THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA

PRESENTED BY
GRAY MacW. BRYAN
IN MEMORY OF
HIS GREAT-GRANDFATHER
JAMES W. BRYAN
CLASS OF 1824

HUMANITIES

RBO
B61
V 28

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/biographieuniver28desp

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
ANCIENNE ET MODERNE.

XXVIII.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME VINGT-HUITIÈME.

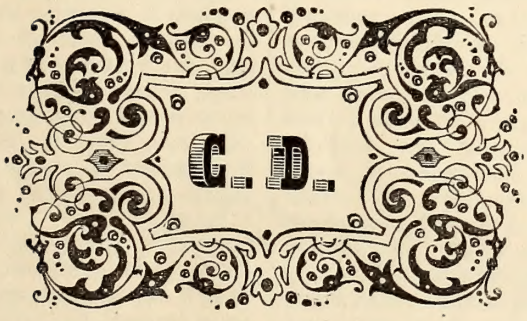

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52
ET
LEIPZIG
LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

M

MERANO (François), surnommé *il Paggio*, peintre génois, naquit vers l'an 1620 d'une famille pauvre, mais honorable. Dénué de tout moyen d'existence, il fut obligé d'entrer en qualité de page dans la maison Pavesi. Il y manifesta de bonne heure un goût décidé pour la peinture, que son patron se plut à seconder en le recommandant à Dominique Fiaselli, bon peintre, surnommé *le Sarzana*. Il se fit bientôt remarquer par ses progrès : une grande composition représentant *la Paix terrassant le dieu de la guerre*, lui fit le plus grand honneur, et on le chargea de l'exécution de plusieurs tableaux, parmi lesquels on distingue le *Martyre de Ste-Année*, placé dans l'église de ce nom à Gênes. A un talent remarquable il joignait une modestie bien rare chez les artistes. Parmi plusieurs traits que l'on en rapporte, le suivant mérite d'être cité. Un riche négociant de Gênes lui avait commandé un tableau ; lorsqu'il fut terminé, le peintre le lui envoya ; mais comme il n'était point entièrement sec, le porteur en effaça une partie. Il fallut le renvoyer à l'artiste, et le porteur n'ayant pas voulu dire le motif de ce renvoi, il crut que l'amateur, peu satisfait du tableau, l'avait effacé par mépris. Loin d'être irrité d'une telle insulte, il se disposait à rendre, sans se plaindre, le prix qu'il en avait reçu, lorsqu'on lui donna l'explication de ce qui s'était passé. Merano se serait fait un nom plus célèbre, s'il n'avait succombé, jeune encore, à la peste qui ravagea Gênes en 1657. P—s.

MÉRARD DE SAINT-JUST (Simon-Pierre), né à Paris en 1749, fut pendant quelque temps maître d'hôtel de Monsieur, frère du roi. Il avait renoncé à cette place avant 1783. Pendant la révolution, il resta obscur; il eut le même sort au Parnasse, malgré tous ses efforts pour attirer l'attention. Sa fortune lui offrait le moyen de faire imprimer ses ouvrages à petit nombre : ce qui en rend la collection rare, et conséquemment précieuse à une certaine classe d'amateurs. Mérard de St-Just est mort à Paris le 17 août 1812. On a de lui : 1° *Contes très-mogols, enrichis de notes, avis*, etc., *par un vieillard quelquefois jeune*, 1770, in-12 ; 2° *l'Occasion et le Moment, ou les Petits riens, par un amateur sans prétention*, 1782, 4 parties, in-16 ; 3° *les Etrennes du cœur, ou l'Hommage des amis au château de Livry*, in-32, tiré à douze exemplaires ; 4° *Catalogue des livres, en très-petit nombre, qui composent la bibliothèque de M. Mérard de St-Just*, 1783, in-18, tiré à vingt-cinq exemplaires. Les numéros 24, 102, 126, 240, 327 et 370, sont des ouvrages manuscrits de l'auteur ; ils n'ont point été imprimés ; mais il désigne comme l'ayant été les *Poésies de M. Mérard de St-Just*, 1770, 3 parties en un grand volume in-8°. — *Lettre d'Artiomphile à madame de Mérard de St-Just*, 1781, in-12 ; — *Lettres du chevalier de St-Ange, relatives aux OEuvres poétiques de M. Mérard de St-Just*, in-12, tiré à douze exemplaires ; — *Eloge de Suger*, in-8° ; — les *Mémoires de M. d'Ablincourt et de mademoiselle Simon*, 1 vol. in-12 ; — l'*Ecole des amants*, 1 vol. in-12 ; — le *Triomphe de la perfidie*, in-12 ; — *la Jolie femme, ou la Femme du jour*, 1767, 2 parties en 1 volume in-12 ; — *Maintenant on peut nous juger*, 1779, in-18, tiré à douze exemplaires ; — *Laurette, conte de Marmontel, mis en scènes et en ariettes*, 1765, in-8° ; — *Lettres relatives à la littérature*, 1781, in-18 ; — *Lettre de la présidente de Phelizole au vicomte de St-Algar*, 1764, in-18 ; — *Lettres de la baronne de Nollerise, jeune veuve, au chevalier de Luzeincour*, 1768, in-8°. Il ne faut pas trop s'en rapporter à ces indications, car, dans ce même *Catalogue*, on trouve, sous le n° 354, des *OEuvres complètes de Voltaire, édition de Caron de Beaumarchais, en 40 volumes in-4°*, portant la date de 1784. Il est bon de remarquer que le catalogue lui-même n'est que de 1783 : à cette époque Beaumarchais s'occupait de ses éditions en 70 volumes in-8° et en 92 volumes in-12 ; mais il n'en avait encore rien paru (les premiers volumes sont de 1785). Beaumarchais, il est vrai, avait annoncé une édition de Voltaire en 40 volumes in-4° ; mais il ne l'a point exécutée, et il n'a fait imprimer dans ce format que deux volumes (*la Henriade* et *la Pucelle*). Mérard de St-Just s'est permis quelques plaisanteries dans son catalogue : par exemple, il met en note que tel livre (le n° 276) lui « a été « donné pour prix de version française en 1757 « au collége royal de Nanterre. » 5° *Eloge de J.-B.-Louis Gresset*, 1788, in-12 de 70 pages,

749573
RBO
E61
V 28

tiré à deux cents exemplaires; 6° *Mon journal d'un an,* suivi de *Poésies diverses* par madame M. D. S. J. N. A. J. F. D. (madame Mérard de St-Just, née A.-J.-F. d'Ormoy, sa femme), 1788, in-12; 7° *Espièglerie, joyeusetés, bons mots, folies, des vérités,* 1789, 3 vol. in-18, dont quelques exemplaires portent le nom de la marquise de Palmarèze. « La plupart de ces pièces, dit M. Brunet, sont « plus dignes de l'Arétin et de Meursius que d'un « poëte de bonne compagnie. » 8° *Mon bouquet et vos étrennes, hommage offert à madame Bailly,* 1789, in-18; 9° *Manuel du citoyen* : S. P. D. M. S. J. C. S. F. H. P. L., *éditeur*, 1791, petit in-12; 10° *Fables et contes en vers,* 1791, 2 tomes en 1 volume in-12. « Il y a, dit M. Brunet, des exem- « plaires avec les dates de 1787, de 1792 et de « l'an 2 de la république. » 11° *Eloge historique de J.-S. Bailly, suivi de notes et de quelques pièces en prose et en vers,* 1794, in-18, tiré à vingt-cinq exemplaires; 12° *les Hautes-Pyrénées en miniature, ou Epîtres réunies en forme d'extrait du beau voyage à Baréges et dans les Pyrénées de J. Dusaulx, membre du conseil des Anciens et traducteur de Juvénal,* octobre 1790, in-18 d'une feuille, tiré à vingt-cinq exemplaires. La date de 1790 est celle de la composition, mais non celle de l'impression, qui doit être de 1795 ou environ, ce que prouve le titre donné à Dusaulx. 13° *Imitation, en vers français, des odes d'Anacréon*, in-8°, sans date, de 72 pages, tiré à trente-six exemplaires. On trouve à la suite un *Dialogue en vers pour célébrer nos victoires et la paix, suivi d'un divertissement en musique et danse,* ce qui donne à ce volume la date de l'an 6 ou environ. M. Brunet cite une édition in-18, avec la date de 1798. 14° *Le petit Jehan de Saintré et la Dame des belles cousines, romance suivie de celle de Gérard de Nevers,* an 6, in-12. A. B—T.

MÉRARD DE SAINT-JUST (Anne-Jeanne-Félicité, née d'Ormoy), femme du précédent, née à Pithiviers (Loiret) le 28 juin 1765, a laissé quelques ouvrages qui, de même que ceux de son mari, ne sortent point de la médiocrité. Ce sont : 1° *Bergeries et opuscules de mademoiselle d'Ormoy l'aînée* (*depuis madame Mérard de St-Just*), Paris, 1784, in-18; 2° *Mémoires de la baronne d'Alvigny,* Paris, 1788; in-12; réimprimés en 1793, in-18, sous le titre : *les Dangers de la passion du jeu, ou Histoire de la baronne d'Alvigny;* et une seconde fois sous le titre : *la Mère coupable, ou les Dangers de la passion du jeu;* 3° *la Corbeille de fleurs* (*démence de mademoiselle de Panor, en son nom Rozadelle de St-Ophele*), Paris, 1796, in-18, attribuée quelquefois à M. Mérard de St-Just; 4° *le Petit Lavater, ou Tablettes mystérieuses*, Paris, 1799-1801, 3 vol. in-18. Un volume a paru chaque année : c'est une espèce d'almanach. 5° *le Château noir, ou les Souffrances de la jeune Ophele*, Paris, 1799, 1 vol. in-12; nouvelle édition, ibid., 1821, 2 vol. in-12; 6° *Six mois d'exil, ou les Orphelins par la révolution,* Paris, 1805, 3 vol. in-12; 7° *Alexandrine de Blésancourt, ou les Dangers de l'inconséquence,* Paris, 1822, 2 vol. in-12; 8° des *Poésies diverses* de madame Mérard de St-Just se trouvent à la suite de *Mon journal d'un an* de son mari (*voy.* l'article ci-dessus). Nous ignorons l'époque de la mort de madame Mérard de St-Just. Z.

MÉRAT (Laurent-Germain) naquit à Auxerre en janvier 1712 d'une ancienne famille de robe. Il fit de bonnes études chez les pères de la Doctrine chrétienne à Noyers. Ses humanités terminées, il s'appliqua à l'étude de l'histoire naturelle et de la médecine. La botanique avait surtout pour lui un attrait particulier; aussi vint-il à Paris se perfectionner dans cette science, sous le célèbre Bernard de Jussieu, complétant d'ailleurs son éducation médicale dans cette grande ville, où les cours de toute espèce abondaient déjà. Il y joignit l'étude du dessin, et s'y distingua tellement, qu'Aubriet l'indiqua comme propre pour cette partie à accompagner au Pérou les académiciens qui, sous la direction de la Condamine, allèrent mesurer un degré du méridien. Mais, lorsqu'on le chercha pour le charger de cette mission, il était dans les Alpes, herborisant. Dans le même but, il visita successivement la Suisse, la Savoie, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande, les Pyrénées, l'Espagne, toujours à pied, suivant la recommandation de Tournefort, l'un de ses guides les plus chers. Au retour de ses courses lointaines, qui lui prirent deux années, il revint à Paris et fit part de ses découvertes et de ses observations à ses maîtres, dont il devint l'ami. Il résida aussi quelque temps à Montpellier pour en connaître la faculté, alors la plus célèbre de l'Europe. Mérat fut lié depuis cette époque non-seulement avec Bernard de Jussieu, qui ne l'appelait que *notre* ami, mais encore avec MM. Geoffroy, Salerne, Thouin, Buffon, Daubenton, etc. En 1738, il eut l'avantage d'herboriser avec le grand Linné, durant le séjour que fit à Paris l'illustre Suédois. Cependant le besoin d'une profession et l'amour du pays portèrent Mérat à retourner à Auxerre pour s'y établir en 1739. Il choisit la pharmacie, parce que l'étude de sa chère botanique en était la partie essentielle. Il refusa alors des offres avantageuses pour obéir à la voix de sa patrie. En 1751, il fut reçu membre de la société des sciences et belles-lettres d'Auxerre, et occupa successivement la plupart des fonctions municipales, accordées à la haute estime qu'avaient pour lui ses concitoyens, auxquels d'ailleurs il prodiguait son savoir et ses conseils avec un désintéressement nuisible à sa fortune. Pendant les loisirs de sa profession, Mérat étudia les plantes de la contrée qu'il habitait, dans un rayon de cinq à six lieues, les décrivit et en composa un traité, fruit de quarante ans de recherches. Il est intitulé *Histoire des plantes qui croissent dans le comté auxerrois*, etc., orné de planches. Cet ouvrage, qui renferme

plus de trois mille plantes, est sur le plan du *Botanicon parisiense* de Vaillant. Il est fort savant pour son temps, et il est à regretter que les bornes commerciales de la localité n'aient pas permis de l'imprimer; car, rédigé après la première édition du *Species plantarum* de Linné, il offre plus de facilité que l'ouvrage du botaniste parisien, qui lui servit de modèle pour la reconnaissance des plantes. Mérat cite souvent les phrases diagnostiques de l'auteur du système sexuel qui, à la vérité, n'avait pas encore ajouté les noms *triviaux*, qu'il ne mit qu'à partir de la deuxième édition. Il employa le plus communément les phrases des Bauhin, comme il était d'usage encore avant 1762, date de l'apparition de la deuxième édition du *Species*. Notre floriste en fit une seconde copie qui a passé dans la bibliothèque publique d'Auxerre, à laquelle elle a été donnée par son petit-fils F.-V. Mérat (*voy.* l'article suivant), avec quelques autres manuscrits du propre fils du botaniste auxerrois, l'abbé Mérat, dont il sera mention plus bas. Mérat a composé un autre traité bien plus volumineux qui comprend toutes les plantes connues alors, c'est-à-dire plus de sept mille, décrites dans la première édition du *Species* de Linné, avec les caractères des genres du même auteur, dont le *Genera* avait paru dès 1737, caractères placés en tête des espèces, traduit du latin. Cet important ouvrage, qui eut eu le plus grand succès, car il manquait à la science à cette époque, est aussi resté manuscrit par la même raison que la Flore d'Auxerre. On doit encore au même la traduction du traité de Magnol : *Novus caracter plantarum*. Il a donné l'article *Vigne* au *Dictionnaire d'histoire naturelle* (t. 15, p. 39) de Valmont de Bomare, à la condition de n'être désigné que par l'épithète d'*un auteur bourguignon*. Mérat, instruit en chimie, a analysé plusieurs sources minérales des environs d'Auxerre, et a aidé M. Berryat dans l'*Analyse de l'eau minérale d'Appoigny*, près Auxerre. Ce savant modeste mourut dans sa ville natale le 14 mai 1790, regretté de ses concitoyens, qui pleuraient en lui le *vir probus* par excellence. Les travaux de Mérat, bien qu'inédits, n'ont point été inutiles à la science. M. Boreau, auteur d'une *Flore centrale de la France* publiée à Paris en 1840, 2 vol. in-8°, en a profité pour la composition de son ouvrage : la Flore auxerroise lui ayant été communiquée par l'auteur de cet article, il y a pris l'*habitation* de la plupart des plantes des environs d'Auxerre et de la portion du département de la Nièvre qui en est voisine ; quoiqu'il ait jeté quelques doutes sur la sûreté de l'indication de quelques-unes d'entre elles, et qu'il ait reproché à ce religieux scrutateur de la nature d'avoir admis dans son travail quelques plantes cultivées (*voy.* l'Introduction à la *Flore centrale de la France*, p. 42), on ne saurait justifier M. Boreau de s'être exprimé avec si peu de reconnaissance sur un botaniste qui avait herborisé soixante ans dans un pays où lui avait à peine passé, et dont il a tant profité, car nous avons vérifié que la plupart des *habitat* de L.-G. Mérat sont dans l'ouvrage de M. Boreau. — Mérat (Pierre-Germain), curé de Chitry-le-Fort, près Auxerre, était l'aîné des quatre fils de Laurent-Germain; il devint correspondant de l'académie des sciences d'Orléans et membre du lycée de l'Yonne. Né en 1742 à Auxerre, il mourut dans sa cure en 1826, après plus de cinquante ans d'exercice du sacerdoce. Il cultivait en philosophe chrétien les sciences et les lettres. Il étudia la botanique sous son père, et laissa sur cette science un *Petit Manuel* qui n'a pas été imprimé, ainsi que des Mémoires sur plusieurs points d'histoire naturelle, dont un *sur le lait*, inséré dans le tome 1er (le seul qui ait paru) des *Mémoires du lycée de l'Yonne*. — Mérat-Guillot, petit-neveu et cousin des précédents, né à Auxerre le 22 novembre 1776 et mort dans cette ville en octobre 1839, y exerça avec distinction la pharmacie et la chimie. Instruit dans le laboratoire du célèbre Vauquelin, il a fait l'analyse de plusieurs substances usitées en médecine ou dans les arts; ses travaux sont insérés dans les *Annales de chimie* et dans le *Journal de pharmacie*. C'était un homme de bien, jouissant de l'estime générale de ses concitoyens, qui lui en donnèrent des preuves en le nommant à plusieurs magistratures importantes. M—R—T.

MÉRAT (François-Victor), botaniste et médecin petit-fils de Mérat (L.-G.), né à Paris le 16 juillet 1780. Il se livra d'abord à l'étude de la chimie et de la botanique, entra à l'école de pharmacie de Paris, où il remporta le premier prix; puis se tourna vers la médecine, suivit la clinique de l'hôpital de la Charité sous Corvisart, dont il devint un des élèves favoris; il l'aida dans les recherches que poursuivait ce célèbre médecin sur les maladies de cœur; fut reçu docteur en 1805, et nommé immédiatement après chef de clinique interne à la faculté de médecine. Une *Dissertation sur la colique métallique*, qu'il avait présentée comme thèse au doctorat, attira l'attention des praticiens; et de nouvelles études lui ayant permis de compléter son travail, il fit paraître en 1812 un traité complet de cette maladie. Mais la botanique répondait davantage aux goûts de Mérat, il suivait assidûment les leçons de Desfontaines, et ce fut sous son inspiration qu'il publia des *Eléments de botanique*, auxquels le public fit un favorable accueil et qui étaient arrivés à leur 6e édition en 1829. Afin de répandre dans la jeunesse parisienne la connaissance de sa science favorite, Mérat composa une *Nouvelle flore des environs de Paris*, qui parut en 1812, et qui, malgré une classification défectueuse, devint un manuel fort répandu à raison de l'heureuse méthode qu'on y avait employée pour conduire les commençants à la détermination des plantes qu'ils rencontrent. Plusieurs éditions en furent promp-

tement épuisées (la 4e de 1834, 2 vol. in-4°). Une *Synopsia* en parut en 1836, in-18. Mérat fut attaché en 1808 à l'infirmerie de la maison civile de l'empereur, et en 1811 appelé dans la commission de médecine légale. A dater de cette époque, il entreprit sur la matière médicale des travaux étendus dont l'ensemble fut consigné dans un *Dictionnaire universel de matière médicale*, 1829 à 1846, 7 vol. in-8°, publié de concert avec M. de Lens et qui constitue le plus important ouvrage de l'auteur. Elu à l'Académie de médecine, Mérat en devint plus tard trésorier; il a fait paraître dans les Mémoires de cette compagnie (t. 7) un rapport sur les eaux minérales de France pendant les années 1834 à 1836. Mérat mourut le 17 mars 1851; il légua à l'Académie de médecine ses manuscrits et demanda par son testament qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe. On doit encore à ce savant : *Mémoire sur les exhalations sanguines* (t. 8 des Mémoires de la société médicale d'émulation); *Du tænia ou ver solitaire*, 1832, in-8°; *Revue de la flore parisienne*, suivie du texte du *Botanicon parisiense*, de Vaillant, Paris, 1843, in-8°. Mérat a donné un grand nombre d'articles et des notices au *Dictionnaire des sciences médicales*, au *Cultivateur, journal des progrès agricoles*, aux *Annales de l'agriculture française*, aux *Annales d'horticulture*, au *Bulletin de l'Académie de médecine*, au *Bulletin de la société centrale d'agriculture*, et à divers journaux de médecine et de botanique. Il a aussi fourni quelques articles à la *Biographie universelle*, et publié une édition du *Cours élémentaire théorique et pratique de pharmacie* de S. Morellot. Z.

MERATI (Gaetan-Marie), savant liturgiste, né à Venise, le 23 décembre 1668, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Théatins. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie dans les colléges de son ordre à Florence et à Rome, il accompagna en 1705 l'ambassadeur de Venise à Londres, en qualité de théologien; et, après son retour, il s'appliqua particulièrement à l'étude des antiquités ecclésiastiques. En 1716, il fut appelé à Rome comme procureur général de son ordre, et y fut nommé consulteur de la congrégation des rites; fonction dont il s'acquitta d'une manière si distinguée, que le pape Benoît XIV, qui l'honorait de son amitié, ordonna, par un bref du 21 mars 1745, qu'à l'avenir la place de *consulteur des rites* fût toujours remplie par un théatin. Ce savant religieux mourut le 8 septembre 1744. Il était en correspondance avec plusieurs savants, et entre autres le fameux Magliabecchi; on trouve six *Lettres* de Merati dans les *Epistolæ claror. Venetor.*, t. 2, p. 200 (*voy.* Magliabecchi). Outre une excellente édition du *Thesaur. sacror. rituum* par Gavanti (*voy.* Gavanti,), on lui doit : 1° *la Vita soavemente regolata delle donne*, Venise, 1708, in-12. C'est une traduction du français. 2° *La verità della religione cristiana e catholica dimostrata ne' suoi fondamenti*, ibid., 1721, 2 vol. in-4°; 3° *Novæ observationes et additiones ad Gavanti commentaria in rubricas Missalis et Breviarii romani*, Augsbourg, 1740, 2 vol. in-4°. Ce recueil peut servir de supplément aux éditions du *Thesaurus* de Gavanti, qui ont précédé celle du P. Merati. — Merati (Joseph) son neveu, né en 1704, entra à son exemple dans l'ordre des Théatins, partagea sa vie entre ses devoirs et l'étude, et mourut à Venise au mois de janvier 1786. Il était membre de l'académie des Arcadiens. On a de lui : la Vie, en italien, de l'évêque de Mazzara, Barth. Castelli, Venise, 1738, in-4°; 2° *Memorie intorno alla vita e agli scritti del P. Gaet. M. Merati*, ibid., 1755, in-4° de soixante-dix pages. Il a laissé en manuscrit un ouvrage de bibliographie très-important : *Gli scrittori d'Italia mascherati*, etc., 2 vol. in-fol. C'est le catalogue chronologique des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés par des Italiens depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à l'année 1770. L'abbé Lami en inséra la préface dans les *Novelle letterarie* de Florence; et on la vit également paraître dans le *Courrier littéraire*. L'auteur continua son travail, le mit par ordre alphabétique, et, suivant le P. Vezzosi, l'avait presque terminé en 1780. Il l'intitulait alors : *Dizionario ragionato, o sia storia critico-letteraria intorno a' libri anonimi, pseudonimi, d'impostura e di plagio vero, o supposto, degli scrittori d'Italia e delle isole e paesi adjacenti*. Son âge avancé et une ophthalmie dont il fut affligé l'empêchèrent de le publier. W—s.

MERAULT DE BIZY (Athanase-René), né à Paris en 1744, était issu d'une famille de la haute magistrature. Son père faisait partie du grand conseil; son oncle, Mérault de Villeron, était maître des requêtes. N'ayant que seize ans à la sortie du collége, sa vocation se prononça et il entra dans la congrégation de l'oratoire avec la détermination de se vouer à l'enseignement. Il débuta par une chaire de théologie au collége de Montmorency, qu'on n'hésita pas à lui confier, malgré sa jeunesse. Peu après, le poste de supérieur de la maison de l'institution de l'Oratoire à Paris étant devenu vacant, on l'y appela, quoiqu'il n'eût pas encore vingt-cinq ans. Cette maison était, en quelque sorte, l'école normale de l'Oratoire. Le P. Mérault se montra à la hauteur de sa mission. La révolution trouva Mérault encore à la tête de l'institut de l'Oratoire. Il crut, comme beaucoup d'autres ecclésiastiques, pouvoir souscrire à la déclaration de liberté et d'égalité devant la loi; mais là se bornèrent ses concessions aux exigences de l'époque, et, plus tard, il refusa le serment à la constitution civile du clergé. Enfin, lors de la suppression de l'Oratoire, enveloppé dans la commune abolition de toutes les congrégations religieuses, soixante oratoriens ayant protesté contre cette mesure, Mérault joignit sa signature à celles de ses confrères. Le séjour de

Paris devint bientôt si dangereux pour les prêtres insermentés, qu'il dut s'en éloigner. Il chercha un asile à Orléans, où il avait des parents. Mais là aussi la persécution vint l'atteindre, et il eut à subir une incarcération d'une année. Dès le concordat de 1802, le nouvel évêque d'Orléans, Bernier, nomma l'abbé Mérault chanoine de la cathédrale d'Orléans et lui confia la direction du séminaire. Tout était à créer pour cet établissement que la révolution avait entièrement dépouillé. Le nouveau supérieur parvint à lui rendre non-seulement l'existence, mais encore un état prospère, grâce au zèle avec lequel il sut exciter la bienfaisance publique, et surtout à l'exemple qu'il donnait lui-même. Il consacra à ce noble emploi sa fortune entière, et elle était considérable. En 1805, il fut nommé grand vicaire d'Orléans et il prit, à ce titre, beaucoup de part à l'administration du diocèse pendant plusieurs vacances du siége épiscopal, et à celle du diocèse de Blois, alors réuni à l'évêché d'Orléans. Sa conduite tolérante et mesurée le tira heureusement de plusieurs conjectures délicates où il se trouva placé. C'est ainsi qu'à Blois il eut à lutter contre les partisans de ce qu'on appelait la *petite Eglise,* et, à Orléans, avec un évêque nommé par Napoléon, au plus fort de ses démêlés avec le pape, et qui manquait de l'institution canonique. En 1815, le gouvernement des cent-jours ayant eu l'idée d'étendre jusqu'aux ecclésiastiques l'obligation du serment qu'il exigeait de tous les fonctionnaires publics, Fouché, qui probablement n'approuvait pas cette mesure, imagina de consulter, sur l'effet qu'on pouvait en attendre, l'abbé Mérault. Celui-ci répondit au ministre par les représentations les plus capables de la combattre. « Très-peu de prêtres, dit-il en « terminant, consentiraient au serment, et je ré- « pondrais plutôt de la tranquillité de ceux qui « refuseraient que de celle des hommes qui le « prêteraient. » Cette réponse fut mise par Fouché sous les yeux de Napoléon, qui la lut sans humeur et dit : *Laissons les prêtres tranquilles.* En 1819, le long intérim de l'épiscopat ayant cessé à Orléans, par la nomination de M. de Varicourt, l'abbé Mérault devint l'intime ami du respectable prélat, auquel il remit le gouvernement du diocèse qu'il avait gardé si longtemps. Ce ne fut que sous le successeur de Varicourt, et en 1824, que l'abbé Mérault cessa d'être supérieur du séminaire. Devenu presque pauvre à force d'aumônes de tout genre, l'abbé Mérault recueillit, dans ses dernières années, la succession d'un neveu et celle de son frère. Il put donc encore se livrer à de nouvelles bonnes œuvres. Ainsi, il fonda, à sa terre de Villevandé, en Brie, moyennant mille deux cents francs, une école de charité et la dota de huit cents francs de rente. En 1828, il donna cinq mille cinq cents francs pour rebâtir la chapelle et la maison des Carmélites de Blois. Il mourut à Orléans le 13 juin 1835, âgé de 91 ans, dans la maison même qu'avait habitée Pothier, et qu'il avait acquise depuis plusieurs années. Cette circonstance a fourni aux panégyristes et biographes de Mérault l'idée d'un rapprochement entre lui et le célèbre jurisconsulte, dont la bienfaisance fut aussi la vertu dominante. On doit à Mérault : 1° *les Apologistes involontaires, ou la religion chrétienne prouvée et défendue par les écrits des philosophes,* 1806, in-12, anonyme; 1820, in-8°, avec nom d'auteur; 2° *les Apologistes, ou la religion chrétienne prouvée par ses ennemis comme par ses amis,* 1821, in-8°; 3° *Conjuration de l'impiété contre l'humanité,* 1821, in-8°; 4° *Instructions pour la première communion,* 1825, in-12; 5° *Voltaire apologiste de la religion chrétienne,* 1826, in-8°; 6° *Enseignement de la religion,* 1829, 5 vol. in-12; 7° *Mères chrétiennes : combien leur zèle est nécessaire au succès de l'éducation,* 1830, in-12; 8° *Preuves abrégées de la religion, offertes à la jeunesse avant son entrée dans le monde,* 1830, in-12; 9° *Recueil de mandements sur l'instruction des peuples, ou Méthode à suivre pour l'enseignement de la religion,* 1830, in-12; 10° *Aux Français,* 1832, in-12; 11° *Cours d'histoire et de morale,* 1834, in-12; 12° *Instruction* pour les fêtes de l'année. La plupart de ces écrits datent, comme on voit, de l'extrême vieillesse de l'auteur. La fraîcheur des idées et une certaine chaleur de diction sont loin d'accuser cette circonstance; mais, en général, ces compositions manquent de plan et de méthode et il y a peu d'originalité. La mémoire de l'abbé Mérault a été l'objet de plusieurs hommages publics. Nous indiquerons, entre autres, un article nécrologique de l'*Ami de la religion,* n° 2529; une Notice biographique par M. J. Zanole, 1835, in-8°; enfin, un Eloge historique lu en 1836 à la société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, par l'auteur de cet article, et inséré dans le tome 14 des Annales de cette société. D—s.

MERAY BEN YOUSOUF, écrivain arabe, originaire de Jérusalem, d'où il porta le surnom de *Almokdadassy* ou *Albayt-almokaddas,* originaire de *la maison sanctifiée* (c'est-à-dire Jérusalem), était de la secte orthodoxe de Hambal. Enveloppé dans la proscription du parti du sultan Mustafa Ier, il paraît avoir été une des victimes de l'élévation d'Osman II à l'empire, en 1619. Il nous reste de lui une histoire fort abrégée de la domination musulmane en Egypte, sous le titre de *Nozhet' elnâthiryn fy man valâ Misr min'al Kholafâ wa alsalâthyn,* c'est-à-dire : ouvrage à l'usage de ceux qui veulent connaître les souverains de l'Egypte, soit califes, soit sultans. Cette histoire, dédiée au grand cadi du Caire, se trouve à la bibliothèque de Paris. Elle commence par un chapitre sur les différentes ères ou époques principales. Une courte notice des quatre premiers califes et des califes ommiades et abbassides est accompagnée d'un tableau des diffé-

rentes dynasties qui se sont remplacées en Egypte depuis le 10e siècle jusqu'à la conquête de cette belle contrée par Selym Ier, en 1515 : ce n'est qu'à ce prince que l'auteur commence d'entrer dans quelques détails, jusqu'à l'année 1029 (1619 de J.-C.) que l'histoire a été continuée par le frère de l'auteur jusqu'en 1625; car dans ce qui précède on ne voit à peu près que les noms du prince, et l'année de son avénement et de sa mort : ce qui ôte beaucoup de l'intérêt qu'aurait pu avoir cette première partie. Reiske a publié une traduction allemande de cette histoire dans le 5e tome du Magasin de Büsching. La continuation manque dans l'exemplaire de la bibliothèque de Paris. R—D.

MERBES (Bon de), natif de Montdidier en Picardie, entra dans l'Oratoire en 1630, y professa les humanités et la rhétorique d'une manière distinguée, et en sortit, au bout de douze ans, pour aller occuper la chaire d'éloquence du collége de Navarre, où il débuta par l'oraison funèbre de Louis XIII, en latin. L'envie de se livrer à la prédication l'obligea de quitter cette chaire pour faire une étude approfondie de l'Ecriture sainte et des Pères. Après avoir prêché avec succès dans plusieurs églises de la capitale, il se retira dans sa patrie, et y fut fait principal du collége. C'est là qu'il composa, à la sollicitation de M. Le Tellier, archevêque de Reims, une théologie morale à laquelle il doit sa réputation. Etant allé à Paris pour la faire imprimer, il y mourut, le 2 août 1684, à l'âge de 86 ans. Il était savant, rempli de piété, désintéressé et sans ambition. Son ouvrage est intitulé *Summa christiana, seu orthodoxa morum disciplina ex sacris litteris, SS. PP. monumentis, conciliorum oraculis, summor. deniq. pontificum decretis fideliter excerpta*, Paris, 1683, 2 vol. in-fol.; Turin, 1770-1771, 4 vol. in-fol. Il se proposait d'y ajouter un autre volume, lorsqu'il mourut. Ce traité est encore estimé des théologiens. Les principes en sont solides, la morale pure, et éloignée des maximes des nouveaux casuistes. Cependant on y trouve quelques décisions exagérées et des citations qui ont besoin d'être vérifiés. Le latin en est bon, mais quelquefois ampoulé, se ressentant de la profession de rhéteur que Merbes avait longtemps exercée. T—D.

MERCADIER DE BELESTAT (Jean-Baptiste), ingénieur, né en 1748, fut dès sa jeunesse voué à l'étude des sciences, et entra dans la carrière des ponts et chaussées, où il était officier avant la révolution de 1789. Ayant continué de servir, il parvint bientôt aux premières places, et fut longtemps employé comme ingénieur-architecte à Montpellier, puis dans le département de l'Ariége. Il mourut à Foix, le 14 janvier 1816. On a de lui : 1° *Nouveau système de musique théorique et pratique*, Paris, 1776, in-8°; 2° *Recherches sur les ensablements des ports de mer et sur les moyens de les empêcher à l'avenir, particulièrement dans les ports du Languedoc, ouvrage qui remporta le prix proposé en 1784 et 1786 par la société royale des sciences de Montpellier, au nom des états généraux de Languedoc*, Montpellier, 1788, in-4°; 3° une *Statistique* et une *Description* du département de l'Ariége. Il a laissé manuscrite une *Histoire générale des monuments de la mer et de l'atmosphère, ou Météorologie universelle*, en 9 volumes. Z.

MERCATI (Michel) ou *Mercado*, naturaliste, né en 1541 à San-Miniato, petite ville de Toscane, était fils de Pierre Mercati, médecin habile et qui avait été honoré de la protection des souverains pontifes. Michel s'appliqua aussi à l'étude de la médecine et y fit de grands progrès. Il fréquenta ensuite les cours de l'université de Pise et s'attacha au célèbre Césalpin, qui lui inspira le goût de l'histoire naturelle. Après avoir reçu ses degrés en philosophie et en médecine, il se rendit à Rome et fut nommé, à l'âge de vingt ans, intendant du jardin des plantes du Vatican. Il s'occupa de rassembler les productions de la nature, et en particulier celles du règne minéral, et parvint en peu de temps à en former une collection très-curieuse. Son zèle pour le progrès des sciences lui acquit l'estime générale; il fut inscrit en 1568 sur le registre des nobles de Florence, et, l'année suivante, sur celui de la noblesse de Rome. Le pape Sixte V le désigna pour accompagner en Pologne le cardinal Aldobrandini, chargé de travailler à rétablir la paix entre Sigismond III et Maximilien archiduc d'Autriche. Mercati eut beaucoup de part à cette négociation; mais il ne négligea pas non plus de recueillir les plantes et les minéraux des pays qu'il parcourait. Le cardinal Aldobrandini, étant parvenu au trône pontifical en 1591 sous le nom de Clément VIII, choisit Mercati pour premier médecin et lui donna des preuves multipliées de sa confiance. Ce savant respectable mourut de la pierre, le 25 juin 1593, à l'âge de 52 ans, et fut inhumé dans l'église de Ste-Marie *in Vallicella*. Il fut assisté dans ses derniers moments par le bienheureux Philippe Neri, son ami particulier. On a de Mercati : 1° *Istruzione sopra la peste*, etc., Rome, 1576, in-4°; 2° *De gli obelischi di Roma*, ibid., 1589, in-4°. Il composa cet ouvrage pendant qu'il était en Pologne, sans le secours d'aucun livre; il lui était échappé quelques omissions que lui indiqua le savant Latino Latini; Mercati les répara dans un supplément intitulé *Considerationi sopra gli avvertimenti del S. Latino Latini*, etc., ibid., 1590, in-4°; 3° *Metallotheca*, ibid., 1717, in-fol., fig. Cet ouvrage contient la description du muséum formé au Vatican par Mercati, en vertu des ordres de Grégoire XIII et de Sixte V. Il était resté inédit; mais le manuscrit en ayant été découvert à Florence, le pape Clément XI le fit acheter et chargea Lancisi de le publier, après y avoir fait les changements et additions que les progrès de la science avaient rendus nécessaires. Lancisi, occupé de la rédac-

tion de ses propres ouvrages, confia ce travail à P. Assalti, professeur de botanique ; et cependant le nom de Lancisi figure sur le frontispice de l'ouvrage, auquel il faut joindre : *Appendix ad Metallothecam Vaticanam*, ibid., 1719, 19 planches et 53 feuillets pour les explications. Le muséum créé par Mercati a été détruit et tellement dispersé, que l'on sait à peine l'endroit où il était placé ; l'ouvrage dont on vient de parler a donc le mérite de faire revivre en quelque sorte un des premiers monuments élevés en Italie aux sciences naturelles. (*Voy.* Tiraboschi, *Stor. della letteratur.*, t. 7, p. 620.) On peut consulter la *Vie* de Mercati, par Ch. Magilli, camérier d'honneur du pape, à la tête de la *Metallotheca*, et les *Mémoires* de Niceron, t. 38. W—s.

MERCATOR (Marius), auteur ecclésiastique sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, naquit vers la fin du 4e siècle. Les meilleurs critiques pensent que Mercator, né en Afrique, passa en Italie, et qu'après avoir achevé ses études, il fréquenta quelque temps le barreau. Il était l'ami de St-Augustin, comme on en a la preuve par une lettre que lui écrivit cet illustre prélat l'an 418, et que l'on retrouve dans la collection de ses *Œuvres* ; mais il lui survécut longtemps, puisqu'on sait qu'il vivait encore en l'an 450. Mercator, quoique laïque, se montra plein de zèle pour le maintien de la pureté de la foi ; il fut l'un des plus ardents adversaires des pélagiens et des nestoriens, qu'il combattit dans tous les écrits qui nous restent de lui. Le P. Gerberon en a publié une partie sous le titre *Acta Marii Mercatoris*, Bruxelles, 1673, in-12. L'éditeur, qui s'est caché, on ne sait pourquoi, sous le nom de *Rigbertus theologus franco-germanus*, y a joint de savantes notes qui ont été insérées avec les ouvrages de Mercator dans la *Biblioth. Patrum*, t. 27. Dans le même temps, le P. Garnier préparait une édition complète des *Œuvres* de Mercator, qu'il publia à Paris, en 1673, 2 vol. in-fol. Les manuscrits du Vatican et de Beauvais avaient servi de base à son travail ; et il y ajouta, sur les hérésies de Pélage et de Nestorius, des notes et des dissertations si remplies d'érudition, qu'après les avoir lues, le cardinal Noris témoigna le regret d'avoir fait imprimer son *Histoire pélagienne* (*voy.* Garnier). Baluze publia à Paris, en 1684, in-8°, une nouvelle édition augmentée des *Œuvres* de Mercator, que Cotelier et d'autres savants préfèrent à celle de Garnier, à qui l'on reproche d'avoir substitué aux leçons des manuscrits ses propres conjectures. Les principaux ouvrages de Mercator ont pour titre : *Commonitorium lectori adversum hæresin Pelagii et Cœlestii, vel etiam scripta Juliani ; — Liber subnotationum ad Juliani Pelagiani capitula ; — Theod. Mopsuesteni sermo expositus et confutatus*, etc. Quelques personnes lui attribuent l'*Hypognosticon*, qui est réuni aux ouvrages de St-Augustin. W—s.

MERCATOR. *Voyez* Isidore.

MERCATOR (Gérard), l'un des plus célèbres géographes de son temps, était né à Rupelmonde (1), le 5 mars 1512, de parents originaires du duché de Juliers. Après avoir terminé ses premières études à Bois-le-Duc, il alla suivre un cours de philosophie à Louvain et y prit ses degrés. Il travaillait avec une telle application, qu'on était obligé de l'avertir de prendre la nourriture et le repos nécessaires. Il apprit ensuite les mathématiques par le conseil de Gemma le Frison, qui lui enseigna en même temps les procédés de la gravure. Ses progrès furent très-rapides, et il se trouva bientôt en état de donner des leçons de géographie et d'astronomie. Il fabriquait lui-même les instruments dont ses élèves avaient besoin avec une précision remarquable pour le temps. Il présenta, en 1541, au cardinal de Granvelle, un globe terrestre dont ce ministre fut si satisfait, qu'il recommanda l'auteur à l'empereur Charles-Quint. Mercator entra au service de ce prince, mais on ne sait pas précisément sous quel titre (2). Il exécuta pour lui deux globes, l'un céleste en cristal, et l'autre terrestre en bois, dont les contemporains parlent avec une sorte d'admiration, mais qui malheureusement ont été détruits dans les guerres des Pays-Bas. Il se retira vers 1559 à Duisbourg et reçut le titre de cosmographe du duc de Juliers. Il y publia un grand nombre de cartes géographiques ; mais il différa d'en former un *atlas*, afin de donner à Ortélius le loisir de débiter le sien (*voy.* Ortélius). Sur la fin de sa vie, Mercator s'avisa d'étudier la théologie, et mit au jour quelques écrits renfermant des propositions hétérodoxes ; mais rien ne prouve qu'il ait fait une profession publique de luthéranisme. Il mourut à Duisbourg, le 2 décembre 1594, à l'âge de 82 ans. Foppens rapporte son épitaphe dans la *Bibl. Belgica*. Mercator est principalement connu pour avoir donné son nom à la projection employée sur les cartes marines, où les parallèles coupent toujours les méridiens à angle droit et où les uns comme les autres sont des lignes droites ; ce qui ne peut s'obtenir qu'en agrandissant l'échelle et allongeant les degrés de latitude à mesure que l'on s'éloigne de l'équateur. Mais il ne paraît pas avoir connu la loi de cette augmentation. Ce fut en 1569 qu'il publia la première carte hydrographique dressée suivant la projection qui porte son nom ; comme il n'en avait pas fait connaître les principes, et qu'ils ne furent publiés qu'en 1599, par Edward Wright, dans sa *Correction of errors in navigation*, les Anglais ont longtemps donné à cette projection le nom de projection de Wright (Fleurieu, *Voyage de Marchand*, t. 4, p. 17).

(1) Et non pas à Ruremonde, en 1511, comme le disent Moréri et les biographes qui l'ont suivi sans examen.

(2) Son épitaphe le qualifie *imperatoris domesticus* ; ce qui signifie seulement qu'il faisait partie de la maison de Charles-Quint.

On a de Mercator : 1° *Ratio scribendarum litterarum latinarum quas italicas cursoriasque vocant*, Anvers. Cet ouvrage ne peut qu'être rare, puisqu'on ne le trouve cité dans aucun catalogue; mais Gesner, Teissier et Foppens en rapportent le titre sans indication. 2° *De usu annuli astronomici*, Louvain, 1552. Gemma avait publié un ouvrage sous le même titre, Anvers, 1548, in-8° (*voy.* Gemma). 3° *Chronologia a mundi exordio ex eclypsibus et observationibus, ac Bibliis sacris*, Cologne, 1568, in-fol.; réimprimé avec quelques autres traités du même genre, Bâle, 1577, in-8°. Scaliger faisait beaucoup de cas de cette Chronologie. Elle est assez claire, dit Lenglet Dufresnoy, mais sèche; 4° *Tabulæ geographicæ ad mentem Ptolemæi restitutæ et emendatæ*. Cologne, 1578, in-fol. C'est encore la meilleure édition des 27 cartes qui accompagnent les éditions latines de la Géographie de Ptolémée ; toutes celles qu'on a données depuis n'en sont que des copies. 5° *Harmonia evangelistarum*, Duisbourg, 1592, in-4°; contre le ministre Charles Dumoulin; 6° un *Atlas*, ibid., 1595, in-4° oblong. L'auteur le fit précéder d'une dissertation *De creatione ac fabrica mundi*, qui fut condamnée comme renfermant sur le péché originel des propositions contraires aux sentiments de l'Eglise. Plusieurs des cartes de Mercator avaient déjà paru séparément : celle de France fut publiée en 1585 ; celle de l'Europe en 1572. Josse Hondius compléta l'*Atlas* de Mercator et en donna plusieurs éditions in-4° et in-fol.; preuve certaine qu'il eut beaucoup de débit dans le 17e siècle. L'édition de 1623 a 156 cartes. Mercator gravait et enluminait lui-même ses cartes avec beaucoup d'habileté. La *Vie* de ce géographe, par Gautier Ghymm, se trouve à la tête de quelques éditions de son *Atlas;* Boissard en a publié un *Extrait* dans la 4e partie de sa *Biblioth. calcographica*, avec un beau portrait, gravé par Théod. de Bry. Ce portrait est bien supérieur pour l'exécution, et sans doute aussi pour la ressemblance, à celui qu'a gravé Larmessin pour les *Eloges des hommes illust.* de Bullard (t. 2, p. 285), et que Foppens a reproduit dans son édition de la *Bibl. belgica*. On peut consulter pour les détails les ouvrages qu'on vient de citer. W—s.

MERCATOR (Nicolas Kauffman, nom qu'il traduisit par celui de), célèbre géomètre, était né dans le Holstein. Il s'était dejà fait connaître par quelques ouvrages lorsqu'il passa en Angleterre, vers 1660. Il fut l'un des premiers membres de la société royale de Londres, et vint ensuite en France, où ses connaissances en hydraulique le firent appeler pour le travail des fontaines de Versailles. Il mourut à Paris, en février 1687. On cite de lui : 1° *Cosmographia, sive Descriptio cœli et terræ*, etc., Dantzig, 1651, in-8°. La trigonométrie, dit Montucla, la gnomonique, etc., y sont traitées avec une concision singulière. 2° *Rationes mathematicæ*, Copenhague, 1653, in-4°; 3° *De emendatione annua diatribes duæ quibus exponuntur et demonstrantur cycli solis et lunæ*, etc., in-4°; 4° *Hypothesis astronomica nova, et consensus ejus cum observationibus*, Londres, 1664, in-fol.; 5° *Logarithmotechnia, sive Methodus construendi logarithmos nova; cui accedit vera quadratura hyperbolæ, et inventio summæ logarithmorum*, ibid., 1668-1674, in-4°. C'est l'ouvrage le plus important de Mercator, et celui qui lui assure une place parmi ceux qui ont reculé les bornes de la géométrie : en cherchant à appliquer à l'hyperbole les règles de l'*Arithmétique des infinis*, de Wallis, Mercator découvrit une suite qu'il appliqua à la construction des logarithmes. Montucla a donné l'analyse de cette découverte ingénieuse dans l'*Histoire des mathématiques*, t. 2, p. 356 et suiv. 6° *Institutiones astronomicæ*, ibid., 1676, in-8°; nouvelle édition, Padoue, 1685, in-4°; 7° *Euclidis elementa geometrica novo ordine ac methodo fere demonstrata, cum introductione brevi in geometriam*, etc., ibid., 1678, in-24; 8° Des *Mémoires* intéressants dans les *Transactions philosophiques*. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres, l'*Astrologia rationalis*, ouvrage dans lequel il se proposait, dit-on, de ramener l'astrologie à des principes raisonnables. Chaufepié a inséré la dédicace, la préface et la table des chapitres de cet ouvrage dans les notes de l'article qu'il a consacré à notre géomètre. W—s.

MERCERUS. *Voyez* Mercier.

MERCIER (Jean), né à Uzès, en Languedoc, de parents nobles, fut d'abord destiné à la magistrature, et étudia le droit à Avignon et à Toulouse; il traduisit le *Manuel* d'Harmenopule ; mais un attrait irrésistible l'entraînait vers l'étude des langues; et dès sa plus tendre jeunesse, il avait donné une version des *Hiéroglyphes* d'Horus Apollo, avec des observations, estimées dans le temps. Bientôt il quitta la jurisprudence et même le grec, pour les langues hébraïque, syriaque et chaldaïque, en y joignant celle des rabbins. Il fut le plus célèbre disciple de Vatable, et son successeur dans la chaire d'hébreu au collége Royal. Engagé dans les nouvelles opinions, il se vit obligé de quitter la France pendant les guerres civiles qui désolèrent le royaume, sous Charles IX, pour se retirer à Venise auprès d'Arnoul du Ferrier, ambassadeur vers la république. Mercier, ayant voulu revenir en France pour faire imprimer quelques ouvrages, passa par Uzès, où il fut attaqué de la peste qui ravageait le Languedoc, et il y mourut en 1570. Il joignait à une connaissance fort étendue des langues savantes et à une érudition très-vaste beaucoup de jugement, de candeur et de simplicité. On le regarde comme un des plus judicieux interprètes de l'Ecriture sainte; sa manière de l'expliquer est beaucoup plus critique et plus exacte que celle de la plupart des auteurs qui l'ont précédé. Nous avons de lui : 1° des *Com-*

mentaires sur plusieurs livres de l'Ecriture : ceux sur la Genèse, Genève, 1598, in-fol., avec une préface de Théodore de Bèze, sont trop chargés d'érudition rabbinique; il y en a moins dans les autres (ibid., 1573), qui offrent d'ailleurs plus de clarté et plus de suite; 2° divers *Traités*, ou livres traduits du chaldéen, du syriaque, etc.; 3° des ouvrages de grammaire, et des *Notes* sur le Trésor de Pagnin. On lui attribue d'avoir le premier découvert l'art et le mécanisme de la poésie hébraïque; mais il en renvoyait tout l'honneur à Vatable, qui avait eu le projet de publier une méthode sur la poésie hébraïque. T—D.

MERCIER DES BORDES (Josias), fils du précédent, comme lui né à Uzès, hérita du vaste savoir de son père et fut digne sous ce rapport d'avoir l'illustre Saumaise pour gendre. Il a conservé la réputation d'un habile critique, qu'il doit principalement aux notes pleines d'érudition dont il enrichit l'édition du livre *De proprietate sermonum*, du grammairien Nonius Marcellus, publiée en 1614, in-4°. Ses notes sur Tacite (Paris, 1559, in-4°), sur Dictys de Crète (Paris, 1518, in-12), et sur le livre d'Apulée, *De deo Socratis* (Paris, Rob. Estienne, 1624, in-12), ne sont pas moins estimées : on préfère celles dont il accompagna sa traduction latine des lettres grecques d'Aristénète (Anvers, 1566, in-4°) au travail de Sambucius sur le même auteur. Pauw a procuré une bonne édition de celui de Mercier, avec le texte, 1737, in-8°. Mercier avait aussi fait des annotations sur Tertullien; mais elles n'ont pas vu le jour, à moins qu'elles n'aient été fondues, comme on a lieu de le croire, dans celles de Saumaise sur ce Père de l'Eglise. A de profondes connaissances, à une grande sagacité, il joignait une modestie trop rare parmi les gens de lettres. Obligé de combattre quelques opinions de Juste Lipse sur divers passages de Tacite, il le critiqua avec tant de ménagement et de raison, que son adversaire s'avoua vaincu et se fit un devoir de lui témoigner publiquement sa reconnaissance. Le recueil de Goldast renferme des lettres de Mercier; et l'on a de lui un Eloge de Pierre Pithou. Attiré dans le sein de l'Eglise catholique, à la St-Barthélemy, il ne se montra pas moins dévoué ensuite aux intérêts de Henri IV. Employé par ce prince dans diverses missions, il fut récompensé de ses services par le titre de conseiller d'Etat. Il mourut à Paris en 1626. V. S. L.

MERCIER (Jérome), né à St-Junien, petite ville du Limousin, était très-renommé au parlement de Paris, où il exerçait comme avocat en 1656. Il a composé, dit Colin, *Lemor. multipl. erud. illust.*, p. 65, des commentaires sur les Institutes de Justinien, imprimés à Paris en 1659. Mais il fut plus connu par l'ouvrage intitulé *le Parfait praticien français réformé suivant l'usage qui se pratique à présent par toute la France, contenant la manière de traiter toutes les questions en matière civile, criminelle, bénéficiale, de finances, domaines du roi, aide-tailles et gabelles, lods et ventes, et de criées, tirée des ordonnances et des arrêts des coutumes de France, très-nécessaire aux juges, procureurs, plaideurs, traitants, commis et généralement à toutes personnes qui veulent s'instruire dans la pratique, dans les procès*, Paris, 1685, in-4°. — *Jean* Mercier, né à Limoges, fut conseiller et maître des requêtes de Madame, sœur du roi. Il composa : *Traité pour le baptême des petits enfants, contre l'anabaptisme des ministres de Paris*, 1604, in-16. T—D.

MERCIER (Nicolas), laborieux grammairien, né à Poissy vers la fin du 16e siècle, s'attacha particulièrement à l'étude des langues anciennes, et, par le crédit d'Alphonse de Richelieu, cardinal et archevêque de Lyon, fut nommé régent de troisième et sous-principal du collége de Navarre. Il remplit ce double emploi d'une manière très-distinguée, et mourut en 1657. On a de lui : 1° le *Manuel des grammairiens;* cet ouvrage, devenu classique, malgré le défaut de méthode, la prolixité et l'incorrection de style qu'on lui reproche, a eu un grand nombre d'éditions; il est divisé en trois parties : la première traite des élégances de la langue latine; la seconde, de la formation des verbes grecs, des accents et de la syntaxe; et la troisième, de la prosodie latine. Philippe Dumas, professeur de rhétorique à Toulouse, a retouché le style du *Manuel*, y a fait quelques additions et corrections et en a publié une édition, Paris, 1763, in-12, qui a servi de base à toutes les suivantes; Boinvillers a reproduit cet ouvrage sous le titre de *Manuel des étudiants*, 1810, in-12. 2° *De conscribendo epigrammate*, Paris, 1654, in-8°. Ce petit traité, devenu assez rare, est estimé. 3° *De officiis scholasticorum, sive de recta ratione proficiendi in litteris, virtute et moribus*, ibid., 1657. Cet ouvrage est écrit en vers élégiaques; mais les notes ajoutées par l'auteur en facilitent la lecture aux jeunes gens, auxquels il est particulièrement destiné. On trouve à la suite de ce poëme le traité d'Erasme *De civilitate morum puerilium*, avec la traduction en vers latins, par François Hoem, de Lille, et quelques extraits des *Colloques*. On doit encore à Mercier une édition des *Colloques* d'Erasme, purgée des passages obscènes, et précédée de la *Vie* de l'auteur avec la liste de ses ouvrages. On ne doit pas confondre Nicolas Mercier avec un autre écrivain du même temps, et probablement de la même famille, puisqu'il se dit né à Poissy, à qui l'on doit quelques brochures aujourd'hui sans intérêt. On peut consulter, pour plus de détails, les *Remarques sur les ouvrages de Mercier*, dans le tome 7 des *Mémoires* de d'Artigny, p. 352-358. W—S.

MERCIER (Christophe), écrivain ascétique, naquit à Dole, au commencement du 17e siècle, d'une famille de robe. Après avoir terminé ses études, il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Carmes déchaussés, et changea le nom qu'il

portait dans le monde contre celui d'*Albert de St-Jacques*. Il s'appliqua avec beaucoup de succès à la prédication et à la conduite des âmes, et fut élu plusieurs fois provincial du comté de Bourgogne. Il mourut vers 1680 dans un âge avancé. On a de lui : 1° *la Sainte solitude, ou le Bonheur de la vie solitaire*, avec une description poétique du St-Désert de Marlagne, proche Namur, etc., Bruxelles, 1644, petit in-8°; 2° la *Vie de la vénérable mère Thérèse de Jésus*, fondatrice des carmélites de la Franche-Comté de Bourgogne, Lyon, 1673, in-4°. Cette religieuse se nommait Jeanne Bereur; elle mourut en 1657 à Dole, sa patrie, en odeur de sainteté. 3° La *Lumière aux vivants par l'expérience des morts*, ibid., 1675, in-8°. Cet ouvrage est traduit de l'espagnol de don Jean de Palafox, évêque d'Osma; c'est un traité sur la nécessité de prier pour les morts. On lui attribue encore : 4° *Commentaria litteraria et moralia in regulam Carmelitarum*, ibid., 1678, in-4°. W-s.

MERCIER (Jean), imprimeur, né à Lyon dans le 17e siècle, jouait de plusieurs instruments assez bien pour être recherché dans les concerts, et composait de petits vers pour les fêtes de société. Il travaillait de son état chez l'imprimeur Carteron lorsqu'il publia un livre intitulé *Jeu ou méthode curieuse pour apprendre l'orthographe de la langue françoise, en jouant avec un dé ou un toton, très-utile pour les jeunes demoiselles*, etc., avec la manière d'écrire les nombres par des lettres romaines jusqu'à un million, et une table de stéganographie pour écrire en secret, Lyon, 1685, in-12. Ce livret est rare et n'a pas été connu de l'abbé Goujet, qui en aurait fait mention dans les premiers volumes de sa *Bibliothèque française*. Mercier prend à la tête le double titre d'imprimeur et symphoniste. Si l'on en croit une note manuscrite trouvée dans les papiers du P. Adry, ancien bibliothécaire de l'Oratoire, ce Jean Mercier serait l'aïeul ou le bisaïeul du célèbre abbé de St-Léger (*voy.* l'article suivant); mais le fait nous paraît douteux, car dans un exemplaire des *Lyonnais dignes de mémoire*, que nous avons sous les yeux, apostillé de nombreuses additions de la main de cet abbé, ce savant bibliographe ne fait aucune observation sur ce Jean Mercier (t. 2, p. 14). Cependant on y voit qu'il ne manquait pas de parler de lui-même quand l'occasion s'en présentait (par exemple, t. 2, p. 379). W—s.

MERCIER (Barthélemy), connu aussi sous le nom d'*abbé de St-Léger*, l'un des plus savants bibliographes français, était né à Lyon le 4 avril 1734. Son goût pour l'étude, qui se développa de bonne heure, détermina sa vocation pour le cloître. Il entra en 1749 dans la congrégation des chanoines réguliers de Ste-Geneviève, et, après une année d'épreuve, prononça ses vœux. Il fut aussitôt envoyé par ses supérieurs à l'abbaye de Chatrices, en Champagne, pour y faire un cours de rhétorique et de philosophie. Le titulaire de l'abbaye, Jean de Caulet, mort évêque de Grenoble, devina les heureuses dispositions du jeune Mercier et se plut à les cultiver. De retour à Paris en 1754, il s'attacha à Pingré, bibliothécaire de Ste-Geneviève (*voy.* Pingré), profita de ses conseils et devint son collaborateur. Il lui succéda en 1760 dans la place de bibliothécaire, qu'il remplit pendant douze ans avec un zèle infatigable. Ayant eu le bonheur d'attirer l'attention de Louis XV, dans une visite que ce prince fit à la bibliothèque, il fut pourvu, quelque temps après, de l'abbaye de St-Léger de Soissons, et le brevet qui lui en fut expédié porte que c'est en récompense des services qu'il avait rendus aux lettres. Quelques tracasseries qu'il eut à essuyer de la part de ses confrères le décidèrent à donner, en 1772, sa démission de la place de bibliothécaire et à prendre un logement séparé. Il n'était encore connu que par quelques articles assez curieux insérés dans les journaux, et surtout par ses démêlés avec l'auteur de la *Bibliographie instructive* (*voy.* Debure). Il publia en 1773 le *Supplément* à l'*Histoire de l'imprimerie*, par Prosper Marchand; ouvrage qui n'est sans doute point exempt d'erreurs, mais qui n'en annonce pas moins une érudition et des recherches prodigieuses. Il profita de ses loisirs pour parcourir les Pays-Bas et la Hollande, où il fut accueilli avec beaucoup d'empressement par Meerman, Crevenna, etc. Il rapporta de son voyage de nouvelles notes et un grand nombre d'extraits de livres rares. La révolution priva Mercier de son bénéfice, et comme il n'avait jamais songé à faire des économies, il tomba dans un état bien voisin de l'indigence. Il prit alors un modeste logement dans le faubourg St-Jacques, et se livra avec plus d'ardeur que jamais à l'étude, pour se distraire des événements qui se passaient autour de lui. Nommé en 1792 membre de la commission des monuments, il s'appliqua surtout à sauver les bibliothèques, et adressa des instructions aux bibliothécaires des départements sur le mode de classement des dépôts précieux remis à leur surveillance. La commission fut supprimée au bout de quelques mois, et Mercier remporta dans sa retraite une impression funeste des scènes affreuses dont il avait été le témoin involontaire; elles se retraçaient sans cesse à son imagination et le glaçaient d'horreur. La rencontre qu'il fit, à quelque temps de là, d'un de ses amis, confondu avec une foule d'autres malheureux, sur un de ces chars qui conduisaient chaque jour de nouvelles victimes à l'échafaud, le frappa d'un coup mortel. Dès cet instant il ne fit que languir et ne sortit plus. Le besoin aurait assiégé les derniers jours de ce savant respectable sans le zèle de quelques amis des lettres. La Serna Santander, bibliothécaire à Bruxelles, offrit de lui céder sa place (*voy.* Santander); mais François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, refusa l'offre généreuse de Santander, et fit accorder à Mercier une pen-

sion de deux mille quatre cents francs, dont on lui paya d'avance le premier terme. Mercier mourut à Paris le 13 mai 1799, à l'âge de 65 ans. Indépendamment d'un grand nombre d'articles insérés dans les *Mémoires de Trévoux*, l'*Année littéraire*, le *Journal de Bouillon*, le *Journal des savants* (1), le *Magasin encyclopédique*, etc., et dont le recueil serait très-intéressant, on a de lui : 1° *Supplément à l'Histoire de l'imprimerie*, par Prosper Marchand, Paris, 1772, in-4°; nouvelle édition, corrigée et augmentée, 1775, in-4°. Il s'occupait sans cesse de perfectionner cet ouvrage. Il a publié, dans le *Journal des savants* de 1776, une Lettre qui contient de nouvelles corrections et additions; et il a laissé pour une troisième édition un exemplaire chargé de notes, qui fut acquis par Barbier, bibliothécaire du roi et du conseil d'Etat. 2° *Lettres à M. le baron de H.* (Heiss) *sur différentes éditions rares du 15e siècle*, Paris, 1783, in-8° de 40 pages. La première contient des recherches sur le plus ancien ouvrage, orné de gravures en taille-douce, qu'il croit être : *Il monte santo di Dio* du P. Ant. Bettini, jésuite, imprimé à Florence en 1477, in-4°. La seconde roule sur l'édition du *Dante*, de 1481, la *Géographie* de Franç. Berlinghieri, et quelques autres livres sortis des presses de Nicolas, imprimeur à Florence; et la troisième sur le *Dita mundi de Fazio degli Uberti*. 3° *Extrait d'un manuscrit intitulé le Livre du très-chevaleureux comte d'Artois et de sa femme, fille du comte du Boulogne*, inséré dans la *Bibliothèque des romans*, ann. 1783; il en a été tiré séparément vingt-cinq exemplaires, format in-8°; 4° *Notice raisonnée des ouvrages de Gaspard Schott, contenant des Observations*, etc., Paris, 1785, in-8°; elle est pleine de remarques savantes; l'auteur en préparait une seconde édition; 5° *Lettre à l'éditeur du Traité des monnaies des prélats et barons de France* (Tobiesen Duby), dans le *Journal des savants*, 1789; il en a été tiré à part dix à douze exemplaires (*voy.* le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, par Renouard, t. 4, p. 211); 6° *Notice de deux anciens catalogues d'Alde Manuce*, Paris, 1790, in-12; 7° *Mémoire pour la conservation des bibliothèques des communautés séculières et régulières de Paris*, 1790, in-8°; 8° *Opinion sur de prétendues prophéties qu'on applique aux événements présents*, ibid., 1791; 9° différents *Opuscules* dont on trouvera les titres dans la *France littéraire* de Ersch et dans le *Dictionnaire des anonymes*, par Barbier; mais il paraît que c'est un peu légèrement qu'on a accusé Mercier d'avoir fabriqué, de concert avec le duc de la Vallière, le traité *De tribus impostoribus*, dont on trouva un exemplaire dans la bibliothèque de ce seigneur, où il a été vendu quatre cent soixante-quatorze francs (*voy.* le *Manuel* de M. Brunet, t. 3, p. 355, et l'article LA MONNOYE). Mercier a laissé des *Notes* sur les ouvrages de la Monnoye, les *Mémoires* de Niceron, la *Bibliothèque* de David Clément, la *Bibliographie* de Debure, les *Soirées littéraires* de Coupé, la *Biblioth. mediæ et infim. latinitatis* de Fabricius, les *Bibliothèques* de Lacroix du Maine et du Verdier, etc. (1), et deux volumes de *Notices sur les poëtes latins du moyen âge*, jusqu'à l'an 1520 (2). M. Parison promettait de publier, sous le titre de *Merceriana*, les notes détachées trouvées dans les papiers de Mercier; et Chardon de la Rochette assure que c'eût été, après le *Menagiana*, le recueil le plus curieux de ce genre. On peut consulter, pour plus de détails, la *Notice sur Mercier*, par Chardon son ami, dans le *Magasin encyclopédique*, 5e ann. (1799), t. 2, et dans le tome 2 des *Mélanges de critique et de philologie* (*voy.* CHARDON DE LA ROCHETTE); et une *Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., publiés séparément ou dans différents journaux par Mercier de St-Léger, depuis l'année 1760 jusqu'en 1799, rédigée en partie par lui-même, collationnée sur deux manuscrits et augmentée d'additions, de notes et d'une table chronologique*. Cette *Notice*, qui est due à Ch. de Chenedollé, a été insérée dans le *Bulletin du bibliophile belge;* et imprimée à part, Bruxelles, 1853, in-8°. On regrette que le *Catalogue* de la bibliothèque de Mercier ait été rédigé avec trop de précipitation. La plupart de ses livres étaient chargés de notes. La vente qui en fut faite en décembre 1799 ne produisit que sept mille neuf cents francs. W—s.

MERCIER (CLAUDE-FRANÇOIS-XAVIER), littérateur, éditeur et compilateur aussi médiocre qu'infatigable, était né à Compiègne en 1763. Il devint à quinze ans secrétaire du chevalier de Jaucourt; et, après la mort de son protecteur, il obtint dans les bureaux de la marine un emploi subalterne, qu'il perdit à la révolution. Forcé de prendre un état, il choisit celui de libraire, et débita lui-même ses ouvrages; mais la rapidité avec laquelle il était obligé de travailler pour subvenir aux besoins de sa famille ne lui permettait ni de choisir ses sujets, ni de les traiter avec soin. Il fut du nombre des gens de lettres à qui la convention accorda des secours. Mercier était membre de plusieurs sociétés littéraires; il est mort à Paris vers la fin de l'année 1800, à l'âge de 37 ans. On a de lui des romans, des poëmes, des contes, des nouvelles, etc., mais aucune de ses productions ne lui a survécu. Ersch s'est attaché à en donner une liste exacte (*voy.* la *France littéraire*, t. 2, et le *Supplément*). Mercier a traduit, du latin de Méibom, le *Traité de l'utilité de la flagellation*, etc., Paris, 1792 ou

(1) Parmi les pièces insérées dans ce recueil, nous indiquerons la *Notice sur les tombeaux et monuments qui étaient dans l'église de Ste-Catherine-la-Couture* (avril 1784, p. 228); — *Lettre sur l'auteur de la Coutume de Normandie, en vers* (août et décembre 1785). — *Sur le catalogue des manuscrits de Malatesta*, janvier 1786, p. 32); — *Sur celui de Pinelli* (août 1787, p. 541).

(1) Les *Notes* sur Fabricius, Lacroix du Maine et Duverdier, ont été acquises par le gouvernement.

(2) Ce manuscrit fut acquis par M. Marron au prix de deux cent cinquante-huit francs.

1795, in-18, fig.; il y a des exemplaires sur papier vélin. Cette traduction a été réimprimée à Besançon, sous la rubrique de Londres, 1801, in-8° (1). — De Dan. Heinsius, l'*Eloge du pou;* de Majoragius, l'*Eloge de la boue;* de Frédéric Widebram, l'*Eloge de la paille;* de Bilib. Pirckheimer, l'*Eloge de la goutte*, Paris, 1800, in-18. — De l'italien de Tansillo, le poëme du *Vendangeur* (*voy.* L. Tansillo). On lui doit de nouvelles éditions des *Nugæ* de Nicolas Bourbon; de *Lucina sine concubitu* (*voy.* Moet); du *Voyage au royaume de coquetterie*, par l'abbé d'Aubignac; des *Soupirs du cloître*, par Guimond de la Touche, précédés d'une *Notice* sur la vie et les écrits de l'auteur, etc. Parmi les productions de Mercier on ne peut citer que : les *Soirées de l'automne*, 4 vol. in-18; — les *Trois nouvelles, ou Loisirs d'un rentier*, in-18; — *Rosalie et Gerblois*, in-18; — les *Veillées du couvent*, poëme en prose poétique; — *Gérard de Velsen, ou l'origine d'Amsterdam*, poëme en prose; — l'*Histoire de Marie Stuart;* il l'a tirée de la *Cour sainte* du P. Caussin, dont il a rajeuni le style (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, par Barbier); — les *Nuits d'hiver;* — les *Nuits de la Conciergerie;* — les *Matinées du printemps;* — la *Sorcière de Verberie;* — l'*Eloge du pet*, dissertation historique, anatomique et philosophique, etc., Paris, 1799, in-18; — *Manuel du voyageur à Paris*, 1800, in-18. Parmi ses ouvrages en vers les amateurs avaient remarqué : *les Palmiers, ou le Triomphe de l'amour conjugal* (1796, in-18 de 16 pages), composition qui fait regretter que l'auteur n'ait pas pu cultiver le talent qu'il annonçait pour la poésie. W—s.

MERCIER (Louis-Sébastien), écrivain du 18e siècle, qui, par la fécondité de sa plume et sa manie paradoxale, surpassa Linguet lui-même, était né à Paris le 6 juin 1740. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il débuta dans la carrière des lettres par quelques héroïdes, genre que le succès de la la belle épître d'Héloïse avait mis à la mode (*voy.* Pope et Colardeau); mais dès qu'il eut découvert que Racine et Despréaux avaient *perdu* la poésie française, il jura de ne plus faire de vers, convaincu que les prosateurs sont nos vrais poëtes (2). Mercier fut pendant quelque temps professeur de rhétorique au collége de Bordeaux, lors de la suppression des jésuites. Il travailla pour les prix d'éloquence de l'Académie française, ainsi que pour le théâtre. Ses premières pièces, imitées de l'anglais et de l'allemand, n'ayant pas eu tout le succès qu'il espérait, il publia un *Essai sur l'art dramatique*, ouvrage qui, si on l'en croit, a *guéri* de la tragédie française deux ou trois jeunes gens (1). Il y établit que les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, convenables tout au plus à un peuple d'enfants, ne peuvent plus reparaître sur la scène, et il propose sérieusement de leur substituer ses propres pièces. Les comédiens, qui ne partageaient pas son engouement pour ses ouvrages, retardaient la représentation d'un de ses drames (*Natalie*) et refusaient de recevoir les autres. Il publia contre eux un mémoire injurieux : les comédiens lui retirèrent les entrées dont il jouissait comme auteur dramatique, et il courut à Reims se faire recevoir avocat, dans l'intention de revenir le plus tôt possible leur intenter un procès. Quelques années auparavant (1771), Mercier avait déjà donné un scandale par la publication de l'*An 2440*, ouvrage qu'il intitula lui-même *Rêve s'il en fut jamais*, sans imaginer pourtant qu'il caractérisait si bien cette production d'un cerveau délirant. L'autorité se borna à défendre le livre et l'auteur ne fut point inquiété. Enhardi par ce qu'il nommait un premier succès, il fit paraître en 1781 les deux premiers volumes du *Tableau de Paris*. Informé que quelques personnes étaient soupçonnées pour cet ouvrage, il alla trouver l'*inquisiteur* Lenoir et lui dit *fièrement :* « Ne cherchez plus l'auteur, c'est moi. » Il partit alors pour la Suisse, regrettant qu'un arrêt du parlement ne lui procurât pas cette célébrité dont il était si avide. Pendant son séjour en Suisse, il vit le fameux Lavater, et soumit son visage aux observations de ce physionomiste, dont il se croyait sûr de n'être point connu. Lavater, dont la sagacité avait sans doute été éclairée par des rapports préalables, adressa au voyageur des paroles dont son amour-propre dut être satisfait, et finit par lui dire qu'à son air spirituel on ne pouvait méconnaître l'auteur du *Tableau de Paris*. Ce fut à Neufchâtel que Mercier acheva cet ouvrage. Une description bien faite des mœurs et des usages de la capitale aurait été un livre aussi agréable qu'utile; mais Mercier n'avait vu dans ce sujet qu'un cadre dans lequel il voulait faire entrer les déclamations les plus usées, qu'il se flattait de rajeunir par son style. Le nombre des volumes s'accrut bientôt jusqu'à douze, et l'ouvrage eut un succès prodigieux dans la province et dans les pays étrangers (2). Après avoir recueilli en Allemagne les éloges de ses nombreux admirateurs, il revint en France au moment où allait éclater cette révolution qu'il se vantait d'avoir prédite et préparée seul (3) par ses ouvrages. Il s'associa à

(1) Cette édition est très-soignée. L'imprimeur l'ayant annoncée par une affiche, le scandale fut si grand que la police fit saisir l'ouvrage; il n'est cependant pas très-rare depuis qu'on a trouvé un certain nombre d'exemplaires dans un grenier où ils avaient été oubliés pendant plusieurs années.

(2) « La prose est à nous; sa marche est libre : il n'appartient qu'à nous de lui imprimer un caractère plus vivant. *Les prosateurs sont nos vrais poëtes;* qu'ils osent, et la langue prendra des accents tout nouveaux. » (*Néologie*, p. *xlv.*)

(1) On doit regretter qu'il ne les ait pas nommés.

(2) Le *Tableau de Paris* a été traduit deux fois en allemand et abrégé dans la même langue. Ce n'était pas le compte de Mercier, qui a travaillé toute sa vie à augmenter son livre. Il y a un *chapitre* qu'il avouait n'avoir pas encore pu faire en 1801; c'est le *procès-verbal de l'huissier-priseur.*

(3) « Sans doute, dit-il, plusieurs écrivains l'avaient pressentie; mais il ne faut pas accorder à J.-J. Rousseau, à Voltaire, et à d'autres, beaucoup plus qu'ils ne méritent pour quelques lignes vagues ou insignifiantes. » *Disc. prélim. de*

Carra pour la rédaction des *Annales patriotiques*, journal destiné à propager les principes démagogiques qui fermentaient déjà dans beaucoup de têtes (*voy.* Carra). Mais, révolté bientôt des excès dont il était le témoin, il rompit avec les jacobins, et, avec un courage qui n'était pas sans danger, il ne cessa de les signaler comme les ennemis les plus redoutables du régime constitutionnel. Il fournit des articles dans ce sens à la *Chronique du mois*, feuille périodique dont les collaborateurs étaient dévoués au parti de la Gironde. Député par le département de Seine-et-Oise à la convention, il y siégea sur les mêmes bancs que les hommes les plus modérés. Dans le jugement de Louis XVI, il se prononça contre la peine de mort et vota pour la détention perpétuelle. Il combattit ceux de ses collègues qui proposaient de ne point traiter avec les ennemis tant qu'ils auraient le pied sur le sol français. « Avez-vous fait, leur dit-il, un pacte avec la « victoire ? » ce qui provoqua le fameux mot de Bazire : « Nous en avons fait un avec la mort. » Après la journée du 31 mai, qui assura le triomphe momentané de la Montagne, il signa une protestation contre les décrets arrachés par la violence à la convention, et fut enfermé avec soixante-douze de ses collègues. Il ne reparut à l'assemblée que plusieurs mois après la chute de Robespierre, et fut du nombre des membres de la convention qui passèrent en 1795 au conseil des Cinq-Cents, créé par la constitution directoriale. Il s'y opposa au décret qui décernait à Descartes les honneurs du Panthéon, et à cette occasion il fit une sortie très-violente contre Voltaire, qu'il accusa de n'avoir pas su détruire la superstition sans attaquer la morale. Dans un autre discours, il se répandit en invectives contre la philosophie en général et contre la propagation de l'instruction, et s'attira le surnom de *singe de Jean-Jacques*. Il appuya le rétablissement des loteries, dont il avait provoqué la destruction dans ses écrits, et acheva de se couvrir de ridicule en acceptant une place de contrôleur de la caisse de la loterie en 1797 (1). Il se tira toutefois avec gaieté du reproche de contradiction qu'on lui faisait. « Depuis quand, répondait-il, « n'est-il plus permis de vivre aux dépens de « l'ennemi ? » Il parla aussi contre les artistes (mot qui lui déplaisait beaucoup), et il soutint que les peintres et les graveurs devaient être assujettis au droit de patente. Après sa sortie du conseil, Mercier fut nommé professeur d'histoire à l'école centrale. Au milieu de ses leçons, il faisait souvent des excursions dans la littérature, et, pendant trois années, il y reproduisit tous les paradoxes, toutes les hérésies littéraires dont fourmillent ses ouvrages et que tous les bons esprits avaient déjà réfutés victorieusement. Non content d'avoir tenté de rabaisser les grands écrivains de tous les siècles, il attaqua de la manière la plus indécente Locke, Condillac et leurs disciples les plus distingués, qu'il surnomma les *idiologues* (1). Il affecta de ne parler qu'avec mépris des découvertes les plus importantes dans les sciences ; il trouvait le système de Newton ridicule et se vantait de l'avoir anéanti. Plein de dédain pour les progrès que les modernes se vantent d'avoir fait faire aux sciences naturelles, il les niait ou en trouvait le germe dans de vieux livres français dont il s'occupa beaucoup dans sa vieillesse. Il crut apercevoir, par exemple, la découverte du galvanisme dans le *Corps complet de philosophie*, par Scipion Dupleix. Deux écrivains, riches de ridicule, qu'il avait connus, l'un dans les cafés ou tabagies, l'autre dans la société de madame de Beauharnais (2), formèrent avec lui un triumvirat de cynisme et de mauvais goût : prenant la bizarrerie pour de l'originalité, aucun d'eux ne se départit jamais de ses travers, malgré les huées du public, et ils demeurèrent comme des factieux déshonorés de la littérature. Cependant Mercier était membre de l'Institut depuis sa formation. A la séance du 3 juillet 1799 (15 messidor an 7), il lisait un Fragment sur Caton d'Utique, dont la longueur fatiguait l'assemblée, impatiente d'entendre une nouvelle ode de Lebrun. Le président l'invita à céder la parole à ce poëte ; il refusa, et la séance fut levée au milieu des éclats de rire et des murmures. Depuis cette époque, Mercier fut moins assidu aux séances ; mais il ne cessa pas de chercher à fixer sur lui l'attention, soit par des articles dans les journaux, par l'annonce des ouvrages auxquels il travaillait sans relâche et par l'habitude de pérorer dans les cafés avec une bonhomie plaisante. Il n'aimait point le gouvernement de Napoléon, et lorsqu'il vit sa chute prochaine, on l'entendit dire plusieurs fois qu'il voulait voir comment cela finirait et qu'il ne vivait plus que par curiosité. Son vœu fut rempli ; car il vécut jusqu'au 25 avril 1814, ne laissant aucune fortune à trois filles qui lui survécurent. Il mourut à Paris à l'âge de 74 ans : une députation de l'Institut assista à ses obsèques, et Mongez, chargé de la tâche difficile de faire l'éloge du défunt, se borna à louer la bonté de son cœur, la douceur de ses mœurs, de son commerce et sa haine pour toutes les tyrannies. On ne peut nier que Mercier n'eût du talent, de la chaleur et une étonnante facilité ; mais son goût pour le paradoxe, sa manie de se singulariser, sa tendance continuelle à l'originalité ont rendu inutiles les qualités précieuses dont

l'an 2440, édit. de 1795 ; mais il n'avait pas toujours regardé J.-J. Rousseau comme si étranger à la révolution, puisqu'il publia en 1791 un ouvrage en 2 volumes, intitulé *De J.-J. Rousseau, considéré comme auteur de la révolution française.*

(1) Mercier ne fut pas *contrôleur général*, mais seulement *contrôleur de la caisse de la loterie.* On a deux fois énoncé ce fait avec la fausse qualification.

(1) Dans la crainte qu'on n'entendît pas cette plaisanterie d'un si excellent ton, il met en note : « Je dis *idiologues*, au « lieu d'idéologues, pour me moquer de leur déplorable doctrine » (*Néolog.*).

(2) Retif de la Bretonne et Cubières-Palmezeaux.

il était doué, et aucun de ses nombreux ouvrages ne paraît destiné à lui survivre. On en trouvera la liste à peu près complète dans les *Siècles* de Desessarts, dans la *France littéraire* de Ersch, et à la fin du 3e volume de l'*An* 2440, édition de 1795 ; celle-ci a été dressée par Mercier lui-même, qui a classé toutes ses productions dans l'ordre suivant : Romans, politique, histoire, morale ou œuvres philosophiques, littérature, barreau, pièces historiques, drames, comédies, féeries, polémique, journaux, discours académiques, dialogues, poésies et traductions. La minutieuse exactitude avec laquelle il a donné la notice de ses ouvrages serait déjà une assez bonne preuve de sa vanité; mais il ne prenait pas le soin de la cacher et il se donnait lui-même les éloges qu'il n'attendait pas de ses contemporains. « Dans tous « les écrits que j'ai publiés, dit-il, j'ai eu soin de « me payer d'avance et de mes propres mains, « afin de n'avoir pas ensuite à crier à l'ingrati- « tude. » (*Néologie*, p. xxxix.) Il se regardait de bonne foi comme le premier écrivain et le penseur le plus profond qui eût jamais existé. « Nous « avons beaucoup de livres, dit-il dans le même « ouvrage, et le *livre* nous manque, ce livre que « je conçois et qui pourrait nous tenir lieu de « tous les autres. » (P. lxv.) Après une pareille citation, il est inutile de rien ajouter. Nous nous bornerons à indiquer ses principaux ouvrages : 1° l'*Homme sauvage,* Amsterdam, 1767, in-8° ; Neufchâtel, 1784, même format; traduit en allemand et en hollandais. On ne cite ce roman, justement oublié, que parce que Mercier prétend qu'*Atala* en est *un peu imitée*. 2° *Songes et visions philosophiques,* Paris, 1768, in-12; nouvelle édition augmentée, ibid., 1789, 2 vol. in-18; 3° l'*An* 2440, Amsterdam, 1770, in-8°; nouvelle édition augmentée, 1786, 3 vol. in-8°; an 7 (1799), 3 vol. in-8°. C'est un tissu de rêveries que Grimm ne trouve ni intéressantes, ni attrayantes : « Quelques pages cependant, ajoute- « t-il, annoncent de la verve ; mais elle ne se sou- « tient pas. » « C'est dans ce livre, dit Mercier, « que j'ai mis au jour et sans équivoque une « prédiction qui embrassait tous les change- « ments possibles, depuis la destruction des « parlements... jusqu'à l'adoption des *chapeaux* « *ronds*. Je suis donc le véritable *prophète* de la « révolution, et je le dis sans orgueil. » (Préface de la dernière édition, p. ij.) Le 30e chapitre, intitulé *la Bibliothèque du roi,* est un des plus curieux de l'ouvrage. Dans l'armoire destinée aux livres français sont placés Descartes, Montaigne (qui a souffert quelques retranchements) et Charron.... l'*Ami des hommes,* le *Bélisaire,* les Œuvres de Linguet, les *Discours éloquents* de Letourneur; mais il rejette Malebranche *le visionnaire*, et le *triste* Nicole, et l'*impitoyable* Arnault, et le *cruel* Bourdaloue, et les *Lettres provinciales,* et Bossuet tout entier, dont l'*Histoire universelle* n'est qu'un *pauvre squelette chronologique, sans vie et sans couleur*, etc. 4° *Eloges et Discours philosophiques,* Amsterdam, 1776, in-8°. Dans deux éloges, celui de Henri IV et celui de Charles V, Mercier s'était fait le concurrent de Laharpe; il avait été celui de Thomas dans l'éloge de Descartes. Son style est partout à peine au niveau du médiocre. 5° *Théâtre,* Amsterdam, 1778-1784, 4 vol. in-8°, fig. Cette édition est la plus belle et la plus complète ; mais elle ne contient pas toutes les productions dramatiques de Mercier. Les plus connues sont : *Jenneval, ou le Barneveld français*, le *Déserteur, Natalie, Olinde et Sophronie,* l'*Indigent*, la *Maison de Molière,* l'*Habitant de la Guadeloupe,* la *Brouette du vinaigrier, Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*, etc. (1). On en joue encore quelques-unes sur les théâtres de province, où elles sont supportées grâce à des situations intéressantes, et à quelques scènes écrites avec un naturel qui contraste avec l'enflure et le ton boursouflé de l'auteur. Mercier a mis sur la scène quelques sujets historiques, tels que *Childéric Ier*, *Louis XI* et *Philippe II* : il ne dit pas si ces compositions ont aussi enlevé des partisans à la tragédie au profit de son genre bâtard (2). 6° Le *Tableau de Paris,* Amsterdam, 1782-1788, 12 vol. in-8°, outre 1 vol. de figures, Yverdun, 1785. « Tout « ce qu'il y a de bon et de raisonnable dans ce « livre, dit Laharpe, a déjà été dit cent fois « avant Mercier, et souvent beaucoup mieux : « c'est un mélange d'absurdités, de vérités utiles, « de paradoxes extravagants, de bouffissure, d'é- « loquence et de mauvais goût. » Malgré ses défauts, l'ouvrage eut beaucoup de succès. « Je « l'ai fait lire à toute l'Europe, s'écrie Mercier « dans son naïf orgueil, parce que je sais mieux « que tel qui se dit mon adversaire ce qui doit « plaire aux hommes de tous les temps et de « tous les lieux. » 7° *Mon bonnet de nuit,* Neufchâtel, 1783, 4 vol. in-8°. On a trouvé qu'il était digne d'un pareil interlocuteur. C'est là que l'*Iliade* est mise au-dessous des contes de fées, qu'on lève les épaules à ce Boileau *sans couleur,* à ce Racine *doucereux,* qui pourtant *avait de l'esprit*. Ailleurs Mercier ne voit que de la toile peinte dans les tableaux des plus grands artistes, et il témoigne son dégoût pour le chant du rossignol. C'est encore un mélange de rêves ; mais, à travers les idées extravagantes et com-

(1) Parmi ses pièces de théâtre, on peut aussi mentionner *Charles II, roi d'Angleterre en certain lieu, comédie très-morale, en cinq actes très-courts, dédiée aux jeunes princes, et qui sera représentée, dit-on, pour la récréation des états généraux*, Venise (Paris), 1789, in-8°. Mercier ne mit pas son nom à cette comédie, il la donna comme l'ouvrage d'un *disciple de Pythagore*. Cette pièce a fourni à Alexandre Duval l'idée de la *Jeunesse de Henri V*. Le drame de *Molière*, par Mercier, 1776, est différent de la *Maison de Molière*, publiée sous son nom en 1787 (*voy.* Guys).

(2) Avant la révolution, Mercier n'avait pu faire jouer que deux pièces sur les grands théâtres de la capitale : *l'Habitant de la Guadeloupe* et *la Maison de Molière*. Mécontent des comédiens, et ne mesurant pas le mérite d'un théâtre à la grandeur de la salle, il donna en 1789 et 1790, aux spectacles des Variétés, de l'Ambigu et des Associés : le *Nouveau doyen de Killerine*, la *Demande ou les Obstacles imprévus*, le *Campagnard*, *Zoé*, etc. A—T.

munes dont l'ouvrage est rempli, on trouve quelques chapitres agréables et des vues utiles. 8° *Portraits des rois de France,* ibid., 1785, 4 vol. in-8°. C'est, à quelques réductions près, l'*Histoire de France,* en 6 volumes in-8°, qu'il composa pour la partie moderne de l'*Histoire des hommes* (*voy.* DE LISLE DE SALES). On peut juger de la bonne foi de l'historien par cet aveu de Mercier lui-même : « Voyez comme j'ai diminué leur taille, « et combien j'ai écarté d'illusions. » Les *Portraits des rois de France* ont été reproduits par l'auteur, sous le titre d'*Histoire de France depuis Clovis jusqu'au règne de Louis XVI,* 1802, 6 vol. in-8°. 9° *Fragments de politique, d'histoire et de morale,* ibid., 1787, 3 vol. in-8°; 10° le *Nouveau Paris,* Brunswick (Paris), 1800, 6 vol. in-12; production d'un cynisme révoltant, écrite d'un style trivial (1); 11° *Néologie, ou Vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles,* Paris, 1801, 3 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur. C'est dans la préface de cet ouvrage que Mercier s'est étendu avec complaisance sur les services qu'il a rendus à la philosophie et aux lettres. Après s'être excusé de n'avoir pas communiqué son travail à l'Institut, occupé alors à la révision du Dictionnaire : « J'aime à finir, dit-il, ce que j'ai commencé, à « faire vite et surtout à *faire seul.* » Il prévient le lecteur de ne pas confondre la *néologie* avec le *néologisme;* puis il ajoute : « Je me fais gloire « d'être néologue; je l'ai été dans tous mes écrits « et surtout dans mon *Tableau de Paris....* Je « veux étouffer la race des étouffeurs (les gram- « mairiens de l'Institut); je me sers pour cela « des bras d'Hercule; il ne faut plus qu'enlever « le pédant en l'air (l'abbé Morellet) et le séparer « de ce qui fait sa force. » Malgré tout ce bavardage, ce dictionnaire est curieux et mérite d'être lu. L'abbé de Vauxcelles, dont le *purisme* n'eût pas moins impatienté Mercier que celui de Morellet, s'est moqué très-agréablement, dans le *Mercure,* des *heureusetés* que l'écrivain novateur voulait introduire dans la langue et des pensées *fécondatrices* de sa longue préface. En émondant néanmoins considérablement la liste dressée par Mercier des mots nouveaux et acceptions nouvelles qu'il propose, et dont le plus grand nombre lui appartiennent ou sont dues à des auteurs qu'il fait connaître, son Vocabulaire présente quelque utilité et un intérêt de curiosité. 12° Mercier donna une édition de la traduction de *Jeanne d'Arc,* par Schiller, 1802, in-8°; plusieurs traductions de l'allemand, qui n'enrichirent pas le libraire Cramer, le traducteur étant loin de jouir dans sa patrie de la renommée colossale qu'il avait parmi les Allemands. On jugera de l'engouement de ces derniers pour notre dramaturge par l'anecdote suivante. Un Français, voyageant vers le 60e degré, rencontra un professeur, qui, suant dans ses fourrures, s'évertuait à traduire un chef-d'œuvre, selon lui, de notre langue. L'habitant de Paris demanda le nom de l'écrivain pour lequel il voyait faire tant d'efforts. « Je ne « les plains point; c'est pour le plus grand de « vos écrivains. Vous devinez pour qui! — Mon- « tesquieu peut-être? — Vous n'y êtes pas. — « Voltaire? — Oh! non. — Racine? — Ah! fi! vous « vous éloignez toujours davantage. Eh bien! je « vois qu'il faut vous le dire, c'est M. Mercier. « C'est sans difficulté le premier génie qu'ait « votre littérature; il n'a qu'un seul défaut, « c'est celui des Français, il *sacrifie trop souvent* « *aux Grâces.* » « Qui s'en serait douté? » dit Vauxcelles, qui rapporte ce trait. 13° *De l'impossibilité du système astronomique de Copernic et de Newton,* Paris, 1806, in-8° (1); 14° *Satire contre Racine et Boileau,* Paris, 1808. L'ouvrage est composé de douze satires en prose rimée. Mercier avait promis la *Platopodologie, ou Traité de la connaissance de l'homme par l'inspection des pieds* (2). Il a présidé avec Brizard à l'édition de J.-J. Rousseau donnée par le libraire Poinçot, et il a eu la hardiesse de compléter l'*Héloïse* par une lettre de sa façon qu'il fait écrire à M. de Volmar après la mort de Julie. Parmi les ouvrages que Mercier a laissés manuscrits, on cite son *Cours de littérature,* 6 vol. in-8° (3). Delisle

(1) Il y a néanmoins des chapitres curieux. Quelques journées de la révolution y sont dépeintes à la manière de l'auteur. Les contradictions ne manquent pas. Ainsi le même homme dit dans le chapitre 81 : « L'examen de cette question (l'appel au peuple) « me donna une fièvre de quarante-huit heures..... J'en tombai « malade..... Je votai contre l'appel au peuple, en m'énonçant « avec la même franchise contre la peine de mort..... » Et dans le chapitre 215 : « J'ai fait ce qui était en moi pour sauver le « dernier roi du supplice; il n'est plus, ses cendres sont insensi- « bles : s'il le faut, je danserai politiquement sur ses cendres. »

(1) Comme un très-petit nombre de personnes ont lu cet ouvrage, et qu'un nombre infiniment plus grand ne le liront jamais, il est bon de faire connaître en peu de mots le système astronomique de Mercier, tel qu'il l'expliquait lui-même à ses convives, avec moins de pédantisme que de gaieté : « La terre, selon lui, est ronde et plate, et autour de ce plateau le soleil tourne comme un cheval au manége. A—T.

(2) Mercier a fait l'éloge du pied dans le chapitre 228 de son *Nouveau Paris.* Ce chapitre est intitulé *Dessins de Lebrun.* Ce mot *Platopodologie* est le titre de l'ouvrage d'un médecin du 16e siècle (*voy.* FIANCÉ). Mercier avait fait imprimer aussi : *l'Apollon Pythique, ou Des arts matériellement imitatifs,* 1806, 1 vol. in-8°; mais cet ouvrage n'a pas été mis en vente.

(3) Mercier se nommait lui-même le premier *livrier* de France; mais il le disait sans vanité et faisait fort peu de cas de la profession d'homme de lettres, qu'il regardait comme un métier. Membre de l'Institut, il plaisantait sur l'amalgame bizarre de ce corps savant, et sur l'incohérence des lectures qu'il y entendait antérieurement à la division des quatre classes. Il prétendait avoir écrit sur toutes sortes de sujets, et il assurait qu'aucun de ses ouvrages ne lui avait été plus lucratif que des *Sermons* de commande qu'il composa dans sa jeunesse pendant un carême entier, et qu'un ecclésiastique inconnu venait lui payer régulièrement sur le pied de quinze louis chacun. Les diatribes que Mercier publia contre les sciences, les lettres et les arts, déchaînèrent avec raison contre lui la foule des savants, des littérateurs et des artistes; mais cette tempête troubla moins son repos que celui de ses détracteurs. Les *hérésies* dont on l'accusait avec tant d'aigreur, loin d'être le fruit de l'erreur ou de la conviction, étaient plutôt pour lui une affaire de spéculation, de badinage ou de défi. Il ne cherchait ni à faire des prosélytes, ni à terrasser ses antagonistes; il ne travaillait point pour la postérité, mais pour vivre et pour s'amuser. Il faut donc rire, comme lui, de ses paradoxes, de ses sophismes, ou plutôt de ses radotages, et, en rendant justice à ce qu'il a fait de bon, condamner à un oubli éternel ses mauvais ouvrages, tels que : *De la littérature et des littérateurs;* l'*Essai sur l'art dramatique,* la *Satire contre Racine et Boileau,* le *Livre contre Copernic et Newton,* l'*Apollon Pythique,* le *Cours de littérature,* une partie du *Nouveau Paris,* etc., etc.,

de Sales a fait imprimer le discours qu'il lut aux funérailles de L.-Séb. Mercier, et y a joint une Notice raisonnée de ses ouvrages, précédée d'un morceau intitulé *De Mercier considéré comme homme d'Etat;* le tout forme 12 pages in-4° (*voy.* LEULIETTE, note). W—S.

MERCIER, dit *la Vendée*, l'un des hommes les plus courageux et les plus habiles qui commandèrent les royalistes dans l'Ouest lors des derniers troubles, était né à Château-Gontier en 1778, d'une famille bourgeoise distinguée par ses mœurs et par sa probité; et il avait reçu une très-bonne éducation. Lorsqu'il apprit, vers la fin de 1793, que les habitants de la Vendée s'étaient armés pour la défense du trône, il partit avec quelques jeunes gens pour se ranger sous leurs drapeaux. Quoiqu'il fût à peine âgé de quinze ans, on lui confia le commandement d'une compagnie; et il fit, comme capitaine, toutes les campagnes de cette époque jusqu'à la défaite du Mans, où il faisait partie du corps qui soutint avec tant de courage les attaques des républicains près de Pont-Lieu. Après la déroute de l'armée royale, n'ayant pu repasser la Loire, il se rendit en Bretagne avec Georges Cadoudal, avec qui il se lia bientôt d'une étroite amitié (*voy.* GEORGES). Il fut chargé en 1794 du commandement d'une des divisions insurrectionnelles du Morbihan, et il acquit dans cette contrée une grande influence. Les royalistes ayant éprouvé dans ce temps-là quelques échecs, Mercier et Georges furent surpris par une colonne républicaine, et traînés dans une prison de Brest, d'où ils réussirent à s'échapper au bout de quelques mois. Revenus au milieu des royalistes du Morbihan, ils y reprirent leurs fonctions; et, dans le mois de juin 1795, ils se dirigèrent vers Quiberon pour protéger le débarquement de l'armée royale. Après la catastrophe qui termina cette entreprise, et lorsque le chevalier de Tintiniac eut péri, Georges et Mercier ramenèrent les royalistes bretons dans le Morbihan, et ils en furent dès lors les véritables chefs. Mercier fit ensuite un voyage à l'Ile-Dieu, et il y fut présenté au comte d'Artois, qui goûta beaucoup son esprit et ses manières franches et loyales. Le 15 juin 1797, il reçut de ce prince le brevet de maréchal de camp. Ce fut à cette époque qu'à l'exemple de Georges il accepta l'amnistie des républicains, et qu'il parut déposer les armes. Mais ne perdant pas de vue le but de toutes ses actions, le rétablissement de la monarchie, il continua secrètement à diriger l'organisation de ses troupes, à entretenir leur zèle; et ce fut ainsi que, dès le commencement de 1799, il fut en mesure de le faire éclater. Envoyé à cette époque à Londres, auprès du comte d'Artois, il pressa vivement des envois d'armes et d'argent; et dès qu'il les eut obtenus, il revint en Bretagne, où il s'empara de St-Brieuc dans les premiers jours de janvier, et y délivra les prisonniers royalistes. Cet exploit attira sur lui l'attention des républicains; ils l'environnèrent de forces nombreuses, et lui tendirent des embûches, dans l'une desquelles il fut tué le 21 janvier 1800, près de Loudéac. M-DJ.

MERCIER DE LA RIVIÈRE. *Voyez* RIVIÈRE.

MERCKEN (LUCRÈCE-WILHELMINE VAN). *Voyez* WINTER.

MERCKLIN (GEORGE-ABRAHAM), médecin distingué, né à Weissembourg en Franconie en 1644, mort à Nuremberg le 19 avril, a publié : 1° *Tractatio medica de ortu et occasu transfusionis sanguinis*, 1679, in-8°; 2° *Sylloge casuum medicinalium incantationi vulgo adscribi solitorum*, 1698, in-4°; 3° *Josephi Pandolphini tractatus de ventositatis spinæ sævissimo morbo*, augmenté de notes et d'observations, 1674, in-12; 4° *Lindenius renovatus*, 1686, in-4° (*voy.* LINDEN). 5° Plusieurs Traités de médecine en allemand, et un grand nombre d'Observations physiques dans les Mémoires de l'académie des curieux de la nature, dont il était membre. — Son père, nommé aussi *George-Abraham* MERCKLIN ou MERCKLEIN, né en 1613 à Weinthem, en Franconie, mort en 1684 (date indiquée sur son portrait), s'était fait connaître par quelques ouvrages de médecine, et par un jeu d'esprit qui a dû exiger plus de patience que de talent : *Memoria pacis, centum hexametris, quorum singuli annum illius restauratæ*, 1679, *per litteras numerales computant*, in-4°. T—D.

MERCŒUR (PHILIPPE-EMMANUEL DE LORRAINE, duc DE), l'un des plus vaillants capitaines de son siècle, était fils de Nicolas, comte de Vaudemont, et de Jeanne de Savoie, sa seconde femme. Il naquit à Nomeni le 9 septembre 1558, se distingua dans sa jeunesse par son habileté à monter à cheval et à manier la lance et l'épée, et trouva bientôt dans nos guerres civiles l'occasion de signaler son ardeur guerrière. Il épousa Marie, unique héritière de Sébastien de Luxembourg, duc de Penthièvre, et fut nommé peu de temps après gouverneur de la Bretagne. Trop adroit pour se déclarer ouvertement en faveur de la ligue, il se contenta de faire quelques incursions dans le Poitou, sous le prétexte d'y contenir les protestants. Après l'assassinat des Guise (1588), Henri III, craignant que le duc de Mercœur ne voulût venger leur mort, donna l'ordre de l'arrêter; mais, averti par la reine Louise sa sœur (*voy.* LOUISE DE LORRAINE), il s'enfuit en Bretagne, et leva des troupes pour se défendre dans le cas où il serait attaqué. Henri chercha à l'apaiser par

dont le fond, la forme et le but blessent également l'esprit, le goût et la raison. Mercier, d'ailleurs, avait de la probité, de la bonhomie; il était humain, bienfaisant, mais il manquait de ténacité dans les opinions : de là, les inconséquences qu'on remarque dans ses écrits; de là, les reproches qu'on lui a faits d'avoir chanté la palinodie. Républicain pur et de bonne foi, il apprit enfin, par l'expérience, que ses idées de gouvernement ne convenaient pas aux Français; que son fantôme de liberté indéfinie n'avait servi qu'à les égarer, qu'à les plonger d'abîmes en abîmes; et il disait à Delisle de Sales, un mois avant de mourir : « Mon ami, je ressemble au Sicambre Clovis; aujourd'hui que « mes rêves politiques se sont évanouis, je suis tenté de brûler « ce que j'ai adoré, et d'adorer ce que j'ai brûlé. » A—T.

de magnifiques promesses; mais le duc n'y eut point de confiance; et jugeant l'occasion favorable pour se rendre maître de la Bretagne, sur laquelle il avait des droits par sa femme, il se déclara le chef de la ligue dans cette province, traita directement avec le roi d'Espagne, Philippe II, reprit Hennebon sur les royalistes en 1590, et, l'année suivante, battit le duc de Montpensier devant Craon. Ayant reçu les troupes qu'il attendait d'Espagne, il leur livra le port de Blavet, et continua la guerre avec différentes chances de fortune. Il consentit à signer une trêve avec Henri IV en 1595; mais il ne se soumit qu'en 1598, lorsque tous les chefs de la ligue avaient déjà fait leur paix particulière avec le roi. Le mariage de sa fille unique avec le duc de Vendôme fut le prix d'une réconciliation que Henri IV ne crut pas pouvoir acheter trop chèrement (*voy.* César DE VENDÔME). L'empereur Rodolphe II, attaqué par les Turcs, lui offrit en 1601 le commandement de son armée; il passa aussitôt en Hongrie, accompagné du comte de Chaligny, son frère, et de quelques gentilshommes. Avec 1,500 hommes, il n'hésita pas d'attaquer Ibrahim, occupé au siége de Canischa, et l'obligea de livrer bataille : après avoir épuisé ses vivres et ses munitions, il opéra sa retraite sous les yeux de 60,000 Turcs, qui ne purent ni l'arrêter ni l'entamer. Il reprit depuis Albe-Royale, et battit l'armée ottomane qui s'avançait au secours de cette place. Epuisé de fatigues, il revenait en France se reposer, lorsqu'il fut attaqué d'une fièvre maligne dont il mourut à Nuremberg le 19 février 1602. Ses restes furent transportés à Nancy et placés dans l'église des Cordeliers. Ce fut St-François de Sales qui prononça l'oraison funèbre du duc de Mercœur, à Notre-Dame de Paris. Bruslé de Montpleinchamp a publié une *Histoire* de ce prince, Cologne, 1689, 1697, in-12; elle est écrite avec beaucoup de diffusion; mais on y trouve quelques détails curieux. L'auteur a inséré dans le 4e livre l'oraison funèbre qu'on vient de citer (*voy.* MONTPLEINCHAMP). Le portrait du duc de Mercœur a été gravé par différents artistes; il fait partie des *Recueils* de Moncornet et d'Odieuvre. W—s.

MERCŒUR (ELISA), poëte, née à Nantes le 24 juin 1809, trouva dans la bienveillance éclairée de M. Barré, avoué de cette ville, les soins d'un second père, qui lui procura une éducation dont elle eût probablement été privée si les ressources de sa mère avaient dû seules y faire face. Son désir d'apprendre était si vif, sa volonté si tenace, que ce fut seule, pour ainsi dire, qu'elle s'initia ensuite à la connaissance du latin et de l'anglais, de manière à en traduire facilement les auteurs. Elle était sans fortune, elle dut se vouer d'abord à la fastidieuse carrière de l'enseignement, et elle donna avec ardeur et conscience des leçons de grammaire, bientôt accompagnées de leçons d'histoire, de géographie et de langue anglaise. De courts loisirs étaient seuls consacrés à ses délassements poétiques. Une petite pièce qu'elle inséra, au mois d'octobre 1825, dans le *Lycée armoricain*, recueil périodique publié à Nantes de 1823 à 1832, causa dans cette ville un certain émoi. La critique fut d'abord peu bienveillante; les rivalités locales s'insurgèrent : mais une circonstance fortuite vint ranimer le feu qui dévorait Elisa Mercœur. Ce fut à l'issue d'une représentation donnée sur le théâtre de Nantes, où madame Allan Ponchard reçut les honneurs d'une ovation. Vivement impressionnée et par cet événement et par les accents de la cantatrice, mademoiselle Mercœur ne put reposer de la nuit; et, s'arrachant à son lit, elle improvisa des stances auxquelles madame Allan Ponchard répondit par des vers charmants. A partir de ce moment, le torrent déborda et ne put plus être contenu. Il faut dire aussi que les amis d'Elisa, reconnaissant désormais en elle une vocation prononcée, un talent moins incertain, ne cherchèrent plus à comprimer une tendance qui eût brisé tous les obstacles. Les stances adressées à madame Allan Ponchard furent immédiatement suivies de l'*Epître au chien d'une jolie femme*. A ces essais que publia successivement le journal de la Loire-Inférieure, et dont l'auteur elle-même fit justice plus tard en ne les reproduisant pas dans les deux éditions de ses poésies, en succédèrent quelques autres qu'accueillit le *Lycée armoricain*, notamment un morceau d'une exquise naïveté, commençant par ces mots : *Ne le dis pas*. La critique s'adoucit devant la réputation croissante d'Elisa; les honneurs qui lui furent ensuite décernés réduisirent peu à peu ses détracteurs au silence. Admise en 1826 au nombre des membres de l'académie de Lyon, qui venait d'être rétablie, elle consigna sa reconnaissance dans une charmante pièce, *la Pensée*. La société académique de la Loire-Inférieure, dérogeant à ses statuts, qui excluaient les femmes, suivit, au mois de mai 1827, l'exemple de Lyon, en lui conférant le titre d'associée, qui lui fut aussi accordé par la société polymathique du Morbihan. Les journaux confirmèrent les éloges que ces trois académies faisaient ainsi du nouveau poëte. Captivée par la louange, Elisa songeait peu à ses intérêts matériels, et pourtant les leçons qu'elle donnait avec persévérance ne lui procuraient que de modiques ressources. Ses amis, ses admirateurs conçurent alors le projet de recueillir ses poésies éparses dans divers recueils, et d'en faire un volume qui fût imprimé au moyen d'une souscription; ce projet, réalisé en peu de jours, produisit une collecte d'environ trois mille francs. Ses poésies, ainsi publiées pour la première fois à Nantes en 1827 (grand in-18 avec pl.), furent promptement enlevées dans les départements de l'ancienne Bretagne. Le produit que, grâce au désintéressement de l'éditeur, mademoiselle Mercœur retira

de cette publication lui permit de suppléer pendant quelque temps à l'insuffisance du lucre provenant de ses leçons. Son talent avait mûri : aussi son volume rencontra-t-il un appui plus favorable encore que les fragments qui en étaient déjà connus. Ce succès était mérité. Les poésies d'Elisa Mercœur, où le classique et le romantique se trouvent associés avec bonheur, sont semées de traits d'érudition qui décèlent que, si les études habituelles de l'auteur la guidaient instinctivement vers le premier genre, son imagination et l'influence de l'esprit alors dominant l'entraînaient à sacrifier au second. La grâce, la sensibilité sont les caractères particuliers de ces poésies, dont quelques-unes portent le cachet d'une suave mélancolie. Inspirée par le sentiment de nationalité, qui fait des Bretons grands ou petits un peuple de frères, elle avait dédié son livre à M. de Chateaubriand et lui avait adressé, en tête de ses poésies, des stances dont nous citerons la suivante :

Songe au peu de saisons que j'ai pu voir encor,
Et combien peu ma bouche a puisé d'existence
Dans le vase rempli dont je presse le bord;
Tends une main propice à celui qui chancelle.
J'ai besoin, faible enfant, qu'on veille à mon berceau;
Et l'aigle peut du moins, à l'ombre de son aile,
Protéger le timide oiseau.

Le patronage sous la noble et puissante égide duquel Elisa s'était placée ne fut pas stérile. A peine ses poésies eurent-elles paru qu'elle reçut une lettre encourageante de la duchesse de Berri. Le ministre de l'intérieur lui envoya une gratification, et le roi lui accorda une pension de trois cents francs sur sa cassette. Forte des honorables suffrages qui avaient accueilli ses poésies, Elisa Mercœur partit avec sa mère pour Paris en 1828. Rien ne dut d'abord la faire se repentir d'avoir abandonné sa province. Présentée à M. de Martignac, elle en reçut le brevet d'une pension de douze cents francs. Assurée ainsi de son avenir, elle écrivit à Crapelet, qui s'était chargé de publier une 2e édition de ses poésies : « Je vais travailler à force ; j'ai du cou« rage à présent. » Cette 2e édition, augmentée de nouvelles pièces, parut en 1829, in-18, grand raisin vélin. Elle est précédée d'une préface où l'éditeur a donné quelques détails sur l'auteur. Mademoiselle Mercœur eut l'honneur d'en présenter un exemplaire à Charles X. Vers la même époque, elle conçut l'idée d'écrire pour le théâtre, où elle se flattait d'acquérir une illustration que nulle femme n'avait encore obtenue. Ayant commencé une tragédie dont elle emprunta le sujet au *Gonzalve* de Florian, elle en communiqua les deux premiers actes à Mellinet, imprimeur à Nantes et son ami. (*Voy.* MELLINET). C'est la pièce qu'elle termina sous le titre des *Abencerrages*, ou, suivant un de ses biographes, sous celui de *Boabdil, roi de Grenade*, dédiée à madame Récamier. Elle écrivit en même temps quelques actes d'une tragédie historique dont Cromwell était le héros. A l'abri des besoins les plus pressants, en possession déjà de cette célébrité qu'elle avait convoitée, rien ne semblait manquer à son bonheur; mais ce bonheur dura peu. Les succès avaient réveillé l'envie; la médisance, la calomnie même empoisonnaient ses joies. Peu après survinrent les événements de juillet, qui entraînèrent la perte de sa pension sur la liste civile et de celle qu'elle touchait sur les fonds du ministère de l'intérieur. Cette dernière seule, réduite de trois cents francs, lui fut restituée à la sollicitation de Casimir Delavigne. Accueillie dans les salons de l'aristocratie littéraire, mademoiselle Mercœur avait contracté des habitudes qui faisaient toute sa vie, mais qu'il lui eût été désormais impossible de satisfaire si elle ne se fût de nouveau résignée à travailler pour vivre. Elle ne fut donc plus poëte qu'à de rares intervalles d'inspiration, et fit de la prose qu'elle vendit. Son premier essai en ce genre fut une nouvelle intitulée *la Comtesse de Villequiers*, insérée en 1833 dans le tome 1er des *Heures du soir*. Cette composition prouva que mademoiselle Mercœur n'avait pas besoin de recourir aux charmes de la poésie pour captiver ses lecteurs. Mademoiselle Mercœur n'avait pourtant pas entièrement renoncé à la poésie; car, en même temps, elle adressait à la société académique de Nantes, sous le titre de *Souhaits à la France*, des vers dictés par l'amour désintéressé de la patrie. Ces vers, que la société nantaise s'empressa d'insérer dans ses Annales, après une lecture en assemblée générale, accusaient la même force et la même richesse que le dithyrambe qui, précédemment, lui avait été inspiré par les événements de juillet. L'année suivante, elle publia, dans le *Livre rose* (t. 3, 1834), une autre nouvelle intitulée *le Double mois*. Le profit pécuniaire que lui procurèrent ces nouveaux travaux étant insuffisant, elle fournit simultanément des articles au *Conteur*, à l'*Opale*, au *Selam*, aux *Annales romantiques*, à la *France littéraire*, à la *Revue de l'Ouest*, au *Journal des femmes*, au *Journal des jeunes personnes*, au *Protée*, etc., etc. Elle avait accepté avec courage sa nouvelle position, et son énergie morale eût fini par lui faire oublier les amères déceptions auxquelles elle avait un moment failli succomber, si une maladie de poitrine, développée par les veilles et les fatigues, n'était venue l'enlever le 7 janvier 1835. N'oublions pas de dire que M. Guizot, répondant à l'appel que mademoiselle Mercœur lui fit, de son lit de mort, dans des vers où respirait une douloureuse amertume, s'empressa d'adoucir ses derniers instants en lui envoyant les secours qu'elle sollicitait pour une mère que sa mort allait réduire à l'indigence! Mademoiselle Mercœur a laissé, indépendamment des ouvrages déjà cités : 1° *les Italiennes;* 2° *Louis XI et le Bénédictin*, chronique du 15e siècle, conception remarquable, dit un de ses biographes, par sa puissance dramatique

et son narré concis et brillant; 3° les *Quatre amours,* roman de mœurs; 4° quelques nouvelles, dont plusieurs inédites; 5° Un *Chant* ébauché pour le bel ouvrage de la *Vieille Pologne,* publié par Charles Forster. Ces différents travaux, joints aux poésies et aux articles disséminés dans divers recueils, forment l'édition complète des œuvres donnée par sa mère en 1843, 3 vol. in-8°, précédée de mémoires et notices sur la vie de l'auteur. Une partie de l'intérêt dont mademoiselle Mercœur avait été l'objet se raviva un moment en faveur de sa mère. Un concert, dont le profit lui était réservé, fut organisé par les soins de madame Mélanie Waldor, en même temps qu'une souscription s'ouvrit pour l'érection d'un monument. M. Alfred de Montferrand eut l'ingénieuse idée de venir au secours de la mère en perpétuant le souvenir de la fille. Tel fut le but du recueil vendu au profit de madame Mercœur, et qui parut sous ce titre : *Fleurs sur une tombe, à Elisa Mercœur, par M. Alfred de Montferrand, directeur de la Biographie des femmes, recueil composé de pièces inédites des écrivains de l'époque,* Paris, 1836, in-8° avec un portrait de mademoiselle Mercœur, un *fac-simile* de son écriture, reproduisant dans son entier la charmante pièce du *Centenaire,* et une note biographique sur elle, par M. Alfred de Montferrand. Ce recueil se termine par une pièce de vers de madame Mélanie Waldor, qui avait déjà, dans le feuilleton du *Journal des Débats* du 13 janvier 1835, consacré à la mémoire de sa jeune émule un souvenir empreint d'un touchant intérêt. Mellinet, qui avait été le premier confident des inspirations poétiques d'Elisa, composa une notice qu'il inséra dans le tome 9 des Annales de la société académique de Nantes, avec cette épigraphe : *La nature l'avait douée d'une de ces âmes ardentes qui n'ont d'autres ressources que les passions ou les arts.* P. L—T.

MERCURIALE (Jérôme), en latin *Mercurialis,* célèbre médecin italien, naquit à Forli, le 30 septembre 1530, d'une famille distinguée. Après de solides études préliminaires, il alla suivre des cours de médecine à Bologne, et son application le rendit en peu de temps fort habile. Il reçut le bonnet de docteur dans l'université de Padoue. De retour à Forli, ses talents et les qualités éminentes de son esprit lui méritèrent l'estime générale de ses concitoyens, qui lui en donnèrent une preuve signalée en l'envoyant à Rome, en 1562, pour traiter d'affaires importantes à la cour de Pie IV. Le cardinal Farnèse, frappé du mérite de Mercuriale, le sollicita instamment de se fixer dans la capitale du monde chrétien. Durant les sept années qu'il y passa, sauf quelques courtes absences (1), Mercuriale s'occupa de l'enseignement de la médecine, de la culture des lettres et surtout de son Traité de la gymnastique des anciens. Cet important ouvrage acquit une telle réputation à son auteur, que la république de Venise le nomma, en 1569, professeur dans l'université de Padoue. L'empereur Maximilien II appela ce médecin à Vienne en 1573 pour le consulter sur sa santé; il lui témoigna sa reconnaissance non-seulement par des présents considérables, mais encore en l'honorant du titre de chevalier et de comte palatin. Après avoir professé pendant dix-huit ans à Padoue, Mercuriale fut appelé en 1587 à Bologne, puis en 1599 à Pise, où il fut attiré par les généreuses propositions du grand-duc de Toscane; et il y parut soit comme professeur, soit comme praticien, avec le même éclat que dans les autres universités. Quelques années après, il était retourné dans sa patrie pour prendre quelque repos, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qu'il regarda lui-même comme incurable et dont il mourut le 13 novembre 1606. Il avait dit à ses confrères qu'il portait deux pierres dans les reins; et cette prédiction fut vérifiée à l'ouverture de son corps, faite conformément au désir qu'il avait témoigné. Il fut enterré dans la chapelle qu'il avait fait bâtir dans l'église de St-Mercurial, patron de sa ville natale. Les habitants de Forli, pour honorer la mémoire de leur illustre compatriote, lui élevèrent une statue sur la place publique. Mercuriale a beaucoup écrit, mais tous ses ouvrages n'ont pas un égal mérite. Ceux qu'il chargea ses disciples de recueillir sous sa dictée sont beaucoup moins soignés que ceux qu'il avait publiés lui-même : 1° *Nomothesaurus, seu ratio lactandi infantes,* Padoue, 1552; livre très-rare, cité par Morgagni; 2° *De arte gymnastica libri sex,* Venise, 1569, 1575, 1587, 1601, in-4°, fig.; Paris, 1577, in-4°; Amsterdam, 1672, in-4°, avec figures de Coriolan; ouvrage savant, composé à l'aide des monuments de l'antiquité et des livres tant imprimés que manuscrits renfermés dans les riches bibliothèques de Rome; on y trouve des recherches curieuses sur les gymnases des anciens, sur toutes les espèces d'exercices et de jeux auxquels ils se livraient, sur leurs effets tant en maladie qu'en santé, etc. On a reproché à Mercuriale de n'avoir point parlé de la gymnastique des modernes; mais son livre étant spécialement consacré à celle des anciens, le reproche tombe de lui-même. On peut avec plus de justice le blâmer d'avoir poussé sa passion pour l'antiquité jusqu'à condamner l'exercice du cheval. En cela, il a suivi l'autorité d'Hippocrate, qui, en parlant des Scythes, avait observé que ce peuple, fort adonné à l'équitation, était sujet à certaines maladies provenant surtout de cet exercice. Mais il en serait de même aujourd'hui si, comme les anciens, nous étions privés du secours des étriers, qui ne sont guère connus que depuis sept à huit siècles. 3° *Variarum lectionum libri quatuor : Alexandri*

(1) En 1568, il accompagna ce cardinal en Sicile, et ils y reçurent les derniers soupirs du savant Onuphre Panvinio, comme on l'apprend d'une lettre de Mercuriale, publiée par le P. Lagomarsini dans ses *Notes* sur les *Lettres de Poggiani,* t. 4, p. 93.

Tralliani de lumbricis epistola, ejusdem Mercurialis opera, græce et latine nunc primum edita, Venise, 1571, 1588, 1599, 1601, in-4° ; Bâle, 1576, in-8° ; Paris, 1585, in-8° ; l'édition de Bâle est augmentée d'un 5e livre ; celle de Paris et celle de Venise, de 1588 et suivantes, d'un 6e livre. Ces mélanges, que Mercuriale prit soin de publier lui-même, prouvent une solide érudition et une connaissance approfondie de tous les écrivains grecs et latins. On y trouve une foule de corrections, d'explications, d'interprétations de passages obscurs ou altérés dans les ouvrages de cent vingt-deux auteurs, médecins, philosophes, poëtes, historiens de l'antiquité. 4° *Repugnantia qua pro Galeno strenue pugnatur,* Venise, 1572, in-4°, avec la *Réfutation* par Guilandini ; 5° *De morbis cutaneis libri duo, et de omnibus corporis humani excrementis libri tres,* Venise, 1572, 1585, 1601, 1625, in-4° ; Bâle, 1577, in-8°. Cet ouvrage, publié par Paul Ricardi d'après les leçons orales de Mercuriale, ne contient guère que la doctrine des anciens. 6° *De pestilentia in universum, præsertim vero de Veneta et Patavina,* Venise, 1577, in-4° ; Padoue, 1580, in-4° ; Leyde, 1601, in-4°. Ce sont des leçons recueillies à Padoue, en 1573, par Jérôme Zacchi. La peste s'étant déclarée à Venise en 1576, Mercuriale fut appelé avec Capivacci pour s'opposer à ce fléau ; mais la présence de ces deux médecins n'ayant pas empêché la maladie d'exercer de grands ravages, on fit courir le bruit qu'ils en avaient méconnu le caractère et s'étaient soustraits par la fuite à la fureur des citoyens ; mais si l'on fait attention que Mercuriale ne quitta les Etats vénitiens que onze ans après la peste, on regardera cette assertion comme dénuée de probabilité (Tiraboschi, vol. 7). 7° *Tractatus de maculis pestiferis et de hydrophobia,* Padoue, 1580, in-4° ; Venise, 1601, in-4° ; 8° *De morbis muliebribus prælectiones,* Bâle, 1582, in-8°, par les soins de Gaspar Bauhin ; Venise, 1601, 1608, in-4° ; ces deux dernières éditions augmentées par Mich. Columbo ; 9° *De morbis puerorum,* Venise, 1583, in-4°, par les soins de Jean Chrosczsieyoroski ; ibid., 1615, in-4° ; Francfort, 1584, in-8° ; ouvrage peu solide, trop servile pour les anciens et sans critique, qui a été traduit en allemand par P. Uffenbach, Francfort, 1605, in-fol. 10° *Censura et dispositio operum Hippocratis,* Venise, 1583, in-4° ; Francfort, 1585, in-8°. C'est une sorte de préparation à une nouvelle édition des *Œuvres d'Hippocrate,* dans la division desquelles l'auteur s'est montré assez judicieux, quoiqu'on puisse lui reprocher parfois trop de hardiesse dans ses conjectures. 11° *De venenis et morbis venenosis*, par les soins d'Alb. Schlegel, Francfort, 1584, in-8° ; Bâle, 1588, in-8° ; Venise, 1601, in-4° ; ouvrage peu digne de la réputation de Mercuriale. 12° *De decoratione liber, acced. de varicibus et de reficiendo naso,* Venise, 1585, avec le *Traité des maladies cutanées ;* ibid., 1601, 1625, in-4° ; par les soins de Jules Mancini, Francfort, 1587, in-8° ; 13° *Consultationes et responsa medicinalia,* t. 1, Venise, 1587, in-fol., t. 2, 1590, t. 3, 1597, publiés par Mich. Columbo ; t. 4, 1604, par Guil. Athenio ; les quatre tomes réunis par Mondino, Venise, 1620-1624, in-fol. ; 14° *Hippocratis opera, græce et latine,* Venise, 1588, in-fol. Mercuriale divise les ouvrages d'Hippocrate en quatre classes, dont la première renferme les écrits authentiques de ce grand homme ; la seconde, ceux qui sont également de lui, mais qui ont été publiés par ses fils ; la troisième comprend les livres appartenant à ces derniers et où l'on retrouve la doctrine paternelle ; enfin dans la quatrième classe sont rangés les écrits supposés. Mercuriale s'est montré, sinon exempt d'arbitraire, au moins profond philologue dans ce travail important, pour lequel il mit à contribution les manuscrits du Vatican. 15° *Tractatus de compositione medicamentorum ; de morbis oculorum et aurium,* Venise, 1590, 1601, in-4° ; Francfort, 1591, 1601, in-8° ; ouvrage publié par Columbo ; 16° *Commentarii eruditissimi in Hippocratis prognostica, prorrhetica et historias epidemicas ; accendunt tractatus de hominis generatione, aqua et vino, et balneis Pisanis.* Cette collection, qui porte aussi le titre de *Prælectiones Pisanæ,* a été mise au jour par Marc Cornacchini, Venise, 1597, in-fol. ; Francfort, 1602, in-fol. ; 17° *Medicina practica,* par les soins de Pierre de Spina, Francfort, 1601 (1), 1602, in-fol. ; Lyon, 1618, 1623, in-4° ; Venise, 1627, in-fol. ; cette dernière édition, la plus complète, est de Guil. Athenio. Ce Traité, que Mercuriale dicta en 1586 à ses élèves, se ressent beaucoup de la doctrine des intempéries de Galien ; les préceptes relatifs au traitement de la syphilis sont assez rationnels : l'auteur avait l'espoir que ce fléau serait un jour détruit. 18° *In omnes Hippocratis aphorismos prælectiones Patavinæ, in quibus obscuriores loci elucidantur et problemata enodantur,* édition de Maximilien Mercuriale, fils de Jérôme, Bologne, 1619, in-fol. ; Forli, 1625, in-fol. ; Lyon, 1631, in-4° ; 19° *In secundum librum Epidemicorum Hippocratis prælectiones Bononienses,* Forli, 1626, in-fol. ; 20° *Opuscula aurea et selectiora,* Venise, 1644, in-fol. Nous passons sous silence quelques ouvrages posthumes de peu d'intérêt ; on peut pour plus de détails consulter Tiraboschi (*Storia della letter. ital.,* VII, 2, 66), et Bœrner (*De vita, moribus, meritis et scriptis Mercurialis,* Brunswick, 1751, in-4°). R—D—N.

MERCURIO (Jérôme), né à Rome dans le 16e siècle, étudia la médecine à Bologne en 1568, et fréquenta ensuite les cours de l'université de Padoue. Il résolut tout à coup de s'éloigner du monde, et prit l'habit de St-Dominique à Milan. Il s'appliqua pendant quelques mois à la théologie, et fut renvoyé par ses supérieurs à Padoue

(1) Le titre de l'édition de 1601, que nous avons sous les yeux, porte : *Libri*, etc., *post obitum auctoris in lucem editi.* C'est une grave erreur, puisque Mercuriale ne mourut qu'en 1606.

pour y suivre les leçons de cette science et y recevoir ses degrés; mais son ancien goût pour la médecine ne tarda pas à se réveiller, et les succès qu'il obtint dans le traitement de différentes maladies le déterminèrent à renoncer à la théologie pour s'appliquer entièrement à l'art de guérir. Bientôt il se vit prôné par les plus grands seigneurs, dénigré par les médecins et tourmenté par ses supérieurs, qui lui reprochaient ses infractions continuelles à la règle. Il se repentit alors d'avoir pris des engagements qui étaient au-dessus de ses forces; et s'étant échappé de son couvent, il suivit en France, comme médecin, Jérôme Lodrone, commandant des troupes allemandes, sous les ordres d'Anne de Joyeuse; il avait quitté son nom de Jérôme pour prendre celui de Scipion, sous lequel il parcourut la plus grande partie de l'Europe. De retour en Italie, après en avoir visité les principales villes, il s'établit à Peschiera, où il acquit en peu de temps, par l'exercice de son art, une somme assez considérable avec laquelle il se proposait d'acheter un domaine sur les bords du lac de Garda, où il achèverait tranquillement une vie très-agitée; mais tourmenté par l'idée d'avoir rompu ses vœux et trahi ses serments, il reprit l'habit de St-Dominique en 1601, et se soumit à la pénitence qu'on voulut lui imposer pour le scandale qu'il avait donné. Il continua cependant de pratiquer son art avec la permission de ses supérieurs, et termina ses jours en 1615 à Rome, suivant Mandosio, ou, selon d'autres, à Venise ou à Milan. M. Portal traite Mercurio comme un charlatan, et on ne peut pas dire qu'il ait tout à fait tort (1). Parmi les ouvrages que ce moine-médecin a composés et dont on trouvera la liste dans la Bibliothèque des PP. Échard et Quetif, t. 2, p. 399 et suivantes, on ne citera que les suivants : 1° la *Comare o Raccoglitrice*, Venise, 1601, in-4°. Eloy en cite huit éditions italiennes dont la dernière est de 1676 (*voy.* le *Dictionnaire de médecine*). Cet ouvrage, qui traite des accouchements, a été traduit en allemand par Godefroi Velschius; il est écrit avec une diffusion insupportable; on y retrouve toutes les erreurs des anciens, dont l'auteur se montre le partisan le plus aveugle. Il recommande dans les accouchements difficiles l'usage des crochets et des instruments que les sages praticiens n'emploient jamais qu'à la dernière extrémité. Ce qu'il y a de mieux dans ce livre, c'est ce que l'auteur dit de l'opération césarienne, dont il rapporte plusieurs exemples heureux. 2° *De gli errori popolari d'Italia, libri* 7, Vérone, 1645, in-4°. Il y traite particulièrement des erreurs en médecine; et cet ouvrage peut, dit-on, être également utile aux médecins et aux ecclésiastiques. W—s.

MERCY (François de), l'un des plus grands généraux de son temps, était né à Longwy, en Lorraine, d'une famille sans illustration. Il embrassa jeune encore le métier des armes, entra au service de l'électeur de Bavière, et dut à ses talents son élévation au grade de général. Il se signala dans les guerres d'Allemagne, prit, en 1643, Rotweil et Uberlingen; et, l'année suivante, s'empara de Fribourg, regardée alors comme place très-importante. Il couvrit cette ville par un camp retranché, que protégeaient deux éminences; et cette position semblait inexpugnable. Le grand Condé osa cependant l'attaquer avec des forces inférieures; le combat dura trois jours, et fut indécis (*voy.* Condé). Cependant Mercy crut devoir abandonner son camp; et poursuivi par Turenne, il opéra sa retraite avec tant d'habileté que sa réputation ne souffrit point de cet échec. En 1645, il profita d'une faute de Turenne, la seule que ce grand capitaine ait jamais pu se reprocher (*voy.* Turenne), et le battit, le 5 mai, à Marienthal; mais Condé, ayant rejoint l'armée, contre l'avis du conseil, attaqua Mercy, le 3 août, dans les plaines de Nortlingue. L'affaire fut très-meurtrière. Mercy, couvert de blessures, mourut le lendemain, et fut enterré près du champ de bataille. On grava sur sa tombe cette épitaphe : *Sta viator, heroëm calcas!* (Arrête, passant, tu foules un héros)! J.-J. Rousseau critique avec raison cette épitaphe dans le 4e livre de l'*Emile;* car ces mots pompeux disent moins que n'aurait fait le simple nom d'une de ses victoires (*voy.* Guébriant). W—s.

MERCY (Florimond-Claude de), petit-fils du précédent, et non moins célèbre par sa valeur et ses talents militaires, était né dans la Lorraine en 1666. Après avoir terminé ses études, il alla, en 1682, offrir ses services à l'empereur Léopold, et se signala comme volontaire à la défense de Vienne, assiégée par les Turcs. Il obtint ensuite une lieutenance dans un régiment de cuirassiers, et fit toutes les campagnes de la guerre de Hongrie. Les preuves de courage qu'il avait données en différentes rencontres, et notamment à la bataille de Zenta (1697), lui méritèrent le grade de major. Envoyé en Italie, en 1701, il mit en fuite, avec 300 hommes seulement, six escadrons de cavalerie près de Borgoforte; mais le lendemain il tomba dans une embuscade et fut fait prisonnier : il éprouva le même malheur à la surprise de Crémone, en 1702 (*voy.* Eugène et Villeroi). Dès qu'il fut échangé, il eut un régiment de cavalerie, qu'il conduisit sur le Rhin; et il se signala à la bataille de Friedlingen, où il eut un cheval tué sous lui. Elevé au grade de feld-major général, il emporta, en 1705, les lignes de Pfaffenhoven, et obligea les Français à se retirer sous le canon de Strasbourg. L'année suivante il jeta des troupes et fit entrer des provisions dans Landau, déjà cernée, et couvrit si bien cette place qu'on n'osa pas en commencer le siége. En 1709, il pénétra en Alsace, au moyen d'un pont qu'il

(1) Voyez l'*Histoire de l'anatomie*, par M. Portal, t. 2, p. 258 et suiv.

établit à Neubourg, et attaqua le comte, depuis maréchal du Bourg, retranché à Rumenheim; mais il fut battu complétement et obligé de faire sa retraite avec une telle précipitation, qu'un grand nombre de ses soldats se noyèrent dans le Rhin. C'est à cette occasion que Voltaire a dit : « Je ne sais par quelle fatalité ceux qui ont porté « le nom de Mercy ont toujours été aussi mal- « heureux qu'estimés. » (*Siècle de Louis XIV*, ch. 22.) Mercy, en effet, malgré ce revers, fut nommé feld-maréchal, et employé dans la guerre qui recommença en 1716 contre les Turcs. Il contribua beaucoup au succès de la bataille de Peterwaradin, força les Turcs à s'éloigner de Temeswar, et leur enleva plusieurs villes. Il se distingua, l'année suivante, à la bataille de Belgrade, et fut chargé de mettre le pays à l'abri de nouvelles invasions. Il fut nommé, en 1719, commandant général de la Sicile, et se rendit maître, en arrivant, de l'île de Lipari, marcha tout de suite au-devant du marquis de Lude, de peur que ce général ne reçût des renforts, et le 29 juin fut blessé à la bataille de Villafranca, qu'il gagna réellement, puisque le général Zumjungen, qui le remplaça momentanément, put resserrer aussitôt les Espagnols dans Messine, au point de les obliger d'accepter une capitulation, que Mercy, déjà rétabli, eut l'honneur de signer. Il s'empara ensuite de Palerme, et soumit ainsi la Sicile à l'empereur. Cette expédition lui fit beaucoup d'honneur; et lors de la reprise des hostilités, en 1734, il fut nommé général en chef des troupes impériales en Italie. Il passa le Pô, le 1er mai 1734, et s'avança dans le duché de Parme : ce devait être là le terme de ses exploits et de son honorable carrière. Il commandait l'attaque du village de Croisetta, le 29 juin : s'étant porté en avant pour donner quelques ordres, il fut renversé d'un coup de mousquet, au moment où l'action allait s'engager; son corps fut rapporté à Reggio, où il est enterré. La terre de Mercy, en Lorraine, avait été érigée pour lui en comté, le 29 avril 1720. Comme il n'avait pas d'enfants, il avait adopté Antoine, comte d'Argenteau, son parent, qui prit son nom et ses armes, et fut son héritier. — Ce dernier, après s'être signalé au service d'Autriche, en Hongrie, en Bavière, en Alsace, et, de 1746 à 1748, dans les Pays-Bas, reçut, en 1753, le titre de général feld-zeugmeister, et mourut commandant général de l'Esclavonie, à Essek, en janvier 1767. W—s.

MERCY (François-Christophe-Florimond de), médecin français, de la même famille que les précédents, né à Pompey près Nancy en 1775, mort à Paris vers 1855, a publié les ouvrages suivants : 1° *Des terminaisons de l'inflammation externe et de son traitement*, dissertation inaugurale, Paris, 1811, in-8° et in-12; 2° *Synopsis des fièvres, ou Tableaux de plusieurs maladies tirées des* 1er et 3e *livres des Epidémies d'Hippocrate*, avec le texte grec et les versions interlinéaires française et latine, accompagnées de notes grammaticales et de l'explication des termes de médecine, Paris, 1808, in-8°; 3° une Traduction des *Œuvres* d'Hippocrate, Paris, 1811 et années suivantes; les divers écrits d'Hippocrate, imprimés séparément (*voy.* Hippocrate); 4° *De l'enseignement médical dans ses rapports avec la chimie*, considérée comme science accessoire à la théorie de la médecine; suivi d'un Nouveau plan d'organisation des sociétés de médecine et de chirurgie et des études médicales, Paris, 1819, in-8°; 5° *Demande à MM. les professeurs de la faculté de médecine de Paris du rétablissement d'une chaire d'Hippocrate*, Paris, 1822, in-4°; 6° *Mémoire pour le rétablissement d'une chaire d'Hippocrate*, Paris, 1822, in-4°; 7° *Mémoire sur l'éducation classique des jeunes médecins*, considérée sous le seul point de vue de haute littérature et pratique médicale, Paris, 1827, in-8°; 8° Quelques autres opuscules sans importance relatifs soit à sa Traduction des Œuvres d'Hippocrate, soit à sa Demande du rétablissement d'une chaire d'Hippocrate. Z.

MERCY-ARGENTEAU (le comte François de), diplomate autrichien, descendait de la famille des précédents. Il était, à l'époque de la révolution, ambassadeur de la cour de Vienne à Paris depuis plusieurs années. En 1791, il se concerta avec le ministre Montmorin afin d'obtenir des puissances une intervention purement conciliatoire, et fit dans ce but plusieurs voyages à Bruxelles et à la Haye. Les lenteurs de la diplomatie ayant rendu nulles ces négociations, Mercy, d'accord en cela avec M. de Calonne, pressa Louis XVI de s'enfuir. Après l'arrestation de ce prince à Varennes, il sollicita l'Angleterre et la Prusse de s'unir à l'empereur dans les mesures que celui-ci proposait en faveur du monarque français. Il alla lui-même à Londres vers la fin d'août 1791 pour activer les négociations; mais les intrigues et les vues secrètes des cabinets empêchèrent que l'on n'obtînt aucun résultat satisfaisant. La cour de Vienne s'opposa à la proposition qu'avait faite le conseil des princes français émigrés, de nommer une régence pendant la captivité de Louis XVI. Elle suivait en cela, disent les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, les errements du comte de Mercy, qui, homme de confiance et principal conseil de Marie-Antoinette, troublait l'esprit de cette princesse en lui inspirant des craintes sur l'ambition des comtes de Provence et d'Artois. Ce furent donc les intrigues du comte de Mercy qui, opposant le roi à ses frères, jetèrent la défiance dans une famille qui, pour son salut, devait être unie, empêchèrent Léopold de donner suite à sa circulaire de Padoue et trompèrent l'Angleterre sur la situation réelle de Louis XVI et de la France. Madame Elisabeth, écrivant à cette occasion à madame de Raigcourt, plaignait sa belle-sœur d'être la dupe des menées de l'ambassadeur autrichien; et, traitant celui-ci de *vieux renard*, la

sœur de Louis XVI ajouta ces prophétiques paroles : « Ce qu'il y a à craindre, c'est qu'elle « n'en soit la victime tout comme une autre. » Quand Marie-Antoinette eut été transférée à la Conciergerie, le 5 septembre 1793, pour comparaître ensuite au tribunal révolutionnaire, Mercy, retiré alors à Bruxelles, dépêcha un émissaire à Danton afin de l'engager à épargner l'auguste victime, s'imaginant que ce chef de parti avait toujours une grande influence. Il s'abusait : Danton ne faisait déjà plus partie du comité de salut public, et sa popularité déclinait. Toutefois on assure qu'il promit son appui et que même il rejeta l'offre d'une somme considérable pour prix de ce service. Plein de confiance dans cette protection, Mercy crut d'autant mieux qu'elle suffirait pour sauver la reine que, pendant plus d'un mois, l'illustre captive parut oubliée à la Conciergerie. Mais on vit bientôt tout le vide et l'inefficacité de cette négociation clandestine. Le comte de Mercy, qui dans ce moment suivait à Bruxelles, avec le comte de Trauttmansdorff, une négociation du plus haut intérêt avec le comité de salut public, aurait pu sauver cette princesse par des voies directes et plus efficaces. Mais il est évident que le cabinet de Vienne, alors dirigé par Thugut, ne le voulut point, puisqu'il repoussa à la même époque les offres que lui fit Maret de la part du comité qui réunissait tous les pouvoirs (*voy.* Maret et Kilmaine, note). Après les revers de Wattignies et de Weissembourg, le comte de Mercy, qui était l'âme du parti autrichien à Bruxelles, sollicita vivement l'empereur de paraître en Belgique, sous prétexte de vaincre la résistance des états du pays aux demandes de l'Autriche. Il regardait comme indispensable qu'on s'occupât de resserrer les liens de l'alliance avec l'Angleterre, et qu'après avoir augmenté la grande armée, on prît immédiatement l'offensive. Ce fut lui qui décida l'empereur à remettre le baron de Mack (*voy.* ce nom) à la tête de l'état-major, comme étant le seul capable de concevoir un plan d'opérations combinées. Le comte de Mercy, s'étant rendu à Londres en 1794 pour conférer avec Pitt, mourut dans cette ville le 25 août de la même année. A—y.

MERCY-ARGENTEAU (le comte Florimond-Claude de), général autrichien, frère du précédent, commandait un régiment à l'armée d'Italie lors de la première campagne en 1794. Après avoir remporté quelques avantages sur les Français, à Orméa le 16 mai 1795, et à Palestrino le 1er octobre suivant, il se laissa surprendre à Loano, ce qui décida la perte de cette bataille (*voy.* Scherer). Le général en chef de Vins, ayant été soumis à un conseil de guerre, rejeta toute la responsabilité sur Mercy, qui dut à son tour rendre compte de sa conduite devant un conseil de guerre assemblé à Milan. D'après le choix des juges et le résultat de l'enquête, il y a lieu de croire que ce général n'avait fait que suivre les instructions secrètes de la cour de Vienne, dont il possédait toute la confiance. En effet, non-seulement Mercy fut acquitté, mais il obtint même, peu de jours après, le grade de feld-maréchal lieutenant. Chargé en 1796 d'un commandement sous les ordres de Beaulieu, il joua le même rôle que l'année précédente. Après avoir porté son quartier général à Novi, disent les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, Beaulieu partagea son armée en trois corps : la droite, composée de Piémontais commandés par Colli, ayant son quartier général à Céva, défendait la Stura et le Tanaro; le centre, sous les ordres de Mercy, établit son quartier général à Sascello, qui est à portée de Montenotte. Beaulieu se réserva de diriger lui-même son aile gauche, destinée à couvrir Gênes. Son projet consistait à charger le centre des Français à Montenotte, à les culbuter et à se porter en force à Savone, et là, séparant l'armée française en deux pendant sa marche sur Gênes, d'enlever les troupes postées à Voltri. Mais trompé par l'attaque simulée de Bonaparte sur Gênes, et plein de l'idée que ce général voulait déboucher en Lombardie par les défilés de la Bocchetta, Beaulieu se porta en personne sur Voltri avec les 10,000 hommes de sa gauche, et s'éloigna ainsi du point d'attaque principal, qu'il confia à Mercy, en lui ordonnant de se trouver avec sa division à Dégo, le 5 avril, pour de là marcher sur Montenotte le 6 et l'attaquer dès le point du jour, de concert avec le général Roccavina. Quant à lui, marchant en toute hâte sur Voltri à la tête de 6,000 hommes d'élite, il y attaqua à l'improviste Cervoni, qui surpris abandonna la ville avec précipitation et avec perte. Mais du côté de Savone, au mépris de l'ordre qu'il avait reçu de marcher sur Montenotte le 6, Mercy ne forma son attaque que le 10 au matin. Cependant, malgré les renforts que les Français avaient reçus la veille, toutes leurs positions furent enlevées, excepté la dernière redoute, vaillamment défendue par le chef de brigade Rampon. Cet officier avait repoussé trois attaques, dans l'une desquelles Roccavina reçut une blessure grave. Au moment d'être transporté de Montenotte à Dégo pour y être pansé, ce général recommanda avec instance à Mercy de livrer l'assaut à la redoute pendant la nuit, et de s'en mettre en possession avant l'arrivée des renforts qu'attendaient les Français. Mercy en donna l'assurance, mais il n'agit point, et cette faute énorme décida du sort de la campagne, peut-être de celui de l'Europe. En effet, marchant dans la nuit même avec les divisions Augereau et Masséna, c'est-à-dire avec des forces supérieures, Bonaparte déboucha en personne au point du jour derrière Montenotte. Là, Mercy, se laissant envelopper de tous côtés, tint à peine, et sa retraite précipitée dégénéra en déroute. Il courut s'isoler par un circuit à Pareto, à trois

lieues derrière Dégo, point si essentiel à couvrir, et il ouvrit ainsi l'Italie aux Français. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Roccavina, blessé et gisant à Dégo. « Mercy, dit-il à ses « amis, a fait trois fautes plus graves les unes « que les autres. Il a manqué d'attaquer Monte- « notte le jour prescrit par le général en chef; « il n'a pas redonné l'assaut à la dernière re- « doute, et voici qu'il laisse à découvert le poste « de Dégo, qui, dans ce moment, est la clef de « notre ligne d'opérations. » Mercy, qui n'était pas dépourvu de talents ni étranger au métier de la guerre, commit sciemment, sans doute, les fautes qu'on lui reprochait et qui eurent pour résultat de livrer l'armée piémontaise au vainqueur. Aussi nous n'hésitons pas à regarder ce général comme un des instruments de la politique tortueuse du cabinet autrichien à cette époque, politique dont on trouve de nombreuses traces dans les négociations secrètes que cette puissance ne cessa d'entretenir avec tous les pouvoirs qui se succédèrent en France depuis 1792. Mercy, accusé par Beaulieu et par toute l'armée, fut mis aux fers et conduit à Mantoue pour y être jugé par un conseil de guerre; mais un ordre de la cour de Vienne suspendit les poursuites, et l'on se borna à lui ôter momentanément son commandement. En 1808, il fut de nouveau mis en activité, puis nommé général d'artillerie. Il mourut quelques années plus tard. A—Y.

MERDER (Charles de) (en russe *Karl Karlovitch*, son père portant le même prénom), aide de camp général de l'empereur de Russie, né en 1788 à Belitza, dans le gouvernement de Mohileff, mort à Rome au mois d'avril 1834. Issu d'une famille noble, le général Merder fut élevé jusqu'à l'âge de quatorze ans dans le pensionnat du pasteur Vollborth à Mohileff. Il acheva son éducation à St-Pétersbourg au 1er corps des cadets, qui a fourni à l'armée russe beaucoup de militaires distingués. En 1804, il entra comme officier dans les hussards d'Elisabethgrad, et fit avec son régiment la campagne de 1805. A la bataille d'Austerlitz, où il se fit remarquer par sa bravoure, il fut grièvement blessé de deux coups de sabre à la tête. Décoré pour sa belle conduite de l'ordre de Ste-Anne, il fut employé à l'avant-garde dans les campagnes de 1806 et 1807 comme aide de camp du général Sacken. Son nom fut mis plusieurs fois honorablement à l'ordre du jour. A raison de ses blessures, il fut attaché en 1808 au 1er corps des cadets à St-Pétersbourg, d'où il était sorti et où il rentrait comme officier de confiance et d'avenir. Il y servit consécutivement jusqu'en 1823, et fut choisi alors pour commander la compagnie de l'école du Porte-Enseigne de la garde. C'est là que le grand-duc Nicolas Pavlovitch, depuis l'empereur Nicolas Ier, put apprécier son caractère et sa capacité. Il le jugea digne d'être investi des fonctions importantes de gouverneur de son fils, le jeune grand-duc Alexandre Nicolaevitch, héritier présomptif du trône, l'empereur régnant aujourd'hui. Le général Merder donna la preuve qu'il était à la hauteur de la tâche qui lui était confiée. On le vit s'appliquer à tout ce qui pouvait former l'esprit et le cœur, et développer en même temps les qualités physiques du jeune prince. Lorsque, plus tard, il associa ses travaux à ceux de l'un des hommes les plus distingués de la Russie, le poëte Basile Joukovsky (en russe, Vassili Andréïévitch), choisi pour diriger les études du grand-duc, ces deux hommes de bien unirent leurs efforts pour concourir au but important que la confiance du souverain leur avait indiqué. Ce qui distinguait particulièrement le général Merder, c'était l'élévation morale de son caractère et le sentiment profond, religieux, exclusif qu'il apportait à une tâche à laquelle se rattachait l'avenir de la Russie. Doué d'un calme imperturbable, d'une égalité d'âme que rien n'altérait, bon et sévère à la fois, dès qu'il avait jugé qu'une mesure quelconque était nécessaire à l'éducation de son élève, il la mettait à exécution sans délai, et, avec une fermeté toute particulière, il marchait droit au but sans se laisser arrêter par aucune considération. Sa vive sollicitude pour le jeune prince qui lui était confié fut la cause première de la maladie qui mit fin à ses jours. Témoin d'une chute de cheval que le grand-duc fit accidentellement en 1832, il fut un instant sous la poignante impression qu'elle pouvait être fatale. Des symptômes alarmants ne tardèrent pas à révéler chez le général Merder le commencement d'une maladie organique du cœur dont le développement rapide obligea les médecins à lui prescrire l'influence d'un climat plus doux. Le séjour de l'Italie et les secours de la science médicale furent impuissants contre un mal sans remède. Le général Merder mourut à Rome, en laissant l'exemple d'un caractère dont ceux qui l'ont connu conservent pieusement la mémoire. En contemplant ses traits reproduits en marbre dans le monument que l'empereur Alexandre lui a élevé à Tsarskoé-Sélo, on songe à cette belle épitaphe d'un capitaine du moyen âge :

Après la mort,
Bonne renommée demeurée.

G—E.

MÉRÉ (George Brossin, chevalier de), d'une ancienne famille du Poitou, naquit au commencement du 17e siècle. Les circonstances de sa vie sont peu connues; on sait seulement qu'après avoir fait quelques campagnes sur mer et sur terre en qualité de volontaire, il se consacra tout entier à la société et au commerce des lettres. Il était lié avec la plupart des beaux esprits de son temps : Ménage lui a dédié ses *Observations sur la langue française;* Pascal le consultait sur des questions relatives aux sciences exactes,

et Balzac goûtait son entretien. Ces avantages, que sa vanité ne manquait pas d'exagérer, lui persuadèrent qu'il était le meilleur juge du goût et des belles manières du monde : il s'érigea en arbitre des bienséances et du *bon air*. Il prétendait que l'amour des lois et de la patrie prouvait un esprit mal fait dans Caton, et un esprit étroit dans Scipion; que César était le plus honnête homme de Rome; il comparait Auguste à Néron, etc. Admis dans quelques cercles, et particulièrement chez la duchesse de Lesdiguières et chez la maréchale de Clérambault, ses décisions y étaient reçues comme des arrêts souverains. Mademoiselle d'Aubigné, à son entrée dans le monde, choisit pour son guide le chevalier de Méré, qui la nommait *la jeune Indienne*. « Vous « voulez, écrivait-il à madame de Lesdiguières, « que je vous parle de cette jeune Indienne que « vous appelez mon écolière; et je vous dirai, « madame, que c'est une des personnes que je « connaisse qui mérite autant qu'on lui donne de « bonnes leçons. » (*Voy.* MAINTENON.) Le maître ne fut pas insensible aux grâces de son élève; et l'on voit dans plusieurs lettres écrites par le chevalier à mademoiselle d'Aubigné (1) qu'il tâcha d'obtenir l'aveu de sentiments qu'il éprouvait sans avoir réussi à les inspirer. Dans une autre lettre adressée à madame de Maintenon, à une époque très-rapprochée de son mariage avec Louis XIV, le chevalier rappelle à sa mémoire les circonstances de sa première éducation : « Je pense avoir été le « premier qui vous ait donné de bonnes leçons; « et je puis dire, sans vous flatter, que jamais « enfance ne m'a paru plus aimable que la vôtre, « tant pour les charmes de votre personne que « pour avoir le meilleur cœur du monde, et l'es- « prit le plus éclairé. Je me souviens que je vous « instruisais à vous rendre aimable, et que dès « lors vous ne l'étiez que trop pour moi; de sorte « que, si l'on ne vous regardait aujourd'hui « comme une dame parfaitement accomplie, il « ne s'en faudrait prendre qu'à moi, si ce n'était « peut-être que la cour ne vous eût gâtée..... Ne « dirait-on pas, continue-t-il, que je vous veux « disposer à recevoir les services d'un galant « homme; mais je n'en sache point de si digne « de vous que moi, et je sais bien que, si la fan- « taisie de me prendre vous était venue, je me « laisserais vaincre, et je vous aimerais tou- « jours. » Madame de Maintenon, dont le naturel et le bon esprit n'avaient pu être altérés par l'affectation du chevalier, ne dut pas avoir beaucoup de peine à se défendre de ses offres ridicules. Devenu vieux, et forcé de fuir devant les nombreux créanciers dont il se plaint lui-même d'être quelquefois assiégé, Méré quitta la cour; et il alla terminer sa carrière dans une belle terre qu'il possédait en Poitou. Il y mourut au mois de janvier 1685. « J'appris, écrit Dangeau, la « mort du chevalier de Méré : c'était un homme « de beaucoup d'esprit, qui avait fait des livres « qui ne lui faisaient pas beaucoup d'honneur (1). » Ce jugement d'un contemporain a été confirmé par l'oubli dans lequel sont tombés les écrits de Méré. Portant dans les lettres la roideur et la vanité qui souvent alors déparaient le caractère de l'homme de cour, ses écrits respirent l'affectation d'une dignité prétentieuse. Toujours en garde contre une expression vulgaire, il se recherche, il exténue sa pensée, et, comme on l'a dit judicieusement dans les *Fragments d'histoire et de littérature*, publiés à la Haye en 1706 : « Cet « auteur, qu'on trouvait si beau le moment pré- « cédent, disparaît, se cache, s'obscurcit, s'en- « veloppe dans ses propres ténèbres, en un mot « devient inintelligible le moment suivant. » Les ouvrages de Méré ne sont pourtant pas dépourvus de tout mérite; il écrit avec pureté : ses pensées sont généralement justes; mais il semble ne rien redouter autant que d'être entendu de tous ses lecteurs. On voit dans une lettre qu'il écrit à Ménage que ses amis avaient la franchise de lui reprocher ce défaut. « Vous me mandez, lui dit-il, « qu'on lut dernièrement quelques-unes de mes « lettres dans une compagnie où vous étiez; que « la plupart en furent très-satisfaits, et qu'il y « eut néanmoins quelques gens qui dirent qu'elles « sont trop ajustées; qu'on n'y remarque pas les « moindres négligences, même dans celles que « j'écris à des procureurs; qu'il paraît assez, par « ce soin, que je me voudrais toujours faire ad- « mirer (2). » On a du chevalier de Méré : *les conversations du M. D. C. et du C. D. M. (du maréchal de Clérambault et du chevalier de Méré)*, Paris, 1669, in-12. Cette production est ce qu'il a fait de mieux; il en parut en 1671 une seconde édition, augmentée d'un *Discours sur la justesse*. C'est une critique de quelques passages des Lettres de Voiture; on y voit des remarques faites avec trop de recherche, mais souvent judicieuses. Madame de Sévigné aimait trop le naturel pour goûter cet écrivain; aussi mandait-elle à sa fille, le 24 novembre 1679, à l'occasion de ce dernier ouvrage : « Corbinelli abandonne le chevalier de « Méré et son *chien* de style, et la ridicule critique « qu'il fait, en collet monté, d'un esprit libre,

(1) Elles ont été publiées par la Beaumelle, parmi celles de madame de Maintenon.

(1) Page 12 (23 janvier 1685) des *Articles inédits, extraits des Mémoires de Dangeau*, publiés à la suite de l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, par M. Lemontey, 1818, in-8°.

(2) Méré était instruit dans les mathématiques; il se vante d'y avoir découvert des choses qui avaient échappé aux anciens, et qui étonnèrent les savants. (*Voy.* Bayle, art. *Zénon*, note D.) Il était versé dans la langue et la littérature grecque, latine et italienne; il traduisit plusieurs morceaux de l'espagnol et des fragments de Démosthène pour la duchesse de Lesdiguières. Il trouvait dans Démosthène et Cicéron moins de beautés que de choses de *mauvais air*. L'*Enéide* lui paraissait mortellement ennuyeuse et mal conçue; et il s'appuyait à cet égard de la conformité d'opinion de Balzac. Montaigne lui paraissait plus savant que Scaliger. Sa philosophie était aussi étrange que sa critique; il soutenait qu'un homme de cœur devait s'attacher moins à la cause la plus juste qu'au parti le plus abandonné. F—T.

« badin et charmant comme Voiture. Tant pis « pour ceux qui ne l'entendent pas ! » Méré a encore publié plusieurs *Discours*, l'un *De l'esprit*, l'autre *De la conversation*, et un troisième, *les Agréments ;* enfin des *Lettres* à diverses personnes, dont les dates sont omises. On trouve, dans ces Lettres, le conte de la *Matrone d'Ephèse*, qu'il est curieux de rapprocher de la narration de St-Evremont sur le même sujet pour apprécier la manière différente de ces deux beaux esprits de cour. Tous ces ouvrages ont été réunis sous le titre des *OEuvres du chevalier de Méré*, Amsterdam, 1692, 2 vol. petit in-8°. Dreux du Radier dit qu'on lui attribue des *Réflexions, Sentences et Réflexions morales et politiques*, Paris, 1687, in-12. L'abbé Nadal a donné, en 1700, un volume réimprimé à la Haye en 1701, qui contient deux discours *Sur la vraie honnêteté*, un discours *De l'éloquence et de l'entretien*, un autre *De la délicatesse dans les choses et dans l'expression ;* enfin deux discours *Sur le commerce du monde*. Le *Menagiana* attribue ces œuvres posthumes à M. de Plassac-Méré, frère aîné du chevalier. C'est une inexactitude : on reconnaît le style du chevalier dans ces divers ouvrages, inférieurs aux premiers, et que sans doute il ne destinait pas à l'impression (1). D'ailleurs le chevalier de Méré fut d'abord connu dans le monde sous le nom de Plassac, ainsi que nous l'apprend Dreux du Radier, dans sa *Bibliothèque des auteurs du Poitou*. M—É.

MÉRÉ (la baronne DE). *Voyez* GUÉNARD.

MÉREAUX (JEAN-NICOLAS LEFROID DE), compositeur de musique, naquit à Paris en 1745. Après avoir acquis la réputation d'habile organiste, il s'adonna à la composition et débuta en 1767 par la cantate d'*Aline, reine de Golconde*. Il écrivit ensuite des motets et des oratorios qui eurent beaucoup de succès, surtout son *Esther* à trois voix, morceau d'une mélodie élégante et d'une harmonie pittoresque. Méreaux a donné au Théâtre-Italien trois opéras : le *Retour de la tendresse*, en 1780 ; la *Ressource comique*, et *Laurette*, en 1783. Deux de ses partitions furent représentées à l'académie royale de musique : *Alexandre aux Indes*, en 1785, et *OEdipe et Jocaste*, en 1797. Il a laissé en manuscrit trois autres pièces : 1° les *Thermopyles*, paroles de Dumoustier ; 2° *Scipion, ou la Chute de Carthage*, paroles de Lacombe ; 3° un sujet persan, paroles de Saulnier. Z.

MEREDITH (EDOUARD), né en 1648, était fils du curé de Landulp, dans le comté de Cornouailles. Il fit ses premières études au collége de Westminster et alla les continuer à l'université d'Oxford. Guillaume Godolphin l'emmena en Espagne en qualité de secrétaire d'ambassade. Aussitôt qu'ils eurent tous les deux embrassé la religion catholique dans ce pays, Meredith revint en Angleterre, où il se distingua par différents écrits. Après la révolution de 1688, il passa sur le continent et mourut en Italie. On a de lui : 1° des *Remarques sur le Julien l'Apostat* de Samuel Johnson, Londres, 1682 ; 2° *Relation de la conférence entre le docteur Stillingfleet et Pierre Goodin*, 1687, in-4° ; 3° *Remarques sur une conférence entre Tenison et Pulton ;* 4° *Remarques ultérieures* sur la relation que Tenison a donnée de cette conférence, 1687, in-4°. T—D.

MEREDITH (HENRY), voyageur anglais, avait fait un long séjour à la côte d'Or, comme employé de la compagnie d'Afrique. Nommé gouverneur du fort d'Ouinnébah, à l'est d'Aurom, dans le pays d'Assim, il employa ses moments de loisir à décrire le pays qu'il habitait depuis si longtemps. A peine le livre venait de paraître, au commencement de 1812, que l'on apprit la mort tragique de l'auteur. Les Achantins ayant envahi le territoire des Fantins en 1811, les habitants d'Ouinnébah allèrent rejoindre ces derniers, dont ils dépendaient. Presque tous les guerriers d'Ouinnébah perdirent la vie sur le champ de bataille, entre autres Assibarta, un de leurs chefs. Six mois après, ses héritiers vinrent demander au sergent du fort un grand coffre fermé qui lui avait été remis par le défunt avant son départ. Il le leur rendit ; mais deux jours après ils le renvoyèrent au sergent avec cette déclaration : « Puisque tu as gardé les mille « onces d'or que le coffre contenait, garde-le « aussi. » Le sergent nia l'accusation. Divers messages et pourparlers eurent lieu relativement à cette affaire, et n'amenèrent aucun résultat. Il fut convenu que la décision de ce différend serait dévolue au grand fétiche ou prêtre du pays de Braffou. Le sergent, ayant reçu de Meredith une avance sur sa paye, envoya des messagers à Braffou. L'oracle prononça contre lui : celui-ci, fort de sa conscience, protesta contre la réponse rendue. Le fétiche, consulté de nouveau, se fâcha de ce qu'un téméraire osait douter de son infaillibilité, et lui rappela qu'il avait porté l'or à Meredith en lui disant de le bien garder et promettant de partager avec lui. Le sergent ayant persisté à se déclarer innocent, les paymings ou magistrats vinrent au fort pour annoncer officiellement à Meredith le jugement prononcé par le fétiche. Meredith leur demanda si réellement ils croyaient qu'il eût volé cet or : « Nous n'avons jamais entendu dire, répondirent-« ils, qu'un blanc ait jamais volé un noir ; mais, « ajoutèrent-ils, ce n'est pas nous, c'est le féti-« che qui l'a dit. » Le lendemain, 6 février 1812, pendant que Meredith se promenait dans son jardin, les nègres y pénétrèrent et se saisirent de lui, ainsi que du sergent. Ils arrachèrent de ce dernier tous les aveux qu'il leur plut d'exiger en le menaçant de le tuer avec toute sa famille. Aussitôt que l'on sut dans le fort que Meredith

(1) L'abbé Nadal, qui tenait le manuscrit qu'il a publié des mains de la marquise de Sevret, belle-sœur de Méré, n'eût pas fait honneur à ce dernier des ouvrages de son aîné si l'assertion du *Menagiana* avait quelque fondement. D'ailleurs, Méré, dans ses Lettres, parle de sa sœur, avec laquelle il vécut dans la plus grande union, et il ne rappelle son frère nulle part. F—T.

avait été arrêté par les nègres de la ville, un employé alla les trouver pour les exhorter à relâcher leur prisonnier. Ce ne fut qu'avec bien de la peine et après avoir parcouru une distance de trois milles qu'il obtint la permission de lui parler. Ils l'avaient entraîné tête et pieds nus à travers un champ à l'herbe duquel ils avaient mis le feu. Ils s'opposèrent longtemps à ce que Meredith remît à l'employé les clefs de son secrétaire, craignant que celle du magasin de poudre ne se trouvât dans le nombre, ce qui eût mis à même de canonner la ville. Enfin, après bien des difficultés, l'employé retourna au fort; peu s'en était fallu que les nègres ne le retinssent prisonnier. Aussitôt qu'il fut rentré, il manda cette triste aventure à Jean Hope Smith, gouverneur du fort de Tantum. Smith, arrivé le lendemain matin à Ouinnébah, apprit que déjà les nègres avaient sommé l'employé de leur fournir des marchandises. Il voulut aller voir son malheureux compatriote; ils exigèrent de lui la promesse de leur payer une grosse somme en or, et ne le laissèrent repartir qu'au bout de vingt-quatre heures, après qu'il se fut engagé à leur compter pour la rançon de Meredith deux cent vingt-cinq onces d'or et beaucoup d'objets, le tout formant un total de onze cents livres sterling. Les bourreaux de Meredith avaient consenti à le ramener dans une maison de la ville; l'employé y accourut et le trouva dans un état désespéré. Meredith, qui sentait sa fin approcher, fit à la hâte quelques changements à son testament et mourut après une torture de quarante-huit heures. Quand la nouvelle en parvint au fort, les nègres, qui étaient en train de recevoir la rançon promise, sortirent précipitamment, sans rien emporter. Le corps de Meredith, transporté dans le fort, y fut enterré avec tous les honneurs dus à son rang. Les nègres retournèrent ensuite chercher leur or. Cet attentat ne tarda pas à être puni; une frégate anglaise mouilla devant Ouinnébah, prit à bord les employés de la compagnie, détruisit cette ville et en dispersa les habitants dans les forêts voisines. L'emplacement qu'elle occupait fut abandonné, malgré les sollicitations des nègres pour que les Anglais s'y établissent de nouveau. — On a de Meredith en anglais : *Relation de la côte d'Or en Afrique, avec une histoire succincte de la compagnie d'Afrique,* Londres, 1812, in-8°, carte. Ce livre est un de ceux qui renferment sur la côte d'Or les notions les plus exactes et les plus complètes. Il fait commencer ce pays à Issiny, à vingt lieues à l'ouest du cap Apollonia, et le termine à Accra, estimant son étendue à deux cent soixante milles. Dans un autre endroit de l'ouvrage, elle va du même endroit jusqu'à l'embouchure du Rio-Volta, ce qui lui donne une longueur de trois cent cinquante milles; la carte est conforme à cette dernière énonciation. Quoique Meredith répète nécessairement beaucoup de choses dites avant lui par d'autres voyageurs, sa relation contient néanmoins des observations nouvelles et intéressantes sur la nature du pays, les mœurs des habitants et l'histoire de leurs guerres. En parlant de la ville d'Ouinnébah ou Simpah, à laquelle le fort anglais est contigu, il expose les inconvénients et les dangers de cette position sans se douter que bientôt il en serait la victime. Il remarque aussi que le nombre des soldats de la garnison est insuffisant pour se défendre contre les nègres, qui sont turbulents et féroces; il cite plusieurs exemples de leur caractère farouche et perfide, et ajoute qu'un gouverneur doit s'astreindre à ne pas s'éloigner du fort, s'il ne veut pas courir le risque d'être attaqué et pris. Comment a-t-il succombé à un péril qu'il avait si bien prévu? Au sujet de Christiansbourg, fort des Danois, Meredith note que ces Européens ont les premiers sur la côte d'Or aboli la traite des esclaves et se sont les premiers adonnés à l'agriculture et aux plantations. Meredith avait fait passer son manuscrit à l'institution africaine dans le mois de novembre 1811. L'Anglais à qui ce manuscrit fut confié avait lui-même séjourné quatorze ans en Afrique. Il a ajouté quelques notes fort judicieuses à l'ouvrage; malheureusement elles sont en très-petit nombre. Comme Meredith avait envoyé une addition à son manuscrit pendant qu'on l'imprimait, on ne put la fondre dans l'ouvrage; elle se trouve à la suite, de sorte que ces deux parties présentent parfois des répétitions, des contradictions, et qu'il est très-difficile de démêler ce qui doit être adopté comme exact. La catastrophe de Meredith est racontée par Guillaume Hutton, ancien consul en Achanti, dans le livre intitulé *Voyage en Afrique, contenant la relation d'une ambassade envoyée en* 1810 *dans un des royaumes de l'intérieur,* Londres, 1821, in-8°, carte et figures coloriées; traduit en français par Torel de la Trouplinière, Paris, 1823, in-8°, carte et figures coloriées. E-s.

MEREZ (Guillaume-Ignace de), abbé de Sauve, prévôt de l'église cathédrale d'Alais, naquit à Nîmes le 14 octobre 1653. Il avait été pourvu dans l'église de cette ville, au sortir du séminaire de St-Sulpice, d'un canonicat que lui avait résigné un de ses oncles, surnommé *le Juste* à cause de sa haute vertu. Merez s'adonna particulièrement à l'étude des matières de controverse. Il les prêcha d'abord à Nîmes et fut ensuite envoyé dans les Cévennes pour y convertir les protestants. On assure qu'aidé par les rigueurs du gouvernement, il y obtint de grands succès. Il devint vicaire général du diocèse d'Alais au moment de l'érection de cet évêché, en 1694. Les fonctions de la dignité dont il fut revêtu dans la même église en 1701 et sans doute aussi la guerre des camisards ne lui permirent plus de répandre lui-même sa doctrine dans les campagnes; il tâcha encore de l'y faire pénétrer au moyen d'un livre qu'il composa sous le titre d'*Entretiens d'Arquée*

et Néotère sur les divers sujets qui regardent la religion, Lyon, 1706, 2 vol. in-12. Cet ouvrage eut une seconde édition. Il fit aussi imprimer trois *Lettres spirituelles*, l'une sur la vérité de la religion, l'autre sur les moyens de concilier les devoirs religieux avec ceux de la société civile, la troisième sur les pratiques de dévotion pendant l'office pour les personnes qui n'entendent pas le latin. Il a laissé inédit un traité sur la vérité de la religion chrétienne, intitulé *Entretien de Théodule et Cormophile*. Pour récompense des travaux de l'auteur, on lui offrit le siége épiscopal d'Alais à la mort du premier évêque; mais il le refusa et opta pour une abbaye. La théologie n'était pas le seul objet de ses méditations; il se dédommageait de l'aridité de cette science par quelques incursions dans le champ de l'éloquence profane et dans celui de la poésie. Ses compositions en ce genre, tant latines que françaises, sont honorablement mentionnées dans les registres de l'académie royale de Nîmes, dont il fut membre. Il mourut dans cette ville le 3 janvier 1721. V. S. L.

MERFELDT. *Voyez* MEERVELDT.

MERI. *Voyez* MERY.

MÉRIADEC (SAINT), en latin *Mereadocus*, descendant de Conan Mériadec, premier roi de la Bretagne armorique, naquit dans ce pays vers le commencement du 7e siècle. Il passa les premières années de sa jeunesse à la cour de Hoël III. Mais dégoûté bientôt de ce séjour, où sa piété n'avait pourtant reçu aucune atteinte, il vint trouver Hingueten, évêque de Vannes, qui lui conféra le sacerdoce et l'admit dans son clergé. Bien que sa naissance et sa fortune lui assurassent les plus hautes dignités ecclésiastiques, il leur préféra la vie solitaire, et entièrement dégagé du monde, il se démit de tous ses bénéfices, distribua son patrimoine aux pauvres, et se retira dans un lieu désert de la paroisse de Stival, près du château de Pontivy. Résistant aux instances de ses parents et amis qui voulaient le faire rentrer dans le monde, ou tout au moins le déterminer à adopter un autre genre de vie, il s'imposa les plus rudes austérités. Il vivait ainsi depuis quelque temps, quand mourut l'évêque de Vannes. Le clergé et les principaux habitants, l'ayant élu à l'unanimité, lui envoyèrent une députation chargée de l'informer de son élection; mais il s'obstina à refuser l'épiscopat, alléguant qu'il en était indigne. On obtint alors par la contrainte ce qu'on n'avait pu obtenir par la persuasion. Tout le clergé de Vannes, auquel se joignirent les évêques de la province, le tira par force de sa solitude et l'emmena à Vannes, dont il consentit enfin à occuper le siége épiscopal. Il mourut vers 666. Il y a en Bretagne plusieurs lieux dédiés à St-Mériadec, entre autres la chapelle du château de Pontivy et une ancienne chapelle appelée *Traoun-Mériadec*, c'est-à-dire le *Val de Mériadec*, en la paroisse de Plougasnou, dans l'ancien diocèse de Tréguier; elle était située dans l'endroit où est maintenant la chapelle de St-Jean du Doigt. Une autre chapelle lui est consacrée dans la paroisse de Stival et une troisième à Plumergat. La Vie de St-Mériadec se trouvait dans un très-ancien Lectionnaire de Vannes, d'où elle a passé, revue et corrigée, dans le Bréviaire de la même église de 1589, et plus tard dans le Recueil des Bollandistes, au 7 juin, t. 2, p. 36. Le P. Albert Legrand et dom Lobineau lui ont aussi consacré des Notices dans leurs *Vies des saints de Bretagne*. P. L—T.

MÉRIAGE (le baron LOUIS-AUGUSTE-FRANÇOIS MARIAGE, connu sous le nom de), général français, né à Valognes le 8 juillet 1767, était entré au service comme simple soldat avant la révolution. Après s'être distingué dans plusieurs campagnes et avoir passé par tous les grades, il fut nommé colonel et chargé d'une mission en Turquie, où il fit preuve de capacité. Il devint maréchal de champ le 19 octobre 1812. Blessé à Krasnoï, pendant la retraite de Moscou, il tomba dans les mains des Russes, et fut conduit prisonnier de guerre dans l'Ukraine, d'où il ne revint en France qu'après la restauration. Il commanda en juin 1815 les gardes nationales de la 3e division militaire. En 1823, il remplit à l'armée des Pyrénées les fonctions d'aide-major général, et se retira ensuite à Paris, où il mourut le 8 décembre 1827. Le général Mériage était baron de l'empire, grand officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre de St-Louis. M—DJ.

MÉRIAN (MATTHIEU), célèbre graveur, fils de Walter Mérian, magistrat à Bâle, naquit dans cette ville en 1593. Dietrich Meyer, graveur à Zurich, fut son maître. Après quatre ans de séjour chez lui, il fut appelé à Nancy pour y graver à l'eau-forte les *Obsèques* du duc Henri II, d'après Cl. de la Ruelle. Il alla ensuite à Paris, et s'y lia d'amitié avec Jacques Callot. Les deux artistes se communiquèrent leurs projets, leurs ouvrages, et, pour ainsi dire, leurs talents. Quelques années après, Mérian revint dans sa patrie; il voyagea en Allemagne, travailla à Stuttgard et ensuite à Francfort, où il s'associa aux travaux de Jean-Théodore de Bry, dont il épousa la fille. De retour à Bâle, il donna une grande quantité de paysages des plus riantes contrées de l'Allemagne, gravés à l'eau-forte, ainsi que des Parties de chasse, d'après Tempesta, qu'il a surpassé dans la gravure. Enfin, cédant aux sollicitations de son beau-père, il s'établit définitivement à Francfort. C'est là qu'il publia divers recueils et collections ornés d'estampes : la *Topographie de Zeiler*, en 27 volumes in-fol.; — les premiers volumes du *Theatrum Europæum;* — l'*Archontologia cosmica* de Gottfried, 1636; — l'*Itinerarium Italiæ*, 1643; — le *Florilegium plantarum*, 1641; — les *Quatre monarchies* de Gottfried; — la *sainte Ecriture;* — la *Danse des morts*, copiée sur celle de Bâle, et augmentée par lui, ainsi que nombre d'autres ou-

vrages moins étendus. Il mourut aux eaux de Schwalbach en 1651. Mérian a surpassé tous les graveurs à l'eau-forte, par la quantité, la variété et la beauté de ses ouvrages, parmi lesquels sans doute il faut distinguer ce qui appartient à lui-même de ce qui a été composé par d'autres sous son nom. — Mérian (Matthieu), fils du précédent, naquit à Bâle en 1621. Son génie, les leçons de son père, celles de Joachim de Sandrart, de Van Dyck, de Rubens, de Jordaens, de Vouet, de Lesueur, de Sacchi, de Charles Maratti, etc., le perfectionnèrent dans l'art de la peinture. Sandrart fut son maître; les autres furent ses amis dans les voyages qu'il fit en Angleterre, en France, en Italie et dans les Pays-Bas. Van Dyck devint cependant son modèle favori, surtout dans les portraits, genre auquel il s'appliqua particulièrement. Il s'établit d'abord à Nuremberg et ensuite à Francfort, où il travailla pour l'empereur, ainsi que pour les électeurs et princes de l'Allemagne, qui tous le payèrent richement et le comblèrent de présents. Il soignait en même temps le commerce de librairie de son père, et il continua la collection du *Theatrum Europæum*. Le grand électeur de Brandebourg lui donna le titre de conseiller et de son chargé d'affaires à Francfort; le margrave de Baden-Dourlach le fit son conseiller aulique. Il mourut en 1687. Parmi l'immense quantité de ses ouvrages, on admire son *Artemisia* et le portrait du comte Pierre Serini, décapité en 1671; l'on prétend même que ce dernier ouvrage égale ce que Rubens et Rembrandt ont fait de mieux (*voy.* de Bry). U—i.

MÉRIAN (Marie-Sibylle), sœur du précédent, naquit à Francfort en 1647. Sa mère, après la mort de Matthieu Mérian, s'était remariée à un peintre nommé Jacques Morell, qui donna beaucoup de soins à l'éducation et à l'instruction de la jeune Marie-Sibylle. Celle-ci, mise sous la direction d'Abraham Mignon, se perfectionna bientôt dans la miniature, ainsi que dans le dessin des fleurs et des insectes. Elle observa avec justesse et exactitude les métamorphoses ou les changements successifs qu'éprouvent les papillons; et dès lors elle forma le plan de l'ouvrage qu'elle publia à Nuremberg en 1679 et en 1683, sous ce titre : *Erucarum ortus, alimentum et paradoxa metamorphosis*, traduit en allemand, en français, etc. En 1665, elle épousa Jean-André Graf, peintre habile de Nuremberg, qui, au bout de quelques années de mariage, fut obligé de prendre la fuite, s'étant attiré de mauvaises affaires. C'est pour cette raison que Marie-Sibylle garda son nom de Mérian. Elle mania l'aiguille avec non moins de perfection que le pinceau; ses broderies approchaient beaucoup de la peinture. Pour encourager son sexe dans ce genre de travail, elle publia son *Nouveau livre de fleurs*. Après un séjour de quatorze ans à Nuremberg, elle repassa en 1684 avec son mari à Francfort, où elle le quitta peu de temps après avec ses deux filles, pour s'associer à la secte des labbadistes établie à Bosch, entre Franeker et Leuwarden. Elle étudia le beau cabinet d'insectes que M. de Sommerdyck y avait ramassé : elle visita les cabinets d'histoire naturelle formés à Amsterdam; et son goût décidé pour ce genre d'études lui inspira la résolution de passer à Surinam. Elle y fut accompagnée par une de ses filles en 1699; et elle revint en 1701, chargée des plus beaux dessins d'insectes, de coquilles et de plantes de l'Amérique. Elle publia en 1705 une partie de ses trésors, sous le titre de *Metamorphosis insectorum Surinamensium* (à Amsterdam, 60 planches in-folio). Gaspar Commelin composa le texte d'après les papiers de l'auteur. Il y a des exemplaires coloriés par elle-même, et qui sont de la plus grande beauté. Pour continuer et compléter cet ouvrage, Jeanne-Hélène, sa fille aînée, passa en 1702 une seconde fois à Surinam. Elle envoya ses mémoires et ses dessins à sa mère, qui voulait les publier, mais qui mourut le 13 janvier 1717. Dorothée-Marie-Henriette, sa fille cadette (1), fit paraître cet ouvrage en 2 volumes, à Amsterdam, sous le titre d'*Histoire des insectes d'Europe et de Surinam*. Pour le détail des différentes éditions, il faut consulter le *Manuel du libraire*, par M. Brunet. Un nombre considérable de beaux dessins sur vélin, de Marie-Sibylle, se trouvent dans le musée britannique à Londres, dans les collections académiques à Pétersbourg, et dans différents cabinets en Hollande et à Francfort. U—i.

MÉRIAN (Jean-Matthieu de), fils et petit-fils des deux Matthieu Mérian, fut peintre renommé et fort habile au pastel. Il soignait la librairie de son père avec un très-grand succès : l'électeur de Mayence le nomma son conseiller, et lui conféra des titres de noblesse. Il mourut à Francfort en 1716, ne laissant qu'une fille, qui fut mariée au général suédois Rosander, lequel sut dissiper en peu d'années la très-grande fortune acquise par les travaux et les vertus des Mérian pendant tout un siècle. U—i.

MÉRIAN (Jean-Bernard), célèbre philosophe, naquit à Liechstall, au canton de Bâle, le 28 septembre 1723. Son père était Jean-Rodolphe Mérian, alors pasteur de Liechstall, plus tard pasteur de la cathédrale et chef du clergé de la république. Après avoir appris les éléments de la grammaire dans la maison paternelle, il passa au collége de Bâle. Dès l'âge de quatorze ans (1737), il commença de fréquenter l'université; le premier essor du talent donna en lui des espérances bien justifiées depuis. Ses parents ne l'avaient pas encore forcé de choisir un état, et n'avaient pas par conséquent circonscrit et resserré ses études dans un champ trop étroit.

(1) Cette dame, outre un talent remarquable pour la peinture, avait acquis une connaissance fort étendue de la langue hébraïque. La France lui offrait alors une rivale en ce genre de singularité (*voy.* Elis.-Sophie Cheron).

Lui-même aimait déjà la science pour la science elle-même; et il aurait cru la dégrader, ou se dégrader avec elle, s'il l'avait regardée comme un moyen d'existence ou d'élévation personnelle. Cependant l'instinct du talent et un sentiment confus de ses forces l'entraînaient de préférence à la philologie et à la métaphysique. L'heureux mélange de mémoire et d'imagination, de sagacité et de raison, qui formait son caractère intellectuel, devait le porter alternativement vers l'antiquité et vers le monde des abstractions. La philologie qu'on lui enseignait, analytique, solide et variée, valait beaucoup mieux que la philosophie de ses professeurs. Leibniz et Locke avaient déjà écrit leurs ouvrages immortels; mais à cette époque les révolutions de la philosophie, moins rapides dans leur marche, se propageaient plus lentement. La métaphysique de l'université de Bâle n'était encore qu'un cartésianisme mitigé. Cette doctrine ne pouvait pas convenir à un esprit de la trempe de Mérian; et elle a probablement contribué à lui inspirer de bonne heure de l'aversion pour toute espèce de dogmatisme. Malgré sa jeunesse, la voix publique, autant que son propre goût, le portait à l'enseignement. L'université lui offrait en perspective des chaires plus honorables que lucratives. Plusieurs d'entre elles étant devenues vacantes, il se mit sur les rangs quatre fois; et quatre fois il fut repoussé (1). Sa famille, dégoûtée de ces essais malheureux, et désirant de le conserver au milieu d'elle, le pressa d'entrer dans la carrière ecclésiastique. Il obéit à ses désirs sans une vocation bien décidée; et cédant aux vœux de son père, il subit les examens de candidat de la manière la plus distinguée. Bientôt après il prêcha avec le plus grand succès, mais sans un plaisir bien vif : tout le monde était content de lui, mais il n'était pas content de lui-même; et dans le secret de ses pensées, il rêvait un autre genre d'existence et de gloire. Ce fut vers ce temps qu'il fit un long séjour à Lausanne, dans la maison de madame de Savigny, où il prit l'habitude et le goût de parler le français; ce qui devait avoir sur sa vie entière une influence décisive. De Lausanne, il revint à Bâle, puis à Amsterdam, où il fut instituteur dans la maison de M. Witte, échevin. En 1750, Maupertuis, président de l'académie de Berlin, auquel Bernoulli avait probablement fait connaître le mérite de Mérian, lui fit accepter une modique pension et une place à cette académie. Arrivé à Berlin, il s'identifia pour la vie avec sa nouvelle patrie, et ne tarda pas à trouver l'occasion de prouver à Maupertuis combien il lui était attaché, en devenant son défenseur dans la fameuse querelle avec König sur la découverte du principe de la moindre action : les déductions que Mérian, comme rapporteur de l'académie, écrivit dans cette cause, sont (abstraction faite du fond de la question) des chefs-d'œuvre de clarté et de dialectique; et quelques factums contre König, où il repoussait ses personnalités, sont des modèles de plaisanterie. Membre de la classe de philosophie spéculative, il fut éminemment propre au genre de recherches et de travaux que lui imposa son devoir. Les nombreux mémoires qu'il a insérés dans le Recueil de l'académie furent dirigés d'abord contre la philosophie de Wolff, régnant alors en Allemagne; il employa toute la force de la dialectique à ces attaques : tantôt il combattait les raisonnements de Wolff d'une manière directe; tantôt il se contentait d'établir une doctrine opposée à la sienne. Ici, il attaquait les conséquences par le principe; là, le principe par les conséquences : il montrait que les prétendus axiomes de cette philosophie avaient eux-mêmes besoin de preuves, ou que les définitions qu'elle met en avant ne sont que des tautologies insignifiantes. Joignant toujours les armes d'une douce plaisanterie à celles d'une logique pressante, maniant les premières avec délicatesse et avec mesure, les autres avec modération et avec politesse, il contribua beaucoup à calmer les têtes échauffées, à faire baisser le ton aux sectaires, à rendre aux bons esprits le courage de l'opposition et de l'examen. Ses *Mémoires*, jusqu'à l'époque où, devenant directeur de la classe des belles-lettres, il passa dans cette classe, portent tous l'empreinte d'un esprit vraiment philosophique . les sujets en sont heureusement choisis; ils tiennent aux questions les plus difficiles et les plus importantes de la métaphysique, ou à des matières intéressantes par leurs rapports avec nos devoirs ou nos plaisirs, avec la morale ou le goût : *L'aperception de notre propre existence; l'existence des idées dans l'âme; l'action, la puissance et la liberté; le principe des indiscernables; le premier principe de Leibniz et celui de Locke relativement à l'origine de nos idées; le sens moral, le désir, le suicide, la durée et l'intensité du plaisir et de la peine, la métaphysique en général :* telles sont les matières abstraites et hautes sur lesquelles la plume de Mérian s'est exercée. Il y suit toujours la méthode analytique, moins imposante que la méthode synthétique, et plus difficile pour l'auteur, plus facile pour ceux qui le lisent. Il n'ignorait pas que toute analyse suppose une synthèse, et que l'analyse doit finalement aboutir à une synthèse primitive ou à une thèse première, qui se refuse à toute décomposition ultérieure; mais il croyait que la méthode analytique était le seul chemin qui pût y conduire, et qu'il serait absurde de prétendre partir du but même où l'on doit arriver. C'est dans le *moi* humain qu'il porte la sonde et le scalpel; c'est l'âme qu'il interroge et qui doit lui révéler l'âme et l'univers, et la vérité. Ses mémoires de métaphysique n'offrent pas une

(1) La loi de ces concours admettait le sort entre les candidats qui s'étaient tirés avec avantage des premières épreuves.

marche bien rigoureuse ni un ordre assez sévère : il se permet des rapprochements qui paraissent quelquefois éloignés de l'objet principal, des citations heureuses, des épisodes intéressants; mais, pour être caché avec art, l'ordre n'en existe pas moins, et les détours de sa marche délassent l'esprit sans lui laisser perdre de vue la véritable route. Le talent philosophique de Mérian ne s'est peut-être montré dans aucun de ses ouvrages avec plus d'éclat que dans ses dix Mémoires sur le problème de Molyneux, qu'il fit en quelque sorte pour prendre congé de la philosophie spéculative, lorsqu'il était déjà placé dans la classe des belles-lettres; ce sont des chefs-d'œuvre d'ordre, de clarté, de distribution, d'impartialité. La question de savoir si l'aveuglené à qui l'on rendrait la vue discernerait par la simple vue le cube du carré qu'il aurait distingué auparavant par le toucher est une des plus curieuses et des plus piquantes dans l'histoire de la filiation de nos sensations et de nos idées. Il expose les idées de Molyneux lui-même, de Locke, de Condillac, de Bonnet, de Berkeley, sur cet objet important, avec une netteté de conception et de style, une impartialité et un esprit analytique qui ne laissent rien à désirer. Quoique les observations psychologiques eussent pour lui un attrait particulier, et qu'il fût persuadé de l'impossibilité qu'il y a pour la raison humaine de respirer hors de son atmosphère propre, il avait abordé et même approfondi le grand problème auquel tous les autres vont se rattacher, celui de l'origine des idées, ou plutôt des premiers principes des connaissances humaines. Les deux principales solutions en ont été données dans les temps anciens par Platon et Aristote; dans les temps modernes, par Leibniz et Locke. Mérian les avait sérieusement étudiées, et il les avait trouvées toutes deux sujettes à de grandes difficultés et à des objections insolubles. Les *Essais sur l'entendement humain*, de David Hume, le frappèrent au point qu'il en fit une traduction, Amsterdam, 1758, 2 vol. in-12, avec des notes et une préface de Formey. Celui qui avait toujours incliné à une sorte de scepticisme métaphysique se retrouvait dans Hume; mais il sentait bien que ce philosophe allait, dans ses conclusions, au delà de ses prémisses, et qu'il n'était pas permis de nier toute espèce de réalités par cela seul que nous ne pourrions les connaître. Dans la suite, son chant du cygne en fait de philosophie fut un morceau sur les phénomènes, où, avec toute la fraîcheur de style, la vivacité dramatique d'un jeune homme, et la force d'un dialecticien rompu à des combats de ce genre, il prouva qu'on ne peut parler de phénomènes qu'autant qu'on suppose une réalité, et que le *phénoménisme*, étendu à tout et poussé aussi loin qu'il peut aller, porte son antidote et sa réfutation. Lorsque le système de Kant, qui menaçait de tout entraîner, parut, Mérian le jugea sainement; il prévit qu'il irait se joindre à tant d'autres systèmes qui, dans le monde des idées, brillent pour s'éteindre, et s'éteignent pour reparaître encore. Il connaissait trop bien ce monde pour ne pas prédire de nouvelles révolutions. Le dogmatisme, qui prétend tout démontrer, avait produit le scepticisme qui doute de tout; le scepticisme avait amené la philosophie *critique*, qui prétend circonscrire et limiter tout irrévocablement. Mérian prévit que la philosophie *critique* enfanterait de nouveau le dogmatisme le plus absolu. On ne voulait pas le croire; l'événement l'a justifié. Le vieux penseur, témoin de l'engouement et de l'espèce de fureur qui semblait avoir saisi tous les esprits, se rappelait qu'il avait déjà vu une fois en Allemagne les symptômes de la même maladie, les mêmes effets de la fureur des systèmes, qu'il avait entendu le même langage, assisté aux mêmes scènes tragi-comiques : il en retraça toutes les circonstances, et fit un parallèle aussi ingénieux que frappant des destinées de la philosophie de Kant et de celle de Wolff. Ce morceau est digne de Swift. Il cache une philosophie profonde sous le masque de la plaisanterie; on y trouve un mélange de sérieux et de comique, de réflexion et de gaieté, que les Anglais appellent *humour*. Mérian possédait à un degré éminent le don de s'égayer sur des objets sérieux. Depuis l'année 1770, où le roi l'enleva à la philosophie pour le faire directeur de la classe des belles-lettres, il fit encore quelques excursions dans la métaphysique; mais il ne s'attacha plus à cette science par devoir, et il entreprit des travaux d'un genre différent avec tant de bonheur et de succès, qu'ils eussent pu faire oublier les services qu'il avait rendus à la philosophie si la trace en avait été moins profonde et moins fraîche. La métaphysique ne lui avait pas fait négliger l'étude de la poésie : nourri de la lecture de tous les grands écrivains de la Grèce et de Rome, il préférait ces poëtes à tous les autres. Sachant à fond l'italien et l'anglais, il associa toujours dans ses études, comme dans ses délassements, le Dante et Milton à Homère et à Virgile. *Comment les sciences influent-elles sur la poésie?* Cette question s'est probablement présentée à l'esprit de Mérian à l'occasion de ces écrits faux et froids dans lesquels quelques littérateurs, dépourvus d'imagination et de sensibilité, avaient prétendu prouver que la raison et la vérité philosophique étaient essentielles à la perfection de la poésie, et que les idées avaient plus de prix que les images et les formes. C'était méconnaître la poésie et la philosophie, dégrader l'une et paralyser l'autre. Ce paradoxe de l'impuissance et de l'amour-propre ne méritait pas une réfutation sérieuse. Cependant Mérian se proposa de démontrer, par toute l'histoire de la poésie, que les sujets tirés des sciences proprement dites étaient des sujets ingrats, et que les idées scientifiques introduites

dans la poésie, même par de grands maîtres, avaient nui à leur talent. Il ne fut peut-être jamais plus heureux qu'en composant cette partie de ses Mémoires : puisant toujours dans les sources, et voulant se pénétrer de l'esprit et des beautés de chaque auteur avant de hasarder ses jugements, il les lisait avec la plus scrupuleuse attention, réunissait les traits les plus caractéristiques, les images les plus saillantes dans une sorte de mosaïque, soit pour accuser les sciences qui avaient décoloré certains tableaux, soit pour exalter le génie des poëtes qui avaient triomphé de l'influence des sciences. Il travaillait de suite à ses Mémoires sur les poëtes : une fois seulement il interrompit ce travail pour traiter, en critique exercé, la question de savoir *si Homère a écrit ses poëmes*. De la solution de cette question dépendent d'autres questions intéressantes sur l'origine des poëmes d'Homère, leurs premières formes et les métamorphoses qu'ils ont subies. Il se décida pour la négative, et l'appuya de tout ce que l'histoire, l'analogie et l'art conjectural peuvent fournir de preuves. Wolff, dans ses prolégomènes, lui rend une pleine justice, et convient qu'il s'est rencontré avec lui sur un grand nombre de points. Tous les écrits de Mérian, dont nous avons parlé, se trouvent épars dans les Mémoires de l'académie de Berlin, dont ils font un des plus beaux ornements; mais on peut déplorer qu'il n'ait pas voulu en faire lui-même la collection. Il attachait beaucoup de prix à la perfection de son travail, et très-peu à la renommée. Traitant les ouvrages des autres avec trop de respect, et les siens avec beaucoup d'irrévérence, il pensait si modestement de lui-même, que deux fois seulement il se produisit aux yeux du public, sans que ses devoirs d'académicien l'y obligeassent : il n'a publié en effet, séparément, que deux écrits qui ont été distingués dans la foule des brochures. Lambert, un des génies les plus étonnants du 18e siècle, avait déposé dans ses Lettres cosmologiques des idées grandes, magnifiques, neuves, sur l'étendue de l'univers sensible, l'enchaînement et l'harmonie des mondes, le nombre et la destination des étoiles fixes et des comètes. On peut dire qu'il avait agrandi toutes les proportions, et déployé à nos regards étonnés l'incommensurabilité de l'espace. Mais Lambert ne savait pas écrire; et son ouvrage était une espèce de chaos qu'il fallait débrouiller. Mérian, le dégageant de tous les détails scientifiques, de tous les objets étrangers qui l'obscurcissaient, en fit sortir cette *Vue de l'univers* qu'il offrit à l'Europe savante, éblouie et ravie de tant de simplicité, d'ordre et de magnificence. Cet écrit, qui parut sous le titre de *Système du monde* (Bouillon, 1770, Paris, 1784, in-8°), fut cause que des personnes qui ne connaissaient pas Mérian, et qui n'avaient pas lu les deux livres dont il est question, lui attribuèrent la misérable production connue parmi nous sous le titre de *Système de la nature*. Il est assez remarquable que le plus bel hymne en l'honneur de l'Etre infini ait pu être confondu avec une véritable diatribe contre la Divinité. Le second ouvrage que Mérian publia est d'un genre bien différent : c'est la traduction du poëme de Claudien sur l'enlèvement de Proserpine, 2 vol. in-8°. Elle est précédée d'une excellente dissertation sur ce poëte, qui avait plus d'esprit que de goût, et qui, également éloigné du génie d'Homère et de la perfection de Virgile, ne méritait peut-être pas l'honneur que Mérian lui a fait de le traduire aussi bien qu'il est possible de traduire un poëte en prose, et surtout en prose française. Depuis l'époque de son mariage jusqu'à celle qui lui enleva une épouse chérie de tous ceux qui la connurent, la vie de Mérian ne présente plus d'événements, et s'est écoulée dans une paisible uniformité, ou plutôt dans une douce variété d'occupations utiles, et dans un mouvement de sentiments et d'idées, qui diversifiaient ce tableau sans en changer le cadre. Les moments les plus brillants de sa vie furent ceux où il eut le bonheur d'approcher de Frédéric. Ce prince aimait sa simplicité helvétique, son éloignement pour toute espèce d'intrigue, l'étendue de ses connaissances, l'art avec lequel il savait écouter, approuver et contredire. Mérian, à son tour, ne parlait qu'avec modération et attendrissement de ces entretiens, où ce grand roi n'était qu'un homme aimable, spirituel, instruit, et jaloux de s'instruire encore. Ce monarque ainsi que son successeur le traitèrent selon son goût, en lui laissant tout son loisir, sans le forcer à la vie publique et active. Au fond, il craignait et haïssait les affaires, par une espèce de paresse dont il s'accusait lui-même; paresse qui fait répugner au mouvement de la vie extérieure, et qui tient souvent à une grande activité de l'âme. Outre ses dignités académiques, il n'a jamais occupé que deux places, en 1767 celle d'inspecteur du collége français, et en 1772 celle de directeur des études, qu'il a remplies avec une véritable complaisance jusqu'à sa mort. Rien n'était plus intéressant que de voir sa joie et son bonheur dans ces examens publics, où ce Nestor des gens de lettres de Berlin était entouré d'essaims nombreux d'enfants, qu'il rassurait et attirait à lui par sa bonté après les avoir effrayés par sa voix brusque et tonnante. A la mort de Formey, il fut nommé secrétaire perpétuel de l'académie; mais son âge et ses infirmités ne lui permirent pas de se montrer, dans ce poste éminent, aussi serein, aussi actif qu'il l'aurait désiré. Les progrès de l'âge lui donnaient quelquefois de l'humeur contre lui-même, et il est rare qu'on puisse avoir de l'humeur en secret. Cependant son talent semblait rajeunir dans ces discours ou compliments d'usage, qui ne doivent jamais se ressembler, et dont le sujet, toujours le même, a besoin d'être rafraîchi par les grâces

du style. Ses éloges, et surtout celui de Formey, prouvent qu'il avait le don de saisir les ressemblances, et en même temps de montrer chaque physionomie sous le côté le plus avantageux. Mérian avait beaucoup d'originalité dans l'esprit et dans le caractère. Ce mérite n'en est jamais un quand il est seul, et qu'il peut s'appeler singularité; mais quand il est accompagné d'un mérite réel, il le relève, le met en saillie et lui donne des formes neuves et piquantes. Cette vue du monde et de la vie humaine, l'unité qui forme son caractère distinctif et l'explique tout entier, était moins chez lui une vue de l'intelligence que l'effet d'un heureux tempérament, d'un parfait équilibre des facultés, d'une santé et d'une constitution qui paraissaient indestructibles. Plus tard, il réduisit en principes ce qu'il tenait de la nature; et elle devint pour lui une sorte de philosophie que l'habitude et la réflexion fortifiaient. Il fut bon fils, bon frère, bon époux (1); et il ne connut jamais les torts, les écarts, les faiblesses des âmes passionnées, ni leurs élans sublimes. L'ambition n'eut jamais de charmes pour lui; il abhorrait les grandes places, se moquait des titres et n'enviait pas le pouvoir. Sa seule ambition fut de rester ce qu'il était : peu touché des succès de société, les tourments et les triomphes de la vanité lui étaient à peu près inconnus. Comme il n'était pas riche, il attachait quelque prix à la fortune : mais il ne fut jamais avide; et son économie, quelquefois sévère, était cependant sage et modérée. Fortement attaché à des principes religieux et moraux auxquels il tenait par sentiment et par habitude, il était à peu près indifférent à tout le reste, et s'intéressait faiblement aux résultats de ses recherches. Dans la force de l'âge, cette espèce d'indifférence lui donna cet *œil sec et froid* de l'intelligence que Bacon demande des philosophes; et sur le déclin de sa vie, où il étudiait encore les systèmes nouveaux, cette indifférence lui permit de s'amuser des luttes des philosophes, comme les Romains s'amusaient des luttes des gladiateurs. Il fut heureux jusqu'à la mort; et sa mort même fut le dernier trait de son bonheur : il y arriva sans douleur et sans inquiétude, le 12 février 1807. Pour offrir un tableau fidèle sur la personne, la vie, le caractère et les écrits de Mérian, nous ne pouvions mieux faire que de suivre l'*Eloge historique* de ce philosophe, lu à l'académie de Berlin en janvier 1810, par M. Fr. Ancillon. Parmi ses pièces académiques dont il a été fait mention, les trois premières ont pour titre : 1° *De l'aperception de sa propre existence;* 2° *De l'aperception des idées ou de leur existence dans l'âme;* 3° *De l'action, de la puissance et de la liberté.* Ces mémoires sont particulièrement dirigés contre les principes de la philosophie de Leibniz; ils en contiennent une critique juste sous quelques rapports, mal fondée, selon nous, dans des points essentiels. U—I.

(1) Il avait épousé la fille aînée du conseiller Jordan, aussi distinguée par son esprit que par ses connaissances.

MÉRIAN (le baron André-Adolphe de), philologue, né à Bâle en 1772, vint jeune encore à Saint-Pétersbourg, et entra dans les bureaux du ministère des affaires étrangères; nommé à la place de conseiller d'Etat, il remplit d'une manière distinguée les devoirs qu'elle lui imposait. Constamment employé dans la carrière diplomatique, il visita plusieurs cours de l'Europe et fit surtout un long séjour à Paris, où il mourut le 25 avril 1828. L'étude et la conversation des savants étaient les seuls délassements qu'il prît. Sans jouer le rôle de protecteur, il encourageait et aidait de ses conseils les hommes qui par goût s'adonnent aux lettres, et, grâce à son discernement, il a ainsi produit un bien qui honore sa mémoire. Personne n'était moins prévenu que lui en faveur de son propre mérite, et tous ceux qui l'ont connu diront que son savoir n'était égalé que par son extrême modestie. Jamais il n'a mis son nom aux ouvrages qu'il a publiés; peu jaloux de la renommée, il cultivait les lettres par le seul désir d'être utile à la science, s'inquiétant peu que l'on sût les obligations dont elle lui était redevable. On a de lui : 1° *Tripartitum, seu de analogia linguarum libellus,* Vienne en Autriche, 1820 à 1823, in-fol. oblong. Klaproth (*voy.* ce nom) fut son collaborateur dans la composition de ce livre. 2° *Synglosse oder Grundsætze der Sprachforschung,* von Junius Faber (*Synglosse, ou Principes de l'étude comparative des langues,* par Junius Faber), Carlsruhe, 1826, in-8°; 3° le même ouvrage en français, portant son nom, et suivi d'*Observations sur les racines des langues sémitiques*, par Klaproth, Paris, 1828, in-8°. La dernière feuille de ce livre allait être mise sous presse, lorsque l'auteur fut enlevé brusquement par la rougeole, après quelques jours de maladie. Le but de ce livre est de montrer que les racines de toutes les langues du monde sont originairement les mêmes, et que des formes semblables se montrent dans les idiomes des peuples qui présentent entre eux les plus grandes différences sous les rapports des traits du visage et de la conformation du crâne. Plusieurs philologues et des philosophes avaient énoncé la même opinion avant Mérian : il les cite et leur rend justice. Ses méditations s'étaient constamment portées sur l'étude comparative des langues, et on peut dire avec vérité qu'il a fait dans cette partie de la science des découvertes importantes, qu'il a considérablement agrandi le domaine que d'autres avaient exploité avant lui, et que ses aperçus, neufs et remarquables par leur finesse, ont révélé des vérités qui n'avaient pas été reconnues ni même entrevues. Un des rédacteurs d'un journal littéraire d'Allemagne ayant fait de la *Synglosse* une critique qui parut mal fondée à Klaproth, s'attira de la part de ce-

lui-ci une réponse dans laquelle il fut tancé vertement pour ses assertions hasardées. Klaproth, chargé par Mérian de surveiller la publication de son ouvrage, vérifia, autant qu'il lui fut possible, tous les faits qui y sont présentés. Les savants qui avaient examiné les langues avec l'œil scrutateur du philosophe s'étaient aperçus sans peine que les radicaux de tous les idiomes sont de nature monosyllabique. Les prétendues racines sémitiques semblaient seules faire exception à cette règle. Afin d'éclaircir ce point important de philologie, Klaproth s'occupa, sur l'invitation de Mérian, de soumettre ces racines à un nouvel examen; et il résulta de ce travail la preuve que les véritables radicaux sémitiques ne diffèrent en rien de ceux des autres langues. Klaproth a dédié à Mérian son *Asia polyglotta;* hommage honorable pour tous deux. E—s.

MÉRIC (Jean de), l'un des plus braves officiers qu'aient eus les armées françaises, sous le règne de Louis XV, était fils de Claude de Méric, seigneur de Labathe, dans le comté de Foix. Il naquit en 1717, à Metz, où le régiment de Piémont, dont son père était major, se trouvait en garnison. Entré dans ce régiment en qualité de cadet, dès 1728, il devint lieutenant en 1732, à l'âge de quinze ans, et justifia cet avancement précoce par sa conduite dans la guerre de 1733, où il monta le premier à la tranchée du fort de Kehl. Capitaine dans le même régiment, quand la guerre de 1741 commença, il attira les regards du comte de Saxe; et ce fut devant Prague que ce général conçut pour un jeune officier de vingt-deux ans des sentiments d'estime et de confiance qui lui valurent par la suite le beau titre de *bras droit du maréchal.* A la fameuse escalade de cette capitale de la Bohême, dans la nuit du 25 novembre, tandis que plusieurs détachements conduits par le duc de Broglie et par Chevert, attaquaient la porte Neuve, Méric, avec quelques grenadiers choisis, reçut ordre d'attirer l'attention de l'ennemi du côté de Laurensberg; et les deux chefs de la véritable attaque avouèrent généreusement qu'on devait la prise de la ville à la manière dont cette diversion avait été dirigée. Après la prise de Prague, Méric fut chargé de couvrir les quartiers d'hiver; et sa vigilance assura le repos de l'armée. Le comte de Saxe, voulant l'avoir avec lui dans les expéditions qu'il méditait pour le printemps, exigea qu'il commandât les piquets du régiment destinés au siége d'Egra. Lorsque après la défection du roi de Prusse, l'armée se dirigea sur Prague, où elle fut investie, Méric, avec ses grenadiers, obtint pendant les mois d'août et de septembre, la faveur de camper dans les fossés, pour favoriser les sorties et les fourrages. Lorsque le siége eut été converti en blocus, et que ce blocus, resserré plus étroitement, eut rendu les sorties impossibles, la brigade de Piémont brava chaque nuit le froid et la faim pour ressaisir son privilége de camper dans les fossés. Méric, qui dès l'enfance avait gravi seul et presque nu les montagnes des Pyrénées, communiquait à sa troupe une fermeté si stoïque, qu'à l'époque de l'évacuation, dans la nuit du 16 au 17 décembre, elle demanda, comme une récompense de sa conduite dans le cours d'un siége de cinq mois, l'honneur de former l'arrière-garde dans la retraite; et quoique blessé trois fois, il se chargea de la conduire, dans cette fameuse retraite où le régiment de Piémont perdit plus de 1500 hommes. Méric fut récompensé par le brevet de major. A la bataille d'Ettingen, son régiment, remis au complet, garda longtemps sa position, que les ennemis respectèrent, après de fortes canonnades qui lui tuèrent 200 hommes; et l'honneur de faire encore l'arrière-garde dans la retraite lui fut conservé par le maréchal de Noailles, qui avait pris pour Méric les sentiments du maréchal de Saxe. Dans la campagne de 1744, il servit aux siéges de Menin, d'Ypres, de la Knoque, dans le mois de juin; et dès le 1er juillet il joignit au camp de Courtrai le maréchal de Saxe. Devenu lieutenant-colonel, il commandait 300 hommes d'élite, dont il avait formé un corps franc qui ne reconnaissait plus d'autres ordres que les siens. Il s'avança à leur tête jusqu'aux portes d'Oudenarde, à travers l'armée ennemie, attaqua un grand fourrage de vingt escadrons autrichiens sous le duc d'Aremberg, et lui enleva 200 chevaux. C'est alors qu'il fut décidé que le corps franc de Méric serait de 500 cavaliers, et qu'ils auraient 500 fantassins en croupe dans leurs expéditions. Le maréchal de Saxe avait reconnu, depuis le commencement de la guerre, que le manque de troupes légères dans l'armée française donnait à l'ennemi de grands avantages : il voulait favoriser la formation des corps francs; et c'était sur Méric, avec qui il s'enfermait souvent pour parler de la petite guerre, qu'il se reposait d'un tel soin. Placé d'abord à la tête d'une troupe de 1,000 hommes, cet officier la partagea en deux divisions, et il ne craignit pas d'attaquer le poste important de Lannoi, entre Lille et Tournai, gardé par 6,000 hommes. Cette entreprise audacieuse réussit parfaitement : les 6,000 hommes furent culbutés sur deux points à la fois; on en tua 800 et l'on fit 700 prisonniers. Cet exploit valut à Méric la croix de St-Louis, le brevet de colonel et l'honneur d'être présenté au roi, à son souper, par le maréchal, qui déclara que sans cette expédition il n'aurait pas pris Courtrai. En 1745, Méric eut la permission de porter son corps à 1,500 hommes; et il fut chargé d'éclairer la marche savante du maréchal, qui, donnant de l'inquiétude à plusieurs places à la fois, et laissant ignorer aux ennemis que c'était à Tournai qu'il en voulait, préparait la journée de Fontenoy. On investit cette place le 24 avril; le 9 et le 10 mai, Méric, posté dans les jardins

d'Antoin, incommoda tellement les Hollandais par une batterie servie avec la plus grande vivacité, qu'ils ne purent seconder leurs alliés. Après la victoire on revint à Tournai, et les volontaires de Méric y furent horriblement maltraités à la prise d'un ouvrage à corne, qui détermina la reddition de la place. Mais le plus glorieux exploit de cet officier est incontestablement la prise de Gand. Il passa à la nage avec ses volontaires les fossés de cette ville, le 11 juillet, en plein jour, arracha les palissades, tailla en pièces les corps de garde, enfonça les portes et se trouva maître de la place; ce qui entraîna la conquête de la Flandre. Au mois d'août suivant, le maréchal de Saxe le détacha du camp d'Alost pour reconnaître l'ennemi du côté de Bruxelles; et ce fut dans cette expédition qu'il sauva la division du comte de Dunois, qui s'était imprudemment exposée. Un peu plus tard, il rendit le même service au comte d'Estrées, qui en parla au roi dans les termes les plus flatteurs. Cette dernière action le fit nommer brigadier, et il reçut le commandement d'un corps franc de cinq bataillons, dont tous les officiers furent à sa nomination. Ce fut à la tête de ce corps qu'il s'embarqua l'année suivante pour l'expédition commandée par le duc d'Enville, et destinée pour l'Amérique septentrionale. Le choix qu'on fit de lui n'annonçait que trop combien le ministère mettait d'importance au succès de l'entreprise, puisque les maréchaux de Saxe et de Lowendal le réclamèrent en vain. Il partit, mérita d'être honorablement nommé dans les relations d'une expédition qui ne fut pas heureuse, et revint en France au bout de six mois pour reprendre son poste dans l'armée de Flandre : il avait déjà formé, depuis deux ans, une école de partisans dignes de le remplacer, si ses talents, que les maréchaux de Saxe, de Lowendal, de Broglie et de Belle-Isle jugeaient propres à des commandements plus importants, lui obtenaient un nouvel avancement. Enfin, la plus brillante carrière lui était ouverte, lorsqu'il fut tué de quatorze coups de fusil au pont de Walen, entre Malines et Anvers, le 10 juillet 1747. M—D j.

MERICI. *Voyez* ANGÈLE.

MÉRILHOU (JOSEPH), avocat, ministre de la justice, conseiller à la cour de cassation, pair de France, grand officier de la Légion d'honneur, naquit à Montignac, département de la Dordogne, le 15 octobre 1788. Admis au serment d'avocat au mois de mai 1810, il prit place au barreau de Paris et se fit remarquer en plaidant plusieurs causes avec distinction. Présenté par la cour impériale de Paris comme candidat à la place de conseiller auditeur, il fut nommé à ces fonctions par décret du 4 février 1814. Promu pendant les cent-jours à la place de substitut du procureur général, il fut destitué par une ordonnance du 18 septembre 1815 qui, en instituant la cour royale de Paris, prononça l'élimination de dix-huit magistrats. Mérilhou reprit sa robe d'avocat, et dans la lutte que l'opposition engagea dès lors contre la restauration, rendit d'importants services à la cause de la révolution. Il se voua particulièrement à la défense des droits de la presse; il fut le défenseur de MM. Comte et Dunoyer, rédacteurs du *Censeur européen;* des frères Duclos, inculpés dans la conspiration de l'*Epingle noire;* de M. Arnold Scheffer, poursuivi à raison de son livre : *De l'état de la liberté en France;* de M. Gosselin, éditeur de la *Bibliothèque historique;* de M. Félix Pujos, rédacteur de la *Tribune de la Gironde*. La plupart de ses plaidoiries, recueillies dans les annales du barreau, sont l'éloquent développement des principes politiques qu'il professait. C'est par ces procès multipliés alors, c'est par les paroles du barreau qui retentissaient dans toute la France, que commençait à se former l'éducation des classes bourgeoises sous la restauration. Mérilhou devint l'un des plus célèbres avocats de cette époque, moins peut-être par l'éclat de son éloquence que par l'autorité des principes qu'il posait et de la logique inflexible qu'il employait à les soutenir. La lutte n'était pas sans péril : il fut mis en prévention, avec tous les chefs de l'opposition, pour avoir établi une souscription nationale dans l'intérêt des prévenus politiques; il fut acquitté par le jury. Défenseur de Bories, ses efforts furent infructueux, et il ne put obtenir d'aller défendre Berton. L'un des procès les plus célèbres dans lesquels il ait porté la parole est celui du *Courrier français,* prévenu d'une tendance qui portait atteinte au respect dû à la religion. Loin de se borner à la défensive, Mérilhou attaqua courageusement les prétentions du clergé à s'immiscer dans le mouvement politique. Son plaidoyer, dans lequel les plus hautes questions qui naissent des conflits du pouvoir civil et du pouvoir religieux sont nettement abordées, fit une immense sensation; l'acquittement fut prononcé. Ce fut vers cette époque qu'il publia un *Essai sur la vie et les ouvrages de Mirabeau,* qui est imprimé en tête des œuvres de ce grand orateur. La révolution de juillet ouvrit à Mérilhou une nouvelle destinée. Après avoir pris une part active aux actes de résistance qui furent opposés à l'exécution des ordonnances de Charles X, il fut délégué, dès le 31 juillet, aux fonctions de secrétaire général du ministère de la justice, et fut l'auteur, pendant trois mois qu'il les exerça, de plusieurs mesures importantes; la plus grave, dont il doit partager l'honneur avec Dupont (de l'Eure), est la loi du 8 octobre 1830 qui appliquait le jury aux jugements des délits de la presse. Nommé le 2 novembre ministre de l'instruction publique et des cultes, il ne conserva que deux mois ce ministère, et cependant il eut le temps de préparer la loi du 2 février 1831 qui consomma l'émancipation des juifs en mettant à la charge du trésor public le traitement des mi-

nistres israélites. Le 27 décembre 1830, il remplaça Dupont (de l'Eure) comme garde des sceaux, et donna sa démission quelques mois après, en refusant de signer la destitution de M. Comte, procureur du roi à Paris. Il fut élu député dans quatre arrondissements. Ce ne fut que l'année suivante, et par ordonnance du 22 avril 1832, qu'il fut nommé conseiller à la cour de cassation. Il apporta dans ces nouvelles fonctions toutes les qualités qui l avaient fait distinguer au barreau : la science du jurisconsulte, l'élévation des idées, l'indépendance des opinions. Attaché d'abord à la chambre criminelle, ensuite à la chambre civile, il tint dans l'une et l'autre une place distinguée, aussi remarquable par la lucidité et la dialectique de ses exposés dans les rapports que par la puissance de sa parole dans les délibérés. Il avait repris facilement les habitudes judiciaires qui avaient commencé sa carrière, et se plaisait dans l'exercice de ses fonctions de conseiller. Un peu inactif vers la fin de sa carrière, le vieux lutteur se réveillait lorsqu'une question mettait en péril les principes qu'il avait autrefois défendus, et il demeurait fidèle aux doctrines de sa vie. Promu le 3 octobre 1837 à la dignité de pair, il prit part à plusieurs discussions, notamment sur la liberté d'enseignement, et fut le rapporteur de plusieurs projets de loi. Telle fut la vie de Mérilhou, et quoique brièvement retracée, ses actes ont pu faire apprécier son caractère honorable et la distinction de son esprit. L'un de ses confrères, Philippe Dupin, en a fait une remarquable appréciation : « Mérilhou tient « un des rangs les plus distingués parmi les « hommes qui honorent la France, non-seule- « ment par leurs talents, mais, ce qui est bien « plus rare dans un siècle de bassesse et de cor- « ruption comme celui où nous vivons, par une « noble indépendance et par l'énergie d'un beau « caractère. Défenseur sincère et zélé des libertés « publiques, patron généreux et désintéressé de « toutes les infortunes, confiant dans ses amitiés « autant qu'inébranlable dans ses principes, in- « accessible à toutes les séductions de quelque « lieu qu'elles viennent, parce qu'il agit toujours « par conscience, jamais par ambition; capable « de ces dévouements sublimes qu'inspirent les « convictions profondes jointes à l'amour sacré du « devoir, et au milieu d'une carrière publique si « honorable, toujours simple et bon dans la vie « privée, nul n'a marché avec plus de franchise « dans la route du vrai, avec plus de fermeté dans « celle du bien. Il y a quelque chose d'antique, « et, si je puis parler ainsi, de catonien dans cette « âme forte et pure. » Mérilhou est mort à Paris à l'âge de 68 ans, le 18 octobre 1856. F. H.

MERILLE (Edmond), jurisconsulte, né à Troyes, en 1579, termina très-jeune le cours ordinaire des études, et commença celle du droit à seize ans, dirigé uniquement par son père, qui n'avait pu l'envoyer dans les universités, devenues désertes au milieu du tumulte de la guerre. Le calme ayant été rendu à la France par le traité de Vervins, Mérille vint prendre ses degrés à Toulouse : docteur à peine âgé de vingt et un ans, il fut appelé à Cahors pour professer le droit civil. Il y enseigna pendant douze ans, et passa ensuite à l'université de Bourges, où il remplit le reste de sa carrière. Reconduisant un de ses amis, il fit une chute : sa tête heurta une pierre, et il mourut le même jour (14 juillet 1647). Ses écrits sont : 1° *Notæ philologicæ in passionem Christi, cum ipsius passionis textu græco et latino*, Paris, 1632, in-8°; Helmstad, 1657, in-4°. C'est un ouvrage estimable; mais on reproche aux deux éditions des fautes multipliées, quoique la seconde eût été annoncée comme plus correcte; 2° *Expositiones in* 50 *decisiones Justiniani*, Paris, 1618, in-4°; 3° *Ex Cujacio libri tres, qui continent variantes interpretationes ex libris Digestorum et ex libris Codicis, et defensas lectiones florentinas*, ibid., 1638, in-4°. Dans les deux premières parties de cet écrit, Mérille cherche à mettre Cujas en contradiction avec lui-même dans les explications qu'il a données sur le Digeste et sur le Code : dans la troisième, il s'élève contre les corrections tendant à éclaircir le texte des *Pandectes florentines*. Cet exemplaire étant le plus parfait qui nous soit parvenu (*voy.* Torelli), il veut qu'on respecte les obscurités, lors même qu'elles rendent tout à fait impénétrable la pensée du législateur. Cujas avait eu trop d'admirateurs pour n'être pas vengé des attaques que Mérille lui livrait après sa mort. Parmi les écrits que cette querelle fit éclore, le plus remarquable parut sous le titre de *Dispunctor ad Merillium, seu de interpretationibus variantibus in libros Digestorum dispunctiones ab Osio Aurelio* (Fr. Osy), Orléans, 1642, in-8°, et dans le *Thesaurus* d'Othon, t. 3. Mérille réunit dans le même volume que les variantes de Cujas, *Liber singularis differentiarum juris restitutus ex libris manualium Julii Pauli, et observationum libri duo*. Ces observations sur différents passages des jurisconsultes romains furent dans la suite portées à huit livres; 4° *Commentarii in Institutionum quatuor libros*, Paris, 1654, in-4°; réimprimé à Utrecht, 1739, in-4°, par les soins de Trotz. Ce livre fut composé pour l'usage du duc d'Enghien (le grand Condé), auquel l'auteur avait été chargé d'enseigner le droit. Tous ces ouvrages, à l'exception du dernir, ont été rassemblés dans une édition donnée à Naples, par Gennaro, 1720, 2 vol. in-4°. On ne pouvait contester le savoir de Mérille; mais la critique ne l'éclairait point dans ses travaux. En voulant porter atteinte à la réputation de Cujas, il compromit la sienne, et ne parvint qu'à faire ressortir son infériorité. Il procura l'édition complète des œuvres d'Ant. Leconte, l'un de ses devanciers à l'université de Bourges. (*voy.* Leconte). Sa *Vie*, écrite par J. Hémeré, conseiller à Bourges, a été insérée dans l'*Histoire du Berri*, par

Thaumac de la Thaumassière, Bourges, 1619, in-fol., pag. 69 et suiv. On trouve aussi une dissertation fort étendue sur sa vie et ses écrits dans le *Gundlingiana*, Halle, 1716, in-8°, 8e partie, pag. 216-247. F—T.

MÉRIMÉE (Jean-François-Léonor), né à Broglie (Eure) le 8 septembre 1757, manifesta de bonne heure les plus heureuses dispositions pour les beaux-arts, les sciences et les lettres. Impatient de savoir, curieux d'apprendre, il ne se livrait pourtant pas avec ardeur à un travail suivi. Son esprit chercheur et inventif n'était jamais en repos ; il se laissa entraîner d'abord au courant de sa fantaisie avant de choisir sa voie. Après avoir fait d'excellentes études classiques, il s'occupa simultanément ou tour à tour de linguistique et de littérature, de chimie et de peinture. Il reçut ses premières leçons chez Gabriel-François Doyen, le maître de David ; il entra ensuite dans l'atelier de François-André Vincent, qui, de concert avec David, propageait les principes de l'école de Vien et s'efforçait de régénérer en France l'enseignement des arts du dessin. Léonor Mérimée fut un des meilleurs élèves de cette école. Il avait obtenu un second prix à l'académie royale de peinture : le sujet du concours était la *Mort de Tatius*. Il n'attendit pas un nouveau concours qui lui eût donné probablement le premier prix : il partit pour la Hollande, au lieu d'aller directement à Rome. Il avait le projet de remonter aux origines de la peinture à l'huile et de se familiariser d'abord avec les vieux maîtres néerlandais, qui étaient encore à peu près inconnus à cette époque ou plutôt méconnus. Ce fut pendant ce voyage d'artiste et d'archéologue qu'il commença ses recherches sur les procédés matériels de la peinture à l'huile depuis Van Eyck ; mais il ne devait publier le résultat de ses découvertes que quarante ans plus tard. Il continua ses voyages d'exploration artistique en passant du nord au midi et en visitant l'Italie ; il résida plusieurs années à Rome et à Florence, où il fit un grand nombre d'études dessinées et peintes d'après les chefs-d'œuvre des écoles italiennes. Il avait peint à Rome, en 1790, des *Chasseurs qui trouvent dans une forêt le squelette de Milon de Crotone*. Ce tableau, d'un effet imposant, malgré la bizarrerie du sujet, fut envoyé à Paris et acheté par la société des amis des arts. Un autre tableau, également peint à Rome, l'*Innocence nourrissant un serpent*, parut avec éclat à l'exposition de 1791. Cette charmante composition, qui a été gravée par Berwick, fut remarquée et plaça l'artiste en première ligne parmi les peintres d'histoire et de genre. Léonor Mérimée se distinguait dans ses tableaux par une idée ingénieuse, par un dessin correct, par une touche habile, par un coloris brillant et harmonieux. On vit encore plusieurs de ses ouvrages aux expositions du Louvre : en 1795 (an 4), une *Bacchante jouant avec un petit satyre ;* en 1796 (an 5), *Vertumne et Pomone ;* en 1798 (an 7), des portraits de famille, et une variante du sujet de *Vertumne et Pomone*, qui avait eu tant de succès à l'exposition de 1796. Une esquisse de ce tableau est conservée au musée Fabre de Montpellier. Après le salon de 1799, où il envoya une de ses plus gracieuses compositions : *Vénus qui s'est blessée en touchant les flèches de l'Amour*, il renonça complétement à faire figurer des tableaux dans les expositions publiques, quoiqu'il n'eût pas renoncé à la peinture, car il exécuta depuis, pour la salle des antiques au musée du Louvre, un très-beau plafond représentant *Hippolyte ressuscité par Esculape*. Léonor Mérimée se trouvait à Rome, en 1793, lorsque l'envoyé de la république française, Hugon de Basseville, fut assassiné dans une émeute populaire suscitée par le gouvernement pontifical. Le jeune peintre serait tombé aussi sous le poignard, s'il n'eût été sauvé par le dévouement d'une belle dame romaine qui lui portait un vif intérêt. Ce n'est pas la seule aventure romanesque qui ait signalé son séjour en Italie et surtout à Rome, où il laissa des affections profondes et solides. A son retour en France, pendant le directoire, il fut désigné par Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, pour la place de professeur de dessin à l'école polytechnique. Il s'était remis à l'étude des sciences, en s'attachant surtout à les appliquer aux progrès de l'industrie. Le ministre de l'intérieur le nomma en 1802 membre de la commission chargée de prononcer sur les objets admis à l'exposition des produits de l'industrie française. Ses relations avec les illustres savants qui composaient ce jury d'examen lui donnèrent l'idée de fonder une société d'encouragement pour l'industrie nationale. Cette société ayant été créée selon ses vues et d'après ses plans, il en devint un des membres les plus actifs et les plus utiles. Pendant quinze ans il prit part aux travaux assidus de cette société, et il rédigea pour elle une quantité de rapports sur des sujets très-variés qui exigeaient les connaissances les plus diverses. Ces rapports, recueillis dans les Mémoires de la société, ont été analysés la plupart dans le *Moniteur*. En 1806, chargé par le comité des arts chimiques, dont il faisait partie, de présenter au conseil d'administration de la société un rapport sur le prix proposé pour la fabrication du blanc de plomb, il posa ses conclusions en ces termes : « Malgré les tentatives infructueuses qui ont été « faites depuis quatre ans pour porter nos manu- « factures de blanc de plomb au point de perfec- « tion où sont arrivées depuis longtemps celles « de Hongrie, le défaut de succès doit être moins « attribué aux difficultés de l'opération qu'aux « circonstances générales qui retardent momen- « tanément la prospérité du commerce. » La même année, il mettait sous les yeux de la société d'encouragement de beaux échantillons de velours imitant la peinture, fabriqués à l'hôtel Vau-

canson (faubourg St-Antoine) par Grégoire, d'Aix. La société, après avoir admiré ces échantillons, l'invita à rédiger un rapport, qui serait adressé au ministre de l'intérieur, sur la nouvelle invention de Grégoire. « Pour tenter une pareille en« treprise, dit le rapport, il ne suffisait pas de « connaître à fond les divers systèmes des ma« chines à tisser, il fallait encore être assez in« struit des procédés de la peinture et savoir « assez bien peindre pour juger de l'exactitude « de l'imitation. M. Grégoire possède ces divers « talents, et ses succès prouvent combien la réu« nion des arts et des sciences exactes est favo« rable aux progrès de l'industrie. » Sur ce rapport, le ministre de l'intérieur recommanda chaleureusement à l'empereur l'intéressante découverte de Grégoire, qui reçut la commande d'un ameublement pour les châteaux impériaux. Léonor Mérimée n'exposait plus, mais son talent de peintre et surtout son aptitude aux choses d'art en général, ses connaissances étendues, son goût fin et délicat l'avaient fait apprécier à sa valeur par les hommes éminents qui composaient l'administration impériale. Il fut donc choisi tout naturellement quand on voulut nommer un secrétaire perpétuel de l'école impériale et spéciale des beaux-arts (24 janvier 1807). Cette place qu'il préférait à toute autre parce qu'il se sentait plus capable que personne de la bien remplir, il la garda jusqu'à sa mort, c'est-à-dire plus de trente ans. Dans une séance solennelle pour la distribution des médailles aux élèves de l'école des beaux-arts, le 23 février 1809, il prononça, en présence du ministre de l'intérieur, un discours remarquable : « Le dessin, disait-il, est la « source commune d'où découlent les trois arts : « peinture, sculpture, architecture. » Il regardait ces trois arts comme tellement dépendants l'un de l'autre, « que leur action est réciproque, « que leurs progrès sont liés et que la décadence « de l'un entraînerait bientôt celle des deux au« tres. » Dans ce discours, il cherchait à prémunir les jeunes artistes contre les impatiences de l'ambition, qui font avorter tant de talents précoces, et contre l'aveuglement de la vanité, qui croit remplacer par un prétendu talent inné l'étude et le travail. « Les hommes, disait-il, quelque heu« reusement organisés qu'on les suppose, n'ap« portent en naissant que des dispositions, et ces « germes, pour être fécondés, ont besoin d'une « culture dirigée par des mains habiles et favo« risée par un concours de circonstances heu« reuses ». Léonor Mérimée, qui adressait de si sages conseils aux jeunes artistes, avait à cœur les succès de l'école française contemporaine ; il professait une estime sympathique pour quelques-uns des peintres auxquels il attribuait la régénération de cette école. Ce fut pour donner satisfaction à ce sentiment de justice éclairée qu'il résolut de répondre aux discours que le peintre anglais Jean-Rodolphe Fuessli avait prononcés en 1801 à l'académie royale de peinture de Londres. De concert avec un de ses amis, M. Chauvet, il traduisit d'abord littéralement ces discours ; mais, au lieu de s'astreindre à réfuter par des notes chaque opinion erronée de l'auteur, il exposa dans un morceau préliminaire la cause des assertions injustes de Fuessli, qui avait jugé l'école française avec des préventions anglaises et même italiennes, sans tenir compte des changements radicaux qui avaient eu lieu dans les œuvres et les doctrines de cette école depuis cinquante ans. Léonor Mérimée et son collaborateur offrirent à la classe des beaux-arts de l'Institut cette traduction, qui est restée malheureusement inédite (voy. *Magasin encyclopédique* de Millin, 1808, t. 5, p. 410). Léonor Mérimée en consacrant sa plume, par occasion, à l'histoire de l'art moderne, continuait à s'occuper d'étudier et de perfectionner les procédés matériels de la peinture ; il avait inventé, à l'instar des anciens peintres, plusieurs préparations de vernis, entre autres le vernis au copal, qu'il regardait comme le plus inaltérable et dont il conseilla l'usage à Prudhon. Il n'avait pas cessé de faire partie de la société d'encouragement, et en sa qualité de membre du comité des arts chimiques, il rendit de grands services non-seulement aux beaux-arts, mais encore à l'industrie ; en 1809, il fit des rapports sur les lampes astrales de Bordier et Pallebot ; sur les papiers de végétaux, fabriqués à Lucques ; sur un noir d'impression pour la gravure en taille-douce, fabriqué par Jonglas. En 1810, son rapport sur le concours pour l'encouragement de la gravure en taille de relief fut particulièrement remarqué. La société s'était proposé de ressusciter un art qu'on voyait se perdre tous les jours : « Au milieu du mouve« ment général qui a amené les arts du dessin « dans une meilleure route, disait le rapporteur, « les graveurs en bois étaient restés seuls fort en « arrière ; ils ne s'exerçaient qu'à découper, ils « étaient incapables de dessiner eux-mêmes les « traits de la gravure qu'ils avaient à exécuter. « Le but de la société en choisissant ce sujet de « concours a été de procurer à la typographie un « nouveau moyen d'orner les éditions de luxe « avec des vignettes qui, toutes parfaites qu'elles « puissent être, sont cependant bien inférieures « aux belles estampes de taille-douce. » On peut considérer ce rapport comme ayant provoqué les éditions illustrées qui se sont tant multipliées par toute l'Europe. En 1811, Mérimée, nommé rapporteur par la commission qui avait passé en revue les produits de la manufacture de rasoirs établie à Thiers (Puy-de-Dome), se plut à constater que l'acier traité dans cette manufacture pouvait remplacer avec avantage les meilleurs aciers anglais. En 1812, il fit deux rapports remplis d'observations fines et ingénieuses : le premier, sur le *Voyage pittoresque en Italie* de Brun-Neegard ; le second, sur les décors et ornements de la fabrique de M. Bennat : « En examinant,

« dit-il dans ce rapport, les plus belles décorations « et en les comparant entre elles, on s'aperçoit « que leur différence réelle consiste principale- « ment dans l'ensemble, et que celles qui parais- « sent les plus opposées présentent encore beau- « coup de détails semblables, qui sont à peu près « comme le vocabulaire d'une langue avec la- « quelle chaque artiste écrit sa pensée. » Mérimée ne s'occupait plus d'art qu'au double point de vue de l'enseignement et de l'industrie ; il ne peignait presque plus, mais il fabriquait lui-même des couleurs qui joignaient à un éclat indélébile une durée presque éternelle. Il essaya aussi une foule de procédés nouveaux pour la fabrication du papier ; il avait inventé, par exemple, un papier à gargousses fabriqué avec des rognures de peau, qui fut adopté dans la marine militaire et qui aurait fait sa fortune s'il eût songé à tirer parti de son invention. Il travaillait alternativement dans son laboratoire de chimiste, ou dans son atelier de peintre, ou dans son cabinet d'écrivain, car il préparait toujours le livre qu'il avait commencé depuis si longtemps sur les procédés de la peinture chez les anciens maîtres de toutes les écoles. Il s'était fait tant d'amis, il avait réuni tant de sympathies dans l'exercice de ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'école des beaux-arts, qu'il ne fut pas destitué par la restauration, quoiqu'il eût manifesté le plus vif dévouement pour le gouvernement de l'empereur. Il se tint à l'écart et se condamna au silence pendant plusieurs années. En 1818, il reparut comme rapporteur dans les comités de la société d'encouragement, à l'occasion des tissus de laine français, que la maison Ternaux s'efforçait d'opposer aux tissus de l'Inde ; il déclara que les châles français étaient bien supérieurs aux véritables cachemires, du moins comme fabrication : « Si quelque heureuse circonstance, disait- « il dans son rapport, nous procurait les animaux « revêtus de ces précieuses toisons, il n'est pas « douteux que cette admirable matière, natura- « lisée chez nous, ne donnât lieu à de nouveaux « genres de fabrication supérieurs peut-être à ce « qui existe ; alors nous pourrions envoyer dans « l'Inde des tissus beaucoup plus riches que ceux « que nous allons maintenant y chercher. » Ce vœu, ce conseil furent compris par Ternaux, qui fit venir en France un troupeau de chèvres du Thibet. Cette année-là, ayant été envoyé en Angleterre pour y étudier l'état des arts industriels, il adressa sur l'objet de sa mission au ministre de l'intérieur (M. Decazes) un long et curieux rapport qui a été imprimé. L'année suivante (1820), nommé membre du jury central pour l'exposition des produits de l'industrie française, il fut désigné par le ministre pour remplir les fonctions de secrétaire du jury. Il reçut alors la décoration de la Légion d'honneur. Il avait entrepris beaucoup d'ouvrages littéraires de différents genres, mais il n'en acheva, il n'en publia aucun, excepté son excellent traité : *De la peinture à l'huile, ou Des procédés matériels employés dans ce genre de peinture, depuis Hubert et Jean Van Eyck jusqu'à nos jours* (Paris, Huzard, 1830, in-8° de 22 feuilles avec 1 planche). Ce savant ouvrage, résultat des recherches les plus intelligentes et des expériences les plus consciencieuses, parut dans un temps peu favorable et fut étouffé, à son apparition, en novembre 1830, par les circonstances politiques ; mais il n'en obtint pas moins l'approbation des hommes les plus compétents, et il devint dans l'Europe artistique le guide des peintres et des restaurateurs de tableaux. Dans cet ouvrage, l'auteur établit comme un fait incontestable que les frères Van Eyck sont bien réellement les inventeurs de la peinture à l'huile, et il réfute l'opinion contraire, qui s'appuyait sur les Traités du moine Théophile et de Cennino Cennini pour démontrer que la peinture à l'huile a été en usage dès le 12e siècle. Il analyse successivement les procédés matériels employés par Titien, Corrége, Rubens et autres grands maîtres dont il avait soigneusement étudié les œuvres ; il décrit ensuite la préparation des différents vernis qu'on peut mêler aux couleurs ; il indique les procédés les meilleurs pour la conservation et la restauration des tableaux, et il termine par une piquante théorie de la colorisation appliquée à l'harmonie. Le chapitre le plus important est peut-être celui que l'auteur consacre à la peinture à fresque et aux couleurs propres à ce genre de peinture. En un mot, ce volume, qui atteste une lecture immense, avait été recueilli, pour ainsi dire, page à page, dans les voyages de Mérimée en Hollande, en Belgique et en Italie. Il est écrit d'ailleurs avec ce style à la fois simple, élégant et correct, qu'on rencontre si rarement dans les ouvrages d'art et que les savants affectent trop de dédaigner. Mérimée apportait dans les choses littéraires le goût sobre et pur dont il faisait preuve dans les choses d'art ; il s'était nourri des modèles de l'antiquité ; il savait Horace par cœur ; il avait en horreur le pathos, l'exagération et le commun ; il recherchait le vrai encore plus que le beau idéal dans toutes les expressions plastiques de l'intelligence humaine ; il était de l'école éclectique en littérature comme dans les arts ; mais, en philosophie, il avait les vues les plus hautes, les idées les plus originales, les convictions les plus inflexibles. L'âge ne lui fit pas interrompre ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'école des beaux-arts, où il était aimé et respecté traditionnellement par les élèves qui profitaient de ses conseils et recouraient souvent à ses lumières. Il se voyait toujours entouré d'un petit cercle d'habitués fidèles qui venaient goûter le charme de sa conversation inépuisable d'entrain, de malice, de gaieté et de bonhomie ; il voulait, disait-il en souriant, se faire une belle épitaphe écrite en lettres d'or dans la mémoire de ses amis. On pouvait le croire encore jeune lorsqu'il mourut à l'âge de

près de 80 ans, le 27 septembre 1836. Sa veuve, qui lui a survécu jusqu'en 1852, était une femme supérieure par les qualités de son cœur et de son esprit. Son fils est un de nos écrivains les plus estimés, un de nos plus savants archéologues, M. Prosper Mérimée, aujourd'hui sénateur, membre de l'Académie française et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. P. L—x.

MÉRINDOL (Mitre), natif d'Aix en Provence, entra dans l'Oratoire en 1622, après avoir professé les humanités à Pézénas. Il devint supérieur du collége de Toulon, où il mourut le 1er septembre 1666. Le P. Mérindol s'était principalement appliqué à l'étude de la langue grecque, sur laquelle il composa plusieurs traités pour en faciliter l'intelligence. Les plus connus sont : 1° *Dilucida et compendiosa græcorum accentuum praxis,* Aix, 1651, in-24 ; la dernière partie contient un Recueil alphabétique des mots provençaux dérivés du grec, avec leur généalogie ; 2° *Grammaticæ græcæ præceptiones,* ibid., 1663, 5 vol. in-8°. — Un de ses parents, du même nom, professeur de médecine et médecin du roi, est auteur de plusieurs ouvrages sur son art, imprimés en un volume in-folio. T—d.

MERINO (don Geronimo), célèbre chef des partisans espagnols, connu sous le sobriquet du *curé Merino,* était né en 1765 au village de Villaviado, dans la Vieille-Castille, d'une famille de laboureurs. Il fut envoyé au collége de Lerma et s'y prépara à l'état ecclésiastique. Après qu'il y eut passé quatre années, ses parents le rappelèrent près d'eux pour les aider dans l'administration de leurs biens. Le curé de son village l'ayant engagé à prendre sa succession, il compléta par deux nouvelles années d'études son instruction théologique, reçut les ordres sacrés et fut nommé curé de Villaviado. Quand éclata, en 1808, l'insurrection contre la domination française, Merino fut un des premiers à prendre les armes ; il se mit à la tête d'un corps de guerrillas qui fit beaucoup de mal aux Français. Il déploya dans cette guerre autant d'activité que de cruauté, et son nom devint un objet d'effroi parmi les troupes de Napoléon Ier. Il ne cessa d'infester les gorges de Guadarrama et de Somo-Sierra, s'embusquait souvent dans les bois de Burgos et de Soria, d'où il fondait à l'improviste pour tomber sur les convois et les maisons, et partageait entre les siens le fruit de ses rapines. Grâce à son audace et à sa force physique, il échappa à tous les efforts qui furent tentés pour s'emparer de sa personne. Les atroces représailles dont il usait ne faisaient que rendre la lutte plus acharnée dans la Castille. En mai 1811, il faisait fusiller 110 prisonniers français pour venger les quatre membres de la junte provinciale de Burgos que ses adversaires avaient passés par les armes. A la paix, Merino, qui avait abandonné le sacerdoce, rentra dans l'obscurité et ne s'occupa plus que du soin d'élever ses propres enfants. La proclamation de la constitution de 1820 le rendit à la vie guerrière : il s'en déclara l'ennemi et reprit son métier de *guerrillero ;* il ne montra pas moins d'audace et de cruauté dans ces nouvelles circonstances. Mais soutenu par le parti clérical et fort de l'appui du roi Ferdinand VII, il obtint l'impunité ; et la cause de l'absolutisme ayant triomphé, il reçut du monarque une pension avec le grade de brigadier. Il disparut alors une seconde fois de la scène politique et ne reparut qu'en 1833, époque à laquelle il se rendit à Madrid pour offrir ses services à Marie-Christine. Mais ce n'était là qu'un leurre qu'il présentait à la reine, car il travaillait secrètement à fomenter une insurrection en faveur de don Carlos, et il avait organisé dans ce but une junte secrète à Burgos. Toutefois, un dissentiment s'étant élevé entre lui et celle-ci, il se décida à agir de son côté, et il embaucha des volontaires dont il prit le commandement en octobre 1833. L'influence qu'il s'était acquise lui gagna les populations ; il se rendit successivement à San-Pedro de Cardeña, à Sepulveda, fit insurger tous les environs de Burgos, et en novembre il se trouvait à la tête d'une bande de 2,000 volontaires royaux. Mais le général Quesada, qui commandait dans la Vieille-Castille, réduisit ce corps mal organisé, et Merino fut contraint de fuir dans les bois de Soria. Il réussit cependant, aidé de quelques adhérents, à continuer la guerre de partisan jusqu'en 1838 ; mais ayant enfin éprouvé une défaite complète, il dut se réfugier dans les provinces du Nord, d'où il passa en France pour aller rejoindre don Carlos. Interné par ordre du gouvernement français, il mourut à Alençon en 1844. Merino avait toutes les vertus d'un soldat ; il était d'une remarquable sobriété et savait supporter les fatigues, la privation de sommeil à un degré rare. Voyez sur ce personnage une Notice biographique publiée par Rodriguez de Abajo. — Merino (Martin), prêtre fanatique, qui avait appartenu au même parti, tenta, le 2 février 1852, de poignarder la reine Isabelle au moment où celle-ci sortait de l'église. Il ne parvint qu'à la blesser légèrement, fut arrêté, montra une grande résolution devant ses juges et subit avec courage le supplice de la garrotte le 7 du même mois. Z.

MÉRINVILLE (Charles-François de Monstiers de), évêque de Chartres, né à Paris le 2 février 1682, était fils du comte de Rieux, gouverneur de Narbonne, et neveu à la mode de Bretagne de Godet Desmarais, son prédécesseur sur le siége de Chartres (*voy.* Godet). Il eut de la peine à obtenir de sa famille d'entrer dans l'état ecclésiastique où l'appelait une vocation décidée. Il entra au séminaire de St-Sulpice et fut pourvu de l'abbaye de St-Calais, qu'il remit ensuite au roi lorsqu'il devint évêque de Chartres. Il avait été nommé coadjuteur de ce siége le 26 avril 1709 ; et il fut évêque en titre la même année par la mort de Godet Desmarais. Pieux, modeste,

frugal, sa vie fut constamment celle d'un évêque attaché aux devoirs et aux vertus de son état. Sa maison était réglée comme une communauté : son diocèse, ses séminaires et les pauvres étaient tour à tour l'objet de sa sollicitude. Il visitait assidûment les paroisses, donnait des missions et prêchait fréquemment ; il allait souvent dans son séminaire et encourageait les jeunes gens à l'étude comme à la piété. Il soutenait une foule de bonnes œuvres par ses libéralités, et ce n'était jamais en vain que les pauvres recouraient à lui. La ville de Châteaudun ayant été consumée presque entièrement par un violent incendie en 1723, l'évêque y court, console les habitants et leur donne des secours proportionnés à leurs besoins ; il se chargea, entre autres, en grande partie de la reconstruction de trois églises qui avaient été enveloppées dans ce désastre. Une disette qui affligea le Perche en 1739 ne fit pas moins éclater sa charité : il se rendit à la cour et y soutint avec chaleur la cause d'un peuple réduit à la misère ; ayant obtenu quelques secours du roi, il y joint ses propres dons et va les porter lui-même, voyageant à cheval avec un seul domestique et visitant les paroisses les plus malheureuses, où sa présence et ses bienfaits ramènent l'espérance. Ce pieux évêque mourut à Chartres le 10 mai 1748. Nous ne citerons de lui que son mandement pour rétablir les conférences ecclésiastiques dans son diocèse, en 1727, et une ordonnance, en 1736, pour condamner les *Nouvelles ecclésiastiques*. Il eut part aux mesures prises de son temps par la majorité des évêques sur les contestations qui divisaient l'Eglise ; et, en 1744, il adressa à son clergé des *Sujets de conférences ecclésiastiques sur la morale*, 2 vol. in-8°. On peut consulter la brochure intitulée *l'Esprit et les vertus de M. de Mérinville*, Chartres, 1765, in-12, avec son portrait. P-c-t.

MERIVALE (John-Herman), littérateur anglais, né à Exeter le 5 août 1779, d'une famille presbytérienne où le goût des lettres était héréditaire. John Merivale alla faire ses études à Cambridge, mais sa qualité de *dissenter* l'empêcha d'y prendre ses degrés, il se fit recevoir avocat à Lincoln's Inn. Doué d'une grande facilité de composition, en prose et en vers, il se retourna vers la littérature et entra dans la rédaction de divers journaux littéraires, notamment *the Critical Review, the Literary Gazette;* plus tard il fournit des articles au *Quarterly*, au *Foreign quarterly Review*, et au *Blackwood's Magazine*. Merivale fit paraître quelques essais poétiques qui obtinrent un certain succès, notamment un morceau intitulé *Roland à Roncevaux;* mais il se voua surtout à la tâche de traducteur ; il fournit à l'*Anthologie grecque* de Bland la traduction de plusieurs pièces ; il donna une traduction estimée de Dante, qu'il fit précéder d'une Biographie du poëte florentin. Ayant appris l'allemand dans les dernières années de sa vie, il publia en 1843 une traduction anglaise des *Poésies mêlées* de Schiller. Ces traductions sont élégantes et assez fidèles. Merivale s'était aussi livré à des recherches historiques sur le Devonshire, mais elles sont restées inédites. Il appartenait à la société des antiquaires de Londres. Ainsi que beaucoup de ses compatriotes, il se préoccupait vivement de questions théologiques, mais il n'y porta pas plus que ne le font les théologiens anglais cet esprit de critique et d'indépendance qu'on rencontre sur le continent. Il abjura la confession presbytérienne et embrassa la doctrine de l'Eglise anglicane, dont il défendit les doctrines exclusives. Merivale, tout en se livrant à la littérature, remplit des fonctions politiques ; il fut attaché en 1825 à la commission de la chancellerie et prêta à la réforme de la procédure un actif concours. Lord Eldon le nomma commissaire aux faillites, et il demeura dans la cour des faillites même après que, en 1831, on eut réduit le nombre des membres. Merivale mourut d'une attaque d'apoplexie, à Londres, le 25 avril 1844. Z.

MERKEL (Garlieb), écrivain allemand, né en Livonie en 1776. Issu d'une famille instruite du pays, il fit ses études littéraires en Allemagne et s'établit quelque temps en qualité de professeur particulier à Francfort-sur-l'Oder. Partisan de l'influence russe, il chercha à la faire prévaloir en Prusse par la publication d'une feuille périodique, *le Sincère* (*der Freimüthigen*), qu'il rédigea de concert avec Kotzebue. L'entrée des Français à Berlin le força de fuir, et il alla se réfugier dans son pays, où il se livra à ses études favorites de littérature. Ce ne fut qu'en 1816 qu'il revint à Berlin. Mais les choses y avaient bien changé de face, et c'est vainement qu'il tenta de reprendre avec son ancien esprit la rédaction du *Freimüthigen*. Ennemi de l'école romantique, si habilement défendue par Schlegel, Merkel blessait l'esprit allemand, et le caractère de son esprit vif mais léger était antipathique à Berlin. Aussi n'y fit-il qu'un court séjour ; il retourna dans une propriété qu'il avait près de Riga, et y mourut le 28 avril 1850. On a de Merkel : les *Anciens temps de la Livonie* (*die Vorzeit Livlands*), Berlin, 1798, 2 vol. ; — *l'Allemagne telle que je l'ai trouvée après une absence de dix années*, Riga, 1818, 2 vol. ; — *Scènes et portraits tirés de ma vie*, Riga, 1839, 2 vol. in-8° (*Darstellungen und Charactiristiken*). Ce dernier ouvrage eut peu de succès. Z.

MERLE (Matthieu de), baron de Salavas, né à Uzès vers le milieu du 16e siècle, était, suivant de Thou, fils d'un cardeur de laine de cette ville. Il fut d'abord garde du baron d'Acier, depuis duc d'Uzès, ensuite écuyer du vicomte de Peyre et bientôt un de ces capitaines qui, pendant les guerres civiles de son temps, levaient des troupes de leur propre autorité ou en vertu de commissions des chefs de leur parti, et le servaient ordinairement avec plus de bravoure et de zèle que

de prudence et de discipline. Dévoué à la cause des protestants, Merle signala son courage et ses fureurs dans une multitude de combats, de siéges, de surprises de places et autres actions de guerre, et il acquit une grande célébrité. « Nous « aurons Merle, écrivait le duc de Montpensier à « un autre aventurier qu'il invitait à venir le « joindre pour une expédition. Comme vous et « les autres, ajoutait le prince, il est un peu « délabré d'hommes ; mais avec lui et avec vous « tous j'attaquerais l'enfer, fût-il plein de cin- « quante mille diables. » Merle fut aussi honoré de la confiance de Henri IV lorsqu'il n'était encore que roi de Navarre. Toutefois le capitaine ne se montra pas toujours docile aux volontés du monarque : il eut, entre autres, beaucoup de peine à obéir à l'ordre qu'il reçut, après les conférences de Flex, de rendre Mende, où il commandait, et qui par une des clauses du traité de paix devait être remise au comte d'Apchier, son nouveau gouverneur. Cette circonstance et « la « rude guerre qu'il faisoit aux ennemis », ainsi que s'exprime une relation contemporaine, ont sans doute motivé le jugement sévère que quelques historiens ont porté de lui. Cependant le même écrit atteste « qu'il tint la main si roide « aux soldats qu'ils n'eussent osé toucher un « œuf, sur leur vie, aux lieux qui payoient vo- « lontairement la contribution ». L'ouvrage d'où ces détails sont tirés, intitulé *les Exploits faits par Matthieu Merle, baron de Salavas en Vivarais, depuis l'an* 1576 *jusqu'en* 1580, a été publié par le marquis d'Aubaïs dans ses *Pièces fugitives* pour servir à l'*Histoire de France*, sur un manuscrit de la bibliothèque du président de Thou. Dans un avertissement placé par l'éditeur à la tête de ce récit, il est dit que Merle mourut au mois de janvier 1584. Il y a évidemment erreur dans cette date : la lettre du duc de Montpensier où il est fait une mention de l'assistance du capitaine est du 8 janvier 1587 ; et il n'est pas moins certain que dix mois plus tard, après la bataille de Coutras, Merle fut envoyé à Nîmes par le roi de Navarre pour demander des secours pécuniaires ; à cette époque il avait à peine atteint sa quarantième année, puisqu'il était entré dans la carrière militaire, en 1568, à l'âge de vingt ans. Les écrivains catholiques ont représenté le capitaine Merle sous des couleurs très-odieuses ; et ils ont dit que dans les expéditions où il s'empara de Malzieu, d'Issoire, de Pont-Gibaut et de Mende (1573 à 1579), il porta la terreur dans tout le pays, et se livra surtout à d'atroces cruautés contre les ecclésiastiques. On trouve son portrait ainsi tracé dans les mémoires du temps : « Sa « taille était moyenne et son corps épais ; il étoit « boiteux ; la couleur de ses cheveux et sa barbe « étoit blonde ; il portoit deux grandes mous- « taches relevées et semblables à deux dents de « sanglier ; ses yeux gris et furieux s'enfonçoient « dans sa tête ; son nez étoit large et camus ; il « ne savoit ni lire ni écrire, ce qui le rendoit « cruel et barbare. » V. S. L.

MERLE (Pierre-Hugues-Victor), général français, né à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) le 26 août 1766, d'une famille originaire du Languedoc, se destina de bonne heure à la carrière militaire. Enrôlé volontaire dans le régiment de Foix à peine âgé de quinze ans, il passa en 1792 sous-lieutenant à l'armée des Pyrénées occidentales, et, après avoir successivement et rapidement franchi les grades intermédiaires, fut promu à l'âge de vingt-huit ans général de brigade (17 mai 1794). Employé en cette qualité à l'armée d'Espagne, il s'empara de Tolosa le 9 août et se distingua le 28 du mois d'octobre suivant à l'attaque de Bergara, sous les ordres du général Moncey. Après cette affaire, il fut mis à la tête de la 2e division de l'armée et chargé d'administrer une partie des provinces nouvellement conquises. Merle resta en Espagne jusqu'au mois d'octobre 1795 ; dirigé alors avec sa brigade sur les Deux-Sèvres et la Vendée, il contribua puissamment à la soumission des habitants de ces provinces ; mais à la fin de février 1796, il se trouva sérieusement compromis pour n'avoir point exécuté des ordres lui enjoignant de faire fusiller une troupe de Vendéens qu'il avait faits prisonniers au château de St-Mesmin (Vendée). Il fut envoyé dans le département de la Mayenne, sur la rive gauche de la Loire, où il combattit les chouans. Au mois de novembre 1796, Merle fut appelé au commandement de la 8e division militaire, qu'il conserva jusqu'en septembre 1797 ; brusquement révoqué à cette époque, il se rendit à Paris pour demander quels étaient les motifs de sa disgrâce. Arrêté et emprisonné d'abord au Temple (août 1798), puis transféré à Marseille, il fut traduit devant une commission militaire, sous prétexte de complicité dans des troubles survenus dans les Bouches-du-Rhône, sous son commandement. Le général Merle fut acquitté ; toutefois il resta en disponibilité jusqu'au 18 brumaire. Bonaparte lui confia d'abord le commandement des troupes stationnées dans le département d'Eure-et-Loir, puis il l'envoya à l'armée d'Italie. Merle prit part à la bataille de Marengo, se signala au passage du Mincio sous les ordres du général Brune, fut nommé gouverneur d'Alexandrie, puis de Turin, et ne rentra en France qu'après la paix d'Amiens. En 1805, il passa avec la division Legrand à l'armée d'Allemagne. Il combattit à Memmingen, et à Austerlitz sa brigade éprouva des pertes considérables, mais resta maîtresse de ses positions. Peu de jours après il fut élevé au grade de général de division. Renvoyé en Espagne en 1808, il soumit Valladolid, s'empara de Santander et contribua au succès du combat de Medina-del-Rio-Seco (*voy.* Bessières). Sa division, formant le centre de l'armée sous les ordres du maréchal Soult, refoula les Anglais sur Lugo, les

força d'abandonner les collines de Villaboa qu'ils occupaient, et entra en Portugal. Le 27 mars, elle se trouvait devant Oporto ; Merle fut grièvement blessé à l'assaut de cette ville. A peine guéri, il continua la campagne, mais fut de nouveau blessé à la bataille de Busaco. Quand l'armée française dut battre en retraite, il fut chargé du commandement de l'arrière-garde. En 1812, le général Merle fut employé dans l'expédition de Russie, et, avec 10 à 12,000 hommes suisses, croates et hollandais, prit part, sous les ordres de Gouvion St-Cyr (*voy.* ce nom), à la bataille livrée sous les murs de Polotsk, aux bords de la Dwina, et repoussa le général russe Wittgenstein. Forcé par les circonstances d'abandonner Polotsk peu de temps après, il sauva le bagage et l'artillerie, repassa la Dwina malgré les attaques réitérées de l'armée russe et l'incendie de la ville. Les troupes de Merle se couvrirent de gloire dans cette occasion. Les Russes, trois fois supérieurs en nombre, les attaquèrent à six reprises différentes, et l'on ne saurait comparer l'opiniâtreté de la défense qu'à la furie de l'attaque. Les soldats se battaient au milieu de l'incendie de la ville ; le combat se prolongea pendant la plus grande partie de la nuit, qui fut qualifiée aux camps de *nuit infernale*. Le général Merle fut appelé en 1813 au commandement de Maestricht, et il occupait encore ce poste au retour des Bourbons. Il prêta serment au nouveau gouvernement, qui peu après le nomma inspecteur de la gendarmerie dans le midi de la France. En mars 1815, il accompagna le duc d'Angoulême dans le midi et chercha, mais inutilement, à conserver aux Bourbons Pont-St-Esprit, ce qui ne l'empêcha point d'accepter de Napoléon, pendant les cent-jours, le commandement de la 24e division d'infanterie, à l'armée d'observation sur le Var. Mis à la retraite en 1816, il se retira à Lambesc ; il vécut dès lors étranger aux affaires, jusqu'au moment de sa mort, arrivée à Marseille le 5 décembre 1830. Le général Merle était grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis et comte de l'empire. M. Elie Mazel a publié : *Vie de Pierre-Hugues-Victor Merle*, Nîmes, 1860, brochure in-8° de 80 pages. E. D—s.

MERLE (Jean-Toussaint), littérateur français, naquit à Montpellier le 16 juin 1785. Après avoir fait de bonnes études à l'école centrale de l'Hérault, il vint à Paris en 1803 avec M. Abbisson, son oncle, membre du tribunat, qui le fit entrer dans les bureaux du ministère de l'intérieur. Merle dut bientôt abandonner la carrière administrative ; pris par la conscription en 1805, il entra dans les vélites de la garde impériale, et fut envoyé en Espagne. Il resta peu de temps à l'armée, et, de retour à Paris, il débuta dans la littérature en 1808 par une pièce faite en collaboration avec Georges Duval, *le Retour au comptoir*, représentée avec succès au théâtre du Vaudeville, et bientôt suivie de l'*Almanach des grands hommes*, vaudeville en 1 acte, qui fut défendu par la police impériale après la seconde représentation. En 1810, une revue : *Irons-nous à Paris? ou la Revue de* 1810, écrite en collaboration avec M. Ourry, vint asseoir définitivement la réputation de Merle, qui, à partir de cette époque, écrivit pour le théâtre un trop grand nombre de pièces pour qu'il nous soit possible de les indiquer toutes. Nous signalerons seulement : *le Ci-devant jeune homme*, Paris, 1812, in-8° ; *les Intrigues de la Râpée ; les Petits Braconniers*, 1813, in-8° ; *les Deux Philiberte, ou Sagesse et folie*, 1816, in-8° ; *la Fille grenadier*, 1817, in-8°, attribuée par Quérard à M. Bory de St-Vincent ; *Jocrisse, chef de brigands ; le Code et l'amour*, 1821, in-8° ; *la Maison du rempart ; la Carte à payer*, 1822, in-8° ; *Tout pour l'enseigne ; Marie Stuart*, drame en 3 actes, imité de la tragédie allemande de Schiller, 1820, in-8° ; *le Monstre et le magicien*, mélodrame en 3 actes, 1826, in-8° ; *le Bourgmestre de Saardam*. Toutes ces pièces, la plupart vaudevilles en un acte, obtinrent du succès. Elles ont été toutes faites en collaboration avec d'autres auteurs, Brazier, Carmouche, Dumersan, Ourry, etc. Le répertoire dramatique de Merle n'a pas été réuni, et vraisemblablement ne le sera jamais. Il est fin et distingué, mais peut-être un peu froid. En même temps qu'il écrivait pour les théâtres, Merle était tour à tour et quelquefois en même temps attaché à la rédaction du *Mercure*, du *Nain Jaune*, de la *Mode*, dont il fut l'un des fondateurs, de la *Gazette de France*, du *Diable boiteux*, de la *Quotidienne*, etc. De 1822 à 1826, il fut directeur du théâtre de la Porte-St-Martin, d'où il passa à la direction du théâtre de l'Opéra-Comique. En 1829, il suivit le maréchal de Bourmont à l'expédition d'Alger en qualité de secrétaire particulier, et dirigea l'imprimerie organisée à Alger pour le service de l'expédition. La révolution de juillet le rendit aux lettres. Malgré les brillants succès qu'il avait obtenus au théâtre, Merle ne fit plus rien représenter après 1830. Il prit le feuilleton des théâtres à la *Quotidienne*, depuis l'*Union*, et le conserva jusqu'à l'année de sa mort. Il s'était fait du reste une des premières places dans le journalisme. Son jugement était sain et sans enthousiasme ; sa critique était toujours calme, mais un peu superficielle ; son style simple, naturel, poli, ennemi de la phraséologie. Il a beaucoup écrit, mais au jour le jour, et ses productions, aujourd'hui dépourvues de leur actualité, ne sauraient guère être consultées qu'au point de vue de l'histoire de la littérature de la première moitié de ce siècle. Outre ses pièces de théâtre dont nous avons indiqué les principales, et dont on trouvera la liste de celles qui ont été imprimées dans la *France littéraire* de Quérard, on doit à Merle : 1° une nouvelle édition de la *Grammaire espa-*

gnole de Port-Royal, augmentée de notes et d'un *Traité d'orthographe espagnole,* Paris, 1808, in-8°; 2° *l'Espion anglais, ou Correspondance entre deux milords sur les mœurs publiques et privées des Français*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°; 3° *Extraits des Mémoires de Bachaumont,* Paris, 1809, 3 vol. in-8°; 4° *Esprit du Mercure de France, depuis son origine (en* 1672) *jusqu'en* 1792, Paris, 1811, 3 vol. in-8°; 5° *Exposé justificatif de la conduite politique de M. le lieutenant général comte Clauzel, depuis le rétablissement des Bourbons en France jusqu'au* 25 *juillet* 1815, contenant la relation exacte des circonstances qui ont précédé et suivi son entrée à Bordeaux en qualité de gouverneur de la 11e division, Paris, 1816, in 8°. C'est Merle qui a rédigé cet *Exposé,* signé du maréchal Clauzel (*voy.* ce nom). Suivant la *Biographie des contemporains* de Rabbe, il aurait eu Jouy pour collaborateur dans ce travail. 6° *Mémoire en faveur des bannis,* Paris, 1819, in-8°; 7° *Description historique et pittoresque du château de Chambord, offert par la France à S. A. R. monseigneur le duc de Bordeaux,* Paris, 1821, in-folio, orné de gravures, de plans et de cartes; 8° *Lettre à un compositeur français sur l'état actuel de l'Opéra,* Paris, 1827, in-8° de 44 pages; 9° *De l'Opéra,* 1827, in-8° de 32 pages. Dans ces deux derniers opuscules, Merle s'applique à signaler les vices de l'administration de l'Opéra et les améliorations qu'il y aurait lieu d'introduire. 10° *Du marasme dramatique en* 1829, Paris, 1829, brochure in-8°; 11° *Anecdotes historiques et politiques, pour servir à l'histoire de la conquête d'Alger en* 1830, Paris, 1831, in-8°; 12° *Chambord,* Paris, 1832, in-12. Merle est mort à Paris le 28 février 1852. E. D-s.

MERLEMONT (Charles de ou des Courtils, ou Courtilz), né au château de Merlemont, près de Beauvais, en 1737, appartenait à une famille noble et ancienne, originaire du Limbourg, mais établie dans le Beauvaisis vers le milieu du 14e siècle (*voy.* Courtilz de Sandras). Destiné par sa naissance à la carrière des armes, Charles, qui porta le nom de des Courtils jusqu'à la mort de son père, entra fort jeune au service dans le régiment de Royal-Lorraine, cavalerie, fit avec distinction toutes les campagnes de la guerre de Sept ans, et se trouva à la paix chevalier de St-Louis et capitaine dans le même corps. Il y avait servi près de trente années, lorsque, ayant perdu son père, il se maria et se retira au château de Merlemont. Là, pendant le peu d'années qui précédèrent la révolution, il gagna par son esprit conciliant et par la fermeté bien connue de son caractère une telle influence dans le pays, qu'à la création des gardes nationales les habitants de Beauvais furent unanimes pour le mettre à leur tête. Dans cette nouvelle position, et malgré la difficulté des temps, Merlemont sut toujours se faire obéir et préserva la ville de Beauvais des excès et des troubles qui désolaient alors la France. Cependant son aversion pour les idées révolutionnaires n'était un mystère pour personne. Le voyage du roi à Varennes lui fournit une nouvelle occasion de la manifester. A peine en fut-il informé par un exprès arrivé de Paris au milieu de la nuit, que tout de suite il se rendit au palais de l'évêché pour s'assurer de la personne de l'évêque constitutionnel Massieu (*voy.* ce nom), et de celle de Stanislas Girardin, tous les deux ardents révolutionnaires. Ce dernier, alors président de l'administration du département de l'Oise, raconte dans ses Mémoires les détails de cette scène, et paraît croire que Massieu avait été fort effrayé de la démarche et des intentions du commandant de la garde nationale. Mais la nouvelle de l'arrestation du roi vint bientôt les rassurer et détruire au contraire les espérances de Merlemont. Malgré son royalisme si hautement avoué, les habitants de Beauvais le réélurent une seconde fois pour leur commandant, mais il se refusa alors à un choix d'ailleurs si flatteur, motivant sa démission sur le serment qu'il avait prêté comme chevalier de St-Louis, lequel, disait-il, ne lui permettait pas d'exercer de pareilles fonctions tant que la volonté du roi ne serait pas libre. Aussi Merlemont fut-il arrêté avec sa famille et incarcéré au château de Chantilly. Déjà l'ordre fatal de le transférer à Paris pour être traduit devant un tribunal révolutionnaire était arrivé, lorsque la mort de Robespierre le rendit à la liberté. Rentré dans ses foyers, la reconnaissance des services passés et aussi le retour vers les idées monarchiques qui se manifesta à l'époque du directoire firent nommer Merlemont au conseil des Anciens comme représentant du département de l'Oise. Il fit partie de la commission des inspecteurs; arrêté par le général Chérin, il fut conduit au Temple avec douze de ses collègues, saisis comme lui dans le lieu ordinaire de leurs séances. C'étaient Rovère, Pérée, Tupinier, Jarri des Loges, de la Métherie, Pichegru, Willot, Delarue, Danché, de Rumare, Wyolle et Bourdon de l'Oise. Une liste de déportation, dressée par le directoire, contenait le nom de Merlemont, et ce ne fut qu'au zèle et aux sollicitations d'un de ses compatriotes, Borel de Brétizel, alors employé par le directoire, qu'il dut d'être mis en liberté après quelques jours de captivité. Depuis lors, retiré au château de Merlemont, il refusa, malgré les offres qui lui furent faites sous l'empire, de se mêler aux affaires publiques. Les événements aussi glorieux qu'étonnants de cette époque n'avaient pu lui enlever complétement sa plus chère espérance, celle de revoir les Bourbons, lorsqu'il mourut à Paris en 1810. M—d j.

MERLET (Jean-François-Honoré), né le 25 septembre 1761 à Martigné-Briand, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire), était avocat au commencement de la révolution de 1789. A l'époque où furent organisées les administrations de département et de district, en 1790, il fut nommé

par ses concitoyens procureur-syndic du district de Saumur. Elu en 1791, par le département de Maine-et-Loire, député à l'assemblée législative, il siégea parmi les constitutionnels, et prit une part active aux travaux de cette assemblée, dont il fut successivement secrétaire, vice-président et président aux époques les plus difficiles et les plus orageuses de la session. Plein de mesure à la fois et de fermeté, il ne recula jamais devant l'accomplissement des devoirs que lui imposait un caractère droit et irréprochable. Le 23 mai 1792, il dénonça à la tribune Lecointre, de Versailles, pour avoir fait arrêter de son autorité privée, par l'intermédiaire de la municipalité de Belfort, des soldats appartenant à la compagnie des Cent-Suisses de la garde du roi qui retournaient dans leur pays munis de passe-ports ; dénonciation à la suite de laquelle l'assemblée ordonna que Lecointre serait envoyé pour trois jours à la prison de l'Abbaye. Retourné dans son pays natal lorsque la convention vint succéder à l'assemblée législative, Merlet dut chercher chez des amis dévoués un refuge contre les persécutions dont il fut plus d'une fois l'objet à cette époque, et ce n'est qu'après le 9 thermidor qu'il put reparaître au milieu de ses concitoyens ; mais il ne participa jamais, soit directement, soit indirectement, à l'insurrection de la Vendée. Après la révolution du 18 brumaire, il fut appelé par le premier consul à la préfecture du département de la Vendée. Il s'agissait de tout organiser dans ce malheureux pays, qui avait été le théâtre de tant de désastres, d'y ramener la confiance et la sécurité; Merlet connaissait bien les mœurs du peuple de la Vendée, il avait été témoin de ses malheurs; il entreprit cette œuvre de réparation, et, pendant huit années d'une administration aussi ferme et active que sage et conciliante, il sut faire renaître la prospérité dans ce département et y faire accepter et aimer les nouvelles institutions. C'est sous son administration que fut fondée Napoléon-Vendée, sur les ruines d'un bourg incendié, et que s'ouvrirent au milieu de ce pays impénétrable les grandes communications qui contribuèrent si merveilleusement à sa richesse. Merlet, déjà compris parmi les commandants de la Légion d'honneur lors de l'institution définitive de cet ordre en 1804 (25 prairial an 12), fut nommé maître des requêtes en service extraordinaire lorsqu'en 1806 ces nouvelles fonctions furent créées au conseil d'Etat, et enfin il reçut, en 1808, le titre de baron de l'empire. Nommé successivement, en 1809, préfet du département de Maine-et-Loire, puis du département de la Roër (chef-lieu Aix-la-Chapelle), le plus riche et le plus populeux de tous les départements formés avec les pays conquis, et qui réclamait une direction ferme et vigoureuse, il déclina cette nouvelle marque de confiance, désirant tacitement rester désormais étranger aux opérations de la conscription, qui commençait à peser bien lourdement sur la France et dont il avait plus d'une fois gémi dans le département de la Vendée. A cette époque, l'empereur, après avoir porté les limites de la France jusqu'au Rhin, en conservant sur la rive droite de ce fleuve les villes de Kehl, Cassel et Wesel, avait jugé utile de reconstituer la juridiction des anciens rhingraves, et avait créé, sous le nom de *magistrat du Rhin*, une commission chargée de l'entretien et de la conservation de cette frontière, depuis la Suisse jusqu'en Hollande, et, en outre, du règlement de toutes les questions administratives et politiques que pouvaient soulever ces opérations; Merlet fut nommé président de cette commission. Il apporta dans ces fonctions, où il avait à lutter contre les prétentions des princes possesseurs de la rive allemande, la fermeté et l'activité dont il avait donné déjà bien des preuves, et parvint en peu de temps à organiser cette administration nouvelle dans des conditions parfaites de régularité et de simplicité. Jugeant dès lors sa mission terminée, il résigna lui-même, en 1812, un titre et des fonctions qui n'étaient plus que d'une importance tout à fait secondaire. Lorsque, le 25 mars 1815, le conseil d'Etat délibéra cette adresse où, tout en justifiant le mouvement qui venait de replacer Napoléon sur le trône, il formulait nettement les garanties que réclamait la France, Merlet n'hésita pas à signer cet acte mémorable en sa qualité de maître des requêtes. Après la seconde restauration des Bourbons, Merlet, renonçant définitivement aux affaires publiques, se retira dans son pays natal, à la campagne, où il vécut dans la plus profonde retraite jusqu'à sa mort, arrivée au mois de décembre 1830. G—ET.

MERLET DE LA BOULAYE (Gabriel-Eléonore), naturaliste, naquit à Angers le 3 avril 1736. Devenu maître, à l'âge de vingt-cinq ans, d'une fortune considérable, et passionné pour les arts et les sciences, il résolut de visiter le pays qui en est le berceau et partit pour l'Italie. Il la parcourut en tous sens et s'arrêta à Rome, où il fut reçu membre de l'académie des Arcades. Après avoir formé une précieuse collection d'objets d'art et d'histoire naturelle, il se rendit à Paris et passa de là en Angleterre, où il se lia d'amitié avec le célèbre botaniste Smith. De retour à Angers, il fut, après la révolution, nommé professeur de grammaire générale à l'école centrale, et ensuite directeur et professeur au jardin des plantes. Merlet de la Boulaye possédait une riche bibliothèque et un petit musée qui furent vendus et dispersés après sa mort, arrivée le 17 février 1807. Il a laissé plusieurs manuscrits, entre autres un petit traité intitulé *Connaissance de la physionomie*. Ses élèves publièrent, d'après un herbier qu'il avait formé, les *Herborisations dans le département de Maine-et-Loire et aux environs de Thouars dans les Deux-Sèvres, par feu M. Merlet de la Boulaye*, Angers, 1809, in-8°. Z.

MERLI (Joseph), ingénieur hydraulique, naquit à Milan, d'une famille aisée, en août 1759. Il reçut une éducation soignée et étudia les mathématiques sous l'habile Frisi. Après avoir occupé diverses places importantes, il était, dans les dernières années du royaume d'Italie, surintendant des fortifications avec le grade de colonel, puis directeur des études à l'hospice des orphelins de militaires. Il avait publié fort jeune un travail estimé sur la table parabolique de Regis, et plus tard un savant *Mémoire pour la solution de questions sur la conduite des eaux.* C'est un appendice à l'ouvrage de l'illustre Romagnosi sur le même sujet. Merli mourut à Milan le 28 avril 1829, laissant plusieurs manuscrits que son héritier, l'ingénieur J.-B. Mazzeri, était chargé de publier, et dont le plus important a pour titre : *Traité sur différents genres de courbes.* A—y.

MERLIN ou plutôt Merddin dit *le Calédonien*, poëte gallois, fils de Morvryn qui vivait à la cour de Rhydderch Hael en l'an 570 et dont la légende s'est emparée pour en faire une sorte de prophète, un enchanteur. Ce Merlin mythologique surnommé *Emrys* ou *Ambrosius*, distingué quelquefois du fils de Morvryn, a fini par constituer dans les romans de la Table ronde un personnage tout à fait à part. On conserve en langue welche ou galloise divers poëmes et pièces de vers qui ont été publiées dans *le Myvyrian* et attribuées à Merlin, quoiqu'elles soient d'une date fort postérieure au 12e siècle. L'un des plus célèbres a pour titre : *Les pommiers* (*Avallenau*). Ce qui nous est rapporté de Merlin a surtout trait au personnage légendaire, célébré tant dans le pays de Galles que dans la Bretagne. Une ballade armoricaine antérieure au 12e siècle chante ce barde, qui est associé à une devineresse dont les contes populaires ont fait une fée, Viviane. Suivant la tradition mythique, Merlin reçut le jour en Cambrie d'une nonne et d'un esprit de l'air ou démon; Wortigern, le roi du pays, voulut le faire prendre et l'immoler; mais le barde, encore enfant, confondit par sa science les devins qui avaient persuadé au roi de le faire mourir. Bientôt ses enchantements le rendirent célèbre dans tout Albion. Il devint le compagnon et le conseil d'Arthur qui délivra les Bretons de la tyrannie de Wortigern. Séduit par la beauté de Viviane, Merlin se retira dans les bois et y vécut en sauvage retenu par un charme de l'enchanteresse. Les triades galloises distinguent deux Merlin, l'un qui fut protégé par le chef cambrien Emrys et l'autre Merlin le sauvage. Mais ces deux Merlin ne sont que des transformations d'un même personnage. Nennius, qui écrivait au 9e siècle, donne, sur la foi de Gildas, un consul romain pour père à Merlin. Godefroy de Monmouth (*voy.* Galfrid) écrivit sa vie et recueillit ses prétendues prophéties, qui valurent, dans le moyen âge, au chef des bardes gallois le titre de prophète; on alla jusqu'à en faire un saint. Thomas Stephens regarde comme ne faisant avec lui qu'un seul et même personnage un barde désigné par le nom de Merddin Wyllt. Les *Prophéties* attribuées à Merlin ont été traduites dans les langues de l'Europe les plus répandues; les curieux en recherchent principalement les éditions suivantes : traduction française attribuée par Barbier à Robert de Borron (*voy.* le *Dict. des anonym.*, 9794-11026), Paris, Ant. Verard, 1498, 3 vol. petit in-fol. goth. — Rouen, in-4°, sans date, caract. goth. à 2 colonnes. — Paris (Phil. Lenoir), 1528, 3 vol. in-4°. — Ibid., veuve Jehan Trepperel, sans date, 3 part., in-4°. — Traduct. italienne, Venise, 1480, in-fol., Florence, 1495, in-4°; réimprimée plusieurs fois à Venise dans le 16e siècle, format in-4°. — Trad. espagnole, Burgos, 1498, in-fol., goth., très-rare. T. Heywood a donné en anglais la *Vie de Merlin, surnommé Ambrosius*, avec une traduction de ses prophéties, Londres, 1641, in-4°. Depuis, MM. Fr. Michel et Th. Wright ont donné une excellente édition de la *Vie de Merlin de Geoffroy de Monmouth* (Paris, 1838, in-8°), suivie de pièces inédites tirées des manuscrits. On trouve aussi la description de la caverne de Merlin, avec sa vie et ses prédictions, à la suite des *Raretés de Richmond*, t. 4, Londres, 1736 (en anglais). Le roman de Merlin qui date de l'an 1150 a été arrangé en français par Boulard, Paris, 1797, 3 vol. in-12, et publié depuis complétement. On devra consulter encore Freytag, *Programma de Merlino Britannico*, Nuremberg, 1737, in-fol. Th. Stephens, *The literature of the Kymry* (Llandovery, 1849, in-8°). — Hersart de la Villemarqué, *Les romans de la Table ronde*, 3e édit., Paris, 1860, in-12. W—s et Z—m.

MERLIN (Jacques), né vers la fin du 15e siècle, au bourg de St-Victurnien, diocèse de Limoges, d'une famille honorable qui y existe encore, après avoir pris le bonnet de docteur de Navarre, eut la théologale de la cathédrale de Limoges, qu'il permuta pour un bénéfice simple dans le diocèse de Poitiers, et se retira à Paris. Il devint successivement curé de Montmartre, chanoine et grand pénitencier de Notre-Dame, en 1525, et fut la même année un des trois députés nommés à l'hôtel de ville pour délibérer avec la reine régente sur les moyens de délivrer le roi, prisonnier à Madrid. En 1527, il s'était permis de déclamer en chaire contre quelques courtisans soupçonnés d'être partisans des nouvelles opinions; ils animèrent contre lui François Ier, qui le fit enfermer au Louvre, d'où il sortit au bout de deux ans, à la sollicitation de son chapitre, pour être exilé à Nantes. A son retour, en 1530, l'évêque de Paris le fit son grand vicaire, et archidiacre de la Madeleine; et le parlement le chargea, conjointement avec un de ses confrères, de rétablir l'ordre dans l'administration de l'Hôtel-Dieu. Merlin mourut le 25 septembre 1541, dans

le collége de Navarre. On lui doit la première *Collection des Conciles*, Paris, 1523-1524, in-fol.; Cologne, 1535, 2 vol. in-8°. L'ouvrage est très-imparfait; l'auteur manquait de critique : il copie sans discernement les fautes des manuscrits; mais il a le mérite d'avoir tracé la route à ceux qui ont donné après lui de meilleures collections. Il avait publié, en 1511, une édition d'Origène, précédée d'une apologie de cet ancien Père, pour laquelle il fut dénoncé à la faculté de théologie par le syndic Beda. Mais il parvint à se tirer de cette affaire. On a encore de lui des éditions de Richard de St-Victor et de Pierre de Blois. T—D.

MERLIN (Charles), né au diocèse d'Amiens vers la fin du 17e siècle, entra dans la compagnie de Jésus; il professa la théologie avec beaucoup de succès. Consacrant le reste de sa vie à l'étude, il s'occupa dans son cabinet des matières qu'il avait traitées dans ses chaires. On remarque, parmi les articles qu'il a fournis au *Journal de Trévoux*, une *Défense* du pape Honorius, où la sagacité de la critique est jointe à la pureté de la doctrine, et une nouvelle *Exposition* relative à la prédestination, où il cherche à concilier les deux sentiments principaux qui avaient jusqu'alors partagé les théologiens catholiques. Mais ce qui a fait la réputation de Merlin, c'est l'ouvrage qu'il composa sur la forme des sacrements, et qui est intitulé *Traité historique et dogmatique sur les paroles ou les formes des sacrements de l'Eglise*, Paris, 1745, 1 vol. in-12. Ce savant *Traité*, important surtout pour le sacrement de confirmation et l'histoire du secret des mystères, a été inséré par M. l'abbé Migne dans le tome 21 de son *Cours complet de théologie*, Paris, 1840. Le P. Merlin mourut à Paris en 1747. B—D—E.

MERLIN *de Douai* (Philippe-Antoine) naquit le 30 octobre 1754 à Arleux, petite ville du Cambrésis (Nord), de parents fermiers. Les dispositions de Merlin, encore enfant, furent remarquées par les moines de l'abbaye d'Auchin, qui lui apprirent à lire et à écrire, et qui se chargèrent plus tard de sa pension au collége de Douai. Merlin manifesta dès l'éveil de sa pensée la vocation naturelle pour le droit, qui devait l'illustrer. A vingt et un ans, il était reçu avocat au parlement de Douai. Dès ce moment il se livra à l'étude de la jurisprudence avec une ardeur infatigable. Levé chaque jour à quatre heures du matin, il ne cessait son travail que fort avant dans la nuit. Dès l'âge de vingt-quatre ans, il était appelé à coopérer au *Répertoire universel et raisonné* de Guyot, ouvrage important dont Merlin devait faire un jour la renommée. A vingt-cinq ans il était déjà l'une des lumières du barreau de Douai, et sa réputation rayonnait bien au delà des limites de sa province. A trente ans son opinion était invoquée comme une autorité, même au barreau de Paris. Beaumarchais et le président Dupaty, auteur des *Lettres sur l'Italie*, avaient recours à ses lumières, et le duc d'Orléans (Philippe-Egalité) le choisissait comme membre de son conseil d'apanage. En 1782, sa clientèle était déjà si productive qu'il achetait la charge de *secrétaire du roi*. En souvenir de reconnaissance des bienfaits de ses premiers maîtres, il épousait vers la même époque mademoiselle Dumonceaux, sœur de l'un des moines de l'abbaye d'Auchin. Le jeune avocat de Douai, au sein d'études de véritable bénédictin, amassait en silence cette immense provision de faits historiques et juridiques qu'il devait mettre avec tant de succès au service de la civilisation. Droit romain, droit canonique, droit féodal et droit coutumier, ordonnances des rois de France, etc.; il n'est pas dans le domaine du droit ancien et nouveau de monuments respectables, de sources vives, d'origines réelles, que Merlin, durant les années qui le séparent de 1789, n'ait déposés pour toujours et classés dans son merveilleux souvenir. Quand éclata la révolution, elle trouva l'ardent investigateur de l'ancien droit entouré des poudreuses archives de la monarchie; et au moment même où les états généraux venaient d'être assemblés, Merlin faisait paraître le 4e volume d'un nouveau Traité des offices, sous le titre de *Traité des droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et priviléges annexés en France à chaque dignité, à chaque office, à chaque état, soit civil, soit ecclésiastique, soit militaire.* Dans le prospectus de son ouvrage, Merlin avait prévu « que les états généraux introduiraient « divers changements dans les offices de judica- « ture », et après le tome 4, il annonçait que la publication des tomes suivants n'aurait lieu qu'après le travail de cette assemblée sur les sujets qui restaient à traiter. Le premier article, intitulé *Du roi et de la couronne de France*, forme à lui seul à peu près un volume. L'auteur, appuyé sur le Bret et Montesquieu, recherche l'origine et les développements du pouvoir royal en France, définit la souveraineté et les droits qui en dérivent. Les trois volumes suivants sont consacrés aux intendants de province, aux tribunaux et offices de judicature, à la chancellerie. Merlin y fait preuve d'une vaste érudition, d'une grande netteté de rédaction, et de cette vigueur de déduction qui sera un jour le cachet de ses savants réquisitoires. Les changements annoncés par Merlin dépassèrent de beaucoup ses prévisions, et les événements qui se développèrent après 1789 vieillirent considérablement son ouvrage. Aussi crut-il devoir l'abandonner. Au surplus d'autres études attendaient Merlin. Les états généraux furent convoqués, et les électeurs du tiers état de Douai le nommèrent député. Soit modestie exagérée, soit circonspection calculée, Merlin se tint sur la réserve et ne se mêla aucunement aux luttes préliminaires; il assista en spectateur à la réunion des trois ordres. Le premier acte ostensible du jeune député à la constituante fut l'offre

d'un don patriotique en réponse à l'appel fait par Necker. Merlin offrait le quart de ses revenus, à prendre sur ses gages de secrétaire du roi, consistant en mille livres. « Il regrette de ne pou« voir présenter une somme plus considérable, « mais il espère l'augmenter dès qu'il sera rendu « à son cabinet, d'où ses devoirs actuels l'ont « éloigné. » Le *Moniteur* du 28 septembre 1789, en annonçant sa souscription, ajoutait : « Ce « député est un avocat distingué du parlement « de Flandre, nommé Merlin. » L'avocat distingué ne tardera pas à marquer dans cette assemblée qui comptait tant d'hommes éminents, prédestinés à des gloires si éclatantes et si diverses. Les événements réclameront bientôt le fruit de ses longs et utiles labeurs, et il va devenir nécessaire. Le 19 novembre 1789 il parla pour la première fois à la constituante. Voici dans quelle circonstance. Dans sa séance du 3 novembre, l'assemblée avait rendu, sur la proposition de Mirabeau, un décret portant que « tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres, sous la surveillance et d'après les instructions des provinces. » Ce décret fameux, qui attribuait à la nation les biens ecclésiastiques, excita dans une partie du haut clergé une vive opposition. Dans la capitale et les provinces, une ardente polémique s'ensuivit. Dans un mandement, l'évêque de Tréguier avait représenté la révolution qui s'opérait avec une hardiesse d'expression et de pensée qui ne pouvait manquer d'exciter des orages parmi les partisans des idées nouvelles. Il terminait en exhortant les prêtres à détromper les peuples de ces modernes erreurs et à les pousser à la résistance. Les états du Cambrésis étaient allés plus loin. Réunis sans permission du roi, ils avaient pris, à la date du 9 novembre, un arrêté par lequel, considérant que certains arrêtés de l'assemblée nationale préparaient *la ruine du royaume et l'anéantissement de la religion*, que, si elle a pu mettre *certains biens à la disposition de la nation*, tous les propriétaires *peuvent s'attendre au même sort;* ils déclaraient, dès à présent, les pouvoirs des députés du Cambrésis à l'assemblée nationale nuls et révoqués. M. Treilhard ayant dénoncé cet arrêté comme des plus condamnables, Merlin se chargea d'expliquer les éléments dont se composait le comité et la portée qu'on devait attribuer à son arrêté. « L'acte qui « vous a été dénoncé est coupable, mais n'est « point imposant; il n'est pas l'ouvrage d'une « province, mais de quelques individus sans « mission; les états du Cambrésis sont, je ne « dirai pas le gouvernement le plus aristocrati« que, mais le plus théocratique. Toute l'autorité « repose dans les mains de l'archevêque de Cam« brai et de quelques abbés commendataires. Il « est évident que les états ont abusé d'un vain « nom pour exprimer un vœu contraire à celui « de la majorité de la province. Je demande que « les personnes qui ont eu part à l'arrêté soient « mandées à l'assemblée, sauf à prendre telles « mesures ultérieures qu'il appartiendra. » Au milieu des sentiments d'irritation qu'excitait cette protestation contre les pouvoirs de l'assemblée, un député fut pour le parti de la modération. Ce député s'appelait Robespierre. Nous citons ses paroles, parce que l'avis qu'il ouvrait a suggéré à Merlin la pensée d'une lettre qui vaut la peine d'être signalée. « On vous invite, dit Robes« pierre, à déployer la rigueur de la vengeance « nationale contre un bureau illégal et inconsti« tutionnel; on propose de mander à la barre les « membres qui le composent. Ils sont moins « coupables qu'ignorants; ils n'ont pu se dépouil« ler encore des préjugés gothiques dans lesquels « ils ont vécu; les sentiments de justice et d'hon« neur, la raison et le patriotisme n'ont pas en« core pénétré jusqu'à eux. Ce sont des orgueil« leux qu'il faut humilier, des ignorants qu'il « faut instruire. Notre pitié et notre justice exi« gent seulement que nous autorisions les dépu« tés de cette province à faire une adresse aux « membres du bureau renforcé du Cambrésis « pour travailler à leur instruction, et les rappe« ler à la raison et au patriotisme qu'ils ont éga« lement oubliés. » Les conclusions de Maximilien Robespierre furent suivies. Les signataires de l'arrêté dénoncé ne furent pas mandés à la barre de l'assemblée. L'assemblée se borna, dans sa séance du 24 novembre, à déclarer l'arrêté nul et attentatoire aux droits de la souveraineté nationale; et peu de jours après, Merlin adressait en son nom et en celui des députés de Flandre et du Cambrésis une lettre à leurs commettants, dans laquelle il récapitulait d'une manière saisissante les bienfaits déjà réalisés par la constituante en faveur du peuple. Mais un rôle autrement important était réservé à Merlin. La féodalité, ce régime dont la philosophie du 18e siècle avait sapé les bases, avait été enveloppée dans la déclaration solennelle de la nuit du 4 août 1789. Mais, détruit en principe, ce régime si complexe était loin de l'être en fait. Il restait à combiner les voies et moyens de la démolition d'une institution qui étendait son influence à tous les rapports de la vie sociale. Il fallait en organiser la destruction et aller chercher les abus jusque sous l'écorce profonde des droits consacrés par le temps et par l'hérédité. Pour cette œuvre colossale, la révolution avait besoin d'hommes versés dans la science occulte des institutions féodales. Merlin fut l'un de ces hommes, et le plus fort sans contredit. Nommé membre d'une commission composée des plus habiles feudistes de l'assemblée, Merlin dut à son aptitude l'honneur de diriger les délibérations de cette commission, et par suite d'en produire les rapports à la tribune. La tâche n'était pas facile; le patriotisme

avait pu, dans une nuit d'enthousiasme, décréter la chute de l'ancien régime et prononcer l'abolition de la féodalité; mais il s'agissait de s'orienter dans ce dédale, de trouver le fil conducteur de ce labyrinthe, de découvrir le principe lumineux à l'aide duquel on pouvait résoudre rationnellement, équitablement les difficultés du sujet, classer les droits féodaux par ordre d'indignité, distinguer ceux qui devaient être immédiatement abolis de ceux qui devaient trouver grâce devant la justice nationale, ou au moins obtenir un sursis de la générosité de l'assemblée. Car les racines de l'arbre étaient si profondes, si multipliées, si tenaces, que la clairvoyance de Merlin se refusait à tout abattre immédiatement, et son coup d'œil mesurait déjà ce qui était possible, et ce qu'il fallait laisser à d'autres assemblées le soin d'accomplir. Les événements lui donnèrent raison, et nous verrons bientôt qu'il faudra les efforts et les secousses des trois plus énergiques assemblées qui aient étonné le monde pour accomplir l'extirpation entière et définitive du chêne féodal. Quoi qu'il en soit, Merlin eut l'initiative heureuse. Il introduisit l'analyse dans le problème, et, portant la lumière dans le chaos féodal, il établit une distinction dont la justesse et l'importance frappa tous les esprits, et qui parut être pour le moment l'expression même de la justice distributive. Merlin reconnut que les abus du régime féodal à la fin du 18e siècle se manifestaient encore sous trois formes différentes : 1° les *justices seigneuriales*, usurpation de la souveraineté nationale, démembrement anarchique de la justice sociale; 2° les *servitudes personnelles*, et les redevances qui étaient la représentation ou la transformation de ces servitudes, violation directe de la liberté individuelle, atteinte positive aux droits naturels, imprescriptibles de l'homme; 3° les contrats d'*inféodation* et les contrats d'accensement, *baux à cens*, ou conventions libres *censuelles*, tous actes que l'on pouvait, jusqu'à un certain point, considérer comme librement consentis de la part des censitaires, et comme des concessions bienfaisantes de la part des seigneurs. Les deux premières formes caractérisèrent aux yeux de Merlin la féodalité absolue ou dominante, et la troisième, la féodalité adoucie ou contractante. En conséquence, et considérant que la féodalité dominante n'était que l'expression vivante de la violation du droit contre lequel une loi, même appuyée sur le temps, ne peut prévaloir; considérant que l'oppression avait bien produit effet, mais n'avait pu produire obligation, Merlin, d'accord avec le comité, proposa l'abolition pure et simple, sans indemnité, des droits issus de la féodalité dominante, groupés sous les deux premières formes. Reconnaissant, au contraire, dans les droits féodaux provenant de la féodalité contractante, les effets de transactions avouables, le rapporteur et le comité proposèrent que ces droits fussent rachetables et qu'ainsi l'abolition en fût conditionnelle. Ces conclusions du rapport furent acclamées de toutes les parties de l'assemblée. C'est qu'en effet elles enveloppaient les plus grands bienfaits et contenaient la transformation de la société civile. Même malgré la restriction des droits rachetables, formant la troisième catégorie, la mesure proposée par le comité féodal avait encore une portée démocratique immense. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler le décret qui sortit de cette discussion et qui porte la date du 3 novembre 1789. L'article 1er portait : « L'assemblée « nationale détruit entièrement le régime féodal « et décrète que, dans les droits tant féodaux que « censuels, qui tiennent à la mainmorte réelle et « personnelle, et ceux qui les représentent, les « premiers sont abolis *sans indemnité*, et *tous les* « *autres déclarés rachetables*. » Le décret déclarait, en outre, abolis sans indemnité le droit exclusif des fuies et colombiers, le droit exclusif de la chasse et des garennes, toutes les justices seigneuriales, les dîmes de toute nature possédées par des gens de main morte. Sous la direction imprimée par les fortes études de Merlin, l'assemblée nationale continua à s'occuper de la rédaction des lois nécessaires pour le développement des principes qu'elle venait de fixer. Dans son rapport du 15 mars 1790, Merlin expliquait les résultats et l'intention du décret complémentaire dont il proposait l'adoption, et qui fut en effet adopté le 28 mars. « Sans contredit, disait Merlin, en dé- « truisant le régime féodal vous n'avez pas en- « tendu dépouiller de leurs possessions les pro- « priétaires légitimes de fiefs, mais vous avez « changé la nature de ces biens; affranchis désor- « mais des lois de la féodalité, ils sont demeurés « soumis à celles de la propriété foncière; en un « mot, ils ont cessé d'être des fiefs et sont deve- « nus de véritables alleux. » (*Voy.* Championnière, *Institutions féodales*, chap. 22, p. 718; et Merlin, *Rép.*, v° *Fief*, § 6.) Merlin énumère dans la suite de son rapport les conséquences multiples et fécondes de ce principe que va poser le législateur, et dont l'une des plus importantes est l'unité dans la propriété. La propriété en effet doit être une pour être libre. Plus elle est libre, plus elle est productive. Les travaux de l'agriculteur sont d'autant plus profitables qu'ils sont plus indépendants de toute entrave et de toute direction étrangère. Ce rapport de Merlin produisit dans l'assemblée une vive impression. Au moment où son auteur descendait de la tribune, Mirabeau courut à sa rencontre et lui dit en l'embrassant : « Votre travail est excellent, et la preuve, c'est « que Sieyès, qui ne trouve bon que ce qu'il fait, « en juge comme moi. » Merlin ne se borna point à cette œuvre générale; il poursuivit le régime féodal dans ses moindres abus, et il eut l'initiative de toutes les mesures spéciales nécessaires au complet anéantissement de ce système, qui était encore très-enraciné dans un grand nombre

de provinces (1). Ce fut lui qui provoqua et formula la nouvelle législation sur la chasse, et la fit à peu près ce qu'elle a été depuis, en y introduisant le principe d'égalité. L'infatigable constituant prit aussi la part principale à tous les décrets relatifs à l'aliénation des biens nationaux. Merlin fut également chargé du rapport sur les successions *ab intestat*, et c'est dans ce rapport qu'il prit l'initiative d'un principe qu'il fit triompher, l'égalité dans les partages. Il est certain que nulle part la question de l'inégalité dans les partages n'est traitée avec une supériorité de vues plus grande, que tous les principes auxquels remontait Merlin ont depuis passé dans le code civil. En 1790, lorsque la constituante s'occupa de la création de la cour de cassation, ce couronnement de la justice, Merlin exerça sur les résolutions qui furent adoptées une grande influence, et prononça un discours qu'on a appelé un chef-d'œuvre de bon sens et de raison (*voy.* le *Moniteur* de mai et août 1790; — *Revue de législation*, 1843). Merlin fut, vers la même époque, nommé commissaire pour l'aliénation des biens domaniaux ecclésiastiques, et prit en cette qualité la part principale à tous les décrets destinés à consacrer cette aliénation. Indépendamment de la commission législative, l'assemblée forma un comité composé de vingt membres pour l'aliénation de ces biens. Chacun d'eux avait dans ses attributions plusieurs départements, et Merlin eut ceux des Ardennes, du Nord et du Pas-de-Calais. Le 29 juillet 1790, il fit enjoindre aux états du Cambrésis de cesser sur-le-champ leurs fonctions et de remettre au directoire du département du Nord tous les titres et pièces afférents à l'administration. Le 21 septembre, il fit admettre aux honneurs de la séance les députés du peuple liégeois. Nommé le 10 octobre président, Merlin, en quittant dès le 25 le fauteuil, adressa à l'assemblée un discours pour la féliciter du choix de Barnave, son successeur. Des remercîments furent votés à Merlin, qui, reprenant le cours de ses fonctions au comité féodal, présenta, dès le 28, un projet de décret concernant la suppression des droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace, sauf indemnité. Son rapport contient des détails pleins d'intérêt sur le droit féodal dans cette province. Au mois de février 1791, lorsque le comité de constitution proposa une loi contre les émigrants, et que Mirabeau, rapproché de la cour, jura que si l'assemblée rendait un pareil décret il ne se croirait pas tenu d'y obéir, Merlin parla avec véhémence pour la loi. Il ne se borna pas à invoquer l'autorité de Rousseau, qui avait mis en principe dans son *Contrat social* que, dans les moments de troubles, les émigrations peuvent être défendues. A ceux qui, avec Mirabeau, invoquaient les règles du droit commun, il fit cette réplique révolutionnaire : « Et « moi je dis qu'il s'agit de traîtres et d'ennemis « de la patrie; que les règles ordinaires n'ont « rien à faire ici, et que la plus rigoureuse est la « véritable interprétation de la loi. » Puis, au milieu des embarras financiers et des dangers extérieurs qui s'accumulent dès lors sur la patrie, il s'étonne de la lenteur de la fabrication des assignats; il s'irrite de l'agiotage sur les petits assignats : « On les vend, on les accapare, dit-il; « je demande un projet de loi contre cet infâme « agiotage. » En même temps il fait une motion contre le comité des monnaies. Il sollicite impérieusement un rapport sur le mode d'exécution des décrets relatifs à la fonte des cloches. « Il « faut à tout prix nous détourner du précipice où « la coalition des financiers et des ennemis de la « révolution veut nous jeter. » Et si les gardes nationales, qui se rendent avec un admirable élan aux frontières en août 1791, sont en désordre et manquent d'organisation, c'est le gouvernement qu'il en accuse hardiment : « Le pouvoir « exécutif ne fait pas son métier; on nous dit « qu'il y pourvoira, et moi je dis qu'il n'y pour- « voira pas. » Cependant, à cette époque de la révolution, Merlin confesse encore la monarchie constitutionnelle et l'inviolabilité de la personne du roi comme son idéal de gouvernement; et dans la discussion relative à l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il vote constamment avec les membres qui repoussent, soit la proposition de déchéance, soit la proclamation d'une république. Cependant, à ce même moment, on voit Merlin tenir une conduite en contradiction avec les principes monarchiques qu'il manifeste. Le 21 juin, après la lecture du procès-verbal de la séance de la veille, où il était dit que le curé de St-Germain l'Auxerrois avait invité l'assemblée à assister à la procession de la Fête-Dieu, Merlin fait ajouter que le roi avait également promis d'y assister, et il demande qu'on veille à ce que personne ne puisse sortir cette nuit de Paris que muni d'un passe-port signé du maire. Or, comme Louis XVI venait d'être arrêté à Varennes et ramené à Paris, cette mention ne pouvait avoir d'autre motif que de jeter une déconsidération nouvelle sur le monarque que le malheur devait protéger en ce moment. Dans une discussion qui s'engagea sur l'abolition de la peine de mort, Merlin fut opposé aux deux partis extrêmes. Il proposa que provisoirement, en attendant que les législateurs à venir statuassent comme ils le croiraient convenable, sur l'abrogation ou le maintien de cette peine lamentable, on ne la prononçât désormais que contre les criminels de lèse-nation, contre les assassins, les empoisonneurs, les incendiaires et les faux-monnayeurs. Merlin portait une rare perspicacité dans l'appréciation anticipée des choses politiques; il en donna

(1) Les effets généraux des lois abolitives de la féodalité sont résumés dans l'article 1er du code rural, ainsi conçu : « Le terri- « toire de la France, dans toute son étendue, est libre comme « les personnes qui l'habitent; » et le décret du 18 juillet 1793 n'est que le développement de ce principe.

la preuve lors de la motion de Robespierre sur la non-rééligibilité des membres de la constituante. « Je crains, dit-il, qu'une nouvelle législature « ne change la constitution, et que, si elle ne la « change pas, elle la laisse périr. » Paroles prophétiques qui ne tardèrent pas à recevoir leur justification. Un an s'écoulera à peine, et l'assemblée législative décrétera, au bruit du canon du 10 août, la fin de cette monarchie que lui confiait la constituante! Durant les quelques mois d'existence de l'assemblée législative, Merlin eut à opter entre la fonction élective de président d'un des douze tribunaux de district de Paris, et celle de président du tribunal criminel de Douai, où l'appelait le suffrage de ses compatriotes. Naturellement il choisit cette dernière. Mais il ne borna point son activité aux travaux que lui imposait cette fonction, sa correspondance se multiplia avec les hommes politiques du temps. Ce fut vers cette époque qu'il entra en correspondance avec Merlin de Thionville. Tous deux s'appliquèrent à exalter l'opinion populaire dans les départements du Nord et de l'Est. Leurs lettres furent plus d'une fois rendues publiques par les journaux; témoin celle insérée au *Moniteur*, où Merlin de Douai annonçait le bruit du départ prochain du roi et de la réunion imminente d'un congrès en Allemagne (1). Le général Louis de Noailles ayant cru devoir exposer dans les journaux les motifs qui l'avaient porté à se désister du commandement, après l'affaire de Mons, Merlin publia une réponse dont le ton ne répondait pas à la gravité des fonctions que Merlin occupait en ce moment. Mais bientôt la législative appelle à lui succéder la convention. Merlin est rendu à la vie politique par son département. Soit calcul, soit empêchement réel, le conventionnel n'arriva à Paris que lorsque l'assemblée avait proclamé l'abolition de la royauté et l'établissement de la république. Merlin qui, dans la constituante, s'était prononcé pour la monarchie et pour la constitution, à l'établissement de laquelle il avait pris une grande part, n'hésita pas cependant à adhérer au régime nouveau. Le 2 octobre, Merlin donna un premier gage au nouvel ordre de choses en dénonçant le général Moreton-Chabrillant, ainsi que toutes les autorités de la ville de St-Amand, et en demandant contre eux un mode de procédure plus expéditif. « Vous ne trouverez pas, disait-il, un seul juge « de paix, dans tout le département du Nord, qui « ne soit infecté d'aristocratie. » Quelques jours après (10 octobre), il appuyait le décret d'accusation contre le général Arthur Dillon qui, selon lui, venait de trahir *lâchement la république*. Le 7 décembre, lors des débats sur la dénonciation faite contre Fauchet et Roland, Merlin se montra un des plus ardents pour qu'aucune chance de salut ne leur fût laissée. Roland avait découvert la fameuse armoire de fer; or les papiers trouvés dans cette cachette faisaient mention du nom de Merlin et semblaient faire planer le soupçon sur sa tête. De là, a-t-on dit, son hostilité contre Roland, et plus tard contre le roi lui-même. Ces papiers montraient Merlin comme ayant reçu des propositions de la cour pour faire un rapport favorable sur les chasses du roi. En retour de ce service, son beau-frère devait recevoir un emploi. Il fut facile à Merlin d'établir que si la proposition avait été faite, elle avait de toute évidence été repoussée. Les raisons en étaient péremptoires. Merlin n'avait pas fait le rapport et son beau-frère n'avait pas reçu l'emploi. Louis XVI parut bientôt devant la convention. Après des débats pleins d'orages, mais au milieu desquels le courage de la défense s'éleva aux accents de la plus haute éloquence, le sort du monarque fut mis aux voix. Merlin dit *oui* sur la culpabilité, *non* sur l'appel au peuple. Il dit « la *mort* pour la peine », et vota contre le sursis. Envoyé en Belgique à la fin de janvier, avec Gossuin et Treilhard, Merlin annula un arrêté des représentants de la commune de Louvain qui voulaient y maintenir les anciens droits de finance, et il ordonna au général Moreton-Chabrillant, chef des troupes françaises dans ce pays, de protéger les opérations révolutionnaires du citoyen Chépy, commissaire national. De retour à Paris, Merlin annonça qu'il avait fait arrêter plusieurs personnes connues pour leurs liaisons et leurs intrigues avec Dumouriez (3 avril 1793); puis il ajouta que le département du Nord, qui s'était fait gloire de donner naissance à ce général, le vouait maintenant à l'exécration. Le 7 du même mois, il fut nommé membre suppléant du comité de salut public. La convention ayant décrété ce jour-là l'arrestation du duc d'Orléans, un membre demanda que cette mesure s'étendît à tous les agents de la maison de Bourbon. « Cette proposition, faite ainsi d'une manière « générale, tomberait sur moi, s'écria Merlin à « la tribune. Il y a trois ans que Philippe-Egalité « m'avait donné l'administration en chef d'une « partie de ses biens; je m'en suis acquitté sans « me mêler des opinions politiques, et sitôt que « j'eus connaissance de la conduite du général « Egalité, je pris le parti de quitter cette admi- « nistration; et à mon arrivée ici, j'écrivis à Phi- « lippe pour lui donner ma démission. Il demanda « à me voir et je refusai. » Gossuin, collègue de Merlin, attesta le fait, et l'incident n'eut pas de suite. Au 31 mai, lors de la proscription des girondins, Merlin était en mission dans la Vendée avec Gellet et Cavaignac; il protesta ainsi que ses collègues, et fit afficher sa protestation dans toutes les municipalités de la Bretagne; mais les trois commissaires, sans doute préoccupés des rancunes de la montagne, écrivirent à la convention une lettre ambiguë par laquelle ils se

(1) *Voyez* le *Patriote français* et le *Moniteur* du 24 janvier 1792.

ralliaient en quelque sorte à la mesure. Quelques jours après, 30 juin, Merlin adressa à la convention des détails sur le siége de Nantes ; puis, 8 juillet, sur l'occupation d'Ancenis par les républicains. Il annonçait en même temps la mise en état de siége de cette ville, et les mesures les plus sévères contre les royalistes. « Il s'agit, disait-il, « de porter de grands coups ; il faut en terminer « avec cette horde de brigands. » Cet homme d'action, en apparence si déterminé, était un savant jurisconsulte que le lendemain le comité de législation rappellera pour coopérer au nouveau code civil résolu par l'assemblée. Dans ces travaux préparatoires, Merlin va déposer la science profonde dont il est imbu, le sens pratique du droit qu'il possède au plus haut degré. Ces travaux n'empêchent cependant pas Merlin d'assister à l'assemblée et d'y prendre souvent sa part d'influence. A la séance du 17 août, il s'oppose à ce qu'un sursis soit accordé à Grémont, condamné à la peine de mort comme fabricateur de faux assignats, bien qu'un de ses coaccusés, condamné à la même peine, eût déclaré que Grémont était innocent. Merlin fondait l'inexorabilité de son vote sur ce principe, que la déclaration du jury est irrévocable, et que ce serait y porter atteinte que d'en arrêter les effets sur la seule déclaration d'un coaccusé. Ici se place la loi des suspects et la coopération de Merlin à cette loi. On approchait alors du point culminant de la terreur. Merlin, après bien des hésitations, bien des scrupules, sacrifia un moment à sa propre sécurité les principes éternels du droit dont il aurait dû rester au besoin le dernier prêtre. Pour sauver sa personne de l'immolation commune, il se fit tout à tous. Dans ces circonstances difficiles, cruelles même pour les plus forts et les mieux éprouvés, une sorte de défaillance morale le surprit lui-même. La convention avait demandé au comité de législation un travail sur le mode d'exécution de ses décrets concernant le désarmement et l'arrestation des suspects. A son arrivée au comité, Merlin avait eu une velléité de pudeur et de courage ; son premier mouvement avait été de protester contre une législation qui mettait hors la loi la société presque entière ; il avait refusé d'être le rapporteur du projet de décret rédigé contre son opinion. Mais ses collègues le menacèrent de dénoncer à la tribune sa protestation contre le 31 mai : c'était une menace de mort. Merlin céda ; dès le lendemain, 31 août, il présenta le projet de décret. Mais ce décret se ressentait encore des traditions du jurisconsulte et des instincts de l'homme de cœur. Les délits avaient leur définition, et l'innocence pouvait invoquer certaines garanties. Le décret, en un mot, terrible comme l'époque, pouvait cependant n'atteindre que les véritables ennemis de la révolution. Sa lecture souleva une tempête. La montagne le traita de projet dangereux payé par Coblentz ; l'ajournement fut prononcé. Mais la toute-puissance de Robespierre souffla sur Merlin, et, quelques jours après, il consentit à reparaître à la tribune avec un nouveau décret propre à satisfaire les plus rigoureuses exigences. Ombrageux comme la tyrannie, ce décret proscrivait la richesse et la pauvreté, incriminait les larmes, les regrets et l'accomplissement des devoirs les plus sacrés de la nature. Le 12 janvier 1794, Merlin faisait rendre un décret qui donnait aux représentants du peuple en mission dans les départements la faculté de faire juger révolutionnairement par les tribunaux ordinaires les conspirateurs et les royalistes. Le 22 avril suivant, il fut, avec Cambacérès et Couthon, chargé de rédiger un code succinct et complet des lois rendues jusqu'à ce jour. Tout occupé de ce travail, Merlin, jusqu'au mois de juin, parut peu à la tribune. A cette époque, Couthon ayant proposé un nouvel acte de proscription appelé loi du 22 prairial, Merlin fit décréter le lendemain que les députés ne pourraient être traduits au tribunal révolutionnaire qu'après avoir été décrétés d'accusation par l'assemblée. Robespierre s'irrita de cette proposition, et Couthon prit comme lui un ton menaçant. Merlin revint à la tribune et s'oublia jusqu'à dire que si son esprit avait erré, il n'en avait pas été de même de son cœur. L'excuse, partie d'une telle bouche, émut Robespierre, qui se hâta de répondre que les observations qu'il avait présentées étaient des observations générales et non pas des réflexions individuelles ; que, dans tous les cas, elles ne pouvaient regarder Merlin. Dans cette situation, humiliante sans cesser d'être périlleuse, Merlin évita les discussions politiques et s'en tint provisoirement au rôle de rapporteur dans les questions de législation civile ou criminelle. Cette attitude dura jusqu'au 9 thermidor, époque à laquelle il reprit en quelque sorte le gouvernement de soi-même, et put donner essor à ses propres sentiments. Nommé peu de jours après la chute de Robespierre (le 1er août 1794) président de la convention, il passa bientôt au nouveau comité de salut public, dont il continua à faire partie jusqu'à la fin de cette assemblée. Son premier soin fut de contribuer activement à la ruine de l'arbitraire et de l'anarchie qu'il avait tant redoutés pour lui-même, et qui d'ailleurs étaient si peu dans ses idées. Le 12 septembre, il présenta au nom des comités de salut public, de sûreté générale et de législation, un projet de décret pour la suspension des procédures dirigées contre les individus arrêtés le 10 thermidor. C'était Méaulle qui avait fait la proposition, en se plaignant que, depuis le 10 thermidor, il y avait eu des arrestations de patriotes sans examen, et des élargissements d'aristocrates sans discussion. Le rapport de Merlin, inspiré par les principes du droit commun, avait excité les murmures d'une partie de l'assemblée qui crut y trouver la censure de plusieurs actes de

la révolution. Le lendemain, à la société des jacobins, Vadier dénonça Merlin, lui reprochant d'avoir fait la critique de la mesure prise le 31 mai contre les girondins, et d'être l'auteur d'un plan combiné pour perdre les patriotes les plus énergiques. Merlin, dans une lettre adressée au *Moniteur,* répondit ainsi à cette imputation : « En retranchant dans mon discours ce qui avait « été dit avec beaucoup plus de force dans la « réunion des trois comités, sur la divergence et « la contrariété des arrêtés pris par les divers « représentants dans les départements, j'ai exposé « qu'il en était résulté une sorte de législation « fédéralisée, de manière qu'au mépris des prin- « cipes conservateurs d'un gouvernement qui « doit essentiellement être homogène, comme il « est indivisible, on avait vu punir au Nord ce qui « était commandé au Midi, et proscrire à l'Est ce « qui était permis à l'Ouest. Je me rappelle, en « effet, qu'à ces mots *législation fédéralisée* quel- « ques voix s'écrièrent que je parlais au nom du « *fédéralisme*. Ce reproche ne me parut alors que « plaisant ; mais je vois bien que les passions ne « plaisantent jamais. » Cette lettre portait pour date : *Paris, 2e sansculottide, l'an 2 de la république.* — Quelques jours plus tard, le 5 octobre, Merlin parut à la tribune pour annoncer, d'après la correspondance du comité de salut public, que les rois de l'Europe et spécialement le pape, ainsi que Pitt, étaient désespérés de la catastrophe qui avait fait tomber la tête de Robespierre. En dépit de toutes ces manifestations, Merlin s'attacha à détruire tous les instruments de tyrannie incompatibles avec le véritable esprit de la république. Le club des jacobins, le tribunal révolutionnaire et la fameuse commune de Paris, étaient à ses yeux trois obstacles au retour de l'ordre et de la justice. Par des dispositions aussi habiles que hardies, il fit fermer le club, réorganiser le tribunal au point de vue de la garantie des accusés, et annuler législativement l'influence excessive de la commune. La fermeture du club surtout fut, de la part de Merlin, un acte de vigoureuse initiative. Les trois comités en avaient demandé la fermeture à la convention, qui avait passé à l'ordre du jour. Par une interprétation dont on ne peut récuser le courage, Merlin prétendit que c'était là un acte de gouvernement et non une mesure de législation, et il persuada aux comités, dans la nuit même, de faire fermer le club sous leur responsabilité ; il en signa le premier l'ordre, qui fut exécuté une heure après (13 novembre 1794). Le lendemain, la convention approuva de la part de ses comités l'énergie qu'elle n'avait pas osé avoir elle-même. Ce fut dans le même esprit que, le 19 décembre suivant, Merlin proposa à l'assemblée de rappeler dans son sein les soixante-treize députés proscrits au 31 mai. Il est vrai que quelques jours après il s'opposait à ce que cette mesure fût étendue à d'autres girondins : Defermon, Isnard, Louvet, Gustave Doulcet, Lanjuinais et autres, qui avaient été frappés par les décrets du 28 juillet et du 3 octobre 1793. Mais le 7 mars 1795, mieux inspiré, il faisait prononcer lui-même, au nom du comité de législation, le rappel de ces mêmes proscrits. Dans son rapport, il s'excusait même de ce qu'on leur rendait si tard « le caractère sacré que l'injustice « n'avait pu leur enlever, et qui avait reçu un « nouvel éclat de leurs malheurs et de leur cou- « rage ; mais le moindre oubli des précautions, « ajouta-t-il, aurait fourni à la tyrannie terrassée « les moyens de se relever... Aujourd'hui que « vous n'avez plus rien à redouter ni des tyrans « ni des factieux ; aujourd'hui que les portes des « jacobins sont fermées, sans que nous ayons à « craindre qu'ils aillent, en nous accusant, ouvrir « celles du Temple, vous pouvez, dans *toute la* « *plénitude* de votre force, combler celle de votre « justice. » Le 3 janvier 1795, il proposa une nouvelle organisation du tribunal révolutionnaire qui rendait aux accusés quelques-unes des formalités sans lesquelles la justice n'est qu'une tyrannie déguisée. A cette époque de la révolution, les actes de Merlin sont si nombreux que nous ne pouvons les énumérer ici. Nous dirons seulement que, dans toute la phase révolutionnaire qui sépare le 9 thermidor de la fin du directoire, Merlin se montra le constant adversaire des mesures d'oppression et de violence. Il est vrai, il fut impitoyable contre les émigrés, royalistes ou prêtres, aussi bien que contre les démagogues. Sur l'article des émigrés, Merlin ne varia jamais. C'est lui qui, de concert avec Cambacérès et Guyton de Morveau, écrivait à Barthélemy, ambassadeur de la république en Suisse : « Nous te chargeons, citoyen, de dire à tous les « cantons que les émigrés ne cesseront jamais « d'être des traîtres, et notre justice en France « les poursuivra partout où elle pourra les at- « teindre. » Le 12 février, Merlin présentait à la ratification de la convention le traité de paix fait avec la Toscane. Ce vaste esprit avait l'intelligence de toutes les situations, et la diplomatie le trouvait tout aussi apte que la législation et la politique. Comme membre du comité de salut public, il fut appelé à s'occuper des affaires extérieures de la république, et, par l'habileté de ses négociations, il exerça une très-heureuse influence en contribuant à détacher plusieurs puissances de la coalition européenne. Dans l'exposé des négociations entamées avec les pays qui avaient fait des ouvertures de paix, Merlin fit entendre un langage à la fois noble et ferme : « Nos triom- « phes et nos principes nous permettent à la fois « de vouloir et de dire ce que nous voulons. Le « peuple français saura distinguer ses ennemis « et les motifs de leur agression ; et, dans les « lois que ses victoires lui donneront le droit de « dicter, il aura surtout égard à ceux que la « cruauté et la violence ont contraints de marcher « à la suite d'une ligue insensée. En traçant de

« sa main triomphante mais généreuse les limites « dans lesquelles il lui conviendra de se renfer- « mer, il ne repoussera aucune des offres com- « patibles avec ses intérêts et sa dignité, avec « son repos et sa sûreté. Telle est sa politique. « Elle marche à découvert comme la gloire de « ses armes. Le peuple français traitera avec ses « ennemis comme il les a combattus, à la face « de l'univers qu'il prend pour témoin de sa jus- « tice comme il l'a eu pour témoin de ses vic- « toires. » Ces fières déclarations furent suivies des traités de Bâle et de la Haye. Merlin fit ensuite décréter par la convention la réunion de la Belgique et du pays de Liége à la France. Son rapport, soutenu par Carnot, fut couvert d'applaudissements et envoyé à toutes les armées, qu'il électrisa. Le 28 mars, Merlin présenta un décret sur l'organisation des autorités constituées, et porta le dernier coup à la commune de Paris en déclarant, par un de ses articles, qu'au corps législatif seul appartenait la police immédiate et la direction de la force armée dans la commune où il tenait ses séances ; ensuite, que, dans les communes dont la population excède cent mille âmes, l'administration municipale serait divisée en autant de sections indépendantes les unes des autres qu'il y aurait d'arrondissements de cinquante mille âmes. Par là, cette puissante commune de Paris qui avait pendant six années dominé les gouvernements et les assemblées se trouva dissoute, et il n'y eut plus désormais d'autorité qui ne fléchît devant la convention. Le même jour, en sa qualité de membre de la commission des lois organiques, il fit adopter à la convention, sous le titre de *Principes essentiels de l'ordre social et de la république*, une sorte de déclaration de droits qui modifiait dans des dispositions essentielles celle de 1789. A côté de l'égalité devant la loi était placée l'inégalité naturelle du talent, de la vertu, du travail, de la richesse, etc. La souveraineté populaire ne pouvait s'exercer que par des assemblées autorisées par la loi, et il était défendu à tout rassemblement partiel de s'appeler le peuple. Enfin, le droit d'insurrection devait, sous peine d'être une rébellion punissable, s'appuyer sur une décision de la majorité des assemblées primaires régulièrement convoquées, et qui eussent reconnu que les lois avaient été violées par le gouvernement. L'esprit de cette déclaration, qui fut adressée à toutes les administrations et qui devait être lue dans toutes les écoles primaires, était résumé dans l'article 1er : « Celui qui parle aux citoyens « de leurs vertus sans les avertir de leurs er- « reurs, ou de leurs droits sans leur rappeler « leurs devoirs, est ou un flatteur qui les trompe « ou un ambitieux qui cherche à les asservir. « Le véritable ami du peuple est celui qui lui « adresse courageusement des vérités dures. » On y remarque encore les sentences suivantes : « Les seules bases de l'ordre social et du bonheur « public ce sont les mœurs, les principes et les « lois. Les mœurs ne peuvent être le fruit que « de l'éducation, de l'instruction, des institutions « publiques, des habitudes et du temps. Les prin- « cipes invariablement posés suppléent, au moins « pour un temps, à l'établissement des mœurs et « à la perfectibilité des lois. » Le 30 septembre 1795, Merlin avait fait décréter que la force armée serait à la disposition exclusive de la représentation nationale, et que toute personne ou tout fonctionnaire qui la ferait agir en dehors de son autorité serait puni de mort. Ce fut à cette occasion que se produisit un soulèvement formidable. Toutes les sections marchèrent en armes contre l'assemblée. Dans ce danger, la convention chargea un comité de cinq membres de pourvoir à sa sûreté. Merlin en fit partie. Il déploya dans cette circonstance une énergie et un courage au niveau du péril. C'est sur sa proposition que Barras reçut le commandement des troupes chargées de protéger la convention. Ce fut aussi lui qui désigna et fit agréer comme second de Barras le général Bonaparte, dont la destinée fut singulièrement servie et facilitée par cette circonstance. On sait que les habiles dispositions de ce général amenèrent la dispersion des sections et le salut de la convention. Ce fut Merlin qui, dans la soirée du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), annonça à la convention la victoire qu'elle venait de remporter, et fit décréter que ceux qui avaient combattu pour elle avaient bien mérité de la patrie. Tandis qu'il absorbait ainsi son activité dans les affaires intérieures et extérieures de l'Etat, au sein des comités où il passait souvent les nuits comme à la convention qu'il présidait souvent, l'infatigable jurisconsulte trouvait encore des loisirs pour doter la justice d'une œuvre durable. La veille de la clôture de la convention, il faisait adopter de confiance, et après une lecture rapide, le code de brumaire désigné sous le nom de *Code des délits et des peines*. Ce code était, au moment où il parut, un véritable bienfait. Ce qui avait surtout disparu dans la tempête révolutionnaire, c'était la notion et l'habitude de la justice. Chaque parti avait eu son règne, ses lois, ses définitions des crimes et des délits, ses tribunaux et ses formes; le juge cherchait en vain sa route au milieu de cette masse confuse de décrets abrogés l'un par l'autre. « Il n'y a « point d'état pire, dit Merlin dans son *Exposé « des motifs*, que celui d'un gouvernement dont « les magistrats ne savent pas ou sont exposés « à ne savoir qu'imparfaitement ce qu'ils ont à « faire. » Le code de brumaire remédiait à ces inconvénients. Conçu dans un esprit philosophique, divisé avec une méthode rigoureuse, il rappelait les beaux et immortels principes sur lesquels reposent à la fois la protection sociale et la sûreté individuelle. Jamais, jusque-là, il n'avait été si bien pourvu à la prudence des ar-

restations, à la publicité de l'instruction et des débats, à la latitude de la défense, à l'équité des jugements. On lui a reproché avec raison sa méthode dogmatique et la multiplicité de ses formes, auxquelles des nullités sans nombre étaient inflexiblement attachées, ce qui en rendait l'application difficile. Ce code, qui était tout à la fois une loi pénale et une loi d'instruction criminelle, est resté en vigueur jusqu'en 1811. La législation criminelle de l'empire, en remplaçant le code de brumaire, ne l'a pas fait oublier. Elle lui a pris d'abord une partie considérable de sa procédure; et si elle a su éviter quelques-uns de ses défauts, elle s'est montrée plus défiante et plus sévère. Elle a rétabli la *confiscation*, qui semblait étendre jusqu'aux familles des coupables la solidarité de leurs crimes; la *marque*, qui avait été supprimée comme déshonorant à jamais le corps de l'homme; et les peines perpétuelles qui avaient été abolies pour ne pas ravir l'espérance dans une âme humaine, et pour faire du châtiment un moyen d'expiation publique et d'éducation morale, et non une sorte de damnation terrestre. Le progrès de nos mœurs a déjà donné raison au code de brumaire sur plusieurs points, et spécialement sur la confiscation et la marque, qui ont disparu de nos lois. Après l'adoption sans discussion du code de brumaire, la convention termina ses travaux en fondant l'Institut national, dont Merlin fut élu membre, pour la section des sciences morales et politiques. En même temps, les suffrages de quatre-vingts assemblées électorales l'appelèrent au conseil des Anciens. Mais dès le lendemain, par son premier arrêté, le directoire l'en éloigna, en lui confiant le portefeuille de la justice (14 novembre 1795). Dans son passage au ministère de la justice, le légiste de Douai montra une grande puissance de travail. Rien alors n'était plus confus que la législation; tous les tribunaux, tous les directeurs de jury, tous les officiers du ministère public, tous les juges de paix s'adressaient au ministre de la justice pour le consulter, pour avoir son avis sur le sens d'une loi à appliquer, ou pour être fixés sur les formes à suivre. Rien n'égala dans cette circonstance la célérité et la précision de la correspondance de Merlin. Aucune lettre ne restait plus de huit jours sans réponse. Toutes les affaires importantes étaient traitées par lui, et il ne donnait sa signature aux actes qu'après les avoir revisés. Les archives de la justice sont remplies de minutes, de rapports et de lettres de la main de Merlin, preuve d'une immense application aux affaires, d'une grande puissance d'attention, d'un fonds inépuisable de doctrine, et d'une ardente sollicitude pour le service dont il était chargé. Au mois de janvier 1795, le directoire ayant obtenu des deux conseils la création d'un ministère de la police générale, chargea Merlin de son organisation. Dans ce poste, Merlin excita de vives récriminations. Les lois contre les émigrés étaient alors, selon l'expression de M. Mignet, aussi passionnées que les partis eux-mêmes. Merlin fut accusé tout à la fois dans le choix des agents qu'il employait et dans l'application qui fut faite des lois. Après quelques mois, ses forces étant épuisées, le directoire le rappela au ministère de la justice, dont les devoirs étaient peut-être aussi pénibles, mais répondaient mieux à ses aptitudes et à son caractère. Obligé de manœuvrer au milieu des passions de deux partis incandescents et audacieux, il se vit en butte aux attaques de tous ceux qu'il avait mission de refréner, surtout de la part des partisans des émigrés contre lesquels il se montrait particulièrement implacable et sévère, comme la loi qu'il était chargé de faire appliquer. La conspiration de Brotier et La Villeurnoy ayant éclaté, Merlin prétendit que les auteurs, bien que n'étant pas militaires, devaient cependant être jugés par un conseil de guerre, attendu qu'ayant cherché à soulever des soldats, il était juste de les considérer comme des embaucheurs. Ce fut dans ce sens que le 10 février 1797 il fit un rapport au directoire, qui adopta ses vues. Le conseil militaire fut établi malgré la décision du tribunal de cassation, qui, ne s'inspirant que des principes du droit, avait jugé que le conseil de guerre était incompétent. Merlin eut le tort d'écouter la voix de la politique, et sacrifia la justice aux circonstances. Il eut, de plus, le tort d'accélérer le jugement par une lettre dans laquelle l'histoire a recueilli les lignes suivantes : « Vous avez dû juger sans désemparer; si vos « facultés physiques ne vous l'ont pas permis, « vous avez à vous reprocher une lenteur cou- « pable. Les jugements militaires sont prompts, « et ceux qu'ils frappent doivent être exécutés « sur l'heure, à l'instant, sur-le-champ. » Pastoret eut le courage de dénoncer cette lettre au conseil des Cinq-Cents. La presse tout entière se rangea du côté de Pastoret, et prit en main la cause des accusés. L'opinion publique se manifesta avec une telle force, qu'on n'osa pas envoyer un seul des accusés à l'échafaud. Bientôt le directoire se vit acculé au 18 fructidor (4 septembre 1797). Le lendemain de cette journée, Merlin fut nommé l'un des cinq directeurs. La situation était critique, et Merlin semblait être arrivé au pouvoir pour recueillir en quelque sorte la triste responsabilité d'un état de choses qu'il n'avait point préparé. Obligé de continuer le régime des coups d'Etat, le directoire se vit abandonné de tous et attaqué par tous. On accusa la majorité, dont Merlin faisait partie, d'avoir amené tous les maux qu'elle n'avait pu empêcher. L'issue de cette cabale fut de forcer Merlin à donner sa démission (18 juin 1799). En quittant le directoire, Merlin se retira à Douai, dans sa famille. Sa retraite n'apaisa point ses ennemis; ils l'accusèrent des faits les plus incroyables; on l'accusa par exemple d'avoir déporté Bonaparte

en Egypte, accusation absurde, puisqu'il avait donné son fils pour aide de camp à ce général. On lui reprochait encore un arrêté qui mettait en jugement le général Championnet, coupable d'avoir violé avec éclat un ordre du directoire. Merlin s'en fit gloire. « Si c'est là un crime, « malheur à tout pays libre dont les magistrats « ne se sentent pas le courage d'en commettre « un semblable! Sa liberté ne sera pas de longue « durée, et bientôt un nouveau César viendra le « punir d'avoir été sourd à la voix de Cicéron, qui « lui avait crié inutilement : *Cedant arma togæ!* » On a dit, à propos de ces paroles, qu'elles expliquaient peut-être l'obscurité momentanée, et la position plus que modeste de l'ancien membre du directoire au début du consulat. Ici se termine la carrière législative, la vie agitée du révolutionnaire; Merlin finit, comme il avait commencé, par la science du droit qui va désormais inspirer exclusivement le jurisconsulte et le magistrat : but et rôle parfaitement compatibles cette fois avec ses goûts, son aptitude, son indépendance et sa dignité. De tous ses emplois, Merlin n'avait conservé que le titre de membre de l'Institut. Six mois après sa retraite du directoire, il lut à la deuxième classe un mémoire fort curieux sur la nécessité d'un code universel pour toute la France. On ne pouvait plus dire, comme en 1789, qu'on changeait de lois en changeant de chevaux de poste. Mais la législation restait encore extrêmement confuse. Au droit romain, aux coutumes, aux ordonnances, aux arrêts généraux des parlements, dont le décret du 21 septembre 1792 avait maintenu toutes les dispositions qui n'avaient pas été abrogées, il fallait joindre et les lois étrangères qui régissaient les pays nouvellement annexés au territoire par la conquête, et les trente ou quarante mille lois portées par les assemblées qui s'étaient succédé. Le vœu de Merlin était d'accord avec le besoin de tout le monde.... Le code qu'il invoquait fut l'œuvre des Portalis, des Tronchet, des Cambacérès, des Bigot de Préameneu, des Maleville, des Treilhard, etc. On est surpris de ne pas trouver parmi eux Merlin, et l'on ne comprend cet éloignement que quand on entend Napoléon expliquer à Ste-Hélène que si la personne de Merlin n'était pas présente dans les délibérations qui ont préparé nos codes, son esprit y était. Napoléon, en effet, auquel Merlin inspirait une grande confiance, le faisait venir chaque fois qu'une question importante devait se traiter, et il mettait à profit sa vaste érudition et ses qualités éminemment pratiques. « Au conseil d'Etat, « j'étais très-fort, tant qu'on demeurait dans le « domaine du code; mais dès qu'on passait aux « régions extérieures, je tombais dans les ténè- « bres; et Merlin alors était ma ressource; je « m'en servais comme d'un flambeau. Sans être « brillant, il est fort érudit, puis sage, droit et « honnête; un des vétérans de la vieille et bonne « cause. » *Mémorial de Ste-Hélène*, jeudi, 3 octobre 1816. Mais au début de son pouvoir, le premier consul ne fit pas apparaître la considération qu'il pouvait avoir pour Merlin. A celui dont la célébrité datait de la constituante, qui était devenu l'un des principaux chefs de la convention après le 9 thermidor, qui avait négocié avec l'Europe, qui avait rédigé à lui seul tout un code, qui avait été ministre et directeur, on proposait d'être substitut du commissaire du gouvernement près la cour de cassation. Merlin pensa que dans toutes les positions on peut être utile à son pays. Il accepta. Ce n'était au surplus qu'une courte épreuve. Dès 1801, il fut nommé commissaire du gouvernement, c'est-à-dire procureur général à la cour de cassation. En 1804, il fut fait commandeur de la Légion d'honneur. Lors de la création des nouveaux titres, il fut nommé comte, ce qui était une inconséquence pour l'ancien rapporteur des lois abolitives de la féodalité. Enfin, en 1806, il passa au conseil d'Etat où il acquit beaucoup d'influence. Il fut encore nommé grand officier de la Légion d'honneur, membre du comité pour les affaires contentieuses de la couronne et pour celles du domaine privé de l'empereur. Les nombreux réquisitoires et les plaidoyers plus nombreux encore prononcés par Merlin durant les treize années qu'il a occupé le siége du ministère public, se trouvent pour la plupart dans son recueil des *Questions de droit* et dans son *Répertoire de jurisprudence*. On s'étonne que Merlin ait pu suffire à des travaux si étendus. Ce qui est certain, c'est qu'ils lui ont acquis dans les tribunaux une autorité dont peu de jurisconsultes avant lui avaient joui de leur vivant. Ses réquisitoires servaient de guides aux tribunaux, ses livres, de manuels aux membres du barreau; et l'on a dit que ses conclusions devaient être la dernière raison de la loi. En 1813, le conseil d'Etat, cour de cassation du royaume de Westphalie, se trouvant partagé d'opinion sur une question importante, choisit unanimement Merlin pour arbitre, et régla son arrêt sur son avis. Le 15 février 1815, Merlin fut destitué de sa place de procureur général. Il ouvrit alors un cabinet de consultation. Dès le 24 mars suivant, il rentra au parquet de la cour de cassation, où Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, l'avait rappelé par un décret daté de Lyon. Il le nomma en outre ministre d'Etat, et ce fut en cette qualité que Merlin signa la délibération qui proscrivait à jamais la famille des Bourbons. Elu membre de la chambre des représentants par le département du Nord, il obtint quarante et une voix pour la présidence. Compris sur la liste des trente-huit bannis par l'ordonnance du 24 juillet 1815, et ensuite dans la loi qui expulsait les régicides, il se réfugia en Belgique. Mais un ordre des puissances alliées enjoignit au roi des Pays-Bas de le chasser de ses Etats. Merlin espérant pouvoir rentrer en

Europe, s'adressa à l'Angleterre, qui refusa de le recevoir. Il se retourna vers la Prusse; on ne lui répondit même pas. Il ne lui restait de terre libre que l'Amérique; il s'embarqua pour les Etats-Unis; mais le navire qui le portait fit naufrage sur les côtes de Flessingue. Avant que le vaisseau s'engloutît, Merlin put regagner la Hollande. Il demanda au roi des Pays-Bas de ne plus voir en lui qu'un étranger que la mer avait jeté sur ses côtes. Ce prince y consentit, et comme la restauration sollicitait de nouveau l'expulsion de Merlin, le prince répondit noblement : *La mer me l'a rendu; je le garde.* Merlin vécut alors dans la retraite à Harlem et à Amsterdam; et quand il put reparaître sous son nom et reprendre ses travaux, il refondit et compléta son *Répertoire de jurisprudence* et ses *Questions de droit.* Merlin jouit de la puissante faculté du travail jusqu'à soixante-douze ans. Mais enfin, fatigué, épuisé par les veilles et les méditations, il subit, en 1826, une légère atteinte de paralysie. Les médecins l'obligèrent à restreindre ses travaux. Ce fut pour lui un amer chagrin. Merlin revit la France en 1830, et reprit sa place à l'Académie des sciences morales lorsque l'ordonnance du 26 octobre 1832 l'eut rétablie. Des vicissitudes incroyables l'avaient rendu singulièrement modéré. Les dix-huit dernières années de sa vie se passèrent dans la plus modeste retraite. Devenu vieux et presque aveugle, il trouva encore son bonheur à se faire lire par son secrétaire quelques pages du *Digeste.* Il mourut le 26 décembre 1838. Sa dernière volonté prescrivit de ne prononcer aucune parole sur sa tombe. On a de lui : 1° *Opinion sur la nécessité de rendre le tribunal de cassation sédentaire*, 1790, in-8°; 2° *Rapport sur les événements du 14 vendémiaire*, fait à la convention nationale, 1795, in-8°; 3° plusieurs autres rapports à la même législature; 4° *Merlin (Ph.-Antoine) au conseil des Cinq-Cents*, 1799, in-8°; 5° *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence.* Cet ouvrage fut originairement publié par Guyot, qui en donna deux éditions : la première en 1777 et années suivantes, 18 vol. in-8°, la seconde en 1781 et années suivantes, 17 vol. in-4°. Merlin, qui avait été un des principaux collaborateurs de ce recueil, en devint propriétaire; et en 1807 et années suivantes, il en donna une nouvelle édition (la troisième) en 13 volumes in-4°, où il intercala le droit nouveau et supprima des choses qui n'appartenaient qu'au droit ancien. Une cinquième édition de ce grand ouvrage a paru en 1827, 18 vol. in-4°, sous ce titre : *Répertoire universel et raisonné, etc., ouvrage de plusieurs jurisconsultes, réduit aux objets dont la connaissance peut encore être utile, et augmenté de :* 1° des *Changements apportés aux lois anciennes par les lois nouvelles, tant avant que depuis l'année* 1814; 2° de *Dissertations*, de *Plaidoyers* et de *Réquisitoires sur les unes et sur les autres*, 5e édition, revue, corrigée et fondue avec les additions faites depuis 1815 aux éditions précédentes. Tarrible et Henrion de Pansey y ont fourni des articles importants. On ajoute aux deux recueils de Merlin un volume de tables, publié par Rondonneau en 1829, in-4°. Roussel, avocat à Lille, a également publié un ouvrage ayant pour titre : *Annotations sur chaque article des cinq codes, de toutes les questions de droit traitées dans le nouveau Répertoire*, Lille, 1826, in-4°; 6° *Recueil alphabétique des questions de droit qui se présentent le plus fréquemment dans les tribunaux; ouvrage dans lequel sont classés et fondus la plupart des réquisitoires de l'auteur, avec le texte des arrêts de la cour de cassation qui s'en sont suivis*, Paris, 1804 à 1810, 13 vol. in-4°; 4° édition revue et considérablement augmentée, Paris, 1827, 8 vol. in-4°. On peut compléter les trois précédentes éditions au moyen d'un tome 7 qui parut aussi en 1827. Le recueil alphabétique des *Questions de droit* a été imprimé à Bruxelles de 1827 à 1830, en 16 volumes grand in-8°. 7° *Consultation sur la demande du sieur Chancerel*, en cassation d'un arrêt de la cour royale de Caen du 13 juillet 1820, qui déclare légales les poursuites d'office faites contre lui pour raison d'un prétendu délit d'usure, délibéré à Bruxelles le 4 septembre 1820, Paris, de l'imprimerie de Leblanc, 1820, in-4° de 20 pages. On peut consulter sur Merlin les *Mémoires* de Carnot, une *Notice* de M. Mignet, lue le 15 mai 1841 à l'Académie des sciences morales et politiques, une opinion de Napoléon dans le *Mémorial de Ste-Hélène*, un *Eloge* historique, très-curieux et fort bien écrit, de M. Mathieu, avocat, prononcé à la séance d'ouverture de l'ordre des avocats le 23 novembre 1839, Paris, 1839, in-8°; un travail sur Merlin, publié en 1839 dans la *Gazette des tribunaux*, par M. Paulmier, Paris, 1839, in-8°. F. H. et C—z—n.

MERLIN (Antoine-Christophe), dit *de Thionville*, né le 13 septembre 1762 à Thionville. Sa famille était une des anciennes familles municipales de la ville. Son père y exerçait, entouré de la considération générale, les fonctions de procureur au bailliage. Caractère ferme et actif, il y est mort dans la dignité de président du district. En vain le père, calculant au point de vue pratique les chances de la vie et le parti à tirer des heureuses dispositions de son fils, voulut-il engager celui-ci dans les ordres, le caractère du jeune homme opposa à ces malencontreux projets une résistance invincible. Reçu avocat au parlement de Metz, il ne tarda pas à s'y créer une position satisfaisante. C'est par l'intermédiaire des fonctions municipales que Merlin, comme beaucoup d'autres hommes de la révolution, s'éleva aux régions supérieures de la politique. Nommé d'abord officier de la garde bourgeoise, il fut choisi lors des élections communales pour premier officier municipal de sa ville. Sa réputation de droiture et de patriotisme, jointe à l'éclat de

quelques causes plaidées à la cour de Metz, le désignait en première ligne à l'attention du département pour les élections de la législative. Il eut la satisfaction de s'y voir nommer par la presque unanimité des suffrages. Les portes de la carrière politique étaient ainsi ouvertes devant lui. En arrivant à Paris, Merlin se fit recevoir au club des jacobins et se montra l'un des plus ardents adversaires de celui des feuillants, où se réunissaient les constitutionnels. A l'assemblée législative, il acquiert rapidement une certaine influence, et c'est sur sa proposition qu'est voté, le 23 octobre 1791, l'établissement d'un comité de surveillance, qui est en réalité le germe du comité de salut public. Il fut désigné pour en faire partie et en devint aussitôt l'un des membres les plus actifs. En novembre 1791, Merlin s'opposa à l'envoi des troupes dans les colonies, représentant cette mesure comme *liberticide*. Quelques jours après, il combattit la proposition d'accorder des secours pécuniaires à ces mêmes colonies, et assura que le commerce finirait par devenir fatal à la France, en avilissant l'esprit national. « Je pense, ajouta-« t-il, que pour être libre il ne faut pas être « riche. » Le 29 du même mois, il proposa la mise en accusation des princes frères du roi, proposition qui fut rejetée, mais qui ne tarda pas à être reprise (*voy.* Guadet et Gensonné). En février 1792, il vota pour faire séquestrer les biens des émigrés, et contribua à l'adoption de cette mesure, « afin, dit-il, de faire payer les « frais de la guerre à ceux qui la suscitent ». Le 28 mars, il fit décréter d'accusation M. de Castellane, évêque de Mende, qui, livré ainsi à la haute cour d'Orléans, fut ensuite massacré à Versailles. Le 13 avril, il se plaignit du peu de soin qu'on mettait à propager les lumières, et proposa d'envoyer dans les campagnes aux frais de l'Etat l'*Almanach du père Gérard,* composé par Collot d'Herbois. Le 21 avril, il demanda que le roi, les ministres et tous les fonctionnaires publics fussent tenus de donner le tiers de leurs revenus comme contribution patriotique; et le 23, il fit la motion de déporter en Amérique tous les prêtres insermentés. Le 28, il attaqua assez maladroitement les généraux en chef, demandant qu'on ne leur accordât plus cinquante mille livres pour leurs dépenses particulières et leurs premiers frais en entrant en campagne. Cette proposition, qu'il soutint fortement, excita un grand tumulte, et il fut rappelé à l'ordre. Le 30, il avança que, puisque la nation était en guerre, on ne devait pas se borner à séquestrer les biens des émigrés, mais en prononcer la confiscation. Le 9 mai, il s'éleva contre un projet de loi sur la discipline militaire, et prêcha si vivement l'insurrection que l'assemblée lui ôta la parole par un décret. Trois jours après, il proposa de nouvelles violences contre les prêtres insermentés. Lors de l'invention du comité autrichien, il chercha à accréditer cette fable de concert avec ses deux amis Bazire et Chabot. Le juge de paix Larivière ayant eu le courage d'attaquer sur ce fait les trois députés comme calomniateurs et de lancer contre eux un mandat d'amener, Merlin le dénonça à son tour, et sollicita violemment contre lui un décret d'accusation, qu'il obtint malgré l'opposition la plus énergique de M. de Vaublanc et des principaux membres du côté droit. Et le malheureux juge de paix, arrêté par suite de ce décret et envoyé à Orléans, fut assassiné à Versailles le 9 septembre 1792. Le 25 mai, Merlin dénonça tous les ministres à la fois, et le 28, il accusa Laporte, intendant de la liste civile, d'avoir fait brûler les papiers du comité autrichien. Ce ministre s'étant justifié à l'instant même, son accusateur porta toute sa colère sur des soldats suisses qu'il prétendit avoir arboré la cocarde blanche, et il termina la séance en faisant accorder des gratifications à quelques gardes du roi qui avaient dénoncé leurs camarades. Le 1er juin, il voulut recommencer ses inculpations contre les ministres, mais l'assemblée refusa de l'entendre. Le 4, il fut de nouveau improuvé pour avoir voulu produire contre le ministre Duport du Tertre une déposition écrite de sa main et signée par deux gardes nationaux. On reçut tout aussi mal une nouvelle dénonciation qu'il hasarda le 18 juillet contre Terrier de Monciel, ministre de l'intérieur. Le 10 août, il se fit remarquer, armé d'un pistolet et d'un poignard, à la tête des assaillants du château des Tuileries. Ce fut Merlin de Thionville qui détermina Rœderer à conduire le roi dans la salle de l'assemblée. Le 14 du même mois, il fit décréter d'accusation son collègue Blangilly, député de Marseille, et le lendemain, en annonçant que les ennemis allaient attaquer Thionville, il demanda que Louis XVI, sa famille et les parents d'émigrés fussent déclarés responsables de la sûreté des parents des membres de la législature. Le 23, il renouvela cette proposition, en pressant ses collègues de décréter que les femmes et enfants d'émigrés fussent arrêtés comme otages. Le 20 août, il fit décréter que tous les membres du conseil de la commune de Sedan seraient mis en arrestation pour avoir fait arrêter les commissaires de l'assemblée à l'instigation de Lafayette. Le 24, il demanda que la maison de ce général fût rasée, afin d'éterniser le souvenir du crime qu'il avait commis en défendant le roi. Le 26, il offrit d'aller servir dans le corps des *tyrannicides* proposé par Jean Debry, et fut alors envoyé dans les départements de la Somme et de l'Aisne pour y provoquer l'adhésion à la nouvelle révolution. Il y leva 7,000 hommes, qu'il conduisit à l'armée. Accusé, vers la même époque, dans les journaux étrangers, par l'ex-ministre Narbonne d'avoir participé à des distributions de fonds faites par ce ministre lui-même à plusieurs députés pour les attacher à la

cour, il ne répondit point à cette inculpation. Réélu à la convention par son département, il annonça le 24 septembre 1792 que Lasource l'avait instruit la veille qu'il se formait un parti dans l'assemblée pour nommer un dictateur, et il somma ce membre de le lui désigner. Le 1er octobre, il accusa Louis XVI d'avoir voulu verser le sang du peuple; demanda que lui et ses partisans portassent leurs têtes sur l'échafaud, et que dans ce procès ses collègues s'attribuassent à la fois les fonctions de juges et celles de jurés. Dans le courant du même mois, il les pressa d'ordonner à l'accusateur public de dénoncer la reine au tribunal criminel. Il se montra ensuite l'un des plus chauds défenseurs de Robespierre, lorsque ce député fut accusé par Louvet, et afin de le venger, il dénonça aux jacobins le ministre Roland et les engagea à le poursuivre. Le 11 décembre, Merlin s'opposa à ce qu'il fût accordé des conseils au roi. Ayant été nommé quelques jours après commissaire près l'armée qui occupait Mayence, il écrivit le 6 janvier 1793 de cette ville pour annoncer qu'il votait la mort du *tyran*. Il resta dans cette place lorsqu'elle fut assiégée par les Prussiens, contribua beaucoup à sa défense, se montra à la tête de toutes les sorties avec une bravoure qui allait jusqu'à la témérité et qui lui fit donner par les Allemands le surnom de *Diable de feu* (*Feuer-Teufel*). Cependant on l'accusa alors, tantôt d'avoir reçu de l'argent du roi de Prusse, tantôt d'avoir détourné à son profit une partie des effets et de l'argenterie de l'électeur; mais rien ne prouve d'une manière certaine que cette accusation fût fondée. Il avait dirigé, de concert avec son collègue Rewbell, les négociations qui amenèrent la capitulation, événement qui permit à la république, dans cette circonstance décisive, de transporter de fort bonnes troupes d'une place où elles étaient inutiles, où elles ne pouvaient plus tenir et où elles devaient rester prisonnières, sur un point où elles allaient écraser les royalistes et sauver la capitale d'une invasion imminente de l'armée vendéenne. Le 4 août, il reparut à la convention nationale, lut un rapport sur le siége de Mayence et fit révoquer un décret d'arrestation contre les généraux qui avaient défendu cette place. Il avait été attaqué lui-même très-vivement pour sa conduite par son collègue Montaut; mais Barère, qui mieux qu'un autre connaissait les secrets de la capitulation de Mayence, le justifia de la part du comité de salut public. Thuriot et Chabot firent valoir ses services au 10 août, où, armé de deux pistolets, il avait porté l'effroi dans le château. Merlin sortit donc triomphant de ces attaques. Quelques jours plus tard, il fut nommé secrétaire; puis il alla rejoindre dans la Vendée, en qualité de représentant, cette formidable armée de Mayence, qui devait y périr presque tout entière, mais qui porta des coups si terribles aux Vendéens. Merlin, pendant cette mission, se conduisit avec la bravoure qu'on avait remarquée en lui. De retour, il défendit chaudement Westermann, qu'on voulait faire arrêter, et rappela, comme preuve de son patriotisme, qu'il avait le 10 août 1792 conduit les bandes du faubourg St-Antoine contre les Tuileries. Le 8 janvier, il demanda que toutes les places prises aux ennemis fussent démantelées, et que les richesses des pays envahis, telles que les bestiaux, les denrées, l'or et l'argent, fussent transportées en France. Le 21 janvier 1794, Merlin fit jurer à la convention d'établir la république *une et indivisible* (1), et la détermina à assister à l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Le 23 février, il proposa d'exclure tous les nobles des emplois militaires. Néanmoins, sa violence révolutionnaire parut un peu se calmer. Robespierre frappait ses plus intimes amis : Bazire, Chabot et d'autres cordeliers avaient péri. Alors on l'entendit faire des réclamations qui annonçaient un retour à d'autres sentiments; mais ces réclamations furent timides, et il garda le silence pendant la lutte entre Robespierre et ses rivaux. Merlin de Thionville embrassa le parti thermidorien avec une grande chaleur et se sépara sans retour des jacobins. Il fut même un des hommes qui combattirent leurs intrigues avec le plus d'énergie. Le 9 thermidor, il réussit à faire arrêter par ses propres gendarmes le commandant général Henriot, qui lui avait appuyé son pistolet sur la poitrine et l'avait arrêté. Après l'exécution de Robespierre et des soixante-dix municipaux qui avaient siégé avec lui à l'hôtel de ville, Barère, sans proposer de loi qui servît de règle au nouveau tribunal révolutionnaire, dont il demanda la création au nom des comités, plaça sur la liste des jurés presque tous ceux qui avaient figuré dans l'ancien tribunal, et jusqu'à Fouquier-Tainville lui-même. Fréron commença l'attaque et fit décréter l'arrestation de Fouquier; mais Barère revint bientôt à la charge, en insistant sur l'exécution de toutes les mesures de rigueur que la mort de Robespierre devait faire cesser, et notamment la loi des suspects. Les membres modérés de la convention étaient encore frappés de terreur, et Barère allait triompher, lorsque Merlin se leva et cria de sa place d'une voix forte : « Quel « est donc ce président des feuillants qui prétend « ici nous faire la loi (2)? » On applaudit, on rit, et Barère, stupéfait, quittant la tribune, retourna honteux à sa place. Merlin fut nommé le 1er août membre du nouveau comité de sûreté générale, et le 17 président de la convention nationale. Le 3 du même mois, il avait fait suspendre l'exécution d'un décret rendu la veille contre les nobles et les prêtres. A la nouvelle d'un assassinat tenté sur

(1) Ces mots, *une et indivisible*, étaient une attaque contre les Girondins, qu'on accusait d'avoir voulu instituer une république fédérative.

(2) B. Barère avait été royaliste constitutionnel, ou feuillant, avant la révolution du 10 août.

la personne de son collègue Tallien, il prononça un discours véhément contre les jacobins, qu'il signala comme les continuateurs de Robespierre, et huit jours plus tard, il renouvela ses attaques contre leur société. Il demanda que les scellés fussent mis sur leur correspondance et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à leur dissolution. Cependant il s'éleva contre la rentrée des députés proscrits par suite du 31 mai, révolution dont il avait été le partisan, mais qu'il condamnait à cette époque. En février 1795, il parla en faveur de l'armée, qu'il regardait comme pouvant seule ramener la paix après tant de violences et de troubles. Au 12 germinal (avril 1795), il fut adjoint à Pichegru pour contenir les flots de la populace soulevée en faveur de Collot d'Herbois, de Billaud-Varenne et de Vadier. C'est vers ce temps que, dans une discussion sur la nouvelle constitution, il répondit énergiquement à Mercier, qui ne voulait pas que l'on interdît toute négociation avec l'ennemi occupant une partie du territoire et qui disait à ses collègues : « Avez-vous donc fait un traité avec la victoire ? « — Nous en avons fait un avec la mort. » Bientôt, renvoyé à l'armée du Rhin, Merlin ne reparut presque plus à l'assemblée, et, dès ce temps-là, son crédit y diminua. Il eut encore moins d'influence au conseil des Cinq-Cents, dont il devint membre après le 13 vendémiaire. Harcelé par les journaux républicains, il ne fut pas défendu par les royalistes. Fidèle à son système contre les jacobins, il demanda dans la journée du 18 fructidor la déportation de Félix Lepelletier, d'Amar et d'Antonelle, qu'il qualifia de *chefs de l'anarchie*. Il refusa de prendre part aux persécutions contre les royalistes, et dit dans l'assemblée, à cette occasion, qu'il connaissait trop les révolutions pour en courir de nouveau les terribles chances. Effectivement, il ne se montra plus sur la scène politique depuis cette époque. Etant sorti, en 1798, du conseil des Cinq-Cents, il fut, par l'influence de Barras, nommé l'un des administrateurs des postes, emploi qu'il perdit quand le parti des démagogues les plus exaltés triompha, au 30 prairial. Il fut même alors dénoncé pour sa fortune, qu'on disait immense. Cette dénonciation n'eut pas de suite. Plus tard, Merlin remplit pendant quelque temps les fonctions de commissaire ordonnateur à l'armée d'Italie ; mais, s'étant prononcé contre le consulat à vie, il donna sa démission, vendit sa propriété du mont Valérien, qu'il avait achetée comme bien national, et il acquit une terre en Picardie et vécut dès lors pendant quelque temps dans la retraite. Pendant l'invasion de 1814, il leva à Amiens un corps de partisans destiné à combattre le colonel russe Guesmard, qui commandait un corps pareil et servait d'éclaireur à l'armée des alliés. Merlin, à qui Napoléon avait envoyé un brevet de colonel, eut peu de succès dans cette lutte, et les deux partisans ne firent guère que s'observer. Après l'établissement du gouvernement provisoire, il se hâta d'envoyer son adhésion à Talleyrand, qui en était le président, et refusa pendant les cent-jours de 1815 de se mettre de nouveau à la tête d'un corps franc. Comme il n'était point à Paris lors du jugement de Louis XVI et que son opinion contre ce prince n'avait pas compté pour un vote, il ne fut pas atteint par la loi portée contre les régicides en 1816. Voulant prévenir contre lui toute interprétation funeste, il avait envoyé aux ministres de Louis XVIII un mémoire curieux pour l'histoire et dont nous croyons devoir citer les phrases les plus remarquables. « Messeigneurs, depuis dix-huit ans je « vis retiré à la campagne, étranger au gouver- « nement et à tous les partis. Monseigneur le « prince de Bénévent me rendra la justice de « dire pourquoi en 1814 je quittai mes foyers. « L'un des premiers j'ai donné mon adhésion au « gouvernement provisoire. Je n'ai reçu ni em- « ploi ni décoration de Bonaparte. Je n'ai pas « *voté* les articles additionnels aux constitutions ; « je n'ai signé qu'une liste des habitants de ma « commune pour voter aux élections munici- « pales, et j'y ai refusé toutes les places. Per- « sonne ne peut m'accuser de l'avoir vexé, soit « dans sa personne, soit dans sa propriété, du- « rant la révolution. Je ne parlerai point du « 9 thermidor ; plusieurs braves gens veulent « bien se rappeler qu'ils me doivent la vie et la « liberté. A la reddition de Luxembourg, j'ai « sauvé, en exposant ma tête, tous les émigrés « qui étaient dans la place. Il ne peut entrer « dans les vues de Sa Majesté d'étendre les dis- « positions d'une loi qu'elle désirait elle-même « moins sévère. Cette loi ne peut atteindre que « les régicides ; or ceux-là seuls le sont dont les « voix ont contribué à la mort. Mais il est con- « stant, au procès même, que je n'ai fait partie « d'aucun des appels nominaux, que je n'ai pas « été compté, que conséquemment je n'ai pas « contribué à la mort. Or, celui-là seul est régi- « cide qui y a contribué ; donc la loi, ne condam- « nant que les récigides, ne peut m'atteindre.... « Mais l'intention?... La loi ne parle pas de l'in- « tention.... J'avais vingt-sept ans lorsque j'é- « crivais de Mayence ; j'en ai plus de cinquante « aujourd'hui *et mes opinions sont bien changées*. « Je m'en rapporte *à la clémence* de Sa Majesté et « à sa justice. » Ce recours à la clémence royale ne fut pas inutile, et Merlin put rester en paix dans son domaine de Commenchon, près de Chauny. Afin de prouver de plus en plus qu'il était venu à résipiscence, il réclama publiquement en 1822 contre un passage des *Mémoires de madame Campan*, qui l'accusait d'avoir insulté la reine dans la journée du 10 août. Merlin de Thionville mourut le 14 septembre 1833. Il avait épousé, par des motifs de reconnaissance, une femme aveugle, et Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*,

assure qu'il l'entoura constamment des soins les plus touchants. Voyez *Vie et correspondance de Merlin de Thionville*, publiée par M. Jean Reynaud, Paris, 1860, in-8°. B-u, M-d j. et Z-d.

MERLIN (le baron Jean-Baptiste-Gabriel), frère du précédent, né à Thionville le 17 avril 1768, s'engagea en 1787 dans le régiment de Royal-Cravate (10e de cavalerie), qui tenait alors garnison à Thionville. Sous-lieutenant le 10 mai 1792 au 7e régiment de dragons, il fit les campagnes de 1792, 1793, an 2 et an 3. Capitaine le 17 messidor an 2, il fut nommé chef d'escadron le 9 messidor an 3 au 21e régiment de dragons, et passa avec ce grade dans la garde du directoire le 8 thermidor an 5. Colonel le 29 brumaire an 8, il commanda le 8e régiment de cuirassiers pendant les campagnes de l'an 8 et de l'an 9, se distingua le 30 prairial an 8 au passage du Danube, sous le général Lecourbe. Nommé successivement chevalier et officier de la Légion d'honneur dans le courant de l'an 12, il fit la campagne de l'an 14 à l'armée d'Italie, et prit part à la guerre de Prusse et de Pologne en 1806 et 1807, fut créé baron de l'empire le 19 mars 1808. Le 21 mai 1809, au combat d'Essling, il fut blessé d'un éclat d'obus, et nommé général de brigade après la bataille de Wagram. Cette blessure le rendit incapable de servir en campagne; il commanda successivement les départements de l'Yonne et de l'Orne. En 1814, Louis XVIII le fit chevalier de St-Louis. Mis en non-activité, il fut nommé lieutenant du roi de première classe pour commander la place de Strasbourg. Mis à la retraite le 20 juin 1821, il fut placé sous Louis-Philippe dans le cadre de réserve de l'état-major général et définitivement en retraite le 1er mai 1832. Le général Merlin se retira à Versailles et y mourut le 27 février 1842. — Merlin (François-Antoine), frère du précédent, devint général de brigade et fut envoyé à l'armée de Rhin-et-Moselle en 1798. Arrêté à Coblentz comme complice de la conspiration tendant à approvisionner la forteresse d'Ehrenbreitstein, occupée par les Autrichiens, afin d'en retarder la reddition, il dut au crédit de son frère d'être acquitté; mais il ne fut plus employé. Il vécut dès lors et jusqu'à sa mort dans la plus profonde obscurité. Z.

MERLIN (le baron Christophe-Antoine), frère des précédents, naquit à Thionville le 27 mai 1771. Parti comme volontaire dans un bataillon dont il fut promptement élu capitaine, Merlin parvint rapidement au grade d'adjudant général à l'armée des Pyrénées. Peu de temps après, il fut nommé colonel de hussards, et fit en cette qualité la campagne d'Italie sous les ordres de Masséna. Général de brigade et officier de la Légion d'honneur en 1804, il fut attaché à la personne de Joseph Bonaparte, au service duquel il resta à Naples et en Espagne. Il fut nommé commandeur de l'ordre des Deux-Siciles en février 1808; en juillet de la même année, Napoléon le nomma baron de l'empire par un décret daté de Bayonne. Le général Merlin se distingua souvent dans la guerre d'Espagne. Il prit part à la bataille de Medina de Rio Seco le 15 juillet 1808, où l'ennemi perdit 10,000 hommes et qui rendit le maréchal Bessières maître du nord de l'Espagne. Au mois d'août, les habitants de Santander et de Bilbao s'étant réunis pour soulever la Biscaye et la Navarre, et les Anglais ayant opéré un débarquement dans cette dernière ville, Merlin y fut envoyé avec une division; il rencontra l'ennemi à une lieue de Bilbao, le mit en déroute, lui prit douze pièces de canon et s'empara de vive force des premières maisons de la ville et d'un couvent que l'on avait transformé en forteresse. Il occupa ensuite la ville, qui reçut une leçon terrible qui ne devait pas être perdue pour ces provinces. Il s'empara de beaucoup de munitions débarquées par les Anglais à Portugalette. Le 20 septembre, le général Monthyon, qui gardait Bilbao avec 1,500 hommes, pressé par le général Blake à la tête de 6,000 Anglais, fut obligé d'évacuer cette place. Le roi Joseph ordonna au général Merlin de se porter au secours du général Monthyon, et le 26, ils rentraient à Bilbao en forçant l'ennemi à se retirer sur Valmaseda. Merlin resta à Bilbao à la tête de 5,000 hommes; le 16 octobre, il fut attaqué entre Bilbao et Durango par 18,000 hommes, qu'il repoussa avec sa division. Il désarma la population et rétablit le gouvernement de la province. A la fin de 1808, le général Merlin était aide de camp du roi Joseph et rendit des services dans les opérations qui suivirent la prise de Madrid. Le général Merlin, envoyé le 27 janvier 1809 en mission auprès du duc de Bellune, dispersa un rassemblement d'ennemis à Madridejos et prit le commandement d'une division de cavalerie légère du corps de ce maréchal. Au mois de juillet, il quitta le premier corps avec sa division pour renforcer le quatrième corps, commandé par le maréchal Sébastiani, qui était sérieusement menacé au pied de la Sierra-Morena. Au début de la campagne de Talavera, il rejoignit le premier corps avec sa division pour former l'avant-garde conjointement avec la division du général Latour-Maubourg. Le 26 juillet, l'avant-garde ennemie fut attaquée par notre cavalerie légère; l'affaire fut décidée en un instant: tout le corps espagnol se dispersa, beaucoup de fuyards furent tués, blessés ou pris, l'ennemi perdit 800 hommes. Le 28 juillet, à la bataille de Talavera, Merlin se distingua à la tête de sa division; les dragons anglais, s'étant avancés dans nos lignes, furent chargés en queue par la brigade du général Stroltz, tandis que Merlin les prenait en tête : les Anglais, entourés de toutes parts, furent tous tués ou pris. Quelques jours après, le 10 août, le général Merlin enlevait un parti de cavalerie ennemie à Nambroca, et, par ce fait d'armes, pré-

ludait à la glorieuse bataille d'Almonacid, où, par des charges impétueuses, les divisions Milhaud et Merlin mirent le plus grand désordre dans les bataillons ennemis, que nos colonnes d'infanterie rejetaient dans la plaine. La retraite de l'ennemi devint une déroute complète : trente-cinq bouches à feu et 4,000 prisonniers furent les trophées de cette journée, qui eut pour résultat la rentrée de l'armée anglaise en Portugal. De retour à Madrid, le roi, voulant manifester sa satisfaction pour les services du général Merlin, le nomma capitaine général et lui donna le commandement de sa garde (août 1809). Le général Merlin commandait la garde royale à la mémorable journée du 19 novembre 1809, dans laquelle Joseph détruisit, à Ocaña, l'armée de la Manche avec les corps du duc de Trévise et du duc de Bellune. En 1811, le roi lui conféra le titre de comte, que les événements de 1814 empêchèrent de confirmer par Napoléon lors de la rentrée de l'armée d'Espagne en France. La même année, il épousa la fille du général de Charles IV, comte de Mopox y de San-Juan de Jaruco (*voy.* l'article suivant). Le général Merlin avait le commandement de la garde et de toutes les troupes espagnoles aux journées des 14, 15 et 16 novembre 1812, dans lesquelles Joseph expulsa l'armée anglaise commandée par lord Wellington des lignes de la Tormès et lui fit évacuer Salamanque en lui faisant 3,000 prisonniers. Il avait le même commandement dans toutes les opérations qui eurent pour objet de protéger la retraite de 1813. Le 5 janvier 1814, il rentra au service de France comme général de division et combattit pour la défense du territoire. Le 13 mars, en se portant sur Reims, sous les ordres de Napoléon, il surprit le général St-Priest, commandant un corps de 15,000 Russes, et contribua à la destruction de ce corps, qui perdit son artillerie et 5,000 prisonniers. En juin 1815, le général Merlin fut employé par Napoléon au commandement de la 7e division de cavalerie à l'armée du Rhin. Louis XVIII le créa chevalier de St-Louis : il servit jusqu'en 1822 comme inspecteur général de cavalerie et réorganisa en cette qualité plusieurs régiments au début de la restauration. Mis à cette époque en disponibilité, il ne rentra au service qu'après la révolution de 1830, à laquelle il concourut activement avec son frère Merlin de Thionville. Louis-Philippe nomma le général Merlin grand-croix de la Légion d'honneur; il eut le commandement de la Corse jusqu'en 1832, époque à laquelle il fut nommé membre du comité de cavalerie. Il mourut à Paris le 8 mai 1839. Sur sa tombe, le maréchal Clausel rappela les services de son compagnon d'armes. Z.

MERLIN (Maria de las Mercedes, comtesse), femme du précédent, née à la Havane le 5 février 1789, était fille du général don Joachim Beltran de Santa-Cruz, comte de Mopox y de San-Juan de Jaruco, grand d'Espagne, d'une des plus anciennes familles de la Péninsule et nièce du général O'Farrill (*voy.* Farrill). En 1809, le général Merlin fut appelé au commandement de la garde du roi Joseph. La politique de Napoléon tendait, on le sait, à unir à ses généraux les premières familles des pays occupés par ses armes. Merlin vit dans les salons de Madrid la comtesse de Mopox, et il l'épousa en 1811. La comtesse Merlin arriva pour la première fois en France en 1814. Son rang et sa position lui ouvraient tous les salons de la capitale; sa jeunesse, sa beauté la placèrent promptement au premier rang. Musicienne de premier ordre, esprit distingué et aimable, la comtesse Merlin accueillait tout le monde avec une grâce sans pareille. Les artistes, les hommes de lettres, les savants, les hommes politiques, sans distinction de partis, se pressaient dans ses réunions, où l'on ne rencontrait qu'un monde d'élite. Bientôt, mettant son talent et son influence au service du malheur, elle organisa à Paris des concerts de bienfaisance donnés exclusivement par des amateurs. En 1825, elle chantait à Genève lors d'un voyage qu'elle fit en Suisse, dans un grand concert organisé au bénéfice des Grecs, et en 1829, à Paris, dans un concert qu'elle organisa dans la salle du Vauxhall, également au profit des Grecs et qui produisit plus de trente mille francs. Elle en organisa d'autres sur une grande échelle au profit des Polonais après l'insurrection de 1831, au profit des Lyonnais à la suite des désastres causés par l'inondation du Rhône, au profit des victimes du tremblement de terre de la Martinique. En même temps, elle patronnait de son nom et de son influence les artistes à leur début, parmi lesquels nous citerons madame Grisi et Mario, qu'elle présenta au directeur de l'Opéra. La comtesse Merlin habita toujours Paris jusqu'à sa mort, arrivée le 31 mars 1852, sauf quelques courtes et passagères excursions en Suisse, en Angleterre, en Allemagne, en Italie ou en Espagne. Elle a écrit plusieurs ouvrages : 1° *Mes douze premières années,* Paris, 1832, 1 vol. in-12. On y trouve de délicieux détails d'intimité et de vie domestique. 2° *Histoire de la sœur Inès,* ibid., 1832, 1 vol. in-12; 3° *Souvenirs et mémoires de la comtesse Merlin,* Paris, 1836, 4 vol. in-8°, qui contiennent de nombreux détails sur la société pendant l'empire et la restauration; 4° *Loisirs d'une femme du monde,* Paris, 1838, 2 vol. in-8°; 5° *la Havane,* Paris, 1844, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, composé sous la forme de lettres, offre un tableau complet de la civilisation politique et morale de l'île de Cuba. 6° *les Lionnes de Paris,* Paris, 1845, 2 vol. in-8°. Ce livre, tout de personnalités, souvent transparentes, fut publiée sous le pseudonyme de feu le prince de ***. 7° *Lola et Maria,* Paris, 1845, 2 vol. in-8°. C'est une réimpression de la Vie de madame Malibran (*voy.* ce nom), qui formait la plus grande partie des *Loisirs d'une femme du monde.* 8° *Le Duc*

d'Athènes, Paris, 1852, 3 vol. in-8°, étude historique. Z—D.

MERLIN (Jacques-Simon), d'une autre famille que les précédents, décédé libraire à Paris le 28 janvier 1835, était fils d'un médecin de Château-Porcien, petite ville du Rethelois (aujourd'hui comprise dans le département des Ardennes). Né le 4 janvier 1765, Merlin fit ses études au collége de Reims, fut reçu avocat, et, après plusieurs années de cléricature à Paris, il allait traiter d'une charge de procureur au parlement lorsque la révolution vint renverser ses projets. Il se retira alors à Montfort-l'Amaury, où il exerça les fonctions d'*homme de loi* près le tribunal du district ; il ne tarda pas à s'y faire remarquer et fut nommé procureur de la commune. La ville de Montfort-l'Amaury offrait alors un singulier phénomène politique : le maire était un riche noble, le marquis de Sancé, qui, grâce aux fêtes brillantes qu'il donnait aux officiers dont les régiments passaient dans sa ville, resta sans trouble à la tête de l'administration jusqu'au moment où, favorisé par la puissance de Robespierre, le district l'emporta sur la commune, M. de Sancé fut *incarcéré,* et Merlin dut quitter la ville. Ce fut alors que, de retour à Paris, il acquit le fonds de commerce de son beau-frère, M. Née de la Rochelle (*voy.* ce nom), savant libraire, et l'un des premiers bibliographes de cette époque. Merlin était bien novice encore, il ne savait pas même distinguer les formats, mais telles étaient son aptitude et son ardeur pour le travail, qu'en peu d'années il devint le digne successeur de son parent. Le fait suivant suffira pour montrer combien avaient été rapides les progrès du légiste devenu libraire. C'était à la fin de 1794 que Merlin était entré en librairie ; cinq ans après, en l'an 7, un vieil avocat, M. Beaucousin, mourut, laissant pour toute fortune une collection riche de ces petites curiosités qui ont toujours été recherchées des bibliophiles, et qu'on paye aujourd'hui au poids de l'or. L'inventaire du cabinet de M. Beaucousin, fait par un libraire émérite, ne s'était pas élevé à plus de quinze cents francs ; un créancier effrayé vient trouver Merlin, lui fait voir les livres et lui demande son avis. D'un coup d'œil il reconnut qu'au moyen d'un catalogue fait avec détail cette collection produirait un chiffre bien supérieur, et il engagea son confrère à prendre ce soin. A son refus, Merlin s'en chargea, et la vente produisit *sept mille* francs. Ajoutons, comme parenthèse, que les créanciers n'en eurent pas davantage ; tout fut mangé par les gens de justice, qui refusaient même au libraire ses honoraires. Merlin possédait au plus haut degré les conditions et les qualités qui font du bibliographe l'auxiliaire le plus utile de l'homme de lettres et du savant, une instruction aussi solide qu'étendue, une mémoire sûre, une singulière puissance de travail et un amour passionné des livres. Aussi les hommes d'étude ont-ils toujours trouvé en lui un guide sûr qui leur indiquait avec une rare bienveillance les sources où ils pouvaient puiser. Plus de deux cents catalogues attestent l'activité de cet homme laborieux ; de ce nombre plusieurs sont encore consultés avec fruit par les bibliographes : on peut citer ceux du conventionnel Courtois (1819, poëtes latins modernes) ; de Langlès (1825, livres orientaux) ; de Chateaugiron (1827) ; de Duriez (1828) ; de Bérard (1829) ; d'Abel Rémusat (1833, livres orientaux) ; de Bruyères-Chalabre (1833). C'est Merlin qui le premier, dans ce dernier catalogue, a classé méthodiquement les autographes. Merlin a publié, en 1831, un Mémoire sur procès pour repousser une demande de dommages intérêts intentée contre lui par M. Motteley, sous prétexte d'une prétendue perte causée par la révolution de 1830 à la suite d'un délai apporté à une vente. Le soin et la conscience qu'il apportait dans ses travaux bibliographiques se font également remarquer dans les publications qui portent son nom comme éditeur. Il relisait lui-même ses épreuves, et ses éditions se distinguent autant par la correction du texte que par le caractère sérieux de l'ouvrage. Parmi ses principales publications on peut citer : *Juvénal,* trad. par Dusaulx, avec le portrait du traducteur, par Gaucher, et son Eloge, par Villeterque, 1803, 2 vol. in-8°. C'est une des belles éditions qui ont commencé la réputation de la famille des imprimeurs Crapelet. — Le *Dictionnaire universel de botanique,* par Philibert (Legendre, ancien conseiller au parlement), 1805, 3 vol. in-8°, avec figures ; — *Mœurs de l'Inde,* par Dubois, ancien missionnaire dans le Mysour, imprimerie royale, 1825, 2 vol. in-8° ; — *Recherches sur le culte de Bacchus,* par Rolle, 1824, 3 vol. in-8° ; ouvrage couronné par l'Institut ; — *Histoire numismatique de la révolution française,* par M. Michel Hennin, 1826, 2 vol. in-4°, dont un de planches ; — *Manuel de numismatique ancienne,* par le même, 1830, 2 vol. in-8° ; — enfin, Collection des romans grecs traduits avec notes par Amyot, Clavier, Courier, Phil. Lebas, etc., 1822. Cette jolie édition, format in-16, caractères de Jules Didot aîné, est ornée de vignettes dessinées par Dejuinne, Heym, Abel de Pujol ; elle devait avoir 15 volumes, il n'en a paru que 12, mais on assure que le 13e est imprimé et qu'il sera bientôt publié avec le 14e et le 15e (Clitophon et Leucippe, d'Achilles Tatius). Il en a été tiré quelques exemplaires, grand papier vélin d'Angoulême. E. D—s.

MERLIN (Anne), digne émule de la sœur Marthe (*voy.* ce nom) et que tout annonce n'être pas de la famille des précédents, est plus connue sous le nom de sœur *Camille St-Vincent.* Toute sa vie fut consacrée au soulagement des malheureux. Pendant les invasions de 1814 et 1815, elle accourut plusieurs fois sur les champs de bataille pour soigner les blessés, et lorsque la fièvre jaune eut éclaté à Barcelone en 1821, elle

sollicita et obtint d'accompagner dans cette ville les docteurs Pariset, Bally et François. De retour à Paris, elle reçut par décret des chambres, à titre de récompense nationale, une pension annuelle et viagère de cinq cents francs, à laquelle Louis XVIII ajouta une décoration. La sœur Anne Merlin mourut à St-Amand (Cher) le 17 mars 1829, ne témoignant qu'un seul regret, celui de ne pouvoir accomplir le vœu qu'elle avait fait de mourir au champ d'honneur en soignant les blessés. M—D j.

MERLINO (Jean-François-Marie), né à Lyon en 1738, fut nommé en 1792 député du département de l'Ain à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, et où, changeant chaque jour de parti, il ne se fit remarquer dans aucun, si ce n'est par son exagération, son inconséquence et son incapacité. Envoyé en 1793 dans son département avec Amar, il s'attira l'animadversion générale, et donna sujet à de nombreuses et fréquentes accusations. Après la session conventionnelle, il passa au conseil des Anciens, dont il devint secrétaire. Le 25 janvier 1796, il prit l'initiative du décret odieux prononçant la confiscation immédiate de tous les biens qui devaient échoir un jour aux enfants des émigrés. Etant sorti en 1798 du conseil des Anciens, il fut aussitôt réélu à celui des Cinq-Cents, d'où il fut exclu au 18 brumaire comme appartenant à l'opposition des anarchistes. Merlino se retira dans son département et mourut en 1805. M—D j.

MERLON (Jacques). *Voyez* Horstius.

MERMET (Claude), poëte, né vers 1550, à St-Rambert, dans le Bugey, fut pourvu d'une charge de notaire, qu'il remplissait en 1583. Duverdier nous apprend, dans sa *Biblioth. française*, que Mermet habitait alors Lyon, où il s'était sans doute fixé, pour pouvoir surveiller l'impression de ses ouvrages. Il ne tarda pas à retourner dans sa patrie; et ses talents le firent connaître du duc de Savoie, son souverain. Il fut nommé châtelain de St-Rambert, et mourut après l'année 1601. Il est surprenant que Guichenon ne l'ait pas cité parmi les littérateurs du Bugey. On connaît de lui : 1° *La pratique de l'orthographe française*, avec la manière de tenir livre de raison, coucher cédules et lettres missives, Lyon, 1583, in-16 : ce petit ouvrage est écrit en vers. C'est à tort qu'on dit dans le *Dictionnaire universel* que c'est le premier livre sur notre langue qui soit connu. On avait déjà les *Grammaires* de Palsgrave, de Sylvius, de Meigret, de Robert Estienne, de Ramus, etc. 2° *La tragédie de Sophonisbe, où se verra le désastre qui lui est advenu pour avoir été promise à un mari, et épousée par un autre*, etc., ibid., 1584, in-8°, très-rare; c'est une traduction de la fameuse tragédie du Trissino (*voy.* ce nom); 3° *Le temps passé, œuvre poétique, sententieuse et morale, pour donner profitable récréation à toutes gens qui aiment la vertu*, ibid., 1585, in-8°; nouv. édit., revue et corrigée par l'auteur, ibid., 1601; 4° *La boutique des usuriers, avec le recouvrement et abondance des bleds et vins*, en vers, Paris, 1575, in-8°. On a inséré quelques pièces de Mermet dans les *Annales poétiques*, t. 10; elles sont remarquables par le naturel, la simplicité et une certaine tournure épigrammatique. Son quatrain sur les amis est cité dans plusieurs recueils :

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon;
Il en faut essayer cinquante
Avant qu'en rencontrer un bon.

On lui attribue, dans le *Dictionn. universel*, une *Critique* de l'ouvrage de Cl. Guichard, sur les funérailles, et diverses manières d'ensevelir les morts (*voy.* Guichard) : si elle existe, elle doit être infiniment rare, puisqu'on ne la trouve citée dans aucun des nombreux catalogues que nous avons consultés. W—s.

MERMET. *Voyez* Bollioud.

MERMET (Louis-François-Emmanuel), littérateur, naquit le 25 janvier 1763, dans un hameau dépendant de la paroisse des Bouchoux, près St-Claude. Il avait terminé ses études à vingt et un ans, et sa réputation était déjà si bien établie, qu'il eut à choisir entre quatre chaires de philosophie. Il se décida pour celle du collége de St-Claude, qu'il remplit d'une manière brillante. Ayant pris les ordres peu de temps après, il fut pourvu d'une cure sans avoir passé par les épreuves du vicariat. Quoiqu'il eût prêté le serment à la constitution civile du clergé, il ne s'en vit pas moins en butte aux persécutions. Arraché de sa paroisse en 1793, et jeté, par l'ordre du représentant Albitte, dans les prisons de Bourg, il ne put en sortir qu'en se mariant. Cette union n'eut aucune suite; et, six mois plus tard, elle fut annulée du consentement des deux époux, qui ne s'étaient pas revus depuis le jour de la cérémonie. Libre de ce lien, Mermet se hâta de réparer le scandale involontaire qu'il avait donné par sa conduite, en se réconciliant avec l'Eglise, et il fut rétabli par ses supérieurs dans ses fonctions sacerdotales. Bientôt il rentra dans l'enseignement; et, après avoir professé les belles-lettres aux écoles centrales des départements de l'Ain et de l'Allier, il fut nommé censeur des études au Lycée de Moulins, fonctions dont il se démit en 1809. En 1814, sur la présentation de l'ancien évêque de St-Claude (M. de Chaboz), il fut nommé chanoine honoraire à Versailles; mais les troubles qui éclatèrent peu de temps après le décidèrent à se retirer encore dans les montagnes du Jura. Il est mort à St-Claude, le 27 août 1825, à 62 ans. Il était membre de plusieurs académies et sociétés littéraires. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont on trouve les titres dans la *Notice* que lui a consacrée M. D. Monnier, son exécuteur testamentaire, Dôle, 1826, in-8°. Outre les *Eloges de La Valette*,

grand maître de Malte, et de *Jul.-Cés. Scaliger*, conservés par l'académie de Montauban, ainsi qu'un discours *Sur la nécessité de faire concourir la morale avec les lois*, on se contentera de citer : 1° *Leçons de belles-lettres*, pour servir de supplément aux principes de littérature de l'abbé Batteux, Paris, 1802, 4 vol. in-12. C'est un ouvrage utile, mais d'un style peu agréable. On trouve à la fin du second volume : Discours sur cette question proposée par l'Institut : *L'émulation est-elle un bon moyen d'éducation* (1)? Le troisième volume, qui ne se rattache que par le titre aux deux premiers, contient un *Traité des devoirs de l'historien;* une *Table des principales époques de l'histoire; de la manière de distribuer les diverses parties d'une bibliothèque;* des *Modèles de traduction*, et, enfin, un discours sur cette question : *Pourquoi la littérature des nations modernes a-t-elle eu jusqu'à présent si peu d'influence sur l'esprit national?* 2° *Nouvelles observations sur Boileau*, ibid., 1809, in-12. Ces observations, que l'auteur appelle *Nouvelles*, sont tirées en grande partie, comme il en convient lui-même, des *Eléments de littérature* de Marmontel et du *Cours* de Laharpe. Elles sont précédées d'un discours sur ce sujet : *Combien la critique amère est nuisible aux progrès des talents*, et suivies de l'*Eloge de J.-C. Scaliger*, dont on a déjà parlé. 3° *Eloge de Louis XVI*, ibid., 1825, in-8°. L'abbé Mermet a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un *Examen critique des Œuvres de madame de Staël-Holstein*. W—s.

MERMET (le vicomte Julien-Augustin-Joseph), lieutenant général, naquit le 9 juin 1772 au Quesnoy, fils du colonel de ce nom, qui fut tué, le 29 fructidor an 2, à l'affaire de Fretigné. Il entra au service le 18 mai 1788, s'étant enrôlé dans un régiment de cavalerie. Après avoir passé par tous les grades, il devint chef d'escadron au 7e régiment de hussards, le 12 nov. 1793; colonel du 10e régiment un mois après, puis aide de camp et chef d'état-major du général Hoche, à l'armée de l'Ouest; maréchal de camp le 18 novembre 1795, et, enfin, lieutenant général, le 1er février 1805. Depuis 1792, il avait fait toutes les campagnes de l'armée française, aux avant-gardes. Il fit aussi celle d'Italie, et y déploya un brillant courage, notamment au passage du Tagliamento. Employé à l'armée d'Espagne, en 1808, il se distingua, le 15 janvier 1809, à l'attaque de Villaboa, où, secondé par la division Merle, il culbuta l'avant-garde ennemie. Le 16, il battit de nouveau les Anglais, au village d'Elvina, et se signala au siége de Ciudad-Rodrigo, qui se rendit le 10 juin 1810. Chargé en novembre 1813 de faire des reconnaissances sur les bords de l'Adige, il culbuta plusieurs postes ennemis, et se distingua à l'affaire du Mincio, le 8 février 1814. Il fut nommé successivement inspecteur général de cavalerie, dans les 6e, 7e et 19e divisions; chevalier de St-Louis le 27 juin, et grand officier de la Légion d'honneur le 23 août. Il était à Lons-le-Saulnier lorsque, le 13 mars 1815, il reçut du maréchal Ney l'ordre de se rendre à Besançon, pour en prendre le commandement au nom du roi. Le 14, au moment de son départ, il fut averti par un aide de camp du général Jarry que le maréchal avait d'autres ordres à lui donner, et en effet il lui fut enjoint le même jour de se rendre à Besançon pour y commander au nom de Napoléon. Sur son refus d'obéir à cette injonction, le maréchal Ney lui ordonna les arrêts. Ces détails sont tirés de la déposition faite par le général Mermet lui-même, lors du procès du maréchal à la chambre des pairs. Il ne servit donc point pendant les cent-jours; et après la rentrée du roi, il fut rappelé aux fonctions d'inspecteur général de cavalerie, nommé commandant supérieur au camp de Lunéville, et, enfin, aide de camp de Charles X. Mis à la retraite après la révolution de 1830, le général Mermet mourut, à Paris, le 28 octobre 1837. M—d j.

MERMET (Thomas), historien, naquit à Vienne en Dauphiné le 21 décembre 1780. Il y fit ses études, et remplit pendant quatorze ans l'emploi de secrétaire en chef de la sous-préfecture. En 1814, il fut nommé sous-préfet de l'arrondissement par le prince de Hesse-Hombourg et remplit honorablement ces fonctions délicates. En 1815, ses compatriotes l'appelèrent à la représentation nationale. Après la bataille de Waterloo, Mermet rentra dans ses foyers, reprit le cours d'une vie moins agitée, mais toujours active, et occupa jusqu'en 1836 la charge de greffier du tribunal de commerce de Vienne. Ce fut pour se délasser du pénible travail qui lui était imposé en raison de ces fonctions, et aussi pour satisfaire ses goûts naturellement enclins à l'étude, que Mermet s'adonna aux recherches archéologiques. En 1828 parut le 1er volume de son *Histoire de Vienne*, ouvrage qui atteste une profonde érudition et un amour passionné pour son pays natal. Les 2e et 3e volumes virent le jour en 1833 et 1854 : ce dernier, œuvre posthume de l'auteur, fut publié par les soins pieux et dévoués de ses filles. A côté de ce livre se place naturellement l'*Ancienne chronique de Vienne*, journal de littérature et d'histoire locale dans lequel Mermet, qui en était directeur, contribua puissamment à attirer l'attention du monde savant sur l'ancienne capitale des Allobroges. Mermet était correspondant et membre de la société des antiquaires de France, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, correspondant de l'académie delphinale et de la société de statistique du département de l'Isère, de la commission des antiquités de la Côte-d'Or, etc. Il publia

(1) Ce fut M. Feuillet, depuis bibliothécaire de l'Institut, qui remporta le prix.

dans les Mémoires de ces diverses sociétés et dans d'autres revues et journaux, des travaux historiques qui furent remarqués et lui valurent en 1837 la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Mermet est mort à Vienne le 31 mars 1846. Outre les publications signalées plus haut, il a encore donné les ouvrages suivants : 1° *Considérations sur les causes de la décadence des manufactures de drap de la ville de Vienne et sur les moyens d'y remédier*, Vienne, 1824, br. in-8°; 2° *Notice sur les aqueducs romains de Vienne*, Grenoble, 1824, br. in-8°; 3° *Notice sur l'église métropolitaine et primatiale de St-Maurice de Vienne*, Vienne, 1825, br. in-4°; 4° *Posthume et son élévation à l'empire*, Lyon, 1827, grand in-12; 5° *Rapport sur les monuments remarquables de la ville de Vienne*, Vienne, 1829, in-8°; 6° les *Prélats espagnols*, épisode de l'invasion de 1814, Lyon, 1835, br. in-8°; 7° la *Vie de l'homme, poëme de* 1509, *et la Destruction de Jérusalem, légende de la même époque*, Vienne, 1838, br. in-8°; 8° *Notice sur le château de Falavier*, Vienne, 1851, in-12; 9° *Chronique religieuse de la ville de Vienne*, Vienne, 1856, grand in-12. (Ces deux derniers ouvrages, œuvres posthumes de l'auteur, furent publiés par mesdemoiselles Mermet.) Mermet prêta également son concours pour la révision d'une nouvelle édition des *Recherches sur les antiquités de Vienne*, par Charier; et il a laissé quelques travaux manuscrits, entre autres, une suite à son *Histoire religieuse de la ville de Vienne*, qui, nous l'espérons, sera prochainement éditée par sa famille. V. A—E.

MÉROBAUDÈS, consul romain, dont le nom, qui ressemble à celui de Mellobaudès, l'a fait prendre pour un roi des Francs, était commandant de la garde de l'empereur Valentinien, qui, lors de la révolte des Quades (374), l'envoya contre eux en attendant qu'il y marchât lui-même (*voy.* Valentinien). Ce prince étant mort d'un accès de colère le 17 novembre, Mérobaudès eut le crédit, en l'absence de Gratien, fils aîné de l'empereur, et qui en avait déjà le titre, de lui faire associer le jeune Valentinien, enfant de quatre ans. Tillemont, s'appuyant sur un mauvais texte d'Aurélius Victor, en conclut que Mérobaudès était parent de l'impératrice Justine, mère de Valentinien II; mais cette interprétation pèche par sa base. Il paraît cependant que Mérobaudès eut assez de crédit pour perdre le général Théodose, père de l'empereur de ce nom; et il fut élevé au consulat l'année suivante (377). Veillant spécialement à la sûreté de son pays natal, il fit déserter la plus grande partie des cohortes envoyées par Gratien contre les Thraces, afin de les réunir dans les Gaules, pour lesquelles il craignait les ravages des peuples situés au delà du Rhin. Le jeune Théodose ayant été associé au trône par Gratien, le crédit de Mérobaudès n'en fut point altéré; et il fut nommé consul pour la seconde fois en 383. Maxime, qui avait pris la pourpre deux ans auparavant dans la Grande Bretagne, y disciplina une armée nombreuse, avec laquelle il passa cette même année dans la Gaule, où il avait pratiqué des intelligences (*voy.* Maxime). Mérobaudès resta fidèle à Gratien, quoique la Chronique de Saint-Prosper, fautive dans presque toutes les éditions, semble l'accuser de trahison. Ce fut la cavalerie des Maures qui donna l'exemple de passer à l'ennemi; et Gratien s'enfuit avec trois cents cavaliers à Lyon, où il périt victime de la perfidie d'Andragathe. Mérobaudès fut puni de sa fidélité par Maxime. « Après « de très-honorables magistratures (dit Pacatus « Drepanius, orateur contemporain), après avoir « brillé plusieurs fois de la pourpre consulaire, « revêtu de l'habillement militaire des chevaliers « romains, il fut contraint de perdre la vie avec « les honneurs du sénat. » On voit que Mérobaudès, quoique ayant vécu avec Mellobaudès, roi des Francs, ne peut être confondu avec lui, ainsi que l'a prétendu l'abbé Dubos. — Il paraît que le Mérobaudès, duc d'Egypte, à qui une loi fut adressée l'an 384, par les empereurs Théodose et Valentinien II, était fils du précédent; et l'on croit aussi que son petit-fils Mérobaudès est celui à qui une statue fut érigée à Rome le 3 août 435. Elle a été découverte au mois de mars 1813, avec une longue inscription, de laquelle il résulte qu'il était à la fois guerrier, savant, poëte, et d'une naissance distinguée. On a reconnu facilement que c'est celui dont parle Idace, historien contemporain, sous ce même nom de Mérobaudès. Cet évêque espagnol, dans sa Chronique, fait mention des statues qu'on lui éleva, et ajoute qu'il était distingué par sa naissance, et digne d'être comparé aux anciens par le mérite de son éloquence, et surtout par son talent pour la poésie. Il épousa la fille du patrice Asturius, auquel il succéda l'an 443 dans le commandement de l'Espagne, où il vainquit un peuple rebelle et fut rappelé à Rome bientôt après. Idace attribue ce rappel aux envieux de Mérobaudès : c'est tout ce qu'il nous dit de lui. L'Espagnol Masdeu, qui avait beaucoup écrit sur les antiquités de son pays, l'a revendiqué pour un de ses compatriotes; mais le savant antiquaire Carlo Fea a démontré combien cette prétention était mal fondée. Enfin d'autres auteurs ont pensé qu'il est le même que notre ancien roi Mérovée (*voy.* Mérovée). F—A.

MERODE (Jean-Philippe-Eugène, comte de Merode et du saint-empire, marquis de Westerloo), et plus connu sous ce dernier titre, qu'il porta ordinairement, naquit à Bruxelles en 1674, d'une très-ancienne et illustre famille, qui dérive son origine et porte les armes des rois d'Aragon, et qui possède de vastes biens dans les Pays-Bas et dans le duché de Juliers, où est situé le château de Merode. La mère de Jean-Philippe s'étant remariée au duc de Holstein-Ploen, général de la cavalerie espagnole aux Pays-Bas, ce fut sous les

yeux de ce prince que le jeune comte de Merode fit, à l'âge de quinze ans, ses premières armes, à la défense d'Oran assiégée par les Marocains. A son retour à Madrid, le roi d'Espagne Charles II lui accorda la Toison d'or. Il s'engagea ensuite comme simple cavalier dans l'armée commandée par le roi Guillaume III, et prit part en cette qualité aux batailles de Steinkerque et de Neerwinde. Le roi, en voyant le jeune comte décoré de la Toison d'or monter la garde à sa porte, l'en félicita, tout en disant que c'était la première fois qu'il voyait la Toison sur une bandoulière. Après la mort de Charles II et l'occupation des Pays-Bas espagnols par les Français, au nom de Philippe V, le comte de Merode, comme presque toute la noblesse belge, embrassa le parti de la maison de Bourbon. Nommé brigadier, puis maréchal de camp, il fit avec les troupes espagnoles et wallonnes les campagnes d'Italie, de Hanovre et d'Allemagne, se distingua au combat d'Eckeren et à la bataille de Hochstedt, dont il a écrit un tableau très-exact et très-animé dans ses Mémoires. Dans cette dernière campagne, il perdit quatre-vingt-dix-sept chevaux ou mulets de ses équipages, tant était grand alors le luxe que les officiers de grande naissance portaient à la guerre. Le mécontentement qu'il éprouva de n'avoir pas obtenu la charge de général de la cavalerie aux Pays-Bas, qui fut donnée au comte d'Egmont, le détermina à quitter le service de Philippe V et à entrer à celui de la maison d'Autriche, que ses ancêtres avaient si longtemps servie et qui devait bientôt recouvrer la souveraineté des provinces belges. L'empereur Charles VI lui conféra le grade qu'il ambitionnait et lui restitua la terre de Merode, séquestrée pendant qu'il servait Philippe V. Il fut le premier colonel du régiment de dragons qui, après avoir porté son nom, prit celui de *dragons de la Tour,* sous lequel il acquit tant de célébrité dans les guerres de la révolution. Le marquis de Westerloo fut successivement créé grand d'Espagne de première classe en 1709, feld-maréchal en 1717, capitaine des gardes du corps ou trabans de l'empereur et vice-président du conseil aulique de la guerre à Vienne. Il fut aussi reçu au nombre des comtes *immédiats* (ou souverains) du saint-empire au banc de Westphalie. Mais ses différends avec le prince Eugène de Savoie et le comte de Stahremberg, ministre dirigeant, semblent l'avoir empêché d'exercer la haute influence à laquelle sa position lui donnait droit. Il mourut le 12 septembre 1732 au château de Merode. Il a laissé des Mémoires, publiés par son arrière-petit-fils, le comte Henri de Merode-Westerloo (Bruxelles, 1840, 2 vol. in-8°), dont M. Philarète Chasles a rendu compte dans le *Journal des Débats,* et qui contiennent des détails curieux et tout à fait originaux sur l'état des esprits et des partis aux Pays-Bas pendant la guerre de la Succession et sur la cour de Vienne pendant la première partie du règne de l'empereur Charles VI. Il avait épousé en premières noces une Pignatelli, fille du duc de Monteleone et petite-nièce du pape Innocent XII. Ce mariage donna lieu à une très-curieuse lutte entre le duc de Monteleone et le cardinal Porto-Carrero, alors premier ministre, lutte longuement racontée dans les *Mémoires* de St-Simon. Le marquis épousa en secondes noces une princesse de Nassau-Hadamar. C'est de cette dernière alliance que descendent les diverses branches actuellement existantes de la maison de Merode en France et en Belgique. — Un autre seigneur de Merode, *Anne-François* DE MERODE, créé en 1647 comte d'Ongnies par Philippe IV, a également laissé des Mémoires, rédigés et publiés vers l'an 1665, puis réimprimés à cent exemplaires seulement par la société des bibliophiles de Mons en 1840. Il était fils de Richard de Merode de Frentz (célèbre par sa querelle avec don Rodrigue de Benavides, qui donna lieu à une *Justification,* imprimée à Mantoue en 1580, et qui est devenue une curiosité bibliographique) et d'Hélène de Montmorency. Il servit dans les armées espagnoles en qualité de sergent de bataille et de mester de camp d'un *terce* d'infanterie wallonne. Il fut emprisonné et exilé par suite de ses disputes avec le ministre espagnol Fuensaldaña. Ses Mémoires renferment quelques renseignements sur les intrigues et les rivalités qui agitaient la Belgique sous le gouvernement de l'archiduc Léopold, de Cerracena, etc. M-L-T.

MERODE (JEAN, comte DE), d'une branche cadette de la maison du feld-maréchal Jean-Philippe-Eugène, fut l'un des principaux généraux des armées impériales pendant la guerre de Trente ans et l'un des lieutenants les plus actifs de Wallenstein, pour lequel il leva plus d'une fois des troupes aux Pays-Bas. Après avoir combattu en Italie et dans la Valteline pendant les campagnes qui y eurent lieu à l'occasion de la succession du duc de Mantoue, il exerça divers commandements en Hesse et en Westphalie. A la bataille de Lutzen, en 1632, il remplaça l'illustre Pappenheim, mortellement blessé sur le champ de bataille. Il fut tué lui-même à la bataille d'Oldendorp ou de Hameln le 8 juillet 1633, où il commandait l'armée impériale contre les Suédois. Une narration détaillée des circonstances qui précédèrent et accompagnèrent cette défaite (laquelle entraîna la perte de toute la Westphalie par les Impériaux) se trouve dans Lottichius, *Rerum germanicarum,* pars 2ª, lib. 3, p. 52-55, Francofurti, 1646, in-fol. Cet auteur parle en témoin oculaire et attribue la perte de la bataille à la témérité héroïque du comte de Merode. Ménage, dans son *Dictionnaire étymologique de la langue française,* à l'article *Marode* ou *Maraude,* prétend que la locution *aller en maraude,* d'où *maraudeur,* provient de ce que « feu le comte de « Merode, seigneur flamand de grande maison, « qui, servant dans les armées de Ferdinand II, « ne campait jamais avec les troupes, mais, cher-

« chant toujours des maisons éloignées du camp, « où il était logé, faisait contribuer ceux qui les « habitaient. » « Et à l'heure où j'écris, ajoute-« t-il, qui est le 7 août 1690, j'apprends que « M. le maréchal de Luxembourg, à cause de « cette étymologie, dit toujours : *Aller en merode,* « au lieu de dire : *Aller en marode.* » — Un autre *Jean* DE MERODE, de la branche des barons de Petersheim, périt dans la guerre de Trente ans, en combattant dans les rangs catholiques à la bataille de Prague, en 1620. M—L—T.

MERODE (CHARLES, comte DE), marquis de *Westerloo,* prince de Rubempré et d'Everbergh, etc., petit-fils du feld-maréchal Jean-Philippe-Eugène, né en 1763 de l'une des plus illustres familles des Pays-Bas, était aussi l'un des plus grands propriétaires de cette contrée. Entré fort jeune au service, sous le règne de Marie-Thérèse, il le quitta, après quelques années, pour la diplomatie. Nommé, par l'empereur Joseph II, ministre plénipotentiaire auprès des états généraux des Provinces-Unies, le mauvais état de sa santé le força de faire un voyage en Italie. Les troubles de la Belgique ayant éclaté pendant son absence, il prit la résolution de venir se joindre aux insurgés, et les instances que lui fit à ce sujet le grand-duc de Toscane, héritier présomptif de la monarchie autrichienne, ne purent le détourner de ce projet. Joseph II mort, et ses innovations despotiques ayant été abrogées par son successeur Léopold II, la Belgique rentra sous la domination autrichienne ; le comte de Merode se soumit également, et quand l'empereur François Ier vint dans les Pays-Bas, en 1794, il fit don volontairement à ce prince d'une somme de quarante mille florins pour les frais de la guerre contre la France. Emigré dès que les républicains français eurent envahi la Belgique, il n'y rentra qu'en 1800. Nommé en 1805 maire de Bruxelles, il remplit ces importantes fonctions avec zèle et sagesse. Appelé au sénat par l'empereur Napoléon le 6 mars 1809, le comte de Merode y fut nommé membre de la commission destinée à préparer la réunion des Etats du pape à l'empire français, et il déploya le caractère le plus noble en s'opposant à la spoliation et à l'asservissement de l'Eglise. Cette opposition n'ayant point empêché le projet d'être adopté, le comte de Merode déclara à la commission que, si le rapport énonçait l'unanimité des votes, il réclamerait hautement dans le sénat. Après la chute de Napoléon il continua de montrer le même caractère d'indépendance. Etant retourné en Belgique lorsque cette contrée fut séparée de la France, il occupa quelque temps la place de grand maréchal de la cour du roi des Pays-Bas. Ayant donné sa démission de cette charge, il prit part au pétitionnement par lequel les catholiques et les libéraux demandaient le redressement de leurs griefs, et qui fut le préambule de la révolution de septembre 1830. Ses dernières années, consacrées uniquement à sa famille et à l'exercice des vertus chrétiennes, couronnèrent dignement son honorable vie. Il mourut à Bruxelles dans le mois de février 1830. — Son fils aîné, *Henri,* comte DE MERODE-WESTERLOO, prince de Rubempré, sénateur du royaume de Belgique et envoyé extraordinaire du roi des Belges au sacre de l'empereur Ferdinand Ier d'Autriche, à Milan, en 1835, décédé en 1847, a publié en 1846 deux volumes de *Souvenirs historiques,* qui n'ont pas été mis dans le commerce. M—D j.

MERODE (FRÉDÉRIC, comte DE), arrière-petit-fils du feld-maréchal Jean-Philippe-Eugène et fils puîné du comte Charles (*voy.* plus haut). Né en 1792, il avait épousé la fille du marquis du Cluzel, lieutenant général français, et vivait à la campagne, près de Chartres, lorsque éclata la révolution belge en septembre 1830. Son père et ses frères avaient pris une part remarquée au mouvement des pétitions catholiques, dirigées contre les atteintes portées à la liberté de l'Eglise par le roi Guillaume Ier des Pays-Bas. Ces pétitions avaient été le signe avant-coureur de l'insurrection qui devait aboutir à la constitution de la nationalité belge et de la royauté de Léopold Ier. Le comte Frédéric de Merode quitta la France pour courir au secours de ses compatriotes. Il s'enrégimenta dans une compagnie de tirailleurs volontaires pour prendre part à la lutte contre l'armée hollandaise. Blessé mortellement au combat de Berchem, près Anvers, il mourut à Malines le 4 novembre 1830. Le congrès national, alors rassemblé, fit célébrer ses obsèques à Ste-Gudule, où on lui a élevé un monument dû au sculpteur Geefs. On y lit ces mots : *Qui fidei catholicæ patriæque jura tuendo pie occubuit.* M—L—T.

MERODE (PHILIPPE-FÉLIX-BALTHASAR-OTTON, comte DE), frère du précédent, né en 1791 à Maestricht, passa la plus grande partie de sa jeunesse en France, où il avait épousé successivement les deux filles du marquis de Grammont, nièces du général Lafayette et petites-filles de la duchesse d'Ayen, qui fut guillotinée avec sa mère et sa sœur, la maréchale et la vicomtesse de Noailles, le 22 juillet 1794. Le comte Félix de Merode avait puisé dans son expérience du régime impérial une profonde horreur pour tous les genres de despotisme. Il avait adopté les opinions libérales de MM. de Grammont et de Lafayette, tout en restant fidèle aux croyances et aux sentiments catholiques de sa famille. Il s'était formé à la vie publique pendant les luttes politiques et religieuses de la restauration. Son premier écrit date de 1828 ; il est intitulé *les Jésuites, la charte, les ignorantins, l'enseignement mutuel, tout peut vivre, quoi qu'on en dise.* Il se termine par ces mots qui résument toute la vie de l'auteur : « Mes vœux sont et ne cesseront « d'être, quoi qu'il arrive, l'accord de la religion « et des institutions libres qui dérivent de la « charte. » Comme son père et ses frères, il fut

un des principaux auteurs du pétitionnement des Belges catholiques en faveur de la liberté religieuse et de la liberté d'enseignement, contre le régime du roi Guillaume Ier et de son ministre Van-Maanen. Quand Bruxelles donna, en septembre 1830, le signal de l'insurrection contre la domination hollandaise, il se jeta dans ce mouvement, dont il partagea les périls, et devint membre de la commission municipale; puis, quand cette révolution, qui eut la liberté religieuse pour principe et la liberté politique pour conséquence, se fut propagée à toute la Belgique, membre du gouvernement provisoire, qui remplaça l'autorité néerlandaise. Il donnait ainsi à la révolution belge l'appui de sa considération personnelle, de son grand nom, et d'une maison comptée parmi les plus illustres et les plus opulentes du pays. Trois de ses frères suivirent son exemple. La mort de l'un d'eux, Frédéric, tué en combattant les Hollandais près d'Anvers, ajouta au prestige qu'exerçait déjà son nom, et la voix publique le désigna pendant quelque temps comme candidat indigène au trône qui allait bientôt s'élever pour garantir l'indépendance du nouvel Etat. Sa modestie le préserva de cette candidature. Il se borna à exercer avec dévouement et activité les fonctions de membre du pouvoir exécutif jusqu'à l'élection du régent Surles de Chokier. Elu par trois provinces au congrès national, il y travailla avec intelligence et vigueur à l'œuvre de la constitution de 1831, qui a garanti au peuple belge les libertés les plus étendues dans l'ordre politique et religieux qu'aucun peuple du continent ait encore possédées, et où il voyait une grande transaction entre les catholiques et les libéraux pour amener toutes les forces vives du pays à concourir au développement de la vie nationale et à la défense de son indépendance territoriale. Convaincu de la solidarité qui unissait la jeune nationalité belge à la France de 1830, il vota pour l'élection au trône nouveau de M. le duc de Nemours en février 1831, et fut délégué par le congrès pour aller offrir la couronne au jeune prince. Sur le refus du roi Louis-Philippe, le comte de Merode fut un de ceux qui contribuèrent le plus à persuader à la majorité catholique du congrès de choisir, en la personne de Léopold de Saxe-Cobourg, un roi protestant, mais sincèrement libéral et impartial. Cette deuxième élection ayant été faite, il alla chercher le prince Léopold à Londres et détermina son acceptation. Il fut ensuite l'un des deux témoins de son mariage avec la princesse Louise d'Orléans, à Compiègne. Le roi lui conféra le titre de ministre d'Etat, et lui confia successivement les ministères des affaires étrangères, de la guerre et des finances. Il ne sortit du conseil qu'en 1839, quand la diplomatie européenne imposa à la Belgique la mutilation des deux provinces du Limbourg et du Luxembourg, mesure qu'il avait combattue à outrance, non-seulement à la tribune, mais dans une *Lettre à lord Palmerston* (Paris, 1838). Il resta jusqu'à la fin de sa vie l'ami fidèle, franc et dévoué du roi, en sa double qualité de ministre d'Etat et de membre de la chambre des représentants. Pendant les vingt-sept ans qu'il passa au sein du parlement belge, il s'y dévoua constamment et ardemment à l'application quotidienne de la constitution dont il avait été un des principaux auteurs et dont il semblait le vivant interprète. Il se faisait remarquer par une éloquence souvent bizarre, mais toujours originale et spontanée. Il portait surtout le plus vif intérêt aux questions qui tenaient à la religion, à l'éducation, à la moralité publique. Très-conservateur par caractère et par position, il ne connut, pas même après la catastrophe de 1848, aucune de ces défaillances dont tant d'anciens avocats de la liberté religieuse et politique ont donné l'exemple. Quelques jours avant sa mort, il disait : « J'ai été libéral en « 1830; je suis resté ce que j'étais alors, et je « m'en glorifie. » Il eut la satisfaction d'assister, en juillet 1856, au jubilé des vingt-cinq ans de règne du roi Léopold, où l'on vit le peuple belge saluer par des transports d'enthousiasme les nobles débris du congrès qui l'avait constitué et le roi honnête homme, fidèle à tous ses serments, auquel il devait vingt-cinq années de liberté et d'honneur. Le comte Félix de Merode mourut avant d'avoir achevé sa 65e année, le 7 février 1857. Sur la proposition de M. Charles Rogier, chef du parti qu'il combattait le plus souvent à la tribune, la chambre des représentants vota par acclamation et à l'unanimité qu'elle assisterait en corps à ses obsèques. Il fut enterré dans la chapelle de son château de Rexensart, près Bruxelles. Un monument lui a été élevé par souscription auprès de celui de son frère, dans l'église de Ste-Gudule, à Bruxelles. Il a laissé, entre autres enfants : 1° Werner, comte de Merode, député du Doubs en 1846, et représentant du Nord aux assemblées constituante et législative en 1848 et 1849; 2° Xavier, qui, après avoir été officier dans l'armée belge, attaché à l'état-major du maréchal Bugeaud, en Afrique, et décoré par lui de la Légion d'honneur, a embrassé l'état ecclésiastique à Rome en 1848, est devenu camérier secret du pape Pie IX en 1849 et ministre de la guerre de l'Etat pontifical en 1860; 3° Anna, mariée au comte de Montalembert, pair de France jusqu'en 1848 et membre de l'Académie française. M—L—T.

MEROLLA (Jérome), missionnaire capucin, né à Sorrento dans le royaume de Naples, partit de Cagliari en 1682 avec le P. François de Monteleone et d'autres religieux, et vint à Lisbonne, où il s'embarqua pour le Congo. On relâcha au Brésil; et ce ne fut qu'au mois de mai 1683 que l'on atterrit à la côte d'Afrique. Merolla parcourut pendant près de six ans le Congo et le Cacongo, prêchant l'Evangile aux nègres et visitant les

églises déjà établies. Sa piété fut souvent mise à de rudes épreuves, et quelquefois son zèle l'emporta hors des bornes de la prudence. Enfin des maladies graves, qui avaient enlevé plusieurs de ses compagnons, le mirent dans la nécessité de quitter l'Afrique, résolu, s'il se rétablissait au Brésil, de retourner sur-le-champ au Congo. Les soins que l'on prit à Bahia pour sa guérison eurent peu de succès ; il revint en Europe. Il avait rédigé la relation de ses voyages ; mais il est probable qu'elle n'a jamais été imprimée en italien. Elle parut pour la première fois, traduite en anglais, dans le tome 1er de la *Collection* de Churchill. Merolla dit que sa relation est un recueil succinct et imparfait de ses observations ; il assure le lecteur qu'elles ont toujours eu la bonne foi pour guide et la vérité pour règle, surtout celles qu'il ne doit qu'au témoignage de ses propres yeux. En ce cas, il faut attribuer à l'ignorance ou à la simplicité du narrateur beaucoup de faits évidemment faux et absurdes qu'il raconte avec une assurance singulière. On trouve d'ailleurs dans son ouvrage plusieurs choses intéressantes : il nous apprend que la seconde année de sa mission l'on reçut au Congo une lettre du collége de la Propagande, qui contenait des plaintes amères sur la continuation de la vente des esclaves et des instances pour faire cesser ce trafic. Les missionnaires virent peu d'apparence de pouvoir exécuter les ordres du saint-siége, parce que le négoce du pays consistait uniquement en ivoire et en esclaves. Cependant ils obtinrent du roi que du moins les hérétiques, et surtout les Anglais, seraient exclus de ce dernier commerce. Merolla choisit ensuite un jour de fête pour expliquer au peuple les intentions du sacré collége ; mais ses représentations eurent peu d'effet. La relation de Merolla est insérée par extrait dans l'*Histoire générale des voyages*, en français, et se retrouve dans l'édition allemande. E—s.

MÉROUAN. *Voyez* Merwan.

MÉROUJAN, prince arménien, vivait au milieu du 4e siècle sous le règne d'Arsace II. Il était dynaste de la race des Ardzrouniens, et, suivant la tradition du pays, il descendait du fameux Sennacherib, roi d'Assyrie. Les princes arméniens, las de la tyrannie de leur souverain Arsace, se liguèrent contre lui et le forcèrent de chercher un asile en Ibérie, avec son connétable Vasag Mamigonian. Arsace revint bientôt avec une armée ; les révoltés, commandés par Nerseh, furent défaits à la première rencontre ; cependant, comme ils étaient encore en état de balancer la fortune, le roi eut recours au patriarche Nersès pour mettre fin à la guerre : l'intervention de ce saint personnage eut un plein succès. Les rebelles consentirent à traiter ; Méroujan, prince des Ardzrouniens, et Vahan, prince des Mamigonians, furent les seuls qui ne voulurent point souscrire à cet arrangement et qui se cantonnèrent dans leur souveraineté. Les événements firent voir bientôt qu'ils n'avaient pas tort de se défier du roi, car à peine le traité eut été conclu, qu'Arsace le viola de la manière la plus infâme en faisant massacrer tous les princes de la race de Kamsar et beaucoup d'autres. La guerre s'étant allumée entre l'Arménie et la Perse, Méroujan en profita pour aller offrir ses services à Schahpour II, qui se préparait à entrer en Arménie ; il lui jura fidélité, abandonna le christianisme, fit en sa présence profession de la doctrine de Zoroastre et promit d'employer tous les moyens en son pouvoir pour soumettre l'Arménie à ses lois et à sa religion. Méroujan fut bientôt en état de prouver son dévouement à son nouveau souverain ; à la tête d'une armée persane, il s'empare d'Amid, arrive aux bords de l'Euphrate et pénètre, en remontant ce fleuve, jusque dans l'intérieur de l'Arménie, pendant qu'Arsace attendait les Persans sur les frontières de l'Atropatène. Partout Méroujan signale son passage par la plus affreuse dévastation. Le connétable Vasag vint à sa rencontre à la tête de 60,000 hommes ; Méroujan était alors dans le pays d'Ararad ; il y fut vaincu et fut contraint de chercher un asile en Perse. Quelques années après, il revint en Arménie avec le général Goumand-Schahpour, qui commandait avec lui une nombreuse armée persane. Le sort des armes leur fut encore contraire : le général persan fut tué ; et Méroujan, vaincu de nouveau par Vasag, se vit obligé de se retirer en Perse. Le prince ardzrounien prit part à plusieurs autres expéditions, dans lesquelles il éprouva le même sort. Après une longue succession de guerres, les princes arméniens cessèrent de soutenir un roi qu'ils détestaient : Arsace fut abandonné de tous les siens, qui passèrent du côté du roi de Perse. Le roi d'Arménie, sans moyens de résister, fut obligé de se remettre à la discrétion de son ennemi (370 de J.-C.). Schahpour abusa indignement de la supériorité que la trahison lui donnait sur son rival ; il le fit charger de fers et l'envoya dans la forteresse de l'Oubli, en Susiane, où Arsace resta jusqu'à sa mort. Méroujan ne tarda pas à rentrer en Arménie avec une puissante armée persane ; Schahpour avait promis de l'en faire roi, et il lui avait donné sa sœur Ormiztoukh en mariage. Méroujan occupa bientôt l'Arménie ; la veuve d'Arsace et son fils encore fort jeune étaient retirés, avec quelques soldats fidèles, dans la forteresse d'Ardagers ; tout le reste du royaume était au pouvoir de Méroujan, qui commit les plus horribles ravages ; il fit partout élever des temples au feu, détruisit les églises, fit massacrer les prêtres et les évêques et brûler tous les livres grecs qu'on put rencontrer. Non content de tout cela, pour éloigner tout à fait les Arméniens de la religion chrétienne et de l'alliance des Romains, il proscrivit l'usage des caractères grecs et ordonna que désormais on ne se servît plus

en Arménie que des caractères alphabétiques des Persans. Cependant le patriarche Nersès avait obtenu que l'empereur Valens prendrait sous sa protection le jeune roi Bab ; un corps d'armée romain, commandé par Terentianus, avait pénétré en Arménie, où il avait été joint par Mouschegh-Mamigonian, fils de Vasag. Méroujan fut obligé d'entrer en campagne pour leur résister ; on se rencontra dans les plaines de Dsirav ; on s'y battit avec tout l'acharnement que peuvent donner les idées politiques et religieuses ; on déploya de part et d'autre un grand courage ; mais à la fin les Persans furent complétement défaits, chassés de l'Arménie ; et Méroujan revint à la cour du roi de Perse, où il resta plusieurs années, cherchant toujours à susciter la guerre contre sa patrie. Sous le règne d'Arsace III, il fit une nouvelle expédition avec une armée persane, jointe aux troupes qu'il avait levées dans sa souveraineté. Manuel, prince des Mamigonians, gouvernait alors l'Arménie en qualité de tuteur du jeune roi Arsace ; il courut au-devant de Méroujan, qui fut vaincu après une vigoureuse résistance et tué dans sa fuite par Sahag, prince des Pagratides. S. M—N.

MÉROVÉE ou MEROWIG, que l'on considère comme le troisième de nos rois et qui a donné son nom à ceux de la première race (les *Mérovingiens*). Ce personnage, dont l'existence est entourée de beaucoup d'obscurité et dont on possède plutôt la légende recueillie par Jacques de Guise que la biographie, est donné pour successeur à Clodion. Son nom, Mero-wig, signifie *éminent guerrier*. C'était un simple chef (*Konung* ou *Kyning*) des Saliens, dont le nom vint jusqu'aux oreilles des Romains et que Grégoire de Tours nous apprend avoir été de la race de Chlodion (*voy.* CLODION). On en a fait le fils de ce chef salien, et Frédégaire raconte même que l'épouse de Chlodion le mit au monde après avoir eu commerce avec un monstre marin ou du moins s'en être approchée. Ce conte doit être placé à côté de toutes les inventions de Jacques de Guise, que quelques savants sans critique ont prises au sérieux. On ne sait que fort peu de chose de Mérovée ; on n'est pas même d'accord sur la date de sa mort. Au dire des anciennes Chroniques de St-Denis, Mérovée régna dix-huit ans, ce qui le fait monter sur le trône en l'an 440. Aétius, qui l'adopta, selon le témoignage de Priscus, lui concéda sans doute un territoire dans les Gaules, où son frère aîné avait déjà fait un établissement. Attila, après avoir saccagé les provinces de l'Orient, revenait en Occident à la tête d'une armée nombreuse, où se trouvaient plusieurs rois qui lui obéissaient. Aétius et Mérovée marchèrent au-devant de lui. Une bataille sanglante fut livrée, le 20 septembre de l'an 451, en Champagne. Il y eut, dit-on, de part et d'autre, 300,000 hommes de tués. Quoique Aétius eût eu l'avantage, Grégoire de Tours convient que ce général, après le combat, engagea Mérovée à s'occuper de ses propres affaires. Sidoine Apollinaire reconnaît qu'il y avait des Francs dans les deux armées. Les historiens contemporains n'ont rien dit de plus sur Mérovée. Tout ce qu'en rapporte Jacques de Guise est entièrement fabuleux et a été inventé de toutes pièces, ainsi que ce qui est dit dans les annales du Hainaut des premiers temps de la monarchie. F—A et Z—M.

MÉROVÉE, deuxième fils du roi Chilpéric Ier et de la princesse Andouaire, fut chargé, l'an 576, par son père de s'emparer du Poitou ; mais négligeant les ordres qu'il avait reçus, il s'arrêta dans la ville de Tours sous le prétexte d'y célébrer les fêtes de Pâques ; et feignant ensuite d'aller voir sa mère, il se rendit à Rouen, que Brunehaut habitait depuis la mort de Sigebert. Epris des charmes de sa tante, il avait résolu de l'épouser ; et il sut obliger Prétextat, évêque de Rouen, à bénir leur mariage. Chilpéric, dont cette union contrariait tous les projets, accourt pour punir Mérovée : celui-ci se réfugie avec son épouse dans l'église de St-Martin, bâtie sur les murailles de la ville. Chilpéric jura que si c'était la volonté de Dieu qu'ils restassent unis, il ne tenterait point de les séparer. Ce serment ne l'engageait à rien ; cependant Mérovée s'en contenta et alla rejoindre son père à Soissons. Quelques mois après, les seigneurs austrasiens ayant pris les armes pour forcer Chilpéric à restituer au fils de Brunehaut (*voy.* CHILDEBERT II) la portion de son héritage dont il s'était emparé, Chilpéric, persuadé que Mérovée n'était point étranger à cette guerre, le fit arrêter, et, l'ayant obligé de recevoir les ordres sacrés, l'enferma dans le monastère d'Anisole (aujourd'hui St-Calais, diocèse du Mans). Le jeune prince parvint à s'échapper et se réfugia dans l'église de St-Martin de Tours, l'asile le plus saint qu'il y eût alors. Les prêtres, craignant de s'attirer la colère de Chilpéric, n'admirent qu'avec répugnance le prince fugitif à partager les aumônes qu'ils distribuaient aux malheureux. En effet, dès que le roi connut l'asile de Mérovée, il enjoignit à l'évêque de l'en chasser ; mais Grégoire, qui occupait alors le siége de Tours, osa lui répondre que lui, chrétien, ne commettrait pas une action qu'on n'avait pas à reprocher aux Visigoths. Chilpéric leva aussitôt une armée pour pénétrer dans la Touraine ; et Mérovée, ne voulant pas qu'on pût lui attribuer la ruine de cette belle province, s'éloigna secrètement. Il tenta de se réunir à sa chère Brunehaut, rentrée dans ses Etats ; mais les seigneurs d'Austrasie lui ayant représenté qu'il attirerait sur ce royaume le fléau de la guerre, il n'y entra point et il erra quelque temps dans différentes provinces. Il périt enfin, l'an 577, assassiné par un émissaire de Frédégonde, sa marâtre. Le bruit se répandit que Mérovée, pour échapper à la vengeance de son père, avait prié Gailen, son ami, de lui ôter la vie ; et Frédégonde,

afin d'accréditer ce bruit, ordonna la mort de Gailen, qui périt dans d'horribles supplices. Les restes du malheureux Mérovée furent rapportés, l'an 585, à Paris, par les soins de Gontran et inhumés dans l'église St-Vincent, depuis St-Germain des Prés. W—s.

MERRE. *Voyez* Lemerre.

MERRET (Christophe), médecin et naturaliste, né en 1614 à Winchcombe, dans le comté de Glocester, fit ses études à l'université d'Oxford : après y avoir pris ses degrés, il se fixa à Londres, où il acquit une réputation fort étendue. Il mourut en cette ville le 19 août 1695. Le docteur Merret était membre du collége des médecins et de la société royale. On a de lui, en anglais : *Recueil de pièces* relatives au collége de médecine, 1660, in-4°. — Le *Caractère du parfait médecin, coup d'œil sur les fraudes que commettent les apothicaires,* 1669, in-4°. Cet ouvrage intéressant et curieux le brouilla avec les pharmaciens, qui se déchaînèrent contre lui dans plusieurs écrits, tout en profitant de ses conseils. Il a publié en outre : *Pinax rerum naturalium Britannicarum, continens vegetabilia, animalia et fossilia in hac insula reperta,* Londres, 1667, in-8° de 223 pages. Cette édition est indiquée comme la seconde dans le Catalogue de l'Héritier. On y trouve par ordre alphabétique l'indication de plus de mille quatre cents espèces de plantes, dont un grand nombre avait échappé jusqu'alors aux recherches des naturalistes : mais Merret en cite plusieurs qu'on regarde comme imaginaires; car Ray, connu par son exactitude, et qui écrivait trois ans après, n'a compté que mille cinquante plantes croissant en Angleterre. Merret a traduit de l'italien en anglais l'*Art de la verrerie*, par Neri, Londres, 1662, in-8°; et il y a joint une bonne préface contenant des recherches historiques sur le verre et des notes qui ont passé dans les traductions latine et française de cet ouvrage (*voy.* Holbach et Kunckel). On trouve dans les *Transactions philosophiques* plusieurs articles de Merret : *Observations sur la réunion de l'écorce au tronc de l'arbre dont elle a été séparée; — Expérience pour empêcher les fruits de tomber avant leur maturité; — Observation du poids de l'aloë americana,* etc., etc., année 1667; — *Description des mines d'étain de Cornwall, et de la manière dont on y travaille l'étain; — l'Art de rafiner l'or et l'argent,* année 1678. W—s.

MERRICK (Jacques), auteur anglais, né le 8 janvier 1720, mort à Reading le 5 janvier 1769, doit être compté au nombre des enfants précoces. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° le *Messie*, essai de poésie sacrée (*Messiah a divine Essay*), Reading, 1734; 2° une *Traduction de Tryphiodore,* Oxford, 1739. Ses notes sont souvent citées par Ruhnkenius, dans le dernier volume de l'*Hesychius* d'Alberti. 3° *Prières pour les temps de tremblements de terre et d'inondations,* Londres, 1756; 4° *Poëmes sur des sujets sacrés,* 1763, in-4°; 5° *Annotations critiques et grammaticales sur St-Jean,* ép. I, 14, etc., Reading, 1764, in-8°; 6° Les *Psaumes traduits ou paraphrasés,* ibid., 1765, in-4°. C'est la meilleure traduction anglaise des Psaumes, en vers; mais comme Merrick ne l'avait point divisée en strophes, de manière à pouvoir être mise en musique pour l'usage des églises, après sa mort, M. Tattersall s'est chargé de ce soin, aidé par les meilleurs compositeurs. 7° *Annotations sur les Psaumes*, 1768, in-4°; 8° diverses *Poésies* de circonstance, insérées dans la collection de Dodsley et d'autres. L.

MERRIMAN (Samuel), médecin anglais, né le 25 août 1771 à Marlborough (Wiltshire), d'une ancienne famille du pays. Son bisaïeul avait servi comme capitaine dans l'armée de Cromwell. Il fit ses études avec beaucoup de succès à l'ancienne *Grammar School* de sa ville natale, fondation du roi Edouard VI, puis alla s'établir à Londres, en 1784, avec son père et son oncle le docteur Samuel Merriman, homme instruit et distingué, qui mourut en 1818. Grâce aux soins de celui-ci et de M. Robert Roy, il compléta son éducation classique, étudia ensuite la médecine et, guidé par son cousin M. William Merriman, qui avait embrassé la même carrière, se fit recevoir pharmacien. Après s'être marié, Merriman exerça pour son propre compte, et, à dater de 1807, se consacra surtout à la pratique des accouchements. Il prit alors le diplôme de docteur à l'université d'Aberdeen, et fut attaché en qualité de médecin-accoucheur au dispensaire général de Westminster, puis, en 1809, à l'hôpital de Middlesex, et l'année suivante il ouvrit un cours d'obstétrique qui eut beaucoup de succès et qu'il continua jusqu'en 1825; il fit aussi quelques leçons publiques sur d'autres branches de l'art de guérir. La grande réputation que le docteur Merriman s'était acquise comme accoucheur, sa qualité de pharmacien, le firent attacher à la société des apothicaires, et il devint un des examinateurs chargés de conférer les diplômes. Ce médecin se fit connaître comme auteur d'abord par une brochure sur la vaccine, publiée en 1805, puis par des articles et notices dans le *London medical Repository,* le *London medical and physical Journal, la Lancette,* et autres recueils médicaux. Sa brochure intitulée *la Validité des pensées sur la réforme médicale,* publiée en 1833, eut quelque retentissement; il y combattait les opinions d'un auteur anonyme qu'on a supposé être le docteur Allen. Celui-ci s'était permis de critiquer la manière dont se faisaient les examens des apothicaires; Merriman défendit habilement sa cause. Ce médecin cultiva aussi les lettres. Il prit une part active à la rédaction du *Gentleman's Magazine,* auquel il fournit des articles de critique scientifique et littéraire. Très-versé dans l'histoire des célébrités médicales, il avait recueilli sur la vie des plus célèbres médecins un nombre consi-

dérable de faits et d'anecdotes. Jusqu'à un âge fort avancé, il donna au public des Notices dont les anecdotes faisaient le fond, et le Journal de médecine de Londres en fit paraître encore une intitulée *Le 1er octobre 1851*, par un *octogénaire*, quelques années avant sa mort. Membre actif de plusieurs sociétés de bienfaisance, et notamment de la société médicale, pour venir au secours des veuves et des orphelins, Merriman déploya en nombre d'occasions un rare dévouement à l'humanité. Il mourut le 22 novembre 1853, laissant la réputation d'un habile accoucheur et léguant à son fils, médecin distingué, un nom honorable et déjà célèbre. Z.

MERSAN (Denis-François Moreau de), fils d'un procureur au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1766. Il adopta d'abord, mais avec modération, les principes de la révolution, et fut, en conséquence, nommé, en 1790, procureur-syndic du département du Loiret, puis député de ce département au conseil des Cinq-Cents, en septembre 1795. Ayant déclaré, le 17 novembre, qu'il se trouvait compris dans les dispositions de la loi du 3 brumaire, qui excluait, dans certains cas, du corps législatif, on rechercha aussitôt sa conduite passée, et l'on découvrit qu'il avait, en vendémiaire an 4 (octobre 1795), signé une déclaration par laquelle il inculpait la convention nationale et approuvait le mouvement insurrectionnel qui s'était manifesté contre elle au moment de l'acceptation de la constitution. Il fut en conséquence exclu du corps législatif jusqu'à la paix; mais, en mai 1797, le nouveau tiers des députés ayant donné la majorité à son parti, Mersan fut rappelé. Après la révolution du 18 fructidor an 5 (sept. 1797), il fut compris dans la loi de déportation, à laquelle il réussit à se soustraire. Rappelé par le gouvernement consulaire après le 18 brumaire, il fut employé quelque temps au ministère de la guerre, puis nommé référendaire à la cour des comptes. Les déclarations de Duverne de Presle, en 1797, l'avaient présenté comme un royaliste très-dévoué, et même comme un agent des Bourbons. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en 1814 il fut un des premiers, parmi les habitants de Paris, à se déclarer pour la restauration. Il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie le 20 janvier 1818. Il avait publié : 1° *Pensées de Nicole de Port-Royal, précédées d'une introduction et d'une notice sur sa personne et ses écrits*, Paris, 1806 et 1811, in-18; 2° *Pensées de Balzac, précédées d'observations sur cet écrivain et sur le siècle où il a vécu*, Paris, 1807, in-12. On doit en outre à Mersan 3° des articles dans divers journaux et dans les premiers volumes de cette *Biographie universelle*. M—d j.

MERSCH. *Voyez* Vander Mersch.

MERSENNE (Marin), de l'ordre des Minimes, né au bourg d'Oizé, dans le Maine, en 1588, mourut à Paris le 1er septembre 1648. Doué d'une piété sincère qui l'éloignait du monde, il renonça aux espérances que lui offrait la fortune, pour entrer dans un ordre dont le nom seul atteste l'humilité. Il commença ses études au collége du Mans, et vint les continuer à celui de la Flèche, récemment établi. C'est là qu'il connut Descartes, qui ouvrait sous les plus heureux auspices sa carrière scolastique, à l'époque où Mersenne terminait la sienne. Ces deux élèves, qu'une estime mutuelle réunit bientôt, cimentèrent alors les liens d'une inviolable amitié. Entré dans l'ordre des Minimes en 1611, Mersenne fit son noviciat à Meaux, et revint à Paris suivre ses cours de théologie et de langue hébraïque. Ses chefs l'envoyèrent ensuite à Nevers, pour enseigner la philosophie aux jeunes religieux du couvent, dont il fut bientôt nommé supérieur. Dans cet intervalle Descartes avait été calomnié : on l'accusait d'avoir adopté les rêveries des frères de la Rose-Croix. En vain, Mersenne, revenu dans la capitale, prit la défense de son ami, qui s'était réfugié en Hollande : il alla bientôt se réunir à lui dans cette contrée, où il se lia avec les principaux savants. De retour à Paris, son zèle pour la personne et la doctrine de Descartes ne se ralentit point. Il défendit l'une et l'autre avec chaleur contre d'obscurs sectaires, qui, incapables de comprendre le philosophe français, l'accusaient d'athéisme, lors même qu'il portait les preuves de l'existence d'un être suprême au plus haut degré d'évidence. Descartes mettait alors au jour ses traités de mécanique, d'algèbre et de dioptrique : Fermat, qui le regardait comme un des plus grands géomètres du siècle, lui proposait aussi plusieurs problèmes difficiles à résoudre. Mersenne sut maintenir la paix entre ces deux rivaux, sans trahir les intérêts de l'amitié; et cette discussion, où l'on vit figurer Pascal père, et Roberval, tourna tout entière au profit de la science (1). Vers la même époque, il

(1) Si le P. Mersenne tient un rang parmi les géomètres du 17e siècle, à l'une des plus belles époques de l'esprit humain dans les annales des sciences comme dans celles des lettres, c'est moins par la nature de ses propres travaux que par son rôle de correspondant et d'intermédiaire entre les principaux savants de l'Europe. Il provoquait lui-même des recherches en proposant des questions. En 1636, Fermat lui annonça qu'il s'était occupé d'une spirale différente de celle d'Archimède, et il lui en exposa quelques propriétés. En 1638, au sujet de la spirale logarithmique indiquée dans la *Mécanique* de Descartes, Mersenne demanda à celui-ci une explication plus détaillée de cette courbe, qu'il communiqua à d'autres géomètres, dont les recherches portèrent la théorie de cette spirale plus loin que ne l'avait fait Descartes. Quant à la fameuse *cycloïde* ou *roulette*, le P. Mersenne paraît n'avoir d'autre part dans l'histoire de cette courbe que de l'avoir le premier remarquée et signalée en France, et d'avoir ensuite, comme à l'ordinaire, servi d'intermédiaire entre quelques-uns des géomètres qui s'en occupèrent. On sait que la cycloïde est la courbe que décrit dans l'espace le clou d'une roue qui roule sur une surface. Mersenne n'est pas l'inventeur de cette courbe, que Galilée avait remarquée longtemps avant lui. Charles de Bovelles et le cardinal de Cusa, s'occupant de la mesure du cercle, avaient, il est vrai, entrevu la cycloïde en faisant rouler la circonférence d'un cercle sur une ligne droite, mais ils n'avaient point aperçu la véritable nature de cette courbe, qu'ils avaient prise pour un arc de cercle. Galilée ne découvrit pas les propriétés de la roulette. Le P. Mersenne ne fut pas plus heureux, car il ne paraît pas qu'il ait résolu aucun des problèmes relatifs à cette courbe. Il ne fit qu'insérer dans son *Harmonie universelle* les découvertes de Roberval sur les diverses espèces

étudiait la théorie des télescopes à réflexion, et l'on voit que, longtemps avant Gregory et Newton, qui ont donné leurs noms aux instruments de ce genre, le P. Mersenne en avait développé les principes; il s'empressa de la communiquer à Descartes dès l'année 1639. Avide de découvertes, il entreprit un voyage scientifique, dans le midi de la France et en Italie, pendant l'hiver de 1640. Ses connaissances et la douceur de son caractère le lièrent intimement avec les savants de ces contrées. Cependant Voët, le plus intolérant des sectaires, continuait à s'acharner contre Descartes, qui venait de publier ses *Méditations*. Il espéra d'abord ranger sous sa bannière notre religieux, dont il connaissait le mérite et l'ascendant sur ses contemporains; mais celui-ci défendit son ami avec le zèle de la conviction. « Après avoir vu, dit-il, cet excellent géomètre « soutenir que sa doctrine ne peut être contestée « par ceux qui l'ont bien comprise, je me suis con- « firmé dans la pensée que cette philosophie était « la véritable, et qu'elle se fera jour, avec le « temps, à travers les nuages que l'ignorance et « l'envie pourraient lui opposer. » Mersenne visita une seconde fois l'Italie, pendant l'automne de 1641. Il apprit, à son retour, que Voët l'avait attaqué pendant son absence; mais il dédaigna de lui répondre. Il eut la satisfaction d'embrasser son ami, qui, revenu à Paris en juin 1644, le vit fréquemment chez les Minimes de la place Royale. Notre religieux venait de publier ses *Cogitata physico-mathematica*. Il fit un troisième voyage en Italie, et, à son retour en 1645, il eut l'avantage de faire connaître en France les belles découvertes de Torricelli sur le vide; expériences qui, répétées ensuite au Puy-de-Dôme par Perrier et Pascal, sont devenues la base de la physique moderne. Un jésuite, Grégoire de St-Vincent, venait de publier, sur la quadrature du cercle, un ouvrage où il avait mêlé quelques erreurs à beaucoup de vérités. Mersenne crut devoir entrer dans la lice et combattit le jésuite; mais il tomba lui-même dans d'autres erreurs, que relevèrent avec trop d'aigreur les disciples de Grégoire de St-Vincent. Mersenne, estimé de tous les savants, jouissait en paix de sa réputation, lorsqu'un événement affreux vint terminer sa carrière. Il était attaqué au côté droit d'un abcès que des ignorants prirent pour une fausse pleurésie : les chirurgiens le saignèrent d'abord et se déterminèrent enfin à lui ouvrir le côté; mais l'opération fut mal faite, et il expira au milieu des douleurs d'une cruelle incision. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Quæstiones celeberrimæ in Genesim, cum accurata textus explicatione. In hoc volumine, athei et deistæ impugnantur; vulgata editio vindicatur; Græcorum et Hebræorum musica instauratur*, etc., Paris, 1623, in-fol. Le titre de cet ouvrage annonce un commentaire sur toute la Genèse; cependant l'auteur n'en explique que les six premiers chapitres. On a supprimé dans la plupart des exemplaires les feuillets où Mersenne donnait la liste, trop grossie, des athées de son temps. Nous rétablissons une partie de ce texte, devenu rare, mais qu'on retrouve en entier dans le Dictionnaire de Chaufepié. « *Ne vero quis suspicetur me injuria con- « queri, vel paucos vel nullos esse qui Deum negent, « sciat velim non solum in Gallia sed etiam in aliis « regnis, tantam esse nefandorum atheorum multitu- « dinem, ut jure mirari possimus quomodo Deus eos « vivere sinat... Boverius... hanc diabolistarum so- « cietatem in Gallia ad* 60,000 *excrevisse ait... At « non est quod totam Galliam percurramus;... « non semel dictum fuit unicam Lutetiam* 50 *saltem « atheorum millibus onustam esse..... adeo ut, in « unica domo, possis aliquando reperire* 12 *qui « hanc impietatem vomant... Libri Charontis de « Sapientia, Machiavelli de Principe, Cardani de « Subtilitate... Campanellæ, Vanini dialogi, Fludd « et alii plurimi..... atheismo scatent, etc.* » Il est évident que, dans ses listes d'athées, Marsenne a compris un grand nombre de déistes, et que même il y a placé des hommes qui ne méritaient ni l'une ni l'autre de ces qualifications. Robert Fludd, qu'il avait vivement attaqué, publia contre lui deux diatribes, auxquelles Mersenne ne répondit pas, mais que Gassendi réfuta pour lui. 2° L'*Impiété des déistes et des plus subtils libertins découverte et réfutée par raisons de théologie et de philosophie*, Paris, 1624, 2 vol. in-8°; 3° *Questions théologiques, physiques, morales et mathématiques; — Préludes de l'harmonie universelle, ou Questions utiles aux prédicateurs et aux théologiens, etc.; — Questions inouïes, ou Récréations des savants, qui contiennent beaucoup de choses concernant la philosophie et les mathématiques; — Questions harmoniques, dans lesquelles sont contenues plusieurs choses remarquables pour les sciences*, etc., Paris, 1634, 2 vol. in-8°. L'auteur examine successivement si l'art de voler est possible? — Quelle est la distance de la terre au

de cycloïdes, comme il y avait inséré un écrit du même savant sur la statique. Le P. Mersenne avait proposé à Roberval le problème de l'air de la cycloïde; il envoya cette solution à Descartes, qui en fit peu de cas, et donna lui-même la solution de quelques autres problèmes beaucoup plus difficiles, et particulièrement de celui des tangentes de la cycloïde, dans lequel Roberval échoua, comme Descartes l'avait prévu. L'année suivante, le P. Mersenne informa Galilée de la recherche du problème de l'air de la cycloïde dont on s'occupait en France. Galilée, qui ne résolut pas ce problème, invita Cavalieri à s'en occuper, et celui-ci n'y réussit pas. Ce ne fut qu'après la mort de Galilée que Torricelli trouva l'aire et Viviani les tangentes de cette courbe. Le P. Mersenne fut encore le canal de la correspondance qui eut lieu dans la fameuse querelle entre Descartes et Fermat au sujet des *maxima* et des *minima*, dont les détails ne peuvent trouver place ici, et dans laquelle la raison et une louable modération se trouvèrent du côté du savant conseiller de Toulouse. Le P. Mersenne fut aussi l'intermédiaire de la dispute des deux mêmes géomètres touchant l'ingénieuse méthode de Fermat pour éliminer les inconnues et faire disparaître des équations les quantités radicales, méthode que Descartes eut encore le tort de juger trop légèrement. Enfin Mersenne eut le mérite de rapprocher ces deux hommes célèbres et d'amener une réconciliation, qui, s'il faut en convenir, ne fut jamais sincère et complète de la part de Descartes, mais qui du moins eut l'avantage de faire cesser l'affligeant spectacle d'une mésintelligence ouverte entre deux grands hommes faits pour se rendre une justice réciproque et dignes de s'estimer l'un l'autre. R—M—D.

soleil. — Vitesse de la lumière. — N'y a-t-il que quatre éléments? — Les astres ont-ils une lumière propre ou empruntée? — D'où viennent les jouissances que nous procure la musique? — Force de la voix. — Peut-on se chauffer sans user du bois? — Pourquoi l'étain calciné est-il plus pesant, etc. Mersenne, dans l'examen de ces questions, mêle à quelques idées bizarres qui se ressentent de l'époque où il écrivait, plusieurs traits qui caractérisent un esprit supérieur. 4° *Les Méchaniques de Galilée*, traduites de l'italien, Paris, 1634, in-8°. Mersenne eut le mérite de faire connaître le premier cet ouvrage en France; et il y ajouta plusieurs observations importantes. 5° *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique, où il est traité de la nature des sons, et des mouvements, des consonnances, des dissonances, des genres, des modes, de la composition, de la voix, des chants et de toutes sortes d'instruments harmoniques*, Paris, 1636, in-fol. Cet ouvrage important est enrichi des principes généraux de la mécanique, applicables à la musique. « C'est le plus rare, dit De« bure, de tous ceux qui ont paru sur cette ma« tière; les exemplaires s'en trouvent communé« ment imparfaits :... pour avoir ce livre bien « complet, il est nécessaire d'y joindre la traduc« tion latine abrégée qu'en a faite l'auteur sous « ce titre : *M. Mersenni Harmonicorum li« bri XII, etc.*, Paris, 1636, in-fol. » Cette traduction contient quelques figures d'instruments, omises dans le texte français. On y trouve, dit J.-J. Rousseau, une description curieuse d'une viole assez grande pour contenir de jeunes pages qui chantaient le dessus d'un air, tandis que celui qui jouait la partie de basse sur la viole chantait celle de la taille; ce qui formait un concert complet à trois parties, tel que Granier et d'autres en exécutaient souvent en présence de la reine Marguerite. Plusieurs musiciens modernes ne se sont pas fait scrupule de copier les meilleurs morceaux de cet ouvrage, sans le citer. Des géomètres d'une logique sévère, entre autres Montucla, ont reproché à l'auteur d'avoir exagéré l'utilité des mathématiques en invitant les orateurs sacrés à orner leurs discours de traits et de textes tirés des sections coniques (1). 6° *La vérité des sciences, contre les sceptiques et les pyrrhoniens*, Paris, 1638, in-12. Suivant quelques écrivains, le véritable auteur est lord Herbert de Cherbury, dont Mersenne n'a été que le traducteur. 7° *Cogitata physico-mathematica, in quibus tam naturæ quam artis effectus admirandi, certissimis demonstrationibus explicantur*, Paris, 1644, in-4°. Ce volume contient les traités suivants : 1° *De mensuris, ponderibus atque nummis hebraïcis, græcis et romanis, ad gallica expensis;* 2° *Hydraulica, pneumatica, arsque navigandi.* — *Harmonica theorica, practica, et mechanica phænomena.* 8° *Universæ, geometriæ, mixtæque mathematicæ synopsis*, ib., 1644, in-4°. On y trouve : *Euclidis elementa;* — *Rami geometria;* — *Archimedis opera;* — *Theodosii, Menelai, Maurolyci, Autolycisphærica.* — *Apollonii, Mydorgii conica.* — *Mechanicorum libri duo, et opticorum libri septem.* Ces deux derniers ouvrages sont entièrement de l'auteur : ils contiennent les principes fondamentaux de l'optique, de la catoptrique, de la dioptrique, de la parallaxe et des réfractions. L'*Optique* et la *Catoptrique* du P. Mersenne ont été publiées en français, avec la *Perspective* de J.-F. Niceron, Paris, 1652, in-fol., fig. 9° *Novæ observationes physico-mathematicæ quibus accessit Aristarchus Samius, De mundi systemate*, Paris, 1647, in-4°. Ce troisième volume sert de supplément aux deux premiers. Le P. Mersenne avait publié, trois ans auparavant, le traité d'Aristarque de Samos : *De mundi systemate, partibus et motibus ejusdem, ex arab. latine, cum Ægid. Roberval notis*, Paris, 1644, in-12. « Mersenne était, dit « Baillet, le savant du siècle qui avait le meilleur « cœur. On ne pouvait l'aborder sans se laisser « prendre à ses charmes; jamais mortel ne fut « plus curieux pour pénétrer les secrets de la « nature, et porter les sciences à leur perfection. « Les relations qu'il entretenait avec tous les sa« vants l'avaient rendu le centre de tous les « gens de lettres : c'était à lui qu'ils envoyaient « leurs doutes, pour être proposés, par son « moyen, à ceux dont on en attendait les solu« tions; faisant à peu près, dans la république « des lettres, la fonction que fait le cœur dans « le corps humain. Sa passion d'être utile ne se « borna point à sa vie; et il avait ordonné aux

(1) Ces vues bizarres ne sont point un travers exclusivement propre au P. Mersenne; on trouve des exemples d'abus analogues et de plus grands encore dans Vossius, Caramuel, et même chez le célèbre Wolff. Le P. Mersenne s'était beaucoup adonné à la musique; il est cité comme l'un des principaux théoriciens français. Il a connu ce qu'on a improprement appelé le phénomène de la *résonnance du corps sonore*, longtemps avant que Rameau, s'attribuant l'observation de ce phénomène, en eût fait la base de son fameux système de la *basse fondamentale*. Il s'agit dans ce phénomène de trois sons simultanés que fait entendre un son fondamental, savoir, son octave aiguë, sa douzième et sa dix-septième majeure. Mais il y a ici une double erreur : 1° une corde vibrante ne fait pas seulement entendre les trois sons indiqués, mais une multitude de sons aigus correspondant aux parties aliquotes de la corde représentés, quant au nombre des vibrations dans une unité de temps, par la suite naturelle et indéfinie des nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, etc.; 2° le mot de *corps sonore* est employé ici abusivement dans un sens trop étendu; car les corps sonores naturellement élastiques, tels que les verges de verre ou de métal, les plaques, les timbres, etc., accompagnent le son principal d'autres sons aigus qui suivent, selon les cas, une grande diversité de lois autres que celle ci-dessus. (*Voy.* le *Traité d'acoustique* de Chladni et notre *Essai sur la détermination des bases physico-mathématiques de l'art musical*, Paris, veuve Courcier, 1813, in-8°.) Les théories musicales du P. Mersenne, calquées sur les idées qui régnaient alors en France sur la musique, ne sont point conformes aux vrais principes de l'art et aux saines doctrines de l'harmonie suivies en Italie et en Allemagne. Il serait superflu d'en donner ici une analyse qui serait sans utilité. Dans l'ouvrage intitulé *Quæstiones in Genesim*, le P. Mersenne fait sur la musique une longue digression, où il traite des instruments des Hébreux dans une étendue de 200 pages. A part les singularités et la confusion qui règnent dans les idées du P. Mersenne, dont une bonne partie doit être attribuée à l'influence de son siècle, on ne peut disconvenir que ce religieux, qui n'était pas, il est vrai, un grand géomètre, n'eût toutefois des connaissances étendues et très-variées. Ses écrits peuvent intéresser à la fois le théologien, le philosophe, le géomètre et le musicien. R—M—D.

« médecins, en mourant, de faire l'ouverture « de son corps, afin qu'ils pussent apprendre la « cause de sa maladie. Il fut obéi; et l'on trouva « l'abcès deux doigts au-dessus de l'endroit où « on lui avait percé le côté. » Mersenne a été, jusqu'à sa mort, le partisan le plus déclaré de Descartes, dont il ne cessa de propager la doctrine : sa perte fut vivement sentie par cet illustre philosophe, qui pleura longtemps son ami et jeta des fleurs sur sa tombe. Le P. Hilarion de Coste, minime, a publié une *Vie de Mersenne*, Paris, 1649, in-8°, bien moins curieuse que les détails insérés par Baillet, dans sa *Vie de Descartes*, Paris, 1691, in-4°. M. Poté, professeur de mathématiques au Mans, a donné un Eloge de Mersenne, le Mans, 1816, in-8°. L—U.

MERSAN. *Voyez* DUMERSAN.

MERTENS (CHARLES DE), né à Bruxelles en 1737, alla étudier à dix-huit ans la médecine à Strasbourg, reçut le grade de docteur en 1758, et soutint à cette occasion une thèse qui a pour titre : *De vulnere pectoris complicato cum vulnere diaphragmatis et arteriæ mesentericæ inferioris*. Il se rendit ensuite à Vienne en Autriche, où il exerça pendant plusieurs années. En 1767, il fut nommé médecin de la maison des Enfants trouvés de Moscou. Quatre ans après son arrivée, la peste éclata dans cette capitale et fit près de cent mille victimes. Mertens s'y distingua par son zèle envers les malades, et il parvint à préserver de la contagion la maison des Enfants trouvés. Malgré les services qu'il avait rendus dans une si grande calamité, il trouva des ennemis en Russie; et le docteur Samoïlowitz, chirurgien-major du sénat de Moscou, auteur d'un ouvrage sur la peste de cette ville, se permit diverses allégations contre lui. Mertens quitta la Russie en 1772 et retourna à Vienne. Il fut présent à la mort de Stoll en 1788, et le suivit peu de mois après dans la tombe. Ses ouvrages sont : 1° *Observationes medicæ de febribus putridis, de peste, nonnullisque aliis morbis*, Vienne, 1778 et 1784, 2 vol. in-8°; traduit en allemand, Gœttingue et Leipsick, 1779 et 1785, 2 vol. in-8°. C'est l'ouvrage d'un bon observateur. Dans le tome 1er, l'auteur décrit d'abord les maladies épidémiques qui ont précédé la peste de Moscou et ensuite cette peste elle-même; le 2e volume traite de diverses maladies épidémiques ou autres observées à Vienne. 2° *Traité de la peste, contenant l'histoire de celle qui a régné à Moscou en* 1771, Vienne et Strasbourg, 1784, in-8°. C'est la traduction faite par l'auteur lui-même de ses observations sur la peste, contenues dans l'ouvrage précédent. Il y a joint une instruction et quelques pièces justificatives, pour réfuter les allégations de Samoïlowitz contre lui. Le *Traité de la peste* de Mertens est une des meilleures monographies qui aient paru sur cette maladie. L'auteur a su en exclure toute hypothèse et s'en tenir à la simple exposition des faits. G—T—R.

MERULA (GEORGE) (1), l'un des restaurateurs des bonnes études en Italie, était né vers l'an 1424 à Alexandrie de la Paille (2), petite ville du Milanais. Il eut pour instituteur le célèbre Fr. Philelphe, qui lui fit faire de rapides progrès dans les langues anciennes; mais l'élève se montra peu reconnaissant des soins de son maître, et il devint même dans la suite l'un de ses plus violents adversaires. Après avoir enseigné à Milan, il ouvrit à Venise, en 1464, une école qui fut très-fréquentée. Louis Sforze, duc de Milan, l'y rappela en 1482 et le chargea d'écrire l'histoire de cette ville. Merula continua cependant de donner des leçons de littérature grecque et latine jusqu'à sa mort arrivée au mois de mars 1494 : il fut enterré dans l'église St-Eustorge, près du maître-autel, dans une tombe ornée d'un distique rapporté par Ghilini (*Teatro d'uomini letterati*). Quelques mois auparavant, Merula avait découvert dans la bibliothèque de l'abbaye de Bobbio plusieurs manuscrits d'anciens ouvrages (3), dont il se proposait de faire jouir le public; mais il n'en eut pas le loisir. C'était un homme fort instruit pour le temps, mais d'une vanité excessive, qui lui attira de vives disputes avec Calderino, Galeotti Marzio, Politien, etc. Il s'est beaucoup appliqué à la correction et à la publication des anciens auteurs, et l'on ne peut nier qu'il n'ait rendu sous ce rapport de très-grands services. C'est à lui qu'on doit la première édition des *Epigrammes* de Martial, Venise 1470-1472, grand in-4°; des *Rei rusticæ scriptores*, ibid., 1472; Reggio, 1482, in-folio (4); et des *Comédies* de Plaute, ibid., même année et même format (*voy.* SULPICIA). Il a encore publié le traité de Cicéron, *De finibus*, etc., Venise, 1471, grand in-4° : dans l'épître préliminaire, il se flatte d'y avoir corrigé beaucoup de passages; et les *Déclamations* de Quintilien, ibid., 1482, petit in-fol. Merula a fait des *Commentaires* et des *Remarques* sur l'*Oraison* de Cicéron *pour Ligarius*, et sur la *Lettre à Lucullus* (*Ad Familiar.*, *li-*

(1) Il était de l'ancienne famille *de' Merlani;* mais il changea ce nom contre celui de *Merula* pour se donner une origine romaine. Ce trait de vanité lui attira de piquantes railleries. Pavero Fontana, disciple de Philelphe, publia sur ce sujet une lettre à Bernard Giustiniani : *In Georgium Merlanum Merulam, Merlanica prima*, Milan, 1481, in-4°. Ce titre annonçait une suite qui n'a point paru, probablement, comme le remarque Ginguené, parce que la mort de Philelphe mit fin à une guerre entreprise pour lui. (*Hist. litt. d'Italie*, t. 3, p. 343.)

(2) Cette ville est nommée en latin *Alexandria ab Aquis Statiellis*, parce qu'elle est située dans le voisinage d'Acqui. C'est de là que Merula prend le nom de *Georgius Alexandrinus*, ou de *Georgius Statiellensis*.

(3) Apost. Zeno donne la liste des manuscrits découverts à Bobbio par Merula (*Diss. Voss.*, t. 2, p. 72). On distingue dans le nombre : TERENTIANUS MAURUS *De litteris*, VELIUS LONGUS *De orthographia*, etc.; mais, quoi qu'on en ait dit, Merula n'a pu avoir aucune part à la publication de ces ouvrages.

(4) Pour les meilleures éditions de ce recueil, voyez les articles CATON, COLUMELLE, VARRON, etc. C'est dans l'épître dédicatoire de l'édition de 1482 que Merula traite l'imprimerie de *barbarum inventum*, comme Prosper Marchand le lui a reproché; mais Mercier de St-Léger fait voir que la mauvaise humeur de cet éditeur ne se rapportait qu'à l'abus que déjà de son temps d'ignorants éditeurs faisaient de cet art. (*Journal des savants*, avril 1776, p. 225.)

ber 1, 9), sur les *Satires* de Juvénal et les *Epigrammes* de Martial, sur les *Poésies* de Stace et d'Ausone, sur l'*Epître d'Ovide à Sapho*, et enfin sur quelques passages de Pline et de Virgile (1). Il a traduit du grec de Dion, ou plutôt de Xiphilin, son abréviateur, les Vies de Nerva, de Trajan et d'Adrien ; et cette traduction a été publiée par Batist. Egnazio, dans le recueil des *Historiæ Augustæ scriptores*. Enfin on a de Merula : 1° *Bellum Scodrense*, Venise, 1474, in-4° ; c'est la relation du siége de Scutari par les Turcs, qui furent obligés de le lever. Philelphe lui fit observer qu'il avait eu tort d'écrire *Turcas* pour *Turcos*, et ce fut là le grave motif qui détermina Merula à prendre la plume contre son maître, âgé et souffrant. 2° *In Philelphum epistolæ duæ*, ibid., 1480, in-4° ; ces deux lettres sont pleines d'invectives, auxquelles Philelphe ne répondit point ; mais Pavero Fontana, son disciple, se chargea de sa vengeance (*voy.* la note 1re). 3° *Antiquitatis vicecomitum libri* 10, in-fol. Cette première édition, sans date, est sortie des presses d'Alex. Minuziano, qui l'a dédiée à Louis XII, alors maître du Milanais ; elle a donc paru de 1499 à 1512 : la seconde est de Milan, 1529 (2), in-fol. ; on y a joint l'ouvrage de Paul Giovio : *XII vicecomitum Mediolani principum vitæ*, etc. Rob. Estienne en publia une troisième, Paris, 1549, in-4°, sous ce titre : *De gestis ducum Mediolanensium*. Enfin Grævius a inséré cet ouvrage dans le tome 3 du *Thesaur. antiquitat. Italiæ*. C'est une histoire de Milan, depuis l'origine de cette ville jusqu'à la mort de Math. Visconti en 1322 : le style en est pur et correct ; mais l'auteur a trop légèrement adopté les fables populaires sur l'origine des Visconti, et il est tombé dans un assez grand nombre d'inexactitudes : ce qu'il est juste d'attribuer en partie au défaut de titres et de monuments. On ignorait que Merula eût poussé plus loin cet ouvrage ; mais, vers le milieu du dernier siècle, on découvrit les quatre premiers livres de la seconde décade (3), et Muratori les inséra dans le 25e volume des *Scriptores rerum italicarum*. L'histoire du Milanais a été refaite en entier par Calchi, disciple de Merula, et qui le traita comme il avait traité Philelphe (*voy.* Antonio Calchi). 4° Des *Observations critiques* sur le traité de Galeotti : *De homine et ejus partibus* (*voy.* Galeotti). On attribue généralement à Merula : *Montisferrati descriptio*, et *Conflagratio Vesuvii montis*. La Description du Montferrat a été extraite du 6e livre de son *Histoire du Milanais*, et insérée probablement dans quelques recueils ; et la relation de l'incendie du Vésuve est la traduction d'un passage de la *Vie de Titus* par Dion. Elle se trouve dans l'édition de Justin (Lyon), 1510, in-8°, et dans les *Historiæ Scriptor. August.*, Venise, Alde, 1519. On peut consulter sur Merula le *Giornal. d'Italia*, t. 17 et 18 ; les *Mémoires* de Niceron, t. 7 et 10 ; les *Scriptor. Mediol.* d'Argelati, et surtout les *Dissert. Vossiane* d'Apost. Zeno, t. 2. W—s.

(1) Apost. Zeno ne cite les *Notes* de Merula sur Virgile que d'après un passage d'une *Lettre* de Philelphe. Il paraît cependant qu'elles ont été publiées ; du moins Maittaire indique un volume contenant les notes de Merula sur l'Epître d'Ovide à Sappho, sur Pline et Virgile, Venise, 1471 ou 1481, in-4°.

(2) Tous les bibliographes qu'on a consultés donnent à cette édition la date de 1629. C'est évidemment une faute d'impression, puisque Niceron et Zeno indiquent l'édition d'Estienne, 1549, comme la troisième, mais cette faute s'est glissée dans le *Dictionnaire universel*, et, ce qui est beaucoup plus étonnant, dans l'excellent *Manuel du libraire* par M. Brunet. Le *Dictionnaire* de Feller ne cite qu'une seule édition de 1625, qu'on peut regarder comme imaginaire, puisqu'elle est restée inconnue aux bibliographes. La source de cette erreur, qui s'est perpétuée jusqu'ici, vient probablement de ce qu'on a confondu l'*Histoire du Milanais* par Merula avec celle de Calchi, imprimée pour la première fois, non en 1629, mais en 1628.

(3) Le judicieux Tiraboschi doute que cette suite appartienne bien réellement à Merula (*Stor. letter.*, t. 6).

MERULA (Paul), historien, naquit le 19 août 1558 à Dordrecht, d'une famille distinguée (1), et qui a produit plusieurs hommes de mérite. Après avoir terminé ses études avec beaucoup de succès, il visita les principales académies d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Angleterre, pour se perfectionner par les leçons des plus célèbres professeurs. Il revint en Hollande après neuf ans d'absence, et se fixa à la Haye, où il commença à exercer la profession d'avocat. Il fut nommé en 1592 à la chaire d'histoire de l'université de Leyde, vacante par la démission de Juste Lipse ; et il succéda en 1598 à J. Douza dans la place de bibliothécaire. L'excès du travail et de l'application ayant affaibli sa santé, on lui conseilla de voyager pour se rétablir ; et il se rendit avec sa famille à Rostock, où il demeura deux mois ; mais comme il se disposait à venir reprendre ses fonctions, il fut saisi d'une fièvre maligne, accompagnée d'un vomissement de sang, dont il mourut le 20 juillet 1607, âgé de 49 ans. Merula a publié une bonne édition des *Fragments* d'Ennius, avec des notes, Leyde, 1595, une autre d'Eutrope, avec la *Continuation* de Paul Diacre ; la *Vie* d'Erasme (2) et celle de Fr. Junius, de Bourges, fameux théologien protestant ; la *Paraphrase* de Willeram sur le Cantique des cantiques, etc. (*voy.* Junius). On trouve la liste de ses ouvrages dans les *Mémoires* de Niceron, t. 26 (3). Les principaux sont : 1° *Fidelis narratio rerum adversus Angelum Merulam*, Leyde, 1604, in-4°. Ange Merula, grand-oncle de Paul, avait péri en 1557, à Mons, sur les bûchers de l'inquisition. 2° *Cosmographiæ generalis libri tres* ; *idem Geographiæ particularis libri quatuor*, Amsterdam, 1605, in-4° ; ibid., 1621, in-fol. ; ibid., 1636, 6 vol. in-12. C'est un ouvrage savant et exact qu'on regrettait que Merula n'eût pas terminé ; mais nous avons main-

(1) La famille Van Merle.

(2) On prétend que cette *Vie*, rédigée avec la dernière négligence et une ridicule simplicité, avait été composée par Erasme lui-même.

(3) Vogt (*Catal. historico-criticus*) cite, d'après Ant. Teissier, la *Vie* de Jean Capnion (Reuchlin), publiée, avec le *Recueil de ses lettres*, par Paul Merula, Strasbourg, in-4°, et Leyde, 1642, in-16 ; mais il avoue que les savants eux-mêmes doutent de l'existence de cet ouvrage.

tenant des géographies supérieures à celle-ci, qui ne contient que l'Espagne, la France et l'Italie. 3° *Tydtresor*, etc., c'est-à-dire Histoire ecclésiastique et politique depuis la naissance de Jésus-Christ, etc., Leyde, 1627, in-fol. Elle a été continuée par Guillaume Merula, son fils, depuis le 12e siècle jusqu'à l'an 1614; cette continuation renferme plusieurs traits injurieux contre l'Eglise romaine. 4° *De maribus dissertatio*, ibid., 1633, in-8°, réimprimée avec le *Marè liberum* de Grotius; 5° *Opera varia posthuma*, ibid., 1684, in-4°. Ce volume contient les cinq dissertations suivantes : *De sacrificiorum ritibus apud veteres Romanos; — De sacerdotibus Romanorum; — De legibus Romanorum; — De comitiis Romanorum; — De præmiis militaribus apud Romanos.* La troisième et la quatrième ont été insérées par J. Poleni dans le Supplément au *Thesaur. antiquitatis*, t. 1er. Théod. Almeloveen a donné la liste des ouvrages qu'annonçait Merula dans la *Bibl. promissa ac latens*, et elle a été copiée par Foppens dans la *Bibl. belgica*. W—s.

MERVEILLE, voyageur français, est le premier qui ait écrit en notre langue une relation de l'Arabie Heureuse. Il était capitaine de vaisseau marchand. Une compagnie de négociants de St-Malo le chargea, en 1708, d'aller avec deux navires à Moka pour y faire le commerce des marchandises du pays, et notamment du café, que les Français avaient toujours acheté dans le Levant. Les navires sortirent de Brest le 6 janvier, relâchèrent à divers endroits, enfin à Aden, et atterrirent à Moka le 3 janvier 1709. Merveille conclut avec le gouverneur un traité pour le commerce, et sut par sa conduite ferme et sage faire respecter le nom français. Il alla visiter Betelfagui, principal marché du café de la meilleure qualité; et après avoir complété sa cargaison, il quitta Moka le 20 août. A son retour, il surgit à l'île Maurice et à Bourbon, et entra au mois de mai 1710 à St-Malo. La compagnie se trouva si bien de cette première expédition qu'elle en entreprit bientôt une seconde, qui partit au mois de janvier 1711 et revint en juin 1713. Merveille n'en faisait point partie. Les officiers français allèrent dans celle-ci jusqu'à Mouab, où résidait le sultan du Yémen, et furent très-bien accueillis par ce prince. Merveille n'avait pas songé à publier le récit de sa relation. Il en avait été inséré un extrait dans le *Mercure de Trévoux*. Ce morceau piqua la curiosité de la Roque : il correspondit avec Merveille, et reçut des lettres et des mémoires. Ce dernier étant venu à Paris, la Roque profita de son séjour pour tirer de lui tous les éclaircissements qui pouvaient manquer aux lettres, et avec ces matériaux composa le *Voyage de l'Arabie Heureuse par l'Océan oriental et le détroit de la mer Rouge, fait par les Français pour la première fois en* 1708, 1709 et 1710, *avec la relation particulière d'un voyage du port de Moka à la cour du roi d'Yémen dans la seconde expédition des années* 1711, 1712 *et* 1713; — un *Mémoire concernant l'arbre et le fruit de café, dressé sur les observations de ceux qui ont fait suite au dernier voyage, et au Traité historique de l'origine et des progrès du café*, etc., Paris, 1716, in-12; Amsterdam, 1716, in-12, avec figures. Ce livre contient beaucoup de particularités curieuses sur l'Arabie, ses habitants, ses productions et son commerce; sur Madagascar, Anjouan, Socotora, et les autres îles que les vaisseaux français visitèrent durant leurs deux campagnes. Merveille était bon observateur; il a bien mis à profit le peu de temps que lui laissait le soin des affaires. L'opuscule sur le café, ajouté à cette relation par la Roque, est encore bon à consulter. Les négociants de St-Malo continuèrent à faire le commerce avec Moka. Le gouverneur de cette ville ayant par la suite enfreint le traité conclu par Merveille en 1709, la compagnie des Indes envoya en 1736 une expédition pour demander aux Arabes raison de cette déloyauté. La Garde-Jazier partit de Pondichéry avec quatre vaisseaux et des troupes. Arrivé en janvier 1737 devant Moka, il essaya d'abord les voies de la conciliation, ensuite il attaqua la ville et finit par obtenir la satisfaction qu'il désirait et le remboursement des frais de l'armement. Il repartit le 9 juin, et le 22 juillet mouilla devant Pondichéry. Le récit de cette expédition glorieuse a été publié sous ce titre : *Relation de l'expédition de Moka en l'année* 1737, *sous les ordres de M. de la Garde-Jazier, de St-Malo*, Paris, 1739, 1 vol. in-12, avec le plan du port de Moka. E—s.

MERVESIN (Joseph), littérateur peu connu, natif d'Apt, en Provence, fit profession dans l'ordre non réformé de Cluny et fut pourvu d'un prieuré. Une *Histoire de la poésie française*, fruit de ses loisirs, parut à Paris en 1706, in-12; elle était dédiée à la duchesse du Maine, et fut accueillie par les journalistes avec une bienveillance extraordinaire, qu'expliquait mais ne justifiait point le mérite unique de l'auteur, celui d'avoir entamé le premier cette matière. Des recherches superficielles, des résultats mesquins appuyés sur une critique peu sûre et sur des matériaux insuffisants, n'étaient pas ce qu'on devait attendre d'un bénédictin. Le succès de ce livre trouva dès l'origine un contradicteur, peu redoutable il est vrai, dans un gentilhomme provençal, Remerville de St-Quentin. Mervesin défendit son essai contre le critique : celui-ci répliqua; et ces débats profitèrent quelque peu au public par les changements que Mervesin fit à son ouvrage dans une édition donnée à Amsterdam en 1717, et augmentée d'un Traité de la versification française. Un sujet bien futile renouvela les hostilités entre Remerville et Mervesin. Celui-ci avait avancé qu'on pouvait composer un discours entier où ne se rencontrerait pas la lettre R; son adversaire traita cette idée d'extravagance; et il y eut bien du papier barbouillé dans cette

ridicule dispute, dont on peut chercher les traces dans le *Mercure* de juin 1741. Mervesin mourut en 1721, dans sa ville natale, victime de son dévouement envers des pestiférés. Il laissa beaubup de poésies manuscrites et le canevas d'une Histoire de la rhétorique française. Il est aussi l'auteur de l'*Histoire du marquis de St-André-Montbrun*, Paris, 1698, in-12. F—T.

MERVILLE (Michel Guyot de), auteur dramatique, né à Versailles le 1er février 1696, était fils du maître de poste de cette ville. Il eut de bonne heure le goût des voyages et profita d'une circonstance favorable pour visiter l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre. Il travailla ensuite pour le théâtre; mais trompé sur le véritable genre de son talent, il composa d'abord trois tragédies, qui furent refusées par les comédiens. Rebuté par cette disgrâce, il partit pour la Hollande et ouvrit, en 1726, à la Haye, un magasin de librairie : il entreprit dans le même temps un journal littéraire qui n'eut point de succès. De retour à Paris, après une absence de quelques années, il conçut une passion violente pour une femme jeune et belle, mais privée comme lui des biens de la fortune, et parvint à lever tous les obstacles qui s'opposaient à leur union. La nécessité de se procurer des ressources pour soutenir sa famille le mit en rapport avec l'abbé Desfontaines, et il coopéra pendant quelque temps à la rédaction de ses feuilles. Il travaillait cependant pour le théâtre et donna plusieurs pièces qui furent bien accueillies, entre autres, *le Consentement forcé,* comédie dont il avait pris le sujet dans l'histoire un peu romanesque de son mariage. Les mauvais procédés des comédiens le déterminèrent à renoncer une seconde fois au théâtre, à l'époque où la maturité de son talent promettait de l'enrichir de plusieurs ouvrages agréables. Il visita de nouveau l'Italie; et, dans ses voyages, il fit connaissance avec un gentilhomme du pays de Vaud, qui, touché de ses malheurs, lui offrit un asile sur les bords du lac de Genève. Les soins constants dont il était l'objet ne purent calmer les inquiétudes que lui causait la position d'une fille unique et d'une femme adorée, qu'il se reprochait amèrement d'avoir liée à son sort. Informé que Voltaire venait habiter les environs de Genève, il lui écrivit une lettre dans laquelle il lui demandait pardon de l'avoir offensé par des vers satiriques et lui offrait la dédicace de ses ouvrages. Voltaire répondit sèchement et poliment, mais refusa de le voir. Merville, désespéré, régla toutes ses affaires, et, après avoir établi le bilan de ses dettes, qu'il chargea son bienfaiteur d'acquitter, sortit de chez cet ami. Son corps fut trouvé le 4 mai 1755 près de la ville d'Evian (1). Les œuvres de théâtre de Merville ont été publiées à Paris en 1766, 4 vol. in-12. Ce recueil contient : *les Mascarades amoureuses; les Impromptus de l'Amour; Achille à Scyros,* tragi-comédie, imitée de Métastase; *le Consentement forcé; les Epoux réunis; le Dédit inutile ou les Vieillards intéressés; les Dieux travestis ou l'Exil d'Apollon; le Roman; l'Apparence trompeuse; les Talents déplacés; les Tracasseries ou le Mariage supposé; le Triomphe de l'amour et du hasard; la Coquette punie,* et *le Jugement téméraire.* Toutes ces pièces ont été représentées, excepté les quatre dernières, qui furent trouvées dans son portefeuille : la meilleure est *le Consentement forcé;* c'est la seule qui soit restée à la scène, où on la revoit toujours avec plaisir : la conception en est très-heureuse et le dialogue naturel, vif et comique. « Le caractère du talent « de Merville, dit Petitot, était la délicatesse et « la grâce. Incapable de concevoir de grands « sujets et de peindre des caractères, il nouait « très-bien des intrigues légères; il esquissait « agréablement de petits tableaux : ces qualités « suffisent pour des pièces de peu d'étendue. » On a encore de Merville : 1° *Histoire littéraire de l'Europe pendant l'année* 1726, la Haye, 6 vol. in-12. C'est le journal dont on a parlé. 2° *Voyage historique d'Italie,* ibid., 1720, 2 vol. in-12. Il a laissé en manuscrit une *Critique des OEuvres de Voltaire,* en 4 volumes; *l'Esprit d'Horace* et *les Veillées de Vénus.* L'éditeur de ses œuvres dramatiques les a fait précéder d'une notice sur l'auteur. On trouvera son Eloge dans le tome 1er du *Nécrologe des hommes célèbres de France* et dans le *Supplément au Parnasse français,* par Titon du Tillet; enfin, Petitot a publié une notice sur Guyot de Merville, au-devant du *Consentement forcé,* dans le tome 21 du *Répertoire du Théâtre-Français.* W-s.

MERWAN Ier, neuvième successeur de Mahomet et quatrième calife de la race des Ommayades, était cousin de Moawyah Ier, fondateur de cette dynastie. Il fut surnommé *Ibn Tarid* (fils du banni), parce que son père, Hakem, avait été exilé par le Prophète pour avoir divulgué un secret. Hakem ne fut rappelé que sous le califat d'Othman, son neveu; et Merwan devint alors secrétaire de ce prince, dont sa perfidie causa la mort. Il se trouva, l'an 36 de l'hégire (656 de J.-C.), à la fameuse bataille du *Chameau;* et on l'accuse d'avoir, pendant la mêlée, satisfait sa vengeance personnelle en blessant mortellement Thahlah, l'un des deux généraux qui commandaient l'armée dans laquelle il servait (*voy.* Aichah et Aly). Sa conduite fut équivoque sous les règnes d'Aly, de Moawyah et d'Yesid; et il était pour la troisième fois gouverneur de Médine, lorsque Abdallah se fit proclamer calife à la Mecque, l'an 62 de l'hégire (*voy.* Abdallah ibn-Zobair.) Incertain sur le parti qu'il

(1) On a beaucoup varié sur le genre de mort de Guyot de Merville. Titon du Tillet dit qu'il mourut d'une colique, près de Copponex, et qu'il fut enterré dans le cimetière de ce village; d'autres assurent qu'il se retira dans un couvent du pays de Gex, où le chagrin termina promptement ses jours. Mais on ne peut malheureusement douter qu'il n'ait lui-même terminé son existence en se jetant dans le lac de Genève. C'est par inadvertance que, dans le *Nécrologe*, on a retardé l'époque de sa mort jusqu'en 1765. La date que nous avons adoptée est la plus certaine.

devait prendre, il était à la veille de se soumettre au spoliateur de sa famille, lorsque l'ordre donné par celui-ci d'exterminer les Ommayades décida Merwan à se retirer en Syrie, où, après la mort d'Yezid, l'abdication de Moawyah II et un interrègne de quatre mois, il fut élu calife par ses partisans, au mois de ramadhan, 64 de l'hégire (mai 684.) Abdallah, déjà maître de l'Arabie et de tout l'empire, aurait écrasé facilement ce faible rival s'il eût marché sans différer en Syrie, où il avait lui-même un parti puissant : mais Dohak ibn-Caïs, qui en était le chef, ayant perdu vers la fin de la même année une bataille décisive dans la plaine de Damas, Merwan fut reconnu sans opposition dans toute la Syrie. Il défendit moins par clémence que par politique qu'on poursuivît les vaincus et s'écria néanmoins, lorsqu'on lui apporta la tête de Dohak : « Hélas! faut-il à « mon âge coûter la vie à tant de braves musul- « mans? » Il fit son entrée à Damas, alla occuper le palais de Moawyah et épousa une des femmes d'Yezid. Il se rendit ensuite en Egypte, où il n'éprouva aucune résistance et y laissa son fils, Abdel-Aziz, pour gouverneur. Cependant les habitants de Koufah, se reprochant la mort de Hoceïn, fils d'Aly (*voy.* Hoceïn), s'étaient armés pour déposer les deux califes et rendre l'empire à la famille du prophète. Ils s'avancèrent dans la Mésopotamie, sous les ordres de Soleïman ibn-Horad, qu'ils avaient choisi pour chef. Merwan leur opposa leur ancien gouverneur, le fléau des Alydes, le fameux Obeid-Allah, qui les tailla en pièces, près d'Aïnwerd, avec leur général. En acceptant le califat, Merwan avait juré de le garder comme un dépôt jusqu'à la majorité de Khaled, fils et frère des deux derniers califes. Mais, au mépris de son serment, il désigna son fils Abdel-Melek pour son successeur (*voy.* Abdel-Melek), et n'eut aucun égard pour les plaintes de Khaled, qui fut vengé par sa mère. Cette femme, tandis que son époux dormait, lui mit un oreiller sur le visage et s'y tint assise jusqu'à ce qu'il fût étouffé; ensuite, affectant un grand désespoir, elle annonça qu'il était mort d'apoplexie. Telle fut la fin de Merwan, le 3e ramadhan, 65 (13 avril 685), à l'âge de 63 ans, suivant Aboul-Feda, après un règne d'environ dix mois. A—T.

MERWAN II (Abou-Abdel-Melek), quatorzième et dernier calife ommayade, et petit-fils du précédent, gouvernait depuis plusieurs années l'Arménie et s'était rendu célèbre par ses victoires sur les chrétiens, lorsqu'il s'arma, l'an 126 de l'hégire (744 de J.-C.), contre le calife Yezid III, pour venger la mort de Walid II, que ce prince avait fait assassiner. Cependant Yezid parvint à apaiser Merwan en ajoutant à son gouvernement ceux de la Mésopotamie et de l'Adzerbaïdjan; mais Yezid étant mort peu de temps après et son frère Ibrahim lui ayant succédé, Merwan refusa de reconnaître ce dernier et reprit les armes au commencement de l'année suivante, sous prétexte de défendre les droits au califat des fils de Walid, qui étaient prisonniers à Damas. Il traversa l'Euphrate, marcha vers Kennesrin et Hemesse, dont les habitants embrassèrent sa cause avec enthousiasme, et s'avança contre Damas à la tête de 80,000 hommes. Ibrahim lui en opposa 120,000, commandés par son cousin Soleiman, fils du calife Hescham. Après une bataille sanglante, Soleiman vaincu rentra dans la capitale, pilla le trésor pour faire des largesses à ses soldats, et s'enfuit avec le calife Ibrahim, après avoir ôté la vie aux deux fils de Walid. Merwan entra sans résistance dans Damas, et, se prévalant des dernières paroles prononcées par Hakem, l'un des princes assassinés, qui l'avait déclaré son vengeur et son héritier, il se fit proclamer calife, et ne tarda pas de retourner à Harran en Mésopotamie, où il établit le siége de son empire. Il y reçut les soumissions d'Ibrahim, dont l'abdication détermina Soleiman et tous les autres Ommayades à prêter serment de fidélité à Merwan. Mais bientôt le nouveau calife fut obligé d'aller réduire les Hemesseniens qui s'étaient révoltés : à son approche, ils feignirent de se soumettre, et ayant ouvert leurs portes, ils les refermèrent aussitôt qu'il fut entré dans leur ville, avec une faible partie de ses troupes, qu'ils assaillirent de toutes parts et dont ils firent un grand carnage. Merwan ne leur échappa qu'avec peine : indigné de cette perfidie, il s'empara d'Hemesse, en rasa les murailles, et fit mettre en croix les principaux moteurs de la révolte, au nombre de six cents. Loin d'être effrayés par le châtiment de cette ville, Damas et plusieurs places de la Palestine imitèrent son exemple. Merwan les rangea sous son obéissance et retourna dans la Mésopotamie; mais il en revint aussitôt pour arrêter les progrès de Soleiman, qui, au mépris de ses serments, s'était révolté à Kennesrin et avait proscrit Merwan comme usurpateur. Ce dernier remporta sur lui deux victoires, le força de s'enfuir à Palmyre, et prit Hemesse, qui obtint son pardon en lui livrant le frère du prince rebelle. L'année suivante, Abdallah, fils d'Omar II, osa aussi disputer le califat à Merwan dans l'Irak; mais le gouverneur de Bassorah marcha contre lui, l'assiégea dans Waseth, et s'étant rendu maître de sa personne, il le fit périr en prison. Ces triomples de Morwan II sur les princes de sa famille, en épuisant ses forces, préparaient la chute des Ommayades et l'élévation des Abbassides, issus d'Abbas, oncle de Mahomet, et par conséquent mieux fondés dans leurs droits au califat que les Ommayades, dont les ancêtres avaient persécuté le prophète et usurpé la succession (*voy.* Mahomet et Aly). Les Abbassides, puissants par leur nombre, par leurs richesses, par la considération que leur attiraient leur piété, leur prudence et leur modération, balançaient depuis quelques années leurs rivaux, dont les vices et les cruautés avaient aliéné une foule de

musulmans. Beaucoup d'autres, favorables jusqu'alors aux descendants d'Aly, mais rebutés par les disgrâces continuelles de cette famille, s'étaient attachés à celle d'Abbas, dont l'élévation leur paraissait un moyen propre à rallier tous les partis et à établir la paix au sein de l'islamisme. Les Abbassides, après avoir jeté sourdement aux extrémités de la Perse les semences d'une révolution générale (*voy.* Ibrahim l'Imam et Abou-Moslem), levèrent le masque, l'an 128 de l'hégire (746 de J.-C.) : leurs partisans remportèrent divers avantages sur les troupes du calife et vouèrent à l'anathème le nom de Merwan. Nasr-ibn-Sayar, gouverneur du Khoraçan, s'efforça vainement de résister à Abou-Moslem, qui, s'étant emparé de Merou, fit prononcer la khothbah au nom des Abbassides et obligea les commandants des autres places à se soumettre ou à les évacuer. Une nouvelle révolte en Mésopotamie, des hostilités commises par les Grecs sur divers points n'empêchèrent pas Merwan d'envoyer des renforts à ses lieutenants dans les contrées orientales pour résister aux Abbassides. Il réussit même à se défaire secrètement d'Ibrahim l'Imam, leur chef, et fit expirer dans les supplices plusieurs de leurs adhérents. Mais Nasr ayant peu survécu à une dernière défaite qu'il essuya près de Nichabour, et les généraux qui le remplacèrent n'ayant pu arrêter en Perse les progrès de l'insurrection, Abou-Moslem fit avancer une armée jusque dans l'Irak pour soutenir Abou'l-Abbas, qui, depuis la mort de son frère Ibrahim, se tenait caché à Koufah. Tandis que ses troupes battent Yezid, gouverneur de l'Irak, et l'assiégent dans Waseth, où il fut pris et tué quelque temps après ; Abou'l-Abbas sort de sa retraite, s'empare du palais des gouverneurs à Koufah, et, suivi de toute sa maison, vêtue de noir, en opposition avec les Ommayades, dont le blanc était la couleur, il se rend à la grande mosquée, où on le proclame calife le 12 raby 1er 132 (25 octobre 749). Merwan ne néglige rien pour détourner l'orage qui le menace : à la tête de 120,000 hommes, il vient camper sur les bords du grand Zab, qu'il traverse en présence de l'armée des Abbassides, forte à peine de 20,000, commandée par Abdallah, oncle d'Abou'l-Abbas. Ce fut là, et presque sur le même terrain où Alexandre avait remporté la victoire d'Arbelles, que se livra le 11 djoumady 2e (21 janvier 750) la fameuse bataille qui décida de l'empire musulman entre les deux maisons rivales. Pendant la chaleur de l'action, un besoin naturel ayant obligé Merwan de mettre pied à terre, son cheval s'effraye et l'abandonne ; les troupes, voyant revenir l'animal sans son cavalier, s'imaginent que celui-ci a péri dans la mêlée, et, saisies d'une terreur panique, elles fuient en désordre : Merwan se consume en efforts impuissants pour les ramener à la charge. Un grand nombre perd la vie en passant le Zab. Dans cette déroute périt Ibrahim, qui, après avoir abdiqué le califat, combattait sous les étendards de celui qui l'en avait dépouillé. Merwan, insulté dans son malheur par les habitants de Moussoul, se replie sur Harran, d'où il n'a que le temps d'emmener sa famille et ses trésors, et se retire avec un corps de cavalerie à Hemesse, puis en Palestine, poursuivi sans relâche par Abdallah, que la résistance des habitants de Damas arrête dans sa course ; mais Saleh, frère de ce prince, s'étant mis aux trousses du malheureux Merwan, l'atteignit à Bousir-Kourides, dans la moyenne Egypte, et le força de se réfugier dans une église chrétienne, où un soldat le tua d'un coup de lance. Ainsi périt Merwan II, le 27 dzoulhadjah 132 (6 août 750), à l'âge de 62 ans, dont il en avait régné près de six. Sa tête ayant été vidée pour être envoyée au nouveau calife, un chat mangea sa langue : les pieux musulmans regardèrent cela comme une punition divine, parce que Merwan, instruit dans sa jeunesse par le docteur Djad, qui avait osé le premier attaquer la divinité du Coran, était regardé comme impie pour avoir professé l'hérésie de son maître, ce qui lui valut le surnom d'*El-Djady*. Il est connu aussi sous le nom d'*El-Hamar el Djezireh* (*l'âne de Mésopotamie*), qu'on lui donna soit par honneur, soit par ironie. Vigoureusement constitué, Merwan joignait à beaucoup de courage, de prudence et d'habileté une grande connaissance de l'histoire, et il aurait été l'un des meilleurs princes de sa maison, s'il n'eût pas eu à lutter sans cesse contre la fortune. Il laissa deux fils qui, témoins de la fin de leur père, se sauvèrent en Ethiopie, où le second fut tué : l'aîné, revenu secrètement en Palestine, emprisonné sous le califat de Mahdy, recouvra sa liberté sous celui d'Haroun-al-Raschid, et mourut à Bagdad sans postérité. Les femmes et les filles de Merwan furent reléguées à Harran. Les Ommayades, après la mort de ce prince, furent proscrits dans tout l'empire (*voy.* Abdallah et Aboul-Abbas-al-Saffah). Abdallah exerça contre eux les cruautés les plus inouïes en Syrie, et viola même la sépulture de plusieurs califes, dont il fit déterrer et brûler les os. A Bassorah, son frère Soleiman en condamna plusieurs aux supplices et porta la fureur jusqu'à livrer leurs cadavres aux chiens. Abou'l-Abbas, qui d'abord avait accueilli favorablement cet autre Soleiman, le mortel ennemi de Merwan, le fit aussi périr, après lui avoir promis la vie. De toute cette race infortunée, il ne se sauva qu'Abderrahman, petit-fils du calife Hescham ; il passa de la Syrie en Afrique, et de là en Espagne, où, en favorisant le commerce et les arts, il fit revivre la gloire et le nom des Ommayades en y fondant une nouvelle monarchie (*voy.* Abdérame Ier). La catastrophe de cette illustre maison est attribuée par les Chyites à la colère divine, qui voulut venger le meurtre de Hoceïn et de tant de princes issus du prophète (*voy.* Aly et Hocein). La domination des Ommayades en Orient avait

duré quatre-vingt-douze ans depuis Moawyah (*voy.* ce nom). A—T.

MERWARIDY (Khodja-Schehab-ed-Dyn Abdallah-Beyani, surnommé Al), poëte et historien persan, était fils de Khodja-Schems-ed-Dyn-Mohammed, issu d'une famille noble du Kerman, et qui, après avoir été vizir d'un descendant de Tamerlan, avait renoncé à ses emplois pour embrasser la vie de derviche. Abdallah se distingua de bonne heure par ses talents politiques et poétiques, et remplit dès sa jeunesse diverses places dans le divan. Il fut envoyé avec le titre de vizir à El-Catif et Bahraïn, en Arabie, par Mourad, l'un des fils d'Abou-Saïd, autre prince de la race de Tymour. A son retour, il présenta à son souverain quelques vers de sa composition et dut autant à leur beauté qu'à celle de son écriture le surnom de *Merwaridy* (le marchand de perles). Doulet-Schah, qui écrivait l'an 892 de l'hégire (1487 de J.-C.), comparait déjà ses vers à ceux d'Anwary et d'Ansary. Il s'attacha bientôt au sultan Houceïn Mirza, prince de la même famille (*voy.* Houcein), et souverain du Khoraçan et du Mazanderan. Il l'accompagna dans toutes ses expéditions et parvint de grade en grade jusqu'à la dignité d'émir. Il succéda, dans la charge de chancelier, au célèbre Aly-Chyr (*voy.* ce nom). Après la mort du sultan, l'an 911 (1506), Merwaridy, étranger aux révolutions qui firent perdre aux enfants de ce prince ce qui leur restait des débris de l'empire de Tamerlan, disparut de la scène politique, et s'occupa uniquement de la lecture du Coran, jusqu'à la conquête du Khoraçan sur Schaïbek, khan des Ouzbeks, l'an 916 (1510), par Schah-Ismaël-Sofy, roi de Perse. Alors il se rendit à la cour de ce prince, qui lui confia l'éducation de Sam Mirza, l'un de ses fils. Mais sa mauvaise santé l'obligea de demander au roi la permission de rentrer dans la retraite, et il y mourut au mois de redjeb 922 (août 1516). Merwaridy a écrit en prose, sous le titre de *Tarikh Schahy*, l'histoire de Schah-Ismaël, qui est achevée, quoiqu'elle ne comprenne pas la fin de la vie de ce monarque, qui survécut huit ans à son historien. L'auteur composa aussi en vers une autre *Vie d'Ismaël*, qui est restée imparfaite, ainsi que son roman de *Khosrou et Schirin*. Il a laissé en outre un recueil de chansons, d'odes et de quatrains, intitulé *Mounis al Ahbah*, et des lettres fort estimées par les amateurs de la vie spirituelle. Il existe à la bibliothèque de Paris, sous le n° 221, un manuscrit persan intitulé *Kittab inschâi farsy*. C'est un recueil de lettres écrites tant par Merwaridy que par quelques personnages célèbres de son temps, et qu'il a publiées comme modèles de style épistolaire. — Son fils, Mirza-Moumen, très-habile écrivain, après avoir occupé une des premières dignités ecclésiastiques à Hérat et à Sebzwar, s'attacha au roi de Perse et alla mourir dans l'Inde en 948 (1541-1542). A—T.

MÉRY (Jean), anatomiste français, né à Vatan le 6 janvier 1645, reçut à l'Hôtel-Dieu de Paris les premiers éléments de l'art auquel il s'était voué par goût. Non content de l'instruction qu'il puisait dans cette maison, il employait une partie des nuits à disséquer les cadavres qu'il pouvait faire porter secrètement chez lui. Nommé chirurgien de la reine en 1681 et chirurgien-major des Invalides en 1683, il fut envoyé à Lisbonne en 1684 pour porter les secours de son art à la reine de Portugal; mais il ne put arriver avant la mort de cette princesse, et revint peu de temps après à Paris, où il fut nommé membre de l'Académie des sciences. Il fit en 1692 le voyage d'Angleterre par ordre de la cour de France, et l'on n'a jamais connu les motifs pour lesquels il y avait été envoyé. Louis XIV, en partant pour Chambord, désigna Méry pour donner ses soins au duc de Bourgogne encore enfant; mais ce chirurgien, plus étranger à la cour de France qu'il ne l'avait été à celles de Portugal et d'Espagne, reprit, dit Fontenelle, son poste aux Invalides aussitôt qu'il le put. Il fut nommé premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu en 1700, et dès lors, tout entier au service des malades qui lui étaient confiés et aux travaux du cabinet, il refusa constamment de visiter les personnes qui le faisaient appeler et sacrifia le soin de sa fortune au plaisir qu'il trouvait dans ses recherches scientifiques. S'attachant à connaître la structure de nos organes, et s'inquiétant peu des causes qui les mettent en action, il répétait souvent : « *Nous autres anatomistes*, nous sommes « comme les crocheteurs de Paris, qui en con- « naissent toutes les rues, mais qui ne savent « pas ce qui se passe dans les maisons. » Dans les discussions académiques, sa franchise allait cependant jusqu'à la rudesse, et quoiqu'il fût assez entier dans ses opinions, on peut lui reprocher d'avoir abandonné la méthode de tailler du frère Jacques, dont il s'était montré d'abord le plus chaud partisan. L'âge ne ralentit point son zèle pour le service de l'hôpital qui lui était confié, et il remplit ce soin avec la plus grande exactitude jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 3 novembre 1722. Nous avons de lui : 1° *Description exacte de l'oreille de l'homme*, Paris, 1677, 1687, in-12; 2° *Observations sur la manière de tailler dans les deux sexes, pour l'extraction de la pierre, pratiquée par le frère Jacques*, Paris, 1700, in-12; 3° *Nouveau système de la circulation du sang par le trou ovale, dans le fœtus humain, avec les Réponses aux Objections de Duverney, Tauvry, Verheyen*, etc., Paris, 1700, in-12. La dissection d'une tortue de terre, dans le ventricule gauche du cœur de laquelle il n'avait point trouvé d'artère, mais où les veines pulmonaires seules venaient aboutir, fit naître dans l'esprit de Méry des idées sur la circulation tout à fait différentes de celles qui, à cette époque, étaient généralement adoptées. La plupart des académiciens ad-

mirent son opinion, malgré les efforts que firent pour la renverser Duverney et d'autres anatomistes. Littre l'embrassa plus tard et la défendit avec succès. En 1707, Méry prouva, à l'aide de l'expérience de Hook, que l'air se mêle réellement au sang dans le poumon. 4° *Problèmes de physique*, Paris, 1711, in-4°. Les Mémoires de l'Académie contiennent de lui un grand nombre de Dissertations intéressantes, parmi lesquelles nous citerons celle qu'il publia en 1701 sur la hernie inguinale, et dans laquelle il établit, contre l'opinion alors généralement admise, que le péritoine n'est point rompu dans les hernies, et qu'un prolongement de cette membrane accompagne au contraire l'intestin sorti. P. et L.

MÉRY (dom François), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Vierzon en Berri, fut enlevé aux lettres à la fleur de son âge le 18 octobre 1723. Il avait succédé à dom Billouet dans la place de bibliothécaire du monastère de Bonne-Nouvelle d'Orléans, et, en cette qualité, il acheva le catalogue que son prédécesseur avait commencé, y joignit un bel Eloge de Guill. Prousteau, donataire et fondateur de cette bibliothèque, et publia le tout sous le titre de *Bibliotheca Proustelliana*, Orléans, 1721, in-4°. Dom Louis Fabre en a donné une nouvelle édition augmentée et enrichie de notes critiques et bibliographiques, Paris, 1777, in-8°. On a encore de dom Méry une Discussion critique et théologique des Remarques de l'abbé Laurent-Josse Leclerc sur le Moréri de 1718, 1720, in-12 de 96 pages. Il avait entrepris et presque achevé la Bibliothèque des auteurs du Berri, dont les Mémoires furent envoyés après sa mort à dom Rivet. Il avait traduit en français plusieurs Traités des saints Pères grecs qui sont restés en manuscrit. Dom Toussaint Duplessis lui succéda dans ses fonctions de bibliothécaire. C. T—y.

MERZ (Louis), l'un des controversistes les plus féconds et les plus intolérants du 18e siècle, était né en 1727 à Donsdorf, petite ville de la Souabe. Après avoir terminé ses études, il fut admis chez les jésuites, et ne tarda pas à signaler son zèle contre toutes les doctrines opposées à l'Eglise romaine. Son talent pour la chaire lui mérita la bienveillance de l'évêque d'Augsbourg, qui le nomma prédicateur de son église cathédrale. La liberté avec laquelle il attaquait les membres les plus distingués de la communion luthérienne et les sarcasmes qu'il lançait contre eux, même en public et du haut de la chaire, lui attirèrent une foule d'ennemis, et l'évêque fut obligé de l'interdire pour rétablir la paix qu'avaient troublée ses déclamations intempestives. Il mourut à Augsbourg le 8 octobre 1792, à l'âge de 66 ans. Ses ouvrages, tous écrits en allemand, sont très-nombreux : on en compte jusqu'à soixante-quinze, mais il n'en est aucun qui ait mérité de lui survivre. Ce sont des sermons, des discours de controverse, des livres ascétiques et des pamphlets auxquels il donnait pour titres les noms de ses adversaires, *Less*, *Büsching*, *J.-J. Moser*, etc. — *Philippe-Paul* Merz, théologien d'Augsbourg, fut converti en 1724 à la religion catholique, reçut les ordres, fut attaché à diverses paroisses d'Augsbourg ou des environs, et mourut le 25 octobre 1754. Il a publié en allemand quelques opuscules ascétiques ou polémiques, et un *Quodlibet catecheticum* contenant la substance des meilleurs catéchismes, au nombre de plus de vingt, Augsbourg, 1752, 5 vol. in-4°. Mais le plus estimé de ses ouvrages est son *Thesaurus biblicus*, ibid., 1733-1738, 2 vol. in-4°; ibid., 1751, 1791; Venise, 1758, in-4°; nouvelle édition, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. On avait, dans les 16e et 17e siècles, publié un grand nombre de tables ou de dictionnaires de ce genre; mais celui de Merz leur est très-supérieur, et il est d'un usage fort commode pour les prédicateurs et les théologiens qui ont à traiter un sujet quelconque de dogme ou de morale; sous chaque mot, le *Thesaurus* donne tous les passages de la Bible qui y ont quelque rapport. — *Ange* Merz ou Mærz, bénédictin de l'abbaye de Scheyren ou Scheurn, né en 1731 à Schlechdorf, dans la haute Bavière, a publié en 1760 et 1761 trois dissertations latines pour reproduire dans sa *Dissertatio critica* (Frisingen, in-8°) le système qui attribue l'*Imitation* au prétendu J. Gersen, et le défendre dans son *Angelus contra Michaelem* (ibid.) et dans sa *Crisis in Anticrisin*, Munich, in-8° (*voy.* Kuen et Gersen). On connaît encore de lui une lettre latine, *De oraculis paganorum*, trois opuscules en allemand sur la magie, 1766-1767, à l'occasion des guérisons opérées par Gassner à la même époque (*voy.* Gassner), et une *Dissertation sur l'abbaye d'Ilmmunster*, insérée en 1776 dans le tome 10 des Mémoires de l'académie de Bavière (en allemand). W—s.

MERZ (Jacques), fils d'un paysan du village de Besch, canton de Zurich, naquit en 1783, et mourut à Vienne en 1807. Sa passion pour le dessin le fit connaître très-jeune, et le pasteur Veith, amateur des arts, mit beaucoup de zèle à cultiver son talent naissant. Le graveur Lips, de Zurich, lui apprit les secrets de son art, et ses progrès furent étonnants. Il se rendit ensuite à Vienne, où Fugger et Rod. Fuessli s'empressèrent de lui être utiles et de le diriger dans ses études. Il se distingua comme peintre de portraits et comme graveur, et sa mort prématurée fut réellement une perte pour les arts, comme elle fut un sujet de douleur pour tous ceux qui connaissaient son aimable caractère. Il a laissé un grand nombre de tableaux et de portraits recommandables par la justesse du dessin et par la délicatesse de l'expression. Il a gravé le portrait de Canova, celui de Lavater et quelques autres. Son dernier ouvrage est la belle gravure qui représente le monument élevé à Vienne en 1806 à la mémoire de l'empereur Joseph II, et qui se

trouve à la tête de la description qu'en a donnée M. de Zanner. La plus grande partie des productions de Merz a été conservée par son bienfaiteur, le pasteur Veith, qui a publié une *Notice sur sa vie*, en allemand, Tubingue, 1810, in-8°, avec son portrait gravé par Lips. U—I.

MESA (Christophe de), poëte espagnol, né en 1540 à Zafra en Estrémadure, fit ses études à Alcala et y entra dans les ordres ecclésiastiques. Il se rendit ensuite à Rome, où il vécut pendant cinq ans dans la plus grande intimité avec le Tasse. Cette liaison ne lui communiqua pas ce qui fait le grand art de l'épopée; car des trois ouvrages auxquels il a donné le nom de poëme épique, aucun n'est digne d'être comparé à la *Jérusalem délivrée*. Ce sont : 1° *las Navas de Tolosa*, Madrid, 1580; 2° *la Restauration de l'Espagne;* 3° *le Patron de l'Espagne*. Plus heureux lorsqu'il n'a pas aspiré à la gloire de l'invention, Mesa a publié des traductions de l'*Enéide*, des *Géorgiques* et des *Bucoliques*, qui sont encore estimées dans sa patrie. Il a aussi traduit des fragments de l'*Iliade*, d'Ovide et d'Horace, qui n'ont pas été imprimés. Sa tragédie de *Pompée* n'eut aucun succès. On a aussi de lui des poésies lyriques qui ont quelque réputation. Z.

MESANGERE. *Voyez* Lamésangere.

MESCHINOT (Jean), sieur des Mortières, connu sous le nom de *Banni de Liesse*, qu'il se donne lui-même dans une requête en prose présentée à François II, dernier duc de Bretagne, entra fort jeune au service du duc Jean V en qualité de maître d'hôtel. Il exerça cette charge pendant plus de soixante ans, tant auprès de ce prince et de ses successeurs qu'auprès de la duchesse Anne et des rois Charles VIII et Louis XII. De là vient le titre de *maistre d'hostel de la royne de France*, qu'il prend en tête de ses poésies. Bien que dans sa requête au duc François II et dans plusieurs passages de ses poésies il se plaigne des malheurs qu'il aurait éprouvés, et qui, d'après lui, auraient justifié son surnom, il n'est guère vraisemblable qu'un service long et non interrompu dans la maison des ducs de Bretagne ait été assez peu récompensé pour le laisser, comme il le prétend, dans un état de misère et d'indigence. On doit plutôt voir dans ces plaintes ou une morosité fâcheuse ou une cupidité que ne purent satisfaire les libéralités dont il convient lui-même avoir été l'objet. Né vers 1430, il mourut le 12 septembre 1509. On a de lui un recueil de poésies intitulé *les Lunettes des princes*. Ces Lunettes étaient spécialement destinées au nez des papes, des empereurs, des rois, etc.; aussi l'auteur assure-t-il

Que jamais l'œil ne vit telles besicles.

Néanmoins, quoique Meschinot eût principalement pour but de dicter aux princes des préceptes de gouvernement, les moralités que renferme son livre n'étaient pas tellement exclusives qu'elles ne pussent convenir aux hommes de tous les états. C'est ce qu'il déclare lui-même dans les motifs qu'il déduit pour expliquer le titre qu'il a adopté : « Sachez, lui dit la Raison en lui « présentant les lunettes allégoriques dont il « s'agit, que je leur ay donné à nom les *Lunettes* « *des princes*, non pour ce que tu soyes prince « ou grand seigneur temporel; car trop plus « que bien loin es-tu d'un tel état, valeur ou « dignité, mais leur ay principalement ce nom « imposé pour ce que tout homme peut estre « dict *prince*, en tant qu'il a reçu de Dieu gou- « vernement d'âmes. » Après quelques réflexions générales sur les misères humaines, il déplore la mort de plusieurs des ducs qu'il a servis, témoigne sa reconnaissance des bienfaits qu'il a reçus de l'un d'eux, et laisse entrevoir que ses désordres personnels auraient contribué plus que toute autre cause au dérangement de sa fortune. Son affliction redoublant, la Raison vient à son aide, lui prouve par des exemples tirés de l'histoire, de la Fable et du *Roman de la Rose*, que tout sur la terre est périssable, et, afin qu'il puisse faire un bon usage de ses instructions, elle lui présente un petit livret intitulé *Conscience*, puis des lunettes destinées à en faciliter la lecture et à le rendre profitable. Sur l'un des verres est écrit *Prudence*, sur l'autre *Justice;* l'ivoire qui les enchâsse se nomme *Force*, et le fer qui les joint, *Tempérance*. Le livret contient des réflexions morales sur ces quatre vertus. A la suite de ces poésies, on trouve vingt-cinq pièces sous le nom de *Georges l'adventurier, serviteur du duc de Bourgogne*, personnage qui n'est autre que Georges Chastelain, surnommé *l'Aventurier*, à cause de sa vie agitée et de ses faits d'armes. Ces petites pièces ont pour titre *les Princes*, parce que chacune d'elles commence par ces mots et contient une instruction morale qui peut convenir aux princes. Ce sont des *envois* de six vers chacun que Georges avait adressés à Meschinot et sur lesquels celui-ci fit autant de ballades qu'il termine par le dernier vers de l'envoi. On remarque encore dans ce recueil une pièce dont le titre annonce suffisamment le sujet : c'est la *Commémoration de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* elle est suivie de la *Supplication qu'il fit au duc de Bretaigne (François II), son souverain seigneur*. Nous en avons déjà parlé. Parmi les autres poésies, il n'y a que deux pièces de vers qui offrent quelque intérêt. L'une est la *Briefve lamentation et complainte de la mort de madame de Bourgogne, faite à la requête de monseigneur de Croüy quand il vint en Bretaigne devers le duc, lequel piteusement se doutait du cas advenu*. L'autre, intitulée *Prosopopée de la ville de Nantes qui se plaint de l'interdit*, est relative à l'interdit qu'Amauri d'Acigni, évêque de Nantes, jeta sur cette ville après que lui-même eut été mis en 1471 au ban du duché par le duc François Ier, à la suite des démêlés survenus entre le prince et

le prélat à l'occasion de la régale. Plusieurs des ballades de Meschinot ont des refrains assez heureux, tels que ceux-ci :

Gens sans argent ressemblent corps sans âme.
On dit très-bien, mais on fait le contraire.

J. Bouchet et P. Grognet, contemporains de notre poëte, en parlent d'une manière avantageuse, et Marot l'a rangé parmi les meilleurs poëtes de son temps dans son épigramme adressée à Salel, où on lit ce vers :

Nantes la Brette, où Meschinot se baigne.....

Néanmoins, le plus souvent, ses poésies se ressentent de la gêne produite par le puéril et stérile mérite de la difficulté vaincue. On y voit entre autres deux huitains fort originaux en leur genre. En tête de l'un d'eux, on lit : *Les huit vers ci-dessous écrits se peuvent lire et retourner en trente-huit manières.* L'autre est précédé de l'observation suivante : *Cette oraison se peut dire par huit ou par seize vers, tant en rétrogradant qu'aultrement, tellement qu'elle se peut dire en trente-deux manières différentes; et à chascune y aura sens et rime; et commencer toujours par mots différents qui veult.* Les poésies de Meschinot ont été imprimées bien souvent; il en existe plusieurs éditions sans date, dont voici les principales : *les Lunettes des princes,* etc., Paris, Jehannot, in-8°, goth.; — Paris, Pierre Le Caron, petit in-4° goth.; — Paris, Le Petit Laurent, in-4° goth.; — Rouen, Richard Auzoult pour Robinet, Macé, in-4° goth. de 86 feuilles, signat. a—o, à 39 lig. par p., fig. en bois. Sur le titre et au verso du dernier feuillet se trouve la marque de Macé, où l'on voit une ancre soutenue par un dauphin, comme dans les éditions aldines; — Lyon, Jacques Arnollet, in-4° goth. (il imprimait à Lyon, en 1496); — Lyon, Olivier Arnoullet, in-8°; — Paris, Jehan du Pré, in-4° goth., de 88 feuilles, signat. a—l, avec fig. en bois, 32 lig. par page. Maittaire, dans ses *Annales typographiques,* et Marchand, dans son *Histoire de l'imprimerie,* mentionnent une édition in-4° qui aurait été imprimée à Nantes, en 1488, par Etienne Larcher. Ces deux bibliographes sont les seuls qui parlent de cette édition dont l'existence est fort problématique, et qu'ils ont, selon toute apparence, confondue avec la première de celles dont la nomenclature suit. Ce qui donne lieu de croire qu'ils se sont trompés, c'est la forme singulière de l'*x* dans la souscription, forme qui les aura entraînés à lire VIII pour XIII. Quant à Guimar qui a reproduit cette indication dans ses *Annales de Nantes,* son erreur vient sans doute de ce qu'à l'exemplaire sans date que possède la bibliothèque de Nantes, et qu'il a dû consulter, on a joint un ouvrage anonyme, auquel Meschinot est tout à fait étranger, et qui a pour titre : *Chroniques de France, abrégées, avec la génération d'Adam, d'Eve, de Noé et de leurs générations, et les villes et cités que fondèrent ceulx qui yssirent d'eulx,* chroniques qui portent la date de 1488. Aux éditions précédentes il faut joindre celles qui suivent : 1° *les Lunettes des princes, avecque auculnes balades,* Nantes, « Estienne Larcher, le XV iour « d'apvril mil CCCC LXX e XIII (1473), petit « in-4° goth. » Cette édition est fort rare, et assez bien imprimée; elle est divisée en deux parties, la première de 64 feuillets et la seconde de 44. Au verso du titre de la première partie, il y a une gravure sur bois assez bien exécutée; le premier feuillet de la seconde partie porte, au recto, une autre vignette en bois, et, au verso, le titre suivant : « S'ensuyvent XXV balades composées « par ung gentil hôme nomé Jehan Meschinot, « sur XXV pièces de balades lui envoyées de « Messire Georges l'Adventurier, serviteur de « Môseigneur de Bourgogne et trouverez au cô« mencement de chacune des balades le refrain « et à la fin le prince fait par ledit Georges. » 2° Les mêmes, « avec aulcunes balades et addi« cions, Paris, Ph. Pigouchet ou Mignard, 1495, « in-8° goth. » 3° Les mêmes, etc., Paris, Pigouchet pour Simon Vostre, 1499, in-8° goth. Ces trois éditions sont les plus recherchées, bien que chacune des suivantes contienne de nouvelles poésies. 4° Les mêmes, Paris, Michel Lenoir, 1501 ou 1505, in-4° goth.; 5° les mêmes, Paris, Nicolas Higman, pour Nicole Vostre, 1522, in-8° goth.; 6° les mêmes, Paris, Gallyot du Pré, 1528, in-8°; 7° les mêmes, Rouen, Michel Anger, 1530, in-8° goth.; 8° les mêmes, Paris, Alain Lotrian, 1534, in-8°; 9° les mêmes, ensemble plusieurs additions et ballades, Paris, Jean Bignon ou Pierre Sergent, 1539, petit in-12; jolie édition en lettres rondes. Le catalogue de la bibliothèque de la maison professe des Jésuites de Paris attribue encore à Meschinot : *la Jeunesse du banni de Liesse,* Paris, 1541, in-12. P. L-T.

MESENGUY (François-Philippe), né à Beauvais, le 22 août 1677, de parents obscurs, fut d'abord enfant de chœur, puis obtint une bourse pour faire ses études. En 1694, il fut reçu au séminaire des Trente-Trois, à Paris; il alla, en 1700, à Beauvais, où il fut régent dans le collége : revenu à Paris en 1707, il entra au collége dit de Beauvais, dont Rollin était principal, et y occupa divers emplois sous ce célèbre professeur, et sous Coffin, qui lui succéda. Mésenguy fut un des plus ardents à s'opposer, en 1739, à la révocation de l'appel par la faculté des arts. Il quitta, peu après, le collége, et s'attacha à la paroisse St-Etienne du Mont, où il faisait le catéchisme. Il avait reçu les ordres mineurs et ne voulut point prendre le sous-diaconat. Son ardent jansénisme ayant déplu à une partie du clergé et surtout au curé de St-Etienne, et sa surdité le rendant d'ailleurs peu propre aux emplois, il perdit celui qu'il occupait, et se retira à St-Germain en Laye, où il mourut le 19 février 1763. Ses écrits contre la constitution *Unigenitus* et en fa-

veur de l'appel, firent beaucoup de bruit à cette époque. Il eut part, avec Vigier et Coffin, aux ouvrages liturgiques que M. de Vintimille, archevêque de Paris, donna à son diocèse; c'est de lui que sont le *Processional* et le *Missel* presque entier, et il revit l'édition du *Bréviaire* de 1745. Ses autres ouvrages sont : 1° *Exercices de piété, tirés de l'Ecriture sainte et des Pères de l'Eglise*, pour le collége de Beauvais; 2° *Idée de la vie et de l'esprit de M. N. Choart de Buzanval, évêque de Beauvais*, avec un *Abrégé de la vie de M. Hermant*, Paris, 1717, in-12; 3° *Nouveau Testament avec des notes*, 1729, in-12; 1752, 3 vol. in-12; 4° *Vies des saints, pour tous les jours de l'année*, 2 vol. in-4° ou 7 vol. in-12 (Mesenguy s'est arrêté au 12 mars; le reste est de Goujet). 5° *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'Ancien Testament*, 1728, in-12; nouvelle édition, Paris, 1817, 1824, in-12; Troyes, 1823, in-18; 6° *Abrégé de l'histoire de l'Ancien Testament, avec des éclaircissements et des réflexions*, Paris, 1735-1753, 10 vol. in-12; 7° *Exposition de la doctrine chrétienne*, 1744, 6 vol. in-12 : il y en a eu plusieurs éditions, avec des additions et des changements; celle de 1754, en 4 volumes in-12, petit caractère, fut suivie bientôt de deux autres, dont l'une in-4°. On a reproché à l'auteur d'avoir cherché, dans ce livre, à propager les maximes de son école, et d'y reproduire plusieurs propositions du livre de Quesnel. On dit que le duc d'Orléans, qui résidait à Ste-Geneviève, engagea lui-même Mesenguy à supprimer les endroits qui avaient rapport aux contestations du temps, entre autres celui où il est parlé des jugements de l'Eglise : mais Mésenguy croyait, au contraire, devoir manifester hautement son opposition. Une édition italienne de l'*Exposition*, ayant été publiée à Naples, fut condamnée par un bref de Clément XIII du 14 juin 1761. Mésenguy s'efforça de parer le coup; il écrivit au cardinal Passionei, et composa un mémoire justificatif de 240 pages, qui fut depuis publié avec un long avertissement de l'éditeur, l'abbé Lequeux : cet avertissement est une histoire et en même temps une apologie du livre. Les amis de Mésenguy, s'attachant d'autant plus à son ouvrage qu'il essuyait de plus imposantes contradictions, firent tous leurs efforts pour empêcher que le bref ne fût reçu en divers Etats. Lequeux publia, en 1763, un *Mémoire abrégé sur la vie et les ouvrages de Mésenguy*, et il avait annoncé une vie plus détaillée qui n'a point paru. Il a inséré, dans le *Mémoire justificatif* cité plus haut, des *Réflexions* de Mésenguy *sur l'état présent de la doctrine orthodoxe dans l'Eglise, et sur les vrais moyens de s'en instruire et d'éviter l'erreur*, et de plus, quatre actes ou déclarations sur son appel. Enfin, Barbier attribue à Mésenguy trois *Lettres écrites de Paris à un chanoine, contenant quelques réflexions sur les nouveaux bréviaires*, 1735, in-12. P—C—T.

MESIH-PACHA. *Voyez* MISHA-PALÉOLOGUE.

MESIHI, poëte turc, était contemporain de Soliman Ier; on le comptait parmi les sept dont on voyait les noms écrits en caractères d'or et suspendus au temple de la Mecque : la beauté et l'éclat de leurs idylles les avaient fait appeler les *Pléiades*. La bibliothèque du Vatican conserve les œuvres de ces sept hommes de génie, parmi les manuscrits de Pietro della Valle. Abdul-Cufti, dans son livre intitulé *Teskiret-Oschoara*, parle de trois cents poëtes turcs qui ont brillé depuis l'an de l'hégire 761 (1359 de J.-C.) jusqu'au 16e siècle, et cite Mesihi parmi les plus ingénieux et les plus élégants. Pour l'honneur de la littérature turque, le savant anglais Jones a transcrit une idylle de Mesihi dans ses Commentaires sur la poésie asiatique : en voici une imitation française qui donnera une idée des beautés de l'ouvrage original, également remarquable par la délicatesse des pensées et la richesse du coloris.

IDYLLE.

Le doux printemps renaît; sous le nouveau feuillage
Le rossignol déjà fait entendre ses chants;
J'écoute ses leçons, je comprends son langage;
Voici ce qu'il répète aux heureux musulmans :
Jouissez; la mélancolie
N'est qu'un fléau qu'il faut bannir;
Le doux printemps renaît, mais celui de la vie
Fuit pour ne jamais revenir.

Le plus brillant émail a paré nos prairies;
Sur leur sein l'arc-en-ciel a jeté ses couleurs,
Et déjà le rosier sur ses tiges fleuries
Enivre tous nos sens de ses douces odeurs :
Jouissez; la mélancolie
N'est qu'un fléau, etc.

Savourez ces bienfaits sans croire à leur durée,
Le vrai sage est celui qui sait le prix du temps;
Par la loi du destin la vie est mesurée,
Et peut ne pas remplir l'espace d'un printemps.
Jouissez; la mélancolie
N'est qu'un fléau, etc.

De roses et de lis un Dieu forma les belles;
Elles en ont, hélas! l'éclat et le destin.
Ces merveilles d'un jour se ressemblent entre elles;
Les belles et les fleurs ne brillent qu'un matin.
Jouissez; etc.

De la reine des fleurs la beauté s'est flétrie;
Elle était à mourir condamnée en naissant;
Un rayon du soleil, quelques gouttes de pluie,
L'ont soudain fait rentrer dans le sein du néant.
Jouissez; etc.

La carrière est ouverte, et veut être remplie;
Buvez, aimez, goûtez surtout un doux repos;
Tout en la méprisant, embellissez la vie;
Ignorez les chagrins, et mourez à propos.
Jouissez; etc.

S—Y.

MESLAY. *Voyez* ROUILLÉ.

MESLÉ (JEAN), avocat au parlement de Paris, fournit une carrière laborieuse, et mourut dans cette ville le 1er octobre 1756, à l'âge de 75 ans. Il est auteur d'un *Traité des minorités, tutelles et curatelles*, Paris, 1752, in-4°. Ce livre est encore le meilleur à consulter, sous la législation actuelle, pour la matière qu'il embrasse; le titre 10 du Code civil, qui traite de cette partie du droit, n'ayant pas encore trouvé de commentateur digne de quelque attention. Ferrière avait composé sur le même sujet un traité conçu moins largement, et rédigé d'ailleurs dans les

principes du droit écrit. On a, sans fondement, dit que Meslé ne fut que le prête-nom de Claude-Jos. Prévost, son confrère, avec lequel il fit en commun un *Traité de la manière de poursuivre les crimes dans les différents tribunaux du royaume,* Paris, 1739, 2 vol. in-4°. F—T.

MESLIER (Jean), curé d'Estrepigny, en Champagne, s'est acquis une triste célébrité dans le 18e siècle, par sa haine aveugle contre la religion qu'il était chargé de faire chérir et d'enseigner. Il était né, en 1678, au village de Mazerni, dans le Rhételois : son père, ouvrier en serge, lui fit faire quelques études; et un honnête ecclésiastique du voisinage se chargea de lui apprendre le latin et de payer sa pension au séminaire de Châlons. La régularité de sa conduite lui mérita l'estime de ses supérieurs; et après avoir reçu les ordres sacrés et rempli quelque temps les fonctions de vicaire, il fut pourvu de la cure d'Estrepigny. La retraite absolue dans laquelle il vivait augmenta ses dispositions naturelles à la mélancolie. Il passait son temps à relire le petit nombre d'ouvrages qui composaient sa bibliothèque. Devenu sceptique à l'école de Montaigne et de Bayle, il étendit bientôt ses doutes jusqu'aux dogmes de la religion; mais on lui doit la justice d'avouer qu'il ne les communiqua jamais à aucun de ses paroissiens. Il mourut, en 1733, à l'âge de 55 ans; et l'on soupçonne qu'il hâta sa fin en refusant de prendre aucune nourriture. Il légua le peu qu'il possédait aux pauvres de sa paroisse, dont il avait toujours été l'ami et le bienfaiteur. On trouva chez lui, dit Voltaire, trois copies d'un gros manuscrit, entièrement de sa main, et qu'il avait intitulé *Mon testament;* c'est de ce manuscrit qu'on a extrait l'ouvrage publié sous le titre de *Testament de J. Meslier* (1). Ce n'est qu'une longue et insipide déclamation contre les vérités du christianisme; mais le scandale d'un curé abjurant au lit de la mort les principes qu'il avait enseignés toute sa vie était un événement trop extraordinaire et trop favorable aux projets des ennemis de la religion, pour qu'ils ne cherchassent pas à l'augmenter. Voltaire en a cité souvent des passages; et il a publié quelques détails sur Meslier dans ses *Lettres à S. A. Mgr le prince de ***, sur Rabelais,* etc. (t. 47, édit. de Kehl, in-8°, pag. 389); mais il convient que l'ouvrage était écrit du style d'un cheval de carrosse (Lettre à Helvétius, 1er mai 1763). Parmi les livres de la bibliothèque de Meslier, on en trouva deux annotés de sa main et avec sa signature; le *Traité de l'existence de Dieu,* par Fénelon, édition de 1718, et les *Réflexions sur l'athéisme,* par le P. Tournemine. (*Voy.* le *Catal. de la Biblioth. d'un amateur,* t. 1er, p. 106 et 130.) Sous le règne de la convention, Anacharsis Clootz proposa d'ériger une statue à Meslier, qu'il nomma l'*Intrépide,* le *Généreux,* l'*Exemplaire,* comme au premier prêtre qui avait abjuré les idées religieuses : la proposition fut renvoyée au comité d'instruction publique; mais on ne lui donna pas de suite. — Un autre curé Meslier a été remarquable par sa longévité. Pourvu, en 1648, de la cure de St-Forget, près de Chevreuse, il l'occupa pendant soixante ans, et mourut, en 1708, âgé de 107 ans (*Journ. de Verdun,* août 1708, pag. 159). W—S.

(1) Ce fut Voltaire qui fit l'extrait de la 1re partie seulement du *Testament de J. Meslier.* L'auteur des *Recherches sur les ouvrages de Voltaire,* Dijon, 1818, in-8°, cite une édition de 1742, in-8° de 51 pages. Si le livre existe avec cette date, c'est une faute, car ce n'est qu'en 1762 que parut cet extrait; mais ce n'est pas la seule fois qu'il est arrivé à Voltaire d'antidater de beaucoup quelques-uns de ses opuscules (par exemple l'ABC, dont il existe une édition datée de 1762, n'a été imprimé qu'à la fin de 1768; le *Dîner du comte de Boulainvilliers,* qui est de 1767, fut imprimé avec la date de 1728). C'est sous le titre d'*Extrait des sentiments de J. Meslier,* que le travail de Voltaire a été imprimé dans l'*Evangile de la raison,* 1768, in-24, dont il paraît que Voltaire fut éditeur. Il ne se trouve point dans le *Recueil nécessaire,* 1765, in-8°; collection que l'on croit aussi avoir été faite par Voltaire. Naigeon l'a réimprimé dans l'*Encyclopédie méthodique* (t. 3 de la *Philosophie*). Il fait partie de l'édition des *Œuvres de Voltaire* donnée par Beuchot, et c'est la première où on l'ait admis. Voltaire laisse ou fait parler Meslier à la première personne; mais ce n'est plus d'un *style de cheval de carrosse.*

MESME (Laurent), connu sous le faux nom de Mathurin Neuré, était fils d'un gargotier de Loudun, suivant Chevreau, qui avait fait ses premières études avec lui. La misère, plutôt qu'une véritable vocation, le conduisit chez les chartreux de Bordeaux, d'où il sortit au bout de plusieurs années de profession, ayant toujours eu depuis une attention particulière à déguiser son nom, sa naissance, son état, sa patrie, de peur que son apostasie ne parvînt à la connaissance du public. Gassendi le plaça, vers 1642, chez M. de Champigny, intendant de Provence, en qualité de précepteur de ses enfants. C'est pendant le séjour qu'il fit dans la capitale de cette province qu'il publia une invective contre la procession de la fête du St-Sacrement : *Querela ad Gassendum de parum christianis Provincialium suorum ritibus; minimumque sacris eorum moribus, ex occasione ludicrorum quæ Aquæ Sextiis in solemnitate corp. Christi ridicule celebrantur,* 1645, in-4° et in-12. Mesme fut ensuite chargé de l'éducation des deux fils de madame de Longueville. Cette princesse, forcée par le dérangement de ses affaires, de retrancher une partie de la pension qu'elle lui avait faite, se vit exposée à une satire de la part de Neuré; mais tous les exemplaires furent saisis chez l'imprimeur avant qu'elle eût été divulguée. Il était lié avec Morin et Gassendi; il prit part à leur dispute, et abusa de la confiance du premier pour le diffamer. Il publia à ce sujet deux *Lettres* françaises, et fournit à Bernier la plupart des anecdotes scandaleuses dont celui-ci a rempli l'*Anatomia* et le *Favilla ridiculi Moris,* où Morin est cruellement déchiré. Neuré mourut en 1677; il avait des connaissances en mathématiques, en astronomie, et dans l'histoire naturelle : mais il ne nous reste de lui, outre les ouvrages ci-dessus, qu'une longue *Lettre* latine, parmi celles de Gassendi, et quelques *Poésies latines,* le tout écrit sans goût et d'un style guindé. T—D.

MESMER (Antoine), médecin allemand, auteur de la fameuse doctrine du magnétisme animal, né le 23 mai 1733 à Itzmang, près du lac de Constance, selon d'autres à Meersbourg, en Souabe, en 1734. Comme la vie des hommes extraordinaires est presque toujours le développement d'une grande idée constamment suivie, nous dirons de celui-ci que son idée dominante fut le dessein invariable, et souvent heureux, de parvenir à la renommée et à la fortune en profitant de l'amour des hommes pour le merveilleux. Son apparition dans le monde savant s'opéra, en 1766, par une thèse intitulée *De planetarum influxu,* dont le but était d'établir que les corps célestes, en vertu de la même force qui produit leurs attractions mutuelles, exercent une influence sur les corps animés, et particulièrement sur le système nerveux, par l'intermédiaire d'un fluide subtil qui pénètre tous les corps et remplit tout l'univers. Mais cette association bizarre des découvertes de Newton avec les rêveries astrologiques étant trop abstraite pour avoir beaucoup de vogue, il voulut y joindre encore l'action des aimants, à laquelle on attribuait alors des vertus surprenantes pour la guérison des maladies, et il alla pratiquer ce système à Vienne. Malheureusement il y avait déjà dans cette ville un religieux appelé le P. Hell qui faisait aussi profession de guérir avec les aimants. Il prétendit que Mesmer lui avait dérobé ses procédés ; Mesmer, de son côté, se plaignit que Hell lui voulait enlever sa découverte ; néanmoins, pour se rendre tout à fait inattaquable, il déclara qu'il laissait là les aimants comme inutiles, et qu'il ne guérissait plus par le magnétisme minéral, mais par un magnétisme *animal,* c'est-à-dire propre aux corps animés. Il continua d'opérer pendant quelque temps à l'aide de cet agent nouveau ; mais en vain chercha-t-il à l'accréditer parmi les médecins et dans les sociétés savantes. Ni le baron de Stoerk, premier médecin de l'impératrice reine, ni la faculté de médecine de Vienne ne voulurent lui être favorables. Il communiqua son système à l'Académie des sciences de Paris, à la société royale de Londres et à l'académie de Berlin. Les deux premières ne lui firent point de réponse ; la dernière lui répondit qu'il était visionnaire. Le savant et ingénieux physicien Ingenhouz se déclara aussi contre lui. Sans s'effrayer de tous ces adversaires, Mesmer entreprit de les réduire au silence par ses succès mêmes. On peut dire qu'il fit pour cela un miracle, car il assure qu'il rendit parfaitement la vue à une jeune fille de dix-huit ans appelée mademoiselle Paradis, dont la maladie n'était rien moins qu'une goutte sereine complète, avec des mouvements convulsifs dans les yeux qui sortaient de leurs orbites, sans compter des obstructions au foie et à la rate qui la jetaient quelquefois dans des accès de folie. Ces infirmités, qui avaient été traitées vainement pendant dix années par M. de Stoerk et que le célèbre oculiste Wenzel avait déclarées incurables, ne résistèrent point au magnétisme animal administré pendant quelques mois. Les yeux rentrèrent dans leurs orbites, les obstructions disparurent ; la jeune fille recouvra la santé et la vue. Toute la faculté, dit Mesmer, vint jouir de ce spectacle ; et le père de mademoiselle Paradis se fit un devoir de transmettre l'expression de sa reconnaissance à toutes les feuilles publiques de l'Europe. Néanmoins un professeur d'anatomie, plus incrédule que les autres, osa assurer que la jeune fille ne voyait point ; et, ajoute Mesmer, il eut bien la hardiesse d'en donner pour preuve qu'elle ignorait ou confondait les noms des objets qui lui étaient présentés. Quoi qu'il en soit, cette accusation prévalut. L'affaire fit du bruit ; l'autorité s'en mêla, et l'on ôta mademoiselle Paradis des mains de Mesmer, qui, heureusement, eut encore, selon ce qu'il raconte lui-même, « le « bonheur de rétablir complétement l'organe dont « cette scène violente avait troublé l'état encore « critique, et de donner à mademoiselle Paradis « les instructions nécessaires pour perfectionner « l'usage de ses yeux. » Ceci se passait en 1777. On peut voir dans la Correspondance de Grimm que cette même demoiselle Paradis vint à Paris en 1784, et parut en public au concert spirituel, où elle étonna tout le monde par la réunion singulière d'un grand talent d'exécution sur le clavecin, joint à la cécité la plus absolue. La scène dont nous venons de rendre compte détermina Mesmer à quitter Vienne, et il se rendit en 1778 à Paris. Là, il essaya d'abord, comme à Vienne, de s'adresser aux savants. Il fit quelques démarches près de l'Académie des sciences et de la société de médecine : mais la première voulait qu'on lui fît voir des expériences ; la seconde demandait que l'on constatât l'état des malades avant de les soumettre au traitement magnétique, et non pas qu'on se bornât à les lui amener lorsqu'on les disait presque guéris. Mesmer se plaignit amèrement de ces rigueurs. Il faut l'entendre lui-même raconter ses méditations sur l'injustice des hommes. Il assure que trouvant les langues parlées trop lentes et trop imparfaites pour rendre les sentiments tumultueux qui se pressaient en foule dans son âme, il s'arracha de cet asservissement *et pensa trois mois sans langue* (1). Enfin, à la suite de ces délibérations orageuses, il reconnut qu'il fallait abandonner les savants pour s'adresser au public ; et il eut raison d'en user ainsi. Les Français présentaient alors le singulier spectacle d'un peuple dont l'état politique était calme, quoique tous les esprits y

(1) Comme ces détails sont assez singuliers pour que l'on désire savoir s'ils sont bien authentiques, nous dirons qu'ils sont textuellement tirés de l'ouvrage de Mesmer, intitulé *Précis historique et faits relatifs au magnétisme animal.* En général, presque toutes les circonstances personnelles relatives à Mesmer, que nous avons cru devoir citer, sont prises dans cet ouvrage ou dans les écrits de M. Bergasse, qui fut longtemps son adepte le plus dévoué, et qui ne l'abandonna que lorsqu'il lui fut absolument impossible de méconnaître son avidité et sa mauvaise foi.

fussent agités. La douceur du gouvernement intérieur, le peu d'importance qu'on attachait aux événements politiques qui s'opéraient au dehors, semblaient autoriser la légèreté de la nation et son insouciance naturelle. L'habitude du bonheur ne laissait d'inquiétude que dans le choix des distractions et des plaisirs. Comme on cherchait partout des émotions, les nouveautés de tout genre étaient bien accueillies. L'oisiveté des gens du monde n'était plus occupée par les austères discussions du jansénisme et du molinisme, qui avaient tant agité leurs pères. La plupart d'entre eux les auraient probablement méprisées. Mais ils se déchiraient pour des querelles de musique ; ils se passionnaient pour un opéra nouveau ou s'enflammaient pour une séance de l'Académie française ; l'Encyclopédie et les Mémoires de Beaumarchais étaient des événements du même ordre que la guerre d'Amérique. Les grandes découvertes qui se firent alors dans les sciences physiques alimentaient cet enthousiasme ; reçues avec transport par un monde superficiel et oisif, elles y devinrent le ferment d'une infinité de systèmes faux et de conjectures extravagantes. Au milieu de ce tourbillon parut un homme spirituel, bien fait, d'une figure imposante, se disant possesseur d'un secret qui découvrait tout le mécanisme de la nature ; maîtrisant, comme par un pouvoir magique, les corps animés et inanimés ; se vantant d'opérer ainsi, sans aucune peine, des cures merveilleuses ; et tout cela par un principe unique, universel, à la fois si sublime et si simple, qu'il pouvait le faire partager aux personnes les plus superficielles dans quelques conversations. De si brillantes merveilles, annoncées avec toute la hauteur d'un inspiré, ne pouvaient manquer d'attirer la foule : aussi firent-elles la sensation la plus vive ; et bientôt l'enthousiasme n'eut plus de bornes pour le docteur Mesmer. Sur cette mer mobile des opinions et de la mode, celui-ci conduisit sa barque avec une adresse merveilleuse. Il commença d'abord par traiter des malades isolés pour le modique honoraire de dix louis par mois, encore ne leur promettait-il pas à ce prix une guérison rapide ; car une des particularités du magnétisme animal est d'exiger généralement beaucoup de constance et de foi dans son application. Quelques cures désespérées qu'il entreprit ainsi *par complaisance*, comme il le dit lui-même, lui firent des adeptes. Enfin il réussit à convaincre un médecin même, et non pas un homme inconnu, mais un docteur régent de la faculté, nommé Deslon, dont il vante beaucoup la sincérité et la candeur dans ses premiers écrits, quoiqu'il l'ait plus tard représenté comme un imposteur quand il le craignit comme rival. Deslon, initié par Mesmer aux mystères du magnétisme animal, en devint l'apôtre devant la société de médecine ; et, lorsque les esprits parurent ainsi suffisamment préparés, Mesmer lui-même jeta dans le public un petit écrit in-8° de 38 pages, contenant le précis de sa grande découverte. C'est le développement de sa thèse sur l'influence des planètes dont nous avons parlé plus haut. Toutefois le fluide subtil qui transmet les influences célestes y est présenté avec de nouveaux caractères. Il peut être augmenté (Mesmer veut dire concentré) et réfléchi par les glaces comme la lumière ; il peut aussi être communiqué, propagé et augmenté par le son ; il peut être accumulé et transporté. Toutes les propriétés de la matière et des corps organisés dépendent de son *intension* et de sa *rémission*. Néanmoins, tous les corps animés n'y sont pas sensibles. Il en est, quoique en très-petit nombre, qui ont une propriété si opposée que leur seule présence détruit tout l'effet du magnétisme sur les autres corps. Les disciples de Mesmer nous ont depuis expliqué cette énigme, en disant que le fluide subtil est mis en mouvement par la volonté ; et que les individus dont la présence gêne son action sont ceux dont la volonté est contraire aux effets magnétiques, c'est-à-dire qui ne croient point à leur réalité. Mesmer dit encore que les corps animés étant analogues à des aimants ont des pôles comme eux, et des pôles que le magnétiseur peut à son gré fixer sur tel ou tel point de leur surface. La similitude avec les aimants, ajoute-t-il, est si parfaite que le *phénomène de l'inclinaison même y est observé*. Pour qui connaît les phénomènes de l'aimant et le calcul des forces qui les produisent, l'absurdité de cette dernière assertion est par trop manifeste ; et nous ne pouvons mieux la faire concevoir qu'en disant que Mesmer prend ici, comme le singe de la fable, le nom d'un port pour un nom d'homme. Néanmoins tel est l'aveuglement de la crédulité, lorsqu'elle est une fois persuadée que Deslon adopta fermement toutes ces folies et entreprit de les soutenir devant la faculté entière. Mais ce corps les repoussa par une décision publique et par des dissertations particulières. Mesmer ne dédaigna point de réfuter un de ces mémoires qui avait produit beaucoup de sensation parmi les médecins, et il le fit en y joignant des notes qui sont inconcevables par l'intrépidité de bonne opinion qui y règne. Il s'appelle, sans façon, lui-même, un homme de génie et un bienfaiteur de l'humanité. Ces titres, ajoute-t-il, me sont *immanquables*. Or, telle était déjà la vogue qu'il avait acquise et le crédit des partisans qu'il s'était faits que, pendant ces débats mêmes, il y eut des négociations ouvertes entre lui et le ministère du roi pour l'engager à enrichir l'humanité par la publication de sa doctrine. Mesmer eut la hardiesse de présenter au comte de Maurepas, alors ministre, une sorte d'*ultimatum* écrit de sa main, dans lequel il demandait, non pas que l'on constatât la réalité du magnétisme animal ou son efficacité par de nouvelles cures, ce qui, disait-il, était désormais puéril, tant la chose était certaine, mais que l'on se bornât

seulement à recueillir les témoignages de ceux qu'il avait déjà guéris. Il demandait aussi comme récompense le don d'une terre et d'un château qu'il désignait, protestant que si l'on voulait marchander avec lui, il était déterminé à laisser là ses malades et à quitter la France, quelque tort qui en pût résulter pour l'humanité. Chose incroyable ! cette impudence ne dessilla point les yeux du gouvernement ; et le baron de Breteuil eut encore avec lui une conférence officielle dans laquelle il lui offrit, au nom du roi, vingt mille livres de rente viagère et un traitement annuel de dix mille francs pour établir une clinique magnétique, sous la seule condition de former à la pratique de ses procédés trois personnes choisies par le gouvernement, avec l'attente de grâces plus considérables encore si ces personnes jugeaient sa découverte utile. Là-dessus, Mesmer, trouvant apparemment ces offres mesquines, refusa tout net et partit avec quelques-uns de ses malades pour les eaux de Spa. Mais pendant son absence Deslon, qui s'était tout à fait brouillé avec la faculté, adressa au parlement un mémoire justificatif dans lequel il se donnait comme possesseur du secret du magnétisme animal, comme ayant opéré déjà une foule de cures par ce procédé ; et, en attendant la décision des magistrats, il ouvrit chez lui un traitement public, auquel se rendirent un grand nombre de malades. Lorsque Mesmer apprit cette nouvelle à Spa, il s'écria qu'il était perdu, ruiné ; que Deslon était un imposteur, qui ne connaissait rien de sa méthode, mais qu'il allait faire une grande fortune, tandis que lui, docteur Mesmer, auteur d'une science nouvelle et d'une découverte admirable, finirait ses jours dans la pauvreté. Ce fut alors que Bergasse, un des malades qui l'avaient accompagné, imagina pour le consoler d'ouvrir une souscription de cent actions, à cent louis chacune, dont le produit lui serait offert, à condition que lorsqu'elle serait remplie, il révélerait la doctrine du magnétisme animal aux souscripteurs, lesquels ensuite pourraient en faire l'usage qu'ils voudraient. Mesmer, comme on le suppose bien, accepta cette offre, revint aussitôt à Paris, et ouvrit une salle de traitement où la ville et la cour affluèrent. La souscription fut promptement remplie ; et la générosité des disciples surpassant leurs promesses, Mesmer reçut d'eux plus de trois cent quarante mille livres. Parmi les personnes distinguées qui furent le plus complétement séduites par son charlatanisme, on en remarque plusieurs qui, bientôt après, portèrent le même esprit d'enthousiasme dans les événements politiques ; tels furent, entre autres, le marquis de Lafayette et le fougueux parlementaire d'Eprémenil. Cependant Mesmer, connaissant à merveille l'art d'exalter le fanatisme qu'il inspirait, se tenait avec ses illustres élèves dans une mystérieuse réserve. Se souciant peu de compromettre ouvertement les profondeurs de sa doctrine, il laissait aux plus dévoués d'entre eux le soin de l'exposer et de la répandre. Ainsi, ce fut d'abord d'Eprémenil et ensuite Bergasse qui firent un cours de leçons théoriques aux souscripteurs, tout en confessant avec respect qu'ils n'avaient point le secret du maître. Ces leçons servaient d'accompagnement et d'explication au traitement médical, où se rendaient également les malades et les curieux. Que l'on se figure un appartement élégamment orné et au milieu une cuve couverte, d'où partent un grand nombre de cordes et de tiges de fer, disposées de manière à pouvoir être tournées et dirigées en tous sens ; autour de ce *baquet,* car c'est ainsi qu'on l'appelait, étaient rangés les malades, parmi lesquels on n'en admettait aucun dont les infirmités fussent d'une nature repoussante ou même désagréable pour les spectateurs. On passait une des cordes du baquet autour du corps de chacun d'eux, et on leur faisait prendre aussi à la main une des tiges métalliques pour la tenir appliquée sur la partie souffrante. De temps en temps ils quittaient ces tiges, et ceux qui s'avoisinaient se touchaient mutuellement par les doigts : cela s'appelait former *la chaîne.* Au mystère de cet appareil se joignaient toutes les séductions qui peuvent agir sur l'imagination et les sens : la musique, les parfums et jusqu'à l'espèce de sécurité que donne la clarté douteuse d'un demi-jour heureusement ménagé. Après être resté plus ou moins longtemps au baquet, il arrivait presque toujours que quelqu'un des malades finissait par éprouver des agitations nerveuses, qui étaient bientôt partagées par plusieurs autres avec les modifications les plus bizarres. Ces agitations se nomment *une crise ;* mais, en général, pour provoquer la crise, il faut magnétiser la personne même ; pour cela, le magnétiseur s'assied devant elle, ses pieds touchant ses pieds, ses yeux attachés sur ses yeux et tenant ses genoux embrassés dans les siens : c'est ce que l'on appelle se mettre *en rapport.* Ainsi placé, il promène doucement ses mains sur les vêtements, en caressant, si je l'ose dire, par un tact léger, toutes les parties du corps les plus sensibles. Presque toujours, surtout si le malade est une femme, cette opération se termine par un état demi-convulsif qui n'est pas sans charme, mais qui pour des yeux observateurs n'est que le triomphe des émotions physiques sur la volonté. Chez d'autres individus l'état de crise se manifeste par des cris perçants, ou par des pleurs ou par des rires immodérés ; tandis que d'autres éprouvent seulement un désordre momentané de la pensée, comme dans un léger sommeil. Lorsque des malades d'une imagination ardente ont une fois éprouvé cet état, ils s'y complaisent ; et alors le seul aspect de l'homme qui les magnétise agit si puissamment sur eux que d'un regard, d'un geste, il peut les faire retomber en convulsion. C'était ainsi qu'au milieu du cercle nombreux et brillant

qui faisait à la fois sa fortune et sa gloire, lorsque Mesmer venait à paraître, tenant en main la baguette magique dont tous avaient plus ou moins ressenti le pouvoir, un mot, un simple signe excitait ou calmait, à son gré, les êtres mobiles qui l'environnaient. Il est vrai que pour mieux assurer sa puissance il paraît qu'il avait, comme les rois, des confidents secrets de ses volontés, qui donnaient les premiers l'exemple d'une soumission absolue ; et même, d'après des indications très-positives, il paraîtrait encore qu'il dépensa près de cent mille francs pour acheter ou, si l'on veut, pour récompenser leur docilité. L'enthousiasme public pour ces réunions, et, à ce que l'on assure, les désordres nombreux qui les accompagnaient, déterminèrent enfin le gouvernement à faire examiner la doctrine et l'emploi du magnétisme animal par une commission composée de quatre médecins : Majault, Sallin, Darcet, Guillotin, et de cinq membres de l'Académie des sciences, qui étaient Franklin, Leroi, Bailly, de Bory et Lavoisier. Les expériences furent faites chez Deslon même, et aussi à Passy chez Franklin. Les commissaires suivirent d'abord le traitement public de Deslon, et virent les effets que nous avons décrits. Ils se soumirent eux-mêmes à ce traitement pendant plusieurs jours, et chaque jour pendant plusieurs heures, avec la seule précaution de tenir leur imagination tranquille en ne se rendant pas trop attentifs à ce qui se passait en eux : ils n'éprouvèrent absolument rien. Ils entreprirent alors de constater si les effets qu'ils avaient vu produire sur d'autres personnes étaient dus au pouvoir d'un agent physique, ou s'ils étaient occasionnés par cette influence, en quelque sorte morale, que des individus, sentant et pensant, exercent les uns sur les autres quand ils ont la conscience de leur présence mutuelle ; ce qui fait, par exemple, que nous bâillons quand nous voyons bâiller, que nous rions quand nous voyons rire, et que même nous pouvons exciter en nous des émotions physiques très-violentes par la seule action de notre propre pensée. Or, ils s'assurèrent de la manière la plus indubitable que tous les effets attribués au magnétisme animal résultaient uniquement de cette influence ; car ils constatèrent que des malades très-mobiles, qui entraient en crise aussitôt qu'ils se voyaient magnétiser, ne ressentaient rien quand on les magnétisait à leur insu ; et réciproquement qu'ils entraient en crise sans qu'on les magnétisât, lorsqu'on leur persuadait qu'on exerçait sur eux les procédés magnétiques propres à l'excitation. Les commissaires s'assurèrent également que les objets inanimés, les arbres, par exemple, quoique magnétisés suivant les règles de Mesmer, étaient inactifs sur les individus qui n'étaient pas prévenus du pouvoir qu'on leur avait donné ; et qu'au contraire, des arbres que l'on n'avait point magnétisés produisaient des crises sur les individus persuadés qu'on leur avait imprimé ce pouvoir. Après avoir ainsi étudié les effets de l'imagination chez des individus isolés, ils examinèrent la communication de ces effets par l'imitation, surtout dans des réunions nombreuses. Ils rappelèrent la singulière facilité avec laquelle toutes les affections nerveuses se propagent de cette manière ; ils citèrent les possédés et les trembleurs des Cévennes observés par le maréchal de Villars, les convulsionnaires de St-Médard, plus extraordinaires encore, et l'aventure récente arrivée en 1780 à la première communion de St-Roch, où l'une des jeunes filles admises ayant été saisie de convulsions nerveuses, le même état se propagea aussitôt à cinquante ou soixante de ses compagnes, de sorte qu'on ne put le faire cesser et en préserver le reste qu'en les séparant. Jamais question scientifique ne fut examinée avec plus de sagesse, de justesse d'esprit et de bonne foi. Le rapport qui fut fait par Bailly est un chef-d'œuvre de raison et de saine philosophie, en même temps qu'il est un modèle d'élégance et de fermeté dans le style. C'est, à notre avis, de beaucoup le meilleur de ses ouvrages (1). Mais dans un écrit destiné à être imprimé, plusieurs points délicats de morale publique n'avaient pu être qu'indiqués légèrement ou même avaient dû être entièrement passés sous silence. Ces considérations furent l'objet d'une note que les mêmes commissaires rédigèrent pour être mise sous les yeux du roi, et qui a été depuis rendue publique par François de Neufchâteau dans le recueil qu'il a imprimé sous le nom de *Conservateur*. Peu de temps après la société royale de médecine fit aussi un rapport, dont les conclusions étaient pareilles à celles des commissaires de l'Académie. Le gouvernement, ainsi éclairé sur la nature et les dangers du magnétisme animal, donna à ces rapports une publicité extrême. Plus de vingt mille exemplaires furent imprimés par ses ordres, et répandus en

(1) On a fait, contre les rapports de l'Académie, quelques objections que nous croyons convenable de réfuter. On a dit d'abord que Franklin, étant alors malade, n'avait pas pu assister aux expériences ; mais il est prouvé, par le rapport même, qu'il était seulement retenu à Passy par des accès de goutte et que l'on s'est transporté plusieurs fois chez lui. Il est également prouvé qu'on l'a magnétisé en vain. On a objecté ensuite que les commissaires n'ont pas jugé la méthode de traitement de Mesmer, mais seulement celle de Deslon, qui n'avait pas ses procédés. Mais, outre que Deslon produisait des effets, quelle que fût d'ailleurs sa méthode, nous sommes autorisé à dire que Berthollet, alors chimiste du duc d'Orléans, chargé par ce prince d'assister au cours de Mesmer pour lui en rendre compte, ayant reçu les instructions détaillées de Mesmer même, a opéré selon ses principes sur un grand nombre des individus qui suivaient le traitement, particulièrement sur les pauvres ; qu'il les a trouvés, comme le disent les commissaires, également susceptibles d'être excités ou calmés par les signes magnétiques même les plus contraires les uns aux autres, et que ce fut cette épreuve qui le détermina à se retirer en publiant une déclaration par laquelle il manifestait dès lors l'opinion qu'il avait conçue du charlatanisme de ces procédés. Enfin, on s'est fortement appuyé sur ce que l'un des commissaires de la société royale de médecine, A.-L. de Jussieu, ne s'accorda point avec ses confrères, et fit un rapport séparé qui n'est point opposé au magnétisme. Mais le suffrage de ce célèbre botaniste, tout respectable qu'il est, n'est cependant qu'un suffrage parmi tant d'autres contraires ; et sur les questions qui ne sont pas purement de fait, on ne doit pas chercher la vérité dans une seule opinion, mais dans le rapprochement d'un grand nombre d'opinions motivées et débattues.

France, ainsi que dans les pays étrangers. On peut dire que ce coup tua Mesmer et sa doctrine : en vain ses adeptes essayèrent-ils de le défendre et même d'intéresser le parlement à sa cause ; vainement Bergasse écrivit-il en sa faveur un mémoire où le ton élevé et passionné du style forme le plus singulier contraste avec l'ignorance absolue des lois physiques et des méthodes de philosophie qu'il entreprend de discuter ou de combattre. Mesmer, jugeant mieux sa situation, se tut et quitta bientôt après la France, emportant l'argent des souscripteurs auxquels il n'avait point donné son secret, et, par-dessus le marché, les accusant dans un libelle de le lui avoir dérobé. Il alla d'abord vivre pendant quelque temps en Angleterre sous un nom supposé, puis il se retira en Allemagne, où il publia, en 1799, une nouvelle exposition de sa doctrine qui ne fit aucune sensation ; enfin cet homme, qui avait un moment occupé l'Europe, mourut ignoré à Meersebourg le 5 mars 1815. Depuis, la doctrine de Mesmer a rencontré de nombreux adeptes sous les noms de *somnambulisme*, de *magnétisme animal*, auxquels les Anglais ont substitué avec raison celui de *mesmérisme ;* elle a prétendu donner le mot des lois du monde intellectuel et moral. Aux rêveries de Mesmer ont fait place des théories nouvelles ; celle de Puységur notamment, qui compte nombre de partisans et même de savants défenseurs. On doit reconnaître qu'à côté du charlatanisme et de la fraude qui ont fait si souvent les frais des miracles opérés par le magnétisme animal, il s'est produit des effets curieux qui paraissent tenir aux phénomènes étranges provoqués par certains états nerveux particuliers et maladifs dont l'extase, la catalepsie, l'hypnotisme, le somnambulisme naturel sont des formes diverses. Ce sont ces phénomènes qui entretiennent la foi au magnétisme animal, et jettent certaines personnes dans les conceptions les plus extravagantes et les plus ridicules. Mais Mesmer n'avait aucune idée du *naturalisme* et de l'origine pathologique de ces crises nerveuses ; et sa théorie, promptement abandonnée par ceux mêmes qui soutenaient la réalité de ses expériences, accuse autant d'ignorance que de crédulité. Mesmer est l'auteur des ouvrages suivants : 1° *De planetarum influxu*, Vienne, 1766, in-12 ; 2° *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, Paris, 1779, in-12 ; 3° *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal jusqu'en avril* 1781, Londres, 1781, in-8° ; 4° *Histoire abrégée du magnétisme animal*, Paris, 1783, in-8° (1) ; 5° *Requête au parlement pour obtenir un examen plus impartial que celui des commissaires*, 25 octobre 1784 ; 6° des *Lettres* à Vicq d'Azyr et autres, insérées dans divers journaux et réimprimées dans le *Recueil des pièces les plus intéressantes sur le magnétisme animal*, 1784, in-8° ; 7° *Mémoire de F.-A. Mesmer sur ses découvertes*, Paris, an 7 (1799), in-8°. C'est le plus remarquable des écrits que Mesmer a publiés en français. 8° *Lettre de F.-A. Mesmer au citoyen Baudin, capitaine de vaisseau, sur des recherches à faire au sujet d'un moyen préservatif de la petite vérole*, et *Lettre justificative*, du même, *aux auteurs du Journal de Paris*, ibid., an 8 (1800), in-8° ; 9° *Mesmerismus, etc., ou Système du magnétisme animal* (en allemand), Berlin, Nicolaï, 1815, 2 vol. in-8°, fig., publié par Wolfarth, avec des éclaircissements de l'éditeur. Mesmer avait aussi écrit une *Cosmogonie* et le *Plan d'un gouvernement républicain*, ouvrages considérables, qu'il comptait dédier au grand-duc de Bade, mais qui n'ont pas été publiés. La brochure intitulée *Mesmer justifié*, 1784, in-8°, est une satire qui eut beaucoup de succès dans le temps. B—T et Z—M.

(1) Ce livre, indiqué par Murhard, nos 440 et 441, n'est point cité par Deleuze ; ce qui donne lieu de croire qu'il pourrait bien être d'un pseudonyme.

MESMES (Jean-Jacques de), seigneur de Roissi, etc., naquit le 11 mai 1490, de l'une des plus anciennes familles du Béarn. Empêché par la faiblesse de sa santé de suivre, comme ses ancêtres, la carrière militaire, il se livra à l'étude et fit les progrès les plus rapides dans les belles-lettres. S'étant ensuite appliqué à la jurisprudence, il s'y rendit assez habile pour qu'à l'âge de vingt ans on le crût capable d'en donner des leçons dans l'université de Toulouse, où Alciat, Dèce et les autres jurisconsultes les plus savants ne dédaignaient pas d'aller l'écouter. Il ne tarda pas à s'attacher, comme beaucoup d'autres membres de sa famille, à la maison royale de Navarre. Catherine de Foix, épouse de Jean d'Albret, à qui elle avait apporté en dot le royaume de Navarre, appela Mesmes dans son conseil, et lui confia, malgré sa jeunesse, l'intendance générale de ses affaires. Elle eut bientôt lieu de s'applaudir de son choix. Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon et de Castille, avait enlevé une partie du royaume de Navarre (1512) à Catherine de Foix et à Jean d'Albret, par la faiblesse de ce dernier. Louis XII, forcé, par le mauvais état de ses affaires, de traiter avec Ferdinand, n'avait pu faire rendre au roi de Navarre ses Etats usurpés, après avoir d'abord vainement tenté d'en empêcher l'envahissement. A la mort du roi d'Espagne, en 1516, Charles-Quint, son héritier, voulut renouveler la paix avec François Ier, qui avait succédé à Louis XII. Les ambassadeurs se rassemblèrent à Noyon. Catherine de Foix, qui venait de perdre son époux, y envoya Mesmes pour revendiquer ses Etats : celui-ci fit valoir avec succès les droits de sa souveraine (1). Une des principales conditions du traité fut l'obligation imposée à Charles-Quint de rendre à Catherine la portion de la Navarre dont s'était emparé Ferdinand. Une mission si importante, et remplie avec tant de

(1) Il existe à la bibliothèque de Paris un manuscrit latin de J.-J. de Mesmes ; c'est une réfutation de l'ouvrage d'un auteur espagnol qui avait soutenu les prétendus droits du roi d'Espagne sur le royaume de Navarre.

succès, fit connaître Mesmes à François Ier, qui désira de l'attacher à son service. Ce fut dans cette intention que ce prince, voulant ôter à Jean Ruzé la charge d'avocat du roi au parlement de Paris, l'offrit à Mesmes : ce dernier la refusa généreusement, disant qu'il n'accepterait jamais la place d'un homme de bien qui servait utilement son roi et sa patrie. François Ier sut apprécier cette délicatesse, et lui donna peu après la charge de lieutenant civil au Châtelet de Paris. Mesmes ne l'accepta qu'à la condition de continuer à servir le roi de Navarre, dont il était né sujet. Il surveilla les intérêts de ce prince à la cour de France, ainsi que les affaires du roi de France, et entreprit, dans le même but, plusieurs voyages en divers pays de l'Europe, avec le titre d'ambassadeur. François Ier, pour approcher davantage Mesmes de sa personne, le fit maître des requêtes en 1544. Sur la fin de son règne, il le nomma premier président du parlement de Normandie; mais, Henri II étant monté sur le trône, jugea que Mesmes lui serait plus utile dans son conseil, et le retint auprès de lui. En 1557, le roi voulut accorder séance et voix délibérative, dans le parlement de Paris, à tous les membres du conseil d'Etat. Sur les remontrances de la compagnie, cette faveur ne tomba que sur les membres du conseil versés dans la connaissance des lois. Mesmes en jouit un des premiers; et il rendit d'éminents services à la France dans l'exercice de ses différentes fonctions. On voit dans son testament, fait en 1549, que ce fut lui qui négocia le mariage de Jeanne d'Albret, fille unique de Henri II, roi de Navarre, avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, union qui donna à la maison de Bourbon une couronne, et à la France le meilleur de ses rois. De Mesmes mourut à Paris, le 23 octobre 1569. On trouve dans l'ouvrage de Scévole de Ste-Marthe intitulé *Elogia doctorum in Gallia virorum* un Eloge historique de Jean-Jacques de Mesmes et de Henri de Mesmes, son fils aîné, dont l'article suit. D-is.

MESMES (Henri de), seigneur de Roissi, de Malassise, etc., né à Paris en 1532, fit de la connaissance des lois l'objet principal de ses études; et, dès l'âge de seize ans, remplit à Toulouse, avec l'applaudissement de tous les savants, la chaire de droit que son père avait occupée. Son père l'appela auprès de lui à Paris en 1552. On lui accorda une place de conseiller à la cour des aides, qu'il ne garda pas longtemps. Dès la même année, il fut nommé conseiller au grand conseil. La république de Sienne, opprimée par Charles-Quint, s'était mise sous la protection du roi de France. Henri II nomma en 1557 Henri de Mesmes pour rendre la justice dans ce pays. Les Siennois le reçurent avec joie; mais jaloux de conserver les formes de leur ancienne république, ils lui donnèrent le titre de *podestat*. Henri de Mesmes justifia leur confiance; et il resta en Italie jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis (1559), par laquelle le Siennois fut abandonné au duc de Toscane. Pendant ces deux années, Mesmes se fit remarquer par sa sagesse, et même par des talents militaires. Le gouverneur du Siennois, B. de Montluc, était presque toujours absent; les Espagnols qui possédaient Sienne en profitèrent pour s'emparer de quelques villes et de quelques châteaux. Mesmes, ayant rassemblé ce qu'il y avait de troupes françaises dans plusieurs garnisons, en forma une petite armée, avec laquelle il battit les Espagnols. Pendant son séjour en Toscane, il fut chargé de différentes missions auprès du pape et d'autres princes d'Italie. A son retour en France, Henri II le nomma conseiller d'Etat. Quoiqu'il fût au service du roi de France, il n'en conservait pas moins, à l'exemple de son père, un grand attachement pour la maison de Navarre; et il accepta la place de chancelier qui lui fut conférée par Jeanne d'Albret, sur la recommandation de Charles IX. Sous le règne de ce prince, Mesmes eut beaucoup d'influence dans les affaires, parce qu'il s'était concilié l'estime du chancelier de l'Hôpital, qui se reposait souvent sur lui d'une grande partie de ses travaux. Il fut nommé ambassadeur auprès de l'empereur; mais le mauvais état de sa santé l'empêcha d'accepter cette mission : il dressa seulement toutes les instructions pour celui qui le remplaça. Depuis huit ans le royaume était en proie à la guerre civile; Catherine de Médicis, qui gouvernait sous le nom de son fils Charles IX, avait signé deux fois la paix avec les protestants, et deux fois l'avait violée. Une troisième guerre s'était allumée en 1568. Catherine, qui méditait depuis longtemps d'abattre par la trahison un parti que la force n'avait pu détruire, offrit de nouveau une paix trompeuse aux protestants. Armand de Biron, depuis maréchal de France, et Henri de Mesmes furent envoyés à St-Germain, en août 1570, pour traiter avec les chefs des huguenots. Ils leur firent de bonne foi, de la part de la reine mère, les propositions les plus avantageuses, et qui furent acceptées. Cette paix, depuis, fut appelée *boiteuse et malassise*, parce que Biron était boiteux, et que Mesmes prenait le nom de sa seigneurie de Malassise. Les protestants achetèrent chèrement, par la St-Barthélemy, le droit de faire un pareil jeu de mots. Mesmes devait sa première réputation à sa science, et surtout à sa connaissance approfondie des lois. Ses occupations politiques ne l'avaient point empêché de consacrer une partie de son temps à l'étude; aussi le crut-on plus capable que personne de veiller à la conservation d'un dépôt précieux : on le nomma garde du trésor des chartes. Plusieurs années après, il fut choisi par la reine Louise de Lorraine, épouse de Henri III, pour surintendant de ses maison et conseil. Mesmes ne resta pas en faveur auprès de Henri III : on le noircit dans l'esprit de ce prince, et il prit le parti de se retirer de la cour. Après avoir vu

sa patrie déchirée par la guerre civile, il eut le bonheur d'être témoin du triomphe d'un prince qu'il regardait doublement comme son maître. Henri IV était affermi sur son trône lorsque Henri de Mesmes mourut, le 1er août 1596. Il avait été l'ami ou le protecteur de tous les savants; Pibrac, Turnèbe, Lambin, avaient été ses compagnons d'études: ce dernier, qui depuis lui dédia ses *Commentaires sur Cicéron*, atteste, dans son épître dédicatoire, qu'il lui doit ce qu'il y a de meilleur dans ses observations. Mesmes avait donné pour précepteur à son fils Jean Passerat, qu'il garda chez lui pendant trente ans. Henri de Mesmes avait écrit les Mémoires de sa vie, adressés à son fils. Il en existait trois manuscrits, dont l'un avait passé dans la bibliothèque du chancelier Séguier; un second était à celle des Missions étrangères, à Paris; et le troisième, dans la famille de Mesmes. Rollin en avait eu connaissance; il en cite un passage (*Traité des études*, t. 1, liv. 1, ch. 2) qui a rapport aux études de Mesmes. Ces Mémoires furent imprimés dans le *Conservateur* en octobre 1760. Ils sont écrits avec une grande franchise et une noble simplicité. D-is.

MESMES. *Voyez* Avaux.

MESMES (Jean-Antoine de), comte d'Avaux, etc., né à Paris le 18 novembre 1661, fut destiné de bonne heure à entrer dans la robe, et nommé dès 1679 substitut du procureur général au parlement de Paris. il obtint une charge de conseiller dans ce même parlement en 1687, et, l'année suivante, celle de président à mortier. Le comte d'Avaux ayant donné, en 1703, sa démission de la place de prévôt et grand maître des cérémonies des ordres du roi, le président de Mesmes son neveu le remplaça. Le nom que portait Mesmes, son mérite et la protection qu'il accordait aux lettres, lui ouvrirent en 1710 les portes de l'Académie française, où il remplaça Louis de Verjus. Le sévère Boileau, qui ne goûtait pas toujours les choix de sa compagnie, l'approuva dans cette occasion; et il adressa au président de Mesmes, le jour de sa réception, ce compliment flatteur : « Je viens à vous, Mon« sieur, afin que vous me félicitiez d'avoir pour « confrère un homme comme vous. » Louis Lepelletier, premier président au parlement de Paris, s'étant démis volontairement de sa charge en 1712, le roi nomma, le 5 janvier de la même année, le président de Mesmes pour remplir cette place. Il connaissait le rang et les priviléges de sa compagnie : lorsqu'il la conduisit complimenter le chancelier Voisin sur sa nomination (1714), ce dernier, qui avait de la morgue, assura le parlement de sa protection; le premier président, choqué, se retourne vers les membres de la cour en leur disant : « Messieurs, remercions « M. le chancelier : il nous accorde plus que « nous ne lui demandons. » Le duc d'Orléans savait que Louis XIV, par son testament (1), l'avait privé d'une grande partie des droits que sa naissance lui donnait à la régence du royaume. Il avait formé le dessein de faire casser ce testament aussitôt après la mort du roi; et, pour y réussir, il se ménagea d'avance des amis dans le parlement. Le duc du Maine, favorisé par Louis XIV aux dépens du duc d'Orléans, et qui croyait que les volontés du monarque absolu seraient exécutées après sa mort comme elles l'avaient été pendant sa vie, s'occupa peu de prévenir les démarches de son compétiteur. D'ailleurs, le premier président de Mesmes lui avait répondu de la plupart des membres du parlement. Le résultat de la séance tenue le lendemain de la mort de Louis XIV, qui fut l'annulation du testament du feu roi et la nomination presque unanime du duc d'Orléans à la régence, attesterait la légèreté et la présomption du président de Mesmes, si l'on n'avait pas des raisons de suspecter sa bonne foi et de croire que, gagné par le duc d'Orléans, il trompait le duc du Maine. Mesmes était revenu au parti des princes légitimés, lorsque le régent voulut, en 1718, anéantir la déclaration de Louis XIV, qui leur donnait la qualité de princes du sang et le droit de succéder à la couronne. Mesmes fit à cette occasion des remontrances (1); mais il y mit une timidité qui les rendit inutiles, tandis que l'arrêt qui dépouilla les princes légitimés aurait peut-être été refusé, si le chef du parlement avait montré plus de fermeté : sa faiblesse dans cette circonstance lui attira les reproches du duc du Maine et surtout ceux de sa violente épouse. Ce fut dans la même année 1718 que l'aventurier Law fit adopter au régent son système de finances. Le chancelier d'Aguesseau découvrit de bonne heure le peu de solidité de ces projets si beaux en apparence; il en signala le danger, et son dévouement lui valut une disgrâce. Le parlement suivit l'exemple du chef illustre de la magistrature : il fit, par l'organe de son premier président, de vives représentations, qu'on n'écouta point et pour lesquelles il fut exilé à Pontoise. Cette mesure de rigueur devint bientôt une véritable plaisanterie : tout le monde allait à Pontoise pour voir la compagnie; on s'y réjouissait beaucoup, et le premier président tenait table ouverte avec la plus grande magnificence. On prétendit alors que cette table était défrayée par le régent lui-même, et rien ne paraît plus vraisemblable. On sait que ce prince n'était pas sévère : l'éloignement le débarrassait des représentations du parlement, que de plus il cherchait à détourner de s'occuper des affaires. Néanmoins l'opposition de ce corps fut ce qui ouvrit les

(1) On a cherché comment les dispositions de cet acte, déposé cacheté au greffe du parlement pour n'être ouvert qu'après la mort de Louis XIV, avaient été connues du duc d'Orléans; on a soupçonné avec vraisemblance le chancelier Voisin, qui l'avait écrit sous la dictée du roi, d'avoir en cette occasion trahi la confiance de son maître.

(1) Son discours au roi a été imprimé dans la *Relation du lit de justice* du 26 août 1718.

yeux du public sur le système de Law, et ce qui en entraîna l'examen et par conséquent la chute. Mesmes fit, peu après, de nouvelles remontrances à l'occasion de la bulle de nomination de Dubois à l'archevêché de Cambrai : elles n'eurent pas plus d'effet que les autres ; et le parlement céda en voyant une lettre de cachet qui l'exilait à Blois. Ce fut à l'une de ces remontrances que le régent, dans un premier mouvement d'impatience, répondit un jour d'une manière aussi brusque qu'inconvenante. « Mon« seigneur, répliqua froidement le premier pré« sident, ordonne-t-il que sa réponse soit enre« gistrée ? » Jean-Antoine de Mesmes mourut subitement, le 23 août 1723, à l'âge de 61 ans. D'Alembert a publié son éloge dans l'*Hist. des membres de l'Acad. française*, t. 4, p. 336-46. Le portrait du premier président de Mesmes et celui de son père ont été gravés par les meilleurs artistes, format in-fol. — Son frère puîné, *Jean-Jacques*, dit le bailli DE MESMES, grand-croix de l'ordre de Malte, devint grand prieur d'Auvergne en mai 1718 ; il était ambassadeur de son ordre en France, et mourut le 2 février 1741, âgé de 61 ans. D—IS.

MESMES (JEAN-JACQUES DE), comte d'Avaux, neveu de l'habile négociateur à qui l'Europe dut le traité de Westphalie (*voy.* AVAUX), naquit à Paris vers 1640, et fut destiné à suivre la carrière de la magistrature. Il fut fait maître des requêtes, et, en 1672, président à mortier au parlement. Reçu à l'Académie française en 1676, à la place de Jean des Marets, contrôleur général des guerres, il y prononça un discours, inséré dans le *Recueil* de cette compagnie. C'est le seul morceau qu'on ait du président de Mesmes, magistrat intègre et éclairé. Il mourut à Paris, le 9 janvier 1688. L'abbé d'Olivet lui a consacré un court éloge dans l'*Histoire de l'Académie*, t. 2, p. 250, éd. in-12. W—S.

MESMON (GERMAIN-HYACINTHE DE ROMANCE, marquis DE) naquit à Paris le 23 novembre 1745. Appelé dans sa jeunesse chevalier de Romance, nom qu'il portait encore quand parurent la *Lettre à Sénèque*, l'*Eloge de Quesnay* et *l'Eloge de Suger*, il prit ensuite le titre de marquis de Mesmon qu'avait eu avant lui un frère de son père. D'abord page à la grande écurie, puis enseigne au régiment des gardes-françaises, il était lors de la révolution lieutenant colonel de cavalerie. Il émigra et fut promu au grade de major général de l'avant-garde, à l'armée des princes. Après le licenciement de cette armée, il se réunit, à Hambourg, à madame de Mesmon, née de Baynast, qui, déjà atteinte d'une maladie de langueur, y succomba au commencement de l'année 1800. Pendant son séjour dans cette ville, Mesmon fut successivement collaborateur, pour la partie littéraire, au *Spectateur du Nord*, feuille périodique publiée par Baudus ; puis auteur d'un journal hebdomadaire intitulé *le Réveil*, qui a formé trois volumes ; enfin éditeur d'un autre journal hebdomadaire intitulé *le Censeur*, dont il rédigeait seul la partie politique. Il y insérait quelques articles littéraires de peu d'importance, dont la rédaction était confiée à Bertin d'Antilly (fils naturel de Bertin, des parties casuelles, et de mademoiselle Hus, actrice du Théâtre-Français). Dans ce dernier journal, quelques articles très-virulents contre le premier consul Bonaparte donnèrent lieu à l'arrestation de Mesmon, ordonnée par le sénat de Hambourg, en août 1800. Incarcéré à la grand'garde dans la même chambre où l'avait été quelques années auparavant Napper Tandy, il traça ce distique sur le mur de sa prison :

Assertor legum, et Regum defensor acerbus,
Lapsus hic ipse lubens et fide si perea.

Le premier consul avait fait demander au sénat, par un agent diplomatique, l'extradition de Mesmon ; elle aurait sans doute eu lieu, si par suite des démarches actives de M. de Thouvenet, agent de Louis XVIII à Hambourg, M. de Mouraview, ministre de Russie dans la même ville, ne l'avait pas réclamé au nom de son souverain. Voici comment cette réclamation s'opéra, d'après le rapport d'un témoin aussi honorable que véridique qui se trouvait alors à Saint-Pétersbourg. Le chevalier d'Augard, émigré avignonnais, informé de la détention de Mesmon, qu'il ne connaissait pas, mais animé du désir de prévenir une injustice, pria madame la comtesse Rostopchin et sa sœur madame la princesse Galitzin de s'intéresser à Mesmon auprès de l'empereur, qui d'abord répondit qu'il ne voulait aucunement intervenir dans cette affaire. Toutefois ces dames ayant réitéré leurs instances en alléguant que madame Rostopchin le destinait à faire l'éducation de ses enfants, Paul Ier consentit enfin à ce qu'il fût réclamé en son nom par M. de Mouraview. Le témoin ajoute que, dans la suite, Mesmon ne reconnut pas comme il le devait le service important que d'Augard lui avait rendu dans cette circonstance. Arrivé à Saint-Pétersbourg, Mesmon obtint de Paul Ier le titre de conseiller actuel avec le rang de général major, puis le cordon de l'ordre de Ste-Anne, deuxième classe. D'abord secrétaire de l'empereur au ministère de l'instruction publique, sous le comte Savadowski, il fut ensuite attaché au ministère des affaires étrangères sous les ministres Czartoryski, Budberg et Romanzow. Il y rédigeait une feuille officielle, intitulée *Journal du Nord*, dans laquelle, outre la partie politique, il plaçait quelques articles littéraires. Il dut alors résister aux efforts que firent pour s'immiscer dans la rédaction de ce journal un comte Potoçki, un conseiller Divow et le comte Joseph de Maistre. Mesmon ne put donner la démission de ses emplois, entre les mains de l'empereur Alexandre, qu'en 1817, à la rentrée de ce prince dans sa

capitale. De retour à Paris, il fut désigné par le roi pour l'ambassade de Danemarck, qu'il ne put accepter, étant dès lors frappé de cécité; mais il fut promu au grade de maréchal de camp en retraite. Il a vécu depuis fort retiré d'abord à Paris, ensuite à Neuilly-sur-Seine, où il mourut le 2 mars 1831. On peut diviser la vie de Mesmon en trois périodes distinctes : dans sa jeunesse il fut ardent zélateur de la doctrine économiste et de la nouvelle philosophie : les Eloges de Quesnay et de Suger en portent bien le cachet. Il s'adonna dans l'âge mûr, et plus spécialement pendant son séjour à Hambourg, à la culture des belles-lettres et de la saine métaphysique. Enfin devenu sexagénaire, et ayant eu l'occasion de se lier avec les jésuites à St-Pétersbourg, il se livra à des exercices de piété, mais finit dans les derniers temps par tomber dans un ascétisme que révèle parfois son opuscule : *De la liberté de penser et de la liberté de la presse,* ascétisme qu'on trouve plus fortement prononcé dans quelques ébauches restées manuscrites, qui ne sont pas toujours exemptes d'idées bizarres, et même peu orthodoxes, notamment sur les puissances de l'air, sur la chute du premier homme ainsi que sur la dégradation des animaux résultée de cette chute et comparée avec leur état primitif; mais à cet égard il n'hésita jamais à se soumettre au jugement de l'Eglise. Indépendamment des nombreux articles de littérature insérés par Mesmon dans les feuilles périodiques que nous avons désignées (articles parmi lesquels on doit surtout remarquer : *Idées sur le beau; Essai sur la politesse des mœurs*; *Essai sur l'amour et l'amitié; Des avantages qu'une nation peut retirer de ses malheurs; Considérations sur la pensée, influence qu'a sur elle la culture de l'esprit; Du goût des vrais plaisirs; Du caractère et de la philosophie de Cicéron; etc.*), on a de lui : 1° dans sa première jeunesse : *Lettre à Sénèque,* auteur dont il est resté toute sa vie l'admirateur et dont jusqu'à ses derniers jours il citait de longs fragments philosophiques, tant son excellente mémoire s'était bien conservée; 2° *Eloge du docteur Quesnay,* 1775, in-8°; 3° *Eloge de Suger,* discours qui concourut en 1779 pour le prix annuel de l'Académie française, dont nous avons déjà parlé, et qu'il enrichit de savants éclaircissements, 1779, in-12, tiré à 100 exemplaires seulement; 4° *Oraison funèbre de ma petite chienne,* modèle de fine plaisanterie, Bruxelles, 1784, in-8° de 16 pages; 5° *De la lecture des romans, fragment d'un manuscrit sur la sensibilité,* suivi du *Portrait de Cléobuline et la Maison de Myrtho,* autre joli badinage de société, 1785, in-12; 6° *Recherches philosophiques sur le sens moral de la fable de Psyché et Cupidon,* Hambourg, 1798, in-8°; 7° *De la liberté de penser et de la liberté de la presse,* Paris, 1817, in-8°. Enfin Mesmon avait traduit de l'anglais : 1° *Voyage en Espagne et Portugal, dans l'année* 1774, par W. Dalrymple, Bruxelles, 1783, in-8°; 2° *Introduction à l'histoire de la guerre en Allemagne, en* 1756, *ou Mémoires militaires et politiques du général Lloyd, traduits de l'anglais et augmentés de notes et d'un précis de la vie de ce général par un officier français* (1), Londres, 1784, in-4°, t. 1er, qui traite spécialement de la partie militaire. Il se proposait de publier le tome 2, traitant de la partie historique; le manuscrit complet s'en trouvait au château de Mesmon, près Rethel; il fut saisi, après l'émigration de l'auteur, avec deux mille exemplaires du tome 1er, ainsi que toutes les planches qu'il avait fait graver pour ces deux volumes. Les exemplaires du tome 1er ont disparu en distributions gratuites, dans les armées de la république, et sont maintenant assez rares (2). Le manuscrit du tome 2 a été perdu; à l'égard des planches, elles existent encore au dépôt de la guerre (*voy.* Lloyd). Guill. Imbert de Boudeaux a publié : *la Philosophie de la guerre; extrait des Mémoires du général Lloyd, traduits par un officier français,* Paris, 1790, Barrois l'aîné, in-18. Mesmon a conservé l'anonyme dans toutes ses productions; la plupart même n'ont été tirées qu'à un petit nombre d'exemplaires, distribués dans la société par l'auteur, ce qui nous porte à croire qu'il n'eut, comme il l'assurait lui-même, aucune prétention à la célébrité. Il avait projeté un ouvrage important, qu'il aurait intitulé *Principes métaphysiques de philosophie morale,* dont les trois articles précités : *Idées sur le beau, Essai sur la politesse des mœurs, Des avantages qu'une nation peut retirer de ses malheurs,* peuvent être considérés comme des fragments. L'état d'agitation dans lequel s'écoula la seconde période de sa vie et la cécité dont il fut atteint dans un âge plus avancé l'empêchèrent d'exécuter ce travail. L—s—d.

MESNAGER (Nicolas) (3), habile diplomate français, fils d'un négociant de Rouen, né dans cette ville en 1665, y exerçait la profession d'avocat, lorsqu'en 1700 il fut nommé par les négociants députés près le conseil de commerce établi à Paris. D'Aguesseau, qui présidait ce conseil, l'ayant apprécié, en parla si avantageusement à Louis XIV, que ce monarque l'envoya deux fois en Espagne pour calmer l'inquiétude

(1) Barbier, *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes*, 2e éd., 1823, t. 2, p. 184, n° 8832, a dit : « Il existe un exemplaire de « cet ouvrage sur lequel Napoléon a écrit beaucoup de notes pen- « dant son séjour à Ste-Hélène. »

(2) Ce tome 1er fut réimprimé en 1801, in-8°, à Paris, par Magimel.

(3) M. Guilbert, dont nous citons l'ouvrage à la fin de cet article, prétend que Mesnager s'appelait *Lebaillif*, et qu'il ne changea de nom qu'après le traité d'Utrecht. Comme il se préparait à rendre compte de sa mission à Louis XIV, dit cet écrivain, le roi l'arrêta par ces paroles : « Je sais tout; vous avez bien mé- « nagé mes intérêts. » De là son surnom de Mesnager. Cette historiette est inventée à plaisir; nous nous sommes assurés aux archives que, lors de l'ouverture du conseil de commerce qui eut lieu le 24 novembre 1700, ce diplomate fut désigné dans le procès-verbal qui en fut dressé sous le nom de Mesnager, qu'il signait ainsi dans toutes ses dépêches antérieures aux conférences d'Utrecht, dont nous avons eu communication. C'est à tort que Van Poolsum, dans son *Histoire du congrès d'Utrecht*, Torcy, dans ses *Mémoires*, et Anquetil, dans son *Histoire de France*, le nomment Ménager.

de la cour de Madrid sur le commerce que les Français faisaient dans la mer du Sud. Il fut chargé la seconde fois (1705) d'arrêter avec cette cour un plan général pour le commerce des Indes. La matière dont il remplit ses missions lui valut la décoration de St-Michel. La connaissance qu'il avait acquise de tout ce qui concerne le commerce des Indes lui fit concevoir le projet d'assurer, de concert avec l'Espagne, le commerce de toutes les nations de l'Europe au nouveau monde. Le roi goûta ce projet, et Mesnager fut envoyé à la Haye, en décembre 1707, pour le communiquer aux chefs de la république. Les instructions dont il était porteur lui donnaient le titre de conseiller-secrétaire du roi, et elles l'autorisaient à accorder le renouvellement du traité de commerce conclu à Ryswick, le tarif de 1664, l'annulation des arrêts postérieurs, et la suppression du tarif de 1669, contre lequel les états généraux avaient souvent élevé des réclamations. Le roi de France s'engageait en outre à leur faire obtenir de son petit-fils le rétablissement des droits et franchises dont ils jouissaient à la mort de Charles II, dans tous les Etats de la couronne d'Espagne. Mesnager avait reçu l'ordre exprès d'écouter sans aigreur toutes les propositions, quelque extravagantes qu'elles pussent être, et de les réfuter par de bonnes raisons. Comme cette mission devait être tenue secrète dans la crainte que les Anglais et les autres membres de la grande alliance n'en prissent ombrage, il correspondit avec les ministres, sous le nom supposé de *Leferon;* il leur adressait toutes ses dépêches, dont la plupart même étaient chiffrées, par l'intermédiaire de banquiers et de marchands de Paris; et pour mieux déguiser encore l'objet de sa mission, il n'entretenait ses prétendus correspondants que d'opérations de commerce. Il mena en Hollande une vie extrêmement errante, ayant des conférences avec Vanderdussen, Duvenwoirde et Heinsius, tantôt à Delft, tantôt à la Haye. S'il ne réussit pas complétement, par suite des prétentions exagérées des Hollandais, qui demandaient, pour préalable, la renonciation de Philippe V au trône d'Espagne, la cession des villes de Furnes, Menin, Condé, Maubeuge, etc., il remplit du moins le principal objet de sa mission, celui de dissiper les défiances relativement au commerce des Indes. Il revint en France dans le mois de mars 1708, et y reçut beaucoup d'éloges sur sa conduite. Quelque temps après, le président Rouillé ayant été envoyé auprès des états généraux pour traiter de la paix, proposa d'admettre Mesnager aux conférences, afin d'examiner avec lui les bases d'un commerce réciproquement avantageux; mais les députés hollandais ne voulurent pas y consentir, persuadés, disaient-ils, que Mesnager y viendrait entêté de ses idées, sans vouloir entrer dans les vues générales. Ils ajoutèrent qu'il pouvait tout aussi bien mettre son plan sur le papier, et envoyer son mémoire. On sait que la mission de Rouillé n'eut point de résultat. La reine Anne, qui souhaitait vivement la paix avec la France, ayant changé son ministère qui s'y était toujours opposé (1710), des négociations s'ouvrirent directement entre ce royaume et l'Angleterre, par l'intermédiaire de l'abbé Gauthier (*voy.* GAUTHIER). Prior fut chargé par la reine de porter à Fontainebleau un mémoire qui contenait les demandes préliminaires des ministres anglais. Les avantages qu'ils désiraient pour le commerce de leur nation, en Amérique, étaient excessifs : mais un refus positif eût rompu toute négociation; et Prior n'étant pas autorisé à discuter la proposition dont il n'était que le porteur, Louis XIV jugea convenable de traiter, à Londres, cette importante négociation, et d'y envoyer un sujet capable de la conduire avec autant de lumière que de prudence. Mesnager, qui venait de faire voir aux ministres ses matériaux sur le même sujet, fut aussitôt choisi; et il s'embarqua secrètement pour Londres, où il arriva, avec Prior et l'abbé Gauthier, le 18 août 1711 (1). Avant de conférer, la reine exigeait une réponse par écrit au mémoire que Prior avait remis au ministre du roi à Fontainebleau. La demande était embarrassante; et le danger paraissait égal d'y satisfaire ou de refuser. Mesnager prit le sage parti de rédiger le mémoire qui lui était demandé, et joignit à ses réponses par écrit un second mémoire contenant un plan de commerce, dans l'intérêt de toutes les nations. Ces deux mémoires plurent infiniment à la reine et à ses ministres. Cette souveraine fit connaître à son conseil, le 25 août, la mission de Mesnager, et donna des ordres pour adoucir l'ennui qu'il devait éprouver de se tenir enfermé, et caché aux yeux du public (2), et pour qu'il fût défrayé pendant son séjour à Londres. Des difficultés s'étant élevées dans la première conférence, Mesnager renvoya en France l'abbé Gauthier, qui revint avec des instructions dont le ministère anglais fut très-satisfait. Quelque temps auparavant, ce cabinet avait critiqué les pouvoirs qui autorisaient Mesnager *à traiter et à négocier avec les ministres de tous les princes et Etats en guerre avec la France, etc.;* il demanda que ces pouvoirs fussent restreints, puisqu'il ne s'agissait à Londres que de traiter avec l'Angleterre seule; et Louis XIV en fit expédier de nouveaux qui ne laissèrent plus rien à désirer. Pour témoigner au diplomate français la satisfaction qu'il éprouvait, le grand trésorier (Harley, comte d'Oxford) le retint familièrement à souper, et lui dit qu'il en usait avec lui comme avec un ami. Malgré ces apparences

(1) Ce fut à cette époque que Mesnager donna sa démission de député au conseil de commerce pour la ville de Rouen, et fut remplacé par *David Lebaillif*, avec lequel on l'a confondu.

(2) Les divisions qui régnaient alors en Angleterre avaient empêché la reine Anne de recevoir Mesnager avec un caractère ostensible pour ne pas effaroucher le parti de l'opposition, qui avait à sa tête le célèbre Marlborough.

de bonne intelligence, les négociations furent plusieurs fois sur le point d'être rompues ; et ce ne fut que le 8 octobre que les préliminaires, formant trois actes séparés (1), furent signés par les secrétaires d'Etat anglais, et par Mesnager. Le lendemain, sur l'invitation de Bolingbroke, le négociateur français fut conduit en secret à Windsor, et introduit par un escalier dérobé dans l'appartement de la reine, qui l'accueillit de la manière la plus gracieuse, et lui dit en le congédiant : « Je n'aime point la guerre, et je « contribuerai de tout mon pouvoir à la termi- « ner au plus tôt. » Ce fut après cette entrevue que le comte d'Oxford, tendant la main à Mesnager, lui adressa ces paroles : *Duabus igitur gentibus faciamus unam gentem amicissimam.* Mesnager s'embarqua deux jours après, pour la France. Les articles qu'il avait signés furent tous approuvés, et servirent de base aux instructions que le roi donna peu de temps après, pour les conférences d'Utrecht (2). Ce fut en janvier 1712 que les états généraux délivrèrent les passe-ports destinés au maréchal d'Uxelles, à l'abbé de Polignac et à Mesnager, que Louis XIV avait nommés ses plénipotentiaires au nouveau congrès. Les conférences commencèrent le 29 du même mois. On procédait avec une excessive lenteur, qui s'augmentait par les difficultés sans cesse renaissantes des puissances opposées à la paix, lorsqu'un événement, peu important en apparence, vint y apporter de nouveaux obstacles. Les domestiques du comte de Rechteren, député de la province d'Over-Yssel, ayant prétendu avoir été insultés par les laquais de Mesnager, Rechteren les excita à se venger et eut l'imprudence de dire tout haut, lorsqu'ils eurent maltraité les gens du plénipotentiaire français, qu'il les récompenserait toutes les fois qu'ils en agiraient ainsi, et qu'il les chasserait, s'ils ne le faisaient pas. Cette affaire produisit beaucoup de bruit : des factums parurent de part et d'autre, et Louis XIV, en apprenant ce qui s'était passé, donna ordre à ses plénipotentiaires *de suspendre toute négociation jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu satisfaction de l'insulte faite à l'un d'eux.* Les états généraux furent obligés de s'humilier ; ils désapprouvèrent solennellement la conduite de Rechteren, et le remplacèrent. Les autres difficultés ayant été aplanies, des traités entre la France, l'Angleterre, les états généraux, le Portugal, le duc de Savoie et l'électeur de Brandebourg, furent signés le 11 avril 1713, par le maréchal d'Uxelles et Mesnager pour la France (3), et par les plénipotentiaires des Etats qui y avaient figuré. A son retour d'Utrecht, le négociateur français fut parfaitement reçu du roi, qui lui accorda une pension de dix mille livres. Mais il ne jouit pas longtemps de cette faveur et de la gloire qu'il avait acquise, car il mourut d'une appoplexie sanguine, le 15 juin 1714. A un grand sens, à une instruction peu commune, surtout en ce qui était relatif aux affaires commerciales, Mesnager joignait une rare modestie, qui, même dans les discussions, dégénérait quelquefois en timidité ; mais il n'en était pas moins ferme dans ses principes, qui le servirent beaucoup dans la défense des intérêts commerciaux de sa patrie : c'est à lui qu'on doit principalement le traité d'Utrech dont il avait posé les bases en Angleterre. Ses restes furent déposés dans l'église de St-Roch. M. Guilbert assure que ses descendants obtinrent, par lettres patentes du roi, d'ajouter le nom de Mesnager à celui de Lebaillif qu'ils portaient. On peut consulter, sur ce diplomate, les *Mémoires de Torcy*, la Haye, 1756, 3 vol. in-12 ; l'*Histoire du congrès d'Utrecht, etc.*, Utrecht, 1716, un vol. in-12, (par Casimir Freschot), et les *Mémoires biograph. et littéraires des hommes célèbres de la Seine-Inférieure,* par Guilbert, Rouen, 1812, 2 vol. in-8° ; mais ce dernier ouvrage offre peu d'exactitude. D—z—s.

MESNARD (Jacques-André), vice-président du sénat, naquit à Rochefort le 11 novembre 1792. Après avoir fait de bonnes études universitaires à Poitiers, il suivit les cours de l'école de droit de la même ville, et fut reçu avocat, à l'âge de vingt ans, le 18 janvier 1813. De retour dans sa ville natale, il débuta au barreau avec succès. Nous nous contenterons de citer parmi les causes qu'il eut à défendre, malgré son extrême jeunesse, celle de M. de Chaumarais, traduit devant le conseil de guerre maritime de Rochefort par suite de la perte de la frégate de l'Etat *la Méduse*. Pendant la restauration, Mesnard se fit remarquer parmi les partisans des principes libéraux. Il était membre du conseil municipal et juge suppléant au tribunal de première instance. Il applaudit à la révolution de 1830, et le gouvernement de juillet l'appela, au mois de septembre de cette année, au poste d'avocat général à la cour d'appel de Poitiers ; nommé deux ans après procureur général à la cour de Grenoble, il passa ensuite à Rouen avec la même qualité. Membre de la cour de cassation en 1841, Mesnard y fut plus particulièrement chargé des rapports sur les actions possessoires et sur les questions de servitudes qu'il traitait d'une manière supérieure. En 1845, il fut promu pair de France, sans que nous ayons rien de bien particulier à signaler sur son rôle à la chambre des

(1) Le premier contenait les demandes de l'Angleterre et les réponses de Louis XIV ; le second concernait le duc de Savoie, et le troisième comprenait les articles proposés par la France pour arriver à la paix générale.

(2) Les ministres anglais avaient d'abord désiré qu'elles eussent lieu à la Haye, mais Mesnager fit sentir l'inconvénient de traiter dans une ville où Heinsius avait tant de prépondérance. Il offrit Utrecht, Liége ou Aix-la-Chapelle.

(3) L'abbé de Polignac, créé cardinal, était retourné en France au mois de février 1713. Sa nouvelle dignité, dont la déclaration avait été suspendue quelque temps, ne lui permettait plus de garder sa place de second plénipotentiaire ; ou plutôt, ce qui lui fait plus d'honneur, il profita de ce prétexte pour ne pas signer l'exclusion du trône du prétendant, dont il avait reçu sa nomination pour le chapeau.

pairs. Président de la chambre des requêtes de la cour de cassation en 1851, il fit partie de la commission chargée par Napoléon III de rédiger la nouvelle constitution, et en janvier 1852 fut nommé, dès sa formation, membre du sénat, dont il eut bientôt la vice-présidence. Il conserva ce poste jusqu'au moment de sa mort, arrivée à Paris le 24 décembre 1858. Mesnard était un des membres de l'Académie des sciences morales et politiques nommés par le décret du 14 août 1855. On lui doit : *De l'administration de la justice criminelle en France, dans ses rapports avec le nombre des cours d'assises*, Paris, 1831, in-8°, et une bonne traduction de la *Divine Comédie du Dante*, Paris, 1854, 3 vol. grand in-8°, traduction et texte. — Il ne faut pas le confondre avec le comte DE MESNARD (Louis-Charles-Bonaventure-Pierre). Ce dernier, né à Luçon (Vendée) le 18 septembre 1769, était en 1789 capitaine dans le régiment de Conti. Il rejoignit l'armée des princes, à Coblentz, et fit la campagne de 1792 dans les gardes du corps du roi, en Champagne. Lors du licenciement de cette armée il se retira en Angleterre. Rentré en France avec les Bourbons, il fut nommé colonel et aide de camp, gentilhomme d'honneur du duc de Berri. En 1815, le comte de Mesnard suivit Louis XVIII à Gand, et fut chargé d'une mission près du duc de Wellington, qui lui donna des communications pour le duc de Berri et pour le duc de Feltre. Nommé en 1816 premier écuyer de la duchesse de Berri, puis aide de camp du duc de Bordeaux, le comte de Mesnard fut appelé à la pairie en 1823. En 1828, il accompagna la duchesse de Berri dans le grand voyage qu'elle entreprit dans l'Ouest et dans les Pyrénées. Il la suivit en Angleterre en 1830, et dans son voyage en Italie, et plus tard à Florence, à Rome et à Naples, et enfin dans son voyage en France en 1832. Arrêté à Nantes, en même temps que cette princesse, il fut emprisonné à Montbrison, sous le poids d'un procès criminel. Acquitté, il sollicita mais obtint avec peine de rejoindre à Blaye la duchesse de Berri, qu'il suivit ensuite successivement à Palerme, à Rome, à Florence. Le comte de Mesnard, dont le dévouement n'a pas failli un seul jour à la cause des Bourbons, est mort à Paris le 18 avril 1842. Madame Mélanie Waldor a publié, après sa mort : *Souvenirs intimes du comte de Mesnard*, Paris, 1844, 3 vol. in-8°. Z.

MESNARD DE LA GARDE (CHARLES), naquit en 1715, dans le village de l'Argeasse (Deux-Sèvres), fit ses études à Niort, au collége des oratoriens, et prit le parti des armes. Après le traité de paix de 1736, il entra au service de l'empereur, parvint dans cette position à mettre en évidence les talents qu'il possédait dans plus d'une partie, et fut nommé directeur de la monnaie à Florence par l'archiduc François, qui avait recueilli l'héritage des Médicis. Ce fut alors que Mesnard, ayant acquis de grandes connaissances en physique, se mit en relation avec l'abbé Nollet, qui le proclama le plus *grand électriseur* de toute l'Italie. Désireux de retourner dans sa patrie où, du reste, des affaires de famille l'appelaient, ce savant fit agréer sa démission au grand-duc, qui lui donna des témoignages de sa satisfaction. Peu après son retour en France, il fut nommé directeur de la monnaie à la Rochelle, et l'académie de cette ville, où siégèrent Réaumur, Dupaty, Chassiron et d'autres hommes célèbres, s'empressa de l'admettre dans son sein en 1756 : il y lut deux mémoires, qui ont été imprimés dans les Recueils de cette société : l'un sur l'affinage de l'or au ciment, et l'autre sur la préparation des minéraux et sur leur fusion. La santé de Mesnard de la Garde devenue mauvaise, l'ayant obligé de quitter la direction de la monnaie de la Rochelle, il se retira dans son pays natal, d'abord chez son frère, notaire au Busseau, ensuite dans le village de Scillé, sur la terre de la Tour du Pin, dont il avait fait l'acquisition. Ce fut là qu'il mourut, le 23 mai 1775, regretté des savants dont beaucoup étaient en relation avec lui; et jouissant, en France et à l'étranger, de la réputation d'un homme très-habile dans l'art de traiter les métaux. On lui doit aussi l'invention ou le perfectionnement de plusieurs machines employées dans les arts. F—T—E.

MESNARDIERE ou MENARDIERE (HIPPOLYTE-JULES PILET DE LA), poëte français, né à Loudun vers 1610, étudia la médecine à Nantes, et mérita la faveur de Richelieu par un *Traité de la mélancolie*, qu'il publia contre le docteur Duncan, qui avait *établi* que la possession des religieuses de Loudun n'était que l'effet d'un cerveau dérangé par la mélancolie, et qu'ainsi le malheureux Grandier avait été victime des vengeances du cardinal. Ce Traité fut lu par Richelieu avec beaucoup de satisfaction : il appela l'auteur à Paris, le nomma son médecin, et lui fit bientôt obtenir le même emploi auprès du duc d'Orléans, frère du roi. La médecine fut cependant ce qui occupa le moins la Mesnardière, qui se livra entièrement aux belles-lettres. Entré par la suite dans la maison du roi, il y exerça successivement les charges de maître d'hôtel et de lecteur ordinaire; et il fut reçu à l'Académie française en 1655. La Mesnardière devait cette dernière faveur à une conversation brillante, par laquelle il s'était fait une grande réputation. Bussy dit dans ses *Mémoires* : « C'était un *virtuose* qui « a fort bien écrit de toutes manières, et qui « a laissé des ouvrages de lui, sérieux et galants, « dignes de beaucoup d'estime. » Mais tous les contemporains ne partageaient pas cette opinion (1); et la postérité a rendu justice à la Mesnardière en le mettant au rang des auteurs médiocres. Voici l'équitable jugement que porte

(1) Chapelain, *Liste de quelques gens de lettres vivants en* 1662.

de cet écrivain l'abbé d'Olivet, dans son *Histoire de l'Académie* : « On voit dans les ouvrages de « la Mesnardière plus d'imagination que de ju- « gement, une attention bien plus grande à étaler « de belles paroles qu'à employer des pensées « solides, et une continuelle envie de se faire ad- « mirer, plutôt que d'instruire. » La Mesnardière mourut le 4 juin 1663. Ses ouvrages sont en grand nombre : 1° *Traité de la mélancolie; savoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les possédées de Loudun*, la Flèche, 1635, in-8°; 2° *Raisonnement sur la nature des esprits qui servent au sentiment*, Paris, 1638, in-12. Cet ouvrage est le moins mauvais de tous ceux de l'auteur. 3° *Panégyrique de Trajan, par Pline second*, Paris, 1638, in-4°. C'est une paraphrase très-libre, plutôt qu'une traduction. 4° *La Poétique*, Paris, 1640, in-4°. Ce traité, déjà fort étendu, n'est que le commencement d'un beaucoup plus grand. Richelieu avait engagé la Mesnardière à se charger de ce travail, en attendant que l'Académie rédigeât elle-même la poétique, dont l'obligation lui avait été imposée par ses premiers statuts ; on croit que la mort du cardinal, arrivée en 1642, empêcha l'auteur de continuer. Ce premier volume ne traite que de l'élégie et de la tragédie. Dans cet ouvrage, écrit d'un style bien peu conforme à la simplicité du genre didactique, l'auteur donne des préceptes qu'il tire des écrits des anciens, et des exemples dont quelques-uns sont de lui. C'est moins une théorie générale qu'il établit qu'un effort qu'il fait pour plier les règles au niveau de ses propres compositions : ses traités didactiques ne sont qu'une fastidieuse préface de ses ouvrages d'imagination. 5° *Le Caractère élégiaque*, Paris, 1640, in-4°. C'est une suite de *la Poétique*. 6° Deux tragédies : *la Pucelle d'Orléans* et *Alinde*, 1642 et 1643, in-4°. La première de ces deux mauvaises pièces, qui parut sans nom d'auteur, a été attribuée à Benserade. On a dit de la seconde, qu'elle fut trouvée ennuyeuse dans toutes les règles ; car elles y étaient exactement observées. 7° *Lettres de Pline le consul*. Cette traduction ne comprend que les trois premiers livres. La Mesnardière est tombé dans le défaut opposé à celui qu'on reproche à sa traduction du Panégyrique de Trajan. Il a détruit toute l'élégance de son auteur, en se torturant pour le traduire mot à mot. 8° Un volume de *Poésies* françaises et latines, Paris, 1656, in-fol. On y voit quelques épigrammes imitées de l'Anthologie, et qui sont ce que la Mesnardière a fait de meilleur en poésie. Parmi les vers de la Mesnardière, on cite les suivants, que Jean-Jacques a visiblement imités dans le *Devin du village :*

L'aiguillon de l'amour, c'est la difficulté;
Ses charmes sont détruits par la facilité.
Dès qu'il est paisible, il sommeille;
S'il n'a point de frayeur, il n'a point de désir;
L'assurance l'endort, la crainte le réveille,
Et s'il acquiert sans peine, il jouit sans plaisir.

9° *Lettres du sieur du Rivage, contenant quelques observations sur le poëme épique, et sur le poëme de la Pucelle* (de Chapelain), Paris, 1656, in-4° de 65 pages; 10° *Chant nuptial pour le mariage du roi*, Paris, 1660, in-fol. C'est un poëme d'environ 700 vers. 11° *Relations de guerre*, contenant la levée du siége d'Arras (1654); le siége de Valence (1656), et celui de Dunkerque (1658), 1662, in-8°. D—is.

MESNIL (Jean-Baptiste du), avocat célèbre, né en 1517, d'un procureur au parlement de Paris, négligea ses premières études à cause des ménagements que commandait la délicatesse de sa constitution. Mais il répara dans la suite l'insuffisance de son éducation, obtint de bonne heure des succès au barreau, et épousa la fille de Moreli, médecin du roi. Un peu de penchant au plaisir lui eût fait oublier le soin de sa fortune, si sa femme ne l'eût aiguillonné, comme on le raconte de celle de Dumoulin. Il mit le sceau à sa réputation aux grands jours de Poitiers, en 1554, et fut nommé deux ans après avocat du roi, par le crédit du connétable de Montmorency. Il apportait au ministère public, avec une probité ferme, un esprit conciliant et une grande lucidité dans l'exposition des matières contentieuses. Ses discours réduisaient presque toujours les délibérations du parlement à un acquiescement facile à ses conclusions. On le cite comme ayant donné le premier de la solennité aux harangues prononcées à l'ouverture de chaque session judiciaire. Il fut délégué en 1557 pour procéder, avec les commissaires de l'Espagne, à la démarcation des frontières de Luxembourg et du pays Messin ; il eut part à la rédaction des édits de Roussillon et de Moulins, et dressa, par l'ordre de Charles IX, un mémoire contre l'excommunication de la reine de Navarre. Ces remontrances, envoyées au pape Pie IV, furent plusieurs fois réimprimées, et se trouvent notamment dans le *Recueil des libertés de l'Eglise gallicane*, édition de 1731. Du Mesnil refusa la place de premier président du parlement de Rouen ; il aspirait à celle de président à Paris ; mais la disgrâce de l'Hôpital, son ami, dont il partageait les vues politiques, renversa ses espérances. Des chagrins, produits par des paroles de cour, et surtout par la situation de son pays, le conduisirent à un état de langueur, qui se termina par sa mort, le 2 juillet 1569. Les jésuites, contre lesquels il avait porté la parole dans un de leurs procès avec l'université, cherchèrent sans fondement à rendre sa religion suspecte. Son plaidoyer contre eux a été imprimé en 1594, in-8°. On en trouve deux autres de lui, parmi les opuscules de Loysel, allié à sa famille, et qui lui a consacré une longue notice. F—t.

MESNIL (du). *Voyez* Dumesnil et Gardin.

MESROB-MASCHDOTS, personnage illustre dans l'Eglise d'Arménie, qui vivait dans le 4e et le 5e siècle, naquit à Hatsegats-Avan, bourg de la province de Daron. L'étendue de ses connaissances dans les langues grecque, persane et

syrienne, ainsi que la perspicacité de son esprit, fixèrent sur lui l'attention du patriarche Nersès Ier, qui le fit son secrétaire. Après la mort de Nersès, en 374, Mezrob remplit les mêmes fonctions auprès du roi Varaztad; ce qui lui donna le plus grand pouvoir dans le royaume. En 382, Varaztad fut détrôné par les Romains; et, pendant plusieurs années, l'Arménie fut déchirée par des guerres cruelles. Mesrob alors embrassa l'état ecclésiastique, et se retira dans le Vasbouragan pour se livrer avec plus de tranquillité à l'étude des lettres. Quand Sahag, fils de Nersès Ier, fut monté sur le trône patriarcal en 390, Mesrob, cédant à ses sollicitations, quitta sa retraite et vint se fixer à Vagharschabad, où il fut le coadjuteur de Sahag. Le premier et le plus ardent de ses soins fut de poursuivre les idolâtres qui restaient encore en Arménie; mesure qu'il regardait comme non moins utile à la religion qu'à l'Etat, parce que ces dissidents, ennemis-nés des rois chrétiens, étaient toujours prêts à soutenir les Persans ou les princes qui suscitaient des guerres sans cesse renaissantes, et qui, le plus souvent, avaient pour motif de rétablir l'ancienne religion du pays. Mesrob, considérant, de plus, que la communauté de l'alphabet en usage en Arménie et en Perse était un grand obstacle à l'adoption universelle de la religion chrétienne, par la facilité qu'on avait de se procurer les livres proscrits, tandis que nos livres saints, écrits dans des langues et avec des lettres étrangères, n'étaient à la portée de personne, il résolut, de concert avec le patriarche Sahag, de composer un alphabet qui fût particulier aux Arméniens, et de faire faire une traduction complète de l'Ecriture en arménien. Cet alphabet, composé de trente-six lettres (auxquelles depuis on en ajouta deux), fut tiré de plusieurs signes de l'ancienne écriture du pays, joints à d'autres inventés exprès. Il fut mis en usage en l'an 406, et adopté dans toute l'Arménie par l'ordre du roi Bahram-Schahpour. On envoya ensuite un grand nombre de jeunes gens étudier la langue grecque dans les écoles d'Antioche, d'Edesse, d'Alexandrie, de Constantinople et d'Athènes : ils en rapportèrent, au bout de plusieurs années, une collection de livres grecs, traduits ou en original; et l'Eglise d'Arménie posséda une version complète de la Bible. En 410, Mesrob alla en Ibérie ou Géorgie; et, de concert avec le roi Arzil, il y établit l'usage d'un alphabet de trente-huit lettres, semblable à celui d'Arménie : il en fit autant en Albanie quelques années après. Cet alphabet est perdu maintenant; mais celui d'Ibérie est encore en usage chez les Géorgiens pour les livres d'église. Après la mort du patriarche Sahag, arrivée en 440, Mesrob fut pendant six mois administrateur du patriarcat; et il mourut en l'an 441. On lui attribue quelques hymnes qui se chantent encore dans les églises arméniennes. Comme il est le premier qui ait réglé la liturgie de l'Eglise arménienne, tous les rituels portent de lui le nom de Maschdots. — Mesrob, historien arménien, vivait en l'an 967; il était prêtre à Hoghots-Kéogh, dans le canton de Vaïotsdsor en Siounie; c'est là tout ce que nous savons de lui. A la prière d'un prince mamigonéan, appelé Vahan, il composa une histoire du patriarche Nersès Ier et le récit des exploits de Mouschegh, Mamigonéan. Cet ouvrage, divisé en onze chapitres, a été imprimé en arménien à Madras, en l'an 1775, un petit vol. in-4°. S. M-N.

MESSA-HALA. *Voyez* Macha-Allah.

MESSALA CORVINUS (Marcus Valerius), était né, selon Tite-Live, l'an de Rome 695. Héritier d'un nom illustre, il se distingua de bonne heure au milieu des dissensions qui déchiraient sa patrie. Il fut dans sa jeunesse recommandé par Cicéron à Brutus, combattit avec ce dernier aux deux journées de Philippes, où il commanda une des divisions de l'armée. Proclamé général en chef après la mort de Brutus et de Cassius, il effectua sa retraite en bon ordre, et parvint à traiter avantageusement avec Antoine, par l'entremise de Pollion. Messala, attaché dès lors à Antoine, l'abandonna lorsqu'il le vit se perdre par son amour pour Cléopâtre; alors il se rangea du parti d'Octave, qui l'accueillit avec empressement, et, à diverses époques, le chargea de plusieurs expéditions, dont l'une dans les Gaules, où il soumit l'Aquitaine, lui mérita les honneurs du triomphe. Il fut aussi consul avec Cn. Domitius, père de Tibère. Auguste, devenu maître absolu de l'empire, donna une grande marque de confiance à Messala en le nommant le premier à une charge qu'il venait de créer, celle de préfet de Rome. Messala la garda peu de temps : elle ne convenait pas à son caractère, et il la rendit à l'empereur en alléguant son insuffisance. Voyant Auguste faire le bonheur du peuple romain, il se départit de ses anciennes maximes républicaines, et le salua le premier du titre de *Père de la patrie*. L'empereur le prit pour collègue dans le consulat l'an 758. Messala mourut à l'âge de 70 ans, l'an de Rome 765 (de J.-C. 11). Deux ans avant sa mort, au rapport de Pline, il avait perdu toute sa mémoire et jusqu'au souvenir de son nom. Quelque important qu'ait été le rôle joué par Messala dans les affaires publiques, ses ouvrages lui avaient encore attiré plus de célébrité : aucun n'est parvenu jusqu'à nous, et il ne nous reste plus que des témoignages qui ne peuvent qu'accroître le regret d'une telle perte. Sénèque, Quintilien, les deux Pline, font le plus grand éloge des compositions de Messala; et dans le dialogue *De causis corruptæ eloquentiæ*, attribué à Tacite ou à Quintilien, il est mis au-dessus de Cicéron pour l'élégance et la correction. On voit dans Aulu-Gelle quelques fragments de Messala. Ses ouvrages étaient : un *Livre des familles romaines;* un autre *Sur les auspices* (l'auteur avait fait pendant cinquante-cinq ans partie

du collége des Augures); un autre *Sur la lettre S;* mais il devait surtout sa réputation à ses *Oraisons* et à ses *Déclamations*. On trouve, au quatrième livre des Elégies de Tibulle, un panégyrique de Messala, par ce poëte, qui lui avait été attaché. Il comptait aussi Pollion et Horace parmi ses amis, et il encouragea les essais d'Ovide. On a publié, sous le nom de Messala, un ouvrage qui parut pour la première fois en 1540 avec ce titre : *De progenie Augusti*. Cet écrit, qui traite des ancêtres d'Auguste, de l'origine de Rome et de ses premiers progrès, est évidemment supposé, comme l'a prouvé G. Barth dans ses *Adversaria*, et au jugement de tous les savants, qui le regardent comme une production du moyen âge. On le retrouve dans l'*Edition d'Eutrope*, de Havercamp, et dans les *Auctores latini minores*, de C.-G. Tzschucke, Leipsick, 1793, avec de savantes notes de l'éditeur, et il a été traduit pour la première fois en français par N.-A. Dubois, Paris, Panckoucke, 1844, in-8° de 62 pages. D—is.

MESSALINE (Valérie), impératrice romaine, qui égala par ses dissolutions la célébrité monstrueuse de Néron, était arrière-petite-fille d'Octavie, sœur d'Auguste, et fille de Valerius Messalinus Barbatus et d'Æmilia Lepida. Les galanteries de cette dernière avaient eu de la publicité ; on l'avait même accusée d'un commerce incestueux avec son frère Domitius : mais il était réservé à Messaline de laisser bien loin d'elle les exemples de sa mère. Ses premiers déréglements effrayèrent tous ceux qui auraient pu prétendre à sa main : la même crainte n'agissait point sur Claude, héritier présomptif de l'empire et proche parent de Messaline; ce prince hébété l'admit dans son lit. Octavie et Britannicus furent les fruits de cette union. Elle ne put contenir longtemps les fougueux penchants de l'impératrice. Eprise d'Appius Silanus, son beau-père, elle le sollicita, mais en vain, de répondre à sa passion, et résolut sa perte de concert avec l'affranchi Narcisse. Appius fut condamné à mort sous prétexte d'un songe qui l'avait représenté comme conspirateur à ce couple perfide. Messaline, dès lors, se ligue avec les affranchis qui gouvernent l'empereur, et trouve en eux des auxiliaires qui favorisent son avarice, aussi impérieuse que son penchant à la débauche. Une conspiration réelle, mais avortée dès sa naissance, lui sert à colorer ses vengeances et ses rapines. Julie, fille de Germanicus, rappelée de l'exil par Claude, son oncle, paraît inspirer à ce prince un tendre intérêt, et rappelle par sa fierté qu'elle est du sang des Césars : Messaline ose l'accuser d'adultère, obtient qu'elle soit renvoyée en exil avec Sénèque, qui passe pour la diriger, et la fait quelque temps après assassiner. Julie, fille de Drusus, autre nièce de Claude, succombe également sous sa haine. Les Romains dont elle a convoité les richesses, et ceux qui se sont refusés à l'impudence de ses désirs, éprouvent le même sort. Du nombre de ces derniers fut Vinicus, sénateur honorable, que Tibère avait traité avec estime, et qu'avait épargné Caligula; elle s'en défit par le poison. La stupide indolence de son époux laissait une entière latitude à ses désordres : elle choisit les complices de sa lubricité, non plus parmi les personnages éminents, mais dans les rangs des prétoriens, des histrions, et bientôt dans les dernières classes du peuple. Le pantomime Mnester fut surtout l'objet de son affection à tel point, que lorsqu'on eut brisé les statues et fondu les monnaies de Caligula, après la mort de ce monstre, elle ordonna que le cuivre en fût employé à faire des statues de Mnester pour en placer à tous les carrefours. Cet histrion témoignait un scrupule de souiller la couche impériale : elle obtint elle-même de Claude que son amant eût à se conformer entièrement à ses volontés. Pour s'assurer la possession exclusive de cet homme que lui disputaient les charmes de Poppée, elle osa imputer à sa rivale une liaison d'adultère avec Valerius Asiaticus, chargeant en outre celui-ci de projets coupables contre l'empereur. Cette trame eut le même succès que les autres crimes de Messaline, et fit passer entre ses mains les riches jardins de Lucullus qu'Asiaticus avait embellis à grands frais. Que faisait Messaline alors qu'elle ne méditait pas la perte de quelques citoyens? Elle associait à ses voluptés grossières des Romaines de son choix, et prenait plaisir à rendre leurs époux témoins de ces prostitutions. Par ses soins fut disposé dans l'intérieur du palais un réduit secret qui devait couvrir ces infamies. Souvent, lorsque Claude commençait à se livrer au sommeil, elle sortait enveloppée dans un voile, et, suivie d'une seule confidente, se mêlait aux victimes de la débauche publique; là, sous le nom de Lycisca, la plus fameuse courtisane de Rome, nue, et la gorge contenue dans des réseaux d'or, elle recevait le salaire de sa honte, abandonnait à d'ignobles transports les flancs qui avaient porté Britannicus, et rentrait dans la couche nuptiale épuisée, mais non assouvie, par les souillures de la nuit, pour nous servir de l'expression de Juvénal, qui a tracé de ses débordements une peinture hideuse de vérité : *Lassata viris necdum satiata recessit*. Messaline, blasée sur ces excès par la facilité de les commettre, trouva, dans l'énormité d'un scandale nouveau, le moyen de rallumer son imagination amortie. Silius, consul désigné, avait provoqué par sa beauté la cynique ardeur de l'impératrice; elle le force de bannir de son lit son épouse, s'attache à tous ses pas et l'environne d'un faste qui semblait n'appartenir qu'à l'éclat du trône. C'est peu pour elle de proclamer ses récentes amours : elle veut en épouser solennellement l'objet; et Silius, frappé de vertige, ou ne voyant de sûreté pour lui que dans l'entière consommation de son crime, la pousse

lui-même à cette extrémité. Tandis que Claude est retenu à Ostie par les soins d'un sacrifice, le contrat authentique de l'union des deux amants est dressé, les cérémonies accoutumées la consacrent : de nombreux témoins les ont vu préluder en public aux libertés conjugales. Le lendemain, au milieu d'un cortége d'hommes et de femmes corrompus, Silius, le thyrse à la main, et l'auguste courtisane, échevelée à la manière des bacchantes, célèbrent une bruyante orgie. Un de leurs complices, conservant encore un peu de sang-froid, monte sur un arbre, et s'écrie : « Je vois du côté d'Ostie un orage menaçant. » Le bruit se répand presque aussitôt que Narcisse, indigné du rôle passif des autres affranchis, a couru réveiller l'apathie de son maître, et ramène avec lui la vengeance (*voy.* Claude). Messaline vole au-devant de son époux dans l'espoir de le fléchir : Narcisse repousse toutes ses tentatives. Cependant l'empereur, rentré dans son palais, reprend, au milieu des plaisirs de la table, des sentiments plus doux : « Qu'on fasse venir cette malheureuse, dit-il, et « qu'elle essaye de se justifier. » Narcisse n'hésite point ; il intime à un tribun, au nom de César, l'ordre de tuer sur-le-champ Messaline : elle s'était retirée dans les jardins de Lucullus, où sa mère l'exhortait à se donner la mort pour s'épargner au moins les outrages des soldats. A la vue du tribun, cette femme dégradée voulut suivre ce conseil ; mais ses mains n'osèrent enfoncer le fer dans son sein, et elle reçut le coup mortel, l'an 48 de J.-C. Ce qui nous reste du onzième livre de Tacite est presque entièrement consacré au récit des crimes de cette impératrice. On ne connaît point de médailles de Messaline de coin romain : on en a quelques-unes égyptiennes d'Alexandrie, et d'autres, beaucoup plus rares, frappées dans d'autres villes grecques ou des colonies. C'est la première impératrice qui ait, sur ses médailles, pris le titre d'Auguste (*Sebaste*) du vivant de son mari. F—T.

MESSALINE (Statilie), petite-fille de Statilius Taurus, triomphateur et consul sous le règne d'Auguste, trouva, malgré le bruit de ses galanteries, quatre hommes assez épris de sa beauté pour l'épouser. Le dernier de ses maris, Atticus Vestinus, avait osé prétendre à sa main quoiqu'il n'ignorât pas qu'il eût Néron pour rival. Le tyran, qui longtemps avait chéri Vestinus comme le compagnon de ses débauches, jura dès lors sa perte, le força de s'ouvrir les veines et mit sa veuve dans son lit, l'an 65 de J.-C. Il crut avoir recouvré Poppée dans Messaline ; et cette femme ambitieuse oublia dans les séductions du pouvoir la honte d'une telle union. Déchue par la mort de Néron du rang d'impératrice, elle espéra y remonter en épousant Othon, qu'avaient subjugué son esprit et ses grâces ; mais cet empereur éphémère ayant été trahi par la fortune et s'étant donné la mort, elle se livra tout entière au commerce des lettres, se fit applaudir par des discours publics et ne capta plus d'autres suffrages que ceux d'une petite cour qu'elle avait formée pour s'occuper avec elle exclusivement de l'éloquence. Il n'existe aucune médaille latine de cette impératrice ; Haym (*Thes. brit.*) en cite une grecque, frappée à Ephèse. (*Voy.* Eckhel, *Doctr. num. veter.* t., 6, p. 288.) F—T.

MESSENHAUSER (Wenzel), écrivain et homme politique allemand, né à Prossnitz, en Moravie, le 4 janvier 1813. Il entra dans l'armée autrichienne en 1829, fut attaché comme second lieutenant au régiment Don Pedro, tenant alors garnison en Galicie ; il passa en qualité de lieutenant de première classe dans le régiment *Hoch- et Deutschmeister*. Ce corps étant venu stationner à Vienne en 1840, Messenhauser profita de son séjour dans la capitale de l'Autriche pour se livrer à la littérature avec plus d'ardeur que de succès. Promu au grade de lieutenant supérieur, il repartit en 1846 avec son régiment pour la Galicie, où se manifestaient des mouvements révolutionnaires ; mais ses opinions libérales le rendaient sympathique à ceux qu'il devait combattre ; on s'en aperçut, et il reçut en 1848 mission d'organiser la garde nationale de Lemberg ; il fut même choisi pour organe de la députation qui fut envoyée à cette occasion au gouvernement. Sa conduite mécontenta fortement ses chefs, aussi prit-il la résolution de quitter le service ; mais sa démission ne fut pas d'abord acceptée ; il reçut l'ordre de rejoindre à Vienne son bataillon, fut condamné aux arrêts, et n'obtint son congé qu'avec difficulté. Messenhauser entra alors dans le journalisme et prit une part active à la rédaction de divers journaux, notamment la *Feuille du dimanche* de Franckl, *der Gegenwart* de Schuhmacher. Il tenta vainement de se faire élire au parlement de Francfort par sa ville natale ; mais après le 8 octobre 1848, li obtint, avec l'agrément du ministère Kraus et de l'aveu de l'assemblée nationale, le commandement en chef de la garde nationale de Vienne. Il organisa la garde mobile, le tribunal militaire, et donna les ordres pour la défense de la ville. Le 29 octobre, lorsqu'un faubourg de Vienne était déjà au pouvoir des troupes impériales, il proposa une capitulation ; la nouvelle que les Hongrois arrivaient au secours des insurgés empêcha cette capitulation d'avoir son effet ; la lutte recommença ; la retraite de l'armée magyare ayant enlevé à l'insurrection tout espoir de triompher, Messenhauser donna sa démission. Sur les instances de l'assemblée nationale, du conseil municipal et des insurgés, il resta encore dans Vienne jusqu'au 31 octobre, aidant à la continuation de la résistance. Toute retraite lui étant devenue impossible, il se constitua lui-même prisonnier des troupes impériales le 6 novembre, fut emprisonné au *Schuldthurm* et fusillé, dix jours après, au bastion du Stadtgraben, près de la porte dite *Fischerthor*. Ainsi périt cet infortuné, qui

avait déployé une grande énergie et un sincère attachement aux principes de la révolution allemande. On a de Messenhauser : *De l'ordre oblique de bataille*, Vienne, 1832 ; — divers recueils de nouvelles, l'un ayant pour titre : *Désert et parterre* (*Wildniss und Parquet*), Vienne, 1847, 3 vol. in-12, et un autre intitulé *Histoires sérieuses*, Vienne, 1848, 2 vol. in-12 ; — une tragédie, *Démosthène*, composition sans valeur. On a fait paraître sous son nom après sa mort : les *Tombes polonaises*, 1848 ; — le *Conseiller*, Leipsick, 1849, 4 vol. ; — *Contes de l'ami de la maison autrichien*, Vienne, 1848 ; — *Nouvelles et contes*, Vienne, 1849, 5 vol. ; — *Derniers contes et nouvelles*, Vienne, 1850, 2 vol. Z.

MESSENIUS (Jean), historien suédois, né en 1584 à Vadstena, en Ostrogothie, était encore enfant lorsque des personnes attachées à la religion catholique le conduisirent en Italie, où il resta seize années. Il fit ensuite de longs voyages et parcourut une grande partie de l'Europe. L'amour de la patrie le ramena en Suède ; et le roi Charles IX le nomma professeur en droit à l'université d'Upsal. Une vive dispute s'éleva entre lui et d'autres professeurs, ayant à leur tête Jean Rudbeck. Les étudiants prirent part au schisme des maîtres ; et il se forma deux factions qui se livrèrent des combats dans les rues et dans les salles des leçons. Gustave-Adolphe mit fin à cette guerre ridicule, en éloignant d'Upsal les chefs des deux partis. Il nomma Rudbeck aumônier de sa cour et Messenius membre du tribunal supérieur nouvellement établi à Stockholm. Quelque temps après, Messenius fut accusé de correspondre secrètement avec Sigismond, roi de Pologne, et avec les jésuites. Le gouvernement de Suède l'envoya ainsi que sa femme et ses enfants, comme prisonnier d'Etat, à Cajanaborg, en Finlande ; et sa détention dura de 1616 à 1635. Il se livra pendant ce temps à de savantes recherches et composa plusieurs ouvrages historiques. Ayant recouvré sa liberté, il se retira dans la ville d'Uleo, où il mourut le 7 février 1637. Messenius avait de grands talents et de vastes connaissances : mais il était d'un caractère inquiet ; et sa femme, qui avait le même défaut, contribua souvent à des démarches inconsidérées de sa part. Il l'aimait beaucoup et l'appelait *conjux integerrima*. Ses ouvrages sont en grand nombre et roulent presque tous sur l'histoire de Suède. Nous allons indiquer les principaux : 1° *Scondia* (et non pas Scandia) *illustrata*. Cet ouvrage resta longtemps manuscrit ; ce fut Peringskioeld qui le fit paraître à Stockholm, de 1710 à 1714, en 14 volumes in-fol. Cette énorme compilation n'a pas été rédigée avec assez de critique. Pour les anciens temps, l'auteur suit servilement Jean et Olaüs Magnus ; pour les temps modernes, il s'attache principalement à l'historien danois Whitfield. Cependant il donne aussi plus d'une fois les résultats de ses propres recherches et développe ingénieusement des conjectures et des hypothèses que son érudition grecque et latine lui avait fournies. 2° *Disputatio theoremata encyclopædica comprehendens*, Upsal, 1609, in-4° ; 3° *Genealogia Sigismundi et Caroli regum*, 1610 ; 4° *Detectio fraudis jesuiticæ contra Carolum IX*, 1610, in-4° ; 5° *Chronicon episcoporum per Sueciam, Gothiam et Finlandiam*, Stockholm, 1611 ; Leipsick, 1685, in-8°. Cette chronique s'étend depuis l'année 835 jusqu'à 1611. 6° *Tumbæ sive inscriptiones sepulcrales extantes in Suecia*, 1611, in-4°. Quelques bibliographes attribuent ce recueil à son fils Arnold Messenius. 7° *Sueo-penta-protopolis*, 1611, in-8°, traduit en suédois par Henri Hammer, Stockholm, 1612, in-8°. C'est l'histoire des cinq plus anciennes villes de Suède (Upsal, Sigtuna, Skara, Birka et Stockholm). 8° *Chorographia Scandinaviæ*, Stockholm, 1615, in-8°. C'est l'ouvrage d'Adam de Brême, revu par l'éditeur. La Chronique ecclésiastique de cet ancien historien n'y est pas jointe. 9° *Theatrum nobilitatis Suecanæ*, 1616, in-fol. ; 10° Des *Monuments scandinaves* et plusieurs *Mémoires historiques* ; 11° Des *Comédies* en suédois. Messenius fut un des premiers qui s'exerça dans ce genre en Suède. Il tirait ses sujets de l'histoire du pays, et il avait conçu le projet de mettre toute cette histoire en comédies. C—au.

MESSENIUS (Arnold), fils du précédent, était savant comme son père et comme lui d'un caractère inquiet. Détenu depuis 1616 avec toute sa famille, il s'appliqua dans cette retraite involontaire aux études et à la composition de quelques ouvrages. Remis en liberté, il fut persécuté par les ennemis de son père et se rendit en Pologne. Quelque temps après, il retourna en Suède et fut de nouveau mis en prison comme convaincu de catholicisme et de correspondance secrète avec Sigismond, roi de Pologne. Mais tout d'un coup sa destinée prit un aspect entièrement différent. Christine lui rendit la liberté, l'employa dans les affaires les plus secrètes, l'envoya avec une commission importante à Varsovie, le nomma historiographe de Suède et lui donna des lettres de noblesse. Cependant cette fortune ne fut pas de longue durée. Il avait un fils nommé Jean, qui, né en 1629, avait fait de bonnes études et qui commençait à se pousser dans la carrière des places. En 1651, ce jeune homme composa un libelle dirigé contre le sénat et contre la reine. Il adressa ce libelle à Charles-Gustave, héritier de la couronne, qui le communiqua aussitôt à Christine. Arnold fut convaincu d'avoir eu part à la conduite coupable de son fils ; et l'un et l'autre furent traduits devant un tribunal, qui les condamna à la mort. On demanda leur grâce à la reine ; mais cette princesse confirma la sentence et se montra même très-irritée. Arnold fut décapité à Stockholm ; et Jean, après avoir eu la main et la tête coupées sur une place hors de la ville, fut écartelé. C—au.

MESSERSCHMIDT (Daniel-Théophile), médecin

et naturaliste, naquit à Dantzig en 1685. Plein d'ardeur pour les sciences, il s'y livra de bonne heure et s'appliqua en particulier à l'histoire naturelle. Pierre Ier avait donné à la Russie une impulsion dont cette science profitait. Messerschmidt avait la passion des découvertes; il se rendit à St-Pétersbourg en 1716. Quelque peu communicatif qu'il fût, il se fit connaître pour un homme instruit et entreprenant; et, en 1719, il s'engagea à voyager pendant sept ans dans l'empire russe et surtout en Sibérie. Il devait diriger ses observations sur la géographie, rechercher tout ce qui a rapport à l'histoire des différents peuples, leur origine, leurs antiquités, leurs langues, leurs usages, toutes les parties de la médecine, toutes les branches de l'histoire naturelle. Aucun voyage n'avait encore été aussi général dans son objet; et il fut entrepris par un homme seul, moyennant cinq cents roubles par an, avec la promesse d'un cadeau à son retour. Messerschmidt quitta Pétersbourg dans l'été de 1720 et se rendit par Moscou à Tobolsk, où il passa l'hiver. Il s'y lia intimement avec le prisonnier suédois Tabbert, qui fut ensuite anobli par le roi de Suède, sous le nom de Stralenberg. L'amour des sciences détermina celui-ci à l'accompagner. Ils partirent ensemble de Tobolsk le 1er mars 1721 et visitèrent les bords de l'Oby, du Jénisséi et du lac Barabinsi. Mais, l'année suivante, Tabbert fut obligé de se rendre à Tobolsk, pour retourner en Suède avec les autres prisonniers suédois. C'est à cette époque que Messerschmidt fut pour la première fois atteint de cette mélancolie qui fit le malheur de sa vie. Il est facile de concevoir la douleur que dut lui causer le départ de son compagnon. « Je me sé« parai, dit-il, en versant beaucoup de larmes, de « mon fidèle ami Tabbert, dont la candeur, l'hon« nêteté et le zèle faisaient mon unique res« source. Jamais je n'oublierai mon cher Tab« bert. » Messerschmidt continua ses voyages dans les environs du Jénisséi et descendit ce fleuve, sur lequel il essuya une tempête. Il avait le désir de suivre son cours jusqu'à la mer Glaciale et de visiter le mont Chatanga et son volcan; mais arrivé à Mengasey, la ville la plus septentrionale de Sibérie, au 65° 50′ de latitude, il fut effrayé des dangers et des difficultés de ce voyage. Il remonta le Jénisséi et la Tongouska, et visita le pays des Tongous. Croirait-on qu'il trouva dans ces parages (64° 27′ de latitude) une des plus jolies espèces de liliacées, le *lilium pomponium*. Les Extraits de son voyage contenus dans les *Nouveaux fragments sur le Nord*, par Pallas, t. 3, p. 97-178, donnent sur les peuplades de ces pays quelques détails intéressants et qui étaient assez nouveaux à cette époque. Toutefois, ils n'avaient guère d'importance que sous le rapport de la géographie; et ils n'offrent souvent qu'une nomenclature aride de rivières, de cascades, de rochers, de ruisseaux, etc. Il en est de même de ses voyages par eau de Tschitinsk à Nertschinsk, de Nertschinsk par les steppes aux mines d'Argunskoi, de là à Dalaï Nor; enfin de Dalaï Nor à Tschitinsk, en 1724. Arrivé jusqu'en Daourie, il revint sur ses pas, descendit, en 1725, le Ket jusqu'à Narym, sur l'Oby et l'Oby lui-même, de Narym à l'Irtysch, à travers les glaces qu'il charriait, et remonta le Nevola, au milieu des mêmes obstacles : il passa l'hiver dans un village sur les bords de l'Irtysch et mit alors en ordre les collections qu'il avait faites dans la belle saison. A son retour à Pétersbourg en 1726, des chagrins domestiques et le peu d'empressement qu'on lui témoigna augmentèrent son hypocondrie. Il revint à Dantzig et voulait offrir à sa ville natale ce qu'il avait conservé de ses collections; mais il eut le malheur de faire naufrage auprès de Pillau et de perdre toutes ses richesses. Retourné à Pétersbourg, il vécut ignoré comme auparavant; et il y mourut dans la misère en 1735. Messerschmidt était naturellement assez gai; sa vie sédentaire et l'isolement habituel dans lequel il vivait le rendirent hypocondriaque. Il avait fini par devenir défiant, sauvage; et la manière dont il fut traité à Pétersbourg ne fit qu'augmenter ces malheureuses dispositions. Ses journaux manuscrits, conservés dans la bibliothèque de l'académie de St-Pétersbourg, renferment beaucoup de détails instructifs dans les principales branches dont il s'était chargé; et l'on ne peut trop admirer la prodigieuse activité de cet homme qui, abandonné à lui-même pendant plusieurs années, trouva les moyens et le temps de rassembler une très-grande quantité d'objets d'histoire naturelle dans tous les genres, de dessécher et de dessiner des plantes, de dessiner les animaux et de les empailler (ce qu'il faisait presque toujours lui-même), d'en disséquer souvent (1), de faire des relevés de latitude, des observations astronomiques et géographiques; enfin de tenir un journal exact et circonstancié de sa marche et de ses découvertes. On lit dans ses journaux beaucoup de morceaux étrangers aux objets de son voyage; des dissertations sur des sujets variés, même théologiques; des vers latins et allemands, etc. Sa *Mantissa ornithologica* seule forme 8 volumes in-8°. En un mot, Messerschmidt eut le mérite de faire connaître la Sibérie ou du moins d'en ouvrir pour ainsi dire la route, et de faciliter les recherches beaucoup plus productives de Pallas, Gmélin, Géorgi, etc. Il fut de son vivant peu connu, peu honoré par ceux qui profitèrent de ses travaux, et complétement oublié par ceux qui auraient dû les récompenser. Mais ses titres à la reconnaissance du monde savant doivent être recueillis avec soin. Aucun ouvrage de lui n'a été imprimé; il a seulement paru des extraits de

(1) Il raconte comme une bonne fortune qu'il trouva dans la partie méridionale qu'il parcourut un dromadaire mort, laissé par une caravane de Selinginskoi. Il employa quatre jours et quatre nuits à le disséquer, le mesurer, le décrire (voy. *Comment. acad. scient. Petropol.*, publiés par Amman).

ses journaux dans le 3e volume des *Nouveaux fragments sur le Nord*, etc., cités plus haut. On trouve aussi quelques détails sur lui dans la *Description géographique physique de l'empire de Russie*, par J.-Théoph. Géorgi, t. 1er. Linné a donné le nom de *messerschmidia* à un genre de la famille des sébesteniers. D—u.

MESSEY (Louis-François-Antoine-Nicolas, marquis de), né au château de Braux en Champagne, le 14 janvier 1748, entra au service comme sous-lieutenant de cavalerie à l'âge de dix-sept ans, en sortant de l'école militaire, fit la guerre d'Amérique sous Rochambeau, parvint au grade de capitaine et fut fait chevalier de St-Louis, le 10 mars 1787. Il émigra en 1791, se rendit à l'armée des princes, rentra en France en 1800, et trouva tous ses biens vendus. En avril 1814, il contribua à former la garde nationale parisienne à cheval, et il exerça successivement dans ce corps les fonctions de chef d'escadron, de colonel, et enfin d'adjudant-commandant à l'état-major général. Nommé par Louis XVIII chevalier de la Légion d'honneur, il suivit le 19 mars 1815 ce prince à Gand, où il fit partie de l'état-major. Rentré en 1816, le roi lui confia la place de prévôt de Paris. Il donna dans toutes les occasions des preuves de son entier dévouement à la monarchie. Les arrêts que prononça la cour prévôtale qu'il présidait, sans être sévères ni trop nombreux, concoururent beaucoup au maintien de l'ordre. Il mourut à Paris le 24 novembre 1821. On a de lui : 1° *Mes souhaits pour l'année* 1816, Paris, 1815, in-8°; 2° *Voyage d'un fugitif français dans les années* 1791 *et suivantes*, Paris, 1816, 3 vol. in-12. M—dj.

MESSIE (Pierre). *Voyez* Mexia.

MESSIER (Charles), astronome, né à Badonviller en Lorraine, le 26 juin 1730, était le dixième de douze enfants; il n'avait pas onze ans quand il perdit son père. A l'âge de vingt et un ans il vint à Paris, presque sans autre recommandation qu'une écriture nette et bien lisible, et quelque habitude du dessin. L'astronome Delisle le prit chez lui pour tenir ses registres d'observations, et le chargea d'abord de copier une carte de la grande muraille de la Chine et un plan de Péking. Placé dans un observatoire, Messier se rappela le plaisir qu'il avait eu, en 1744, à contempler la comète qui était l'une des plus curieuses qu'on eût encore observées. En 1748 il avait remarqué avec le même intérêt la grande éclipse qui décidait au même instant la vocation de Lalande et celle de l'astronome royal d'Angleterre Maskelyne. Libour, secrétaire de Delisle, le forma aux observations journalières de l'astronomie, à celles des éclipses et à la recherche des comètes. Messier dit dans ses Mémoires que, dès la fin de 1753, *il commençait à être bien exercé dans le genre de travail qui lui convenait le mieux*, et auquel en effet il se borna toute sa vie; car sa curiosité pour les phénomènes astronomiques s'arrêtait au plaisir de les observer, d'en marquer exactement le temps et les autres circonstances, sans jamais sentir l'ambition de pouvoir les calculer et les prédire. Il travailla quelque temps avec Lagrive au plan de Paris, et à la carte de France, pour laquelle il leva le plan du bois de Verrières. Delisle était revenu de son voyage de Russie avec une ample collection de livres, de manuscrits, d'observations astronomiques et géographiques, qu'il avait cédée au dépôt des cartes de la marine, d'où la partie astronomique a passé depuis à l'observatoire de Paris. En échange, Delisle avait reçu le titre d'astronome de la marine, avec un traitement annuel; et il avait obtenu pour Messier le titre de *commis* du dépôt, avec des appointements de cinq cents francs par année. Delisle y joignait le logement et sa table. Sur un avis venu de Dresde, Messier suivit la comète de 1758, depuis le 15 août jusqu'au 2 novembre; et Delisle garda pour lui soigneusement des observations qu'il croyait avoir suffisamment payées. Il en fit de même pour la célèbre comète de 1759, qu'on attendait suivant la prédiction de Halley. Tous les astronomes étaient curieux de voir cette comète dès les premiers jours de son apparition, pour constater d'autant mieux les dimensions de l'ellipse qui l'avait déjà ramenée à des intervalles de soixante-quinze et de soixante-seize ans. Clairaut l'avait prise pour le sujet d'un immense travail, par lequel il calculait tous les retards qu'elle devait avoir éprouvés sur sa route, dans le voisinage de Jupiter; et il était parvenu à marquer, à dix-neuf jours près, l'instant où elle se retrouverait à son périhélie. Mais ces calculs tout nouveaux avaient besoin d'être sanctionnés par l'expérience. Delisle avait pris la peine de faire tracer une carte où l'on voyait les routes diverses que devrait suivre la comète, selon le jour de l'année où elle serait revenue à ce périhélie, c'est-à-dire à sa plus grande proximité du soleil : car, si la route réelle, vue du soleil, est la même à très-peu près à chaque révolution, elle peut paraître très-différente pour l'observateur placé sur la terre, et ces différences dépendent du jour où la comète arrive à son périhélie. Par ce travail, Delisle semblait s'être acquis des facilités et même une espèce de droit à voir et annoncer le premier le retour de la comète. D'ailleurs, les autres astronomes, qui n'avaient aucun aide, avaient en outre assez d'autres occupations pour être peu jaloux de perdre leurs nuits, pendant toute une année peut-être, à la recherche d'une comète qui aurait pu ne pas se remontrer. Messier, trop fidèle aux instructions systématiques qu'il avait reçues, se fatigua, pendant près de dix-huit mois à chercher la comète où elle n'était pas : il eût été plus heureux, sans doute, si son patron s'en fût remis entièrement à lui; car la comète fut aperçue vers la fin de décembre 1758, en Saxe, à la vue simple, par un paysan qui ne s'en occu-

pait guère. Quelques jours après, elle fut remarquée de même par le docteur Hoffmann, et, le 18 janvier, découverte aussi par un professeur de Leipsick, qui la reconnut pour la comète qu'on attendait, et en calcula les mouvements. Messier, à son tour, la vit enfin vers les derniers jours de janvier; et sans en rien dire à personne qu'à Delisle, il la suivit jusqu'au 14 février, temps où elle se perdit dans les rayons du soleil. Enfin le célèbre Mayer de Gœttingue avertit La Caille et Delisle de ce retour, qui les intéressait tous également; et ce dernier, voyant que le secret ne pouvait se garder plus longtemps, permit à Messier de parler de ses observations. Les astronomes rejetèrent un secours tardif, offert de si mauvaise grâce, et qui d'ailleurs était loin d'avoir l'authenticité qu'on devait désirer dans une recherche si importante. Ils regardèrent comme non avenues les observations de Messier, et se mirent tous à observer la comète à l'envi, dans la seconde branche de sa courbe, quand, après son périhélie, elle fut dégagée des rayons du soleil. Delisle incorrigible, et dont le goût dominant paraît avoir été celui des collections, qu'il gardait pour lui seul comme un avare enfouit son trésor, exigea encore le même secret pour la comète que Messier découvrit en 1760; et cette conduite paraissait d'autant plus inexplicable, que Delisle ne calculait aucune orbite et ne tirait aucune conséquence des observations dont il s'emparait exclusivement, bien différent en cela de tous les astronomes, qui, craignant toujours que les mauvais temps ne les empêchent de réunir des observations en assez grand nombre et convenablement espacées pour en déduire avec certitude la route de la comète, se hâtent d'annoncer à toute l'Europe les découvertes de ce genre. Vers ce temps le vieil astronome ayant renoncé aux sciences et à la chaire d'astronomie du collége royal pour se livrer entièrement à des pratiques de dévotion, Messier, abandonné à lui-même, s'occupa de ses recherches favorites avec plus d'ardeur et de succès. Pendant quinze ans, presque toutes les comètes qui furent découvertes le furent par lui seul. Laharpe nous apprend que Louis XV appelait Messier, *le furet des comètes* (*Correspondance littéraire*, t. 1, p. 97). « En effet, il a passé sa vie à éventer la marche « des comètes; et *les cartes qu'il en a tracées pas-* « *sent pour être très-exactes*. Le *nec-plus-ultra* de « son ambition est d'être de l'académie de Pé- « tersbourg. C'est, d'ailleurs, un très-honnête « homme et qui a *la simplicité d'un enfant*. Il y « a quelques années qu'il perdit sa femme; les « soins qu'il lui rendait empêchèrent qu'il ne « découvrît une comète que Montagne de Limo- « ges lui escamota. Il fut au désespoir.... Dès « qu'on lui parlait de la perte qu'il avait faite, « il répondait, pensant toujours à sa comète : « *Hélas! j'en avais découvert douze; il faut que ce* « *Montagne m'ôte la treizième!* Puis se souvenant « que c'était sa femme qu'il fallait pleurer, il se « mettait à crier : *Ah! cette pauvre femme!...* et il « pleurait toujours sa comète. » Nous ne garantissons pas tous les détails de cette anecdote, mais seulement les faits astronomiques, et ces lignes qui terminent la lettre de Laharpe : « Il « envoya, il y a quelques années, la carte d'une « de ses comètes au roi de Prusse, qui écrivit « sur-le-champ à l'académie de Berlin pour faire « élire M. Messier. » La recommandation de Laharpe eut le même succès, et Messier fut nommé par l'académie de Pétersbourg. A mesure que sa réputation se répandait au dehors, il voyait croître petit à petit son très-modique revenu; son titre de *commis* fut changé en celui d'*astronome* de la marine : chacune de ses comètes lui procurait l'admission dans une académie étrangère. Plusieurs fois il s'était présenté à l'Académie des sciences, mais il n'en obtenait que les *secondes voix*. On lui reprochait de s'être adonné trop exclusivement aux observations, et d'être resté constamment étranger à tout calcul et à toute théorie : on le jugeait moins sévèrement dans le reste de l'Europe; et depuis la mort de La Caille, partout il était regardé comme le premier astronome de France. Peu à peu les académiciens de Paris se familiarisaient avec l'idée de donner le titre de confrère à un simple observateur; en concurrence avec Bailly, il ne lui manqua qu'une voix pour être admis : il le fut enfin en 1770. Il faut lui rendre cette justice : il faisait tout ce qui était humainement possible avec les moyens dont il pouvait disposer. Une très-bonne vue, une excellente lunette, un pendule, et pour le régler un quart de cercle, qui lui servait à prendre des hauteurs correspondantes : avec un observatoire si peu riche, que pouvait-on attendre de lui, que des comètes et des éclipses de tout genre? Il les observait toutes, et il les observait bien; il dessinait les cartes de ses comètes et des observations qui en étaient susceptibles, comme les passages de Mercure et de Vénus, ou les taches du soleil. Il calculait aussi, mais pour les yeux seulement et pour les amateurs. On a vu que Laharpe n'en demandait pas davantage, ignorant que ces cartes n'abrégent en rien les calculs de ceux qui travaillent à la théorie. Depuis un an il était occupé à suivre la planète Uranus, découverte par Herschel en 1781, et déjà vue douze fois par un astronome français qui avait eu la maladresse de ne point apercevoir des mouvements qui lui auraient prouvé que ce n'était pas une étoile ordinaire, mais une véritable planète. Cette découverte, unique alors dans les fastes de l'astronomie, avait été annoncée à Messier, par l'astronome royal d'Angleterre : il suivait assidûment le cours du nouvel astre, lorsqu'un accident terrible vint interrompre ses travaux pour longtemps, et faillit y mettre un terme pour toujours. Il se promenait avec le président de Saron, et ses enfants (*voy.* Bochart) au jardin de

Monceaux; il sortait d'une grotte qui avait attiré son attention : une porte ouverte lui parut devoir être l'entrée d'une autre grotte qu'il voulut examiner; c'était une glacière : il y entre sans précaution et tombe de vingt-cinq pieds de haut sur un tas de glaçons. Il se casse le bras et la cuisse; il a deux côtes enfoncées, et à la tête une blessure par laquelle il perd beaucoup de sang. On parvient avec peine à le retirer de la glacière. Malgré l'habileté reconnue d'un chirurgien, son confrère à l'Académie, la cure est longue et imparfaite. Il se souvient que dans son enfance, s'étant laissé tomber d'une fenêtre, il avait eu une cuisse cassée; mais il ne sait plus laquelle, tant la guérison avait été heureuse. Elle était l'œuvre d'un paysan de son village. Il prend en dégoût l'art et la science; il se met entre les mains de Dumont, plus connu sous le nom de Valdajou, qui lui casse la cuisse de nouveau pour la mieux remettre, et le replace encore pour plusieurs mois sur le lit qu'il ne quittait que depuis quelques jours. Tous les ordres de la société prirent part à son malheur : le président Saron, Boscovich et M. Sage, ses confères, se distinguèrent parmi ceux qui lui prodiguaient les marques du plus tendre intérêt. Ce dernier lui fait obtenir une pension de mille francs et une gratification de deux mille quatre cents francs. Un an et trois jours après sa chute, il remonte pour la première fois à son observatoire, pour un passage de Mercure. Il reprend le cours de ses travaux. Devenu académicien pensionnaire à son tour, il voit quelques jours après supprimer l'Académie et sa pension, et le traitement qu'il recevait de la marine, qui cesse en même temps de payer le loyer de son observatoire à l'hôtel de Cluny : il continue d'y demeurer cependant, et ne change rien à ses habitudes, malgré les embarras de sa position; plusieurs fois nous l'avons vu le matin venir chez Lalande, pour y renouveler la provision d'huile qu'il avait consommée pour ses observations nocturnes. Il découvre une comète : les astronomes de Paris étaient dispersés; Saron seul y restait, mais en prison; Messier lui fit passer ses observations : Saron les calcule, et détermine l'orbite, peu de jours avant l'arrêt odieux et inique qui termina la vie de ce savant et respectable magistrat. Quelque temps après, Messier vit des jours plus heureux : l'Institut, le Bureau des longitudes, la Légion d'honneur réparèrent avec usure les pertes qu'il avait éprouvées dans sa fortune. Il ne lui restait point d'enfants de son mariage : successivement il avait appelé auprès de lui une sœur et un frère, qu'il eut le chagrin de perdre. Il les remplaça par une nièce, qui, pendant les dix-neuf dernières années de sa vie lui a rendu les soins les plus touchants et les plus assidus. Sa carrière se prolongea sans aucune infirmité jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans; alors sa vue baissa considérablement : il ne pouvait lire ou écrire qu'avec une forte loupe, qui le fatiguait, c'est ce qui l'a empêché de mettre en ordre ses mémoires : car, en sa qualité d'observateur, il ne voyait, n'entendait rien dont il ne prît note. Ses remarques auraient pu faire un supplément, au moins curieux, aux registres de l'Académie : ses jugements assez sévères étaient parfois injustes, par un effet de ses préventions contre la science et les savants; mais il ne les écrivait que pour lui-même, et le public les aurait sans doute ignorés toujours, sans quelques feuilles détachées qui se trouvaient dans les volumes de sa bibliothèque, vendus après sa mort par ses héritiers. Après une attaque de paralysie, il avait reparu aux réunions académiques; mais ses forces diminuant de jour en jour, il demeura chez lui pendant deux ans, fut attaqué d'une hydropisie, qui le tint alité deux jours, et il expira dans la nuit du 11 au 12 avril 1817, à l'âge de 86 ans 9 mois et 18 jours. Messier n'a composé aucun ouvrage (1); on n'a de lui que quelques mémoires, où il rend compte de ses observations astronomiques et météorologiques. Elles sont disséminées dans les volumes de l'Académie ou dans ceux de la *Connaissance des temps,* où l'on a réuni ses éclipses des satellites de Jupiter (2). Généralement il voyait les immersions un peu plus tard, et les émersions plus tôt que les autres astronomes; ce qui tenait à l'excellence de sa vue et à celle de sa lunette. Maraldi cependant n'employait qu'avec réserve ces observations, qu'il jugeait peu comparables à celles que les voyageurs peuvent faire pour déterminer les longitudes. Nous avons de lui une ample collection de taches du soleil, qu'il a parfaitement décrites. Ces taches sont au moins au nombre de cent, toutes observées au moins trois jours différents; ce qui suffit pour déterminer, par chacune en particulier, les éléments et la durée de la rotation du soleil. Nous en avons calculé un grand nombre : mais les résultats sont peu d'accord; ils donnent pour l'inclinaison de l'axe, la position des nœuds et la durée, des quantités différentes, et ce travail a besoin d'être revu avec le plus grand soin; il est fastidieux pour tout autre que pour l'auteur des observations. Il paraît résulter de ces calculs que chaque tache, outre le mouvement général du globe solaire, pourrait bien avoir un petit mouvement propre, soit de déplacement, soit de changement dans la forme, qui empêchera probablement que jamais on puisse conduire cette partie plus curieuse que vraiment utile de l'astronomie, à une précision supérieure à celle qu'on a obtenue jusqu'à ce jour. Nous n'avons

(1) A moins qu'on ne veuille considérer comme un ouvrage la brochure in-4° qu'il fit imprimer chez Delance, en 1808; sous ce titre : *Grande comète qui a paru à la naissance de Napoléon le Grand, découverte et observée pendant quatre mois* (*Journal de la librairie* de 1817, p. 287).

(2) Voyez dans la *France littéraire* de Quérard, t. 6, p. 90, l'indication chronologique de ses principaux *Mémoires* et des *Observations astronomiques*, faites par Messier à l'observatoire de la marine, hôtel de Cluny, à Paris.

rien dit d'un *Voyage du marquis de Courtanvaux sur la frégate l'Aurore, pour essayer plusieurs instruments relatifs à la longitude*. Messier fit les observations : elles étaient du même genre que celles qu'il eût faites dans son observatoire. Pingré rédigea la relation, Paris, 1768, in-4°. Lalande, lorsqu'il publia, en 1775, un nouveau globe céleste, avait consacré à la mémoire de cet infatigable observateur une nouvelle constellation sous le nom du *messier* ou garde-moisson, qu'il forma de quelques étoiles éparses entre Céphée, Cassiopée et la Girafe. D—L—E.

MESSIS (Quinten ou Quentin), peintre, né à Anvers vers 1450, est aussi connu sous le nom de *Maréchal d'Anvers,* parce que dans sa jeunesse il exerça cette profession ou plutôt celle de serrurier. Il avait perdu son père en bas âge, et il n'avait, pour vivre et soutenir sa mère, que le produit de son travail : une maladie grave à laquelle il fut près de succomber vint à l'âge de vingt ans lui enlever toutes ses ressources. Sa faiblesse l'empêchant de se livrer à de grands travaux, il entreprit de couvrir et d'entourer d'une cage de fer un puits voisin de la grande église d'Anvers. Il y montra toute son habileté, tant par la délicatesse du travail que par le bon goût des ornements dont il le décora. Il fit, quelque temps après, pour le collége de Louvain, une balustrade en fer, remarquable également par l'exécution. Mais ce travail était encore au-dessus de ses forces, et il fut sur le point de retomber dangereusement malade. C'était alors la coutume que, chaque année, la confrérie des Lépreux fît une procession solennelle dans laquelle chaque pénitent distribuait au peuple de petites images de saints dessinées pour cette circonstance. Un ami de Quinten Messis, qui connaissait ses dispositions pour le dessin, lui conseilla de se livrer à ce genre de travail, dans lequel il ne tarda pas à se rendre habile. Une autre circonstance vint donner une nouvelle énergie à ses études. Il devint amoureux de la fille d'un peintre d'Anvers, qui la destinait à un de ses élèves. En vain Quinten Messis était aimé : son état était un obstacle à son bonheur. Dans un entretien qu'elle eut avec lui, sa maîtresse lui déclara qu'elle ne l'épouserait que lorsqu'il serait devenu célèbre dans la peinture. Animé par l'espoir de se faire un nom, il se renferme chez lui, étudie avec la plus grande ardeur, et quand il croit pouvoir disputer à ses rivaux la main de sa maîtresse, il porte son ouvrage chez le père, qui, charmé de ce prodige, ne peut lui refuser sa fille. Cette anecdote a fourni à Maurice Séguier le sujet d'une comédie jouée avec succès, en 1799, au théâtre du Vaudeville, sous le titre du *Maréchal ferrant de la ville d'Anvers*. Cette aventure ne semblerait fondée que sur quelques vers mis au bas de son portrait par Lampsonius. Van Mander, dans son Histoire, ne parle point de ce fait; quoique, sur le tombeau qui fut érigé à Messis cent ans après sa mort dans la cathédrale d'Anvers, on ait gravé le vers suivant en lettres d'or :

Connubialis amor de mulcibre fecit Appelem.

Le nouvel artiste fut bientôt en réputation, et chargé de peindre un nombre assez considérable d'ouvrages. Un des meilleurs est celui qu'il fit pour le corps des menuisiers d'Anvers, et qui fut placé dans l'église de Notre-Dame; il représentait un *Christ entouré des saintes femmes*. Sur un des volets qui couvraient ce tableau, on voyait le *Martyre de St-Jean l'Evangéliste,* et sur l'autre *Hérodias recevant la tête de St-Jean-Baptiste*. Ce tableau était tellement estimé que, dans un besoin pressant, le corps des métiers l'ayant mis en vente en 1577, les magistrats de la ville, d'après le conseil de Martin de Vos, s'empressèrent d'en faire l'acquisition pour la somme alors très-considérable de mille cinq cents florins d'or. Le musée du Louvre possède de ce maître un tableau représentant un *Joaillier qui pèse des pièces d'or, ayant auprès de lui sa femme qui feuillette un livre orné de miniatures*. Les ouvrages de Messis se ressentent de l'époque où ils ont été peints. Le dessin en est sec et découpé, la couleur dure et tranchante; ils présentent une imitation exacte mais servile, de la nature; c'est la manière de Van Eyck, avec un peu plus de sécheresse. On faisait autrefois le plus grand cas de ses tableaux; les Anglais surtout les achetaient à tout prix. Le cabinet de Charles Ier renfermait les portraits d'*Erasme* et de *Pierre Egidius,* peints dans un même oval; le dernier tenait en main une lettre de Thomas More, avec lequel ces deux savants étaient liés. Le duc de Buckingham et le comte d'Arundel possédaient plusieurs portraits précieux de ce maître. Un de ses ouvrages les plus estimés était la *Sainte Anne,* que l'on conservait dans l'église de St-Pierre de Louvain. Les habitants de cette ville ont disputé à ceux d'Anvers l'honneur de lui avoir donné le jour; mais cette prétention n'est pas fondée. Les tableaux de ce maître ne déparent aucune galerie; cependant ils sont moins un objet d'étude que de curiosité. Quinten Messis mourut à Anvers, en 1530 ou 1531, laissant un fils, nommé Jean, qui cultiva la peinture, mais qui ne s'éleva point au même rang que son père. Jean Messis florissait de 1531 à 1565. Il a produit un grand nombre de tableaux, qui existent presque tous à Amsterdam, et dont les plus remarquables représentent des scènes d'usuriers. Le musée du Louvre possède de Jean Messis un tableau représentant *David et Bethsabée*. P—S.

MESTON (Guillaume), poëte écossais, né vers 1688, à Midmar, dans le comté d'Aberdeen, passa la plus grande partie de sa vie dans la famille Marshall (Keith), où il fut d'abord précepteur du jeune comte de ce nom, et de son frère, depuis maréchal Keith. En 1714, la comtesse lui fit obtenir la chaire de philosophie du collége Ma-

réchal, dont il ne jouit pas longtemps, la rébellion étant venue à éclater l'année suivante. Ses protecteurs lui confièrent la défense du château Dunotter. Après la défection de son parti, il se réfugia dans les montagnes, avec quelques compagnons d'infortune, qu'il s'efforça de distraire du sentiment de leur malheur en composant des poésies burlesques, genre pour lequel il avait du talent. Il rentra dans ses foyers, rappelé par l'acte d'amnistie; mais, demeuré fidèle à ses principes, il ne put reprendre ses fonctions de professeur. La comtesse Marshall lui donna un asile; et après sa mort, il ouvrit pour subsister une école qui eut peu de succès, ce qu'on peut attribuer à son penchant à la dissipation. Il mourut à Aberdeen en 1745. Il joignait à son talent pour la poésie des connaissances variées, un esprit piquant et facétieux, qui le faisait rechercher : ses poëmes sont écrits dans le style de Butler, qu'il imitait avec assez de succès. Ces poëmes sont : 1° *le Chevalier*, 1723; réimprimé depuis à Londres, avec des corrections; 2° *les Contes de la mère Grim*, en deux parties, publiées séparément; 3° *Canaille contre canaille*. Ces trois ouvrages furent imprimés ensemble en un petit volume in-12, à Edimbourg, en 1767, avec une notice sur l'auteur. On trouve, à la suite des *Contes de la mère Grim*, des poésies latines qui sont fort médiocres. L.

MESTREZAT (Jean), théologien protestant, naquit à Genève en 1592. Son père était premier syndic de la république; et la famille Mestrezat, originaire de Vérone, s'est distinguée dans les annales de Genève par les services qu'elle a rendus à l'Etat et à l'Eglise réformée. Jean, après avoir achevé ses études à Saumur, y refusa une chaire de philosophie à l'âge de dix-huit ans. Il ne négligea rien pour se rendre digne du ministère sacré; et le résultat d'un examen qu'il subit devant le consistoire de Charenton fut sa vocation immédiate à cette Eglise, où il présida le synode en 1631 et qu'il desservit avec une grande distinction pendant douze ans. L'abbé de Retz, s'étant décidé sur sa vocation, eut avec Mestrezat une dispute, dont il nous rend compte dans ses *Mémoires*. t. 1, p. 59 et suiv. (édit. de Genève, 1777). Elle s'étendit jusqu'à neuf conférences; et il en rapporte, entre autres particularités, la suivante : « Mestrezat m'embarrassa « dans la sixième conférence où l'on traitait de « l'autorité du pape, parce que, ne me voulant « pas brouiller avec Rome, je lui répondis sur des « principes qui ne sont pas si aisés à défendre « que ceux de Sorbonne. Le ministre s'aperçut « de ma peine; il m'épargna les endroits qui « eussent pu m'obliger à m'expliquer d'une ma- « nière qui eût choqué le nonce. Je remarquai « son procédé; je l'en remerciai au sortir de la « conférence, en présence de M. de Turenne, et « il me répondit : Il n'est pas juste d'empêcher « M. l'abbé de Retz d'être cardinal. Cette délica- « tesse (comme vous voyez), n'est pas d'un pé- « dant de Genève. » C'était le temps de cette sorte de luttes théologiques. On a conservé la mémoire de deux autres que Mestrezat soutint, l'une contre le jésuite Véron, et l'autre contre le jésuite Regourd; cette dernière en présence de la reine Anne d'Autriche : mais on sait trop bien aujourd'hui ce qu'il faut penser de l'utilité de ces conférences pour que ce soit la peine de s'y arrêter. Mestrezat (s'il en faut croire Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. 2, p. 141), n'aurait pas été aussi courtois avec le P. Regourd qu'il l'avait été avec l'abbé de Retz; et ce jésuite ayant été forcé de monter par la fenêtre dans la salle d'audience, il se serait mis à réciter malicieusement devant l'assemblée les deux premiers versets du dixième chapitre de l'Evangile selon St Jean; ce qui ne mit pas les rieurs du côté de son antagoniste, étrangement déconcerté par cette application. Mestrezat n'apportait pas moins de présence d'esprit et de fermeté de caractère à ses audiences qu'à ses controverses; et la manière dont il répondit un jour à des questions que le cardinal de Richelieu avait suggéré au roi de lui faire, arracha au prélat, en lui touchant l'épaule, ces paroles d'étonnement : « Voilà bien le plus « hardi ministre de France! » Mestrezat passe toutefois pour avoir réuni une grande modestie à un mérite et à un crédit peu communs. Il possédait bien les Pères : « Il prêchait, dit Bayle, « avec plus de profondeur, de raisonnement et « d'érudition que Daillé; mais son langage n'ap- « prochait pas de la politesse et de la netteté du « style de celui-ci. » Il mourut, âgé de 66 ans, au mois de mai 1657. Ses ouvrages, à juste titre fort estimés dans sa communion, sont : 1° *Traité de la communion de Jésus-Christ dans l'eucharistie*, Sedan, 1625, in-4°. Le duc de Rohan en traduisit en italien les deux premiers livres. 2° *Sermons sur divers textes*, ibid., 1625, in-12; 3° *Traité de l'Ecriture sainte*, Genève, 1632, in-8°; 4° *Commentatio in epistola ad Hebræos*, Charenton, 1639, 6 vol. in-8°; 5° *Traité de l'Eglise*, Genève, 1649, in-4°; 6° *Sermons sur la première Epître de St-Jean*, ibid., 1651, in-8°; 7° *Sermons sur l'Epître aux Hébreux*, ibid., 1655, 5 vol. in-8°; 8° *Sermons sur la naissance de Jésus-Christ*, ibid., 1649, in-8°; 9° *Sermons sur les huit premiers chapitres de l'Epître aux Romains*, ibid., 1702, in-8°. — *Philippe* Mestrezat, professeur de philosophie à Genève en 1641, pasteur en 1644, professeur de théologie en 1649, mort en 1690, avait de l'originalité dans ses idées; et il a eu de la réputation comme prédicateur. On a de lui : 1° *Theses physicæ de forma*, Genève, 1643, in-4°; 2° *Theses physicæ de natura loci*, ibid., 1647, in-8°; 3° *Theses physicæ de cometa*, ibid., 1647, in-4°; 4° *Questionum philosophico-theologicarum de libero arbitrio decas*, ibid., 1655, in-4°; outre un grand nombre de *Dissertations* latines détachées sur divers sujets de théologie. Nous y distinguons celle *De Tole-*

rantia fratrum dissidentium in præterfundamentalibus, 1663. M—ON.

MESUÉ (JEAN ou IAHIA, fils de Masouiah, appelé vulgairement), médecin arabe, vivait dans le 9e siècle. Chrétien de la secte des nestoriens, il était né à Khouz, bourg dans le voisinage de l'antique Ninive ; son père se nommait George Masouiah, et sa mère Rasala était une esclave slave. Mesué vint fort jeune à Bagdad pour y étudier sous le patriarche nestorien Timothée, dont il espérait obtenir les ordres sacrés. La multitude de savants qu'il trouva dans cette ville et les facilités qu'elle lui présentait pour se livrer à l'étude lui ôtèrent l'envie de retourner dans son pays et l'éloignèrent de l'état ecclésiastique. La médecine devint alors son étude de prédilection ; il y mit une ardeur extrême sous Josué, fils de Nun, médecin juif, qui jouissait d'une très-grande célébrité. La réputation du disciple surpassa bientôt celle du maître, et il eut une école de laquelle sont sortis un grand nombre de médecins très-renommés chez les Arabes. Les talents de Mesué lui valurent la faveur du calife Haroun-Al-Raschid, qui l'attacha à sa personne. Il fut placé de même auprès d'Al-Mamoun, son héritier, qu'il accompagna dans le Khoraçan. Ses successeurs eurent pour lui la même confiance : il resta à leur cour jusqu'au règne de Motawakkel, sous lequel il mourut vers l'an 241 de l'hégire (855 de J.-C.), à l'âge d'environ 80 ans (1). Il avait ordonné par son testament de faire porter son corps dans le village où il était né. La médecine n'avait pas été l'unique occupation de Mesué ; il s'était livré avec la même ardeur à des études purement littéraires : il passait pour écrire très-purement en langue arabe, et il était fort savant en grec, en syriaque et en persan. Haroun-al-Raschid et Mamoun le chargèrent de traduire du grec plusieurs ouvrages de médecine, et ils lui confièrent le soin de surveiller et de diriger les nombreux traducteurs qui étaient continuellement occupés à faire passer en arabe un grand nombre d'ouvrages grecs, syriens et persans. Parmi eux, on distingue le fameux Honaïn et Hobaïsch, disciples de Mesué. Ce médecin a composé sur son art beaucoup de traités fort estimés chez les Orientaux, même pendant longtemps chez nous, et parmi lesquels on distingue ses *Démonstrations* en trente livres et un grand nombre d'ouvrages spéciaux, comme une *Pharmacopée*, des traités sur les fièvres, les aliments, les catarrhes, les bains, la diarrhée, les céphalalgies, l'eau d'orge, etc., un livre d'anatomie. Plusieurs de ces traités ont été traduits en hébreu ; on en trouve quelques-uns, soit en cette langue, soit en original, dans les principales bibliothèques de l'Europe. La première édition latine est de Venise, 1471, 3 part. in-fol. ; celle de Lyon, Husz et Siber, 1478, in-fol., est recherchée des bibliographes ; celle de Venise, Valgrisi, 1562, in-fol., contient une deuxième traduction latine faite sur l'hébreu par Jacques Dubois ou Silvius. On connaît aussi une version italienne, Modène, 1475, in-fol. On a publié en latin *Joannis Mesue Damasceni, de re medica, libri tres,* Lyon, 1548, in-8°, et *Receptarium antidotarii,* dans la même ville, 1550, in-8°. Ces deux ouvrages ont été mal à propos attribués à un certain Jean Mesué de Damas, dont on ne trouve rien dans les auteurs orientaux, qui n'ont jamais connu que celui qui est l'objet de cet article et un autre dont nous allons dire quelques mots. — *Jean* MESUÉ, fils d'Hamech, né à Mardin, dans la Mésopotamie, professait la doctrine des jacobites et mourut en Egypte à 90 ans, vers l'an 406 de l'hégire (1018 de J.-C.) ; il était disciple d'Avicenne, et a écrit en arabe un *Traité des emplâtres, des onctions, des sirops,* etc. Nous en avons une traduction hébraïque à la bibliothèque de Paris, n° 581. S. M—N.

MESZAROS (LAZARE), général hongrois, né à Boja le 20 février 1796, d'une ancienne et noble famille. Il perdit son père, jeune encore, et fut élevé par son oncle maternel. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il renonça à une carrière pour laquelle il ne se sentait aucune vocation, et étudia la jurisprudence. Il avait déjà commencé ses cours de droit à Pesth, quand éclata la guerre de 1813. Il vola, comme tant de jeunes sujets de l'Autriche, à la défense de l'Allemagne, fut attaché pendant les campagnes de 1814 et de 1815 en qualité de lieutenant à une compagnie de volontaires magyars, et à la paix, fut nommé lieutenant supérieur de cavalerie. Sans appui et sans patron, Meszaros n'avança que lentement, malgré un mérite reconnu. En 1826, il était nommé chef d'escadron (*Rittmeister*) en second, et chef d'escadron en premier en 1834, major en 1837 et colonel d'un régiment de hussards en 1844. Ce régiment était la propriété du maréchal Radetzky, qui eut alors l'occasion de le connaître et de l'apprécier. Tout en s'acquittant de ses fonctions d'officier, Meszaros cultivait avec succès la littérature magyare, et fut élu membre honoraire de l'académie hongroise en 1844. Quand après la révolution de mars 1848, le comte Batthyanyi forma un ministère exclusivement hongrois, il confia le portefeuille de la guerre à Meszaros, alors en garnison en Italie. Celui-ci refusa d'abord, alléguant son insuffisance ; mais, sur une lettre autographe de l'empereur du 7 mai, qui l'engageait formellement à prendre ce poste, il se résolut à l'accepter. Il arriva en Hongrie à la fin de mai, se mit activement au travail, cherchant à concilier ses nouveaux devoirs avec les sympathies qui l'attachaient à l'Autriche. Le désaccord ayant définitivement éclaté entre les magyars et le gouvernement de Vienne, Meszaros crut devoir se ranger du côté de son pays. Ses tendances

(1) Reiske, dans ses *Suppléments*, dit qu'il mourut à Sarmara (ou Soumenraï), l'an 243 (857). *Voy.* de Rossi, *Dizionar. stor. degl' autori arabi.*

inspiraient cependant de la méfiance aux révolutionnaires; il avait refusé d'unir la cause des Hongrois à celle des Italiens et combattu l'adoption d'un drapeau national. Il s'occupa toutefois énergiquement de l'organisation de l'armée hongroise. Plus administrateur que général, il ne réussit pas à repousser les Impériaux du sud de la Hongrie, et s'étant ensuite porté au nord, il subit en janvier 1849, à Kaschau, une défaite complète dans un engagement avec le corps du général Schlick; il remit alors le commandement à Klapka, et suivit le gouvernement national à Debreczin, où il continua de diriger avec succès l'administration de la guerre. Après la déclaration d'indépendance, le 14 avril 1849, il donna sa démission, fut nommé feld-maréchal-lieutenant et élu député à la diète hongroise par sa ville natale. Gœrgey s'étant démis de son commandement en juillet 1849, il fut appelé à sa place par M. Kossuth, qui lui fit reprendre le portefeuille de la guerre; mais les difficultés s'élevaient de toutes parts au sein du gouvernement magyar et la position devenait de plus en plus embarrassante. Toutefois, fidèle à son drapeau, Meszaros alla servir en qualité de chef d'état-major dans le corps du général Dembinski, qui commandait sur la Theiss; le gouvernement national avait dû se transporter à Temeswar. Il se distingua aux combats donnés près de cette ville et à Szôveg. Après la défaite de Vilagos, pour échapper à la vengeance de l'Autriche, qui le faisait pendre en effigie, il passa avec Dembinski en Turquie et partagea alors le sort des émigrés hongrois. Interné jusqu'en février 1851, il obtint sa liberté et se rendit en Angleterre avec M. Kossuth, et de là en France. Après le coup d'Etat du 2 décembre, Meszaros alla rejoindre à Jersey d'autres émigrés. Puis il passa aux Etats-Unis dans l'été de 1853. Il quitta l'Amérique, revint de nouveau en Angleterre, alla s'établir à Eywood (Herfordshire) chez lady Langdale, belle-mère d'un autre émigré hongrois, le comte Teleki, et mourut dans cette localité le 16 novembre 1858. Meszaros était non-seulement un officier de grand mérite, mais un orateur fort éloquent et un humaniste exercé; il a fait paraître dans sa langue natale un grand nombre d'ouvrages d'économie politique et agricole et de littérature. Z.

METAGENES, architecte grec. *Voyez* CHERSIPHRON.

MÉTAPHRASTE (SIMÉON LE), ancien hagiographe, est ainsi nommé parce qu'il a paraphrasé les Vies des saints, qu'il aurait dû se contenter de recueillir. Il était né, suivant L. Allatius, dans le 10e siècle (1), à Constantinople, d'une famille honorable. Il se distingua de bonne heure par son éloquence, et s'éleva aux premières charges de l'empire. Devenu protosecrétaire de l'empereur Léon, il fut nommé ensuite grand logothète, puis maître du palais. Ce fut, dit-on, par l'ordre de Constantin Porphyrogénète qu'il entreprit de rassembler les Vies des saints, restées jusqu'alors éparses dans les archives des églises et des monastères; mais il retoucha le style des premiers auteurs pour le rendre plus uniforme, et il eut le tort beaucoup plus grand de supprimer des faits rapportés par les contemporains et d'en ajouter de moins authentiques, ou qu'ils avaient cru devoir omettre. La compilation de Métaphraste ne dispense donc pas de recourir aux originaux. Fabricius a donné la liste des Vies qu'elle renferme dans la *Biblioth. gr.*, t. 9, p. 48-152. Un moine nommé Agapius en a fait un extrait qui a été publié sous ce titre : *Liber dictus Paradisus, seu illustrium Sanctorum vitæ, desumptæ ex Simeone Metaphraste, gr.*, Venise, 1541, in-4°, rare, et les principales Vies ont été insérées en grec et en latin dans les *Acta* des Bollandistes : on en avait déjà des traductions latines dans les Recueils de Lippoman et de Surius. Indépendamment de cette compilation, on attribue à Métaphraste : 1° *De planctu B. Mariæ cum exanime Christi corpus amplectaretur*. Ce discours, publié en grec et en latin par Léon Allatius, à la suite de la *Diatriba* dont on parlera tout à l'heure, n'est pas fait pour donner une haute idée du jugement ni des talents oratoires de Métaphraste. 2° Neuf Lettres, publiées également par Allatius, avec une version latine. 3° *Annales a Leone magno ad Nicephorum*, publiées par le P. Combefis dans les *Histor. Byzantin. scriptor. post Theophanem* (1); 4° des *Vers iambiques*, dans le recueil des *Poetæ græci veteres*, par Lectius, Genève, 1614, in-fol. Michel Psellus a composé l'*Eloge de Métaphraste* et l'*Office* pour le jour de sa fête, qu'il fixe au 28 novembre, quoique l'Eglise ne l'ait jamais inscrit au rang des saints. Ces deux pièces ont été recueillies et traduites en latin par Léon Allatius, et le P. Combefis les a publiées à la suite de la dissertation du même Allatius : *De Simeonum scriptis diatriba*, dans le recueil intitulé *Originum rerumque Constantinopolitanarum ex variis auctoribus manipulus*, etc., Paris, 1664, in-4°. Fabricius a inséré ces différentes pièces dans sa *Bibl. gr.*, t. 6, p. 511, et a donné à la suite la liste de tous les ouvrages attribués à Métaphraste. W—S.

MÉTASTASE (PIERRE-BONAVENTURE), l'un des princes de la poésie italienne, naquit à Rome le 3 janvier 1698. Fils d'un pauvre artisan nommé Trapassi, il eut néanmoins pour parrain le cardi-

(1) Casimir Oudin a inséré dans son *Commentar. de scriptoribus ecclesiasticis*, une dissertation *De ætate et scriptis Simeonis Metaphrastæ*, dans laquelle il cherche à prouver que cet écrivain vivait au 12e siècle, et que toutes les particularités rapportées sur Métaphraste sont autant de faussetés imaginées par Allatius, et adoptées sans réflexion par ceux qui l'ont suivi.

(1) Le P. Combefis conjecture que les *Annales* sont d'un autre Siméon, qui remplissait la charge de logothète sous l'empereur Manuel Comnène, vers 1166, qu'il regarde aussi comme l'auteur des *vingt-quatre Homélies* tirées des œuvres de St-Basile, imprimées plusieurs fois en grec, et traduites en latin par Maillé de Brézé, archevêque de Tours (*voy.* MAILLÉ).

nal Pierre Ottoboni, qui lui donna son nom. Le jeune Trapassi avait à peine dix ans que déjà son talent poétique se manifestait par des improvisations surprenantes. Un jour qu'une foule de curieux était ramassée autour de lui au champ de Mars, le célèbre jurisconsulte Gravina (*voy.* GRAVINA) s'approcha, et, ravi de ce qu'il entendit, après avoir donné de justes louanges au petit poëte, il lui offrit une pièce d'or. L'enfant la refusa noblement. Gravina, encore plus enchanté, alla aussitôt trouver le père et obtint sans peine qu'il lui abandonnât tous les soins de l'éducation de son fils : il l'initia lui-même dans les lettres grecques, latines et italiennes. Par un caprice assez bizarre, le jeune homme changea son nom de Trapassi en celui de *Metastasio,* qui a la même signification en grec (*passer*), et, selon l'usage romain, il y ajouta le titre d'abbé. Gravina cherchait souvent dans la culture de la poésie un délassement à ses austères études sur la législation. Passionné particulièrement pour le théâtre des Grecs, il aspirait à la gloire de le faire revivre en Italie, et déjà il avait publié cinq tragédies dans le goût antique, lorsqu'il s'avoua que son élève était beaucoup plus propre que lui à l'exécution de ce grand projet. A son instigation, Metastase, n'ayant encore que quatorze ans, composa son *Giustino*, auquel la critique ne reprocha qu'une trop servile imitation des anciens. A la même époque, pour sa propre satisfaction, il s'amusait à traduire l'*Iliade* en vers italiens. Occupé cependant du soin de la fortune de son élève, Gravina voulait qu'à la culture des lettres Métastase joignît l'étude de la jurisprudence. Le jeune poëte ne sacrifiait qu'à regret à cette austère occupation le temps qu'il était forcé de dérober aux muses ; mais Gravina mourut tout à coup : il laissa la plus forte partie de ses biens à son fils adoptif, et Métastase, n'ayant encore que vingt ans, se vit maître d'une fortune considérable. Les regrets qu'il donna à la mémoire de son bienfaiteur furent néanmoins aussi vifs que sincères ; mais il ne trouva bientôt que trop de distractions dans l'empressement des nombreuses connaissances que lui attiraient ses talents et ses richesses. Il se livra si inconsidérément à cette vie agitée qu'au bout de deux ans il comptait plus de créanciers que d'amis. Il prit la résolution de quitter Rome, et il alla s'établir à Naples (1721). C'est dans cette ville qu'il commença de s'adonner entièrement au théâtre. Une actrice très-distinguée, la *Romanina,* contribua tellement au succès de ses premiers ouvrages que sa reconnaissance pour elle prit tout le caractère de la passion. Apostolo Zeno, Corneille et Racine devinrent l'objet de ses lectures continuelles ; c'est ce qui est attesté par plusieurs biographes italiens et particulièrement par Mauro Boni, celui de tous qui a écrit avec le plus de soin la Vie littéraire de notre poëte. On ne peut donc savoir d'après qu'elle autorité W. Schlégel avance que Métastase, pour ne pas nuire à son originalité, se vantait d'avoir soigneusement évité de connaître les chefs-d'œuvre de la scène française. Ce fut à Naples et toujours pour la Romanina que le jeune poëte composa sa fameuse *Didone abbandonata,* qui fut représentée pour la première fois en 1724. Le succès qu'obtint cet ouvrage ne peut se décrire : toutes les grandes villes d'Italie mirent leur orgueil à se surpasser l'une l'autre par la pompe et l'éclat des représentations, et l'on vit la population des campagnes même se déplacer pour entendre la *Didone.* Métastase, alors en état de satisfaire ses créanciers, s'empressa de retourner à Rome. Il n'avait plus d'autre maison que celle de la Romanina, qui répétait et chantait ses vers à mesure qu'il les composait. Sa réputation s'était répandue en Europe ; l'empereur Charles VI lui fit offrir en 1729 le titre de *Poeta cesareo,* avec un traitement de trois mille florins. Il eut l'honneur de succéder en cette qualité au célèbre Apostolo Zeno, qui déclara lui-même qu'il était impossible de faire un meilleur choix. Avant d'adopter une nouvelle patrie, Métastase s'occupa du sort de sa famille : il assura un asile à la vieillesse de son père et une dot à chacune de ses sœurs. Il abandonna à sa famille les rentes qu'il possédait en Italie, et aida constamment de ses conseils et de ses libéralités son frère, moins âgé que lui et qui exerçait la profession d'avocat à Rome. (*Voy.* ses *Lettres.*) Enfin, il fallut quitter la Romanina, et cette séparation lui coûta beaucoup. Arrivé à Vienne au printemps de l'année 1730, il eut aussitôt l'honneur d'être présenté à l'Empereur, au château de Laxembourg. Le maître des cérémonies du nonce apostolique, Niccolo de Martinez, ne voulut pas qu'il eût d'autre maison que la sienne. Ce fut dans cette maison que, quelques années plus tard, le sort réunit, dans deux chambres situées l'une au-dessus de l'autre, deux hommes qui ont rempli l'Europe de leur célébrité, Métastase et Haydn. Mais, comme nous l'avons dit à l'article de ce grand musicien, on est fâché de voir que cette réunion fortuite n'eut alors d'autre résultat pour Haydn, jeune et pauvre, que la connaissance de la langue italienne et quelques conseils sur la recherche du vrai beau dans les arts. Les amis du nouveau *Poeta cesareo* lui avaient annoncé, quand il s'éloigna de Rome, que le ciel nébuleux de la Germanie glacerait son imagination : jamais, au contraire, elle ne fut plus ardente et plus féconde. L'on éprouve encore une extrême surprise en parcourant la liste de tous les ouvrages qu'il composa dans les premières années de son séjour à Vienne, et parmi ce nombre il s'en trouve plusieurs de ceux qui ont le plus contribué à sa réputation, tels que le *Giuseppe riconosciuto,* le *Demofonte,* la *Clemenza di Tito,* et cette *Olimpiade* que toute l'Italie surnomma la *divine.* Un violent chagrin vint tempérer la joie de tant

de triomphes. Il apprit la mort de sa fidèle amie, la Romanina; mais il trouva dans ce douloureux événement une nouvelle occasion de s'illustrer. Cette cantatrice lui faisait par son testament un legs de vingt-cinq mille écus romains : il y renonça généreusement en faveur du pauvre Bulgarelli, époux presque inconnu de la Romanina. Métastase travaillait à un nouveau chef-d'œuvre (l'*Attilio Regolo*), quand la mort inopinée de son auguste protecteur faillit renverser toutes ses espérances. L'empereur Charles VI était à peine dans la tombe que son héritage fut disputé par plusieurs puissances. Sa fille Marie-Thérèse, fugitive, n'avait plus de cour et encore moins de spectacles. Métastase ne fit cependant aucune démarche pour employer ses talents ailleurs, et il célébra même par une production ingénieuse (l'*Amor prigioniero*) la naissance du prince qui fut depuis Joseph II. Mais c'est à cette époque même que Métastase, quoiqu'il n'eût encore que quarante-trois ans, ressentit les premières atteintes d'une maladie nerveuse dont il se plaignit jusqu'à la fin de sa carrière. Il éprouva bientôt des peines plus sensibles : la malveillance et la calomnie s'attachèrent à sa poursuite. Il voulait retourner en Italie, et ne put accomplir son projet. Ne travaillant plus alors pour le théâtre, qui se trouvait fermé par suite de la terrible guerre de Sept ans, il chercha d'agréables distractions dans une foule de cantates dont il faisait hommage aux jeunes archiduchesses. C'est ici le lieu de rappeler la cantate intitulée *la Contesa de' Numi*, qu'il avait composée pour la naissance du fils du Dauphin. La nation française a rarement été louée d'une manière plus digne d'elle que dans ce poëme. Métastase traduisit dans le même temps plusieurs satires de Juvénal et d'Horace. Sa muse se réveilla pour célébrer le mariage de Joseph II, en 1760 : son opéra d'*Alcide in bivio* frappa toute la cour, qui crut y voir de fréquentes allusions au caractère du jeune prince. Déjà riche et comblé depuis longtemps des présents les plus honorables, Métastase n'était plus sensible qu'à un seul genre de faveur : c'étaient les billets pleins de grâce et de bienveillance dont l'honorait Marie-Thérèse, de sa propre main. Plusieurs de ces billets ont été conservés; ils sont écrits en français. Dans l'un d'eux, cette grande princesse dit à son poëte : « Mon ancien maître fait la gloire de notre siècle « et plus encore de ceux à qui il s'est voué. » Peu à peu cet homme illustre s'était entièrement retiré du monde : il ne publiait plus rien; mais il était loin d'avoir renoncé aux lettres. Il s'occupait de ses savantes analyses des Poétiques d'Aristote et d'Horace; il consignait ses observations lumineuses dans des notes curieuses sur les pièces d'Eschyle, d'Euripide, de Sophocle et d'Aristophane (1). Une des jouissances de sa vieillesse fut la magnifique édition de ses œuvres, qui fut imprimée à Paris en 1780 sous la direction du savant Pezzana. Plusieurs ouvrages célèbres de cette belle collection, la *Didone*, l'*Adriano*, la *Semiramide*, l'*Alessandro*, furent retouchés avec un soin extrême par leur illustre auteur. Il avait dans sa bibliothèque plus de quarante éditions de ses œuvres, publiées à diverses époques dans les premières villes d'Italie; mais il appelait celle de Paris la gloire et la couronne de ses vieux ans. Ces distinctions littéraires étaient pour lui le digne prix de ses longs travaux : jamais il n'ambitionna les dignités éclatantes. Plusieurs fois l'empereur Charles VI voulut lui conférer les titres de baron et de conseiller aulique : il répondait toujours que son plus beau titre était celui de poëte de Sa Majesté. L'impératrice lui offrit la croix de St-Etienne : il s'excusa en disant qu'il n'aurait pas le temps de remplir ses obligations de chevalier. Lorsque Corilla fut couronnée au Capitole, Marie-Thérèse exprima le désir de voir admis au même honneur l'homme qui, depuis soixante ans, faisait retentir l'Europe de ses vers harmonieux; le pape Clément XIV accueillit avec empressement le vœu de l'impératrice; mais le poëte fut inflexible; il répondit qu'il était trop vieux pour monter au Capitole. Cependant les écrivains les plus célèbres du siècle lui rendaient hommage. Voltaire comparait certaines scènes de Métastase à tout ce que la Grèce avait produit de plus sublime; il les jugeait « dignes de Corneille « quand il n'est pas déclamateur, et de Racine « quand il n'est pas faible. » Rousseau, dans sa *Nouvelle Héloïse*, s'écriait que Métastase était « le « seul poëte du cœur, le seul génie fait pour « émouvoir par le charme de l'harmonie poétique « et musicale. » Ce grand écrivain méritait une louange plus rare encore : jamais il ne répondit avec la moindre amertune aux critiques les plus injustes, et toujours il fut le premier à encourager le talent partout où il le découvrait. Pénétré des grandes vérités de la religion, Métastase en avait constamment accompli les préceptes sans aucune ostentation. Dans sa vieillesse, cette piété sincère l'aida à supporter plus patiemment ses souffrances. Au mois de février 1780, il crut sentir sa fin s'approcher, et voulant consacrer à Dieu les derniers élans de son génie poétique, il traça d'une main défaillante ces vers pleins d'une onction touchante : *Eterno genitor*, etc. Ses forces se ranimèrent cependant, et il eut la douleur de survivre à son auguste bienfaitrice, qui mourut au mois de novembre de la même année. Il lui portait un attachement si sincère qu'il lui arriva plusieurs fois de s'écrier : « Que ne suis-je des- « cendu au tombeau avec mon excellente maî- « tresse! » Une grande consolation était réservée à ses derniers jours : il vit arriver à Vienne le pape Pie VI. Le souverain pontife l'honora des

(1) Des extraits de ces petites dissertations sur le théâtre grec ont été insérées dans le *Mercure* de 1805, et font partie du 1er volume des *Œuvres posthumes de Métastase*, publiées par le comte d'Ajala.

témoignages de son estime, et il lui en donna un dernier gage le jour même de sa mort (2 avril 1782). Il lui fit porter sa bénédiction apostolique par le nonce Garampi. Métastase était alors âgé de 84 ans et trois mois. Il fut enterré dans l'église de St-Michel : ses obsèques furent magnifiques, malgré l'intention formelle exprimée dans son testament. M. de Martinez, son héritier, fit aussitôt frapper une médaille en mémoire de son illustre ami, avec cette légende : *Sophocli Italo.* De tous les portraits qui existent de ce grand poëte, il n'en est point de plus ressemblant que celui de Heinner, gravé par Mansfield, si ce n'est le buste sculpté à Vienne par Vinnazar. Métastase était doué d'une figure imposante : ses yeux noirs avaient une expression singulière; sa taille était haute et bien proportionnée. La fortune semblait s'être plu à le combler de tous ses dons. Indépendamment d'un mobilier somptueux et d'une superbe bibliothèque (1), sa succession offrit un capital de plus de trois cent mille francs. Les œuvres poétiques de Métastase consistent en soixante-trois tragédies lyriques et opéras de divers genres, douze oratorios, quarante-huit cantates ou scènes lyriques, une foule innombrable d'élégies, idylles, *canzonette,* sonnets, etc., et enfin des traductions en vers d'auteurs latins, parmi lesquelles on distingue l'*Art poétique* d'Horace. Parmi ses ouvrages en prose, outre ceux dont nous avons fait mention (*Analyse de la Poétique d'Aristote* et *Observations sur le théâtre grec*), on doit compter une *Correspondance* assez étendue, et souvent intéressante et instructive. Parmi nos poëtes qui ont profité des conceptions dramatiques de Métastase, il faut citer surtout de Belloy et Delrieu. De Labouisse a imité en vers français ses cantates, qui, sous le rapport de leur sujet ordinaire, peuvent aussi bien être classées parmi les pastorales que rapportées au genre lyrique. Il a paru depuis 1733 jusqu'à nos jours une multitude innombrable d'éditions prétendues complètes de Métastase. Nous nous bornerons à citer les plus estimées : 1° Paris, 1755, 12 vol. in-8° (veuve Quillau), sous la direction de Calzabigi, dédiée à madame de Pompadour; 2° Turin, 1757, 14 vol. in-4° (imprimerie royale), d'après l'édition précédente; 3° Paris, 1780, 12 vol. grand in-8° (veuve Hérissant), sous la direction de Pezzana, qui accentua la prosodie en faveur des Français; 4° Gênes, 1802, 6 forts vol. in-8°, petit caractère. Le poëte Massuccio, qui présida à cette édition, l'a enrichie des œuvres posthumes et pièces inédites publiées à Vienne en 1795 par le comte Ajala; mais la Correspondance y manque en entier. 5° Padoue (Foglierini), 1810, 5 vol. Il avait paru de 1751 à 1761 une traduction française des tragédies-opéras de Métastase (par Richelet), Vienne (Paris), 12 vol. in-12. Les Italiens ont presque divinisé Métastase : leurs éloges pourraient paraître suspects, si ce n'est sous le rapport de son style, dont ils sont les juges naturels, et ce style, ils le regardent comme un modèle de pureté, d'élégance et d'harmonie. C'est dans ses pièces empruntées à l'Ecriture sainte et composées pour la chapelle de l'empereur, qu'il a le plus multiplié les grandes beautés du style. Pour les autres parties du talent de Métastase, il sera plus curieux et plus intéressant d'entendre deux célèbres critiques, étrangers à sa nation. Voici d'abord ce qu'en dit Laharpe dans son *Cours de littérature :* « Je ne connais point, parmi « les modernes, d'écrivain plus précis que Méta- « stase. Un peuple qui peut se glorifier d'un tel « poëte ne saurait dire que, s'il s'attache exclu- « sivement à la musique, c'est que les paroles « sont mauvaises. Un peuple spirituel et instruit « ne pouvait pas méconnaître le génie de Méta- « stase, dans l'intérêt des situations, et dans la « beauté du dialogue et du style. Cependant « c'est à la cour de Vienne et non dans sa patrie « que ce célèbre écrivain a trouvé des récom- « penses et des honneurs. » Un fameux critique allemand, M. W. Schlégel, dans son *Cours de littérature dramatique,* fait un examen beaucoup plus approfondi du système dramatique et du mérite ou des défauts des ouvrages du poëte italien : « La réputation de Métastase, dit-il, a ob- « scurci celle d'Apostolo Zeno, parce qu'en se « proposant le même but, il eut un talent bien « plus flexible et sut mieux se ployer aux con- « venances du musicien. Une pureté parfaite « dans la diction, une grâce et une élégance « soutenues, ont fait regarder Métastase par ses « compatriotes comme un auteur classique, et, « pour ainsi dire, comme le *Racine* de l'Italie. Il « a surtout une douceur ravissante dans les vers « destinés au chant. Peut-être jamais aucun poëte « n'a-t-il possédé au même degré le don de ras- « sembler dans un étroit espace les traits les « plus touchants d'une situation pathétique. Les « monologues lyriques à la fin des scènes sont « l'expression harmonieuse à la fois la plus con- « cise et la plus juste d'une disposition de l'âme. « Il faut cependant convenir que Métastase ne « peint les passions que sous des couleurs très- « générales; il ne donne aux sentiments du cœur « rien qui appartienne au caractère individuel « ni à la contemplation universelle; aussi ses « pièces ne sont-elles pas bien fortement con- « çues... Quand on en a lu quelques-unes, on les « connaît toutes. Il ne faut cependant pas être « trop sévère : les héros de Métastase sont ga- « lants, il est vrai, ses héroïnes poussent la dé- « licatesse jusqu'à la mignardise; mais peut-être « n'a-t-on blâmé cette poésie efféminée que parce « que l'on ne songeait pas à la nature de l'opéra. » La justice n'eût-elle pas exigé que M. Schlégel, qui se montre ici critique si judicieux, reconnût dans cette *nature même de l'opéra* la cause inévi-

(1) Elle fut acquise par le docteur Aloysio Careno pour la bibliothèque royale de Portugal (*Magasin encyclop.*, 3e ann., t. 6, p. 274).

table de la langueur ou des invraisemblances qui déparent trop souvent les plus belles compositions de Métastase? C'est encore pour se plier au genre de l'opéra que Métastase a si souvent violé la règle des unités, altéré les caractères de ses héros et coupé son style à l'excès. Il est moins excusable pour avoir trop souvent prodigué l'antithèse; mais cette affectation est un vice général des poëtes de son pays. Le drame lyrique veut en général un dénoûment heureux; et combien de fois, pour obéir à cet usage, pour avoir un chœur brillant ou un divertissement final, le poëte ne s'est-il pas vu dans la nécessité d'intervertir l'action tragique et de dénaturer ses personnages! Il est douloureux de penser que tant de sacrifices à une loi frivole sont aujourd'hui en pure perte. L'immense développement qu'a pris tout à coup le système musical, la nécessité des morceaux d'ensemble, depuis le *duo* jusqu'au grand *final*, assimilent maintenant Métastase à notre Quinault, et font que ses opéras ne pourraient plus être mis en musique sans être retouchés, ou, selon le mot reçu, *arrangés*. C'est ce que n'aurait pu prévoir l'illustre auteur, quoiqu'il fût non-seulement grand amateur de musique, mais même bon compositeur. On a gravé deux œuvres de ses productions musicales : l'un est un recueil de *Canzoni*, et l'autre a pour titre : *Arie sciolte* et *Coro con sinfonia*. On a encore de lui en manuscrit le fameux duo : *Grazie agl'inganni tuoi*. On a recueilli les *Pensieri di Metastasio, overo Sentenze e Massime estratte sue opere*, Paris, 1804, in-12. S—v—s.

METEL. *Voyez* Boisrobert.

MÉTEL ou METELLUS (Hugues), poëte et littérateur du 12e siècle, était né vers l'an 1080 à Toul, d'une des premières familles de cette ville. Sa mère, restée veuve de bonne heure, prit le plus grand soin de son éducation; elle l'envoya à l'école du docteur Ticelin, habile instituteur, qui lui fit faire de rapides progrès dans les sciences et les arts cultivés alors. Métel visita ensuite les principales villes de France et d'Italie, et suivit à Rome les leçons des plus célèbres professeurs; mais entraîné par l'exemple de ses camarades, il ne tarda pas à se livrer à tous les désordres d'une vie licencieuse. Il ouvrit enfin les yeux sur ses nombreux égarements; et, ayant quitté l'Italie, il vint se placer sous la discipline d'Anselme de Laon, savant théologien. Par le conseil de son maître, il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye des chanoines réguliers de St-Léon de Toul; mais il lui fut plus facile de prendre l'habit que les vertus de son nouvel état. Tourmenté sans cesse par le souvenir du monde auquel il avait renoncé, du fond de son cloître il adressait des lettres aux plus grands personnages, non pour leur demander des conseils, mais pour leur donner des avis, et, plus encore, comme il en convient, dans l'espoir que sa correspondance avec les hommes célèbres sauverait son nom de l'oubli. Dans toutes les lettres que nous avons de lui, on voit percer la vanité la plus extraordinaire; mais c'est dans la cinquante-unième qu'il a surtout cherché à donner une haute idée de ses talents et de leur universalité. A l'en croire, il était presque constamment sorti victorieux des disputes de l'école, et il ne le cédait à personne pour les connaissances en grammaire, philosophie, rhétorique, musique, mathématiques et astronomie; enfin, ajoute-t-il, « je pouvais, en me tenant sur un pied, com- « poser jusqu'à mille vers; je pouvais faire des « chants rimés de toute espèce; j'étais en état de « dicter à trois copistes à la fois, sans me trou- « bler. » Métel mourut vers l'an 1157, dans un âge avancé. Des nombreuses productions de cet écrivain, il ne reste plus que des *Lettres* et des *Poésies*, dont on connaissait deux copies, l'une dans la bibliothèque du collége de Clermont (Louis-le-Grand) et l'autre dans celle de Ste-Geneviève. Hugo, abbé d'Estival, en a extrait cinquante-cinq Lettres et quelques Fragments de différentes pièces de vers, qu'il a publiés dans le tome 2 des *Sacræ antiquitatis monumenta* (*voy.* Hugo). On trouvera une analyse intéressante des Lettres de Métel dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. 12, p. 495-510. Mabillon avait déjà publié celles qui sont adressées à St-Bernard, dans l'édition des œuvres de ce Père : parmi les autres, on en distingue une à Abélard, dont Métel condamne les erreurs avec beaucoup de sévérité, deux à Héloïse, une à Gerland, écolâtre de Besançon, à Alberon, évêque de Mayence, etc. Les lettres de Métel les plus importantes ont été traduites par Fortia d'Urban dans son écrit intitulé *Histoire et ouvrages de H. Métel*, ou *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique du 12e siècle*, Paris, 1839, in-8°. Les vers latins de Métel, recueillis par son éditeur, ne donnent pas une bien grande idée de son talent pour la poésie; la meilleure pièce est la première : *D'un loup qui se fit ermite;* mais, par malheur, elle n'est point de Métel, et c'est par erreur que son éditeur la lui attribue. Cette fable est de Marbode, évêque de Rennes, et on la trouve dans les *Œuvres* de ce prélat. Dom Calmet attribue, avec assez de vraisemblance, à Métel, la chronique en vers intitulée *Garin le Loherans;* mais les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ne partagent point cette opinion, par la raison qu'il est parlé, dans l'ouvrage, de la *commune* de Metz, dont l'établissement n'eut lieu qu'en 1179, c'est-à-dire plus de vingt ans après l'époque fixée pour la mort de Métel. Il ne nous est pas possible de résoudre cette difficulté. Quoi qu'il en soit, dom Calmet a publié un long et curieux extrait du roman de *Garin*, à la suite du tome 1er de l'*Histoire de Lorraine*, dans les *Preuves*, col. ccxli-cclxxxv; cet ouvrage, plein de récits fabuleux, n'en est pas moins très-utile pour la connaissance du langage, des coutumes et des mœurs des Lorrains au moyen âge. W—s.

METELLI. *Voyez* Mitelli.

METELLUS (Quintus-Cæcilius), surnommé le *Macédonique* à cause de ses victoires sur les Macédoniens, était de l'une des plus illustres familles de Rome (1). Son grand-père avait été souverain pontife et l'un de ses aïeux dictateur; il fut lui-même préteur et ensuite consul, en l'an 611 de Rome (141 avant J.-C.). Il vainquit deux fois Andriscus, qui se disait fils de Persée, dernier roi de Macédoine, le fit prisonnier, l'envoya à Rome (*voy.* Andriscus) et remit cette contrée sous la puissance des Romains. Il remporta une victoire signalée sur les Achéens : mais ce fut Mummius qui ayant pris et dépouillé Corinthe, reçut le surnom d'Achaïque. Métellus fut ensuite proconsul en Espagne et ne fit plus rien de remarquable. Il nous est resté des fragments d'un très-beau discours qu'il adressa au peuple sur l'utilité du mariage. C'est à tort que Castrucius et Aulugelle l'ont attribué à Métellus le *Numidique*. Métellus le *Macédonique* eut quatre fils qui se distinguèrent également à la guerre et dans les fonctions publiques; entre autres Métellus, surnommé le *Baléarique*, à cause de ses victoires dans les îles Baléares. Ce fut un spectacle bien étonnant que de voir aux obsèques de Métellus le *Macédonique*, les coins du lit de parade portés par ses quatre fils, dont deux avaient été consuls, et le troisième l'était encore. M—D j.

METELLUS (Quintus-Cæcilius), surnommé le *Numidique*, était petit-neveu du précédent; il naquit vers la fin du 6e siècle de Rome. Son père, Metellus-Calvus, le fit élever à Athènes par l'orateur Carnéades. Q. Métellus profita si bien des leçons de ce philosophe, que Velléius le met au nombre des meilleurs orateurs de son temps, et que Cicéron a loué la pureté de son langage. Il refusa de faire usage de ces avantages en faveur de Lucullus, son beau-frère, accusé d'une action malhonnête, et déclara qu'il ne savait pas s'intéresser pour un homme qui désobéissait aux lois. Il fut questeur en 628, tribun en 633, édile en 636, préteur en 639, et l'année suivante gouverneur de la Sicile; enfin il parvint au consulat en 645 et fut envoyé en Numidie pour combattre Jugurtha. Quoiqu'il eût trouvé l'armée romaine dans l'état le plus fâcheux, il parvint à rétablir la discipline et obtint une victoire importante sur les bords du Muthul. Ayant voulu assiéger Zama, il éprouva un échec, et ne pouvant soumettre le roi de Numidie par les armes, il eut recours à la ruse, gagna Bomilcar, son confident, et lui fit accepter un traité de paix. Ce fut alors qu'il refusa, avec le ton de hauteur qui lui était naturel, un congé que demandait Marius, son lieutenant, pour aller à Rome y briguer le consulat, et qu'il excita ainsi toute la haine de cet ambitieux plébéien. Marius souleva contre lui une partie de l'armée et prépara par ses intrigues l'insurrection des habitants de Vacca, qui égorgèrent la garnison romaine. Enfin Métellus ne put lui résister plus longtemps : le congé fut accordé; et Marius se rendit à Rome, où il fut élu consul par le peuple et vint remplacer Métellus en Numidie. Celui-ci avait déjà quitté l'armée, de peur de se rencontrer avec son rival, et il s'était hâté de retourner à Rome (*voy.* Marius), où il fut reçu, à son grand étonnement, avec des démonstrations de joie extraordinaires. On lui décerna les honneurs du triomphe; il fut surnommé le *Numidique* et l'on frappa des médailles empreintes de ses victoires : mais à peine fut-il descendu de son char, qu'il se vit exposé à toute la fureur des tribuns. Manlius prononça contre lui un discours très-violent devant l'assemblée du peuple, et l'accusa d'exactions dans son gouvernement. Métellus répondit à ces outrages avec sa hauteur ordinaire, et il adressa au peuple de vifs reproches sur sa légèreté. Il alla ensuite présenter à ses juges le registre de sa gestion; mais ceux-ci le renvoyèrent absous, sans y avoir jeté les yeux : « de peur, dit Cicéron, de « se déshonorer, s'ils hésitaient à croire la parole « d'un homme aussi connu pour son intégrité. » Alors, paisible et sans emploi, Métellus s'occupa pendant quatre ans à faire bâtir une très-belle maison sur le chemin de Tibur. Il fut ensuite nommé censeur (651), avec un autre Métellus, fils du *Macédonique*, son parent; et il déploya dans cette charge toute la sévérité de son caractère, ce qui lui attira beaucoup d'ennemis. Un jour il fut poursuivi à coups de pierres et n'échappa à la mort qu'avec le secours des chevaliers. Marius étant revenu à Rome en 652, irrita encore davantage le peuple contre lui; et ces deux rivaux s'étant bientôt trouvés en concurrence pour le consulat, Métellus se vit en butte à des vexations de tous les genres. De concert avec les tribuns, Marius fit exiger du sénat un serment d'obéissance à une loi qui n'était pas encore rendue. Métellus, comme l'on s'y était attendu, refusa de prêter ce serment; et il répondit à ses amis et à ses parents, qui l'en conjuraient en lui montrant les dangers auxquels il s'exposait : « C'est le fait d'un « lâche de commettre une mauvaise action à « cause du péril, et c'est celui d'un homme ver- « tueux de faire le bien lorsqu'il y a du danger. » Le peuple ordonna aux consuls de prononcer son exil à son de trompe. Une partie des tribus, indignée de l'injustice d'une pareille condamnation, étant venue lui offrir de prendre sa défense, il ne voulut pas être la cause d'une guerre civile et sortit de Rome en disant : « Si le peuple est « tiré de son aveuglement, il me rappellera; s'il « y persiste, le meilleur parti sera de se tenir « bien loin. » Métellus se rendit à Rhodes, ville alors célèbre par son école de philosophie; il y coula des jours tranquilles dans la société des gens de lettres; et il y fut chéri et honoré, dit Cicéron, comme un homme qui avait mieux aimé sacrifier sa fortune que sa conscience. Ce ne fut

(1) Quelques auteurs ont prétendu qu'elle descendait du fameux Cacus qui fut vaincu par Hercule.

qu'au bout de plusieurs années que son fils parvint, à force de prières et de larmes, à attendrir le peuple, et que le décret de bannissement fut révoqué (*voy.* l'article suivant.) Métellus était à Smyrne, au théâtre, lorsqu'on lui en apporta la nouvelle; il la reçut avec tant d'indifférence, qu'il ne daigna pas ouvrir ses lettres avant la fin du spectacle. Lorsqu'il fut rappelé en Italie, une si grande foule vint à sa rencontre, qu'une journée entière ne lui suffit pas, dit-on, pour les embrasser tous. « Il rapporta dans Rome, dit Cicéron, « le même esprit de fermeté avec lequel il en « était sorti. » Métellus avait publié plusieurs ouvrages très-estimés pour la correction du style, entre autres, un Recueil de lettres adressées aux frères Domitius, durant son exil, et un Discours contre Messala, accusé de concussion. Il ne nous est parvenu de tout cela que des fragments. La Vie de Métellus écrite par Plutarque est également perdue. M—D j.

MÉTELLUS (Quintus-Cæcilius), surnommé *Pius* à cause de sa piété filiale, naquit vers l'an 625 de Rome et fit ses premières armes contre Jugurtha, sous son père *le Numidique*, qui exigea qu'il fût d'abord simple soldat, vivant comme ses camarades et supportant les mêmes fatigues. Il revint avec lui à Rome, fut témoin de son triomphe, et n'ayant pu empêcher son exil, il mit tout en œuvre pour obtenir son rappel. On le voyait tous les jours suivi de sa nombreuse et illustre famille, les cheveux épars et la robe déchirée, parcourir les tribus les larmes aux yeux et aborder en suppliant chaque citoyen. Le peuple fut si touché de ce spectacle qu'il le nomma le *bon Fils*, et prononça le rappel de Métellus, après avoir mis en pièces le tribun Furius qui voulut s'y opposer. Quintus-Cæcilius obtint la charge de questeur à l'âge de trente et un ans; celle de tribun en 661, et le consulat en 673. L'administration du droit public lui échut ensuite par le sort, et il se donna de tels soins dans cette place que ses registres furent déclarés les seuls qui méritassent la foi publique. Ce fut vers le même temps (pendant la guerre sociale) qu'il se lia d'une étroite amitié avec Cicéron et avec le poëte Archias. Vers la fin de la même année, il alla commander l'armée dans la Pouille avec le titre de proconsul, et défit le général des Marses Pompédius-Silo. Le consul lui ayant ordonné de traiter avec les Samnites, il fut obligé de rejeter leurs propositions, parce qu'elles étaient exorbitantes; mais Marius, qui haïssait sa famille, profita de ce refus pour leur faire des offres secrètes et les entraîner dans le parti qu'il venait de former avec Sertorius et Cinna. Déjà ce parti avait réuni un grand nombre de troupes et il marchait contre Rome sous les ordres de ses trois chefs. Le sénat se hâta de rappeler Métellus pour l'opposer à l'ennemi de sa famille, et dès qu'il fut arrivé, les troupes voulurent toutes se réunir sous ses ordres, quoiqu'il ne fût pas consul. Plein de modestie et de respect pour les lois, il tança rudement ces troupes, les renvoyant à leur chef légitime; mais au lieu d'y retourner, elles passèrent à l'ennemi, ce qui mit la république dans un extrême danger. Crassus et Métellus sortirent de Rome, et, n'osant pas livrer une bataille, ils essuyèrent une seconde défection, ce qui les obligea de se retirer dans la Ligurie, puis en Afrique, où ils attendirent le retour de Sylla, qui soutenait la guerre contre Mithridate. La mort de Cinna et de Marius n'apporta que peu de changements dans les affaires : le fils de Marius, digne en tous points de son père, lui succéda, et il fit déclarer Métellus ennemi de la république. Mais Sylla étant enfin de retour, Métellus alla au-devant de lui avec son armée, et il lui valut par sa seule présence un grand nombre de partisans; car, selon Dion Cassius, on avait si bonne opinion de sa vertu et de sa probité, que beaucoup de gens, songeant qu'il était impossible que le parti qu'adoptait un aussi bon citoyen ne fût pas le meilleur, se décidèrent à le suivre. Les deux proconsuls entrèrent avec de grandes forces en Italie, et Métellus obtint des succès importants, d'abord vers la rivière d'Œsis, où il battit Carinas, lieutenant de Carbon, et ensuite Carbon lui-même, qui s'était retiré vers Rimini, sur la nouvelle de la défaite de Marius à Préneste, et qui, après sa propre défaite, alla se réunir à Norbanus près de Faventia, où il fut encore une fois mis dans une déroute absolue. Cependant Sylla, trouvant que les affaires n'allaient pas assez vite de ce côté, y envoya le jeune Pompée, que Métellus accepta pour adjoint. En 673, le dictateur, qui voulait encore conserver le titre de consul et la forme extérieure de la république, prit Métellus pour son collègue et l'envoya en Espagne pour combattre Sertorius. Il ne fallait pas moins que son expérience et toute son habileté pour lutter avec un tel capitaine; mais l'âge, joint à l'habitude d'une vie voluptueuse, commençait à ralentir sa vigueur et son courage; accoutumé d'ailleurs à une guerre méthodique, il ne put d'abord se défendre des ruses et de l'activité de son ennemi, qui ne cessait de le harceler, de lui enlever ses détachements, ses convois, et se refusait à une bataille décisive. Sertorius l'obligea de lever le siége de Lacobrige, et voulant le déconsidérer aux yeux de ses soldats, il lui proposa de terminer la guerre par un combat singulier, ce que Métellus refusa en disant qu'il devait faire le métier de général et non celui de gladiateur. Tout annonçait que cette guerre allait traîner en longueur, lorsque Pompée fut envoyé en Espagne à la tête d'une armée de 30,000 hommes. Un tel secours pouvait suffire à la réduction de Sertorius si ces deux chefs eussent agi de concert; mais Pompée devait faire la guerre de son côté, et il n'avait aucun ordre à donner ni à recevoir de Métellus. Celui-ci fit néanmoins tous ses efforts

pour se mettre en bonne intelligence avec son collègue, et il marchait dans le dessein de se réunir à lui, lorsqu'il obtint deux victoires importantes sur un lieutenant de Sertorius, qui, voulant s'opposer à son passage, périt des suites d'une blessure qu'il reçut de la main de Métellus lui-même. Après de nouveaux avantages et des marches pénibles, les armées romaines parvinrent enfin à se réunir, et les deux généraux s'embrassèrent en leur présence avec de grandes démonstrations de joie. Ils continuèrent néanmoins leurs opérations séparément, et tandis que Pompée éprouvait un échec, Métellus défit successivement Sertorius et son lieutenant Perpenna à Sagonte. Quoiqu'il eût été blessé grièvement dans la mêlée, il le poursuivit avec tant de chaleur qu'il fut près de s'emparer de sa personne, et l'obligea de s'enfermer dans Calaguris. Revenu dans l'Espagne ultérieure, Métellus y prit ses quartiers d'hiver, et il fut reçu par tout le peuple avec des transports extraordinaires de joie et d'admiration. Il souffrit même qu'on lui dressât des autels et qu'on lui fît des sacrifices sur son passage. Témoins de cette faiblesse, le questeur Urbinius et d'autres flatteurs firent construire un temple immense orné de trophées, de décorations de toute espèce, avec des théâtres sur lesquels on représenta des pièces à la louange du vainqueur. Dès que Métellus y parut, l'encens fuma de toutes parts, et une statue de la Victoire vint poser une couronne sur sa tête au milieu des éclairs et du tonnerre qui se faisait entendre. Un tel faste nuisit à Métellus dans l'esprit des vieux Romains attachés aux mœurs antiques de la république, et qui se rappelaient la modestie et la simplicité de ses premières années. Ce qui lui attira encore davantage l'animadversion de beaucoup de gens, ce furent ses emportements contre Sertorius, que du sein des plaisirs et de l'ivresse il traita de fugitif, de misérable, promettant à celui qui le tuerait une somme de cent talents et vingt mille arpents de terre. Cependant la jonction des armées romaines n'avait encore produit d'autre résultat que la prise de quelques villes et l'invasion de quelques contrées, que Sertorius reprenait bientôt en recouvrant de nouvelles forces et une nouvelle énergie. Ce ne fut qu'après sa mort que Métellus fit de nouveaux progrès, et qu'enfin il acheva de soumettre l'Espagne. Alors il repassa les Alpes et licencia son armée, ne gardant que ce qui lui était nécessaire pour accompagner son triomphe. Ce triomphe eut lieu le même jour que celui de Pompée, le 4 des calendes de janvier, l'an 683 de la république. Des médailles furent frappées en l'honneur des deux triomphateurs. Depuis ce temps, Métellus vécut en paix, n'ayant plus d'autre charge que celle de souverain pontife, qu'il possédait depuis longtemps, et dans laquelle il eut Jules César pour successeur. On a des médailles que celui-ci fit frapper en son honneur, et sur lesquelles on voit un type relatif à sa piété filiale, savoir Énée portant son père sur ses épaules, et une cigogne, qui était chez les Latins le symbole de la fidélité. Métellus mourut en 690, âgé de 66 ans, laissant un fils adoptif, Métellus-Scipion, qui, comme lui, suivit le parti du sénat dans les guerres civiles de Jules César. Aimant avec passion la poésie et la gloire, il désirait vivement qu'un poëte prît ses exploits pour le sujet de ses chants; mais il ne put obtenir cet honneur, quoiqu'il en eût comblé plusieurs de présents. Frontin a loué ses talents militaires et surtout sa discrétion. Un de ses officiers lui ayant fait, dans sa guerre d'Espagne, une question indiscrète, il lui répondit : « Si je croyais que « cette tunique connût mon secret, je la jette- « rais au feu. » M—D j.

MÉTELLUS-CRÉTICUS (Quintus-Cæcilius), de la même famille que les précédents, naquit vers le commencement du 8e siècle de la république, et fut nommé consul en 759. On le chargea en 784 de l'expédition contre la Crète, et il s'embarqua avec trois légions sur trente navires. Il toucha aux côtes de Sicile et opéra un débarquement pour aider son frère Lucius Métellus, qui en était le préteur, à expulser les pirates. Il reprit ensuite sa route vers la Crète et il débarqua à la côte septentrionale de l'île, près de la ville de Cydonie, où il défit la première armée crétoise qui voulut s'opposer à son passage, conduite par le général Lasthène. Cette victoire le rendit maître de la campagne, et ses légions le proclamèrent *imperator* sur le champ de bataille. Les habitants épouvantés s'étant réfugiés à la hâte dans les villes, qui étaient très-nombreuses, il en obligea plusieurs à capituler. Ce fut alors que le général crétois, fuyant devant lui, prit le parti désespéré d'incendier les magasins et les cités qu'il était forcé d'abandonner. Cette conduite irrita au dernier point l'impitoyable Métellus, qui, ne voulant pas plus ménager les Crétois qu'ils ne se ménageaient eux-mêmes, porta partout le fer et la flamme et traita les prisonniers avec une excessive rigueur, n'épargnant pas plus les nationaux que les pirates, au point que plusieurs s'empoisonnèrent plutôt que de souffrir ses cruautés. Il lui fallut un an de combats pour s'emparer de la partie septentrionale de l'île, et les habitants s'étant retirés dans la partie méridionale, qui est la plus élevée, il eut beaucoup de peine à les y forcer. Cette difficulté s'accrut encore par les prétentions de Pompée, qui, devenu commandant de toutes les mers et des pays limitrophes, exigea que Métellus reçût ses ordres et traitât les habitants avec plus de ménagement. Celui-ci, irrité d'une telle prétention, poussa la guerre avec une nouvelle vigueur et n'en devint que plus cruel envers les Crétois, qu'il parvint enfin à soumettre, après une lutte de quatre ans. Il fit Lasthène prisonnier, leva d'énormes contributions, établit dans toute l'île le gouver-

nement des Romains et supprima les antiques lois de Minos. Il retourna aussitôt à Rome, où les intrigues de Pompée suspendirent son triomphe; il ne l'obtint qu'après être resté trois ans hors de la ville. Métellus-Créticus vécut depuis au sein de la paix et mourut dans un âge avancé, laissant deux enfants, Quintus Métellus, qui fut aussi consul, et Cæcilia, femme de Crassus, qui lui fit élever un mausolée appelé *Capo di bove*, que l'on voit encore sur la voie Appia. M-D j.

MÉTELLUS (Quintus-Cæcilius), surnommé *Nepos* (le Dissipateur), était fils de Métellus *le Baléarique* et petit-fils du *Macédonique*. Connu dès sa jeunesse pour un homme brouillon et turbulent, il fut désigné publiquement comme tel par Caton d'Utique, qui, après avoir renoncé au tribunat, se décida néanmoins à le briguer dès qu'il vit Métellus sur les rangs, et dans la seule intention, dit-il, de s'opposer à sa folie. Ainsi l'un et l'autre étaient tribuns du peuple à l'époque de la conjuration de Catilina, et Nepos sembla appuyer le mouvement des conjurés en excitant le peuple contre Cicéron et en s'opposant à ce que cet orateur pût faire sa harangue selon l'usage. Cicéron courut même de grands dangers dans cette occasion; mais Catilina ayant succombé, et le sénat ayant pris le parti de Cicéron, Nepos fut obligé de se réfugier vers Pompée, qui était en Asie, et dont il n'était que l'agent. Caton avait inutilement cherché à le ramener à de meilleurs sentiments, en lui faisant considérer que son illustre maison s'était toujours montrée la gloire et l'appui des patriciens. Ce fut encore en sa qualité de tribun que Nepos voulut s'opposer à ce que César puisât dans le trésor public; mais le dictateur, élevant la voix, le menaça positivement de le tuer, en disant : « Jeune homme, tu « sais bien qu'il m'est plus facile de le faire que « de le dire; retire-toi, » et Métellus se retira. Il ne cessa pas de tourmenter Cicéron pendant toute la durée de ses fonctions de tribun, et comme il était très-vain de sa naissance, il demandait sans cesse à l'orateur le nom de son père. « Ta mère s'est conduite de telle manière, « lui dit un jour celui-ci, que tu serais bien em- « barassé de répondre à une pareille question. » La mère de Métellus était en effet connue par ses mauvaises mœurs. Cet homme bizarre ayant fait enterrer un corbeau dans la même tombe que son précepteur, Cicéron lui dit : « Tu fais sage- « ment, car il t'a plutôt appris à voler qu'à par- « ler. » Métellus Nepos parvint au consulat en l'année 655 de Rome, et il se réconcilia alors avec Cicéron, dont il favorisa le rappel. On ne sait pas autre chose de sa vie. M—D j.

METELLUS (Quintus), frère du précédent, fut surnommé *Celer* (le Prompt), à cause de la promptitude avec laquelle, peu de jours après la mort de son père, il fit préparer les spectacles qu'il donna au peuple à cette occasion. Ami de Cicéron, et préteur à l'époque de la conspiration de Catilina, il concourut beaucoup à la faire échouer. Son zèle pour l'Etat le transportait au point qu'il n'hésita pas de dire un jour, en plein sénat, qu'il tuerait de sa propre main un consul qui voudrait asservir la république. Il fut nommé consul en l'an 690, et il était dès lors membre du collége des augures; il se servit du crédit et de l'influence que lui donnait cet emploi pour soustraire à la fureur du peuple, près de le mettre à mort, le sénateur Rabirius, que défendaient en vain l'éloquence d'Hortensius et celle de Cicéron. Après cet événement, il fut envoyé avec le titre de proconsul dans le gouvernement de la Gaule Cisalpine, que lui céda Cicéron; et lors de son retour d'Asie, Pompée, son beau-frère, le fit nommer consul, espérant trouver en lui un appui; mais il le connaissait mal, car Celer était incapable de vouloir autre chose que le bien de la république. Cependant il avait de l'ambition, car Cicéron écrivait à Atticus : « Votre « Celer est un excellent consul. Je n'y trouve « rien à redire, sinon qu'il n'aime pas à recevoir « de la Gaule des nouvelles pacifiques. On voit « qu'il aime le triomphe; je voudrais seulement « qu'il ne le fît pas tant paraître. » Ce fut sous le consulat de Celer que se forma le fameux triumvirat de César, de Pompée et de Crassus, qui détruisit la république; il en prévit toutes les suites, et mourut accablé de douleur à la fleur de l'âge, en l'an 694 (avant J.-C. 60). « J'ai vu, « s'écrie Cicéron, cet excellent citoyen dans les « derniers instants de sa vie, dans ces moments « où les maux du corps étouffent toutes les pen- « sées de l'esprit, n'être occupé que de la répu- « blique, frapper de la main le mur mitoyen « entre Catulus et lui, appeler ce grand homme, « puis rejeter les bras vers moi, me recomman- « der le salut de Rome et m'annoncer les affreuses « tempêtes qui allaient s'élever. » Sa maladie ne dura que trois jours; et l'on ne douta point que sa femme Clodia ne l'eût empoisonné. C'était une femme fort décriée, sœur de Clodius, qui avait commencé ses galanteries avec son propre frère et s'était ensuite livrée à une longue intrigue avec le poëte Catulle, qui l'a célébrée sous le nom de Lesbie. Celer voyait ce commerce avec peine; mais il n'osait s'en plaindre, car il était faible dans son domestique, quelque grand que fût son courage dans les affaires publiques. « C'était, dit Cicéron, l'homme le plus ferme « hors de chez lui. » Après sa mort, Clodia se passionna pour un jeune homme fort beau, nommé Cœlius, à qui elle prêta beaucoup d'argent et qui l'abandonna ensuite. Elle voulut alors ravoir son argent et le lui demanda en justice, l'accusant d'avoir tenté de l'empoisonner. Cicéron fit pour le jeune homme un plaidoyer où il déploya tout ce que la raillerie peut offrir de plus vif et de plus fin, et qu'il termina par une apostrophe véhémente contre l'audace d'une femme qui osait accuser son client d'empoisonnement,

tandis que les murs de sa maison demandaient encore vengeance de son propre crime. Metellus Celer n'eut qu'un fils, qui mourut sans enfants. Un grand nombre d'autres individus de la même famille se sont aussi illustrés. Après avoir brillé pendant près de quatre siècles, elle s'éteignit précisément au moment où la république cessa d'exister. M—D j.

METEREN (Emanuel Van), historien, né à Anvers le 9 juillet 1535, était parent du célèbre géographe Ortélius. Il s'appliqua dans sa jeunesse au commerce et réussit dans ses spéculations. Son père, ayant embrassé le parti de la réforme, avait été obligé de se réfugier en Angleterre, où il séjourna longtemps lui-même ; il y mourut consul de la nation hollandaise le 8 avril 1612, à l'âge de 77 ans. Sa veuve lui avait fait élever un tombeau avec une inscription rapportée dans la *Biblioth. Belgica ;* mais ce monument fut détruit par l'incendie de 1666. Meteren a publié une *Histoire des Pays-Bas,* depuis l'avénement de Charles-Quint au trône d'Espagne (1516) jusqu'à la fin des troubles religieux ; elle parut d'abord en latin, Amsterdam, 1597, in-fol. Meteren la traduisit en flamand, Delft, 1599, in 4°, et la continua jusqu'à l'année 1612, Arnheim, 1614, in-fol. ; elle a été traduite du flamand en français par Jean de la Haye, la Haye, 1618, in-fol. ; Amsterdam, 1670, in-fol., fig., et en allemand, Francfort, 1669, 4 vol. in-fol., fig. On a reproché à cette *Histoire* sa partialité. « L'auteur, dit Lenglet-Dufresnoy, n'épargna ni « soin ni travail pour rendre son ouvrage bon ; « mais son excessive crédulité l'a fait tomber « dans bien des fautes ; et il n'a pas rougi de « chercher à noircir les catholiques les plus esti- « mables par des calomnies si odieuses, qu'elles « lui ont été reprochées même par ses coréligion- « naires. » Le portrait de Meteren a été gravé par Boulonois, in-4°. W—s.

MÉTEZEAU (Clément), architecte, né à Dreux dans le 16e siècle, s'est rendu célèbre par la fameuse digue de la Rochelle, dont il donna les plans et surveilla la construction. Cet ouvrage, dont n'avaient pu venir à bout les plus habiles ingénieurs, fut commencé le 2 décembre 1627 et terminé dans le cours de l'année suivante. La digue avait sept cent quarante-sept toises de longueur, et ôtait toute communication avec l'ennemi à la ville de la Rochelle, qui fut obligée de capituler (*voy.* Louis XIII et le cardinal de Richelieu). Callot fut appelé en France, en 1628, pour graver cette digue sous ses différents aspects (*voy.* Callot). Métezeau était architecte des bâtiments du roi ; c'est lui qui a continué la galerie, depuis le vieux Louvre jusqu'au troisième guichet. Il a donné le premier plan de l'église des PP. de l'Oratoire et celui de l'hôtel du duc de Longueville, qu'on trouve dans le *Recueil* de Jean Marot (*voy.* ce nom). Le portrait de Métezeau a été gravé par Michel Lasne, in-folio. Une vignette représente au bas la digue de la Rochelle avec les deux vers suivants :

Dicitur Archimedes terram potuisse movere;
Æquora qui potuit sistere non minor est.

W—s.

MÉTEZEAU (Paul), frère du précédent, né à Paris, était licencié de la maison de Navarre, et âgé de vingt-huit ans, lorsqu'il s'associa avec le P. de Bérulle, pour la fondation de la congrégation de l'Oratoire. C'était un homme d'esprit et d'intelligence, dont le zèle et la piété relevaient singulièrement les talents. Ses succès dans la chaire évangélique contribuèrent beaucoup à procurer divers établissements de l'Oratoire dans les différentes villes du royaume, où les magistrats s'empressèrent d'appeler les confrères d'un homme dont les prédications opéraient de nombreuses conversions. Pendant une station de carême, qu'il remplissait à Bordeaux, le parlement changea souvent l'heure de ses audiences, afin de pouvoir assister à ses sermons. Ses travaux et ses austérités abrégèrent sa vie ; et il termina sa carrière à Calais, le 17 mars 1632, durant une station de carême qu'il prêchait. Sa mort ne fut pas moins édifiante que ne l'avait été sa vie. Il était dans l'usage d'écrire en latin le canevas de ses sermons ; cette méthode lui paraissait plus propre pour s'énoncer ensuite avec facilité dans sa langue naturelle. Il avait formé son goût sur celui du P. de Bérulle ; c'est-à-dire qu'il s'attachait principalement à faire connaître Jésus-Christ, ses mystères, et ses rapports avec les hommes : mais son style n'avait ni la clarté, ni la noblesse de celui de son modèle ; et ses sermons n'offraient ni ces détails sur les mœurs, ni cette précision et cette justesse qu'on remarque dans les prédicateurs venus après lui. S'il donne trop dans la mysticité, on n'a point à lui reprocher cet étalage d'érudition profane, ces fades allusions, et plusieurs autres défauts auxquels s'abandonnaient ses contemporains ; de sorte qu'à tout prendre, on peut dire qu'il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à purger la chaire évangélique du mauvais goût qui la dégradait. Nous avons de lui : 1° *Theologia sacra juxta formam evangelicæ prædicationis distributa,* Lyon, 1625, in-fol. C'est un cours de théologie, contenant des plans de sermons sur toute sorte de sujets, écrit d'un style sec et scolastique, mais dont les textes de l'Ecriture et des Pères sont bien choisis et bien adaptés aux différents sujets. 2° *L'Exercice intérieur de l'homme chrétien,* Paris, 1627, in-8° ; composé à la prière et pour l'instruction de Clément Métezeau, son frère ; 3° *Traité de la vie parfaite par imitation et ressemblance de Jésus-Christ,* ibid., in-8°. C'est comme une suite du précédent. Les sentiments de ces deux ouvrages sont fort édifiants ; mais le style en est très-défectueux. 4° *De sancto sacerdotio, ejus dignitate et functionibus sacris ad sacerdotum atque omnium qui orationi, ministerio verbi et curæ animarum*

incumbunt, piam institutionem, Paris, 1631, in-8°. Le P. Métezeau a laissé quelques autres ouvrages qui sont restés manuscrits. — *Jean* Métezau, secrétaire et agent des affaires de la duchesse de Bar, sœur de Henri IV, dédia en 1610 à ce prince, *Les quarante psaumes de David, mis en vers françois,* Paris, in-8°, fig. T—D.

MÉTHERIE (Jean-Claude de La), auteur de nombreux ouvrages de physique et d'histoire naturelle, naquit à la Clayette, petite ville du Mâconnais, le 4 septembre 1743. Son père qui exerçait la médecine, le fit élever sous ses yeux dans une campagne, jusqu'à l'âge de quinze ans, et lui fit faire sa rhétorique et sa philosophie dans une espèce de séminaire, à Thiers en Auvergne. Il le destinait à l'état ecclésiastique, et l'envoya étudier en théologie à Paris. Mais un frère aîné que ce père avait choisi pour être son successeur étant mort, le jeune La Métherie obtint la permission de suivre son penchant pour la médecine, ou plutôt pour les sciences qui s'y rapportent; car il ne pratiqua jamais l'art de guérir, et même, dans les sciences, il se livra plutôt à des idées spéculatives, qu'à l'expérience et à l'observation. Son premier ouvrage, intitulé *Essai sur les principes de la philosophie naturelle,* parut à Genève en 1778, 1 vol. in-12. C'est une sorte de logique et de métaphysique, où il croyait avoir indiqué les moyens de réduire la probabilité au calcul, parce qu'il avait imaginé quelques signes pour en marquer les différents degrés. Il y met déjà en avant ses idées sur la nature du mouvement, qu'il regarde comme essentiel à la matière, et sur l'origine de tous les corps par la cristallisation; idées qui ont dominé ensuite dans tous ses autres ouvrages. Il continua d'exposer cette dernière opinion dans ses *Vues physiologiques,* imprimées en 1780, 1 vol. in-12; mais il interrompit un moment ce genre de recherches pour écrire sur une branche de la chimie, que Priestley venait de signaler à l'attention du public : les différentes espèces d'air. La Métherie donna, en 1785, un *Essai sur l'air pur,* en un volume in-8°, où il ajouta quelques expériences peu importantes, à celles que l'on connaissait. Il y rapporte, entre autres, qu'ayant brûlé de l'air inflammable, il obtint une vapeur aqueuse, phénomène qui aurait pu le conduire à de grandes découvertes, mais dont il n'aperçut pas les conséquences. Il donna, en 1788, une nouvelle édition de cet *Essai,* en 2 volumes in-8°. L'abbé Mongez le jeune, l'associa, en 1785, à la rédaction du *Journal de physique,* qui avait été commencé, en 1771, par l'abbé Rozier; et après le départ de Mongez avec l'expédition de La Pérouse, en 1785, il fut seul chargé de ce travail. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il a publié chaque année 2 volumes in-4° de cette collection, où il a recueilli presque tout ce qui a paru d'important sur la physique, la chimie, la minéralogie, la géologie, ainsi que de nombreux articles sur les autres parties de l'histoire naturelle. Il y a inséré aussi une infinité d'articles, de mémoires et de notes de sa composition sur presque toutes les branches de ces diverses sciences; et chaque année il commençait le premier volume par un résumé historique de ce qui avait été découvert ou observé dans l'année précédente. Ce recueil sera toujours très-utile à cause du grand nombre de petits écrits qui s'y trouvent rassemblés; il l'aurait été davantage, si le rédacteur avait eu plus de connaissances et d'impartialité : mais La Métherie était assez ignorant en mathématiques, et très-peu instruit dans tout ce qui a rapport à l'histoire des animaux et des plantes; et, sur les parties même qu'il connaissait le mieux, telles que la chimie et la minéralogie, il avait des préventions qui nuisirent à ses jugements. On dirait même qu'il s'attachait de préférence à décrier les auteurs des plus belles découvertes : il a traité constamment Lavoisier, Hauy et Laplace, avec une dureté que rien ne justifiait, leur reprochant jusqu'à leur fortune et les récompenses qui leur étaient décernées. Il paraît que cette aigreur de langage et de caractère lui venait de ce qu'il ne se croyait pas lui-même récompensé selon son mérite : en effet, pendant longtemps il n'avait obtenu aucune fonction dans l'enseignement, ni aucune place dans les sociétés savantes de Paris. Ce ne fut qu'après la mort de Daubenton, (1801) qu'il fut nommé adjoint à la chaire d'histoire naturelle du Collége de France, seule place qu'il ait eue : il l'a exercée jusqu'à sa mort. Pendant qu'il rédigeait son *Journal de physique,* il publiait de temps en temps des ouvrages où il reproduisait, dans un ordre plus méthodique, les idées qu'il avait mises au jour d'abord sous la forme de notes ou de mémoires particuliers; idées qui reposent presque toutes sur les deux bases fondamentales dont nous avons parlé plus haut. Il s'est particulièrement efforcé d'appliquer la cristallisation non-seulement à la formation du globe, mais à celle de tous les corps organisés, et le galvanisme aux métamorphoses des minéraux et à toutes les fonctions de la vie : mais ces applications sont vagues et sans résultats positifs. D'ailleurs il cherche, comme l'ont fait beaucoup d'autres prétendus physiciens, en commençant par Maillet et Robinet, à dériver les diverses formes des animaux des habitudes auxquelles ils se livrent, et à les faire sortir tous originairement, ainsi que les végétaux et le globe lui-même, d'un liquide primitif. Voici la liste des principaux de ces ouvrages : 1° *Théorie de la terre,* 1791, 3 vol. in-8°; réimprimée en 5 volumes in-8°, en 1797, avec une *Minéralogie;* 2° une édition augmentée de la *Sciagraphie minérale* de Bergmann, traduite par Mongez, 1792, 2 vol. in-8°; 3° *Leçons de minéralogie données au Collége de France,* 1812, 2 vol. in-8°; 4° *Leçons de géologie,* ibid., 1816, 3 vol. in-8°; 5° *Considérations sur les êtres organisés,* 1804, 3 vol. in-8°; 6° *Sur*

la nature des êtres existants, 1805, 1 vol. in-8°; 7° *De l'homme considéré moralement, de ses mœurs et de celles des animaux*, 1802, 2 vol. in-8°. Le style de tous ces écrits est sec : il y a peu d'idées originales; à peine peut-on dire même que celles de l'auteur soient liées de manière à former des systèmes. A la vérité, il a toujours soin de présenter un extrait de celles de ses prédécesseurs; mais cet extrait est trop incomplet pour servir à l'histoire de la science. La Métherie vivait très-retiré, ne prenant aucune part aux affaires et aux intrigues du temps : sa petite fortune ayant été détruite par les malheurs d'un de ses frères, et l'espèce de partialité avec laquelle il rédigeait son journal lui ayant fait perdre beaucoup de souscripteurs, il passa ses dernières années dans une assez grande gêne. Il avait été frappé d'apoplexie en 1812 : une rechute le fit périr le 1er juillet 1817, âgé de 74 ans. Il n'avait jamais été marié. Le *Journal de physique* fut continué après sa mort par M. de Blainville, sur un nouveau plan et d'après de meilleurs principes. Le rédacteur y a inséré, dans le numéro de juillet 1817, un Eloge de La Métherie, à la suite duquel on trouve une énumération complète de ses ouvrages. C—v—r.

METHODIUS (Saint), surnommé *Eubulius*, florissait au commencement du 4e siècle; il fut transféré de l'évêché d'Olympe, ou de Patare, sur le siége de Tyr, qu'il n'occupa qu'un petit nombre d'années. Son zèle pour la pureté de la foi chrétienne l'exposa au ressentiment des ariens; il fut exilé à Chalcide, et y reçut la couronne du martyre, l'an 311 ou 312. L'Eglise célèbre sa fête le 18 septembre; il avait composé un *Poëme* de dix mille vers contre Porphyre; deux *Traités de la résurrection* et *de la Pythonisse*, contre Origène, dont il avait d'abord partagé les erreurs; un autre *du Libre Arbitre* contre les Valentiniens; un dialogue intitulé *le Festin des vierges;* des *Commentaires* sur la Genèse et sur le Cantique des cantiques, etc. De tous ces ouvrages, il ne nous reste que *le Festin des vierges*, publié pour la première fois à Rome, 1656, in-8°, avec une version latine et une *Dissertation*, par Léon Allatius, sur les différents personnages qui ont illustré le nom de Methodius : c'est un dialogue sur l'excellence de la chasteté, composé sur le plan et à l'imitation du Banquet de Platon. Le P. Poussines, jésuite, en a donné une édition, Paris, 1657, in-fol., avec une nouvelle version et des variantes tirées d'un manuscrit de la bibliothèque Mazarine (1). Le P. Combefis l'a inséré avec une version latine dans le tome 1er du *Supplément* de la bibliothèque des Pères, Paris, 1672; et enfin, Fabricius l'a publié, avec des notes, à la fin du second tome des *Œuvres* de St-Hippolyte, Hambourg, 1718. On a des *Fragments* assez étendus des autres ouvrages de Methodius, conservés par St-Epiphane, St-Jean Damascène, Photius, etc. Le P. Combefis les a recueillis et publiés avec les *Œuvres* d'Amphilochius, etc., Paris, 1644, in-fol. Les *Prophéties de l'Ante-Christ*, et les *Homélies*, qu'on a sous le nom de Methodius, dans la Bibliothèque des Pères, paraissent appartenir à un écrivain plus moderne. St-Jérôme cite Methodius avec de grands éloges. Son style est cependant diffus, enflé et surchargé d'épithètes. (*Voy.* la *Sylloge historica* du P. Henschenius, sur St-Methodius, dans le recueil des Bollandistes, t. 6 de juin, p. 5.) — Methodius, patriarche de Constantinople, était né à Syracuse, au commencement du 9e siècle : après avoir achevé ses études avec succès, il fut ordonné prêtre. Il fut député quelque temps après à Rome pour solliciter le pape en faveur du patriarche Nicéphore, que l'empereur Léon avait chassé de son siége; et il ne revint à Constantinople qu'après la mort de Léon. A peine était-il arrivé, qu'il fut enfermé dans la tour d'Acrise, par l'ordre de l'empereur Michel, partisan déclaré des Iconoclastes. La mort de Michel ouvrit les portes de sa prison; mais son zèle pour le culte des images lui attira bientôt de nouvelles persécutions : il fut jeté vivant dans un tombeau, où il subsista par l'humanité d'un pauvre pêcheur, qui lui portait en secret du pain et de l'eau. Ayant recouvré la liberté, il fut élevé sur le siége de Constantinople, en l'an 842. Aussitôt il assembla un concile qui rétablit le culte des images; et il publia une formule de rétractation à l'usage de ceux qu'il ramenait par sa douceur à la croyance de l'Eglise. Des envieux l'accusèrent d'entretenir un commerce criminel avec une femme; mais il les couvrit de confusion en faisant voir qu'il était eunuque. Methodius mourut le 14 juin 846. On lui attribue une *Vie de St-Denis l'Aréopagite*, imprimée à la tête des Œuvres (supposées) de ce Père; un *Sermon sur la croix*, dont Gretser a publié des fragments; un *Panégyrique de Ste-Agate*, et quelques *Homélies* insérées par Combefis dans la *Bibliothèque des Pères*. (*Voy.* les *Bollandistes*, t. 2 de juin, p. 969.) — Methodius II succéda, l'an 1240, au patriarche Germain sur le siége de Constantinople, qu'il n'occupa que trois mois. W—s.

METHODIUS, moine et peintre, né à Thessalonique, florissait vers le milieu du 9e siècle. Comme il se trouvait à Constantinople, en l'an 853, soit pour apprendre son art, soit pour l'exercer, Bogoris, roi des Bulgares, l'appela à Nicopolis, pour lui faire peindre une salle de festins dans son palais. Ce prince avait déjà été disposé à adopter la religion

(1) Le *Convivium virginum* de cette édition de l'imprimerie du Louvre, quoiqu'il n'ait paru qu'en 1657, est intitulé avec raison *Nunc primum editum*, parce qu'en effet l'ouvrage était inédit à l'époque de l'achèvement et de l'impression de la version du texte. Dans une lettre à Henri de Valois, datée de Rome aux calendes de février 1656, le P. Poussines annonce qu'il lui envoie le *Convivium*, avec la version qu'il en a faite en moins d'un mois, d'après un manuscrit du Vatican que Luc Holsténius lui avait communiqué avant son départ pour aller à Inspruck, de la part du Pontife, au-devant de la reine Christine (en 1655). Henri de Valois y ajouta seulement des notes, où il donne les variantes du manuscrit de Paris. G—ce

chrétienne par les exhortations de sa sœur, instruite dans la foi à la cour de Constantinople, où elle était démeurée longtemps prisonnière : une peinture acheva sa conversion. Par un effet de la férocité de ses mœurs, Bogoris prescrivit à Methodius de représenter un sujet tragique et terrible; et il lui laissa d'ailleurs la liberté de choisir le trait historique selon son propre goût. D'accord apparemment avec la sœur de ce prince, Methodius peignit la grande scène du Jugement dernier, quoique ce sujet convînt très-peu dans une salle de festins. Dans le haut de la composition se trouvaient le Sauveur et les chérubins; à droite étaient les élus; à gauche, les réprouvés que les démons entraînaient dans les flammes. Ce sujet était reproduit fort souvent à cette époque par les peintres et par les sculpteurs; on le voyait représenté dans les églises, dans les cloîtres et dans les salles des monastères : mais il produisit cette fois un tel effet, que Bogoris épouvanté se fit chrétien. Après quelque résistance, l'armée entière des Bulgares embrassa pareillement la religion chrétienne, et un tableau eut l'honneur de cette conversion. Ce fait (rapporté par Cedrenus) mérite d'être cité comme un exemple de la puissance de la peinture sur l'imagination. Il serait difficile de dire si Methodius était le plus habile peintre de son temps : Le Beau l'a avancé un peu au hasard. Divers artistes, ses contemporains, avaient obtenu une grande réputation, tels que Lazare à Constantinople, Tutilon en Allemagne, Modalulphe, et plusieurs autres, en France. Il y a toutefois lieu de croire que ce maître avait un talent peu commun. Il était moine, on ne dit pas de quel ordre; à l'époque où il vivait, les arts s'étaient réfugiés dans les couvents. Les travaux apostoliques de Methodius ne se bornèrent pas à la conversion des Bulgares : de concert avec St-Cyrille ou Constantin, il alla prêcher l'évangile aux Moraves et à d'autres peuples Slaves, leur donna un alphabet dont ils se servent encore pour la liturgie que leur donnèrent aussi ces deux apôtres, après avoir traduit la Bible en leur langue. Methodius fut archevêque des Moraves et de Pannonie : il parvint à un âge avancé; mais on ignore l'année de sa mort. L'Eglise l'a honoré d'un culte public : les Grecs et les Russes célèbrent sa fête le 11 mai; elle est marquée au 9 mars dans le Martyrologe romain (*voy.* Cyrille). E—c D—d.

METHOLD (Guillaume), voyageur anglais du 17e siècle, passa cinq ans à Masulipatan, sur la côte de Coromandel, comme employé du comptoir de la compagnie anglaise des Indes orientales, fondé par Floris (*voy.* ce nom), séjourna pendant quelque temps à Golconde ou Haïderaba, capitale d'un royaume qui fut, vers la fin du siècle, conquis par Aureng-Zeyb (*voy.* ce nom), et qui forme aujourd'hui l'Etat du Nizam. Il ne manqua pas de visiter les fameuses mines de diamants auxquelles Golconde donne son nom, quoiqu'elles en soient éloignées de cinquante lieues dans le sud; il visita aussi Caddapah qui en est beaucoup plus proche, et alla les examiner. Il décrit les procédés employés pour les exploiter, et apprend des détails curieux sur cet objet. Il parle également des castes et des cérémonies religieuses des Hindous, ainsi que des différences qui existent entre la religion des Persans et celle des Turcs. Nous avons de Methold : *Relation des royaumes de Golconde, Tannasery, Pégu, Aracan et autres Etats situés sur les bords du golfe de Bengale.* Elle se trouve dans le recueil de Purchas (*voy.* ce nom). Thévenot l'en a extraite et l'a traduite pour l'insérer dans le sien (*voy.* Thévenot). Mais nous devons dire que la relation de Methold est malheureusement trop succincte. Son long séjour dans les Indes orientales l'avait mis à même de fournir beaucoup de renseignements sur cette contrée, qui a éprouvé de si grands changements depuis le temps qu'il la parcourut; il la quitta vers 1619. Il était allé au Bengale en remontant le Hougly. Quant à sa description de l'Aracan, du Pégu et du Tannaserim, il déclare qu'il a recueilli à Masulipatan les matériaux qui la composent. Les noms propres sont parfois estropiés. Il convient de noter que cette relation est seulement dans le tome de Purchas intitulé : *Purchas's his Pilgrim*, Londres, 1625, 1626. C'est aussi dans ce volume que se trouve celle de Floris. La traduction française est très-fautive, et ferait commettre des erreurs graves si on la prenait pour base d'un travail sur ces deux voyageurs. E—s.

METIUS-SUFFETIUS, second dictateur d'Albe, fit la guerre aux Romains sous le règne de Tullus-Hostilius. Albe, surnommée la *Longue*, jalouse de l'agrandissement et des conquêtes de la ville fondée par Romulus, et sagement administrée par son successeur, ne songeait, depuis longtemps, qu'aux moyens de l'humilier et de l'asservir. Metius se mit en campagne à la tête des Albains, et vint camper à cinq milles de Rome. Tullus s'avança contre lui; et le combat allait se livrer quand Metius, qui craignait sans doute d'exposer son armée, sortit de son camp, et, dans une conférence avec le roi de Rome, lui fit envisager que, puisque les deux peuples voulaient courir les risques de la domination ou de la servitude, il fallait avoir recours à un moyen qui, en épargnant l'effusion du sang, décidât de leur sort. Tullus s'étant rendu à cet avis, le dictateur d'Albe proposa un combat singulier de trois champions des deux armées rivales, avec promesse que le pays du peuple vaincu se soumettrait à la domination du peuple vainqueur. Les Horaces, parmi les Romains, et les Curiaces, chez les Albains, furent choisis pour ce combat singulier. Les trois guerriers albains ayant été vaincus, leur patrie se soumit aux Romains. Métius conserva néanmoins l'autorité; mais ses concitoyens lui reprochèrent bientôt d'avoir pro-

voqué le combat des Horaces, et de sacrifier la liberté de la patrie à l'amour du pouvoir que lui laissait le roi des Romains. Voulant regagner la confiance qu'il avait perdue, Métius traita secrètement avec les ennemis de Rome; et ce fut à son instigation que les Véiens et les Fidénates se mirent en campagne. Il les avait avertis qu'au fort de la mêlée il tournerait ses armes contre Rome; et en effet, dès le commencement de la première action qu'ils eurent à soutenir contre Tullus, le dictateur d'Albe, qui avait été appelé au secours des Romains en exécution des traités, quitta le poste qu'il occupait pour donner aux ennemis la facilité d'envelopper les Romains. Puis il demeura neutre, ne voulant se déclarer que pour le parti victorieux. Les Fidénates se croyant trahis, lâchèrent pied et abandonnèrent la victoire aux Romains. Ce fut alors que Metius se transporta avec ses troupes aux lieux mêmes où étaient les Véiens, et qu'il en tailla en pièces un grand nombre. Ce mouvement inattendu du général des Albains ne fit pas prendre le change à Tullus. Persuadé que Métius était un traître, il crut devoir s'assurer de sa personne. Mais pour exécuter plus sûrement son projet, il ne témoigna d'abord aucun mécontentement ; ce ne fut que le lendemain qu'il réunit les deux armées des Romains et des Albains. Il accusa hautement devant elles la perfidie du chef des Albains, ordonna aux licteurs de se saisir de sa personne, et le fit à l'instant même écarteler en l'attachant à deux chars qui furent tirés en sens contraire. Après cette exécution qui eut lieu vers l'an de Rome 91 (663 avant J.-C.), Tullus ordonna que la ville d'Albe fût ruinée de fond en comble, et que ses habitants fussent transférés à Rome (*voy.* Tullus). Tite-Live, qui rapporte ces détails, n'y ajoute pas lui-même une entière confiance; et il est évident qu'ils portent le caractère d'incertitude qui est attaché à toutes les traditions de ces temps ignorés. Virgile fait mention du supplice de Métius dans le 8e chant de l'Enéide :

Haud procul indè citæ Metium in diversa quadrigæ
Distulerant.....

Z.

METIUS-TARPA (Spurius), fut l'un des cinq juges établis par Auguste pour prononcer sur le mérite des ouvrages des poëtes avant leur publication. Les juges s'assemblaient dans le temple qu'Auguste avait dédié à Apollon, et qui faisait partie de son palais. Le choix que l'empereur avait fait de Métius pour siéger dans ce tribunal est déjà un préjugé en faveur de son goût et de son discernement; mais Horace confirme cette opinion de tout le poids de son autorité : il a cité deux fois Métius, et c'est pour rendre hommage à la sévère intégrité de ses jugements. Dans la Satire 10e (liv. 1er, v. 38), il dit que les bagatelles, dont il fait son amusement, ne lui paraissent pas dignes d'être lues devant un juge tel que Métius; et dans l'*Art poétique* (vers 385) il recommande à l'aîné des Pisons, dans le cas où il écrirait, de ne point livrer ses ouvrages au public avant de les avoir soumis à Métius. Cicéron parle aussi de Métius dans ses Lettres familières; mais des critiques ont cru que c'est un autre personnage du même nom qu'il a en vue. W—s.

MÉTIUS (Adrien), habile géomètre hollandais, était né à Alcmaer le 9 décembre 1571. Son père lui inspira le goût des sciences exactes, qu'il avait cultivées lui-même avec quelque succès. Le fils étudia aussi le droit et la médecine, alla se perfectionner dans l'astronomie sous Tycho-Brahé, et visita l'Allemagne, où ses leçons d'astronomie attirèrent un grand nombre d'élèves et commencèrent sa réputation. L'amour de la patrie l'ayant rappelé en Hollande, il seconda son père, qui se nommait également Adrien (1), dans l'inspection des places fortes, et obtint en 1598, à l'université de Franeker, la chaire de mathématiques, qu'il remplit pendant trente-huit ans. Il fut reçu, en 1625, docteur en médecine; mais il pratiqua peu cet art. Il mourut à Franeker le 26 septembre 1635, et fut inhumé dans la principale église sous une tombe décorée d'une épitaphe très-honorable, rapportée par Foppens (*Bibl. Belgic.*) et par Eloy (*Dict. de méd.*) Il sut se garantir des chimères de l'astrologie judiciaire; mais il donna dans celles de l'alchimie, et, courant après le *grand-œuvre*, il vit s'évanouir en fumée une bonne partie de sa fortune. Métius a laissé les ouvrages suivants, tous sur les mathématiques et l'astronomie : 1° *Doctrinæ sphericæ libri* v, Franeker, 1598, in-8° et in-12. L'édition de Francfort, 1591, indiquée par Foppens est imaginaire. 2° *Universæ astronomiæ institutio; accessit tractatus de novis auctoris instrumentis*, etc., Franeker, 1606 ou 1608, in-8°. Les exemplaires avec le frontispice de 1608, sont les seuls qui contiennent le traité de Métius des nouveaux instruments de son invention, et la manière de s'en servir pour observer le soleil et les étoiles fixes (*voy.* la *Bibliographie astronomique*, de Lalande, p. 148). Les *Institutions astronomiques* de Métius ont été réimprimées avec des additions, Franeker, 1630, in-4°; 3° *Arithmeticæ libri duo et geometriæ libri sex practica*, ibid., 1611, in-4°; nouvelle édition augmentée, Leyde, 1626, 1640, in-4°; 4° *Praxis nova geometrica, per usum circini et regulæ proportionalis*, ibid., 1623, in-4° dédié à Galilée : l'auteur y propose quelque perfectionnement à son compas de proportion. 5° *De genuino usu utriusque globi tractatus*, etc., ibid., 1611, 1624, in-4°; Amsterdam, 1626, in-8°; 6° *Problemata astronomica geometrice delineata*, Leyde, 1625, in-4°;

(1) Montucla le nomme *Pierre*, mais Lalande a relevé cette erreur (*Bibl. astronom.*, p. 201). Vriemoet donne quelques détails sur cet Adrien, fils d'Antoine, habile ingénieur militaire, qui contribua beaucoup à la défense d'Alcmaer, en 1573, et auquel la Hollande dut la construction ou la réparation de plusieurs forteresses.

7° *Astrolabium*, Franeker, 1626, in-8°; 1627, in-4°; 8° *Calendarium perpetuum articulis digitorum computandum*, Rotterdam, 1627, in-8° (en hollandais); 9° *Primum mobile astronomice, sciagraphice, geometrice et hydrographice nova methodo explicatum*, Amsterdam, 1631; nouvelle édition revue et augmentée par Guill. Blaeu, ibid., 1633, in-4°. Ce n'est point Métius, comme on le dit dans le *Dictionnaire universel*, mais son père, qui a trouvé que le rapport approché du diamètre à la circonférence était comme 113 est à 355; ce fut la prétendue quadrature du cercle de Simon Duchesne, Franc-Comtois, qui donna lieu à cette détermination (*voy.* Montucla, *Histoire des mathémathiques*, t. 1er, p. 579). Keulen alla beaucoup plus loin que Métius à cet égard (*voy.* L. Keulen). Voyez l'*Oraison funèbre* d'Adrien Métius, par Menelaüs Winsem, son ami, professeur de médecine et de botanique, Franeker, 1636, in-4°. W—s.

METIUS (Jacques), frère puîné du précédent, passe assez généralement pour l'inventeur du télescope par réfraction. On fixe l'époque de cette admirable découverte à l'an 1609. « Métius, dit Descartes, qui n'avait jamais étudié, mais qui prenait plaisir à faire des miroirs et des verres brûlants, ayant, à cette occasion, des verres de différentes formes, s'avisa de regarder au travers de deux, dont l'un était convexe et l'autre concave, et il les appliqua si heureusement au bout d'un tuyau, que la première des lunettes en fut composée ». (*Voy.* la *Dioptrique.*) Vriemoet (*Athenæ frisicæ*, p. 99) rapporte que ce Jacques Métius, homme original et très-peu communicatif, craignait tellement qu'on ne lui ravît son secret, qu'il ne montrait son invention qu'avec la plus grande réserve; il la cacha même à son frère Adrien, dont il redoutait la sagacité; mais il la laissa voir à son autre frère (Antoine), et n'en fit part qu'avec répugnance au prince Maurice, qui l'honora une fois d'une visite pour cet objet. Il tourna quelquefois son télescope vers le ciel pour observer les éclipses et même les satellites, à ce qu'il assurait. Les exhortations du ministre de la religion, qui le visita peu de temps avant sa mort, ne purent le déterminer à mettre par écrit le procédé de sa construction. Dutens, suivant son système, n'a pas manqué de revendiquer la découverte du télescope en faveur des anciens, et il s'appuie d'un passage de la *Geographie* de Strabon (liv. III), qui n'a certainement pas la signification qu'il lui prête. D'autres ont cru pouvoir reculer cette découverte au moins de quelques siècles, en s'autorisant d'un manuscrit cité par Mabillon (*Iter German.*, p. 46), où l'on voit Ptolémée observant un astre au travers d'un tube composé de plusieurs tuyaux mobiles et rentrant les uns dans les autres. Enfin, on en a fait honneur à J.-B. Porta et à Antoine de Dominis. Pierre Borel, dans son traité *De vero Telescopii inventore* (*voy.* Borel), cite plusieurs témoignages favorables à un certain Zacharie Jans, lunetier à Middelbourg, et d'autres à Jean Lapprey, de la même ville. Montucla convient qu'il paraît résulter de l'examen de ces pièces, que la ville de Middelbourg, en Hollande, est le berceau de cet admirable instrument. Sur le bruit seul de cette découverte, Galilée construisit, en 1610, une lunette fondée sur le même principe, et l'appliqua le premier à l'observation du ciel (*voy.* Galilée). Cette lunette a été perfectionnée successivement par Keppler et Huygens (*voy.* Keppler et Huygens). On trouvera des détails curieux sur cette découverte dans l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, liv. IV, *Progrès de l'optique*, ch. 2. W—s.

METKERKE ou MEETKERCKE (Adolphe), antiquaire et philologue, né à Bruges en 1528, d'une famille patricienne, remplit successivement différents emplois importants, et fut enfin nommé président du conseil de Flandre. Le rôle qu'il joua dans les troubles de son pays le détourna de ses études favorites; mais il n'en mérita pas moins la réputation d'un des meilleurs hellénistes de son temps. Député en 1579 au congrès de Cologne pour traiter de la paix, il recueillit les Actes de cette assemblée, et les publia, avec des notes, à Anvers, 1580, in-4° (1). Il fut envoyé ambassadeur près de la reine Elisabeth, et mourut à Londres le 4 novembre 1591 (2), du chagrin que lui causa la mort d'un de ses fils, tué à Deventer. Il fut inhumé dans une des chapelles de l'église St-Paul, où l'on voyait son épitaphe rapportée par Foppens. Aub. Lemire assure que Metkerke, mourant, déclara que l'Église romaine est la seule véritable; mais Teissier dément le fait, d'après des témoignages qui paraissent irrécusables (*voy.* les *Eloges des hommes illustres*, t. 4, p. 149). Cependant Feller l'a répété d'après Lemire, dans son *Dictionnaire historique*. Metkerke a eu part aux principaux ouvrages d'antiquités publiés par Hubert Goltzius, et a contribué aux frais de leur impression. Il a publié un bon abrégé de la grammaire de Despautère, Anvers, 1571 (*voy.* Despautère). On lui doit, en outre, la première édition complète des *Idylles* de Moschus et de Bion, grec-latin, avec des notes, Bruges, Hubert Goltzius, 1565, petit in-4° : elle est aussi rare que recherchée des curieux. Les autres ouvrages de Metkerke sont : 1° *De veteri et recta pronunciatione linguæ græcæ*, Bruges, 1576, in-8°. Il y relève les défauts de la prononciation adoptée dans les écoles de son temps. Ce petit traité était devenu rare; mais Sig. Havercamp l'a réimprimé dans le *Sylloge scriptorum qui de linguæ græcæ vera et recta pro-*

(1) Feller dit que de Thou et Valère André se sont trompés en attribuant à Metkerke le *Recueil des actes de la pacification de Cologne*, et il le donne à un certain *Aggée Albada*, qui n'est peut-être que le masque de Metkerke.

(2) C'est l'âge que lui donnent, et l'inscription au bas de son portrait, et son épitaphe rapportée par Foppens qui dit cependant, par distraction, que Metkerke mourut à 66 ans.

nunciatione commentaria reliquerunt (*voy.* HAVERCAMP); 2° *Kalendarium perpetuum sive ephemeris syllabica dierum festorum Ecclesiæ romanæ*, ibid., 1576. Cet opuscule se trouve à la suite du précédent. 3° *Theocriti epigrammata carmine latino reddita;* imprimé à la fin de l'ouvrage de Jean Posthius : *Parerga poetica*, Wurtzbourg, 1580. Des biographes en citent une édition de Heidelberg, 1595, in-8°. 4° Quelques pièces de vers dans les *Deliciæ poetar. Belgarum.* Le portrait de Metkerke a été gravé, format in-4°, dans la *Biblioth.* de Foppens, où il a un article assez étendu, mais qui n'est pas exempt d'erreurs. W—s.

MÉTOCHITE (THÉODORE), l'un des hommes les plus savants de son temps, a été confondu quelquefois avec Grégoire Metochite, son père (*Voy.* la *Bibl. gr.* de Fabricius, t. 9). Il fut revêtu, l'an 1314, de la dignité de grand logothète (chancelier), par Andronic l'ancien; et il maria Irène, sa fille, à Jean Paléologue, l'un des petits-fils de ce prince. Andronic le Jeune ayant détrôné son aïeul en 1328, dépouilla Metochite de sa charge, confisqua ses biens et l'exila. Celui-ci obtint bientôt après la permission de revenir à Constantinople, se retira dans un monastère qu'il avait fondé ou rétabli, et y mourut le 13 mars 1332, un mois après Andronic l'Ancien, dont il avait été le serviteur et l'ami le plus fidèle. Nicéph. Grégoras, l'élève de Metochite, prononça son oraison funèbre, et consacra à sa mémoire une épitaphe rapportée par Fabricius (*loc. cit.*, p. 215). Metochite avait beaucoup d'érudition; et il parlait sur toutes sortes de matières avec une telle facilité, qu'on le regardait comme une bibliothèque vivante. Il était surtout fort instruit dans les mathématiques et l'astronomie, et il en donna des leçons à Grégoras (*voy.* GRÉGORAS). Vivant au milieu d'une cour fort agitée, et obligé de consacrer une partie de son temps aux soins du gouvernement, il trouva cependant le loisir de composer un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart inédits restent encore ensevelis dans les bibliothèques. On citera ici les principaux : 1° *Paraphrasis in Aristotelis libros* VIII *physicorum*, etc. Cet ouvrage a été traduit en latin par Gentien Hervet, et imprimé, Bâle, 1559, in-4°; et Ravenne, 1614, même format; mais l'original n'a point été publié. 2° *Historiæ Romanæ liber singularis, gr. et lat. ex recens. et cum notis J. Meursii*, Leyde, 1628, in-4°. Cette histoire s'étend de Jules César à Constantin. Le P. Labbe a prétendu que ce n'était qu'un fragment du 3e livre des annales de Glycas (*voy.* GLYCAS); mais cette opinion, qui a trouvé des partisans, a été combattue par Chr. Fréd. de Bodenbourg, recteur du collége de Berlin, dans une dissertation intitulée *De Theod. Metochitæ scriptis* NOTHEIAS *vulgo insimulatis*, insérée au tome 12 des *Miscellan. Lipsiensia;* 3° *De mala recentiorum consuetudine;* 4° *Historiæ sacræ libri duo* (1) *et Constantinopolitanæ liber unus;* 5° *Capita philosophica et historica miscellanea centum et viginti.* Lambecius a publié les titres de chaque chapitre en grec et en latin dans le *Catal. des Miss.* de la bibliothèque de Vienne, t. 7, p. 149; et Fabricius l'a inséré dans sa *Bibl, gr.*, t. 9, p. 218 et suivantes; 6° des *Traités de mathématiques;* 7° des *Commentaires* sur Ptolémée, etc. On peut consulter pour plus de détails : *Specimina operum Theod. Metochitæ, cum præfatione et notis, primum vulgata à Jan. Bloch*, Hanau, 1790, in-8°. W—s.

(1) C'est par erreur que les *Dictionnaires historiques* indiquent une traduction latine de cet ouvrage par Gent. Hervet. L'*Histoire sacrée*, traduite par Hervet, et imprimée, Paris, 1555, in-8°, est celle de Théodoret, évêque de Cyr.

MÉTON, astronome d'Athènes, vivait dans le 5e siècle avant J.-C. Il avait élevé dans la place publique un instrument qu'on a désigné sous le nom d'*Héliotrope*, et dont on n'a fait aucune description, mais qui, suivant toute apparence, devait être un gnomon dont les ombres indiquaient les jours où le soleil se trouvait dans l'un ou l'autre tropique. Au moyen de cet instrument, en l'an 430 avant J.-C., il observa un solstice conservé par Ptolémée qui, en le comparant à une de ses observations, a tenté d'en déduire la longueur de l'année solaire, en nous avertissant toutefois qu'il ne faut guère compter sur l'exactitude de cette ancienne observation. Méton est connu principalement par le cycle de dix-neuf ans, qui porte son nom, et qu'on désigne aussi par les mots de *nombre d'or*. Ces dix-neuf nombres, placés dans les annuaires à côté des jours du mois, servaient à indiquer les jours où tombait la nouvelle lune. Ils changeaint donc tous les ans, et revenaient en cercle au bout de dix-neuf ans. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* disent qu'on les marquait en chiffres d'or : de là le nom qui leur est demeuré. D'autres pensent que le nombre destiné à marquer la nouvelle lune était exposé en public sur un tableau qu'on renouvelait chaque année, et où l'on marquait en outre les levers et les couchers des principales étoiles, et autres articles les plus intéressants de l'annuaire; et comme le nombre lunaire était le plus universellement utile, on le distinguait des autres en l'écrivant en lettres d'or. Le cycle de dix-neuf ans, qui ramenait la nouvelle lune au même jour de l'année solaire, était une découverte assez importante en ces temps reculés, et qui aurait justement immortalisé le nom de Méton s'il en eût été véritablement l'auteur. Mais il était lié intimement avec les astronomes Phainus et Euctémon, et nous lisons que Phainus lui donna l'idée fondamentale de son cycle. Géminius en fait honneur à Euctémon, Philippe et Calippe. Si l'idée n'est pas de Méton, il paraît du moins qu'il eut le mérite de la faire adopter en Grèce. Cette période était composée de dix-neuf années, formant 6940 jours ou 235 mois, dont sept étaient embolismiques ou intercalaires. Tous ces mois étaient ou *pleins*, c'est-à-dire composés

de 30 jours, ou *caves*, c'est-à-dire de 29 jours seulement. Ces derniers étaient au nombre de 110 dans chaque période, et les autres au nombre de 125 : total, 235. Géminius nous apprend comment les Grecs étaient parvenus à cette période. Le mois lunaire est réellement de $29^j\ 12^h\ 44'\ 3''$ environ. On s'aperçut bientôt qu'on avait eu tort de faire tous les mois *pleins* ou de 30 jours. On introduisit des mois *caves;* et l'on établit d'abord l'*octaétéride*, formée de 8 ans, et qui contenait 99 mois dont trois intercalaires, qui font en tout 2922 jours ou huit fois $365^j\ 1/4$. Mais cette approximation ne tarda pas à se trouver insuffisante : on la remplaça par la période de 16 ans (*hectodécaétéride*), qui n'était pas assez exacte, et qui fit place à la période de 19 ans (*ennéadécaétéride*), dont l'erreur n'était guère que de six heures ou d'un quart de jour. Enfin, Calippe proposa de réunir quatre périodes de 19 ans en une période de 76 ans, en retranchant un jour entier pour corriger les quatre erreurs des périodes partielles. Ce dernier cycle est plus connu sous le nom de *période calippique;* il fut adopté principalement par les astronomes, qui s'en servaient pour donner les dates de leurs observations. Le scholiaste d'Aristophane dit que Méton était un astronome et un géomètre excellent, auteur de l'année (c'est-à-dire de la période) qui porte son nom. Ces considérations n'empêchèrent pas le poëte de lui faire jouer un rôle assez ridicule dans sa comédie des *Oiseaux*, où il l'introduit tenant à la main une règle, avec laquelle il prétend mesurer et diviser en rues l'espace où l'on se proposait de bâtir une ville aérienne entre le ciel et la terre. Aristophane prête à son géomètre, après lui avoir fait décliner son nom et son pays, des propos tout à fait vides de sens que le scholiaste déclare inintelligibles, sans nous apprendre ce qu'ils pouvaient avoir de comique. La seule chose qui se comprenne, c'est qu'il veut changer un cercle en un carré; sur quoi le scholiaste observe simplement que la chose est impossible. Ce passage ne signifierait donc pas, comme on serait tenté de le croire, qu'il y eût dès lors des géomètres qui se seraient rendus ridicules par de prétendues quadratures du cercle. La scène finit par quelques coups de bâton que l'un des fondateurs de la ville donne au géomètre pour se débarrasser de lui. Dans nos calendriers modernes, le nombre d'or n'a plus d'autre utilité que pour trouver l'*épacte;* et l'épacte, introduite dans le calendrier grégorien pour trouver le jour de Pâques (*voy.* Lilio), ne donne l'âge de la lune que par approximation. Les lettres dominicales, le nombre d'or, l'épacte et l'indiction, ne sont plus conservés que par respect pour d'anciens usages, dans les annuaires astronomiques qui servent de base à tous les autres, d'où l'on a banni cette complication inutile. D—L—E.

MÉTRAL (Antoine-Marie-Thérèse), avocat et littérateur, né à la Motte, près de Chambéry, le 25 octobre 1778, fit son droit à Grenoble, et plaida ensuite avec distinction au barreau de cette ville. Son *Mémoire sur une naissance tardive* lui valut une espèce de célébrité et fut inséré par Maurice Méjan dans ses *Causes Célèbres de* 1809. Métral renonça au barreau au commencement de 1814, afin de se livrer tout entier à la littérature. Il vint se fixer à Paris et y travailla à la rédaction de plusieurs journaux ou recueils, tels que le *Moniteur*, le *Magasin encyclopédique*, le *Bulletin universel des sciences* de Férussac, et la *Revue encyclopédique*, auxquels il fournit un grand nombre d'articles. Il mourut dans cette ville le 31 août 1839. On a de lui : 1° *Cantates de Métastase*, traduites de l'italien, Grenoble, 1807, in-12; 2° *Eugénie de Wermon*, roman, sans nom d'auteur, Paris, 1810, 2 vol. in-18; 3° *Défense de l'article* 8 *de la Charte, qui proclame le principe de la liberté de la presse*, Paris, 1814, in-8°; 4° *Réflexions sur la constitution proposée par le sénat au peuple et au roi*, Paris, 1814, in-8°; 5° *Conjectures sur les livres qui passeront à la postérité*, Paris, 1818, in-8°; 6° *Histoire de l'insurrection des esclaves dans le nord de St-Domingue*, Paris, 1818, in-8°; 7° *Plan d'un dictionnaire des idées*, Paris, 1818, in-8°; 8° *De la liberté des théâtres dans ses rapports avec la liberté de la presse*, Paris, 1820, in-8°; 9° *Conjuration contre Attila dans l'ambassade des Romains*, en 449, Paris, 1821, in-8°; 10° *le Phénix, ou l'Oiseau du soleil*, Paris, 1824, in-12; 11° *Histoire de l'expédition des Français à St-Domingue, sous le consulat de Napoléon-Bonaparte, suivie des Mémoires et Notes d'Isaac Louverture sur la même expédition et sur la vie de son père*, Paris, 1825, in-8°; 12° *Description naturelle, morale et politique du choléra-morbus à Paris*, 1833, in-12; 13° *Vicissitudes de la Louisiane et du Champ-d'Asile*, in-8°. Parmi les articles que Métral fit insérer dans différentes revues et qui furent tirés séparément, on remarque : 1° *Considérations sur le caractère et le gouvernement de Francia, dictateur du Paraguay;* 2° *De la littérature haïtienne;* 3° *Sur l'état actuel de l'histoire*. Métral avait en portefeuille plusieurs ouvrages qui sont restés inédits. On lui doit la 1re édition du Testament de J.-J. Rousseau, trouvé à Chambéry en 1820, avec sa Justification envers madame de Warens, et publié à Paris la même année, in-8°. A—Y.

METRODORE, de Chio, fut le plus illustre des disciples de Démocrite, et adopta comme lui la pluralité des mondes, opinion assez générale parmi les philosophes grecs; mais il abandonna son maître dans l'explication de la voie lactée et pensa, comme Œnopides, qu'elle avait été autrefois la route du soleil. (Bailly, *Histoire de l'astronomie*, t. 1, p. 231.) Il ouvrit une école de philosophie, et eut l'avantage de compter parmi ses auditeurs Anaxarque et Hippocrate, circonstance qui doit augmenter le regret de la perte

des ouvrages qu'il avait, dit-on, composés sur la médecine. Métrodore enseignait que l'univers est éternel et infini; car, s'il avait commencé, disait-il, il aurait été produit de rien. Il avait composé un *Livre de la nature* qui commençait ainsi : « Nous ne savons rien, et nous ne savons pas « même que nous ne savons rien. » Bayle prétend qu'il exceptait au moins sa propre existence. (*Voy.* son *Dictionnaire*, article *Métrodore.*) On a confondu le philosophe de Chio avec Métrodore d'Athènes, disciple favori d'Epicure, dont parle souvent Plutarque (*Morales*), et avec Métrodore Sabin, qui avait fait un ouvrage sur les plantes, cité par Pline. W—s.

MÉTRODORE, peintre et philosophe, florissait à Athènes l'an 168 avant J.-C. et passait pour exceller dans la pratique de son art. Le consul Paul-Emile, ayant vaincu Persée, roi de Macédoine, demanda aux Athéniens deux hommes, l'un pour lui confier l'éducation de ses enfants, l'autre pour peindre son triomphe. Ils lui adressèrent Métrodore, qui joignait aux talents d'un grand peintre les qualités d'un philosophe, et Paul-Emile leur témoigna qu'il était fort content du choix qu'ils avaient fait. C'est Pline qui rapporte cette anecdote (liv. 35, ch. 11); mais le P. Hardouin, dans ses notes, a confondu Métrodore le peintre avec un philosophe du même nom, né à Stratonice, qui abandonna l'école d'Epicure pour s'attacher à Carnéade. (*Voy.* le *Dictionnaire* de Bayle, article *Métrodore*, remarque D.) W—s.

MÉTROPHANE-CRITOPULE, théologien de la communion grecque, né à Berrhœa vers l'an 1590, embrassa, jeune encore, la vie monastique, et fut élevé à la dignité de protosyncelle de l'Eglise de Constantinople. Envoyé en Angleterre vers 1622, par le fameux patriarche Cyrille-Lucar, pour y prendre des renseignements sur l'état des Eglises protestantes, il se rendit à Helmstadt, d'où il adressa aux théologiens de l'académie une profession de foi qui fut trouvée favorable en quelques endroits à la doctrine des protestants et conforme sur d'autres points aux dogmes de l'Eglise catholique. Cette Confession fut publiée à Helmstadt en 1661, avec une traduction latine de Jean Hornius et précédée d'une lettre de Conring au traducteur. On ignore si Métrophane poursuivit son voyage jusqu'en Angleterre : à son retour en Orient, il fut élevé sur le siége patriarcal d'Alexandrie. On connaît de lui : 1° *Epistola de vocibus in musica liturgica Græcorum usitatis.* Cette lettre, adressée au médecin J.-Henri Kirchberg, est datée de Nuremberg le 14 mai 1626; elle a été imprimée à Wittemberg en 1740 par les soins de J.-Jérémie Crudeli, qui l'a fait précéder d'une notice explicative des termes de musique employés par l'auteur. Le savant abbé de St-Blaise, Martin Gerbert, l'a insérée dans les *Scriptores ecclesiastici de musica*, en grec et en latin, t. 3, p. 398-402. 2° *Oratio panegyrica et dogmatica in nativitatem J.-C.*, etc., en grec, avec une version latine par le professeur Queccius, et une traduction allemande par Melchior Rinder, Altdorf, sans date, in-4°; 3° des *Notes et corrections sur le Glossarium græco-barbarum* de J. Meursius l'Ancien, Leipsick, 1787, in-8° de 99 pages. Voyez, pour plus de détails, la dissertation intitulée *Novæ provinciæ professoris græcæ linguæ adeundæ caussa de Metrophane Critobulo, hujus academiæ quondam cive, tandem patriarcha Alexandrino, quædam præfatur D. Joh. Augustin. Dietelmair*, Altdorf, 1770, in-4° de 12 pages. On trouvera le portrait de Métrophane dans la *Bibliotheca* de Boissard, 8e partie. W—s.

METSU. *Voyez* METZU.

METSYS. *Voyez* MATSYS.

METTERNICH-WINNEBURG (le prince FRANÇOIS-GEORGE-JOSEPH-CHARLES DE), ministre d'Etat en Autriche, naquit le 9 mars 1746, d'une famille ancienne, et fut destiné à suivre la carrière de la diplomatie, où quelques-uns de ses ancêtres s'étaient distingués. Il ne tarda pas à obtenir une grande réputation et fut employé d'abord comme ministre près du cercle de Westphalie, puis chargé en 1790 de pacifier le pays de Liége, dans lequel il s'était élevé des troubles. En janvier 1791, il remplaça M. de Mercy dans le poste de ministre plénipotentiaire près du gouvernement des Pays-Bas, et le conserva jusqu'en 1795. A cette époque, l'empereur, pour récompenser ses services, le nomma chevalier de la Toison d'or. En 1797, Metternich se rendit au congrès de Rastadt comme l'un des plénipotentiaires autrichiens, avec le comte de Lehrbach. Il fut élevé en 1803 à la dignité de prince de l'Empire (1), et obtint l'abbaye d'Ochsenhausen (2), en Souabe, en indemnité de la seigneurie de Beilstein et des autres terres qu'il avait perdues sur la rive gauche du Rhin. Il présida en 1804 et 1805 le comité des princes médiatisés à Vienne, et vécut ensuite dans la retraite, conservant le titre de ministre d'Etat et des conférences. Il mourut à Vienne le 11 août 1818, à l'âge de 72 ans. Il avait épousé en 1771 la comtesse Marie-Béatrix de Kagenech, dont il a eu le prince de Metternich, dont l'article suit. D—z—s.

METTERNICH-WINNEBURG-OCHSENHAUSEN (CLÉMENT-WENZESLAUS, comte, puis prince DE), ministre autrichien, fils du précédent, naquit à Coblentz, le 15 mai 1773, d'une bonne race allemande dont les ancêtres servaient, dans les vieux siècles, contre les Ottomans. Le jeune Metternich reçut les prénoms de Clément-Wenzeslaus du prince de Pologne et de Lithuanie, duc de Saxe, qui

(1) L'empereur François II demanda alors pour lui l'entrée dans le collége des princes allemands à la diète de Ratisbonne.

(2) Cette abbaye, qui avait le titre de principauté, passa en 1806 sous la souveraineté du roi de Wurtemberg, par suite de la formation de la confédération du Rhin.

le tint sur les fonts de baptême. A l'âge de quinze ans, il fut admis à l'université de Strasbourg, si remarquable alors, et la plus forte des académies. Le comte de Metternich achevait sa philosophie avec l'année 1790; ses études furent complétées en Allemagne. A vingt ans il visitait l'Angleterre, la Hollande; il vint enfin habiter Vienne, où il épousa Marie-Eléonore de Kaunitz-Rietberg. M. de Metternich entra dans la diplomatie comme simple secrétaire au congrès de Rastadt, singulière négociation qui se termina par un drame! puis il accompagna le comte de Stadion dans ses missions en Prusse et à St-Pétersbourg : il était auprès du czar lors de cette alliance de la Russie et de l'Autriche qui n'aboutit à rien par la rapidité du mouvement militaire de Napoléon sur Ulm et la défection de la Bavière. L'opinion de Metternich, à cette époque, était déjà que pour arrêter l'esprit de conquête, ce n'était pas trop de la triple alliance de la Prusse, de la Russie et de l'Allemagne : Austerlitz avait prouvé la grandeur de cette France et de son chef. Le comte de Metternich fut appelé à participer à tous les traités de cette époque; ses idées jusqu'alors paraissaient appartenir à l'école de M. de Stadion, qui fut bientôt chargé du ministère des affaires étrangères. Ce ministre désigna Metternich pour l'ambassade de Russie; mais le traité de Presbourg ayant complétement modifié la situation de l'Autriche en Europe, François II préféra envoyer le jeune diplomate auprès de Napoléon. L'ambassadeur salua, le 15 août 1806, cette majesté de la gloire et de la fortune; il présenta ses lettres de créance le jour de l'anniversaire solennel. Le système politique que le comte de Metternich représentait à Paris était compliqué. La maison d'Autriche avait subi bien des revers depuis la première coalition contre la France. Bonaparte, général et consul, lui avait arraché deux fois le Milanais; Moreau l'avait refoulée sur le Danube. Rentrée en lice par son alliance avec la Russie, Austerlitz accabla cette nouvelle coalition, et le cabinet autrichien dut signer le traité de Presbourg; stipulation imposée par la nécessité, qui brisait le vieil empire d'Allemagne, et en finissait en quelque sorte avec la maison d'Autriche. C'était la politique de ce traité, si fatal pour son empereur, que M. de Metternich était chargé de représenter à Paris. Dans le traité de Presbourg, tout avait été stipulé contre l'Autriche avec une hauteur inflexible. Après ces grands revers, M. de Metternich crut que le meilleur moyen de conquérir un peu d'influence en Europe était de conserver l'alliance de Napoléon, ou, pour mieux dire, une exacte neutralité, qui pût permettre à l'Autriche de se dessiner avantageusement dans une circonstance décisive; tôt ou tard elle arriverait. La diplomatie de M. de Metternich fut donc expectante et toute d'examen; il eut pour mission spéciale de se tenir bien informé des moindres particularités de cette cour si nouvelle et si étrange, de pénétrer les pensées et les caprices mêmes du puissant empereur des Français. De nouveaux succès venaient de couronner les armes de Napoléon : la Prusse, après avoir malheureusement hésité, s'était jetée tête baissée dans l'alliance de la Russie. Vaincue à Iéna, la paix de Tilsitt avait posé les bases d'une trêve temporaire. M. de Metternich reçut de sa cour l'ordre de se rendre favorable le grand souverain par une déférence respectueuse. On craignait alors à Vienne l'effet presque magnétique qu'avait produit Napoléon sur l'esprit d'Alexandre à Tilsitt; l'entrevue d'Erfurt se préparait, et l'Autriche en redoutait sérieusement les conséquences pour elle-même et l'Allemagne. M. de Metternich parut souvent aux Tuileries; représentant une vieille maison européenne, lui-même d'une bonne naissance, avec les manières de l'aristocratie, M. de Metternich réussit dans sa mission. L'ambassadeur avait alors trente-quatre ans; sa physionomie était noble et distinguée; il paraissait à toutes les fêtes de la cour, se faisait remarquer par l'élégance de ses équipages, par de grandes dépenses. Jeune, brillant, doué d'un esprit fin, d'une parole facile, légèrement accentuée, M. de Metternich avait la réputation d'être un homme à bonnes fortunes. L'ambassadeur se livrait à cette douce police politique qui passait par les cœurs pour arriver aux secrets du cabinet. Ses formes séduisantes lui avaient gagné aussi les bonnes grâces de Napoléon, qui aimait à le distinguer dans la foule des ambassadeurs, à causer avec lui, tout en lui reprochant d'être bien jeune pour représenter une vieille maison d'Europe : « Vous n'aviez guère plus que mon âge à Austerlitz, » lui répondit un jour l'ambassadeur. L'empereur n'avait jamais de paroles brusques pour M. de Metternich, car il le regardait comme l'expression du système français en Autriche; plus d'une fois ils avaient agité ensemble ces questions de balance européenne qui occupaient l'esprit de l'empereur dans des proportions si gigantesques. Le système de M. de Metternich était de présenter l'alliance de la France et de l'Autriche comme une nécessité; il rappelait le traité de 1756, conclu sous l'influence du duc de Choiseul, comme la base de toute grande politique européenne. L'entrevue d'Erfurt était la crainte constante de M. de Metternich, et Napoléon venait de partir pour cette entrevue, qui devait rapprocher les deux empires du Nord et du Midi. Des promesses avaient été échangées entre les empereurs, et, dans ces vastes plans, l'Autriche était sacrifiée; on ne l'ignorait pas à Vienne; les tentatives de M. de Metternich à Paris avaient donc été vaines! La guerre d'Espagne venait d'éclater; une race souveraine tombait encore du trône : n'était-ce pas un nouvel avertissement pour la maison d'Autriche? Elle s'en était ouverte à Londres, et l'Angleterre exagéra ses craintes, afin de l'entraîner à prendre un parti vigoureux dans la guerre, et à cet effet on sema le bruit d'un changement

de branche dans la dynastie autrichienne, favorisé par Napoléon. La paix de Presbourg, en posant partout, dans la confédération germanique, les principes et presque l'administration française, avait excité de vifs mécontentements. Des contributions de guerre considérables, les nombreuses vexations que les généraux et les employés s'étaient permises dans la conquête, avaient exalté toutes les haines. Partout l'esprit antifrançais éclatait pour la liberté de l'Allemagne parmi la noblesse et dans les associations secrètes, associations déjà formidables en 1808; le mouvement libéral était, en Europe, contre Napoléon, et ce ne fut pas une des dernières causes de sa chute. L'Angleterre encouragea ces dispositions; elle promit des subsides à un cabinet obéré, montrant de loin à l'Autriche la résistance de la Péninsule, les difficultés qu'elle créait à la puissance militaire de Napoléon, depuis la capitulation de Baylen surtout, et l'humiliation des fourches Caudines qui avaient abaissé l'aigle d'or : pourquoi ne profiterait-on pas de cette circonstance pour secouer les conditions de la paix de Presbourg? L'Angleterre s'engageait à entretenir l'armée autrichienne si, unissant ses efforts à la cause commune, elle choisissait ce moment pour se déclarer contre la France; la Grande-Bretagne promettait une diversion tout à la fois en Hollande et en Espagne. Cette opinion de guerre prévalut bientôt parmi la noblesse allemande, et le comte de Stadion entra complétement dans les idées anglaises; d'immenses levées se préparèrent, car il fallait sauver la monarchie. A cette époque, la mission du jeune ambassadeur fut de couvrir par de flatteuses promesses les préparatifs militaires que faisait l'Autriche; ses notes étaient pleines de protestations de paix, de témoignages de confiance; et pouvait-il faire autre chose? La mission d'un diplomate n'est-elle pas de tempérer les événements et de détourner les premiers effets de la colère et de la vengeance de nations à nations? L'Autriche ne voulait engager la guerre qu'alors que Napoléon serait complétement préoccupé de l'expédition d'Espagne. Quand le souverain et la vieille garde furent partis de Paris pour relever le trône de Joseph à Madrid, l'Autriche ne dissimula plus ses préparatifs de guerre; elle commença ses hostilités contre la Bavière, l'intime alliée de Napoléon, et l'on vit le drapeau autrichien jusqu'à Ulm. L'empereur des Français prévenu de ce mouvement inattendu, audacieux, arriva d'une seule enjambée à Paris. Il y trouva encore le comte de Metternich. Ici commençait une position délicate pour l'ambassadeur, car la guerre d'Autriche avait été une véritable surprise. Napoléon se crut joué par M. de Metternich, et il ordonna au ministre de la police, Fouché, de le faire enlever et conduire de brigade en brigade jusqu'à la frontière. L'ordre était dur, brutal, contraire à toutes les convenances diplomatiques : est-ce qu'un ambassadeur n'est pas chargé de suivre les instructions de son gouvernement et de servir ses intérêts? Son devoir n'est-il pas de déguiser ce qui peut nuire à sa cour? Fouché, qui se réservait toujours une transaction dans l'avenir, exécuta avec politesse l'ordre de l'empereur : il se fit conduire chez l'ambassadeur, lui dit les motifs de sa visite, et lui en exprima les plus vifs regrets. Il y avait déjà du mécontentement dans l'esprit de Fouché, qui voyait de loin un terme à l'ambition de l'empereur. M. de Metternich et le ministre échangèrent, dans une confidence mutuelle, quelques épanchements sur les malheurs de la guerre et l'esprit envahisseur qui la dirigeait. Fouché, généralement fort expansif et fort abandonné, alla jusqu'à de singulières confidences sur la chute possible ou la mort même de son souverain. Enfin, pour adoucir des ordres rigoureux, un seul capitaine de gendarmerie, choisi par le maréchal Moncey, accompagna la chaise de poste de l'ambassadeur jusqu'à la frontière. M. de Metternich aimait à raconter les circonstances curieuses de ce voyage, qui ne fut pas sans péril, comme celui de l'aide de camp comte de Czernicheff en 1812. Alors le sol s'ébranlait. L'armée autrichienne, sous l'archiduc Charles, combattait avec vaillance pour la défense de la patrie et de son monarque. La bataille d'Essling menaça la fortune de Napoléon; on sait les désastres de cette journée, qui ne fut jamais bien connue en France : Preussich-Eylau, la capitulation de Baylen et la bataille d'Essling sur le Danube nous paraissent les trois points culminants qui apprirent au monde que les armées de Napoléon n'étaient plus invincibles; ces batailles eurent une influence morale sur les affaires de l'Europe. Il fallut Wagram pour rétablir le prestige de l'empereur; le champ de bataille y fut disputé; mais jamais résultat ne fut plus décisif. Il se manifesta un grand découragement dans le cabinet de Vienne; le parti de la paix l'emporta. La victoire avait alors prononcé entre la France et l'Autriche : il était impossible de résister à la fortune de Napoléon. Les deux partis qui divisaient la cour de Vienne se dessinèrent plus fortement; l'opinion de la paix, que représentait le comte de Bubna, prévalut dans le conseil de l'empereur, et le comte de Stadion, qui jusqu'alors avait dirigé les affaires sous l'influence du système anglais, fut obligé de se retirer du cabinet. Le ministère des affaires étrangères devint vacant, et l'empereur François II crut se rendre agréable à la France en indiquant pour ce poste le comte de Metternich, qui avait montré une aptitude remarquable dans son ambassade de France. M. de Metternich, réconcilié avec Napoléon, avait gardé un milieu entre la paix et la guerre; et, de plus, il adoptait déjà cette attitude de neutralité armée qui devint le symbole de la politique autrichienne depuis 1813. C'était alors une époque d'abaissement pour la vieille couronne allemande : le *Moniteur* avait annoncé que *la maison*

de Lorraine avait cessé de régner! La monarchie autrichienne avait été vaincue dans la lutte; ses armées avaient éprouvé d'affreux revers; mais il restait à l'empereur François II le dévouement de ses peuples, le sentiment d'indignation qu'ils éprouvaient à l'aspect de la domination française. M. de Metternich fut envoyé comme plénipotentiaire, ainsi que le comte de Bubna, auprès de Napoléon, et les conférences s'engagèrent pour traiter de la paix. La conduite vigoureuse de l'Autriche avait profondément irrité le vainqueur. Jamais conférences ne furent plus vives, plus disputées; M. de Metternich appliqua toutes les ressources de son esprit à inspirer des sentiments de modération au glorieux capitaine. Si Napoléon conservait le souvenir de la conduite habile, silencieuse de M. de Metternich en 1809, il savait qu'en favorisant son élévation auprès de l'empereur d'Autriche, il donnerait un appui et un représentant à son système. Ces motifs, joints à de mystérieuses menaces d'assassinat, aux affiliations populaires qui déjà s'agitaient pour l'indépendance, hâtèrent la conclusion du traité de Vienne. M. de Metternich reçut, à la suite du traité de Vienne, le titre de chancelier d'Etat et la direction des affaires étrangères, poids immense dans les circonstances. Les populations étaient épuisées par l'invasion et la guerre, le trésor sans ressources, accablé sous les contributions de la France. Cette monarchie était privée de toute influence sur l'Allemagne : le traité de Vienne lui avait enlevé les derniers débris de sa puissance méridionale, et, à ses côtés était la confédération du Rhin, c'est-à-dire Napoléon; en face d'elle, la confédération helvétique, c'est-à-dire Napoléon; au midi, le royaume d'Italie, c'est-à-dire Napoléon. Il n'y avait que deux partis à prendre pour la maison d'Autriche : ou elle devait tenter une fois encore le sort des armes, ou apaiser l'empereur des Français par la plus profonde condescendance à tous ses désirs. Telle fut la pensée de M. de Metternich quand il songea au mariage d'une archiduchesse. Si l'empereur des Français choisissait une femme parmi les grandes-duchesses de la famille russe, alors se trouverait accomplie la pensée d'Erfurt, c'est-à-dire la formation de deux grands empires d'Occident et d'Orient, souvenirs de Rome autours desquels viendraient graviter de petites souverainetés intermédiaires; et M. de Metternich, pour éviter ce résultat, seconda le mariage de Napoléon avec Marie-Louise : ainsi, la maison d'Autriche trouverait dans l'empereur des Français un protecteur réel, et l'amour d'un glorieux parvenu, aux pieds de la fille des Césars, pourrait favoriser l'avenir de la monarchie allemande. En politique, il est permis de calculer l'effet des passions humaines sur le mouvement des affaires : la pensée du nouveau chancelier d'Etat, en préparant l'union d'une archiduchesse avec Napoléon, fut donc de reconquérir ainsi, par une alliance de famille, ce que la guerre avait ôté à la monarchie autrichienne. Le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise fut préparé et accompli par les soins du comte de Metternich avec une haute délicatesse de convenances et l'étiquette la plus raffinée. Cependant, le chancelier de l'Empire suivait avec attention la tendance européenne. Au commencement de 1811, des indices certains signalèrent au cabinet de Vienne que des mécontentements allaient éclater entre la France et la Russie. Ces soupçons se changèrent en certitude : M. Otto, ambassadeur de France à Vienne, s'ouvrit tout à fait à M. de Metternich, et, en vertu du principe de l'alliance, il proposa une sorte de ligue offensive et défensive dans la guerre que Napoléon se proposait de faire contre la Russie. Comme force active, l'empereur des Français ne sollicitait qu'un corps détaché de 30,000 Autrichiens auxiliaires, lesquels devaient agir sur l'extrémité orientale de la Gallicie, au moment où l'armée française se porterait sur la Vistule. Ce traité stipulait, de plus, l'intégralité des possessions austro-polonaises et certaines cessions territoriales au profit de l'Autriche, en cas de succès contre la Russie. M. de Metternich voyait ainsi se réaliser les avantages de l'alliance française. La campagne de 1812 commença. Le corps autrichien de 30,000 auxiliaires fut porté sur la Vistule; s'il n'eut pas l'occasion de prendre une part active à la campagne, toutefois il contint l'armée russe se déployant déjà sur les flancs de Napoléon. M. de Metternich suivait, avec une grande anxiété, les mouvements de l'armée d'invasion en Russie. La désastreuse retraite des Français se développa comme une épouvantable catastrophe, et le corps du prince Schwarzenberg allait croiser la baïonnette avec les Russes. Ici devait surgir un nouvel ordre d'idées, une nouvelle série de négociations. La retraite de Russie avait été si malheureuse, qu'elle n'avait point laissé aux Français de forces suffisantes non-seulement pour tenir la ligne de la Vistule, mais encore pour protéger celle de l'Oder. Si la Prusse et l'Autriche avaient maintenu religieusement leur alliance avec Napoléon, elles auraient dû entrer immédiatement en ligne, et opposer leurs forces aux Russes qui débordaient déjà de tous côtés. La situation des deux cours auxiliaires était difficile, car la nation allemande se prononçait avec une telle unanimité contre les Français, qu'il eût été impossible aux cabinets de Berlin et de Vienne de résister sans se mettre en opposition complète avec les peuples qu'ils gouvernaient. Et puis, si profondément humiliées par Napoléon, n'était-il pas naturel à ces deux cours de chercher un motif, ou si l'on veut même un prétexte pour s'affranchir de cette fatale sujétion? La Prusse, la première engagée en ligne, n'hésita point à délaisser une alliance qui faisait son abaissement. Cet exemple contagieux, M. de Metternich ne le suivit point; seulement, une trêve de fait s'établit entre les armées russes et

autrichiennes; le cabinet de Vienne se présenta aux yeux de la France comme le médiateur qui devait préparer la paix sur des bases mieux en rapport avec l'équilibre européen. Dans ses conférences avec le comte Otto, le chancelier impérial exposa nettement que la monarchie autrichienne ne s'écarterait point des principes de l'alliance avec la France; mais que, la situation ayant changé de nature par les derniers événements militaires, et les frontières de l'Autriche pouvant devenir le théâtre des hostilités, le cabinet de Vienne devait naturellement prendre une attitude plus dessinée, afin d'amener le terme d'une collision qui désormais allait toucher si immédiatement sa monarchie. La mission du prince de Schwarzenberg, celle du comte de Bubna à Paris, furent dirigées dans le même esprit; sans abdiquer l'alliance, le cabinet autrichien prétendait qu'elle ne pouvait plus reposer sur les mêmes éléments, en un mot qu'il devait prendre une part plus décisive à la crise militaire qui allait s'accomplir. Le but de M. de Metternich, dans cette nouvelle négociation, était de préparer les bases d'une paix générale. Une telle résolution n'était pas tout à fait désintéressée de sa part; car, par suite de la position que les événements lui avaient faite, l'Autriche devait trouver des avantages territoriaux dans la nouvelle circonscription européenne qu'une pacification générale devait amener. Le parti anglais grandissait à Vienne : lord Walpole était arrivé avec des propositions de subsides et de cessions territoriales. A mesure que de nouveaux revers venaient affliger l'armée françaises, les populations allemandes se prononçaient avec plus de vivacité. M. de Metternich persista néanmoins dans son système de médiateur par la conviction qu'il en résulterait un avantage réel pour son pays. Ces négociations durèrent pendant tout l'hiver de 1812 à 1813. M. Otto avait alors remplacé à Vienne le comte Louis de Narbonne, le représentant de l'alliance de famille. Napoléon espérait que la présence de M. de Narbonne, vieux gentilhomme de l'antique cour, rappellerait qu'une archiduchesse régnait sur l'empire français. Cette archiduchesse venait même, par un acte du sénat et de l'empereur, d'être officiellement établie régente pendant l'absence de Napoléon; le gouvernement était ainsi dans ses mains, comme une nouvelle garantie donnée à l'Autriche des sentiments personnels du gendre de François II. Pendant ce temps, des levées considérables se faisaient sur tout le territoire autrichien; l'armée devait être portée au complet de 300,000 hommes. M. de Metternich justifiait ces armements par la position naturelle dans laquelle se trouvait l'Autriche : quand les belligérants étaient si rapprochés du territoire d'un neutre, il paraissait tout naturel que ce neutre prît des précautions pour préserver sa propre monarchie. Par cette position que M. de Metternich donnait à l'Autriche, elle devenait puissance prépondérante avec le droit d'exiger, comme indemnité, des avantages réels; admirable changement de position qui laissait au cabinet de Vienne la liberté d'une décision définitive! Alors le baron de Weissemberg partait secrètement pour Londres, sous le prétexte officiel d'amener la pacification générale, mais dans le but de pressentir le cabinet anglais sur les avantages qu'il pourrait faire à l'Autriche en subsides et en territoire, au cas où celle-ci se prononcerait formellement pour la coalition et lui apporterait ses forces considérables sur un pied de guerre de 450,000 hommes. Or, tout cela se faisait dans le mois de mars 1813. Quand le canon de Lutzen et de Bautzen retentit, les armements de l'Autriche s'augmentèrent; derrière la Bohême se masquaient déjà près de 200,000 Autrichiens : contre qui allaient se déployer ces immenses forces? A ce moment, M. de Metternich se présenta encore comme médiateur pour préparer l'armistice de Plesswitz, définitivement réglé à Newmark : l'Autriche déclarait toujours que le conflit armé embrassant quatre cents lieues de ses frontières, il était impossible qu'elle restât plus longtemps sans se dessiner comme partie active dans le combat, si les belligérants ne se rapprochaient pas les uns des autres par la paix. M. de Metternich passait ici de l'alliance avec Napoléon à la neutralité armée, et cette situation pouvait-elle durer pour une puissance aussi importante que l'Autriche? Dans l'effervescence des esprits en Allemagne; pouvait-on froidement calculer le point où la médiation s'arrêterait pour le *casus belli?* La Russie et la Prusse avaient intérêt à ménager une cour qui pouvait amener en ligne 200,000 hommes de bonnes troupes. Après quelques observations aigres et peu mesurées, Napoléon, à son tour, accepta cette médiation, sorte de point d'arrêt aux événements militaires, expression de la lassitude d'une armée épuisée de batailles. On voit le grand rôle que M. de Metternich avait créé à l'Autriche dans ces négociations : car, en s'abouchant les uns avec les autres, les plénipotentiaires pouvaient traiter en dehors des intérêts autrichiens, tandis qu'avec cette attitude nouvelle le cabinet de Vienne devenait l'intermédiaire indispensable de toutes négociations. Or, l'Autriche offrait-elle sa médiation de bonne foi, dans un but sincère de la paix, ou comme un leurre seulement, pour mieux préparer le développement de ses forces militaires? Ceci devient une question sérieuse d'histoire. Il faut rappeler qu'après les batailles de Lutzen et de Bautzen, on désirait la paix, en France même, sous la tente de Napoléon, aux veillées militaires comme au matin des batailles; on se battait, mais non plus avec cette gaieté, cet enthousiasme des victoires d'Austerlitz et d'Iéna. Napoléon subissait la grande voix de l'opinion publique; mais son caractère de fer

pouvait-il se plier aux circonstances? Jusqu'alors, général, consul, empereur, il avait dit aux puissances vaincues : « Voilà des conditions, « acceptez-les ; et s'il y a un adoucissement, « c'est à ma générosité que vous le devez. » En 1813, la situation avait changé : les cabinets se présentaient avec des forces aussi considérables que celles de la France, et animés de l'ardeur des batailles, d'un vif désir de réparer leur vieille humiliation et de reconquérir leur indépendance. Les puissances avaient signé l'armistice de Newmark, surtout pour suivre les négociations secrètes avec le prince royal de Suède, et décider l'Autriche à entrer dans la ligue. M. de Metternich commença cette école élégante d'un noble langage diplomatique dont M. de Gentz devint, depuis, l'organe le plus distingué. On le voit développer dans ses notes ses principes sur *l'équilibre européen,* qui tendait à amoindrir l'immense puissance de Napoléon, au profit des Etats coalisés. Après la signature de l'armistice de Newmark, Napoléon avait porté son quartier général à Dresde; des notes successives du cabinet de Paris demandaient sans cesse à l'empereur François II la signature des préliminaires d'un traité de paix. M. de Metternich, porteur d'une lettre autographe de son souverain en réponse aux ouvertures qui lui avaient été faites, se rendit à Dresde, chargé de pressentir Napoléon sur ses intentions définitives par rapport à la paix. La conférence dura presque une demi-journée ; l'empereur, dans son costume militaire, se promenait à grands pas, les yeux animés, les gestes vifs, saccadés; il prenait, quittait son chapeau, puis se laissait tomber, couvert de sueur, dans un vaste fauteuil ; on voyait qu'il était mal à l'aise, car il jeta ces paroles peu mesurées à M. de Metternich : « Votre cabinet veut « donc profiter de mes embarras! Il s'agit pour « vous de savoir si vous pouvez me rançonner « sans combattre, ou s'il faudra vous placer dé- « cidément au rang de mes ennemis. Eh bien! « voyons; traitons. J'y consens. Que voulez- « vous? » A cette brusque sortie, à cette interpellation si peu diplomatique, M. de Metternich se borna à répondre « que l'Autriche désirait « établir un ordre de choses qui, par une sage « répartition de forces, placerait la garantie de « la paix sous l'égide d'une association d'Etats « indépendants; le but du cabinet de Vienne de- « vait être la destruction de la prépondérance « unique de l'empereur Napoléon, en substituant « à cette immense puissance un équilibre qui fît « entrer l'Autriche, la Prusse et la Russie dans « un état complet d'indépendance à l'égard de « l'empire français. » Comme résumé de ces conditions, l'Autriche réclamait l'Illyrie et une frontière plus étendue vers l'Italie. Le pape devait reprendre ses Etats, la Pologne subissait un nouveau partage; l'Espagne devait être évacuée par l'armée française ainsi que la Hollande; la confédération du Rhin et la médiation suisse devaient être abandonnées par l'empereur accablé déjà par la fortune. C'était ainsi le démembrement de l'œuvre gigantesque élevée par les veilles et les victoires de Napoléon. Dirai-je cette scène telle qu'elle m'a été rapportée par le seul témoin oculaire, le prince de Metternich lui-même? A mesure que le plénipotentiaire autrichien développait le but de son cabinet, le teint blême de Napoléon se colorait d'un rouge violet; enfin il s'écria : « Metternich, vous voulez m'im- « poser de telles conditions sans tirer l'épée! « cette prétention m'outrage. Et c'est mon beau- « père qui accueille un tel projet! dans quelle « attitude veut-il donc me placer en présence du « peuple français? Ah! Metternich, combien l'An- « gleterre vous a-t-elle donné pour jouer ce rôle « contre moi? » A ces outrageantes paroles, M. de Metternich, le front haut et calme, ne répondit pas un mot; et comme Napoléon, dans la vivacité de ses gestes, avait laissé tomber son chapeau, le ministre d'Autriche ne se baissa pas pour le ramasser, comme il l'eût fait par étiquette en toute autre circonstance. Il y eut une demi-heure de silence. Puis la conversation reprit d'une manière plus froide et plus calme, et en congédiant M. de Metternich, l'empereur, lui prenant la main, lui dit : « Au reste, l'Illyrie n'est « pas mon dernier mot, et nous pourrons faire « de meilleures conditions. » Ce dialogue est désormais de la grande histoire, car il décida de la destinée de Napoléon. Les habitudes de commandement de l'empereur rendaient ses paroles vives, ses interpellations brusques, et quand elles s'adressaient à un homme d'une position élevée, elles le blessaient. M. de Metternich en garda le plus vif ressentiment; il avait été outragé, et d'ailleurs un ministre aussi habile devait pénétrer dans la pensée intérieure de Napoléon, et reconnaître qu'il y avait peu à espérer d'un tel caractère pour le rétablissement de l'équilibre européen. Néanmoins l'Autriche consentit aux conférences de Prague, tandis qu'une nouvelle convention d'armistice prolongea la suspension d'armes jusqu'au 10 août. La présidence du congrès revenait de droit à M. de Metternich, représentant de la puissance médiatrice, comme au congrès de Nimègue et de Ryswick elle était échue au représentant de la Suède. M. Maret éleva d'abord une difficulté d'étiquette : MM. de Humboldt et d'Anstett, représentants de la Prusse et de la Russie au congrès, n'étaient que des diplomates de second ordre, tandis que M. de Caulaincourt et Maret avaient le premier rang. Puis on discuta sur des préséances, sur de petites questions de détail; on examina si l'on traiterait par écrit ou de vive voix; on invoqua les formes des congrès de Nimègue ou de Ryswick. Chacune des parties voulait gagner du temps, afin de recommencer les batailles. M. de Metternich, voyant enfin la tournure indéfinie

que prenaient les affaires, résolut de s'associer au congrès militaire de Trachenberg, où le prince royal de Suède, Bernadotte, de concert avec les généraux alliés, traçait le vaste plan de campagne des alliés contre Napoléon : on arrêtait de marcher droit sur Paris, sans hésiter un moment, en faisant un appel aux peuples mécontents de l'empereur et à la liberté du monde. A Trachenberg, la Russie et la Prusse accueillaient toutes les propositions de M. de Metternich sans difficulté : on convenait, quelles que fussent les prétentions personnelles de l'empereur Alexandre, que le commandement général des alliés serait déféré au prince de Schwarzenberg; on sentait l'importance d'obtenir la coopération de l'armée autrichienne; aucun sacrifice n'était épargné pour rattacher 200,000 hommes de plus à la coalition. Dans le but d'éviter cette coopération immense, Napoléon s'était adressé directement à son beau-père François II, en invoquant l'alliance de famille. Marie-Louise vint à Mayence, et, profitant d'un ou deux jours que lui laissait l'armistice, Napoléon s'y rendit lui-même pour donner ses dernières instructions à la fille des Césars et lui confirmer tous les pouvoirs de la régence. La France allait être gouvernée par une archiduchesse : dans les idées dynastiques, l'Autriche pouvait-elle faire la guerre à un pays gouverné par la fille de son empereur? On se trompait; les cabinets n'en étaient plus à redouter Napoléon, et c'est ce que n'avaient pas compris les plénipotentiaires français à Prague, ou bien ils s'étaient fait des illusions. Aussi les négociations stériles prenaient ce caractère d'incertitude et de mauvaise humeur qui avait marqué leur origine. Au moindre propos on se fâche; à la moindre insinuation on s'offense. M. de Metternich conservait encore, pour la forme, ce titre de médiateur que les puissances lui avaient reconnu ; il avait rejeté toute idée de bouleversement en France; et lorsque le général Moreau arriva sur le continent, les premières paroles que le ministre autrichien dit à M. Maret furent celles-ci : « L'Au-« triche n'est pour rien dans cette intrigue ; elle « n'approuvera jamais les menées du général « Moreau. » Enfin l'*ultimatum* des alliés, communiqué par le prince de Metternich, portait : « La dissolution du duché de Varsovie, partagé « entre la Russie, la Prusse et l'Autriche (Dant-« zig à la Prusse); le rétablissement des villes de « Hambourg et de Lubeck dans leur indépen-« dance; la reconstruction de la Prusse, avec « une frontière sur l'Elbe; la cession faite à « l'Autriche de toutes les provinces illyriennes, « y compris Trieste, et la garantie réciproque « que l'état des puissances, grandes et petites, « tel qu'il se trouverait fixé par la paix, ne pour-« rait plus être changé que d'un commun ac-« cord. » Cet *ultimatum* fut repoussé d'abord par l'empereur des Français, puis modifié et tardivement accepté, car alors l'Autriche entrait corps et âme dans la coalition. Une note du cabinet de Vienne annonça au comte de Nesselrode et à M. de Hardenberg que désormais l'Autriche, membre de la coalition, mettait en ligne 200,000 hommes massés derrière les montagnes de la Bohême. La joie des alliés fut indicible; il fallait entendre le comte de Pozzo di Borgo raconter le magique effet que produisit cette lettre du comte de Metternich, arrivant au milieu de la nuit, dans une grange où reposaient l'empereur Alexandre, le roi de Prusse, le comte de Nesselrode, M. de Hardenberg et les états-majors de armées coalisées; on s'embrassa comme si l'Europe était sauvée et Napoléon renversé du faîte de sa puissance. Dix jours après parut le manifeste de l'Autriche, ouvrage de M. de Metternich, écrit par M. de Gentz. Cependant après cette rupture, M. de Caulaincourt demeure à Prague, et le chancelier d'Etat assure toujours « qu'il est « prêt à traiter, si l'on veut admettre l'indépen-« dance de la confédération germanique et de la « Suisse, et reconstituer la Prusse sur une vaste « échelle. » Napoléon, résistant encore, s'adresse à M. de Bubna, persuadé qu'il pourra exercer une influence heureuse sur l'empereur son beau-père; enfin, le 14, il accepte les propositions du cabinet autrichien, et sa réponse est portée à Prague. Il était trop tard : M. de Metternich déclara l'impossibilité de traiter séparément, et dit qu'il fallait en référer simultanément aux trois cours, désormais inséparables dans leur politique. Toutefois, Napoléon ne perdant pas tout espoir d'entraîner l'Autriche dans ses intérêts, propose de négocier pendant la guerre, alors que les armées autrichiennes s'ébranlent. 200,000 Autrichiens débouchent de la Bohême, et vont tourner la ligne de l'armée française. Alors le mouvement de l'Allemagne éclate; l'admirable bataille de Dresde ne brille que d'un éclat passager; Leipsick voit mourir le dernier reflet de la gloire française. A la fin de 1813, la ligne de l'Elbe est perdue, celle du Rhin même compromise; toute l'Allemagne est soulevée, et l'Europe entière menaçante. A peine l'Autriche s'était-elle jointe à la coalition, que des difficultés surgirent dans ce vaste corps que tant d'intérêts agitaient : il y avait déjà eu quelque jalousie sur le titre de généralissime des armées accordé au prince de Schwarzenberg; d'autres questions furent soulevées sur le but de la campagne. Tant que les Français avaient occcupé l'Allemagne, le plus pressant intérêt était de secouer cette domination pesante; une fois sur le Rhin, il n'y avait plus ni confédération ni dangers imminents; le sol était couvert des débris de l'empire de Napoléon, et la Germanie recouvrait sa vieille indépendance; les Français n'y possédaient plus que quelques forteresses qu'un siége plus ou moins long allait rendre à leur ancienne souveraineté. La maison d'Autriche cessait de

craindre la France, pour redouter un peu plus la Russie : on avait appris aux Russes le chemin du midi de l'Europe et ils s'en souviendraient. Dans la pensée de M. de Metternich, la France, avec une certaine constitution de forces, une certaine étendue territoriale, était nécessaire à l'équilibre européen, et c'est ce qu'il s'empressa de consigner dans le manifeste que les alliés publièrent sur le Rhin. Ce manifeste, toujours l'ouvrage de M. de Metternich pour la pensée, appartient encore à M. de Gentz pour la rédaction. L'Autriche, débarrassée de ses dangers en Allemagne, en Italie, pouvait sans crainte prêter aide et secours à l'empire français menacé; ses liens de famille avec Napoléon n'étaient point encore secoués; on savait sa force morale affaiblie, mais le génie restait encore, et il pouvait beaucoup oser. Ces pensées de prévoyance se développent dans la conversation du prince de Metternich et de M. de St-Aignan. Déjà embarrassée de sa situation vis-à-vis la Russie et la France, l'Autriche voulait en finir avec une guerre qui n'était plus dans ses intérêts directs. Mais, à cette époque, un principe fatal pour Napoléon avait été admis : les puissances alliées ne devaient plus traiter les unes sans les autres. Lord Castlereagh, en débarquant sur le continent, cimenta encore cette tendance vers un but commun, et l'implacable ennemi de Napoléon, le comte Pozzo di Borgo, fut chargé d'aller à Londres pour amener sur le continent le premier ministre anglais. On voulait rendre l'alliance désormais invariable, car les premiers succès au delà du Rhin devaient faire naître entre les alliés deux sortes de questions : question territoriale se rattachant à la nouvelle circonscription de l'Europe; question morale sur la forme de gouvernement qu'on devrait donner à la France, au cas où les armées alliées occuperaient Paris. L'Autriche et l'Angleterre n'avaient pas les mêmes intérêts que la Prusse et la Russie dans la solution de ces éventualités diverses. D'abord, que ferait-on des conquêtes matérielles? La Russie occupait la Pologne, la Prusse la Saxe, l'Autriche, une grande portion de l'Italie. L'empereur Alexandre allait-il ériger la Pologne en une sorte de souveraineté, sous son protectorat? alors il blessait les intérêts autrichiens. La Prusse voulait-elle s'arrondir par la Saxe? Toutes ces questions se débattaient déjà dans le corps diplomatique extérieurement fort uni; on se témoignait la plus vive confiance; mais, au fond, les intérêts et les égoïsmes s'agitaient. Lord Castlereagh déploya une grande capacité dans cette circonstance en se posant comme le lien commun de la coalition. Sur la question du gouvernement en France, il était impossible de supposer que l'Autriche adhérât à un projet de changement dans la dynastie, lorsqu'une archiduchesse gouvernait comme régente. L'empereur Alexandre avait des engagements particuliers avec Bernadotte, profondément aigri contre l'empereur Napoléon : Alexandre admettait toutes les formes de gouvernement en France; mais, dans l'entrevue d'Abo, on avait parlé de certaines éventualités, même d'un changement qui placerait Bernadotte à la tête du système français avec le titre de président, de consul, de roi peut-être. L'Angleterre, quoique bien disposée pour la maison de Bourbon, n'en faisait pas une condition tellement impérative, qu'elle subordonnât à cette question morale tout débat sur des intérêt plus personnels. Lord Castlereagh s'en était même expliqué avec les princes français en exil; on ne leur avait pas permis de débarquer encore sur le continent, et le comte d'Artois ne vint à Dole qu'en janvier 1814. C'est sous ce point de vue surtout que l'histoire du congrès de Châtillon mérite d'être étudiée. Il y eut encore dans cette réunion désir évident, de la part de l'Autriche, de conclure un traité sur des bases d'équilibre européen. A son début, M. de Metternich dut s'apercevoir que la position de l'Autriche n'était plus la même qu'à l'origine de la campagne. Tout le pouvoir moral était passé à l'empereur Alexandre, devenu l'arbitre des destinées de la coalition; l'Autriche et la Prusse ne paraissaient plus que comme des auxiliaires utiles; l'ascendant et la popularité appartenaient au czar, on ne parlait que de lui, et les négociations s'adressaient spécialement à son cabinet. Le traité militaire de Chaumont, qui fixa les contingents de troupes pour la coalition, fut dicté par lord Castlereagh, craintif devant une dissolution de l'alliance; on y déclarait que les puissances ne remettraient pas l'épée dans le fourreau avant d'avoir réduit la France à ses limites de 1792 : à cet effet, chaque cabinet stipulait un contingent de 150,000 hommes présents sous les drapeaux, et l'Angleterre en payait les subsides. M. de Metternich se trouvait désormais dans une position délicate. A mesure que les événements de la guerre portaient les alliés vers Paris, les convenances ne permettaient plus à l'empereur d'Autriche d'assister à des opérations militaires qui avaient pour but la prise de la capitale où régnait l'archiduchesse. M. de Metternich, en correspondance avec Marie-Louise, n'était plus maître des événements, et peut-être cette princesse, fatiguée de voir autour d'elle tant de petitesse, d'avidité et de sottise dans les soutiens de Napoléon, lors de la régence à Blois, désirait en finir avec sa dignité. L'empereur François II et son ministre s'arrêtèrent à Dijon, tandis que la pointe hardie de la grande armée de Schwarzenberg livrait Paris à l'alliance. Ici un incessant reproche a été fait à M. de Metternich : comment a-t-il sanctionné un changement qui brisait la couronne impériale sur le front de Marie-Louise? Sans doute qu'à ce moment c'en était fait de l'idée impériale : elle avait accompli son temps. Il est des époques où les opinions emportent tout; il y avait lassitude des esprits,

on était fatigué de Napoléon et de son régime militaire; la corde trop tendue se brisa : on doit se reporter au temps, et l'on s'expliquera la résolution des alliés. Il eût été bien difficile avec les fatigues de la guerre, les engagements pris à Chaumont et le mouvement européen, de maintenir même la régence de l'archiduchesse, et jamais Napoléon se fût-il abaissé à une petite royauté circonscrite en deçà des limites du Rhin? La régence était sans doute le triomphe complet du système autrichien; mais Napoléon, que fût-il devenu sous la régence? Se serait-il résigné à une situation humiliante, et n'eût-il pas étouffé dans le petit royaume de France? Les événements de Paris furent indépendants de la volonté de M. de Metternich; il n'y assista pas. L'empereur Alexandre conquit au sénat, parmi les patriotes de 1789, une si haute prépondérance, qu'aucun cabinet, même du premier ordre, n'aurait pu lutter avec lui. Ce ne fut qu'après l'occupation de Paris que M. de Metternich put prendre part aux événements. L'archiduchesse avait été conduite de Blois, auprès de François II, son père, sans qu'il fût désormais question ni de régence ni d'empire; M. de Talleyrand avait dit : « Les Bourbons sont un principe, tout le « reste est une intrigue »; et ce mot finit toutes les négociations qui n'avaient pas pour objet le retour de Louis XVIII. La diplomatie active s'occupa du traité de Paris, qui rétablissait l'ordre, la paix générale, la restauration des Bourbons et la circonscription territoriale de la France, but et résultat de la campagne. Mais ce n'était pas tout : l'immense empire de Napoléon était en lambeaux; et comment se partagerait-on ces puissants débris qui couvraient le monde? François II pouvait-il reprendre la vieille couronne impériale abdiquée par le traité de Presbourg? Bien qu'il y eût un engouement pour toutes les antiques coutumes, M. de Metternich aperçut dans la couronne carlovingienne, un titre sans influence réelle et qui eût blessé la Prusse, jalouse d'un empire germanique à côté de son royaume s'élevant presque à un tiers des populations allemandes. M. de Metternich, avec le haut instinct qui le caractérisait, sentit que désormais l'Autriche, en se réservant une haute direction catholique sur l'Allemagne, devait tendre à devenir une souveraineté méridionale ayant sa tête en Gallicie, son extrémité en Dalmatie, puis embrassant le royaume lombardo-vénitien, sous la vieille et magnifique couronne de fer. M. de Metternich porta cette idée dans le congrès de Vienne, alors qu'il s'agit de fixer sur des bases générales une nouvelle constitution des souverainetés en Europe, et il sut la reproduire en toutes les circonstances où l'Autriche déploya son système politique; elle seule explique cette sollicitude de tous les instants pour le royaume lombardo-vénitien, et cette tendance conquérante et commerciale vers le littoral de l'Adriatique. L'Autriche voulut désormais des ports et des débouchés. Au congrès de Vienne, M. de Metternich exerça une immense influence. L'empereur François avait fait des sacrifices de famille en abandonnant la cause de Marie-Louise; et pour rendre hommage à cette conduite, l'Europe fixa l'assemblée des rois à Vienne. Au milieu des fêtes, des distractions élégantes et des galas, on allait reconstruire l'Europe sur de nouvelles bases; on semait de plaisirs et de fleurs ces longues conférences où se décidait le sort des nations. Le prince de Metternich, alors dans sa quarante et unième année, voyait s'accomplir l'œuvre de ses soucis et de ses pensées. Vienne offrait le plus riche spectacle : les souverains y étaient réunis, et auprès d'eux une myriade de maisons princières, avec leur famille, leur cour et leur suite nombreuse. Les intrigues d'amour le disputaient aux séances plus sérieuses de ce congrès, alors le rendez-vous de tout ce que l'Europe possédait d'hommes distingués; le soir, on se rassemblait au théâtre de la cour, à ces cercles tout brillants de lumière, où Blücher achevait au jeu sa ruine, si bien commencée à Paris. Le prince de Metternich dirigeait la partie diplomatique, tandis que l'impératrice, femme de François II, accueillait d'augustes étrangers avec la dignité et la grâce qu'on lui connaissait. Les splendeurs du congrès de Vienne ont laissé de vives impressions dans l'esprit des diplomates; elles se mêlent au souvenir frais et gracieux de leurs jeunes années. Lorsqu'on parcourait les rues de Vienne, il n'était pas rare de rencontrer les trois souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche, se pressant la main, se donnant des marques d'une mutuelle confiance; et cependant les divisions les plus sérieuses s'élevaient, dans le congrès, sur le remaniement territorial de l'Europe. La quadruple alliance, telle que l'avait stipulée le traité de Chaumont, n'était qu'une convention militaire destinée à renverser le pouvoir de Napoléon, une sorte de plan de bataille et de stipulation stratégique, plutôt encore qu'une négociation régulière et politique. Après la chute de Napoléon, les puissances reprirent leurs intérêts naturels : ainsi la Prusse devait se rapprocher de la Russie et s'éloigner de l'Autriche dans la question de la suprématie allemande; l'Angleterre devait s'opposer à la Russie en ce qui concernerait la souveraineté de Pologne que le czar s'était déjà donnée; et la France, quoique si fortement secouée par une récente invasion, devait chercher, dans un rapprochement avec l'Autriche et l'Angleterre, à reprendre quelque crédit sur le continent. Il y eut des conférences à part entre lord Castlereagh, M. de Metternich et M. de Talleyrand, pour aviser aux clauses d'un traité d'alliance qui pût donner un contre-poids à l'immense ascendant que la Russie avait pris par l'invasion en France et les événements de 1814. Ce traité, signé au

mois de mars 1815, stipulait pour certaines éventualités une convention de subsides, l'engagement d'un certain nombre d'hommes toujours prêts pour le *casus belli*, si la Russie et la Prusse cherchaient à briser l'équilibre établi dans les intérêts européens, et, sur une dépêche de M. de Talleyrand, la France dut maintenir un demi-pied de guerre. M. de Metternich fut le principal auteur de ce traité secret, parce que, les choses remises dans leur état normal, par la restauration de Louis XVIII, il craignait la Russie et son poids immense. La question de la Pologne en fut le prétexte. La France se montrait surtout pressante pour le rétablissement du roi de Saxe contre la Prusse qui voulait l'absorber. L'Angleterre, peu bienveillante pour le cabinet de St-Pétersbourg, pensait que la constitution de la Prusse, dans des proportions territoriales très-étendues, était nécessaire comme une barrière toujours opposée aux invasions du Nord. M. de Metternich dut combattre cette pensée dans l'intérêt de la Saxe, et il le fit par une série de notes opposées à celles de MM. de Hardenberg et de Humboldt. Sur la question polonaise, M. de Metternich se trouvait complétement d'accord avec l'Angleterre : au fond de la bienveillance d'Alexandre pour les Polonais se trouvait une idée d'agrandissement politique; en constituant un royaume de Pologne, le czar savait bien que, tôt ou tard, il réunirait sous un même sceptre la portion de la Pologne échue à l'Autriche, et celle échue à la Prusse par le traité de partage. En aucune manière, Alexandre ne voulut se départir de sa suzeraineté sur Varsovie. Les choses en vinrent au point que M. de Metternich ordonna de maintenir le pied de guerre dans les armées autrichiennes, tandis que la Russie continuait ses armements et faisait un appel aux Polonais pour défendre la patrie. Si M. de Metternich s'opposait si vivement à l'établissement d'une Pologne russe, l'Angleterre demandait que ce royaume fût fortement constitué, de manière à servir d'obstacle aux envahissements du cabinet de Pétersbourg. De graves événements appelaient déjà l'attention de M. de Metternich sur l'Italie. Dès le mois de février 1813, l'Angleterre avait profité de quelques mécontentements de Murat et surtout de Caroline, la propre sœur de Napoléon, pour hâter la chute de l'empire. Le cabinet de Londres, habile à profiter de ces prétentions, rappelait à Murat l'exemple de Bernadotte, la possibilité pour lui de devenir roi de toute l'Italie. A la fin de 1813, Murat occupait déjà les Etats romains, faisant un appel aux patriotes, car alors l'Europe marchait en invoquant la liberté des peuples. M. de Metternich, pour séparer Murat d'une cause perdue, avait employé surtout une douce influence, un aimable souvenir de son ambassade à Paris, et il garantit à Murat la royauté de Naples. Lorsque le rétablissement des Bourbons en France fit naître en son âme étonnée de vives inquiétudes, Murat députa au congrès de Vienne le duc de Serra Capriola, invoquant ses traités avec l'Angleterre et avec l'Autriche. L'envoyé ne fut point admis aux assemblées, car il se formait une négociation pour rétablir la vieille dynastie de Sicile sur le trône, négociation conduite par le prince de Talleyrand. Louis XVIII avait recommandé les intérêts de sa famille au congrès de Vienne, et M. de Talleyrand devait trouver auprès de la branche napolitaine des Bourbons un riche dédommagement pour sa principauté de Bénévent fort compromise. Un peu oublieuse de ses promesses, l'Autriche ne défendit qu'avec timidité ses engagements avec Murat; la tendance vers le rétablissement de l'ancien ordre de choses fut tellement vive, qu'on dénonça la trahison de celui qui gardait la couronne napolitaine. Au parlement d'Angleterre, lord Castlereagh lut une correspondance intime de Murat et de Napoléon, au moment même où il traitait avec l'Alliance; elle annonçait une double politique. Inquiet sur les résolutions du congrès de Vienne, Murat fit de grands préparatifs militaires, d'accord avec les sociétés secrètes et les patriotes, pour ceindre son front de la couronne italique. M. de Metternich fit rassembler les armées autrichiennes en masse dans le royaume lombardo-vénitien, attendant l'arme au bras les événements qui se préparaient. Bientôt ils éclatèrent. Napoléon débarquait au golfe Juan, pour tenter son héroïque aventure des cent jours. Les affaires étaient étrangement compliquées au congrès de Vienne, et l'empereur, sous un certain point de vue, avait bien jugé la situation des puissances les unes vis-à-vis des autres, sans comprendre néanmoins que sa présence sur le continent allait les réunir toutes dans une terrible coalition : le nom de l'empereur jetait tant d'étonnement et d'effroi au milieu des vieilles souverainetés européennes, que l'on se rallia en toute hâte pour prendre des mesures communes. Ce fut à l'activité de M. de Talleyrand et du prince de Metternich que l'on dut la déclaration officielle du congrès de Vienne, qui mettait Napoléon au ban de l'Europe soulevée L'esprit mystique d'Alexandre se prêtait à des idées d'alliance chrétienne et de croisade européenne, et M. de Metternich, d'après le rôle qu'il avait adopté lors de la rupture de 1813, ne pouvait se départir des stipulations militaires conclues à Chaumont. Ce fut une nouvelle de circonstance que le prétendu accord de Napoléon avec l'Autriche et l'Angleterre lors de son débarquement au golfe. Napoléon, bien informé de la situation diplomatique, pouvait croire à une séparation d'intérêts entre les cabinets, mais il n'existait rien au delà. Une de ses premières démarches fut de chercher à se mettre en rapport avec M. de Metternich. Nous retrouvons ici Fouché en correspondance avec le chef du cabinet autrichien : ils ne s'étaient

jamais perdus de vue depuis leur conférence de 1809, renouvelée en 1813, quand Fouché fut envoyé comme gouverneur général de l'Illyrie. En 1815, Fouché et M. de Metternich durent prendre pour thème l'abdication de l'empereur, une des idées les plus caressées par le parti sénatorial. En même temps que Napoléon écrivait à Marie-Louise, il envoyait, par l'intermédiaire de quelques agents secrets, des lettres confidentielles d'amis intimes du ministre, et même d'une princesse du sang impérial, qui avait un certain ascendant sur M. de Metternich. Puis, pour diviser l'Europe entière, Napoléon fit transmettre au czar Alexandre copie du traité de la triple alliance du mois de mars 1815 contre la Russie, conclu et signé par lord Castlereagh, M. de Talleyrand et le prince de Metternich : son but était encore de dissoudre le concert puissant des souverainetés européennes. A ce moment, les armées autrichiennes s'étaient mises en mouvement du côté de l'Italie contre Murat et les Napolitains ; le général Bianchi obtenait des succès éclatants sur les troupes hésitantes et débandées de Joachim. M. de Metternich fit occuper toutes les places du royaume de Naples par les troupes autrichiennes, décidant, de concert avec la légation française, le rétablissement de la maison de Bourbon à Naples, comme complément du système européen. Tandis que Fouché négociait avec M. de Metternich pour substituer la régence de Marie-Louise à l'empire, des agents français tentaient d'enlever cet enfant qui avait été salué à son berceau du titre de roi de Rome. Napoléon avait promis sa femme et son fils au champ de mai ; la police de M. de Metternich déjoua les desseins des agents français, et, avec cette politesse qui le caractérise, le ministre reconduisit la fille de son empereur et le duc de Reichstadt au palais de Schœnbrunn, sous une escorte des plus fidèles serviteurs de la maison d'Autriche. Ce fut une des circonstances les plus délicates de la vie de M. de Metternich, l'homme surtout des convenances ; car Marie-Louise, qui n'avait pas encore sa froide indifférence pour Napoléon, s'associait au projet d'enlèvement conçu par quelques serviteurs restés auprès d'elle, et qui tous reçurent l'ordre de quitter Schœnbrunn. Les armées autrichiennes se portèrent de l'Italie sur les Alpes, et prirent part au triste envahissement du midi de la France ; ensuite elles occupèrent la Provence, le Languedoc jusqu'à l'Auvergne, avec leurs têtes de colonnes à Lyon et à Dijon. Le congrès de Vienne dissout depuis la seconde chute de Napoléon, M. de Metternich vint à Paris pour assister aux conférences qui devaient précéder le traité de novembre 1815. La Prusse et l'Angleterre, victorieuses, avaient vu à Waterloo leur influence s'accroître en proportion. Dans les négociations de Paris, les deux cabinets de Berlin et de Vienne se concertèrent pour représenter les intérêts allemands, si hostiles à la nation française. Les efforts gigantesques que l'Europe avait faits contre Napoléon avaient profondément irrité les populations germaniques : les petits princes des bords du Rhin demandaient l'Alsace et une portion de la Lorraine, placées dans une carte dressée en 1815 sous le titre de *Germania*, dans la configuration de l'Allemagne : c'était une terrible réaction germanique contre la France, un de ces refoulements de peuple et de nationalité qui avaient marqué plusieurs époques de notre histoire ! Cependant quelle organisation intérieure et extérieure allait-on établir pour former une constitution générale de la Germanie ? Comment restituer à l'empereur François II l'influence allemande que Napoléon avait brisée ? L'Allemagne s'était levée en poussant ce double cri : Unité et liberté ! L'unité, comment l'établir avec des souverainetés si diverses, si variées en forces et en hommes, conservant encore le principe féodal au milieu de l'Europe civilisée ? La liberté, c'était un mot vague : comment l'appliquer à tant de formes de gouvernements différents, à tant de localités si distinctes dans leurs intérêts ? Le système de la confédération du Rhin avait été établi par Napoléon, dans la pensée unique d'agrandir toutes les petites souverainetés allemandes, et de les faire entrer dans un système hostile contre l'Autriche et la Prusse. Alors, au contraire, c'étaient l'Autriche et la Prusse, grandes puissances prépondérantes, qui devaient créer leur influence et régner, par un protectorat plus ou moins reconnu sur l'ensemble de la confédération : la Prusse au nord, et l'Autriche au midi. Il fallait, lorsque la patrie allemande serait menacée, que toutes les populations pussent être appelées sous les armes et servir communément avec la Prusse et l'Autriche. L'unité allemande était donc ici établie comme une barrière contre la Russie et la France, et s'opposant également aux invasions de l'une et de l'autre de ces nations. M. de Metternich, en renonçant au vieux manteau de pourpre pour son empereur, lui fit reconnaître l'autorité plus réelle de la présidence de la diète ; on donna un nombre de voix à la Prusse et à l'Autriche en rapport avec leur importance ; soit par le commandement en chef de l'armée de la confédération, soit par l'influence de la diète, l'Autriche et la Prusse restèrent maîtresses des délibérations et des mouvements militaires. Sans doute, il y eut bien quelques petites injustices commises, quelques bizarreries dans la répartition des Etats et des contingents ; on vit des souverainetés agrandies parce qu'elles étaient protégées par l'empereur Alexandre, et quelquefois même par M. de Metternich. Quelles sont les opérations humaines où l'égalité la plus parfaite préside ? Puisqu'on voulait l'unité allemande, c'était une conséquence naturelle que ce sacrifice de quelques-uns à la cause de tous ; et si l'on demande maintenant quel doit être le résultat de cette confédération, je réponds à cela qu'il

est à craindre pour l'Autriche que la Prusse ne prenne successivement et de plus en plus une importance allemande : l'Autriche a maintenant d'autres destinées ; son avenir est dans le Midi ; la Prusse est trop singulièrement construite pour qu'elle ne cherche pas à s'étendre et à s'agglomérer ; elle le fera, ou matériellement par la conquête, ou moralement par la diplomatie. C'est vers l'Adriatique que l'Autriche trouvera indemnité à l'amoindrissement de son influence dans l'Allemagne centrale. Cette Allemagne, en se soulevant contre Napoléon, avait poussé le cri de liberté ; les sociétés secrètes de Stein, de Schil avaient encore des représentants dans le vieux Blücher et le général Gneisenau ; qu'allaient faire les gouvernements pour cette liberté ? Des constitutions avaient été promises, des états représentatifs accordés à quelques principautés ; une fois la victoire accomplie on hésita. Maintenant que l'expérience nous a profondément pénétrés de l'esprit des révolutions, on comprend très-bien comment, dans un changement rapide des situations politiques, les promesses de la veille ne sont pas tenues le lendemain. On s'imagine vainement que ces époques de transition, où le peuple lutte pour ses fantaisies de souveraineté, peuvent servir de point de départ et de comparaison pour les temps calmes et réguliers ; l'exaltation populaire se montre exigeante après la victoire, et veut imposer au gouvernement des promesses qu'il ne peut tenir. En 1813, dans ces temps de batailles et de révolutions, beaucoup de choses avaient été promises à l'Allemagne : pouvait-on les tenir en 1815 et en 1816 ? Supposez que dans cette Allemagne, pleine d'exaltation et d'esprit mystique, on eût réalisé les utopies des sociétés secrètes, donné aux universités une existence politique, une représentation bruyante à tous ces Etats, qu'on leur eût accordé les journaux libres, une démocratie organisée, l'Allemagne eût-elle jamais pu parvenir à ce haut point de prospérité et de tranquillité publique qu'elle a aujourd'hui atteint ? Il faut prendre les mœurs telles qu'elles sont et les esprits avec leurs habitudes : il ne faut pas donner aux peuples ces institutions qui tourmenteraient leur existence sans accroître leur bien-être. Je ne dis pas que les deux gouvernements de Prusse et d'Autriche aient bien fait de laisser leurs promesses sans exécution, je dis seulement qu'il appartient au temps seul de décider si ce fut prudence ou calcul égoïste. Les événements de 1814 et de 1815 avaient considérablement agrandi les possessions de l'Autriche en Italie. Comme c'était pour elle un véritable pays de conquête, elle devait naturellement établir dans le royaume lombardo-vénitien une surveillance armée, une forme de police capable de contenir les provinces réunies à son empire autrichien. Toute l'habileté dut consister à détendre successivement les ressorts de cette police à mesure que le vainqueur serait plus complétement accepté ; donner des institutions libres, c'était une générosité imprudente ; la conquête dut se maintenir, comme celle de Napoléon, par l'occupation militaire la moins pesante possible. Les Italiens, peuple chaud et enthousiaste, avaient chassé les Français dans les jours de malheur, les Autrichiens devaient éviter une pareille catastrophe et se tenir sur leurs gardes ; enfin se faire pardonner l'occupation par le bien-être matériel. La double répression, base du système de M. de Metternich en Allemagne et en Italie, entraîna un mouvement de réaction, car la liberté, cette grande puissance de l'âme, ne se laisse point ainsi opprimer sans tenter quelques coups de désespoir. Les mystérieuses sociétés, loin de se dissoudre en Allemagne, s'organisaient dans les universités parmi les étudiants ; l'influence de la poésie et des écrits politiques favorisait ce mouvement des esprits appelant au secours de l'unité allemande le patriotisme et le courage de tout ce qui portait un cœur haut. Cette unité allemande, si vivement saluée par cette jeune génération, n'était, à vrai dire, qu'une sorte de république fédérative où tous les Etats libres eux-mêmes entreraient par la pratique de la vertu et tendraient au bonheur du genre humain. Les vieilles souverainetés allemandes durent réprimer ces associations qui éclatèrent par l'assassinat de Kotzebue. M. de Metternich venait de parcourir l'Italie lorsque les écoles se dessinèrent par ce sanglant attentat. Comblé des faveurs de son souverain, il portait le titre de prince ; de riches dotations avaient triplé sa fortune, les décorations de presque tous les ordres de l'Europe brillaient sur sa poitrine. L'état de fermentation de l'Allemagne n'avait point échappé à sa pénétration d'homme d'Etat, et lui seul provoqua ce congrès de Carlsbad où furent prises des mesures soupçonneuses ou violentes contre l'organisation des écoles en Allemagne ; le régime des universités, la répression des écrits, la police politique, rien ne fut négligé dans cette bataille régulière des gouvernements contre la révolution qui brûlait les têtes ardentes. Après les grandes agitations d'Etats, tout le souci des gouvernements est de réprimer ; ils y sont poussés par la classe moyenne et l'opinion publique qui a peur de révolutions nouvelles, et ils ont raison. Cette année de congrès de Carlsbad, la propagande menaça les couronnes d'une révolution sociale. Notons-le bien, ce quantième de 1820 : au Midi, l'insurrection d'Espagne et les cortès, la proclamation d'un régime plus libéral que celui même de l'Angleterre ; à Naples, et par un retentissement presque magique, la constitution également proclamée ; de Naples, le cri de liberté se fait entendre dans le Piémont et le roi est renversé de son trône ; à Paris des émeutes tellement violentes que le gouvernement était exposé chaque soir à un revirement politique. On eût dit cette année 1820 l'édition pre-

mière de cet immense événement de juillet qui éclata dix ans plus tard avec tout le fracas d'une insurrection. L'Autriche était particulièrement menacée par ces révolutions; Naples et le Piémont embrassaient par leur extrémité les possessions autrichiennes en Italie. Les peuples s'étaient montrés, les rois se réveillèrent ensuite; il y eut des congrès à Troppau et à Laybach, et M. de Metternich, sans hésiter, provoqua des mesures répressives contre l'esprit révolutionnaire avec une conviction tellement profonde qu'il s'opposa à toute espèce de retard; il ne demanda que l'appui moral de la Prusse et de la Russie, déclarant, sans hésiter, qu'une armée autrichienne allait marcher sur l'Italie pour occuper Naples et le Piémont. L'empereur Alexandre, tout préoccupé de la peur des sociétés secrètes et des complots européens, prêta la main à M. de Metternich. Il ne se manifesta qu'une opposition à l'égard du Piémont seul; et sait-on d'où elle vint cette opposition? tant l'histoire a été défigurée! elle vint de la dignité de Louis XVIII et des notes de M. de Richelieu et de M. Pasquier. L'esprit révolutionnaire éclatait dans les rues de Paris en 1820, et la restauration déclarait à M. de Metternich, sans en calculer les conséquences : « que « si les armées autrichiennes entraient dans le « Piémont, l'occupation ne saurait être d'une « longue durée, car la France ne pourrait souf- « frir les Autrichiens sur les Alpes. » Dans cette lutte, les cabinets eurent le dessus sur les peuples. Naples fut conquise en quelques marches et le Piémont occupé par l'armée autrichienne. Le mouvement de répression une fois donné, partout alors se manifesta un système combiné dans la pensée d'une suspension de la liberté politique. La guerre fut ouvertement déclarée par les cabinets à ces gouvernements enfantés par l'exaltation militaire ou par la pensée exclusivement révolutionnaire. M. de Metternich assista au congrès de Vérone, congrès qui me paraît la dernière expression des volontés européennes à l'égard de l'esprit de révolte. La France fut chargée de comprimer les cortès espagnoles comme M. de Metternich avait été l'exécuteur armé des volontés de l'alliance contre Naples et le Piémont. Ici les cabinets réussirent encore, et la révolution, matériellement étouffée, ne resta plus que dans le désordre des idées. Tous ces actes de cabinet, toutes ces proclamations qui suivaient la tenue d'un congrès, étaient spécialement l'œuvre de M. de Metternich. Le chancelier d'Autriche possédait une remarquable facilité d'expression, un goût pur, une manière noble d'exprimer sa pensée dans ces notes même de diplomatie où le sens est presque toujours caché sous des phrases techniques, et pour ainsi dire matérielles. C'est à M. de Metternich que l'on doit cette élévation de pensée en appelant toujours à la postérité et à la justice des temps à venir des passions contemporaines. M. de Metternich avait même cette coquetterie qui se laisse trop entraîner par le besoin de relever sa pensée, par cette broderie toute littéraire dont il aime à orner les moindres actes de son cabinet; il en était le faiseur le plus actif, il écrivait en français avec une recherche, une précision extrême; il lisait exactement les journaux, même les feuilletons; ceux qui le virent en 1825, lorsque la triste maladie de sa femme l'appela à Paris, furent surpris de trouver en lui une exquise grâce littéraire. M. de Metternich connaissait tous nos bons auteurs, jugeait les contemporains avec une sagacité remarquable. On ne pouvait concevoir que l'homme politique qui avait passé sa vie dans de si grandes affaires eût conservé le loisir d'étudier les plus futiles productions de la littérature. — Les affaires s'asseyaient en Europe. Les gouvernements sortirent un peu de cette politique vague proclamée par le traité de la sainte alliance. Dès 1827, M. de Metternich s'était inquiété des mouvements de la Russie à l'égard de la Porte ottomane, un des dangers les plus pressants pour l'influence autrichienne. Si les projets des Russes se réalisaient, le cabinet de Vienne se voyait arracher sa prépondérance, presque aussi vieille que celle de la France, sur la Porte ottomane. A cette époque, M. de Metternich fit sonder le ministère français; on l'écouta à peine, car les négociations les plus décisives s'étaient ouvertes entre les trois cabinets de Russie, de Londres et de Paris, sur la question des Grecs; et ici il est bon d'expliquer les refus que fit M. de Metternich d'intervenir dans les transactions qui amenèrent le traité de juillet 1827. La cause des Grecs avait pris dès l'année 1824 une consistance et un caractère européens. Chaque époque a sa politique de sentiment, et on s'était engoué d'un fanatisme classique pour les Grecs. Sans doute, il y avait quelque chose de puissant dans cet héroïsme qui secouait le joug des barbares; mais au fond les déclarations enthousiastes de la Russie, ses notes vives et pressantes pour les Grecs, étaient encore moins l'expression d'une sympathie religieuse que les actes d'une politique habile qui abaissait la Porte ottomane pour la réduire ensuite à la qualité de vassale. La Russie s'adressa donc à Charles X en lui parlant de cette croix qui avait sauvé le monde; elle fit agir en Angleterre le comité grec; et ce fut sous l'influence de ces préoccupations philanthropiques que le traité du mois de juillet 1827 et la bataille de Navarin, qui en fut la suite, vinrent sérieusement préoccuper M. de Metternich. Le ministre devinait toute la portée de cette politique aventureuse; le combat de Navarin, en détruisant toute la prépondérance de la Porte, la tuait politiquement au profit de la Russie, et la bataille de Navarin fut le prélude de la campagne de 1828 aux Balkans. La Russie était parvenue à pousser à la tête des affaires étrangères M. de la Ferronays. M. de Metternich ne put donc entraîner la France dans

un système de confédération et de ligue armée contre la Russie; il fut plus heureux en Angleterre auprès de Wellington, qui, reconnaissant les fautes de Canning, appela le combat de Navarin un événement malheureux. L'Angleterre était ainsi revenue à la parfaite intelligence de ses intérêts positifs. On se demande comment à cette époque M. de Metternich ne se décida pas pour la guerre, comment il ne prit point parti pour la Porte ottomane. C'est ici une suite de la pensée fixe du chancelier autrichien; il a tout gagné par la paix, les conquêtes de l'Autriche sont dues aux opinions pacifiques, à cette espèce de médiation armée qui arrive toujours à point nommé pour conquérir quelques avantages; une guerre eût compromis la situation générale de l'Europe. Rapproché de l'Angleterre et de concert avec elle, le cabinet autrichien domina la victoire; il faut lire dans les notes du comte Pozzo di Borgo toute la peine que se donna la Russie pour arrêter l'action de M. de Metternich; c'était quelque chose dans le mouvement russe de 1829, mais ce n'était pas assez. Pendant ce temps, les événements marchaient en France vers une crise inévitable; le ministère du prince de Polignac était formé. Sous le simple point de vue diplomatique, c'était un avantage pour l'Autriche, car l'on sortait du système russe pour entrer dans les idées anglaises sur la question d'Orient. Toutefois un esprit aussi pénétrant que M. de Metternich ne pouvait voir sans inquiétude une lutte si vivement engagée entre les pouvoirs politiques dans un pays comme la France, habitué à donner l'impulsion au reste de l'Europe. On a dit que M. de Metternich avait conseillé les coups d'Etat de juillet 1830; est-ce là connaître l'esprit de modération et de capacité du premier ministre autrichien? Un coup d'Etat, parti trop bruyant, ne fût jamais entré dans la pensée de M. de Metternich; quand surgissait une situation difficile, il ne la prenait pas de face, il la tournait; et quand on le voyait décidé dans une résolution ferme et forte, c'est que les esprits y étaient déterminés, et qu'il n'y avait plus rien à craindre pour son exécution; le chancelier impérial connaissait trop la légèreté du prince de Polignac, le peu de fermeté de Charles X, pour ignorer qu'ils n'étaient pas capables de mener à fin une entreprise aussi périlleuse. Il existe sur ce point aux affaires étrangères une dépêche de M. de Rayneval, ambassadeur à Vienne, qui recueille une de ses conversations avec le prince de Metternich, précisément sur ces coups d'Etat; on en parlait beaucoup à Vienne, et plus d'une instruction adressée à l'ambassadeur autrichien à Paris, M. d'Appony, révèle des inquiétudes sur le système suivi par M. de Polignac. Alors éclata la révolution de juillet, événement immense. Jamais l'Europe ne s'était trouvée dans un pareil danger, car quelles idées faisaient là irruption? N'était-ce pas l'esprit des sociétés secrètes, le républicanisme triomphant avec plus d'énergie encore dans cette France habituée depuis quarante ans à donner l'impulsion à l'Europe continentale? L'esprit de propagande avait pour chef cette vieille et opiniâtre tête de Lafayette qui allait encore faire un appel à l'indépendance des peuples comme aux jours de 92; quelques Français et le drapeau tricolore promené partout pouvaient être la cause d'une conflagration générale. Que faire? Un ministre jeune, ardent, sans expérience, se serait précipité peut-être dans la guerre; quel bonheur pour les amis de la paix en Europe qu'il y eût en Prusse un roi sage et tempéré par l'âge, et en Autriche un ministre qui avait vu tant d'orages sans en être effrayé! Un des traits saillants du caractère de M. de Metternich, c'était de n'être prévenu d'avance ni contre un homme ni contre les événements, de sorte qu'il les jugeait tous avec une certaine supériorité. Il attendit donc la révolution l'arme au bras; seulement l'Autriche se tint prête, et des mesures militaires jointes au renouvellement des alliances politiques préparèrent une barrière à toutes les invasions de l'esprit révolutionnaire. Cette modération fut poussée si loin que, dès qu'un gouvernement régulier fut établi en France, M. de Metternich se hâta de le reconnaître sans affection comme sans haine, et par ce seul motif qu'un gouvernement régulier est toujours un fait protecteur de l'ordre et de la paix publique. Depuis cette époque, M. de Metternich parut suivre trois principes qui dominèrent toute sa position politique : 1° se rapprocher de la Prusse et de la Russie, pour la répression de tout trouble européen, renouveler en conséquence les conventions militaires signées à Chaumont en 1814 et à Vienne en 1815; 2° combattre l'esprit de propagande sous quelque forme qu'il se présente; et ici la tâche était laborieuse, car la révolution de juillet n'avait pas seulement semé des principes révolutionnaires en Europe, elle avait envoyé partout son argent, ses émissaires, son drapeau, ses espérances; 3° enfin, l'esprit de propagande s'étant partout répandu, M. de Metternich sentit la nécessité d'agrandir non-seulement l'état militaire de l'Autriche, mais encore ses vigoureux moyens de police. Partout l'administration devint plus sévère, parce qu'elle était plus menacée; la liberté quelquefois fut confondue avec l'esprit révolutionnaire dans ce système absolu de répression. L'administration de M. de Metternich parut préoccupée de ce sentiment profondément éprouvé, que si la liberté civile est nécessaire à tous, la liberté politique n'est bonne qu'à quelques-uns, en tant qu'elle ne blesse point l'esprit et la sûreté des gouvernements. Protection à l'intelligence, mais à l'intelligence sérieuse qui ne s'évapore pas en pamphlets. Le progrès, sans doute, mais le progrès sans turbulence. La maison d'Autriche a peur du bruit, elle craint qu'on parle d'elle; ne visant jamais à l'éclat ni à la liberté bruyante,

elle ressemble beaucoup à ces professeurs allemands qui amoncellent de l'érudition et de la science dans quelques coins poudreux des universités et ne publient leurs œuvres qu'à de rares exemplaires à l'usage de quelques savants. La vie intime de M. de Metternich fut traversée par plus d'un malheur domestique; le deuil frappa sa maison, les distractions d'un monde agité n'ont pu toujours consoler sa douleur. Affable dans la vie privée, il aimait à se reposer par la retraite des fatigues de son vaste ministère. Un homme d'esprit a remarqué qu'il passait une grande partie de sa vie en conversations; c'est le faible des hommes qui ont tout vu de faire de l'histoire dans ces causeries de coin du feu recueillies avec soin; et qui n'a entendu M. de Talleyrand quand il s'abandonnait à ses souvenirs? M. de Metternich a laissé des Mémoires longs, curieux, tous remplis de pièces justificatives. M. de Metternich savait juger les hommes, parlait toujours de l'empereur Napoléon avec un respect profond; cette grande physionomie exerça sur sa vie un indicible prestige; partout où ce génie a passé il a laissé une empreinte indélébile. C'est M. de Metternich qui a voulu que le duc de Reichstadt fût placé à côté de Marie-Thérèse et de François II dans le caveau des Capucins. Belle idée qui honore les empereurs d'Autriche de se coucher au cercueil dans l'église de l'ordre le plus humble. La sagesse de M. de Metternich conserva dans toutes les questions un peu importantes l'attitude de médiateur armé, avec le but invariable de conserver la paix; et ce qu il appelait le *statu quo* européen; il ne croyait pas que l'époque actuelle eût besoin de mouvement, de guerre et de conquête; selon lui, c'était une période d'organisation, et, par l'attitude qu'il sut donner à sa monarchie, il tint une balance égale, de manière à empêcher tout conflit du midi au nord de l'Europe. M. de Metternich avait fini par personnifier le gouvernement autrichien; et il n'est pas étonnant, comme l'a remarqué un de ceux qui l'ont le mieux fait connaître, Varnhagen d'Ense, qu'il ait souvent, dans les derniers temps de sa vie politique, confondu sa situation personnelle avec les affaires publiques. Le charme infini qu'avait son commerce lui gagnait bien des personnes séparées de lui par une différence profonde de vues et d'opinions, et son influence dans le monde diplomatique était considérable. La révolution de 1848 mit fin à une si haute fortune. Les résistances au système dont il était le plus ferme appui minaient depuis quelques années son pouvoir et son crédit. Le mouvement italien de 1847, l'opposition de plus en plus prononcée de la Hongrie, les événements de Suisse achevèrent d'ébranler sa position; et l'insurrection du 13 mars 1848 consomma une ruine que les esprits pénétrants avaient déjà prédite. En butte à la haine des partis révolutionnaires qu'il avait si constamment combattus, le prince de Metternich ne parvint pas sans danger à se dérober à la fureur populaire. Il gagna la Hollande et se rendit de là en Angleterre, où il résida avec sa famille jusqu'en novembre 1849. La réaction, qui avait eu le dessus en Allemagne, lui permit de repasser sur le continent. Il vint se fixer à Bruxelles. Là, il renoua des relations avec les diplomates qui s'y trouvaient et qui cherchaient à profiter de ses lumières, à s'éclairer de sa vieille expérience. En juin 1851, il quitta la Belgique. Rentré en possession de son beau domaine de Johannisberg, mis sous le séquestre après la révolution de 1848, il y alla chercher le calme et le repos. C'est là qu'il reçut la visite du roi de Prusse. Il se résolut enfin à revenir à Vienne, où il fut reçu avec honneur; l'empereur alla en personne lui faire visite. Mais il ne se mêla plus aux affaires; il se tint à l'écart, quoiqu'on s'imagina qu'il aidait François-Joseph de ses conseils; mais bien au contraire, il n'approuvait pas complétement la ligne de conduite que ce prince avait adoptée. Il mourut à Vienne le 11 juin 1859. Le prince de Metternich s'était marié trois fois. Sa première femme mourut en 1819; sa seconde, la belle Freün de Leykam, élevée au rang de comtesse de Beilstein, fut enlevée en 1829. Deux ans après, il épousa la comtesse Mélanie de Zichy-Ferraris, agée alors de vingt-six ans. Il a laissé trois fils, l'un de sa seconde et deux de sa troisième union, et trois filles. Le prince de Metternich avait reçu, en 1816, du roi de Sicile Ferdinand IV une riche dotation, et le titre de duc de Portella en 1818. En mai 1814, l'empereur François II lui avait conféré le droit de placer dans ses armoiries celles des maisons d'Autriche et de Lorraine. Il avait été couvert de titres et de décorations par presque tous les gouvernements, et il fut de son temps un des ministres dont la position s'approcha davantage de celle d'un prince de famille régnante. M. Louis Alvensleben a écrit une *Biographie* du prince de Metternich, Vienne, 1848, in-8°; et l'auteur de cet article a inséré dans le tome 1er de ses *Diplomates européens*, 2e édit., Paris, 1845, 4 vol. in-8°, une *Notice* sur le prince de Metternich d'où a été extrait la plus grande partie du présent article. C—F—E.

METTRIE (Julien Offray de la), médecin instruit, mais systématique, et à qui des ouvrages plus téméraires que dangereux ont fait une réputation qui décroît chaque jour, naquit à St-Malo le 25 décembre 1709. Son père, riche négociant, ne négligea rien pour son éducation. Après avoir achevé ses humanités à Paris, au collége du Plessis, la Mettrie fut envoyé à Caen, où il fit sa rhétorique sous les jésuites et remporta tous les prix. Il revint l'année d'après suivre dans la capitale un cours de logique sous l'abbé Cordier, fameux janséniste, dont il embrassa et défendit les opinions avec une vivacité remarquable même dans un jeune homme. Ses études termi-

nées, il retourna dans sa famille, et sut persuader à son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique, de le laisser suivre son goût pour la médecine. Il avait déjà quelques connaissances en physique, il s'appliqua pendant deux ans à l'anatomie et reçut ses premiers grades à la faculté de Reims en 1728. Il alla en 1733 à Leyde étudier sous le célèbre Boerhaave, et mérita l'estime de cet illustre professeur, dont il traduisit plusieurs ouvrages. Après la mort de son maître, il revint pour la seconde fois à St-Malo, et y passa quelques années occupé de nouvelles traductions. Le chirurgien Morand, son ami, l'appela en 1742 à Paris, et lui procura la protection du duc de Gramont, colonel des gardes françaises, qui le choisit pour médecin de ce régiment. La Mettrie le suivit à l'armée, fut présent à la bataille de Dettingen, et ensuite au siége de Fribourg, où il tomba malade. Ayant observé que, pendant la durée de sa maladie, l'affaiblissement des facultés morales avait suivi chez lui celui des organes, il en tira la conséquence que la pensée n'était qu'un produit de l'organisation, et eut l'audace de publier ses conjectures à cet égard. L'ouvrage méprisable auquel il attacha son nom, souleva contre lui tous les gens sensés. Il perdit en même temps sa place de médecin des gardes et son protecteur, qui fut tué d'un coup de canon à la bataille de Fontenoy. La Mettrie, loin de chercher à réparer des torts qui pouvaient n'être que ceux d'une imagination déréglée, ne fit que les aggraver. Il avait attaqué les fondements de toute croyance dans son *Histoire naturelle de l'âme* : il tourna en ridicule ses confrères les plus estimables dans sa *Politique des médecins*. Jusque-là on l'avait regardé comme un fou : il parut alors, ce qu'il était en effet, un méchant et un homme dangereux. On lui donna le conseil de quitter les hôpitaux de l'armée, où il avait obtenu un emploi, et il se réfugia à Leyde en 1746. Il y mit au jour une nouvelle satire contre les médecins dont le crédit venait de le faire bannir, et ce libelle fut bientôt suivi de *l'Homme-machine*, production infâme, où la doctrine désolante du matérialisme est exposée sans aucun ménagement. Les magistrats du pays ordonnèrent d'en poursuivre l'auteur, et, chassé de la Hollande après l'avoir été de la France, il ne savait où fuir, quand le roi de Prusse chargea Maupertuis de lui écrire qu'il trouverait un asile dans Berlin. Il y arriva au mois de février 1748, et fut accueilli par Frédéric II comme un philosophe victime de l'intolérance. Ce prince lui accorda une pension, avec le titre de son lecteur et une place à l'académie. La Mettrie se mit sur-le-champ avec le monarque prussien sur le pied de la plus grande familiarité : « Il entrait dans son cabinet comme « chez un ami ; en tout temps, il se jetait et se « couchait sur les canapés : quand il faisait chaud, « il ôtait son col, déboutonnait sa veste et jetait « sa perruque par terre. » (*Souvenirs de Berlin*, t. 5, p. 405.) Malgré cette apparente liberté, il ne tarda pas de s'ennuyer à la cour. La vie de Berlin lui devint insupportable, et il chargea Voltaire de négocier son retour à Paris : « La « Mettrie, écrivait Voltaire, brûle de retourner « en France. Cet homme si gai et qui passe pour « rire de tout, pleure quelquefois comme un en- « fant d'être ici ; il me conjure d'engager M. de « Richelieu à lui obtenir sa grâce : en vérité, il « ne faut juger de rien sur l'apparence. La Met- « trie, dans ses préfaces, vante son extrême fé- « licité d'être auprès d'un grand roi, qui lui lit « quelquefois ses vers, et, en secret, il pleure « avec moi. Il voudrait s'en retourner à pied. » (Lettre à madame Denis, 2 septembre 1751.) Tandis que Voltaire suivait cette négociation avec l'activité qu'il mettait aux plus petites affaires, la Mettrie mourut d'une indigestion, dont il prétendit se guérir par huit saignées et des bains, dans la maison du comte Tyrconnel, ministre de France, le 11 novembre 1751. Voltaire se hâta d'en informer le duc de Richelieu : « Ce la Met- « trie, cet homme-machine, ce jeune médecin, « cette vigoureuse santé, cette folle imagination, « tout cela vient de mourir pour avoir mangé « par vanité tout un pâté de faisan aux truffes.... « Il a prié milord Tyrconnel, par son testament, « de le faire enterrer dans son jardin. » (Lettre du 13 novembre.) Puis il ajoute : « Les bien- « séances n'ont pas permis qu'on eût égard à « son testament. Son corps a été porté dans l'é- « glise catholique, où il est tout étonné d'être. » (Lettre à madame Denis, 14 novembre.) Cette saillie irréligieuse de Voltaire semble prouver que c'est à tort qu'on répandit le bruit que la Mettrie avait, à ses derniers moments, reconnu et détesté ses erreurs (1). Peu de temps avant sa mort, il s'était amusé à débiter sur Haller une histoire aussi scandaleuse qu'invraisemblable. Le savant naturaliste, justement offensé, écrivit à Maupertuis pour obtenir une réparation : la Mettrie mourut dans l'intervalle, et Maupertuis répondit à Haller par une lettre dans laquelle il essaye d'atténuer les torts de son compatriote, en les rejetant sur son inconséquence (2). Le roi

(1) Si la Mettrie, dit l'abbé Sabatier, a donné, dans quelques-uns de ses ouvrages l'exemple monstrueux des derniers excès d'une absurde philosophie, la raison est venue du moins éclairer ses derniers moments. Le premier hommage de cette raison désabusée a été un retour sincère vers la religion et le désaveu sincère de toutes ses erreurs (*Trois siècles de la littérature*). Malheureusement rien ne paraît moins fondé que le récit de cette tardive conversion de la Mettrie ; le comédien Désormes, témoin de sa fin, dit qu'il quitta la vie à peu près comme un bon acteur quitte le théâtre, sans autre regret que celui de perdre le plaisir d'y briller et d'être applaudi (*Lettre* de Désormes, *Année littér.*, 1753, t. 3).

(2) La Mettrie avait bâti une fable sans vraisemblance pour prouver qu'Haller était un athée. Maupertuis répondit à l'illustre professeur, pour défendre la Mettrie du reproche de méchanceté : « Il faisait, dit-il, ses livres sans desseins, sans s'embar- « rasser de leur sort, et quelquefois sans savoir ce qu'ils conte- « naient. Il en a fait sur les matières les plus difficiles, sans « avoir ni réfléchi ni raisonné. Il a écrit contre tout le monde, « et aurait servi ses plus cruels ennemis. Il a excusé les mœurs « les plus effrénées, ayant presque toutes les vertus sociales.

de Prusse a honoré son favori d'un Eloge, qu'il fit lire à l'académie par Darget, secrétaire de ses commandements. La Mettrie a été jugé sévèrement, même par ceux qu'on soupçonnait de partager ses opinions. Voltaire, à qui l'on a fait un reproche de lui avoir donné des éloges dans une épître familière, n'a jamais parlé qu'avec mépris des productions philosophiques de ce médecin. Ce sont toujours les *rogatons* ou bien les *folies incohérentes* de la Mettrie. D'Argens dit que ses raisonnements sont faux, inconséquents et d'un frénétique. (Traduction d'Ocellus Lucanus, p. 239.) Diderot le peint comme un auteur sans jugement, « dont on reconnaît la frivolité de l'esprit dans « ce qu'il dit et la corruption du cœur dans ce « qu'il n'ose dire;.... dont les sophismes grossiers, « mais dangereux par la gaieté dont il les assai- « sonne, décèlent un écrivain qui n'a pas les « premières idées des vrais fondements de la « morale;.... dont le chaos de raison et d'extrava- « gance ne peut être regardé sans dégoût,.... et « dont la tête est si troublée et les idées sont à « tel point décousues que, dans la même page, « une assertion sensée est heurtée par une asser- « tion folle, et une assertion folle par une asser- « tion sensée. » Il termine cette longue énumération par ce résumé remarquable : « La Mettrie, « dissolu, impudent, bouffon, flatteur, était fait « pour la vie des cours et la faveur des grands (1); « il est mort comme il devait mourir, victime de « son intempérance et de sa folie : il s'est tué « par ignorance de l'état qu'il professait (2). » (*Essai sur les règnes de Claude et de Néron.*) Le lecteur doit savoir maintenant à quoi s'en tenir sur la philosophie de la Mettrie. Il ne nous reste plus qu'à indiquer ses ouvrages, qu'on doit diviser en deux classes; ceux qui concernent la médecine sont : 1° des traductions du *Système* de Boerhaave *sur les maladies vénériennes*, avec des notes et une *Dissertation* du traducteur (vivement critiquée par Astruc) *sur l'origine, la nature et la cure de ces maladies*, Paris, 1735, in-12; — du *Traité de matière médicale* de Boerhaave, ibid., 1739, 1756, in-12; — de ses *Institutions de médecine*, ibid., 1740, 2 vol. in-8°; — de ses *Aphorismes*, avec des *Commentaires sur les Institutions de médecine* (traduits en partie du latin de Haller), ibid., 1743, 8 vol. in-12. 2° *Traité du vertige, avec la description d'une catalepsie hystérique*, Paris, 1737, in-12; nouvelle édition augmentée, ibid., 1738, in-12; avec de nouvelles additions, ibid., 1741, in-12; 3° *Lettres sur l'art de conserver la santé et de prolonger la vie*, ibid., 1738, in-12; 4° *Traité de la petite vérole, avec le traitement des plus habiles médecins*, ibid., 1740, in-12; 5° *Observations de médecine pratique*, ibid., 1743, in-12. Il y décrit plusieurs maladies, entre autres le *choléra*, dont il avait été lui-même attaqué; il y montre son penchant pour les remèdes violents, les fortes saignées, etc. 6° *Traité de la dyssenterie*, et un autre *de l'asthme*, « les meil- « leurs, dit son auguste panégyriste, qui aient « été faits sur ces cruelles maladies. » Les Œuvres de médecine de la Mettrie ont été réunies en 1 volume in-4°, Berlin, 1755. On y trouve du feu et de l'imagination, mais en même temps peu de précision et de justesse. (Voy. *Dictionnaire de médecine.*) 7° *La Politique du médecin de Machiavel, ou le Chemin de la fortune ouvert aux médecins*, Amsterdam (Lyon), 1746, in-12. Cet ouvrage fut condamné au feu par arrêt du parlement du 9 juillet. On rapporte dans l'Eloge de la Mettrie que les matériaux lui en avaient été fournis par un homme qui aspirait à la place de premier médecin du roi, et que la Mettrie ne fit que lui prêter la *volubilité* de sa plume et la fécondité de son imagination. 8° *La Faculté vengée*, comédie en trois actes et en prose, Paris (Hollande), 1747, in-8°. Cette pièce satirique a été réimprimée sous ce titre : *les Charlatans démasqués, ou Pluton vengeur de la société de médecine*, comédie ironique (Hollande), 1772, in-8°. L'éditeur anonyme y a ajouté une préface qui sert d'éclaircissement à la pièce et la clef des noms anagrammatisés. 9° *Ouvrage de Pénélope, ou Machiavel en médecine*, Berlin ou Genève (Hollande), 1748, 2 vol.; avec le Supplément et la Clef, Berlin, 1750, 3 vol. in-12. C'est une satire extrêmement violente contre les plus illustres médecins de l'Europe. Boerhaave, Linné, Winslow, Astruc, Ferrein, etc., y sont attaqués avec un cynisme grossier. La Mettrie publia cet ouvrage sous le nom d'*Aletheius Demetrius*. Un anonyme en a fait imprimer un abrégé intitulé *Caractères des médecins, ou l'Idée de ce qu'ils sont communément et celle de ce qu'ils devraient être, d'après Pénélope*, Paris (Hollande), 1760, in-12. Tous ces ouvrages sont rares et recherchés des curieux. — Ouvrages philosophiques : 1° l'*Histoire naturelle de l'âme*, la Haye, 1745, in-8°. Elle est supposée traduite de l'anglais de Sharp. 2° *L'homme-machine*, Leyde, 1748, in-12. Ce livre fut brûlé par arrêt des magistrats de cette ville. La Mettrie avait eu l'impudence de le faire précéder d'une dédicace à l'illustre et vertueux Haller. 3° *Traité de la vie heureuse de Sénèque, avec l'Anti-Sénèque, ou Discours sur le même sujet*, Potsdam, 1748, in-12; 4° *l'Homme-plante*, ibid., 1748, in-12; 5° *Réflexions sur l'origine des animaux*, Berlin, 1750, in-4°; 6° *l'Art de jouir*, ibid., 1751, in-12; 7° *Vénus métaphysique, ou Essai sur l'origine de l'âme humaine*, ibid., 1751, in-12. Les Œuvres

« Enfin, il trompait le public d'une manière tout opposée à celle « dont on le trompe d'ordinaire....., et l'on commençait à en « être si persuadé ici (à Berlin), qu'il y était aimé de tous ceux « qui le connaissaient. » (*Œuvres de Maupertuis*, t. 3, p. 346).

(1) Rien n'est plus faux que cette assertion; personne n'était moins fait que la Mettrie pour la vie des cours; mais Diderot ne voulait pas manquer une occasion de déclamer contre les rois et les grands, dont au fond il était loin de dédaigner la faveur.

(2) Dans les nouvelles éditions de cet ouvrage, Diderot a ajouté en note : « Ce jugement est sévère, mais juste; il était difficile « de garder quelques mesures avec l'apologiste du vice et le dé- « tracteur de la vertu. » (*Œuvres de Diderot*, édit. de Naigeon, t. 6, p. 164.)

philosophiques de la Mettrie ont été recueillies en 1 volume in-4°, Londres (Berlin), 1751, rare. Les éditions de Berlin, 1774, 2 vol. in-8°, et d'Amsterdam, 1774, 3 vol. in-12, sont plus complètes sans être plus recherchées. « Tous ces « ouvrages, dit d'Argens, sont d'un homme dont « la folie paraît à chaque pensée et dont le style « démontre l'ivresse de l'âme; c'est le vice qui « s'explique par la voix de la démence : la Met- « trie était fou au pied de la lettre. » (Traduction d'Ocellus Lucanus, p. 239, 242 et 243.) L'abbé Denina a parlé de cet écrivain dans le tome 3 de la *Prusse littéraire* d'une manière également superficielle et inexacte. W—s.

METZ (Claude Berbier du), né le 1er avril 1638 à Rosnay, en Champagne, d'une famille noble, entra à l'âge de seize ans dans le régiment de la Meilleraye; mais ne trouvant pas dans l'infanterie assez d'occasions de se signaler, il pria son colonel de le placer dans l'artillerie, faveur qui lui fut accordée. Dans la campagne de 1657, il reçut au visage des éclats de mitraille qui lui crevèrent l'œil gauche et lui enlevèrent une partie du nez; de sorte qu'un des plus beaux hommes de l'armée devint l'un des plus laids. Dès qu'il fut guéri, il se hâta de rejoindre son corps, et fut commandé pour différentes expéditions qui n'eurent pas lieu; mais il assista en 1667 aux siéges de Tournai, Douai et Lille, et y fit preuve d'une telle valeur, que l'année suivante il fut nommé commandant de l'artillerie dans la Flandre et les pays conquis. En 1671, il fut chargé de mettre en état de défense les places de la Picardie; et la guerre, qui recommença en 1672 avec les Hollandais, lui fournit de nombreuses occasions d'acquérir de la gloire. Il se trouva à tous les siéges, entra le premier dans Valenciennes, dont il força la garnison à mettre bas les armes, et, poursuivant l'ennemi à la bataille de St-Denis (1679), fut blessé de deux coups de mousquet dans la cuisse. Nommé en 1676 gouverneur de la citadelle de Lille, il passa avec le même titre en 1684 à Gravelines, et fut élevé en 1688 au grade de lieutenant général des armées. Il servait sous les ordres du maréchal de Luxembourg, quand il fut tué en 1690 à la bataille de Fleurus d'un coup de mousquet à la tête. Louis XIV faisait un cas particulier de ce général; en apprenant sa mort, il dit à son frère, garde du trésor : « Vous perdez beaucoup, « mais je perds encore davantage, par la diffi- « culté que j'aurai de remplacer un si habile « homme. » On rapporte qu'un jour la Dauphine ayant aperçu du Metz au dîner du roi, dit tout bas au monarque : « Voilà un homme qui est « bien laid. — Et moi, répondit le roi, je le « trouve bien beau, car c'est un des hommes les « plus braves du royaume. » Du Metz fut inhumé dans l'église de Gravelines, où on lui éleva un tombeau exécuté par Girardon; ce monument a été gravé par Sébastien Leclerc. Charles Perrault a publié son *Éloge* dans le *Recueil des hommes illustres qui ont paru en France dans le 17e siècle*, t. 2, p. 41. W—s.

METZGER (Jean-Daniel), médecin, né à Strasbourg en 1739, mourut à Kœnigsberg, en Prusse, au mois de septembre 1805. Il commença ses études au collége de sa ville natale, où il obtint le grade de docteur en 1767. Il donna ensuite des leçons particulières sur les différentes branches de la médecine, jusqu'au moment où le comte de Bentheim-Steinfurt l'appela auprès de lui comme son médecin, en lui accordant le titre de conseiller; il le nomma en même temps *physicien* de sa résidence (c'est le nom sous lequel on désigne en Allemagne les inspecteurs de ce qui a rapport à la police médicale et à la médecine légale). Metzger se fit remarquer par divers mémoires qu'il réunit en 2 volumes, sous le titre d'*Adversaria medica*, et contracta probablement dès lors un goût particulier pour les sujets de police médicale; il alla en 1777 occuper la chaire d'anatomie à Kœnigsberg, et fut en outre assesseur du collége qui s'occupe de l'administration médicale du pays. Il devint en particulier physicien de la ville et professeur d'accouchement pour tous ceux qui devaient exercer cette profession dans la Prusse orientale. Metzger était aussi médecin de plusieurs hôpitaux, mais il se livrait plus à l'enseignement et à la publication de ses écrits qu'à la pratique de son art. Il a publié plus de quatre-vingts thèses sur l'anatomie, la physiologie, la pathologie, la chirurgie, et surtout la police médicale. Il ne resta étranger à aucune des questions qui s'agitaient alors sur ces diverses parties de la science; il prit part aux discussions sur l'irritabilité et la sensibilité des muscles de l'utérus, sur l'origine et le croisement des nerfs optiques, le magnétisme et le somnambulisme, le système de M. Gall, et la classification des races de l'homme, ainsi qu'aux recherches sur la docimasie des poumons, le danger des plaies, l'enterrement précipité, etc., etc. Il a décrit plusieurs épidémies, donné plusieurs biographies, des notices sur les manuscrits de la bibliothèque de Kœnigsberg, relatifs à la médecine. Il publia des manuels de physiologie, de pathologie, de séméiotique, de thérapeutique et d'histoire de la médecine; mais ce qui le distingue surtout, c'est le *Journal d'observations sur la médecine légale et la police médicale*, qu'il fit paraître presque sans interruption, quoique sous divers titres, de 1778 à 1790, et un manuel sur ces matières, dont on n'a pas cessé jusqu'à ce jour de donner de nouvelles éditions. Cet homme actif et laborieux a professé avec honneur pendant vingt-huit ans. Il fut membre de plusieurs sociétés savantes, comme de celle des Scrutateurs de la nature, de Berlin, et de celle d'histoire naturelle de Hesse. Ses ouvrages les plus dignes d'attention sont : 1° *Disputatio inauguralis de primo pare nervorum*, Strasbourg, 1766, in-4°;

2° *Adversaria medica,* Utrecht, 1774-1778, 2 vol. in-8° ; 3° *Eléments de physiologie,* 1777 et 1783-1789, in-8° ; 4° *Observations de médecine légale,* 1778 et 1781, 2 vol. in-8° ; 5° *Mélanges de médecine,* 1781-1784, 3 vol. ; il en existe deux éditions in-8° ; 6° *Esquisse d'une médecine rurale,* 1784, in-8° ; 7° *Bibliothèque de médecine légale,* 1784-1786, 2 vol. in-8° ; 8° *Esquisse de séméïotique et de thérapeutique,* 1785, in-8° ; 9° *Manuel de police médicale et de médecine légale,* 1787, in-8° ; 10° *Bibliothèque du physicien,* 1787, 1789, 1790, 2 vol. in-8° ; 11° *Opuscula anatomico-physiologica,* 1790, in-8° ; 12° *Anthropologie philosophico-médicale,* 1790, in-8° ; 13° *Manuel de chirurgie,* 1791, in-8° ; 14° *Matériaux pour la police médicale,* 1792, in-8° ; 15° *Esquisse d'une histoire littéraire pragmatique de la médecine,* 1792, in-8°, avec 1 volume d'additions, in-8° ; 16° *Exercitationes academicæ argumenti, aut anatomici, aut physiologici,* 1792, in-8° ; 17° *Système de médecine légale,* de 1793 à 1798, 3 édit. in-4° ; avec supplément, 1803, 2 vol., 1804, etc., 1814, par Gruner ; 18° *Matériaux pour la médecine légale,* 1795, in-8° ; 19° *De la doctrine des maladies syphilitiques,* 1800 ; 20° *Nouveaux mélanges de matière médicale,* 1801, 1 vol. ; 21° *Sur les maladies des animaux domestiques,* 1802 ; 22° *Aphorismes servant à une psychologie empirique,* 1805 ; 23° *Recherches et considérations critiques sur le magnétisme animal, avec un programme relatif au somnambulisme artificiel ou magnétique,* en latin, traduit en français par le docteur Robert, Paris, 1824, in-8°. Metzger a donné en outre plusieurs Mémoires dans différents ouvrages périodiques. Il a fait sa propre biographie dans le deuxième cahier de sa *Correspondance médicale.* — Son fils aîné, *Charles* Metzger, professeur à Kœnigsberg, et qui a publié plusieurs thèses, mourut avant lui en 1797. — Jœcher cite encore *George-Balthasar* Metzger, médecin et membre de l'académie des *Curieux de la nature,* sous le nom d'*Americus,* dont un grand nombre de thèses attestent le savoir. Il mourut en 1687. F—D—R.

METZU (Gabriel), peintre hollandais, naquit à Leyde en 1615. On ignore le nom de son maître ; mais il paraît avoir pris pour modèle les ouvrages de Terburg et de Gérard Dow. Une vie sédentaire et une étude constante secondèrent les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature, mais contribuèrent à affaiblir sa santé. Réduit à subir l'opération de la pierre à l'âge de quarante-trois ans, il mourut quelque temps après, vers 1659, vivement regretté de toute la ville d'Amsterdam. Moins fini que Gérard Dow, plus vrai que Mieris, Metzu est recommandable par un meilleur goût de dessin. Ses sujets sont choisis avec esprit, et rien dans ses figures ne dénote la gêne ni la froideur. Malgré le soin avec lequel il rend tous les détails, sa touche conserve toute sa liberté ; elle est pleine de finesse, quoique large, et sa couleur ajoute encore au mérite de ses tableaux. Ses têtes et ses mains sont dessinées avec soin ; et la physionomie de ses figures ne manque point de caractère. Mais c'est surtout par l'harmonie que ses tableaux sont admirables. Il a l'art de détacher une figure sur un fond de la même couleur, sans nuire à l'effet, tant il sait dégrader ses tons avec vérité, selon leur distance respective. Ce maître est en ce genre un des meilleurs modèles que puissent imiter les artistes. Quoique mort à la fleur de l'âge, son travail opiniâtre lui a permis de peindre un grand nombre de tableaux, qui sont tous recherchés, et dont quelques-uns sont d'un prix excessif. Le musée du Louvre possède les suivants : 1° le *Portrait de l'amiral Tromp, vu à mi-corps.* Cet amiral a le chapeau sur la tête, et une canne à la main. 2° Un *Militaire faisant présenter des rafraîchissements à une dame.* Ce tableau est un des plus précieux de Metzu ; il a été gravé plusieurs fois. 3° Un *Chimiste lisant près d'une fenêtre, dont l'extérieur est orné d'une vigne ;* 4° une *Femme assise, tenant un pot de bière et un verre ;* 5° une *Cuisinière pelant des pommes ;* 6° la *Femme adultère ;* 7° la *Leçon de musique ;* 8° le *Marché aux herbes d'Amsterdam.* Ce dernier est sans contredit un des plus beaux qu'il ait produits ; toutes les qualités que l'on admire dans ses autres productions s'y font remarquer au plus haut degré. P—S.

MEULAN (le comte Théodore de), général, né à Paris en 1777 d'une famille noble, fut, presque au sortir de l'enfance, entraîné par des circonstances personnelles à faire le voyage de Cayenne. Atteint à son retour en France par la première conscription, il s'éleva de grade en grade, servit successivement dans l'infanterie et la cavalerie, fut attaché comme aide de camp au général Baraguey-d'Hilliers, montra la plus grande bravoure dans les guerres d'Italie, d'Allemagne, et surtout en Espagne, où il fut grièvement blessé. Il parvint alors au grade de major, et obtint le titre d'officier de la Légion d'honneur. En 1813, il fut nommé commandant du dépôt des prisonniers de guerre anglais à Verdun, et inspira aux officiers qu'il avait sous sa garde une telle estime, que, de peur de le compromettre, ils le suivirent tous à Blois et à Guéret, lorsqu'on fut obligé, en 1814, d'éloigner ces prisonniers du théâtre de la guerre. Rendus à la liberté, ils adressèrent au comte de Meulan, pour lui témoigner leur reconnaissance, une lettre fort estimable, et lui firent présent d'une épée. Après la restauration, en 1814, il fut nommé commandant de l'école militaire de la Flèche, où il laissa de vifs regrets quand le retour de Bonaparte le força d'abandonner son poste. Il donna dès lors à la cause des Bourbons toutes les preuves de dévouement qui dépendaient de lui, tenta de se rendre en Angleterre et fut incarcéré à Rouen. A la fin de 1815, le duc de Feltre ayant été rappelé au ministère de

la guerre, le comte de Meulan y devint chef de division chargé du personnel. Maréchal de camp en 1817, il présida le conseil de révision de la première division militaire. Après la révolution de 1830, il obtint le commandement du département de la Lozère, et mourut à Mende le 20 novembre 1832. Le comte de Meulan était chevalier de St-Louis et commandant de la Légion d'honneur. Sa sœur avait épousé M. Guizot (*voy.* Guizot). M—d j.

MEULEN (Antoine-François Vander), peintre de batailles, né à Bruxelles en 1634 d'une famille riche et qui aimait les arts, fut élève de Pierre Snayers : ses progrès furent rapides, et, jeune encore, il égala la réputation de son maître. Il peignait comme lui, avec un égal succès, le paysage et les batailles : assidu à l'étude, il acquit de bonne heure cette légèreté de main et cette facilité d'exécution qui sont un des caractères les plus remarquables de son talent. Quelques-unes de ses productions ayant été portées en France, ce fut l'origine de sa fortune. Lebrun les vit, et engagea Colbert à lui commander quelques ouvrages pour sa galerie, et à faire en sorte d'attirer leur auteur en France et de l'y fixer. Vander-Meulen reçut de Colbert les offres les plus avantageuses, et ce peintre consentit à venir à Paris. A son arrivée, il eut le brevet d'une pension de deux mille livres, et fut logé aux Gobelins. Le talent qu'il avait déployé comme peintre de batailles lui mérita la faveur de Louis XIV, qu'il suivit dans toutes ses campagnes. Chaque jour il recevait les ordres du roi, et il était défrayé de toutes ses dépenses. A la suite d'un monarque victorieux, l'artiste avait à peine un instant de repos ; il était sans cesse occupé à dessiner, sur les lieux, les marches, les campements, les attaques, les grandes actions et les vues des différentes villes assiégées. C'est cette exactitude dans la représentation des objets dont chaque jour étaient frappés ses yeux, qui a donné à Vander-Meulen un rang éminent parmi les peintres de batailles. De retour à Paris après les brillantes campagnes de Louis XIV, il resserra encore les nœuds de l'amitié qui l'unissaient à Lebrun, dont il épousa la nièce, et avec lequel il concourut à l'embellissement du château de Versailles. Mais sa nouvelle union, en contribuant à sa fortune, fut une source de chagrins domestiques qui, dit-on, abrégèrent ses jours. On peut regarder Vander-Meulen comme un des artistes qui ont mis le plus de vérité dans l'imitation de la nature ; et il tient le premier rang parmi les peintres de batailles modernes. Sa couleur, sans être vigoureuse, est brillante et vraie ; et il a su rendre les formes françaises avec le coloris flamand. Ses paysages sont d'un bon style ; ses lointains et ses ciels sont peints avec transparence et légèreté. Il a surtout un art singulier de grouper ses figures, et il sait tirer le parti le plus heureux des costumes de son temps. Il dessine avec correction : sa touche est franche et hardie ; et, par le jeu de la lumière et des ombres, il sauve tellement l'uniformité des plans de la plupart de ses tableaux, que même les moins variés sont remarquables par la manière dont il sait en profiter. C'est surtout à l'égard des lignes droites, très-peu pittoresques, de nos batailles modernes, que l'habileté comme l'exactitude qu'il a mise dans cette partie de ses ouvrages, laisse à peine entrevoir les entraves qu'elle donnait à son génie. Outre ses tableaux de batailles, il a peint la plupart des vues des maisons royales. Ces vues, ainsi que celles des villes, offrent un paysage immense ; on dirait que ce sont des provinces entières qu'il offre aux regards. La plupart de ses compositions sont enrichies d'épisodes intéressants. Ses portraits n'ont rien de servile ; et tout, dans leur mouvement et leur expression, annonce leur caractère et leur emploi. Dans ses simples paysages, le site est toujours tellement vaste et profond que, lorsqu'il ne peint pas des armées, on dirait qu'il ne peut s'empêcher de leur réserver une place. Personne n'a dessiné les chevaux mieux que lui. Lebrun, qui le savait bien, lui confia l'exécution de ceux qu'il a introduits dans ses batailles d'Alexandre. Meulen avait composé pour les Gobelins un grand nombre de tableaux qui ont été exécutés plusieurs fois en tapisseries : ces tentures soutiennent la concurrence avec celles qui ont été faites d'après les modèles de Raphaël, de Jules Romain et de Lebrun. Les trois réfectoires des Invalides sont ornés de ses tableaux, représentant les conquêtes de Louis XIV. On voyait au château de Marly vingt-neuf tableaux de Vander-Meulen, peints sur toile : la plupart, depuis la destruction de cette résidence royale, ont été transportés au musée du Louvre, qui en possède vingt-trois, parmi lesquels on distingue : 1° l'*Entrée de Louis XIV dans une ville conquise ;* la reine, dans son carrosse, reçoit l'hommage des magistrats. 2° L'*Entrée de Louis XIV à Arras ;* le roi est à cheval, et la reine dans une calèche attelée de six chevaux blancs. 3° Le *Siége de Maestricht ;* sur le devant, le roi, monté sur un cheval blanc, donne des ordres à ses généraux. Les autres tableaux du musée, quoique moins considérables que les précédents, n'en sont pas moins précieux et pour l'histoire du temps et par le talent du peintre. Le même établissement possédait encore de ce maître quatre autres tableaux précieux, représentant : 1° un *Cavalier, le verre à la main, conversant avec une jeune dame occupée à accorder une guitare ;* 2° un *Chasseur le verre à la main ;* 3° une *Marchande de volaille et de gibier ;* 4° enfin, un *Cavalier écoutant une jeune personne qui joue d'un instrument à cordes, mais plus occupé cependant de la lettre qu'une autre dame écrit.* Ces tableaux, qui provenaient du cabinet du stathouder, ont été repris en 1815. L'œuvre de cet artiste a été gravé, et contient une suite

de 152 planches, exécutées par les plus habiles graveurs de son temps, tels que Lepautre, Sylvestre, Huchtenburg, Bonnart, de Hooghe, van Schuppen, etc. Les mieux rendues sont celles de Baudoins, son élève, qui l'a aidé dans ses ouvrages. Cette suite forme les tomes 16, 17 et 18 de la collection d'estampes, connue sous le nom de *Cabinet du roi*. Son portrait, gravé par van Schuppen, d'après Largillière, se trouve en tête du 16e volume. Vander-Meulen fut reçu à l'académie en 1673, et mourut en 1690 à l'âge de 56 ans, laissant deux filles et un fils, qui embrassa l'état ecclésiastique. P—s.

MEUNG ou MEHUN (Jean de), poëte français, surnommé *Clopinel* parce qu'il était boîteux, naquit dans la petite ville de Meung-sur-Loire, près d'Orléans, au milieu du 13e siècle, et non pas en 1279 ou 1280 : sa famille, noble et ancienne, est encore existante. Une lettre d'Etienne Pasquier à Cujas prouve que Guillaume de Lorris vivait sous le règne de Philippe-Auguste, et Jean de Meung sous celui de St-Louis, d'où il suit que la publication ainsi que la continuation du *Roman de la Rose* eurent lieu trente à quarante ans plus tôt qu'on ne le croit communément. On ne sait presque rien sur la personne et sur la vie privée de Clopinel. On voit néanmoins dans son *Testament* qu'il avait de la fortune, qu'il courut de grands périls, et qu'il fut attaché à des personnages puissants à la cour. D'autres auteurs nous apprennent aussi qu'il portait le costume des personnes de qualité de ce temps-là (la fourrure de menu-vair), et qu'il possédait à Paris le jardin de la Tournelle et une maison sur la paroisse St-Benoît. On peut donc douter qu'il ait été docteur en droit ou en théologie à Paris ; et il y a lieu de croire qu'il ne fut jamais de l'ordre des Frères prêcheurs ou Dominicains, comme l'ont avancé Fauchet et Lacroix-du-Maine. Ce qu'il y a de certain, c'est que Jean de Meung étudia l'astrologie, la géométrie, l'alchimie et les autres sciences alors cultivées, et qu'il s'éleva au-dessus de ses contemporains comme savant et comme poëte. Il se fit d'abord remarquer par plusieurs ouvrages : un des premiers fut la traduction de l'*Art militaire* de Végèce, que, suivant un manuscrit de la bibliothèque de Paris (n° 27, fonds de Lancelot), il composa, l'an 1284, pour Jean Ier de Brienne, comte d'Eu, mort en 1294. La première de ces dates prouve incontestablement que Jean de Meung est né plus anciennement que ne l'ont prétendu tous les biographes. Ce fut vers ce temps-là qu'ayant eu connaissance du *Roman de la Rose*, composé par Guillaume de Lorris, il résolut de donner une suite à cette espèce de poëme, sur la demande de Philippe le Bel. A cet effet, il supprima les quatre-vingt-deux derniers vers qui en formaient le dénoûment, et il le continua sur un plan beaucoup plus vaste, puisqu'il l'augmenta d'environ dix-huit mille vers. L'histoire sacrée et profane, la fable, la théologie, la politique, la morale, la physique, etc., entrent dans cette composition : on y trouve les noms de la plupart des écrivains de l'antiquité ; et la matière est quelquefois égayée par des contes et des traits satiriques. C'est une espèce de cours sur l'art d'aimer, dans lequel les auteurs promènent le lecteur par les détours d'une fiction continuelle. Jean de Meung a moins de grâce que son devancier, et, plus hardi que lui, il franchit les bornes de la décence ; il s'applaudit de son audace et l'érige même en principe (*voy.* Guillaume de Lorris). Quoique cet ouvrage soit écrit d'un style facile et parfois élégant, il manque de l'intérêt qu'on remarque dans les longs romans de chevalerie. Les nombreux épisodes, les fréquentes digressions en ralentissent la marche ; l'allégorie y est prodiguée jusqu'à la fatigue. Clopinel y abuse trop souvent de son imagination et surtout de son érudition. Mais, au milieu des saillies, des détails obscènes et scientifiques, il règne une ingénuité, une naïveté, qui plaisent d'autant plus que le secret paraît en être perdu. Voilà le principal mérite de cette production si vantée, si décriée et si souvent réimprimée. Jean de Meung mourut à Paris, non pas en 1364 comme l'ont dit presque tous les biographes, mais dans l'intervalle de 1310 à 1318, ou au plus tard vers 1322. Il fut inhumé dans le cloître des dominicains de la rue St-Jacques. On a raconté, d'après Fauchet, qu'il légua à ces religieux un coffre dont il défendit l'ouverture avant ses funérailles, ce qui leur fit croire qu'il était rempli de choses précieuses ; mais ils n'y trouvèrent que des ardoises, sur lesquelles Jean de Meung avait tracé des chiffres et des figures de géométrie. A cette vue, les religieux indignés déterrèrent le corps du défunt ; mais le parlement les contraignit de lui donner une sépulture honorable. Cette historiette est traitée aujourd'hui avec raison de conte inventé à plaisir ; et les registres du parlement, compulsés jusqu'en 1327, n'en font aucune mention. Le *Roman de la Rose* est le premier livre français qui ait eu de la vogue chez nos aïeux ; et il conserve encore une grande réputation comme l'un des monuments les plus importants et les plus anciens de notre langue et de notre poésie. Il acquit à Jean de Meung le nom de *père et d'inventeur de l'éloquence*. Jean Lemaire, dans ses *Illustrations des Gaules*, Jean Bouchet, dans ses *Annales d'Aquitaine*, et André Thevet, dans ses *Hommes illustres*, ont tous rendu justice au mérite de ce poëte. Clément Marot l'appelait l'*Ennius français ;* Pasquier, qui l'égalait au Dante, dont Jean de Meung fut, dit-on, l'ami, le plaçait au-dessus des autres poëtes italiens ; et Lenglet-Dufresnoy le regardait comme notre Homère. Jean de Montreuil, secrétaire de Charles VI, se fâchait tout de bon contre les détracteurs du *Roman de la Rose*. Ce fut vraisemblablement lorsque Clopinel publia cet ouvrage, tel qu'il l'avait continué et arrangé, que commencèrent les cri-

tiques et les censures dont il fut l'objet. Peu de livres firent naître autant de disputes que celui-ci. Les moines et les prêtres, qui s'y trouvaient maltraités en plusieurs passages, n'épargnaient rien pour le décrier. Ils l'anathématisaient en chaire ; et peut-être par là inspiraient-ils à leurs auditeurs l'envie de le lire. Chacun sait que plus d'un siècle après la mort de l'auteur, le célèbre Gerson, chancelier de l'université, composa un Traité contre le *Roman de la Rose ;* mais entraîné par l'influence de l'ouvrage qu'il voulait combattre, il employa les mêmes fictions, les mêmes formes poétiques. Il l'attaqua aussi dans l'un de ses sermons (*In dom. quarta adventus*, t. 4, colonne 931, édit. 1706), où il dit que, s'il savait que l'auteur n'eût point fait pénitence, il ne prierait pas plus pour lui que pour Judas (1). Le beau sexe n'était pas moins outragé que les moines dans le *Roman de la Rose*. Tout le monde connaît les quatre vers fameux où se trouve répétée deux fois une épithète grossière, la plus injurieuse pour les femmes ; mais l'anecdote rapportée par la plupart des biographes, d'après André Thevet, et suivant laquelle le poëte discourtois aurait échappé par sa présence d'esprit à la fustigation que plusieurs dames voulaient lui infliger pour se venger de lui, n'est point arrivée à Jean de Meung. La Monnoye l'attribue à Guilhem de Bergedam, gentilhomme et poëte provençal, antérieur à l'auteur du *Roman de la Rose*. Quoique celui-ci, en deux endroits de son roman, ait fait aux femmes réparation de tout ce qu'il a dit contre elles ; et que, dans un autre passage, il ait déclaré que ces satires ne sont qu'une imitation des anciens ; cela n'empêcha pas que, cent ans après, Christine de Pisan ne prît la défense de son sexe dans ses *Epîtres sur le Roman de la Rose ;* et que, plus tard, Martin Lefranc, dans son *Champion des Dames,* dédié à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, ne rompît une lance pour elles contre Jean de Meung, qu'il appelle *vilain* (*voy*. Martin Lefranc). Au surplus, les partisans du *Roman de la Rose* lui ont fait plus de tort que ses détracteurs. Il a été successivement dépouillé de son premier langage et altéré dans les faits, en passant sous la plume des copistes qui ont eu la manie d'en rajeunir les expressions pour le rendre intelligible. La bibliothèque de Paris possède un grand nombre de manuscrits de ce poëme. Les plus curieux sont les n°s 2739 et 2742, fonds de la Vallière, et surtout le n° 196, fonds de Notre-Dame, écrit en l'an 1330, le seul qui porte une date. Parmi les imprimés, on recherche les éditions in-4°, sans date. Celle que Clément Marot publia en 1527, in-fol., par l'ordre, dit-on, de François Ier, réimprimée par Galiot-Dupré, Paris, 1529, in-8°, et depuis en 1537, ne ressemble à l'ancienne que par le fond et la conduite du sujet, et nullement par le style. C'est cependant sur cette édition de Marot qu'ont été calquées à peu près toutes celles qu'on a données depuis. On a longtemps estimé celle de Lenglet-Dufresnoy, Paris, 1735, 3 vol. in-12, auxquels il faut joindre un Supplément, par Lantin de Damerey, Dijon, 1737, in-12 ; elle est néanmoins très-fautive et faite sans soin comme sans goût : l'éditeur ne comprenant pas toujours le texte, est quelquefois tombé dans les plus étranges contre-sens lorsqu'il a voulu donner des explications. Le *Roman de la Rose* a été réimprimé chez Didot jeune. Paris, an 7 (1798), 5 vol. in-8°, avec luxe, mais avec les mêmes fautes et sans aucune correction. La meilleure édition, sans contredit de ce poëme, est celle qui a été imprimée en 1814 chez Didot l'aîné, et que Méon a collationnée sur quarante-six manuscrits, les plus anciens des bibliothèques de la capitale ; elle forme 4 volumes in-8°. Méon y a inséré un avertissement qui renferme une Notice sur Jean de Meung, la préface de l'édition donnée par Clément Marot, celle de l'édition de Lenglet-Dufresnoy, la *Vie de Jean de Meung,* par André Thevet, la Dissertation sur le *Roman de la Rose*, avec l'*Analyse* de cet ouvrage et les *Remarques* de Lantin de Damerey ; et il y a joint un glossaire et diverses pièces de vers, dont quelques-unes sont de Jean de Meung, et les autres de quelques poëtes contemporains. Raynouard en a rendu un compte avantageux dans le *Journal des Savants*, d'octobre 1816. Méon, en faisan tréimprimer ce mémoire, y a joint les vers qui terminent le premier *Roman de la Rose,* par Guillaume de Lorris, et que Jean de Meung avait supprimés. A la prière de Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein, ce roman fut mis en prose par Jehan Molinet, chanoine de Valenciennes, qui florissait vers 1480. Cette espèce de version, ou plutôt de paraphrase inexacte, contient cent sept chapitres avec le sens moral, et plusieurs allégories de l'invention du traducteur, dont le défaut, suivant Lantin de Damerey, est de les avoir appliquées à des événements postérieurs à Guillaume de Lorris et à Clopinel, et que ces poëtes n'avaient certainement pas prévus. Elle fut publiée d'abord à Paris chez Verard, in-fol., sans date ; Lyon, 1503, in-fol. ; enfin à Paris, 1521, in-4°, sous ce titre rimé : *C'est le romant de la Rose, moralisé cler et net, translaté de rime en prose par vostre humble Molinet.* Nous avons encore de Jean de Meung : 1° *Son trésor, ou les Sept articles de foi,* dont il y a plusieurs manuscrits (fonds de Notre-Dame) : ils ont été imprimés avec les *Proverbes dorez* et les *Remonstrances au roi*, par le même auteur, Paris, 1503, in-8°. Le premier opuscule est inséré dans le tome 4 de l'édition de 1814. 2° L'*Art de chevalerie,* selon Végèce, Paris, Verard, 1488, in-fol. ; 3° les *Loys des trespassez avecques le pelerinaige de maistre Jehan de Meung,* Paris, 1481-1484, in-8° ; 4° les

(1) *Si scirem ipsum non egisse pœnitentiam, non potius rogarem pro eo quam pro Juda.*

Remonstrances de Nature à l'alchymiste ; 5° le *Testament* de Jehan de Meung, dont il y a aussi plusieurs manuscrits ; c'est une satire contre tous les ordres du royaume. 6° Son *Codicile,* qui roule presque tout entier sur les mystères de la religion. Ces trois pièces sont imprimées dans le 3e volume de l'édition de 1735, et dans le tome 4 de celle de 1814. 7° Le *Miroir d'alchymie* de Jehan de Meung, Paris, 1612, in-8° ; 8° la *Vie* et les *Epitres de Pierre Abaylard et d'Héloïse, sa femme,* dont la bibliothèque de Paris possède un manuscrit sous le n° 7273-2. 9° Enfin la *Consolation de Boëce,* traduite en vers et en prose à la demande de Philippe *le Quart,* dit le Bel ; dans l'épître dédicatoire, le poëte nous fait connaître plusieurs traductions qui ne nous sont pas parvenues, ou qui ont échappé aux recherches des bibliographes, telles que les *Merveilles de Hyrlande,* et le livre *Aëred de spirituelle amitié.* On lui a aussi attribué le *Plaisant jeu du Dodechedron de fortune,* Paris, 1560, in-4° ; revu par Fr. Gruget, ibid., 1577, in-8°. Mais outre que ce livre, qui traite de la bonne aventure, paraît peu digne de l'auteur du *Roman de la Rose,* on peut douter qu'il l'ait composé et surtout qu'il l'ait dédié à Charles V, dit le Sage ; car il aurait eu alors près de cent vingt ans. Cependant si l'on veut que ce soit le dernier fruit de la vieillesse de Jean de Meung, il faut supposer, avec Méon, qu'il le dédia à Charles *le Quart,* qui monta sur le trône en 1322, et que l'éditeur par méprise aura lu Charles *le Quint.* A—T.

MEUNIER (Hugues-Alexandre-Joseph), général français, naquit à Montlouis, dans les Pyrénées-Orientales, le 23 novembre 1758. Nommé sous-lieutenant dans le 27e régiment (Lyonnais) avant d'avoir accompli sa dixième année, il parvint, six ans après, au grade de lieutenant. Meunier était, en 1781, au siége de Mahon, et, en 1782, à celui de Gibraltar qui fut tenté inutilement par les Espagnols. Il fut fait chevalier de St-Louis en 1791, passa peu de temps après dans le 34e régiment, et partit pour l'armée du Nord, avec le grade de lieutenant-colonel. Chargé par Dumouriez d'assurer, à la tête du 3e bataillon des grenadiers de la réserve, la retraite de l'armée, de Grand-Pré à Ste-Menehould, il sut maintenir l'ordre dans sa troupe, mais ne put empêcher le désordre des autres corps (*voy.* Dumouriez). Il reçut alors une blessure qui le priva de l'usage du bras gauche. Le grade de colonel et un cheval tout équipé que lui envoya le ministre de la guerre Beurnonville furent la récompense de ses exploits. Créé général de brigade, en 1793, il commanda les lignes de Pont-à-Marck, de Mons-en-Puelle et la citadelle de Lille. Il passa ensuite à l'armée de l'Ouest, où il combattit les Vendéens, sous le général Hoche, et contribua au rétablissement de la paix. Membre de la Légion d'honneur dès la création, il reçut les insignes de commandant le 26 prairial an 12 (1804). Ce fut sur la proposition de Meunier que Berthier organisa le dépôt général de la guerre et forma le corps des ingénieurs géographes, qui devint la pépinière des meilleurs officiers de l'état-major. Après avoir été successivement inspecteur général des dépôts de la grande armée, commandant du département de la méditerranée, puis de la succursale des Invalides à Louvain, Meunier fut appelé, le 1er juillet 1812, à diriger l'école militaire de St-Cyr, fonctions qu'il exerça jusqu'au 10 août 1814. A cette époque, il fut nommé lieutenant général par Louis XVIII, et chargé du commandement de la 12e division militaire. Le 12 mars 1815, il fut mis à la retraite, malgré ses réclamations et quoiqu'il ne fût âgé que de cinquante-six ans. Il accepta, en avril de la même année, le commandement de la Flèche ; mais il perdit cet emploi au second retour de Louis XVIII. Le général Meunier se retira alors à Poitiers, où il mourut en février 1832. On a de lui : *Evolutions par brigades,* ou *Instruction servant de développement aux manœuvres de ligne indiquées dans les réglements,* ouvrage dédié au duc de Berri, Paris, 1814, in-8°, avec 16 planches. A—Y.

MEUNIER (Claude-Marie, baron), lieutenant général français, né d'une famille pauvre, le 5 août 1770 à St-Amour (Jura), se destina de bonne heure à la carrière militaire. Parti comme simple volontaire, il franchit rapidement les grades inférieurs. Il était colonel du 9e régiment d'infanterie légère à Austerlitz où il se distingua. Il fit les campagnes d'Allemagne de 1806 et 1807 ; et en 1809 fut envoyé en Espagne. Après avoir été nommé général de brigade, à la suite de la bataille de Cuenza, il fut de nouveau envoyé en Allemagne en 1812, fit les campagnes de Russie et assista aux principales batailles de cette époque. Le courage qu'il déploya en diverses circonstances lui valut le grade de général de division le 5 novembre 1813. En 1814, il se rallia au gouvernement des Bourbons et reçut le commandement de la ville de Poitiers, en même temps que la croix de St-Louis. Il n'en accepta pas moins pendant les cent-jours le commandement de la jeune garde impériale. La seconde restauration l'envoya en Bretagne en qualité d'inspecteur général d'infanterie, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1822. Mis en disponibilité à cet époque, il obtint du gouvernement de juillet d'être nommé de nouveau inspecteur général de l'infanterie. Le baron Meunier est mort le 20 avril 1846. Il avait été nommé en 1809, baron de l'empire, et il avait épousé la fille du peintre David. Z.

MEUR (Vincent de), né en 1628, à Tonguedec, paroisse de l'évêché de Tréguier, et appartenant à une famille noble et ancienne de ce pays, embrassa fort jeune l'état ecclésiastique. Une place d'aumônier qu'il obtint à la cour de Louis XIV, sur la demande d'un de ses frères, officier dans la maison du roi, lui eût facilement aplani les voies à de hautes dignités dans l'Eglise, pour peu

qu'il eût eu d'ambition. De Meur renonça de bonne heure à ses fonctions d'aumônier, pour se joindre à d'autres prêtres qui désiraient vivre dans la pratique des vertus chrétiennes, et qui le secondèrent dans la fondation du séminaire des Missions étrangères. Cette petite société, connue seulement des douze membres qui la composaient, s'assemblait d'abord dans une maison située rue de la Harpe. De Meur eut occasion d'y connaître le P. de Rhodes, lors du voyage que ce jésuite fit, en 1652, à Paris, dans le but d'y chercher des missionnaires pour le Tonquin. Le P. de Rhodes visita la société naissante, et de Meur ne tarda pas à contracter avec lui une liaison qui lui inspira le désir de suivre ce religieux dans ses missions lointaines. Il crut qu'avant tout, il fallait établir à Paris une maison d'où sortiraient des auxiliaires propres à faire réussir et à continuer l'entreprise du P. de Rhodes; mais, divers empêchements l'ayant contraint d'ajourner l'exécution de son projet, il se détermina, en 1657, à faire avec un de ses amis un voyage à Rome pour y visiter les tombeaux des saints apôtres. Ils accomplirent leur pieux pèlerinage à pied, le sac sur le dos, vivant d'aumônes, ne couchant que dans les hôpitaux et même bien souvent en plein air. Retenu plusieurs mois à Marseille par la crainte qu'inspirait aux capitaines de navires la peste régnant à Gênes, de Meur arriva à Rome beaucoup plus tard qu'il ne s'y était attendu. Le pape Alexandre VII auprès duquel il fut admis, l'engagea fortement à poursuivre son œuvre, et lui donna l'assurance qu'il l'aiderait à triompher de toutes les difficultés qu'on pourrait lui susciter. Fort de cet appui, de Meur revint en France en 1658. Il était à peine de retour à Paris, qu'il prit ses grades par l'ordre de son directeur, et reçut le titre de docteur en sorbonne. Sa thèse de licence, qu'il dédia au pape Alexandre VII, et qu'il soutint en présence du nonce-cardinal Piccolomini et de l'assemblée du clergé, alors réunie à Paris, lui valut un bref de remercîment de Sa Sainteté. Le premier il accusa de schisme ceux qui niaient que les cinq propositions condamnées se trouvassent dans Jansénius, et encourut ainsi la haine et les persécutions de ses adversaires. Des obstacles qu'il ne put surmonter ne lui ayant pas permis d'entrer dans les missions étrangères, il s'adjoignit un grand nombre d'ecclésiastiques, et tous pratiquèrent en France le ministère que de Meur s'était proposé de remplir hors de son pays. Non content de prêcher chaque jour, il institua, dans les différentes provinces qu'il parcourut, des conférences destinées à l'instruction du clergé des diocèses. A ces enseignements il ajouta l'instruction des confesseurs, auxquels il servit de modèle, et qui le trouvèrent toujours disposé à résoudre les difficultés qu'ils crurent devoir lui soumettre. Ces travaux multipliés ne l'empêchèrent pas de diriger les missions auxquelles il coopérait. Son zèle et son mérite déterminèrent ses confrères à l'appeler, en 1664, aux fonctions de supérieur du séminaire des Missions étrangères, à la fondation duquel il avait si efficacement contribué. Dans un voyage qu'il fit l'année suivante en Bretagne, où il venait de perdre son père et son frère, il oublia ses intérêts matériels, et consacra le temps de son séjour à Tonguedec, dont il était seigneur, à donner une mission que présida le P. Maunoir. « Un docteur « de sorbonne, nommé M. de Meur, supérieur « du séminaire des Missions étrangères, et fort « connu en Bretagne sous le nom de prieur de « Saint-André, dit l'auteur de la vie du P. Mau- « noir, l'attendait avec une troupe de mission- « naires, pour le mener à la paroisse de Tongue- « dec où il était né, et où il voulut travailler sous « ses ordres. » A l'expiration de sa supériorité, de Meur alla visiter le tombeau de la vénérable mère Marguerite du saint-sacrement, carmélite de Beaune; puis il fit une mission dans le diocèse d'Autun, et une autre dans la ville épiscopale. La fatigue que ces missions lui causèrent le mit dans un état qu'il regarda comme l'avant-coureur d'une mort prochaine. Afin de s'y mieux préparer, il resta, pendant tout un carême, en retraite chez les chartreux de Dijon, s'imposant une abstinence qui aggrava encore sa situation. Obligé de se rapprocher de Paris, pour conférer avec Pallu, évêque d'Héliopolis et vicaire apostolique du Tonquin, son ancien ami, il se rendit à Auxerre, où il passa encore huit ou dix jours en solitude. Etant allé de là à Vieux-Château en Brie, où, deux ans auparavant, il avait donné une mission, son état empira, et il mourut le 26 juin 1668. Son corps fut inhumé dans le lieu où il était décédé, et son cœur, apporté plus tard dans l'église des Missions étrangères, construite en 1683, fut placé sous une table de marbre qui portait cette inscription : *Domini Vincentii de Meur cor plane apostolicum.* Un des membres du séminaire des Missions, Brisacier le jeune, composa une épitaphe latine en l'honneur de ce religieux. P. L—T.

MEURICE (François-Désiré Froment), habile orfévre du 19e siècle, naquit à Paris le 31 décembre 1802. Son père Froment, d'une famille originaire de Mons, était orfévre; il mourut peu de temps après la naissance de François-Désiré; et sa veuve épousa en secondes noces Pierre Meurice, également orfévre. Le jeune Froment étudia les principes de l'art, où il était appelé à briller au premier rang, dans la maison de son beau-père, qui plus tard lui céda la direction de ses ateliers et de ses affaires, en l'autorisant à ajouter à son nom de *Froment* celui de *Meurice*. Artiste habile et industriel intelligent, Froment-Meurice, bien qu'à peine âgé de trente ans, imprima une impulsion nouvelle à sa fabrication. A cette époque l'orfévrerie, au point de vue de l'art, était en pleine décadence. Le style froid, sec et roide de l'empire régnait encore en maître; les belles traditions de la renaissance étaient de-

puis longtemps tombées dans l'oubli, et ni le siècle de Louis XIV, ni le siècle de Louis XV n'avaient produit de véritables artistes dans l'art des Benvenuto Cellini. Tout était donc pour ainsi dire à créer à nouveau. Il fallait combattre les habitudes de la mode, épurer le goût du public, relever la fabrication. Froment-Meurice était jeune, ardent, persévérant. Dès ses premiers travaux il sut se placer au premier rang de l'industrie de l'orfévrerie. En même temps il s'appliquait à s'approprier les styles des diverses époques. Les pièces sortant de ses ateliers se distinguaient par le fini et la souplesse de leur exécution, par la correction du dessin et la richesse de l'invention. Quelques amateurs, parmi lesquels nous signalerons M. le duc de Luynes, le baron Charles Dupin, apprécièrent ses mérites et l'encouragèrent de leurs conseils. Le comte de Rambuteau, alors préfet de la Seine (1837) l'avait nommé orfévre-bijoutier-joaillier de la ville de Paris. Il ne lui manquait plus que la consécration du public. Froment-Meurice assit définitivement sa réputation dans les expositions successives des produits de l'industrie. C'est en 1839 qu'il exposa pour la première fois; il obtint une médaille d'argent. On remarquait parmi ses produits un service pour le thé, style du 16e siècle. On loua l'élégance des formes, la bonne exécution de la fabrication; mais on pouvait lui reprocher l'introduction d'ornements dans le genre oriental qui altéraient peut-être la pureté du style. A l'exposition de 1844, un *ostensoir* émaillé qui se trouve actuellement à la cathédrale de Cologne; un *calice* en or pour le pape, magnifique pièce de bijouterie, et de nombreux et élégants bijoux, plus riches de leur travail que des matières précieuses dont ils étaient formés, lui firent décerner la médaille d'or. En 1849 Froment-Meurice obtint de nouveaux et plus grands succès qui furent récompensés par une seconde médaille d'or. Parmi les objets qu'il exposait, nous signalerons, outre un grand nombre de petites pièces de bijouterie, merveilleuses de goût et de finesse, une *aiguière et son plateau*, élégants de formes, sobres de détails, mais d'une exécution hors ligne; un *coffret à bijoux* surchargé de sculpture, de gravure, de ciselure délicatement fouillée; un *encrier* en or destiné au pape et exécuté en entier, figures et ornements, par le mode du *repoussé;* mais plus particulièrement une pièce de grande dimension, sans contredit la pièce capitale de l'œuvre de Froment-Meurice, que M. Wolowski, dans son rapport officiel sur les produits de l'industrie, décrivait et appréciait en ces termes : « Une ligne de Térence, *sine « Cerere ac Baccho friget Venus*, a inspiré à « M. Froment-Meurice une de ses plus charmantes compositions. C'est un *milieu de table*, groupe « de onze figures, toutes en *ciselure repoussée*. Il « a demandé trois années de travail d'orfévrerie « et de ciselure. Les figures de Bacchus, de Cérès « et de Vénus, posent sur un globe céleste, autour duquel voltigent des génies, symbole de « l'abondance, de l'harmonie et de l'amour. Quatre géants monstres, à queues de serpent, terminés par la tête même du serpent, comme le « décrit Hésiode, supportent les motifs principaux. Rien de plus sévère et de plus correct « que l'ensemble de cette belle œuvre commandée par M. le duc de Luynes. La sculpture des « onze figures de ce groupe est due à M. Jean « Feuchères; c'est d'après ses modèles et sous sa « direction que l'exécution en a été faite en argent repoussé, à l'exclusion absolue de la fonte « et de tout autre procédé ordinaire de fabrication. Les difficultés ont été accumulées comme « à plaisir, dans cette création; l'argent a été « pétri comme de la cire ou de la terre. L'art du « ciseleur repousseur, destiné à produire des œuvres d'art qui doivent rester uniques, n'a peut-« être jamais brillé d'un plus vif éclat; jamais figures en ronde-bosse n'ont été exécutées avec « plus de hardiesse et de pureté; il en est, dans « ce groupe, qui n'ont pas demandé moins de « quarante plaques qu'il a fallu emboutir séparément, retreindre, assembler et souder ensemble; telle main (car tous les doigts sans exception sont creux) où il a fallu dix ou douze « pièces séparées. » L'Exposition universelle de Londres, en 1851, mit le sceau à la réputation de Froment-Meurice. Il obtint la grande médaille (*council medal*), et cette haute récompense lui fut décernée à l'unanimité des jurés appelés à prononcer sur le mérite des objets exposés et choisis chez les diverses nations exposantes. Il avait fait reparaître à cette exposition internationale le *milieu de table*, l'*aiguière et son plateau*, le *coffret à bijoux* dont nous venons de parler. Ces dernières pièces avaient été détachées, à l'exposition de Paris, d'une *toilette* destinée à la duchesse de Parme, et alors encore en cours d'exécution. A Londres, Froment-Meurice exposa la toilette dans son ensemble. C'est après le *milieu de table* l'œuvre la plus importante de Froment-Meurice. Cette toilette consistait en une table à pieds d'argent, richement décorés; la surface de la table était en argent mêlé de fleurs de lis, encadrée d'une bordure en acier gravé. On aurait pu reprocher peut-être à cette vaste composition une trop grande profusion d'ornementation, si ce défaut n'avait été racheté par la richesse et l'ampleur de la composition et le fini de l'exécution. La supériorité de Froment-Meurice n'était plus contestée. Sa maison, particulièrement depuis 1849, avait pris une extension considérable. Après l'exposition de Londres il fut créé officier de la Légion d'honneur; il avait été nommé chevalier en 1832. Il allait incontestablement obtenir de nouveaux succès à l'Exposition universelle de Paris de 1855, quand il mourut subitement le 17 février de cette année. On a reproché à Froment-Meurice d'avoir peu exécuté par lui-même.

Le fait est vrai ; mais c'est à lui qu'appartiennent en propre la conception, la composition, la direction, en un mot la création, dans son véritable sens, des œuvres auxquelles il a attaché son nom. S'il a rarement manié l'ébauchoir, le marteau ou le burin, il eut le mérite, plus difficile qu'on ne pense, de grouper autour de lui, pour ces travaux, qui par leur essence même exigent diverses mains, des collaborateurs habiles, de les faire concourir à un but unique, de plier leur talent à sa pensée. Ainsi que l'a dit un critique, il inventait, il cherchait, il devinait, il trouvait des combinaisons heureuses ; il excellait à diriger un atelier, à souffler son esprit aux ouvriers ; son idée, sinon sa main, a mis un cachet sur toutes ses œuvres. On doit au surplus lui rendre cette justice, qu'il s'est toujours appliqué à rendre à chacun le mérite de son travail. A chaque exposition il indiquait le nom des artistes qui avaient coopéré à l'œuvre, et la part qu'ils y avaient prise. Victor Hugo, qui appréciait et aimait Froment-Meurice, lui a dédié une ode délicieuse de grâce et de poésie commençant par ces vers :

Nous sommes frères : la fleur
Par deux arts peut être faite ;
Le poëte est ciseleur,
Le ciseleur est poëte.

On a réuni sous le titre : *Froment-Meurice*, in-8° de 72 pages, Paris, 1855, les extraits des rapports officiels des jurys des diverses expositions, pour ce qui a trait aux œuvres exposées par notre orfévre, ainsi que les articles publiés sur lui dans divers journaux et revues. On trouve dans cette brochure la description exacte et complète de presque tous les travaux un peu importants de Froment-Meurice. E. D—s.

MEURIER ou MURIER (Gabriel), philologue et grammairien, était d'Avesnes dans le Hainaut, où il naquit vers 1530. Obligé de chercher des ressources dans l'exercice de ses talents, il choisit le dur métier de pédagogue, et, pendant près de cinquante ans, donna des leçons de français, d'anglais, de flamand et d'espagnol. Il habitait Anvers, et l'on conjecture qu'il y mourut au commencement du 17e siècle. On trouve la liste de ses ouvrages, au nombre de douze, dans les *Mémoires littéraires* de Paquot, t. 2, p. 8., édit. in-fol. Il suffit de citer sa *Grammaire française*, Anvers, 1557, in-12 ; et son *Dictionnaire flamand-français*, ibid., 1568, in-8°. Mais on recherche surtout l'ouvrage suivant : *Recueil de sentences notables et dictons communs, proverbes et refrains*, traduit du latin (de l'italien et de l'espagnol), Anvers, 1568, in-12. Cette compilation a été réimprimée sous ce titre : *Trésor des sentences dorées, proverbes et dictons communs*, avec le *Bouquet de philosophie morale*, par demandes et par réponses, Lyon, 1577, in-16 ; Rouen, 1578 ou 1579 ; Paris, 1582, in-12. Toutes ces éditions sont également rares. W—s.

MEURIER (Hubert), en latin *Morus*, doyen et théologal de l'église de Rheims, né dans le diocèse d'Amiens, fut un fameux ligueur qu'on soupçonna d'avoir eu l'ambition de vouloir s'élever jusqu'au siége archiépiscopal de Reims. Lorsque les troubles de la ligue furent calmés, il ne se crut pas en sûreté dans cette ville ; il se retira, en juin 1595, à St-Diez en Lorraine, où il mourut le 10 mai 1602 : on y voyait encore son épitaphe avant la révolution. C'était un homme fort instruit dans les matières ecclésiastiques, et dont nous avons : 1° *Chrétienne et catholique exposition des saints et sacrés mystères de la messe*, Reims, 1584, 1586 et 1598, 3 vol. in-8° ; 2° *Traité de l'institution et vrai usage des processions*, Reims, 1584, in-8°. On y trouve la relation de ce qui s'est passé à Reims à l'occasion des processions blanches, depuis le 22 juillet jusqu'au 25 octobre 1583. 3° Une traduction française du *Concile* provincial *tenu à Reims* par Louis de Guise, Reims, 1586, in-8° ; 4° petit *Traité* de l'antiquité, vrai usage et vertu, tant *des indulgences ecclésiastiques* que des *Agnus Dei*, Reims, 1587, in-8° ; 5° *Lamentation, ou Petit sermon prêché aux funérailles de Louis de Guise, archevêque de Reims, massacré aux états de Blois*, 1589, in-8° ; pièce pleine de véhémence et très-rare ; 6° *De sacris unctionibus libri* III, Paris, 1593, in-8° ; ouvrage rare : il renferme des choses curieuses sur les sacres. Meurier le composa dans les principes de la ligue, avant l'abjuration de Henri IV, et à la sollicitation du cardinal de Pellevé, alors archevêque de Reims. Meurier a fait encore des vers en l'honneur de la vierge dont l'image est à Chartres ; d'autres sur le duc de Guise, qu'il appelle le défenseur de la foi et de la patrie, et deux Discours, l'un sur la question s'il faut recevoir les jésuites en France, et l'autre, si l'on ne doit pas souffrir qu'ils s'y établissent. On trouve sur cet auteur une notice trés-détaillée à la bibliothèque de Paris, carton XI, sur la Champagne, parmi les manuscrits de St-Germain-des-Prés. C. T—y.

MEURIS (Amable-Joseph), exerçait à Nantes la profession de ferblantier, quand son courage bien connu appela sur lui l'attention des gardes nationaux de cette ville, qui le nommèrent, au mois d'octobre 1792, commandant du 3e bataillon de la Loire-Inférieure. Les Vendéens marchant sur Nantes, au mois de juin de l'année suivante, Meuris s'offrit pour aller, avec son bataillon, défendre le passage de Nort, dont la garde offrait le plus d'importance. Au moment de se rendre au poste périlleux qu'il avait sollicité, Meuris, le drapeau tricolore dans une main et une épée nue dans l'autre, forma son bataillon en carré, lui lut la lettre du comité central de Nantes qui agréait son offre, et lui fit jurer de mourir pour l'honneur du drapeau. Le 24 juin il était à Nort, attendant un corps de l'armée vendéenne commandée par d'Elbée, que l'on savait se diriger sur ce point pour prendre à re-

vers le camp de St-Georges, seul obstacle que ce corps d'armée s'attendît à rencontrer, et après l'occupation duquel, maître de tous les points, il attaquerait Nantes par les routes de Paris, Rennes et Vannes. Les Vendéens, au nombre de 4,000 et pourvus d'une forte artillerie, se présentèrent le 27 juin à quatre heures du soir, devant Nort pour traverser l'Erdre; Meuris n'avait à leur opposer que 500 hommes et deux pièces de campagne. En vain les Vendéens cherchaient un gué. Ils perdaient un temps précieux, et cependant ils n'osaient se hasarder à traverser une rivière qui leur semblait partout trop profonde, lorsqu'une femme échappée de Nort leur indiqua un endroit guéable. Le feu durait depuis quatorze heures; les volontaires de Meuris avaient épuisé leurs munitions. Des cavaliers vendéens, portant en croupe quelques fantassins, se jetèrent dans l'Erdre. Le feu des républicains s'était forcément ralenti, les cartouches manquaient, et pourtant les volontaires nantais ne cédaient pas un pouce de terrain. Meuris avait prévu que retarder la marche de d'Elbée sur Nantes, ce serait diviser les forces de l'armée royale et sauver cette ville. Les volontaires reçurent à la baïonnette les premiers Vendéens assez audacieux pour gagner le rivage opposé; mais la masse de leur corps d'armée les suivait. Les volontaires furent bientôt enveloppés. Les morts servaient de rempart à ceux qui combattaient encore. De ce nombre était Meuris, qui animait les siens par son exemple et ses paroles. Quand il vit que sa mission était accomplie et qu'une plus longue résistance donnerait lieu à une boucherie désormais inutile, il serra autour de son drapeau, dont les Vendéens avaient inutilement cherché à se rendre maîtres, les 42 hommes qui restaient de son bataillon, et rentra avec eux à Nantes, où la vue de ces braves, tout couverts de poussière, électrisa la population accourue sur leurs pas. L'obstacle suscité par Meuris sauva Nantes, dont il empêcha l'attaque simultanée par tous les corps de l'armée vendéenne; car, lorsque le 29 juin Charette et Cathelineau engagèrent le combat sur les ponts, on s'y porta avec un empressement qui, pendant quelque temps, eut pour résultat de ne laisser que de faibles forces sur les routes de Vannes, Rennes et Paris, où la coopération de d'Elbée eût alors été décisive. « Il avait été retardé dans sa marche, dit Lebou« vier-Desmortiers dans sa *Vie de Charette*, par « l'attaque de Nort, que défendaient 400 répu« blicains du 3e bataillon de la Loire-Inférieure, « commandés par un ferblantier de Nantes « nommé Meuris. D'Elbée n'avait pas voulu lais« ser ce poste, qui pouvait l'inquiéter sur ses « derrières, et il comptait l'emporter du pre« mier assaut. » Meuris qui s'était couvert de gloire dans ce combat où la mort l'avait miraculeusement épargné, fut tué, le 14 juillet suivant, dans un duel pour un vain propos. Il était âgé de 35 ans. Il ne put recueillir sa part des récompenses que la commune de Nantes, par une ridicule parodie de l'antiquité, vota en faveur de ses frères d'armes, en accordant des chemises, des bas et des souliers à ceux qui justifièrent de leurs besoins. P. L—T.

MEURISSE (Martin), né à Roye en Picardie, entra dans l'ordre des Cordeliers, fut ensuite évêque (*in partibus*) de Madaure, suffragant et administrateur général du diocèse de Metz. Il fonda les bénédictins de Montigny, près de Metz, et mourut en 1644. On a de lui : 1° *Apologie de l'adoration et élévation de l'hostie*, Paris, 1620, in-8°; 2° *Rerum metaphysicarum libri tres*, Paris, 1623, in-8°; 3° *Tractatus de sancta Trinitate*, ibid., 1631, in-8°; 4° *Statuta synodi diœcesanæ Metensis*, Metz, 1638, in-8°; 5° *Histoire des évêques de Metz*, ibid., 1634, in-fol.; 6° *Cardinalium virtutum chorus*, Paris, 1635, in-4°; 7° *Histoire de la naissance, des progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz*, 1642, in-4°; ibid., 1670, in-4°; ouvrage estimé, contenant plusieurs pièces originales (*voy.* P. Ferri). — Meurisse (Henri-Emmanuel), chirurgien de Paris, probablement de la même famille que le précédent, né à St-Quentin et mort le 27 mai 1694, eut beaucoup de part à la construction du nouvel amphithéâtre de St-Côme. Il dressa les tables qui ont servi à l'*Index funereus chirurgorum Parisiensium* de Devaux, et composa un *Traité de la saignée*, in-12. Cet ouvrage estimé fut publié en 1689 par le même Devaux. C. T—Y.

MEURSIUS (Jean Ier), l'un des plus laborieux antiquaires, né en 1579 à Loosduin près de la Haye, tient une place distinguée parmi les érudits précoces. Il paraît que le nom de sa famille était *De Meurs*, qu'il latinisa suivant l'usage des érudits de son temps. Son père, chanoine régulier de la maison des Douze-Apôtres d'Utrecht, ayant embrassé la réforme de Calvin, se réfugia en 1596 à la Haye, et obtint quelque temps après le pastorat de Loosduin; il enseigna les principes de la langue latine à son fils, et l'envoya ensuite étudier à Leyde, où le jeune élève fit de si grands progrès qu'à douze ans il composait des harangues en latin, et à treize des vers grecs. Son goût le portait à la philologie : il s'appliqua d'abord à éclaircir Lycophron, l'auteur grec le plus obscur dont les ouvrages nous soient parvenus; et son travail étonna les savants les plus consommés (*voy.* Lycophron). Dès qu'il eut achevé ses cours, le grand pensionnaire Barneveld lui confia l'éducation de ses fils, et Meursius fut chargé de les accompagner dans les différentes cours de l'Europe. Il mit à profit ses voyages pour acquérir de nouvelles connaissances, et, en passant à Orléans, il se fit recevoir docteur en droit. Il fut nommé, en 1610, professeur d'histoire à l'académie de Leyde; et l'année suivante il fut pourvu de la chaire de langue grecque, qu'il remplit avec une rare distinction. Les

Etats-Généraux de Hollande lui décernèrent le titre de leur historiographe et le comblèrent de marques d'estime; mais après le supplice de Barneveld, la persécution ne tarda pas à s'étendre à tous ceux qui lui avaient été attachés; et Meursius, le plus doux des hommes et le plus étranger par ses habitudes à toutes les querelles qui agitaient son malheureux pays, ne fut point à l'abri des vexations. Comme sa vie simple et retirée ne laissait à ses ennemis aucun moyen de l'accuser, ils cherchèrent à le forcer de se démettre de ses emplois, en l'accablant d'insultes qui se renouvelaient chaque jour et jusque dans l'enceinte de la salle où il donnait ses leçons. Le besoin qu'il avait de sa place pour faire vivre sa famille, l'obligea de dévorer tous ces affronts en silence; mais le roi de Danemarck lui ayant offert en 1625 la chaire d'histoire de l'académie de Sora, il se hâta de l'accepter, et justifia pleinement la haute idée que les étrangers avaient conçue de ses talents. Il partagea le reste de sa vie entre les devoirs de son emploi et ses travaux littéraires, et mourut de la pierre le 20 septembre 1639, à l'âge de 60 ans : il fut inhumé dans la principale église de Sora, sous une tombe décorée d'une épitaphe rapportée par Foppens dans la *Bibl. Belgica,* et par Niceron. Meursius a rendu un service inappréciable aux lettres par les nombreuses éditions qu'il a publiées d'auteurs grecs, avec des corrections, des remarques critiques et des versions latines. Les principales sont celles qu'il a données des *Poëmes* de Lycophron; de la *Tactique* de l'empereur Léon; des *Opuscules* d'Hésychius; des *Eléments de musique* d'Aristoxènes, des *Lettres* de Philostrate; de l'*Histoire lausiaque* de Pallade; des *Annales* de Manassès; de l'*Histoire* de Théodore Métochite; de la *Tactique* de Constantin Porphyrogénète; des *Histoires merveilleuses* de Phlegon Trallien, Antigone Carystius et Apollonius Dyscole; de *Porphyre,* de *Procope Gaza*, etc. Les Œuvres de Meursius ont été recueillies par J. Lami, Florence, 1741-63, 12 vol. in-fol. Cette collection est rare et recherchée : on trouvera dans les *Mémoires* de Niceron, t. 12 et 20, la liste de toutes les productions de cet infatigable écrivain, au nombre de soixante-sept; mais on doit se borner à indiquer ici les plus dignes de l'attention des curieux : 1° *Glossarium græco-barbarum,* Leyde 1614, in-4°. Ce n'est point, comme on pourrait le croire, un dictionnaire de la langue romaïque ou grec moderne, mais un glossaire des termes barbares ou corrompus que l'on trouve dans les écrivains grecs du Bas-Empire jusqu'à la prise de Constantinople; il est dans son genre, quoique d'une manière bien moins complète, ce que le glossaire de Du Cange est pour les écrivains de la basse latinité : il faut y joindre maintenant les corrections (*Emendationes et animadversiones*) de Métrophane Critopule, patriarche d'Alexandrie, publiées par J. George Franz Stendal, 1787, in-8°; et ce travail ne dispense pas de recourir au *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis* du même Du Cange, publié en 1688, 2 vol. in-fol. 2° *De Funere liber singularis, in quo græci et romani ritus explicantur; — De puerperio syntagma,* la Haye, 1604, in-8°; — *Roma luxurians sive de luxu Romanorum,* Leyde, 1631, in-4°, bonne édition; — *De populis Atticæ liber,* ibid., 1616, in-4°; — *Atticarum lectionum libri* VI ibid., 1617, in-4°; — *Orchestra sive de saltationibus veterum,* ibid., 1618; — *Græcia feriata sive de festis Græcorum,* ibid., 1619; — *Panathenea sive de Minervæ festo genuino,* ibid., 1619; — *Eleusinia sive de Cereris Eleusinæ sacro et festo,* ibid., 1619; — *De tragœdiis grecis,* ibid., 1619, in-4°; — *Archontes Athenienses,* ibid., 1622; — *Fortuna Attica seu de Athenarum origine,* ibid., 1622; — *Cecropia seu de Athenarum arce,* etc., 1622; — *Græcia ludibunda sive de Ludis Græcorum,* ibid., 1622 ou 1625, in-8°, l'une des dissertations de Meursius les plus rares et les plus recherchées; — *Pisistratus sive de ejus, liberorumque vita et tyrannide,* ibid., 1623; — *Areopagus sive de senatu areopagitico,* ibid., 1624; — *Athenæ atticæ sive de præcipuis Atheniensium antiquitatibus,* ibid., 1624; — *Denarius Pythagoricus,* etc., ibid., 1631, in-4°; — *Solon sive de ejus vita,* etc., Copenhague, 1632, in-4°; — *Regnum Atticum*, Amsterdam, 1633; — *Theophrastus sive de illius libris qui injuria temporis interciderunt,* Leyde, 1640, in-12; — *Miscellanea Laconica,* Amsterdam, 1661; c'est le célèbre Puffendorf qui en fut l'éditeur. — *Ceramicus geminus sive de Ceramici Atheniensis utriusque antiquitatibus,* Utrecht, 1662, in-4°. Cette dissertation fut publiée par Grævius, ainsi que les suivantes : *Creta, Cyprus, Rhodus, sive de insularum rebus et antiquitatibus,* Amsterdam, 1675, in-4°; — *Theseus, sive de ejus vita,* Utrecht, 1684; — *Themis attica, sive de legibus atticis,* ibid., 1685; — *De regno Laconico,* ibid., 1687. Toutes ces dissertations ont été insérées dans les *Thesaur. antiquitat. græcar. et romanar.*, dont elles font l'ornement. 3° *Athenæ Battavæ, sive de urbe Leydensi et academia,* etc., Leyde, 1625, in-4°. Cette édition est la plus complète. 4° *Rerum Belgicarum liber primus, de induciis belli Belgici,* ibid., 1612, in-4°, très-rare. Cet ouvrage, dans lequel Meursius rapporte avec fidélité l'histoire des troubles des Pays-Bas, déplut à ceux de ses compagnons qui y avaient joué un rôle : il offrit de supprimer, dans une nouvelle édition, tous les passages qui avaient choqué les magistrats; mais on ne lui pardonna point d'avoir osé soulever le voile qui couvrait tant de fautes et de désordres. A cet ouvrage on doit réunir les suivants : *Ferdinandus, sive libri* IV *de rebus per sexennium sub Ferdinando, duce Albano, in Belgio gestis; additur quintus seorsim antea excusus, in quo induciarum historia et ejusdem belli finis explicatur,* ibid., 1614, in-4°. Le 5e livre est la réimpression qu'il avait promise de l'ouvrage pré-

cédent, et dont il avait retranché un grand nombre de passages, les plus curieux et les plus intéressants. — *Guillelmus Auriacus, sive de rebus toto Belgio tam ab eo quam ejus tempore gestis libri* x, ibid., 1620, in-4°; 5° *Historia Danica, usque ad ann.* 1523, Copenhague, 1630, in-4°. L'auteur, pour le règne de Christian II, a beaucoup profité du travail de Craig (*Cragius*), dont on lui avait confié le manuscrit afin qu'il le publiât, et qui ne parut qu'en 1737. Gram, qui en fut l'éditeur, l'en accuse hautement. « Lyschander, ajoute-t-il, coupable d'un plagiat pareil, se rendit moins excusable, n'ayant pas pris la peine de changer les termes et les tournures de Craig; au lieu que Meursius, en lui empruntant le matériel des faits sans le citer, les a du moins revêtus de son style particulier. » (*Voy.* le *Journal des savants* de 1748, p. 263). Les ouvrages historiques de Meursius ont été recueillis, Amsterdam, 1638, in-fol. On a de cet illustre antiquaire un *Recueil de vers latins* qu'il a publié (Leyde, 1602, in-12) sans doute, dit le P. Oudin, dans le dessein d'apprendre à la postérité qu'il était mauvais poëte : ce recueil le témoigne assez. (*Voy.* les *Mélang. historiq.* de Michault.) Dom Guill. Moller a publié la *Vie de Meursius*, Altdorf, 1693, in-4°; Nuremberg, 1732, in-4°; et Adolphe Vorstius, une Lettre sur sa mort, insérée dans le tome 10 du *Thesaur. antiq. græcar.*, et à la tête du *Théophraste* de Meursius, Leyde, 1640, in-12. Voyez aussi J. Valérian Schramm, *Dissert. de vita et scriptis Joh. Meursii patris*, Leipsick, 1715, in-4°. W—s.

MEURSIUS (Jean II), savant littérateur, fils du précédent, a mérité une place dans la liste des érudits précoces. (Voy. *Biblioth. Klefekeri*, p. 230). Il naquit à Leyde en 1613 et suivit en Danemarck son père nommé professeur à l'université de Sora; il fut enlevé aux lettres vers 1653 à l'âge de 40 ans. On a de lui : 1° *Majestas veneta*, Leyde, 1640, in-12; 2° *De tibiis veterum*, Sora, 1641, in-8°. Cette dissertation, assez curieuse, mais que Larcher trouve encore incomplète, a été insérée par Gronovius dans le tome 8 du *Thesaur. antiquitat. græcarum*. 3° *Observationes politico-miscellaneæ*, Copenhague, 1641, in-8°; 4° *Arboretum sacrum, sive de arborum consecratione*, Leyde, Elzevirs, 1642, in-12; réimprimé à la suite du poëme des *Jardins* de Rapin, Leyde, 1668, in-12, et Utrecht, 1672, in-8°; 5° *De Coronis liber singularis*, Sora, 1653, in-4°; réimprimé à Copenhague avec le traité de Riccius, *De coronatione regia*, etc.; 6° *Dissertatio apologetica adversus Sam. Maresium, pro dissertatione Marci Zuerii Boxhornii de trapezitis*. On ne cite cet ouvrage que d'après Foppens (*Bibl. Belgica*), qui n'indique ni le lieu, ni la date de l'impression, ni le format. C'est à tort que l'on a cherché à faire regarder Meursius comme l'auteur des dialogues infâmes *De arcanis amoris et Veneris;* on sait depuis longtemps que cet ouvrage licencieux est de Chorier, avocat de Grenoble (*voy.* Chorier). W—s.

MEUSCHEN (Jean-Gérard), savant théologien et philologue, né à Osnabruck le 4 mai 1680, acheva ses études à l'université d'Iéna et fut nommé professeur à l'université de Kiel. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut rappelé en 1707 dans sa ville natale pour y remplir les fonctions du pastorat, et l'année suivante, il reçut une vocation pour la Haye. Nommé en 1716 premier prédicateur du comte de Hanau, il remplit pendant huit ans cette place avec beaucoup de distinction. Il fut enfin nommé en 1723 surintendant général des églises de la principauté de Cobourg et professeur de théologie à l'académie de cette ville, où il mourut le 15 décembre 1743, regretté de ses confrères et de ses élèves. Meuschen était membre de la société royale de Berlin. Outre plusieurs volumes de Sermons et quelques ouvrages ascétiques, d'autres polémiques, la plupart écrits en allemand, dont on trouvera les titres dans Rotermund, on a de ce savant professeur : 1° *Hugonis Grotii vita*, dans le tome 7 des *Observ. select.*, Halle, 1703, in-8°; 2° *Dissert. de antiquo et moderno ritu salutandi sternutantes*, Kiel, 1704 in-4°; 3° *Curieuse Schaübuhn*, etc., c'est-à-dire Théâtre curieux des dames illustres qui se sont livrées à la culture des sciences, Francfort, 1706, in-8°; 4° *Nugæ venales rullenses*, Leipsick, 1707, in-12. Ce pamplet, publié sous le nom de *Parrhasius Alethes*, est une satire indécente contre le mystère de la transsubstantiation : à la sollicitation des jésuites, ce libelle fut brûlé par la main du bourreau. 5° *Bibliotheca medici sacri seu recensio scriptorum qui Scripturam sacram ex medicina et philosophia naturali illustrarunt*, la Haye, 1712, in-8°; 6° *Bibliotheca selectissima, prævia dissert. de imposturis auctionum librariarum*, ibid., 1715, in-8°; 7° *Cere moniale electionis et coronationis pontificis romani, et ceremoniale episcoporum, collecta, edita et præfatione illustrata*, ibid., 1732, in-4°. Il a réuni des pièces importantes et qu'il était fort difficile de se procurer en Allemagne. 8° *Vitæ summorum dignitate et eruditione virorum ex rarissimis monumentis litterato orbi restitutæ*, Cobourg, 1735-1741, 4 part. en 1 volume in-4°, compilation intéressante et peu commune; 9° *Novum Testamentum ex Talmude et antiquitatibus Hebræorum illustratum*, Leipsick, 1736, in-4°. L'éditeur a fait usage des notes de Balth. Scheid, Jean-André Danz et Jacques Rhenferd, et il y a joint deux dissertations, l'une sur le président du grand sanhédrin et la seconde sur les chefs des écoles chez les juifs. On doit encore à Meuschen une bonne édition des dissertations de Thomas Bartholin *De libris legendis* (*voy.* Thomas Bartholin), Francfort, 1711, petit in-8°, avec une préface dans laquelle il s'élève contre le luxe des reliures; et une édition de la chronique d'Hermann Gigas, connue sous le titre de *Flores tempo-*

rum, et continuée jusqu'à l'an 1513 par Michel Eysenhart, prêtre de Rothenbourg. Il promettait une *Bibliothèque des antiquités judaïques*, mais elle n'a point paru. (Voy. *Programma in exequiis Jos.-Gerh. Meuschenii*, par J.-Ulr. Tresenreuter, Cobourg, 1743, et dans ses *Opuscula*, Nuremberg, 1745, in-4°. — Son fils, *Frédéric-Christian* Meuschen, conseiller et secrétaire de légation du prince de Cobourg à la Haye, né à Hanau en 1719, avait formé un riche cabinet d'histoire naturelle, qui passait pour un des plus complets de son temps dans la partie des coquillages. Il rédigea le catalogue raisonné des principales collections de ce genre qui furent vendues en Hollande à cette époque (celles de Chais, Mieden, Oudan, Leers, Nyurelt, etc.), et il en publia le recueil en 5 volumes in-8°, Amsterdam, 1773, sous le titre de *Miscellanea conchyliologica*. Il donna aussi divers articles de littérature dans des journaux allemands. W—s.

MEUSEBACH (Charles-Hartwig-Grégoire, baron de), littérateur allemand, né à Vockstedt, près d'Artern, dans le comté de Mansfeld, le 6 juin 1781. Meusebach appartenait à une famille noble, et reçut une éducation soignée auprès de sa famille, qui résidait à Vockstedt, dans son domaine héréditaire. Il fréquenta aussi l'école de Rossleben et le gymnase de Mersebourg; quand il eut atteint sa dix-neuvième année, il alla compléter ses études aux universités de Gœttingue et de Leipsick. Sur le vœu de sa famille, il embrassa la carrière de la judicature, et, grâce au crédit dont jouissait un de ses oncles, conseiller privé du duc de Nassau-Orange, il obtint en 1803, à Dillenbourg, la place d'assesseur de chancellerie; peu après, il épousa la fille d'un haut fonctionnaire, Ernestine de Witzleben. Placé dans une situation qui lui créait des loisirs et en possession d'une assez grande aisance, Meusebach se livra à son goût pour la littérature et se composa une riche bibliothèque. Les conquêtes des Français en Allemagne lui firent perdre son emploi; une cour suprême ayant été instituée pour le grand-duché de Berg à Dillenbourg, qui venait d'être créé, Meusebach, malgré l'opposition de sa famille et sans tenir compte des préjugés aristocratiques, prit près de cette cour une charge de procureur. Il acquit une connaissance approfondie du droit dans ses nouvelles fonctions et continua à les exercer jusqu'à la chute de Napoléon Ier, en 1814. La législation française, avec laquelle Meusebach s'était familiarisé, ayant été conservée dans le grand-duché du Bas-Rhin, il devint un magistrat nécessaire au gouvernement prussien; le gouverneur du grand-duché, Justus Gruner, l'appela à la présidence du tribunal de Trèves, d'où il passa à celle de la cour de cassation établie provisoirement à Coblentz. Les relations de Meusebach avec les principaux écrivains de l'Allemagne ne faisaient que s'étendre; il s'était lié avec Gneisenau, Pfuhl, Clausewitz, Max de Schenkendorf, Stein, Jean Schulze, Gœthe, Tieck, Gœrres, Hebel. Sa réputation se répandit dans toute l'Allemagne, et le fit appeler en 1819 à Berlin, où il fut attaché comme conseiller à la cour de révision supérieure, dont plus tard il fut nommé président. Etabli dans la capitale de la Prusse, il y contracta de nouvelles amitiés avec les littérateurs et les savants les plus en renom qui y résidaient, le jurisconsulte Savigny, le général de Below, le philologue Lachmann, les frères Grimm, Philippe et Guillaume Wackernagel, Haupt, Hauffmann, Massmann, Bettina d'Arnim. Son zèle pour la littérature allemande tenait de la passion; il réunissait dans sa bibliothèque tous les ouvrages propres à en faire connaître l'histoire et les développements. Doué d'un goût délicat, d'un grand esprit d'observation, de beaucoup de sagacité et de finesse, ayant l'intelligence de tous les genres, il avait entrepris de connaître à fond l'histoire littéraire de l'Allemagne depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'aux compositions contemporaines; les moindres productions ne lui avaient pas échappé, et il voulait les posséder toutes; il affectionnait surtout les auteurs allemands du 17e siècle, dont plusieurs étaient tombés dans l'oubli. Sa magnifique collection, devenue une sorte d'établissement public, et où abondaient les raretés bibliographiques, était ouverte à tous les travailleurs sérieux; il avait aussi réuni un grand nombre d'autographes. La bibliothèque royale de Berlin ne voulut pas qu'un si précieux dépôt pût être jamais dispersé, et elle fit en 1849 l'acquisition de presque toutes ces richesses. Meusebach continua néanmoins de se liver à ses études favorites. Il avait formé le projet de publier les principaux monuments de l'ancienne littérature allemande, de donner une édition critique des œuvres de Fischart, en l'accompagnant de nombreux commentaires, d'en donner une autre des œuvres de Luther, de réunir tous les chants religieux et toutes les poésies lyriques de l'Allemagne au 17e siècle, enfin de composer une bibliographie complète de la littérature nationale allemande. Ces vastes projets étaient au-dessus de ses forces et eussent demandé encore de longues années. Ses travaux judiciaires absorbant une partie de son temps, afin de n'être plus distrait de ses études, il renonça peu à peu à ses fonctions de magistrat, qui s'étendaient à un grand nombre de branches de l'administration de la justice, et il finit par se retirer dans une propriété qu'il avait acquise à Baumgartenbrück, sur la Havel, non loin de Potsdam. C'est là qu'il mourut le 22 août 1847, sans avoir pu terminer ses ouvrages, laissant une immense quantité de notes et de documents manuscrits, notamment une grande partie des éléments qui devaient entrer dans son édition de Fischart. Meusebach n'a imprimé qu'un petit nombre d'ouvrages. Nous citerons : *Bleuets d'Albano*, Marbourg, 1804; — *Esprit de mes écrits*,

publié par moi et mis au jour par Marc Hüpfinsholtz, Francfort-sur-le-Mein, 1809; — *Pour la recension de la* Grammaire allemande *publiée par Jacques Grimm*, Cassel, 1826; — *Rapport fait le 22 janvier 1823 par la cour de cassation au ministre de la justice, sur le rejet du recours en cassation dans le procès Fonk,* publié dans les *Annales criminelles allemandes et étrangères* de Hitzig, t. 15; — deux articles publiés dans la *Gazette générale littéraire* de Halle, l'un sur l'édition du *Glückhaftem Schiff* de Fischart, donnée par Hallingue (1829), et l'autre sur la *Correspondance de Gœthe avec un enfant,* de Bettina d'Arnim (1835). On pourra consulter sur Meusebach l'ouvrage de Zacher intitulé *les Collections de proverbes allemands,* suivies de documents se rapportant à la bibliothèque de Meusebach, Leipsick, 1852. A. M—Y.

MEUSEL (Jean-George), l'un des plus laborieux bibliographes allemands de la fin du 18e siècle, naquit en 1743 à Eyrichshof, près Bamberg, en Franconie. Après avoir fait ses premières études à Cobourg, il se rendit en 1764 à l'université de Gœttingue, y devint membre du séminaire philologique, dirigé par le célèbre Heyne, sous la présidence duquel il publia en 1766 sa première dissertation *De Theocriti et Virgilii poesi bucolica.* Il s'était en même temps appliqué, sous le professeur Achenwall, à l'étude des sciences historiques. Hamberger et Diez étaient alors sous-bibliothécaires à l'université de Gœttingue : Meusel les avait beaucoup aidés dans leurs travaux, et ce fut là qu'il prit un goût décidé pour une science à laquelle il a rendu de si grands services. Le professeur C.-A. Klotz, qui avait été témoin de l'ardeur infatigable du jeune Meusel, ayant été nommé en 1765 professeur à l'université de Halle, désira l'avoir auprès de lui, en lui faisant espérer une des premières chaires vacantes : Meusel alla le rejoindre en 1766. Deux ans après, l'électeur de Mayence (Emeric-Joseph), voulant rétablir dans son ancienne splendeur son université d'Erfurt, résolut d'y réunir des professeurs d'un mérite distingué et capables d'en relever l'éclat. Meusel y obtint une chaire d'histoire et fut décoré la même année du titre de conseiller aulique de la principauté de Quedlinbourg : le même titre honorifique lui fut décerné en 1779 à la cour électorale de Brandebourg, et en 1792, à celle du roi de Prusse. Après avoir rempli pendant dix ans les fonctions de professeur d'histoire à Erfurt, il fut appelé en 1779 pour occuper la même chaire à l'université d'Erlang, dont son enseignement contribua beaucoup à augmenter la réputation. Il y est mort le 19 septembre 1820. Avant de donner la liste de ses nombreux ouvrages, nous indiquerons les services qu'il a rendus aux lettres comme éditeur ou traducteur. Il a publié l'*Histoire littéraire de la congrégation de St-Maur* (*voy.* Tassin), traduite en allemand (par Rudolph), Ulm, 1773-1774, 2 vol. in-8°; — le *Dictionnaire des racines de la langue allemande* (*voy.* Fulda); — le *Thesaurus Bio et Bibliographicus* de Waldau, Chemnitz, 1792, in-8°; — le *Manuel d'une statistique générale des Etats prussiens,* par Ortloff, Erlang, 1798 (1797), in-8°, etc. Il a traduit du grec la *Bibliothèque* d'Apollodore, Halle, 1768, in-8°, et divers morceaux insérés dans la *Bibliothèque historique universelle* de Gatterer, t. 1er; et il a traduit du français les *Dissertations* de Caylus, relatives à l'art et à l'antiquité, tirées du recueil de l'Académie des inscriptions, Altenbourg, 1768-1769, 2 vol. in-4° (le premier en contient quinze; l'autre, qui n'est pas entièrement de Meusel, en renferme vingt et une); — la *Description des tableaux du roi,* par Lépicié, Halle, 1769, in-8°; — les *Vies des illustres Italiens,* Leipsick, 1769-1770, in-8°; — l'*Eloge du comte de Saxe,* par Thomas, Erfurt, 1771, in-8°, et d'autres éloges ou notices biographiques. Les ouvrages composés par Meusel, outre sa thèse inaugurale citée plus haut, sont les suivants : 1° *De interpretatione veterum poetarum,* Halle, 1766, in-4°; 2° *De Lucani Pharsalia,* 1767-1768, in-4°; 3° *De præcipuis commerciorum in Germania epochis,* Erlang, 1780, in-4°; 4° *Bibliotheca historica,* Leipsick, 1782-1804, 11 tomes en 22 volumes in-8° (*voy.* Buder). C'est une notice raisonnée de tous les historiens anciens et modernes, avec un examen critique de leurs ouvrages et de leurs différentes éditions, classés méthodiquement : la table alphabétique, qui forme le 22e volume, facilite les recherches. Il est fâcheux que la guerre qui désolait l'Allemagne pendant l'impression de ce livre, ait empêché de le terminer : on n'y trouve rien sur les historiens de l'Italie moderne, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Angleterre et des autres Etats du nord de l'Europe. Cette lacune fait que l'on recherche encore le *Catalogue des historiens,* qui termine la *Méthode pour étudier l'histoire,* de Lenglet, en 15 volumes in-12, quoiqu'il soit, à tous autres égards, bien inférieur au livre de Meusel, que rien ne peut remplacer. Les ouvrages suivants sont en allemand : 5° *Réflexions* (Betrachtungen) *sur les nouveaux ouvrages historiques,* 1769-1778, 9 vol. in-8°, divisés chacun en trois cahiers. Les cinq premières années de cette espèce de journal parurent à Altenbourg et les quatre dernières à Halle. 6° *Histoire de France,* Halle, 1771-1776, 4 vol. in-4°, formant les tomes 35 et 39 de la grande Histoire universelle. L'auteur en donna depuis un Abrégé en 5 volumes in-8°, ibid., 1775-1779. 7° *L'Allemagne littéraire* (Gelehrte Teutschland). C'est un dictionnaire bibliographique de tous les auteurs vivants nés en Allemagne ou habitant ce pays, avec la liste exacte de tous leurs ouvrages en quelque langue qu'ils aient écrits. Meusel commença en 1774 par donner un supplément à l'ouvrage qu'avait publié Hamberger sous le même titre (*voy.* Hamberger), et à l'imitation de

la *France littéraire* (*voy.* Hébrail), mais sur une bien plus grande échelle. Les titres des livres s'y trouvent dans leur entier, tant de ceux qui ont paru séparément que de ceux qui sont insérés dans quelques-uns de ces recueils périodiques si multipliés en Allemagne, et chaque article commence par une courte notice sur l'auteur qu'il concerne. La troisième édition, Lemgo, 1776, avec un supplément imprimé en 1778, peut encore passer pour être l'ouvrage de Hamberger; mais la cinquième, Lemgo, 1796 et suiv., 16 vol. in-8°, appartient entièrement à Meusel. L'ordre alphabétique est complet dans les huit premiers volumes : les tomes 9 et 10 (1803) forment un premier supplément; le tome 11 (1805), un autre; le tome 12 (1806) contient les préfaces des diverses éditions et plusieurs tables (1) pour faciliter les recherches particulières. Les quatre derniers volumes (1808-1812) comprennent les écrivains allemands du 18e siècle. On a publié des suppléments à cet ouvrage jusqu'en 1830, qui portent le nombre des volumes à ving-deux. 8° *Introduction à la connaissance de l'histoire des Etats de l'Europe,* d'après le plan de Gebauer, Leipsick, 1775, in-8°; 4e édit., ibid., 1800, in-8°; 9° *Dictionnaire des artistes allemands vivants,* avec l'indication des bibliothèques, des galeries, des musées, et des cabinets de médailles, de curiosités, d'histoire naturelle, etc., les plus remarquables de l'Allemagne et de la Suisse, Lemgo, 1778-1789, 2 vol. in-8°; 2e édit., ibid., 1808-1809, avec un 3e volume, publié en 1814, servant de supplément aux deux éditions; 10° *Mélanges concernant les arts*, Erfurt, 1779-1787, 30 cahiers formant 5 volumes in-8°, recueil périodique, continué sous le titre de *Muséum pour les artistes et les amateurs,* Manheim, 1787-1792, 18 cahiers ou 3 vol. in-8°; — sous celui de *Nouveau muséum,* etc. (1793-1794), 4 cahiers; — sous celui de *Nouveaux mélanges,* etc., Leipsick, 1795-1803, 14 cahiers; — enfin, sous celui d'*Archives pour les artistes et les amateurs,* Dresde, 1803-1808, 8 cahiers en 2 volumes in-8°, fig. Ce recueil offre une grande variété; on y trouve des notices biographiques, nécrologiques, archéologiques, des dissertations, des analyses d'ouvrages modernes, fournies par divers auteurs, etc. 11° *Mémoires* (Beytræge zur Erweiterung) *pour la science de l'histoire,* Augsbourg, 1780-1782, 2 vol. in-8°; 12° *Sur l'empereur Joseph II,* Leipsick, 1790, in-8°; 13° *Littérature de la statistique,* Leipsick, 1790, in-8°, avec deux suppléments, publiés en 1793 et 1797. Cette bibliographie est rangée par ordre de matières avec beaucoup de méthode et suivie d'une table alphabétique des noms d'auteurs ou des livres anonymes : on n'y trouve d'ailleurs aucun jugement sur les ouvrages. Une deuxième édition, totalement refondue, parut en 1806-1807, 2 vol. in-8°, et l'on en cite une autre de 1817. 14° *Traité* (Lehrbuch) *de statistique,* ibid., 1792, in-8°; 3e édit., très-augmentée, 1804, in-8°; 15° *Direction* (Leitfaden) *pour l'histoire de la littérature,* ibid., 1799-1800, 3 parties in-8°, formant 1 volume de xvi et 1356 pages. La 3e partie comprend la 6e période (de 1500 à 1800), et chaque période est divisée par ordre de matières ou de sciences. L'indication des livres ou mémoires particuliers qui ont traité en détail chaque point d'histoire littéraire forme près de la moitié de ce travail, que l'on peut regarder comme un riche et immense répertoire, dans lequel néanmoins les recherches seraient plus faciles si la grosseur du volume eût permis d'y ajouter une table alphabétique. Nous n'avons rien en français qui puisse remplacer cet important ouvrage. L'introduction qui le précède (p. 1-196) présente une bibliothèque bibliographique qui n'a point été effacée par le *Répertoire universel,* publié en 1812 par Peignot : celui de Meusel, bien plus riche en livres latins et allemands, offre l'avantage incontestable d'une classification rigoureusement méthodique. 16° *Dictionnaire des écrivains allemands morts de* 1750 *à* 1800, Leipsick, 1802 et années suivantes, 15 vol. in-8°, recueil estimé pour son exactitude et qui n'a été imprimé que peu de temps avant la mort de l'auteur. Les notices sur chaque écrivain, quoique très-concises, sont un peu plus développées que celles de *l'Allemagne littéraire;* les titres des ouvrages sont indiqués avec encore plus de soin, et l'on y cite toujours les discours, éloges ou oraisons funèbres, biographies spéciales et même les articles de journaux relatifs à chaque auteur : aussi ce livre a-t-il été fort utile à la *Biographie universelle* pour les articles des littérateurs allemands de cette époque. — Indépendamment des nombreux ouvrages que nous venons de détailler, Meusel a eu plus ou moins de part à un grand nombre de journaux ou de recueils périodiques; outre la *Gazette littéraire d'Erlang* (*voy.* Gross), dont il fut l'éditeur et le directeur (de 1799 à 1801), nous indiquerons les *Vies des personnages les plus remarquables de ce siècle et du précédent,* Breslau, 1775 (1774), in-8°; — *l'Historien* (Geschichtforscher), Halle, 1775-1779, 7 vol. in-8°, renfermant chacun une dizaine de dissertations sur quelque point d'archéologie, ou le plus souvent de l'histoire du moyen âge, des pièces inédites ou peu connues, des notices biographiques, etc.; — *Littérature moderne* (Neueste litteratur) *de l'histoire,* Erfurt, 1778-1780, 6 parties in-8°; — *Recherches historiques,* Nuremberg, 1779-1780, 3 parties in-8°; — *Littérature historique,* 1781-

(1) Le nombre total des auteurs vivants compris dans ce dictionnaire, ou morts seulement depuis l'impression du 1er volume, est de 10648. La 4e édition n'en contenait que 7561, dont 1052 ont un nom qui commence par un S. Les autres lettres initiales les plus communes sont H, B, K, W et M. Le Q ne fournit que 4 noms, et l'Y un seul sur 8662; et sur ce même nombre il y a 427 écrivains, dont on a les portraits gravés, les bustes, ou au moins les silhouettes.

1785, in-8°. Il en paraissait un cahier chaque mois, et ce recueil, où l'on rendait compte des ouvrages nouveaux imprimés en Allemagne sur les sciences historiques, a été continué sous le titre d'*Annales de l'histoire allemande et étrangère*, Bayreuth, 1786-1787, 8 cahiers in-8°; — *Magasin historique et littéraire*, ibid., 1785-1786, 4 parties in-8°; — *Magasin historique, littéraire et bibliographique*, par une société d'amis des lettres, allemands et étrangers, Zurich, 1788-1791; Chemnitz, 1792-1794, 8 parties in-8°; — enfin un grand nombre d'articles dans les principaux journaux littéraires de l'Allemagne, dans les *Feuilles hebdomadaires* de Halle, les *Entretiens* de Hambourg, les *Acta litteraria* de Klotz, la *Bibliothèque* et la *Gazette littéraire* de Halle (1766-1771), les *Commentaria de libris minoribus* (Brême, 1766-1770), le *Mercure allemand* de Wieland (1773-1779), la *Gazette littéraire* d'Erfurt, 1769-1779, dont il fut l'éditeur depuis 1772; le *Journal* de Franconie (1792); la *Bibliothèque allemande universelle* de Nicolaï, depuis 1775; la *Gazette littéraire universelle*, depuis 1785; l'*Indicateur littéraire universel* (1796-1801); les *Ephémérides géographiques* (1808), etc. Le portrait de Meusel a été gravé par Haid en 1785, d'après Moeglick, et il a été inséré en 1796 à la tête du tome 95 de la *Bibliothèque allemande universelle*, etc. C. M. P.

MEUSNIER DE LA PLACE (Jean-Baptiste-Marie-Charles), né à Tours le 19 juin 1754, fut envoyé de bonne heure à Paris pour y faire ses études, qu'il dirigea principalement vers la connaissance des sciences exactes. Entré dans le génie militaire, il ne tarda pas à s'y faire distinguer par des plans utiles et des inventions ingénieuses. Malgré sa jeunesse, le gouvernement ne craignit pas de l'employer aux travaux de Cherbourg, et les talents dont il y fit preuve justifièrent cette confiance. A peine âgé de trente ans, et n'étant encore que lieutenant en premier au corps royal du génie, il fut élu membre de l'Académie des sciences, section de géométrie. Il avait atteint le grade de lieutenant-colonel dans cette arme lors de la révolution de 1789. La réputation méritée dont il jouissait le fit passer, dès 1792, au grade de général de division, et c'est en cette qualité qu'il défendit, au commencement de l'année suivante, le fort de Kœnigstein, qu'il ne rendit aux Prussiens qu'après la plus vive résistance. Echangé presque aussitôt, Meusnier entra dans Mayence, dont l'ennemi ne tarda pas à faire le siége. On lui confia la défense du fort de Cassel, sur la rive droite du Rhin, dont les fortifications n'étaient pas alors ce qu'elles sont devenues depuis. Cependant il la dirigea avec son habileté accoutumée; mais l'ennemi ayant tenté une attaque sur l'île St-Pierre, au milieu du fleuve, entre Cassel et Biberick, Meusnier s'y porta, y eut la cuisse emportée par un boulet de canon le 13 juin 1793, et succomba quatre jours après aux suites de sa blessure. Les débris de l'armée de Mayence ayant passé à Tours pour aller combattre la Vendée, les concitoyens de Meusnier honorèrent sa mémoire par une pompe funèbre qui eut lieu le 27 août 1793, et le général Aubert du Bayet s'y rendit l'interprète de tous ses compagnons d'armes. Xavier Audouin, qui avait recueilli ses cendres dans une urne, en fit depuis hommage au département d'Indre-et-Loire, où elles sont conservées. On a de lui : 1° *Mémoire sur la courbure des surfaces*, lu à l'Académie des sciences les 14 et 21 février 1776, imprimé au tome 10 des *Savants étrangers*, p. 477, avec deux planches. 2° (avec Lavoisier) *Mémoire où l'on prouve, par la décomposition de l'eau, que ce fluide n'est point une substance simple, et qu'il y a plusieurs moyens d'obtenir en grand l'air inflammable qui y entre comme principe constituant*, lu à l'Académie des sciences le 21 avril 1777; il se trouve imprimé dans le recueil de ses Mémoires, année 1780, avec une planche. 3° *Description d'un appareil propre à manœuvrer différentes espèces d'air dans les expériences qui en exigent des volumes considérables*, imprimée dans les recueils de l'Académie des sciences, année 1782, p. 465 des Mémoires et p. 3 de l'Histoire, avec deux planches. 4° *Mémoire sur les moyens d'opérer l'entière combustion de l'huile et d'augmenter la lumière des lampes, en évitant la formation de la suie à laquelle elles sont ordinairement sujettes*, imprimé dans le même recueil, année 1784, p. 390. Si les hasards de la guerre n'avaient pas enlevé Meusnier à l'âge de 39 ans, tout porte à croire que les sciences exactes l'auraient compté au nombre des savants qui, dans notre siècle, leur ont fait faire tant de progrès. Meusnier était à la fois géomètre, physicien, chimiste et mécanicien. C'est à lui que l'on doit la machine qui a servi à fabriquer les assignats. La *Revue rétrospective* (t. 9, p. 77) a publié une notice inédite de Monge sur les travaux de son élève. Fayolle a inséré l'*Eloge de Meusnier* dans le tome 6 des *Saisons du Parnasse*, page 210. L—s—d.

MEUSNIER DE QUERLON (Antoine-Gabriel). *Voyez* Querlon.

MEUSY (Nicolas), écrivain ascétique, était né en 1734, de simples cultivateurs, à Villersexel, petit bourg de Franche-Comté. Après avoir terminé ses études avec succès, il embrassa l'état ecclésiastique et se voua à l'instruction des habitants de la campagne. Il mourut vicaire de la paroisse de Rupt en 1772, à l'âge de 38 ans, victime de son zèle pour les malheureux atteints d'une maladie épidémique. Il a publié : 1° le *Code de la religion et des mœurs*, Paris, 1770, 2 vol. in-12. C'est un recueil des principales ordonnances de nos rois relatives à la religion. On peut regarder cet ouvrage, dit Fréron, comme un tableau législatif de la France sur cette importante matière. 2° le *Catéchisme historique, dog-*

matique et moral des fêtes, Vesoul, 1771, in-12; ouvrage utile et souvent réimprimé. W—s.

MEXIA ou MESSIE (Pierre), historien et compilateur, était né vers la fin du 15e siècle à Séville, d'une famille noble. Il annonça dès sa jeunesse beaucoup de goût pour l'étude, et mérita par ses talents l'estime de l'empereur Charles-Quint, qui l'honora du titre de son historiographe. Il travaillait à une vie de ce prince lorsqu'il mourut, vers 1552, dans un âge peu avancé. Ghilini lui a consacré un article très-flatteur dans le *Teatro d'Uomini letterati*. On a de cet écrivain : 1° *Silva de varia lecion*, Séville, 1542, in-4°. Cette compilation eut un très-grand succès; elle a été traduite en italien par Mambrino et augmentée par Sansovino; en français, par Cl. Gruget, sous le titre de *Diverses leçons* (*voy.* Gruget), et dans la plupart des langues de l'Europe. La traduction de Gruget a été réimprimée un grand nombre de fois avec des corrections et des additions. Les éditions de Tournon, 1604, 1616, in-8°, sont les plus complètes et les seules recherchées. Duverdier et Louis Guyon ont publié des compilations du même genre que celle de Messie, dont ils ont emprunté le titre. Un médecin de Lons-le-Saunier nommé Girardet a pillé l'ouvrage de Messie sans le nommer (*voy.* Girardet). 3° *Historia imperial y Cesarea desde Julio Cesare hasta Maximiliano*, Séville, 1546, in-fol.; en italien, par Louis Dolce, Venise, 1561, 1597 et 1644, in-4°. Cet ouvrage et le précédent ont aussi été traduits en allemand. 3° *Sept Dialogues*, Séville, 1547. Ils roulent sur la médecine et les médecins, les disputes des philosophes, les astres et les éléments. Alph. d'Ulloa les a traduits en italien, Venise, 1557, in-4°, et Cl. Gruget en français, à la suite des *Diverses leçons*. Marie de Coste-Blanche, Parisienne très-versée dans la philosophie et les mathématiques, a traduit *Trois Dialogues* de Messie, sur la version italienne, Paris, 1566, in-8°. (*Voy.* la *Biblioth.* de La Croix du Maine). 4° *Laus asini*, etc.; on n'a pu découvrir cet ouvrage cité par différents bibliographes. Il avait laissé en manuscrit une *Histoire de Charles-Quint, depuis sa naissance jusqu'à son couronnement à Bologne*, et une *Genealogia de la casa de Mexia*, qu'Argote de Molina avait eue entre les mains (Franckenau, *Biblioth. hisp.*, p. 345). W—s.

MEY (Jean de), théologien protestant, né en 1617 à Middelbourg, en Zélande, y mourut en 1678. Outre plusieurs ouvrages hollandais recueillis à Middelbourg en 1681 et réimprimés à Delft, 1709, 1 vol. in-fol., Mey a publié *Physiologia sacra* : c'est une explication de tous les passages du Pentateuque qui ont trait à la connaissance de la nature; la troisième édition a paru à Middelbourg, 1661, in-4°. Cet ouvrage estimé est très-utile pour l'étude de la théologie. M—on.

MEY (Claude), avocat et canoniste, né à Lyon le 15 janvier 1712, se livra à l'étude de la théologie et du droit canonique, mais n'entra point dans les ordres sacrés. Il resta simple tonsuré et se fit recevoir avocat au parlement de Paris en 1739. L'ordre des avocats jouait alors un grand rôle et s'immisçait dans les affaires de l'Eglise; ces jurisconsultes donnaient fréquemment des consultations contre les brefs des papes et les mandements des évêques, ou bien en faveur des appelants. Mey s'engagea dans cette lutte, et son nom se trouve au bas de plusieurs mémoires de ce genre. Il acquit une grande réputation sur les matières canoniques, et, consulté souvent pour cette partie, il rédigea beaucoup de mémoires dont nous nous bornerons à citer les plus importants, et quelques écrits sur différentes matières : 1° l'*Apologie des jugements rendus en France par les tribunaux séculiers contre le schisme*, 1752, 2 vol. in-12. La première partie seulement est de Mey : c'est une défense des appelants; la deuxième partie est de Maultrot. Cet ouvrage fut supprimé par arrêt du parlement de Paris et condamné par Benoît XIV. 2° *Remarques sur une thèse soutenue en Sorbonne le 3 octobre 1751 par l'abbé de Brienne*, 1751, in-12 de 22 pages; 3° *Requête des sous-fermiers du domaine, au roi, pour demander que les billets de confession soient assujettis au contrôle*, in-12 de 40 pages. Cette pièce fut condamnée au feu par arrêt du parlement du 22 juillet 1752. 4° *Consultation pour les curés du diocèse d'Auxerre*, 1755, in-4° de 100 pages; 5° *Essai de métaphysique, ou Principes sur la nature et les opérations de l'esprit*, 1756, in-12 de 398 pages; 6° *Mémoires pour les abbé, prieur et religieux de St-Vincent du Mans*, 1764, in-4°; 7° *Mémoire pour prouver que les curés ont le droit d'administrer et d'enterrer les religieuses des monastères*, 1767, in-4° de 97 pages; 8° *Observations sur l'édit concernant les ordres monastiques*, 1768, in-12 de 6 pages; 9° *Consultation pour les bénédictins contre la commission des réguliers*, 2 vol. in-4°; 10° *Mémoires pour les docteurs Xaupi et Billette*, 1772, in-4°. Il y eut trois consultations successives de Mey et de Piales sur cette affaire, qui était relative à l'institution divine des curés; elles sont datées du 12, du 21 et du 27 juillet 1772. 11° *Maximes du droit public français, tirées des capitulaires, des ordonnances du royaume et des autres monuments de l'histoire de France*, 1772, 2 vol. in-12. Aubry, Maultrot et Blonde, coopérateurs de cet ouvrage, en donnèrent une deuxième édition en 1775. 12° *Lettre du R. P***, de l'ordre des Minimes, à M***, docteur de Sorbonne, au sujet de l'écrit intitulé De l'immolation de N. S. J. C., dans le sacrifice de la messe*, in-12. On croit pouvoir attribuer cet écrit à Mey. Ce canoniste concourut à beaucoup d'écrits sur les contestations de ce temps; il présidait à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*. Lié avec M. de Montazet, archevêque de Lyon, il coopéra à sa *Lettre à l'archevêque de Paris*, en 1760, et eut part à plusieurs actes de

l'administration de ce prélat. Il se déclara contre la constitution civile du clergé, et signa la consultation dressée par Jabineau le 15 mars 1790, et qui fut comme le premier coup porté à l'œuvre de l'assemblée constituante. Mey paraît avoir cessé alors de travailler; du moins on ne saurait lui attribuer d'une manière positive aucun des écrits publiés à cette époque. Il se retira pendant la terreur à Sens, et y mourut le 12 juin 1796, âgé de 84 ans. C'était un homme fort instruit sur les matières canoniques et qui avait aussi des connaissances en théologie; mais il avait étudié ces deux sciences d'après les principes de son école, et il en fut toujours regardé comme un des plus zélés défenseurs. — Mey (Ottavio), négociant de Lyon, de la même famille, fut, dans le 17e siècle, l'inventeur du secret de lustrer la soie. Ayant mis par hasard et roulé un brin de soie dans sa bouche, il s'aperçut en le retirant que cette substance était devenue plus éclatante qu'auparavant. Cette expérience lui fit faire des essais, et il découvrit une lotion dont le secret, rendu public, après avoir contribué à la fortune de l'auteur, fut très-utile au commerce de Lyon pour la fabrication des étoffes. Mey se forma un riche cabinet d'objets curieux et même d'antiquités, parmi lesquelles on voyait le fameux bouclier dit de *Scipion*. Il l'avait acquis des pêcheurs qui le trouvèrent dans les sables du Rhône, et après sa mort, arrivée en 1690, son héritier en fit don à Louis XIV, qui le plaça dans le cabinet des médailles. P—c—t.

MEYDANY (Alou'l fadhl Ahmed ben Mohammed al), écrivain arabe, fut ainsi nommé pour avoir reçu le jour dans le quartier de Nischahpour, appelé Meydan, et il mourut dans la même ville au mois de ramadhan 518 (1124). Par un sort commun à bien des savants, Meydany ne nous est connu que par ses écrits, et peut-être est-on fondé à croire qu'une vie sédentaire ne contribua pas peu à ôter toute importance aux événements de sa vie. Hadji Khalfa nous apprend que sa réputation fut aussi étendue que rapide, et qu'elle excita l'envie de Zamakhschary. Celui-ci, par un sentiment qu'il n'aurait pas dû avouer, ajouta au nom de Meydany, sur un exemplaire des écrits de ce dernier, un *n*, qui faisait de son nom un mot persan (Némydany), dont le sens est : *Tu ne sais rien*. Meydany se vengea d'une manière analogue sur un exemplaire des écrits de son rival. Quoi qu'il en soit, la gloire de Meydany reposait sur des bases trop solides pour n'être pas à l'épreuve de pareilles attaques. Amateur zélé de l'antiquité, ses études le dirigèrent vers les plus anciens monuments de la littérature des Arabes. Poésie, mœurs, langage, tout dans ce peuple original excitait son intérêt. Frappé des avantages qu'on avait droit de se promettre de ses profondes connaissances, s'il les faisait tourner à l'éclaircissement de la littérature et de l'histoire de l'Arabie dans les siècles qui précédèrent ou qui suivirent l'hégire, il conçut l'idée de former un recueil des proverbes et des sentences qui avaient eu cours anciennement, et de grouper en quelque sorte autour de chaque proverbe tout ce qui y avait trait dans les notions que lui avaient acquises ses immenses lectures. Son travail devait avoir une autre utilité pour ses compatriotes, en rattachant à son sujet toutes les discussions grammaticales dont il était susceptible, et qui acquièrent par elles-mêmes une place si importante aux yeux des nationaux. Telle est l'origine du *Recueil de proverbes* (*Medjmeal-amtsal*), au nombre de six mille, ouvrage capital, et qui doit trouver place dans toutes les bibliothèques. Les proverbes sont distribués par l'initiale du premier mot et accompagnés chacun des éclaircissements qui s'y rapportent. Ainsi Meydany ne s'est pas contenté de partager avec Haryry la gloire d'avoir conservé à la postérité une foule d'expressions proverbiales qui seraient vraisemblablement restées dans l'oubli : ce sujet est devenu entre ses mains une source féconde à laquelle sont venus puiser les savants qui ont le plus contribué par leurs écrits à la propagation des études orientales en Europe. Pococke a mis ce recueil à contribution dans son *Specimen historiæ Arabum*, ainsi que Reiske dans ses notes sur les *Annales moslemici* d'Abulféda, et Silvestre de Sacy dans plusieurs de ses ouvrages. Pococke avait traduit tout l'ouvrage en latin; il déposa son manuscrit à la bibliothèque Bodléienne. C'est d'après ce manuscrit que Schultens le fils publia cent vingt Proverbes en arabe et en latin, Londres, 1773, et que M. Macbride en a inséré un certain nombre d'autres dans les différentes livraisons des *Mines de l'Orient*. En 1791, Schultens annonça une édition complète avec le texte et la traduction latine, et des notes, 3 vol. in-4°. Mais la mort le surprit en 1793, à la page 308 du premier volume, c'est-à-dire au cccxxxiv° proverbe, et son travail n'a été continué que jusqu'à la page 314 par Schroeder. Cette entreprise, qui s'annonçait sous de si heureux auspices, a eu peut-être l'inconvénient d'arrêter une autre édition commencée par Scheid et qu'elle fit interrompre. Reiske avait publié dès 1758, comme essai d'une édition complète, les proverbes dans lequels entre le mot *bâton*, avec la traduction en allemand; mais par une sorte de fatalité attachée à tous les travaux de cet orientaliste, cette entreprise n'a pas eu de suite. Ainsi des tentatives si multipliées ne nous ont encore donné que des fragments. Nous devons de plus à M. Rosenmuller dix-sept nouveaux proverbes avec leur traduction et de savantes notes, Leipsick, 1796. Meydany est encore l'auteur d'un Traité des noms propres et des synonymes, augmenté par son fils Abou Sayd (Golius en a fait usage pour son Dictionnaire), et d'un Traité de grammaire en vers. R—d.

MEYEN (Franz-Julius-Ferdinand), botaniste,

né à Tilsit le 28 juin 1804, d'abord élève en pharmacie à Memel, vint très-jeune à Berlin pour compléter ses études à l'université de cette ville, et fut reçu docteur en médecine en 1826. Il publiait peu de temps après deux ouvrages importants sur l'anatomie végétale : l'un *Sur les matières contenues dans les cellules des végétaux* (Berlin, 1828); l'autre *Sur la phytotomie* (Berlin, 1830). A cette époque, ses études de cabinet furent interrompues par un long voyage autour du monde sur le navire *Princesse-Louise*, auquel il fut attaché, à la recommandation d'Alexandre de Humboldt, comme médecin, et chargé, avec une subvention spéciale du gouvernement prussien, de recherches d'histoire naturelle. Pendant ce voyage, il visita les côtes du Brésil, du Chili et du Pérou ; il exécuta une intéressante excursion dans la Cordillère de la Bolivie et fit de longues stations à la Chine, aux îles Sandwich et sur quelques autres points de l'océan Pacifique. Il y réunit non-seulement d'importantes collections botaniques et zoologiques déposées dans le musée de Berlin, mais surtout de précieuses observations recueillies sur les lieux sur la végétation de ces contrées et sur plusieurs phénomènes physiologiques de la nature tropicale. Il revint en Europe en 1832 et fut nommé, en 1834, professeur de l'université de Berlin ; il publia dès les années 1834 et 1835 la relation historique de son voyage, relation remplie d'observations précieuses pour l'histoire naturelle, pour les sciences en général et sur l'ethnologie, dans un ouvrage qui parut presque en même temps que celui-ci, sous le titre de *Grundriss der Pflanzengeographie*, Berlin, 1836 ; il réunit l'ensemble des connaissances qu'il avait acquises sur la géographie botanique. Ces publications, résultats principaux de son voyage, ne l'empêchèrent pas de poursuivre avec une ardeur et une activité incroyables l'étude de l'anatomie et de la physiologie végétale. Ainsi, dans cette même année 1836, il publiait à Harlem, comme ouvrage couronné par l'académie de cette ville, un volume in-4° sur les progrès récents de l'anatomie et de la physiologie des végétaux, et, en 1837, un autre travail, résultat de ses recherches personnelles, sur les organes sécréteurs des plantes, ouvrage couronné par l'académie de Gœttingue ; enfin, de 1837 à 1839, il fit paraître en 3 volumes in-8°, sous le titre de *Neues System der Pflanzen-Physiologie*, un des ouvrages les plus remarquables qui aient paru sur l'ensemble de la physiologie végétale. Combinant les données acquises par les travaux des savants qui l'avaient précédé avec ses recherches personnelles sur les points les plus délicats de cette science, il y exposait avec talent, et le plus souvent avec un jugement très-sûr, la structure des organes des plantes et les nombreux phénomènes de la vie des végétaux. Beaucoup de points obscurs sur les fonctions des vaisseaux et le mouvement des fluides, sur la structure des tissus, sur l'embryogénie, ont été l'objet de recherches spéciales de sa part, et les résultats auxquels il est arrivé ont le plus souvent été confirmés par les observateurs postérieurs. Il poursuivait encore ses recherches sur la vie des plantes, comme l'ont prouvé plusieurs publications posthumes, lorsqu'il mourut subitement le 2 septembre 1840, à l'âge de 36 ans. C'est, en effet, après sa mort que parut, en 1841, son Traité de pathologie végétale, publié par les soins de M. Nées d'Efenbach, et, en 1843, ses observations botaniques et la description des plantes, réunies pendant son voyage autour du monde, publication due en grande partie aux études de plusieurs botanistes de ses amis et qui forme, dans les Actes de l'académie des curieux de la nature, un volume in-4° de 500 pages, accompagné de 13 planches. Outre ces ouvrages particuliers, les recueils académiques et les journaux scientifiques comprennent un nombre considérable de mémoires de ce savant, relatifs la plupart à la botanique, quelques-uns à des points de zoologie et même de géologie observés pendant son voyage. Leur ensemble, dont on peut voir l'énumération à la suite d'une notice biographique publiée par M. Ratzeburg, en tête du volume qui comprend ses Observations botaniques (*Meyenii Observationes botanicæ*, nov. act. *Acad. Cesareæ naturæ curios.*, vol. 19, suppl. 1), donne une idée de l'extrême activité de ce savant distingué, qui, dans l'espace de quatorze ans, a fait un grand voyage scientifique et publié des ouvrages remarquables non-seulement par leur étendue et leur nombre, mais par la précision des observations, des dessins qui les accompagnent, et souvent par la nouveauté des faits qui y sont signalés. A. B—RT.

MEYER (Jacques), historien et l'un des restaurateurs des bonnes études dans la Flandre, naquit en 1491 à Vleter, village près de Bailleul, d'où, suivant l'usage de son temps, il a pris le nom de *Baliolanus*. Après s'être rendu habile dans les langues anciennes, il vint à Paris faire ses cours de philosophie et de théologie. De retour en Flandre, il embrassa l'état ecclésiastique et s'établit à Ypres, où il ouvrit une école qui acquit bientôt une grande célébrité. On l'engagea à transporter son école à Bruges; et, pour l'y déterminer, on le nomma titulaire d'une chapelle de l'église St-Donatien. Malgré les succès qu'il continuait d'obtenir dans l'enseignement, il y renonça pour occuper la cure de Blankenberg, où il mourut au mois de février 1552. Ses restes furent transportés à Bruges et inhumés à St-Donatien, où l'on voit son épitaphe, rapportée par Foppens (*Bibl. belgica*). Meyer avait pour amis Despautère, Erasme, etc. On a de lui : 1° *Flandricarum rerum Decas, de origine, antiquitate, nobilitate, ac genealogia comitum Flandriæ*, Bruges, 1531, in-4° et in-8°; 2° *Chronicon Flandriæ ab anno Christi* 445 *usque ad annum* 1278, Nuremberg, 1538, in-4°. Cette chronique a été conti-

nuée par Ant. Meyer, son neveu, jusqu'à l'année 1476, et publiée sous ce titre : *Commentarii, sive Annales rerum Flandricarum,* etc., Anvers, 1561, in-fol. Elle a été réimprimée dans le *Recueil des historiens belges* de Feyrabend, Francfort, 1580, in-fol. Meyer n'est point un écrivain impartial, et sa prévention contre les Français perce à chaque instant malgré lui ; mais son ouvrage n'en est pas moins très-important, et on voit qu'il n'a épargné ni recherches, ni voyages pour le perfectionner. 3° *Hymni aliquot et carmina,* Louvain, 1537, in-8° ; 4° *Bellum quod Philippus, Francorum rex, cum Othone, Anglis, Flandrisque gessit,* etc., Anvers, 1534, in-8°. C'est un long fragment de la *Philippide* de Guillaume le Breton, dont Meyer a retouché le style (*voy.* GUILLAUME le Breton). On trouve à la suite quelques pièces de vers sur différents sujets. — MEYER (Antoine), son neveu, cultiva les lettres à son exemple ; il mourut en 1607 à Arras, où il avait rempli trente-sept ans la place de principal du collége. André Hojus a écrit sa *Vie* en vers latins. Meyer a publié quelques ouvrages, dont on trouvera la liste dans la *Bibl. belgica,* et parmi lesquels on se contentera de citer : 1° *Comites Flandriæ, seu Epitome rerum Flandricarum versu heroïco,* Anvers, 1556, in-8°. C'est un extrait des *Annales* de son oncle. On trouve dans le même volume un poëme intitulé *Cameracum,* qui renferme l'éloge de la ville de Cambrai et de ses habitants. 2° *Ursus sive de rebus diversis Vedasti* (St-Waast), *episcopi Atrebatensis libri tres.* Paris, 1580, in-8°. C'est un poëme. — MEYER (Philippe), fils du précédent, remplit aussi la charge de principal du collége d'Arras, et mourut en 1637 à l'âge de plus de 70 ans; il cultiva la poésie, et publia différentes pièces dont Foppens a donné la liste. Il a continué les *Annales* de son grand-oncle jusqu'en 1617 : ce manuscrit était conservé à l'abbaye de St-Waast d'Arras. W—s.

MEYER (THÉODORE), né en 1572 à Eglisau, canton de Zurich (où son père fut bailli), mourut à Zurich en 1658. Peintre et graveur, il a excellé dans ses deux arts. Ses portraits furent recherchés, et Mérian, en lui dédiant le 5e volume de sa *Chronique historique*, s'avoue son disciple dans la gravure. Son œuvre est assez considérable : les *Douze mois*, les *Danses des paysannes*, l'*Armorial de Zurich*, en font partie. — MEYER (Rodolphe), fils aîné du précédent, mourut dans un âge peu avancé en 1638. Il avait montré un beau talent; et, après avoir reçu l'instruction de son père, il se rendit à Nuremberg, à Augsbourg et à Francfort, où il travailla pour Mérian. Il revint ensuite dans sa patrie. On distingue ses gravures pour une édition de l'*Helvétie sainte* de Murer, etc. U—T.

MEYER (CONRAD), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Zurich en 1618, fut élève de son père Théodore et de son frère Rodolphe. Il parcourut une partie de l'Allemagne, et s'arrêta quelque temps à Francfort chez Matthieu Mérian, ami de sa famille. Le travail était son délassement : livré alternativement à la peinture et à la gravure, il connaissait à peine le repos ; aussi le nombre de ses ouvrages dans ces deux genres est-il très-considérable. Il peignait avec un égal succès l'histoire, le paysage et le portrait, et l'on connaît de lui une grande quantité de dessins exécutés d'une manière piquante et spirituelle. Ses gravures à l'eau-forte sont encore plus nombreuses. Gaspard Füssli, qui avait entrepris de former l'œuvre de Meyer, avait recueilli plus de neuf cents pièces de cet artiste ; et cependant il avoue qu'il est encore bien loin d'avoir tout réuni. Il en a donné un catalogue que l'on peut consulter, et dont Huber a inséré l'extrait dans le *Manuel des amateurs de l'art.* Son œuvre consiste en *portraits, sujets historiques, paysages et emblèmes.* Callot, Abraham Bosse et d'autres graveurs habiles avaient employé jusqu'alors le vernis dur pour graver à l'eau-forte : Meyer fut le premier qui se servit habituellement du vernis mou. Cette méthode, qui lui avait été enseignée par son père, et qu'adopta Mérian, a depuis prévalu, et c'est celle qui est aujourd'hui généralement en usage. Conrad mourut à Zurich en 1689, laissant deux fils, dont l'aîné, nommé Théodore, devint un habile orfévre ; et le cadet, peintre et graveur à l'eau-forte, a travaillé avec succès au grand ouvrage de Sandrart sur la peinture. — *Félix* MEYER, peintre, né en 1653 à Winterthur en Suisse, fut élève d'Ermels, habile paysagiste. Ses progrès furent rapides, et il se rendit en Italie pour les augmenter encore. Mais le climat nuisit tellement à sa santé qu'il fut obligé de revenir en Suisse, où la vue des sites variés par les montagnes, les lacs, les chutes d'eau, les rochers et les bois, offre au paysagiste les tableaux les plus pittoresques, qu'il sut rendre sur la toile avec un grand succès. Sans cesse au milieu des rochers, il dessinait tout ce qui attirait son attention, et il ne rentrait chez lui que chargé de dessins et d'études. Il acquit par ce travail une telle promptitude d'exécution, que ce qu'on en rapporte est en quelque sorte incroyable. L'abbé de St-Florian, en Autriche, voulait faire peindre à fresque, sur les murs de deux grandes salles de son abbaye, une suite de paysages. Il chargea un peintre allemand de ce travail ; mais celui-ci mit tant de lenteur à tracer les esquisses, que l'abbé impatienté fit venir Meyer, et lui demanda combien de temps il lui faudrait pour peindre la suite de tableaux qu'il demandait, et les sujets qu'il se proposait d'exécuter. Meyer prit un long bâton auquel il attacha un morceau de charbon, et tout en disant : « Ici, je peindrai une chute d'eau ; là, une forêt, etc., » il dessina, au grand étonnement de l'abbé, et avec autant d'intelligence que de goût, les deux suites de tableaux. Il se mit sur-le-champ à peindre, et en moins de trois mois il eut ter-

miné ce long travail. Il trouva même encore le temps d'exécuter pour diverses personnes quelques tableaux à l'huile. Il revint en Suisse, et la ville de Genève lui confia l'exécution de plusieurs grands paysages. D'autres cantons lui demandèrent également de ses ouvrages. C'est alors que Werner lui conseilla d'adopter une manière plus expéditive, en travaillant simplement de souvenir. Cette méthode, toute de pratique, lui permit en effet de multiplier ses productions, et lui procura une fortune considérable. Mais ses derniers travaux, quoiqu'on y reconnaisse un artiste habitué à saisir les grands effets de la nature, sont bien inférieurs aux premiers, qui peuvent soutenir la comparaison avec les ouvrages des plus habiles paysagistes. Ses tableaux les plus recherchés sont ceux dont Roos ou Rugendas ont peint les figures; car c'était la partie faible de son talent. Il avait conçu le projet de voyager; mais ses compatriotes le nommèrent membre du grand conseil, et, en 1708 on lui donna la place de gouverneur du château de Wyden, près d'Hussen. Il se remit alors à travailler dans le goût de sa première et bonne manière. Son dernier tableau, qu'il ne put achever, représentait *Jésus-Christ apaisant la tempête.* Il mourut en 1713. Meyer a gravé à l'eau-forte plusieurs paysages estimés des connaisseurs. Ces pièces, au nombre de vingt-quatre, représentent des *Sites de la Suisse.* P—s.

MEYER (Lævin de), théologien et poëte, né à Gand en 1655 d'une famille noble, entra chez les Jésuites à l'âge de dix-huit ans, et y professa successivement les humanités, la philosophie et la théologie. Il fut ensuite nommé préfet des classes, et enfin recteur du collége de Louvain; il mourut en cette ville le 19 mars 1730 à l'âge de 75 ans. Le P. Meyer était fort laborieux; il eut à soutenir des discussions très-vives avec Opstraët, le P. Serry, Petitpied, et d'autres théologiens. Il attaqua l'ouvrage posthume du dominicain Reginald, sur la doctrine du concile de Trente touchant la grâce efficace. Il eut aussi de longs démêlés avec de Witte, Van Espen, et d'autres docteurs de Louvain, qui refusaient de se soumettre aux constitutions des papes, et il réfuta leurs système et leurs défenses. La liste de ses écrits sur ce sujet est assez considérable : ils sont tous en latin; l'auteur y discute quelques points d'histoire, comme l'affaire de l'arianisme, celle de St-Cyprien, et d'autres exemples allégués par ses adversaires. Parmi ces nombreux ouvrages polémiques, dont on trouve la liste dans le *Dictionnaire* de Moréri, on distingue le suivant : *Historiæ controversiarum de divinæ gratiæ auxiliis, libri sex,* Anvers, 1705, in-fol. Cette histoire est diffuse ; mais Feller la juge exacte et impartiale : l'auteur la publia sous le nom de *Theodorus Eleutherius, theol.;* c'est une critique des ouvrages que Thomas Lemos et le P. Serry avaient publiés sur la même matière (*voy.* Lemos et Serry). On a encore de Meyer : 1° *De ira, libri tres,* Anvers, 1694, in-4°. Ce poëme, en vers élégiaques, est estimé; il a été réimprimé plusieurs fois séparément, et dans la collection des œuvres de l'auteur, qui l'a aussi traduit en flamand sous le voile de l'anonyme. 2° *De institutione principis, libri tres,* Bruxelles, 1716, in-4°; c'est un poëme en vers hexamètres; 3° *Th. Philippo, cardinali de Alsatio, cardinalitiam dignitatem gratulatur provincia Flandro-Belgica,* Malines, 1720, in-4°; 4° *Ad Belgii episcopos elegiarum liber,* ibid., 1723, in-4°. Meyer avait déjà publié deux livres d'*élégies* et un livre de *vers lyriques,* à la suite de son poëme *De ira,* Bruxelles, 1703, in-8°. L'édition la plus complète de ses *Poésies* est celle de Bruxelles, 1727, in-8°; elle contient, outre les différents morceaux qu'on vient de citer, un quatrième livre d'élégies. C'est sur un mémoire du savant P. Oudin qu'a été rédigé l'article Meyer, qu'on lit dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759. W—s.

MEYER (Conrad), né à Zurich en 1695, et mort dans la même ville en 1766, fut le dernier peintre sur verre à Zurich : la beauté et la netteté de ses travaux l'ont rendu fameux. Il eut d'ailleurs des connaissances peu communes en physique; il composa lui-même l'appareil nécessaire à la société physique de Zurich, où l'on conserve plusieurs de ses machines et instruments. — *Joseph-Léonce* Meyer, né à Lucerne en 1720, y mourut en 1789. Distingué par ses talents, son goût pour la musique et par son patriotisme, il avait d'abord servi dans un régiment suisse en Sardaigne, d'où il se retira de bonne heure. Il est auteur d'un grand nombre d'opéras et d'autres pièces de théâtre, ainsi que de compositions musicales. En 1775, il fonda une société patriotique, dite *de la Concorde,* qui devait resserrer les liens entre les cantons et les pays catholiques de la Suisse : cinq de ses discours annuels, adressés à cette réunion, ont été imprimés. Cependant la discorde finit par se mettre dans la société de la Concorde, qui cessa d'exister en 1783. — Meyer (Jean-Jacques), naquit à Winterthur, ville du canton de Zurich, en 1629, et y mourut en 1710. Il était curé, et l'on a imprimé de lui un grand nombre d'écrits ascétiques et pédagogiques; on n'en citera que l'*Hortulus adagiorum germanico-latinorum,* 1677; le *Janua linguarum Comenii dialogistice,* 1691. — Meyer (Léonard), curé à Schaffouse, s'est fait connaître par quelques livres d'histoire, parmi lesquels on remarque l'*Histoire de la ville de Schaffouse et de la réformation de son Eglise,* imprimée en 1656, in-8° (en allemand), et qui est encore estimée des protestants. U—i.

MEYER (Joseph-Rodolphe-Valentin d'Oberstad), naquit à Lucerne en 1725. Issu d'une famille patricienne, il devint membre du sénat de sa ville natale. Frappé des divers abus qui s'étaient introduits dans l'administration publi-

que, il s'annonça d'abord comme réformateur politique : ce zèle patriotique fut mêlé toutefois de beaucoup d'ambition et de rivalité de famille. Il s'agissait avant tout de relever la famille des Meyer et de supplanter celle des Schumacher, qui exerçait alors une grande influence à Lucerne. Le trésorier de l'Etat, membre de cette dernière famille, fut accusé de malversations et condamné à des amendes : une accusation plus grave, pour crime de haute trahison et de conspiration, dirigée contre le fils de ce même magistrat, eut un effet encore plus funeste. Par sentence du sénat, le jeune patricien fut décapité. Quelques années après, on reconnut l'injustice de l'une et de l'autre sentence. L'assassinat politique commis sur le jeune Schumacher avait été le résultat de la haine ambitieuse de ses ennemis, autant que celui de l'absence des lois criminelles, qui est devenue pernicieuse à la Suisse toutes les fois que quelque passion véhémente est venue égarer les esprits. L'erreur étant mise au jour, la haine se dirigea contre ce même Meyer, tant préconisé par l'enthousiasme : le curé Lavater lui avait décerné la couronne civique; il l'avait nommé l'*Immortel;* d'autres l'appelaient Meyer *le Divin*. En 1769, il dut succomber à son tour et se croire heureux, quand quelques hommes modérés obtinrent un décret qui prononça contre lui une espèce d'ostracisme. Meyer fut banni pour quinze ans; mais sa place au sénat lui était conservée. Il se rendit en Turgovie, acheta le domaine d'Oberstad, situé sur les bords du lac de Constance, et y demeura jusqu'en 1785. Le terme de son bannissement arrivé, il rentra dans ses foyers et reprit séance au sénat. Loin de revenir sur les réformes qu'il avait prêchées jadis, il donna lui-même dans tous les abus conseillés par l'intérêt personnel. Il se déclara, avec sa véhémence naturelle, l'ennemi de la révolution française, et il employa vainement ses moyens, heureusement affaiblis, pour entraîner sa patrie dans les diverses coalitions. Le roi de Sardaigne récompensa ses services en lui conférant l'ordre de St-Lazare. La révolution suisse le déplaça de nouveau, et il se retira chez son frère, abbé du couvent de Bleinau, où il mourut en 1808. Il a publié en 1761 et 1762 différents ouvrages politiques, qui renfermaient souvent d'assez bonnes idées. En 1764, il écrivit l'*Eloge de M. F.-V. Balthasar*. Il est l'auteur d'un livre anonyme, qui conseillait à la Suisse catholique, longtemps avant la révolution, l'abolition ou la réduction des couvents. Dans le temps de la révolution suisse, il fit imprimer, sous le titre de l'*Ancien aristocrate*, un recueil de mauvais vers sur les hommes et les circonstances d'alors. Son procès, ainsi que celui des Schumacher, donna lieu à beaucoup de pamphlets qui furent en vain supprimés et défendus. U—I.

MEYER (Jean-Baptiste), naquit à Mazamet, près Castres, le 13 octobre 1750, d'une famille de négociants. Il avait débuté dans le barreau lorsque la révolution éclata. Il en embrassa les principes avec ardeur, ce qui le fit choisir, en septembre 1792, par le département du Tarn pour siéger à la convention nationale, où il vota pour la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Il fit ensuite partie du conseil des Cinq-Cents, de celui des Anciens et du corps législatif, ne se distingua dans aucune de ces assemblées, et revint dans ses foyers en 1803. A l'époque des cent-jours de 1815, Meyer, par faiblesse ou par conviction, signa l'*acte additionnel aux constitutions de l'empire*. Banni comme régicide en 1816, il se réfugia en Suisse, et habita successivement les villes de Constance et de St-Gall. Il revint en France au mois de septembre 1830, et y termina son existence, le 18 octobre suivant, à l'âge de 80 ans, après avoir légué le beau domaine qu'il avait dans le département de l'Aude à l'hospice de Carcassonne, et celui de Vintrou, département du Tarn, à la ville de Mazamet, pour fournir à l'établissement et à l'entretien d'une école d'enseignement mutuel. C—L—B.

MEYER (Jean-Henri), antiquaire et artiste suisse, né à Stæfa, sur le lac de Zurich, le 16 mars 1759. Il se consacra d'abord à la peinture; et afin de se perfectionner dans cet art, alla résider en Italie de 1784 à 1788. Il y rencontra Gœthe, avec lequel il se lia intimement; il fit aussi connaissance de Tischbein, de Herder, qui appréciaient ses connaissances esthétiques, et trouva une protectrice dans la duchesse Amélie de Saxe-Weimar, alors à Naples. De retour en Suisse, il continua de s'y livrer à son art favori; mais en 1792, Gœthe le fit nommer à une place de professeur à l'école de peinture nouvellement fondée à Weimar. Etant retourné en 1795 en Italie, il fut forcé, par la guerre que les Français avaient portée dans ce pays, de rétrograder : il rentra en Suisse, Gœthe l'y rejoignit, et ils arrêtèrent ensemble le plan du recueil ayant pour titre *Propylées* (*voy.* Goethe). De retour à Weimar, J.-H. Meyer épousa la fille du chancelier de Koppenfels. L'invasion française en 1806 ayant provoqué le désordre dans la ville où il résidait, Meyer eut la douleur de voir tous ses croquis et ses cartons dispersés ou perdus. Privé de ce puissant secours, il renonça alors complétement à la peinture, pour se livrer exclusivement à des études archéologiques. Toutefois, il accepta en 1807 la place de directeur de l'académie de dessin de Weimar, et la conserva jusqu'à sa mort arrivée le 14 octobre 1832. Il laissa, par son testament, une somme de trente-trois mille florins pour la fondation d'un établissement de charité auquel il voulut qu'on donnât son nom et celui de son épouse (*Meyer-Amalie Stiftung*). Meyer avait entrepris, de concert avec Fernow, de donner une édition des œuvres complètes de Winckelmann, dont il commença la publication; elle fut achevée par Jean Schulze

(Dresde, 1808-1817, 5 vol. in-8°). Meyer a réuni les résultats de ses propres recherches sur l'art antique, dans une *Histoire des arts plastiques chez les Grecs,* ouvrage qui a été continué depuis par Riemer (Dresde, 1824-1836, 3 vol.), Meyer a aussi fourni divers articles de critique d'art aux recueils suivants : les *Propylées,* les *Heures, et Antiquité, et Art* de Gœthe. Il a laissé la réputation d'un critique érudit et judicieux. Z.

MEYER (Frédéric-Jean-Laurent), littérateur allemand, né le 22 janvier 1760 à Hambourg, où son père était marchand de vin, étudia la théologie et les belles-lettres à l'université de Gœttingue, se lia avec Klopstock, et entreprit en 1782 un voyage en Suisse, en Italie et en France, durant lequel il acquit une connaissance approfondie de notre langue. Il donna des extraits de la relation qu'il avait rédigée dans deux ouvrages qui obtinrent quelques succès, l'un intitulé *Tableaux de l'Italie* (*Darstellungen aus Italien*) (Berlin, 1792), et un autre ayant pour titre *Fragments sur Paris* (Hambourg, 1798, 2 vol.) Cinq ans après, en 1803, il fit paraître des *Lettres écrites de Paris et de l'intérieur de la France* (Tubingue, 1803), dans lesquelles on trouve d'intéressants détails sur les premières années du Consulat. Ces trois publications, auxquelles le public fit un favorable accueil, encouragèrent leur auteur à composer des ouvrages analogues pour l'Allemagne et la Russie, qu'il visita par la suite; il en décrivit les beautés et en traça une description pittoresque. On lui doit : *Esquisses pour servir à un tableau complet de Hambourg,* Hambourg, 1800-1804, 6 vol.; — *Tableaux du nord de l'Allemagne,* Hambourg, 1816; — *Fragments de lettres sur le Taunus, le Rhin, le Neckar et le Mein,* Hambourg, 1822; — *Tableaux de la capitale de la Russie et de ses environs,* Hambourg, 1829. Meyer, qui avait rempli dans sa ville natale plusieurs fonctions importantes, avait fait partie de la députation envoyée en 1796 au directoire français et de celle que la même ville envoya au premier consul en 1801, fut nommé en 1809 président du chapitre de la cathédrale de Hambourg (*Domcapitel*). Il fonda dans sa patrie une société patriotique pour la propagation des arts et de l'industrie, et mourut le 21 octobre 1844. On trouve dans ses ouvrages des peintures assez piquantes et un fin esprit d'observation. Z.

MEYER, officier général helvétien au service de France, était né à Lucerne en 1765. Il entra en 1784 dans un des régiments des gardes suisses. Lorsqu'ils furent congédiés en 1792, il passa à l'armée du centre en qualité d'aide de camp de Lafayette. Nommé ensuite adjoint à l'état-major de l'armée des Pyrénées, ses talents et sa bravoure lui méritèrent le grade d'adjudant général et l'estime de Dugommier (*voy.* ce nom). En 1795, il devint général de brigade, et continua de prendre part aux succès des armées françaises le long de cette frontière. Après la paix de Bâle, il fut envoyé à l'armée des côtes de l'Océan, et, en 1798, à celle d'Italie. Il se trouvait en 1799 dans Mantoue lorsque cette place capitula; il en sortit comme prisonnier de guerre, et fut conduit par Vérone, Pletz, Tarvis, Villach, Klagenfurt, St-Veit, Judenbourg, Knittelfeld et Léoben jusqu'en Hongrie. Revenu en France après la paix de Lunéville, il fut chargé par le gouvernement consulaire de conduire des secours en Egypte; mais les événements s'opposèrent à ce qu'il s'acquittât de cette mission. Quand l'expédition de St-Domingue fut résolue, Meyer eut un commandement dans l'armée qui avait Leclerc pour chef (*voy.* ce nom), et au commencement de 1803, il succomba aux fatigues de cette guerre désastreuse. On a de lui : *Lettres familières sur la Carinthie et la Styrie, adressées à madame Bianchi de Bologne, par un officier général français, prisonnier de guerre en Autriche,* 1799, Léoben, Paris, an 9 (1800), in-8°. L'éditeur, qui ne nomme pas l'auteur, dit qu'il ne l'a jamais connu, et qu'il ne doit qu'au hasard la possession du manuscrit qu'il publie; il espère qu'on lui saura gré de l'avoir fait paraître; nous sommes de ce sentiment. Meyer décrit bien et sans emphase les pays pittoresques qu'il a traversés; il donne sans prolixité des détails intéressants sur leurs habitants, sur les villes, sur leur histoire, sur l'industrie. Comme il a suivi la route que prit l'armée d'Italie dans la mémorable campagne de 1797, la vue des lieux illustrés par des faits aussi remarquables lui fournit l'occasion de les raconter. Enfin on trouve dans ce petit ouvrage un excellent récit de la conspiration tramée en Hongrie en 1794, et qui échoua par le concours d'événements presque incroyables (*voy.* Martinovicz). Les réflexions de Meyer prouvent qu'il était doué d'une grande sagacité, d'un goût fin et délicat en littérature et dans les beaux-arts. Ce qui fait surtout honneur à son caractère, c'est le témoignage qu'il rend aux grandes qualités de Marie-Thérèse et de Joseph II, et la généreuse sympathie qu'il manifesta pour les infortunes de la comtesse d'Artois, qui vivait retirée à Clagenfurt, en Carinthie, quand il passa par cette ville. E—s.

MEYER (Jean-Frédéric de), théologien allemand, né à Francfort sur le Mein le 12 septembre 1772. Il était fils d'un riche négociant anobli par l'empereur Joseph II. Il étudia d'abord au gymnase de sa ville natale, puis alla terminer ses études aux universités de Gœttingue et de Leipsick, où il suivit les cours de droit, d'histoire et de philologie. En 1794, il alla s'établir à Wetzlar et s'y livra à l'étude de la procédure germanique. Il obtint, l'année suivante, la place de directeur de l'administration des domaines du prince de Salm-Kyrbourg; mais des remaniements dans le territoire des principautés de l'Allemagne ayant amené la suppression de cette place, il revint dans sa ville natale en 1802, entra dans la carrière de la politique et de la diplomatie, et fut

en 1807 attaché en qualité de conseiller assesseur au prince primat. En 1816, il était nommé sénateur de Francfort et élu député du consistoire évangélique luthérien. Jouissant dans sa patrie d'un juste crédit, J.-F. de Meyer occupa successivement d'autres charges importantes. Appelé en 1821 à la *Schœffenbank*, dont il devint syndic, puis juge au tribunal de Francfort en 1837, il fut à plusieurs reprises élu président du corps législatif de cette ville, et choisi pour bourgmestre en 1825, 1839 et 1843; il exerça diverses fonctions avec une grande intelligence. D'un esprit fort religieux, il travailla avec ardeur à la propagation des doctrines protestantes, fut président de la société biblique de sa ville natale, et publia un grand nombre d'ouvrages destinés à répandre la foi, et qui lui valurent de l'université d'Erlangen le diplôme de docteur en théologie. On doit à cet auteur une traduction de l'Ecriture sainte, accompagnée de notes explicatives (Hambourg, 1819, 3 vol. in-8°), qui a eu trois éditions; — un poëme intitulé *Tobie* (*Tobias*), dont une 2e édition parut en 1831, et qui est accompagné de notes de Schnow; — *Feuilles pour la plus haute vérité*, recueil publié de 1820 à 1832, et qui forme 11 volumes; — *Intuitions* (*Wahrnehmungen*) *d'une voyante*, Francfort, 1827; — le livre *Vezira* (en hébreu et en allemand, Leipsick, 1830); — *Sommaire de la doctrine chrétienne*, Kempten, 1822 : tous écrits qui ont eu une assez grande réputation. J.-F. de Meyer mourut le 28 janvier 1849. Z.

MEYER (Jonas-Daniel), naquit à Arnheim, dans le pays de Gueldre, le 15 septembre 1780. Après avoir fait ses études de droit à l'université d'Amsterdam, il devint juge d'instruction au tribunal de première instance de cette ville, membre du conseil général du département du Zuiderzée sous le gouvernement français, directeur de la *Gazette officielle* en 1808, membre de l'administration provisoire de la ville d'Amsterdam lors de la restauration, et secrétaire de la commission chargée, en 1815, de rédiger la loi fondamentale des Pays-Bas. Meyer acquit, dans ces différentes fonctions, la réputation d'un homme aussi intègre qu'éclairé. Il renonça depuis à tous ses emplois, et reprit sa place au barreau d'Amsterdam. Lorsque Louis-Napoléon revendiqua le pavillon de Harlem contre le roi des Pays-Bas, il choisit pour avocat Meyer, dont le plaidoyer fait à cette occasion passe pour un chef-d'œuvre. Les autres écrits de ce jurisconsulte eurent un grand succès et le firent associer aux plus célèbres académies de l'Europe. Meyer mourut à Amsterdam le 6 décembre 1834. On a de lui : 1° *Dubia de doctrina Thomæ Payneii*, etc., Amsterdam, 1796, in-8°. C'est la thèse qu'il soutint pour être reçu avocat. 2° *Essai sur cette question : L'appréciation morale d'une action peut-elle entrer en considération quand il s'agit d'établir une loi pénale?* Amsterdam, 1804, in-8°; 3° *Mémoire sur cette question : Déterminer le principe fondamental de l'intérêt, les causes de ses variations et ses rapports avec la morale*, Amsterdam, 1808, in-8°. Ce mémoire fut couronné par l'académie du Gard. 4° *Principes sur les questions transitoires, considérées indépendamment de toute législation positive, et particulièrement sous le rapport de l'introduction du code Napoléon*, Amsterdam et Paris, 1813, in-8°; 5° *Lettre d'un Néerlandais à l'Observateur de Bruxelles*, sans nom d'auteur, la Haye, 1815, in-8°; 6° *De la nécessité d'une haute cour provisoire dans les Pays-Bas*, la Haye, 1817, in-8°; 7° *Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe*, la Haye, 1818, 5 vol. in-8°; un 6e volume parut en 1823, Paris et Amsterdam, sous le titre de *Résultats*. Comme philologue, Meyer a publié un *Mémoire sur l'origine de la différence relative à l'usage de la langue flamande ou wallonne dans les Pays-Bas*, imprimé dans le tome 3 des nouveaux Mémoires de l'institut des Pays-Bas. — Meyer (Jean-Henri), ami de Gœthe, né à Stufa, sur le lac de Zurich, le 16 mars 1759, directeur de l'institut libre de Weimar, mort à Iéna le 14 octobre 1832, fut éditeur des œuvres de Winckelmann et auteur de l'*Histoire des arts du dessin chez les Grecs*. Z.

MEYER (Charles-Antoine), botaniste russe né à Witebsk le 20 mars 1795. Demeuré orphelin à l'âge de treize ans, il eut à lutter dès son enfance contre les dures nécessités de la vie. Son père était pharmacien; Meyer embrassa la profession paternelle, en vue de tenir l'officine dont il avait hérité. En août 1813, il entra à l'université de Dorpat et y prit le diplôme de pharmacien. Mais la passion de la botanique s'était emparée de lui; il vendit promptement l'établissement qu'il avait à Witebsk pour se livrer tout entier à sa science de prédilection. En 1818, il accompagna Ledebour (*voy.* ce nom) dans un voyage que fit ce savant en Crimée, en revint avec une abondante moisson de plantes, et pendant cinq années aida dans ses travaux cet habile botaniste. Il se fit connaître par des monographies d'espèces nouvelles, et donna en 1823 une *Description de nouvelles graminées*, qui a été insérée dans le tome 14 des Mémoires de l'académie des sciences de St-Pétersbourg. Meyer accompagna une seconde fois Ledebour dans un voyage scientifique dans l'Altaï; il explora seul la partie occidentale de cette chaîne, étudia la flore des steppes qui s'étendent en amont de l'Irtysh. Revenu en 1829 à Dorpat, il rédigea la relation de son voyage, qui a été publiée dans celle du voyage de Ledebour; il prêtait en même temps à celui-ci un actif concours pour la composition de sa *Flora altaïca*, et se chargea de la description de plusieurs familles (renonculacées, salsolacées, crucifères, etc.) En 1829, l'académie de St-Pétersbourg le désigna pour faire partie d'une expédition scientifique envoyée dans l'El-

brouz. Arrivé au Caucase, il poussa ses explorations jusque dans le Kasbek, le Chagdagh, le Tusandagh et diverses autres parties de la chaîne, dans les monts Taliche, que nul n'avait encore étudiés; il s'avança jusqu'aux frontières de la Perse. Mû par une infatigable ardeur, bravant le choléra qui ravageait le pays, Meyer parvint à réunir les éléments d'une flore complète du Caucase, et rapporta plus de deux mille espèces, la plupart inconnues ou mal décrites avant lui. Elu en 1831 membre adjoint de l'académie de St-Pétersbourg, Meyer fut nommé directeur adjoint du jardin botanique impérial, et devint un des botanistes les plus en renom de la Russie; il contribua à répandre dans sa patrie le goût des plantes, en provoquant des explorations et étudiant les espèces dont s'enrichissaient journellement les collections de quelques amateurs. C'est ainsi qu'on lui doit la description des collections Karéline, Gœbel, Turczaninoff, Schrenk, Hohenacker, Frik, Wittmann et Middendorff. En 1845, Meyer remplaca le savant Trinius comme membre effectif de l'académie de St-Pétersbourg; il devint en 1851 directeur en titre du jardin botanique de cette ville, et y introduisit de grandes améliorations; c'est à lui notamment qu'on est redevable de la création de l'*aquarium*. Meyer fonda le recueil russe et allemand intitulé *Matériaux pour servir à la connaissance de la botanique de l'empire russe,* qui a beaucoup fait avancer la science et jouit d'une juste estime. Il mourut à St-Pétersbourg en 1855. D'un caractère indépendant et loyal, et d'une grande modestie, ce savant a laissé la réputation non d'un physiologiste, mais d'un descripteur habile. Doué d'un coup d'œil pénétrant et d'un grand esprit d'observation, il s'est attaché de préférence à débrouiller les genres les plus obscurs, ceux dont les caractères sont les plus difficilement définis. On trouve divers mémoires de Meyer dans les Mémoires et les Bulletins de l'académie des sciences de St-Pétersbourg. Z.

MEYER DE KNONAU (Jean-Louis), né à Zurich en 1705, y mourut en 1785. Amateur des sciences et des arts, il avait de l'esprit, des talents, et beaucoup d'originalité. Outre les cinquante *Fables* qu'il fit paraître à Zurich en 1758, et dont les figures étaient dessinées et gravées par lui-même, il a laissé quelques écrits sur l'agriculture, etc. U—I.

MEYER DE KNONAU (Louis), publiciste suisse, petit-fils du précédent, né à Zurich le 12 septembre 1769. Il alla faire ses études à l'université de Halle, et y suivit les cours de droit, d'histoire et de philologie; il s'attacha surtout au professeur F.-A Wolf, dont il devint un zélé disciple. Il compléta son instruction en voyageant dans une partie de l'Europe, et, de retour dans sa patrie, embrassa la carrière de l'administration et de la diplomatie; il occupa successivement divers emplois où il déploya autant de fermeté que d'intelligence. Elu en 1829 au conseil d'Etat du canton de Zurich, il fut, après les événements de 1830, député le premier par son canton à la diète fédérale. En 1832, sa ville lui offrit vainement les fonctions de bourgmestre, il déclina cet honneur. Partisan de la liberté de conscience comme de la liberté politique, il s'associa à la décision du conseil d'instruction dont il était membre, et qui appelait à une chaire de dogmatique de l'université le célèbre théologien rationaliste D. F. Strauss. Les changements qui s'opérèrent dans la constitution du canton le 6 septembre 1839 lui firent donner sa démission de toutes ses places. Il se retira dans la vie privée, et mourut le 21 septembre 1841. Dévoué à la cause des institutions républicaines, Meyer de Knonau les défendit et les soutint dans ses écrits, entre lesquels il faut citer une *Histoire complète de la confédération helvétique,* écrite en allemand, Zurich, 1826-1829, 2 vol., c'est une des plus estimées et des plus complètes qui aient paru. — Meyer de Knonau (Gérold), fils du précédent, publiciste et géographe suisse, était né à Zurich le 2 mars 1804. Il se livra auprès de son père à des études de droit public, de géographie et d'histoire, et alla les compléter à Berlin sous la direction du célèbre géographe Karl Ritter, dont il devint un des élèves les plus distingués. A dix-neuf ans, il avait déjà composé une *Esquisse de la géographie physique et politique de la Suisse,* qui obtint un assez grand succès, et dont il donna une 2e édition en 1838-39, Zurich, 2 vol. Ses études achevées, Meyer de Knonau entreprit des voyages en Europe; puis de retour dans sa patrie en 1827, s'occupa de diverses questions de finances et d'économie politique. Il fut chargé des archives de Zurich, un des plus riches dépôts de la Suisse, et apporta tant d'intelligence et de zèle dans ces fonctions, que le gouvernement helvétique lui confia ensuite la direction des archives de la confédération et la publication des procès-verbaux de la diète fédérale jusqu'à l'année 1798, dont le gouvernement helvétique avait ordonné l'impression aux frais du pays. Pour mieux remplir sa tâche, Meyer de Knonau se mit en relation avec une foule de savants de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre; il se livra aussi avec succès à la numismatique et à l'archéologie. Il mourut le 1er novembre 1858 dans sa ville natale. On doit à cet auteur, dans les *Tableaux historiques et statistiques de la Suisse,* la description des cantons de Fribourg, St-Gall, 1834; de Schwitz, St-Gall, 1835, et de Zurich, 2e édition, 2 vol., St-Gall, 1842-1846; — la continuation de l'atlas historique et géographique de Vogelin, Zurich, 1846-55, 5 parties, et celle de la *Bibliothèque historique de la Suisse,* de G.-E. Haller. Z.

MEYERBERG. *Voyez* Mayerberg.

MEYERINGH (Albert), peintre et graveur d'Amsterdam, naquit en 1645, et fut élève de

son père, artiste médiocre, qui enseigna son art à ses fils Albert et Henri. Voulant se perfectionner, Albert Meyeringh se rendit en France, puis en Italie, où, pendant un séjour de dix ans, il ne cessa d'étudier la belle nature du pays et les chefs-d'œuvre de ses artistes. Arrivé à Rome sans la moindre ressource, il fut obligé pour vivre de se livrer aux travaux les plus pénibles; mais sa persévérance fut récompensée : il se fit enfin connaître et obtint de nombreuses commandes. Il se lia d'une étroite amitié avec Glauber, célèbre paysagiste, et ils revinrent tous deux en Hollande, où on leur confia l'exécution d'un grand nombre de tableaux et de plafonds. La facilité que Meyeringh déploya dans ces travaux, et surtout dans la peinture de la salle à manger du château de Sœtsdyck, appartenant à la reine d'Angleterre Marie, excita l'admiration et ne nuisit en rien à leur mérite. Cette promptitude d'exécution est cause qu'il a produit une quantité considérable de tableaux, qui se font remarquer par une distribution agréable et une belle couleur. Plusieurs sont remplis d'une foule innombrable de personnages. On estime particulièrement ceux où il a représenté des vues de châteaux, avec des bosquets et des figures dans le goût antique. Il a gravé d'une main légère une suite de dix paysages héroïques, d'après ses compositions. Ce sont en général des sites montagneux, ornés de sujets tirés de la fable ou de l'histoire. On peut en voir le détail dans le *Manuel des amateurs*. Il mourut dans sa ville natale le 17 juillet 1714. P—s.

MEYERN (Guillaume-Frédéric), romancier et officier allemand, né en 1762 à Ansbach. Un ministre protestant de village fut son premier instituteur, et, élevé à la campagne, il y acquit le sentiment vif de la nature et l'esprit d'observation qui se révèlent dans ses ouvrages. Il alla terminer son instruction à Altdorf, où il étudia le droit, l'histoire, les langues, les mathématiques et l'histoire naturelle. Passionné pour les voyages, il se rendit en Angleterre, où il chercha vainement à prendre du service dans la marine. Voyant l'inutilité de ses efforts, il passa en Autriche, où il obtint, grâce à ses connaissances mathématiques, une commission de lieutenant d'artillerie; mais il se fatigua de la vie militaire, et, toujours poussé par l'amour des voyages, il alla visiter l'Italie, la Grèce et l'Asie Mineure; puis parcourut le reste de l'Europe, observant les hommes et les choses, s'attachant à saisir le caractère qu'a la nature en chaque pays. En 1807, il se fit attacher à la légation autrichienne de Sicile, séjourna quelque temps dans cette île et tenta vainement d'y réaliser un grand plan de colonisation. Deux ans après, il reprit du service en Autriche et fut élevé au grade de capitaine d'artillerie. Son intelligence et son esprit plein de ressources appelèrent sur lui l'attention. On le chargea d'étudier diverses questions relatives à la défense du territoire; il soumit à ce propos au gouvernement autrichien des projets dont celui-ci apprécia trop tard l'importance. Attaché en 1813 à l'état-major général de l'armée autrichienne, il fut chargé de remporter en Italie les chefs-d'œuvre dont la France l'avait dépouillée. Attaché ensuite aux ambassades de Rome et puis de Madrid, il résida plusieurs années dans ces capitales, puis fut appelé à Francfort-sur-le-Mein dans la commission militaire qui siégeait près de la diète germanique. Il mourut dans cette ville le 13 mai 1829. Meyern possédait à un haut degré les qualités qui font l'homme d'Etat; mais sa modestie et son désintéressement l'empêchèrent d'arriver à la haute position à laquelle l'appelait son mérite. Comme auteur, il s'essaya d'abord par son roman politique publié en 1787 sous le voile de l'anonyme et qui a pour titre *Dya-na-sore, ou le Voyageur,* composition pleine d'esprit et écrite avec talent, à laquelle on peut cependant reprocher l'obscurité des allusions. Le succès en fut grand en Allemagne. Plusieurs éditions en ont été données; la dernière est de 1841. Les autres romans de Meyern furent moins goûtés; plusieurs même sont complétement oubliés. On en trouve la liste dans les *OEuvres posthumes* de cet auteur, qui ont été publiées par Feuchtersleben (Vienne, 1842, 3 vol.). Z.

MEYFFRET (Augustin), né en 1770 à St-Tropez (Var), avait environ vingt ans quand il débuta dans la marine marchande. Il fit deux campagnes dans le Levant en qualité de volontaire et de second capitaine. A son retour en France, Meyffret entra dans la marine de l'Etat, et s'embarqua comme aide-timonier le 20 février 1793 sur la frégate *la Minerve*. Il ne tarda pas à se faire remarquer de ses chefs, et, quelque temps après, il obtint le grade d'aspirant de deuxième classe. Nommé enseigne de vaisseau le 28 novembre 1796, il fut embarqué sur le chébec *le St-Pierre,* et combattit entre la Corse et l'île d'Elbe trois corsaires anglais, qui furent obligés de prendre la fuite. Nommé successivement au commandement du lougre *le Bonaparte* et de l'aviso *le Frimaire,* affectés au service de l'armée d'Italie, il donna des preuves de courage dans différents combats, notamment dans celui qu'il livra devant le port de Quieto, dans l'Adriatique, contre une flotte autrichienne escortant un convoi. Cette affaire eut pour résultat la prise de plusieurs bâtiments du convoi. Embarqué le 30 septembre 1798 sur le vaisseau *le Généreux,* Meyffret prit part aux combats que ce vaisseau eut à soutenir contre la flotte turco-russe près de Corfou, et mérita par sa bravoure les éloges du commandant Lejoille. En 1802, il fit partie de l'expédition dirigée contre St-Domingue, en qualité de commandant d'une goëlette. A la suite de plusieurs engagements que Meyffret eut avec les insurgés, l'amiral Emériau le mit à l'ordre du jour de l'armée. Attaché en 1804 à la flottille de Boulo-

gne, il prit successivement le commandement de plusieurs canonnières sur lesquelles il livra différents combats à des frégates et à d'autres bâtiments anglais. Promu au grade de lieutenant de vaisseau, il fut embarqué le 19 juillet 1806 comme lieutenant chargé du détail sur la frégate *la Manche*. Pendant la croisière qu'il fit dans les mers de l'Inde sous les ordres du commandant Hamelin, il se trouva jusqu'en 1810 à divers combats soutenus avec succès contre des forces anglaises souvent supérieures. De ce nombre fut la glorieuse affaire du Grand-Port, dans laquelle deux frégates françaises, commandées par le capitaine de vaisseau Duperré, depuis amiral, prirent ou brûlèrent quatre frégates anglaises. De retour en France, il fut nommé capitaine de frégate le 3 juillet 1811, et embarqué successivement comme second sur les vaisseaux *le Majestueux* et *le Breslaw*, et sur la frégate *la Galatée*, où il consolida de plus en plus la réputation qu'il s'était acquise. Nommé, pendant les cent-jours, au commandement du fort Caire, appelé le Petit Gibraltar, dans la rade de Toulon, il parvint par son énergie à maintenir la subordination et le bon ordre au milieu d'une population exaltée par le retour de Napoléon. Après avoir été employé comme sous-directeur au mouvement du port, il fut admis à la retraite le 19 mars 1833 avec le grade de capitaine de vaisseau. Meyffret mourut le 9 mars 1839. Il était chevalier de St-Louis et de la Légion d'honneur. P. L—T.

MEYNADIER (Louis-Henri-René), général français, né à St-André (Gard) le 8 février 1778, entra fort jeune dans la carrière militaire en qualité de simple volontaire. Nommé sergent-major à l'élection à l'armée des Alpes, puis ensuite capitaine, il se distingua en 1793 à l'armée des Pyrénées orientales. Puis il passa en Italie avec le grade de chef de bataillon et devint aide de camp du général Vignolle. En avril 1812, il partit pour la Russie avec le grade de colonel d'état-major. C'est au retour de cette campagne, après celle de Saxe et la bataille de Hanau, qu'il fut nommé général de brigade et chef de l'état-major général du 6e corps de la grande armée. A l'époque de l'organisation de la maison militaire de Louis XVIII, le général Meynadier y entra comme lieutenant des gardes du corps, compagnie de Raguse. Il fut nommé commandant du département de la Marne vers la fin de 1815, et peu de temps après, inspecteur d'infanterie dans la 14e division militaire. Puis il fut successivement nommé chef de l'état-major du corps commandé par le prince de Hohenlohe, lors de la formation d'un corps d'armée d'observation sur la frontière d'Espagne, et major-général de l'armée d'occupation à la rentrée en France du général Guillemot. Après la révolution de 1830, le général Meynadier se rallia au gouvernement de juillet; il fut en 1831 nommé député par l'arrondissement de Florac (Lozère), et réélu en 1836 et 1842, sans que nous ayons rien de particulier à signaler sur le rôle qu'il joua à la chambre, où il appuyait de ses votes toutes les mesures proposées par le gouvernement. Le général Meynadier est mort à Paris en 1846. Z.

MEYNIER (Honorat), naquit à Pertuis, près d'Aix, vers 1570. On a peu de détails sur sa vie; seulement on sait qu'après avoir servi pendant trente-six ans, et avoir pris part aux guerres de religion et de la ligue, las du service, dont il n'avait retiré aucun avantage, il se mit à composer un assez grand nombre d'ouvrages sur différentes matières. On voit, par des vers qu'il adressa à Jean-Baptiste Garnier, qu'il avait conservé dans un âge avancé tout le feu de sa jeunesse et son ardeur guerrière. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *l'Arithmétique d'Honorat Meynier, enrichie de ce que les plus doctes mathématiciens ont inventé de beau et d'utile en la divine science des nombres, soit pour les marchands, trésoriers ou financiers, et autres receveurs des deniers, soit pour les géomètres et chefs d'armées, en ce qui concerne les munitions et ordonnances de batailles, tant aux formes que nos anciens les ont practiquées, comme en celles qui se practiquent aujourd'hui en France, en Hollande, en Allemagne, en Espagne et autres nations; ensemble la réfutation des maximes nouvelles de Simon Stewin de Bruges; Paris, François Huby, rue St-Jacques, à la Bible-d'Or, et en sa boutique, au Palais, en la gallerie des Prisonniers*, 1614, in-4°. Cet ouvrage, oublié aujourd'hui, eut alors un grand succès. Ceux qui ont écrit après Meynier dans le même genre ont beaucoup profité de ses recherches. 2° *Principe et progrès de la guerre civile opposée aux gouverneurs de la Provence, les comtes de Grignan, de Tende, de Sommerive*, etc., Paris, 1617, in-8°. Cet ouvrage historique, le meilleur et le plus connu de ceux que Meynier a composés, commence à la mort de François Ier, en 1547, sous le comte de Grignan, gouverneur de Provence, et finit en 1592. 3° *Règles, sentences et maximes de l'art militaire, et les remarques du sieur Meynier sur le devoir des simples soldats et de leurs supérieurs*, Paris, 1617, in-8°. L'auteur expose avec beaucoup de sens et de netteté les devoirs des militaires de chaque grade, depuis le simple soldat; toutefois il omet le maréchal, bien qu'il parle du connétable. On voit aussi, dans l'avertissement placé en tête de ce livre, qu'il s'était occupé d'un grand ouvrage sur la tactique militaire, les fortifications, etc. 4° Des *Mélanges de poésies*, publiés en 1634, mentionnés dans les Vies manuscrites de Colletet; 5° *les Demandes curieuses et les réponses libres*, et un *Avertissement sur la noblesse française*. De ces deux ouvrages cités par Bayle, le premier, publié en 1635, roule sur des matières de politique et de guerre. Au dire de ce grand critique, il contient des raisons et des exemples qui n'ont rien de rare, mais qui ne laissent pas d'être pleins de

bon sens. 6° *Nouvelles inventions de fortifier les places contre la puissance d'assaillir par traversées, galeries, mines, canons et autres machines de guerre, présentées au roi, le tout présenté par figures gravées en taille-douce par Crespin Le Pas le jeune, avec la devise* PALMA LABORI, Paris, Nicolas Roussel et Julien Jacquin, 1636, in-fol.; 7° un recueil de poésies françaises et provençales, intitulé *le Bouquet bigarré, d'Honorat Meynier, natif de la ville de Pertuis, dédié à monseigneur le marquis d'Oraison, vicomte de Cadenet, avec la devise* PALMA LABORI, Aix, Jean Tolosan, 1608. Si l'on en croit Colletet, Meynier mourut en 1638. P. L—T.

MEYNIER (CHARLES), peintre d'histoire, naquit à Paris le 24 novembre 1768. Son père, qui avait beaucoup d'enfants, le destinait à la profession de tailleur; mais le jeune Charles, se sentant du goût pour les arts du dessin, aima mieux entrer chez un graveur en taille-douce nommé Choffard (*voy.* ce nom). Quoiqu'il y fit de rapides progrès, son plus grand désir était de devenir peintre, et un de ses frères aînés, Meynier St-Phal, acteur de la Comédie Française, voulut bien le placer à ses frais dans l'atelier de l'académicien Vincent, qui jouissait alors d'une brillante réputation. Plein de zèle et de constance, Meynier mit si heureusement à profit les leçons de son maître qu'au bout de quatre ans, en 1789, il remporta le grand prix de peinture, ce qui lui valut l'avantage de partir pour Rome en qualité de pensionnaire du roi. Ce fut durant son séjour dans cette ville qu'il dessina avec une fidélité scrupuleuse les plus beaux ouvrages de la sculpture antique, et fit de ces précieuses études une collection nombreuse, dont il ne voulut jamais se défaire, quelques sommes qu'on lui en donnât. De retour en France à l'époque de la terreur, il passa une partie de ce temps à composer en silence un grand nombre d'esquisses, dans l'intention d'en faire un jour de grands tableaux; et après le 9 thermidor, ne craignant plus autant les dénonciations auxquelles les élèves de Vincent étaient en butte, il s'empressa de mettre à exécution une partie de ses projets. Le nombre de ses productions est trop grand pour que nous puissions en donner ici la liste complète; nous nous bornons à rappeler celles qui obtinrent le plus de succès : 1° *Androclès reconnu par le lion;* 2° *Milon de Crotone;* 3° *Télémaque dans l'île de Calipso.* Ce tableau, de moyenne grandeur, fut acheté par M. Fulchiron et cité avec éloge dans le rapport de l'Institut sur les prix décennaux. 4° *Apollon, Uranie, Clio, Polymnie, Erato* et *Calliope,* tableaux commandés par Boyer-Fonfrède, de Toulouse; 5° *le* 76e *de ligne retrouvant ses drapeaux dans l'arsenal d'Inspruck;* 6° *l'Entrée des Français dans Berlin;* 7° *les Français dans l'île de Lobau.* Ces trois derniers tableaux sont maintenant placés dans le musée historique de Versailles. 8° *Dédicace de l'église de St-Denis en présence de Charlemagne* (dans la sacristie de cette église); 9° *la Sagesse préservant l'Adolescence des traits de l'Amour.* Cette allégorie, traitée avec beaucoup de délicatesse, a originairement appartenu à M. de Sommariva. 10° *les Cendres de Phocion* (au musée du Luxembonrg); 11° *Phorbas présentant Œdipe à la reine de Corinthe* (au musée du Louvre); 12° *Naissance de Louis XIV,* sujet allégorique; 13° *St-Louis recevant le viatique;* 16° *St-Vincent de Paul* (à l'église de St-Jean, à Lyon); 15° *Alexandre et Campaspe* (au musée de Rennes); 16° *la Mort de Procris;* 17° *le Triomphe de St-Michel sur le démon* (dans l'hospice de St-Mandé); 18° *Rome donnant à la terre le code de Justinien* (plafond au musée du Louvre); 19° *la France protégeant les Beaux-Arts sous les auspices de la Paix* (ibid.); 20° *le Génie préservant de la faux du Temps les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres* (ibid.); 21° *les Nymphes de Parthénope apportant leurs pénates sur les bords de la Seine* (plafond du musée Charles X). Meynier était membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), chevalier de la Légion d'honneur et professeur aux écoles royales. Il mourut le 6 septembre 1835, victime du choléra, à côté de sa femme, qui venait d'être frappée de la même maladie. Le talent de ce peintre n'était pas irréprochable. On a plus d'une fois observé qu'il répétait trop souvent dans ses tableaux les mêmes caractères de têtes et surtout les mêmes profils, et qu'en revenant laborieusement sur quelques figures dont le premier jet était excellent, il lui arrivait de confirmer ce que dit le proverbe italien : *Il meglio è nemico del bene* (le mieux est ennemi du bien); mais ces défauts, qui tenaient à une trop grande défiance de lui-même, étaient largement compensés par la sagesse ingénieuse de ses compositions et par la savante correction de son dessin. Peu d'artistes de l'époque, même dans l'école de David, ont possédé mieux que Meynier la connaissance des formes anatomiques et l'art de peindre les nus; et il est peut-être celui de tous qui a le mieux entendu la peinture de plafond, tant sous le rapport de la disposition pittoresque que sous celui de la perspective aérienne. Néanmoins, allant peu dans le monde et restant étranger à toutes les coteries, il n'eut pas le bonheur d'élever sa réputation au niveau de son talent. Meynier tenait chez lui un atelier de peinture exclusivement consacré aux dames, et plusieurs de ses élèves, parmi lesquelles il faut distinguer madame Hersent, ont exposé aux salons du Louvre des ouvrages très-remarquables. F. P—T.

MEYRANX (P.-STANISLAS), médecin naturaliste, né dans le Béarn vers 1792, prit le bonnet de docteur à l'université de Montpellier, et vint à Paris afin de s'y livrer tout entier à l'étude des sciences naturelles. Après avoir fait quelques leçons à la société des bonnes études, il fut nommé professeur d'histoire naturelle au collége Bourbon, et obtint en même temps de M. de Montbel, alors ministre, une petite place à la bi-

bliothèque de l'Arsenal. Il passa ensuite au collége de Juilly, puis à celui de Charlemagne. Meyranx était doué d'un talent admirable pour l'enseignement des sciences; sa parole était aussi nette que sa pensée, et il possédait l'art de mettre à la portée des jeunes intelligences les questions les plus difficiles. Toute son âme s'épanchait lorsqu'il parlait des merveilles de la création, et il était impossible de l'entendre sans une vive émotion. Aussi les enfants se pressaient à ses classes comme à une fête. Attaqué par une maladie qui devait résister à toutes les ressources de la médecine, Meyranx chercha des consolations dans la religion, qu'il avait pratiquée toute sa vie, et mourut, après de longues souffrances, le 30 juin 1832. Geoffroy St-Hilaire et Lenormand prononcèrent sur sa tombe deux discours, dans lesquels ils rendaient un éclatant hommage à ses talents. Les travaux de ce naturaliste méritèrent les éloges de Cuvier, et ils ont aidé au progrès des sciences naturelles. On a de lui : 1° *Appréciation de la cautérisation dans la variole et dans quelques autres maladies éruptives*, mémoire lu à l'Institut le 16 août 1825, Paris, 1825, in-8°; 2° *Observations sur l'emploi de l'extrait de laitue*, Paris, 1825, in-8°; 3° *Anthropographie, ou Résumé d'anatomie du corps humain, précédé d'une Introduction historique, et suivi d'une Biographie des anatomistes, d'un Catalogue et d'un Vocabulaire analytique, orné de planches*, Paris, 1827, in-32; 4° *Résumé de mammalogie ou d'histoire naturelle des mammifères, contenant les caractères distinctifs, l'organisation, les habitudes et la classification de ces animaux*, etc., Paris, 1828, grand in-32; 5° *Précis de mammalogie ou d'histoire naturelle, contenant, etc., complété par une Iconographie des mammifères, ou Collection de figures représentant les mammifères qui peuvent servir de types*, Paris, 1829, in-8°. Z.

MEYRICK (sir Samuel-Rush), antiquaire anglais, né à Londres le 26 août 1783; il était issu d'une ancienne famille de l'île d'Anglesey, qui a donné plusieurs personnages importants au pays de Galles dès le 16e siècle, et par le côté maternel descendait de la famille Rush, qui jouissait dans le midi de l'Angleterre d'une grande considération. Son père l'envoya étudier à Oxford, à Queen's College, où il prit le grade de bachelier ès arts. Une fois ses études terminées, Meyrick embrassa la profession de la jurisprudence, et se fit attacher comme avocat aux cours ecclésiastique et de l'amirauté. Un mariage qu'il avait contracté encore fort jeune, malgré la volonté de son père, l'avait fait déshériter par celui-ci à sa mort arrivée en 1805. Une disposition du testateur voulait que l'héritage fût dévolu à ses petits-enfants. Meyrick était donc obligé de retrouver dans son travail les ressources que lui avait enlevées le mécontentement paternel. Mais tout en se livrant avec ardeur à l'étude des lois, le jeune avocat poursuivit sur l'histoire et les antiquités de son pays des recherches approfondies, dont il donna un spécimen en 1810 dans son *Histoire et antiquités du comté de Cardigan*. Passionné pour les vieilles choses, Meyrick forma peu à peu une magnifique collection d'armes du moyen âge, qui lui permit d'étudier beaucoup plus avant qu'on ne l'avait fait encore tout ce qui touche à la forme, à l'usage et au caractère des anciennes armures. En même temps, il faisait sur les vieux costumes des recherches non moins intéressantes, et en 1814, de concert avec le capitaine Charles Hamilton Smith, il publiait un curieux ouvrage à planches sur les anciens costumes des îles Britanniques. Sa collection s'accroissait à vue d'œil; tout son appartement, jusqu'aux moindres réduits, en était littéralement encombré, et comme au commencement de ce siècle le goût de l'archéologie était beaucoup moins répandu qu'il ne l'est aujourd'hui, Meyrick avait pu se procurer à bas prix une foule d'objets qui depuis se sont vendus fort cher. Il poursuivait en même temps un grand ouvrage sur l'histoire d'Angleterre, dont il a seulement réuni les matériaux, mais qu'il n'a jamais publié. Elu en 1810 membre de la société des antiquaires de Londres, il a fait paraître dans le Recueil des mémoires de cette compagnie un grand nombre de notices, la plupart relatives à d'anciennes armes ou à des ustensiles du moyen âge et à des sujets analogues. Nous citerons notamment sa *Description du tombeau de Jean Chandos*, élevé dans la seconde moitié du 14e siècle à Civeaux, dans le Poitou (t. 20), et des *Remarques sur la manière d'ajuster et de mettre les anciennes armures* (même volume), enfin des *Observations sur l'histoire des armes à feu de main* (même volume). La connaissance approfondie que Meyrick avait acquise des armes du moyen âge et le désir de réunir en un seul ouvrage les travaux partiels déjà publiés par lui le conduisirent à la rédaction d'un traité systématique sur les anciennes armures, qui parut en 1824, en 3 volumes in-4°, sous le titre de *Recherches critiques sur les anciennes armures de l'Europe, et en particulier de l'Angleterre, depuis la conquête des Normands jusqu'au règne de Charles II, accompagnées d'un glossaire des termes militaires du moyen âge*. Cet ouvrage fut accueilli avec une grande faveur par les antiquaires, et, malgré son prix élevé, il se débita rapidement; aussi une nouvelle édition en fut-elle donnée en 1843 par le célèbre libraire Bohn, édition très-supérieure à la première, grâce à des additions et à des corrections nombreuses dues en partie à M. Albert Way. Cet ouvrage est assurément l'un des plus complets et des plus exacts qui aient été consacrés à la science des armes. Mais les descriptions ne sont pas toujours éclairées par des planches nécessaires à l'intelligence du sujet. Afin de combler cette lacune, Meyrick entreprit, de concert avec un autre antiquaire,

M. Joseph Skelton, une description complète des armes et armures de sa riche collection (1830, 2 vol. in-4°). Meyrick fit le texte et M. Skelton exécuta les planches. On plaça en appendice dans cet ouvrage la description du magnifique château de Goodrich, qui s'élève sur les bords de la Wye, et dont Meyrick avait fait paraître en 1828 dans le *Gentleman's Magazine*, auquel il a fourni de nombreux articles d'antiquité, une intéressante notice. L'admiration qu'il avait pour ce monument lui suggéra l'idée de l'acheter, afin de le sauver de la destruction. Mais les propriétaires en ayant demandé un prix exorbitant, Meyrick dut renoncer à son projet. Toutefois, afin de ne pas s'éloigner du monument dont il désirait tant la possession, il fit construire sur une colline opposée une habitation en vieux style qu'il appela Goodrich Court, délicieuse résidence dont il avait confié en 1828 la construction à un architecte distingué, M. Blore, et où il transporta sa magnifique collection. La grande réputation que Meyrick s'était acquise en avait fait une véritable autorité archéologique. Lorsqu'il fut question de mettre en ordre la collection de la Tour de Londres, en 1827, et l'année suivante, celle du château de Windsor, on suivit ses conseils. Comme prix de ses services, Meyrick reçut l'ordre de Hanovre et plus tard le titre de chevalier. Cet antiquaire, qui s'était fait recevoir docteur en droit, jouissait aussi d'une grande autorité en matière de vieille jurisprudence féodale et d'armoiries. Il fit paraître en 1846 *la Visite héraldique du pays de Galles de Lewis Dwnn*, d'après les manuscrits de la *Welsh Society*, ouvrage qui renferme le nobiliaire du pays de Galles. Elu député-lieutenant du Herefordshire, Meyrick avait dans son comté une grande influence. En 1834, lorsqu'il occupait la charge de grand sherif de ce comté, il eut l'ingénieuse idée de faire revivre les anciens tournois, et essayer l'usage de quelques-unes des vieilles armes et notamment de la javeline. Meyrick mourut à Goodrich Court le 2 avril 1848. Un fils, qu'il avait eu de son mariage et qui s'était occupé comme lui d'antiquités, le précéda dans la tombe. On doit encore à Meyrick un certain nombre de dissertations imprimées dans le *Journal archéologique cambrien*, le *Cambrian Quarterly Magazine* et quelques autres recueils. Il a été un des collaborateurs de l'*Encyclopédie d'antiquités* de Fosbroke, publiée en 1825. A. M—y.

MEYSSENS (Jean), peintre, né à Bruxelles, en 1612, eut pour maîtres Van Opstal et Van der Horst. Il se rendit également recommandable comme peintre d'histoire et de portraits. Parmi les tableaux de ce dernier genre, ceux qui lui ont acquis le plus de réputation sont les portraits du *comte Henri de Nassau*, de la *comtesse de Styrum*, et des *comtes de Bentheim*. Meyssens possédait à un haut degré le talent de la ressemblance. Malgré ses succès dans la peinture, il abandonna la culture de cet art pour se livrer au commerce des estampes, et fut un des directeurs de la société des peintres de la Haye. Il cultiva avec succès la gravure au burin et à l'eau-forte. On a de lui, dans cette dernière manière, une suite de huit portraits de peintres, publiée en 1649, format in-4°, et renfermant ceux de *Henri de Keyser, Guido Reni, François Padoanino, Daniel Seghers, Corneille de Bie, Guillaume de Nieulant, Marie Rutin*, femme de Van Dyck, et son propre *portrait*. Il a gravé en outre, d'après le Titien, une *Vierge vue à mi-corps avec l'enfant Jésus debout sur une table*, et *Méléagre présentant à Antiope la hure du sanglier de Calydon*, d'après Rubens. Prosper Marchand, dans son *Dictionnaire historique*, cite de lui un livre devenu rare où l'artiste se qualifie de peintre et de vendeur de lard (*Speak Kraemer*) : il est intitulé *Images de divers hommes d'esprit qui par leur art et science debvraient vivre éternellement et desquels la louange et renommée faict estonner le monde*, Anvers, 1649, in-fol.; il y a aussi des exemplaires in-4°. — *Corneille* Meyssens, fils du précédent, né à Anvers en 1646, apprit de son père l'art de la gravure, et alla se perfectionner à Vienne. Il se distingua particulièrement dans le genre du portrait. Un de ses ouvrages les plus considérables est l'in-folio qu'il a publié sous le titre suivant : *Effigies imperatorum domus Austriacæ, delineatæ per Joannem Meyssens et æri insculptæ per filium suum, Cornelium Meyssens*. C'est à tort que Basan a fait de Corneille le neveu de Jean Meyssens; l'*Effigies imperatorum* prouve qu'il était son fils. P—s.

MEYSSONIER (Lazare), médecin, né en 1602 à Mâcon, de parents protestants, fut reçu docteur à Montpellier, et s'établit à Lyon, où il acquit une réputation très-étendue par la pratique de son art. Il négligea cependant la véritable médecine pour s'adonner à l'astrologie judiciaire, composa des horoscopes, et publia un almanach intitulé *le Bon hermite*, rempli de prédictions presque toujours démenties par l'événement, et qui n'en eut pas moins de vogue. Ses confrères se réunirent pour demander la suppression de l'almanach, et l'obtinrent, mais non sans peine. Meyssonier était rentré dès 1648 dans le sein de l'Eglise catholique, et avait fait connaître les motifs de sa conversion. Resté veuf et sans enfants, il obtint un canonicat de l'église St-Nizier, à Lyon, et mourut vers 1672. Outre quelques ouvrages ascétiques oubliés depuis longtemps et une traduction de la *Magie naturelle* de Porta (*voy.* Porta), on connaît de ce médecin : 1° *OEnologie, ou les Merveilleux effets du vin, ou la Manière de guérir avec le vin seul*, Lyon, 1636, in-8°; 2° *De abditis epidemiæ causis parenætica velitatio*, etc., ibid., 1641, in-4°; 3° *Richelias*, in-4°, pièce de vers en l'honneur du cardinal de Richelieu, qui lui avait fait obtenir un brevet de médecin du roi; 4° *Ars nova reminiscentiæ*, ibid., 1639, in-4°; 5° *Histoire du collége de médecine de*

Lyon, de son origine et de ses progrès, ibid., 1644, in-4°; ouvrage très-superficiel et qui ne mérite pas d'être consulté; 6° *Introduction à la philosophie des anges*, ibid., 1648, in-8°; 7° *Idea medicinæ veræ*, ibid., 1654, in-12; 8° *Almanach chrétien*, catholique, moral, physique, historique et astronomique, ibid., 1657, in-4°; *Pharmacopée accomplie*, ibid., 1657, in-8°; 10° *Cours de médecine*, théorique et pratique, etc., ibid., 1664, in-4°; 7e édit., ibid., 1678, in-4°. Meyssonier a refondu dans cet ouvrage le *Miroir de la beauté*, etc., par Louis Guyon (*voy.* Guyon). 11° *Breviarium medicum*, etc., ibid., 1664, in-8°; 12° les *Aphorismes d'Hippocrate, traduits en françois, avec un mélange de paraphrases et d'éclaircissements és lieux plus obscurs, et la clef de cette doctrine par le moyen de la circulation du sang*, etc., Lyon, 1668 ou 1684, in-12. Il dédia ce livre à Vallot, fameux médecin, son ami depuis quarante ans et qui l'avait vivement engagé à se fixer à Paris. Meyssonier assure qu'il a fait cette traduction n'ayant trait qu'à l'original grec; mais il est certain qu'il s'est beaucoup aidé de la version latine de Foes. Les notes renferment bien des choses de l'*invention* de Meyssonier. 13° *La belle Magie, ou Science de l'esprit*, contenant les fondements des subtilités et des plus curieuses et secrètes connaissances de ce temps, Lyon, 1669, in-12, fig. « Ce livre, dit-il, a pour but de rendre l'homme heureux en le conduisant par la magie, c'est-à-dire par une sérieuse méditation, à une claire connaissance de toutes choses au-dessus des cieux, dans les cieux et dans les éléments, et ce qui en est composé jusqu'au centre de la terre. » Puis il ajoute : « Par ces éléments, il est « incomparablement plus facile d'acquérir, en « *trois années*, la science universelle, que par le « grand et petit art de Raimond Lulle. » Enfin, il assure qu'il a rendu dans six mois des jeunes gens capables d'obtenir les honneurs supérieurs du doctorat, et de guérir les maladies les plus cachées. Il prenait alors parmi ses titres celui de professeur de la science de l'esprit, qui enseigna aux mages, par une étoile, comme il fallait aller adorer Jésus-Christ et lui offrir leurs trésors. Le portrait de Meyssonier a été gravé à l'eau-forte, in-fol., et en bois in-8°. Dans le dernier il est représenté à genoux devant une image de la Vierge. W—s.

MEYTENS (Martin de), peintre, né à Stockholm en 1695, étudia son art en Hollande, d'après Van Dyck, et alla se perfectionner en Italie. Il peignit d'abord en émail, puis à l'huile, particulièrement dans le genre du portrait. Ses carnations sont excellentes. On connaît aussi de lui quelques grandes compositions (*voy.* J.-G. Canton). Il s'établit à Vienne en Autriche, y fut nommé peintre de la cour impériale, et mourut en 1770. Z.

MEZA (Salomon-Théophilus de), né le 4 septembre 1727 à Amsterdam, d'une famille israélite portugaise, réfugiée au 17e siècle de la Lusitanie et de l'Espagne, et qui s'était fait connaître au milieu du même siècle parmi les fondateurs de la colonie de Surinam. Elle avait compté plusieurs de ses membres qui s'étaient signalés, non-seulement parmi ces colons et dans le grand commerce, mais aussi dans les arts et dans les sciences, plus particulièrement dans la médecine. Salomon-Théophilus, continuant ces traditions, fit de bonnes études, disputa en 1749 pour le degré de docteur en Hollande, et pratiqua d'abord dans son pays natal, puis à Hambourg et à Londres. Après s'être marié avec une dame Belinfante, il alla s'établir définitivement à Copenhague en 1753, où il pratiqua nombre d'années, jusqu'à sa mort, survenue en 1800. Sa vie a été des plus actives. Sans compter une foule de traités, de dissertations et d'autres articles sur la médecine, insérés dans les publications spéciales danoises : *Ecrits de la société de médecine* et *Bibliothèque de physique, d'économie et de médecine*, il a publié séparément les écrits suivants : 1° *De menstruis*, diss. aug., Utrajecti ad Rhen., 1749, in-4°; 2° *Armamentarium medicum*, Hafn., 1761, in-8°; 3° *De l'éducation des enfants*, Copenhague et Leipsick, 1769; 4° *Diatribæ medicæ tres*, Hafn., 1775; 5° *Opuscula pathologica practica*, ibid., 1776; 6° *Observationes physico-medicæ circa frigus*, ibid., 1776; 7° *Compendium medicum practicum per fasciculos distributum*, Hafn., 1780-1783; 8° *Tentamen historiæ medicæ*, pars. 1-2, ibid., 1794. De Meza était non-seulement profondément versé dans les langues anciennes, mais dans plusieurs langues modernes, notamment dans le français, le portugais et l'espagnol, qu'il aimait même à cultiver dans la correspondance intime. Ses descendants possèdent de lui deux volumes en manuscrit portugais, intitulés 1° *Licoëns morais*, dont le titre (Leçons morales) explique assez la teneur; 2° *Promptuario philologico*, mélanges biographiques, géographiques, de monuments, d'arts, d'histoire naturelle et de curiosités diverses. Dans son écrit sur l'*Education des enfants*, publié en français, il émet des idées très-saines sur cette matière et donne, déjà au commencement de la seconde moitié du 18e siècle, des conseils qui depuis ont prévalu presque partout. Il joignait la pratique à la théorie, et veillait à l'éducation et aux études de plusieurs élèves d'élite, parmi lesquels se trouvaient ses deux fils, sur lesquels nous avons pu recueillir les données suivantes. — *Justus-Zadig* de Meza, né à Copenhague le 8 mars 1754, qui, ayant obtenu le degré de docteur à Butzow en 1777, y mourut prématurément la même année. Il s'était déjà signalé par plusieurs écrits, dont voici les principaux : 1° *Observations sur une fièvre locale* (febris topica), 1773; 2° *Observations sur un acrochordon monstrueux*, Hafn., 1773 (ces deux publications en langue allemande); 3° *Tentamem medicum de nicotianæ usu noxio et salutari*,

Hafn., 1775; 4° *Rhapsodiæ iatricæ,* ibid.; 5° Jos. Quarius, *Méthode de guérir* (traduction allemande du latin), Copenhague, 1776; 6° *Specimen medicum de stalgia larvata,* ibid., 1777; 7° Diss. inaug. sistens *Observationes febrium intermittentium therapiam concernentes,* Butzovii, 1777, in-4°; 8° *Observations médicales* de Strach (traduction allemande du latin), 1777, in-8°. Ces travaux attestent déjà une activité précoce et auguraient bien pour un avenir auquel une mort prématurée ne permettait pas d'atteindre, son frère défunt. — *Christian-Jacob-Théophile* DE MEZA, ne à Copenhague le 26 novembre 1756, a répondu, dans une carrière longue et bien remplie, à l'attente du père, dont lui aussi il avait embrassé l'état. En 1774, reçu membre de la société chirurgicale organisée en Danemarck pour les jeunes étudiants, par le célèbre médecin-chirurgien Jean-Clément Tode, professeur à l'université de Khon, auteur distingué en plusieurs matières, il fut admis en 1761 comme candidat à la maison d'accouchement, où il resta pendant trois ans comme adjoint du fameux chirurgien-accoucheur Mathias Saxtorf, sous les auspices duquel il se perfectionna beaucoup dans cet art. En 1783, il fut reçu docteur et médecin à l'université de Copenhague; en 1784, il s'établit comme médecin pratiquant à Elseneur, ville maritime de l'île de Sélande. La vie de l'érudit et du littérateur se résume ordinairement dans ses œuvres : c'est ce qui a eu lieu pour l'auteur dont les ouvrages multiples sont autant de titres pour sa réputation justement acquise que la preuve d'une grande fécondité dans plusieurs parties, pendant une vie qui se déroulait jusqu'au commencement de ce siècle. Il avait embrassé le culte luthérien, et mourut à Elseneur, où il laissa plusieurs descendants, issus de deux mariages, parmi lesquels un fils fut destiné à la carrière pour ainsi dire traditionnelle de ses pères, la médecine; mais ce fils mourut prématurément. Deux autres de ses fils entrèrent dans la carrière militaire, dont un, *Christian-Julius* DE MEZA, s'est beaucoup distingué. Lieutenant d'artillerie, il a fait plusieurs campagnes dans l'Afrique française; retourné en sa patrie en 1848, il prit une part glorieuse aux événements de la guerre contre l'Allemagne et monta de grade en grade; il est maintenant lieutenant général et commandant général résidant à Flensbourg (Jutland du Nord), etc. Mais revenons aux ouvrages de son père, dont voici la nomenclature : 1° Dans les *Acta societatis Regnæ med. Hafn.* il a inséré : 1. *Commentatio de mixta graviditate,* 1784; 2. *Observationes medico-praticæ quinque,* 1784; 3. *Relatio febris tertiana intermittentis epidemicæ, anno* 1784 *grassentis;* 4. *Descriptio et methodus medendi morborum et epidemicorum Helsingoræ* 1785 *grassantium*, reproduite en traductions anglaise et italienne; 5. *Observationes varii argumenti morborum epidemicorum artem obstetricandi spectantes;* 6. *Descriptio variolarum epidemicarum anno* 1786 *Helsingoræ grassantium;* 7. *Observationes medicæ florum arnicæ optime affectus in promovendo mensium fluxu;* 8. *Observationes arca quarundam medicaminum partim contemptorum partim noxiorum, innoxios et bonos effectus.* — 2° Dans le *Journal hebdomadaire d'Elseneur :* 1. *Des insensés* (maniaques) *et de leur déplorable sort*; 2. *Sur la maison de santé d'Elseneur;* 3. *Sur les saltimbanques et leur inconvénient dans l'Etat;* 4. *Quelques observations sur les moyens de sauvetage.* — 3° Dans la *Bibliothèque économo-médico-chirurgicale :* 1. *Sur les erreurs généralement répandues relativement à la santé;* 2. *Sur les causes des hémorrhagies survenant immédiatement après l'enfantement et les remèdes à y apporter;* 3. *Quelques observations sur la rougeole épidémique se manifestant à Elseneur en* 1791; 4. *Observations sur une fièvre tierce accompagnée de circonstances ou accessoires peu ordinaires, et sur les fièvres occultes en général;* 5. *Observations générales ou pratiques sur les effets salutaires du mariage dans certaines maladies graves, telles que l'hémoptisie, le hoquet hystérique et la leucorrhée;* 6. *Sur l'utilité évidente des fleurs de zinc* (1) *dans les spasmes, surtout dans ceux qui se manifestent dans les extrémités basses, après l'enfantement, dans les cas d'épilepsie et dans les hoquets spasmodiques;* 7. *Utilité manifeste de la fleur d'arnica en cas de paralysie;* 8. *Une manie guérie par l'émétique;* 9. *Expériences faites avec le phosphore dissous en naphte, avec les aiguilles ou fuseaux de Perkins, sur une mort subite causée par la transpiration arrêtée;* 10. *Expériences heureuses et malheureuses avec des hommes pendus;* 11. *Utilité évidente de l'opium dans la manie hystérique, et utilité du même remède contre le délire causé par l'ivrognerie;* 12. *Effets heureux de l'emploi du vinaigre distillé contre la manie et l'inquiétude d'esprit;* 13. *Hydrothorax* (hydropisie de poitrine) *heureusement guéri;* 14. *Une pleurésie véritable guérie chez un vieillard;* 15. *Flux hémorrhoïdal de la matrice au troisième mois de la grossesse, sans avortement subséquent;* 16. *Suites dangereuses des fumées de vin.* — 4° Dans la *Bibliothèque des médecins :* 1. *Effets heureux de l'électricité en divers cas où d'autres remèdes vantés ont été employés inutilement;* 2. *Hydrocéphale* (hydropisie de la tête), *avec rupture du bas-ventre;* 3. *Ascites* (hydropisies abdominales) *et leur traitement.* — Autres traités et ouvrages publiés séparément ou dispersés dans divers journaux : 5° *Observations sur un mal de dents guéri avec de l'eau froide,* Copenhague, 1775; 6° *Sur l'usage des médicaments extérieurs,* ibid., 1776; 7° *Diss. inaug. theor. pract. varii argumenti ad artem medendi et obstetricandi spectantis,* Hafn., 1783; 8° *Tractatio de quibusdam notabilioribus objectis ad artem obstetricandi spectantibus tyronum usui destinata,* Hafn., 1783; 9° *Devoirs et qualités des sages-femmes,*

(1) Oxyde de zinc par sublimation.

Khon, 1784; 10° *la Table de nuit de la Forest, ou l'Art de soigner les pieds*, traduit du français en danois, avec préfaces et observations, Khon, 1785; 11° *Traité résumé sur les tempéraments*, d'après l'allemand de M. Kampf, remanié et augmenté, ibid., 1799; 12° *Lectures utiles pour les sages-femmes et les époux, contenant des conseils et avertissements utiles contre les préjugés et usages nuisibles à l'égard des accouchements*, Khon, 1801; 13° *Choix de contes et petits romans tirés des écrits des meilleurs auteurs*, Khon, 1801. En voyant cette longue série de travaux sur des matières si variées, avons-nous trop dit en signalant la fécondité prodigieuse de cet auteur, dont les Dictionnaires biographiques danois ont conservé le souvenir? Ajoutons que le docteur Christian-Jacob-Théophile de Meza était conseiller de justice et chevalier de l'ordre du Dannebrog. La sévérité de ses études ne l'empêchait pas de consacrer parfois ses talents au service des Muses; il était rédacteur du *Journal du théâtre* publié à Elseneur en 1804 (dont il parut dix-sept numéros), et auteur d'une pièce de théâtre intitulée *Dormon et Wilhelmine, ou la Vengeance heureuse*, qui fut jouée au théâtre royal de Copenhague en 1796. B—F—E.

MÉZERAI (François Eudes de), historien célèbre, naquit, en 1610, près d'Argentan, dans le village de Rye, où sa mémoire s'est si bien conservée, qu'on y montre encore un arbre qui, selon la tradition, fut planté par lui. Son père était chirurgien, et eut trois fils. Le premier fut Jean Eudes, fondateur de la congrégation des eudistes (*voy.* Eudes); le second, François, appelé *Mézerai*, d'un hameau de la paroisse de Rye; le troisième, chirurgien habile, prit le surnom de *Douay*. François fit ses études, avec un succès marqué, dans l'université de Caen. Son inclination parut d'abord se diriger vers la poésie, à laquelle il renonça bientôt par l'avis alors imposant du rimeur Des Yvetaux, qui lui fit obtenir un brevet de commissaire des guerres. Dégoûté d'un emploi auquel on peut croire qu'il n'était pas très-propre, il revint à Paris. C'est alors qu'il se fit appeler *de Mézerai*, sans doute pour relever le nom d'Eudes en lui donnant une apparence de noblesse. Le dessein d'acquérir à la fois la célébrité d'un bel esprit et d'un homme versé dans la politique lui suggéra quelques écrits satiriques sur les affaires du temps. La critique du présent, toujours si facile, le porta heureusement à rechercher dans les siècles passés des objets de comparaison, et il prit le goût des études historiques. L'ardeur du travail l'emporta trop loin : il tomba dangereusement malade. Le cardinal de Richelieu sut qu'au collége de Ste-Barbe demeurait un jeune homme de grande espérance, qui était sur le point d'être victime de son zèle pour l'étude : il lui envoya deux cents écus, avec l'assurance de sa protection. Cette libéralité si bien placée pouvait cependant ne faire un jour de Mézerai qu'un historiographe de France, trop attaché à ses maîtres, comme parlait Amyot, pour dire la vérité; mais ce titre dont il fut revêtu plus tard n'empêcha pas qu'il ne se crût appelé à être historien, en écrivant avec une indépendance qui était trop dans son caractère pour être dominée. Le premier volume de sa grande *Histoire de France* ne tarda pas à paraître. L'auteur avait senti que son livre aurait plus de faveur dans le public s'il était accompagné de gravures, accessoire assez inutile, mais qui alors comme aujourd'hui faisait vendre un livre sans le rendre meilleur. Il tira de la *France métallique*, par Jacques de Bie, fameux graveur, des portraits de rois, de reines, et quantité de médailles vraies ou fausses. Tous ces portraits, dont rien ne prouve la ressemblance, furent reçus pour authentiques. Mézerai grossit encore son histoire de vers sur les principaux personnages de chaque règne, en forme de quatrains, composés par son ami Jean Baudoin, de l'Académie française, mauvais poëte et traducteur infatigable. Le succès surpassa les espérances de Mézerai, et les historiens qui l'avaient précédé tombèrent presque dans l'oubli. Les savants, jaloux d'une réputation nouvelle acquise trop aux dépens des anciens, dont Mézerai parlait fort légèrement, s'armèrent en faveur de Gaguin, de Du Haillan, de Nicole Gilles, de Belleforest et d'autres compilateurs. Leurs efforts furent vains; Mézerai l'emporta. Le second volume qui parut en 1646 et le troisième qui ne fut achevé qu'en 1651 ne reçurent pas un accueil moins flatteur. A ce grand travail succédèrent des écrits peu importants, dans un genre qui n'était pas nouveau pour Mézerai. S'étant fait *frondeur* déterminé, il se crut obligé d'écrire contre Mazarin une vingtaine de pamphlets qu'il publia sous le nom de Sandricour. Revenu à ses livres, et cédant aux conseils de ses amis, il commença l'abrégé de sa grande histoire, ouvrage auquel il donna des soins pendant dix années. La première édition parut en 1668, et mit le sceau à la réputation de l'auteur. Ce n'est pas qu'on s'accordât sur l'exactitude de Mézerai : des critiques relevèrent un grand nombre d'erreurs, auxquelles il ne semble pas qu'il attachât une grande importance (1). Appliqué surtout à plaire, par la manière de présenter les faits et de les peindre, il se croyait assez supérieur aux autres historiens pour se dispenser d'entreprendre de laborieuses recherches. Tel est vraisemblablement le motif secret de sa réponse au P. Petau, fameux chronologiste, qui l'assurait avec toute la rudesse d'un érudit de profession qu'il avait découvert mille fautes grossières dans son Abrégé. Mézerai

(1) On en peut juger par le ton du doute avec lequel il s'exprime sur le voyage dans la terre sainte, attribué à Clovis, et par son assertion ridicule sur la loi salique, dont il fait dériver le nom des mots *Si aliquis*, qui, selon lui, s'y trouvent répétés à chaque paragraphe.

repartit : « Et moi j'y en ai trouvé deux mille. » Il eut bientôt à se défendre contre des reproches d'une autre nature, qui l'occupèrent davantage. La manière dont il envisageait dans son histoire l'origine des tailles, de la gabelle et des impôts en général, déplut fort à Colbert, qui lui fit témoigner son mécontentement par l'académicien Perrault, en lui donnant à entendre que sa pension de quatre mille francs pourrait bien être suspendue. L'auteur de la *Vie de Mézerai* (Daniel Larroque) rapporte les paroles attribuées, dans cette occasion à Colbert, que Laharpe a pris la peine de réfuter longuement, par des raisonnements très-philosophiques, sur l'indépendance nécessaire aux historiens; mais il y a de la témérité à croire sans preuves que Colbert ait pu tenir le langage qu'on lui prête. On sait d'ailleurs qu'il était fort laconique, surtout dans ses moments d'humeur. Il est d'autant plus permis de nier ce discours, que, d'après l'opinion de Pellisson, la véracité de l'auteur de la *Vie de Mézerai* est fort suspecte. Au reste, on pourrait encore examiner si un ministre des finances est bien coupable d'exiger une certaine retenue de la part d'un écrivain qui reçoit des bienfaits du gouvernement, et qui, s'écartant de son sujet, décrie sans mesure les impôts nécessaires au soutien de l'État. L'animosité et la passion de Mézerai sur ce sujet percent trop visiblement dans plusieurs mots qu'il répétait avec complaisance, et dans le plaisir qu'il se promettait d'acheter fort cher une loge lorsqu'on pendrait quelque financier en place de Grève. On assurait qu'il avait composé un livre intitulé *Histoire de la maltôte*, qui n'a pas vu le jour. Il voulut que le Dictionnaire de l'Académie, au mot *Comptable*, servît son ressentiment, en recueillant le proverbe populaire : *Tout comptable est pendable*. Forcé par ses confrères de supprimer cette belle sentence, il écrivit en marge : *Rayé quoique véritable*. Le mécontentement de Colbert fut un peu calmé par la promesse que donna Mézerai de retoucher, dans une seconde édition, les passages dont on se plaignait. Les corrections furent faites d'une main si indulgente ou avec tant de mauvaise volonté, qu'elles n'apportèrent pas de grands changements. Le contrôleur général, se croyant joué, retrancha la moitié de la pension. Mézerai était encore riche de ce qu'il avait retiré de ses ouvrages et des pensions de plusieurs princes étrangers; mais son caractère impétueux ne s'imposa aucune retenue dans ses plaintes. Sa pension fut alors supprimée en entier. Il déclara qu'il n'écrirait plus, et se réduisit ensuite à cette résolution, un peu mercenaire, que ne recevant plus d'argent du roi, il cesserait de parler de lui, soit en bien, soit en mal. L'Académie francaise avait admis Mézerai dans son sein après qu'il eut publié les deux premiers volumes de sa grande histoire. Il remplaça Voiture, dont il n'avait pas la grâce et l'élégance. La collection de l'Académie ne contient pas son discours de réception, quoique l'usage de ces harangues fût déjà établi. On lui conféra l'emploi de secrétaire perpétuel, à la place de Conrart, qui l'avait exercé le premier depuis l'origine de l'Académie. Ce n'est pas sans doute son style, dès lors reconnu pour incorrect, qui fixa sur lui les suffrages de ses confrères. Quand il fut en possession des honneurs académiques, il se montra fort dédaigneux à l'égard des candidats qui se mettaient sur les rangs ; son usage constant était de leur donner une boule noire; non pour satisfaire son humeur, mais, disait-il, c'était afin de laisser à la postérité une preuve de la liberté des suffrages académiques. Souvent il compromit, par ses manières originales et ses habitudes populaires, la dignité d'un secrétaire perpétuel de l'Académie française. Sa négligence dans ses habits et sa personne devint si choquante, qu'un jour des archers s'assurèrent de lui, l'ayant pris pour un mendiant vagabond. La méprise lui plut. Une de ses manies était de se soustraire à la clarté du soleil et d'éclairer sa chambre avec des flambeaux, quand il travaillait, en plein midi, au cœur de l'été. De peur que cette singularité ne ressortît pas assez, il ne manquait pas de reconduire jusqu'à la porte de la rue, une lumière à la main, ceux qui lui rendaient visite. On cite encore d'autres traits du même genre, qui peuvent bien avoir été inventés pour faire rire aux dépens de Mézerai et qui n'ont rien d'assez piquant pour être rapportés. Dans les dernières années de sa vie, il forma une liaison fort intime avec un cabaretier de la Chapelle, près de St-Denis, qu'il avait découvert en se promenant autour de Paris. Une humeur enjouée, de la franchise, du bon vin, séduisirent Mézerai, au point qu'il préférait la société du cabaretier Lefaucheur à celle des beaux esprits qui recherchaient le secrétaire de l'Académie. Ses journées se passaient à la Chapelle; et son testament mit le comble à une amitié si étrange. Il institua Lefaucheur son légataire universel, en le qualifiant de *mon cher compère, fidèle et véritable ami, homme de bien et loyal*. Sa sœur et ses neveux n'eurent de lui que ses biens patrimoniaux, que lui-même avait annoncé être fort peu de chose. L'argent comptant, les pierreries, la vaisselle d'argent, généralement tout ce qu'il avait pu acquérir par son travail et ses soins, furent compris dans le legs, qui était considérable. Il se souvint cependant de son frère, le P. Eudes, et légua une somme pour lui construire un monument. Jusque-là, il avait fait peu de cas de la grande piété de son aîné; et il avait coutume de répondre à ses pressantes exhortations, qu'il comptait tant sur la sainteté d'un si bon frère, qu'il était persuadé que tous deux seraient sauvés, *l'un portant l'autre*. Mézerai mourut, le 10 juillet 1683, dans des sentiments plus chrétiens. Il confirma par ces paroles remarquables l'abjuration d'une incrédulité qui avait

été plutôt l'effet de son caractère porté à l'indépendance, et de son humeur contrariante, que de sa conviction : *Souvenez-vous,* dit-il à ses amis, *que Mézerai mourant est plus croyable que Mézerai vivant.* Son cœur fut embaumé et déposé dans l'église des Carmes du Marais, par les soins de Lefaucheur. On pensait, d'après l'opinion que lui-même avait voulu accréditer, qu'il laissait des manuscrits très-précieux, entre autres, un recueil d'anecdotes dont seul il avait pu faire la découverte. Colbert intervint dans l'inventaire des papiers, et ceux qui parurent avoir rapport aux fonctions d'historiographe, furent portés à la bibliothèque du roi, où ils se trouvent encore. On n'y voit rien de remarquable; ce sont des morceaux sans suite, sur des points d'histoire, excepté un petit cahier intitulé *Pensées d'un solitaire sur la cause et la fin des choses.* Mézerai, comme historien, a été dans son temps l'objet d'une grande admiration. Aujourd'hui les lecteurs lui manquent. Il pèche par défaut d'exactitude, surtout en ce qu'il adopte trop légèrement les inculpations hasardées et les soupçons vagues. Il avait peu lu les auteurs originaux, sans lesquels il est impossible de ne pas s'égarer. Il avait travaillé principalement d'après Papire Masson, du Haillan et Nicole Gilles. Son style dur, inégal, a vieilli plus qu'il n'aurait dû arriver s'il l'avait moins négligé. Ses transitions sont rarement heureuses, et refroidissent la narration : « Mais « on sent, dit le chancelier d'Aguesseau, de la « force, du nerf et de la supériorité dans sa ma- « nière. Si sa diction n'est pas pure, il sait du « moins penser noblement. Ses réflexions sont « courtes et sensées; ses expressions, quelque- « fois grossières, mais énergiques; et son his- « toire est semée de traits qui pourraient faire « honneur aux meilleurs historiens de l'anti- « quité. » Il s'est même quelquefois élevé jusqu'à leur manière, ainsi que le prouve le discours qu'il met dans la bouche du maréchal de Biron père, pour dissuader Henri IV de chercher un asile en Angleterre, et celui qu'il fait adresser par Biron fils à ses juges. Mézerai sut se maintenir dans une grande liberté d'opinions. Ce n'est pas seulement en traitant des impôts et de leur origine qu'il s'exposait à déplaire au pouvoir : son penchant l'entraîna plus loin et le rendit non moins blâmable que si, par l'excès contraire, il se fût rabaissé à une servile adulation des rois et du despotisme : il est, selon Bayle, celui de tous les historiens qui flatte le plus le peuple contre la cour. Il se fait un plaisir de relever tout ce qu'il trouve d'injuste et de honteux dans la conduite de la France. On peut croire qu'il était de ces esprits que les troubles de la Fronde avaient amenés à concevoir l'espérance de grands changements dans la constitution de l'Etat. La preuve en est assez sensible dans un pamphlet qu'il publia en 1652, sous ce titre : *Les très-humbles remontrances des trois états, présentées à Sa Majesté pour la convocation des états généraux* (1). Voici la liste des ouvrages de Mézerai : 1° *Histoire de France,* 1643, 1646, 1651, 3 vol. in-fol. Le choix d'un exemplaire complet exige de l'attention, afin de reconnaître si l'on y trouve tous les passages retranchés de la plupart des volumes. Le *Manuel* de M. Brunet indique les diverses particularités dont la réunion compose un exemplaire parfaitement complet, tant pour le texte que pour les portraits gravés. L'édition de Paris, 1685, est peu recherchée à cause des retranchements. L'*Histoire de France* de Mézerai a été réimprimée en 1830, Paris, 18 vol. in-8°; continuée jusqu'à 1715 par Limiers, et depuis 1715 jusqu'à 1830, par une société de professeurs d'histoire de l'université, nouvelle édition, Paris, 1838-1839, publiée par livraisons in-8° à deux colonnes. 2° *Abrégé chronologique de l'Histoire de France,* 1668, 3 vol. in-4°; réimprimé en Hollande, 1673, 6 vol. in-12. On préfère cette contrefaçon à l'édition originale. La meilleure édition de l'Abrégé est celle de 1775, 14 vol. in-12. On y a joint les passages supprimés dans l'édition de 1668, une continuation par Limiers, et une bonne table des matières. 3° *Traité de l'origine des Français,* qui suppose des connaissances étendues sur beaucoup de points de notre histoire, Amsterdam, 1688, in-12, 4° une *Traduction de l'histoire des Turcs, de Chalcondyle,* Paris, 1662, 2 vol. in-fol. Le style de la traduction de Vigenère ayant vieilli, des libraires proposèrent à Mézerai de le rajeunir et d'y joindre des notes avec une suite jusqu'en 1650. Cette continuation n'est qu'une espèce de gazette écrite sans aucun agrément. 5° Une *Traduction françoise du Traité de Jean de Salisbury,* intitulé *la Vanité de la cour,* Paris, 1640, in-4°; 6° *Traité de la vérité de la religion chrétienne,* traduit du latin de Grotius, ibid., 1644, in-8°; 7° *Histoire de la mère et du fils,* c'est-à-dire de Marie de Médicis et de Louis XIII, Amsterdam, 1730, in-4°, ou 2 vol. in-12. Mézerai a pu travailler dans sa jeunesse à cet ouvrage, mais ce n'est pas une production digne de lui. Quelques personnes ont cru pouvoir lui attribuer l'*Histoire de Henri IV,* publiée par Péréfixe; rien ne prouve qu'il en soit l'auteur : il n'était guère capable d'un style aussi correct et aussi facile. On a voulu donner à Mézerai des *Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'Histoire de France;* compilation qu'on a cru être de lui, parce qu'elle a paru sous le nom de cet historien hardi, mais moins libre encore que l'auteur ou l'éditeur de ces Mémoires (*voy.* CAMUSAT). C—L.

(1) Il existe à la bibliothèque Mazarine, n° 5841, un exemplaire in-folio de l'*Histoire générale des rois de France,* par Bernard de Girard, seigneur du Haillan (Paris, 1627), qui a appartenu à Mézerai. Il y a mis son nom avec les mots suivants, sur le feuillet qui est avant le frontispice, et ces mots écrits de sa main révèlent ses sentiments et son opinion à l'égard du gouvernement papal de Rome : *Duo tantum hæc opto, unum ut moriens populum romanum liberum relinquam; alterum ut ita cuique eveniat, sicut de republica quisque merebitur.* G—N.

MÉZERAY (Joséphine), l'une des actrices les plus séduisantes et les plus spirituelles de notre époque, naquit à Versailles en 1772, fille d'un limonadier. Elle débuta, le 21 juillet 1791, sur le Théâtre-Français du faubourg St-Germain (aujourd'hui l'Odéon), par le rôle de Lucile dans les *Dehors trompeurs*. Une figure charmante, un jeu fin, spirituel, et surtout ces airs de grande dame qu'aucune actrice ne possédait à un plus haut degré, lui valurent dès lors le plus brillant accueil. Les succès qu'elle obtint ensuite dans les rôles de coquettes, notamment dans ceux de la *Coquette corrigée* et de la *Fausse Agnès*, répondirent parfaitement à ce brillant début. Jouant en 1794 le rôle de Daure dans *Paméla*, elle laissa percer des sentiments contraires au système révolutionnaire de cette terrible époque, et fut incarcérée ainsi que la plupart de ses camarades. Sortie de prison après le 9 thermidor, elle se réunit à la troupe de mademoiselle Raucourt au théâtre Louvois, et elle y joua avec beaucoup de succès à côté de Molé, de Fleury et d'autres acteurs du premier ordre, jusqu'à la révolution du 18 fructidor où cette salle fut fermée par ordre du directoire, sous prétexte que c'était une réunion de royalistes; ce qui était vrai sous quelques rapports, puisque c'était le rendez-vous de la bonne compagnie de cette époque, et que le théâtre de la rue Richelieu (alors rue de la Loi), où jouaient Talma, Dugazon, Michot, tous du parti révolutionnaire, était abandonné. Mademoiselle Mézeray reparut plus tard sur le théâtre de l'Odéon, et après la chute du directoire, elle se réunit au Théâtre-Français de la rue Richelieu, comme la plupart de ses camarades. Elle eut encore de grands succès à ce théâtre, où elle se trouva de nouveau avec Molé, Fleury, mademoiselle Contat, etc.; mais elle y essuya quelques désagréments de rivalité auxquels elle se montra fort sensible. Ayant pris sa profession en dégoût, elle négligea quelquefois ses rôles, ce qui lui fut amèrement reproché. Alors elle demanda sa retraite, qui lui fut accordée avec cinq mille francs de traitement. Cette somme ne suffit pas longtemps à ses habitudes de dépense. Elle fit des dettes qui devinrent très-urgentes. Poursuivie par ses créanciers, elle perdit la tête; on la trouva derrière les Invalides, dans un fossé plein d'eau, où elle s'était jetée au milieu de la nuit. Un chien fidèle l'avait suivie, et ce furent les cris de cet animal qui avertirent les passants. On s'empressa de la secourir; mais ce ne fut qu'avec peine que l'on connut son nom et sa demeure. Transportée à Montmartre dans une maison de santé, l'infortunée Mézeray continua de donner des signes d'aliénation mentale; et mourut quelques jours après dans un cruel délire (juin 1823). M—D j.

MÉZIÈRES (Eugène-Éléonore de Bethisy, marquis de), lieutenant général, mort au mois de juillet 1782 à Longwy, dont il était gouverneur, s'était signalé à la bataille de Fontenoi, et avait donné des preuves multipliées de sa bravoure et de ses talents dans les guerres de Hanovre, où il fut constamment employé. Il charma ses loisirs par la culture des lettres et des arts. Sa bienfaisance et ses autres qualités personnelles l'avaient rendu l'idole des habitants de son gouvernement : il se plaisait au milieu d'eux, et l'on a remarqué que pendant les vingt dernières années de sa vie, il ne fit pas un seul voyage à la cour. Il a publié, en conservant l'anonyme, quelques brochures peu importantes et parmi lesquelles on cite : 1° *Lettres de M...*, Paris, 1760, in-12; 2° *Effets de l'air sur le corps humain, considérés dans le son, ou Discours sur la nature du chant*, Amsterdam et Paris, 1760, in-8°. Ce livre, si l'en en croit le *Dictionnaire des musiciens*, ne remplit nullement son titre et ne contient que des vues superficielles et fausses. 3° *Critique du livre contre les spectacles, intitulé J.-J. Rousseau, etc., à d'Alembert*, etc., 1765, in-8° de 92 pages. W—s.

MEZIRIAC (Claude-Gaspar Bachet, sieur de), naquit à Bourg en Bresse le 9 octobre 1581. Après avoir fait ses études avec distinction à Paris, il visita l'Italie en savant et en curieux, et séjourna plusieurs années à Rome. Colomiès assure qu'étant entré dans l'ordre des Jésuites, il professa quelque temps dans leur collége à Milan. Il sortit de cette compagnie avant d'avoir prononcé ses vœux, et revint dans sa patrie où il se maria. Agé d'environ trente ans, il avait dès lors la réputation d'un des plus savants hommes de son temps, et possédait l'hébreu, le grec, le latin, l'italien et l'espagnol; enfin il écrivait dans presque toutes les langues. L'édition qu'il a donnée de l'*Arithmétique de Diophante*, accompagnée d'observations, prouve qu'il avait des connaissances positives et étendues dans les sciences mathématiques; mais rien ne lui fit plus d'honneur que le Commentaire dont il accompagna sa *Traduction en vers français de quelques épîtres d'Ovide*. Tous les critiques conviennent qu'il est peu d'ouvrages d'une érudition plus variée et plus agréable. C'est une mine où n'ont pas manqué de puiser tous les auteurs qui ont écrit depuis sur la mythologie. Quoiqu'il vécût dans sa famille d'une manière très-simple et très-retirée, sa réputation l'avait fait connaître à Paris, et l'Académie française le reçut en 1635, quoique absent. On le dispensa de prononcer lui-même son discours de remercîment, qui fut lu par Vaugelas. Meziriac mourut le 25 février 1638, âgé de 57 ans. On a de ce savant : 1° *Problèmes plaisants et délectables qui se font par les nombres*, Lyon, 1613; 2e édition augmentée, Lyon, 1624, in-8°. Ce qu'il y a de meilleur dans ce livre a été refondu dans les diverses éditions des *Récréations mathématiques*, si augmentées par Ozanam, et si savamment retravaillées par Montucla. 2° *Diophanti Alexandrini*

arithmeticorum libri sex et de numeris multangulis liber unus, gr. et lat. commentar. illust., Paris, 1621, in-fol. La version latine est celle de Xylander; mais Meziriac la corrigea en une infinité d'endroits; 2e édition, Paris, 1670, in-fol., augmentée des observations de Fermat, conseiller au parlement de Toulouse. 3° *Chansons dévotes et saintes sur toutes les principales fêtes de l'année et sur autres divers sujets*, Dijon, 1615, in-8°; Lyon, 1618, in-12. Les vers français de Meziriac sont très-médiocres. 4° Les *Epîtres d'Ovide, traduites en vers françois, avec des commentaires fort curieux*, Bourg en Bresse, Teinturier, 1626, in-8°, 1re édition très-rare. Meziriac promettait la suite de cet ouvrage, qui n'a jamais paru. Sallengre en a donné une nouvelle édition, la Haye, du Sauzet, 1716, 2 vol. in-8°. Cette édition est préférable à la première sous le rapport de la correction et sous celui de l'impression; elle est d'ailleurs augmentée de différents morceaux du même auteur, qui n'avaient pas encore été imprimés. Ces morceaux sont des *Poésies latines sur des sujets de dévotion;* des *Vers italiens;* la *Vie d'Esope, tirée des anciens auteurs*, petite pièce très-curieuse, dont l'édition originale, Bourg, 1632, in-16, a été reproduite en 1646, ibid., et dans le 1er volume des *Mémoires* de Sallengre; un *Discours sur la traduction*, dans lequel l'auteur annonçait son projet d'en entreprendre une nouvelle de Plutarque : on doit regretter qu'il n'ait pu l'exécuter (1); *Remarques sur l'origine du mot* Lugdunum, *et d'autres sur un passage de Pline, livre* 33, *chap.* 3. Moréri lui attribue en outre une traduction du *Traité de la tribulation*, composé en italien par Cacciaguerra, et une *Vie d'Alexandre*. On ne sait ce qu'il entend par ce dernier ouvrage. Guichenon (*Histoire de la Bresse et du Bugey*) parle bien d'une *Vie d'Alexandre de Lusaque :* c'est probablement le même que l'*Alexandre* de Moréri; mais encore n'en est-on guère plus instruit. — *Guillaume* Bachet de Vauluysant, son frère aîné, mort en 1631, faisait aussi des vers latins et français. Quelques-unes de ses pièces sont imprimées avec celles de son frère dans le recueil des *Chansons dévotes*. C'est lui qui a traduit la cinquième épître d'Ovide, et qui donna ainsi à son frère l'idée de traduire les autres. Voyez l'Eloge historique de Bachet de Meziriac dans les *Eloges de quelques auteurs français*, par Joly, p. 1-84. W—s.

MEZLER (François-Xavier), médecin allemand, était issu d'une famille originaire du Tyrol, qui a fourni un très-grand nombre de chirurgiens militaires dans les armées autrichiennes. Son père était lui-même chirurgien à Krozingen, en Brisgau, où naquit François-Xavier le 3 décembre 1756. Il fit ses premières études dans son pays natal, et les continua au collége des jésuites de Fribourg. Il étudia aussi l'art de guérir dans cette ville, et y reçut le grade de docteur le 4 août 1779. Il soutint alors une thèse intitulée *Du rhumatisme*. Il pratiqua d'abord la médecine à Krozingen, puis à Schramberg dans la Forêt-Noire, et ensuite à Gengenbach, petite ville peu éloignée de Strasbourg. Il se livra avec zèle à la pratique et à l'étude, se fit connaître avantageusement par quelques ouvrages, et adressa à la société royale de médecine de Paris différents mémoires sur des sujets mis au concours. Ces mémoires, écrits en latin et publiés ensuite en allemand, lui valurent plusieurs médailles d'encouragement. Cette savante société l'admit au nombre de ses correspondants. Après avoir séjourné pendant quelques années à Gengenbach, Mezler fut nommé médecin du prince de Hohenzollern-Sigmaringen en 1787. Pendant vingt-cinq ans qu'il demeura dans cette principauté, il s'occupa de travaux de police médicale et d'hygiène publique, propres à améliorer la santé des habitants. En 1790, il entreprit avec le docteur Hartenkeil (*voy.* ce nom) la publication d'un journal qui a puissamment contribué aux progrès des sciences médicales en Allemagne : c'est la *Gazette médico-chirurgicale* de Salzbourg, qui se continue encore aujourd'hui. Au bout de quatre ans, il quitta la rédaction de ce journal, et fut en 1801 l'un des principaux fondateurs de la société des médecins et naturalistes de Souabe, qu'il présida pendant plusieurs années. Mezler mourut à Sigmaringen le 12 décembre 1812. Un de ses parents, M. François-Joseph Mezler, a publié sur ce médecin un livre intitulé *François-Xavier Mezler, peint d'après sa vie et ses œuvres*, Prague, 1835, in-8°. Nous en avons extrait les principaux détails de cette notice. Les ouvrages de Mezler sont : 1° *Instruction sur les moyens de se préserver de la rage*, en allemand, Leipsick, 1781, in-8°; 2° *Considérations sur la situation de la médecine actuelle*, en allemand, Augsbourg, 1785, in-8°; 3° *Plan pour l'étude de la médecine*, en allemand, Augsbourg, 1785, in-8°; 4° *Mémoire sur l'hydropisie, avec un appendice sur la contagion*, Ulm, 1787, in-8°; 5° *Mémoire sur la constitution atrabilaire*, Ulm, 1788, in-8°; 6° *Mémoire sur les avantages de la fièvre dans les maladies chroniques*, Ulm, 1790, in-8°; 7° *Mémoire sur la meilleure manière de traiter les ulcères des membres*, Vienne, 1792, in-8°. Ces quatre mémoires avaient été adressés, en latin, à la société royale de médecine de Paris, et furent ensuite publiés en allemand. 8° *Essai d'une histoire de la saignée*, en allemand, Ulm, 1793, in-8°; 9° *De l'influence de la médecine sur la théologie pratique*, en allemand, Ulm, 1794, 2 vol. in-8°; 10° *Observations sur les eaux minérales d'Imnau*, en allemand, Ulm, 1795, in-8°. Mezler était médecin des eaux d'Imnau. Il

(1) Ce discours, d'abord inséré dans le *Ménagiana* de 1715, est une censure amère, et il faut le dire, outrée de la version du célèbre biographe grec par Amyot; Meziriac affirme qu'il y a découvert deux mille erreurs; les utiles corrections que la traduction d'Amyot a suggérées à Reiske et au docteur Coray le vengent assez du reproche d'ignorance et d'infidélité dont Meziriac a cherché à l'accabler.

a encore publié sur elles deux ouvrages en 1810 et 1811. 11° *Description de la machine de Braun, pour les fractures des membres inférieurs*, en allemand, Ulm, 1800, in-4°; 12° *Histoire naturelle à l'usage des écoles de jeunes filles de Habsthal*, Fribourg, 1807, in-8°; 13° *Technologie pour l'usage des écoles de jeunes filles*, Carlsruhe, 1800, in-8°; 14° *Instruction sur les devoirs physiques des personnes mariées*, en allemand, Fribourg, 1812, in-8°; 15° *Essai sur la composition des topographies médicales*, en allemand, Fribourg, 1814, in-8°; 16° *Organisation et statuts de la société des naturalistes et médecins de Souabe*, Fribourg, 1814, in-8°; 17° *Essai d'une topographie médicale de la ville de Sigmaringen*, en allemand, Fribourg, 1822, in-8°. Mezler est encore auteur d'un grand nombre d'articles insérés dans les journaux d'Allemagne. G—T—R.

MEZZABARBA (le comte François), savant antiquaire et numismate, né à Pavie en 1645 d'une famille patricienne, exerçait la profession d'avocat à Milan. Malgré les soins qu'il donnait aux affaires de ses clients, il trouva le loisir de suivre son goût pour les recherches d'antiquités; et il parvint à former une collection de livres choisis et un cabinet de médailles, l'un des plus beaux de l'Italie. Il cultiva l'amitié des savants, et il était en correspondance avec Magliabecchi, le P. Pedruzi, Gronovius et le cardinal Noris, dont les conseils lui furent très-utiles. L'idée avantageuse qu'il donna de ses talents fixa sur lui l'attention publique. L'empereur Léopold fit revivre en sa faveur le titre de comte, dont ses ancêtres avaient déjà été honorés, et le nomma son fiscal pour la Lombardie autrichienne : Mezzabarba remplissait cette charge avec un zèle qui lui aurait mérité de nouvelles récompenses, lorsqu'il mourut à Milan le 31 mars 1697. Il fut enterré dans l'église Ste-Marthe. On a de lui une *Edition* des médailles des empereurs romains, par Adolphe Occo, avec des additions et des explications qui n'ont pas réuni les suffrages de tous les numismates (*voy.* Adolphe Occo), et Argelati en a rectifié et complété plusieurs dans la belle édition qu'il a donnée du même ouvrage en 1730. Charles de Valois a publié des *Observations* sur quelques endroits de ce recueil, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. 12, 14 et 16. On a encore de Mezzabarba : *Numisma triumphale ac pacificum, Joanni III, Poloniæ regi, oblatum*, Milan, 1687, in-4°; et il a laissé un *Traité* particulier *des médailles de Commode*, dont le manuscrit autographe était conservé dans la bibliothèque de son fils, le comte François-Marie Mezzabarba. W—S.

MEZZABARBA (Jean-Antoine), l'un des fils du précédent, était né à Milan le 7 octobre 1670. Après avoir terminé ses études chez les somasques, il prit l'habit de cette congrégation, et fut envoyé à Rome pour y faire ses cours de philosophie et de théologie. Il était déjà connu par quelques pièces de vers, qui lui ouvrirent les portes de l'académie des arcadiens, où il lut plusieurs morceaux de sa composition. Chargé ensuite de professer la rhétorique à Brescia, puis à Pavie, il fut enfin envoyé au collége de Turin. Ses connaissances en numismatique lui méritèrent la bienveillance du duc de Savoie, qui le nomma en 1698 professeur de géographie et de théologie morale à l'université : trois ans après, il accompagna le nonce du pape à Paris, où il reçut un accueil distingué des PP. Hardouin et Lachaise. Il prononça en 1703, en latin, le *Panégyrique* de Louis XIV, au sujet de l'établissement du cabinet des médailles : il traduisit cette pièce en italien, et elle fut traduite en français par Baudelot de Dairval. Le P. Mezzabarba eut l'honneur de la présenter au roi, qui lui fit présent d'une boîte d'or enrichie de son portrait, et lui assigna sur sa cassette une pension de six cents écus. Il retourna la même année en Italie, et se retira au collége St-Pierre de Milan, dans le dessein de s'y appliquer avec plus de calme à la culture des lettres : il y forma une académie sur le plan de celle des arcadiens de Rome, et il en devint le chef. On avait lieu d'attendre de lui des ouvrages dignes de sa réputation, lorsqu'il mourut au mois de décembre 1705 à l'âge de 35 ans. Crevenna a publié dans le sixième tome du *Catalogue* de sa bibliothèque plusieurs *Lettres* de Muratori, adressées au P. Mezzabarba, et qui prouvent l'estime qu'il faisait de ce jeune savant. Outre le *Panégyrique de Louis XIV*, en trois langues, Paris, 1703, in-4°, on a de lui plusieurs pièces de vers en latin et en italien, dont on peut voir les titres dans la *Biblioth. Mediolan.* d'Argelati, t. 2, p. 912, et une *Lettre au sujet d'une médaille de Sévère, frappée à Acrase*, insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1703, et, en latin, dans les *Electa numaria* de Volterek. On trouvera dans ses manuscrits des notes sur différentes médailles, qu'Argelati inséra dans la nouvelle édition de l'ouvrage d'Occo; mais on a reconnu que ces notes n'étaient qu'un extrait de l'ouvrage du P. Hardouin (*Numismata sæculi Constantini*), que Mezzabarba avait fait pour son usage (*voy.* Occo). W—S.

MEZZABARBA (Charles-Ambroise), patriarche d'Alexandrie et légat du pape Clément XI, en Chine, partit pour cette mission en 1720. Il devaient prendre connaissance des différends qui s'étaient élevés entre les missionnaires, relativement à quelques rits et cérémonies usités en Chine, et faire exécuter les décisions du saint-siége sur cet objet (*voy.* Maigrot). Il arriva le 26 septembre 1720 à Macao, et s'embarqua le 7 octobre pour Canton, d'où il se rendit à la cour. Après avoir obtenu avec peine une audience de l'empereur Khang-hi, il lui présenta un bref du pape, et lui demanda pour les chrétiens de ses Etats, la permission de pratiquer le christianisme dans sa pureté, et de se conformer à ce qui avait

été prescrit à Rome sur les matières contestées. L'empereur accueillit mal cette demande; et le légat, fatigué des désagréments et des obstacles qu'il rencontrait, pria ce prince de le laisser retourner en Europe, pour informer le pape de l'état des choses, promettant en même temps de ne rien changer à ce qui était en usage et de ne ne point faire d'acte de juridiction. Il eut, le 1er mars 1721, une dernière audience de Khanghi, qui lui remit des présents pour lui, pour le roi de Portugal et pour le pape. Le légat, de retour à Macao, y séjourna plusieurs mois et y donna, le 4 novembre 1721, un mandement pour exhorter les missionnaires à se conformer aux décrets de Rome; mais en même temps il modifiait ces décrets par quelques concessions. Il partit quelques jours après et revint directement en Europe, emportant avec lui le corps du cardinal de Tournon, qui avait été légat avant lui et qui était mort à Macao en 1710 (*voy.* Tournon). Le mandement du patriarche ne calma point les disputes et ne fut point approuvé à Rome. Les permissions qu'il avait accordées furent annulées par Benoît XIV en 1742. Mezzabarba n'arriva que sur la fin de 1722 à Rome, et trouva Clément XI mort et Innocent XII élevé sur le saint-siége. La relation de sa mission fut publiée d'abord en français, puis en italien en 1739. Les uns l'attribuent au P. Viani, religieux servite, qui accompagna le légat comme son confesseur; d'autres la croient du P. Fabri, secrétaire du même prélat. Cette relation n'est point favorable aux jésuites, et les peint comme les auteurs des troubles de la mission et des contradictions qu'essuya le patriarche : elle a été insérée dans les *Anecdotes de la Chine,* t. 4 et 5, et suivie par le P. Norbert dans ses *Mémoires historiques*, t. 2. D'un autre côté, on trouve dans les *Lettres édifiantes et curieuses,* t. 12 de la nouvelle édition de Lyon, deux *Lettres* du P. de Goville, jésuite, en réponse aux *Anecdotes*. Dans la deuxième de ces lettres, qui n'est pas datée, mais qui doit avoir été écrite vers 1738, il est dit que M. de Mezzabarba vivait encore alors. P—c—t.

MEZZAROTA (1) (Louis), connu sous le nom de *cardinal de Padoue*, était né dans cette ville en 1391, de parents pauvres et obscurs. Il s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude de la médecine; mais ayant eu le bonheur de gagner la confiance du cardinal Condolmiero, il le suivit à Rome, et renonça à la pratique de son art pour prendre l'état militaire. Les troubles qui désolaient l'Italie lui fournirent l'occasion de signaler son courage, et le pape Martin V le récompensa de ses services en le nommant un des chefs de sa garde et administrateur du diocèse de Traü, exposé sans cesse aux incursions des Turcs. Comme il n'était pas rare alors de voir des prêtres commander les armées, il ne l'était pas non plus de voir des généraux posséder des bénéfices; mais Mezzarota, dont les premiers succès avaient éveillé l'ambition, s'était fait ordonner prêtre afin de pouvoir parvenir à toutes les dignités. Son protecteur, le cardinal Condolmiero, ayant été élu pape sous le nom d'Eugène IV, il parcourut rapidement la carrière des honneurs. Nommé archevêque de Florence et peu après patriarche d'Aquilée, il fut décoré de la pourpre romaine pour avoir ouvert l'avis de faire mourir le cardinal Vitelleschi, coupable de trahison (*voy.* Vitelleschi), et ce fut lui qui recueillit seul ses immenses richesses. Il contint par sa fermeté les Colonna et les autres princes révoltés contre Eugène, remporta plusieurs avantages sur les troupes du duc de Milan et força le roi de Naples à quitter les environs de Rome (*voy.* Eugène IV). Si Mezzarota rendit des services importants au saint-siége à la tête de ses armées, il ne lui fut pas moins utile par son talent pour les négociations, et il termina toutes celles dont il fut chargé à l'avantage de la cour de Rome. La faveur dont il jouissait était sans bornes, et il l'employa principalement pour l'intérêt de ses compatriotes, qui obtinrent par son crédit un grand nombre d'emplois et de bénéfices (1). Il continua de jouer un grand rôle sous les successeurs d'Eugène; il fut envoyé par Calixte III au secours de Jean Huniade, assiégé par les Turcs dans Belgrade (1456). Après son retour, il se mit à la tête de quelques galères, dispersa la flotte ottomane devant Rhodes, s'empara de plusieurs îles de l'Archipel et revint chargé de butin. Si ses richesses lui valurent les éloges intéressés de quelques écrivains, l'usage qu'il en faisait lui attira aussi de vifs reproches. Le luxe de sa table lui valut le surnom de cardinal *Lucullus*, et Jovien Pontanus, poëte contemporain, poussa la hardiesse au point de donner à Mezzarota une place aux enfers dans une de ses pièces. Naturellement prodigue, il était insatiable et ne songeait qu'à accumuler sur sa tête de nouveaux bénéfices. Cette avidité le brouilla avec le cardinal Barbo, et ce prélat ayant été élevé sur la chaire de St-Pierre, sous le nom de Paul II, Mezzarota en mourut de chagrin le 11 mars 1465. On assure qu'il avait de l'érudition et qu'il écrivait avec beaucoup d'élégance. Laur. Pignoria possédait le recueil de ses Lettres à Franc. Barbaro, et il en faisait beaucoup de cas. Tomasini a publié l'*Eloge de Mezzarota* dans les *Vitæ virorum illustrium*, précédé de son portrait d'après André Mantegna, et suivi d'une médaille frappée en son honneur. W—s.

(1) Son véritable nom était *Scarampi*, mais il le quitta pour celui de sa mère.

(1) Les Romains ne pouvaient pas voir sans jalousie la haute faveur de Mezzarota, et l'usage qu'il en faisait le leur avait rendu odieux. Nicol. Papadopolo rapporte que les cochers de Rome disaient à leurs mules, en les accablant de coups : *Eia, eia, villane, si esses Paduanus fieres papa vel castellanus.* (Voy. *Hist. gymnas. Patavini*, t. 2, p. 170.)

MEZZOFANTI (Joseph), célèbre linguiste italien, était né à Bologne le 19 septembre 1771 ; il fut élevé dans sa ville natale, embrassa l'état ecclésiastique, et, signalé pour sa prodigieuse mémoire, fut attaché en qualité de bibliothécaire à la bibliothèque de sa ville natale. Mezzofanti avait profité du séjour des armées françaises dans Bologne, où se trouvaient des soldats de toutes les nations, pour apprendre la plupart des idiomes de l'Europe. Il avait pour les parler une incroyable facilité. Il excellait surtout à manier les divers dialectes d'une même langue ; c'est ainsi qu'il apprit une foule de patois, tant de l'Italie que de la France, de l'Allemagne et des pays slaves. On assure qu'il était parvenu à savoir plus de cinquante idiomes différents. En 1831, Mezzofanti fut mêlé aux événements qui amenèrent l'occupation d'Ancône par les Français. Il avait fait partie de la députation qui s'était rendue à Rome pour faire des représentations au pape. Mais, l'ordre rétabli, le gouvernement pontifical tint à s'attacher un homme qui jouissait d'une si grande réputation : Mezzofanti fut nommé évêque, et appelé en 1833 à la place de secrétaire de la propagande, laissée vacante par la nomination du cardinal Mai (*voy.* ce nom) au poste de garde de la bibliothèque Vaticane. Nul n'était plus apte à ces fonctions ; Mezzofanti, d'un caractère ouvert et affable, dirigeait les études de langues de ce collége, et trouvait près des élèves, en les interrogeant, un moyen de s'entretenir dans la pratique des langues qu'il avait apprises et d'en apprendre de nouvelles. La position médiocre dans laquelle il avait longtemps végété l'avait rendu d'une extrême parcimonie, et on l'accusa souvent d'avarice. Mezzofanti obtint le chapeau de cardinal le 13 février 1838. Il mourut à Naples le 14 mars 1849. Le nom de ce savant était devenu européen ; les étrangers allaient le voir à Rome comme une curiosité. Plusieurs académies de l'Europe l'élurent au nombre de leurs membres. C'était, au reste, plutôt un linguiste qu'un philologue ; il avait une aptitude rare à attraper l'accent des divers pays. Il parlait l'allemand et le français avec une telle perfection qu'il était impossible de reconnaître en lui un Italien. Voyez, sur cet homme remarquable, l'ouvrage de M. Malavit intitulé *Esquisse historique sur le cardinal Mezzofanti*, Paris, 1853. A. M—y.

MEZZO-MORTO, fameux amiral ottoman, était Africain, né de parents maures. Il fit le métier de pirate comme Dragut et Barberousse, et il se rendit fameux par ses courses sur la Méditerranée au service de la régence de Tunis. Pris par les Espagnols à la suite d'un combat d'où il fut emporté à demi mort et couvert de blessures, sa bravoure et son malheur lui valurent le nom de *Mezzo-Morto*, qu'il conserva toute sa vie. Ayant été racheté après dix-sept ans de captivité, sa haine, accrue par un si long esclavage, l'excita à de plus nobles succès. Le pirate de Tunis, simple commandant de vaisseau dans la flotte ottomane, osa proposer au divan la conquête de Chio, tombée entre les mains des Vénitiens, et en répondre sur sa tête. Il tenta l'entreprise avec quatre sultanes et huit galères. Mezzo-Morto s'empara de la ville et de l'île de Chio en 1695. La dignité de capitan-pacha, et les trois queues, avec le rang de coubé-vizir ou vizir de la voûte, devinrent sa récompense. Lorsqu'il fut présenté au sultan, on ne put le déterminer à paraître autrement qu'avec son habit de matelot, singulière conformité entre le pirate de Tunis et le célèbre Jean Bart. « Si les capitans-pachas, mes « prédécesseurs, n'avaient, disait-il, jamais porté « que l'habit des Gagliondgis, la marine de l'em- « pire serait dans sa splendeur, et au lieu de « recouvrer ce qu'ils ont perdu, je ferais des « conquêtes sur nos ennemis. » L'exemple du brave et simple Mezzo-Morto a servi de règle à ses successeurs, et tous les capitans-pachas de l'empire ottoman portèrent l'habit de matelot dans le divan comme en présence du souverain. S—y.

MIACKZINSKI (Joseph), général français, né à Varsovie en 1750, se rendit fort jeune en France, et se montra dès le commencement de la révolution un de ses plus chauds partisans. Dumouriez lui procura un avancement rapide, et le fit nommer vers la fin de 1792 commandant d'une division de l'armée des Ardennes, avec le grade de maréchal de camp. Quelques mois après, il le mit à la tête d'un corps de troupes légères, qui occupaient Rolduc, et ce fut là que Miackzinski, surpris par les Autrichiens le 1er mars 1793, se vit obligé d'effectuer sa retraite au milieu de l'armée du prince de Cobourg. Il perdit beaucoup de monde à Aix-la-Chapelle, et parvint cependant à rejoindre la grande armée, où il eut part à tous les événements de la désastreuse retraite des Pays-Bas. Arrivé sur la frontière de France dans les premiers jours d'avril, il fit tous ses efforts pour seconder Dumouriez dans son projet de soustraire la France au joug de la convention nationale, et ce général l'ayant chargé de s'emparer de Lille, il entra avec une faible escorte dans cette place, où il fut arrêté et conduit à Paris par ordre des représentants commissaires de la convention nationale. Traduit au tribunal révolutionnaire qui venait d'être établi, il y fut condamné à mort le 17 mai 1793. Miackzinski chercha en vain à se soustraire à la mort en annonçant d'importantes révélations. La convention nomma des commissaires pour l'entendre ; mais ses déclarations se bornèrent à des assertions vagues et sans preuves contre les députés Lacroix et Gensonné. Il recueillit cependant ses forces pour aller à l'échafaud et montra du courage lorsqu'il y fut conduit, sur la place Louis XV, le 25 mai 1793. Bertrand-Moleville assure que ce général lui avait proposé, dans le mois de

juillet 1792, d'épier les démarches de Dumouriez, et même de faire envelopper et tailler en pièces l'avant-garde de l'armée qui était confiée à ce général, si l'on voulait lui donner deux cent mille francs : cette proposition fut rejetée par Louis XVI avec tout le mépris qu'elle méritait. M—D j.

MICAL (l'abbé), mécanicien français, était né vers 1730. Après avoir terminé ses études et reçu les ordres sacrés, il fut pourvu d'un bénéfice dont le produit, joint à sa fortune, suffisait à ses besoins très-modérés. D'un caractère doux et modeste, il vivait dans la retraite et employait ses loisirs à l'étude de la mécanique, science pour laquelle il avait un goût décidé. Il construisit d'abord deux automates jouant de la flûte, et successivement plusieurs autres, de manière à former un concert entier. « Cet ouvrage, dit Rivarol, pou« vait, par la masse, par la beauté des figures « sculptées et par la perfection du jeu le plus « varié, faire l'ornement de la plus vaste salle. » L'inventeur le brisa par des motifs que Rivarol promettait de révéler un jour au public; mais le rédacteur des *Mémoires secrets* nous apprend que ce fut parce qu'on lui avait reproché d'avoir fabriqué lui-même des figures nues. (*Voy.* ces *Mémoires,* t. 26, p. 215.) L'abbé Mical construisit ensuite une tête d'airain qui articulait assez distinctement de petites phrases ; mais un curieux, auquel il avait montré cette machine, en ayant fait un pompeux éloge dans une lettre insérée au *Journal de Paris,* il la brisa, indigné qu'on eût révélé l'existence d'un ouvrage qu'il jugeait trop imparfait pour mériter l'attention des personnes éclairées. Cependant, à la prière de ses amis, il reprit son travail et fabriqua deux nouvelles têtes parlantes, dont la voix était *surhumaine* et qu'il soumit en juillet 1783 à l'Académie des sciences. Vicq d'Azyr fit un rapport le 7 septembre suivant sur ces étonnantes machines ; il reconnut que l'abbé Mical avait atteint en partie le but qu'il s'était proposé et lui donna beaucoup d'encouragements. Mais le gouvernement, sur le rapport du lieutenant de police Lenoir, refusa d'acheter ce chef-d'œuvre de mécanique. Ce n'était pas la première fois qu'on avait essayé de faire des automates parlants ; Albert le Grand en avait construit un que St-Thomas d'Aquin, son disciple, brisa dans un mouvement de frayeur (*voy.* Albert le Grand). La tête parlante fabriquée à Dresde par le professeur J.-Valentin Merbiz (mort en 1704), à laquelle il avait travaillé pendant cinq ans, et qui répondait en grec, en hébreu, en latin ou en français à ce qu'on lui disait à l'oreille dans quelqu'une de ces langues, n'a pas été décrite avec assez de précision pour que l'expérience fût exempte de toute supercherie. Kircher avait eu le projet d'en construire une pour l'amusement de Christine, reine de Suède (*voy.* Kircher); mais on peut croire que la machine de l'abbé Mical était supérieure à celles dont on vient de parler, et qu'elle l'emportait même sur celle que Kempelen montrait dans le même temps à Paris (*voy.* Kempelen) (1), sans partager l'enthousiasme de Rivarol pour cette machine, enthousiasme qui dut beaucoup affliger le bon et modeste abbé Mical : « Il « a, dit-il, appliqué deux claviers à ses têtes par« lantes : l'un en cylindre, par lequel on n'ob« tient qu'un nombre déterminé de phrases, mais « sur lequel les intervalles des mots et leur « prosodie sont marqués correctement ; l'autre « clavier contient, dans l'étendue d'un ravale« ment, tous les *sons* et tous les *tons* de la lan« gue française, réduits à un petit nombre par « une méthode ingénieuse et particulière à l'au« teur. Avec un peu d'habitude et d'habileté, on « parlera avec les doigts comme avec la langue, « et on pourra donner au langage des têtes la « rapidité, le repos et toute la physionomie enfin « que peut avoir une langue qui n'est point ani« mée par les passions. Les étrangers prendront « *la Henriade* ou *le Télémaque,* et les feront réci« ter d'un bout à l'autre, en les plaçant sur le « clavecin vocal comme on place des partitions « d'opéra sur les clavecins ordinaires. » (Voy. *Lettres à M. le président de....,* Œuvres de Rivarol, t. 2, p. 230 et suiv.) Il est temps de faire connaître en quoi consistait le chef-d'œuvre de l'abbé Mical; nous empruntons les termes des commissaires de l'Académie des sciences, meilleurs juges que Rivarol : « Les têtes recouvraient « une boîte creuse, dont les différentes parties « étaient rattachées par des charnières, et dans « l'intérieur de laquelle l'auteur avait disposé « des glottes artificielles, de différentes formes, « sur des membranes tendues. L'air, passant « par ces glottes, allait frapper les membranes, « qui rendaient des sons moyens ou aigus, et de « leur combinaison résultait une espèce d'imita« tion *très-imparfaite* de la voix humaine. » Le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine dit que l'abbé Mical brisa ses deux têtes dans un moment de désespoir ; mais Montucla, sans doute mieux informé, assure qu'elles ont été vendues, sans faire connaître si ce fut le gouvernement ou un curieux qui en fit l'acquisition. Le même *Dictionnaire* dit que Mical mourut très-pauvre en 1789. Montucla place la mort de cet ingénieux artiste en 1790 et ne fait nulle mention de l'état de détresse où l'on veut qu'il ait passé les dernières années de sa vie. W—s.

MICALI (Joseph), célèbre antiquaire et historien italien, né vers 1770 à Livourne, d'une famille de négociants. Il compléta sa première instruction par des voyages en Italie, en France et en Allemagne, et, de retour en Toscanee, se livra tout entier à des études sur les antiquités de sa patrie. C'était le moment où de nombreuses dé-

(1) On peut citer encore celle de C.-G. Kratzenstein, décrite dans le *Journal de physique* de 1782, et dont Lalande parle avec admiration dans le *Journal des savants* (octobre 1787, p. 683).

couvertes archéologiques commençaient à agrandir le champ de nos connaissances sur l'art étrusque et la civilisation des anciens peuples italiques. Micali mit à profit ces documents pour écrire une *Histoire de l'Italie avant la domination romaine,* Florence, 1810, 4 vol. in-8°, œuvre d'une érudition solide et profonde, qui lui valut une place distinguée entre les savants italiens. Raoul-Rochette l'a traduite en français. Micali en publia en 1831 une 2e édition fort améliorée, et pour laquelle il avait fait d'immenses recherches et amassé un nombre prodigieux de matériaux, qui lui servirent à composer un nouvel ouvrage, l'*Histoire des peuples antiques de l'Italie* (Storia degli antichi popoli italiani), publiée à Florence en 1832 (3 vol. in-8°), et dont il donna une 2e édition en 1835 et 1836. A ces ouvrages, Micali a joint de curieux atlas, où sont figurés une foule de monuments nouveaux fournis par les fouilles de la Toscane et de l'Italie méridionale. Il a réuni en outre dans un ouvrage spécial, comprenant un volume de texte et un de planches, et intitulé *Monumenti inediti a illustrazione della storia degli antichi popoli italiani,* les monuments les plus intéressants entre ceux qui étaient de nature à éclairer l'histoire primitive de la péninsule italique. Frappé de l'analogie de l'art italique avec les créations plastiques de l'Asie, Micali a soutenu l'origine orientale des Etrusques, et appuyé ses idées de rapprochements, sinon toujours concluants, au moins fort ingénieux. La réputation que Micali s'était acquise l'avait fait nommer membre d'un grand nombre d'académies de l'Europe; il était correspondant de l'Institut de France. Il mourut à Florence le 28 mars 1844. Il a laissé en matériaux une Histoire du commerce de l'Italie au moyen âge et fourni des articles à la *Nuova biblioteca italiana.* Z.

MICAULT DE LAVIEUVILLE (le chevalier Mathurin-Jules-Anne), lieutenant-colonel, naquit à Lamballe le 16 avril 1755, d'une famille noble. En 1771, il fut garde du corps du comte d'Artois, et en 1790, écuyer de main de la comtesse de Provence, Joséphine de Savoie, femme de Monsieur, depuis Louis XVIII. Le 28 février 1791, il sauva la vie à l'évêque de Laon, premier aumônier de la reine, lequel était tombé entre les mains d'une troupe de factieux. Rentré dans la vie privée après le 10 août 1792, Micault de Lavieuville eut à subir plusieurs persécutions pendant la république et l'empire. En 1814, il fut nommé chevalier de St-Louis, et officier d'une compagnie dans les gardes du corps du comte d'Artois, où il servit jusqu'à la réforme de ce corps, et se retira avec le grade de lieutenant-colonel de cavalerie. Associé à toutes les bonnes œuvres de la capitale, membre de presque toutes les sociétés de bienfaisance, il avait dès 1804 fondé à Montmartre l'établissement de l'*asile de la Providence,* auquel Louis XVIII, par ordonnance du 24 décembre 1817, donna une existence légale. Cet asile était destiné à servir de retraite à soixante vieillards ou infirmes des deux sexes de la ville de Paris, et Micault de Lavieuville en fut le premier administrateur. Il réunissait à cette fonction celle d'administrateur-trésorier de la *société de la Providence,* dont la formation fut pareillement due à ses soins et dont le but principal était de seconder l'Asile de la Providence. C'est encore à Micault de Lavieuville que l'*Association paternelle* des chevaliers de St-Louis dut l'idée de son institution. Bien que depuis 1820 sa santé dépérît de jour en jour, sa charité n'en devint que plus ardente, et il fut toujours l'avocat de toutes les infortunes. Cet homme de bien mourut d'une fluxion de poitrine le 24 décembre 1829. M—d j.

MICCA (Pierre), artilleur piémontais, qui s'est rendu célèbre par son héroïque dévouement, était né dans le Verceillais vers 1666, au village d'Andorno. Il faisait partie de la garnison de la citadelle de Turin en 1706, lorsque cette place fut investie par les Français, sous les ordres du duc d'Orléans. L'armée austro-sarde, commandée par le prince Eugène, n'était pas encore arrivée, et les Français formaient chaque jour de nouvelles attaques contre la citadelle. L'ingénieur Antoine Bertola, chargé des travaux de défense, avait construit un grand nombre de redoutes minées; mais, dit l'historien Botta, ces précautions faillirent devenir inutiles, car, dans la nuit du 29 août, les Français attaquèrent une mine à laquelle les Sardes n'avaient pas encore adapté le conducteur de la mèche. Les voyant approcher, Micca saisit une mèche allumée, et, s'adressant à ses camarades : « Sauvez-vous, leur dit-il, je « vais faire sauter la mine; dans un moment, je « ne serai plus; je recommande au gouverneur « ma femme et mes enfants; adieu. » A peine avait-il achevé ces mots, que la mine éclate et ensevelit sous ses décombres plusieurs centaines de grenadiers français. Le cadavre mutilé de Micca fut retrouvé près des fourneaux et inhumé avec tous les honneurs militaires. C'est ainsi que l'héroïsme d'un simple soldat sauva la citadelle et changea peut-être le cours des événements; car il est probable que le camp retranché n'eût pas été enlevé par le prince Eugène quelques jours après, si les Français avaient été maîtres de la citadelle. La famille de Micca fut, pour toute récompense, gratifiée à perpétuité de deux rations de pain par jour. Ce n'est que plus d'un siècle après, en 1828, que Charles-Félix, en lisant dans notre *Histoire de la littérature et des arts du Verceillais* le récit de l'action héroïque de Micca, qui rappelle si bien celle de d'Assas, fut indigné de l'oubli dans lequel était demeurée sa famille. Il ne restait qu'un petit-fils de Micca, né en 1750, et qui avait jusque-là vécu obscurément à Sandigliano, dans le Verceillais. Charles-Félix le fit venir à Turin, lui accorda une médaille en or avec le grade de sergent-major

d'artillerie, une double paye et un logement à l'arsenal (1). Le corps royal du génie militaire célébra à cette occasion une fête dont le souvenir fut perpétué par une médaille en bronze, qui d'un côté présente le portrait du roi Charles-Félix et de l'autre l'inscription suivante :

Il corpo reale del genio militare alla memoria del minatore, Pietro Micca.
MDCCCXXVIII.

Ces honneurs tardifs ne parurent pas suffisants au roi Charles-Albert, qui fit élever à Micca, en 1837, dans la cour de l'arsenal de Turin, un magnifique monument en bronze. Le dévouement de Pierre Micca a fourni à madame Louise Lemercier, de Turin, née Viberti, le sujet d'un roman historique intitulé *le Siége de Turin,* Paris, 1830, in-12. G—G—Y.

MICHAELIS (Sébastien), religieux de l'ordre de St-Dominique, né en 1543 à St-Zacharie, dans le diocèse de Marseille, acquit par ses succès dans la prédication un grand crédit parmi ses confrères, et il en profita pour introduire la réforme parmi eux, non sans quelque contradiction. Le général de l'ordre lui permit, à la sollicitation de Henri IV, d'ériger les couvents qui s'y soumirent en une congrégation particulière dont Michaëlis fut le premier vicaire général : elle formait deux provinces, dont les maisons étaient répandues dans le Languedoc, la Provence, la Normandie, la Lorraine et quelques autres. Le réformateur mourut en 1618 à Paris, dans le couvent de la rue St-Honoré, qu'il avait fait fonder par le cardinal de Gondi. Nous avons de lui, outre un opuscule sur les *Sœurs Maries* de l'Ecriture (Lyon, 1592, in-4°), une *Histoire de la possession et conversion d'une pénitente séduite par un magicien,* ensemble la *Pneumalogie, ou Discours des esprits,* Paris, 1613, in-8°. Cet ouvrage, plein de détails incroyables et quelquefois ridicules, contribua à conduire Gaufridy sur le bûcher (*voy.* Gaufridy). T—D.

MICHAELIS (Jean-Henri), savant orientaliste, naquit à Klettenberg, dans le comté de Hohenstein, en 1668. Il fit assez mal ses premières études, parce qu'il manqua de secours dans sa patrie et à Elrich, où il fut envoyé à l'âge de onze ans. En 1683, il se rendit à Brunswick pour apprendre le commerce; mais son amour pour les sciences lui fit négliger sa destination et le porta à entrer dans l'école de St-Martin, dont le recteur le prit en amitié et lui confia l'instruction de quelques enfants. Après une maladie qui le força de rentrer dans le sein de sa famille, il demeura quelque temps à Nordhausen pour continuer ses études. Il passa en 1686 à Leipsick, où il étudia la philosophie, la théologie, les langues orientales et les rabbins. Il devint si habile dans l'hébreu, qu'il se trouva bientôt lui-même en état de l'enseigner aux autres. La ville de Halle lui offrait plus d'avantages que Leipsick; il les accepta, et y fixa son séjour. Il fut reçu au séminaire théologique, et y resta jusqu'en 1693, qu'il s'absenta pour donner des leçons à un de ses frères et à un autre parent. De retour à Halle en 1694, époque de la dédicace de l'université de cette ville, il ne tarda pas à reprendre ses cours de grec, de chaldaïque et d'hébreu. Il obtint alors de la faculté philosophique le degré de maître ès arts. En 1697, il joignit à l'enseignement des langues dont nous venons de parler celui du syriaque, du samaritain, de l'arabe et du rabbinisme. En 1698, il alla étudier l'éthiopien à Francfort, sous la direction de Ludolf, avec lequel il s'était lié d'amitié. En 1699, il occupa la chaire de grec que Franke venait de quitter. En 1707, il fut chargé de l'inspection de la bibliothèque de l'université de Halle, et bientôt après il devint professeur ordinaire de théologie. En 1713, il se retira chez le baron de Canstein, à Berlin, pour rétablir sa santé délabrée. Au bout de dix-huit mois il revint occuper sa chaire et prit le bonnet de docteur. En 1735, il fut fait *senior* de la faculté de théologie et inspecteur du séminaire, où il mourut le 18 mars 1738. Il a laissé : 1° *Conamina brevioris manuductionis ad doctrinam de accentibus Hebræorum prosaïcis,* Halle, 1695, in-8°, avec le secours de Franke; 2° *Epicrisis philologica de R. Michaelis Beckii, Ulmensis, disquisitionibus philologicis, cum responsionibus ad examen* XIV *dictorum Genes.,* Halle, 1696 et 1697, in-8°; 3° *Dissertationes de accentibus seu interstinctionibus Hebræorum metricis,* Halle, 1700; 4° *Dissertationes de angelo Deo,* ibid., 1701; 5° *Nova versio latina Psalterii Ethiopici, cum notis philologicis,* ibid., 1701; 6° *Claudii confessio fidei, cum Jobi Ludolfii versione latina, notis et præfatione,* ibid., 1702; 7° *De peculiaribus Hebræorum loquendi modis,* ibid., 1702; 8° *De historia linguæ arabicæ,* ibid., 1706; 9° *Dissertationes de textu Novi Testamenti græco,* ibid., 1707, in-12; 10° *De Isaïa propheta, ejusque vaticinio,* ibid., 1712; 11° *Dissertatio de rege Ezechia,* ibid, 1717; 12° *Biblia hebraïca,* ibid., 1720, in-8°, in-4°, in-fol.; édition excellente et bien exécutée. Elle est enrichie d'une ample et docte préface estimée de tous les savants, et de notes très-précieuses. 13° *Uberiorum annotationum in hagiographos volumina tria,* ibid., 1720, in-4°. Ce sont les notes dont Michaëlis ne put faire usage dans son édition de la Bible, et qu'il recueillit en 1719. 14° *Dissertatio de Christo petra ac fundamento Ecclesiæ;* 15° *Dissertatio de nexu officiorum hominis christiani in vero Dei cultu,* ibid., 1728; 16° *Dissertatio de cognoscendo theologiæ principio,* ibid., 1732; 17° *De codicibus manuscriptis biblico-hebraïcis, maxime Erfurtensibus,* ibid., 1706. On peut voir le catalogue de ses autres ouvrages dans Moréri; et, dans le 2e volume des *Titres primitifs de la*

(1) Ce dernier rejeton du héros piémontais est mort à Sandigliano, en avril 1834.

révélation, les peines que se donna Michaëlis pour perfectionner sa Bible hébraïque. L—B—E.

MICHAELIS (Jean-David), célèbre orientaliste et théologien protestant, a laissé des mémoires sur sa vie, où nous puiserons les principaux faits qui doivent entrer dans sa biographie, avec d'autant plus de confiance qu'au nombre des qualités qui lui assignent un haut rang parmi les savants du 18e siècle, sa véracité parfaite est celle qui a été le moins contestée. Il naquit à Halle le 27 février 1717, de Chrétien-Benoît Michaëlis, professeur de théologie à l'université de Halle, et hébraïsant distingué. Malgré l'espèce d'oubli dans lequel l'éclat de la gloire du fils a fait tomber le nom du père, ainsi que celui de son grand-oncle maternel, Jean-Henri, sujet de l'article précédent, il est reconnu aujourd'hui que Michaëlis le père était beaucoup meilleur grammairien que Jean-David ; et la prodigieuse influence que le fils a exercée sur toutes les branches de l'exégèse sacrée et de la théologie, et qu'une connaissance plus profonde des langues du texte de l'Ecriture aurait rendue encore plus heureuse, doit faire regretter que les fonctions du père, en l'empêchant de s'occuper lui-même de l'instruction élémentaire de son fils, l'aient forcé de l'abandonner entièrement à des instituteurs domestiques. La pédanterie de l'un d'entre eux contribua principalement à augmenter le dégoût du jeune Michaëlis pour l'exactitude grammaticale, déjà naturellement rebutante pour un enfant plein de vivacité et d'imagination. Quatre ans de séjour à l'école des Orphelins de Halle, où il eut pour condisciples le célèbre orientaliste Reiske et le philosophe Alexandre-Théophile Baumgarten (*voy.* leurs articles), compensèrent en partie les défauts de l'enseignement privé et en comblèrent les lacunes, mais très-imparfaitement pour le grec, bien qu'il y eût pour maître Goldhagen (le traducteur d'Hérodote), dont il loue d'ailleurs le zèle, et qui lui fut d'autant plus utile, que le nombre des écoliers admis dans la première classe se trouva fréquemment réduit à quatre, trois, deux écoliers, et quelquefois au seul Michaëlis. Les autres professeurs dont il fait mention avec reconnaissance sont Boltzius, qui lui inspira un goût très-vif pour la poésie latine, surtout pour Virgile; Sigismond-Jacques Baumgarten, subtil philosophe et théologien, auquel il dut une connaissance approfondie de la métaphysique de Leibniz, et dont l'éloquence pieuse excita en lui des sentiments ineffaçables de vénération pour la religion révélée; enfin, le pasteur Freylinghausen, ministre connu pour unir la plus grande tolérance à l'orthodoxie luthérienne, et qui, s'apercevant que le jeune Michaëlis s'était déjà formé un système dogmatique rapproché du semi-pélagianisme, n'exigea, pour l'admettre à la sainte cène, aucun acte public de profession de foi. Au surplus, la répugnance que Michaëlis a constamment témoignée pour toute gêne de conscience, tout en l'empêchant de consentir à être agrégé à une faculté de théologie, comme on le lui proposa plus d'une fois pendant sa longue carrière académique, parut accroître plutôt que refroidir son zèle pour la cause du christianisme. Cette conduite a prouvé le discernement de Freylinghausen, et justifié le ménagement dont il usa envers la conscience délicate de son catéchumène. Michaëlis commença en 1733 à suivre les cours des professeurs de l'université, tous hommes assez médiocres, excepté Baumgarten, dont une méthode excessivement analytique rendait les leçons arides et moins profitables; celles du chancelier Ludewig, sur l'histoire germanique, l'initièrent dans la connaissance du droit public et de tous les ressorts qui entrent dans le mécanisme social. Ce jurisconsulte (*voy.* Ludewig) ne songeait, en exposant la théorie des institutions politiques d'Allemagne, qu'à faire concevoir les prétentions de telle ou telle maison régnante, et les changements successivement apportés aux relations des Etats de l'empire; mais il avait pour auditeur un de ces esprits indépendants et lumineux qui font dans chaque événement la part des circonstances, de la nature des choses, des besoins de la société et de la marche de l'esprit humain. Les antiquités et la théorie de la législation des Hébreux en firent leur profit par la suite, et, trente ans plus tard, le savant chancelier de Halle n'aurait certainement pas reconnu, dans le *Droit mosaïque*, les matériaux qu'il avait fournis au théologien publiciste et philosophe. Les études de Michaëlis s'étendirent sur toutes les branches des connaissances préparatoires : langues, histoire, mathématiques, sciences naturelles, métaphysique. Il s'aperçut dès lors que Wolf avait fondé sa démonstration du principe de la raison suffisante sur l'équivoque attachée au mot *rien* en allemand et en latin, et qu'il en résultait un syllogisme à quatre termes; sophisme auquel la langue française ne se serait pas aussi facilement prêtée. Cette observation, reproduite par M. de Prémontval, engagea vingt ans plus tard l'académie de Berlin à proposer la question : *De l'influence du langage sur les opinions et des opinions sur le langage.* On trouve la même remarque dans le Mémoire couronné de Michaëlis (p. 90 de de la traduction française), mais accompagnée d'une note des traducteurs Mérian et Prémontval, qui croient pouvoir affirmer que le gros de la nation allemande n'eût jamais été séduit par la philosophie wolfienne, si les deux langues qui lui sont le plus familières n'eussent pas donné lieu à l'amphibologie cachée dans la démonstration de Wolf; ce qui serait assurément, comme ils le disent (p. 91), un des traits les plus singuliers dans l'histoire de l'esprit humain, si l'on pouvait tirer de l'observation de Michaëlis une conclusion aussi hardie. Une des qualités rares dont

il était doué, et qu'il manifesta dès l'âge le plus tendre, fut une indépendance absolue d'esprit, jointe à une soumission sans réserve envers ce qui s'offrait à lui sous la forme de la vérité. Peu d'hommes ont éprouvé aussi fortement le besoin d'examiner tout avec un soin extrême; peu surtout ont montré autant de respect pour les résultats de leur examen consciencieux. Nous avons déjà dit que l'engagement imposé aux membres du clergé luthérien et des facultés de théologie, de se conformer dans leurs enseignements aux livres symboliques des chrétiens de la confession d'Augsbourg, l'éloigna toute sa vie d'une carrière où il aurait probablement eu de grands succès; les sermons qu'il eut occasion de prononcer soit à Halle, soit à Londres, dans la chapelle allemande du roi, ayant constamment obtenu les suffrages de ses auditeurs (1). A l'université, il fut tourmenté de doutes, non relativement au dogme, mais sur quelques préceptes de l'Evangile que l'interprétation luthérienne des mots de l'institution de la sainte cène le portait à prendre à la rigueur de la lettre, et qui, dans le sens qu'il croyait devoir leur donner, paraissaient inconciliables avec d'autres obligations non moins sacrées, et avec les relations sociales elles-mêmes. Il dit, dans ses *Mémoires*, que sa santé en fut altérée; et celui de ses disciples qui en a été l'éditeur de son consentement (Jean-Matthieu Hassencamp), ajoute que c'est probablement aux versets 12 et 24 du 19e chapitre de l'Evangile selon St-Matthieu, qu'il faut rapporter les anxiétés et les scrupules dépeints par l'auteur de cette autobiographie, et dissipés ensuite, assure-t-il, par une connaissance plus approfondie du texte original. Après avoir pris le degré de maître ès arts et soutenu deux thèses (l'une, sous la présidence de son père, *De antiquitate punctorum hebraïcor.*, le 7 octobre 1739; l'autre, *Dissert. de Psalm.* 22, 17, en 1740), dans lesquelles il défendit des opinions qu'il abandonna depuis; il fit en Angleterre un voyage qui lui fut très-utile par les connaissances qu'il acquit et par les liaisons qu'il forma, tant à Londres qu'à Oxford. En s'y rendant, il vit à Leyde le savant Albert Schultens dont il loue l'accueil cordial et bienveillant. A son retour, il reprit ses leçons : aussi variées que suivies, elles embrassaient toutes les parties de l'exégèse biblique, plusieurs langues orientales, particulièrement le syriaque et le chaldéen, l'histoire naturelle, et quelques auteurs romains. La mort du chancelier Ludewig lui fournit l'occasion d'un travail bibliographique dont il tira beaucoup de fruit. Chargé de mettre en ordre une des plus riches bibliothèques de l'Allemagne et d'en rédiger le catalogue, il s'acquitta de cette tâche avec un soin et une méthode qui font du catalogue des livres de ce célèbre jurisconsulte (1745, 2 vol. in-8°) un modèle pour ce genre d'ouvrage. Il est toutefois probable que, s'il était resté à Halle, il aurait eu de la peine à sortir du cercle borné d'études tracé par la routine, et encore resserré par la crainte de voir une application plus étendue des sciences profanes à l'interprétation de la Bible, porter atteinte à l'orthodoxie et à la piété dont cette université était un des siéges les plus révérés. Pour féconder les connaissances variées que son éducation dans ce centre des missions protestantes pour l'Asie (*voy.* CALLENBERG) et sa vaste érudition historique avaient mises à sa disposition, il fut avantageux pour lui d'être dépaysé et transporté sur une scène nouvelle, auprès d'hommes tels que Haller, Mosheim et Gesner, qui lui offrirent, chacun dans sa sphère, l'exemple d'un savoir encyclopédique appliqué à la culture d'un domaine particulier, et qui encouragèrent les essais de leur jeune émule par leur approbation et leurs conseils. Michaëlis dut ce bonheur à l'illustre Münchhausen, principal fondateur de l'université de Gœttingue. Ce judicieux appréciateur de ce qui pouvait assurer la prospérité de cette institution naissante, lui procura, en y attirant Michaëlis en 1745, un de ses plus beaux ornements et de ses meilleurs soutiens. Michaëlis lui rendit, sous une multitude de rapports, des services immenses, comme professeur de la faculté de philosophie (de 1745 jusqu'en 1791), comme un des principaux correspondants de son curateur Münchhausen; comme secrétaire de l'académie royale des sciences (de 1751 à 1756), dont il rédigea, de concert avec Haller, les lois fondamentales à l'époque de sa formation en 1751; comme directeur de cette compagnie (de 1761 jusqu'en 1770, où des différends avec quelques-uns de ses confrères le portèrent à donner sa démission de membre de la société, démarche qui a été également préjudiciable à l'un et à l'autre); comme directeur et l'un des rédacteurs du journal intitulé *Gelehrte Anzeigen* (1753-1770); comme chargé, dans des temps difficiles (1761-63), des fonctions de bibliothécaire et de directeur du séminaire philologique, établissement d'où l'Allemagne a vu sortir une foule d'excellents humanistes, et qui, après la mort de J.-M. Gesner (1761), aurait été supprimé si Michaëlis n'avait pas consenti à le diriger gratuitement. Cette dernière circonstance est d'autant plus digne d'attention, qu'elle contredit l'opinion répandue généralement sur son avarice. Il est vrai que Michaëlis, rigoureux observateur des lois de la justice, et très-délicat, timoré même à l'égard des devoirs qu'elles imposent, était habituellement fort économe, et peu disposé à faire aux libraires et aux étudiants l'abandon d'honoraires qui étaient amplement payés par des leçons utiles et des livres recherchés du public; il était surtout ennemi des largesses prodiguées au hasard; mais lorsqu'il les croyait appelées par un besoin réel et que le bon

(1) Voyez ce qu'il dit là-dessus dans sa *Vie*, p. 24 et suiv., et dans le 6e volume de sa *Biblioth. or.*, p. 192 et suiv.

emploi lui en paraissait garanti, sa libéralité s'exerçait avec autant de générosité que de discernement. Nous n'en citerons qu'un exemple. Lorsqu'on établit à Gœttingue une administration de secours pour les pauvres, il fut celui des habitants de cette ville qui souscrivit pour la plus forte somme. Un profond sentiment de reconnaissance pour les preuves d'estime que le gouvernement de Hanovre lui avait données, ne lui permit pas d'hésiter sur le parti qu'il avait à prendre lorsque le roi de Prusse lui fit témoigner le désir de le voir entrer à son service. Malgré son enthousiasme pour le grand Frédéric et les contrariétés qu'il avait éprouvées à l'université de Gœttingue, il répondit négativement. Il se plaint, dans sa *Vie,* de n'avoir, depuis 1763 (époque de cette tentative du roi de Prusse pour lui faire abandonner Gœttingue), été l'objet d'aucune faveur du gouvernement auquel il avait sacrifié de grands avantages, et d'avoir vu au contraire sa délicatesse récompensée par de l'indifférence et des dégoûts. Il rendit froideur pour froideur, se retira de toute participation active à l'administration de l'université, se concentra dans ses fonctions de professeur et dans ses travaux littéraires. Pendant la guerre de Sept ans il reçut de nombreuses marques de considération de la part des chefs de l'armée française, surtout lorsque le maréchal de Richelieu eut pris la résolution de faire un désert d'une partie du Hanovre s'il était forcé de l'évacuer. Gœttingue devait être brûlé; mais le rappel du maréchal prévint ce malheur, et ne laissa à Michaëlis que le souvenir reconnaissant des précautions prises par des officiers français pour sauver sa bibliothèque et ses plus précieux effets. Les éloges qu'il donne dans ses *Mémoires* à l'amabilité française et aux procédés plein de noblesse des officiers en garnison à Gœttingue ont d'autant plus de valeur, qu'ils partent d'un homme très-véridique et très-prévenu pour les Anglais. Il faut rapporter à l'époque de cette même guerre les travaux par lesquels Michaëlis coopéra au voyage de découvertes en Arabie, dont les ouvrages de Niebuhr et les observations de Forskal furent le résultat. Après en avoir suggéré l'idée au comte de Bernstorf, ministre de Frédéric V (1), il eut la plus grande part aux préparatifs qui en précédèrent l'exécution et au choix des personnes à qui elle fut confiée par le gouvernement danois. Il rédigea l'instruction des voyageurs et une série de questions relatives aux objets les plus dignes de leur attention : malheureusement ces questions ne parvinrent à leur adresse qu'après la mort du philologue, du naturaliste et du médecin de l'expédition, auxquels elles étaient plus particulièrement destinées. Elles furent remises à Niebuhr, dans l'Inde, avant son retour en Arabie; et quoiqu'il fût astronome, et pour ainsi dire étranger aux recherches d'érudition qu'elles contenaient ou provoquaient, elles dirigèrent quelques-unes de celles qu'il fit dans le Yémen, de manière à éclaircir divers points d'exégèse biblique, premier objet de l'expédition dans la pensée du savant qui en avait conçu le projet. Il est à regretter que les personnes qui, postérieurement aux Danois, ont visité les mêmes climats ou des contrées voisines (l'Egypte, la Nubie, la Palestine), n'aient pas étudié avec plus de soin ces *Questions ;* bien qu'elles ne semblent offrir que les détails d'une érudition aussi aride et minutieuse que profonde et variée (Francfort, 1762, in-8° de 349 pages). Elles ont été traduites en français et sont réellement pleines d'intérêt, de sagacité, et tellement précises, qu'elles ne laissent pas le voyageur un moment dans le doute sur le point de la difficulté et sur l'objet essentiel de ses recherches. Quoi qu'il en soit, et malgré les accidents qui privèrent les sciences de tout le fruit que cette expédition savante leur promettait, elle fera à jamais époque non-seulement dans la philologie orientale et biblique, mais sous un grand nombre d'autres rapports. Elle fut le second exemple d'un voyage entrepris aux frais d'un gouvernement, dans des vues absolument désintéressées, pour un but aussi noble qu'étranger aux affaires ou à la prospérité de l'Etat qui en supportait la dépense. L'Angleterre fut la seule puissance qui en retira un avantage politique. L'exploration de la mer Rouge, due aux observations de l'exact et habile Niebuhr, donna aux Anglais l'idée de faire de nouveau l'essai de cette route directe de l'Inde; et, dans la guerre d'Amérique, elle leur servit à établir une communication aussi prompte qu'importante avec leurs possessions d'Asie (*voy.* les détails dans les Voyages de Niebuhr et d'Irwin et le 251e n° du 16e volume de la *Bibl. or.* de Michaëlis). Sans doute, un des principaux avantages attachés aux études historiques est de nourrir dans les cœurs le sentiment d'une juste reconnaissance envers les hommes auxquels nous devons de nouveaux moyens de civilisation, et l'établissement de rapports utiles entre les diverses parties du globe. En rappelant les titres de Michaëlis à une considération immortelle, il n'est pas permis d'oublier l'indissoluble lien qui unit son nom à celui de Niebuhr et aux résultats de l'expédition danoise; et d'autant moins que la part qu'il y eut fut incontestablement l'événement le plus marquant de sa vie, le dernier qui rattacha son existence à l'histoire contemporaine par une autre influence que celle de ses leçons et de ses écrits. Son auditoire et son cabinet furent depuis lors les seuls théâtres où elle put s'exercer pour se répandre sur l'Europe lettrée, et où elle s'exerça chaque jour presque jusqu'à celui de sa mort (22 août 1791). Ce jour ne fut séparé que par un petit nombre d'heures de l'instant où sa bouche éloquente

(1) Michaëlis avait déjà énoncé et développé son vœu dans la préface du tome 3 des Mémoires de la société des sciences de Gœttingue (*Comment.*, 1754) : *Oratio de defectibus hist. nat. ac philologiæ, itinere in Palæstinam Arabiamque suscepto sarciendis.*

cessa d'expliquer à des disciples nombreux les saintes Ecritures et où sa main, depuis longtemps affaiblie, laissa tomber sa plume savante et féconde, source de tant de lumières nouvelles pour l'intelligence de leur véritable sens. Avant d'offrir la revue de ses travaux, nous présenterons quelques observations sur leur caractère général et sur les qualités de celui qu'ils ont illustré. Son premier penchant l'avait porté vers les études historiques ; et son père, qui lui assigna de bonne heure pour carrière celle des fonctions académiques, ne contraria point son goût pour la recherche des anciens faits, bien qu'il eût préféré lui voir remplir une chaire de théologie à Halle. Ce fut Munchhausen qui l'éloigna de l'enseignement de l'histoire en lui montrant la moisson de lauriers qui s'offrait à l'humaniste philosophe dans l'immense domaine des sciences théologiques, et que le curateur de l'université de Gœttingue promettait au jeune professeur, animé par l'exemple des grands hommes qui l'admettaient dans leur familiarité. J.-M. Gesner et de Haller, quoique peu unis de vues et de sentiments, s'accordèrent dans celui d'une véritable amitié pour Michaëlis, et applaudirent à ses premiers succès. La réforme que l'un avait opérée dans l'interprétation des écrivains de l'antiquité profane, en y portant le flambeau de vastes connaissances et d'un jugement exquis ; le bonheur avec lequel l'autre appliqua au perfectionnement des sciences médicales les données innombrables qu'il avait puisées dans les historiens et les itinéraires de toutes les époques l'excitèrent à essayer de rendre de semblables services à l'exégèse biblique et aux diverses branches de la théologie qui lui empruntent leurs principaux matériaux, telles que l'archéologie, la chronologie, l'histoire, la géographie, la critique, la morale et la dogmatique sacrées. Le succès répondit pleinement à l'entreprise. On peut dire que Michaëlis a changé la face de la plupart de ces sciences, non, certes, en ébranlant leurs bases et en dénaturant leur objet, mais en l'éclairant de tout le jour que pouvaient y répandre non-seulement une connaissance approfondie de l'histoire et de la civilisation de l'Orient, des langues sœurs de l'idiome des Hébreux, des productions de la nature et de l'industrie dans les contrées théâtres des événements de l'histoire des Juifs ou voisines de leur pays, mais encore un esprit judicieux et philosophique, fertile en ces combinaisons ingénieuses qui font jaillir une lumière nouvelle du rapprochement de faits épars et restés stériles dans leur isolement. S'il est permis d'appliquer en un pareil sujet le mot d'un des maîtres de Rome ancienne, ce ne serait pas une exagération d'affirmer que Michaëlis avait trouvé tous ces édifices du savoir humain composés de briques et qu'il les a laissés changés en or, ou plutôt on dirait qu'il a réuni des débris et des matériaux informes pour en faire des constructions solides, régulières et commodes, susceptibles, d'après leur première ordonnance, de recevoir tous les agrandissements qui seraient commandés par de nouveaux besoins. Sans doute que les grandes facultés, départies au réformateur de l'exégèse biblique, ont été compensées par des défauts presque inséparables de ces facultés. C'est la condition humaine. Deux sources d'interprétation, trop négligées par les hébraïsants qui l'avaient précédé, furent mises en œuvre par Michaëlis avec un succès qui le disposa à en abuser et en prodiguer l'emploi sans nécessité. S'étant demandé sur quelle autorité nous attribuons aux mots de la langue hébraïque tel sens et telle nuance d'acception, il ne tarda pas à sentir combien la confiance, placée par les annotateurs modernes et surtout par l'école de Buxtorf dans la tradition des Juifs, avait passé toutes les bornes indiquées par la nature des choses, et combien la sécurité qu'elle leur avait inspirée était devenue préjudiciable à l'étude des dialectes de même origine que l'hébreu et des anciennes versions des livres saints. Il eut donc, soit dans les passages difficiles, soit même pour s'assurer de la justesse des explications reçues, plus habituellement recours à ces deux sources que ne l'avaient fait ses prédécesseurs. Mais s'abandonnant à une défiance outrée des traditions masoréthiques et dédaignant trop les secours que la comparaison des passages où les mots du texte sont employés, fournit pour l'exploration de leur véritable sens, il poussa jusqu'à la manie leur confrontation oiseuse et perpétuelle avec les traductions antiques et les idiomes de l'Orient, lors même que l'explication des rabbins avait pour elle la contexture et l'assentiment des plus estimés d'entre les commentateurs. Il en résulta une multitude d'explications nouvelles, d'autant plus problématiques, qu'elles se fondaient sur une connaissance assez superficielle de l'arabe et sur une importance excessive attribuée aux versions anciennes. Le désordre causé par ce scepticisme qu'augmentait le remède fut porté au comble par les disciples de Michaëlis. Dénués de cette sagacité et de ce tact exégétique qui l'empêchèrent de trop s'égarer sur cette route hasardée, ils se plurent à révoquer en doute les significations les moins contestées de mots et de phrases du texte sacré, et de refaire le dictionnaire hébraïque avec les lexicographes arabes et les bévues des anciens traducteurs. On érigea en variantes, préférables aux leçons du texte, les contre-sens les plus manifestes des derniers, leurs tâtonnements si évidemment indicatifs de leurs incertitudes et en grande partie occasionnés par leur ignorance relativement à la ponctuation masoréthique, sans contredit le meilleur des commentaires et le plus utile moyen d'interprétation que la Providence nous ait ménagé pour l'Ancien Testament (1). Il a fallu toute la saine doctrine

(1) Cette appréciation de la prononciation masoréthique que l'auteur de cet article a envisagée sous son vrai point de vue,

grammaticale, toute la sobre et sévère critique des Stange, des Spohn, des Kocher, des Schnurrer, des Storr, des Gesenius, etc., pour nous tirer du déluge de ces nouvelles conjectures et pour raffermir sur ses véritables bases la lexicographie et l'exégèse sacrées. Une connaissance plus exacte des travaux de l'école hollandaise contribuera beaucoup à bannir les restes de cette légèreté sceptique, source de richesses aussi embarrassantes que stériles (1). Un autre défaut de Michaëlis est le penchant à former toutes sortes de combinaisons pour en faire sortir des explications imprévues, des aperçus nouveaux et des vues inutilement ingénieuses. Il prend un singulier plaisir à élever des difficultés à la fois inopinées et mal fondées, pour déployer, dans leur dénoûment, tous les trésors de son érudition et toutes les ressources d'un esprit inventif et pénétrant. Ce goût pour les rapprochements inattendus, ce luxe d'essais non moins oiseux que spirituels, qui s'explique par la richesse naturelle de son imagination, s'était fortifié par le succès brillant du grand nombre d'applications lumineuses d'une lecture immense et variée à la solution des problèmes les plus intéressants ou les plus difficiles de l'exégèse sacrée. Cette fécondité en comparaisons toujours piquantes et instructives lui fait souvent perdre de vue la disparité des temps et des lieux; et c'est un des reproches les mieux fondés qui puissent lui être adressés que celui de prêter à l'antiquité les couleurs et les idées modernes, de voir dans les auteurs sacrés de beaucoup trop savants naturalistes, médecins, astronomes, etc., et de chercher dans les tableaux poétiques de Job, dans les écrits de Moïse et des prophètes, les découvertes des temps modernes et les observations de Linné. En signalant ces écarts d'un homme d'un si rare mérite, ce serait à la fois ingratitude et injustice de ne pas reconnaître qu'ils sont toujours instructifs, et qu'ils sont fréquemment plus utiles à la science que les travaux de l'immense majorité des exégètes qui ne se permettent ni digressions ni conjectures surabondantes. Il est surtout important de faire observer que, bien loin de porter atteinte à aucune des vérités fondamentales de la doctrine chrétienne, les combinaisons les plus hasardées et jusqu'aux excursions purement ingénieuses, tendent ordinairement à en confirmer les principaux articles. Ce résultat n'est pas sans intérêt pour les amis de la religion lorsqu'on se rappelle l'esprit d'indépendance de Michaëlis, son éloignement pour l'état ecclésiastique et pour tout engagement qui eût imposé de la réserve à son génie investigateur, son dévouement absolu à la cause de la vérité (1), son goût pour les sentiers non frayés, son vif désir de se signaler par de grands changements opérés dans la science, à laquelle il espérait rendre des services aussi importants que ceux que ses collègues Mosheim, Haller, J.-M. Gesner, Tobie Mayer avaient rendu aux branches qu'ils cultivaient; quand on songe enfin et à la nécessité où se trouvait un jeune professeur mal payé de se faire un supplément de salaire par la célébrité et un renom par des recherches brillantes, et à la difficulté d'attirer, sans être novateur, les regards du public sur un débutant pour ainsi dire noyé dans la gloire des Haller, des Kaestner, etc.; avoir dans cette position résisté à la tentation de se procurer une facile célébrité par des idées hardies et une déviation éclatante des opinions régnant parmi les théologiens de sa communion, est sans doute la preuve d'un très-bon esprit. Mais après avoir fait la part de Michaëlis dans cet excellent résultat, il n'est pas permis d'oublier et il est important de faire observer qu'être sortie du creuset d'un critique de cette trempe, sans altération grave, est un argument non moins remarquable pour la solidité et une présomption assurément très-favorable pour la vérité de la doctrine qui a subi une épreuve aussi décisive. Cette concordance presque parfaite du résultat des recherches de Michaëlis avec les points capitaux de l'orthodoxie luthérienne mérite d'autant plus d'attention, que la route par laquelle il y arrive n'est ordinairement pas celle qu'avaient suivie avant lui les théologiens. Les conclusions sont les mêmes et les prémisses différentes. Lorsqu'il adopte les idées anciennes, il leur imprime un cachet particulier qui en fait sa propriété. Il est impossible de soupçonner qu'il vise à l'originalité; si elle ne lui était pas naturelle, il l'eût bien plus fait consister dans les résultats que dans les éléments et la marche même de ses raisonnements; et l'on ne peut se refuser d'y voir à la fois la preuve d'une véritable indépendance d'esprit, aussi rare que précieuse, et un motif de confiance de plus dans la justesse des opinions anciennes, confirmées par des méditations et des travaux dont la direction est opposée aux méthodes reçues ou ne coïncide pas du moins avec les voies usitées. Cet éloignement pour les sentiers battus a été sans doute une abondante source de nouvelles découvertes et d'aperçus inespérés.

n'est peut-être pas exempte de quelque exagération. Parfaitement vraie par rapport à la très-grande partie des livres écrits en hébreu, elle peut être contestée pour les passages obscurs; et, dans ces passages, le commentaire masoréthique me paraît aller, tout au plus, de pair avec les anciennes versions. Au reste, je pense que ceux qui, dans l'étude du texte hébreu, négligent la ponctuation masoréthique se privent d'un secours très-important; et que le mépris que certains orientalistes ont témoigné pour cette ponctuation, n'est guère plus sensé que la confiance aveugle que lui accordait l'école de Buxtorf. S. d. S—y.

(1) Ce jugement ne paraîtra sévère qu'aux personnes qui ne connaîtraient pas bien l'abus qu'on a fait des moyens employés par Michaëlis pour jeter du jour sur ce qui nous reste de la langue hébraïque, à l'aide des langues syriaque et arabe. Cependant il faut avouer que l'école hollandaise n'a guère moins abusé d'un instrument dont A. Schultens s'était servi quelquefois avec succès, et que ce célèbre philologue a lui-même trop souvent donné l'exemple d'un abus qui devait être bien plus dangereux entre les mains de ses disciples. S. d. S—y.

(1) Créé chevalier de l'Étoile polaire, il choisit pour devise: *Libera veritas*.

Mais en répugnant à lier ses idées à celles de ses devanciers, à se fier à l'exactitude de leurs recherches et à y rattacher les siennes, il s'est privé fréquemment de secours utiles et a très-laborieusement refait ce qu'il avait sous la main. La dépense en pure perte d'un temps précieux n'a pas été le seul inconvénient de cette tendance à tout reconstruire. On ne peut nier qu'il n'ait été peu disposé à rendre justice aux théologiens et aux orientalistes renommés de son temps, particulièrement à Reiske, à Ernesti et à Semler. Mais sans cet esprit vif, impérieux et ce caractère indépendant, Michaëlis ne se serait pas frayé avec tant d'ardeur et de succès des chemins nouveaux, et n'aurait surtout pas fondé, à Gœttingue, cette école qui a porté le flambeau d'une saine critique et d'une investigation sévère dans toutes les parties de l'histoire et de l'exégèse ; car l'influence de cet illustre professeur s'est étendue sur l'histoire en général autant que sur l'interprétation de la Bible. En formant Schloetzer par son exemple et ses conseils, il a sans contredit rendu des services inappréciables à l'histoire du Nord, et contribué à la création de quelques-unes des branches les plus importantes et les plus fécondes de la critique historique. Lui-même, il a été le réformateur de l'histoire des peuples de l'Asie antérieure, de leur civilisation, de leurs arts, de leurs migrations et de la théorie de leurs législations anciennes. Le premier, il a porté les lumières de l'économie politique et de sciences étrangères aux études de l'antiquaire et du théologien, telles que celle du droit, l'histoire naturelle, la médecine, etc., dans tout le domaine de la théologie exégétique et dogmatique. Nous allons tâcher de donner une idée succincte des immenses travaux de ce savant, vraiment encyclopédique par l'étendue de ses connaissances plutôt que par la variété des genres auxquels appartiennent ses nombreux écrits (1). Au lieu d'en faire une revue chronologique, très-facile mais peu instructive, nous pensons qu'on aimera mieux les trouver distribués en classes, afin de pouvoir embrasser d'un coup d'œil ceux qui concernent la même matière. On peut les ramener à six divisions principales : 1° Grammaires et lexicographie orientales ; 2° Philosophie ; 3° Doctrines directement préparatoires à l'explication savante des saintes Écritures, telles que géographie, chronologie, histoire, antiquités, critique et poétique sacrées ; 4° Ouvrages exégétiques proprement dits ; 5° Application de ces divers secours à la théologie morale et dogmatique ; 6° Quelques excursions sur le terrain du droit public et de la législation civile. Nous ne faisons pas de division particulière pour ses essais poétiques, peu dignes de ce nom. — Les écrits de Michaëlis qui se rapportent à la première classe appartiennent à deux époques. D'abord plein de déférence pour les traditions des grammairiens juifs, il secoua ensuite ce qu'il appelait leur joug, et s'attacha aux dialectes orientaux et aux anciens traducteurs, comme aux autorités principales, pour la détermination du sens des mots isolés et liés en phrases. Les traités de la première époque sont : 1° *Dissertatio de punctorum Hebr. antiquitate*, Halle, 1739, in-4° ; 2° *Grammaire hébraïque*, Halle, 1745, in-8° ; 3e édition, 1778 ; 3° *Instruction élémentaire sur les accents hébraïques* (avec une préface savante de son père contre un nommé Sancke), ibid., 1741 ; 2e édit., 1753, in-8° de 116 pages — Les écrits ou mémoires de la deuxième époque sont : 4° *Jugement porté sur les moyens dont on se sert pour entendre la langue morte des Hébreux*, Gœttingue, 1757, in-8° de 365 pages ; ouvrage plein de réflexions fines et judicieuses. On peut l'envisager comme un des mobiles les plus puissants qui imprimèrent une nouvelle direction aux études hébraïques, en achevant ce qu'Alb. Schultens avait commencé. 5° *De Syrorum vocalibus ex Ephræmo* (dans le 1er volume de ses *Comment. per annos* 1758-1762, *prælect.*) ; 6° *De l'antiquité des voyelles et des autres points des Hébreux* (dans ses *Mélanges*, 1er vol.). L'auteur y propose sur ce sujet obscur des vues que Trendelenburg, Vater, Gesenius, ont développées et rectifiées ou confirmées depuis. Les observations que cet écrit, d'ailleurs entièrement opposé à l'opinion de l'école de Buxtorf relativement à l'autorité canonique des points-voyelles, contient sur l'orthographe comparative des livres de l'Ancien Testament et des plus anciennes monnaies phéniciennes, offrent un des arguments les plus forts et les plus ingénieux allégués pour l'antiquité du Pentateuque. Sans doute Michaëlis est, comme grammairien, très-inférieur en exactitude religieuse et en connaissance approfondie des dialectes sémitiques aux Hollandais Schultens et Schrœder, aux Allemands Storr et Schnurrer ; mais à la patience du philologue suppléent la justesse de ses vues et une fécondité merveilleuse en aperçus nouveaux. Il devine les lois du langage, que d'autres explorent et prouvent laborieusement. Au surplus, ce n'est pas dans ses traités de grammaire proprement dits qu'il a exposé et développé ses observations grammaticales les plus fines et les plus utiles. Elles sont éparses dans tous ses ouvrages, particulièrement dans son journal intitulé *Bibliothèque orientale et exégétique* (Francfort, 1771-1785, in-8°, 23 tomes et 2 suppl. avec un 24e tome en 1789, qui contient 7 tables de matières générales ; dans sa *Nouv. Bibl.*, 1786-91, 8 t.), et dans les *Supplementa ad Lexica hebraïca* (Gœttingue, 1784-1792, 6 vol. in-4°), savant dépôt du résultat et résumé de toutes ses recherches sur le matériel de la langue, et livre indispensable à tout hébraïsant (1). Mais ce sont

(1) Michaëlis fit imprimer lui-même, le 2 octobre 1787, le catalogue raisonné des ouvrages qu'il avait publiés jusqu'alors (au nombre de 63), Gœttingue, in-8° de 32 pages.

(1) Il y a incontestablement beaucoup d'érudition dans cet ou-

principalement ses notes sur le livre *De sacra Hebræorum poesi* (*voy.* Lowth), qui offrent ses remarques grammaticales les plus intéressantes et les plus ingénieuses, telles que (p. 287) sa conjecture sur l'origine du *vau conversif*, qu'il croit être le débris du verbe substantif (conjecture adoptée par les meilleurs grammairiens, Hezel, Hasse, Wecklerlin, J.-M. Hartmann, Gesenius) : et (*ibid.*) une application heureuse de la note mémorable de Samuel Clarke sur *Hom.*, II, I, 37, à la théorie du verbe hébreu ; application qui a jeté un nouveau jour sur les deux aoristes du verbe, et qui, plus développée encore qu'elle ne l'a été par J. Jahn (*Gramm. ling. hebr.*, Vienne, 1809, p. 197-214), promet à la grammaire hébraïque et à l'exégèse biblique une source d'importantes améliorations et de solutions désirées. 7° *Grammatica chaldaïca*, Gœttingue, 1771, in-8°, 133 p.; 8° *Grammatica syriaca*, Halle, 1784, in-4°. Cette grammaire, la meilleure de celles qu'il a publiées, doit ses principaux avantages aux notes manuscrites que son père avait ajoutées à son *Syriasmus*, et que le fils trouva après sa mort. 9° *Chrestomathie syriaque*, 1er tome, accompagné d'un Traité intéressant de la langue syriaque ; le choix de morceaux est borné à des extraits de St-Ephrem, et de la *Chronique* de Bar-hebræus, ibid., 1768, in-8°; 2e édit., 1783-86. 10° *Castelli Lexicon syriacum, cum J.-D. Michaëlis additamentis*, 2 vol., ibid., 1787-88. Les principales additions sont tirées des papiers de son père. 11° *Grammaire arabe, avec une Chrestomathie* (qui n'est autre chose que l'appendice de la grammaire d'Erpenius, dans l'édition de Schultens), et un *Avant-propos sur le style poétique et historique des Arabes*, ibid., 1771 ; 2e édit., 1781, cxii-256 pag. (1). La préface offre des observations judicieuses ; mais la grammaire est aussi maigre et imparfaite que celle de M. de Sacy est riche et excellente. Michaëlis est le premier qui ait mis les réflexions de l'arabe vulgaire en parallèle avec celles de l'arabe littéraire. Nulle part il ne perd de vue le but de faire envisager la langue du livre de Job, comme mieux conservée, et actuellement plus vivante dans la bouche du peuple, que les autres idiomes des nations de l'antiquité ne l'ont été et ne le sont de nos jours. Il avait projeté une traduction de l'Alcoran ; mais il n'en a donné qu'un fragment, *Nova versio suræ secundæ, cum illustrationibus*, 1754, in-4°. — Sous la rubrique de la philosophie, nous pourrions placer quelques traités qui ne sont pas sans mérite. 12° *De principio indiscernibilium* (dans le *Syntagma commentat*, t. 2, in-4°); 13° *De la mémoire;* 14° *De l'action de l'imagination de la mère sur le fœtus* (dans le 1er volume des *Mélanges*) ; mais le seul ouvrage qui demande une mention particulière, est le Mémoire couronné par l'académie des sciences de Prusse en 1759, intitulé : 15° *De l'influence des opinions sur le langage, et du langage sur les opinions* (trad. de l'allemand en français par Mérian et Prémontval), Brème, 1762, in-4° de 208 pages). Cette dissertation, incontestablement une des plus remarquables productions de la plume de Michaëlis, n'offre pas à la vérité une théorie bien profonde de l'action et de la réaction mutuelles des signes sur la pensée, en tant qu'elle devrait être fondée sur l'analyse même de nos facultés et sur l'origine du langage ; mais elle est si riche en exemples qui jettent un jour inattendu sur des problèmes d'anthropologie psychologique et historique, qu'elle présente aux amis de la philosophie, comme à ceux de l'histoire de l'esprit humain et de ses erreurs, une des lectures les plus piquantes et les plus instructives que la littérature du dernier siècle puisse leur fournir. L'influence des opinions d'un peuple sur son langage et l'influence avantageuse du langage sur les opinions y sont montrées plutôt qu'expliquées par des faits admirablement choisis : mais la partie à la fois la plus brillante et la plus solide du mémoire roule sur les influences nuisibles exercées sur les opinions par la pauvreté des langues, par leur abondance vicieuse, par les équivoques, par des idées accessoires et de faux jugements que la nature de l'expression rend inséparables de l'idée principale, ou très-difficiles à en détacher ; par des étymologies et des expressions qui couvrent des erreurs ou causent des méprises ; enfin, par un attachement opiniâtre pour certaines beautés arbitraires. De ces sources d'influences nuisibles du langage, le lecteur voit avec surprise, et avec admiration pour la sagacité et l'immense variété des connaissances de l'auteur, découler les erreurs les plus graves, funestes aux mœurs, à la religion, au bien-être des peuples ; il voit ressortir des exemples cités l'explication de beaucoup de préjugés populaires ou philosophiques, et de phénomènes historiques ou littéraires d'un grand intérêt. Le cadre est si bien tracé, la discussion si lumineuse et si féconde en applications utiles, que le lecteur le moins habitué à cette espèce de recherches, place involontairement dans ce cadre et rattache aux réflexions de détail une foule d'exemples analogues, même les plus hautes méditations des dernières écoles de métaphysiciens, où les termes de *voir par intuition, se présenter, agir, saisir*, etc., employés dans les matières les plus abstraites, trahissent, par leur nature métaphorique, l'origine équivoque et l'autorité précaire des conceptions en apparence les plus intellectuelles et les plus voisines de l'acti-

vrage de Michaëlis ; mais il faut, ce me semble, ajouter que ce sont des études sur les mots obscurs de la langue hébraïque, dont on ne peut tirer qu'un bien petit nombre de résultats satisfaisants ou même plausibles. On s'en ferait une fausse idée si l'on croyait que la connaissance de la langue ait beaucoup gagné à ce travail. Pouvait-on faire mieux ? c'est ce que nous n'osons affirmer ; mais ce qu'il y a de vraiment bon dans le livre eût pu être offert aux lecteurs dégagé d'une érudition superflue. S. d. S—y.

(1) La 3e édition de cette Chrestomathie, publiée par G.-H. Bernstein, Gœttingue, 1817, in-8°, laisse encore beaucoup à désirer ; voyez l'analyse qu'en donne M. Silvestre de Sacy dans le *Journal des savants*, de décembre 1817, p. 752.

vité primitive de l'être doué de liberté et de raison. C'est ici incontestablement que nous devons indiquer : 16° la *Morale* de Michaëlis, qui a été publiée après sa mort par le professeur Stæudlin (Gœttingue, 1792, 2 vol. in-8°), et que l'auteur avait lui-même intitulée *Morale philosophique.* Toutefois, quoique louée par le génie le plus puissant du dernier siècle comme étant l'ouvrage d'un homme également versé dans les questions de philosophie et de théologie (*voy.* Kant, préface de la deuxième édition de sa *Doctrine de la religion rationnelle,* p. 24, et l'avant-propos de sa *Dispute des facultés,* p. 17), elle ne mérite pas plus le nom de Morale philosophique que nos théories générales de droit et de religion, tirées par abstraction du droit positif ou de la Bible, ne méritent le titre de droit naturel ou de religion naturelle. Il est évident que les lois du christianisme et les maximes promulguées par les écrivains sacrés lui sont invariablement présentes. En les appuyant de considérations philosophiques très-intéressantes, et en les prenant, sinon par les motifs, au moins par le fonds, pour identiques avec les principes purement rationnels, il se fait la même illusion que celle où d'autres moralistes, postérieurs à l'époque de la publication de l'Evangile, sont tombés en s'imaginant tirer leurs systèmes des lumières de la raison, tandis qu'ils les empruntaient sans s'en douter au code des révélations. Au surplus, cet ouvrage de Michaëlis, digne en tout de son nom, réunit aux grandes qualités qui distinguent toutes ses productions les défauts qu'on y remarque généralement. Une indifférence presque dédaigneuse pour les progrès et les travaux de ses contemporains, des digressions sur des points secondaires, disproportionnées avec l'étendue des parties essentielles de l'exposition, et la propension à une causerie trop verbeuse, sont amplement compensées par la lucidité des raisonnements, la franchise des aveux, la nouveauté et la finesse des aperçus, l'originalité des vues, et surtout un parfait amour de la vérité, qui prouve autant d'indépendance d'opinion que de force de tête, avec un ton de bonhomie et de candeur, qui annonce que l'auteur est de bonne foi avec lui-même. — 17° Ce qui vient d'être dit de la *Morale* de Michaëlis peut s'appliquer à ses *Considérations sur la doctrine de l'Ecriture sainte, au sujet du péché et de la satisfaction,* 2e édit., Gœttingue et Brème, 1779, in-8°, de 660 pages. Ce n'est point un traité de théologie, mais une défense philosophique des dogmes bibliques sur ces deux matières. Comme plusieurs théologiens allemands étaient occupés à élaguer le vénérable et ancien arbre de l'orthodoxie chrétienne, et s'imaginaient rendre un éminent service à la religion en la débarrassant, au moyen d'une exégèse subtile, de toutes les idées contraires à ce qu'ils appelaient la raison, ou du moins impossibles à en être tirées par conclusions rigoureuses, Michaëlis s'attacha dans ce livre à prouver qu'elles étaient très-conformes aux principes de cette raison interrogée avec plus de candeur et de sagacité. C'est un appel de la raison, jugeant avec précipitation, à la raison mieux informée : et les réflexions de Michaëlis, pleines de sens et de solidité, sont beaucoup plus profondes qu'elles ne le paraissent de prime abord ; caractère de tous les écrits de Michaëlis, où les pensées les moins communes et les plus fécondes en applications importantes semblent, par la clarté du raisonnement et la justesse des comparaisons explicatives, appartenir au discernement le plus ordinaire, et être parfois presque indignes d'un esprit pénétrant et original. Les théologiens qu'il combat, ne cessant de se servir de l'expression *figure orientale,* terme magique qui les aidait à changer l'interprétation reçue des textes relatifs aux doctrines qui choquaient leur raison, et à en éliminer ce qui leur déplaisait, Michaëlis croit devoir observer que ceux qui font sonner le plus haut le mot de *métaphores orientales,* sont souvent fort étrangers aux langues et à la littérature de l'Orient. Cette remarque de Michaëlis en rappelle une toute semblable de son illustre contemporain Ernesti, qui, dans son analyse de l'*Apologie de Socrate* par Eberhard, livre opposé au système orthodoxe, conseillait au théologien novateur de s'occuper un peu moins du salut des païens et un peu plus de leurs ouvrages. 18° Nous terminerons la liste des écrits philosophiques de Michaëlis par une dissertation intitulée *Du devoir de dire la vérité,* Gœttingue, 1750, in-8°. Si les moralistes, selon le sentiment d'un homme d'esprit, insistent le plus sur la nécessité des vertus qui leur manquent, il faut au moins avouer que le dernier siècle a fourni, dans deux moralistes consommés, Michaëlis et Kant, des exemples de législateurs qui suivaient scrupuleusement leurs propres lois. Rigoureux observateurs de la vérité, ils ont, l'un et l'autre, mis la véracité au rang des premières et des plus saintes obligations de l'homme, et n'ont pas hésité à lui subordonner des devoirs qui, à d'autres moralistes, avaient paru plus sacrés et de nature à l'emporter sur elle en cas de collision. — En quittant la philosophie pour les études historiques, nous arrivons sur le véritable terrain de Michaëlis, dont il a défriché plusieurs portions, amélioré beaucoup d'autres et cultivé presque toutes avec succès, en en rapportant les fruits au perfectionnement de l'exégèse biblique. A commencer par la géographie et la chronologie qu'on a si justement dénommées les yeux de l'historien, nous rencontrons d'abord l'ouvrage qui, sans l'égaler à Bochart, l'a placé le plus près de cet homme étonnant. 19° Le *Spicilegium geographiæ Hebræorum exteræ post Bochartum* (pars prima, 1769, 308 pages; pars secunda, 1780, 218 pages, in-4°), est un savant commentaire du dixième chapitre de la Genèse,

où tous les renseignements postérieurs à Bochart, surtout ceux d'Assemani et des voyageurs, sont mis à contribution avec un tact critique et une sobriété d'étymologies que l'on ne saurait demander à un savant du siècle de Bochart. En se garantissant de l'injuste défiance du docte ministre de Caen contre Josèphe, et en détruisant les restes de l'ancienne opinion qui voyait dans les noms propres de ce chapitre (*Mitzraïm*, par exemple), des noms d'individus et non de peuples, il a beaucoup avancé l'explication de ce vénérable monument de la plus haute antiquité. Nous devons ajouter que Michaëlis a tiré pour son *Spicilegium*, ainsi que pour tous ses travaux, soit géographiques, soit philologiques, de grands avantages de ses relations avec Büsching, avec J.-R. Forster le voyageur, et surtout avec Büttner (*voy.* leurs articles). Les observations de Forster père sur le *Spicilegium* ont été publiées à Gœttingue en 1772, in-4°, sous le titre de *J.-R. F. epistolæ ad J. D. Michaelis hujus spicilegium jam confirmantes, jam castigantes*. Les autres écrits de Michaëlis, relatifs à la géographie biblique, sont : 20° *De Trogloditis, Seiritis et Themudæis* (dans le *Syntagma*, t. 1) ; *De nomadibus Palestinæ* (ibid.) ; *De natura et origine maris Mortui* (*Comm. Brem.* 1764, in-4°) ; *De Syria Sobæa, quam Davides sub jugum misit, Nesibi ac circumjecto tractu* (*Comm.*, 1769, in-4°) ; *Abulfedæ descriptio Ægypti, arabice et lat. ex cod. Parisiensi ed. : Notas adjecit*, Gœttingue, 1776, in-4° (les notes remplissent 134 pages) ; *Essai physique sur l'heure des marées dans la mer Rouge, avec des remarques par J.-D. Michaëlis*, Gœttingue, 1758, in-8°. Le texte est la réimpression de la dissertation d'un anonyme, publiée à Paris en 1755. Les 31 volumes de la *Biblioth. orient.*, les six parties des *Suppl. ad Lex. hebr.*, en 2,376 pages, et les *Commentaires* de Michaëlis sur la Bible, offrent de nombreuses recherches géographiques ou historiques de droit public, etc. Il suffira d'en avoir averti une fois. La chronologie biblique doit peut-être plus encore à Michaëlis que la géographie. Il a incontestablement rendu à la première et à la cause de la révélation de grands services, en allongeant de deux cent quinze ans l'intervalle de la mort de Jacob à la sortie d'Egypte, et de cent douze celui de Josué jusqu'à la construction du temple de Salomon, et en montrant, par des combinaisons savantes et par l'exemple des Arabes, que les Hébreux ont négligé la chronologie proprement dite, que les généalogies étaient l'objet important de leur étude et le fil auquel ils rattachaient les événements ; mais que la certitude de la descendance d'un individu de tel ou tel personnage historique était tout pour eux, le reste, rien ou peu de chose ; et que l'omission de générations intermédiaires dans les tables généalogiques, était non-seulement fréquente dans leurs annales, mais de règle, lorsqu'il en résultait une parité de générations pour différentes périodes, établie par les historiens, désirée par les lecteurs, comme moyen mnémonique et comme distribution symétrique de noms à classer et à retenir. Par cette observation, aussi simple que lumineuse, il a, sans porter la moindre atteinte à l'autorité de nos livres saints, étendu l'espace de temps qui s'est écoulé depuis l'origine de la nation juive jusqu'à sa dispersion, et obtenu, pour les siècles antérieurs à son fondateur Abraham, une extensibilité, sinon indéfinie, du moins indéterminée et précieuse aux yeux du chrétien qui, pénétré de respect pour les écrits sanctionnés par Jésus-Christ, peut voir tranquillement et sans danger pour sa croyance se multiplier les découvertes de faits et de monuments d'une antiquité inconciliable avec la chronologie vulgaire, puisqu'il lui est maintenant permis d'agrandir le cadre où iront se caser sans gêne les phénomènes et les travaux dont l'existence de ces faits et de ces monuments nécessite la supposition. Tel est le fruit des recherches contenues dans les Mémoires suivants : 21° *Sententia de chronologia Mosis ante diluvium et a diluvio ad Abrahamum* (deux dissertations dans les *Comm.*, 1769, in-4°). — *Lettres à Schloetzer sur la chronologie, depuis le déluge jusqu'à Salomon* (dans le *Magasin pour les sciences*, publié à Gœttingue par Lichtenberg et Forster, 1re année, 5e cahier, 1780). — *De mensibus Hebræorum* (*Comm.* de 1764). Les idées de Michaëlis sur les mœurs, les usages, les opinions, le genre de vie, les arts, les connaissances, l'industrie, les monuments, les lois, les institutions et les phases de la destinée des Juifs, portent le cachet d'originalité et de clarté empreint sur tout ce qui est sorti de sa plume, et sont exposées dans une série de traités qui forment pour ce peuple une véritable encyclopédie archéologique, et dont nous indiquerons les principaux : 22° *Compendium antiquitatum Hebræorum*, 1753, in-4°. — *Traité des lois matrimoniales par lesquelles Moïse interdit l'union entre proches parents*, 1755 ; 2e édit., 1768, in-8°. Cet ouvrage, le premier où cette partie de la législation mosaïque a été ramenée à des principes et motivée par des considérations puisées dans la nature humaine, non moins que dans la position des Hébreux, préludait au droit mosaïque et annonçait le réformateur de cette partie importante de l'histoire de la civilisation. Il est aussi nécessaire au jurisconsulte qu'au théologien, et a obtenu une grande autorité dans les matières contentieuses qui ont rapport à son objet. 23° Nous plaçons ici la mention de ses *Paralipomena contra polygamiam*, occasionnés par le livre de M. de Prémontval, 1757, et 2e édit., 1767. 24° *Comm. ad leges divinas de pœna homicidii*, 1747 et 1750, in-4°, (réimprimé dans le *Syntagma*). — *Argumenta immortalitatis animorum ex Mose collecta* (ibid.). — *De combustione et humatione mortuorum apud Hebræos* (ibid.), chef-d'œuvre d'éclaircissement d'un sujet obscur. —

Diss. de mente ac ratione legis Mosaïcæ usuram prohibentis, 1745, avec des augmentations en 1767, in-4°; — *Lex Mosaïca Deuter.* 22, 6, 7, *ex hist. nat. et moribus Ægyptiorum illustrata*, Gœttingue, 1757; édit. augmentée, 1767; — 25° *De indiciis gnosticæ philosophiæ tempore* LXX *interpretum et Philonis Judæi* (1767). C'est un des plus faibles écrits de Michaëlis, qui n'avait pas donné autant de soins à l'étude des temps voisins de l'ère chrétienne qu'à celle des époques plus anciennes. Ainsi que Walch, il fait dériver le système des gnostiques de la prétendue philosophie orientale, nom vague d'une chose plus douteuse encore. 26° *Comm. de Teraphis;* — *De censibus Hebræorum;* — *De exilio decem tribuum;* — *De nitro Hebræorum seu Borith;* — *De paradoxa lege Mosaïca, septimo quovis anno omnium agrorum ferias indicente* (mal traduit en anglais). Toutes ces dissertations sont dans le Recueil de 1764. 27° *Jus leviratus Israëlitarum explicatum;* — *Historia bellorum Davidis cum rege Nesibeno*, dans la Collection de 1769. 28° *Recherches sur les diverses manières de faire du feu, et sur l'époque où elles ont commencé à être usitées;* — *De l'antiquité de la production du feu au moyen de lentilles en verre ou cristal;* — *De l'éducation des moutons chez les Orientaux* (dans le 2e volume des *Mélanges*); — *Des chevaux et des soins qu'on leur donnait dans l'antiquité la plus reculée, en Palestine et dans les contrées voisines, l'Égypte et l'Arabie*, Francfort-sur-le-Mein, 1776, in-8°; — *De cherubis, equis tonantibus Hebræorum;* — *De Jehovah ab Ægyptiis pro demiurgo habito* (*Commentaria societatis scientiarum*, Gœttingue, t. 1, 1752); — *De siclo ante exsilium Babylonicum* (ibid., t. 2); — *De pretiis rerum apud Hebræos ante exsilium Babylonicum* (ibid., t. 3, p. 1754). Ces deux derniers mémoires font époque dans l'histoire des moyens d'échange de valeurs. — *De legibus à Mose eo fine latis, ut Israëlitis Ægypti cupidis Palæstinam charam faceret* (ibid., t. 4); germe du bel ouvrage sur le droit mosaïque; — *Historia vitri apud Hebræos* (ibid.); — *De Judæis Salomonis tempore architecturæ parum peritis* (*Comm. novi*, t. 1, p. 1771); 29° *De l'effet des pointes placées sur le temple de Salomon* (Magasin scientifique de Gœttingue, 3e année, 5e cahier, 1783). C'est une des productions de Michaëlis qui caractérisent le mieux sa sagacité et le parti inattendu qu'il savait tirer des plus arides détails d'érudition. Frappé de la circonstance qu'il n'y avait aucun indice que, durant un espace de mille ans, la foudre fût tombée sur les temples de Salomon, de Zorobabel et d'Hérode, et se rappelant ce que Josèphe dit d'une forêt de piques en pointes d'or ou dorées, couvrant la toiture de l'édifice sacré, et la liaison qui existait entre le toit ou la plateforme supérieure et les réservoirs souterrains de la colline du temple, par l'intermédiaire de tuyaux métalliques en connexion avec la forte dorure qui couvrait tout l'extérieur du bâtiment, il en conclut que ces ὀβελοι ou pointes devaient faire fonction de conducteurs, et avaient détourné du temple le feu du ciel dans un temps où l'électricité n'était connue que par ses phénomènes brillants ou destructeurs. Son idée eut le plein assentiment de Lichtenberg, excellent juge en physique (*voy.* son article); et son développement l'ayant porté à rechercher les indications relatives aux cavernes placées sous la surface des deux principales sommités de Jérusalem, il fut conduit par la théorie des gaz à une explication très-plausible, à notre avis, de l'éruption du tourbillon de flammes qui, selon les historiens, eut lieu à deux époques différentes où des ouvriers pénétrèrent dans les voûtes du mont Moria et de la tombe de David, sur la montagne de Sion, lorsque Hérode voulut piller ce tombeau, et quand Julien eut entrepris (1) la reconstruction du temple (Magasin de Gœttingue, 3e année, 6e cahier, 1783, et dans la 3e livraison du Recueil d'articles détachés de Michaëlis, Iéna, 1793, 1795, p. 427). 30° Dans le 2e cahier de la 4e année du même journal (1785), on trouve des *Réflexions de Michaëlis sur le silence gardé par Moïse relativement à l'infanticide;* appendice intéressant du *Droit mosaïque* dont il nous reste à parler. 31° *Droit mosaïque*, Francfort, 6 vol., 1770-1775; deuxième édition, 1775-1780, à l'exception du 6e volume qui, réimprimé d'abord à un plus grand nombre d'exemplaires, n'a pas subi de changements. Le 1er renferme une introduction, digne de celui qui a évidemment servi de modèle à Michaëlis, digne de Montesquieu, et le droit public des Israélites; le 2e et la plus grande partie du 3e traitent du droit civil; la fin du 3e et le 4e roulent sur le droit administratif appliqué aux intérêts de l'Etat, de la religion et des particuliers; le 5e et le 6e embrassent toutes les questions du droit criminel. Cet ouvrage est un commentaire philosophique sur les lois du grand législateur des Hébreux et la meilleure solution du problème le plus extraordinaire que présente l'histoire des hommes. Il n'existe sur aucun code législatif, ancien ou moderne, pas même sur les institutions romaines ou anglaises, un ensemble de raisonnements théoriques et d'éclaircissements de détails aussi satisfaisant et aussi instructif que cet exposé de la législation de Moïse. On y voit démontrée comme à l'œil, et rendue palpable, pour ainsi dire, la sagesse inexplicable, et, tranchons le mot, surhumaine d'un chef d'émigration qui ne connaissait ni la Palestine, ni les besoins religieux de la race humaine considérée dans son développement progressif et la complication de ses destinées futures, et qui cependant promulgua les lois et fonda les institutions les plus propres à servir des desseins aussi

(1) Pour ce dernier événement, voyez l'article JULIEN et la savante dissertation de Warburton *sur le projet formé par Julien de rebâtir le temple de Jérusalem*, traduite par Mazéas, Paris, 1754, in-12.

longs d'avenir que sublimes d'intention; en établissant entre le domicile futur de sa colonie, qu'il ne devait jamais connaître et ses possesseurs, qui ne se prêtaient à ses vues qu'avec une répugnance, une action et une réaction mutuelles, calculées pour remplir à la fois les vues d'un fondateur d'Etat nouveau, et les fins augustes du gouverneur moral de l'univers. Si le livre de Michaëlis avait été traduit en français, comme il l'a été en hollandais, en danois et plus tard en anglais, les plaisanteries de Voltaire auraient paru aussi ridicules que les impiétés de Scaramouche ou les facéties de mauvais physiciens contre les causes finales. Malheureusement, le savant auteur des *Lettres de quelques juifs portugais* (l'estimable abbé Guénée), n'a connu de Michaëlis que quelques dissertations latines. M. de Pastoret, de même, pour seconder ses recherches intéressantes, ne paraît pas avoir eu à sa disposition le *Droit mosaïque* de Michaëlis. M. le professeur Bridel, de Lausanne, exécuta, assure-t-on, une traduction complète de cet ouvrage; mais nous pensons qu'on ne nous saura pas moins gré d'avoir donné une liste de tous les opuscules latins qui, à défaut du livre capital, peuvent être consultés par les amis de la religion en France. L'école de Heyne a, vers la fin du dernier siècle, révoqué en doute le mérite du *Droit mosaïque;* et l'illustre Eichhorn qui, dans plus d'une branche, a hérité de la gloire et de la suprématie de Michaëlis, en y ajoutant la palme d'écrivain classique, a, tout en rendant une justice aussi éclatante que généreuse à son grand devancier, contribué à accréditer l'opinion que Michaëlis avait, en prêtant à Moïse trop de prévoyance et de savoir, réduit en système des dispositions que les besoins locaux ou momentanés avaient fait naître, et que le génie seul de Michaëlis aurait réunies en faisceau, au moyen d'un lien imaginaire. Sans doute, Heyne et ses disciples, en appliquant à l'histoire de la civilisation des peuplades grecques et asiatiques les connaissances répandues par les voyageurs modernes sur les hordes sauvages et les tribus barbares, ont porté des lumières nouvelles sur le commencement de plusieurs établissements coloniaux, et autour du berceau de quelques-unes des nations les plus célèbres de l'antiquité. Mais en ravalant à la fois les peuples, leurs législateurs et leurs castes dominantes ou leurs familles notables, au niveau des Algonquins et des Caciques, ils ont fait violence à beaucoup de faits difficiles à écarter : et, si l'on considère que dans les derniers temps, et après de nouvelles recherches et données plus précises, les idées de Bailly, qui croyait voir chez les peuples les plus anciens de l'Asie les débris d'une antique et belle civilisation, ont trouvé des défenseurs éclairés et habiles, on jugera Michaëlis d'autant plus équitablement, qu'il a toujours soigneusement distingué les époques de l'histoire des Juifs, ainsi que les éléments de leur ordre social, relativement aux personnes, non moins qu'aux institutions ; et l'on peut admirer aujourd'hui la sagacité avec laquelle il a su diriger le fil de ses méditations à égale distance entre la trop dédaigneuse critique de Heyne et la trop riche imagination de Bailly. Le rapprochement des textes que les recherches et la vérification des conjectures de Michaëlis nécessitaient, lui ayant fait naître des doutes fréquents sur l'intégrité et la vérité des leçons reçues, il se vit naturellement porté à examiner les titres sur lesquels s'appuyaient les éditions vulgaires de la Bible, et à provoquer ou à encourager ces collations de manuscrits et ces études critiques des deux Testaments qui ont fait un nom impérissable aux Westein, aux Kennicott, aux Adler, aux Birch, aux de Rossi, aux Griesbach, etc. Leur valeur et leur âge comparatifs, leur parenté et leur filiation, l'autorité, l'état de conservation et la fidélité des versions de toutes les époques et en toutes les langues, la discussion de l'authenticité de l'ensemble comme des plus petites parties des livres canoniques, l'examen et la confrontation, l'appréciation morale et littéraire de tous les témoins et monuments qui pouvaient jeter du jour sur l'état passé et présent du texte sacré, sur l'origine et la nature des altérations qu'il aurait subies par l'action du temps ou la main des hommes, ne cessèrent un moment d'être, pendant près d'un demi-siècle, l'objet de son attention la plus soutenue, et de travaux empreints d'autant de patience que de sagacité. Il en résulta une branche de la théologie isagogique, qu'il a créée, et un des plus utiles ouvrages dont puisse se glorifier la littérature biblique. 31° Son *Introduction à la lecture des livres du Nouveau Testament* a eu quatre éditions, chacune remarquable comme étant, à l'époque où elle vit le jour, le miroir fidèle de l'état des connaissances relatives aux questions qui y sont traitées. Maigre d'abord, elle n'était, pour ainsi dire en 1750, qu'une espèce de table des matières; elle reparut considérablement augmentée, en 1765-1768, in-8°, offrant une grande masse de notions instructives et bien ordonnées. Mais en 1777, elle se présenta de nouveau avec de tels développements, que l'ouvrage pouvait être envisagé comme refait à neuf. Toutefois, les additions de la 4e édition, en 2 volumes in-4°, 1787-1788, imprimées à part, remplissent 435 pages; et c'est cette édition qu'un des prélats d'Angleterre les plus distingués, le docteur Marsh, a traduite en anglais et enrichie de nouveaux suppléments, formant, dans la traduction allemande par E.-F.-C. Rosenmüller (Gœttingue, 1795 et 1803), 2 volumes in-4° de 574 et 331 pages. C'est un trésor de matériaux et de discussions auquel, malgré les introductions publiées à l'exemple de Michaëlis, et en améliorant son travail, par Haenlein, J.-E.-C. Schmidt, Eichhorn, Hug et Berthold, on sera toujours obligé d'avoir recours.

Indépendamment de l'immense accumulation de renseignements critiques sur tous les secours qui ont servi ou peuvent servir à l'éditeur du Nouveau Testament, l'ouvrage débute par un admirable développement des preuves de l'authenticité des livres qui le composent. Nulle part elle n'a été placée dans un plus beau jour, comme fait historique et reposant sur des témoignages justiciables au for d'un tribunal sévère. Les travaux de Lardner y sont judicieusement vérifiés et mis à profit. En l'abrégeant (car le style en est diffus comme dans toutes les productions de la plume de Michaëlis), et en y fondant ce que les critiques que nous venons de nommer ont ajouté aux travaux de l'auteur, on offrirait, non-seulement aux ecclésiastiques, mais aux amis de la religion qui aiment à asseoir leur conviction sur un examen consciencieux et approfondi, une série des recherches les plus instructives et les plus intéressantes. Vers la fin de sa vie, cet écrivain entreprit de faire pour l'Ancien Testament ce qu'il avait si heureusement exécuté pour le Nouveau, en suivant un ordre inverse, c'est-à-dire en commençant par l'examen successif de chacun des livres qui le composent, avant de jeter un coup d'œil sur leur ensemble. 32° *Introduction à la lecture de l'Ancien Testament*, t. 1er, 1re section, Gœttingue, 1787, in-4°; traduit en hollandais. Mais il n'a pu donner au public que son travail sur Job et sur le Pentateuque, qui fait regretter qu'il n'ait pu réaliser son plan, quoique nous possédions, dans l'introduction d'Eichhorn, un très-bel ouvrage qui peut diminuer ce regret. A ces deux introductions se rattachent (outre un grand nombre d'articles de la *Bibliothèque orientale et exégétique*, dont un contre Kennicott, mécontent des restrictions mises par Michaëlis à l'éloge du 1er volume de sa *recension* du texte hébreu de l'Ancien Testament), quelques écrits publiés séparément; nous en indiquerons les plus importants. 33° *Curæ in Actus Apostolorum syriacos, cum commentariis criticis de indole, cognationibus et usu versionis syriacæ Novi Testamenti*, Gœttingue, 1795, in-4°; — *Excerpta grammatica ex chaldaïcis Danielis et Ezræ in codice Cassellano* (à la suite de sa *Gram. chald.*); — *Description de quelques traductions allemandes de la Bible, antérieures à celle de Luther* (dans le *Syntagma*); — *Daniel secundum* LXX *interp.*, Gœttingue, 1773. — On peut rappeler ici les *Notes de Michaëlis sur Lowth* et ses *Epimetra* ou suppléments pleins d'analyses et de discussions critiques, relatives aux livres poétiques de l'Ancien Testament. 34° D'excellents articles dans les *Relationes de libris novis* (journal qu'il dirigeait, et qui n'a malheureusement duré que de 1753 à 1755); — dans le *Fasciculus* IX, une annonce de la *Dissert. de Kennicott, sur l'état du texte hébreu*, entremêlée de remarques intéressantes; et, dans le *Fasciculus* XI, un *Jugement sur les conjectures d'Astruc à l'égard des matériaux employés par Moïse pour la composition de la Genèse*. 35° Préparé par tous ces travaux, Michaëlis entreprit une traduction nouvelle de la Bible entière, accompagnée de notes destinées, selon le titre, aux personnes non lettrées (*für Ungelehrte*), mais indispensables à tout homme qui veut lire le plus judicieux des commentateurs des saintes Ecritures. Celle de l'Ancien Testament fut publiée en 13 volumes in-4°, de 1769 à 1785. Celle du Nouveau Testament parut de 1788 à 1792, en 6 volumes même format. Il est inutile de s'étendre sur l'utilité de ce vaste travail qui lie à jamais le nom de Michaëlis aux études d'exégèse sacrée, mais qui n'est pas sans défauts assez notables. La traduction, quoique pure et claire, est dépourvue de toute concision; elle manque d'énergie et de couleur poétique dans des livres où l'écrivain le plus froid semblerait devoir être échauffé et inspiré par les beautés sublimes de l'original. En n'exerçant sa critique qu'accidentellement, et lorsqu'il désirait motiver une déviation du texte reçu, Michaëlis n'a donné de ce texte qu'une *recension* partielle, aussi hasardée qu'insuffisante. On lui reproche aussi la facilité avec laquelle il abandonne l'excellente ponctuation masoréthique, et change même la leçon des consonnes par des motifs légers, tels que des raisons de convenance, des erreurs palpables d'anciens traducteurs, etc. Il a rendu compte des variantes qu'il a préférées, dans sa *Bibliothèque orientale*, qui est par conséquent une espèce de complément de son grand travail sur les livres canoniques de l'Ancien Testament. Quant aux apocryphes, il n'a donné que *le premier Livre des Machabées* (1778, in-4°), à la traduction duquel il a joint des notes pleines d'érudition et de vues historiques, où il a tiré un parti avantageux des recherches du numismate Frœlich. C'est un de ses meilleurs ouvrages. 36° Parmi ses anciens travaux exégétiques, il faut distinguer son *explication de l'Epître aux Hébreux* (2 vol. in-4°, 1762-1764; 2e édit., 1780-1786). Ce commentaire est encore estimé après ceux d'Ernesti, de Morus et de Storr. — *Paraphrase en vers de l'Ecclésiaste de Salomon* (1750, in-8°; 2e édit., 1762), traduction de très-mauvais goût, mais enrichie de notes où l'on retrouve Michaëlis et tout son talent. — Sa *Paraphrase des petites Epîtres de St-Paul* (1750, in-4°; 2e édit., 1769), quoiqu'elle ait été traduite en hollandais, est assez médiocre, et le commentaire n'offre pas des recherches bien dignes du nom de l'annotateur. Ce travail est cependant supérieur à deux ouvrages de la jeunesse de Michaëlis : la traduction latine de la *Paraphrase de l'Epître de St-Jacques*, par George Benson (Halle, 1746, in-4°), et celle de la *Paraphrase de l'Epître aux Hébreux*, par Jacques Peirce (ibid., 1747, in-4°); les remarques ajoutées par le traducteur à celles des commentateurs anglais sont insignifiantes. 37° Celui des travaux exégétiques

de Michaëlis où se montrent ses défauts et son talent de la manière la plus saillante, est le cours qu'il donna *Sur trois psaumes relatifs au Messie* (le 16e, le 40e et le 111e), et qu'il fit imprimer tout entier en 1759, in-8° (1 vol. de 636 p.). Son but était de montrer, dans une grande étendue, l'application des principes herméneutiques qu'il venait d'exposer dans son Livre *sur les moyens d'obtenir la certitude qu'on entend la langue éteinte des Hébreux.* Ces leçons très-instructives, peuvent, malgré les défauts que nous avons déjà signalés, servir à initier les hébraïsants dans les procédés de critique, d'analyse et d'interprétation pratiqués par un grand maître. 38° Pareil jugement doit être porté à l'égard de son *Essai sur les soixante-dix semaines de Daniel*, Gœttingue, 1771, in-8° de 259 pages; résultat d'une correspondance qui s'était établie entre l'auteur et son ami le chevalier Pringle, au sujet de cette prophétie. Ce médecin célèbre, sincère ami de la religion, et considérant, avec la plupart de ses compatriotes, l'oracle contenu dans le neuvième chapitre de Daniel comme un des plus solides appuis de la révélation, avait consulté Michaëlis sur les difficultés que lui présentait le texte sacré, et il obtint de ce dernier la permission de réunir ensuite ses lettres dans un recueil imprimé à Londres en 1773, in-8°, sous ce titre : *Epistolæ de 70 hebdom. Danielis ad Joh. Pringle baronetum.* Son style latin, toujours un peu dur et pénible, mais pur et parfois élégant dans les ouvrages de sa jeunesse, s'était gâté et germanisé par désuétude lorsqu'il ne composa plus que dans sa langue; et il a, surtout dans les lettres adressées à Pringle, quelque chose de tendu et de roide, quoiqu'il y soit encore supérieur à celui d'une foule d'articles de ses Suppléments *ad Lexica hebr.*, aussi mal écrits que pleins d'une érudition variée et souvent oiseuse. Enfin on a imprimé, après sa mort, ses *Observationes philologicæ et criticæ in Jeremiæ vaticinium et threnos, edidit J.-F. Schleusner*, Gœttingue, 1793, in-4°. — Nous allons passer aux ouvrages didactiques, où Michaëlis a développé les doctrines théologiques qui lui semblaient les plus conformes au texte qu'il avait si longtemps et si profondément étudié. 39° *Esquisse de théologie typique*, 1753, in-8°, avec une préface remarquable sur Jérusalem, de 84 pag. (l'ouvrage en occupe 180), 2e édit., 1763 : ce livre, qui a été traduit en suédois, appartient aux premières années de sa carrière littéraire et n'offre pas ses dernières idées sur cette matière ; l'auteur paraît ensuite avoir entièrement changé de vues en ce point. 40° En revanche, ses Eléments de théologie dogmatique (*Compendium theologiæ dogmaticæ*, Gœttingue, 1760, in-8°), exposés d'abord en latin, et développés en allemand (1784, in-8°), ont subi peu de modifications. Si l'on excepte sa répugnance à reconnaître une opération immédiate du St-Esprit sur l'âme dans l'œuvre de la conversion ; ses doutes sur l'autorité de St-Marc et de St-Luc, auxquels il était porté à refuser l'inspiration et l'infaillibilité ; sa disposition à contester une force probante en matière dogmatique à un grand nombre de passages ordinairement cités à l'appui des vérités théorétiques de la religion ; à l'exception de ces trois points et de son éloignement pour l'admission de l'Apocalypse dans le Nouveau Testament, on ne voit rien ni dans les écrits didactiques, ni dans les autres ouvrages de Michaëlis, qui s'écarte de la doctrine orthodoxe de son Eglise ; et l'on ne conçoit pas pourquoi sa dogmatique latine fut prohibée en Suède comme livre dangereux. L'injustice fut reconnue bientôt après ; et le roi de Suède lui envoya l'ordre de l'Etoile polaire, en forme de réparation. 41° Le plus remarquable de ses écrits relatifs aux bases de notre foi est son *Explication de l'histoire de la sépulture et de la résurrection de Jésus-Christ*, en réponse aux objections d'un anonyme (dans les Fragments d'un déiste, publiés par Lessing), en deux parties, Halle, 1783 et 1785, in-8° (la 2e contient le Mémoire de Reimarus). Jamais le récit des évangélistes n'a été mieux défendu contre les sceptiques. On peut considérer cet ouvrage exégético-théologique comme la plus solide apologie de notre croyance en tant qu'elle repose sur le grand fait du retour du Sauveur à la vie et de ses apparitions au milieu de ses disciples. — Michaëlis aimait à faire parade de ses connaissances en politique et en police administrative : 42° Ses *Réflexions sur les universités protestantes de l'Allemagne*, 1769-1773, (4 vol. in-8°) renferment quelques observations lumineuses, mais plus délayées encore qu'il ne lui est arrivé autre part de le faire, quoiqu'il noie assez fréquemment ses idées dans un style lâche et des digressions continuelles. 43° Il y a dans le Recueil de ses opuscules des *Mémoires sur les caisses d'épargne instituées en faveur des veuves d'employés*, qui sont moins fatigants et tout aussi instructifs à lire. 44° Il est inutile de parler de sa traduction de *Clarisse*, de celle de la tragédie anglaise d'*Agamemnon* et de son mauvais *Poëme sur Moïse*, exercices de plume auxquels sa liaison avec Haller et les encouragements de ce grand homme paraissent avoir donné occasion. Tous ces essais de compositions purement littéraires sont au-dessous du médiocre. L'histoire et l'interprétation de monuments difficiles étaient le domaine que sa merveilleuse perspicacité, aidée de connaissances étendues et d'une mémoire fidèle, lui avait assigné comme le champ où il devait recueillir le plus de lauriers. Son tact admirable et sa judiciaire, son discernement exquis, se manifestaient dans ses opinions sur les événements et les hommes contemporains comme sur ceux des temps anciens, et doivent sans doute inspirer aux lecteurs de ses ouvrages une prévention favorable pour la justesse de ses aperçus et la probabilité de ses

combinaisons soit historiques soit philologiques. Nous citerons un seul exemple de sa sagacité dans les jugements qu'il portait sur les hommes et sur les choses de son siècle. Dès 1741, pendant son séjour en Angleterre, il s'était pénétré de la conviction que les colonies anglaises de l'Amérique du Nord se détacheraient de leur métropole. Il défendit cette opinion en 1766 contre Franklin, qui était venu visiter Gœttingue. Le principal fondateur de la république future des Etats-Unis soutint contre le professeur Michaëlis qu'une pareille révolution était impossible, parce que la situation maritime des principales villes de l'Amérique septentrionale les exposerait, au premier signal d'insurrection, à une destruction inévitable, par un bombardement facile aux flottes britanniques. — Le gouvernement de Hanovre se trouva toujours fort bien des conseils de Michaëlis et ne cessa de lui donner des marques de confiance ainsi que de considération. Il avait obtenu le titre de conseiller aulique dans un temps où on ne le prodiguait pas, et en 1787 celui de conseiller intime de justice, distinction aussi rare qu'honorable. Les compagnies savantes lui témoignèrent à l'envi leur estime : la société royale de Londres se l'agrégea en 1789, et, dans la même année, l'Académie royale des inscriptions de France, dont il était depuis longtemps le correspondant, l'admit comme associé étranger à la place de Bartoli, de Turin. « De « tous les honneurs littéraires que j'ai reçus, « c'est, dit-il dans ses Mémoires (p. 137), celui « qui m'a le plus sensiblement flatté. » C'est ici le lieu de remarquer que le nom de Michaëlis était avant la révolution bien plus connu à Paris qu'il ne l'est aujourd'hui. Les d'Alembert, les Barthélemy, les de Guignes, etc., étaient en correspondance avec lui, et son mérite était apprécié par tous leurs savants confrères. Il fut marié deux fois : du premier lit, il n'eut qu'un fils, Chrétien-Frédéric (*voy.* l'article suivant). Sa deuxième femme lui donna neuf enfants, dont quatre seulement, un fils (1) et trois filles, lui ont survécu. L'histoire de sa vie est l'histoire des sciences qu'il a cultivées et des progrès qu'elles ont faits par ses travaux ou par son impulsion. Quelques fleurs ont été jetées sur sa tombe par ses deux illustres collègues, Heyne (*Memoria viri illustris J.-D. Michaelis celebrata in consessu Soc. reg. Sc. d.* 24 *sept.* 1791, *interprete Ch.-G. Heyne*), et Eichhorn (*Réflexions sur le mérite littéraire de J.-D. Michaëlis,* dans la 5e partie du 3e volume de la *Bibl. univ. de la littérature biblique,* recueil périodique publié par Eichhorn, en continuation de la *Bibl. or. et exég.* de Michaëlis). L'un et l'autre écrit sont dignes à la fois de la plume de pareils écrivains et de celui qui en est l'objet. Ils sont empreints de profonds sentiments d'admiration pour les talents de leur grand rival et de reconnaissance pour les services qu'il a rendus. Il règne particulièrement dans l'éloge prononcé au nom de l'Académie un ton d'affection touchante et de religieuse douleur, d'autant plus honorable pour le secrétaire et les membres de cette compagnie, que Michaëlis s'en était retiré en 1770 d'une manière assez brusque et peu obligeante pour ses collègues. Ami fidèle et dévoué, mais ferme de caractère, et en tout le contraire de la légèreté ou de l'insouciance, il n'était pas exempt d'une âpre fierté, et il gardait rancune aux personnes qu'il pensait avoir manqué envers lui des procédés auxquels il se croyait des droits; il s'éloignait d'elles et évitait de rentrer dans les relations qu'il jugeait dissoutes et dont aucun devoir indispensable n'exigeait la durée. Son refroidissement pour la société royale de Gœttingue paraît étrange après tous les services importants qu'il lui avait rendus comme un de ses fondateurs, comme son secrétaire, comme directeur, comme éditeur des premiers volumes de ses Mémoires et des *Relationes de libris novis,* excellent journal publié sous ses auspices; enfin comme rédacteur en chef de sa Gazette littéraire (*Gœtting. Anzeigen*), de 1753 à 1769. Mais d'après les notes qu'il a laissées sur sa vie (réunies dans un volume avec les notices d'Eichhorn et de Heyne, Leipsick, 1793, in-8°), on voit (p. 116-126) comment ce refroidissement fut amené, sans faute grave de personne, par un procès de la société avec son imprimeur Luzac, qui avait demandé de justes indemnités pour la composition des Tables de la lune de Tobie Mayer, retirées avant la publication du volume qui les contenait. Cet astronome espérait avoir part au prix promis en Angleterre aux auteurs de découvertes ou de travaux qui faciliteraient la solution progressivement plus satisfaisante du problème des longitudes en mer. Michaëlis, qui avait fait les premières démarches dans cette affaire avec beaucoup de zèle, fit observer à Mayer que l'impression de ses Tables, avant la décision qui allait être rendue sur ses droits au prix, pouvait nuire au succès de la négociation, et le gouvernement de Hanovre eut le tort de ne pas lever, en indemnisant le libraire, les difficultés que le procès avec Luzac opposait à l'impression de la continuation des Mémoires, et qui donnèrent d'autant plus de dégoût à Michaëlis que c'était en voulant servir un collègue qu'il s'y trouva lui-même très-gratuitement impliqué comme fondé de pouvoirs de la société et directeur de l'impression de ses travaux. La Notice qu'un des disciples de Michaëlis, son commensal et l'instituteur de son fils aîné, de 1765 à 1770, le surintendant Schulz, à Giessen, a publiée sur son ancien maître dans un livre intitulé *Observations sur le Nouveau Testament de Michaëlis et le Commentaire qui y est joint* (3e livraison), offre des anecdotes intéressantes et montre le grand homme un peu en robe de

(1) Philippe-Godefroy, qui a suivi aussi avec distinction la même carrière que son frère aîné.

chambre ; mais elles ont le caractère de la vérité, et l'auteur de cet article peut en attester une comme témoin oculaire. Sérieux, entraînant, plein de dignité quand il traitait dans ses cours un sujet qui commande nos respects, Michaëlis aimait beaucoup à égayer son auditoire en terminant la leçon, et quelle que fût la matière qu'il eût exposée, souvent avec autant de gravité que d'éloquence, on le voyait très-sensiblement, quand l'heure allait s'écouler, gouverner son discours et arranger sa péroraison de manière à amener pour clore une facétie burlesque ou une anecdote plaisante et fréquemment bouffonne qui mît l'auditoire en très-grosse gaieté. Rarement il manquait son but. Lorsque les éclats de rire étaient très-bruyants, son bonheur était complet, et il avait l'air de sortir en triomphe. Sa faiblesse allait jusqu'à s'arrêter à la porte, en quittant la salle, et à jeter en arrière un regard plein de reconnaissance dont la vivacité d'expression était proportionnée au bruit et à l'hilarité qu'il avait excités. Au surplus, il n'est que juste de dire que ces traits ou ces récits plaisants avaient constamment une intention didactique et offraient soit des rapprochements piquants, soit des éclaircissements utiles, qui étaient presque toujours aussi instructifs que divertissants. On retrouve cette intention d'enseignement et ce défaut de goût dans quelques-uns des ouvrages qu'il a écrits avec soin. — Nous ne connaissons aucun portrait ressemblant de Michaëlis, excepté le profil en tête de l'autobiographie que nous avons citée plus d'une fois. Il est frappant et très-caractéristique. S—R.

MICHAELIS (Chrétien-Frédéric), médecin, fils du précédent, naquit en 1754. Après avoir fait ses études à Cobourg et Gœttingue, il se rendit en 1775 à l'université de Strasbourg, et y obtint l'année suivante le bonnet de docteur en médecine. Il séjourna ensuite quelque temps à Paris, visita aussi l'Angleterre, et fut, en 1779, placé en qualité de médecin à l'état-major de l'armée hessoise. Quelques années après, il fut appelé au collége de Cassel pour la chaire de médecine et d'anatomie, et en 1786, il obtint la chaire d'anatomie à l'académie de Marburg. Il resta le reste de sa vie attaché à cette université, où il fut en dernier lieu professeur en chef de médecine, avec le titre de conseiller aulique. En 1813, l'hôpital de l'armée prussienne ayant été transféré dans cette ville par suite des progrès de l'armée des alliés, Michaëlis eut tant de fatigues à essuyer qu'il y succomba le 17 février 1814. La société des sciences de Philadelphie l'avait admis en 1785 au nombre de ses correspondants. Michaëlis est l'auteur de trois dissertations intitulées *De causis commutatæ quarumdam regionum fertilitatis*, Cobourg, 1771 ; — *De angina polyposa seu membranacea*, Gœttingue, 1778 ; — *De instrumentis quibusdam chirurgicis seu novis seu mutatis*, Marburg, 1801. Il a publié en allemand une *Lettre sur la régénération des nerfs*, Cassel, 1785, in-8° ; des *Mémoires de médecine*, Gœttingue, 1785, tome 1er ; une *Bibliothèque de médecine pratique*, ibid., 1786, tome 1er. Il a inséré des articles de médecine, de chirurgie et d'histoire naturelle dans des recueils périodiques d'Allemagne et d'Angleterre. — Un autre *Chrétien-Frédéric* Michaelis, médecin, né à Zittau en 1727, avait d'abord appris la profession de relieur, qui était celle de son père ; mais, sentant un penchant irrésistible à l'étude, il revint des tournées qu'il avait entreprises comme ouvrier relieur, et s'instruisit dans sa ville natale, et puis à Leipsick et à Strasbourg. Il séjourna ensuite quelque temps à Paris, où il fréquenta beaucoup les hôpitaux et chercha la société d'hommes instruits, entre autres celle de l'abbé Nollet. De retour à Leipsick en 1756, il s'y fit recevoir docteur en médecine. Après la bataille de Rosbach, il fut employé avec d'autres médecins de Leipsick aux hôpitaux militaires. En 1766, il fut nommé médecin-praticien de l'école de St-Thomas ; en 1782, médecin de l'hôpital de St-Jean : il mourut le 29 août 1804. Michaëlis a publié une soixantaine d'ouvrages ; mais il n'y en a qu'un seul de sa composition : encore n'est-ce que sa thèse de candidat de médecine : *De orificii uteri cura clinica atque forensi*, Leipsick, 1756, in-4°. Tous ses autres ouvrages sont des traductions du français et de l'anglais. Si Michaëlis n'a presque rien produit de lui-même, il a du moins fait passer dans l'allemand une foule de bons traités des médecins étrangers, de Spallanzani, de Fothergill, de Trotter, de Hamilton, de Rollo, de Wither, de Leigh, de Dease, d'Adair, de Starck, de Rowley, d'Anderson, de Falconer, de Turnbull, de Fordyce, de Cullen, de Cruykshank, etc., le *Système physique et moral de la femme*, par Roussel, 1786, in-8°, etc. Il a aussi traduit quelques ouvrages d'économie domestique, tels que le Traité de Twamley sur la fabrication du fromage anglais, avec des notes, 1787. Voyez la Notice biographique que son fils lui a consacrée dans les *Feuilles provinciales de haute Saxe*, 1804, octobre. D—G.

MICHAELIS (Jean-Benjamin), poëte allemand, naquit en 1746 à Zittau, dans la haute Lusace. Dès sa première jeunesse, ses goûts le portèrent à l'étude de la poésie. Il essaya, au gymnase de sa ville natale, d'imiter les bons modèles allemands, et envoya un de ses essais à Gœtsched. Ce professeur, qui jouissait alors d'une grande autorité, lui donna des encouragements. Michaëlis, n'ayant pas de fortune, se rendit à Leipsick pour y suivre les cours de médecine. Il y vécut avec la plus grande économie ; mais il préféra les conversations de Gellert, Weisse et autres littérateurs distingués, à l'étude d'Hippocrate. Il se livra à la composition de poésies, et dans un moment de grande pénurie, il vendit à un libraire le Recueil de ses fables, odes et satires

pour la somme de dix écus. Le libraire eut à se féliciter de son marché sous tous les rapports; les vers de Michaëlis furent goûtés, et l'auteur s'en ressentit. En effet, un des poëtes les plus considérés, Gleim, lui voua une amitié constante et lui procura une petite rente du chapitre de Halberstadt. Michaëlis fut chargé de composer le prologue pour l'ouverture de la nouvelle salle de spectacle à Leipsick, et le succès de ce prologue lui attira la demande d'autres pièces de circonstance. On lui procura aussi une bourse pour qu'il pût continuer ses études de médecine. Mais cet état lui déplut, et, après une longue maladie de nerfs, dont il ne fut jamais bien rétabli, il y renonça entièrement. Obligé alors de tirer parti de son talent poétique, il composa de nouveau des pièces de commande et publia le Recueil de ses œuvres. Ses amis, Weisse, Garve et Engel, lui procurèrent en 1769, à Leipsick, une place de précepteur assez lucrative. L'année suivante, on lui confia la rédaction du *Correspondant de Hambourg*, une des plus anciennes gazettes d'Allemagne. Cependant, ne pouvant s'assujettir à un travail de ce genre, qui demandait trop de patience et d'attention, il préféra s'enrôler, en qualité de poëte dramatique, dans la troupe de comédiens dirigée par Seiler. Il la suivit dans ses voyages; mais cette vie errante, accompagnée d'embarras de finance, le dégoûta aussi, et renonçant alors à tout projet d'avancement dans le monde, il prit le parti de se retirer auprès de Gleim, et de vivre pour ses amis et pour les Muses. Dans cette retraite, qui lui parut délicieuse, il composa des opéras-comiques, des épîtres, et il corrigea ses essais poétiques. Une maladie de poitrine l'enleva le 30 septembre 1772 aux lettres allemandes, dans lesquelles il n'avait encore donné que de belles espérances. Il s'était toujours efforcé de suivre les bons modèles : il faisait une étude constante de Virgile, d'Horace et de Juvénal, ainsi que des meilleurs poëtes allemands; les œuvres de Boileau étaient toujours sur sa table. Il avait publié : 1° des *Fables, odes et satires*, Leipsick, 1766; 2° des *Pièces détachées*, ibid., 1769; 3° des *Opéras-comiques*, ibid., 1772; 3° des *Epîtres*, ibid., 1772. Il avait encore écrit un Eloge en latin sur la mort de Lindner, à Zittau, et un discours dans la même langue : *De abusu linguæ vernaculæ*, Leipsick, 1767, in-4°. Il avait fourni des pièces de vers à plusieurs recueils, entre autres à l'*Almanach des Muses allemandes*. C.-H. Schmid a réuni ces diverses pièces sous le titre d'*Œuvres de Michaëlis*, t. 1er, Giessen, 1780. Le même éditeur avait publié cinq ans auparavant, à Leipsick, la Vie de cet auteur. Schirach, dans son *Magasin*, a donné un article sur les écrits et le génie poétique de Jean-Benjamin Michaëlis. D—G.

MICHALLON (Claude), né à Lyon en 1751, dans l'obscurité, montra dès l'enfance du goût pour la sculpture, et commença à modeler quelques statues en bois, qui le firent remarquer. Venu à Paris pour y cultiver ce talent naturel, il suivit les leçons de Bridan, puis celles de Coustou, qui l'employa à sculpter des mascarons au Louvre. Passionné pour l'étude, il lisait la nuit dans son lit, éclairé par une lampe de son invention, et travaillait le jour pour les besoins auxquels le réduisait son peu de fortune. Ce fut par ce travail opiniâtre qu'il remporta le grand prix de sculpture à l'Académie. Comme tous les artistes ainsi honorés, il fit le voyage de Rome, où il se lia avec Drouais, peintre d'histoire. Lorsque celui-ci mourut, en 1788, Michallon obtint au concours l'exécution en marbre du tombeau de son ami, et ce monument, placé à Ste-Marie, *in via lata*, commença sa réputation. Obligé de quitter Rome, après l'assassinat de Bassville, il revint à Paris et y fut chargé des statues colossales qui servaient alors aux fêtes nationales. Il remporta différents prix donnés par le comité d'instruction publique, et traça pour le terre-plein du pont Neuf un plan qui n'a pas été exécuté. Il composa aussi divers modèles de pendules, qui ont eu beaucoup de succès, entre autres *l'Amour et Psyché*. Michallon mourut à Paris en 1799, d'une chute qu'il fit en travaillant à des bas-reliefs au Théâtre-Français. On lui doit un beau buste de Jean Goujon. Z.

MICHALLON (Achille-Etna), peintre paysagiste, fils du précédent, naquit à Paris le 22 octobre 1796. Devenu orphelin presque au berceau, il fut élevé dans la famille de sa mère, qui était belle-fille de Francine, sculpteur au Louvre, et qui prit le plus grand soin de son éducation. Le jeune Michallon fit de si rapides progrès sous la direction de David, Valenciennes, Bertin, Dunouy, qu'à l'âge de douze ans il était déjà artiste. « Qu'on se figure Michallon en récréation, dit « M. Vanier, fouettant un sabot, faisant tourner « une toupie ou enlevant un cerf-volant dans la « cour de la Sorbonne, pendant qu'un illustre « étranger, le prince Youssoupoff, admire ses « tableaux dans l'atelier de David, qu'il était « venu visiter. » Ce seigneur russe fit dès lors au jeune artiste une pension, qui fut exactement payée jusqu'au désastre de Moscou, où le prince Youssoupoff perdit la plus grande partie de sa fortune. Après avoir reçu en 1811 la médaille de l'Académie, et à l'exposition de 1812, la médaille d'or du second prix, Michallon obtint en 1817, à l'unanimité des suffrages, le grand prix au concours qui venait d'être ouvert pour le paysage historique. Il partit alors pour Rome en qualité de pensionnaire du roi. Le premier objet qui frappa ses yeux en entrant à l'école française fut son nom gravé en creux sur l'une des tables : c'était la place qu'avait occupée son père; il la choisit pour la sienne et s'en montra digne. Le premier tableau qu'il envoya de Rome fut le paysage historique de *Roland à Roncevaux*, que l'on vit à l'exposition de 1819. On y retrou-

vait la manière de Salvator Rosa : même perspective aérienne, même chaleur de tons, même énergie de contrastes. Le second envoi de Michallon fut le *Combat des Lapithes et des Centaures*, tableau fait dans le goût du Poussin, et qui attestait un grand progrès sous le rapport de la composition des groupes et de la science des figures. Après avoir parcouru l'Italie et la Sicile, Michallon revint à Paris en 1822, et présenta à l'exposition plusieurs vues, parmi lesquelles on remarquait les *Ruines du Cirque*, un *Paysage des environs de Naples* et une *Cascade suisse*. Il exécuta la même année plusieurs vues du parc de Neuilly, pour le duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe. Étant allé un jour au jardin des Plantes pour faire des études d'arbres, il fut, en rentrant chez lui, atteint d'un violent mal de gorge. L'inflammation gagna bientôt la poitrine, et, peu de jours après, Michallon n'existait plus; il mourut dans la nuit du 23 au 24 septembre 1822, n'ayant pas encore accompli sa 26e année. M. V.-A. Vanier, son parent, prononça sur sa tombe une oraison funèbre qui a été imprimée. On trouve la nomenclature de ses ouvrages, au nombre de quatre cent soixante-trois, dans le *Catalogue des tableaux, études, peintures et dessins de feu A.-E. Michallon*, Paris, 1822, in-8°. Z.

MICHAUD. *Voyez* Arçon (d').

MICHAUD (Claude-Ignace-François), général, naquit en 1753 à Chaux-Neuve, dans les montagnes du Jura. Engagé le 10 septembre 1780 dans le 5e régiment de chasseurs à cheval, il quitta le service après avoir fourni son temps, et rentra dans sa patrie, où il fut, en juillet 1789, nommé commandant de la garde nationale. Il fit avec distinction les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée du Rhin, et fut promu au grade de général de division par brevet du 4 vendémiaire an 2. Lorsque Pichegru eut quitté le commandement de l'armée du Rhin, au commencement de 1794, Michaud en fut nommé provisoirement général en chef. C'était l'époque où la terreur, autant que l'incertitude de l'avenir, éloignait du commandement beaucoup de militaires. Le maréchal Gouvion-St-Cyr en a fait dans ses Mémoires une peinture qui est très-remarquable et très-vraie. En entrant en fonction, Michaud écrivit au comité qu'il se croyait peu capable de commander l'armée dans les circonstances où l'on se trouvait. Il renouvela cet aveu le 2 mars 1794; selon lui, son armée n'avait alors que 30,923 hommes combattants. Il avait demandé un plan d'opérations; le comité lui écrivit : « Prenez pour base de harceler continuellement l'ennemi; éloignez-le de « nos foyers, afin que vous puissiez vivre à ses « dépens. Ayez toujours à votre disposition deux « ou trois corps de 15 à 18,000 hommes, prêts « à marcher sur les points d'attaque. Tâchez de « maintenir la bonne harmonie avec les cantons « de la Suisse. » La minute est de la main de Carnot. Le 23 mai, il fut attaqué sur toute sa ligne. Quoiqu'il eût obtenu des succès à la droite que Desaix commandait, l'armée de la Moselle ayant éprouvé des échecs, il fut obligé de quitter la position du Spireback pour occuper les hauteurs en avant de Landau. Le 28 mai, sa gauche fut forcée, et le lendemain il écrivit au comité : « L'armée du Rhin est trop faible et sa position « est des plus critiques. Je ne puis tenir contre « les Autrichiens et les Prussiens réunis. Envoyez-« moi des secours. » Le 8 juin, il annonce au comité que, d'après ses ordres, il a fait arrêter les généraux Delmas et Laubadère, qui sont en chemin pour se rendre à Paris. Le 13 juillet, Michaud, de concert avec l'armée de la Moselle, attaqua sur toute la ligne les Prussiens, qui occupaient le duché des Deux-Ponts. Le Platzberg, montagne élevée sur laquelle ils s'étaient établis, fut emporté à la baïonnette. Ils furent également chassés de leurs autres positions, laissant neuf pièces d'artillerie. Après ces succès, Michaud rentra à Spire et à Neustadt. Le 9 août, l'armée de la Moselle entra dans Trèves. Le général Wurmser ayant repris le commandement de l'armée autrichienne, à laquelle de nouveaux renforts étaient arrivés, Michaud fit peu de progrès; mais, après les avantages que les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse avaient remportés, il opéra le 13 octobre sa jonction avec l'armée de la Moselle; le 19 et le 22 octobre, il entra dans Worms, Alzey et Oppenheim. Quelques jours après, le comité de salut public ayant décidé qu'il serait chargé de diriger à la fois les siéges de Manheim et de Mayence, il écrivit pour protester contre cet arrangement, qui, selon lui, exigeait ce qui était au-dessus de ses forces. Le comité lui répondit le 14 novembre : « En ap-« plaudissant à ton zèle et à ton courage, le « comité pense que tu ne mets pas assez de « confiance en toi-même. Il te commande de « prendre Mayence et la tête de pont de Man-« heim. » Le 25 décembre, le général écrivait au comité : « Le fort du Rhin de Manheim est en « notre pouvoir. L'ennemi a capitulé après qua-« torze heures de bombardement. » S'étant démis quelque temps après du commandement en chef, il ne conserva que celui d'une division avec laquelle il pénétra en Hollande au mois de janvier 1795, et occupa Flessingue et Middelbourg, dans la Zélande. Ayant été obligé de quitter l'armée au mois d'avril par la fracture d'une jambe, il fut remplacé par Kleber, reçut aussitôt le commandement de la Flandre orientale et de la Flandre hollandaise, et envoya à la convention une adresse énergique par laquelle il la félicitait de la victoire qu'elle venait de remporter contre *la queue de Robespierre*, dans les journées des 20, 21 et 22 mai. Nommé en 1798 commandant de la 13e division, il mit en état de siége et fit occuper militairement les communes de Rieux, la Poterie et Allaire, en Bretagne, comme ayant

donné asile à des assassins. Au mois de juillet 1799, il fut désigné, par intérim, général de l'armée d'Angleterre. Michaud fit la campagne de l'an 9 (1801) en Italie, où il commandait l'arrière-garde de l'armée aux ordres du général Brune, et il se distingua aux passages de l'Adige et du Mincio. Plus tard, il soutint à la tête de l'avant-garde un combat opiniâtre entre Citadella et Castel-Franco, poursuivit l'ennemi jusqu'à Salva-Rosa, et lui fit 800 prisonniers. A la paix, il fut nommé inspecteur général d'infanterie, commandeur de la Légion d'honneur en 1804, et obtint en septembre 1805 le commandement en chef des troupes françaises en Hollande, en remplacement du général Marmont. Appelé en 1806 aux fonctions de gouverneur des villes anséatiques, il marcha le 7 mai 1809 contre le major Schill, et le mit en fuite. Le général Michaud conserva ce poste jusqu'en 1813, et en 1814, il fut nommé chevalier de St-Louis, grand officier de la Légion d'honneur et inspecteur général de la 15e division. Depuis le licenciement de l'armée, il cessa d'être inscrit sur la liste des officiers généraux en activité, et vécut à Luzancy, près de la Ferté-sous-Jouare. Il mourut en septembre 1835, à l'âge de 83 ans. M. Bouchon, alors capitaine d'artillerie, prononça un discours sur sa tombe. « Le général Michaud, dit « le maréchal St-Cyr dans son ouvrage sur les « campagnes de l'armée du Rhin, était un pa- « triote franc, un des meilleurs Français que j'aie « connus. Nommé au commandement de l'armée « du Rhin, il n'avait accepté ce poste éminent « que par obéissance et comme un sacrifice que « son dévouement à la patrie ne lui permettait « pas de refuser obstinément. Sous sa direction, « l'armée du Rhin a fait une des plus belles cam- « pagnes. Le gouvernement n'exigeait de lui que « la conservation de Landau; mais cette tâche « était loin de lui suffire; ses succès ont été aussi « brillants que ceux des autres armées, aux- « quelles on avait prodigué toute espèce de « secours. » G—y et M—dj.

MICHAUD (Jean-Baptiste), conventionnel, de la même famille que le précédent, naquit à Pontarlier en 1760. Il était administrateur du département du Doubs lorsqu'il fut, en 1791, député à la législature où il se fit peu remarquer. Nommé l'année suivante député à la convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI. L'assemblée le choisit pour secrétaire dans le mois de juin 1794, peu de jours avant la chute de Robespierre, au 9 thermidor. Il paraît que cet événement lui causa quelques regrets, car le 29 décembre suivant il dénonça les persécutions éprouvées par les *patriotes*, et demanda que les sociétés populaires fussent déclarées avoir bien mérité de la patrie. Il fut cependant ensuite (mai 1795), un des commissaires chargés d'examiner la conduite de Joseph Lebon (*voy.* ce nom). Ayant passé au conseil des Cinq-Cents après la session conventionnelle, il y dénonça une protestation de Camille Jordan (*voy.* ce nom) contre le 18 fructidor (4 septembre 1797). Il sortit de cette assemblée en mai 1798, et devint président du tribunal criminel de son département. Appelé en mars 1799 au conseil des Anciens, il y siégea jusqu'à la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799). Rentré depuis cette époque dans l'obscurité de la vie privée, il fut obligé, en 1816, de quitter la France comme régicide. Il se réfugia en Suisse, et mourut près de Lausanne au commencement de décembre 1819. Z.

MICHAUD (Joseph-François), de la même famille que Hugues Michaud de Corcelles (*voy.* plus loin), s'est fait comme historien, comme poëte et journaliste, une réputation non moins grande que celle de son deuxième trisaïeul comme homme d'Etat. Il naquit au bourg d'Albens, en Savoie, le 19 juin 1767 (et non en 1769, ainsi que l'ont dit quelques biographes). Son père, qui avait fait ses études à l'école militaire de Turin, et qui se destinait à la profession des armes, fut forcé de s'expatrier momentanément par suite d'une étourderie de jeune homme (1), bien excusée par la sensibilité généreuse qu'elle attestait. Fixé et marié en France, près de Bourg en Bresse, il avait gardé ses propriétés en Savoie où était sa famille, et où il revint encore souvent lui-même. S'étant établi notaire et commissaire à Terrier, dans la province de Bresse, il était en voie de faire une assez belle fortune, quand une mort prématurée l'ayant frappé, il laissa une veuve chargée, avec peu de bien, d'une nombreuse famille dont Joseph Michaud était l'aîné. Ses deux frères et lui n'en reçurent pas moins une bonne éducation au collége de Bourg, qui longtemps avait été aux mains des jésuites, et qui, confié depuis leur suppression à des prêtres séculiers moins expérimentés et moins sérieux, n'avait pas encore perdu toutes leurs traditions. Joseph Michaud fut un excellent rhétoricien : son style avait l'abondance, la solennité semi-poétique si recommandées par les professeurs aux élèves; il composait des vers français avec facilité. Ses études terminées, ce qui eut lieu en 1786, il fallut, après une excursion au mont Blanc et sur d'autres points de la Savoie, penser à choisir un état. La modicité des ressources maternelles lui fit adopter le commerce : il entra dans une maison de librairie de Lyon, attiré sans doute vers cette branche de trafic par l'affinité du libraire et de l'homme de lettres. Il était encore dans cette ville quand la comtesse Fanny de Beauharnais y passa en 1790, retournant à Paris.

(1) Dans une partie de chasse, se trouvant pressé par le besoin de se rafraîchir, il entra dans une chaumière où il vit des huissiers saisissant, pour une modique somme de soixante francs, les meubles d'une malheureuse femme. Il offrit de leur remettre cette somme s'ils voulaient venir la recevoir à son domicile; mais ils s'y refusèrent et continuèrent leur funeste opération en sa présence; ce qui l'irrita au point qu'il les menaça de se servir de ses armes, et qu'en effet il porta à l'un d'eux un si violent coup de la crosse de son fusil, qu'il l'étendit roide mort.

Il ne faut pas demander si l'apparition d'une femme riche, brillante, en crédit, aimant à se poser protectrice des lettres et à produire les jeunes talents, excita la verve des versificateurs lyonnais. Michaud fut un de ceux qui adressèrent leurs rimes à la grande dame, et il eut le bonheur de les voir accueillies. Assuré de trouver sous ses auspices à Paris une position analogue à ses goûts, il la suivit dans la capitale, où bientôt il publia quelques opuscules qu'il semble avoir eus en portefeuille, et où il ne tarda pas à devenir un des collaborateurs de Cerisier, qui rédigeait la *Gazette universelle*, et d'Esménard, rédacteur du *Postillon de la guerre*. Ces deux journaux, on le sait, étaient dans le sens de la cour, qui en subventionnait la rédaction, et ils soutenaient le système politique dit des *Feuillants*. Lafayette alors marchait d'accord avec le cabinet de Louis XVI. Ces circonstances donnèrent à Joseph Michaud l'idée de demander et d'obtenir pour son frère Louis-Gabriel (*voy.* l'article suivant), qui se trouvait comme officier à l'armée de Lafayette, un emploi dans l'état-major de ce général. Ainsi placé à la source des nouvelles, Michaud jeune eût fourni sans se déranger, aux rédacteurs du *Postillon de la guerre*, un bulletin presque officiel des opérations de l'armée. Tout était arrangé et convenu à cet égard quand survinrent la révolution du 10 août 1792 et la fuite de Lafayette. Les malencontreux collaborateurs du journal constitutionnel se cachèrent; leurs bureaux furent envahis par la populace, bouleversés et pillés. On y trouva une lettre de Lafayette qui fut, aux yeux des pouvoirs de l'époque, une nouvelle preuve d'intelligences coupables, qui acheva de compromettre Joseph Michaud. Au bout de quelque temps cependant, c'est-à-dire après la fin des massacres de septembre et quand la convention constituée ne s'occupa guère que de Louis XVI, il osa reparaître, mais il crut prudent de ne pas parler avec la même franchise que par le passé. On l'a même accusé de palinodie, parce que dans un petit poëme de dix pages, *Ermenonville, ou le tombeau de Jean-Jacques*, il prodigua des louanges à l'auteur du *Contrat social*. Mais ces louanges sont encore plus littéraires que politiques, et pour apprécier son langage dans cette pièce et quelques autres phrases qu'un examen minutieux ferait retrouver dans ce qu'il a pu écrire alors, il est juste de faire la part des nécessités qu'avaient à subir tous les écrivains politiques, et plus particulièrement ceux qui, comme Michaud, avaient manifesté des opinions royalistes. La feuille à laquelle il travaillait alors était le *Courrier républicain* de Poncelin, laquelle n'avait guère de républicain que le nom, et qui, après comme avant les journées de thermidor, était classée au moins comme très-suspecte par les meneurs révolutionnaires. Toute cette époque, qui a été appelée l'époque de la terreur, fut réellement pour Michaud un temps d'anxiété, de très-grands périls; et l'on ne peut pas douter qu'il n'ait vu avec une extrême joie la chute de Robespierre au 9 thermidor. Il concourut dès lors à la rédaction de plusieurs journaux royalistes, entre autres à celle de la *Gazette française*, avec Fiévée et Poncelin. Ce ne fut qu'en 1795 qu'il s'associa avec Rippert et Riche à la rédaction et à la propriété de la *Quotidienne*. M. de Coutouli, fondateur de ce journal, avait péri sur l'échafaud en 1794 (1). Michaud et Riche lui donnèrent une grande impulsion de royalisme. Ce fut à la même époque que la fille de Louis XVI ayant obtenu sa délivrance pour se rendre en Autriche, Michaud composa avec Beaulieu un petit volume de félicitations, qu'il dédia à cette princesse, sous le nom d'*Adieux à Madame*, et qu'il signa du nom originaire de sa famille, *par M. d'Albens*. Peu de temps après, le triomphe de la convention, au 13 vendémiaire, le força de fuir, et il se réfugia chez Poncelin, dans une maison de campagne que celui-ci possédait aux environs de Chartres. Mais Bourdon de l'Oise, en mission dans ce pays, les eut bientôt découverts, et Poncelin s'étant échappé, il s'en vengea sur Michaud, qu'il fit ramener à Paris à pied entre deux gendarmes à cheval, auxquels il était recommandé de ne pas le ménager, et, dans le cas où la fatigue ralentirait un peu son pas, de le faire avancer à coups de plat de sabre. Ces braves gens n'obéirent pas à la dernière partie de l'ordre; mais ils ne l'en conduisirent pas moins à Paris, où bientôt l'affaire s'instruisit. Elle devenait fort mauvaise. En vain des amis sollicitaient un député de l'Ain, Gauthier, alors membre du comité de sûreté générale, quand un stratagème très-adroitement exécuté par Giguet mit la surveillance des gendarmes en défaut, et permit à Michaud une évasion qui lui sauva la vie (2). Il était grand

(1) On voit par ces faits et par ces dates incontestables que si Michaud fut attaché de bonne heure à la première *Quotidienne*, à celle qui parut à la révolution, il n'en fut en aucune façon le fondateur. La création de cette feuille appartient à deux personnes seulement, de Coutouli et Rippert. De Coutouli périt ainsi qu'on vient de le voir; Rippert, resté jusque dans les derniers temps copropriétaire de la *Quotidienne*, est mort vers 1840.

(2) Dès l'arrivée de Michaud à Paris, entre les chevaux des gendarmes, Giguet, qui l'avait vu passer en cet état devant les Champs-Elysées, lui avait prodigué les témoignages de l'affection la plus vive. Comme chaque jour on conduisait Michaud des Quatre-Nations, alors converties en prison, aux Tuileries, siége du conseil militaire qui devait le juger, Giguet ne pensait à rien moins qu'à brûler la cervelle aux deux gendarmes qui servaient d'escorte au prisonnier. Il comprit cependant que ce n'était pas là un bon moyen, et il imagina un expédient plus doux et plus sûr. Au jour convenu, il se trouve, à la sortie du pont Royal, sur le passage de Michaud, et, feignant de le voir pour la première fois après une longue absence, il lui demande ce qu'il fait, ou il va, s'il veut venir déjeuner avec lui. — « Non, non, répond Michaud, j'ai une petite affaire, là, aux Tuileries! quelques « mots d'explication! c'est l'affaire d'un instant. Commencez le « déjeuner sans moi, je vous rejoins tout à l'heure. » — « Du « tout, du tout, on n'expédie pas ainsi les gens. On ne commence pas par toi peut-être; déjeunons d'abord. Ces messieurs « sans doute (montrant les gendarmes) n'ont pas déjeuné, ils ne « refuseront pas une côtelette et un verre de vin de Bordeaux. « Justement voilà un restaurant tout proche. » Les gendarmes, après quelques hésitations, se laissent affriander : prisonnier, gardiens, amis, les voilà tous attablés; on verse rasade, on mange, on parle un peu de tout, de la Bresse surtout et de la

temps : le conseil militaire devant lequel il devait paraître, l'instruction terminée, le condamnait à mort le lendemain (27 octobre), comme convaincu « d'avoir, par un journal, constamment « provoqué à la révolte et au rétablissement de « la royauté ; » et il n'est guère probable que sa présence aux débats eût empêché la sentence d'être rendue. Pour Giguet, il fut retenu prisonnier à peu près un mois, et ne laissa pas durant ce temps de courir un risque assez grave ; enfin pourtant il recouvra sa liberté. Le directoire suivit d'abord une marche plus conciliatrice que les gouvernements qui l'avaient précédé. Michaud lui-même put sortir de sa retraite, et il parvint à faire purger sa contumace environ un an après l'époque de sa condamnation (octobre 1796). Il n'avait pas attendu ce moment pour reprendre sa collaboration à la *Quotidienne* qui de jour en jour comptait un nombre plus grand de lecteurs, le parti royaliste devenant à chaque instant plus nombreux. La hardiesse, peu calculée peut-être, dont plus d'une fois il avait donné des preuves, ne pouvait que s'accroître sous un gouvernement faible et divisé. Dusaulchoy, rédacteur du *Batave*, trouva en lui un défenseur à la barre des tribunaux, bien qu'il ne maniât pas aisément la parole dans une lutte sérieuse. La dispute de Chénier et de Louvet lui inspira quelque temps après la satire intitulée *Petite dispute entre deux grands hommes*. Il signait ses articles, qui le plus souvent passaient l'extrême limite du franc parler que pouvait supporter le directoire ; à tel point qu'on peut lire dans le *Moniteur* une lettre de Mallet du Pan, qui invite le jeune rédacteur à s'abriter sous l'anonyme, de peur qu'il ne lui en mésarrivât. Michaud n'eut point égard à l'avis, et un temps se passa sans qu'il eût à répondre des attaques et chicanes de détail dirigées contre la révolution ; mais le jour vint où il faillit encore payer le tout. Ce fut après le 18 fructidor (4 septembre 1797). Le lendemain de ce coup d'Etat, qui ajourna les espérances des clichiens et de tant d'autres, il fut compris dans les listes de déportation, communes du reste à tous les chefs de journaux en opposition au parti vainqueur. Ce qu'il y eut d'assez bizarre dans cette nouvelle proscription, c'est que Bourdon de l'Oise y fut inscrit comme Michaud, et que, moins heureux, il ne put se soustraire à la déportation. Forcé de se tenir caché tant que végéta le directoire, Michaud ne cessa pas d'habiter les délicieux rivages de l'Ain qu'il a chantés avec tant de vérité et de raison dans son *Printemps d'un proscrit*. C'est là qu'il ébaucha les premiers vers de ce poëme, achevé et publié quatre ans plus tard. Enfin la chute du directoire par la révolution du 18 brumaire lui permit de revenir à Paris, où il espérait bien reprendre ses travaux de journaliste royaliste jusqu'à une restauration que beaucoup de personnes croyaient prochaine ; mais entouré d'hommes qui savaient le vrai des affaires, il sut bientôt que si Bonaparte pensait à relever le trône, ce n'était pas pour y faire monter un Bourbon ; et d'autre part les coups mesurés, mais fermes, que le nouveau maître porta aux journaux lui prouvèrent que désormais le journalisme ne pourrait plus se jouer quotidiennement du pouvoir. Il se le tint pour dit lorsque, après après avoir risqué deux petits pamphlets, les *Adieux à Bonaparte* (c'est-à-dire à sa gloire) en 1799, puis en 1800 les *Derniers adieux à Bonaparte victorieux*, composés l'un et l'autre par l'ordre de Louis XVIII, il se vit jeter par la police dans la prison du Temple, où il eut pour compagnons d'infortune Rivarol le jeune, Bourmont, Fiévée, etc. (1). Décidé dès lors, et surtout après la victoire de Marengo et la paix presque générale de Lunéville qui consolidait provisoirement l'état de choses né du 18 brumaire, à ne plus faire d'opposition qu'en silence et avec la circonspection voulue, il chercha des ressources dans la littérature proprement dite et dans le commerce d'imprimerie et de librairie. Associé à son frère et à Giguet, il commença par une *Histoire de l'empire de Mysore sous Hyder-Aly et sous Typpoo-Saïb*, 1801. Peu de temps après (1803) parut le *Printemps d'un proscrit* qui, quelque peu de vigueur que nous puissions lui trouver, sembla encore fort hostile soit aux coryphées, soit aux héritiers de la révolution, mais qui jouit d'un grand succès, tant à cause des élégants vers descriptifs dont il était rempli que parce qu'une situation réelle et grave l'avait inspiré, et aussi parce qu'en dépit de tout l'éclat du règne qui commençait sous le nom de consulat pour continuer sous celui d'empire, l'esprit d'opposition semblait loin d'être éteint. Ce poëme fut même honorablement mentionné dans le rapport de l'Institut sur les prix décennaux qu'avait annoncés Bonaparte, mais qu'il n'osa

délicieuse chère qu'on y fait. Les poulardes sont sur le tapis : l'eau en vient à la bouche des gendarmes. « Parbleu, messieurs, « s'écrie Giguet, puisque vous ne connaissez pas les poulardes « de notre pays, je tiens à vous convaincre qu'il n'en est pas de « pareilles dans les quatre-vingt-trois départements. Nous avons « le temps, vous mangerez bien encore un morceau, et l'appétit « vient en .. . buvant (*et il remplit les verres*). Garçon, une pou- « larde de Bresse ! et pas de triche ? qu'elle soit de la Bresse, « mon ami, et non du Mans. ... Tiens, Michaud, toi qui t'y con- « nais, surveille moi un moment ces coquins-là, descends à la « cuisine. A votre santé, messieurs ! » Pendant qu'on trinque, Michaud se lève, et bientôt est hors d'atteinte. Giguet eut encore l'art de les retenir près d'une demi-heure à table, disant que son ami surveillait le rôtisseur ; puis, quand ils surent que le prisonnier n'avait pas paru à la cuisine, Giguet, feignant de croire que son ami n'avait voulu que plaisanter, ou bien s'était trouvé incommodé et était retourné chez lui, leur fit perdre encore une heure ou deux en vaines courses.

(1) Du reste, les deux brochures que nous avons citées ne furent point cause de l'arrestation de Michaud à cette époque. Comme elles étaient écrites avec beaucoup de ménagement et d'égards, nous avons lieu de croire, et Michaud lui-même en a depuis eu la preuve, qu'elles ne blessèrent point trop vivement Bonaparte, et que sa police eut ordre de les laisser circuler sans obstacle. L'arrestation de J. Michaud, qui arriva un peu plus tard, fut causée par une méprise de la police, qui le prit pour son frère, et le soupçonna d'avoir participé à un complot royaliste avec Pichegru, qu'il ne connaissait même pas.

pas délivrer parce que la plus grande partie des ouvrages qui les méritaient le mieux, tels que les poëmes de Delille et le *Printemps d'un proscrit*, étaient empreints d'un esprit contre-révolutionnaire. En collaboration avec Alphonse de Beauchamp, Giraud, son frère et quelques autres, Michaud publia en 1806 une *Biographie moderne, ou Dictionnaire des hommes qui se sont fait un nom en Europe depuis* 1789, qu'on peut regarder comme la première de ces biographies des contemporains qui se sont tant multipliées depuis sous des titres et des masques divers. Cette édition, portant la rubrique de Leipsick, mais qui sortait réellement des presses de Giguet et Michaud, fut promptement répandue à bon nombre d'exemplaires; mais la police eut encore le temps d'en saisir une assez grande quantité. Michaud passa ensuite plusieurs années à peu près sans rien faire qui pût accroître son renom ou qu'on pût regarder comme véritablement littéraire, car nous ne saurions donner ce titre aux notes qu'il rédigea soit pour la traduction des *Bucoliques* par M. de Langeac, soit pour les six derniers livres de l'*Enéide* traduite par Delille, notes dont le docte commentaire de La Cerda et la riche mémoire du traducteur lui fournissaient en grande partie les éléments, et où il n'y a guère de personnel à Michaud qu'une admiration vive et très-vraie pour le poëte latin. Nous n'osons pas citer comme un grand titre à sa louange le *Tableau historique des trois premières croisades*, qu'il plaça comme introduction en tête du tome 1er de *Mathilde*. Nous nous bornerons à dire que le style de Michaud a de l'élégance, du nombre, de la pureté, de l'harmonie; que celui de madame Cottin, au contraire, manque ordinairement de ces qualités; que sa diction est le plus souvent lâche, âpre, verbeuse, inélégante et lourde; que sa phrase ne coule pas; qu'elle manque, autant que tous les romanciers français du temps, de couleur locale; qu'elle peint à faux ou gauchement, et toujours sous la préoccupation d'idées plus ou moins modernes, les mœurs des vieilles époques; et tandis que ses idées sont plus jeunes de trois ou quatre siècles que celui qu'il s'agit de décrire, ses formes sont surannées; et, qu'on le note bien, nulle part ces défauts ne sont plus saillants que dans *Mathilde!* Eh bien, en dépit de toutes ses fautes graves, madame Cottin mérite un haut rang parmi les grands artistes, parce qu'elle sait développer avec une magnifique vérité les passions humaines, depuis le moment où elles commencent à poindre, inaperçues et faciles encore à comprimer, jusqu'à celui où, grandissant comme irrésistiblement par degrés, elles s'emparent de toute l'existence; parce qu'à mesure qu'elles envahissent le cœur pétri par elles, elle leur prête un langage plus plein, plus vrai, plus accentué, plus énergique, parce qu'alors dans son récit, dans son dialogue, elle s'efface complétement et s'élève sans le chercher à l'éloquence, au pathétique les plus sublimes. Ni ces qualités ni des qualités équivalentes ne se rencontrent dans l'esquisse de Michaud, composée trop rapidement et sans qu'il pensât au grand ouvrage dont elle était le germe. C'est en entendant vanter ce morceau, c'est en relisant les tableaux tracés par l'auteur de *Mathilde* qu'il conçut l'idée de se faire l'historien des croisades. C'était un beau et riche sujet, et qu'on pouvait regarder comme absolument neuf à cette époque. Il lui suffit de s'annoncer comme ayant dessein de le traiter à fond, pour qu'il se fît d'avance une réputation d'historien; et dès ce moment il acquit plus de consistance littéraire, ses prétentions à l'Académie française semblèrent plus rationnelles. Toutefois avant d'atteindre à l'immortel fauteuil, il eut le temps d'achever son premier volume qui parut en 1811, et d'en mettre sous presse un second en 1813, lequel, du reste, fut accueilli favorablement comme son aîné. Mais ce ne fut pas tout : il fallut encore, pour obtenir en quelque sorte son laissez-passer de l'empereur, qu'il consentît à célébrer, ainsi que tant d'autres, ce que l'on nommait la quatrième dynastie francaise. Reprenant le cadre un peu usé des prophéties, il imagina en 1810, lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, de faire prédire cette union par Virgile dans son *Fragment d'un treizième livre de l'Enéide;* puis, quand la naissance d'un fils sembla rendre inébranlable le trône de celui qui se prétendait le successeur de Charlemagne, il salua cet événement par des *Stances sur la naissance du roi de Rome* (1811). Cette espèce de palinodie, que plus tard les ennemis de Michaud exploitèrent avec beaucoup de fracas, ne fut-elle qu'une simple concession au désir qu'il avait de prendre place à l'Institut et à la nécessité où tout homme de lettres un peu célèbre était alors de brûler son grain d'encens aux pieds du dieu? ou bien commençait-il à désespérer de la cause des Bourbons et pensait-il sérieusement à se rapprocher des nouveaux hôtes des Tuileries? Nous inclinons pour la première hypothèse; d'une part, Fontanes, par ordre de Napoléon, avait plus d'une fois fait des offres à Michaud qui, les déclina toujours; et même on lui prête à cette occasion une repartie fort spirituelle (1). Quoi qu'il en puisse être, après plusieurs candidatures moins heureuses et surtout appuyé par Etienne, qui jouissait du plus grand crédit auprès du gouvernement impérial, il parvint à remplacer, le 5 août 1813, Cailhava de l'Estendoux. Il venait de fonder, conjointement avec son frère, la *Biographie universelle*, dont en quelques années le renom devait être

(1) Fontanes, le pressant un jour de se rallier, lui disait : « Il « faut qu'enfin toutes les résistances finissent; elles diminuent « tous les jours. Faites comme les autres. Tenez, M. Delille, par « exemple, vient d'accepter une pension de six mille francs. » — « Oh! pour celui-là, répondit Michaud, il a si grand'peur, que « vous lui feriez accepter cent mille francs de rente. »

européen, et à laquelle il a fourni divers articles des premiers volumes. C'est tandis que ces publications, encore peu lucratives, se débattaient contre les difficultés inhérentes à tout début, que Napoléon balançait la fortune par sa campagne d'Allemagne, puis par celle de France, mais chaque jour faisait un pas vers sa ruine. Michaud suivit de cœur ces grands événements, hâtant de ses vœux le retour des Bourbons, avec lesquels il avait eu longtemps des correspondances secrètes. Ce qu'il y a de certain, c'est que la restauration le compta parmi ses amis les plus ardents. Il réimprima ses *Adieux à Bonaparte* et ses *Derniers adieux;* et s'associant avec Rippert, il ressuscita la *Quotidienne,* qui d'abord n'eut pas un grand succès, mais qui commençait à voir grossir le chiffre de ses abonnés lorsque le retour de l'île d'Elbe vint remettre en question le sort de la France, et surtout les destinées de la maison de Bourbon. Michaud avait vu son dévouement apprécié de l'auguste famille; il avait été présenté à Louis XVIII et aux princes; regardé comme ayant participé, ce qui n'était point vrai, à l'impression de la fameuse *Déclaration de l'empereur Alexandre* du 31 mars, impression fort périlleuse à ce moment, il avait été nommé d'emblée officier de la Légion d'honneur le 19 août 1814; puis il avait reçu d'assez bonnes gratifications pour rétablir la *Quotidienne.* Plus tard, il fit obtenir à Beaulieu, son collaborateur pour le petit volume des *Adieux à Madame,* une pension sur la cassette du roi, et à sa sollicitation, Chéron, son ami, avait reçu le privilége du *Mercure de France* avec vingt mille francs, pour relever cette aînée des Revues et Recueils hebdomadaires. La position de J. Michaud était donc fort bonne, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe au mois de mars 1815. Le voyant approcher de Paris, il prit le chemin de l'Angleterre avec son ami Chéron; mais ils n'allèrent que jusqu'à Boulogne, et revinrent presque aussitôt. Michaud annonça alors, par une lettre dans les journaux, qu'il s'était enrôlé comme garde du corps du roi, et que cependant il voulait rester responsable de la rédaction de la *Quotidienne,* qui avait pris un ton d'hostilité très-énergique contre Napoléon. Mais la lutte ne fut pas longue. Dès que le triomphe de Napoléon parut certain, Michaud quitta de nouveau Paris et se rendit dans le département de l'Ain, où il se tint caché jusqu'au retour de Louis XVIII, tandis que la *Quotidienne,* métamorphosée en *Feuille du jour,* « méritait beaucoup « mieux, dit Villenave, d'être intitulée *Feuille* « *de la veille,* car elle n'était plus rédigée qu'avec « des ciseaux et ne contenait que des rognures « du *Moniteur* et d'autres journaux inoffensifs. » Michaud eut alors le désagrément de recevoir du *Nain jaune* quelques coups d'épingle dont il ne pouvait prendre sa revanche. Le burlesque journal avait imaginé de le créer, sous le nom de *Micaldus,* grand maître de l'ordre des Eteignoirs, mauvaise plaisanterie qui se perpétua longtemps après la seconde rentrée des Bourbons. Ce qui est remarquable et bien caractéristique, c'est que ces grossières attaques étaient dirigées contre Michaud par des hommes dont plus tard il fit ses amis et ses collaborateurs. On conçoit avec combien d'empressement il vit se terminer un épisode qui avait failli devenir long. Il en manifesta sa joie sur-le-champ par une petite brochure qu'il intitula l'*Histoire des Quinze semaines, ou le Dernier règne de Bonaparte,* 1815, in-8°. Cet opuscule eut un grand succès; vingt-sept éditions s'enlevèrent en peu de mois. Du reste, il avait cessé à cette époque d'être l'associé de son frère; dès 1813, il avait vendu sa part dans l'imprimerie, et plus tard, se sentant peu de goût pour le travail biographique, voulant d'ailleurs se livrer tout entier à l'histoire des croisades, il vendit aussi sa part d'une librairie dont la *Biographie universelle* formait la plus forte portion. En 1815, il fut nommé député du département de l'Ain. L'élection n'était peut-être pas tout à fait régulière; Michaud n'avait jamais songé à se faire naturaliser Français; on eût dit qu'un instinct secret lui montrait en perspective les Etats sardes comme l'asile de ses derniers jours. Il emprunta donc, pour suppléer à ce qui lui manquait de ce côté, les actes de son frère. Mais ce que la complaisance d'aucun ami ne pouvait lui donner, c'était une de ces voix qui dominent les assemblées délibérantes ou du moins une de ces voix qu'on écoute : c'était du talent oratoire; autre chose est le talent d'écrire, autre chose est celui de parler en présence d'une assemblée. Michaud déposa (11 décembre 1815) une proposition tendant à voter des remercîments à tous ceux qui avaient « défendu le roi et la royauté « lors de la fatale révolution du 20 mars et du- « rant l'interrègne, » proposition qui fut renvoyée à une commission mais qui, sur le rapport de Bonald, fut repoussée par l'ordre du jour (22 janvier 1816) motivé « sur ce que, la grande « majorité des Français s'étant montrée fidèle, la « France ne pouvait mentionner tous ceux qui « avaient fait leur devoir pendant l'interrègne. » Michaud parla aussi sur le projet d'organisation des colléges électoraux dont il demanda l'ajournement, et dans la discussion du projet de loi relatif aux traitements et au cumul. Il fut aussi membre de la commission chargée du rapport sur la proposition de supprimer en totalité les pensions des prêtres mariés ou apostats (9 janvier 1816). C'est à ces deux ou trois discours qu'il fit lire par ses amis, sa voix étant trop faible pour qu'on l'entendît, que se bornèrent ses travaux législatifs; et après la clôture de la session, il ne fut point réélu. L'ordonnance du 5 septembre était intervenue d'une des sessions à l'autre, et l'on sait avec quelle vivacité la *Quotidienne* fit la guerre au système dont cette mesure fut le prélude, et quel rang prit dès lors cette feuille parmi

celles qui s'étaient consacrées à la défense de la monarchie des Bourbons. Michaud était l'âme de cette opposition, et l'on ne peut nier qu'il n'y ait mis de l'énergie et du courage. On distingue quatre phases dans l'existence de cette feuille, depuis la deuxième restauration jusqu'à la révolution de juillet : 1° les quatre ans et demi jusqu'à la chute du ministère Decazes (pendant les deux tiers de cet intervalle, la *Quotidienne* dut être et fut fort opposée à la marche du gouvernement) ; 2° les trois ans jusqu'à la guerre d'Espagne et jusqu'à l'ordonnance d'Andujar, la *Quotidienne*, au contraire, ou fut d'accord avec les divers ministères ou, si elle se montra plus avancée dans le sens royaliste, n'en vint pas à une rupture complète (c'est alors qu'il fut nommé lecteur du roi aux appointements de 3,000 francs, avec dispense expresse de jamais remplir ses fonctions); 3° les quatre années qui suivirent, c'est-à-dire jusqu'à la chute du ministère Villèle, la *Quotidienne* fut une des feuilles qui firent la guerre la plus vive et la plus funeste au président du conseil ; 4° enfin les trois dernières années de Charles X. C'est pendant la troisième peut-être que l'animosité contre la *Quotidienne* monta au point le plus élevé. Dès 1819, cependant, elle avait été comprise dans un grand plan de suppression ou d'achat des journaux gênants. On en offrit cinq cent mille francs aux propriétaires du journal et notamment à Michaud, qui n'accepta point. « Monseigneur, répondit-il à l'excellence « qui le sollicitait, il n'y aurait qu'une chose « pour laquelle je pourrais être tenté de vendre « la *Quotidienne*, ce serait un peu de santé. Si « vous pouviez m'en donner, je me laisserais « corrompre. » On ne saurait douter que le ministère Villèle ne soit revenu plus d'une fois à la charge ; et quand enfin, par suite de l'affaiblissement toujours croissant de sa santé, Michaud, sexagénaire, se défit de la plus grande partie de ses actions à la *Quotidienne*, ce fut pour les céder à un autre lui-même, à M. de Laurentie. Tout en s'occupant beaucoup de la *Quotidienne*, il avait trouvé le temps de participer au recueil des *Lettres champenoises*, qui parurent de 1817 à 1824, et il avait achevé son *Histoire des croisades*, dont il fit paraître le tome 3 en 1817, les tomes 4 et 5 en 1822, avec la *Bibliothèque des croisades*. Mais, quoique l'ouvrage se fût débité avec assez de rapidité pour qu'il pût se faire beaucoup d'illusions, l'auteur eut le mérite de comprendre qu'il fallait au moins le retoucher profondément. Deux causes au reste y contribuèrent. D'abord beaucoup de ses lecteurs ecclésiastiques et royalistes s'étaient plaints de ce que trop souvent, malgré son but bien évident de revenir sur les jugements exagérés et tranchants des adeptes de la philosophie au 18e siècle, il eût accumulé dans les détails des épithètes, des appréciations voltairiennes. Ensuite, bien des trésors qui étaient restés ignorés de Michaud, ou dont il avait méconnu l'importance tandis qu'il écrivait, se révélèrent à lui quand il recueillit de la main de collaborateurs spéciaux et habiles, particulièrement de M. Reinaud, son confrère à l'Institut, les matériaux de sa *Bibliographie des croisades*. Tout préoccupé aussi du mérite littéraire et poétique, et frappé de la couleur locale de Scott plus qu'il ne convient à un historien de se laisser éblouir par les charmes d'un ouvrage d'imagination, importuné peut-être d'entendre répéter qu'il y avait plus de vérité dans les tableaux des romans de madame Cottin que dans les récits de son Histoire ; importuné aussi du mérite descriptif, bien autrement frappant, de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* et des *Martyrs*, il se laissa mettre en tête que, pour refondre son ouvrage et lui donner ce qui lui manquait, la première et la grande condition était de voir la terre sainte. Malheureusement ce n'est pas à soixante ans qu'il faut aller chercher des impressions pour les faire partager aux autres. Sans contredit, les organisations intellectuelles vigoureuses peuvent encore à cet âge gagner en idées, en puissance rationnelle, en vigueur des facultés comparatives ; mais il est irrévocablement passé l'âge où l'on sent et où l'on force autrui à sentir. Si vingt-cinq ans auparavant, au temps de madame Cottin et surtout en compagnie de madame Cottin, Michaud eût été voir cette terre et le ciel d'Orient, si pittoresques déjà matériellement et si chargés de souvenirs, à la bonne heure ; mais en 1829, il était trop tard. Cependant Michaud était trop bien placé dans le monde littéraire et royaliste, pour que tout ce qui se rapportait à un remaniement de ses *Croisades* n'eût certain retentissement et ne reçût un favorable accueil. Le roi Charles X sourit lui-même à ce projet de pèlerinage, et lui fit donner vingt-cinq mille francs pour l'effectuer. Il partit au commencement de 1830, ne se doutant pas qu'au retour il trouverait la branche cadette des Bourbons sur le trône à la place de la branche aînée. Tandis qu'il allait chercher en Orient le reflet des événements du passé, c'est en Occident qu'avaient lieu les soudaines catastrophes, les brusques révolutions qui menacèrent de bouleverser l'Europe. S'il sentit des impressions à l'aspect de Jérusalem, ce durent être bien moins celles de la ville sainte que celles qui lui arrivaient de France. Pour comble de chagrin, il perdit alors la plus grande partie de sa fortune (deux cent mille francs), qu'il avait confiée trop légèrement à des mains peu sûres. Toutefois, il lui restait toujours à peu près le nécessaire, et il n'aurait eu aucun besoin de travailler pour avoir une existence honorable et aisée, si diverses personnes qui l'entouraient n'eussent considérablement accru les frais de sa maison. C'est à leur instigation sans doute qu'en dépit de ses projets il fit, de sa nouvelle édition des *Croisades*, une affaire plus mercantile que littéraire, mais qui en définitive fut peu productive pour lui et sans

avantage pour le perfectionnement de l'ouvrage. C'est aussi dans ce temps-là que, par des motifs à peu près pareils, il décora de son nom une réimpression de l'ouvrage du président Hénault, suivie d'une continuation de ce livre depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la révolution de 1830, et qu'il fit le même honneur à une *Collection de mémoires pour servir à l'Histoire de France*, en 32 volumes grand in-8°, dans laquelle nous savons par son propre aveu que sa part de travail fut à peu près nulle. Il faut avouer qu'à cette époque Michaud n'était plus que l'ombre de lui-même : sa santé de plus en plus déplorable l'avait réduit à ne plus paraître aux séances de l'Académie française, et il passait des mois entiers sans écrire un seul mot, ce qui n'empêcha pas qu'il fût nommé, en 1837, membre de l'Académie des inscriptions. En ce moment les médecins vantaient au pauvre malade les eaux de Pise : Michaud partit pour l'Italie, accompagné de sa femme et de M. Poujoulat, qui déjà l'avait suivi en Orient et qui depuis huit ans n'avait cessé de s'associer à ses travaux, à ses projets et à son nom. Ce voyage procura quelque soulagement à Michaud, et probablement il eût pu vivre assez longtemps au doux soleil d'Italie. Il n'avait pas besoin à cet effet de rester en Toscane : les Etats sardes lui étaient ouverts ; le roi Charles-Albert, qui déjà l'avait nommé chevalier de son ordre du Mérite civil (ordre réservé aux Sardes seuls), qui était jaloux avec raison de revendiquer pour son royaume la célébrité d'un homme né son sujet, de parents fort honorables (1) et qui avait reçu Michaud, à Gênes, de la façon la plus gracieuse lorsqu'il se rendait à Pise, avait daigné lui dire : « Vous allez chercher bien loin la santé ; « mais nous avons ici, à une lieue de Gênes, à « Pelli, des eaux qui ont toutes les vertus de « celles de Pise. » Puis, en le laissant partir, il avait ajouté ces paroles si affectueuses : « J'espère « qu'à votre retour, vous me dédommagerez à « Turin. » Non-seulement ce langage si fait pour séduire ne put persuader à Michaud de s'arrêter à Pelli, il ne sembla pas même se souvenir qu'en revenant il devait passer par Turin. Par des motifs que nous ne pouvons apprécier, on lui fit entreprendre un voyage beaucoup plus pénible que n'eût été celui du Piémont. Il traversa les Apennins au milieu de l'hiver et se rendit à Rome, où il fut présenté au pape qui le reçut très-bien. Mais sa santé allait toujours déclinant, et il avait peu fait pour la rétablir. A peine avait-il eu le temps de prendre quelques bains de Pise, lorsqu'on le ramena de la Péninsule par le même chemin qu'il y était allé. Cette fois, il ne s'arrêta pas même à Gênes, et vint droit à Passy, où il avait fixé depuis longtemps son habitation. Il ne tarda point à s'y éteindre. Sa mort eut lieu le 30 septembre 1839. Ses restes reposent dans le cimetière de Passy, où un monument lui a été élevé par une souscription. Il ne laissait point d'enfants d'un mariage qu'il avait contracté à l'âge de quarante-deux ans. Sa femme, qui en avait alors à peine seize, lui a survécu et s'est remariée en 1842. Michaud était renommé parmi tous les hommes d'esprit pour le talent de causer, On lui prête une infinité de mots heureux et piquants. Cependant les mots heureux dont on lui fait honneur n'ont pas toujours la vivacité, la vigueur qui rappellent l'auteur de *Candide* ou celui du *Petit dictionnaire des grands hommes*. Il avait quelque chose de fin, de littéraire, de parfaitement académique, mais aussi quelque chose de pâle et d'indécis ; l'énergie vraie et simple, cette énergie manquait à sa conversation comme à ses écrits. Nous pensons au reste que ces dérogations à ce qui était sa nature véritable provenaient souvent de ses entours et des idées qu'il entendait sans cesse émettre par eux, et contre lesquelles ne réagissait point son caractère. De là l'empire trop complet qu'il laissa prendre aux gens dont il s'était entouré, et qui pour la plupart en politique et en morale pensaient et agissaient tout autrement que lui. Et cette apparente abnégation, ce laisser-aller qu'aucuns ont appelé *bourbonien*, amena autour de lui, sous la restauration, une foule de gens qui l'encensaient pour utiliser en leur faveur son crédit auprès du gouvernement et sa toute-puissance à la *Quotidienne*. Il redoutait les hommes francs et qui ont une valeur par eux-mêmes, ne les admettant qu'en apparence à l'intimité ; et jamais, quoiqu'il aimât à être nommé le *la Fontaine du journalisme*, il ne pensait à la seconde fable du bonhomme. Il était bien bas déjà quand un de ceux qui s'étaient le plus prosternés devant son génie se met à dire à l'un des visiteurs admis auprès de lui pour la dernière fois : « Avec sa faiblesse, pas « une trace d'affaiblissement intellectuel ; tou- « jours la même facilité d'expression, toujours la « même lucidité.... » Ces mots réveillent Michaud ; il s'agite, se dresse sur son séant : « Oui ! « oui ! toujours le même, toujours !... » dit-il d'une voix défaillante, et il retombe sur l'oreiller. Cet effort avait augmenté sa faiblesse ; ce furent ses dernières paroles. — On a de Michaud : 1° en fait d'œuvres poétiques : 1. le *Printemps d'un proscrit* (en 6 chants) ; 2° l'*Enlèvement de Proserpine* (en 3 chants) ; 3. et 4. le *Fragment d'un trei-*

(1) C'est donc par une étrange méprise que M. Poujoulat, dans une lettre qui fut insérée dans la *Quotidienne* du 22 décembre 1838, racontant la réception si bienveillante faite à Michaud, sembla vouloir repousser la prétention du roi sarde, en disant que l'auteur des *Croisades* était né en Savoie, *mais de parents français!* Cette erreur fut relevée dès le lendemain par M. Michaud jeune, qu'elle intéressait comme son aîné. On pensa que celui-ci saisirait avec plaisir cette occasion de réparer une inconvenance qui n'était pas son fait ; mais depuis longtemps Michaud l'aîné n'appartenait plus à sa famille, et il ne s'appartenait guère à lui-même. Aigri par l'âge, la maladie et d'autres causes encore, il se montra fort irrité de la réclamation de son frère, qui cependant était faite dans les termes les plus mesurés et les plus affectueux. Plusieurs mois après, il disait encore à sa belle-sœur, à la femme de son frère, qui s'efforçait de le faire revenir d'un pareil travers, qu'*on devait lui laisser le soin d'expliquer lui-même son origine.....*

zième chant de l'Enéide, 1810, et les *Stances au roi de Rome,* 1811 ; 5. la *Petite dispute entre deux grands hommes* (Louvet et Chénier), 1797 ; 6. *Epître à madame Adèle de***, pour l'inviter à se livrer aux charmes de la mélancolie ;* 7. *Tableau d'une auberge.* Ces cinq derniers morceaux ne sont que des poésies fugitives. Les deux pièces en l'honneur de la dynastie Napoléon ont été imprimées à part ; on peut aussi les lire dans le recueil intitulé *l'Hymen et la Naissance.* L'*Epître* et le *Tableau* se trouvent, avec l'*Enlèvement de Proserpine,* à la suite de la 5e édition du *Printemps d'un proscrit,* et y précèdent divers morceaux en prose dont les plus importants sont les trois *Lettres à Delille sur le sentiment de la pitié* et une *Lettre à un philosophe sur les préjugés.* De tous les genres poétiques, celui où Michaud est le plus à l'aise, c'est le genre descriptif. Son *Printemps d'un proscrit* est sans contredit un des ouvrages poétiques les plus remarquables de l'époque ; on y trouve des imitations très-heureuses des anciens et surtout de Virgile. Cet ouvrage figurait honorablement dans les rapports sur les prix décennaux ; mais Garat l'en fit écarter, parce que composé, dit-il, en faveur des proscrits, il tendait à d'autres proscriptions. Cette opinion est d'autant moins juste que, dans tout son pëme, Michaud n'exprime que des sentiments d'humanité et de tendresse. On peut dire qu'il le composa dans le meilleur temps de son talent et de ses sentiments. Toutes les pensées en sont douces, affectueuses ; on regrette seulement de n'y pas trouver le nom de plusieurs de ses amis, surtout celui de Giguet, qui avait joué un rôle si honorable dans ses proscriptions. On lui a quelquefois reproché cette omission, à quoi il répondait froidement que le nom de Giguet n'était point poétique. Du reste, il serait tout à fait injuste de ne pas reconnaître que les vers du *Printemps d'un proscrit* ne sont guère au-dessous de ceux de Delille, et, à vrai dire, si on les trouvait mêlés dans un même ouvrage, on serait embarrassé de les distinguer, tant il en imite habilement et naturellement l'allure, la forme, les coupes, le ton, la couleur. A notre avis aucun des poëtes, nombreux alors, qui marchaient aussi sur les pas de Delille, ne l'a ainsi reproduit à s'y méprendre. Nous savons même que plus d'une fois l'auteur des *Jardins* s'en montra jaloux. C'était une faiblesse de ce grand poëte, et souvent on le vit par ce motif accueillir les plus médiocres versificateurs, tandis qu'il repoussait tous ceux dont le talent pouvait être comparé au sien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'accueillit jamais très-bien J. Michaud, qu'il ne le vit guère que par suite des rapports indispensables de l'auteur et de la maison de librairie qui l'éditait, et que, dans toutes les historiettes où J. Michaud aimait plus tard à se mettre en scène avec Delille, comme ayant été son familier, il substituait son nom à celui de son frère, qui avait connu Delille longtemps avant lui et qui n'avait point de prétention qui pût le blesser. Nous ajouterons à cette revue des œuvres poétiques de Michaud qu'il a fait un grand nombre de vers de société, fort bien tournés et très-spirituels, qui eussent formé un très-joli recueil, mais qui sont probablement à jamais perdus, parce que tous les efforts des personnes dont il s'était entouré dans les dernières années de sa vie tendaient à lui faire oublier ce qui avait concouru aux succès, au bonheur de sa jeunesse, et que lui-même alors, se croyant appelé à de plus hautes destinées, n'aimait point qu'on lui en rappelât le souvenir. Ce fut lui qui composa, en 1799, sur la *Mort d'une grande dame* (la république) et sur l'expédition d'Egypte, des couplets satiriques qui furent répétés dans toute la France. Nous n'en citerons qu'un seul :

Que de lauriers tombés dans l'eau,
Et que de fortunes perdues !
Que d'hommes courent au tombeau,
Pour porter Bonaparte aux nues !
Ce héros vaut son pesant d'or;
En France, personne n'en doute :
Mais il vaudrait bien plus encor,
S'il valait tout ce qu'il nous coûte.

2° *Histoire des croisades,* Paris, 1811-22, 5 vol. in-8° ; plus 2 vol. de bibliographie sous le titre de *Bibliothèque des croisades ;* la 6e édition a paru en 1840 et après sa mort ; la bibliographie s'y compose de 4 volumes. Michaud en donnant cet ouvrage au public a rendu un vrai service, parce qu'il n'existait rien d'étendu ni de très-soigné sur les croisades, et qu'il a en quelque sorte donné le signal d'une réaction. Toutefois il ne faudrait pas s'exagérer sa part dans une révolution qui se préparait visiblement, à la faveur du calme dont le règne de Napoléon fit jouir la France pendant douze ans et qui, dès 1815, se manifesta indépendamment de cet ouvrage avec la plus grande énergie. Ensuite, en abordant l'histoire, Michaud fut trop exclusivement préoccupé des idées poétiques, littéraires et politiques du temps. Ce livre est, au reste, son premier titre de gloire dans la postérité ; et l'on peut dire, sans exagération, que c'est un des ouvrages historiques les plus estimables qu'ait produits notre époque. Pendant plus de vingt ans, il y consacra tous ses moments ; souvent même il se fit aider très-utilement dans les recherches les plus pénibles. MM. Reinaud, Pillet, d'autres encore le secondèrent de leur savoir et de leurs travaux dans plusieurs parties de ce grand édifice ; le 4e volume de la *Bibliothèque des croisades* a été rédigé par M. Reinaud. C'est ainsi qu'à chaque nouvelle édition Michaud défit presque entièrement son premier ouvrage. Du reste, visant toujours à l'effet, il soignait beaucoup plus son style que ses pensées. Il appartient à l'école de ceux qui semblent voir dans l'histoire une branche de la rhétorique. La critique, la profondeur des vues lui manquent parfois. Les ressorts qui meuvent l'homme, les masses et les gouvernements, les

ressorts particuliers à l'époque qu'il décrit, le jeu mutuel de tous ces éléments, il ne les connaît point assez. On lui a reproché aussi d'avoir trop sacrifié dans ses récits au faux esprit philosophique du 18e siècle et de n'avoir même, dans ses dernières éditions, corrigé que superficiellement la couleur voltairienne. On regrette enfin que les autorités ne soient jamais indiquées dans le corps de l'ouvrage. Quelques pièces justificatives à la fin des volumes et les deux ou quatre tomes de la *Bibliothèque des croisades*, voilà ce qui en tient lieu. Ceci est bien, et la bibliographie est sans contredit très-utile et très-bien faite, mais nous aimerions mieux qu'il eût fondu avec art dans son récit tous les documents, qu'il se fût savamment et convenablement inspiré de chacun. C'est la tâche de l'historien, bien plus haute que celle du bibliographe. L'histoire et la bibliographie, comme elles s'offrent dans le recueil de Michaud, sont deux moitiés incomplètes juxtaposées, mais non fondues. 3° (En partie avec la collaboration de M. Poujoulat), *Correspondance d'Orient*, 1837, 7 vol. in-8°. C'est une série de lettres censées écrites d'Italie, de Constantinople, de la terre sainte, etc., etc., racontant ses impressions de voyage. Michaud est assez à l'aise ; son talent de causer se déploie librement comme au coin du feu de la *Quotidienne*, et quelques passages doivent avoir du charme pour les hommes de goût et de salon qui ne rendent pas justice à ce que la littérature actuelle renferme d'énergie, de vraies beautés et d'art à côté de fautes graves. 4° (En collaboration avec Lœillard d'Avrigny), *Histoire des progrès et de la chute de l'empire de Mysore sous le règne d'Hyder-Aly et de Typpoo-Saïb*, 1801, 2 vol. in-8°. Ce n'est qu'une compilation faite à la hâte sur des matériaux qui étaient alors à la disposition du public, matériaux la plupart tronqués, superficiels. 5° *Voyage littéraire fait en 1787 au mont Blanc et dans quelques lieux pittoresques de la Savoie*, Paris, 1791. Ce fut le premier ouvrage publié par Michaud. 6° *Origine poétique des mines d'or et d'argent*, conte oriental ; 7° et 8° les *Adieux à Bonaparte*, 1799, et les *Derniers adieux à Bonaparte victorieux*, 1800 (anonymes tous les deux, mais réimprimés avec son nom en 1814). Ce sont deux plaidoyers en faveur des Bourbons. Ce fut un acte de courage assez remarquable ; bien que l'auteur n'y eût pas mis son nom, Bonaparte, alors premier consul, ne l'ignora pas. On ne devait pas supposer qu'il prendrait aussi bien la chose. Ces deux écrits avaient été commandés à Michaud de la part du roi Louis XVIII. 9° *Les Quinze semaines, ou le Dernier règne de Bonaparte*, 1815, in-8°. Ce pamphlet eut 27 éditions. Ce n'est absolument qu'un ouvrage de circonstance. Les faits y sont rares, les dates manquent totalement ; rien n'est approfondi. 10° Bon nombre d'articles, les uns dans la *Biographie moderne, ou Dictionnaire des hommes qui se sont fait en Europe une réputation depuis* 1789 ; les autres dans cette *Biographie universelle*. Parmi ces derniers, nous indiquerons *Guillaume de Tyr* et *Godefroy de Bouillon ;* du reste, il en est beaucoup auxquels il mit son nom et où sa tâche se réduisit à donner à une rédaction trop aride un aspect un peu littéraire (tel fut, entre autres, *Alexandre le Grand*, fait d'abord par Clavier, qui ne voulut pas le signer parce qu'on y avait fait des suppressions). Nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter à cette liste la *Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le 13e siècle jusqu'au 18e siècle*, Paris, 1836-44, 32 vol. in-8° ; et l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France, du président Hénault*, continué jusqu'en 1830. Michaud ne prenait qu'une part de plus en plus faible à la compilation pour laquelle on s'étayait de son nom, puisqu'il passait des mois entiers sans toucher une plume, et qu'il répondit un jour à quelqu'un qui, après lui avoir fait quelques questions sur les *Mémoires* que l'on publiait en son nom, revenait à l'*Abrégé* du président Hénault : « Ah ! pour celui-là, je l'ai lu ! » — On lui a attribué : *Déclaration des droits de l'homme, poëme, précédé de quelques Réflexions sur la Déclaration des droits adoptée par l'assemblée constituante, suivi de l'Apothéose de Franklin*, Paris, 1792 (mois de novembre) ; mais il a nié toute participation à cet écrit, composé dans un esprit révolutionnaire et sur le titre duquel son nom se trouve défiguré. — Michaud (François), frère puîné du précédent, se rendit à St-Domingue, à peine âgé de dix-huit ans, et y était devenu le gérant d'une habitation considérable, lorsque les Anglais s'emparèrent du Port-au-Prince en 1794. Plein de courage et de patriotisme, il fit tous ses efforts pour les en expulser, et se mit à la tête d'un complot qui fut découvert au moment de l'explosion. Arrêté et traduit devant une commission militaire par ordre du général anglais, il fut condamné à mort et fusillé. C'était un des plus beaux hommes de la colonie, et il y fut vivement regretté. P-ot.

MICHAUD (Louis-Gabriel), frère du précédent, naquit le 19 janvier 1773, à Villette, près du bourg de Pont-d'Ain, dans l'ancienne Bresse. Il fit de bonnes études au collége de Bourg, embrassa à dix-huit ans la carrière militaire, et débuta par le grade de sous-lieutenant dans le régiment royal des Deux-Ponts, infanterie. Il prit part, sous les ordres de Kellermann et de Dumouriez aux batailles de Valmy et de Jemmapes, et quitta le service en 1797 avec le grade de capitaine dans le 102e régiment de ligne. A son retour en France, Michaud, qui appartenait comme son frère à la nuance la plus tranchée de l'opinion royaliste, fonda, de concert avec le sieur Giguet, un grand établissement d'imprimerie, dont il consacra les presses à la propagation exclusive des écrits religieux et monarchiques. Cette conduite attira sur les trois associés les sévérités de la police directoriale. Ils subirent en

1799 plusieurs mois d'emprisonnement à l'Abbaye pour avoir imprimé un écrit de Louis XVIII, que leur avait remis M. Royer-Collard. Ces rigueurs ne déconcertèrent point le zèle et les efforts de G. Michaud. Il prit soin de se mettre en rapport avec les principaux écrivains et publicistes de son opinion, et de ces communications, que favorisait puissamment la célébrité croissante de son frère, naquirent les belles éditions des *Œuvres de Delille*, de l'*Histoire des guerres de la Vendée*, par M. de Beauchamp, des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, et plusieurs autres. Mais ces publications n'étaient que le prélude d'une collection bien autrement importante et qu'on peut, sans exagération, qualifier ici même l'entreprise littéraire la plus considérable du siècle. Encouragés par le succès d'une Galerie biographique des principaux acteurs de la révolution française, qu'ils avaient publiée clandestinement en 1806, et qu'ils refondirent plus tard dans la *Biographie des hommes vivants*, Paris, 1816, 5 vol. in-8°, les frères Michaud conçurent l'idée d'un cadre dont les vastes proportions embrasseraient tous les personnages qui s'étaient fait remarquer à un titre quelconque depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours. Cette pensée n'était pas neuve sans doute; elle avait été réalisée bien avant eux par quelques écrivains plus ou moins célèbres, tels que Suidas, Lloyd, Moreri, Bayle, Ladvocat, Feller, Chaudon et Delandine, Watkins, etc., mais ils surent en quelque sorte la rajeunir et la féconder par l'étendue des développements qu'ils lui donnèrent, et qui ont attaché à ce grand ouvrage le caractère et la valeur d'une véritable encyclopédie historique. Leur premier soin fut de provoquer le concours des esprits les plus éminents en France et à l'étranger, dans toutes les branches des sciences, de la littérature et des arts; car l'originalité de cette entreprise consistait surtout, à la différence de celles qui l'avaient précédée, dans une division qui permît de confier chaque catégorie d'articles dépendant de telle ou telle section des connaissances humaines aux écrivains qui en avaient fait l'objet spécial de leurs études. Ce concours ne fit pas défaut aux nouveaux éditeurs. Tout ce que l'empire et la restauration comptèrent d'écrivains distingués en tout genre répondit à leur appel, et la coopération à la *Biographie universelle* n'a cessé depuis lors d'être considérée comme un titre d'honneur. Mais ce premier avantage, dû, à beaucoup d'égards, à la position élevée qu'occupait Michaud l'aîné dans la république des lettres, était loin de suffire aux nécessités de cette vaste entreprise : il fallait maintenir l'esprit de cohésion entre tant d'éléments divers et conserver à la *Biographie* l'unité de l'esprit sous l'empire duquel elle avait été fondée. Cette œuvre difficile appartint spécialement à Gabriel Michaud, et ce sera son principal titre de gloire. A partir même de 1815, François Michaud, devenu député de l'Ain, concentra exclusivement sa vie dans les préoccupations politiques, et la direction, de même que la propriété de la *Biographie universelle*, ne cessa plus dès lors d'appartenir à son frère seul (1). Cependant le régime impérial succombait sous ses propres excès; et les souverains coalisés étaient entrés dans Paris, fort incertains encore du gouvernement qu'il conviendrait à la France d'adopter. Les royalistes, qui connaissaient les indécisions du czar, cet arbitre suprême de la situation, n'épargnèrent aucun effort pour faire pencher la balance du côté des Bourbons. Deux d'entre eux, MM. de Sémallé et de Polignac jugèrent que le moyen le plus efficace d'y incliner les esprits était de répandre les proclamations, encore inédites, adressées aux Français par les membres de la famille royale, et recoururent au dévouement des deux imprimeurs, qui n'hésitèrent point à engager dans cette démarche périlleuse leur liberté et leur vie. Nous croyons pouvoir établir que cet acte de courage fut propre surtout au personnage qui fait l'objet de cette notice. Ce fut également à Gabriel Michaud que le secrétaire de M. de Talleyrand porta pour l'imprimer la proclamation du 31 mars, par laquelle l'empereur Alexandre déclarait que les alliés ne traiteraient plus avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille. Quand on réfléchit que la situation politique de la France se débattait encore à ce moment entre les perplexités

(1) La 1re édition de la *Biographie universelle*, commencée en 1810, fut achevée en 1828. Elle formait 52 volumes in-8° à deux colonnes. Elle fut suivie de 3 volumes contenant la partie mythologique, et numérotés 53, 54 et 55. En 1834, Michaud entreprit la publication d'un supplément qui forme les volumes 56 et suivants. Le dernier volume publié par lui est le tome 84, qui va jusqu'aux lettres *Van*. La 1re édition, tirée au nombre de 8,000 exemplaires, était épuisée. On songea à refondre la *Biographie universelle* et son supplément en un seul corps d'ouvrage, en apportant au texte les corrections et modifications qu'il pouvait réclamer, et en le complétant de toutes les notices relatives aux personnages contemporains morts entre la publication de la 1re édition et du supplément jusqu'au jour de l'apparition de chaque volume nouveau. — Il ne nous appartient pas de porter un jugement quelconque sur cette 2e édition de la *Biographie universelle*, dont la forte vieillesse de M. Michaud ne devait point voir l'achèvement. Nous devons dire seulement que, riches d'un fonds précieux, nous avons cherché à l'améliorer encore. Un savant bibliographe étranger, M. Œttinger, appelait la 1re édition de la *Biographie universelle* « un des plus beaux mo- « numents de la littérature française » (*Bibliographie biographique universelle*, t. 2, col. 1955). Notre ambition est d'avoir réussi à la compléter et à l'améliorer dans cette seconde édition. Sans parler des nombreuses corrections de détail qu'elle a reçues, nous nous sommes appliqués surtout à mettre les parties scientifique, historique et bibliographique au niveau des connaissances et des découvertes modernes. Nous n'avons pas hésité à modifier profondément ou à refaire entièrement ceux des anciens articles qui nous ont paru ou défectueux, ou ayant conservé l'empreinte de nos discordes passées, qui ne sont plus aujourd'hui qu'une part de l'histoire. Nous nous sommes toujours souvenus dans ce travail de l'épigraphe de la *Biographie* : « La vérité aux morts », mais la vérité calme et profonde. Pour ce qui concerne la partie tout à fait nouvelle, suivant les principes qui avaient fait la gloire et la fortune de la 1re édition de la *Biographie universelle*, nous l'avons partagée entre un grand nombre de collaborateurs, demandant à chaque talent le concours de sa spécialité. Ecrivant pour l'universalité du monde, pour l'avenir, nous nous sommes efforcés de rester impartiaux et justes pour tous, sans acception de partis ou de systèmes. Fléchissant sous le poids des années, absorbé par la rédaction de son supplément qu'il a laissé inachevé, Michaud a peu fait pour cette seconde édition de la *Biographie universelle*. Toutefois, nous lui devons un très-grand nombre de corrections, de notes et documents amassés pendant sa longue carrière, et quelques articles nouveaux. E. D—s.

d'Alexandre, les négociations pressantes du duc de Vicence et les formidables convulsions du géant impérial qui, blessé mais non abattu, menaçait de ressaisir Paris par un suprême effort, on est amené à reconnaître que le concours de l'imprimeur royaliste offrait tous les caractères d'une véritable témérité. Michaud rapporta lui-même au prince de Talleyrand l'épreuve de la proclamation impériale, mot auquel il avait substitué celui de *Déclaration;* mais il ne put parvenir jusqu'auprès du czar, auquel il se proposait de remettre un magnifique exemplaire de la *Pitié,* de Delille, sorti de ses presses quelques années auparavant. La publication rapide du manifeste impérial ne fut pas étrangère sans doute à la détermination d'Alexandre, que fixèrent irrévocablement la défection du corps d'armée de Marmont et le mot connu de Talleyrand : *Napoléon ou Louis XVIII! Tout le reste n'est qu'une intrigue.* Cet éminent service et quelques autres témoignages de zèle royaliste moins signalés, furent un peu négligés à travers les bruyantes démonstrations de dévouement qui ne manquèrent pas plus au régime de 1814 qu'à ceux qui lui ont succédé. Michaud obtint seulement le titre d'imprimeur du roi (1), la croix d'honneur, et beaucoup plus tard, en 1823, les fonctions de directeur de l'imprimerie royale. Ces faveurs lui parurent une rémunération insuffisante des périls qu'il avait affrontés et des persécutions qu'il avait souffertes, et il conserva jusqu'à sa mort un ressentiment assez vif contre les princes de la maison de Bourbon, et surtout contre Lous XVIII, à qui, d'ailleurs, dans son goût originel pour le pouvoir absolu, il ne pardonnait point ses tendances libérales de 1789, ni la charte de 1814. Il oubliait que les causes politiques veulent être servies pour elles-mêmes et sans acception des personnages qu'elles représentent et des récompenses qu'ils peuvent décerner. Michaud appréciait avec autant de rigueur et plus d'équité la coalition étrangère de 1792, dans laquelle il avait pénétré le dessein égoïste d'envenimer la révolution plutôt que la volonté de la combattre sérieusement. Le régime oppressif de Napoléon ne lui avait jamais inspiré qu'une profonde antipathie. Les articles Dumouriez, Louis XVIII et Napoléon, qui sont, avec sa longue notice sur Talleyrand, les plus importants que lui ait dus la *Biographie universelle*, témoignent de ses sentiments sur ces divers points. Ces notices se font remarquer par une foule de particularités curieuses et intéressantes; mais l'auteur tire de leur rapprochement des conséquences souvent excessives et passionnées, et la même absence d'impartialité affecte la plupart des nombreux et prolixes articles qu'il a consacrés aux acteurs plus ou moins marquants de la période révolutionnaire. Michaud est encore auteur des notices sur le prince Eugène, sur Folard, sur Frédéric II, etc. Il avait publié en 1814 un *Tableau historique et raisonné des premières guerres de Napoléon Bonaparte*, 2 vol. in-8°. En 1848, il fit paraître une *Histoire de Louis-Philippe,* que les ennemis même du monarque déchu jugèrent empreinte d'une extrême sévérité, et qui, sous le rapport des faits, ne doit être consultée qu'avec ménagement. Quatre ans plus tard, il publia un opuscule intitulé *Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, duchesse de Parme et de Plaisance,* notice où, à travers quelques inexactitudes de détail, les vertus naissantes d'une des plus distinguées et des plus malheureuses princesses de l'Europe sont dignement appréciées. Promoteur de l'entreprise bibliographique la plus importante de nos jours, Louis-Gabriel Michaud, victime de nombreux revers de fortune, mourut dans un état voisin de la gêne, aux Ternes, près Paris, où il s'était retiré depuis quelques années. Il succomba le 8 mars 1858, à 85 ans, vivement regretté d'une nombreuse famille, à laquelle il avait prodigué toutes les ressources de son dévouement. Malgré cet âge avancé, il ne vécut point assez pour assister à la conclusion définitive de son œuvre. Mais la dernière période de sa vie avait obtenu une éclatante consécration du titre qui a fondé la véritable et la plus recommandable notoriété de son nom (1). A. B—ée.

(1) Ce brevet fut retiré à G. Michaud à l'époque de l'ordonnance du 5 septembre 1816, mais il en obtint plus tard la restitution.

MICHAUD DE CORCELLES (Hugues), naquit au commencement du 15e siècle en Savoie, d'une famille dont la noblesse remonte au 10e siècle, et qui s'est alliée aux plus illustres maisons du pays, notamment à celles de Salles, de Menthon et de Conzié. D'abord conseiller et secrétaire du duc de Savoie, Charles III, Hugues Michaud le servit avec autant de zèle que d'habileté dans les guerres contre la France et contre les Genevois. Il était auprès de lui en 1536, lorsque ce prince, retiré dans son château de Nice, résista avec

(1) En 1852 la *Biographie universelle* eut à défendre sa propriété contre les graves atteintes d'une contrefaçon. La maison Firmin Didot frères entreprenait la publication d'un Dictionnaire biographique. Cette publication s'intitulait *Nouvelle biographie universelle, ancienne et moderne*, et elle s'attribuait en même temps le droit de prendre dans notre ouvrage un grand nombre d'articles, parce qu'ils étaient signés par des auteurs dont les ouvrages étaient tombés dans le domaine public. Une instance correctionnelle dirigée contre MM. Firmin Didot frères s'ensuivit. On déniait à Michaud la pensée, la direction, la création de la *Biographie universelle;* bornant son rôle à celui d'un simple collecteur d'articles. Différents mémoires furent rédigés de part et d'autres (*voy.* le *Journal de la librairie*, ann. 1852, 1853, 1854 et 1855) et des pièces nombreuses vinrent prouver le rôle de directeur éminent que Michaud avait joué dans la composition et la publication de la *Biographie.* La cause de la *Biographie universelle* fut défendue en première instance et en appel à Paris, à Amiens, à Orléans, par Mes Marie et Bethmont, alors bâtonnier de l'ordre des avocats à Paris, et devant la cour de cassation par Me Groualle. Divers jugements et arrêts différents quant au résultat juridique, mais unanimes sur le mérite et l'importance de Michaud dans la création de l'œuvre, furent rendus. La propriété de la *Biographie* et de ses articles fut définitivement sauvegardée au nom de la loi violée par la contrefaçon. Sans nous étendre sur ce sujet, il nous suffira de renvoyer le lecteur curieux de plus longs détails sur cette haute question de propriété et de jurisprudence aux préfaces des tomes 12 et 13 de notre édition, où nous en avons raconté les péripéties successives et reproduit textuellement les arrêts définitifs intervenus. E. D—s.

tant d'énergie et refusa de livrer à ses ennemis ce dernier asile. Le duc de Savoie ayant envoyé peu de temps après son jeune fils Emmanuel-Philibert auprès de Charles-Quint, lui donna pour guide et conseiller intime Hugues Michaud, qui suivit ce prince dans ses glorieuses campagnes des Pays-Bas. L'Empereur fut tellement satisfait des services que Michaud rendit au jeune duc et à lui-même, que, par lettres datées de Bruxelles, le 15 février 1549, il le créa chevalier et comte palatin d'Empire, avec « pouvoir (ce sont les « termes de l'acte) de légitimer les bâtards, de « créer des notaires, d'affranchir les serfs, et au- « tres prérogatives des comtes palatins. » Le duc de Savoie ajouta à ces récompenses d'autres faveurs non moins précieuses. Michaud ne se sépara plus d'Emmanuel-Philibert : il était auprès de lui à la glorieuse bataille de St-Quentin, et il l'accompagna encore quand ce prince revint dans ses Etats, qui lui avaient été rendus par la paix de Cateau-Cambrésis en 1559. Hugues Michaud fut alors chargé d'aller reprendre possession en son nom de la Bresse et du Bugey. Revenu auprès de son souverain, il continua à jouir de toute sa faveur, fut nommé son premier secrétaire et en même temps maître des comptes à Chambéry. Il mourut dans cette ville en 1572, laissant plusieurs enfants de Nicolle des Molettes, qu'il avait épousée en 1564. Sa postérité s'est divisée en plusieurs branches, dont l'une est fixée depuis longtemps à Nice, et l'autre dans la terre de Mognard, puis dans celle d'Albens. De la première sont issus les deux célèbres guerriers, qui, devenus aides de camp généraux de l'empereur Alexandre, le servirent avec tant d'éclat dans ses dernières campagnes, et dont l'aîné, ayant rempli en 1814 la mission de rétablir Victor-Emmanuel sur le trône de Sardaigne, reçut de ce prince, à cette occasion, le titre de comte de *Beau-Retour*. Le second, marchant à côté de l'empereur Alexandre, au siége de Thorn, en 1813, eut le bras emporté par un boulet de canon. A—Y.

MICHAULT (Pierre), l'un des poëtes les plus remarquables du 15e siècle, était, selon toute apparence, né dans la Franche-Comté. Un passage du *Doctrinal*, dans lequel il cherche à excuser la grossièreté de son style par le lieu de sa naissance et son langage maternel, a fait imaginer à Legrand d'Aussy qu'il était Gascon; mais cette conjecture n'est appuyée que sur une copie du *Doctrinal*, conservée à la bibliothèque de Paris, et qui est précédée d'une dédicace au duc de Guyenne; et Legrand convient qu'elle n'est pas bien solide. En effet, Michault nous apprend lui-même qu'il était né sujet du duc de Bourgogne. Olivier de la Marche parle, dans ses Mémoires (liv. 1er, ch. 21), d'un Michault, de Certaines (1), qui soutint en 1449 un assaut contre Jean Rasoir, de Hainault, au Pas-de-Plours, à Challon : il avait déjà fait mention (ch. 14) de Michault le *rhétoricien*, attaché à la cour de Bourgogne, et ce personnage est certainement le même que notre Pierre Michault, qualifié par d'autres d'*orateur* du bon duc Philippe. Jules Chifflet (1), Ferd. Lampinet, D. Payen, etc., réclament Michault comme Franc-Comtois; D. Payen le fait naître à Essertaines, et l'auteur anonyme de l'*Essai sur quelques gens de lettres du comté de Bourgogne*, à la Chaux-Neuve, bailliage de Pontarlier. Quoi qu'il en soit, cet écrivain fut attaché au comte de Charolais, si connu dans l'histoire sous le nom de Charles le Téméraire. On ignore les circonstances de sa vie, mais on croit qu'il mourut vers 1467 (2). On a de lui : 1° le *Doctrinal du temps présent*, Bruges, Colard Mansion, petit in-fol., sans date (1466), caractères gothiques, fig., très-rare. Cette édition est regardée comme la plus ancienne. Cet ouvrage a été réimprimé sous ce titre : *le Doctrinal de court, par lequel on peut estre clerc sans aller à l'escole*, Genève, 1522, petit in-4°, gothique, fig. C'est une satire des mœurs du siècle; elle est écrite en prose, mêlée de vers de huit ou dix syllabes, presque toujours divisés par stances (3). L'auteur suppose qu'un jour, se promenant dans un bois, il y trouva la *Vertu* tout éplorée, parce qu'on l'avait bannie des écoles. Sur sa prière, elle lui en fait visiter douze, qui ont pour maîtres ou maîtresses *Orgueil, Fausseté, Luxure*, etc. Chacun de ces maîtres tient à ses disciples des discours appropriés à son caractère. Les leçons terminées, *Fausseté* réunit tous les élèves, les examine et leur distribue des grades dans la forme adoptée alors par les universités. Au sortir de ces écoles de corruption, *Vertu* le conduit à celle dont elle fut autrefois la souveraine régulatrice. Les chemins en sont couverts de ronces et d'épines; sur le portail de l'édifice à demi ruiné, mais dont les fondements sont solides, on voyait les images des rois, des princes et des philosophes qui y avaient pris jadis des leçons. Il n'y avait que quatre chaires, mais elles étaient occupées par *Justice, Prudence, Tempérance* et *Force*, et Michault y entend, comme on le pense bien, des discours tout différents de ceux qui l'avaient scandalisé dans les autres écoles. Ce cadre est ingénieux; mais pour le remplir d'une manière convenable, il fallait à l'auteur un art et un talent qu'il n'avait point. L'abbé Joly a publié sur cet ouvrage une dissertation dans le *Mercure de France*, mars 1741, et Goujet en a

(1) Essertaines, bailliage de Gray.

(1) *Athenæ Sequanorum sive Index scriptorum Burgundiæ liberæ*, manuscrit conservé à la bibliothèque de Besançon.

(2) Le nom de Michault n'est point compris dans l'état des officiers et domestiques des ducs, imprimé (1779) à la suite des *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, par le bénédictin Aubrey. Ainsi, on doit présumer qu'il était mort en 1467, un peu avant Philippe le Bon.

(3) Le *Doctrinal de court* de P. Michault n'a point été inutile, suivant l'abbé Goujet, à l'auteur de l'*Abusé de court*, poëme du même temps, que l'on attribue à René d'Anjou, roi de Sicile. (*Voy.* René).

donné l'extrait dans la *Bibliothèque française*, t. 9. Cette production remarquable a été analysée pour la première fois avec exactitude par Legrand d'Aussy, dans le tome 5 des *Notices des manuscrits de la bibliothèque du roi*. 2° La *Dance des aveugles*, Paris, le Petit-Laurens, in-4°, gothique; ibid., veuve Lenoir, 1506, in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois dans le 16e siècle, de différents formats; mais toutes ces anciennes éditions sont peu recherchées depuis que Lambert Douxfils en a donné une plus belle et plus correcte, « augmentée d'autres poésies « extraites de la bibliothèque des ducs de Bour- « gogne, » Lille, 1748, ou Amsterdam, 1749, petit in-8°. La *Dance des aveugles*, ou plutôt la *Dance aux aveugles*, est une espèce de drame satirique, en prose et en vers, dont les personnages sont la *Fortune*, l'*Amour* et la *Mort*, trois aveugles

Devant qui chacun doit danser;

l'*Entendement* et l'*Auteur*. La fameuse Louise Labbé a rendu la même idée dans le conte d'*Atropos et Cupido*. Outre la *Dance aux aveugles*, on trouve dans la dernière édition deux Complaintes (jusqu'alors inédites) de P. Michault sur la mort de la comtesse de Charolois (la première est datée de 1465), le Testament de Pierre de Nesson, et le *Miroir des dames*, par Bouton. La seconde partie contient les pièces anonymes, et le volume est terminé par un vocabulaire des mots inusités. Jules Chifflet dit qu'il a vu dans la bibliothèque de l'Escurial un manuscrit de P. Michault, contenant une *Vie en vers de Charles VII, roi de France*, et quelques autres pièces. Mercier de St-Léger, dans une note manuscrite citée par M. Brunet (*Manuel*, 3e édit., t. 2, p. 486), distingue ce Michault de P. Michault Taillevent, auteur d'un *Passe-temps* en vers, manuscrit auquel Georges Chastelain répondit par une autre pièce en vers, intitulée *le Passe-temps de Michault*. Montfaucon, dans sa *Bibliothèque manuscrite*, a confondu ces deux personnages, en ajoutant au nom de Michault ceux de Tailleman, Taillerand ou Tiellemant; il met sur le compte de cet auteur, par une méprise inconcevable, un *Registre des propositions et délibérations ouvertes aux états de la ligue en* 1593. Il lui attribue avec plus de fondement des poésies du temps de Charles VII et l'*Histoire de Grisélidis*, in-4°. Ce dernier morceau, qu'a imité aussi son compatriote Olivier de la Marche (*voy.* Marche), est l'une des nombreuses reproductions du conte admirable dont on a vainement cherché à enlever l'invention à Boccace, pâles copies qui attestent la fortune qu'avaient faite les joyeux devis de l'écrivain toscan au milieu de la vogue de nos vieux fabliaux. Tout porte à croire que Michault ne fut pas étranger à la composition des *Cent nouvelles nouvelles*, que vit éclore la cour de Bourgogne, imitation très-libre de Boccace, qui a mérité d'être imitée à son tour par la Fontaine. Les auteurs principaux de ce recueil, Louis XI, alors Dauphin, le duc de Bourgogne et son fils le maréchal de Chatellux, le sire de Créqui et Pierre de Luxembourg remettaient de temps en temps la plume aux beaux esprits de profession qui les entouraient, et l'on ne peut supposer que, dans cette agréable coopération, la verve du secrétaire du comte de Charolais soit restée oisive. W—s.

MICHAULT (Jean-Bernard), philologue, né à Dijon le 18 janvier 1707, d'un procureur au parlement, prit le titre d'avocat pour se conformer aux désirs de sa famille. La médiocrité de sa fortune lui fit un devoir de tirer des ressources de son cabinet; mais il se livra exclusivement aux lettres dès qu'il en eut le pouvoir. Des poésies fugitives, la plupart disséminées dans les *Amusements du cœur et de l'esprit*, t. 13 et 14, et des *Réflexions critiques sur l'élégie*, publiées à Dijon, 1734, in-8°, marquèrent son début. Dans ce dernier opuscule, il réfutait l'opinion de l'abbé Leblanc, qui ne voyait dans l'élégie que l'expression d'une âme exaltée par de violentes passions. Un goût qui s'allie rarement à une imagination vive succéda chez lui à ce premier penchant pour la poésie; on vit Michault s'appliquer à la recherche des livres rares et curieux, en faire des extraits, et mener de front l'étude de quelques parties des sciences naturelles. Admis dans l'intimité de l'abbé Papillon et du P. Oudin, il s'accoutuma dans leur commerce à trouver un puissant attrait aux faits minutieux, aux anecdotes peu importantes et à les estimer à proportion qu'ils s'éloignent davantage de la circulation commune. L'héritage qu'il recueillit d'un parent collatéral lui fournit les moyens de se livrer tout entier à ses travaux de prédilection. Le président Bouhier réunissait dans son cabinet, pour des conférences réglées, l'élite des lettrés de Dijon : Michault y tint sa place avec honneur, et il continua de faire partie de cette société lorsque, après la mort de Bouhier, le président de Ruffey en recueillit les débris. Enfin Dijon eut une académie, et Michault en fut le premier secrétaire. Il résigna ses fonctions au bout de deux ans, parut disposé à se fixer à Paris, y fut nommé censeur, et revint dans sa ville natale, où il mourut le 16 novembre 1770. Il avait lu dans les séances de l'académie de Dijon des Essais sur la version des anciens auteurs français en style moderne; des Dissertations sur les phénomènes observés en Bourgogne, sur la figure qu'on donne aux anges, sur les feux de la veille de la St-Jean, sur la charlatanerie des horoscopes; des Recherches étymologiques sur les mots terminés en *age*, et beaucoup de Mémoires de physique, dont les notions paraîtraient aujourd'hui surannées. Ses principaux écrits (1)

(1) On en trouvera la liste complète dans les *Lettres inédites*, etc., publiées par M. Girault (Dijon, 1819), p. 79 et 159.

sont, indépendamment de sa brochure en réponse à l'abbé Leblanc : 1° des *Mélanges historiques et philologiques*, Paris, 1754, 2 vol. in-12, reproduits en 1770, avec un nouveau frontispice seulement, sous le titre de *Nouvelle édition*. On y remarque une heureuse variété et surtout une dissertation sur l'*Art poétique*, par Bouhier, ainsi que des morceaux biographiques sur l'abbé Genest, le P. Gerbillon, Saumaise, Pierre de Besse et le P. Oudin. La notice de ce dernier, très-détaillée et semée de digressions, remplit à elle seule le second volume. 2° La *Vie de l'abbé Lenglet* fournissait à Michault une matière étendue : il l'a traitée avec intérêt, Londres, Paris, 1761, in-12 (*voy.* LENGLET). 3° Le même éloge est dû aux Notices sur Gaguin, Boyer, Porta, Césalpin, Dupleix, Duvair et Pradon (1), qui remplissent la moitié du 43e volume des *Mémoires* de Niceron, et aux articles sur le médecin Dalechamps et le chevalier de Méré, insérés dans les *Eloges de quelques écrivains français*, par l'abbé Joly. 4° *Dissertation historique sur le vent de Galerne*, publiée sous le nom de Mureau de Cherval, 1740, in-8°. Cette brochure, où, à l'occasion d'un vent funeste aux vins de la Bourgogne, il entassait de fastidieuses recherches, lui attira des critiques très-vives : on ne voulut pas voir qu'il s'était proposé, à l'instar de Swift et de St-Hyacinthe, de décrier l'abus de l'érudition. 5° *Lettre sur la situation de la Bourgogne par rapport à la botanique*, in-8°; 6° *Explication des dessins des tombeaux des ducs de Bourgogne à la chartreuse de Dijon*, Dijon, 1738, in-8°. Michault fut l'éditeur des *Lettres* de Larivière, Paris, 1751, 2 vol. in-12. Il avait formé le canevas de différents ouvrages, que la diversité de ses travaux lui fit abandonner, entre autres une Bibliothèque des *ana* et une Description historique et physique du duché de Bourgogne. On doit regretter encore plus qu'il n'ait pas mis la dernière main à sa Vie de Crébillon, demeurée manuscrite. Son Eloge fait partie des *Eloges historiques*, par Guyton de Morveau (*voy.* GUYTON). F—T.

MICHAUX (ANDRÉ), un des plus intrépides voyageurs de la fin du dernier siècle, un de ceux dont les découvertes ont le plus enrichi le sol de la France, naquit en 1746 à Satory, domaine du roi, dans le parc de Versailles. Son père, après l'avoir laissé en pension pendant quatre ans, le rappela auprès de lui afin de lui donner de bonne heure, ainsi qu'à son frère cadet, l'habitude des travaux champêtres et les connaissances nécessaires pour qu'il pût lui succéder dans l'exploitation de sa ferme. Michaux prit bientôt un goût très-vif pour l'agriculture. Plus tard il se perfectionna dans la langue latine, et étudia même le grec. Il se maria. Son bonheur paraissait assuré ; mais au bout de onze mois il perdit sa femme, qu'il aimait éperdument. Il trouva du soulagement dans les conseils paternels et dans l'amitié de Lemonnier, qui lui inspira le goût de la botanique et l'encouragea à faire des essais d'agriculture et de naturalisation. Mais rien ne pouvait le consoler de sa perte. Le désir de voyager qu'il avait éprouvé dès son enfance n'en devint que plus vif. Toutefois, ne se trouvant pas assez instruit pour voyager utilement, il céda sa ferme à son frère et se livra tout entier à l'étude. Les leçons de B. de Jussieu et de fréquentes visites au jardin des Plantes augmentèrent ses connaissances. Un voyage en Angleterre fut comme son coup d'essai. En 1780, il visita l'Auvergne avec MM. Delamarck et Thouin, puis les Pyrénées et l'Espagne, et il rapporta beaucoup de graines de ces différents pays. Mais ils étaient trop connus pour satisfaire Michaux. Lemonnier obtint pour lui l'autorisation d'accompagner Rousseau, nommé consul en Perse, et il partit en 1782. Nos voyageurs arrivèrent ensemble à Bagdad, après quarante jours de marche à travers le désert. Là, Michaux quitta le consul, se rendit à Bassora, où il eut le bonheur d'être accueilli et protégé par le consul anglais de la Touche, et il parcourut la Perse pendant deux ans. Cette belle contrée était alors déchirée par des guerres civiles et voyait ses frontières ravagées par les Arabes; on ne peut se faire une idée des dangers et des difficultés de toute espèce que Michaux eut à surmonter; il en triompha par sa force physique et son intrépidité, et revint à Paris en juin 1785, rapportant une très-belle collection de plantes et de graines. A peine arrivé, il désira retourner en Asie, ayant le projet de pénétrer jusque dans le Thibet. Quel autre plus que Michaux était capable d'explorer avec fruit ces régions si peu connues? Le gouvernement préféra l'envoyer dans l'Amérique septentrionale, dont l'histoire naturelle n'avait encore été que peu observée et d'une manière générale. Il fut chargé d'établir dans le voisinage de New-York une espèce d'entrepôt de culture pour des arbres et arbustes, qu'il ferait passer en France et qui seraient naturalisés à Rambouillet. Partit le 1er septembre 1785, il arriva en octobre à New-York, où il acheta un terrain pour recevoir ses plantes et ses graines; il parcourut ensuite le New-Jersey, la Pensylvanie et le Maryland, et expédia un premier envoi en France. En 1787, il forma auprès de Charlestown un établissement semblable à celui de New-York, et remonta la Savannah et les rivières qui s'y jettent, ayant pour guides des sauvages qu'il avait su s'attacher; il traversa

(1) Comme Michault ignorait le nom de baptême de Pradon, il avait écrit N. PRADON, ce qui signifiait que le nom de baptême était inconnu; mais au lieu de suivre exactement son manuscrit, le signe N fut métamorphosé en NICOLAS. La faute a été copiée et répétée depuis dans le *Calendrier historique des sciences*, dans les *Tablettes dramatiques*, dans tous les *Dictionnaires historiques*, jusques et compris le *Nouveau dictionnaire universel historique*, en 20 volumes, et même dans son abrégé en 3 volumes in-8°. Cependant l'abbé Desfontaines, qui était du pays de Pradon, et qui avait fait vainement beaucoup de recherches sur le prénom de son compatriote, écrivit à Michault pour le féliciter de sa découverte : c'est Michault lui-même qui donne ces détails dans un *Fragment d'une lettre à M. l'abbé Bonardi*, qu'on trouve à la page 157 du tome 1er des *Mélanges historiques et philologiques*.

les monts Alléghanys, et revint à Charlestown au mois de juillet 1788. Au commencement de 1789, il alla passer quelques mois à St-Augustin, visita le reste de la Floride, l'embouchure de la Tomakow, la rivière St-Jean, le lac St-Georges, et passa même dans les îles Bahama et Lucayes, qui, avec la baie d'Hudson, devaient être les points extrêmes de sa flore de l'Amérique septentrionale. Revenu à Charlestown, il fit un voyage très-curieux dans les montagnes de la Caroline. La révolution avait éclaté en France; Michaux tremblait d'être rappelé dans son pays; il était au reste à peu près oublié. Abandonné à lui-même, mais voulant néanmoins remplir sa mission, il trouva dans des négociants qui le connaissaient une telle confiance qu'ils lui firent, sur les biens qu'il possédait en France, toutes les avances nécessaires pour entreprendre le grand voyage qu'il projetait et qu'il devait terminer par la baie d'Hudson. Il partit au mois d'avril 1792, visita en passant son premier jardin de New-York, et arriva le 10 juin à Québec. Après s'être muni de provisions et d'objets d'échange, il remonta le fleuve St-Laurent, acheta deux canots d'écorce et prit avec lui trois sauvages et un métis. Tels furent les seuls préparatifs de cet homme courageux pour exécuter un des voyages les plus difficiles. Il remonta la Chicoutoumé, herborisa sur les bords du lac St-Jean et visita la superbe cascade de la rivière des Mistassins. Il avait parcouru les bords du lac de ce nom, et se trouvait à peu de distance de la baie d'Hudson; mais il était à 160 lieues de toute habitation; le mois de septembre était arrivé, il tombait déjà de la neige, et ses guides refusèrent de l'accompagner plus loin. Michaux ayant reconnu la position des lieux et la communication entre les divers lacs et la baie d'Hudson, constaté l'état de la végétation à cette latitude, et recueilli les plantes nécessaires pour la composition de sa flore, son but était rempli; il se détermina donc à revenir sur ses pas, et fut de retour à Philadelphie le 8 décembre 1792. Michaux avait une grande affection pour la nation qui l'avait si bien accueilli, et chez laquelle il trouvait depuis sept ans toutes les ressources et toute la confiance qu'il eût pu attendre de ses compatriotes. Les deux jardins qu'il avait établis avaient déjà contribué à améliorer la culture des arbres aux Etats-Unis. Il proposa à la société philosophique de Philadelphie un plan de voyage de découvertes dans les vastes pays à l'ouest des Etats-Unis. Jefferson l'accueillit très-favorablement. Tout était prêt pour l'exécution, lorsque le ministère français le chargea d'une mission relative au projet d'occupation de la Louisiane. La vie simple et les jouissances du naturaliste étaient beaucoup plus du goût de Michaux que les honneurs de la diplomatie. Il sacrifia néanmoins sa répugnance à l'intérêt de sa patrie, et partit au mois de juillet 1793; il franchit les monts Alléghanys et descendit l'Ohio jusqu'à Louisville. Obligé de retourner trois mois après à Philadelphie, il lui fallut pour rentrer en Virginie traverser des forêts et de vastes déserts. Il surmonta tous les obstacles, et parvint à Philadelphie vers la mi-décembre. Le projet sur la Louisiane avait été abandonné, et il alla de nouveau à Charlestown au commencement de 1794. Au mois de juillet, il visita encore les plus hautes montagnes de la chaîne des Alléghanys. Il se préparait dès lors à revenir en France; cependant il ne connaissait qu'imparfaitement le Kentucky, et il désirait visiter les bords du Mississipi et le pays des Illinois. Mais il manquait d'argent : la même confiance dans sa loyauté lui procura des ressources; et ce voyage de 400 lieues, où il devait rencontrer de grandes et de nombreuses difficultés, il l'entreprit comme une herborisation dans une province voisine. Nous n'avons point décrit avec détail les dangers et les obstacles que présentèrent à Michaux ses différents voyages dans l'Amérique septentrionale. Des déserts immenses, l'absence de toute habitation, souvent de traces humaines, des forêts impénétrables n'offrant aucun indice de route, les animaux malfaisants, l'insalubrité de terrains marécageux et fangeux, des torrents à passer dans un canot de sauvage, la crainte d'être abandonné ou trahi par ses guides malgré la confiance et l'attachement qu'il savait leur inspirer, des rocs escarpés à gravir pour y recueillir une plante nouvelle : voilà ce que Michaux eut à combattre, voilà ce qu'il fit pour le progrès des sciences. Après avoir obtenu des résultats aussi abondants que dans ses précédents voyages, il regagna Charlestown. Il y avait près de onze ans que Michaux habitait les Etats-Unis; ses fonds étaient épuisés, il lui était impossible de prolonger son séjour loin de sa patrie, à moins de demander du service au gouvernement des Etats-Unis ou de vendre sa superbe pépinière. Le premier parti lui répugnait, le second lui eût causé un chagrin mortel. Il se décida donc à rentrer en France, et s'embarqua au mois d'août 1796. La traversée fut heureuse jusqu'à la vue des côtes de Hollande, où le navire, après avoir été battu par une tempête affreuse, échoua sur les rochers et s'entr'ouvrit. Les passagers furent sauvés par les soins des habitants du village d'Egmond. Michaux resta plusieurs heures auprès du feu sans connaissance. Quand il eut repris ses sens, il demanda des nouvelles de ses collections. On lui dit qu'elles étaient sauvées, mais que ses effets étaient perdus. Il fut peu touché de cette perte : ses plantes avaient été mouillées par l'eau de la mer; et il eut la patience de les tremper toutes dans l'eau douce et de les faire sécher les unes après les autres dans de nouveau papier. Il arriva enfin à Paris vers la fin de décembre. Il eut le bonheur de revoir sa famille et ses amis, et l'accueil qu'il reçut du gouvernement et des savants le dédommagea amplement de tout ce qu'il

avait souffert. Mais ses jouissances furent empoisonnées par un des chagrins les plus sensibles qu'il pût éprouver. Les belles pépinières de Rambouillet avaient été laissées à l'abandon, et de plus de soixante mille pieds d'arbres qu'il avait envoyés des Etats-Unis il n'en restait qu'un petit nombre ! Le chagrin n'était pour Michaux qu'une source d'énergie : il songea bientôt aux moyens de réparer ses pertes. Malheureusement le gouvernement de cette époque, absorbé par les soins et les frais immenses d'une guerre qu'il avait à soutenir contre presque toute l'Europe, s'occupait peu des sciences dont il ne tirait pas un avantage direct. Michaux ne put obtenir ni une nouvelle mission en Amérique, ni même le payement de ses appointements des sept dernières années; on ne lui alloua que de légères indemnités. Il s'appliqua dès lors à mettre en ordre les matériaux qu'il avait apportés des Etats-Unis, pour son *Histoire des chênes* et sa *Flore de l'Amérique septentrionale*. La nouvelle de la maladie de Lemonnier vint l'arracher à sa retraite. Il accourut auprès de lui et eut la douleur de rendre les derniers devoirs à l'homme auquel il devait ses premiers succès. L'expédition de Baudin se préparait; on jeta naturellement les yeux sur Michaux, comme sur un de ceux qui, par leurs connaissances et leur expérience, pouvaient le plus contribuer au succès de cette entreprise. Contrarié pour la deuxième fois dans ses projets d'une manière sensible, et regrettant l'Amérique que l'épuisement de sa fortune ne lui permettait pas de visiter à ses frais, il s'embarqua en octobre 1800. Pendant la relâche à Ténériffe il fit plusieurs herborisations. Mais de grandes jouissances l'attendaient à l'Ile de France; l'expédition y resta pendant six mois, et Michaux en profita pour parcourir ce riche pays dans toutes les directions, recueillant des plantes et des graines. Ce qui le distingue de la plus grande partie des botanistes, c'est que, dans ses herborisations, attentif aux avantages des pays qu'il exploitait autant qu'à celui pour lequel il travaillait, il ne manquait jamais de porter des graines d'arbres qu'il croyait capables d'être naturalisés, et de les semer dans les terrains qui lui paraissaient leur convenir le mieux. On lui vola une somme d'argent considérable et un beau rubis; il ne fit aucune recherche pour découvrir l'auteur du vol. Il accepta les offres amicales de Stadman et de Martin, s'établit dans l'habitation de ce dernier, et y créa une pépinière comparable à celles de New-York et de Charlestown. L'expédition allait mettre à la voile pour la Nouvelle-Hollande; Michaux s'était, en partant, réservé la faculté de changer de projet selon qu'il le jugerait convenable; il brûlait du désir de visiter l'île de Madagascar, sur laquelle il avait pris des informations. Il s'y rendit au printemps de 1802 et commença par défricher sur la côte un terrain propre à l'établissement d'une pépinière. Il y travailla lui-même avec autant d'activité que ses ouvriers madécasses; et, à l'aide d'un tempérament endurci par toutes les variations qu'il avait subies pendant plus de vingt ans, il supportait parfaitement ces nouvelles fatigues. Mais le séjour des côtes de Madagascar est pernicieux dans cette saison; Michaux fut attaqué de la fièvre du pays (novembre 1802) et succomba au second accès. Il était dans sa 57e année. Ainsi périt cet homme extraordinaire, dont toute la vie avait été consacrée à des choses utiles, au moment où il allait explorer un pays curieux avec lequel il eût pu établir des relations avantageuses pour sa patrie, et plein du projet de visiter de nouveau l'Amérique septentrionale pour compléter ses recherches. L'éloge de Michaux est tout entier dans cet exposé de sa vie. Courage pour entreprendre, intrépidité dans les dangers, ténacité pour achever, exactitude dans ses observations, franchise de caractère, simplicité dans les manières, sûreté absolue dans le commerce de la vie : telles sont les qualités distinctives de cet homme modeste qui a vécu pour la science et qui s'est sacrifié pour elle. On a de lui : 1° *Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale*, Paris, 1801, in-fol., 36 planch., représentant 20 espèces et 16 variétés. Elle est précédée d'une introduction qui contient des remarques curieuses sur les chênes en général. Un tableau méthodique présente vingt espèces classées d'après les feuilles (mutiques ou terminées par une pointe), les fruits (pédonculés ou sessiles) et la fructification (annuelle ou bisannuelle). Les descriptions sont en latin et en français. Les localités et l'usage de chaque espèce ou variété sont indiqués avec soin. Enfin les dessins sont tels qu'on devait les attendre du pinceau de Redouté. 2° *Flora boreali-americana*, Paris, 2 vol. in-8°, 52 fig. également par Redouté, contenant plus de mille sept cents plantes, et environ quarante genres nouveaux. Cette *Flore* a été pendant plusieurs années le travail le plus complet dans ce genre sur cette partie de l'Amérique, et la *Flore* de Pursh ne dispense pas de la consulter. Nous possédons, sur la vie et les voyages de Michaux, une *Notice* fort intéressante composée par Deleuze, et publiée en 1804 dans le 3e volume des *Annales du muséum d'histoire naturelle*, dont la présente esquisse n'est pour ainsi dire qu'un extrait. Le nom de *michauxia* a été donné par Aiton au *mindium* de Jussieu, de la famille des campanulacées. D—U.

MICHAUX (François-André), agronome, fils du précédent, né à Versailles en 1770. Il étudia la botanique et l'économie forestière sous la direction de son père, et prit le diplôme de docteur en médecine. Chargé en l'an 10, par le ministre de l'intérieur Chaptal, d'une mission pour aller étudier les essences des forêts de l'Amérique septentrionale déjà explorées par son père, il visita une grande partie des Etats-Unis, et publia à son retour, en 1805, la relation de ce voyage

sous le titre de *Voyage à l'ouest des monts Alléghanys, dans les Etats de l'Ohio, du Kentucky, etc.* Il réunit ensuite dans un ouvrage spécial, et qui a fondé sa réputation comme botaniste, les résultats de ses observations sur divers arbres de l'Amérique du Nord, *Histoire des arbres fruitiers de l'Amérique du Nord* (Paris, 1810-1813, 4 vol. in-8°), dont une édition anglaise (*the North American silva,* etc.) a été donnée à Paris en 1817-1819 (4 vol.). Ces publications valurent à Michaux, le 18 novembre 1816, le titre de correspondant de l'Académie des sciences, dans la section d'économie rurale. Depuis lors, ce botaniste ne s'est plus fait connaître que par un petit nombre de travaux. On lui doit : *Notice sur les îles Bermudes, particulièrement sur l'île St-Georges* (t. 8 des *Annales des sciences naturelles,* 1806); — avec MM. Baudrillart et Bloc, *Projet de défrichement et de plantation en arbres résineux des landes et bruyères de la Bretagne* (1826, in-8°); — quelques articles dans la *Revue agricole;* — et de concert avec M. Vilmorin, une 3e édition du *Traité de la culture des pins à grande dimension,* de Delamare. Michaux est mort le 23 octobre 1855. Il s'était fixé depuis quelques années dans une terre, à Vauxréal, près Pontoise, où il se livrait à l'agriculture et à la sylviculture; il appartenait à la société des sciences naturelles de Philadelphie et aux principales sociétés agronomiques de la France. — Michaux (Jean-Joseph), botaniste belge, né à Gosselies en 1717, était licencié en médecine lorsqu'il fut fait directeur du jardin botanique de Louvain en 1756. Il enrichit ce jardin d'un grand nombre de végétaux, mais n'y donna que des leçons fort médiocres; il mourut le 23 avril 1793. Z.

MICHÉE (*qui est semblable à Dieu*), dit l'*Ancien,* fils de Jemla, demeurait près de Samarie. Vers l'an 897 avant J.-C., Josaphat, roi de Juda, étant allé voir Achab, roi d'Israël, son gendre, celui-ci lui persuada de marcher de concert contre Ramoth de Galaad. Josaphat ne voulut cependant rien entreprendre sans avoir consulté un prophète du Seigneur. Achab lui désigna Michée en ajoutant : « Je le hais parce qu'il ne me prophétise jamais rien de bon et me prédit toujours « du mal. » Ces paroles n'ôtèrent point à Josaphat le désir d'entendre Michée. Un officier eut ordre de le faire venir. En habile courtisan il conseilla au prophète de conformer ses prédictions à celles de tant d'autres qui trompaient les deux rois. « Vive le Seigneur, répondit Michée; « je dirai tout ce que mon Dieu m'aura ordonné « de dire. » Il parut en présence d'Achab, et, d'après son invitation, il s'exprima ainsi : « J'ai « vu tout Israël dispersé dans les montagnes « comme des brebis sans pasteur, et le Seigneur « a dit : Ces gens-là n'ont point de chef; que « chacun retourne en paix dans sa maison. » Interrompu par Achab, il reprit en ces termes : « Ecoutez-donc la parole du Seigneur : J'ai vu le « Seigneur assis sur son trône et toute l'armée « du ciel autour de lui à droite et à gauche. Et « le Seigneur a dit : Qui séduira Achab, roi d'Israël, afin qu'il marche contre Ramoth de Galaad et qu'il y périsse? Comme l'un répondait « d'une façon et l'autre d'une autre, l'Esprit s'avança, se présenta devant le Seigneur et lui « dit : C'est moi qui le séduirai. Le Seigneur « ajouta : Comment le séduiras-tu? — J'irai, « répondit-il, et je serai un esprit menteur dans « la bouche de tous ses prophètes. — Le Seigneur « dit : Tu le séduiras et tu en viendras à bout : « va, et fais ce que tu dis. Maintenant donc le « Seigneur a mis un esprit de mensonge dans la « bouche de tous vos prophètes, et le Seigneur a « prononcé des malheurs contre vous. » A ces mots, Sédécias, un de ces faux prophètes, frappa Michée sur la joue. Achab ordonna qu'on mît celui-ci en prison et qu'on ne lui donnât qu'un peu de pain et un peu d'eau jusqu'à ce qu'il revînt en paix. Mais Michée réitéra ses prédictions qui s'accomplirent à la lettre (*voy.* le 3e livre des *Rois,* chap. 22, et le 2e des *Paralipomènes,* chap. 18). La prophétie de Michée a beaucoup exercé les commentateurs; on peut consulter dom Calmet et la Bible de Vence. Les railleries de Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*, au mot *Prophètes* et ailleurs, sont indignes de cet homme célèbre. On a fixé la fête de Michée l'*Ancien* au 15 janvier, si l'on s'en rapporte à quelques calendriers. (*Voy.* l'ouvrage de Baillet.) L—B—E.

MICHÉE, le sixième des petits prophètes (ou le troisième selon la version des Septante), était de Morasthi, bourgade de la tribu de Juda. Il prophétisa, comme il le dit lui-même, sous les règnes de Jonatham, d'Achaz et d'Ezéchias, c'est-à-dire depuis l'an 749 jusqu'à 679 avant J.-C., et par conséquent du temps d'Isaïe. C'est en vain que Hartmann s'efforce de le placer sous le règne de Manassès; il n'est suivi par aucun savant. Nous ne connaissons pas les particularités de sa vie ni de sa mort. Sa prophétie contient sept chapitres. Elle est entièrement dirigée contre Samarie et Jérusalem, dont les malheurs doivent surpasser ceux de Babylone et des villes les plus criminelles de la gentilité. On y remarque beaucoup d'énergie et des figures d'une hardiesse étonnante. Du milieu des désastres des enfants d'Israël, Michée laisse apercevoir l'arrivée d'un Sauveur. Il voit de loin « la montagne de la maison du Seigneur, affermie sur le sommet des « monts, et tous les peuples y accourir en foule » (chap. 4). C'est dans le chapitre 5, verset 2, qu'on trouve la prophétie sur le lieu de la naissance du Messie, citée dans le St-Matthieu, avec une légère différence dans les versions : « Et « vous, Bethléem Ephrata, vous êtes regardée « comme un lieu trop peu considérable pour « donner des princes à Juda; mais c'est de vous, « dit le Seigneur, que sortira mon fils pour être « le dominateur dans Israël, lui dont la généra-

« tion est dès le commencement, dès l'éternité. » Comme tous les autres prophètes, Michée mêle les événements éloignés avec ceux qui étaient plus rapprochés de lui, pour que l'accomplissement de ceux-ci servît de garantie à l'accomplissement de ceux-là. Jahn fait un grand éloge de sa diction, il la juge très-pure et très-correcte; il trouve ses dialogues aussi suivis que puissent le comporter les mœurs orientales, les reproches qu'il adresse aux rois d'Israël et de Juda pleins de force et d'amertume. Il cite à l'appui de son jugement ce verset du chapitre 26 de Jérémie : Michée de Morasthi dit à tout le peuple de Juda : « Sion sera labourée comme un champ ; Jérusa- « lem sera réduite en un monceau de pierres ; et « cette montagne, où est la maison du Seigneur, « deviendra une haute forêt. » Rosenmüller compare le style de Michée à celui d'Osée, quoiqu'il lui paraisse plus animé, plus concis, et par cela même un peu plus obscur. Sylvain Maréchal ne s'éloigne guère de ce sentiment. Parmi les commentateurs de Michée sont Théodore Bibliander, Luther, Gilby, David Chytrée, Edouard Pococke, Bauer, Hartmann, Rosenmüller, St-Jérôme, dom Calmet, les auteurs de la Bible de Vence, etc. Quant au jour où l'on célèbre sa fête, *voy.* Baillet, *Saints de l'Ancien Testament.* L—B—E.

MICHEL Ier RANGABÉ, empereur de Constantinople, occupait une des grandes charges du palais, celle de curopalate, sous le règne de Nicéphore, dont il était devenu le gendre par son mariage avec Procopia. A la mort de ce prince cruel, tous les vœux appelèrent Michel au trône, à l'exclusion de Staurace, fils de Nicéphore. Michel refusa d'abord de violer la foi qu'il devait au fils de son souverain, mais sachant que Staurace voulait lui faire crever les yeux, il accepta la couronne que son compétiteur abandonna sans résistance. Michel monta sur le trône en 812 et promit sur-le-champ, entre les mains du patriarche Nicéphore, de protéger la religion catholique, que ses prédécesseurs, presque tous iconoclastes, avaient persécutée. Il réprima les excès des sectaires, dédommagea les églises et les familles ruinées par Nicéphore, et secourut les femmes et les enfants des militaires moissonnés dans les guerres contre les Sarrasins et les Bulgares; il songea aussi à former une alliance avec Charlemagne, dont la gloire et la puissance remplissaient l'Occident; et ce projet aurait eu son exécution si Michel eût gardé le sceptre plus longtemps. En 812, les Sarrasins s'étant jetés sur l'Asie Mineure, il envoya contre eux Léon l'Arménien qui les défit; mais bientôt les Bulgares menacèrent l'empire à leur tour, et Crume, leur roi, fit déclarer à Michel qu'il allait attaquer Mesembrie, ville importante, si l'on ne souscrivait pas aux conditions qu'il imposait. Michel hésita d'abord et finit par se refuser aux demandes du barbare, qui tint aussitôt parole, attaqua, prit et pilla Mesembrie et commit d'affreux ravages sur cette frontière. L'empereur rassembla toutes ses troupes et marcha contre les Bulgares; mais s'étant arrêté trop longtemps en Thrace, le désordre, l'indiscipline et la disette se mirent dans son armée. Quelques inconoclastes, à la même époque, excitèrent du trouble à Constantinople; et le roi des Bulgares, étant venu attaquer Michel au milieu de ces embarras, obtint des succès qui indisposèrent encore davantage l'armée, où Léon l'Arménien soufflait en secret la discorde et le mécontentement. Les soldats mutinés forcèrent Michel à livrer une bataille générale : de sages dispositions devaient lui assurer la victoire ; déjà les Bulgares étaient enfoncés lorsqu'une manœuvre de Léon causa la défaite des Grecs. Michel regagna Constantinople, et Léon recueillit les débris de l'armée en lui insinuant que Michel était l'auteur de ses revers. Bientôt les soldats vinrent en tumulte offrir la couronne à leur général, qui, après quelques refus affectés, consentit à devenir empereur et marcha vers la capitale. Michel, trahi par celui qu'il avait comblé de marques de confiance, ne chercha pas à élever une lutte qui pouvait être sanglante. Malgré les instances et les reproches de Procopia, il envoya sur-le-champ à Léon la pourpre impériale et se retira avec sa famille dans un monastère, d'où le nouvel empereur les fit bientôt sortir pour les reléguer dans des lieux d'exil séparés. Michel fut conduit dans l'île de Proté, où il prit l'habit religieux et le nom d'Anastase. Il vécut encore trente-deux ans dans cette retraite, plus faite peut-être pour ses vertus douces et paisibles que pour les agitations des grandeurs et du trône. Michel avait régné deux ans et demi; on a de lui des médailles d'or et de bronze. — Théophylacte, son fils aîné, fut mis, par ordre de Léon, hors d'état de monter sur le trône et d'avoir aucune postérité. — Nicétas, son autre fils, devint, sous le nom d'Ignace, patriarche de Constantinople, et fut persécuté par Michel III et par le célèbre Photius (*voy.* IGNACE). L—S—E.

MICHEL II (*le Bègue*), empereur d'Orient, naquit à Amorium, en Phrygie, d'une famille pauvre et obscure qui l'éleva dans les erreurs d'une secte dite des *attingans,* formée du judaïsme et de plusieurs hérésies chrétiennes. Michel prit la carrière des armes, où son courage le fit avancer rapidement. Léon l'Arménien le créa patrice et comte des excubiteurs; mais Michel, au lieu d'écouter la reconnaissance qu'il devait à ce prince, partagea la haine qu'on lui portait. En 820, il entra dans une conjuration contre Léon (*voy.* LÉON *l'Arménien*), fut trahi par son indiscrétion, arrêté, jugé et condamné à être brûlé vif. Son supplice ayant été différé à la prière de l'impératrice Théodosie, il entendit Léon lui-même, que l'inquiétude avait conduit à la prison et qui le croyait endormi, parler de sa prochaine exécution. Aussitôt il écrivit aux conjurés de le sauver ou de s'attendre à être

tous découverts. Cette menace eut son effet; Léon fut mis en pièces, et Michel porté sur le trône avant même qu'on lui eût ôté ses fers. Il fit d'abord des concessions aux catholiques et aux iconoclastes; permit, afin de contenter les premiers, le rétablissement des images dans tout l'empire, et excepta Constantinople afin de ménager les seconds. Michel régnait depuis un an, lorsqu'un aventurier nommé Thomas, s'étant fait passer au fond de l'Orient pour le fils de l'impératrice Irène, entraîna plusieurs provinces dans sa révolte, fut couronné à Antioche, et, après plusieurs succès, pénétra jusqu'à Constantinople dont il fit le siége. Michel, dans cette extrémité, appela les Bulgares à son secours, et, se mettant lui-même à la tête de ses troupes et de ses alliés, attaqua les rebelles avec la plus grande valeur. Ils furent défaits : la flotte de Thomas se rendit à Michel, qui poursuivit son rival, l'enferma dans Andrinople, l'assiégea, le fit prisonnier au bout de cinq mois, lui fit couper les bras et les jambes, et, dans cet horrible état, l'exposa sur un âne aux regards de l'armée. Le malheureux Thomas s'écriait au milieu de ses tourments : « Ayez pitié de moi, Michel; vous « êtes seul empereur. » L'implacable Michel le fit passer d'outrage en outrage, de supplice en supplice, jusqu'à celui du pal qui termina cette barbare vengeance. Ce fut dans le même temps, en 823, que les Sarrasins enlevèrent à l'empire l'île de Crète et y construisirent la ville de Candie. D'autres malheurs accablèrent les provinces; la famine et la peste les dépeuplèrent; des tremblements de terre les couvrirent de ruines. A tous ces maux, Michel joignit les dissensions et les persécutions religieuses; il voulut contraindre les catholiques à adopter les rites des juifs, et ramena les désordres de l'iconoclastie. En 825, Euphémius, général des troupes de Sicile, ayant enlevé une religieuse, l'empereur le condamna à être mis à mort après avoir eu le nez coupé, oubliant que lui-même avait forcé Euphrosine, fille de Constantin, à sortir du couvent où elle avait pris le voile et à lui donner sa main. A la nouvelle de sa condamnation, Euphémius se révolta (*voy.* Euphémius), et dans le même temps une révolte éclata en Dalmatie. Enfin, le règne déplorable de Michel se termina par une maladie aiguë, qui l'emporta en 829. L'ignorance de ce prince était égale à ses autres vices, et jamais le sceptre ne fut déshonoré par des mains plus indignes de le porter. Théophile, son fils, qu'il avait eu de Thècle, sa première femme, lui succéda. On a des médailles de Michel le Bègue, en or et en bronze. L—S—e.

MICHEL III (Porphyrogénète), empereur d'Orient, fils de Théophile et petit-fils de Michel *le Bègue*, n'avait que trois ans lorsque la mort de son père le plaça en 842 sur le trône de Constantinople, sous la tutelle de sa mère la vertueuse Théodora, à laquelle le testament de Théophile donna pour ministres l'eunuque Theoctiste, le patrice Bardas, frère de Théodora, et Manuel, général illustre. Théodora s'occupa d'abord de ramener le calme dans l'intérieur de l'empire, en rétablissant solennellement le culte des images. Bientôt après, la fermeté avec laquelle elle reçut les menaces et les propositions de Bogoris, roi des Bulgares, changea les dispositions hostiles de ce prince, qui conclut un traité de paix avec elle. Cependant cette même fermeté de caractère lui fit pousser avec un zèle trop vif le projet d'anéantir l'hérésie des manichéens : un grand nombre de ces sectaires abandonna l'empire pour passer chez les Sarrasins, et Théodora eut à se repentir de son extrême rigueur; mais d'autres malheurs vinrent l'affliger et rendirent son gouvernement pénible pendant toute la minorité de son fils. Une haine implacable s'alluma entre les trois ministres : Manuel, noirci par Theoctiste, se retira de la cour; et Theoctiste, à son tour déchiré par Bardas, qui prenait un grand ascendant sur le jeune empereur, paya de sa vie et sa faveur et son ambition. Théodora, qui protégeait Theoctiste, éclata en reproches; mais son fils, par le conseil de Bardas, la força d'entrer dans un couvent. Michel, devenu maître absolu de l'empire, l'effraya bientôt par le débordement de ses vices, et Néron fut l'affreux modèle qu'il se vantait hautement d'imiter. Les débauches et les profusions du prince et des courtisans dépouillèrent le trésor, le palais et les dépôts publics. Le saint patriarche Ignace, s'étant déclaré contre tant de scandales, fut chassé; et le trop célèbre Photius (*voy.* ce nom), neveu de Bardas et de Théodora, placé sur le siége patriarcal, pour y consommer ce funeste schisme qui sépare encore les Eglises grecque et latine. A peine ordonné et sacré, l'audacieux pontife suscita contre Ignace et ses adhérents une persécution, où la perfidie, la violence et la cruauté furent employées à l'envi. Le pape Nicolas Ier, malgré les artifices de Michel et de Photius, rejeta l'ordination de ce dernier et demanda le rétablissement d'Ignace, ou au moins son jugement par un concile régulier; mais les légats romains, intimidés par les violences et les menaces, faiblirent devant la tyrannie de Michel, et laissèrent assembler un conciliabule où Ignace fut traîné, injurié et livré enfin à des bourreaux, qui, à force de tourments et de violences, lui arrachèrent une fausse déclaration par laquelle il s'accusait d'être monté irrégulièrement sur le siége patriarcal. A ce prix, Ignace obtint la permission de se retirer dans un asile solitaire. Cependant Michel fut obligé de s'occuper de la sûreté de l'empire menacé par les Russes et par les Sarrasins. Les premiers, après avoir ravagé les rives du Pont-Euxin, s'avançaient vers Constantinople, lorsqu'une tempête affreuse détruisit presque entièrement leur flotte. Michel alors marcha contre les Sarrasins, et après avoir ravagé l'Arménie, il mit le siége

devant Samosate. Son imprudence et son peu d'habileté lui attirèrent une défaite complète; l'année suivante il en essuya une seconde. Mais Petronas, un de ses généraux, répara ces fautes et battit les ennemis de l'empire. Michel célébra cette victoire par de pompeuses réjouissances, comme si elle eût été son ouvrage, et, du reste, il continua la conduite odieuse et imprudente qu'il avait tenue dans l'affaire de St-Ignace et de Photius. Le pape Nicolas fit condamner l'élection de Photius dans un concile tenu à St-Jean de Latran, et pressa l'empereur de se soumettre à cette décision : Michel s'emporta, et, pour braver le pape, il fit élire par dérision, au milieu d'une foule de bouffons et de comédiens, un d'entre eux, nommé Théophile, que l'on revêtit d'habits pontificaux. Il annonça que Théophile était son patriarche, Photius celui de Bardas, et Ignace celui des chrétiens. L'archevêque de Thessalonique voulut lui adresser quelques remontrances; il le frappa violemment et le fit battre de verges. Cependant un favori, sorti des rangs les plus obscurs, Basile (*voy.* ce nom), avait, en flattant les vices et les excès de Michel, partagé le crédit de Bardas; celui-ci en conçut de l'ombrage et chercha les moyens de perdre Basile, qui, de son côté, ne négligea rien pour se défaire de Bardas; mais le parti de ce dernier était trop puissant, et son crédit encore trop grand auprès de Michel, pour qu'il fût aisé de consommer sa ruine. Les deux rivaux eurent recours à une feinte réconciliation et à des serments prononcés sur le calice même et devant l'autel. Après cette profanation, Michel, Bardas et Basile partirent pour une expédition contre la Crète; on relâcha quelques jours après sur les côtes de Thrace. Basile y reprit ses intrigues contre Bardas et finit par obtenir de Michel l'arrêt de mort de l'orgueilleux patrice. Celui-ci, quoique prévenu, descendit de son camp, qui dominait la rade, à la tente de l'empereur, où Basile le perça par derrière avec son épée. L'expédition de Crète n'avait été qu'un prétexte pour commettre cet assassinat. Michel revint à Constantinople et, bientôt après son retour, associa Basile à l'empire. Symbace, neveu de Bardas, qui avait concouru à la mort de son oncle, dans l'espérance de succéder à son crédit et à sa dignité de césar, furieux d'avoir été joué par Basile, voulut se révolter. Il fut pris, livré à Michel, qui lui fit crever un œil et couper une main en 866. Dans le même temps, le pape Nicolas, fatigué de voir ses remontrances sans effet, écrivit à Michel et à Photius avec la plus grande fermeté, en ordonnant à ce dernier de quitter un siége qu'il profanait. Michel et Photius répondirent en fabriquant les actes d'un faux concile, où le pape était accusé des faits les plus atroces, anathématisé et déposé. Photius joignit à cette sacrilége décision la fameuse lettre qui posa les bases du schisme d'Orient (*voy.* Photius). Au milieu de ces disputes scandaleuses, Michel continuait de se livrer aux excès de la plus honteuse dépravation. Basile, devenu son collègue, se crut obligé de lui remontrer l'indécence de sa conduite; mais l'empereur, irrité de ses avis, annonça sans ménagement l'intention de se défaire de ce censeur incommode, et essaya même de lui substituer un des rameurs de sa galère : la clameur publique l'en empêcha; et Basile, averti du danger, résolut de prévenir Michel. Un jour que celui-ci, plongé dans l'ivresse, avait été reporté dans sa chambre, Basile y pénétra suivi de quelques amis armés. Michel, averti par le bruit, voulut se défendre : un des conjurés lui coupa les deux bras; un autre le perça jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir. Ainsi finit en 867, au bout de vingt-cinq ans, le règne d'un des plus indignes princes qui aient déshonoré le trône de Constantin. Sa faiblesse et son ignorance égalaient sa férocité; et les intérêts de l'empire le touchaient si peu, qu'il se mit en fureur parce qu'on le dérangea d'une course de chevaux pour l'informer d'une invasion des Sarrasins, et qu'il fit abattre des phares et des signaux qui servaient à donner ces avis. Basile, son meurtrier, lui succéda. On a des médailles de Michel III en or. L—S—e.

MICHEL IV (*le Paphlagonien*), empereur d'Orient, issu d'une famille obscure de Paphlagonie, exerçait un commerce de peu d'importance à Constantinople, sous le règne de Romain Argyre, lorsque la beauté de sa figure fixa sur lui les regards de la voluptueuse et cruelle Zoé, femme de Romain. Dégoûtée de son époux, l'impératrice se livra sans pudeur à sa nouvelle passion; et, pour rompre ensuite un dernier obstacle, elle fit périr Romain en 1034 (*voy.* Romain) et plaça sur le trône Michel, que l'histoire accuse d'avoir concouru à ce crime. Zoé manda sur-le-champ au palais le patriarche Alexis, pour qu'il l'unît au nouvel empereur. Le pontife surpris hésita; Zoé acheta au poids de l'or l'oubli de ses scrupules, et se préparait à régner sous le nom du favori qu'elle avait ceint du bandeau royal; mais l'eunuque Jean, frère de Michel, déjà puissant sous le règne de Romain, se déclara le rival de l'impératrice, croisa toutes ses démarches et parvint à écarter ses créatures. Cependant Michel, dévoré de remords et attaqué d'affreuses convulsions, était étranger à ces intrigues et ne songeait qu'à détourner par de pieuses fondations les effets de la colère céleste. L'eunuque Jean, craignant que la mort de ce faible prince ne le livrât sans appui à la vengeance de Zoé, fit proclamer césar Michel Calafate, neveu de l'empereur. Zoé ne fut point adoucie par cette marque de déférence pour la famille impériale, et voulut se délivrer de Michel par le poison, comme elle avait fait de Romain. L'eunuque déjoua encore ce projet. En 1037, les Sarrasins firent quelques tentatives infructueuses

contre les provinces d'Asie, et en 1038 les Bulgares se révoltèrent et choisirent pour roi un esclave nommé Dolianus, qui bientôt eut pour compétiteur un soldat de Dyrrachium, nommé Ticomère. Leur division finit par la mort du dernier, et Dolianus, devenu souverain absolu des Bulgares, fit de rapides progrès et menaça Thessalonique, où l'empereur Michel s'était porté. Cependant, loin de prendre les mesures capables d'arrêter cette invasion, l'eunuque Jean ne s'occupait que d'intrigues et de rapines, et chaque jour grossissait le nombre des mécontents. Un officier estimé, nommé Alusien, Bulgare d'origine, ayant été outragé et rançonné par l'avide ministre, alla rejoindre Dolianus; mais ils se divisèrent bientôt, et Dolianus, ayant fait crever les yeux à son rival, n'osa pas rester chez les Bulgares et se rendit auprès de Michel, qui profita de cette circonstance pour attaquer ses ennemis. Les Bulgares, se trouvant sans chef, se dispersèrent et se soumirent. Michel revint à Constantinople, où, sentant augmenter ses infirmités et ses remords, il prit l'habit de religieux, s'enferma dans un couvent, se livra aux larmes et à la pénitence pour expier la part qu'il avait prise à la mort de Romain, et termina le 10 décembre 1041 un règne déshonoré sans doute par le crime qui l'avait commencé, mais que d'assez belles qualités auraient pu rendre heureux. Michel n'eut pas d'enfants. Michel Calafate lui succéda. L—S—E.

MICHEL V (Calafate), neveu de Michel le Paphlagonien, et comme lui d'une famille obscure, était fils d'un calfateur de vaisseaux, d'où lui vint son surnom. Nommé césar quelque temps avant la mort du Paphlagonien, il s'était acquis la réputation d'un homme habile, et ce fut ce qui décida l'impératrice Zoé à l'élever sur le trône en 1041. A peine couronné, Michel s'abandonna ouvertement à tous les vices; ingrat envers Zoé, il la relégua dans l'île du Prince, fit ennuques ses autres parents, sans distinction d'âge ni d'état, et se livra sans retenue aux excès de la plus infâme débauche. Tant de criminelles folies excitèrent une indignation générale; elle éclata lorsque Michel voulut déposer le patriarche Alexis, en l'accusant d'entretenir des correspondances avec Zoé. Alexis s'étant réfugié dans la grande église, le peuple et les amis de l'impératrice y coururent tous, s'écrièrent qu'ils regardaient Zoé comme leur légitime souveraine, et convinrent de la tirer de son exil, ainsi que sa sœur Théodora. Calafate effrayé s'enfuit dans un couvent avec son oncle Constantin, le seul de ses parents qu'il eût épargné, parce qu'il partageait ses crimes. Ils en furent tirés par l'ordre de Zoé et de Théodora. Cette dernière voulait faire clouer les deux tyrans à un poteau : on obtint qu'ils auraient seulement les yeux crevés. Michel supporta ce supplice avec la plus extrême faiblesse et fut enfermé pour le reste de ses jours dans un monastère, quatre mois et demi après son avénement au trône. L—S—E.

MICHEL VI (Stratiotique) avait passé la première partie de sa vie dans les camps, lorsqu'en 1056, les ministres et les courtisans de l'impératrice Théodora proposèrent à cette princesse de le désigner pour son successeur. L'ignorance et l'incapacité de Michel leur donnaient l'espoir de régner sous son nom, et Théodora sur le bord de la tombe consentit à ce choix. A peine eut-elle rendu le dernier soupir, que Michel fut proclamé. Cependant Théodose, parent de Constantin Monomaque, prétendit à la couronne, et forma dans la ville un parti à l'aide duquel il essaya d'attaquer le palais. N'ayant pu forcer la garde, il ouvrit les prisons, pour grossir sa troupe de tous ceux qui y étaient renfermés; mais les ministres ayant introduit des troupes dans Constantinople, Théodose, trop faible, chercha vainement un refuge dans les églises; il fut pris et exilé à Pergame. Peu fait pour le trône, Michel n'eut pas le talent de s'y maintenir; en cherchant à gagner l'affection du peuple, il s'aliéna les troupes, et blessa les principaux officiers, qui résolurent sa perte, et élurent secrètement Comnène pour conduire à fin l'entreprise. Cependant Bryenne, un des conjurés, ayant été chargé d'une mission dans l'Asie, annonça trop tôt par une conduite imprudente l'intention de secouer le joug : il fut arrêté, on lui creva les yeux et on l'envoya à Constantinople. Les conjurés, inquiets de cet incident, ne tardèrent pas à éclater, et s'étant réunis en Asie avec les troupes dont ils disposaient, ils proclamèrent empereur Isaac Comnène, au mois de juin 1057. Michel, à cette nouvelle, réunit toutes les troupes d'Europe et les envoya contre les rebelles. Les deux armées en vinrent aux mains près de Nicée : celle de Michel fut défaite; et sur-le-champ il fit offrir à Comnène de le reconnaître pour son héritier avec le titre de César. Comnène semblait disposé à souscrire à ces conditions : ses généraux l'en détournèrent, et les sénateurs mêmes que Michel leur avait députés l'assurèrent que tous les vœux l'appelaient au trône. Sur ces avis, Comnène se résolut à marcher sur Constantinople : Michel essaya de s'assurer du peuple et du sénat par la voie des serments; mais reconnaissant bientôt l'inutilité de ses efforts, et apprenant que Comnène approchait, il abdiqua et rentra dans la vie privée après avoir porté le sceptre un an et huit jours. L—S—E.

MICHEL VII (Ducas), dit *Parapinace*, du monopole établi par lui sur le blé, dont il diminua la mesure, était fils aîné de Constantin Ducas et d'Eudoxie; il fut déclaré empereur, avec ses frères Andronic et Constantin, au moment de la mort de leur père, en 1067. Eudoxie ayant bientôt donné sa main et le trône à Romain Diogène (*voy.* ce nom), Michel se vit frustré de ses droits jusqu'en 1070, où Romain fut fait prisonnier par

les Turcs. A cette nouvelle, Eudoxie, par le conseil du césar Jean, son beau-frère, fit de nouveau couronner Michel; mais on apprit que Romain avait été relâché et se disposait à revenir à Constantinople. Aussitôt le césar Jean se déclara ouvertement contre lui, relégua dans un couvent Eudoxie, dont il craignait la faiblesse, et envoya l'ordre, au nom de Michel, aux gouverneurs des provinces et aux généraux de repousser Romain. Celui-ci, repoussé dans plusieurs combats et victime des plus noires trahisons, tomba enfin dans les mains de ses ennemis. Le césar Jean lui fit crever les yeux avec tant de barbarie, que la mort de Romain suivit de près cette cruelle opération, en 1071. Michel, maître de l'empire, commença par rappeler plusieurs hommes dangereux que Romain avait éloignés. L'un d'eux, l'eunuque Nicéphore, s'empara de son esprit, força le césar Jean à s'exiler et désola l'empire par ses rapines et ses violences. Cependant les frontières étaient ravagées par les Turcs; Isaac Comnène eut ordre de marcher contre eux : mais une légion de Français, commandée par un officier nommé Ursel, se révolta; et l'armée romaine, affaiblie par cette défection, fut complétement défaite. Isaac fut pris; et son frère Alexis le vengea et le délivra. Cependant Michel ôta aux Comnène le commandement de cette armée, et le donna au césar Jean, avec l'ordre de s'attacher surtout à vaincre Ursel et les Français, dont la rébellion paraissait bien plus redoutable que les ravages commis par les Turcs. Le césar et Ursel se livrèrent un combat sanglant qui se termina par la défaite et la captivité du premier; mais bientôt Ursel, victorieux, lui proposa de le couronner empereur, espérant par ce moyen entraîner facilement les provinces. Le césar Jean souscrivit à cette offre. Michel eut alors recours aux Turcs pour combattre les rebelles, qui furent défaits. Le césar se fit moine. Bientôt le jeune Alexis Comnène rétablit les affaires de l'empire, et à force d'activité et de prudence, se concilia les Turcs et se rendit maître de la personne d'Ursel. Cependant les provinces d'Europe étaient en proie aux mêmes ravages que celles d'Asie : les Scythes, les Slavons, les Croates, y exerçaient les plus cruelles violences. L'empereur, effrayé de tant de maux, songeait à créer césar Nicéphore Bryenne, dont les talents et la réputation semblaient justifier ce choix. On le détourna de ce projet; et Nicéphore fut seulement chargé de combattre les Bulgares et les Croates qu'il vainquit. Ces succès ne firent qu'indisposer le faible et injuste Michel contre Nicéphore et son frère, Jean de Bryenne, auquel on avait l'obligation d'avoir repoussé les Scythes. Ce dernier fut même sur le point d'être assassiné. L'indignation fut à son comble; les deux frères éclatèrent, et Nicéphore fut bientôt proclamé empereur par les troupes d'Illyrie. Dans le même moment, Nicéphore Botoniate, général de l'Asie, se fit élire empereur à Nicée, et s'assura des intelligences à Constantinople. Michel, effrayé, n'écouta que des conseils timides. Enfin le nombre des conjurés s'accroissant à tout moment, et leurs assemblées étant devenues publiques comme leurs projets, il offrit de remettre la couronne à son frère Constantin, qui la refusa; et Michel se retira au palais de Blaquernes, d'où les conjurés l'enlevèrent aussitôt. Il fut conduit dans un monastère et forcé de prendre l'habit religieux en 1078; il parvint depuis à l'archevêché d'Ephèse. Son indolence sur le trône égala son incapacité. Nicéphore Botoniate lui succéda. L—S—E.

MICHEL VIII (Paléologue), empereur grec, d'une des plus illustres familles d'Orient, était gouverneur d'une province d'Asie, sous l'empire de Théodore Lascaries, qui régnait à Nicée, pendant que Baudouin II occupait le trône chancelant de Constantinople. En 1257, le caractère violent de Lascaris et l'ombrage que lui donnait la réputation de Paléologue mirent ce dernier dans le cas de craindre pour sa sûreté, et le décidèrent à passer chez les Turcs. Mais il refusa de porter les armes contre son souverain; et Théodore, instruit de ce procédé, lui fit offrir une réconciliation et le nomma gouverneur de Durazzo. Paléologue était à peine en possession de ce poste, que les soupçons et l'injustice de Théodore se ranimèrent de nouveau; des bruits populaires qui portaient Paléologue au trône semblèrent justifier l'animosité de l'empereur, et rendirent plus dangereuse la position de Michel. On l'arrêta d'abord avec de grands ménagements; mais bientôt Théodore le fit mettre aux fers et persécuta cruellement sa famille. Cependant, à l'approche de ses derniers moments, il rendit justice aux Paléologues, et se réconcilia avec Michel. Celui-ci convoitait la régence de l'empire, dont le sceptre passait, par la mort de Théodore, dans les mains de Jean Lascaris, âgé de huit à neuf ans. Théodore avant de mourir avait nommé Muzalon régent et tuteur de son fils; et Paléologue avait feint d'approuver ce choix et de le faire soutenir par ses nombreux amis. Mais à peine l'empereur eut-il fermé les yeux, que les troupes sous les ordres de Paléologue se révoltèrent, et, au milieu même des funérailles de Théodore, massacrèrent Muzalon et sa famille. Plusieurs grands personnages aspirèrent à la régence : Michel, à force d'audace et d'adresse, les supplanta tous et obtint, avec le titre de régent, les principales dignités de l'Etat et d'immenses revenus qui lui procurèrent de nouvelles créatures et lui frayèrent le chemin au trône. En 1269, on le déclara *despote*, titre qui ne s'accordait alors qu'à la plus haute considération, et qui laissait aux second et troisième rangs ceux de *sebastocrator* et de *césar*. Cependant Michel Comnène, despote d'Illyrie, prétendit aussi à l'empire, et appuya ses prétentions en levant une armée nombreuse. Les succès et les revers furent balancés

entre les deux partis; et cette guerre n'empêcha point Paléologue de poursuivre ses projets ambitieux : enfin aidé du patriarche Arsène et des grands qu'il avait su gagner par les plus belles promesses, il fut proclamé empereur, et relevé du serment qu'il avait prêté à son pupille, contre lequel il jura de nouveau de ne rien entreprendre. Son premier soin, comme empereur, fut de parcourir les provinces et de se concilier tous les esprits à force de caresses, de faveurs et de prodigalités. Il renouvela une alliance avec les Turcs et montra au contraire des dispositions hostiles envers l'empereur français Baudouin II. Cependant, avant de l'attaquer, Paléologue songeait à s'assurer la couronne sans partage; et lorsque le jour du couronnement fut arrivé, les soldats et les partisans de Michel s'opposèrent avec violence à ce qu'on présentât deux couronnes impériales. Le jeune Lascaris, effrayé du tumulte, retourna au palais avec un simple diadème. En 1260, Paléologue essaya vainement de réduire Constantinople ou de s'en emparer par surprise, il fut obligé d'ajourner ce grand dessein et d'accorder une trêve d'un an à Baudouin. En 1261, il réduisit Michel, despote d'Illyrie, à se soumettre; mais l'année suivante, ce dernier ayant loué des troupes et commis de nouvelles hostilités, l'empereur envoya contre lui Alexis Strategopule, auquel il recommanda d'observer en passant l'état de Constantinople, sans cependant rien entreprendre contre cette capitale. Arrivé près de la ville, Strategopule apprit que la garnison était d'une faiblesse extrême; et s'étant menagé des intelligences dans l'intérieur, il y pénétra à la faveur des ténèbres et à l'aide de quelques traîtres qui favorisèrent l'escalade. La garnison fut taillée en pièces et le feu mis dans plusieurs quartiers. Baudouin se sauva dans un esquif, au milieu des fuyards. Cet événement inattendu termina le règne des empereurs français d'Orient. Lorsque la nouvelle en parvint à Nicée, Paléologue la regarda comme une fable; mais bientôt des dépêches positives et l'arrivée des ornements impériaux ne lui laissèrent plus de doute; et sa joie éclata par les plus vives démonstrations. Il fit une entrée solennelle dans Constantinople; et, pour en réparer plus promptement les ruines et la population, il confirma aux Vénitiens, aux Pisans et aux Génois, la possession des divers quartiers où ils s'étaient établis. Craignant toutefois que Baudouin ne trouvât le pape et les princes chrétiens disposés à lui donner des secours, il offrit au souverain pontife de traiter de la réunion des Eglises grecque et latine. Cependant Arsène, patriarche de Constantinople, avait contribué à l'élévation de Michel, dans l'espoir de procurer un appui au jeune Lascaris : mais quand il vit les droits de ce prince sacrifiés à l'ambition de Paléologue, il ne cacha ni son repentir ni son mécontentement, quitta son siége et se retira dans un cloître. L'empereur, qui d'abord n'avait rien négligé pour l'amener à cette résolution, obligé de céder à la haute estime dont jouissait Arsène, crut plus prudent de le rappeler; il le rétablit sur le siége patriarcal et le combla de bienfaits et d'honneurs. En 1262, Paléologue conclut des traités d'alliance avec les Tartares, qui, sous la conduite d'un petit-fils de Djenguyz-Khan, pénétraient dans les royaumes du nord de l'Europe; mais cette même année il déshonora un règne que tant d'événements avaient rendu glorieux, en commettant un crime qu'il avait sans doute longtemps médité. Après avoir parlé souvent, avec affectation, des divisions qui pouvaient naître dans un Etat où se trouvaient deux souverains, il donna ordre de brûler les yeux au malheureux Lascaris et de l'enfermer dans un fort au bord de la mer. Ce barbare traitement fut suivi de persécutions contre ceux qui témoignaient leur regret ou leur indignation sur le sort du jeune prince. Il s'éleva même en Asie une rébellion qui causa de vives inquiétudes à Paléologue et qui ne fut dissipée qu'à force de prudence et d'adresse. Des murmures se firent entendre dans Constantinople; et le patriarche Arsène ne crut pas devoir se taire sur un semblable forfait : il assembla les évêques et excommunia l'empereur. Paléologue, troublé, feignit de se repentir et demanda qu'une pénitence publique lui fût imposée. L'inflexible Arsène la lui refusa, malgré les soumissions, les promesses et les menaces que Paléologue employa tour à tour près de lui. Cependant des expéditions heureuses dans l'Archipel, la Grèce et la Thessalie, rassurèrent l'empereur; et en 1263, il fit juger et déposer Arsène. Il s'ensuivit un schisme qui agita longtemps l'Eglise grecque. En 1267, la mort de Michel, despote d'Illyrie, mit ces provinces dans les mains de ses fils. Jean Ducas, l'un d'eux, fit une guerre très-vive à Paléologue et obtint des succès importants; il fut enfin défait dans la rade de Démétriade. Sur ces entrefaites, l'empereur Baudouin, soutenu par plusieurs princes européens et par Charles d'Anjou, roi de Sicile, s'avança vers Constantinople à la tête d'une armée formidable. Paléologue prit les plus grandes précautions pour résister à ce nouvel orage : il remplit Constantinople d'approvisionnements, augmenta les fortifications de la ville et du port, s'assura des alliés en mariant son fils Andronic à la fille du roi de Hongrie, et sa nièce à Constantin, roi des Bulgares. Enfin il proposa de nouveau au pape de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, et de terminer le schisme grec. Le pape ayant demandé des assurances positives, Paléologue pressa fortement le patriarche et les évêques grecs d'acquiescer à la réunion. Après de longues et de vives oppositions, la réunion fut enfin décidée au concile de Lyon, en 1274, et la suprématie du pape reconnue. Mais les Grecs ne ratifièrent pas les concessions faites par leurs évêques et par leur souverain; ils s'opposèrent aux décisions du concile, aux ordres

de l'empereur; et les discordes religieuses troublèrent le palais, les temples, les couvents et les familles. Paléologue voulut réduire les opposants par la violence; il punit les plus audacieux : en même temps, il ordonna de célébrer la réunion, déposa le patriarche grec, mit à sa place Veccus, religieux d'une illustre famille, d'un rare savoir et d'une haute vertu, qui n'avait rien négligé pour opérer la réunion. Dans cette circonstance, Paléologue vit sa sœur Eulogie et sa mère Marie, reine des Bulgares, se déclarer contre lui et chercher à lui susciter des ennemis; mais les troubles de ce royaume, où plusieurs compétiteurs s'arrachèrent successivement la couronne, donnèrent à cette affaire et à l'intervention de Paléologue une direction plus politique que religieuse. Cependant l'intérieur de l'empire n'était pas plus tranquille; des partis redoutables se formaient contre la réunion. Paléologue sembla faiblir, et consentit à la retraite de Veccus : le pape envoya des nonces qui accusèrent l'empereur de lenteur et de mauvaise foi. Pour les apaiser, il rétablit Veccus et recommença les persécutions, qu'il étendit même jusqu'aux princes de sa famille, dont plusieurs furent mis aux fers. Ces démonstrations n'empêchèrent pas le pape Martin IV, à son avénement, d'excommunier Paléologue et de s'unir avec ses ennemis, les Vénitiens, les Français et Charles d'Anjou, roi de Sicile. A cette nouvelle, l'empereur résolut de prévenir leur alliance; il fit attaquer une armée de Siciliens qui s'était réunie aux Illyriens devant Belgrade. La victoire se déclara pour Paléologue; et dans le même temps, il aida secrètement les projets de Jean de Procida, qui préparait contre le roi de Sicile cette fameuse conjuration dont le dénoûment fut le massacre dit des *Vêpres siciliennes,* en 1282 (*voy*. Procida). Paléologue voyait diminuer chaque jour le nombre de ses ennemis; il venait même d'éteindre le titre peu important d'empereur de Trébizonde, qu'une branche des Comnène avait créé lors de la prise de Constantinople par les Latins; mais étant parti pour une expédition en Thrace, la fatigue du voyage augmenta des douleurs d'entrailles dont il était tourmenté depuis longtemps et qui le mirent au tombeau, le 11 décembre 1282, à l'âge de 58 ans, après un règne de vingt-quatre ans que de grands talents et de rares qualités rendirent glorieux, mais qui fut terni par une politique perfide et par le traitement cruel fait au jeune Lascaris. La réunion des deux Eglises, projetée par Michel et poursuivie avec tant de chaleur, l'avait rendu tellement odieux aux Grecs schismatiques, qu'Andronic, son fils et son successeur, n'osa pas lui faire rendre les honneurs funèbres; il fut enterré de nuit par quelques domestiques fidèles. On a quelques Lettres de Michel Paléologue aux papes St-Grégoire et Jean XX. Léon Allatius en a inséré quelques-unes dans son livre *De consensu utriusque Ecclesiæ;* et on en conserve d'autres en manuscrits dans la bibliothèque Bodléienne, à Londres. L—S—e.

MICHEL Ier dit Georgiewitz, fils de George ou Jouri Ier, succéda dans le grand-duché de Russie à son frère André. Les états avaient d'abord élu pour souverains les deux fils d'André; mais ces jeunes princes, respectant les droits de leurs oncles Michel et Wsevolod, convinrent de partager avec eux l'autorité souveraine. Michel eut en partage le duché de Wladimierz. Après s'être prêté mutuellement serment dans les mains d'un évêque, les quatre princes vinrent à Moscou, alors ville peu considérable, dont George Ier, père de Michel, avait jeté les fondements. Michel, s'étant rendu à Wladimierz (1175), sut gagner le cœur des habitants, qui d'abord étaient disposés peu favorablement pour lui. Un prince de la maison régnante, appelé Jaropolk, mécontent de ce que Wladimierz ne lui était point échu en partage, s'avança contre cette ville pour l'assiéger. Michel tint bon pendant sept semaines; mais la place étant réduite aux dernières extrémités, les habitants se jetèrent aux pieds de leur prince, le conjurant de se retirer et de se réserver pour des temps plus heureux : sachant qu'il était en sûreté, ils se soumirent à Jaropolk; mais il se conduisit envers eux avec tant d'inhumanité, qu'ils envoyèrent vers Michel, le suppliant de venir les délivrer et l'assurant qu'ils étaient tous prêts à mourir pour lui. Michel accourut avec un petit nombre de troupes : attaqué par Mstislaw, frère de Jaropolk, il remporta sur lui une victoire complète. Mstislaw et Jaropolk s'enfuirent, celui-ci dans son duché de Riazan et le premier dans celui de Novogorod, laissant leur mère et leurs épouses dans les mains du vainqueur. Les habitants de Wladimierz vinrent au-devant de Michel et le firent entrer dans la ville aux acclamations de leur joie. Il ne jouit que peu de temps de l'autorité souveraine : en mourant (1177), il avait un fils appelé Gleb; mais son successeur fut son frère cadet Wsevolod. G—y.

MICHEL, grand-duc de Kiew ou Kiow, occupait cette ville importante lorsque les Tartares firent en Russie cette terrible irruption qui fut pour les Russes la source de tant de malheurs. Le khan Mangou fut envoyé (1240) par le grand khan Batou, avec ordre de s'emparer de Kiew. Michel, ayant mis à mort les députés de Mangou, qui l'engageaient à se soumettre, s'enfuit en Hongrie. Batou s'avança lui-même contre Kiew, pour venger cette violation du droit des gens. Les habitants, encouragés par un gouverneur appelé Dmitri ou Démétrius, refusèrent d'ouvrir leurs portes. Batou entoura la ville, et fit battre les murailles en même temps dans plusieurs endroits. La ville fut prise d'assaut, après que les habitants se furent défendus avec un courage que le féroce vainqueur se vit forcé d'admirer. De Kiew, les barbares se répandirent dans la Wolhinie (1240). Michel, apprenant que Batou s'était

retiré dans la Grande-Horde, quitta la Hongrie pour regagner ses Etats (1245). Ne pouvant reprendre Kiew, que les Tartares occupaient en force, il rentra dans la principauté de Tchernichov ou Czernikof, qui lui appartenait. Aussitôt les Tartares lui firent intimer de se rendre dans la Grande-Horde, pour y faire hommage au grand Khan. Michel, aveuglé par son ambition, obéit à ces ordres. D'après un ancien usage, les étrangers qui voulaient être présentés au Khan devaient passer entre deux feux, y purifier leurs présents et se prosterner devant une tente de soie. Michel, étant arrivé à la Grande-Horde, refusa de se soumettre à ces cérémonies. Les larmes de son petit-fils Boris, qu'il avait amené avec lui, n'ayant pu vaincre son courage, Batou irrité le fit mettre à mort (1245). G—Y.

MICHEL II dit Jaroslawitz, ou fils de Jaroslaw, succéda (1304) à André III. Ayant eu pour concurrent le prince George, duc de Moscou, qui appartenait aussi à la maison souveraine, on convint que l'on s'en rapporterait à la décision du grand Khan. Les deux princes se rendirent à la Grande-Horde : après huit mois d'attente, Michel revint avec les lettres du Khan, qui avait décidé en sa faveur, et avec des troupes tartares, pour faire valoir ses droits. Le duché de Novogorod, qui d'abord avait refusé obéissance, se soumit au nouveau souverain. Usbek étant monté sur le trône des Khans, Michel vint à la Horde féliciter ce monarque. Il avait avec lui le métropolitain de Kiew, que le Khan combla de caresses, lui accordant des priviléges fort étendus. Pendant que Michel était à la Grande-Horde, les habitants de Novogorod, s'étant révoltés, choisirent le duc de Moscou pour leur prince. Michel s'en plaignit à Usbek, qui, ayant donné ordre à George de venir auprès de lui, envoya des troupes tartares pour soumettre Novogorod. George, étant arrivé à la Grande-Horde, sut tellement gagner la bienveillance d'Usbek, que le Khan lui donna une de ses sœurs en mariage, avec le titre de grand prince de Russie. Michel ne voulant point se dépouiller de la dignité suprême, George, soutenu par une armée de Tartares, s'avança jusqu'à Tver, où Michel faisait sa résidence ordinaire. Il fut repoussé avec perte, et le général tartare, appelé Kavgadi, fut même obligé de capituler. Cette victoire de Michel fut la cause de ses malheurs. L'épouse de George, sœur d'Usbek, étant tombée entre les mains du vainqueur, fut conduite à Tver, où elle mourut peu de temps après. Aussitôt George, répandant le bruit qu'elle avait été empoisonnée, vint à la Horde pour appuyer cette accusation. Un ambassadeur tartare vint intimer à Michel l'ordre de paraître à la cour du grand Khan pour répondre sur ce qu'on lui imputait. Espérant que le Khan se laisserait fléchir par une prompte obéissance, il partit sans écouter les prières, les larmes de ses enfants et de ses amis. Il fit son testament : arrivé à la Horde, il crut que, par la richesse de ses présents, il pourrait gagner les principaux officiers, les femmes du Khan et Usbek lui-même. Mais les impressions que George avait faites étaient trop fortes : Michel fut appelé en justice et condamné à mort. On lui chargea les bras de chaînes et on lui passa le cou dans une planche ; en cet état, il fut traîné à la suite du Khan dans une chasse que celui-ci fit sur les bords du Terek. Au bout de vingt-cinq jours, la sentence devant être exécutée, les fers furent ôtés à Michel ; on lui fit prendre un bain ; on le revêtit d'une robe précieuse et on lui servit un repas somptueux. Il eut la permission de voir son fils Constantin et de s'entretenir avec les prêtres russes qu'il avait amenés avec lui. Suivant l'usage des Tartares, on commença l'exécution en frappant le prince inhumainement ; on le suspendit ensuite à un mur par la chaîne qu'on lui avait mise au cou ; on le traîna longtemps sur la terre, en continuant à le frapper, enfin un bourreau lui plongeant un couteau dans le sein termina ses tourments et sa vie (1317). Les hommes de sa suite furent dépouillés et frappés comme s'ils avaient eu part au crime dont il était accusé. Il était âgé de 46 ans. George, son ennemi, étant revenu en Russie, lui succéda sous le titre de Jouri ou George Danilowitz. G—Y.

MICHEL FEDEROWITZ ou ROMANOF, appelé par les Russes Mikhailf-Pheodorovitz-Jourieff, fut choisi à l'âge de seize ans, par les états assemblés à Moscou (1613), pour monter sur le trône des czars, que les séditions, des guerres malheureuses et un interrègne avaient ébranlé. Michel était fils de Pheodor Nikitich, que le czar Boris-Godounof avait contraint d'embrasser l'état monastique : Pheodor, élevé depuis à la dignité de patriarche de Rostof, était à cette époque prisonnier à Varsovie. La considération dont le père jouissait en Russie paraît avoir beaucoup contribué à l'élévation du fils. Michel se trouvait à Kostroma dans un monastère, où sa mère, qui avait été aussi forcée de se faire religieuse, l'élevait avec soin. Après l'élection on envoya des députés à Kostroma pour porter au jeune prince les hommages et les serments de ses sujets. La mère, ne voyant dans ce que l'on offrait à son fils que danger pour lui, refusait de le confier aux députés ; ils dissipèrent ses craintes, elle se rendit à leurs prières. Deux mois après, Michel fut sacré à Moscou par le patriarche de Casan. Sa première pensée fut de réconcilier la Russie avec la Suède et la Pologne. En faisant annoncer son avénement au trône à Gustave-Adolphe, il exhorta ce prince à confirmer les traités qui avaient été conclus entre la Suède et la Russie, sous le règne du czar Chouiski, et à restituer ce dont les Suédois s'étaient emparés pendant l'interrègne. Le roi de Suède répondit qu'il garderait les provinces que l'on réclamait ; quelles lui serviraient de gages jusqu'à ce que l'on eût acquitté les dettes que Chouiski avait contractées envers lui.

L'ambassade envoyée au roi de Pologne n'eut pas plus de succès; et la guerre recommença entre les deux nations. Les généraux suédois engagèrent Gustave-Adolphe à envoyer le prince philippe, son frère, à Novogorod, dans l'espoir que ce prince par sa présence affermirait la domination des Suédois sur cette ville et ses vastes dépendances. Le prince, étant arrivé à Vybourg, y reçut une députation des habitants de Novogorod qui renouvelèrent leurs serments entre ses mains. Un corps de troupes auquel Michel avait donné ordre d'assiéger cette dernière ville fut défait par les Suédois, qui étendirent au loin leurs exploits et leurs ravages. Les habitants de Novogorod, exposés au pillage et à tous les malheurs de la guerre, recoururent secrètement à leur souverain pour demander pardon et protection, l'assurant que la force seule leur avait arraché les démarches contraires à leur devoir. Le czar avait imploré la médiation de la France, de l'Angleterre et de la Hollande : le roi de Suède, qui épuisait ses finances sans espoir de conserver ses conquêtes, sollicitait aussi de son côté les bons offices des Anglais et des Hollandais. Afin d'obtenir des conditions de paix plus favorables, il s'avança lui-même contre la ville de Pleskow : le courage de Morozov le força de lever le siége. On négocia d'abord sous la médiation de l'Angleterre et de la Hollande; et le 26 janvier 1616, on signa un traité de paix d'après lequel la Russie rentrait en possession de Novogorod, mais à condition qu'elle céderait à la Suède l'Ingrie, la Carélie et les contrées situées entre l'Ingrie et Novogorod; qu'elle renoncerait à la Livonie, à l'Esthonie, et qu'elle donnerait une somme en argent. La position difficile où Michel se voyait à l'égard de la Pologne l'avait décidé à signer une paix aussi onéreuse. Aussitôt après son avénement au trône, il avait fait, mais inutilement, des efforts pour reprendre Smolensk, dont la possession avait ouvert aux Polonais l'entrée de la Russie. Lisowski, qui commandait l'armée polonaise, protégé par une ville aussi importante, se répandit au loin, portant dans les provinces voisines le pillage et la terreur. Les Cosaques du Don, sollicités par la Pologne, étaient entrés dans la Russie-Blanche, où ils mettaient tout à feu et à sang : leurs brigandages furent réprimés par le prince Lykow, que le czar avait envoyé contre eux. Pendant l'interrègne un parti favorable aux Polonais avait reconnu (1610) pour czar Wladislas, fils de Sigismond, roi de Pologne. Ce prince avait même pris possession de Moscou, dont il fut chassé (1612) par le brave général Pojarski. Wladislas, profitant des avantages qu'il avait remportés sur les Russes, s'avança jusque sous les murs de Moscou; il allait donner l'assaut à cette capitale de l'empire et il l'aurait peut-être prise, si, la veille de l'attaque, deux canonniers français qui se trouvaient dans son camp ne l'eussent quitté et n'eussent fait connaître son projet. Au milieu de la nuit l'attaque commença à l'une des portes qu'un pétard fit sauter. Les Polonais crurent être maîtres de la ville : mais ils rencontrèrent un retranchement bien défendu, et Wladislas, obligé de se retirer, éprouva un second échec à Bielozero. Ces malheurs l'ayant disposé à la paix, des conférences s'ouvrirent, et l'on signa un traité ou plutôt une trêve de quatorze ans et demi : la Russie céda à la Pologne Smolensk et ses dépendances (1618). Pheodor Romanof, père de Michel, fut rendu avec les autres Russes que la Pologne retenait prisonniers. Le jour où il rentra à Moscou (1619) fut un jour de fête pour toute la Russie : afin de célébrer cet événement, Michel ordonna que les prisonniers fussent délivrés et qu'on rappelât ceux qui étaient en exil. Peu de temps après, sur les instances du clergé, du peuple, et à la prière du czar, Pheodor fut élevé à la dignité de patriarche, ou chef de l'Eglise russe : cette qualité le plaçait à la droite du souverain et à la tête de ses conseils. C'est à lui que l'on attribua les sages mesures que son fils prit pour relever la Russie, accablée jusque-là par tant de malheurs. Sigismond, roi de Pologne, étant mort, Michel crut qu'il n'était plus lié par les traités; il avait cédé Smolensk avec peine : espérant pouvoir rendre à la Russie cette barrière importante, il envoya une armée nombreuse pour en faire le siége. C'est pour la première fois que nous voyons des étrangers parmi les troupes russes. L'armée de ce siége comptait six mille hommes de cavalerie allemande; et les régiments russes avaient dans leurs rangs des officiers français, allemands et écossais. Il y eut peu d'accord parmi les assiégeants; par jalousie, le général russe ne voulut point que les Allemands montassent à l'assaut : ils allaient s'établir sur la brèche, ils insistaient; le général, faisant diriger l'artillerie contre eux, les força de se retirer. Il fut bien puni de son aveuglement; les Polonais l'ayant bloqué dans son camp, il fut réduit à capituler et à recevoir les conditions que l'ennemi lui imposa. Michel, découragé par ces malheurs, fit avec Wladislas, successeur de Sigismond, un nouveau traité de paix par lequel il lui confirmait la possession de Smolensk (1634). Obligé de sacrifier à l'amour de la paix une place aussi importante, il s'occupa de rendre ses forces militaires plus redoutables et fit construire au midi des forteresses pour contenir les Tartares de la Crimée. Appelant dans son armée des officiers étrangers, et suivant l'exemple que lui donnaient les autres nations, il forma des régiments réguliers de cavalerie et d'infanterie; c'est sous son règne que pour la première fois il est parlé de dragons dans l'armée russe. Michel aimait la paix, et il aurait rendu la Russie florissante, s'il eût régné plus longtemps. Il fut enlevé à ses sujets par un coup de sang, en juillet 1645, âgé de 49 ans, dont il en avait passé près de trente-trois sur le trône. Il avait été marié deux fois :

la première à une fille du prince Dolgorouki, laquelle mourut après quatre mois de mariage, et la seconde à Eudoxie, fille de Loukian Streelsnef, dont il eut deux filles et un fils qui lui succéda sous le nom d'Alexis. G—v.

MICHEL, roi de Pologne, successeur de Jean-Casimir, et prédécesseur du grand Sobieski. Lorsqu'il abdiqua, l'archevêque primat, appuyé par Sobieski, promit à Louis XIV de faire tomber les suffrages sur le grand Condé; mais la noblesse, qu'il n'était pas aussi facile de gagner que les magnats, déclara hautement qu'elle ne voulait pas entendre parler d'un prince français. Le vice-chancelier de la couronne, qui observait ce mouvement, engagea les nobles à choisir un prince polonais, mettant en avant le nom du prince Michel Korybut de Wiszniowiecki. Les autres candidats étaient le duc de Neubourg, Charles V, duc de Lorraine, que l'empereur Léopold soutenait de tout son crédit; Pheodor, fils du czar Alexis, et enfin la reine Christine, qui, se repentant d'avoir abandonné le trône de Suède, faisait solliciter celui de la Pologne. La Diète fut orageuse, mais les discussions cessèrent le 19 juin 1669, sitôt que l'on prononça le nom de Michel. Descendant en ligne droite de Korybut, l'un des frères du grand Wladislas Jagellon, il était fils de Jérémie, prince de Wiszniowiecki, qui par sa valeur féroce s'était fait un nom dans les guerres contre les Cosaques. Jérémie, qui avait tous ses biens dans la Russie-Rouge, avait vu ravager ses domaines par les Cosaques, et il était mort de chagrin, laissant son fils dans l'indigence. La famille royale avait fait élever le jeune orphelin avec les soins dus à sa haute naissance. Jean Casimir ayant abdiqué et s'étant retiré en France, Michel se trouva sans appui. Lorsqu'il fut question de nommer un successeur au roi, il se joignit aux nobles de Sandomir pour voter avec eux. Au moment où il s'y attendait le moins, le palatinat de Kalicz le proposa pour roi. L'enthousiasme se communiqua aux autres palatinats : les deux partis qui tenaient, l'un pour le prince de Condé, l'autre pour le duc de Lorraine, se hâtèrent de quitter la Diète, en témoignant à grands cris leur mécontentement. La noblesse indignée menaçait de tomber sur ces opposants, qui avant la nuit vinrent donner leur adhésion. Quand le prince Michel vit les palatinats accourir, il dit, les larmes aux yeux : *Seigneur, faites que ce calice passe loin de moi.* Le nouveau roi n'ayant pas même un cheval à lui, le primat le prit dans sa voiture pour le conduire à l'église. Le 7 juillet 1669, il prêta serment sur les *Pacta conventa.* Son couronnement eut lieu le 29 septembre. Comme il n'était point marié, les partisans de la France lui proposèrent mademoiselle d'Orléans. Le parti contraire l'ayant emporté, on demanda pour lui l'archiduchesse Eléonore, sœur de l'empereur Léopold, qui se hâta d'arriver. Les magnats qui tenaient à l'opposition se plaignirent vivement : le roi, disaient-ils, a violé les *Pacta conventa*, par lesquels il s'est engagé à ne point se marier sans le consentement du sénat. Ainsi la Pologne se trouvait désunie, et les Cosaques, les Turcs faisaient de formidables préparatifs. Le primat et les sénateurs mécontents entretenaient une correspondance secrète avec Louis XIV, et le bruit se répandit qu'une flotte de cinquante voiles allait paraître dans la Baltique, apportant à la Pologne une armée, des trésors et le grand Condé. Les lettres furent surprises; le primat et ses partisans se réfugièrent à Dantzig. La Diète de 1670 s'assembla au mois de septembre. Alors le primat revint à Varsovie, et le roi lui ayant mis sous les yeux sa correspondance, il avoua qu'il avait écrit les lettres, et accusa le monarque d'avoir violé ses serments. Mais la noblesse se montra pour lui, et il obtint que la reine fût sacrée; la cérémonie eut lieu malgré l'opposition. Les Cosaques s'étant avancés, Sobieski les repoussa jusqu'au delà de leurs frontières. Cependant le primat suivait son projet, qui était de détrôner Michel, et il eut l'adresse de gagner la reine Eléonore, qui, n'ayant point d'attachement pour son époux, fit entrer l'empereur son frère dans les vues de l'opposition. Léopold et la reine exigeaient que l'on choisît le duc de Lorraine, auquel Eléonore aurait donné sa main et le sceptre. Jean Sobieski, qui n'aimait point le roi, consentait à ce qu'il fût détrôné; mais, au lieu du duc de Lorraine, il proposait de faire tomber le choix de la Diète sur Charles, comte de St-Paul, duc de Longueville, neveu du grand Condé. Ce projet resta sans exécution, le jeune prince ayant été tué presque sous les yeux de Louis XIV, le 12 juin 1672, au passage du Rhin. Cependant les magnats de l'opposition continuaient leurs trames, et une insulte faite au roi dans sa capitale augmenta leurs forces. L'électeur de Brandebourg avait demandé à Michel qu'il lui livrât le baron de Kalkstein, qui avait été à son service, mais qui depuis s'était établi à Varsovie. Michel ayant refusé cette extradition, l'électeur donna à son envoyé à Varsovie des instructions d'après lesquelles Kalkstein fut arrêté de nuit et livré à l'électeur, qui le fit mettre à mort. Le roi n'étant point en mesure pour venger cet affront, il se contenta de réclamer. Sur ces entrefaites, la guerre éclata avec la Turquie, à l'instigation de Pierre Doroszenko, hetmann des Cosaques. Deux diètes furent en vain convoquées; on ne fit aucun préparatif, et le 4 août 1672, les Turcs passèrent le Dniester sans résistance. Le grand vizir Koproli avait décidé Mahomet IV à se mettre à la tête de son armée, qui arriva devant Kamieniecz. Cette place, la seule importante qu'eussent alors les Polonais, est située sur une roche escarpée, dont la Smotrzycz baigne le pied, en vue du Dniester, sur les frontières de la Moldavie et de l'Ukraine, entre la Transylvanie et le palatinat de Kiew. Le com-

mandant refusa de recevoir la garnison que Sobieski voulait lui donner, et, après quelques jours du siége, il se rendit lâchement sans avoir rien fait pour défendre la place qui lui était confiée. Le roi Jean-Casimir, apprenant en France, où il était devenu abbé de St-Germain des Prés, cette nouvelle désastreuse, tomba en faiblesse, puis en apoplexie, et mourut peu de mois après. Les Turcs s'avancèrent jusque sous les murs de Lemberg, que son commandant, Elie Lonski, défendit avec autant de courage que d'intelligence. Afin de gagner du temps, Michel envoya à Buczacz, où se trouvait le quartier général des Turcs, trois députés qui, le 18 octobre 1672, signèrent un traité aux conditions suivantes : « Les « Tartares retourneront dans la Crimée; les « Turcs garderont Kamieniecz et tout le palati- « nat de Podolie ; l'Ukraine appartiendra aux « Cosaques; la Pologne acquittera à la Porte un « tribut annuel de vingt-deux mille ducats; le « premier payement sera fait le 5 novembre sui- « vant. » La Diète refusa de ratifier ce pacte honteux. Sobieski, grand hetmann de la couronne, reçut un renfort de cinquante mille hommes, et le trésor royal étant épuisé, on engagea les joyaux de la couronne pour fournir aux frais de la guerre. Le roi Michel s'avança avec l'armée jusqu'à Lemberg, où il tomba dangereusement malade. Sobieski, malgré les rigueurs de la saison, alla en avant, poussant devant lui les Turcs; ils se réfugièrent dans leur camp, qui, protégé par le canon de Chodzim, leur paraissait inexpugnable. Sobieski les en chassa néanmoins (10 novembre 1673). Après un combat sanglant ils se retirèrent en désordre, laissant plus de vingt mille hommes sur la place. Le lendemain de cette victoire Michel mourut à Lemberg, à peine âgé de 35 ans. On a prétendu qu'il avait été empoisonné. Ce prince n'était pas, comme on l'a dit, dépourvu de talents; mais il fut malheureux; les circonstances semblaient s'être réunies contre son administration. Il ne laissa point d'enfants et eut Sobieski pour successeur. G—Y.

MICHEL ATTALIOTE ou ATTALIATE. *Voyez* Attaliota.

MICHEL, vaïvode de Valachie, se ligua avec l'empereur Rodolphe II, en 1595, contre les Ottomans. Secondé par Sigismond, prince de Transylvanie, il eut part à la victoire sur Sinan-Pacha, et reconquit Buckarest et Tergovist, alors capitale du pays. Ce prince, demeuré fidèle allié de l'empereur d'Allemagne, fut déclaré par lui général de l'armée impériale, et employé l'an 1600 à combattre le général Battori, à qui Sigismond avait cédé la Transylvanie au mépris de son traité précédent avec Rodolphe II. Michel victorieux s'empara d'Albe-Julie et d'Hermanstadt, et exigea pour prix de ses services l'investiture de la principauté dont il avait dépouillé le cardinal. Il demandait à main armée, et ne se pressait point de remettre la province à l'empereur; il eut à combattre à la fois Basta, qui l'attaqua avec les troupes impériales, et Sigismond, qui, aidé des Ottomans et des Moldaves, cherchait à rentrer dans ses droits. Pressé, surpris, vaincu, il s'enfuit dans la Valachie, mais ne tarda point à regagner les bonnes grâces de Rodolphe en s'humiliant devant lui et lui donnant des garanties de sa fidélité à l'avenir. La jalousie s'éveilla entre Basta et Michel, qui tous deux servaient le même maître avec talent et courage. Le général allemand accusa le prince valaque d'entretenir des intelligences avec les Ottomans, et de méditer une défection. Il voulut s'assurer de la personne de Michel et l'invita de venir le trouver. Sur son refus, Basta envoya environner sa tente par des soldats allemands et vallons, leur ordonnant de le prendre mort ou vif. Le brave vaïvode, voyant que sa vie était menacée, mit le sabre à la main, et après avoir tué plusieurs de ses meurtriers, tomba enfin percé de coups. Cet assassinat priva l'empereur Rodolphe d'un allié utile, d'un bon général qui avait gagné plusieurs batailles, et qui était un implacable ennemi des Ottomans, qu'il combattit souvent avec gloire, et dont il rejeta plus d'une fois les offres insidieuses. La Valachie perdit en Michel un de ses plus illustres souverains, un de ceux qui essayèrent de briser le joug sous lequel sa nation gémissait. S—Y.

MICHEL CERULAIRE. *Voyez* Cerularius.

MICHEL (Jean), évêque d'Angers, naquit vers 1387 à Beauvais, d'une famille de marchands de draps. Ayant fait de bonnes études, il partit pour la Sicile, où se rendaient un grand nombre de Français, attirés par la protection que leur accordait la maison d'Anjou, alors maîtresse de ce royaume. Michel était en 1416 secrétaire et conseiller du roi Louis II (*voy.* ce nom). Après la mort de ce prince, il exerça les mêmes fonctions auprès de sa veuve Yolande, qui le chargea de dresser la généalogie des rois d'Aragon, afin de prouver ses droits à la couronne. Pendant la captivité de René d'Anjou (*voy.* ce nom), Michel rendit à sa mère Yolande les plus grands services. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique et fut nommé en 1420 chanoine de l'église St-Sauveur, à Aix. Huit ans après, il permuta son canonicat pour une prébende de l'église cathédrale d'Angers. En 1438, il revint dans sa patrie, où on lui avait conféré un canonicat; mais, l'évêque d'Angers étant mort peu après, Michel fut choisi pour lui succéder. Il résista d'abord, puis finit par céder au vœu unanime du clergé et du peuple. Son élection ne fut cependant pas approuvée par le pape Eugène IV, qui nomma un autre évêque, et lança contre Michel les foudres de l'excommunication; mais les bulles du pontife furent annulées par le concile de Bâle, et Michel garda son évêché. Il tint dans son diocèse plusieurs synodes, dont quelques statuts ont été insérés dans le recueil publié à Anvers en 1683,

in-4°. Ce prélat mourut en odeur de sainteté le 12 septembre 1447. Les papes ont néanmoins toujours refusé de le canoniser, malgré les sollicitations du clergé et de plusieurs rois de France. On attribue ce refus à l'attachement de Michel pour les libertés de l'Eglise gallicane et à la part qu'il avait eue à la pragmatique sanction. Une notice, aujourd'hui fort rare, a été publiée sur ce prélat en 1739 sous le titre d'*Abrégé de la vie, du culte et des miracles du bienheureux Jean Michel, évêque d'Angers,* in-12. Il est vénéré comme saint dans ce diocèse. — Michel (Guillaume), dit *de Tours,* quoique né à Châtillon-sur-Indre, mauvais poëte et traducteur du 16e siècle, a publié : 1° *la Forêt de conscience, contenant la chasse des princes spirituels,* en prose et en vers, Paris, 1516 et 1520, in-8°. Cette seconde édition est recherchée. 2° *Le Penser de royale mémoire, auquel penser sont contenues les épistres envoyées par le royal prophète David au très-chrestien roi de France François Ier, avec aucuns mandements et autres choses convenables à l'exhortation de la saincte foi catholique,* Paris, 1518, in-4°; 3° *le Siècle doré, contenant le temps de paix, amour et concorde,* en vers, Paris, 1521, in-4°; 4° *De la justice et de ses espèces, livre très-profitable pour tous ceux qui désirent connaître le moyen de vivre heureusement et paisiblement entre les hommes,* plusieurs éditions, dont la dernière, revue et corrigée par Guillaume Aubert, avocat, parut après la mort de Michel, en 1556, in-8°. On a encore de lui : 1° une traduction des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de Virgile, 1516, in-8°; 1529 et 1540, in-fol., avec la traduction de *l'Enéide,* par Octavien de St-Gelais (*voy.* ce nom). Il existe de l'édition de 1529, sortie des presses de Nicolas Couteau, à Paris, des exemplaires tirés sur vélin, avec trente et une miniatures qui les rendent très-précieux. 2° Une traduction de Josèphe, Juif et Hébreu, historiographe grec de l'antiquité judaïque, avec une épître dédicatoire à Antoine, duc de Lorraine, Paris, 1534, in-fol. gothique; 3° d'autres traductions de Polydore Virgile, d'Apulée, d'Eutrope, de Valère Maxime, de Justin et de Suétone; enfin une traduction de *la Pandore latine* de Janus Olivier (*voy.* ce nom), Paris, 1542, in-12. — Michel (Nicole), né au commencement du 16e siècle, s'adonna à la médecine, devint doyen de la faculté de Poitiers, et mourut en 1559. Il a publié deux ouvrages : 1° *De l'administration du bois saint* (le gaïac), traduit du latin de Ferrerius, Poitiers, 1540, in-8°; 2° *les Causes, remèdes et cures des fièvres qui ont couru cette année* 1557, Poitiers, 1557. — *Jehan* Michel, poëte du 15e siècle, est auteur de trois mystères (*la Conception, la Passion, la Résurrection*), joués soit à Paris, soit à Angers, et imprimés à Paris, sans date, et en 1490 et 1507, in-fol. et in-4°. L—s—d.

MICHEL (Jean), poëte languedocien, né à Nîmes, vers le milieu du 17e siècle, dans une classe obscure. Il se dit *nascut permy lou vulgari, et dau commun;* on ignore quelle était sa profession. Dans une de ses poésies, il se présente comme un homme d'affaires n'ayant pas le temps, à cause de ses occupations habituelles, de revoir ses compositions. On a souvent cité son petit poëme sur les *Embarras de la foire de Beaucaire,* ouvrage qui a obtenu, comme la bibliothèque Bleue, les honneurs de plusieurs éditions. Le poëte se place sur un rocher élevé (*lou rouquas de Beaucaire*) d'où il domine la ville agitée; de son observatoire, il examine tout ce qui se passe de grand ou de petit, de bon ou de mauvais, au milieu de cette foule immense qui se remue et bourdonne sous ses pieds. « Sa composition abondante et « rapide produit une véritable illusion. On croit « être à ses côtés et contempler là-bas ce peuple « bigarré où se pressent toutes les nations du « monde, tournoyant incessamment et croisant « ses flots. C'est une cohue, un pêle-mêle, un « dédale inextricable. » (Lavalette). Michel décrit dans un très-long récit les scènes particulières les plus piquantes. Il montre d'abord les charpentiers qui construisent dans le pré deux files de baraques; puis viennent les consuls et les conseillers, puis les marchands de toute espèce, les chirurgiens, les apothicaires, les charlatans, les filous et les filles de mauvaise vie.... *chacun travaillo à son affaïre!* Un cheval effrayé se précipite au milieu des poteries, une charrette est renversée, un marchand perd son âne, une mère son enfant; celui-ci brise une bouteille, celui-là casse un pot de confitures.... Schnakenburg et Noulet ont rapporté deux fragments de ce poëme. L'œuvre de Michel est une longue galerie de petits tableaux de genre, tantôt variés, tantôt monotones, presque tous composés avec beaucoup de négligence. L'auteur ne brille pas certainement par l'invention; il procède pour ainsi dire au hasard. Toutefois, son poëme n'est pas sans agrément; il renferme des peintures exactes et des détails heureux (G. Brunet). — On a aussi du même auteur des *sonnets* et des *chansons* dans le même style, mais en général avec plus d'élégance et plus d'élévation. On a fait observer que notre poëte répand quelquefois dans ses vers ce qu'on pourrait appeler une *demi-teinte de romantisme.* On a cité à l'appui de ce jugement la petite pièce intitulée *Mespris dé l'homme.* Le talent de Michel lui valut des hommages poétiques de la part de tous les beaux esprits ses compatriotes ou ses contemporains. On lui a, du reste, reproché avec raison des plaisanteries de mauvais goût et des expressions de bas étage. Les œuvres de Michel ont été imprimées dans le *Recueil des poëtes gascons,* Amsterdam, 1700, 2 petits volumes in-8°, chez Daniel Pain (elles se trouvent dans la seconde moitié du second volume et comprennent 191 pages); mais il y avait une édition antérieure des *Embarras de la foire de Beaucaire,* d'après ce que dit l'auteur

dans sa dédicace ; nous n'avons pu découvrir cette première édition. Nous avons sous les yeux une édition de ce petit poëme datée de 1767 : l'*Embarras de la fieiro de Beaucaire, composa per M. Michel de Nismes, dédia à messieurs lous consouls de Beaucaire*, Tarascon, 1767, in-12. On voit, au verso du frontispice, un sonnet adressé à messieurs *lous consouls dé Beaucaire*. Il existe une autre édition de cette pièce, imprimée à Beaucaire en 1783, in-12. Du Mége a reproduit la traduction du sonnet de la *Belle matineuse* dans sa *Statistique générale des départements pyrénéens*, 1829 (2 p. 335). Cette traduction ne vaut pas celle de Roudil (*voy.* ce nom). Noulet a réimprimé deux autres sonnets, *l'Homme malhurous* et *l'Homme benhurous;* il fait remarquer que ces peintures sont si calmes, que, tout en reconnaissant de quel côté se trouve l'auteur, on ne peut que lui savoir gré de comprendre qu'il existe un ordre de félicités sociales qui lui sont interdites, et qu'en entrevoyant un ciel destiné à d'autres qu'à lui, Michel ne se montre pas jaloux des élus. — Jean Michel mourut en 1700. On assure qu'il existe, en manuscrit, un volume entier de vers à sa louange. A. M.

MICHEL (François), maréchal ferrant, n'aurait aucun droit à tenir une place dans la *Biographie*, s'il n'eût joué, vers la fin du 17e siècle, un rôle à peu près semblable à celui qu'on a fait jouer à un paysan de la Beauce nommé Martin (*voy.* ce nom). Michel était né à Salon, en Provence, patrie du fameux Nostradamus, et l'on peut croire que les récits qu'il avait entendu faire du prophète dans son enfance l'avaient disposé à une grande crédulité. Il était âgé d'environ trente-cinq ans, lorsqu'une nuit, revenant d'un village voisin, il aperçut un spectre qui lui commanda, avec toute l'autorité d'un être de l'autre monde, d'aller trouver le roi pour lui révéler un secret de la plus haute importance. Cette apparition s'étant renouvelée jusqu'à trois fois (1), et le spectre ayant menacé Michel de lui ôter la vie s'il n'obéissait pas, il se décida enfin à se rendre à Versailles. Il vit auparavant l'intendant d'Aix, qui, après s'être assuré que cet homme n'était point fou, lui donna une lettre pour les ministres et une somme pour les frais de son voyage. La route qu'il devait tenir fut couverte de curieux accourus sur son passage, et on lui fit l'application d'un quatrain de Nostradamus (2), qui semblait pronostiquer sa mission. Après beaucoup de difficultés, il parvint à être admis dans le cabinet de Louis XIV, et il y demeura enfermé avec ce monarque pendant plus d'une heure (1). Un courtisan (le maréchal de Duras) ayant dit au roi : « Votre Majesté vient de voir un grand fou ! — « Pas tant que vous l'imaginez, » répondit Louis XIV, et ce mot ayant couru, le public n'en fut que plus empressé à voir le maréchal de Salon : plusieurs peintres se disputèrent l'avantage de faire son portrait (2), et Michel occupa un instant l'attention de toute la France. Quelques jours après (avril 1697), il reprit le chemin de sa ville natale, où il resta longtemps l'objet de la curiosité publique ; mais il ne répondait pas aux questions qu'on lui adressait, et ne répéta jamais rien de ce qui s'était passé dans son entretien avec Louis XIV. Fatigué enfin des visites qu'il recevait, il se retira à Lançon, village près d'Aix, et y mourut le 10 décembre 1726, à l'âge de 65 ans. Quelques écrivains conjecturent que sa mission avait pour but d'obliger le roi à déclarer son mariage avec madame de Maintenon ; mais St-Simon dit qu'il ne nomma jamais cette dame et qu'il ne la vit point. (Voy. *Mémoires* de St-Simon, liv. 2, ch. 8.) L'abbé Proyart s'est contenté de rapporter l'opinion populaire, que Michel, comme un autre Nathan, était venu annoncer au roi la fin de ses prospérités (*voy.* la *Vie du Dauphin, père de Louis XV*, t. 2, p. 149-159) ; mais d'ailleurs son récit diffère par plusieurs circonstances essentielles de celui de St-Simon. W—s.

MICHEL (Claude-Louis-Samson), né à Maubeuge en 1754, d'une famille peu riche, manifesta de bonne heure des dispositions pour les études abstraites. Après avoir professé au collége de Maubeuge les humanités, les belles-lettres et la physique, il obtint à Douai la place de principal du collége d'Anchin. Ayant renoncé à l'instruction publique dans les premières années de la révolution, il présida l'administration du département du Nord, et fut ensuite mis à la tête de la commission que la convention nationale chargea d'organiser la Belgique. De retour dans sa patrie, il siégea au conseil général, d'abord comme membre du conseil, puis comme secrétaire ; enfin, il remplit successivement les fonctions de président du tribunal criminel des Deux-Nèthes (Anvers) et celles de procureur général en la cour de Douai. Dans ces différents emplois, Michel porta l'abnégation jusqu'à négliger ses affaires pour répondre à la confiance du gouvernement. Quoique son nom fût inscrit depuis longtemps dans les fastes de la Légion

(1) Suivant le récit de l'abbé Proyart, Michel ne fut que le troisième à qui le spectre s'adressa ; les deux premiers avaient été frappés de mort pour avoir répété indiscrètement ce que le spectre leur avait dit.

(2) Ce quatrain est le vingt-huitième de la quatrième centurie ; il est assez singulier pour qu'on nous permette de le rapporter :

Le pénultième de surnom de prophète
Prendra Diane pour son jour et repos ;
Loin vaguera par frénétique tête,
Et délivrera un grand peuple d'impôts.

Maintenant voici comment on en faisait l'application au maréchal de Salon. Cet homme était le *pénultième*, ou l'avant-dernier des enfants qu'avait eus son père, et il se nommait *Michel*, comme le prophète ; sa mère avait nom Diane ; le troisième vers indiquait *clairement* son voyage à Versailles ; et quant à la diminution d'impôts prédite par le quatrième vers, elle eut lieu par suite du traité de Ryswich.

(1) Saint-Simon dit que le roi vit deux fois le maréchal de Salon, et qu'à chaque fois il fut plus d'une heure avec lui.

(2) On a deux portraits de Michel, format in-4°, l'un de Bonnart et l'autre de Rousselet.

d'honneur, et que ses services fussent reconnus et appréciés par ses supérieurs, il fut condamné, sous le gouvernement impérial, à une retraite absolue. Cette disgrâce l'affligea, mais ne l'abattit point, et les lettres l'en consolèrent. Michel avait beaucoup lu, beaucoup observé, médité. Il aimait les arts et en parlait avec convenance et discernement; il jugeait tous les genres de talent avec une sagacité peu commune. Il mourut à Douai le 3 janvier 1814, à la suite des chagrins que lui causèrent la perte de son emploi et la crainte de ne pouvoir plus élever convenablement sa famille. On a de lui : 1° *Essai sur les attractions moléculaires,* Douai et Paris, 1803, in-8°; 2° *Considérations nouvelles sur le droit en général, et particulièrement sur les droits de la nature et des gens,* Paris, 1813, in-8°; 3° *Réflexions sur l'instruction publique;* 4° *Mémoire sur les contributions;* 5° *Mémoire sur une nouvelle notation d'algèbre descriptive;* 6° *Recherches sur une algèbre de situation;* 7° *l'Intrigant de province,* comédie en cinq actes, en vers; 8° *Recueil d'opuscules poétiques;* 9° *Essai d'une nouvelle théorie du mouvement;* 10° *Comparaison de l'algèbre descriptive avec les principes ordinaires de l'application de l'algèbre.* Plusieurs de ces productions sont restées inédites. Une commission de l'Académie des sciences a fait un rapport avantageux sur les deux derniers ouvrages que l'auteur avait soumis à son approbation. B—RS.

MICHEL LE FOU (IL PAZZO), lazzarone, ainsi nommé à cause des dérèglements de sa jeunesse, était domestique d'un marchand de vins, lorsque les Français marchèrent contre Naples, en 1799. Comme il avait acquis par sa force et son audace une sorte de célébrité, les lazzaroni le choisirent pour chef. A leur tête, Michel fit éprouver des pertes assez considérables aux troupes françaises, et il exerça pendant quelques jours à Naples un rôle analogue à celui de Masaniello (*voy.* ce nom). Plusieurs nobles, soupçonnés de vouloir traiter avec les Français, furent par ses ordres impitoyablement massacrés, leurs maisons pillées et détruites; tout plia devant lui. Mais, ayant fait une sortie, il tomba entre les mains des ennemis après un combat acharné, et fut conduit au général Championnet, qui, connaissant son influence, le traita avec bonté et lui offrit le grade de chef de brigade s'il voulait embrasser la cause des patriotes. Séduit par ces propositions, Michel jura fidélité aux Français et rentra à Naples avec ses compagnons en criant : *Vive la république!* Son premier soin fut de donner à St-Janvier une garde d'honneur, choisie parmi l'élite des lazzaroni, et lorsqu'il n'eut plus à combattre, il se fit orateur. Haranguant le peuple, tantôt monté sur les tréteaux destinés aux comédies de polichinelle, tantôt porté sur les épaules de quelques-uns de ses anciens camarades, il prononça des discours remarquables par un rare bon sens et une piquante originalité. Sorti du peuple, il savait par quels moyens on agit sur l'esprit de la multitude; aussi ses arguments produisaient-ils toujours leur effet. « Si le « pain est cher, disait-il un jour, c'est parce que « le tyran fait saisir les vaisseaux chargés de « grains qu'on nous envoyait de Barbarie. Que « devons-nous faire? Le haïr, le combattre, « mourir tous plutôt que de le revoir. » Puis il ajoutait : « Le gouvernement d'aujourd'hui n'est « pas la république, la constitution n'étant pas « encore achevée; mais quand elle le sera, nous « le jugerons d'après nos plaisirs et nos souf- « frances. Les savants connaissent la cause du « changement des saisons; nous, nous savons « seulement que nous avons chaud ou froid. « Nous avons tout souffert sous le tyran : guerre, « peste, tremblement de terre; on dit que nous « serons heureux sous la république; laissons- « lui le temps de nous le prouver. Qui veut ré- « colter vite sème des raves et ne mange que « des racines; qui veut manger du pain sème « du grain et attend une année. Il en est de « même de la république : pour les choses dura- « bles, il faut du temps et de la peine; atten- « dons. » Un jour, un homme du peuple lui ayant demandé l'explication du mot *citoyen*, il répondit : « Je ne sais pas; mais ce doit être un « beau nom, car les *capezzoni* (c'est ainsi que le « peuple de Naples appelle les hauts fonction- « naires) l'ont pris pour eux. En disant à chacun « *citoyen*, il n'y a plus d'excellences ni de lazza- « roni; ce nom nous rend tous égaux. » Un autre ayant ajouté : « Que veut dire cette éga- « lité? — Cela veut dire, répondit Michel en « se montrant lui-même, cela veut dire qu'on « peut être lazzarone et colonel; les seigneurs « étaient jadis colonels dans le ventre de leurs « mères, je le suis grâce à l'égalité; alors on « était grand en naissant, aujourd'hui on arrive « à la grandeur. » Lorsque les Calabrais, conduits par le cardinal Rufo, se présentèrent devant Naples, Michel, qui sans doute avait pris goût à l'égalité et ne se souciait pas de redevenir lazzarone, combattit avec la plus grande valeur dans les rangs des patriotes. Ceux-ci, ayant été abandonnés par les Français, furent obligés de livrer la ville aux troupes royales, après une capitulation qui garantit la vie et la liberté à tous ceux qui s'étaient compromis dans les événements antérieurs. Mais, à l'arrivée de Nelson, le traité fut méconnu et les exécutions commencèrent. Michel, livré à une horde de Calabrais, périt au milieu des plus horribles supplices. A—Y.

MICHEL (JULES), né à Caen en 1790, fit ses premières études au lycée de cette ville, où il s'appliqua particulièrement à l'étude des mathématiques. Admis à l'école polytechnique à la suite d'un brillant examen, il en sortit en 1809 pour passer à l'école d'application du génie et de l'artillerie, à Metz, avec le grade de lieutenant en second d'artillerie de marine, arme qu'il avait

choisie dès son entrée à l'école polytechnique. Il se distingua aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Dès le début de la campagne de 1813, Michel, qui n'avait que vingt-trois ans, fut nommé capitaine. Dans une affaire où il se trouva isolé du reste du régiment, il soutint seul avec sa compagnie le feu d'un bataillon prussien, et ne lâcha prise qu'après avoir perdu beaucoup de monde et sur l'ordre formel de son général, le comte Bonnet, qui, témoin de son intrépidité, le mit à l'ordre de la division; le lendemain, la croix de la Légion d'honneur brillait sur sa poitrine. La paix le rendit à ses études favorites. Il fut appelé à diriger successivement la fonderie de Nevers et les arsenaux de la Guadeloupe et de Lorient. Les améliorations qu'il introduisit dans le service de ces établissements prouvèrent l'étendue et la solidité de ses connaissances. Parvenu au grade de lieutenant-colonel et décoré de la croix d'officier de la Légion d'honneur, Michel remplissait au port de Lorient les fonctions de directeur d'artillerie, quand une mort prématurée l'enleva le 22 avril 1838. On a de lui : 1° le *Mémorial de l'artilleur marin, rédigé suivant l'ordre alphabétique des matières,* Paris, 1828, in-8°. Puisé aux sources les plus sûres, cet ouvrage renfermait dans un même volume tous les renseignements nécessaires au service de l'artillerie de la marine. Si les progrès de la science l'ont rendu insuffisant, on ne peut s'empêcher de reconnaître que lors de sa publication il était à son niveau. 2° *Observations sur le corps royal de l'artillerie de marine*, insérées dans les *Annales maritimes de* 1835. A la suite de cet opuscule, où l'auteur démontre la nécessité de conserver l'artillerie de marine, alors menacée tout au moins de réduction, on trouve la réponse qu'y fit M. Rocquemaurel, lieutenant de vaisseau. Dans cette réponse, intitulée *Considérations sur la question de l'artillerie navale, en réponse à une brochure publiée par M. J. Michel,* etc., M. Rocquemaurel reconnaît que l'artillerie de marine est nécessaire et même indispensable pour l'armement des colonies et des batteries de côtes, pour la conservation du matériel et les travaux des ports, ainsi que pour fournir un contingent dans les expéditions navales qui auraient pour but d'attaquer une position et de s'y établir; qu'enfin sa fusion avec le corps des officiers de vaisseau ne servirait qu'à dissimuler sous le même uniforme les spécialités bien distinctes qui les séparent. P. L—T.

MICHEL-ANGE BUONAROTI est plus connu sous son prénom, qui est devenu le plus célèbre de tous les noms dans l'histoire de l'art moderne, que sous celui de sa famille, qui fut toutefois une des plus anciennes de la Toscane. Né le 6 mars 1474 au château de Caprèse, dans le territoire d'Arezzo, il descendait de l'ancienne et illustre maison des comtes de Canosse. Son père, Louis-Léonard Buonaroti-Simoni, podestat de Caprèse et de Chiusi, ne voyait dans ce fils que le soutien d'une maison célèbre. Une éducation conforme à ces vues attendait le jeune Michel-Ange; mais les dispositions extraordinaires de celui-ci pour le dessin commençaient à contrarier les projets de sa famille. François Granacci, élève du Ghirlandaio, frappé des talents dont il apercevait le germe, se faisait de son côté un plaisir de contribuer à leur développement. Il fortifiait ce goût naissant par les dessins de son maître, que l'enfant copiait en secret. Le père et l'oncle de Michel-Ange, regardant la pratique des arts comme peu honorable pour leur famille, traitaient assez rudement celui qui s'y livrait sans leur aveu. Effectivement ses progrès en ce genre nuisaient à ceux qu'on aurait désiré qu'il fît dans l'étude des lettres. Il fallut enfin céder. Une habileté déjà prodigieuse pour son âge conquérait l'admiration de tout ce qu'il y avait d'habiles juges, et ce concert de pronostics et de suffrages persuada au père que tous les obstacles qu'il opposerait à une semblable vocation seraient inutiles. Le jeune Michel-Ange fut placé chez Dominique et David Ghirlandaï, les plus célèbres peintres de ce temps, pour y demeurer trois années. C'était une espèce d'apprentissage qu'on lui faisait faire. Mais ce qui va paraître singulier, c'est que le maître, loin de recevoir aucune rétribution de son élève, s'était engagé par un écrit, dont Vasari nous a conservé le contenu, à payer progressivement par an la somme de six, huit et dix florins à un jeune homme de quatorze ans; preuve certaine que Michel-Ange, à cet âge, s'était déjà fait connaître de ses maîtres moins comme un élève qui venait leur demander des leçons, que comme un coopérateur capable de partager leurs travaux. En effet, sa supériorité sur tous ses condisciples et même sur ses maîtres ne tarda pas à se manifester. Si la témérité de l'âge et du génie le porte à corriger jusqu'aux dessins de Dominique Ghirlandaio, celui-ci est moins blessé de ce procédé que surpris d'une telle précocité de talent, et il avoue de bonne foi que son élève est en état de lui donner des leçons. Il eut plus d'une fois l'occasion de s'en convaincre, en voyant l'extrême précision et la facilité avec lesquelles ce jeune homme copiait tout ce qui se présentait à lui. L'école des Ghirlandaï ne pouvait pas suffire au génie de Michel-Ange : il lui aurait fallu des maîtres qui eussent réellement quelque chose à lui apprendre. Mais à cette époque de l'art, quelles leçons pouvait-il attendre d'hommes qui étaient, à la vérité, les premiers de leur temps, mais qui avouaient pour leur maître un jeune homme de quinze ans? Ainsi Michel-Ange, par le fait, ne pouvant trouver de maître, se vit obligé de puiser ses ressources en lui-même. Ce fut là sans doute le principe de sa force et la cause de cette originalité qui fit son caractère; c'est peut-être pour n'avoir eu personne à suivre

qu'il se trouve placé à la tête de tous les artistes. L'orgueil n'entrait pour rien dans le sentiment qui l'avertissait ainsi de sa supériorité sur ses maîtres; car il cherchait partout des leçons, et il sut en découvrir dans quelques ouvrages de son temps. Ainsi on le vit assidu à étudier, dans la célèbre chapelle *del Carmine,* les peintures de Masaccio, que Raphaël aussi ne négligea pas de consulter. Si Michel-Ange devançait ses maîtres par un talent prématuré, on présume bien quelle devait être sa supériorité sur ses condisciples, et avec quelle facilité elle pouvait exciter l'envie. Cette passion, dans un de ses rivaux (Torregiani), éclata d'une manière odieuse. Un coup de poing sur le visage lui fracassa le nez, et lui laissa la marque qui le défigura pour la vie, et qui aurait pu devenir encore plus funeste. La protection que Laurent de Médicis accordait ouvertement à Michel-Ange n'était pas entrée pour peu dans les motifs de cette jalousie. Mais elle l'en vengea bientôt; et Torregiani fut exilé de Florence. Laurent, surnommé le Magnifique, ayant conçu le projet de former une école de sculpteurs, jeta d'abord les yeux sur Michel-Ange; et ce choix développa tout à fait en celui-ci le goût qui déjà le portait vers l'art de sculpter, pour lequel il eut toujours une sorte de prédilection. Il disait quelquefois qu'il en avait sucé l'amour avec le lait de sa nourrice, qui était la femme d'un sculpteur. Plus d'une fois il regretta, dans le cours de sa vie, d'avoir été distrait, par d'autres occupations, des travaux de son art favori, et d'avoir été jusqu'à dix ans de suite sans manier le ciseau. Ses premiers essais dans cet art ne furent pas inférieurs à ses premiers travaux dans le dessin et la peinture. Laurent de Médicis les vit avec étonnement : son palais et ses jardins étaient remplis de statues et de fragments antiques de toute espèce. Michel-Ange y avait aperçu une tête de faune rongée par le temps et en grande partie défigurée. La fantaisie lui vint d'en restituer l'ensemble, et d'en faire une copie où il suppléerait les parties manquantes. Il fit mieux; il y ajouta des détails de vérité qui n'appartenaient qu'au copiste. Il ouvrit la bouche du faune comme celle d'un homme qui rit. Laurent vit cette tête; elle lui parut moins le coup d'essai d'un commençant que l'œuvre d'un maître. « Tu as fait, « lui dit-il en plaisantant, ce faune vieux, et « tu lui as laissé toutes ses dents : ne sais-tu « pas qu'il en manque toujours quelqu'une aux « vieillards ? » A peine le duc parti, Michel-Ange cassa une dent à son faune et lui creusa la gencive, de manière à laisser croire que la dent était tombée. Laurent remarqua ce changement, et admira l'intelligence du jeune artiste; il voulut l'avoir dans son palais, lui assigna un logement particulier et le traita comme son propre fils. Le palais de Laurent de Médicis était le rendez-vous des savants et des artistes. La résidence qu'y fit Michel-Ange, les instructions qu'il y reçut d'Ange Politien, le plus grand littérateur de son temps, logé aussi dans ce palais; les encouragements que lui prodigua la libéralité de son protecteur, la vue des ouvrages antiques et les études qu'il eut le loisir d'en faire, tout cela doit être mis au premier rang des causes qui influèrent sur la destinée de ce grand artiste. La mort de son protecteur le priva bientôt de ces ressources. Pierre de Médicis, en succédant à son père, n'hérita ni de ses qualités ni de son estime pour les arts et pour Michel-Ange. Il suffit de dire que pendant tout un hiver il l'employa au travail ridicule de faire des statues de neige. Le prieur de l'église du St-Esprit le dédommagea de cette perte de temps en lui commandant un crucifix en bois, et en lui donnant un logement dans le couvent, où il lui procura des cadavres humains pour étudier l'anatomie. Michel-Ange se livra tout entier à cette étude pénible, disséquant lui-même les sujets qu'on lui fournissait. La profonde connaissance qu'il acquit ainsi de la myologie lui ouvrit une route peu connue auparavant, et qui devait le conduire à devenir le plus savant et le plus profond de tous les dessinateurs. La famille des Médicis fut chassée de Florence. Michel-Ange avait joui de leur faveur; il craignit d'être enveloppé dans leur disgrâce. Résolu de se soustraire au ressentiment aveugle d'un peuple qui croyait voir autant d'ennemis dans les amis de ceux qu'il appelait des tyrans, il se retira à Venise. Cette ville n'offrant aucune ressource à ses talents, il vint à Bologne, où il sculpta, pour le tombeau de St-Dominique, la figure de St-Pétrone et un ange qui tient un candélabre. Trois années s'étaient écoulées depuis la mort de Laurent de Médicis jusqu'à la révolution qui obligea Michel-Ange de quitter la Toscane; ainsi, il avait à peu près vingt ans. Il retourna bientôt à Florence, où le calme s'était rétabli. C'est à cette époque qu'on rapporte l'histoire du *Cupidon endormi,* vendu pour antique au cardinal de St-Georges, qui, depuis, ayant découvert la supercherie, s'en défit en faveur du duc Valentin. Ce Cupidon fut ensuite donné en présent à la marquise de Mantoue, qui le fit passer dans cette ville. Le cardinal, plus amateur que connaisseur, avait envoyé à Florence un de ses gentilshommes, chargé de découvrir quelques indices du faux dont il avait été dupe et d'en reconnaître l'auteur, qu'on soupçonnait être Michel-Ange. On prétend que celui-ci se trahit volontairement en dessinant sur-le-champ, à la plume, cette main célèbre par la hardiesse de son trait et que tout le monde connaît. C'était, dit-on, une manière de donner à entendre que celui-là seul avait pu faire ce Cupidon qui possédait le dessin à un si haut degré. Le gentilhomme lui proposa de le conduire à Rome, où il logerait chez le cardinal : Michel-Ange accepta; mais il n'eut guère à se louer de ce nouveau protecteur. Son premier séjour dans cette ville ne fut cependant infruc-

tueux ni pour les arts ni pour sa gloire. Il y fit le célèbre *Bacchus*, qui depuis fut transporté à Florence, et qu'on a placé dans le muséum de cette ville. Le cardinal de St-Denis lui procura aussi l'occasion de sculpter une *Notre-Dame de pitié*, groupe fameux qu'on voit à St-Pierre sur l'autel de la chapelle du Crucifix. Cet ouvrage ne portant point le nom de son auteur, Michel-Ange fut un jour témoin d'une méprise qui blessa son amour-propre : il garda le silence; et la nuit suivante il grava son nom sur la ceinture de la Vierge. Les affaires domestiques de Michel-Ange l'obligèrent de retourner à Florence. Un bloc de marbre colossal restait depuis cent ans ébauché dans cette ville. L'inhabile ciseau de Simon de Fiesole n'avait réussi qu'à faire sortir d'une masse informe un ouvrage avorté : aucun statuaire depuis n'avait cru qu'il fût possible d'en tirer parti. Michel-Ange en composa dans peu de temps la statue de *David* qui est placée devant le palais vieux : sa proportion est telle, que l'homme de la taille la plus avantageuse arrive à peine à son genou. On remarque, à la vérité, quelques défauts dans ce colosse, surtout à une de ses épaules, mais ils proviennent du manque de matière et des anciens coups de ciseau dont le nouveau sculpteur ne put réparer la maladresse. Quelques tableaux, parmi lesquels on compte la *Ste-Famille* qu'on voit aujourd'hui à Florence, mais surtout le grand carton de la *Guerre de Pise*, acquirent alors à Michel-Ange la réputation du premier de tous les dessinateurs. Ce célèbre carton, destiné à la décoration de la salle du conseil, et dont Léonard de Vinci fit le pendant, fut exposé longtemps et devint la leçon de tous les artistes. Un trait de la guerre de Pise avait été choisi par Michel-Ange comme le plus propre à montrer, par l'expression du nu et des formes du corps humain, cette science dont il devait plus tard développer toute la profondeur à la chapelle Sixtine. Ce carton a péri dans les troubles de Florence, et deux seuls fragments, gravés par Marc-Antoine, en ont conservé quelque idée : ils justifient ce que l'histoire nous apprend sur la sensation que produisit cet ouvrage. On voit que réellement il dut être le premier où le goût de dessiner, jusqu'alors pur mais retenu, sage mais sans énergie, reçut, avec tout son développement, cette hardiesse, cette vérité musculaire et cette puissance de vie et de mouvement qui lui avaient manqué. Ce fut là que Raphaël prit les premières leçons de Michel-Ange. Jules II était monté sur le siége de St-Pierre; voulant perpétuer sa mémoire dans le monument de sa sépulture, il appela Michel-Ange, alors âgé de vingt-neuf ans. L'ambition du pontife ne voulait confier le soin de sa gloire qu'au plus grand génie de son siècle : Michel-Ange répondit à son attente, et il lui présenta bientôt le modèle du mausolée le plus magnifique de tous ceux dont l'histoire de l'art moderne a gardé le souvenir. Il n'existe guère autre chose, en effet, de l'ensemble de cette grande composition, qu'un léger croquis de la main de l'auteur, et dont la gravure nous a conservé les traits. Cette composition, mélange de sculpture et d'architecture, devait offrir un massif quadrangulaire, orné de niches où auraient été des Victoires, décoré par des Termes faisant pilastres, auxquels seraient adossées des figures de captifs. Il devait supporter un second massif plus étroit, autour duquel eussent été placées des statues colossales de prophètes et de sibylles. (Le Moïse est la seule de ces statues qui ait été exécutée) (1). Le tout devait être couronné, par retraites, d'une masse pyramidale, où auraient trouvé place des bronzes et autres figures allégoriques, selon les récits, un peu divers entre eux, de Vasari et de Condivi. Ce grand tombeau avait été projeté et entrepris sans qu'on eût arrêté la place qu'il occuperait. Il fut cause qu'on se souvint d'un commencement de construction faite par Bernard Rossellini sous le pape Nicolas V, qui avait conçu le projet de rebâtir l'église de St-Pierre. Michel-Ange proposa d'en faire la chapelle sépulcrale de Jules II; mais cette idée réveilla chez le pape une ambition nouvelle; celle d'être le fondateur de la grande basilique. Bramante, architecte et favori du pontife, n'eut garde de laisser refroidir cette passion; il représenta, en courtisan habile, que le projet de faire sa sépulture de son vivant semblait de mauvais augure. Ces insinuations firent peu à peu leur effet. Le pape en vint à négliger l'entreprise du mausolée, et, par contre-coup, celui qu'il en avait chargé; il cessa de donner à l'artiste les secours d'argent et les audiences qu'il lui avait prodigués. Michel-Ange, s'étant aperçu de ce changement, crut en avoir la preuve dans une occasion où l'entrée de la chambre du pape lui fut refusée. « Quand Sa « Sainteté m'enverra chercher, dit-il au camé- « rier, vous lui direz que je n'y suis pas. » De retour chez lui, il donna ordre à ses domestiques de vendre ses effets et de venir le rejoindre à Florence; et il partit à l'instant. A peine arrivé sur les terres de la Toscane, il fut joint par cinq courriers du pape, chargés des lettres les plus pressantes, et même d'ordres qui lui enjoignaient de retourner à Rome, sous peine d'encourir sa disgrâce. Prières et menaces, tout fut inutile : on ne put rien obtenir, sinon qu'il écrirait au pape qu'ayant été traité d'une façon peu convenable, il priait Sa Sainteté de choisir un autre sculpteur. Dans un séjour de trois mois que Michel-Ange fit à Florence, Jules II adressa au sénat trois brefs pleins de menaces pour qu'on le fît retourner à Rome. Le sénateur Soderini, qui

(1) Quant aux autres figures, il n'y a eu d'achevés qu'une des *Victoires* et deux *Captifs*. La *Victoire* est à Florence; les deux *Captifs*, envoyés à François Ier, ont d'abord été placés au château d'Ecouen, puis transférés successivement au château et à l'hôtel de Richelieu, et enfin au musée du Louvre. G—CE.

était gonfalonier, intervint dans cette négociation. Michel-Ange, qui craignait la colère du pape, répondit qu'il s'en irait plutôt à Constantinople, où le Grand geigneur l'invitait de se rendre pour faire un pont de cette ville à Péra. Cependant Soderini le détourna de ce projet, et parvint à le décider à retourner vers le pontife, qui était alors à Bologne. Pour lui donner plus de confiance, on l'envoya comme homme public avec la qualité d'ambassadeur. Le cardinal Soderini fut chargé lui-même de le présenter au pape. Jules le regardant d'un air irrité : « Enfin, « lui dit-il, au lieu de venir nous trouver, vous « avez attendu que nous ayons été nous-même « vous chercher »; voulant dire par là que Bologne est plus près de Florence que de Rome. Michel-Ange témoigna des regrets de sa conduite passée, et fut bientôt rétabli dans les bonnes grâces de Jules II, qui le chargea de faire, en bronze, sa statue pour être placée au frontispice de St-Pétrone. Le pape en alla voir le modèle; et s'apercevant que la main droite avait une action un peu forte, il dit en riant à Michel-Ange : « Votre figure donne-t-elle des bénédictions, ou « lance-t-elle des malédictions? — Elle menace « Bologne, et l'avertit de vous être fidèle, » répondit l'artiste. Cet air menaçant n'en imposa pas longtemps au peuple; la statue fut brisée lorsque les Bentivoglio rentrèrent dans Bologne. Alphonse d'Este, duc de Ferrare, en acheta le métal et en fit faire une pièce d'artillerie qu'il nomma la *Julienne*. Le pape revint à Rome, où Michel-Ange avait un rival dans le Bramante. Il résulte en effet de tous les récits que cet architecte, qui avait produit Raphaël à la cour du Vatican, et qui désirait s'emparer de toute la confiance de Jules II au profit des entreprises d'architecture et de décoration dont il avait la direction, voyait avec peine Michel-Ange rentré en grâce, et craignait la reprise des travaux du mausolée. Ce fut surtout alors qu'il agit habilement pour arriver à ses fins : il y réussit, et par les insinuations dont on a déjà parlé, et en proposant au pape de faire peindre à fresque, par Michel-Ange, la grande voûte de la chapelle Sixtine. Par là il faisait d'une part avorter les projets de sculpture, et de l'autre mettait Michel-Ange à l'épreuve d'un parallèle dangereux avec Raphaël. Jules II proposa donc à Michel-Ange la grande entreprise de la chapelle Sixtine : celui-ci s'en défendit en vain; il fallut céder : il fit venir de Florence plusieurs des meilleurs peintres à fresque pour apprendre d'eux cette pratique ou pour les employer avec lui; mais après avoir fait l'essai de leurs talents il les congédia, détruisit leur ouvrage, s'enferma seul dans la chapelle, et ne permit plus à qui que ce fût d'y entrer. Il rompit tout commerce avec les personnes qu'il connaissait pendant le temps que dura ce grand ouvrage, il ne se fiait même à aucun élève du soin de broyer ses couleurs. Ce mystère augmenta la curiosité publique et l'impatience du pape. La moitié de cette grande voûte était à peine terminée, que Jules II voulut qu'on enlevât les échafauds; ce qui fut fait malgré les instances de Michel-Ange. Là, pour la première fois, apparut dans tout son éclat la puissance du génie de l'artiste. Le contraste était trop sensible entre la nouvelle manière de dessiner et celle des travaux de l'école précédente, qui ornaient et ornent encore le pourtour du vaisseau, pour que chacun ne fût pas frappé de la distance que Michel-Ange avait franchie. Mais personne plus que Raphaël ne profita de cette grande leçon. On sait que dès ce moment il changea de manière, c'est-à-dire qu'il agrandit le style de son dessin et de ses compositions; ce que ne tardèrent pas à montrer les peintures de sibylles et de prophètes qu'il eut bientôt à faire pour l'église de la Paix, et qui rappelaient le grandiose des figures de prophètes et de sibylles peintes par Michel-Ange dans la chapelle Sixtine. Il restait à terminer l'autre moitié de la voûte de cette célèbre chapelle. Selon Vasari, Bramante aurait essayé auprès du pape de faire exécuter cette moitié par Raphaël; et Condivi dit même que ce fut Raphaël qui employa Bramante à cette sollicitation. La seconde partie de cette version paraît la moins vraisemblable. Quant à la première, l'affection de Bramante pour Raphaël et l'esprit de rivalité qui existait entre Michel-Ange et lui permettent de regarder comme probable le projet de mettre les deux plus grands peintres en présence, dans un même local, et de les faire combattre ainsi corps à corps. Quoi qu'il en soit, le pape ne voulut se prêter à aucune idée de changement; et Michel-Ange eut ordre de terminer l'autre moitié de la voûte. Quelque peu probable que cela paraisse, il n'employa que vingt mois à la totalité de cette vaste entreprise. Il est vrai que l'extrême impatience du pape contribue à expliquer une telle promptitude. Michel-Ange eut peur de ses menaces : il mit à bas le reste de l'échafaud pour que le pape pût y officier la jour de la Toussaint. L'applaudissement universel que lui mérita ce superbe ouvrage, où un grand nombre de sujets de l'Ancien Testament sont représentés, le rendit encore plus cher au pape, qui le combla de faveurs et de richesses. Cependant il ne put en obtenir la permission d'aller à Florence pour y faire la statue de *St-Jean-Baptiste*, et il fut obligé de se remettre au travail du mausolée. La mort de Jules II vint en interrompre encore l'exécution : Léon X, son successeur, voulant laisser quelques témoignages de sa magnificence dans la ville où il était né, envoya Michel-Ange à Florence pour bâtir la façade de l'église St-Laurent. Les plus célèbres artistes furent appelés à concourir et à donner leurs projets pour ce monument. Il suffit de citer les noms de Baccio d'Agnolo, d'Antoine San-Callo, d'André et de Jacques Sansovino et de Ra-

phaël. Le projet de Michel-Ange obtint la préférence. Aussitôt il exécuta, d'après son dessin, le modèle en bois que l'on conserve encore dans l'un des cabinets de la bibliothèque des Médicis. Il s'était rendu à Carrare pour y faire exploiter les marbres dont il aurait besoin, quand Léon X apprit qu'on trouvait à Saravezza, en Toscane, des marbres de la même qualité : il voulut qu'on leur donnât la préférence; et Michel-Ange eut ordre de s'y transporter. Il perdit plusieurs années aux soins de cette nouvelle exploitation. On ne fit que les fondations du monument projeté, et le tout est resté sans exécution. La mort de Léon X en fut toutefois la principale cause. Cette mort mit tous les arts en deuil; et le pontificat d'Adrien VI, successeur de Léon, fut une sorte d'interrègne dans leur empire. Michel-Ange avait à peu près quarante ans lorsqu'il commença de s'adonner à l'architecture. Dans cet art comme dans les autres, il n'eut, à vrai dire, d'autre maître que son génie. On cite plusieurs petits ouvrages de lui, et, entre autres inventions, celle des croisées qu'il imagina pour la loge de Jean d'Udine, au palais Médicis. Ces travaux, et ceux du mausolée de Jules II, occupèrent dans la carrière de sa vie tout le temps du court pontificat d'Adrien VI, qu'il passa en Toscane. Un autre Médicis monta sur le trône de St-Pierre, et ce fut un nouveau jour qui vint dissiper les ténèbres dont restait enveloppé le génie des arts. Clément VII avait fait commencer par Michel-Ange, à Florence, la bibliothèque de St-Laurent et la nouvelle sacristie de l'église de ce nom, qui devait recevoir les mausolées de ses ancêtres : il désirait aussi employer ses talents à Rome; Michel-Ange y revint pour arranger les comptes du mausolée de Jules II avec le duc d'Urbin, neveu de ce pape. Bientôt il reprit la route de Florence, où il termina la coupole de la sacristie de St-Laurent, qui devint la chapelle sépulcrale de Laurent et de Julien de Médicis, l'un des meilleurs ouvrages d'architecture qu'ait produits Michel-Ange, mais devenu plus célèbre par les mausolées qui ornent les deux faces principales de cet intérieur. Ce fut vers ce temps qu'il fit placer à Rome, dans l'église de la Minerve, la statue du *Christ embrassant la croix*, monument qui est un des plus achevés entre tous ceux qu'a produits son ciseau. Mais ici commence, et dans l'histoire de l'Italie et dans celle de Michel-Ange, une époque de troubles et de désastres. Nous voulons parler du sac de Rome et de l'expulsion des Médicis de Florence. Michel-Ange va encore être arraché à ses travaux; il s'agit de fortifier Florence : on le nomme commissaire général des fortifications; on l'envoie à Ferrare étudier le système de cette place, son artillerie et tout ce qui a rapport au génie militaire. Michel-Ange devenu ingénieur, soutint un siége pendant un an. On cite comme dignes de remarque les moyens qu'il employa pour préserver le clocher de *San-Miniato* de l'artillerie ennemie. Des soins si divers ne l'empêchaient point de donner quelques moments soit à la peinture, soit à la sculpture. Ce fut alors qu'il peignit cette *Léda*, vantée par les écrivains du temps, et dont il ne reste que le souvenir. Il se partageait entre ce travail et celui des mausolées de la chapelle des Médicis. Florence fut prise : les Médicis y rentrèrent; et Clément VII fit avant tout rechercher Michel-Ange, qui avait cru, pour sa sûreté, devoir se retirer à Venise, et qui, de retour à Florence, vivait caché dans la maison d'un ami; d'autres disent dans le clocher de St-Nicolas. Le pape, non-seulement lui promit l'oubli du passé, mais lui ordonna de terminer les monuments des Médicis. La chapelle où ils devaient être placés avait été disposée et décorée de manière à recevoir un plus grand nombre de statues; et les mausolées devaient être au nombre de quatre. Tous ces projets furent insensiblement réduits pour le nombre d'objets et pour la dépense; et deux seuls mausolées, ceux de Laurent et de Julien de Médicis, furent achevés tels qu'ils existent aujourd'hui : ils sont trop connus pour qu'on en donne ici la description. La statue la plus célèbre de ces compositions est celle de la *Nuit*, représentée sous la figure d'une femme endormie. Le quatrain suivant fut dans le temps fait à sa louange :

La notte che tu vedi in si dolci atti
Dormire, fu da un Angelo scolpita
In questo sasso; e perche dorme, ha vita
Destala se nol credi, e parlera li.

Michel-Ange répondit pour la Nuit par les vers suivants, qui expriment assez bien et son humeur sévère et les sentiments que lui inspiraient les temps de désordre où il vivait :

Grato mi e il sonno, e piu l'esser di sasso
Mentre che il danno e la vergogna dura,
Non veder, non sentir, m'e gran ventura
Pero non mi destar. Deh parla basso.

Cependant les agents du duc d'Urbin pressaient Michel-Ange de terminer le mausolée de Jules II. D'autre part, Clément VII avait formé le projet de lui faire peindre à fresque les deux murs qui forment les deux petits côtés de la chapelle Sixtine; et pour lui donner lieu de développer toute la science de son dessin dans deux sujets en rapport avec son talent, il était question d'exécuter d'un côté le Jugement dernier, et de l'autre la Chute des Anges. Michel-Ange avait d'autant plus à cœur de se livrer au travail du mausolée, qu'il y avait entre lui et les héritiers de Jules II des contestations pour les sommes déjà reçues. Il s'occupait donc de cet ouvrage, tant de fois repris et abandonné, lorsque Paul III monta sur le trône pontifical. Ce pape témoigna à Michel-Ange encore plus d'empressement d'employer son génie à la décoration de la chapelle Sixtine. L'artiste s'excusait toujours sur son engagement avec le duc d'Urbin. Enfin le pape se rendit un

jour à son atelier, l'assura qu'il déterminerait le duc à se contenter de six statues, trois de la main de Michel-Ange, du nombre desquelles devait être la célèbre statue de Moïse, et trois autres dues à d'habiles sculpteurs. Il fut passé en conséquence un nouveau marché avec Michel-Ange : le duc le confirma, et le mausolée de Jules II fut achevé en moins d'un an, tel qu'on le voit aujourd'hui dans l'église de St-Pierre-aux-Liens. On y cherche en vain Jules II : le spectateur n'y voit que Moïse. Quoique cette figure soit trop connue pour qu'on doive s'arrêter à en faire la description, il suffira de dire, malgré les défauts qu'on peut reprocher au génie de son auteur, que, quant à ce qui constitue le caractère, la pensée, il suffit de la voir d'un œil attentif et non prévenu pour reconnaître dans sa tête et surtout dans son regard le mortel inspiré, le sublime législateur des Hébreux. On compte à Rome les règnes des pontifes par les monuments d'art qui les ont illustrés. Celui de Paul III fut célèbre par la peinture du *Jugement dernier*, et il devint pour Michel-Ange l'époque la plus glorieuse. Son génie enfantait à la fois un chef-d'œuvre dans chacun des trois arts du dessin : la statue de *Moïse*, la peinture du *Jugement dernier* et la *coupole de St-Pierre*. Dans l'exécution de son *Jugement dernier*, il paraît avoir eu surtout en vue de montrer le dernier point où peuvent arriver la science du dessin, la hardiesse du trait, l'intelligence des raccourcis : ce n'est pas qu'il n'y ait dans cet ouvrage et de grandes pensées, et de fortes expressions, et le sentiment d'une terreur sombre, inspiré par la poésie du Dante; mais on a reconnu de tout temps que, dans l'idée générale de la composition, ce qu'on peut appeler l'effet soit pittoresque, soit moral du sujet, est bien ce qu'il ne faut pas y chercher. La critique que l'on fait aujourd'hui de ce grand ouvrage fut faite dès le moment qu'il parut. Toutefois Michel-Ange y avait tellement prodigué les dons qui lui étaient propres, que sa réputation en reçut un accroissement prodigieux. Paul III n'écouta point les critiques, et, ayant construit au Vatican la chapelle Pauline, il ne vit que Michel-Ange qui fût digne de la décorer. La basilique de St-Pierre, depuis la mort de Bramante, n'avait pas cessé d'être un objet de contestation et la matière de projets qui se succédaient, sans qu'aucun plan fixe eût été arrêté. San Gallo, chargé de la conduite du monument, étant mort, Michel-Ange fut forcé par le pape d'accepter enfin la place d'architecte de St-Pierre. Il commença par examiner le modèle en bois qu'avait laissé son prédécesseur, et, après une critique très-judicieuse, il démontra que l'exécution entraînerait une dépense incalculable : en quinze jours il traça un nouveau dessin, qui restreignait les plans déjà donnés et réduisait l'église à la forme d'une croix grecque. En supprimant le luxe des détails, il ajouta de la majesté à tout l'ensemble, et il diminua le poids de la coupole sans rien retrancher de sa masse et de son diamètre. Paul III lui fit expédier en 1546 un bref qui l'autorisait à réformer l'ouvrage de ses prédécesseurs, et défendait, sous des peines très-graves, de rien changer au nouveau plan. Il lui assigna en même temps six cents écus romains de traitement : Michel-Ange les refusa, et pendant dix-sept années il travailla sans émoluments à une entreprise qui avait enrichi les premiers architectes. Il renforça pour la troisième fois les piliers de la coupole; il en couronna les arcs d'un entablement aussi riche que bien proportionné; enfin il éleva cette vaste coupole, dans laquelle il dut presque tout à lui-même. Bramante, à la vérité, l'avait projetée; mais par les défauts et par la faiblesse de ses constructions qu'il fallut reprendre et recommencer, il fit trop voir qu'en architecture surtout l'homme de génie est moins celui qui a de grandes idées, que celui qui a de grands moyens. Si du savoir de la construction l'on passe au mérite de la disposition et de l'ordonnance, Michel-Ange l'emporta encore de beaucoup sur son dernier prédécesseur San-Gallo, qui, préoccupé des parties, avait entassé dans son projet toutes les richesses de l'art, sans penser à l'art qui devait les dispenser. San-Gallo avait songé à tout dans cet ouvrage, excepté à l'unité. Une grande pensée allait se trouver dissoute et comme décomposée dans une recherche de détails superflus. Michel-Ange, en la resserrant, lui rendit toute son énergie; et l'on peut dire que le monument lui doit encore plus, pour ce qu'il s'est abstenu d'y faire que pour ce qu'il y a fait. Rien de plus abondant en considérations de tout genre que ce sujet, qui tiendrait une grande place dans une histoire critique, mais qui ne saurait entrer dans un article biographique. Le reste de la vie de Michel-Ange devait être consacré aux travaux d'architecture. Bramante, Raphaël, San-Gallo étant morts, il n'y avait aucune réputation capable de lui disputer la préférence. Aussi le sénat s'empressa de lui confier la conduite des travaux du Capitole. On éleva sur ses plans le grand palais qui fait face à la montée. Il n'en acheva que le soubassement et le grand escalier à deux rampes, orné de deux statues du Tibre et du Nil, qui conduit au palier d'où l'on entre dans la grande salle. Mais ce qu'on nomme le palais des Conservateurs, et qui fait une des ailes du Capitole, est entièrement de son dessin. Jules III, successeur de Paul III, renouvela à Michel-Ange la commission d'architecte de St-Pierre, avec les mêmes pouvoirs, malgré les intrigues et les insinuations perfides du parti de San-Gallo : tout échoua contre la grande réputation de Michel-Ange et l'opinion bien établie qu'il avait, selon l'expression de Vasari, donné la vie à ce grand corps. Il reçut de Jules III un nouveau témoignage d'estime : ce pontife lui confia l'entreprise de sa maison de campagne appelée *Papa*

Giulio, qui fut depuis achevée par Vignole. Cependant il eut encore à continuer un ouvrage de San-Gallo, le célèbre palais Farnèse, qui fut terminé sur ses dessins par le même Vignole. Ce qu'on attribue en propre à Michel-Ange dans cette grande masse d'architecture, c'est l'entablement extérieur pour lequel il fit un modèle en bois qu'on plaça à l'un des angles du palais, afin que l'on pût mieux en juger l'effet; c'est le second ordre de la cour; c'est la grande loge qui donne sur la rue Julia, et le projet d'établir un pont sur le Tibre, qui de ce palais devait conduire à des jardins situés de l'autre côté du fleuve. Florence et Rome se disputaient toujours Michel-Ange. Le grand-duc désirait l'attirer afin de terminer la sacristie de St-Laurent et la célèbre bibliothèque de ce nom. Le pape le retenait à Rome, et plus encore le désir d'achever St-Pierre, ou du moins de pousser cette grande entreprise à un tel point qu'il ne fût plus possible d'y rien changer. Il s'excusa auprès du grand-duc sur son âge et ses infirmités pour rester à Rome. Il fit toutefois preuve d'un grand zèle pour ses compatriotes qui voulaient élever dans la rue Julia un superbe temple en l'honneur de St-Jean des Florentins. En peu de temps il produisit cinq projets, et laissa le choix aux Florentins. Ils préférèrent le modèle le plus riche. « Si vous l'exé« cutez, leur dit Michel-Ange, vous aurez un « temple tel que les Grecs et les Romains n'en « eurent jamais. » Le malheur des circonstances nous a privés d'un des plus beaux monuments qu'ait enfantés son génie. On mit la main à l'œuvre; mais les fonds vinrent à manquer, et l'ouvrage fut suspendu. L'église actuelle de ce nom n'a aucun rapport avec le projet dont on a parlé. Le pape pressait ce grand artiste de terminer St-Pierre. Les travaux furent suivis avec tant d'activité, qu'en 1557 les grandes voûtes des nefs étaient achevées, ainsi que le tambour et la tour du dôme, avec tous leurs détails et accompagnements. Michel-Ange alors arrêta le modèle en bois de tout ce qui restait à faire, et toutes les mesures y furent marquées dans le plus grand détail. Ce modèle reçut un applaudissement général et fut exactement suivi dans tout ce qui regarde la coupole. C'est peut-être la seule partie de ce grand monument où l'on n'ait rien innové depuis lui. Ainsi un sort heureux voulut que le plus magnifique ouvrage de l'art devînt et restât le premier titre de gloire du plus grand artiste moderne. Après une telle entreprise, il pourrait paraître minutieux de citer un assez bon nombre de petits travaux d'architecture que l'on attribue à Michel-Ange, tels que la façade de la Porta del Popolo, qui est hors de la ville, la Porta Pia, la restauration de la grande salle des thermes de Dioclétien, pour servir d'église à la Chartreuse. On peut croire même que ce célèbre personnage étant consulté sur tous les projets, et étant devenu l'homme universel, la postérité aura mis sous son nom plus d'ouvrages qu'il n'en fit réellement. Michel-Ange, déjà très-avancé en âge, sentait le besoin d'avoir un suppléant dans les travaux de St-Pierre, et d'en avoir un qui lui fût agréable. L'intrigue recommença : on s'agita auprès du pape. Les commissaires de la fabrique, parmi lesquels il avait des ennemis, agirent si bien qu'ils firent nommer un certain Nanni di Baccio Bigio, qui avait déjà donné dans plus d'une entreprise des preuves d'incapacité. Il ne tarda pas à justifier cette opinion défavorable, en faisant pratiquer un pont de bois inutile pour le service de la coupole. Michel-Ange alla trouver le pape, qui, mieux informé, renvoya Nanni et préposa Vignole et Pirro Ligorio à l'exécution du plan arrêté, et il leur fut enjoint de n'y rien changer (1). Pie V employa même son autorité pour fermer la bouche aux détracteurs de Michel-Ange. Depuis quelque temps on prévoyait la fin de ce grand homme. Accablé sous le poids des années, il ne vivait plus que dans l'espérance et les contemplations de la vie future. Une fièvre lente lui annonça que son dernier moment approchait; il fit venir son neveu Léonard Buonarotti, auquel il dicta son testament en ce peu de mots : *Je laisse mon âme à Dieu, mon corps à la terre, mon bien à mes parents les plus proches.* Il mourut le 17 février 1564, âgé de 90 ans. On le porta dans l'église des Sts-Apôtres, où le pape avait arrêté que son tombeau serait placé en attendant qu'on pût lui en élever un dans la basilique de St-Pierre. Florence, qui avait toujours envié à Rome la possession de ce grand homme pendant sa vie, réclama sa dépouille mortelle comme une sorte de patrimoine qui lui était dû. Le grand-duc le fit déterrer secrètement et transporter à Florence, où son corps fut reçu et inhumé avec des honneurs que la flatterie prodigue souvent à la puissance, et que cette fois l'admiration consacra au génie. Un pompeux catafalque fut dressé dans l'église de St-Laurent, sépulture des grands-ducs. Le choix du lieu était un hommage de plus à la mémoire de Michel-Ange. Mais quel temple aussi pouvait mieux convenir à sa pompe funèbre que celui qui, plein des œuvres de son génie, devait parler plus éloquemment en son honneur, que ne put le faire Benoît Varchi, poëte célèbre de ce temps, chargé de prononcer l'oraison funèbre? L'histoire nous a conservé la description de ce catafalque, à la décoration duquel contribuèrent tous les arts qu'avait cultivés Michel-Ange. Un monument plus durable devait remplacer cette fragile représentation. On choisit dans l'église de Ste-Croix une place distinguée.

(1) Cependant, après la mort de Michel-Ange, le plan de ce grand architecte, qui avait tout ramené à la croix grecque en simplifiant celui de Balthasar Peruzzi, fut changé sous Paul V; Carlo Maderno reprit la croix latine du plan du Bramante et de San-Gallo; et par l'addition de trois nouvelles arcades, il alongea la perspective de la nef et détruisit le grandiose des parties centrales et latérales de ce vaste édifice (*voy.* MADERNO). G-CE

Le grand-duc fournit à Léonard Buonarotti, neveu et héritier de Michel-Ange, tous les marbres nécessaires pour l'exécution du mausolée projeté par Vasari, qui y plaça le buste de son maître. Les figures, en ronde-bosse, des trois arts du dessin, furent confiées, pour être placées autour du sarcophage, à trois sculpteurs florentins, savoir : l'*Architecture* à Jean dell' Opera, la *Peinture* à Baptiste Lorenzi, et la *Sculpture* à Valerio Cioli. Le palais Buonarotti, à Florence, toujours habité par les descendants de cette célèbre famille, offre un monument plus glorieux encore à la mémoire de Michel-Ange : c'est une grande et belle galerie, ornée de tableaux des meilleurs maîtres de Florence, qui représentent chacun un trait particulier de la vie du grand homme. Voici le portrait de Michel-Ange : Une tête ronde, le front carré et spacieux, les tempes saillantes, le nez écrasé par l'accident rapporté plus haut, les yeux plus petits que grands, d'un brun assez foncé, tachetés de points jaunes et bleus ; les sourcils peu épais, les lèvres minces, le menton bien proportionné, les cheveux noirs, la barbe de même, peu fournie, et se partageant en deux mèches vers le milieu du menton. Il était d'une taille moyenne ; il avait les épaules larges et le corps bien proportionné, une complexion saine et vigoureuse, un tempérament sec et nerveux. Il n'eut que deux maladies dans le cours d'une si longue vie : la gravelle rendit ses derniers jours douloureux. Il n'avait connu dans sa jeunesse d'autre besoin que celui d'exercer son esprit, d'autre plaisir que celui de cultiver les arts. Devenu riche, et dans un âge plus avancé, il méprisa le luxe et méconnut même les commodités de la vie. Dormir tout habillé, ne vivre souvent que de pain et d'eau, passer les nuits au travail ou en promenades solitaires, sont les moindres traits qui puissent caractériser les habitudes de sa vie. S'il eût vécu chez les Grecs, on l'eût admiré comme philosophe avant de le louer comme artiste ; mais, à coup sûr, il eût été de la secte de Zénon. Economie, frugalité, désintéressement, austérité de mœurs, inflexibilité de caractère, mépris de la fortune et même de la gloire ; telles furent les vertus stoïques qu'il professa toujours. Michel-Ange était aimé et recherché des grands, mais il les fuyait. Il n'avait guère d'autre compagnie que celle de ses ouvrages. Il compta des amis parmi les principaux personnages de son temps, et aussi parmi plusieurs de ses élèves qui lui furent singulièrement dévoués, tels que Rosso, Daniel de Volterre, Pontormo, Vasari ; mais, par une sorte de bizarrerie, il se plaisait dans la société de quelques artistes médiocres et même ridicules, comme Menighella et Topolino, faiseurs et vendeurs de saints pour les villages ; et le même homme, qui refusait de travailler pour des souverains, donnait son temps et ses conseils à des faiseurs de bamboches. Un trait que rapporte Vasari prouve l'excessive indulgence de Michel-Ange. Bugiardini, peintre ignorant qui avait entrepris son portrait, lui demanda ce qu'il en pensait. « Comment, s'écria Michel-Ange, « vous avez placé un œil au milieu de la tempe ! » L'artiste, déconcerté, compare un moment son ouvrage avec le modèle, et soutient que son pinceau a été fidèle. « Eh bien ! continuez, ré- « pondit le grand homme avec calme, il faut « que ce soit la faute de la nature. » Il chérit par-dessus tout son serviteur Urbin. « Quand je « serai mort, lui dit-il un jour, que feras-tu, « mon cher Urbin ? — Il faudra bien, lui répon- « dit-il, que je serve un autre maître. — Non, je « ne le souffrirai pas, répliqua Michel-Ange » ; et il lui donna deux mille écus (10,000 livres de France). Il eut la douleur de lui survivre ; il le soigna nuit et jour dans sa maladie et pleura sa mort. Sa correspondance en fait foi, et elle témoigne encore que ce sentiment tenait à un principe très-religieux. Toutes ses lettres, toutes ses réponses, portent l'empreinte d'une morale sévère et religieuse. Un pape (Paul IV), blessé des nudités du *Jugement dernier*, avait fait dire à Michel-Ange qu'il eût à les voiler. « Allez dire au « pape, reprit l'artiste, qu'il ne s'inquiète pas « tant de réformer les peintures, ce qui se fait « aisément, mais un peu plus de réformer les « hommes, ce qui est plus difficile. » Vasari lui avait fait part de la joie de Léonard Buonarotti, son neveu, à l'occasion de la naissance d'un fils, qui devenait le soutien de son nom. « Je ne vois « pas, lui écrivit Michel-Ange, qu'il faille tant se « réjouir de la naissance d'un homme, ni faire « tant de fêtes à cette occasion. Ces fêtes et cette « joie, on devrait les réserver pour la mort de « l'homme qui a bien vécu. » Un prêtre de ses amis lui reprochait de ne s'être pas marié, et regrettait qu'il n'eût pas laissé d'héritier de son nom et de ses talents. « De femme, dit Michel- « Ange, j'en ai eu encore trop d'une pour le « repos de ma vie. C'est mon art. Mes enfants, « ce sont mes ouvrages. Cette postérité me suffit. « Laurent Ghiberti, ajouta-t-il, a laissé de grands « biens et de nombreux héritiers. Saurait-on au- « jourd'hui qu'il a vécu, s'il n'eût fait les portes « de bronze du baptistère de St-Jean ? Ses biens « sont dissipés, ses enfants sont morts ; mais les « portes de bronze sont encore sur pied. » On lui demandait son avis sur le mérite d'un sculpteur qui avait passé beaucoup de temps à copier des statues antiques. « Celui, répondit-il, qui « s'habitue à suivre, n'ira jamais devant ; et qui « ne sait pas faire bien de soi-même, ne saurait « profiter du bien des autres. » La plus grande partie de ses chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture sont à Rome et à Florence. Un grand nombre a été gravé. Vasari et Ascanio Condivi, ses élèves, ont donné sa *Vie* en italien. Il existe de l'ouvrage du dernier, publié à Florence, 1746, in-fol., une espèce de traduction en français, par l'abbé de Hauchecorne, Paris, 1783, in-12. Ri-

chard Duppa, écrivain anglais, a composé une Vie plus circonstanciée de Michel-Ange, Londres, 1806, in-4°; ibid., 1807, 1816, 1846, in-8°. Ce volume renferme les dessins au trait des principaux ouvrages de ce grand maître, et se termine par ses lettres et ses poésies. Celles-ci, consistant en sonnets, stances et autres petits poëmes, furent publiées pour la première fois à Florence en 1613, par Michel-Ange *le Jeune*, petit-neveu de l'auteur, et auteur lui-même de deux poëmes, *la Fiera* et *la Tancia*, qui contribuèrent à la formation de la langue. Il en parut une deuxième édition à Florence, 1726, in-12, sous le titre de *Rime di Michel-Agnolo il Vecchio, con una lezione di Benedetto Varchi, e due di Mario Guiducci sopra di esse*. M. Biagioli les a reproduites à la suite des *Poésies* de Pétrarque, Paris, 1820, 3 vol. Les vers de Michel-Ange, pleins de nobles sentiments, mais dont le coloris est négligé, font plus d'honneur à son caractère qu'à son talent, et attestent qu'il ne chercha qu'un délassement dans la culture des lettres. On doit s'étonner qu'il ait paru prendre Pétrarque pour modèle, lui l'admirateur passionné du génie vigoureux du Dante, auquel il s'était offert d'élever un tombeau à Florence. Il avait dessiné à la plume les principaux sujets de la *Divina commedia* sur les marges d'un exemplaire in-fol., enrichi du commentaire de Landino. Ce volume fut malheureusement enveloppé dans le naufrage d'un navire qui allait de Livourne à Civita-Vecchia. (*Voyez* pour plus de détails sur Michel-Ange l'*Histoire de sa vie et de ses ouvrages*, par l'auteur de cet article, Paris, 1835, in-8°; traduit en anglais, Londres, 1846, in-8°.) Q. Q.

MICHEL-ANGE LE JEUNE. *Voyez* BUONAROTTI.

MICHEL-ANGE DES BATAILLES ou DES BAMBOCHES (MICHEL-ANGE CERQUOZZI, peintre, plus généralement connu sous le nom DE), naquit à Rome en 1600, et reçut les premières leçons d'un peintre flamand alors en réputation, et nommé Jacques d'Asé, chez qui il resta trois ans; puis il entra à l'école de Pietro-Paolo Cortonese, dit *il Gobbo dei Frutti*. Il se lia d'amitié avec Hyacinthe Brandi, et ils établirent conjointement une espèce d'académie où ils étudiaient d'après le modèle vivant. A peine âgé de treize ans, Michel-Ange se fit bientôt remarquer par son talent pour le dessin. Doué d'une grande force d'imagination et d'une conception vive et prompte, il lui suffisait d'entendre le récit d'une bataille, d'un naufrage, pour en représenter sur la toile toutes les circonstances avec la dernière exactitude. Parvenu à l'âge de quinze ans, il chercha à imiter la manière de Tempesta, et fut chargé, par l'intendant de l'ambassadeur d'Espagne à la cour de Rome, de l'exécution d'un grand tableau où il fit briller un vrai talent. Mais l'ardeur qu'il apportait dans ses études faillit lui devenir funeste. Il fut atteint d'une maladie tellement grave qu'il demeura perclus des deux mains, et vit se dissiper entièrement les ressources assez considérables qu'il tenait de sa famille et de son travail. Réduit pour ainsi dire au désespoir, il était près d'expirer de misère lorsque Dominique Viola, peintre habile, étant revenu d'Espagne à Rome, aperçut chez l'embassadeur le tableau qu'avait peint Cerquozzi. Il fut frappé de sa beauté, et s'informa de son auteur. Le majordome avait non-seulement perdu l'artiste de vue, mais il en avait même oublié le nom. Cependant, à force de recherches, on parvint à découvrir l'auteur : alors Viola lui prodigua tous les secours qu'exigeait sa pénible position; il lui donna des encouragements, l'engageant à se livrer de nouveau au travail. Malgré ses infirmités, le jeune Cerquozzi reprit courage : à force de patience et d'efforts, il parvint à se rétablir et à reprendre ses travaux; et jusqu'à la fin de sa vie il conserva pour Viola l'amitié et la reconnaissance la plus vive. L'intendant de l'ambassadeur d'Espagne lui commanda un second tableau : Cerquozzi l'exécuta avec plus de succès encore que le premier; et voulant témoigner autant qu'il dépendait de lui sa gratitude envers la nation qui la première l'avait fait connaître, il adopta l'habit et les mœurs espagnoles, et garda jusqu'à sa mort cette manière de vivre. Dès qu'il put reprendre ses pinceaux, sa réputation ne fit que s'accroître, et il fut chargé de travaux multipliés. La plupart des souverains de l'Europe voulurent en vain l'attirer auprès d'eux; il refusa constamment de quitter Rome. Parmi ses ouvrages, dont l'énumération serait trop longue, les plus remarquables sont : 1° ceux qu'il exécuta pour le cloître de St-André delle Grotte à Rome, où il a peint quelques traits de la vie de St-François de Paule. Ces tableaux, quoique peints dans sa première jeunesse, n'en jouissent pas moins d'une grande estime. 2° Le *Départ d'un courrier de l'armée*, qu'on voit dans la galerie Chigi; 3° le *St-Jean prêchant dans le désert*, de la collection Salviati; 4° et par-dessus tout la *Place du marché de Naples* qu'il fit pour le prince Spada, et où il a représenté une troupe de lazzaroni fanatiques applaudissant à une harangue de Masaniello. Le musée du Louvre ne possède de lui qu'un seul tableau représentant une troupe de charlatans, dont un montre aux nombreux spectateurs qui l'entourent la permission de paraître en public, scellée des armes de Médicis; et l'on doit convenir qu'il est loin de soutenir la réputation que ce maître s'est acquise par ses ouvrages. Supérieur au Tempesta par le coloris, il lui cède dans l'art de dessiner les chevaux; il a aussi moins de correction dans ses figures que le Cesari, dont il avait reçu des leçons. Mais on doit observer que lorsque Michel-Ange peignait les batailles, il n'avait point encore atteint le dernier degré de son talent, quoique dès cette époque il eût mérité le surnom de Michel-Ange *des Batailles*. Exempt de jalousie, il fut le premier à signaler le

talent du Bourguignon, qu'il aurait pu regarder comme un rival dangereux; et il lui conseilla d'abandonner tous les genres de peinture pour cultiver exclusivement celui des batailles, où celui-ci s'est placé au premier rang. Cependant la renommée que s'était acquise Pierre de Laar dit le Bamboche, décida Cerquozzi à suivre une nouvelle manière; et il reçut dès lors le surnom de Michel-Ange *des Bamboches*. Mais quoique les scènes qu'il représente à l'instar de Laar soient également comiques, le sujet et les physionomies diffèrent essentiellement. Le premier peint des personnages qui conservent le caractère flamand; le second les prend parmi le peuple d'Italie : tous deux ont une grande douceur de coloris; mais l'un réussit mieux dans le paysage, l'autre donne plus d'esprit et de vivacité à ses figures. Cet artiste mourut à Rome en 1660. On ne croit pas devoir répéter la cause à laquelle quelques historiens, tels que l'abbé de Fontenay, Florent Le Comte, etc., attribuent sa mort, et dont Baldinucci, son contemporain, ne fait nulle mention. P—s.

MICHEL *de Bourges* (Louis Michel, connu sous le nom de), avocat distingué et homme politique, naquit en 1798 à Aix en Provence. Après avoir fait de bonnes études dans sa ville natale, il s'engagea comme simple volontaire, et préluda aux succès qu'il était appelé à remporter plus tard au barreau en défendant devant le conseil de guerre un de ses camarades, qui fut acquitté. La vie militaire toutefois ne pouvait convenir longtemps au jeune Michel; il se fit remplacer, et se rendit à Paris, où il suivit les cours de droit. Il se lia promptement avec le parti libéral, et ne craignit point de prononcer l'éloge funèbre de l'étudiant Lallemant, tué en prenant part à une émeute à Paris. Reçu avocat en 1826, Michel alla se fixer à Bourges, où son talent fut rapidement apprécié. Il publia dans cette ville en 1827 des *Observations sur le code pénal militaire du 12 mai 1793*, in-8° de 28 pages, et fonda la *Revue du Cher*, journal libéral. Poursuivi devant les tribunaux à raison de divers articles publiés dans cette feuille et dont il accepta hautement la responsabilité, Michel, qui dès cette époque ne fut plus connu que sous le nom de Michel de Bourges, fut acquitté par le jury. Toutefois, l'existence de la *Revue du Cher* ne fut qu'éphémère; la publication en fut suspendue et ne reprit qu'après 1830. Michel de Bourges revint à Paris peu après la révolution de 1830. Il se fit une des premières places au barreau de la capitale en plaidant avec hardiesse et énergie dans les procès politiques, si fréquents à cette époque. Il fut suspendu de ses fonctions d'avocat pendant six mois à la suite de l'affaire dite de la *société des droits de l'homme*. L'attention publique vint se fixer sur son nom avec plus d'éclat lors du procès, devant la chambre des pairs, des accusés impliqués dans les affaires d'avril 1834. Ce fut lui qui rédigea l'adresse violente qui parut dans le *Réformateur* et la *Tribune* le 11 mai 1835. Cette adresse n'était rien moins qu'une glorification de la conduite des accusés, une hardie profession de foi républicaine, une protestation agressive contre les actes de la chambre des pairs. Elle se terminait par ces mots : « Sans doute, au point où les choses en « sont venues, la cour des pairs continuera à « marcher dans les voies fatales où le pouvoir « l'entraîne, et après vous avoir mis dans l'im- « puissance de vous défendre, elle aura le cou- « rage de vous condamner. Vous accepterez avec « une noble résignation cette nouvelle iniquité « ajoutée à tant d'autres iniquités. L'infamie du « juge fait la gloire de l'accusé; dans tous les « temps et dans tous les pays, ceux qui, de près « ou de loin, par haine ou par faiblesse, se sont « associés à des actes d'une justice sauvage ont « encouru la haine de leurs contemporains et « l'exécration de la postérité. » Dénoncée dès le 12 à la chambre des pairs comme renfermant d'odieuses calomnies et de violentes diffamation, la pièce dont il s'agit prit dans les débats une grande importance. Michel de Bourges et M. Trelat, qui s'en étaient déclarés les seuls auteurs et les seuls publicateurs, furent appelés à comparaître à la barre de la chambre, en même temps que les autres signataires et les gérants du *Réformateur* et de la *Tribune*. Michel de Bourges défendit la cause en récusant le droit qu'avait la chambre de se transformer en cour judiciaire dans une affaire de presse, ressortissant essentiellement des attributions des cours d'assises. Il déclara au surplus que, pour lui, il ne rétractait aucune des pensées de la lettre incriminée. Il ajoutait néanmoins qu'il reconnaissait que les expressions étaient vives, acerbes, qu'il en ferait volontiers abandon pourvu que le fond n'en fût pas altéré; prétendant néanmoins en maintenir quelques-unes, telles étaient celles de cette phrase : « L'infamie des juges fait la gloire des « accusés. » Posée dans ces termes, la question devait être évidemment résolue contre les prévenus; Michel de Bourges fut condamné à un mois d'emprisonnement et à dix mille francs d'amende. Le procès d'avril suivit son cours au milieu de péripéties diverses, sans que nous ayons à signaler de nouveaux actes de Michel de Bourges. Classé parmi les hommes importants du parti avancé, il fut appelé en 1837 à la chambre des députés par le collége électoral de Niort. Dans la session de 1838, il appuya la proposition de M. de la Rochefoucauld, relative aux jugements des conseils de guerre, et prit la parole dans la discussion du projet de loi sur les tribunaux de première instance; dans celle du projet de loi relative à l'exploitation des mines, et dans la discussion du budget. Son mandat terminé, il ne fut pas réélu. Rendu à sa profession d'avocat, il alla exercer à Nevers, et on lui a reproché d'avoir à cette époque, sinon renié, du moins abandonné

ses principes politiques. Il ne fit point partie de l'assemblée constituante de 1848 ; mais fut élu en 1849 représentant du peuple à l'assemblée législative par les départements de la Haute-Vienne et du Cher, et opta pour ce dernier. Il combattit dans la session de 1849 la demande en autorisation de poursuites dirigées contre les représentants impliqués dans l'affaire du 13 juin, parla au sujet du projet de loi relatif au douaire de la duchesse d'Orléans, et proposa un ordre du jour motivé contre la demande de crédits pour l'expédition de Rome. En 1850, il fut censuré pour la véhémence de son langage dans les débats sur la résolution de l'assemblée déclarant la déchéance de plusieurs de ses membres, et fit une proposition sur les incompatibilités entre les fonctions de représentant et celles de conseiller général, de maire, d'adjoint et de conseiller municipal. La même année, le gouvernement demanda l'autorisation d'exercer des poursuites contre lui au sujet de paroles empreintes d'un socialisme trop avancé qu'il avait prononcées, suivant un procès-verbal de commissaire de police, dans une réunion électorale, le 1er mars. Michel de Bourges ayant démenti les paroles qu'on lui attribuait, les poursuites ne furent pas autorisées par la chambre. Dans le cours de la session, il parla encore sur la prise en considération d'urgence du projet de loi relatif à des modifications à apporter à la loi électorale, fit une proposition tendant à abroger l'article 12 de la loi du 21 octobre 1814, demanda à interpeller le ministre de l'intérieur sur le régime appliqué aux détenus politiques, et prononça un discours dans la discussion du projet de loi sur les priviléges et hypothèques. En 1851, il prit la parole dans la discussion générale sur les propositions de révision de la constitution, sur le projet de loi électorale, et s'opposa à la prise en considération de la proposition de MM. Le Flô, Baze et de Panat, relative au droit conféré au président de l'assemblée nationale de requérir la force armée ; il fut extrêmement brillant dans ce débat, mais ce fut le chant du cygne. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, Michel de Bourges, dont la santé était déjà épuisée par la maladie, se retira à Montpellier, où il est mort le 16 mars 1853. Une partie des *Discours politiques* de Michel de Bourges ont été réunis, Paris, 1840, in-32 de 64 pages. E. D—s.

MICHEL DE LA ROCHEMAILLET (Gabriel), avocat au parlement de Paris et au conseil privé, naquit à Angers en 1561, d'un père qui avait quitté les armes pour le barreau. Après avoir terminé avec éclat ses études de droit, il aspira quelque temps à une chaire. Las d'attendre qu'il y en eût une de vacante, il se rendit à Paris, et se produisit au barreau sous les auspices de Chopin, son compatriote ; il commençait à s'y faire connaître, lorsque, frappé de surdité, il fut forcé de se restreindre au travail du cabinet. Il mourut octogénaire le 9 mai 1642. Ménard, dans la *Bibliothèque des coutumes*, le fait descendre d'une famille de Venise, déjà illustrée dans le 15e siècle, et qui portait le nom de Micheli. Ce fut en 1453, selon lui, que cette famille rentra en possession de la Rochemaillet. Gabriel de la Rochemaillet revendiquait aussi, comme son parent, l'évêque d'Angers, Jean Michel. Il laissa plusieurs enfants de son mariage avec la fille d'un conseiller au parlement, et composa plusieurs ouvrages qui l'ont fait moins connaître que ceux dont il fut l'éditeur. Le chancelier de Sillery le chargea de reviser la collection des édits et ordonnances des rois de France, par Fontanon. Cette compilation commençait à Louis le Gros et s'arrêtait à Henri III. La Rochemaillet la conduisit jusqu'à Louis XIII, inclusivement, dans l'édition qu'il publia en 1611, 4 vol. in-fol. Il exécuta un travail analogue sur la *Conférence des ordonnances et édits royaux*, par Guénois, éditions de 1606, 1616 et 1678, 3 vol. in-fol. Il retoucha le *Style général de pratique, augmenté du Praticien français*. On lui doit encore : 1° le *Code Henri III*, enrichi de ses notes, des édits de Henri IV et de Louis XIII, et des notes de Charondas, Paris, 1622, in-fol. ; 2° *Coutumes générales et particulières de France et des Gaules*, avec les notes de Dumoulin, 1640, in-fol., réimprimées depuis ; 3° une édition des *Arrêts* de Louet, effacée par celle de Brodeau ; 4° des Traductions du commentaire de Chopin sur la coutume d'Anjou, du traité des *Bénéfices* de Duaren, avec additions, et du Commentaire de Boiceau sur un article de l'ordonnance de Moulins. 5° *Eloge des hommes illustres qui ont fleuri en France de* 1502 *à* 1600, avec portraits, in-fol. ; 6° *Vie de Scévola de Ste-Marthe, président des trésoriers de France*, Poitiers, 1629, in-4° ; réimprimée à la tête des œuvres de Ste-Marthe, édition de 1632. 7° *Théâtre géographique du royaume de France*, sur les cartes de Jean Leclerc, 1632, in-fol. Il n'y faut point chercher d'exactitude. La Rochemaillet fut intimement lié avec Charron, qui lui recommanda en mourant son traité de la *Sagesse*, n'ayant pas eu le temps d'en publier la seconde édition. On sait que le recteur de l'université, la Sorbonne, le parlement et même le Châtelet, s'opposèrent à cette réimpression. Les premières feuilles de l'ouvrage furent saisies jusqu'à trois fois et dénoncées à la cour ; enfin le président Jeannin, commis par le chancelier pour revenir sur l'examen qui avait été fait par deux docteurs de Sorbonne, déclara que ces matières n'étant point à la portée du vulgaire, la circulation du traité de Charron devait être autorisée, comme livre d'*Etat*, après quelques suppressions indispensables. Tous ces obstacles furent levés par le zèle infatigable de la Rochemaillet, qui donna ses soins à toutes les éditions de cet ouvrage publiées à Paris, postérieurement à 1604. F—t.

MICHELBURNE ou MICHELBOURN (le cheva-

lier Edouard), voyageur anglais, était riche. Le goût des aventures, et aussi le désir d'augmenter ses richesses, lui firent équiper à ses frais deux vaisseaux; il en prit le commandement lui-même, et choisit pour pilote Jean Davis (*voy.* ce nom), que deux voyages dans les mers du Nord avaient rendu célèbre. Il partit de Cowes, dans l'île de Wight, le 15 décembre 1604. Excepté la perte de quelques matelots en voulant prendre terre à l'île de Fernando de Noronha, dans l'Océan atlantique, au sud de l'équateur, où la mer est fort agitée, il ne lui arriva rien de fâcheux. Ensuite il prit terre à la baie de Saldanha, au nord du cap de Bonne-Espérance, puis il passa entre les îles nombreuses qui s'étendent depuis les 20 degrés de latitude sud, jusque dans le voisinage de la ligne équinoxiale. Ayant abordé à Bata, grande île sur la côte occidentale de Sumatra, il se promenait le long du rivage lorsqu'il crut découvrir un vaisseau sous une petite île qui n'en est pas éloignée. Il y envoya aussitôt Davis, qui trouva trois petits navires à l'ancre. On l'invita par signes à s'approcher. Comme Davis conçut des soupçons, il retourna vers Michelburne afin de prendre des armes. Etant revenu le lendemain, les navires devinèrent ses intentions et mirent à la voile. Il les poursuivit, quoiqu'il n'eût que 10 hommes avec lui, et que les autres fussent au nombre de 20. Un coup de pierrier, qui en tua deux, contraignit un de ces navires de s'arrêter. Il y restait encore six Portugais de Prianam, ville de Sumatra; le bâtiment était chargé de vivres. Les prisonniers annoncèrent qu'un vaisseau anglais était à Prianam. Davis leur rendit la liberté; et, peu de jours après, les Anglais rejoignirent les deux autres bâtiments qu'ils forcèrent de s'échouer. Davis ayant continué de longer la côte, reçut la confirmation de la nouvelle qu'on lui avait donnée, et, réuni à Michelburne, il entra le 9 août dans la rade de Prianam, où l'on eut le plaisir de rencontrer le *Whelp,* le second vaisseau, dont on avait été séparé le 9 mai précédent par une tempête affreuse au sud du cap de Bonne-Espérance. Les Anglais étant partis le 21 août pour Bantam, rencontrèrent deux prôs, ou petits bâtiments de Malais, dont ils voulurent s'emparer. L'un se sauva; l'autre fit quelque résistance, et plusieurs Anglais furent blessés. Enfin il fut pris, et l'on sut par les Malais qu'ils couraient les mers pour s'emparer de tous les bâtiments moins forts qu'eux, et que dans leur île, voisine de celle de Sumatra, ils retenaient des hommes et des femmes d'Europe échappés au naufrage d'un grand bâtiment. Des navigateurs tout occupés de leur commerce n'auraient peut-être pas été assez affectés du malheur de ces prisonniers pour tenter de les mettre en liberté, d'autant plus qu'il y avait à présumer qu'ils étaient Portugais. Mais Michelburne ne put supporter l'idée de leur infortune, et résolut de les délivrer. Il se fit conduire vers l'île, jeta l'ancre à cinquante pas du rivage, et envoya Davis dans la chaloupe pour prendre des informations. Celui-ci revint bientôt à bord avec les deux Européens : c'étaient des Portugais qui, n'ignorant pas la mésintelligence des deux nations, conjurèrent l'amiral de ne voir en eux que des hommes et de compatir à leurs malheurs. Rassurés et traités avec bonté, ils commencèrent le récit de leurs aventures : partis de Ternate pour Calicut, ville de la côte de Malabar, leur capitaine avait voulu voir le port d'Achin; mais s'étant engagé dans les îles qui bordent la côte occidentale de Sumatra, il y avait fait naufrage. Sept hommes seulement s'étaient sauvés avec trois femmes, dont une était la jeune veuve du gouverneur de Brancor. Les pirates n'avaient pas maltraité les Portugais; mais ils avaient forcé les femmes à habiter avec eux, et le gouverneur malais avait pris pour lui la veuve du gouverneur portugais. Ils finirent ce récit en répandant un torrent de larmes, et supplièrent l'amiral de ne point abandonner des infortunés qui consacreraient leur vie à lui en marquer leur reconnaissance. D'ailleurs les Malais n'étaient que des pirates, en petit nombre et sans armes à feu; on en comptait au plus 80, et les Anglais étaient au nombre de 112. On renvoya les Portugais à terre, et dès que le jour parut on s'avança vers l'île. Le gouverneur s'apprêtait déjà à passer dans une île voisine avec ses femmes, lorsqu'on lui coupa le chemin; saisi d'épouvante à la vue des Anglais, il s'enfuit avec sa troupe, abandonnant les Portugais et les dames qui furent très-bien reçues par Michelburne. Ayant eu même occcasion de prendre peu après un bâtiment du Guzarate sur lequel il y avait beaucoup de marchandises, il leur distribua, surtout à la jeune veuve, des étoffes fort riches, et les conduisit enfin à Bantam où elles désiraient aller. En s'approchant de Patane, quelques mois après, il arriva aux Anglais une aventure moins agréable. On aperçut une jonque chargée de pirates Japonais, que l'on sut depuis avoir exercé leurs brigandages sur les côtes de la Chine et de Camboje. Ils avaient alors perdu leur pilote et ne savaient trop où aller. Mais déterminés à tout, et au nombre de 80, ils ne laissèrent pas de se défendre d'abord contre les Anglais. On ne les traita point mal, parce qu'étant assez bien vêtus ils n'avaient pas l'air de matelots ni d'écumeurs de mer. Cependant quand ils se virent prisonniers, ils formèrent le projet de s'emparer du bâtiment de Michelburne. A cet effet, sous prétexte de lui faire une visite, ils y passèrent au nombre de 25, avec des armes cachées. L'amiral ayant conçu de la défiance, chargea Davis et quelques hommes de visiter la jonque pour voir s'il n'y avait pas d'armes échappées à la première recherche. A peine y était-on que les Japonais tombèrent sur les Anglais et les tuèrent tous à l'exception de Davis, qui put se jeter dans la

chaloupe. Au même instant, les 25 brigands qui étaient sur le vaisseau de l'amiral massacrèrent tous ceux qui se présentèrent à eux. Michelburne était sur le pont avec quelques-uns des siens, d'où ils repoussaient à coups de piques les Japonais qui s'efforçaient d'y monter. Cependant une douzaine de ces forbans, enfermés dans la chambre du capitaine, tentaient d'y mettre le feu. Pour se tirer promptement d'un si grand danger, le courageux Michelburne, au risque de périr lui-même, fit braquer deux petites couleuvrines contre les planches qui formaient le mur de la chambre. Ce moyen réussit. Les Japonais furent tués ou blessés sans que le bâtiment en souffrît. Un seul avait échappé aux balles et aux éclats de planches; il se jeta à l'eau, mais perdant l'espérance d'arriver à son bâtiment, il revint à la nage et demanda quartier. Michelburne empêcha ses gens de le tuer; il le fit reprendre à bord, lui reprocha sa trahison et l'interrogea sur leurs desseins : « C'était de vous couper la « gorge à tous, répondit ce féroce Japonais, et « de nous emparer de votre vaisseau. » Ce fut la seule question à laquelle il voulut répondre; il demanda même qu'on le poignardât promptement. Le lendemain, l'amiral ordonna qu'il fût pendu; il se laissa faire sans résistance, mais ses mouvements furent si furieux lorsque l'exécuteur l'eut abandonné, qu'ayant rompu sa corde il tomba dans la mer. On ne put savoir s'il s'était noyé, ou si, ayant repris l'usage de ses sens, il s'était sauvé à la nage. Davis, en revenant vers l'amiral, avait été tué par un de ces malheureux qui cherchait à se jeter à la mer. A quelque temps de là, Michelburne s'empara d'un vaisseau chinois d'où il tira plusieurs ballots de soie dont il paya la valeur; et poussé vers deux îles désertes où il fut contraint de relâcher, il y aperçut des Portugais échappés à un naufrage, mais si maigres et si affaiblis par le long jeûne auquel ils avaient été forcés, qu'ils conservaient à peine la figure humaine. Il y avait entre autres un jeune homme, fils du capitaine, qui était à l'extrémité. Les bons soins le sauvèrent, tandis que plusieurs de ceux qui étaient en meilleur état périrent pour avoir pris de la nourriture sans précaution. Une tempête furieuse enleva, peu de jours après, les deux vaisseaux anglais de dessus leurs ancres, et les fit échouer sur le rivage. Cependant ils en furent quittes pour quelques avaries légères. Bientôt une flotte néerlandaise de cinq vaisseaux, commandée par Wibrantz van Warwick, entra dans la même rade. L'amiral apprit à Michelburne que le roi de Bantam, instruit de son dessein d'attaquer les vaisseaux chinois, et regardant cette entreprise comme une insulte qui lui était faite parce qu'elle le privait de l'avantage que leur arrivée dans ses ports lui procurerait, paraissait disposé à maltraiter les Anglais. On peut supposer que l'intérêt de sa nation faisait tenir ce langage à Warwick, et lui dicta également l'offre de mettre à la voile ensemble pour retourner en Europe. Michelburne répondit que, n'ayant pas encore atteint le but de son voyage, il ne pensait pas sitôt à l'interrompre. Cependant, après le départ des Néerlandais, il réfléchit sérieusement à sa position. Le mauvais état de son vaisseau le décida, quoiqu'il n'eût tiré qu'un médiocre parti de son expédition, à s'éloigner le 5 février 1606. Sa traversée fut heureuse, et, le 9 juillet, il arriva à Portsmouth après dix-neuf mois d'absence. Etant retourné dans sa patrie, il y mourut quelques années plus tard. Sa relation a été imprimée dans le recueil de Purchas, tome 1er. Elle offre des renseignements intéressants sur les pays que ce navigateur a vus. L'*Histoire générale des voyages* par Prevost, qui la contient, défigure plusieurs noms propres. E—s.

MICHELESSI (Dominique), littérateur italien, naquit à Ascoli en 1735. Il embrassa l'état ecclésiastique et devint secrétaire des prélats Caprara et Trajetto Caraffa, qui depuis furent revêtus de la pourpre romaine. Ces fonctions l'ayant mis en relation avec un grand nombre de personnages distingués en Italie et au dehors, servirent à faire ressortir ses talents. Appelé par Frédéric II, auquel il avait dédié une *Vie du comte Algarotti*, il se rendit à Berlin et ne s'y arrêta que peu de temps. Victime de l'envie de quelques-uns de ses compatriotes, qui jouissaient de la faveur de ce grand prince, il quitta la Prusse et se rendit en Suède, où il fut comblé d'honneurs et admis dans l'intimité du roi Gustave III. Michelessi avait le don des langues : il apprit le suédois en six mois, et traduisit en cette langue les *Amours d'Héro et Léandre*, ainsi que les *Epîtres d'Ovide*. Il mourut à Stockholm le 3 avril 1773, peu de temps après y avoir été nommé membre de l'académie des sciences. On a de lui : 1° *Laudatio in funere serenissimi principis Marci Fuscarenni habita coram Venetis patribus*, Venise, 1763; 2° *Memorie intorno alla vita ed agli scritti del conte Francesco Algarotti*, Venise, 1770, in-8°. Il en existe une traduction française par le professeur Castillon, Berlin, 1772, in-8°. 3° *Versi sciolti a S. A. R. Maria-Antonietta, principessa di Baviera elettrice di Sassonia*, sans date et sans nom de lieu; 4° *Gustavi III Sueciæ regis orationes, a sueco in latinum versæ*, Berlin, 1772. Cette traduction est dédiée au pape Clément XIV. 5° *Lettera a monsignor Visconti, arcivescovo d'Efeso e nunzio apostolico presso le LL. MM. II. e RR., sopra la rivoluzione di Svezia, succeduta il di 19 agosto* 1772, Stockholm, 1773, in-8°; traduite en français la même année, et imprimée à Stockholm, in-12; 6° *Carteggio del principe reale, ora rè di Svezia, col conte Carlo di Scheffer, senatore del regno*, Venise, 1773, in-8°; 7° *Operette in prosa ed in verso composte in Svezia*, in-8°, sans date et sans nom de lieu. C—au.

MICHELET (Etienne), poëte, né à Marseille en

1787, manifesta très-jeune un talent décidé pour la poésie. A quinze ans, il faisait une tragédie de *Philoüs,* dont plusieurs fragments lus à l'Athénée littéraire de Marseille, en 1805, lui valurent les suffrages des littérateurs distingués qui formaient cette réunion, où il fut admis dès lors et dont il fut par la suite un des membres les plus remarquables. Entré au service en 1810, il fit les campagnes de 1810, 1811 et 1813 en Espagne, et celle de 1814 en France. Le 19 mars de la même année, il écrivit au duc d'Angoulême pour solliciter la permission de servir sous ses ordres en qualité de simple soldat; mais au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il donna sa démission. Deux jours après, il fut appelé en duel par trois officiers de son régiment, en réparation des propos qu'il avait tenus à la nouvelle du débarquement de l'empereur. Trois blessures furent le résultat de cette provocation. Il partit alors pour Marseille et se présenta au comité provisoire, afin de reprendre du service dans les armées royales que levait cette ville. Entré, comme simple chasseur, dans la troupe destinée à combattre l'armée du maréchal Brune, il y resta en cette qualité jusqu'au moment où il fut promu au grade de capitaine dans un bataillon d'élite organisé par le général Perreymond. Après avoir servi successivement dans plusieurs régiments, il passa au 45e de ligne, qu'il suivit à la Martinique. Le capitaine Michelet mourut à Fort-Royal en 1829. On a de lui : 1° la *Mort du duc d'Enghien,* Paris, 1820, in-8°. Ce poëme fut composé dès l'année 1804, mais les circonstances ne permirent pas de le faire imprimer. 2° La *Naissance du duc de Bordeaux,* chant lyrique, Paris, 1820, in-8°; 3° le *Combat de Navarin,* Perpignan, 1827, in-8°. Michelet est auteur de plusieurs autres poésies, insérées dans des journaux du temps, telles que *la Foudre, le Drapeau blanc,* etc. A—Y.

MICHELI (Vitale Ier), doge de Venise, de 1096 à 1102, succéda en 1096 à Vital Faledro. De son temps les Vénitiens s'engagèrent dans la première croisade; et c'est alors qu'ils rapportèrent de Grèce les reliques de St-Nicolas et plusieurs autres. Vital Micheli Ier mourut en 1102. Ordelafo Faledro lui succéda. — Micheli (Dominique), doge de Venise, de 1116 à 1130, succéda en 1116 à Ordelafo Faledro, tué dans une guerre contre les Hongrois. Il s'était acquis une grande réputation par ses talents militaires, sa prudence et son esprit religieux. Quoique avancé en âge, il passa en Orient en 1123 pour porter des secours à Baudouin II, roi de Jérusalem. Il rencontra près de Joppé la flotte du sultan, composée de soixante-dix galères, et il remporta sur elle une grande victoire. Il contribua beaucoup, en 1124, à la prise de Tyr; et ce fut par une juste reconnaissance que Baudouin II accorda aux Vénitiens le tiers de la souveraineté de cette ville. De retour à Venise l'année suivante, Dominique Micheli y mourut en 1130. Pierre Polano lui succéda. — Micheli (Vitale II), doge de Venise, de 1156 à 1172, succéda en 1156 à Dominique Morosini. Il fut engagé pendant son règne dans deux guerres également dangereuses, l'une contre Etienne, roi de Hongrie, l'autre contre Manuel Comnène, empereur de Constantinople. Le premier envahit, en 1171, presque toute la Dalmatie vénitienne; le second fit saisir en un jour tous les Vénitiens qui trafiquaient dans ses Etats. Le doge, avec une puissante flotte, se dirigea vers le Levant pour se venger. Il reprit d'abord Zara et ensuite Traù et Raguse sur les Hongrois. Il vint après cela mettre le siége devant Nègrepont; mais la peste s'étant mise dans ses équipages pendant l'hiver de 1171 à 1172, qu'il passa dans l'île de Scio, il fut obligé de revenir à Venise avec sa flotte réduite de plus de moitié. La contagion se communiqua ensuite aux habitants de Venise, qui, accusant le doge de tous leurs malheurs, le tuèrent dans une sédition le 27 mars 1172. Sébastien Tiani lui succéda. S. S—I.

MICHELI (Pierre-Antoine), l'un des plus habiles précurseurs de Linné, naquit à Florence le 11 décembre 1679. Ses parents, dénués de fortune, l'avaient destiné à l'état de libraire; mais l'attrait que lui offraient les sciences naturelles l'emporta sur leurs calculs. Son penchant particulier pour la botanique se déclara presque dès l'enfance. Le désir de connaître les tithymales dont les pêcheurs toscans se servaient pour engourdir les poissons, le jeta dans la lecture de Mattioli; et de ce moment sa vocation fut décidée. Il commença par épuiser les entretiens de tous ceux qui, dans ses alentours, s'occupaient de la culture, et se livra seul et avec assiduité à l'étude de la langue latine et à l'observation de la nature. Il s'attacha ensuite à Paul Boccone, botaniste du grand-duc; et la publication d'un ouvrage sur les ombellifères lui procura l'estime et la protection du comte Magalotti, sous les auspices duquel il obtint tous les livres dont il pouvait désirer de s'aider dans ses travaux. Le prince Eugène de Savoie, non moins jaloux de contribuer à ses succès, mit à sa disposition le riche herbier de Clusius. Boerhaave, dont les conseils éclairaient Micheli dans ses recherches, lui fit passer des secours d'argent à différentes fois. La nomination de Micheli à la place de Boccone n'accrut pas beaucoup sa fortune; il en préféra cependant les modestes fonctions aux propositions plus brillantes qu'on lui fit dans le but de l'attirer hors de son pays. Prodigue de son faible revenu pour l'acquisition des objets que lui faisait convoiter sa passion favorite, il craignait d'en être détourné par les soins domestiques, et s'était donné à cet effet une amie qui partageait son goût exclusif et qui présidait à l'arrangement de ses collections. Il s'appliqua particulièrement à la découverte des plantes sauvages, et porta dans ses recherches une sagacité rare et une persévérance singulièrement heureuse. Il parcourut l'Italie et l'Allemagne afin d'y

recueillir des observations sur toutes les parties de l'histoire naturelle ; et, pour suppléer aux notions qu'il n'avait pu acquérir par ses propres yeux, il entretint une correspondance savante dans les principales contrées de l'Europe qu'il n'avait pas visitées. Aussi attentif que Lyonnet à ne point multiplier les victimes de ses observations zoologiques, à mesure qu'il avait satisfait sa curiosité sur les poissons qu'il voulait étudier et après qu'il les avait fait dessiner, il avait soin, dit-on, qu'ils fussent rejetés à la mer. Son dernier voyage scientifique lui devint funeste : il s'était rendu sur le mont Baldo, dans l'Etat de Vérone, pour en rapporter les plantes qui manquaient aux jardins de Florence et de Pise. Une inflammation de poitrine le saisit au retour et le conduisit au tombeau le 2 janvier 1737. Micheli avait fondé en 1734 une société de botanique, dont tous les membres étaient ses amis et qui depuis exploita le domaine entier des sciences physiques. Les plantes nombreuses désignées sous le nom de *Micheliennes* dans les ouvrages de Vaillant, de Boerhaave, de Tilli et dans le catalogue de Shérard, attestent la facilité avec laquelle il se dépouillait, dans l'unique intérêt de la science, des richesses amassées par ses laborieuses recherches. Outre l'essai qu'il avait donné dans sa jeunesse sur les ombellifères, il a publié : 1° *Relazione dell' erba detta da botanici orobanche*, Florence, 1722, in-8°, réimprimée avec les *Raggionamenti sopra i mezzi piu necessarj per far rifiorire l'agricultura*, par Ubaldo Montelatici, Florence, 1752, in-8°. C'est une instruction sur les procédés à suivre pour extirper une plante vorace qui étouffe les légumes. Les cultivateurs toscans se conformèrent aux avis de leur compatriote, et le succès récompensa leur docilité. 2° *Nova plantarum genera, juxta methodum Tournefortii disposita*, Florence, 1729, in-folio orné de 108 planches, offrant les figures de cinq cent cinquante plantes, dont plusieurs furent dessinées par Alghisi. Cocchi, ami de l'auteur, retoucha le style de ce grand ouvrage, qui ajouta prodigieusement aux travaux de Dillenius : dix-neuf cent plantes, dont près de quatorze cents étaient absolument nouvelles et les autres imparfaitement connues, mal définies ou mal classées, furent décrites dans ce recueil par Micheli ; il assigna le caractère des graminées, découvrit leur fleur à deux pétales et en forma une classe à part entre la quatorzième et la quinzième de Tournefort. Il plaça parmi les plantes à fleurs à pétales les joncs qui en avaient été détachés sans fondement, groupa ensemble les plantes qui portent la semence sur leurs feuilles et qui formaient auparavant deux classes séparées, reconnut le premier la fleur et la semence des champignons, des truffes, des mousses, etc., et doubla presque le nombre des genres de plantes marines fixé par ses devanciers. La partie de son travail qui concerne les mousses et les champignons est celle où il a le plus heureusement concouru aux progrès de la botanique. On lui reproche d'avoir poussé son affection pour le système sexuel, jusqu'à signaler des organes mâles et femelles dans des familles entières de plantes où personne ne les a trouvés depuis. On est aussi forcé de convenir qu'il a un peu exagéré le nombre des genres dont il s'attribue la création ou qu'il prétend avoir rétablis ; mais il lui reste encore la gloire non contestée d'avoir fait connaître une quantité considérable de plantes nouvelles. Il a donné à plusieurs, suivant l'exemple de Plumier, les noms de ses amis, Targioni, Buonarotti, Salvini, Marsigli, Jungermann, Linck, Puccini, Vallisnieri, Zannichelli. Targioni avait promis de publier, d'après les manuscrits de Micheli, le 2e volume des *Nova plantarum genera ;* mais ce projet ne fut point exécuté. Les figures des plantes marines qui devaient entrer dans ce second volume sont demeurées inédites dans la bibliothèque de Banks. 3° *Catalogus plantarum horti cæsarei Florentini*, Florence, 1748, in-fol. Ce recueil, peu proportionné aux richesses de l'établissement qu'il concerne, est rédigé par ordre alphabétique et d'après la classification de Tournefort ; il renferme plusieurs planches et donne surtout l'indication exacte des variétés d'arbres fruitiers que nourrit le sol de la Toscane. Targioni, qui en fut l'éditeur, y ajouta une Histoire du jardin botanique du grand-duc, depuis sa création sous Cosme de Médicis, par les soins de Laurent Ghini, et dans un Appendix il indiqua plusieurs plantes rares et détermina quelques nouveaux genres. 4° *Voyages* faits en 1728, 1733 et 1734 sur les montagnes du Siennois, sur celles qui avoisinent Pistoie et Volterre et dans la vallée d'Elsa. Micheli fit dans ces différentes excursions une ample récolte de plantes alpines ; il adopte dans leur distribution la nomenclature de Tournefort, à laquelle il joint une longue phraséologie pour les plantes qu'il avait découvertes. Ces Voyages ont été insérés parmi les *Relazion d'alcuni viaggi in diverse parti della Toscana*, par Targioni, tomes 9 et 10. Micheli a laissé un commentaire manuscrit sur les 16 livres de Césalpin (dont il possédait l'herbier) et une riche collection de fossiles, de minéraux, de coquillages, de poissons et de serpents, à laquelle se rapportaient de nombreux matériaux rassemblés dans le cours de ses voyages. Il avait principalement porté son attention sur les fossiles vitrifiés et sur les volcans éteints que lui paraissait recéler son pays. Cocchi a publié son *Eloge*, Florence, 1737, in-4°, et M. G. Marsili une *Etude sur Micheli*, Venise, 1845, in-4°. F—T.

MICHELI DU CRÊT (Jacques-Barthélemy), né à Genève en 1690, a montré comment de grands talents peuvent ne produire que peu de fruits et même devenir dangereux quand un esprit inquiet et une imagination sans frein en dénaturent l'usage. Issu d'une famille honorable, dont plusieurs membres se sont distingués dans les charges publiques à Genève et quelques-uns au service mi-

litaire de France, où lui-même commença sa carrière, il aurait pu associer son nom aux plus honorés d'entre eux. Il devint capitaine au service de France en 1713 et continua de servir jusqu'en 1728. Doué d'une capacité rare, possédant un savoir varié, profondément versé dans l'architecture civile et militaire, porté par goût vers les sciences physiques, ayant une habileté particulière pour les expériences, il était fait pour s'illustrer dans tout ce qu'il aurait entrepris ; mais il se livra aux démêlés politiques et prit beaucoup de part aux troubles qui éclatèrent à Genève. Après avoir été condamné à mort par contumace, il se réfugia dans le canton de Berne et finit par être renfermé au château d'Aarbourg pour avoir eu connaissance d'une conspiration à laquelle il n'avait aucune part. Il en sortit néanmoins au bout de dix-huit années, et mourut peu après à Zoffingue en 1766. Du château d'Aarbourg, il avait mesuré la hauteur des principales montagnes de la Suisse dont il donna les mesures. On a de lui des plans topographiques, des projets d'architecture qui prouvent ses talents dans cette partie, des Mémoires insérés dans divers recueils, et quelques ouvrages de physique qui ne sont pas d'une grande importance. Nous indiquerons sa *Description du thermomètre universel*, qu'il avait construit, Paris, 1741, in-4°. Il crut perfectionner le thermomètre à l'esprit de vin en prenant, au lieu du point de la congélation pour un des termes extrêmes, celui de la température des caves de l'Observatoire de Paris. On peut voir la liste de ses écrits dans Senebier (*Histoire littéraire de Genève*) et les détails de sa vie politique dans les histoires de Genève. M-N-D.

MICHELOT (Pierre-Marie-Nicolas), comédien français, né à Paris le 7 juin 1786, fit ses études littéraires dans cette ville, et venait de les terminer lorsque s'ouvrirent les écoles centrales. Comme il se sentait pour les sciences un goût que partageaient ses parents, il suivit les cours de ces écoles et allait passer ses examens pour entrer à l'Ecole polytechnique lorsque son père, inquiet de l'avenir qu'offrait cette carrière, lui conseilla de l'abandonner, et le fit entrer dans une maison de banque anglaise dont le siége était à Paris. Dans les moments de loisir que lui laissait son emploi, le jeune Michelot étudiait des rôles et les jouait dans des réunions de société. On était alors sous le consulat; l'ancienne troupe dite de la *Comédie française*, définitivement réorganisée, sentait le besoin de s'adjoindre des jeunes gens capables d'assurer la fortune du théâtre en conservant les bonnes traditions : elle jeta les yeux sur Michelot, qui d'abord rejeta des offres dont l'acceptation le forçait inévitablement de quitter la maison à laquelle il était attaché et dans laquelle il avait même un intérêt. Bientôt la rupture de la paix d'Amiens vint changer sa résolution : ne voulant pas se séparer de sa mère, il refusa de suivre ses patrons en Angleterre, et, se plaçant sous la direction de Talma et de Michot, qui le prirent aussitôt en amitié, il entreprit une étude sérieuse de l'art, qu'il n'avait jusque alors pratiqué qu'en amateur. Ses progrès furent rapides, et le 30 mars 1804 il fit ses débuts, pour la tragédie, dans le rôle de Britannicus de la pièce de ce nom, et, pour la comédie, dans Dormilly des *Fausses confidences*. Il obtint du succès; mais les vieux habitués, tout en se rangeant à l'opinion générale, lui reprochaient plusieurs défauts, surtout celui de n'être que l'élève de ses maîtres, lui recommandant d'apprendre ailleurs qu'au théâtre à jouer la comédie. Ayant été admis dans la troupe comme pensionnaire, il s'efforça de profiter de cet avis, s'appliquant sans cesse à perfectionner sa diction et à se pénétrer de l'esprit des auteurs qui ont élevé si haut la gloire de notre théâtre. Un grand désavantage de sa position fut d'être longtemps obligé de se montrer sur la scène à côté de Lafont et d'Armand : l'un et l'autre en possession de la faveur publique, le premier dans la tragédie, le second dans la comédie, ne lui permettaient d'aborder qu'un petit nombre de rôles. C'était donc beaucoup pour un acteur novice qui jouait les deux genres de se faire encore assez remarquer pour recueillir à leur suite les applaudissements de juges fort bons appréciateurs, mais aussi fort sévères. Michelot en obtint assez pour mériter en 1811 d'être reçu sociétaire, et lorsque l'âge força ses deux chefs d'emploi de songer à la retraite, il n'eut plus de rival dans ce qui restait de l'ancienne troupe et n'en rencontra point parmi les nouveaux sujets qu'elle recruta. L'opinion du public fut alors unanime sur son mérite, qui, sans le placer hors ligne, lui laissait la réputation d'un talent correct et sage, soutenu par une étude consciencieuse et approfondie de ses rôles. On dut aussi lui tenir compte de son zèle et de son application au travail ; car, durant les vingt-sept années de sa carrière dramatique, il joua dans la tragédie, la comédie et le drame quatre cent dix-sept rôles du vieux répertoire, soit comme *jeune premier*, soit comme *premier rôle*. Sa réputation grandit singulièrement lorsque les auteurs commencèrent à lui confier des rôles nouveaux; il n'en a pas créé moins de cent soixante-quinze, et dans ce nombre, l'on en peut compter quarante auxquels il sut imprimer un cachet tout particulier et dans lesquels le plus sûr pour ses successeurs a été de l'imiter. On a surtout gardé le souvenir de ses succès dans les tragédies de *Louis IX*, de *Sylla*, de *Clovis*, de *la Mort de Tibère;* dans les comédies de *la Fille d'honneur*, *la Mère rivale*, *les Plaideurs sans procès*. Enfin il a aussi abordé le drame moderne dans *Henri III* et dans *Hernani*. Quoique Michelot possédât théoriquement tout ce qu'il fallait pour jouer avec perfection l'ancien répertoire, son talent finit par le fixer dans le nouveau, où il avait plus de facilité à se faire pardon-

ner certains défauts naturels qu'il ne dépendait pas de lui de corriger. Ainsi, l'on reprochait à sa personne de manquer de noblesse et à ses manières d'être dépourvues d'élégance; sa prononciation même n'était pas à l'abri de toute critique. Cependant on s'était à peu près habitué à ces imperfections, et quand il prit sa retraite, en 1831, on s'aperçut du vide qu'il laissait dans la troupe française, bien qu'il eût formé des élèves dignes de le remplacer. Comme professeur, il a constamment mérité les plus grands éloges. Ce fut lui qui dirigea les études de la célèbre Rachel, lorsqu'il sembla nécessaire de donner à l'admirable talent dont la nature avait doué cette grande actrice la pureté et le fini que le travail, aidé de l'expérience d'un maître habile, peut seul faire acquérir. Il y avait longtemps que Michelot s'était fait connaître dans le professorat. Lors de l'ouverture des classes de déclamation au conservatoire de musique, Talma, nommé professeur, avait pris pour *adjoint* son ancien élève, qui lui succéda en 1813, quand le grand tragédien se démit de l'emploi. Michelot l'occupa jusqu'en 1819, puis le reprit lorsque en 1822 plusieurs changements furent apportés à l'organisation du conservatoire. Mis à la réforme en 1831, il rentra de nouveau en 1836. Enfin, il fut, en 1845, choisi pour succéder à Baptiste comme professeur de *déclamation lyrique*, nomination fort ridicule assurément, comme l'avait été celle de son prédécesseur, une telle classe ne pouvant convenablement être confiée qu'à un musicien. Michelot quitta définitivement le conservatoire en 1851. On peut s'étonner qu'il ait accepté cette place, car il avait toujours regardé ses devoirs de professeur comme très-sérieux, et c'était pour lui un bonheur de les remplir. Outre les leçons qu'il donna longtemps au conservatoire, il avait un grand nombre d'élèves particuliers. Dans les dernières années de sa vie, il ouvrit des cours d'*orthologie* à l'usage des personnes qui se proposent de parler en public. Il pensait que l'absence de ce genre d'instruction est une lacune dans l'instruction première; « car, disait-il, l'art de par- « ler doit s'apprendre en même temps que celui « d'écrire, sinon plutôt le précéder. » Il est à regretter que Michelot n'ait laissé aucun écrit sur ce sujet; son instruction, sa longue pratique et l'attention particulière qu'il avait toujours donnée à sa diction, toujours parfaitement correcte, de même que son maintien fut toujours décent et son geste toujours naturel, le mettaient à même de bien fixer et de bien exposer les règles du débit et de la lecture à haute voix. En quittant le théâtre, Michelot s'était choisi une modeste retraite dans le village de Passy, aujourd'hui enclavé dans l'enceinte de Paris; c'est là que cet estimable artiste termina ses jours, le 18 décembre 1856. J.-A. DE L.

MICHELOTTI (BIORDO et CECCOLINO DE'), généraux originaires de Pérouse acquirent une grande réputation dans le 14e siècle. Biordo de' Michelotti joignait au métier de condottiere le rang et le crédit de chef de parti à Pérouse : il était à la tête de la faction démocratique dans cette république, tandis que Braccio de Montone, général plus célèbre, était à la tête de la noblesse. La compagnie aventurière de Biordo avait plusieurs fois ravagé le territoire de Pise et de Sienne, et avait attiré de sévères représailles sur les Pérousins. Biordo s'était emparé en 1395 de Todi et ensuite d'Orvieto : il s'était fait déclarer seigneur de ces deux villes qu'il avait enlevées aux Malatesti; et il avait ainsi offensé le pape Boniface IX, de qui elles relevaient. Il avait néanmoins forcé ce pontife à le nommer son vicaire dans les villes qu'il avait conquises; et il avait étendu sa domination sur Assise, Nocèra et plusieurs châteaux. Le même homme, citoyen à Pérouse, était prince des villes voisines et général d'une armée qui lui appartenait. Son crédit à Pérouse, dont il n'avait cependant point encore abusé, inspira de la jalousie à quelques-uns de ses concitoyens : il se forma contre lui une conjuration où les uns entrèrent par ambition ou par esprit de parti, d'autres par un zèle ardent pour la liberté. L'abbé Guidalotti s'étant mis à la tête des conspirateurs, les conduisit le 10 mars 1398 dans la maison de Biordo, avec lequel il paraissait intimement lié : il demanda à lui parler sans témoins; et quand Biordo eut fait sortir ses gens, l'abbé lui mit la main sur l'épaule et lui dit : « Biordo, Biordo, « le peuple de Pérouse ne veut point de tyran; » c'était le signal convenu entre lui et les conjurés : ceux-ci tirèrent leurs poignards et tuèrent Biordo sur la place. Ils tâchèrent ensuite d'exciter le peuple à prendre les armes; mais n'entendant proférer autour d'eux que des malédictions, ils s'enfuirent auprès de l'armée que le pape avait fait avancer pour les seconder. Un frère de Biordo qui commandait aussi une compagnie de soldats aventuriers, et qui avait acquis comme lui la réputation d'un grand général, Ceccolino de' Michelotti, rassembla les amis de Biordo, et empêcha l'oppression de son parti. Il s'engagea au service de Jean Galeas Visconti; et pour s'assurer la protection de ce puissant duc de Milan, il lui asservit sa patrie en 1400. Ceccolino de' Michelotti continua ensuite à faire la guerre avec distinction à la solde de diverses puissances et presque toujours en opposition avec Braccio de Montone, son ennemi personnel. Battu enfin par celui-ci à Spello le 7 juillet 1416, il demeura au nombre des prisonniers et fut tué dans sa prison par ordre de son rival. S. S—I.

MICHIEL (JUSTINE RENIER), née vers 1754, était petite-fille de l'avant-dernier doge de Venise, Paul Renier. Elle épousa un Michiel, descendant lui-même de plusieurs doges (*voy.* MICHELI). Elève du célèbre Cesarotti, elle avait puisé à son école des connaissances profondes, variées, et s'était adonnée surtout à l'étude de la littéra-

ture anglaise. Elle traduisit en italien plusieurs drames de Shakspeare, dont trois furent publiés avec une préface et des notes qui firent le plus grand honneur à madame Michiel. Lorsque M. de Chateaubriand maltraita avec tant d'humeur les gloires vénitiennes, madame Michiel lui répliqua par une lettre imprimée où régnait le persifflage le plus spirituel, sans toutefois manquer aux égards que méritait l'illustre écrivain. Mais l'ouvrage qui lui a fait le plus de réputation, est l'histoire de l'*Origine des fêtes Vénitiennes*, Venise, 1817, 5 vol. in-8°, en italien et en français. Le salon de madame Michiel était fréquenté par tous les étrangers de distinction qui ont souvent rendu hommage à ses rares qualités. Le célèbre Rumford surtout s'y montra, pendant longtemps très-assidu. Madame Michiel mourut à Venise, en 1832. A—Y.

MICHON (Pierre), médecin, plus connu sous le nom de l'*abbé Bourdelot*, naquit en 1610, à Sens, où son père exerçait la chirurgie. Il apprit les éléments de cet art et vint continuer ses études à Paris, sous la direction de ses deux oncles maternels, Jean Bourdelot, savant helléniste, et Edme, médecin du roi Louis XIII. Les succès qu'il eut dans ses cours de philosophie et de médecine flattèrent ses oncles, tous deux célibataires; et ils obtinrent l'autorisation de lui faire porter le nom de Bourdelot, qu'ils avaient honoré par de grands talents et une rare probité (*voy.* Bourdelot). Il suivit en 1635, le comte de Noailles, ambassadeur à Rome; mais son oncle Edme étant mort, il revint à Paris, et fut attaché comme médecin au prince de Condé, qu'il accompagna, en 1638, au siége de Fontarabie. Jean Bourdelot mourut peu de temps après; et Pierre alla recueillir sa succession, qui se trouva entièrement spoliée excepté la bibliothèque. Il fut reçu docteur en 1642, reçut le titre de médecin du roi et commença à exercer sont art avec beaucoup de réputation. Appelé en 1651, à Stockholm, près de la reine Christine dangereusement malade, il mérita la bienveillance de cette princesse par les agréments de sa conversation. Ce fut Bourdelot, dit-on, qui suggéra à la reine d'engager Meibom à chanter un air de musique ancienne; et Meibom piqué d'avoir été exposé aux railleries des courtisans, s'emporta contre Bourdelot au point de le frapper (*voy.* Meibom). A son retour en France, il fut pourvu de l'abbaye de Macé; et il obtint des dispenses pour posséder ce bénéfice, quoiqu'il ne fût point engagé dans les ordres, sous la condition d'exercer gratuitement la médecine pour les pauvres. Bourdelot réunissait chez lui les savants qu'il aidait volontiers de ses conseils, de sa bibliothèque et de sa bourse. Il était fort généreux, et distribuait tous les jours des remèdes et des secours, non-seulement aux malades de son quartier, mais à tous ceux qui en réclamaient. Il mourut le 9 février 1685, dans sa 76e année. Sa fin fut avancée par l'imprudence d'un valet, qui mit par mégarde de l'opium dans un pot de roses muscates qu'il employait comme purgatif. Il légua sa bibliothèque à son neveu Bonnet, depuis médecin de la reine, sous la condition qu'il joindrait à son nom celui de Bourdelot. On a de lui : 1° *Recherches et observations sur la vipère*, Paris, 1670, in-12. Il y combat l'opinion de Charas, qui prétendait que la morsure de la vipère n'est dangereuse que lorsque ce reptile est irrité. 2° *Réponse à une lettre de Boccone sur l'embrasement du Mont-Etna*, ibid., 1671, in-12, (*voy.* Boccone); 3° *Histoire de la maladie et de la mort de M. de* ***, ibid., 1684, in-12. Gallois a publié : *Conversations académiques tirées de l'académie de M. Bourdelot*, Paris, 1674, 2 vol. in-12, (*voy.* Gallois). C'est sur ses manuscrits que Bonnet son neveu a publié l'*Histoire de la musique et de ses effets* (*voy.* Bonnet). W—S.

MICHOT (Antoine), comédien français, né à Paris en 1768, s'attacha, jeune encore, au théâtre de l'Ambigu-Comique et y joua très-médiocrement des rôles chevaleresques dans les pantomimes dialoguées qu'on appela depuis des mélodrames. Bientôt dégoûté de ce genre de pièces, dont le style boursoufflé ne s'accordait point avec son humeur joviale, et auquel d'ailleurs ses dehors dépourvus de noblesse ne convenaient pas davantage, il s'essaya dans la comédie et entra en 1786 aux Variétés du Palais-Royal, où il ne contribua guère moins que ses camarades, Beaulieu et Bordier, au succès des comédies d'intrigues qui attiraient la foule à ce théâtre (*voy.* Dumaniant). En 1790, lorsqu'à la place des Variétés les sieurs Gaillard et Dorfeuille organisèrent rue de Richelieu, un second Théâtre-Français, Michot fit partie de leur troupe, à laquelle s'étaient réunis Monvel, Talma, Dugazon et madame Vestris; et s'associant constamment au sort plus ou moins heureux de ces acteurs, il n'abandonna qu'en 1822 la carrière théâtrale, où trente années de services lui assuraient une double pension de retraite. A l'époque où le ministre François de Neufchâteau avait réuni en une seule société, les acteurs de l'ancienne Comédie-Française et ceux du théâtre de la République, Michot attaché désormais au Théâtre-Français proprement dit, s'était vu forcé d'abandonner presque entièrement l'emploi des valets, revendiqué par ceux des comédiens qui l'avaient tenu avant lui : il s'était contenté d'un certain nombre de rôles mixtes, qui lui donnaient peu d'occupation; mais les auteurs de l'époque s'empressèrent de travailler pour lui, et ils eurent bientôt lieu de s'en féliciter. Ce fut ainsi qu'il eut une grande part à la réussite de la *Belle fermière*, comédie médiocre de mademoiselle Candeille, et qu'il contribua plus encore au brillant succès de *la Jeunesse de Henri V*, pièce dans laquelle il sut donner au personnage du capitaine Coop la physionomie la plus plaisante et la plus orignale. Ceux des autres rôles où il était assuré de plaire au public,

par un adroit mélange de brusquerie et de sensibilité, étaient le Jean Buller, dans le drame des *Deux Frères* (traduit de Kotzebue); le père Dominique, de la *Brouette du Vinaigrier;* le Marin, des héritiers Casini, dans les *Projets de mariage,* et en dernier lieu le Michaud de la *Partie de chasse de Henri IV.* Il était parvenu à jouer ce rôle avec une bonhomie et une verve de gaieté rustique qui rappelaient Préville aux vieux amateurs. Il faut dire néanmoins que son talent parfait dans les comédies de genre était moins avantageusement placé dans les valets de l'ancien répertoire, où, comme le disait Grimod de la Reynière, sa *charpente osseuse de portefaix* s'accordait mal avec l'agilité piquante des Frontin et des Mascarille. Michot jouait pour ainsi dire, d'instinct, avec une justesse d'intention, un naturel qui excluaient toute idée de calcul, et que son organe aussi souple que mordant faisait singulièrement valoir. On lui a souvent reproché de la paresse. En effet, homme de plaisir avant tout, il avait peu de goût pour le travail; aussi, ne le vit-on jamais disputer à ses camarades les rôles dont ils s'emparaient à son préjudice. Quoiqu'il ne fût pas musicien il tirait un très-bon parti de sa voix, superbe basse-taille, et il se rendait par là fort utile à la société dont il était devenu le chanteur officiel. Ce ne fut peut-être pas moins à ce talent particulier de Michot, qu'à la belle musique de Méhul, qu'on dut attribuer dans le temps le succès populaire du chant guerrier que l'auteur de Guillaume le Conquérant avait mis dans la bouche du sire de Poitiers :

Soldats français, chantez Roland,
L'honneur de la chevalerie.

On ne peut nier qu'en 1792 et en 1793, cet acteur n'ait paru partager les sentiments des révolutionnaires. Il fut alors chargé de diverses missions par le comité de salut public, et l'auteur de cet article l'a entendu faire chaudement l'éloge de Marat, dans le temps, à la vérité, où le buste de ce misérable n'avait point encore été porté à l'égout Montmartre. Mais il y avait du comédien dans toute la conduite de Michot, et, s'il est vrai qu'il s'affubla du bonnet rouge, on ne l'accusa pas du moins d'avoir commis d'odieuses vexations. Ses opinions politiques, à supposer qu'il en eût réellement, étaient si flexibles qu'il accepta sans hésiter la direction particulière du théâtre de la Malmaison, à l'époque où, sous le titre de premier consul, le maître de ce château venait d'anéantir la république; et l'on sait qu'après la restauration et pendant les cent-jours il se montra zélé royaliste. Du reste, il apportait dans la société ces manières rondes et joviales qu'on lui connaissait à la scène, et, comme il joignait à beaucoup d'esprit naturel une mémoire riche d'anecdotes, sa conversation était fort amusante. Il mourut à Paris le 23 novembre 1826. F. P—T.

MICHOVIUS (Mathias) ou *de Michovià*, ou plus exactement *Miechov*, médecin et chroniqueur polonais, naquit dans le 15e siècle, à Miechov, petite ville de la Cujavie. Après avoir fait ses études à Cracovie, il visita les principales universités d'Allemagne et d'Italie et prit ses degrés à Padoue. A son retour en Pologne, le roi Sigismond Ier le nomma son premier médecin; mais la vie des cours s'accordant mal avec son goût pour l'étude, il demanda sa retraite et embrassa l'état ecclésiastique. Il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Cracovie et mourut en cette ville, en 1523. Il fonda par son testament deux nouvelles chaires à l'université de Cracovie, pour l'enseignement de la médecine et de l'astrologie, et laissa une grande quantité de legs pieux. On a de lui : 1° Un *Traité d'hygiène*, en latin; 2° *De Sarmatia Asiatica et Europæa libri duo*, Augsbourg, 1518, in-4°, insér. dans le *Novus orbis, etc.* (*voy.* Grynaeus), et dans les *Polonicar. rer. Scriptores*, t. 1er; traduit en italien, Venise, 1561, in-8°, et dans le tome 2 de la *Collection de voyages,* par Ramusio : ouvrage curieux et plein de détails intéressants et peu connus. 3° *Chronica ab ortu Polonorum usque ad annum* 1504, Cracovie, 1521, in-fol.; édition publiée par Josse-Louis Decius, qui y ajouta trois petites pièces, sur les antiquités de la Pologne, sur l'origine de Jagellon, et enfin sur les principaux événements du règne de Sigismond Ier (*voy.* Decius). Cet ouvrage a été réimprimé dans les *Polonicar. rer. Scriptores,* t. 2; et il a été traduit en italien par Maggi, Venise, 1382. 4° *Moscovia,* dans les *Rerum Moscovitarum auctores*, Francfort, 1600, in-fol. W—s.

MICHU (Benoit), peintre sur verre, naquit à Paris au commencement du 18e siècle. Il s'adonna particulièrement au genre que l'on appelle *peinture en apprêt* et qui consiste à fixer les couleurs sur le verre au lieu de les y incorporer. C'est avec ce procédé que Michu peignit les vitraux de la chapelle de Versailles, ceux des Invalides et du cloître des Feuillants de la rue St-Honoré. Ces derniers morceaux, les plus parfaits que le siècle dernier ait produits en ce genre, furent exécutés sur les dessins d'Elye; on les conserve au Musée des monuments français. Michu mourut à Paris, en 1803, dans un âge fort avancé. Z.

MICHU (Louis), acteur de l'Opéra-Comique, naquit à Reims le 4 juin 1754. Il vint débuter à Paris sur le Théâtre-Italien le 18 janvier 1775, par le rôle du *Magnifique,* et le 22 il joua *Colin,* dans *la Clochette*, et *Célicourt,* dans *l'Ami de la maison.* Comme aux avantages de la jeunesse, de la taille et de la figure, il réunissait les dispositions les plus heureuses pour l'emploi des amoureux, on s'empressa de l'admettre aux appointements, et bientôt après il fut reçu sociétaire. Michu répondit aux espérances que ses débuts avaient données. Son zèle et son intelligence ne se démentirent jamais : il devint en peu de temps

un des sujets les plus précieux de son théâtre et s'y montra digne de seconder et de remplacer Clairval (*voy.* ce nom). Beaucoup de chaleur et de sensibilité, une grande habitude de la scène, un débit vrai, un jeu naturel, telles étaient les qualités qui le distinguèrent dans la plupart des rôles qu'il joua et dans le grand nombre de ceux qu'il créa. Michu à quarante-cinq ans avait conservé les formes, l'organe, les grâces et la gentillesse de l'adolescence. Néanmoins il fut toujours médiocre chanteur; aussi sa réputation commençait-elle à décroître lorsque la méthode et le goût du chant italien, auxquels il ne pût jamais se plier, devinrent des avantages obligatoires pour les acteurs de l'Opéra-Comique. Mais si sa voix peu étendue et sans mordant était criarde dans les sons élevés, elle n'était pas dépourvue d'intérêt et de charme dans le *medium*, et semblait même ajouter au prestige de sa longue jeunesse. Comme acteur, Michu conserva aussi les défauts de cet âge, des gestes brusques et trop fréquents, trop de vivacité dans le maintien et dans la diction; mais ces défauts servaient encore à compléter l'illusion qu'il produisait, surtout dans *Blaise et Babet*, dans *Sargines, Azémia, Félix, Paul et Virginie, Lisbeth*, et dans une infinité d'autres rôles où il n'a jamais été remplacé, pas même par Elleviou. On lui a reproché avec plus de raison trop d'uniformité dans sa manière, trop d'affection et de mollesse dans ses costumes un peu efféminés; de là sont nés peut-être des bruits injurieux sur les mœurs de Michu; il était d'ailleurs bon père, bon époux, et il avait l'âme honnête et sensible. Après avoir perdu dans la faillite du théâtre Favart les fonds qu'il y avait placés, il ne fut point compris, par suite d'une cabale, dans la réunion des acteurs de ce théâtre et de celui de Feydeau. Il se retira le 27 février 1799, sans pouvoir obtenir la pension qu'il avait si bien méritée par ses talents et par vingt-quatre ans de service. Il se chargea de la direction du spectacle de Rouen; mais son entreprise n'ayant pas prospéré, le désespoir de manquer à ses engagements vint aggraver ses chagrins et le porta à terminer ses jours en se noyant dans la Seine (1802). On a prétendu cependant que sa mort n'avait pas été volontaire. De trois enfants que Michu a laissés, sa fille aîné, madame Paul-Michu, héritière des talents de son père, débuta et fut admise à l'Opéra-Comique en 1807, fut reçue sociétaire en 1817, et s'en est retirée en 1829. A—T.

MICIPSA, roi de Numidie, fils aîné de Massinissa, partagea avec ses deux frères Gulussa et Mastanabal, le royaume de son père, sous les auspices de Scipion l'Africain le *Jeune* (l'an de Rome 605). Honoré par les Romains du titre de roi, il obtint Cirtha, capitale de la Numidie, pour y faire son séjour à l'exclusion des deux autres princes; mais il n'eut que sa part des immenses trésors que Massinissa avait laissés, abandonnant à Gulussa le commandement des troupes. Ses deux frères étant morts peu de temps après ce partage, il devint seul possesseur du royaume de Numidie, vers l'an 146 avant J.-C. Né avec un caractère pacifique, Micipsa régna paisiblement et fut le plus clément de tous les monarques numides. Animé du même zèle qui avait porté son père à policer ses sujets, il établit une colonie de Grecs dans sa capitale, réunit à sa cour un grand nombre de savants et de philosophes, et devint un des princes les plus éclairés de son temps. Quoiqu'il eût plusieurs enfants de ses nombreuses concubines, Hiempsal et Adherbal furent ses deux fils favoris : malheureusement il adopta le fameux Jugurtha son neveu, et le déclara par son testament héritier de la couronne, conjointement avec ses deux fils, l'an 120 avant J.-C. Cette disposition, qui lui fut suggérée par le vif intérêt que Jugurtha avait inspiré aux Romains pour lesquels il avait combattu en Espagne, entraîna la perte de son royaume (*voy.* ADHERBAL et JUGURTHA). B—P.

MICKIEWICZ (ADAM), célèbre poëte polonais, né en 1798 à Nowogrodek, en Lithuanie, d'une famille noble peu fortunée. Son père exerçait la profession d'avocat. Après avoir reçu sa première éducation dans sa ville natale, Adam Mickiewicz alla compléter ses études au gymnase de Minsk, et les termina à l'université alors très-florissante de Wilna, où son oncle, l'abbé Mickiewicz, était doyen de la faculté des sciences. Doué d'une grande facilité de compréhension, d'un extrême désir de savoir, il acquit une instruction étendue et variée, s'initia à la physique et à la chimie vers lesquelles le portait un goût prononcé, approfondit l'histoire politique et littéraire, se familiarisa avec les classiques anciens et les chefs-d'œuvre des principales langues modernes qu'il avait apprises de bonne heure et qu'il parlait couramment. Etant à Wilna, il forma avec d'autres étudiants des réunions littéraires où s'entretenaient l'enthousiasme des belles choses et le culte des lettres polonaises. Mickiewicz, toutefois, ne manifesta de penchant prononcé pour la poésie qu'au moment où la sœur d'un ami, dont il était épris, la belle Marie Wereszczakowna, éveilla en lui un talent qu'il ignorait. Il avait eu la douleur de voir la femme selon son cœur donner sa main à un autre; sa peine s'exhala dans un poëme intitulé *Dziady* (les Fêtes des morts), charmante composition dont le sujet est emprunté à une solennité religieuse des temps du paganisme en Lithuanie; Mickiewicz y a ajouté plus tard une troisième partie. L'accueil fait à ce premier essai décida de sa carrière; il se mit à composer des pièces détachées, des ballades, des romances, des sonnets, puis donna un petit poëme intitulé *Grazyna*, qui fut imprimé à Wilna en 1822, la même année que *Dziady :* la publication de cette légende en vers, où l'auteur retrace l'histoire d'une princesse lithuanienne au temps du paga-

nisme slave, fut en Pologne le signal de la guerre des classiques et des romantiques. Cependant Mickiewicz, dont l'instruction avait été remarquée par ses maîtres, obtint une place de régent de latin et de polonais au gymnase de Kowno. A la suite des manifestations antirusses qui se produisirent en 1823 à l'université de Wilna, et qui provoquèrent les rigueurs du gouvernement de St-Pétersbourg, le jeune poëte, accusé d'appartenir à l'association des *philomathes*, fut arrêté, longtemps détenu, enfin relâché faute de preuves, mais interné à St-Pétersbourg. La publication de son *Ode à la jeunesse* appela sur lui de nouvelles rigueurs; il fut exilé à Odessa. La vue de la mer Noire et des beaux paysages de la Crimée lui inspira plusieurs jolis sonnets, fort admirés, qui lui valurent la protection du prince Galitzin, alors gouverneur de Moscou; ce haut fonctionnaire voulut s'attacher l'auteur, et en 1823 les *Sonnets de Crimée* furent imprimés à ses frais, ils ont été depuis traduits en allemand par Schwab dans le *Deutschen Musenalmanach* de 1833. Mickiewicz, ayant obtenu son rappel de l'exil, retourna à St-Pétersbourg, s'y lia avec Pouschkine et plusieurs écrivains éminents de la Russie; il donna en 1828, dans cette ville, son épopée de *Konrad Wallenrode*, dont M. Loison a publié en 1836 une version française en vers, et que Kanngiesser avait traduite, deux ans auparavant, en allemand. Le sujet de ce poëme, est, comme celui de *Grazyna*, emprunté aux guerres des Lithuaniens contre les chevaliers teutoniques; quoique Konrad Wallenrode renfermât des allusions destinées à réchauffer chez les Polonais le sentiment de l'indépendance, la censure russe en permit l'impression, trompée peut-être par la préface du poëme composée en vue de donner le change à la police, et l'ouvrage a été plusieurs fois réédité, notamment à Leipsick en 1846; le succès du poëme fut immense, et il a exercé une influence considérable sur l'esprit de la jeunesse polonaise. Le talent remarquable de style, la richesse de pensée, la profondeur de sentiment qui y éclatent, ont placé l'auteur au nombre des plus grands poëtes de son siècle. Cependant la réputation que s'était acquise Mickiewicz lui avait valu l'autorisation de revenir près des siens; il en obtint les moyens de faire un voyage à l'étranger. Il quitta la Russie en 1829, vint en Allemagne, où il vit Gœthe alors fort âgé, passa de là en France, et se trouvait en Italie quand éclata l'insurrection de Pologne. Il accourut dans sa patrie, y fut reçu comme le poëte national par excellence; son *Ode à la jeunesse* devint le chant patriotique de la Pologne, et (le 30 novembre 1830) il y ajouta encore quelques vers dans l'hôtel de ville de Varsovie. Ce chant entretint l'enthousiasme et eut toute la puissance de ceux de Tyrtée. Après la défaite de l'insurrection, Mickiewicz, forcé de fuir, gagna Dresde, et y résida quelque temps, puis vint se fixer dans l'été de 1832 à Paris, où il avait déjà fait paraître, en 1828, grâce à la libéralité de la comtesse Ostrowska, une édition complète de ses poésies en 3 volumes; et peu de temps après son établissement dans cette ville, il ajouta à cette édition un nouveau volume. Quoique publié dans un pays où le polonais est presque totalement ignoré, et ne s'adressant par conséquent qu'aux seuls réfugiés polonais que leur condition précaire ne mettait guère en situation d'acheter des livres, sept éditions s'écoulèrent en quelques années de ces œuvres poétiques (*Pisma*). L'avant-dernière, précédée d'une Préface d'Alexandre Chodzko, est de 1844 et forme 4 volumes in-16. Le malheur avait développé dans l'âme naturellement mystique de Mickiewicz un sentiment religieux qui devint de plus en plus exalté, et finit même par prendre le caractère de l'illuminisme. Les premiers symptômes de cette tendance du grand poëte se manifestent dans son ouvrage intitulé *Ksiegi narodu polskiego i pielgrzymstwa* (le Livre du peuple et du pèlerinage polonais), écrit en style biblique, et qui parut à Paris en 1832. On en a donné des versions allemandes et françaises. L'auteur y assigne le caractère de l'ancienne et de la future prose polonaise. On trouve dans ce livre de belles images et de nobles pensées, mais associées à des idées bizarres. En 1834 parut le *Pan Tadeusz*, poëme qui fut aussi bien accueilli (Paris, 2 vol.) et que M. Spazier a traduit en allemand. C'est le tableau le plus vrai, le plus vivant que l'on ait tracé du caractère et des mœurs polonais. Cependant l'auteur de tant de chefs-d'œuvre avait à lutter contre la gêne et traînait dans l'exil une existence difficile. Une chaire lui fut proposée à l'université de Lausanne en 1839, il l'accepta. Peu après, un célèbre philosophe français, M. V. Cousin, eut l'heureuse idée de créer à Paris l'enseignement des langues slaves et d'assurer en même temps au grand poëte une position digne de sa réputation. Une chaire nouvelle fut instituée dans ce but au Collége de France; Mickiewicz y fut appelé. Le poëte ouvrit son cours avec un certain éclat, et les leçons qu'il fit de 1840 à 1849 ont été sténographiées et publiées en 5 volumes in-8°; une traduction polonaise des premières années de ce cours de littérature a paru dans la même ville en 1844. Mickiewicz débuta par faire un cours sérieux et solide de littérature slave, mais les idées religieuses dont il était préoccupé prirent de plus en plus le dessus sur les études littéraires; au lieu de traiter son sujet, il finit par remplir ses leçons de l'exposé de sa doctrine qu'il décorait du nom de messianisme, et qu'il développa dans un ouvrage spécial : l'*Eglise officielle et le messianisme*, Paris, 1845, 2 vol. in-8°, accompagné d'une planche fort extraordinaire. Faisant un étrange amalgame de bonapartisme et de néo-christianisme, Mickiewicz qui avait adopté les doctrines

religieuses d'un de ses compatriotes, Towianski, enthousiaste et mystique, chercha à fonder avec lui une sorte de secte; il croyait à l'avénement d'un nouvel ordre religieux, dont Towianski se donnait comme le messie. Son cours devint le rendez-vous d'une foule de têtes malades et exaltées qu'il entretenait dans les opinions les plus chimériques. Le gouvernement français se vit contraint d'ordonner la suspension de son cours au Collége de France. La révolution de 1848 acheva de plonger Mickiewicz dans ses rêveries; il partit pour l'Italie et tenta vainement de réorganiser une légion polonaise; il ne rencontra que des déceptions. De retour en France, il donna une nouvelle édition de son Cours (Paris, 1849); mais le public n'y fit aucune attention. Presque réduit à l'indigence, il obtint de Napoléon III, alors prince président, une modeste place de bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, qu'il occupa jusqu'à sa mort. La guerre de Crimée avait ranimé ses patriotiques mais vaines espérances; il reprit avec le jeune prince Wladislas Czartoryski son projet d'organiser une légion polonaise, et se rendit dans ce but à Constantinople; il y mourut d'une attaque de choléra le 26 novembre 1855. Son corps fut rapporté à Montmorency où il est enterré. Ses compatriotes lui ont fait élever à Posen un monument qui est l'œuvre du sculpteur Oleszinski. Les principales poésies de Mickiewicz ont été traduites en français par Christien Ostrowski (2e édit., 1845, 2 vol.). On possède aussi de lui un grand nombre de pièces détachées et d'articles. Il a lui-même traduit en français son poëme de *Pharis*, et dédia cette pièce au sculpteur David d'Angers, qui avait fait son médaillon. Ses romances d'*Alf* et d'*Aldona* ont été mises en musique par une pianiste célèbre, madame Marie Pzymanowska, dont Mickiewicz avait épousé la fille. A. M—Y.

MICKLE (Guillaume-Jules), poëte écossais, naquit en 1734 à Langholm, dans le comté de Dunfries. Son père, ecclésiastique et homme de lettres, qui a eu part à la traduction anglaise du *Dictionnaire* de Bayle, commença son éducation, qui fut achevée à Edimbourg. En 1755, Mickle s'établit brasseur; mais, distrait par son goût pour la littérature, il réussit mal dans un genre de commerce qu'il abandonna bientôt. Il se fit connaître d'abord au public par quelques pièces fugitives insérées dans le *Magasin écossais*, et publia en 1762 un poëme moral intitulé *la Providence, ou Arandus et Emilec*, qui fit peu de sensation et n'en devait pas faire. L'année suivante, il vint à Londres, où il obtint l'amitié de lord Lyttelton : attaché en qualité de correcteur à l'imprimerie Clarendon, à Oxford, il continua de publier quelques productions en prose et en vers. Dès sa jeunesse, en lisant la traduction française, donnée par Castera, de la *Lusiade* du Camoëns, il avait conçu le projet de traduire ce poëme en anglais, et s'était, dans cette vue, appliqué à étudier la langue portugaise. Ce ne fut cependant qu'en 1771 qu'il fit paraître le premier chant de sa traduction : cet essai ayant été favorablement accueilli, il alla demeurer à la campagne pour se livrer plus tranquillement à son travail. Le poëme entier parut à Oxford en 1775, en 1 volume in-4°, précédé de l'*Histoire de la découverte de l'Inde, et des progrès et de la chute de l'empire portugais dans l'Orient*, de la *Vie du Camoëns*, etc., avec des notes et des éclaircissements. Malgré son mérite reconnu, l'ouvrage ne reçut d'abord qu'une approbation stérile, et l'auteur ne se ressentit point de la protection qui lui avait été promise. Il en parut une seconde édition en 1778 ; mais Mickle n'en serait pas moins resté dans la détresse s'il n'eût pris le parti de suivre, en qualité de secrétaire, le commodore Johnstone, le seul de ses amis qui lui montra de la générosité. Il devint agent des prises, se maria avantageusement, et vint se loger près d'Oxford, à Wheatley, où il mourut le 28 octobre 1788. Il occupe un rang distingué parmi les poëtes écossais. Ses vers ont de la force et de l'harmonie, et, quoiqu'on y trouve des incorrections, sa *Lusiade* passe en Angleterre pour la plus belle traduction de ce genre, après l'*Iliade* de Pope. Sa physionomie et ses manières n'annonçaient nullement ce qu'il était. En entendant prononcer son nom, on lui demanda plus d'une fois s'il était parent du traducteur du Camoëns. Il répondait alors avec un sourire de bonté : « Nous « sommes de la même famille. » Parmi ceux de ses ouvrages que nous n'avons pas cités, on distingue : 1° *la Concubine*, poëme en deux chants, écrit dans la manière de Spencer, 1767, in-4°; réimprimé pour la quatrième fois avec des corrections en 1777, sous le titre de *Sir Martyn;* 2° *Voltaire parmi les ombres, ou Dialogues sur la controverse déistique*, 1770, ouvrage qui a été traduit ou plutôt imité en français, sous le titre de *Voltaire de retour des ombres*, 1776, 1 vol. in-12; 3° *Marie, reine d'Ecosse*, élégie, 1770. Mickle l'ayant soumise, comme tous ses autres ouvrages, au jugement de lord Lyttelton, celui-ci refusa d'y toucher, uniquement parce qu'il ne pensait pas comme l'auteur sur cette princesse. 4° *La Prophétie de la reine Emma, ancienne ballade, récemment découverte, écrite par Jean Turgot, prieur de Duham, sous le règne de Guillaume II*, avec un Essai en faveur de l'authenticité des poëmes d'Ossian et de Rowley; 5° plusieurs articles littéraires dans le *Whitehall evening-post* et dans l'*European magazine*. Les poëmes de Mickle ont été réimprimés en 1794 en 1 volume in-4°, et depuis dans la Collection des poëtes anglais, publiée à Edimbourg par les soins du docteur Anderson. L.

MICOLON DE GUÉRINES (Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin), né le 8 septembre 1760 à Ambert, d'une famille ancienne et respectée dans l'Auvergne, fit ses études ecclésiastiques à

Paris, au séminaire de St-Sulpice, et prit ses degrés en Sorbonne, où il eut pour professeur Duvoisin, son prédécesseur presque immédiat sur le siége de Nantes. Retourné dans son pays natal, il y remplissait les fonctions de vicaire général de l'évêque de Clermont, lorsque la révolution le força de se retirer en Suisse avec sa famille. La tempête révolutionnaire s'étant calmée, il revint dans son diocèse et y reprit ses fonctions. La manière dont il les exerça justifia la confiance qu'avait mise en lui M. de Dampierre, nommé en 1802 à l'évêché de Clermont. Bien que Micolon de Guérines habitât à douze lieues de cette ville, son zèle l'y conduisait chaque semaine pour assister au conseil de l'évêché, et il faisait ce voyage à pied. Ce fut à la sagesse de son administration qu'on dut particulièrement le rachat des séminaires, le rétablissement de plusieurs communautés et l'acquisition d'un nouveau palais épiscopal. Sa charité se montra d'une manière remarquable pendant une maladie contagieuse qui se manifestait dans les hôpitaux de Clermont, et elle lui suggéra des ressources précieuses pour le soulagement des malades. Nommé évêque de Castres à la suite du concordat de 1817, il ne put prendre possession de ce siége et fut transféré à celui de Nantes. Aussitôt après sa consécration, qui eut lieu le 9 novembre 1822, il s'occupa avec une infatigable sollicitude de tout ce qui pouvait contribuer au bien spirituel de son diocèse. C'est dans ce but qu'il favorisa l'établissement des sœurs du Pont-Château et de St-Gildas des Bois, destinées à donner une éducation chrétienne aux enfants pauvres de leur sexe; qu'il acquit à son diocèse le petit séminaire de Guérande, et forma la communauté des Philosophes, à Nantes; qu'il rétablit les retraites et les conférences ecclésiastiques; qu'il ouvrit à St-Similien une nouvelle maison ecclésiastique composée de prêtres auxiliaires pleins de zèle et de capacité. Afin de rétablir l'uniformité dans la liturgie de son diocèse, il publia en 1825 une nouvelle édition du Bréviaire de Nantes, bientôt suivie de celle du Missel. Il était en Auvergne lors de la révolution de 1830. Malgré le mauvais état de sa santé, dont il était allé demander l'amélioration à l'air natal, il n'hésita pas à retourner sur-le-champ à Nantes, où l'on redoutait quelques réactions. « S'il y a du danger, dit-il, « la place du berger est au milieu de son trou- « peau. » La santé de plus en plus chancelante de ce vénérable prélat le détermina à solliciter pour coadjuteur M. de Hercé, auquel il communiqua son esprit de charité et de tolérance. Il est mort à Nantes le 12 mai 1838. — M. Quérard, dans sa *France littéraire*, fait mention d'un abbé Micolon, secrétaire de l'académie de Clermont et auteur d'un *Eloge du P. Guerrier, prêtre de l'Oratoire,* 1773, in-12, de la même famille que l'évêque de Nantes. P. L—T.

MICON, peintre grec, fils de Phanochus, Athénien, et père d'Onatas, sculpteur de l'école d'Egine, a fleuri entre la 83e et la 89e olympiade (430 ans environ avant J.-C.). Rival et contemporain de Polygnote, il orna comme lui la ville d'Athènes d'ouvrages importants, mais qui devaient cependant se ressentir de la faiblesse d'un art dont toutes les ressources n'étaient pas connues. Pline le qualifie toutefois de peintre très-célèbre. Ce fut lui qui, de concert avec Polygnote, introduisit l'usage de l'ocre tiré de l'Attique, que les anciens nommaient *silis*. Ils imaginèrent aussi d'extraire du marc de raisin une belle couleur noire, qui, préparée avec le marc des meilleurs vins, donnait une espèce d'indigo que les anciens nommaient *tryginum*. Micon et Polygnote furent chargés par les Athéniens de peindre le portique connu sous le nom de *Pœcile;* mais Micon en retira moins d'honneur que Polygnote, parce qu'il reçut le prix de son travail et que Polygnote le fit gratuitement (*voy.* Polygnote). Il peignit aussi un des côtés du temple de Thésée, à Athènes, et dans un très-ancien temple de Castor et Pollux, il représenta les Argonautes, parmi lesquels on distinguait surtout, sous le rapport de l'art, Acaste et ses chevaux. On lui attribuait un *Combat d'Amazones* qui se voyait dans la même ville. On lui reprochait quelques défauts dans la peinture des chevaux, et il fut vivement critiqué pour avoir, dans un tableau de la bataille de Marathon, représenté les Perses d'une stature plus élevée que celle des Grecs. Micon est cité par Varron, avec Arimna et Diores, comme ayant une manière ancienne et vicieuse, dont s'éloignèrent Apelles, Protogènes et les grands maîtres de leur âge. Un ouvrage singulier de Micon avait donné naissance à un proverbe dont on se servait pour exprimer une chose faite à la hâte : *Micon a peint Butès,* disait-on. Effectivement pour peindre un homme qui portait ce nom, il en avait seulement représenté les yeux et le haut de la tête; un monticule cachait le reste. Pausanias attribue à Micon une statue de Callias, vainqueur au pancraste; le même auteur dit qu'on doit à Micon de connaître les noms d'Asteropée et d'Antinos, filles de Pélée et par conséquent sœurs d'Achille, qu'aucun poëte n'avait nommées, mais dont l'artiste inscrivit les noms à côté de leurs figures, usage dont on retrouve encore des traces sur les peintures des vases grecs, dits étrusques, et sur quelques bas-reliefs d'un style très-ancien. — Un statuaire syracusain, nommé Micon, fils de Nicostrate, fit deux statues de Hiéron, l'une pédestre et l'autre équestre, que les fils de ce prince consacrèrent à Olympie; ce même Micon excellait dans les statues d'athlètes. On trouve ces artistes sous les noms de Mycon et même de Mécon dans les divers auteurs et commentateurs qui en ont parlé. L-S-E.

MICQUEAU (Jean-Louis), né à Reims vers 1530, fit ses premières études sous les auspices et par les bienfaits du cardinal Charles de Lorraine,

archevêque de cette ville. Ayant embrassé les doctrines de Calvin, il quitta Reims vers 1557, et alla s'établir à Orléans, où il se fit maître d'école, et devint, sept ans après, professeur de basses classes au collége de Champagne. Il fut pour un moment lié d'amitié avec Gentien Hervet, chanoine de l'église de Reims, natif d'Orléans, auteur de plusieurs ouvrages; mais la différence d'opinion les sépara bientôt. Micqueau, dont on ignore l'année de la mort, avait publié : 1° *Lycampæi castri obsidio et excidium*, 1554, Paris, et Rouen, 1555, in-12; 2° *De constituenda apud Aurelios juventutis disciplina oratio*, etc., Paris, 1558, in-4°; 3° *Aureliæ urbis memorabilis ab Anglis obsidio, anno* 1428 *et Joannæ Viraginis Lotharingæ res gesta*, Orléans, 1560, in-8°, et avec renouvellement de frontispice, Paris, 1560, 1631, in-8°. L'éditeur y joignit un supplément; la même année, du Breton en donna la traduction. Cet ouvrage est dédié au cardinal Charles de Lorraine. 4° *Réponse au discours de Gentien Hervet, sur ce que les pilleurs, voleurs et brulleurs d'églises disent qu'ils n'en veulent qu'aux prêtres*, Lyon, 1564, in-8°. Le chanoine Hervet répliqua à Micqueau par une *Réponse contre une invective d'un maître d'école d'Orléans, qui se dit de Reims, sur le Discours que les pilleurs*, etc., Reims, 1564; 5° *Réponse de Jean-Louis Micqueau aux folles rêveries, exécrables blasphèmes, erreurs et mensonges de Gentien Hervet*, Lyon, 1564, in-8°; 6° *Confutation des erreurs et prodigieuses hérésies de Gentien Hervet*, à laquelle celui-ci répondit encore; 7° *Lettre à Brutus*. C'est une traduction de Cicéron que lui attribue Lacroix du Maine. 8° *Histoire de Jésus-Christ*, etc. Micqueau a aussi laissé quelques pièces de vers latins. L—c—j.

MICYLLUS (Jacques), poëte, né en 1503 à Strasbourg, de parents obscurs, se nommait *Moltzer;* mais, étant écolier, il remplit avec tant de naturel le personnage de *Micyllus*, dans un des dialogues de Lucien (*le Songe ou le Coq*), que le nom lui en resta. Après avoir achevé ses études dans les universités d'Allemagne, il fut chargé en 1527 d'enseigner le grec et le latin au gymnase de Francfort, et il fut appelé en 1532 à l'académie de Heidelberg pour professer la langue grecque. Cédant aux instances des magistrats de Francfort, il reprit quelque temps après son premier poste dans cette ville; mais il retourna en 1546 à Heidelberg, où il continua d'enseigner jusqu'à sa mort, arrivée le 28 janvier 1558. Quoique pauvre, Micyllus s'était marié, et il eut un grand nombre d'enfants, dont deux lui survécurent : l'un fut tailleur et l'autre chancelier de l'électeur palatin. Il était lié avec Joachim Camérarius et Mélanchthon, qui parlent souvent de lui avec éloge. On a de lui des Notes sur Ovide, Martial, Lucain, Térentianus Maurus, et sur la *Généalogie des dieux*, par Boccace; il a traduit en latin quelques dialogues de Lucien et en allemand les Œuvres de Tacite. On lui doit une édition estimable des Fables d'Hygin et des ouvrages des anciens astronomes. (*Voy.* la *Bibliographie* de Lalande.) Enfin, on a de lui : 1° des *Epigrammes* et quelques pièces de vers, en grec et en latin. On trouve plusieurs pièces de Micyllus dans les *Deliciæ poetar. germanor.* 2° *De re metrica libri tres*, Francfort, 1539, in-8°. Mélanchthon parle de cet ouvrage comme d'un chef-d'œuvre. 3° *Arithmeticæ logisticæ libri duo*, Bâle, 1539, in-8°; 4° une édition augmentée de la *Grammaire* de Mélanchthon (*voy.* Mélanchthon), et quelques opuscules dont on trouvera les titres dans la *Bibliothèque* de Gessner et dans le tome 1er des *Eloges* de Teissier. Micyllus a un bon article dans le *Dictionnaire historique* de Bayle. W—s.

MIDDENDORP (Jacques), philologue, né en 1538 à Ootmersum, dans l'Over-Yssel, ayant fait ses premières études avec succès, vint achever ses cours de philosophie et de jurisprudence à Cologne. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique et fut chargé de professer la philosophie dans différents colléges. Les talents qu'il développa lui méritèrent des protecteurs qui lui procurèrent une chaire à l'université de Cologne, dont il fut élu recteur en 1580. Il fut pourvu quelque temps après d'un canonicat de la collégiale de St-André, et d'un autre de la cathédrale. Il mourut, doyen de St-André, le 13 janvier 1611 et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, où l'on voyait son épitaphe, rapportée par Hartzheim, *Bibl. Colon.*, p. 150; elle est très-honorable. Middendorp était laborieux et instruit; mais, manquant de critique, il est fort sujet à prendre pour des vérités les rêves de son imagination. On a de lui : 1° *Academiæ celebres in universo terrarum orbe, libri* 2, Cologne, 1567, in-8°; nouvelle édition augmentée, sous ce titre : *Academiarum celebrium universi orbis libri* 8, ibid., 1602, 2 part. in-8°. Cet ouvrage a été inséré dans le *Chronicon chronicor.*, de J. Gruter, Francfort, 1614. L'auteur y débite beaucoup de fables et d'idées singulières sur les académies, dont il recule l'origine jusqu'au déluge de Noë, et à la prédication des apôtres chargés d'*enseigner* les nations. Conring, dans la préface de la 2e édition des *Antiquitates academicæ*, a jugé avec trop d'indulgence l'ouvrage de Middendorp; mais J.-Henri de Seelen a relevé quelques-unes de ses erreurs dans son livre *De academiis*, Lubeck, 1756, in-4° (*voy.* Seelen). 2° *De officiis scholasticis libri duo*, Cologne, 1570, in-8°; 3° *Imperatorum, regum et principum, clarissimorumque virorum quæstiones theologicæ, juridicæ et politicæ, cum pulcherrimis responsionibus selectæ*, etc., ibid., 1603, in-8°; 4° *Historia monastica quæ religiosæ et solitariæ vitæ originem, progressiones, incrementa et naturam demonstrat*, ibid., 1603, in-8°; réimprimé, suivant Lenglet-Dufresnoy, sous ce titre : *Sylva originum anachoreticarum*, ibid., 1615, in-8°. On doit encore à Middendorp une édition grecque et latine de

l'*Histoire d'Aristée*, avec un commentaire, 1578 (*voy.* Aristée). W—s.

MIDDLETON (Henry), navigateur anglais, fut choisi par la compagnie anglaise pour commander la flotte de quatre vaisseaux qu'elle expédia aux Indes après le retour de Jacques Lancaster, dont les conseils dirigeaient ces armements. Middleton partit de Gravesend le 2 avril 1604, entra le 23 décembre dans la rade de Bantam, renvoya deux de ses vaisseaux richement chargés, puis alla aux Moluques, fit un commerce avantageux à Ternate et à Tidor, expédia un navire à Banda, et revint en Angleterre le 6 mai 1606. Il retourna dans les mers de l'Inde avec trois vaisseaux en 1610. Ayant appris, en relâchant à Socotora, qu'il trouverait à Moka un facile débit de ses marchandises, il gagna ce port et y fut d'abord très-bien reçu; mais peu après les Arabes le saisirent en trahison avec plusieurs de ses gens, en tuèrent quelques-uns et essayèrent de s'emparer des bâtiments, mais ils furent repoussés avec un grand carnage. Cependant Middleton fut conduit à Zenam, dans l'intérieur des terres, et ensuite ramené à Moka; il parvint à s'évader. Il avait demandé une forte somme en indemnité des marchandises qu'on lui avait pillées; n'ayant pu en obtenir qu'une partie, il résolut de se venger en arrêtant un riche vaisseau que les Arabes attendaient; les vents contrarièrent ce dessein, et Middleton fit voile pour Surate, où il débita une partie de ses marchandises; il revint dans la mer Rouge et y fut joint par le capitaine Saris; ils retinrent beaucoup de bâtiments. Middleton reçut alors satisfaction des Arabes, et se rendit à Bantam. Il avait, en 1613, fait partir pour l'Angleterre deux vaisseaux richement chargés, et s'était mis en route pour y retourner. Son navire échoua et fut brisé, une grande partie de son équipage fut emportée par les maladies; cette double calamité lui causa un chagrin violent qui le conduisit en peu de jours au tombeau. — Son frère, *David* Middleton, suivit la même carrière; il fit trois voyages à Bantam et à Banda, de 1607 à 1615. Il entreprit à cette époque d'établir un comptoir à Soccadonia, dans l'île de Java; ce projet n'eut pas de suite; étant arrivé à Bantam en février 1614, il y apprit la mort de son frère. Cette nouvelle le troubla si fort qu'il prit la résolution de retourner en Angleterre; il partit avec la flotte qui ramena Floris. On trouve les relations des divers voyages des deux Middleton dans Purchas; elles contiennent peu de faits intéressants pour la géographie, et ne sont bonnes à consulter que pour l'histoire du commerce anglais dans les Indes. L'abbé Prevost les a insérées dans l'*Histoire générale des voyages*, où elles sont mêlées avec celles d'autres navigateurs qui commandaient des vaisseaux de leurs flottes; toutes rapportent à peu près les mêmes choses : les unes n'achèvent pas les récits, d'autres les donnent incomplets d'une manière différente, ce qui cause une confusion singulière. — Middleton (Jean), parent des précédents, avait commandé, en 1601, un vaisseau de la flotte de Lancaster; il mourut devant Bantam en 1603. E-s.

MIDDLETON (sir Hugues), ingénieur anglais, né à Denbigh, dans la partie nord du pays de Galles, exerça d'abord la profession d'orfévre à Londres. Les divers projets dont on s'était occupé pour procurer de l'eau de source à la population nombreuse de cette grande métropole, portèrent l'attention de Middleton sur cet objet; il abandonna sa profession et chercha les moyens de conduire à Londres les eaux des environs. Après avoir examiné toutes les rivières du Middlesex et du Hertfordshire, il s'arrêta aux deux ruisseaux d'Amwell et Ware, auprès de Hertford, à environ vingt milles anglais de la capitale. Muni du privilége accordé par le parlement à la cité de Londres, et transféré par celle-ci à Middleton et à ses héritiers, il se chargea, en 1608, des travaux nécessaires pour unir les deux ruisseaux et les conduire à travers les terrains de qualité et de niveau différents; il vainquit heureusement les nombreux obstacles qui s'opposaient à l'exécution de cette grande entreprise; mais elle avait absorbé sa fortune lorsque le canal n'avait encore atteint que le voisinage d'Enfield. Sur le refus de la commune de Londres de venir à son secours, Middleton s'adressa directement au roi. Jacques Ier consentit à entrer de moitié dans les dépenses et les bénéfices. En conséquence les travaux furent repris en 1612 et continués jusqu'au réservoir d'Islington (faubourg de Londres), où ils furent achevés l'année suivante. On construisit un grand nombre de ponts sur le nouveau canal, ainsi que des aqueducs, dont les uns firent passer sous le canal, et les autres dessus, les sources et les égouts qui traversaient le terrain. Indépendamment des grands frais d'établissement, Middleton avait eu fréquemment à lutter contre la jalousie et les intrigues; il n'y recueillit pas les bénéfices qu'il avait attendus de ses travaux et de ses avances. Ayant obtenu, en 1619, pour lui et ses associés la patente de *Compagnie privilégiée de la nouvelle rivière*, il exploita la fourniture d'eau de la capitale par actions, qui se vendaient à raison de cent livres sterling, mais qui ne rapportèrent aucun dividende du vivant de l'entrepreneur. Celui-ci n'obtint pour récompense du service qu'il avait rendu à la capitale que le titre de baronnet, dont il fut gratifié en 1622; il fut même obligé d'accepter, pour vivre, une place d'inspecteur des travaux publics; il mourut en 1631. Son entreprise parut d'abord tomber avec lui, du moins elle languit pendant quelque temps; aussi le roi jugea-t-il à propos de se retirer de l'association. Ce ne fut que dans la suite qu'elle rapporta les bénéfices calculés par l'inventeur; on en peut juger par la valeur des actions qui, de cent livres sterling, montèrent à quinze mille livres. D—G.

MIDDLETON (Conyers), savant théologien et littérateur anglais, naquit à Richmond le 27 décembre (ou suivant Cole le 2 août) 1683. Son père, ministre de campagne, qui jouissait d'un revenu honnête, voulut lui donner une éducation libérale et le fit entrer au collége de la Trinité, dans l'université de Cambridge. Le jeune Middleton y obtint une bourse, y prit ses degrés et débuta dans les fonctions ecclésiastiques. La musique paraissait l'occuper alors beaucoup plus que ses livres; mais le docteur Bentley, son supérieur, l'ayant traité un jour de *ménétrier*, l'étude reprit sur lui tous ses droits, et il saisit toutes les occasions de faire porter à Bentley la peine de ses mépris. Pour se soustraire à la condition qui le subordonnait à son adversaire, il épousa madame Drake, veuve d'un conseiller de Cambridge, qui lui apporta des biens assez considérables; mais ce mariage lui fit perdre sa place d'associé (*fellow*) au collége de la Trinité. Il se confina dans l'île d'Ely, où était située une partie des possessions de sa femme, et y dirigea une petite paroisse que l'insalubrité de la contrée lui fit quitter au bout d'un an. George Ier, ayant visité l'université de Cambridge en 1717, fit plusieurs nominations de docteurs en théologie, au nombre desquels fut compris Middleton. Celui-ci, de retour à Cambridge, ne se retrouva pas plutôt en présence de Bentley que leur inimitié se réveilla tout entière. Middleton, aiguisant adroitement les ressentiments de ses confrères, choqués par la dureté hautaine et par la gestion arbitraire de Bentley, le fit exclure de l'université. Cette cause, dont les passions politiques s'emparèrent, fut portée au tribunal de l'opinion publique, et Middleton prit la plume pour exposer les griefs qui motivaient la conduite de l'université. Il lança successivement deux nouveaux pamphlets, où les talents littéraires de Bentley était amèrement dénigrés, et dont l'effet fut de forcer ce dernier à renoncer au projet d'une édition de la *Bible*, en grec et en latin. Il préludait ainsi aux exercices polémiques qui devaient absorber une si grande partie de sa vie, et qui donnèrent à ses écrits un caractère d'aigreur et d'arrogance, contrastant d'une manière frappante avec les habitudes de dignité, la douceur et le ton poli qu'il portait dans la société. Le don fait par le roi à l'université de Cambridge des livres de l'évêque Moore, rendant nécessaire la création d'une charge de premier bibliothécaire, Middleton y fut nommé, et publia en 1723 une brochure dictée par ses nouveaux devoirs : *Bibliothecæ Cantabrigiensis ordinandæ methodus*. Devenu veuf l'année suivante, il entreprit, dans l'intérêt de sa santé, de voyager en France et en Italie, accompagné de lord Coleraine, antiquaire distingué. Bien qu'il fût généralement connu comme membre de l'Eglise anglicane, tout ce qu'il y avait à Rome de personnages éminents l'accueillit avec la plus grande considération. Le désir de répondre par l'éclat de la représentation à ces marques de bienveillance le jeta dans une dépense considérable, qu'accrut encore sa passion pour les antiquités. Son retour en Angleterre fut signalé par la publication d'une dissertation latine sur la condition de ceux qui, dans l'ancienne Rome, se livraient à la pratique de la médecine; il y soutenait, contre l'opinion de Spon et de Mead, que l'exercice de cet art était abandonné aux esclaves et incompatible avec les professions libérales. Cet écrit excita la susceptibilité de la faculté de médecine de Cambridge, qui se crut personnellement offensée. Parmi les pamphlets auxquels cette querelle donna lieu on distingua une réponse à Middleton par le professeur Ward, que Mead avait mis en avant. Middleton fit une première réplique, mais s'étant réconcilié dans l'intervalle avec Mead, il garda dans son portefeuille la dernière réponse qu'il préparait à ses contradicteurs; le docteur Heberden la donna au public en 1761, in-4°. En 1729, Middleton fit paraître une *Lettre sur Rome, où est démontrée l'exacte conformité du papisme et du paganisme, ou la Religion des Romains d'aujourd'hui dérivant de celle de leurs ancêtres païens*. Cette hostilité contre la communion romaine fut désapprouvée par les protestants eux-mêmes. Ils condamnèrent dans cette production un esprit général d'incrédulité et de légèreté qui discréditait les miracles en masse. Middleton essaya dans les éditions suivantes d'effacer ces impressions fâcheuses, il déclara qu'il faisait abstraction des miracles du judaïsme et du christianisme; et, dans la 4e édition de sa *Lettre*, il en défendit les assertions contre le pieux et savant Challoner, qui les avait attaquées dans le *Chrétien catholique instruit*. Jusque-là Middleton avait joui d'une existence constamment honorable; l'étendue de ses connaissances, ses talents littéraires et l'élégance de ses manières lui avaient concilié de nombreux suffrages; mais son penchant à la controverse, ses hauteurs et la témérité de ses opinions l'entraînèrent dans des voies imprudentes, ruinèrent toutes ses espérances d'avancement, et troublèrent par d'implacables inimitiés le reste de sa vie. Le *Christianisme aussi ancien que le monde*, où Tindal élevait la religion naturelle sur les ruines de la révélation, avait été combattu avec chaleur par Waterland. Middleton, mécontent du livre consacré par ce dernier à la défense de l'Ecriture, lui adressa, sans y attacher son nom, une lettre dédaigneuse où il mettait en lumière un *Essai apologétique* conçu dans des vues toutes différentes. Pearce, évêque de Rochester, vint au secours de Waterland et dénonça son adversaire comme un ennemi caché, qui, sous prétexte de défendre le christianisme, lui portait des coups perfides. Middleton, reconnu enfin comme le premier auteur de ces scandaleux débats, fut sur le point d'être éliminé de l'université de Cambridge. Il ne parvint qu'avec peine à détourner

l'orage au moyen de la promesse de repousser, par une justification catégorique et complète, les imputations dont on le chargeait. Sa soumission explicite aux principes orthodoxes de son Eglise lui assura la conservation de ses emplois, mais ne dissipa point les soupçons qui s'étaient élevés contre lui. Le clergé le regardait comme un faux frère; Vann et Williams l'attaquèrent avec chaleur, et Middleton leur répondit avec beaucoup d'esprit et d'adresse. Dans l'intervalle de ces discussions, il avait été choisi pour occuper la chaire d'histoire naturelle, fondée par Woodward, et avait passé à de secondes et de troisièmes noces. Il donna en 1735 une Dissertation sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre; il établit que Caxton répandit le premier à Westminster les procédés de cet art, et que l'opinion qui place le berceau de l'imprimerie anglaise à Oxford, où l'aurait introduite un étranger, ne repose sur aucun fondement solide (*voy.* Caxton). Middleton, encouragé par l'amitié active de lord Hervey qui ne dédaigna pas de l'aider dans ses travaux littéraires, mit le sceau à sa réputation par sa *Vie de Cicéron*, dont le brillant succès dut le consoler du désagrément qu'il s'était attiré par ses autres écrits. Cet ouvrage important fut publié par souscription, Dublin, 1741, 2 vol. in-8°. Le produit considérable de la première édition fournit à l'auteur les moyens de doter deux nièces qu'il avait recueillies dans leur indigence, et d'acheter pour lui une petite terre à Hildersham (à six milles de Cambridge), où il passa depuis tous les étés. Lord Lyttelton avait publié, vers le même temps, des *Observations sur la vie de Cicéron*, où les faiblesses du consul romain étaient saisies avec assez de justesse, et mises en opposition avec les admirables facultés de son esprit. Middleton, au contraire, emporté par son enthousiasme pour son héros, le peint avec la complaisance d'un auteur qui s'est créé un modèle idéal, et il ne présente point les ombres du tableau. On peut lui reprocher encore d'avoir donné de trop larges proportions à l'homme d'Etat, au préjudice de l'écrivain et surtout du philosophe, et de n'avoir pas fait preuve d'une critique assez rigoureuse dans l'admission des faits. Son style, en général élégant et pur, est fatigant par la longueur des périodes et embarrassé de réflexions parasites. Cette part faite à la critique, il convient d'apprécier l'intérêt des recherches du savant biographe, la sagacité avec laquelle il en a coordonné les résultats, l'exactitude de ses jugements sur les hommes qu'il met en scène (et ces hommes sont Pompée, César, Caton, Brutus, Antoine, Octave, qu'il groupe habilement autour de sa figure principale); le mouvement qu'il a su donner à sa narration sans s'écarter de sa marche scrupuleusement chronologique, l'élévation des sentiments qu'il exprime, et le soin qu'il prend de rappeler à l'intelligence des lecteurs les usages qui expliquent les événements. Les sources principales où il puise les éléments de son travail sont les ouvrages mêmes de Cicéron, et, parmi les modernes, Corrado, Fabricius, Bellenden et Morabin. Cette belle production fut suivie, en 1743, d'une traduction des Lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron, avec le latin en regard, des notes en anglais sur chaque lettre, et une dissertation préliminaire sur l'autorité de cette correspondance, dont Middleton avait fait un fréquent usage dans sa *Vie de Cicéron*, et dont l'authenticité était niée par Tunstal, jeune docteur de Cambridge. Ce dernier regardait ces lettres comme une falsification de quelque sophiste; il écrivit pour étayer de nouvelles raisons son opinion qui fut partagée et défendue par Markland. Cette question ne fut point encore épuisée par eux, et on l'agita de nouveau en Allemagne (*voy.* Markland). En 1745 et 1747, Middleton fit sortir de son portefeuille deux morceaux d'histoire, fruit de son séjour en Italie, le premier en latin : *Germana quædam antiquitatis eruditæ monumenta quibus Romanorum veterum ritus varii, tam sacri quam profani, tam Græcorum atque Ægyptiorum nonnulli, illustrantur;* le deuxième en anglais : *Treatise on the roman senate*, divisé en deux parties, où il s'attache à prouver que la composition et les prérogatives du sénat romain ne cessèrent pas d'émaner de la souveraineté populaire jusqu'à la chute de la république. Cet écrit n'était que l'extrait de lettres adressées par l'auteur à lord Hervey, lesquelles demeurèrent inédites jusqu'en 1778, et parurent alors, in-4°, par les soins du docteur Knowles. Middleton affronta encore en 1747 les sentiments reçus dans son Eglise et dans toutes les communions chrétiennes par son *Introduction à un plus grand ouvrage sur le don des miracles que l'on prétend avoir subsisté dans la primitive Eglise pendant plusieurs siècles, tandis qu'on n'est pas suffisamment fondé à croire, d'après l'autorité des Pères, qu'un tel pouvoir ait résidé dans l'Eglise postérieurement aux apôtres*. Les docteurs Stebbing et Chapman combattirent cet ouvrage, qui sapait une des principales preuves de la religion. Middleton leur avait à peine répondu qu'il fit paraître ses *Libres recherches sur le don des miracles*, dont il avait jeté les pierres d'attente dans son *Introduction*. Il y soutient que les miracles de la primitive Eglise sont des fictions, et il accuse les Pères de les avoir accréditées par faiblesse ou par politique. Un tel système révolta tous les théologiens, on écrivit et on prêcha contre Middleton; Guillaume Dodwell et Church se signalèrent dans cette controverse; ce qui leur mérita le titre de docteur que l'université d'Oxford leur conféra. Middleton se proposait de publier une réponse à toutes les objections faites contre son système; mais il n'acheva point cet ouvrage qui fut publié imparfait après sa mort. En 1750, il fit paraître un *Examen des discours de Sherlock sur l'usage et l'esprit des prophéties, suivi d'une Dissertation sur le récit*

de la chute de l'homme dans la Genèse. L'évêque de Londres s'était proposé dans son discours de faire voir qu'il y a entre les prophéties de chaque âge une connexion évidente, et qu'elles forment une chaîne qui montre le dessein de la Providence. Middleton ne voit là qu'un roman, et l'Evangile, suivant lui, ne repose que sur des prédictions particulières et détachées. Il n'est pas moins hardi sur le récit de Moïse, dans lequel il ne voit qu'une allégorie morale. Comme il y avait plus de vingt ans que les discours de Sherlock avaient paru, on fut étonné de cette agression tardive, et plusieurs prêtèrent à Middleton des motifs peu honorables qu'il désavoua constamment. Il mourut dans sa maison de campagne d'Hildersham, le 28 juillet 1750, sans laisser de postérité. Il avait souscrit quelque temps auparavant, pour posséder un bénéfice, aux trente-neuf articles qui forment le symbole de l'Eglise anglicane, quoiqu'il se rapprochât beaucoup, par l'indépendance de ses opinions, de ces déistes mitigés qui se couvraient en Angleterre du nom de *chrétiens rationnels.* Cette souscription lui fut vivement reprochée par ses ennemis, qui le taxèrent à cette occasion de duplicité et d'hypocrisie. Toutes ses productions, l'*Histoire de Cicéron* exceptée, ont été recueillies sous le titre d'*OEuvres mêlées,* 1752, 4 vol. in-4°, et depuis en 5 volumes in-8°. Les pièces les plus intéressantes de ce recueil, que nous n'ayons pas encore indiquées, sont : 1° des *Réflexions rapides sur le différend de St-Pierre et de St-Paul à Antioche;* 2° d'autres *Réflexions sur les variations et les contradictions des évangélistes dans l'exposé des mêmes faits;* 3° un *Essai sur la nature du don des langues, d'après les termes de l'Ecriture et l'opinion des savants;* 4° des *Remarques succinctes sur St-Jean l'évangéliste et sur l'hérésiarque Cérinthe;* 5° une *Explication allégorique et littérale du récit de la création et de la chute de l'homme par Moïse;* 6° une *Dissertation sur la prononciation des lettres latines;* 7° une *Défense* de ses *Libres recherches.* L'abbé Prévost a donné en français une traduction très-libre de l'*Histoire de Cicéron,* et il a emprunté à Middleton la plus grande partie de ses notes sur les Lettres de Cicéron et de Brutus. Le *Traité du sénat de Rome* a été traduit par le président d'Orbessan, et la *Lettre sur Rome,* par un anonyme, à la suite de la *Conformité des cérémonies* (de P. Mussard), Amsterdam, 1744, 2 vol. in-12. Middleton avait composé un livre sur l'inutilité de la prière. Le docteur Heberden, en étant informé, courut chez sa veuve et lui demanda le manuscrit. Sur la réponse de celle-ci qu'elle était en marché avec un libraire qui en offrait cinquante livres sterling, le docteur lui compta cette somme, et, s'emparant du cahier, le jeta au feu. La veuve de Middleton lui légua depuis tous les autres manuscrits de son mari. F—T.

MIDDLETON (Christophe), navigateur anglais, est un de ceux qui ont essayé de trouver le passage au nord-ouest. Comme il avait longtemps voyagé dans la baie d'Hudson au service de la compagnie, Arthur Dobbs, riche particulier, qui avait pris à cœur la découverte du passage, le consulta sur ce point, et, trouvant son opinion conforme à celle qu'il avait conçue, il fit tant par ses sollicitations auprès de l'amirauté, qu'elle arma une galiote à bombes et une flûte. Middleton commanda la première, Guillaume Moor la seconde. Déjà Dobbs avait, en 1737, fait entreprendre à la compagnie de la baie d'Hudson une expédition semblable, qui n'avait produit aucun résultat satisfaisant : les deux bâtiments ne s'étaient élevés qu'à 62° 50′ de latitude nord; les glaces les y avaient arrêtés : d'ailleurs ils confirmaient ce que les navigateurs précédents avaient dit de la marée qui venait du nord; particularité qui donnait à Dobbs et au public les plus grandes espérances : elles devinrent bien plus vives quand un navigateur du mérite de Middleton, qui les partageait, fut chargé d'aller les réaliser. Ce fut sous ces auspices favorables que Middleton partit d'Angleterre en mai 1741, passa l'hiver à l'entrée du *Churchill-River,* dans la baie d'Hudson, et remit à la voile le 1er juillet 1742. Il alla plus loin au nord que ceux qui l'avaient précédé. Après avoir découvert par 65° 12′ nord et 86° 6′ ouest (de Greenwich), le cap Dobbs à la côte de la baie Wellcome, qui était remplie de glaces flottantes, il entra dans le *Wager-River* et s'avança vers l'ouest jusqu'à 88°; ensuite il revint au nord-est, et ayant bien examiné toutes les ouvertures qui donnaient dans un bras de mer où il était arrivé, il se trouva le 5 août dans une baie située près du 67° nord, qu'il nomma *Repulse-Bay,* parce que les terres et les glaces ne lui permirent pas d'aller plus loin. Le 9, il fit voile pour l'Angleterre; il avait dit dans son rapport qu'après avoir pendant trois semaines fait des observations réitérées sur les marées et des tentatives pour découvrir la nature et l'étendue de l'ouverture vue entre les 65e et 66e parallèles, il avait reconnu que la marée venait constamment de l'est, et que cette ouverture n'était qu'un grand fleuve. Dobbs parut d'abord persuadé de la vérité de cette assertion et satisfait de la conduite de Middleton; mais une lettre anonyme le fit bientôt changer d'opinion. On a su depuis qu'elle avait été écrite par le chirurgien de l'expédition et le commis du capitaine; elle accusait Middleton d'avoir soutenu faussement que le détroit du *Repulse-Bay* était gelé, et rempli son rapport de mensonges. Dobbs alla aux informations; elles le convainquirent de la vérité de l'inculpation : il dénonça Middleton comme s'étant laissé corrompre par la compagnie, qui lui avait, disait-on, donné cinq mille livres sterling pour ne pas faire la découverte projetée. La dispute fut soutenue avec beaucoup d'aigreur. Dobbs disait que l'ouverture vue par Middleton était un détroit et non un fleuve, et que, s'il l'eût exa-

minée convenablement, il y eût trouvé le passage. Quelques officiers de Middleton prirent parti contre lui; l'amirauté fut peu satisfaite de sa justification, et embrassa l'avis de Dobbs sur la probabilité du passage, puisqu'en 1743 un acte du parlement assura une récompense de vingt mille livres sterling au navigateur qui effectuerait cette découverte : l'acte fut modifié depuis, et désigna diverses sommes qui allèrent en augmentant, à mesure que les bâtiments s'avancèrent à un plus grand nombre de degrés au nord et à l'ouest en même temps. Dobbs, dont le public partageait l'opinion, n'eut pas de peine à former une société pour entreprendre une nouvelle expédition; Moor la commanda. Ellis en fut l'historien (*voy.* Ellis). L'issue de ce voyage, dans lequel on reconnut que le *Wager-River* n'était pas un détroit, réhabilita la réputation de Middleton : il reçut une médaille pour récompense des observations qu'il avait faites, et la société royale l'admit dans son sein; il mourut le 24 janvier 1770. Les détails de sa navigation ne sont connus que par l'extrait qui en fut publié, d'après son journal et ses lettres, par Ellis; il en est aussi question dans l'ouvrage de Dobbs : *Relation des contrées voisines de la baie d'Hudson,* Londres, 1748, 1 vol. in-8°. L'auteur cherche à prouver la probabilité du passage et à faire voir que la compagnie s'opposait à toute découverte au nord du *Churchill-River*, même à ce que son commerce s'étendît de ce côté, de crainte que l'on ne trouvât le passage, qui aurait nui au commerce exclusif qu'elle exerçait illégalement. Cette attaque fut renouvelée par le comité chargé de l'expédition de Moor; il publia : *Récit succinct et justification des opérations du comité nommé par les actionnaires de la société formée pour poursuivre la découverte du passage à l'Océan, à l'ouest de l'Amérique, ouvrir et étendre le commerce, et fonder des colonies dans les pays situés au delà de la baie d'Hudson,* Londres, 1748, in-8°. Le comité défend sa conduite et attribue le peu de succès de ses tentatives à la jalousie de la compagnie de la baie d'Hudson, qui veut s'emparer de tout le commerce; il combat la validité du privilége de cette société, en demande la suppression, et finit par soutenir que très-vraisemblablement on découvrira dans le Wellcome un passage à l'Océan occidental. Indépendamment de la partie polémique, le livre de Dobbs contient des renseignements précieux sur les contrées boréales dont il parle. Middleton avait fait dans son voyage des observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée dans ces hautes latitudes; elles sont confirmées par celles du capitaine Parry. — Middleton (Érasme), ecclésiastique méthodiste anglais du 18e siècle, a publié un ouvrage intitulé *Biographia evangelica,* en 4 volumes in-8°, et un *Dictionnaire des arts et des sciences.* Il est mort en 1805. E—s.

MIDDLETON (Thomas Fanshawe), premier évêque de Calcutta, naquit en janvier 1769 à Kedlerton, dans le comté de Derby. Fils unique, il reçut une éducation très-soignée, sous le double rapport du développement intellectuel et des mœurs. Au collége l'Hôpital du Christ, il eut pour maître le rigide Jacques Bowyer, dont on connaît le fanatisme pour la discipline, et, parmi ses condisciples, il compta Coleridge, Thornton, qui fut ambassadeur en Suède, et Richard, l'auteur des Bretons primitifs (*the Aboriginal Britons*). Il suivit ensuite les cours de haut enseignement de Cambridge, et il y prit ses trois degrés en 1792, 1795 et 1808. Il s'était voué de bonne heure à la théologie. Son baccalauréat fut immédiatement suivi de la réception des saints ordres; et après avoir été un an à peu près le précepteur particulier des enfants de l'archidiacre de Lincoln, Jean Pretyman, frère de l'évêque de cette ville, il obtint en 1795 le rectorat de Transor (Northampton). Deux ans après il se maria : ce fut sans doute pour subvenir à l'accroissement de dépenses, suite de cet événement, qu'il sollicita un second rectorat (Petit-Bytham avec Château-Bytham), qu'il put cumuler avec le premier (1802). Les revenus de ces deux cures lui permettaient de consacrer ce qui lui restait de loisir aux études de son choix : ces études étaient surtout théologiques et philologiques; il y fit des progrès assez marqués pour être classé, par l'opinion des ecclésiastiques de la Grande-Bretagne, au nombre des hommes remarquables de l'Eglise anglicane. Aussi vit-on sans étonnement et sans jalousie sa nomination non-seulement au vicariat de St-Pancras (Middlesex) et de Puttenham (Hertford) (1811), mais encore à l'archidiaconat de Huntington (1812). La paroisse de St-Pancras était alors dans un état déplorable sous le rapport du matériel religieux. Pour une population de plus de 50,000 âmes, il n'y avait qu'une chapelle pouvant contenir trois cents personnes. Cette insuffisance durait depuis longtemps, mais chaque jour y ajoutait en augmentant le chiffre déjà si supérieur des habitants. Middleton voulut y mettre un terme, et, s'il n'y parvint, il appela du moins l'attention du public sur l'abus, et il détermina le cabinet, par ses représentations, à présenter à la chambre des communes un projet de loi ayant pour but d'autoriser la construction d'une nouvelle église. Une opposition furieuse, qui avait pour meneurs les membres des sectes dissidentes siégeant à la chambre basse, accueillit la proposition : les antagonistes du bill en voulaient encore plus à l'archidiacre de Huntington qu'aux ministres secrétaires d'État. Finalement la mesure échoua. Mais le retentissement même de la discussion si partiale, engagée sur ce sujet, servit la cause qui avait le dessous et en même temps porta plus haut que par le passé le renom de l'archidiacre. Il ne renonça point à son dessein, mais il en prépara en silence l'exécution par d'autres voies, principalement en recueillant

les offrandes destinées aux dépenses de construction, en formant dans le même but une réserve particulière, prise sur les revenus habituels de son église; et c'est en suivant ces errements, c'est en profitant de ce qu'il avait déjà fait, que son successeur atteignit le résultat si désiré. Middleton l'eût obtenu lui-même s'il fût resté en Angleterre. Mais le temps approchait où cet ecclésiastique, qui jusque-là était resté presque solitaire, c'est-à-dire se bornant à peu près au cercle d'hommes parmi lesquels il avait à se mouvoir et sur lesquels il avait autorité, allait échanger la Grande-Bretagne contre l'Inde. Ayant été invité par la société pour la propagation du christianisme, à l'occasion du départ du missionnaire allemand Jacobi pour l'Inde, à prononcer, en présence de la société, un discours qui contînt des instructions pour l'entreprise à laquelle allait se vouer le jeune prêtre, non-seulement il s'acquitta de cette tâche à la satisfaction universelle, mais son discours, quand on l'imprima en 1813, fut encore plus goûté qu'à la simple audition, et l'opinion s'établit parmi les membres de la société que Middleton était de tous les hommes le plus propre à diriger les établissements religieux aux grandes Indes. Cette opinion porta bientôt ses fruits. Le gouvernement s'était laissé convaincre par la société que la propagation du christianisme dans l'Inde soumise était au nombre des moyens les plus efficaces qui pussent concourir au maintien de la domination britannique; et comme alors revenait le moment de prolonger les priviléges de la compagnie anglaise des Indes, lord Castlereagh fit voter en principe à l'assemblée générale l'engagement de fournir des appointements à un évêque et à trois archidiacres. Middleton fut ensuite appelé au cabinet du ministre, où la proposition lui fut faite d'aller comme évêque de l'Inde anglaise à Calcutta. Nous n'entrerons pas dans le détail de ses tergiversations. Il paraît que véritablement elles furent sérieuses. Il pouvait y avoir des dangers réels à courir dans des contrées si profondément religieuses, si populeuses, et où d'ailleurs il faudrait pénétrer sur des points où les troupes anglaises n'auraient point pénétré ou ne protégeraient plus immédiatement par leur présence effective. Beaucoup d'amis lui conseillaient de ne pas courir ces chances aventureuses, et lui-même en effet se souciait peu d'abandonner sa paisible Angleterre. Finalement pourtant le titre d'évêque, l'honneur d'ouvrir la liste des évêques anglais de Calcutta et d'être comme le fondateur de l'anglicanisme aux Indes, l'idée qu'il rendrait à la religion un service réel, enfin les encouragements qui lui furent prodigués, et la conscience qu'il avait d'une circonspection et d'une réserve qui le préserveraient au moins des grandes chances de péril, triomphèrent des idées méticuleuses et mesquines. Il accepta et partit de Portsmouth le 8 juin 1814, après avoir été sacré un mois auparavant, jour pour jour. En novembre, il avait atteint les rivages du Bengale, et sur-le-champ, secondé de ses trois archidiacres, notamment de Loring, il commença l'œuvre difficile de la conversion des Indiens. Les sept années qu'il passa dans ces travaux sont sans contredit les plus remarquables de sa vie, et fondèrent l'avenir du christianisme aux Indes. La grande création qui les caractérise est celle du collége des missions de Calcutta, dont le quadruple but est d'élever de jeunes chrétiens anglais ou autres dans les principes de l'Église anglicane, pour en faire des prédicants, des catéchistes ou des maîtres d'école; d'apprendre aux musulmans et aux Hindous la langue anglaise et les éléments des connaissances usuelles dans un simple but temporel; de traduire les saintes Ecritures, la liturgie et divers ouvrages choisis de morale et de religion; enfin de recevoir les missionnaires anglais à leur arrivée dans l'Inde, afin de les initier aux principes et à l'usage des idiomes indigènes. Middleton ne cessait de donner par lui-même des soins de tous les instants à cet établissement de prédilection. Mais ce n'est point à cela que se bornaient ses travaux. Il parvint à faire fonder bon nombre d'églises sur divers points du territoire indien. Il visitait souvent les diverses parties des vastes régions confiées à sa direction spirituelle. Il surveillait tous les détails de l'administration, des conversions, des établissements secondaires, des voyages des missionnaires. Il recherchait tous les documents sur la propagation du christianisme dans les temps antérieurs. C'est moitié au zèle qu'il apportait à cette direction, souvent fatigante et qui exigeait même, indépendamment des voyages, une contention d'esprit perpétuelle, moitié au redoutable climat de l'Inde, qu'il faut attribuer l'altération grave qu'il éprouva enfin le 2 juillet 1822, après avoir joui en général d'une santé très-satisfaisante dans sa nouvelle patrie, et qui l'emporta rapidement. Il expira le 8 juillet. Un monument lui fut élevé aux dépens de la société pour la propagation du christianisme, qui voulut lui rendre ce dernier et triste hommage, et qui en même temps vota un fonds de cent cinquante mille francs pour l'entretien de quatre élèves au collége des missions de Calcutta. Middleton avait de grandes connaissances philologiques : il savait le grec à fond et l'écrivait en prose avec une rare élégance; probablement on aurait de la peine à trouver des hellénistes qui s'exprimassent en cet idiome avec autant de bonheur. Le secret de ce talent, c'est (indépendamment d'une habileté très-grande dans la langue), l'affinité qui existait entre la tendance correcte, pure, mesurée de son esprit et la nature de la prose attique, ce fin et lucide modèle de ce que nous nommerions prose académique. Middleton ne manque pas d'images d'élan, d'abondance et de formes oratoires; mais tout cela tempéré par une haute raison, par la

logique du bon sens, par le besoin d'aller au vrai et à l'utile. Au reste, il n'est point tellement attique qu'on ne retrouve bien en lui le théologien et le lecteur de la Bible ; il est pénétré des livres saints comme de la science divine, et sa manière de formuler révèle celle-ci comme ses expressions se sentent de celle-là. On a de Middleton : 1° *Traité théorique de l'article grec appliqué à la critique du Nouveau Testament*, Londres, 1808. C'est l'ouvrage classique par excellence sur la matière. Il fit une très-haute réputation à Middleton, tant auprès des philologues que des théologiens. 2° Un écrit périodique intitulé *le Spectateur provincial*, 1795. Cette publication n'eut point de suite. 3° *La Bénédiction et la malédiction*, discours en actions de grâces à l'occasion de diverses victoires navales et surtout de la victoire de Nelson, 1798 ; et un sermon intitulé *Comment le Christ se partage*, prononcé devant l'évêque de Lincoln, 1808 ; 4° *Adresse aux paroissiens de St-Pancras, concernant la demande qu'il faudrait faire au parlement d'une nouvelle église*, 1812, in-8°. P—OT.

MIÉCISLAS Ier (en polonais MIECZYSLAW, *glorieux par son sabre*), le Clovis des Polonais, leur premier prince chrétien, était de la famille des Piastes. Né l'an 931, il succéda en 962 à Ziémomysl, son père, dans le gouvernement du duché de Pologne. Ayant demandé en mariage Dombrowka, fille de Boleslas Ier, duc de Bohême, cette princesse arriva en Pologne suivie de prêtres slaves, qui devaient éclairer l'esprit de son nouvel époux et lui montrer la vanité des superstitions païennes auxquelles il était attaché, ainsi que la nation polonaise. Au commencement du 10e siècle, des habitants de la Moravie, échappés aux fureurs des Hongrois, qui dévastaient leur patrie, étaient venus s'établir à Cracovie, où ils avaient bâti un oratoire sous le titre de la Ste-Croix. Ces réfugiés avaient, à ce qu'il paraît, des rapports avec la cour du duc Miécislas : sans doute ils avaient préparé les voies à la lumière de l'Evangile, et l'historien Ditmar parle d'un évêque appelé Jordan, qui, placé sous l'autorité des évêques de Magdebourg, était venu, vers le milieu du 10e siècle, en Pologne, pour y prêcher la foi chrétienne. Miécislas avait peut-être déjà entendu parler de cette religion, qui était alors celle de toute l'Europe. Ce qui est bien certain, c'est qu'il quitta le culte des idoles peu de temps après que la princesse Dombrowka fut arrivée en Pologne. Il se fit chrétien et fut marié le même jour. Les cérémonies de son baptême et de son mariage se firent solennellement le 5 mars de l'an 965, jour qui était, selon les historiens, le quatrième dimanche de carême. Les premiers seigneurs de Pologne reçurent le baptême avec leur prince. Le même jour, Miécislas rendit un édit par lequel il ordonnait, sous les peines les plus sévères, de détruire les temples, les autels et les simulacres consacrés aux dieux. On obéit, et dans la plupart des villes, on courut en poussant de grands cris de joie jeter dans l'eau les restes du paganisme. En mémoire de cet événement, les habitants de la plupart des villes et bourgs, en Pologne, allaient autrefois tous les ans, le quatrième dimanche de carême, en procession vers le lieu où l'on avait jeté les idoles ; cette cérémonie s'était conservée jusqu'au 15e siècle. Miécislas fonda des églises cathédrales à Gnesen, à Cracovie, à Posen, à Kruswiciec (aujourd'hui Wroclawec, siége du diocèse de Cujavie), à Smogrze (aujourd'hui Breslau), à Plock, à Chulm, à Kaminiec et à Lubasz. Le pape Jean XIII envoya un légat pour donner des formes régulières à ces nouveaux établissements. Pendant tout son règne, Miécislas fut en guerre avec les petits princes qui gouvernaient les peuplades slaves habitant les bords de l'Elbe. Un d'entre eux, Wigman, comte de Lunebourg, s'était avancé jusque dans la Lusace et la Silésie. Miécislas, l'ayant entouré, lui fit dire de poser les armes et de venir le trouver. Wigman refusa ces offres et mourut les armes à la main. Udon, margrave de Misnie, avait pénétré jusqu'à Stetin. Miécislas le repoussa avec perte. L'empereur Othon Ier, ayant rétabli la paix entre les Polonais et ces petits princes, Miécislas se rendit en 972 à Quedlimbourg, où l'Empereur avait rassemblé tous les princes qui avaient des rapports avec lui. Il paraît que Miécislas fit hommage à l'Empereur pour les provinces situées entre l'Oder et l'Elbe, et qui dépendaient du duché de Pologne. Miécislas étant allé en 984 à une autre diète qui se tenait également à Quedlimbourg, l'empereur Othon III le réconcilia avec Boleslas, duc de Bohême. Pendant que Miécislas était occupé vers les frontières occidentales de la Pologne, Wladimir le Grand, prince des Russes, s'étant emparé de Przemysl, capitale de la Chrobatie-Rouge, était arrivé jusque sur les bords du Bug et de la San. Boleslas, fils de Miécislas, vengea dans la suite d'une manière éclatante cette injure faite aux Polonais. En attendant, Miécislas résolut de se fortifier par des alliances avec le duc de Hongrie, auquel il donna sa sœur Adélaïde en mariage, pendant que Boleslas, son fils, épousait une fille du duc de Hongrie. Boleslas, duc de Bohême, ayant fait une irruption sur les frontières de Pologne, l'empereur Othon III envoya à Miécislas un corps de troupes sous les ordres de l'archevêque de Magdebourg. La paix étant rétablie entre les Bohémiens et les Polonais, Miécislas alla en 991 porter des secours à l'Empereur, qui assiégeait Brandebourg. Il mourut l'année suivante à Posen, où il fut enterré. Son fils Boleslas, dit Chrobry ou l'*Intrépide*, lui succéda. G—Y.

MIÉCISLAS II, né l'an 990, de Boleslas Chrobry et de Judith, fille du duc de Hongrie, succéda à son père l'an 1025. N'ayant aucune des qualités de Boleslas et ayant laissé échapper de ses mains

les conquêtes que son père avait faites, il ne conserva qu'avec peine les anciennes frontières de la Pologne. Les Russes, que Boleslas avait si profondément humiliés, furent les premiers à secouer le joug. Jaroslas reprit la capitale de son empire, chassa les troupes polonaises de Kiow et des autres places fortes qu'elles occupaient dans la Russie méridionale, et prit le titre de *Jednowladza,* seul monarque de toutes les Russies. Udaldric, duc de Bohême, que Boleslas Chrobry avait établi dans ses Etats le sabre à la main, n'osant se révolter ouvertement contre le fils de son bienfaiteur, chargea son fils Brzetislas d'exécuter ses desseins. Pendant que les Polonais étaient engagés dans une guerre pénible avec la Russie, ce jeune prince tomba sur les troupes polonaises qui occupaient les places fortes de la Bohême, les chassa hors du duché, et entrant dans la Moravie, que Boleslas Chrobry avait aussi soumise par les armes, il en souleva les habitants. Les peuplades slaves des bords de l'Oder, de l'Elbe et de la Sala suivirent l'exemple des Russes, des Bohémiens et des Moraves. Leurs chefs, ayant secoué le joug des Polonais, établirent les principautés de Mecklenbourg, de Brandebourg, de Holstein, de Lubeck et quelques autres Etats de la Germanie. Les Poméraniens furent moins heureux. S'étant soulevés, ils furent défaits et forcés de recevoir la loi du vainqueur. Dans cette guerre, trois princes hongrois qui s'étaient réfugiés en Pologne se firent remarquer par leur sagesse et leur valeur. Pour récompenser les services qu'ils avaient rendus, Miécislas donna la Poméranie en fief à l'un d'eux, avec une de ses filles en mariage. Miécislas n'était point le prince qu'il fallait à la Pologne dans des circonstances aussi difficiles. Il tomba en démence par suite de ses débauches, et mourut le 15 mars 1034, à Posen, où il fut enterré. De la princesse Rixa (ou *Reine*), qui était petite-fille de l'empereur Othon II, Miecislas eut le prince Casimir, qui est connu par ses malheurs et par le séjour qu'il a fait en France. G—Y.

MIEG (Jean-Rodolphe), naquit à Bâle en 1694, et y mourut en 1733. Professeur en médecine à l'université de sa ville natale depuis 1724, il n'a publié que des pièces académiques, parmi lesquelles on citera le *Discours sur la vie de Théodore Zwinger,* 1729, et la *Diss. de nasturcianarum plantarum structura, viribus et usu,* 1714. — *Achille* Mieg, né à Bâle en 1731, y mourut en 1799. Il avait fait de très-bonnes études, et il exerça la médecine avec un grand succès; il eut le mérite d'inoculer le premier la petite vérole dans son pays. Il fut nommé professeur de médecine à l'université de Bâle en 1777. Il cultiva l'astronomie et la botanique. Outre plusieurs pièces académiques, on trouve de ses mémoires dans les *Acta Helvetica* et de ses lettres dans la collection des *Epistolæ ad Hallerum.* Il a publié aussi divers traités de médecine populaire, qui le distinguent avantageusement. U—I.

MIEL (J.). *Voyez* Meel.

MIEL (Edme-François-Antoine-Marie), homme de lettres, né à Châtillon-sur-Seine le 6 avril 1775, dut à son père, organiste, et à sa mère, fille d'un statuaire, l'avantage d'avoir vu de bonne heure pratiquer l'art et d'en comprendre le langage. Une forte éducation classique au collége Ste-Barbe, où il eut pour maître l'abbé Nicolle, qui devint son ami, plusieurs voyages sur mer, deux années d'études à l'Ecole polytechnique, le préparèrent à exercer avec distinction toute profession honorable; mais son amour pour la retraite, son incapacité pour tout ce qui ressemblait, nous ne disons pas à l'intrigue, mais au savoir-faire dans le monde, le condamnèrent pendant les quarante premières années de sa vie à une profonde obscurité, d'où il ne sortit enfin qu'à force de travaux consciencieux et remarquables. Peu de temps après l'organisation des préfectures, le préfet de la Seine, Frochot, son compatriote, lui donna une place dans le service des contributions directes. Il y fut attaché pendant trente-six ans, dont vingt comme chef de division, depuis 1816. Le zèle avec lequel il remplissait ses fonctions ne l'empêcha pas de suivre ses goûts studieux, dans la seule vue de l'art, ni de se livrer à l'étude de plusieurs sciences, notamment de l'histoire naturelle. Son instruction artistique se développait par ses continuelles visites dans nos musées, dans les expositions publiques et dans les ateliers des plus fameux artistes contemporains. Il se livrait avec non moins de passion à l'étude de la musique, et, quelque modique que fût son revenu comme employé subalterne, il ne manqua jamais un concert, une brillante réunion musicale : les privations, pour se procurer ce plaisir distingué, ne lui coûtaient rien. Ce fut vers cette époque de sa vie qu'il se chargea, pour une faible rétribution, de traduire de l'anglais la Géographie de Pinkerton, ouvrage qui ne parut point sous son nom. Miel était peu pressé de se produire; mais ses amis surent l'apprécier, et il fut invité à coopérer à la rédaction littéraire, mais surtout artistique de différents journaux, entre autres du *Moniteur.* Il rendit compte de plusieurs Salons du Louvre : en 1814, dans le *Journal général de France;* en 1828, dans l'*Universel;* en 1834, dans le *Constitutionnel.* Il remplit également dans plusieurs feuilles la même tâche à l'égard des concerts et réunions musicales. Les artistes faisaient cas de ses jugements toujours consciencieux, exprimés d'ailleurs dans le langage le plus approprié à la chose. Plusieurs de ses articles furent traduits en anglais et en allemand, et l'académie de Gand, satisfaite de la manière dont il avait apprécié les peintres flamands, lui envoya spontanément un diplôme de membre correspondant. En 1817, il donna son *Essai sur les beaux-arts et particulière-*

ment sur le Salon de 1817, Paris, 1817, 1 vol. in-8°, publié par livraisons, accompagné de trente-huit gravures au trait, par M. V. Texier. Cet ouvrage, résultat de vingt ans d'études sur les arts du dessin et de la musique, fit sensation et créa pour son auteur une spécialité de critique. Dans ce livre, Miel, attaquant certaines directions proclamées nouvelles et que le charlatanisme donnait pour du progrès, les signala avec raison comme de déplorables plagiats du temps de la décadence. David, le chef de l'école française, encouragea l'auteur du *Salon de* 1817. « Continuez, lui dit-il, et vous rendrez service « aux artistes; car vous les comprenez. » Dès 1812, Miel avait influé comme critique sur l'opinion en faisant revenir le public de ses préventions contre M. Ingres, dont le talent était alors méconnu, parce qu'on ne s'attachait qu'aux imperfections de ses premiers ouvrages. Quelque sévères que fussent les principes de Miel, sa doctrine n'était point exclusive. Il fut un des premiers apologistes du moyen âge; mais, en s'élevant toujours contre la confusion des genres, c'est lui qui ressuscita comme artiste le célèbre potier de Saintes, Bernard Palissy, et qui rendit son nom populaire. Les considérations dont il fit précéder ses Notices remarquables sur Jean Cousin, Jean Goujon et Philibert Delorme, en établissant la transition du gothique à la renaissance, pour ce qui concerne la peinture, la sculpture et l'architecture, ne se bornèrent pas de sa part à une polémique littéraire; il combattit avec énergie, mais vainement, comme une disparate choquante, l'ordonnance grecque appliquée à la restauration de la chapelle dans la vieille église de St-Germain l'Auxerrois. Il se prononça avec plus de succès contre l'érection, dans la nef de Notre-Dame, du monument funéraire du duc de Berri : il démontra que cette construction, ainsi placée, détruirait l'effet du plus beau temple de la capitale. Nommé membre de la commission des beaux-arts auprès du préfet de la Seine, il rendit les plus grands services (1). Après la révolution de 1830, il s'opposa à ce que les murs de l'hôtel de ville, restaurés, fussent couverts de tableaux révolutionnaires. On ne l'écouta point : les tableaux furent commandés; ils furent faits; mais l'autorité n'osa leur donner cette destination, et ils sont demeurés dans les greniers. Ce fut pour le même motif que Miel publia dans différents journaux une suite d'articles où il défendit le projet proposé pour les embellissements de la place de la Concorde, tel à peu près qu'il est exécuté, et qui fait aujourd'hui un des plus beaux ornements de la capitale (2). Critique droit et consciencieux, Miel évitait tout ce qui pouvait compromettre son indépendance. Ce n'est pas que sa critique ne fût très-douce, mais il s'en dédommageait parfois dans la conversation, ce qui lui fit donner par Gérard le surnom de *monsieur Fiel*, et Miel n'en était pas peu flatté, car ce dépit de l'artiste lui prouvait que ses critiques avaient rencontré juste. En 1830 se forma la société libre des beaux-arts; Miel, qui était déjà membre de la société des Enfants d'Apollon, fit partie dès l'origine de la nouvelle société, qui lui confia pendant dix années consécutives la direction de toutes ses publications. En remplissant ces fonctions, qui équivalaient à celles d'un secrétaire perpétuel, moins les appointements, il épousa vivement cette nouvelle institution, qu'il appelait sa *seconde fille*, sa *fille chérie*. Il dirigea la mise au jour de cinq volumes des Annales de cette société : 1830-1831, 1836-1837, 1838-1839, 1839-1840 (5 vol. in-8°, avec quelques planches). Il y fournit lui-même un contingent considérable de rapports et de notices. La *Galerie française* lui doit plusieurs biographies; les articles les plus importants pour l'histoire de l'art insérés dans l'*Encyclopédie des gens du monde* sont sortis de sa plume. Il publia en 1819 un volume in-folio sur le *Cloître des chartreux*, par Lesueur, comprenant l'examen et la description des vingt-deux tableaux reproduits par la lithographie, avec une *Notice sur Lesueur* et une *Vie de St-Bruno*. Ce livre était dédié au duc de Berri. En 1825, Miel fit paraître l'*Histoire du sacre de Charles X, dans ses rapports avec les beaux-arts, l'histoire politique et la charte constitutionnelle de la France*, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui offre un aperçu rétrospectif de l'état des arts à l'époque du sacre de Louis XVI, comparé à leur situation un demi-siècle après, a mérité de survivre à la circonstance, et il est dans la bibliothèque de tous les amis des arts. Nommé membre du jury d'examen pour l'admission des institutrices dans le département de la Seine, Miel remplit pendant plus de trente ans ces fonctions, qui lui donnèrent l'idée d'un Cours de perfectionnement pour l'éducation des femmes. Il en a publié le plan d'après les bases indiquées dans l'admirable traité de Fénelon sur l'*Education des filles*. Il avait voué une espèce de culte à la mémoire de ce prélat. Témoin en 1827 de l'inauguration du monument qui lui fut élevé dans la cathédrale de Cambrai, il vit dans cette solennité le sujet d'une *Ode à la ville de Cambrai*, qui valut à son auteur la *lyre d'argent*, décernée en 1828 par la société d'émulation de cette ville, et plus tard le titre de citoyen de Cambrai. La même année, Miel avait obtenu la décoration de la Légion d'honneur; mais, malgré toute la bienveillance de M. de Chabrol, il aurait échoué dans ses sollicitations pour obtenir ce prix mérité de ses services, si la recommandation de l'abbé Liautard, son ami, n'était venue dissiper les préventions attachées alors à un homme qui avait

(1) Cette commission se composait de MM. Cartellier, Castellan, Ingres, Lebas, Cortot, Guérin, Gérard, Fontaine, David, Gatteaux, Visconti, Ach. Leclerc, Drolling, Picot, Delaroche, Decaisne, Casimir Delavigne, Lebrun, Vitet, Miel et Barrière.

(2) On sait que l'architecte à qui l'on doit ces travaux est M. Hittorf, l'un des auteurs de cet article.

beaucoup loué David et fourni quelques articles à la *Minerve*. Comme administrateur, Miel avait traversé les circonstances les plus extraordinaires : deux invasions du territoire français, les désastres d'une famine, la remise en question des principales bases de l'organisation fiscale, la révolution de juillet et ses émeutes, circonstances qui, faisant de l'imprévu un élément habituel, ne le trouvaient jamais dépourvu de ressources. Il en fut de même du remboursement de la cotisation municipale à Paris, opération que l'agiotage couvait des yeux comme une riche aubaine, et qui serait devenue la proie de l'agiotage sans la surveillance et la probité du chef de division, lequel fut désigné nominativement dans le compte rendu comme le principal auteur du succès. On peut rappeler encore qu'en 1815 l'empereur Alexandre lui fit don d'une bague en diamants pour son zèle à alléger les maux de l'invasion. En 1828, M. de Chabrol, qui l'avait nommé membre de la commission du canal St-Martin, le chargea d'une Histoire statistique de la ville de Paris. Miel rassembla avec beaucoup d'ardeur les éléments de ce grand travail; mais, trop difficile pour lui-même quand il s'agissait de faire vite, il se borna à élaborer soigneusement les matériaux de cet ouvrage, sans rien mettre d'ensemble, et le congé d'un an qui lui avait été accordé se passa sans que le premier chapitre fût écrit. Les événements de 1830 arrivèrent, et tant de travaux préparatoires se trouvèrent en pure perte. En 1833, Miel reçut sa retraite sans l'avoir demandée, et, pendant les dix années qu'il avait encore à vivre, il s'occupa exclusivement d'une Histoire de l'art français : peinture, sculpture, gravure, musique, etc. Ce fut au milieu de cette occupation que la mort vint le frapper le 28 octobre 1842, à la suite d'une longue maladie de poitrine, qui ne lui avait pas fait un seul instant abandonner ses travaux. Deux mois auparavant, il avait publié une Notice très-intéressante sur Cherubini, dans le *Moniteur universel* des 24, 26 et 29 août. Quoiqu'il eût assemblé une immense quantité de matériaux, cette même manie de tout vouloir perfectionner, qui lui avait fait perdre le résultat de ses recherches statistiques sur la ville de Paris, l'empêcha de mettre la première main à la composition même du premier chapitre d'un ouvrage pour lequel il avait réuni en notes, soigneusement rédigées, mais sans suite, de quoi remplir plusieurs volumes. C'est ce qui a fait comparer ce laborieux amateur à un architecte qui ferait sculpter sur-le-champ les pierres et même les ornements intérieurs de son édifice avant d'en avoir creusé les fondements et posé les premières assises. On a de lui, outre les ouvrages que nous avons cités, une foule de notices insérées dans le Recueil de la société libre des beaux-arts. Les plus remarquables sont sur Gluck, Garat, les deux Giraud, Brès, Nourrit, le Poussin, etc. Il a fourni à la *Biographie universelle*, entre autres articles, *Viotti*. Ses articles de critique musicale ne sont pas moins nombreux et n'ont pas eu moins de succès que ses articles sur les arts du dessin. Ceux qu'il a réunis dans une brochure intitulée *De la symphonie et de Beethoven* ont contribué puissamment à répandre en France le nom et la gloire de ce compositeur, qui n'y était que peu connu. Miel a fait également apprécier à leur juste valeur les talents de deux célèbres virtuoses, madame Bigot, dont il a donné la notice dans cette *Biographie*, et le violoniste Baillot. Membre de la société des concerts, ses opinions étaient accueillies comme autorité par les plus illustres artistes et compositeurs. Enfin, mû par un sentiment fraternel, il a publié une *Notice sur Miel le jeune, un des morts de juillet*, Paris, 1831, in-8° de 20 pages et in-8° de 32 pages, avec un portrait et un *fac-simile* (*voy.* ci-après). D—R—R et H—F.

MIEL (Edme-Marie), chirurgien dentiste, frère du précédent, né à Châtillon-sur-Seine le 23 mai 1777, reçut comme son aîné une éducation qui dirigea son esprit vers les arts. Lors de la première réquisition, il fit partie du contingent fourni par le département de la Côte-d'Or à l'école de Mars, et y fut employé à l'ambulance. Attaché ensuite à l'hôpital de Dijon, il sut faire marcher de front la pratique chirurgicale avec l'étude approfondie du dessin et de la musique. Etant venu à Paris en 1802, il eut un modique emploi dans les bureaux de la Légion d'honneur. Son talent musical le fit admettre dans l'intimité du grand chancelier de Lacépède, qui était un dilettante, et lorsqu'en 1806 Miel embrassa la profession de dentiste, ce puissant protecteur l'attacha en cette qualité aux maisons impériales d'Ecouen, de St-Denis et de la rue Barbette. Le protégé, d'ailleurs, avait eu le bonheur de s'associer au cabinet fort achalandé du dentiste Laveran, qui, pendant cinquante ans, avait joui de la confiance du public. Miel, en lui succédant, joignit à son nom celui de ce vénérable patron. Lui-même devint en peu d'années le dentiste le plus occupé de la capitale. La plupart des grands établissements, l'Ecole polytechnique, le collége de Henri IV, celui de Ste-Barbe, etc., lui donnèrent leur clientèle. Il consacra vingt années à des observations consignées dans plusieurs mémoires, qu'il résuma dans un ouvrage intitulé *Recherches sur l'art de diriger la seconde dentition, ou Considérations théoriques et pratiques sur les rapports entre les deux dentitions dans l'homme, et sur le mode d'accroissement des mâchoires*, Paris, 1826, 1 vol. in-8°, avec planches dessinées par l'auteur. Cuvier, ayant eu occasion de lire le manuscrit, l'annota par ces mots de sa main : « J'engage l'auteur à continuer ses recherches, « il est dans la bonne voie. » Capitaine de la garde nationale réorganisée en 1813, Miel, lors de la première invasion, en 1814, fut envoyé avec sa compagnie au parc de Monceaux, sé-

paré de l'armée ennemie par un simple fossé. Louis XVIII, en lui conservant le titre de dentiste des établissements de la Légion d'honneur, lui en conféra la décoration. Lors du soulèvement de 1830, Miel reprit son uniforme de capitaine et marcha à la tête de son ancienne compagnie, dans le dessein, disait-il, non de combattre, mais de rétablir l'ordre. Arrivé près du marché des Innocents, il voit la troupe de ligne qui se dispose à tirer; Miel, l'épée sous le bras, s'avance vers l'officier comme pour parlementer. Dans ce moment des coups de fusil partent du côté des citoyens, la ligne riposte, et le malheureux Miel est atteint d'une balle au front. Une pension fut donnée à sa veuve par le gouvernement de juillet. A Châtillon-sur-Seine, sa ville natale, on a inauguré dans la bibliothèque communale son médaillon sculpté en marbre par le statuaire David. D—R—R.

MIERIS (François), peintre de genre, naquit à Delft, en 1635. Son père, habile orfévre et lapidaire, seconda les dispositions qu'il montrait pour la peinture, dans l'espoir qu'il perfectionnerait encore son art. Mais le jeune Mieris, épris des talents de Gérard Dow, entra dans l'école de ce maître, qui ne tarda pas à le distinguer et à lui donner le titre de prince de ses élèves. On voulut alors le porter au genre de l'histoire et lui faire suivre à cet effet les leçons d'Adrien Van den Tempel; mais sa vocation était prise et il rentra bientôt chez son ancien maître. Ses premiers ouvrages fixèrent sa réputation : ils furent recherchés; et Sylvius, riche armateur qui devint par la suite son ami, offrit non-seulement d'acquérir tous les tableaux que ferait Mieris, mais de les prendre au prix que l'on y mettrait. Il fit connaître l'artiste à l'étranger. L'archiduc d'Autriche, pour lequel il avait fait quelques ouvrages, en fut si charmé qu'il le pressa de venir s'établir à Vienne, lui proposant un prix considérable pour chacun de ses tableaux, outre une pension de mille rixdalers. Mieris les refusa, sous prétexte de l'attachement de sa femme pour son pays natal. Ses compatriotes les plus distingués, afin de lui témoigner en quelque sorte leur gratitude d'une semblable préférence, le chargèrent d'un grand nombre d'ouvrages. Le grand-duc de Toscane lui commanda plusieurs tableaux et les paya généreusement. Mieris, par reconnaissance, lui envoya son propre portrait, qui fut placé dans la galerie de Florence. Cependant quelque parfait que fût cet ouvrage, il ne reçut point l'accueil qu'il semblait mériter; ce que l'on attribua au mécontentement d'un grand seigneur qu'il avait refusé de peindre avant le prince. Mieris se consola facilement de cette injustice. D'ailleurs son humeur et ses liaisons avec le peintre Jean Steen lui faisaient oublier tous les soucis. Ils passaient ensemble une partie de la journée se livrant à la boisson; et si ce vice ne nuisit ni à sa fortune ni à son talent, il abrégea peut-être ses jours. Par un contraste singulier, ce travers dont il donnait l'exemple, il ne pouvait le tolérer dans les autres; et il retira son fils de l'école de Lairesse, par la raison seule que ce peintre vivait peu régulièrement. Cette habitude lui devint enfin funeste. Un soir qu'il rentrait chez lui par une nuit obscure, après s'être livré avec excès à son vice favori, il tomba dans un égout que des maçons avaient laissé ouvert. A ses cris un savetier du voisinage vint le sauver d'une mort certaine et lui prodigua tous les secours qui dépendaient de lui. Le lendemain il sortit de chez son libérateur, non sans avoir bien remarqué la maison : il s'enferma chez lui et peignit un tableau qu'il porta lui-même au savetier, en le remerciant de ses soins et en lui disant, s'il voulait se défaire de son tableau, de le remettre à un M. Paats, qui lui en donnerait un bon prix. La femme de l'artisan crut devoir le montrer au bourgmestre Jacques Maas, chez lequel elle avait servi. Ce connaisseur reconnut aussitôt l'ouvrage de Mieris et conseilla à cette femme de ne point s'en défaire à moins de huit cents florins, qu'elle n'eut pas de peine à trouver. Cet accident cependant fit faire de sérieuses réflexions à Mieris : il changea de manière de vivre; mais le coup était porté et, au bout de quelque temps, il mourut, à peine âgé de 46 ans, le 12 mars 1681, laissant deux fils, Jean et Guillaume, qui se sont illustrés dans la même carrière. Ce peintre est remarquable par l'extrême fini de ses ouvrages; et, sous ce rapport, il l'emporte même sur Gérard Dow; mais cette manière trop précieuse donne du froid à ses compositions, qui d'ailleurs se distinguent par l'esprit et la finesse. Les sujets qu'il a traités sont d'une dimension moins grande que celles de son maître; ce qui lui a permis d'y introduire un plus grand nombre de figures et de donner plus d'étendue aux scènes qu'il représente. Comme ce maître, il copiait ses modèles avec le verre concave, sans se servir de carreaux pour les dessiner. Le nombre de ses ouvrages est trop considérable pour les indiquer ici en détail. Il est peu de galeries où l'on n'en trouve quelques-uns. Le musée du Louvre en possède quatre : 1° *Portrait d'un homme vu à mi-corps, enveloppé d'un manteau rouge*. Il a le bras droit appuyé sur un piédestal; auprès de lui est un lévrier. 2° *Une femme à sa toilette, servie par une négresse;* 3° *Deux dames vêtues de satin, prenant le thé dans un salon orné de statues;* 4° *Une famille flamande*. Il existait dans la même collection six autres tableaux de ce maître, parmi lesquels était son chef-d'œuvre, représentant *Un cavalier qui tire l'oreille d'un petit chien placé sur les genoux d'une dame vêtue d'un manteau rouge et d'une jupe bleue*. Ce tableau, ainsi que les cinq autres, provenait de la galerie du stathouder; ils ont été rendus en 1815. — *Jean* Mieris, fils aîné du précédent, naquit à Leyde en 1660. Il se destina de bonne heure à la peinture; mais voyant que son

père et son frère Guillaume, qui, quoique plus jeune que lui, se distinguait déjà, avaient embrassé un genre dans lequel il craignait de ne pouvoir les égaler, il résolut de cultiver la peinture en grand. Son père s'empressa de seconder ses heureuses dispositions, et le dirigea dans ses études. On a vu dans l'article précédent quel motif l'empêcha de le laisser suivre les leçons de Lairesse ; mais il lui fit copier les meilleures productions de ce maître habile, et parvint ainsi à lui former une manière grande et belle. Malheureusement, la santé du jeune artiste ne répondait pas à son ardeur pour le travail. Il était tourmenté de la pierre, et les médecins lui défendirent de travailler assis. Il crut que les voyages lui seraient salutaires. Il se rendit en Allemagne après la mort de son père ; et après y avoir peint quelque temps il passa en Italie. Il reçut à Florence un accueil distingué, qu'il dut en partie aux ouvrages de son père. Cependant le grand-duc, charmé de ses talents, voulait le retenir à sa cour. Mieris, craignant que sa religion ne fût un obstacle à sa tranquillité, crut devoir le refuser et partit pour Rome, où ses ouvrages le firent rechercher ; son assiduité au travail ayant augmenté son mal, il eut une attaque à laquelle il succomba le 17 mars 1690. Doué des plus grandes dispositions, le peu d'ouvrages qu'il a laissés font voir jusqu'où il aurait pu s'élever, si une mort prématurée ne l'eût enlevé à son art. Ce sont des tableaux d'histoire et des portraits qui, quoique peints d'une manière entièrement opposée, n'en dénotent pas moins le plus grand talent. — *Guillaume* Mieris, frère puîné du précédent, naquit à Leyde en 1662. Egalement élève de son père, il sortait à peine de l'enfance qu'il annonçait déjà les talents d'un maître consommé. Demeuré orphelin à l'âge de dix-neuf ans, il sentit combien l'étude de la nature pouvait perfectionner son talent. Il s'était d'abord livré au genre dans lequel son père s'est acquis une si juste renommée ; mais désespérant de l'égaler, il tenta de se distinguer dans une autre route. Il étudia avec soin les ouvrages de Lairesse et des autres fameux peintres d'histoire de son temps ; et sans s'écarter des dimensions dans lesquelles il avait travaillé jusqu'alors, il peignit plusieurs sujets historiques : on distingue dans le nombre un tableau de *Renaud endormi dans les bras d'Armide*. Cette composition obtint un tel succès, qu'il fut obligé de la répéter trois fois pour trois personnes différentes. Les légers changements qu'il y fit portaient seulement sur les accessoires. On cite encore de cet artiste une *Sainte famille*, un *Triomphe de Bacchus*, un *Jugement de Pâris*, etc. Il peignait avec une égale supériorité le paysage qu'il enrichissait de figures d'animaux, exécutés avec un fini précieux et une vérité piquante. Il avait un autre talent plus rare chez les peintres, celui de modeler en terre et en cire ; et les morceaux qu'il a exécutés de cette manière font juger que s'il s'était exclusivement livré à la sculpture, il eût acquis la réputation d'un très-habile artiste. On connaît de lui quatre vases sur lesquels il avait modelé des *bacchanales*. Les nymphes, les enfants, les satyres, y sont rendus avec un talent extrêmement remarquable ; et l'esprit et la facilité avec lesquels ces figures sont touchées feraient croire que l'artiste avait une longue pratique de l'ébauchoir. Les ouvrages de J. Mieris lui procurèrent une fortune considérable. Estimé pour ses mœurs et son caractère, il vécut heureux jusqu'à une extrême vieillesse. Il mourut à Leyde le 24 janvier 1747. Ses ouvrages, comme ceux de son père, se distinguent par le fini de l'exécution, l'harmonie de l'ensemble et l'exactitude à rendre tous les détails ; mais il lui est inférieur pour le dessin, la finesse de la touche et le piquant des effets. Ses compositions sont moins bien entendues ; on y remarque moins d'élégance et de naturel dans la distribution des groupes. On recherche cependant ses tableaux. Le musée du Louvre en possède trois : 1° *Un jeune garçon faisant des bulles de savon près d'une fenêtre ;* 2° *le Marchand de gibier ;* 3° *Une cuisinière levant le rideau de sa fenêtre pour y accrocher une volaille*. Le musée possédait encore cinq autres tableaux de ce maître, parmi lesquels on faisait un cas particulier de sa *Marchande épicière*, que l'on mettait au rang des bonnes productions de son père. Ces tableaux, qui provenaient de la Hollande, de la galerie de Vienne (1) et de celle de Dusseldorf, ont été rendus en 1815. P—s.

MIERIS (François), peintre distingué, comme son grand-père François et son père Guillaume, naquit à Leyde le 24 décembre 1689, et y mourut le 22 octobre 1763. Il ne se borna pas à être l'émule de la gloire paternelle avec sa palette et son pinceau, mais il s'est de plus fait connaître comme savant historiographe et antiquaire. Investigateur passionné des archives et des chartes nationales, il en forma une collection considérable. Un grand nombre d'autres collections particulières furent mises à sa disposition : les Etats de Hollande et Westfrise lui accordèrent un libre accès au grand dépôt d'archives et de chartes existant à la Haye ; et plusieurs autres villes, telles que Middelbourg, Ziriczée, etc., imitèrent cet exemple. On doit aux laborieuses recherches de notre antiquaire : 1° *Description des monnaies et des sceaux des évêques d'Utrecht*, Leyde, 1726, in-8°. Ce savant traité a été imprimé à la suite de l'*Histoire des évêques d'Utrecht*, par Van Heussen, traduit en hollandais par Van Ryn. 2° *Histoire des princes des Pays-Bas, issus des maisons de Bavière, de Bourgogne et d'Autriche, depuis Albert, comte de Hollande, jusqu'à la mort de*

(1) Parmi les tableaux réclamés et repris à cette époque par l'Autriche, on en a cité un, représentant une *Courtisane*, et dont l'auteur est désigné sous le nom de *Philippe Mieris*. C'est la seule notion que l'on ait de cet artiste; et l'on est porté à croire qu'il y a erreur de nom dans l'état remis par les commissaires de l'empereur d'Autriche.

Charles-Quint, la Haye, 1732, 1733 et 1735, 3 vol. in-fol. C'est l'histoire métallique des Pays-Bas, antérieure à l'époque où commence celle de G. Van Loon. 3° Il publia à Leyde, en 1740, une *Ancienne chronique de Hollande*, dite *du Clerc*, et restée jusque-là inédite avec ses remarques et celles de Pierre Scriverius; 4° de même à Leyde, en 1743, une *Petite chronique d'Anvers, depuis* 1500 *jusqu'en* 1574; 5° *Mémoire sur la féodalité du comté de Hollande*, Leyde, 1743, à l'occasion d'un ouvrage de Van Loon, intitulé *Démonstration historique que le comté de Hollande a été un fief de l'empire germanique*; 6° *Grand recueil des chartes de Hollande, de Zélande et de Frise, commençant par les documents les plus anciens et allant jusqu'à la mort de Jacqueline de Bavière* (1436), 4 vol. in-fol.; Leyde, 1753, 1754, 1755, 1756; 7° l'année suivante, 1757, il publia à Leyde : *Fidèle narré de la consécration de Nicolas de Castro, comme premier évêque de Middelbourg, en Zélande, l'an* 1561, par Quentin Weytsen, appuyé de plusieurs pièces originales et inédites; 8° *Traité sur la manière d'écrire l'histoire, celle de Hollande en particulier* (sous le nom de *Zographos*), Leyde, 1757; 9° *Chartes, priviléges, octrois, documents de tout genre de la ville de Leyde*, ibid., 1759, in-fol.; 10° *Description et histoire de la ville de Leyde*, Leyde, 1762 et 1770, 2 vol. in-fol. Interrompu par la mort dans la composition du 2e volume, cet ouvrage a eu, depuis la page 617, pour continuateur et pour éditeur Daniel Van Alphen, greffier ou syndic de cette ville. Tous ces ouvrages sont écrits en hollandais. Mieris jouissait de la considération la plus flatteuse; il légua par son testament des aumônes aux pauvres de toutes les communions chrétiennes : il appartenait à celle des remontrants. M—on.

MIERRE (le). *Voyez* Lemierre.

MIET (Constance), écrivain ascétique, né à Vesoul vers 1740, ayant terminé ses études, entra dans l'ordre des Récollets et se consacra à la prédication et à la direction des âmes. La révolution l'exila de son cloître; et il se vit obligé de chercher une retraite dans les pays étrangers, où il est mort vers 1795. On a de lui : 1° *Réflexions morales d'un solitaire*, ouvrage utile aux gens du monde et aux personnes consacrées à Dieu, Paris, 1775, in-12; 2° *Conférences religieuses pour l'instruction des jeunes professes de tous les ordres*, ibid., 1777, in-12. W—s.

MIGEOT (l'abbé Antoine), né le 6 juin 1730 à Chesne-le-Populeux (Ardennes), fut élevé par un de ses oncles, curé dans le voisinage, et envoyé ensuite à Reims où, après avoir fait de bonnes études, il embrassa l'état ecclésiastique et remplit pendant cinq ans les fonctions de vicaire. Nommé, en 1758, professeur de philosophie à l'université de la même ville, il enseigna avec distinction et se montra l'un des plus zélés défenseurs des opinions de Malebranche. Son cours embrassait non-seulement la métaphysique et l'éthique, mais aussi les mathématiques et la physique; et on lui est redevable d'avoir introduit dans l'université de Reims l'usage si raisonnable d'enseigner ces deux sciences en français. D'Alembert ne dédaignait pas de le consulter, et il en reçut quelquefois assez promptement la solution des problèmes les plus difficiles. Migeot prit le grade de docteur en théologie en 1766; et, par une distinction assez rare, l'université lui conféra deux années après les honneurs du rectorat. Ayant obtenu un canonicat en 1774, il renonça à l'enseignement pour se livrer tout entier à l'étude approfondie des Pères de l'Eglise, surtout de St-Augustin. Sur ces entrefaites la révolution éclata, et Migeot, obligé de fuir dans les premiers jours de septembre 1792, chercha un refuge à Bruxelles, où il vécut pendant quelques mois dans les plus dures privations. En 1794, il se rendit à Dusseldorf avec plusieurs prêtres du diocèse de Reims, qui avaient résolu de former une espèce de communauté religieuse dont Migeot devait être le chef. Hertem, en Westphalie, fut choisi pour leur résidence; mais à peine arrivé, Migeot tomba malade et mourut le 1er octobre 1794. On a de lui : 1° *In Ecclesiæ perennitatem*, ode, Reims, 1767, in-4°; 2° *In serenissimæ Delphinæ obitum*, ode, Reims, 1767, in-4°; 3° *In christianæ doctrinæ nobilitatem*, ode, Reims, 1769, in-4°; 4° *Sereniss. Delphino atque Delphinæ connubiale carmen*, Reims, 1770, in-4°; 5° *Vox Dei percutientis et sanantis*, ode, Reims, 1774, in-4°; 6° *Philosophiæ elementa quinque distincta partibus*, Charleville, 1794, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fut publié avec le consentement de l'auteur par l'abbé Carré. L'abbé Migeot a laissé manuscrits plusieurs autres travaux importants et dont on trouve la liste dans la *Biographie ardennaise*. M—dj.

MIGER (Simon-Charles), graveur et poëte, naquit à Nemours le 19 février 1736, et eut Cochin pour maître. Son premier ouvrage fut la gravure de l'*Ermite* de Vien. Il fit ensuite la plupart des portraits qui ornent l'*Histoire de la maison de Bourbon*, tous les dessins de la *Ménagerie du muséum*, quelques planches des *Voyages* de Cassas, le portrait de Glück et celui du peintre Robert, d'après le tableau d'Isabey. Ce dernier est un morceau très-remarquable. On doit encore à Miger la gravure intitulée *le Jeune Espagnol*, dédiée à Cretet, alors ministre de l'intérieur. Tous ces ouvrages se distinguent par une touche ferme et un dessin correct. Miger mourut à Paris le 28 février 1820. Il était membre de l'ancienne académie de peinture et avait cultivé en même temps la poésie et les arts. On a de lui : 1° *Pensées d'Horace, extraites de ses odes, satires, épîtres et de son Art poétique* (latin-français), Paris, 1812, in-18; 2° une pièce de vers latins sur le *Retour des Bourbons*, 1814; 3° *Adresse à la France*, en vers français, 1815; 4° traduction latine du *récit de Théramène* dans la tragédie de *Phèdre*; 5° *Des-*

cription de la galerie du Luxembourg, en vers latins. Z.

MIGER (Pierre-Auguste-Marie), littérateur, né à Lyon en 1771, fit ses études au collége de cette ville et fut destiné à l'état ecclésiastique ; mais la révolution étant survenue, il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur. Nommé commissaire de police sous le règne de la terreur, il fut poursuivi après le 9 thermidor par le parti réactionnaire. Il se réfugia dans la capitale, fut employé dans les bureaux du comité de sûreté générale, puis dans ceux de la police sous le directoire et le consulat ; étant passé de là au ministère de l'intérieur, il fut mis à la retraite vers 1820. Miger tint alors un cabinet de lecture à Paris ; il concourut à différentes entreprises littéraires et travailla à la rédaction de divers journaux. Ce fut lui qui dressa, en société avec Beauchamp et Giraud, les *Tables du Moniteur*, depuis son origine jusqu'à l'an 8. N'ayant pu soutenir son établissement, il partit pour Evreux dont la société littéraire l'avait nommé son secrétaire. Miger mourut dans cette ville le 2 octobre 1837. On a de lui : 1° *Morale des Orientaux, ou Maximes et pensées diverses tirées des meilleurs ouvrages indiens*, etc., Paris, 1793, in-8°, et 1800, in-18 ; 2° *Poésies diverses*, Paris, 1793, in-12 ; 3° les *Chants de Selma*, poëme imité d'Ossian, 1798, in-18 ; 4° les *Veillées de Cayenne*, traduites de l'italien, 1798, in-8° ; 5° *Lady Frail*, roman traduit de l'anglais, Paris, 1800, in-8° ; 6° *Plaisirs et peines, ou les Travers d'une jolie femme*, roman traduit de l'anglais, Paris, 1800, in-8° ; 7° Traductions ou imitations de quelques pièces d'Horace, 1801 ; 8° *la Corbeille de fleurs et le panier de fruits*, etc., Paris, 1806-1807, 2 vol. in-8° avec fig. Cet ouvrage sans nom d'auteur a été faussement attribué à M. Jauffret. 9° *Manuel des propriétaires ruraux et de tous les habitants de la campagne*, Paris, 1810, 1811, in-8°, publié sous le nom de Sonnini, qui n'a fait que l'avant-propos. 10° *Manuel portatif des réformés et protestants de l'empire français*, sans nom d'auteur, Paris, 1808, in-18 ; 11° la *Tresse de cheveux donnée*, poëme de Pignotti, traduit de l'italien, Paris, 1809, in-8° ; 12° *Tableaux historiques des campagnes de Napoléon en Italie, en Egypte et en Allemagne*, sans nom d'auteur, Paris, 1810, in-fol., avec fig. ; 13° *Ports de France, dessinés par Vernet et Hue, avec un texte descriptif*, Paris, 1812, in-4°, fig. ; 14° *Histoire de l'Enfant prodigue en douze tableaux, dessinée et gravée par Duplessis-Bertaux, avec un texte historique*, 1817, in-4° ; 15° *Tableaux historiques de la révolution française*, etc., sans nom d'auteur, Paris, 1818, 2 vol. in-fol., avec fig. ; 16° *Souvenirs d'un barde, ou Poésies diverses*, sans nom d'auteur, Paris, 1821, in-18 ; 17° *Table des Annales de la Revue encyclopédique*, etc., Paris, 1834, 2 vol. in-8°. Miger a dressé aussi les tables : 1. des *OEuvres* de Voltaire, éditions de Déterville, de Renouard, de Delangle et de Beuchot ; 2. de l'*Histoire de la décadence*, etc., de Gibbon ; 3. du *Voyage du chevalier Chardin* ; 4. de l'*Histoire universelle de Ségur*. On doit encore à Miger une édition considérablement augmentée de l'*Eloge de l'ivresse*, par Sallengre (*voy.* ce nom), Paris, 1798, in-12 ; le *Génie de Virgile*, ouvrage posthume de Malfilâtre, 1810, 4 vol. in-8° ; Fayolle, ami de l'éditeur, a coopéré non-seulement aux notes des *Bucoliques*, des *Géorgiques* et de l'*Enéide*, mais encore il a rempli une partie des lacunes laissées dans la traduction en y insérant plusieurs fragments en vers, traduits de Virgile ; une édition des *Poésies* de Dorange, précédée d'une notice sur l'auteur, 1812, in-18 (*voy.* Dorange). Enfin Miger a donné quelques articles à cette *Biographie universelle*. M—dj.

MIGLIARA (Jean), peintre, né à Alexandrie de la Paille en 1785, excella dans la représentation de l'intérieur des édifices anciens. Nul n'avait peint d'une manière à la fois si fidèle et si majestueuse la cathédrale gothique de Milan. Il ne réussit pas moins dans l'intérieur du portique de l'église de St-Ambroise de la même ville. Ces deux tableaux furent achetés presque aussitôt par d'habiles connaisseurs. On a vu à Paris, au salon de 1817, trois tableaux de ce peintre, que leurs possesseurs s'étaient empressés de faire connaître au public parisien et qui représentaient : 1° une *Vue du canal de Milan*, prise dans la campagne, près d'un village ; 2° l'*Intérieur de la grande cour de l'hôpital de Milan* ; 3° la *Vue de la colonnade des Thermes de Maxime-Aurèle*. Migliara produisit depuis un grand nombre de tableaux qui ont figuré aux expositions de Turin, de Milan et de Paris, et dont plusieurs appartiennent maintenant aux musées de différentes villes d'Italie. Migliara mourut à Milan le 18 avril 1837. Il était peintre du roi de Sardaigne et chevalier de l'ordre du Mérite civil, institué en 1831 par le roi Charles-Albert. G—g—y.

MIGLIETTA (Antoine), médecin italien, naquit le 8 septembre 1763 à Carmiano, dans la terre d'Otrante. Après avoir fait son cours de collége à Lecce, il alla étudier la médecine à Naples sous Cotugno et Sementini (*voy.* ces noms). Il obtint ensuite une place de médecin à l'hôpital St-Jacques ; mais un concours s'étant ouvert peu après pour une chaire à l'université de Lecce, il saisit avec empressement cette occasion de rentrer dans une ville où il avait passé sa première jeunesse et qui était voisine de son pays natal. L'ayant emporté sur tous ses compétiteurs, il justifia le choix qu'on avait fait de lui par de savantes leçons sur la physiologie. Cependant le désir d'étendre ses connaissances le fit bientôt revenir à Naples, où il ouvrit un cours particulier qui attira de nombreux auditeurs et qu'il résuma plus tard dans son *Cours d'études médicales*. On reproche à Miglietta d'y avoir adopté sans examen les idées de Dumas de Montpellier sur la physiologie ; mais la partie hygiénique est

traitée avec talent, et fait regretter que la partie relative à la matière médicale n'ait pas été terminée. Il traduisit peu de temps après l'ouvrage de Fodéré sur la médecine légale, avec des notes et des modifications exigées par la législation du pays. Miglietta contribua puissamment à l'introduction de la vaccine qui, malgré les encouragements de Ferdinand Ier, rencontra d'abord à Naples la plus vive opposition. Nommé secrétaire perpétuel du comité central de vaccine, il entreprit de convaincre par des faits, et publia dans ce but un écrit périodique intitulé d'abord : *Transunto medico,* puis *Fascicoli vaccinici*. Miglietta fut en récompense de ses services nommé proto-médecin du royaume et professeur d'histoire médicale à l'université de Naples. Il fonda quelque temps après le *Giornale medico napolitano,* dans lequel il inséra beaucoup d'articles. Ce médecin mourut à Naples le 20 août 1826. A—Y.

MIGLIORATI (Louis), neveu du pape Innocent VII, était marquis d'Ancône et seigneur de Fermo au 15e siècle. Pendant le long schisme d'Occident, ceux des papes qui régnaient à Rome, quoique affaiblis par la division de l'Eglise, ne renonçaient point au désir d'agrandir leurs neveux et de les rendre souverains. Innocent VII, qui était monté sur le saint-siége en 1404, était un homme doux et faible ; mais Louis de' Migliorati, son neveu, qui avait toujours vécu dans les camps, était brutal et emporté. Il faillit causer la ruine de son oncle en faisant massacrer en 1405, près du pont St-Ange, les députés que les Romains avaient envoyés au pape pour traiter avec lui. Le pape et son neveu furent obligés de s'enfuir pour se soustraire à la vengeance du peuple. Cependant Innocent créa Migliorati marquis d'Ancône, lui donnant à ce titre le gouvernement de la meilleure province qui demeurât encore au saint-siége. La mort d'Innocent, survenue le 6 novembre 1406, ne détruisit point la fortune de Louis de' Migliorati. Grégoire XII lui enleva bien la Marche d'Ancône ; mais Migliorati, avec l'aide de Ladislas, roi de Naples, s'empara d'Ascoli et de Fermo. Il échangea ensuite avec le roi la première de ces villes contre le comté de Monopello, et il prit place parmi les seigneurs indépendants qui s'étaient partagé le patrimoine de St-Pierre. En 1415, il fut attaqué par Malatesta, seigneur de Césène, et défendu par Braccio de Montone. Il s'engagea en 1420 à la solde des Malatesti, et il porta inutilement des secours à Pandolfe, seigneur de Brescia, qu'attaquait le duc de Milan. Il fut fait prisonnier le 8 octobre ; mais Visconti lui rendit la liberté, et le renvoya en le comblant de présents. Il mourut avant l'année 1430. S. S—I.

MIGNARD (Nicolas), peintre, naquit à Troyes en 1608. Son père, suivant l'abbé de Monville, biographe de Mignard, était d'origine anglaise. Il s'appelait Pierre More, et servait, avec six de ses frères, tous officiers d'une belle figure, dans les armées de Henri IV. Le roi, les voyant un jour réunis, leur dit en plaisantant : « Ce ne « sont pas là des Mores, ce sont des Mignards » ; et ce dernier nom leur resta. Mais des documents, découverts récemment, infirment les assertions de l'abbé de Monville et prouvent que le père de Mignard portait son nom de Mignard dès le commencement de la ligue. Le jeune Nicolas reçut dans sa ville natale les premières notions de son art. Il se rendit ensuite à Fontainebleau, où la vue des ouvrages dont le Primatice, Freminet, maître Roux et autres habiles artistes avaient orné ce château sous les auspices de François Ier et de Henri IV, lui fit sentir le besoin d'acquérir de nouvelles connaissances. Le séjour d'Italie lui sembla propre à remplir ses vues. Il se mit en route, et en passant par Avignon, il y peignit pour un amateur une galerie dans laquelle il représenta l'histoire de Théagène et Chariclée. Cette galerie, divisée en plusieurs compartiments, passe pour un de ses meilleurs ouvrages. Sur ces entrefaites, il devint épris d'une jeune personne et fut sur le point de renoncer à son voyage ; mais l'amour de son art l'emporta. Arrivé à Rome, il ne cessa pendant deux ans d'étudier les chefs-d'œuvre que renferme cette ville. Il revint alors à Avignon, et y fixa son séjour après avoir épousé celle qu'il aimait. C'est ce qui lui valut le surnom de Mignard d'Avignon, pour le distinguer de son frère Pierre, que son long séjour à Rome a fait appeler *le Romain* (*voy.* ci-après). Le cardinal Mazarin, se rendant à St-Jean-de-Luz, où il accompagnait Louis XIV, qui allait épouser l'infante Marie-Thérèse, eut occasion d'apprécier le talent de Mignard : il se ressouvint de lui lorsqu'il fut de retour à Paris, et l'appela dans cette capitale, où Mignard mérita bientôt la protection du roi, qui lui fit faire son portrait, ainsi que celui de la reine. La plupart des seigneurs voulurent avoir leur portrait de sa main. Parmi les portraits qu'il peignit à cette époque, on distinguait celui de la princesse d'Elbeuf en Ste-Cécile. Ces travaux ne l'empêchèrent pas d'exécuter pour les chartreux de Grenoble deux grands tableaux d'histoire qui soutinrent sa réputation. C'est en ce temps qu'il fut admis à l'académie de peinture, dont il devint par la suite professeur et recteur. Le roi, qui ne l'avait point oublié, le chargea de décorer son appartement du rez-de-chaussée aux Tuileries. Il y représenta ce monarque sous l'emblème du Soleil guidant son char. Louis XIV fut tellement satisfait de cet ouvrage, qu'il lui ordonna de peindre sa grande chambre de parade dans le même château. L'artiste mit tant d'ardeur à répondre aux désirs du roi, qu'il fut attaqué d'une hydropisie dont il mourut à Paris, en 1668, généralement regretté pour la noblesse de son caractère et pour ses talents. Il avait dans l'imagination plus de sagesse que de chaleur. Il a surtout réussi dans les sujets qui exigent plutôt l'expres-

sion des affections douces que celle des passions violentes. Ses compositions rappellent en quelque sorte l'Albane : elles sont généralement ingénieuses; son pinceau est flou; ses attitudes et ses airs de tête ont de la grâce, et son dessin ne manque pas de correction. Il est aussi connu comme graveur à l'eau-forte. On a de lui en ce genre cinq pièces, qu'il a exécutées d'après les peintures d'Annibal Carrache, dans la galerie Farnèse. On a gravé d'après Mignard cinquante morceaux, dont les principaux sont : 1° le portrait du duc d'Harcourt, connu sous le nom de *Cadet à la Perle;* 2° celui de Brisacier; 3° celui d'Emmanuel-Théodore de la Tour d'Auvergne, duc d'Albret; 4° une *Ste-Famille;* 5° le portrait de Pierre Dupuis, peintre du roi. Toutes ces pièces sont d'Antoine Masson (*voy.* ce nom). 6° Enfin un *Portement de croix,* gravé par Boulanger. — *Pierre* Mignard, frère du précédent, naquit à Troyes en novembre 1610. Son père le destina d'abord à la médecine; mais son goût pour le dessin se manifesta presque au sortir de l'enfance, et à l'âge de douze ans il avait fait un tableau où était représentée toute la famille du médecin chez lequel on l'avait placé. Son père ne put résister à une vocation aussi prononcée, et le confia à un nommé Boucher, peintre de Bourges, d'où, par les soins du maréchal de Vitry, il passa sous la direction de Vouet, qu'il ne tarda pas à égaler. Le jeune artiste, frappé de la beauté des tableaux que le maréchal de Créqui avait rapportés d'Italie, résolut de visiter cette contrée. Arrivé à Rome en 1636, la première personne qui s'offrit à sa vue fut Dufresnoy, qui avait été son condisciple chez Vouet. Tout devint commun entre eux, et jusqu'à la mort ils ne cessèrent d'être liés de la plus étroite amitié. Les travaux que Mignard entreprit le firent bientôt connaître. Ses portraits obtinrent surtout un tel succès, que le pape Urbain VIII voulut être peint par lui. Dans ses moments de loisir, il étudiait les ouvrages de Raphaël, de Michel-Ange et d'Annibal Carrache, dont il tâchait de s'approprier les qualités. Le cardinal du Plessis le chargea de copier la galerie Farnèse, peinte par ce dernier artiste. Le musée du Louvre possède les études qu'il fit à cette occasion. Ce sont douze grands dessins aux crayons noir et blanc, sur papier gris, représentant les cariatides dont le Carrache a décoré la voûte de la galerie Farnèse. Du Fresnoy l'ayant engagé à visiter Venise pour en étudier les grands coloristes, il se rendit à ce conseil, et, pendant son séjour, il fit les portraits du doge et de plusieurs patriciens. De là il parcourut une partie de l'Italie, et revint à Rome, où le pape Alexandre VII lui commanda son portrait. La perfection de ses peintures de Vierges lui mérita d'être comparé par les Italiens eux-mêmes à Annibal Carrache. On leur donnait le nom de *mignardes,* et ce nom, que l'on a depuis voulu faire passer pour un reproche, était alors l'expression de l'admiration qu'il inspirait. Pendant son séjour à Rome, il fut appelé, en concurrence avec Pietre de Cortone, pour peindre le tableau du maître-autel de St-Charles *de Catenari.* Il fit pour esquisse un tableau terminé qui représentait *St-Charles administrant la communion à des mourants.* Les connaisseurs applaudirent à cet ouvrage, et cependant Pietre de Cortone fut préféré. On ignore ce qu'est devenu ce tableau, qu'on peut regarder comme son chef-d'œuvre; mais la gravure magnifique qu'en a faite F. de Poilly suffit pour assurer la gloire du peintre. Après avoir demeuré en Italie vingt-deux ans, dont la plus grande partie à Rome, il fut rappelé en France par Louis XIV. Il revint alors dans sa patrie, malgré l'union qu'il venait de contracter avec la fille d'un architecte romain, jeune et belle, et la peine qu'il éprouvait de quitter le Poussin, avec lequel il s'était lié d'amitié. Il s'arrêta près d'un an à Avignon, auprès de son frère; il séjourna ensuite à Lyon, où il exécuta quelques tableaux, et arriva enfin à Fontainebleau, où le cardinal Mazarin le présenta au roi et à la reine mère, dont il fit les portraits. Pendant son séjour en Italie, il avait cultivé la peinture à fresque, genre auquel l'humidité de nos climats sera toujours un obstacle, mais qui, par la promptitude qu'exige ce travail, demande de l'artiste autant de vivacité que de sûreté dans l'exécution. Mignard fut chargé de peindre à fresque la coupole du Val-de-Grâce, qui venait d'être terminée. Cette vaste composition de plus de deux cents figures, dans laquelle il a représenté la reine Anne d'Autriche introduite dans le paradis par Ste-Anne et St-Louis, est aussi remarquable par la beauté des figures que par celle du coloris, et elle l'emporte sur tous les ouvrages du même genre dus aux peintres nationaux. Molière célébra ce bel ouvrage dans une pièce de vers intitulée *la Gloire du Val-de-Grâce*, qui, malheureusement, ne répond ni au génie du poëte ni au talent de l'artiste. Celui-ci avait peint à fresque, en concurrence avec Lafosse, la chapelle des fonts, à St-Eustache. Ces peintures ont été détruites lors de la reconstruction de la façade de cette église. On a également détruit les belles peintures dont Mignard avait orné la petite galerie de Versailles et l'ancien cabinet du grand Dauphin. Il serait trop long de rappeler tous les travaux dont cet habile artiste fut chargé. Lorsqu'il revint en France, Lebrun, honoré de la protection de Louis XIV et soutenu par Colbert, exerçait une influence presque despotique dans l'empire des arts. Mignard, qui avait le sentiment de son mérite, refusa de plier sous le joug universel : il ne voulait rien devoir qu'à lui-même, et, pour braver en quelque sorte son rival, il refusa d'entrer à l'académie de peinture, fondée sous les auspices de Lebrun, et se fit nommer président de l'académie de St-Luc. Son amour-propre avait été justement blessé de

la supériorité qu'affectait le premier, qui ne pouvait voir sans jalousie les succès de Mignard. On ne sait si le même sentiment l'animait à son tour; mais un préjugé favorable pour son caractère, c'est le nom de tous ceux dont il s'honora d'être l'ami, et parmi lesquels brillent au premier rang Molière, la Fontaine, Racine et Boileau. Son esprit orné, son amabilité faisaient rechercher sa société. On connaît de lui plusieurs mots piquants. Il peignait Louis XIV pour la dixième fois, et comme il le regardait attentivement, le prince lui dit : « Mignard, vous me « trouvez vieilli? — Sire, répondit l'artiste, il « est vrai que je vois quelques victoires de plus « sur le front de Votre Majesté. » Cette repartie flatta extrêmement le monarque, qui ne cessa de le protéger et qui l'anoblit en 1687. En 1690, après la mort de Lebrun, il le nomma son premier peintre et directeur des manufactures royales. Mignard ne refusa plus alors d'entrer à l'académie de peinture, et le même jour il fut reçu académicien, professeur, recteur, directeur et chancelier. Il mourut à Paris en 1695. On ne peut disconvenir que ses ouvrages justifient en grande partie les faveurs dont il fut comblé. Outre ses peintures du Val-de-Grâce, celles dont il a décoré le château de St-Cloud suffiraient pour fonder sa réputation. Dans la galerie, il a représenté en cinq compartiments *Apollon sur son char* et les *Quatre Saisons*. Le cabinet de Diane, qui termine cette galerie, renferme quatre tableaux tirés de l'histoire de la déesse. Enfin, dans la grande salle, appelée salon de Mars, il a peint en cinq compartiments *Mars et Vénus enveloppés dans les rets de Vulcain*, les *Cyclopes*, l'*Olympe*, etc. Le musée du Louvre possède de lui douze tableaux : 1° le portrait en pied de Mignard; 2° *Jésus sur le chemin du Calvaire succombant sous le poids de la croix*, tableau de chevalet; 3° portrait de Louis, Dauphin, dit Monseigneur, fils de Louis XIV; 4° portrait de madame de Maintenon; 5° la *Vierge présentant une grappe de raisin à l'enfant Jésus*, tableau connu sous le nom de *Vierge à la Grappe*. Il a été gravé par Roullet. 6° *Ste-Cécile chantant sur la harpe les louanges du Seigneur*. Ce tableau de chevalet, gravé par Duflos, est, ainsi que le précédent, un de ses ouvrages les plus célèbres; tous deux sont remarquables par la fraîcheur du coloris et la grâce de la composition. 7° Un *Ecce-Homo;* 8° une *Vierge en pleurs;* 9° *St-Luc peignant la Vierge;* 10° la *Foi;* 11° l'*Espérance;* 12° *Neptune offrant ses richesses à la France*, allégorie à Louis XIV. Mignard peut être regardé comme le plus habile coloriste du siècle de Louis XIV. Ses carnations sont vraies et harmonieuses; il sait habilement opposer les unes aux autres les plus riches couleurs, et augmenter ainsi l'éclat de ses tableaux; son pinceau est moelleux et plein de légèreté. Quant à l'ordonnance de ses compositions, elle est bien entendue, riche ou gracieuse, et se distingue par la noblesse de la pensée; mais il rend faiblement l'expression des passions; il manque de chaleur et d'énergie, et le fini qu'il donne à ses ouvrages les rend généralement froids. Tant qu'il fut protégé par Louis XIV, tant qu'il eut pour amis et pour défenseurs les hommes les plus illustres de son siècle, il fut accablé de louanges; mais après sa mort, les académiciens, dont il avait refusé d'être le confrère aussi longtemps que vécut Lebrun, devinrent ses détracteurs, et c'est à leurs efforts continus que l'on peut attribuer le changement qui s'est opéré dans les idées à son égard. S'il le cède à Lebrun pour la richesse de l'imagination, la grandeur de la composition, si l'enthousiasme l'anime rarement, il est toujours exact, agréable et spirituel. Il fut mis durant sa vie à côté de son rival : la postérité, plus équitable, ne lui accorde que le second rang; mais il est un des artistes de son siècle qui font le plus d'honneur à la France. Il faut observer que, lorsqu'il vint à Paris, il avait près de cinquante ans. Les ouvrages d'après lesquels on le juge ordinairement ne peuvent être considérés que comme des productions de sa vieillesse, et c'est sur ceux qu'il a exécutés en Italie qu'il serait juste de l'apprécier. Mais n'eût-il fait que des portraits, il n'en mériterait pas moins un rang très-distingué dans les arts. Le portrait de madame d'Hervart, l'amie de la Fontaine, et dont Mignard avait orné l'hôtel de peintures à fresque, passait pour son chef-d'œuvre. On connaît l'anecdote du perroquet de cette dame, qu'on entendit souvent dire à son portrait : *Baisez-moi, ma maîtresse*. Les meilleurs maîtres qui ont gravé d'après Mignard sont G. Audran, Nanteuil, Masson, Michel Lasne, Drevet, Jeaurat, etc. Son œuvre se compose de cent quarante-sept pièces. Il a gravé lui-même à l'eau-forte une *Ste-Scolastique aux pieds de la Vierge*. — *Pierre* Mignard, architecte, fils de Nicolas et neveu du précédent, naquit à Avignon en 1640. Il parcourut l'Italie et la France pour y étudier et lever les plans des plus beaux monuments d'architecture. Il vint rejoindre à Paris son père, qui s'y était fixé, et la réputation que lui avait acquise l'abbaye de Montmajour, près d'Arles, lui fit obtenir dans la capitale plusieurs constructions importantes, parmi lesquelles on doit citer la façade de l'église St-Nicolas et la porte St-Martin. Si ce dernier monument n'offre point la perfection de celui qui est dû au génie de Blondel, il donne cependant une idée avantageuse des talents de Mignard et doit passer pour un des monuments les plus remarquables de Paris. L'abbaye de Montmajour, à laquelle il avait mis tous ses soins, ses bâtiments commodes et immenses, composés de trois étages voûtés, ayant des murs de face de six pieds d'épaisseur, construits en pierre de taille, paraissaient indestructibles. Mais un jour, pendant que les bénédictins étaient à l'office, le feu prit à une poutre

qui traversait une cheminée; en un instant, les combles furent embrasés, et l'étonnement des moines fut extrême lorsqu'ils virent le feu sortir du milieu des murs de face. On s'aperçut alors que les maçons, pour finir plus tôt leur besogne, avaient caché des fagots dans l'épaisseur des murs. Franque, architecte de la ville d'Avignon, reconstruisit cette abbaye et suivit scrupuleusement les plans et les dessins de Mignard. Cet artiste avait été l'un des six membres qui fondèrent en 1671 l'académie royale d'architecture. Il y était professeur lorsqu'il mourut à Paris en 1725. P—s.

MIGNAULT (Claude), plus connu sous le nom de *Minos*, qu'il prit à la tête de ses ouvrages, était né vers 1536 à Talant, bourg près de Dijon. Il avait plus de douze ans quand il commenca ses études; mais il eut bientôt surpassé tous ses condisciples et réparé le temps qu'il avait perdu par l'insouciance de ses parents. Il avait à peine achevé ses cours de philosophie et de mathématiques, lorsqu'il fut appelé au collége de Reims, où il expliqua pendant quatre ans les meilleurs auteurs grecs et latins. Nommé ensuite professeur à Paris, il y soutint la réputation qu'il s'était acquise. La fièvre pestilentielle qui désola en 1578 une partie de la France l'obligea de se retirer à Orléans, et il profita de son séjour dans cette ville pour étudier le droit et prendre ses degrés. Il fut nommé peu après avocat du roi à Etampes, charge qu'il remplit quelques années. De retour à Paris, il fut nommé professeur en droit canon, et l'on sait qu'il était doyen de cette faculté en 1597. Mignault joignait à une érudition variée une rare probité. Il mourut le 3 mars 1606, à l'âge de 70 ans, et fut inhumé dans l'église St-Benoît. On trouvera la liste de ses ouvrages à la suite de son Eloge, par Papillon, dans la continuation des *Mémoires de littérature*, t. 7 (*voy.* Desmolets), et dans la *Bibliothèque de Bourgogne;* dans les *Mémoires* de Niceron, t. 14, et enfin dans le *Dictionnaire* de Moréri. Le plus connu de tous est sans contredit son *Commentaire sur les Emblèmes d'Alciat*, Anvers, 1574, in-16, souvent réimprimé dans le 16e et le 17e siècles (*voy.* Alciat). Il traduisit depuis ces *Emblèmes* en vers français, Paris, 1584, in-12, rare. Quoique dans sa préface il déprise beaucoup les versions d'Aneau et de Lefèvre, la sienne, qui est une espèce de paraphrase, n'est guère meilleure; elle est en vers de différentes mesures, les uns à rimes croisées, les autres à rimes plates. Il n'a su se garantir d'aucun des défauts des poëtes de son temps : hiatus, enjambements, épithètes enflées et ridicules, style dur, mots inventés dérivés du grec et du latin, etc. Il annonce pourtant une vaste érudition; car il en fallait beaucoup pour trouver, comme il l'a fait, les sources où Alciat avait puisé ses Emblèmes, sources qu'il avait affecté de cacher avec soin. On cite encore de lui : 1° des *Discours latins*, prononcés à l'ouverture de ses cours; 2° des éditions des *Satires* de Perse, des *Partitions oratoires* de Cicéron et de la *Rhétorique* d'Omer Talon; 3° des notes sur les *Harangues* de Cicéron *pour Sylla et pour Marcellus*, sur les *Epîtres* d'Horace, les *Lettres* de Pline le Jeune, etc. L'édition des *Epîtres* d'Horace, Paris, Gilles Beys, 1584, in-4°, est remarquable parce ce que c'est un des premiers livres où l'on ait fait usage du *J* et du *V* consonnes, qu'on n'avait encore employés que dans les ouvrages de Ramus, qui en est l'inventeur (*voy.* Ramus). W—s.

MIGNON (Abraham), ou plutôt *Minion* (les Allemands écrivent *Minjon*), peintre de fleurs, naquit à Francfort-sur-le-Mein vers 1640. Il eut successivement pour maîtres Jacques Murel et le célèbre David de Heem; c'est chez ce dernier qu'il puisa les excellents principes qui l'ont placé au rang élevé qu'il occupe parmi les artistes de son genre. Les études immenses qu'il entreprit pour donner à ses productions ce charme et cette vérité qui ne peuvent naître que d'une connaissance approfondie des productions de la nature, l'application qu'il apporta à ses travaux affaiblirent tellement sa santé, qu'il mourut en 1679, ayant à peine 40 ans, et laissant deux filles, qui cultivèrent avec succès le même genre de peinture. Mais de tous ses élèves, celle qui lui fait le plus d'honneur est la célèbre Marie-Sibylle Mérian. Les qualités qui distinguent les productions de Mignon sont la fraîcheur, la finesse des tons, le précieux du travail, l'éclat des reflets et l'imitation parfaite de la nature. Ses fleurs sont choisies avec goût; il entend parfaitement l'art de les grouper pour les faire mutuellement valoir. Il excelle également dans la peinture des insectes, des mouches, des papillons; c'est la rosée que l'on voit trembler sur les feuilles, c'est le velouté des fruits que la main va toucher. Le seul défaut que l'on ait à lui reprocher, c'est un peu de sécheresse dans le dessin, défaut que l'on doit attribuer au soin avec lequel il peignait. Il serait au premier rang des peintres de fleurs si Van Huysum n'avait atteint la perfection dans toutes les parties de ce genre de peinture. Un de ses tableaux les plus précieux est connu sous le nom de *Mignon au Chat :* il représente un chat de Cypre renversant un vase de fleurs sur une table de marbre. L'eau qui s'échappe du vase était représentée avec une telle vérité, qu'on la voyait pour ainsi dire se répandre hors du tableau. Le musée du Louvre possède trois morceaux de ce maître : 1° *Un écureuil, des poissons, des fleurs et un nid d'oiseau dans un fond de paysage;* 2° *Un bouquet de fleurs des champs;* 3° *Des roses, des tulipes et autres fleurs dans un vase de cristal.* Ce tableau est le pendant du précédent. P—s.

MIGNOT (Claudine-Françoise, vulgairement appelée Marie), était fille d'une herbière du Bachet, près de Meylan, à une lieue de Grenoble.

A peine âgée de seize ans et admirablement belle, Claudine, appelée dans son village *la Lhauda* (synonyme de son prénom en patois dauphinais), fut l'objet des empressements du secrétaire de Pierre de Portes d'Amblérieux, trésorier de la province de Dauphiné. Au jour fixé pour leurs fiançailles, une cause futile ayant offensé le futur, le projet de mariage fut rompu; mais, quelques mois après, le secrétaire, s'humanisant, demanda le consentement de d'Amblérieux qui, en l'accordant, permit de lui présenter la fiancée et promit de faire les frais de la noce. D'Amblérieux, vieux garçon, possédait à St-Mury, commune de Meylan, un domaine où il se rendit et vit Claudine Mignot. Il en fut dès l'abord si épris, qu'il songea aussitôt à éloigner son secrétaire; il lui donna des commissions pressantes pour Grenoble, chargea ses amis de l'y retenir pendant quelques jours, et, forcé de parler mariage pour s'assurer de cette conquête, il envoya le soir même demander à M. Scarron, évêque de Grenoble, trois dispenses de publications de bans, épousa la Lhauda et congédia son secrétaire avec de l'argent. Ce mariage, duquel naquirent deux filles qui moururent en bas âge, brouilla d'Amblérieux avec sa famille. Ce fut une raison de plus pour lui d'instituer sa femme son héritière universelle, par un testament qui, après sa mort, fut attaqué par sa famille. La Mignot se rendit à Paris en 1653 pour solliciter un arrêt d'évocation; elle réclama la protection du maréchal de l'Hospital, alors âgé de soixante-quinze ans, qui la vit, l'aima et l'épousa dans la même semaine, 24 août 1653. Il était veuf, depuis le 8 juillet 1651, de Charlotte des Essarts, qui avait été vers 1590 maîtresse de Henri IV et en avait eu deux filles légitimées. François de Lhospital n'avait été connu à la cour et dans les salons de l'hôtel de Rambouillet que sous le nom de du Hallier jusqu'en 1643, époque à laquelle, ayant obtenu le bâton de maréchal de France, il avait repris son nom patronymique (*voy.* L'HOSPITAL). Il survécut de sept ans à son mariage avec sa Claudine, et en mourant il lui laissa autant de bien qu'il le put. Mais que lui laissa-t-il? c'est une question assez difficile à résoudre et qui a été bien controversée. Madame du Noyer, le seul écrivain qui ait fait mention de Claudine Mignot, assure, dans ses *Lettres historiques et galantes*, qu'elle avait été ruinée par son mari, et ajoute qu'elle avait encore pour acquérir de la fortune le secours de ses attraits, qui lui valurent la conquête de Jean-Casimir, ex-roi de Pologne (*voy.* CASIMIR). Ce prince, après son abdication en 1668, s'était retiré à Paris, où Louis XIV lui avait donné les abbayes de St-Germain des Prés, de St-Saurin, d'Evreux et de St-Martin de Nevers. Il eut occasion de connaître la veuve du maréchal de l'Hospital; charmé de ses agréments, il se donna à elle et l'aima dès qu'il l'eut vue. Mais quelle qu'ait pu être dès lors l'intimité de leurs relations, nous tenons pour certain qu'il l'épousa le 4 novembre 1672; nous pourrions dire *in extremis*, car il mourut six semaines après, le 16 décembre. Quelques écrivains ont révoqué en doute ce mariage, parce qu'il n'est resté aucun acte qui l'ait constaté; c'était une de ces unions inégales, qui pourtant n'en sont pas moins légitimes, mariage de la main gauche et qu'en Allemagne on appelle morganatique ou morgénamique (de *morgen-gabe*, présent du lendemain). Tel fut celui de Louis XIV avec madame de Maintenon, qui est aujourd'hui un fait incontesté, quoique purement traditionnel, car il n'en existe aucune preuve authentique. Madame du Noyer dit dans les Lettres déjà citées. « J'étais chez mademoiselle d'Aleirac avec elle, « et je remarquai qu'en parlant du roi Casimir « elle dit toujours *le roi mon seigneur*, pour faire « voir par là qu'il était son époux; elle est bien « aise que personne ne l'ignore; mais il ne lui « est pas permis de prendre la qualité de reine, « qu'elle ne pourrait pas non plus soutenir. » Quoi qu'il en soit, lors de ce mariage, la veuve du maréchal de l'Hospital jouissait encore d'une assez grande aisance. Madame du Noyer dit encore « que Casimir lui a fait tout le bien qu'il a « pu en mourant; qu'elle n'est pourtant pas si « riche qu'elle l'était à la mort de son vieux tré- « sorier, mais aussi qu'elle est *veuve d'un roi*. » A ces détails elle ajoute : « Dès qu'elle fut l'épouse « du trésorier, elle travailla à acquérir ce que sa « naissance et son éducation n'avaient pu lui « donner; elle eut toutes sortes de maîtres, elle « apprit toutes les sciences, et elle employa à se « former l'esprit tout le temps qu'elle fut auprès « de ce vieux mari. » Il devient désormais facile de s'expliquer comment Claudine, à peine âgée de seize ans, douée du double charme d'une rare beauté et d'un naturel tout aimable, ait pu faire oublier à d'Amblérieux les haillons de son enfance; comment, vingt ans plus tard, elle séduisit le maréchal de l'Hospital par les agréments de l'esprit, la supériorité des connaissances acquises et la délicatesse des sentiments; comment enfin, conservant encore quelques attraits, malgré ses cinquante ans, elle réussit, par les mêmes moyens, à captiver un troisième vieillard, ce Casimir sur lequel elle parvint à acquérir un si puissant ascendant. Madame du Noyer dit bien qu'elle avait été ruinée par son second mari, et que quand elle le perdit, elle n'avait plus rien à elle, sinon l'honneur d'être la veuve d'un maréchal de France.... Mais avec cet honneur elle avait celui de mœurs que personne n'a attaquées, à l'aide desquelles elle ne cessa pas d'être admise dans la haute société, et c'est sans doute à cet autre honneur qu'elle dut son troisième mariage : elle ne doit donc pas être rangée dans la classe des Marion Delorme, des Ninon de l'Enclos et autres fameuses courtisanes de la même époque. Au surplus, la brillante fortune que lui

avait laissée d'Amblérieux ne fut pas tellement dissipée par l'Hospital qu'il ne lui en restât une portion quelconque, puisque douze ans après la mort du maréchal, à la fin de 1672, elle habitait *son hôtel*, rue des Fossés-Montmartre, et était reçue dans les cercles les plus distingués, où Casimir avait eu occasion de la voir; cette aisance dut encore être augmentée du peu que ce roi déchu lui laissa. On lit dans un exemplaire des *Mémoires* de Dangeau, enrichi de notes manuscrites de St-Simon, qui se trouve à la bibliothèque des affaires étrangères : « Mardi, 8 décembre 1711, à Versailles. La vieille maréchale « de l'Hospital est morte à Paris, aux Petites-« Carmélites, où elle était retirée depuis assez « longtemps. » La note marginale de St-Simon porte : « Cette maréchale de l'Hospital était « Françoise Mignot, veuve de Portes, trésorier « et receveur général du Dauphiné, qui fut, en « 1653, seconde femme du maréchal de l'Hospi-« tal, gouverneur de Paris et ministre d'Etat, « si connu sous le nom du sieur du Hallier, « qui tua le maréchal d'Ancre (1); elle en fut « veuve en 1660, et en 1672, le 14 décembre, « en sa maison à Paris, rue des Fossés-Mont-« martre, paroisse St-Eustache, elle épousa en « troisièmes noces J.-Casimir, auparavant prince « de Pologne, jésuite, cardinal, roi de Pologne, « qui avait abdiqué, s'était retiré en France, et « y était abbé de St-Germain des Prés et d'autres « abbayes. Le mariage fut su et connu, mais « jamais déclaré et sans enfants. » On peut conclure de là que la maréchale de l'Hospital, devenue septuagénaire, se retira au couvent des Carmélites de la rue du Bouloy; qu'elle les suivit rue de Grenelle, non gratuitement, ainsi qu'on l'a prétendu, mais à titre de pensionnaire, comme le faisaient dès lors et le firent depuis tant d'autres dames de haut parage. Elle devait être à sa mort, arrivée le 30 novembre 1711, plus que nonagénaire, car nous reportons à 1633 au plus tard son mariage avec d'Amblérieux. Dans cette même année, Jean Millet (*voy.* ce nom), poëte dauphinais, publia un drame intitulé *Pastorale et tragi-comédie de Janin*, imprimé à Grenoble, in-4°, par Richard Colson. Vulgairement connue sous le titre de *la Lhauda*, cette pièce obtint les honneurs de quatre éditions et eut quelques contrefaçons, ce qui prouve qu'elle jouit d'une assez grande célébrité dans le pays. Son héroïne, la bergère *Lhauda*, est âgée de seize ans; et l'on pourrait croire, avec un certain degré de vraisemblance, que cette Lhauda n'est autre que Claudine Mignot, dont le brillant mariage frappait alors tous les esprits, et que l'amant délaissé, Janin, était le secrétaire du trésorier. C'est du moins ce qui résulte d'une note manuscrite trouvée par Champollion-Figeac, et de ses recherches à la bibliothèque de Grenoble, dont il a bien voulu nous donner connaissance. Il était dit dans cette note que Claudine Mignot avait les traits beaux et réguliers, un peu d'embonpoint, un air modeste et décent. Elle a été, sous le nom de *Marie Mignot*, le sujet d'une comédie en trois époques, mêlée d'ariettes, de MM. Bayard et Paul Duport, donnée au théâtre du Vaudeville en octobre 1829. On comprend que les auteurs ont dû sacrifier la vérité historique à l'intérêt de leur drame. Nous n'y relèverons pas des anachronismes; mais nous devons dire que la Mignot n'était point, comme quelques gens l'ont cru, nièce du fameux pâtissier Mignot aux dépens duquel s'est égayé Boileau, et auquel on a donné un rôle dans cette pièce. L—s—d.

(1) Il y a ici une erreur de St-Simon qui confond François de l'Hospital avec son frère aîné Nicolas de l'Hospital, duc de Vitry, véritable auteur de l'assassinat, auquel il est vrai de dire qu'assista François, son frère puîné (*voy.* Vitry).

MIGNOT (Etienne), docteur de Sorbonne, né à Paris le 17 mars 1698, se distingua dès sa licence par ses succès, et y obtint la première place, qui n'était plus que la cinquième depuis que les quatre premières étaient réservées aux jeunes ecclésiastiques des plus illustres familles. Mignot étudia tout à la fois et les sciences ecclésiastiques et les monuments de l'antiquité profane : il vivait dans la retraite, et sitôt qu'il fut docteur, il s'abstint de paraître aux assemblées de la faculté de théologie. L'indépendance de ses opinions contribua, autant que son ardeur pour le travail, à lui faire prendre ce parti. Il avait étudié en Sorbonne dans le temps que les appelants y dominaient; et il n'était pas homme à revenir sur ses pas et à suivre l'exemple de la faculté lorsqu'elle rétracta son appel. Lié avec Debonnaire, Boidot (1), de la Tour et les autres membres de la société dite des Trente-Trois, il prit part aux écrits émanés de cette société. On lui attribue trois Lettres, publiées en 1736 contre le *Juste milieu à tenir dans les disputes de l'Eglise*, par Besoigne; une *Réponse* à une *Lettre* de Soanen contre l'abbé Debonnaire; l'*Examen des règles du figurisme;* trois autres petits écrits publiés en 1737 sur les mêmes matières; une *Lettre aux évêques de Senez et de Montpellier*, et une dernière *Lettre à Soanen*, en 1738. Ces diverses brochures réunies forment un petit volume in-4°, et sont dirigées contre d'Etémare et ce qu'on appelait le parti des figuristes. Ceux-ci écrivirent pour leur défense, et adressèrent à Mignot et à ses amis les reproches les plus vifs : on alla jusqu'à les accuser de socinianisme; et le nom de *socinianisants* leur est donné très-fréquemment dans

(1) Philippe Boidot, docteur de Sorbonne et supérieur du séminaire des Trente-Trois, à Paris, y tenait, avec d'autres appelants, des conférences sur diverses matières. On lui attribue deux courtes *Dissertations* pour défendre la *Lettre à Nicole* par Debonnaire, et une *Lettre*, du 18 mars 1736, *sur les imputations faites à cet abbé*. Debonnaire et lui composèrent de concert les *Traités historiques et polémiques de la fin du monde, de la venue d'Elie et du retour des Juifs*, 1737, 2 vol. in-12 (le 3e n'a point paru). Boidot fut éditeur du *Traité théologique, historique et critique des indulgences et du jubilé*, par Loger, curé de Chevreuse, 1751, in-12. Il mourut le 20 avril 1751.

les écrits de leurs adversaires. Mignot ne méritait sans doute pas cette qualification; et s'il était hardi dans ses opinions, ce ne fut pas du moins dans cette controverse où il combattait des erreurs et une exagération condamnables. Sorti de cette dispute, Mignot s'occupa d'autres travaux, et publia, dans le court espace de quelques années, un assez grand nombre d'écrits : 1° *Discours sur l'accord des sciences et des belles-lettres avec la religion*, 1753, in-12; 2° *Paraphrase des livres sapientiaux*, 1754, 2 vol. in-12; 3° *Paraphrase sur le Nouveau Testament*, 1754, 4 vol. in-12; 4° *Paraphrase sur les Psaumes*, 1755, in-12; 5° *Réflexions sur les connaissances préliminaires au christianisme*, 1755, in-12; 6° *Analyse des vérités de la religion chrétienne*, 1755, in-12; 7° *Traité des droits de l'Etat et du prince sur les biens possédés par le clergé*, 1755 et suivants, 6 vol. in-12; 8° *Mémoire sur les libertés de l'Eglise gallicane*, 1756, in-12; 9° *Histoire du démêlé de Henri II avec St-Thomas de Cantorbéry*, 1756, in-12; 10° *Histoire de la réception du concile de Trente dans les Etats catholiques*, 1756, 2 vol. Ces derniers écrits n'offrent pas toujours des notions exactes. Mignot s'engagea peu après dans une autre controverse. Il donna une nouvelle édition du *Traité du prêt de commerce*, qui avait d'abord paru en 1739, in-4°, et qu'on avait attribué à l'abbé Boidot, mais que nous croyons être d'Aubert, docteur de Sorbonne et curé de Chânes au diocèse de Mâcon. Celui-ci étant mort, Mignot revit son *Traité*, le refondit et le fit paraître en 1759, 4 vol. in-12. Il s'y déclarait pour le prêt, maltraitait assez les scolastiques qu'il accusait d'avoir embrouillé la matière. L'abbé Barthélemy de la Porte, auteur des *Principes théologiques, canoniques et civils sur l'usure*, ayant réfuté Mignot dans le 3e volume de cet ouvrage, celui-ci fit paraître en 1770 une *Réponse à l'auteur des Principes*, qui forme le 5e volume de son *Traité*. De la Porte répliqua; mais Mignot n'eut point connaissance de ce nouvel écrit, étant mort le 23 juillet 1771. Il avait été reçu à l'Académie des inscriptions et des belles-lettres en 1761; et l'on trouve de lui, dans le Recueil de cette compagnie, plusieurs savants mémoires (au nombre de trente), où il prouve que les Indiens ne sont point redevables aux Grecs ni aux Egyptiens de leur doctrine, de leur culte et de leur police; il y soutient que les Phéniciens existaient comme peuple policé avant les Egyptiens. Son éloge, par Lebeau, se trouve tome 38, H, p. 248, de la même collection. — *Jean-André* Mignot, grand chantre de l'église d'Auxerre, né dans cette ville le 23 janvier 1688, eut toute la confiance de M. de Caylus, évêque de ce siége, et prit une part très-vive aux discussions qui troublèrent de son temps l'Eglise. Il était appelant, et rédigea, de concert avec l'abbé Le Beuf, la *Tradition de l'Eglise d'Auxerre*, insérée dans le *Cri de la foi*, 1719. Il eut part à la rédaction du Bréviaire, du Missel et du Processional d'Auxerre, publiés par M. de Caylus, et à l'édition du Martyrologe particulier de l'Eglise d'Auxerre, qui parut en 1751. Son dernier écrit paraît être un *Mémoire historique sur les statues de St-Christophe*, 1768, in-8°. Jean-André mourut à Auxerre le 14 mai 1770; il était associé de l'académie de cette ville, et avait, dit-on, contribué à son établissement. P—c—t.

MIGNOT (Vincent) (1), neveu de Voltaire, né à Paris vers 1730, d'une famille originaire de Sedan, et qui y établit une manufacture de draps, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de plusieurs bénéfices, entre autres de l'abbaye de Sellières en Champagne; mais il n'était pas prêtre (*Voy.* la lettre de Voltaire à Damilaville, 15 mars 1766). Il obtint aussi une charge de conseiller au grand conseil, et il s'en démit en 1765, parce qu'il crut ses prérogatives attaquées : il ne conserva que le titre d'honoraire. Il signa comme témoin, avec M. le marquis de Villevieille, la profession de foi que fit Voltaire dans sa dernière maladie; et ayant caché la mort de son oncle, il transporter ses restes à Sellières, où ils furent déposés dans un caveau avant l'arrivée de l'ordre de l'évêque de Troyes, qui défendait de leur donner la sépulture (*voy.* Voltaire). L'abbé Mignot fut un des légataires de Voltaire : il fit un noble usage de sa fortune, dont il employa la plus grande partie à soulager les malheureux. Il mourut en 1790. Grimm a tracé, dans sa Correspondance, un parallèle assez plaisant de l'abbé Mignot et de Voltaire. « L'oncle, dit-il, est sec « comme une allumette, le neveu est gros comme « un tonneau; l'oncle a des yeux d'aigle, le ne- « veu a la vue basse. Tout ce qui les rapproche « c'est que le neveu est un fort honnête homme, « et que l'oncle est un bienfaisant, malin et « charmant enfant. » (*Correspondance* de Grimm, 1re partie, t. 5, p. 128). L'abbé Mignot était laborieux et très-instruit. On a de lui : 1° *Histoire de l'impératrice Irène*, Amsterdam (Paris), 1762, in-12; elle a eu beaucoup de succès. On y trouve de l'impartialité, mais peu d'exactitude dans les citations. 2° *Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples*, la Haye (Paris), 1764, in-12. L'auteur manque de vigueur et son style de pureté. 3° *Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, Paris, 1766, 2 vol. in-12; sujet bien choisi, mais exécuté médiocrement. L'auteur ne cite presque jamais les sources où il a puisé; mais on voit qu'il n'a guère consulté que Mariana et Ferreras. 4° *Histoire de l'empire ottoman*, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade en 1740, ibid., 1771, 4 vol. in-12; traduit en allemand par Wachsmuth, Mitau, 1774; 3 vol. in-8°, et en anglais par A. Hawkins, 1788, 4 vol. in-8° : c'était l'histoire la plus exacte et la plus intéressante qui eût encore paru de ce vaste empire :

(1) Barbier le nomme *Claude*, dans les Tables du *Dictionnaire des anonymes*.

il y a beaucoup de recherches et de faits importants tirés des meilleures sources. 5° *Traités de Cicéron sur la vieillesse et l'amitié,* traduits en français, Paris, 1780, in-12; volume tiré à cinquante exemplaires, pour être distribués en présent. 6° *Quinte-Curce et les suppléments de Freinsheim,* traduit en français, avec le latin en regard, ibid., 1781, 2 vol. in-8°. Cette traduction n'a, sur celle de Vaugelas, que l'avantage de quelques expressions plus modernes. (*Voy.* la *Bibliothèque d'un homme de goût,* édition de Barbier, t. 3, p. 303.) W—s.

MIGON (André), fut employé pendant vingt-neuf ans à la bibliothèque de l'hôtel de ville, à Paris, et mourut le 2 décembre 1823. Il a laissé trois manuscrits prêts à être imprimés, mais qui ne le seront probablement jamais : 1° une *Description de l'Oise,* 4 vol. in-8°; 2° un *Abrégé historique de l'origine de l'office divin des Hébreux, des chrétiens, depuis St-Pierre jusqu'à nos jours;* 3° des *Annales historiques de la milice bourgeoise de la ville de Paris,* 2 vol. in-fol. Mignon a publié, comme éditeur, un opuscule intitulé *Aux mânes de Louis XVI et de Marie-Antoinette,* Paris, 1816, in-8°. Z.

MIKITAR. *Voyez* Mekhitar.

MILAN (Jean de). *Voyez* Jean le Milanais.

MILANTE (Pie-Thomas), savant prélat italien, était né, vers la fin du 17e siècle, dans le royaume de Naples. Après avoir terminé ses études, il prit l'habit de St-Dominique, et fut nommé quelque temps après professeur de théologie à l'université de Naples. Les talents qu'il déploya dans cette chaire fixèrent sur lui l'attention, et il fut élu, en 1745, évêque de Castellamare di Stabia. Il gouverna son diocèse avec beaucoup de zèle et de prudence, et mourut en 1749. On cite de lui : 1° *Oratio extemporanea in electione summi pontif. Benedicti XIII,* Naples, 1724, in-4°; 2° *Theses theologico-dogmatico-polemicæ,* ibid., 1734, in-4°; 3° *Exercitationes dogmatico-morales in propositiones proscriptas ab Alexandro VII,* ibid., 1738; — *ab Innocentio XI,* ibid., 1739; — *ab Alexandro VIII,* ibid., 1740, in-4°; 4° *Vindiciæ regularium in caussa monasticæ paupertatis,* ibid., 1740, in-4°; 5° *De viris illustribus congregat. S. Mariæ sanitatis,* ibid., 1745, in-4°; 6° *Orazioni,* ibid., 1747, in-4°; 7° *De stabiis, stabiana ecclesia et episcopis ejus,* ibid., 1750, in-4°. Cette Histoire de Castellamare a été publiée par l'avocat Fr. Mar. Bisagni, qui y a joint la Vie de l'auteur; elle a été critiquée par Anastasio (*Animadvers. in librum de stabiis,* Naples, 1751, in-4°); mais Gaetan. Mastrucci en a pris la défense dans un écrit intitulé *Lettera contenente alcuni reflessioni intorno all' opera intitolata : Animadversiones, etc.,* ibid., 1753, in-4°. On doit encore à Milante des Lettres pastorales et une bonne édition de la *Biblioth. sancta* de Sixte de Sienne (*voy.* Sixte de Sienne). W—s.

MILBERT (Jacques-Gérard), peintre naturaliste, naquit à Paris le 18 novembre 1766. Il cultiva la peinture dès l'âge le plus tendre, et donna plusieurs fois des preuves de son amour pour les arts. A l'époque de la destruction des tombeaux de St-Denis, il risqua sa vie pour sauver ceux des connétables de Montmorency, qui depuis ont été, par ses soins, déposés au musée des monuments. Nommé, en 1795, professeur de dessin à l'école des mines, Milbert fut peu après envoyé par le gouvernement dans les Pyrénées pour dessiner les sites pittoresques et tout ce qui était relatif à l'exploitation des mines. Il devait faire partie en 1798 de la commission scientifique en Egypte, mais des circonstances indépendantes de sa volonté ne lui permirent pas de se joindre à l'expédition. L'année suivante il fut nommé, par le ministre de l'intérieur, membre d'une commission chargée de visiter les Alpes et de naviguer sur le Rhône, depuis Genève jusqu'à Lyon. Il accompagna ensuite, avec la qualité de dessinateur en chef, l'expédition commandée par Baudin, et composée des deux corvettes le *Géographe* et le *Naturaliste,* qui mirent à la voile en 1800, du Havre pour les terres australes. Le dérangement de sa santé l'ayant forcé de s'arrêter à l'île de France, il profita d'un séjour de deux ans dans cette colonie pour rassembler les matériaux d'un ouvrage qu'il publia en 1812, sous le titre de *Voyage pittoresque à l'île de France, au cap de Bonne-Espérance et à l'île de Ténériffe,* Paris, 1812, 2 vol. in-8°. Indépendamment d'un atlas rempli de vues et de paysages, cet ouvrage contient des détails statistiques, commerciaux, géologiques et physiques très-étendus. Le 1er septembre 1815, Milbert partit avec le consul général de France pour les Etats-Unis, où il fut chargé par le ministre de France, Hyde de Neuville, d'une mission ayant pour objet des recherches d'histoire naturelle. Après y avoir consacré neuf années, il revint à Paris. L'importance de ses recherches, leur utilité pour l'agriculture et les sciences sont consignées dans le rapport fait au ministre de l'intérieur par les professeurs du jardin des Plantes, auxquels Milbert avait envoyé quelques animaux fort rares. « C'est un des hommes à « qui l'histoire naturelle devra le plus de recon- « naissance », a dit Cuvier. Il publia ensuite l'*Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson et des parties latérales de l'Amérique du Nord, d'après les dessins originaux pris sur les lieux,* Paris, 1827-1829, 2 vol. in-4° avec un atlas. Milbert mourut à Paris le 5 juin 1840. A—y.

MILBOURNE (Luc), ecclésiastique anglais, mort en 1720, est moins connu par ses propres ouvrages que par le ridicule dont Dryden et Pope l'ont couvert et qu'il s'était attiré par d'injustes agressions. On a de lui : 1° trente et un Sermons publiés de 1692 à 1720; 2° une *Traduction en vers des Psaumes,* 1698; 3° *Remarques sur le Virgile de Dryden,* 1698. On trouve à la fin la

traduction en vers de la première et de la quatrième Eglogue, et du premier livre des Géorgiques par Milbourne; traductions qui ne valent pas mieux que ses remarques. L.

MILCENT ou MILSCENT (C.-L.-M.), journaliste, naquit à St-Domingue vers 1740. Il était planteur du Cap lorsque la révolution éclata. Etant venu alors à Paris, il y fonda un journal particulièrement consacré aux intérêts des hommes de couleur. Ce journal s'appelait le *Creuset d'Angers* en 1791, la *Revue du patriote* l'année suivante, et le *Créole patriote* en 1793 et 94. Milcent était membre du club des jacobins; mais il en fut exclu sur la proposition de Robespierre, pour avoir prêté sa plume aux *Brissotins* et au bulletin des *Amis de la vérité*. Le 18 mai 1794, il fut appelé comme témoin au tribunal révolutionnaire; mais sa déposition ayant paru suspecte, il fut arrêté séance tenante, par ordre du président, et enfermé à la Conciergerie. Milcent fut condamné à mort et exécuté le 26 mai 1794. Outre le journal dont nous avons parlé, il avait publié une brochure intitulée *Du régime colonial*, Paris, 1792, in-8°. — MILCENT (Jean-Baptiste-Gabriel-Marie), littérateur, naquit à Paris le 23 juin 1747. Il rédigea pendant quelques années les *Affiches de Normandie*, et fut nommé membre de l'académie de Rouen et de la société patriotique bretonne. Il fut, du 1er juin 1795 au 1er août 1796, secrétaire de l'administration de l'Opéra, et essaya de faire jouer des tragédies lyriques de sa composition; mais les six pièces qu'il présenta successivement furent toutes rejetées. Milcent était membre du musée de Paris, et mourut vers 1830. On a de lui : 1° *Azor et Ziméo*, conte moral, suivi de *Thiamis*, conte indien, Paris, 1775, in-12; 2° le *Dix-huitième siècle vengé*, épître en vers à M. D*** par M. M***, la Haye et Paris, 1775, in-8°; 3° *le Dix-huitième siècle vengé du Théâtre-Français, ou Observations sur la nouvelle salle*, 1782, in-12; 4° *Agnès Bernauer*, pièce héroïque en quatre actes et en vers libres, Rouen et Paris, 1784, in-8°; 5° les *Deux frères*, comédie en deux actes et en vers, Paris, 1785, in-8°; 6° les *Deux statues*, comédie en un acte et en prose, Rouen, an 2 (1794), in-8°; 7° *Hécube*, tragédie lyrique en trois actes, Paris, 1800, in-8°, avec un portrait de Gluck; 8° *Praxitèle, ou la Ceinture*, opéra en un acte, Paris, an 8 (1800), in-8°; 9° *Eléments de géographie à l'usage des maisons d'éducation*, sans nom d'auteur, Paris, an 9 (1801), in-12; 10° *Ode sur l'avénement de Napoléon au trône*, suivie d'une *Epître à un jeune militaire*, Paris, 1804, in-8°; 11° *Médée et Jason*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres, Paris, 1813, in-8°; 12° *Lord Davenant*, drame, Paris, 1825. Milcent est auteur de plusieurs autres pièces qui n'ont pas été imprimées, et de quelques poésies lyriques insérées dans divers recueils. F—LE.

MILDENHALL (Jean), diplomate anglais, exerçait le négoce à Londres, lorsque la reine Elisabeth jeta les yeux sur lui pour l'envoyer auprès du Grand Mogol afin d'ouvrir le commerce des contrées lointaines de l'Orient aux habitants de l'Angleterre. Une première tentative, faite en 1596, avec trois navires, aux frais de sir Robert Dudley (*voy.* ce nom), avait complétement échoué. Le projet était alors de s'avancer jusqu'aux côtes de la Chine. Les intéressés obtinrent de la reine une lettre adressée au puissant souverain de cet empire. Cette expédition, sur laquelle on avait fondé de très-grandes espérances, fut si malheureuse que l'on ne put même savoir avec certitude ce que les bâtiments et les équipages étaient devenus : et Purchas réussit seulement à se procurer des renseignements incomplets sur leur sort, contenus dans une lettre du capitaine général de la *Nueva-Andalouzia;* il la communique à ses lecteurs, en les avertissant de ne pas faire attention aux termes de brigands et de pirates employés par un Espagnol. Cette lettre apprend que trois vaisseaux anglais, destinés pour les Indes orientales, avaient pris trois navires portugais de Goa, richement chargés pour le compte du roi, et que, finalement, le nombre des Anglais avait été réduit par la maladie à quatre. Ceux-ci, embarqués dans un seul canot rempli de tout ce qu'ils avaient pu y entasser de précieux, avaient abordé une petite île voisine de l'Espagne. Quand on s'en fut aperçu, on dépêcha vers l'île des soldats qui s'emparèrent de ces gens et de leur butin. La fâcheuse issue de cette expédition éloigna pendant quelques années les Anglais de l'idée de parcourir les mers de l'Inde. Aussi Elisabeth songea-t-elle à choisir une route différente; Mildenhall prit donc celle de la Méditerranée. Ayant débarqué à Alexandrette, il gagna Alep, traversa le Kurdistan, l'Arménie et la Perse, passa par Candahar, Lahor, et fit son entrée dans Agra en 1603. Dès le troisième jour après son arrivée, il obtint audience de Djihan-Guyr (*voy.* ce nom), qui régnait alors sur l'empire mogol, et lui offrit en présent vingt-neuf beaux chevaux, ainsi que des joyaux qui lui plurent beaucoup. Dans une seconde audience, l'empereur lui demanda quel était l'objet de son voyage : « Le renom de ta grandeur et de ta bienveillance « envers les chrétiens, répondit Mildenhall, s'est « répandu dans tout le monde jusqu'aux pays de « l'Océan occidental les plus reculés. La reine « d'Angleterre désire sincèrement ton amitié, et « la permission de commercer dans tes Etats. « Comme elle est en guerre avec les Portugais, « ne trouve pas mauvais que ses sujets s'emparent « des navires qui appartiennent à cette nation. » Djihan-Guyr ordonna que tout cela fût couché par écrit, et promit une prompte réponse. Cependant, curieux de savoir quels étaient ces nouveaux venus, il fit appeler deux jésuites qui depuis onze ans résidaient à sa cour, et leur communiqua les demandes des Anglais. On devine

que les explications données par les deux pères ne furent pas favorables à ceux-ci qu'ils représentèrent comme une nation de larrons, ajoutant que Mildenhall était venu comme espion, avec le projet d'enlever au monarque de l'Inde quelques-unes de ses possessions les plus importantes le long de la côte .Depuis ce moment, l'empereur et son conseil furent prévenus contre Mildenhall; toutefois le prince fut toujours très-poli envers lui, et promit de lui accorder toutes ses demandes, excepté celle de courir sus aux Portugais. Comme Mildenhall y tenait obstinément, l'empereur lui fit dire qu'il y songerait de nouveau. A peu près de vingt en vingt jours, l'ambassadeur présentait une nouvelle requête; ennuyé de ne recevoir que de belles paroles, il cessa d'aller à la cour. Djihan-Guyr l'envoya chercher, se plaignit de son absence, lui fit présent de riches habits, et l'assura qu'il finirait par obtenir ce qu'il souhaitait. Six mois se passèrent ainsi. Chaque fois que l'Anglais essayait de gagner par des cadeaux quelque grand personnage, il se trouvait que les jésuites avaient pris les devants et donné plus que ses finances épuisées ne lui permettaient d'offrir. Enfin ils parvinrent à débaucher son interprète. Alors il étudia le persan : au bout de six mois il put le parler passablement, se présenta devant l'empereur, lui exposa humblement tous ses chagrins et lui remontra qu'il ne convenait pas à un puissant monarque comme lui de faire éprouver un retard de plusieurs années à un étranger, uniquement sur le rapport de deux jésuites. Djihan-Guyr fixa une audience publique dans laquelle chaque partie plaiderait sa cause. Mildenhall déduisit ses griefs : il insista sur la dénomination de larrons appliquée par les jésuites aux Anglais, et dit que leur caractère sacerdotal l'avait seul empêché d'infliger un châtiment corporel à ces religieux. Quant à l'assertion que les Anglais s'empareraient un jour des ports de l'Inde, il cita l'exemple de Constantinople, où ils avaient un ambassadeur et faisaient un grand commerce, sans qu'une conséquence semblable en fût résultée. Enfin l'argument sur lequel il appuya le plus fut celui-ci : « Quand la reine est amie d'un sou-« verain, elle a coutume de lui envoyer, tous les « trois jours, un nouvel ambassadeur, qui ap-« porte toujours de riches présents; les pratiques « des jésuites en ont-elles beaucoup procuré à Sa « Majesté depuis douze ans ? » Cet argument, qui réduisit les bons pères au silence, divertit infiniment l'empereur, et le détermina. Le premier ministre reçut l'ordre de rédiger un écrit qui accordait aux Anglais tout ce que Mildenhall demanderait. En trente jours cet acte fut signé et scellé, « à mon grand contentement, dit le négo-« ciateur, et aussi, je l'espère, au profit de ma « patrie. » Bientôt il prit congé de l'empereur et se dirigea vers la Perse. Arrivée à Casbin, il y écrivit la dépêche que Purchas a insérée dans le tome 1er de son Recueil; elle est datée du 3 octobre 1606. Les Anglais ne laissèrent pas échapper les avantages que Mildenhall avait gagnés par son habileté et sa persévérance. William Hawkins et sir Thomas Roe (*voy.* ces noms), successivement envoyés en ambassade auprès du Grand Mogol cimentèrent l'ouvrage commencé par leur prédécesseur. Enfin la conduite de la nation britannique dans les Indes orientales, depuis la dernière moitié du 18e siècle, a montré que les deux jésuites, bien loin de faire une fausse prédiction à Djihan-Guyr, n'avaient présagé qu'une très-faible partie des événements qui sont arrivés. E—s.

MILÉ ou MILET (Jean-Francisque), peintre de paysage, naquit à Anvers en 1643, d'un habile tourneur en ivoire de Dijon. Demeuré orphelin de bonne heure, le jeune Francisque reçut les leçons de Laurent Franck. Il se distingua bientôt comme paysagiste, et il dessinait la figure avec plus de correction que ne le font ordinairement les peintres de ce genre. A dix-huit ans il épousa la fille de son maître, et sa réputation s'étendit bientôt hors de son pays. Il vint alors à Paris. Le banquier Jabach, qui possédait une riche collection de tableaux, l'attira chez lui, où la vue des ouvrages du Poussin charma tellement le jeune peintre, qu'il chercha désormais à imiter la manière de ce grand maître, ce qui augmenta encore sa réputation. De là, il parcourut la Hollande, la Flandre et l'Angleterre : quelques historiens ajoutent même, mais sans en donner de preuve, qu'il visita l'Italie. De retour de ses courses, et fixé à Paris, il acheta une petite maison près Bagnolet, où il passait tous les moments qu'il pouvait dérober à son art. Il avait été reçu professeur à l'académie de peinture. Il n'était, comme son père, âgé que de 37 ans, lorsqu'il mourut, en 1680. On prétend même que plusieurs peintres, jaloux de ses talents, lui firent prendre un breuvage empoisonné qui altéra sa raison et abrégea ses jours. Francisque, doué de la mémoire la plus heureuse et d'une grande facilité d'exécution, se rappelait et représentait sur-le-champ tous les phénomènes de la nature qui l'avaient frappé, ou les beautés qu'il avait remarquées dans les productions des grands maîtres. Mais quoique, en général, ses sites soient beaux et choisis avec goût, que son feuiller soit léger et touché avec esprit, et que ses compositions dénotent une imagination pleine de fécondité, on voit trop qu'il abuse de sa facilité et qu'il ne peint que de pratique : ses effets sont trop égaux; on n'y remarque point ces grands effets de lumière, dans lequels se décèle le génie des Ruysdaël et des Claude Lorrain. Ses dessins, qui sont assez communs, offrent les mêmes qualités et les mêmes défauts : tous en général se ressemblent, et l'on sent que la nature l'a rarement inspiré. Ses nombreux ouvrages sont répandus dans toutes les contrées de l'Europe. Il a peint aussi quelques sujets historiques sacrés, parmi lesquels on re-

marque deux grands morceaux, ornés de paysages, qui décoraient l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris, et dont l'un représentait le *Sacrifice d'Abraham;* l'autre, *Elysée dans le désert.* Théodore, un de ses élèves, a gravé d'après lui six grands paysages et seize moyens, et un livre de six paysages en rond; Cœlemans, un *Silène entouré de satyres*, et trois autres paysages. Lui-même a gravé plusieurs paysages héroïques, recherchés pour l'esprit de la pointe. D'Argenville borne à trois le nombre de ces pièces; mais Huber et Rost le portent à neuf, dont on peut voir le détail dans le *Manuel des amateurs de l'art.* Francisque laissa deux fils qui cultivèrent également la peinture, mais qui n'ont point atteint à la réputation de leur père. P—s.

MILÉAGH, MILE, MILÉADH ou MILÉAS-EASPAIN (*Milesius Hispanus*), personnage peut-être fabuleux, peut-être historique, probablement l'un et l'autre; mais que, dans tous les cas, il faut connaître, quand on veut savoir l'histoire d'Irlande; parce que, à l'époque où les Anglais mirent le pied dans cette île, en 1170, ils y trouvèrent toutes les institutions et coutumes, fondées soit sur ces histoires, soit sur ces fables *milésiennes;* parce que les Irlandais ont, depuis Henri II jusqu'à Jacques Ier (pendant quatre cent trente-quatre ans), défendu les armes à la main leur état politique immémorial, et parce que encore aujourd'hui l'orgueil de s'en souvenir est pour eux une espèce de compensation au regret de n'en plus jouir. C'est de ces Irlandais *milésiens* que l'historien Cambden disait, du temps de la reine Elisabeth, que, « comparées aux leurs, « les antiquités des autres nations sont des nou- « veautés et une espèce d'enfance. » Selon toutes les chroniques, le nom de *Mileas-Easpain*, qui a prévalu pour désigner le père commun de toutes les anciennes dynasties irlandaises, était un surnom emphatique que les bardes lui avaient donné dans leurs poëmes, ainsi que les druides dans leurs cantiques, et qui signifie en langue irlandaise le *héros*, le *champion*, peut-être le *soldat d'Espagne* : *Mileas easpain* est si voisin de *Miles hispanus!* Ce rapprochement même a conduit quelques critiques à penser que ces *grandes antiquités* irlandaises pourraient bien avoir été écrites pour la première fois en latin par des moines qui les auraient inventées. Le nom primitif du *héros d'Espagne* était *Gollamh, fils de Bile, fils de Bréogan.* Toutes les traditions, non-seulement lui donnent une origine scythique et phénicienne, mais c'est quelque chose de curieux que de les voir tracer sa généalogie de père en fils à partir de *Niul*, second fils de *Phœnius Farsa*, roi de Scythie et de Phénicie, inventeur de l'écriture. *Niul*, fils cadet, voyant son frère aîné *Rénual* occuper le trône paternel, va tenter fortune en Egypte; il y épouse *Scota*, fille du pharaon nommé *Cincris*, et s'établit avec sa petite colonie dans la contrée de *Capacirunt*, sur le bord de la mer Rouge. De ce mariage avec la princesse égyptienne naît un fils nommé *Godhal*, ou *Gadel-Ghlas*, ou *Gadélas*, d'après lequel les anciens Irlandais ont été appelés *Gadéliens*, comme d'après *Scota* leur île a été nommée *Scotie*, ou la grande *Ecosse*, et d'après *Phenius*, leur ancienne langue appelée *Bearla-Pheni*. La colonie de *Gadélas* se multiplie et s'étend. Le pharaon *En-tuir*, successeur du pharaon *Cincris*, en conçoit de l'ombrage. *Sru*, petit-fils de *Gadélas*, menacé par le pharaon son cousin, se réfugie avec tous les siens dans l'île de Crète, y meurt, et laisse le commandement de sa colonie à son fils *Heber Scot*. Celui-ci la ramène en Scythie, dans le pays de ses ancêtres : elle ne s'y maintient que pendant trois générations. *Ardnoid*, arrière-petit-fils d'*Heber Scot*, obligé d'abandonner cette contrée, obtient pour lui et sa peuplade d'émigrants un asile chez les Amazones. Son fils *Lamfhion* ne s'accommode pas de ce séjour, et conduit ses *Scots-Gadéliens* en Gétulie, où ils se distinguent par maintes prouesses militaires. Ils restent là pendant huit générations; enfin *Bratha*, descendant au huitième degré de *Lamfhion*, mène les Gadéliens dans le nord de l'Espagne. *Bréogan*, fils de *Bratha*, leur acquiert à la pointe de l'épée un établissement solide dans la *Gallice*, ou pays des *Gallégos;* et peut-être faut-il chercher dans le *Gallégos* espagnol le *Gadélas* milésien; car ici l'obscurité commence à se dissiper. *Bréogan* bâtit une ville, qu'il appelle de son nom *Brigan*, qui fut depuis appelée *Brigantium* et qui est aujourd'hui la *Corogne*. Ses habitans se nommaient encore *Brigantins* du temps de Jules César, qui les punit avec une si horrible cruauté de leur vigoureuse résistance. *Bréogan* meurt, laissant dix fils légitimes. *Bile*, l'aîné de tous, succède à son père dans le gouvernement de la colonie gadélienne, et c'est lui qui a l'honneur de donner le jour à ce *Gollamh* qui devait être si célèbre. La jeunesse de ce prince est une suite d'exploits plus brillants les uns que les autres. Il affermit son père sur le trône, étend son territoire dans ce qui a formé depuis les Asturies et la Biscaye, et force les peuples voisins à lui livrer des otages. Après avoir ainsi établi la colonie gadélienne dans une entière sécurité, *Gollamh*, avide de nouvelles aventures, va en chercher dans la Scythie phénicienne, sa patrie originaire. *Riflois* y régnait alors : il reçoit *Gollamh* à bras ouverts, comme un héros ayant avec lui un ancêtre commun; il lui donne sa fille en mariage et le met à la tête de l'armée scythe. *Gollamh* devient l'idole des Scythes; mais il s'aperçoit qu'il excite la jalousie de son beau-père : il a le malheur de perdre sa femme, et court en Egypte, où il offre ses services au pharaon *Nactonebus*, alors en guerre avec les Ethiopiens. Il y trouve le même accueil et les mêmes emplois qu'il avait trouvés en Phénicie, épouse une fille du pharaon nommée *Scota* comme celle qui avait épousé son ancêtre *Niul* commande à l'armée égyptienne et se distingu

par les mêmes exploits qui l'avaient signalé en Phénicie. Occupé de tout ce qui peut faire fleurir une société, *Gollamh* avait emmené dans son expédition douze jeunes Gadéliens d'un esprit distingué, qu'il applique à l'étude de tous les arts et de toutes les sciences dont la Phénicie et surtout l'Egypte étaient alors le foyer. Enfin, après dix ans d'absence, il songe à revoir son père, sa colonie gadélienne, et son royaume naissant de *Brigantium* et de *Galice*. Les historiens-poëtes le suivent dans son retour par l'île de Chypre, l'île de Crète, la Sicile, Cadix. Rendu au sein de cette colonie, qu'il avait laissée en si bon ordre, il y trouve tout en confusion : son père expirant, ses frontières entamées, toute la péninsule espagnole livrée à des invasions d'armées étrangères. Monté sur le trône de son père, il lutte pendant une longue suite d'années contre ces aventuriers, dont il est vainqueur selon les poëmes des bardes dans cinquante-quatre batailles rangées. Mais enfin le fléau de la famine ayant suivi celui des guerres et les Gadéliens se lassant de la nécessité d'être toujours sous les armes, dans la crainte d'une surprise, *Gollamh*, ou plutôt *Mileagh-Easpain*, car on l'appelait dès lors le *héros d'Espagne*, assemble tous les chefs des *tribus gadéliennes*, qu'on allait bientôt désigner par le nom de *tribus milésiennes*, et leur propose d'aller chercher une contrée plus tranquille, plus aisée à garder après l'avoir soumise, et où leur population croissante soit moins étroitement resserrée. *Armegyn*, un des fils de *Mileagh*, et qui remplissait les fonctions de grand druide, parle d'une ancienne tradition conservée dans le collége des druides, d'une prophétie ancienne d'un de ses prédécesseurs, nommé *Caiker* annonçant aux Gadéliens qu'ils ne trouveront repos et stabilité que dans une île occidentale. Tous les chefs s'écrient qu'il faut aller sur-le-champ à la découverte. *Ith*, un des oncles de *Miléagh*, prince d'un génie entreprenant et d'une prudence consommée, demande qu'on le mette à la tête de l'expédition. Le roi son neveu et tous les chefs assemblés le nomment par acclamation. Avec un équipage choisi, 150 guerriers d'élite, et quelques-uns de ceux qui récemment avaient fait un cours d'études dans les arts et les sciences de Phénicie et d'Egypte, *Ith* s'embarque à la Corogne et va chercher l'*île occidentale*. Il aborde dans le nord de l'Irlande, et s'avance dans l'île, faiblement peuplée et partagée entre diverses *nations*, dont les deux principales étaient les *Fir-Bolgs*, dénomination bien voisine de *Viri Belgæ*, et les *Danaans*, nom que plusieurs écrivains ont voulu traduire par celui de *Danes* ou *Danois*. Ces deux races se disputaient, et tantôt l'une, tantôt l'autre, exerçait la souveraineté. Le dernier souverain qui venait de mourir était de la race des *Danaans* et se nommait Cearmada. Ses trois fils, convenus de se partager le gouvernement, étaient en débat sur les limites de leurs territoires et venaient de s'assembler à *Oileach-Neid* pour tâcher de se concilier. On leur annonce que des navigateurs étrangers débarquent dans l'île, demandant les secours de l'hospitalité, et l'on ajoute qu'ils parlent une langue entendue des *Fir-Bolgs*. Bientôt *Ith* lui-même, avec *Lugadh*, son fils, et 100 hommes de sa troupe d'élite, se présentent aux trois princes *danaans*, qui, d'abord charmés de ses discours, l'invitent à séjourner quelque temps parmi eux et le choisissent même pour arbitre de leurs différends. *Ith* apporte à sa décision la justice la plus exacte, et satisfait pleinement les trois frères; mais à peine avait-il quitté les princes danaans qu'ils se mettent à réfléchir sur les éloges qu'il avait prodigués, la beauté de leur pays, l'accueil que lui avaient fait les *Fir-Bolgs*, sur le voisinage de la contrée d'où il leur avait dit être parti et d'où il pouvait revenir d'un instant à l'autre. Ils décident que ce qu'il y a de plus sûr pour eux est d'exterminer ces étrangers. *Ith*, poursuivi, presse sa marche et s'approche du rivage. Trouvant un défilé où il ne pouvait être enveloppé par le nombre, il livre aux *Danaans* une bataille des plus sanglantes, où il reçoit une blessure mortelle. Son fils *Lugadh* le venge en donnant la mort à une foule d'ennemis. Le père est transporté encore vivant à bord du vaisseau. Tout ce qui reste des Gadéliens se rembarque et se hâte de retourner en Espagne. *Ith* meurt pendant la traversée; *Lugadh*, en descendant sur le rivage espagnol, apprend que les Gadéliens pleurent la mort de leur grand *Miléagh*. Leur émotion est portée au dernier degré quand ils voient *Lugadh* se rendre à l'assemblée des chefs gadéliens, précédé du cadavre de son père, dont la large blessure était découverte. A peine ce spectacle a frappé les regards, à peine *Lugadh* a rendu compte de son expédition aux fils de *Miléagh* et aux chefs des tribus qu'un cri de vengeance s'élève de toutes parts. Une flotte est équipée, de 75 voiles, suivant le *Livre des invasions milésiennes* (Gabhail clana mile), de 150, suivant le *Livre lécan*, collection de tous les vieux monuments. Les troupes d'embarquement, choisies dans la plus brave milice gadélienne, sont distribuées entre quarante-quatre capitaines. A leur tête figuraient les huit fils de *Miléagh*, dont deux étaient nés en Phénicie, deux en Egypte et quatre en Espagne; huit de ses petits-fils; ceux de ses oncles qui lui survivaient, au nombre de sept, et son cousin *Lugadh*, qui avait à venger son père. Jusqu'aux femmes, toutes s'étaient armées, ayant à leur tête *Scota*, veuve de *Miléagh*. La flotte met à la voile au milieu des acclamations du peuple qui couvrait le rivage et qui espérait bientôt la suivre. Arrivée à la vue de l'*île occidentale*, elle se partage en trois divisions. Comme on se préparait à descendre, une effroyable tempête, « suscitée, disent les bardes, par les enchantements « des Danaans versés dans la magie, » vient

assaillir les vaisseaux milésiens, les disperse et en engloutit une partie. Cinq fils de *Miléagh* sont la proie des flots. *Héber, Amerghin, Hérémon* survivent seuls à leurs frères, et débarquent, les deux premiers dans la partie méridionale, l'autre dans la partie orientale de l'Irlande. *Héber* et *Amerghin* ont le premier combat à soutenir. Une guerrière de la dynastie des *Danaans* et femme d'un de leurs trois princes, *Eiré*, se présente à la tête d'un corps de troupes pour fermer le passage aux deux princes milésiens : elle est mise en déroute après un combat sanglant et la perte d'un tiers de sa troupe. Enfin les trois frères milésiens et leur cousin *Lugadh* opèrent leur jonction au centre de l'île et marchent à la rencontre des trois princes danaans, qui avaient réuni leurs forces pour repousser l'invasion des étrangers. Après un combat opiniâtre d'une journée entière, les trois princes danaans, attaqués corps à corps par les fils de *Miléagh*, succombent sous les coups de ces aventuriers ; leur armée est détruite, et de ce jour l'Irlande, appelée alors *Hiberné, Verné, Inverné, Erin, Iren*, etc., est soumise au pouvoir milésien. *Amerghin*, quoique l'aîné des trois fils de *Miléagh*, tout entier à ses fonctions d'archidruide, refuse de régner temporellement sur une portion de l'île conquise. *Héber* et *Hérémon* se la partagent ; l'un est roi du nord et l'autre du midi : sous leur suzeraineté, des principautés particulières sont assignées à leurs parents. Le pays d'*Onelmaght*, qui a été depuis la Conacie, est laissée aux *Fir-Bolgs* pour prix de leur conduite auxiliaire, et ils s'y sont maintenus jusqu'au 14e siècle de l'ère chrétienne, que leur dynastie s'est éteinte. Ceux des Danaans qui veulent se soumettre reçoivent des terres : les autres sont transportés dans le midi de la Bretagne. Pendant une année, cet ordre de choses paraît tranquillement établi en Irlande ; mais la discorde ne tarde pas à se mettre entre les vainqueurs. Héber déclare la guerre à son frère Hérémon, lui livre une bataille et y perd la vie. Hérémon devient le premier monarque de cette dynastie milésienne, dont le dernier devait être Turlogh-O'Connor, l'an 1166 de J.-C., et dont les branches, multipliées pendant cet immense intervalle, devaient remplir non-seulement le trône monarchique, non-seulement les trônes de provinces et de districts, mais les principautés des tribus et les seigneuries de territoires ; car ce fut une loi fondamentale que, dans cette échelle de souverainetés, aucun degré ne pouvait être occupé que par ceux qui seraient issus du sang de *Miléagh*. Tel est le récit uniforme de tous les poëmes, psautiers, registres, bardes, chroniqueurs, etc., sur les Milésiens d'Irlande, récit sans doute orné de merveilleux et plein de circonstances fabuleuses ; mais il est difficile de n'y pas reconnaître un fond de vérité, au moins traditionnel. De quelque époque que datent les premiers monuments écrits, il est difficile de n'y pas voir la trace d'une grande migration d'aventuriers venus d'Espagne. La topographie et les dénominations des lieux prouvent au moins la réalité de plusieurs circonstances de faits racontés même dans les vieux poëmes des bardes, en retraçant encore aujourd'hui les noms de ces anciens héros. On appelle encore *Moy-Ith* ou *plaine de Ith* celle où cet oncle de *Miléagh* reçut le coup mortel en combattant les *Danaans*. On pourrait citer un grand nombre d'exemples pareils. L'accord des anciennes chroniques espagnoles avec les chroniques irlandaises est un argument d'un grand poids, non sur les circonstances détaillées, mais sur le fait principal de la grande migration. Une chronique espagnole rapporte cette expédition à l'an du monde 2919 (1733 ans avant J.-C.). L'an 1327, Donald O'Neill, s'intitulant : « roi d'Ultonie, et, par son droit « héréditaire et immémorial, monarque de toute « l'Hibernie, » écrivait au pape Jean XXII, dont il sollicitait la protection, qu'il s'était écoulé trois mille cinq cents et tant d'années depuis cette invasion jusqu'à l'apostolat de St-Patrice en Irlande, l'an 435. S'il fallait en croire la chancellerie de Donald O'Neill, on remonterait, pour chercher l'époque de la migration milésienne, jusqu'à l'an 2173 avant J.-C. Mais elle a été fort rapprochée par les historiens et les critiques modernes. D'après Keating lui-même, dans sa composition indigeste de tous les vieux fragments de poésies et d'histoires relatives à l'établissement des Milésiens en Irlande, ils n'y sont arrivés que 1262 ans avant J.-C., ou plutôt le 1er mai de l'année 3698 de la période julienne (1016 avant J.-C.) selon les savantes combinaisons chronologiques de Flaherty. L—T—L.

MILET DE MUREAU (le baron Louis-Marie-Antoine Destouff), général français, né à Toulouse, le 26 juin 1751, d'une famille noble, entra dans le corps royal du génie à l'âge de quinze ans. Nommé député suppléant aux états généraux, en 1789, par sa ville natale, il remplaça La Poype-Vertrieux à l'assemblée nationale, où il se fit remarquer par la modération de ses opinions et l'utilité de ses travaux. Employé souvent dans les comités, il présenta des rapports sur les monnaies, la navigation intérieure, l'état-major de l'armée et les gardes nationales. Milet de Mureau commanda, en 1792, l'artillerie et le génie à l'armée des Alpes et à celle du Var, avec laquelle il pénétra en Italie. Sa naissance, ses opinions à l'assemblée constituante, le rendirent suspect aux commissaires de la convention. Ayant perdu son commandement, il revint à Paris, et fut chargé, par le gouvernement, de la rédaction du *Voyage de la Pérouse*, dont Louis XVI avait écrit les instructions. Nommé général de brigade en 1796, il eut la direction des services de l'artillerie et du génie au ministère de la guerre. Il remplaça Scherer comme ministre de ce département en février 1799. La France était alors attaquée de

tous côtés, l'Italie envahie, les frontières du Rhin menacées, l'intérieur agité et le trésor vide. Le général Milet de Mureau rendit un service important en fournissant à Masséna, malgré l'extrême pénurie d'hommes et d'argent, les moyens de réorganiser l'armée d'Helvétie et de gagner la bataille de Zurich, qui mit un terme aux revers de cette campagne. Les difficultés de toute nature, suscitées par le conseil des Cinq-Cents, déterminèrent Milet de Mureau à donner sa démission le 2 juillet 1799. Ce jour-là même, il fut élevé au grade de général de division du génie. Le portefeuille de la guerre ayant été retiré au général Bernadotte, Milet le reprit de nouveau, mais seulement par intérim. Après le 18 brumaire, Bonaparte, qui croyait avoir à se plaindre de lui, ne le conserva pas sur le cadre d'activité. Milet obtint cependant, en 1802, la préfecture du département de la Corrèze, fonctions qu'il exerça pendant huit ans. Envoyé en Corse, en 1814, avec la qualité de commissaire du roi, il y fut reçu avec un enthousiasme difficile à décrire. On sait qu'une partie des habitants de cette île avait proclamé Georges III roi de Corse. Cet acte de désespoir, uniquement occasionné par les exigences des agents du gouvernement impérial, et par l'abus que le général Berthier avait fait du pouvoir attribué à son titre de gouverneur, n'était, en aucune manière, l'expression de la volonté des habitants. Attachés à la France par des liens indissolubles de gloire et d'intérêt, les Corses attendaient avec anxiété le moment qui devait les réunir à la mère patrie. Le général Milet de Mureau, étant débarqué dans l'île pendant que les habitants étaient préoccupés de ces dispositions favorables à la France, y fut accueilli en véritable libérateur; et, dans ces circonstances difficiles, il ne resta pas au-dessous de la tâche qu'il avait à remplir. Les actes de son gouvernement, les mesures qu'il fut obligé de prendre, les choix auxquels il dut s'arrêter sont empreints du caractère de loyauté, de fermeté et de patriotisme qui ont signalé son voyage en Corse, et qui lui ont valu la reconnaissance des habitants. Admis à la retraite en 1816, il fut nommé membre du grand conseil d'administration de l'hôtel des Invalides, et mourut en mai 1825. Milet était commandeur des ordres de la Légion d'honneur et de St-Louis. On a de lui, outre plusieurs rapports et discours à l'assemblée nationale : 1° *Voyage de la Pérouse autour du monde, pendant les années* 1785-88, Paris, an 5 (1797), 4 vol. in-4°, avec un atlas; 2e édition, Paris, 1798, 4 vol. in-8°, avec un atlas. Cet ouvrage fut entrepris par suite d'un décret de l'assemblée constituante, et traduit dans presque toutes les langues. Le gouvernement abandonna le produit de la vente à la veuve de la Pérouse. 2° *Les Dépositaires*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles (sans nom d'auteur), Paris, 1814, in-8°. Cette pièce n'a pas été représentée. G—RY.

MILFORT (Le Clerc, plus connu sous le nom de), chef de guerre de la nation creeke et général de brigade au service de la république française, naquit, vers le milieu du 18e siècle, à Tirles-Moutiers, village près de Mézières. Son éducation avait été fort négligée, mais on ignore la cause réelle de la vie aventureuse qu'il embrassa. Il prétendit plus tard qu'ayant eu le malheur de tuer en duel un employé de la maison du roi, il s'était réfugié aux Etats-Unis, et avait passé de là chez les Creeks, peuplade sauvage, dont il captiva l'amitié en embrassant leurs mœurs et leur haine pour les colons américains. Après s'être distingué plusieurs fois à leur tête dans les terribles guerres des frontières que les Creeks ne cessaient de faire à leurs voisins civilisés, Milfort fut nommé *Tastanegy*, ou grand guerrier. Ayant appris sur ces entrefaites les changements que la révolution avait opérés en France, il vint à Paris pour offrir ses services et ceux de sa nation adoptive dans la question relative aux possessions du nord de l'Amérique. Il fut bien accueilli par le directoire; mais la vente de la Louisiane, faite aux Etats-Unis par le consulat, en 1803, rendit inutile la mission du délégué creek. Cependant, comme l'une des parties contractantes craignait qu'il n'employât contre elle son influence, Milfort reçu l'ordre de rester en France, et obtint en dédommagement le titre de général de brigade. Il rentra alors dans sa patrie, où une épouse unique et civilisée remplaça le harem de creekes qu'il avait laissé dans les déserts de l'Amérique. Il vivait heureux et tranquille, quand eut lieu la première invasion de la France en 1814. On sait que l'ennemi, méprisant nos places fortes, s'était précipité au centre. La seule manière de le combattre alors était d'inquiéter ses derrières et de couper ses lignes de communication; on leva donc des corps francs, et Milfort, que l'on croyait plus que tout autre propre à ce genre de guerre, en eut un à commander. Mais trop fidèle à ses anciennes habitudes, il inquiétait beaucoup moins les opérations de l'ennemi que les bons et paisibles Ardennais, ce qui obligea de le licencier lui et sa troupe. Après cette courte et malheureuse campagne, Milfort quitta Mézières et transporta ses pénates à Vouziers, où il ne s'occupa plus, pendant la seconde invasion, que de sa défense personnelle. Il transforma sa maison en petite forteresse, et voici comment. Ayant abandonné le rez-de-chaussée, il masqua l'escalier par un bûcher disposé en palissade, et concentra au premier étage tous ses moyens. Une batterie de trois fusils doubles, servie par madame Milfort et sa servante, devait foudroyer la porte d'entrée, tandis que le général défendrait la palissade. Toutes ces dispositions étaient prises, lorsqu'eut lieu la bataille de Reims, qui amena la dispersion des troupes commandées par Bulow. Un détachement de ce corps, poursuivi par les Champenois armés, vint se réfugier, au commencement de la nuit, dans la cour de

la maison de Milfort. Trouvant le rez-de-chaussée désert, et n'entendant aucun bruit, les hulans s'installent sans crainte et s'apprêtent à faire du feu. Mais au moment où l'un d'eux s'approche du bûcher, il reçoit un coup d'épée; effrayé, il court rendre compte de son aventure à ses camarades, qui le traitent de visionnaire. Un autre, plus hardi, revient à la charge; il est frappé à son tour : alors la panique devient universelle, et tous se précipitent vers la porte. C'était là que Milfort les attendait : ses trois fusils partent à la fois et criblent de balles les fugitifs engagés dans l'étroit défilé. Malgré sa victoire, Milfort jugea prudent, le lendemain, de quitter sa maison et de se mettre en sûreté dans les murs de Mézières. C'est là qu'il mourut, en 1817, laissant un enfant en bas âge, sans fortune. Sa veuve, impliquée dans une accusation d'escroquerie, fut condamnée à plusieurs années de détention. On a de Milfort : *Mémoires, ou Coup d'œil rapide sur mes voyages dans la Louisiane, et mon séjour dans la nation creeke,* Paris, 1802, in-8°. Ces *Mémoires* ne manquent pas d'intérêt; mais il est évident qu'ils n'ont pas été rédigés par Milfort, homme tout à fait illettré, et qui, pendant le cours de ses voyages, avait presque entièrement oublié sa langue maternelle. M—D j.

MILHAUD (le comte Jean-Baptiste), général français, né à Arpajon (Cantal) le 18 novembre 1766, fut élève du génie de la marine en 1788 et sous-lieutenant d'un régiment colonial en 1789. Ayant adopté avec beaucoup de chaleur les principes de la révolution, il devint, en 1791, commandant de la garde nationale de son département et fut élu, l'année suivante, membre de la convention, où il vota la mort de Louis XVI. Milhaud fut ensuite envoyé à l'armée des Ardennes avec son collègue Deville, puis à celle du Rhin, et il travailla successivement pendant la session dans les comités des secours, de sûreté générale, des finances et militaire. Dans sa mission sur le Rhin, il fit exécuter avec une extrême rigueur toutes les mesures révolutionnaires ordonnées par les comités. Le 21 novembre 1793, il fit à la société des jacobins l'éloge de Pichegru, et, le 19 décembre, il y prononça un discours dans lequel il proposa de chasser du sein de la république tous les contre-révolutionnaires. Le 22, il fut envoyé à l'armée des Pyrénées orientales. Rentré dans le sein de la convention nationale, il y prit part aux complots du parti démagogique, et son arrestation y fut proposée dans la journée du 12 germinal (1er avril 1795); mais il réussit à se justifier. Trop jeune encore après la session pour rentrer dans le nouveau corps législatif, il s'attacha au service militaire et obtint un régiment de cavalerie. Au 18 brumaire, il fut un des officiers qui se dévouèrent le plus ardemment au succès de cette journée. Il obtint, en 1800, le grade de général de brigade, et fut envoyé ensuite en Italie comme chargé de missions politiques auprès des cours de Naples et de Toscane. Il passa de là au commandement de Mantoue, et, en juillet 1803, à celui de Gênes. Lors de la reprise des hostilités, en 1805, il fut employé dans la grande armée, fit au mois de novembre 600 prisonniers dans les environs de Brünn, enleva 40 pièces de canon, et se distingua de nouveau au combat de Diernstein. Il servit avec une égale distinction dans la campagne de 1806 contre la Prusse; força, le 29 octobre, une colonne ennemie de 6,000 hommes à capituler; et fut nommé général de division le 30 décembre suivant. A Friedland, le 14 juin 1807, il exécuta une charge brillante contre la cavalerie prussienne et s'empara de plusieurs pièces de canon. Employé en Espagne en 1808, il combattit en Galice, en Navarre, en Estramadure; fut nommé grand officier de la Légion d'honneur le 23 juin 1810, et battit la cavalerie du général Blake à Rio-Almanzara. Rappelé en France, il se rendit dans le mois de juillet 1813 au camp de réserve à Wurtzbourg pour y prendre le commandement de la cavalerie du 14e corps, sous les ordres du maréchal Augereau, et, plus tard, il contribua au succès de la retraite par des manœuvres habiles. Commandant la cavalerie du 5e corps d'armée, il surprit et tailla en pièces, près de Colmar, le 24 décembre 1813, une colonne de cavalerie russe. Il se signala de nouveau à St-Diez, contre les Bavarois, le 14 janvier 1814; à Brienne, le 29, et à Nangis le 17 février. La chute de Napoléon ayant terminé cette campagne, le général Milhaud envoya le 8 avril, du château de Breau, son adhésion aux actes du sénat et du gouvernement provisoire. « Nous voulons tous, dit-il, pour le « bonheur de la France une constitution forte et « libérale, et dans notre souverain le cœur de « Henri IV. » Par une inadvertance du ministre de la guerre Dupont, que Louis XVIII refusa de réparer, il fut créé chevalier de St-Louis le 1er juin même année, et nommé inspecteur général de cavalerie dans la 14e division; mais une nouvelle ordonnance du 4 février le mit à la retraite et retira les faveurs qui lui avaient été accordées. Il reprit du service après le 20 mars, accompagna Napoléon en Belgique et décida par une charge impétueuse, à la tête des grenadiers à cheval de la garde, le succès du combat livré aux Prussiens entre Ligny et St-Amand. Ce fut pendant la déroute qui suivit ce combat que le général Blücher, renversé de son cheval, faillit tomber au pouvoir des Français (*voy.* Blucher). Milhaud se retira sur la Loire avec son corps de cavalerie; et, après la rentrée du roi, il fut un des premiers généraux de l'armée à faire sa soumission. Compris dans la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, il obtint cependant de pouvoir résider dans une maison de campagne aux environs de Paris, et ne sortit de France que l'année suivante. La révolution de 1830 lui ayant ouvert de nouveau les portes de la patrie, il se fixa à Aurillac,

où il mourut le 8 janvier 1833 après une longue maladie. Ce fut sans nul doute un des meilleurs généraux de cette époque et c'était, sous quelques rapports, un homme véritablement estimable et dont les torts appartiennent aux circonstances et à sa position beaucoup plus qu'à son caractère. M—D j.

MILIEU (CHRISTOPHE), en latin *Milæus* ou *Mylæus*, littérateur, était né dans le 16e siècle à Estavayer (1), petite ville du pays de Vaud ; il professait les humanités au collége de la Trinité de Lyon en 1544 ; il publia, l'année suivante, un panégyrique de cette ville sous ce titre : *De primordiis clarissimæ urbis Lugduni commentarius* (Séb. Gryphe, 1545, in-8°). L'auteur y traite successivement de l'antiquité de Lyon, de ses académies et écoles publiques, de l'étendue de son commerce, de l'incendie qui réduisit cette ville en cendres dans une nuit et de son rétablissement. Suivant Fontette, il y a beaucoup de littérature et de politesse dans ce livre. Milæus ne conserva pas longtemps sa chaire ; il visita l'Italie, l'Allemagne et se retira dans sa patrie. On a de lui : 1° *De scribenda universitate rerum libri* 5, Florence, 1548, in-4°, 1re édition, très-rare ; Bâle, 1551, 1576, in-fol. ; et inséré dans le tome 2 du recueil intitulé *Penus artis historicæ*, Bâle, 1579, in-8°. Enfin J.-G. Muller a donné une édition de ce traité sous ce titre : *Hermes academicus*, Iéna, 1624, in-8°. Lenglet-Dufresnoy le trouve très-médiocre. Milæus convient qu'il entreprit cet ouvrage trop jeune et qu'il manquait des secours nécessaires pour remplir son plan. Dans le 5e livre, qui est le plus curieux, il traite de l'utilité d'une histoire universelle de la littérature, et donne la liste des savants qu'il avait découverts depuis l'origine du monde jusqu'au 12e siècle. Ainsi Milæus peut prétendre à partager avec Gesner l'honneur d'avoir l'un des premiers attiré l'attention sur la branche de l'histoire la plus intéressante, celle qui traite des efforts et des progrès de l'esprit humain (*voy.* Conrad GESNER). 2° *De imitatione Ciceroniana*, Bâle, 1551 ; 3° *Vita Ciceronis*, ibid. ; 4° *De relinquendis ingenii et litterarum monumentis libri tres*. Cet ouvrage, ainsi que les suivants, ne nous est connu que par la *Bibliothèque de Gesner*, édition de Zurich, 1555, augmentée par Josias Simler ; 5° *De prisca Gallorum lingua libri* III, *in quibus multa de Druidorum doctrina disseruntur, et ex vestigiis hodiernæ linguæ plurima veterum scriptorum testimonia comprobantur ;* 6° *De historico libri* III (2) ; 7° *De commendatione litterarum liber unus*. W—S.

(1) C'est par erreur qu'il est nommé *Mileo* dans le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine, et qu'on le dit né en Savoie. Au surplus, cette faute se trouvait déjà dans la *Storia* de Tiraboschi, qui n'a fait que copier lui-même Chiesa, *Catalogo*, p. 114 ; Rossotti, *Syllab. scriptor. Pedemontan.*, p. 157, et Denina, *Bibliopea*, p. 18.

(2) Si l'on en croit Tiraboschi, cet ouvrage a été imprimé en 1577 avec la *Vie de Cicéron* et d'autres traités du même auteur ; mais le savant bibliographe avertit qu'il n'a point vu le recueil, qui ne peut être que fort rare, s'il existe, puisqu'on ne le trouve point cité dans les meilleurs catalogues.

MILIUS (PIERRE-BERNARD), amiral français, naquit à Bordeaux en janvier 1773. Il s'embarqua à l'âge de quatorze ans comme pilotin sur un bâtiment de commerce dont son père était armateur, et fit plusieurs voyages aux Antilles de 1787 à 1793. La guerre ayant éclaté cette année entre la France et l'Angleterre, Milius entra dans la marine de l'Etat et servit successivement comme chef de timonerie sur les frégates *l'Andromaque* et *la Fraternité*, avec lesquelles il fit plusieurs croisières sur les côtes d'Espagne et aux Açores. Nommé aspirant de première classe en 1794, il passa sur la frégate *la Précieuse*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres de l'amiral Villaret-Joyeuse. Au combat que cette armée soutint le 1er juin 1794 contre celle de l'amiral Howe, Milius chargé d'aller dans un canot porter sous le feu de l'ennemi une remorque à un vaisseau totalement démâté, remplit sa mission avec tant d'intelligence et d'intrépidité qu'il obtint en récompense le grade d'enseigne de vaisseau. A la fin de l'année 1794, il s'embarqua sur la *Virginie*, et assista aux brillants combats que cette frégate soutint contre les Anglais. En juin 1795, il se trouvait à la bataille de Groix, où il rendit les plus grands services. Promu au grade de lieutenant de vaisseau le 21 mars 1796, il s'embarqua comme lieutenant de pied chargé du détail sur la *Révolution*, et fit sur ce vaisseau l'infructueuse campagne d'Irlande. Il passa ensuite sur la frégate *l'Immortalité*, à bord de laquelle il participa aux trois combats qu'elle soutint sur les côtes d'Irlande ; dans le dernier la frégate tomba au pouvoir des Anglais, et Milius fut retenu prisonnier. Revenu en France après quelques mois de captivité, il s'embarqua en 1799 sur le *Dix-Août*, et il fit sur ce vaisseau la belle campagne de la Méditerranée, lorsque l'amiral Bruix ramena de Cadix à Brest l'armée navale espagnole. En 1800, il s'embarqua en qualité de second à bord de la corvette *le Naturaliste*, qui, jointe à la gabare *le Géographe*, devait faire un voyage de circumnavigation sous les ordres de Baudin. Arrivé à l'île de France, Milius fut nommé capitaine de frégate au mois d'octobre 1801. Après un séjour de cinq semaines, l'expédition appareilla pour la Nouvelle-Hollande. Là Milius tomba malade et eut le regret de voir ses camarades partir sans lui. Il se rétablit au bout de quelques mois, et comme il savait que l'expédition relâcherait une seconde fois à l'île de France, il s'y rendit sur un bâtiment américain et retrouva en effet (septembre 1803) le *Géographe*. Le commandant Baudin étant mort le 16 septembre 1803, Milius reçut du contre-amiral Linois, commandant les forces navales françaises dans les mers de l'Inde, l'ordre de prendre le commandement de ce bâtiment pour le ramener en Europe. Il appareilla de l'île de France le 15 décembre 1803 ; après une relâche de trois semaines au cap de Bonne-Espérance, partit le 24 janvier 1804 et

arriva à Lorient le 25 mars. Au mois de décembre, Milius s'embarqua comme second sur le vaisseau *le Patriote;* mais il n'y resta que peu de mois, et, le 21 mars 1805, il le quitta pour prendre le commandement de la *Didon*. Cette frégate était destinée à faire partie de l'armée navale combinée de France et d'Espagne, le capitaine Milius appareilla de Lorient dans les derniers jours d'avril et la rallia à la Martinique. Il fit avec cette armée le trajet des Antilles en Europe, et participa au combat qu'elle livra le 22 juillet 1805, par la latitude du cap Finistère, à la flotte anglaise, commandée par sir Robert Calder. Pendant une relâche au Ferrol, l'amiral Villeneuve donna l'ordre au capitaine Milius d'appareiller et d'aller à la recherche de l'escadre de Rochefort, commandée par le chef de division Allemand. Quelques jours après sa sortie (le 10 août 1805), la *Didon* eut connaissance d'une frégate anglaise ; elle fit porter dessus et s'en approcha à une courte distance : c'était le *Phénix,* de 40 canons. L'action commença immédiatement : dès la première heure la *Didon* perdit successivement son mât d'artimon, puis son grand mât. Milius engagea alors le beaupré de sa frégate dans les haubans d'artimon du *Phénix* avec le dessein de l'aborder ; mais ni ses injonctions réitérées ni les efforts de ses officiers ne purent décider l'équipage à sauter à bord de la frégate anglaise. La *Didon* resta ainsi engagée trois quarts d'heure, pendant lesquels un feu nourri de canon et de mousqueterie se croisa sans interruption. Le combat commencé à neuf heures et demie du matin continuait encore à midi. A ce moment le mât de misaine, le seul qui restât à la *Didon,* tomba sur le côté de tribord et engagea la batterie qui faisait feu sur le *Phénix*. Dans cet état le capitaine Milius, à qui il devenait impossible d'opposer une plus longue résistance, se vit forcé d'amener son pavillon. La *Didon* avait eu 26 hommes tués et 45 blessés grièvement ; au nombre des premiers étaient deux de ses principaux officiers. Le *Phénix* eut 40 hommes hors de combat, dont 12 tués. Milius conduit en Angleterre ne revint qu'en juin 1806. Ne pouvant, comme prisonnier sur parole, être employé activement, il fut nommé sous-chef des mouvements à Toulon. Il occupait encore ce poste lorsqu'au mois d'octobre 1811, sur la demande du prince Eugène, vice-roi d'Italie, il reçut l'ordre de se rendre à Venise pour y diriger le service des mouvements de ce port. Le zèle et l'activité qu'il déploya dans ces fonctions lui valurent, en décembre 1811, le grade de capitaine de vaisseau au service de la marine italienne. Après avoir été pendant deux ans à Venise directeur du port et chef militaire, il fut appelé au commandement du vaisseau de 74 *le Royal-Italien*. Il allait en prendre possession, lorsque survinrent les événements de 1814. A cette époque des propositions lui furent faites pour rester au service de la marine autrichienne, mais il refusa et rentra en France. En août 1814, il fut chargé de commander la division navale destinée à la reprise de possession des colonies de la Martinique et de la Guadeloupe. Cette mission remplie, Milius rentra à la fin de janvier 1815 à Brest, où il reçut une lettre très-flatteuse du ministre de la marine. En 1815, l'empereur de Russie ayant demandé à Louis XVIII de faire transporter à Cronstadt, par des bâtiments français, 400 marins russes qui se trouvaient à Rotterdam, Milius fut chargé de se rendre en Hollande pour diriger les mouvements nécessaires à l'embarquement de ces marins. A son retour il fut nommé directeur du port de Brest, puis, en mars 1818, commandant de l'île Bourbon, qui atteignit sous son administration le plus haut point de prospérité. Le choléra s'y étant déclaré, il fit preuve du plus grand dévouement et reçut pour récompense le titre de baron. Cependant sa santé s'était altérée ; il fut obligé de demander son rappel, et revint en France au mois de juillet 1821. Son repos fut de courte durée, car une ordonnance du 1er septembre 1822 le nomma commandant et administrateur à Cayenne, où le gouvernement avait conçu le projet de former, à environ quinze lieues de l'embouchure de la rivière Mana, un établissement pour l'exploitation des bois de construction qui s'y trouvaient en abondance. Après quelques années de séjour au milieu des forêts, Milius, menacé de graves infirmités, fut obligé de demander une seconde fois son rappel. A son départ de Cayenne, les habitants reconnaissants lui offrirent une épée d'honneur. Milius commandait en 1827 le vaisseau *le Scipion* dans la station du Levant, et il prit part à la bataille de Navarin livrée le 20 octobre. Un mois après il fut élevé au grade de contre-amiral. En 1828, on le chargea d'inspecter les équipages de ligne et des troupes de la marine à Cherbourg, à Brest et à Lorient, mais bientôt les maladies le condamnèrent à un repos absolu. Atteint de paralysie, il se rendit à Bourbonne-les-Bains et y mourut le 11 août 1829. Le contre-amiral Milius était commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre du Bain et de St-Wladimir. On a de lui : 1° *Relation d'un voyage fait en Chine en l'an* 10 (1802) *par l'est de la Nouvelle-Zélande* (Annales maritimes de 1817, sciences et arts, p. 673-700 ; et de 1818, pp. 349-361). Cette relation est un complément du voyage du capitaine Baudin aux terres australes, de 1800 à 1804 ; elle est terminée par un vocabulaire hollandais, français et caffre. 2° *Extrait du journal d'un passager à bord d'un bâtiment parti de France au mois de mai* 1818 *pour se rendre à l'île Bourbon, contenant des remarques sur la navigation, sur plusieurs phénomènes observés à la mer, sur la pêche de la baleine ; des détails historiques et statistiques sur les îles du cap Vert et sur le cap de Bonne-Espérance ; quelques notions nouvelles sur les Hottentots, les Caffres et les Bochesmans ; enfin*

des observations générales d'économie maritime, de géologie et d'histoire naturelle (Annales maritimes de 1819, sciences et arts, p. 425-469); 3° *Notice historique et statistique du port de Brest* (Annales maritimes de 1821, p. 378-395). Cette notice est loin de répondre à son titre. Les renseignements trop succincts qu'elle renferme la réduisent à une simple légende qui pourrait être ajoutée, si elle était complétée à un plan du port de Brest. Elle est suivie d'un état de la marine à Brest en 1731, époque où il y avait dans ce port 28 bâtiments de divers rangs, armés de 1,538 canons et montés par 10,485 hommes d'équipage. H—Q—N.

MILIZIA (François), architecte italien, naquit en 1725 à Oria, dans la terre d'Otrante, de parents nobles et riches. Il fut conduit dès l'âge de neuf ans à Padoue, afin d'y commencer ses études sous la direction d'un oncle qui exerçait la médecine dans cette ville. Milizia ne se distingua d'abord que par son aversion pour l'étude; aussi, pendant les sept ans qu'il demeura à Padoue, ses progrès dans les lettres furent loin d'être rapides. Ennuyé à la fin des reproches que sa paresse lui attirait de la part de son oncle, il prit la fuite et erra durant quelques mois à Bobbio, à Milan, à Pavie et enfin à Rome, où il fut rejoint par son père, qui le ramena à Naples. Après avoir terminé ses études dans cette ville, sous Genovesi et Orlandi, Milizia s'évada une seconde fois et se rendit à Livourne avec l'intention de passer en France; mais, l'état de sa bourse n'étant pas en harmonie avec ses beaux projets de voyages, force lui fut de rebrousser chemin et de rentrer au toit paternel. Là, un mariage calma son humeur vagabonde; puis le goût des sciences se révéla en lui; l'amour du travail vint après, et le temps perdu fut bientôt réparé. En 1761, il alla s'établir à Rome, où il fut nommé surintendant des édifices que le roi de Sicile possède dans les Etats pontificaux. Mais il résigna bientôt ces fonctions incompatibles avec son esprit d'indépendance, et se livra à l'étude des arts. C'est à Rome qu'il composa tous ses ouvrages. Devenu l'ami intime du chevalier d'Azara et de Raphaël Mengs, qui se montraient philosophes parmi les artistes, il alla plus loin qu'eux et attaqua sans ménagement toutes les réputations établies. Les écrits de Milizia respirent en général un ton d'aigreur et d'animosité qui empêche de croire à l'impartialité de ses jugements; il laisse trop percer le plaisir qu'il éprouve à jeter à la face des artistes les critiques de leurs défauts. Il se fit ainsi beaucoup d'ennemis. Les persécutions qui s'en suivirent le dégoûtèrent des beaux-arts, auxquels il renonça tout à fait dans sa vieillesse pour s'occuper de traductions d'ouvrages scientifiques étrangers. Milizia mourut à Rome en 1798. On a de lui : 1° *Vite dei piu celebri architetti antichi e moderni*, Rome, 1768, in-8°. La 2e édition parut sous le titre de *Memorie degli architetti antichi e moderni*, Parme, 1781, in-8°. C'est plutôt une histoire de l'art qu'une biographie des architectes. Pommereul (*voy.* ce nom) en a donné une traduction intitulée *Essai sur l'histoire de l'architecture, précédé d'observations sur le bon goût et les beaux-arts*, la Haye, 1819, 3 vol. in-8°. Le même ouvrage a été traduit en anglais par mistriss Cresy, 1826, 2 vol. in-8°. 2° *Trattato completo formale e materiale del Teatro*, Rome, 1772, in-8°. Milizia s'y prononça contre la construction des théâtres modernes et contre la direction immorale donnée à ce genre de plaisir. Quelques opinions singulières déplurent aux architectes et aux théologiens; ceux-ci, plus puissants que les autres, firent défendre l'ouvrage et saisir les exemplaires. Ce traité fut réimprimé à Venise en 1794, in-4°. 3° *Principi d'architettura civile*, Finale, 1781; Bassano, 1785; ibid., 1825, 3 vol. in-8°. C'est le chef-d'œuvre de Milizia. Après avoir exposé l'origine et les vicissitudes de l'art, il propose pour modèles les monuments de la Grèce, exhorte à étudier ce qui reste de ceux de l'Asie et s'élève contre la routine introduite par Brunelleschi, Alberti et Scamozzi, qui s'en tinrent aux monuments du Latium, tous empreints d'un commencement de décadence. 4° *L'Arte di vedere nelle belle arti del disegno*, Venise, 1781; ibid., 1823, in-12. C'est une réponse aux critiques de l'ouvrage précédent. L'auteur y passe en revue les travaux les plus célèbres qu'aient produits les arts du dessin, et porte les jugements les plus absolus et les plus sévères, sans épargner même Michel-Ange. La traduction qu'en a donnée Pommereul a eu deux éditions, Paris, 1798 et 1799, in-8°; la seconde a pour titre : *Réflexions sur la sculpture, la peinture, la gravure et l'architecture; suivies des institutions propres à les faire fleurir en France, et d'un état des objets d'art dont les musées ont été enrichis par la Belgique, la Hollande et l'Italie depuis la guerre*; 5° *Roma delle belle arti del disegno*, Bassano, 1787, in-8°; ouvrage semblable à l'*Arte di vedere* et écrit avec encore moins de modération, ce qui le fit prohiber à Rome. 6° La *Storia dell' astronomia di M. Bailly, ridotta in compendio*, Bassano, 1791, in-8°; 7° *Dizionario delle belle arti del disegno, estratto in gran parte della Enciclopedia metodica*, Bassano, 1797, 2 vol. in-8°; 8° *Della incisione nelle stampe*, Bassano, 1797, in-8°; 9° *Memoria sull' economia publica*, Rome, 1798, in-4°; 1800, in-8°; Milan, 1803, in-8°; 10° *Notizie sulla di lui vita e catalogo delle sue opere*; rédigées par lui-même et publiées après sa mort, avec des notes de Barthélemy Gamba, Bassano, 1804, in-8°; 11° *Lettere al conte Francesco di San-Giovanni*, Paris, 1827, in-8°. Les *Œuvres* de Milizia ont été recueillies et imprimées à Bologne en 1826; cette édition forme 9 volumes in-8°. On en trouve un choix dans la *Raccolta d'Operette* de Barthélemi Gamba, Venise, 1826, in-16. M. Camille Ugoni lui a consacré une notice dans la *Storia della letteratura italiana*

nella seconda meta del secolo XVIII, Brescia, 1822, 3 vol. in-8°. A—Y.

MILL (JEAN), helléniste anglais, naquit à Shap dans le Westmorland, vers l'an 1645. On ne sait presque aucune circonstance de sa vie, toute rempli par l'étude, et par la préparation de la belle édition du Nouveau Testament grec, qui est le seul monument que nous ayons de lui. En 1661, il entra au collége de la reine, à Oxford, où il se distingua par son application, et se fit aimer par la douceur de ses mœurs. En 1666, il y prit le degré de bachelier; trois ans après il fut choisi pour prononcer un discours qui commença sa réputation. Ayant reçu les ordres sacrés, il s'adonna à la prédication, et y obtint des succès. En 1676, son compatriote et son condisciple, le docteur Lamplugh, évêque d'Exeter, lui donna une prébende dans son église. En 1681, déjà docteur, il fut présenté par son collége à une cure dans le Oxfordshire; et en décembre de la même année, Charles II le prit pour son chapelain ordinaire. En 1685, on le nomma principal du collége de St-Edmond. Cette place lui convenait, parce qu'elle lui procurait le repos dont il avait besoin pour exécuter son entreprise. En 1704, la reine Anne lui accorda un canonicat dans l'église de Cantorbéry, à la recommandation de l'archevêque Sharp. Il mourut le 23 juin 1707, très-peu de jours après avoir imprimé son magnifique ouvrage, Oxford, in-fol. L'impression avait été commencée aux frais du docteur Fell, évêque d'Oxford; mais ce prélat étant venu à mourir, et ses exécuteurs testamentaires n'ayant pas voulu la continuer, Mill remboursa ce qu'il avait reçu, et acheva de publier le livre à ses dépens. Le texte de cette édition est pris de celle de *Robert Etienne*, en 1550, et de celle de l'évêque *Fell;* il l'a collationné sur seize nouveaux mss. d'Angleterre, sur divers autres mss. et éditions de Rome, de Paris, de Vienne, enfin sur plusieurs anciennes versions. Au haut de chaque page est le texte original avec les lieux parallèles des autres livres de l'Ecriture, les scholies et les notes explicatives tirés des anciens Pères. Au centre des pages se trouvent sur deux colonnes les variantes, accompagnées des notes de l'auteur, dont plusieurs forment de savantes dissertations. Au bas sont d'abord le canon des Ecritures, puis des remarques sur l'état du texte sacré dans tous les âges de l'Eglise, une notice des anciens commentaires, des anciennes versions, et des éditions les plus remarquables. Le tout est précédé de savants prolégomènes qui contiennent 168 pages in-fol. Les prolégomènes du Nouveau Testament grec *dureront plus que le marbre*, selon l'épitaphe qu'on a gravée sur le tombeau du savant helléniste. On y trouve des recherces immenses. L'auteur y consacra les trente dernières années de sa vie, et recueillit trente mille variantes ou leçons différentes dans plus de cent vingt manuscrits, dans des lectionnaires, dans les Pères, dans les commentateurs, dans les versions anciennes et modernes, etc. Ce nombre prodigieux de variantes parut porter atteinte à l'intégrité du Nouveau Testament; et le docteur Whitby publia, en 1710, *Examen variantium lectionum Joannis Millii*, dans lequel il ne ménagea par son compatriote, et se plaignit amèrement de ce qu'en *admettant la corruption* du texte, il avait donné gain de cause aux *papistes,* aux sociniens et aux incrédules. Il entreprit de démontrer : 1° que ces diverses leçons ne sont appuyées que sur des fondements incertains, et peu propres à ébranler la leçon du texte commun; 2° que les leçons de quelque conséquence, ou qui changent le sens du texte, sont en très-petit nombre, et que, dans tous ces endroits mêmes, la leçon commune peut être défendue; 3° que la plupart de ces variantes sont peu de chose, et telles qu'on ne doit que très-rarement les préférer à la leçon reçue; 4° que, dans le recueil de ces variantes, Mill a souvent agi de mauvaise foi, cité à faux en quantité de rencontres, et s'est contredit lui même. Wetstein a inséré un abrégé de l'*Examen* de Whitby parmi les dissertations dont il a enrichi l'édition du Nouveau Testament grec de Mill, Amsterdam 1735, in-8°. Collins, dans le *Discours sur la liberté de penser,* a cherché à profiter des reproches que Whitby adresse au docteur Mill pour renverser les fondements de la révélation; mais Wisthon, et surtout Bentley (*Friponnerie laïque*), lui firent voir que, quelque nombreuses que soient les variantes recueillies par Mill, la religion n'a rien perdu de sa vérité, ni les écrits du Nouveau Testament, de leur authenticité. Le P. Fabricy (*Titres primitifs*) va encore plus loin; il assure que la religion trouve, dans le recueil de Mill, une forte preuve de l'intégrité et de l'authenticité des livres sacrés du Nouveau Testament; et que l'incrédulité la plus opiniâtre se voit forcée d'y reconnaître sa propre défaite. Ce sentiment a été partagé par les protestants et les catholiques modérés : ils ont rendu justice aux immenses travaux du docteur Mill, et s'en sont servis avec fruit. Voyez *Acta eruditorum*, Leipsick, 1710; Fabricius, *Bibliot. græc.;* Leclerc, *Bibliot. choisie*. Ludolphe Kuster ajouta de nouvelles recherches à celles du docteur anglais, et perfectionna son ouvrage, Amsterdam, 1709, in-fol., réimprimé à Leipsick en 1723, sous ce titre : *Novum Testamentum græcum, cum lectionibus variantibus*, etc. Mill s'était fait une certaine réputation par ses *Sermons*, mais il n'y en a qu'un d'imprimé : c'est sur la fête de l'*Annonciation;* il y combat, d'une manière violente, le culte rendu à la sainte Vierge, dans l'Eglise romaine. L—B—E.

MILL (HENRI), habile ingénieur, né à Londres en 1689, n'eut, dit-on, peut-être point d'égal dans la science de l'hydraulique. Il fut de très-bonne heure, et continua d'être jusqu'à sa mort, principal ingénieur de la nouvelle rivière, à Londres (*voy.* Hugues MIDDLETON), et s'acquit par ses

services la reconnaissance des habitants de cette capitale et de ses environs. Il fournit aussi de l'eau à la ville de Northampton, et procura le même avantage aux superbes jardins de sir Robert Walpole, à Houghton, qui étaient auparavant tellement dépourvus d'eau, que Cibber, s'y promenant un jour, s'écria plaisamment : *Sir Robert, sir Robert, voici un corbeau qui va boire tout votre canal!* H. Mill mourut en 1770. L.

MILL (James), économiste et historien anglais, né le 6 avril 1773 à Logie-Pert, dans le comté de Forfar où son père était un simple cordonnier. Il suivit l'école primaire de sa ville natale et grâce aux sacrifices que s'imposa sa famille frappée de ses heureuses dispositions, il put être envoyé à l'école supérieure de Montrose. Un riche propriétaire du voisinage, sir John Stuart, informé de l'ardeur qu'apportait le jeune Mill dans ses études, lui fournit les moyens d'aller les compléter à l'université d'Edimbourg. En vue de s'assurer des moyens d'existence, le fils du cordonnier se tourna vers la théologie avec la pensée d'embrasser le ministère évangélique. Il suivit aussi les cours de métaphysique et d'éthique de Dugald Stewart, et ne tarda pas à acquérir une instruction solide et fort étendue. Mais n'ayant pu obtenir une place de curé dans quelque paroisse, il prit le parti de venir à Londres et de chercher fortune dans la presse et la littérature. Il réussit à entrer dans la rédaction de divers recueils périodiques, l'*Edinburgh Review*, l'*Eclectic Review*, le *Critish Review;* il s'attacha surtout au *Philanthropist*, journal fondé par le célèbre Bentham, dans lequel on poursuivait la réforme des lois pénales et du système pénitentiaire. Ses articles y furent remarqués; et il retourna de plus en plus vers les travaux économiques. Doué d'une grande activité, Mill parvint durant plusieurs années à vivre de sa plume et à soutenir une famille déjà nombreuse que lui avait donnée une union contractée de bonne heure. Sa collaboration journalière à tant de recueils ne l'empêcha pas de se livrer à des recherches historiques fort étendues et d'amasser les matériaux du grand ouvrage qu'il fit paraître de 1818 à 1819 en 6 volumes sous le titre de *History of British India*. Ce livre fonda sa réputation. On y trouve toutes les qualités de l'historien, intelligence des événements, impartialité des jugements, clarté de l'exposition. Le succès qu'il obtint appela sur son auteur l'attention des directeurs de la compagnie des Indes, et bien qu'il eût parfois jugé sévèrement les actes de la compagnie, un emploi lui fut donné dans l'*East India House;* il le remplit avec l'intelligence qu'on pouvait attendre d'un esprit aussi distingué, et il fut plus tard promu aux fonctions de chef de la correspondance. Son autorité dans l'administration de la compagnie alla chaque jour croissant, et il eut la satisfaction de voir adoptées la plupart des réformes qu'il avait proposées. La vie d'affaires à laquelle son poste l'obligeait ne l'empêcha pas cependant de continuer ses études économiques. En 1821, il fit paraître des *Elements of political economy,* dans lequels, s'appuyant sur les idées de Ricardo, il chercha à donner à l'économie politique la forme systématique et philosophique qui lui manquait. En 1829, dans un livre intitulé *Analysis of the phenomena of the human mind*, il montra qu'il n'avait pas abandonné son ancien penchant pour la psychologie; on y reconnaît le disciple de l'école écossaise, qui sans avoir le talent des chefs de celle-ci, apporte dans l'étude de l'homme plus de pénétration et d'indépendance. Dans son *Fragment de Mackintosh*, qui parut en 1835, il appliqua son génie analytique et sagace à l'examen de divers points de philosophie morale. Ces divers ouvrages ont valu à leur auteur un rang élevé entre les publicistes contemporains. J. Mill fournit aussi des articles de politique et de législation à l'Encyclopédie britannique et au *Westminster Review*. Défenseur des principes de Bentham et adversaire de ceux de Macaulay, il soutint avec beaucoup d'ardeur, mais parfois trop d'entraînement, des opinions toujours dictées par une conviction profonde, mais auxquelles on peut reprocher un caractère trop absolu. J. Mill est mort le 23 juin 1836, épuisé par le travail, laissant un fils, Mr John Stuart Mill, digne successeur de son père et aujourd'hui l'un des plus grands économistes de l'Europe. Z.

MILLAR (Jean), publiciste écossais, naquit à Shotts, dans le comté de Lanerk, en 1735. Son père le fit étudier à l'université de Glasgow, et il le destinait à l'église; mais le jeune Millar se sentait emporté de préférence vers la méditation des lois, et il déclara qu'il suivrait la ligne que lui traçait son goût dominant. Heureusement pour lui, lord Kames, connu par ses travaux philosophiques, lui proposa de se charger de l'éducation de son fils, George Drummond-Home. Les lectures étendues de Millar, son esprit éminemment propre aux recherches spéculatives, et sa facilité à soutenir des discussions métaphysiques dans la conversation, lui valurent l'intimité de son patron; et le précepteur du fils devint le compagnon chéri du père. Millar recueillit dans ce commerce des idées fécondes sur l'union de la philosophie et des lois, et il les développa dans la suite avec une rare sagacité. Lié vers la même époque avec David Hume, il partagea ses opinions métaphysiques, tout en demeurant attaché à des doctrines politiques différentes. Il débuta au barreau en 1760; mais une chaire de droit étant venue à vaquer à l'université de Glasgow, il se mit sur les rangs pour la disputer, et l'obtint à la recommandation de lord Kames et d'Adam Smith. Ses leçons sur la législation anglaise, habituellement improvisées, et auxquelles il mêlait le développement de questions intéressantes, dont il avait semé le germe dans des conférences particulières avec ses élèves, furent accueillies avec une juste faveur, quoiqu'il s'éloignât

assez souvent des notions positives pour suivre des vues peu mesurées de perfectibilité, et pour se lancer dans le vague des théories. Ce reproche fut adressé à ses *Observations sur la distinction des rangs dans la société*, publiées en 1771; il s'y montre, au reste, un digne disciple de Montesquieu, et a mérité d'être choisi par Robertson, pour être un de ses guides dans l'*Introduction à l'histoire de Charles-Quint*. Cinq chapitres lui ont suffi pour tracer le tableau de la condition des femmes, de l'autorité paternelle, de l'autorité du chef de la tribu, principe de la puissance civile, du perfectionnement graduel de la société politique, et de l'esclavage. En 1787, il mit au jour un *Coup d'œil historique sur le gouvernement anglais* : dans ce résumé de ses cours publics, il expose avec soin les mutations progressives survenues dans les propriétés et dans l'état du peuple anglais, depuis l'occupation des Saxons jusqu'à l'avénement des Stuart. Son zèle pour les principes qu'il regardait comme ceux de la vraie liberté, ne s'y dément jamais. Si l'on conteste la partie systématique du livre, on aime à y reconnaître l'exactitude des faits et une critique ingénieuse. Le génie de Millar ne se renfermait point dans le cercle des sciences politiques et morales; il possédait une érudition variée, et s'était familiarisé avec les ouvrages d'imagination anciens et modernes. Il est mort le 30 mai 1801; et en 1803, on a publié, en 2 volumes in-8°, ses *OEuvres posthumes*, qui consistent dans un *Coup d'œil historique sur le gouvernement anglais, depuis le règne des Stuart*, et en dissertations sur le même sujet. Les *Observations sur la distinction des rangs*, dont le succès fut constaté par un grand nombre d'éditions, ont été traduites en allemand, en italien et en français. F—T.

MILLE (Antoine-Etienne), avocat au parlement de Paris, et membre de l'académie d'Auxerre, était fils d'un conseiller au parlement de Dijon, et prétendait descendre d'un Mille, sire de Paillart, chambellan du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et gouverneur du Nivernais. Dès l'âge de dix-sept ans, il conçut l'idée d'approfondir l'histoire de sa province; et, se dévouant à cette étude avec persévérance, il mit à contribution tous les secours que lui offrirent les dépôts publics et les bibliothèques particulières. Le résultat de ses vastes et longues recherches fut l'*Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire de Bourgogne*, Dijon et Paris, 1772-73, 3 vol. in-8°. Cette production, calquée pour le plan et les formes sur l'ouvrage du président Hénault, avait l'avantage de rassembler, dans un cadre resserré, des documents qui avaient échappé à la prolixe érudition de dom Plancher, et de rectifier plusieurs inexactitudes de ce religieux; elle ouvrait aux lecteurs une route moins pénible à suivre, et portait l'empreinte d'une critique judicieuse. Ce dernier mérite attira surtout l'attention publique, en lui suscitant de chauds adversaires. Dom Merle, prieur de Bèze en Bourgogne, et dom Rousseau, bénédictin de St-Germain des Prés, s'attachèrent à redresser un écrivain qui, jeune et réduit à ses propres forces, avait osé s'emparer d'une de ces tâches laborieuses que se réservait leur docte congrégation, et qui avait eu le tort plus grave de signaler le relâchement de leur ordre, et les suppositions de titres dont on a prétendu que ces religieux avaient quelquefois coloré leurs usurpations. Dom Maur Jourdain prit part à la discussion (*voy.* Jourdain) : Mille répondit assez faiblement peut-être à toutes ces critiques, et fit hommage de son livre à Voltaire, qui, lui-même en guerre alors avec les moines du Jura, le félicita d'avoir décoché quelques traits contre les enfants de St-Benoît. Courtépée, dans son *Précis de l'histoire de Bourgogne*, a largement profité du travail de Mille, dont il était l'ami. Celui-ci avait promis de conduire son ouvrage jusqu'au dix-huitième siècle; et il avait reçu des états de la province une gratification pour aider aux frais d'un quatrième et d'un cinquième volume qu'il annonçait comme prêts à voir le jour : mais il s'est borné aux trois volumes publiés, qui se terminent à l'époque de la réunion du royaume d'Arles à l'empire des Carlovingiens, soit que les difficultés de son entreprise l'en eussent dégoûté, soit qu'il fût mort quelques années après, comme on est assez tenté de le présumer. F—T.

MILLELOT (Jean-Etienne), docteur en droit, naquit en 1796, et fit ses études à Paris. Parent et élève de M. Dupin l'aîné, Millelot fit sous sa direction, des progrès rapides et se montra jurisconsulte habile, avant d'avoir quitté les bancs de l'école. En 1815, il s'enrôla dans les volontaires royaux, et voua depuis lors un vif attachement à la dynastie des Bourbons, ce qui ne l'empêcha pas de conserver l'estime et l'amitié de ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Il fut un des principaux rédacteurs de la *Thémis, ou Bibliothèque des jurisconsultes*. Ses articles se distinguent par un savoir profond, par l'élévation des idées et la pureté du style. Lorsque M. Dupin publia, en 1818, une nouvelle édition des *Lettres sur la profession d'avocat* de Camus, Millelot en donna un analyse dans la *Revue encyclopédique*. On doit encore à ce jeune avocat une excellente *Notice sur Patru*, insérée dans les *Annales du barreau français*. Atteint d'une maladie de poitrine, Millelot mourut à Paris en septembre 1822, victime de sa passion pour l'étude. On trouve son portrait dans la *Collection des portraits des avocats célèbres*, publiée en 1823. A—Y.

MILLER (Jacques), poëte dramatique anglais, né en 1703, esquissa, étant encore à l'université, la meilleure de ses comédies, intitulée *the Humours of Oxford*, qui fut jouée avec beaucoup de succès en 1729. Il était dans les ordres sacrés; mais son goût pour le théâtre ayant indisposé contre lui l'évêque de qui dépendait son avancement, il eut recours à sa plume pour subsis-

ter, et composa plusieurs autres pièces, qui furent applaudies, mais qui lui firent beaucoup d'ennemis, par la grande vérité de quelques caractères évidemment tracés d'après nature. Dès lors on résolut de trouver mauvais tout ouvrage où l'on reconnaîtrait son style; mais il donna le change à ses adversaires. N'ayant travaillé jusque-là que dans le genre comique, il s'avisa de traduire le *Mahomet* de Voltaire, qu'il fit représenter à Drury-Lane, et qu'on applaudit à toute outrance, sans se douter du nom de l'auteur. Il mourut peu de jours après ce succès, et lorsqu'il venait d'être pourvu d'un riche bénéfice ecclésiastique. Ses ouvrages sont : 1° *the Humours of Oxford*, 1729; 2° la *Belle-mère*, comédie, 1734, imitée du *Malade imaginaire* de Molière; 3° l'*Homme de goût*, comédie, 1736; 4° la *Passion universelle*, comédie dont le fond est de Shakspeare, 1737; 5° le *Café*, comédie, 1737; 6° *l'Art et la Nature*, comédie, 1738; 7° l'*Hôpital des fous*, comédie, 1739; 8° *Mahomet*, 1744; 9° *Joseph et ses frères*, oratorio, 1744; 10° le *Tableau*, comédie, 1745; 11° de petits poëmes et des pamphlets politiques. Miller a fait, avec Henri Baker, la traduction anglaise du *Théâtre de Molière*, publiée par Watts, avec l'original en regard. Son fils a publié plusieurs ouvrages, entre autres un volume de *Poésies*, et la traduction du *Cours de belles-lettres* de l'abbé le Batteux. L.

MILLER (Philippe), célèbre jardinier anglais, qui, par son intelligence et son érudition, mérite de prendre place parmi les botanistes du 18e siècle, naquit en 1691. Il succéda, en 1722, à son père, dans la place de surintendant du jardin de la compagnie des apothicaires à Chelsea (*voy.* Sloane); et, sous sa direction, ce riche établissement ne tarda pas à devenir le plus magnifique de l'Europe, pour les plantes étrangères, quoiqu'il ait été bien surpassé depuis (*voy* Jacquin). C'est par ses soins qu'un grand nombre de plantes exotiques ont été acclimatées avec succès en Angleterre; et ses relations nombreuses et multipliées avec les plus célèbres botanistes, soit en Europe, soit dans les Indes, ont puissamment contribué à répandre les découvertes botaniques. Il se fit d'abord connaître par quelques mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques;* mais son *Dictionnaire des jardiniers*, publié en 1731, souvent réimprimé, et toujours avec des augmentations considérables, mit le sceau à sa réputation. Linné disait que ce livre serait le dictionnaire des botanistes, plutôt que celui des jardiniers. L'auteur eut le bonheur peu commun d'en donner, trente-sept ans après, la huitième édition. Dans les premières, il n'avait suivi que les méthodes de Ray et de Tournefort; mais dans l'édition de 1768, il employa les principes et la nomenclature de Linné, dont il finit par devenir un des plus zélés admirateurs. Il ne conservait pas moins de reconnaissance des leçons qu'il avait reçues de Ray, son premier maître; et dans ses dernières années, il se faisait honneur d'être resté le seul botaniste qui pût se vanter d'avoir vu ce grand naturaliste, et il ne le citait jamais sans montrer une émotion visible sur sa physionomie. Miller était membre de la société royale de Londres, de la société botanique de Florence, etc.; il mourut à Chelsea, le 18 décembre 1771. On a de lui : 1° *Dictionnaire du jardinier et du fleuriste, ou Système complet d'horticulture*, Londres, 1724, 2 vol. in-8°. Ce n'est que le premier jet de son grand ouvrage; 2° *Catalogue des arbres, arbustes, plantes et fleurs des jardins aux environs de Londres*, 1730, in-fol., avec 21 pl. coloriées, d'après les dessins de Van Huysum; 3° *Catalogus plantarum officinalium quæ in horto botanico Chelseiano aluntur*, 1730, in-8°, de 152 pages, contenant 518 plantes; 4° *Dictionnaire des jardiniers*, 1731, in-fol. L'auteur y joignit, en 1735, un appendice in-fol., et en donna, la même année, un abrégé en 2 volumes in-8°. L'ouvrage fut traduit dans les principales langues de l'Europe : en hollandais, par I. Van Enas, 1746, in-fol.; en allemand, par Huth, 1750-58, 3 vol. in-fol., et par Panzer, 1769-76, 4 vol. in-4°; en français, 1785-88, 8 vol. in-4°, avec des notes par Holandre (*voy.* Chazelles de Prisy). La meilleure édition anglaise est celle qu'a donnée le professeur Martyn, en 1807, 4 vol. in-fol. Miller publia, de 1755 à 1771, un recueil de 300 figures de plantes coloriées, pour accompagner son *Dictionnaire*. C'était, après l'*Hortus Elthamensis* et la *Caroline* de Catesby, le plus beau recueil de ce genre qui eût encore paru en Angleterre; il leur est même supérieur pour le détail donné aux organes de la fructification, détail si important quand on suit le système de Linné; 5° *Calendrier du jardinier*, seconde édition, 1732, in-8°, réimprimé pour la seizième fois, en 1775, et souvent réuni aux dernières éditions du *Dictionnaire;* 6° *Culture de la garance, suivant la méthode pratiquée en Zélande*, 1758, in-4° de 38 pages, avec 6 planches; 7° *Courte introduction à la connaissance de la botanique*, 1760, in-8°, avec 5 planches; 8° quelques Mémoires dans les Transactions philosophiques : ils n'offrent aujourd'hui que peu d'intérêt. Un ouvrage bien plus considérable est le recueil des descriptions annuelles de cinquante plantes nouvelles, qu'il envoyait chaque année au musée britannique, conformément aux règlements de la fondation du jardin de Chelsea : elles ont fréquemment donné lieu à des découvertes en botanique. L'herbier de Miller a passé dans la bibliothèque de sir Joseph Banks. Le genre *millería*, de la famille des corymbifères, découvert à Panama et à la Vera-Cruz, par Houstoun, a été consacré par le docteur Martyn à la mémoire de cet estimable jardinier. — *Charles* Miller, un de ses fils, qui avait acquis une fortune considérable dans les Indes orientales, a fait passer à la Société royale de curieuses expériences sur l'u-

tilité de la transplantation du froment. On a encore de lui, dans les *Transactions philosophiques*, t. 68, une *Description de l'île Sumatra*. C. M. P.

MILLER (Jean-Martin), écrivain allemand, naquit à Ulm, le 2 décembre 1750. Son père était professeur des langues orientales au gymnase de cette ville. Le jeune Miller se rendit, en 1770, à Gœttingue, où il étudia la théologie : il y fit partie de cette société de jeunes poëtes composée de Burger, Hœlty, Voss, des deux comtes de Stollberg et d'autres littérateurs moins célèbres. Il revint dans sa patrie en 1775, et y remplit, pendant un grand nombre d'années, les fonctions de pasteur et celles de professeur de langue grecque et de théologie. Le roi de Wurtemberg le nomma, en 1810, doyen et conseiller consistorial. Il est mort à Ulm, le 21 juin 1814. Les ouvrages en prose de Miller : *Charles de Burgheim*, la *Correspondance de trois amis d'université*, et surtout *Siegwart*, le plus célèbre de tous, offrent le tableau d'un amour vertueux et enthousiaste, qui ne se sépare jamais des sentiments les plus religieux. Mais c'est surtout comme poëte lyrique que Miller s'est acquis une réputation durable en Allemagne. Ses élégies et ses romances sont devenues populaires. Le roman de *Siegwart* a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Il en existe deux traductions françaises. P. L.

MILLER (William), célèbre libraire de Londres, était fils d'un libraire de Bungay (Suffolk), où il vit le jour le 15 août 1769. Il montra de bonne heure de grandes dispositions pour le dessin, vint à Londres, fut présenté au peintre Joshua Reynolds, et allait, sur ses conseils, entrer à l'académie de peinture, quand sa famille préféra lui faire suivre la profession paternelle. Il s'établit comme libraire en 1790, dans Bond street et s'y fit connaître par de nombreuses éditions de livres de voyages et d'ouvrages à planches. En 1804 il transporta son magasin dans Albemarle street et y fonda l'importante librairie qui a depuis passé à M. Murray. Parmi les ouvrages dont on lui doit la publication et qui contribuèrent à sa fortune, il faut surtout citer les œuvres de C. J. Fox, une édition des œuvres de Dryden en 18 volumes, une des œuvres de Richardson en 19 volumes et la *Biographical sketches of british characters*. Miller, après avoir cédé son établissement, se retira dans une propriété qu'il avait acquise dans l'Hertfordshire; il y mourut le 25 octobre 1845. Z.

MILLER (Hugh), géologue anglais, né en 1803 à Cromarty en Ecosse, d'une famille de pêcheurs et de marins. Son père périt en 1807 dans un naufrage; resté ainsi orphelin de bonne heure, il fut élevé par sa mère avec plus de tendresse que d'intelligence, et passa une partie de ses premières années à lire des voyages et des ouvrages sur la Bible. Au lieu de fréquenter le *grammar-school* de sa ville natale, il s'échappait souvent pour courir sur la côte, explorer le rivage, ramasser des cailloux, et c'est ainsi qu'il acquit par la pratique les premiers principes de la géologie, dans laquelle il devait se faire un nom. Un voyage dans les Highlands acheva de développer en lui le goût de l'histoire naturelle. Cependant il fallait vivre et prendre conséquemment un état, Miller se fit carrier et resta trois ans chez un maître. Mais tout en menant la vie d'un ouvrier, en fréquentant même le cabaret, le jeune apprenti n'avait pas perdu le goût de la lecture; il dévorait les livres les plus sérieux qui lui tombaient sous la main; son goût instinctif de la géologie lui faisait étudier la forme de la nature des moellons, des pierres de taille et la disposition des carrières. Passé maître en maçonnerie, Miller alla s'établir à Edimbourg, il y put satisfaire davantage son désir d'instruction, se mit à lire les poëtes et voulut le devenir à son tour. Il publia sous le nom *Poems by a journeyman stone-mason*, un petit volume où apparaît quelque talent. Cet essai fut remarqué; l'auteur déchira le voile de l'anonyme et réussit à faire accepter des morceaux en prose dans l'*Inverness Courier*. Ses articles sur la pêche des harengs obtinrent un grand succès; aussi ne tarda-t-il pas à les réunir en une brochure. Le métier de carrier commençait à ne convenir guère à la position littéraire qu'il s'était faite; il excellait à graver les épitaphes des tombeaux; il vécut quelque temps de cette industrie et, en cherchant des pierres, s'initia de plus en plus à la géologie; il explora dans ce but la côte du Moray-Frith, dont il a donné plus tard une saisissante description; il s'occupa aussi de théologie et prit part à plusieurs de ces controverses qui occupent tant en Angleterre les communions protestantes. Sorti des rangs du peuple, le carrier-poëte et géologue conquit une grande popularité. Miller avait obtenu un emploi dans une maison de banque de Cromarty, emploi qui suffit plusieurs années à ses besoins. La ville de Cromarty, fière de lui avoir donné le jour, l'élut membre de son conseil municipal (*town council*). Il se mêla à toutes les agitations politiques du pays et son influence alla grandissant. Des gens distingués, des femmes élégantes, tinrent à honneur de l'avoir pour ami, et une femme d'esprit dans une condition aisée, Lydia Fraser, conçut tant d'estime pour lui, qu'elle lui offrit sa main; Miller l'accepta et se trouva ainsi dans une position indépendante qui lui permit de se livrer librement aux sciences et à la littérature. Peu de temps après son mariage, il fit paraître ses *Scènes et légendes du nord de l'Ecosse* (1835), remarquables par l'élégance du style et l'intérêt des sujets, qualités qu'on ne devait pas s'attendre à rencontrer chez un homme auquel l'instruction première avait manqué. Entraîné aussi par son goût pour la controverse, Miller se mêla à la querelle fort vive dans l'église d'Ecosse, entre les

intrusionistes et les *non-intrusionistes*, il embrassa ce dernier parti qui s'opposait au droit de collation et voulait que l'on ne pût nommer des curés aux paroisses sans l'assentiment du peuple; il publia sur ce débat un pamphlet intitulé : *Letter to lord Brougham, on the Auchterarder case* (1839), et un autre ayant pour titre : *the Whiggism of the old school*. En 1840, Miller entra dans la rédaction d'une feuille semi-hebdomadaire, *the Witness*, dont il devint ensuite propriétaire. Mais son penchant pour la géologie l'éloigna de de plus en plus de la polémique politique et religieuse, et une série de publications annoncèrent des études plus suivies et plus solides qu'il n'en avait encore faites. Il donna successivement un traité sur le terrain de vieux grès rouge, intitulé *A new walk in an old field* (1841), qui jeta les fondements de sa réputation comme géologue. Cet ouvrage fut suivi de *the first Impressions of England and its people* (3e édit. 1853). — *Footsprints of the Creator* (Empreintes des pieds du Créateur); ce dernier ouvrage est une réponse aux *Vestiges of creation*, livre dans lequel on mettait en évidence le désaccord des témoignages bibliques et de la géologie. Miller, fort attaché à l'orthodoxie presbytérienne, s'efforça d'établir que la science n'a rien établi qui contredise la Genèse. Dans un écrit intitulé *My schools and schoolmasters*, qui obtint un grand succès, ce savant raconta les premières années de sa vie et la manière dont il avait fait lui-même son éducation. On y remarque, comme chez la plupart des œuvres du carrier devenu auteur, une grande originalité de vues, beaucoup d'esprit, de verve, déparé par un penchant trop prononcé pour les digressions; Miller s'attacha à montrer comment la nature est et sera toujours notre meilleure institutrice. Etabli dans une jolie habitation à Porto-Bello, près d'Edimbourg, au milieu de fleurs qu'il cultivait avec amour et de ses collections de roches et de pierres, ce savant coulait une douce existence; il réunissait les matériaux d'un nouvel ouvrage : *the Testimony of the rocks*, quand il commença à ressentir les premiers symptômes de la maladie mentale qui devait causer sa mort; l'esprit surexcité par un travail incessant, par une imagination naturellemnnt exaltée, il éprouva des hallucinations, devint sujet à des attaques de somnambulisme, et un jour, à la suite d'une lecture mélancolique, se brûla la cervelle, après avoir écrit sur une feuille de papier ses adieux à sa chère Lydia et à ses enfants, adieux qui révèlent l'égarement de la folie. Il expira le 24 décembre 1857, laissant la réputation d'un savant éminent, mais dont les facultés brillantes s'étaient toujours quelque peu senties de l'étrangeté de son existence. Z.

MILLET (Jean), docteur ès droits, était né en 1513 à St-Amour, petite ville du comté de Bourgogne, d'une famille ancienne, mais mal partagée des biens de la fortune. Philibert de la Baume, comte de St-Amour, devint son protecteur et l'emmena avec lui en Angleterre quand il y fut envoyé en ambassade par Charles-Quint (1). Millet était savant dans les langues, et il a traduit du grec et du latin plusieurs ouvrages que son Mécène fit imprimer en lui abandonnant les bénéfices. Cependant son sort ne s'améliora guère, et il vécut toujours dans un état voisin de la pauvreté. Par le testament qu'il dicta dans sa dernière maladie, il recommandait à ses amis son père, plus que nonagénaire, et ses enfants, auxquels il ne laissait d'autre héritage qu'une réputation sans reproche. Il mourut à St-Amour au mois de mai 1576, et fut inhumé, comme il l'avait désiré, dans l'église des Augustins, où l'on voyait son épitaphe. On a de lui : 1° le *Toxaris de Lucien*, dialogue non moins élégant que récréatif par les belles histoires qui y sont contenues, Paris, 1550, in-8°; 2° *Cinq dialogismes, ou Délibérations de cinq nobles dames; à savoir : Lucrèce, Susanne, Judith, Agnès et Camma Galatienne*, traduits du latin de Pierre Nannius, ibid., 1559, in-8°; 3° les *Cinq livres d'Egesippus*, contenant plusieurs guerres des Juifs et la ruine de Jérusalem, ibid., 1551-1556, in-4°; 4° *Histoire d'Æneas Sylvius touchant les amours d'Euryalus et de Lucrèce*, ibid., 1551, in-8° (*voy.* Pie II); 5° les *Conquêtes, origine et empire des Turcs*, traduits du latin de Christ. Richer; plus, y sont ajoutées par le translateur toutes les guerres d'iceux Turcs depuis 1540 à 1551, ibid., 1553, in-8°; 6° les *Chroniques, ou Annales* de Jean Zonare, traduites en français, Lyon, 1560, in-fol., Paris, 1583, in-fol. — Millet (Jean), musicien, né vers 1620 à Fondremand, bailliage de Vesoul, de parents simples cultivateurs, fut attaché comme enfant de chœur à la musique de la cathédrale de Besançon, et ne tarda pas à se distinguer par son goût pour le chant. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'office de sous-chantre, dont le titulaire prenait rang parmi les chanoines. Il mérita la bienveillance de l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont et fut chargé par ce prélat de publier de nouvelles éditions des *Livres de chœur*. Millet mourut après 1682. On a de lui le *Directoire du chant grégorien*, Lyon, 1666, in-4°. Il y a des choses curieuses dans cet ouvrage; mais l'auteur rapporte des effets si merveilleux du chant qu'on ne peut s'empêcher de le trouver trop crédule. On lui attribue encore l'*Art de bien chanter en musique*. Ce volume, qu'on dit gravé par Pierre de Loisy (*voy.* Loisy), n'a jamais été

(1) Philibert de la Beaume s'insinua fort avant dans les bonnes grâces de Henri VIII, roi d'Angleterre. Ce prince « le revêtit « pour un jour de son autorité et lui remit tous les insignes de « la royauté qu'il exerça pleinement à Londres, et cette distinc- « tion flatteuse fut applaudie de la nation anglaise. » (*Histoire abrégée du comté de Bourgogne*, par M. Grappin, p. 217.) M. Abry d'Arcier, membre de la société d'encouragement du J ra, assure qu'il existait encore en 1762 dans les archives du château de Chantonay, appartenant à la maison de St-Amour, plusieurs ordonnances du roi Philibert datées de Londres.

vu par ceux qui l'ont cité, et on peut en révoquer en doute l'existence. W—s.

MILLET (Simon-Germain), né en 1575 à Venizy, village de la Champagne, embrassa la règle de St-Benoît, et fut d'abord connu sous le nom de dom *Simon;* mais il prit celui de dom *Germain* lorsqu'il entra dans la congrégation de St-Maur, en 1632. Ce religieux mourut à l'abbaye de St-Denis le 28 janvier 1647. On a de lui : 1° les *Dialogues de St-Grégoire, traduits du latin en français et illustrés d'observations, avec un Traité de la translation du corps de St-Benoît en France,* Paris, 1624 et 1644, in-8°; 2° le *Trésor sacré, ou Inventaire des saintes reliques et autres précieux joyaux de l'église et du trésor de l'abbaye de St-Denis, en France; ensemble les tombeaux des rois et des reines, depuis Dagobert jusqu'à Henri le Grand,* Paris, 1638, 1640, 1645, 1646, in-12. Ces dernières éditions ont été augmentées d'un *Abrégé des choses remarquables arrivées depuis Dagobert jusqu'à Louis XIII.* 3° *Vindicata Ecclesiæ gallicanæ de suo Areopagita Dionysio gloria,* Paris, 1638, in-8°. L'auteur y combat les arguments du P. Sirmond, jésuite, et prétend démontrer que St-Denis l'Aréopagite et St-Denis, premier évêque de Paris, ne sont qu'un même personnage. Cependant l'antiquité les avait toujours distingués; Hilduin, abbé de St-Denis au 9e siècle, est le premier qui les ait confondus l'un avec l'autre; mais cette opinion, longtemps accréditée, est abandonnée aujourd'hui et regardée comme un anachronisme (*voy.* St-Denis l'Aréopagite). 4° *Ad Dissertationem nuper evulgatam de duobus Dionysiis responsio, in qua evidentissime demonstratur unum et eumdem Dionysium Areopagitam et Parisiensem episcopum,* Paris, 1642, in-8°. C'est une réponse à la *Dissertatio de duobus Dionysiis* du docteur Launoy, auquel répondirent encore deux autres bénédictins dans le même sens que leur confrère (*voy.* Jacques Doublet et Nicolas-Hugues Menard). P—rt.

MILLET (Jean), poëte dramatique, doit la réputation qu'il conserve parmi les amateurs de notre ancienne littérature, moins au mérite de ses ouvrages, quoiqu'ils n'en soient pas tout à fait dépourvus, qu'à la naïveté du patois dauphinois dans lequel ils sont écrits. La *Bibliothèque* de Guy Allard ne contient aucune particularité sur la vie de Millet; et peut-être serait-on en droit de faire un reproche à Chalvet de n'avoir pas cherché, par de nouvelles investigations, à réparer cette omission en faisant connaître un poëte qui tient le premier rang parmi ceux qui ont écrit dans l'idiome particulier au Dauphiné. Millet, né vers 1600 à Grenoble, vivait en 1665, date de la publication de sa dernière pièce. On a de lui : 1° *Pastorale et tragi-comédie de Janin,* Grenoble, 1633, in-4°. Cette pièce, connue aussi sous le titre de *Lhauda* (Clauda), nom d'un des principaux personnages, a constamment joui d'un succès soutenu et dont elle est redevable à l'intérêt piquant du sujet. D'après la tradition du pays, l'auteur n'aurait fait que mettre en scène l'aventure, alors récente, d'une jeune paysanne qui, recherchée en mariage par le secrétaire d'un trésorier de Grenoble, avait fini par épouser le trésorier lui-même. Suivant Champollion-Figeac (1), Lhauda serait la même que Claudine ou Marie Mignot. Devenue veuve du trésorier ou, suivant d'autres, d'un conseiller au parlement, elle épousa le second maréchal de l'Hôpital, et enfin, sur le retour de l'âge, elle sut inspirer une vive passion à Casimir V, roi de Pologne (*voy.* Mignot). La *Pastorale de Lhauda,* essai dramatique et chef-d'œuvre de Millet, a été réimprimée au moins quatre fois, Grenoble, 1636, 1700, 1800, in-8°, et Lyon, 1738, in-12. 2° La *Pastorale de Philin et Margoton,* Grenoble, 1635, in-4°. Cette édition, la seule que l'on connaisse, est si rare que l'auteur de la *Bibliothèque du théâtre français,* attribuée au duc de la Vallière, déclare (t. 2, p. 508) qu'il n'a jamais pu en voir un exemplaire. 3° La *Bourgeoisie de Grenoble,* comédie, ibid., 1665, in-8°. Ces trois pièces sont en cinq actes et en vers. Dans toutes, l'auteur fait parler les paysans et les gens du peuple en patois, et les autres personnages en français. Mais il faut ajouter que Millet s'exprime beaucoup mieux dans l'idiome de sa province, dont il avait fait une étude spéciale. On trouve dans la *Bibliothèque du théâtre français,* que l'on vient de citer, l'analyse de la *Lhauda* et de la *Bourgeoisie de Grenoble,* avec des fragments de ces deux pièces, accompagnées d'une version française. C'est par erreur qu'on y dit qu'elles sont écrites en vers provençaux, et cette erreur est d'autant plus remarquable que le Provençal Marin passe pour un des rédacteurs de cette *Bibliothèque* (*voy.* Marin). Après avoir rendu compte des comédies de Millet, Champollion-Figeac ajoute qu'on ne connaît rien de plus de lui, si ce n'est quelques chansons et un volume intitulé *Recueil de diverses pièces faites à l'ancien langage de Grenoble par les plus beaux esprits de ce temps-là,* ibid., 1662, in-12 de 74 pages. Ce petit volume contient le *Banquet des fées,* où l'on trouve des détails pleins d'intérêt; la *Vie des courtisans,* et deux assez bonnes satires des travers de l'époque. Quant aux chansons, Champollion-Figeac les a publiées d'après un manuscrit de la bibliothèque de Paris, dans son Appendice aux recherches sur les patois, p. 150-155. W—s.

MILLET (le baron Théodore), général français, né en Picardie le 15 septembre 1776, entra au service le 16 juin 1793 dans la 40e demi-brigade, et fut peu de temps après nommé lieutenant au choix. Officier intrépide et actif, il dut un avancement rapide à plusieurs actions d'éclat et à d'honorables blessures. Il fit les premières cam-

(1) *Nouvelles recherches sur les patois, et en particulier sur ceux du département de l'Isère,* Paris, 1809, in-12 de 199 pages.

pagnes d'Italie, et se trouva depuis aux batailles de Marengo et d'Austerlitz. Employé en Espagne en 1808, il se distingua le 8 août au passage du Tage, près de Talaveyra, et fut nommé colonel le 17 décembre 1809, après s'être fait remarquer à la bataille d'Occana. A l'attaque du mont de Fuente-Santa, le 12 novembre 1810, le général Millet fut atteint de deux coups de feu à la tête, et, quoique affaibli par la perte de son sang, il ne voulut pas quitter son poste, commanda lui-même une nouvelle charge et repoussa l'ennemi. De retour en France, il prit part aux dernières campagnes, et fut élevé au grade de général de brigade le 28 juin 1813. Le roi le créa chevalier de St-Louis le 20 août 1814, puis commandeur de la Légion d'honneur. Après les événements du 20 mars 1815, Millet fut employé dans les gardes nationales actives de l'armée du Nord. Mis à la demi-solde après le licenciement de l'armée, il se retira au sein de sa famille, à Sourdevat (Manche), et s'occupa d'agriculture. Il y mourut le 17 février 1819. M—D j.

MILLETIÈRE (DE LA), calviniste mitigé, s'occupa quelque temps du projet chimérique de réunir les protestants avec les catholiques, et publia, en conséquence, en 1644 un ouvrage intitulé *le Pacifique véritable sur le débat de l'usage légitime du sacrement de pénitence*. Ce livre, quoique approuvé par trois docteurs, fut censuré par la Sorbonne, et il fut loin de produire les résultats que l'auteur en attendait. T—D.

MILLEVOYE (CHARLES-HUBERT), littérateur et poëte estimable, né le 24 décembre 1782, n'avait pas achevé ses premières études au collége d'Abbeville, sa patrie, lorsque la révolution ferma les écoles; mais il trouva dans les soins d'un habile instituteur les secours nécessaires au développement de ses dispositions naturelles. Son penchant pour la poésie ne tarda pas à se montrer, et à l'âge de treize ans il composait de petites pièces de vers dont quelques-unes ont été imprimées dans des recueils. Il apprit ensuite les éléments de la langue grecque, et vint à Paris compléter son éducation au collége des Quatre-Nations, où il remporta en 1798 le premier prix de littérature. Il se destina d'abord au barreau; mais, rebuté bientôt par les formes de la chicane, il passa en 1801 du bureau d'un procureur dans un magasin de librairie, et, au bout de trois ans, renonça au commerce des livres pour s'abandonner sans distraction à son goût pour les lettres. Un petit recueil de vers, dont la pièce la plus remarquable est celle où il célèbre les *Plaisirs du poëte*, l'avait déjà fait connaître d'une manière avantageuse : il se mit sur les rangs en 1806 pour disputer les prix proposés par l'Académie française, et chacun de ses pas dans la carrière fut marqué par un triomphe. Ennemi de l'intrigue, exempt d'ambition, c'est à la campagne que Millevoye allait dans un doux repos goûter les charmes de l'étude : la délicatesse de son tempérament l'obligeait d'ailleurs à des ménagements qui l'éloignaient du monde. Il se maria en 1813, et cette union, formée sous les plus heureux auspices, le consola de la perte d'une partie de sa fortune, que d'infidèles dépositaires lui avaient enlevée. Il s'était retiré dans sa ville natale pour y vivre tranquillement; mais des affaires l'ayant rappelé à Paris au mois de juin 1816, il prit un logement au village de Neuilly, où il respirait un air plus pur, plus convenable à sa santé qui dépérissait chaque jour. Dans une course qu'il fit à Paris avec son épouse, il se trouva si faible qu'il fallut renoncer à le reconduire à Neuilly; on lui procura un appartement près des Champs-Elysées, ou, après quelques jours de souffrance, il expira, le 12 août, à l'âge de 34 ans, emportant les regrets de tous les amis des lettres. Le roi Louis XVIII avait accordé à Millevoye une pension de douze cents francs, qui fut continuée à sa veuve. La mort prématurée de ce jeune écrivain fut une véritable perte pour les lettres : le succès de ses ouvrages n'était pour lui qu'un encouragement à de nouveaux efforts, et l'on ne peut douter qu'il n'eût rempli, s'il eût vécu, toutes les espérances qu'il avait fait concevoir. A un naturel affable, au caractère le plus noble, il joignait une sensibilité exquise et un goût pur qu'il puisait dans la lecture réfléchie des anciens. Il avait une mélancolie douce et communicative dont l'empreinte se retrouve dans ses élégies et jusque dans ses poésies diverses. Peu de temps avant sa mort, il donna cinq volumes in-18 de ses *Œuvres*, Paris, 1814-1816, dans lesquels il n'avait admis, après un examen sévère, que les pièces les plus dignes d'être conservées. Le premier, intitulé *Poésies diverses*, contient les *Plaisirs du poëte*; l'*Amour maternel*, poëme auquel on n'a reproché que sa brièveté; l'*Indépendance de l'homme de lettres*, pièce couronnée par l'Académie française en 1806; l'*Invention poétique*, couronnée par l'académie d'Angers; le *Voyageur*, pièce couronnée par l'Académie française en 1807; *Belsunce, ou la Peste de Marseille*, poëme désigné pour l'un des prix décennaux (*voy.* BELSUNCE) (1); la *Mort de Rotrou*, pièce qui a remporté le prix de l'Académie française en 1811; *Goffin, ou le Héros liégeois*, poëme qui a remporté un prix extraordinaire en 1812 (2), et la traduction de quelques chants de l'*Iliade*. Le tome second contient : *Emma et Eginard*, fabliau; quelques traductions de Théocrite, de Virgile, du début de la *Lusiade*, et des *Poésies fugitives*. Tome 3 : *Charlemagne à Pavie*, poëme en six chants. Tome 4 : trois livres

(1) On y désirerait, dit un critique célèbre, plus de variété, une ordonnance plus imposante, des épisodes plus touchants et mieux conçus; mais on y trouve de la gravité, de l'élégance, de l'harmonie, d'énergiques tableaux. (*Voy.* le *Tableau de la littér. franc.*, p. 300.)

(2) On n'a point oublié l'héroïque dévouement de Goffin, ni la manière éclatante dont il fut récompensé par le gouvernement français. (*Voy.* le *Moniteur* de l'année 1812.)

d'*Elégies*, parmi lesquelles on doit distinguer la première, intitulée *la Chute des feuilles*, où le malheureux Millevoye décrit les derniers moments d'un jeune homme affecté de la même maladie que celle qui minait sa constitution. C'est dans celle qui est intitulée *le Poëte mourant* que l'on trouve ces vers si touchants :

La fleur de ma vie est fanée;
Il fut rapide mon destin!
De mon orageuse journée
Le soir toucha presque au matin;

et qu'il dit encore :

Et vous par qui je meurs, vous à qui je pardonne,
Femmes! etc.

Tome 5 : *Alfred, roi d'Angleterre*, poëme en quatre chants, et la *Rançon d'Egild*, poëme tiré d'une tradition scandinave. On a encore de Millevoye : la *Fête des martyrs*, Paris, 1815, in-8° de 29 pages. Cet opuscule est divisé en deux parties : la première contient une élégie sur la translation à St-Denis des restes de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, et la seconde, *Ma vision* (en prose), morceau qui avait déjà paru dans un journal; enfin le Testament du roi-martyr. Millevoye a laissé en manuscrit des *Elégies*, des imitations en vers de plusieurs *Dialogues* de Lucien; *Antigone*, *Saül* et *Ugolin*, tragédies : les deux premières en trois actes et l'autre en cinq; des fragments d'une tragédie dont le héros est Conradin, et plusieurs livres de l'*Iliade*. Il se proposait d'achever la traduction des œuvres d'Homère et d'entreprendre un poëme de St-Louis, dont le plan a été retrouvé dans ses papiers (1). M. de Poilly, ami d'enfance de Millevoye, a publié sur cet intéressant écrivain une Notice dans le *Mémorial de la société royale d'émulation d'Abbeville*, 1816, n° 17, et M. de Ste-Beuve, une autre dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1837. Beuchot a donné la liste détaillée de ses ouvrages dans le *Journal de la librairie*, 1817, p. 78 et 350, et 1820, p. 652. W—s.

MILLIÉ (Jean-Baptiste-Joseph), littérateur, naquit à Beaune en 1773. Ses études, commencées à Dijon, furent terminées au collége de Juilly, où il devint ensuite professeur d'humanités. Dans les premiers temps de la révolution, il obtint une place au ministère des finances, où son zèle et ses talents ne tardèrent pas à le faire nommer chef de bureau. Lors de l'invasion du Portugal par les troupes françaises, Millié fut envoyé dans ce royaume afin d'y organiser l'administration des contributions indirectes. Il acquit une telle réputation d'habileté dans l'exercice de ces fonctions qu'après son retour en France, en 1814, il fut vivement sollicité par l'ambassadeur de Portugal d'accepter, au nom de son souverain, le portefeuille du ministère des finances. Millié était trop modeste, il aimait trop son pays, pour céder aux brillantes offres d'un prince étranger; il refusa et continua d'être employé, à Paris, au ministère des finances. Plus tard, il fut nommé, par M. de Villèle, sous-directeur de l'administration des contributions directes, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 18 juillet 1826. Millié était chevalier de la Légion d'honneur. Pendant son séjour à Lisbonne, il avait fait une étude particulière de la langue portugaise dans ses écrivains les plus distingués. On lui doit la meilleure traduction qui ait encore paru de la *Lusiade* de Camoëns, Paris, 1825, in-8°. Miel l'aîné a consacré, dans le *Moniteur* du 20 octobre et du 8 novembre 1825, deux longs articles à cette traduction, aussi remarquable par l'élégance et la fidélité que par les notes érudites qui l'accompagnent. Millié avait, peu de temps avant sa mort, annoncé, par un prospectus, la publication prochaine d'un livre intitulé *Du cadastre tel qu'il est établi par la loi du 31 juillet, ou De la contribution foncière considérée dans ses différents degrés de répartition;* mais cet ouvrage est resté manuscrit. A—y.

MILLIÈRE (Antoine-Louis Chaumont de la), fils d'un intendant, à Limoges, dont la femme, devenue veuve, inspira en 1757 de jolis vers à Collé, naquit à Paris le 24 octobre 1746. Il était neveu du chancelier du roi de Pologne, Chaumont de la Galaizière, et il passa sa première jeunesse à Lunéville, au milieu de la cour si aimable et si spirituelle de Stanislas. Il ne tarda pas à se lier intimement avec Tressan, le chevalier de Beauvau, Boufflers, enfin avec tout ce qu'il y avait de plus marquant dans la société que rassemblait la ville, séjour de ce monarque détrôné. La Millière, éclairé de bonne heure sur ce qui manque souvent à une éducation de précepteur, faite seulement sous les yeux d'une mère, mit une grande force de volonté et beaucoup de patience à recommencer ses études, après avoir déjà fait son entrée dans le monde; et il se rendit ainsi capable de remplir, d'une manière distinguée, à l'âge de vingt et un ans, la charge d'avocat général au parlement de Nancy. Le chancelier Maupeou lui ayant offert les mêmes fonctions dans le parlement de Paris, nouvellement institué par lui, la Millière les refusa. En 1769, il fut admis au conseil d'Etat en qualité de maître des requêtes, et acquit par l'assiduité de son travail la réputation d'un des meilleurs rapporteurs. En 1781, le roi le nomma intendant des ponts et chaussées. Des améliorations évidemment utiles s'opéraient ou se préparaient alors dans ce département. La confection et l'entretien des routes fixèrent d'abord l'attention du nouvel intendant.

(1) On a donné en 1822, en 3 volumes, une édition des *OEuvres complètes* de Millevoye, et un volume d'*Œuvres inédites*. Cependant on n'y trouve point tous les écrits de Millevoye; quelques pièces, d'un intérêt secondaire il est vrai, ont été écartées. Cette édition a été reproduite en 4 volumes in-8° en 1827. Nous signalerons une autre édition des *Œuvres complètes*, Paris, 1837, 2 vol. in-8°; précédée d'une *Notice biographique et littéraire*, par M. de Pongerville. Il existe d'autres éditions moins complètes, Paris, 1835, 2 vol. in-8°; ibid., 1840, in-12; et des *OEuvres choisies*, 1833, 2 vol. in-8°. Z.

Conformément à son avis, un arrêt du conseil, en date du 6 novembre 1786, suspendit, par forme d'essai, la corvée, qui fut définitivement supprimée par la déclaration du 27 juin 1787. Ce fut pendant l'administration de la Millière que l'on vit les plus importantes communications par terre, les unes terminées et les autres ouvertes dans l'intérieur du royaume; et l'on se rappelle qu'à l'époque de la révolution, en 1789, les routes de France se trouvaient dans un état que plus d'une fois on a regretté depuis. En même temps que ce magistrat zélé cherchait à perfectionner les plantations des routes royales, il s'occupait non moins avantageusement des pépinières, dont le soin, de même que celui des hôpitaux et notamment de l'Hôtel-Dieu de Paris, était confié à l'intendance des ponts et chaussées. Il mit aussi en activité plusieurs grands ouvrages de navigation intérieure. Secondé par les habiles ingénieurs des ponts et chaussées, qui tous étaient ses amis plutôt que ses subordonnés, il méditait sans cesse avec eux quelque projet utile, ou dirigeait la continuation de ce qui n'avait besoin que d'être achevé. Cessart (*voy.* son article), a, dans la Description de ses travaux hydrauliques (t. 2, p. 277), rendu un hommage public à la Millière, comme l'ayant fortement encouragé et soutenu dans ses travaux si hardis pour la rade de Cherbourg, qu'il s'agissait de conquérir sur la mer; travaux qui, approuvés par Louis XVI, avaient été commencés en 1782. Pendant le voyage que le roi fit, au mois de juin 1786, pour visiter ces travaux, il fut tellement satisfait de l'administration des ponts et chaussées, qu'à son retour il envoya son portrait à celui qui en était le chef, et qui avait eu l'honneur d'accompagner ce prince à la remorque et à l'immersion du neuvième cône; dernière garantie du succès d'une aussi grande et difficile entreprise. Il serait trop long de détailler les ouvrages exécutés en 1787 et 1788 dans le port de Dieppe et dans plusieurs autres ports vers la même époque; comme aussi de nommer tous les ponts, canaux et grandes routes que l'on doit à l'intendance du même magistrat. Celle des mines lui fut également confiée en 1787; et cette partie, dont les succès en France datent de l'établissement d'une école royale des mines, fondée à Paris par Louis XVI en 1783, promettait dès lors d'heureux résultats, qui se sont réalisés. Le 6 avril 1787, le roi lui écrivit de sa main : « Le bien de mon service « exigeant, monsieur, que je demande à M. de « Calonne la démission de la place de contrôleur « général, la connaissance que j'ai de vos talents « et de votre probité m'a engagé à vous choisir « pour le remplacer. Je sais tout le poids dont je « vous charge; mais je compte aussi sur votre « zèle pour mon service et sur votre attachement « pour ma personne.... Répondez-moi par la « même voie et gardez le secret jusqu'à ce que « j'en ordonne autrement. » On devine la réponse de M. de la Millière, par une autre lettre de Louis XVI, en date du 7 avril : « La modestie « que vous témoignez, monsieur, dans votre « lettre, est une raison de plus qui m'engage à « mettre ma confiance en vous. Il me faut quel- « qu'un de la probité de qui je sois sûr. Au reste, « monsieur, si, comme vous paraissez le craindre, « au bout de quelque temps et quand la grande « besogne sera éclaircie, vous ne vous trouviez « pas propre à la chose, je vous permettrais de « reprendre les mêmes fonctions que vous exer- « cez à présent. » Sur un nouveau refus motivé par écrit, d'une manière encore plus modeste, une audience fut accordée à l'intendant des ponts et chaussées; et les explications verbales données par lui au roi, qui le pressait toujours d'accepter, comme étant le plus honnête homme de son royaume, furent jugées valables par ce prince. Outre les mines et les hôpitaux, on sait que les prisons et les messageries se trouvaient aussi sous la direction de la Millière, qui avait été nommé, dans cette même année 1787, un des quatre intendants des finances. Il publia, au mois de janvier 1790, un mémoire in-4° de la plus grande importance, *sur le département des ponts et chaussées*. Dans le mois de septembre suivant, il y joignit un *Supplément, ou Réponse à deux écrits relatifs à ce mémoire*. Cette réponse était victorieuse; et le témoignage lui en fut rendu solennellement dans l'assemblée constituante par Lebrun, alors rapporteur de l'affaire des ponts et chaussées. Cet député disait dans son rapport, fait en août 1791 : « On ne m'a parlé de M. de « la Millière que pour m'en dire du bien. Ne « ressemblons pas à cet Athénien qui haïssait dans « Aristide le surnom de Juste, et le condamnait « sur le bien qu'il en avait entendu dire. » La place de contrôleur général lui fut encore offerte, et d'une manière instante, en novembre 1790 : rien ne put vaincre sa résistance. Il se démit, le 11 avril 1792, de la place d'intendant des finances : mais il remplit avec le même dévouement les différentes fonctions attachées à son emploi principal jusqu'au 10 août; et il renonça aux affaires publiques aussitôt que l'infortuné monarque eut quitté son palais des Tuileries. Depuis ce jour, la Millière fut en butte aux persécutions révolutionnaires. Conduit à l'Abbaye le 16 août, il en sortit la veille du massacre des prisons. Ayant été incarcéré de nouveau sous le règne de la terreur, il subit alors, à la maison d'arrêt dite *Port-Libre*, une détention de onze mois, pendant laquelle il recueillit les dernières marques de confiance de Malesherbes et de plusieurs autres illustres condamnés. A l'assemblée des électeurs de Paris, en l'an 5, il était appelé à la députation par le vœu de tous les honnêtes gens; mais il déclara sa ferme résolution de ne point accepter. L'estime générale s'était trop fortement prononcée en sa faveur, pour que les principaux meneurs révolutionnaires ne craignissent pas

l'influence dont il aurait pu jouir. Peu de temps après, le 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), il fut arrêté à Lyon, en revenant d'un voyage qu'il avait fait dans le midi de la France pour sa santé, déjà fortement attaquée. La raison ou le prétexte était que son nom se trouvait inscrit sur une liste supplémentaire d'émigrés, quoiqu'il fût constant que s'il avait quitté Paris depuis bien des années, c'était uniquement pour aller aux eaux de Bagnères de Luchon, d'où il arrivait alors. Enfermé pendant huit jours dans la prison de Roanne, il fut ensuite conduit en charrette et avec une escorte de gendarmes à Riom, où siégeait la commission militaire devant laquelle il devait être traduit. Chacun des chefs du gouvernement convenait bien de la non-émigration du prisonnier, mais alléguait qu'il figurait sur la fatale liste, et que dès lors il était sujet à la condamnation pour n'avoir point obéi à la loi du 19 fructidor an 5. Il serait presque impossible de retracer tout ce qu'alors la Millière éprouva de flatteur, de touchant de la part de ceux qui le connaissaient, et on peut même dire de la part du public. Le danger pressait, les instants étaient comptés, mais la clameur générale et les efforts d'une amitié courageuse parvinrent à le sauver. Un ordre de surseoir à son jugement fut enfin obtenu à Paris par les soins de M. Héron de Villefosse, son neveu et son pupille, et grâce au crédit dont jouissait madame de Caraman née Cabarrus, crédit dont depuis une époque célèbre dans la révolution cette dame faisait constamment un si bon usage. Le directoire n'osa pas reconnaître pour émigré celui dont les certificats de résidence en France n'étaient presque que les écrous de ses prisons; mais, n'ayant que le choix de l'envoyer à la mort ou de le mettre en liberté, on le déporta sur le territoire de Genève. Lorsqu'au bout de treize mois, il quitta la prison de Riom, des témoignages d'intérêt, d'affection même, lui furent prodigués par tout ce que cette ville offrait de personnes recommandables. Bien plus, il se vit obligé d'essuyer les pleurs de son geôlier lui-même, qui longtemps farouche et redoutable pour ses prisonniers, mais profondément touché par le spectacle des vertus d'un véritable homme de bien, était devenu pour lui un serviteur dévoué plutôt qu'un gardien. Pendant le voyage de déportation, qui fut des plus pénibles, et cruel même à cause de la rigueur de la saison (c'était dans l'hiver de 1798 à 1799), toutes les villes et presque tous les bourgs de France que la Millière traversait successivement, semblaient rivaliser à son égard de preuves de bienveillance et de généreuse compassion. Ce fut alors que le noble empressement des ingénieurs des ponts et chaussées autour de leur ancien chef devint le plus bel éloge de son administration, et fit en même temps ressortir le mérite du corps illustre que ce chef avait aimé comme sa famille. Délivré enfin de toute escorte, il alla visiter, dans le pays de Vaud, Necker, et eut quelque peine à obtenir de lui l'aveu, qu'une révolution n'aurait pas été indispensable pour opérer en France le bien public que Louis XVI desirait si sincèrement. Pour gagner Hambourg, asile d'un nombre considérable de Français proscrits, il prit sa route par la Suisse et une grande partie de l'Allemagne dans des voitures de poste presque toujours découvertes. Il eut l'extrémité des doigts des mains gelée; et l'état de sa poitrine, déjà affectée, s'aggrava bientôt par des souffrances qui devaient deux ou trois ans plus tard amener le terme de sa vie. Après avoir passé quinze mois, soit à Hambourg, soit à Anspach, il entra en France dans le printemps de 1800. Des offres brillantes lui furent faites au nom de Bonaparte, premier consul; mais il n'en accepta aucune : sa santé était tellement délabrée, que la force même de sa constitution laissait peu d'espérance de le voir se rétablir. Au milieu de bien vives douleurs, il donna jusqu'à son dernier moment l'exemple de la plus courageuse résignation, et mourut à Paris, le 17 octobre 1803, laissant une épouse respectable et une fille unique, qui a épousé en 1811 son cousin, M. Héron de Villefosse, membre de l'Académie des sciences. Aux deux écrits cités plus haut, et qui étaient sortis de l'imprimerie royale, il faut ajouter : *Observations de M. de la Millière sur un écrit de M. Biauzat, député à l'assemblée nationale, relatif à l'organisation des ponts et chaussées*. Peu de jours après la mort de la Millière, Suard donna dans le *Publiciste* une notice incomplète, mais dictée par l'estime et l'amitié, sur celui que Louis XVI avait appelé le plus honnête homme de son royaume. L-P-E.

MILLIET (Jean-Baptiste), littérateur, naquit à Paris en 1745. Après d'excellentes études, il fut attaché en sous-ordre à la bibliothèque de Paris, et mit à profit les loisirs que lui laissait son emploi pour se perfectionner dans la connaissance des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il s'était déjà fait remarquer par quelques essais estimables, et on avait lieu d'attendre de lui des productions plus importantes lorsqu'une mort prématurée l'enleva, le 15 juillet 1774, à l'âge de 39 ans. On a de lui les *Etrennes du Parnasse, contenant les Vies des poëtes grecs et latins; des Réflexions sur la poésie, et un choix de poésies*, Paris, 1770-74, 15 vol. in-12. Cette compilation, continuée par Le Prevost d'Exmes, n'est point estimée; mais les *Vies des poëtes* contiennent des recherches fort intéressantes et bien présentées; et l'on regrette seulement, dit Sabatier, que le style de l'auteur se ressente trop de sa jeunesse. On cite encore de lui : *Lettre à un ami de province sur* les Guèbres *et* les Scythes, *tragédies de Voltaire; — Lettres sur la peinture au pastel*. W—s.

MILLIET DE CHALLES. *Voyez* Challes.

MILLIEU (Antoine), en latin *Millieus*, jésuite, né à Lyon en 1575, fut admis dans la société à

l'âge de dix-sept ans, et professa successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie pendant plusieurs années. Nommé ensuite recteur du collége de Vienne, puis de celui de la Trinité de Lyon, il fut enfin désigné provincial, et il alla en cette qualité à Rome pour assister à l'élection du général. L'estime dont il jouissait parmi ses confrères l'avait fait porter à la place de secrétaire de l'assemblée, lorsqu'il tomba malade et mourut le 14 février 1646, dans de grands sentiments de piété. Le P. Millieu cultivait la poésie latine avec succès; mais dans une maladie il demanda la cassette qui renfermait ses vers, au nombre de plus de vingt mille, et les jeta au feu : le premier chant d'un poëme héroïque échappa seul, et par hasard, à cette destruction : il l'acheva ensuite à la prière d'Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, et l'ouvrage fut imprimé par ordre de ses supérieurs sous ce titre : *Moyses viator, seu imago militantis Ecclesiæ, libri* XXVIII, Lyon, 1636-39, 2 parties, in-8°. Il y a beaucoup d'imagination dans ce poëme, et le style en est assez pur. Le P. Millieu fut l'un des premiers conservateurs de la bibliothèque du collége de la Trinité, et sa réputation contribua beaucoup à répandre de l'éclat sur cet établissement naissant. (Voy. *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, par Delandine, t. 1er, p. 15. W—s.

MILLIN (Aubin-Louis), l'un des hommes qui ont le plus contribué à répandre en France le goût de l'histoire naturelle et de l'archéologie, était né à Paris en 1759 (1). En sortant du collége, il prit l'habit ecclésiastique par déférence pour sa mère; mais il ne tarda pas à reconnaître sa véritable vocation; et renonçant à l'étude de la théologie, il se livra entièrement aux lettres, qu'une fortune assez considérable lui permettait de cultiver d'une manière indépendante (2). Il s'appliqua d'abord à l'étude des langues modernes, se rendit familiers les ouvrages classiques dans ces langues et en traduisit les morceaux les plus intéressants; mais l'amitié dont il se lia avec le fils de Willemet, célèbre botaniste (*voy.* Pierre-Remy Willemet), donna bientôt une nouvelle direction à ses travaux; et il conçut le projet d'écrire l'Histoire des sciences naturelle sur le plan que Montucla et Bailly avaient adopté, l'un pour l'histoire des mathématiques, et l'autre pour celle de l'astronomie. Il ne se borna point à l'examen et à l'analyse des substances dont se composent les trois règnes : aux leçons des professeurs les plus célèbres qu'il suivait avec assiduité, il joignit l'étude réfléchie des naturalistes anciens et modernes, et, bientôt après, celle des monuments antiques qui représentent des plantes et des animaux, et peuvent par conséquent jeter de l'intérêt sur quelques parties de la science. L'ardeur que Millin éprouvait pour les progrès de l'histoire naturelle, il la fit partager à ses amis, et il devint l'un des fondateurs de la société linnéenne, dont les travaux interrompus pendant plusieurs années ont été repris depuis avec un nouvel éclat (1). Comme tant d'autres littérateurs, il ne vit dans la révolution, à sa naissance, que la réforme des abus, et publia différents opuscules destinés à en défendre les principes; mais ennemi de tous les excès, il les combattit avec un courage qui ne tarda pas à lui attirer la haine des chefs du parti révolutionnaire. Pour se dérober aux persécutions dont il était menacé, il parcourut les provinces voisines de la capitale, occupé à décrire et à dessiner les châteaux et les monastères près de tomber sous le marteau des révolutionnaires. Arrêté au milieu d'un travail si intéressant, il fut enfermé dans une des prisons de Paris, où il resta une année entière qu'il employa à rédiger ses *Eléments de l'histoire naturelle*, l'un des meilleurs ouvrages de ce genre. La journée du 9 thermidor vint l'arracher à une mort certaine (2), et il se hâta de reprendre le cours de ses travaux littéraires. La réduction des rentes, sous le gouvernement du directoire, avait fait évanouir la plus grande partie de sa fortune, et Millin se vit obligé d'accepter la place de chef de division dans les bureaux du comité d'instruction publique. Quelques mois après, il fut nommé professeur d'histoire à l'école centrale du département de la Seine, et enfin, en 1794, il succéda au savant abbé Barthélemy dans la place de conservateur du cabinet des médailles (*voy.* Barthélemy). Millin avait entrepris depuis peu, avec deux hommes de lettres (MM. Noël et Warens), la rédaction du *Magasin encyclopédique*, journal destiné à ranimer en France le goût des bonnes études, et principalement de l'archéologie, science alors trop peu estimée. Abandonné de ses deux collaborateurs, il continua seul de diriger cette utile entreprise avec un zèle digne de plus d'encouragement. La place de conservateur des antiques lui imposait des devoirs qu'il était jaloux de remplir : il renonça donc à l'histoire naturelle pour se livrer

(1) Il prit d'abord le nom de *Millin de Grandmaison*, puis, pendant la terreur, celui d'*Eleutherophile Millin*. Lors de son voyage en Italie (1812), ayant trouvé à Rome le portrait du cardinal Savo Mellini, mort en 1701, il se laissa persuader qu'il était son parent, que le nom de ce cardinal était Millino, et que la famille Millin était originaire d'Italie.

(2) Dès l'âge de dix-sept ans, il écrivit *l'Ennemi chéri, ou l'Heureuse réconciliation*, comédie en un acte et en prose. Le manuscrit autographe de cette pièce, in-4° de 57 pages, s'est retrouvé dans sa bibliothèque (n° 712 du catalogue de vente); c'est par erreur que M. Debure, rédacteur de ce catalogue, y a dit que les mots : *par M. Millin*, écrits sur le frontispice du manuscrit, étaient d'une autre main. Ces mots, que j'ai vus, sont bien de l'écriture de l'auteur; mais on s'aperçoit aisément qu'ils ont été écrits quarante ans plus tard que le manuscrit, dont la date est de 1777. C. M P.

(1) Cette société quitta le nom de *linnéenne* pour prendre celui de *société d'histoire naturelle;* et elle compte parmi ses membres les plus célèbres naturalistes français et étrangers. Millin se démit de la place de secrétaire lorsqu'il fut nommé conservateur du cabinet des antiques, et il eut Cuvier pour successeur

(2) C'était le 11 du même mois (29 juillet 1794) que Millin devait comparaître au tribunal révolutionnaire avec cinquante autres victimes.

entièrement à la recherche et à l'étude des vieux monuments; il ouvrit un cours d'antiquités, qu'il sut rendre intéressant même pour les simples curieux, et publia successivement différents ouvrages dans le but de faciliter l'intelligence de ses leçons aux personnes privées des connaissances préliminaires indispensables. Le travail excessif auquel il se livrait altéra sa santé : les médecins lui défendirent toute espèce d'application; et forcé d'interrompre ses cours, il visita les départements du Midi pour examiner les précieux monuments échappés aux investigations des antiquaires, ou dont on n'avait que des descriptions incomplètes et peu satisfaisantes. La relation de son *Voyage,* qu'il publia en 1807, piqua vivement la curiosité; et malgré un certain nombre d'erreurs qu'on y a relevées, cet ouvrage mérite une place honorable parmi ceux qui font connaître les antiquités que cette partie de la France peut offrir à l'admiration et à l'étude des savants. Millin entreprit en 1811 un second voyage, dans lequel il se proposait de visiter l'Italie, cette terre classique si souvent explorée, mais qui recèle tant de richesses qu'on peut toujours espérer d'en découvrir de nouvelles. Parti de Paris le 10 septembre, il s'arrêta dans les principales villes de France situées sur la route, pour revoir les amis qu'il y avait laissés, et les monuments qu'il craignait de n'avoir pas examinés assez attentivement; il entra en Italie par le Piémont et se hâta de se rendre à Rome, où il passa l'hiver. Au printemps de l'année 1812, il partit pour Naples, visita les deux Calabres et tous les lieux que l'histoire recommande à la curiosité de l'homme instruit. Il était de retour dans la capitale du monde chrétien au mois d'avril 1813; et les bruits d'une guerre prochaine le déterminèrent à reprendre le chemin de Paris, où il arriva vers la fin du mois d'août, rapportant un grand nombre de livres, d'estampes, de dessins, d'inscriptions, de notes, etc., qui réparèrent en partie le dommage causé pendant son absence à ses collections, incendiées par un domestique infidèle. Millin, toujours plein d'ardeur pour la science, voulait faire jouir le public du fruit de son voyage, et il se hâta de mettre en ordre les notes et les documents qu'il avait rassemblés. Ses amis le voyaient avec peine se livrer à un travail aussi aride : sa santé déclinait visiblement; mais il s'abusait sur son état, et il n'en connut les dangers que lorsqu'il était sans remède. Il fut enlevé aux lettres le 14 août 1818. Ses restes furent déposés au cimetière du Père-Lachaise; son oraison funèbre y fut prononcée par Gail, son confrère à l'Institut. Millin était chevalier de la Légion d'honneur, de l'ordre des Deux-Siciles et de Ste-Anne de Russie. Il était associé de la plupart des académies de l'Europe, et on lui a reproché, comme un trait de vanité puérile, d'avoir quelquefois, sur les frontispices de ses ouvrages, fait suivre son nom de la longue énumération de ses titres. C'était un homme d'un caractère doux, affable et très-communicatif; il avait beaucoup d'amis, et entretenait une correspondance active avec la plupart des savants de l'Europe. Il accueillait les jeunes gens chez lesquels il remarquait du goût pour l'étude, mettait à leur disposition sa nombreuse bibliothèque et ses recueils, et les aidait de ses conseils. On ne peut nier qu'il n'ait rendu de véritables services à la science : mais il faut convenir aussi que ses ouvrages se ressentent de la précipitation avec laquelle il les rédigeait; et c'est avec raison qu'on le blâme de s'être permis des conjectures et des interprétations hasardées, qu'on l'accuse de peu de profondeur dans ses recherches, et de peu de fidélité ou d'exactitude dans ses citations, quelquefois même dans les nombreux monuments qu'il a fait graver. La liste de toutes les productions de Millin est très-étendue; M. Krafft en a donné le Catalogue détaillé (1), à la suite d'une curieuse Notice sur cet écrivain, dans le tome 6 des *Annales encyclopédiques,* année 1818 (2), précédée d'un portrait très-ressemblant. On doit se borner ici à indiquer ses principaux ouvrages : 1° *Mélanges de littérature étrangère,* Paris, 1785, 6 vol. in-12; 2° *Discours sur l'origine et les progrès de l'histoire naturelle en France,* Paris, 1790, in-4°. Cet ouvrage sert d'introduction au *Recueil des Mémoires de la société d'histoire naturelle,* Paris, 1792, in-fol.; 3° *Minéralogie homérique,* ibid., 1790, in-8°; 2e édit., corrigée et augmentée, 1816, in-8°; traduit en allemand par M. Rinck, Leipsick, 1797, in-8°; 4° *Annuaire du républicain, ou Légende physico-économique,* Paris, an 2 (1793), in-12 de plus de 400 pages, devenu rare. L'auteur, dans ses dernières années, en supprima tant qu'il put les exemplaires. 5° *Antiquités nationales, ou Recueil de monuments pour servir à l'histoire de l'empire français,* ibid., 1790-1798, 5 vol. grand in-4°, figures. Cet ouvrage n'est point terminé : malgré son titre, il contient presque autant de monuments modernes que d'anciens; mais il n'en est pas moins intéressant parce qu'il offre un grand nombre d'édifices détruits pendant la révolution. 6° *Eléments d'histoire naturelle,* ibid., 1794, in-8°; 1797, même format; 3e édit. augmentée, 1802, in-8°, figures; traduit en italien, Turin, 1798; 7° *Introduction à l'étude des monuments antiques; — des*

(1) Cette *Notice* des ouvrages de Millin, composée de soixante-quinze articles, dont trois étaient sous presse et quinze se trouvaient seulement en manuscrit, n'est cependant pas complète; on n'y trouve point les trois volumes de la traduction abrégée des *Transactions philosophiques*, contenant les *Mélanges* et les *Antiquités*, publiés en 1791, et formant les tomes 12 à 14 de cette traduction; ni le *Mémoire sur quelques pierres gravées, qui représentent l'enlèvement du palladium*, Turin, Galetti, 1812, in-4° de 16 pages avec 3 planches, lu à l'académie de Turin le 12 février 1812, et tiré à part à un petit nombre d'exemplaires, ainsi que la plupart des cent trente et un morceaux qu'il a insérés dans le *Magasin encyclopédique.*

(2) M. Mahul a donné, dans le même recueil (décembre 1818, t. 6, p. 303-314), un *Supplément* à la *Notice* publiée par M. Krafft.

pierres gravées; — des médailles; — et *des vases peints*, ibid., 1796-1811, 4 parties in-8°. Ces quatre opuscules, insérés aussi dans le *Magasin encyclopédique*, sont les programmes de divers cours donnés par l'auteur. On trouve, sur le troisième, un *Errata* supplémentaire dans le *Journal des savants* de 1796, p. 193 et 219. Ils ont été réimprimés en un volume in-8°, Paris, 1826, revus et mis en ordre avec une table analytique par de Roquefort; cette nouvelle édition est précédée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de Millin par Dacier, et d'un Discours préliminaire par Champollion-Figeac. 8° *Monuments antiques inédits ou nouvellement expliqués*, ibid., 1802-04, 2 vol. in-4°, avec 92 planches; 9° *Dictionnaire des beaux-arts*, ibid., 1806, 3 vol. in-8°; il n'est presque qu'une traduction de l'ouvrage de Sulzer (*voy.* ce nom). 10° *Voyage dans les départements du midi de la France*, ibid., 1807-11, 5 vol. in-8°, avec un Atlas in-4° de plus de 100 planches; 11° *Description des peintures des vases antiques vulgairement appelés étrusques, tirés de différentes collections*, ibid., 1808-10, in-fol.; 12° *Galerie mythologique, ou Recueil de monuments pour servir à l'étude de la mythologie, de l'histoire de l'art, de l'antiquité, etc.*, ibid., 1811, 2 vol. in-8°, figures; 13° *Description d'une mosaïque antique du musée Pio-Clémentin à Rome, représentant des scènes de tragédies*, ibid., 1809, in-fol., avec 28 planches; 14° *Description des tombeaux découverts à Pompéi en* 1812, Naples, 1813, in-4°, avec 7 planches; 15° *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice et dans l'Etat de Gênes*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°; 16° *Description des tombeaux de Canosa, ainsi que des bas-reliefs, des armures et des vases peints qui ont été découverts en* 1813, ibid., 1819, grand in-fol., figures; 17° *Voyage dans le Milanais, à Plaisance, Parme, Modène, Mantoue, Crémone, et dans plusieurs autres villes de l'ancienne Lombardie*, ibid., 1817, 2 vol., in-8°; 18° quelques articles dans la *Biographie universelle*. Le *Magasin encyclopédique*, journal commencé en 1792 et continué sans interruption depuis 1795 jusqu'en 1816, par Millin, se compose de 122 volumes in-8°. Ce recueil, indépendamment de l'annonce ou l'extrait détaillé des ouvrages nouveaux, contient l'analyse des travaux de toutes les académies, et forme ainsi le monument le plus complet de l'histoire littéraire de cette époque. Il est surtout précieux à cause d'un grand nombre de morceaux fournis par Silvestre de Sacy et par d'autres savants du premier ordre. M. J.-B. Sajou a publié, en 4 volumes in-8°, une *Table* de ce journal, rédigée avec peu de soin, mais qui ne laisse pas d'avoir son utilité (1). On y joint les *Annales encyclopédiques*, dont Millin est également l'éditeur, 1817-1818, 12 vol. in-8° (*voy.*, pour quelques ouvrages déjà indiqués de cet auteur, les articles Chompré, J.-C. Fabricius et Linné). On peut consulter, outre la *Notice* de M. Krafft, déjà citée, l'*Eloge de Millin*, par P.-R. Auguis, dans le tome 2 des *Mémoires de la société royale des antiquaires de France*, p. 52-60. W—s.

MILLINGEN (James), célèbre antiquaire anglais, né à Londres en 1775, d'une famille d'origine néerlandaise. Il fréquenta d'abord l'école de Westminster, et y montra les plus heureuses dispositions. Frappé de sa passion pour l'étude, un ami de son père, homme fort distingué, le docteur Cracherode, trouva sa véritable vocation en l'initiant aux travaux de philologie et d'archéologie. James Millingen se mit à approfondir les classiques, et il allait entrer à une université anglaise, quand ses parents l'amenèrent en France, où ils avaient pris la résolution de se fixer. Les événements de la révolution ayant causé la perte de leur fortune, le jeune antiquaire se vit condamné à une existence modeste, et alla s'établir en Italie. Il se familiarisa ainsi avec le français et l'italien, et réussit à les posséder assez pour écrire dans ces langues. La pratique des monuments lui fit acquérir les qualités qui font le véritable antiquaire, la connaissance des styles, le sentiment des formes propres à l'art de chaque siècle. De la numismatique ancienne, il passa à l'étude des vases peints, par la publication en français d'une description de ceux qui composaient la collection de la reine Caroline Murat et de quelques autres (*Peintures antiques et inédites de vases grecs tirés de diverses collections, avec explication*, Rome, 1813, grand in-fol.) Le succès qu'obtint ce bel ouvrage, dont une personne opulente avait fait les frais, l'encouragea à poursuivre avec plus d'ardeur que jamais ses travaux sur la céramique; quatre années après, il donnait au monde érudit la description d'une autre collection de vases peints (*Peintures antiques des vases grecs de la collection de sir John Coghill*, Rome et Paris, 1817, grand in-fol.) qui ne reçut pas un moins favorable accueil. Millingen a fait preuve dans ces ouvrages d'un grand tact archéologique et d'une science approfondie de la mythologie et des mœurs de la Grèce. Etendant bientôt ses recherches, il entreprit de faire connaître un ensemble de monuments intéressants dans une œuvre d'une conception plus générale intitulée *Ancient inedited monuments of grecian art*, qui parut de 1822 à 1826 en deux séries in-4° : la première comprenant les vases peints, la seconde les statues, bustes et bas-reliefs. La célébrité qu'obtint Mil-

(1) La 10e année et les suivantes (de 1805 au mois d'avril 1816) n'ont qu'un numéro par mois; les neuf premières (de 1795 à 1804) ont chacune 24 numéros. Les enveloppes de ces 216 premiers cahiers, publiés successivement par divers libraires, offrent tant d'irrégularités qu'on ne peut les collationner et en vérifier la collection qu'avec la *Table numérique des neuf premières années du Magasin encyclopédique*, publiée par M. Lamy, 1806, in-8° de 136 pages. Au reste, ni cette table ni celle en 4 volumes ne comprennent la première collection du *Magazin* (sic) *encyclopédique, ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, en 53 numéros in-8°, commencée le 1er décembre 1792, et devenue fort rare.

lingen par ces publications, et surtout par la dernière qui révélait aux antiquaires l'existence d'une foule de richesses archéologiques de l'Angleterre encore ignorées, le fit élire membre de la plupart des sociétés savantes fondées pour l'avancement de l'archéologie. La société des antiquaires de Londres, la société royale de littérature de la même ville, la société royale des antiquaires de France, l'académie d'Herculanum, l'académie des sciences de Munich tinrent à honneur de l'Inscrire parmi leurs membres. L'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France le choisit pour correspondant en janvier 1833. Millingen fut aussi un des fondateurs de l'Institut de correspondance archéologique de Rome. En possession de la réputation d'un des premiers antiquaires de l'Europe, Millingen tint à honneur de maintenir son autorité scientifique par de nouveaux ouvrages où l'on retrouve, bien qu'à des degrés divers, une critique exercée et un réel sentiment de l'antiquité. Nous citerons : *Sylloge of ancient unedited coins of greek cities and kings, from various collections*, Paris, 1847, in-4°; recueil d'une grande importance pour la numismatique grecque, destiné surtout à faire connnaître les pièces rares de diverses collections de la Grande-Bretagne. — *Considérations sur la numismatique de l'ancienne Italie*, Florence, 1841, in-8°, ouvrage qui a jeté les bases d'une étude des monnaies antiques de l'Italie plus féconde que celle qui avait été poursuivie jusqu'alors. Millingen édita en 1819, in-4°, l'*Histoire métallique de Napoléon*, destinée à faire suite à l'*Histoire métallique de la révolution française* de Millin (*voy.* ce nom). Ce savant a fourni, en outre, quelques articles à la *Revue de numismatique* de France, notamment une *Lettre à M. de Longpérier sur les monnaies de Théodebert*, aux Mémoires de la société des antiquaires de France, aux Transactions de la société royale de littérature de Londres et à l'*Archæologia*, recueil publié par la société des antiquaires de la même ville. Millingen mourut à Florence le 1er octobre 1846. En récompense de ses travaux, le gouvernement anglais lui avait accordé une pension de cent livres sterling. Ce savant a laissé deux fils : l'un, le docteur Julius Millingen, chirurgien de marine, accompagna lord Byron en Grèce; l'autre servit comme médecin dans la compagnie des Indes. Le premier, tombé entre les mains des Turcs à la bataille de Navarin et quelque temps prisonnier à Constantinople, est l'auteur d'un ouvrage estimé intitulé *Memoirs on the affairs of Greece*, London, 1831. Un frère de James Millingen, J.-G. Millingen, médecin distingué, assista à la bataille de Waterloo, où il était chirurgien d'un régiment de cavalerie, fut ensuite attaché à l'asile des aliénés de Hanwell, et a publié trois ouvrages estimés : *Curiosities of medical experience; — Aphorisms in insanity; — Mind and ter*, London, 1847, dans lesquels il a étudié avec beaucoup de sagacité les relations du physique et du moral. A. M—y.

MILLON (Charles), historien et poëte, naquit à Liége, le 13 septembre 1754. Il fut d'abord sous-bibliothécaire du prince de Condé, et obtint ensuite une chaire à l'Ecole de droit de Paris. Nommé professeur de langues anciennes au lycée Napoléon, il fut, quelque temps après, chargé de faire à la Sorbonne le cours d'*histoire de la philosophie ancienne*, et il s'occupa en même temps de beaucoup de compilations et traductions pour des entreprises de librairie. Millon avait renoncé à l'enseignement depuis plusieurs années, lorsqu'il mourut à Paris, le 21 juillet 1839. On a de lui : 1° *In obitum Ludovici XV carmen*, 1774, in-4°; 2° *Vers sur l'avénement de Louis-Auguste au trône*, 1774, in-8°; 3° *Epître en vers à Frédéric, roi de Prusse*, 1775, in-°; 4° L'*Eventail*, poëme en quatre chants, 1781, in-8°; nouvelle édition augmentée de Poésies, 1798, in-12 (*voy.* Jean Gay); 5° *Histoire des voyages des papes depuis Innocent Ier jusqu'à Pie VI*, 1782, in-8°, avec des notes; 6° *Introduction à l'histoire des troubles des Provinces-Unies depuis* 1777 *jusqu'en* 1787, 1788, in-8°; 7° *Tableau sommaire et philosophique du génie, du caractère, des mœurs, du gouvernement et de la politique des Bataves*, traduit de l'anglais, 1789, in-8°; 8° *Charlotte Belmont*, Amsterdam, 1789, in-8°; 9° *Histoire des descentes qui ont eu lieu en Angleterre, Ecosse, Irlande et îles adjacentes, depuis Jules-César jusqu'à nos jours*, 1798, in-8°; 10° *les Soirées de Windsor, ou les Loisirs d'une famille anglaise*, traduit de l'anglais, 1798, 2 vol. in-12; 11° *Voyage en Irlande* par Twis, traduit de l'anglais, 1798, in-8°; 2° *Voyage en Irlande* par Arthur Young, suivi de *Recherches sur l'Irlande*, par le traducteur, 1799, 2 vol. in-12, 1801, 2 vol. in-8°; 13° *Histoire de la révolution et contre-révolution d'Angleterre*, 1799, in-8°; 1800, in-8°; 14° *Eléments de l'histoire de France*, par Millot, édition continuée jusqu'à la mort de Louis XVI, 1803, 3 vol. in-8; 1806, 3 vol.; 1814, 4 vol. in-12; 15° *Eléments de l'histoire d'Angleterre*, par Millot, édition augmentée des règnes de George II et III, 1801, 3 vol. in-8°; 7e édition, 1810; 16° la *Politique d'Aristote*, 1803, 3 vol. in-8 (*voy.* Aristote). La traduction de Millon, quoique supérieure à celle qui avait paru quelques années avant la sienne, est cependant très-imparfaite. Il avait aussi traduit la *République* et les *Lois* de Platon, ainsi que Hiéron, Xénophon et les Lettres d'Aristhénète; mais ces travaux sont restés manuscrits. — Millon (F.-J.), ancien juge au tribunal de commerce de Châlon-sur-Saône, a publié : 1° *Projet d'un emprunt national en contrats négociables*, 1814, in-4°, dédié à la chambre des députés : 2° *Projet d'un plan de finances*, Paris, 1824, in-8°; 3° *Nouveau plan de finances*, etc., Paris, 1829, in-8°. M—d j.

MILLOT (Claude-François-Xavier), historien

était né en 1726 à Ornans, petite ville de Franche-Comté, d'une famille ancienne dans la robe. Ses études terminées, il fut admis chez les jésuites; et après avoir enseigné les humanités dans différentes villes, il fut chargé de professer la rhétorique au collége de Lyon, l'un des plus célèbres de cette société en France. Dans un discours (1) couronné par l'académie de Dijon, en 1757, il osa faire l'éloge de Montesquieu, et cette hardiesse indisposa contre lui ses supérieurs. Les désagréments qui s'ensuivirent pour lui le firent rentrer dans le monde, et M. de Montazet, archevêque de Lyon, le nomma l'un de ses grands vicaires. L'abbé Millot était souvent sorti vainqueur des lices académiques : il se crut les talents propres à la chaire, mais après avoir prêché sans succès un avent à Versailles et un carême à Lunéville, il abandonna une carrière que lui interdisaient la faiblesse de son organe, sa timidité naturelle et l'embarras de son maintien. Le désir d'être utile aux jeunes gens l'avait engagé à s'exercer dans le genre de la traduction : ce fut dans le même but qu'il composa des abrégés de l'histoire de France et d'Angleterre, deux ouvrages qui eurent un grand succès. Vers le même temps, le marquis de Félino, ministre à Parme, établissait dans cette ville un collége pour l'éducation de la jeune noblesse. L'abbé Millot y obtint, en 1768, la chaire d'histoire, sur la recommandation du duc de Nivernais. Il resta étranger aux intrigues qui agitaient la cour, et forma pour ses élèves le plan d'un abrégé de l'histoire générale. Tandis qu'il s'occupait de ce grand travail, Félino fut désigné par ses ennemis à la haine populaire, insulté dans les rues de Parme, et menacé jusqu'aux portes de son palais. Dès cet instant l'abbé Millot ne voulut plus le quitter; en vain on l'avertit que l'affection qu'il montrait pour le ministre lui ferait perdre sa place : « Ma place, répondit-il, est auprès d'un homme vertueux, « mon bienfaiteur, et que l'on persécute. Je ne « perdrai point celle-là. » La retraite du marquis de Félino ramena l'abbé Millot en France, où sa conduite courageuse était connue et lui avait fait de nombreux amis. La cour de Versailles lui accorda, au nom de celle de Parme, une pension de 4,000 francs. C'est au souvenir que l'on conservait de la noblesse de son caractère, qu'il dut l'honneur d'être choisi, en 1778, pour présider à l'éducation du duc d'Enghien : il était près de recueillir le fruit de ses soins, lorsqu'il fut enlevé aux lettres après une courte maladie, à l'âge de 59 ans, en 1785, le 21 mars, le jour même où, dix-neuf ans plus tard, son auguste élève fut exécuté dans les fossés de Vincennes. L'abbé Millot avait été reçu à l'Académie française en 1777, à la place de Gresset; son élection, ménagée par la maison de Noailles, fut une transaction entre les partis qui divisaient l'Académie : il y eut un des membres qui modifia son suffrage, en déclarant qu'il ne l'accordait qu'à condition que le récipiendaire écrirait un peu mieux; et d'Alembert, pour tranquilliser les philosophes qui hésitaient à donner leur voix à un abbé, leur disait : *Je vous assure qu'il n'a de prêtre que l'habit.* L'abbé Millot était d'un caractère froid et sérieux; il n'aimait pas le monde, y parlait peu, et il évitait surtout le *moi*, si tyrannique dans la conversation. Attentif aux discussions qui s'entamaient autour de lui, rarement il y prenait part, et la contradiction ne parvenait pas à l'échauffer. Grimm, qui le voyait souvent dans les sociétés de Paris, lui trouvait l'air souffrant et malheureux. « Et « c'est cependant, ajoute-t-il, l'un des êtres les « plus heureux que je connaisse, parce qu'il est « modéré, content de son sort, aimant son genre « de travail et de vie. » D'Alembert le citait comme l'homme en qui il avait vu le moins de préventions et de prétentions. La liste que nous allons donner de ses ouvrages est complète : 1° deux *Discours :* l'un a pour but de prouver que le vrai bonheur consiste à faire des heureux; l'autre montre que l'espérance est un bien dont on ne connaît pas assez le prix, Lyon, 1750, in-8°; 2° *Discours académiques*, ibid., 1760, in-12. Ce recueil en contient huit, qui avaient déjà paru séparément, savoir : deux couronnés par l'académie de Besançon, en 1755 et 1759; deux sur les sujets proposés par l'Académie française, en 1755 et 1758; un qui a remporté le prix à l'académie de Dijon, en 1757; un autre couronné par l'académie d'Amiens, en 1759; l'*Eloge de Louis XIV*, et enfin un discours sur les préjugés contre la religion; 3° *Discours sur le patriotisme français*, ibid., 1762, in-8°; 4° *Discours de réception* à l'académie de Châlons, Paris, 1768, in-4°; — à l'Académie française, ibid., 1778, in-4°. Le caractère de toutes ces pièces académiques est un esprit réfléchi, mais trop porté à délayer des idées communes. 5° *Essai sur l'homme*, traduit de Pope, avec des notes et un discours judicieux sur la philosophie anglaise, Lyon, 1761, petit in-12; 6° *Harangues d'Eschine et de Démosthène pour la couronne*, trad. en français, ibid., 1764, in-12; version trop dépourvue de nerf, de mouvement et de coloris; 7° *Harangues choisies des historiens latins*, ibid., 1764, 2 vol. in-12. Cette traduction, bien qu'un peu froide et faible de style, obtint plus de succès que la précédente; elle a été réimprimée plusieurs fois sans la participation de l'auteur; l'abbé Millot la revit avec beaucoup de soin dans les dernières années de sa vie, et il en a laissé un exemplaire corrigé pour une nouvelle édition. 8° *Eléments de l'histoire de France*, Paris, 1767-69, 3 vol. in-12; ibid, 1806, 4 vol., avec la continuation de M. Ch. Millon jusqu'à la mort de Louis XVI, et de Delisle de Sales jusqu'au couronnement de Napoléon. Cet ouvrage a été traduit en allemand,

(1) Sur cette question : *Est-il plus utile d'étudier les hommes que les livres?* L'auteur y donne la préférence à l'étude des hommes.

en anglais et en russe. 9° *Éléments de l'histoire d'Angleterre*, Paris, 1769, 3 vol. in-12; ibid., 1810, augmentés des règnes de George II et George III, par Ch. Millon; il en parut deux traductions anglaises en 1771. Aucun point important des minutieux récits de Rapin-Thoyras et du grand travail de Hume n'y a été omis. L'auteur s'est surtout pénétré de l'esprit de ce dernier historien. Ce qui touche à la constitution anglaise et au mouvement de l'esprit humain y est exposé avec soin, mais avec trop peu d'étendue. On sent toutefois qu'appuyé sur de meilleurs guides, l'auteur s'est élevé au-dessus de l'abrégé précédent. 10° *Eléments d'histoire générale ancienne et moderne*, ibid., 1772-83, 9 vol. in-12, traduit en allemand (1777-91), en danois (1775), en hollandais (1776), en anglais (1778), en suédois (1777), en italien (1778), en portugais (1780), en espagnol (1791); cette dernière version (Madrid, 8 vol. in-8°) est augmentée de notes sur l'histoire moderne. Cet ouvrage a été continué par Delisle de Sales jusqu'au commencement du 19e siècle, 2 vol. in-12. L'abbé Millot, dans son Abrégé de l'histoire ancienne, qui forme les tomes 1-4, n'a fait usage d'aucun système de chronologie, parce que tous lui paraissaient présenter de l'incertitude; il s'est borné à indiquer les époques principales. Ces trois ouvrages ont été réunis sous le titre d'*OEuvres de l'abbé Millot*, Paris, 1800, 15 vol. in-8°. Dans ses abrégés, qu'il a intitulés *Eléments*, quoique les sciences seules, dit Morellet, aient des éléments, et que l'histoire n'en puisse avoir puisqu'elle choisit les faits, l'abbé Millot a employé le style convenable; il est concis avec clarté, pur sans recherche, ni trop précipité ni trop lent dans sa marche, seulement on serait tenté de lui reprocher la trivialité de quelques réflexions, si l'on ne se souvenait qu'il a écrit pour la jeunesse (1); 11° *Histoire littéraire des troubadours*, ibid., 1774, 3 vol. in-12; elle a été abrégée et traduite en anglais par Marie Dobson, 1779, in-8°. Dans ce recueil de nos vieux titres littéraires, Millot ne fit que réduire et mettre en ordre les vastes matériaux rassemblés par Ste-Palaye, dont il reblanchit un peu les traductions. Du reste, il ne s'imposa pas la tâche de se familiariser avec l'ancien idiome provençal; aussi les juges compétents en cette matière, tels que l'abbé de Fontenai, MM. de Rochegude et Raynouard, l'ont-ils accusé d'avoir apporté peu de discernement et de soin dans ce travail, qui l'occupa quatre ans. Le plus grand nombre des lecteurs s'est plaint, en outre, de la sécheresse et des longueurs de l'écrivain, qui avait trop exclusivement considéré son sujet comme de simples études historiques. 12° *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV*, rédigés sur les manuscrits du duc de Noailles, ibid., 1777, 6 vol. in-12, réimprimés plusieurs fois et traduits en allemand et en hollandais. — C'est, dit Laharpe, un livre de curiosité et non pas d'esprit. Le rédacteur a eu le tort de vouloir assujettir à un plan régulier des détails qui n'en étaient pas susceptibles, et qu'il rattache par des maximes trop multipliées et trop souvent fastidieuses. D'ailleurs cette production, qui offre le dépouillement de 200 volumes in-folio de pièces originales, fait connaître plus particulièrement les personnages célèbres qui ont conduit les affaires de l'Europe, depuis la guerre de la Succession jusqu'à celle de 1741 inclusivement, et renferme des lettres intéressantes de la princesse des Ursins, du roi d'Espagne, de Louis XIV, etc. 13° *Extraits de l'histoire ancienne, de l'histoire romaine et de l'histoire de France;* ils avaient été demandés à l'abbé Millot par le comte de St-Germain, son compatriote, alors ministre de la guerre, et ils font partie du *Cours à l'usage de l'école militaire*. On a réimprimé le second de ces extraits sous le titre de *Tableaux de l'histoire romaine*, ouvrage posthume de l'abbé Millot, Paris, 1796, in-4°, avec 48 figures; il y a des exemplaires en vélin, format in-fol. 14° *Dialogues, et Vie du duc de Bourgogne, père de Louis XV*, Besançon, 1816, in-8°. Le dernier de ces deux écrits, composés pour l'éducation du duc d'Enghien, est une refonte des deux volumes publiés sur le même sujet par Proyart. On regrette que l'abbé Millot, résolu de se conformer à de sévères convenances et de ne jamais dépasser le but particulier de cet extrait, n'ait pas fait connaître avec plus d'étendue les plans d'amélioration et la correspondance du duc de Bourgogne. Les *Dialogues*, au nombre de seize, forment autant de leçons où l'habile instituteur, caché sous le nom de Fénelon conversant avec l'héritier du trône, passe en revue les vérités les plus utiles, et les développe de manière à les mettre à la portée de son élève, dont le caractère offrait une analogie frappante avec celui du prince désigné à son émulation. On attribue à Millot une *Histoire philosophique de l'homme*, Londres (Paris), 1766, in-12; mais nous pouvons assurer qu'elle n'est point de lui. Les *Eléments de l'histoire d'Allemagne*, publiés d'abord sous son nom, ont été avoués depuis par M. Duchatel. Les seuls manuscrits que l'on conserve de l'abbé Millot sont : une *Histoire de l'Eglise gallicane*, une traduction de l'*Histoire du la vie civile*, par Fergusson, et un petit volume intitulé *Examen de ma vie*, dont ses héritiers ont retranché un grand nombre de passages, sans qu'on puisse deviner leur motif. L'abbé Millot était membre des académies de Lyon, de Nancy et de Châlons-sur-Marne; mais celle de Besançon avait négligé

(1) On lui reproche d'avoir relevé avec une certaine affectation les abus qui se sont glissés dans l'Eglise, d'avoir trop insisté sur les maux qui en furent la suite, tandis qu'il passe très-légèrement sur les grands biens qu'a produits la religion. Le zèle des défenseurs de la foi y est quelquefois représenté avec des couleurs propres à les rendre odieux; c'est ce qui paraît nommément dans le portrait de St-Hilaire de Poitiers, Cette philosophie tranchante choque surtout dans un livre élémentaire destiné à l'instruction des jeunes gens. T—D.

d'adopter un homme qui faisait tant d'honneur à la province. Elle a réparé cet oubli, en proposant au concours, en 1814, l'éloge de cet écrivain. L'auteur du discours qui fut couronné est M. Lingay. W—s.

MILLOT (Jacques-André), naquit à Dijon, en 1738. Il se destina de bonne heure à la chirurgie, et se rendit à Paris, où il devint élève de Vermont, accoucheur de la reine Marie-Antoinette, lequel le prit en affection. Sous ses auspices, Millot se fit agréger facilement au collége et à l'académie de chirurgie, et il obtint comme accoucheur la réputation la plus brillante. Les duchesses d'Orléans et de Bourbon lui accordèrent leur confiance. C'est lui qui reçut l'infortuné duc d'Enghien. Ce prince, lors de sa naissance, fut près d'une heure sans donner aucune apparence de vie. Comme Millot faisait auprès d'une lumière des frictions avec des liqueurs spiritueuses, le feu prit à ses vêtements, et en un instant le corps du jeune prince fut en feu. Millot n'eut que le temps de le plonger dans une pièce d'eau, et de s'y précipiter lui-même; c'est à cet événement qu'il attribuait le retour du prince à la vie. Au commencement de la révolution, Millot passa plusieurs années à sa maison de campagne de Colombe; mais la perte presque totale de sa fortune, placée sur l'Etat ou sur la caisse Lafarge, le détermina, malgré son âge avancé, à revenir à Paris reprendre l'exercice de sa profession. C'est alors qu'il se fit connaître comme auteur, en publiant une Observation d'opération césarienne (Paris, 1798, in-8°), et une Histoire de la génération qui, à raison d'un titre et de quelques idées bizarres, eut un certain succès dans le public, et parvint, en 1807, à sa quatrième édition : c'est l'*Art de procréer les sexes à volonté*, in-8°, orné de quatorze gravures, dont il a été donné une sixième édition améliorée en 1828, in-8°. Millot publia ensuite divers autres ouvrages qui se ressentent de la promptitude de leur composition, et de la facilité que lui donna un libraire assez confiant pour les acheter et les livrer à l'impression à mesure qu'ils sortaient de sa plume. Le discrédit de ces productions contribua beaucoup à la ruine du libraire qui s'en était chargé. Millot, praticien bien supérieur à ses ouvrages, possédait toutes les connaissances et les qualités qu'exige sa profession. Son sang-froid, sa prévoyance dans les cas difficiles, ses attentions délicates pour les femmes en travail et en couche, sa sollicitude ingénieuse à les soulager, prévenaient un grand nombre d'accidents. Il mourut d'apoplexie, en août 1811, vivement regretté. Outre les écrits déjà mentionnés, Millot a publié : 1° l'*Art d'améliorer les générations humaines*, Paris, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a eu deux éditions, et a été refondu dans le *Nestor français*. 2° *Supplément à tous les traités, tant étrangers que nationaux, sur les accouchements*, ibid., 1804, in-4°, réimprimé en 2 volumes; 3° La *Gérocomie, ou l'Art de parvenir à une longue vie sans infirmités*, ibid., in-8°; 4° (avec Coffin, son beau-fils) : *le Nestor français, ou Guide moral et physiologique pour conduire la jeunesse au bonheur*, ibid., 1807, 3 vol. in-8°; 5° *la Médecine perfective, ou Code des bonnes mères*, ibid., 1809, in-8°; 6° *Dissertations sur la phthisie, la vaccine*, etc. N—h.

MILLOTET (Marc-Antoine), poëte, exerça de 1594 à 1633 la charge de procureur général au parlement de Dijon. Magistrat aussi intègre qu'éclairé, il fut pendant les troubles de la ligue un des plus ardents défenseurs des prérogatives royales. Ayant résigné sa charge à son fils, il vint à Paris en 1635, et y mourut l'année suivante. Millotet avait cultivé les lettres avec un succès qu'attestaient ses nombreuses pièces de vers, en latin, en français et en italien. C'est lui qui composa le célèbre distique :

Ætna hæc Henrico vulcania tela ministrat,
Tela giganteos debellatura furores.

distique placé jadis sur la porte de l'Arsenal (1), et attribué tantôt à Passerat, tantôt à Bourbon le Jeune (*voy.* ce nom). L'inscription latine de vingt-trois vers, qu'on lisait au bas de l'ancienne statue équestre de Henri IV, sur le pont Neuf, était aussi de Millotet. On trouve plusieurs autres pièces de ce poëte dans différentes éditions du temps. — Millotet (Marc-Antoine), son fils, lui succéda en 1635 dans sa charge de procureur général, et mourut à Châlons en 1687, à l'âge de 89 ans. Il avait travaillé à une Histoire de Bourgogne, restée manuscrite. D—b—s.

MILLS (Charles), historien anglais, naquit à Croom's-Hill, auprès de Greenwich, le 29 juillet 1788. Il était le plus jeune de sa famille. Son père, habile médecin, lui fit donner une éducation classique dont il profita sans doute, mais à laquelle il ajouta beaucoup par ses propres études. Il était doué d'une grande mémoire, d'une impressionnabilité très-vive; il aimait infiniment la lecture : d'où il résulta que, jeune encore, il avait beaucoup dépassé le cercle restreint des connaissances universitaires. Ses parents le destinaient au barreau; et dès l'âge de seize ans, il fut placé, en qualité de clerc, chez Mes Williams et Brookes, procureurs à Lincoln's-Inn. C'est pendant ce séjour à Londres que Mils sentit sa vocation littéraire se déclarer. Il ne négligea pas absolument le droit cependant, et il resta quatre ans chez ses patrons, dont le plus âgé était un ancien ami de sa famille. Mais, ce qui nous semble véritablement remarquable dans la révolution qui eut lieu alors chez Mills, c'est la série des changements par lesquels sembla passer son esprit. Il s'éprit d'abord des études théologiques, et, sous cette impression, il lut un grand nombre

(1) A la fin de 1792, cette inscription fut ainsi changée momentanément :

Civibus hæc Mavors vulcania tela ministrat,
Tela tyrannorum debellatura furores.

des ouvrages modèles que l'Angleterre possède sur ce sujet, tant ceux qu'on classe parmi les œuvres oratoires que ceux qui appartiennent à la controverse ou qui tiennent le milieu entre ces deux genres. Il se forma même dans cette spécialité un noyau de bibliothèque, tel que l'on en trouverait rarement chez un jeune homme qui, même alors, ne songeait point à la carrière ecclésiastique. Il dut à cette excellente disposition d'esprit l'avantage de se préserver des travers auxquels la jeunesse est entraînée par le séjour des capitales. Il était loin pourtant de vivre de la vie ascétique, ou d'afficher un rigorisme que l'on eût pu railler. Vers la fin de la seconde année, son attention, que jusque-là la théologie seule avait détournée de l'étude exclusive du droit, se tourna du côté des débats des deux chambres : c'était passer de l'éloquence de la chaire à celle de la tribune, et de ce qu'on nomme genre démonstratif au genre délibératif; de là sans doute, au bout d'un deuxième laps de temps, le goût que tout à coup il prit pour le théâtre. Il s'appliqua de même, avec beaucoup d'ardeur et de suite, à cette nouvelle branche des études littéraires, lut tous les grands maîtres de la scène anglaise, et ne négligea point ceux des critiques dont les ouvrages font autorité en cette matière. On ne peut douter que, dès cet âge, les études de Mills sur l'art dramatique n'aient été profondes et fort variées; car peu d'années après, il discourait sur cette partie de la littérature avec un éclat et une solidité qui décelaient assez d'anciennes méditations. Tout en se formant ainsi par une lecture assidue, il composait divers morceaux, les uns relatifs à ce qu'il lisait (ceux-ci n'ont pas été imprimés), les autres, qui furent publiés sous le voile de l'anonyme dans divers recueils. C'est ainsi qu'il atteignit sa vingtième année et l'an 1809, auquel devait finir son apprentissage comme légiste. Il venait alors de perdre son père, avec qui il avait en 1808 fait un voyage aux lacs du Nord. La petite fortune dont il héritait était trop peu de chose pour lui permettre de se livrer à des goûts dont il ignorait s'il pourrait tirer de quoi vivre honorablement. Il résolut donc de continuer la pratique du barreau, et il passa encore un an chez un autre procureur, après quoi il essaya d'exercer pour son compte; mais il ne réussit point, parce qu'il eût fallu acheter une étude, et il passa deux ans, n'ayant que quelques minces affaires à conduire. Grièvement malade au bout de ce temps (1813), et en danger de mourir d'hémorrhagie, il dut aller chercher la santé sur le continent (1814) : il eut le bonheur de l'y trouver, et après avoir séjourné l'hiver dans le midi de la France et en Italie, il repassa la Manche, sinon radicalement guéri, au moins beaucoup mieux portant (1815). Ses efforts pour obtenir du gouvernement une place dans le parquet ou même un poste quelconque ayant été infructueux, il fallut revenir au barreau indépendant, et il tenta de devenir, moyennant argent, associé dans une étude établie. Mais à l'instant où il allait traiter, le procureur en titre apprit que son futur partenaire n'avait que deux ans de pratique libre, et qui pis est, que le jeune homme prétendait mener de front la littérature et les affaires; il retira la parole donnée, et il fut impossible de renouer le marché. Heureusement Mills, qui depuis sa sortie de chez ses premiers patrons avait étudié la littérature orientale, venait d'achever son *Histoire du mahométisme;* et quoique ce ne fût encore qu'un premier jet, celle-ci avait trouvé un approbateur dans le célèbre sir John Malcolm, qui fit venir chez lui l'auteur et lui donna, outre des encouragements flatteurs, d'une part, l'autorisation de se servir de sa bibliothèque pour perfectionner son travail; de l'autre, des recommandations pour la maison qui publia ce travail. Mills se vit ainsi en mesure de se livrer à ses prédilections, sans avoir continuellement à s'inquiéter des moyens de vivre, et à diviser ses forces pour suffire à deux tâches dont chacune suffit pour absorber ce qu'un homme peut avoir de talent et d'activité. La première édition de l'*Histoire du mahométisme* parut en 1817, et le sort de Mills fut ainsi fixé irrévocablement. Il n'avait pas encore fini d'en relire les épreuves, que déjà il s'occupait d'un autre ouvrage dont, évidemment, l'idée lui avait été suggérée et dont bien des matériaux lui avaient été fournis par le premier travail : nous voulons parler de l'*Histoire des croisades*. Un tel sujet ne pouvait manquer de plaire singulièrement en Angleterre, où, chose singulière! les croisades ont toujours été plus populaires et mieux jugées qu'en France depuis le 17e siècle. Peut-être un lointain reflet du rôle brillant qu'on se plaît à y attribuer au roi Richard y est-il pour quelque chose; peut-être la moderne campagne d'Egypte, peut-être le poëme de Southey, venaient-ils d'y ajouter au moment où Mills résolut de traiter ce sujet. Quoi qu'il en puisse être, cet ouvrage, qui parut en 1819, fut accueilli avec de plus grands applaudissements encore et plus de succès que l'*Histoire du mahométisme*, et six mois plus tard on en fit une seconde édition. Ensuite vinrent, mais après une longue interruption nécessitée par l'état déplorable de sa santé, les *Voyages de Ducas* (1823), puis l'*Histoire de la chevalerie* (1825). Chacune de ces publications ajouta considérablement à la renommée de Mills, qui indubitablement aurait bientôt pris rang parmi les premières célébrités de la Grande-Bretagne; mais chacune ajoutait à ses souffrances et à sa faiblesse physique. Dès son adolescence, on avait remarqué en lui une disposition à la phthisie, et à treize ans il avait failli périr d'une affection de poitrine. Ses veilles prolongées et opiniâtres, notamment de 1809 à 1812, lorsqu'il s'évertuait à concilier les devoirs de la profession de légiste avec son désir de s'initier à la littéra-

ture et aux langues, avaient augmenté ces funestes dipositions. Nous avons vu à quel péril il avait échappé en 1813 et à quelle cause il faut attribuer son inaction en 1820, si toutefois on peut nommer inaction un intervalle si peu long entre deux grands ouvrages. L'irritation perpétuelle à laquelle il fut comme en proie, pendant la composition de son *Histoire de la chevalerie* (car chaque fois qu'il écrivait ou préparait ce qu'il allait écrire, c'était comme une fièvre, comme un paroxysme violent) aggrava considérablement son état. L'art médical n'y put rien, et après quatorze mois de lutte et de remèdes, bien qu'il eût suspendu tout travail sérieux et qu'il eût été chercher dans le comté de Southampton un ciel plus doux que celui de Londres, Mills mourut le 9 octobre 1825; il n'avait que 38 ans. Cette fin prématurée éveilla d'amers regrets. Mills les méritait sous tous les rapports. C'était un aimable et beau caractère, un talent facile, brillant et vigoureux. Avant son *Histoire de la chevalerie*, il avait entrepris une grande *Histoire romaine* qui devait aller depuis la fondation de Rome jusqu'au commencement de l'Empire, et se rejoindre ainsi à celle de Gibbon. Déjà, dit-on, il l'avait menée jusqu'à la dictature de Sylla, quand l'annonce d'un ouvrage rival sur le même sujet l'y fit renoncer. S'il faut dire ce que nous en pensons, nous aurions besoin de quelques détails de plus pour être convaincu de la réalité du fait; et, d'autre part, de quelque facilité de style, de quelque érudition préliminaire qu'on puisse être pourvu, il nous semble impossible qu'on puisse en un an écrire une grande histoire des 670 premières années de Rome, qui ne soit une compilation ou très-surannée ou très-légère. Revenons aux ouvrages publiés de Mills : 1° L'*Histoire du mahométisme*, Londres, 1817, in-8°, contient beaucoup de pages brillantes, vives, remarquables par la verve et l'entrain du style; mais il est facile de voir que c'est l'ouvrage d'un jeune homme et d'un débutant. Deux vices graves le déparent : 1. Mills, à cette époque, n'eût pas été capable de formuler un jugement sien sur le mahométisme; 2. lors de la rédaction primitive, il ne savait pas assez l'Orient et l'islam, et quelques secours qu'il ait eus à sa disposition chez sir John Malcolm, il a plus juxtaposé que fondu, il a plus omis et laissé de côté que juxtaposé : aussi y a-t-il dans son livre beaucoup de vague, peu de faits. 2° L'*Histoire des croisades*, Londres, 1819; 2e édition, 1820, 2 vol. in-8°; trad. en français par M. Tiby, 1825-35, vaut déjà beaucoup mieux. Mills sait d'avance ce qu'il entreprend de conter : la critique ne lui manque pas; il groupe et sépare habilement; il expose avec clarté, il choisit bien et les faits vrais et les traits capitaux, il proportionne les diverses parties du récit. Si le style a du coloris, de l'abondance, s'il est visible même que l'auteur se préoccupe beaucoup de la forme littéraire et vise presque à la poésie, on le lui pardonne, parce que cette forme et cette couleur s'harmonisent avec son style, parce qu'elles sont associées à une grande vigueur. Il est fâcheux que l'ouvrage soit trop court. Mais ce n'est pas là un reproche qu'il soit donné à tous de mériter. On ne saurait s'empêcher, en parlant de Mills, de penser à l'*Histoire des croisades* par Michaud; celle-ci sans doute contient plus de faits; c'est un ouvrage plus complet et dans lequel il est évident que Mills a beaucoup puisé. 3° Les *Voyages de Théodore Ducas lors de la renaissance des lettres et des arts en Italie*, 1823, 2 vol. in-8°, sont un de ces ouvrages dont le cadre est emprunté au *Voyage d'Anacharsis*. Le sujet est la description de l'Italie, mais surtout un exposé de ce qu'avait été déjà la littérature italienne au 16e siècle. Théodore Ducas est censé un de ces jeunes Grecs dont les pères sont venus en Italie après la prise de Constantinople par les Turcs : l'instant choisi est l'intervalle de 1520 à 1560. Le but primitif de Mills avait été de donner la biographie des trois grands poëtes italiens avant le Tasse (Dante, Pétrarque, Arioste), mais son libraire lui ayant fait comprendre qu'il fallait autre chose que ces simples biographies pour attirer le public, il imagina le voyage du jeune Grec en Italie. Sa prétention était d'y fondre l'érudition de Barthélemy la grâce de Fénelon, la touche vraie et simple de Swift; il y a réussi en partie, on ne saurait le nier; et sous le rapport de la sincérité, de la réalité d'impression, comme sous celui du gracieux, il l'emporte certainement sur Barthélemy, et se rapproche des deux autres; mais il faut avouer aussi qu'il ne possède pas cette grâce parfaite qui provient de ce que non-seulement on sait, mais de ce l'on maîtrise complétement ce qu'on va dire. Au total, les *Voyages de Ducas* méritent une place dans la bibliothèque de tous les gens de goût et de tous ceux qui veulent connaître l'Italie aux 14e, 15e et 16e siècles. 4° L'*Histoire de la chevalerie*, 1825; 2e édition, 1826, qui se lie étroitement à celle *des croisades*, présente les mêmes qualités, mais à un plus haut degré et jointes à plus de maturité. Mills a procédé à l'investigation des faits avec la sagesse et la froideur mathématiques du savant le plus aride : une fois qu'il les a constitués, qu'il les possède, il se passionne pour ou contre eux, il les expose avec le plus vif entraînement, il en forme les tableaux les plus saisissants, les plus vigoureux de tons, les plus chauds de couleur. Des divers *articles* donnés par Mills à des recueils, très-peu portent son nom et peuvent désormais échapper à l'oubli. Nous signalons, dans sa première époque, une *Esquisse historique de l'élévation et du déclin de la puissance papale*, une violente *Diatribe contre la musique* et un *Eloge de l'art de boxer* (1809). P—OT.

MILLY (Nicolas-Christiern de Thy, comte de), connu par son goût pour la chimie et les sciences

occultes (1) dont il périt victime, était né en 1728, d'une famille de Beaujolais ancienne et illustre. A quatorze ans, il entra dans l'état militaire et servit avec distinction dans les campagnes de Flandre et d'Allemagne. Après la bataille de Minden, il passa au service du duc de Wurtemberg, allié de la France; et en moins d'une année, il devint colonel, adjudant général, chambellan et chevalier de l'Aigle rouge. Il rentra en France à la paix (1762), et fut récompensé de ses services par la charge de mestre de camp de dragons, et le brevet de lieutenant honoraire des suisses de la garde de Monsieur. Ce fut seulement alors qu'il put se livrer à son goût pour les sciences; les différentes expériences dont il rendit compte le firent connaître des savants, qui s'empressèrent de lui ouvrir les portes de l'Académie. Le comte de Milly avait malheureusement trop de confiance dans la vertu de ces remèdes qu'on nomme secrets; après les avoir analysés, il voulait encore juger par sa propre expérience de leur efficacité; il parvint ainsi à détruire sa santé naturellement robuste, et mourut à Chaillot le 17 septembre 1784, à l'âge de 56 ans. Il était associé libre de l'Académie des sciences de Paris, et membre des académies de Lyon, Dijon, Madrid, Harlem, etc. Condorcet, son ami et son confrère, a publié son Eloge. « Le comte « de Milly, dit-il, vivait dans le monde, et il y « était aimé. Doux, complaisant, facile, ayant « même autant de galanterie qu'on peut en avoir « sans être frivole, c'était seulement dans la so- « ciété des savants qu'il laissait apercevoir quel- « ques traces d'une susceptibilité très-délicate; « mais il avait assez d'empire sur lui-même pour « revenir sans peine et soumettre à la raison « les faiblesses d'un amour-propre d'autant plus « sensible, mais aussi d'autant plus excusable « que, dans le peu de temps qu'il avait consacré « aux sciences, il n'avait pu acquérir ces titres « éclatants qui élèvent au-dessus de l'opinion « une âme avide de renommée. » Outre des mémoires dans le *Journal de physique* et dans les Recueils des académies dont il était membre, on a de Milly : 1° l'*Art de la porcelaine*, Paris, 1771, in-fol.; traduit en allemand, Kœnigsberg, 1774, in-4°. Cet ouvrage fait partie de la *Collection des arts et métiers*, publiée par l'Académie des sciences. 2° *Mémoire sur la manière d'essuyer les murs nouvellement faits*, Paris, 1778, in-8°. — *Pierre-Antoine* DE MILLY, avocat au parlement de Paris et procureur au Châtelet, né à Paris le 24 avril 1728, mort dans la même ville le 23 mars 1799, avait épousé une nièce de Mercier, abbé de St-Léger, et il partagea le goût de ce dernier pour la bibliographie. Le catalogue de sa bibliothèque, rédigé par Chaillou, est encore aujourd'hui recherché des amateurs; il est précédé d'une Notice sur Milly, insérée aussi dans le *Magasin encyclopédique*, 5e année, t. 3, p. 242. W—s.

(1) « Il se persuadait qu'on lui avait fait voir son génie dans « un cercle, mais que s'étant approché de lui, tout avait dis- « paru. » (*Magasin encyclop.* du 3 décembre 1792, p. 18.)

MILNE (sir DAVID), amiral anglais, né à Musselburgh en mai 1763, était fils d'un négociant d'Edimbourg. La vue de la mer développa de bonne heure chez lui le goût de la marine. Il entra fort jeune au service naval, et en 1778 était midshipman à bord du *Canada*, vaisseau de 74, que montait l'amiral Cornwallis. Milne se trouva au combat qui couvrit de gloire l'amiral Rodney (*voy.* ce nom), y fit preuve de résolution et de courage, et fut promu au grade de *master's mate;* attaché ensuite au service des Indes orientales, il passa plusieurs années dans les mers d'Asie, et revint en 1793 en Europe. L'Angleterre était alors engagée dans une guerre acharnée avec la France; Milne y prit une part active, servant successivement sur divers bâtiments et se faisant toujours remarquer par son intelligence et son intrépidité. Envoyé aux Antilles comme lieutenant sur la *Blanche*, que commandait le capitaine Faulkner, la rencontre de la frégate française *la Pique* lui fournit, le 5 juin 1795, l'occasion de déployer un véritable héroïsme. Une lutte terrible s'était engagée entre les deux bâtiments; le capitaine anglais avait été tué; Milne, suivi de dix braves, s'élance à la nage et parvient à gagner la *Pique*, à laquelle il se cramponne malgré un feu redoutable; il réussit, lui et ses braves, à y monter et s'en empare. Une action si éclatante valut à son auteur le grade de capitaine de vaisseau, et plus tard le commandement du navire qu'il avait capturé. Milne montait la frégate *l'Alarme*, quand, la même année, il rencontra dans les eaux de Porto-Rico la corvette française *la Liberté*, de 20 canons, dont il s'empara, après une lutte énergique. Envoyé sur la côte de l'Amérique méridionale, il contribua à la prise de Demerary, d'Essequibo et de Berbice; il opéra la capture de divers navires français, notamment du *Lacedémonien*, brick de 16 canons. Revenu sur les côtes de France, il se couvrit de nouveau de gloire dans le combat qu'il soutint sur la *Pique*, le 29 juin 1798, contre la frégate française *la Seine*, dont il s'empara. Puis, rappelé dans la mer des Antilles et monté sur sa nouvelle prise, il attaqua le 21 août 1800, dans la passe de Mona, près de St-Domingue, la frégate française *la Vengeance*, de 52 canons, et s'en rendit maître. A la paix d'Amiens, Milne rentra en Angleterre, jouissant déjà de la réputation d'être un des plus intrépides officiers de la flotte britannique. Quelques années après, les hostilités ayant été reprises, il fut d'abord employé sur les côtes de l'Angleterre, puis envoyé dans les mers de l'Amérique du Nord; il y captura un corsaire français, *l'Arlequin*, et divers autres bâtiments ennemis et déploya une rare intelligence dans l'expédition du Penobscot. De si longs et de si éclatants services firent élever Milne au grade de

contre-amiral, le 4 juin 1814. Une expédition contre Alger ayant été résolue par le gouvernement anglais et la direction en ayant été donnée à lord Exmouth, Milne demanda à y être attaché comme commandant en second. Il l'obtint et prit une part considérable à l'engagement naval qui eut lieu dans la Méditerranée. L'*Impregnable* qu'il montait dut soutenir le choc le plus meurtrier du combat et perdit une partie de son équipage; Milne fut légèrement blessé et recueillit la majeure partie de l'honneur de la journée. Sa belle conduite lui valut la décoration du Bain le 21 septembre 1816, et divers souverains lui envoyèrent leurs ordres en témoignage de leur haute estime pour sa valeur. Milne reçut le commandement de la station navale d'Halifax, où il demeura trois années; le 25 mai 1825, il était promu au grade de vice-amiral, nommé grand-croix du Bain en 1840 et amiral le 23 novembre 1841. D'autres récompenses vinrent s'ajouter à ces honneurs : il fut élu député-lieutenant du comté de Berwick, reçut le commandement supérieur de Devonport, peu de temps avant sa mort, arrivée le 3 mai 1845, à bord du steamer *le Clarence* qui se rendait en Ecosse. Milne a laissé la réputation d'un des plus intrépides marins de son temps. Z.

MILNER (Jean), savant théologien de l'Église anglicane, naquit à Skircoat, dans le Yorkshire, en 1628. Il fit ses premières études à Halifax. A l'âge de quatorze ans, il fut envoyé au collége de Christ, à Cambridge, où il prit les degrés de bachelier et de maître ès arts. Il fut d'abord curé de Middleton, dans le Lancashire; mais il fut obligé de quitter cette paroisse, un peu avant la bataille de Worcester, à cause de l'inutilité des efforts de George Booth pour rétablir Charles II sur le trône de ses pères. Il se retira dans sa patrie, où il resta jusqu'en 1661, qu'un de ses condisciples lui procura une place. En 1662, il devint ministre de St-Jean, à Leeds. En 1673, il fut fait vicaire de Leeds, et chanoine de Ripon en 1681. A l'époque de la révolution de 1688, n'ayant pas voulu prêter serment de fidélité au prince d'Orange, il perdit sa place, se réfugia au collége de St-Jean, à Cambridge, et y passa le reste de sa vie dans les mêmes sentiments d'attachement à la maison de Stuart. Il mourut en 1702 à l'âge de 75 ans. Nous avons de lui : 1° *Conjectanea in parallela quædam Veteris ac Novi Testamenti, in quibus versio 70 interpretum cum textu hebræo conciliatur*, etc., Londres, 1673, in-4°. Le docte Castell fait le plus grand éloge de cet ouvrage de Milner. 2° *Histoire de l'Eglise de Palestine, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'au commencement de l'empire de Dioclétien*, Londres, 1688, in-4°; 3° *Courte dissertation sur les quatre derniers rois de Juda*, Londres, 1689, in-4°. L'ouvrage de Joseph Scaliger : *Judicium de thesi chronologica*, donna lieu à cette dissertation. 4° *De Nethinim sive Nethinæis*, etc., *et de his qui se corban Deo nominabant disputatiuncula*, Cambridge, 1690, in-4°; 5° *Discours de conscience et Réflexions sur le christianisme sans mystères*, Londres, 1697, in-8°; 6° la *Religion de Locke, d'après ses paroles et ses écrits*, Londres, 1700, in-8°; 7° *Réponse aux réflexions de Jean Leclerc, sur Jésus-Christ, ses apôtres et les Pères de l'Eglise primitive*, Cambridge, 1702. Milner a laissé d'autres écrits tant imprimés qu'inédits, sur la chronologie, la critique des livres saints, etc., où l'on remarque de grandes connaissances dans les langues et beaucoup de sagesse. L—B—E.

MILNER (Thomas), médecin anglais, fut attaché à l'hôpital St-Thomas, à Londres, et mourut à Maidstone, au comté de Kent, le 13 septembre 1797, âgé de 78 ans. Il a publié : *Expériences et observations sur l'électricité*, 1783, in-8°. L.

MILNER (Isaac), savant anglais, de la société royale de Londres, naquit le 1er janvier 1751, à Leeds, dans le comté d'York, d'une famille pauvre et obscure. Il perdit de bonne heure son père, qui exerçait le métier de tisserand. Pour soutenir leur mère, Isaac Milner et son frère aîné étaient obligés de travailler jour et nuit; cependant ils trouvaient moyen de consacrer quelques heures à leur instruction en méditant le petit nombre de livres qu'ils pouvaient se procurer. Cette conduite attira l'attention de leurs voisins, qui firent une souscription en leur faveur, et donnèrent ainsi les moyens à Milner aîné d'entrer dans une école, où ses progrès furent tels, qu'après avoir fini ses études il obtint une cure à Hull et la place de directeur de l'école de cette ville. Il appela alors auprès de lui son frère Isaac pour l'aider; ce dernier entra ensuite au collége de la Reine, se fit distinguer dans les mathématiques, la théologie et les langues savantes, et obtint en 1783 une chaire à l'université de Cambridge, avec la place de professeur de physique expérimentale. Pendant son séjour à l'université, il se lia intimement avec Wilberforce, qui lui procura la connaissance de Pitt; en 1787, ils firent tous trois un voyage sur le continent. A cette époque, Isaac Milner fut nommé président du collége de la Reine et doyen de Carlisle. Il obtint en 1792 le titre de vice-chancelier de l'université, et en 1798 celui de professeur de mathématiques, place qu'il exerça avec autant d'exactitude que d'habileté. Isaac Milner prêchait aussi avec succès. Il fut l'éditeur de l'*Histoire de l'Eglise chrétienne*, par son frère, et de ses *Sermons*. Il inséra des articles remarquables dans les *Transactions philosophiques* et dans les *Mémoires de la société royale de Londres*. Isaac Milner mourut le 1er mars 1820 à Kinsington-gate, près de Londres, chez son ami Vilberforce, après avoir souffert une grande partie de sa vie d'une maladie nerveuse, due à l'intensité et à la persévérance de ses travaux. Il avait publié : 1° *Observations sur l'*Histoire de l'Eglise chrétienne *du docteur Haweis*, 1800, in-8°; 2° *Essais*

sur quelques productions du révérend Herbert Marsh, en réponse aux objections contre la société de la Bible, 1813, in-8°. G—Y.

MILNER (Jean), évêque de Castabala *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique du district du Milieu, en Angleterre, naquit à Londres le 4 octobre 1752 et fut élevé au collége catholique anglais de St-Omer. Ayant reçu les ordres sacrés, il fut envoyé en mission et chargé de diriger la congrégation catholique de Winchester. C'est dans cette place qu'il commença à se faire connaître par ses écrits et par son zèle pour la cause du catholicisme en Angleterre. Lors des efforts que firent les catholiques en 1788 pour obtenir du parlement la révocation des anciennes lois, il s'opposa au plan de leur comité, qui s'était formé à Londres, ne signa point la protestation commune de 1790, et se tint uni aux évêques. Le 24 février 1791, il publia l'*Etat des faits relatifs à la contestation actuelle*, et, le 7 mars suivant, *Considérations sur le serment*. Ce dernier écrit était adressé au comité de la chambre des communes; il exposait les scrupules des catholiques sur le serment tel qu'il avait été proposé d'abord. Le parlement eut égard à ces observations, et l'on supprima les clauses qui pouvaient inquiéter les consciences. Ce succès valut à Milner la reconnaissance des catholiques et le mit en grande considération parmi eux. Il continua de servir leur cause avec beaucoup de zèle. En décembre 1792, il assista au synode que trois vicaires apostoliques tinrent à Londres avec six de leurs théologiens, et dans lequel on censura l'écrit de sir John Trockmorton sur la nomination des évêques. On y signala aussi la traduction de la Bible de Geddes comme un ouvrage hardi et dangereux. Milner écrivit lui-même contre Trockmorton. Des travaux d'un autre genre sur l'histoire et les antiquités de Winchester lui firent honneur dans le monde littéraire. Le docteur Grégoire Stappleton, vicaire apostolique du district du milieu, étant mort à St-Omer en 1802, en venant réclamer auprès du gouvernement français les biens des colléges catholiques anglais, Milner fut désigné pour lui succéder. Il fut sacré le 20 mai 1803, sous le titre d'évêque de Castabala, les évêques catholiques en Angleterre n'ayant qu'un titre *in partibus infidelium*. Le premier écrit qu'il donna en cette qualité est sa lettre pastorale du 27 décembre 1805, adressée à son clergé. En 1807 et 1808, il fit deux voyages en Irlande, ce qui lui a donné occasion de publier une suite de lettres sur les catholiques et les antiquités d'Irlande; c'est un de ses meilleurs ouvrages. Il se trouva engagé vers le même temps dans deux controverses qui lui suscitèrent de nombreux adversaires : la première avec l'abbé Blanchard, prêtre français réfugié en Angleterre et auteur de beaucoup d'écrits contre le concordat de 1801. Milner ayant, dans une lettre pastorale du 1er juin 1808, ordonné de faire dans son district des prières publiques pour le pape, crut devoir profiter de cette occasion pour repousser les attaques lancées contre le pontife par les ennemis du concordat. Blanchard y répondit par la *Défense du clergé français résidant à Londres*, datée du 27 juin 1808, et l'abbé Gasche, par une lettre du 30 juin à Milner. Ce dernier publia le 10 août une lettre pastorale, où il citait plusieurs passages des écrits de ces deux ecclésiastiques, et les condamnait « comme faux, « scandaleux, injurieux au souverain pontife, « insinuant le schisme, y tendant et même étant « schismatiques. » Au mois d'octobre, l'abbé Blanchard fit paraître l'*Abus sans exemple de l'autorité ecclésiastique*, où il dénonçait Milner à tous les évêques. Le 7 mars 1809, le prélat donna une suite à sa lettre pastorale du 10 août, et le 22 juillet, un supplément où il rapportait la censure portée le 3 juillet contre son adversaire par vingt-neuf évêques d'Irlande. Cette controverse n'était pas encore finie, quand il s'en éleva une autre plus vive encore et plus longue. Quelques-uns des protecteurs de la cause catholique dans le parlement avaient résolu d'attacher leur protection à certaines conditions, dont la principale était que le roi aurait un *veto* sur la nomination des évêques catholiques. Milner et les évêques d'Irlande n'avaient pas paru d'abord très-opposés à donner à la couronne un droit de négative mitigé; mais, ayant cru s'apercevoir ensuite que le ministère ne cherchait qu'à asservir l'épiscopat et à préparer ainsi sourdement la ruine de la religion, ils se prononcèrent contre le *veto*. On connaît les résolutions émises en différents temps sur ce sujet par tous les évêques d'Irlande. Milner s'unit avec eux dans cette affaire, et il fut leur agent en Angleterre. Il s'éleva contre quelques résolutions prises sur la même question par le comité des catholiques anglais, et s'attira l'animadversion des chefs de ce comité. Les autres vicaires apostoliques d'Angleterre ne parurent même pas approuver ses démarches, et on l'accusa de trop d'ardeur et de vivacité. En 1814, le prélat fit le voyage de Rome pour consulter le saint-siége sur quelques points, et spécialement sur le *veto*. Ses travaux ayant gravement altéré sa santé, Milner demanda et obtint un coadjuteur, qu'il sacra lui-même le 1er mai 1825. Il mourut le 19 avril de l'année suivante, à Wolverhampton, dans le comté de Stafford, où il faisait sa résidence. Ses derniers moments furent marqués par les actes d'une solide et tendre piété. Milner avait publié : 1° *Certaines considérations à l'égard des catholiques romains*, 1791, in-8°; 2° *Droit divin de l'épiscopat*, 1791, in-8°; 3° *Recherches historiques et critiques sur l'existence et le caractère de St-George, patron de l'Angleterre*, 1792, in-8°; 4° la *Démocratie ecclésiastique dévoilée*, 1792, in-8°; 5° *Oraison funèbre prononcée à l'occasion de l'assassinat de Louis XVI*, 1793, in-8°; 6° *Réplique au rapport publié par le*

club cisalpin sur sa protestation, 1795, in-8°; 7° *Histoire et examen des antiquités de Winchester*, 1799, in-4°; 8° *Lettres à un prébendier, ou Réponse à des* Réflexions sur le papisme, *par le docteur Sturges*, 1800, in-4°; 9° *Explication de la conduite du pape Pie VII à l'égard des évêques et des affaires ecclésiastiques de France*, 1801, in-8°; 10° le *Cas de conscience*, réponse à M. Brèves sur le serment du couronnement, 1802, in-8°; 11° *Examen des principaux arguments contre la pétition des catholiques*, 1805, in-8°; 12° *Recherches sur certaines opinions vulgaires relatives aux habitants catholiques et aux antiquités d'Irlande*, 1808, in-8°; 13° *Traité sur l'architecture des églises d'Angleterre*, 1811, in-8°; 14° *Remontrances à la chambre des communes sur le rapport des comités*, 1816, in-8°; 15° *Fin de la controverse religieuse*, 1818. Cet ouvrage, le meilleur de Milner, forme la suite des *Lettres à un prébendier*, et a été traduit en français sous ce titre : *Excellence de la religion catholique, ou Correspondance entre une société de protestants et un théologien de l'Eglise catholique romaine*, Paris, 1823, 2 vol. in-8°. 16° *Apologie de la* Fin de la controverse *contre ses adversaires*, in-8°; 17° *Court sommaire de l'histoire et des doctrines de l'Ecriture;* 18° *Mémoire supplémentaire des catholiques anglais*. C'est un supplément aux *Mémoires historiques sur les catholiques anglais*, publiés par Butler en 1819, 2 vol. in-8°. Milner donna plusieurs Notices aux Mémoires de la société des antiquaires de Londres, dont il était membre. D-z-s et P-c-t.

MILOCH OBRÉNOVITSCH (le prince), libérateur de la Servie, naquit en 1780 au village de Dobrigna (district d'Oujitza), en Servie. Il commença par garder les pourceaux. Son père, Técho (Théodore), était valet de ferme; Wichjna, sa mère, avait épousé en premières noces un paysan nommé Obren, dont elle avait eu deux fils, Jacob et Milane. Ce fut chez ce dernier, riche propriétaire de bétail, que Miloch, après la mort prématurée de Técho, vint servir avec ses deux propres frères, Jean (né en 1787, mort à Neusatz en janvier 1850), et Ephraïm (né en 1790), qui, plus tard, furent associés à sa fortune. Le voyageur Pyrch, en 1832, eut occasion de rencontrer la femme chez laquelle le futur prince avait d'abord été engagé en qualité de porcher. Les Serbes, sujets de la Porte, qui poursuivaient en ce temps-là leur indépendance, s'étaient rangés sous les ordres du fameux Tcherni-Georges ou *Georges le Noir*. Chef de plusieurs districts, Milane, qui avait peu de goût pour le métier des armes, fit nommer à sa place (1801) son frère utérin Miloch, qui donna des preuves éclatantes de sa résolution et de sa bravoure. Il assista comme voïvode au siége d'Oujitza (1807), sous les ordres de Tcherni-Georges; il y fut dangereusement blessé. L'assemblée nationale convoquée à Belgrade en 1810 ayant député Milane au quartier général de l'armée russe à Bucharest, ce fut encore Miloch qui remplit cette fonction. Dès lors il prit le nom d'Obrénovitsch (fils d'Obren), qu'il ne quitta plus. A cette époque, des difficultés s'élevèrent entre Tcherni-Georges et quelques voïvodes; une opposition se forma contre ce chef habile, et Miloch la seconda. Le traité de Bucharest (28 mai 1812) avait rendu à la Porte tous ses droits sur la Servie; plusieurs défaites successives ralentirent l'élan du peuple serbe; Tcherni-Georges lui-même, désespérant du succès, se réfugia en Hongrie. Miloch, au contraire, tint bon; défendit pendant dix-sept jours la place de Rawani, et parvint à se faire nommer obor-knèze (chef supérieur) des districts de Pojéga, Kragoujevatz et Roudnik. Il fit tout pour gagner les bonnes grâces des Turcs; doué de finesse et d'astuce, il flattait les pachas, tout en s'efforçant de vivre en bons termes avec ses compatriotes. Ce double jeu faillit le perdre, et il fut obligé de passer en Autriche. Mais l'insurrection gagnant de plus en plus du terrain, il leva le masque et arbora résolûment l'étendard de la révolte (1815). Sa vaillance apparut surtout à l'attaque de Poujarevats (Passarovits). Ses soldats reculaient devant la mitraille ennemie; il s'élance au milieu des fuyards et leur crie : « Où « allez-vous donc, malheureux! Voulez-vous que « les femmes vous couvrent avec leurs tabliers! « C'est là (montrant la ville) que sont vos mai- « sons, votre seul asile, vous n'en avez plus « d'autre; tout est perdu si vous reculez! » Et il les ramène, le pistolet au poing. La ville fut forcée de capituler. Mais on put voir aussi dès lors que son but était, après avoir chassé les Turcs les armes à la main, de s'emparer du pouvoir en se débarrassant par tous les moyens de rivaux importuns. Dans les expédients qu'il employa se retrouvent les perfidies des plus tristes époques du Bas-Empire. Georges était revenu pour prendre part à la lutte. « Il ne s'attendait « pas, dit M. Cyprien Robert, auteur des *Slaves* « *de Turquie*, à rencontrer dans les montagnes « natales un rival dont l'égoïsme ne reculerait « devant aucun attentat. Miloch avait intérêt à » se débarrasser de Georges; il feignit de l'ami- « tié pour lui, parvint à connaître le lieu où il « se tenait caché, et une nuit, les Turcs, guidés « par les indications de l'obor-knèze, pénétrè- « rent dans la cabane où Georges dormait, après « avoir assisté à un banquet de haidouks. Georges « le Noir ne se réveilla plus. Ses amis portèrent ses « restes dans la petite église qu'il avait bâtie à « Topola en 1811. Ce nouveau crime de Miloch, « que l'Europe regarde à tort comme son pre- « mier forfait, lui permit d'aspirer plus ouverte- « ment au pouvoir suprême. » (T. 1er, p. 251-252.) Miloch réussit enfin à se faire reconnaître par les Turcs, chef de la Servie, et le 6 novembre 1817 il fut élevé à la dignité de prince héréditaire par les knèzes et le haut clergé du pays. Les esprits n'étaient pourtant pas tranquilles, et ce

ne fut qu'après le traité d'Ackerman (25 septembre 1826), où la Russie avait fait insérer quelques stipulations relatives à la Servie, et après une nouvelle convocation du peuple dans l'église de Kragoujevats (1827), que la puissance de Miloch fut pleinement consolidée. Enfin la Porte, contrainte à la paix d'Andrinople (1829), reconnut l'année suivante l'indépendance de la Servie et confirma Miloch comme prince héréditaire. Son premier soin devait être d'établir des institutions conformes au génie particulier du peuple serbe. Les knèzes, les juges et les dignitaires du clergé furent en effet réunis dans ce but (4 février 1830) à Kragoujevats, résidence de la nouvelle dynastie des Obrénovitsch; mais le prince songeait à lui-même encore plus qu'à ses sujets. Il commença par prendre possession de la *djoumrouk* (douane) de Belgrade et s'attribua le monopole de tout le commerce d'exportation de la Servie. Il envoyait vendre son bétail sur les marchés à un prix plus élevé que celui des autres marchands, et ceux-ci étaient obligés de se soumettre à cette basse injustice. Ses deux frères le secondaient dignement. Il fit mettre le feu à tout un faubourg, sur le Save, le *Sava-Mahala*, habité par de pauvres gens dont les cabanes le gênaient, enclavées qu'elles étaient dans un domaine dont il venait de s'arroger la propriété. Grâce au caractère énergique du nouveau prince, l'ordre fut rétabli dans la Servie, et tout le monde s'accorde à reconnaître que le pays fut mieux administré sous son règne que sous la domination ottomane. A travers d'immenses forêts vierges, des routes furent tracées; et sur ces routes les marchands passaient de jour et de nuit en toute sécurité, porteurs de milliers de ducats. Le moindre objet perdu était fidèlement rapporté au préfet ou au sous-préfet de l'arrondissement, comme dans les villes les mieux policées; tant Miloch inspirait de terreur. Mais ces avantages étaient chèrement payés. Le prince était d'humeur fantasque. Imitant les sultans ses suzerains, il élevait à de hautes fonctions des créatures subalternes : il fit colonel un de ses cuisiniers. Il s'amusait souvent à effrayer le peuple : pendant un feu d'artifice, il dirigea les fusées contre lui. Il était défendu de faire aucun bruit autour de son konak pendant qu'il se livrait à la sieste, et alors, disent les Serbes, on eût entendu une mouche voler au-dessus de la ville. Ordre aux cavaliers, sous peine de bastonnade, de descendre de cheval quand ils passaient sous ses fenêtres. Dans les audiences, il fallait quelquefois lui baiser le pied comme au sultan. « Sa luxure, » ajoute M. Cyprien Robert, à qui nous avons emprunté plusieurs des détails précédents sur Miloch, « égalait son avarice et sa férocité. Pour se dé« barrasser plus aisément des maîtresses qu'il « répudiait, il avait interdit à tous les jeunes « gens de sa garde de recevoir leurs femmes « d'une autre main que de la sienne; l'ukase « de 1834 sur ce sujet est formel. Son pour« voyeur de débauche, Abraham, parcourait pé« riodiquement les villages afin de choisir les « plus belles jeune filles, qu'il amenait ensuite à « la cour, où Miloch voulait bien, comme il le « disait, *se charger de leur éducation;* puis, quand « il était las de l'une d'elles, il la faisait *dame* « *d'honneur*. Heureuses encore les familles quand « Miloch ne prétendait pas se satisfaire sur-le« champ, comme dans un voyage le long de la « Morava, où il fit arracher une fille des bras de « sa mère désespérée pour l'entraîner dans sa « tente.... » Tant d'excès finirent par exaspérer la nation; le peuple serbe, « toujours trompé, « toujours confiant », perdit patience. Les knèzes se révoltèrent (1835), mais cette tentative fut comprimée. Le prince se vit obligé de promulguer une constitution (10 février 1835), qui fut rejetée par la Porte sur la demande de la Russie et de l'Autriche, dont l'influence contraire se partage ce malheureux pays. En vain Miloch se rendit à Constantinople; le hatti-chérif de 1838 vint imposer à la Servie une organisation politique, qu'il fallut accepter bon gré, mal gré. L'autorité du prince fut anéantie par la formation d'un sénat où entrèrent ses ennemis. Miloch organisa contre la charte nouvelle (en dix-sept articles) une conspiration populaire et militaire qui échoua. Le clergé se tourna contre lui en le voyant rechercher l'alliance de l'Angleterre, qui devait s'accommoder de Miloch; car c'était le seul marchand libre de sa principauté, et les Anglais espéraient écouler par lui leurs marchandises. Éphraïm, frère du prince, était devenu son ennemi. En de telles circonstances, Miloch dut résigner le pouvoir (13 juin 1839) entre les mains de son fils aîné Milane, né le 12 octobre 1819. Banni de la Servie, il prononça en s'éloignant des paroles empreintes d'une certaine grandeur : « Que l'Europe ignore ce que fut mon règne! « Ne faites rien écrire dans les journaux contre « moi; que l'oubli me couvre désormais, comme « si j'étais dans le tombeau! » Il se retira dans ses vastes propriétés en Valachie, avec une fortune de 19,000,000 de francs, dit-on, lui qui, dans sa première condition de valet de ferme, gagnait trois sous par jour! Milane mourut un mois après son avénement. Le frère cadet de celui-ci, le prince Michel (né le 16 septembre 1823), monta sur le trône; mais une révolution l'en précipita en 1843. La dynastie des Obrénovitsch fut expulsée, et la famille de Tcherni-Georges rétablie. Miloch alors tâcha de ressaisir le pouvoir, mais vainement. Outre Milane et ce Michel qui est revenu en Servie et qui règne aujourd'hui, le prince avait eu deux filles, *Petria* et *Savka*, de sa femme Lioubitza (née en 1788), qu'il avait épousée en 1805. Pendant la guerre contre les Turcs, elle avait accompagné partout Miloch, une paire de pistolets à la ceinture. Plus tard, elle avait eu beaucoup à souffrir des infidélités et même des brutalités de son époux. Miloch est

mort le 22 septembre 1860. Les jugements les plus contradictoires ont été portés sur lui pendant son règne : les uns l'ont qualifié de grand homme, les autres d'affreux tyran. Des voyageurs passant à travers le pays ont vanté son gouvernement qu'ils connaissaient à peine ; des Allemands, ses fonctionnaires, l'ont porté aux nues. La véritable appréciation de son caractère doit ressortir de ses actes. Son mérite incontestable, c'est d'avoir créé *la nationalité serbe*. Il ne descendit pas du trône seulement à cause du mécontentement que sa conduite avait excité parmi les Serbes, il succomba un peu aussi sous les intrigues de la diplomatie ; car la Russie, la Porte et l'Autriche ont intérêt à ne pas laisser la Servie se constituer et se consolider. Miloch comprenait qu'un gouvernement politique à l'européenne, un système électoral avec côté droit et côté gauche, la création de conseillers d'Etat, de ministres traités d'excellences, l'introduction du *Code Napoléon*, littéralement traduit, bref, toutes ces améliorations que des grands États voulaient lui imposer, ne convenaient pas à une nation de pâtres et de bergers. « Rien de plus curieux, écrivait en 1843 M. Blanqui, que la « lutte de ce réformateur à la façon de Mahmoud et de Méhémet-Ali, obligé de discuter « en plein air, avec des députés illettrés comme « lui, mais qui n'avaient pas sa haute intelligence.... » — Consultez : Blanqui, *Voyage en Bulgarie pendant l'année* 1841, Paris, 1843, in-12 (le chapitre 5) ; — Cyprien Robert, *les Slaves de Turquie*, Paris, 1852, 2 vol. in-8° ; nouveau tirage (t. 1er, liv. 2) ; — *Miloch Obrénovitsch, ou Coup d'œil sur l'histoire de la Servie* (1813-39). *Réponse à M. Cyprien Robert, par le prince Michel M. Obrénovitsch*, ibid., 1850, br. in-8° ; — Richter, *Serbiens Zustände*, 1840 ; — Ranke (L), *Die Serbische revolution*, 1844. G. D—G.

MILON, de Crotone, est le plus célèbre athlète d'une ville qui avait fourni plus de vainqueurs aux jeux Olympiques que toutes les autres cités de la Grèce. (*Voy.* Strabon, liv. 6, chap. 2.) Dès son enfance, il s'était habitué à porter des fardeaux dont il augmentait le poids successivement, de sorte qu'il parvint à en porter d'énormes avec beaucoup de facilité. Il fut couronné sept fois aux jeux Pythiens et six fois aux jeux Olympiques, et il cessa de s'y présenter parce qu'il ne trouvait plus d'adversaire. Milon suivit les leçons de Pythagore, et se montra l'un de ses disciples les plus assidus. On raconte qu'un jour la colonne de la salle où le philosophe donnait ses leçons étant venue à manquer, Milon se mit à la place, donna le temps aux auditeurs de sortir, et s'échappa ensuite lui-même. Il obtint, l'an 508 ou 509 avant J.-C., le commandement de l'armée que les Crotoniates envoyèrent contre Sybaris, et remporta une victoire signalée. Il était déjà avancé en âge lorsque, traversant une forêt, il trouva un arbre entr'ouvert; ayant voulu achever de le séparer, les deux parties se rejoignirent, et il périt, dévoré par les bêtes sauvages. (*Voy.* Aulu-Gelle, liv. 15, ch. 16, et Valère Maxime, liv. 9, chap. 12, paragr. 17.) Le groupe en marbre de Milon, dévoré par un lion, qu'on voit à Versailles, est un des plus beaux ouvrages de Puget (*voy.* ce nom). La Mothe le Vayer, dans son *Traité de la grandeur et de la petitesse des corps*, a remarqué que Milon « est « le seul personnage de l'antiquité de qui l'on « ait dit qu'il eût la grandeur de l'esprit proportionnée à celle de son corps. » W—s.

MILON (Titus-Annius Milo), tribun romain, l'an de Rome 696, était issu d'une famille plébéienne illustrée par une longue tradition d'exemples vertueux. Doué d'un caractère actif et d'une énergie éprouvée, il mit ses plans d'ambition sous la protection des bons citoyens, et se dévoua, pour la mériter, à toutes les fureurs des anarchistes qu'il ne se lassa point de traverser. Clodius, factieux qui n'avait de commun avec Catilina que l'audace et l'ascendant de la naissance, fut l'ennemi le plus acharné de Milon, depuis que celui-ci eut réuni ses efforts à ceux de ses collègues pour faire rappeler Cicéron de l'exil. Milon en vint deux fois aux mains, au milieu de Rome, avec son adversaire, et le traduisit en justice ; mais le consul Métellus écarta l'accusation, et fournit ainsi à Clodius les moyens de se ménager encore un an le privilége de l'impunité dans les fonctions d'édile. Milon fit alors pour sa sûreté ce que Clodius osait pour exercer ses brigandages : il prit à sa solde une troupe de gladiateurs ; et les gens de bien l'applaudirent. Il s'était ruiné trois fois par la magnificence des jeux et des spectacles qu'il avait offerts au peuple. Pour réparer l'effet de ses prodigalités, il épousa Fausta, fille du dictateur Sylla : il la surprit quelque temps après entre les bras de Salluste l'historien, et ne laissa, dit-on, échapper le suborneur qu'après l'avoir passé par les verges et en avoir tiré une somme d'argent. Clodius, inviolable comme édile, eut l'impudence d'accuser Milon de violence et d'infraction aux lois par l'entretien de gens armés ; Pompée combattit lui-même l'accusation et la fit tomber : mais Milon ayant brigué le consulat, Pompée en prit ombrage et appuya sourdement Clodius. Celui-ci, avec sa jactance ordinaire, publia que si Milon ne se départait de ses prétentions, dans trois jours il aurait cessé de vivre. Cette menace retomba sur la tête de son auteur. Le hasard lui fit rencontrer sur la voie Appienne (le 20 janvier, l'an de Rome 701, 53 avant J.-C.) la voiture de Milon, qui se rendait à Lanuvium pour un sacrifice, accompagné de sa femme, d'un ami et de ses serviteurs armés. Une rixe animée s'engagea entre les deux cortéges ; Clodius, blessé dans la mêlée, se réfugia dans une hôtellerie voisine : Milon donna l'ordre à ses gens de l'y forcer et de le tuer ; ce qui fut exécuté. Deux jours

après, Sextus Clodius, parent du mort, souleva la populace par le spectacle du cadavre exposé au Forum. Une multitude séditieuse voulut porter dans la maison de Milon les torches dont elle avait incendié la salle du sénat et la basilique Porcienne; mais elle le trouva sur ses gardes, et fut repoussée avec vigueur. Cependant Pompée, investi seul du consulat pour rétablir le calme, fit informer sur le meurtre de Clodius. Brutus répandit un discours où il préconisait ouvertement cette action. Cicéron, qui avait adopté un langage moins hasardeux, se présenta devant les juges pour défendre la cause de Milon; mais l'appareil militaire déployé par Pompée et encore plus les clameurs de la populace paralysèrent son éloquence. Sur cinquante et un juges, douze seulement conclurent, avec Caton, à l'absolution de l'accusé : il se rendit en exil à Marseille. Ses biens furent vendus pour payer ses dettes, montant à un million; et Cicéron en acheta une partie pour la lui conserver. Ce grand orateur ayant retrouvé dans la retraite les inspirations qui lui avaient manqué dans le moment décisif, envoya une nouvelle rédaction de son plaidoyer (celle que nous avons) à son magnanime ami. Celui-ci lui répondit avec gaieté : « Je m'estime heureux que tant d'éloquence n'ait « point agi sur mes juges : si vous aviez parlé « ainsi d'abord, je ne mangerais pas ici d'aussi « bons poissons. » L'exil commençait néanmoins à peser à Milon, lorsqu'il fut rappelé par le préteur Cœlius, l'an de Rome 705 (49 avant J.-C.): ils furent tués l'un et l'autre en voulant exciter une sédition en faveur de Pompée. F—T.

MILON, comte de Vérone au 10e siècle, était élève, ami et confident de l'empereur Bérenger. Il vengea, en 924, la mort de ce monarque sur son assassin Hambert, et il s'efforça de bonne heure de faire secouer à l'Italie le joug de Hugues, qui régna ensuite. Il appela, en 934, Arnolphe, duc de Bavière, en Italie; et en 945 il ouvrit sa ville de Vérone à Bérenger II : par là il contribua plus qu'aucun autre à placer sur le trône d'Italie ce nouveau prince, petit-fils de son bienfaiteur. S. S—I.

MILON (Pierre), né au Blanc en 1553, d'une famille encore existante en Poitou, se livra à l'étude de la médecine et devint doyen de la faculté de Poitiers et premier médecin de Henri IV et de Louis XIII. C'est lui qui fit connaître les vertus médicinales des sources ferrugineuses de la Rocheposay, et à ce sujet il publia une brochure imprimée à Poitiers sous ce titre : *Description des fontaines médicinales de la Rocheposay en Touraine, reconnues et remises en leur ancienne vertu par M. Milon, premier médecin du roi, au mois d'août* 1618, *ensemble le régime ordonné par ledit sieur Milon*. L'ouvrage de Milon, qui passa pour un des premiers médecins de son temps, avait été imprimé à Paris dès l'année précédente. F—T—E.

MILON (Louis-Jacques), danseur et chorégraphe français, né à Paris en 1765, entra d'abord comme figurant à l'Académie royale de musique en 1782, puis en 1787 passa dans le corps de ballet. Ses progrès dans l'art de la danse furent très-rapides; des choryphées, puis des rôles lui furent bientôt confiés; mais son physique paraissant peu convenir à l'emploi de premier danseur, on le chargea en 1789 de la direction de l'école de danse établie près du théâtre pour former à l'avance les jeunes sujets qui devaient y débuter. Milon occupa cette place jusqu'en 1802. En 1799, il fut nommé second maître compositeur des ballets de l'Opéra, aidant dans cet emploi le célèbre Gardel, premier maître, et continuant de paraître dans les rôles graves, qu'il avait définitivement adoptés; il prit sa retraite en 1827. En 1815, il était rentré à l'école de danse en qualité de professeur de danse-pantomime, fonctions qu'il cessa d'exercer en 1822. En quittant sa place de maître des ballets, il s'était retiré à Neuilly. C'est là qu'il termina ses jours le 25 novembre 1849. Elève de la vieille école, Milon a brillé comme danseur par les qualités si précieuses qui avaient rendu ses maîtres célèbres, la correction, la précision et la grâce. Malheureusement, ni sa figure ni sa taille ne répondaient à ses talents; il sentit la nécessité de s'adonner entièrement à la danse de caractère et à la mimique; il ne tarda pas à y exceller, tant dans le genre sérieux que dans le genre comique. Les vieux amateurs ont longtemps conservé le souvenir de l'effet qu'il produisait dans le grand Cousin du *Déserteur* de Gardel, et dans don Quichotte des *Noces de Gamache,* dont il était auteur. Dans ces rôles, il montrait, dit-on, autant d'esprit et de verve que de science et de talent. Pour le genre sérieux, ses rôles les plus remarquables ont été ceux de Mentor dans *Télémaque* (de Gardel), et du Père dans *Clary*. Ces rôles, comme on le sent bien, n'appartiennent plus à la danse proprement dite, mais à la pantomime, et Milon y excitait une juste admiration. Aussi, bien que son habileté comme danseur ne puisse le placer dans les premiers rangs, son nom, même en ce sens, mérite d'être conservé; mais c'est surtout comme chorégraphe que l'on se souviendra de lui; l'on peut même croire que plusieurs de ses grands ballets, déjà repris plusieurs fois, pourront fort bien l'être encore et sans avoir rien à perdre en reparaissant devant le public. Dans ces sortes de compositions, il n'a pas montré moins de mérite d'invention et moins de fécondité que son confrère Gardel, et l'on peut dire qu'il lui a souvent disputé la palme. Voici le titre de ses principaux ballets donnés à l'Opéra de Paris, avec l'année de la première représentation : *Héro et Léandre,* deux actes, 1799; *Pygmalion,* deux actes, 1800; les *Noces de Gamache,* trois actes, 1801; *Lucas et Lucette,* un acte, 1803; le *Retour d'Ulysse,* trois actes, 1807; l'*Enlèvement des Sabines,* trois

actes, 1811; *Nina*, deux actes, 1813; l'*Epreuve villageoise*, deux actes, 1815; l'*Heureux retour*, un acte (avec Gardel), 1815; le *Carnaval de Venise*, trois actes, 1816; les *Sauvages de la mer du Sud*, trois actes, 1816; les *Fiancés de Caserte*, un acte (avec Gardel), 1817; *Clary, ou la Promesse de mariage*, trois actes, 1820. Milon ne s'en tint pas au théâtre de l'Opéra; il écrivit encore pour d'autres scènes, et c'est notamment à lui que l'on dut l'*Enfer des petites Danaïdes*, qui obtint tant de succès à la Porte-St-Martin. Outre plusieurs ouvrages inédits il a, en sa qualité de maître des ballets de l'Académie royale de musique, composé beaucoup de divertissements intercalés dans les opéras. On a toujours cité sa parfaite probité et son inflexible indépendance, éloge qu'il est précieux de mériter dans une position où des influences très-puissantes ont parfois des motifs d'agir sur les décisions du chef et de lui faire sacrifier le talent à la protection. Jusqu'au moment où se termina sa longue vie, Milon, resté toujours inaccessible aux séductions, avait cependant trouvé le moyen de ne pas se faire un ennemi. Au contraire, le nombre de ses amis avait sans cesse augmenté, et il n'en pouvait être autrement, car à une extrême bonté personnelle il était impossible d'unir plus d'égalité et d'affabilité dans le caractère, plus de distinction dans les manières, plus de politesse dans le langage. J.-A. DE L.

MILORADOVITSCH (le comte MICHEL), général russe, naquit en 1770 à St-Pétersbourg, d'une famille originaire de Servie. Un de ses ancêtres, homme influent et riche, avait réuni 20,000 hommes pour servir d'auxiliaires à Pierre Ier, alors en guerre contre les Turcs, et qui, pour récompense, l'invita à venir s'établir dans ses Etats et le gratifia de vastes domaines dans la Petite-Russie. Entré au service à l'âge de dix ans, dans le régiment des gardes d'Ismaïlowski, le jeune Michel passa par tous les grades, et combattit en 1789 contre les Turcs, puis en 1792 contre les Polonais. Il était général-major et chef du régiment d'Obcherone, lorsque Souwarow alla commander les armées coalisées contre la France en 1799. Les avant-postes russes étaient établis sur l'Adda, quand la crue subite des eaux vint interrompre les communications. Alors Miloradovitsch, qui commandait l'avant-garde, ayant passé l'Adige près de Vérone, fit monter sa troupe sur des chariots et la conduisit en poste à Souwarow, qui admira la prodigieuse rapidité de ce mouvement. La victoire de Lecoe, remportée le 26 avril par les Russes, fut encore due à Miloradovitsch, qui, saisissant un drapeau, se jeta tête baissée dans les rangs ennemis en criant à ses soldats : « Voyez comme votre général sait mourir! » Il eut dans ce combat trois chevaux tués sous lui. Dans la marche rétrograde qui termina cette campagne, Miloradovitsch rendit d'importants services, surtout à Altdorf, dont il empêcha l'ennemi de s'emparer. Revenu en Russie, il fut décoré de l'ordre de St-Alexandre, et quand la guerre s'alluma de nouveau, en 1805, il fut presque le seul général russe qui obtint quelque avantage sur les Français. Après les combats d'Amsteten et de Crems, où il se conduisit avec autant de bravoure que d'habileté, il fut nommé lieutenant général. Il commandait en cette qualité à la bataille d'Austerlitz, où il fut contraint de se retirer par suite de la défaite du général Pribitchinski, qui occupait le centre. En 1808, dans la guerre contre les Turcs, lorsque le grand vizir et le célèbre Mustapha Baïrakdar s'approchaient de Bucharest avec une armée formidable, Miloradovitsch, par une manœuvre savante, tourna leur armée et sauva la ville. Il reçut à cette occasion, de l'empereur Alexandre, une épée d'or portant cette inscription : *Au sauveur de Bucharest*. Il obtint ensuite de grands avantages contre les Turcs, auxquels il enleva les forteresses de Giurge, de Slobadsejah, et qu'il battit complétement à Rijovate. Cette victoire lui valut le grade de général d'infanterie. A la paix, il fut nommé commandant d'un corps cantonné à Mohilev, sur le Dnieper, et quelques mois après gouverneur de cette ville. Il y passa les années 1810 et 1811, signalant son administration par son désintéressement et son intégrité. Lors de l'invasion française, en 1812, il fut envoyé à Kalouga pour y former une armée de réserve, et il conduisit, le 26 août, 15,000 hommes à la bataille de la Moskowa, où après avoir commandé à l'aile droite et au centre, il remplaça dans le commandement du second corps d'armée le prince Bagration, qui venait d'être tué. Le 29 du même mois, il prit le comandement de l'arrière-garde, et soutint le même jour un combat acharné dans lequel l'avantage ne resta pas aux Français, et rendit leur poursuite beaucoup moins active. Lorsque le 14 septembre l'avant-garde française, sous les ordres de Murat, atteignit l'entrée des faubourgs de Moscou, Miloradovitsch fit dire au roi de Naples qu'il mettrait le feu à la ville si on ne lui laissait pas le temps de l'évacuer. Par cette menace, il obtint un délai qui permit à beaucoup d'habitants d'emporter une partie de leurs richesses. Quand les Russes reprirent l'offensive, Miloradovitsch fut mis à la tête de l'avant-garde, et il eut le 4 octobre, près de Winkowe, un engagement dans lequel les troupes du général Sébastiani eussent été écrasées sans l'arrivée du prince Poniatowski. Le 11 octobre, il reçut à son quartier général la visite de Murat, envoyé par Napoléon pour lui proposer un accommodement. L'entrevue eut lieu en présence de plusieurs généraux russes : elle est curieuse par la nature des explications qu'elle amena et par l'ironie piquante des réponses de Miloradovitsch. Toute tentative d'accommodement étant devenue inutile, les opérations se poursuivirent de part et d'autre; Miloradovitsch atteignit, par des marches forcées, les Français aux environs de

Viazma, et leur fit éprouver des pertes considérables; puis il tourna Smolensk pour devancer l'ennemi, qu'il rencontra à Krasnoé. Dans les journées du 3 et du 6 novembre, il remporta plusieurs avantages sur les troupes commandées par le prince Eugène, par Davoust et par Ney. Pendant toute cette retraite, Miloradovitsch harcela les Français sans relâche, et il y déploya autant d'ardeur que le général en chef Koutousoff montra de lenteur et de circonspection. Chargé, au commencement de 1813, de prendre possession de Varsovie, il remplit heureusement sa mission et reprit ensuite le commandement de l'avant-garde de l'armée russe qui, forte de 30,000 hommes, se porta sur Kalitsch et sur les frontières de la Silésie. Miloradovitsch poussa en avant sur l'Oder, et entoura la forteresse de Glogau avec une partie de ses troupes. Du 26 avril au 2 mai, il se tint en observation à Zeitz avec un corps de 12,000 hommes, et n'eut aucune part à la bataille de Lutzen. A la suite de cette journée, les armées alliées ayant fait un mouvement rétrograde, Miloradovitsch, qui était destiné à être toujours opposé le premier à l'ennemi, passa à l'arrière-garde et se distingua par la ténacité avec laquelle il disputa le terrain. Cependant il fut battu le 12 mai par la division Charpentier en voulant maintenir les positions de Fischbach, Cappellenberg et Bischofswerder, situées à gauche de Bautzen. Le lendemain il occupa cette ville et ses environs. Attaqué le 20, il soutint la lutte avec avantage, et alla au commencement de la nuit se placer en ligne de bataille à côté du général Yorck. Le 30 août, il concourut, avec les généraux Kleist et Colloredo à la défaite de Vandamme, qui resta prisonnier ainsi que son corps d'armée. Le jour de la bataille de Leipsick, il commandait les réserves russes et prussiennes sous les ordres du grand-duc Constantin. Lorsque les armées alliés envahirent la France au commencement de 1814, Miloradovitsch prit une part glorieuse aux combats de Brienne, d'Arcis, de la Fère-Champenoise et devant Paris. A la paix, il fut nommé gouverneur de Kiew, puis de St-Pétersbourg en 1820. Après la mort de l'empereur Alexandre, il se forma dans cette ville une conspiration (*voy.* Bestuchef) ayant pour but de mettre sur le trône le grand-duc Constantin, qui cependant avait renoncé à ses droits en faveur de son frère Nicolas. Averti que les principaux meneurs tenaient des réunions secrètes, Miloradovitsch ne fit qu'en rire, en disant : « Bah! ce ne sont que des ba« vards occupés à lire de mauvais vers. » Cependant l'orage éclata, et les insurgés se présentèrent en armes sur la place d'Isaac le 26 décembre 1825. Miloradovitsch, confiant dans sa popularité, s'approcha d'eux pour les ramener; mais au même instant il tomba mortellement blessé, d'un coup de feu, par un nommé Kakhowski. Les plus grands honneurs furent rendus à ses restes, et l'empereur lui-même assista à ses funérailles. « Le général Miloradovitsch, dit M. de Ségur « dans son *Histoire de Napoléon et de la grande « armée,* était appelé le Murat russe. Guerrier « infatigable, avantageux, impétueux, d'une « stature remarquable comme ce roi-soldat, il « s'était comme lui rendu favori de la fortune. « Jamais on ne l'avait vu blessé, quoiqu'une « foule d'officiers et de soldats eussent été tués « autour de lui et plusieurs chevaux sous lui. Il « méprisait les principes de la guerre, mettait « même de l'art à ne pas suivre les règles de cet « art, prétendant surprendre l'ennemi par des « coups inattendus; car, très-prompt à se déci« der, il dédaignait la prévoyance, prenant con« seil des lieux, des circonstances et ne se con« duisant que par inspirations subites. Du reste, « général sur le champ de bataille seulement, « sans prévoyance d'administration d'aucun « genre, ou privée ou publique, dissipateur « cité, et, ce qui est rare, probe et prodigue. » L'empereur Alexandre avait été obligé cinq ou six fois de payer les dettes de Miloradovitsch, qui le lui rendit en bons et loyaux services. M-D j.

MILOSCH OBRENOVITSCH. *Voyez* Miloch.

MILTIADE (Saint) ou MELCHIADE, pape et successeur de St-Eusèbe, fut élu le 21 juillet 311. Il était Africain de naissance et fort considéré pour ses vertus et ses talents. Maxence était toujours en possession d'un grand pouvoir. Il avait, à la vérité, fait cesser les persécutions religieuses: mais ses débauches, portées au plus haut degré de violence contre toutes les personnes du sexe, remplissaient Rome de terreur, et ses nombreuses victimes demandaient vengeance. Ces désordres durèrent jusqu'à ce qu'il fût vaincu en 312 par Constantin, qui entra triomphant dans Rome, y rétablit la paix, en érigeant, au milieu de la ville, le trophée de la croix, qui avait été l'instrument de sa victoire et de sa conversion au christianisme. Miltiade présida en 313 le concile de Rome, contre le schisme des donatistes (*voy.* Donat), où Cécilien, accusé par Donat des Cases-Noires, fut justifié et confirmé dans l'évêché de Carthage. Miltiade mourut le 10 janvier 314, après deux ans et demi de pontificat. St-Augustin en fait les plus grands éloges. Miltiade eut pour successeur St-Sylvestre Ier. D—s.

MILTIADE, l'un des plus illustres capitaines athéniens, florissait dans le 5e siècle avant J.-C. Il fut désigné par l'oracle de Delphes pour commander l'expédition envoyée dans la Chersonèse; elle eut tout le succès que l'oracle avait prédit. Miltiade, après avoir chassé les Thraces, partagea les terres entre ses soldats et les enrichit des dépouilles de leurs ennemis. Sa douceur, sa modestie et surtout son amour pour la justice, le firent chérir des nouveaux colons, parmi lesquels il exerçait l'autorité d'un roi, sans en avoir le titre. Il accrut encore la puissance des Athéniens, en leur soumettant Lemnos et les autres

îles Cyclades. Darius, roi de Perse, ayant résolu de porter la guerre chez les Scythes, fit construire sur l'Ister (le Danube) un pont, dont il confia la garde à Miltiade et à quelques autres généraux grecs, qu'il croyait s'attacher par ses bienfaits : mais Miltiade ne voyait dans Darius que l'ennemi des Grecs ; et ayant appris que les Perses avaient été mis en déroute, il proposa à ses collègues de couper le pont pour leur ôter tout moyen de retraite. Cet avis ne prévalut point, et il revint à Athènes. Cependant Darius, à peine de retour en Asie, se décida, par le conseil de ses courtisans, à tenter de soumettre la Grèce ; et en conséquence, il équipa une flotte nombreuse, dont il remit le commandement à Datis et Artapherne, deux de ses lieutenants. Datis arriva sur les côtes de l'Eubée, et ayant pénétré dans l'Attique, à la tête de 200,000 hommes, vint camper dans la plaine de Marathon. L'approche d'une armée aussi formidable jeta l'effroi dans l'âme des Athéniens. Cependant, déterminés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, ils partagèrent leur petite armée en dix corps, commandés par autant de généraux, qui reconnaissaient un chef unique dont le pouvoir ne durait qu'un jour. C'était une précaution contre les desseins ambitieux des généraux ; mais dans la circonstance elle pouvait amener la ruine d'Athènes. Le sage Aristide, l'un des dix chefs, ayant cédé son autorité à Miltiade, cet exemple fut suivi par ses collègues, et Miltiade se trouva seul chargé du commandement. Il décida qu'au lieu d'attendre l'ennemi dans les remparts, on devait marcher à sa rencontre, et ayant par ses discours ranimé le courage de ses soldats, il les conduisit à la vue du camp des Perses, choisit une position favorable et s'occupa de s'y retrancher. Cependant Datis, jugeant qu'il était de son intérêt d'attaquer les Athéniens avant qu'ils eussent reçu les secours qu'ils attendaient des Spartiates, se hâta d'engager le combat. Les Grecs, accablés d'abord par le nombre, repoussèrent ensuite les Perses avec une telle perte, que ceux-ci furent obligés de regagner leurs vaisseaux. La journée de Marathon (l'an 490 avant J.-C.) sauva la Grèce, et le modeste vainqueur fut récompensé par un décret qui ordonnait que son portrait serait placé le premier dans le tableau destiné à perpétuer le souvenir de cette victoire, l'une des plus étonnantes dont l'histoire fasse mention. Miltiade eut le commandement de la flotte destinée à châtier les îles qui s'étaient déclarées en faveur des Perses. Il en soumit plusieurs par la persuasion, et mit le siége devant la ville de Paros : au moment où la place se disposait à capituler, le feu prit par hasard à un bois voisin, et les assiégés, persuadés que la flamme qu'ils aperçevaient était un signal de la flotte des Perses, refusèrent d'ouvrir leurs portes ; Miltiade, craignant lui-même d'être surpris, leva le siége et revint à Athènes. Accusé de trahison par ses ingrats concitoyens, et ne pouvant paraître devant le tribunal, à cause d'une blessure qu'il avait reçue au siége de Paros, il chargea Tisagoras, son frère, du soin de sa défense. La calomnie obtint ici un nouveau triomphe ; et Miltiade ne pouvant payer sur-le-champ l'amende de cinquante talents à laquelle il avait été condamné, fut jeté dans une prison où, suivant quelques auteurs, il mourut, au bout de peu de jours, de chagrin et des suites de sa blessure, l'an 189 avant J.-C. Ce qu'on a dit de la pauvreté de Miltiade est une fable qui ne peut pas soutenir le moindre examen : il était d'une des familles les plus riches d'Athènes, et son administration dans la Chersonèse ne l'avait pas appauvri. Il avait épousé la fille d'Olorus, petit roi de la Thrace qui lui avait apporté une dot considérable ; il en eut un fils nommé Cimon, l'un des plus grands capitaines de la Grèce (*voy.* CIMON). La veuve de Miltiade eut d'un second mariage un fils, qui fut le père de l'historien Thucydide. La Vie de Miltiade est la première du recueil de Cornélius Népos. W—s.

MILTON, grand poëte anglais, naquit à Londres, le 9 décembre 1608. Son père, homme instruit, passionné pour les arts, ayant même un talent distingué pour la musique, exerçait dans cette ville la profession de notaire. Le jeune Milton reçut l'éducation la plus savante, et dès l'âge de douze ans son application à l'étude et ses veilles prolongées avaient commencé d'affaiblir sa vue. Il suivit avec éclat les cours de l'université de Cambridge. L'imagination de l'auteur du *Paradis perdu* s'annonçait par des poésies latines où l'on ne peut méconnaître une élégance et une douceur bien rares parmi les latinistes du Nord ; mais son humeur altière lui attira quelques inimitiés qui l'éloignèrent de Cambridge, après cinq ans de séjour. Le ministère ecclésiastique avait été sa première vocation : il y renonça sans retour, incapable de plier son esprit sous le joug de l'Eglise établie, et voulant garder l'indépendance de sa foi. A l'âge de vingt-quatre ans, revenu près de son père, qui s'était retiré à la campagne, Milton passa plusieurs années dans l'ardeur de l'étude, et embrassa presque toutes les connaissances humaines, antiquités, langues modernes, histoire, philosophie, mathématiques. La poésie latine, qu'il aima et cultiva toujours, et la poésie anglaise, qu'il devait embellir d'une gloire nouvelle, servaient seules de diversion à ses travaux. C'est à cette époque, sans doute, qu'il faut reporter la composition de quelques pièces que Milton publia plus tard, et qui sont pour peu de chose dans sa renommée. Elles indiquent seulement ses fortes études et le goût profond de l'antiquité qui se mêlait à son génie original et qui semble quelquefois le ralentir sous le poids de l'érudition et des souvenirs. Ses vers latins ont beaucoup de correction et d'harmonie : ses vers anglais, qu'il n'osait pas encore affranchir du joug de la rime, sentent l'effort et la con-

trainte. On a beaucoup vanté, parmi ses premiers essais, l'*Allegro* et le *Penseroso*, deux pièces où ne se trouve pas le contraste que promet l'opposition de leurs titres. Le génie de Milton semblait dès lors ami des idées tristes et élevées; et le *Comus*, espèce de comédie-féerie qu'il fit à cette époque, à l'imitation des Italiens, présente plus de bizarrerie que de gaieté. Après plusieurs années passées dans l'étude et la retraite, Milton, qui venait de perdre sa mère, partit pour un voyage en Italie. Il passa par la France, dont il connaissait la littérature, encore peu formée à cette époque, et se rendit à Florence, où il eut plusieurs fois occasion de voir le grand Galilée dans sa prison. Le beau ciel de l'Italie, le spectacle de cette contrée poétique, toute pleine des monuments des arts et toute retentissante de la gloire du Tasse, charmaient l'imagination du jeune Anglais. Milton visita Rome, où la hardiesse de ses discours sur les questions religieuses donna quelque sujet d'inquiétude à ses amis. Il fut cependant très-favorablement accueilli par le cardinal Barberini, et admis à ses concerts, où il entendit Leonora, musicienne fameuse, dont il a célébré la voix et la beauté dans quelques vers anglais et dans un sonnet italien. Familiarisé dès longtemps avec la littérature du Midi, Milton avait composé dans le pur toscan des vers qu'il lut avec succès aux académies d'Italie. Mais son ambition poétique était de polir sa langue maternelle, et d'être un jour dans cette langue l'interprète des pensées de ses concitoyens. Il était dès lors tourmenté de l'espérance d'élever quelque grand monument à la gloire de son pays. A Naples, il fortifia cette pensée par les entretiens qu'il eut avec le marquis de Villa (*voy.* MANSO), vieillard ingénieux et enthousiaste, qui avait connu et beaucoup aimé le Tasse, et qui parlait de lui avec cette abondance de souvenirs et de précieux détails que laisse dans la mémoire l'intimité d'un homme illustre et malheureux. Milton se sentait inspiré en écoutant l'ami du Tasse. Il lui disait dans des vers latins dignes du siècle d'Auguste : « Vieillard aimé des dieux, il faut que Jupiter ait « protégé ton berceau et que Phœbus l'ait éclairé « de sa douce lumière; car il n'y a que le mortel « aimé des dieux dès sa naissance qui puisse « avoir eu le bonheur de secourir un grand « poëte. » Milton souhaitait pour lui-même un tel ami, un tel défenseur de sa gloire, un aussi religieux dépositaire de sa cendre, et il se promettait à ce prix de chanter un jour les antiquités nationales de l'Angleterre, les exploits du roi Arthur et les héros de la chevalerie. Milton avait formé à Naples le dessein de parcourir la Sicile et la Grèce, lorsque le premier bruit des troubles de l'Angleterre, en flattant une passion de liberté qui n'était pas moins forte en lui que celle des vers, le rappela dans son pays, qu'il voulait servir. Il quitta lentement l'Italie, en passant par Rome, Florence, Venise et Milan. D'après une anecdote rapportée par Voltaire, c'est dans cette dernière ville que Milton, ayant assisté par hasard à la représentation du drame italien d'un certain Andreini sur la chute du premier homme, vit la grandeur d'un tel sujet et conçut le plan de son poëme. L'amour-propre anglais a repoussé cette origine, et le docteur Johnson a vivement contredit Voltaire. Cependant l'anecdote est vraisemblable : le drame cité existe, et même, ce que n'a pas dit Voltaire, la seconde scène du premier acte est un monologue de Lucifer apercevant la lumière du jour : et l'on ne peut nier que le mouvement et les pensées de ce morceau ne soient un faible crayon de la sublime apostrophe de Satan au soleil. Mais, qu'importent ces premières traces d'imitation effacées par l'enthousiasme du poëte, et perdues dans sa richesse? Au reste, un motif naturel de croire que Milton rapporta d'Italie quelques pressentiments, quelques ébauches de sa grande pensée, c'est que l'on retrouve cette pensée dans les écrits qu'il fit paraître à son retour sur des sujets peu faits pour y préparer son esprit. En effet, Milton, revenu à Londres dans l'année 1640, au milieu des premiers frémissements de la révolution et des attaques violentes dirigées contre l'épiscopat, se jeta d'abord dans ces querelles où l'esprit républicain se cachait sous l'argumentation théologique. Il dirigeait en même temps l'éducation de plusieurs jeunes gens, parmi lesquels étaient ses deux neveux; circonstance qui a produit beaucoup de débats entre ses panégyristes et ses détracteurs, sur la question de savoir s'il avait été maître d'école. Paraissant uniquement occupé de ces soins obscurs et d'une polémique qui ne l'était guère moins, il publia un écrit sur l'*épiscopat*, un autre sur le *gouvernement de l'Eglise*, un traité *de la réformation ecclésiastique*. Mais au milieu de cette controverse hérissée, on aperçoit que, sous la ferveur de parti dont Milton est obsédé, il nourrit une autre pensée, un autre enthousiasme. A travers les syllogismes de l'argumentation puritaine, il annonce qu'on entendra quelque jour un homme qui dans un *rhythme sublime et nouveau chantera les miséricordes et les jugements du Seigneur;* puis, se livrant à une digression toute poétique, il rappelle les noms d'Homère, de Virgile, du Tasse; il annonce que la religion peut inspirer quelque chose de plus grand que leurs poëmes; il parle d'une dette qu'il lui reste à acquitter envers elle par un ouvrage inspiré de l'Esprit-Saint. Enfin, jetant un triste regard sur les querelles où il s'engage, il regrette de quitter sa douce et agréable solitude, nourrie d'heureuses pensées, pour s'embarquer sur une mer turbulente, emporté loin de la brillante image de la vérité qu'il aimait à contempler dans l'atmosphère paisible et pure de ses études chéries. Les égarements où fut entraîné Milton rendent ce regret plus juste et plus amer. L'enthousiasme de la liberté, une sorte de candeur et

de violence, l'ignorance des hommes et de la vie ordinaire, l'illusion continuelle d'un esprit qui ne voit que ses propres pensées, tout ce qui dans Milton préparait un génie original, le disposait aux plus coupables erreurs, et le livrait en proie à la contagion des fanatiques et à l'ascendant des ambitieux qui bientôt mirent en feu l'Angleterre. Au milieu de ces controverses, Milton avait contracté un mariage qui servit de texte à de nouveaux écrits de sa part. Sa femme, née dans une famille attachée au roi, le quitta par haine de ses opinions. Milton publia successivement quatre dissertations violentes pour prouver la justice et la nécessité du divorce, et blâmé par les presbytériens, dont il avait jusque-là suivi d'assez près les maximes, il se jeta dans le parti des indépendants et redoubla de haine contre tous les pouvoirs religieux et civils. Cette âme altière était pourtant ouverte à de plus douces émotions. Dans le malheur de la cause royale, sa femme ayant essayé de se rapprocher de lui, une entrevue ménagée par quelques amis ranima toute sa tendresse. Il reçut même dans sa maison la famille entière de sa femme, menacée par les proscriptions du parti vainqueur, et lui prodigua les soins les plus généreux. Cependant la défaite de la cause royale et la captivité de Charles amenaient le grand crime qui a souillé la liberté anglaise. Le long parlement, si animé contre le monarque, mais capable d'un reste de justice et d'humanité, venait d'être violemment épuré par les soldats de Cromwell; et quelques hommes furieux ou avilis allaient juger leur roi sous les yeux du despote qui se faisait un marchepied de son échafaud. Milton ne fut point mêlé à cette scène d'horreur. Ami passionné de l'indépendance, il avait publié sous le nom d'*Areopagetica* un écrit plein de force en faveur de la liberté de la presse, que déjà Cromwell opprimait, parce que cette liberté s'élevait en faveur du roi. Milton s'était abstenu de mettre au jour avant la fatale sentence un autre écrit sur la responsabilité des magistrats et des rois, où respirent toutes les fureurs du puritanisme. Il paraît qu'un grand projet d'étude l'occupait alors, et qu'il avait entrepris d'écrire une histoire d'Angleterre. Mais ses talents et l'ardeur de ses opinions l'ayant désigné au choix de Cromwell, déjà tout-puissant, il fut nommé près le conseil d'Etat secrétaire interprète pour la langue latine. Cromwell, par une sorte de politique altière qu'il appliquait à tout, voulait faire de cette langue le seul mode de communication avec les puissances étrangères. Milton fut jeté plus que jamais dans les passions des indépendants, et, en partageant leur fanastisme, il s'égara jusqu'à justifier leurs crimes. Un livre attribué à Charles Ier et publié sous le titre de *Portrait du roi* (1), avait redoublé l'indignation publique contre le parlement et le tribunal régicide. Milton y répondit par une diatribe injurieuse. Nous l'avons dit ailleurs : « Ces attaques contre « un roi qui n'était plus, ces poursuites au delà « du jugement, ces insultes au delà de l'échafaud, avaient quelque chose d'abject et de féroce, que l'éblouissement du faux zèle cachait « à l'âme enthousiaste de Milton. » On a souvent parlé du scandale à la fois odieux et bizarre de son débat contre Saumaise, qui avait publié, pour défendre la mémoire de Charles, un livre peu digne d'une cause si belle et d'une si grande infortune. La réponse de Milton est hérissée d'une sauvage érudition. C'est le génie pédantesque du 16e siècle, enflammé d'un implacable fanatisme de liberté, et mêlant les noms de Brutus, de Samuel et de Judith pour justifier le crime de Cromwell et de Bradshaw. Milton était presque aveugle lorsqu'il commença cet ouvrage; et il se glorifiait de perdre la vue en achevant cette œuvre odieuse qu'il croyait patriotique. Aigri par les haines qu'il avait méritées, il fit paraître en 1654 une nouvelle *Défense du peuple anglais*. C'était le titre qu'il donnait à l'apologie de quelques hommes, tyrans de l'Angleterre, et désavoués par elle; enfin, il mit au jour sa propre défense (*Defensio autoris*), et l'on doit avouer que, s'il s'était emporté dans ses attaques à des violences odieuses, il se défend avec calme et dignité. En réponses à ses adversaires, qui lui avaient appliqué le vers de Virgile :

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum,

il donne une espèce de description de sa vie et même de sa personne. On voit par ce récit que les bassesses de l'intérêt ne se mêlèrent jamais aux passions politiques de Milton. Fanatique de bonne foi, il avait sacrifié sa médiocre fortune en dons patriotiques pour la cause du parlement. Au républicanisme théologique de son siècle, il joignait d'autres illusions puisées dans ses études chéries et dans l'admiration de la belle antiquité. La scolastique violente des puritains, la dictature du long parlement lui semblaient une imitation de l'éloquence et de la liberté romaines. Son imagination rêvait l'affranchissement de la Grèce par les armes de la république d'Angleterre. Il se livre surtout à cette espérance dans une lettre qu'il adresse à Philaras, savant Athénien qui voyageait alors en Europe, fuyant la honte de son pays et la tyrannie des Turcs. Milton, qui, toujours préoccupé de l'antiquité littéraire, se regardait lui-même, en acceptant les bienfaits du parlement, comme un Grec nourri dans le Prytanée pour prix de ses services, aurait voulu inspirer aux Anglais la pensée d'aller secourir la véritable Athènes, et de ramener dans ses murs la liberté, la gloire et les arts. Mais Milton devait avoir peu de crédit sur les conseils de Cromwell, et cet habile usurpateur trouvait sans doute plus facile et plus sûr de s'emparer de la Jamaïque. Après l'expulsion du long parlement,

(1) *Eikon basilike.*

Milton, comme beaucoup d'autres *indépendants*, conserva près de Cromwell l'emploi qu'il avait occupé sous la république, et ce fougueux républicain se trouva le secrétaire d'un tyran. Le protectorat était établi lorsque Milton publia sa seconde *Défense du peuple anglais*. Déjà l'on pouvait juger que cette liberté, dont il voulait faire l'excuse ou le dédommagement de toutes les violences, se terminait au despotisme. Il n'en célèbre pas avec moins d'enthousiasme le destructeur du trône et des libertés de l'Angleterre. On peut croire que cette imagination ardente, mystique, élevée, étrangère au monde fut frappée des exploits audacieux de Cromwell et dupe de son hypocrisie. L'homme extraordinaire, qui faisait de grandes choses et de grands crimes, toujours au nom de Dieu ; qui appuyait sur ses victoires le mensonge de sa mission ; qui jeûnait, priait, pleurait devant le peuple ; qui avait toujours à la bouche l'Evangile et la gloire de l'Angleterre ; qui, despote dans son pays, humiliait les rois étrangers avec une fierté toute républicaine ; ce fourbe, d'une conduite si haute et si ferme ; cet imposteur qui paraissait si convaincu ; ce Mahomet du Nord et de la scolastique ; ce génie puissant et inégal, mêlant tous les contrastes de grandeur et de trivialité, de raison hardie et de singularité fantasque ; Cromwell enfin, par tous les accidents de sa fortune et de son caractère, était un héros assorti pour ainsi dire à l'imagination sublime et bizarre de Milton. Il devait à la fois l'inspirer et le dominer. On peut, au reste, remarquer une sorte de candeur et de courage dans les flatteries que Milton adresse à Cromwell tout-puissant : « Respecte, « lui disait-il, l'attente qu'on a fondée sur toi ; « respecte la présence et les cicatrices de tant « d'hommes courageux qui sous tes ordres ont « combattu pour la liberté ; respecte les mânes « de ceux qui ont péri ; respecte l'opinion des « autres peuples et les grandes idées qu'ils « se forment de cette république, que nous « avons si glorieusement élevée et qu'il serait si « honteux de voir disparaître. » En même temps, il le suppliait de rétablir la liberté de la presse ; mais, le même jour où cet écrit fut présenté au protecteur dans son palais de Windsor, un des amis les plus chers de Milton et l'un des républicains les plus désintéressés, Averton, était conduit à la Tour, et les républicains pouvaient apprendre quel maître ils s'étaient donné. Milton vécut dans l'exercice obscur de son emploi : l'infirmité qui le privait de la vue l'éloignait du monde ; son mérite était peu connu : son génie poétique n'était point soupçonné de Comwell et de ses confidents, et il ne les aurait guère intéressés. A l'occasion du traité de commerce entre la Suède et l'Angleterre, Whitelocke, négociateur de Cromwell auprès de cette puissance, parle dans ses Mémoires d'un certain Milton, qui, chargé de traduire ce traité, avançait fort lentement, parce qu'il était vieux et aveugle. Whitelocke était un politique habile, un des premiers conseillers de Cromwell : il se croyait sans doute fort supérieur au vieux secrétaire aveugle qu'il désigne si légèrement, et cependant Whitelocke et tous les négociateurs, tous les conseillers, tous les hommes importants de cette époque ont laissé bien peu de souvenirs, tandis que la gloire de Milton remplit le monde ; mais, parmi ses contemporains, haï des uns, dédaigné des autres, il portait doublement la peine des services où il avait abaissé son génie. Après la perte de sa première femme, qui lui laissa trois filles, Milton avait épousé une personne jeune et belle, qui mourut la seconde année de son mariage et dont il a célébré la mémoire dans quelques vers d'une admirable douceur. Privé d'un appui également nécessaire à son cœur et à ses maux, il se maria de nouveau à une femme vertueuse dont les soins adoucirent sa vieillesse : alors seulement et vers la fin de la dictature de Cromwell, il paraît qu'il commença son poëme, et, par un mélange assez bizarre, il travaillait en même temps à la composition d'un Dictionnaire latin et à une Histoire d'Angleterre. Mais la mort du protecteur vint le distraire. Son âme, qui n'était guérie d'aucune illusion, s'enflamma de l'espérance de voir enfin la république. Il se hâta de publier un écrit intitulé *Moyen prompt et facile d'établir une société libre*. Il avait préparé dans le même sens une lettre adressée au général Monk ; enfin il s'occupait d'une polémique contre les abus du clergé ; mais déjà le jeune Richard, vaine ombre de Cromwell, avait disparu, et les parodies républicaines, essayées dans Westminster sous la protection de l'armée, tombaient devant le retour désiré de Charles II. Un nouveau parlement avait proclamé le roi, et se chargeait lui-même d'étendre sa sévérité sur les hommes qui s'étaient le plus signalés par leurs attentats et leur animosité contre le trône. La courte durée de la révolution, en rapprochant toutes les scènes de ce drame terrible et en ne laissant vieillir aucune injure, donnait plus de vivacité à toutes les haines et à tous les désirs de punition et de vengeance. Les insultes si odieuses et encore si récentes que Milton avait proférées contre la royauté, son enthousiasme pour une liberté devenue sanguinaire, ses engagements dans le parti de Cromwell, son apologie du régicide appelaient sur lui les regards du parlement. Il fut arrêté le 13 septembre par ordre extraordinaire de la chambre des communes ; mais on voit par les registres que la chambre le fit mettre en liberté deux mois après. On a expliqué l'issue prompte et favorable de cette poursuite par une anecdote touchante et qui mérite d'être vraie. Davenant, poëte ingénieux qui avait servi dans l'armée royale, étant tombé au pouvoir du parlement en 1650, courait risque de la vie. Milton, puissant alors, obtint qu'il ne serait pas jugé et le fit sortir de prison. Davenant, par son crédit à la cour

de Charles II, rendit la pareille à Milton, et par sa généreuse influence prépara, dit-on, la décision de la chambre. Milton, libre et oublié, poursuivit avec ardeur la composition de son sublime ouvrage. Il avait alors cinquante-six ans. Il était aveugle et tourmenté de la goutte. Une vie étroite et pauvre, de nombreux ennemis, le sentiment amer de ses illusions démenties, le poids humiliant de la disgrâce publique, la tristesse de l'âme et les souffrances du corps, tout accablait Milton; mais un génie sublime habitait en lui. Dans ses journées rarement interrompues, dans les longues veilles de ses nuits, il méditait des vers sur un sujet depuis si longtemps déposé dans son âme, et qu'avaient mûri, pour ainsi dire, tous les événements et toutes les passions de sa vie. Séparé de la terre par la perte du jour et par la haine des hommes, il n'appartenait plus qu'à ce monde mystérieux dont il racontait les merveilles. Il vivait en lui-même, dans le vaste champ de sa pensée et de ses souvenirs. Les fureurs du fanatisme, l'enthousiasme de la révolte, les tristes joies des partis vainqueurs, les haines profondes de la guerre civile avaient de toutes parts assailli et exercé son génie. Les chaires des églises d'Angleterre, les salles de Westminster, toutes pleines de séditions et de bruyantes menaces, lui avaient fait entendre ce cri de guerre contre la puissance qu'il aimait à répéter dans ses chants et dont il armait l'enfer contre la monarchie du ciel. La religion indépendante des puritains, leurs extases mystiques, leur ardente piété sans foi positive, leurs interprétations arbitraires de l'Ecriture avaient achevé d'ôter tout frein à son imagination, et lui donnaient quelque chose d'impétueux et d'illimité comme les rêves du fanatisme. A tant de sources d'originalité, il faut joindre cette féconde imitation de la poésie antique, qui nourrissait la verve de Milton. Homère, après la Bible, avait toujours été sa première lecture; il le savait presque par cœur et l'étudiait sans cesse. Aveugle et solitaire, ses heures étaient partagées entre la composition poétique et le ressouvenir toujours entretenu des grandes beautés d'Isaïe, d'Homère, de Platon, d'Euripide. Il avait fait apprendre à ses filles à lire le grec et l'hébreu, et l'on sait que l'une d'elles, longtemps après, récitait de mémoire des vers d'Homère qu'elle avait ainsi retenus sans les comprendre. Chaque jour, Milton en se levant se faisait lire un chapitre de la Bible hébraïque; puis il travaillait à son poëme, dont il dictait les vers à sa femme, ou quelquefois à un ami, à un étranger qui le visitait. La musique était une de ses distractions; il touchait de l'orgue et chantait avec goût. Au milieu de cette vie simple et occupée, le *Paradis perdu*, si longtemps médité, s'acheva promptement. A l'époque de la peste de 1665, Milton, qui avait quitté Londres, fit voir à Elwood, jeune quaker, son admirateur et son ami, une copie complète de son ouvrage, qui était alors partagé en dix chants. Deux ans après, il le vendit pour trente livres sterling, payables à des conditions qui indiquaient la défiance de l'éditeur. Le manuscrit du poëme, soumis à l'épreuve d'une censure minutieusement tyrannique, n'en sortit pas sans difficulté. Un docteur Tomkyns, chargé de cet examen, voulait absolument supprimer le passage admirable et tout poétique où Milton, faisant allusion à une croyance superstitieuse de l'antiquité, compare « la splendeur obscurcie de « Satan à l'éclipse du soleil, qui jette un sinistre « crépuscule sur une moitié de la terre et trouble « les monarques de la crainte des révolutions. » Enfin l'ouvrage parut, et ce poëme, devenu l'orgueil de l'Angleterre, n'obtint d'abord aucun succès. Le nom de l'auteur lui était défavorable. Le sujet qu'il avait choisi attirait peu l'attention. Les amis du trône et des lois repoussaient le défenseur fanatique du régicide. Les hommes voluptueux et légers qui peuplaient la cour de Charles, les beautés célèbres amusées par les vers galants ou satiriques des Rochester et des Waller, et par les comédies licencieuses de Wicherley, ne pouvaient éprouver que du dédain et de l'ennui pour un sujet si grave et un poëme si triste. Le frivole athéisme qui avait succédé aux fureurs des puritains, l'élégante corruption qui était alors une mode et presque un devoir, jetaient une sorte de dérision sur des chants religieux, et le poëte avait contre lui les préventions du vice comme celles de la vertu. Samuel Johnson, d'ailleurs sévère pour Milton, a voulu prouver qu'on avait exagéré la froideur de l'accueil que reçut le *Paradis perdu;* il allègue le suffrage de Dryden, qui s'en déclara l'admirateur; mais, en dépit de ce suffrage, le génie de Milton fut méconnu par le public, et son poëme resta sans lecteurs. Milton poursuivit ses travaux, et publia quelques années après un *Abrégé de l'histoire d'Angleterre,* remarquable par la simplicité, et la tragédie de *Samson,* mêlée de chœurs, à l'imitation de l'antiquité. On sent dans cette pièce que le poëte aveugle et malheureux se met involontairement à la place de son héros et souffre de toutes les douleurs qu'il exprime. C'est lui-même qu'il représente captif, pauvre, aveugle et jouet de ses ennemis. Milton avait eu la pensée de mettre en tragédies un grand nombre de traits de l'histoire sainte. La tragédie de *Samson* fait peu regretter qu'il n'ait pas suivi ce dessein : elle manque à la fois de régularité et de mouvement dramatique. C'est une longue déclamation, où brillent quelques éclairs de génie. Ce génie ne reparaît plus dans le *Paradis reconquis,* poëme en quatre chants, que Milton composa comme une suite à son grand ouvrage, et qui tomba d'abord dans l'oubli profond où il est resté. Milton revint alors à ses travaux d'érudition et à sa passion pour la controverse. L'année qui précéda sa mort, il publia une Logique nouvelle d'après la méthode de Ramus et un *Traité sur la vraie*

religion, l'hérésie, la tolérance, et sur les moyens de prévenir les progrès du papisme. Ainsi, cette passion de controverse qui avait possédé sa jeunesse le suivit jusqu'à sa dernière heure, et ce qu'il y a de plus sublime dans l'enthousiasme et de plus gracieux dans l'amour, sa peinture du ciel et de l'Eden, semble luire comme un rayon passager sur cette vie toute plongée dans les noirs débats de la scolastique et de la guerre civile. Milton, dans la dernière année de sa vie, réunit et publia quelques poëmes de sa jeunesse, et quelques lettres écrites en latin. Il mourut le 10 novembre 1674, à l'âge de 65 ans. Cette année, parut une seconde édition du *Paradis perdu,* avec quelques changements laissés par l'auteur et une division nouvelle en douze livres. L'ouvrage fut imprimé de nouveau en 1678 et commença dès lors à devenir plus populaire; il trouva quelques célèbres admirateurs. En 1688, on en publia une nouvelle édition sous les auspices de Sommers, et quelques années après, Addison prouva méthodiquement, dans le *Spectateur,* ce que beaucoup de gens commençaient à soupçonner, c'est-à-dire que Milton était un génie auquel il n'avait manqué que le climat et la langue d'Homère. Il montra même que les grandes idées de la religion lui avaient donné une nouvelle espèce de sublime, qui souvent le place au-dessus de tout parallèle, et il osa dire que, si l'on refusait à cet ouvrage le nom de poëme épique, il faudrait l'appeler un poëme divin. L'Angleterre, si orgueilleuse de tout ce qu'elle produit, se vanta de son Milton comme de son Shakspeare. Cet enthousiasme, justifié par de véritables beautés, ne fit que s'accroître. Un écrivain écossais, Lauder, eut la maladresse et la mauvaise foi d'accuser Milton de plagiat, en produisant, à côté de quelques vers que ce grand poëte avait imités du jésuite allemand Masenius, d'autres vers extraits d'une traduction latine du *Paradis perdu* (*voy.* LAUDER et MASEN). L'Angleterre se souleva d'indignation : le faussaire fut solennellement convaincu, et l'on admira plus que jamais le génie original de Milton. Il est certain que Milton, dont l'imagination était nourrie par une immense lecture, a jeté dans son poëme une foule d'imitations et de souvenirs. De même que l'on peut remarquer dans Homère une connaissance singulière de tous les objets naturels, Milton possédait au plus haut degré la science des livres, et il y puise quelquefois sans réserve et sans goût; mais il n'en reste pas moins un génie créateur. Les idées de l'homme sont si peu variées que l'originalité n'est presque toujours que l'expression la plus heureuse et le sentiment le plus vif de ce qu'ont éprouvé les autres hommes. D'ailleurs, il ne faut pas s'y tromper, les premières notions du sujet choisi par Milton étaient de son temps une des idées les plus communes et les plus familières à tous les esprits. Le puritanisme religieux et politique en avait fait un objet perpétuel d'allusions. Les poëtes latins, qui s'exerçaient dans les colléges et dans les cloîtres, s'y trouvaient naturellement conduits. Que Grotius, que Taubmannus aient avant Milton pesamment effleuré quelques parties de son sujet, ce sujet n'en est pas moins devenu la conquête exclusive du grand poëte qui l'a saisi et pénétré tout entier, et autant il était avant lui vulgaire et rebattu, autant il est devenu sous sa main sublime et nouveau. Ainsi considéré, ce sujet paraîtra le plus grand que l'imagination ait eu jamais à choisir : il a pour premier caractère d'embrasser l'intérêt, non pas d'une famille ou d'un peuple, mais de l'humanité entière, sorte de grandeur que l'imagination ne trouve dans aucune autre épopée. Addison a tort de vouloir admirer Milton par les règles et l'autorité d'Aristote. Ce qui constitue le *Paradis perdu,* c'est précisément le défaut de ressemblance avec tout modèle connu. Tandis que les autres poëmes sont fondés sur le mélange du merveilleux et de l'historique, le poëme de Milton ne sort pas un moment des vastes limites du merveilleux chrétien. Soit que le poëte habite les ténèbres ou la lumière de ce monde mystérieux, il faut que tout ce qu'il raconte soit créé par l'imagination et soutenu par elle. Le travail de son esprit, dans ce sujet tout idéal, ressemble à ce qu'il a lui-même admirablement décrit, au vol fantastique de Satan à travers les espaces du vide. Un essor si périlleux n'est pas à la vérité sans chute et sans écarts. Les défauts du chantre du *Paradis perdu* sont grands, et le lecteur français doit en être plus blessé qu'aucun autre. Ce n'est pas que Milton présente fréquemment des traits de ce naturel bas et effréné qui heurte dans Shakspeare. Sa muse savante et mystique toucherait plutôt à l'autre extrémité du mauvais goût. Shakspeare, dans les élans de son génie, tire parti de son ignorance. Il invente hors des règles et des faits qu'il ne sait pas. Il paraît d'autant plus neuf qu'il est plus inculte. C'est au contraire d'un amas de science et de souvenirs que Milton fait jaillir son originalité. Il est d'autant plus neuf que son imagination, chargée de connaissances, a fermenté par l'étude, et qu'elle invente au delà de toutes les pensées humaines qui lui sont présentes. Mais l'abus est à côté de cette richesse : des suppositions bizarres et superflues, de fastidieux détails de géographie, de mythologie, des subtilités de controverse, çà et là d'insipides plaisanteries, quelquefois une foule d'expressions techniques et un défaut absolu de poésie : voilà ce qui obscurcit le génie de Milton et diminue le ravissement qu'inspire d'abord son magnifique ouvrage. Quoi qu'en dise l'ingénieux Addison, l'idée de rapetisser les démons pour les faire siéger à l'aise dans une espèce de parlement infernal est une ridicule fiction, et l'épouvantable fiction du Péché et de la Mort renferme plus d'horreur que de génie. La

Mort, qui lève la tête « pour respirer l'odeur des « cadavres futurs, » est une atrocité anglaise surchargée de mauvais goût italien. Les anges révoltés tirant du canon dans le ciel, Dieu prenant un compas pour circonscrire l'univers, les diables changés en serpents pour siffler leur chef sont des inventions plus capricieuses que grandes. On ne peut nier non plus que Milton ne soit médiocrement inspiré dans le langage qu'il prête à Dieu et qu'il ne le fasse souvent dogmatiser en théologien. Enfin, et ce défaut paraîtra plus grave, son poëme, qui n'offre que deux personnages réels et qu'un seul événement humain, ce poëme, soutenu à force de génie, tombe au dixième chant, aussitôt après la désobéissance du premier homme, et les deux derniers livres ne sont qu'une déclamation fatigante, mêlée de traits admirables. Peut-être aussi manque-t-il au poëte anglais quelque chose qui n'a été donné qu'aux heureux génies de la Grèce et de l'Italie, et qui ressemble à l'horizon limpide et pur dont ils étaient environnés. Peut-être dans ses mains la lyre hébraïque, appesantie par les cieux monotones du Nord, rend-elle des sons plus tristes et plus sourds. Et toutefois quels jets de lumière, quelle poésie de l'Orient brillent à travers ces nuages et les colorent d'un éclat céleste! On a souvent admiré qu'un poëte d'un génie si fier et si sombre ait excellé dans les peintures gracieuses. Cette alliance des images douces et terribles n'est pas cependant particulière à Milton. C'est le caractère même de l'inspiration poétique : c'est la source de l'intérêt et de la variété. Depuis Homère jusqu'au Dante, depuis le Tasse jusqu'à Racine, l'âme du vrai poëte a toujours mêlé ces tons divers. Mais comme jamais les contrastes ne furent plus marqués, jamais l'art du poëte n'étonna davantage. Toutefois, ce n'est pas dans la description même de l'Eden que Milton se montre le plus admirable. Ses images ne semblent pas saisies d'original sur le modèle vivant de la nature, pour être ensuite élevées par l'imagination jusqu'à l'idéal : il décrit d'après les livres. Cette fois sa mémoire le gêne au lieu de l'enrichir. Le délicieux *Eden* est pour lui la vallée d'*Henna*, témoin des larmes de Proserpine, et les fleurs de la poésie antique en font toute la parure. Mais Adam et Eve, leur nature fragile et presque divine, leur amour qui fait une partie de leur innocence, l'inexprimable nouveauté de leurs sentiments et de leur langage, cette création est toute au poëte anglais : la muse épique n'avait rien inventé de semblable. Malgré le génie de Virgile et les pleurs dont St-Augustin s'accuse, Didon mourante n'égale pas ce tableau chaste et passionné. L'amour conjugal retracé par Homère n'atteint pas à cette pureté sublime. Ici la passion est la vertu même, et la volupté semble un des biens célestes que l'homme a perdus. Confident du charme prodigieux attaché à de telles images, Milton a su varier et prolonger les scènes d'un drame si admirablement simple. Il ne lui suffit pas d'avoir montré dans l'éclat de leur beauté, dans l'innocence de leur tendresse ces deux créatures nouvelles ; il ne lui suffit pas d'avoir achevé ce tableau de pureté, de gloire et de bonheur, par le contraste d'un témoin invisible échappé de l'enfer, et tout ensemble jaloux et presque attendri de la félicité qu'il vient détruire. Après avoir fait succéder à ces couleurs naïves et gracieuses les gigantesques images du combat céleste et le spectacle sublime de la création, le poëte, dans le récit que le premier homme fait à l'ange Raphaël, ramène la peinture d'Adam et d'Eve sortant des mains du Créateur : il arrête lentement l'imagination charmée sur ce premier amour naissant avec la vie, et il semble recueillir avec un soin religieux toutes les traces du suprême bonheur qui va disparaître. Ce fatal dénoûment du poëme lui inspire encore des images, non plus animées d'une grâce majestueuse comme l'innocence, mais embellies d'une grâce touchante comme la faiblesse unie à la beauté. Rien ne surpasse en pathétique la douleur d'Eve coupable et le pardon mutuel des deux époux. On raconte que le poëte a consacré dans cette scène un trait de sa vie, sa réconciliation avec sa première femme. Le génie n'est jamais mieux inspiré que par les sentiments dont il a souffert. Milton, d'ailleurs, ne s'interdit pas des allusions plus directes à lui-même et à ses malheurs : l'invocation à la lumière que ses yeux ne voient plus ; la prière à Uranie pour qu'elle daigne visiter sa demeure solitaire et inspirer ses chants dans la nuit ; le morceau si poétique où il se représente « tombé dans de mauvais jours, « parmi des langues mauvaises, entouré de pé- « rils et de ténèbres, seul et redoutant le destin « d'Orphée ; » toutes ces digressions forment une des plus grandes beautés du *Paradis perdu* et l'une de celles qui rapprochent le plus de notre nature ce poëme trop continuellement idéal. Ce n'est pas que, dans l'invention des personnages surnaturels, Milton n'ait montré une grande profondeur de génie, et surtout qu'il ne prête à leurs discours une admirable éloquence et une vérité relative, telle que l'imagination peut la concevoir. Satan est un des chefs-d'œuvre de l'invention poétique. Ce réveil de l'orgueil foudroyé, ce désespoir incapable de remords, cet amour du mal accepté pour consolation et pour vengeance, enfin l'hypocrisie, dernier trait d'une âme infernale, forment un tableau sublime d'horreur et de génie. Quel que soit le peu d'intérêt qui s'attache à tant d'autres êtres fantastiques dont Milton crayonne des portraits arbitraires, la plupart de ces portraits, comme types d'une passion ou d'un vice, sont d'admirables allégories, et, malgré les deux vers de Boileau qui s'appliquent si bien à Milton :

> Et quel objet enfin à présenter aux yeux,
> Que le diable toujours hurlant contre les cieux !

il faut avouer que, dans ses discours infernaux, l'expression poétique est portée à un degré de force et d'énergie qu'aucune langue n'a peut-être égalé. Un écrivain célèbre reproche à Milton de n'avoir pas complété l'image de l'enfer, en mettant la division et la guerre parmi les anges rebelles, comme l'a fait Klopstock dans une belle fiction de sa *Messiade*. Mais dans le plan du poëme anglais, rien n'est plus terrible que cette concorde du crime : elle accroît l'horreur des lieux qu'il habite. Milton avait approché ces *niveleurs* qui couvrirent de sang l'Angleterre ; il avait vu ces âmes obstinées, féroces avec fanatisme, profondément unies par la haine ; il les avait vues, et l'empreinte en restait sur son génie ; elle se communiquait involontairement à ses tableaux, et mêlait à toutes les images de terreur et d'effroi la fureur unanime et l'invariable complicité d'une faction. Les ressources que le poëte a d'ailleurs puisées dans son génie pour peindre le séjour infernal sont au rang des plus étonnants efforts de l'imagination humaine. Un critique anglais a dit que Milton avait connu sa force en choisissant un sujet où l'esprit ne peut rien hasarder de trop et où l'excès est impossible. En effet, voyez au premier chant les voûtes de l'abîme s'ouvrir, et, à travers les *ténèbres visibles*, Satan apparaître sur l'étang de feu, avec la splendeur éclipsée d'un archange. Jamais poëte n'a osé dès l'abord saisir l'imagination par de si grandes fictions. Cet enthousiasme anime tout le premier chant ; il se soutient dans le second par l'éloquence et la variété des discours. Il devient plus merveilleux dans la description du voyage de Satan à travers le chaos, l'une des inventions où l'emploi de la langue humaine paraît le plus étonnant ; l'inspiration s'élève et monte à son plus haut degré en approchant d'Eden, où le beau feu du poëte s'épure sans s'affaiblir et jette une si douce lumière. Si les autres parties du poëme égalaient les cinq premiers chants, si ces ailes de feu soutenaient toujours le poëte, l'imagination n'aurait rien produit de plus grand que le *Paradis perdu*, et quelles que soient les langueurs et les disparates qui se fassent sentir dans le reste de l'ouvrage, il y règne encore un genre de beauté qui rachète toutes les fautes, c'est le sublime. Nul poëte, depuis Homère, n'a eu plus de ce vrai sublime qui consiste, soit dans la magnificence et la splendeur des images, soit dans le plus haut degré de grandeur et de simplicité réunies. Sans doute les livres saints ouvraient à Milton une source abondante et facile ; mais il semble plutôt inspiré qu'enrichi par ce qu'il emprunte, et l'on voit que son génie tendait naturellement au grand et au sublime. Sous ce rapport, le *Paradis perdu* fournirait des exemples pour un traité tel que celui de Longin. Comme le style ne se sépare point du génie même de l'écrivain, on conçoit sans peine les différents caractères de celui de Milton : il est hardi, nouveau, majestueux, excessivement poétique, quelquefois d'une extrême simplicité, et quelquefois bizarre, pénible et prosaïque. La recherche des termes vieillis, l'imitation des tours hébreux et helléniques lui donnent quelque chose d'antique et de solennel, qui convient à l'inspiration du barde sacré. Les règles vulgaires du langage y sont parfois violées. « Notre langue, dit Addison, « fléchissait sous son génie ; » et Johnson va jusqu'à dire que, du mélange de tous les idiotismes étrangers qu'il emprunte, Milton s'est formé une espèce de *dialecte babylonien ;* mais ce dialecte est celui d'un homme de génie ; il abonde en expressions d'une inimitable énergie et, quoique modifié sur le modèle des langues étrangères, il tient aux racines de la langue anglaise, qui nulle part ne paraît plus pompeuse et plus forte. Cette influence des langues anciennes se fait sentir aussi dans la versification de Milton, non-seulement par la suppression de la rime, liberté que la mesure et l'accent du vers anglais favorisent, mais surtout par les coupes suspendues, les mots rejetés, les longues périodes, et une marche généralement conforme au vers grec et latin. Ces caractères étaient assortis à son sujet, et l'absence même de la rime, que Pope lui reprochait, semble donner à son poëme un tour plus fier et plus libre. Les Anglais ont loué son harmonie, et l'on peut remarquer souvent dans ses vers un soin curieux de tempérer l'âpreté des sons anglais par des noms propres d'origine italienne. Un critique habile (1) lui reproche cependant d'avoir manqué à cette harmonie première et véritable, qui reproduit dans les sons le caractère des idées et qui est pour ainsi dire l'accent de la pensée. On aperçoit dans le *Paradis perdu* des traces fréquentes de fatigue et de négligence, qui peuvent expliquer ce défaut particulier dont un étranger n'est pas juge. Ce n'est pas en vain sans doute que le poëte, aveugle et malheureux, se plaignait d'être engourdi par le froid du climat et des ans. Il avait commencé tard son grand ouvrage : il se hâtait de finir, et quand l'inspiration lui manquait, il laissait tomber ses vers, que son siècle n'examinait pas. Voltaire fut le premier qui fit connaître en France le poëme de Milton : il le jugea avec son goût exquis et moqueur, et il en traduisit quelques vers du style d'un poëte. Dupré de St-Maur, longtemps après, fit paraître une traduction en prose du *Paradis perdu*. Le sage Rollin, sur cette version incomplète, mais élégante, conçut pour le poëte anglais une admiration qu'il a exprimée dans le *Traité des études*. Racine le fils, qui d'abord avait mis en vers faibles quelques passages de la traduction de Dupré de St-Maur, sentit le besoin d'étudier le poëte dans sa langue, et ce travail produisit une traduction du *Paradis perdu*, qui est fidèle, écrite avec goût et accompagnée de notes instructives.

(1) Rambler, t. 5, p. 3.

D'autres traductions estimables ont paru de nos jours ; mais le monument qui a naturalisé parmi nous la gloire et le génie du poëte anglais, c'est la traduction en vers de Jacques Delille. Nulle part Delille n'a montré un plus riche et plus heureux naturel, plus d'originalité, de chaleur et d'éclat. Les négligences, les incorrections même abondent, il est vrai, dans cet ouvrage, écrit avec autant de promptitude que de verve. Le caractère antique et simple de l'Homère anglais disparaît quelquefois sous le luxe du traducteur. Ce n'est pas toujours Milton ; mais c'est toujours un poëte. La *Vie de Milton* a été écrite en anglais par Philips, son neveu, par le célèbre Johnson et plus récemment par Hailey. On attribue, sans fondement peut-être, à Mirabeau un écrit sur Milton, publié en 1791, et qui n'est qu'un pamphlet démagogique et une apologie assez peu voilée du régicide. L'auteur y traduit par fragments les traités politiques de Milton, qu'il propose à l'admiration. Malgré le pédantisme du style et l'absurdité fréquente des raisonnements, ils sont en effet remarquables par un tour mâle et vigoureux. On conçoit à toute force que le génie violent et passionné qui les écrivait soit devenu le sublime auteur du *Paradis perdu*. Mais la postérité, laissant ces diatribes dans l'oubli qu'elles méritent, ne cherche Milton que dans son poëme, qui fait un éternel honneur à l'esprit humain. Les œuvres de Milton contiennent encore, sous le titre de *Papiers d'Etat*, le recueil des lettres diplomatiques qu'il rédigea comme secrétaire du parlement et du protectorat ; et, quoique cette correspondance ne renferme guère, suivant l'usage, que des mensonges officiels, exprimés cette fois en beau latin, elle n'est pas sans intérêt pour l'histoire, et fait connaître l'audace altière et l'activité qui caractérisaient le despotisme de Cromwell (1). V—N.

(1) Il existe du *Paradis perdu* diverses traductions en prose et en vers. Les traductions en prose sont : 1° de Dupré de St-Maur (*voy.* Boismorand et Dupré de St-Maur) ; 2° de L. Racine, 1755, 3 vol. in-12, plus littérale et moins élégante que celle de Dupré ; 3° de M. Mosneron, 1786, 3 vol. in-12, 1788, 2 vol. in-8° ; 1799, 2 vol. in-8° ; 1805, 2 vol. in-8°, portant le titre de seconde édition, parce que le traducteur ne compte pas les éditions de 1786 et 1788 ; 1832, 1840, in-8° ; 4° celle de M. Salgues, 1807, in-8° ; 5° celle de M. de Pongerville, Paris, 1838, in-8°, 1841, in-18 ; 1843, 1847, in-12. Les traductions en vers sont : 1° de H.-M. Leroy (mort en 1779), 1775-76, 2 vol. in-8° ; 2° de Beaulaton (*voy.* Beaulaton) ; 3° de Delille, très-souvent réimprimée (*voy.* Delille) ; 4° l'*Esprit de Milton, ou Traduction en vers du Paradis perdu* (par Déloyne d'Autroche), 1808, in-8° ; 5° le *Paradis perdu, traduction nouvelle et complète en vers*, par J.-V.-A. Delatour de Pernes, 1813, in-8° ; 6° par E. Aroux, 1830, in-18 ; 1842, 2 vol. in-12. Lunéau de Boisjermain a donné une traduction interlinéaire du *Paradis perdu* dans son *Cours de langue anglaise*. Madame du Boccage en a inséré une imitation en vers dans ses *Œuvres*, Lyon, 1762, 3 vol. in-8°. Maizières a fait imprimer le *Paradis perdu*, en vers français, chant 1er, 1771, in-8° ; chant 2e, 1774, in-8°. Des fragments ont été imités par le duc de Nivernais dans ses *Mélanges*; par M. Hennet, dans sa *Poëtique anglaise*, et par Bontems fils (*voy.* Bontems). — Le *Paradis reconquis*, traduit en prose par le P. de Mareuil, fut imprimé en 1732, in-12, et réimprimé à la suite de la traduction du *Paradis perdu* de L. Racine. — L'ouvrage publié par Mirabeau est intitulé *Théorie de la royauté d'après la doctrine de Milton*, 1791, in-8° ; une première édition anonyme avait paru en 1789. — Le *Comus, masque de Milton*, représenté au château de Ludlow en 1634, etc., traduction littéraire, a été imprimé à Paris, 1812, in-4°. — C'est dans son *Essai sur la poésie épique*, publié en anglais en 1726, et traduit et imprimé en français au commencement de 1728, que Voltaire émit ses idées sur Milton (*voy.* aussi Constantin de Magny). De Chateaubriand en a parlé plusieurs fois dans son *Génie du christianisme*, 2e part., liv. 1er, chap. 3 ; liv. 2, chap. 3, et liv. 3, chap. 9, 10, 12, 14 — M. Mosneron a donné une *Vie de Milton*, 1804, in-8°, réimprimée en tête de l'édition de sa traduction publiée en 1805. On doit à M. Boulard les *Vies de Milton et d'Addison*, etc., traduction de l'anglais de S. Johnson, 1806, 2 vol. in-18. Nous citerons encore un *Mémoire historique sur la vie politique de Milton*, par M. Mortimer, Londres, 1805, in-4° ; des *Vies* de Milton, également en anglais, par M. C. Symmonds, Londres, 1806, 1810, in-8° ; par M. J. Ivimey, Londres, 1832, in-8° ; par J. Hunter, Londres, 1850, in-8° ; par M. Edmonds, Londres, 1851, in-8° ; par M. E.-P Hood, Londres, 1851, in-12. — Le trait de Davenant et Milton a fourni à MM. Dieulafoy et Jouy le sujet de *Milton, fait historique, opéra en un acte* (musique de Spontini), représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra-Comique le 27 novembre 1804, imprimé in-8°. *Milton* est le titre d'une ode de M. Chenedollé (la 7e du 2e livre de ses *Etudes poétiques*). A. B—r et E. D—s.

MIMAUT (Jean-François), diplomate et littérateur, né à Méru, département de l'Oise, le 24 avril 1775, entra à dix-huit ans comme soldat (1793) dans les rangs de l'armée française, où il servit jusqu'à la fin de 1794 (1). La bonne éducation que ses parents lui avaient donnée, et dont il avait profité, ne tarda pas à le faire distinguer de ses chefs, et le ministre de la guerre l'appela dans ses bureaux. Il y resta sept ans, et publia, pendant cet intervalle de temps, plusieurs ouvrages dont nous donnerons plus tard la liste, et qui ne lui ont pas survécu. Mimaut remplissait les fonctions de sous-chef, lorsqu'en 1802 il devint secrétaire général du ministère des relations extérieures du royaume d'Italie, fonctions qu'il exerça jusqu'à la chute de Napoléon, avec lequel disparut le royaume éphémère qu'il avait créé. Le 12 septembre 1814, Mimaut fut nommé consul de France à Cagliari, en Sardaigne ; et, à la fin de 1817, il passa en la même qualité à Carthagène d'Espagne, poste dont il cessa d'être titulaire le 31 décembre 1824. Il obtint en 1825 un congé pour se rendre à Paris. Ce fut pendant son séjour dans cette capitale qu'il y publia l'*Histoire de Sardaigne*, ouvrage dans lequel les événements sont racontés avec ordre et clarté, dont le style est généralement bon, et qui annonce un écrivain aussi consciencieux que bien informé. Au mois de mars 1826, Mimaut fut nommé consul à Varsovie ; mais l'empereur de Russie, qui déjà

(1) D'après la notice insérée au *Moniteur*, Mimaut était fils d'un médecin distingué, qui l'envoya de bonne heure au collége de Beauvais. Ses progrès y furent si rapides que le proviseur fut obligé de l'éloigner comme un élève qui, par son aptitude et ses dispositions précoces, enlevant continuellement les premières places, détruisait chez ses condisciples l'aiguillon de l'émulation. Mimaut vint alors terminer son éducation à Paris, au collége des Grassins. Il obtint, en 1793, le prix d'honneur au concours général. M. Riveau, qui s'était chargé dans ce jour solennel de donner aux vainqueurs la couronne, ayant été nommé, quelques années après, ambassadeur auprès de la république cisalpine, se souvint du jeune lauréat qui l'avait vivement intéressé et l'emmena avec lui en qualité de secrétaire particulier. Mimaut arriva à Milan en 1799, le jour même où les revers des Français en rendaient l'évacuation indispensable. L'ambassadeur de France, le directoire exécutif et les principaux fonctionnaires de la république cisalpine se retirèrent devant les armées combinées des Russes et des Autrichiens, d'abord sur Turin, et de là sur Chambéry, que le gouvernement français leur assigna pour résidence. Mimaut eut pour compagnon de voyage M. Bignon, secrétaire d'ambassade, auquel il fut depuis constamment attaché par les liens d'une tendre amitié.

avait refusé de délivrer un *exequatur* à M. Cochelet, fit éprouver le même refus à son successeur, et Mimaut fut alors envoyé à Venise. Au mois de novembre 1828, il reçut dans cette ville une dépêche du ministre des affaires étrangères, lui annonçant qu'il l'avait chargé de gérer temporairement le consulat général en Egypte, pendant l'absence du titulaire, M. Drovetti, obligé de rentrer en France pour y rétablir sa santé. Ce ne fut pourtant qu'au mois de mars de l'année suivante que Mimaut arriva en Egypte. Il géra temporairement le consulat général jusqu'au mois d'octobre 1830, qu'il remplaça définitivement Drovetti. Il resta en Egypte jusqu'à la fin de 1836, et fut momentanément remplacé par M. Ferdinand de Lesseps, qui s'est distingué depuis comme consul à Barcelone. Déjà M. de Lesseps avait géré ce consulat, lorsque le titulaire Mimaut se rendit en 1835 dans la haute Egypte. Ayant obtenu un congé, Mimaut s'empressa d'emporter en France une riche collection d'antiquités égyptiennes; mais, à peine arrivé à Paris, il succomba à une attaque d'apoplexie le 31 janvier 1837. Mimaut était officier de la Légion d'honneur et chevalier de la Couronne de fer. On a de lui : 1° *Ouverture de la campagne d'Italie*, 1796, in-8°; 2° *Notice historique sur l'état actuel, le commerce, les mœurs et les productions des îles de Malte et de Goze*, Paris, 1798, in-8°; 3° *le Nouveau Faublas, ou les Aventures de Florbelle, pour servir de suite au* Faublas *de Louvet*, Paris, 1799, 4 vol. in-18; 4° *les Veillées du Tasse*, traduction de l'italien, d'après le manuscrit inédit publié par Compagnoni, 1800, in-12; 5° *les Epouseurs, ou le Médecin des fous*, comédie en un acte et en vers, Paris, 1800, in-8°; 6° *Mémoires sur la nature des maladies endémiques à Carthagène et dans le midi de l'Espagne, et particulièrement sur celle de la fièvre jaune*, Paris, 1819, in-8°; 7° *Histoire de Sardaigne, ou la Sardaigne ancienne et moderne, considérée dans ses lois, sa topographie, ses productions et ses mœurs*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°, avec cartes, figures et planches; 8° *l'Auteur malgré lui*, comédie en trois actes et en vers, Paris, 1825, in-8°, représentée au Théâtre-Français, publiée sous le pseudonyme de St-Remi. Mimaut a été l'un des collaborateurs de la *Bibliothèque des romans*. On trouve une notice sur ce consul en tête du catalogue de la vente de sa collection égyptienne. D—z—s.

MIMEURE (Jacques-Louis Valon, marquis de), lieutenant général et membre de l'Académie française, naquit à Dijon, en 1659, d'une famille originaire de Flandre, qui avait donné un grand nombre d'officiers au parlement de Bourgogne et de chevaliers à l'ordre de Malte. Le jeune Mimeure excitait, dès l'âge de dix ans, l'étonnement de sa province par ses dispositions pour la poésie; son talent intéressa le grand Condé, qui le fit placer en qualité de menin auprès du Dauphin, fils de Louis XIV. A dix-neuf ans il prit part, en qualité de volontaire, à l'expédition d'Alger, devint mestre de camp et sous-lieutenant des gendarmes anglais, et s'éleva enfin au grade de lieutenant général. Il avait acquis des droits à cette distinction par sa conduite brillante, aux batailles de Steinkerque, de Leuze, de Fleurus, de Marsaille, de Ramillies, de Malplaquet, et aux siéges de Luxembourg, Philisbourg, Frankenthal, Mons, Landau et Brisac. Le duc de Bourgogne, dont il était l'aide de camp et qui lui continuait la bienveillance du Dauphin son père, le chargea de porter au roi la nouvelle de la capitulation de cette dernière place. Mimeure avait souvent essayé sa muse à la louange de Louis XIV et des princes du sang; il réussissait surtout dans les vers latins, qui trouvaient à cette époque d'assez nombreux appréciateurs, même à la cour. Une ode anacréontique avait ouvert les portes de l'Académie à St-Aulaire; la traduction libre en vers d'une ode d'Horace (1) y conduisit également Mimeure en 1707. Soit par modestie, soit par insouciance comme militaire ou homme de cour, il fit composer son discours de réception par La Motte; et cependant, plus tard, il fut l'auteur du discours du cardinal Dubois, qu'il n'était pas facile, ainsi que l'observe d'Alembert, de faire parler d'une manière également décente pour lui et pour le corps littéraire dont ce fameux prélat devenait membre. Le marquis de Mimeure mourut à Auxonne, dont il était gouverneur, le 3 mars 1719. L'imitation lyrique, qui fut son titre à l'Académie, a été louée par Voltaire, lequel dans sa première jeunesse avait eu des relations avec l'auteur. Il y a de la facilité, mais le coloris en est faible. On attribue à Mimeure une traduction en vers, peu connue, de l'*Art d'aimer* d'Ovide. F-t.

MIMNERME, poëte et musicien grec, était originaire de Colophon, de Smyrne ou d'Astypalée. Selon Suidas et d'après l'opinion la plus probable, il vivait du temps de Solon ou un peu auparavant (vers l'an 600 avant J.-C.) Mimnerme était joueur de flûte, comme nous l'apprend Plutarque, et il composait les vers qu'il chantait. On trouve quelques notions sur ce favori des Muses dans un passage d'un ancien auteur conservé par Athénée. L'invention du vers pentamètre lui est attribuée ainsi que celle de l'élégie; il paraît seulement certain que ce dernier genre de poésie, consacré jusqu'à lui à l'expression de la douleur, fut adapté pour la première fois par ce poëte grec à des sujets d'amour. On ne connaît pas plus précisément l'époque de sa mort que celle de sa naissance; cependant on sait qu'il vécut longtemps. Des auteurs de l'antiquité nous ont donné le nom de plusieurs des productions de ce personnage. Pausanias dit qu'il composa un poëme sur le combat des Smyrniens contre Gygès, roi de Lydie. Strabon en cite un autre intitulé *Nanno;*

(1) Elle est rapportée dans l'*Eloge de Mimeure*, par d'Alembert.

on prétend que c'était le nom d'une jeune fille, maîtresse de Mimnerme. De tout cela il ne nous reste que quelques fragments, dont le plus considérable, qui n'a que dix vers, a été conservé par Stobée dans ses extraits. Le fond de cette petite pièce est cette pensée si souvent répétée par les poëtes : « qu'on ne peut vivre sans « amour, et qu'il faut mourir après que la courte « saison en est passée. » Grotius en a donné une bonne version latine; elle a été traduite dans notre langue. Mimnerme fut estimé des anciens. Horace le met, dans le genre élégiaque, au-dessus du célèbre Callimaque. Properce dit de lui :

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Tout ce qu'on a pu recueillir sur Mimnerme se trouve dans une longue note de l'excellente traduction du Dialogue de Plutarque sur la musique, par Burette (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. 10). Une édition des fragments de cet ancien poëte a été donnée par Brunck dans ses *Analecta*, et dans ses *Poetæ gnomici*, p. 68-72. Une autre par Schneidewin dans son *Delectus poetarum græcorum* (Gœttingue, 1838), et une par Gaisford dans ses *Petits poëtes grecs*. Voyez aussi Schœnemann, *De vita et carminibus Mimnermi* (Gœttingue, 1823). D—IS.

MINA (le marquis DE LA), capitaine général de la Catalogne, gouverna cette province pendant plusieurs années, plutôt comme un souverain indépendant que comme un sujet revêtu d'une autorité précaire. Barcelone lui a de grandes obligations; il nettoya et embellit ses rues, y construisit des édifices utiles, et augmenta beaucoup son commerce et ses manufactures, sans ajouter de grands frais aux dépenses ordinaires de la province. Il avait de grands moyens et de grandes ressources dans l'esprit. Il fit commencer en 1752 les bâtiments de Barcelonette, espèce de faubourg de la capitale de la Catalogne. C'est une ville régulière, consistant à peu près en deux mille maisons. Le marquis de la Mina mourut le 31 janvier 1768, et fut inhumé dans la ville qu'il avait fondée. Z.

MINA (don FRANCISCO Espoz-y-), célèbre Espagnol, d'abord chef de partisans, puis général de l'armée constitutionnelle, naquit en 1781, à Idozin, village de la Navarre, où sa famille possédait un modeste patrimoine qu'elle cultivait elle-même. Il n'eut point d'autre maître que son père, et pour toute science il apprit à lire et à écrire. Il se livra de bonne heure aux travaux des champs, qui semblaient avoir pour lui beaucoup d'attrait. L'insurrection de 1808 contre les Français éveilla soudainement ses facultés endormies. L'exemple de ses amis, de quelques-uns de ses parents, qui avaient pris les armes et s'étaient mêlés aux bandes de guérillas formées par la Romana, cette effervescence de haine qui avait éclaté en Navarre, d'autant plus vive que l'occupation l'avait plus longtemps comprimée, l'entraînèrent dans le mouvement insurrectionnel. Il fit quelque séjour dans le bataillon de Doyle (février et mars 1809), et passa ensuite dans une bande de partisans commandée par son neveu, Xavier Mina, jeune homme d'une témérité qui n'avait d'égale que son inexpérience (*voy.* l'article suivant). Bientôt Xavier tomba aux mains des ennemis; sept hommes seulement restaient de ses guérilleros dispersés; don Francisco en prit le commandement. Telle fut l'origine de sa fortune militaire. Il ne tarda pas à donner des preuves d'habileté et de courage, et sa réputation de sagesse et de bravoure, répandue parmi les bandes disséminées qui manquaient de chefs, fit accourir en foule sous son drapeau les guérilleros de toute la Navarre. Dès ce jour, il déploya une infatigable activité : son centre d'action était la Navarre, mais par des marches rapides, qui échappaient à l'ennemi, il agissait, à peu de jours d'intervalle, par des attaques inattendues, sur les points les plus divers, dans la direction de la route de Bayonne à Madrid. Son principal but était d'arrêter les convois dirigés de Madrid sur la France. Il ne coopérait point avec les armées régulières, autrement que pour empêcher ou retarder la jonction de quelques corps ennemis, et alors même il agissait par sa propre inspiration et d'après ses combinaisons particulières. La junte de gouvernement, qui essayait de centraliser l'insurrection et d'en saisir la direction première, n'essaya point de le soumettre à ses plans, et elle fit bien. Six mois à peine s'étaient écoulés depuis que Mina s'était constitué chef de guérilleros, et déjà il s'était rendu redoutable dans tout le nord de l'Espagne. Le général Reille, ne pouvant le surprendre et le voyant sans cesse acquérir de nouvelles forces, rassembla contre lui une armée d'environ 30,000 hommes. Don Francisco, traqué dans les rochers, n'échappa à une ruine complète qu'en dispersant ses troupes à la faveur des montagnes et des chemins peu connus des Français. Il en poussa une partie sur l'Aragon, l'autre sur la Castille; il comptait que, ce danger passé, sa voix les rappelant, ils se hâteraient d'accourir. Les circonstances ne le permirent point; 3,000 cependant se rendirent à l'appel, il les réorganisa et les divisa en plusieurs bataillons, dont l'un fut placé sous les ordres de son fidèle ami Cruchaga. La régence de Cadix accorda à don Francisco le grade de colonel et de commandant général des guérilleros de la Navarre. Une blessure assez grave le retint quelque temps en dehors des fonctions du commandement; mais, au mois d'octobre, il se remit à parcourir la Castille et l'Aragon, et au mois de décembre il reparut en Navarre. Le gouvernement espagnol, sans armée régulière, sans généraux, fort de l'appui et de la sympathie de l'Angleterre, et non de sa propre énergie, ne vivait, n'agissait réellement que par ses guérilleros. La plus grande force de l'Espagne était dans

ces bandes meurtrières, et parmi ces bandes, celles de Mina étaient dès lors les plus redoutables. Il commença l'année 1811 par un succès important. Masséna avait fait partir pour la frontière de France un convoi nombreux de prisonniers anglais et espagnols, escortés par 1,200 hommes de cavalerie et d'infanterie. Mina fut informé que cette marche s'opérait par Arlaban, passage difficile et favorable à une attaque soudaine : il accourut, surprit le convoi dans le défilé et engagea une action sanglante. Le nombre des morts et des prisonniers français s'éleva à plus de 800. Mina, ainsi que dans toutes les occasions où il eut à combattre, s'y distingua à la fois comme soldat et comme chef. Il convertit en argent une partie du butin pour le service de sa caisse militaire, et distribua le reste à ses soldats. Cette activité, si funeste aux Français, donna lieu à la création d'une armée française du Nord, chargée de surveiller particulièrement la Navarre, les provinces basques, le royaume de Léon, la Vieille-Castille et les Asturies. Le brave Espagnol n'en fut point intimidé. Maître de 10,000 hommes environ, il divisa ses guérilleros, les fit agir simultanément sur différents points, et força les généraux français à étendre leurs lignes sur un territoire immense. Ce n'était qu'à ce prix qu'il pouvait espérer de nuire sans être accablé. Le général Reille mit à prix sa tête et celle de son lieutenant Cruchaga. Des aventuriers politiques essayèrent de le convertir à la cause de Joseph; mais les négociations entreprises dans ce but furent dirigées avec peu d'habileté et de dignité. Il écouta d'abord les hommes chargés de conduire cette intrigue, les encouragea à persévérer, et sut leur inspirer une confiance à la faveur de laquelle il put réparer ses forces et méditer de nouveaux moyens d'action. Cependant il s'abandonna lui-même à une sécurité qui faillit lui être funeste. Les négociateurs qui étaient entrés en pourparler avec lui voulaient, assure-t-on, l'amener dans un piége, mais il en fut informé, les fit arrêter et les retint prisonniers. A la suite de cette affaire, Mina se jeta dans l'Aragon. Il fut heureux à Cincovillas, Ega, Ayerbe, à Placenzia de Gallego, et dans ces différentes rencontres il fit beaucoup de prisonniers. Il força également la garnison du port de Motrico et mit ses prisonniers à bord du vaisseau *l'Iris,* qui les transporta en Angleterre. Après cette campagne glorieuse, il rentra en Navarre et y publia un décret terrible, relatif aux prisonniers de guerre. Dans un long préambule, il essayait, avec toute l'emphase espagnole, d'en justifier l'esprit : « Ni les sentiments d'humanité, « disait-il, ni les lois admises entre les militaires « de nations civilisées, ni la conduite généreuse « des volontaires de Navarre, n'ont contenu l'es- « prit sanguinaire et destructeur des généraux « français et des autorités intruses.... On ne fait « pas un pas sans entendre les cris de douleur « qu'arrache la tyrannie. La Navarre est le pays « de la désolation et de l'amertume; on y verse « de continuelles larmes sur la perte de ses meil- « leurs amis; des parents voient leurs fils atta- « chés à une potence, pour les punir de leur hé- « roïsme à défendre la patrie; des fils voient « leurs parents consumer leurs jours en prison, « ou finir sur un échafaud, sans autre crime que « celui d'avoir donné le jour à de braves défen- « seurs du pays. Je n'ai cessé d'adresser aux gé- « néraux français les lettres officielles les plus « énergiques et les plus propres à les contenir « et à les faire rentrer dans l'ordre ; je n'ai né- « gligé aucun moyen de restreindre la guerre « dans ses justes limites ; je me suis justifié de « mes procédés.... Pour comble d'iniquité de la « part des Français, et de perfidie de la part de « quelques mauvais Espagnols, j'ai vu douze « particuliers fusillés à Estella, seize à Pampe- « lune, quatre officiers et trente-huit volontai- « res passés par les armes en deux jours ! » Il déclarait donc guerre à mort et sans quartier, aux chefs et aux soldats, *y compris l'empereur des Français,* et proclamait que, désormais, quatre officiers français seraient mis à mort pour un officier espagnol, et pour chaque soldat vingt soldats français. Il tint parole et ne tempéra sa cruauté que lorsqu'on cessa dans l'armée française de fusiller les prisonniers. Il employait pour les espions qui tombaient entre ses mains un châtiment aussi infâmant que cruel : il ne leur rendait la liberté qu'après leur avoir fait imprimer sur le front, au fer rouge, les mots de *Vive Mina!* Cependant l'infatigable guérillero continuait ses excursions heureuses. Le 11 janvier 1812, de concert avec don Gabriel Mendizabal et don Francisco Longa, il livra un combat au général Abbé, sur la rive droite de la rivière l'Aragon, près Sanguesa, mit en fuite le gouverneur de Pampelune, et s'empara de 2 canons et de près de 400 hommes. Ce succès fut suivi, à trois mois d'intervalle, de son plus brillant fait d'armes. Mina était dans le haut Aragon lorsqu'il apprit qu'un convoi était parti de Madrid pour la France, escorté de 2,000 hommes et conduisant à la frontière un grand nombre de prisonniers anglais et espagnols. Le secrétaire du roi Joseph, Deslandes, chargé de dépêches pour le cabinet des Tuileries, suivait ce convoi. Mina, avec son activité ordinaire, fait en un jour un trajet de quinze lieues à travers les montagnes, et se présente le 9 avril dans les rochers voisins d'Arlaban et de Salinas. Il avait eu le temps de faire parvenir à toutes les guérillas répandues dans les environs l'ordre d'accourir pour se joindre à lui. Les Français étaient loin de soupçonner sa présence : défaits l'année précédente dans les mêmes lieux, ils avaient élevé un fort qui en protégeait le passage; de là une sécurité et une imprévoyance qui allaient leur être funestes. Mina fit former à ses troupes un

cercle assez vaste pour pouvoir envelopper le convoi; il donna au commandant don Francisco Asura le soin d'attaquer l'avant-garde, et partagea avec l'intrépide Cruchaga le commandement du reste de ses guérilleros. Ils laissèrent passer, sans les inquiéter, quelques sous-officiers qui marchaient isolés pour préparer les logements, mais sitôt que le corps du convoi se fut engagé dans les défilés, le signal donné, Mina et sa troupe se précipitèrent sur lui. 600 Français furent tués, 500 restèrent prisonniers; l'arrière-garde put seule échapper, grâce au feu du fort d'Arlaban. Deslandes fut frappé à mort en défendant sa femme, qui n'échappa que par miracle à ce massacre. La cruauté de Mina fut pleinement assouvie : toutefois, cinq enfants qui avaient survécu à leurs parents furent envoyés à Vittoria, avec cette lettre du chef des guérillas : « Ces petits anges, victimes innocentes dès leurs premiers pas dans la vie, ont « excité dans ma division tous les sentiments de « pitié et d'affection qu'imposent la religion, « l'humanité, un âge si tendre, un sort si malheureux.... La candeur des enfants a le plus « grand empire sur mon âme, et c'est le seul « ascendant que reconnaisse le cœur guerrier de « Cruchaga. » Un riche butin et les dépêches de Deslandes restèrent au pouvoir de Mina; toutes les voitures furent brûlées, l'argent et les diamants partagés et envoyés à la banque d'Angleterre. Quant aux dépêches, Mina y puisa des renseignements précieux sur l'affaiblissement et l'impuissance des Français en Espagne (1). Il se hâta d'en faire part aux autorités politiques espagnoles. La résistance des Navarrais n'en fut que plus acharnée. Mina passa dans l'Aragon, où il faillit perdre la vie. La maison qu'il habitait fut à l'improviste entourée de soldats; il avait été trahi par un des siens; il n'eut pas même le temps de saisir ses armes; mais, rencontrant sous sa main une barre de fer, il fit face aux assaillants et se défendit courageusement. Ses cris attirèrent quelques hommes de sa bande, et grâce à leurs efforts, il échappa à une mort certaine. A quelque temps de là, il reçut à la cuisse une blessure assez grave, qui le tint jusqu'au mois d'août éloigné du commandement. Il termina cette année par une suite de combats moins brillants que ceux qui précèdent, mais cependant presque toujours heureux. Le 28 janvier, il défit le général Abbé à Maudibil; au mois de février suivant, il mit le siége devant Trafalla que défendaient 400 Français. Abbé s'avançait au secours de cette garnison, Mina marcha à sa rencontre avec une partie de ses hommes, le repoussa et revint devant Trafalla. Au moment où il allait livrer l'assaut, la garnison se rendit. Il obtint un avantage semblable à Jos, malgré l'arrivée du général Paris accouru de Saragosse. Il eut la sagesse d'ordonner la destruction de toutes les positions fortifiées dont il s'était emparé, ôtant ainsi à l'ennemi un des plus puissants moyens de domination en pays conquis. Le 31 mars Mina mit en déroute une colonne française dans les environs de Lerin et fit 300 prisonniers. Mécontent de la manière dont la guerre était conduite dans le Nord, Napoléon avait donné à Clausel le commandement suprême de cette partie si agitée de la Péninsule. Sans cesse harcelé par les soudaines et sanglantes excursions de Mina, le général en chef concerta à cette époque, avec le général Abbé, un plan qui consistait à battre le pays activement et sans relâche en partant de points différents, et à enfermer les guérilleros de Navarre dans un cercle de troupes. A peine ce plan avait-il reçu un commencement d'exécution que Mina, trompant Clausel par une contre-marche hardie, au lieu d'être enfermé par lui, tomba sur ses flancs et enleva un détachement placé à Mendigorria pour protéger ces mouvements de l'armée française. Mina se déroba ainsi par son activité à des forces supérieures et à une tactique habilement conçue et énergiquement pratiquée. Il alla ensuite s'abriter sous le feu des alliés qui marchaient dans la direction de Vittoria. Dans l'engagement décisif qui se préparait sur ce théâtre, Mina s'attacha à inquiéter Clausel de manière à l'empêcher d'opérer sa jonction avec l'armée française. Déjà, lors de la bataille de Salamanque, il avait su tenir en échec 26,000 hommes qui cherchaient à rejoindre l'armée de Marmont. Il suivit le même système. Les alliés avaient concentré toutes leurs forces, excepté quelques guérillas et la sixième division anglaise, restée à Medina del Pomar. Les Français ne parvinrent point à se réunir avant la bataille. Maucune escortait un convoi qui se rendait en France; Foy avait une autre destination. Mina occupait Clausel, et il parvint à l'isoler et à l'éloigner de Vittoria. Ce ne fut que le lendemain de la bataille que ce général apprit le désastre de l'armée française; il s'approchait de Vittoria, suivant les ordres qu'il avait reçus; l'arrivée de la sixième division anglaise le fit rebrousser chemin. Wellington accourut lui-même, mais, après plusieurs marches peu importantes, il se reposa sur Mina du soin de poursuivre ce succès. Le

(1) Parmi les lettres de Joseph, deux étaient adressées à sa femme. Il lui disait : « Si l'empereur fait la guerre en Russie et qu'il me croie utile ici, je reste avec le commandement général et l'administration générale; s'il fait la guerre sans me laisser le commandement des troupes et l'administration du pays, je désire retourner en France. Si la guerre avec la Russie n'a point lieu, que l'empereur me donne ou me refuse le commandement, je reste, pourvu qu'on n'exige rien de moi qui puisse faire croire que je consens au démembrement de la monarchie, pourvu encore qu'on me laisse assez de troupes et de territoire, et qu'on m'envoie le million mensuel qui m'a été promis.... Un décret de réunion des provinces de l'Ebre, qui m'arriverait à l'improviste, me ferait mettre en route le lendemain. Si l'empereur diffère ses projets jusqu'à la paix, qu'il me donne les moyens d'exister pendant la guerre. » — Une troisième lettre devait être remise à l'empereur dans le cas où le décret de réunion aurait été publié. Joseph demandait à son frère de lui permettre de déposer entre ses mains les droits qu'il avait daigné lui transmettre à la couronne d'Espagne, attendu qu'en les acceptant, il n'avait eu en vue que le bonheur de cette monarchie, et qu'il n'était pas maître de le réaliser.

chef des guérillas déploya en cette circonstance toutes les ruses de son esprit, et il réussit à faire croire à Clausel que toute l'armée alliée était prête à l'écraser, si bien qu'il détruisit lui-même une partie de son artillerie et de ses bagages, et se retira à Jacca, laissant le reste à Saragosse sous la garde du général Paris. Mina était posté au village de las Casetas lorsqu'un colonel, envoyé par Duran, qui se trouvait à Richa, vint lui proposer d'attaquer Saragosse de concert. Souvent en désaccord avec Duran, et d'ailleurs, approuvant difficilement les projets qu'il n'avait point conçus, Mina hésita d'abord, mais finit par promettre sa coopération, se réservant d'être juge de l'opportunité du siége. Avant que Duran fût arrivé devant Saragosse, il repoussa plusieurs sorties des Français et leur tua beaucoup de monde. Duran persistait néanmoins à vouloir tenter une attaque contre la ville, lorsqu'on apprit le départ du général Paris; alors il se hâta d'occuper Saragosse, et Mina se mit à la poursuite des Français. A trois reprises différentes, il les atteignit, les culbuta, et Paris, contraint d'abandonner son artillerie et ses chariots, laissant la route que lui traçaient ses instructions, parvint difficilement à gagner la frontière. La citadelle de Saragosse, *la Aljafera*, était restée occupée par une garnison française, et Duran en avait commencé le siége, lorsque Mina, revenant de la poursuite du général Paris, se présenta dans Saragosse sur la rive gauche de l'Ebre. Mais, obéissant à des motifs peu dignes de lui, il resta dans les faubourgs sans passer le fleuve, sous prétexte que le pays situé sur l'autre rive était placé sous le commandement de Duran. Le gouvernement intervint pour prévenir les funestes effets que pouvaient avoir ces rivalités. Il donna à don Francisco le commandement général de l'Aragon, et joignit même à cette faveur le droit de tirer du corps de Duran les forces qui lui seraient nécessaires. Ce dernier dut prendre le chemin de la Catalogne, et Mina, débarrassé de son rival, passa l'Ebre et commença avec vigueur le siége de *la Aljafera*. La garnison se rendit le 2 août et laissa 500 prisonniers aux mains des vainqueurs. Après cet exploit, Mina reçut de Wellington l'ordre de venir prêter son aide à l'armée alliée, qui opérait particulièrement sur St-Sébastien et Pampelune; il accourut et donna aux Anglais un appui efficace jusqu'à l'évacuation définitive du territoire espagnol par les derniers restes de l'armée française. Tels sont les services que Mina rendit à l'Espagne et les maux qu'il causa aux Français durant la guerre d'indépendance. Quelquefois défait, plus souvent vainqueur, un grand nombre de ses actes échappent à l'histoire, car il agit toujours avec de faibles moyens. On prétend toutefois qu'il tua 40,000 hommes à la France, sans en avoir perdu plus de 6,000, et il l'a dit lui-même dans le Précis de sa vie. Jamais on n'avait fait avec plus d'habileté la guerre de partisans. Le gouvernement central, autant sans doute par impuissance de le contenir que par prévoyance, l'avait laissé maître de tous ses mouvements. Il exerçait dans le Nord une autorité souveraine, que les Français reconnaissaient en l'appelant *roi de Navarre*. Il avait pris sous sa protection immédiate les pouvoirs civils de Pampelune et les avait, durant l'occupation, transportés dans son camp. C'est là que les populations d'Alava, du Guipuscoa, du haut Aragon, de la Biscaye, venaient se faire rendre la justice. Par suite de son indépendance et de la pénurie du trésor espagnol, il fut obligé de pourvoir lui-même à l'alimentation de sa caisse militaire, et il n'y parvint que par le pillage des convois français et par le produit des douanes levées sur la frontière. Peut-être aussi le cabinet anglais contribua-t-il à soutenir un chef qui se montrait si utile à la cause des alliés. Le gouvernemeut de Ferdinand VII lui témoigna d'abord de la reconnaissance, il le confirma dans ses grades et déclara que sa division serait considérée comme faisant partie de l'armée régulière. Le roi lui-même manifesta le désir de le voir à Madrid. Mina se rendit à ce vœu en juillet 1814, mais il ne dissimula point sa prédilection pour la constitution de 1812, et il osa désapprouver la réaction absolutiste. La franchise de son langage déplut et sa conduite inspira des craintes. On chercha des moyens de l'éloigner; on fit semer le bruit que sa division cessait de faire partie de l'armée régulière, et serait à l'avenir traitée sur le pied des corps francs. Aussitôt la désertion se répandit parmi ses troupes. Alors Mina reçut l'ordre de partir pour ramener les déserteurs sous les drapeaux et exercer sur eux une justice sévère. Sa présence en Navarre suffit pour rétablir la discipline; tous les déserteurs, dont le nombre s'élevait à plus de 2,000, rejoignirent leur division. Mais ce fut alors qu'il se jeta ouvertement dans le parti libéral. Sûr de ses soldats, il organisa une conspiration, dont le but immédiat était de s'emparer de Pampelune et d'y proclamer la constitution. Le moment était fixé pour la prise d'armes : ce fut la nuit du 25 au 26 septembre. On tenta sur Pampelune une attaque qui échoua complétement. Mina n'eut plus alors d'autre moyen de se soustraire aux poursuites du gouvernement que de fuir. Il passa en France le 4 octobre, laissant à l'Espagne l'exemple d'une sédition militaire, exemple funeste qui introduisait l'esprit de discussion et de révolte dans l'armée. Il vint alors à Paris. L'ambassadeur de Ferdinand VII crut pouvoir, au nom de son souverain, demander contre le réfugié l'application du principe d'extradition. Le général espagnol fut arrêté et détenu une journée à la prison de la préfecture de police. Mais Louis XVIII, regardant comme une insulte les prétentions de l'ambassadeur d'Espagne, lui fit signifier l'ordre de quitter la France. En même temps, il assigna à Mina une

pension annuelle qui fut exactement payée. Mina refusa d'écouter les propositions très-séduisantes qui lui furent faites au nom de Napoléon, durant les cent-jours, et il se réfugia en Suisse pour se soustraire aux conséquences de son refus. Après la chute définitive de l'empire, il revint en France et mit à profit ses loisirs pour acquérir les connaissances les plus urgentes dans la pratique du commandement et des affaires politiques. L'agitation qui régnait en Espagne entretenait chez lui l'espoir de reparaître sur la scène, et des relations d'amitié et de parti le tenaient au courant des événements. Sitôt qu'il eut appris la proclamation de la constitution de 1812, il quitta secrètement la France. Le 25 février 1820, il était en Navarre, sur le théâtre de ses anciens exploits, parmi des populations chez lesquelles vivait encore le prestige de son nom. Il y trouva un corps de partisans qui n'attendait qu'un chef pour agir, et il en prit le commandement avec le titre de général en chef de l'*armée nationale et constitutionnelle*. Il s'empara de la fonderie de canons d'Aizzabal, à quatre lieues de St-Jean-Pied-de-Port, et se disposa à chasser de la Navarre le vice-roi Espeleta. Partout les populations se soulevèrent sur son passage au nom de la constitution, et ce mouvement se propagea dans la Catalogne et l'Aragon. Mina parvint à détruire l'autorité d'Espeleta, à le remplacer, et il fut reconnu capitaine général de la Navarre sitôt que le roi eut adhéré à la constitution. Au commencement de 1821, il fut transféré avec les mêmes pouvoirs en Galice. Alors les amis de la révolution formaient le conseil du roi et commandaient l'armée. Le changement soudain qui eut lieu au mois de mars suivant, dans le cabinet, s'opéra également dans le commandement militaire. Mina, comme Riégo, fut destitué et Siguenza lui fut assigné pour lieu d'exil. Cette décision du roi provoqua des troubles en Galice. La garnison de la Corogne se souleva en faveur du capitaine général, tandis que sur un autre point de la province on se prononçait énergiquement contre lui. Lui-même, fort de ses sympathies dans l'armée, avait d'abord choisi le parti de la résistance. Mais, voyant les haines violentes qui le menaçaient, il se résigna à l'obéissance, se démit du commandement et partit pour Siguenza. Ces destitutions excitèrent dans les cortès de violentes discussions, qui faillirent causer immédiatement la chute du ministère et le frappèrent dès lors d'impuissance. Un des premiers actes du cabinet formé par les *exaltados* à la suite des événements de juillet 1822 fut le rappel du général Mina, motivé sur ses services, ses connaissances militaires et son zèle pour la cause de la liberté. On le nomma en même temps général en chef du septième district militaire (la Catalogne), avec mission d'y combattre les armées de la Foi. Le parti constitutionnel venait d'éprouver dans ce pays des échecs assez graves. Mina allait le relever, le fortifier, lui faire de nouveaux prosélytes. Arrivé à Lerida, il publia plusieurs proclamations, dans lesquelles il invitait les communes à se défendre et les soldats de la Foi à rentrer dans leurs foyers, sous la promesse d'une amnistie pleine et entière. Les habitants de Barcelone reprirent courage, s'abandonnèrent au plus vif enthousiasme et commencèrent une réaction violente contre tout ce qui était royaliste. Mina ne tarda pas à entrer en campagne : il mit le siége devant Castelfollit, position fortifiée et défendue par une garnison de 600 hommes. Après quelques jours d'une résistance énergique, les assiégés s'évadèrent ou se rendirent. Le général vainqueur ternit l'éclat de ce succès par une de ces mesures de cruauté trop fréquentes dans l'Espagne de cette époque. Tous les prisonniers furent passés au fil de l'épée, les enfants et les femmes furent seuls épargnés. Le fort fut ensuite démoli et la ville pillée, saccagée, livrée aux flammes. Pour couronner cette œuvre sanglante, Mina fit publier dans toute la Catalogne une proclamation par laquelle il menaçait d'un sort pareil toutes les villes et villages qui se rendraient à une *bande armée de factieux* en moindre nombre que le tiers de leurs habitants. Résolu de poursuivre à outrance les royalistes, il déploya dans cette guerre toute l'activité qu'il avait naguère montrée pour leur cause. Il les poussa de ville en ville, les battit à Belaguer, à Urgel, à Puycerda, pénétra avec eux dans la république d'Andorre et ne cessa point de les traquer jusqu'à ce qu'ils eussent franchi la frontière de France. C'est alors que ses soldats essayèrent de fraterniser avec les avant-postes des troupes françaises qui étaient en observation au pied des Pyrénées ; mais ils ne trouvèrent point la sympathie qu'ils avaient espérée sur la promesse des réfugiés français. Toutefois, Mina eut lieu de se consoler de ce mécompte en voyant l'enthousiasme qui en Catalogne accueillit ses succès et entraîna les populations à prendre les armes. Le club *Landaburien* le regarda comme un des plus puissants soutiens de la liberté espagnole, et le gouvernement l'éleva au grade de lieutenant général. Il s'en fallait bien cependant qu'il eût soumis toute la Catalogne aux idées constitutionnelles. Les campagnes, toujours lentes dans de pareils mouvements, échappaient à ses efforts et alimentaient les bandes de guérillas, qui défendaient alors le roi Ferdinand comme elles avaient défendu naguère l'indépendance nationale. Le général en chef de la Catalogne employa quelques mois encore à soumettre des places importantes, telles que le fort d'Urgel, dont la prise lui valut la nomination de chevalier grand-croix de l'ordre national et militaire de St-Ferdinand. Mais l'intervention armée de la France lui préparait une tâche autrement difficile, celle de résister à des troupes régulières, les unes aguerries, toutes impatientes de combattre. A l'entrée des Français en Catalogne, il se replia entre Castelfollit, Ressalu, et concentra ses forces sur la

Fluvia. Il était vivement pressé par l'ennemi prêt à franchir cette rivière. La nature vint à propos à son aide : la crue des eaux empêcha le passage des Français et favorisa sa retraite. Les divisions Donadieu et d'Eroles étaient sans cesse sur ses flancs et semblaient prêtes à l'écraser; mais pendant qu'on prophétisait sa ruine prochaine, il battait les Espagnols, échappait aux Français et trompait leurs calculs par des mouvements imprévus. Fidèle au système de guerre de détail et d'escarmouches qu'il avait autrefois pratiqué avec tant d'habileté, son but était d'éviter toute rencontre décisive. D'ailleurs, sa foi dans la constitution de 1812 ne faiblissait pas comme celle des autres chefs de l'armée; il n'admettait pas même qu'on pût la modifier. Tandis qu'on le croyait en marche pour Barcelone, il se jeta sur Vicque. Repoussé, il se dirigea vers la Seu-d'Urgel, jetant partout la désolation et exerçant de cruelles vengeances. Après avoir échappé aux poursuites les plus actives, il arrive enfin à la Seu-d'Urgel, renouvelle la garnison, y laisse ses bagages et forme le projet audacieux d'envahir la Cerdagne française. Le 26 juin, il avait été ramené à travers mille périls sur Barcelone, d'où il ne cessa d'inquiéter l'armée française et royaliste qu'après la soumission de toute l'Espagne et en face de l'impossibilité évidente de la résistance (novembre 1823). Alors, après une capitulation honorable, il chercha un refuge en Angleterre, où des hommes puissants lui firent le plus bienveillant accueil. On n'avait point oublié dans ce pays les services rendus par Mina aux alliés contre Napoléon, et l'on aimait également à honorer en lui l'un des chefs de la dernière guerre contre l'intervention française. Il reprit alors les études paisibles qu'il avait commencées en France, sans cesser toutefois d'avoir les yeux tournés vers l'Espagne et d'applaudir aux tentatives que ce pays faisait pour le rétablissement de la constitution. Il fut l'un des fondateurs et l'un des membres les plus influents de la société des refugiés espagnols de Londres. La révolution de juillet 1830 réveilla ses espérances comme celles des libéraux de tous le pays. Il accourut bientôt à Paris et crut pouvoir faire tourner au profit de l'Espagne les passions révolutionnaires. Il comptait même sur l'appui du gouvernement français et sur les sympathies de l'Angleterre. Des armements s'opérèrent publiquement dans les ports anglais pour seconder l'invasion que préparaient Mina et Valdès ; mais on cessa bientôt de les tolérer sur les représentations du roi Ferdinand. En même temps, pour faire les frais de cette invasion, on essaya à Paris de négocier un emprunt qui ne fut point favorisé par le ministère français. Malgré ces déceptions, Mina et Valdès ne perdirent pas courage. Le premier attendait beaucoup du temps ; le second, plus impétueux, franchit la frontière (13 octobre 1830) aux cris répétés de *Vive la Constitution !* Deux autres officiers le suivirent; mais ces tentatives, n'ayant point trouvé d'appui dans la population, furent toutes malheureuses. Cependant Mina qui, par conscience de sa faiblesse, avait hésité à passer la frontière, s'échappa de Bayonne et se précipita en Espagne, sinon pour vaincre, du moins pour sauver ses frères d'armes. Il avait au départ 5 ou 600 hommes, qui se grossirent dans la route de quelques réfugiés et des débris des troupes dispersées de Valdès. Le 21 octobre, il se présenta en vue de Vera, qui était défendue par une garnison d'environ 200 hommes; il les somma de se rendre. Quelques-uns s'évadèrent, les autres se joignirent aux insurgés. Mina voulait opérer sa jonction avec Valdès. Il apprit bientôt que celui-ci était poursuivi par un corps de tirailleurs espagnols qui essayaient de lui couper la route de France, et qu'il n'y avait de salut pour les restes déplorables de l'insurrection que dans une prompte retraite. Dans cette malheureuse expédition, Mina fit des prodiges de courage, et il revint épuisé et presque mourant sur le territoire français. L'intervention du corps d'observation établi sur la frontière le sauva, lui et ses compagnons d'armes, des entreprises des royalistes, qui les poursuivirent jusqu'en France. La conduite du cabinet des Tuileries dans cette affaire a été, alors et depuis, vivement critiquée. On a dit que la France devait favoriser l'insurrection espagnole tentée par Mina, et l'on a fait de cette question une question de dignité nationale. Mais, sans rappeler les principes qui doivent régler les rapports des peuples entre eux, et pour n'invoquer que le simple bon sens, la France pouvait-elle appuyer une tentative dont les chances de succès diminuaient chaque jour et qui ne se recommandait que par sa témérité ? Quelle que fût la douleur d'une nouvelle déception, d'un nouvel exil, Mina lui-même ne méconnaissait pas ce qu'il y avait de juste et de sage dans la conduite du gouvernement français. Après cet échec, il se fixa dans le midi de la France, toujours prêt à reprendre les armes et toujours redoutable au gouvernement espagnol. Plusieurs amnisties furent prononcées et ne l'atteignirent point. La première s'étendait à tous les condamnés politiques, excepté aux députés qui avaient prononcé la déchéance du roi à Séville et aux généraux qui avaient commandé les armées constitutionnelles. Un autre décret d'amnistie rappela les députés qui avaient voté la déchéance, et l'exception qui fut faite pour les généraux constitutionnels sembla n'avoir pour motif que le seul nom de Mina. Cependant à la fin de 1834 le gouvernement, peu satisfait des succès de Rodil, résolut de le remplacer; et le choix d'un successeur tomba sur Mina. Mais affaibli par ses blessures, ses malheurs, l'agitation de toute sa vie, il n'avait plus l'activité nécessaire pour une si difficile mission. D'ailleurs, les moyens qui l'avaient fait vaincre autrefois en

Navarre étaient tournés contre lui. Il avait triomphé avec l'aide des habitants des campagnes, il leur avait appris la guerre de partisans; maintenant il avait à les combattre, forts de l'expérience acquise sous ses ordres. Enfin il rencontrait pour adversaire le meilleur capitaine de cette époque, Zumalacarreguy. Mina apprit sa nomination à Cambo, près de Bayonne, où il prenait les eaux. Sa santé ne lui permit d'être à la tête de l'armée que le 4 novembre. En prenant possession du commandement, il adressa à ses soldats une proclamation dans laquelle il annonçait que, se conformant aux sentiments de la reine régente et obéissant d'ailleurs à une impulsion naturelle, il offrirait la paix aux insurgés; mais que, s'ils la dédaignaient et s'ils forçaient l'armée à tirer l'épée, ils seraient poursuivis sans pitié, et que lui et les siens seraient aussi terribles dans la vengeance du plus petit mal qui leur serait fait, qu'indulgents envers ceux qui dès aujourd'hui se repentiraient et se réconcilieraient avec elle. Une autre proclamation, adressée aux Navarrais, menaça de la peine de mort tous ceux qui seraient trouvés, sans motif plausible, hors de la grande route entre le coucher et le lever du soleil. Après avoir ainsi manifesté l'esprit qui devait présider à sa conduite, Mina entra en campagne et remporta sur Zumalacarreguy quelques avantages, mais sans pour cela hâter le dénoûment de cette guerre. Au mois d'avril 1835, prévenant les vœux du ministère, il donna sa démission, motivée sur les besoins de sa santé et l'insuffisance des moyens mis à sa disposition. Valdès le remplaça. Mais le cabinet formé au mois de septembre par Mendizabal s'empressa de le rappeler au commandement, et lui confia la Catalogne. Ces changements avaient apaisé l'émoi des juntes provinciales; celle de Barcelone se démit à l'arrivée de Mina. Celui-ci ne se fit remarquer dans cette nouvelle et grave mission que par une proclamation aussi peu sensée qu'elle était sanguinaire (29 novembre). C'est un monument de folie et de barbarie; mais pour l'histoire de Mina et de cette cruelle guerre, c'est un document que l'on doit connaître. Il condamnait à être passés par les armes ceux qui prêteraient secours aux factieux d'une manière quelconque, au moyen d'armes, de munitions, de vivres, etc., ou qui seraient trouvés porteurs de ces objets; ceux qui provoqueraient les citoyens à la rébellion, ou qui égareraient par quelque menée que ce fût l'opinion des populations; ceux qui auraient correspondu directement avec les *factieux* ou qui leur auraient transmis des correspondances; tous baillis, alcades, curés ou chefs de famille habitant les hôtelleries ou les maisons isolées dans lesquelles se seraient réfugiés des *factieux*, à moins qu'ils ne pussent prouver qu'ils avaient cédé à des forces supérieures, ou qu'ils avaient avec toute la célérité convenable prévenu les commandants des troupes de la reine. Les pères, les tuteurs, les maîtres et chefs de famille de ces lieux étaient responsables de leurs personnes et de leurs biens, des maux infligés par les rebelles aux loyaux citoyens, c'est-à-dire aux partisans de la reine. Ce déplorable décret fut un des derniers actes politiques de Mina; sa santé chancelante paralysa tous ses efforts. Epuisé par une carrière si laborieuse, il mourut le 24 décembre 1836 à Barcelone. Nous avons essayé de montrer sa vie sous toutes ses faces; chef de partisans ou général de l'armée constitutionnelle, il n'eut point de science militaire, mais il eut de la spontanéité et de l'audace, et l'emploi qu'il en sut faire le plaça au premier rang des généraux contemporains. Il n'eut point de connaissances politiques, mais il puisa dans son caractère, ami de l'indépendance, un sentiment exalté de la liberté qui inspira tous ses actes. Il donna à plusieurs reprises des marques d'une cruauté imprudente autant que coupable. Moins aveugle dans son dévouement, il eût été plus utile à la cause qu'il avait embrassée; sans doute l'esprit et le malheur des temps eurent leur part de responsabilité dans ces sanglantes exécutions; mais c'est un devoir d'en reporter l'autre part sur l'homme qui n'eut en cela ni assez d'habileté, ni assez de générosité pour s'élever au-dessus des exemples vulgaires. Au reste, ses défauts comme ses qualités, Mina les tenait de la nature ou de la position dans laquelle s'écoula sa vie, car il ne demanda rien à l'étude que dans la maturité de l'âge, c'est-à-dire à une époque où la difficulté d'oublier est déjà aussi grande que la difficulté d'apprendre. Pendant son séjour à Londres, Mina écrivit un *Précis* de sa vie, qui a été traduit de l'espagnol en français par M. Davesiès de Pontès, avec le texte en regard, Paris, 1825, in-8°. D—z.

MINA (don Xavier), neveu du précédent, et, comme lui, chef de guérillas, naquit en 1789 à Idozin, et commença ses études à Logrono. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique. Malgré sa jeunesse, ou peut-être même en raison de sa jeunesse, les événements de 1808 produisirent en lui une vive et profonde impression. Il revint dans le même temps au sein de sa famille pour y rétablir sa santé altérée. Les tristes effets de la vengeance ennemie furent les premiers objets qui s'offrirent à sa vue. Les Français avaient à exercer des représailles pour un sergent qui venait d'être massacré dans les environs; plusieurs maisons d'Idozin furent pillées, et des poursuites furent même dirigées contre le père de don Xavier. Le jeune étudiant les détourna en se livrant lui-même aux Français, qui lui rendirent bientôt la liberté. Mais il fit vœu, en la retrouvant, de la consacrer tout entière à sa vengeance et à la cause nationale, et il apporta dans l'accomplissement de son vœu toute la fureur du ressentiment et tout l'enthousiasme du patriotisme. Il rassembla douze jeunes hommes qui acceptèrent volontiers sa supériorité, et il se

mit à parcourir le pays avec eux. Leur nombre s'accrut rapidement, et ils ne tardèrent pas à être en mesure d'agir avec efficacité. Don Xavier s'étudia dès lors à faire aux Français cette guerre de détail dont les exemples étaient déjà fréquents, mais qui n'avait point encore été pratiquée avec succès. A la fin de 1809, il était parvenu à attirer l'attention des troupes françaises de la Navarre et de l'Aragon. Au commencement de janvier 1810, il força le gouverneur de la Navarre à entrer en arrangement avec lui pour l'échange des prisonniers. Suchet voulut en finir avec un ennemi si entreprenant et si nuisible; il mit le général Harispe à sa poursuite. Don Xavier ne pouvait résister aux attaques énergiques dirigées contre lui. Il dispersa ses troupes, en leur assignant l'époque et le lieu d'une réunion et d'une nouvelle prise d'armes. Il se déroba lui-même à l'ennemi par une fuite audacieuse à travers les lignes de marche d'Harispe. A peu de temps de cette défaite, il ne craignit pas de se trouver près d'Olite sur le passage de Suchet; mêlé à un groupe de spectateurs, sous un costume de paysan, il put voir, à quelques pas de lui, défiler les troupes françaises. Mais son audace romanesque et juvénile ne devait pas toujours lui réussir. Il avait rallié ses bandes et recommençait à parcourir le pays lorsqu'il tomba aux mains d'un poste français (31 mars). On l'envoya immédiatement à Vincennes, où il fut enfermé jusqu'à la chute de l'empire. A cette époque, il rentra en Espagne avec toute l'ardeur et toutes les illusions du libéralisme; il suivit les mêmes errements que don Francisco Espoz y Mina, et partagea ses ressentiments et ses espérances. S'étant séparé comme son oncle du gouvernement du roi, il conspira avec lui pour la constitution. Après l'infructueuse tentative de Pampelune, don Xavier, compromis aussi bien que son oncle, le suivit en exil; mais il quitta bientôt la France pour passer au Mexique, où il devint l'un des chefs de la guerre de l'Indépendance. Plusieurs succès le rendirent redoutable aux royalistes. Il servit avec ardeur les intérêts de l'insurrection, lorsqu'il fut surpris avec 25 des siens dans un défilé. Le vice-roi fit annoncer ce fait avec toute l'emphase d'une grande victoire. Traduit devant une commission militaire, don Xavier Mina fut condamné à mort et exécuté le 13 novembre 1817. — Il avait une âme ardente, un esprit facile et plein de ressources, mais sans expérience et sans règle. Au reste, les circonstances et les moyens d'action lui ont presque toujours manqué. D—z.

MINANA. *Voyez* Miniana.

MINADOUS (Jean-Thomas), médecin italien, naquit à Rovigo vers 1540, de Jean-Baptiste Minadous, qui avait lui-même exercé la médecine à Ferrare et avait publié un opuscule intitulé *De abusu missionis sanguinis in maligna febre, etiam apparentibus periculis*, Venise, 1597, in-4°. Jean-Thomas, après avoir fait ses études à Padoue, partit pour l'Orient, et fut pendant sept ans attaché en qualité de médecin aux consulats vénitiens, soit à Constantinople, soit en Syrie. Pendant son séjour dans ces contrées, il recueillit des matériaux pour l'histoire de la guerre entre les Persans et les Turcs, depuis 1576 jusqu'en 1588, qu'il publia en italien quelques années plus tard. A son retour, il devint médecin de Guillaume de Gonzague, duc de Mantoue et, en 1596, professeur de médecine à l'université de Padoue. Appelé en Toscane en 1615 par le grand-duc Cosme II, qui désirait le consulter, Minadous mourut à Florence peu de temps après son arrivée. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Philodicus, sive de ptisana ejusque cremore pleureticis propinando*, Mantoue, 1564, in-4°; Venise, 1587 et 1591, in-4°; 2° *De ratione emittendi sanguinem in febribus*, Venise, 1587, in-4°; 3° *De morbo cirrhorum, seu de helotide quæ Polonis gozdzick, consultatio*, Padoue, 1590, in-4°; 4° *Medicarum disputationum liber*, Trévise, 1590 et 1610, in-4°; 5° *Apologia contra Joannem Lavenclavium*, Venise, 1596, in-4°; 6° *Pro Avicenna, oratio*, Padoue, 1598, in-4°; 7° *Disputationes duæ : 1. De causa periodicationum in febribus; 2. De febre ex sanguinis putredine*, Padoue, 1599, in-4°; 8° *De humani corporis turpitudinibus cognoscendis et curandis libri tres*, Padoue, 1600, in-fol.; 9° *De arthritide liber unus*, Padoue, 1602, in-4°; et Venise, 1603, in-4°; 10° *De variolis et morbillis liber unicus*, Padoue, 1603, in-4°; 11° *De febre maligna libri duo*, Padoue et Venise, 1604, in-4°; 12° *Pro quadam sua sententia Disputatio*, Padoue, 1604, in-4°. — Minadous (Aurèle), frère du précédent, et médecin comme lui, est auteur d'un *Tractatus de virulentia venerea, in quo omnium aliorum hac de re sententiæ confirmantur, mali natura explicatur, causæ et differentiæ, aliaque cum dogmatica curatione proponuntur*, Venise, 1596, in-4°. Z.

MINARD (Antoine), célèbre magistrat, était fils d'un trésorier général du Bourbonnais; il parut au barreau de Paris avec une telle distinction, que François Ier le nomma avocat général à la chambre des comptes et l'honora de sa confiance. N'étant encore que président aux enquêtes, il fut mis à la tête de la commission chargée d'examiner la conduite du chancelier Poyet : mais le zèle qu'il montra dans l'instruction de cette affaire l'avilit aux yeux de tout homme impartial; car il ne pouvait pas ignorer que les biens de la victime étaient promis d'avance au secrétaire Bayart, son proche parent. (*Voy.* l'*Histoire de France*, par Garnier, t. 13, p. 144, édit. in-4°). Ses services furent récompensés par une charge de président à mortier au parlement; et, en 1553, il fut nommé curateur et principal conseiller de l'infortunée Marie Stuart, reine d'Ecosse. Son attachement, vrai ou feint, pour la religion, lui fit approuver toutes les mesures

prises contre les protestants; et l'on assure même qu'il ne les trouvait pas assez vigoureuses. Il fut l'un des magistrats chargés de faire le procès à Anne du Bourg (*voy.* Bourg); et malgré les récusations multipliées de l'accusé, il continua de siéger parmi ses juges. Etonné de cet acharnement, du Bourg l'avertit que s'il ne se désistait pas, Dieu y pourvoirait et ne permettrait pas qu'il vît la fin de cette procédure. Quelque temps après, sortant du palais à la nuit close, Minard fut tué d'un coup de pistolet le 12 décembre 1559. Personne ne douta que l'assassin n'eût été aposté par les protestants : un Ecossais nommé Robert Stuart fut soupçonné de ce crime et appliqué à la question; mais il ne fit aucun aveu, et l'on se contenta de l'enfermer à Vincennes. Les restes de Minard furent déposés dans l'ancienne église des Blancs-Manteaux, où l'on voyait son épitaphe. Le parlement rendit une ordonnance portant qu'à l'avenir les audiences de l'après-midi, depuis la St-Martin jusqu'à Pâques, s'ouvriraient à quatre heures. Cette ordonnance fut nommée *la Minarde*. Le portrait de Minard fait partie du *Recueil* de Moncornet. Mizauld publia un poëme de cent vers sur la mort de ce magistrat : *In violentam et atrocem cædem Ant. Minardi præsidis inculpatissimi nænia,* Paris, Fréd. Morel 1559, in-4°. W—s.

MINARD (Louis-Guillaume), de la congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne, né à Paris en 1725, fut interdit pour ses opinions par M. de Beaumont, archevêque de Paris, et se retira au Petit-Bercy, à l'extrémité du faubourg St-Antoine, où sa congrégation avait une maison. Là il faisait des instructions familières, et dirigeait en secret plusieurs personnes. En 1788, il quitta Bercy pour une retraite plus profonde encore. Il se déclara pour l'Eglise constitutionnelle, et devint curé de Bercy et membre de ce qu'on appelait le presbytère de Paris. On ne connaît de lui que l'*Avis aux fidèles sur le schisme,* Paris, 1796, in-8°, et *Supplément à l'Avis,* même format. Dans cet écrit, Minard voulait que, sans discuter la constitution civile du clergé, les prêtres des deux opinions communiquassent ensemble en attendant que l'Eglise se fût prononcée, comme si elle n'eût pas déjà parlé et qu'il fût besoin d'une décision nouvelle. Il fournissait des articles au journal des constitutionnels (*voy.* Guénin), et il prit beaucoup de part aux démarches faites après la terreur pour nommer un successeur à Gobel, évêque constitutionnel de Paris. On se plaignit qu'il travaillât ainsi à perpétuer le schisme au moment où il semblait prêcher la paix. Au surplus il ne vit pas le succès de ses soins, et mourut le 22 avril 1798. On trouve son éloge dans les *Nouvelles ecclésiastiques,* imprimées à Utrecht, année 1798. P—c—t.

MINAS (le marquis de la Mina ou de Las), général espagnol, eut en 1735 le commandement du corps d'armée qui occupait la Toscane. Il se signala dans cette campagne par la prise de Porto-Ercole et du fort de Mont-Philippe. En 1739, il fut envoyé par le roi d'Espagne, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, à la cour de Versailles, pour faire la demande de madame Elisabeth de France au nom de l'infant don Philippe. A cette occasion, il fut solennellement créé chevalier des ordres du roi. Quatre ans après (en septembre 1742), il fut appelé à la place du comte de Glimes, dont les opérations militaires étaient désapprouvées, au commandement de l'armée espagnole en Savoie, sous les ordres du même infant. Las Minas y marqua son arrivée par la prise du château d'Apremont et par une manœuvre d'un succès complet : ce fut de jeter des ponts sur l'Isère, comme pour se porter sur Aiguebelle et couper la retraite aux ennemis. Ce coup effraya le roi de Sardaigne et le détermina promptement à se retirer en Piémont, derrière la ligne des Alpes qu'il avait fait fortifier. Laissant avancer les Espagnols sur Chambéry, il évita le combat, évacua sa capitale et les villes de Montmélian, Annecy, Moutier, St-Jean de Maurienne, et exécuta une retraite désastreuse pendant laquelle le froid et les maladies firent dans son armée plus de ravages que les Espagnols. Ceux-ci voulurent forcer le passage du mont Cenis, pendant que la colonne française essayait de pénétrer dans le Piémont par les hautes Alpes du Dauphiné; mais Château-Dauphin opposa une vigoureuse résistance. Las Minas fut d'avis alors de tourner la chaîne des Alpes et de se diriger par le comté de Nice, l'Etat de Gênes et le Montferrat, sur le Tortotonèse et le Parmesan. Cependant, quoique approuvé par l'infant, ce projet ne fut pas goûté par le prince de Conti qui avait amené une armée française au secours des Espagnols, et il fut arrêté dans le conseil que l'on ferait de nouveaux efforts pour forcer les défilés des Alpes, malgré les fortifications dont ils étaient hérissés. La valeur française opéra des prodiges : Château-Dauphin et les barricades furent emportés. Ce fut le prélude de la bataille de Coni (30 septembre 1744). Cependant Las Minas, qui s'était porté sur San-Remo avec l'intention d'arriver à Savone, fut rappelé par l'infant. Il y eut entre les chefs quelque difficulté de s'entendre sur les opérations, et il paraît que le prince de Conti dirigea dès lors les mouvements de l'armée combinée, et que Las Minas n'eut plus aucune part active dans le reste de la campagne. Du moins l'histoire du temps ne fait plus mention de lui. D—g.

MIND (Godefroy), peintre, naquit en 1768 à Berne, où son père, Hongrois d'origine et menuisier de profession, était venu s'établir. Le jeune Godefroy s'adonna au dessin et se forma sous Freudenberger, qui pourtant ne l'employa qu'à l'enluminure de ses esquisses des mœurs helvétiques. Après la mort de ce maître, Mind

continua longtemps de travailler à la journée chez la veuve, ayant si peu d'aptitude à acquérir un état indépendant qu'à peine il apprit à signer son nom. Il dessina les jeux, les divertissements et les rixes des enfants, imitant avec succès l'art de grouper de Freudenberger; mais un goût particulier le porta enfin à dessiner de préférence des animaux, ou plutôt deux espèces d'animaux : les ours et les chats. Ces derniers surtout étaient ses sujets favoris; il se plaisait à les peindre à l'aquarelle dans toutes les attitudes, seuls ou en groupe, avec une vérité, un naturel qui n'ont peut-être jamais été surpassés. Ses tableaux étaient en quelque sorte des portraits de chats; il nuançait leur physionomie doucereuse et rusée; il variait à l'infini les poses gracieuses des petits chats jouant avec leur mère; il représentait de la manière la plus vraie le poil soyeux de ces animaux : en un mot, les chats peints par Mind semblaient vivre sur le papier. Madame Lebrun, qui ne manquait jamais, dans ses voyages en Suisse, d'acheter quelques dessins de ce peintre, l'appelait le *Raphaël des chats*. Plusieurs souverains, en traversant la Suisse, ont voulu avoir des chats de Mind; les amateurs suisses et autres en conservent précieusement dans leurs portefeuilles. Le peintre et ses chats étaient inséparables. Pendant son travail, sa chatte favorite était presque toujours à côté de lui, et il avait une sorte d'entretien avec elle. Quelquefois cette chatte occupait ses genoux, deux ou trois petits chats étaient perchés sur ses épaules, et il restait dans cette attitude des heures entières sans bouger, de peur de déranger les compagnons de sa solitude. Il n'avait pas la même complaisance pour les hommes qui venaient le voir et qu'il recevait avec une mauvaise humeur très-marquée. Mind n'eut peut-être jamais de chagrin plus profond que lors du massacre général des chats, qui fut ordonné en 1809 par la police de Berne, à cause de la rage qui s'était manifestée parmi ces animaux. Il sut y soustraire sa chère Minette en la cachant; mais sa douleur sur la mort de huit cents chats, immolés à la sûreté publique, fut inexprimable et il ne s'en est jamais bien consolé. Son second attachement était pour les ours. Il faisait de fréquentes visites à la fosse où les magistrats de Berne entretiennent constamment quelques-uns de ces animaux, qui figurent comme on sait dans les armoiries de la ville. Il y était tellement connu, que dès qu'il arrivait les ours accouraient pour recevoir du pain ou des fruits de ses mains. Il avait aussi beaucoup de plaisir à examiner des tableaux ou dessins qui représentaient des animaux; mais malheur aux peintres qui n'avaient pas rendu ses espèces favorites avec assez de vérité! ils n'obtenaient aucune grâce à ses yeux, quelque talent qu'ils eussent d'ailleurs. Dans les soirées d'hiver il trouvait encore moyen de s'occuper de ses animaux chéris en découpant des marrons en forme d'ours ou de chats : ces jolies bagatelles, exécutées avec une adresse étonnante, avaient un très-grand débit. Mind, petit de taille, avait une grosse tête, des yeux très-enfoncés, un teint rouge-brun, une voix creuse et une sorte de râlement; ce qui, joint à une physionomie sombre, produisait un effet repoussant sur ceux qui le voyaient pour la première fois. Il est mort à Berne le 8 novembre 1814. On a parodié assez plaisamment pour lui les vers de Catulle sur la mort d'un moineau :

Lugete, o feles, ursique, lugete,
Mortuus est vobis amicus;

et un autre vers d'un ancien :

Felibus atque ursis flebilis occidit.

D—G.

MINDERER (Raymond), médecin, né à Augsbourg, vivait au commencement du 17e siècle. Après avoir été attaché au service sanitaire des armées, il devint premier médecin de l'empereur et de l'électeur de Bavière. Telle était sa réputation parmi les contemporains, que l'on donna son nom à l'acétate d'ammoniaque, qui encore aujourd'hui s'appelle *esprit de Mindererus*. Ce médecin avait publié : 1° *De pestilentia liber unus*, Vienne, 1608 et 1619, in-8°; 2° *Aloedarium maracostinum*, Vienne, 1616, in-8°; 1622 et 1626, in-12; 3° *De chalcanto, seu vitriolo disquisitio iatro-chimica*, Vienne, 1617, in-4°; 4° *Threnodia medica, seu planetus medicinæ lugentis*, Vienne, 1619, in-8°; 5° *Medicina militaris, sive liber castrensis euporista et facile parabilia medicamenta continens*, Vienne, 1620; Nuremberg, 1668, in-8°, et 1679, in-12. Cet ouvrage a été traduit en anglais, Londres, 1674, in-8°. Z.

MINÉE (Julien), évêque constitutionnel, naquit à Nantes, où son père exerçait la chirurgie. Placé de bonne heure dans les écoles du clergé, et destiné à l'état ecclésiastique, il alla ensuite faire ses études au séminaire de Paris, où il reçut les ordres, et devint curé d'une des paroisses de St-Denis. Il occupait cette cure quand la révolution éclata. En ayant embrassé les principes avec ardeur, il prêta le serment imposé par la constitution civile du clergé, et fut nommé curé de la nouvelle paroisse de St-Thomas d'Aquin, établie dans l'église du noviciat des dominicains au faubourg St-Germain. M. de la Laurencie, évêque de Nantes, ayant refusé de prêter le serment, on procéda à son remplacement au mois de mars 1791. Le 15 mars, les électeurs, réunis sous la présidence du député Coustard, qui avait mis le nom de Minée en avant, choisirent ce dernier à la majorité de 193 voix sur 294 votants, et la proclamation faite le lendemain tint lieu au nouvel évêque de bulles pontificales. Sacré à Paris le 10 avril 1791, Minée se hâta de déférer à l'invitation de Coustard et de se rendre à Nantes, où il arriva le 15 du même mois. Il reconnut sur-le-champ que son élection,

œuvre purement politique, était loin d'obtenir un assentiment unanime. Il ne put dissimuler les alarmes que lui inspirait la répulsion dont il se voyait l'objet, et, d'accord avec l'administration départementale, il ajourna jusqu'au 1er mai son installation. Enhardis par ces indices de faiblesse, les adversaires de Minée publièrent contre lui divers écrits imprimés clandestinement au couvent des récollets de la communauté de Ste-Claire. L'un des plus violents, saisi au nombre de vingt-six exemplaires au sortir des presses, était une *Lettre de MM. les recteurs de divers cantons du diocèse de Nantes, en Bretagne, au sieur Julien Minée, curé des Trois-Patrons, à St-Denis, élu le 16 mars dernier, de la manière la plus scandaleuse, évêque constitutionnel et anticanonique de la Loire-Inférieure*. Invité à repousser ces attaques, Minée publia, sous la date du jour même de son installation, une espèce de pamphlet qui parut sous ce titre : *Lettre pastorale de M. l'évêque du département de la Loire-Inférieure,* Nantes, in-4° de 28 pages. Cette lettre, où Minée s'attacha particulièrement à exposer ses principes politiques, est remplie d'une foule de citations empruntées aux livres saints, avec plus d'exactitude matérielle que d'application fondée. Elle est terminée par des notes destinées, dans l'esprit de l'auteur, à prouver que, au temps de la primitive Eglise, les évêques étaient élus directement par le peuple, et à justifier les passages du texte dirigés contre les envahissements des papes, les richesses du haut clergé, etc. Sa lettre pastorale, loin de calmer l'agitation, ne fit que l'accroître, et provoqua de la part des campagnes une sorte de déclaration de guerre contre les curés constitutionnels. Les effets en furent tels que, dans les cinq premiers mois qui suivirent l'installation de l'évêque, la garde nationale de Nantes fut obligée de marcher quinze fois pour le protéger. Minée crut qu'un acte d'autorité intimiderait les opposants; et ce fut dans ce but qu'escorté de ses deux grands vicaires, dont l'un, ex-moine de Vertou, avait mené sous l'ancien régime une vie scandaleuse, et l'autre était soupçonné de n'avoir pas compris la sainteté du confessionnal, il se présenta au couvent des Coüets avec l'espoir de triompher facilement des religieuses qui l'habitaient. N'ayant pu réussir à s'en faire ouvrir les portes, il eut l'imprudence de rendre public le procès-verbal qu'il dressa de ce refus de le reconnaître comme évêque. Furieux de ce désappointement, les prêtres constitutionnels et leurs partisans provoquèrent l'administration départementale à envoyer un de leurs membres pour sommer les dames des Coüets de prêter serment d'obéissance à Minée. L'administrateur ne fut pas plus heureux que l'évêque. Les menaces d'un châtiment honteux ayant alors été proférées, les religieuses s'en alarmèrent et réclamèrent la protection du directoire du département, qui envoya pour les protéger 12 hommes de troupes de ligne et 20 gardes nationaux. Cette sauvegarde, soit impuissance, soit connivence, ne fut d'aucun secours pour celles qu'elle devait défendre. Le monastère fut envahi par une nuée de harpies, guidées par des femmes appartenant aux classes les plus élevées de la société nantaise. Ces mégères, bannissant toute pudeur, se ruèrent avec une fureur qui tenait du délire sur leurs malheureuses victimes, et donnant l'exemple à leurs acolytes, elles effectuèrent elles-mêmes les mauvais traitements annoncés. Pendant que les *fouetteuses des Coüets* (c'est le nom dont furent stigmatisées les Tricoteuses nantaises) se livraient à ces excès, elles avaient de dignes émules dans d'autres femmes de Nantes, qui arrachaient de leur pieux asile les religieuses hospitalières de St-Charles, au Sanitat, mettaient leurs vêtements en lambeaux et leur prodiguaient tous les outrages, aux cris de *Vive Minée!* Quant à ce dernier, au lieu de s'interposer et d'arrêter les excès commis en son nom, il assistait paisiblement à une séance du département et ne trouvait aucune parole pour appuyer la demande que fit une députation de la partie calme des habitants, qui suppliait l'administration d'aviser à ce que la tranquillité des couvents ne fût plus troublée. Le langage de Minée, plus que ses actes, lui avait valu une sorte de popularité. Elle lui procura l'honneur d'être appelé à présider, le 25 août 1791, l'assemblée des électeurs réunis au couvent des jacobins pour procéder aux élections départementales. Un débat assez grave s'étant élevé et ayant continué pendant trois jours, entre les électeurs de la ville et ceux de la campagne, Minée embrassa le parti des électeurs de la ville. Mais sa voix fut impuissante à rétablir l'ordre; il abandonna alors la présidence, et sa désertion le fit laisser de côté pendant quelque temps. Il fomenta plus tard, de nouveau, l'exaspération populaire par ses imprécations à l'occasion d'un service funèbre célébré à la fin de septembre 1792. Son discours est une longue déclamation contre la royauté et les prêtres. Minée ressaisit un peu de faveur, et malgré l'incompatibilité de ses fonctions avec celles de maire, quelques voix l'appelèrent, le 10 décembre 1792, à ces dernières. Une nouvelle occasion de consolider sa précaire popularité se présenta le 3 mars 1793, jour où une cérémonie funèbre eut lieu à Nantes en l'honneur de Lepelletier de St-Fargeau. Tant que Minée crut au triomphe de la Gironde, il s'en montra partisan; mais aussitôt qu'elle eut succombé il s'affilia au club de Vincent-la-Montagne, dont les corps administratifs de Nantes avaient, dès le 5 juin 1793, signalé la funeste influence, et il en devint un des membres les plus actifs. C'est là que le trouva Carrier lorsqu'il arriva à Nantes, au mois d'octobre 1793. Le premier acte de Carrier fut de provoquer le remplacement de la

municipalité et de l'administration départementale, dont Minée fut nommé président. Minée appuya de ses paroles les actes qui ont dévoué le nom de Carrier à la réprobation. Ainsi, lorsque Carrier s'éleva, le 17 novembre 1793, au club Vincent-la-Montagne contre *les superstitions, les crimes du sacerdoce,* Minée s'empressa de le remplacer à la tribune, et de répéter ce qu'il avait déjà dit dans une séance publique du département : « que la raison, la philosophie lui « faisaient un devoir de briser les liens qui l'at- « tachaient à une caste à qui la république de- « vait tous ses malheurs ; qu'il se présentait de- « vant ses concitoyens avec assurance et sans « craindre le reproche de les avoir infectés de « mystiques rêveries, de fanatiques maximes, « de préceptes cénobitiques, de stupide idolâ- « trie, etc., etc. » Le titre d'évêque n'était depuis longtemps et n'avait jamais été pour lui qu'un anachronisme ; son apostasie publique mit donc un terme à sa longue hypocrisie. Lors de la fête de la Raison, l'ex-évêque républicain, non content d'y prêcher l'athéisme et de prêter le serment *de n'avoir d'autre mère que la patrie, d'autres dieux que l'égalité et la liberté,* divinisa Marat, *nom célèbre, auxquels les généreux sans-culottes devaient se rallier comme à celui d'un fondateur, d'un chef, d'un patron vénérable,* etc., etc. Minée fit toujours preuve de la plus servile complaisance envers Carrier. Une fois pourtant, mais pendant peu d'instants seulement, il eut une velléité de secouer le joug. C'était au mois de mars 1793. Quelques prisonniers avaient formé un projet d'évasion. Dénoncés par un détenu pour vol qui se trouvait dans la même prison, six d'entre eux furent condamnés à la peine capitale le 4 décembre. « Pour l'exemple, nous dit dans un de ses Mémoires Phelippes-Tronjolly, président du tribunal révolutionnaire, il fut arrêté qu'ils seraient exécutés le soir même à la lueur des flambeaux. » Le comité révolutionnaire trouvant que le crime d'avoir cherché à recouvrer la liberté méritait un plus grand nombre de victimes, prescrivit au commandant temporaire de Nantes de se saisir des détenus que renfermaient *toutes* les prisons, et de *les fusiller tous indistinctement et en même temps que les six autres condamnés.* A la réception de cet ordre, le commandant Boivin, indigné, s'écrie qu'il n'est pas un bourreau, et il refuse de l'exécuter. Mandé au département, il fait connaître son refus aux membres de cette administration, qui le serrent dans leurs bras et lui remettent un ordre de surseoir jusqu'à ce qu'il en ait été délibéré par les corps constitués réunis. Carrier, furieux et étonné tout à la fois que son pouvoir ait été un instant méconnu, se hâte de rassembler les corps administratifs, et veut les obliger à mettre en délibération la question de la fusillade en masse. Minée, qui présidait l'assemblée, pensant qu'elle aurait persisté dans la détermination annoncée par quelques-uns de ses membres, adopta l'avis de Phelippes-Tronjolly, lequel s'opposa et à l'exécution sans jugement et au sursis de celle qui devait être le résultat de la condamnation prononcée. Les formes légales étaient pour Carrier une superfétation dont il voulait se débarrasser ; néanmoins, ce jour-là il lui fallut céder, et les six condamnés furent seuls exécutés. Mais Carrier ne tarda pas à reconquérir son pouvoir, et le lendemain la docilité avec laquelle Minée recevait du comité révolutionnaire une liste de trois cents détenus destinés à périr sans jugement, témoignait du repentir de sa lueur d'opposition. Lors du procès de Carrier, il se fit son accusateur et prétendit que sa tyrannie avait seule provoqué tous les crimes de Nantes. Interrogé si la terreur était grande dans cette ville, il répondit : « Si la terreur était grande !... « Elle l'était au point, et elle pesait si fort sur tous « les fonctionnaires, qu'ils n'osaient constater « sur leurs registres les actes de Carrier, ni les « relations qu'ils avaient avec lui.... Carrier avait « mis une telle terreur à Nantes, qu'aucun ci- « toyen n'osait respirer. » Dans une seconde déposition, il déclara que ses communications avec Carrier avaient toujours été fort orageuses, et il formula contre lui, entre autres accusations, celle d'avoir fait fusiller sans jugement quatre-vingts cavaliers qui s'étaient volontairement rendus, au mépris de sa promesse de ne point sévir contre eux. Puis, comme s'il eût voulu, en atténuant l'effet de ces accusations capitales, détourner les récriminations de Carrier, il ajouta « qu'il était facile de le ramener à la raison « quand il était seul. » Après la condamnation de Carrier, n'osant plus retourner à Nantes où ses turpitudes avaient soulevé tant de haines, il s'établit à Paris et y embrassa, suivant M. Tresvaux, la modeste profession d'épicier. Il paraît qu'il ne l'exerçait plus au moment de sa mort ; car son acte de décès, inscrit à la date du 26 février 1808 sur les registres du 12e arrondissement, lui donne la qualification de propriétaire. P. L—T.

MINELL (Jean), philologue, né à Rotterdam en 1625, professa les humanités avec succès et devint recteur du collége de cette ville, où il mourut en 1683. Il a donné des éditions des classiques latins, destinées principalement aux élèves et qui ont servi de modèle au P. Jouvanci ; il les a accompagnées de notes courtes et souvent puériles pour faciliter l'intelligence du texte ; mais Leclerc lui a reproché d'y avoir omis beaucoup de choses essentielles et même de s'être trompé quelquefois dans ses interprétations (*voy.* Leclerc, *Ars critica,* 1re part., chap. 2, parag. 5). Les éditions de Minell les plus connues sont celles qu'il a données de Virgile, Salluste, Justin, Florus, Cicéron (*Epîtres familières*), Horace, Ovide, Valère-Maxime, etc. Elles ont eu une grande vogue en Allemagne, ou Carpzov, Cellarius,

Juncker, Walch, etc., en ont publié sur le même plan; mais on paraît les avoir abandonnées. On doit encore à Minell une traduction de *Térence*, en hollandais, avec le texte en regard, Rotterdam, 1663, in-8°. W—s.

MINGARELLI (Ferdinand), savant théologien, était né à Bologne en 1724. Après avoir terminé ses études, il entra dans l'ordre des Camaldules et fut chargé d'expliquer l'Écriture sainte dans les maisons de Ravenne et ensuite de Rome. Le grand maître, Franc. Ximénès de Taxada, ayant obtenu l'érection d'une université à Malte, le P. Mingarelli y fut appelé comme professeur de théologie. L'affaiblissement de sa santé l'obligea de repasser en Italie après quelques années d'absence; il donna cependant des leçons de grammaire et de belles-lettres à Faenza, où il mourut, le 21 décembre 1777, à l'âge de 53 ans. Il était membre de l'académie des arcadiens. On a de lui : 1° *Versi*, Bologne, 1754; 2° *Vetera monumenta ad classem Ravennatem nuper eruta*, Faenza, 1756, in-4°. Ce volume contient des notes de Mauro Fattorini et de Bianchi; 3° *Veterum testimonia de Didymo Alexandrino cæco, ex quibus tres libri de Trinitate nuper detecti eidem asseruntur*, Rome, 1764, gr. in-4° (*voy.* Didyme). On doit joindre à cet ouvrage un supplément (*Additamentum*, etc.), contenant la réponse à une critique anonyme, publiée dans la *Gazette littéraire de l'Europe*. 4° *Epistola qua Cl. Nicolai Celotti emendatio* xi-xvi, *Matthæi cap.* i, *rejicienda ostenditur*. Cette lettre, insérée d'abord dans la *Nuova raccolta Calogerana*, a été réimprimée séparément avec des additions, Rome, 1764, in-4°. W-s.

MINGARELLI (Jean-Louis), savant bibliographe, frère aîné du précédent, naquit à Bologne en 1722. Il entra dans la congrégation des chanoines réguliers de St-Sauveur et en remplit successivement les premiers emplois. Ses talents l'ayant fait connaître, il fut appelé à Rome et chargé d'enseigner la littérature grecque au collége de la Sapience; il employa ses loisirs à visiter les principales bibliothèques et il en tira des ouvrages importants, dont la publication lui fit beaucoup d'honneur aux yeux des personnes en état d'apprécier les difficultés de ce genre de travail. L'étude et ses devoirs partagèrent sa vie. Il mourut à Rome en 1793 dans de grands sentiments de piété. On lui doit comme éditeur : les commentaires (*Annotationes litterales in Psalmos*) du P. Marini, Bologne, 1748-50; il y a ajouté des explications nouvelles sur les psaumes qui font partie de la liturgie romaine, et une *Vie* de l'auteur, dont Tiraboschi loue l'exactitude. — *Veterum Patrum latinorum opuscula nunquam antehac edita*, Bologne, 1751. Ces opuscules sont précédés de notices par l'éditeur et suivis de remarques pleines d'érudition, dont plusieurs appartiennent au P. Trombelli (*voy.* ce nom). — *Anecdotorum fasciculus, sive J. Paulini Nolani, Anonymi scriptoris, Alani magni ac Theophylacti opuscula aliquot, nunc primum edita*, etc., Rome, 1766, gr. in-4°; — *Epistola* iv° *sæculo conficta et a Basilio Magno sæpius commemorata*, etc., insérée dans la *Nuova raccolta Calogerana*, t. 33. On a en outre du P. Mingarelli : 1° *Sopra un' opera inedita d'un antico teologo Lettera*, etc., Venise, 1763, in-12, et dans la *Raccolta Calogerana*, t. 11. L'ouvrage dont il s'agit est un traité sur la Trinité, que Mingarelli croit du 11e siècle. On trouve l'analyse de sa dissertation dans le *Journal de Bouillon*, janvier 1766; 2° *Græci codices manuscripti apud Nanios patricios Venetos asservati*, Bologne, 1784, in-4°; 3° *Ægyptiorum codicum reliquiæ Venetiis in Bibliotheca Naniana asservatæ*, ibid., 1785, 2 part., in-4°. Ces catalogues sont estimés et recherchés des savants. W—s.

MINIANA (Joseph-Emmanuel), né à Valence, en Espagne, le 15 octobre 1671, perdit sa mère de bonne heure et fut élevé durement hors de la maison paternelle. Il fit cependant ses études chez les jésuites, et après les avoir terminées à l'âge de dix-neuf ans, il entra dans l'ordre des religieux de la Rédemption des captifs. Il fut envoyé à Naples, où il resta sept ans, s'occupant de la langue latine et de la peinture; à son retour en Espagne, il professa la langue latine pendant quatre ans à Liria, et autant de temps à Murviedro (autrefois Sagonte). Il laissa dans le couvent de cette dernière ville deux tableaux de sa composition, qui sont placés sur le maître-autel. En 1704, il fut appelé à Valence pour enseigner la rhétorique, et en prenant possession de sa chaire, il prononça un discours *De revocanda eloquentia*. Dégoûté de ses fonctions, il donna sa démission, qu'on n'accepta point, ce qui ne l'empêcha pas d'y renoncer. Il se livra tout entier à son goût pour l'histoire et au projet qu'il avait formé de continuer l'ouvrage de Mariana sur l'Espagne; il en avait déjà composé 10 livres lorsqu'il mourut à Valence le 27 juillet 1730, étant alors pour la troisième fois supérieur de son couvent; il avait été deux fois visiteur de son ordre dans la province d'Aragon. Miniana était doué d'une grande mémoire; il savait par cœur presque tous les livres de la Bible et toutes les comédies de Plaute. On a de lui : 1° la continuation (en 10 livres, et jusqu'à l'année 1600, c'est-à-dire jusqu'aux premières années de Philippe III) de l'*Histoire d'Espagne* de Mariana. Cette continuation, imprimée d'abord en latin dans l'édition latine de Mariana, 1733, 4 tomes en 2 volumes in-folio, a été traduite en espagnol et imprimée dans l'édition espagnole d'Anvers, 1737-39, 16 vol. in-12. 2° *De theatro Saguntino dialogus* (imprimé pour la première fois dans le tome 5 du *Supplément* de Poleni aux *Antiquités grecques et romaines* de Gronovius); 3° *De circi antiquitate et ejus structura, dialogus* (dans le même volume); 4° *De bello rustico Valentino libri tres*, la Haye, 1752, in-8°, avec une bonne carte du royaume de Valence. C'est la relation des

événements qui eurent lieu dans cette contrée en 1705 et années suivantes, pendant la guerre de la Succession. G. Mayans, qui en avait envoyé le manuscrit en Hollande, y joignit une préface qui contient quelques détails sur la vie de l'auteur. Voyez cinq lettres imprimées dans le 2e livre des *Epistolarum libri sex* (*voy.* Mayans). Il avait composé un ouvrage intitulé *Saguntеida, poema de Sagunti excidio;* nous ignorons s'il a été imprimé. A. B—t.

MINION (Abraham) ou MINJON. *Voyez* Mignon.

MINO DI FIESOLE, du nom de sa ville natale, vit le jour au commencement du 14e siècle. Son père exerçait le métier de tailleur de pierres et le mit en cette qualité auprès du célèbre sculpteur Desiderio da Settignano, qui le prit bientôt en affection et lui enseigna tous les secrets de son art. Malheureusement pour l'élève, le maître mourut avant de l'avoir entièrement perfectionné, et le jeune Mino, sentant tout ce qui lui manquait encore, se rendit à Rome pour achever ses études. Il coopéra aux travaux de l'église de St-Pierre, travaux qui furent détruits lorsque l'on reconstruisit ce temple. Un autel de marbre qu'il exécuta dans l'église de Ste-Marie Majeure, où est renfermé le corps de St-Jérôme, le fit connaître d'une manière tellement avantageuse que le pape Paul II lui commanda plusieurs ouvrages dont il voulait orner le palais de St-Marc de Venise, sa ville natale. Après la mort de ce pontife, il fit son mausolée qui fut mis d'abord dans un des angles de la vieille église de St-Pierre, mais qui depuis a été replacé auprès de la chapelle du pape Innocent. Cet ouvrage passait dans son temps pour un des plus beaux de ce genre que l'on connût. Il fit ensuite, dans l'église de la Minerva, le tombeau de François Tornabuoni, qu'il décora d'une belle statue en marbre de grandeur naturelle. Après avoir exécuté encore d'autres travaux qui lui procurèrent une fortune indépendante, il retourna dans sa patrie où il se maria. Appelé à Florence par les religieuses de St-Ambroise, il fit pour leur couvent un reliquaire dont elles furent tellement satisfaites qu'elles accordèrent à l'artiste tout ce qu'il en demanda. Mais son chef-d'œuvre est le tombeau du comte Hugues, fils du marquis Hubert de Magdebourg, l'un des bienfaiteurs de l'abbaye des Bénédictins, qu'il entreprit à la prière de ces religieux. La statue du comte est représentée couchée sur le tombeau, auprès de lui sont plusieurs enfants portant ses armes. Toutes ces sculptures sont d'un bon goût et d'une exécution savante. On y reconnaît un disciple imbu des principes de Desiderio da Settignano, dont il fut l'imitateur quelquefois un peu servile. En effet, on remarque dans tous les ouvrages de Mino un artiste qui s'est fait un système et qui néglige parfois l'étude de la nature, sans laquelle cependant on ne peut atteindre à la perfection dans les arts; car, quelque excellents que soient les modèles qu'on se propose d'imiter, il est rare que l'on parvienne à rendre leurs beautés, et ce sont trop souvent les défauts qu'on copie. P—s.

MINOS. *Voyez* Mignaut.

MINOT (George-Richard), magistrat américain, né à Boston en 1758, parut au barreau en 1781; mais, par l'effet de la délicatesse de ses organes, il se borna ensuite à la profession d'avocat consultant, où il se fit une grande réputation. De 1782 à 1792, il remplit avec honneur la place de secrétaire de la chambre des représentants. Il publia en 1788 l'*Histoire de l'insurrection de la province de Massachusetts*, qui a été assimilée à la *Conjuration de Catilina*, par Salluste. Il fut successivement membre de l'académie américaine des sciences et arts, en 1789, l'un des premiers membres de la société historique de Massachusetts, juge des testaments pour le comté de Suffolk en 1792, premier juge de la cour des plaids communs en 1799, et seul juge d'un nouveau tribunal criminel à Boston en 1800. Il fut l'un des principaux fondateurs de la société charitable contre les incendies, dont il était président à sa mort, arrivée en 1802. On a publié le 2e volume de son *Histoire de Massachusetts*. On a aussi de lui quelques discours publics. Voyez son Eloge (*Character of G. R. Minot, esq.*, etc.) dans le Recueil de la société historique de Massachusetts, 1801, t. 8, p. 86. L.

MINTO (sir Gilbert Elliot, lord-comte), de l'ancienne et puissante famille Elliot, établie dans le midi de l'Ecosse, qui a produit des hommes d'Etat distingués (1) et de grands capitaines (*voy.* Elliot), était fils de Gilbert Elliot et d'Agnès Murray Knynynmound, héritière de Melgund, etc. Gilbert Elliot, né le 23 avril 1751, commença son éducation dans la maison paternelle et la termina dans une université d'Angleterre. Sa famille le fit inscrire dans un corps militaire, où il obtint le grade de capitaine même avant d'avoir atteint l'âge de dix ans; il voyagea ensuite sur le continent. En 1774, il fut élu membre de la chambre des communes d'Angleterre, et entra au parlement au moment où le gouvernement prenait la résolution de soumettre par la force les colonies américaines. La chambre était loin d'être unanime sur ce point : M. Elliot, quoique d'une famille de whigs, ne débuta pas dans la carrière politique en favorisant la rébellion des colonies et en se réunissant à l'aristocratie whig de l'opposition. Son père, alors vivant, était du parti qu'on appelait les *amis du roi*, parce qu'on supposait qu'ils étaient prêts à sacrifier dans tous

(1) Sir Gilbert Elliot, premier baron de Minto, son grand-père, fut un des lords de session dans le nord de l'Angleterre, et *lord-justice clerk*; il était un des adversaires les plus prononcés des jacobites. Son fils, le père de celui dont il est question dans cet article, occupa avec distinction les places de lord de l'amirauté, trésorier de la chambre, garde du sceau d'Ecosse et de trésorier de la marine. Wilkes l'attaqua avec virulence dans son *North Briton;* mais tel était le noble caractère de sir Gilbert Elliot que le satirique ne put lui reprocher que d'être Ecossais et d'avoir part aux travaux de l'administration.

les temps leur propre opinion et tous leurs amis aux volontés du prince. Subjuguer par la force des armes les colonies révoltées paraît avoir été une mesure chère à George III, beaucoup plus encore qu'à aucun de ses ministres, et, par suite, les *amis du roi* (1) furent les promoteurs les plus actifs de toutes les mesures qui devaient amener les Américains à se soumettre ou à se déclarer en rébellion ouverte, et, dans ce dernier cas, attaquer les révoltés avec une force telle qu'elle dut les écraser en peu de temps. Sir Gilbert Elliot fit preuve d'une habileté digne de son père, en défendant les opérations des ministres; mais ces derniers furent loin de le seconder. Ils se montrèrent tous les jours plus faibles et plus irrésolus : aussi se virent-ils successivement abandonnés de tous leurs adhérents, qui renforçaient les rangs de l'opposition, ce qui entraîna enfin la retraite de lord North et de ses amis. Sir Gilbert Elliot, qui s'était réuni à l'opposition avant cette retraite, fut un des défenseurs de la nouvelle administration, composée soit de ces whigs qui avaient formé un parti sous les auspices du célèbre William Pitt, comte de Chatham, et dont la plupart avaient des principes inclinant à la démocratie, soit des restes du grand corps aristocratique qui gouverna l'Etat sous les Walpole et les Pelham. L'ancien et exclusif ascendant des whigs sembla renaître; mais la mort du duc de Rockingham rompit bientôt cette confédération. Il en résulta une coalition entre les partis de Fox et de North, les whigs aristocratiques et les tories de l'opposition, à laquelle sir Gilbert Elliot adhéra et dont il partagea le triomphe passager. A la chute du ministère de la *coalition,* Elliot lui resta fidèle et s'attira ainsi l'estime que méritait une si noble conduite. Il prit une part active aux discussions de toutes les matières qui furent soumises au parlement par le parti de la *coalition*, et surtout à celle qu'on appela *intérêts de l'Inde* et qui amenèrent la dissolution de ce parti. Les amis de sir Gilbert Elliot, persuadés que ses vertus et la connaissance parfaite qu'il avait des devoirs et des formes parlementaires le rendaient éminemment propre à remplir le poste d'orateur de la chambre des communes, essayèrent de l'y faire nommer; mais ses adversaires empêchèrent que ce projet ne réussît. Toulon s'étant rendu aux Anglais et la flotte française qui se trouvait dans ce port ayant été détruite, les habitants de l'île de Corse proposèrent de se mettre sous la protection de la Grande-Bretagne. Sir Gilbert Elliot fut l'un des commissaires désignés pour en prendre possession. Il prêta serment comme conseiller privé le 25 septembre 1793, et, lorsque les Français eurent rendu Bastia, Calvi et les autres places fortifiées, le roi accepta la souveraineté de la Corse, et nomma le 19 juin 1794 sir Gilbert Elliot son vice-roi. Celui-ci présida en cette qualité l'assemblée générale des Corses, dans laquelle fut adopté un code de lois constitutionnelles assez analogue à celui de la Grande-Bretagne. Sir Gilbert Elliot approuva cette constitution au nom de son souverain, et, dans un discours plein de sagesse et de dignité, il recommanda aux Corses de se conformer aux lois qu'ils avaient adoptées et de vivre tranquillement sous leur empire. Pendant quelque temps, il fut obéi; mais en 1796 les triomphes des Français en Italie encouragèrent leurs partisans. Des insurrections eurent lieu, et enfin le vice-roi fut obligé d'abandonner ce pays. Il arriva en Angleterre en 1797 : le roi récompensa sa conduite en le créant, le 26 octobre de la même année, pair de la Grande-Bretagne, sous le titre de lord baron Minto, et, pour rappeler les services qu'il avait rendus pendant sa courte administration de la Corse, il eut la permission de joindre les armes de cette île à celles de sa famille (1). Pendant quelque temps, il se borna à remplir les fonctions de conseiller privé et de membre de la chambre haute. Mais en 1799 les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait l'Europe exigeant un ambassadeur qui unît à beaucoup de talents et d'expérience une discrétion éprouvée, lord Minto fut choisi à cette époque pour remplir à Vienne le poste diplomatique le plus intéressant et le plus épineux. Après s'être acquitté de cette mission, Minto, de retour en Angleterre, déploya une grande éloquence dans la chambre haute en faveur de l'Irlande. Quand cette union fut décrétée, il s'opposa cependant à l'émancipation des catholiques irlandais, quoique ce fût dans l'espérance de l'obtenir qu'une partie considérable du peuple d'Irlande eût donné son consentement tacite à cette union. Lors des négociations pour la paix d'Amiens, lord Minto fut du nombre de ceux qui pensaient que les préliminaires et le traité lui-même ne présentaient pas des garanties suffisantes pour le maintien d'une longue paix en Europe. Il crut devoir, en conséquence, s'opposer à sa conclusion. En 1806, on le nomma président du bureau du contrôle pour les affaires de l'Inde, et en 1807, gouverneur général du Bengale, poste qu'il conserva jusqu'au 18 novembre 1812 : il fut alors remplacé par lord Moira, depuis marquis d'Hastings. Ce fut sous son gouvernement que l'Angleterre fit la conquête de Java et des autres établissements hollandais dans l'Inde. Après la prise de Batavia, il reçut du ministère anglais l'ordre de provoquer la sortie de tous les Hollandais, et d'abandonner ceux qui se refuseraient à quitter l'île lors de la remise qu'il devait en faire au prince du pays, sous la réserve d'un

(1) On distinguait dans le parti des *amis du roi* le comte de Mansfield, lord Clare, depuis comte Nugent, lord Barrington, lord Mendip, le comte de Liverpool, sir Gilbert Elliot, etc., etc.

(1) On sait qu'elles figuraient déjà dans l'écusson britannique, d'où elles furent retranchées depuis avec les armes de France. Z.

commerce privilégié en faveur de l'Angleterre. Mais, sur les représentations qui lui furent faites qu'une grande partie des propriétés serait perdue et que les habitants qui resteraient se trouveraient à la discrétion des Malais, lord Minto prit sur lui de ne pas exécuter les ordres de son gouvernement et d'en attendre de nouveaux. Revenu en Angleterre, il vit en février 1813 ses services récompensés par son élévation aux dignités de comte de Minto et de vicomte Melgund. Il fut peu question de lui jusqu'à sa mort, arrivée le 21 juin 1814. Son fils aîné (*voy.* l'article suivant) a succédé à tous ses titres. D—z—s.

MINTO (Gilbert Elliot, deuxième comte de), fils aîné du précédent, né le 16 novembre 1782 en France, à Lyon, mort le 31 juillet 1859. Il commença sa carrière par la diplomatie, fut élu en 1806 membre du parlement pour Ashburton et en 1813 pour le comté de Roxburgh. L'année suivante, la mort de son père l'appela dans la chambre haute. Il y vota avec le parti whig pour l'émancipation des catholiques et pour la réforme parlementaire. Il ne prit une part plus active aux affaires politiques qu'en 1832, où il fut envoyé ambassadeur à Berlin. Nommé, à la formation du ministère Melbourne (en avril 1835), directeur général des postes, il échangea bientôt cette position contre celle de premier lord de l'amirauté, qui donne place dans le cabinet. Ses études précédentes ne l'avaient pas précisément préparé pour ce poste spécial; cependant, secondé par l'amiral Elliot, son frère, et par sir William Parker, il mit la marine anglaise sur un fort bon pied, comme on put le voir dans la campagne de la Méditerranée en 1840. Ses adversaires politiques, trouvant qu'il y avait dans la marine beaucoup de membres de la famille Elliot, l'ont accusé d'avoir trop pratiqué le népotisme. A la chute du cabinet whig (août 1841), il dut se retirer; mais en juillet 1846, il fut rappelé et devint lord du sceau privé (*lord privy seal*) dans le ministère de lord John Russel, qui avait épousé sa fille. Lord Minto n'était pas un orateur brillant; c'était un de ces hommes d'Etat qui se tiennent derrière la coulisse, mais dont les qualités administratives n'en sont pas moins profitables au pays. Vers cette époque, il remplit une mission en Suisse. A l'automne de 1847, il entreprit un voyage en Italie, qui fit une certaine sensation, à cause des événements révolutionnaires qui ne tardèrent pas à éclater en ce pays. Avait-il une mission officielle? Le fait est probable; il paraît pourtant n'avoir été chargé que de donner des avis aux princes italiens. Sa mission se rattachait peut-être aussi à l'intention du pape de créer des évêques catholiques romains en Angleterre. Il tomba avec le ministère Russel en février 1852. G. D—g.

MINUCCIO (Minucci), savant prélat, né en 1551 à Serravalle, dans la Marche Trévisane, fut secrétaire du pape Clément VIII, qui l'honora de sa bienveillance et le nomma à l'archevêché de Zara. Il fut employé dans toutes les négociations relatives aux Uscoques, troupe d'aventuriers qui s'étaient emparés vers 1540 de Segna, ville de la Croatie, et en avaient fait leur place d'armes. Ce prélat mourut en 1604, dans un âge peu avancé. Le plus connu de ses ouvrages est la *Storia degli Uscocchi con i progressi di quella gente sino all' anno* 1602. Le célèbre fra Paolo Sarpi continua cette Histoire jusqu'à l'année 1616, et la fit imprimer à Venise, in-4°. Il en publia une nouvelle édition en 1617, in-8°, avec un *Supplément;* elle été traduite en français par Amelot de la Houssaye, Paris, 1682, in-12. Cette traduction forme le tome 3 de l'*Histoire du gouvernement de Venise,* Amsterdam, 1705 (*voy.* Amelot). Les Uscoques, ainsi nommés de l'italien *scoco* (transfuge), étaient des réfugiés de la Dalmatie qui ne vivaient que du produit de leurs pirateries et de leurs brigandages. Ils profitèrent de la mésintelligence qui existait entre l'Autriche et les Vénitiens pour se fortifier, et désolèrent pendant longtemps les sujets des deux puissances, dont une seule aurait suffi pour les détruire dans quelques jours. On a encore de Minuccio : la *Vie de Ste-Augusta* (de Serravalle), vierge et martyre; elle a été insérée dans le *Supplément* de Surius, et dans les Bollandistes, au 27 mars, avec une préface et des notes; — *Storia del martirio della legione Tebea e delle vndici mila virgini;* — *De Tartaris;* — *De Ethiopia, sive de Abyssinorum imperio;* — *De novo orbe,* etc. Ces derniers ouvrages sont demeurés inédits. W—s.

MINUT (Gabriel de), savant littérateur dont on a quelques ouvrages recherchés des curieux, était fils de Jacques de Minut, premier président du parlement de Toulouse (1). On peut conjecturer qu'il naquit en cette ville vers 1524. Doué des plus heureuses dispositions, il étudia toutes les sciences cultivées de son temps, et se rendit très-habile dans la jurisprudence, les lettres, la philosophie, la médecine et la théologie. A la mort de son père, il lui succéda dans le titre de baron de Castera, nom sous lequel il est désigné quelquefois par ses contemporains (2), et plus tard il fut promu à la charge de sénéchal de Rouergue. Ses talents lui méritèrent l'amitié des hommes les plus illustres, entre autres de Jules Scaliger, qui lui a dédié ses *Dialogues* sur les deux livres

(1) Jacques de Minus ou de' Minuti, sénateur à Milan, fut nommé par François Ier président au parlement de Bordeaux, et en 1524 premier président au parlement de Toulouse. Il mourut en 1536, laissant la réputation d'un magistrat éclairé. C'est par une grave erreur que la Faille, *Annales toulousaines*, t. 2, p. 203, fait Jacques de Minut frère de Gabriel; quoique la méprise soit évidente, elle n'en a pas moins passé jusqu'ici presque inaperçue, et on la retrouve même dans la *Biographie toulousaine.*

(2) Témoin du Bartas, qui termine ainsi son poëme d'*Uranie*

Or, mon cher Castera, dont le disert langage
D'un Tartare cruel sereneraît le front,
Je te donne ces vers, qui peut-être rendront
De notre amitié sainte éternel témoignage.

Des plantes attribués à Aristote, et de du Bartas, qui lui adressa son poëme d'*Uranie*. Minut est l'un des interlocuteurs des *Dialogues* de Scaliger, dont il lui avait fourni l'idée; les deux autres sont Jean Baialio et Auger Ferrier (*voy.* ce nom). Il paraît que Minut fut forcé de prendre une part active dans les guerres civiles qui désolèrent le Rouergue. Lui-même nous apprend qu'il avait changé la toge contre le sayon (*togam cum sago militari commutavi*). Déplorant les maux qui pesaient sur la France, il s'était retiré dans sa terre de Castera, et il y composa un excellent *Traité* sur les moyens de rétablir la paix publique (1). Il venait d'y mettre la dernière main lorsqu'il mourut dans les premiers mois de l'année 1587, à l'âge d'environ 60 ans. Sa devise était : *Poco a poco*. Dans le *Scaligeriana*, Minut est mis à côté de Julien de Guersens (*voy.* ce nom) pour la mémoire, l'esprit et l'érudition. On a de lui : 1° *De la beauté, discours divers; avec la Paulegraphie, ou Description des beautés d'une dame tholosaine nommée la belle Paule*, Lyon, 1587, in-8°. Cet ouvrage, très-rare, est rempli de recherches singulières et très-amusantes (*voy.* Paule Viguier). Le style en est très-agréable, et Minut mérite d'être placé parmi les meilleurs écrivains de son temps (2). 2° *Morbi Gallos infestantis medicina : hoc est malorum quæ intestinum crudeleque Gallorum bellum inflammant remedium*, ibid., 1587, in-8°. Cet ouvrage est dédié au pape Sixte V par Charlotte de Minut, abbesse du couvent de Ste-Claire, de Toulouse, qui l'avait trouvé parmi les papiers de son frère. L'auteur a bien soin d'avertir dans la préface que le *morbus gallicus* dont il indique le remède est la fureur des guerres civiles; mais Arthur, qui ne l'avait sans doute pas vu, n'a pas laissé de le classer parmi les ouvrages dont il donne la liste chronologique à la tête de son traité *De morbis venereis*. Ce livre est excessivement rare. L'exemplaire de la bibliothèque de Paris est incomplet et finit à la page 128. 3° *Dialogue, ou Soulagement et consolation de tous affligés;* interlocuteurs Gabriel Patiant et Blaise, chirurgien, Toulouse, sans date, in-4°, cité par Duverdier. Dans sa *Bibliothèque française*, La Croix du Maine nous apprend que Minut avait composé des vers français, ainsi qu'un livre de musique non encore imprimé, et qu'il se proposait de mettre en lumière l'*Histoire de France*, par Julien Tabouet, son ami (*voy.* ce nom), précédée de la Vie de l'auteur. W—s.

MINUTIANUS (Alexandre), littérateur et imprimeur à Milan au 15e siècle, naquit à San-Severo, ville de la Pouille, vers 1450. Il vint encore jeune à Venise, et y étudia sous G. Merula, qu'il suppléa plusieurs fois et qui lui procura ensuite la place de précepteur des enfants de B. Calchi, premier secrétaire d'Etat du duc de Milan. L'éducation de ces enfants était achevée lors de la mort de François Pozzuolo (*Puteolanus*, en français Du Puits), professeur de belles-lettres aux écoles Palatines de Milan, arrivée en 1489. Minutianus fut choisi provisoirement pour le remplacer; mais ce ne fut qu'en 1491 qu'il reçut sa nomination de Ludovic-Marie Sforce, alors régent, par suite de son usurpation, et depuis duc de Milan. Minutianus n'était encore que précepteur dans la maison de Calchi, lorsqu'il fit imprimer à ses frais, chez A. Zarotti, une édition d'Horace, 1486, in-fol. Neuf ans après, il donna, toujours à ses frais, une édition de Tite-Live, 1495, in-fol., et s'occupa ensuite d'une édition des œuvres réunies de Cicéron. Ce fut l'édition *princeps* des œuvres complètes de l'orateur romain (*voy.* Cicéron). Tous les ouvrages qu'elle contient avaient déjà été imprimés séparément. Minutianus n'eut donc pas la gloire qu'Aimé Guillon lui attribue, de donner la première édition *De oratore*. L'édition in-4°, sans date, dans la souscription de laquelle on lit : *Alexander Minutianus impressit*, ne peut être que postérieure à 1498; car le 1er volume des *Ciceronis Opera* daté de cette année, porte le nom des frères Guillaume Signere ou Signerre, de Rouen; le second, qui porte le nom de Minutianus, est daté de novembre 1498; les deux derniers sont sans date. Ainsi ce ne fut que postérieurement au commencement de 1498 que Minutianus fut imprimeur. Le traité *De oratore* avait été imprimé au moins trente ans auparavant; il en existe une édition avec la date de 1468, à Rome, chez Ulric Han, in-4°, et l'on a toujours cru que l'édition sans date l'avait précédée (*voy.* Cicéron). On ne peut guère douter que Minutianus n'ait été imprimeur. L'imprimerie était dans sa maison, et on lit sur ses livres tantôt : *Minutianus impressit;* tantôt : *Industria Minutiani;* tantôt : *Apud Minutianum*. Ces deux dernières expressions semblent trancher la question. Minutianus continua d'imprimer jusqu'en 1521, et de ce que son nom ne se trouve sur aucun livre d'une date plus récente, on présume qu'il mourut cette année-là même ou à peu près. Il est possible cependant que le défaut de facultés pécuniaires l'ait empêché de donner d'autres éditions. Guillon observe que Minutianus y avait employé toute sa fortune et qu'il n'en laissa aucune à ses deux fils. L'un d'eux, nommé Vincent, avait, du vivant de son père, publié en 1514 une édition de Térence, accompagnée des commentaires de plusieurs savants et des siens propres. Aimé Guillon a inséré dans la *Bibliographie de la France* (ou *Journal de la librairie*) de 1820, p. 317, 331, 348, une notice sur Minutianus et ses éditions : la liste se monte à dix-sept. La plus importante

(1) *In agro minutiano paterna rura bobus exercens meis*, *an.* 1586. C'est ainsi qu'est datée la préface du traité *De morbo gallico*. Par l'*Ager minutianus* on doit sans doute entendre Castera.

(2) L'épître dédicatoire de Charlotte de Minut à la reine Catherine de Médicis commence ainsi : « Ayant trouvé entre autres « compositions d'un mien frère... décédé depuis peu de jours...» C'est ce qui nous a déterminé à placer la mort de Minut au commencement de l'année 1587.

est sans contredit son édition de Cicéron : la plus curieuse par sa rareté est celle des *Lettres patentes de Louis XII, données à Vigevano le 11 novembre* 1499, in-4° de 16 pages, inconnue à Maittaire et à Sassi, ainsi qu'aux auteurs de la *Bibliothèque historique de la France*. Guillon, qui l'a fait connaître, regarde comme unique l'exemplaire conservé dans les archives de Milan, qu'il a examiné avec beaucoup de soin. Petit-Radel a fait insérer dans la *Bibliographie de la France*, 1820, p. 407, une lettre relative à la notice de Guillon. Voyez aussi le *Manuel du libraire*, par Brunet, 3e édit., t. 3, p. 641. A. B—T.

MINUTIUS-FELIX (Marcus), orateur latin, était né en Afrique sur la fin du 2e ou au commencement du 3e siècle. Il vint à Rome, où il acquit par son éloquence une réputation fort étendue. Lactance et St-Jérôme le placent au rang des premiers orateurs de son siècle. Il avait embrassé les principes du christianisme et il en devint l'un des plus zélés défenseurs. Nous avons de lui un dialogue intitulé *Octavius*, dans lequel il introduit un chrétien de ce nom et un partisan des erreurs du paganisme, qui disputent ensemble. Le style en est très-élégant, et il y a beaucoup d'érudition et de solidité. Cependant quelques critiques modernes trouvent que c'est moins l'ouvrage d'un théologien qui a étudié les matières dont il parle que la production d'un homme du monde; mais c'est à tort que Dupin et ceux qui l'ont suivi lui reprochent une tendance vers le matérialisme. Ce dialogue a été longtemps regardé comme le 8e livre du traité d'Arnobe, *Adversus gentes* (*voy.* Arnobe). François Baudouin reconnut l'erreur des premiers éditeurs, et publia cet ouvrage sous le nom de Minutius-Felix, Heidelberg, 1560, in-8°; il a été souvent réimprimé depuis. Les meilleures éditions sont celles de Nicolas Rigault, avec des remarques, Paris, 1643, in-4°; de Jacques Onzel, Leyde, 1672, in-8°; de Jacques Gronovius, ibid., 1709, in-8°; de J. Davis, Cambridge, 1712, in-8°, et de J. Goth. Lindner, Langensalza, 1773, in-8°. On y a réuni, dans ces différentes éditions, le traité de Cæcilius Cyprianus *De idolorum vanitate*, et, dans quelques-unes, celui de Julius-Firmicus-Maternus *De errore profanarum religionum*. Le dialogue de Minutius-Felix a été traduit en français par Perrot d'Ablancourt, Paris, 1660, in-12, et plus élégamment par l'abbé de Gourcy, dans son Recueil des anciens apologistes du christianisme. Une nouvelle édition de l'*Octavius* a été publiée par Antoine Pericaud (Paris et Lyon, 1843, in-8°), avec le texte en regard et des notes; elle est suivie du Discours d'Hermias contre les philosophes et de quatre Dissertations de l'abbé Greppo. De nouvelles notes sur l'*Octavius* ont paru sous ce titre : *Minuciana*, Lyon, Nigon, 1847, in-8°. Il existait au temps de St-Jérôme un traité *De fato* qui portait le nom de Minutius, mais dans lequel les critiques ne reconnaissaient pas son style. Pierre-Antoine Bouchard a publié une *Dissertation* sur Minutius, suivie du catalogue des éditions et des traductions qui avaient paru de son dialogue, Kiel, 1685. W—s.

MINUTOLI (Vincent), littérateur, né à Genève vers 1640, descendait d'une noble famille lucquoise, dont une branche s'est établie à Florence dès la fin du 13e siècle et y a rempli les premiers emplois (1). L'un de ses aïeux embrassa la réforme et se fixa à Genève. Vincent fut admis au saint ministère et appelé en Hollande pour y exercer les fonctions du pastorat; mais une intrigue galante dans laquelle il fut compromis l'obligea de résigner son bénéfice. Il revint à Genève, et fut nommé en 1676 professeur d'histoire et de belles-lettres à l'académie. La régularité de ses mœurs lui mérita d'être réintégré en 1679 dans la compagnie des pasteurs : il fut désigné bibliothécaire en 1700, et il mourut en 1710 dans un âge avancé. Minutoli, pendant son séjour en Hollande, s'était lié d'une étroite amitié avec Bayle, et il entretint constamment avec lui une correspondance très-active sur des objets de littérature et de philosophie. Outre quelques pièces de vers latins, dont on trouvera les titres dans le *Dictionnaire* de Moréri, et dans l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier, on a de lui : 1° une *Lettre à Jurieu*, insérée dans la *Chimère de la cabale de Rotterdam*; 2° *Histoire de l'embrasement du pont du Rhône*, Genève, 1670, in-12; 3° *Dissertation sur un monument trouvé dans le Rhône en* 1678. C'est une petite statue représentant un druide. 4° L'*Eloge de Spon*, imprimé par extrait dans les *Nouvelles de la république des lettres*, juin 1686; 5° *les Dépêches du Parnasse, ou la Gazette des savants*, Genève, 1693, in-12. Il n'a paru que cinq numéros de ce journal, que l'auteur discontinua parce qu'on en publiait à Lyon une contrefaçon qui lui enlevait ses abonnés. Minutoli a traduit du flamand la *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandais sur la côte de l'île de Quelpaert, avec la description du royaume de Gorée*, Genève, 1670, in-12 (2); de l'allemand, le *Journal* de Just Collier, résident à la Porte pour les états généraux, ibid., 1672, in-12, et de l'italien, la *Vie de Galeace Carracciolo*, etc., ibid., 1681, in-12. Il a laissé en manuscrit des *Harangues*, citées par Bayle avec éloge, et des traductions du traité de Léon de Modène *Des cérémonies des juifs*, et de l'ouvrage de Pierius Valerianus *De infelicitate litteratorum*. W—s.

MINUTOLI (Heinrich, baron Meno de), général au service de Prusse et archéologue, d'une ancienne famille répandue à Naples, en Sicile et à Lucques, qui a donné à l'Italie beaucoup d'hommes célèbres, né à Genève le 12 mai 1772, s'en-

(1) Voyez le *Mémoire* sur la famille Minutoli, inséré dans le *Dictionnaire* de Bayle.

(2) Cette relation a été insérée par l'abbé Prevost, d'après la traduction anglaise, dans le 6e volume de l'*Histoire générale des voyages*, édit. in-4°; et on la retrouve dans le tome 2 de l'*Histoire des naufrages* (par de Perthes).

gagea de bonne heure dans l'armée prussienne; mais, ayant été grièvement blessé en 1793, durant la campagne du Rhin, il dut entrer au corps des cadets, à Berlin. Là, il eut occasion d'attirer l'attention du roi Frédéric-Guillaume III, qui le nomma gouverneur de son fils, le prince Charles. L'académie des sciences de Berlin ayant résolu d'envoyer une expédition scientifique en Egypte (1820), c'est à lui que fut confiée la direction de cette entreprise. D'Alexandrie, il alla visiter les ruines de Cyrène; mais, abandonné par des Arabes, il erra sept semaines dans le désert, et parvint enfin à Youah, dans l'oasis où était autrefois l'oracle de Jupiter Ammon. Au retour, il perdit neuf de ses compagnons de route, dont plusieurs savants; il était, en outre, pendant ce voyage, accompagné par sa femme, née comtesse de Schulembourg, qui en a écrit la relation en français (*Mes souvenirs d'Egypte,* Paris, 1826, 2 vol. in-18, publiés par Raoul Rochette). Les collections rapportées de cette mission périrent en partie dans un naufrage, sur les côtes de la mer du Nord; quelques momies que les flots échouèrent faillirent avoir un sort non moins déplorable; car les habitants, les prenant pour des cadavres de nègres, allaient leur rendre consciencieusement les honneurs de la sépulture. Les objets venus par la voie de Trieste furent acquis par le roi au prix de vingt mille thalers. Dans cette collection, on trouve un grand nombre de papyrus, avec figures et hiéroglyphes. Minutoli se livra dès lors exclusivement aux sciences. L'académie de Berlin l'admit au nombre de ses membres et le roi le fit lieutenant général. Il mourut le 16 septembre 1846, dans une propriété où il s'était retiré près de Lausanne, laissant une fort belle collection de tableaux, de miniatures, de verreries et d'antiquités. Son principal ouvrage est le *Voyage au temple de Jupiter Ammon et dans la haute Egypte,* Berlin, 1824-1827, avec atlas. Parmi ses travaux d'archéologie, nous citerons : *De la mosaïque sur verre dans l'antiquité,* Berlin, 1817; — *Sur la fabrication et l'emploi de verres de couleur chez les anciens,* ibid., 1836; et entre autres écrits politiques : *Matériaux pour une biographie de Frédéric-Guillaume III*, Berlin, 1843; — *Frédéric et Napoléon, parallèle,* ibid., 1840; — *Campagne des alliés en France en* 1792, ibid., 1847; — *Souvenirs militaires,* ibid., 1845. — Son fils (Jules, baron de Minutoli) est consul général de Prusse en Espagne et en Portugal. G. D—G.

MINZOCCHI DI SAN-BERNARDO (François), dit *le Vieux*, peintre italien, naquit à Forli vers l'an 1513. Contemporain des Lenghi, il fut pour sa ville natale ce que furent ces derniers pour Ravenne. Il étudia la peinture d'après les ouvrages dont le Palmeggiani avait orné la ville de Forli, et il existe encore de lui quelques tableaux de ce premier temps dont le dessin est un peu maigre: tel est le *Crucifix* que l'on voit aux Observantins. Mais ayant pris de nouvelles leçons de Genga et surtout du Pordenone, il changea tout à fait de manière. Il adopta un style correct, gracieux, plein de vivacité, et d'une expression telle que l'on semble voir la nature elle-même. Parmi les ouvrages qu'il a exécutés avec le plus de soin, sont les peintures latérales de la chapelle de St-François de Paule, dans la basilique de Lorette, l'une représente le *Sacrifice de Melchisédech,* l'autre le *Miracle de la manne.* Les prophètes et les principaux personnages conservent une dignité, une noblesse, qui rappellent tout à fait l'école de Pordenone, tandis que le peuple y a toute la naïveté, toutes les manières du vulgaire; Téniers et les peintres flamands les plus naturels pourraient lui envier ce genre de talent. On admire également dans ces tableaux, la perfection et la vie avec lesquelles sont peints les animaux et tous les accessoires. Ce qui mérite seulement des reproches, c'est que l'artiste ait cru devoir exciter le rire dans la représentation d'un sujet sacré. Un de ses ouvrages les plus remarquables est *Dieu le Père au milieu d'un chœur d'anges,* qu'il a peint à fresque dans l'église de Ste-Marie *della Grotta*, à Forli, figures grandioses et qui plafonnent supérieurement; beaux mouvements, bien variés et bien contrastés, parfaite intelligence des raccourcis, couleur vigoureuse et brillante, tout dans ce tableau dénote un artiste supérieur. Sa ville natale possède un grand nombre de ses peintures, tant dans l'église de St-Dominique qu'au Dôme et dans les galeries particulières. Ses fresques y jouissent d'une si grande estime que, lorsqu'il a fallu démolir les chapelles où elles se trouvaient, on les a taillées et replacées ailleurs. Il mourut en 1574. — *Pierre-Paul* et *Sébastien* Minzocchi di San-Giovanni, ses fils, cultivèrent la peinture et reçurent de lui des leçons. Pierre-Paul fut un peintre assez faible, dont il existe quelques figures chez les capucins de Forli. Sébastien avait du naturel, peu de recherche, peu de relief, et une invention assez commune. On voit de lui dans l'église de St-Augustin un tableau qu'il a peint en 1573, composé dans le goût antique, et d'un style qui, comme toutes ses autres productions, est en arrière de son siècle. P—S.

MIOLLIS (Sextus-Alexandre-François), général français, naquit à Aix en Provence, le 18 septembre 1759, d'une famille noble, et fut dès l'enfance voué à la carrière des armes. Il entra, à l'âge de dix-neuf ans, comme sous-lieutenant dans le régiment de Soissonnais, et fit presque aussitôt, sous les ordres de Rochambeau, les campagnes d'Amérique, où il fut blessé d'un éclat de bombe au siége d'York-Town. De retour en France, à la paix de 1783, il continua de servir dans le même corps. Il y était parvenu au grade de capitaine, lorsque la révolution commença. Malgré l'opposition de sa famille, et surtout de son père, qui était conseil-

ler au parlement d'Aix, il s'en montra partisan, et fut à peu près le seul des officiers qui n'émigra pas. Le commandement du troisième bataillon des volontaires nationaux du département des Bouches-du-Rhône lui ayant été proposé, il n'hésita point à l'accepter. En 1793, il se trouvait à Antibes à la tête de cette troupe, et il y y réprima par sa fermeté les premiers troubles révolutionnaires. Les dénonciations dont sa conduite et sa qualité de noble furent l'objet ne l'empêchèrent pas d'être employé, d'abord au siége de Toulon, puis à l'armée des Alpes, où il fit preuve de bravoure et d'intelligence dans plusieurs occasions. Il eut part à tous les exploits qui signalèrent les premières campagnes des Français en Italie, et particulièrement à la bataille de Loano et à la défense d'un des faubourgs de Mantoue. Sommé de se rendre par le général Provera, il répondit par la plus vigoureuse résistance, et fit lui-même prisonnier le général autrichien, qui capitula avec toute sa division. Le général en chef Bonaparte lui écrivit à ce sujet ; « Les services que vous avez rendus, tant en la « première sortie de Wurmser qu'au combat de « St-George et à la bataille de la Favorite, vous « donnent un titre précieux à la reconnaissance « de l'armée. Le combat de St-George, que vous « avez soutenu avec 500 hommes contre la divi- « sion du général Provera, sera mémorable dans « l'histoire... » Miollis était à cette époque général de brigade. Les talents et le courage qu'il avait déployés au siége de Mantoue lui valurent le commandement de cette place. Ce fut alors qu'il fit élever un obélisque à la mémoire de Virgile sur les lieux mêmes où ce poëte était né. Après le traité de Campo-Formio, il resta en Italie, commanda l'expédition de Toscane en 1799, et entra à Livourne, où il prit plusieurs mesures rigoureuses, dont les principales furent l'expulsion des émigrés français, le désarmement des troupes toscanes, l'embargo sur tous les vaisseaux et l'arrestation des consuls anglais et russes. Devenu général de division en 1799, il fut employé à Gênes sous les ordres de Masséna, et ce fut lui que ce général chargea de rendre la place après la capitulation. Nommé ensuite gouverneur de Belle-Ile-en-Mer, il ne tarda pas à être rappelé en Italie, et fut de nouveau choisi pour commander dans Mantoue. Il rendit encore dans cette ville un nouvel hommage aux lettres, en faisant transférer avec la plus grande pompe les cendres de l'Arioste à l'université de Ferrare, et consacra par une colonne le lieu de naissance de ce grand poëte. Il rétablit en même temps l'obélisque de Virgile, déjà renversé par les ravages de la guerre. Vérone lui dut aussi la restauration de son cirque, un des plus beaux monuments de l'architecture romaine. En 1805, il obtint le commandement de toutes les forces françaises dans l'Italie septentrionale, et fut chargé peu après d'aller prendre possession de Venise, puis des États de l'Église. Ce fut sous le prétexte de se rendre à Naples que Miollis, au commencement de 1809, conduisit à Rome un corps de 16,000 Français. Ce fut le 2 février que la troupe de Miollis parut devant Rome et qu'elle y pénétra par la violence, n'ayant pu obtenir que les portes lui en fussent ouvertes volontairement. Elle s'empara du château de St-Ange et de tous les postes militaires. Quand tout fut consommé, Miollis chargea l'ambassadeur de France Alquier, qui avait tout préparé, de demander pour lui une audience au saint-père. On conçoit qu'il eût été difficile au pontife de s'y refuser. Comme si aucune autre violence n'eût été exercée, Miollis s'en tint à nier sa participation au fait des canons braqués devant la demeure pontificale ; et c'est à cela que se borna pour le moment ce vain simulacre d'égards pour le pontife. Plus tard, on ne garda point de mesures, et il fut positivement enjoint à Sa Sainteté de renoncer aux biens temporels du saint-siége. « Je ne dois ni ne puis « faire une pareille concession, répondit le saint- « père ; j'ai fait serment à Dieu de maintenir « dans leur intégrité les possessions de l'Église ; « je ne violerai pas mon serment. » Alors il lui fut signifié qu'il eût à s'éloigner de Rome ; et dès le lendemain, à trois heures du matin, on le jeta dans une voiture qui prit la route de Florence, accompagnée d'une troupe de gendarmes. Napoléon a dit, dans ses conversations de Ste-Hélène, que ce fut contre ses intentions que Miollis fit ainsi partir le pontife, et qu'il se hâta d'arrêter sa marche dès qu'il en fut informé. Cependant il est bien sûr qu'après quelques mois de séjour en Toscane, le saint-père ne fut pas ramené dans sa capitale, mais au contraire conduit prisonnier à Fontainebleau. Quant au général Miollis, il resta pendant tout ce temps le maître de Rome et de tout l'État de l'Église, avec le titre de gouverneur, et parut jouir d'une grande faveur auprès de Napoléon, qui jusque-là cependant ne l'avait pas fort bien traité, par la raison sans doute qu'il ne pouvait oublier son vote négatif sur la question du consulat à vie en 1803, vote qui avait été exprimé hautement par le général, en présence de toute la garnison de Mantoue qu'il commandait. Cette opposition avait été suivie d'une prompte disgrâce, que les besoins de la guerre toujours croissants avaient ensuite fait cesser. Forcé de l'employer, Bonaparte l'avait mis à la tête d'une division, mais il ne lui donna pas le bâton de maréchal, auquel Miollis avait des droits incontestables. Le zèle qu'il montra ensuite à Rome et l'abnégation, le respect, qu'il mit à exécuter tous les ordres du maître, le firent rentrer dans toute la faveur impériale. Il reçut le titre de comte, celui de grand officier de la Légion d'honneur, et il joua pendant six ans un rôle très-important dans cette capitale, où quelques missions fâcheuses durent cependant troubler sa félicité ; car on ne peut croire que ce

fût sans répugnance et sans hésitation qu'il ordonna des mesures plus que sévères contre la famille royale d'Espagne, et surtout contre la reine d'Étrurie, qu'il fit impitoyablement dépouiller de tout ce qu'elle possédait en argent et en bijoux, sans que l'on puisse comprendre les motifs de pareilles vexations, car ce n'était point dans l'intention de s'approprier ces objets, quelque précieux qu'ils fussent. Sous ce rapport, du moins, on ne peut lui faire aucun reproche. S'il rapporta de Rome des sommes considérables, ce fut par suite de l'économie et même de l'avarice qu'il mit à thésauriser ses énormes traitements. Il s'y fit cependant une réputation de protecteur des lettres et de bon administrateur (1), et fut reçu membre de la société des arcades. Il ne revint en France qu'en 1814, comblé d'honneurs et de richesses. S'étant rendu à Paris, il y fut présenté à Louis XVIII, qui l'accueillit fort bien, le nomma chevalier de St-Louis et lui donna un commandement en Provence, sous Masséna, où il se trouvait au mois de mars 1815, lors du débarquement de Bonaparte. Ayant alors reçu de son chef l'ordre de marcher à sa rencontre avec deux régiments d'infanterie et quelques compagnies de garde nationale, il partit de Marseille le 4 de ce mois, se dirigeant vers Sisteron, que dès ce moment Napoléon avait dépassé. Arrivé dans cette ville, il y apprit du général Rostolan, placé entre Gap et Grenoble, que toutes les troupes que l'on avait envoyées contre lui s'étaient rangées sous son drapeau. Craignant le même sort pour les siennes, il les plaça dans des cantonnements écartés, à Forcalquier et à Manosque, où elles restèrent jusqu'à la nouvelle des succès définitifs de Napoléon. Alors Miollis retourna à Marseille et il y reçut bientôt, ainsi que Masséna, l'ordre de se rendre sur-le-champ à Paris, où Napoléon l'accueillit bien. Il lui proposa le commandement d'un corps d'armée qu'il ne put lui faire accepter, puis il le nomma gouverneur de Metz, emploi que Miollis conserva jusqu'au second retour des Bourbons. Alors ce général se retira dans ses propriétés de la Provence qui étaient considérables, et il y vécut paisiblement, n'ayant plus à s'occuper que de la culture des lettres, qu'il avait toujours aimées, et de la société de ses parents et nombreux amis. Il mourut à Aix, le 18 juin 1828, et fut enterré avec beaucoup de solennité. Il a laissé des Mémoires qui sont restés manuscrits et qui ne seront probablement jamais imprimés, ce qui est une perte pour l'histoire. — Son frère (Charles-François-Melchior-Bienvenu), né à Aix, le 19 juin 1753, fut curé de Brignolles, puis évêque de Digne, et démissionnaire en 1838. — Un autre frère qui avait servi dans le régiment d'Angoumois, et qui, après plusieurs campagnes à l'armée des Pyrénées, était devenu adjudant général, puis commandant du département du Var, mourut à Aix le 15 janvier 1827. — Enfin un quatrième frère fut préfet du Finistère et baron de l'empire. M—D j.

(1) L'auteur de cette note a entendu le général Miollis raconter, dans une séance décadaire de la société philotechnique dont il était membre, que, pendant son gouvernement de Rome, les environs de cette ville furent envahis par une si terrible armée de sauterelles, apportée par un vent d'Afrique, qu'il dirigea contre cet ennemi d'une espèce nouvelle deux régiments de dragons, lesquels cernèrent sur plusieurs points les phalanges dévastatrices, que la cavalerie s'avança rétrécissant le cercle, et qu'alors plusieurs centaines de sacs, qu'on avait apportés sur un grand nombre de voitures, furent remplis de ces insectes voraces par les habitants des campagnes, qui allèrent les vider et les décharger dans le Tibre. V—ve.

MIONCZYNSKI (*voy.* Miackzinski).

MIONNET (Théodore-Edme), numismate, naquit à Paris, le 2 septembre 1770. Après avoir fait ses études au collége du cardinal Lemoine, il passa à l'école de droit, et fut reçu avocat au parlement le 20 août 1789. Atteint par la loi du 23 août 1793, il partit pour l'armée comme réquisitionnaire, mais il fut rappelé en juillet de l'année suivante, par le comité de salut public, qui l'employa dans les bureaux de l'instruction publique. Mionnet avait montré dans sa première jeunesse un goût dominant pour la numismatique, qu'il étudia d'abord dans le riche cabinet d'Ennery (*voy.* ce nom). Ses heureuses dispositions lui valurent la bienveillance, les encouragements et les conseils du célèbre Barthélemy (*voy.* ce nom), qui en avril 1795, le fit entrer surnuméraire au cabinet des médailles de la bibliothèque de la rue de Richelieu, par arrêté du comité de l'instruction publique. Quelques mois plus tard, il fut nommé second employé de ce département, par suite de la nouvelle organisation qui, après la mort du savant abbé, y avait placé, comme conservateurs, son neveu Barthélemy-Courçay et Millin. Il consacra dès lors sa vie entière à la numismatique, et s'occupa sans relâche de la nouvelle classification des médailles, d'après le système d'Eckhel, c'est-à-dire dans l'ordre chronologique de chaque pays, sans avoir égard ni au métal ni au module. En 1800, Mionnet imagina de former une collection d'empreintes de médailles, pour en faciliter l'étude aux artistes et utiliser ainsi la révolution opérée dans les arts par l'école de David, par les monuments conquis en Italie, par la création du muséum et par le cours d'archéologie de Millin. Il publia le premier catalogue de sa collection d'empreintes, prélude du grand ouvrage qu'il commença en 1806, et auquel il travailla plus de trente ans avec une rare persévérance Premier employé des médailles en mai 1800, chevalier de la Légion d'honneur en 1814, Mionnet fut en 1818 un des trois candidats pour une des places de conservateur, vacante par la mort de Millin, et qui fut donnée à Raoul Rochette. Devenu conservateur adjoint en 1829, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1830, il avait droit de compter qu'il succéderait à Gosselin, qui en 1800 avait remplacé Barthélemy-Courçay; mais les espérances et les droits de

Mionnet furent encore déçus par suite de l'annihilation totale, en 1832, du décret organisateur de la bibliothèque de Paris, plusieurs fois transgressé depuis 1825. Deux conservateurs des médailles et antiques, Letronne et Lenormant, furent successivement nommés, et Mionnet n'obtint aucun avancement. Il en fut faiblement dédommagé par de nombreux titres littéraires. Un voyage en Italie en 1809, avait formé son goût par la vue et l'étude des chefs-d'œuvre et des beaux cabinets. Le soin de sa santé chancelante l'y ramena une seconde fois en 1818, et il y fut accueilli par plusieurs sociétés savantes, Cortone, Rome (archéologie), Livourne, les Géorgophiles et la Colombine de Florence, Volterre, Arezzo, et par l'académie de Marseille. En 1837, il devint membre associé de l'académie des sciences de St-Pétersbourg et de celle des inscriptions et belles-lettres de Stockholm, et en 1838, associé étranger de la société numismatique de Londres. Mionnet avait rapporté d'Italie plusieurs pièces rares et curieuses, entre autres le beau médaillon tétradrachme en argent de la ville de Populonium, dans l'île d'Elbe, qui était encore inédit. Exempt d'ambition, simple, affable, obligeant, ne connaissant que les douceurs de l'étude et de l'amitié, il ne manquait à Mionnet qu'une imagination plus brillante, un style plus fleuri. Mais peut-être ces qualités auraient-elles nui à l'exactitude, à la méthode et à l'utilité de ses ouvrages, qui ont porté son nom dans tous les pays où a pénétré le goût des médailles dont ils ont fixé la valeur par de justes appréciations. Le recueil de ses travaux est une sorte d'encyclopédie spéciale. Pour leur donner une forme académique, il préparait des lettres numismatiques, lorsqu'une grave maladie le força d'abandonner le cabinet des médailles pour ne plus quitter sa chambre et son lit, et il mourut au milieu de ses livres, le 7 mai 1842. M. Lenormant prononça sur sa tombe un discours où il rendit justice au savoir et aux qualités personnelles du défunt. On a de Mionnet : 1° *Cataloque d'une collection d'empreintes en soufre de médailles grecques et romaines*, au nombre de vingt mille, Paris, 1800, in-8°; 2° *Description des médailles antiques grecques et romaines*, avec leur degré de rareté et leur estimation, Paris, 1806-1839. Cet ouvrage, le plus complet qui existe dans ce genre, et le *vade-mecum* des voyageurs antiquaires, forme aujourd'hui 18 volumes in-8°, y compris un *Atlas numismatique* de planches et un supplément important : *Poids des médailles d'or et d'argent du cabinet royal de France*. A la description des richesses du cabinet de Paris, l'auteur a joint les pièces les plus remarquables décrites dans les meilleurs ouvrages de numismatique. Le sien a empêché la destruction de beaucoup de médailles et en a facilité les acquisitions et les échanges; 3° *De la rareté et du prix des médailles romaines*, recueil contenant les types rares et inédits des médailles d'or, d'argent et de bronze, frappées pendant la durée de la république et de l'empire romain, Paris, 1815, in-8°; 2e édit., corrigée et augmentée, 1827, 2 vol. in-8°, avec 39 pl.; 3e édit., 1847, 2 vol. in-8°, avec 40 pl. Mionnet avait une connaissance approfondie des médailles, et ses décisions étaient des oracles; mais ayant concentré sur la numismatique toutes ses facultés, il n'avait dans les autres branches de la science et de la littérature que des connaissances bornées. Dumersan a donné sur Mionnet une *Notice* dans la *Biographie numismatique*, mai 1842, et Walckenaer a prononcé son éloge à l'Académie des inscriptions, le 21 août 1846. A—T.

MIOT (André-François), comte de Melito, naquit à Versailles le 9 février 1761. Entré fort jeune dans l'administration militaire, il fut successivement chef de bureau et de division au ministère de la guerre. En 1793, il fut nommé secrétaire général au département des affaires étrangères, dont il eut le portefeuille après la révolution du 9 thermidor, sous le titre de commissaire des relations extérieures. En 1795, il fut envoyé à Florence, par le directoire exécutif, comme ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Toscane, qui venait de conclure un traité de paix avec la France. L'occupation de l'Italie par l'armée fançaise sous les ordres de Bonaparte donnait à cette mission une haute importance, et Miot eut de fréquentes occasions d'y déployer ses talents et son habileté. Lorsque ce général, maître de Livourne, se préparait à lancer une expédition sur la Corse, Miot, apprenant que pour la déjouer les Anglais voulaient s'emparer de Porto-Ferraïo, pressa vivement le grand-duc de remplacer le gouverneur de cette ville, qu'il soupçonnait d'intelligence avec les Anglais. Il le requit en même temps de faire entrer dans cette place deux cents Français. Le prince ayant rejeté cette seconde demande, Miot s'en plaignit vivement à Bonaparte dans une lettre où il l'engageait « à ne point s'en « tenir à de vaines menaces envers les Italiens, « chez qui l'imagination grossit toujours le dan- « ger, mais qui passent subitement de la terreur « à l'insolence, quand ils n'éprouvent pas le châ- « timent qu'on leur a fait craindre. Leur carac- « tère, ajouta-t-il, attribue toujours à l'impuis- « sance de leur ennemi les résolutions dictées par « sa générosité. » Cependant Bonaparte n'ayant pas cru devoir sévir contre le grand-duc, les prévisions de l'envoyé français se réalisèrent, car peu de temps après, les Anglais se rendirent maîtres des îles d'Elbe et de Capraja. Miot contribua aux traités qui furent conclus entre la France et les cours de Naples et de Rome. Envoyé dans cette dernière ville en qualité de ministre extraordinaire, il reçut en 1796 des mains du pape la ratification du traité d'armistice qui avait été précédemment signé par le prince de Belmonte. Après avoir accrédité auprès de Sa Sainteté les

commissaires français chargés de recevoir les objets d'art cédés à la France, Miot retourna à Florence, où il reçut ordre de partir pour la Corse, qui venait de se révolter. Il parvint à ramener la tranquillité en peu de temps et sans recourir à des mesures de rigueur. Le succès de cette mission lui valut d'être nommé le 23 octobre 1796 ambassadeur de France à la cour de Sardaigne. Tant qu'il résida à Turin, l'asile que Madame et la comtesse d'Artois y avaient trouvé fut respecté, et il éluda à cet égard les ordres qu'il reçut du directoire qui, mécontent de sa conduite, le rappela à Paris au commencement de 1798. Miot fit alors partie du conseil particulier, formé par François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur; mais il se vit bientôt obligé de suivre à la Haye le nouvel ambassadeur de France près du directoire batave. Il paraît que Miot était tout à fait tombé en disgrâce, et qu'il avait profité de son voyage en Hollande pour éviter les persécutions dont il était menacé. Après les événements du 18 brumaire an 7, qui renversèrent le directoire, Miot fut rappelé à Paris par le premier consul, nommé secrétaire général près le ministre de la guerre, puis entra au tribunat et enfin au conseil d'Etat, où il fut chargé de rayer de la liste des émigrés ceux qu'on y avait inscrits par passion ou par précipitation. Six mois après, il partit pour la Corse en qualité d'administrateur général. Il exerça ses fonctions jusqu'en novembre 1802. Rappelé à cette époque par suite des accusations qui s'étaient élevées contre lui, il revint en France et se justifia pleinement dans une entrevue qu'il eut à St-Cloud avec le premier consul. Il rentra au conseil d'Etat, et se distingua dans la discussion des codes. Bonaparte, étant devenu empereur, chargea Miot de porter à son frère Joseph, qui restait paisible à Mortefontaine, ces catégoriques paroles : « Allez lui dire qu'il ne sagit « plus de tirer des lapins; je ne connais désor- « mais pour frères, pour parents, pour amis que « ceux qui sont dévoués à Napoléon. » Miot fut en 1806 attaché à la personne de Joseph Bonaparte, qu'il suivit à Naples en qualité de ministre de l'intérieur, puis à Madrid en qualité d'intendant général de sa maison. Après la bataille de Vittoria, il rentra en France et reprit ses fonctions au conseil d'Etat. La restauration l'ayant rendu à la vie privée, il ne s'occupa plus que de travaux littéraires. Il fut en 1832 élu académicien libre, en remplacement de Dugas-Montbel. Miot mourut à Paris le 6 janvier 1841. On a de lui : 1° *Traduction de l'Histoire d'Hérodote*, suivie de la *Vie d'Homère*, Paris, 1822, 3 vol. in-8°, avec une carte. Cette traduction passe pour la meilleure qui ait paru jusqu'à ce jour. 2° Une traduction de Diodore de Sicile, contenant tous les fragments récemment découverts, Paris, 1835-38, 7 vol. in-8°. 3° Il avait laissé manuscrits des *Mémoires* intéressants qui ont été publiés longtemps après sa mort par le général de Fleischmann, son gendre, Paris, 1858, 3 vol. in-8°. On y trouve particulièrement des détails curieux sur les séances du conseil d'Etat sous l'empire. G—G—Y.

MIQUEL-FÉRIET (Louis-Charles), le créateur de l'artillerie légère en France, était né le 24 mai 1765 à Auxonne, où son père remplissait les fonctions de répétiteur de mathématiques. Après avoir fait d'assez bonnes études, il entra au service. Quelques étourderies de jeunesse l'obligèrent de passer en 1788 en Prusse, où il fut admis cadet dans le régiment d'artillerie de Tempelhof. Ses talents lui procurèrent de l'avancement, et à l'époque où la guerre éclata entre la Prusse et la France, il était officier dans le 1er régiment d'artillerie. Miquel n'hésita pas à déclarer qu'il ne voulait point servir contre son pays, et le roi, approuvant sa délicatesse, lui permit de rentrer en France, où il fut aussitôt employé dans son grade, avec la condition qu'il ne serait jamais obligé de servir contre la Prusse. Ce fut sur le plan donné par cet officier que l'artillerie légère fut organisée en France sur le même pied qu'elle l'était dans les armées de Frédéric. Il consigna ses observations sur cette armée dans un *Mémoire* imprimé à Paris, 1795, in-4°. En 1797, tandis qu'il était attaché comme adjudant général à l'artillerie d'Auxonne, il fit exécuter un nouveau modèle des caissons connus sous le nom de *caissons de Wurtz*, qui fut adopté par l'administration de la guerre. Elevé en 1800 au grade de chef de brigade d'artillerie, il fut envoyé en 1802 à St-Domingue, avec le titre de directeur-commandant de l'artillerie dans la partie espagnole, et y servit deux ans sous les ordres du général Rochambeau. Il avait résisté à la funeste épidémie qui ravageait l'île, et, de retour en France, il avait obtenu la permission de se reposer de ses fatigues dans sa maison de campagne à Belleville, près de Paris, lorsqu'il mourut au mois de mars 1806. — L'un des frères de cet officier était en 1802 directeur de la manufacture royale de Valence, en Espagne. — *Claude-Jean-François* Miquel, son second frère, né à Auxonne en 1768, missionnaire de la congrégation des Eudistes, s'est acquis une réputation méritée par son talent pour la chaire. M. J.-J. Lacoste a publié l'*Analyse des sermons* que le P. Miquel avait prononcés à la mission d'Agen, en 1806, in-12. Son portrait a été gravé à Toulouse en 1809, avec cette inscription : *Erat lucerna ardens et lucens.* W-S.

MIRABAUD (Jean-Baptiste de), membre de l'Académie française, né à Paris en 1675, embrassa la profession des armes et se trouva à la bataille de Steinkerque, où il se distingua par son courage : il renonça bientôt à cette carrière pour cultiver les lettres, dont la Fontaine lui avait inspiré le goût, et il entra dans la congrégation de l'Oratoire afin de pouvoir se livrer plus tranquillement à l'étude, devenue pour lui un besoin. Il en sortit lorsque la duchesse d'Orléans le nomma secrétaire de ses commandements et

le chargea de l'éducation des princesses ses filles. Il publia en 1724 une traduction de la *Jérusalem délivrée*; c'était la première traduction française dont la lecture fût supportable (*voy.* LE TASSE) : le succès qu'elle obtint et qu'elle méritait en partie, attira au traducteur des invectives qu'il eut le bon esprit de mépriser et des critiques dont il profita pour perfectionner son travail. Il fut reçu, quelque temps après, à l'Académie française, et il succéda en 1742 à l'abbé Houteville dans la place de secrétaire perpétuel de cette compagnie. La douceur de son caractère, sa modestie et son désintéressement lui avaient fait des amis de tous ses confrères. Sa vie fut tranquille, sa vieillesse exempte d'infirmités, et il mourut le 24 juin 1760, regretté sincèrement de tous ceux qui l'avaient connu. Il eut pour successeur à l'Académie Buffon, qui nous a laissé de Mirabaud ce portrait magnifique : « A quatre-« vingt-six ans, il avait encore le feu de la jeu-« nesse et la séve de l'âge mûr, une gaieté vive « et douce, une sérénité d'âme, une aménité de « mœurs, qui faisaient disparaître la vieillesse et « ne la laissaient voir qu'avec cette espèce d'at-« tendrissement qui suppose bien plus que du res-« pect. Libre de passions et sans autres liens que « que ceux de l'amitié, il était plus à ses amis « qu'à lui-même. Il a passé sa vie dans une so-« ciété dont il faisait les délices, société douce « quoique intime, que la mort seule a pu dis-« soudre. Ses ouvrages portent l'empreinte de « son caractère : plus un homme est honnête, et « plus ses écrits lui ressemblent. Mirabaud « joignit toujours le sentiment à l'esprit, et nous « aimons à le lire comme nous aimions à l'en-« tendre; mais il avait si peu d'attachement pour « ses productions, il craignait si fort et le bruit « et l'éclat, qu'il a sacrifié celles qui pouvaient « contribuer le plus à sa gloire. » Outre la traduction du Tasse, on lui en doit une du *Roland furieux*, Paris, 1758, 4 vol. petit in-12 : elle ne fut pas aussi bien accueillie que la première. Le *molle et facetum* de l'Arioste, cette urbanité, cet atticisme, cette bonne plaisanterie, répandus dans tous ses chants, n'ont été ni rendus ni même sentis par Mirabaud, qui ne s'est pas douté que l'Arioste raillait de toutes ses imaginations. C'est le jugement qu'en porte Voltaire, qui a exprimé l'opinion de tous les gens de goût. On attribue à Mirabaud : 1° *Alphabet de la fée Gracieuse*, 1734, in-12; 2° *Opinions des anciens sur les Juifs*, 1769, in-12; 3° *le Monde, son origine et son antiquité*, Londres, 1751, in-8°. Dumarsais est l'éditeur de cet ouvrage. 4° *Sentiments des philosophes sur la nature de l'âme;* inséré dans le recueil intitulé *Nouvelles libertés de penser*, Amsterdam (Paris), 1743, in-12, et dans le *Recueil philosophique*, publié par Naigeon, Londres (Amsterdam), 1770, 2 vol. in-12 (*Voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, par Barbier). Mais le code monstrueux d'athéisme connu sous le titre de *Système de la nature*, publié sous le nom de notre académicien, est, comme on le sait maintenant, l'ouvrage de la société d'Holbach (*voy.* ce nom). On peut consulter l'*Eloge* de Mirabaud par d'Alembert, dans le tome 5 de l'*Histoire des membres de l'Académie française*. W—s.

MIRABEAU (JEAN-ANTOINE DE RIQUETI, marquis DE), né le 29 septembre 1666, était le chef d'une famille provençale issue des Arrighetti, gibelins exilés de Florence en 1267 au nombre de neuf, et alliée à toutes les maisons les plus nobles de la Provence et du Languedoc, telles que les Fos, les Pontevès, les Glandevès, les Castellane, les Rochemore. Cette race militaire transplantée en France, s'y recommanda par des fondations d'hôpitaux et de couvents, par des services publics. Elle avait donné un juge-mage (officier militaire) avant l'origine du parlement. Etablie vers la fin du 15e siècle à Marseille, cette ville qui se gouverna si longtemps elle-même, la famille de Mirabeau s'intéressa utilement dans le commerce maritime, comme toute la noblesse du pays. Nostradamus la cite dans son *Histoire de la Provence*. Le marquis Jean-Antoine, mousquetaire à l'âge de dix-huit ans au siége de Luxembourg, s'était montré de bonne heure avec éclat à la cour et à l'armée. C'était un homme d'une rare beauté, de la taille la plus élevée. Remarquable par sa dignité personnelle, il l'eût été par son originalité, si la race des Mirabeau n'avait pas été de père en fils toujours exceptionnelle. L'élévation de son caractère, la singularité de son esprit, la brusquerie de ses reparties l'avaient mis fort à la mode dans les camps et à Versailles. Il avait fourni le sujet de beaucoup d'anecdotes, mais ces anecdotes s'étaient presque toutes trompées de nom en allant à la postérité, et il serait aujourd'hui à peu près oublié, si le tribun fameux, son petit-fils, ne s'était pas fait son biographe en 1774, dans les loisirs d'une captivité au château d'If. Ces Mémoires domestiques, miraculeusement échappés à tous les orages de la vie de l'auteur et aux tourmentes de la révolution, n'ont paru que soixante ans après. Ils remplissent une partie du 1er volume des *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau*, publiés en 1834 par son fils adoptif, Lucas de Montigny (*voy.* ce nom). Un célèbre écrivain les a comparés à une autre *Vie d'Agricola*, heureusement retrouvée. C'est moins encore une biographie animée, pittoresque, qu'un tableau original de la vie de la noblesse dans les camps et dans les châteaux sous Louis XIV. « Il « est des hommes faits pour obéir, il en est de « faits pour commander, et cela ne se ressemble « pas. » Telle était la maxime du marquis de Mirabeau; et, comme il se sentait du petit nombre des hommes à qui la nature a déféré le commandement, il avait apporté dans les habitudes militaires une liberté très-tranchante, qui ne l'empêcha cependant pas d'obtenir à trente ans la permission de traiter d'un régiment d'infan-

terie. Adoré et respecté des soldats, qu'il traitait comme ses enfants, redouté des officiers, qu'il tenait à grande distance, il revint d'Italie criblé de blessures et signalé par de nombreux coups de main, car il ne ménageait ni lui ni son monde. Vendôme l'appelait son bras droit. Il s'exposait tellement, que le maréchal de la Fare racontait, sans beaucoup d'exagération, qu'après une affaire brillante et terrible il avait vu *tout* le régiment de Mirabeau et les drapeaux rentrer à Crémone en une seule charrette. A Cassano, journée où tout ce qui n'était pas tué était blessé, le marquis de Mirabeau, laissé pour mort, repris, rejeté parmi les morts, fut généreusement traité par le prince Eugène. Guéri, entre autres blessures, par une opération phénoménale, d'un coup de mousquet qui lui avait coupé les nerfs et la veine jugulaire, il revint en Provence sur un brancard porté à bras d'homme, ne retrouvant qu'un patrimoine délabré par ses campagnes, et cependant il demanda et obtint que la pension accordée à ses services et à ses blessures fût partagée entre six officiers de fortune blessés à cette journée de Cassano qu'il appela désormais *le jour où je fus tué*. C'était alors le point d'honneur de dissiper son bien au service du roi. Le marquis de Mirabeau eut pour sa part, tout le reste de sa vie, le bras droit en écharpe et un collier d'argent pour soutenir sa tête, ce qui ne l'empêcha pas de servir encore dans le Dauphiné en 1709, et d'aller à pied à l'armée de Flandre avec un corps détaché, toujours paternel pour le soldat, toujours inflexible pour les gens de cour. Dans la campagne de 1712, il commandait à la même armée la brigade d'Alsace. Ce furent ses derniers services. Rentré dans la vie privée, il rétablit sa fortune, et se livra constamment avec autorité aux affaires de sa province; infatigable à rendre service, retiré, mais non solitaire, paternel pour les villageois comme il l'avait été pour les soldats, mais inflexible pour les gens de rapine. C'était un homme imposant, et pourtant sa société était recherchée de tous. Son fils aîné, l'*Ami des hommes*, a écrit de lui : « Je n'ai « jamais eu l'honneur de toucher la chair de cet « homme respectable, de ce père essentiellement « bon, mais dont la dignité contenait la bonté, qui « se faisait toujours sentir sans se montrer jamais « en dehors. » Le marquis Jean-Antoine de Mirabeau, resté sans récompense, sans grade, sans emploi, sans pension, mourut le 27 mai 1737, trente-deux ans après le jour où il avait été *tué*. B—v—e.

MIRABEAU (Victor de Riqueti, marquis de), l'un des propagateurs des doctrines économiques en France, naquit à Pertuis le 5 octobre 1715. Deux frères l'avaient précédé et moururent en bas âge. Il fut reçu chevalier de Malte le 1er septembre 1718; il entra dès l'âge de quatorze ans au service comme enseigne, et devint capitaine au régiment de Duras dont son père (*voy.* l'article précédent) avait été colonel, et qu'il avait vendu en 1712 au marquis de Gensac. Placé de si bonne heure au service, le marquis de Mirabeau se montra avec distinction aux siéges de Kehl et de Philisbourg, à l'attaque des lignes de Dettingen où il fut blessé; aux combats d'Hisperberg et de Clausen. Il fit la campagne de Bavière en 1742, et fut décoré de la croix de St-Louis en 1743. Dès le 27 mai 1737, le marquis de Mirabeau, âgé seulement de vingt et un ans, s'était trouvé, par la mort de son père, à la tête de sa maison. Il quitta bientôt la carrière militaire, qu'il ne voulait que traverser sans s'y fixer, et qu'il avait embrassée seulement par soumission filiale (1). Le marquis de Mirabeau, fixant son séjour habituel à Paris, soutint cette illustration par son crédit auprès des ministres, et eut l'ambition de conduire lui-même les affaires de l'Etat. L'opinion publique, facilement influencée à cette époque par les productions littéraires, lui parut le plus puissant véhicule pour arriver au pouvoir. Il la pressentit par un grand nombre d'écrits rédigés d'après les principes économiques de Quesnay, qu'il avouait pour son maître, et dont il rassemblait chez lui, tous les mardis, les sectateurs emphatiques. Plusieurs de ses livres furent accueillis avec faveur : les théories qui s'y trouvaient développées étaient encore des mystères pour la presque totalité de la classe éclairée. L'enthousiasme, la pompe du langage, le charlatanisme philanthropique, et jusqu'à l'obscurité qui enveloppait l'exposé de principes simples en eux-mêmes, caractérisaient en général les ouvrages des économistes, et étaient les causes premières de leur succès. Le marquis de Mirabeau se distingua d'eux tous par un style raboteux et bizarre, où perçait une affectation malheureuse d'imiter la manière de Montaigne, par une rédondance de trivialités qu'il appelle *sa chère et native exubérance*, par sa fausse chaleur et une incroyable naïveté d'orgueil. Ses premiers essais annonçaient un désir timide de ménager l'ordre établi, et montraient même une certaine

(1) Ce n'était pas le seul dégoût du service militaire qui avait motivé sa retraite prématurée. La véritable raison, c'est qu'il avait résolu de bonne heure de s'adonner exclusivement au travail du cabinet. La preuve existe que dès 1737, n'ayant pas encore vingt-deux ans, il s'occupait de rêveries d'économie politique, écrivait de gros volumes de mémoires particuliers, et traçait pour sa postérité, qui ne devait naître que dix ans plus tard, des conseils, des injonctions, des enseignements curieux à la fois par l'esprit dogmatique qu'il déploya toute sa vie, sans jamais le détendre et l'humaniser, et par le style *ostensible* qu'il se fit pour le public. Nous disons *ostensible*, parce que ses lettres familières, qui ont été conservées en très-grand nombre et qui furent toujours remarquables par un naturel abondant et facile, par une aisance spirituelle et gaie, forment le plus inexplicable des contrastes, ainsi que l'a révélé la publication des *Mémoires de Mirabeau*, avec ses écrits destinés à la publicité, tracés pour ainsi dire en présence du public, et dans lesquels le fond, toujours très-sensé des idées, est décrédité par la couleur particulière de son style obscur, pesant, mélangé de tropes bizarres, d'incohérentes métaphores, en un mot, il faut le dire, de galimatias intolérable. Ce penchant décidé pour les travaux littéraires lui avait fait quitter sa province natale, mais lointaine, ou un aliment convenable aurait manqué à ses goûts, un but à son ambition, un théâtre à la gloire qu'il se croyait sûr d'atteindre. L. M.

complaisance pour les mesures prohibitives que le gros des économistes était loin d'approuver. Le marquis devint ensuite un frondeur plus hardi; et sa *Théorie de l'impôt*, qui le fit emprisonner à Vincennes pendant cinq jours, donna une vogue subite à son nom. Le roi de Suède lui envoya, le jour même de la révolution qui en 1772 lui rendit son autorité, la croix de grand commandeur de l'ordre de Wasa. Le marquis de Mirabeau eut des travers d'esprit et de caractère, causés par une complète indépendance trop tôt acquise, les avantages supérieurs de la jeunesse, de la naissance, de la fortune, même de la figure, et d'une instruction peu commune et des plus hautes facultés de l'esprit; la flatterie et l'habitude de dominer sans contestation exaltèrent sa vanité native. Comprimé quelque temps par son père, en qui d'austères vertus, une morgue toute féodale et l'exercice d'un long commandement militaire avaient exagéré le sentiment de l'autorité, le marquis de Mirabeau s'habitua de bonne heure à étendre sur les siens le joug pesant du despotisme marital et paternel. Seigneur affable et mari impérieux, populaire et officieux parmi ses vassaux, roide et hautain avec sa famille, naturellement gai et presque toujours recouvert au sein de ses foyers d'une enveloppe sombre et farouche, sensible et sans cesse appliqué à voiler et à combattre son cœur; sincèrement religieux, sans humilité, sans indulgence et sans pardon, dédaignant la persuasion et s'irritant de la résistance; philanthrope de bonne foi dans ses théories spéculatives, dur et inflexible dans le maniement de la discipline domestique; ardent apôtre de la légalité, et gouvernant sa famille avec des lettres de cachet; économe, même avare pour soi et pour les autres, et mettant tout l'ordre possible à dissiper sa fortune dans d'aventureuses entreprises; sage et commettant des fautes sans nombre; habile et se trompant dans toutes ses mesures, il souffrit beaucoup et fit beaucoup souffrir; il eut peu de sérénité, moins encore de joie, et précipita ses proches dans une foule de malheurs, et, qui pis est, de fautes dont on a fait des crimes. Le marquis de Mirabeau, après avoir quitté la croix de Malte, avait épousé, le 21 avril 1743, une jeune femme plus recommandable par les avantages de la naissance et de la fortune que par les agréments de la figure et par le caractère, Marie-Geneviève de Vassan, veuve de Jean-François de Ferrières, marquis de Saulvebœuf. Le marquis de Mirabeau mourut à Argenteuil le 13 juillet 1789. Ses œuvres, qu'on a justement appelées l'*Apocalypse de l'économie politique*, forment plus de 20 volumes. La plus grande partie a été recueillie à la suite de l'*Ami des hommes*, 8 vol. in-12, ou 3 vol. in-4°. En voici la liste à peu près complète : 1° l'*Ami des hommes*, Paris, 1755, 5 vol. in-12. Cet ouvrage fit une grande sensation, fut goûté en Angleterre; et il en parut une traduction italienne à Venise en 1784. 2° *Examen des poésies sacrées de Lefranc de Pompignan*, 1755, in-12; fastidieux et ridicule panégyrique que Pompignan eut la maladresse d'adopter dans une édition de luxe qu'il donna de ses Poésies. 3° *Mémoire sur les Etats provinciaux*, 1757, in-12; 4° *Mémoire concernant l'utilité des Etats provinciaux*, 1757, in-8°; 5° *Réponse du correspondant à son banquier*, 1759, in-4°. C'est la réponse à la *Lettre d'un banquier*, par Forbonnais. 6° *Théorie de l'impôt*, Paris, 1760, in-4° et in-12. Au jugement de l'auteur, c'est son chef-d'œuvre. 7° *Philosophie rurale, ou Economie générale et particulière de l'agriculture*, Amsterdam, 1764, 3 vol. in-12; abrégé sous ce titre : *Eléments de la philosophie rurale*, la Haye, 1767 et 1768, in-12. Quesnay a eu part à cette production. 8° *Lettres sur le commerce des grains*, 1768, in-12; 9° les *Economiques*, dédiées au grand-duc de Toscane, Paris, 1769, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-12. Elles parurent dictées par le succès récent des *Dialogues sur les blés* de Galiani. 10° *Lettres économiques*, Amsterdam, 1770, in-12; 11° les *Devoirs*, imprimé à Milan au monastère de St-Ambroise, 1770, in-8°. Ce titre est une allusion à l'un des traités les plus connus du saint archevêque de Milan (*voy.* St-Ambroise). 12° *La Science, ou les Droits et les devoirs de l'homme*, Lausanne, 1774, in-12; 13° *Lettres sur la législation, ou l'Ordre légal dépravé, rétabli et perpétué*, Berne, 1775, 3 vol. in-12. Il y aurait quelques bonnes idées à y glaner. 14° *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur*, Paris, 1785, 4 vol. in-12. Ce livre a été publié par Grivel. 15° *Education civile d'un prince*, Dourlac, 1788, in-8°; 16° *Hommes à célébrer pour avoir bien mérité de leur siècle et de l'humanité par leurs écrits sur l'économie politique;* ouvrage publié par le P. Boscovich, ami de l'auteur, Bassano, 2 vol. in-8°; 17° *Rêve d'un goutteux, ou le Principal*, in-8°, sans date, mais de la fin de 1788 ou environ. Le marquis de Mirabeau fut un des rédacteurs du *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, Paris, 1767 à 1774, 30 vol. in-12. Il rédigea aussi avec l'abbé Baudeau, de 1765 à 1768, les *Ephémérides du citoyen, ou Chronique de l'esprit national et Bibliothèque raisonnée des sciences*, in-12. Dupont de Nemours en fut le continuateur jusqu'en 1772, et les porta au 63e volume. C'est dans ce recueil que le marquis inséra son éloge du *Maître de la science* (Quesnay), qu'il met au-dessus de Socrate et de Confucius : on recherche encore ce morceau comme un modèle du style amphigourique. F-t, W-s et L. M.

MIRABEAU (Honoré-Gabriel Riqueti, comte de), si fameux par l'influence qu'il exerça sur la révolution française, né au Bignon, près de Nemours, le 9 mars 1749, était le cinquième fils du précédent. Une grossesse orageuse et la dimension phénoménale de la tête de l'enfant mirent les jours de la mère en danger. Le marquis

répéta plusieurs fois depuis qu'avant même de connaître le sexe du nouveau-né, les premiers mots qu'il entendit furent ceux-ci : *Ne vous effrayez pas!* Destiné à être le plus turbulent et le plus ingambe des jeunes gens, Mirabeau naquit avec un pied tordu; destiné à être plus tard le plus éloquent des orateurs et des hommes de son siècle, sa langue en naissant fut enchaînée par le filet, *frænum*. A l'âge de trois ans, il eut une petite vérole confluente très-maligne, qui lui laissa le visage profondément cicatrisé et couturé; aussi son père écrivait-il au bailli de Mirabeau : « Ton neveu est laid comme celui de Satan! » et l'on doit remarquer que cette laideur, sur laquelle le marquis revient souvent, lui inspira de bonne heure une sorte d'aversion involontaire pour son fils, et cette prévention peut s'expliquer jusqu'à un certain point, en ce sens que tous ses autres enfants et petits-enfants étaient d'une beauté remarquable, comme lui-même, comme ses frères, comme leur père et leur mère, comme tous ceux de leurs ancêtres dont nous avons les portraits. La nature, en le douant d'une constitution vigoureuse, d'un tempérament de feu et des facultés les plus énergiques, avait jeté en lui tous les ferments des passions impétueuses, également puissantes pour le bien et pour le mal, suivant la direction qu'elles recevraient de l'éducation et des circonstances. Son adolescence fut confiée à un précepteur instruit, le père du littérateur Lachabeaussière; mais cet homme de mérite, contrarié dans son plan, ne put mettre à profit l'ardeur qui dévorait son élève. Celui-ci sortit de ses mains avec une connaissance légère du latin et des classiques, et fut jeté à quinze ans dans un pensionnat militaire (1) : il y effleura l'étude de diverses langues et celle des arts d'agrément, et fut initié dans les mathématiques par le célèbre Lagrange. Sa tête n'était encore pleine que de notions éparses, isolées, lorsque déjà il cédait à l'entraînement d'écrire, et publiait un éloge du grand Condé, et quelques pièces de vers. A dix-sept ans, il entra dans la cavalerie (2); et secouant le préjugé qui frappait de ridicule les officiers dont l'émulation tendait à s'élever au-dessus de la vie futile et oisive des garnisons, il lut tous les ouvrages qu'il put se procurer sur l'art militaire. Ces habitudes studieuses, quand elles n'auraient point eu pour mobile un immense besoin de savoir, lui auraient été commandées par la parcimonie d'un père égoïste et superbe, qui démêlant avec inquiétude, dans l'héritier de son nom, un esprit d'indépendance, incapable de se plier au joug de l'autorité paternelle, se fit un système d'enchaîner par des embarras pécuniaires cette activité d'âme si prodigieuse. Une aventure d'amour du jeune comte eut alors un grand éclat; et une lettre de cachet, sollicitée par son père, le fit enfermer à l'île de Ré. L'*Ami des hommes* songea même à retrancher son fils de la société en le reléguant dans les colonies hollandaises; et il ne fut détourné de ce projet que par les plus pressantes représentations. Le comte obtint de faire la campagne de Corse, sous le comte de Viomenil, qui l'apprécia de suite à sa valeur, et il y servit avec une distinction qui sourit un moment à l'orgueil paternel. Il reçut alors le brevet de capitaine de dragons, « qui heureusement, « disait son père, ne l'obligeait à aucun service. » En effet, le marquis, qui ne voulait ni rêveries littéraires ni rêveries militaires, écrivait à son frère : « Il aime la guerre! Hé! qu'il me dise où « seront les armées de merluches et de harengs? « Croit-il que j'ai des fonds pour lui faire donner « des batailles comme Arlequin et Scaramou- « che? » Il projetait donc d'utiliser les talents de son fils au profit de la secte des économistes. Ce ne fut pas sans peine qu'il rabattit « toutes « ses fumées et sa verve débellatrice ». D'ailleurs, la science économique avait peu d'attraits pour le jeune comte, dont l'esprit essentiellement exalté, ardent, facile à séduire, ne savait guère se plier sans rébellion aux ordres qu'on voulait lui imposer. La mort de sa grand'mère, la marquise de Vassan, allait de plus donner un nouvel aliment aux haines furieuses qui divisaient son père et sa mère. Après la soumission de la Corse, le comte de Mirabeau saisit la plume pour retracer le tableau de l'oppression que Gênes avait fait peser sur ce pays. Ce travail imparfait, comme on devait s'y attendre, mais empreint d'une chaleur vraie, et où l'indignation n'avait point trop altéré l'exactitude des faits, fut jugé digne de l'impression par les états de la Corse. Le père de l'auteur, qui l'avait reçu en dépôt, s'empressa de l'anéantir. Les vues philosophiques auxquelles le comte avait été conduit, l'impossibilité où le mettaient les refus paternels de se livrer à son goût pour la dépense, et l'attrait qui le portait vers tous les genres de connaissances, tempérèrent son exaltation militaire et donnèrent une autre impulsion à son ambition. De retour en France, il parvient à captiver l'*Ami des hommes*, et consent, pour lui plaire, à s'enterrer quelque temps dans le Limousin, où il s'occupe d'améliorer ses terres et de poursuivre des affaires litigieuses. Las de ces travaux obscurs, il se rend à Paris, de l'aveu de son père, en 1771, et s'aperçoit que sa faveur vient d'expirer. C'est alors qu'il dit au marquis de Mirabeau : « Mais, mon père, quand « vous n'auriez que de l'amour-propre, mes « succès seraient encore les vôtres. » Son mépris

(1) Dès cette époque le marquis de Mirabeau, animé par certaines influences malfaisantes, irrité de ce que sa femme, avec qui il était en procès, avait fait passer quelque argent à son fils, dénué de tout par l'avarice paternelle, songeait déjà à l'expatrier. L. M.

(2) Mirabeau entra dans le régiment du marquis de Lambert. Il y fut incorporé le 19 juillet 1767, non pas sous son nom, dont la dureté du marquis le regardait déjà comme indigne, mais sous celui de Pierre Buffière, nom d'une baronnie du Limousin appartenant à sa mère. L. M.

pour le charlatanisme des économistes et l'opposition éclatante qu'il manifestait contre le despotisme ministériel des Maupeou et des Terray achevèrent de le brouiller avec l'*Ami des hommes*, accoutumé à caresser l'autorité. Le comte alla grossir en Provence le nombre des ennemis du nouveau parlement; et, en 1772, il y épousa mademoiselle de Marignane, riche héritière, mais dont la fortune consistait presque toute en substitutions et successions dont il fallait attendre l'ouverture. Le mari dissipa en deux ans le double de ses biens disponibles. Des arrangements pouvaient être pris facilement avec ses créanciers; mais le dur patron des économistes aima mieux faire interdire son fils, et le confiner dans ses terres par ordre du roi. Ce fut dans cet exil qu'échauffé par la lecture de Tacite et de J.-J. Rousseau, Mirabeau écrivit à la hâte, et sous l'inspiration du moment, son *Essai sur le despotisme*, morceau plein d'une verve désordonnée, et le plus incohérent de tous ceux qu'a produits sa plume (1). Sur ces entrefaites, comme il avait rompu son ban pour venger militairement une de ses sœurs des insultes d'un gentilhomme poltron, une nouvelle procédure fut dirigée contre lui; et son père s'en prévalut pour le faire détenir au château d'If, d'où il fut transféré au fort de Joux le 25 mai 1775. Le gouverneur, M. de St-Maurice, voulut avoir son prisonnier pour témoin et pour historien de sa gloire dans les fêtes données à Pontarlier, comme dans tout le reste de la France, à l'occasion du sacre de Louis XVI. Jusque-là, Mirabeau était resté triste et solitaire dans « ce nid de hiboux « égayé par quelques invalides, dont les vieux « murs couverts de neige et souvent enveloppés « dans les plus beaux jours de nuages épais, » devaient paraître plus sombres encore au jeune Provençal sortant du manoir paternel et du château d'If; il obtint de lui que la ville de Pontarlier serait sa prison. Dans le séjour qu'il y fit, il vit Sophie de Ruffey, jeune femme aimable, mais sans éclat, que ses parents avaient unie à un époux plus que sexagénaire, le marquis de Monnier, ex-président de la chambre des comptes de Dole. Enflammé du plus violent amour, il parvint bientôt à séduire une jeune femme crédule; et cette passion fit éclater de nouveaux orages contre lui. La famille du mari outragé, celle de Sophie et la sienne propre, agirent à la fois avec des intentions opposées, pour appeler sur sa tête toutes les rigueurs des lois. Malesherbes lui écrivit : « Je quitte le ministère; et le dernier con- « seil que je puisse vous donner est de fuir, et « de prendre du service chez l'étranger. » Ce fut le parti que prit Mirabeau. Sophie alla le rejoindre en Suisse, et ils se réfugièrent en Hollande. Là, tandis qu'un jugement du bailliage de Pontarlier le déclarait coupable (10 mai 1777) de rapt et le faisait décapiter en effigie, le comte se mit à la solde des libraires, et subvint, par un travail infatigable, aux difficultés de sa situation. La tâche la plus considérable qu'il eut à remplir fut la traduction de l'*Histoire de Philippe II*, par Watson, qu'il entreprit avec Durival. L'insuffisance de ses moyens d'existence lui inspira le désir de se retirer en Amérique; mais il n'eut pas le temps de le réaliser. Son extradition avait été obtenue du gouvernement hollandais; il fut enlevé d'Amsterdam le 14 mai, avec Sophie; par un inspecteur de la police française : sa maîtresse enceinte fut déposée dans une maison de surveillance à Paris (1), et lui, enfermé au donjon de Vincennes, où il subit une détention de quarante-deux mois. Le lieutenant de police Lenoir, que l'esprit du prisonnier avait intéressé, lui facilita les moyens de correspondre avec madame de Monnier, à condition que les lettres passeraient sous ses yeux et retourneraient à son secrétariat. C'est cette correspondance que déroba, treize ans plus tard, Manuel, alors procureur général de la commune, et sur laquelle il spécula comme éditeur (*voy.* Manuel). Au moment où ces lettres virent le jour (1792, 4 vol. in-8°, et in-12), Garat leur rendit l'hommage d'une critique solennelle, dans sa chaire du lycée. On y trouve l'empreinte d'une tête fertile en ressources, une grande facilité d'élocution, un accent passionné, mais qui appartient exclusivement à cette sensibilité physique qu'a prônée Helvétius. Des placets pour appeler l'intérêt sur sa captivité, des conseils à Sophie, pour elle et pour l'éducation de la fille que lui a donnée l'amour, des détails de négociations domestiques, tel est le fond uniforme de toutes ces missives, que l'abondance des expressions et l'extrême variété des tours font cependant lire sans fatigue. Au milieu de tout cela, on trouve des traces de mauvais goût, des inégalités, des tirades hétérogènes, prises çà et là et intercalées pour suppléer à la lassitude de l'écrivain. Le langage de Mirabeau explique assez l'ascendant irrésistible qu'il exerçait sur son amante. Il fit pour elle plusieurs traductions, parmi lesquelles nous n'indiquerons que celles de Boccace, de Tibulle et des *Baisers* de Jean Second. La Bible était au nombre des livres qu'il recevait dans sa prison : avec les rognures des Commentaires de dom Calmet, il composa l'*Erotica biblion*, recueil de gravelures, où étaient signalés les écarts de l'amour physique chez les différents peuples, et particulièrement chez les Juifs. L'originalité compensait cette fois l'obscénité de la matière; mais l'amant de Sophie ne garda plus aucune mesure dans le roman intitulé *Ma conversion*. Cet écrit ne présente qu'une série de tableaux dégoûtants

(1) Cet écrit fut publié en Hollande en 1776, in-8°; la 3e édition, Paris, 1792, est augmentée de *Conseils aux Hessois*.

(1) Madame de Monnier fut enfermée chez mademoiselle Douai, qui tenait une maison de discipline rue de Charonne, où on l'inscrivit sous le nom de madame de Courvière. L. M.

et tout à fait dignes de l'Arétin. Son imagination ne pouvait s'arrêter longtemps à de tels objets; une occupation d'un genre tout différent vint fixer toute son attention. Remontant aux principes constitutifs de la société, et s'armant des documents de l'histoire, il envisagea les *lettres de cachet* et les *prisons d'Etat* dans leurs rapports avec le droit naturel et positif, avec la société et les particuliers : les élans d'une indignation assez naturelle de sa part se communiquèrent à son style, et lui dictèrent des pages pleines de force et de chaleur, mais déparées par des longueurs et par les détails disparates et mesquins de l'intérieur du château de Vincennes, qui remplissent la seconde partie. Enfin Mirabeau fut rendu à la société et à cette vie active dont la privation avait opéré sur ses forces une altération sensible (1). C'est à cette époque qu'il faut placer une accusation souvent répétée, mais qui, nous devons le dire, ne paraît point s'appuyer sur des preuves suffisantes : c'est d'avoir acheté les bonnes grâces de son père, en rédigeant des mémoires injurieux contre une mère dont la tendresse envers lui ne s'était pas démentie un seul instant au milieu de l'exaspération de sa famille (2). Mirabeau avait bien autrement à cœur de faire tomber l'arrêt qui l'avait condamné à perdre la tête. Il se constitua prisonnier dans les prisons de Pontarlier, afin de purger sa contumace; là, les mémoires qu'il produisit pour sa défense effrayèrent ses adversaires, qui firent de vaines tentatives à l'effet d'en obtenir la suppression. Il était aisé de reconnaître dans ces mémoires tout le talent d'un grand orateur. Mirabeau disait lui-même d'un de ces factums, qu'il appelle sa *Philippique :* « Si ce n'est pas là de l'éloquence inconnue à nos siècles barbares, je ne sais ce que « c'est que ce don du ciel si séduisant et si rare. » Un plein succès couronna ses efforts. Il fit la loi pour sa coaccusée : une transaction, passée entre M. de Monnier et lui, mit au néant toutes les procédures; et son adversaire paya les frais. Aussitôt après, il vola en Provence, tenter un rapprochement avec sa femme. Il épuisa pour y réussir les médiations, les prières, les instances affectueuses : sa compagne fut émue; mais obéissant aux obsessions de sa famille, elle refusa de reprendre des chaînes qui l'avaient trop froissée. Mirabeau fit entendre alors sa réclamation devant les tribunaux : son éloquence revêtit des formes touchantes, et traça le portrait le plus flatteur de madame de Mirabeau, qu'il appelait avec complaisance un ange de douceur et de bonté. On lui opposa le tableau des égarements de sa jeunesse : appelé sur ce terrain, il voulut montrer qu'il avait été généreux envers sa femme, et produisit une lettre dont semblait résulter la preuve d'une infidélité qu'il avait pardonnée. Cet incident fut décisif, mais dans le sens qu'il n'avait point prévu (*voy.* PORTALIS) (1). Les juges furent d'avis, avec d'Aguesseau, qu'un mari, accusateur de sa femme, ne pouvait cohabiter avec elle; et la séparation fut prononcée. Mirabeau évoqua la cause au grand conseil, et demanda sans succès la cassation de l'arrêt. Dénué de moyens de subsistance, et suspect à l'autorité il partit pour Londres, en 1784, accompagné d'une Hollandaise (2) qui avait succédé à Sophie dans ses affections. Deux motifs l'engagèrent à faire ce voyage : le premier était la crainte d'être recherché pour la publication de son mémoire en cassation, ou plutôt pour la préface qu'il y avait ajoutée et qui était de nature à offenser grièvement le garde des sceaux, Hue de Miromesnil; et l'autre, le besoin de compléter les matériaux nécessaires pour son travail des *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus*. Les institutions de

(1) Mirabeau fut rendu à la société après quarante et un mois de détention, par suite de la mort de son fils unique, arrivée le 8 octobre 1778, à l'âge de 5 ans. Le marquis et le bailli de Mirabeau, fort entichés de postéromanie, comprirent enfin la nécessité de réunir le comte à sa femme si l'on ne voulait pas que le nom s'éteignît; le second frère étant chevalier de Malte, et d'ailleurs d'une obésité qui ôtait l'espoir de lui voir jamais des enfants. Les supplications de la marquise du Saillant et les efforts de la mère y contribuèrent aussi, et d'ailleurs cette délivrance se fit attendre vingt-sept mois encore. Le marquis de Mirabeau n'avait voulu d'abord que changer son fils de prison et lui accorder ensuite une demi-liberté. « Ses amis, cette race de gre- « nouilles froides qu'on appelle des amis à Paris, étaient rebu- « tés. » M. de Maurepas, jusqu'alors si complaisant pour le marquis, avait dit : « Voilà soixante lettres ou ordres pour la famille « Mirabeau! il faudrait un secrétaire d'Etat pour eux! le père « me prend pour son homme d'affaires! N'est-il point honteux « de ne point voir de fin aux scandales de sa famille? Le roi ne « veut plus en entendre parler! » Et ailleurs le bailli écrit à son frère : « Je ne veux point grossir ce cri universel : n'entendrons- « nous jamais parler que de cette race effrénée des Mirabeau! » (Du bailli au marquis, 27 janvier 1783.) L. M.

(2) L'imputation d'avoir reconquis à sa sortie de prison la faveur de son père en écrivant des libelles contre sa mère est absolument fausse, tout aussi fausse que celle d'avoir écrit alternativement contre son père à l'instigation de sa mère. Voici, outre les documents publiés dans les *Mémoires de Mirabeau*, une des nombreuses preuves inédites que nous possédons : « J'ai « écrit pour ma mère le mémoire contre mon père. C'est un acte « horriblement coupable, et si j'ai gardé l'anonyme, ce n'est pas « aux yeux de ma conscience; mais imaginez que ma malheu- « reuse mère me demanda presque à genoux ce précis dans un « moment où elle m'assurait avec toute l'éloquence de la nature « que mon père, pour lui faire perdre son procès, répandait dans « l'oreille de ses juges que tout l'intérêt qu'elle montrait prendre « à moi ne venait que de ce que *j'avais vecu avec elle!* Mesurez, « si vous pouvez, cette horreur qui glace encore mon sang! J'é- « crivis dans un accès de fureur, en vingt-quatre heures le mé- « moire fut fait, imprimé et envoyé. J'ai pleuré, je pleure encore « cette faute avec des larmes de sang. Je ne m'en consolerai ja- « mais! » (Lettre inédite du comte de Mirabeau à mademoiselle Dauvers, de Vincennes, 8 novembre 1780.) « Tous les autres « mémoires de ma mère sont très-mal faits; celui-là, où il y a « de la verve et de l'éloquence, fut écrit, imprimé et envoyé en « vingt-quatre heures. C'est un tort que je pleure amèrement. « Mais demandez à votre amie quelle affreuse excuse j'en ai, et « gémissez sur moi. » (A M. Lafage, du donjon de Vincennes, 17 novembre 1780.) L. M.

(1) Pascalis fournit à Portalis cette phrase souvent citée et qui irrita si fort Mirabeau : « Il a été mauvais fils, mauvais époux, « mauvais père, sujet dangereux. » Les six avocats, Portalis, Siméon, Pazery, Barlet, Siméon fils et Pascalis, que la famille de Marignane avait retenus pour qu'ils ne vinssent pas en aide à Mirabeau, étaient réunis et discutaient les moyens de séparation invoqués par mademoiselle de Marignane. Pascalis dit à ses confrères, en se servant de la langue provençale : « Foou lou « pougné; s'empouartara comou un chivaou entier et lou ten- « dren! » (Il faut le piquer; il s'emportera comme un cheval entier et nous le tiendrons). C'est ce qui arriva. L. M.

(2) Madame de Nehra, anagramme de Van Haren (Henriette-Amélie Van Haren, née le 15 juin 1765, orpheline et fille de Onno Zwier Van Haren, célèbre publiciste et homme d'Etat hollandais. Madame de Nehra emmenait avec eux l'enfant qui fut depuis M. Lucas de Montigny, et qui a payé depuis un si pieux hommage de reconnaissance à son bienfaiteur. L. M.

l'Angleterre lui laissèrent des impressions peu avantageuses, ainsi que l'attestent les lettres qu'il adressait de ce pays à Chamfort, devenu son ami, mais au-dessous duquel il se place néanmoins à une distance respectueuse (1). Il saisit alors l'occasion de caresser le sentiment haineux de celui-ci contre toutes les supériorités sociales, et retira une gloire facile et lucrative de la publication des *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus*, où, habile imitateur d'un pamphlet américain, il signalait les dangers d'une association honorifique et militaire approchée du berceau de la liberté. Cet ouvrage, dont quelques traits appartiennent à Chamfort, fut commencé à Paris, sous les auspices de Franklin, et parut à Londres, 1784, in-8°, en français et en anglais. Mirabeau le compléta par une lettre de Turgot sur les législations de l'Amérique, et une traduction des Observations du docteur Price sur l'importance de la révolution des États-Unis, suivie de réflexions et de notes pour lesquelles il eut dans Target un utile collaborateur. Voué désormais exclusivement aux études politiques, il s'éleva, dans ses *Doutes sur la liberté de l'Escaut*, contre les vues de Joseph II, qui, secondé par la Prusse et la Russie, voulait ouvrir un débouché maritime au Brabant, relever Ostende, et tenir la Hollande en échec. Presque en même temps parut la *Lettre* au même souverain, qui prohibait l'émigration. Il ne fut guère plus possible de nier la vénalité de l'écrivain. Mirabeau écrivait pour vivre; cependant il était revenu à Paris le 1er avril 1785; il projetait alors de se retirer en Provence avec madame de Nehra et leur enfant adoptif, de s'y livrer entièrement aux travaux d'une grande composition historique dont il avait depuis longtemps réuni les matériaux et de faire suivre à Paris, par des voies amiables ou du moins sans éclat, la fixation et la réalisation de la pension dotale qui lui était due et qui lui aurait suffi dans une profonde et laborieuse retraite; il voulait ne reparaître que pour publier un ouvrage grave et bien mûri; il espérait d'une telle résolution l'oubli du passé, une réputation honorable et la chance d'être employé et avancé dans les affaires publiques. Une longue et dangereuse maladie de l'enfant que Mirabeau chérissait fit ajourner ce projet. Dans l'intervalle, il fut introduit par Clavière dans la maison du banquier genevois Panchaud; l'un et l'autre s'entretenaient continuellement de matières de finances, qui à cette époque occupaient beaucoup le public, et le mirent en rapport avec M. de Calonne. C'est alors que Mirabeau publia ses travaux sur la caisse d'escompte, la banque de St-Charles, et l'entreprise des eaux de Paris (2). Désigné ouvertement comme l'instrument de Panchaud, de Clavière et autres spéculateurs à la baisse, il entra dans une lutte difficile avec Beaumarchais, qui, s'étant chargé de répondre pour la compagnie des eaux, le traitait avec un dédain calme, auquel des éloges ironiques donnaient un caractère encore plus offensant. « Mirabeau, dit Laharpe, ré« pliqua en homme que le mépris rend furieux; « il prodigua les personnalités les plus injurieu« ses : soit parce que Beaumarchais ne s'en étant « permis aucune, il crut voir encore une espèce « de mépris à se refuser ce qui était si facile avec « lui; soit que, ne doutant pas que son adver« saire n'en vînt, à son exemple, aux reproches « personnels, il voulût les affaiblir d'avance en « les réduisant à la récrimination. » Le public se flattait de voir aux prises deux lutteurs exercés; la violente attaque de Mirabeau contre Beaumarchais est peut-être ce qu'il a écrit de plus éloquent : cet écrit ne contribua pas peu à ses succès ultérieurs; il produisit à Paris un effet prodigieux. Beaumarchais eut le bon esprit de sacrifier à son repos et à sa dignité le plaisir de remuer les détails affligeants de la vie privée de son adversaire. Mirabeau, toujours aux prises avec le ministère, cherchait cependant à se soustraire à de nouvelles persécutions; il obtint alors de Calonne, qui dirigeait les finances, une mission secrète pour Berlin (1) : elle lui fut donnée dans le triple but de l'éloigner, de sonder, par son entremise, les dispositions du jeune prince qui allait régner sur la Prusse, et de le faire consentir à un emprunt considérable pour la France. Il remplit avec zèle son rôle équivoque. Honoré d'un accueil flatteur par le duc de Brunswick, il obtint aussi le suffrage du grand Frédéric, dont il vit les derniers instants. Il remit au successeur de ce monarque, le jour même de son avénement, une lettre, dans laquelle il osa lui donner des avis dont le jeune prince ne parut point offensé, mais qu'il se garda bien de suivre. Plus tard, voulant dessiller les yeux de Frédéric-Guillaume sur les rêveries des illuminés, Mirabeau composa une brochure où il versait le ridicule à pleines mains sur Lavater et sur Cagliostro. Il ne perdait pas de vue les intérêts de la France; et ses dépêches adressées à Calonne et au duc de Lauzun faisaient connaître avec détail l'état de situation journalier du cabinet de Berlin. Toujours à court d'argent et dévoré d'ambition, on le voit demander dans chaque dépêche des gratifications et de l'avancement. Un tableau statistique secret de l'Allemagne tomba entre ses mains : il le traduisit. Il acquit en même

(1) La prévention de Mirabeau pour Chamfort est si forte, qu'il lui reconnaît une grande supériorité et qu'il lui parle comme un disciple à son maître; étrange hyperbole dont la postérité a fait justice. L. M.

(2) On a beaucoup parlé de la vénalité de Mirabeau à l'occasion de ses véhémentes brochures, sans faire assez remarquer qu'il attaquait au profit du ministère qui, l'excitant en secret, le désavouait en public, et de quelques banquiers ruinés ou fort obérés, d'opulents et puissants agioteurs qui auraient magnifiquement payé son silence, s'il l'avait vendu. L. M.

(1) Il partit pour Berlin dans les derniers jours de 1785, sans mission encore, avec *sa horde*, c'est ainsi qu'il appelait madame de Nehra, son fils adoptif et un chien favori. Il revint de ce premier voyage en mai 1786. L. M.

temps d'amples matériaux littéraires, et fut redevable au major Mauvillon (*voy.* ce nom) de documents précieux sur la Prusse, documents qui, élaborés et coordonnés par lui, devinrent les éléments de son grand ouvrage de la *Monarchie prussienne*. Frédéric-Guillaume craignant la perspicacité d'un pareil observateur, Mirabeau dut sortir de ses Etats (1). Mirabeau intervint dans les discussions financières, de la seule manière qui fût compatible avec son existence précaire, en lançant une diatribe, sous le titre de *Dénonciation de l'agiotage, au roi et aux notables*. Dans cet écrit indigeste et continuellement déclamatoire, les personnalités étaient accumulées sans ménagement. Les traits de l'écrivain, dirigés uniquement contre les joueurs à la hausse, indiquaient clairement les instigateurs qu'il avait servis. Rivarol fit à ce sujet cette épigramme :

Puisse ton homélie, ô pesant Mirabeau,
Assommer les fripons qui gâtent nos affaires ;
Un voleur converti doit se faire bourreau,
Et prêcher sur l'échelle en pendant ses confrères!

Les parties offensées furent encore mieux vengées par un ordre du roi, qui condamna le pamphletaire à être enfermé au château de Saumur. Mirabeau se mit en sûreté à Tongres, et publia la *Suite de la Dénonciation de l'agiotage*. Il y mesurait avec audace la réputation colossale de Necker : ses *Lettres à M. Lacretelle* et sa *Correspondance avec Cerutti* ne sont que le développement de sa pensée sur le ministre genevois. Madame de Staël a dit que Mirabeau, en particulier, ne parlait de Necker qu'avec admiration; mais il faut se défier beaucoup de madame de Staël quand il s'agit de son père. Quoi qu'il en soit, Mirabeau devait une grande célébrité à ses écrits polémiques, dans un temps où les matières politiques n'étaient pas encore entrées dans la circulation des idées communes, lorsque l'art des pamphlets n'était point perfectionné et qu'un petit nombre d'écrivains seulement osaient s'y livrer : ceux de Mirabeau avaient fait fortune par sa manière dogmatique et tranchante, sur des matières qu'il avait à peine étudiées, et surtout par le ton de hauteur et d'arrogance dont il accablait ses adversaires. Ce commencement de célébrité lui donna le désir d'élever un monument plus durable; et il fit paraître la *Monarchie prussienne*, Paris, 1788, 4 vol. in-4°, ou 8 vol. in-8°, avec un atlas in-fol. (2). Après un exposé rapide des moyens auxquels la maison de Brandebourg dut les progrès de son élévation, l'auteur traite, en autant de livres, de la géographie, des productions, des manufactures, du commerce, de l'état militaire de la Prusse : dans un huitième et dernier chapitre, où il a mis son cachet particulier, il groupe tout ce qui concerne la religion, l'éducation, la législation et le système administratif. Les autres parties, moins soignées (si l'on excepte la partie militaire, détaillée avec complaisance dans de larges proportions), décèlent quelque précipitation ou de la fatigue. Le tableau de la population prussienne diffère prodigieusement des calculs du comte d'Hertzberg. Les principes des économistes sur le commerce y sont reproduits, mais la matière mystérieuse des revenus et des dépenses est à peine effleurée. L'*Histoire secrète du cabinet de Berlin*, révélation indiscrète des manœuvres diplomatiques de Mirabeau, écrite dans un esprit de critique amère et avec la liberté d'un libelle, souleva tous les esprits contre l'auteur, assez peu scrupuleux pour faire des secrets de l'hospitalité, de la confiance de ses amis et de celle du gouvernement, la pâture de la malignité publique. L'empereur Joseph II, le roi de Prusse, et surtout le prince Henri, qui se trouvait alors à Paris, étaient fort maltraités dans cette production (1). Louis XVI crut devoir une satisfaction au corps diplomatique; et ce libelle fut condamné par le parlement à être brûlé par la main du bourreau (2). Mais les états généraux venaient d'être convoqués : Mirabeau eut la perspective de se relever des torts de sa jeunesse et de l'inconsidération attachée à l'existence aventureuse qui l'avait suivie. Son nom fut proclamé sur tous les points de la Provence, à côté de celui de Raynal, dans la liste des candidats populaires. Cependant il se présente à l'assemblée de la noblesse pour y voter avec ses pairs : ceux-ci l'écartent, sous prétexte que les seuls possesseurs de fiefs ont droit de siéger parmi eux (3). Il proteste, disant que les *aristocrates* ont toujours juré la perte de ceux qui, parmi eux, se sont déclarés les patrons du peuple, et il s'écrie : « Ainsi « périt le dernier des Gracques; mais avant d'expi- « rer, il lança de la poussière vers le ciel, en at-

(1) Le duc de Lauzun, M. de Talleyrand avaient toujours eu l'idée que le gouvernement employât Mirabeau. L'accueil qu'il avait reçu de Frédéric II fit naître l'idée de le renvoyer en Prusse; MM. de Vergennes et de Calonne y consentirent. Le 2 juin 1786 des instructions lui furent données, et le 3 juillet il était à Brunswick, sur la route et à portée de Berlin. C'est là l'origine de la correspondance de Berlin, qui dura jusqu'au 19 janvier 1787; mais cette mission non avouée lui répugnait, et le véritable motif de son retour fut la convocation des notables qui l'intéressait vivement. Il partit de Brunswick le 20 janvier 1787. L. M.

(2) Il était retourné une troisième fois à Brunswick, où il séjourna trois mois pour son ouvrage de la *Monarchie prussienne*, qu'il dédia à son père. Cet ouvrage est l'un des premiers et l'un des plus vastes tableaux de statistique qui aient paru en France. « On ne peut se faire une idée combien cet ouvrage éleva, je ne « dis pas l'auteur, mais l'homme, dans l'opinion publique. Aussi « ne fut-on pas surpris en Europe du rôle marquant qu'il joua « bientôt en France. » (*Mémoires de Fauche-Borel.*) L. M.

(1) Le seul duc de Brunswick y reçoit des éloges sans mélange, et il est permis de croire que sa prédilection pour ce prince ne contribua peut-être pas peu à former plus tard en France un parti qui voulut le placer sur le trône. B—U.

(2) Les amis de Mirabeau essayèrent depuis de l'excuser; à les en croire, il ne consentit à livrer son manuscrit que comme la seule ressource qui pût prévenir la faillite de son libraire Lejay, auquel il avait de grandes obligations. « Prenez ce livre, lui au- « rait-il dit, il me perd, mais il vous sauve. » Le baron de Trenck, dans une réfutation grossière, fit justice de l'écrit de Mirabeau.

(3) L'argumentation du marquis de Lafare, président de l'ordre de la noblesse et interprète de son animosité, était celle-ci : « M. de Mirabeau, investi seulement de *substitutions*, n'avait ni « propriétés ni possessions actuelles. » L. M.

« testant les dieux vengeurs : et de cette pous-« sière naquit Marius, Marius moins grand pour « avoir exterminé les Cimbres que pour avoir « anéanti dans Rome l'aristocratie de la no-« blesse! » Ces paroles étaient d'un homme merveilleusement disposé à chercher un levier dans les excès révolutionnaires. Il fit preuve néanmoins, dans son séjour en Provence, d'une modération habile : environné de mouvements séditieux, il se porta plus d'une fois pour médiateur entre l'insurrection et l'autorité, qui peut-être n'aurait pas été fâchée de trouver l'occasion de le poursuivre. Porté en triomphe par la multitude, il fut désigné à grands cris aux suffrages des électeurs du tiers état, et proclamé député à Aix et à Marseille (1). Il opta pour la première de ces villes, et se rendit immédiatement à Paris pour calmer l'effet des poursuites qu'il s'était attirées par la publication de ses dépêches de Berlin (2). Lorsqu'il se rendit dans la salle des états généraux, un murmure improbateur se fit entendre (3), et l'on put voir dans la fierté de son maintien combien il se sentait au-dessus de ses antécédents. Entouré de publicistes exercés, tels que le marquis de Cazeaux, Duroveray, Clavière et autres Genevois bannis, il s'aida de leurs lumières, s'appropria leur expérience, et leur abandonna la rédaction d'un journal entrepris sous son nom, dépôt de ses opinions et organe de sa renommée (4). Les premiers numéros de cette feuille portaient le titre de *Journal des états généraux*. Mirabeau, en se passant de l'autorisation du gouvernement, avait voulu enlever d'assaut la liberté de la presse. Necker, qui se voyait attaqué dans ce pamphlet périodique tiré à plus de dix mille exemplaires, en fit arrêter la circulation par une décision du conseil d'Etat. Mirabeau éluda cette mesure en livrant ses pages à ses souscripteurs sous le titre de *Lettres à ses commettants;* et il adopta la dénomination de *Courrier de Provence*, lorsque le gouvernement eût laissé une libre carrière aux journaux, dont la France ne tarda pas à être inondée (5). Les députés du tiers état qui arrivaient à Paris avec une réputation déjà faite pliaient sous l'influence de Necker, et reconnaissaient plus particulièrement pour chef Mounier, Malouet et Rabaut-St-Etienne. Les vœux des deux premiers se bornaient à introduire en France les branches principales de la constitution anglaise. Mirabeau observa d'abord les esprits, hésitant sur la marche qu'il devait suivre, quoique, en raison de sa liaison avec Chapelier et Sieyes, il semblât pencher vers les opinions passionnées; il n'ignorait pas quel mépris professait la cour pour celui qu'elle appelait ironiquement le *comte plébéien;* mais frappé de l'esprit de vertige et de l'inexpérience d'un grand nombre de ses collègues, et redoutant les suites de la lutte qui allait s'engager par la résistance des deux ordres privilégiés, il fit des démarches pour amener les ministres à se concerter avec lui, et se ménagea une entrevue avec Necker, par l'entremise de Malouet. La conférence fut courte et sèche, dit ce dernier. Mirabeau voulait qu'on lui parlât, et on s'était seulement résigné à l'entendre : il s'attendait à la communication d'un plan, et il n'y en avait point d'arrêté. Il sortit mécontent et on lui entendit dire : *Je n'y reviendrai plus, mais ils auront de mes nouvelles.* Il ne tint que trop bien parole. Jusque-là il avait évité de se livrer, à la tribune, aux fougueuses harangues dont il avait rempli la Provence; ses premiers travaux n'avaient été qu'une traduction des règlements de la chambre des communes d'Angleterre, et la motion d'investir les députés du titre de *représentants du peuple*, laquelle laissait intacte la composition des états généraux, et ne préjudiciait point aux droits des deux autres ordres; mais lorsqu'il se vit repoussé par les hauteurs ministérielles, aristocrate par goût, selon la juste expression de Necker, il devint tribun par choix. Le 23 juin fut un des jours les plus remarquables de sa carrière politique. On peut dire que dans cette journée fut réellement décidé le sort de la monarchie. Le roi sortait de cette mémorable séance, où il venait de faire les concessions les plus importantes : mais il avait ordonné à l'assemblée de se séparer; et déjà cette assemblée ne voulait plus qu'on lui donnât des ordres. Le tiers état n'obéit point; il resta réuni, gardant sur ses banquettes un profond silence. Le marquis de Brezé, maître des cérémonies, vint rappeler à l'assemblée les ordres du monarque; alors Mirabeau fit au nom de ses collègues cette réponse si fameuse : « Les communes « de France ont résolu de délibérer. Nous avons « entendu les intentions qu'on a suggérées au « roi. Et vous qui ne sauriez être son organe « auprès de l'assemblée nationale, vous qui n'a-« vez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, « vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son « discours : allez dire à votre maître que nous « sommes ici par la puissance du peuple, et « qu'on ne nous en arrachera que par la puis-« sance des baïonnettes. » Ces paroles produisirent un effet inexprimable. Les députés, jusque-là silencieux, et absorbés dans leurs réflexions où la crainte entrait pour beaucoup, parurent animés comme par une explosion électrique; et

(1) L'entrée de Mirabeau dans Marseille fut un triomphe inouï. On peut en voir la description dans sa lettre en réponse au comte de Caraman, gouverneur de la Provence, qui l'invitait à ne pas abuser de l'enthousiasme qu'il avait excité. B—u.

(2) Le parlement, par des vues particulières, laissa désarmer sa sévérité.

(3) Parmi les personnes rassemblées, le plus grand nombre le voyait avec une confiante admiration, et quelques autres avec des yeux pleins de terreur et de haine : ceux-ci laissèrent échapper des murmures improbateurs. L. M.

(4) Duroveray eut une part assez considérable à la rédaction du *Courrier de Provence* quand Mirabeau cessa de s'en occuper. Quelques démêlés s'ensuivirent, dans lesquels, si nous nous en rapportons à des correspondances fort vives, Duroveray se montra avide, amer, tracassier et fort peu reconnaissant; aussi le journal ne tarda-t-il pas à devenir hostile à son fondateur. L. M.

(5) Le *Courrier de Provence*, continué jusqu'en 1791, forme 8 volumes in-8°.

l'on entendit cette exclamation unanime : *Tel est le vœu de l'assemblée !* elle retentit bientôt partout, et c'était à qui appuierait la violente sortie de Mirabeau. Plus tard, celui-ci riait avec ses amis du succès de son audace, et il disait qu'on eût pu, avec une poignée de soldats, disperser les nouveaux législateurs. On a cru que la cour avait eu un moment cette pensée. Elle fit tout à coup entourer la salle des séances par tous les gardes du corps qui se trouvaient à Versailles ; on rappela en toute hâte ceux qui, ayant fini leur service, retournaient à St-Germain, et d'autres troupes furent mises sur pied. Le moment était décisif. Ce fut dans cette circonstance qu'évidemment menacé par des gens armés, Mirabeau fit prendre l'arrêté qui déclara l'inviolabilité des députés. Les gardes du corps furent renvoyés dans leurs quartiers, et l'assemblée régna sur toute la France : le roi ne fut plus dès lors que le pouvoir exécutif, sans forces et sans moyens d'en créer. Dans cet état de crise, il se confia au dévouement du maréchal de Broglie, et, par son conseil, fit avancer dix ou douze mille hommes, un bataillon d'artillerie et du canon. A ces troupes, réparties entre Paris et Versailles, devaient se joindre plusieurs régiments qui marchaient par échelons. L'assemblée vit son existence compromise dans ces préparatifs, et Mirabeau lui fit adopter un projet d'adresse au roi pour demander le renvoi des troupes. Cette adresse, chef-d'œuvre de mesure et de combinaison oratoires, était rédigée dans les termes d'un respect affectueux pour la personne du monarque, mais une âcre véhémence y éclatait contre ses alentours. L'auteur s'était proposé d'en faire un appel à la révolte pour les soldats, et ses vues s'accomplirent. L'insurrection prit naissance au Palais-Royal, le 12 juillet, à l'occasion du renvoi de Necker. La défection devint presque générale parmi les troupes stationnées à Paris et aux environs : le régiment suisse de Châteauvieux fut lui-même infidèle à ses drapeaux; et les habitants de Paris, en courant aux armes, prirent l'initiative de l'organisation des gardes nationales, qui s'étendit bientôt à toute la France. Les événements du 14 juillet consommèrent la révolution. Dans la matinée du 15, au moment où la ville de Paris était dans un désordre épouvantable, et n'avait ni subsistances ni police, Mirabeau prononça contre le ministère, la cour, les princes, un discours qui répandit l'effroi dans tous les cœurs attachés au monarque et parut le signal de la proscription. La famille royale fut éperdue. On représenta au roi que son trône et sa vie étaient menacés : déjà on avait mis à prix, dans des placards incendiaires, la tête du plus jeune de ses frères. Louis XVI, cédant aux sollicitations du maréchal de Broglie, fut à la veille de se retirer à Metz avec sa famille; mais quelques heures avant son départ, les conseils et surtout les instances du duc de Liancourt le déterminèrent à rester : il se rendit à l'assemblée, accompagné de ses frères, et mit son sort à la disposition de ses sujets. Avant que le monarque parût, Mirabeau avait engagé l'assemblée à rester immobile et muette, disant que le silence des peuples est la leçon des rois. Le 16, il fit une nouvelle adresse au roi, pour lui demander le renvoi des ministres, qui furent en effet remplacés. Le 17, le comte d'Artois, ses deux jeunes fils, ainsi que les princes de la maison de Condé, abandonnèrent la France, tandis que Louis XVI prenait la route de Paris, et y acceptait à l'hôtel de ville la cocarde tricolore (*voy.* Louis XVI). L'émigration commença. Rappelé de son exil momentané, Necker avait obtenu des électeurs de Paris la cessation des poursuites dirigées contre le baron de Bezenval (*voy.* Bezenval) par suite des événements du 14 juillet; il voulait faire légaliser cette amnistie par l'assemblée. Mirabeau, dont le système, pour s'emparer du gouvernement, était d'attaquer continuellement les ministres, souleva les assemblées des districts de Paris contre la décision des électeurs. Ces districts, prétendant exercer la souveraineté, s'opposèrent à la mise en liberté du baron, qui fut effectivement retenu prisonnier et livré au tribunal du Châtelet. Depuis ce moment, Necker vit évanouir pour toujours cette popularité qui l'avait rendu maître de la France. Mirabeau attaqua toutes ses opérations, discrédita tous ses projets, tantôt par des raisonnements sérieux, tantôt par d'amers sarcasmes, et il les rendit ridicules lors même qu'il paraissait les défendre (*voy.* Necker). Ce fut Mirabeau qui contribua le plus à la formation de ces districts ou sections de Paris, si remarqués dans la révolution, et dont ils furent de si puissants auxiliaires. Ce fut également à lui que la garde nationale dut plus particulièrement sa création : il la demanda dès le 8 juillet, et ne cessa de la provoquer, excité par l'abbé Sieyes, qui, n'osant pas manifester publiquement des dispositions aussi guerrières, lui suggéra cette mesure (1) comme le plus puissant levier de la révolution. Lorsque Lafayette, à l'exemple des Américains, eut proposé d'attacher comme préface, à la constitution, une déclaration des droits de l'homme, Mirabeau se tint en garde contre l'enthousiasme philosophique des jeunes seigneurs enrôlés dans le parti populaire, de même que, le 4 août 1789, il n'avait pris aucune part à l'intempérance de philanthropie qui signala cette nuit mémorable. Il représenta les dangers de ces abstractions lancées au milieu d'une population sans expérience; il voulait qu'elles ne fussent rédigées qu'à la suite de la charte constitutionnelle, dont elles seraient le corollaire. La

(1) On fait honneur à Mirabeau de l'idée de cet armement général, ordonné pour s'opposer à des brigands dont la prochaine arrivée fut annoncée dans toutes les communes à la fois. Il prit sans doute part à cette manœuvre, et ne contribua pas peu à la faire réussir; mais l'invention ne lui en appartient pas. (*voy.* Adrien Duport). B—u.

question de l'établissement de deux chambres, mise en avant dès l'ouverture des états généraux, dans une brochure de l'évêque de Langres, M. de la Luzerne, trouva dans Mirabeau un adversaire prononcé. Il était cependant loin de vouloir concentrer l'autorité dans une seule assemblée; car il se déclara partisan de la sanction royale, et demanda, dans un discours plein de force et de raison, que le monarque pût opposer aux décrets de l'assemblée non pas seulement un *veto* suspensif, comme Necker en ouvrait l'avis, mais un *veto* absolu et indéfini : « Oui, je le déclare, disait-il à Barnave, je ne « connais rien de plus terrible que l'aristocra- « tie souveraine de six cents personnes qui de- « main pourraient se rendre inamovibles, après- « demain héréditaires, et finiraient, comme « les aristocrates de tous les pays du monde, « par tout envahir (1). » On parlait, depuis le 14 juillet, d'un projet de changer l'ordre de la succession à la couronne, et Mirabeau en était considéré comme le principal instrument. Ce bruit se renouvela dans la séance du 18 août. Un député demanda si, en supposant l'extinction de la branche régnante, celle des Bourbons d'Espagne aurait droit à la couronne de France, nonobstant la renonciation stipulée par le traité d'Utrecht. L'ajournement fut mis aux voix et rejeté. « Il est une question parfaitement con- « nexe à celle que nous venons de traiter, dit « alors Mirabeau, et sans doute elle n'est pas « d'une moindre importance : je propose qu'il « soit déclaré que nul ne pourra exercer la ré- « gence qu'un homme qui sera né en France. » A ces mots, tous les regards se fixèrent vers la place où siégeait habituellement le duc d'Orléans, qui n'était pas alors dans la salle : il se promenait d'un air pensif dans les corridors. Dès lors les soupçons qu'on voulait lui déférer la régence, même avant l'événement prévu, prirent encore plus de consistance : au surplus, il n'y eut absolument rien de décidé sur la question proposée. L'assemblée se contenta de déclarer que la couronne était héréditaire dans la famille régnante de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, et il ne fut plus question ni des prétentions de la branche d'Espagne, ni de celles d'Orléans. Cependant Mirabeau, qui pensait avec quelques meneurs qu'une déviation du principe de l'hérédité du trône consoliderait mieux le nouvel ordre de choses, sonda dans quelques entretiens la valeur morale du duc d'Orléans; mais il s'en éloigna presque aussitôt, convaincu de l'impossibilité de fonder aucun plan avec ce prince. Depuis les journées du 5 et du 6 octobre, il était en mésintelligence ouverte avec le duc. Lorsque le repas donné par les gardes du corps au régiment de Flandre fut dénoncé comme une orgie où avaient été mêlées à de vifs témoignages d'intérêt pour la famille royale des clameurs injurieuses pour l'assemblée, Mirabeau, échauffé par les sommations du côté droit, qui demandait des preuves, promit d'en produire de foudroyantes, mais à condition que le roi seul conserverait le privilége d'inviolabilité et que la loi pourrait frapper tous les autres personnages, à quelque élévation qu'ils fussent. Cette sortie désignait évidemment la reine, qui avait paru à ce fameux banquet portant son fils entre ses bras (*voy.* Marie-Antoinette). On connaît les tragiques résultats de cette dénonciation; mais un voile épais est resté sur plusieurs circonstances et sur la culpabilité des individus signalés comme principaux moteurs : Mirabeau était en première ligne, et le Châtelet, chargé des recherches, déclara qu'il avait découvert les intelligences du duc d'Orléans et de Mirabeau. Des témoins affirmèrent avoir vu ce dernier gesticulant au milieu du régiment de Flandre : un M. de Valfond soutint même qu'il l'avait rencontré dans les rues armé d'un grand sabre et qu'il lui avait parlé. Enfin, on se rappela qu'il avait dit à Mounier, qui frémissait à l'idée d'une république : « Eh! « bonhomme, qui vous a dit qu'il ne faut pas « un roi? Mais que vous importe que ce soit « Louis XVI ou Louis XVII? Voulez-vous que ce « soit toujours le bambin qui nous gouverne? » De toutes ces circonstances, Mirabeau ne nia que sa présence parmi les soldats et l'assertion de M. de Valfond : ce témoin, dit-il, ayant la vue basse, avait pris pour lui M. de Gamache. Il expliqua les autres chefs d'accusation d'une manière plausible, et, passant au rôle d'accusateur, il fit une violente sortie contre le côté droit. L'assemblée décréta qu'il n'y avait pas lieu à accusation. La conviction générale fut qu'on avait voulu faire le procès à la révolution; aussi le comité des recherches de la commune de Paris, qui avait entamé une instruction concurremment avec le Châtelet, évita de publier les pièces qui venaient à l'appui de son rapport. Mirabeau, qui, comme on l'a dit, s'était détaché des intérêts du duc d'Orléans, l'avait fait exhorter en vain de ne point accéder à l'exil que lui imposait la Fayette pour se délivrer d'une influence qui contre-balançait la sienne. Il tint même sur ce prince des propos d'une insolence énergique. Dès lors il sembla vouloir arrêter la marche de la révolution, ou du moins la modérer; mais sa popularité commençait à s'évanouir. Voyant que tous les jours de nouveaux désordres excitaient de nouvelles plaintes, il disait : « Au lieu de ces « inutiles lamentations, ranimez le pouvoir exé- « cutif, donnez-lui de la vigueur par de bonnes « lois : c'est le seul moyen de ramener la paix. » On voulait changer le préambule des lois; Péthion repoussait la formule : *Louis, par la grâce de Dieu*, comme rappelant des idées de théocra-

(1) Barnave, avec lequel j'ai vécu un mois à la Conciergerie et qui était alors revenu de ses erreurs, m'avoua que le *veto* absolu était le plan qu'il avait le plus de regret d'avoir combattu. B—u.

tie ; Mirabeau répondit « qu'il ne voyait aucun « intérêt pour les nations de renoncer aux formes « anciennes analogues à des sentiments religieux, « lorsque ces formes ne pouvaient avoir de mau- « vaises conséquences, » et la formule fut conservée. Ce fut aussi lui qui proposa et fit décréter la loi martiale pour dissiper les attroupements séditieux. Il déclara qu'une assemblée législative dans laquelle le pouvoir exécutif n'aurait pas la plus grande influence, deviendrait bientôt l'ennemie de ce pouvoir, et l'anéantirait ou serait sa victime. Il déploya les plus grands efforts pour que les ministres du roi fussent admis dans l'assemblée avec voix consultative jusqu'à ce que la constitution eût statué s'il ne conviendrait pas qu'ils en fissent partie. Cette motion parut assez singulière de sa part pour qu'on en recherchât le motif, et ce fut alors qu'on apprit assez positivement que le roi, instruit des dispositions que Mirabeau montrait à servir la monarchie, avait résolu de le prendre pour un de ses ministres : quelques personnes avaient fait entendre à ce prince que l'homme qui l'avait attaqué avec tant de succès lui serait plus utile que ceux qui n'avaient pas su le défendre, qu'au surplus c'était le seul moyen d'arrêter la révolution. Ce projet ne fut pas plutôt connu que chacun se mit en campagne pour en empêcher l'exécution. Lanjuinais, informé par l'archevêque de Bordeaux (Champion de Cicé), alors ministre de la justice, de ce qui se passait, s'opposa vivement à la motion : il fut malheureusement secondé par la pluralité de l'assemblée, même par ceux des députés qui, dans une autre circonstance, se fussent empressés de la soutenir, et l'on décréta le 7 novembre 1789 qu'aucun député ne pourrait être ministre. Mirabeau eut beau demander de toute la force de ses poumons que cette exclusion ne portât que sur lui, on lui répondit par l'ordre du jour. Parmi les opérations financières sur lesquelles il eut une grande influence, on doit rappeler la spoliation du clergé et la création des assignats. Dans la première question, il se mesura sans trop de désavantage avec Maury (1) ; dans la deuxième, qui n'était que le complément de la mesure qui confondait dans le domaine national les biens ecclésiastiques, puisque ces biens devaient être l'hypothèque des billets mis en circulation, on essaya de le montrer en contradiction avec son opinion ancienne, qui était défavorable au papier-monnaie ; mais il avait senti la nécessité d'adopter un moyen facile et vigoureux de cimenter la révolution. Maury, s'étant porté de nouveau son contradicteur, retraça les funestes effets du système de Law ; il fut hué et faillit être assommé par la populace. Mirabeau fut couvert d'applaudissements inouïs, même par le commerce de Paris, dont les assignats devaient entraîner la ruine. Il voulait cependant que, dans aucun cas, la masse des assignats ne pût excéder douze cents millions, ce qui fut décrété le 29 septembre 1790. On sait comment les assemblées qui suivirent respectèrent ce décret. Une des discussions qui fit le plus d'honneur à Mirabeau fut sans contredit celle qui roula sur le droit de faire la guerre et la paix : il s'agissait de décider auquel des deux pouvoirs appartiendrait l'initiative. Mirabeau proposa qu'elle fût dévolue au roi, et son premier discours dans ce débat ameuta contre lui tous les démagogues de l'assemblée : la *Grande trahison du comte de Mirabeau* fut criée dans les rues ; la populace, dans ses vociférations, demandait sa tête ; on montrait la corde avec laquelle il devait être pendu. La force militaire, déployée par le commandant de la garde nationale, protégea l'inviolabilité de Mirabeau. Il n'eut que des huées à essuyer avant d'entrer dans l'assemblée, où un ami lui mit sous les yeux les dangers dont il était menacé : « J'en sais assez, répondit-il ; « on ne m'emportera d'ici que triomphant ou « en lambeaux. » Il n'avait eu qu'une nuit pour préparer sa réponse à Barnave, dont l'opinion avait séduit une grande partie de l'assemblée. Il monte à la tribune, prend pour texte de son exorde sur l'instabilité populaire ces mots qui venaient d'être prononcés moins élégamment à ses côtés : « La roche Tarpéienne est proche du « Capitole ; » et, pressant dans toutes ses sinuosités le discours de son adversaire, il ressaisit sa popularité expirante, et une rare éloquence remporta la plus belle victoire de tribune qui eût été obtenue dans cette session. Une seconde lutte s'engagea entre Barnave et lui, mais avec un résultat bien différent. Fort de ses lumières acquises et de la haute portée de son esprit, Mirabeau proposa une loi qui eût écarté du maniement des affaires l'inexpérience orgueilleuse : nul, d'après cette loi, n'aurait été porté à l'assemblée nationale sans un stage préalable dans les fonctions administratives et judiciaires, et une préparation analogue aurait été requise pour revêtir le caractère d'administrateur de département. Ce système graduel n'était point en harmonie avec l'esprit du moment ; il fut repoussé par un ajournement indéfini. Les efforts de Mirabeau pour introduire des éléments monarchiques dans la constitution étaient attribués à des vues cupides. Rivarol, écrivain dévoué à la cour, disait : « Je suis vendu, mais non payé. » Mirabeau, s'appliquant cette phrase, la retournait ainsi : « Je suis payé, et non vendu. » On n'en était pas moins persuadé qu'il cédait à l'influence des largesses royales, et l'on crut remarquer en lui un changement de dispositions à dater du jour où, par un discours extrêmement sage, il fit décréter le maintien de l'alliance avec l'Espa-

(1) Mirabeau contribua beaucoup à faire décréter que les propriétés ecclésiastiques appartenaient à la nation ; mais il ne soutint pas l'expropriation immédiate aussi chaudement qu'on l'a prétendu ; il avoua même que ces biens ne pouvaient être plus fidèlement administrés que par leurs anciens titulaires. B—u.

gne. Le besoin des applaudissements et la nécessité de soutenir sa popularité lui arrachèrent encore quelquefois des témoignages d'adhésion aux principes désorganisateurs. Mais si l'homme révolutionnaire existait encore en lui, on le voyait décliner de plus en plus : on peut regarder à peu près comme son dernier acte sous ce rapport la motion qu'il fit contre le prince de Condé le 25 juillet 1790. On distribuait jusque dans les corridors de la salle un manifeste attribué à ce prince, et dans lequel la révolution était fort maltraitée. Mirabeau demanda qu'il fût sommé de désavouer cet écrit dans le délai de trois semaines, et qu'il fût déclaré traître à la patrie s'il s'y refusait. Qui l'eût imaginé? Robespierre, les frères Lameth et quelques autres membres de l'extrême gauche se joignirent à Cazalès, à l'abbé Maury pour repousser cette proposition. C'est que les amis les plus chauds de la révolution étaient déjà divisés entre eux et se détestaient plus cordialement qu'ils ne haïssaient ceux qu'ils appelaient contre-révolutionnaires. Depuis cette époque, la conduite de Mirabeau devint toujours plus suspecte aux grands meneurs de la révolution, en même temps qu'elle inspirait plus de confiance au parti opposé. De concert avec ses amis, le côté droit le porta à la présidence au commencement de février 1791. Mirabeau exerça cette haute fonction d'une manière neuve et brillante : on applaudit surtout son allocution philosophique à une députation de quakers. Lorsqu'il quitta le fauteuil, les amis de la monarchie fixèrent sur lui toutes leurs espérances. Chaque fois qu'il demandait la parole, tout le monde était attentif, et chacun espérait recueillir dans ses expressions quelque chose de favorable à l'opinion qu'il avait embrassée : c'est ce qui fut remarqué surtout lorsque l'on voulut porter une loi contre les émigrations. Mesdames, tantes du roi, se rendant à Rome avec des passe-ports du monarque, avaient été arrêtées par la ville d'Arnai-le-Duc : Mirabeau fit déclarer, contre la plus vive opposition de Barnave, qu'elles pouvaient continuer librement leur voyage, puisque aucune loi n'y mettait obstacle. Quatre jours après, un projet de loi fut présenté par le comité de constitution pour arrêter les progrès de l'émigration. D'après ce plan, on n'aurait pu sortir de France sans la permission d'une commission de trois membres revêtus de pouvoirs illimités pour cet objet, et tous les absents auraient été tenus de rentrer immédiatement sur l'ordre émané de ce triumvirat : Mirabeau lut, pour écarter cette mesure, un passage de sa *Lettre à Frédéric-Guillaume,* et s'élevant une seconde fois contre toute espèce de loi opposée à l'émigration, il s'écria : « Il est prouvé par l'expérience de tous les temps « qu'avec l'exécution la plus despotique, la plus « concentrée dans les mains des Busiris, de pa- « reilles lois n'ont jamais été exécutées, parce « qu'elles sont inexécutables. Si vous faites une « loi contre les émigrants, je jure de n'y obéir « jamais. » Cette déclaration, prononcée avec énergie, étonna l'assemblée. L'extrémité gauche réclama seule avec vivacité : Goupil, vieillard irascible, se plaignit de ce qu'il appelait la dictature de Mirabeau ; celui-ci eut recours à l'ironie, et des murmures plus violents partirent du même côté. « Silence aux trente voix (1)! » s'écria Mirabeau en regardant fixement les interrupteurs, et il continua son discours. L'assemblée renvoya l'examen de la question ajournée à tous les comités réunis. Cependant les rapports de Mirabeau avec le roi prenaient tous les jours plus de consistance. Un grand seigneur brabançon, le prince Auguste d'Arenberg, connu alors sous le nom de comte de Lamark, et lié intimement avec lui, fut son intermédiaire auprès de la cour, et lui ménagea des communications par lettres avec Bouillé, le général auquel le roi se confiait le plus depuis qu'il avait réprimé la rébellion de Nancy. Bouillé s'empressa de rassurer Mirabeau sur ses relations avec Lafayette, que des considérations politiques d'un moment et les liens de la parenté avaient formées, mais auxquelles il était prêt à renoncer. Un grand nombre d'auteurs affirment que Mirabeau demanda pour premières conditions du traité qu'il lui fût compté une somme de quarante mille francs par semaine, et qu'on lui assurât, après le rétablissement de l'autorité royale, une ambassade ou un ministère à son choix (2). Tout cela lui fut accordé, et il jouit pendant plusieurs mois du traitement convenu. Il aurait désiré que le roi se bornât à aller soit à Compiègne, soit à Fontainebleau, où des détachements de l'armée de Bouillé auraient formé sa garde. Il entrait dans son plan de dissoudre l'assemblée par la volonté de la nation elle-même : ce résultat au-

(1) En effet l'extrême gauche, qui formait réellement un parti distinct dans l'assemblée, contenait à peine trente députés ; et ce furent ces trente hommes qui dirigèrent bientôt la révolution.

(2) Les auteurs contemporains, tels que le marquis de Ferrières, M. de Bouillé, copiés et amplifiés depuis par Peuchet, Mérilhou, Tissot, Lacretelle et tant d'autres, ont dit et répété tantôt que Mirabeau avait reçu deux cent mille francs, tantôt six cent mille francs avec un traitement de cinquante mille francs par mois, tantôt un million quatre cent mille francs. La vérité, bien constatée aujourd'hui par les *Mémoires* de la Porte, intendant de la liste civile, et par des documents authentiques groupés avec une pieuse sollicitude par Lucas de Montigny, prouvent que, du mois de mai 1790 à la fin de mars 1791, Mirabeau adressa au roi quarante-trois notes. Ces notes, dont quelques-unes, fort étendues, ont été publiées par M. de Bacourt, exécuteur testamentaire du prince Auguste d'Arenberg, autrefois comte de Lamark, qui en était resté dépositaire. Tout le monde peut les lire. C'est en échange des conseils et des avis que Mirabeau donnait au roi que l'archevêque de Toulouse, Mgr de Fontanges, fut chargé de fixer les honoraires que recevrait Mirabeau. Le roi paya une partie de ses dettes, jusqu'à concurrence de quatre-vingt mille francs, et lui alloua un traitement de six mille francs par mois. De plus, il déposa pour lui en mains tierces quatre billets de deux cent cinquante mille francs chacun. Ces billets furent rendus au roi après la mort de Mirabeau, dont l'insolvabilité fut proclamée devant l'assemblée, le 21 novembre 1791, par M. Frochot, l'un de ses exécuteurs testamentaires. Pour égayer un peu cette note, il faut citer avant de finir l'abbé de Montgaillard qui dit, au tome 2, page 294, de son *Histoire de France*, « que Mirabeau, entré nu au sein de l'assemblée natio- « nale, est sorti de la vie laissant près d'un million, toutes ses « dettes payées! » L. M.

rait été préparé par les adresses et les pétitions des départements. On comptait sur trente-six, auxquels on croyait pouvoir joindre les départements limitrophes de l'Allemagne et des Pays-Bas, entièrement dévoués à Bouillé. Une nouvelle assemblée aurait été sur-le-champ composée d'hommes moins exaspérés les uns contre les autres, plus affectionnés à la monarchie, et propres à opérer facilement, de concert avec le roi, les changements arrêtés. « J'écrivis au roi, dit le « marquis de Bouillé dans ses *Mémoires*, que je « préférais ce projet à celui de la retraite sur « Montmédy; je lui conseillai de charger d'or « Mirabeau, de lui promettre et de lui donner « tout ce qu'il demanderait; je l'assurai que dé- « sormais les gens d'honneur, les gens intègres « ne pouvaient plus le sauver et rétablir la « monarchie; qu'ils ne pouvaient former que « des souhaits inutiles, tandis que les hommes « dont l'audace et l'adresse avaient causé tout « le mal en connaissaient aussi le remède » (*voy.* Bouillé). A l'époque de ces négociations, on voyait Mirabeau redoubler d'activité tant à l'assemblée qu'au club des jacobins. Dans la discussion sur la régence, il opina pour le système qui la conférait au prince du sang du plus proche degré, quoiqu'il eût paru d'abord pencher pour la forme élective. Cette brusque transition de volonté, taxée de versalité de principes, excita de nouveau les clameurs des tribunes. Mirabeau annonça par son langage qu'il se sentait assez fort pour rallier l'assemblée à des idées conservatrices et l'arracher au joug de cette influence extérieure qui avait agi tant de fois d'une manière funeste sur ses déterminations. Il rappela le mot de Cromwell à Lambert, l'un de ses compagnons, qui s'enivrait des applaudissements de la multitude: « Ce peuple, s'il nous voyait marcher au gibet, « nous applaudirait bien davantage; » et les tribunes aussitôt de témoigner que l'orateur avait rencontré leur vœu. Le dernier triomphe de Mirabeau fut d'enlever le décret relatif à l'exploitation des mines. Lorsqu'il porta la parole à cinq reprises sur ce sujet, dont l'examen approfondi l'avait conduit à une conviction entière, il venait à peine d'être délivré de douleurs physiques très-aiguës. Epuisé par cet effort, il fut arrêté au milieu des immenses projets auxquels il voulait dévouer la vie la plus active. Aussitôt que la nouvelle de sa maladie fut répandue dans la capitale, sa porte fut assiégée par des groupes considérables d'hommes de toute opinion, qui se renouvelaient d'heure en heure et attendaient avec impatience le bulletin de sa situation. Le soin des affaires publiques et les jouissances de l'amitié remplirent simultanément ses derniers jours. Le malade se survivait à lui-même par des élans affectueux et par les inspirations d'une âme que la pensée de la mort rendait encore plus éloquente. Il s'enorgueillissait de l'intérêt général qu'il inspirait. Un jeune homme, persuadé que la transfusion d'un sang plus pur pouvait le sauver, s'était offert pour cette courageuse épreuve. Des coups de canon, tirés pour une cérémonie, réveillèrent Mirabeau : « Serait- « ce déjà les funérailles d'Achille? » s'écria-t-il avec enthousiasme. Il dit à son valet de chambre : « Soutiens cette tête; je voudrais pouvoir te la « léguer. » La politique du cabinet anglais ne l'affectait pas moins que les mesures dont s'occupaient ses collègues : « Ce Pitt, disait-il, est « le ministre des préparatifs; il gouverne avec « ce dont il menace plus qu'avec ce qu'il fait. Si « j'eusse vécu, je crois que je lui aurais donné « du chagrin. » A la dernière extrémité, il appela l'ancien évêque d'Autun, ami qu'il s'était aliéné depuis trois ans en le compromettant dans sa correspondance de Berlin. Une conférence de six heures réveilla leur ancienne affection, et Mirabeau le chargea de faire hommage à l'assemblée de son dernier tribut : c'était un discours tendant à restreindre les dispositions testamentaires. Cet homme extraordinaire s'éteignit enfin entre les bras de ses amis, dans la matinée du 2 avril 1791. Aucune idée religieuse ne se mêla à ses derniers moments. L'enthousiasme public prépara son apothéose. Les spectacles furent fermés; un cortége, dont les rangs occupaient un espace de plus d'une lieue, honora ses obsèques; son oraison funèbre fut prononcée par Cérutti, et son corps fut déposé au Panthéon, qu'un décret assigna pour demeure aux grands hommes dont s'enorgueillirait la France. On sait avec quels outrages ses restes furent dispersés par la populace de 1793, tardivement convaincue de ses intelligences avec la cour (*voy.* Marat). Les plus chauds zélateurs de la révolution, qui répudièrent alors leur ancienne idole, accusèrent en 1791 les partisans de la monarchie d'avoir empoisonné Mirabeau. L'ouverture du corps, faite en présence de Petit, de Vicq d'Azyr, et d'un concours nombreux de chirurgiens et de curieux, offrit des traces d'inflammation dans l'estomac, les entrailles, le diaphragme et le péricarde : une matière épaisse, jaune et opaque remplissait cette dernière enveloppe, et prouva jusqu'à l'évidence que la robuste constitution de Mirabeau, déjà minée par l'excès des plaisirs et par les fatigues d'une vie agitée, avait croulé sous les travaux prodigieux qu'il embrassait depuis deux ans. Dans un *Journal de la maladie de Mirabeau*, Cabanis rendit compte du traitement médical qu'il avait suivi, et M. Pujoulx encadra dans un drame les particularités de la mort de cet homme célèbre. Les passions violentes avaient saisi Mirabeau dès sa naissance. Les besoins de l'amitié, les transports de la gloire, le délire des sens se disputèrent son âme énergique. Des rigueurs multipliées, par lesquelles on voulut dompter son tempérament irascible et mettre un frein à ses penchants désordonnés, le révoltèrent profondément : elles auraient perverti entièrement sa

raison et l'auraient mis tout à fait hors de la morale, si une bonté de cœur innée n'eût tempéré les effets de cette haute énergie, et si des mouvements droits et généreux, dont il était facile de faire des vertus, ne l'eussent ramené des nombreux écarts qu'il appelait lui-même l'infamie de sa jeunesse. Sans espoir d'avancement dans la carrière des armes, arrêté dans ses succès diplomatiques et réduit souvent à des expédients incompatibles avec l'honneur, il était descendu bien au-dessous du rang auquel l'appelait sa naissance : cependant il ne se laissa jamais avilir et il opposa les ressources d'un grand caractère aux humiliations de la fortune. Doué d'une audace persévérante, qui dédaignait les obstacles, il apporta aux états généraux une volonté forte de limiter l'arbitraire dont il avait été victime, d'amender et de raffermir des institutions décrépites, et d'arriver à la fois à la fortune et à la gloire. Le mépris avec lequel les ministres avaient accueilli ses ouvertures le jeta dans des voies hostiles : peu scrupuleux sur les moyens, il effrayait par son immoralité ceux à qui ses étonnantes facultés donnaient déjà de l'ombrage. « La petite morale tue la grande, » répétait-il souvent, et, dans sa conduite, la *grande* cédait presque toujours à des calculs personnels. « Il « voulait une constitution libre, dit Malouet, « mais en même temps fortement prononcée « dans les principes monarchiques. L'éloignement « que lui montraient les ministres, les préven- « tions qu'il avait à vaincre dans l'assemblée, « même dans le parti populaire, l'entraînèrent à « beaucoup d'excès ; et cependant il revenait dans « toutes les grandes questions aux opinions mo- « narchiques, et dans toutes celles où il voyait « des écarts dangereux, il s'abstenait d'opiner, « ou arrivait tortueusement et par des formes « démocratiques à des résultats dont il s'indignait « bientôt après ; car il subissait avec peine le joug « qu'il s'était imposé, celui de plaire à la multi- « tude. » Il méprisait ou détestait plusieurs de ses collègues, qui, exaltés comme lui par la faveur populaire, cherchaient à se la concilier de plus en plus en poussant la révolution au delà de son but. Il disait que, si l'insurrection était nécessaire à la conquête de la liberté, le respect des lois devait consacrer ce résultat ; que la démocratie infusée dans le gouvernement monarchique ne devait jamais aller jusqu'à paralyser le bras du chef ; que le génie révolutionnaire n'avait été que l'enfance d'une liberté dont il fallait montrer la maturité par des institutions durables. Ses intentions sont encore révélées par cette phrase : « J'ai voulu guérir les Français de « la superstition de la monarchie, et y substi- « tuer son culte ; » et par ces mots d'une lettre écrite pour être mise sous les yeux de Louis XVI : « Je ne voudrais pas avoir travaillé seulement à « une vaste destruction. » Dans sa maladie, il exprima ses craintes sur les dangers que courait la monarchie ; mais on les a traduites avec exagération par cette phrase, qu'il ne prononça point : « J'emporte dans mon cœur le deuil de la « monarchie ; les factieux vont en disperser les « débris. » Puisqu'il ne fut pas donné à Mirabeau de montrer sa force, en luttant contre la tendance factieuse qu'il avait autrefois suivie et d'appliquer les ressources de son génie à un système de stabilité, on peut dire qu'on ne le connaît point tout entier. Ce n'est pas dans ses écrits de circonstance, presque toujours dictés par un intérêt mercantile et où il compilait à la hâte les idées qui lui étaient fournies, qu'on doit chercher ses véritables opinions, celles que son esprit juste et étendu auraient avouées comme le travail de la réflexion ; dans ces brochures dont il retira une renommée plus dangereuse pour son repos que flatteuse pour son amour-propre, il condamne le régime des douanes, les impôts indirects, les entraves mises au commerce des blés, les corporations ; il enveloppe dans la même réprobation les troupes réglées, la police, les distinctions héréditaires et l'intervention du gouvernement dans l'instruction publique. On sait cependant combien il se montrait attentif à ne sacrifier aucun de ses avantages. Racontait-il la journée de la St-Barthélemy, il avait soin d'ajouter : « L'amiral de Coligny, qui, par parenthèse, « était mon cousin. » L'assemblée put se convaincre tout entière qu'il était loin d'avoir dépouillé le vieil homme, lorsque, immédiatement après l'abolition de la noblesse, désigné dans le *Moniteur* sous le nom de Riqueti, il tança le journaliste avec emportement, et lui cria : « Sa- « vez-vous qu'avec votre Riqueti, vous avez « désorienté l'Europe pendant trois jours ? » Dans son intérieur, il se faisait appeler *monsieur le comte*, et il donna des livrées à ses gens lorsque tout le monde y renonçait. Sa mauvaise réputation lui avait fermé les salons de Paris, ses succès de tribune les lui rouvrirent. Son commerce était facile et agréable ; sa conversation était féconde et empreinte d'une vivacité originale ; il se plaisait à dire des choses obligeantes, appréciait avec une sagacité bienveillante la valeur intellectuelle des autres et paraissait propre à parler la langue de tous. L'ambition profonde et tracassière du triumvirat Barnave, Duport et Lameth l'importunait ; mais il rendait justice à leurs talents. Il avait fait à Sieyès une réputation colossale ; mais il n'accordait pas dans le fond un grand poids aux abstractions de ce collègue : il lui adressait le reproche capital de ne pas savoir marcher en affaires avec les hommes, et il savait que les louanges hyperboliques dont il accablait la capacité mystérieuse de l'abbé ne pouvait nuire à sa propre gloire. L'influence du compagnon de Washington lui donna plus d'ombrage ; rassuré cependant par la prépondérance politique à laquelle il était enfin arrivé, il disait à Suleau : « Lafayette a une armée ; mais,

« croyez-moi, ma tête aussi est une puissance. » Le fanatisme de bonne foi de Robespierre lui arracha un jour cette exclamation : « Il ira loin, « car il croit tout ce qu'il dit. » Mirabeau, fidèle au plan naïvement exposé à Marmontel par son son ami Chamfort, agissait sur la multitude par une poignée de perturbateurs à sa dévotion parmi lesquels figuraient au premier rang Danton et Camille Desmoulins, qu'on appelait son séide. Planant au-dessus des partis, il leur échappait à tous, persuadé que sa volonté les rallierait, les dominerait ou du moins contiendrait leur essor. On le vit présider et quitter tour à tour des sociétés animées d'un esprit contraire : il ne donnait de gages à aucune, mais il se servait de toutes comme d'instruments. Il s'irritait facilement des provocations et des obstacles; mais il se rapprochait sans répugnance lorsqu'il y voyait un objet d'utilité. Les insultes littéraires n'avaient sur lui aucune prise; il y opposait des dehors de dignité depuis que, placé sur un grand théâtre, il s'astreignait à une représentation continue envers le public. Sensible à l'amitié, porté à la bienfaisance, il recherchait avec ardeur toutes les jouissances des arts. Ses relations avec la cour lui ménagèrent enfin les moyens de satisfaire ses goûts. Il occupa une maison à la Chaussée d'Antin, acquit *le Marais,* maison de campagne près d'Argenteuil, et acheta une bibliothèque que des écrivains ont estimée trois cent mille francs (1). Sa succession n'en fut pas moins obérée. Un de ses projets était de refondre dans une collection générale de ses œuvres, qu'il aurait fait imprimer sous ses yeux, à la campagne, les quarante volumes qui portaient son nom, en y ajoutant un choix des immenses matériaux que contenaient ses portefeuilles (2). — Les travaux de Mirabeau à l'assemblée constituante ont été recueillis par Et. Méjan, l'un de ses auxiliaires, Paris, 1791, 5 vol. in-8°, et sous le titre de *Mirabeau peint par lui-même,* ibid., chez Buisson, 4 vol. in-8°, avec cette épigraphe dictée par l'enthousiasme : « Que serait-ce si vous l'aviez « entendu? » Ces deux recueils ont été reproduits un peu moins complets en 1820, d'abord sous ce titre : *les Orateurs français, ou Discours choisis de Mirabeau, Barnave et Vergniaud,* précédés de notices par M. Barthe, avocat, des jugements de Garat et Chénier sur Mirabeau, de son oraison funèbre par Cérutti, et d'un parallèle entre Mirabeau et le cardinal de Retz par M. Boissy d'Anglas : on doit préférer les *Œuvres oratoires de Mirabeau,* Paris, Blanchard, 2 vol. in-8°. On a contesté à Mirabeau la propriété d'un grand nombre de ses discours, et l'on a dit avec quelque fondement qu'en même temps que le Genevois Duroveray l'initiait dans la tactique des mouvements populaires, Clavière lui fournissait les thèmes de ses productions relatives aux finances : lui-même publiait qu'il devait à Lamourette le discours qu'il prononça sur la constitution civile du clergé, et à Chamfort une diatribe sur les académies, destinée pareillement à l'épreuve de la tribune; on nomme encore les véritables auteurs de l'adresse pour le renvoi des troupes, du discours sur le *veto,* du travail sur le système monétaire, de l'œuvre posthume contre la faculté de tester. Des hommes de talent, et même beaucoup d'hommes médiocres dont il fécondait par ses propres vues l'étroite capacité, attirés par son ascendant, lui apportaient la contribution de leurs veilles. Ces offrandes de l'amitié n'étaient le plus souvent que des canevas dont il avait donné le programme : Mirabeau s'emparait de ce travail brut, et se l'appropriait en lui imprimant le cachet de sa force et de son originalité. Indépendamment des ressorts qu'il faisait jouer en se concertant avec ses affidés, auxquels il distribuait des rôles à l'appui de ses propositions, l'enchaînement et la gradation savante de ses preuves, l'effet bien calculé de ses allusions, l'art de reproduire sous un jour nouveau la question qu'avaient déjà envisagée de nombreux orateurs, un fonds d'amertume, de causticité, une habileté de déduction développée par de longues habitudes polémiques, et pardessus tout une action oratoire irrésistible, lui assuraient la domination de la parole. « Ses « dehors, dit Lemercier, frappaient à son désa- « vantage : sa taille ne présentait qu'un ensem- « ble de contours massifs; la vue ne supportait « qu'avec répugnance son teint gravé, olivâtre, « ses joues sillonnées de coutures, ses yeux s'en- « fonçant sous un haut sourcil et dans un en- « châssement plombé, sa bouche irrégulièrement « fendue, enfin toute cette tête disproportionnée « que portait une large poitrine. Etait-ce en lui « la beauté de la prononciation qui suppléait à

(1) Mirabeau *louait* la maison de la Chaussée d'Antin, dans laquelle il est mort, deux mille quatre cents francs par an, et ce loyer avait été imposé à Mirabeau, qui ne marchandait guère et qui, par une circonstance fortuite, avait été forcé de s'emménager précipitamment. Ce qui prouve la cherté de ce loyer en 1790, c'est que malgré l'immense augmentation des valeurs locatives du quartier, cette maison, qui a été démolie vers 1836, était louée le même prix à cette époque. *La terre du Marais,* près d'Argenteuil, se réduisait à l'emphytéose d'une maison de campagne, qu'il avait achetée au prix de cinquante mille francs et dont il n'avait pas payé le plus petit à-compte, quoique la vente fût résiliable faute de payement dans les trois mois. Il avait seulement payé deux cinquièmes de la valeur des meubles achetés séparément. Il n'est pas plus vrai qu'il eût acheté une bibliothèque évaluée trois cent mille francs. La bibliothèque dont on parle était celle de Buffon, et elle fut achetée par le libraire Belin junior, qui en vendit une partie pour quinze mille quatre cents francs à Mirabeau, qui à l'époque de sa mort n'avait payé qu'un à-compte de mille quatre cents francs. Ce fait, ainsi que ceux qui précèdent, est consigné dans son inventaire, dressé par le notaire de Mautort, du 1er mai 1792. L. M.

(2) Mirabeau avait légué ses papiers littéraires à Cabanis, et ses papiers politiques à M. le comte de Lamarck (depuis duc d'Arenberg); ils ont été publiés, en 1851, par M. Adolphe de Bacourt, Bruxelles, 2 vol. in-8°, sous le titre : *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de Lamarck*, pendant les années 1789, 1790 et 1791. On a parlé d'écrits de Mirabeau qui auraient été détruits, et l'on a cité dans ce nombre un mémoire sur le mariage des prêtres, un sur le divorce, un travail fort avancé sur l'organisation de la garde nationale et sur les vices de la constitution, des documents nombreux sur l'histoire secrète de la révolution, et peut-être l'ébauche d'une loi sur l'adoption. Des amis intimes de Mirabeau n'ont jamais eu connaissance qu'il se soit occupé d'ouvrages sur ces matières. A. B—T et E. D—S.

« sa figure ? Sa voix n'était pas moins âpre que « ses traits, et le reste d'une articulation méri- « dionale l'affectait encore; mais il élevait cette « voix d'abord traînante et entrecoupée, peu à « peu soutenue par les inflexions de l'esprit et du « savoir, et tout à coup elle montait avec sou- « plesse au ton plein, varié, solennel des pensées « que développait son génie. De là, l'aigle pla- « nait; il se jouait des orages, il lançait mille « éclairs. Sa laideur disparaissait; sa vigueur « avait des grâces, tant son âme le transformait « tout entier. » C'était cette inspiration, cette puissance de vie qui établissait la supériorité de Mirabeau sur les rivaux de son éloquence, et qui lui faisait dire de Barnave : « Je n'ai jamais en- « tendu parler aussi longtemps, aussi vite et « aussi bien; mais il n'y a point de divinité en « lui. » Le talent de bien dire n'était pas à ses yeux le but, mais seulement un moyen : il ne s'occupait point de la pureté de l'expression, pourvu qu'il fît saillir sa pensée en la revêtant de formes vives, inattendues et entraînantes. Les mouvements tumultueux de l'assemblée, le choc des contradictions, les altercations personnelles donnaient à ses facultés l'ébranlement nécessaire à leur prodigieux effet : il avait besoin d'être ému, et s'il ne l'était pas ou s'il n'abordait pas la tribune avec des idées arrêtées, son élocution se traînait péniblement, vague, obscure et embarrassée. Mais quand, sûr de lui-même, appuyé d'un travail préalable ou saisi par une illumination soudaine, il renvoyait à ses adversaires des saillies pénétrantes, découvrait par des répliques accablantes le défaut de leurs armes ou leur imposait par l'audace de la parole, les plus habiles redoutaient de descendre dans l'arène où il les provoquait. Les esprits sages désespéraient du succès de la raison en présence de ce foyer de passions brûlantes, et le vulgaire des membres du côté droit, incapables de répondre à Mirabeau, s'en dédommageaient en lui adressant des cartels. On sait avec quelle gaieté il déconcertait ces provocations; il finit par y opposer une circulaire ainsi conçue : « Monsieur, je vous ai mis « sur ma liste; mais je vous préviens qu'elle est « longue et que je ne saurais faire de passe- « droit. » Pour compléter les recueils indiqués des travaux oratoires de Mirabeau, il faut y joindre son *Travail sur l'éducation publique*, publié par Cabanis en 1791, in-8°. Ce volume renferme des discours sur l'organisation du corps enseignant, sur les fêtes nationales, sur l'établissement d'un lycée d'après un plan plus étendu que celui du collége de France, enfin sur l'éducation de l'héritier de la couronne : tous ces morceaux attestent, dans leur état imparfait, la maturité du style de Mirabeau, mais font assez peu d'honneur à ses vues spéculatives. On a publié en 1820 et 1821, pour faire suite aux *Œuvres oratoires* du même personnage, ses *Œuvres choisies*, qui se composent de 8 volumes in-8°; nouvelle édition, précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de Mirabeau, par Mérilhou, mais moins complète que la précédente, Paris, 1825-1827, 9 vol. in-8°. Parmi les ouvrages de Mirabeau exclus de cette collection et dont il n'a point été parlé dans le cours de cet article, nous mentionnerons : 1° *Sur Mosès Mendelsohn, et de la réforme politique des juifs*, Londres, 1787, in-8°; 2° *Lettre à Guibert sur son* Eloge de Frédéric *et sur son* Essai de tactique, ibid., 1788; 3° *De l'usure*. On y trouve un passage curieux sur la déclaration des droits d'un peuple. 4° *Conseil à un jeune prince qui veut refaire son éducation*, 1788, fragment écrit avec soin d'un ouvrage considérable abandonné par l'auteur. 5° *Théorie de la royauté, d'après Milton*, Paris, 1791 (*voy.* Milton); 6° *Lettres à un de ses amis en Allemagne* (Mauvillon), écrites de 1786 à 1790, Brunswick, 1792; 7° *Lettres à Chamfort*, suivies d'un extrait de la Dissertation de Schwab sur l'universalité de la langue française, dissertation qui partagea le prix de l'académie de Berlin avec un discours de Rivarol, Paris, 1797; 8° *Elégies* de Tibulle et *Baisers* de Jean Second, avec un volume de contes et nouvelles, Tours, 1796, 3 vol. La Chabeaussière, élevé avec Mirabeau, lui avait fait don du manuscrit de cette traduction, à laquelle il n'attachait aucune importance. Mirabeau se l'appropria en l'enrichissant d'additions et remaniant le style. La Chabeaussière revendiqua l'ouvrage lorsqu'il en vit le succès. 9° *Lettres inédites* de Mirabeau, Paris, 1806. L'éditeur Vitry a encadré dans cette correspondance, en les dépouillant des accessoires purement judiciaires, un extrait des 7 volumes des *Mémoires et observations* publiés par Mirabeau dans le cours de ses procès et devenus extrêmement rares. Un seul volume contient, avec les lettres qui forment une introduction historique, le premier et le troisième mémoire écrit à Pontarlier, avec des fragments du second, le plaidoyer prononcé à Aix, des morceaux détachés des factums qui le suivirent et du mémoire présenté au grand conseil, enfin une conversation avec le garde des sceaux, pleine de cette arrogance à laquelle Mirabeau dut une grande partie de ses succès. On a mis sous le nom de Mirabeau les deux premiers volumes de la traduction de l'*Histoire d'Angleterre*, par madame Macaulay, version sèche, incorrecte et tronquée, dont il faut laisser toute la responsabilité à Guiraudet, qui avouait les trois volumes suivants. Barbier a donné une longue liste des ouvrages attribués à Mirabeau, dans laquelle il a omis le *Rubicon* et le *Libertin de bonne qualité*, productions obscènes qui font le pendant de *Ma conversion*. L'écrit *Le lecteur y mettra le titre*, Londres, 1777, in-8° de 95 pages, est, dit le *Dictionnaire historique des musiciens*, plein d'excellentes vues sur la musique instrumentale : on y trouve l'analyse raisonnée des *Aventures de Télémaque*, grand morceau de symphonie par Rai-

mondi. L'*Espion dévalisé*, Neufchâtel, 1782, rapsodie satirique désavouée d'une manière équivoque par Mirabeau, fut, dit-on, le fruit d'une escroquerie qu'il se permit contre Baudouin, maître des requêtes, homme d'esprit, fertile en anecdotes scandaleuses, qui partageait sa prison à Vincennes. C'est à tort qu'on a supposé la coopération de Mirabeau à la *Galerie des états généraux;* il était trop occupé pour mettre du sien dans les portraits peu saillants que traçaient Laclos et Luchet, et il est surtout invraisemblable de lui attribuer son propre portrait sous le nom d'*Iramba*. On n'y reconnaît ni la manière dont il avait coutume de parler de lui-même, ni aucune forme de son style. Chaussard a publié l'*Esprit de Mirabeau*, Paris, 1797 et 1804, 2 vol. in-8°, et l'a fait précéder d'une notice étendue. On a encore un *Eloge historique de Mirabeau*, Paris, 1792, par le Genevois Grenus, l'un de ses collaborateurs (1). Parmi les productions de l'art qui nous ont conservé les traits de Mirabeau, nous citerons son buste par Houdon, et son portrait en pied par Boze, gravé par Besson. B-u et F-t.

MIRABEAU (André-Boniface-Louis de Riqueti, chevalier, puis vicomte de), frère du précédent, naquit au Bignon, près de Nemours, le 30 novembre 1754. L'année suivante, son père le fit recevoir chevalier de Malte. Son éducation, comme celle de son frère, ne fut ni très-soignée ni très-uniforme. Dès l'enfance il montra la vivacité d'esprit, la fougue de tempérament, de caractère et de passions, propres à *sa tempestueuse race*. Autant, et plus que son frère peut-être, il eut des torts, commit des fautes, mais il n'en fut jamais puni aussi durement, soit que sa grâce et sa beauté séduisissent son père, soit qu'il fut protégé par son aïeule qui le chérissait, tandis qu'au contraire elle avait de l'aversion pour l'aîné, soit qu'enfin l'expérience eût éclairé le marquis de Mirabeau sur l'abus inutile et barbare des rigueurs paternelles. En août 1772, il fût placé dans le régiment où avait servi son frère, et s'y distingua plus par sa bravoure et par son aptitude militaire que par sa conduite. Lassé du service, il partit en 1776 pour Malte, afin d'y faire ses caravanes sur les vaisseaux de la religion. Là, il fut impliqué dans une orgie nocturne, à la suite de laquelle des étourdis avaient brisé quelques images de saints placés au coin des rues. Le grand maître, de Rohan, ennemi personnel du bailli de Mirabeau son oncle, retint longtemps le chevalier en prison, puis le renvoya en France au commencement de 1778. Nommé capitaine le 28 juin suivant, il s'embarqua, quoique malade, avec son régiment sur l'escadre du comte de Guichen. Il assista aux glorieux combats du 17 avril, du 15 et du 19 mai 1780; faillit périr aux Antilles d'une maladie endémique, et fit partie de la division qui prit part à la guerre de l'indépendance des colonies anglaises, sous les ordres de Bouillé, de Lafayette et de Rochambeau. Partout il montra la plus éclatante bravoure, et notamment aux combats de York-Town, de St-Eustache, de la Chesapeake et de St-Christophe, où, quoique blessé, il ne voulut pas quitter le champ de bataille avant l'embarquement de l'ennemi vaincu et trois fois supérieur en nombre. Il fut envoyé en France avec M. de Livarot pour y rendre compte des événements. Reçu à la cour avec une faveur marquée, il fut nommé colonel du régiment de Touraine et puis chevalier de St-Louis. Il repartit de suite, bien que ses blessures se fussent rouvertes, et fit deux fois naufrage dans la traversée. Il ne cessa de combattre qu'à la paix et acquit le renom de l'un des officiers les plus valeureux et les plus habiles de cette armée auxiliaire, si faible par le nombre, si forte par la constance et l'énergie, à laquelle l'Amérique doit en partie son indépendance. Malgré la gloire qu'il avait acquise, le chevalier de Mirabeau, à son retour en France, n'en était pas moins dans une pénible situation domestique, car, si son père ne le persécuta pas comme son frère, il ne fut pas plus libéral pour lui. Malgré les instances de sa famille, il n'avait jamais voulu prononcer ses *vœux*. Lassé d'attendre une commanderie, il renonça à l'ordre de Malte et épousa, le 8 juillet 1780, une fille de condition de Bretagne, mademoiselle de Robien, Nommé député aux états généraux par la noblesse de la sénéchaussée de Limoges, capitale de la province, où la marquise de Mirabeau sa mère avait des domaines considérables, il ne suivit pas l'exemple d'un grand nombre de ses jeunes camarades. Le vicomte de Mirabeau se montra jusqu'à sa mort l'irréconciliable ennemi de leurs doctrines; il n'épargna pas même son frère, qu'il combattit plusieurs fois sans ménagement, quoique celui-ci le traitât toujours avec bienveillance, et que, par l'ascendant qu'il avait dans le public et dans l'assemblée, il évitât à son cadet des désagréments qui auraient pu devenir des dangers réels. Avec moins de profondeur dans l'esprit, et surtout moins d'instruction, le vicomte de Mirabeau avait, comme le comte, l'art du sarcasme et de ces saillies vives qui, bien que souvent peu convenables en soi, produisent cependant un effet prodigieux; peut-être même possédait-il cet art à un degré supérieur. Il est vrai qu'étant de beaucoup inférieur à son frère dans les autres moyens, il devait avoir plus fréquemment recours à celui-là. Il faisait plaisamment les honneurs de ses parents et les siens.

(1) M. Duval a publié des *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières assemblées législatives*, Paris, 1832, in-8°, et M. Victor Hugo une *Etude sur Mirabeau*, Paris, 1834, in-8°. Voyez en outre les *Portraits littéraires* de M. Ste-Beuve, t. 3, p. 90, édit. de 1841. Mais l'ouvrage, incontestablement le plus important à consulter sur Mirabeau et sa famille, à cause des nombreux documents inédits qu'il renferme, tous de premier choix et d'une authenticité incontestable, est dû à M. Lucas de Montigny, sous le titre : *Memoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau, écrits par lui-même, par son père, son oncle et son fils adoptif* (Lucas de Montigny), Paris, 1834, 8 vol. in-8° (*voy.* Lucas de Montigny). E. D—s.

« Dans toute autre famille, disait-il, je passerais « pour un mauvais sujet et pour un homme d'es- « prit; dans la mienne, on me tient pour un sot, « mais pour un homme rangé. » Il paraît que le vicomte aimait beaucoup la bonne chère et qu'il avait un soin tout particulier de sa cave. Doué d'une figure fort agréable, ses excès en ce genre l'avaient rendu, jeune encore, extrêmement gros; et son embonpoint, fixé sur des cuisses et des jambes fort courtes, formait de sa personne une véritable caricature et l'avait fait surnommer *Mirabeau tonneau*. Son portrait, ou pour mieux dire cette représentation grotesque, se voyait au coin des rues et chez tous les marchands d'estampes. Arrivé un jour dans un état voisin de l'ivresse à l'assemblée, où l'on discutait la question très-grave de savoir si la chambre des vacations du parlement de Rennes serait punie pour avoir désobéi aux décrets nationaux, il entreprit de la défendre, mais l'état où il se trouvait ne lui permit pas de parler d'une manière raisonnable; il ne montra qu'une violence opiniâtre, au lieu des arguments que sa cause pouvait lui fournir. A la suite de cette scène, son frère, qui dans cette occasion avait prononcé contre le parlement de Rennes le discours le plus véhément, alla le voir et lui fit avec douceur quelques représentations sur ses excès de table. « De quoi « vous plaignez-vous, lui répondit gaiement le « vicomte; de tous les vices de la famille vous « ne m'avez laissé que celui-là. » Dans le cours de la session, il se battit avec le comte de la Tour Maubourg et reçut un coup d'épée qui le retint longtemps dans sa chambre; son frère étant venu s'informer de l'état de sa blessure, ce fut encore par un sarcasme qu'il le remercia: « Je vous rends grâce de votre visite, lui dit-il « lorsqu'il sortait; croyez qu'elle m'est d'autant « plus agréable que vous ne me donnerez jamais « l'occasion de vous en rendre une pareille. » Mais il lui fit dans l'assemblée même une réponse bien plus terrible: Mirabeau avait parlé du signal des massacres de la St-Barthélemy donné par le malheureux Charles IX. « Si l'on abusa de la re- « ligion, répliqua son frère, pour opérer les « meurtres de la St-Barthélemy, des scélérats « ont abusé du nom de *liberté* pour violer la de- « meure des rois. » Mirabeau l'aîné était accusé d'avoir, de concert avec le duc d'Orléans, préparé les événements des 5 et 6 octobre 1789. Son frère le vicomte défendit le roi et l'ancienne royauté dans toutes les circonstances, mais jamais par des discours suivis; il était trop vif et vraisemblablement n'avait pas assez d'instruction pour figurer à la tribune avec quelque avantage; aussi ne l'y vit-on que rarement; il décochait de sa place quelques phrases amères ou quelques saillies énergiques ou spirituelles, dont le cynisme s'expliquait surtout dans les séances du soir par des oublis de tempérance et qui renfermaient souvent un grand sens. Il se déclara pour la liberté des opinions religieuses, à condition néanmoins qu'il n'y aurait qu'un culte public. Il défendit aussi la cause du clergé, mais, ainsi que dans toutes les discussions, il n'en embrassa pas l'étendue et ne fit que glisser sur la surface. Il se fit donc peu remarquer comme orateur, on ne peut pas même lui en donner le titre; c'est par l'énergie de son opposition au système révolutionnaire qu'il s'est distingué. Le 4 février 1790, le roi, espérant ramener la paix en France, vint à l'assemblée promettre fidélité à la constitution, qui n'était encore qu'ébauchée; on n'en avait décrété que quelques articles. Tous les députés ayant été appelés à prêter le même serment, le vicomte de Mirabeau sortit de sa place, traversa la salle, et, arrivé dans les corridors, il appuya sur le pavé la pointe de son épée et la brisa en disant: « Puisque le roi de France « ne veut plus l'être, un gentilhomme n'a plus « besoin d'épée pour le défendre. » Son régiment, qui était en garnison à Perpignan, s'y étant insurgé, il partit de Paris en juin 1790, et après avoir inutilement essayé de faire rentrer les soldats dans le devoir, il s'empara des cravates qui faisaient partie de ses drapeaux et reprit le chemin de la capitale. Cette singulière démarche excita la plus grande rumeur, surtout dans les départements du Midi. Le vicomte fut même momentanément arrêté en route, et dénoncé à l'assemblée, où son frère le défendit. La dénonciation n'eut pas de suite. Mirabeau le jeune émigra immédiatement après, et à peine arrivé aux frontières, il envoya sa démission à l'assemblée, avec une protestation contre tout ce qu'elle avait fait et tout ce qu'elle pourrait faire. L'assemblée le décréta d'accusation; pendant ce temps-là, il levait une légion de royalistes qui se réunit plus tard au corps de Condé. Cette légion, à qui son chef avait inspiré sa bravoure, furieuse et désespérée, fit sur les bords du Rhin une guerre d'escarmouches contre les Français de l'intérieur; on parla beaucoup en France et chez l'étranger de la légion de Mirabeau; et cette réputation le fit comprendre dans le décret d'accusation qui fut rendu, le 2 janvier 1792, contre les deux princes frères du roi, contre l'ex-ministre Calonne et le marquis de Laqueuille. Ce décret avait été proposé un mois auparavant; mais Guadet, qui l'avait provoqué, voulut qu'on le réservât pour le commencement de l'année; c'était, disait-il, une étrenne qu'il fallait donner au peuple. Le vicomte de Mirabeau mourut le 15 septembre 1792, à Fribourg en Brisgau, avant d'avoir atteint sa 38e année. L'acte de décès indique une attaque d'apoplexie comme la cause de sa mort, et cela n'aurait rien de surprenant, car son obésité était telle qu'à moins de trente ans il pesait déjà plus de deux cents livres. Néanmoins, quelques personnes ont cru qu'il avait succombé à la suite d'un duel, genre de combat dans lequel il était effectivement mal-

heureux, à ce point que, sans parler d'autres affaires, il avait été blessé en Amérique quatre fois en un mois dans quatre rencontres. On a dit enfin, qu'irrité de voir sa porte forcée par un officier porteur d'une recommandation quelque peu impérative du prince de Condé, il saisit son épée, et en courant s'enferra sur celle de l'officier qui s'était mis en défense sans avoir d'ailleurs l'intention de combattre son fougueux colonel. Le prince Esterhazy fit rendre au corps du vicomte les honneurs funèbres décernés aux feld-maréchaux. Il fut enterré près de Salsbach sur le lieu même où Turenne avait été tué le 27 juillet 1675. Il n'a point laissé de réputation comme littérateur; cependant on a de lui le *Voyage national de Mirabeau cadet*, brochure de 52 pages, 1790. C'est un récit plein de verve, d'esprit français et de gaieté, quoiqu'il s'agît des scènes révolutionnaires dont il avait pensé être la victime en allant à Perpignan, et pendant toute sa route pour regagner Paris. On a encore du vicomte de Mirabeau une satire qu'il n'a point avouée, intitulée *la Lanterne magique;* enfin quelques pièces fugitives insérées dans le journal intitulé *les Actes des apôtres*, toutes remarquables par l'esprit et par la gaieté. On peut consulter sur ce personnage intéressant les excellents *Mémoires de Mirabeau* (*voy.* Lucas de Montigny). B—u et L. M.

MIRABEAU (Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar de Riqueti, chevalier, puis bailli de), frère puîné de l'*Ami des hommes* et oncle des précédents, naquit à Pertuis, en Provence, le 8 octobre 1717, et fut reçu chevalier de Malte presque au berceau. Entré dans le corps des galères à douze ans, il parcourut d'une manière brillante la carrière de la marine, et parvint à trente-quatre ans, en 1751, au grade de capitaine de vaisseau. L'année suivante, il fut appelé au gouvernement de la Guadeloupe. Rentré en France pour cause de santé, il servit au siége de Mahon et remplit quelques années les fonctions d'inspecteur général des gardes-côtes de Saintonge, de Bretagne, de Normandie et de Picardie. A la mort du maréchal de Belle-Isle, son appui le plus sûr, le bailli de Mirabeau se retira à Malte, où il accepta le généralat des galères et se dévoua aux affaires de son ordre. Malgré son nom, son mérite et ses hauts emplois, cet homme éminent, désigné par l'opinion de son corps pour le ministère de la marine à la retraite de M. de Moras, et présenté pour la dignité souveraine de son ordre, en 1770 et en 1773, à la mort des grands maîtres Pinto et Ximénès, était entièrement tombé dans l'oubli. Il y serait resté étouffé entre la mémoire de son frère et la renommée de son neveu, si la race de fer des Riqueti n'avait dû aux soins pieux de l'habile et consciencieux auteur des *Mémoires de Mirabeau*, Lucas de Montigny (*voy.* ce nom) une véritable résurrection. Dans le tableau domestique si curieux qui forme les premiers chapitres de cette histoire, le bailli de Mirabeau apparaît souvent comme un bon génie de famille, comme un de ces types aujourd'hui perdus de la vieille fidélité, des vieux principes et de l'honneur du nom. Quelques fragments publiés de ses lettres révèlent une âme fortement trempée et une originalité de style d'autant plus inimitable qu'il n'écrivait pas seulement pour écrire, et qu'il dédaignait de toute sa hauteur les règles de l'art. Un choix de sa correspondance inédite heureusement conservée aurait un très-grand prix. Dans un siècle où les gens de cour tinrent beaucoup trop de place, le bailli de Mirabeau fut un des plus mauvais courtisans; jetant à croix ou pile, comme il le disait lui-même, la fortune et le succès. Cité à Versailles pour quelques brusques reparties, ce fut lui qui, porté au ministère par l'abbé de Bernis et présenté à madame de Pompadour, répondit vivement à une observation de la marquise sur la mauvaise tête des Mirabeau : « Les bonnes « et froides têtes ont fait tant de sottises et perdu « tant d'Etats, qu'il ne serait peut-être pas fort « imprudent d'essayer des mauvaises; assuré- « ment, du moins, elles ne feraient pas pis. » C'était d'ailleurs, hors ces accès de franchise et quelques boutades, sans lesquelles il n'eût pas été de sa race, un homme d'un esprit droit et indulgent, pénétré du sentiment des devoirs dont noblesse oblige; et dans les malheureuses divisions de sa maison il n'intervint jamais qu'en conciliateur, quelquefois heureux. Pourvu fort tard, en 1766, de la commanderie de Ste-Eulalie en Rouergue, il en consacra presque tous les revenus à soutenir l'état de maison de son frère pour la dignité de son nom, vivant de peu et dépensant en bonnes œuvres presque tout ce qu'il se réservait. On ne comprendrait guère aujourd'hui ces mœurs et ces devoirs de la vieille noblesse; mais aussi le bailli de Mirabeau était, dans la bonne acception du terme, un des derniers demeurants d'un autre âge. Il professait avec la plus piquante exagération un profond dédain pour les hommes de robe, de finances et de bureau : « Voir succéder des drôles armés de « plumes à des hommes armés de fer! » disait-il douloureusement; et il ajoutait, bien avant l'invention de la langue romantique : « La France, « qui avait les vices de la force, n'a plus que « ceux de la faiblesse et de l'astuce; le troupeau « qui était autrefois dévoré par les loups, l'est « aujourd'hui par les poux. » On conçoit qu'un pareil homme ait accueilli sans illusion une révolution qui commençait par livrer le pays aux paroles et aux plumes faciles. Une des époques les plus remarquables de la vie publique du bailli de Mirabeau, c'est son gouvernement de la Guadeloupe. La France a produit une admirable race de grands colonisateurs trop mal connus de nos jours; il fut l'un des plus habiles. Honoré de tous, sachant bien qu'il l'était et qu'il le méri-

tait, connaissant et méprisant les moyens de s'enrichir, protecteur du pauvre et du faible, ennemi implacable des sangsues publiques, intraitable de probité, comme le disait le marquis son frère, il se rendait dans une lettre à cet aîné de sa maison ce franc et touchant témoignage : « Je prie Dieu de me traiter comme je traite les « autres. » Le bailli de Mirabeau avait deviné le génie de son neveu. « Ou c'est, écrivait-il en « 1770, le plus adroit et le plus habile persifleur « de l'univers, ou ce sera le plus grand sujet de « l'Europe pour être général de terre ou de mer, « ou ministre, ou chancelier, ou pape, tout ce « qu'il voudra..., si Dieu lui prête vie. Je ne « sais s'il diffère des plus grands hommes autre- « ment que par la position. » Mais il y avait peu de communauté d'idées entre l'oncle et le neveu sur les moyens de réforme sociale. Pendant les orages de la révolution, l'asile naturel du bailli de Mirabeau était au chef-lieu de son ordre. Il avait survécu à son frère, aux deux fils de son frère. Blessé trois fois, en 1744 au combat de la Ciotat, en 1746 d'un coup de canon, et en 1756 au siége de Mahon, il souffrit cinquante ans de sa première blessure, que son acte de décès, inscrit aux archives de Malte le 18 avril 1794, indique pour cause de sa mort. B—v—e.

MIRABELLA (Vincent), savant antiquaire, né en 1570 à Syracuse d'une famille noble, s'appliqua avec une égale ardeur à l'étude des mathématiques, de la géographie et de l'histoire. Il cultiva aussi la poésie et la musique; mais il ne regarda les arts que comme un délassement. La douceur de son caractère et ses talents lui firent de nombreux amis. Il était membre de l'académie des *Lyncei* de Rome et des *Oziosi* de Naples. Il mourut en 1624 à Motica, et fut inhumé dans l'église Ste-Marie des Grâces, où l'on voit son épitaphe rapportée par Mongitore. (*Bibl. sicula*, t. 2, p. 290.) Plusieurs écrivains, entre autres Cluvier le géographe, ont parlé de Mirabella avec éloge. On cite de lui : 1° *Madrigali*, Palerme, 1606, in-4°. Ce volume ne renferme que le premier livre; on ignore s'il a eu une suite. 2° *Dichiarazioni della pianta dell' antiche Siracuse, e d'alcune celte medaglie d'esse e de' principi che quelle possedettero*, Naples, 1613, in-fol., figures. Cet ouvrage, rare et curieux, a été inséré par Jacques Bonanni dans le tome 2 *Dell' antica Siracusa*, Palerme, 1717; il a été traduit en latin et imprimé dans le *Thesaur. antiquitatum Italiæ* de Burmann, t. 10. Mirabella a laissé en manuscrit une *Histoire de Syracuse*. W—s.

MIRAMION (Marie Bonneau, dame de), seconde fondatrice des Filles de Ste-Geneviève, connues aussi sous le nom de *miramionnes* (1), naquit à Paris le 2 novembre 1629, d'une famille de finance. Elle joignait à l'espoir d'une fortune considérable beaucoup d'esprit et de beauté; mais les leçons qu'elle reçut de ses parents la mirent à l'abri des séductions du monde. Restée orpheline à l'âge de quinze ans, elle épousa en 1645 J. J. de Beauharnais, seigneur de Miramion, conseiller au parlement, qui mourut au bout de quelques mois de mariage, la laissant enceinte d'une fille. De nouveaux partis se présentèrent bientôt, attirés par les avantages réunis de la jeunesse, de la beauté et de la fortune; mais elle les refusa. Au nombre des prétendants se trouvait le comte de Bussy-Rabutin, à qui elle avait à son insu inspiré une passion violente. Voyant ses propositions écartées, il la fit enlever au mois d'août 1648 par ses gens, et conduire à son château de Launoy, près de Sens, où elle arriva mourante. Bussy, s'apercevant que le moyen qu'il avait pris ne lui réussissait pas, chercha à s'excuser de sa faute et la renvoya. (*Voy.* les *Mémoires de Bussy*, année 1648.) La frayeur qu'avait éprouvée madame de Miramion lui occasionna une maladie grave; et après son rétablissement elle fit chez les sœurs grises une retraite de quelques mois : ce fut alors qu'elle prit la résolution de ne jamais se remarier, et de consacrer tous ses revenus au soulagement des malheureux. Pendant les troubles de la fronde, la misère ayant augmenté dans Paris, elle fit distribuer à sa porte une si grande quantité de pain et de légumes, qu'elle se vit obligée de vendre son collier, ses diamants et sa vaisselle pour couvrir cette dépense. Elle employait tous ses loisirs à visiter les pauvres malades, et composait pour eux des remèdes dont l'efficacité a été reconnue depuis, et dont on trouve les formules dans la *Médecine des pauvres*. Dès que madame de Miramion eut procuré à sa fille un établissement conforme à sa naissance, elle ne s'occupa plus que de réaliser les projets que lui avait inspirés son inépuisable charité. Elle eut part à l'établissement de la maison de *Refuge*, pour les femmes ou filles d'un vie scandaleuse que l'on y renfermait malgré elles, et de la maison de Ste-Pélagie où étaient admises celles qui s'y retiraient volontairement; et elle rédigea pour les deux maisons des règlements qui sont restés les modèles de tous ceux du même genre. Elle forma en 1661 une congrégation dite de la *Ste-Famille*, qui était destinée à instruire les pauvres habitants des campagnes, à les soigner dans leurs maladies et à leur procurer des secours de toute espèce. C'était déjà dans ce but qu'avaient été instituées les Filles de *Ste-Geneviève;* les deux congrégations furent réunies au bout de quelque temps, et madame de Miramion en fut élue supérieure. Elle fonda dans sa maison des *retraites* qui avaient lieu deux fois l'année pour les dames, et quatre fois par an pour un certain nombre de pauvres. Jusqu'à l'époque de la révolution, les règles et les principes établis par la profonde sagesse de cette illustre dame se

(1) La congrégation des Filles de Ste-Geneviève fut fondée en 1636, par mademoiselle Blosset.

conservèrent religieusement, et ses disciples y exerçaient chaque jour les devoirs de l'hospitalité. Cette maison était située sur le quai St-Bernard, qui a pris ensuite le nom de quai des Miramionnes : les pauvres y étaient soignés, pansés et médicamentés. Madame de Miramion eut occasion d'entendre parler de madame Guyon, pendant la détention de celle-ci aux Filles de Ste-Marie de la rue St-Antoine (1688). Elle voulut la connaître, et fut aussi édifiée de ce qu'elle vit et de ce qu'elle entendit que de ce qui lui avait été rapporté. Blessée d'une rigueur qu'elle regardait comme une injustice, elle réclama le crédit de madame de Maintenon, sur laquelle son témoignage fit beaucoup d'effet. Cette pieuse dame contribua par ses largesses à l'érection du séminaire de St-Nicolas du Chardonnet; et il n'y eut à Paris aucun établissement de bienfaisance qui n'éprouvât sa générosité. Ses vertus l'avaient rendue un objet de vénération pour Louis XIV et pour toutes les personnes de la cour; mais elle ne se servit jamais de son crédit et de son influence qu'en faveur des malheureux. « Le roi, « dit Dangeau, l'aidait dans les œuvres de charité « qu'elle faisait et ne lui refusait jamais rien. » Elle mérita par sa douceur la confiance de madame de Montespan; elle l'aida à supporter avec résignation l'inconstance de son royal amant, et finit par la déterminer à quitter la cour. Madame de Maintenon lui donna des marques particulières de son estime, et l'accueillit souvent dans sa retraite de St-Cyr, où madame de Sévigné nous apprend que madame de Miramion assista à une représentation d'*Esther;* mais les pompes du monde ne pouvaient la distraire un instant de l'unique but qu'elle eut constamment en vue, l'amélioration du sort de la classe malheureuse. Après une vie pleine de bonnes œuvres, elle mourut à Paris le 24 mars 1696 à l'âge de 66 ans, et elle fut inhumée dans le cimetière de St-Nicolas du Chardonnet, sa paroisse, à laquelle elle avait fait des dons considérables. Madame de Sévigné, en recevant la nouvelle de sa mort, écrit à M. de Coulanges : « Pour madame de « Miramion, cette mère de l'Eglise, ce sera une « perte publique. » (*Lettre* du 29 mars.) L'abbé de Choisy a publié la *Vie* de cette pieuse dame, dont il était cousin germain, Paris, 1706, in-4°; ibid., 1707, in-8°. On a son portrait gravé par L. Barbery, 1690, d'après Mignard, in-fol.; d'après de Troy, par Edelinck, in-4° et in-8°, et il fait partie de la collection d'Odieuvre. W—s.

MIRAN-SCHAH (Mirza Moezz eddyn), troisième fils de Tamerlan, n'avait que quatorze ans lorsque son père, l'an 782 de l'hégire (1380 de J.-C.), lui confia le gouvernement du Khoraçan, avec une armée pour achever de conquérir cette province. Il se distingua dans diverses expéditions; et en 795 son père lui donna pour récompense, à titre de fief souverain, l'Adzerbaïdjan, le Chirwan, le Ghylan, le Couhestan et tous les pays jusqu'aux frontières des Ottomans. Miran-Schah s'étant couvert de gloire à la prise de Bagdad, ayant poursuivi le sultan Ahmed-Djelaïr et pénétré jusqu'à Bassorah, Tamerlan ajouta ces nouvelles conquêtes aux Etats qu'il lui avait précédemment cédés; et cette réunion composait à peu près l'ancien empire d'Houlagou (*voy.* ce nom). Miran-Schah, renommé pour sa justice, son courage et sa libéralité, respecté comme le plus proche héritier de l'empire depuis la mort prématurée de ses deux frères aînés, perdit à la fois, par un funeste accident, sa réputation, ses brillantes espérances et la tendresse de son père. L'an 801 (1398), dans une partie de chasse près de Tauriz, il tomba de cheval et fut blessé si dangereusement à la tête que sa raison en demeura pour toujours altérée. Dès lors il fit couler le sang sur un simple soupçon; il prodigua ses trésors; il fit détruire sans motif les édifices les plus remarquables; il entreprit, pendant les plus grandes chaleurs, une expédition contre Bagdad, où il perdit inutilement beaucoup de monde, et revint presque aussitôt à Tauriz punir avec la dernière rigueur quelques mouvements séditieux. Il mécontenta les Géorgiens, qui vinrent ravager l'Adzerbaïdjan et vainquirent l'armée des Mogols, malgré la bravoure de Mirza Aboubekr son fils aîné. Enfin il s'abandonna si honteusement au vin, au jeu, à la débauche, et se conduisit si indignement à l'égard de la princesse Mehd-Alia Khan-Zadeh sa principale femme, qu'elle alla s'en plaindre à Tamerlan, de retour alors à Samarcande de son invasion dans l'Indoustan. A l'approche de son père, Miran-Schah courut se jeter à ses pieds : il en obtint une sorte de pardon, mais il ne put recouvrer ses bonnes grâces; et tous les flatteurs et les favoris auxquels il s'était livré furent condamnés à mort. Privé de ses dignités et de ses droits, il n'en prit pas une part moins active aux conquêtes de son père. On le vit avec Schah-Rokh son frère, l'an 803 (1406), commander l'aile droite de l'armée mogole à la bataille d'Alep, que la bravoure de son fils Aboubekr fit gagner sur les Mameluks (*voy.* Faradj). On le vit coopérer à la deuxième réduction de Bagdad la même année, et à la prise de Smyrne l'an 805 (1402). Après la défaite de Bajazet Ier, soit que Miran-Schah fût retombé en démence, soit qu'il eût encouru une nouvelle disgrâce, il ne joua plus qu'un rôle passif. Aboubekr, qui depuis la bataille d'Ancyre avait pris Nicée, poursuivi les débris de l'armée ottomane jusqu'à la mer de Marmara, forcé Mousa-Tchéleby, fils de Bajazet, à s'embarquer pour l'Europe, et épousé la fille aînée de ce superbe et malheureux sultan; Aboubekr obtint de son aïeul, l'année suivante, le gouvernement général du Kourdistan, du Diarbekr et de l'Irak-Araby, jusqu'au golfe Persique. Mais quelques mois après, Mirza-Omar, second fils de Miran-Schah, lequel en 802 avait été fait gouverneur de Sa-

marcande et du Mawar-el-Nahr, y fut remplacé par son frère Khalil-Mirza, et reçut de Tamerlan, outre la Syrie et l'Anatolie, tous les Etats qui avaient été d'abord donnés à son père, et de plus les troupes et les émirs de ce dernier, ainsi que tous les attributs de la royauté. Cette préférence mit la désunion entre Aboubekr et Omar, et fut une des premières causes de la dissolution de la vaste monarchie de Tamerlan. Lorsque ce conquérant marcha contre la Chine, il permit à Miran-Schah d'aller demeurer à Bagdad avec son fils aîné. Tamerlan étant mort dans cette expédition, l'an 807 (1405), Omar, au mépris du testament de son aïeul, affecta l'indépendance dans les vastes provinces qui formaient son apanage. Aboubekr refusa d'abord de lui obéir; mais se voyant abandonné par une partie de ses troupes, il se rendit avec son père à Sulthanieh pour se soumettre à Omar, qui aussitôt s'assura de sa personne et fit piller ses équipages. Miran-Schah, effrayé de l'arrestation de l'un de ses fils et de l'ambition de l'autre, alla en 808 chercher un asile dans le Khoraçan, où régnait son frère Schah-Rokh. Quelques chefs de rebelles, vaincus par les généraux de ce prince, étant venus alors se jeter entre les bras de Miran-Schah, il eut la lâcheté de les livrer aux ambassadeurs de son frère, afin de le rassurer sur les motifs de son arrivée sur ses frontières. Cependant Aboubekr, renfermé dans le château de Sulthanieh, gagna ses gardes, tua les assassins qui venaient lui ôter la vie, s'empara de la ville, des trésors, des arsenaux qu'elle renfermait; échappa par des prodiges de valeur aux poursuites d'Omar; se rendit auprès de son père, lui reprocha d'avoir violé les lois de l'hospitalité et lui persuada de revenir dans l'Irak-Adjem. Ses forces s'étant considérablement accrues par la jonction d'une foule de militaires errants, il reprit Sulthanieh, et distribua entre ses partisans les femmes d'Omar et de ses émirs. Il fit ensuite construire un trône d'or, y plaça Miran-Schah, lui fit prêter serment de fidélité par toute son armée, et marcha vers l'Adzerbaïdjan. Omar, trahi par la plus grande partie de ses troupes, rassembla un corps de Turcomans. Tauriz lui ayant fermé ses portes, il alla réclamer le secours de ses cousins Pir-Mohammed, Roustam et Iskander, qui gouvernaient le Farsistan et l'Irak-Adjem comme lieutenants de Schah-Rokh. Alors Aboubekr, maître de Tauriz et aveuglé par la prospérité, détrôna son père et prit le titre de roi, au mois de djoumady II. Informé de la marche des princes coalisés, il s'avança contre eux, les vainquit près de Derghezyn après une bataille sanglante qui dura deux jours, assiégea vainement Ispahan, et fut obligé de décamper pour voler à la défense de l'Adzerbaïdjan, envahi successivement par le prince du Chyrwan et par le sultan Ahmed-Djelaïr qui, mettant à profit les divisions des petits-fils de Tamerlan, avait repris Bagdad et s'efforçait de recouvrer tous ses Etats héréditaires (*voy.* Avéis II). Aboubekr entra dans Tauriz en 809; mais ses injustices et ses extorsions lui aliénèrent tous les cœurs. Une conspiration se forma pour rétablir Miran-Schah sur le trône. Aboubekr en fit périr les chefs; et quoique son père n'y eût pris aucune part, il le relégua dans une prison. Mais tandis qu'il n'était occupé qu'à réprimer des révoltes sans cesse renaissantes, et à faire dans les pays voisins des incursions plus dignes d'un brigand que d'un roi, Cara-Yousouf, qui s'était sauvé de l'Egypte après la mort de Tamerlan, reprenait la Mésopotamie, subjuguait l'Arménie et envahissait l'Adzerbaïdjan (*voy.* Cara-Yousouf). Aboubekr lui livra bataille près de Serderoud en 810 (1408) : il fut vaincu complétement, et son père y perdit la vie dans la 42e année de son âge. Un soldat, ayant coupé la tête de Miran-Schah, la porta au vainqueur qui, au lieu de le récompenser, ordonna qu'on le mît à mort. Cara-Yousouf déplora le sort de ce prince, lui fit rendre les honneurs funèbres, consentit que son corps fût porté dans la Transoxane pour être enterré auprès de Tamerlan, et il épousa une de ses filles qui s'était trouvée au nombre des captifs. Aboubekr, après sa défaite, ne pouvant se maintenir dans l'Adzerbaïdjan ni dans l'Irak, prit la route du Kerman, où régnait Avéis-Berlas, dont le père Idekou en avait reçu de Tamerlan la souveraineté. Jaloux de la puissance de ce prince, Aboubekr complota contre lui, et se rendit tellement suspect qu'il fut obligé de gagner le Séistan. Il y rassembla une armée, revint attaquer le prince du Kerman, et périt dans le combat en 811 (décembre 1408), âgé de 27 ans. Omar, second fils de Miran-Schah, depuis ses revers, s'était retiré dans le Khoraçan, où son oncle Schah-Rokh l'accueillit comme un fils, et lui céda les provinces d'Esterabad et de Mazanderan qu'il venait d'enlever aux Toga-Tymourides. Mais l'ingrat fondit sur le Khoraçan et osa se mesurer avec son bienfaiteur. Abandonné du plus grand nombre de ses soldats, il fut vaincu presque sans combattre près de Djam (17 avril 1407), et s'enfuit vers le Djyhoun dans l'espoir de se rendre à Samarcande auprès de son frère Khalil. Attaqué près de Mograb par les troupes de Schah-Rokh et blessé dangereusement, il fut arrêté, enchaîné sur un cheval et amené à ce prince, qui ordonna qu'on prît soin de ses jours. Mais Omar, avant d'arriver à Hérat, expira (3 mai), à l'âge de 24 ans. Nassir eddyn Khalil-Mirza, troisième fils de Miran-Schah, avait accompagné Tamerlan dans sa dernière campagne. Comme, à la mort de ce conquérant, de tous les princes de sa famille en âge de régner Khalil était le plus à proximité, les émirs qu'il commandait le reconnurent pour souverain, malgré le testament de son aïeul qui avait désigné pour son héritier Pir-Mohammed Djehanghyr, le plus âgé de ses petits-fils et le seul issu de la

branche aînée. Khalil monta sur le trône à Samarcande le 16 ramadhan 807 (18 mars 1405), et régna quatre ans sur le Mawar-el-Nahr et le Turkestan, dont son oncle Schah-Rokh lui laissa la souveraineté. Doué des plus aimables qualités, mais plus fait pour l'amour que pour la gloire, il dissipa en libéralités les trésors de son aïeul, et se livra sans retenue aux plaisirs et surtout à sa passion pour Schadi-Molouk, avec laquelle il avait contracté un hymen secret, source pour l'un et pour l'autre d'une infinité de désagréments et de persécutions dès le règne de Tamerlan. Les profusions de cette femme et son orgueil méprisant envers les princesses de la famille impériale indisposèrent la plupart des émirs et ruinèrent le parti de Khalil. En vain il triompha de son cousin Mirza-Houcein, qui s'était soulevé contre lui, et de Pir-Mohammed Djehanghyr, qui avait voulu revendiquer ses droits. L'émir Khodaïdad, s'étant révolté l'an 811, se saisit de Khalil par trahison et s'empara de Samarcande; mais à l'approche de Schah-Rokh, il abandonna le Mawar-el-Nahr et emmena son prisonnier chargé de chaînes dans le Turkestan. Samarcande ayant ouvert ses portes à Schah-Rokh, ce prince fit arrêter Schadi-Molouk. Cette femme, qui avait causé tous les malheurs de son époux, fut exposée à mille et mille outrages, traînée dans les rues et accablée d'injures par la populace. Le khan des Djettes, à qui Khodaïdad avait demandé du secours, ordonna de lui trancher la tête et de l'envoyer à Schah-Rokh l'an 812. Khalil, devenu libre, résida quelque temps encore dans cette contrée, où il s'occupait à composer des élégies sur l'absence de sa chère Schadi-Molouk. Ennuyé de vivre loin d'elle, il vint trouver son oncle qui l'accueillit avec bonté, lui rendit sa femme, et leur donna un palais à Hérat avec des revenus considérables. Quelque temps après, Khalil obtint de Schah-Rokh le gouvernement de l'Irak et de l'Adzerbaïdjan. L'an 813, il défendit Ispahan contre son cousin Iskander qui s'était révolté, et il le força de lever le siége; mais la famine l'obligea lui-même de retourner à Réi, où il mourut (814) le 3 novembre 1411, âgé de 27 ans, et regretté de tout le monde. Schadi-Molouk, ne voulant pas survivre à son époux, se perça le cœur d'un poignard. Mehd-Alia, mère de Khalil, mourut peu de temps après, et tous trois furent réunis dans le même tombeau. Les autres fils de Miran-Schah ont peu marqué dans l'histoire; mais l'un d'eux, Mohammed, fut père d'Abou-Saïd-Mirza, qui enleva la Perse, le Khoraçan et le Mawar-el-Nahr aux petits-fils de Schah-Rokh, et qui fut l'aïeul de Babour, conquérant de l'Indoustan et fondateur de l'empire mogol, dont le souverains titulaires, s'il en existe encore, sont aujourd'hui probablement les seuls rejetons de la race de Tamerlan (*voy.* Abousaïd, Schah-roukh, Babour, Schah-Aalem et Tamerlan). A-T.

MIRANDA (François), général des armées républicaines en France, était né au Pérou, d'une famille distinguée. Il s'attacha d'abord au service de l'Espagne et obtint un commandement dans les troupes du gouvernement de Guatemala; mais la découverte d'une conspiration qu'il avait tramée pour soustraire ce pays à l'autorité du vice-roi, le contraignit à s'expatrier. A quarante-deux ans il avait parcouru la moitié du globe, recueilli dans ses voyages des connaissances étendues et acquis la facilité de parler un assez grand nombre de langues. Sa pensée dominante était d'affranchir ses compatriotes d'Amérique; il s'ouvrit alternativement sur ses projets à l'impératrice de Russie et à Pitt, qui l'écoutèrent avec faveur; mais la France lui parut plus propre à seconder ses efforts : elle était au début de sa révolution et se montrait disposée à protéger le mouvement des peuples qui voudraient reconquérir leur liberté, à l'exemple de l'Amérique anglaise. Miranda vint donc à Paris pendant la session de l'assemblée législative; il se lia promptement avec Péthion, auquel il était recommandé par les chefs de l'opposition anglaise, et en attendant que la république le mît en état de fomenter une insurrection dans le Pérou, les girondins le firent nommer général de division, et l'envoyèrent, sous Dumouriez, combattre les Prussiens qui pénétraient en Champagne. Miranda prit part à cette campagne et suivit Dumouriez dans la Belgique, en 1793. La levée du blocus de Maestricht dont il était chargé, la perte de la bataille de Nerwinde, attribuée à sa désobéissance aux ordres qu'il avait reçus et aux fausses manœuvres qu'il avait fait exécuter à l'aile gauche qu'il commandait, enfin la chute du parti de la Gironde, le firent traduire au tribunal révolutionnaire, comme complice de la défection de Dumouriez. Cette institution, récemment créée, n'osait pas encore rejeter les formes protectrices de l'innocence. Onze séances furent consacrées au procès de Miranda. Soutenu par l'éloquence de Tronson-Ducoudrai, il mit une grande habileté dans sa défense, traita chaque déposition dirigée contre lui par les témoins comme un procès séparé qu'il devait s'appliquer à vider avant d'en venir aux suivantes, et en éclairant ainsi dans son intérêt les points les plus légers de l'accusation, il parvint à changer en bienveillance les préventions du public qui demandait sa tête. Son triomphe fut complet : les jurés prononcèrent son absolution d'une voix unanime en y mêlant des éloges, et il fut reconduit avec acclamation jusque dans sa maison. Il demeura donc constant qu'il ne pouvait encourir le reproche de trahison, mais l'opinion publique ne cessa point de proclamer que ses fautes militaires avaient seules causé le revers de Nerwinde. Ce n'est pas que Miranda fût dépourvu des talents d'un général, il avait profondément étudié la stratégie et s'était pénétré de tous les secrets des grands maîtres de la science militaire; mais l'expérience

lui manquait, et il s'obstinait avec trop de confiance dans ses premières déterminations. Son indignation était aussi forte que son mépris pour les dominateurs auxquels il voyait la France en proie. L'expression hardie de ces sentiments le fit incarcérer de nouveau, puis condamné à être transporté hors de France. Il sut se soustraire à cette première mesure et à la déportation prononcée contre lui au 18 fructidor; il passa en Angleterre, reparut en France en 1803, et se vit déporter de nouveau par le gouvernement consulaire. Il se retira bientôt dans l'Amérique méridionale, souleva en 1811 une grande partie des habitants contre leur métropole, créa une ombre de gouvernement républicain à Caracas, et remporta de grands avantages dans le cours de 1812, appuyé qu'il était par l'Angleterre et les États-Unis. La fortune lui devint enfin contraire, il tomba entre les mains de ses ennemis et mourut dans les prisons de Cadix, en 1816. Son esprit était plein de ressources, beaucoup de fermeté, une grande élévation dans les idées et une activité remarquable le servaient dans ses projets. On a de lui : 1° une *Correspondance avec Dumouriez*, depuis janvier 1793; 2° *Ordre de Dumouriez pour la bataille de Nerwinde et la retraite qui en a été la suite*, 1793, in-8°; 3° *Opinion sur la situation de la France*, 1793, in-8°. F—T.

MIRANDOLE (François Pic de la), gentilhomme feudataire qui dépendait de l'Etat de Modène, se rendit indépendant à la Mirandole dont ses ancêtres possédaient le château depuis plusieurs générations. En 1118, Manfred Pic de la Mirandole avait été podestat de Modène, et, de concert avec les Ferrarais, il s'était emparé de Rubbiera. François Pic fut revêtu de la même dignité en 1312. Il était chef du parti gibelin, et soutint des combats continuels contre les guelfes. Vaincu et chassé de Modène, le 8 juillet 1312, il y rentra après la mort de l'empereur Henri VII, et la faveur du parti gibelin l'éleva au pouvoir souverain. Il en abusa bientôt pour mettre en vente cette ville, qu'il n'espérait pas garder. Les Bolonais n'ayant pas voulu lui en donner le prix qu'il en demandait, il la vendit en 1317, pour cinquante mille florins, à Passerino Bonacossi, seigneur de Mantoue. Il se retira ensuite à la Mirandole; mais Bonacossi, impatient de lui reprendre l'argent qu'il lui avait payé, surprit la Mirandole en 1321, fit prisonnier François avec ses deux fils et les poignarda dans leur prison. Un troisième fils, Nicolas Pic, surnommé Papino, échappa à ce massacre; et lorsqu'en 1328, les Bonacossi furent chassés de Mantoue et de Modène par les Gonzague, il entra dans la conjuration contre eux et il demanda qu'en récompense de ses services, on lui livrât François Bonacossi, fils de Passerino, pour le faire mourir de faim dans la même prison où son père avait été massacré. — *François III* de la Mirandole fut créé, en 1414, comte de Concordia par l'empereur Sigismond; aucun de ces princes n'avait mérité ou obtenu de gloire. Seigneurs indépendants d'un très-petit château qu'ils avaient bien fortifié, ils étaient entraînés dans les révolutions de Lombardie sans se faire remarquer. Le dixième, nommé Galeotto Ier, était le fils aîné de Jean-François II; il avait deux frères, Antoine-Marie et Jean. Galeotto et Antoine-Marie se rendirent fameux par leur férocité, leurs guerres civiles, l'expulsion d'Antoine-Marie par Galeotto, et les efforts de Sixte IV et d'Hercule, duc de Ferrare, en 1483 pour les réconcilier. Le troisième, pour se vouer sans partage à l'étude, abandonna le gouvernement des petits fiefs de sa famille à ses deux frères (*voy.* l'article suivant.) S. S—I.

MIRANDOLE (Jean Pic de la), l'un des hommes les plus célèbres par la précocité et l'étendue de leur esprit, naquit le 24 février 1463. Il était le troisième fils de Jean-François, seigneur de la Mirandole et de Concordia. Sa mère, persuadée que la Providence avait des vues particulières sur lui (1), ne voulut céder à personne le soin de sa première éducation, dont elle se chargea elle-même; elle le confia ensuite aux maîtres les plus habiles sous lesquels il fit de rapides progrès. Son goût le portait vers la littérature; il avait à peine dix ans, que le suffrage public le plaçait au premier rang des orateurs et des poëtes. Mais sa mère, qui ambitionnait pour lui les dignités ecclésiastiques, l'envoya à l'âge de quatorze ans étudier à Bologne le droit canon. Il se dégoûta bientôt d'une science qui ne semblait reposer que sur des traditions dont l'authenticité ne lui était pas démontrée, et résolut de se livrer uniquement à l'étude de la philosophie et de la théologie. Il parcourut pendant sept ans les plus célèbres universités de l'Italie et de la France; il étudia la méthode de Lulle, suivit les leçons des plus illustres professeurs et acquit en disputant contre eux une facilité d'élocution étonnante. Sa mémoire tenait du prodige; il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu ou seulement entendu réciter, et son esprit était si pénétrant, qu'on ne pouvait lui proposer aucune difficulté qu'il ne résolût à l'instant même. A la connaissance des langues grecque et latine, il désira joindre celle de l'hébreu, du chaldéen et de l'arabe, et il s'y appliqua avec son ardeur accoutumée. Dans le temps qu'il étudiait l'hébreu, un imposteur lui fit voir soixante manuscrits qu'il assurait avoir été composés par l'ordre d'Esdras, et contenir les plus secrets mystères de la religion et de la philosophie. Ce n'était dans le fait qu'un recueil de rêveries cabalistiques. L'obstination qu'il mit à les entendre lui fit perdre un temps plus précieux que l'argent qu'il en avait donné et le remplit d'idées chimériques dont il ne fut jamais entièrement désa-

(1) *Prodigium haud parvum ante ipsius ortum apparuit: visa enim circularis flamma est supra parientis matris cubiculum moxque evanescere*, etc. (*Vie de Pic de la Mirandole*, édit. de Fichard, 1536, fol. 59.)

busé (1). Après avoir terminé ses voyages scientifiques il se rendit à Rome, en 1486, sous le pontificat d'Innocent VIII. Voulant trouver l'occasion d'y étaler sa vaste érudition, il publia une liste de neuf cents propositions *De omni re scibili,* qu'il s'engageait de soutenir publiquement contre tous les savants qui se présenteraient pour les attaquer, et il offrit de payer le voyage de ceux qui seraient éloignés et de les défrayer pendant leur séjour. Ce trait de vanité puérile excita l'envie de quelques graves personnages, fâchés de se voir éclipsés par un jeune homme à peine sorti des bancs. Ils lui firent défendre toute discussion publique, et dénoncèrent au souverain pontife treize de ces propositions comme entachées d'hérésie. En vain il prouva qu'avant qu'il les publiât, elles avaient été revêtues de l'approbation de théologiens éclairés (2); les commissaires chargés de les examiner les ayant déclarées dangereuses, elles furent condamnées par le pape. Il se soumit à cette décision, et quitta Rome pour retourner en France, où il avait laissé de nombreux admirateurs. Ses ennemis profitèrent de son absence pour l'accuser d'avoir désobéi au saint-siége, en soutenant publiquement les propositions condamnées; c'était une absurde calomnie. Le pape Innocent VIII le cita cependant à son tribunal, mais la Mirandole n'eut pas de peine à se justifier et son innocence fut pleinement reconnue. Les persécutions dont il avait failli être la victime lui firent mieux apprécier cette gloire bruyante qui avait eu pour lui tant de charmes. Dans l'âge des succès, et avec toutes les qualités qui les assurent, il eut la sagesse d'y renoncer; il jeta au feu ses poésies amoureuses, productions de sa première jeunesse, que Politien se repentit d'avoir jugées trop sévèrement (*voy.* A. Politien); et renonçant aux lettres et aux sciences profanes, il s'appliqua uniquement à l'étude de la religion et de la philosophie platonique. Il avait cédé tous ses domaines à son neveu (dont l'article suit), et il vivait de son revenu à Florence, au milieu de ses livres et dans la société des amis des lettres les plus distingués, mais il ne jouit pas longtemps de la paix qu'il avait eu le bonheur de recouvrer; il ne survécut que deux mois à Politien, le plus cher de ses amis, et mourut en 1494, le 17 novembre, jour où le roi Charles VIII fit son entrée à Florence. Ce prince, qui l'avait connu à Paris, apprenant sa maladie, se hâta de lui envoyer deux de ses médecins; mais leur visite fut inutile au moribond, qui expira quelques heures après dans de grands sentiments de piété. Il n'avait que 31 ans 8 mois et quelques jours. Ses restes furent déposés dans le cimetière de St-Marc sous une tombe décorée d'une épitaphe honorable (1). Par son testament il fit des legs considérables à ses domestiques, et donna le reste de son bien aux pauvres. Les ouvrages qu'il a laissés prouvent tous la pénétration de son esprit, au milieu des erreurs dont son siècle était infesté. Ils ont été recueillis et publiés à Bologne, 1496, in-folio. Cette première édition fort rare, a été suivie de celle de Venise 1498. Suivant Tiraboschi, il en a paru sept dans le 16e siècle. La dernière est celle de Bâle, 16 vol. in-fol.; elle passe pour la plus complète. On trouvera le détail des opuscules qu'elle renferme dans les *Mémoires* de Niceron, t. 34, et dans la *Bibliot. Modenese* de Tiraboschi, t. 4, pag. 105 et suiv. On doit se borner à citer ici les principaux : 1° *Heptaphis de septiformi sex dierum Geneseos enarratione ad Laur. Medicem,* in-fol. s. d. Cette édition, imprimée aux frais de Robert Salviati, a paru à Florence, vers 1480 (*voy.* l'*Index* du P. Laire, t. 2, pag. 19). L'auteur, dit Ginguené, pour faire mieux comprendre la création du monde, éclaircit les obscurités du texte de Moïse par les allégories de Platon. 2° *Conclusiones philosophicæ, cabalisticæ et theologicæ,* etc., Rome, Silbert, 1486, in-fol. Cette édition originale des neuf cents propositions dont on a parlé est d'une extrême rareté, mais c'est le seul mérite de l'ouvrage, car de l'aveu même de Tiraboschi, on ne peut que gémir, en le parcourant, de voir qu'un si beau génie, un esprit si étendu et si laborieux, se soit occupé de questions si frivoles. 3° *Apologia J. Pici Mirandulani, Concordiæ comitis*, 1489, in-fol., rarissime. C'est la défense qu'il publia des treize propositions censurées. 4° *Disputationes adversus astrologiam divinatricem libri* 12, Bologne, 1495, in-fol. C'est le meilleur et le plus solide de ses ouvrages. Il y combat, dit encore Ginguené, cette science prétendue avec les armes réunies de l'érudition et de la raison. 5° *Auræ ad familiares Epistolæ,* Paris, 1499, in-4°; réimprimées en 1502, in-4°; à Venise, 1529, in-8°; et enfin, par les soins de Christ. Cellarius, 1682, in-8°. Quelques-unes de ces Lettres ont été traduites en italien par Lud. Dolce; elles sont pleines d'érudition. 6° *Elegia deprecatoria ad Deum,* etc., Paris, 1620, in-4°; on en a vu un exemplaire sur vélin. On citera encore de lui : un traité *De Ente et uno,* « où la doctrine de Platon sur ce double « sujet est exposée avec plus de profondeur que « de clarté (Ginguené); » un discours *De hominis dignitate,* et enfin un commentaire sur la *Canzone* de Jérôme Benivieni *Dell' amor celeste e divino,* plus propre à obscurcir le texte qu'à l'éclaircir (*voy.* Benivieni). Les différentes éditions

(1) Le catalogue des manuscrits cabalistiques de Pic de la Mirandole a été publié par Gaffarel; Wolf l'a inséré à la fin du tome 1er de sa *Bibliotheca hebraïca.*

(2) Il a cherché dans son apologie à jeter beaucoup de ridicule sur ses détracteurs. Il y rapporte qu'un théologien qui se mêlait de censurer ses thèses, interrogé sur ce que signifiait le mot de *cabale,* répondit que c'était un scélérat et un homme diabolique qui avait écrit contre Jésus-Christ, et que ses sectateurs avaient eu de lui le nom de cabalistes.

(1) La voici

Johannes jacet hic Mirandula : cætera norunt
Et Tagus et Ganges; forsan et antipode.

de ses *OEuvres* sont précédées d'une *Vie* de l'auteur, par J.-F. Pic de la Mirandole, son neveu, écrite avec diffusion, mais remplie de détails intéressants. Cette Vie se trouve aussi dans les recueils de J. Fichard et de Bates. On lira encore avec intérêt l'article que Tiraboschi lui a consacré dans la *Bibl. Modenese*, t. 4, pag. 95-108; mais il s'y est glissé plusieurs fautes d'impression, particulièrement dans les dates. W—s.

MIRANDOLE (Jean-François III, Pic de la), était l'aîné des trois fils de Galeotto Ier. A l'exemple de son oncle Jean, il s'était voué à l'étude des lettres, et il s'est acquis quelque gloire par ses ouvrages, quoiqu'il soit resté bien au-dessous de son oncle, dont il a lui-même écrit l'histoire. Vertueux et très- religieux, on dit qu'il fut arrêté dans ses études par la crainte de se distraire de la piété ; cependant il ne réussit point à se faire aimer de ses sujets. Il avait deux frères : Frédéric, de qui l'on conserve peu de souvenirs, et Louis, qui s'engagea au service du pape, après avoir fait souvent la guerre à son frère aîné, de concert avec le maréchal Jean-Jacques Trivulce, dont il avait épousé la fille. Louis, en reconnaissant la flotte des Vénitiens dans la guerre de Ferrare, fut tué en 1510, d'un coup de fauconneau qui lui enleva la tête couverte de son casque. Depuis dix ans il possédait la Mirandole, d'où il avait, en 1500, chassé Jean-François III, aidé de Trivulce et du duc de Ferrare. Jean-François, protégé par Jules II, vint assiéger la Mirandole l'hiver suivant. La veuve de Louis et son fils Galeotto II la défendaient. Le vieux pontife poussa en personne les travaux du siége, malgré les rigueurs de l'hiver. La place se rendit le 21 janvier 1511, et Jean-François III en fut remis en possession. Avant la fin de l'année, il en fut chassé par Trivulce, puis rétabli au bout de quelque temps par un ministre de l'empereur Maximilien. Il y demeura sans cesse en guerre avec la veuve et le fils de son frère, jusqu'à l'an 1532 que la Mirandole fut surprise par Galeotto II. Jean-François fut tué au pied du crucifix, avec son fils Albert, par son neveu; sa femme et les enfants de son autre fils furent enfermés dans d'horribles prisons, et Galeotto II s'empara de cette petite principauté. — *Galeotto II*, Pic de la Mirandole, après s'être rendu maître, comme on vient de le dire, de la principauté de la Mirandole en massacrant son oncle et son cousin, au mois d'octobre 1533, se mit sous la protection de François Ier, roi de France, et plus tard il livra, en 1548, la Mirandole à Henri II, moyennant une compensation qu'il reçut en France. Aussi ce château fort fut-il presque toujours, pendant les guerres du 16e siècle, la place d'armes des Français. Galeotto II mourut en 1551, et la maison d'Autriche, pour ne pas laisser aux Français cette forteresse au centre de l'Italie, la fit rendre à Louis Pic, son fils, qui mourut en 1574. — *Frédéric*, fils de celui-ci, prit les titres de prince de la Mirandole et de marquis de Concordia. Étant mort sans enfants, son frère Alexandre, que Henri IV n'avait point réussi à faire nommer cardinal, lui succéda, et se détacha de la France pour rechercher la protection de l'Espagne. L'empereur Ferdinand II le créa duc de la Mirandole en 1619. Il mourut en 1637. — Son petit-fils, *Alexandre II*, lui succéda et régna de 1631 à 1691. — Enfin un petit-fils de celui-ci, *François-Marie*, né le 30 septembre 1688, et âgé à peine de trois ans lorsqu'il parvint à la souveraineté, sous la tutelle de sa mère, ayant, dans la guerre de la succession d'Espagne, embrassé le parti de la maison de Bourbon, perdit ses États par décret du conseil aulique à Vienne. L'empereur Joseph Ier les vendit ensuite pour deux cent mille doublons, en 1710, à Renaud d'Este, duc de Modène, qui joignit dès lors à ses titres celui de duc de la Mirandole. La famille des Pics de la Mirandole se retira en France, où elle s'est conservée jusqu'à nos jours. S. S—i.

MIRASSON (Isidore), littérateur, né vers 1720 à Oloron, petite ville de Béarn, entra jeune dans la congrégation des barnabites, et professa les humanités et la rhétorique dans divers colléges. Son attachement au parti janséniste le fit interdire par l'archevêque de Paris. Soupçonné d'avoir eu part à quelques écrits où ce prélat n'était pas ménagé, il fut arrêté dans le mois d'août 1772. On le traita avec beaucoup d'égards dans la prison, et comme il ne se trouva aucune charge contre lui, il recouvra la liberté. Il partagea le reste de sa vie entre l'étude et les devoirs de son état, et mourut en 1787. On connaît de lui : 1° *Examen du discours qui a remporté le prix de l'Académie française en* 1760 (l'Éloge de d'Aguesseau), *ou Lettre à M. Thomas, professeur au collége de Beauvais*, 1760, in-12; 2° *Toinette Le Vasseur, chambrière de J.-J. Rousseau, à la femme philosophe, ou Réflexions sur Tout le monde a tort*, 1762, in-12; 3° Le *Philosophe redressé, ou Critique impartiale du livre intitulé Sur la destruction des jésuites en France* (par d'Alembert), au Bois-Valon, 1765, in-12, de 179 pag. (1); 4° *Histoire des troubles de Béarn au sujet de la religion dans le 17e siècle*, avec des notes historiques et critiques, etc., Paris, 1768, in-12. Elle est bien écrite et très-intéressante; les notes offrent des recherches curieuses et des réflexions judicieuses. W—s.

MIRAULMONT (Pierre de), historien, né à Amiens vers 1550, était fils d'un notaire de cette ville. Il acheva ses études à Paris d'une manière brillante, et fut pourvu d'une charge de conseiller du roi en la chambre du trésor, qu'il remplit pendant vingt-deux ans. Il fut nommé vers 1580 lieutenant général et ensuite prévôt de l'hôtel et

(1) On ne doit pas confondre l'ouvrage du P. Mirasson avec une autre brochure qui porte à peu près le même titre : *le Philosophe redressé, ou Réfutation du livre intitulé* Sur la destruction, etc., 1765, in-12 de 43 pages. Celle-ci est de M. Reynaud, curé du diocèse d'Auxerre.

grande prévôté de France. Il mourut subitement à Paris le 8 juin 1611 (1), âgé d'environ 60 ans. « C'était, dit Lacroix du Maine, un homme docte et grand rechercheur de l'antiquité. » On a de lui : 1° *Mémoires sur l'origine et institution des cours souveraines et justices royales, étant dans l'enclos du palais*, avec une suite des premiers présidents, Paris, 1584, in-8°; nouvelle édition, corrigée et augmentée, sous ce titre : *De l'origine et établissement du parlement et autres juridictions royales*, etc., ibid., 1612, in-8°. Cet ouvrage est estimé pour l'exactitude des faits, tirés de registres et pièces authentiques. On y trouve un chapitre sur le royaume de la basoche, ou la juridiction des clercs du palais. A travers d'arides et insignifiants détails qu'il ne devait point exhumer des registres du parlement et d'autres monuments publics, l'auteur a posé quelques jalons pour servir à l'histoire de notre ordre judiciaire. 2° *Le prévôt de l'hôtel et grand prévôt de Paris*, ibid., 1610, in-8°; avec les arrêts, règlements et ordonnances concernant la juridiction du prévôt, ibid., 1615, in-8°. Cette édition a été publiée par Charles de Miraulmont, son fils, avocat au conseil. Celle de 1651, citée par la plupart des bibliographes, ne doit son existence qu'à un déplacement de chiffres. 3° *Traité de la chancellerie, avec un recueil des chanceliers et gardes des sceaux de France*, ibid., 1610, in 8°; ouvrage estimable, plein de recherches curieuses, mais qui a été effacé par celui que Tessereau a publié sur le même sujet. Dans sa liste des chanceliers, Miraulmont prend pour point de départ Wiodomare, référendaire de Childéric Ier, et s'arrête à Brûlart de Sillery, auquel il dédie tous ses livres. W-s.

MIRBECK (Frédéric-Ignace de), né en 1732 à Neuville, en Lorraine, d'une famille originaire du Brabant, fut d'abord avocat à la cour souveraine de Nancy. Son mérite attira les regards de Stanislas, et ce prince le fit entrer dans son conseil. Mirbeck, éprouvant le besoin d'un plus vaste théâtre, se rendit à Paris et se pourvut d'une charge d'avocat au conseil en 1774. Parmi les mémoires sortis de sa plume laborieuse, et distingués par une forte dialectique qui se mariait au sentiment, deux attirèrent particulièrement l'attention. L'un, de 1777, est celui où, se rendant l'organe des serfs du Jura, il réclama l'affranchissement de 12,000 familles agricoles. Cette requête demeura sans effet, mais elle obtint les éloges de Voltaire. « Votre mémoire, écrivait-il « à l'auteur, me paraît excellent dans le fond et « dans la forme. Le commencement est d'une élo- « quence touchante, et la fin paraît d'une raison « convaincante. » Un deuxième mémoire, où l'avocat s'élevait contre les vexations fiscales qui entravaient la liberté du commerce, lui mérita de nouveau le suffrage du vieillard de Ferney (1). Mirbeck embrassa la cause de la révolution, dont les principes étaient dans son cœur. Il fut l'un des commissaires du roi envoyés à St-Domingue. En 1792, il sauva un moment le Cap, menacé par 10,000 noirs révoltés. Ils avaient égorgé des députés chargés de paroles de paix; il ne va pas moins seul à eux, invoque les droits de l'autorité, les rappelle avec onction et chaleur à la loi du devoir : subjugués par son langage, les chefs de l'insurrection se précipitent de cheval, tombent à ses pieds et jurent de rester soumis. Mirbeck parut le 27 mai 1792 à la barre de l'assemblée législative, pour rendre compte de sa conduite et réclamer des secours pour la colonie. Il obtint, sous le ministère de François de Neufchâteau, la direction de l'Opéra : il prit part ensuite aux travaux de l'académie de législation établie sous le nom de *lycée de jurisprudence*, et dont l'objet était de remplir dans l'enseignement le vide que laissait la disparution des écoles de droit. Mirbeck mourut le 26 décembre 1818 à l'âge de 86 ans. Il a fourni des articles à la collection formée par une réunion de jurisconsultes sous le titre de *Répertoire de jurisprudence*. F—t.

MIRBEL (Charles-François Brisseau de), célèbre botaniste, naquit à Paris le 27 mars 1776. Son père, jurisconsulte distingué, eut pour lui une prédilection toute particulière; grand partisan des idées de Port-Royal, il l'éleva dans les principes qu'il professait lui-même. Ses études étant terminées en 1792, le jeune de Mirbel fut appelé au service militaire, et inscrit brigadier dans le train d'artillerie. Ayant reçu l'ordre de partir pour Bayonne, il n'y obtempéra point, s'évada de Paris et se rendit à Toulouse. Cette escapade n'eut heureusement aucun mauvais résultat pour lui, et même, ayant été recommandé à Carnot, alors membre du comité de salut public, il entra dans les bureaux du ministre et fut attaché à la rédaction pour la topographie et l'histoire militaires. Retiré ainsi dans les bureaux quelques jours avant le 9 thermidor, il apprit la chute de Robespierre et les événements qui agitèrent cette époque. Son remarquable talent de dessinateur ayant attiré l'attention de ses chefs, ils le firent rapidement avancer et voulurent le fixer dans la carrière des armes. Mais dans cette occurrence, n'ayant ressenti qu'une vocation accidentelle un peu forcée, de Mirbel refusa toutes les offres bien-

(1) Cette date est celle que P. l'Estoile donne dans son *Journal de Henri IV*; mais il est évident qu'il a été trompé par une fausse nouvelle, que sa mort arrivée peu de temps après ne lui a pas laissé le temps de démentir, car Miraulmont vivait encore le 26 décembre 1611, date de la dédicace qu'il fait à Brûlart-Sillery de la 2e édition de ses mémoires *De l'origine des parlements*, achevée d'imprimer le 2 janvier 1612; il avait cédé le privilége le 14 décembre 1611.

(1) Mirbeck écrivit dans un grand nombre de causes remarquables; il seconda l'adversaire de M. Desèze dans une affaire célèbre de lettres de change, qui créa la réputation de ce dernier. On trouve dans le Recueil de Desessarts l'extrait de plusieurs des mémoires judiciaires de Mirbeck; quelques-uns furent attribués à François de Neufchâteau, sans autre motif que l'amitié qui unissait les deux avocats, dont le second était de plus homme de lettres.

veillantes qui lui furent adressées. En 1796, le général Clarke fut nommé directeur du bureau de topographie, peu de temps après les journées de vendémiaire. Il se prit d'affection pour de Mirbel, qui devint son secrétaire et son confident. Le général Clarke lui ayant un jour communiqué une liste de proscription sur laquelle figurait le nom du parent d'une dame avec laquelle Mirbel était lié, ce dernier n'hésita pas à la prévenir de ce fait. Aussi encourut-il la disgrâce du général qui, furieux, ordonna l'arrestation de son secrétaire pour le livrer à la rigueur des lois. Mirbel s'éloigna de Paris et se cacha dans les Pyrénées, séjournant tantôt à Tarbes, à Bagnères, tantôt à Baréges, et c'est de cette époque que datent ses premières études botaniques. Il suivit les cours du célèbre Ramond, nommé professeur à l'école centrale de Tarbes (*voy.* Ramond de Carbonnières), qui se prit pour lui d'une tendresse toute paternelle, et avec lequel Mirbel fit de nombreuses excursions, notamment au pic du Midi de Bigorre et au mont Perdu qui était resté jusqu'alors inexploré. De Mirbel resta dans les Pyrénées jusqu'en 1798; il dut alors les quitter afin d'échapper au recrutement qui atteignait tous les jeunes gens en état de porter le fusil. Mirbel se dirigea sur Paris, porteur d'une lettre de Ramond pour Desfontaines; il obtint, grâce à ce dernier, des fonctions qui l'attachèrent au muséum d'histoire naturelle. Il s'occupa immédiatement d'approfondir ses études et de mettre à profit les leçons de son savant professeur et ses propres observations. Dès l'an 6 (1799), il présentait à l'Académie des sciences un *Mémoire sur les fougères*. L'année suivante, à l'occasion de l'ouverture d'un cours de botanique au lycée, il publiait un discours intitulé *Influence de l'histoire naturelle sur la civilisation*, in-8° de 32 pages. A la même époque, il se présentait à la société philomathique et lui communiquait, en 1801, un *Mémoire sur le genre ramondia*, qui fut inséré dans son Bulletin, p. 179. La même année, il publiait un *Essai sur l'anatomie des végétaux*, notamment des champignons, algues, fucus, lichens, mousses, lycopodes, fougères, prêles, naïades, aroïdées, cypéroïdées, graminées, palmiers, que bientôt après il fit suivre de *Considérations générales sur l'organisation des monocotylés* (*Journal de physique*, vol. 52, p. 336). En 1802, dans un discours préliminaire pour le *Traité d'anatomie et de physiologie végétales des suites à Buffon* (Sonnini), il présenta des *Considérations générales sur les êtres*. Les autres volumes du même ouvrage contiennent plusieurs articles de Mirbel, portant les titres suivants : 1° *Des maladies et de la mort des végétaux;* 2° *Anatomie des palmiers, des asparagoïdes;* 3° *Exposition des méthodes botaniques de Tournefort, Linné et de Jussieu;* 4° *De la fleur et de ses différentes parties;* 5° *Du fruit et du développement de la graine;* 6° *Diverses espèces de péricarpe;* 7° *Moyens employés par la nature pour la dissémination des graines;* 8° *Tableau des lieux où les plantes les plus connues mûrissent et fructifient;* 9° *Vocabulaire méthodique des diverses parties des végétaux et des modifications de ces parties, avec la description de chacune d'elles;* 10° *Principaux auteurs et ouvrages qui traitent de la botanique, cités dans l'Histoire naturelle des plantes;* 11° *Genres des plantes d'après le* Genera plantarum *d'Antoine de Jussieu distribués par classes, méthode de Lamarck;* 12° *Description des végétaux rangés par familles : culture, usages, phénomènes physiologiques.* (Collaborateurs, Massey et Leman, Joly Leclerc.) Vers la fin de 1802, de Mirbel présentait à l'Académie des sciences un *Mémoire sur l'anatomie des organes élémentaires, la formation et le développement de ces organes.* Travail remarquable, objet d'un rapport de Desfontaines, inséré dans divers recueils scientifiques, et contenant les premiers éléments de sa méthode d'observation des évolutions successives, qu'il a depuis appliquée avec tant de succès. Ce mémoire produisit une véritable sensation dans le monde savant, et peu de temps après de Mirbel fut nommé à la place d'intendant des jardins de la Malmaison. Retiré dans le beau domaine qui lui était confié, il resta étranger à tout ce qui était en dehors de la botanique; les institutions de son pays changeaient, le premier consul devenait empereur, sans que de Mirbel eût d'autres préoccupations que les cultures livrées à ses soins, que l'observation attentive de la structure des tissus des plantes et de l'évolution de leurs organes, sous la direction de Desfontaines, son ami et son protecteur. Il acquit de nouveaux titres à la reconnaissance des savants en communiquant à l'Académie des sciences, le 9 mai 1806, des *Observations sur un système d'anatomie comparé des végétaux, fondé sur l'origine de la fleur* (Mémoires de l'Institut, t. 9, p. 331, 1809), et presque en même temps, un *Mémoire sur les fluides contenus dans les plantes* (*Annales du muséum*, vol. 7, p. 274). Cependant, vers la fin de cette année 1806, il quittait la Malmaison, qui lui doit les belles serres qu'on y admire encore, pour entrer au service du roi Louis de Hollande en qualité de secrétaire des commandements, conseiller d'Etat et membre du conseil particulier du roi pour ses affaires de France. Ces fonctions nouvelles paraissaient peu compatibles avec les études qu'il avait poursuivies jusqu'à ce jour. De Mirbel profita de son séjour en Hollande pour se mettre en rapport avec plusieurs des savants illustres de Leyde et d'Utrecht, en même temps que l'Académie des sciences de Paris, n'oubliant point ses beaux travaux, le nommait membre correspondant (17 mars 1807). Le roi Louis avait pris à cœur la gloire et la prospérité de son nouveau royaume (*voy.* Louis). Parmi les institutions nombreuses qu'il y fonda sur le modèle des institutions de France, il avait songé à une école de peinture et de sculpture à Rome et à Paris;

il chargea Mirbel d'organiser ce dernier établissement, avec le titre de directeur des beaux-arts, en lui assignant Paris pour résidence. Ce fut vers cette époque qu'il se présenta dans la section de botanique de l'Académie des sciences. Il fut élu le 31 octobre 1808. Déjà il avait été nommé professeur suppléant de botanique à la faculté des sciences : ses travaux scientifiques en reçurent une impulsion nouvelle; aussi vit-on paraître, depuis 1809 jusqu'en 1815, la série de recherches et de mémoires remarquables que nous allons rapidement parcourir : *Exposition de la théorie végétale*, notice in-8°; — *Observations sur la germination de l'oignon et de l'asperge* (*Annales du muséum*, t. 13, p. 152); — *Observations sur l'origine et le développement des vaisseaux propres et du liber; Exposition de la théorie de l'organisation végétale; Réponse à la société de Gœttingue*, in-8°; — *Observations sur la germination des graminées* (*Annales du muséum*, t. 13, p. 145). A cette époque, il avait déjà constaté l'indépendance des cellules dans les tissus végétaux, contrairement aux opinions émises par plusieurs botanistes. — *Sur le nelumbo nucifera* (*Annales du muséum*, t. 13, p. 465); — *Nouvelles recherches sur les caractères anatomiques et physiologiques qui distinguent les plantes monocotylées des dicotylées* (id., p. 54). Tout en s'occupant de ces travaux, prévoyant le secours que la chimie pourrait un jour offrir à la physiologie végétale, il avait voulu suivre, en 1809, le cours si rempli de faits et d'analyses que professait alors Vauquelin, rue du Colombier. Il publiait en 1810, avec Schubert, un mémoire intitulé *Examen de la division des végétaux en endorhizes et exorhizes* (id., t. 16, p. 419). De Mirbel, dans la même année, publia en son nom seul : des *Considérations sur la manière d'étudier l'histoire naturelle des végétaux* (id., t. 15, p. 10); — une *Note sur les conifères* (id., t. 15, p. 473); — un *Mémoire sur l'anatomie et la physiologie des labiées* (id., t. 15, p. 213). A la séance publique annuelle de l'Institut, le 7 janvier 1811, il présentait un élégant *Résumé des découvertes récentes sur la germination des plantes*, inséré au *Moniteur* du 28 janvier. Dans le cours de la même année, de Mirbel institua, de concert avec M. Chevreul, des expériences sur la force d'ascension de la séve des végétaux dans des circonstances soigneusement déterminées. Chacun connaît les résultats des observations de Hales, de Bonnet, de Labaisse et de Duhamel sur la marche ascendante et descendante de la séve. Hales avait constaté que la force ascensionnelle de la séve d'un pied de vigne peut faire équilibre à une colonne de mercure haute de 38 pouces; il concluait de ses expériences que la séve se meut dans les arbres dès que le soleil les frappe, tandis qu'elle s'arrête aussitôt qu'un abaissement de température survient. MM. Chevreul et de Mirbel ont donné une idée plus exacte et plus complète du phénomène, en démontrant que les mouvements ascensionnels et descendants se prolongent plus ou moins après les changements de température; que le mercure ayant monté pendant le jour (et au maximum jusqu'à 33 pouces), il s'abaisse un peu la nuit, sans descendre au-dessous du point où il était trente heures auparavant; ou, d'une manière générale, que la cause externe ayant imprimé une action, le mouvement continue lorsque les conditions déterminantes extérieures ont cessé. Lorsque les feuilles parurent, le mercure se mit au même niveau dans les deux branches du siphon manométrique. De Mirbel a publié, en 1812, plusieurs leçons : *Sur l'organisation interne et le développement des végétaux* (*Journal de physique*, t. 75, p. 89); — *Sur la structure de la fleur et les fonctions des organes qui la composent* (id., p. 273 et 279); — *Sur la graine et la germination* (id., t. 74, p. 305). Une note communiquée par lui à la société philomathique donnait un complément à ce dernier sujet. Ses travaux, en 1813, comprennent : un *Rapport à l'Institut relatif au Mémoire de M. Desvaux sur les lycopodiacées* (*Journal de botanique appliquée*, t. 1er, p. 220; *Journal de physique*, t. 76, p. 321); — une *Note pour servir à l'histoire naturelle des orangers*, communiquée à la société philomathique; — la *Leçon qu'il a publiée sur la mort naturelle des végétaux* (*Journal de botanique*, t. 1er, p. 99); — son *Discours sur la naissance et les progrès de la botanique, depuis les premiers âges jusqu'au 9e siècle, remontant à Théophraste et Dioscoride, passant en revue les œuvres de Cisalpin, Beaulieu, Camerarius, Tournefort, Leuwenhœck, jusqu'à Bernard de Jussieu* (*Eléments de botanique*, t. 2, p. 501; *Journal de physique*, t. 97, p. 253-487); — un *Tableau de la classification des fruits présenté à la société philomathique* (*Journal de botanique appliquée*, t. 2, p. 181); — un *Mémoire sur le fruit* (*Journal de physique*, t. 77, p. 173); — des *Observations sur la marche des fluides dans les végétaux* (*Journal de botanique appliquée*, t. 2, p. 253; *Eléments de botanique*, vol. 1er, p. 196). Il publiait, la même année, des *Considérations sur les principes généraux de la botanique, et une introduction à l'histoire de cette science* (*Journal de botanique appliquée*, t. 1er, p. 241); — une *Lettre à M. Desvaux sur l'organisation des plantes à feuilles opposées et verticillées, et de nouveaux fragments sur l'anatomie et la physiologie des labiées* (*Journal de botanique*, t. 2, p. 130); — enfin, un *Mémoire sur le développement de l'ovule dans l'ovaire des plantes phanérogames* (*Bulletin de la société philomathique*, p. 202). Indépendamment des travaux que nous venons d'indiquer, depuis l'année 1810 jusqu'en 1813, de Mirbel dirigeait, avec M. Chevreul, diverses expériences de physiologie végétale à St-Leu-Taverny; et M. Massey, le savant et consciencieux horticulteur-botaniste, si souvent collaborateur de M. de Mirbel, enregistrait toutes

les observations barométriques et thermométriques relatives à ces expériences. En 1814, et durant les premiers jours de 1815, de Mirbel fit paraître, dans le *Journal de botanique appliquée*, t. 3, p. 31, une *Leçon sur les plantes cryptogames et agames*, et une *Note sur le cambium et le liber*. Il établit, dans ses *Eléments de botanique et de physiologie végétale*, les principes fondamentaux de la botanique : caractères, individus, espèces et variétés ; genres, familles, terminologie; exposition des caractères et description, noms des familles et des genres ; noms spécifiques, synonymie, méthode. Cependant, au gouvernement impérial succédait celui de la restauration ; à l'avénement du ministère du duc de Richelieu, M. Decazes recevait le portefeuille de la police générale du royaume ; dans ses attributions se trouvait la direction de la librairie et des journaux : Mirbel fut chargé de fonder le *Journal des maires*, qui, rédigé sous la direction de Laroserie par Raoul Rochette, Gabion et plusieurs autres savants et économistes distingués, atteignit bientôt un tirage de 38,000 exemplaires. Ce journal, paraissant trois fois la semaine, contenait un grand nombre de notions agricoles, théoriques et pratiques. En 1817, de Mirbel fut nommé secrétaire général du ministère ; il eut la direction du bureau d'agriculture, des sciences et des arts, celle du conservatoire des arts et métiers. Mirbel résigna ses fonctions le 20 février 1820. Peu de temps après, il épousait en secondes noces mademoiselle Lizinska Rue, devenue célèbre comme peintre en miniature sous le nom de madame de Mirbel (*voy.* l'article suivant). Nommé professeur-administrateur du jardin des Plantes, Mirbel retourna à ses études pour ne plus les quitter. Dès l'année 1825, il présentait en son nom et celui de Desfontaines trois rapports importants à l'Académie des sciences : l'un sur un mémoire de Lamouroux, relatif à la géographie des plantes marines (*Annales des sciences naturelles*, t. 5, p. 194); le deuxième, sur la flore des îles Malouines, par M. Gaudichaud (id., p. 89); le troisième, sur un mémoire traitant le même sujet, communiqué par M. Durville (id., t. 6, p. 469). Dans le cours de la même année, il lisait à l'Académie des sciences quatre mémoires originaux intitulés : 1° *Remarques sur l'affinité des papaveracées et des crucifères* (id., p. 266); 2° *Sur l'organisation du péricarpe* (ibid., p. 476); 3° *Essai sur la distribution géographique des conifères* (*Mémoires du muséum*, t. 13, p. 28); 4° *Essai sur la distribution géographique des plantes de la famille des chénopodées* (id., t. 13, p. 192). Ce fut surtout pendant les vingt années qui s'écoulèrent, de 1826 à 1846, que les travaux de Mirbel prirent un caractère plus élevé, que ses recherches organographiques atteignirent un rare degré de finesse et de précision, qu'il parvint à fonder une méthode précieuse d'observations, sous le microscope, suivant pas à pas les phases successives de la formation des tissus et de l'évolution des organes. Appelé d'abord à formuler son avis sur un travail du même ordre qui devait exercer une haute influence sur la physiologie végétale, il montra qu'il en avait pressenti toute la portée dans le rapport qu'il lut en 1827 à l'Académie, sur le mémoire de M. Adolphe Brongniart, intitulé *Génération et développement de l'embryon dans les plantes phanérogames* (*Annales des sciences naturelles*, t. 12, p. 296). Les exigences de ce recueil ne nous permettent pas de donner une analyse complète et étendue de tous les travaux de Mirbel; nous nous bornerons à exposer ceux des mémoires auxquels lui-même, si bon juge et si difficile à son égard, attachait le plus de prix. Son *Mémoire sur l'origine, le développement et l'organisation du liber et du bois* (*Mémoires du muséum*, t. 16, p. 9), renferme des vues générales et une foule d'observations micrographiques relatives à la formation et aux progrès successifs des tissus. En trois occasions remarquables, de Mirbel s'est occupé de la circulation des sucs dans les végétaux; ce fut d'abord lorsqu'il fit, en 1830, un rapport, avec M. Cassini, sur le travail de Schultz, puis lorsqu'il fut amené à présenter lui-même des observations sur l'opinion de M. Amici relative au même sujet. Enfin, lorsqu'en 1833, au nom d'une commission composée de MM. Auguste St-Hilaire, Dutrochet, Adrien de Jussieu, Becquerel et lui, il fit le rapport sur cette question du grand prix de physique, mise au concours en 1831 : *Vaisseaux du latex dans les végétaux, origine, nature et destination des sucs qu'ils contiennent, leurs mouvements et la cause; la question de savoir s'il existe dans les plantes une circulation des sucs comparable à celle du sang dans les animaux* (*Archives botaniques*, t. 2, p. 420). Dans deux grands mémoires accompagnés de figures nombreuses dessinées sous le microscope, de Mirbel, le premier, fit connaître la structure complète des ovules, et démontra clairement la nécessité de suivre dès les premiers moments de l'organisation, les évolutions successives et les transformations des tissus, des membranes et des organes. Il a fait remarquer qu'au même moment et dans le même ovaire, tous les ovules ne sont pas également développés, ce qui ressemble beaucoup à ce qui a lieu dans un épi de fleurs : celles qui sont le plus rapprochées de la base du support commun sont souvent fanées, alors que celles du sommet ne sont pas même ouvertes. Il suit de là que si l'âge d'une fleur peut indiquer *a priori* le degré de développement d'un ovule, c'est uniquement lorsque celui-ci est solitaire. Du reste, toujours préoccupé de découvrir la vérité, Mirbel, dès qu'elle lui apparaît, n'hésite pas à reconnaître les propres erreurs qu'il a pu précédemment commettre. Le désir de voir progresser la science en perfectionnant son œuvre l'a animé constamment dans sa

belle étude, digne de servir à tous de modèle, qu'il a intitulée *Recherches anatomiques et physiologiques sur le marchantia polymorpha* (1831). Son amour de la vérité le guida encore dans cette occasion, au point de le décider à combattre lui-même l'hypothèse qu'il avait autrefois soutenue, de la formation des tissus par la réunion des utricules libres, et celle qui, méconnaissant la structure utriculaire, considérait comme simples les *cloisons* entre les cellules contiguës. La petite cryptogame qui fit l'objet de cette étude est commune dans les lieux humides; entièrement formée de tissu cellulaire, elle est très-propre à ce genre de recherches. Prenant la plante *ab ovo*, la suivant pas à pas dans tous ses développements successifs, il en a déduit une histoire complète de la formation du tissu cellulaire de l'épiderme et des stomates. Il a de plus fixé les résultats de ses observations dans un grand nombre de dessins coloriés, remarquables autant par leur belle exécution que par l'exactitude des vues microscopiques qu'ils représentent. De Mirbel, adoptant l'opinion émise il y a plus de cent cinquante ans par Grew, puis soutenue par Duhamel, sur le *cambium* et le rôle accompli par cette matière mucilagineuse dans le développement des tissus, en a fait l'objet de longues et sérieuses études, d'observations patientes et multipliées. Ce fut en cherchant ces preuves dans des faits positifs qu'il surprit bien des secrets à la nature. C'est ainsi qu'il a constaté la formation des vaisseaux par la destruction de parois communes entre des utricules disposées bout à bout en séries plus ou moins allongées. Ce fait important qu'il avait observé dans la tige des grands végétaux, il le retrouve dans la région centrale de plusieurs racines. Le mucilage, dans lequel il n'avait autrefois aperçu que des rudiments d'organisation, lui apparaît sous les trois formes distinctes : de mucilage celluleux, puis partiellement celluleux et partiellement rempli de sphérioles. De Mirbel suivit, avec la même sagacité pénétrante, la production du tissu cellulaire entre les fibres ligneuses disjointes, les enveloppant de telle sorte qu'elles n'ont plus de communication que par les pertuis qui partent du centre de ces cellules complexes, traversent leurs épaisses parois et celles du tissu cellulaire. Deux ans plus tard, il étudie les racines du dattier durant le cours de leur végétation, et, dans cette circonstance, il revient encore à l'observation attentive des transformations du mucilage amorphe en *cambium* celluleux, qui passe à l'état cellulaire continu, pour se diviser en cellules à parois nettement distinctes. De Mirbel fit un pas de plus : à l'aide de plus forts oculaires il discerna, dans les amas de *cambium*, l'apparition de mamelons qui, se creusant autour du centre, donnent lieu à une cavité cellulaire qui s'agrandit, tandis que les parois se condensent; celles-ci, d'abord couvertes d'élévations papillaires, deviennent plus minces, plus fermes, et les papilles disparaissent, laissant des superficies planes ou striées. C'est avec le même soin, la même précision que de Mirbel suit la formation des différentes couches de tissus que l'anatomie peut révéler dans la racine du dattier à ses différents âges; il rend compte de ses délicates observations micrographiques avec une abondance de détails qui rendent la démonstration évidente, et dans un langage élégant et pur qui voile agréablement l'aridité technique de pareilles descriptions. Par ce travail classique, digne aussi de servir de modèle, l'illustre physiologiste élevait un nouveau monument à la science. A la même époque, de Mirbel entreprenait, en commun avec l'auteur de cet article, des travaux importants relatifs à la composition chimique des tissus, des organes et des principes immédiats des végétaux. Il voulut mettre à profit, tout en les vérifiant de nouveau, les lois récemment observées de la composition des organes suivant les progrès de la végétation et les nouvelles réactions chimiques sous le microscope. Après trois années de recherches expérimentales comparées, où l'analyse et les réactions chimiques effectuées sous le microscope marchèrent constamment de front avec l'anatomie des tissus végétaux, une note résumant les conclusions de ces nombreuses opérations fut déposée à l'Institut le 12 septembre 1842, au nom de MM. de Mirbel et Payen, et lue en séance le 16 janvier 1843. Une seconde communication, faite le 3 février 1845, compléta les principaux résultats des études. Ces travaux prouvaient que la substance à demi-fluide ou molle, siége de l'organisation naissante, le cambium, en un mot, de nature complexe, d'une part renferme des principes à composition ternaire, congénères de la cellulose et pouvant s'y assimiler par une transformation spéciale, et, d'un autre côté, contient des matières azotées, de composition et de propriétés diverses, parmi lesquelles se trouvent les parties les plus actives de l'organisation végétale, celles qui sécrètent la cellulose, accompagnent toutes les sécrétions organiques et minérales, s'introduisent dans les canalicules creusées au travers des parois des utricules épaissies par des couches concentriques de cellulose pure ou injectée de matière ligneuse incrustante; enfin que les matières azotées cheminent par différentes voies dans les tissus, se dirigent et convergent à point vers tout organisme jeune en voie de développement rapide. En 1843, de Mirbel communiquait à l'Académie un mémoire dont il avait préparé les matériaux depuis trois ans par de nombreuses dissections avec la collaboration habile de M. Spach. Cet important travail n'était pas nouveau pour de Mirbel, car il en avait établi les bases dans une communication à l'Académie des sciences le 6 octobre 1810. Cherchant alors à démontrer l'insuffisance de la division des végétaux phané-

rogames en exorhizes et endorhzies, il avait avait analysé comparativement des graines mûres du *cycas circinalis* et du *zamia spiralis*, les unes au repos, les autres en voie de germination. Au delà de ce que savaient les botanistes à cette époque, il était arrivé à reconnaître que, chez le *cycas*, la radicule se termine par un cordon grêle, pelotonné sur lui-même; il y voyait le suspenseur par l'intermédiaire duquel s'établissent les relations de l'organe de la fécondation avec l'ovule naissant. Il découvrait entre la radicule et le sommet de l'ovule une cavité creusée dans l'épaisseur du périsperme où se trouvent des utricules ovoïdes, au nombre de quatre ou cinq, se terminant chacune par un cordon tubulé. Nous signalerons encore parmi les travaux de Mirbel ses Notes, en collaboration avec Spach, insérées aux *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et intitulées *Sur l'embryogénie des pinus laricio et silvestris, des thuya orientalis et occidentalis et du taxus baccata*, t. 17, p. 931. Enfin le 12 janvier 1843, Mirbel lisait à l'Académie un grand mémoire relatif à des *recherches anatomiques et physiologiques sur quelques végétaux monocotylés* (*Comptes rendus*, t. 16, p. 1213; *Annales des sciences naturelles*, 2e série, botanique), tout particulièrement sur la structure du dattier, objet de longues controverses à différentes époques, travail qu'il complétait par une note communiquée le 7 octobre 1844 à l'Académie sous ce titre : *Suite des recherches anatomiques et physiologiques sur quelques végétaux monocotylés* (*Comptes rendus*, t. 19, p. 689), et par un *Mémoire sur les développements et la structure du dracœna draco* puis du *dracœna australis* (id., t. 22, p. 559; *Annales des sciences naturelles*, t. 5, p. 167, etc.), en collaboration avec l'auteur de cet article. Cependant les années s'accumulaient sur la tête de Mirbel. Quoique toujours dévoué à la science, son activité commençait à se ralentir. Tout à coup la mort de madame de Mirbel, emportée par le choléra en 1849, vint le frapper dans ses plus chères affections. Dès lors, Mirbel était perdu pour la science; il est mort à Paris le 12 décembre 1854. L'auteur de cet article a prononcé l'*Eloge historique* de Mirbel, Paris, 1858, in-8° de 94 pages, d'où a été extraite en grande partie la présente notice. On trouve à la suite de cet *Eloge* une table chronologique très-complète de tous les travaux de Mirbel. P—EN.

MIRBEL (Lizinska-Aimé-Zoé Rue, dame Brisseau de), femme du précédent, était fille d'un contrôleur de l'administration de la marine; elle naquit à Cherbourg en 1799. Son père ayant perdu son emploi, elle vint s'établir chez son oncle, le général de Monthion, qui lui fit donner une brillante éducation. Se sentant un goût prononcé pour la peinture, elle entra, n'étant âgée que de dix-huit ans, chez J.-B.-J. Augustin (*voy.* ce nom) et fit de rapides progrès sous la direction de ce maître à qui l'on doit d'avoir remis en vogue, alors, le genre de la miniature presque abandonné depuis Petitot. Nommée successivement peintre des rois Louis XVIII et Charles X, mademoiselle Rue épousa en 1823 M. Brisseau de Mirbel. Madame de Mirbel a débuté au salon du Louvre, en 1819, avec le portrait de Louis XVIII, qu'elle exposa sous son nom de demoiselle, ainsi que divers autres ouvrages en 1822. Elle a pris part aux expositions qui ont eu lieu depuis cette époque jusqu'en 1849, si nous en exceptons les années 1830 (Luxembourg), 1837, 1838 et 1843. Nous insistons sur ce point parce que l'on trouvera dans les livrets rappelés le catalogue de l'œuvre de madame de Mirbel. Nous ne connaissons, gravé d'après elle, qu'un portrait de Walter Scott. Le Louvre possède de cette habile miniaturiste un portrait d'après nature, malheureusement inachevé, de M. Ingres, et le chef-d'œuvre aussi, sans doute, de cette femme vraiment artiste, le portrait de M. le duc de Fitz-James. M. Henriquel Dupont a gravé pour le journal *l'Artiste* (1831, t. 32) le portrait en pied de madame de Mirbel, d'après Champmartin, et la toile originale est depuis peu placée dans les galeries du musée de Versailles. Madame de Mirbel avait obtenu en 1819, 1822 et 1827 des médailles de deuxième et de première classe. La mort l'a malheureusement trop tôt enlevée à l'art (au mois d'août 1849). C'est à tort qu'on a imprimé que M. Guizot avait trouvé chez elle un asile dans les premiers jours qui suivirent l'orage de 1848. On s'étonne que le musée de Cherbourg, ville natale de madame de Mirbel, ne possède aucune de ses œuvres. Madame de Mirbel nous semble avoir dépassé son maître Augustin. Son talent se recommande par une grande vigueur d'exécution jointe à un faire facile. Son dessin est toujours correct, et elle a poussé fort loin le sentiment et l'intelligence de la physionomie. Nous lui reprochons pourtant d'avoir parfois abusé des teintes violacées. La photographie fait à notre époque une désastreuse concurrence aux miniaturistes. Madame de Mirbel ne sera peut-être pas dépassée dans le genre de peinture qu'elle avait choisi. Rappelons donc que sa mort, arrivée à une époque de préoccupation politique, est restée presque inaperçue. Nous ne connaissons aucune étude spéciale sur elle, et nous le regrettons d'autant plus qu'elle en est plus digne; quelques lignes seulement ont été consacrées dans les journaux du moment à sa mémoire; nous renverrons particulièrement à l'*Illustration* du 8 septembre 1849. B. DE L.

MIRE (Le). *Voyez* Lemire.

MIREPOIX (Gui de Lévis, seigneur de), guerrier du 12e siècle, fut la tige commune des différentes branches de l'ancienne maison de Lévis. Il se rangea sous les drapeaux de Simon de Montfort, son voisin et son ami, déclaré chef de l'expédition contre les Albigeois, et reçut lui-même le

titre de maréchal de l'armée des croisés. Ses exploits dans cette guerre déplorable furent récompensés par la concession de la terre de Mirepoix et autres, situées en Languedoc, dont on déposséda les vaincus. Sur ces dépouilles, enlevées dans une cause réputée sainte, il crut devoir prélever la portion de l'Eglise, et il fonda l'abbaye de la Roche en 1190. Il était mort en 1230. Le titre honorifique de *maréchal de la foi*, conquis par sa belliqueuse ferveur, fut transmis à ses descendants, qui le portèrent jusqu'à l'époque de la révolution. Cette famille avait tiré son nom de la terre de Lévis, près de Chevreuse. Dans les temps d'ignorance, elle s'était prévalue de la tradition populaire qui faisait remonter son origine à la tribu de Lévi. Le premier nom historique dont elle ait reçu de l'éclat est celui de Philippe de Lévis, l'un des témoins de l'engagement que prit envers le roi en 1198 Eudes, duc de Bourgogne, de refuser l'alliance de l'Angleterre, et de la parole donnée par le monarque à Thibaut, comte de Champagne, de le défendre envers et contre tous comme son homme lige. Philippe fut aussi présent au traité conclu entre la France et l'Angleterre en 1200, et il mourut en 1205. — MIREPOIX (Gui de Lévis, troisième du nom, seigneur DE), petit-fils du compagnon de Montfort, seconda Charles d'Anjou dans sa prise de possession du royaume de Naples et se fit remarquer au combat où périt Manfred, près de Bénévent, le 26 février 1266. De retour en France, il fut maintenu en 1269 par arrêt du parlement de Toulouse, dans la prérogative de connaître et de juger les délits d'hérésie dans l'étendue de ses fiefs. Il vivait encore en 1286. F—T.

MIREPOIX (CHARLES-PIERRE-GASTON-FRANÇOIS DE LÉVIS, marquis, puis duc DE), maréchal de France, chevalier des ordres du roi, interrompit sa carrière militaire pour remplir les fonctions d'ambassadeur à Vienne en 1737. Il en revint l'année suivante, fut promu au grade du lieutenant général en 1744, servit avec distinction en Italie et commanda en Provence, puis dans l'Etat de Nice. C'était un homme dominé par les idées chevaleresques, mais d'un esprit médiocre. Le gouvernement jeta néanmoins les yeux sur lui pour l'ambassade de Londres en 1749. Il y fut envoyé avec le titre de duc. Le ministère anglais n'eut pas de peine à en imposer à sa franchise et à lui dissimuler les projets de guerre qu'il méditait alors. Deux ans après, le duc de Mirepoix reçut le bâton de maréchal : il remplaça en 1756 le maréchal de Richelieu dans le gouvernement du Languedoc et fut nommé capitaine des gardes du corps. Il mourut l'année suivante sans postérité. Sa deuxième femme, sœur du prince de Beauvau, particulièrement chérie de Louis XV et dame du palais de la reine Marie Leczinska, partagea l'empire qu'exerçait sur la haute société la maréchale de Luxembourg, en fait de bon goût et de convenances. On blâma la complaisance qu'elle eut de se montrer à la cour avec madame du Barry; ce qui ne fut de sa part que l'erreur de la reconnaissance qu'elle croyait devoir au roi. Il ne faut pas confondre le maréchal de Mirepoix avec le maréchal de Lévis, son cousin (*voy.* LÉVIS). — MIREPOIX (Charles-Philibert, comte de Lévis), de la même famille, maréchal de camp, député de Paris aux états généraux, vota pour que les membres du comité des rapports ne fussent pas, dans l'assemblée constituante, pris indistinctement parmi les députés. Il demanda la conservation des banalités conventionnelles. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire en 1794. F—T.

MIREMONT. *Voyez* LAVILLE.

MIREVELT (MICHEL-JAANZOON), peintre hollandais, naquit à Delft en 1568. Son père, orfévre habile, ne négligea rien pour son éducation; dès l'âge de huit ans le jeune Michel était déjà avancé dans le latin, et son écriture était si parfaite, qu'il surpassait tous les maîtres de Delft. Il apprit alors la gravure sous Jérôme Wierix; et à douze ans il avait déjà donné au public les planches d'une *Samaritaine*, d'une *Cène* et d'une *Judith* de son invention, qui montraient ce qu'il serait un jour. Antoine Montford de Blockland voulut lui enseigner la peinture, et bientôt les ouvrages de l'élève égalèrent ceux du maître. Mirevelt étudia d'abord l'histoire, mais convaincu qu'un peintre, pour atteindre la perfection, ne doit négliger aucune branche de son art, il cultiva également le portrait, le genre et la nature morte. Lorsqu'il eut ainsi perfectionné ses talents et que l'on s'attendait à le voir s'élever au rang des peintres d'histoire fameux, l'amour du gain, le détournant des grands travaux, restreignit son genre au portrait. Le talent qu'il y déploya le justifie cependant en quelque sorte. La plupart des souverains de son temps voulurent être peints par lui. Charles Ier, après son mariage avec Henriette-Marie de France, fille de Henri IV, l'appela en Angleterre. La peste qui éclata en 1625 à Londres put seule empêcher l'artiste de se rendre à cette invitation. L'archiduc Albert se distingua entre tous ses protecteurs, et quoique Mirevelt eût embrassé la secte des mennonites, ce prince ne cessa de le combler de faveurs : il lui accorda une pension considérable et lui laissa une entière liberté de conscience. Fixé à Delft, Mirevelt ne quittait cette ville que pour aller à la Haye, où il fut plusieurs fois appelé pour peindre les comtes de Nassau. On regarde comme des ouvrages parfaits les portraits en petit sur cuivre de *Guillaume Maurice Ier*, de *Philippe* et de *Frédéric-Henri de Nassau*. Il peignit à diverses reprises la princesse d'Orange. Sa vogue et sa facilité étaient si prodigieuses que Sandrart, son historien, évalue ses portraits à plus de dix mille : *Effigies plusquam decies mille confecisse dicitur*. Aussi, pour modérer l'ardeur de ceux qui désiraient être peints par lui, il fixa le prix de ses portraits d'ordinaire

grandeur à cent cinquante florins, qu'il doublait ou triplait même suivant la dimension et le travail, prix très-considérable pour le temps. Il mourut à Delft en 1641, laissant deux fils, dont l'aîné, nommé Pierre, se distingua comme peintre de portraits. Les ouvrages de Mirevelt sont rares en France ; ils sont remarquables par leur extrême fini : le ton de couleur en est vraiment admirable, le pinceau est frais, la touche recherchée, quoique l'ensemble soit plein d'harmonie, mais ils sont plutôt peints dans la manière d'Holbein que dans celle de Van Dyck. Guillaume Delft, son beau-frère, a gravé d'après lui plus de cinquante portraits ; Bary, un portrait en petit d'Hugues Grotius, et Muller, ceux de Jean Neyen et de Spinola. P—s.

MIR-GHOLAM-HOUCEIN-KHAN, historien persan, naquit à Dehly l'an de l'hégire 1140 (1723 de J.-C.). Il était fils de Hidaict-Aly-Khan, homme distingué par sa noblesse et ses talents. A l'âge de cinq ans, Mir-Gholam quitta le lieu de sa naissance pour se rendre à Azemabad. Son père fut nommé gouverneur de cette ville, quelques années après, mais des démarches inconsiderées lui firent perdre ce poste honorable. Lorsque les Mahrattes, conduits par Baladji-Raou, vinrent tout dévaster dans le Bengale (1742), Gholam se réfugia dans sa ville natale avec une partie de sa famille. Ce fut à cette époque qu'il composa une pièce de vers intitulée *le Dévouement du pontife,* pour honorer la bravoure de son aïeul. Ce magnanime vieillard, loin de suivre ses petits-enfants, s'était mis à la tête des troupes, et malgré son grand âge il aurait livré le combat, si des négociations heureuses n'eussent éloigné d'Azemabad les hordes des Mahrattes. Lorsque Mir-Gholam revint dans cette ville, ses parents étaient auprès du gouverneur du Bahar à Bagvangolah, où il s'empressa de les rejoindre. Il resta avec eux jusqu'au moment où Seradj-Eddaulah marcha contre les Anglais et s'empara de Calcutta (1757). Mir-Gholam servait alors sous les ordres de Chaoucati-Djenk, un des chefs de l'armée. Ce fut dans cette circonstance qu'il fit tous ses efforts pour sauver au colonel Lally (Demotz de Lallée) les mauvais traitements que cet officier eut à éprouver de la part du général indien. Ses sages représentations à cet égard lui valurent un éléphant. Mais bientôt le caractère impérieux de Chaoucati-Djenk l'emporta ; le général Lally fut dépouillé de tout ce qu'il possédait et renvoyé avec trente roupies (environ 70 fr.), trop heureux encore d'en être quitte à ce prix. Cependant la discorde avait désuni les chefs des deux armées : Mir-Gholam engagea son général à temporiser, mais il eut la douleur de le voir livrer bataille et périr dans la mêlée ; lui-même se serait trouvé dans un grand embarras, sans les liens de parenté qui l'unissaient à un des capitaines de l'armée ennemie. La retraite qu'il avait choisie à Pouranah fut respectée par les vainqueurs, et on lui rendit son fief, que Seradj-Eddaulah avait confisqué. Lorsque le chahzadeh (qui monta depuis sur le trône sous le nom Schah-Alem) porta la guerre dans le Bengale, Mir-Gholam fut envoyé vers lui en ambassade, mais ses négociations furent infructueuses : il se retira dans sa ville natale, exerça quelques emplois obscurs à Chaunar et à Calcutta et mourut dans la ville d'Azemabad vers la fin du 18e siècle. Cet auteur a écrit en persan deux ouvrages dans lesquels se trouvent consignés les principaux événements de sa vie : le premier, *Seïri-Moutakherin* (Coup d'œil sur les dernières affaires), embrasse ce qui s'est passé sous les sept derniers empereurs de l'Hindoustan. On trouve dans les treize livres qui le composent une foule de faits curieux, que l'on chercherait vainement ailleurs et qui sont en général d'autant plus sûrs que l'auteur raconte ce qu'il a vu de ses propres yeux. Le style est bien nourri, clair et précis, il est dégagé des ornements superflus qui surchargent ordinairement les écrits des Orientaux. Dans son second ouvrage, Mir-Gholam énumère les causes qui doivent amener un jour la chute de la puissance des Anglais dans l'Indoustan. Il les voit dans l'orgueil de ces insulaires, dans leur peu de sociabilité et principalement dans la différence des mœurs des deux peuples. Ces deux intéressantes productions ont été traduites en anglais par un libraire français et publiées à Calcutta, 1789, 3 vol. in-4°, avec des notes. Cette traduction est de la plus grande rareté. G—T—R.

MIRIEL (Jean-Joseph-Yves-Louis), médecin, né à Broons (Côtes-du-Nord), mort à Brest en 1829, à l'âge de 49 ans, servit d'abord dans la marine. Parvenu au grade de chirurgien de deuxième classe, à la suite des concours les plus brillants, il fut successivement nommé par le conseil de santé du port de Brest secrétaire de ce conseil, prévôt d'anatomie et de chirurgie. Pendant les six années qu'il exerça ces diverses fonctions avec une distinction qui lui valut des éloges unanimes, il ouvrit, conformément aux désirs de Duret, son beau-père, chirurgien en chef de la marine, un registre consacré, sous le titre de *Grand Livre*, à la mention détaillée des cas de chirurgie les plus rares et les plus intéressants qui se présentent dans les hôpitaux du port de Brest. Plusieurs de ses observations, extraites de ce Grand Livre, et relatives « à la luxation en « arrière de l'extrémité supérieure du radius, » ont été insérées dans le *Bulletin des sciences médicales* (cahier d'octobre 1809). Ce fut vers la même époque qu'il démontra publiquement sur le cadavre la possibilité de lier l'artère iliaque dans le cas d'anévrisme de la fémorale, opération qui, deux ans plus tard, fut pour la première fois pratiquée sur le vivant par M. le docteur Delaporte, de Brest. Une polémique des plus vives s'engagea entre ces deux médecins sur la priorité du procédé opératoire. Miriel, qui prouva dans cette discussion qu'il joignait de

saines études littéraires à de grandes connaissances scientifiques, publia deux mémoires dans lesquels, s'appuyant sur des témoignages irrécusables, il démontra non-seulement que la priorité de l'opération lui appartenait, mais encore qu'il avait déjà fait cinq expériences du procédé avant qu'on eût pu avoir connaissance à Brest de l'opération de Cooper, analogue en quelques points à celle qu'il avait lui-même pratiquée. L'ardeur que les deux champions de cette lutte avaient déployée dans la discussion, amena entre eux une assez longue mésintelligence; mais, hommes supérieurs, tous deux reconnurent plus tard que des débats scientifiques ne devaient pas élever une barrière éternelle entre deux personnes faites pour s'estimer réciproquement; aussi se réconcilièrent-ils de la manière la plus honorable. Reçu docteur-médecin en 1810, après avoir soutenu une *Thèse sur l'importance du diagnostic et sur les difficultés qu'il offre dans certains cas*, Miriel se préparait à concourir pour le grade de chirurgien de première classe, lorsque l'intrigue le fit exclure de la liste des concurrents. Alors il quitta le service de la marine pour se vouer exclusivement à l'exercice de la médecine civile à Brest, où bientôt ses connaissances étendues le placèrent au premier rang. Huit fois, dans des cas d'imperforation d'anus, il fit avec le plus grand succès l'opération de l'anus artificiel, opération dont Duret avait longtemps fourni le premier et unique exemple, et qui depuis a été l'écueil de beaucoup de praticiens distingués. Miriel, qui avait inséré une foule d'articles intéressants dans les journaux de médecine de l'époque, se disposait à rassembler un grand nombre de faits curieux qu'il avait rencontrés dans sa pratique, notamment *sur l'anus contre nature, les abcès au foie, le tétanos traumatique, la hernie, les amputations, la ligature des artères dans le cas d'anévrisme, des veines dans le cas de varice*, etc., etc., quand une maladie des plus graves vint l'enlever au milieu de sa carrière. Son fils aîné, docteur-médecin à Brest, a recueilli quelques observations faites par son père sur des imperforations d'anus, et les a consignées dans la thèse qu'il a subie en 1835 devant la faculté de Paris *sur les vices congéniaux de conformation de l'extrémité inférieure du tube digestif et sur les moyens d'y remédier*. Miriel a laissé, indépendamment de ses nombreux articles de journaux et d'une grande quantité de manuscrits : 1° *Réflexions théoriques et pratiques sur l'anévrisme inguinal*, Brest, 1812, in-4°; 2° *Réplique à M. Delaporte, second chirurgien en chef de la marine à Brest, faisant suite aux Réflexions théoriques et pratiques sur l'anévrisme inguinal*, Brest, 1812, in-4°; 3° *Notice nécrologique sur M. Duret*, Brest, 1825, in-4°. Dans cette notice, hommage de piété filiale, Miriel fait ressortir les rares talents et les immenses services qu'avait rendus à la marine et aux sciences médicales le savant chirurgien qui, peu de temps avant sa mort, arrivée le 27 juillet 1825, avait été à son insu honoré des suffrages de l'académie de médecine. P. L—T

MIRKHOND (Haman eddyn Mirkhawend-Mohammed, *ibn Khawend-Schah ibn Mahmoud*, vulgairement appelé), célèbre historien persan, naquit l'an de l'hégire 836 ou 837 (de J.-C. 1433-1434). Il se distingua dès sa plus tendre jeunesse par ses qualités naturelles et la justesse de son esprit. Passionné pour la lecture de l'histoire, il acquit dans cette science des connaissances si profondes que ses frères et ses amis le sollicitèrent souvent de composer un ouvrage qui renfermât les principaux événements des temps anciens et modernes. Mais les circonstances l'empêchèrent longtemps de céder à leurs désirs. Après la mort de Schah-Rokh, fils de Tamerlan, la Perse fut pendant trente ans déchirée par l'ambition et les guerres civiles des princes issus de ces deux monarques. Les lettres et les sciences furent négligées, et ceux qui les cultivèrent ne trouvèrent ni appui ni encouragement. Enfin l'émir Aly-Chyr, étant devenu vizir et confident du sultan Aboul Ghazy Houcein-Bahadour, prince de la race de Tymour, et souverain du Khoraçan et du Mazanderan, fut pour Mirkhond un protecteur puissant et généreux. Il le fit venir à Hérat, où le sultan tenait sa cour, et pour faciliter au savant les moyens d'exécuter la grande entreprise qu'il méditait, il lui donna un logement dans le monastère nommé *Khankah-Akhlassyah*, *Khalassiah* ou *Salahiah*, situé en face du collége qui portait le même nom, et près du palais et de la mosquée que cet émir avait fondés, ainsi que les deux autres édifices sur les bords de la rivière *Ab-Khil*, ou *Andjil*, ou *Khalil* (*voy.* Aly-Chyr). Ce fut dans cette retraite, où Mirkhond trouva la tranquillité d'esprit et tous les secours dont il avait besoin, qu'il composa son ouvrage intitulé *Rouzat al safa fi sirat al anbia wal molouk wal kolofa* (le Jardin de la pureté, contenant l'histoire des prophètes, des rois et des califes). Outre une préface et une introduction sur l'utilité de l'histoire et sur les qualités qu'on exige d'un historien, ce livre se divise en sept parties et un appendice. La première partie contient l'histoire de la création, des patriarches, des prophètes, des rois de Perse jusqu'à l'islamisme, et des anciens philosophes. La seconde partie renferme la vie de Mahomet et des quatre premiers califes. La troisième, celle des douze imams et des califes ommayades et abbassides. La quatrième comprend les dynasties qui ont régné en diverses parties de l'Asie du temps des Abbassides, celle des Fathimides d'Afrique et d'Egypte, les rois de l'Hindoustan et les Molouk-Kurts. Dans la cinquième, on trouve une introduction à l'histoire des Tartares et des Mogols, avec celles de Djenghyz-Khan et de ses successeurs en Tartarie et en Perse, des Ikhanides et des Sarbédariens. La sixième donne l'histoire de Tamerlan, de son fils Schah-Rokh et de

leurs descendants jusqu'à la mort d'Abou-Saïd. La septième est entièrement consacrée au règne du sultan Houcein-Behadour; mais cette dernière partie n'est point l'ouvrage de Mirkhond et ne se rencontre pas dans tous les manuscrits de son histoire. Elle a été ajoutée par un autre auteur, peut-être par son fils Khondemir. On y voit d'ailleurs plusieurs événements postérieurs à la mort du sultan Houcein, qui survécut huit ans à Mirkhond. Enfin, l'appendice contient des mélanges d'histoire, de géographie et d'histoire naturelle, un tableau des différentes merveilles de la nature, la relation de l'ambassade envoyée en Chine par Schah-Rokh, l'an 820 (1417), l'histoire de la ville de Hérat et l'éloge de l'émir Aly-Chyr. Cet appendice doit avoir été composé par Mirkhond; mais dans quelques exemplaires il y a des interpolations. Il paraît que la mort l'empêcha de terminer son ouvrage. Sur la fin de ses jours, il rompit tout commerce avec les hommes et passa une année aux environs de la montagne de Kiazergah, dans la méditation et les pratiques religieuses. Au mois de ramadhan 902 (mai 1497), il revint à Hérat; sa santé, déjà troublée, acheva de s'y déranger. Il nous apprend lui-même que, lorsqu'il fut arrivé au règne de Schah-Rokh, il lui survint une maladie de foie et une douleur de reins si violente, qu'il fut obligé de garder le lit et qu'il écrivit pendant dix mois, couché sur le côté, l'histoire de ce prince et de ses successeurs. Ce travail, autorisé par son médecin, sans aggraver le mal de Mirkhond, lui procurait un sommeil plus paisible. Il mourut de cachexie, âgé de 66 ans, au mois de dzoulkadah 903 (juillet 1498). L'ouvrage de Mirkhond a été abrégé par son fils Khondemyr (*voy.* ce nom). D'Herbelot, qui cite souvent ces deux auteurs dans sa *Bibliothèque orientale,* semble ne pas les avoir suffisamment distingués l'un de l'autre, et il n'a donné des extraits que du second. Malgré la réputation dont jouit Mirkhond en Orient et en Europe; malgré les éloges qu'il donne lui-même dans sa préface au style, à l'exactitude, à la nouveauté, à l'universalité de son histoire; malgré l'utilité réelle d'un ouvrage qui renferme des matériaux précieux pour l'histoire orientale du moyen âge, ce n'est au fond qu'une compilation peu intéressante. L'auteur n'y fait souvent que rapporter sans examen, sans discussion et sans critique, les divers récits des historiens qui l'ont précédé : les faits n'y sont point liés, les lacunes y sont fréquentes, les dates omises ou peu fidèles, et le style sans couleur. Sous tous ces rapports, il nous semble bien inférieur à ses devanciers, surtout à Otbi dans la manière dont ils ont écrit l'un et l'autre la fin de l'histoire des Samanides et le commencement de celle des Ghaznevides (*voy.* Otbi). L'ouvrage de Mirkhond ne répand d'ailleurs aucune lumière sur les temps anciens de la Perse, jusqu'à la destruction de l'empire des Parthes. On doit néanmoins beaucoup de reconnaissance aux savants qui, en traduisant des fragments de Mirkhond, ont étendu le domaine de nos connaissances sur l'histoire orientale. Les morceaux qui en ont été publiés jusqu'à ce jour sont : 1° la *Préface,* traduite en français par le baron Silvestre de Sacy, dans le tome 9 des *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi,* Paris, 1813, p. 261 ; 2° *Histoire des rois de Perse de la dynastie des Sassanides,* traduite par le même, dans ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, Paris, 1793, in-4° ; 3° l'*Histoire des dynasties des Taherides et des Soffarides,* traduite par le baron de Ienisch sous ce titre : *Historia priorum regum Persarum post firmatum islamismum,* Vienne, 1782, in-4° ; 4° l'*Histoire des Samanides et celle de Cabous,* par Frédéric Vilken, sous ce titre : *Mohammedis filii Chawendschahi, vulgo Mirkhondi, historia Samanidarum, persice,* Gœttingue, 1808, in-4°, et dont il a été donné une édition, texte persan, traduit et accompagné de notes critiques, historiques et géographiques par M. Defrémery, Paris, 1845, in-8°. (Voir un article de Quatremère sur cette publication dans le *Journal des savants* de 1847, p. 162.) 5° L'*Histoire des Ghaznevides,* traduite en latin par le même et promise depuis longtemps dans les *Mines de l'Orient;* 6° divers fragments contenant la mort et quelques traits du calife Almamoun, l'histoire des schahs du Gardjestan, la prise de Soumenath par Mahmoud, et quelques anecdotes de ce sultan, traduites en latin par le même, dans sa *Chrestomathia persica*, Leipsick, 1805, in-8° ; 7° des extraits de l'*Histoire de Djenghyz-Khan* et de son code, traduits par Langlès, dans le tome 5 des *Notices,* p. 194; 8° l'*Histoire des Ismaéliens de Perse ou assassins,* traduite par Jourdain, dans le tome 9 des *Notices,* p. 117 ; 9° fragments sur l'*Histoire d'Alexandre le Grand,* traduits en anglais et en français par M. Shea. Boscheron-Desportes, en rendant compte de cet extrait dans les *Annales de la société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans,* 1re année, n° 12 (t. 2, p. 237-263), insiste avec raison sur le peu de cas qu'on doit faire des récits exagérés et fabuleux de Mirkhond, et en général de tous les historiens orientaux sur le héros macédonien. David Price, dans son ouvrage intitulé *Chronological retrospect, or Memoirs of the principal events of Mahommedan history,* Londres, 1811-1813, 3 vol. in-4°, dont le dernier n'a pas été publié, paraît avoir principalement consulté Mirkhond. Quant aux *Relaciones de Pedro Teixeira, del origen, descendencia y succesion de los reyes de Persia,* 1610, in-8°, traduites en français par Gotolendi, Paris, 1681, ce n'est qu'une imitation très-abrégée, très-incomplète, très-infidèle et presque informe de l'histoire de Mirkhond. On peut à peine y reconnaître les dynasties sassanides, samanides, ghaznevides, seldjoukides, et quelques-uns des descendants de Djenghyz-Khan et de Tamerlan. La bibliothèque de Paris possède cinq manu-

scrits de la première partie du *Rouzat al safa*, cinq de la deuxième, deux de la troisième, quatre de la cinquième, trois de la sixième, un de la septième et un de l'appendice. La quatrième partie y manque entièrement; mais on la trouve aux archives du ministère des affaires étrangères. La bibliothèque de l'Arsenal possède aussi un exemplaire de Mirkhond en 4 volumes, contenant la deuxième, la quatrième, la sixième partie et l'appendice. On a vu pendant quelques années à la bibliothèque de Paris un manuscrit de cet auteur en 6 volumes, formant près de 2,400 pages, et contenant les six premières parties de son histoire, très-complètes, à l'exception de quelques lacunes dans la cinquième, au règne de Houlagou-Khan; mais ce manuscrit est retourné à la bibliothèque impériale de Vienne en 1815. A—T.

MIR-MAHMOUD ou MAHMOUD-SCHAH, roi de Perse de la dynastie afghane de Khaldjeh, était fils de Mir-Weis, qui l'avait fondée dans le Candahar, au commencement du 18e siècle. La faiblesse du gouvernement de Schah-Houcein, l'un des derniers monarques de la race des Sofys, et la vexation de ses ministres et de leurs agents, avaient excité des mécontentements dans plusieurs provinces de la Perse : Gourghin-Khan (Georges XI), privé lui-même du trône de Géorgie pour cause de rébellion, fut chargé de réduire le Candahar, principalement habité par diverses tribus d'Afghans, peuples montagnards, belliqueux et féroces, plus ennemis que sujets de la Perse. L'approche du nouveau gouverneur dissipa les mutins; mais ses mesures rigoureuses et tyranniques exaspérèrent de nouveau les esprits. Mir-Weis, chef de la tribu de Khaldjeh et kalenter (intendant) de la province, vint à Ispahan vers l'an 1707, soit comme accusateur, soit comme accusé. Ses plaintes, ses raisons n'y furent pas écoutées; mais il s'y ménagea des amis parmi les grands opposés au ministère; il y observa l'esprit de la cour, le mauvais état des affaires : il s'y affermit dans la résolution d'affranchir son pays de la domination des Sofys, et de retour du pèlerinage de la Mecque, où il s'autorisa, dit-on, des décisions des docteurs sunnites, il mit son projet à exécution. Par de fausses apparences de soumission et d'amitié, il sut endormir la défiance du prince géorgien, qui eut l'imprudence de cantonner la plus grande partie de ses troupes, et il le fit périr vers le milieu de 1709, soit dans une attaque inopinée avec des forces supérieures, soit dans une fête à laquelle il l'avait invité. Mir-Weis alors s'empara du Candahar, où il fut proclamé roi; et pendant un règne de sept à huit ans, il battit cinq ou six généraux persans, entre autres Kaï-Khosrou, qui, voulant venger son oncle Gourghin-Khan, eut d'abord quelques succès, et fut ensuite tué dans une bataille en 1711, après avoir été forcé de lever le siége de Candahar. A Mir-Weis succéda vers 1716 son frère Mir-Abdallah ou Abdel-Aziz, prince pacifique qui écouta les propositions de la cour de Perse et négocia la reddition de Candahar. Mais Mir-Mahmoud, à peine âgé de dix-huit ans, s'indigna que son oncle osât disposer sans son aveu d'un royaume dont il devait hériter, et pour empêcher l'exécution de ce traité, il pénétra dans le palais d'Abdallah, le poignarda de sa propre main, et prit possession du trône six mois après la mort de son père. Vers le même temps, les Abdallis, puissante tribu afghane, ennemie de celle de Khaldjeh, s'étaient emparés de Hérat et d'une partie du Khoraçan le 26 ramadhan 1128 (1716). Mahmoud, non moins impatient de se signaler par quelques exploits que d'agrandir ses Etats, marcha contre les Abdallis, les vainquit dans une bataille, où périt Açadallah, fils de leur chef; mais il échoua devant Ferah, dont la prise était le principal but de son expédition. Il osa néanmoins porter lui-même à la cour du roi de Perse, qui se trouvait à Cazwyn, la nouvelle de sa victoire et en demander la récompense. Il fut en effet confirmé dans la souveraineté du Candahar, gratifié d'une robe d'honneur, d'un sabre, du titre de *Safy Zémir* (conscience pure), et autorisé à continuer la guerre contre les Abdallis. Mais dans cet intervalle un autre ambitieux ayant voulu se rendre maître du Kerman, les habitants se donnèrent à Mahmoud, qui s'y rendit en 1719. Rappelé à Candahar par la révolte du gouverneur qu'il y avait laissé, il revint en 1721 dans le Kerman, resté sans défense par la disgrâce du général persan qui l'avait repris l'année précédente, et il le soumit de nouveau. Enhardi par ses succès, par l'anarchie qui se propageait dans toutes les parties de l'empire, par le découragement de la nation entière, l'apathie de la cour et les intelligences qu'il entretenait avec quelques ministres, Mahmoud, à la tête de 8 à 10,000 Afghans et Beloutchis, et avec quelques canons sans affût, portés à dos de chameaux, osa marcher sur Ispahan. Après une victoire remportée le 8 mars 1722 à Ghulnabad, à quelques lieues de cette ville, sur l'armée persane, trois ou quatre fois plus nombreuse que la sienne; il assiégea la capitale, dont l'immense population était amollie par les arts et par les douceurs d'une longue paix. Maître de Djoulfa et des autres faubourgs, il la réduisit à une si horrible famine que le faible Schah-Houcein, dont il avait rejeté les offres de paix et de pardon, fut obligé de descendre du trône, d'aller se rendre à discrétion avec toute sa famille, et d'attacher de sa propre main l'aigrette royale au turban de son ennemi. Cet événement arriva le 11 moharrem 1135 (22 octobre 1722). Mir-Mahmoud fit alors son entrée dans Ispahan, où il prit le titre de *schah;* son nom fut proclamé dans la khothbah et gravé sur les monnaies. Il fit d'abord cesser la famine, rétablit le bon ordre et la tranquillité, sévit contre les

lâches qui avaient trahi leur souverain et confirma les priviléges des nations européennes. Bientôt, au moyen des secours que son frère Houcein-Khan lui envoyait du Candahar, il poursuivit ses conquêtes en diverses parties de la Perse : vers le nord, il soumit Kachan, Kom et Cazwyn, où s'était d'abord retiré pendant le siége d'Ispahan, Thahmas-Mirza, fils du monarque détrôné. Mais la garnison afghane ayant été massacrée à Cazwyn à cause de ses excès, Mir-Mahmoud, pour prévenir un pareil soulèvement à Ispahan, y fit égorger un nombre infini de citoyens, à commencer par les plus notables, par les fonctionnaires publics et par un corps de 3,000 Persans qu'il avait incorporés dans sa garde. Cette horrible boucherie dura quinze jours. Mahmoud repeupla sa capitale en y amenant cent mille habitants du territoire de Derghezyn, près d'Hamadan, et en y attirant de Candahar les familles des Afghans qui composaient son armée. Ces peuples étant sunnites, par conséquent de la même secte que lui, il comptait plus sur eux que sur les Persans. L'usurpateur n'ayant pu reprendre Cazwyn, où Thahmas avait été reconnu roi, ne fut point en état d'empêcher les Russes de conquérir le Chyrwan et le Ghylan. Il ne réussit pas mieux à s'opposer aux progrès des Ottomans, qui, profitant aussi des révolutions de la Perse, envahirent la Géorgie, l'Arménie, l'Adzerbaïdjan, et se rendirent maîtres de Kermanchah et d'Hamadan. Mahmoud parvint toutefois à s'emparer de Chyraz, et soumit tout le midi de la Perse jusqu'à Bender-Abbassy; mais son bonheur échoua contre les Lourris et les Bakhtiaris, qui habitent les montagnes à l'ouest d'Ispahan. Ils taillèrent en pièces un corps d'Afghans, et l'obligèrent lui-même de se retirer honteusement de leur pays, où il avait pénétré à la tête de presque toutes ses forces au printemps de 1724. Enfin il ne fut pas plus heureux dans une expédition qu'il entreprit contre Yezd, dont la possession aurait facilité ses communications avec Candahar. Abattu par ses revers et croyant avoir mérité le courroux céleste, il veut l'apaiser par une retraite absolue, par une privation totale de nourriture et de sommeil : il se livre pendant quarante jours à toutes les pratiques superstitieuses que la terreur lui inspire. Epuisé par le jeûne et les mortifications, il perd l'usage de la raison et tombe dans une noire mélancolie qui dégénère bientôt en frénésie. Dans un de ses accès de rage, il rassemble tous les princes de la race des Sofys, les mains liées derrière le dos, au nombre de plus de cent, suivant quelques versions, mais au moins de trente et un, suivant un historien persan : il fond sur eux à coups de sabre et en fait un massacre épouvantable. Deux fils de Schah-Houcein, dont le plus âgé n'avait que cinq ans, se jettent dans les bras de leur père, qui leur sauve la vie en exposant ses jours. A la vue du sang de ce monarque infortuné, la fureur de Mahmoud se calme, et il épargne ces trois seules victimes. L'état de ce monstre ne fait qu'empirer. Vainement les prêtres arméniens viennent en procession dans son palais réciter sur sa tête l'*Evangile rouge*. Son corps se couvre de lèpre, sa chair tombe en pourriture et il rend les excréments par la bouche. Enfin ce furieux maniaque se déchire lui-même avec les ongles et les dents, et il ne lui restait plus qu'un souffle de vie lorsque les Afghans, le voyant hors d'état de gouverner, forcent la prison où il retenait son cousin Aschraf, qu'ils placent sur le trône en chaban 1137 (23 avril 1725). Le nouveau roi venge aussitôt la mort de son père Mir-Abdallah en faisant trancher la tête de Mir-Mahmoud. Ainsi périt à l'âge de 27 ans, après en avoir régné deux et demi à Ispahan et neuf à Candahar, ce singulier et barbare usurpateur, qui aurait laissé un nom et une domination plus durables, si, à l'audace, à la valeur brutale d'un soldat, il eût joint la prudence, l'habileté d'un grand capitaine, l'art de gouverner et surtout le talent plus rare de se faire aimer. Mais sa sévérité, sa dureté, sa difformité repoussaient tout sentiment d'amour et de respect. Il avait la taille courte et ramassée, le cou si court que sa tête touchait presque à ses épaules, le visage large, le nez enfoncé, les yeux louches, la barbe rousse, la physionomie rude et le regard farouche. Quoique contrarié par son organisation physique, il se livrait avec succès à tous les exercices du corps, et, pour entretenir sa force et son adresse à manier le sabre, il se faisait amener tous les jours quelques moutons, qu'il partageait en deux d'un seul coup. Mir-Mahmoud possédait d'ailleurs des qualités plus essentielles : sa sobriété, sa continence, son éloignement pour la mollesse, sa vigilance étaient extrêmes, et il se montra toujours exact observateur des droits de l'amitié (*voy.* ASCHRAF). A—T.

MIR-MAHNNA, fameux cheik et pirate arabe, était d'une famille de la tribu de Saab qui, vers le commencement du 18e siècle, avait passé des côtes du pays d'Oman en Arabie sur celles du Kerman en Perse, où elle s'était emparée de Bender-Ryck. Ce fut dans cette ville que Mir-Mahnna naquit en 1735. Son père, Mir-Nasser, qui s'en était arrogé la souveraineté pendant les troubles de la Perse, avait envoyé son fils aîné dans l'île de Bahraïn qu'il venait de soumettre en société avec son voisin le cheik d'Abou-Schehr (1). Mir-Mahnna profitant de l'absence d'un frère dont il était jaloux dès son enfance, résolut d'assassiner son père, vieux et aveugle, et d'usurper la souveraineté. Près de le frapper, il recula d'horreur; mais il souffrit qu'un de ses officiers, en l'accusant de lâcheté, lui arrachât le poignard de la

(1) Abou-Schehr est depuis plus d'un siècle le principal port de la Perse, sur le golfe, parce qu'il est le plus voisin de Chyraz, qui en était la capitale sous la dynastie des *Zends*, détrônée depuis

main et consommât le crime en sa présence. Mir-Mahnna se défit de tous ceux qui désapprouvaient son attentat; et comme sa mère lui reprochait ses cruautés, il la tua d'un coup de selle qu'il lui jeta à la tête. En 1757, Kerym-Khan (*voy.* ce nom), l'un des trois principaux prétendants au trône de Perse, étant venu à Bender-Ryck pour exiger le tribut, le fils aîné de Mir-Nasser accourut de Bahraïn dans l'espoir de chasser son frère; mais Kerym les emmena tous deux à Chiraz. Bientôt il fut battu lui-même par Mohammed-Haçan-Khan, et les deux frères, s'étant alors échappés, revinrent à Bender-Ryck, où Mir-Mahnna fit périr son frère avec quinze ou seize de ses parents qui lui portaient ombrage. Retombé entre les mains de Kerym-Khan, il obtint sa liberté par les bons offices de sa sœur, mariée à un officier de ce prince. Depuis il pilla les caravanes entre Abou-Schehr et Chyraz, et exerça sur mer les mêmes brigandages. Kerym-Khan, qui déjà l'avait assiégé inutilement dans sa capitale, lui ayant fait demander le tribut en 1764, avec menace, en cas de refus, de l'attaquer avec toutes ses forces, le pirate fit couper la barbe à l'envoyé en signe de mépris, et s'attira la vengeance du régent de Perse, qui fit marcher contre lui une armée au commencement de l'année suivante. Le général qui la commandait perdit plus de trois mois à prendre une petite place voisine, où il attendit les alliés qui devaient lui fournir des vaisseaux. Ces lenteurs laissèrent à Mir-Mahnna le temps de faire des approvisionnements et de pourvoir à sa sûreté. Il transporta sa famille et une partie des habitants de Bender-Ryck dans la petite île déserte de Khouéry ou Kargou, et il s'y rendit lui-même à la fin du mois avec ce qui lui restait de sujets et de troupes fidèles. Sa capitale tomba sans résistance au pouvoir des Persans. Mais leur flotte, ou plutôt celle que leur fournit le cheik arabe d'Abou-Schehr, renforcée par un navire anglais et montée par quelques canonniers de cette nation, échoua devant les forces navales de Mir-Mahnna, qui ne consistaient qu'en dix-sept galvettes ou autres petits bâtiments. Descente, blocus, canonnades, il triompha de tout dans son île, quoique malade et privé d'un œil, quoiqu'il y manquât de fourrages et qu'il n'eût pu s'y fortifier que par des remparts de sable; mais Khouéry était alors l'île la plus peuplée du golfe Persique. Un grand nombre d'Arabes établis sur les côtes de Perse ne voulant pas se soumettre au tribut que leur imposait Kerym-Khan, étaient venus se joindre à Mir-Mahnna. Les Anglais, ennuyés de sa résistance et rebutés par l'orgueil et l'ignorance du jeune cheik qui commandait la flotte coalisée, abandonnèrent la partie. Ils furent remplacés par les Hollandais. Ceux-ci avaient enlevé depuis onze ans, au père de Mir-Mahnna, l'île de Karek, située à une lieue de celle de Khouéry; et depuis ils avaient été presque toujours en guerre avec l'un ou avec l'autre. Ils avaient gardé néanmoins la plus stricte neutralité pendant les dernières hostilités; et ils auraient sans doute persisté dans ce système sans les provocations de Mir-Mahnna. Ce cheik venait de recouvrer Bender-Ryck, évacué par les troupes persanes; et pour se venger à la fois de Kerym-Khan et du cheik-Nasser, il bloquait le port d'Abou-Schehr et en défendait l'entrée aux Européens. Ce fut alors que les Hollandais se décidèrent à l'attaquer dans l'île de Khouéry. Leur escadre, composée de deux gros navires et de trois galvettes, et réunie à la flottille du cheik d'Abou-Schehr, détruisit ou brûla trois galvettes à Mir-Mahnna (le 9 octobre 1765). Ils tentèrent ensuite une descente, et pénétrèrent sans opposition jusqu'aux tentes et aux cabanes des habitants. Mais tandis qu'ils se livraient imprudemment au pillage, Mir-Mahnna fondit sur eux avec sa cavalerie et les tailla en pièces : 70 Européens furent massacrés, et 12 seulement parvinrent à se sauver à la nage malgré leurs blessures : les Arabes d'Abou-Schehr y perdirent plus de 200 hommes. Le vainqueur ne laissa pas le temps aux Hollandais de réparer leurs pertes et de se fortifier dans l'île de Karek. Il y aborda sur la fin de décembre, assiégea la ville qu'ils y avaient bâtie, et s'en rendit maître ainsi que de la citadelle au commencement de 1766, par la trahison d'un interprète persan, qui avait persuadé au gouverneur hollandais d'y introduire Mir-Mahnna et une partie de ses gens pour traiter d'un accommodement. Le butin, les munitions, l'artillerie et les vaisseaux qui tombèrent au pouvoir du pirate le mirent en état d'enlever, deux mois après, l'île de Bahraïn à son rival, le cheik d'Abou-Schehr, et de résister avec avantage, en 1767 et 1768, aux forces considérables que les Anglais envoyèrent de Bombay pour tenter de s'emparer de Karek. Ambitieux, actif, plein de bravoure et fécond en expédients, Mir-Mahnna aurait infailliblement acquis plus de puissance et de célébrité, s'il eût joint à ces qualités quelques vertus ou du moins le talent de se faire aimer; mais son ivrognerie habituelle, ses manières brutales et féroces lui aliénèrent les cœurs de tous ses sujets, ou, pour mieux dire, des brigands qui s'étaient associés à son sort. Pour la moindre faute, il leur faisait couper la barbe, le nez ou les oreilles. Il n'était pas moins cruel envers son propre sang. Irrité de n'avoir point d'héritier mâle, il avait fait exposer au soleil sur le bord de la mer, et laissé périr misérablement son premier enfant parce qu'il était du sexe féminin; et quoiqu'il eût consenti à épargner sa seconde fille, il n'aurait pas manqué de la livrer à la mort si le ciel lui eût donné un fils. Deux de ses sœurs avaient été noyées par son ordre, sous prétexte qu'elles avaient attenté à ses jours; mais son but fut plutôt d'éluder la demande que lui avait faite de l'une de ces prin-

cesses pour son fils, le cheik Soliman, son ennemi, chef de la tribu de Kiab, autre pirate non moins fameux et non moins redoutable aux Turcs, aux Persans et aux Européens. Enfin un soulèvement général éclata dans l'île de Karek, les premiers jours de février 1769 : les rebelles s'étant emparés de la citadelle, Mir-Mahnna se défendit vaillamment dans un bazar pendant plusieurs heures avec une petite troupe de gens qui lui étaient dévoués; mais leur nombre se trouvant réduit à 17, il battit en retraite jusqu'au bord de la mer, où il trouva un bateau. N'osant gagner ses Etats de terre ferme de crainte d'être livré aux Persans, ni chercher un asile soit auprès des Turcs de Bassorah qui avaient à se plaindre de ses pirateries, soit auprès des autres princes du golfe Persique, qui tous étaient ses ennemis, il aborda près de Zobéir (l'ancien Bassorah), petit place voisine de l'un des bras du *Schat el Arab,* d'où il comptait se retirer dans le désert, chez les Arabes de la tribu de *Mountefik*. Mais des soldats envoyés par le mutsellim de Bassorah l'arrêtèrent le 14 du même mois et le conduisirent dans cette ville, où ce gouverneur, après l'avoir d'abord traité avec distinction, le fit étrangler dans sa prison quelques jours après pour faire sa cour au souverain de la Perse. Mir-Mahnna n'avait que 34 ans. Les sujets de ce tyran se soumirent à Kerym-Khan; sa famille alla chercher à Chyraz un abri contre la misère. Maître de l'île de Karek, ce prince refusa de la livrer aux instances des Anglais qui en connaissaient l'importance, et il la céda la même année aux Français, par suite d'un traité dont la négociation fut confiée par le sieur Pyrault, agent de la compagnie des Indes à Bassorah, au sieur Rousseau, dont le fils fut plus tard consul d'Alep. Les pièces relatives à cette cession furent envoyées en France; mais le ministère qui gouvernait pendant les dernières années de Louis XV, ne sut tirer aucun parti de cette affaire; et les Français n'ont jamais pris possession de l'île de Karek. A—T.

MIRMECYDES. *Voyez* Callicrates.

MIRO (Gabriel), ou *Miron* (1), issu d'une famille du Roussillon, originaire de Catalogne, et qui est devenue illustre par ses alliances, par les places qu'elle a occupées et par les services qu'elle a rendus à l'Etat, était professeur en médecine dans l'université de Montpellier. Nommé en 1489 premier médecin de Charles VIII, roi de France, il allait rejoindre ce prince lorsqu'il mourut l'année suivante à Nevers. On voit encore, sur la porte de l'université de Montpellier, une inscription où il est appelé l'*Oracle de la médecine* (*medicinæ divinum Oraculum*). — Son frère, *François* Miro, fut conseiller et médecin du même roi Charles VIII, accompagna ce monarque dans son expédition du royaume de Naples, mourut au retour et fut enterré à Nancy. — *Gabriel II* Miro, fils de François, fut médecin ordinaire du roi, premier médecin et chancelier de la reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII, et ensuite de la reine Claude, femme de François Ier. Il fonda une chapelle dans l'église des Cordeliers de Tours. On a de lui : *De regimine infantum tractatus tres,* Tours, 1544; ibid., 1553, in-fol. Il eut une fille mariée avec Bernard de Fortia, dont les descendants ont occupé les premières places de l'Eglise, de l'épée et de la magistrature, et un fils qui fut médecin ordinaire des rois Henri II et Charles IX, et qui est plus connu sous le nom de Miron (*voy* ce nom). T—D.

(1) On a prétendu que ce nom de *Miron* n'était qu'un surnom diminutif de *Mire*, terme usité dans quelques provinces pour désigner ces Esculapes de campagne qui font métier de raccommoder les membres rompus ou disloqués.

MIROMÉNIL (Armand-Thomas Hue de), né en 1723 dans l'Orléanais, fut d'abord attaché au grand conseil, puis nommé en 1755 premier président du parlement de Rouen. Lors des persécutions du chancelier Maupeou contre la magistrature, cette compagnie fut exilée en grande partie, et son chef eut le même sort. Les circonstances le rapprochèrent du château de Pontchartrain, où toutes les connaissances du comte de Maurepas étaient bien reçues, et surtout quand les disgrâces de la cour et quelques qualités aimables pouvaient donner aux personnes des affinités avec le maître de la maison. Le président normand avait tous ces titres de recommandation. Il sut plaire : on le fêta; et quand le comte de Maurepas devint principal ministre de Louis XVI, on fit de Miroménil, qui avait montré assez d'énergie en faveur des parlements supprimés, un garde des sceaux (24 août 1774), pour amener par lui la réintégration de ces cours souveraines. Son crédit baissa un peu à la mort du ministre en chef; mais il trouva un nouveau soutien dans le comte de Vergennes, et surtout dans la confiance du roi. La simarre du garde des sceaux n'empêchait pas qu'on ne se souvînt dans le monde que le successeur de tant de graves magistrats avait joué quelquefois la comédie dans les emplois les plus gais. Une dame de la cour, qui se permettait de tout dire parce qu'elle disait tout avec esprit, rencontre un jour Miroménil qui se disposait à entrer chez M. de Maurepas; elle le saisit par le bras, traverse le salon au milieu de trente personnes, l'amène au ministre, et lui dit : « Je vous présente M. de « *Miro... bolan* (1). » Le crédit du garde des sceaux se maintint assez bien jusqu'à l'assemblée des notables de 1787. La cabale de Brienne renversa celle de Calonne. Miroménil qui, dit-on, après avoir approuvé et appuyé au conseil les plans du contrôleur général, était soupçonné d'avoir eu la faiblesse de l'abandonner, fut le premier dont la disgrâce éclata. Obligé de don-

(1) Nom du médecin dans la farce d'Hauteroche intitulée *Crispin médecin.*

ner sa démission, il fut remplacé le 8 avril 1787 par le président de Lamoignon. Il sortit du ministère aussi peu riche qu'il y était entré, et sans demander aucune récompense extraordinaire. Sa retraite n'excita ni joie ni regrets bien vifs. Sa mort, arrivée le 6 juillet 1796 dans sa terre de Miroménil en Normandie, ne produisit aucune sensation et ne fut pas même remarquée. Sans développer pendant les quatorze ans de sa magistrature suprême les qualités éminentes de quelques-uns de ses predécesseurs, Miroménil montra un esprit de sagesse et de modération qui suffiraient pour honorer sa mémoire. Ce fut lui qui eut le mérite de seconder les vues d'humanité de Louis XVI, en rédigeant la déclaration (du 24 août 1780) portant abolition de la question préparatoire. Z.

MIRON (François), fils de Gabriel II Miro (*voy.* ce nom), fut reçu docteur en médecine de Montpellier en 1509, et de Paris en 1514. Il remplit les fonctions de médecin ordinaire auprès de Charles IX. Il laissa trois enfants, dont une fille, mariée avec le garde des sceaux Caumartin. On a de lui : *Relation curieuse de la mort du duc de Guise et du cardinal son frère*, dans le tome 3 du *Journal de Henri III* et dans d'autres recueils; les projets du duc, les causes et les circonstances de sa mort y sont très-bien détaillés. — *François* Miron, petit-fils du précédent, lieutenant civil et prévôt des marchands, à qui la ville de Paris doit une partie de ses embellissements, quais, ports, places, et la façade de l'hôtel de ville qu'il fit construire en y consacrant les émoluments de sa place, sut maintenir une bonne police dans des temps de troubles. Ce furent les Remontrances de ce prévôt des marchands en faveur des habitants de la capitale qui détournèrent, en 1605, Henri IV de réduire les rentes constituées sur l'hôtel de ville de Paris. On trouve ces Remontrances dans les *OEuvres* de Jacques Leschassier (*voy.* ce nom). Il mourut le 4 juin 1609. — *Robert* Miron, frère du précédent, mort en 1641, intendant des finances en Languedoc, après avoir été ambassadeur en Suisse, s'était distingué à la tête du tiers état qu'il présidait aux états de 1614, étant alors prévôt des marchands. Il s'y opposa vigoureusement aux efforts du clergé pour la publication du concile de Trente. « La bigarrure du temps auquel nous « vivons, répondit-il à l'évêque de Beauvais, « apporte à vous et à nous la nécessité de rejeter « la publication de ce concile plutôt que de l'em- « brasser. Néanmoins, messieurs du clergé se « peuvent mettre d'eux-mêmes dans ce concile, « en pratiquer les résolutions en retranchant la « pluralité des bénéfices et autres abus auxquels « il a remédié. » — *Charles* Miron, fils du premier médecin de Henri III, de la même famille que les précédents, nommé en 1588 à l'évêché d'Angers, n'en put prendre possession qu'après avoir fait casser l'appel comme d'abus de son chapitre, qui refusait de reconnaître un évêque de dix-huit ans. Mais, enfin dégoûté par les différends qu'il avait eus avec cette compagnie au sujet de la juridiction, il se démit en faveur de Guillaume Fouquet de la Varenne. Celui-ci étant mort, Richelieu, inquiet du crédit que Miron avait à la cour, le fit nommer de nouveau, en 1622, au même évêché, d'où Louis XIII, le transféra, quatre ans après, à l'archevêché de Lyon. Il mourut dans ce dernier siége en 1628, étant le doyen des prélats du royaume, quoiqu'il ne fût âgé que de 62 ans. Miron avait rendu de grands services à Henri IV : il prononça l'oraison funèbre de ce prince. Ses entreprises contre son chapitre furent réprimées par le parlement de Paris. On a de lui une Lettre sur quelques affaires traitées dans les états de 1614; une autre sur les miracles de Notre-Dame de Saumur, et des *Statuts synodaux*, insérés dans ceux de M. Arnaud, son successeur à Angers. T—D.

MIROUDOT DU BOURG (Jean-Baptiste), évêque de Babylone, était né en 1716 à Vesoul, d'une bonne famille de robe. Après avoir terminé ses études, il embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Cîteaux, et fut envoyé à Morimond en Bassigny. Ses talents et son goût pour l'agriculture le firent connaître du roi Stanislas, qui le nomma son aumônier et l'honora de sa confiance. Ce fut par l'ordre de ce prince que dom Miroudot sema du *ray-grass* ou faux seigle dans un terrain qui lui avait été abandonné pour faire des expériences. Cet essai ne réussit point, parce que les semences qu'on lui avait envoyées d'Angleterre étaient avariées; mais il rendit compte de ses observations dans un mémoire qui fut couronné par l'académie de Nancy. Dom Miroudot fut nommé évêque de Babylone le 13 avril 1776, sacré le 21 juin suivant, et, quelque temps après, nommé consul à Bagdad. Mais la guerre qui désolait le pays ne lui permit d'aller qu'à Alep. Il rendit d'importants services à la religion dans cette contrée, et contribua à ramener un grand nombre de Syriens à l'unité de l'Eglise. Le pape le récompensa de son zèle en lui adressant le pallium, décoration réservée aux métropolitains. Des raisons de santé ne permirent pas à dom Miroudot de prolonger son séjour en Asie; il y fut remplacé par Beauchamp, son neveu, qu'il destinait à lui succéder dans la dignité épiscopale (*voy.* Joseph Beauchamp). Il repassa en Europe vers la fin de 1781, et vécut à Paris où il remplissait les fonctions de suffragant des archevêques de la métropole et d'aumônier de la duchesse de Bourbon. Après avoir longtemps résisté aux instances et aux menaces qui lui avaient été faites pour l'entraîner à la consécration des évêques constitutionnels, l'évêque de Babylone, qui était affaibli par l'âge et plus encore par les fatigues et les maladies qu'il avait eues pendant son séjour en Orient, se laissa conduire à la cérémonie du 24 février 1791, où il fut,

avec Gobel, assistant de l'évêque consécrateur, qui était l'ancien évêque d'Autun. Pie VI le déclara suspens dans le bref du 13 avril 1791, et lui retira la pension que lui faisait la propagande. L'évêque de Babylone n'avait pas tardé à témoigner ses regrets de la faiblesse qu'il avait eue de concourir par sa présence à un acte qu'il déplorait; il fut arrêté et resta pendant trois ans en prison à Paris. Lorsqu'il en sortit, il demanda à être conduit à l'hospice des Incurables, où il mourut bientôt, à l'âge de 82 ans, en 1798. Dom Miroudot était membre des académies de Nancy et de Metz; il aimait les antiquités, et en avait découvert un grand nombre en Lorraine. On ignore ce que sont devenues ses collections. Le seul ouvrage qu'on connaisse de lui est le *Mémoire sur le ray-grass ou faux seigle,* Nancy, 1760, in-8°; traduit en allemand par J.-J. Reinhard, Carlsruhe, 1765, in-8°. Cette graminée, que Miroudot a fait connaître le premier en France, fournit un excellent fourrage. — Miroudot de Saint-Ferjeux (Gabriel-Joseph), frère du précédent, subdélégué à Vesoul, a publié : *Essai sur l'agriculture du comté de Bourgogne,* Lyon, 1762, petit in-8°; — *Mémoire sur le bailliage de Vesoul,* Besançon, 1774, in-8°. C'est une description statistique des villages de l'arrondissement. Le P. Dunand, dans les *Recherches sur les auteurs de la province* (*voy.* Dunand), lui attribue un opuscule intitulé *Ceci et cela,* qu'il aurait imprimé lui-même à deux ou trois exemplaires. W—s.

MIRRI (Louis), riche marchand de tableaux à Rome, a rendu un important service aux arts. Il entreprit en 1772 de rendre au jour les peintures des Thermes de Titus, dont les salles avaient été recomblées depuis la découverte qui en avait été faite à la fin du 15e siècle. Il les fit déblayer à ses frais et prendre les dessins de toutes les peintures que le temps n'avait pas détruites. En 1776, il publia, en un volume in-folio, le résultat de ses travaux sous ce titre : *Le antiche camere delle Terme di Tito e le loro pitture restitute al publico;* et bientôt après parut le recueil de ces peintures gravées par Carlone en un volume grand in-folio oblong, avec le titre : *Vestigia delle Terme di Tito e loro interne pitture.* Z.

MIR-WEIS. *Voyez* Mir-Mahmoud.

MISHA-PALÉOLOGUE, connu aussi sous le nom de Mesih-Pacha, célèbre renégat de la maison impériale grecque des Paléologues, s'attacha au conquérant de Constantinople et adopta sa religion. L'avarice et l'ambition avaient été les premières causes de son infidélité à son Dieu et à sa patrie. La haine qu'il portait aux chrétiens assurait en lui à Mahomet II le plus dévoué des esclaves et l'ennemi le plus implacable de ses ennemis. Il obtint, en 1480, le commandement de l'expédition contre l'île de Rhodes; et toute l'intrépidité, le talent et le bonheur de d'Aubusson suffirent à peine pour la repousser. Le cruel et perfide renégat attaqua ce noble adversaire avec toutes les armes de la force et de la lâcheté : irrité de ne pouvoir le vaincre, il essaya de le faire empoisonner; toutes ses tentatives furent inutiles, et il se vit forcé de lever le siége et de se rembarquer. Mahomet II, pour le punir, lui ôta le commandement, la dignité de pacha, et le relégа à Gallipoli. Mesih-Pacha se trouva trop heureux de conserver sa vie aux dépens de quelques honneurs et de sa liberté. La mort de Mahomet releva ses espérances de fortune. En 1482, Bajazet II lui rendit tous ses emplois, et le nomma pour traiter de la paix avec les chevaliers de Rhodes, qui avaient donné asile au prince Zizim et qui refusaient de le livrer. Paléologue avait appris à les craindre; mais malgré toute sa haine il crut de son intérêt de jouer, dans cette importante négociation, le rôle de conciliateur; et il fit conclure à son maître un traité honteux. Ce renégat couronna sa vie ambitieuse et méprisée en perdant par sa méchanceté le brave et vertueux grand vizir Achmet (*voy.* Achmet), objet de sa haine et de sa jalousie. Il l'accusa, auprès de Bajazet, d'avoir blâmé le traité conclu avec les chevaliers de Rhodes, et d'avoir dit que, sous un sultan faible, l'empire était devenu le tributaire d'une poignée de pirates. Le lâche et vindicatif Bajazet finit par abandonner une innocente victime à Mesih-Pacha et à ceux de son parti : il permit qu'Achmet fût étranglé à Andrinople sous les yeux et par les soins du renégat. C'est à ce crime odieux, c'est-à-dire à l'année 1483, que se termine la vie historique de Misha-Paléologue, dont la honte, aux yeux de la postérité, s'accroît des malheurs mêmes de sa famille. S—y.

MISRI-EFFENDI, sectaire mollah de Pruse et poëte turc, natif de l'Egypte comme son nom l'indique, ne se rendit pas moins célèbre par ses opinions religieuses et hardies, dont l'impunité prouva jusqu'où les musulmans portent la tolérance, que par le rôle extraordinaire qu'il joua sans but comme sans châtiment. Ce fut sous le règne d'Achmet II, vers l'an de l'hégire 1104 (1693 de J.-C.), qu'à l'exemple de Scheitan-Culi et de Sabatié Sévi, ce nouveau fanatique leva l'étendard du prosélytisme, et se fit suivre de 3,000 volontaires auxquels il donna le pieux nom de derviches. Il aborda avec cette armée sainte à Rodosto, l'ancienne Héraclée, et s'avança sans opposition jusqu'à Andrinople, où le sultan faisait alors son séjour. C'était le moment où la Porte se proposait de reprendre les armes contre les Impériaux. Misri, suivi de son immense cortége, entra dans la mosquée du sultan Sélim à l'heure de midi. Tout ce qu'il y avait de musulmans religieux était dans le temple. Misri, à la suite de la plus fervente prière, prêcha publiquement avec autant de hardiesse que d'enthousiasme; il fit passer son saint zèle dans tous les esprits, et finit par déclarer, au nom du ciel, que le succès de la guerre dépendait de la puni-

tion des infidèles qui étaient à la tête du gouvernement; et il demanda la mort du grand vizir, du caïmacan, du defterdar, de l'aga des janissaires et du reis-effendi. Le bruit d'un pareil événement frappa de terreur tous les ministres du sultan. En vain envoyèrent-ils message sur message à l'audacieux mollah pour l'inviter à venir conférer avec eux. Aucun d'eux n'osait l'arracher de vive force du milieu du peuple. Le sultan apprit ce qui se passait : dans cette circonstance il fut forcé de faire céder la colère à la prudence; et Misri fut mandé par le souverain lui-même au palais impérial. Il obéit, mais déclara qu'il ne serait pas plutôt parti que Dieu ferait sentir les effets de sa puissance et témoignerait ainsi que sa mission était toute divine. En effet, dès que les officiers du sultan eurent le mollah en leur pouvoir, ils l'escortèrent respectueusement et sans lui faire aucun mal jusqu'à un chariot couvert dans lequel il monta sans résistance. Misri fut reconduit promptement à Rodosto, où il s'embarqua, et il retourna à Pruse. Sans doute le sultan et toute sa cour se félicitèrent d'être débarrassés d'un pareil hôte : ses prosélytes se dissipèrent; mais, par un hasard singulier, un orage épouvantable s'éleva en plein midi deux jours après son départ : les tentes du camp ottoman furent renversées; le plus violent incendie se manifesta, et les plus riches pavillons des commandants de l'armée furent embrasés et consumés. Personne ne douta que ce malheur ne fût l'accomplissement de la prophétie de ce nouveau Jonas. Le sultan, par politique ou par superstition, envoya à Pruse inviter Misri-Effendi à venir continuer ses prédications; mais le mollah déclara que sa mission était finie; et il eut la prudence de ne pas risquer un second voyage. Misri-Effendi est mis, par les savants, au rang des poëtes turcs : la question historique ne porte pas sur le mérite de ses poésies, mais sur leur esprit. On sait que les musulmans admettent que Jésus-Christ était non pas le vrai Dieu, mais un personnage d'une très-haute sainteté, un prophète divin né d'une vierge. Misri-Effendi osa ce qu'aucun docteur hétérodoxe n'avait hasardé dans l'empire ottoman qu'au péril de sa vie (*voy.* Cabiz) : il célébra l'incarnation, comme on peut le voir par les vers que le prince Cantimir cite de lui (*Histoire ottomane*, t. 4, p. 187) : « Je suis toujours avec « Jésus et en union avec lui. » — « En cet « alphabet mystérieux est joint l'accord de Jésus « et de Misri. » Ces vers furent chantés dans les mosquées, et dénoncés au mufti par le tumulte qu'ils excitèrent. La seule sentence que l'oracle de la loi prononça fut que le sens de ces vers ne pouvait être connu et entendu de personne, que de Dieu et de Misri. Sur la foi de cette décision, les vers du poëte mollah furent réputés orthodoxes. Seulement, pour rassurer les consciences qu'une pareille tolérance effrayait, la Sublime Porte ordonna que les copies des poésies sacrées de Misri-Effendi portassent en tête ces paroles, émanées du mufti mieux informé : « Quiconque parle ou pense comme Misri « doit être livré aux flammes : mais Misri seul « doit être épargné, parce qu'il ne faut pas con- « damner ceux qui sont possédés de l'enthou- « siasme. » Misri-Effendi, qui peut passer pour un poëte chrétien, zélé musulman et ami du patriarche grec Callinique, mourut mollah de Pruse, et fournit à l'histoire un exemple de plus des inconséquences de l'esprit humain. S—y.

MISSIESSY (le comte Edouard-Thomas Burgues de), amiral français, né à Toulon le 23 avril 1756, d'une famille qui avait déjà fourni à la marine plusieurs officiers distingués, était à peine âgé de dix ans lorsqu'il s'engagea comme volontaire sur le vaisseau *l'Altier*, commandé par son père. Nommé garde de la marine le 26 novembre 1770 et enseigne de vaisseau en avril 1777, il s'embarqua l'année suivante sur le *Vaillant*, et prit part à plusieurs combats livrés pour l'indépendance de l'Amérique. A son retour en France, il fut créé chevalier de St-Louis. En novembre 1791, il prit le commandement de la *Modeste*, et se rendit en toute hâte à Alger pour y remplir une mission secrète auprès du dey. Ayant réussi complétement dans sa négociation, il reçut pour récompense le portrait en pied de Louis XVI. S'étant montré favorable à la révolution de 1789, il fut, à la promotion du 1er janvier 1792, nommé capitaine de vaisseau, et il eut le commandement du *Centaure*. Ce vaisseau faisait partie de l'escadre de la Méditerranée, aux ordres du contre-amiral Truguet, et il était son chef de file dans l'ordre de bataille. Pendant le cours de cette campagne, Missiessy fut détaché de l'escadre avec 3 vaisseaux et une frégate pour croiser sur les côtes d'Italie. Le 1er janvier 1793, il fut élevé au grade de contre-amiral; mais soupçonné d'être d'intelligence avec les royalistes parmi lesquels figuraient plusieurs membres de sa famille, il fut, au mois de mai, incarcéré au fort Lamalgue avec plusieurs notables habitants de Toulon. Cette ville s'étant trouvée momentanément replacée sous l'autorité royale, Missiessy profita de cette circonstance pour passer en Italie, où il resta jusqu'en 1795. A son retour, il fut arrêté, mis en jugement et acquitté. Il fut alors appelé à Paris, attaché au dépôt des cartes et plans de la marine, et adjoint à Borda pour mettre en usage dans les ports et arsenaux le nouveau système des poids et mesures. On le chargea, en outre, de rédiger des signaux de côtes, et quelques mois après il fut nommé directeur adjoint de l'école de construction navale. En 1801, il fut employé comme chef d'état-major général de l'armée combinée, réunie à Cadix sous le commandement de l'amiral Truguet. Rappelé à la fin de 1802, on lui conféra le titre de préfet maritime, avec la direction

des travaux relatifs à la construction des bâtiments destinés à la descente en Angleterre. Au mois de juillet 1803, il fut nommé préfet maritime au Havre, et prit, trois mois après, le commandement d'une division de l'armée navale de Brest aux ordres de l'amiral Truguet. Lorsque Napoléon sembla vouloir, en 1805, opérer l'invasion des îles Britanniques, il confia à Missiessy le commandement d'une escadre, qui partit de Rochefort le 11 janvier pour les Antilles, où cette escadre devait se réunir à la flotte sortie de Toulon vers la même époque sous les ordres du vice-amiral Villeneuve (*voy.* ce nom). Après avoir été retenu pendant plusieurs jours dans le golfe de Gascogne par des vents contraires, Missiessy continua sa route, ravitailla la Martinique et la Guadeloupe, s'empara de la Dominique, des îles de Niève et de St-Christophe. Ces opérations terminées, il crut avoir atteint le but de son expédition et se prépara à retourner en Europe. Sur sa route, il délivra Santo-Domingo qui était assiégé par une multitude de nègres, et bloqué du côté de la mer par quelques bâtiments de guerre anglais; il débarqua dans cette île un bataillon de renfort avec des munitions, et revint en France après avoir éludé deux escadres anglaises envoyées à sa poursuite. « Napoléon, « disent les *Mémoires* du duc de Rovigo, fut « vivement contrarié de la rentrée à Rochefort « de l'escadre commandée par Missiessy. Cet « amiral était de deux ou trois mois en avance, « et ramenait sur nos côtes la flotte anglaise, qui « était à sa poursuite depuis son départ. Il avait « ainsi manqué le but de sa croisière, car on « n'avait pas eu d'autre projet, en faisant sortir « les vaisseaux que nous avions à Toulon, à Ca- « dix et à Rochefort, que de disperser sur les « mers les escadres anglaises, et de les éloigner « des côtes que nous voulions occuper. » Missiessy allégua, pour sa justification, qu'il avait reçu des dépêches qui lui ordonnaient de revenir en France, parce que l'amiral Villeneuve, contraint par une tempête de rentrer à Toulon, ne pouvait arriver aux Antilles dans l'espace de temps convenu. Quoi qu'il en soit, on l'accusa d'avoir, par sa précipitation, fait manquer une expédition importante; mais il prétendit, au contraire, avoir accompli une mission fort utile à l'Etat, et demanda en récompense le grade de vice-amiral, auquel du reste il avait droit par son ancienneté; cet avancement ne lui ayant pas été accordé, il donna sa démission. Ce ne fut qu'en 1808 qu'il consentit à prendre le commandement de l'escadre de l'Escaut, sous la promesse que lui fit le ministre Decrès d'une prochaine promotion. Missiessy fut en effet nommé vice-amiral au commencement de 1809. Dans ces nouvelles fonctions, il déploya le plus grand zèle et une activité infatigable : il introduisit de sages réformes et s'appliqua surtout à maintenir la plus sévère discipline. Lorsque les Anglais débarquèrent à la fin de juillet 1809 dans l'île de Walcheren, il partagea avec Fouché (*voy.* ce nom) la gloire d'avoir garanti contre un coup de main la ville d'Anvers, dont la prise aurait eu les plus funestes conséquences. En récompense des services qu'il rendit dans cette occasion, l'empereur lui conféra le titre de comte, et le nomma commandant en chef des Côtes-du-Nord. Mais ce fut surtout lors du bombardement d'Anvers par les Anglais, les 2, 4 et 5 février 1814, que la conduite de Missiessy mérita les plus grands éloges. Revenu à Paris après l'évacuation de la Belgique, il fit partie des deux commissions auxquelles on confia l'organisation de la marine. A la nouvelle du débarquement de Napoléon sur les côtes de Provence en 1815, il fut chargé par Louis XVIII de former un corps d'officiers de la marine et du génie en non-activité et de le commander; mais la rapidité de la marche de Napoléon empêcha l'exécution de ces mesures, Pendant les cent-jours, Missiessy se tint à l'écart, soit qu'il fût sincèrement attaché à la cause des Bourbons, soit qu'il eût deviné l'espèce de défiance qu'il avait toujours inspirée à l'empereur qui, si l'on en croit le *Mémorial de Ste-Hélène*, dit à Las-Cases en 1816, que « cet amiral était « un homme *peu sûr;* que sa famille avait livré « Toulon. » Après le second retour de Louis XVIII, Missiessy fut nommé préfet maritime, puis commandant de la marine à Toulon. Au mois d'avril 1831, il fut placé dans le cadre de réserve des vice-amiraux, et admis à la retraite l'année suivante. L'amiral Missiessy mourut le 4 mars 1837. Il était grand-croix de St-Louis, de la Légion d'honneur et chevalier du St-Esprit. On a de lui : 1° *Signaux des armées navales*, Paris, 1786, in-4°; 2° *Arrimage des vaisseaux*, Paris, 1789, in-4°; 3° *Traité théorique et pratique du gréement des vaisseaux, avec le développement des conditions de la mâture et de la voilure*, ouvrage présenté au conseil des Cinq-Cents par le député Marec qui en fit l'éloge, et imprimé aux frais du gouvernement, Paris, an 4 (1796), in-4°; 4° *l'Installation des vaisseaux*, Paris, an 6 (1797), in-4°; 5° *Moyens de procurer aux vaisseaux de différents rangs des qualités pareilles et une égale activité dans les manœuvres*, etc., Paris, 1803, in-8°; 6° *Tactique et signaux de jour, de nuit et de brume*, etc., 1827. H—Q—N.

MISSIRIEN (Guy Autret, sieur de), historien de la province de Bretagne au 17e siècle, vivait dans son manoir de Lézergué, près Quimper, « où sans charge et sans occupation, disait-il, « il possédoit en repos la plupart de son loisir et « de sa solitude sans solitude, où sa vie se pas- « soit dans un calme continuel, et où, entre « toutes les estudes, il avoit heureusement faict « eslection de celle de l'histoire, comme la plus « convenable à ses inclinations, etc. » Il paraît néanmoins qu'avant de goûter ce repos, il avait servi son pays; car il dit dans une exhorta-

tion à la guerre d'Espagne de 1637 (préface de ses *Annotations sur les priviléges des nobles de Bretagne*), « qu'il souhaiteroit redevenir de sol-« dat orateur, pour persuader efficacement à ses « compatriotes de s'armer pour le roi dans cette « circonstance. » Et plus loin, il ajoute « que, « s'il conseilloit la guerre, c'est qu'il estoit tout « prêt d'y marcher et de faire voir qu'il manioit « aussi bien l'espée que la plume. » De sa retraite, il entretenait des correspondances actives avec beaucoup d'hommes instruits de sa province et de Paris. Il mourut à Lézergué en 1660. Il a laissé : 1° *Annotations où l'on traite sommairement des priviléges des nobles de Bretagne touchant l'arrière-ban, et de la nécessité de la guerre contre l'Espagne*, Nantes, 1637, in-4°. Ces *Annotations* contiennent des remarques utiles et des réflexions solides. 2° *Projet d'une histoire généalogique des rois, ducs, comtes et princes de Bretagne*, Nantes, 1642, in-4°. L'histoire projetée par Missirien, et à laquelle il travailla pendant quinze ans, n'a pas vu le jour. 3° *Vies, gestes, morts et miracles des saints de la Bretagne armorique, par le P. Albert Legrand..., revu, corrigé et augmenté de plusieurs vies des saints de Bretagne en cette seconde édition, par messire Guy Autret, chevalier, sieur de Missirien et de Lezergué*, Rennes, 1659, in-4°; 3e édition, Rennes, 1680, in-4°. Missirien, indépendamment des corrections qu'il fit à l'ouvrage du P. Albert Legrand (*voy.* ce nom), y ajouta des notes et deux légendes nouvelles. P. L—T.

MISSON (Maximilien), connu surtout par son *Voyage d'Italie*, était né en France, vers le milieu du 17e siècle, de parents protestants. Il fut destiné à la magistrature, et obtint une charge de conseiller de la chambre mi-partie au parlement de Paris, emploi qu'il perdit à la révocation de l'édit de Nantes. S'étant retiré alors en Angleterre, il y montra un zèle fanatique pour les principes des réformés. Chargé de surveiller l'éducation d'un jeune seigneur anglais, il l'accompagna dans ses voyages en Hollande, en Allemagne et en Italie. De retour en Angleterre, il mit en ordre les notes qu'il avait recueillies, et les publia sous le titre de *Nouveau voyage d'Italie*. C'était le premier ouvrage qui fît connaître d'une manière un peu satisfaisante toutes les parties de ce pays, si intéressant pour les amis des lettres et des arts. Il eut un grand succès. L'édition de la Haye, 1702, 3 vol. in-12, figures, est la quatrième et la meilleure. On y ajoute les *Remarques sur divers endroits d'Italie*, pour faire suite au *Voyage*, etc., par Addison, in-12 (*voy.* Addison). Il y a beaucoup d'érudition, mais mal digérée; l'auteur est d'ailleurs très-partial. Un bénédictin franc-comtois, le P. Freschot, dans les *Remarques historiques et critiques faites dans un voyage d'Italie*, etc., Cologne, 1705, 2 vol. in-8°, a relevé avec force les railleries que Misson s'est permises contre les usages de l'Eglise romaine. Misson lui répondit très-amèrement dans la préface des *Voyages* de François Leguat, dont il est le véritable éditeur, et non pas Gabillon, comme l'avait soupçonné le président Bouhier (*voy.* Leguat); et Freschot lui répliqua avec beaucoup de vivacité dans la *Nouvelle relation de la ville de Venise*. (*Voy.* l'*Examen critique des dictionnaires* par Barbier, t. 1er, p. 355.) Misson passa dans la retraite les dernières années de sa vie, et mourut à Londres le 16 janvier 1721. On cite encore de lui : 1° *Observations faites par un voyageur en Angleterre*, la Haye, 1698, in-12. Il y en a quelques-unes de curieuses. 2° *Le Théâtre sacré des Cévennes, ou Récit des prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc*, Londres, 1707, in-8°. Cette production, dans laquelle il pousse la crédulité et le fanatisme aussi loin qu'on peut le faire, nuisit à sa réputation d'homme d'esprit et de jugement. W—S.

MITCHELL (Joseph), auteur anglais, né vers 1684, était fils d'un tailleur de pierres. Il s'attacha tellement à sir Robert Walpole, qui de son côté le traita très-généreusement, qu'on l'appelait communément le poëte de ce ministre. Par suite de son inconduite et de son imprévoyance, Mitchell n'eut jamais qu'une existence précaire. Ayant un jour confié le mauvais état de ses finances au poëte Aaron Hill, l'ami de tous les malheureux, celui-ci, fort gêné alors lui-même, lui abandonna la propriété d'une de ses tragédies, l'*Extravagance fatale*. Cette pièce parut sous le nom de Mitchell, mais il eut ensuite assez de délicatesse pour la désavouer et la rendre au véritable auteur, en se contentant du produit considérable qui en accompagna le succès. Mitchell mourut en 1738. On a de lui des poésies, 1729, 2 vol. in-8°, et la *Belle montagnarde*, opéra, 1731, in-8°. Ces ouvrages ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. S—D.

MITCHELL (sir André), diplomate anglais, était fils unique d'un ministre de la haute Eglise d'Edimbourg. On ignore la date précise de sa naissance, mais on sait qu'il se maria fort jeune, en 1715. La douleur qu'il éprouva de la perte de sa femme, morte en couche quatre années après son mariage, l'obligea de discontinuer l'étude des lois et d'abandonner même tout à fait la carrière du barreau, à laquelle son père l'avait destiné. Il essaya de se distraire en voyageant et en se livrant aux plaisirs. C'est à ce genre de vie qu'on attribue ses liaisons avec les principaux seigneurs et propriétaires du nord de l'Angleterre, auprès desquels il acquit de la considération par son caractère et par le ton piquant de sa conversation. Mitchell avait fait peu de progrès dans les sciences; mais il aimait les savants et recherchait leur société. Vers 1736, il paraît s'être occupé particulièrement de mathématiques sous la direction du célèbre Maclaurin. Il commença bientôt après sa carrière politique comme secrétaire du marquis de Tweedale qui,

en 1741, fut nommé ministre pour les affaires d'Ecosse. Ce seigneur ayant résigné sa place de secrétaire d'Etat lors de la rébellion de 1745, Mitchell n'en resta pas moins en faveur; et il siégea en 1747 à la chambre des communes, où il représenta les bourgs de Bamff, Elgin, etc. En 1751, il fut nommé par le roi son résident à Bruxelles, et après un séjour de deux ans, il revint à Londres, fut créé chevalier du Bain, et envoyé à Berlin en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Ses manières polies et ses liaisons intimes avec milord maréchal (Keith) lui firent obtenir une assez grande influence sur le roi de Prusse pour détacher ce souverain des intérêts de la France. Cet événement fut très-funeste à la cour de Versailles, non-seulement à cause des subsides qu'elle fut obligée de payer aux cours de Vienne, de Pétersbourg et de Stockholm, mais encore par les revers qu'il lui occasionna. Mitchell accompagnait le grand Frédéric dans ses campagnes. Il se trouvait dans la tente du roi le jour de la bataille de Cunnersdorff (14 août 1759), où l'armée prussienne fut mise dans une déroute complète par Soltikoff; et ce fut avec beaucoup de difficulté qu'on le détermina à s'éloigner lorsque la confusion était à son comble. Un écrivain de nos jours nous a donné quelques détails sur la manière dont Mitchell vivait à Berlin. Lorsqu'il arriva dans cette capitale, comme il ne jouait aucun jeu de hasard, il embarrasa d'abord ceux qui l'invitaient chez eux. « Que « ferons-nous de cet Anglais qui ne joue pas aux « cartes? » se disaient entre eux ses hôtes. Mais cet embarras dura peu de temps, car partout où se trouvait Mitchell les tables de jeu se dégarnissaient : chacun cherchait à jouir de sa brillante conversation. Ses bons mots devinrent à la mode et circulaient dans tous les cercles. Thiébault en a conservé quelques-uns dans ses *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*. On sait que le roi de Prusse était très-caustique, et que dans ses boutades de mauvaise humeur il exerçait son esprit, même aux dépens de ses alliés. Le ministère anglais exprima à sir André le désir qu'il insérât dans ses dépêches officielles quelques-unes de ces saillies. Mais celui-ci, après avoir établi dans sa réponse la distinction qui existait entre ce genre de renseignements et ceux qui appartenaient proprement à son emploi, refusa positivement de descendre à cette espèce de commérage; et la demande ne fut pas renouvelée. Après l'affaire de Port-Mahon, le roi de Prusse dit à Mitchell qui était venu le voir : « Vous avez « fait un mauvais début, monsieur Mitchel; quoi! « votre flotte battue et le Port-Mahon pris dans « votre première campagne! Le procès que vous « intentez à votre amiral Byng est un mauvais « emplâtre pour la maladie : vous avez fait une « campagne pitoyable, cela est certain. — Sire, « répondit l'envoyé anglais, nous espérons, avec « l'aide de Dieu, en faire une meilleure l'année « prochaine. — Avec l'aide de Dieu, dites-vous, « monsieur Mitchell; mais je ne savais pas que « vous eussiez un tel allié. — Nous comptons « beaucoup sur lui, répliqua celui-ci, quoiqu'il « nous coûte beaucoup moins que les autres (1). » En 1765, sir André revint à Londres pour rétablir sa santé qui était considérablement altérée; et après avoir passé quelque temps aux eaux de Tunbridge, il retourna, dans le mois de mai 1766, à Berlin, où il mourut le 28 janvier 1771. La cour de Prusse honora ses funérailles de sa présence; et on rapporte que le roi lui-même, en voyant passer le convoi de dessus son balcon, ne put retenir ses larmes. M. A. Bisset a publié : *Memoirs and papers of sir A. Mitchell, envoy extraordinary*, etc., Londres, 1850, 2 vol. in-8°. D—z—s.

MITCHELL (sir André), amiral anglais, naquit en 1757, dans le midi de l'Ecosse, d'une famille noble. Après avoir terminé son éducation à Edimbourg, il entra dans la marine; et placé sur le gaillard d'arrière du *Rippon*, commandé par l'amiral Vernon, avec lequel il fit le voyage de l'Inde en 1776, il se comporta si bien dans cette campagne, qu'il fut l'exemple peut-être unique d'un jeune homme se rendant en Asie comme *midshipman* et revenant en Europe avec le grade de capitaine. La France s'étant déclarée en faveur des insurgés d'Amérique, l'Inde devint aussi le théâtre de la guerre. Mitchell, après avoir servi quelque temps sur le même bord, fut promu en 1778 au commandement du *Coventry*, de 28 canons. Avec ce petit bâtiment, il eut peu d'occasions de se faire remarquer; ce ne fut qu'en 1782, qu'ayant été chargé de croiser sur les côtes de Ceylan, il montra un grand courage et beaucoup d'habileté dans un combat contre la *Bellone*, frégate française de 40 canons. A la suite de cette action, il fut nommé capitaine du *Sultan*, de 74, avec lequel il se trouva dans plusieurs affaires générales. En mars 1783, il reçut le commandement d'une petite escadre destinée à intercepter les croiseurs français, et au mois de juin suivant, se distingua à la bataille de Goudelour, qui se donna entre les flottes des amiraux Hughes et Suffren, et qui resta indécise. A la cessation des hostilités, sir André retourna en Europe avec un convoi : il avait amassé une grande fortune, produit des riches prises qu'il avait faites; mais à son arrivée à Londres, il la trouva dissipée par celui qu'il avait chargé de l'administrer. Il resta sans emploi pendant la paix; mais aussitôt que la guerre fut déclarée entre la France et l'Angleterre, au commencement de l'année 1793, il reçut le commandement de l'*Asie*, de 64 canons, puis de l'*Imprenable*, de 90, sous les ordres de l'amiral Howe. En 1795, il fut promu au grade de con-

(1) On sait que l'Angleterre payait des subsides considérables au roi de Prusse.

tre-amiral, mais n'eut aucune occasion de se faire remarquer jusqu'en 1799, où il arbora son pavillon de vice-amiral à bord de la *Zélande*, de 64 canons, et bientôt après sur l'*Isis*, de 50. Le gouvernement anglais voulait alors frapper un coup décisif sur le continent; il fit en conséquence réunir un grand nombre de transports; un corps considérable de troupes fut envoyé vers la côte, et une escadre fut mise sous les ordres de Mitchell. L'armée de terre avait le duc d'York pour général. Pichegru venait de s'emparer de la Hollande : c'est vers ce pays que tous les efforts des Anglais furent dirigés. Sir André, après avoir opéré la descente des troupes, s'avança dans le Zuyderzée, somma l'amiral hollandais Storey ou Story de se rendre en arborant le pavillon de la maison d'Orange, et contribua à la défection de la flotte hollandaise, malgré l'opposition de Storey, qui se déclara prisonnier de guerre et voulut être traité comme tel. Les Anglais eurent d'abord l'avantage sur terre; mais l'arrivée du général Brune avec un corps considérable de troupes françaises changea bientôt la situation des affaires, et l'armée anglaise se vit forcée d'évacuer la Hollande. Mitchell fut nommé, à son retour en Angleterre, chevalier de l'ordre du Bain et amiral de l'escadre Rouge. Il servit en 1800 dans la flotte du Canal à bord du *Windsor-Castle*, de 98 canons, sous les ordres des amiraux Bridport et Cornwallis. Il croisa, l'année suivante, sur les côtes d'Irlande avec une division de 15 vaisseaux de ligne, et fut enfin nommé en 1802 commandant en chef dans l'Amérique du Nord, où il se rendit à bord du *Léandre*, de 50 canons; sa station était à Halifax. Il eut ordre de suivre la flotte française expédiée à St-Domingue, mais il ne put l'entamer. Une insurrection assez violente s'étant manifestée en 1803 à bord de quelques vaisseaux de son escadre, il vint à bout de la comprimer par sa fermeté, et fit pendre aux vergues quelques-uns des plus mutins. Il fut remplacé en 1818 dans la station d'Halifax; et dès cette époque il vécut dans la retraite, où il est mort vers 1835. — Son fils aîné avait été fait prisonnier de guerre par les Français le 16 février 1805, sur la frégate *la Cléopâtre* qu'il commandait, et qui fut obligée de se rendre à la frégate française *la Ville de Milan*, après un combat sanglant. D-z-s.

MITCHELL (James), né à Aberdeen (Ecosse), a publié beaucoup d'ouvrages de voyages, de sciences et d'art. Il contribua à fonder et à soutenir plusieurs sociétés littéraires et scientifiques de Londres. Il avait beaucoup voyagé et bien observé. Il a laissé en manuscrit une *Description géologique de Londres et de ses environs*, formant plusieurs volumes in-folio, et des notes sur les antiquités, la géographie, la littérature, etc., de l'Ecosse, et sur les portraits d'Ecossais célèbres. Ces manuscrits sont conservés à l'université d'Aberdeen. Il mourut le 3 septembre 1844 à Bedford-Circus (comté d'Exeter). Le *Journal d'Exeter* (1844) a donné une liste de ses ouvrages (Voy. *Gentleman's Magazine*, an. cit., t. 2, p. 432, la note). — Mitchell (Thomas), né à Londres le 30 mai 1783, mourut à Steeple-Aston, près Wood-Stock, le 4 ou 6 mai 1845. Collaborateur de la *Quarterly Review*, il donna en 1820-1822 une traduction d'Aristophane en 2 volumes, une édition du même (1834-1838) avec des notes; commença (1842) une édition de Sophocle; publia d'utiles *Index* pour les orateurs grecs et pour Platon, et la *Pentalogia Aristophanica* (1844). Prenant peu de souci de la vie matérielle, il serait tombé, sans sir Robert Peel, dans le plus grand dénûment. G. D—g.

MITCHELL (Thomas Livingstone), un des principaux explorateurs de l'Australie. Né en 1792 dans le comté de Stirling (Ecosse), il servit dans l'état-major de Wellington en Portugal, leva les plans des champs de bataille de la Péninsule, dont on vante la belle exécution, et dressa la topographie d'une partie des Pyrénées (*Lower Pyrenees*) qu'on peut voir au musée de l'*United-Service* à Withehall. Nommé inspecteur général (*surveyor general*) de la Nouvelle-Galles du Sud (*New-South-Wales*), il entreprit plusieurs expéditions dans l'intérieur du continent australien. La première (1831-1832), faite pour rechercher un fleuve imaginaire du nom de Kindur, eut pour résultat de déterminer le cours de la rivière de Peel et du Nammoy; la deuxième et la troisième (1835-1836) eurent lieu pour explorer le cours de la rivière Darling, pour s'assurer du point de jonction de cette rivière et du Murray. Ces deux buts furent atteints très-heureusement, quoique entourés de dangers qui eussent été fatals à un explorateur moins résolu et moins expérimenté. Le major Mitchell eut à combattre les naturels du Murray, dont quelques-uns tombèrent sous ses coups. Il fut blâmé pour cet acte par ceux qui pensent que la vie d'un officier anglais et de ses hommes a moins de prix que celle des anthropophages. L'expédition se termina par la découverte de l'*Australia-Felix*, et le Glenelg fut exploré jusqu'à son débouché dans la mer. La quatrième et dernière eut lieu en 1845-1846. Mitchell n'atteignit pas le golfe de Carpentarie, comme il voulait le faire de Sidney, son point de départ; mais il découvrit l'importante rivière qu'il nomma *Victoria*, et dont il indiqua le cours au nord-ouest vers ce golfe. Durant toutes ces expéditions, il ne perdit jamais de vue les intérêts de l'histoire naturelle, et forma des collections zoologique, botanique et géologique considérables. De cette façon, sans être lui-même un naturaliste, sir Thomas Mitchell put beaucoup agrandir le cercle des sciences naturelles. Elevé par la reine à la dignité de chevalier (*knight*) en 1839; nommé colonel en 1854, il mourut le 5 octobre 1855 à sa résidence auprès de Sidney. On lui fit des funérailles publiques. En 1853, il avait

inventé un nouveau moteur pour les bâtiments à vapeur (*boomerang propeller*), d'après le modèle d'un curieux instrument usité chez les indigènes australiens. Le mémoire qu'il lut à cette occasion en Angleterre excita l'attention. Il a publié sur ses explorations : *Three expeditions into the interior of Eastern Australia*, Londres, 1839, 2 vol. in-8°; — *Journal of an expedition in the interior of tropical Australia*, ibid., 1848, in-8°. On lui doit en outre : *Map of the colony of N. S. Wales*, en 3 feuilles; — *Australian geography*, Sidney, 1850, in-12, excellent manuel; et enfin une traduction des *Lusiades* de Camoëns. G. D-G.

MITCHILL (Samuel-L.), médecin américain, très-prononcé dans le parti démocratique, naquit en 1763 à Long-Island, Etat de New-York. Lorsque la Grande-Bretagne eut reconnu le gouvernement américain, Mitchill alla faire ses études à l'université d'Edimbourg. Il voyagea ensuite pendant plusieurs années en France et en Angleterre pour terminer son éducation. Il était de retour dans sa patrie en 1786. Il ne tarda pas à s'y faire distinguer par ses connaissances en histoire naturelle et en économie politique, et fut choisi par la ville de New-York pour la représenter au congrès. Mitchill s'est surtout occupé de la production, de la composition et de l'opération du fluide pestilentiel, ou de l'histoire de ces gaz ou vapeurs qui infectent l'atmosphère et excitent des maladies fébriles. La doctrine de Septon, offerte par lui et ses élèves au monde savant, forme une époque remarquable dans l'histoire de la science moderne. Il contribua puissamment à l'expédition de Lewis et Clarke, pour franchir les Montagnes Rocheuses, et à l'établissement des communications entre l'Hudson et les grands lacs. Il encouragea aussi Robert Fulton dans ses expériences sur les bateaux à vapeur. Mitchill mourut le 7 septembre 1831. Etant sénateur au congrès des Etats-Unis, il avait publié plusieurs mémoires, parmi lesquels on distingue celui qui concerne ses *Excursions géologiques et minéralogiques sur les bords de l'Hudson*, 1796, in-8°. Z.

MITELLI (Augustin), peintre, né à Bologne en 1607, fut élève du Dentone : il peignait à fresque l'architecture et les ornements. Appelé en Espagne par Philippe IV, il y exécuta un grand nombre de décorations dans les appartements du roi. Il mourut à Madrid en 1660. On a d'après ses dessins plusieurs ornements, composés avec beaucoup de goût; entre autres, un recueil de quarante-huit frises et vingt-quatre cartouches et ornements, gravés à l'eau-forte par François Curti et par son fils *Joseph-Marie* Mitelli, né à Bologne en 1634, qui s'est distingué dans la gravure. On a de ce dernier un grand nombre d'estampes d'après des maîtres italiens. Il gravait à l'eau-forte avec esprit et d'un bon caractère de dessin. Quoique ses travaux soient un peu maigres, ils sont disposés avec intelligence. On lui doit la gravure du tableau connu sous le nom de la *Nuit*, du Corrége. Il a gravé aussi d'après ses propres dessins. On a encore de lui une suite de douze estampes d'après les plus beaux tableaux, qui se trouvent dans les églises de Bologne, l'histoire d'Enée ou de la *Fondation de Rome*, en dix-sept pièces, les *Cris de Bologne*, d'après les tableaux peints par Ann. Carrache, dans une des salles du palais Fava, et quantité de sujets et d'emblèmes de sa composition. J.-M. Mitelli mourut en 1718. P—E.

MITFORD (Guillaume), historien anglais, frère de lord Redesdale, naquit à Londres le 10 février 1744, et après avoir fait ses études classiques à l'école de Surrey, passa au collége de la Reine à Oxford, mais sans y prendre de degrés. Il commença l'étude du droit à Middle-Temple; puis, s'étant dégoûté du barreau avant même d'avoir été reçu, tandis que son frère faisait de rapides progrès dans cette carrière, il embrassa la profession militaire et fut successivement capitaine (1769-1779), lieutenant-colonel (1779-1802) et enfin colonel, mais seulement pendant un an et deux mois, au bout desquels il fut mis à la retraite. C'est à la milice et non pas à l'armée qu'appartenait Mitford. Aussi, malgré ce long laps de temps durant lequel il porta l'épaulette, ne fit-il pas la guerre. Cependant il ne laissait pas de la comprendre et il s'acquit de la réputation, sous ce rapport, par l'ouvrage spécial qu'il composa sur les forces militaires de la Grande-Bretagne dans le temps où il siégeait à la chambre des communes pour la ville de Newport; et depuis il fut presque constamment réélu pendant trente-trois ans (1° de 1785 à 1790 par Newport, en remplacement de Coghill; 2° de 1796 à 1806 par Beeralston, trois fois; 3° de 1812 à 1816 par New-Romney). Son élection à Beeralston eut principalement pour auteur le duc de Northumberland, dont il se trouvait assez proche parent par sa mère (née Revely), et qui pendant les deux sessions antérieures à 1796 avait donné pour représentant à ce bourg le frère de notre historien. Sans beaucoup parler à la chambre, Mitford jouissait d'une considération marquée; et, lorsqu'il prenait la parole pour des objets relatifs à l'administration militaire, on l'écoutait comme une autorité. On remarqua surtout le discours par lequel en 1798 il combattit le projet de Dundas, qui augmentait l'état-major de la milice. Mitford, en entrant dans ce corps, y avait trouvé pour lieutenant-colonel le célèbre historien Gibbon, auquel il succéda en 1779. Cette circonstance fut sans doute pour quelque chose dans le penchant qui le porta depuis vers les matières historiques. Mitford était fort à l'aise, son père lui ayant laissé une belle fortune dans le comté de Southampton (1761). Elle s'augmenta considérablement en 1802 par une succession provenant de la famille de sa mère. Les biens de celle-ci étaient dans le comté d'York; cependant il continua de résider à Exbury, qu'il avait hérité

de son père et dont la situation sur la côte, vis-à-vis de Yarmouth (dans l'île de Wight), est délicieuse. C'est là qu'il mourut, âgé de 83 ans juste, le 10 février 1827. On a de lui : 1° *Histoire de la Grèce,* Londres, 1784-1810, 4 vol. in-4°. C'est son principal ouvrage. Il mit beaucoup de temps à l'écrire. Sans être fort au-dessus d'une compilation, il se recommande par d'intéressantes recherches, fait bien comprendre l'existence des Grecs et surtout les opérations militaires. 2° *Essai sur l'harmonie du langage, et principalement sur l'harmonie de l'idiome britannique,* Londres, 1774, in-8° (anonyme); 2e édition 1804. C'est un excellent ouvrage en son genre, et Isidore Roches, qui l'admirait vivement, exprimait souvent le regret de ne pas en être l'auteur. 3° *Traité des forces militaires de la Grande-Bretagne et notamment de la milice de ce royaume,* in-8°. Nous avons vu que cet écrit valut à Mitford de la renommée comme tacticien. 4° *Considérations sur l'opinion émise.... que les îles Britanniques ne produisent pas suffisamment de grains pour la consommation,* etc., 1791. Cette opinion avait été énoncée par les membres de la commission des grains dans une représentation au roi sur les lois relatives aux céréales. Contrairement à ceux-ci, Mitford pensait, entre autres détails, que l'Irlande non-seulement peut, mais peut sans peine fournir à la consommation en grains de ses habitants. Cette face de la question mérite certes d'être mentionnée. Peut-être Mitford avait-il encore raison alors dans son optimisme; mais on sent que l'énorme augmentation de la population de l'Irlande n'a pu faire autrement que de changer les choses depuis ce temps. P—OT.

MITFORD (JEAN-FREEMANN), baron de REDESDALE, orateur et homme d'Etat, frère du précédent, était plus jeune de quatre ans : il naquit le 18 août 1748. De l'école de Winchester, où il fit ses premières études, il passa au nouveau collége à Oxford; puis, résolu à entrer dans la carrière des lois, comme son père, il suivit les cours au Temple, et, plus persévérant que son aîné, il devint au bout du temps voulu membre du barreau. S'étant attaché à la cour de chancellerie, il acquit bientôt une certaine réputation pour tout ce qui regardait les affaires d'équité; et même, s'il faut s'en rapporter à ses admirateurs, il n'y avait en Angleterre nul légiste qui l'égalât dans cette spécialité. Aussi fut-il choisi, dès 1784, pour conduire en partie les débats de la cour de chancellerie, ce qui n'ajouta pas peu au renom qu'il avait su se faire, en lui donnant en quelque sorte la consécration officielle. Il en profita bientôt pour entrer au parlement, où d'ailleurs la protection avouée du duc de Northumberland, parent des Mitford, ainsi qu'on l'a dit plus haut, lui assurait une entrée facile. Nommé en 1788 membre de la chambre des communes, pour Beeralston, il fut ensuite réélu deux fois par ce bourg (1789 et 1790), qui après la fin de cette dernière législature (1795) transporta ses suffrages sur son aîné, de l'aveu des deux frères et du duc. Il continua de siéger à la chambre pour East-Love jusqu'à ce que le ministère, en le créant baron de Redesdale, l'envoyât siéger à la chambre des pairs (1802). Mitford, pendant ces quatorze années, avait voté avec le ministère sur toutes les grandes questions et avait secondé toutes les mesures politiques du cabinet. Ce n'était point servilité, c'était la suite de ses principes, de son torysme raisonné, froid et inébranlable et de la ténacité qui formait la base de son caractère. Ainsi, par exemple, on le vit pendant les diverses phases du procès Hastings (lequel, au reste, était d'autant plus de son ressort que c'était une affaire d'équité), faire tous ses efforts pour empêcher la procédure soit d'être conduite dans un esprit hostile au célèbre gouverneur des Indes (*voy.* HASTINGS), soit de compromettre des secrets d'Etat; et en 1790, lors de l'installation d'une nouvelle législature, il soutint en principe qu'un empêchement mourait avec la chambre qui l'avait fait, et que, conséquemment, les élus de 1790 ne pouvaient reprendre une accusation périmée. En 1791, il parla contre la célèbre proposition de Fox, qui tendait à investir le jury du droit de prononcer en matière de presse avec la même latitude que sur toute autre matière criminelle. La même année aussi, il vit admettre par la chambre et convertir en loi une proposition qu'il avait faite en 1789, et dont le but était d'affranchir les catholiques de certaines incapacités et peines qui lui semblaient sans utilité : ce projet n'avait été repoussé qu'à cause de quelques objections pratiques dont la cause cessa de subsister dans l'intervalle. Il ne faudrait pas s'imaginer, d'après ce fait isolé, que Mitford fût le moins du monde favorable à l'émancipation absolue des catholiques : au contraire, rien n'était plus loin de sa pensée, et il était impopulaire au plus haut degré parmi les partisans de l'Eglise romaine. Aussi fut-on un peu étonné de le voir nommer en 1802 chancelier pour l'Irlande, à peu près en même temps que baron de Redesdale. Cette haute position avait été précédée de beaucoup d'autres grâces du cabinet. Il avait été nommé en 1789 juge des grandes sessions pour les comtés de Cardigan, Pembroke et Carmathen; en 1793 avocat général, en remplacement de sir John Scott (lord Eldon), et en 1799 procureur général, aussi à la place de lord Eldon, qui devenait premier président de la cour des *Common Pleas*. Peu de temps après, la chambre l'avait choisi pour président (1801), élection qui fut l'ouvrage de Pitt et des torys. C'était au moment où venait d'être prononcée l'union de l'Irlande à l'Angleterre, et pour consolider cette grande mesure, pour achever d'éteindre les germes de trouble et de révolte si nombreux dans cette île infortunée, Pitt voulait des hommes qui eussent comme lui une fermeté inébranlable, une sévérité stricte et la science

des faits. C'est comme réunissant ces qualités qu'il comprit Redesdale parmi les membres de l'administration supérieure spéciale de l'Irlande. Ainsi qu'on l'a dit, ce choix surprit; il fut très-impopulaire. Une correspondance de Mitford et de lord Fingal, publiée vers le même temps, anima encore plus les esprits contre Redesdale. Il n'eût sans doute jamais triomphé de ces impressions, d'ailleurs il n'en eut pas le temps. Il n'avait guère passé qu'un an en Irlande, agissant avec beaucoup de mesure et de régularité, mais nécessairement très-sévère et très-défiant dans un pays qui cache si peu son aversion pour l'Angleterre, quand le ministère Pitt fut renversé. Le nouveau cabinet ne se contenta pas de remplacer Redesdale : l'installation de Ponsonby, son successeur, fut accompagnée de circonstances injurieuses à celui qui se retirait. On comprend que Redesdale, pendant les années qui suivirent et jusqu'à la mort de Fox, fut de l'opposition. Ce fut la seule époque de sa vie où il ne marcha pas avec le pouvoir, car ce fut la seule où il ne vit pas les torys à la tête des affaires, et il mourut dans l'année où commença la série des ministères whigs. Il devait encore s'écouler bien du temps d'ici-là. Mais un mouvement marqué des esprits poussait l'opinion du côté de ces mesures libérales, qui, justes en elles-mêmes, avaient pour fin de rendre moins solide le vieil édifice de la constitution anglaise. Redesdale en combattit toutes les manifestations dans la chambre des pairs. La pétition des catholiques aux deux chambres en 1805, appuyée par lord Grenville, trouva en lui un vigoureux antagoniste, il déclara les modifications demandées par les pétitionnaires incompatibles avec la paix publique, la sûreté des protestants et l'union de l'Irlande avec la Grande-Bretagne. En 1807, il s'éleva contre l'abolition de la traite des noirs et en général contre la tendance moderne à baser des dispositions législatives sur des principes abstraits et absolus, et il renouvela cette proposition en 1826. En 1812, quand la prolongation de l'impôt sur le revenu fit jeter les hauts cris aux propriétaires, il soutint la convenance et l'utilité de cette taxe et exprima des regrets de la voir abolie. Il se déclara de même, en 1817, contre le bill des droits sur la drèche et les pensions, à propos de l'article qui, en ne parlant que des sacrifices volontaires faits par les personnes pourvues d'offices ou recevant pension, leur imposait en réalité une taxe onéreuse, et il démontra sans réplique combien il était imprudent et injuste de laisser ainsi la haine publique frapper des hommes dont on enviait la position, ordinairement méritée par de longs travaux, et que leur résignation, leurs dons volontaires n'empêcheraient pas d'être en butte aux mêmes préjugés, aux mêmes rancunes. Lorsque le célèbre procès de la reine (1820) vint servir de pâture aux partis, il se prononça formellement contre les prétentions de cette princesse, et il est un de ceux auxquels on attribue l'amère réponse faite par un pair tory à un rassemblement qui voulait le forcer de crier : *Vive la reine! vive la princesse Caroline!* « Puissent tous « ceux qui me dictent ce cri avoir une femme « pareille à la princesse! » Quand l'agitation de l'Irlande en 1822 provoqua de la part du cabinet un bill ayant pour but des mesures sévères et la suspension de l'*habeas corpus* dans cette île, il appuya de toutes ses forces la proposition. Très-ennemi de la liberté du commerce des grains, il se prononça plus d'une fois (1825, 1827, 1828) contre ce système, qu'il jugeait incompatible avec la sécurité du royaume et avec la prospérité de la nation. En 1827 notamment, il proposa sur ce sujet une série de résolutions, parmi lesquelles nous remarquerons celle qui ne permettait l'entrée du grain étranger que moyennant un droit variable, lequel irait grossissant plus que proportionnellement, si le prix moyen ou prix régulateur tombait au-dessous de 60 shillings par quarter, et diminuerait au contraire de plus en plus rapidement à mesure que le prix régulateur (60 shill.) serait de plus en plus dépassé. Cette motion au reste n'eut point de suite. Il déploya la même énergie en 1828 contre le rappel de la loi du test, et à ceux qui tentaient d'alarmer la religion de la chambre, en disant que cette loi était cause chaque année d'une infinité de parjures, il répondit que les parjures étaient la faute non pas de la loi, mais de ceux qui pour des avantages temporels trahissaient leur conscience et mentaient à Dieu. La dernière affaire grave sur laquelle il prononça un discours étendu, fut le bill pour les petits billets des banques d'Ecosse. Il défendit le système des restrictions mises à la faculté d'émettre de petits billets; et, pour prouver la justesse de ses appréhensions sur ce point, il fit l'histoire financière du pays vers 1797, époque à laquelle commence le système des restrictions. Cet ensemble de dates parlementaires nous montre dans Redesdale un des caractères les plus complets, les plus tout d'une pièce qu'il soit possible d'imaginer. Comme administrateur, il fut le même, et l'on put s'en apercevoir surtout pendant l'année 1794, où il eut à conduire deux fameux procès, l'un contre Hardy, l'autre contre Horne Tooke, il y fit preuve de talent, d'éloquence même, mais le trait dominant de sa physionomie dans toutes ces luttes juridiques, c'était une sévérité inflexible et à qui ni sophismes d'avocat, ni belles paroles de rhéteur, ni protestations hypocrites d'attachement à la monarchie et à la constitution ne pouvaient donner le change. Aussi ses ennemis politiques le trouvaient-ils impitoyable et cruel. Lord Redesdale mourut le 16 janvier 1830 à Batsford-Park près de Moreton (Glocester). Il n'a laissé que deux ou trois brochures de médiocre importance, plus un *Traité de la procédure de la cour de la chancellerie,* qui eut trois éditions (1782, 1787, 1804), et qui est classique sur cette matière. P—OT.

MITFORD (le révérend John), de la famille des précédents, né à Richmond, dans le comté de Surrey, le 13 août 1781. Son père était employé dans la compagnie des Indes et faisait le commerce de la Chine. En 1803, Mitford prit part au concours de poésie pour lequel Héber remporta le prix avec son poëme sur *la Palestine;* il y obtint la première mention honorable. Après avoir passé ses examens en 1809, et avoir servi quelque temps à l'église de Kelsale, il obtint, par l'intermédiaire de lord Redesdale (de la famille des Mitford), le bénéfice de Benhall, dans le Suffolk. En 1815, il devint chapelain particulier de lord Redesdale, qui lui procura de plus les cures de Weston St-Peter et de Stratford St-Andrew, également dans le Suffolk. Mitford fournit plusieurs articles à la *Quarterly Review;* ce fut là qu'il malmena très-durement la première production poétique de miss Mitford (*voy.* l'article suivant). L'éditeur de la Revue, M. Gifford, ajouta même à ce morceau critique des phrases de sa façon si vives, que le père de la jeune miss vint le provoquer en duel. Le révérend eut alors occasion de connaître miss Mitford; et depuis, leurs relations furent très-amicales. Leur parenté n'était que très-éloignée. Après avoir collaboré quelque temps au *Gentleman's Magazine,* John Mitford devint en 1834 l'éditeur de ce recueil savant, fondé dans la première moitié du 18e siècle. Il ne cessa d'y travailler assidûment jusqu'en 1850, faisant les articles de fonds (*leading articles*), la critique des livres, et, à l'occasion, de petites pièces de vers qui sont signées de ses initiales. Il y commença aussi, sous le titre de *Retrospective Review,* une série intéressante de morceaux sur l'ancienne poésie et la littérature ancienne de l'Angleterre, qu'on a continués depuis. Il possédait une vaste érudition. Amateur passionné des classiques grecs et latins, versé dans toutes les branches de la littérature anglaise, familier avec les auteurs italiens, français et allemands, c'était en outre un ornithologiste et un botaniste, ainsi qu'un grand connaisseur en peinture. Il avait exploré presque toutes les parties de l'Angleterre pour en étudier les antiquités, et il n'était pas un manoir curieux qu'il n'eût visité. Il mourut dans la paroisse dont il était vicaire, à Benhall, le 27 avril 1859. Mitford est connu surtout par la publication des œuvres du poëte anglais Gray, dont il donna une édition en 1815, *Works of Gray with memoir and notes,* Londres, 2 vol. in-4°. Ayant reçu communication de beaucoup de lettres inédites de Gray, dont la correspondance avait été publiée d'une manière défectueuse, il résolut de publier la correspondance entière du poëte. C'est l'*Aldine edition of Gray's Works.* Les lettres y comprennent quatre volumes; les poésies, en un volume, ont été réimprimées en 1847 et 1852. On lui doit encore : *Poëmes de Spenser, Milton, Dryden,* etc., avec des notes dans les *Aldine poets;* — une *Vie de Milton* en tête de l'édition en 8 volumes in-8°; — les *Poëmes latins de V. Bourne,* 1840, in-12; — *Fragments sacrés, tirés des anciens poëtes anglais,* 1 vol. in-12; — la publication de la *Correspondance de Walpole et de Mason,* 1851, 2 vol. in-8°; — des *Lettres de Gray et de Mason,* 1853, in-8°; — et enfin *Poésies diverses,* 1858, in-12. Il avait préparé un ouvrage qu'il a laissé en manuscrit et qui devait avoir pour titre : *Passages des Ecritures éclaircis par quelques spécimens des œuvres des anciens peintres.* G. D—G.

MITFORD (miss Mary-Russel), femme auteur de la Grande-Bretagne, née le 16 décembre 1786 à Alresford, dans le comté de Hampshire, était fille unique du docteur Mitford, homme original, d'un caractère très-enjoué, très-vif, qui dépensa son bien et celui de sa femme. Si nous relevons ce détail, c'est que miss Mitford, avec une louable abnégation, se sacrifia entièrement pour venir au secours de son père, et que très-jeune encore elle se livra à la littérature afin que l'auteur de ses jours ne souffrît pas d'un état de choses que lui-même avait occasionné. M. Mitford apporta en cadeau à sa fille, le jour du dixième anniversaire de sa naissance, un billet de la loterie de Dublin; c'était un présent caractéristique. Le billet sortit et même gagna le gros lot, qui n'était pas moins de vingt mille livres sterling. Cette somme aurait pu subvenir aux besoins de la famille; mais le père gaspilla les vingt mille livres comme il avait dissipé le reste; la seule différence, c'est qu'il y mit un peu plus de temps. Miss Mary ne s'en plaignit jamais; elle accepta son sort avec résignation. Elle fit son éducation dans une pension de Chelsea, où elle eut la bonne fortune d'être placée sous la direction particulière d'une institutrice qui non-seulement était poëte elle-même, mais avait encore le talent de faire de ses élèves des poëtes. Cette dame avait à différentes époques donné des leçons à miss Landon, Fanny Kemble et lady Caroline Lamb. Les instincts poétiques de miss Mitford s'éveillèrent. Elle n'avait pas encore vingt ans qu'elle publia trois volumes de poésies, dont un roman en vers dans le goût de sir Walter Scott. Cette œuvre juvénile, où l'on trouvait beaucoup de défauts résultant de l'inexpérience, fut trop sévèrement jugée par un des critiques de la *Quarterly Review;* mais l'éditeur de la Revue et l'auteur (*voy.* l'article précédent) firent plus tard amende honorable et rendirent pleine justice au talent de miss Mary. Il y avait là de quoi décourager une jeune fille de vingt ans; cependant elle ne tarda pas à produire un autre poëme, *la Colline de Watlington,* consacré au souvenir de quelques-uns de ses lévriers favoris, au milieu desquels on la représente dans plusieurs de ses portraits. Bientôt elle se tourna vers le théâtre; l'institutrice dont nous avons parlé plus haut avait tâché de développer en elle le goût des compositions dramatiques. « Lorsque je lui fus confiée, a dit

« miss Mitford dans des notes autobiographiques « placées en tête d'un de ses ouvrages, cette « dame avait une passion pour le drame personnifié dans John Kemble, et elle ne croyait pas « pouvoir mieux remplir ses devoirs envers moi « qu'en m'emmenant avec elle à Drury-Lane « chaque fois que le nom de l'acteur était sur « l'affiche. » Miss Mitford lisait aussi assidûment les œuvres de Voltaire et de Molière et ne manquait aucune des exhibitions dramatiques à la *Reading School*, sous M. Valpy. Le résultat de ces exhortations, de ces lectures et de ces séances à Drury-Lane fut la composition d'une pièce, *Julian*, jouée par Macready en 1823 avec beaucoup de succès, et dont le sujet avait été suggéré à l'auteur par une scène de l'*Oreste* d'Euripide qu'elle venait de voir représenter. Miss Mitford s'était donc consacrée tout à fait à la carrière littéraire; elle écrivait des contes et des nouvelles pour les *Magazines* et les recueils anglais. Le succès de quelques ouvrages de cette époque, peut-être le *Sketch-book of Geoffry Crayon*, lui donnèrent l'idée de retracer dans un cadre pittoresque des scènes de la vie rurale en Angleterre. Elle avait ainsi trouvé la veine la plus favorable à son talent, en même temps que profitable à ses intérêts. Sur la lisière du Berkshire et de l'Hampshire existe un petit village où miss Mitford avait longtemps résidé; elle en connaissait tous les coins et recoins, tous les champs, tous les buissons et presque chacun des habitants. Elle s'attacha à faire une peinture exacte de cette petite localité méridionale, *Three Mille-Cross*, près de Reading. Les premiers fragments de cet ouvrage, qui devint ensuite le livre très-estimé en Angleterre de : *Our village* (notre village), furent présentés par elle à Thomas Campbell, alors éditeur du *New-Monthly Magazine*, qui les refusa comme au-dessous de la dignité de son recueil. Le *Lady's Magazine*, mieux inspiré, leur ouvrit ses colonnes, et le public ratifia ce jugement par l'accueil chaleureux qui fut fait à cet ouvrage dès son apparition. L'auteur l'augmenta ensuite de plusieurs séries dont la dernière parut en 1832. *Our village*, souvent imité, mais non surpassé, caractérise cette période de la littérature anglaise qui coïncide avec cette phase du goût britannique où le public raffolait d'aquarelles représentant des paysages et des scènes de la *country-life* baignés d'air et de soleil. « Il est heureux pour moi, « a-t-elle dit, que la nécessité pressante de gagner de l'argent, les incertitudes et les délais « inséparables de la carrière d'écrivain dramatique, au moment où les contre-temps et les retards auraient pesé sur moi comme un remords, « m'aient imposé l'obligation de descendre des « hauteurs sublimes de la poésie tragique dans le « sentier plus terre à terre des histoires de village. » Aussi, dans ce livre, ne faut-il chercher ni de l'intrigue ni du roman : ce sont des tableaux qui reposent, des scènes tranquilles de la vie des champs; on y goûte ce sentiment profond du bonheur domestique (*homely*) que les Anglais savent si bien apprécier. Enfin, ce qui prouve surtout la vogue du livre, c'est que *Three Mille-Cross* est devenu un lieu de pèlerinage. *Bradford Regis* (scènes d'une ville de province) forme le pendant de l'ouvrage dont nous venons de parler. Il eut moins de succès. C'est la ville voisine de Reading (capitale du comté de Berk) qui en a fourni le sujet. Le théâtre occupait aussi beaucoup miss Mitford. Les *Foscari* furent représentés en 1826 avec beaucoup de succès; *Rienzi* (1828) n'obtint pas de même les suffrages. La pièce de *Charles Ier* fut arrêtée par la censure, qui en trouvait les principes dangereux. Cependant miss Mitford avait pris soin d'expliquer elle-même « qu'en choisissant « le plus beau moment de la vie de Charles Ier et « la plus vilaine époque de la vie de Cromwell, « elle avait ainsi commis presque une injustice « envers le plus grand homme de son temps. » La pièce fut pourtant représentée sur le Théâtre-Cobourg. Quant à son opéra, *Sadak et Kalasrade* (musique de Packer), joué au *Lyceum*, il ne réussit point. Pendant ce temps, elle ne cessait d'écrire pour les *Magazines*, les recueils périodiques et les keepsakes. On trouvera les preuves de cette activité et de ce travail incessant dans un ouvrage d'elle assez curieux intitulé *Souvenirs d'une vie littéraire*. Plusieurs de ces écrits portent l'empreinte de la gêne pécuniaire sous l'empire de laquelle ils ont été composés. Miss Mitford vivait dans un cottage du Berkshire dont les lecteurs de ses œuvres n'ont pas oublié la description. Une chute de voiture troubla profondément sa santé; elle mourut à Swallowfield, non loin de Reading, le 10 janvier 1855. Miss Mitford, comparée à bien d'autres femmes de la Grande-Bretagne qui ont écrit, est un auteur véritablement anglais, ou mieux, anglo-saxon. On remarque dans ses œuvres (vers ou prose) cet air de bien-être, de santé, de vigueur qui caractérise la race anglo-saxonne. Un critique anglais dit « que les œuvres « de miss Mitford lui rappelaient toujours des « cheveux dorés, des yeux bleus, des joues ru- « bicondes, une constitution vigoureuse. » — Les œuvres de miss Mitford sont : 1° *Poésies diverses*, 1806, 3 vol. in-12, contenant les poëmes suivants : *Christine, la fille des mers du Sud; Blanche, histoire espagnole;* 2° la *Colline de Watlington*, poëme, 1812, in-12, dédié à J. Weeb, Esq., et W. Hayward, Esq., « pour leur amusement; » 3° *Notre village*, portraits et scènes de la vie rurale, publiés en 5 parties; nouv. édit., 1852; 4° *Bedford Regis*, esquisses d'une ville de province, 1835 (aussi dans les *Standard Novels*); 5° *Histoires champêtres*, 1847 (dans le *Parlour Library*); 6° *Histoire de la vie américaine, par des auteurs américains*, 3 vol.; 7° *Souvenirs d'une vie littéraire, ou Livres, localités et gens*, 1852, 3 vol. in-12. L'auteur y raconte des souvenirs

personnels, des anecdotes, et y donne un résumé de ses lectures, « afin de faire savourer « aux autres certains auteurs aussi intimement « que je les ai savourés moi-même. » 8° *Œuvres dramatiques*, 1854, 2 vol. in-12. On y trouve, outre les pièces mentionnées plus haut, *Inès de Castro, Gaston de Blondeville, Othon de Wittelsbach*, et des *Scènes dramatiques* (déjà publiées à part), 1827, 1 vol. in-12. 9° *Atherton*, et autres *Nouvelles*, 1854, 3 vol. in-8°. Le portrait de miss Mitford (par Haydon) se trouve en tête de ses œuvres dramatiques. G. D—G.

MITHRIDATE Ier, satrape de la Cappadoce maritime, pays qui fut ensuite plus connu sous le nom de *Pont*, succéda à son père Rhodobate dans son gouvernement. Il descendait d'un certain Artabaze, regardé par quelques historiens comme un fils de Darius Hystaspes, roi de Perse, dont il avait obtenu la satrapie héréditaire du Pont. Mithridate Ier vivait du temps d'Artaxerxès Mnémon; il se révolta, fut vaincu par ce prince et dut à la médiation du satrape Tissapherne d'obtenir la paix. Peu après il voulut se rendre maître d'Héraclée, ville grecque de la Bithynie. Cléarque, qui en fut par la suite tyran, avait promis de la lui livrer. Il y était à peine entré qu'il fut arrêté prisonnier, et il ne recouvra sa liberté qu'en donnant une forte rançon. Ce satrape n'était sans doute pas étranger à la langue et aux sciences des Grecs, puisqu'il fit élever dans l'enceinte de l'Académie d'Athènes une statue de Platon qui était consacrée aux Muses. Ariobarzane fut, à ce qu'il paraît, le successeur de Mithridate Ier, dont il était probablement le fils. — MITHRIDATE II, fils d'Ariobarzane, gouvernait le Pont à l'époque du passage d'Alexandre en Asie; il vint trouver ce conquérant lorsqu'il était dans la Carie, après la prise d'Halicarnasse, et il le suivit dans son expédition contre la Perse. Il conserva, sous le règne de ce prince, la possession de sa satrapie; après la mort d'Alexandre, elle se trouva comprise dans les provinces échues à Antigone. Celui-ci, ayant eu des soupçons sur sa fidélité, voulut le faire périr; mais prévenu à temps par Démétrius, fils d'Antigone, Mithridate eut le temps de s'enfuir dans la Paphlagonie, où il se rendit maître de la forteresse de Ciniatum, dans les monts Olgassys. Il y fut bientôt joint par plusieurs de ses amis et de ses sujets; de sorte que, secondé par eux, il fit une irruption dans la Cappadoce, en soumit une partie et reconquit les Etats qu'il tenait de ses ancêtres. Antigone, n'ayant pu les lui enlever, l'en laissa tranquille possesseur. C'est à cette époque, dont la date précise nous est inconnue, qu'il faut véritablement faire remonter l'origine du royaume du Pont, qui jusqu'alors n'avait été qu'un simple gouvernement. Ces succès ont fait donner à Mithridate II le surnom de *Ctistès*, ou fondateur. Dix-huit ans environ après sa révolte contre Antigone, il eut à soutenir une nouvelle guerre contre ce prince pour avoir contracté alliance avec Cassandre, fils d'Antipater. Moins heureux cette fois, il tomba entre les mains d'Antigone, qui le fit mourir à l'âge de 84 ans. Son fils, Mithridate III, fut son successeur. — MITHRIDATE III parvint à remonter sur le trône de son père, et fut assez heureux pour y joindre diverses parties de la Cappadoce et de la Paphlagonie; il secourut aussi la ville d'Héraclée contre Séleucus Nicator, roi de Syrie. Comme c'est sous sous son règne que fut instituée l'ère pontique portée dans le Bosphore par Mithridate Eupator, il est probable qu'elle eut pour commencement l'époque du rétablissement de Mithridate, qui fut sans doute une suite de ses victoires sur les Macédoniens. Un tétradrachme, daté de l'an 29 (268 et 267 avant J.-C.), nous présente les traits de ce prince; il existait dans le cabinet de M. Knobelsdorff, à Berlin. Mithridate III mourut, après un règne de trente-six ans, à une époque qu'on ne peut déterminer avec certitude. Son fils, Ariobarzane II, fut son successeur. — MITHRIDATE IV, fils d'Ariobarzane II, était jeune lorsqu'il monta sur le trône. Les Galates voulurent profiter de cette circonstance pour lui enlever son royaume; mais les secours que les Grecs d'Héraclée lui fournirent le mirent en état de les repousser. Voilà tout ce qu'on savait de Mithridate IV; la version arménienne de la chronique d'Eusèbe, récemment découverte, nous apprend que ce prince fut obligé de soutenir une guerre contre Séleucus Callinicus, roi de Syrie. Le prince séleucide fut entièrement défait par Mithridate, il perdit 20,000 hommes dans la bataille, et n'osa plus rien entreprendre contre le roi de Pont, qui, selon le même historien, épousa la fille d'Antiochus le Dieu, par conséquent sœur de Callinicus. Ce fait est confirmé par Justin, qui rapporte un des discours que Trogue-Pompée prêtait à Mithridate le Grand, et dans lequel il faisait dire à ce prince que la Cappadoce avait été donnée en dot à l'un de ses ancêtres par Callinicus : *Gentem quam et proavo suo Mithridati Seleucus Callinicus in dotem dedisset.* Ce passage un peu obscur de Justin est expliqué par l'Eusèbe arménien; il en résulte que le roi de Syrie, défait par Mithridate, lui donna sa sœur et quelques provinces pour en obtenir la paix. Le reste de l'histoire de ce roi de Pont nous est inconnu. — Son fils MITHRIDATE V lui succéda. Nous ne connaissons de ce prince que sa guerre contre les habitants de Sinope : il s'empara de toutes les autres villes grecques de la Paphlagonie; mais celle-ci, défendue par sa position avantageuse, lui résista vigoureusement avec le secours des Rhodiens. Mithridate, perdant tout espoir de la soumettre, fit un traité de paix avec les habitants et avec les Rhodiens, auxquels il envoya par la suite de grandes sommes d'argent pour réparer les dommages qu'un tremblement de terre avait causés dans leur ville. Mithridate V maria sa fille Lao-

dice à Antiochus le Grand, roi de Syrie. Il eut pour successeur son fils Pharnace, dont le règne commença vers l'an 184 avant J.-C. — MITHRIDATE VI, surnommé *Evergète*, fils et successeur de Pharnace Ier, monta sur le trône du Pont vers l'an 157 avant J.-C. Il se montra constamment allié des Romains : pendant la troisième guerre punique, il leur envoya une flotte et quelques troupes auxiliaires; à la même époque, il fit dans la Cappadoce une invasion dont nous ignorons le résultat. La guerre s'étant élevée en Asie après la mort d'Attale, dernier roi de Pergame, Mithridate fut le plus empressé des rois de l'Asie Mineure à montrer son attachement aux Romains contre Aristonicus, fils naturel d'Attale. Les défaites que les Romains éprouvèrent ne purent le détacher de leur alliance; il en fut récompensé après la guerre par la cession de la Grande-Phrygie, qui lui fut faite par le proconsul Manius Aquilius moyennant une somme d'argent. Après un règne long et paisible, Mithridate VI fut assassiné par un de ses favoris vers l'an 123 avant J.-C. Il laissa deux fils, dont l'aîné, nommé aussi Mithridate, peut être regardé comme un des plus grands hommes dont l'histoire fasse mention. S. M—N.

MITHRIDATE VII, surnommé EUPATOR et DIONYSUS ou BACCHUS, le plus grand et le plus célèbre des princes qui se sont illustrés par leur haine contre les Romains, naquit vers l'an 135 avant J.-C., et hérita du royaume de Pont à l'âge de douze ou treize ans. Il est difficile de déterminer avec précision l'époque de son avénement au trône; tout ce qu'il y a de certain à cet égard, c'est que son père, Mithridate Evergète, régnait encore en l'an 124 avant J.-C. Evergète, en mourant, avait laissé l'administration et la tutelle de son fils entre les mains de sa femme. Les circonstances difficiles dans lesquelles Mithridate se trouva pendant les premières années de son règne contribuèrent puissamment à développer en lui cet égoïsme politique qui fit dans presque tous les temps le fond du caractère des princes de l'Orient, mais qui était tout chez lui. Indifférent pour toute autre chose que le soin de sa grandeur et l'augmentation de son pouvoir, les liens du sang et de l'amitié étaient nuls chez lui du moment qu'il avait à craindre pour sa sûreté. Pendant sa jeunesse, il avait été tellement en butte aux intrigues, aux complots, aux conspirations, que tout ce qui l'environnait était l'objet de ses soupçons. Se croyant sans cesse exposé au poison, il étudia l'histoire naturelle des plantes pour connaître les plus vénéneuses et pour trouver les moyens de se mettre à l'abri de leurs atteintes. Il en fit sagement usage, et parvint, dit-on, à se familiariser avec elles, au point qu'il n'eut plus rien à redouter. Un ouvrage composé par le roi de Pont, et qui fut traduit en latin par ordre de Pompée, était la preuve, sinon des succès, du moins des recherches et du savoir de ce monarque dans cette branche des connaissances naturelles. Toutes ces précautions sont pour nous l'indice certain des orages qui agitaient la cour de Mithridate pendant les premières années de son règne. L'amour du pouvoir devança en lui le progrès des ans : quoique bien jeune lorsqu'il perdit son père, il paraît que dès lors il voulut régner par lui-même. Sa mère gouvernait; sa mère fut donc sa première victime. Il n'eut plus à redouter que les complots des officiers de sa cour; effrayés d'avoir un maître qui, si jeune, se montrait déjà si terrible, ils tentèrent plusieurs fois de le faire périr : tous leurs projets furent déjoués. Pendant quatre ans Mithridate fut toujours hors de son palais, occupé de chasse et d'exercices violents. Il y acquit une vigueur et une force de corps extraordinaire qui le rendirent capable de supporter les plus grandes fatigues. Bientôt, curieux de connaître par lui-même la situation et les forces des royaumes qui environnaient ses Etats, il laisse le gouvernement entre les mains de Laodice, qui était sa femme et sa sœur; puis, suivi de quelques amis, il parcourt inconnu les pays étrangers, afin de pouvoir un jour les soumettre plus facilement. Son absence fut si longue et ses courses si mystérieuses, qu'on le crut mort. Laodice, qui avait eu la faiblesse de céder à l'amour d'un des principaux du royaume, eut l'imprudence d'ajouter foi à ce bruit. Mais Mithridate reparaît au moment où on l'attendait le moins; et bientôt la mort de Laodice est suivie du supplice de tous ceux qui avaient pris part à son crime. Le roi de Pont ne tarda pas de mettre à exécution ses projets ambitieux; ce fut contre les Scythes qui habitaient au nord du Pont-Euxin qu'il tourna ses armes. Ces barbares menaçaient d'envahir le royaume grec du Bosphore Cimmérien, et de se rendre maîtres des cités milésiennes situées dans le voisinage. Mithridate offre ses secours à Périsadès qui régnait alors dans le Bosphore; et ses armées passent sur les rives septentrionales du Pont-Euxin. La ville de Chersonesus, pressée par les Scythes, fait le sacrifice de sa liberté; elle reconnaît le roi de Pont pour souverain, et ouvre ses portes à son armée. Scilurus et son fils Palacus, roi des Scythes, sont vaincus par Mithridate et repoussés jusqu'aux rives du Borysthène. Les exploits de son allié ne rassurèrent pas le roi du Bosphore sur les craintes que les Scythes lui inspiraient; soit manque de forces, soit défaut de courage, il céda volontairement ses Etats au roi de Pont. Cette acquisition importante augmenta considérablement les forces de Mithridate. Le royaume du Bosphore, rempli de villes florissantes, possédait de grandes richesses, fruits du commerce perpétuel que les villes milésiennes faisaient avec les Grecs et les régions scythiques. La possession seule du Bosphore procura de grands trésors à Mithridate; mais, de plus, elle

lui donna les moyens d'attirer à son service de nombreuses troupes de Scythes qu'il avait vaincus, et que ses largesses et l'appât des richesses qu'ils pouvaient acquérir en Asie décidèrent facilement à marcher sous ses drapeaux. Tous ces événements durent arriver vers l'an 118 avant J.-C. Mithridate n'avait encore que dix-huit ans. Bientôt, de concert avec Nicomède II, roi de Bithynie, il entra dans la Paphlagonie, qui venait d'être déclarée libre par le sénat romain. Il s'en rend maître, et la partage avec son allié. Mithridate, qui à son avénement au trône avait été dépouillé de la Grande-Phrygie que les Romains avaient donnée à son père, n'était pas fâché de trouver une occasion de se dédommager : aussi ne daigna-t-il pas répondre au message que le sénat lui fit pour qu'il renonçât à sa conquête; en congédiant l'envoyé, il donna ordre à ses troupes d'occuper la Galatie. La Cappadoce attira bientôt son attention : son allié Nicomède prétendait avoir des droits sur ce pays, et voulait les faire valoir en chassant Ariarathe VII, qui en était souverain. Ce projet n'entrait pas dans les vues de Mithridate, qui convoitait aussi ce royaume, et qui d'ailleurs ne se souciait point d'avoir un voisin aussi puissant que l'aurait été Nicomède en joignant la Cappadoce à la Bithynie. Ariarathe, d'ailleurs, était beau-frère de Mithridate : celui-ci feignit donc de prendre son parti et entra dans la Cappadoce pour en repousser Nicomède ; mais bientôt Ariarathe périt assassiné par un seigneur nommé Gordius, secrètement dévoué au roi de Pont. Ariarathe laissait deux fils : Mithridate fit aussitôt proclamer roi l'aîné, et il chassa de la Cappadoce les troupes bithyniennes. Pendant la minorité de ce prince, sa mère Laodice fut chargée du gouvernement : connaissant mieux que personne le caractère et les véritables intentions de son frère, elle chercha les moyens de défendre son fils contre l'ambition du roi de Pont, et ne crut pas en trouver un plus efficace que de donner sa main au roi de Bithynie, qui naguère voulait s'emparer de la Cappadoce; elle comptait plus sur la générosité de cet ennemi que sur la justice et l'affection de son frère. Sous prétexte de protéger son neveu contre l'ambition de Nicomède, Mithridate entre en Cappadoce et y fait reconnaître Ariarathe VIII comme seul légitime roi. Cette générosité ne fut pas longtemps sans se démentir : quand Ariarathe fut rétabli sur son trône, il demanda le rappel de Gordius. Le prince cappadocien, surpris que son oncle s'intéressât à l'assassin de son père, conçut des soupçons contre lui et refusa d'acquiescer à ses désirs : ce refus amena une rupture entre les deux rois. Mithridate se met aussitôt à la tête de plus de 80,000 hommes, croyant surprendre la Cappadoce sans défense : il se trompait; Ariarathe était en mesure de le repousser, et il parut sur les frontières de ses Etats avec des forces non moins considérables. Le roi de Pont, voyant que le succès était douteux, eut recours à la ruse, et fit demander une entrevue pour régler à l'amiable leurs différends. Ariarathe eut la faiblesse de consentir à cette demande; il fut victime de son imprudence. Mithridate le poignarda en présence des deux armées (l'an 107 avant J.-C.). L'armée cappadocienne, frappée de terreur par un tel crime, se dispersa sans combattre, et l'usurpateur se rendit maître du royaume sans coup férir. Mithridate fut à peine en possession de la Cappadoce, qu'il se hâta d'y faire déclarer roi un de ses fils âgé de huit ans. Pour plaire à la nation, il donna à ce prince le nom d'Ariarathe, cher aux Cappadociens; et il confia sa tutelle, ainsi que le gouvernement du royaume, à son infâme créature Gordius, assassin d'Ariarathe VII. Mithridate ne jouit pas longtemps du fruit de son crime; le gouvernement de Gordius et de ses délégués fut trouvé si dur par les Cappadociens, qu'une révolte éclata bientôt dans toutes les provinces, et que les troupes de Mithridate furent chassées du royaume en moins de temps qu'il ne leur en avait fallu pour en faire la conquête. A peine délivrés du joug de l'usurpateur, les Cappadociens envoyèrent chercher le frère de leur infortuné roi, qui, jeune encore, était élevé dans l'Asie proconsulaire, à l'abri des atteintes du persécuteur de sa famille. Il céda au vœu de ses compatriotes, et vint occuper un trône souillé du sang de son père et de son frère; il n'y fut pas plus heureux : les Cappadociens avaient bien pu lui rendre sa couronne, mais ils ne purent la lui conserver. Mithridate, irrité de l'affront qu'il venait d'éprouver, rassemble une nouvelle armée, rentre dans la Cappadoce et en chasse Ariarathe IX, qui, errant et fugitif, mourut de misère sans avoir pu obtenir un asile dans ses propres Etats, tant était grande la terreur qu'inspirait le nom de Mithridate. Le fils du conquérant fut donc replacé sur le trône. Nicomède, mari de Laodice, mère des deux derniers Ariarathes et sœur de Mithridate, n'ayant pu empêcher avec ses seules forces les conquêtes du roi de Pont, et prévoyant toutes les conséquences fâcheuses qu'elles pouvaient avoir pour la sûreté de ses Etats, imagina, pour chasser Mithridate de la Cappadoce, de produire un jeune homme qu'il fit passer pour un troisième fils d'Ariarathe VII. La reine Laodice, sa femme, donna les mains à cette supercherie. Pour la rendre plus efficace, il résolut d'intéresser les Romains dans cette affaire, sentant bien que sa ruse seule ne prévaudrait pas contre les armes de son redoutable voisin. Laodice se transporta donc à Rome avec son prétendu fils, pour implorer en sa faveur la protection du sénat. Les sénateurs ne crurent pas pouvoir refuser de replacer sur le trône de ses pères le dernier rejeton d'une famille toujours dévouée aux intérêts de la république. Avant que le sénat eût songé à mettre sa

promesse en exécution, Mithridate, qui avait été informé de toutes ses manœuvres, envoya son dévoué Gordius avec ordre de déclarer que le jeune enfant que son maître avait proclamé roi était le véritable fils d'Ariarathe VII. Cette déclaration rendit les deux partis également suspects aux Romains. On ordonna une enquête, qui fit connaître tous les détails de cette trame scandaleuse, presque aussi honteuse pour les uns que pour les autres; et le sénat rendit un décret également contraire aux deux parties. Le roi de Pont eut ordre d'abandonner la Cappadoce, et Nicodème d'évacuer la portion de la Paphlagonie qu'il avait usurpée. Mithridate, ne se sentant pas en état de résister à un décret du sénat qui pouvait lui attirer une guerre dont toutes les chances étaient contre lui s'il tentait de résister, prit le parti d'y obtempérer. Ses troupes sortirent donc de la Cappadoce ; et il ajourna ses projets sur ce pays jusqu'à des circonstances plus favorables. L'ordre du sénat romain qui chassait Mithridate de la Cappadoce déclarait les Cappadociens libres. Cette dernière disposition ne plut pas à ce peuple, qui se hâta d'envoyer une ambassade pour remontrer au sénat qu'accoutumé à vivre depuis longtemps sous le gouvernement monarchique, il lui était impossible de se passer d'un roi. Cette réclamation parut un peu singulière aux sénateurs romains, qui cependant permirent aux Cappadociens de prendre parmi eux un souverain de leur choix. Ceci arriva vers l'an 99 avant J.-C. Les agents et les partisans du roi de Pont intriguèrent pour faire élire Gordius : le parti romain fut le plus fort; le Cappadocien Ariobarzane fut déclaré roi, et bientôt confirmé par le sénat. Comme Mithridate avait envoyé quelques troupes pour appuyer Gordius, Sylla, qui était alors en Asie avec une mission du gouvernement romain, rassembla une petite armée et chassa de la Cappadoce les soldats du Pont ainsi que les partisans de Gordius, et fit reconnaître Ariobarzane dans tout le pays. Forcé d'abandonner encore une fois la Cappadoce, Mithridate ne renonça pas cependant à l'espoir d'y rentrer un jour, et d'en rester le maître. Le zèle que le gouvernement romain montrait pour placer un prince particulier sur ce trône dut faire sentir à Mithridate que s'il tentait encore de s'en emparer, il aurait à soutenir tout le poids d'une guerre contre la république. La lutte eût été trop inégale; le Pont n'était pas le plus puissant des royaumes de l'Asie Mineure : le génie seul de son souverain pouvait lui faire tenir une place honorable dans le système politique de ce pays; la possession du Bosphore, qu'il fallait défendre contre les incursions des Scythes, n'ajoutait pas à sa puissance militaire. Cependant ce prince avait une trop grande envie de combattre les Romains et de leur arracher la Cappadoce, pour ne pas le tenter malgré l'infériorité de ses forces. Afin de se procurer ce qui lui manquait, Mithridate tourna ses regards vers l'Orient, et parvint à engager dans sa querelle le roi d'Arménie, son beau-père. Ce prince, qui prenait le titre de roi des rois, était alors le monarque de tout l'Orient. Quelques explications ne sont pas inutiles ici pour mettre dans leur véritable jour les motifs qui dirigèrent Mithridate pendant le reste de sa vie. Les rois de Perse, successeurs de Cyrus, se regardaient comme les seuls légitimes monarques de l'Asie. Ils la possédaient au même titre que les anciens rois mèdes et assyriens. Tous les autres rois, princes ou dynastes, étaient ou devaient être leurs feudataires. Les titres de grand roi, de roi des rois, de maître du monde, distinguaient ce suprême monarque; et, comme celui d'empereur dans l'ancienne diplomatie européenne, il n'appartenait qu'au prince qui, de droit ou de fait, était le suzerain de l'Asie. S'il était fort, l'Asie obéissait à ses lois; quand il était faible, les princes inférieurs cherchaient à se rendre indépendants, et ils étaient censés des rebelles, jusqu'à ce qu'un d'entre eux fût assez heureux pour soumettre les autres, détruire la race du grand roi et succéder ainsi à ses droits. La chute de Darius mit le sceptre de l'Asie entre les mains d'Alexandre; il passa ensuite aux Séleucides. Les Arsacides se révoltèrent contre eux; et quand ils furent assez puissants ils prirent hautement un titre qui ne leur fut plus contesté dès que l'accroissement de leur domination les eut mis en état de ne plus rien redouter des Séleucides. Le chef de la branche aînée des Arsacides, qui régnait sur la Perse, portait les titres de grand roi et de roi des rois; il était le suzerain de l'Asie par le droit ou par le fait. Une branche arsacide s'était établie en Arménie; un de ses princes acquit assez de puissance pour oser prendre le titre suprême. La victoire couronna son audace, et le prince des Arsacides de Perse fut obligé de reconnaître sa suprématie. Le premier Arsacide d'Arménie qui fut roi des rois, est appelé Ardaschès par Moïse de Khoren, et il vivait dans le temps que Mithridate régnait sur le Pont. En rapprochant les faits rapportés par les auteurs arméniens de ceux qu'on trouve dans les anciens, on acquiert la certitude que cet Ardaschès est le même qu'un premier Tigrane, père du célèbre Tigrane, lequel fut aussi roi des rois. Si, comme on n'en peut douter, un prince aussi puissant que le roi de Perse reconnaissait la suzeraineté de celui d'Arménie, il devait en être de même à plus forte raison du roi de Pont, dont les Etats héréditaires étaient si peu de chose en comparaison de l'Arménie. Cette remarque expliquera d'une manière claire et naturelle un grand nombre de circonstances de la vie de Mithridate, fort difficiles à comprendre sans cela : nous ne manquerons pas de les signaler. Avant les Arsacides, les rois grecs de la race des Séleucides avaient été les souverains de l'Asie; et, à ce titre, tous les

princes de l'Asie Mineure leur étaient subordonnés, le roi de Pont comme les autres. Lorsque Antiochus le Grand eut été vaincu par les Romains et contraint d'abandonner toutes les régions en deçà du Taurus, la situation politique de ces princes changea; l'alliance de la république les affranchit de toute indépendance à l'égard des Séleucides ou des princes qui leur succédèrent dans l'empire de l'Asie. Les rois de Pont, souvent alliés des Romains, étaient donc réellement indépendants du grand roi. Telle était la situation politique de Mithridate lorsqu'il cherchait à s'emparer de la Cappadoce, employant tour à tour les armes ou les intrigues pour en obtenir la possession. Il s'adressa donc à Tigrane Ier, roi d'Arménie, et contracta une alliance avec lui. Gordius fut chargé de cette négociation, qui fut aisément conclue; les armées de Tigrane entrèrent aussitôt dans la Cappadoce, qui fut conquise sans combat; Ariobarzane abandonna son royaume et s'enfuit à Rome. Ceci dut arriver vers l'an 97 avant J.-C. — Tigrane, maître de la Cappadoce, la donna aussitôt au fils de Mithridate. Nous pensons que c'est après cette conquête que le roi de Pont réunit à ses Etats les pays situés à l'orient de Trébizonde, qui appartenaient à un prince appelé Antipater, fils de Sisis, lequel les lui céda volontairement. Dans le même temps, il porta ses armes dans la Colchide, soumit toutes les régions arrosées par le Phase, et pénétra au delà du mont Caucase, où il subjugua un grand nombre de nations scythiques. Ces expéditions augmentèrent considérablement ses forces, de sorte qu'il put se flatter d'être en état de lutter désormais avec avantage contre les Romains. Non content néanmoins de cet accroissement de puissance, il renouvela et il resserra son alliance avec le roi d'Arménie : les conditions en étaient que Mithridate posséderait tous les pays et toutes les villes conquises, tandis que les prisonniers et le butin appartiendraient à Tigrane. Les auteurs arméniens confirment la vérité de ce récrit, en nous disant que diverses statues de Scyllis et de Dipène de Crète, célèbres statuaires grecs, furent déposées dans les citadelles d'Ani et d'Armavir, où, plusieurs siècles après, elles attestaient encore la part glorieuse que les Arméniens avaient prise aux conquêtes de Mithridate. Ce prince put désormais étendre au loin ses vues ambitieuses. Quelques années avant cette époque était mort le roi de Bithynie, Nicomède Epiphane; son fils, du même nom, surnommé Philopator, lui avait succédé, et il était, comme lui, allié des Romains. Le roi de Pont résolut de l'attaquer : ses armées entrèrent presque aussitôt dans son royaume et placèrent sur le trône son frère Socrate, tandis qu'il allait, comme Ariobarzane, à Rome, pour y implorer l'assistance du sénat; ceci dut arriver en l'an 93 avant J.-C. A la conquête de la Bithynie, Mithridate joignit bientôt celle de la Phrygie, et fut pour quelques instants le maître de l'Asie Mineure. Les Romains cependant résolurent de rétablir Nicomède et Ariobarzane dans leurs Etats. Maltinus et Manius Aquilius furent chargés d'aller signifier à Mithridate les volontés du sénat. L. Cassius Longinus, qui commandait à Pergame avec un petit corps de troupes, eut ordre de se joindre à eux et de réunir à son armée des troupes galates et phrygiennes. Le roi de Pont ne fit aucune résistance; il se contenta de dévaster la Cappadoce et la Phrygie, et il rentra dans ses Etats. Nicomède et Ariobarzane furent donc presque sans aucune peine rétablis sur leur trône. Ceci arriva en l'an 90. La résolution que prit alors Mithridate est tout à fait inexplicable de la manière dont la chose est présentée dans les historiens ordinaires : on en jugera différemment après ce que nous allons dire. La chronologie arménienne nous apprend que le roi d'Arménie, Tigrane Ier, mourut en l'an 91; que des dissensions s'étant élevées dans son armée, cantonnée dans l'Asie Mineure, il fut assassiné par un de ses généraux. La retraite des troupes arméniennes fut sans doute la conséquence de la mort de leur roi, dont le successeur, qui est le célèbre Tigrane, encore mal affermi sur son trône, ne put alors fournir aucun secours au roi de Pont. On conçoit par là pourquoi ce dernier abandonna si facilement la Cappadoce et la Bithynie aux Romains. Ces faciles succès donnent de l'audace aux généraux romains; ils exhortent Ariobarzane et Nicomède à attaquer le roi de Pont, leur promettant de les soutenir; Ariobarzane, qui connaissait à quel ennemi il aurait à faire, résista aux instigations de Cassius et se garda bien de donner aucun sujet de plainte à Mithridate. Nicomède fut moins prudent : cependant il hésita longtemps; mais à la fin, décidé par les largesses et les secours des gouverneurs romains, il fit une irruption dans la partie de la Paphlagonie qui appartenait à Mithridate, et il porta ses ravages jusque sous les murs d'Amastris. Le roi de Pont aurait bien pu repousser un si faible ennemi; mais, n'étant pas alors en mesure de se commettre avec la république et voulant que tous les torts fussent du côté de son adversaire, il défendit à ses généraux de repousser cette agression. Pélopidas fut chargé d'aller se plaindre de sa part auprès des commandants romains, disant que, non content de lui enlever la Cappadoce, sur laquelle il avait des droits qu'il tenait de ses ancêtres, et de lui ravir la Phrygie, qui était le prix des services que son père avait rendus à la république en combattant Aristonicus, on permettait encore à Nicomède de venir ravager ses Etats héréditaires, et de couvrir l'Euxin de ses pirates. Il demandait ou qu'on lui fît justice du roi de Bithynie, ou qu'on lui fournît des troupes pour qu'il le punît lui-même. Les ambassadeurs de Nicomède répliquèrent que Mithridate était le premier agresseur; bien plus, qu'il s'était déclaré

l'ennemi de la république, en attaquant un roi ami et allié des Romains et qui avait été placé sur le trône par la faveur du sénat : « Ce n'est « pas assez, dirent-ils, que, méprisant vos dé- « crets qui interdisent aux rois de l'Asie l'entrée « de l'Europe, il ait réuni à ses Etats la plus « grande partie de la Chersonèse Taurique; ses « émissaires vont lever des troupes chez les Scy- « thes et jusque chez les Thraces; il contracte « une alliance avec le roi d'Arménie; il excite à « la guerre ceux d'Egypte et de Syrie. Il couvre « la mer de ses vaisseaux : trois cents sont déjà « dans ses ports; il en fait construire une multi- « tude d'autres; des pilotes, des matelots lui ar- « rivent de l'Egypte et de la Phénicie. C'est con- « tre vous, Romains, qu'il dirige ses immenses « préparatifs; hâtez-vous donc de le prévenir et « d'écraser un adversaire qui n'est pas moins « votre ennemi que le nôtre. » Pélopidas, sans même daigner répondre à ces allégations, dit que le roi soumettait volontiers au jugement du sénat ses anciennes querelles avec Nicomède; mais qu'à l'égard des griefs actuels, il avait trop bonne opinion de la justice des Romains pour ne pas croire qu'ils le vengeraient de son ennemi, soit en le châtiant eux-mêmes, soit en lui fournissant des secours pour l'aider à le punir, ou qu'au moins ils garderaient une exacte neutralité et ne l'empêcheraient point de se faire justice. La politique romaine fut dupe cette fois de l'adresse du roi de Pont : certes, ce n'était pas l'envie qui manquait aux gouverneurs romains pour attaquer Mithridate, mais la conduite de ce rusé monarque avait été tellement circonspecte, qu'ils n'osèrent se déclarer ouvertement contre lui : ils se contentèrent d'ordonner aux deux rois de s'abstenir de tout acte d'hostilité. C'était là tout ce que voulait Mithridate. Il prévoyait bien que les Romains ne seraient pas longtemps dupes de sa feinte modération; il connaissait d'ailleurs leurs véritables intentions : il savait que, comme lui, ils n'attendaient qu'un instant favorable pour commencer les hostilités, et il voyait que le moment était venu où il fallait, pour mettre à exécution ses projets d'agrandissement, se décider à soutenir une guerre sérieuse avec la république. Comme l'alliance du roi d'Arménie, à peine établi sur le trône et occupé d'une guerre contre les Parthes, ne pouvait pas lui être d'une grande utilité, quoiqu'il en eût récemment resserré les nœuds en donnant à Tigrane sa fille Cléopâtre. Il se trouvait alors réduit presque à ses seules forces, il appelle donc la ruse à son secours : pendant qu'il amusait les Romains, il s'assure secrètement les Gaulois de l'Asie; ses émissaires parcourent la Scythie, et bientôt des troupes innombrables de Cimmériens, de Sarmates, de Bastarnes et une multitude d'autres barbares passent la mer ou franchissent les défilés caucasiens pour combattre sous ses ordres. Plus de 300,000 hommes sont réunis sous ses drapeaux; il a 400 vaisseaux prêts à le seconder : il ne s'agit donc plus de dissimuler; ses forces immenses lui promettent des victoires certaines qui doivent lui fournir de nouvelles forces, gage assuré de nouveaux succès. Il jette enfin le masque : son fils Ariarathe entre aussitôt en Cappadoce et en chasse Ariobarzane, qui se hâte de fuir, et Pélopidas va encore une fois signifier aux gouverneurs romains les plaintes de son maître; mais cette fois d'un ton si menaçant que ce fut plutôt une déclaration de guerre qu'une ambassade. « Mithri- « date, disait-il, a souffert patiemment qu'on lui « ravît la Phrygie et la Cappadoce; il s'est plaint « de Nicomède; vous avez méprisé ses plaintes : « c'est en vain qu'il a invoqué l'alliance et l'ami- « tié que vous avez jurée avec lui. Aux forces « qu'il a tirées de ses Etats héréditaires, il a joint « celles des nations voisines qu'il a réunies sous « ses lois; les peuples belliqueux qui habitent la « Colchide, les Grecs du Pont, les barbares qui « les entourent, ont joint leurs forces aux siennes; « les Scythes, les Taures, les Bastarnes, les Thra- « ces, les Sarmates, tous les peuples qui occupent « les rives du Danube, du Tanaïs et des marais « Mœotis sont prêts à combattre pour lui. Ti- « grane d'Arménie est son gendre : le roi des « Parthes est son ami et son allié. Tous les jours « on voit augmenter la quantité de ses vaisseaux, « qui est déjà innombrable. On vous a dit que les « rois d'Egypte et de Syrie se réunissaient à lui; « n'en doutez pas : s'il entre en campagne, il « sera secondé par bien d'autres puissances; « l'Asie, la Grèce, l'Afrique, victimes de votre « insatiable cupidité, brûlent de secouer le joug. « l'Italie même, qui soutient contre vous en ce « moment une guerre implacable, lui fournira de « nouveaux auxiliaires. Pesez toutes ces consi- « dérations. Pour l'amour de Nicomède et d'Ario- « barzane, n'armez pas contre vous vos alliés « naturels, revenez à de meilleurs conseils, em- « pêchez Nicomède d'offenser vos amis, et je vous « promets, au nom du roi Mithridate, des secours « pour soumettre l'Italie révoltée : sinon c'est à « Rome que nous irons terminer nos différends. » Ces insolentes protestations d'amitié durent faire reconnaître aux gouverneurs romains la faute énorme qu'ils avaient commise, en laissant au roi de Pont le temps de devenir aussi formidable. Leur position était d'autant plus critique, que la guerre sociale, dont l'Italie était embrasée, ne permettait pas au sénat d'envoyer de grandes forces dans l'Asie. La fierté romaine ne se démentit cependant pas dans cette occasion périlleuse; on congédia Pélopidas, en lui ordonnant de signifier à Mithridate la défense d'attaquer Nicomède et l'ordre de restituer la Cappadoce à Ariobarzane. Ainsi la guerre fut déclarée, et l'on se disposa de part et d'autre à la soutenir avec vigueur. Toutes les troupes dispersées dans l'Asie romaine et dans les royaumes alliés furent réunies. Le proconsul Cassius, qui avait le principal

commandement, divisa ses forces en trois corps : lui-même se posta sur les frontières de la Galatie et de la Bithynie ; Manius fut chargé de défendre contre Mithridate l'entrée de la Bithynie, tandis que Q. Oppius devait s'avancer par les montagnes de la Cappadoce. Une flotte était à Byzance, prête à agir, et Nicomède s'était réuni à l'armée romaine avec 50,000 hommes d'infanterie et 6,000 chevaux. Il y avait longtemps que Mithridate était réellement en guerre avec la république, mais c'est vraiment de cette époque (l'an 88 av. J. C.), que datent ses premières hostilités contre les Romains. Le premier coup fut porté par Nicomède : brûlant de venger ses injures particulières, il s'avança vers le fleuve Amnius et il attaqua Néoptolème et Archélaüs, qui étaient postés sur ce point. La victoire fut longtemps disputée, mais à la fin elle resta aux soldats du Pont, qui firent un grand carnage des Bithyniens, et Nicomède se retira auprès de Cassius avec les débris de son armée. Un butin immense, le camp entier de Nicomède et une multitude de prisonniers restèrent entre les mains de Mithridate, qui traita ses captifs avec douceur et les renvoya chez eux, comblés de présents. Partout il traita ses prisonniers asiatiques avec la même bonté ; ce qui contribua, autant que la terreur de ses armes, à accélérer le rapide cours de ses conquêtes. Après cette victoire, Néoptolème et Némanès, à la tête d'un corps de troupes arméniennes, se portent par les défilés des monts Scoboras qui séparent la Paphlagonie de la Bithynie, pour attaquer Aquilius. Celui-ci avait plus de 40,000 hommes sous ses ordres ; ils furent complétement défaits : 10,000 restèrent sur le champ de bataille, le reste fut pris ou dispersé. Aquilius, échappé seul avec un petit corps de cavalerie, traversa le Sangarius à la nage et chercha un asile à Pergame. Les Romains furent vaincus de même sur tous les points ; Cassius se retira sans combattre à Apamée, puis à Rhodes ; Nicomède s'enfuit à Pergame et Manius à Mitylène. Oppius ne fut pas plus heureux du côté de la Cappadoce ; il fut repoussé dans la Pamphylie et la flotte romaine, chargée de défendre l'entrée de l'Euxin, fut complétement détruite, tandis que les vaisseaux de Nicomède étaient livrés à Mithridate. Ces succès soumirent au vainqueur toute l'Asie Mineure. Les Lyciens, les Magnètes et quelques Paphlagoniens lui résistèrent, mais bientôt ils furent subjugués par ses généraux. La domination romaine était tellement en horreur chez les peuples de l'Asie, que d'eux-mêmes ils volaient tous au-devant du joug de ce prince. Les villes grecques surtout se distinguèrent par leur empressement pour cette coalition : elles se soulevèrent spontanément contre les Romains et elles livrèrent à Mithridate tous ceux qui tombèrent entre leurs mains, et parmi lesquels étaient les généraux Q. Oppius et Manius Aquilius. Mithridate les fit mettre à mort, après les avoir promenés par dérision dans les principales villes de l'Asie. Partout le roi de Pont fut reçu comme un libérateur et un sauveur. Dans l'excès de leur joie, les nations de l'Asie, qui abhorraient les Romains, se crurent pour jamais affranchies de leur joug ; elles pensèrent que les exploits de Mithridate allaient élever un nouvel empire. Les bienfaits qui suivaient chacune des victoires de ce prince achevèrent de lui gagner tous les cœurs. Partout on lui prodiguait les noms de nouveau Bacchus, de père, de sauveur, de monarque de l'Asie ; en partant on lui offrait des secours et de l'argent pour achever d'affranchir l'Asie. Quand on apprit à Rome les rapides conquêtes du roi de Pont, le sénat fut comme frappé de terreur : les peuples de l'Italie étaient tous armés contre la république, et il lui était bien difficile d'envoyer des troupes en Asie, quand elle en avait à peine assez pour se défendre dans ses murs. On blâma l'imprudence de Cassius et des autres officiers qui, par leurs agressions et sans ordre du sénat, avaient mis l'Etat dans une si fâcheuse position. On n'en décréta pas moins la guerre contre le roi, il fut déclaré ennemi du peuple romain, et Sylla, alors consul, fut désigné pour aller le combattre. On n'avait pas d'argent, on vendit tous les objets précieux autrefois consacrés aux dieux par Numa, et l'on fit des préparatifs de guerre. Les troubles qui déchiraient l'Italie empêchèrent pendant longtemps Sylla de marcher contre le roi de Pont, qui continuait de pousser au loin ses conquêtes. Le supplice des généraux romains ne suffisait pas à la haine de Mithridate : il connaissait trop bien ses ennemis pour croire que, si jamais la fortune lui était contraire, il pût en obtenir des conditions honorables : il résolut de s'attacher par des liens indissolubles les peuples qui se rangeaient avec tant d'enthousiasme sous ses lois. Un grand nombre de Romains habitaient dans les provinces soumises à la république et dans les villes grecques de l'Asie : des ordres secrets sont adressés en même temps à tous les gouverneurs et à tous les magistrats de ces villes ; et dans un même jour, à la même heure, 100,000 Romains sont immolés. Peu échappèrent, tant était grande la haine des Asiatiques. Personne ne fut épargné : femmes, enfants, serviteurs, tout fut enveloppé dans la même proscription ; leurs corps même furent privés de sépulture. Toutes les villes rivalisèrent de cruauté, mais Ephèse se distingua entre toutes : non contents de poursuivre leurs victimes jusque dans les temples et de les immoler jusque sur les autels qu'ils tenaient embrassés, les Ephésiens renversèrent tous les bâtiments et les monuments élevés par les Romains. Pour affermir sa domination sur l'Asie, Mithridate fixa sa résidence à Ephèse : c'est là qu'il épousa une Grecque de Stratonicée, Monime, fille de Philopœmen, dont les vers de Racine ont immortalisé le nom et les malheurs. Il alla ensuite à Pergame, où il tint sa

cour. Pendant ce temps-là sa flotte, également victorieuse, avait passé de l'Euxin dans la mer Egée, dont elle soumit toutes les îles. Le général Ménophane s'empara de Délos, où il trouva d'immenses richesses : depuis longtemps cette île s'était affranchie de la domination des Athéniens ; le roi la leur rendit pour les engager dans son parti. Il trouva dans l'île de Cos de grands trésors qui y avaient été déposés par Ptolémée-Alexandre Ier, lorsqu'il fut contraint d'abandonner l'Egypte : Mithridate s'en empara et emmena à sa cour le fils de ce roi, nommé comme son père Alexandre, et il l'y traita avec tous les égards dus à son rang. Les Rhodiens, qui avaient alors une puissante marine et qui avaient été comblés de faveurs par le sénat, restèrent fidèles à la république et se préparèrent à résister. Mithridate vint en personne les combattre ; il leur livra plusieurs batailles navales, où il montra beaucoup de valeur, et dans l'une desquelles il pensa périr : mais ce fut en vain ; l'avantage fut toujours du côté des Rhodiens, et il renonça pour le moment à les soumettre. Il sentit qu'il était temps de prévenir les Romains (peut-être avait-il trop attendu), et de passer en Europe, où il eut l'imprudence de ne pas aller en personne. Sa présence y aurait sans doute produit un enthousiasme aussi grand que celui qu'elle avait excité en Asie. Plus de 150,000 hommes traversèrent la mer sous les ordres d'Archélaüs, pendant que Taxile et Arcathias, fils du roi, partaient de la Thrace, où ils trouvèrent des alliés et d'où ils devaient, après avoir conquis la Macédoine et la Thessalie, se joindre avec Archélaüs. Ce général débarqua dans l'Attique : les Athéniens, excités par le philosophe Aristion, massacrèrent les Romains et embrassèrent avec chaleur le parti de Mithridate. Les Lacédémoniens et tous les autres Grecs du Péloponèse suivirent leur exemple, ainsi que les Béotiens. A la première nouvelle du débarquement des troupes de Mithridate en Europe, Bruttius, gouverneur de la Macédoine, s'avanca pour les repousser. L'Eubée avait été soumise par un détachement que commandait Métrophane, et ce général vainqueur, après avoir pris Démétrias, s'avançait à travers la Magnésie pour soumettre la Thessalie : il y fut vaincu par Bruttius, qui, secondé par une flotte puissante, reconquit plusieurs îles de la mer Egée. Fier de ces succès, il entre avec ses troupes de terre dans la Béotie, et pendant trois jours il lutte avec avantage dans les plaines de Chéronée contre les troupes d'Archélaüs et d'Aristion. L'arrivée des Lacédémoniens et des Achéens força le général romain à la retraite ; il se dirigea vers le Pirée, qui tenait encore pour les Romains, mais qui fut bientôt occupé par Archélaüs. De Pergame, où il avait fixé son séjour, Mithridate se regardait comme maître de la Grèce et déjà il menaçait l'Italie, lorsque Sylla, qu'un sénatus-consulte avait chargé de combattre le roi de Pont, débarqua en Grèce avec cinq légions, quelques cohortes détachées, et divers corps de cavalerie. Des secours lui arrivèrent de l'Etolie et de la Thessalie ; et sans perdre de temps, il marcha pour attaquer Archélaüs dans l'Attique. Ce général gardait le Pirée avec des forces imposantes ; Aristion était renfermé dans Athènes, décidé à s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Les premières attaques furent terribles : la résistance fut vigoureuse et Sylla fut repoussé avec perte. De nouvelles forces vinrent encore d'Asie, Sylla tenta de s'opposer à à leur descente : il se livra une bataille dans laquelle l'avantage ne resta aux Romains qu'après une lutte longue et sanglante. L'hiver approchait ; et Sylla, désespérant d'emporter la place avant le retour de la belle saison, prit le parti de se retrancher auprès d'Eleusis, pendant qu'Athènes, bloquée par une partie de son armée, était livrée à toutes les horreurs de la famine, et qu'une multitude de combats meurtriers se donnaient tous les jours sous ses murailles. La trahison et la disette lui livrèrent enfin cette malheureuse cité, qui, emportée d'assaut, fut abandonnée aux flammes et éprouva toutes les horreurs qu'elle pouvait attendre d'un vainqueur impitoyable. Tous ceux de ses citoyens qui échappèrent au glaive furent réduits en esclavage et vendus à l'encan avec leurs femmes et leurs enfants. Cependant Aristion et un grand nombre de ses partisans s'étaient retirés dans la citadelle, où ils essayèrent de se défendre ; mais la faim et la soif les contraignirent de s'abandonner à la discrétion du vainqueur, qui les livra au supplice. Archélaüs, qu'un puissant corps de troupes contenait dans le Pirée, avait été spectateur forcé de la prise d'Athènes : les lignes qui l'enveloppaient avaient été le théâtre de combats acharnés, qui se renouvelaient sans cesse. Obligé de combattre ainsi dans une position resserrée, il y consumait en pure perte une grande partie de ses soldats, et il ne pouvait profiter de l'avantage que l'immense supériorité de ses forces lui donnait sur l'ennemi. Athènes prise, Archélaüs n'avait plus aucun motif de défendre le Pirée : comme il était maître de la mer, il eut bientôt transporté ses troupes sur un autre point. Son arrivée en Thessalie fut suivie de sa jonction avec l'armée qui, sous les ordres de Taxile et d'Arcathias, fils du roi, avait passé le Bosphore. Arcathias était mort à Potidée, de sorte que Taxile était le seul chef de cette armée, qui s'était considérablement augmentée par les renforts qu'elle avait reçus des différentes nations de la Thrace et de la Macédoine. Archélaüs avait sous ses ordres plus de 120,000 hommes quand il franchit les Thermopyles pour venir attaquer Sylla, qui l'attendait dans la Béotie. L'inconstance des Grecs se signala dans cette occasion : ils montrèrent autant d'empressement à se joindre à Sylla qu'ils en avaient mis à se réunir aux soldats de Mithridate, qu'ils regardaient naguère comme

des libérateurs. Renforcé par leurs troupes auxiliaires, Sylla fut encore joint par les Macédoniens, qui changèrent aussi de parti, de sorte qu'il fut bientôt en état de combattre avec avantage Archélaüs, et vint le chercher dans les plaines de Chéronée. Ces lieux, qui, deux siècles auparavant, avaient vu la liberté grecque expirer avec gloire sous les armes des Macédoniens, furent cette fois témoins d'un spectacle bien différent. On y vit les Grecs, tout à fait dégénérés et bien dignes de leur esclavage, insensibles au noble exemple que leur donnaient les ruines fumantes d'Athènes, combattre pour leurs oppresseurs après avoir lâchement déserté les drapeaux d'un roi qu'ils avaient appelé de tous leurs vœux. Attaqués à l'improviste dans une position désavantageuse, les soldats de Mithridate se défendirent avec leur valeur accoutumée; mais ils ne purent arracher la victoire aux Romains : réduits à combattre dans des lieux où ils ne pouvaient se développer, leur nombre fut la cause de leur perte, de manière que le désordre qui se répandit parmi eux eut plus de part à la victoire que les armes des Romains. Archélaüs, après la perte ou la dispersion de la plus grande partie de son armée, se retira à Chalcis, dans l'Eubée, où il ne put être forcé, parce que les Romains n'avaient pas de flotte, tandis qu'il était maître de la mer. La nouvelle de la défaite d'Archélaüs fut à peine connue en Asie qu'une agitation sourde s'y manifesta sur tous les points. Les Romains y avaient conservé des partisans, et les Grecs de cette partie du monde n'étaient pas moins inconstants que leurs compatriotes d'Europe. D'ailleurs Mithridate régnait depuis assez longtemps sur eux pour qu'ils fussent dégoûtés de sa domination et pour que celle des Romains leur offrît tous les charmes de la nouveauté. Ils avaient aussi une trop haute idée de la fortune de Rome pour ne pas croire que la victoire de Sylla serait bientôt suivie de succès non moins décisifs : il était donc bien important pour eux de prévenir par des services signalés sa vengeance imminente. Des insurrections se manifestèrent sur plusieurs points; diverses villes chassèrent les garnisons pontiques. Les Galates, dont Mithridate redoutait la valeur et qui ne lui avaient jamais été bien affectionnés, menacèrent de se soulever; presque tous leurs tétrarques furent sacrifiés, et leur pays fut confié à un gouverneur particulier. Ce peuple opprimé n'attendait qu'un instant favorable pour secouer le joug, tandis que de fréquentes conspirations éclataient contre la vie du roi. Au milieu de tous ces embarras, Mithridate, plutôt étonné qu'effrayé par la victoire de Sylla, ne renonçait pas à poursuivre ses conquêtes en Europe. Par ses ordres, une nouvelle armée de 80,000 hommes passa la mer sous le commandement de Dorylaüs, pour aller rejoindre Archélaüs. Ce général reprit bientôt l'offensive, et vint chercher Sylla, qui n'avait pas quitté la Béotie. Le sort lui fut encore contraire; il eut le dessous dans un premier engagement, qui fut suivi à peu de distance d'une bataille générale. Son armée y fut complétement défaite, et la plus grande partie de ses soldats furent engloutis dans les marais d'Orchomène : lui-même, caché pendant trois jours au milieu des morts, ne gagna qu'avec peine la ville de Chalcis, où il se hâta de réunir tout ce qui restait des troupes de Mithridate qui étaient passées en Grèce. Après cette victoire, Sylla alla prendre ses quartiers d'hiver en Thessalie. Pendant que ce général triomphait des armées de Mithridate, ses ennemis étaient tout-puissants à Rome. Cinna et Marius le faisaient déclarer ennemi de la république, et donnaient ordre à Flaccus, et à son lieutenant Fimbria d'aller en Asie achever cette guerre acharnée. Peu après son arrivée en Asie, Fimbria s'était défait de Flaccus, et, seul commandant des forces romaines, il luttait avec avantage contre le roi de Pont. Déjà il avait repris Chalcédoine et Byzance, et la la plus grande partie de la Bithynie était en son pouvoir quand un fils de Mithridate vint lui livrer bataille. La victoire fut longtemps balancée; mais à la fin elle resta à Fimbria, qui poursuivit les vaincus jusqu'à Pergame, que Mithridate fut obligé de quitter en toute hâte pour se réfugier à Pitane. Le roi rassembla dans cette ville tout ce qui lui restait de troupes; Fimbria vint bientôt l'y assiéger. Ayant besoin d'une flotte, il envoya demander des secours à Lucullus, qui était parvenu à réunir un grand nombre de vaisseaux; mais, comme celui-ci était attaché au parti de Sylla, il ne voulut pas aider Fimbria dans cette entreprise. Ce roi cependant, appréhendant que tôt ou tard la route de la mer lui fût fermée, prit le parti d'abandonner Pitane. Il s'embarqua pour Mitylène, d'où il repassa ensuite en Asie. Fimbria se rendit alors le maître de Pitane, et soumit le reste de la Mysie avec la Troade. Tous ces revers inspirèrent à Mithridate le désir de la paix. Connaissant la position particulière de Sylla, il espéra obtenir de lui de meilleures conditions que de Fimbria. En effet, le général romain, que son ambition rappelait en Italie, avait autant d'envie que lui de voir la guerre terminée. Archélaüs fut chargé de négocier pour le roi de Pont, et il eut une entrevue avec Sylla. La situation difficile dans laquelle celui-ci se trouvait ne le porta pas à accorder des conditions plus avantageuses à Mithridate : il exigeait, entre autres choses, qu'il remît sa flotte à la discrétion des Romains, qu'il évacuât tous les pays qu'il avait conquis, et qu'il payât les frais de la guerre. Archélaüs, pour montrer que les intentions de son maître étaient sincères, abandonna sur-le-champ les places qu'il occupait encore en Europe, s'en référant pour les autres conditions à la volonté du roi, et aussitôt il repassa en Asie. Sylla, débarrassé de toute inquiétude, s'avança vers la Thrace, où il soumit les

nations barbares qui, de concert avec les troupes pontiques, avaient ravagé la Macédoine. Les conditions imposées par Sylla parurent un peu dures à Mithridate : ses ambassadeurs répondirent à Sylla que le roi ne consentirait point à livrer sa flotte ni à évacuer la Paphlagonie, et que Fimbria était disposé à lui accorder de meilleures conditions. Lucullus venait de joindre Sylla avec sa flotte, et celui-ci, pour en finir, résolut de passer en Asie, pensant bien que sa présence mettrait fin aux délais du roi. En effet, à peine Sylla était-il en Asie que Mithridate vint le trouver à Dardanus, en Troade. Les deux chefs eurent une entrevue, et la paix fut conclue : Mithridate consentit à livrer 80 de ses vaisseaux, à abandonner ses conquêtes en payant les frais de la guerre, et à laisser remonter sur leurs trônes Nicomède et Ariobarzane. Tels étaient les articles apparents de cet arrangement; mais l'examen attentif des événements qui suivirent fait voir que Sylla, pressé de retourner en Italie, fut bien aise de terminer la guerre de la manière la plus courte; il eut l'air d'imposer au roi de Pont des conditions bien rigoureuses, que celui-ci se réservait les moyens de ne pas exécuter : le traité ne fut ni soumis à l'approbation du sénat, ni consigné par écrit. Sylla laissa un corps de troupes en Asie sous les ordres de Muréna; Nicomède et Ariobarzane furent rétablis dans leurs Etats; Mithridate restitua toutes ses conquêtes, à l'exception de la Paphlagonie et d'une partie de la Cappadoce, et il rentra dans son royaume, où sa présence était très-nécessaire. Ainsi se termina la première guerre des Romains contre Mithridate, en l'an 85 avant J.-C. Ce prince était à peine de retour dans ses Etats héréditaires qu'il se hâta de marcher contre les peuples de la Colchide, qui s'étaient révoltés pendant son absence. Cette guerre ne fut pas cependant de longue durée; ces peuples lui demandèrent pour roi son fils, nommé comme lui Mithridate, ce qui leur fut facilement accordé; mais peu après le roi, soupçonnant que c'était ce même fils qui les avait excités à la révolte pour obtenir la couronne, le fit charger de chaînes d'or et lui fit trancher la tête. Cette affaire terminée, il ordonna d'immenses préparatifs de guerre pour soumettre les peuples du Bosphore, qui s'étaient aussi révoltés. Ces préparatifs furent si formidables que le bruit se répandit bientôt qu'il voulait profiter de l'absence de Sylla pour recommencer les hostilités. Le refus qu'il faisait de restituer à Ariobarzane une partie de la Cappadoce et les plaintes qu'il ne cessait de proférer contre Archélaüs, qu'il accusait du mauvais succès de la dernière guerre, ne pouvaient que fortifier ces soupçons. Celui-ci, pour se mettre à l'abri de la vengeance bien ou mal fondée de Mithridate, prit le parti de s'enfuir auprès de Muréna, auquel il représenta le roi de Pont comme décidé à recommencer la guerre. Bien aise de trouver une occasion de se signaler, Muréna se hâta de prévenir Mithridate et de faire une invasion dans la partie de la Cappadoce que ce monarque avait retenue. En vain le roi de Pont se plaignit de l'infraction du traité conclu avec Sylla : Muréna en nia l'existence et continua ses ravages; l'intervention d'un envoyé de Sylla fut également inutile; Mithridate fut donc obligé de se défendre contre les Romains. Gordius, qui lui avait donné tant de preuves de son dévouement, fut chargé par lui de chasser Muréna de la Cappadoce; il s'acquitta de sa commission avec un tel succès que Muréna, battu, se vit contraint de repasser l'Halys avec perte. Mithridate arriva lui-même à la tête d'une nouvelle armée; le fleuve fut passé de vive force : Muréna, complétement vaincu, fut contraint d'opérer sa retraite dans la Phrygie. Cependant Sylla était fort mécontent que son lieutenant eût, au mépris de ses ordres, attaqué le roi de Pont, qui n'avait que sa parole pour garantie de la paix; il envoya en Asie Gabinius pour régler ces différends. Muréna fut rappelé et les pays qu'il avait envahis furent restitués. Ensuite, par la médiation de Gabinius, la paix fut rétablie entre Mithridate et Ariobarzane : le roi de Pont promit d'épouser une fille d'Ariobarzane, âgée alors de quatre ans, et reçut pour sa dot une portion de la Cappadoce, qu'il joignit à celle qu'il occupait. Ainsi se termina en l'an 82 avant J.-C. la seconde guerre des Romains contre Mithridate. Celui-ci, libre désormais de toute inquiétude, ne s'occupa plus que de réparer les maux que la guerre lui avait fait éprouver et de raffermir sa puissance. Il passa dans le Bosphore, qui fut bientôt soumis, et dont il confia le gouvernement à son fils Macharès, qu'il décora du titre de roi. Les Achéens, peuple barbare qui habitait entre la Colchide et la Chersonèse Taurique, fixèrent ensuite son attention. Il ne fut pas heureux contre eux : la nature montagneuse de leur pays leur fournit les moyens de résister avec avantage; la rigueur du froid et une multitude de petits combats lui enlevèrent la plus grande partie de son armée et avec le reste il fut obligé de se retirer honteusement dans le Pont. Cet échec engagea vraisemblablement Ariobarzane à réclamer auprès du sénat contre les arrangements peu avantageux qu'il avait contractés avec Mithridate et à demander la restitution de la partie de son royaume que celui-ci avait usurpée. Sylla lui accorda la satisfaction qu'il désirait, et Mithridate ne put se dispenser d'obéir. Quelque temps après, il envoya une ambassade au sénat pour qu'il ratifiât le traité qu'il avait fait avec Sylla. Ce général mourut dans ces entrefaites, et le sénat fut trop occupé pour faire grande attention aux sollicitations du roi de Pont, dont les espérances d'ailleurs se relevèrent par cet événement. Aussi le roi n'insista pas davantage et tourna-t-il ses vues d'un autre côté. Ne voulant point encourir le

reproche de violer les traités, il fit engager sous main le roi d'Arménie, Tigrane, à opérer pour son compte une invasion dans la Cappadoce. Les Romains ne furent point dupes de cette ruse, et dès lors ils purent se regarder comme en état de guerre avec Mithridate, qui n'attendait plus qu'une occasion pour se déclarer ouvertement. Dans le même temps, il reçut des ambassadeurs de Sertorius, qui s'était révolté en Espagne contre la république ou plutôt contre le parti de Pompée, lequel maîtrisait le sénat : une alliance fut bientôt conclue. Ils se promirent d'attaquer simultanément les Romains à l'occident et à l'orient : l'Asie, la Bithynie, la Paphlagonie, la Cappadoce et la Galatie devaient appartenir à Mithridate si la victoire couronnait les efforts des deux alliés. M. Varius et deux autres officiers romains furent envoyés par Sertorius pour aider Mithridate de leurs conseils. Ainsi commença la troisième guerre pontique, en l'an 75 avant J.-C. Violant aussi brusquement la paix qu'il avait lui-même sollicitée, il dut, après la terrible expérience qu'il avait faite de la puissance des Romains, prendre toutes ses précautions pour soutenir avec avantage une guerre qui désormais devait être implacable. Une année entière fut consacrée à équiper une flotte formidable et à amasser d'immenses provisions pour ses troupes. Presque tous les peuples du Caucase et de la Scythie asiatique lui fournirent des soldats; il lui en vint aussi d'Arménie; les Sarmates, les Iazyges, les Bastarnes, les Thraces, et tous les peuples barbares de l'Europe compris entre le mont Hæmus et le Tanaïs, furent ses auxiliaires. Il se trouva bientôt à la tête de plus de 160,000 combattants, et il résolut de commencer les hostilités au printemps de l'an 73 avant J.-C. Deux de ses généraux (Taxile et Hermocrate) entrèrent dans la Paphlagonie, qui fut promptement soumise. Au premier bruit des préparatifs du roi de Pont, le sénat s'était hâté d'envoyer les deux consuls en Asie. Cotta avait le gouvernement de la Bithynie, que Nicomède, son dernier roi, fils de Nicomède Philopator, dont nous avons souvent parlé, avait cédée par son testament aux Romains; Lucullus était chargé de défendre la Cilicie. Pendant que, d'un côté, Mithridate était maître de la Paphlagonie, Diophante, un de ses plus habiles généraux, s'emparait de la Cappadoce et empêchait Lucullus de sortir de la Cilicie, où il le tenait dans une inaction forcée. Le roi en profitait pour se porter en personne dans la Bithynie, qu'il soumit tout entière. Cotta n'osa lui résister; il se hâta de chercher un asile dans les murs de Chalcédoine, où Mithridate vint l'assiéger, après avoir vaincu Rutilius, son lieutenant, qui fut tué dans la bataille. Les forces navales du roi arrivèrent presque aussitôt devant la place. Sans différer, il donna l'ordre d'attaquer la flotte romaine, qui fut bientôt vaincue et toute prise ou brûlée. Plus de 50,000 hommes furent tués, noyés ou faits prisonniers dans cette journée. Ne voulant pas s'arrêter plus longtemps devant Chalcédoine, Mithridate laissa un corps pour la contenir et se porta en toute hâte à la rencontre de Lucullus. Fier de la supériorité de ses forces, il était impatient de combattre; mais le général romain, qui avait reconnu que la partie n'était pas égale, recula devant lui. Il désirait faire traîner la guerre en longueur pour détruire en détail l'armée pontique. Mithridate, ayant vainement tenté d'amener Lucullus à une action générale, mit le siége devant Cyzique, ville forte et très-affectionnée aux Romains, dans le but de contraindre Lucullus à livrer bataille pour sauver la place. Les attaques furent poussées avec vigueur et la résistance fut opiniâtre. En vain Mithridate voulut-il épouvanter les Cyzicéniens en leur annonçant que le roi d'Arménie allait arriver suivi de toutes les forces de l'Orient : ils étaient animés par la présence de Lucullus, retranché avec son armée sur une hauteur à peu de distance de la ville. Le siége se prolongeait, et les soldats de Mithridate, obligés de soutenir de rudes combats contre les assiégés, étaient perpétuellement harcelés par les troupes de Lucullus. Pour comble de malheur, les vivres leur manquèrent; la famine fut suivie de la peste, qui fit de grands ravages. Le roi voulut alors lever le siége et opérer sa retraite. Lucullus, informé de son dessein, se mit aussitôt en marche pour lui disputer le passage du Rhyndacus : Mithridate y fut repoussé avec perte, et il reprit sa position devant Cyzique. Pendant qu'il se consumait inutilement sous les murs de cette place, Eumachus, un de ses généraux, lui soumettait la Phrygie, la Cilicie, la Pisidie et l'Isaurie. Ces succès partiels ne pouvaient le tirer de la position fâcheuse où il se trouvait; la peste continuait de ravager son armée, et l'hiver approchait. Il résolut donc de faire sa retraite à quelque prix que ce fût. 30,000 hommes, seul reste de toutes ses forces, se retirèrent sur Lampsaque; Lucullus en tailla en pièces la plus grande partie : le reste se sauva par mer. Pour le roi, monté sur un vaisseau léger, il s'enfuit à Nicomédie, d'où bientôt il se rendit à Sinope, puis à Amisus, dans le Pont, après que les tempêtes de l'Euxin eurent détruit toutes ses forces navales, qui avaient eu peu à souffrir des Romains. Mithridate fut à peine de retour dans le Pont qu'il se hâta d'envoyer demander du secours à Tigrane et à son fils Macharès, roi du Bosphore. Mais Lucullus ne perdait pas de temps : tandis que Cotta et d'autres généraux soumettaient les villes de Bithynie qui tenaient encore pour le roi, il s'avançait lui-même avec toutes ses forces pour le poursuivre dans le cœur de ses Etats. Le roi ne jugea pas à propos de l'attendre dans Amisus. Pendant que cette ville faisait une résistance aussi vigoureuse qu'inutile, il rassemblait une nouvelle armée dans la partie orientale du Pont : bientôt un renfort de

40,000 hommes lui arriva des régions caucasiennes, et il fut de nouveau en position de se mesurer avec son ennemi. Amisus tenait encore : Lucullus laissa un corps de troupes pour continuer le siége et avec le reste de son armée il s'avança pour combattre Mithridate. Celui-ci, posté dans les montagnes qui séparent le Pont de l'Arménie et de la Colchide, y occupait des positions très-avantageuses. Aussi plusieurs fois obtint-il la supériorité sur les soldats de Lucullus, qui fut contraint de se retirer devant lui jusqu'à Cabires, où le roi le suivit. Lucullus employa pour le vaincre la même tactique qui lui avait si bien réussi devant Cyzique : il fatigua ses ennemis par une multitude de petits combats ; la famine qui l'avait inquiété pendant quelque temps passa dans le camp du roi quand on eut intercepté toutes ses communications avec la Cappadoce, où il avait encore une armée ; la trahison et la désertion achevèrent sa défaite. Sans avoir pu livrer de bataille, Mithridate n'eut bientôt plus d'armée ; il se vit réduit à prendre la fuite : pour éviter la poursuite des Romains, il fit le sacrifice d'une grande partie de ses trésors, qu'il répandit dans la route, de sorte qu'il parvint à gagner l'Arménie avec 2,000 chevaux seulement. Désespérant de recouvrer jamais son royaume, il envoya Bacchus, un de ses plus dévoués serviteurs, donner la mort à ses sœurs et à ses femmes, qui se trouvaient enfermées dans les murs de Pharnacia, ville forte qui n'avait pas encore subi le joug des vainqueurs. Monime, cette Grecque de Stratonicée qui après ses revers avait abandonné sa patrie pour le suivre et qui était la plus chérie de ses femmes, s'empressa d'obéir à ses ordres suprêmes, et, prenant le diadème qui ornait encore son front, elle voulut s'étrangler ; trop faible, il se rompit : « Fatal diadème, dit-« elle en le foulant aux pieds avec mépris, tu « m'as toujours été inutile ; que ne me sers-tu « aujourd'hui en m'aidant à mourir ? » et elle s'offrit avec courage au glaive qui l'immola. Bérénice, autre femme de Mithridate, ses sœurs Statira et Roxane, s'empoisonnèrent. Cette dernière, en prenant le funeste breuvage, accabla son frère d'imprécations ; mais Statira, plus généreuse, plus héroïque peut-être, le remercia de ce qu'au milieu de tant de dangers il ne les oubliait pas et songeait à les préserver des outrages du vainqueur. Cette terrible catastrophe fut bientôt suivie de la reddition de la plupart des villes du Pont ; Héraclée et Sinope se rendirent après une vigoureuse résistance ; les Chaldéens, les Tibaréniens et les peuples de la petite Arménie se soumirent. Amisus résistait encore ; mais elle ne tarda pas à subir le joug des Romains. Prise de vive force, elle fut livrée aux flammes ; un grand nombre de ses habitants s'enfuirent par mer, et Callimaque, son gouverneur, se retira en Arménie, où le frère de Tigrane lui confia la défense de Nisibe, en Mésopotamie. Tout le Pont était soumis : il ne restait plus rien à Mithridate, et Lucullus, après avoir rendu la liberté aux villes de Sinope et d'Amisus, en fit une province romaine en l'an 69 avant J.-C. Dans le même temps, Macharès, indigne fils de Mithridate, envoya une couronne d'or à Lucullus et fit alliance avec lui. Tout était tranquille dans l'Asie Mineure ; Lucullus ne s'occupa plus que des moyens de s'emparer de la personne du roi de Pont. Ce prince avait bien trouvé un asile en Arménie ; cependant il n'y était pas traité comme devait l'être un roi si illustre, parent et allié de Tigrane. On lui donna pour séjour un palais royal ; mais rien ne put décider Tigrane, qui était mécontent de lui, à l'admettre en sa présence. Cette conduite singulière contraste trop avec la générosité que Tigrane montra ensuite, pour ne pas donner à croire qu'il fut dirigé dans cette circonstance par quelque motif particulier qui a échappé aux historiens. Ce motif, nous croyons l'avoir découvert. Ce n'était certainement pas la crainte de déplaire aux Romains, qui, ainsi que le pensent quelques auteurs, portait à agir ainsi le roi des rois. Ce maître de tout l'Orient ne les redoutait pas : la suite le fera bien voir. Le mécontentement du roi d'Arménie venait de plus loin ; lorsque Mithridate, vainqueur des Romains et maître de l'Asie, couvrait la Grèce et la Thrace de ses armées, et que déjà en espérance il achevait la conquête de l'Italie ; quand, dans l'enthousiasme de la nouveauté et de la victoire, les peuples de l'Asie lui décernaient les titres les plus pompeux, il oublia que le roi d'Arménie était le suprême monarque de l'Orient : ses défaites purent seules lui rappeler que naguère il en avait obtenu des secours. On conçoit d'après cela comment, pendant la troisième guerre contre les Romains, Tigrane n'envoya, comme l'attestent les historiens, que de très-faibles secours à Mithridate, secours encore que celui-ci ne dut qu'aux sollicitations de sa fille Cléopâtre, mariée avec Tigrane. Si l'on admet que le roi de Pont, enorgueilli, se soit arrogé tous les titres réservés au rang suprême, et que même il se soit paré du nom de roi des rois, on ne doit plus s'étonner que Tigrane n'ait pas voulu admettre en sa présence celui qui venait chercher un asile dans ses Etats ; il était devenu pour lui un rebelle. Que Mithridate, dans ses jours de prospérité, se soit considéré comme monarque indépendant, il n'y a pas de doute ; qu'il ait usurpé le titre de roi des rois, les anciens ne nous en donnent point la preuve directe, mais ils nous fournissent d'autres moyens d'arriver à ce résultat. Une usurpation justifiée par la force était le seul droit de Tigrane au titre de roi des rois ; quand il eut été vaincu par les Romains et dépouillé de la plus grande partie de sa puissance, le roi des Parthes secoua le joug qu'il avait été contraint de subir et reprit ce titre, qui lui appartenait légitimement. Tigrane n'y renonça pas pour cela. Les Romains

furent bien aises de le lui laisser pour entretenir toujours un motif de guerre entre lui et le roi des Parthes; il ne le quitta que longtemps après, au temps de la défaite de Crassus. Alors il y renonça par un traité et contracta une intime alliance avec les Parthes. Mithridate, vainqueur des Romains et maître de l'Asie Mineure, était par rapport à Tigrane précisément dans la même position que celui-ci à l'égard des Parthes. Sa fuite et ses sollicitations pour obtenir des secours étaient la preuve suffisante de son repentir. Mithridate n'avait pas besoin de renoncer autrement à un titre que nous supposons qu'il avait usurpé. Quand Tigrane eut déclaré la guerre aux Romains, les événements se succédèrent avec tant de rapidité qu'il fut impossible au roi de Pont de faire une renonciation plus formelle. En signant la paix avec Rome, le roi d'Arménie abandonna la cause de Mithridate, qui put dès lors se considérer comme dégagé de tout devoir envers lui, et reprendre un titre dont il n'était point indigne et auquel il n'avait pas solennellement renoncé par un traité. Son fils aura donc pu hériter de ce titre suprême; or c'est précisément ce qui arriva : Pharnace ne possédait que le Bosphore, et cependant, avant d'avoir envahi l'Asie Mineure, il prenait sur ses monnaies le titre de roi des rois; la preuve de ce fait important existe dans tous nos cabinets numismatiques. On retrouve cette même qualification sur plusieurs monuments relatifs aux successeurs de Pharnace, dans le Bosphore; ils ne la prenaient certainement que comme successeurs de Mithridate. Il y avait vingt mois que ce monarque était en Arménie, quand P. Clodius fut envoyé par Lucullus pour demander son extradition. Tigrane, indigné d'une telle proposition, oublia tous les sujets de plainte qu'il avait contre son beau-père, le fit venir à sa cour, embrassa ouvertement sa défense, et congédia l'ambassadeur romain avec mépris. Après une telle démarche, il fallait se préparer à la guerre. Tigrane fit un immense armement, et Mithridate, à la tête d'un corps de 10,000 hommes, se disposait à rentrer dans le Pont. Lucullus se mit aussitôt en campagne. Fabius, gouverneur du Pont, et Sornatius, furent chargés de défendre ce royaume, tandis que lui-même, avec toutes ses forces, se portait vers l'Euphrate, à travers la Cappadoce. Ses attaques se dirigèrent vers la partie méridionale des États de Tigrane, c'est-à-dire vers la Syrie et la Mésopotamie, qu'il avait enlevées aux Séleucides; il espérait triompher plus facilement de ce côté, parce que Clodius, pendant son ambassade, y avait pratiqué des intelligences, et que les habitants n'en étaient pas bien affectionnés à Tigrane. En effet, il y eut de rapides succès, et il y trouva des auxiliaires; peu après le passage de l'Euphrate, il vainquit Mithrobarzane, dynaste de la Sophène, et bientôt il se trouva en présence des troupes de Tigrane, dont le nombre surpassait de beaucoup les siennes. Le roi d'Arménie, fier de sa supériorité, voulait sur-le-champ en venir aux mains, pensant qu'il anéantirait facilement cette poignée d'ennemis. Mithridate, qui connaissait mieux que lui l'adversaire qu'il avait en tête, ne cessait de l'exhorter par ses messages à ne pas livrer bataille, à harceler, à fatiguer les Romains par de petits combats, et à profiter de sa nombreuse cavalerie pour les affamer. Tous ces avis furent inutiles; Tigrane, se confiant à sa fortune, livra bataille et fut complétement vaincu. Sa défaite entraîna la prise de Tigranocerte, qui, assiégée depuis quelque temps, se défendait avec courage, mais qui fut livrée par la trahison. Cependant Tigrane fuyait sans armée, dans le plus grand désespoir, et ne sachant où trouver un asile dans son royaume, quand Mithridate, qui se préparait à entrer dans le Pont, vint à sa rencontre, le consola, et lui fit envisager qu'il ne fallait pas désespérer du salut de ses États pour la perte d'une bataille. Il le décida donc à prendre des mesures pour continuer la guerre avec vigueur au retour du printemps. On fit des levées d'hommes dans toutes les parties de l'Arménie. Megadates, gouverneur de Syrie, fut rappelé avec les troupes qu'il commandait. Tous les alliés furent convoqués, et bientôt les deux rois se virent à la tête d'une armée moins forte que la précédente, mais bien plus redoutable, parce qu'elle était mieux choisie et composée d'hommes exercés à combattre à la manière des Romains. Pendant ce temps-là, Lucullus s'emparait de plusieurs provinces de l'Assyrie et de la Gordyène; il marcha ensuite à la rencontre des troupes arméniennes, commandées par les deux monarques et postées au milieu des montagnes du Taurus, dans des positions très-avantageuses. Le général romain vint plusieurs fois les insulter pour les décider à livrer bataille; n'ayant pu y réussir, il feignit de vouloir s'enfoncer dans l'intérieur du royaume pour attaquer la capitale, Artaxate. Afin de sauver cette place importante, Tigrane décampa et vint disputer le passage de l'Arsanias; malgré la vigoureuse résistance que ses soldats opposèrent, l'avantage resta aux Romains, et Lucullus marcha aussitôt contre Artaxate, dont il croyait s'emparer sans coup férir; il se trompait; le gouverneur lui résista avec courage, et après avoir consumé inutilement beaucoup de temps devant cette place, Lucullus fut contraint par les murmures de ses soldats de lever le siége et d'aller chercher ses quartiers d'hiver dans la Mésopotamie. Alors il s'occupa de soumettre la Mygdonie et la ville de Nisibe, appartenant à Tigrane et commandée par Callimaque, qui avait défendu avec tant de courage Amisus dans le Pont. Cette ville fut prise de force après une résistance opiniâtre. Au retour du printemps, Lucullus voulut rentrer en Arménie, mais son armée tout entière se mutina et refusa de l'accompagner; il

lui fallut abandonner tous les pays qu'il avait conquis et ramener ses troupes dans l'Asie Mineure, où le même esprit d'insubordination se manifesta, de sorte qu'il lui fut impossible de rien entreprendre. Mithridate et Trigane n'avaient pas attendu tous ces embarras pour reprendre l'offensive; il y avait déjà longtemps que Mithridate était dans l'Asie Mineure. A peine eut-il la certitude de la défaite de Tigrane au passage de l'Arsanias, qu'il se porta rapidement vers le Pont pour faire une diversion avec les troupes qu'il commandait. Sa marche fut si prompte, que tombant à l'improviste sur le gouverneur Fabius, il le défit entièrement. L'armée de Mithridate se grossit de plusieurs corps de Thraces qui désertèrent les drapeaux romains; mais retardé par les blessures qu'il avait reçues dans cette bataille, il ne put poursuivre Fabius aussi vite qu'il l'aurait voulu. Triarius eut le temps de venir joindre celui-ci et de livrer à Mithridate une bataille acharnée, mais non décisive, quoiqu'elle fût suffisante pour arrêter pendant quelque temps les progrès du roi. Les Romains n'osaient plus en venir aux mains avec Mithridate, qui avait recouvré la plus grande partie du Pont. Tigrane, de son côté, avait repris tout ce que les Romains avaient occupé dans l'Arménie, et, à la tête d'une puissante armée, il se préparait à passer l'Euphrate pour se joindre à son beau-père et envahir la Cappadoce. Cependant Lucullus avait appris que le roi de Pont menaçait encore une fois de reconquérir l'Asie Mineure, et comme il ne pouvait décider ses soldats à pénétrer en Arménie, il partit en toute hâte afin de s'opposer à Mithridate, qui devenait inquiétant; mais il ne put arriver assez tôt pour empêcher la défaite de Triarius. La perte des Romains fut très-considérable; Mithridate aurait achevé la destruction de leur armée, si un Romain qui était à son service ne l'eût perfidement blessé au milieu de la mêlée. Cet assassin fut massacré par les serviteurs du roi de Pont, qui, averti par cette tentative, résolut de se mettre à l'abri d'un pareil malheur. Il avait un grand nombre de transfuges romains dans son armée, il les fit tous égorger. Cependant Lucullus arriva pour venger la défaite de Triarius; Mithridate ne jugea pas à propos de lui résister de front, il se retira vers la Petite-Arménie pour faire sa jonction avec Tigrane, qui bientôt après passa l'Euphrate et envahit toute la Cappadoce. Ariobarzane, fidèle à son ancienne coutume, quitta encore une fois son royaume pour chercher un asile dans les provinces romaines. Dans le même temps, les soldats de Lucullus, mécontents depuis longtemps de leur général, qu'ils accusaient de tous les malheurs de cette guerre qu'il avait prolongée pour s'enrichir, l'abandonnèrent entièrement. Personne ne resta auprès de lui. Glabrion, alors consul (l'an 67 avant J.-C.), arriva vers la même époque en Asie et dépouilla Lucullus du commandement. Mithridate prit l'offensive, chassa les Romains de toute la Cappadoce, et reconquit son royaume en entier. Glabrion, qui avait plus d'ambition que de courage, voulut lui résister et demeurer dans le Pont. La présence de Mithridate suffit pour repousser le consul, qui prit honteusement la fuite sans oser livrer bataille, et le roi s'avança jusque dans la Bithynie, menaçant encore une fois de chasser les Romains de l'Asie. Dans ce péril extrême, le sénat se hâta de conférer le commandement à Pompée, qui venait de terminer la guerre des pirates et qui était en Cilicie. Le nouveau général se transporta aussitôt en Galatie, où il donna rendez-vous à toutes les troupes romaines cantonnées en Asie. La reprise des hostilités fut précédée de quelques négociations. Mithridate venait de perdre l'appui de Tigrane, retourné dans son royaume avec son armée pour y combattre un de ses fils révolté; dans cette extrémité, il envoya demander à Pompée à quelles conditions on lui accorderait la paix. Pompée lui répondit qu'il devait s'en remettre à la générosité du peuple romain. Cette réponse réduisit Mithridate au désespoir : il jura de ne jamais faire de paix avec les Romains et de les combattre jusqu'à son dernier soupir. Pompée avait 60,000 hommes, les forces du roi étaient à peu près égales. Fidèle à la manière de combattre qu'il avait adoptée depuis ses revers devant Cyzique, il recula devant l'ennemi, épiant une occasion favorable pour l'attaquer avec avantage. Il gagna les montagnes de la Petite-Arménie. Pompée le poursuivit, mais avec précaution, se doutant de son dessein, et il fut assez heureux pour l'enfermer dans une gorge étroite et dominée de tous les côtés, située sur les frontières de l'Acilisène, province de la Grande-Arménie. Là, l'armée de Mithridate fut entièrement détruite; Pompée l'attaqua de nuit : le courage et le désespoir furent inutiles, tout périt, et la puissance du roi de Pont fut anéantie. Pour perpétuer à jamais le souvenir de cette importante victoire, Pompée y fit, quelques années après, bâtir une ville qu'il nomma Nicopolis, avec le titre de colonie romaine. Au milieu de ce désastre, Mithridate parvint à s'échapper en se faisant jour à travers l'armée romaine, suivi de 800 cavaliers; il en fut bientôt délaissé, et réduit à errer dans les montagnes avec sa femme Hypsicratia, sa fille Dripetine et un officier fidèle. Par bonheur, il rencontra un corps de 3,000 hommes qui était en marche pour se joindre à son armée : il le conduisit aussitôt au fort de Sinoria où il avait déposé ses trésors; il en distribua la plus grande partie aux compagnons de son infortune et emporta le reste. Il tourna ensuite ses pas vers l'Arménie, et fit prévenir Tigrane de son désastre et de son arrivée. Ce monarque, qui songeait à traiter de la paix avec les Romains et qui croyait que le roi de Pont avait excité son fils à la révolte, refusa de le recevoir, et lui fit

signifier l'ordre de sortir de ses États. Mithridate résolut alors de se retirer dans la Colchide; il passa l'Euphrate, qu'il suivit jusqu'à sa source. Arrivé sur les frontières de la Chotène, province d'Arménie, il repoussa un corps de Choténiens et d'Ibériens qui lui disputaient le passage, et traversa l'Apsarus, d'où il arriva bientôt dans la Colchide, qui n'avait jamais cessé de lui être fidèle dans ses malheurs, et il passa l'hiver à Dioscurias. Dans cet asile, il méditait encore des projets dignes de son ancienne fortune; il voulait se porter dans le Bosphore, y soumettre son fils révolté, et de là, secondé par les Scythes et tous les barbares qu'il rencontrerait dans sa route, il devait franchir les Alpes et aller attaquer les Romains jusque dans l'Italie. Après avoir réuni tout ce qui lui restait de soldats, il se met en marche au retour du printemps (65 ans avant J.-C.), et arrive chez les Hénioches, qui le reçoivent avec amitié. Les Achéens osent lui résister, il les bat; de là il passe chez les Mœotes, qui pleins de la plus grande admiration pour lui, s'empressent de lui prodiguer tous les soins de l'hospitalité. Afin de tromper les Romains, Mithridate resta pendant quelque temps caché chez ces peuples. Cependant Pompée s'était mis à sa poursuite; après avoir vaincu Tigrane et l'avoir forcé à la paix, il avait pénétré dans l'Ibérie et l'Albanie, franchi le Caucase et parcouru plusieurs des régions désertes de la Scythie. N'entendant plus parler de Mithridate et le croyant mort, il revint dans le Pont, où il soumit plusieurs forteresses qui tenaient encore pour le roi; il alla ensuite porter la guerre bien loin de là, dans la Syrie et jusqu'en Judée. Quand Mithridate fut informé du départ de Pompée, il sortit de sa retraite et reparut sur la scène à la tête d'une puissante armée. Aussitôt il marche pour soumettre l'ingrat Macharès, son fils, qui placé par lui sur le trône du Bosphore, n'avait pas eu honte de s'allier avec les Romains. Étonné de voir arriver son père, Macharès implora sa clémence: ce fut en vain. Mithridate, impatient de se venger, avance en toute hâte; déjà il est maître de Chersonésus. Pour prévenir le châtiment qui l'attendait, Macharès se donne lui-même la mort. Bientôt le roi s'empare de Panticapée; il y fait poignarder, sous les yeux de sa mère, un autre de ses fils, nommé Xipharès, parce que, pour sauver son fils, cette femme avait livré aux Romains un fort rempli de trésors qui appartenait à Mithridate. Tout le reste du Bosphore fut promptement soumis. Cependant les projets que Mithridate méditait pour aller attaquer les Romains commençaient à être connus de ses soldats; la grandeur de ses malheurs et l'audace de cette entreprise les épouvantaient; ils n'osaient envisager sans frémir les périls et les fatigues prodigieuses qui les attendaient, et qui étaient peut-être tout ce qu'il y avait à retirer d'un projet désespéré. Un mécontentement général, une fermentation sourde étaient répandus dans son armée, et parmi ses officiers plusieurs se révoltèrent. Castor de Phanagorie donna l'exemple en s'emparant de cette ville; il fut bientôt imité par d'autres. Le roi apprit par ces défections qu'il devait peu compter sur ses soldats, et qu'il lui fallait chercher d'autres auxiliaires pour achever la glorieuse expédition par laquelle il voulait illustrer ses derniers instants. Il chargea plusieurs de ses affidés de conduire ses filles chez les Scythes et de les marier avec les chefs de ces barbares, pour en obtenir des secours. Mithridate n'attendait plus que leur arrivée pour mettre à exécution son grand dessein, quand Pharnace, son fils bien-aimé, son héritier désigné, espérant que les Romains lui restitueraient le Pont, a l'infamie de conspirer contre son père. Le complot est découvert, et Mithridate pardonne à son fils; mais celui-ci, craignant que l'auteur de ses jours ne se repentît de son indulgence, se hâte de former un nouveau complot. Il divulgue dans tout le camp les projets de son père, gagne les transfuges romains, qui étaient les plus opposés à cette entreprise. L'esprit de révolte se propage rapidement parmi les soldats de la flotte, et bientôt la défection devient générale. Mithridate est réveillé par les cris des rebelles: il veut monter à cheval pour les ramener à leur devoir; l'escorte qui l'accompagne passe de leur côté. Il rentre dans son palais. Les révoltés proclament Pharnace roi, ornent sa tête du sacré diadème, et marchent avec lui pour s'emparer de l'infortuné monarque. Vainement il avait envoyé plusieurs messagers à Pharnace pour traiter avec lui; ne les voyant pas revenir, et craignant d'être livré aux Romains, il résolut sans plus attendre de mettre lui-même fin à sa vie et à ses malheurs. Quelques serviteurs fidèles le gardaient encore; il monte sur les murs de l'enceinte qui environne son palais, là il reproche amèrement à Pharnace sa lâche ingratitude, l'accable de ses justes imprécations et le dévoue à la vengeance des dieux, en les priant de donner à ce fils criminel des enfants aussi dénaturés. Se tournant ensuite vers ceux qui lui avaient été constamment attachés dans sa bonne et sa mauvaise fortune, il les remercie de leur fidélité et de leurs services, et leur conseille d'obtenir des conditions honorables de Pharnace, leur déclarant que pour lui la mort seule peut le préserver de l'ignominie qu'on lui prépare; il se retire enfin dans l'appartement de ses femmes et prend un poison très-subtil qu'il avait coutume de porter sur lui. Ses deux filles, Mythridatis et Nyssa, promises aux rois d'Egypte et de Chypre, le supplient à genoux de les admettre à partager sa glorieuse mort, ne demandant que la grâce de mourir avant lui. Deux coupes sont préparées pour elles; elles meurent, mais le poison est impuissant contre Mithridate; il a recours à son épée, elle trahit encore son espérance: alors il s'adresse à Bi-

tuitus, officier gaulois qui était là : « Ton bras « m'a souvent et bien servi dans les combats; en « m'immolant aujourd'hui, tu me prouveras ton « inviolable attachement. » Ainsi périt Mithridate, après un règne de cinquante-sept ans, qui ne fut qu'une longue guerre contre les Romains. Le jour où Pompée reçut le cadavre de ce grand roi des mains de son indigne fils, fut un jour de triomphe. La vue du corps de Mithridate, revêtu de la superbe armure qu'il portait dans les batailles, excita la sensibilité de Pompée, qui ne put s'empêcher de plaindre la fin malheureuse de ce monarque, et de témoigner l'admiration qu'il avait pour ses grandes qualités, en disant que sa mort avait mis fin à la haine des Romains. Il traita avec les plus grands égards les enfants de Mithridate que le sort des armes avait fait tomber entre ses mains, ordonna ensuite de faire des obsèques magnifiques au roi, et de le déposer avec honneur dans le tombeau de ses aïeux, à Sinope. Mithridate était d'une haute stature; l'énergie de son âme indomptable se peignait dans les traits mâles de sa physionomie : son corps n'était pas moins robuste ; accoutumé dès son enfance à des exercices très-violents, il supportait avec facilité les plus grandes fatigues ; il pouvait en un jour faire des traites de mille stades, en courant sur des chevaux disposés de distance en distance. Son adresse égalait sa vigueur; il dirigeait facilement trente-deux chevaux dans leur course. Ces qualités, si importantes pour un prince guerrier, n'étaient surpassées que par son courage imperturbable sur le champ de bataille; il s'exposait comme un simple soldat, et, couvert de blessures, il pouvait pour ainsi dire compter par ses cicatrices le nombre de ses journées mémorables. Il n'était guère moins bien partagé pour les facultés de l'esprit : il aimait passionnément les beaux-arts, surtout la gravure en pierres fines : il en avait réuni une immense collection, qui, après sa mort, servit à orner le triomphe de Pompée et fut ensuite consacrée dans le Capitole. Les sciences, les lettres, avaient été aussi les objets de son affection, et plus particulièrement la médecine et l'histoire naturelle. Il existait de lui un traité de botanique fort estimé des anciens, et très-fréquemment cité par eux. Enfin sa prodigieuse mémoire était telle, qu'il pouvait facilement parler vingt-deux langues et s'entretenir sans interprètes avec les nombreuses nations barbares de la Scythie et du Caucase, qui étaient soumises à son empire. C'est de là que nous est venue l'habitude de désigner par le nom de ce monarque les recueils de grammaire, de vocabulaires, ou d'extraits sur les langues (*voy.* Adelung et Conrad Gesner). Les monnaies de Mithridate, en tout métal, sont fort rares; il n'en existe pas en bronze. Cette rareté a fait croire à plusieurs numismates que ce prince avait renouvelé la monnaie d'Alexandre, se contentant de distinguer la sienne par un monogramme particulier. Cette opinion, que nous ne partageons pas, est sujette à de très-grandes difficultés, il nous semble que sans y recourir on peut trouver des moyens plus vraisemblables d'expliquer l'extrême rareté de ses monuments numismatiques. Quoi qu'il en soit, le portrait de ce prince nous est parfaitement connu par des tétradrachmes frappés dans le Pont en l'an 213 de l'ère de ce royaume (84 et 83 avant J.-C.), c'est-à-dire après que le roi eut fait la paix avec Sylla. Visconti, dans son *Iconographie grecque,* t. 2, p. 137, a donné une médaille de Smyrne, qui présente une tête sans légende; mais nous pensons qu'il a tort d'y voir un portrait de Mithridate. S. M—n.

MITHRIDATE Ier, sixième roi des Parthes, surnommé *le Grand* et *le Dieu,* peut être regardé comme le véritable fondateur de l'empire des Parthes, qu'il affranchit pour jamais de la domination des Grecs. Jusqu'à lui, les princes Arsacides, renfermés dans les montagnes de la Parthyène et de l'Arie, s'étaient bornés à défendre leur indépendance contre les Séleucides, dont ils avaient secoué le joug. Sous Mithridate le Grand, le destin des deux familles fut irrévocablement fixé. Tous les pays compris entre l'Euphrate et l'Indus se soumirent au monarque des Arsacides, distingué par le titre auguste de roi des rois; et, de plus, des princes de la même race furent établis dans l'Arménie et dans l'Inde. Mithridate voulut unir le nom de législateur à celui de conquérant : « Ce roi, dit Diodore de Sicile, préférait à tout « la clémence et la bonté : aussi eut-il partout de « grands succès, et il étendit fort au loin les li- « mites de son empire. Il pénétra dans l'Inde « jusqu'aux pays où Porus avait régné, et sub- « jugua tout sans obstacle : arrivé à un tel dé- « gré de puissance, il ne s'abandonna pas au « luxe et à l'orgueil, comme la plupart des « princes; il montra de l'humanité pour ses su- « jets et du courage contre ses ennemis; il choi- « sit les meilleures lois des nations nombreuses « qui étaient soumises à sa puissance, pour les « donner aux Parthes. » L'histoire d'un prince qui exerça une si grande influence sur les destinées de l'Asie, et qui devait être si intéressante à tous égards, nous est presque entièrement inconnue. Quelques fragments, dispersés dans les auteurs grecs, latins et arméniens, sont tout ce qui nous en reste : leur intelligence parfaite et l'ordre dans lequel il faut les disposer présentent de grandes difficultés; c'est avec ces faibles débris que, dans une *Histoire des Arsacides,* l'auteur de cet article a essayé d'établir la véritable succession des faits relatifs à ce prince en éclaircissant tous les textes anciens qui le concernent. Voici le résumé de ses recherches sur ce sujet : Mithridate naquit vers l'an 232 avant J.-C. Son père, Priapatius, monta sur le trône des Parthes en l'an 193, après la mort d'Artaban Ier : il paraît que dès lors Mithridate fut in-

vesti du gouvernement de quelque province, où il exerçait tous les droits de la souveraineté; car c'est de cette époque que datent les années de son règne, qui dura cinquante-quatre ans. Priapatius occupa le trône pendant quinze ans et fut remplacé par son fils aîné Phrahates Ier; celui-ci régna peu de temps : en mourant, il céda la couronne à son frère, déjà célèbre par ses grandes et belles qualités, préférant la gloire et le bonheur de son pays à l'élévation de ses enfants. Dans le même temps que Mithridate montait sur le trône des Parthes, le royaume des Grecs de la Bactriane était gouverné par un prince non moins digne de célébrité, mais dont l'histoire nous est également mal connue. C'était Eucratydas Ier : à l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs, il porta ses armes dans l'Inde, et comme eux, il fut souverain de ces régions tant que ses armées y furent cantonnées. Après y avoir promené longtemps ses troupes victorieuses, il revenait, comblé de richesses, dans ses Etats, lorsqu'il fut assassiné par son fils Eucratydas II, qui était associé au trône. Cet événement tragique fournit au roi des Parthes une occasion favorable pour attaquer celui de la Bactriane; les Grecs, peu nombreux et fatigués par les longues guerres qu'ils avaient soutenues dans l'Inde, dans la Sogdiane et la Drangiane, ne firent pas une résistance digne de leurs exploits, dont le souvenir était encore récent. L'horreur que les compagnons du grand roi Eucratydas avaient conçue contre son parricide fils, rendit peut-être aussi plus facile la défaite de ce dernier. Quoi qu'il en soit, Eucratydas II, vaincu par Mithridate, fut obligé de lui céder plusieurs provinces et de reconnaître sa suprématie. Bientôt après, Mithridate passa dans l'Inde, redevenue libre par l'abaissement des Grecs de la Bactriane. Nous ignorons le détail de tout ce qui concerne cette expédition; nous savons seulement que Mithridate soumit toutes les nations situées sur les rives de l'Indus, et qu'il porta ses armes jusqu'aux rives de l'Hyphasis, dans les pays possédés autrefois par Porus. Il laissa la souveraineté des pays conquis à un de ses frères, qui fut la souche d'une nouvelle branche de la race des Arsacides. Ces princes sont connus chez les écrivains orientaux sous le nom de rois de Kouschan, et chez les Latins sous celui de rois de la Bactriane et des Indo-Scythes. L'un d'eux, Artaban III, parvint à monter sur le trône de Perse au commencement du 1er siècle de notre ère, et devint roi des rois, tandis que les princes légitimes furent réduits à chercher un asile chez les Romains : il transmit le pouvoir à ses descendants, qui le conservèrent jusqu'à l'établissement de la dynastie des Sassanides. D'autres princes de son sang, issus d'une branche collatérale, continuèrent de régner dans la Bactriane, dont ils étaient encore maîtres à la fin du 4e siècle. Après la soumission de l'Inde, Mithridate, qui par ses conquêtes avait accru considérablement ses forces, résolut de se mesurer avec les Séleucides et de leur arracher le sceptre de l'Orient. Le moment était favorable : la mort d'Antiochus Epiphane avait été suivie de longues dissensions civiles pendant la minorité d'Antiochus Eupator et les premières années de Démétrius Soter. Tandis que ce prince s'abandonnait à la mollesse, Mithridate se rendit maître de la Médie; puis il fit la guerre aux peuples de l'Atropatène, vers l'an 160 avant J.-C. Après une vigoureuse résistance, les Atropaténiens reconnurent l'empire du roi des Parthes, qui leur donna pour prince un certain Bacasis. Mithridate marcha bientôt après contre les Hyrcaniens, qu'il vainquit : ce fut ensuite contre les peuples de l'Elymaïde qu'il tourna ses armes; ils subirent le joug comme tous les autres et accrurent la puissance de Mithridate, qui se contenta de leur soumission et les laissa sous le gouvernement de leurs princes particuliers. Les richesses qu'il trouva dans les temples de l'Elymaïde, que le roi de Syrie Antiochus Epiphane avait vainement tenté de piller quelque temps auparavant, augmentèrent considérablement les moyens qu'il avait déjà de faire la guerre aux Séleucides. La conquête de l'Elymaïde fut bientôt suivie de la prise de la Grande-Séleucie, sur le Tigre, qui avait succédé à la puissance et à la splendeur de Babylone, et qui avait été longtemps la capitale de l'empire des Grecs. L'Assyrie et la Mésopotamie eurent le même sort. En l'an 151, les peuples de l'Arménie appellent d'eux-mêmes les armées des Parthes, et Mithridate place sur le trône de ce pays un de ses frères, nommé par les Arméniens Vagharschag, qui fut le chef d'une autre branche de la race des Arsacides. Après tous ces succès, l'empire des Parthes, parvenu au plus haut degré de splendeur, s'étendit depuis le Caucase indien jusqu'aux rives de l'Euphrate. La mort de Démétrius Soter, roi de Syrie, l'usurpation d'Alexandre Bala, la guerre qu'il eut à soutenir contre Démétrius Nicator et la révolte de Tryphon, donnèrent à Mithridate le temps d'affermir sa domination sur les pays qu'il avait enlevés aux Séleucides. C'est à cette époque que l'empire des Parthes, d'abord faible et chancelant, fut définitivement constitué. Ce ne fut que longtemps après, vers l'an 143, que Démétrius Nicator, fils de Démétrius Soter, voulut reconquérir l'Asie : voyant que presque tous ses sujets étaient révoltés contre lui et que le perfide Tryphon s'emparait successivement de toutes les provinces, il résolut par quelque brillant exploit de regagner l'affection des peuples de Syrie, et de leur faire oublier l'indigne mollesse dans laquelle il avait passé les premières années de son règne. Il tenta donc une expédition dans la haute Asie, afin de recouvrer les provinces que les Parthes avaient enlevées à son père, et d'en tirer de nouvelles forces pour combattre Tryphon. Tous les peuples de l'Orient, impatients du joug des Parthes, l'invitèrent, par leurs ambassadeurs,

à entreprendre cette expédition. Les rois de la Perse, de l'Elymaïde et de la Bactriane, non contents de faire des diversions utiles au succès de ses armées, lui promirent encore des secours. Démétrius passa donc l'Euphrate et vainquit les Parthes dans plusieurs batailles. Séleucie lui ouvrit ses portes, et il pénétra jusque dans la Médie, où il trouva le terme de ses exploits. Trompé par de feintes propositions de paix, il vit son armée défaite par un des généraux de Mithridate, et lui-même tomba entre les mains du vainqueur. Le roi des Parthes fit parcourir tous ses Etats à son prisonnier et le mena particulièrement dans les pays qui s'étaient révoltés, où il le montra comme un exemple éclatant de l'instabilité de la fortune. La défaite de Démétrius fut suivie de la soumission de tous les pays qu'il avait envahis, et l'Asie rentra presque sans combat sous l'empire de Mithridate. Démétrius fut aussitôt envoyé dans l'Hyrcanie, où il fut traité avec beaucoup de douceur et d'une manière conforme à son rang. Pour adoucir ses chagrins, Mithridate lui donna en mariage une de ses filles, nommée Rodogune, et il promit de le rétablir sur le trône de Syrie. Le roi des Parthes mourut avant d'avoir pu acquitter sa promesse : il périt en l'an 139 avant J.-C., empoisonné, à ce qu'il paraît, par un de ses frères, nommé Gosithris, à l'âge de 93 ans. Son fils Phrahates II lui succéda. S. M-N.

MITHRIDATE II, neuvième roi des Parthes, neveu du précédent, était fils d'Artaban II, mort des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans une bataille contre les Thochariens, nation scythique qui, de concert avec plusieurs autres peuplades barbares, faisait une guerre acharnée aux Parthes. Phrahates II, prédécesseur d'Artaban, avait aussi succombé dans cette guerre. Jaloux de venger les revers éprouvés par ses prédécesseurs, Mithridate II reprit la guerre avec une nouvelle ardeur; il paraît qu'elle fut encore très-longue : à la fin, la victoire resta aux Parthes. Nous ignorons tous les détails de ces événements : tout ce que nous pouvons démêler, c'est que les nations scythiques qui avaient détruit le royaume grec de la Bactriane et qui l'avaient occupé, ainsi que la Sogdiane, la Drangiane et les régions limitrophes de l'Indus, furent obligées de reconnaître alors la suprématie des Arsacides; que la branche de la famille royale, établie dans l'Inde, reçut une extension de territoire, et que c'est alors qu'elle fixa sa résidence dans la ville de Balkh, la *Bactra* des anciens. En partant pour combattre les Scythes, Mithridate avait confié le gouvernement et la défense des provinces occidentales de son empire à un Hyrcanien appelé Himérus, qui avait été son compagnon d'enfance. Sous prétexte de rechercher ceux qui avaient pris le parti des Grecs pendant l'expédition qu'Antiochus Sidétès, roi de Syrie, avait faite sous le règne de Phrahates II, Himérus appesantit le joug le plus tyrannique sur les habitants de Babylone et de Séleucie : croyant aussi que Mithridate ne viendrait jamais à bout de la guerre contre les Scythes, il se révolta et prit le titre de roi, qu'il garda quelques années, jusqu'à ce que la victoire eût mis Mithridate en état de le châtier. Nous ignorons la suite de l'histoire de ce prince; nous voyons seulement, par les historiens arméniens qui le nomment *Arschagan*, qu'il eut de grands démêlés avec Ardaschès ou Tigrane, roi d'Arménie (père du célèbre Tigrane), qui, d'abord trop faible pour lui résister, avait été forcé de lui donner son fils comme un gage de sa soumission, mais qui, ensuite plus heureux, avait réduit Mithridate à lui céder le titre de roi des rois et à le reconnaître comme le premier prince de l'Asie. On sent bien que cet abaissement forcé ne devait pas faire du roi des Parthes un vassal bien fidèle pour le roi d'Arménie : aussi quand Sylla, vers l'an 96 avant J.-C., eut replacé sur son trône Ariobarzane, roi de Cappadoce, qui en avait été chassé par Mithridate, roi de Pont, et par Tigrane, roi d'Arménie, le souverain des Parthes envoya Orobaze, un de ses courtisans, pour faire alliance avec le général romain. Il paraît que cette ambassade mécontenta le roi d'Arménie; car peu après Mithridate fit mourir son envoyé, sous prétexte qu'il s'était mal conduit dans cette occasion, mais sans doute pour ne pas s'attirer une guerre avec le roi d'Arménie. La mort de ce prince, qui fut assassiné en l'an 91 dans l'Asie Mineure, où il avait entrepris une expédition de concert avec le roi de Pont, présenta une occasion favorable à Mithridate pour reprendre le titre dont il avait été dépouillé. Le jeune Tigrane, mal affermi sur son trône, fut forcé de lui céder soixante-dix vallées ou cantons limitrophes de ses Etats, et le royaume des Parthes fut replacé au premier rang dans le système politique de l'Asie. Mithridate intervint alors dans les démêlés qui agitaient la Syrie. Sinnacès, un de ses généraux, passa l'Euphrate par son ordre et se joignit à Straton, tyran de Berrhée, qui défendait le roi de Syrie, Philippe, fils d'Antiochus Grypus, contre son frère Démétrius, qui lui disputait la couronne. Démétrius fut vaincu et emmené prisonnier chez les Parthes l'an 88 avant J.-C. Dans le même temps, Mithridate faisait la guerre à Tigrane, qui voulait sans doute reprendre le titre suprême : dans une bataille livrée sur les bords de l'Araxe, le roi des Parthes fut tué par un soldat thrace, et l'empire de l'Asie resta aux Arméniens. Cet événement arriva également en l'an 88. L'histoire de Mithridate II a encore plus souffert des ravages du temps que celle de Mithridate Ier. Ce n'est pas sans beaucoup de peine que nous avons retrouvé dans les auteurs anciens le petit nombre de passages qui concernent ce prince, et que nous sommes parvenu à les expliquer et à les coordonner. S. M—N.

MITHRIDATE III, treizième roi des Parthes, fils et successeur de Phrahates III, monta sur le

trône en l'an 58 avant J.-C., par l'assassinat de son père. Il fut à peine roi, qu'il entreprit une expédition en Arménie contre Tigrane et son fils Artavasde; il était excité à cette guerre par Tigrane le jeune, fils du roi d'Arménie, qui s'était échappé de Rome où on le gardait prisonnier, et avait cherché un asile chez les Parthes. Tandis que Mithridate faisait la guerre en Arménie, son frère Orodes, qui avait pris part au meurtre de son père, voulut profiter de son absence pour s'emparer de la couronne. Mithridate revint aussitôt dans son royaume, et vainquit Orodes, qui se réfugia dans une province éloignée, abandonnant ses partisans à la vengeance de son frère. Celui-ci se conduisit avec tant de cruauté, que les grands et le peuple, également indignés, rappelèrent Orodes. Mithridate fut vaincu, et contraint de lui céder la couronne en échange du royaume de Médie, qu'il obtint en apanage. Mécontent de son nouveau partage, Mithridate reprit les armes bientôt après; ce fut sans succès. Orodes le vainquit encore, le chassa de son royaume, et le força de chercher un asile en Syrie auprès de Gabinius, lieutenant de Pompée, qui en était alors gouverneur, l'an 54 avant J.-C. Ce général se préparait à faire la guerre aux Arabes, lorsque Mithridate vint réclamer son secours pour être replacé sur son trône. Déjà Gabinius se disposait à passer l'Euphrate, quand des ambassadeurs de Ptolémée Aulétès vinrent l'engager à rétablir ce prince, qui avait aussi été détrôné. Cette expédition présentait à Gabinius des succès plus faciles et plus de richesses à acquérir: il ajourna donc à l'année suivante l'expédition contre les Parthes. A son retour d'Égypte il fut rappelé par le sénat, de sorte que Mithridate se vit privé de tout espoir de rentrer dans ses États. Gabinius, en partant de Syrie, donna une forte somme d'argent à Mithridate. Celui-ci, accompagné du général parthe Orsanes, qui l'avait suivi dans son exil, passa l'Euphrate et alla joindre les Arabes de Mésopotamie, qu'il n'eut pas de peine à réunir à son parti. Bientôt par leur secours il fut maître de Babylone et de Séleucie; Surena, général d'Orodes, fut envoyé pour le repousser et y réussit. Mithridate vaincu se réfugia dans Babylone, où il fut assiégé; il y fit une vigoureuse résistance; la famine le força de s'abandonner à la générosité de son frère, qui le fit massacrer sous ses yeux, en l'an 53 avant J.-C. S. M—N.

MITRAUD (l'abbé Antoine-Théobald), auteur de divers ouvrages religieux, naquit à Magnac-Laval (Haute-Vienne), le 15 septembre 1797. Après avoir fait ses études classiques dans sa ville natale et sa théologie au séminaire de Limoges, il entra dans les ordres en 1820, et fut nommé professeur de philosophie au séminaire de Servières (Corrèze), dont il prit plus tard la direction. Nommé en 1823 curé de Biennat (Haute-Vienne), il devint en 1828 aumônier du collége de Limoges et curé de Rochechouart. En 1840 et 1841, l'abbé Mitraud prit part à l'affaire de l'inamovibilité des desservants, et en 1842 fut nommé principal du collége d'Aubusson, qu'il quitta ensuite pour la direction du collége de Billom (Puy-de-Dôme), auquel il donna une bonne impulsion. En 1848, il tenta de se faire nommer représentant du peuple à l'assemblée constituante, mais ne vit point réussir sa candidature. Il se rendit dès lors à Paris, où il fixa son séjour habituel. Il est mort au mois de novembre 1858, à Tourne, près Langoiran. On lui doit, outre plusieurs ouvrages pour la jeunesse, anonymes, mais ayant eu de nombreuses éditions : *Physica breviter exposita;* une *Théodicée catholique,* avec M. Louis Ayma, 1840, in-12; un *Panégyrique de St-Vincent de Paul,* in-8°; *De la nature des sociétés humaines,* 1854, in-8°, son principal ouvrage, auquel on a reproché un peu d'exagération dans les principes; le *Livre de la vertu*, 1855, in-12, recueil de pièces et de méditations. Z.

MITSCHERLICH (Christoph-Wilhelm), philologue allemand, né le 20 septembre 1760 à Weissensee en Thuringe, mort le 6 janvier 1854 doyen des professeurs d'universités allemandes, se livra principalement à l'étude de l'antiquité et à l'éclaircissement des textes des auteurs grecs et latins. Après avoir étudié aux universités de Leipsick et de Gœttingue, il obtint en 1785 une place de professeur en cette dernière ville, où il remplaça en 1809 Heyne dans la chaire d'éloquence, qu'il conserva jusqu'à sa retraite en 1833. En 1835, il fêta son jubilé ou cinquantième anniversaire universitaire; ce qui dans les professorats d'Allemagne est une grande solennité. Il avait été nommé en 1806 conseiller aulique (*Hofrath*). Sa principale publication est une édition des *Poëtes érotiques de la Grèce*. Son édition d'*Horace* se distingue par d'excellents commentaires et des rapprochements ingénieux de poëtes grecs. Voici la liste de ses publications : 1° *Epistola critica in Apollodorum*, Gœttingue, 1782, in-12; 2° *Lectiones in Catullum et Propertium*, ibid., 1786, in-8°; 3° *Bibliothek der alten literatur und kunst,* Gœttingen, 1786-1791, 10 fasc., in-8°; en collaboration avec Tychsen et Heeren, d'après des manuscrits de l'Escurial et d'autres bibliothèques. 4° *Homeri hymnus in Cererem*, Leipsick, 1787, in-8°; 5° *Eclogæ recent. carminum*, latinè, Hanovre, 1793, grand in-8°; 6° *Horatii opera* (*Odæ et Epodæ*), Leipsick, 1800, 2 vol. in-8°; 7° *Tentamen criticum in aliquot Tibulli loca,* Gœttingue, 1800, in-4°; 8° *Ovidii opera,* ex recensione P. Burmanni, 2e édition, Gœttingue, 1819, 2 vol. in-8°; 9° une Dissertation sur le vers d'Horace, *Solventur risu tabulæ, tu missus abibis,* Gœttingue, 1826, in-fol.; 10° *Racemationes Venusinæ,* 6 fasc., 1827-1833. On trouvera quelques détails sur Mitscherlich et une liste détaillée de ses ouvrages dans l'*Histoire de l'université de Gœttingue de* 1788-1820, par le pro-

fesseur Saalfeld, en allemand, Hanovre, 1820, in-8°. G. D—G.

MITTARELLI (Jean-Benoit), l'un des plus savants hommes qu'ait produits l'ordre des Camaldules, était né à Venise en 1708. Après avoir terminé ses études, il prit l'habit religieux, et fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la philosophie et la théologie au couvent de St-Michel. Il s'acquitta de cette double tâche avec beaucoup de succès, et fut élu en 1747 procureur de sa congrégation. Dans la visite qu'il fit des différents monastères, il recueillit un grand nombre de chartes et de pièces originales très-intéressantes, et s'étant associé le P. Ant. Costadoni, l'un de ses élèves (*voy.* Costadoni), ils rédigèrent les *Annales* de l'ordre des Camaldules, et les accompagnèrent de dissertations qui jettent un grand jour sur les points les plus importants de l'histoire ecclésiastique et civile de l'Italie au moyen âge. D. Mittarelli fut élu, en 1756, supérieur des maisons de son ordre dans les États vénitiens, et en 1764 supérieur général de l'ordre, dignité qui l'obligea de fixer sa résidence à Rome. Il y reçut un accueil distingué du pape Clément XIII et de la plupart des membres du sacré collége; mais en quittant ses fonctions, il se hâta de revenir au couvent de St-Michel, dont il était abbé; il y passa les dernières années de sa vie, partageant son temps entre la prière et l'étude, et mourut le 14 août 1777. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Memorie della vita di S. Parisio, monaco camaldolese, e del monastero di SS. Cristina e Parisio di Treviso*, etc., Venise, 1748; 2° *Memorie del monastero di Sta-Trinita*, Faenza, 1749; 3° *Annales Camaldulenses ordinis S. Benedicti, ab anno* 907 *ad ann.* 1770, etc., Venise, 1755-1773, 9 vol. in-fol. Ce grand ouvrage est exécuté sur le même plan que les *Annales* de D. Mabillon. 4° *Ad Scriptores rerum italicarum Cl. Muratorii accessiones Faventinæ*, etc., ibid., 1771, in-fol. C'est un recueil d'anciennes chroniques de la ville de Faenza. 5° *De litteratura Faventinorum sive de viris doctis et scriptoribus urbis Faventinæ*, ibid., 1775, in-fol. C'est l'histoire littéraire de Faënza. André Zannoni a publié sur cet ouvrage des observations critiques auxquelles Mittarelli a répondu (*Voy.* le *Journal des savants*, nov. 1776, p. 758). 6° *Bibliotheca codicum Mss. S. Michaelis Venetiarum cum appendice librorum impressorum* 15 *sæculi*, ibid., 1779, gr. in-fol. Ce catalogue est estimé. W—s.

MITTERPACHER (Louis), professeur d'économie d'histoire naturelle et de technologie, à Pesth, y est mort le 24 mai 1814. Il était né en 1734. Outre plusieurs ouvrages en allemand et en hongrois, il a écrit en latin : *Elementa rei rusticæ*, à l'usage des académies de Hongrie, 1779-1794, en 3 parties, in-8°. — *Iter in Poseganam Slavoniæ provinciam*, avec Matthias Tiller. Pesth, 1783, in-4°. — *Primæ lineæ historiæ naturalis*, à l'usage des académies de Hongrie, ibid., 1795, in-8°; dont une nouvelle édition parut en 1807. M—on.

MITTIÉ (Jean-Stanislas), né à Paris en 1727, devint médecin ordinaire de Stanislas, roi de Pologne, qui tenait sa cour à Nancy. Sa qualité, et plus encore ses talents, le firent recevoir à l'académie de cette ville. Après la mort du monarque, Mittié vint à Paris exercer son état; il fut docteur régent de la faculté de médecine, et mourut en 1795. Il s'était spécialement occupé des maladies vénériennes, voulait faire renoncer à l'usage du mercure, et a publié quelques écrits sur ce sujet. Il est inutile de rapporter les vers très-médiocres que lui avait adressés l'abbé Porquet, mais voici la liste de ses ouvrages : 1° *Dissertatio : ergo in vulneribus thoracis læsi pulmonis conditioni conducet aër per ipsum et vulnus in thoracem admissus*, 1766, in-4°; 2° *Etiologie nouvelle de la salivation*, 1777, in-8°; 3° *Lettre à l'auteur de la Gazette de santé*, 1780, in-8°; 4° *Observations sommaires sur tous les traitements des maladies vénériennes, particulièrement avec les végétaux, pour servir de suite à l'Etiologie de la salivation*, 1779, in-12; 5° *Suite de l'Etiologie de la salivation*, 1780, in-8°; 6° *Lettres à la faculté de médecine, au collége de chirurgie, et à l'Académie des sciences, en leur envoyant les pièces qu'il* (Mittié) *a publiées sur les maladies vénériennes*, 1784, in-8°; 7° *Avis au peuple* (sur les maladies vénériennes), 1793, in-8°, etc. A. B—T.

MITTIÉ (Stanislas), né à Paris en 1737, était petit-neveu de Massillon et parent du précédent. Il fut d'abord contrôleur des domaines du roi et de la généralité de Paris, puis receveur général des domaines. Il mourut dans cette ville en 1816. On a de lui : 1° *Plan d'administration pour les charités publiques*, Paris, 1789, in-4°; 2° *Plans adressés à l'Assemblée nationale*, Paris, 1790, in-8°; 3° *Observations adressées aux consuls et au conseil d'Etat, sur la législation fiscale des domaines nationaux, suivies du projet de lois réglementaires pour la réorganisation de cette régie*, Paris, 1800, in-8°; 4° *Projet d'embellissements et de monuments publics de Paris, suivis des moyens d'exécution, et du programme d'une fête pour célébrer l'anniversaire de Mars*, Paris, 1804, in-12; 5° *Plan d'administration générale des secours et des travaux publics*, Paris, 1809, in-8°; 6° *Lettre à S. M. le roi de France et de Navarre, sur les moyens d'éteindre radicalement le fléau redoutable de la mendicité*, Paris, 1815, in-8°. Z.

MIZAULD (Antoine), médecin et astrologue, était né vers 1520 à Montluçon, petite ville du Bourbonnais. Il vint achever ses études à Paris et y reçut ses degrés en médecine; il avait appris dans le même temps les principes de l'astrologie d'Oronce Finé, et à une époque où tout était encore conjectural dans l'art de guérir, il chercha les causes des maladies et leurs remèdes, non dans l'observation de la nature, mais dans la position des planètes entre elles ou à l'égard de la

terre. Un jargon scientifique, et sans doute quelques cures heureuses, le mirent assez promptement en vogue. On apprend, par la dédicace d'un de ses ouvrages (*De mundi sphæra*), qu'il était fort bien vu à la cour, et que la princesse Marguerite de Valois lui faisait l'honneur de l'admettre dans son intimité. Quelques vers, dans lesquels on lui donnait le surnom d'Esculape de la France, et les attentions dont il était l'objet, lui persuadèrent qu'il avait quelque chose de *divin*. Il abandonna la médecine comme une science trop vulgaire, pour se livrer entièrement à l'astrologie et à la rédaction de ses ouvrages, qui eurent un succès bien inconcevable aujourd'hui. L'illustre de Thou lui-même en parle avec éloge, et il ose espérer qu'ils seront toujours estimés des juges compétents. Mizauld mourut à Paris en 1578. Sa réputation lui survécut longtemps. Vers le milieu du 17e siècle, le libraire P. Ménard avait formé le projet de publier le recueil des ouvrages de Mizauld, mais il en fut détourné par Naudé, qui lui fit sentir qu'il garderait dans son magasin ce fatras d'inepties, de mensonges et de contes puérils (*voy.* le *Mascurat*, p. 135). On ne s'attend pas à trouver ici la longue nomenclature des écrits de Mizauld; Niceron en a rapporté les titres dans le tome 40 de ses *Mémoires;* on se bornera à citer les principaux : 1° le *Miroir du temps, autrement dit Ephémérides perpétuelles de l'air,* etc., Paris, 1547, in-8°; rare et recherché de quelques curieux; 2° *Cometographia; item Catalogus cometarum usque ad annum* 1540 *visarum, cum portentis et eventis quæ secuta sunt,* ibid., 1549, in-8°. Lalande dit que cette édition est in-4°. 3° *Planetographia ex qua cœlestium corporum cum humanis et astronomiæ cum medicina societas et harmonia aperitur,* Lyon, 1551, in-4°; traduit en français par Montlyard; 4° *De mundi sphæra sive cosmographia libri tres,* Paris, 1552, 1567, in-8°. C'est un poëme dédié à Marguerite de Valois. 5° *Nouvelle invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun par la seule inspection du front et de ses linéaments,* ibid., 1565, in-8°. Cette invention n'était pas nouvelle puisque la *Métoposcopie* de Cardan a été publiée dès 1558, en latin et en français (*voy.* CARDAN). 6° *Memorabilium, utilium et jucundorum centuriæ* IX *arcanorum,* ibid., 1566, in-8°; compilation réimprimée plusieurs fois avec des additions et des commentaires; et enfin sous ce titre : *Mizaldus redivivus sive memorabilium centuriæ* XII, etc., Nuremberg, 1681, in-12. C'est un tissu de fables et de contes populaires. 7° Les *Secrets de la lune, opuscule non moins plaisant qu'utile, sur le particulier concert et manifeste accord de plusieurs choses du monde avec la lune,* etc., Paris, 1570, in-4°; 1571, in-8°; au défaut de l'ouvrage, qui est rare, on en trouvera l'analyse dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque.* Il y a des choses bien singulières. 8° *Historia hortensium* IV, *opusculis methodicis contenta,* etc., Cologne, 1577, in-8°; traduite en français par André de la Caille sous ce titre : *le Jardinage de Mizauld, contenant la manière d'embellir les jardins et comment il faut enter les arbres et les rendre médicinaux,* Paris, 1578, in-8°. Cette traduction est rare et recherchée. Mizauld conseille dans cet ouvrage de préférer dans les maladies l'usage des plantes indigènes aux remèdes composés des apothicaires. Cette idée, qui trouva des partisans, le brouilla, dit-on, avec ses confrères. Ghilini a publié l'*Eloge* de Mizauld dans le *Teatro d'huomini letterati,* t. 1er. W—s.

MNÉSICLÈS, architecte grec, construisit à Athènes, sous le gouvernement de Périclès, un des plus parfaits monuments de l'art des anciens, le vestibule et les portiques, connus sous le nom de Propylées, qui formaient la magnifique entrée de l'*Acropolis,* ou citadelle d'Athènes. Mnésiclès les commença sous l'archontat d'Euthymène, 437 ans avant J.-C., et les termina en cinq années; les dépenses s'élevèrent à deux mille douze talents (10,864,800 francs). Les plafonds étaient formés par des blocs de marbre d'une grandeur et d'une beauté surprenantes. Tous les arts rivalisèrent avec l'architecture pour orner ce superbe vestibule; les Romains y ajoutèrent quelques embellissements. Lorsque Athènes passa sous la domination des Turcs, ceux-ci ouvrirent une autre entrée à la citadelle, et les Propylées furent encombrées de murs qui bouchèrent les entre-colonnements et flanquées de lourds bastions qui masquèrent leur noble aspect. Les combles et les architraves furent presque entièrement détruits; mais ce qui reste aujourd'hui de cet élégant édifice suffit encore pour en retrouver tout l'ensemble, pour en faire admirer la perfection et pour rendre immortel le nom de Mnésiclès. L—S—E.

MNIOCH (JOHANN-JAKOB), poëte allemand du 18e siècle. On a peu de détails sur sa vie. Il naquit à Elbing (Prusse) le 13 octobre 1765. Etant encore enfant, il eut l'idée, un jour que son père se trouvait dans la détresse, d'écrire directement à Frédéric II. Il ne craignit même pas de tutoyer le roi. Le monarque prussien accueillit favorablement la demande, et des secours furent envoyés au père de Mnioch. C'est à Iéna que celui-ci fit ses études; c'est de là qu'il adressa un hymne à Frédéric II. Mnioch était un esprit bizarre et fantasque qui avait déjà composé plusieurs chansons originales. Le roi le remercia par écrit, mais en lui faisant observer qu'il aurait dû affranchir sa lettre. Aussitôt Mnioch enveloppa le prix du port, qui était une pièce de quelques sous, dans une lettre qui contenait ces mots : « Sire, voici l'affranchissement; » et il envoya cette missive à Frédéric. Mnioch fut pendant quelque temps professeur particulier à Halle. En 1790, il devint recteur à Neufahrwasser, près de Dantzig. Mais une de ses excentricités habituelles lui fit perdre sa place. Heureu-

sement, il obtint en 1796 un emploi dans la direction de la loterie prussienne à Varsovie. Ce poëte est connu par sa chanson du *Tombeau* : « Nous y prendrons tous place, etc. », où se trouve un heureux mélange de gravité et de gaieté. Son chant des Maçons (*Maurerlied*), pour la St-Jean de 1798, eut aussi beaucoup de succès. On trouve dans ses compositions du sentiment, mais pas assez de souffle et de travail. Mnioch était un habile improvisateur. Ses œuvres ont été publiées sous le titre d'*OEuvres choisies* (Gœrl., 1798, 3 vol.) et d'*Analectes* (ibid., 1804, 2 vol. Il mourut le 22 février 1804. — Il avait contribué à former l'esprit de sa femme (Marie Schmidt, née à Neufahrwasser en 1777), qui devint elle-même auteur, et dont quelques spirituelles productions ont été réunies dans un volume intitulé *Feuilles détachées* (Gœrlitz, 1800; 2e édit., 1821). Elle mourut à Varsovie en 1799 .Z.

MOAB, dont le nom signifie en hébreu *fils de mon père*, naquit de l'inceste de Loth avec sa fille aînée. C'est de lui que sortirent les Moabites qui s'opposèrent à l'entrée des Hébreux dans la terre promise. Vaincus ensuite par David, ils devinrent tributaires des juifs; plus tard ils secouèrent le joug, mais ils furent de nouveau soumis par Josaphat. T—D.

MOAWYAH Ier, sixième successeur de Mahomet et premier calife de la dynastie des Ommayades, naquit à la Mecque vers le commencement du 7e siècle de l'ère chrétienne, dans la tribu de Coraïsch ou Koréisch. Arrière-petit-fils d'Ommaya, qui était cousin germain d'Abd-al-Mothalleb, aïeul de Mahomet, il avait pour père le fameux Abou-Sofyan, l'un des décemvirs de la Mecque, le plus puissant et le plus cruel ennemi du législateur des musulmans (*voy.* MAHOMET). Après la conquête de cette ville par Mahomet, Abou-Sofyan et son fils embrassèrent l'islamisme, et le second devint un des secrétaires du Prophète. Nommé, l'an 20 (641), au gouvernement de Syrie, il le posséda pendant les quatre dernières années du califat d'Omar et les douze années que dura celui d'Othman, dont il était proche parent. Il dut sans doute à ce titre l'indulgence de ce prince, auquel il avait été dénoncé comme concussionnaire. Sous le règne de ce calife, l'an 28 (648-649), il conquit l'île de Chypre; mais deux ans après elle retourna au pouvoir des Grecs. L'an 30 (651), il s'empara de l'île de Rhodes, fit mettre en pièces le fameux colosse et en vendit les débris à un juif qui en chargea, dit-on, neuf cents chameaux. La même année il perdit son père Abou-Sofyan. Othman ayant été assassiné, Moawyah, sous prétexte de venger sa mort, refusa de reconnaître Aly, son successeur (*voy.* ALY). Proclamé calife en Syrie, et voulant enlever l'Egypte à son compétiteur, il lui en rendit suspect le gouverneur, qu'Aly remplaça par Mohammed, fils d'Aboubekr et l'un des assassins d'Othman. Ce choix ayant excité des troubles en Egypte, Moawyah donna des troupes à son ami Amrou pour qu'il en chassât Mohammed, et, afin de lui en ouvrir l'entrée, il fit empoisonner dans du miel le général qu'Aly envoyait au secours de ce gouverneur. Amrou joignit alors ses forces aux partisans d'Othman et attaqua Mohammed, qui ayant été vaincu et fait prisonnier, fut cousu dans le corps d'un âne et brûlé vif. Tel fut le sort du fils du premier calife, du frère de l'épouse chérie du Prophète. L'an 40, Moawyah soumit, par un de ses lieutenants, Médine, la Mecque, le Yémen, et fit périr en Arabie un grand nombre de partisans d'Aly. Sur la fin de la même année, trois Kharedjites ayant tenté d'immoler à la fois Aly, Moawyah et Amrou à la tranquillité de l'empire, Aly seul succomba sous le fer de l'assassin, et Moawyah, quoique blessé de manière à ne pouvoir plus désormais être père, devint plus puissant par la mort de son rival. Il contraignit Haçan, fils et successeur de ce dernier, à se démettre du califat, l'an 41 (661), et à se retirer à Médine, où il le fit empoisonner dans la suite. Moawyah fit alors son entrée dans Koufah, et malgré les efforts des Kharedjites, il fut reconnu calife dans tout l'empire. Deux ans après mourut le célèbre Amrou, conquérant de l'Egypte, dont Moawyah lui avait rendu le gouvernement et laissé en quelque sorte la souveraineté (*voy.* AMROU). Le calife répara bientôt sa perte en attirant dans son parti et à sa cour le fameux Zeïad, gouverneur du Farsistan, qu'il reconnut publiquement pour son frère, et auquel il confia les gouvernements importants de Bassorah et de Koufah, desquels dépendait toute la Perse; et il y ajouta plus tard ceux du Sind et de toutes les côtes et îles du golfe Persique. L'an 46, Moawyah fit empoisonner Abderrahman, fils du célèbre Khaled, parce que, aimé des Syriens, celui-ci pouvait être un jour un rival redoutable pour le fils du calife. Se voyant affermi sur le trône, Moawyah s'occupa de reculer les bornes de l'empire par des conquêtes que les guerres civiles avaient interrompues depuis plusieurs années. En Occident, les armées musulmanes pénétrèrent jusqu'à l'océan Atlantique, et Okbah, l'un de leurs généraux, bâtit près de Tunis la ville de Kairowan, qui devint la résidence des gouverneurs de l'Afrique. Vers l'Orient, les Arabes, sous la conduite d'Obéid-Allah, fils de Zeïad, et ensuite de Saïd, fils du calife Othman, traversèrent le Djihoun (l'Oxus), envahirent la Sogdiane, s'emparèrent de Samarkand et prirent Termed par capitulation. Les armes de Moawyah eurent moins de succès contre les Grecs. Son fils Yezid, et Sofyan, fils d'Auf, l'un de ses généraux, arrivèrent devant Constantinople, qu'ils assiégèrent par mer et par terre. Ce siége dura six à sept ans; mais pendant l'hiver, les musulmans se retiraient à Cyzique et recommençaient les hostilités à chaque printemps. Enfin, leur flotte ayant été détruite en grande partie par le feu grégeois, et leur armée

de terre complétement battue par les troupes de Constantin Pogonat, Moawyah fut obligé d'acheter la paix, l'an 58 (678). Ce fut pendant cette expédition que mourut Abou-Ayoub, l'un des compagnons du Prophète. Il fut enterré près des remparts de Constantinople, et sur son tombeau fut depuis élevée la mosquée qui porte encore son nom, et dans laquelle les sultans ottomans se rendent en pompe le jour de leur avénement à l'empire. Trois ans auparavant, Moawyah, qui résidait à Damas, avait voulu y faire apporter le bâton et la chaire du Prophète, de peur que ces précieuses dépouilles, restées à Médine, n'y tombassent au pouvoir des partisans d'Aly; mais une éclipse de soleil ayant eu lieu dans le moment même où les gens du calife portaient la main sur cette chaire, on crut que Dieu s'opposait à son dessein, et on laissa ces reliques à Médine. Jusqu'alors le califat avait été électif; ce fut l'an 56 (676) que Moawyah, le possédant sans compétiteur, voulut le rendre héréditaire dans sa famille en faisant reconnaître son fils Yezid pour son successeur. Il y réussit en employant à propos l'argent et les menaces, et malgré la résistance d'Abderrahman, d'Abdallah et de Houceïn, fils des califes Aboubekr, Omar et Aly, et d'Abdallah, fils de Zobeïr. Mais la mort le délivra deux ans après d'Abderrahman et d'Aïescha, sa sœur, veuve du Prophète. Le jour que Yezid fut proclamé calife, son père adressa cette prière à Dieu : « Seigneur, affermissez mon fils sur le « trône s'il en est digne, comme je le crois, si- « non, arrachez de ses mains un sceptre qu'il ne « porterait point pour votre gloire. » Il est évident que l'ambition et la tendresse paternelle aveuglèrent également Moawyah. Aussi trouva-t-il des désapprobateurs dans sa propre famille, et surtout dans sa tante Arwah, qui était cousine germaine d'Aly; et le choix qu'il fit de son fils excita plus de mécontentement, de troubles et de guerres que sa propre usurpation (*voy.* YEZID Ier). Moawyah mourut à Damas, à l'âge de 70 ans, au mois de redjeb 60 de l'hégire (mai 680), après avoir régné dix-neuf ans, depuis l'abdication de Haçan. Il avait possédé la Syrie pendant quarante ans, soit comme gouverneur, soit comme calife. Avant d'expirer, il se fit porter à la mosquée et dit au peuple : « Je suis comme « le blé qu'on va moissonner; je vous ai gou- « vernés si longtemps qu'enfin nous sommes las « les uns des autres; si je n'ai pu égaler aucun « de mes prédécesseurs, je ne serai surpassé par « aucun de ceux qui me succéderont. » Ensuite il envoya ses derniers avis à son fils, qui était absent, et lui recommanda surtout de traiter avec beaucoup d'égards les Arabes, dont il tirait son origine; de ménager les Syriens, ses plus fidèles sujets; de s'attacher par ses bienfaits Houceïn, fils d'Aly; de ne faire aucun quartier à Abdallah, fils de Zobeïr, et d'être avare du sang des musulmans. Moawyah possédait éminemment toutes les qualités nécessaires à un usurpateur, à un fondateur de dynastie. Toujours maître de lui-même, il savait à propos cacher ses desseins, réprimer sa violence naturelle, mettre des bornes à son économie, oublier les injures, caresser ses ennemis, et gagner tous les cœurs par ses manières pleines de grâce, de noblesse et de bienveillance. Ce fut par ses artifices, par ses perfidies qu'il triompha d'Aly, qui poussait la franchise et la loyauté jusqu'à l'inconséquence et à l'indiscrétion. Moawyah eut surtout l'art de se faire des amis, de les conserver, et de s'attacher les soldats; ce talent manquait à son rival. Enfin il montra l'heureux et redoutable assemblage des traits qui ont caractérisé les trois premiers empereurs romains : il eut le courage, l'éloquence, l'affabilité, la libéralité de César; l'ambition, la souplesse et la tardive clémence d'Auguste; la politique, la dissimulation et la cruauté de Tibère. Moawyah fut le premier calife qui établit des relais sur les routes; le premier qui, à cause de son embonpoint, se tint assis en parlant au peuple dans la mosquée; le premier qui s'y plaça dans un lieu distinct et exhaussé; le premier qui, de peur d'oublier le discours qu'il avait préparé, prononça la *khothbah* (le prône ou sermon) avant les prières ordinaires. Mais l'innovation qui a le plus contribué à le rendre odieux aux *Chyites*, ou sectateurs d'Aly, c'est d'avoir le premier obligé les musulmans de prêter serment de fidélité à son fils et d'avoir dépouillé du califat la famille du Prophète. A—T.

MOAWYAH II, troisième calife ommayade, petit-fils du précédent, fut proclamé à Damas le 15 rabbyi, 64 de l'hégire (12 novembre 683) aussitôt après la mort de son père Yezid Ier, qui, avant d'expirer, l'avait déclaré son successeur. A peine âgé alors de vingt et un ans, ce prince, faible de complexion, se distinguait par sa piété, par l'austérité et la simplicité de ses mœurs. Elevé par le docteur Omar-al-Maksous dans la secte des Kadarites (1), il le consulta avant d'accepter le califat; et d'après son avis, il consentit à essayer s'il aurait assez de forces pour supporter le poids du gouvernement. En quittant sa retraite, il fit graver sur son cachet cette devise qui était l'expression de ses sentiments : *Le monde n'est que tromperie.* Mais à peine eut-il régné six semaines, ou, selon quelques auteurs, trois ou quatre mois, que, fatigué d'une grandeur importune, il résolut de s'en dépouiller. Il convoqua donc une grande assemblée, et parla ainsi : « Moawyah, mon aïeul, a usurpé le ca- « lifat sur le gendre du Prophète, le vertueux « Aly; Yezid, mon père, a consommé cette usur- « pation par la mort de Houceïn, fils d'Aly. Je ne « veux point me charger d'une autorité injuste

(1) Cette secte, dérivée de celle des Motazalites, niait la prédestination, attribuait à Dieu tout le bien que l'homme fait, et à l'homme seul tout le mal, parce que celui-ci est maître de ses actions.

« dont j'aurais à rendre compte devant Dieu. « Choisissez donc un autre calife. » Et comme on le pressait de désigner lui-même son successeur : « J'aurais bien en cela, reprit-il, suivi « l'exemple d'Aboubekr, si j'avais connu un Omar; « et j'aurais imité ce dernier en désignant six « candidats, si j'avais pu trouver six hommes « qui en fussent dignes. N'ayant pas joui des « avantages du califat, il n'est pas juste que ma « conscience soit chargée du choix délicat de « celui qui doit me remplacer. J'aime mieux vous « en laisser juges vous-mêmes. » A ces mots, il quitta l'assemblée et alla se renfermer dans sa maison, d'où il ne sortit plus jusqu'à sa mort, qui suivit de très-près son abdication. Il fut surnommé, à cause cela, *Abou-Leilah* (le Père de la nuit). Il mourut de la peste ou par le poison. On prétend que les Syriens enterrèrent vivant Al-Maksous, le soupçonnant d'avoir conseillé à Moawyah cette démarche impolitique qui occasionna de grands déchirements dans l'empire et fit couler des flots de sang musulman (*voy.* Merwan Ier, Abdallah ibn Zobaïr et Abdelmelek. A-t.

MOBAREZ-EDDYN MOHAMMED-SCHAH, fondateur de la dynastie des Modhafferides en Perse, était issu d'une famille arabe établie dans le Khoraçan dès le premier siècle de l'islamisme. Son bisaïeul, Emir-Gaïath eddyn Hadjy, ayant quitté cette province lors de l'invasion des Tartares sous Djenghyz-Khan, se retira dans les environs de Yezd. Sa taille et sa force étaient si prodigieuses, qu'il ne put, dit-on, trouver de chaussure à son pied dans cette ville, et que, plus de trois cents ans après, on y montrait encore son épée, qui pesait trente-six livres. Modhaffer, son petit-fils, distingué par sa bravoure, ses vertus et sa piété, obtint le gouvernement de Mibad, de l'atabek Yousouf-Schah, prince de Louristan; et ayant ensuite passé au service d'Arghoun-Khan, souverain de la Perse, il parvint à divers emplois importants sous les successeurs de ce prince, et mourut l'an 713 de l'hégire (1314 de J.-C.) Mobarez-Eddyn, fils de Modhaffer, alors âgé de treize ans, se rendit célèbre de bonne heure par une valeur extraordinaire. Il terrassa un fameux brigand qui désolait la contrée entre Yezd et Chyraz, et porta sa tête au sultan Abou-Saïd-Behader-Khan, qui, charmé de cet exploit, gratifia le jeune brave du gouvernement de Yezd en 718, quoique celui-ci fût à peine dans sa dix-neuvième année. Mobarez-Eddyn prouva par des services plus essentiels qu'il était digne de cette récompense. Une horde de bandits appelés Nicoudariens infestait le Farsistan : il leur livra vingt et un combats dans l'espace de quatre ans, et vint à bout d'en purger le pays. Enfin, il épousa la fille unique de Cothb-Eddyn Schah-Djihan, dernier prince de la dynastie des Cara-Khatayens, lequel, après avoir perdu la souveraineté du Kerman, avait, au moyen de ses immenses richesses, obtenu des khans mogols le gouvernement de Chyraz, où il s'était retiré. Ce mariage ayant fort accru la puissance et la considération personnelle de Mobarez-Eddyn dans le midi de la Perse, il y jeta les fondements d'une nouvelle domination pendant l'anarchie qui suivit la mort d'Abou-Saïd (*voy.* Behader et Haçan-Buzurk). Nommé gouverneur du Kerman par Haçan-Djoubany l'an 740, il ne lui fut pas difficile de se faire reconnaître souverain, en moharrem 742 (juin 1341), dans un pays que les ancêtres de sa femme avaient possédé près d'un siècle. Alors il attaqua Cheik-Schah-Abou-Ishak-Indjou, prince vertueux, mais sans énergie, qui régnait dans le Farsistan; et après une guerre longue et cruelle, il lui enleva successivement Chyraz et Ispahan. L'infortuné Indjou, arrêté dans cette dernière ville et ramené à Chyraz, y eut la tête tranchée le 11 juin 1357, aux yeux de ses compatriotes, de ses amis, de ses anciens sujets, et au milieu de l'hippodrome qu'il avait fondé. Tandis que Mobarez-Eddyn, par cette exécution solennelle, effrayait les peuples du Farsistan et leur ôtait tout prétexte de révolte, son fils aîné, Modhaffer, subjuguait le Khousistan, et allait ensuite reculer les Etats de son père vers le Seïstan et le Mekran. L'ambitieux Mobarez-Eddyn convoitait aussi l'Adzerbaïdjan, où avaient résidé les Djenghyzkhanides. Après diverses révolutions (*voy.* Melik-el-Aschraf), cette province était tombée au pouvoir du tyran Akhidjouk. Le mauvais succès du sultan de Bagdad, Cheik-Weiss (*voy.* Avéis Ier), ne rebuta point le roi de Chyraz. A la tête de 12,000 cavaliers d'élite, il partit au milieu de l'hiver 760, vainquit près de Meïana l'armée d'Akhidjouk, forte de 30,000 hommes, s'empara de Tauryz, y remplit les fonctions d'imam et y prononça la khothbah en son propre nom. Mais deux mois après, la mort de son fils aîné et l'approche du sultan de Bagdad l'obligèrent d'abandonner sa nouvelle conquête. Depuis son retour de cette expédition, Mobarez-Eddyn ne fut plus le même prince. Sans respect pour les mœurs et la religion, il s'abandonna aux excès les plus honteux avec tant de scandale, que les principaux habitants de Chyraz et ses fils même le dénoncèrent au magistrat, comme le témoigne le poëte Hafyz dans une élégie où il dépeint les turpitudes de ce monarque. Méprisé de ses sujets, aigri par le chagrin, Mobarez-Eddyn devint encore plus cruel. Il fit mourir plus de mille individus dans les supplices, et plusieurs périrent de sa propre main. Effrayés de ses menaces, ses parents, ses enfants fuyaient sa présence. Enfin Schah-Sultan, son neveu et son gendre, et ses fils Schah-Choudja et Schah-Mohammed l'ayant surpris un jour dans sa chambre occupé à lire le Coran, se saisirent de lui et le renfermèrent dans une tour, où ils lui crevèrent les yeux le lendemain, 19 ramadhan 760 (14 août 1359). Hafyz, qui avait déploré la mort tragique d'Abou-Ishak-Indjou,

composa aussi une élégie sur ce dernier événement. Mobarez-Eddyn survécut cinq ans à son malheur, et mourut en 765 (1364), après avoir régné quarante-deux ans à Yezd, dix-huit dans le Kerman, sept à Chyraz et deux à Ispahan. Son fils, Djelal-Eddyn Schah-Choudja, prince habile, sage, pacifique, protecteur des lettres et bon poëte, triompha de ses frères et de ses neveux, qui s'étaient révoltés. Il régna vingt-six ans avec gloire, sut ménager Tamerlan, dont il devinait la grandeur future, et mourut en 786 (1384), en lui recommandant son fils Zein-el-Ab-Eddyn, dont les malheurs entraînèrent la catastrophe qui mit fit à la dynastie des Modhafferides (*voy.* Mansour-Schah). A—T.

MOÇAILAH. *Voyez* Mossaïlamah.

MOCANNA. *Voyez* Atha.

MOCEILAH. *Voyez* Mossaïlamah.

MOCENIGO (Thomas), doge de Venise, succéda le 7 janvier 1414 à Michel Steno. Il était alors ambassadeur de sa république à Crémone, auprès de Gabrino Fondolo, tyran de cette ville : il s'enfuit secrètement dès qu'il eut la nouvelle de son élection, de peur que Fondolo ne voulût retenir prisonnier un personnage qui devenait aussi important. Pendant son règne, les Vénitiens firent la conquête du territoire d'Aquilée, malgré l'alliance du patriarche avec l'empereur Sigismond, qui tenta vainement de le défendre. Mocenigo empêcha ensuite, autant qu'il put, sa république de s'engager dans la guerre contre le duc de Milan. Il mourut dans un âge avancé, au mois d'avril 1423, et il eut pour successeur François Foscari, moins pacifique que lui. — *Pierre* Mocenigo, doge de Venise de 1474 à 1476, avant de parvenir à la dignité ducale, avait obtenu la plus haute réputation, comme généralissime de la république, dans la guerre qu'elle soutenait contre les Cypriotes et contre les Turcs. Il avait été chargé, en 1470, du commandement de la flotte au moment où la perte de Négrepont jetait le découragement dans les troupes vénitiennes. En arrivant à son poste, il avait fait arrêter son prédécesseur, Nicolas Canale, avec son fils et son secrétaire, auxquels la république attribuait les revers qu'elle avait éprouvés. Il avait ensuite profité de la guerre que le roi de Perse avait déclarée à Mahomet II, pour ravager en 1472 Mitylène, Dilo et les Cyclades, pendant que le sultan était occupé ailleurs. Il avait menacé toute la Natolie, et avait enfin pris Smyrne, qu'il ruina de fond en comble. La retraite d'Oussoun-Haçan, qui n'avait pu forcer le camp retranché de Mahomet, priva, en 1473, Mocenigo des avantages qu'il avait espérés. D'ailleurs, à la même époque il fut obligé de passer en Cypre pour prendre la protection de la reine Catherine Cornaro, fille adoptive de la république, qui venait de perdre son mari. Il punit sévèrement les nobles cypriotes qui avaient conspiré contre cette princesse, et qui avaient voulu maintenir la liberté de leur patrie opprimée par les Vénitiens. En 1474, il conduisit une nouvelle flotte au secours de Scutari, que le grand vizir assiégeait; il contribua beaucoup à la glorieuse défense de cette place; mais il y contracta une maladie dangereuse dont il ne se guérit jamais. Les Vénitiens, par reconnaissance pour tant d'exploits, le choisirent pour succéder à Nicolas Marcello, au mois de décembre de cette même année. Mais tout le temps qu'il fut doge, sa santé fut très-chancelante; il mourut le 23 février 1476. André Vendramino lui succéda. S. S-I.

MOCENIGO (Jean), frère du précédent, fut nommé pour succéder à André Vendramino, qui n'avait régné que deux ans. Venise, à cette époque, fut affligée par de nombreux fléaux : un incendie consuma le palais public; la peste et la famine désolèrent les habitants; la guerre contre Mahomet II durait encore, et Venise n'acheta la paix en 1479 que par la cession de Scutari. Cependant la république, oubliant bientôt ces calamités, entreprit en 1482 une guerre nouvelle de pure ambition contre Hercule III, duc de Ferrare; mais abandonnée par Sixte IV, son premier allié, elle ne put faire les conquêtes sur lesquelles elle avait compté. Jean Mocenigo mourut le 5 novembre 1485. Marc Barbarigo lui fut substitué. — *Louis* Mocenigo, doge de Venise, succéda le 9 mai 1570 à Pierre Loredano, mort six jours auparavant. La république était alors engagée dans une guerre contre les Turcs pour la défense de l'île de Cypre : les principales puissances lui avaient promis du secours; mais leurs généraux, par de ridicules disputes de prééminence, perdirent l'occasion d'agir. Nicosie fut prise par les Turcs le 9 septembre 1570, et quinze mille chrétiens y furent massacrés. Famagouste, après un siége soutenu avec beaucoup de bravoure, capitula le 2 août 1571; mais la capitulation ne fut point observée, et les commandants vénitiens, avec leur brave garnison, furent victimes de la perfidie des musulmans (*voy.* Baglioni et Bragadini). La grande victoire remportée à Lépante le 7 octobre par don Juan d'Autriche ne dédommagea point les Vénitiens de la perte de l'île de Cypre; ils se déterminèrent en 1573 à faire la paix avec les Turcs, en abandonnant à ceux-ci leurs conquêtes. Pendant le gouvernement de Louis Mocenigo, Venise fut désolée par la peste en 1576; la contagion lui enleva soixante-dix mille habitants. A peine s'était-elle apaisée lorsque Louis Mocenigo mourut, le 4 juin 1577. Il eut pour successeur Sébastien Venieri. S. S—I.

MOCENIGO (André), historien, né à Venise vers la fin du 15e siècle, était de la même famille que les précédents. Il montra dès sa première jeunesse une grande ardeur pour l'étude. Il fut chargé de différentes négociations dont il s'acquitta avec autant de zèle que de capacité; et, après avoir rempli plusieurs emplois importants

à la satisfaction générale, il fut élevé au rang de sénateur. Il trouva dans la culture des lettres un délassement à ses travaux, et publia l'histoire de la ligue de Cambrai sous ce titre : *Belli memorabilis cameracensis adversus Venetos historiæ libri* VI, Venise, 1525, in-8°; elle a été insérée dans le 12e volume du *Thesaur. antiquitat. Ital.*, par Grævius et P. Burmann. André Arrivabene la fit traduire en italien; et cette traduction, imprimée en 1544, l'a été de nouveau en 1560, in-8°. Quoique écrite d'un style peu élégant, dit Tiraboschi, cette histoire est recherchée pour l'exactitude avec laquelle les faits y sont rapportés. Mocenigo avait laissé en manuscrit un *Poëme latin* sur la guerre que les Vénitiens soutinrent contre Bajazet II, en 1500; il est perdu, ainsi que quelques autres productions de cet écrivain, dont Marc Foscarini rapporte les titres dans son ouvrage *Della Letteratura veneziana*. Quelques bibliographes citent encore de lui un traité de théologie en cinq livres, sous ce titre singulier : *Pentadopon et Pentateuchon*, Venise, 1511, in-8°; l'auteur l'a dédié au pape Jules II. Ghilini a donné une place à Mocenigo dans le *Teatro d'uomini letterati*. W—s.

MOCHNACKI (Maurice), publiciste, historien et patriote polonais, naquit en 1804 dans le cercle de Bojaniec, en Gallicie. Pendant qu'il faisait ses études de droit à l'université de Varsovie, des écrivains polonais éminents, Lelevel, Brodzinski et Mickiewicz, fondèrent, sous le titre de *Journal de Varsovie*, un recueil littéraire qui eut beaucoup de retentissement; Mochnacki fut au nombre des collaborateurs. Il allait passer son examen d'avocat quand, sur une dénonciation, il fut arrêté comme affilié à des sociétés secrètes, effacé de la liste des étudiants par le grand-duc Constantin, et déclaré incapable de remplir aucune fonction du gouvernement, et enfin emprisonné au couvent des Carmes. On dit même qu'il dut travailler en public, au milieu des criminels et des scélérats, dans le jardin du Belvédère, résidence du grand-duc, à Varsovie. Mais cette épreuve et bien d'autres tribulations n'abattirent pas le courage de Mochnacki. Relâché peu de temps avant 1830, il publia le premier volume de la *Littérature polonaise au 19e siècle*, où il adoptait les principes de l'école romantique avec une chaleur et en même temps un esprit critique dont la Pologne n'avait pas encore eu d'exemple. Cet ouvrage établit de prime abord sa réputation, et le plaça comme écrivain en prose sur la même ligne que Mickiewicz en poésie. La révolution du 29 novembre 1830 le trouva les armes à la main, secondé par son frère Camille, qui, de même que Maurice, avait pris part à toutes les sociétés secrètes formées par les jeunes patriotes polonais. Il se posa comme un des plus ardents républicains, désapprouvant toutes les mesures du gouvernement provisoire qui avaient pour but d'entrer en négociation avec le grand-duc. Il fut un des fondateurs du *club patriotique*, que présidait son ami et ancien compagnon de captivité Xavier Bronikowski; c'est là que, dans la nuit du 2 décembre, il fit une mention tendante à ce que le gouvernement insurrectionnel fût sommé de retenir le grand-duc Constantin prisonnier et comme otage, sinon à admettre dans son sein des membres nommés par le club et dont le patriotisme ne serait pas suspect. Une députation, escortée par la populace, se présenta donc en armes à l'hôtel de la Banque, où siégeait le gouvernement. Une discussion violente s'engagea : Niemcewitz, le poëte et le patriote, un des doyens du comité, découvrit sa poitrine, se déclarant prêt à souffrir la mort plutôt que de céder à des injonctions ainsi formulées par la populace. Cependant le comité fléchit; Bronikowski et Mochnacki furent admis parmi les membres. Les idées exaltées de Mochnacki ne tardèrent pas à l'entraîner au delà du but et à le jeter dans des querelles qui furent très-nuisibles à la cause polonaise. Le général Chlopicki, qui avait été nommé dictateur, lui devint suspect, et dans une réunion du club il le dénonça comme trahissant la révolution. On juge l'émoi que causa cette accusation; Bronikowski, sommé de déclater s'il s'associait aux soupçons de son collègue, répondit négativement. Les cris : *A bas l'imposteur! à bas le Robespierre polonais!* retentirent dans la salle, et Mochnacki dut s'enfuir pour ne pas être mis en pièces. Il accusa de son insuccès les menées du prince Lubecki, qui siégeait dans le gouvernement insurrectionnel, et le lendemain, à la tête d'une poignée de jeunes gens, il marcha sur la Banque afin de saisir le prince. Ayant rencontré sur sa route l'officier Wysocki, son intime ami, Mochnacki parla de son projet; mais l'officier lui barra le passage, disant qu'on devrait d'abord passer sur son corps. La troupe se débanda. Poursuivi par cette même populace qu'il avait excitée et dirigée, et qui maintenant voulait le pendre, Mochnacki fut obligé, pour sauver sa vie, de se réfugier dans l'hôtel Lubecki. Le prince, pour toute vengeance, lui fit envisager froidement sa conduite, et le tort que cette exaltation et cette frénésie faisaient à la cause de l'indépendance. Tous ces faits sont rapportés naïvement et sincèrement par Mochnacki lui-même dans son livre sur l'*Insurrection de la Pologne*, qu'il n'a malheureusement pas terminé. On le regrette d'autant plus que c'est un récit émouvant, rapide et véridique, où l'auteur ne se ménage pas, au risque de s'aliéner les sympathies du lecteur. D'ailleurs, il faut dire que l'influence de Mochnacki avait un peu diminué depuis la découverte qui avait, dit-on, été faite, dans les papiers du grand-duc Constantin, de certain mémoire sur l'éducation polonaise, signé de lui; ce morceau, écrit dans le sens russe, avait été composé pendant son séjour au couvent des

carmes. Cependant l'ardeur de Mochnacki ne se ralentissait pas. La défaveur où était tombé Chlopicki justifiait en quelque sorte les appréhensions qu'avait manifestées Mochnacki. Celui-ci partit pour l'armée, enchanté de son succès, se fit simple soldat, bien qu'on lui eût offert le grade d'officier, et montra une grande bravoure aux combats de Grochow, d'Okouniew, de Wawre et d'Ostrolenka. Il exerçait une grande influence parmi les troupes, et Mierolawski dit qu'il conduisait en réalité, malgré son rang subalterne, une grande partie des soldats. Une blessure grave le contraignit à rentrer à Varsovie, où il reprit le rôle de publiciste : ses articles polémiques firent sensation; mais la violence qu'il manifestait causa beaucoup de mal à la cause polonaise. Après la prise de Varsovie par les Russes, Mochnacki se retira en France, où il composa son *Histoire de l'insurrection polonaise*. La préface est datée de Marly-le-Roi, 21 novembre 1833. Les deux premiers volumes parurent l'année suivante, et, le 20 décembre 1834, l'auteur mourait à Auxerre, où un beau monument lui a été érigé. Deux autres volumes qui ne sont pas de lui parurent après sa mort. Une nouvelle édition a été publiée en 5 volumes à Breslau, vers 1850. Il est singulier que cette *Histoire de la révolution polonaise*, malgré son mérite, n'ait était traduite dans aucune langue étrangère. On lui a fait, il est vrai, de nombreux emprunts; ainsi, un volume, publié à Londres en 1839 par M. S.-B. Gnorowski, contient les plus chaleureux passages du livre de Mochnacki, mais sans le citer, dit l'*English Cyclopædia*. De même, un pamphlet contre la Russie, édité en 1854 à Paris, *Faut-il une Pologne?* renferme plusieurs chapitres textuellement empruntés, dit la même source, à l'introduction du livre polonais. Les articles détachés et les petites pièces de Mochnacki, publiés depuis sa retraite, ont été réunis sous le titre de *Pizma rosmaite*, Paris, 1836, in-8°. G. D—G.

MOCLAH (Abou-Ali Mohammed, Ibn-Ali, Ibn), inventeur des caractères arabes modernes, naquit à Bagdad l'an 272 de l'hégire (885-886 de J.-C.) Après avoir gouverné une partie de la Perse sous le califat de Moctader, il fut élevé par ce prince à la dignité de vizir, l'an 316 (928). Il en fut dépouillé l'année suivante; mais il la recouvra l'an 320, lorsque Caher eut succédé à son frère (*voy.* Moctader). Ibn-Moclah ayant trempé dans une conspiration contre le nouveau calife en 321, perdit une seconde fois sa charge. Il se déroba au supplice par la fuite, et ne songea, dans sa retraite, qu'à se venger de Caher. Déguisé en femme, en aveugle, en mendiant, il se rendait secrètement chez les grands officiers de l'empire, et les irritait contre ce prince en leur rappelant sa perfidie et sa cruauté. Il gagna même par ses présents l'astrologue et l'interprète des songes de Sima, l'un des principaux chefs de la mifice turque, pour qu'ils persuadassent à leur maître que ses jours étaient menacés par le calife, et qu'il ne pouvait les sauver qu'en le précipitant du trône. Caher fut déposé en 322 (*voy.* Caher), et Rhadhy, son successeur, récompensa Ibn-Moclah de son zèle en lui rendant les sceaux. Ce vizir fit arrêter et condamner à mort le fameux imposteur Schalmagany (*voy.* ce nom). En 323, il chassa de Moussoul Nasser-ed-Daulah Haçan, fondateur de la dynastie des Hamdanides, lequel recouvra bientôt ses Etats moyennant un tribut qu'il promit de payer au calife. La même année, Ibd-Moclah ayant déplu à la soldatesque, les portes de son palais furent enfoncées, et il n'eut que le temps de se sauver avec son fils dans la partie occidentale de Bagdad. Mais il fut arrêté et destitué en 324. La charge de vizir ayant été bientôt après abolie et remplacée par la dignité plus éminente d'émir-al-omrah, dont Abou-Bekr-Ibn-Raïek fut revêtu, Ibn-Moclah, plus sensible à la perte de sa place qu'à l'avilissement où était tombé alors le califat, intrigua contre Ibn-Raïek et lui suscita un rival dans le Turc Yahcam. Soit qu'il eût écrit au calife en faveur de ce dernier, soit plutôt qu'il eût invité Yahcam, au nom de ce prince, à venir supplanter Ibn-Raïek, ses menées furent découvertes : Rhadhy le fit arrêter et condamner, malgré ses dénégations, à avoir la main droite coupée, au mois de chawal 326 (août 938). Loin d'être corrigé par cette cruelle disgrâce, Ibn-Moclah continua d'intriguer pour recouvrer la charge de vizir; et afin de prouver au calife qu'il était toujours capable de la remplir, il s'habitua à écrire en attachant sa plume à son poignet. Son ambition, son orgueil et ses propos indiscrets sur le compte du calife et de l'émir-al-omrah achevèrent de le perdre. On lui coupa la langue et on le resserra plus étroitement. N'ayant personne pour le servir, il fut réduit à un tel état de détresse, que lorsqu'il puisait de l'eau avec sa main gauche, il était obligé de retenir la corde avec ses dents. Il périt enfin misérablement et sans secours, en chawal 328 (juillet 940). Vizir sous trois califes, il avait trois fois commandé les armées, fait trois fois le pèlerinage de la Mecque, copié trois exemplaires du Coran et il fut enterré trois fois. Ibn-Moclah cultiva la poésie, et quelques-uns de ses vers nous ont été transmis par Elmakin; mais il est surtout célèbre pour avoir remplacé les anciens caractères koufiques par l'écriture arabe nommée *neskhi*, ce qui l'a fait surnommer *Vadhé-khath* (le père de l'écriture). Cette invention, attribuée néanmoins par quelques auteurs à son frère Abou-Abdallah-el-Haçan, fut perfectionnée un siècle après par Aboul-Haçan-Ali, Ibd-Hallal (*voy.* Ibn-al-Bawab). A—T.

MOCLAH ou MOCLÈS (Seid), supérieur d'un monastère de derviches de l'ordre des *Meulevy*, à Ispahan, florissait en l'an 1675 de J.-C., sous le règne de Schah-Soleiman, roi de Perse, de la

dynastie des Sofys. Comme ce derviche était de la race de Mahomet, le monarque, lorsqu'il le rencontrait, descendait de cheval et allait lui baiser l'étrier. Le peuple avait aussi pour lui beaucoup de vénération, et ne le craignait pas moins parce qu'il était grand cabaliste. Comme Moclah tendait à devenir chef de parti et à fonder une nouvelle secte, il ne laissait pas d'être suspect à la cour. Outre les derviches qui vivaient sous sa direction, il avait douze disciples qui portaient de longues robes blanches. Petis de la Croix le fils, pendant son séjour à Ispahan, apprit de ce docteur à expliquer le *Mesnevy*, sorte de poëme théologique. Moclah avait traduit en persan, dans sa jeunesse, des comédies indiennes, dont il doit exister aux manuscrits de la bibliothèque de Paris une version turque sous le titre de *Al faradj baad alschisdda* (la Joie après l'affliction). Pour leur donner un air d'originalité, il les avait mises en contes, qu'il appela *Hezariek-Rouz* (Mille et un Jours). Petis de la Croix obtint une copie de ces contes persans, qu'il traduisit en français; mais il ne les publia qu'après les avoir soumis à la révision de l'auteur de *Gil Blas*. On ignore le genre et l'époque de la mort du docteur Moclah. A—T.

MOCQUET (Jean), voyageur français, était né dans les environs de Vienne, en 1575. Lorsque Henri IV fut parvenu à la couronne, Mocquet, dont les parents avaient beaucoup souffert pour la cause de ce prince, fut apothicaire de la cour. Le désir de voyager lui fit demander la permission d'aller dans les pays étrangers; l'ayant obtenue, il fut chargé de recueillir des raretés pour le cabinet du roi. Il partit le 1er octobre 1601, et jusqu'en juillet 1612, fit cinq voyages : le premier à la côte occidentale d'Afrique, le second à la Guyane et à Cumana, le troisième à Maroc, le quatrième à Goa, le cinquième à la terre sainte. Chaque fois qu'il revenait, il déposait dans le cabinet du roi, aux Tuileries, les singuliers objets qu'il avait rapportés. « Le roi, dit-il, prenait « plaisir aux discours que je lui faisais de mes « voyages. » Il eut le titre de garde du cabinet des *singularités*, avec six cents francs de gages. Le repos ne lui convenait pas. En 1614, il résolut de faire le tour du monde, et il partit pour l'Espagne, où on lui refusa la faculté de s'embarquer pour l'Amérique et où il eut beaucoup à souffrir. Alors il revint à Paris, et y remplit tranquillement son emploi. Sa relation est intitulée *Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales, divisés en six livres et enrichis de figures*, Paris, 1617, 1 vol. in-12; Rouen, 1645; ibid., 1665. Il en existe une traduction hollandaise, Dordrecht, 1656, in-4°, et une allemande, 1668, in-4°, qui est fort mauvaise. Mocquet est un voyageur assez recommandable, il donne des détails curieux sur les sauvages et sur l'histoire naturelle de l'Amérique méridionale. Il raconte, entre autres, une histoire qui ressemble beaucoup à celle d'Ynkle et Yariko. Sa notice sur Maroc a été abrégée par Dapper. Il fait un tableau repoussant, et malheureusement vrai, de la dépravation des Portugais dans les Indes, et donne des détails intéressants sur leur commerce. Il connut à Goa le voyageur Pyrard, qui lui raconta beaucoup de particularités sur les Maldives. Quand Mocquet revint de la Palestine, le roi fit placer dans son jardin du Louvre les plantes qu'il avait recueillies au mont Liban. E—S.

MOCTADER-BILLAH (Aboul-Fadhl Djafar II, surnommé Al), dix-huitième calife abbasside de Bagdad, n'avait que treize ans lorsqu'il succéda l'an 295 de l'hég. (908 de J.-C.), à son frère Moktafy. Aucun prince de sa race, avant et après lui, ne fut installé aussi jeune dans la chaire du prophète. Aussi cette innovation occasionna-t-elle une violente sédition dans la capitale dès le commencement de l'année suivante; on massacra le vizir de Moctader, et l'on donna le califat à son oncle Abdallah, fils de Motaz, avec le titre de *Rady-billah*, suivant Aboul-Féda, ou de *Mortady-billah*, suivant Aboulfaradj. Mais le parti du jeune calife ayant prévalu le lendemain, Abdallah prit la fuite, fut arrêté, et on l'étrangla dans sa prison, au grand regret des Alydes et des gens de lettres qu'il protégeait. Ce prince, dont Elmakin a conservé quelques vers et Aboulféda quelques sentences, ne se distinguait pas moins par sa piété que par son esprit et son talent pour la poésie. La tranquillité se rétablit à Bagdad; mais Moctader, gouverné par ses femmes et par ses eunuques, esclave de ses plaisirs, jouet des factions, déposant ou sacrifiant sans motifs ses vizirs, négligea tellement les soins de l'empire musulman, déjà ébranlé depuis un demi-siècle par l'insolence et l'insubordination de la garde turque, qu'il en hâta la décadence. Son règne fait époque dans les fastes de l'Orient, par les malheurs qui affligèrent l'islamisme. Le fameux Obeid-Allah-al-Mahdy, fondateur de la dynastie des Fathimides, enleva pour jamais l'Afrique aux Abbassides, attaqua l'Egypte, et fut l'auteur du grand schisme qui divisa si longtemps les mulsumans (*voy.* Obeid-Allah) : les Grecs pénétrèrent jusqu'aux frontières de la Mésopotamie et en enlevèrent une infinité de captifs; les Carmathes continuèrent leurs progrès en Arabie et dans l'Irak (*voy.* Carmath); quelques ambitieux s'établirent dans d'autres parties de l'Orient. Les victoires de l'eunuque Mounès, à qui Moctader devait le trône, sauvèrent pour longtemps l'Égypte et la Mésopotamie; mais ce grand capitaine, loin de pouvoir rétablir la paix dans l'empire et le bon ordre dans Bagdad, fut forcé de se mettre à la tête des mécontents qu'indignaient la mollesse du calife autant que l'orgueil et la rapacité de ses favoris. Le 14 moharrem, 317 (27 février 929), il entra dans le palais impérial, qu'il livra au pillage, se saisit de Moctader, de sa mère, de ses enfants et de ses

femmes, les fit conduire chez lui, et contraignit ce prince le lendemain à abdiquer le califat en faveur de son frère Caher-Billah ; mais le 17 tout changea de face. Une cérémonie religieuse avait attiré la foule devant le palais ; une partie de la garde ayant demandé la gratification d'usage à l'inauguration d'un nouveau calife, le refus de Caher excite une émeute qu'il essaye en vain d'apaiser. Son palais est forcé, son chambellan égorgé, ses partisans et ses serviteurs dissipés, et lui-même réduit à se cacher. Les factieux vont chercher Moctader dans la maison de Mounès, le portent sur leurs épaules et le replacent sur le trône. Ce prince honora son triomphe par sa clémence. Ayant découvert la retraite de son frère, il le fit amener en sa présence, le reconnut innocent de la dernière sédition, le consola, l'embrassa, et se contenta de le confier à la garde de sa mère, qui traita le prisonnier avec beaucoup d'égards et le laissa jouir d'une grande liberté. Moctader, déposé et rétabli en si peu de temps, n'en régna pas avec plus de talent ni plus de bonheur. La même année, Nasser-Eddaulah s'affermit dans la souveraineté de Moussoul, que ses ancêtres avaient gouverné, et y fonda la dynastie des Hamdanides, qui devint sous son frère une puissance redoutable pour l'empire grec (*voy.* Saif-ed-Daulah). En Arabie, les Carmathes prirent la Mecque, massacrèrent trente mille pèlerins, comblèrent le puits Zemzem, après y avoir précipité le corps de l'émir de cette ville, pillèrent la Caabah, en enlevèrent la pierre noire et la gouttière d'or, et interrompirent pour plusieurs années le pèlerinage des lieux révérés par les musulmans (*voy.* Abou-Taher). Dans un moment où pour résister à ces cruels sectaires, l'union la plus étroite était un besoin pour tous les mahométans qui suivaient les quatre sectes réputées orthodoxes, les rues de Bagdad étaient le théâtre de leurs sanglantes querelles. L'année suivante, Moctader ne pouvant satisfaire les prétentions des troupes qui l'avaient rétabli sur le trône, elles se révoltèrent, furent vaincues par Mounès, et allèrent s'emparer de Waseth, que ce général leur enleva bientôt. Mais dans le même temps, Mardawidj se rendait maître d'une partie de la Perse, battait près d'Holwan l'armée abbasside et faisait trembler le calife dans Bagdad (*voy.* Mardawidj). Les musulmans soupiraient après la fin d'un règne plus long et plus honteux que tous ceux des prédécesseurs de Moctader. Il se perdit lui-même en favorisant les ennemis que Mounès avait à la cour. Ce général, pour se dérober à leur haine, se retira du côté de Moussoul avec un petit nombre de ses partisans. Le calife confisqua ses biens et manda au prince de cette ville de l'arrêter. Nasser-Eddaulah se mit en devoir d'obéir, mais malgré l'extrême supériorité de ses forces il fut vaincu, et sa capitale, ses trésors et plusieurs de ses places tombèrent au pouvoir de Mounès. Un pareil succès grossit tellement le parti de ce dernier, qu'au bout de neuf mois il fut en état de se présenter sous les murs de Bagdad. Moctader, affaibli par la désertion de son armée, voulait s'embarquer sur le Tigre pour se retirer à Waseth ; ses amis le firent changer de résolution. Par leurs conseils, il se revêtit du manteau du prophète, et précédé des docteurs de la loi, qui portaient des exemplaires du Coran, il s'avança contre les rebelles. Ce spectacle n'ayant pu les faire rentrer dans le devoir, il donna le signal du combat dont il fut le spectateur du haut d'une colline, mais ses troupes ayant bientôt lâché le pied, il fut entraîné dans leur fuite. Poursuivi par des soldats africains et gêné par son embonpoint, il leur cria qu'il était le calife : « Oui, nous le savons, lui « répondirent-ils, tu es le *calife* (vicaire) du diable, « et non pas de Mahomet ! » Aussitôt l'un d'eux l'ayant percé de son épée, les autres achevèrent de le tuer, le dépouillèrent et enterrèrent son corps après lui avoir coupé la tête. Ainsi périt Moctader, à la fin de châwal 320 (fin d'octobre 932), à l'âge de 38 ans, dont il en avait régné vingt-cinq. Ce prince clément, généreux et charitable, mais faible, superstiteux, inconstant et voluptueux, dissipa ses trésors par son faste et ses folles prodigalités. Après avoir prohibé le vin par des édits sévères, et diminué par là les revenus de l'empire, il avait fini par s'adonner avec excès à cette boisson. Ce fut sous lui que le califat parvint à la fois au plus haut point de magnificence et de faiblesse. On peut juger de l'éclat de sa cour, par les fêtes qui avaient eu lieu pour la réception de l'empereur de Constantinople, l'an 304 de l'hégire (917 de J.-C.) et dont on trouve les détails dans l'histoire du Bas-Empire. Après la mort de Moctader, sa tête fut promenée dans les rues de Bagdad, et portée ensuite à Mounès, qui voulut placer sur le trône un fils de ce malheureux prince ; mais la faction opposée rendit le califat à Caher, qui l'année suivante fit trancher la tête à ce fameux eunuque. A—T.

MOCTADY. *Voyez* Moktady.

MOCTAFY. *Voyez* Moktafy.

MODÉER (Adolphe), savant Suédois du dernier siècle, secrétaire de la société patriotique de Stockholm, et membre de l'académie des sciences de la même ville, naquit en 1738, et mourut à Stockholm le 16 juillet 1799. Il eut part tant à l'établissement qu'aux progrès de la société patriotique, qui a rendu de grands services à l'agriculture et aux arts industriels. Le premier volume des Mémoires de cette société contient l'*Histoire du commerce de la Suède* par Modéer. Ce savant, très-versé dans les sciences physiques, communiqua un grand nombre d'observations et d'expériences à l'académie de Stockholm, qui les fit imprimer dans ses mémoires. Indépendamment de cinq *Mémoires* (en suédois), insérés dans le Recueil de cette société, t. 23-28, on a de ce savant naturaliste : 1° *Histoire du commerce de la*

Suède, Stockholm, 1770, in-8°, en allemand; 2° trois *Opuscules*, dans la même langue, sur l'amélioration de l'agriculture, les colonies et l'économie domestique, ibid., 1774, 1776, 1780, in-8°; 3° *Bibliotheca helminthologica, seu enumeratio auctorum qui de vermibus scilicet cryptozoïs, gymnodelis, testaceis atque phytozoïs, tam vivis quam petrificatis scripserunt*, Erlang, 1776, in-8°. Cette bibliographie spéciale comprenant environ dix-neuf cents articles, serait plus utile si l'auteur, au lieu de se borner à donner exactement les titres des livres, y eût joint plus souvent un jugement raisonné sur le mérite des principaux ouvrages qu'il indique. C—au.

MODÈNE (duc de). *Voyez* Este.

MODÈNE (Jean de Raimond, seigneur de), est désigné comme le premier qui ait porté ce titre (1). Les fastes de la ville d'Avignon le citent avec éloge. — *Jacques de Raimond de Mormoiron*, baron de Modène, commandait une compagnie de l'armée catholique, dans le combat qui fut livré aux religionnaires près d'Avignon, le 3 août 1562. Il était le fils aîné de François de Raimond de Mormoiron, qui mourut en 1566, et lui donna le château et la juridiction de Modène, ainsi que tout ce qu'il possédait à Mormoiron, avec charge de substitution en faveur de ses enfants mâles et légitimes. — *Marie* de Raimond-Modène épousa, en 1608, Jean-Baptiste d'Ornano, maréchal de France, qui mourut sans postérité au château de Vincennes, le 2 septembre 1626. Une de ses sœurs devint femme d'un autre d'Ornano, premier écuyer de Gaston d'Orléans, et frère puîné du maréchal. — *François de Raimond de Mormoiron*, deuxième du nom, baron de Modène, grand prévôt de France, fut député en 1603 par les états du comté Venaissin vers Henri IV pour se plaindre de ce qu'après la chute d'une partie du pont d'Avignon, les officiers du Languedoc avaient interdit le commerce entre les habitants de cette province et les sujets du pape. Le baron de Modène obtint satisfaction, et les relations commerciales furent rétablies. Louis XIII le nomma son ambassadeur extraordinaire à Madrid et à Turin, pour terminer une guerre survenue entre le roi d'Espagne et le duc de Savoie. Le cardinal de Richelieu, successeur au ministère du connétable de Luynes, dont Modène était proche parent, fit soit par jalousie, soit pour des motifs politiques, partager à celui-ci la disgrâce du maréchal d'Ornano, son neveu. Il fut mis en 1626, à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après la mort du maréchal, arrivée en 1630. Il finit sa carrière à Avignon, en 1632. L—p—e.

MODÈNE (Esprit de Raimond de Mormoiron, comte de), fils du précédent et de Catherine d'Alleman, naquit à Sarrians (à deux lieues de Carpentras), le 19 novembre 1608. Il fut d'abord page de Monsieur, frère de Louis XIII, et ensuite un de ses chambellans. Il signala ses premières armes dans une bataille gagnée, à une lieue de Sedan, le 6 juillet 1641, par les princes de la Paix sur l'armée du maréchal de Châtillon, pour le roi (*voy.* les *Mémoires de Montrésor*, t. 2, p. 306). Il y commandait une compagnie de cavalerie de son nom. Dans cette bataille, où le comte de Soissons fut tué, la compagnie de Modène souffrit beaucoup; lui-même y fut blessé d'un coup de pistolet. Un arrêt de mort rendu par contumace au parlement le 6 septembre 1641, et qui eut son effet bientôt après, fait voir que le comte de Modène s'était engagé de payer une somme de vingt-six mille six cent soixante-dix livres au profit de deux hommes qui avaient promis de rendre au duc de Guise et aux autres princes confédérés des services importants. Le comte de Modène suivit en Italie la fortune de Henri de Lorraine, duc de Guise, qui se rendit à Naples le 15 novembre 1647, sur la demande d'Annèse, successeur de Masaniello. Cette capitale et tout le royaume étaient en proie à des troubles suscités par l'oppression des vice-rois espagnols. Le peuple, écrasé d'impôts, cherchait à secouer le joug de la maison d'Autriche. A peine Guise fut-il nommé général en chef de la république naissante, qu'il témoigna le désir d'avoir sous ses ordres le comte de Modène, alors connu sous le titre de baron; ce qui lui fut accordé : mais ils ne tardèrent pas à avoir ensemble des discussions assez vives (*voy.* Guise). Modène reçut de l'armée la qualité de mestre de camp général des armes du peuple, ce qui provoqua la jalousie du duc de Guise. Après avoir obtenu d'assez grands succès, il finit par tomber entre les mains des Espagnols, qui le retinrent pendant plus de deux ans prisonnier dans le Château neuf de Naples. Il y fut traité en esclave, et il s'en plaint avec dignité dans l'histoire qu'il a écrite des révolutions de ce pays. Modène mourut le 1er décembre 1672. Guise, à son lit de mort, avait voulu le voir, et leur réconciliation ayant été connue à Paris y produisit une grande sensation. Marié deux fois (d'abord en 1630) et ayant du premier lit un fils unique, il eut, de plus, de Madeleine Béjart, une fille, qui naquit le 3 juillet 1638,

(1) La maison de Raimond florissait, dès le milieu du 11e siècle, parmi l'ancienne chevalerie du Languedoc, de la Provence, du Dauphiné et du comté d'Avignon; elle est très-probablement originaire de la première de ces provinces. Mais richement possessionnée dans le diocèse de Carpentras au milieu du 13e siècle, elle s'est depuis cette époque constamment maintenue, par ses services et ses alliances, au rang des familles les plus illustres et les plus considérables du Comtat. C'est à cette maison qu'appartenaient : 1° *Guillaume* de Raimond, évêque de Maguelone en 1190, mort le 27 janvier 1195, et dont les historiens ecclésiastiques parlent comme d'un homme aussi recommandable par ses vertus que par sa naissance. Il était petit-fils de Guillaume de Raimond, chevalier, qui se croisa pour la terre sainte en 1096, à la suite de Raimond de St-Gilles, comte de Toulouse; et, en mémoire de cette expédition, transmit à ses descendants la croix de gueules chargées de cinq coquillages d'argent. 2° *Hugues* de Raimond, juge royal de Beaucaire, maître des requêtes de l'hôtel de Louis XI, et qui fut, en cette qualité, l'un des commissaires nommés par le roi, en 1476, pour se transporter à Montpellier, à l'assemblée des états de Languedoc, et y demander un subside dont ce prince avait besoin pour le recouvrement des deux Bourgognes, de la Flandre, de l'Artois, et des autres Etats reversibles à la couronne par la mort, sans enfants, de Charles le Téméraire, qui les tenait en apanage.

fut baptisée le 11 à St-Eustache et nommée *Françoise*. C'est ce qu'atteste une *Dissertation sur J. B. Poquelin de Molière*, publiée en 1821 par M. Beffara, et qui renferme des actes de famille très-curieux pour ceux qu'intéresse tout ce qui concerne l'homme dont s'honore le plus notre scène comique. Grimarest (*voy.* son article) dit dans sa *Vie de Molière*, imprimée en 1705, que, « celui-ci, en formant sa troupe, lia une forte « amitié avec la Béjart, qui, avant qu'elle le con- « nût, avait eu une fille du comte de Modène, « gentilhomme d'Avignon, avec lequel il a su « (lui Grimarest), par des témoignages très-as- « surés, que la mère avait contracté un mariage « caché. » Voltaire, qui a aussi écrit une *Vie de Molière*, en 1739, confirme le même fait. A son tour, l'abbé de Pithon-Court, auteur d'une *Histoire de la noblesse du comté Venaissin* (Paris, 1743-1750, 4 vol. in-4°), a imprimé que « le « comte de Modène eut, huit ans après son ma- « riage, de la *nommée Guérin*, femme de Béjart, « et comédienne de la troupe de Molière, une « fille *que celui-ci épousa*. » L'exactitude du premier des auteurs cités a été quelquefois contestée. Voltaire s'en est-il tenu au témoignage de Grimarest, ou bien s'est-il occupé d'approfondir ce qui était de tradition au théâtre et dans la société ? Quant à Pithon-Court, il n'a jamais passé pour un généalogiste dont on doive adopter de confiance toutes les assertions (1). Celle dont il s'agit ici et que bien des personnes admettent encore comme incontestable, tend à faire croire que Molière prit pour femme Françoise, la fille de M. de Modène et de Madeleine Béjart, née en 1638 : mais une telle assertion ne porte-t-elle pas atteinte à la mémoire de Molière, qu'on a prétendu, sur la parole de Montfleury père (*voy.* son article), avoir vécu très-intimement avec cette Madeleine Béjart, mère de Françoise, quoiqu'il ne l'eût connue que longtemps après la naissance de la fille dont il est question ? Le fait semble complétement démenti par l'acte de mariage bien authentique de Jean-Baptiste Poquelin, en date du 20 février 1662, qu'a aussi publié M. Beffara. Il résulte de cet acte qu'Armande-Gresinde Béjart, femme de Molière, était fille de Joseph Béjart et de Marie Hervé. Il serait donc naturel de conclure que Françoise, fille illégitime, et Armande-Gresinde, fille très-légitime, sont deux personnes distinctes (2). L'auteur de l'article des dames Béjart, dans cette Biographie, a très-bien indiqué la femme de Molière ; mais n'a-t-il pas été induit en erreur, lui aussi, lorsqu'il a dit, que : « La mère d'Armande-Gresinde et de Gene- « viève Béjart *fut mariée secrétement* à M. de Mo- « dène ? » S'il y avait eu mariage de ce seigneur avec une comédienne du nom de Béjart, ce serait avec *Madeleine*, mère de *Françoise*. Sans pousser plus loin cette discussion, nous ferons remarquer que, dans l'acte de naissance de Françoise, le parrain est Jean-Baptiste de l'Hermite, sieur de Vauselle, qui semble bien être le beau-frère du comte de Modène, puisque celui-ci épousa en secondes noces mademoiselle l'Hermite de Soulier. Ce beau-frère est désigné, dans l'acte, comme « tenant lieu de messire Gaston-Jean-Baptiste de « Raymond, seigneur de Modène, » qui très-certainement était le propre fils, alors âgé d'environ sept ans, du personnage auquel notre article est consacré, mais le fils né d'un premier mariage contracté en 1630 avec mademoiselle de la Baume. L'intervention de deux parents aussi proches du comte de Modène dans un acte qui concerne sa fille naturelle n'est-elle pas au moins bizarre ? Ajoutons que la marraine fut Marie Hervé, femme de Joseph Béjart, et par conséquent mère de *Madeleine*, ainsi que d'*Armande-Gresinde* Béjart. Enfin arrêtons-nous sur un autre fait digne d'attention : c'est que le deuxième enfant de Molière et de sa femme Armande-Gresinde, qui était une fille, fut tenu le 4 août 1665 sur les fonts de baptême par messire Esprit de Raymond Modène et par Madeleine Béjart, fille de Joseph Béjart, ainsi que l'établit un extrait baptistaire du 4 août 1665. Ici les parrain et marraine sont sans nul doute les père et mère de Françoise, baptisée en 1638 ; mais sont-ils les père et mère d'Armande-Gresinde, qui était la mère de l'enfant ? voilà toute la question, et nous croyons l'avoir résolue plus haut négativement. On a du comte de Modène : 1° *Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples*. Pithon-Court cite une édition in-4° de cet ouvrage, 1666 et 1667. La plus connue est en 3 volumes in 12-°, Paris, 1667. M. Mielle en a plus récemment publié une nouvelle édition, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. C'est une histoire assez méthodiquement composée ; le style en est vif et énergique, mais enflé et tenant presque de la poésie. L'auteur s'étend beaucoup sur l'éloge du connétable de Luynes, son parent, et à la veuve duquel il adresse son épître dédicatoire. 2° Un ouvrage burlesque sur les mœurs de ses compatriotes : l'historien du comtat Venaissin l'indique comme écrit en vers provençaux et imprimé à Paris. Il est probable que c'est l'*Adiousias*, pièce de vers qui n'est point

(1) Quand il dit la *nommée Guérin*, il autorise à croire que c'était le nom de fille de madame Béjart, tandis que c'était le nom du mari que prit, après la mort de Molière, sa veuve née Béjart.

(2) On n'a point encore trouvé l'acte de naissance d'Armande-Gresinde, qui a pu, dit M. Beffara, voir le jour en province. Elle est appelée *Armande-Claire-Elisabeth-Gresinde*, dans l'*Extrait des recettes et des affaires de la Comédie, depuis Pâques de l'année 1659 jusqu'au 30 août 1685*, appartenant au sieur de la Grange, l'un des comédiens du roi, vol. in-8°, manuscrit, que possède la Comédie française, et qui a été cité par M. Beffara dans sa *Dissertation*. Mais c'est comme *Armande-Gresinde-Claire-Elisabeth*, que cette comédienne est désignée dans la *Liste des acteurs et actrices dont le roi veut et ordonne que la troupe des comédiens français soit composée*, en date de Versailles, 21 octobre 1680. L'ordre différent des prénoms n'empêche pas absolument de croire qu'ils appartenaient tous à madame Molière, née Béjart, qui, après la mort de son mari, épousa en 1677 Guérin d'Estriché, acteur de la troupe du Marais, alors réunie à celle du Palais-Royal.

en langage provençal, mais dans un français poétique, dont on ne peut guère louer que la facilité. C'est du reste un tableau piquant de la vie des Avignonais; nous ne pensons pas que cette pièce ait jamais été livrée à l'impression. 3° Un fragment du livre des *Rois*, écrit en prose et intitulé *Salomon, ou le Pacifique*. C'est une paraphrase du deuxième chapitre du troisième livre. 4° Une paraphrase du psaume 50; 5° des prières pour la messe, en vers; des odes et des sonnets : le tout manuscrit. Le comte de Modène avait aussi laissé des *Mémoires depuis l'expédition de Béarn jusqu'au siége de Montauban*. Ils sont restés inédits; mais le président de Gramond en a fait usage dans son Histoire latine de Louis XIII. L-P-E.

MODÈNE (Charles de Raimond de Mormoiron, baron, puis marquis de), frère du précédent, né en 1614 et mort en 1680, a continué la descendance. — *Henri* de Raimond-Modène, un de ses fils, chef d'escadre des armées navales en 1720, et mort sans postérité en 1727, rendit pendant la peste de Marseille des services éminents à la Provence. — Un autre *Charles* de Raimond-Modène, chevalier de Malte et comme le précédent officier de marine, étant en 1761 commandant du vaisseau du roi *l'Achille*, soutint à quarante lieues des côtes de France un combat de neuf heures contre toute une escadre anglaise, et parvint par l'habileté de ses manœuvres à lui échapper. Il prit part en 1762 à un autre brillant fait d'armes, où il eut un bras emporté. Il mourut le 6 janvier 1772, sans avoir été marié. — *Jean François de Raimond de Mormoiron* de Modène, chevalier de Malte, fils de Charles de Raimond, mort en 1680, fut auteur de la branche des comtes de Modène qui existe encore et dont un membre a été attaché à Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII. Né en 1652, il contracta mariage en Grèce dans l'année 1690 avec Catherine Coronello, noble Génoise du nom et parente des Coronello Crispo, branche cadette d'un empereur d'Orient de ce nom. Il commandait alors un vaisseau de l'ordre de Malte et croisait dans les parages de Naxos lorsqu'il conçut le projet de cette union. Il mourut en 1705. — *François Charles de Raimond*, comte de Modène, petit-fils du précédent et fils du Crysante, naquit à Naxos en 1734. Il était neveu de l'évêque d'Amiens, M. d'Orléans de la Mothe (*voy.* ce nom). Ce prélat, voyant la branche aînée de Raimond-Modène près de s'éteindre en la personne d'Antoine-Bernard-Joseph de Raimond, marquis de Modène, prit la résolution de faire venir en France le jeune Modène dont il est ici question, et qui était le fils aîné de Chrysante de Raimond et d'Antoinette Sommaripa, noble Vénitienne, descendant en ligne directe de François de Raimond, baron de Modène, grand prévôt de France. Il était par conséquent appelé, après le décès d'Antoine-Bernard, à la succession de la terre seigneuriale de Modène. François-Charles entra dès l'âge de dix-sept ans dans la carrière diplomatique. Il accompagna le cardinal de Bernis dans ses ambassades de Madrid et de Vienne. Il fut nommé ministre près le cercle de Basse-Saxe en 1762, mission qui avait alors de l'importance pour les vues commerciales de la France. Il s'agissait de renouveler un traité entre le roi et les villes anséatiques, et le moment en paraissait venu, lorsque le comte de Modène, au lieu d'y être employé, fut choisi en 1768, pour remplacer le baron de Breteuil comme ministre plénipotentiaire à la cour de Suède. A son retour en France en 1771, il fut nommé gentilhomme d'honneur du comte de Provence, dont on formait alors la maison, et quitta la carrière des ambassades. Peu d'années après, il fut investi du gouvernement du palais du Luxembourg à Paris, et reçut en 1783 le grand cordon des ordres royaux militaires et hospitaliers réunis de St-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel, dont Monsieur était grand maître et chef général (1). Les qualités distinguées du comte de Modène lui méritèrent de plus en plus l'affection et la confiance du prince auquel il était attaché, et qu'il suivit à sa sortie de France en juin 1791. Ne pouvant pas ensuite le suivre dans ses nombreux voyages, il conserva avec lui une correspondance active. Après avoir habité successivement différentes villes d'Allemagne, le comte de Modène s'était fixé à Bareuth en Franconie. Il y mourut le 23 janvier 1799. Les expressions du compliment de condoléance adressé à son fils aîné par Louis XIII, alors résidant à Mittau, attestent les regrets que le roi donnait à cette perte. On a beaucoup parlé d'une prédiction que le comte de Modène avait, longtemps avant la révolution de 1789, faite à ce futur monarque. Monsieur, sachant que son gentilhomme d'honneur avait occupé ses loisirs par la lecture de plusieurs ouvrages sur l'astrologie, et tiré quelquefois, même avec un certain succès, l'horoscope de divers personnages, voulut connaître le sien. M. de Modène, forcé de céder, annonça au prince qu'un jour il serait roi de France, mais qu'il ne serait jamais sacré. — Modène (Charles-Louis-François-Gabriel, comte de), fils aîné du précédent, naquit le 17 octobre 1774. Il entra au service à l'âge de quinze ans et demi, dans le régiment des carabiniers de Monsieur, et obtint la survivance de la place de gentilhomme d'honneur de ce prince, ainsi que de celle de gouverneur du palais du Luxembourg, occupées par son père. A l'époque de la première révolution, il émigra avec les officiers de son corps, servit avec eux pendant la campagne de 1792, et fit celle de 1793 dans le corps de Condé. C'est à la

(1) Cette distinction, qui indiquait de grandes preuves faites d'une origine illustre, répond suffisamment aux invectives contre la naissance du comte François-Charles de Modène et contre la faveur dont il avait joui auprès de son prince, invectives qui se trouvent dans des Mémoires imprimés en 1826, et qui sont attribués au prince de Montbarrey (*voy.* ce nom). Les familles de Montesquiou et de Noailles y sont également maltraitées.

fin de cette même année qu'il fut incorporé dans l'armée russe, sous le règne de Catherine II. Il devint bientôt aide de camp du maréchal Soltikoff, dont il épousa la nièce en 1798, et quitta le service militaire pour s'attacher à la cour impériale; il y fut successivement chambellan, premier écuyer et grand veneur. Le comte de Modène, par son esprit éclairé, la sagesse de ses conseils et la solidité de ses principes, mérita non-seulement l'estime de tous ceux qui le connaissaient, mais aussi la confiance des empereurs de Russie Alexandre et Nicolas, ainsi que de plusieurs souverains, dont il reçut les plus honorables suffrages et les témoignages les plus flatteurs. Il mourut à St-Pétersbourg le 23 mai 1833, ne laissant que des filles. L—P—E.

MODÈNE (Pierre, chevalier de), de la branche de Pomerols et appartenant à la même famille que les précédents, fut reçu chevalier de Malte en 1715. Successivement capitaine au régiment de Bourbon et aide-major général dans l'armée du roi de France en Westphalie, et en Bohême sous le maréchal de Maillebois en 1743, il remplit ces dernières fonctions dans l'armée de Piémont en 1744, devint colonel d'un régiment de grenadiers royaux en 1745 et mourut maréchal de camp en 1765. L—P—E.

MODÈNE (Charles-Gabriel de Raimond de Villeneuve, comte de Pommerols, dit le marquis de), capitaine au régiment Dauphin, infanterie, en 1744; premier consul de Tarascon en 1773. Le marquis de Modène prit part à la guerre faite en Italie, avec deux de ses frères, chevaliers de Malte, *Jacques* et *François*. Ce fut alors que le duc souverain de Modène, de la maison d'Este, généralissime des armées du roi de France, ayant demandé ce que c'étaient que le marquis et les chevaliers de Modène, qu'il entendait souvent nommer, un des trois frères lui répondit : « Votre Altesse est Modène « d'Est, et nous, nous sommes Modène d'Ouest. » Il mourut le 20 janvier 1785, sans laisser de postérité. Il écrivait en vers avec une grande facilité. Il fit surtout parler de lui à propos d'un quatrain qu'il avait composé après la bataille de Fontenoy, C'était au sujet d'un bal donné par Louis XV à son armée, mais où l'on devait être en habit de cour, afin d'en écarter les militaires qui ne pourraient faire cette dépense. Il avait composé beaucoup d'autres pièces de vers, dont quelques-unes de longue haleine. L—P—E.

MODÈNE (François IV, duc de, — de Reggio et de Mirandole), naquit le 6 octobre 1779. Son père était l'archiduc d'Autriche Ferdinand, troisième fils de Marie-Thérèse; il mourut jeune. Sa mère, Marie-Béatrix, était fille d'Hercule III, dernier duc de la famille d'Este, qui avait abandonné ses Etats devant l'invasion française. Elle résidait à Vienne en 1814, quand les Impériaux ayant repris pied en Italie, l'empereur d'Autriche résolut de donner à l'archiduc François les duchés de Modène et de Reggio, que le général Nugent vint occuper militairement. Le nouveau prince se montra depuis toujours très-dévoué aux volontés de la puissance allemande, qui lui faisait cet agréable présent. Cependant, comme il ne manquait pas d'ambition et qu'il était doué de courage, il ourdit dans le principe des intrigues contre les Autrichiens, dans le but de les éloigner et de se faire couronner roi d'une partie plus ou moins considérable de l'Italie. Les souverains italiens n'avaient pas vu sans jalousie l'empereur étendre sa domination dans la Péninsule d'une façon aussi formidable; un pacte fut conclu entre la Sardaigne, le pape et le duc de Modène; ce dernier devait recevoir Parme, Plaisance, la Vénétie, la province de Brescia, avec le titre de roi. La conspiration, parfaitement ourdie, comptait dans ses rangs les premiers noms et les plus grands prélats de l'Italie. On sait que le prince de Metternich parvint à la déjouer. François IV n'en continua pas moins à vouloir être roi : il ambitionna la Lombardie de 1814 à 1820; de 1821 à 1828 la Sardaigne; il rêva la couronne de l'Italie entière de 1828 à 1831; puis celle de l'Italie centrale, et accidentellement celle même de Grèce; et ne pouvant nier toutes ces trahisons envers l'Autriche, il implora sa grâce, afin de conserver son duché, ce qui lui fut accordé, à condition qu'il établirait dans ses Etats le système que l'Autriche voulait faire prévaloir en Italie. Dès 1819, un homme d'Etat passant par Modène écrivait dans son journal de voyage que « le duc était un « despote dans toute la force du terme; que le « pouvoir était aussi concentré dans son petit « Etat que dans ceux d'Alger et d'Autriche; et « enfin que la liberté, la propriété et la vie de « sa poignée de vassaux étaient entièrement à « sa disposition. » En effet, tous les souvenirs laissés par l'administration française en ce pays avaient été soigneusement effacés par le duc; à la place du *Code Napoléon*, on rétablissait (16 juillet 1814) les lois barbares et féodales de 1771, c'est-à-dire le code d'Este; les établissements d'instruction laïque étaient supprimés. La distinction des classes pour l'admission aux emplois était rétablie; la tolérance religieuse abolie, de même que l'inamovibilité de la magistrature et la publicité des débats, etc. Et par-dessus tout, le duc avait organisé un système d'espionnage qui suffirait seul à consacrer son nom dans la postérité. Cet emploi constant de la police venant se mêler jusque dans les affaires les plus secrètes de la vie privée, est un des traits distinctifs du règne de François IV. Sur ces entrefaites éclata la révolution de juillet 1830, et l'espoir des patriotes italiens se ranima. Des projets pour la délivrance de l'Italie furent de nouveau formés. A la tête des patriotes figurait précisément le chef de la police modénaise, Ciro Menotti, ami intime de François IV. Le

mouvement devait éclater le 3 février 1831. Peu indulgent pour des fautes que lui-même avait partagées, le duc fit arrêter Menotti. On a retrouvé, lors de la révolution de 1848, le billet suivant, qui se rapporte à cette affaire : — « Modène, 3 février 1831. — Cette nuit, « un complot terrible a éclaté contre moi. Les « conspirateurs sont entre mes mains. Envoyez-« moi le bourreau. François (1). » — Cependant, obligé de fuir devant l'insurrection populaire et de se réfugier à Vienne, il traîna son prisonnier à sa suite. Réinstallé le 5 mars dans son duché par les troupes autrichiennes, il fit instruire par un tribunal extraordinaire le procès de l'infortuné Menotti, qui fut exécuté le 26 mai avec Vincenzo Borelli et d'autres; cent sept individus furent condamnés aux galères, mais leur peine fut commuée en un emprisonnement sous la surveillance des jésuites. Un autre ami de François IV, le chevalier Giuseppe Ricci, fut victime l'année suivante d'une trame des plus odieuses. Accusé, sur la déposition de deux malfaiteurs, d'avoir organisé un complot imaginaire, il fut condamné à mort et exécuté le 19 juillet 1832. Seulement, on le fusilla, *par grâce,* au lieu de le mener au gibet. En 1848, sa veuve réclama la révision de ce monstrueux procès. C'est alors qu'un des deux témoins, Ven. Montanari, confessa le fait. On lui avait arraché des aveux en le laissant plusieurs jours sans pain, dit M. Charles de la Varenne, à qui nous empruntons ce détail. De tels actes n'étaient pas capables de rendre le duc l'idole de son peuple; pour agir sur l'opinion publique, qui ne lui était pas favorable, il fonda un journal, *la Voce della verita,* qu'il dirigeait lui-même. François IV se flattait, au reste, d'être un souverain important; il avait refusé de reconnaître le gouvernement de juillet; il soutenait les prétentions de don Carlos; il était l'appui de la légitimité, et des gouvernements étrangers durent le rappeler plus d'une fois au sentiment plus exact de sa position et de sa valeur personnelle. Tous les genres d'abus pesaient sur ce petit et malheureux Etat. François IV avait hérité par sa mère, morte en 1831, en même temps que des duchés de Massa et de Carrare, d'une fortune de cinquante millions de francs; il cherchait à l'accroître encore par tous les moyens. Il trafiquait sur les fonds à Paris, à Hambourg, à Londres; en Styrie, il vendait du bois; et chez lui, dit l'auteur que nous avons cité, des priviléges, des titres honorifiques, du drap, des grâces, des remises de peine et du bois à brûler. Il désorganisa la florissante université de Modène : « Donnez-moi, disait-il, des gens moins instruits « et qui me soient plus fidèles. » Vers la fin de son règne la police était devenue tellement vexatoire, qu'elle faisait couper la barbe aux citoyens et leur cherchait chicane sur leur manière de se vêtir. Elle ne permettait point d'aller à la chasse, ni même de faire un pas à ceux que ses espions avaient déclarés suspects. Elle ordonnait des mariages ou en empêchait. Elle entrait dans toutes les affaires domestiques, fouillant partout et violant le secret des lettres. Et tandis que la police tourmentait ainsi le peuple, le duc en faisait autant des fonctionnaires publics; il administrait arbitrairement et sans beaucoup de suite le haut gouvernement, les gouvernements provinciaux, les communes, les œuvres pies, les hôpitaux, les fabriques d'églises, les confréries religieuses, les théâtres, l'instruction publique, les routes, les fleuves, les colléges, les séminaires, etc., etc. François IV mourut subitement le 21 février 1846. Il avait épousé, le 20 juin 1812, Marie-Beatrice-Victoria-Giuseppina, fille de Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, et sœur de l'impératrice d'Autriche. Cette princesse était morte en septembre 1840, laissant deux filles et deux fils, dont l'un, le duc Francesco-Ferdinando-Geminiano (né le 1er juin 1819), devint son successeur sous le nom de François V. Ce dernier prince, en 1860, a été, comme chacun sait, privé de ses duchés, réunis au royaume de Victor-Emmanuel. Des deux filles de François IV, l'une Marie-Thérèse-Béatrice, née le 11 juillet 1817, a épousé, le 7 novembre 1846, Henri, comte de Chambord; et l'autre, Marie-Béatrice-Anna-Francesca, née le 13 février 1824, a épousé don Juan-Carlos de Bourbon, infant d'Espagne, deuxième fils du prétendant. — Consultez Nic. Bianchi, et l'*Italie centrale,* par Charles de la Varenne (Paris, 1859, in-8°); le chapitre 2e, *Modène et les archiducs.* G. D—G.

(1) Ce billet est cité dans le livre de M. Charles de la Varenne, dont nous donnons le titre à la fin de cet article; c'est là que nous avons puisé tous les renseignements de notre notice.

MODESTINUS (Herennius-Modestinus), l'un des neuf jurisconsultes romains aux opinions desquels l'empereur Théodose le Jeune imprima force de loi, florissait dans le 3e siècle, et fut disciple d'Ulpien, comme celui-ci nous l'apprend lui-même dans la loi 52, § 20, au Digeste, *De furtis.* Modestinus fut admis au conseil d'Alexandre Sévère et demeura en faveur sous Maximin, qui lui confia l'éducation de son fils. Il fut consul avec Probus, l'an 228. C'est à lui que l'on doit une connaissance distincte de l'édit d'Antonin, dont le professeur Hegelmayer a prouvé l'authenticité dans un Commentaire historique et théologique, Tubingen, 1777 in-4°. C'est dans le sixième livre de ses *Règles de droit,* qui comprenait dix livres, que Modestinus fait mention de cet édit. Il avait composé, en outre, dix-neuf livres de Réponses, douze livres *Pandectarum,* neuf livres *Differentiarum,* six *Excusationum,* quatre *De pœnis,* plus de trente et un livres adressés à Quintus Mucius, et des Traités en un seul livre : *De præscriptionibus; De inofficioso testamento; De manumissionibus, De legatis et fideicommissis; De testamentis; De eurematicis seu inventionibus; De enucleatis casibus; De differentia dotis; De ritu nuptiarum.* On a de Jacques

Lect, jurisconsulte genevois du 16e siècle, *Ad Modestinum de pœnis liber;* et de Brenkmann, *De eurematicis diatriba, seu in Her. Modestini librum singularem Commentarius*, Leyde, 1706, in-8°. F-T.

MODESTUS ou MODESTO (Pierre-François), poëte latin, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était né vers la fin du 15e siècle, à Rimini, ville épiscopale de la Romagne; il avait, suivant Giraldi (*Dial. de poetis*, t. 1er, p. 546), beaucoup d'érudition et de facilité. Rempli, comme la plupart des savants de cette époque, d'une vénération superstitieuse pour l'antiquité, il changea son nom de Pierre en celui de *Publius* qu'il prend à la tête de ses ouvrages. On conjecture qu'il était du nombre des disciples de Pomponius Lætus (*voy.* ce nom) qui suivirent leur maître dans son exil à Venise. Ce fut en remercîment de l'accueil qu'il y avait reçu que Modestus choisit cette noble cité pour le sujet d'un poëme auquel il consacra plusieurs années. Il y travaillait encore lorsque le sénat de Venise, en 1517, sollicita pour lui, du pape Léon X, un bénéfice de trois cents ducats de récompense. Son poëme parut enfin à Rimini, 1521, in-fol., figures en bois: *Venetiados libri XII et alia poemata* (1). Ce volume est très-rare. Quelques bibliographes, entre autres Peignot (*Dict. des livres condamnés*, t. 1er, p. 322), disent que cet ouvrage fut supprimé parce qu'il contient différents traits qui déplurent à des familles patriciennes et que c'est la cause de son excessive rareté. Renouard (*Bibliothèque d'un amateur*, t. 2, p. 231) révoque en doute cette anecdote; mais la raison dont il s'appuie n'est rien moins que satisfaisante : de ce que Modestus obtint, en 1517, un bénéfice à la demande du sénat de Venise, on ne peut pas conclure que le même sénat, trois ans plus tard, n'ait pas ordonné la suppression de son poëme. Combien de livres, imprimés avec approbation, ont été ensuite censurés par la Sorbonne ou condamnés par les arrêts du parlement! A la suite de *la Vénétiade* de Modestus, on trouve ordinairement une partie séparée, intitulée *Ad Claudiam reginam, Sylvarum liber unus, seu de Francisci, Gallorum regis, adversus Helvetios ad Mediolanum victoria*, Rimini, 1521, in-fol. Cet opuscule n'est pas moins rare que le poëme. La *Bibliothèque historique de la France*, t. 2, p. 213 et Panzer, *Annales typographiques*, t. 9, p. 377, en citent une édition in-8° sous la même date, qui n'a jamais existé. On connaît encore de lui un recueil intitulé *Christiana pietas, de opificiis sesqui liber, urbis Arimini elogium;* et *Lucerna ad Ant. Massam Gallerium, civem romanum*, Rimini, sans date, in-4°. Le *Catalogue* de Joseph Smith, p. 315, confond notre Modestus avec un auteur du même nom, qui vivait sous l'empereur Tacite (vers 276), et dont on trouve un opuscule dans les *Veteres rei militaris scriptores*. W—s.

(1) L'édition de 1501, citée dans le *Dizionar. Bassanese*, et, ce qui est plus étonnant, par Tiraboschi, dans la *Storia della letterat. italian.*, ne doit son existence qu'à une faute typographique.

MODHAFFER ou MOUZAFFER schah II, quatorzième et dernier roi musulman du Gouzerât, succéda, l'an 969 de l'hégire (1561-1562 de J.-C.), à Ahmed II, qui, à l'époque de sa majorité, ayant voulu ressaisir son autorité, que le régent Etmad avait usurpée, venait d'être assassiné par ce dernier et n'avait pas laissé d'enfants. Modhaffer fut alors reconnu roi sur le témoignage de ce ministre, qui attesta que Mahmoud III l'ayant chargé de faire périr une de ses propres femmes, il l'avait sauvée ainsi que l'enfant dont elle accoucha, et que cet enfant, élevé par lui secrètement sous le nom de *Nathou* ou *Nanou*, était Modhaffer, dernier rejeton de la famille royale. Ce prince, à peine adolescent, fut obligé de consentir au partage de ses Etats entre plusieurs émirs, et, prisonnier dans Ahmed-abad, qui faisait partie du lot de l'ambitieux Etmad, il ne fut qu'un fantôme couronné. Cette oligarchie acheva de ruiner le Gouzerât, déjà déchiré depuis plusieurs années par les factions. Les peuples, lassés de l'oppression et des guerres continuelles de ces petits tyrans, implorèrent la protection de l'empereur mogol Akbar, qui entra sans peine dans ce royaume l'an 980 (1572-1573). A son approche de la capitale, Modhaffer en sortit et vint se soumettre à lui. Akbar, après avoir achevé la réduction du Gouzerât, reprit la route d'Agrah, l'année suivante, emmenant ce prince avec la plupart des émirs prisonniers. Modhaffer gagna bientôt les bonnes grâces de l'empereur, qui l'admit au nombre de ses courtisans et l'adjoignit au général Khan-Khanna, chargé l'an 989 (1581), de conquérir le Bengale. Modhaffer, se voyant libre, s'enfuit dans le Gouzerât, où les peuples se soulevèrent en sa faveur : il vainquit Etmad, qui en était gouverneur pour les Mogols, recouvra ses Etats et y régna deux ans assez paisiblement. Mais Khan-Khanna étant venu l'y attaquer par ordre d'Akbar, le défit le 15 moharrem 992 (28 janvier 1584), près d'Ahmed-abad, avec des forces très-inférieures, le poursuivit du côté de Cambaye, le débusqua des défilés des montagnes de Nadout, où il s'était fortifié et l'ayant entièrement chassé de ses Etats, il le contraignit de se réfugier à Djounaghar. Après le départ de ce général, Modhaffer obtint encore quelques succès : vaincu enfin, pour la dernière fois, par le nouveau gouverneur du Gouzerât, il se retira dans une place forte, dont le commandant le livra au général mogol, l'an 1001 (1592). Modhaffer fatigué de ses malheurs et craignant d'être donné en spectacle dans son ancienne capitale où on le conduisait prisonnier, se coupa la gorge avec un rasoir et périt d'une mort affreuse; exemple remarquable et peut-être unique d'un suicide dans les fastes des monarques musulmans. Le Gouzerât fut alors incorporé à l'empire mogol, dont il a fait partie jusqu'au milieu du 18e siècle, qu'il a

passé sous la domination des Mahrattes (*voy.* Mohammed XIV). A—T.

MODIO (Jean-Baptiste), médecin et littérateur, était né à San-Severino, dans la Calabre. Le désir d'accroître ses connaissances l'amena jeune à Rome, où il acquit bientôt la réputation d'un savant philologue. Il embrassa l'un des premiers la règle de St-Philippe de Néri (*voy.* ce nom), et montra dans des conférences publiques un talent très-remarquable pour instruire ses auditeurs et captiver leur attention. Gallonius, dans la vie du saint fondateur, dit que deux fois Modio lui dut le rétablissement de sa santé. On n'a pu découvrir la date de sa mort, mais elle doit être arrivée peu après 1560. On a de lui : 1° *il Convito, ovvero del peso delle moglie, dove ragionando si conchiude, che non puo la donna disonesta far vergogna a l'uomo*, Rome, 1554; Milan, 1558, in-8° de 40 feuilles. Ces deux éditions sont également rares. La seconde est augmentée d'une nouvelle de Cornazzano : *Origine del proverbio che si suol dire : Anzi corna.* Dans la dédicace au cardinal del Monte, l'auteur dit qu'avant d'entreprendre quelques ouvrages importants, comme il en a l'intention, il a composé cette bagatelle pour s'essayer à corriger la rudesse de sa langue maternelle ; 2° *il Tevere, ovvero della natura di tutte le acque*, Rome, 1556, in-8°, rare. On lui doit encore une édition très-estimée des poésies lyriques du B. Jacopone da Todi : *i Cantici con alcuni discorsi e la vita*, Rome, 1558, in-4° (*voy.* Jacopone). Il a laissé des notes sur divers ouvrages de Macrobe : les *Saturnales* et le *Songe de Scipion*, *voy.* la *Bibl. calabrese* de Zavaroni, p. 89. W—s.

MODIUS (François), savant jurisconsulte et humaniste flamand, né à Oudenburg, dans la banlieue de Bruges, en 1536, mort chanoine à Aire, en Artois, l'an 1597, a exercé sa judicieuse critique sur plusieurs des classiques latins, qu'il a publiés ou enrichis de notes; tels que les tacticiens Végèce, Frontin, Elien et Modeste; Cologne, 1580, in-8°; Quinte-Curce, ibid., 1583, in-8°; Tite-Live, Francfort, 1607, in-fol; Justin, ibid., 1587. On a encore de lui : 1° *Lectiones nov-antiquæ*, Francfort, 1584, in-8°, et dans le *Fax critic.* de Gruter. 2° *Octosticha ad singulas cleri romani figuras*, suivi d'un petit traité : *De ordinis ecclesiastici origine, progressu, vestitu*, ibid., 1585, in-4°. 3° *Poemata varia*, adressé à son protecteur, Erasme Neustetter, chez lequel il passa trois ans à Wurtzbourg, comme il avait vécu à Cologne dans la famille du comte d'Egmond. 4° *Pandectæ triumphales, sive pomparum, festorum ac solemnium apparatuum, conviviorum spectaculorum*, etc., 2 tomes, Francfort, Feyerabend, 1586, in-fol., et dans le *Thesaurus ant. Græc.*, de Gronovius, t. 11. Foppens indique encore d'autres ouvrages posthumes du même auteur, et un manuscrit curieux : *Collectanea de rebus potissimum Flandriæ*, que l'on conservait à la bibliothèque de St-Omer. M—on.

MŒHLER. *Voyez* Mohler.

MOEHSEN (Jean-Charles-Guillaume), médecin, né à Berlin en 1722, montra dès sa plus tendre enfance, un goût décidé pour l'étude. M. Horch, son grand-père, était médecin du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume Ier, et jouissait d'une certaine réputation ; ce qui détermina le jeune homme à se vouer spécialement à la médecine. A l'âge de dix-sept ans (en 1739), il fut envoyé à l'université d'Iéna, et passa ensuite à celle de Halle, où son extrême application le mit en état de recevoir à vingt ans le bonnet de docteur. Peu d'années après son retour à Berlin, son grand-père lui céda sa place de médecin au Gymnase de Joachim, et le jeune docteur s'y fit remarquer par les soins particuliers qu'il y donnait aux enfants. Sa douceur et son enjouement ne le rendant pas moins agréable aux dames, sa fortune se trouva pour toujours assurée par la vogue qu'il obtint comme médecin du beau sexe et du jeune âge. Agrégé au collége de médecine, en 1747, il s'y distingua, pendant une longue suite d'années, autant par sa perspicacité que par ses profondes connaissances en matière de médecine légale ; ses rapports à ce sujet sont cités comme des modèles. Zélé pour tout ce qui pouvait favoriser l'avancement de la police médicale encore dans l'enfance, il fut, sans l'avoir sollicité, appelé en 1763, au collége de santé, qui dirige tout ce qui tient à la salubrité publique. Plus tard, il fut aussi nommé médecin du collége des nobles-cadets, puis de l'académie militaire de Berlin, et finit par être attaché en 1778, à la personnne de Frédéric II, qu'il accompagna dans la guerre de la succession de Bavière. Déjà membre de plusieurs sociétés savantes, il le devint en 1795, de l'académie royale des sciences et des arts de Berlin. Moehsen était né avec des dispositions très-heureuses; et sa mémoire prodigieuse seconda bien son goût pour l'étude. M. Œlrichs, historien estimé, favorisa son penchant pour les recherches historiques, et les meilleurs artistes de son temps entretinrent en lui le goût des arts et de l'antiquité. Naturellement gai, ayant la mémoire meublée d'anecdotes curieuses, qu'il racontait avec grâce et avec une douce ironie, Moehsen croyait que l'on contribue plus à la guérison de ses malades en leur donnant du courage et de la patience, et en les entretenant agréablement, pour laisser à la nature le temps de les guérir, qu'en employant des remèdes héroïques et dangereux, dont il était ennemi juré. Quelques médecins, ses contemporains, lui reprochèrent une certaine timidité dans des moments critiques, où il faut agir non avec témérité, mais avec force et promptitude. Peut-être les travaux historiques lui avaient-ils donné trop de méfiance, trop de doutes à l'égard des hypothèses et des méthodes nouvelles et si variées qui se sont succédé plus rapidement depuis le dernier siècle, et qui ont obtenu

leur renommée aussi vite qu'elles l'ont perdue. Pendant que les journées de notre médecin se passaient d'une manière si active, il consacrait les nuits à ses études, dirigées surtout vers l'histoire de la médecine, principalement dans sa patrie. Ayant eu le malheur de perdre, en 1753, dans un incendie, une bibliothèque de huit mille volumes, il s'empressa d'en former une nouvelle beaucoup plus considérable : en même temps il rassembla, en médailles et en gravures relatives à son étude favorite, une collection unique en son genre. Les ouvrages sur l'histoire du Brandebourg, sa collection considérable de bractéates, ont été réunis à la bibliothèque du roi. Moehsen était sans contredit l'un des médecins les plus érudits de son temps : on pourrait le comparer à Charles Patin, qui paraît lui avoir servi de modèle, mais qu'il surpassait néanmoins par une modestie, une bonté rares, et par un esprit plus philosophique. Né et élevé avant que la langue allemande eût pris un élan nouveau, on trouve dans son style moins de pureté, de goût et de correction qu'il n'en eût acquis s'il eût pu fréquenter les écoles qu'a fait naître depuis la critique de Lessing. On reconnaît trop souvent le caractère des langues dont les matériaux de ses écrits ont été tirés; tantôt c'est le style diffus des Italiens, tantôt le génie de la langue française, étranger à la formation du tudesque : mais l'auteur animait toujours son sujet par une variété, par une originalité d'esprit, toute particulière. Il traita les parties négligées de l'histoire, sans ensemble, à la vérité, mais avec une exactitude si scrupuleuse, une critique si impartiale, si exempte de préjugés, qu'il y offre jusqu'ici une source aussi pure qu'abondante pour l'histoire de la médecine et celle de la Prusse, de même que ses catalogues en seront une pour quiconque s'occupera des médailles et des beaux-arts. Moehsen mourut le 22 septembre 1795, trois ans après avoir célébré, au milieu d'innombrables amis, le jubilé de sa pratique médicale. Meierotto prononça son éloge à l'académie, et peignit tout le regret de cette compagnie célèbre, qu'il instruisait et qu'il égayait souvent par ses savants mémoires. Voici ses principaux ouvrages : 1° *Dissertatio inauguralis de passionis iliacæ causis et curatione*, Halle, 1742; 2° *De manuscriptis medicis quæ inter codices biblioth. reg. Berolin. servantur Epist.* 1 et 2, 1746 et 1747. On y trouve, entre autres, l'idée que les Arabes avaient de la petite vérole, et une histoire de la culture des tulipes, à l'occasion du jubileum de la tulipomanie. 3° *Versuch*, etc. (*Essai d'une notice historique sur l'art de travailler l'or et l'argent dans les temps reculés*), Berlin, 1757, sans nom d'auteur. 4° *De medicis equestri dignitate ornatis*, ibid., 1768 in-4°. A la fin, l'auteur traite du passage des arts et des sciences de l'Italie vers le Nord, et de quelques statues d'Esculape, d'Hygiéa, et d'Hippocrate, qui se trouvaient en Prusse. Il s'excuse lui-même sur ses digressions, et ce traité, l'un de ses premiers ouvrages, quoiqu'il ne l'ait publié que quinze ans après l'avoir composé, se ressent de la rédaction à la mode dans le temps. 5° *Verzeichniss*, etc. (*Catalogue d'une collection de portraits, la plupart de médecins célèbres, tant gravés qu'à l'aqua-tinta ou en bois, et de quelques dessins*), Berlin, 1771, in-4°, avec beaucoup de vignettes de Rode, directeur de l'académie. 6° *Beschreibung*, etc. (*Description de médailles ou jetons frappés en l'honneur des médecins, avec des Mémoires expliquant l'art de monnayer des anciens, ou concernant l'histoire et la littérature médicales*), t. 1 et 2, Berlin et Leipsick, 1773, in-4°. Sa collection consistait en plus de deux cents médailles frappées depuis le quinzième siècle en l'honneur des médecins, et en monnaies, médailles et pierres gravées antiques; l'auteur y a joint une troisième partie aux pièces frappées en mémoire des épidémies, de certaines guérisons, ou des événements et des phénomènes physiques remarquables. On y lit aussi la description de celles qu'on suppose faites avec de l'or ou de l'argent des alchimistes, et de toutes sortes de médailles magiques. Reinesius, Welsch, Meibom, Lochner, et autres médecins avaient eu le projet de publier de ces collections: Moehsen l'a exécuté, mais l'ouvrage devient au moins aussi intéressant par les hors-d'œuvre qui tiennent à l'histoire de la médecine, que par le catalogue des médailles. La deuxième partie du même ouvrage, publiée en 1781, est l'histoire des sciences dans la Marche de Brandebourg, surtout de la médecine depuis le 16e siècle. Les recherches sur les habitants, la population, les mœurs, etc., donnent un grand intérêt à cette histoire, divisée en quatre périodes : la première jusqu'à 1144, la deuxième jusqu'à 1417, la troisième jusqu'à 1499, et la quatrième jusqu'à 1598. L'auteur finit par y donner le caractère du règne du prince Jean-George, avec des détails sur ses médecins, et l'état de l'art monétaire dans le 14e siècle. 7° *Sammlung*, etc. (*Collection d'expériences remarquables pour déterminer l'utilité de l'inoculation de la petite vérole*), Berlin, 1782. Sans être absolument partisan de cette inoculation, il ne se refusait pas à faire l'opération quand on le lui demandait. Les tables qu'il publie, à ce sujet, prouvent son impartialité. 8° *Beytrag*, etc. (*Addition à l'Histoire des sciences dans la Marche de Brandebourg*), Berlin, 1783. On y trouve la vie de Léonard Thurneisen, médecin de l'électeur; une idée de l'alchimie du temps; des fragments de l'histoire de la chirurgie, de 1417 à 1498; avec la liste des couvents qui existaient alors dans la Marche. La vie de Thurneisen a aussi été imprimée séparément. 9° *Sur l'Histoire de la Marche de Brandebourg dans le moyen âge*, et explication des monnaies contemporaines (Mém. de l'académie royale des belles-lettres de Berlin, 1792). 10° *Vie du conseiller*

privé Cothenius (dans la collection des Mémoires de l'académie de Berlin, écrits en allemand). La Vie de l'auteur est insérée dans les Éphémérides médicales de Berlin, de M. L. Formey, Berlin, 1799, p. 118. Son *Eloge*, par Meierotto, est imprimé dans les Mémoires de l'académie, publiés en langue allemande. F—D—R.

MŒLLENDORF (Richard-Joachim-Henri, comte de), feld-maréchal prussien, naquit en 1725, dans une terre de la Marche de Prignitz, où son père avait la charge de capitaine des digues. Après s'être préparé à l'état militaire dans l'académie équestre de Brandebourg, il fut placé, en qualité de page (1740), auprès de Frédéric II, qu'il accompagna dans la première guerre de Silésie, et notamment aux batailles de Molwitz et Chotusitz. Trois ans après, il fut porte-drapeau au premier bataillon de la garde, et en 1744, le roi le nomma adjudant. Il eut dès lors la première occasion de se signaler ; Frédéric en parle dans les termes suivants (*Hist. de mon temps*, t. 2 : « Le jeune Mœllendorf reçut, dans des circon« stances très-difficiles, l'ordre d'escorter, avec « 300 hommes d'infanterie, un grand convoi de « vivres, que Franklini, qui de tous les officiers « autrichiens possédait seul la connaissance la plus « exacte des chemins conduisant de la Bohême « en Silésie, attaqua avec 4,000 pandoures, en« tre Chatlzar et Trautenau. Mœllendorff soutint « toutes les attaques de l'ennemi, et s'empara « d'un cimetière qui dominait le défilé. De là il « protégea les caissons, et se défendit pendant « trois heures, jusqu'à ce que Dumoulin vînt à « son secours. » Depuis, chaque campagne lui fournit une occasion de nouveaux exploits et d'avancement. Dans la seconde guerre de Silésie, il assista au siége de Prague, et fut blessé assez grièvement au combat de Carr. Nommé capitaine en 1746, il obtint une compagnie de la garde. Il se trouva au siége de Prague, en 1757, ainsi qu'à la bataille de Rosbach, et à celle de Leuthen, où sa manœuvre brillante contre le village de ce nom décida la victoire et lui valut l'ordre du Mérite. Après avoir assisté au siége de Breslau, il eut, en 1758, le grade de major et de commandant du troisième bataillon de la garde. Deux ans après, il obtint celui d'un régiment de la garde, à la tête duquel il se signala à la journée de Liegnitz. Elevé immédiatement après au grade de lieutenant-colonel, il acquit de nouveaux titres à la bataille de Torgau, où ses manœuvres furent encore décisives. Cependant il tomba dans les mains des Autrichiens, et resta quelques mois prisonnier de guerre. Echangé en 1761, et fait colonel, il mérita bientôt après le grade de major général, par la prise d'un poste fortifié auprès de Burkersdorf. Dans la guerre de la succession de Bavière, il commanda comme lieutenant général, un corps de l'armée du prince Henri, en Saxe et en Bohême : une expédition qu'il dirigea avec succès, auprès de Bautzen, lui mérita la décoration de l'Aigle noir. Depuis 1783, il fut gouverneur de Berlin : dans ce poste honorifique, il se rendit utile par le soin qu'il donnait à l'amélioration du sort du soldat, alors extrêmement négligé. Frédéric II, habitué à sa société, n'en eut presque pas d'autres dans les dernières années de sa vie. Son successeur lui conféra la charge de général de l'infanterie ; mais il n'eut point d'occasion, sous le règne de ce prince, de cueillir de nouveaux lauriers. Le seul commandement qu'on lui confia fut celui des troupes qui allèrent effectuer, en 1793, le démembrement de la Pologne. Tout ce qu'il put faire d'honorable dans cette occasion, ce fut d'adoucir les charges des habitants. On le récompensa à son retour, comme s'il eût fait une opération difficile et glorieuse. Il fut nommé feld-maréchal, puis gouverneur de la Prusse méridionale. Dès le commencement des troubles de France, il avait été question d'envoyer aussi des troupes prussiennes contre ce royaume. Mœllendorf, en émettant un avis contraire, déplut à la cour : cependant il ne fut pas entièrement disgracié ; et lorsqu'en 1794, le duc de Brunswick se démit du commandement de l'armée prussienne sur le Rhin, le cabinet de Berlin ne trouva que le vieux compagnon de Frédéric II, qui fût digne de lui succéder. Mœllendorf accepta, et il vint se placer en présence des Français, qu'il ne fit guère que contenir, continuant d'occuper le pays de Deux-Ponts : le seul avantage qu'il obtint, fut la victoire de Kaiserslautern, où l'armée prussienne soutint pendant trois jours les attaques des Français, qu'elle obligea de se retirer (*voy.* Hoche). Il jouissait, à cette époque, d'un très-grand crédit ; et l'on prétend que ce fut par ses avis, que le cabinet de Berlin commit la faute irréparable de laisser envahir la Hollande. Son âge avancé, et tous les honneurs dont il était comblé, mais qu'il ne voulait plus compromettre dans des expéditions incertaines, tout le portait alors à désirer la paix ; et il est bien sûr qu'il fut, en 1797, un des principaux auteurs du traité de Bâle, dont il avait fait les premières ouvertures un an auparavant. Pendant les douze ans de repos dont ce traité fut suivi, Mœllendorf jouit en paix de sa gloire et de ses exploits ; et il continua d'accumuler des richesses avec une ardeur qui a été souvent taxée d'avarice. Il était plus qu'octogénaire, lorsqu'en 1806, la Prusse prit la résolution de combattre la France : son avis était encore opposé à cette guerre ; mais entraîné par le mouvement général, il accepta du service. On a dit qu'avant la bataille décisive du 14 octobre, qui se donna à la fois auprès d'Iéna et d'Auerstædt, et qui par cette division même, devint si désastreuse pour les Prussiens, il s'opposa, ainsi que le roi, au plan du duc de Brunswick, qui consistait à attendre que le brouillard fût tombé, et à profiter de l'intervalle pour rassembler les corps d'armée disloqués. La bataille

fut commencée au milieu du brouillard, et le désordre, qui alla toujours croissant, ne tarda pas à se mettre dans l'armée prussienne. Il paraît que Mœllendorf ne commanda point de division, quoiqu'on l'assure dans les relations françaises sur cette bataille, qui sont également fautives lorsqu'elles disent que le feld-maréchal mourut quelques jours après, des blessures reçues à Iéna. Il fut blessé, il est vrai, et obligé le lendemain de rester à Erfurt, malgré l'approche des troupes françaises. Murat ayant fait sommer le commandant prussien d'ouvrir les portes de la ville, celui-ci, après avoir pris les avis de Mœllendorf et du prince d'Orange, se replia sur Halle avec la garnison. Mœllendorf et d'autres officiers généraux blessés, qui s'étaient réfugiés dans la place, furent compris dans l'article de la capitulation qui accordait la faculté de la retraite aux Prussiens. Murat envoya même son chirurgien au feld-maréchal, qui regagna Berlin, dès que son état le lui permit. Les généraux français, qui occupèrent bientôt cette ville, lui témoignèrent beaucoup d'égards ; Napoléon le fit plusieurs fois dîner à sa table, et lui continua ses pensions. Mœllendorf se retira ensuite à Havelsberg, où selon un usage prussien assez singulier, il possédait une prébende de prévôt du chapitre ecclésiastique. Il y est mort le 28 janvier 1816. Les contemporains de Mœllendorf ont été à peu près d'accord sur son caractère et sur ses talents. « Cet homme, dit Mirabeau, est loyal, simple, « ferme, vertueux, et en première ligne de ta- « lents militaires. » D—G.

MŒLLER. *Voy.* Moller.

MŒRIKHOFER (Jean-Melchior), naquit à Frauenfeld, ville de la Thurgovie, en 1706, devint graveur et médailleur presque sans instruction, et fut honoré de l'amitié de Hedlinger. Il fut employé dans les dernières années de sa vie à la monnaie de Berne, dont il grava les poinçons. Parmi les médailles qu'il a données, on distingue celles de Haller, Voltaire, Frédéric II et George II. Cet artiste mourut à Berne en 1761. — Mœrikhofer (Jean-Gaspard), neveu du précédent, naquit à Frauenfeld en 1733 et reçut l'instruction de son oncle à Berne. Il se rendit en 1759 à Paris, et s'y fit connaître par des médailles fort bien exécutées sur le rétablissement de l'université de Perpignan, sur le roi de Portugal, et, après la mort de son oncle, il revint à Berne pour remplir sa place. Ses travaux furent recherchés ; on distingue surtout les médailles de Catherine II, Stanislas II, le comte de Caylus, etc. Par amour pour sa patrie, il refusa des places qui lui furent offertes sous des conditions avantageuses par différentes cours. U—I.

MŒRIS, roi d'Egypte, l'un des pharaons, s'est rendu célèbre par le fameux lac qui porte son nom, un des plus beaux projets que l'esprit ait enfantés et qu'il eut la gloire d'exécuter. Ce lac avait près de quatre-vingts lieues de circonférence, il n'en a plus aujourd'hui que cinquante, à cause des changements que le pays a éprouvés par les révolutions qui s'y sont succédé. On l'appelle *Birket-el-Karoun*. Il était destiné à recevoir l'excédant des eaux du Nil dans les grandes inondations, qui séjournaient trop longtemps sur les terres, beaucoup plus basses qu'elles ne le sont de nos jours, et causaient la stérilité. Elles y étaient conduites par un canal de quarante lieues de long et trois cents pieds de large, qui subsiste encore aujourd'hui et s'y élevaient à la hauteur de l'inondation, qui était de trente pieds au-dessus du niveau ordinaire du fleuve, et y étaient retenues par des digues et des montagnes. Mœris fit creuser deux autres canaux, avec des écluses du lac au fleuve pour reverser les eaux dans le Nil et fertiliser les campagnes dans les années où les inondations étaient médiocres. Enfin un quatrième canal servait à les faire perdre dans les sables de la Libye lorsque leur trop grande abondance aurait pu rompre les barrières et ravager les campagnes. Les Egyptiens abhorraient les pharaons, qui les forcèrent à creuser des montagnes pour se faire de superbes tombeaux, mais ils bénissaient la mémoire de Mœris. T—D.

MŒRIS (Moeris-Atticista), lexicographe, devait être sinon contemporain, du moins postérieur de peu d'années au grammairien Phrynicus (*voy.* ce nom). Il avait, suivant H. Cannegieter, le surnom d'*Ælius*, si commun d'Adrien à Pertinax, c'est-à-dire dans la partie du 2e siècle où l'on conjecture qu'il a vécu. Phocius est le plus ancien auteur qui fasse mention de Mœris (*Biblioth.*, clvii) ; il ne lui a consacré que quelques lignes, mais elles sont honorables. Le lexique de Mœris (*Lexicum atticum*), qui ne renfermait que les mots omis par ses devanciers, était assez court. Des interpolateurs maladroits l'ont allongé de lambeaux tirés de l'*Apparat* de Phrynicus et du *Dictionnaire* de Timée. Martin Brunner, professeur de langue grecque à l'académie d'Upsal, prépara le premier une édition de Mœris ; mais il mourut avant d'avoir pu la faire paraître ; et Jean Colomb tenta vainement de sauver son travail en le demandant à ses héritiers. Une sorte de fatalité sembla poursuivre tous ceux qui s'occupèrent de la publication de Mœris. Ludolph Kuster mourut aussi lorsqu'il commençait à rassembler dans ce but des matériaux. (*Voy.* Fabricius, *Bibl, græca,* t. 4, p. 520.) Son Lexique parut enfin par les soins de J. Hudson, Oxford, 1712, in-8°. Trois ans après, le P. de Montfaucon en donna des extraits dans le *Catal. Bibl. Coislinianæ,* p. 485-488, d'après un manuscrit meilleur que celui dont Hudson s'était servi. En 1734, J. Schlæger publia le prospectus d'une nouvelle édition de Mœris ; mais il se vit forcé d'y renoncer, ayant perdu dans un voyage de Helmstadt à Gotha la plus grande partie de ses notes, avec une copie de son auteur de la main du P. de Mont-

faucon, accompagnée d'un commentaire de ce savant. Vers le même temps, Ch.-Andr. Ducker, en Hollande, et l'abbé Sallier, à Paris, projetèrent une édition des anciens grammairiens grecs, dont Mœris devait faire partie; mais d'autres occupations les obligèrent tous les deux d'abandonner ce dessein, dont l'exécution leur aurait coûté plus de temps qu'ils ne pouvaient lui en donner. Plusieurs années après, J. Pierson, habile helléniste, ayant recouvré le travail de Sallier sur Mœris, s'occupa aussitôt d'une nouvelle édition de son lexique. Il le revit avec soin sur les manuscrits, y joignit des notes et le fit paraître à Leyde, 1759, in-8°. Cette édition, restée jusqu'ici la meilleure, contient, outre les notes de Sallier et de Pierson, celles de Hudson et d'Etienne Bergler. Elle est ornée d'une préface où l'on a puisé plusieurs détails pour la redaction de cet article, et accompagnée de *Philæterus,* opuscule inédit d'Hérodien (*voy.* ce nom). W—s.

MŒRK (Jacob-Henri), littérateur suédois, né en 1714, mort en 1763, était pasteur à la campagne et consacrait ses loisirs à l'étude. L'académie des sciences de Stockholm le plaça parmi ses membres en 1748. On a de lui : 1° *Adalric et Gothilde,* Stockholm, 1742-1743, 2 vol. C'est le premier roman original qui ait paru en langue suédoise. 2° *Thecla,* roman moral en trois parties, Stockholm, 1748-1758; 3° *Portrait du vrai héros,* discours couronné par l'académie des belles-lettres de Stockholm en 1755; 4° plusieurs Eloges d'académiciens, lus à l'académie des sciences; 5° des sermons et des discours de circonstance; 6° l'*Union,* poëme, en suédois. C—au.

MŒSER (Juste), littérateur allemand, né à Osnabruck le 14 décembre 1720, était fils du directeur de la chancellerie de cette ville. Il eut dès son enfance un goût très-vif pour l'étude et fut instruit par sa mère dans la littérature française. Il n'avait que douze ans lorsqu'il conçut et exécuta le projet d'une petite société littéraire, dans laquelle il enrôla ses camarades et leur enseigna une langue de son invention. En 1740, il fut envoyé à Iéna, puis à Gœttingue pour étudier la jurisprudence. Il s'appliqua en même temps avec beaucoup d'ardeur aux belles-lettres et à la littérature étrangère. De retour dans sa ville natale, il y exerça l'état d'avocat, en recherchant surtout les causes qui intéressaient l'humanité : il défendait l'innocence avec un courage et une franchise peu communes. La vivacité de la résistance qu'il opposa quelquefois à l'arbitraire du gouverneur de la ville lui valut l'estime et la confiance de ses concitoyens. Il fut revêtu en 1747 de la charge d'*advocatus patriæ,* qui, sous ses prédécesseurs, n'avait souvent été qu'un vain titre, mais dont Mœser tâcha de remplir toutes les obligations. Les états du pays le nommèrent également secrétaire et syndic de l'ordre Equestre. Lors de la guerre de Sept ans, il rendit par son activité et ses mesures économiques de grands services à sa patrie, et lui épargna, dit-on, des sommes considérables. Le duc de Brunswick ne put voir de près cette conduite patriotique sans concevoir une haute estime pour Mœser. Député à Londres, afin d'y diriger l'envoi des subsides pour l'armée alliée, Mœser mit à profit ce séjour par une étude profonde des institutions et du peuple d'Angleterre. En 1761, un prince anglais encore enfant obtint le titre de prince-évêque d'Osnabruck. Le gouvernement dirigea, pendant toute la minorité de ce prince, les affaires de son diocèse, mais se laissa guider par les sages avis de Mœser, qui se trouva pourtant plusieurs fois dans une position assez embarrassante, ayant à concilier les intérêts des habitants et la volonté du gouvernement anglais. Il s'en tira toujours avec habileté et avec honneur. Mœser est principalement connu par ses *Idées patriotiques,* recueil périodique auquel il doit le surnom flatteur de *Franklin allemand.* L'Allemagne n'avait pas encore eu d'écrivain qui fût devenu aussi populaire par une suite de morceaux sur la philosophie, la morale, l'économie politique et domestique, etc. Gœthe, dans les Mémoires de sa vie (t. 2), fait le plus grand éloge de ce recueil. « Il faudrait citer, dit-il, tout ce « qui concerne le monde civil et moral pour « faire connaître les divers sujets traités par « Mœser, et la manière dont il les a traités est « admirable. C'est un homme d'Etat versé dans « les affaires publiques, qui parle au peuple par « la voix de la gazette, pour faire envisager sous « leur véritable face et mettre à la portée de « tout le monde les mesures qu'un gouverne- « ment éclairé et bienveillant se propose de pren- « dre ou qu'il exécute; mais, au lieu du ton « magistral, il emploie les formes les plus va- « riées, et en gardant toujours tant de modéra- « tion qu'on ne peut s'empêcher d'admirer à la « fois l'esprit, la facilité, l'adresse, le goût et le « caractère de l'écrivain. Sous le rapport de l'u- « tilité des sujets choisis, de la profondeur de « ses vues, de l'indépendance de sa manière de « voir, des formes heureuses enfin et de l'amé- « nité qui caractérisent ses articles, je ne saurais « le comparer à d'autres qu'à Franklin. » Mœser devint aussi l'historien de sa patrie, mais seulement pour l'époque ancienne de l'évêché d'Osnabruck : son ouvrage est plus remarquable pour les recherches savantes auxquelles l'historien s'est livré que pour le style; les petits événements d'un pays de quelques lieues d'étendue ne prêtaient pas d'ailleurs à un grand mouvement. En 1783, il reçut le titre de conseiller de justice, et en 1792, l'ordre Equestre d'Osnabruck célébra le cinquantième anniversaire de son entrée dans les fonctions publiques. Ayant perdu sa femme et son fils, il passa les années de sa vieillesse dans la société de sa fille, madame de Voigt, qui devint ensuite l'éditeur des œuvres de son père.

Mœser était d'une forte constitution, et il avait une physionomie ouverte et agréable. Il avait pour principe, comme Montaigne, que les maladies n'étant que des luttes de la nature contre le mal, il n'y avait qu'à se reposer, afin de faciliter à la nature le moyen de vaincre son adversaire; en conséquence, il allait aux eaux de Pyrmont, mais sans dessein d'en boire et seulement pour se récréer. Dans sa dernière maladie, sentant approcher la mort, il revint de son système et avoua qu'il avait perdu son procès : il expira le 7 janvier 1794. Un nouveau recueil d'articles détachés de Mœser, dans le goût de ses *Idées patriotiques*, parut après son décès; il suffit de citer les titres de quelques-uns de ces articles pour en faire sentir le but utile, tels que ceux-ci : *Sur la moralité des plaisirs; — De la valeur des compliments; — Projet d'éloigner les cimetières des villes; — De la différence du mariage ecclésiastique et du mariage civil; — De la police des divertissements villageois; — De la tolérance générale*, etc. On remarque dans ce recueil plusieurs morceaux où l'auteur, quoique partisan de ce qu'on a nommé le progrès des lumières, prend quelquefois la défense des institutions des temps féodaux, et, ce qui surprendra sans doute, il y fait l'éloge de la servitude. On présume que ces articles furent composés en partie pendant les troubles de la France, qui durent inspirer à l'auteur des craintes sur les effets des institutions nouvelles. Les principaux ouvrages de Mœser sont : 1° *Essai de quelques tableaux des mœurs de notre temps*, Hanovre, 1747, in-8°; 2° *Arminius*, tragédie, ibid., 1749, in-8°; 3° *De veterum Germanorum et Gallorum theologia mystica et populari*, Osnabruck, 1749, in-4°; 4° *Epître à Voltaire sur le caractère de Luther* (en français), 1750, in-8°. Sa femme traduisit ce morceau en allemand. 5° *Arlequin, ou Défense du comique grotesque*, Hanovre, 1761; Brême, 1777; 6° *Lettre au Vicaire savoyard, à remettre à M. J.-J. Rousseau*, Hambourg et Leipsick, 1765; Brême, 1777, in-8° (en allemand); 7° *Histoire d'Osnabruck*, Osnabruck, 1761; Berlin et Stettin, 1780, 2 vol. in-8°; 8° *Lettre à M. Mendez da Costa, grand rabbin d'Utrecht, sur la facilité du passage de la secte pharisienne à la religion chrétienne*, Amsterdam, 1773, Brême, 1777; 9° *Idées* (Phantasien) *patriotiques*, Berlin, 1774-1786, 4 vol.; 4e édit., Berlin, 1820, augmentée du Jugement de Gœthe sur Mœser; 10° *De la langue et littérature allemandes*, avec un postscriptum concernant l'éducation nationale des anciens Allemands, Osnabruck, 1781; Hambourg, 1781; 11° le *Célibat des prêtres sous le rapport politique*, Osnabruck et Leipsick, 1783; 12° *Mélanges* de Mœser, avec une Notice biographique sur cet écrivain, publiés par Frédéric Nicolaï, Berlin et Stettin, 1797-1798, 2 vol. in-8°; 13° *la Vertu sur la scène, ou le Mariage d'Arlequin*, Berlin, 1798. Il a fourni divers morceaux à des journaux littéraires et à l'*Almanach des Muses*, de Leipsick. De Bock, dans ses *Œuvres diverses*, a traduit en français quelques essais de cet auteur. D—G.

MŒSER (Charles-Frédéric), violoniste, chef d'orchestre du théâtre royal de Berlin, et finalement maître de la chapelle royale, était fils du trompette-major du régiment des hussards de Ziethen; il naquit à Berlin le 24 janvier 1774. A six ans il reçut de son père les premières leçons de violon, et fit des progrès si rapides, qu'à huit il se faisait entendre dans un concert public. Son habileté, autant que la protection du roi Frédéric-Guillaume II, le firent entrer à l'âge de quatorze ans dans la chapelle du margrave de Schwedt. A la mort de ce prince, Mœser reprit la route de Berlin et fut admis à la chapelle royale. Son premier soin fut alors de perfectionner son talent sur le violon qu'il avait jusqu'alors étudié presque seul, et plutôt en raison de ses dispositions naturelles, qu'en profitant des leçons reçues de son père, qui n'était aucunement virtuose sur cet instrument. Il travailla plus méthodiquement sous la direction de Haake, et ne tarda pas à devenir parfaitement maître du mécanisme. Sa réputation s'établissait, et sa fortune semblait assurée, lorsqu'une intrigue qui existait entre lui et la comtesse de la Mark, fille naturelle du roi, le fit exiler de Berlin. Cet exil fut adouci par le don de cent ducats que lui faisait le roi pour ses frais de voyage. Il partit donc pour Hambourg, donnant des concerts dans les villes où il passait. Arrivé au but de son voyage, il trouva Rode et Viotti qui l'accueillirent et, l'ayant pris en amitié, l'initièrent au secret de leur excellente école, tant pour la bonne conduite de l'archet que pour l'élégance et la pureté du style. Mœser entreprit, en quittant Hambourg, des voyages dans le nord, et gagna des sommes considérables. Il ne fut pas moins heureux à Londres, où ses concerts furent fort suivis. L'amour, qui déjà l'avait arrêté une fois sur la route de la fortune, vint encore l'y troubler. Sa passion pour une cantatrice italienne qui se trouvait alors à Copenhague, lui fit négliger un engagement fort avantageux qu'on lui offrait en Angleterre. De retour à Berlin après la mort de Frédéric II, il parut souvent avec le célèbre pianiste Dussek, et joua les quatuors de Haydn et de Beethoven en présence même de ces grands compositeurs, qui lui en témoignèrent une vive satisfaction. Lors des événements de 1806, qui entraînèrent la suppression de la chapelle, Mœser voyagea en Pologne et en Russie. En 1811 il revint en Prusse; la chapelle ayant été réorganisée, il y entra comme chef d'orchestre, et fut en 1825 nommé maître des concerts de la cour. Il fit encore des voyages; mais dans les derniers temps il ne se faisait plus entendre que pour accompagner son fils, qui annonçait aussi un talent distingué sur le violon. Mœser est auteur de plus de cinq cents

pièces pour les instruments à cordes, parmi lesquelles on distingua surtout une polonaise qui a joui longtemps d'une grande vogue, et se reproduisit pour tous les instruments sous le nom de *Polonaise de Mœser*. Elle est aujourd'hui, ainsi que ses autres ouvrages, complétement oubliée. Son souvenir se conserve mieux dans le talent des élèves qu'il a formés et dans la création qui lui est due de la *Société des concerts* de Berlin, dont l'objet est de préserver de l'oubli, en les exécutant en public, les chefs-d'œuvre de musique ancienne de tous les pays. Mœser revivra peut-être aussi dans des Mémoires fort piquants, dit-on, et où tous les faits rapportés ne concernent pas sa musique. Il avait, à vrai dire, survécu à sa réputation, quoiqu'il eût à la fin de sa vie présidé à la mise en scène des derniers ouvrages de Spontini. Malgré la renommée européenne dont il avait joui, sa mort, arrivée à Berlin le 28 janvier 1851, causa fort peu de sensation. On annonça dès lors la publication de ses *Mémoires*, ou du moins l'intention d'en imprimer des extraits; mais il n'en a, que l'on sache, rien paru jusqu'à présent. J.-A. DE L.

MOET (JEAN-PIERRE), né à Paris le 21 juin 1721, essaya sur des sujets assez divers sa plume laborieuse. De tous ses travaux littéraires, celui auquel il attachait le plus d'importance était une traduction des œuvres volumineuses de l'illuminé Swedenborg, laquelle est demeurée inédite. Moët se refusa, dit-on, aux propositions de Gustave III, qui lui offrait trente mille francs de cette traduction. Il avait des connaissances numismatiques et s'était formé un riche médaillier. La philosophie pratique dont il se piquait était mêlée de beaucoup d'originalité. Il avait réuni dans sa bibliothèque tous les ouvrages des illuminés qu'il avait pu se procurer. Il est mort à Versailles le 31 août 1806. La *France littéraire* de 1769 donne la liste suivante de ses productions : 1° la *Félicité mise à la portée de tous les hommes*, Paris, 1742, in-12; 2° *Code de Cythère, ou Lit de justice d'amour*, ibid., 1746, in-12; 3° *Lucina sine concubitu, ou Lucine affranchie des lois du concours*, 1750, in-12, débauche d'esprit donnée comme une traduction de l'anglais d'Abraham Johnson. Cet écrit fut condamné au feu par le parlement. 4° *Conversation de la marquise de* L*** *avec sa nièce, nouvellement arrivée de province*, Amsterdam (Strasbourg), 1753, in-8°; 5° *Traité de la culture des renoncules, des œillets, des auricules, des tulipes et des jacintes*, Paris, 1754, 2 vol. in-12, ouvrage assez recherché, quoique l'auteur, plagiaire d'un bout à l'autre, n'y eût rien mis du sien. (*Voy.* la *Bibliogr. agronom.*) 6° Le dernier volume du *Spectateur, ou Socrate moderne*, traduit d'Addison, Stéele et autres, ibid., 1755, 1 vol. in-12; 7° Dissertations insérées dans les dix premiers volumes du *Journal étranger*. Barbier attribue à Moët une nouvelle édition très-augmentée du n° 3, sous ce titre : *la Femme comme on n'en connaît point, ou Primauté de la femme sur l'homme*, Londres, Gabriel Goldt, au Phénix, 1786, in-12 de 165 pages. Moët a encore donné une édition de l'*Aloysia*, augmentée, Paris, 1757, in-8° (*voy.* CHORIER), et il a publié les 4 derniers volumes du Moréri espagnol. F-T.

MOEZZ-ED-DAULAH (ABOUL-HOUCEIN-AHMED), troisième prince de la dynastie des Bowaïdes, et le premier de sa famille qui ait régné à Bagdad, fut envoyé par Aly, son frère aîné, souverain d'une partie de la Perse, l'an 322 de l'hégire, pour enlever le Kerman à Abou-Aly Mohammed, prince issu d'une branche de la race des Samanides. Ahmed conquit cette province, dont il laissa le gouvernement à Mohammed, en reconnaissance de ses généreux procédés; mais Elias, fils et successeur de Mohammed, ayant refusé de payer tribut aux Bowaïdes, Ahmed le tua dans une bataille, et subjugua, pour la seconde fois, le Kerman. Il fit ensuite la guerre aux Beloutchis, et y perdit la main gauche. Cet accident ne l'empêcha pas de jouer bientôt un rôle plus important sur un plus vaste théâtre. Depuis que Radhy-Billah avait consommé l'avilissement du califat, en déposant entre les mains d'un émir-al-omrah le peu d'autorité qui lui restait, le désordre n'avait fait que s'accroître dans le sein de l'empire musulman. Abou-Bekr ibn-Raïek, revêtu de cette dignité suprême, était en butte à la jalousie des autres émirs, et employait les forces de son souverain à satisfaire son ambition et ses haines particulières. Obeid-allah-al-Baridy, chassé par lui du Khouzistan, se réfugia auprès d'Aly, prince bowaïde de Chyraz, et l'intéressa dans sa querelle, en lui procurant l'occasion de s'agrandir. Ahmed, chargé encore de cette expédition par son frère, conquit le Khouzistan, l'an 326 de l'hég. (938 de J.-C.), et prit ensuite Bassorah et Waseth. Cependant la charge d'émir-al-omrah était devenue successivement la proie de quelques Turcs, qui semblaient ne l'exercer que pour se livrer impunément aux plus affreux brigandages. Appelé par les vœux des habitants de Bagdad, Ahmed entre dans cette capitale le 12 djoumady 1er 334 (20 décembre 945), après le départ des troupes turques. Le calife Mostakfy, qui s'était enfui à son approche, y revient, le nomme émir-al-omrah, le décore du titre de *Moezz-ed-daulah* (la force de l'empire), confère ceux de Imad-ed-daulah et de Rokhn-ed-daulah, à Aly et à Hassan, frères de ce prince, et ordonne que leurs trois noms soient proclamés dans la khothbah et gravés sur les monnaies. Moezz occupa un des principaux palais de Bagdad et logea ses troupes chez les habitants. En même temps, il assigna au calife mille drachmes par jour (environ 275 mille francs par an), pour son entretien et celui de sa maison, et se chargea de fournir à toutes les dépenses de l'Etat, en s'en attribuant toutes les recettes. Mais, quarante jours après, une défiance réciproque ayant rompu l'union

qui paraissait régner entre ces deux princes, Moezz-ed-daulah fit arrêter, déposer et aveugler Mostakfy (*voy.* ce nom). Zélé partisan de la maison d'Aly, il voulait rendre le califat à un prince de cette famille persécutée depuis près de trois siècles. Il en fut dissuadé par son vizir, qui lui représenta qu'une pareille mesure bouleverserait l'empire, et nuirait à ses propres intérêts; parce que, sous un prince issu du prophète, le califat recouvrerait son éclat et la puissance qu'il avait eue sous les premiers successeurs de Mahommet. Alors Moezz-ed-daulah se détermina en faveur de Mothy-Lillah, cousin germain de Mostakfy; mais il ne lui laissa aucune espèce d'autorité, et ne lui accorda qu'une très-modique pension (*voy.* Mothy). Il fit longtemps la guerre avec divers succès contre Nasser-ed-daulah, prince hamdanide de Moussoul, qui, sous prétexte de délivrer Bagdad de l'oppression des Bowaïdes, voulait y commander à leur place : il lui enleva plusieurs villes et même sa capitale, qu'il ne lui rendit qu'après l'avoir obligé à lui payer tribut. Moezz-ed-daulah, partisan fanatique des descendants d'Aly, fit afficher aux portes des mosquées, l'an 351 (962), les plus affreuses malédictions contre Moawyah, premier usurpateur du califat et persécuteur d'Aly; contre les possesseurs injustes de l'héritage de Fathimah et d'Aly; contre ceux qui s'étaient opposés à ce que Haçan et Houcein, leurs fils, fussent enterrés, l'un auprès de Mahomet, son aïeul, et l'autre auprès d'Aly, son père; enfin contre ceux qui avaient refusé d'admettre le fils d'Abbas, oncle du prophète, au nombre des électeurs désignés par Omar, comme candidats au califat (*voy.* Omar Ier). Ces imprécations, qui étaient, pour la première fois, fulminées par écrit, excitèrent de violents murmures à Bagdad. On arracha les affiches, et on les remplaça par une autre ainsi concue : *Dieu maudisse tous les persécuteurs des personnes issues de la famille du prophète !* reproche sanglant, adressé à l'émir-al-omrah, qui avait envahi toute l'autorité du calife, et qui traitait ce prince avec le dernier mépris. Moezz-ed-daulah, craignant une révolte générale, se contenta de faire placarder de nouveaux anathèmes qui ne portaient que sur Moawyah Ier et sur les persécuteurs des descendants de Mahomet. L'année suivante, il signala encore son zèle pour la secte d'Aly, en instituant contre le gré du calife la fête, si célèbre depuis dans toute la Perse, et consacrée au 10 moharrem de chaque année, en commémoration du martyre de l'imam Houcein, fils d'Aly. Cette fête, dont tous les voyageurs ont donné la description, et qui se termine toujours par des scènes sanglantes, n'a pas peu contribué à perpétuer la haine entre les Sunnites et les Chyites (*voy.* Aly et Houcein). Moezz-ed-daulah venait d'entrer en campagne contre un brigand fameux qui s'était formé une souveraineté dans les marais du Tigre, lorsqu'il mourut de la dysenterie le 13 raby 2e 356 (28 mars 967), après avoir gouverné près de vingt-deux ans l'empire, et en avoir vécu cinquante-quatre. Avant d'expirer, il se frappa la poitrine, pleura ses fautes, et crut les expier en donnant la liberté à ses esclaves et en laissant aux pauvres la plus grande partie de ses trésors. Afin d'entretenir des communications plus fréquentes avec son frère Rokhn-ed-daulah, qui régnait à Ispahan, il avait établi des coureurs, dont les deux plus agiles faisaient cinquante à soixante lieues par jour. Moezz-ed-daulah eut pour successeur son fils Azz-ed-daulah, qui fut dépouillé et mis à mort, quelques années après, par son cousin Adhad-ed-daulah. A—T.

MOEZZ-EDDYN DJIHANDAR-SCHAH, fils aîné de l'empereur mogol Behader-Schah, lui succéda sur le trône de l'Indoustan, au mois de safar 1124 (mars 1712) : il s'était distingué pendant cinq ans contre les Beloutchis, qu'il avait presque entièrement exterminés; et son père, en récompense de ces exploits, lui avait donné le titre de *prince des haches*, et cédé une partie de son autorité. Mais bientôt Behader, jaloux de la gloire et de la puissance de ce prince, idole de tout l'empire, lui suscita un rival dans son second fils, Mohammed Azem-al-Chân. La discorde entre les deux frères éclata du vivant de Behader Schah, et hâta sa fin (*voy.* Behader-Schah). Comme Azem s'était emparé des trésors, Moezz-eddyn et ses deux autres frères se liguèrent contre lui, sous la promesse de partager avec eux l'Indoustan. Azem, attaqué par eux, perdit la bataille et la vie. Djihan-Schah Khodjista-Akhter, le plus jeune des frères et celui qui avait le plus contribué à la victoire, demande vainement le partage convenu : indigné contre Moezz-eddyn Djihandar, il lui livre un second combat et l'oblige de s'enfuir à Lahore; mais en le poursuivant, il est tué avec son fils. Rafyah-el-Kader, qui était resté neutre dans cette dernière querelle, marche aussi contre son frère et tombe mort dans une troisième action, au mois de rabi 1 (avril). Ces triomphes assuraient à Djihandar-Schah le trône de l'Indoustan; mais ils achevaient d'épuiser l'empire, et en préparaient la dissolution. Ce prince, jusqu'alors respecté et adoré pour sa bravoure et ses manières affables, devient tout à coup un autre homme. Epris des charmes d'une danseuse, il oublie tout pour elle. Il lui donne le nom de *Nourdjihan Beygoum* (la reine, lumière du monde); il lui abandonne les rênes du gouvernement, tire de la poussière les parents de cette femme, les élève aux premières charges de l'Etat et indispose les principaux omrahs, et particulièrement Dzoul-Fekar, son vizir. L'an 1125 (1713), Mohammed Ferakh-Syr, fils d'Azem-al-Chân, lève des troupes dans le Bengale et marche contre son oncle. Deux frères, Haçan-Aly-Khan et Abdallah-Khan, *Seïds* ou descendants de Mahomet, et gouverneurs des provinces de Behar et d'Allah-

Abad, se déclarent hautement en faveur de Ferakh-Syr et le proclament empereur. Le monarque indolent se contente d'opposer aux rebelles un corps de 15,000 hommes, sous les ordres de son fils Azz-ed-dyn, et lui envoie bientôt des renforts commandés par un de ses favoris et par le vizir, ennemis irréconciliables. Ses troupes sont vaincues près d'Agrah; le vizir prend la fuite dès le commencement de l'action; le favori est tué : tout le camp reste au pouvoir du vainqueur, et le brave Azz-ed-dyn vient expirer de ses blessures auprès de son père, que Nour-djihan berçait encore par le récit de prétendus succès. L'empereur sort enfin de Déhly et va camper sur les bords du Djemnah; mais il fuit sans oser en disputer le passage à son rival, qui l'atteint, le combat et le défait à Daoura, le 13 dzoulhadjah (31 décembre 1713). Abandonné par la plus grande partie de ses troupes, Djihandar revient dans sa capitale, qu'il met vainement en état de défense. Le vainqueur y entre le 19 du même mois (6 janvier 1714), et lui fait trancher la tête. Le cadavre de ce monarque fut jeté hors du palais, et promené pendant trois jours sur un éléphant, à la queue duquel le vizir, attaché par un pied, fut traîné ignominieusement jusqu'à ce qu'il eût expiré. Moezz-eddyn Djihendar-Schah n'avait pas régné deux ans. A—T.

MOEZZ-LEDIN-ALLAH (Abou-Temym Maad al-), quatrième calife fathimide d'Afrique, et le premier de sa famille qui ait régné en Egypte, naquit à Mahdiah, l'an de l'hég. 319 (931 de J.-C.). Il succéda le 26 chawal 341 (19 mars 952) à son père, Mansour-Billah; mais il ne prit le titre de calife et ne reçut les hommages de sa cour, que trente-sept jours après; ayant passé tout ce temps dans la retraite, occupé à mettre ordre aux affaires de l'empire. Ce prince fut le plus célèbre, le plus brave, le plus riche et le plus puissant de sa dynastie. L'an 344 (955), un vaisseau d'Abdel-Rahman III, roi de Cordoue, ayant pris un navire qui portait un ambassadeur de l'émir de Sicile à Moezz, cette agression occasionna une rupture entre le souverain de l'Afrique et celui de l'Espagne. L'amiral de Moezz, renforcé par des troupes siciliennes, entra dans le port d'Almeria, brûla tous les vaisseaux qui s'y trouvaient, descendit ensuite sur les côtes d'Andalousie, y commit d'affreux ravages et retourna, presque sans perte, à Mahdiah. Abdel-Rahman voulait user de représailles; mais sa flotte fut battue par celle du monarque africain et ne put rien entreprendre. En 347 (958) Moezz, afin de faire rentrer sous sa domination l'Afrique occidentale, qui s'en était affranchie sous les deux règnes précédents, y envoya une armée nombreuse, avec des munitions de toute espèce, sous le commandement d'Aboul-Haçan Djewhar, qui, d'abord esclave grec, puis renégat, était parvenu jusqu'à la charge de *caïed* (généralissime). Djewhar s'empara d'abord de Tahort; mais ayant échoué devant Fez, défendu par son prince Ahmed, fils de Bekr, il alla soumettre toute la Numidie et la Mauritanie, depuis Sous jusqu'à l'Océan, et revint assiéger Fez, qu'il prit d'assaut en 348 (960). Le calife fit les plus grands efforts pour propager l'islamisme en Sicile. La conquête de cette île fut terminée en 352 (963) par la prise de Taormina, que ses troupes appelèrent *Moezziah*, en l'honneur de leur souverain. Les Grecs reprirent bientôt cette place et la reperdirent l'année suivante, à la suite d'une grande bataille, où leur général fut tué. Après diverses hostilités, la paix, conclue avec l'empire grec en 356 (968), assura la possession de la Sicile à Moezz. Tranquille alors dans ses Etats, ce prince reprit les projets de ses ancêtres sur l'Egypte, que la mort de Kafour avait plongée dans l'anarchie (*voy.* Kafour). Djewhar, son général, y entra sans résistance le 6 juillet 969; et, trois jours après, dans les mosquées de Misr ou Fostât, capitale du pays, on prononça la khothbah au nom de son maître, et l'on en supprima celui du calife abbasside Mothy-Lillah. On changea aussi la formule usitée dans l'*Ezân* (l'appel à la prière publique). Ce fut Djewhar qui jeta, près de Fostât, les fondements d'une ville nouvelle, qu'il nomma *Al-Kahirah* (la Victorieuse), d'où s'est formé le nom du *Caire*. Alors commença le grand schisme qui divisa les musulmans, enleva l'Egypte aux califes abbassides et la mit, pendant plus de deux cents ans, sous l'autorité spirituelle et temporelle des Fathimides. Djewhar soumit encore la Palestine et une partie de la Syrie jusqu'à Damas. Cependant les Carmathes, ayant pris cette ville, dont ils avaient assassiné le gouverneur, pénétrèrent jusqu'en Egypte l'an 360 (971); mais ils furent taillés en pièces par ce général. Moezz, informé que sa nouvelle capitale était achevée, et jugeant que sa présence était nécessaire en Egypte, fit fondre tout son or et son argent en lingots qui avaient la forme de meules. Il laissa le gouvernement héréditaire de l'Afrique à Yousouf Balkin, dont le père, Zeïri, fondateur de la dynastie des Zeïrides ou Sanhadjites, lui avait rendu d'importants services dans ses conquêtes en Occident; et il partit de Mahdiah en chawal 361 (972) avec sa famille, sa garde et quinze cents chameaux qui portaient ses trésors, ses bagages et les corps de ses ancêtres : après un voyage de dix mois, il reçut à Alexandrie les hommages de tous les chefs de l'Egypte, et fit son entrée au Caire le 15 ramadhan 362 (973) (1). L'année suivante, il remporta une victoire signalée sur les Carmathes, les chassa de l'Egypte, leur reprit Damas, les força de se retirer en Arabie, et délivra pour jamais ses Etats de ces barbares sectaires. Les révoltes fréquentes des habitants de Damas l'empêchèrent

(1) L'historien Nowaïry, que d'Herbelot et Cardonne paraissent avoir suivi, dit que Moezz fit ce voyage par mer; qu'il s'embarqua pour la Sardaigne, ou il résida un an; qu'il fit voile ensuite pour Tripoli, d'où il continua sa route jusqu'à Alexandrie.

de s'emparer du reste de la Syrie; mais son nom ne laissa pas d'être proclamé dans les mosquées d'Alep, de Médine et de la Mecque. Moezz s'affermit sur le trône, sans s'inquiéter des anathèmes ni des libelles du calife de Bagdad. Ce fut lui qui choisit le blanc pour la couleur de ses étendards et de sa livrée, en opposition avec les Abbassides, qui avaient adopté le noir. Il termina glorieusement sa carrière en raby 1er 365 (novembre 976) dans la 46e année de son âge, après avoir régné, par lui-même et sans vizir, plus de vingt ans en Afrique et trois en Egypte. Il laissa pour successeur son fils, Azyz-Billah (*voy.* ce nom). Quoique Moezz fût très-entiché de la science des astrologues, et qu'il n'entreprît rien sans les consulter, il était savant et vertueux. Aucun prince arabe ne fut plus grand par sa libéralité, son amour pour la justice, sa piété, la régularité de ses mœurs, son affection pour ses sujets et la douceur de son gouvernement. Il fit creuser dans le Delta un canal qui a longtemps retenu son nom; et il embellit le Caire de plusieurs édifices, entre autres de la grande mosquée, où il fut enterré auprès de ses aïeux. On lui contesta toujours la généalogie qui le faisait descendre d'Aly et de Fathime, fille de Mahomet. Un jour qu'il passait la revue de ses troupes, un prince alyde lui demanda de quelle branche de cette maison il était issu : « Voilà mes titres, dit « Moezz en tirant son sabre, et voilà ma race! » ajouta-t-il en jetant des poignées d'or à ses soldats! A—T.

MOEZZ SCHERYF-EDDAULAH (Abou-Temym), cinquième prince de la dynastie des Zeïrides ou Badisides, monta sur le trône de Tunis et de Tripoli à Mahdiah, après la mort de son père Badis, à la fin de l'an 406 (mai 1016), et son oncle, qu'une faction avait proclamé roi, abdiqua volontairement au moyen de quelques dédommagements. Moezz n'avait alors que onze ans. Il alla au-devant de l'armée qui accompagnait la pompe funèbre de son père, mort au siége de Madjila, et ses manières gracieuses et affables lui gagnèrent tous les cœurs. Il se rendit à Kairowan, où ses ministres, abusant de son inexpérience, ordonnèrent un horrible massacre des chyites ou sectateurs d'Aly, l'an 407. Moezz vainquit ensuite Hamad, son grand-oncle, fondateur de la dynastie des Hamadides, à Aschir, Budgie, Alger, etc. Il extermina les Zenates, qui habitaient le pays de Barca; fit périr son vizir à cause de son orgueil et de ses concussions, ainsi que le gouverneur de Tripoli, qui avait voulu venger la mort de son frère, et il subjugua plusieurs tribus de Berbers. En 427 (1035-1036), il envoya son fils Abdallah en Sicile, avec un corps de troupes pour seconder un parti de musulmans révoltés contre Al-Akkal, leur gouverneur; mais après la mort de cet émir, les Siciliens se réunirent contre les Africains, leur tuèrent 800 hommes et les forcèrent de se rembarquer. L'an 430, Moezz s'empara de l'île Djerby, dont il fit passer au fil de l'épée tous les habitants. Deux ans après, il déclara la guerre à son parent Caïed, roi d'Aschir et de Budgie; mais son armée échoua devant le château d'Hamad. La même année, il cessa de reconnaître la suzeraineté et l'autorité spirituelle des califes fatimides d'Egypte, auxquels ses ancêtres avaient été redevables de leur puissance, et il fit prier dans tous ses Etats pour Caïm Beamr-Allah, calife abbasside de Bagdad, qui, par reconnaissance et en signe de souveraineté, lui envoya l'étendard et les autres attributs de la royauté. Mostanser, calife d'Egypte, écrivit à ce sujet une lettre menaçante à Moezz, qui lui répondit avec non moins de fierté. La querelle entre ces deux princes était aigrie par le vizir Hassan-al-Yazoury, dont le prince africain avait choqué l'amour-propre : il en résulta une guerre des plus opiniâtres et des plus cruelles dont l'Afrique ait été le théâtre. Le ministre égyptien, ayant réconcilié les tribus arabes de Zabah et de Riah, leur fournit de l'argent et des provisions, et les envoya ravager les Etats de Moezz en 442 (1050). Elles s'établirent d'abord dans le pays de Barca, riche en pâturages, mais absolument désert depuis que ce prince y avait exterminé les Zenates : de là les Arabes firent des incursions dans les provinces voisines. Moezz leur opposa une armée, qui fut vaincue l'année suivante; mais il s'alarma peu du voisinage de ces hôtes dangereux. Les conquêtes des Normands en Sicile et l'anarchie qui régnait dans cette île parmi les musulmans lui avaient inspiré le désir de s'en emparer. Il équipa une puissante flotte en 444 (1052); comme on était dans l'hiver, elle fut presque entièrement détruite par une tempête, près de l'île Cousira ou Cossyre, plus tard Pantalaria (1). Ce désastre affaiblit considérablement Moezz, l'empêcha d'arrêter les progrès de Roger en Sicile et fut cause que les Arabes pénétrèrent dans le cœur de ses Etats. Après lui avoir enlevé Tripoli, l'an 446 (1054), ils s'avancèrent en exerçant partout les plus affreux brigandages. Moezz marcha contre eux à la tête d'une armée nombreuse, dont un corps de 30,000 esclaves faisait la principale force; mais il perdit la bataille, parce que ses autres troupes, jalouses de sa prédilection pour ces soldats qu'il avait formés, ne donnèrent que lorsque la déroute fut inévitable. Vaincu pour la seconde fois près de Kaïrowan, et forcé d'abandonner successivement cette ville et celles de Rakkadah et de Mansourah, il se renferma dans Mahdiah, où commandait son fils Temyn, dont la piété filiale le consola de ses disgrâces. Les Arabes, maîtres de la campagne, prirent et pillèrent Kaïrowan, détruisirent les palais bâtis par les monarques africains, détournèrent le cours de la rivière qui arrosait la ville, et ils parcoururent ensuite le royaume, démolis-

(1) Et non pas l'île de Corse, comme l'a dit de Guignes.

sant les places fortes, coupant les arbres, comblant les canaux et les sources. Tant de revers accablèrent Moezz et le mirent au tombeau l'an 453 ou 454 (1061 ou 1062), dans la 58e année de son âge et la quarante-septième de son règne. C'est ce prince qui a introduit en Afrique la doctrine de l'imam Malek, à l'exclusion de celle de Chaféi (*voy.* Malek et Chaféi). Il eut pour successeur son fils Temym. A—t.

MOFFAN (Nicolas de), historien, né au 16e siècle dans le bailliage de Poligny, d'une noble et ancienne famille, fut d'abord destiné à la magistrature. Il faisait ses études à l'université de Dole, lorsque Charles-Quint, effrayé des progrès de Soliman, leva des troupes pour garantir l'Allemagne d'une nouvelle invasion. Le jeune Moffan répondit à l'appel de son souverain et partit, brûlant de signaler son courage contre les ennemis du nom chrétien. Le corps d'armée dans lequel il servait ayant été attaqué à l'improviste par les Turcs en 1552, il fut blessé grièvement et mené prisonnier à Constantinople. On le traita d'abord avec beaucoup de rigueur pour l'obliger à se racheter ; mais ses gardiens se relâchèrent insensiblement d'une sévérité inutile : ils finirent par lui permettre de se promener seul dans les rues de Constantinople, et le soir on l'enfermait dans une chambre où se trouvait un Turc arrêté pour dettes. La nécessité avait fait faire à Moffan de rapides progrès dans la langue turque : il fut bientôt en état de converser avec son compagnon, et ce fut de lui qu'il apprit les détails de la mort de Mustapha, victime de la jalousie de Roxelane. Après trois ans d'esclavage, Moffan recouvra sa liberté, qu'il dut probablement à la compassion généreuse de Christophe, duc de Wurtemberg. Il se hâta de rejoindre l'armée chrétienne en Allemagne et fut blessé une seconde fois en 1556. Ce fut à la prière du duc de Wurtemberg, regardé par lui comme son prince et son patron, qu'il mit par écrit les particularités recueillies dans sa prison sur la mort de Mustapha. Cet ouvrage est intitulé *Soltani Solymani, Turcarum imperatoris, horrendum facinus in proprium filium, natu maximum, soltanum Mustaphum, parricidio, anno Domini* 1553, *patratum.* Il a été imprimé à Bâle, 1555, in-8°. Chevalier (*Hist. de Poligny,* t. 2, p. 419) en cite une édition de Paris, 1556 ; mais Duverdier nous fait connaître qu'il en parut cette année-là une traduction française par J. V. On a encore de Moffan : *De origine domus ottomanæ et de bello turcico sui temporis.* Crevenna en possédait une copie in-fol, de 15 feuillets. (*Voy.* son *Catalogue,* édit. in-4°, t. 5, p. 219.) Cet ouvrage est divisé en deux parties ; la seconde est datée du mois de novembre 1556. C'est dans l'épître dédicatoire que Moffan nous apprend que, mis hors de combat par une blessure peu dangereuse, il avait employé ses loisirs forcés à écrire l'histoire des événements dont il venait d'être le témoin. W—s.

MOGALLI (Côme), graveur, naquit à Florence en 1767, et apprit le dessin de Jean-Baptiste Foggini, son compatriote, sculpteur habile. On ignore de qui il reçut les principes de la gravure. L'ouvrage qui a fondé sa réputation est le recueil d'estampes d'après les tableaux de la galerie de Florence, qu'il a publié conjointement avec Antoine Lorenzini et autres graveurs, sous le titre de *Musæum florentinum.* Les planches de ce recueil, dues à son burin, sont au nombre de quinze. On peut en voir le détail dans le *Manuel des amateurs.* Mogalli a travaillé aussi d'après Sante di Tito, Susterman, F. Perruci, etc. Il mourut à Florence vers 1730, laissant un fils et une fille qui cultivèrent également la gravure. — Mogalli (Nicolas), fils du précédent, naquit en 1723. Il apprit le dessin de François Conti et la gravure de J.-D. Picchianti. Vers l'année 1750, il se rendit à Rome, où son talent lui mérita l'estime et l'amitié du célèbre Winckelmann, pour lequel il entreprit un grand nombre d'ouvrages, et qui, à sa mort, le mit sur son testament. C'est lui qui, sous la direction de Casanova, grava les planches de l'édition *dei Monumenti antichi inediti, spiegati ed illustrati da Giov. Winckelmann,* publiée à Rome en 1767. Il eut également part aux gravures du cabinet de Portici. Sa sœur, *Thérèse,* avait appris le dessin de Vercruys, et elle avait eu aussi Picchianti pour maître. Elle travailla, conjointement avec son frère, à la gravure de plusieurs des tableaux de la galerie de Florence. P—s.

MOGLIANO (Gentile de), l'un de ces tyrans qui déchirèrent la Marche d'Ancône, au milieu du 12e siècle, avait profité du séjour du pape à Avignon pour s'emparer de la seigneurie de Fermo, avant l'année 1348, époque où il fut fait prisonnier dans une guerre contre ses voisins, les Malatesti, princes de Rimini. Il racheta sa liberté par une grosse rançon, et bientôt après, il recommença la guerre, appelant à son secours en 1353 la compagnie d'aventure du chevalier de Montréal. La haine entre Malatesti et Mogliano causa la ruine de ce dernier, lorsque Egidio entreprit cette année même de reconquérir les Etats de l'Eglise. Les petits souverains, qui s'étaient partagé le domaine ecclésiastique, ne surent pas demeurer unis pour résister au cardinal. Dès l'année 1355, Gentile de Mogliano ouvrit volontairement les portes de Fermo à Egidio Albornoz, qui, en retour, le nomma gonfalonier de l'Eglise. L'année suivante, Mogliano voulut s'allier de nouveau aux Malatesti et aux Ordelaffi ; il reprit alors la garde de Fermo, d'où il chassa les soldats de l'Eglise ; mais il fut à son tour abandonné par les Malatesti dès leurs premiers revers : le peuple de Fermo se souleva contre lui et le chassa au mois de juin 1355. Mogliano finit ses jours en exil, tandis que ses deux filles, qui s'étaient réfugiées à Césène auprès de Marzia des Ordelaffi, partagèrent avec cette femme intré-

pide les dangers de sa valeureuse défense et furent faites prisonnières avec elle le 21 juin 1357. S. S—I.

MOHALHAL (Ady ben Rébyah), est un des plus anciens poëtes arabes. Avant lui, les poésies des Arabes n'étaient autre chose que des vers isolés. Le premier il composa des pièces de trente vers (Gasydah), créa des compositions plus légères et fit servir la poésie à chanter les charmes de l'amour. C'est ce qu'indique le nom de Mohalhal, qu'on lui donna. Son frère, Goleïb, ayant été tué injustement par des Arabes d'une tribu voisine de la sienne, il se mit à la tête d'une petite troupe, marcha contre la tribu meurtrière et la punit par de sanglantes représailles. Mais ses succès lui inspirèrent une telle présomption que le désir de se venger dégénéra chez lui en férocité. Abandonné des siens, qu'avait irrités sa conduite, il fut obligé de fuir. Même dans sa retraite, son goût pour les expéditions ne le quittait pas. Ses esclaves, lassés de ce genre de vie, le massacrèrent. Mohalhal était antérieur de quelques années à Mahomet. J—N.

MOHAMMED Ier, empereur de l'Indoustan. *Voyez* Mas'oud et Maudoud.

MOHAMMED II (Aboul-Modhaffer Schah-Chyrzad Chehab eddyn) *al Ghaury*, cinquième sultan de la dynastie des Ghaurides, en Perse, et dix-septième souverain musulman de l'Indoustan, fut associé au trône l'an 567 (1171) par son frère Gaïath-Eddyn, dont il avait partagé les exploits et qui lui céda le royaume de Ghaznah (*voy.* Mohammed Gaiath-Eddyn). Chehab-Eddyn Mohammed, autant par inclination que par déférence pour son frère, continua de reculer les bornes de ses Etats du côté de l'Indoustan. En 572, il conquit la province de Moultan : en 574, il pénétra dans le Gouzerât; mais son armée y fut taillée en pièces par celle du radjah Bimdéou. L'année suivante, il s'empara de Peïchour; en 576, il marcha sur Lahore, où résidait Khosrou-Melik, dernier prince de la dynastie des Ghaznevides. Après avoir tenu quelque temps la place assiégée, il emmena le fils de ce prince comme prisonnier ou comme otage. Il soumit ensuite le Sind et en rapporta de riches dépouilles. Il assiégea vainement Lahore en 580, la prit enfin par stratagème en 582 et anéantit la dynastie des Ghaznevides (*voy.* Kosrou-Schah). L'an 587, il retourna dans l'Indoustan, se rendit maître d'Adjemyr et de Tiberhind; mais il fut surpris entre cette ville et Dehly par les radjahs de Dehly et d'Adjemyr, qui l'attaquèrent avec des forces infiniment supérieures : il courut les plus grands dangers dans cette bataille, qu'il perdit par la lâcheté de plusieurs de ses officiers. Arrivé à Lahore, il ne laissa pas de pourvoir à la sûreté de ses provinces dans l'Indoustan, et il revint à Ghaznah, où, après avoir infligé des peines infamantes aux lâches qui l'avaient abandonné, il passa le reste de l'année dans les plaisirs en attendant le moment de réparer sa honte. Au printemps suivant, il rentra dans l'Indoustan à la tête de 100,000 cavaliers turcs, persans et afghans, et remporta près des bords de Sursoutty une grande victoire sur les radjahs indous, dont l'armée était de 300,000 chevaux et de 3,000 éléphants et d'une infanterie innombrable. La perte des vaincus fut immense en hommes, en bestiaux et en bagages. Les radjahs de Dehly et d'Adjemyr y furent tués. Mohammed soumit Adjemyr, fit passer au fil de l'épée ou réduisit en esclavage tous les habitants; mais il rendit cette ville au fils du dernier prince moyennant la promesse d'un tribut annuel, et le nouveau radjah de Dehly conserva aussi les Etats de son père aux mêmes conditions. Le sultan reprit la route de Ghaznab, laissant le gouvernement de ses conquêtes au Turc Cothb-Eddyn Aïbek, qui avait été son esclave. Ce général se rendit bientôt maître de Delhy et força tous les peuples voisins d'embrasser l'islamisme. En 589 (1193), Chehab-Eddyn Mohammed reparut dans l'Indoustan, vainquit le radjah de Canoudj et de Bénarès, entra dans ces deux villes, y renversa toutes les idoles et changea les temples en mosquées (1). En 592, il prit Biana, dont il confia le gouvernement à Boha-ed-dyn Thogrul, autre affranchi turc qui, suivant les ordres de son maître, ayant soumis Goualyor, fut ensuite battu complétement par les radjepouts, qu'il avait imprudemment attaqués. En 593, Cothb-Eddyn répara cet échec par la conquête de Narnal, Calindjar, Calpy et Boudaoun. Mohammed se trouvait à Thous, dans le Khoraçan, occupé à faire la guerre au sultan de Kharizm, lorsqu'il apprit la mort de son frère Gaïath-Eddyn Mohammed en 599 (1203) : il se rendit aussitôt à Ghaznah, s'empara du trône, dépouilla les enfants de ce prince, auxquels il ne laissa que des apanages peu importants, et fit presque mourir sous le bâton sa femme favorite, afin d'avoir ses trésors. Ce fut ainsi qu'il reconnut les bienfaits de son frère : son ingratitude ne demeura pas impunie. Ayant voulu soumettre Mérou, l'an 600, il marcha contre le sultan de Kharizm, qui, n'étant pas en état de tenir la campagne, fut obligé de se renfermer dans sa capitale; mais le roi de Samarkand et le général du khan des Khitans vinrent au secours des Kharizmiens. Chehab-Eddyn, enveloppé de toutes parts, se battit en désespéré : il vit périr la plus grande partie de son armée; blessé lui-même dangereusement, il ne dut son salut qu'à une poignée de braves, qui, s'ouvrant un passage à travers les rangs des ennemis, portèrent le sultan dans le château d'Hindou-Koud. Il y fut bientôt assiégé; mais, en rendant la place et en payant une rançon, il obtint du roi de Samarkand la liberté de

(1) Bénarès était alors la principale école des brahmines, et il est probable que ce fut à cette époque que le sanscrit, altéré d'abord par les expressions que les conquérants y introduisirent, cessa d'être la langue vulgaire de l'Hindoustan.

retourner dans ses Etats. On l'avait cru mort; ce bruit avait donné lieu à de grands désordres. Lorsque le sultan arriva devant Ghaznah, le commandant lui en refusa l'entrée. Forcé de fuir vers Moultan, il y fut traité en ennemi par le gouverneur. Enfin, avec le secours de ses fidèles sujets, il triompha de ces deux rebelles, rentra dans sa capitale et fit la paix avec le sultan de Kharizm. Les Djakkars, peuples féroces, sans morale et sans religion, qui habitent les montagnes de Sewalek, près du Nilab (un des affluents de l'Indus), avaient ravagé le Pendjab et exercé mille cruautés sur les musulmans. Chehab-Eddyn Mohammed marcha contre eux; secondé par Cothb-Eddyn Aïbek, qui lui amena des troupes de Dehly, il tailla en pièces ces brigands, et contraignit leur prince et la nation entière d'embrasser l'islamisme. Après avoir pacifié ses provinces de l'Indoustan, le monarque partit de Lahore pour retourner à Ghaznah, dans la résolution de prendre sa revanche sur les Khitans. Arrivé le 2 chaban 602 (1206) sur les bords de l'Indus, il y fut assassiné par vingt Djakkars, qui le surprirent seul pendant la nuit, dans sa tente, où il était en prière. Il avait régné trente-deux ans à Ghaznah et un peu plus de trois comme sultan, depuis la mort de son frère. Ce prince, l'un des plus célèbres qui aient occupé le trône de l'Indoustan, avait toutes les qualités d'un conquérant; mais il en eut aussi tous les vices. Il fut souvent ingrat, perfide et cruel. La soif de l'or et des conquêtes, non moins que le fanatisme de la religion, fut le premier mobile de ses invasions dans l'Indoustan, qui furent au nombre de neuf : aussi possédait-il des trésors incalculables. On dit qu'il y avait cinq cents mans (dix quintaux) de diamants et de pierreries, et la charge de mille chameaux en pièces d'or. Se voyant sans héritiers mâles, il avait fait élever avec soin plusieurs milliers d'esclaves turcs, qu'il regardait comme ses enfants, et il se vantait de laisser en eux une nombreuse postérité qui perpétuerait la mémoire de son nom. Il distribua des gouvernements à plusieurs de ces esclaves ou mameloks, dont les plus célèbres furent Tadj-Eddyn Ildouz, qui régna dans le Kerman et à Ghaznah; Nassir-Eddyn Kobah, dans le Sind et le Moultan (*voy.* Kobah), et Cohb-Eddyn Aïbek, qui fut à proprement parler le premier roi musulman de Dehly. A—T.

MOHAMMED III, trente-troisième empereur de l'Indoustan, fils et successeur de Touglouk-Schah l'an 725 de l'hégire (1325 de J.-C.), gouverna, du vivant de ce prince, tout ce que les musulmans avaient acquis dans le Dekhan. Il agrandit la ville de Déoughyr, lui donna le nom de Daulat-Abad, y fixa sa résidence, y attira un grand nombre de savants et d'étrangers, et la rendit la cité la plus riche de tout le Dekhan. Appelé au trône de Dehly par la mort de son père, il sut joindre les vertus d'un bon roi aux qualités d'un grand monarque. Il entretint toujours une armée nombreuse pour faire respecter son autorité; mais les princes du Dekhan profitèrent de son éloignement pour recouvrer leur indépendance : ils chassèrent les musulmans de toute la contrée, et ne leur laissèrent que Daulat-Abad. Mohammed entreprit d'y transférer le siége du gouvernement sans pouvoir y réussir. La malheureuse issue de ses tentatives pour conquérir la Chine affaiblit sa puissance. Des révoltes dans le Bengale, le Gouzerât et le Pendjab lui firent perdre une grande partie de ses Etats. Il mourut sur les bords du Sind en marchant contre des rebelles, l'an 752 (1352), après un règne de vingt-sept ans, laissant pour successeur son fils, Fyrouz-Schah III (*voy.* ce nom). — Mohammed-Schah IV, petit-fils du précédent, fut reconnu empereur à Nagarkot par une partie de l'armée, l'an 790 (1388), après la mort de son père, Firouz-Schah : tandis que les grands de l'empire plaçaient sur le trône, à Dehly, son frère Touglouk-Schah II. Mais l'année suivante, Aboubekr, fils d'un autre de ses frères, détrôna et mit à mort Touglouk, qui s'était rendu méprisable par ses débauches. Mohammed fit la guerre à ce nouveau compétiteur, et parvint à pénétrer dans la capitale. On vit alors à Dehly deux empereurs se disputer le trône et remplir de carnage les rues de cette ville. Enfin au bout de deux ans, Aboubekr, forcé de se rendre, fut confiné dans une prison en 793 (1391); et Mohammed demeura paisible possesseur de l'empire, qu'il transmit par sa mort, en 796 (1394), après un règne de six ans et demi, à son fils Iskander-Schah, qui fut bientôt remplacé par son second fils Mahmoud-Schah III (*voy.* ce nom). — Mohammed-Schah V, quarante-troisième souverain de Dehly, était fils de Ferid et petit-fils de l'empereur Khizer, seïd ou descendant de Mahomet, lequel avait dû à Tamerlan les commencements de son élévation. Mohammed fut mis sur le trône en 837 (1434) par la faction qui avait fait périr Moubarek II, son oncle et son prédécesseur; mais des révoltes éclatèrent de toutes parts. Mohammed, assiégé dans sa capitale, négocia secrètement avec les rebelles pour leur livrer le vizir, principal auteur de la mort de Moubarek. Le vizir, informé de ce qui se tramait contre lui, força les portes du palais pour assassiner l'empereur; mais Mohammed se tenait sur ses gardes, et des soldats, au premier signal qu'il donna, tombèrent sur les conspirateurs et les mirent en pièces. Ce prince ne fut, après ce coup d'autorité, ni plus heureux ni plus puissant : jouet des factions, réduit à ne commander que dans sa capitale, il mourut en 847 (1443), après un règne de dix ans, dont la fin ne fut tranquille que parce que Bahloul-Lody, gouverneur de Moultan et de Lahore, ayant soumis et détruit tous les autres rebelles, rétablit l'ordre dans l'empire, et demeura maître de tout le pouvoir sous le titre

de vizir, jusqu'à ce qu'il eût forcé Ala-Eddyn, fils et successeur de Mohammed, à descendre du trône pour y monter à sa place. — Mohammed VI et VII (*voy.* Babour et Houmaïoun). — Mohammed VIII, l'un des princes alfghans ou patans qui interrompirent le règne de l'empereur mogol Houmaïoun, usurpa le trône de Dehly l'an 956 (1549), en faisant périr le jeune Fyrouz-Schah IV, dont il était oncle maternel. Ce fut ainsi qu'il se montra reconnaissant envers sa sœur, mère de Firouz, laquelle, du vivant de Sélim-Schah, son époux, avait sauvé la vie à Mohammed, que ce prince, connaissant la perversité de son beau-frère, voulait sacrifier à la sûreté de son fils. Mohammed fut un monstre de débauche et de cruauté. Il régna un peu plus de deux ans, et fut assassiné en 959 (1551) par ses deux beaux-frères, qui occupèrent successivement le trône de Dehly, et dont le deuxième, Iskander, fut vaincu et tué l'année suivante, près de Nagarkot par Houmaïoun, auquel cette victoire rendit l'empire. A—T.

MOHAMMED IX, X, XI et XII. *Voyez* Akbar, Djihan-Ghyr, Schah-Djihan et Behader-Schah.

MOHAMMED XIII (Ferakh-Syr), empereur mogol de l'Indoustan, était fils d'Azem-al-Chân et petit-fils de l'empereur Behader-Schah, qui lui avait donné le gouvernement du Bengale. Il s'y fit tellement aimer, que les habitants ont longtemps célébré sa mémoire dans leurs chansons. Après la catastrophe de son père et de ses oncles, l'an 1124 de l'hégire (1712 de J.-C.), il abandonna Dacca, sa résidence, pour se soustraire à la vengeance de son oncle, Moezz-Eddyn Djihandar-Schah (*voy.* ce nom); et, à la tête d'un corps de troupes affidées, il se rendit à Patnah, où les mécontents le proclamèrent empereur en 1713; il reçut le même honneur à Dehly après la défaite et la mort de son oncle en 1125 (1714). Il récompensa les Seïds qui l'avaient placé sur le trône, choisit Abdallah, l'un des deux frères, pour son vizir, et donna au second Haçan-Ali, les charges de bakhchy ou trésorier général, et d'émir-al-omrah. Ces deux ambitieux s'emparèrent de toute l'autorité, disposèrent des trésors, des emplois, et ne laissèrent à Mohammed que le nom et les signes extérieurs de la souveraineté. Pendant les troubles qui agitaient l'Indoustan depuis la mort d'Aureng-Zeyb, la puissance des Seikhs, comprimée par ce monarque, s'était relevée (*voy.* Govinda et Nanek). Bendah-Singh, leur nouveau chef, à la tête de 100,000 hommes, avait ravagé tout le Pendjab et fait périr successivement trois gouverneurs de Lahore. Enfin Abd-el-Semad khan, nommé à ce poste périlleux, lassa les Seikhs par de fréquentes escarmouches, sans hasarder de bataille décisive, et força Bendah de se renfermer dans Lohagar, où, après un siége de onze mois, il le réduisit, par la faim et la soif, à se rendre ainsi que toute sa famille. On l'envoya à Dehly avec 300 Seikhs, dont pendant un mois dix eurent la tête tranchée chaque jour sur la place publique. Bendah et ses trois fils subirent le même sort, parce qu'ils refusèrent d'embrasser l'islamisme. L'empereur publia une loi sévère contre les Seikhs, mit leurs têtes à prix et les poursuivit avec tant d'acharnement, qu'ils semblèrent anéantis et qu'ils ne reparurent qu'au bout de trente ans. Cet événement fut le plus important du règne de Mohammed Ferakh-Syr. C'est de ce prince que la compagnie anglaise des Indes obtint un firman qui l'exemptait de tous droits d'entrée et de sortie, et qu'elle a regardé comme sa charte commerciale dans l'Inde tant qu'elle a eu besoin de la protection des princes du pays. Cependant Mohammed souffrait depuis plus de quatre ans le despotisme et les indignes procédés des deux seïds, et il avait fait de vaines tentatives pour se défaire d'eux. Enfin Abdallah étant parti en 1718 pour aller chasser du Malwa Nizam-el-Molouk, l'empereur se concerte avec quelques omrahs pour faire assassiner à la fois ces deux factieux. Le projet avorte : Abdallah tire de prison à Satarah un petit-fils d'Aureng-Seyb, revient à Dehly à la tête de 30,000 Mahrattes, et annonce à Mohammed qu'il vient lui disputer l'empire au nom de ce prince. Il lui accorde néanmoins la paix et lui livre le prétendant; mais il exige que Mohammed congédie sa garde et qu'il en accepte une autre du choix du vizir. Alors les deux frères, maîtres de la personne de l'empereur, lui font crever les yeux, après lui avoir reproché son ingratitude et l'avoir dépouillé des marques de la souveraineté. Cette révolution arriva en avril ou mai 1718. On voulut étrangler ce malheureux prince : il eut la force de casser le cordon qui était autour de son cou; mais le lendemain on se défit de lui par le poison. Mohammed Ferakh-Syr avait régné environ quatre ans et demi. Avant de mourir, il fut contraint de reconnaître pour son successeur son cousin germain Rafyh-el-Dirdjah, qui, peu de temps après, éprouva le même sort, et fut remplacé par son frère Rafyh-el-Daulah. A—T.

MOHAMMED XIV (Abou'l-Modhaffer Nasser-Eddyn Padischah-Ghazy), empereur mogol de l'Indoustan, était fils de Khodjistah-Akhter Djihan-Schah, le dernier des fils de l'empereur Behader-Schah. Il passa de la prison sur le trône où le placèrent les deux frères seids, en dzoul hadjah 1131 (septembre 1719), après la mort de Rafyh-ed-Daulah son cousin. Les fréquentes révolutions qui avaient ensanglanté l'Indoustan depuis la mort d'Aureng-Zeyb, la faiblesse de ses successeurs, l'ambition des omrahs et l'avilissement de l'autorité souveraine, avaient préparé la décadence de l'empire mogol. Le règne de Mohammed fut l'époque de sa dissolution totale. Pour se délivrer de la tyrannie de ses deux ministres, ce prince excite sous main à la

révolte plusieurs gouverneurs de provinces, entre autres Nizam-el-Molouk, soubah-dar du Malwa. Les troupes envoyées contre ce dernier par les Seïds sont battues, et deux de leurs neveux périssent sur le champ de bataille. Les deux frères se séparent pour faire tête à l'orage qui les menace de toutes parts. Abdallah marche contre les rebelles : Haçan-Ali, resté avec l'empereur, est assassiné à une journée de Dehly par les omrahs qui servaient la cause de Mohammed; et ce prince, à la tête de ses troupes, tue de sa main un neveu de l'ambitieux vizir qui avait excité une sédition pour venger la mort de son oncle. A cette nouvelle, Abdallah tire des prisons de Selimgar Ibrahim, frère des deux derniers monarques, le proclame empereur, marche vers Dehly, et attaque l'armée impériale le 14 novembre 1720; il est vaincu et fait prisonnier, ainsi que le prince Ibrahim : on le conduisit à Mohammed, qui lui pardonne, et se contente de le reléguer dans un château où il pourvoit splendidement à tous ses besoins; mais, peu de temps après, Abdallah mourut des suites de ses blessures. Telle fut la chute des seïds qui, dans l'espace de sept ans, avaient été assez puissants pour donner quatre empereurs à l'Indoustan, et pour en sacrifier cinq à leur ambition (*voy.* l'article précédent et Moezz-Eddyn Djihandar-Schah). Mohammed, qui se vantait de n'avoir commencé de régner que depuis la mort de ces deux factieux, n'en fut pas moins toujours un fantôme de souverain. Les omrahs, qu'il regardait comme ses libérateurs, obtinrent, les uns les premières dignités de l'empire, les autres de grands gouvernements où ils se rendirent indépendants; et l'empereur, livré sans retenue à sa passion pour le vin, la chasse et les femmes, abandonna entièrement à ses ministres le soin des affaires. Celui qui avait le plus de crédit à la cour et d'ascendant sur l'esprit du monarque était Khan-Dowran, qui, réunissant la charge de bakhchy et celle d'émir-al-omrah, disposait à son gré des finances et de l'armée. Cependant les Mahrattes, qui avaient su résister à Aureng-Zeyb, étaient devenus sous ses faibles successeurs des ennemis redoutables à l'empire mogol. Ils dévastèrent les provinces de Malwa, d'Adjemyr, de Gouzerât, vinrent ravager les environs de Goualyor et menacèrent souvent la capitale. Khan-Dowran et les autres généraux que Mohammed leur opposa, aimèrent mieux traiter avec eux que de les combattre. L'empereur s'obligea de leur payer le *chout*, c'est-à-dire le quart du revenu annuel des provinces envahies; mais cette condescendance les rendit plus exigeants, et ils finirent par s'emparer de ces mêmes provinces. Ces brigands étaient excités par Nizam-el-Molouk qui, deux fois appelé à la cour, où ses talents avaient été nécessaires, s'était retiré deux fois mécontent parce que ses projets de réforme avaient déplu au parti de Khan-Dowran; il était retourné dans le Dekhan, qu'il gouvernait en véritable souverain. Ce fut alors qu'il invita le fameux Nadir-Schah, usurpateur du trône de Perse, à conquérir l'Indoustan. Au bruit de la marche du monarque persan, on rappelle encore Nizam-el-Molouk à Dehly; mais il n'y travaille qu'à perdre son rival. Cependant Nadir, maître de Kaboul, de Peïchour, de Lahore, poursuit sa marche triomphante vers la capitale. Mohammed en sort avec sa cour et son armée, et vient camper à Pannipout, d'où il envoie la plus grande partie de ses forces sous les ordres de Khan-Dowran et de Sadet-Kkan, soubah-dar d'Aoude, pour tenir tête à l'ennemi. Ces deux généraux rencontrent l'armée persane dans les plaines de Karnâl : la bataille se donne le 24 février 1739; les Indiens y sont mis en déroute. Khan-Dowran, blessé mortellement, va expirer aux pieds de son maître; et Sadet-Khan, ennemi de ce général, est fait prisonnier. Alors l'empereur, trompé par le perfide Nizam-el-Molouk, monte sur un trône portatif et se rend au camp du vainqueur, qui le reçoit avec tous les honneurs dus à son rang, l'embrasse, lui donne place à ses côtés, cause familièrement avec lui, blâme son apathie, sa mollesse et surtout son imprudence d'être venu se mettre à la discrétion de son ennemi, et finit par le rassurer sur ses intentions. Un traité avait été négocié d'avance par Nizam-el-Molouk entre les deux monarques. Nadir devait recevoir deux *krors* de roupies (environ cinquante millions de francs), et à ce prix il consentait à retourner dans ses Etats; mais Sadet-Khan, jusqu'alors complice des intrigues de Nizam-el-Molouk, quoique zélé pour la gloire et le bonheur de l'Indoustan, craignit que cet omrah ne recueillît seul l'honneur et l'avantage de ce traité : il éveilla la cupidité de Nadir-Schah, et lui persuada de visiter la capitale. Le conquérant licencie le reste de l'armée mogole, s'empare de la caisse militaire et de l'artillerie qu'il envoie en Perse, avec tous les équipages de l'empereur, retient ce monarqne prisonnier et marche vers Dehly. Il y fait son entrée le 20 mars et va occuper le palais impérial, après avoir préalablement envoyé Sadet-Khan pour apposer le scellé sur les effets les plus précieux, notamment sur le fameux trône du *Paon*, et dresser l'état des omrahs et des plus riches citoyens qui devaient être mis à contribution. Le lendemain, une querelle au sujet de la taxe du blé, et un faux bruit que Nadir avait été tué ayant excité une insurrection parmi les habitants, ils font main basse sur tous les Persans qu'ils rencontrent. Nadir, menacé par les séditieux, quitte le palais, établit son quartier dans la grande mosquée, et ordonne un pillage et un massacre général. Pour échapper à l'avarice, à la fureur et à la brutalité des Persans, plusieurs familles entières mettent le feu à leurs maisons et se précipitent dans les flammes. Le nombre des victimes de tout âge, de tout rang et de

tout sexe, fut de cent mille, suivant les rapports les moins exagérés, et de deux cent vingt-cinq mille, suivant Otter. Une grande partie de la ville fut consumée. Enfin le soir, Nadir touché par les prières de Nizam-el-Molouk et du vizir Kamar-Eddyn-Khan, fit cesser le carnage, et rétablit l'ordre et la tranquillité; mais les cruautés les plus inouïes furent encore exercées sur tous les malheureux que frappait la contribution, et coûtèrent la vie à plusieurs d'entre eux. Nadir-Schah interrompit la désolation générale par les fêtes brillantes qui solennisèrent les noces de l'un de ses fils avec une princesse du sang de l'empereur mogol. Après avoir exercé les droits de souveraineté à Dehly, il assembla les omrahs, replaça la couronne en leur présence sur la tête de Mohammed-Schah, se fit céder par ce prince toutes les provinces à l'ouest de l'Indus, lui donna des conseils sur la manière dont il devait gouverner, enjoignit à ses ministres de lui être fidèles, et partit enfin de Dehly le 16 mai 1739, emportant les dépouilles de l'Indoustan évaluées à quinze cents millions, et même à plus de deux milliards, selon quelques relations. L'invasion de ce conquérant avait porté le dernier coup à la puissance de l'empire mogol. Ali-Verdy-Khan usurpa le Bengale; les Mahrattes pénétrèrent dans le Carnate, dont ils tuèrent le nabab qui avait osé leur résister; les Rohillahs, peuples afghans, formèrent un État indépendant à l'ouest du Gange et à quatre-vingts milles de la capitale. Saïf-dar-Djenk, soubah-dar d'Aoude, ennemi juré de ces derniers, détermina l'empereur à leur faire la guerre, et s'obligea d'en payer tous les frais. Mohammed-Schah commanda lui-même cette expédition l'an 1745; il s'empara du pays des Rohillahs, contraignit Ali-Mohammed, leur chef, de se rendre à discrétion, lui fit grâce à la sollicitation du vizir Kamar-Eddyn, et l'emmena prisonnier à Dehly; mais l'année suivante, une troupe de Rohillahs s'introduisit dans la capitale, et, par ses cris séditieux, força l'empereur de mettre en liberté Ali-Mohammed, à qui ce prince donna même le gouvernement de Serhind. Après la mort de Nadir-Schah, en 1747, Ahmed-Abdally, l'un de ses généraux, s'étant formé un royaume de toutes les provinces nouvellement cédées à la Perse par l'empereur mogol, entra dans l'Indoustan à l'exemple de son maître, prit Lahore et pénétra jusqu'à Serhind. Mohammed-Schah lui opposa une armée, sous les ordres de son fils Ahmed et du vizir Kamar-Eddyn. Ce dernier fut tué dans sa tente par un boulet de canon, ce qui n'empêcha pas le jeune prince de battre Ahmed-Abdally et de le forcer à la retraite (*voy.* Ahmed-Schah Abdally). Depuis la décadence de l'empire mogol, Kamar-Eddyn, autrefois le compagnon de débauches de Mohammed-Schah, était devenu son confident et son ami. En apprenant la mort de ce favori, le monarque se retira dans son appartement, où il passa toute la nuit en larmes. Le lendemain matin (8 avril 1748), tandis qu'il donnait audience, il fut frappé d'apoplexie, et mourut sur son trône après un règne orageux et malheureux de trente ans. Mohammed se distinguait par sa beauté, son esprit et ses connaissances; il écrivait purement l'arabe et le persan; il était brave, affable et généreux; mais son caractère facile et porté à l'indulgence lui fit trop souvent sacrifier son autorité à sa clémence. Indolent et voluptueux, il joignait à ces défauts une extrême défiance en ses propres talents : il écoutait tous les conseils et flottait dans une incertitude continuelle; aussi fut-il toujours dominé par ses omrahs et par ses favoris. Mohammed XIV eut pour successeur au trône son fils Ahmed-Schah. A—T.

MOHAMMED, sultan d'Egypte. *Voyez* Nasser Mohammed.

MOHAMMED (Abou-Abd-Allah), connu sous le nom d'Ebn-Batouta, célèbre voyageur arabe, était natif de Tanger et appartenait à la tribu africaine de Léwata : c'est du moins ce que l'on doit, ce semble, conclure des surnoms de Léwati et Tandji, qu'on lui donne. Son père se nommait, comme lui, Mohammed. Nous ignorons d'où lui venait le surnom d'Ebn-Batouta. Il naquit en l'année 703 de l'hégire, comme nous l'apprend M. Graberg de Hemso dans son Précis de la littérature historique du Magbrib-el-Aksa (Lyon, 1820). En l'an 725 (1324-1325 de J.-C.), il quitta Tanger sa patrie, et ce premier voyage dura vingt années. Il visita l'Egypte, l'Arabie, la Syrie, plusieurs provinces de l'empire grec et la capitale de cet empire, la Tartarie, la Perse, l'Inde, les îles de Ceylan et de Java, les Maldives et la Chine. Il fixa quelque temps sa résidence à Dehly, et ensuite dans l'une des îles Maldives, et exerça même, dans l'un et dans l'autre endroit, les fonctions de kadhi. De retour dans sa patrie après une si longue absence, il ne tarda pas à la quitter de nouveau pour parcourir l'Espagne. Ce voyage terminé, il en entreprit un autre dans l'intérieur de l'Afrique septentrionale et du pays des Nègres, dont il vit les principales villes, notamment celles de Tombouctou et de Melli. Rentré enfin dans ses foyers, il rédigea une ample relation de tous ses voyages. Cette relation a été abrégée plus tard, et vraisemblablement vers la fin du 16e siècle, par un Arabe, nommé Mohammed Ben-Mohammed Kélébi. Jusqu'à ces derniers temps, on ne possède point en Europe la relation complète des voyages d'Ebn-Batouta, telle qu'il l'a écrite lui-même; quoique l'on suppose que Dombay s'en était procuré un exemplaire pendant son séjour à Tanger. L'Abrégé de Mohammed Kélébi fait partie des manuscrits que le docteur Seetzen avait achetés dans le Levant et envoyés dans la bibliothèque du duc de Saxe-Gotha. M. Kosegarten, professeur de langues orientales à l'université de Iéna, a publié un mémoire curieux sur Ebn-Ba-

touta et sur ses voyages (1); et il a donné trois fragments très-intéressants de la relation abrégée de Mohammed Kélébi. Un nouveau fragment de la même relation a été publié par M. Henri Apetz, élève de M. Kosegarten (2). Si Ebn-Batouta, paraît être, dans ces fragments, un voyageur crédule et disposé à ajouter foi à des récits absurdes, il s'y montre aussi narrateur véridique et exact, distinguant avec soin ce dont il a été témoin, de ce qu'il n'a appris que par ouï-dire. Les notions qu'il donne sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale ont surtout fixé l'attention des géographes, pour lesquels ces contrées sont devenues, depuis les dernières années du 18e siècle, l'objet de recherches assidues et de savantes combinaisons. En général, la relation d'Ebn-Batouta mérite d'être publiée ; et les savants auraient su beaucoup de gré à M. Kosegarten de la leur faire connaître en entier, comme il semblait en avoir formé le projet. Si M. Graberg a réussi, comme on le présume, à se procurer un manuscrit de cette même relation, on peut aussi espérer que le public n'en sera pas privé. Nous ignorons l'année de la mort d'Ebn-Batouta. S. D. S—Y.

MOHAMMED (Abou-Ghoudjah Gaiata-ed dyn Ier), 5e sultan seldjoukide de Perse, était le deuxième fils du célèbre Melik-Schah, et frère de Barkyaroc (*voy.* ce nom), auquel il disputa l'empire dès l'an de l'hég. 492 (1098). Après une guerre cruelle de cinq ans et des succès variés, il obtint enfin le titre Melik (roi) et la souveraineté absolue de l'Adzerbaïdjan, de l'Arménie, du Diarbekir, de la Syrie et de tous les pays jusqu'à Derbend. Ces querelles sanglantes entre les deux frères portèrent un grand coup à l'islamisme et facilitèrent les succès des chrétiens occidentaux qui, sous les ordres de Godefroy de Bouillon et des autres chefs de la première croisade, s'emparèrent de Nicée, d'Antioche, d'Edesse, de Jérusalem, d'Acre, et fondèrent, en Syrie et en Palestine, diverses principautés, qui résistèrent pendant deux cents ans à tous les efforts des musulmans. Mohammed, devenu maître de toute la Perse, l'an 498 (1105), par la mort de Barkyaroc et par la renonciation de son neveu Melik-Schah au titre de sultan, fit assassiner l'émir Ayaz, tuteur du jeune prince, dans la crainte qu'il ne tentât de replacer un jour son pupille sur le trône. Au lieu de marcher en Syrie contre les chrétiens à la tête de toutes ses forces; au lieu de faire la guerre aux Bathéniens ou Ismaéliens qui, au centre de ses Etats, possédaient plusieurs forteresses inexpugnables, d'où leur souverain envoyait des troupes attaquer les caravanes, et des sicaires assassiner les princes et les grands dont il voulait se défaire (*voy.* Haçan Ben-Sabbah); Mohammed tourna ses armes contre les musulmans et ne s'attacha qu'à soumettre ou à détruire les grands vassaux dont l'ambition préparait déjà la ruine de l'empire seldjoukide. Il se détermina pourtant à investir un château dont les Ismaéliens s'étaient emparés dans le voisinage même d'Ispahan. Les assiégés, pressés par la famine, songeaient à se rendre, lorsque le commandant mit dans ses intérêts le vizir du sultan. Ce prince, incommodé par une trop grande abondance de sang, avait coutume de se faire saigner tous les mois. Un chirurgien, gagné par le vizir, promit de se servir d'une lancette empoisonnée : mais le complot fut découvert, et au moment de l'opération, l'assassin, effrayé par un regard terrible du sultan, laissa tomber l'instrument et avoua son crime. Le vizir fut condamné à mort : le chirurgien fut saigné avec la lancette qu'il avait préparée pour son maître; et la place ayant été prise et rasée, le commandant ismaélien fut abandonné aux outrages de la populace et ensuite écorché vif par ordre de Mohammed. Les progrès des chrétiens qui avaient pris, en Syrie, Tripoli, Beyrout, Sidon, etc., réveillèrent enfin ce prince. Il envoya contre eux une armée nombreuse, sous les ordres de Maudoud, auquel il venait de donner le royaume de Moussoul. Après divers succès, Maudoud fut assassiné à Damas (*voy.* Maudoud), et Toghteghyn, violemment soupçonné d'avoir été l'instigateur de ce crime, obtint son pardon du sultan, qui le confirma dans la souveraineté de Damas et qui reprit Moussoul dont Acsencar-al-Bourski s'était emparé (*voy.* Acsencar). Les auteurs extraits par d'Herbelot et ceux du *Loub el Tawarikh* et du *Gulchen al Kolafah,* parlent d'une prétendue expédition dans l'Inde, entreprise par Mohammed, et que de Guignes a regardée avec raison comme fabuleuse. La partie orientale de la Perse était alors possédée par le célèbre Sandjar, frère de ce prince; et Mas'oud, qui régnait à Ghaznah et sur toutes les provinces du nord de l'Inde, vivait en paix avec les Seldjoukides (*voy.* Mas'oud III). D'ailleurs Ferischtah, dans son Histoire de l'Indoustan, traduite en anglais par Dow, ne fait aucune mention de cette expédition. Mohammed mourut à Ispahan le 24 dzoulhadjah 511 (1118), dans la 37e année de son âge et la quatorzième de son règne, après avoir lui-même placé son fils sur le trône (*voy.* Mahmoud). Ce prince dans ses derniers moments composa des vers sur le néant des grandeurs humaines. Il s'était rendu recommandable par sa clémence, sa justice et la régularité de ses mœurs. Quoiqu'il eût considérablement allégé les poids des impôts, il laissa dans son trésor pour deux cent vingt millions, tant en or qu'en pierreries et autres choses précieuses. A—T.

MOHAMMED (Abou-Choudjah Gaïath-eddyn II), dixième ou onzième sultan seldjoukide de Perse, fils de Mahmoud et petit-fils du précédent, se trouvait dans le Khouzistan lorsque son frère, Melik-Schah II, fut arrêté et déposé par ses émirs, l'an 547 de l'hégire (1152 de J.-C.). Khass-Beyg,

(1) *De Mohammede Ebn Batuta Arabe Tingitano, ejusque itineribus*, Iéna, 1818, in-4°

(2) *Descriptio terræ Malabar, ex arabico Ebn Batutæ itinerario*, ibid., 1819, in-4°.

le plus puissant d'entre eux, appela Mohammed à Hamadan, dans le dessein de l'arrêter aussi et de s'emparer du trône : mais ce prince, peu de temps après, fit périr le traître et abandonna son corps aux chiens. Un pareil coup d'autorité souleva tous les autres seigneurs, déjà disposés à la révolte. La défaite et la captivité du sultan Sandjar, grand-oncle de Mohammed, chez les Turkomans, offrirent aux factieux une occasion favorable de s'élever sur les ruines de l'empire seldjoukide. L'atabek Yldeghiz déposa Mohammed et fit reconnaître sultan Soleïman-Schah, oncle de ce prince. Celui-ci, forcé de quitter Hamadan, se retira à Ispahan, d'où il fut rappelé, six mois après, pour remplacer le stupide Soleïman. Mohammed eut bientôt à la fois sur les bras son propre frère Melik-Schah, qui s'était échappé de sa prison, Soleïman, qui s'était réfugié à Bagdad, et le calife qui, sous prétexte de soutenir les droits de ce dernier, ne travaillait qu'à diviser les princes seldjoukides, afin de s'affranchir de leur joug (*voy.* Moktafy II). Cependant, Mohammed ayant vaincu Soleïman sur les bords de l'Araxe et affermi son autorité en Perse, marcha vers Bagdad, pour se venger du calife. Mais après plusieurs actions très-vives, il fut obligé, au bout de trois mois, de lever le siége de cette ville, pour voler au secours de Hamadan, sa capitale, que son frère, Melik-Schah, et l'atabek Yldeghiz venaient de piller, et d'où ils avaient emmené les femmes de ses émirs. Mohammed, harcelé dans sa retraite par les troupes du calife, aurait néanmoins triomphé de son frère, qui faisait la guerre moins en prince et en général qu'en partisan et en brigand; mais il tomba malade et ne fit plus que languir. Pour arrêter les ravages de Melik-Schah, il lui promit inutilement sa succession, et ne put l'empêcher d'aller s'emparer du Khouzistan. Mohammed mourut au mois de dzoulhadjah 554 (1159), dans la 33e année de son âge et la huitième de son règne. Avant d'expirer, il voulut voir encore ses armées, sa cour et ses trésors : « Hélas, dit-il, tant de puissance « ne peut ni soulager mes maux ni prolonger mes « jours! Que l'homme est malheureux de s'atta- « cher aux choses périssables et de négliger ce- « lui qui est la source de tous biens! » Mohammed joignait à beaucoup d'esprit, de bravoure, de prudence et de fermeté, un caractère plein de douceur et de bonté : il accueillait les savants et les gens de mérite, et semblait destiné à relever la gloire de sa maison, dont il prévit la décadence. Aussi, loin d'assurer le trône à son fils, il lui chercha un asile, pour l'éloigner d'un rang si dangereux dans des circonstances difficiles. Il eut pour successeur son oncle Soleïman-Schah (*voy.* ce nom). A—T.

MOHAMMED, roi de Perse. *Voyez* Khodabendeh et Oldjaïtou.

MOHAMMED Aboud Cacem al Mahady. *Voyez* Mahdy.

MOHAMMED (Agha), khan, second prince de la dynastie des Kadjars, était le deuxième fils de Mohammed Haçan khan, qui avait si longtemps disputé le trône à Kerym (*voy.* Kerym et Mohammed Haçan). Après la dernière défaite et la mort de son père en 1758, il fut pris avec quatre de ses frères et emmené à Chyraz, où Kerym-Khan le rendit eunuque ; il y demeura comme otage, jusqu'à la mort de ce prince, en mars 1779. Ayant trouvé moyen de s'évader, pendant les troubles qui suivirent cet événement, il retourna dans l'Esterabad, que son père et son aïeul avaient gouverné ; l'enleva à son frère Mourteza-Couli-Khan ; et, favorisé par les guerres civiles des princes zends, successeurs de Kerym, il s'empara aussi du Mazanderan, et obligea le gouverneur du Ghylan de se reconnaître son vassal. Aly-Mourad-Khan, vainqueur de tous ses rivaux, maître de Chyraz et reconnu souverain par la plus grande partie de la Perse, voulut de même soumettre les provinces au sud de la mer Caspienne. Il envoya son fils Cheikh-Weis-Khan, qui obtint d'abord des succès sur Agha Mohammed, et lui enleva Esterabad, Semnan et Damegan : mais tandis qu'il assiégeait Bostam, où l'eunuque avait déposé ses trésors, rebutée par la fatigue et la disette, son armée l'abandonna, et il fut contraint, pour échapper aux séditieux, de se retirer à Thehran. La mort d'Aly-Mourad en janvier 1785, ayant replongé la Perse dans l'anarchie (*voy.* Aly-Mourad), Agha Mohammed fit des progrès plus rapides et se rendit enfin maître d'Ispahan la même année. Cette ville lui fut longtemps disputée par Djafar-Khan, frère d'Aly-Mourad, lequel s'était maintenu à Chyraz et dans tout le midi de la Perse (*voy.* Djafar). La mort délivra Mohammed de ce compétiteur en janvier 1789, mais il trouva dans son fils, Louthf-Aly-Khan, un rival plus brave, plus redoutable, contre lequel il recourut plusieurs fois à la perfidie et à la corruption, n'ayant pu le vaincre par la force des armes (*voy.* Louthf-Aly-khan). Enfin il triompha, et son or lui ayant successivement ouvert les portes de Chyraz et de Kerman, il se vit maître de toute la Perse méridionale et affermit le trône dans sa famille, en exterminant tous les princes zends qui tombèrent en son pouvoir. En 1794, il marcha vers l'Adzerbaïdjan, dont les divers khans s'étaient maintenus dans l'indépendance, depuis la mort de Kerym-Khan, au moyen de leurs intelligences avec Héraclius, prince de Géorgie. Mohammed, les ayant forcés de le reconnaître pour souverain, fit de grands préparatifs de guerre, pour punir Héraclius de s'être affranchi depuis quarante-cinq ans de la soumission et du tribut envers la Perse, et de s'être rendu en 1783 vassal de la Russie : il entra dans l'Arménie en 1795, battit sous les murs d'Erivan les troupes géorgiennes, commandées par un fils d'Héraclius, se contenta de bloquer cette ville et celle de Choutché, dont les gouverneurs refusèrent de se

soumettre, et marcha sur Tiflis, qu'Héraclius, privé du secours des Russes, avait quittée précipitamment. Agha Mohammed la prit sans résistance au mois d'octobre, en fit massacrer ou charger de fers tous les habitants, la livra au pillage, mit le feu aux maisons et démolit le château. Après avoir répandu la terreur dans les environs, reçu les soumissions des khans du Chyrwan et du Daghestan, et permis au fils d'Héraclius de retourner en Géorgie, en l'obligeant de se reconnaître de nouveau, tant pour lui qu'au nom de son père, vassal de la Perse, il reprit la route de la Thehran. Schah-Rokh, petit-fils de Nadir-Schah, régnait depuis près d'un demi-siècle dans le Khoraçan, où il s'était maintenu par la protection des rois de Candahar et par la bravoure de son fils, Nasr-Allah, qui avait deux fois sauvé Meschehd, sa capitale, de la fureur des avides Ouzbeks ; mais il ne put résister à la puissance de l'ambitieux eunuque. Agha-Mohammed ayant marché contre ce vieillard aveugle et infirme, au printemps de 1796, Schah-Rokh persuada à ses fils de se retirer à Candahar, et alla au-devant de l'usurpateur, dans l'espoir de le toucher par cet acte de soumission, par l'aspect de ses malheurs et surtout par ses riches présents. Mohammed lui témoigna d'abord beaucoup d'égards, mais lorsqu'il fut entré dans Meschehd, il s'empara du palais, s'arrogea tous les droits de la souveraineté, fit arrêter Schah-Rokh et le força par les douleurs de la torture à déclarer où étaient ses trésors. Il quitta le Khoraçan, après y avoir laissé des garnisons, et emmena l'infortuné Schah-Rokh, qui mourut près d'Esterabad, soit par la prison, soit des suites des mauvais traitements qu'il avait endurés. Pendant cette expédition d'Agha Mohammed, une armée russe sous les ordres du comte Valérien Zouboff avait passé le Térek, pris Derbend, Bakhou, Chamakhy, etc., et se disposait à pénétrer en Géorgie, lorsque la mort de Catherine II et les ordres de Paul Ier rappelèrent ce général et son armée en Russie. Agha Mohammed ne traversa pas moins l'Araxe à la fin de mars 1797, pour chasser les Russes des places qu'ils avaient gardées; et son projet, après la fin de cette guerre, était de tourner ses armes contre la Porte Ottomane, lorsqu'un officier de sa maison, gagné par Sadek-Khan-Chakaky, l'un de ses généraux, l'assassina dans sa tente, près de Choutché, le 14 mai 1797. Sadek s'empara aussitôt des trésors, décampa avec une partie des troupes et des munitions et se rendit à Tauryz, dans le dessein de disputer le trône à Baba-Khan, neveu et successeur désigné d'Agha Mohammed; mais Baba-Khan triompha de Sadek et quelques autres compétiteurs et fut reconnu roi, sous le nom de Feth-Aly-Schah (*voy.* ce nom). Agha Mohammed était âgé d'environ 60 ans, et en avait régné dix-huit à Esterabad et dans le Mazanderan, douze seulement à Ispahan, et moins encore sur les autres parties de la Perse. Quoiqu'il n'y prît jamais le titre de *schah* (roi), il réunit plus de provinces sous sa domination qu'aucun des autres successeurs du fameux Nadir. Il était grand, maigre, sec, et sa physionomie désagréable et repoussante. Avare, dur, perfide et cruel, il n'avait pas su gagner les cœurs de ses sujets, mais on le craignait. Spoliateur et tyran de sa propre famille, il avait fait périr ou aveugler presque tous ses frères et rendre eunuques la plupart de leurs fils, *afin*, disait-il avec une atroce ironie, *de se voir revivre dans ces enfants*. Agha Mohammed khan ne manquait au reste ni de courage, ni de talents politiques. C'est auprès de lui que les naturalistes Bruguières et Olivier remplirent en 1796 une mission diplomatique de la part du gouvernement français. Il avait d'abord résidé à Sari dans le Mazanderan, où il avait fait élever un palais et des fortifications, mais depuis il fixa sa demeure à Thehran, qui, sous lui et son successeur, est devenue la capitale de la Perse : quoiqu'il eût fait revêtir de lames de cuivre doré les dômes des mosquées d'Imam-Houçein et d'Imam-Casem, et fondé d'autres mosquées dans le voisinage de Bagdad, il ne laissait pas de menacer souvent le pacha de cette ville d'y aller en pèlerinage, à la tête de son armée. A—T.

MOHAMMED (Ala-Eddyn), sixième sultan de Kharizm, était le deuxième fils de Takasch. Devenu, par la mort de son frère, l'an de l'hégire 593 (1196 de J.-C.), l'héritier présomptif du trône, il quitta le surnom de Cothb-Eddyn pour celui d'Ala-Eddyn, et obtint le gouvernement du Khoraçan. Il faisait la guerre aux Ismaéliens ou Assassins, et assiégeait le château de Terschiz, lorsque la nouvelle de la mort de son père l'obligea de retourner précipitamment dans le Kharizm; il y fut reconnu sultan l'an 596 (1200), et reçut le serment de fidélité des grands de l'empire et des princes ses vassaux. Hindou-Khan, son neveu, s'étant retiré aussitôt à la cour du roi de Ghaur, y trouva de puissants secours. Ce monarque et le roi de Ghaznah, son frère, entrèrent dans le Khoraçan, dont ils firent la conquête, et le donnèrent à Hindou-Khan; mais, après le départ des prince ghaurides, Mohammed reprit tout ce qu'ils lui avaient enlevé et mit en fuite son neveu. Vaincu l'an 600 (1203) par Chehab-Eddyn Mohammed, roi de Ghaur et de Ghaznah, il eut recours aux Khitans qui vengèrent sa défaite. Tandis que les Etats des Ghaurides étaient en proie aux factions et aux guerres civiles par la mort de leur monarque, les rois de Bokhara et de Samarkhande implorèrent la protection du sultan de Kharizm contre ces mêmes Khitans, non moins insupportables à leurs alliés que terribles à leurs ennemis. Mohammed traversa le Djihoun l'an 604 (1207), enleva tout le Mawar-el-Nahr aux Khitans, gagna sur eux une grande bataille l'année suivante, envoya leur général prisonnier dans le Kharizm pour y porter

lui-même la nouvelle de sa déroute, et le fit périr dans la suite. Cette victoire fut si complète que le sultan prit le surnom de *Sandjar*, le plus vaillant des princes seldjoukides; mais les peuples lui donnèrent celui de *second Alexandre*. Mohammed pénétra dans l'Orient, jusqu'à Otrar ou Fariab, y laissa un gouverneur et revint dans le Kharizm. Une guerre contre le khan des Khitans et celui des Naïmans, son gendre, fournit à Mohammed l'occasion de rentrer dans le Turkestan comme allié du second. Mais il fut vaincu et fait prisonnier par la trahison d'un de ses généraux; il ne recouvra la liberté qu'en passant pour l'esclave d'un de ses officiers, qui consentit à jouer dans cette circonstance le rôle de sultan. Aly Schah, gouverneur du Khoraçan, s'était emparé du trône pendant la courte captivité de son frère. Le retour de ce prince l'obligea de se réfugier auprès du roi de Ghaur, qu'il entraîna dans son malheur. Mohammed les fit périr l'un et l'autre. Après avoir conquis tout le pays de Ghaur, l'an 605 (*voy.* Gaïath-Eddyn Mahmoud), il prit encore part aux querelles entre les Naïmans et les Khitans, et contribua beaucoup à la ruine de ces derniers, dont l'empire fut anéanti par la prise de Kaschgar. Délivré de ces dangereux voisins et tranquille dans ses Etats, Mohammed, tel que le héros macédonien dont on lui avait donné le surnom, s'abandonna au vin et aux femmes, fit périr un célèbre docteur musulman qui lui reprochait ses débauches, et, comme le meurtrier de Clitus, il se repentit de ce crime lorsque les fumées du vin furent dissipées. L'an 612 (1216), il s'empara de Ghazna sur Tadj-Eddyn-Ildouz, l'un des mameluks qui s'étaient partagé les démembrements de l'empire ghaûride. Ayant trouvé dans les archives de cette ville une lettre par laquelle le calife Nasser-eddin-Allah avait engagé Cheab-Eddyn Mohammed à faire la guerre au sultan de Kharizm, celui-ci la déclara lui-même au chef de l'islamisme, et résolut de le déposer. En effet, il convoqua une assemblée d'imams et de docteurs, qui déclara que les Abbassides étaient des usurpateurs, et que le califat appartenait de droit aux descendants de Houcein, fils d'Aly. En conséquence, Ala-Eddyn-al-Melik-al-Termedy fut élu calife l'an 614 (1217) et reconnu comme tel dans tous les Etats du sultan. Mohammed, voulant l'installer à Bagdad, marche à la tête d'une armée, s'empare de Kazwyn, d'Hamadan, d'Ispahan, oblige les princes de l'Adzerbaïdjan et du Farsistan à devenir ses vassaux et ses tributaires, et menace la capitale de l'empire musulman : des neiges abondantes et le bruit de l'invasion de Djenghyz-Khan sauvent le calife et rappellent Mohammed dans le Kharizm. Le conquérant mogol, vainqueur de toutes les hordes tartares, avait envoyé un ambassadeur au sultan de Kharizm pour lui faire part de ses triomphes et lui proposer une alliance comme celle d'un père avec son fils. L'orgueilleux Mohammed, accoutumé à la flatterie, s'indigna de ce ton de supériorité; mais il dissimula, et la paix entre deux monarques qui se redoutaient mutuellement subsista quelques années, malgré les sollicitations du calife Nasser auprès de Djenghyz-Khan pour l'engager à la rompre. Plus tard, une caravane de marchands tartares étant arrivée à Otrar avec trois ambassadeurs que Djenghiz-Khan envoyait à Mohammed pour lui proposer un traité de commerce, le gouverneur leur donna audience. Fier de sa parenté avec la mère du sultan, et offensé que l'un d'eux, en raison de leur ancienne liaison, l'eût familièrement appelé par son nom, sans lui donner ses titres, il fit arrêter tous les marchands, ainsi que les ambassadeurs, et manda au sultan qu'une troupe d'étrangers, auxquels il supposait de mauvais desseins, venait d'arriver sur cette frontière, et qu'il s'était assuré d'eux en attendant ses intentions. Mohammed, sans s'éclaircir de la vérité, envoya l'ordre de les faire périr, et le gouverneur s'empressa d'obéir afin de confisquer les richesses et les marchandises des malheureux Mogols. Un seul, échappé au triste sort de ses compagnons, retourna en Tartarie et instruisit Djenghyz-Khan de cette horrible violation du droit des gens. Telle fut la cause de l'incendie qui devait bientôt embraser l'Asie occidentale et s'étendre jusque dans le nord de l'Europe (*voy.* Djenghyz-Khan). Le conquérant mogol usa d'abord de modération; mais le sultan ayant refusé audience à l'ambassadeur chargé de lui demander satisfaction, Djenghyz-Khan lui déclara solennellement la guerre, et marcha vers le Turkestan à la tête de ses nombreux et terribles Tartares. Mohammed, qui s'était avancé jusqu'à Khodjend, ayant connu à quels ennemis il avait affaire dès la première action qu'il eut à soutenir contre Touchy-Khan, fils du monarque mogol, ne crut plus devoir hasarder de batailles. Il laissa de fortes garnisons dans toutes les places du Turkestan et du Mawar-el-Nahr, et, sans s'inquiéter du découragement où son départ allait jeter les habitants de ces vastes provinces, il repassa le Djihoun, incertain sur le parti qu'il avait à prendre et déjà troublé par de funestes pressentiments. Il songeait à se retirer dans l'Indoustan, et à mettre sa famille et ses trésors en sûreté dans les montagnes du Mazanderan; mais, craignant de laisser la Perse entière exposée à la fureur des barbares, il s'arrêta à Nischabour, dans le Khoraçan, et s'y livra pendant quelques jours aux délices de la table. Ce furent les derniers plaisirs de sa vie, qui désormais ne fut plus qu'un enchaînement de malheurs. Déjà les villes d'Otrar, de Khodjend, de Samarkande, de Bokhara, etc., étaient tombées au pouvoir des Tartares; Kharizm, capitale des Etats de Mohammed, n'avait pu tenir contre eux. Poursuivi par un corps de leur avant-garde, ce prince prit la route de l'Irak-Adjem, s'arrêta quelques moments à Bostam pour y déposer dans

une forteresse dix caisses de pierreries, et arriva près d'Hamadan, ou, par la jonction des troupes que lui amena Rokn-Eddyn, l'un de ses fils, il se vit encore à la tête de 20,000 hommes. Mais ces faibles débris de sa puissance furent surpris et taillés en pièces par les Mogols, et lui-même fut réduit à se sauver dans les défilés du Ghylan, d'où il gagna Esterabad, suivi d'un petit nombre d'officiers. Un traître ayant découvert aux vainqueurs le lieu de sa retraite, il fut près de tomber entre leurs mains, et ne leur échappa qu'en se jetant dans une barque qu'il trouva sur les bords de la mer Caspienne, et qui, à travers une grêle de flèche lancées du rivage, le transporta dans l'île d'Abiscoun, à quatre ou cinq lieues d'Esterabad. Là, dénué de tout, accablé de chagrins et d'infirmités, livré aux plus tristes réflexions, ne subsistant que de quelques provisions que les habitants de la côte lui apportaient, il charmait ses ennuis en faisant paître un cheval autour de sa tente. Ce fut dans cette situation qu'il apprit que sa mère, ses femmes, ses plus jeunes enfants et ses trésors étaient devenus la proie des Tartares. Il ne put résister à tant d'infortunes, et n'eut que le temps de révoquer le testament qu'à la sollicitation de sa mère, Terkan-Khatoun (*voy.* ce nom), il avait fait en faveur de Cothb-Eddyn, l'un de ses fils, et de déclarer pour son successeur Djelal-Eddyn, qui était l'aîné et qu'il eut la consolation d'embrasser avant de mourir. Telle fut en 617 (1220) la triste fin d'un monarque qui naguère, au lever et au coucher du soleil, voyait vingt-sept rois ou fils de roi battre la caisse aux portes de son palais sur des tambours d'or, avec des baguettes ornées de perles. Son orgueil fut cruellement puni, car il ne laissa pas de quoi l'ensevelir et on fut obligé de l'envelopper dans la seule chemise qui lui restait : exemple mémorable de la fragilité des vanités humaines! Mohammed avait régné vingt et un ans et quelques mois. Ce prince était savant, grand guerrier, actif, infatigable, et sa constance dans les revers égala son courage dans les combats. Mais son ambition démesurée, sa soif des richesses, sa haine contre ses frères, la mort de l'un d'eux et le massacre des marchands mogols à Otrar sont des taches éternelles à sa mémoire. Au commencement de ses disgrâces, il avait partagé ses vastes Etats entre ses quatre fils aînés; il avait donné à Djelal-Eddyn Mankberny les royaumes de Ghaznah, de Ghaur, et tous les pays depuis Bost jusqu'à l'Indus; à Cothb-Eddyn Azlagh-Schah, le Kharizm, le Khoraçan et le Mazanderan; Gaïath-Eddyn eut le Kerman avec le Mékran, et l'Irak fut le partage de Rokn-Eddyn Gour-Schah (*voy.* Djelal-Eddyn Mankberny). A—T.

MOHAMMED (Cheikh), fondateur de la secte musulmane des wahabis, ainsi nommée de son père Abd-el-Wahab, naquit en Arabie, vers le commencement du 18e siècle de l'ère chrétienne, dans la tribu de Temim, au village de Hereinlé, dans la vaste province de Nedjed. On prétend que son aïeul Soléiman était de la race des *Seïds* ou descendants de Mahomet, et qu'il avait eu en songe le présage de l'illustration de son petit-fils. Cheikh Mohammed inventa peut-être lui-même ou répandit ces bruits, afin d'accréditer sa mission. Il étudia la théologie et la jurisprudence musulmanes avec succès, à Sanâ. Doué d'une éloquence persuasive, affectant une austère piété, et joignant l'audace à la prudence, il débita des fables, contrefit l'homme inspiré, et s'érigea en réformateur de l'islamisme. Il osa même adresser des reproches amers à son père, qui se livrait à l'usure; et ce fut pour se dérober à sa colère, qu'il s'enfuit à Bassorah, d'où il entreprit plusieurs voyages; il visita Bagdad, Damas, la Mecque et les autres principales villes de l'Irak, de la Syrie et de l'Arabie. Rebuté ou maltraité partout, il se rendit à Dreïé, où régnait Mohammed-ibn-Séoud, qui le reçut favorablement, et lui permit de répandre sa doctrine, dont les principes s'accordaient assez avec ses propres vues d'agrandissement. Il en obtint même un détachement de soldats montés sur des chameaux, pour commencer ses courses apostoliques. Il fit la guerre avec succès à quelques tribus, et convertit plusieures villages; mais ayant voulu propager ses principes religieux dans l'Irak et à Médine, il y éprouva toutes sortes de dégoûts et d'humiliations. Après une absence de plusieurs années, il retourna dans le village où il était né, et n'ayant pas mieux réussi, il vint à Aïnié, bourgade gouvernée par Ibn-Mômar, dont il épousa la sœur. Peu de jours après, comme il avait fait punir de mort une femme accusée d'adultère, et parente de Soleïman, émir de Lahsa, les menaces de ce dernier auraient déterminé Ibn-Mômar à lui livrer son beau-frère, si Mohammed, averti par sa femme, ne se fût retiré de nouveau chez Ibn-Séoud; mais cette fois il n'y trouva d'abord que l'hospitalité, et ne dut qu'au nombre et à l'audace de ses partisans le nouveau zèle de l'émir de Dreïé pour la défense et la propagation du wahabisme. Tandis qu'Abdel-Aziz, qui venait de succéder à son père Ibn-Séoud, convertisssait par la force des armes les diverses tribus du Nedjed; le cheik, brûlant de se venger de son beau-frère, Ibn-Mômar, l'attira dans une embuscade et lui fit trancher la tête. A la suite d'une expédition malheureuse contre les Arabes du Yémen, Abdel-Aziz, découragé, fut exposé en même temps à la vengeance de ces derniers et à la colère du prince de Lahsa. Cheikh Mohammed ranima son courage, le délivra des Arabes du Yémen à force d'argent, et l'aida à repousser les attaques de l'émir de Lahsa. Après avoir triomphé dans deux autres guerres défensives, les wahabis prirent enfin l'essor, et en moins de douze ans, ils furent en état de dicter la loi à ceux qui les avaient

d'abord méprisés. *Croire ou mourir* était leur devise, et le choix qu'ils laissaient aux vaincus. La doctrine du cheikh Mohammed était l'islamisme ramené à sa pureté primitive. Il admettait le Coran, mais il rejetait toutes les traditions, tant écrites qu'orales. Il regardait Jésus-Christ, Mahomet et les prophètes comme des sages, aimés du Très-Haut, mais il leur refusait toute espèce de culte ; il se montrait néanmoins plus tolérant pour les chrétiens et les juifs que pour les mahométans. Il bornait la profession de foi musulmane à ces mots : *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu,* et en supprimait ceux-ci : *et Mahomet est l'apôtre de Dieu.* Il interdisait tous les pèlerinages, à l'exception de celui de la Caabah, objet de l'antique vénération des Arabes. Il prohibait les cérémonies et les décorations funèbres comme impies, et ordonnait de détruire des *turbès* ou chapelles sépulcrales élevées sur les tombeaux des cheiks et des imams réputés saints parmi les musulmans. Les progrès de la secte des wahabis, qui avait commencé vers le milieu du siècle, et l'accroissement de leur puissance alarmèrent enfin la Porte. Soléïman, pacha de Bagdad, eut ordre de marcher contre eux, mais l'issue malheureuse de l'expédition d'Aly, son kiaya, en 1798, servit de prétexte à ces sectaires pour user de représailles. En 1801, ils vinrent, au nombre de 15,000 hommes, surprendre la petite ville d'Imam-Houceïn ou Kerbelah ; ils changèrent en cloaque le tombeau du fils d'Aly, exercèrent des cruautés inouïes sur les habitants et sur les pèlerins, et se retirèrent sans nul obstacle, emmenant 200 chameaux chargés de butin, et surtout des trésors de la mosquée qu'avaient enrichie depuis plusieurs siècles la piété et la libéralité des Chyites de la Perse, de l'Inde et de l'Arabie. Deux ans après, les wahabis s'emparèrent pour la première fois de la Mecque, qu'ils ne purent conserver : ils échouèrent à Médine et à Djeddah. Abdel-Aziz, leur prince, fut assassiné le 10 novembre 1803 (*voy.* Abdel-Azziz). Cheikh Mohammed, leur prophète, l'avait précédé au tombeau peu d'années auparavant. Il mourut dans un âge très-avancé, laissant plusieurs fils, dont l'aîné, Houceïn, aveugle et infirme, lui a succédé dans les fonctions de kadi, ou pontife suprême. Niebuhr, qui parle de la secte des wahabis, dans sa *Description de l'Arabie,* 2e partie, p. 205 à 211, édit. de Paris, en attribue la fondation à Abd-el-Wahab, père du cheikh Mohammed ; mais il convient que ce dernier en était déjà le chef en 1764. Une *Notice sur les wahabis,* publiée dans le *Moniteur* du 31 octobre 1804, reparut avec plus d'étendue sous ce titre : *Histoire des wahabis, depuis leur origine, jusqu'à la fin de* 1809, par L. A*** (M. Corancez, consul à Bagdad), Paris, 1810, in-8°. Une autre *Notice historique sur les wahabis* fut imprimée à la suite de la *Description du pachalik de Bagdad,* par M*** (Rousseau, consul d'Alep), Paris, 1809, in-8° ; ce dernier l'a continuée jusqu'en 1813, et l'a publiée sous ce nouveau titre. *Mémoires sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme, les wahabis,* etc., Paris et Marseille, 1818, in-8°. Ces deux ouvrages ont donné lieu à quelques discussions entre les deux consuls, qui paraissent avoir travaillé sur les mêmes matériaux ; mais la priorité doit être accordée à M. Rousseau. A—T.

MOHAMMED (Gaiath-eddyn Aboul-Fethah), troisième sultan de la dynastie des Ghaurides, dans la Perse orientale, était fils de Sam, et neveu d'Ala-eddyn-Haçan, fondateur de cette dynastie (*voy.* Djihan-Souz). Ayant succédé, l'an 556 de l'hég. (1161 de J.-C), à son cousin Saïf-eddyn-Mohammed, qui avait péri par la main d'un des siens dans une bataille ; il vengea la mort de ce prince par celle de l'assassin et de ses complices, et rétablit la tranquillité dans ses Etats (1). Après avoir recouvré Ghaznah, qui lui avait été successivement enlevée par les Turcomans-Ghazis et par Khosrou-Melik, dernier prince ghaznevide, Mohammed conquit le Kerman et les provinces limitrophes de l'Indoustan : il tourna ensuite ses armes contre Takasch, sultan du Kharizm, auquel il disputa le Khoraçan, livré à l'anarchie depuis la mort du fameux sultan seldjoukide Sandjar (*voy.* ce nom). En 571, il prit Badghiz et Hérat, choisit cette dernière ville pour sa résidence, qui avait été jusqu'alors à Firouz-Couh dans le Ghauristan, et il céda le royaume de Ghaznah à son frère Chehab-eddyn-Mohammed. En 573, il força la ville de Fouschendj, s'empara en 577, de celle de Chad-Bagh qui avait remplacé Nischabour, et y fit prisonnier un fils et plusieurs princes de la famille de Takasch. L'année suivante, il acheva la conquête du Khoraçan par la prise de Merou. Longtemps il s'était contenté du titre de melik (roi) : mais lorsque son frère, en 582, eut soumis une partie de l'Indoustan, par la destruction de la puissance Ghaznevide (*voy.* Khosrou-Schah) ; il voulut être proclamé sultan, et joignit à ce titre ceux de *Moïn-el-Islam* (soutien de l'islamisme), et de *Cacim-émir-al-Moumenin* (intime ami du calif). Ce prince ayant appris, en 586, la mort de Takasch, son ancien ennemi, ordonna qu'on cessât pendant trois jours, de monter la garde et de relever les sentinelles devant son palais au son des instruments, et reçut les compliments de condoléance de toute sa cour, comme s'il eût perdu un prince de sa propre famille ; action qui honore également les deux monarques. On cite un autre trait de la magnanimité de Gaïath-eddyn Mohammed : son oncle Fakhr-eddyn, gouverneur de Bamiân, s'étant révolté, ainsi que le gouverneur de Balkh, celui-ci fut surpris et enveloppé par les troupes du sultan, qui envoya la

(1) Aboul-Feda le fait succéder immédiatement à Djihan-Souz, son oncle et son beau-père.

tête du rebelle à son oncle, et marcha contre ce dernier. Fakhr-eddyn se repent, mais trop tard, de son imprudence; il n'ose combattre, et ne peut échapper à la juste vengeance de son neveu. Le sultan l'atteint, met pied à terre, lui baise l'étrier et la cuisse, le loge dans sa propre tente, lui donne la place d'honneur, et après s'être amusé quelque temps de l'embarras de son oncle et de son inquiétude sur le dénoûment de cette comédie, il le console de sa disgrâce, le comble de présents et lui rend la liberté, avec le gouvernement de Bamiân, que Fakhr-eddyn transmit à ses descendants. Gaïath-eddyn-Mohammed fit la guerre avec succès au nouveau sultan de Kharizm (*voy.* Ala-Eddyn Mohammed), et mourut en djoumady 1er, 599 (1203 de J.-C.), dans la 43e année d'un règne plein de gloire et de bonheur. Il fut enterré dans la principale mosquée de Hérat, qu'il avait fondée, et qui passait pour une des plus magnifiques de l'Orient. A de grands talents militaires et politiques, ce prince joignait des vertus essentielles, la bonne foi, la piété, la bienfaisance, et des mœurs pures. Il ne se distinguait pas moins par son esprit et par son éloquence. Il copia plusieurs exemplaires du Coran, et les distribua dans les divers colléges qu'il avait créés. Attaché d'abord à la doctrine des Karamites, il l'abjura pour professer celle des Chaféites, à la persuasion du célèbre docteur Fakhr-eddyn-Razy, qu'il protégea ouvertement contre les envieux qui avaient voulu le perdre (*voy.* Fakhr-Eddyn). Ce sultan, dont la domination embrassait la Perse orientale, tout le nord de l'Indoustan, jusqu'à Dehly, et s'étendait jusqu'aux frontières du Turkestan et du Thibet, ne laissa qu'un fils, sous la tutelle de son frère (*voy.* Mohammed II, et Gaïath-Eddyn Mahmoud). A—T.

MOHAMMED (Abou-Sorour), écrivain arabe, était originaire de la ville d'Asker, et comptait parmi ses ancêtres Aboubekr dit al Siddiki, premier calife, ce qui lui fit donner le surnom de al Siddiki. Il nous reste de lui : 1° une description de l'Egypte, abrégée surtout de l'ouvrage de Macrizi; elle est intitulée *Kethf alazhar min al khithath wa alatsar* (Récolte de fleurs dans les sciences topographiques et historiques), et divisée en trente-quatre chapitres. L'exemplaire de la bibliothèque de Paris n'en contient que les neuf premiers; ce fragment donne une idée avantageuse de l'ouvrage. On y remarque des détails qu'on trouverait difficilement ailleurs. 2° Un traité des Mérites du mois de ramadhan (*Fedhail shehri radmadhan*), divisé en deux parties : la première roule sur les fêtes et les grâces qui y sont attachées; la seconde consiste en un recueil de quarante et une traditions sur les pratiques du culte. 3° Un *Précis historique depuis la création du monde jusqu'en* 1032 (1622 de J.-C.). L'ouvrage est disposé par dynasties; mais son excessive concision le rend d'un faible intérêt; il est intitulé *Oyoun al akhbar wa nozhat alabsar* (Sources de l'histoire et amusement de l'esprit. R—D.

MOHAMMED-ALI, vice-roi d'Egypte, naquit en 1182 de l'hégire (1769 de notre ère) à *la Cavale*, ville de Roumélie, située sur le golfe de *Contessa*. On sait que l'année 1769 vit naître Napoléon Ier, Wellington, Cuvier et plusieurs autres célébrités. La Roumélie, l'ancienne Macédoine, est, en outre, la patrie d'Alexandre et de Ptolémée. Mohammed-Ali, né pauvre et ignoré, parvint au gouvernement de l'Egypte par son intelligence naturelle et une habileté native qui forme le caractère saillant de son génie. Son père, Rouméliote d'origine turque, nommé Ibrahim, exerçait les modestes fonctions d'aga dans sa ville natale. Orphelin dès son bas âge, Mohammed-Ali fut recueilli par son oncle Toussoum-Aga, qui suivit de près son père au tombeau. Le gouverneur de *la Cavale*, ancien ami de sa famille, remarqua sa précoce intelligence et devint alors son protecteur. Il l'employa dans plusieurs expéditions dans lesquelles le jeune orphelin fit preuve de courage et d'habileté. La fréquentation d'un négociant marseillais établi à *la Cavale*, M. Lion, jeta peut-être en lui les premiers germes de ces idées de civilisation et de progrès qui se développèrent et devinrent la base de la régénération de l'Egypte. Aussi Mohammed-Ali n'oublia jamais M. Lion. Arrivé à l'apogée de sa fortune, il l'appela auprès de lui, et l'aurait sans doute traité avec munificence, si la mort n'était venue frapper ce Français et arrêter l'élan de la gratitude du vice-roi, qui reporta sur la sœur les effets de sa générosité. Mohammed-Ali dut au gouverneur de *la Cavale* de faire un bon mariage. Le futur vice-roi d'Egypte s'adonna pour lors au commerce des tabacs, l'un des plus lucratifs de Roumélie, et parvint à se créer une position indépendante. La circonstance qui décida de l'avenir de Mohammed-Ali fut amenée par les événements politiques qui ébranlaient l'Europe et menaçaient l'Orient. Le général Bonaparte, laissant aux ennemis de la France le souvenir de ses victoires comme un rempart à leur agression, était descendu sur la terre d'Egypte, l'avait conquise et le drapeau de la république flottait sur les rives du Nil. Profondément émue des suites de cette expédition, l'Angleterre, qui voyait l'objet de son incessante convoitise entre les mains de sa vieille rivale, guettait le moment de détruire notre conquête et peut-être même de livrer cette proie à son insatiable ambition. Le gouvernement britannique scrutait donc, dans la vallée du Nil, et la conduite des généraux français, et les dispositions de l'armée, et l'esprit des populations indigènes. Le départ du général Bonaparte, la mort de Kleber, assassiné par un fanatique musulman, les opinions fausses et la conduite déplorable de Menou, qui lui succéda, semblèrent faire à notre domination cette brèche tant désirée par où l'An-

gleterre espérait s'implanter en Egypte sur les ruines de notre puissance. Son ambassadeur à Constantinople stimulait l'apathie de la Porte et réussit à lui faire organiser une expédition à laquelle elle jugea opportun de s'unir. Une levée d'hommes eut lieu dans l'empire ottoman; la ville de *la Cavale* dut fournir un contingent de 300 Rouméliotes, que le gouverneur expédia à la flotte turque sous les ordres de son fils, auprès de qui Mohammed-Ali fut placé comme lieutenant (1800). Les troupes des alliés débarquèrent à Aboukir. Dans l'affaire qui eut lieu sur ce point, Mohammed-Ali se distingua, et obtint le poste de *byn-bachi* (chef de 1,000 hommes), que le fils du gouverneur de *la Cavale* abandonna pour retourner dans ses foyers. Le jeune Roumeliote, donnant déjà essor à ses vues ambitieuses, capta l'amitié d'un certain Hassan-Aga, favori de l'amiral turc, et obtint par son intermédiaire que le *capitan-pacha* le fit entrer au service de Khosrew, lorsque ce dernier fut nommé par la Sublime Porte gouverneur de l'Egypte. Peu de temps après cet événement et vers la fin de 1801, il fut promu au grade de *saré-chesmé* (général). Ce premier degré d'élévation mêla Mohammed-Ali à ce réseau de sourdes intrigues où lui seul trouva la voie du succès en se tenant prudemment à l'écart et en se faisant un parti parmi les ulémas et les cheiks, qui disposaient de la population du Caire. Exécuteur inhabile des ordres de Constantinople, Khosrew-Pacha faisait aux Mameluks une guerre acharnée, mais malheureuse. Dès le début de sa campagne contre les deux principaux beys, Osman-Bardissy et Mohammed l'Elfy, ses troupes furent battues dans les environs de *Damanhour*. Le général en chef voulut faire tomber sur Mohammed-Ali la honte de sa défaite, et Khosrew-Pacha, qui commençait à redouter son *saré-chesmé*, résolut de le perdre. Mohammed-Ali échappa par sa perspicacité au piége que lui tendit le vice-roi. Sur ces entrefaites, les Mameluks de Bardissy et de l'Elfy opèrent leur jonction avec ceux d'Ibrahim-Bey et se dirigent sur *Minyeh*, qui se rend après quatre jours de siége. Khosrew, effrayé, rappelle au Caire les corps de Taher-Pacha et de Mohammed-Ali, qui se trouvaient dans la basse Egypte. Mais, peu confiant en ce dernier, il le relègue avec ses troupes aux abords de la ville où Taher-Pacha et ses Albanais sont seuls introduits. Cependant les soldats réclament leur paye. Renvoyés du *defterdar* (contrôleur général des finances) à Mohammed-Ali, qui déclare n'avoir rien reçu, ils s'insurgent, s'emparent de la citadelle et forcent Khosrew-Pacha à s'enfuir. Taher-Pacha est salué vice-roi d'Egypte, position insoutenable avec les exigences de l'armée, qui réclamait l'arriéré de sa solde, et l'état des finances entièrement épuisées. Aussi, ne pouvant satisfaire cette soldatesque turbulente et avide, Taher-Pacha est assassiné après vingt-deux jours de règne. Les Osmanlis, auteurs de ce coup de main, après avoir triomphé des Albanais de Taher, élurent un certain Ahmed, qui allait en Arabie prendre le gouvernement d'une province. Le nouveau pacha chercha à s'attacher Mohammed-Ali. Mais celui-ci, profitant du voisinage des Mameluks, traita avec eux, et Ahmed-Pacha fut contraint de se retirer, laissant le Caire au pouvoir des alliés. Au bruit de ces événements, Khosrew s'était rapproché de la capitale. Mohammed-Ali et Bardissy, laissant Ibrahim-Bey au Caire, marchèrent contre lui, l'acculèrent dans Damiette et le forcèrent de capituler (1803). Cependant la Porte, informée de l'alliance conclue entre les Albanais et les Mameluks, envoya en Egypte un nouveau gouverneur, Ali-Pacha-el-Dgezaïrli, avec 1,000 hommes, secours dérisoire dans l'état où se trouvait pour lors son influence dans ce pays. Dès son arrivée, Ali-Pacha écrivit aux beys pour leur signifier ses titres et ses qualités. Ceux-ci répondirent en faisant marcher un corps de troupes sur Rosette, qui céda aux efforts réunis de Bardissy et de Mohammed-Ali. Ce dernier, toujours soigneux de s'effacer de la direction des affaires, retourna au Caire et laissa Osman-Bey Bardissy faire seul son entrée triomphale dans la ville. Mais, si l'on applaudissait à ses succès, les troupes, instrument de cette gloire, demandaient leur solde avec menace. La population, à bout de ressources, était près de s'émeuter; il devenait impossible de l'imposer de nouveau. C'est la responsabilité de cette situation qu'évitait Mohammed-Ali, en laissant se dessiner seule au grand jour la figure du bey mameluk. Autour de Bardissy se nouaient en même temps les intrigues de la politique anglaise, qui donnait à Londres l'hospitalité à son rival Mohammed l'Elfy. De son côté, Ali-Pacha complotait à Alexandrie; mais une trame mieux ourdie devait le conduire à sa perte : Mohammed-Ali en fut l'auteur. Appelé par les ulémas, les cheiks et Bardissy lui-même à prendre possession de son gouvernement dans la capitale à certaines conditions, Ali-Pacha promit tout avec l'intention de ne rien tenir; et, tombé dans le piége, il quitta ses retranchements d'Alexandrie et vint périr sous les murs du Caire, assassiné par les Mameluks. Mohammed-Ali eut l'habileté de ne pas tremper dans ce guet-apens. D'ailleurs la puissance des Mameluks, qui commençait à le gêner, se démembra bientôt par l'effet du retour de l'Elfy, que l'Angleterre mandait en Egypte en vue d'intérêts particuliers; car, pour obtenir la protection britannique, le bey mameluk avait pris des engagements qui compromettaient, pour l'avenir, l'indépendance du pays. Bardissy ne put souffrir la présence d'un rival qui se produisait avec l'éclat d'un maître. Sa jalousie, excitée encore par Mohammed-Ali, le porta à tendre un piége à l'Elfy, qui parvint à l'éviter. Dès lors, une scission s'opéra dans le parti des Mameluks; leur

affaiblissement ranima l'audace des Albanais. Ils réclamèrent impérieusement leur solde. Pour les satisfaire, Bardissy imposa la population. C'était choisir un remède pire que le mal; car cette mesure excita de violents mécontentements contre son autorité spoliatrice et n'apaisa point les Albanais. Mohammed-Ali, profitant de la circonstance, se mit à la tête de ses troupes insurgées, assiégea les beys dans leur résidence, d'où Bardissy ne parvint qu'à grand'peine à s'enfuir (1804). Grâce à cette insurrection, Mohammed-Ali se trouva maître du pouvoir. Là encore, son habileté ne se démentit point. Au lieu de s'emparer du gouvernement de l'Egypte et de jouer le rôle d'un usurpateur, il délivra Khosrew-Pacha, son prisonnier, et remit entre ses mains l'autorité dont il disposait. Par cette conduite, il passait aux yeux de la population pour un pacificateur sans ambition, et témoignait de son respect pour Sa Hautesse en rétablissant son ancien représentant. Les chefs albanais refusèrent de se soumettre à Khosrew et le firent conduire à Rosette, d'où il s'embarqua pour Constantinople. Mohammed-Ali ne s'opposa point à cette résolution. Peut-être même en fut-il l'instigateur secret. Mais ne jugeant pas encore le moment opportun de prendre la direction des affaires, il en fit peser la lourde charge sur Khourchid-Pacha, gouverneur d'Alexandrie, qu'il fit élire vice-roi d'Egypte par les ulémas et les cheiks, en même temps qu'il se faisait donner les fonctions de caïmacan (lieutenant). La Porte approuva ces nominations et envoya à Khourchid-Pacha son firman d'investiture. La position du nouveau vice-roi ressemblait à un trône élevé sur un abîme. C'était un pouvoir appuyé sur l'adhésion des troupes et l'assentiment de la population; mais il fallait solder ces troupes sans vexer cette population. Une difficulté de cette nature demandait pour être vaincue un génie d'une autre trempe que celui de Khourchid-Pacha. Abusant des moyens dont ses prédécesseurs avaient usé, il imposa hors de toute mesure les habitants du Caire et eut l'imprévoyance d'aggraver encore la situation en appelant de Syrie des Dehlis qui vinrent grever la bourse quasi vide du *khasnadar* (trésorier). L'intention de Khourchid-Pacha était de se débarrasser des troupes albanaises en les remplaçant par ces soldats mercenaires. Il voulut renvoyer Mohammed-Ali lui-même dans ses foyers. Le Rouméliote fit la sourde oreille. Quand il vit l'irritation populaire arrivée à son paroxysme, il feignit de se préparer au départ. Les ulémas et les cheiks, qui ne voyaient de salut qu'en lui, firent tout pour le retenir. Il parut se sacrifier au peuple, que de nouvelles mesures spoliatrices, le pillage de plusieurs quartiers du Caire par les Dehlis, portèrent à se révolter en masse. Les habitants prirent les armes et déposèrent le gouverneur. D'une voix unanime, les chefs décernèrent l'autorité à Mohammed-Ali, que la Porte venait de nommer pacha de Djedda pour l'éloigner du Caire. Celui-ci feignit de refuser tout d'abord et finit enfin par accepter. Tandis que Khourchid-Pacha, retranché dans la citadelle du Caire, résistait encore à la population toujours armée, l'escadre du grand amiral turc venait mouiller à Aboukir et débarquait le 17 juillet 1805 2,500 hommes. Le *séligdar* (porte-épée) du capitan-pacha se dirigea vers la capitale, où, dès son arrivée, il signifia à Khourchid qu'il eût à se retirer à Alexandrie. Un firman spécial confirmait Mohammed-Ali dans son poste et le chargeait d'aller en Arabie combattre les ennemis de l'islamisme. Le 3 août, Hassan-Aga prenait le commandement de la citadelle au nom de Mohammed-Ali-Pacha, vice-roi d'Egypte. Parvenu par son habileté à cette haute position, il s'agissait pour l'orphelin de la Cavale de s'y maintenir. La même difficulté qui avait causé la perte de ses prédécesseurs, le besoin d'argent, était l'entrave constante qu'il fallait briser. Mohammed-Ali tourna l'obstacle qu'il ne pouvait vaincre. Au lieu d'imposer la population en masse, il fit restituer à l'intendant Georges Gohari une somme de quatre mille huit cents bourses (1) dont on prétendit qu'il n'avait pu justifier l'emploi. Songeant ensuite à débarrasser les abords du Caire des forces réunies des beys, il leur tendit un guet-apens dans lequel trempèrent les ulémas et les cheiks, avec le chef des chérifs Seïd-Omar-Makram, dévoué à sa cause. Mais les troupes qu'il envoya sous les ordres d'Abdyn-Bey contre les Mameluks, après ce coup de main, ne purent résister à l'élan de ces braves, qui avaient soif de vengeance. Néanmoins, son but fut atteint, car ils s'éloignèrent de la capitale. Il voulut également se défaire des Dehlis, qui ne servaient qu'à vexer la population. Hassan-Pacha marcha contre eux. Ces troupes mercenaires, après avoir pillé les provinces, évitèrent une rencontre et se retirèrent, avec leur butin, à Râs-el-Ouady, d'où elles passèrent en Syrie. Cependant Mohammed l'Elfy cherchait à se rapprocher d'Alexandrie pour nouer des intrigues autour du capitan-pacha et surtout pour correspondre plus librement avec les agents de l'Angleterre. Il s'avança vers Damanhour et commença le siége de cette ville. Alors, autour du grand amiral, une polémique des plus pressantes s'organisa. L'Elfy promettait monts et merveilles à la Porte si on lui donnait le gouvernement de l'Egypte. L'Angleterre l'appuyait de tout son pouvoir. D'autre part, la France, par l'intermédiaire de son consul, M. de Lesseps, intervenait en faveur de Mohammed-Ali. Entre ces deux influences, l'envoyé de la Porte restait irrésolu. Le vice-roi ne perdait point de vue ses intérêts. Sa puissance augmentait de jour en jour. Ses fils Ibrahim et Toussoum étaient venus auprès de

(1) La bourse valait alors 1,875 francs.

lui. Mais sa grande préoccupatoin était de déjouer les projets de l'Elfy. Il entretenait des intelligences auprès du grand amiral. Des impôts prélevés sur les Cophtes, des confiscations nombreuses faites au profit du trésor, lui permirent des libéralités qui lui assurèrent des partisans. Tous ces moyens épuisés, Mohammed-Ali, pressé de subvenir aux besoins et aux exigences de l'armée, réunit les ulémas, leur fit part de l'état des choses et les associa en quelque sorte aux difficultés de la situation. Ainsi il put, par leur intermédiaire, imposer les habitants sans encourir leur blâme. Cette question était toujours la plus sérieuse. Il en était une autre cependant dont le vice-roi comprenait toute l'importance : c'était de s'assurer de l'adhésion constante de la Porte, et, pour donner à Sa Hautesse un témoignage de son obéissance, il fit cantonner 2,000 hommes à la porte orientale du Caire, prêts à partir contre les Wahabytes, schismatiques musulmans qui donnaient les plus vives inquiétudes par leurs progrès en Arabie. On était exactement informé à Constantinople, et les partisans de Mohammed-Ali firent si bien valoir sa conduite en cette circonstance, qu'on rappela l'amiral turc. Khourchid-Pacha et les officiers de sa suite quittèrent aussi Alexandrie. L'Egypte tout entière était ravagée, les principaux habitants décimés ou en fuite ; la population des villes était surchargée d'impôts, celle des campagnes subissait le passage fréquent des partis ennemis qui dévastaient les provinces, saccageaient les villages. Mohammed-Ali ne pouvait mettre un terme à cet état de choses, occupé qu'il était par cette milice des Mameluks qui le harcelait sans cesse et le privait du revenu des plus riches provinces de l'Egypte. L'Elfy poursuivait le siége de Damanhour et pressait l'Angleterre de lui fournir les moyens de faire gagner la partie. L'ambassadeur britannique plaidait chaudement sa cause à Constantinople. Il demandait le rétablissement des Mameluks sous l'autorité de l'Elfy, et alla jusqu'à offrir de faire garantir, par son gouvernement, le tribut que ce dernier s'engageait à payer. Le divan céda. Une nouvelle escadre vint mouiller à Alexandrie, portant Moussa, pacha de Salonique, qui devait donner son poste à Mohammed-Ali et représenter la Sublime Porte en Egypte. Le vice-roi, tout en feignant de vouloir se soumettre aux ordres du gouvernement turc, eut l'adresse de prétexter, auprès du nouveau capitan-pacha, que ses troupes le retenaient comme une garantie de leur solde arriérée. D'autre part, les cheiks, toujours dévoués à sa cause, signèrent une requête où, en protestant de leur soumission aux volontés de la Porte, ils assuraient le sultan de la bonne administration de Mohammed-Ali et faisaient entrevoir les inconvénients qu'aurait pour l'Egypte le gouvernement des Mameluks, qui n'avaient cessé de ravager le pays. Sur ces entrefaites eut lieu la bataille de Négyleh, où les troupes de Taher-Pacha, neveu de Mohammed-Ali, furent battues par l'Elfy, dont une partie de l'armée se répandit dans la province de Gizeh. Leur proximité du Caire entretenait dans la ville de sourdes agitations, excitées par les agents des Mameluks et ceux du capitan-pacha. Mohammed-Ali fit couper les digues du canal qui traverse la capitale, et les places publiques se trouvant inondées, il fut facile d'apaiser les rassemblements. L'Elfy reprit le siége de *Damanhour*, qui résistait avec héroïsme. Bien que privés de secours, les habitants refusèrent de se rendre ; et peu après, sur l'espoir d'un renfort, ils exécutèrent une sortie qui jeta l'épouvante dans le camp ennemi. La diplomatie anglaise agissait activement auprès du grand amiral. Celui-ci envoya aux beys mameluks un écuyer de Sa Hautesse pour leur faire part des intentions de la Porte, et afin qu'ils veillassent à l'exécution des mesures exigées par l'état des choses. Le *khasnadar* (trésorier) du *capitan-pacha*, député au camp de l'Elfy, réclama, au nom des engagements pris, quinze cents bourses qui devaient être préalablement payées au trésor du vizir. L'Elfy répondit que, comme il y avait trois beys, il était juste que chacun donnât un tiers de la somme, et qu'il s'exécuterait, après ses collègues, pour cinq cents bourses. Cette proposition fut portée à Bardissy et à Ibrahim. Ils prétendirent que puisque l'Elfy devenait le chef des Mameluks, il devait seul se charger de la somme. Cette division des beys sauva Mohammed-Ali, car le grand amiral, qui se crut joué, prêta l'oreille aux paroles du consul de France, qui soutenait plus que jamais la cause du vice-roi. Par une heureuse coïncidence, arriva de Constantinople au *capitan-pacha* la latitude de traiter au mieux la question égyptienne. La requête des cheiks du Caire, aidée des partisans de Mohammed-Ali, portait ses fruits. Le grand amiral entra en pourparler avec le vice-roi, qui obtint un firman de la Porte par lequel il était confirmé dans son poste, à la condition qu'il enverrait au sultan un présent de quatre mille bourses (sept millions cinq cent mille francs). Mohammed-Ali venait de se rendre maître de la situation par cet arrangement avec Constantinople. La mort de Bardissy et de l'Elfy, qui eut lieu presque au même temps, consolida sa puissance et lui permit peu de temps après de s'associer une partie des Mameluks contre l'invasion anglaise. En effet, le cabinet britannique, qui voyait ses démarches perdues, son influence neutralisée par celle de Mohammed-Ali et ses projets anéantis par la mort de l'Elfy, résolut de prendre par lui-même soin de ses intérêts. Les Anglais arrivèrent devant Alexandrie, et s'emparèrent de cette ville le 17 mars 1807. Le consul de France Drovetti, ancien officier d'artillerie dans l'armée française, fit porter des canons sur la tour d'Aboumandour pour leur couper le chemin. Ils marchèrent ensuite sur Ro-

sette, où ils éprouvèrent un premier échec le 21. Les troupes du vice-roi réunies à Hamad les défirent complétement le 30, et ils se virent obligés de se réfugier dans Alexandrie. L'Angleterre avait compté sur les Mameluks, mais ceux-ci trompèrent son attente; un grand nombre même se laissèrent séduire par Mohammed-Ali. Ils furent refoulés dans la haute Egypte et décimés par les Arabes du désert. Après avoir occupé Alexandrie pendant six mois, les Anglais évacuèrent cette place, et quittèrent l'Egypte le 14 septembre 1807. A la gloire de les avoir vaincus, le vice-roi ajouta la générosité de leur rendre leurs prisonniers. Il semble que, ces résultats obtenus, rien ne pouvait plus inquiéter le vice-roi. Restaient néanmoins les Mameluks à subjuguer et la turbulence des troupes à contenir. Une insurrection de ces dernières fut apaisée par l'intermédiaire des cheiks. D'autre part, Mohammed-Ali s'attachait à gagner les Mameluks par ses avances, et plusieurs vinrent s'établir dans la capitale. D'ailleurs la Porte allait bientôt susciter de nouveaux embarras à l'Egypte. Le 24 décembre, un envoyé du sultan arriva au Caire, porteur de la confirmation de Mohammed-Ali dans ses fonctions pour l'année suivante, et de l'ordre impérieux de Sa Hautesse de diriger une expédition contre les Wahabytes. Cette injonction n'avait rien de contraire aux intérêts du vice-roi, mais il ne pouvait y satisfaire de suite. Cependant une flotte fut dans ce but organisée à grands frais à Suez, et pour couvrir les dépenses énormes qu'exigèrent la construction des bâtiments et le transport des matériaux, de nouvelles impositions furent levées sur le peuple. Pour aggraver encore la situation, le Nil n'arrivait pas au niveau nécessaire pour l'irrigation des terres : on redoutait la famine. Mohammed-Ali ordonna des prières publiques, et le hasard voulut que le jour suivant le Nil s'élevât au lieu de décroître. Mais l'argent manquait toujours. Le vice-roi mit la main sur les biens des mosquées, et par cet acte, s'aliéna Seïd-Omar-Makram, qui aurait bien pu être l'instrument de sa perte comme il avait été celui de son élévation, si le corps des ulémas n'eût renfermé dans son sein de sourdes rivalités. On exila le chérif et tout fut dit. En même temps arrivait au Caire le chef des eunuques, qui apportait au vice-roi, de la part du sultan, un sabre et un poignard, avec l'ordre exprès de pousser activement l'expédition contre les ennemis de la foi. La petite flotte était prête à recevoir les troupes de Mohammed-Ali; et ce dernier, jugeant le moment opportun, se rendit à l'insistance du divan. Il lui restait cependant une affaire à régler avant de dégarnir l'Egypte de troupes. Les Mameluks avaient encore une puissance qu'il fallait anéantir à tout prix. Maintes fois des piéges avaient été tendus au vice-roi; un, entre autres, où il ne s'agissait de rien moins que de l'assassiner pendant un voyage qu'il fit à Suez. Mohammed-Ali, averti par son kiaya bey Mohammed-Lazoglou, prit, avec un seul *saïs* (palefrenier), une autre route dans le désert. D'ailleurs, on s'était emparé d'une correspondance des chefs mameluks avec le Mameluk Djezzar, pacha d'Acre, qui donna la clef d'une vaste conspiration contre laquelle il n'y avait qu'un moyen de sévir : ce moyen fut terrible! Le 1er mars 1811, Mohammed-Ali invita les Mameluks, résidant au Caire, à assister, dans la citadelle, à l'investiture de son fils Toussoum-Pacha, chargé de diriger l'expédition contre les Wahabytes. A leur retour, cernés dans les remparts, ils furent impitoyablement massacrés. Un seul parvint, dit-on, à échapper à la mort, en faisant sauter le mur d'enceinte à son cheval. En même temps l'ordre d'exterminer les Mameluks, donné aux gouverneurs des provinces, fut ponctuellement exécuté. Mohammed-Ali, qui n'avait de haine que contre ceux qu'il craignait, se montra humain envers les veuves et les enfants de ses ennemis. Il n'accomplissait pas une vengeance, il brisait un obstacle; et si la mesure fut terrible, c'est que l'obstacle était puissant. Du reste, cet acte politique, comparable au massacre des strelitz et à celui des janissaires, ne s'exécuta point sans exciter dans l'âme de Mohammed-Ali de violentes émotions. Il contracta à cette occasion une maladie nerveuse qui ne le quitta plus. A dater de ce jour, l'heureux Cavalloly put réellement se considérer comme le maître de l'Egypte; car les seuls ennemis qu'il eût maintenant à redouter, les troupes albanaises dont l'insubordination pouvait menacer son autorité, il allait les faire servir à sa gloire dans les déserts de l'Arabie. L'expédition contre les Wahabytes n'avait été retardée que de quelques mois par le massacre des Mameluks. Le 3 septembre 1811, 6,000 fantassins firent voile pour Yambo. Toussoum-Pacha, avec 2,000 cavaliers, prit la voie de terre le 6 octobre. Avant de s'engager dans cette guerre, Mohammed-Ali n'avait point négligé de se ménager des adhérents parmi les hauts personnages du pays. Il avait su mettre dans ses intérêts le chérif Galeb, qui avait fixé sa résidence à Djedda, et qui ouvrit les portes de la ville aux troupes expéditionnaires. L'imprévoyance de Saoud, chef des Wahabytes, son inqualifiable négligence permirent au jeune Toussoum de s'emparer des villes saintes : Médine et la Mecque. Ces avantages successifs, connus à Constantinople par les soins de Mohammed-Ali, valurent à lui et à son fils des gratifications nombreuses. Mais bientôt le désastre de Safra, où l'armée turque perdit la moitié de ses soldats, suivit ces premiers succès. Mohammed-Ali ne s'affecta nullement de cette défaite. Il tenait prête une expédition nouvelle, comme s'il eût prévu les malheurs de la première. Des corps de troupes albanaises, qui avaient fui le champ de bataille, rentrèrent

au Caire. Le pacha les raya du cadre de l'armée. Ils menacèrent, mais dans l'état de faiblesse où ils se trouvaient, couverts de honte par la conduite qu'ils avaient tenue, il durent obéir à l'injonction qui leur fut faite d'évacuer l'Egypte. Peu de temps après, Mohammed-Ali se mettait à la tête de l'expédition nouvelle, et le 28 août 1813, il mouillait à Djedda. Cette campagne en Arabie réclama toute l'habileté, toute l'énergie du vice-roi. Cherchant d'abord à connaître les hommes qui s'associaient à sa cause, il s'assura des dissidents, fit le chérif Galeb prisonnier, et se prépara ainsi à recommencer les hostilités sans craindre de laisser derrière lui la trahison et la révolte. Les fautes inconcevables de Saoud firent le jeu beau à son ennemi; car avec les ressources que possédait l'émir wahabyte, jamais Mohammed-Ali n'eût pu se flatter d'arriver à ses fins, si, de lui-même, il n'avait fourni à ce dernier les moyens de vaincre, ou s'il avait su mettre ses victoires à profit. Mais, aussi négligent à à profiter du succès que Mohammed-Ali était prompt à réparer une défaite, Saoud perdit, en plusieurs rencontres, l'occasion de détruire ses ennemis, ou du moins de les refouler sur le littoral de la mer Rouge. Il mourut ainsi, laissant néanmoins à ses troupes de salutaires instructions. Tout à coup, Mohammed-Ali quitte l'Arabie, laissant à Toussoum-Pacha le commandement de l'armée. En un mois il est rendu au Caire, où il arrive à temps pour détruire les intrigues d'un certain Latif-Pacha, son mameluck et son favori, qu'il avait envoyé à Constantinople rendre compte de ses succès en Arabie. Latif-Pacha, comblé d'honneurs par son maître, songea à le supplanter, et obtint de la Porte un *hatti-chérif* qui le nommait vice-roi d'Egypte. De retour au Caire, il se garda bien de faire connaître dès l'abord sa récente élévation; mais une fois Mohammed-Ali éloigné, il fomenta des troubles et se fit un parti. Le célèbre kiaya bey Mohammed-Lazoglou, entre les mains de qui le vice-roi avait remis son autorité, parvint à s'emparer de l'ambitieux, qui fut lâche devant le bourreau, mais n'en paya pas moins de sa tête ses prétentions au pouvoir. La Porte ne réclama point. Cependant le successeur de Sélim III, Mahmoud, dont le but était de réunir sous son gouvernement toutes les provinces de l'empire, s'inquiétait des progrès de Mohammed-Ali; et, jugeant que le pacha visait à l'indépendance, il résolut de le perdre. Le vice-roi avait à Constantinople, parmi les hauts fonctionnaires, des affidés qui lui apprirent en même temps les intentions de Sa Hautesse et l'arrivée du *capitan-pacha* dans la rade d'Alexandrie. Ce sont ces nouvelles qui motivèrent son retour inopiné. Mohammed-Ali reprit sans entraves les rênes du gouvernement. Il fortifia les villes du littoral et songea à réaliser un projet qu'il méditait depuis longtemps, l'introduction de la discipline européenne parmi ses troupes. Sa première tentative faillit lui faire perdre en un jour cette puissance qu'il avait si laborieusement acquise; car les Albanais, habitués à porter un arsenal à leur ceinture et à se faire craindre de la population, ne purent se résoudre à perdre cet avantage. L'insurrection, sans chef avoué, échoua devant la bonne contenance du pacha et les manœuvres habiles de sa dissimulation. Pendant que cet événement menaçait Mohammed-Ali au Caire, Toussoum, engagé dans le désert, se voyait sur le point d'essuyer une défaite complète, qui lui fut épargnée par la lâcheté d'Abdallah, successeur de Saoud. Il parvint à regagner Médine après avoir traité avec l'émir wahabyte et établi des conditions, que celui-ci viola en secret. Toussoum-Pacha lui déclara qu'il avait connaissance de sa conduite et qu'elle amènerait la ruine de son pays. Cependant, privé de nouvelles d'Egypte, et ayant appris tout à coup la révolte des Albanais, il s'empressa de retourner auprès de son père. Le vice-roi approuva la conduite de Toussoum et son traité avec Abdallah. Mais ce dernier ne pouvant rendre les richesses ravies aux villes saintes, et dont la restitution était stipulée dans l'arrangement conclu, Mohammed-Ali résolut de recommencer les hostilités malgré les protestations serviles d'Abdallah. Ibrahim-Pacha fut envoyé contre les Wahabytes. Cet aîné de ses fils avait déjà fait ses preuves (*voy.* Ibrahim-Pacha). Il fit voile pour Yambo le 23 septembre 1816. Dès son apparition en Arabie, le nouveau général en chef laissa entrevoir aux Wahabytes qu'il les poursuivrait à outrance. Les mesures rigoureuses qu'il prit intimidèrent l'ennemi; son or lui recruta des affidés dans le parti de son adversaire. Les troupes turques se portèrent alors vers le désert, où elles eurent à s'emparer successivement de toutes les places fortes que leur isolement défendait mieux encore que leurs murailles. Mais Ibrahim-Pacha, avec une inflexibilité, une persévérance à toute épreuve, poursuivit sa marche et parvint à Derreyeh, siége de la puissance wahabyte. Après plusieurs alternatives, les Egyptiens enlevèrent la place d'assaut. Abdallah, séduit par les promesses d'Ibrahim, se constitua son prisonnier. Néanmoins le malheureux, parfaitement reçu par Mohammed-Ali, fut expédié à Constantinople, où après avoir été promené dans les rues de la ville, on le livra au bourreau. Au milieu de ces succès, Mohammed-Ali était violemment frappé dans sa tendresse paternelle par la mort de son fils Toussoum, qui expira inopinément dans les environs de Rosette. La douleur du père fut grande et profonde; d'abondantes aumônes furent distribuées aux pauvres, et jamais le vice-roi ne se montra si généreux sans intérêts secrets. Les troupes, victorieuses des Wahabytes, étant retournées au Caire, il s'agissait de les occuper et de les tenir éloignées de la capitale. Le vice-roi porta ses vues sur le Sennâr

et le Cordofan. On croyait généralement que ces contrées renfermaient des mines d'or abondantes; mais bien que cette considération entrât pour quelque chose dans la décision de Mohammed-Ali, son projet était aussi d'y recruter des esclaves nègres, et surtout d'affaiblir les troupes albanaises. Il fut facile de vaincre ces peuples sauvages qui ignoraient l'usage de la poudre et des armes à feu. L'influence du climat devint bientôt un ennemi plus redoutable. D'une armée assez nombreuse qu'Ismaïl-Pacha, troisième fils de Mohammed-Ali, avait conduite dans le Sennâr, 600 hommes seulement survécurent. Ibrahim-Pacha, à la tête de nouvelles troupes, alla rejoindre son frère le 21 septembre 1821; et après avoir établi ensemble un plan de campagne, ils se séparèrent à Sennâr. Ibrahim-Pacha, tombé malade, quitta bientôt le commandement sur l'avis des médecins, et laissa son corps d'armée aux ordres de son beau-frère le *defterdar* Mohammed-Bey. Cependant Ismaïl triomphait des indigènes et leur imposait un lourd tribut en or et en esclaves. Fatigué ainsi que ses soldats de cette rude campagne sous un climat meurtrier, le jeune vainqueur envoya demander à son père l'autorisation de retourner auprès de lui. Il ne devait pas profiter de cette permission. Arrivé à Chendy, il vexa la population et le cheik, qui l'attira dans un guet-apens où il périt. Le defterdar bey vengea d'une manière terrible cet assassinat, que la conduite d'Ismaïl justifiait jusqu'à un certain point. C'est à cette époque qu'il faut placer les innovations utiles qui ont valu à Mohammed-Ali le titre de régénérateur de l'Egypte. M. Drovetti, consul général de France, coopéra pour sa large part à cette œuvre civilisatrice. Dès qu'il eut pris en main les rênes du gouvernement, le vice-roi comprit l'importance de la discipline pour une armée. A même d'apprécier les suites des révoltes incessantes des Albanais et des vexations qu'ils faisaient subir aux habitants, il songea sérieusement à opérer une réforme parmi ses troupes. Nous avons vu le mauvais succès de sa première tentative, mais l'énergique volonté de Mohammed-Ali ne se laissait pas vaincre par un échec. Convaincu que la tactique européenne décuplerait les forces de son armée, désireux d'ailleurs d'avoir des soldats et non des maîtres, Il envoya à Assouan, aux confins de l'Egypte, deux instructeurs français, M. Sèves (Soliman-Pacha) et M. Mary, à qui furent joints plus tard d'autres officiers français et italiens. Ibrahim-Pacha et quelques Mameluks du vice-roi formèrent le premier noyau de cette école militaire qui prit peu à peu de l'importance et permit de former le cadre de plusieurs régiments. Les nègres du Sennâr et du Cordofan furent les premiers que l'on essaya de plier à la discipline européenne, mais ils ne purent résister à l'influence du climat. Le véritable coup d'Etat de Mohammed-Ali fut alors l'incorporation des paysans égyptiens ou *fellahs* dans l'armée, et l'apprentissage qu'il leur fit subir du service militaire. Bientôt une armée d'indigènes fut sur pieds et devint l'instrument de la gloire que son audacieux créateur allait bientôt acquérir. Mohammed-Ali était ainsi parvenu à se constituer une force militaire imposante et réelle, lorsque le sultan lui demanda un contingent de troupes pour réprimer l'insurrection de la Grèce qui s'éveillait à l'indépendance. Au mois de juillet 1824, la flotte égyptienne joignit celle de l'amiral turc Topal-Pacha. L'expédition était dirigée par Ibrahim, nommé à cet effet généralissime (*voy.* IBRAHIM-PACHA). Le fils de Mohammed-Ali pacifia la Candie, dont le sultan avait concédé le gouvernement à Mohammed-Ali avec celui de la Morée, où les armes égyptiennes eurent du succès. Après trois ans de lutte, on ne pouvait pas prévoir encore l'issue d'une guerre où, malgré l'héroïsme des Grecs, la division des partis nuisait chez eux, à la liberté du peuple, lorsque, par le traité du 6 juillet 1827, la France, l'Angleterre et la Russie décidèrent d'y mettre un terme. La flotte des alliés bloqua celle des Turcs dans la rade de Navarin. On sait comment Ibrahim-Pacha, violant la parole qu'il avait donnée de suspendre tout acte agressif contre la population pour laisser les différends se régler à Constantinople, fut cause par cette conduite de la bataille de Navarin (20 octobre 1827), où la flotte turco-égyptienne fut complétement détruite. Après ce désastre même, Mahmoud, inflexible, ne voulut point céder aux conseils des puissances réunies. L'amiral Codrington, appuyant ses avis de la présence de l'escadre anglaise dans le port d'Alexandrie, imposa alors au vice-roi, au nom des alliés, une convention par laquelle Ibrahim-Pacha devait retourner en Egypte, ne laissant que 1,200 hommes en Morée. Néanmoins, le fils de Mohammed-Ali resta quelque temps en Grèce où il vit le général Maison, envoyé par la France pour achever l'œuvre de pacification, et qui rendit bientôt inutile la présence du faible détachement de l'armée égyptienne. Il faut accorder cette justice à Mohammed-Ali, qu'il ne se prêta point aux vues de la Porte, dont le premier ordre fut de massacrer tous les Grecs d'Egypte. Rien ne changea dans les rapports du vice-roi avec eux; leur commerce fut protégé, et les malheureux Hellènes qui abordèrent en Egypte furent traités avec égard. Par cette conduite, Mohammed-Ali tendait à se concilier la bienveillance de l'Europe. Dans cette pensée, il dissimula la colère que lui fit ressentir la destruction de sa flotte, et ne songea qu'à refaire ses forces et à réorganiser son escadre. Il venait d'ailleurs d'acquérir la conviction de la supériorité de ses troupes sur celles du sultan, et si la guerre de la Grèce avait été malheureuse, elle avait eu au moins pour lui ce résultat de constater la réalité de sa puissance, puisqu'il n'avait fallu rien moins que l'intervention

de l'Europe pour arrêter la marche victorieuse d'Ibrahim-Pacha. Désormais, Mohammed-Ali voyait son autorité en Egypte assise sur des bases solides. Sa puissance, accrue par la création de cette milice indigène qui avait fait merveille en Morée, s'appuyait encore sur les immenses ressources que lui offraient les revenus du pays dont il s'était arrogé le monopole; enfin son influence était solidement établie en Europe par la voix publique, qui criait haut et fort à la régénération de l'Egypte. Aussi le vice-roi ne fit-il un temps d'arrêt dans sa politique belliqueuse que pour marcher plus sûrement à de nouvelles conquêtes. On a dit qu'en 1830, lorsque la France entreprit de châtier le dey d'Alger de l'injure qu'il avait faite à son représentant, M. de Polignac avait proposé à Mohammed-Ali de s'emparer des Etats barbaresques, et que le vice-roi avait accepté, mais qu'il n'avait pu tenir parole, arrêté par l'opposition de la Porte et de l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, Mohammed-Ali ne pouvant occuper ses troupes en Occident, tourna les yeux vers la Syrie. Il avait demandé le gouvernement de cette province au divan de Constantinople en compensation de la Morée, dont les événements de la guerre l'avaient dépossédé. La Porte répondit en donnant au vice-roi l'île de Candie. Ce n'était pas le compte du pacha ; d'ailleurs ses vues étaient désormais tournées vers la Syrie. Maître de l'Egypte, du Sennâr, du Cordofan et de l'Arabie, cette belle province semblait être en effet le complément de ses conquêtes et établir les véritables limites de l'empire arabe : aussi Mohammed-Ali ne fut-il pas en peine de trouver une excuse à son agression contre St-Jean-d'Acre, que l'on considérait comme la clef de la Syrie. Abdallah, gouverneur du pachalik d'Acre, devait au vice-roi son rétablissement au pouvoir. Ce fut, en effet, par l'intermédiaire officieux de Mohammed-Ali que la Porte pardonna au successeur de Djezzar sa révolte contre l'autorité du sultan, en lui imposant toutefois un présent de soixante mille bourses. Le vice-roi avait même prêté à Abdallah onze mille bourses qui restaient toujours dues. Mais le pacha d'Acre fit plus encore que de ne pas acquitter sa dette, il ouvrit sa province aux émigrants égyptiens, et plus de 6,000 *fellahs*, désertant la vallée du Nil, allèrent se fixer dans son pachalik. Mohammed-Ali les réclama ; sur la réponse hautaine d'Abdallah, il lui fit dire *qu'il irait les prendre, plus un.* A cet effet, il organisa une expédition au mois de juillet 1831 ; mais le choléra, qui sévit à cette époque d'une manière terrible dans toute l'Egypte, fit différer les projets du vice-roi. Dès que le fléau eut cessé ses ravages, Mohammed-Ali dirigea ses troupes sur El-Arich; Ibrahim-Pacha s'embarqua pour Jaffa, où vint mouiller l'escadre égyptienne (*voy.* Ibrahim-Pacha). Pour Mohammed-Ali, tout l'avenir de l'expédition était dans la prise de St-Jean-d'Acre, place devant laquelle avait échoué le général Bonaparte, et dont la prise couvrirait son armée et son fils d'un immense prestige. Les troupes d'Ibrahim s'emparèrent sans lutte de Gaza, de Jaffa et de Caipha. Abdallah, attendant le secours de la Porte selon les promesses qui lui avaient été faites, se retrancha dans Acre avec 2,000 hommes et des vivres pour plus d'une année. La garnison fit une résistance opiniâtre, et ce ne fut qu'après six mois de siége que la ville tomba au pouvoir d'Ibrahim. Ce qu'il y eut d'étrange dans la conduite du gouvernement turc, ce fut l'état d'abandon où il laissa Abdallah. Toute la politique du divan consista à négocier. C'était tomber de gaieté de cœur dans les piéges du vice-roi, toujours habile en fait de polémique. Tandis que les échecs essuyés par ses troupes devant St-Jean-d'Acre pouvaient lui faire craindre l'arrivée de la flotte turque, il amusa les envoyés de Constantinople et, en même temps, il ravitaillait son armée et réparait son escadre. Mais, Acre emporté d'assaut, la politique de Mohammed-Ali changea tout à coup. Au lieu de traiter Abdallah en ennemi, ce qui aurait pu laisser croire à la Porte que la guerre entreprise n'était motivée que par la conduite du pacha vaincu, il fit à celui-ci un accueil des plus bienveillants à son arrivée en Egypte. Evidemment Mohammed-Ali se montrait reconnaissant envers Abdallah de ce qu'il lui avait fourni l'occasion d'envahir le territoire syrien. Cependant Ibrahim-Pacha poursuivait sa conquête ou plutôt sa prise de possession de la Syrie. Les vices de l'administration turque, l'anarchie qui régnait dans le pays par suite de la répartition de l'autorité en une foule de petits feudataires turbulents et oppresseurs, les excursions incessantes des peuplades nomades qui ravageaient les provinces, toutes ces causes réunies disposaient la population à un changement de gouvernement. Ibrahim-Pacha était partout accueilli comme un libérateur. De Damas à Homs, toutes les villes ouvrirent leurs portes aux troupes égyptiennes. Cet élan du peuple vers Mohammed-Ali avait deux causes puissantes : la tolérance religieuse du vice-roi, qui laissait espérer aux populations chrétiennes un régime plus doux, et le prestige qui environnait aux yeux des musulmans le vainqueur des Wahabytes et le possesseur des villes saintes. Chose étrange! Mohammed-Ali, dont les réformes étaient bien autrement nombreuses que celles de Mahmoud, était considéré, par les fidèles, comme le restaurateur de la foi par le fait seul de sa révolte contre le sultan, méprisé pour les innovations qu'il avait introduites dans l'empire. Ces dispositions des Syriens permirent à Ibrahim-Pacha de compter sur la population tant qu'il pourrait compter sur la victoire. Profitant de l'incapacité du *Serdari Ekrem* ou généralissime turc, il réunit ses troupes dans le voisinage de Homs, où l'armée égyptienne

remporta une victoire éclatante. Les Turcs se replièrent sur le Taurus devant le village de Baylan. Ibrahim, ne donnant pas même à ses soldats le temps de se reposer, mit à profit les mauvaises dispositions stratégiques de Hussein et battit de nouveau l'armée impériale. Après ces deux défaites successives, les Turcs se retranchèrent dans les défilés du Taurus. Ibrahim-Pacha se dirigea sur Alexandrette, où la flotte ottomane arriva à point pour livrer aux soldats égyptiens les vivres destinés à l'armée du sultan. Pendant que ces succès faisaient triompher en Syrie la cause du Pacha rebelle, celui-ci déployait une activité fiévreuse à renforcer son escadre pour entreprendre une campagne maritime. Mais, ces préparatifs terminés, Osman-Pacha, nommé amiral de la flotte égyptienne, n'entra point dans les vues du vice-roi et se borna à suivre la flotte turque sans l'attaquer jamais. La Syrie conquise, les négociations commencèrent. Mohammed-Ali demandait le district d'Adana outre le territoire envahi. Le sultan réclama pour lors la médiation des puissances européennes qu'il avait naguère repoussée, et fit des ouvertures au cabinet de St-Pétersbourg. Heureuse de s'ingérer dans les affaires de la Turquie, la Russie rappela son agent d'Egypte. Mais Mahmoud trouva de vives oppositions à sa démarche. Deux influences bien tranchées se produisaient au divan : celle de la France et celle de la Russie. Dans son indécision, le conseil prit le seul parti digne d'une grande puissance : il organisa une nouvelle armée dont il donna le commandement à Reschid-Pacha. Cependant Ibrahim avait chassé les Turcs du Taurus et s'était retranché dans Koniah. C'est sur ce point que Reschid-Pacha alla chercher un champ de bataille ; il y trouva une défaite honteuse pour son armée et lui-même fut fait prisonnier. La victoire de Koniah mettait fin à la guerre. Devant les concessions du sultan les exigences du vice-roi ne firent que s'accroître. Mahmoud terrifié réclama de nouveau les secours de la Russie. Mais la France redoutant à juste titre l'intervention moscovite, se chargea de faire entendre raison au vice-roi et à son fils. Mohammed-Ali ne voulut pas démordre de ses prétentions. Il exigeait la Syrie avec le district d'Adana, l'hérédité du gouvernement dans sa famille et une indemnité des frais de la guerre prélevée sur le tribut qu'il s'engageait à payer à la Porte. Comme on ne voulut pas tenir compte de pareilles prétentions, Mohammed-Ali ordonna à Ibrahim d'aller de l'avant. Le général égyptien s'avança jusqu'à *Kutayeh,* où il lui était prescrit de s'arrêter. Alors ce fut en vain que M. de Varennes, représentant de la France à Constantinople, voulut empêcher le sultan de faire intervenir la Russie. L'escadre de Sébastopol mouilla bientôt dans les eaux du Bosphore, L'amiral Roussin fut nommé à cette époque ambassadeur de France auprès de la Porte. Dès qu'il apprit l'arrivée des troupes russes, il menaça le sultan de quitter son poste. Mahmoud, qui marchait de terreur en terreur, promit de renvoyer l'escadre, si Mohammed-Ali consentait aux propositions déjà offertes. L'amiral Roussin s'engagea à obtenir l'adhésion du vice-roi ; mais la suite prouva tout ce que cette promesse avait de hasardeux. Cette lutte d'influence amena le traité de *Kutayeh,* par lequel la Porte cédait à Mohammed-Ali la Syrie et l'Egypte, à Ibrahim-Pacha les lieux saints et le district d'*Adana,* moyennant un tribut annuel. Mais le firman était révocable et tout pouvait être mis de nouveau en question (14 mai 1833). Cependant Mohammed-Ali avait rempli ses vues, car son but n'a jamais été celui que lui ont prêté quelques hommes politiques et même plusieurs personnes de son entourage. Il ne voulut point constituer un empire arabe, comme on se plaisait à le dire en Europe. Il ne cherchait même pas à se rendre indépendant de la Sublime Porte. Sa conscience, bien qu'affranchie de quelques préjugés, n'en était pas moins accessible à toutes les terreurs que peut inspirer la transgression de la loi divine. Or le sultan n'était pas seulement son maître politique, mais encore et surtout le chef de sa religion. Le sang turc qui coulait dans ses veines l'asservissait au joug de la Porte, et lorsqu'il demandait à être libre au sein de ses conquêtes, il ne voulait qu'obtenir pour lui et pour sa famille le gouvernement héréditaire de cette partie de l'empire d'Osman. En un mot, Mohammed-Ali ne cherchait point à être le chef d'une dynastie indépendante, mais seulement imposer à la Porte sa vassalité héréditaire. C'est peu après le traité de *Kutayeh* qu'il faut placer un voyage de Mohammed-Ali en Candie, où le pacha voulut appliquer le même système de monopole qui était en vigueur en Egypte. Les Candiotes se révoltèrent. Outre le souci que lui donna cette insurrection, le vice-roi eut à regretter la défection d'Osman-Pacha, qui par un sentiment d'honneur ne put supporter que les chefs de l'insurrection fussent mis à mort, après leur avoir promis la vie sauve. L'amiral égyptien se démit de ses fonctions et se retira à Constantinople, où peu après il mourut de la peste. Cependant, si le pacha d'Egypte était momentanément en paix avec la Porte, il allait s'engager dans des difficultés plus à redouter peut-être que les armées du Grand Seigneur. Après un an d'une administration douce, mais ferme et protectrice, Ibrahim-Pacha reçut l'ordre d'appliquer à la Syrie le système de monopole égyptien et d'établir la conscription d'une manière générale. Dès que cet ordre fut promulgué, il y eut une rumeur sourde dans la population. Des révoltes éclatèrent du côté de Naplouse. Mohammed-Ali fut obligé de se rendre en personne à Jaffa avec des troupes fraîches et des munitions. Ibrahim eut raison de ces premiers troubles excités par le cheik *Cassim,* qui fut pris et décapité, ainsi que son fils. Un

homme puissant en Syrie et dont l'influence s'étendait sur cette partie de la population qui pouvait à juste titre donner le plus d'inquiétude à Ibrahim-Pacha, c'était l'émir Beschir que Mohammed-Ali avait eu l'adresse de gagner à sa cause en lui promettant son indépendance. L'émir Beschir fut l'allié fidèle des Egyptiens, à qui son intérêt propre l'attachait. Obligé de disputer son autorité sur le Liban à des concurrents dont la puissance le gênait, il ne se sentit jamais plus fort que lorsqu'il se fut en quelque sorte constitué le vassal de l'Egypte. Mais le vieil émir ne voulait pas seulement être fort, il voulait encore et surtout être libre. Toute sa politique consista à se ménager un appui dans Ibrahim-Pacha, en cherchant à glisser entre ses mains et à devenir indépendant. Cette conduite ne se dementit jamais, et quelque raison qu'il eut de se plaindre d'Ibrahim, l'émir Beschir resta fidèle à l'Egypte jusqu'au dernier moment. La faute capitale de Mohammed-Ali fut de ne pas s'attacher davantage cet homme habile et de ne pas se ménager en lui un auxiliaire puissant. La Syrie semblait pacifiée par le rude châtiment qu'Ibrahim-Pacha avait fait subir aux insurgés. Mais ce calme apparent couvait une révolte terrible. Vers la fin de 1837, une insurrection des Druses, conduite par un certain *Chibil-el-Arian*, prit des proportions effrayantes, et les sectateurs de Hakem firent un moment pâlir l'étoile du généralissime égyptien. Dans cette circonstance, la seule ressource d'Ibrahim fut de recourir aux Maronites des montagnes qui pouvaient seuls faire avec succès la guerre aux montagnards druses. Le fils de Mohammed-Ali arma ces populations chrétiennes et parvint à acculer ses ennemis dans le *Ledja*. Tandis que le fils luttait en Syrie, le père soutenait le choc des intrigues de Constantinople. Des négociations avaient été entamées qui n'eurent aucun résultat. Le sultan ne voulait céder, à titre héréditaire, que l'Egypte et l'Hedjaz avec une partie de la Syrie en viager. Mohammed-Ali réclamait le tout ou la continuation du *statu quo*. Enfin, en 1838, enhardi par la répression des troubles de Syrie, le vice-roi demanda que les puissances reconnussent son indépendance. Sur le désaveu des cabinets, il s'emporta, dans une note adressée aux consuls où il faisait entrevoir que le seul moyen de faire le bonheur des peuples placés sous son autorité et sous la domination du sultan, était de mettre fin à la lutte, en fixant des limites précises à son action gouvernementale comme à celle de Sa Hautesse. Il ne tarda pas à revenir de ces excessives prétentions, et déclara bientôt qu'il se tiendrait pour satisfait si on lui abandonnait ses conquêtes à titre héréditaire; et, comme s'il eût voulu, après cet *ultimatum*, se retirer de la lice et laisser la question se vider sans lui, il alla faire un voyage aux mines d'or du *Fazoglou*, où il ne trouva que des déceptions. Il voulait en même temps voir le fleuve Blanc, ce grand bras du Nil dont les savants français l'avaient engagé à faire explorer la source. Cette excursion lointaine, entreprise par Mohammed-Ali à l'âge de soixante-neuf ans, sous un climat meurtrier, qui fit périr plus de la moitié de son escorte, atteste qu'il y avait encore chez le vice-roi un courage viril et une énergie à toute épreuve. En promettant aux puissances le maintien de la paix, le sultan se préparait à la guerre. Une armée sous les ordres de Hafiz-Pacha entra en Asie Mineure. Mohammed-Ali eut l'habileté de laisser à la Porte la responsabilité de l'agression. Il paralysa même les mouvements d'Ibrahim-Pacha jusqu'à l'heure, où l'attitude et la marche de l'armée turque devinrent d'une hostilité flagrante. Ibrahim était sur ses gardes. Après plusieurs combats insignifiants, il atteignit Hafiz-Pacha à Nézib. La bataille dura quatre heures. Les Turcs, complétement battus, prirent la fuite (24 juin 1839). En même temps qu'Ibrahim-Pacha triomphait à Nézib, Mohammed-Ali recevait M. Collier, envoyé auprès de lui par la France, pour l'amener à faire des concessions. Le vice-roi, qui prévoyait une rencontre de ses troupes avec celles de Hafiz-Pacha pour le 21, jugea qu'il pouvait laisser partir M. Collier le 20 d'Alexandrie, muni d'une lettre pour Ibrahim-Pacha, où il lui était prescrit de ne pas attaquer. En effet, l'envoyé français trouva le général égyptien au sein des réjouissances occasionnées par sa victoire. Il obtint cependant que l'armée du vice-roi ne franchît pas le Taurus. En envoyant Hafiz-Pacha en Syrie, le sultan avait chargé Ahmed-Pacha d'opérer une diversion sur le littoral et l'avait nommé à cet effet grand amiral de la flotte turque. Le capitan-pacha ne donnait point de ses nouvelles. Sur ces entrefaites, le sultan meurt et le grand vizir Khosrew-Pacha prend les rênes du pouvoir. Son administration est saluée par la défaite de Nézib et la défection d'Ahmed, qui passe avec sa flotte au service de Mohammed-Ali. La partie devenait belle pour le vice-roi. Mais, au lieu d'appuyer sur ces forces nouvelles ses anciennes prétentions, il se contenta de les invoquer pour s'assurer une solution favorable. Ce qu'il demandait surtout à la Porte, c'était la disgrâce de Khosrew, son vieil ennemi. Les choses en restèrent là jusqu'à la note du 27 juillet, par laquelle les cinq grandes puissances, d'accord sur la question d'Orient, signifiaient à la Porte de ne rien faire sans leur concours. Les haines politiques ont à tort accusé M. Thiers d'avoir compromis la cause de Mohammed-Ali, que la France ne cessa de protéger. Mais on déclara au vice-roi que, pour soutenir ses prétentions, on ne pouvait se mettre en guerre avec l'Europe. Tous les envoyés du gouvernement français avaient pour mission d'amener le vice-roi à faire des concessions à la Porte, d'abandonner les districts de Tarsous et d'Adana. Louis-Philippe s'engageait, à ces conditions, à faire obtenir

à Mohammed-Ali le gouvernement héréditaire de la Syrie et de l'Egypte. Le vice-roi ne voulut rien entendre, et de l'époque où fut signifiée la note du 27 juillet jusqu'au traité de Londres, dit traité de Brunow, il resta dans l'expectative. Tantôt il assurait les consuls de son obéissance au sultan; d'autres fois, il leur tenait un langage énergique et se refusait à toute concession. Mais, tandis que l'expédition se poursuivait avec succès, le vice-roi avait sur les bras une charge bien lourde, unie à celle que lui valaient les conquêtes d'Ibrahim-Pacha. L'Arabie, vaincue, se révoltait sans cesse, occupait et décimait une armée nombreuse. Les efforts de Mohammed-Ali pour s'assurer la possession de cette contrée stérile étaient justifiés par l'éclat que lui valait son autorité sur les villes saintes. Aussi fit-il tout pour s'y maintenir. Mais, en voulant conserver un prestige, il se heurta à un écueil. L'Angleterre, récemment établie à Aden, se plaignit de ce que la présence des troupes égyptiennes entretenait le fanatisme des hordes de Bédouins, qui ne cessaient de harceler ses colons. Le vice-roi, par son hésitation à les retirer, s'attira la malveillance du gouvernement britannique, déjà peu disposé à lui être favorable. Néanmoins, il dut s'exécuter dans le golfe Arabique devant l'injonction du cabinet de Londres, comme il l'avait fait quelque temps auparavant sur l'ordre du même cabinet dans le golfe Persique, où Khourchid-Pacha prenait des positions. Vers 1840, Mohammed-Ali comprit tout ce que sa domination en Arabie avait d'onéreux. Il résolut d'en retirer ses troupes et renonça en faveur du sultan à son autorité sur les villes saintes. Mais cette concession et l'offre même de rendre la flotte turque, portées à Constantinople par Sami-Pacha, secrétaire du vice-roi, ne furent point prises en considération. Enfin arriva la signification du traité de Londres, que Réfaâh-Bey apporta à Mohammed-Ali. Le vice-roi s'indigna des conditions qui lui étaient imposées. On lui accordait le gouvernement héréditaire de l'Egypte et celui du pachalik d'Acre à titre de viager. Le calme étant revenu dans son esprit, il chargea Réfaâh-Bey d'une lettre pour le sultan où il se déclarait satisfait de l'hérédité de son pouvoir en Egypte si on lui donnait pendant sa vie le gouvernement de la Syrie tout entière. Les puissances ne l'entendaient point ainsi. L'Angleterre excitait les Syriens à la révolte et se prévalait de cette insurrection, qui était l'œuvre de ses agents, pour presser Mohammed-Ali d'accepter. Le commodore Napier mouilla à Beyrouth, d'où il lança une proclamation incendiaire contre le vice-roi. Opérer une descente, bombarder Beyrouth de concert avec des navires autrichiens, s'emparer de St-Jean-d'Acre et de tout le littoral, telles furent les premières conséquences du refus du vice-roi. Ces événements, coïncidant avec la défection nécessaire de l'émir Beschir, compliquèrent encore la situation. Enfin, l'arrivée du commodore Napier devant Alexandrie, son audacieuse sommation, que ne justifiaient ni ses forces navales, s'élevant à six navires, ni des instructions supérieures, déconcertèrent Mohammed-Ali. Ce ne fut point cependant au commodore Napier qu'il céda, ce fut à la trahison, qui annula les moyens de défense que possédait la ville; car on lui apprit que ses batteries étaient enclouées. Cela seul put le décider à prendre l'engagement d'évacuer la Syrie et de rendre la flotte ottomane, se contentant du gouvernement héréditaire de l'Egypte. Ainsi Mohammed-Ali capitula entre les mains d'un simple commodore, alors que, s'il avait suivi les conseils de la France, il aurait pu traiter directement avec la Porte, et conserver, avec le prestige de ses victoires, celui de son habileté diplomatique. L'amiral Staffort ne ratifia point cette convention imposée sans ordre par sir Napier, et le cabinet anglais en sanctionna la non-valeur. En outre, le divan de Constantinople, qui voyait avec étonnement les Egyptiens battus par les troupes anglaises, ne voulait plus entendre parler de concessions. Ce ne fut que lorsque Mohammed-Ali se fut soumis sans condition aucune devant l'urgence d'une solution quelconque, que la Russie, intéressée à ne pas laisser à l'Angleterre tout l'avantage de la campagne diplomatique, appuya le vice-roi auprès du divan. Le 12 janvier 1841, le sultan signa l'acte accordant à Mohammed-Ali le gouvernement héréditaire de l'Egypte. Mais cet acte contenait des restrictions humiliantes pour le vice-roi; il protesta. D'ailleurs la France fit un *casus belli* de la déchéance du pacha dont lord Palmerston voulait à tout prix anéantir la puissance. Grâce à l'influence française, à la désunion des puissances signataires du traité de Londres et à l'élévation de Réfaâh au vizirat, Mohammed-Ali put obtenir que justice lui fût faite. Le 1er juin fut promulgué le hatti-chérif qui donnait au vice-roi le gouvernement héréditaire de l'Egypte, aux seules conditions de payer à la Porte un tribut de dix millions, qui fut plus tard réduit à sept et demi, et de n'entretenir que 18,000 hommes de troupes portant l'uniforme de l'armée turque. Chaque nouveau gouverneur devait recevoir son investiture des mains mêmes du sultan. Ici se termine la vie politique de Mohammed-Ali. Ses dernières années se passèrent au milieu des soins de son gouvernement. Cette période présente cependant encore quelques événements remarquables. L'idée d'un barrage du Nil, conçue par le général Bonaparte, reçut un commencement d'exécution. Le vice-roi, dont les facultés commençaient à s'affaiblir, eut l'ambition de se rendre à Constantinople, dans la pensée que sa longue expérience serait appréciée et qu'il pourrait prendre la haute main dans les affaires de l'empire. Il était entretenu dans cette illusion par les soins et les cajo-

leries du divan, qui cherchait à épuiser ses ressources et à le déconsidérer. Peut-être aussi il éprouva ce reflux des idées religieuses inculquées à sa jeunesse et qu'il n'avait dominées jusqu'à ce jour que par une ambition ardente aidée d'une intelligence d'élite. Il faut, en effet, attribuer à ces causes le voyage à Constantinople que Mohammed-Ali entreprit dans le courant de juillet 1846. Cette démarche acheva de lui faire perdre le reste de prestige dont son brillant passé l'entourait encore aux yeux des Turcs. Lorsqu'on le vit brisé par l'âge, les fatigues et les soucis, on palpa en quelque sorte son impuissance, et l'auguste vieillard fut à peine respecté de ceux-là même qu'il avait fait trembler naguère. De retour en Egypte, le vice-roi tomba malade. Un incident insignifiant en apparence fut la cause réelle de l'affection qui, deux ans plus tard, le conduisit au tombeau. La Porte avait rompu avec la Grèce. Mohammed-Ali, toujours favorable aux Européens, se refusa comme par le passé à sévir contre les Hellènes. Sur ces entrefaites, un Grec commit un délit grave et en reçut le juste châtiment. Cet acte de sévérité, appliqué par l'autorité turque, valut au vice-roi les remontrances des consuls. Cette conduite des représentants des puissances affecta vivement Mohammed-Ali; son état empira. Comme la maladie des voies digestives dont il souffrait est endémique en Egypte, on lui conseilla de faire un voyage en Europe. Il partit d'Alexandrie dans le courant de février 1848, resta quelques jours à Malte, où on lui fit une réception magnifique. Son état s'améliorait. Il continua son voyage et toucha à Naples, où il eut connaissance de la révolution de février, et prouva, par les regrets qu'il exprima au sujet de Louis-Philippe, tout l'attachement qu'il avait voué au roi des Français. La santé du vice-roi allait de mieux en mieux lorsqu'on s'aperçut d'une certaine incohérence dans ses idées; on put bientôt constater l'aliénation mentale. De retour à Alexandrie, l'état de l'auguste malade s'aggrava de nouveau. Ibrahim-Pacha dut prendre la direction des affaires, qu'il ne conserva que quelques mois, car il précéda son père au tombeau. Abbas-Pacha lui succéda. Peu après, malgré les efforts des hommes de l'art, Mohammed-Ali expira le 2 août 1849. Doué d'un physique agréable et d'une grâce naturelle, Mohammed-Ali, bien qu'issu du peuple, avait de la dignité dans les manières et toutes les allures d'un grand seigneur. Généreux par instinct, d'un courage parfois téméraire, actif à l'excès, son âme était ouverte à tous les nobles sentiments. Il ne nourrissait pas seulement l'ambition d'établir sa puissance en Egypte, il rêvait pour son nom une de ces pages glorieuses comme il en avait lu dans l'histoire de Napoléon Ier, et se plaisait à rapprocher sa destinée et sa fortune de celles du grand capitaine. Un trait qui atteste l'énergique volonté de Mohammed-Ali, c'est sa résolution d'apprendre à lire à l'âge de quarante-cinq ans. Il aimait d'ailleurs avec passion à s'instruire et se plaisait dans la conversation des Européens. L'empressement, la curiosité qu'il mettait à les interroger sur les points les plus élevés de la civilisation européenne prouve son ardeur de savoir. La hauteur de ses vues est manifeste dans la protection qu'il accorda aux chrétiens et à tous les cultes. Il reconnaissait d'ailleurs que ceux-ci étaient doués d'une intelligence plus développée que les Arabes, et il s'empressa toujours de mettre leurs facultés à profit. Le premier des princes musulmans, il a élevé des chrétiens à la dignité de bey sans exiger d'eux le sacrifice de leur religion. Convaincu des avantages immenses que donne l'instruction, il plaça ses fils dans les écoles publiques et les envoya en Europe avec un grand nombre d'élèves de choix pour s'y perfectionner dans leurs études. Simple dans sa vie privée, digne et grand dans sa carrière politique, son portrait historique se termine glorieusement par l'heureuse influence qu'il eut sur les destinées de l'Egypte. Mohammed-Ali a eu le grand mérite de faire succéder l'ordre à la plus déplorable anarchie, d'établir la sécurité, non-seulement en Egypte, mais depuis les embouchures du Nil jusqu'au Sennâr, de soumettre les Bédouins du désert, qui pillaient les caravanes et poussaient leurs rapines jusqu'aux portes du Caire. A peine pouvait-on sortir des faubourgs, et Volney rapporte n'avoir pu aller visiter les pyramides. Cet état de choses cessa. Une justice sévère fut établie, des tribunaux et une police organisés. Le désordre réprimé, le vice-roi étendit ses soins à toutes les branches de l'agriculture. Le coton, introduit en Egypte par un Français, M. Jumel, l'indigo et l'opium de la Thébaïde, dont on apprécia l'importance, opérèrent une véritable révolution agricole. De vastes et nombreuses fabriques furent construites pour la préparation du lin, la confection des toiles, l'impression des indiennes et des filatures de coton. Le sol de l'Egypte fut couvert de plusieurs milliers d'arbres d'essences diverses, et la culture des mûriers permit d'étendre l'industrie séricicole. Des manufactures s'ouvrirent pour la préparation des étoffes de soie. Mohammed-Ali veilla surtout à ce que les récoltes de céréales fussent abondantes. Comprenant, d'autre part, que la fertilité du sol dépendait exclusivement d'un système d'irrigation bien entendu, il donna tous ses soins à l'entretien des canaux, dont il prolongea les embranchements. Le canal Mahmoudieh fut creusé à main d'homme et, vers le milieu de l'année 1846, les bases du barrage du Nil furent jetées à la pointe du Delta. Cette sollicitude de Mohammed-Ali pour étendre et entretenir la culture des terres n'avait pas seulement pour but le bien-être du peuple : le principal mobile de cette ardeur fiévreuse que le vice-roi mettait à rendre l'Egypte féconde était peut-être le

besoin incessant de ressources pécuniaires. La constitution unitaire donnée à la propriété, en faisant du gouverneur de l'Egypte le seul commerçant et le seul industriel du pays, était une source certaine de richesses. Cependant ce système de monopole eut des inconvénients graves, dont le premier fut de ruiner la population. On a pu voir, par l'esquisse historique que nous venons de tracer, quelle fut jusqu'en 1841 la position de Mohammed-Ali. Pris entre le désir sincère de faire le bonheur de son peuple et l'ambition de se maintenir dans le gouvernement de l'Egypte, il dut sacrifier trop souvent aux intérêts de cette ambition ses sentiments humanitaires. Ce qui l'excuse néanmoins, c'est que l'avenir de l'Egypte était étroitement lié à sa domination. Que ce pays fût resté une simple province de l'empire d'Osman, et des gouverneurs avides l'eussent épuisé plus encore que Mohammed-Ali, sans le faire jouir des avantages de la civilisation. Que l'on songe un moment à ce qu'est devenue cette terre si longtemps oubliée, entre ses mains! Une administration établie sur des bases régulières; des écoles militaires, de marine, de médecine, de langues, donnant à des milliers d'élèves des connaissances précieuses et inconnues en Orient; des hôpitaux ouverts aux malades, aux infirmes, aux aliénés; tous les cultes respectés, protégés; la vaccination répandue dans toute l'Egypte; des mesures hygiéniques sauvegardant la santé de la population : tel est le tableau que nous offre la terre des pharaons pendant l'administration du vice-roi. Une armée de près de 200,000 hommes, organisée à l'européenne; une flotte desservie par plus de 20,000 marins : telle fut la force qui ébranla le trône de Mahmoud. On comprend que, pour réaliser cette œuvre régénératrice, il fallait demander au pays des hommes et de l'argent. S'il n'eût point eu à disputer sa conquête, Mohammed-Ali aurait eu la consolation de faire jouir l'Egypte, de son vivant, des institutions utiles dont il la dotait. Sa puissance solidement assise, la pensée de cet homme de génie était certainement de diminuer les impôts et d'améliorer l'existence du fellah. Entraîné par les événements, il ne put réaliser ce noble désir. Mais que n'eût pas fait pour le bien-être de la population, au sein d'une paix heureuse, cet homme qui, au milieu des difficultés d'une guerre incessante, puisait dans une activité incroyable des ressources inouïes, et couvrait le pays de fondations d'utilité publique, développait l'intelligence de toute une génération d'hommes et prêchait, par des œuvres splendides, la cause sainte du progrès? S'il n'a pas été donné à Mohammed-Ali d'accomplir jusqu'au bout sa mission glorieuse, l'Europe, à notre avis, doit lui tenir compte de ce qu'il a fait en vue de ce qu'elle lui a interdit d'accomplir. Enfin, si l'on considère l'éducation, l'influence de la race et les circonstances au milieu desquelles il s'est élevé, on peut affirmer que l'orphelin de la Cavale a été l'homme le plus remarquable de la Turquie; car il porta en lui le triple reflet du génie de Napoléon, de Pierre le Grand et de Charles XII. C—T. B.

MOHAMMED-ALI-HAZIN, né à Ispahan en 1691, et mort dans l'Inde, à Bénarès, en 1779, est auteur de plusieurs ouvrages persans en prose et en vers. On parle surtout avec éloge de ses Mémoires, qui contiennent le récit de ses voyages en Perse, en Arabie et dans l'Inde, et qu'il composa peu de temps avant sa mort. Outre la relation de ses voyages, on y trouve, dit-on, des jugements sur diverses productions littéraires modernes, des observations intéressantes sur les opinions et les usages des nations qui habitent les contrées qu'il a parcourues, et un grand nombre d'anecdotes curieuses. Ce fut pour se soustraire aux persécutions de Nadir-Schah que Mohammed-Ali se retira dans l'Inde. Aussi est-il ennemi de ce conquérant, qu'il n'a pas ménagé dans ses vers. Un trait remarquable du caractère de Mohammed-Ali, c'est qu'il poussait très-loin la tolérance pour les diverses religions, et l'on peut douter, ce semble, qu'il fût bien sincère musulman. Cette manière de penser, jointe à de grands talents, lui conciliait l'amitié de tous ceux qui le connaissaient, et il mourut également regretté des musulmans, des Hindous et des Anglais, avec lesquels il avait eu des relations. Sir William Ouseley a inséré, dans le tome 2 de ses *Oriental collections*, quelques fragments des Mémoires de Mohammed-Ali-Hazin. Le recueil des Poésies de Mohammed-Ali forme, dit-on, deux gros volumes manuscrits. S. D. S—Y.

MOHAMMED BEN ABDALLAH. *Voyez* TOMRUT.

MOHAMMED BEN ALBAREZI, dit encore *Aldjohni*, poëte arabe et écrivain renommé pour son éloquence, était natif de Hamath, appartenait à la secte des chaféites et était chef des bureaux de la secrétairerie d'Etat du royaume d'Egypte. Il composa l'an 725 de l'hégire (1324 de J.-C.) un beau poëme en l'honneur de Mahomet, intitulé *Bediyet* (Chose excellente ou admirable), fait à l'imitation et sur le mètre du célèbre poëme *Borda*, et qui a été commenté par Taki-Eddyn de Hamath (1). Il en existe deux exemplaires à la bibliothèque de Paris, côtés 1381, 1382, tous deux avec ce commentaire, qu'on trouve aussi à l'Escurial et à la bibliothèque Bodléienne. — MOHAMMED BEN CACEM, né en 864 de l'hégire (1460) à Amasia, dans l'Anatolie, d'où il a été surnommé *Amasi*, est auteur d'un livre intitulé, *Raud alakhiar* (Jardin des gens de bien). C'est l'abrégé d'un ouvrage de Zamachscari assez estimé qui est intitulé *Rebi alabrar* (Printemps des justes). Cet abrégé d'une espèce de biographie musulmane est intéressant par plusieurs observations que l'auteur y a

(1) C'est par erreur que J.-B. de Rossi (*Dizionario degli aut. arabi*, p. 88) a confondu ce commentaire, qui porte le titre de Takdim, avec le poëme lui-même.

jointes sur la vie et les écrits des principaux docteurs arabes, et dont d'Herbelot a fait un très-grand usage dans sa *Bibliothèque orientale*. On le trouve aussi dans d'autres bibliothèques, notamment dans la bibliothèque du Louvre et dans la bibliothèque du roi de Saxe. R—D.

MOHAMMED BEN HASSAN ALTOUSSY (ABOU-DJAFAR). *Voyez* NASSIR-EDDYN.

MOHAMMED BEN IBRAHIM-AL-FAZARY. *Voyez* FAZARY.

MOHAMMED BEN MOUSA KHOWAREZMITE. *Voyez* MOUSA.

MOHAMMED BEN THAHER, cinquième et dernier prince de la dynastie des Thahérides, fut confirmé par le calife Mostaïn-Billah, l'an 248 de l'hégire (862 de J.-C.), dans la souveraineté de tous les Etats que Thaher Ier, son bisaïeul, avait reçus du calife Al-Mamoun, c'est-à-dire du Khoraçan, qui comprenait alors toute la Perse orientale, depuis Reï jusqu'aux frontières de l'Indoustan et du Turkestan (*voy.* THAHER Ier). Son oncle Mohammed, fils d'Abdallah, fut en même temps déclaré émir de l'Irak et des deux villes sacrées d'Arabie, de sorte que, des rives du Sihoun et de l'Indus jusqu'à la mer Rouge, tout était soumis immédiatement ou indirectement à la puissance des Thahérides. La splendeur de cette illustre famille éclipsait même celle de la maison d'Abbas lorsqu'elle fut anéantie par une suite d'événements qu'un prince plus habile et plus guerrier que Mohammed aurait su maîtriser. Affable, humain, généreux, ami de la justice, cet émir se distinguait encore par son esprit et par ses connaissances. Il excellait dans la musique; mais sa passion pour cet art, son penchant pour le jeu, le vin et les femmes éteignirent en lui tout sentiment d'énergie, de courage, d'activité, de prévoyance, et le rendirent incapable de s'appliquer aux soins du gouvernement. Son exemple corrompit ses courtisans, amollit ses sujets et ses troupes; les hommes vertueux, s'indignant de la conduite d'un tel prince, prévirent une révolution prochaine. En effet, la même année, le fameux Yacoub ben Leïth s'empara du Seïstan, où il fonda la dynastie de Soffarides (*voy.* YACOUB). L'an 250 (864), Haçan, fils de Zeïd, de la race d'Aly, enleva le Thabaristan et le Deïlem à Mohammed, et les transmit à sa postérité. Trois ans après, l'émir du Khoraçan fut revêtu de la dignité d'*al scharta* (lieutenant général du calife, à Bagdad), charge importante qu'avaient occupée ses oncles Mohammed et Soleïman, et qu'il fit exercer par Obeid-Allah, qui était aussi son oncle. Mais le crédit des Thahérides n'en diminua pas moins à la cour du calife. Dans le même temps, Yacoub entra dans le Khoraçan, s'empara de Hérat, força Mohammed de lui abandonner Fouschendj et de se retirer à Nischabour. L'an 257 (871), Haçan, fils de Zeïd, pénétra dans le Djordjan, fit un carnage épouvantable d'une armée que Mohammed avait levée à la hâte et à force d'argent, et annexa cette province à ses nouveaux Etats. Cependant Yacoub avait obtenu du calife, par ses menaces et ses hostilités, la souveraineté du Seïstan, de Balkh et d'autres démembrements de la puissance thahéride. Quelques seigneurs, n'ayant pas voulu le reconnaître, s'étaient retirés à Nischabour. Mohammed, sommé de les livrer, respecte les droits de l'hospitalité : son refus lui attire une nouvelle guerre. Mais le bruit de la marche de son ennemi ne peut l'arracher du sein des plaisirs et de la mollesse. Des sujets fidèles, de véritables amis veulent l'instruire du danger qui le menace : « L'émir « dort, » leur dit le portier du palais; et leurs instances sont vaines pour pénétrer jusqu'au prince. Enfin Mohammed sort de sa léthargie à l'aspect des étendards victorieux de l'usurpateur. Il refuse alors toute proposition de paix; il jure de s'ensevelir sous les ruines de sa capitale : généreuse, mais trop tardive résolution! Il ne trouve que des lâches ou des traîtres. Ses favoris même font avec Yacoub leur capitulation particulière, et les habitants vont en foule au-devant du vainqueur, qui entre dans Nischabour le 4 chawal 259 (2 août 873). Mohammed, arrêté dans sa fuite, est conduit à Yacoub, qui, dédaignant de lui ôter la vie, le retient prisonnier auprès de sa personne, et relègue cent deux ou même cent soixante princes de la maison de Thaher dans divers châteaux du Seïstan, où ils périrent misérablement. Mohammed avait régné onze ans et deux mois, et sa dynastie avait duré un peu plus de cinquante-quatre ans. La déroute de Yacoub, près de Waseth, l'an 262 (876), brisa les fers de Mohammed, qui se réfugia à Bagdad, où il fut mis en possession de la dignité d'*al scharta*. Il fit alors quelques tentatives pour recouvrer le Khoraçan. Mais son frère Houceïn, qui était rentré dans Nischabour, ne put s'y maintenir; et, lorsqu'en 266 (879), Amrou, frère et successeur de Yacoub, eut regagné les bonnes grâces du calife, Mohammed fut dépouillé du gouvernement de Bagdad et vécut dans une telle obscurité, qu'aucun historien n'a pris la peine d'indiquer l'époque de sa mort. On rapporte de ce prince un trait de générosité qui a pu fournir à Marsollier le sujet de son opéra-comique de *Gulnare, ou l'Esclave persane*. A—T.

MOHAMMED BEN YAHYA BEN ISMAIL (ABOUL-WAFA), *Al Bouzdjany*, célèbre mathématicien et astronome arabe, né l'an 328 de l'hégire (939 de J.-C.) à Bouzdjan, petite ville du Khoraçan, passa en 959 dans l'Irak, où il s'appliqua à l'astronomie et fit ses observations pour corriger celles qui avaient été faites par l'ordre du calife Al-Mamoun. La table qui en contient les résultats fut appelée *Alzydje al-chamil* (tables générales), et a été commentée par le seïd Aly Alcouschgi et par son fils le seid Hassan. Il a beaucoup écrit sur l'astronomie et les mathématiques. Il mourut en 998. On trouve la liste exacte de ses ouvrages

dans Casiri, *Bibliotheca arabico-hisp.*, t. 1er, p. 433. R—D.

MOHAMMED BEN ZEIN-EL-ABEDIN-ALI est le cinquième des douze imams issus d'Ali et de Fathimah, et regardés par les Chyites comme les seuls héritiers légitimes du califat. Il naquit à Médine l'an 57 de l'hégire (677 de J.-C.), trois ans avant la fin du célèbre Houceïn, son aïeul, et il eut pour mère une fille du calife Haçan, son grand-oncle. Sa passion pour l'étude et la profondeur de ses connaissances le firent surnommer *Baker* (ou le Scrutateur); on lui a donné aussi les surnoms de *Hady* (Directeur) et de *Schaker,* parce qu'il rendait à Dieu de fréquentes actions de grâces. Il mourut en Syrie l'an 114 ou 116 (732 ou 734), empoisonné, dit-on, par ordre du calife Hescham. Son corps fut transféré à Médine et inhumé, suivant ses volontés, dans le cimetière public, où on ne l'ensevelit qu'avec la chemise qu'il portait pendant ses prières. Il eut deux filles et six fils, dont l'aîné, Djâfar-al-Sadik, lui succéda. — MOHAMMED II, neuvième imam, surnommé *al Djawad* (le Généreux), *al Taki* (craignant Dieu), et *al Zaki* (le Pur), naquit à Médine l'an 195 de l'hégire (810-811 de J.-C.). Il était fils d'Aly-Riza, que le calife Al-Mamoun avait déclaré son successeur. Il alla dans le Khoraçan avec son père, après la mort duquel il suivit à Bagdad le calife, dont il épousa la fille. Il mourut dans cette ville, très-regretté de ses partisans, l'an 220 (835), à l'âge de 25 ans, et, quoiqu'on ait prétendu que Motasem, frère et successeur d'Al-Mamoun, le fit empoisonner, ce fut Wathek, fils du premier de ces prince, qui récita sur son corps les prières funèbres. Mohammed fut enterré auprès de l'imam Mousa, son aïeul. Il eut pour successeur Ali, l'aîné de ses deux fils. — MOHAMMED, fils d'Abdallah et arrière-petit-fils de Houceïn, fut le premier prince alyde qui prit le titre de calife à Médine, l'an 131 de l'hégire (749). Forcé de céder à la puissance d'Abou-Djâfar Al-Mansour et de se dérober à ses poursuites, il s'enfuit aux Indes. Mais les cruautés de ce prince envers le père et les parents de Mohammed furent pour celui-ci un motif de reparaître sur la scène (*voy.* MANSOUR). Maître de Médine, de la Mecque et du Yémen, il prit le titre de *mahdy* (directeur) et celui de *nafs zaki* (âme pure). Vaincu par Isa, neveu de Mansour, il périt les armes à la main sur les remparts de Médine, l'an 145 (762), et son frère Ibrahim éprouva un semblable sort la même année, dans une bataille, près de Koufah. Ce fut sur Mohammed que l'on trouva le fameux sabre *dzoul fekar* (à deux lames), dont Aly avait hérité du prophète, et qui fut depuis conservé religieusement par les califes abbassides, jusqu'à ce que l'un d'eux le rompit un jour à la chasse. On voit encore la représentation de ce sabre sur les étendards ottomans. A—T.

MOHAMMED-BEY ABOU-DHAHAB, successeur du fameux Ali-Bey dans le gouvernement de l'Egypte, avait été acheté par lui en 1758. Admis au nombre de ses Mameluks, il devint son favori, son gendre, et fut élevé au rang de l'un des vingt-quatre beys de l'Egypte en 1766. Mohammed répondit d'abord à la confiance de son maître. Il lui soumit le Saïd, après avoir détruit la puissance d'un cheik arabe qui s'en était emparé. L'année suivante, il conduisit une armée en Arabie, conquit la Mecque, détrôna le chérif et mit à sa place l'émir Abdallah. En 1771, il commanda l'armée qu'Ali-Bey envoyait en Syrie, et, renforcé par la jonction des troupes du cheik Dhaher, émir d'Acre, il vainquit le 6 juin les forces réunies des quatre pachas de Syrie sous les murs de Damas, prit cette ville et assiégea le château, qu'il força de capituler le troisième jour. Mais, au moment d'en prendre possession, Mohammed, excité par la jalousie ou l'ambition et séduit par les intrigues d'Osman, pacha de Damas, décampe brusquement, évacue toutes les places qu'il a conquises, et reprend à la tête de ses Mameluks la route du Caire, avec tant de précipitation que le bruit de leur arrivé ne les y précède que de six heures. Bientôt la mésintelligence éclate entre Ali et Mohammed. Ce dernier, se croyant désormais plus puissant que son maître, jette le masque, échappe à sa surveillance et à ses embûches, court dans le Saïd se mettre à la tête des ennemis d'Ali et revient bientôt avec une armée menacer le Caire. Ali lui oppose une autre armée; mais le perfide Ismaël, qui la commandait, ayant passé dans le camp de Mohammed, celui-ci, vainqueur presque sans tirer l'épée, rentre dans le Caire, que la fuite d'Ali met en son pouvoir en avril 1772, et l'année suivante, dans le même mois, il devient paisible possesseur de toute l'Egypte par la défaite et la mort de son rival (*voy.* ALI-BEY). Mohammed, feignant de n'être que le ministre des volontés du sultan, se soumit à la Porte et lui envoya le tribut interrompu depuis six ans. Il obtint le titre de pacha du Caire, et l'autorisation de faire la guerre au cheik Dhaher, autant pour se venger du fidèle allié d'Ali-Bey que pour s'emparer de ses trésors. Muni d'une artillerie extraordinaire et pourvu de canonniers européens, il paraît en Palestine au mois de février 1776, accepte la reddition de Gaza, assiége, prend et saccage Yaffa, et fait ériger une pyramide avec les têtes de ses habitants égorgés. Acre, abandonnée par Dhaher, est livrée au pillage, et Mohammed, après avoir enlevé les richesses de l'église du Mont-Carmel, fait trancher la tête à trois moines sous prétexte qu'ils refusaient de lui livrer les trésors de Dhaher et d'Ibrahim, son ministre. Il réservait le même sort aux négociants français établis dans cette ville et qu'il croyait dépositaires de ces trésors, lorsqu'il fut emporté à la fleur de son âge par la peste ou par une fièvre maligne, au mois de juin 1776. Ce tyran éphémère

de l'Egypte avait été surnommé *Abou-Dhâhâb* (le père de l'or), à cause de son avidité et du luxe de sa tente et de ses équipages. Après sa mort, les beys Ismaël, Haçan, Ibrahim et Mourad se disputèrent le gouvernement de l'Egypte, que les deux derniers finirent par posséder en commun (*voy.* MOURAD-BEY). A—T.

MOHAMMED-COTHB-EDDYN. *Voyez* COTHB-EDDYN.

MOHAMMED-DJELAL EDDYN. *Voyez* AKBAR.

MOHAMMED-EL-AZDY-IBN-DOREYD (ABOU-BEKR). *Voyez* IBN DOREID.

MOHAMMED-EL-NASER. *Voyez* MEHEMED et NASER-MOHAMMED.

MOHAMMED-HAÇAN-KHAN, fondateur de la dynastie des Kadjars (1), était fils de Feth-Ali-Khan, gouverneur du Mazanderan sous le règne de Schah-Thahmasp II en 1723, et depuis l'une des premières victimes immolées à l'ambition de Thahmasp-Couli-Khan (*voy.* NADIR-SCHAH). Mohammed-Haçan ne laissa pas d'être nommé dans la suite gouverneur d'Esterabad par Nadir, qu'il servit fidèlement. Il commanda un corps de troupes au siége de Moussoul en 1743. L'année suivante, il marcha au secours de Houceïn, son fils aîné et son lieutenant, que les Turkomans avaient chassé d'Esterabad; il vainquit les rebelles et fit périr avec eux un grand nombre d'habitants de la province. Après la mort de Nadir et celle d'Adel-Schah, son neveu, qui avait usurpé le trône sur Schah-Rokh, petit-fils de ce prince; et pendant la guerre qui eut lieu entre Schah-Rokh et Ibrahim, frère d'Adel, Mohammed-Haçan fut un des premiers ambitieux qui affecta l'indépendance en 1748. Deux ans après, il vainquit le gouverneur du Mazanderan, le fit brûler vif et s'empara de cette province. Attaqué bientôt lui-même par Ahmed-Schah-Abdally, roi de Candahar, qui venait de soumettre le Khoraçan, il le battit dans les défilés à l'orient d'Esterabad, et lui ôta tout espoir de conquérir le reste de la Perse (*voy.* AHMED-SCHAH). Cette victoire affermit la puissance de Mohammed-Haçan et le mit en état d'en étendre les bornes. Une sorte d'oligarchie s'était établie dans le Ghylan : il sema la division parmi les chefs, et assujettit cette province, dont il donna le gouvernement à l'un d'eux. Il refusa de reconnaître pour souverain Schah-Rokh le jeune, à qui le roi de Candahar, son protecteur, avait laissé Meschehd et quelques cantons du Khoraçan. Il méconnut aussi les prétendus droits d'Ismaël, rejeton des sofis, qu'Ali-Merdan et Kherym-Khan avaient placé sur le trône à Ispahan. Alors l'anarchie devint générale en Perse. Tous les gouverneurs se rendirent indépendants, et plusieurs aspirèrent à la souveraineté. Mais bientôt les trois principaux compétiteurs furent Kerym-Khan, qui, sous le nom du jeune Ismaël-Schah, régnait sur la Perse méridionale; Asad-Khan, qui était maître de Tauryz et de toute la partie nord-ouest jusqu'à la Géorgie (*voy.* ASAD-KHAN), et Mohammed-Haçan-Khan. Celui-ci, après avoir vaincu sur les frontières du Mazanderan Kerym-Khan, qui était venu l'attaquer, prit à son tour l'offensive et s'avança vers Ispahan, tandis que Kerym venait de reprendre cette capitale à la suite d'une longue lutte contre Asad. Mohammed vainquit sans beaucoup de peine les troupes de son rival, fatiguées et découragées à la vue d'un nouvel ennemi. Il s'empara d'Ispahan et de la personne d'Ismaël, dont il feignit de n'être que le généralissime. Mais ayant poursuivi Kerym, qui s'était réfugié à Chyraz, il fut battu et forcé de retourner à Ispahan. Plus heureux contre Asad, en mai 1757, il dissipa ses troupes, en incorpora la plus grande partie dans son armée, et réduisit cet Afghan à quitter la Perse et à se réfugier à Bagdad. Devenu alors le plus puissant des prétendants au trône, il marche vers Chyraz avec toutes ses forces dans le dessein d'écraser Kerim-Khan, et refuse un combat singulier que celui-ci lui envoie proposer. Mais au moment où il se croyait sûr de triompher, les Persans et les Afghans qui servaient dans son armée ayant déserté spontanément, il se voit contraint de décamper avec les Kadjars et les Turkomans, et s'enfuit à Ispahan où, ne se trouvant pas en sûreté, il reprend bientôt la route d'Esterabad. Cependant Kerym, rentré dans Ispahan, charge son cousin Cheik-Ali-Khan de poursuivre Mohammed. Celui-ci se fortifie dans ses montagnes et en ferme tous les passages; mais un traître sert de guide aux troupes de son rival. Mohammed se bat en désespéré : vaincu et sans ressource, il fuit à travers un marais où son cheval s'enfonce. On l'arrête et on lui coupe la tête (1758). Mohammed-Haçan avait régné une dizaine d'années dans le nord de la Perse; il laissa huit fils, dont les principaux furent Agha-Mohammed, qui subjugua cet empire (*voy.* MOHAMMED-AGHA), Houceïn Couli-Khan et Mourteza Couli-Khan, qui fut longtemps en guerre avec son frère Agha-Mohammed, et qui vivait encore à Astrakan l'an 1798. Les autres ont tous été aveuglés ou mis à mort par ordre d'Agha-Mohammed ou de Feth-Ali-Schah, son successeur. A—T.

MOHAMMED-SCHAH, roi de Perse (1810-1848), était fils d'Abbas-Mirza et petit-fils de Feth-Ali-Schah (*voy.* ces deux noms). De nombreux compétiteurs se présentèrent pour lui disputer le trône, car Feth-Ali-Schah avait laissé une postérité considérable. Usant du droit accordé par le Coran, il avait jusqu'à cinq à six cents femmes dans son harem, qui lui donnèrent une postérité masculine

(1) Les *Kadjars*, dont le nom turc signifie *fugitif*, étaient des déserteurs des armées ottomanes, auxquels Schah-Abbas Ier, roi de Perse, donna du service, et qu'il dispersa dans plusieurs provinces de ses Etats, de crainte qu'ils n'excitassent des troubles après sa mort. Ceux qu'il envoya dans le Mazanderan, pour les opposer aux Ouzbeks, furent assez nombreux pour y former une tribu; les autres se fondirent avec le reste de la population.

de soixante-dix princes. Tous ces membres de la famille royale étaient les ennemis du nouveau schah, qui leur ôta les commandements qu'ils possédaient, les remplaçant par des khans dont la fidélité ne lui était pas suspecte. Cependant les droits de Mohammed finirent par être reconnus, grâce à l'accord de l'Angleterre et de la Russie, qui cherchent d'ordinaire à faire prédominer séparément leur influence à la cour de Téhéran. Aussi cette intelligence ne fut pas de longue durée. Chacune des deux puissances espérait gagner la Perse à sa cause, et cette lutte n'a produit d'autre résultat que de démoraliser le pays. Ce fut d'abord la Russie qui l'emporta et sut garder l'avantage, malgré des échecs temporaires. A son instigation, Mohammed déclara la guerre à Hérat (1833). Les Russes voulaient étendre leur domination sur ce boulevard avancé qui commande la route de l'Inde. Le prince Kamrah était schah de ce territoire. La Russie noua des intrigues avec Dost-Mohammed du Kaboul, qui ne demandait pas mieux que de renverser le souverain régnant à Hérat. Les Persans assiégèrent donc cette dernière ville, soutenus par le Kaboul et la Russie; mais la place se défendit courageusement, avec l'aide d'officiers anglais. Une seconde attaque fut dirigée contre Hérat en 1839, toujours sur les conseils de la Russie, dont l'ambassadeur, général Simonitch, se trouvait dans le camp persan. Mais l'ambassadeur d'Angleterre, M. Mac-Nill, y était également. Comme la première fois, la place était défendue par des Anglais, entre autres par un officier du génie d'une rare habileté, qui entretenait la valeur des Afghans assiégés. Du camp, l'ambassadeur anglais correspondait presque ouvertement avec son compatriote dans la place. Il menaçait Mohammed-Schah lui-même. Les Persans poussaient l'attaque avec vigueur et courage; mais il ne convenait pas à la politique anglaise que la victoire restât aux Persans. Les Russes, au contraire, cherchaient à faire triompher ce peuple. Le faible Mohammed, tiraillé tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, donna l'assaut, qui fut repoussé. Mais les soldats, exaltés par ce combat, allaient livrer un second assaut, et la prise de la ville paraissait imminente. C'est alors que M. Mac-Nill eut recours à son dernier expédient. Il menaça le schah d'une descente des forces anglaises sur le littoral persique, et d'une invasion dans les provinces méridionales du royaume si le siége n'était pas levé. Exaspéré, Mohammed chassa de sa présence l'ambassadeur; mais il eut la faiblesse de consentir à ce que ce dernier exigeait, et se retira avec son armée, afin de ne pas attirer sur son royaume les calamités dont le menaçait le représentant de la puissance britannique. Cette faiblesse de caractère était le défaut dominant de Mohammed-Schah. Il avait été élevé par un mollah, Hadji-Mirza-Hagassi, qui conserva toujours de l'ascendant sur ce prince. Quand celui-ci parvint au trône, le mollah devint premier ministre, et ce fut lui qui gouverna réellement la Perse pendant le règne indolent de Mohammed. Le schah avait pourtant quelque teinte des idées européennes; mais il ne savait pas s'affranchir de la superstition trop commune aux Orientaux. Pendant plusieurs années de sa vie, il fut sous l'empire d'une prédiction faite, plus de quatre siècles auparavant par un astrologue, auteur du livre *Chahnameh-Toullah*. Mohammed était le dernier des huit rois dont parlait la prédiction; aussi comptait-il les jours et les heures, distribuant de l'or aux derviches et aux mollahs pour qu'ils implorassent le ciel et changeassent l'arrêt du destin. Au reste, d'un naturel doux, il ne déployait pas ce faste et cette prodigalité habituels aux despotes de l'Orient. D'une austérité sévère, et qui n'était pas affectée comme celle de son ministre, il suivait consciencieusement les préceptes de sa religion, ne buvait jamais de vin; et peu semblable à son père, et encore moins à son grand-père, il se contentait de trois femmes. Mais s'il avait quelques vertus privées, il ne possédait pas celles d'un roi. La Russie avait repris toute son influence. Depuis plusieurs années, des démêlés existaient entre la Turquie et la Perse au sujet des frontières respectives. La Russie ramena la paix entre les deux voisins, et bientôt conclut à Tiflis (1846), grâce au prince Woronzow, un traité par lequel la Perse cédait au czar deux ports de Rescht et d'Asterabad, sur la mer Caspienne, pour des bâtiments de guerre; en outre, elle lui accordait le droit d'exploiter les mines de charbon et de construire, dans les deux ports dont nous venons de parler, des stations fortifiées pour l'exploitation desdites mines. Le ministre persan qui, gagné par la Russie, avait fait conclure ce traité, mourut en 1847. Le schah ne tarda point à le suivre; le 6 septembre 1848, il succomba aux violentes attaques de goutte dont il avait souffert une grande partie de sa vie et qui le faisaient boiter. G. D—G.

MOHAMMED-IBN-BATOUTA. *Voyez* MOHAMMED-ABOU-ABDALLAH.

MOHAMMED-IBN-HANEFIAH, était le troisième fils du calife Ali, et de Hanefiah, l'une de ses femmes, qu'il avait épousée depuis la mort de Fathimah : ce personnage n'a pas été mis au nombre des douze imams, parce qu'il n'était point de la race de Mahomet; néanmoins, après la fin tragique de son frère Houceïn, qui n'avait laissé que deux fils en bas âge (*voy.* HOUCEÏN), il fut regardé comme le chef de la maison d'Ali et comme l'espérance de son parti. Malgré la conduite circonspecte qu'il tint à la Mecque, où Abdallah, fils de Zobeïr, s'était fait proclamer calife, Mohammed ne fut point étranger aux démarches de ses partisans pour rendre le califat aux enfants d'Ali (*voy.* MOKHTAR); mais il leur défendit toujours de recourir aux armes et de

répandre le sang, déclarant qu'il s'abandonnait aux décrets de la Providence. Cependant Abdallah, soupçonnant la vérité, fit arrêter Mohammed et toute sa famille, l'an de l'hégire 66 (685 de J.-C.), les renferma dans l'enceinte du puits *Zemzem*, et les menaça de la mort s'ils ne lui prêtaient pas serment de fidélité dans un délai qu'il leur fixa. Deux jours avant l'expiration du terme fatal, 700 cavaliers déterminés, venus de Koufah, délivrèrent les prisonniers, se saisirent d'Abdallah, et lui auraient fait un mauvais parti si Mohammed n'eût sauvé les jours de son rival et empêché ses libérateurs de violer le sanctuaire de la Caabah, près de laquelle se trouve le puits de Zemzem. Il se retira sur le mont Redhwa, non loin de la Mecque, avec 4,000 de ses sectateurs, pour se soustraire aux persécutions du calife ommayade Abdel-Melek, qui avait détruit le parti d'Abdallah (*voy.* ces deux noms). Mohammed-Ibn-Hanefiah mourut à Médine l'an de l'hégire 81 (700 de J.-C.) Mais parmi les Chyites, il y a une secte qui lui applique ce que les autres disent de Mohammed-Aboul-Cacem, le douzième imam (*voy.* Mahdy). Cette secte prétend que ce fils d'Ali est encore vivant sur le mont Redhwa, qu'il est le *Mahdy* (ou directeur) prédit par Mahomet, et qui doit venir à la fin des siècles faire régner la justice et le bonheur. On voit d'ailleurs que Mokhtar, qui agissait en apparence comme lieutenant de Mohammed-Ibn-Hanefiah, lui donnait le titre de Mahdy; et il est certain que le chef de la secte des Carmathes, qui se faisait passer pour le Mahdy, avait pris le nom de Mohammed-Ibn-Hanefiah. Celui qui fait le sujet de cet article est quelquefois appelé *Ibn-al-Wassi* (le fils de l'héritier légitime, c'est-à-dire d'Ali). Il laissa quelques enfants; et l'historien Ibn-Cotaïbah assure que l'un d'eux, Abou-Haschem, héritier des droits de son père, étant mort sans enfants en Syrie, les transmit aux Abbassides, dans la personne de Mohammed, arrière-petit-fils d'Abbas. A—T.

MOHAMMED (Sidi). *Voyez* Sidi.

MOHAMMED-SULTAN (Mirza), né à Hérat l'an 821 de l'hégire (1418 de J.-C.), était arrière-petit-fils de Tamerlan, et second fils de Baïsangar-Mirza. L'an 846 (1442-1443), Schah-Rokh, son aïeul, lui donna le gouvernement d'une grande partie de l'Irak-Adjem, avec les droits et les attributs de la royauté; mais l'année suivante, mécontent de l'administration du jeune prince, il ne lui laissa, pour apanage, que les villes de Cazwyn et de Sulthanieh. Mohammed, loin d'être corrigé par cette leçon paternelle, marcha sur Hamadan, attaqua le gouverneur qui avait refusé de lui rendre hommage, le vainquit, lui fit couper la tête et s'empara de cette ville. Schah-Rokh adressa inutilement à son petit-fils les plus sanglants reproches sur la mort de cet émir, dont les ancêtres avaient rendu de grands services à la famille de Tamerlan. Mohammed, entouré de jeunes courtisans qui lui exagéraient sans cesse le grand âge et les infirmités de Schah-Rokh, dont il était un des plus proches héritiers, sentit redoubler son ambition par l'espoir de l'impunité. L'an 849, il entra sans résistance dans Ispahan, et mit le siége devant Chyraz, où régnait Mirza-Abdallah, son cousin germain, qui, hors d'état de tenir la campagne, se défendit en attendant les secours qu'il sollicita son aïeul de lui envoyer. Schah-Rokh, oubliant sa vieillesse, marche en personne, en 850 (1446), contre un ingrat qui osait troubler la paix dont la Perse jouissait depuis plusieurs années, et préparait ainsi la ruine de la maison de Tymour. A l'approche de son aïeul, Mohammed, saisi de crainte, abandonne ses conquêtes, son armée, et s'enfuit dans le Louristan avec ses femmes et un petit nombre d'eunuques. Schah-Rokh sévit rigoureusement contre les flatteurs et les complices du prince rebelle; mais ce grand monarque ayant succombé sous le poids des ans et de la fatigue (*voy.* Schah-Rokh), son armée retourna dans le Khoraçan, où ses petits-fils disputèrent le trône à leur oncle Ouloug-Bey, le seul de ses fils qui lui ait survécu. A la faveur de ces troubles, Mohammed rentra dans Ispahan l'an 851, et reprenant bientôt ses projets sur le Farsistan, il vainquit Abdallah, le traita généreusement, et lui fournit une escorte pour le reconduire avec honneur dans le Khoraçan. Reconnu sultan dans l'Irak-Adjem, le Farsistan et le Kerman, Mohammed reçut les soumissions de tous les princes tributaires de la Perse. Le seul Djihan-Schah, souverain de l'Adzerbaïdjan, et fils du fameux Turkoman Cara-Yousouf (*voy.* ce nom), se croyant dégagé de la fidélité qu'il avait jurée à Schah-Rokh, se mit en mesure d'agrandir ses Etats. Mohammed marcha contre lui; mais au moment où les armées étaient en présence, et où la Perse occidentale allait être livrée à toutes les horreurs de la guerre, les deux rivaux firent la paix. Mohammed épousa la fille de Djihan-Schah, céda Cazwyn et Sulthanieh à son beau-père, et reprit la route de Chyraz où, pendant deux ans, il ne s'occupa que du bonheur de ses sujets. Mais lorsque son oncle Oulegh-Bey, par sa retraite dans le Mawar-el-Nahr, eut abandonné la Perse orientale à l'ambition d'Alaed-Daulah et de Babour, frères de Mohammed, ce dernier entra dans l'arène et voulut être reconnu pour unique successeur de Schah-Rokh. L'an 853, il marcha vers le Khoraçan, dont il s'empara après avoir vaincu Babour près de Djam; et il fut reçu dans Hérat aux acclamations universelles. Il mit en liberté son neveu Ibrahim, fils d'Alaed-Daulah, le renvoya à son père; et rendit aussi Mahmoud, fils de Babour, à sa mère. Babour ayant levé une armée dans le Mazanderan, reparut en 854. Mohammed lui opposa des troupes qui furent battues, et n'arriva lui-même avec un corps de cavalerie que pour être témoin de leur fuite. Sa

présence intimida néanmoins Babour qui, le croyant suivi de toute son armée, se retira dans une forteresse. Mais Mohammed, étant retourné dans son camp, le trouva abandonné : ses soldats s'étaient dispersés sur un faux bruit qu'il avait été tué. Tandis que ces deux princes, à la fois vainqueurs et vaincus dans cette singulière campagne, se disputaient le Khoraçan presque sans combattre, Alaed-Daulah, leur frère aîné, surprit Hérat. Cette nouvelle obligea Mohammed de retourner à Chyraz; et les émirs qu'il avait laissés pour assiéger Babour, s'étant rangés sous les étendards de ce prince, l'aidèrent à reprendre Hérat sur Alaed-Daulah. Cependant Mohammed, loin d'être rebuté par le mauvais succès de sa dernière expédition, faisait d'immenses préparatifs pour recouvrer le Khoraçan. Babour employa tous les moyens pour le ramener à des sentiments plus pacifiques. Enfin un traité fut conclu entre les deux frères; mais Mohammed, le rompant presque aussitôt, envahit le Khoraçan avec une armée formidable. La bataille se donna en dzoulhadjah 855 (janvier 1452), près d'Esferaïn, vers les frontières de l'Esterabad. Mohammed, d'abord vainqueur, s'étant imprudemment acharné à la poursuite des fuyards, fut enveloppé par des cavaliers ennemis et conduit à Babour, qui lui reprocha son ambition et son parjure. « Mon « frère, répondit Mohammed, un roi comme moi « ne devait pas agir autrement. » Cette réponse fut l'arrêt de sa mort. Ce prince, l'un des plus vaillants et des plus généreux de la postérité de Tamerlan, n'était âgé que de 34 ans et il en avait régné dix. La sultane, son épouse, mourut de douleur deux jours après lui. Babour ne put s'emparer des Etats de son frère, qui passèrent sous la domination de Djihan-Schah, beau-père de Mohammed, lequel les conserva jusqu'au règne de Ouzoun-Haçan (*voy.* ce nom). A—T.

MOHAMMED-TARAGHY. *Voyez* OULOUGH-BEY.

MOHEDANO (ANTOINE), peintre d'histoire, né en 1561, à Antequera, fut un des plus habiles artistes qu'ait produits l'Andalousie. Son père seconda les heureuses dispositions qu'il annonçait, en l'envoyant à Cordoue suivre les leçons du célèbre Paul de Cespèdes, qui s'y était établi et y avait fondé, en 1577, une école de peinture, dans laquelle le jeune Mohedano fut le premier admis. Celui-ci ne tarda pas à s'y faire distinguer, entre tous ses condisciples, par la science de son dessin et la pureté de ses profils. Mais le travail de la peinture à l'huile était trop lent pour la fougue de son génie; il se livra presque exclusivement à la fresque, et obtint en ce genre la prééminence sur tous les peintres de son temps. La facilité de son exécution ne nuisait pas cependant à l'exactitude de son dessin. Avant de commencer un ouvrage, il le méditait longuement, faisait ses études d'après nature et modelait ensuite sa composition. C'est par cette méthode, qu'il tenait de son maître, que Mohedano apprit à donner à ses tableaux les effets les plus heureux, à y développer les contrastes les plus savants et à répandre sur tout l'ensemble cette lumière vive et naturelle qui donne tant d'éclat à ses ouvrages. Ses fresques, dans l'église et le couvent de St-François de Séville et dans la cathédrale de Cordoue, font le plus grand honneur à son talent. Il fut aussi chargé de peindre, pour l'archevêque de Séville, quelques tableaux qui furent longtemps attribués à Louis de Vargas, l'un de ses plus habiles élèves. Les tableaux à l'huile qu'on doit à son pinceau sont moins estimés que ses fresques. Il avait établi une école d'où sont sortis plusieurs artistes célèbres. Au talent du peintre il joignait la culture des lettres. On connaît de lui plusieurs sonnets, recueillis dans la collection des poésies espagnoles que Pierre Espinosa, son ami, publia à Valladolid, en 1605, sous le titre de *Flores de poetas illustres de España*. Sur la fin de ses jours, Mohedano se retira à Lucerna, où il mourut en 1625. P—S.

MOHEDANO (RAPHAEL et PIERRE RODRIGUEZ) frères, et tous deux religieux du tiers ordre de la Merci, au couvent de St-Antoine, à Grenade, se sont fait une réputation par leur *Histoire littéraire de l'Espagne :* ils ont en général beaucoup contribué à y répandre le goût des études savantes. C'est d'après leurs sollicitations que des chaires de langues orientales, de mathématiques et de physique, furent établies dans les colléges de leur ordre, et que tous les livres nécessaires furent distribués aux étudiants et aux maîtres. Ils firent envoyer à Madrid deux religieux de leur ordre, pour y apprendre de Casiri l'hébreu et l'arabe. Leur zèle désintéressé pour les progrès des sciences leur attira quelques tracasseries, mais du moins il fut récompensé : ils furent admis tous deux dans l'académie d'histoire, à Madrid, et le roi leur accorda une pension de mille ducats. Il paraît qu'ils sont morts à peu de distance l'un de l'autre, vers la fin du dernier siècle. Leur ouvrage principal est, comme il vient d'être dit : *Historia literaria de España; origen, progresos, decadencia y restauracion de la literatura española*, Madrid, 1766-1785, 9 vol. in-4°. Les deux frères avaient eu le projet d'écrire cette Histoire sur un plan aussi vaste que celui de l'Histoire littéraire de la France, mais ils n'avaient pas encore terminé l'Histoire ancienne, et déjà leur ouvrage était devenu si volumineux, que l'on dut désespérer de le voir jamais terminé. Ils y renoncèrent en effet, et leur Histoire littéraire, embarrassée par une foule de digressions, n'a pas atteint même l'époque du règne des Goths : le dernier volume s'arrête à Pomponius Mela, à la vie et aux ouvrages de qui ce volume est presque entièrement consacré. A l'exemple des autres auteurs espagnols, ils revendiquent pour leur patrie l'origine de plusieurs auteurs latins, qui ne paraissent pas être nés en Espagne ; ils analysent leurs ouvrages, et

discutent longuement le mérite des traductions qui en ont été faites par des Espagnols. Ils avaient destiné leur travail à l'instruction de la jeunesse, ainsi que l'indique le titre de leur ouvrage : les attaques dirigées contre quelques-unes de leurs assertions forcèrent les auteurs à en publier une apologie sous le titre de *Apologia del tomo 5 de la Historia literaria de España,* Madrid, 1779, in-4°. Quelques années plus tard, don J. Suarez, de Tolède, publia une autre défense de cette Histoire littéraire, Madrid, 1783, in-4°. Les PP. Mohedano ont laissé en manuscrit plusieurs dissertations et mémoires, tels qu'une Apologie de la nation espagnole contre quelques auteurs modernes et étrangers; des Réflexions sur la littérature espagnole des trois derniers siècles, comparée à celle des Français et d'autres nations; une Dissertation sur l'Histoire d'Espagne du P. Mariana ; enfin une Dissertation historique et géographique sur les Celtes et autres peuples qui ont habité l'Espagne. D—G.

MOHLER (Jean-Adam), théologien allemand, né le 6 mai 1796, à Igersheim, près Mergentheim, dans le royaume de Wurtemberg, fit ses premières études à Tubingen, dans l'institution catholique de cette ville. Prêtre au mois de septembre 1819, il exerça d'abord le saint ministère dans une campagne. Il fut rappelé l'année suivante à Tubingen, pour enseigner les belles-lettres dans la maison où il avait été élevé, jusqu'en 1823. C'est pendant cet intervalle qu'il fit, des anciens auteurs classiques, cette étude approfondie qui, appliquée plus tard à la théologie, devait lui acquérir une si grande célébrité. Résolu de se consacrer entièrement à ce genre d'érudition, le jeune professeur allait adresser à ses supérieurs un mémoire pour obtenir une chaire dans la faculté des lettres, lorsque l'université catholique de Tubingen vint au-devant de ses vœux en lui offrant une chaire de professeur privé, qu'il accepta avec empressement. Il commença sa carrière littéraire en 1825, par la publication d'un ouvrage intitulé l'*Unité dans l'Eglise, ou le Principe du catholicisme,* ouvrage qui, sous plus d'un point de vue, laissait quelque chose à désirer, mais qui pouvait dès lors donner une idée de la hauteur à laquelle Mohler devait s'élever un jour dans les sciences théologiques. Il a été traduit en français par Ph. Bernard, in-8°. L'année suivante, l'université de Tubingen le nomma professeur extraordinaire d'histoire ecclésiastique et de droit canon. En 1827, il publia un nouvel ouvrage intitulé *Athanase le Grand et son siècle;* traduit en français, Paris, 1841, 3 vol. in-8°, accompagné d'une Notice historique sur l'arianisme, depuis la mort de St-Athanase jusqu'à nos jours, par J. Cohen. Si la profondeur de la science ne brillait pas encore de tout son éclat dans cette œuvre, elle attestait du moins l'ardeur de son zèle pour le bien de l'Eglise. A la même époque, le jeune auteur commença à donner, sur la différence entre les doctrines catholiques et les doctrines protestantes, des leçons qui furent accueillies par ses élèves avec un vif intérêt et publiées en 1831 sous le titre de *Symbolique, ou Exposition des doctrines contraires des catholiques et des protestants, d'après leurs confessions de foi publiques;* traduit en français sur la 4e édition allemande, par F. Lachat, Besançon, 1836, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fixa l'attention des théologiens : quelques-uns, le considérant sous un faux point de vue, s'écrièrent que l'auteur voulait fonder un catholicisme nouveau. Mais ces accusations malveillantes tombèrent bientôt devant l'acclamation universelle qui accueillit la *Symbolique.* Les réimpressions qui s'en firent chaque année et les nombreux écrits qui furent publiés pour la réfuter attestèrent que les questions qu'elle avait soulevées remuaient profondément les esprits : le professeur Bauer, en répandant dans Tubingen une réfutation de la *Symbolique,* ne fit que donner à Mohler l'occasion d'un nouveau triomphe, il lui répondit dans un ouvrage publié en 1834, et réimprimé l'année suivante sous le titre de *Nouvelles recherches sur la contrariété des doctrines entre les catholiques et les protestants pour la défense de ma* Symbolique, *contre la critique de M. le docteur Bauer, professeur à Tubingen;* traduit en français par F. Lachat, Besançon, 1840, in-8°. Le roi de Prusse, voulant attirer dans ses Etats un homme dont la réputation était devenue européenne, lui fit offrir, en 1832, une chaire à l'université de Bonn. Hermès et ses prosélytes s'alarmèrent; un professeur si sincèrement attaché au dogme de l'Eglise catholique eût été au milieu d'eux un docteur incommode, un témoin dangereux; il fallait l'éloigner à tout prix, et ils y parvinrent en élevant des doutes sur son orthodoxie. Mais ces soupçons sans consistance se dissipèrent d'eux-mêmes, et la cour de Prusse, pressée par Schmedding, conseiller intime du roi et rapporteur du ministère des cultes, offrit de nouveau à Mohler une chaire à son choix dans les universités de Bonn, de Munster, de Breslau. Fidèles aux anciennes appréhensions de leur maître, les disciples d'Hermès nouèrent de nouvelles intrigues; et, usant à propos du crédit du comte de Spiegel, ils réussirent une seconde fois à rendre inutile la bienveillance du gouvernement prussien. Vers cette même époque, une chaire de théologie se trouvant vacante à l'université de Munich, le roi de Bavière la proposa à Mohler, qui accepta et se rendit à Munich au commencement du printemps de 1835. Il enseigna d'abord l'exégèse, et, dans les années subséquentes jusqu'en 1838, il embrassa dans ses leçons l'histoire ecclésiastique et la doctrine des saints Pères. Mais attaqué du choléra en 1837, il se vit forcé de suspendre son cours. A peine relevait-il de maladie, qu'il eut la grippe; depuis, sa santé fut toujours délabrée. Pendant l'été de

1837, il fit un voyage à Mérau, dans le Tyrol, pour se rétablir; mais à son retour il retomba malade. La nouvelle de l'arrestation de l'archevêque de Cologne l'affecta péniblement, et le disposa peu sans doute à accepter une chaire qui lui fut proposée par M. Bruggemann, de la part du gouvernement prussien, dans l'université de Bonn, avec un canonicat à la cathédrale de Cologne. Mohler refusa des titres et une charge qui auraient doublé son revenu, et donna un démenti solennel à ceux qui le soupçonnaient de favoriser l'hermésianisme, parce qu'il n'avait point élevé la voix contre ce système dangereux. Cependant le roi de Bavière, voulant donner au célèbre professeur un témoignage éclatant de son estime, lui fit dire qu'il désirait le voir à sa cour; et comme il apprit que Mohler se trouvait dans l'impossibilité d'entreprendre aucun voyage, il lui envoya la croix et le titre de chevalier de St-Michel. Mohler rouvrit ses cours le 8 février 1838; mais trois semaines après, ses forces défaillantes l'obligèrent de renoncer de nouveau à paraître dans sa chaire. La déportation de l'archevêque de Cologne fixait alors l'attention de toute l'Europe. Mohler crut devoir élever la voix en faveur de l'illustre exilé, dont il plaida la cause dans deux articles insérés, l'un dans la *Gazette universelle*, et l'autre dans la *Gazette politique* de Munich. Il renonça, peu après, à sa chaire de Munich. A cette nouvelle, le roi de Bavière le nomma, de son propre mouvement, doyen du chapitre de la cathédrale de Wurtzbourg. Mohler ne devait point jouir de sa nouvelle dignité : sa maladie prit tout à coup, au mois d'avril, un caractère alarmant. Résigné à la volonté divine, il vit sa dernière heure avec calme. Il reçut avec ferveur les sacrements de l'Eglise, et expira le 12 avril 1838. Outre les ouvrages dont nous avons fait mention, Mohler publia d'excellents mémoires dans le *Journal théologique* de Tubingen, et dans le *Catholique de Spire*. Ses leçons publiques sur l'histoire ecclésiastique étaient méditées profondément et puisées dans les meilleures sources. Il avait composé un commentaire sur l'Epître de St-Paul aux Romains; il voulait le faire passer par l'épreuve de la leçon publique avant de le faire imprimer; mais sa mort prématurée ne lui permit pas d'accomplir ce dessein. Il en faut dire autant d'une *Histoire du monachisme en Occident*, qui était déjà fort avancée. (*Voy.* un *Essai sur la vie et les ouvrages de Mohler*, Paris, 1850, in-8°.) P—c—t.

MOHN (Gottlob Samuel), peintre sur verre, né à Weissenfels le 4 novembre 1789 (et suivant le *Conversations lexicon* en 1760), était élève de son père, *Sigismond* Mohn, qui né également à Weissenfels, après avoir été ébéniste, soldat, et peintre sur porcelaine, s'était occupé de faire revivre l'art à peu près perdu de la peinture sur verre à l'encaustique. Les premiers essais qu'il tenta dans ce genre datent de 1809, à Leipsick. Sigismond mourut à Dresde en 1815. Son fils continua cette carrière avec plus de succès encore. Après avoir fait ses études à Halle, Berlin et Stettin, il entreprit plusieurs voyages, afin de se perfectionner dans son art. Au retour, on le chargea de décorer une coupe offerte au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III. Le célèbre chimiste Klaproth fit des expériences qui prouvèrent que ses peintures étaient bien fondues dans le verre et ne pouvaient être anéanties qu'avec celui-ci. On accorda à ces travaux, qui dans le principe parurent égaux, puis bientôt supérieurs à ceux des anciens, d'autant plus d'attention qu'on croyait cet art perdu, comme nous l'avons dit. Le duc de Mecklenbourg-Schwerin fut le premier qui en fit faire un essai en grand dans sa chapelle de Ludwigslust. Mohn vécut à Berlin (1806), où il profita des leçons des chimistes Klaproth, Helmstædt, etc.; à Vienne (1811), où il fréquenta l'académie des beaux-arts et suivit les cours de l'institut polytechnique. Le duc Albert de Saxe-Teschen le chargea (1813) de peindre les fenêtres du Ritterburg, à la résidence impériale de Laxenbourg. Un autre de ses protecteurs, l'archiduc Jean, lui commanda un travail de ce genre pour son château de Brandhof en Styrie. Les fenêtres qu'il décora dans l'église Maria-Stiegen, à Vienne, attirèrent l'attention de l'empereur (1821), qui lui commanda des peintures pour les autres fénêtres de Laxenbourg. Il y établit des fourneaux, inventa un pyromètre pour déterminer le point exact de la fusion, et, continuant ses études de chimie, retrouva la couleur rouge foncée des anciens. Ce qui mérite d'être signalé dans ses travaux à Laxenbourg, c'est d'abord la fenêtre ogivale de la salle à manger, avec François Ier et Marie-Thérèse en manteau de pourpre d'un rouge éblouissant, puis la fenêtre du milieu dans le salon d'apparat. Il mourut le 2 novembre 1825, après s'être converti à la religion catholique. Il laissait une collection d'œuvres d'art qui s'est très-bien vendue. (*Voy.* le *Nouveau nécrologe des Allemands*, ann. 1825, p. 1559, et le *Dictionnaire des artistes*, en allemand, par Nagler.) G. D—g.

MOHNIKE (Théophile-Chrétien-Frédéric), né le 6 janvier 1781 à Grimmen, dans la Nouvelle-Poméranie citérieure, fut destiné dès son enfance aux fonctions de ministre protestant. Il fréquenta d'abord le gymnase de Stralsund, puis l'université de Greifswalde et enfin celle d'Iéna, où il obtint en 1802 le grade de licencié en théologie. De 1803 à 1810, il fut précepteur dans la famille du comte de Bruchtershausen, qui, à cette époque, résidait dans l'île de Rugen; en 1811, il devint professeur à l'école de Greifswalde, et en 1813 recteur de cet établissement, qu'il réorganisa entièrement. En 1818, la paroisse de St-Jacques de Stralsund l'élut pasteur, et en même temps le roi de Prusse, qui dans ce moment même s'occupait à réformer les administrations

publiques de la province de Poméranie, qui lui avait été cédée en 1815 par la Suède, nomma Mohnike assesseur au consistoire central luthérien et membre de la commission de l'instruction publique de la même province, fonctions que plus tard il cumula avec celles de membre du comité chargé d'examiner les élèves qui quittent les gymnases poméraniens et l'université de Greifswalde. Une maladie grave, dont il fut atteint en 1825, interrompit ses travaux pendant deux années; et en 1827 le roi lui accorda, à titre de gratification, une somme qui le mit à même de faire un voyage pour rétablir parfaitement sa santé. Il visita la Silésie prussienne, la Bohême, la Bavière, la Franconie et la Saxe. De retour en Poméranie, il fit connaissance avec M. Lundblad, savant suédois, qui à cette époque était consul général de Suède et de Norvége en Prusse, et qui plus tard a résidé assez longtemps à Paris, où il a publié divers écrits historiques, ainsi qu'une traduction française de plusieurs romans et poëmes suédois et danois. M. Lundblad, avec qui Mohnike se lia d'amitié, lui fit connaître les chefs-d'œuvre des littératures scandinaves, et sous sa direction, il apprit d'abord le suédois, puis le danois et l'islandais. En 1830 et 1831, il parcourut la Suède et le Danemarck, où il examina les bibliothèques et se mit en relation avec les historiens et littérateurs les plus distingués de ce pays, tels que Rafn, Geyer, Oehlenschlaeger, Tegner, etc. De retour à Stralsund, Mohnike partagea son temps entre l'accomplissement des différentes fonctions dont il était investi et ses travaux historiques et littéraires, jusqu'à sa mort, qui arriva le 6 juillet 1841, à la suite d'un violent accès de goutte. Mohnike a publié un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : 1° *Histoire de la littérature des Grecs et des Romains*, vol. 1er, Greifswalde, 1813, in-8°. Ce travail, dont le début est très-remarquable et fit une grande sensation, est malheureusement resté inachevé. 2° La *Jeunesse d'Ulric de Hatten, avec l'histoire et la description de l'original de l'écrit* « des Griefs », ibid., 1816, in-8°. Ce livre contient des renseignements intéressants sur l'état de la littérature du 16e siècle. 3° *Histoire de la* Professio fidei Tridentinæ, ibid., 1823, in-8°; 4° *Recherches hymnologiques*, Stralsund, 1831 et 1832, in-8°. Ouvrage qui a pour objet de compléter l'histoire du chant dans l'Eglise, et qui donne en passant des détails précieux et jusqu'alors inédits sur la réforme religieuse en Poméranie. 5° La *Célébration de l'anniversaire séculaire de l'adoption de la confession d'Augsbourg, en* 1630, 1730 *et* 1830, *dans la Nouvelle-Poméranie citérieure*, Stralsund, 1832, in-8°; 6° le *Couronnement de Chrétien III, roi de Danemarck, et de son épouse Dorothée*, en société avec le docteur Jean Bugenhagen, Stralsund, 1832, in-8°; 7° *Origine, naissance et vie entière de Barthélemy Sastrow*, Greifswalde, 1833, 3 vol. in-8°. Cet écrit jette une grande lumière sur l'histoire du 16e siècle. 8° Une édition des *Chroniqueurs de Stralsund*, d'après les manuscrits originaux, en collaboration avec M. le docteur Zober, Stralsund, 4 vol. in-8°; 9° une édition du *Faereyinga Saga* (c'est-à-dire : Saga des îles de Feroe), texte original islandais, avec traduction danoise et allemande, en société avec M. Rafn, Stralsund, 1835, in-8°; 10° une édition critique des *Epistolæ obscurorum virorum*, avec recherches pour découvrir l'auteur ou les auteurs, Berlin, 1838, in-8°. On a aussi de Mohnike un grand nombre de traductions du danois, du norvégien et du suédois, entre autres celle des œuvres du célèbre poëte suédois Isaïe Tegner, évêque du diocèse de Wexioe, qui alla faire une visite à Mohnike à Stralsund, exprès pour le remercier de la fidélité et de l'élégance avec lesquelles ses poësies avaient été rendues en allemand dans cette traduction. Mohnike prit aussi une part active à la rédaction de divers écrits périodiques, et particulièrement aux trois suivants : *Etudes baltiques; Etudes théologiques*, publiées par Ullmann et Umbreit; *Journal de théologie historique*, édité par Illgen. M-A.

MOHS (Friedrich), créateur d'un système de minéralogie (*Das naturhistorische mineral system*), né à Gernrode, dans le Harz, en 1773 ou 1774, fut destiné par son père à suivre la carrière du commerce, que ce dernier avait embrassée; mais le goût des études scientifiques, surtout des mathématiques, l'emporta chez lui et le poussa dans une autre voie. Après avoir étudié à Halle (1796-1798), il fréquenta l'académie des mines de Freiberg; fut employé dans la principauté d'Anhalt-Bernburg, puis partit à Dublin pour y fonder un établissement scientifique. N'ayant pas réussi, il revint à Freiberg; et en 1802 se rendit à Vienne, où il se lia avec le banquier Van der Null, qui possédait un beau cabinet minéralogique. Dans la description qu'il en donna, Mohs indiqua pour la première fois le système qu'il devait développer depuis. Il visita, au point de vue des mines et sous le rapport géologique, la Styrie, Salzbourg, la Carinthie, la Carniole, la Hongrie et la Transylvanie, etc. En 1810, le gouvernement autrichien le chargea d'inspecter les districts d'Autriche et de Bohême, où se trouve de la terre à porcelaine. L'année suivante, après un nouveau voyage en Styrie, il fut nommé, par les Etats de ce pays, professeur de minéralogie au Johanneum de Gratz. Le principal caractère de la méthode de Mohs, c'est que les signes extérieurs des minéraux, c'est-à-dire les signes qu'on peut déterminer sans altérer le minéral dans ses propriétés essentielles, forment la base unique de la distinction à établir entre eux, ce qui s'éloigne tout à fait du système de Berzélius, qui considère les caractères externes des minéraux comme inutiles pour la classification. En 1817, Mohs fit un voyage en Angleterre avec le comte de Breuner, son élève; il en fut rappelé pour venir occuper la chaire de minéralogie à

Freiberg; il fut appelé à Vienne en la même qualité, et nommé en 1838 conseiller des mines (*bergrath*). Il mourut le 29 septembre 1839 à Agordo, près de Belluno. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° le *Cabinet de minéralogie de M. Jacob Van der Null*, trois parties, Vienne, 1804; 2e édition, 1806; 2° *Description de la mine d'Himmelfurst, près de Freiberg*, ibid., 1804; 3° *Essai d'une méthode élémentaire pour la détermination et la connaissance des fossiles*, ibid., 1813; 4° *Classification, par classes, genres et espèces, des familles naturelles du règne minéral*, Dresde, 1820; 5° *Traité de minéralogie*, deux parties, ibid., 1822-1824; Table de cet ouvrage, ibid., 1825; 6° *Notions élémentaires du règne minéral, d'après la méthode naturelle*, 2 vol. Z.

MOHSIN-FANI (ou MOHSAN, comme ce nom est écrit par plusieurs écrivains), poëte célèbre de l'Inde dans le 17e siècle, n'est guère connu en Europe que comme auteur du *Dabistan*, ouvrage persan où il est traité d'un grand nombre de sectes religieuses, anciennes et modernes de l'Asie. Il est cependant à peu près certain aujourd'hui que le *Dabistan* a été mal à propos attribué à Mohsin-Fani par William Jones et Gladwin, qui ont été copiés à cet égard par d'autres écrivains. Ajoutons que ce livre a beaucoup perdu maintenant de l'importance qu'on lui avait accordée, sur l'autorité du même W. Jones, et que tout ce qu'il raconte des antiquités de la Perse et de la dynastie des Mahabadiens est justement relégué parmi les fables les plus absurdes. Au surplus, il y a lieu de croire que le *Dabistan* est postérieur à Mohsin-Fani, et ne lui a été attribué que parce que l'auteur, à la suite de son introduction, cite un couplet de Mohsin, et que les mots par lesquels il indique la citation, mal entendus, ont été cause de cette erreur. Les raisons qui prouvent que Mohsin ne saurait être l'auteur du Dabistan ont été exposées par MM. Vans Kennedy et William Erskine dans deux mémoires qui font partie du second volume des Transactions de la société littéraire de Bombay. Il paraît aussi que c'est à tort qu'on a donné à Mohsin le nom de Mohammed. Quoi qu'il en soit, Mohsin était natif de Cachemire. Après avoir étudié dans sa ville natale, sous un docteur célèbre, il se rendit à Dehly; et s'y étant fait avantageusement connaître de l'empereur mogol Schah-Djihan, il fut nommé par ce prince *sadder*, c'est-à-dire juge suprême d'Allahabad; et dans ce poste éminent, il devint le disciple du cheik Mohibb-Allah, docteur célèbre de cette ville. Dans la suite, lorsque Schah-Djihan soumit la ville de Balkh en 1646, le prince Uzbek, qui la possédait, ayant pris la fuite, et tout ce qui lui appartenait ayant été livré au pillage, on trouva dans sa bibliothèque une copie du divan (c'est-à-dire du recueil des poésies) de Mohsin-Fani, parmi lesquelles était une ode en l'honneur de l'infortuné prince. Schah-Djihan, irrité contre Mohsin, le destitua, mais lui assura une pension. Le poëte se retira dans la ville de Cachemire, lieu de sa naissance, et il y passa le reste de ses jours dans un entier éloignement des affaires, heureux et généralement respecté. Sa maison était le rendez-vous des hommes de lettres et des personnages les plus éminents en dignité. Il donnait chez lui des leçons de littérature et de morale, dont le sujet lui était fourni par les ouvrages des plus célèbres écrivains qu'il commentait, et dans l'explication desquels il développait toute son érudition. De cette école sont sortis plusieurs hommes de lettres très-distingués. Les œuvres poétiques de Mohsin-Fani se composent, dit-on, de six ou sept mille distiques. Ce poëte mourut en 1670 (1081 de l'hégire). *Fani* est le surnom poétique qu'il avait adopté, suivant l'usage des poëtes persans : il veut dire *périssable*, *sujet à la destruction*. S. D. S—Y.

MOHTADY-BILLAH (Abou-Abdallah Mohammed VI, al), 14e calife abbasside et fils de Wathek, fut appelé de Bagdad et proclamé à Sermenraï, l'an 255 de l'hég. (869 de J.-C.), après la déposition de Motaz, son cousin germain, qu'il voulut d'abord réconcilier avec les milices turques : il n'accepta le califat que sur le refus obstiné de ce prince. Mohtady s'attira d'abord l'estime générale, en rappelant les beaux jours et la simplicité des premiers temps de l'islamisme. Il défendit le jeu, le vin, les représentations de figures humaines sur les tapis, et donnant lui-même l'exemple de la soumission aux préceptes du Coran, il bannit de sa cour les musiciens, les baladins, les bouffons, les animaux et tous ces vains objets de luxe qui avaient entretenu la mollesse chez ses derniers prédécesseurs, en épuisant les finances de l'empire. Ses réformes embrassèrent aussi l'administration de la justice : il examina la conduite des juges et les comptes publics : deux fois la semaine, il donnait audience publique à tous ses sujets indistinctement, écoutait leurs plaintes et redressait leurs griefs; enfin, il supprima la moitié des impôts. La douceur, l'équité, les mœurs austères et la piété de Mohtady le faisaient comparer au vertueux Omar II : mais un tel prince ne pouvait plaire aux factieux. Mousa, l'un des chefs de la garde turque, ayant fait assassiner Saleh, l'un de ses collègues, qui avait obtenu le viziriat parce qu'il avait placé Mohtady sur le trône; ce prince prit des mesures contre les auteurs de la mort de son vizir. Sa sévérité aigrit les mutins. Ils viennent en tumulte investir le palais et réclamer l'élargissement d'un des principaux conspirateurs. Loin d'être intimidé par leurs cris et leurs menaces, le calife fait jeter au milieu d'eux la tête du rebelle. Leur fureur redouble : un combat terrible s'engage aux portes du palais. 4,000 hommes sont tués de part et d'autre : mais les séditieux triomphent. Le calife, qui, à la tête de sa fidèle garde, avait reçu deux blessures dans la mêlée, est poursuivi dans une maison voisine. On le saisit, on lui crache au

visage, on l'accable de coups, on veut le forcer d'abdiquer. Mohtady, épuisé, presque mourant, brave la rage de ses assassins. On le renverse, on lui marche sur la tête, on lui serre les parties naturelles : il résiste avec fermeté. Enfin, l'un de ses monstres termine ses souffrances d'un coup de poignard, et avale un trait de son sang. Ainsi périt Mohtady le 21 juin 870, à l'âge de 38 ans, après un règne de onze mois et demi, prince digne d'un meilleur sort et d'un autre siècle. Il eut pour successeur Motamed. A—T.

MOINE (Le). *Voyez* Lemoine.

MOINE (Pierre-Camille Le), savant paléographe, né à Paris le 21 décembre 1723, s'abandonna dès sa plus tendre jeunesse à l'étude des diplômes et des chartes, sous la direction de dom Gérou, bénédictin de la congrégation de St-Maur. Les connaissances qu'il acquit en ce genre lui valurent la place d'archiviste de l'église de St-Martin de Tours. Il contracta ensuite avec le chapitre de Toul et celui de la métropole de Lyon des engagements qui le fixèrent successivement dans chacune de ces villes jusqu'en 1769, époque à laquelle il revint habiter Paris. Il profita des nombreux matériaux qu'il avait amassés pendant l'exercice de ces divers emplois, pour mettre au jour un ouvrage très-utile et encore recherché aujourd'hui sous le titre de *Diplomatique pratique, ou Traité de l'arrangement des archives et trésors des chartes,* Metz, 1765, in-4°. On ne peut s'empêcher de reconnaître que le Traité de diplomatique, publié par les bénédictins, n'ait été d'un grand secours à l'auteur; mais il ne s'est pas astreint à suivre la même marche. Loin de là, il a su montrer sous une face nouvelle divers objets traités par ses devanciers. C'est ainsi qu'il s'est attaché, d'après les leçons de sa propre expérience, à donner une idée suffisante des caractères extrinsèques et intrinsèques auxquels on peut discerner les faux diplômes d'avec les vrais. « Les exemples nouveaux présentés à l'appui de « cette théorie font connaître d'ailleurs une in- « finité de pièces ignorées » (1). L'auteur a joint à son ouvrage douze planches gravées, des principales abréviations en usage du 13e au 17e siècle, et un dictionnaire praticien-gothique ou du bas gallicisme, pour l'intelligence des chartes, où il n'a pour ainsi dire admis que des expressions remarquées par lui dans les titres qui ont passé sous ses yeux. Lors de son retour à Paris en 1769, Le Moine s'entendit avec M. Battheney, qui avait travaillé sur le même sujet, pour publier en commun un supplément, qui contiendrait les observations que l'un et l'autre avaient recueillies depuis la publication de la *Diplomatique pratique*. Ce supplément parut en 1772 et se composait principalement de cinquante-trois nouvelles planches mieux gravées que les premières. Le Moine s'était borné aux abréviations françaises : l'association des deux archivistes nous valut trente et une belles planches des abréviations latines depuis le 9e siècle jusqu'au 17e. En 1775, Le Moine devint archiviste de l'église d'Amiens. L'air des chartiers et les émanations des titres poudreux qu'il consultait lui occasionnèrent plusieurs maladies qui avancèrent probablement le terme de ses jours. Il mourut en 1780. Le Moine avait remporté différents prix dans les académies de Rouen, de Metz et de Nancy; mais les ouvrages qui lui méritèrent cette distinction n'ont pas été imprimés. On cite : 1° une *Dissertation sur la fierte ou la châsse de St-Romain de Rouen,* 1760; 2° un *Essai sur l'ancien Etat du royaume d'Austrasie,* 1760; 3° une *Dissertation sur les anciennes lois de Metz,* 1763; 4° *Mémoire sur l'Echiquier de Rouen*, 1766 (1). Le Moine pensait avec raison, qu'un bon archiviste devait également être jurisconsulte; aussi s'était-il fait recevoir avocat. Les académies de Rouen et de Metz l'inscrivirent au nombre de leurs associés correspondants. Parmi les ouvrages inédits qu'il avait composés et dont on regrette la perte, on remarque un *Essai sur l'état des sciences et des arts en Lorraine et Barrois depuis le milieu du 11e siècle jusqu'à la fin du 16e.* L—M—X.

MOINE (Antonin), tour à tour peintre, paysagiste, lithographe, sculpteur et pastelliste, est né à St-Etienne (Loire) le 29 juin 1796. Sa famille voulait en faire un médecin, mais elle ne put y parvenir. Après avoir servi quelques mois sous les drapeaux et pris part, comme simple soldat, à la bataille de Waterloo, le jeune Moine entra, vers 1830, d'abord à l'atelier du baron Gros, plus tard à celui de Girodet-Trioson. Il fit sa première apparition au salon de 1831 avec une *Vue prise aux environs de Montmorency.* En 1833, Moine est devenu sculpteur, et expose son *Buste,* justement vanté, *de la Reine;* deux *bas-reliefs* en plâtre pour un vase appartenant à la manufacture de Sèvres, dont la peinture était confiée à M. Chenavard. En 1835, le jury lui refuse son *Sylphe,* ce qui ne l'empêche pas de reparaître en 1836 avec un *Ange du jugement dernier*, commandé par le ministère de l'intérieur, et deux *figures* en plâtre faisant partie d'un bénitier destiné à l'église de la Madeleine. A dater de 1843 nous constatons une nouvelle transformation. Moine ne va plus figurer aux salons que comme pastelliste: d'abord avec le remarquable *portrait de madame Jules Janin*, et ceux du *fils de M. le comte de la Redorte* et de *mademoiselle R. de Piscatori;* en 1844, avec un *Jouvenceau,* une *Jouvencelle* et le *portrait de madame* ***; en 1845, avec le *portrait de madame A. S.* et deux *fantaisies;* en 1846, avec deux *études d'enfants;* enfin en 1848, avec les *portraits de madame de S.* et *de madame de Gervillier*. M. P.-D. Tragin réalisa et exposa en

(1) Préface de la *Diplomatie pratique*, p. VII.

(1) La *France littéraire* de 1769, t. Ier, p. 339, et celle de M. Quérard, t. 5, p. 145; mentionnent par erreur ces ouvrages comme ayant été publiés.

1850 le buste en marbre d'Honoré Fragonard, dont Moine, son ami, avait reçu la commande au moment de sa mort. Moine, dont le nom a joui d'un succès de vogue, grâce au mouvement romantique auquel il s'était associé, grâce aussi à l'engouement dont la critique s'était éprise pour lui, ne nous a rien laissé de vraiment durable. Cet artiste avait fait naître des espérances qui n'ont pas été entièrement réalisées. Moine était un artiste de goût, chercheur, indécis, ressentant parfois la verve, mais rien de plus. Il a manqué à cet esprit impatient et chagrin les longues et sérieuses études qui font les maîtres. Il eût fallu à cette nature lymphatique des succès faciles. Un des premiers il inaugura la *statuette*. On se rappelle la *Dame au faucon*, le *Sonneur d'Oliphan* (gravé par Delaplante), la *Esméralda*, *Phœbus*, *Don Quichotte*, et son *Grognard*. Comme paysagiste, Moine s'est rapproché de l'école anglaise. Il a été plus ornemaniste que statuaire. Enfin comme pastelliste, il est plus gracieux que vigoureux. J. Depierre a lithographié un *Enlèvement de Déjanire*, d'après Moine. Il existe un œuvre lithographié, assez faible d'ailleurs, exécuté tant par Moine que par d'autres artistes, d'après ses tableaux ou ses bustes, contenant une série de portraits et des têtes de vierges. Le journal *l'Artiste* avait encouragé et peut-être exalté les débuts de Moine (1832, t. 4) dans un article bienveillant qu'accompagnait un portrait lithographié par Gigoux. Le même journal (1849, t. 5) a fourni une excellente notice où M. P. Mantz apprécie très-judicieusement le genre de talent de Moine. Quelques lignes et un portrait ont aussi été consacrés à la mémoire de l'artiste qui nous occupe dans l'*Illustration* du 19 janvier 1850. Le *Magasin pittoresque* a reproduit par la gravure le *Lutin tourmentant un dragon* (t. 1er, 1833), un *Bénitier* (t. 4, 1836). — Le musée du Havre possède un groupe que Moine avait exécuté pour le duc d'Orléans. Le musée de St-Etienne possédera bientôt le buste en bronze du sculpteur auquel elle a donné le jour, et qui est dû au ciseau de M. P.-D. Tragin (il figurait au salon de 1853). Les événements politiques avaient dérangé la fortune de Moine, et découragé cet esprit peu fait pour la lutte; aussi, voyant la vogue s'éloigner de lui, redoutant peut-être la misère dans l'avenir, l'élève de Gros, par une fatale coïncidence, mit fin à ses jours à Paris le 18 mars 1849. B. DE C.

MOIR (DAVID-MACBETH), poëte anglais, né à Musselbourg, dans le comté d'Edimbourg, le 5 janvier 1798, fut élevé à l'école primaire de cette ville, et à l'âge de treize ans entra chez un docteur de l'endroit pour apprendre la médecine. Il se livra avec ardeur à l'étude de cette profession; mais en même temps il consacrait ses loisirs à des élucubrations littéraires. Dès l'année 1812, il composa quelques poëmes où l'on trouvait de la correction, mais peu d'originalité; bientôt il publia des essais en prose dans un recueil périodique de la localité. Après quatre années de service chez le docteur dont nous avons parlé, il fréquenta l'université d'Edimbourg et reçut son diplôme de médecin en 1816. Son intention était d'abord d'entrer dans l'armée; mais les guerres venaient de finir. Voyant qu'il y aurait de ce côté peu de chances d'avancement, il abandonna ce projet et rentra dans sa ville natale. Moir sembla d'abord vouloir s'occuper exclusivement de littérature; il écrivait dans le *Scots Magazine;* il publia vers cette époque sous le voile de l'anonyme le *Bombardement d'Alger* et autres poëmes qui n'avaient rien de bien saillant. Il se fit aussi connaître avantageusement comme orateur dans une société politique dont il était membre, *the Musselburgh Forum*. David Moir était devenu l'aide (partner) du docteur Brown, dont la clientèle était fort étendue; il remplissait les fonctions de médecin avec un zèle et une conscience qui ne se sont jamais ralentis. Mais, sa journée finie, il employait une partie de la nuit à des travaux littéraires. Il était le collaborateur assidu du *Constable Magazine*, à Edimbourg. Le *Blackwood's Magazine* venait de se fonder; ce fut en 1817 que Moir adressa des vers au nouveau recueil. Ils y parurent sans signature; il est donc assez difficile aujourd'hui de déterminer les poésies de cette époque qui lui appartiennent. L'auteur a négligé plus tard de les réunir dans ses œuvres, ce qui a donné lieu à une singulière méprise. L'auteur de *Self-Control*, mistress Brunton, ayant lu des vers du docteur Moir non signés et les trouvant de son goût, les copia et les déposa dans son tiroir; après la mort de cette dame, on découvrit la pièce de vers, qu'on lui attribua et qui a été publiée dans la notice en tête de son conte posthume d'*Emmeline*. Le premier travail de Moir avec sa signature (un Δ, *delta*, signe qu'il a toujours conservé et sous lequel il était connu) parut en janvier 1820 dans le *Magazine;* c'est le poëme d'*Emma*, plus tard appelé *Sir Ethelred*. Le *delta* continua pendant plus de trente ans à figurer avec succès dans les colonnes du *Blackwood's;* quand Moir se livrait à des effusions comiques, telles que *the Eve of St-Jerry*, ou *the Auncient Waggonere*, le signe triangulaire, réservé aux productions plus sérieuses, était laissé de côté. Lié avec John Galt, Moir termina en 1823 la nouvelle *le Dernier des lairds*, que celui-ci avait laissée inachevée en partant pour l'Amérique. Les compositions poétiques de Moir, qu'il prodiguait un peu trop, se distinguent en général par des qualités essentielles : une grande variété de style et de rimes, une fantaisie gracieuse et délicate, beaucoup d'âme et d'ingénuité. C'est ce qu'on remarque dans son poëme *la Légende de Geneviève*, qui parut en 1823 dans le *Blackwood's* et en 1825 en volume. On y découvre un sentiment profond de cette pittoresque nature de l'Ecosse.

sans que la poésie ait pourtant beaucoup de vigueur. Abandonnant pour un instant la rime, il publia dans le *Blackwood's*, en 1824, un conte fort amusant et plein d'humour, l'*Autobiographie de Mansie Wauch*. Cette publication dura près de quatre ans; mais les lecteurs ne s'en lassèrent pas; car ce type écossais est rendu d'une manière très-heureuse. On crut reconnaître dans ce roman la touche de John Galt, tant l'œuvre s'éloignait du genre habituel de David Moir. L'ouvrage eut cinq à six éditions en Angleterre, et fut réimprimé en France et en Amérique. Moir ne délaissait pas pour cela sa clientèle. C'est à peine si, de 1817 à 1828, il sortit de Musselbourg. On lui offrit une belle position à Edimbourg; mais il aimait mieux ses plaines, ses halliers et ses chers patients de Musselbourg. En 1831 parurent ses *Esquisses de l'histoire ancienne de la médecine, ou Vues sur l'art de guérir chez les Egyptiens, les Grecs, les Romains et les Arabes*, ouvrage d'une vaste érudition. Dans le temps du choléra (1832), tout en soignant avec dévouement les malades, il lança une brochure qui eut du retentissement, *Observations pratiques sur le choléra - morbus*, suivie bientôt d'une autre, *Preuves de la contagion du choléra-morbus*. Membre zélé de la société des antiquaires d'Ecosse, il avait étudié les vestiges de l'antiquité qui subsistent à Musselbourg et surtout à Inveresk, une des stations romaines les plus importantes de l'Ecosse. Il composa pour le *New-Statistical Account* un mémoire sur cette dernière localité. Ses *Domestic verses*, où, entre autres choses, il déplore d'une manière touchante la perte de deux de ses fils, parurent en 1843. Le docteur Butler a traduit en latin un passage de ce poëme relatif au mont St-Bernard. Au printemps de 1851, Moir fit à l'*Edimburgh philosophical Institution* plusieurs cours sur la littérature poétique du siècle passé. Le poëme de *Sélim* fut sa dernière contribution au *Blackwood's Magazine*, où il avait fourni trois cent soixante-dix morceaux de tout genre, en vers et en prose. Il mourut le 6 juillet 1851. C'était un tory ferme dans ses opinions et un partisan de l'Eglise d'Ecosse. Comme il était aimé de tous dans sa localité, à laquelle il s'était entièrement consacré, on lui fit des funérailles publiques. Les *Œuvres poétiques* de Moir ont été publiées en 1852, avec un mémoire sur sa vie par T. Aird ; mais ce n'est qu'un choix de ses meilleures pièces. — Consultez son article nécrologique dans l'*Edinburgh Courant*, 1851 ; le *Gentleman's Magazine*, August, 1851, et l'*English Cyclopædia*. G. D—G.

MOIRA (François Rawdon, comte de), connu dans les derniers temps de sa vie sous le nom de marquis d'*Hastings*, était de l'ancienne famille de Rawdon, qui, comblée des bienfaits de Guillaume le Conquérant, en avait obtenu des terres dont elle jouit encore. Fils du premier comte de Moira et de sa troisième femme Elisabeth Hastings, il naquit en Irlande le 7 décembre 1754 et reçut une brillante éducation. Il fit ensuite un voyage sur le continent, entra dans l'armée en 1771, devint lieutenant en 1773, puis s'embarqua pour l'Amérique, où les hostilités contre les Etats-Unis avaient commencé. Il combattit en qualité de lieutenant de grenadiers à la fameuse affaire de Bunker's-hill, et y reçut deux coups de feu à son bonnet. Sa bravoure dans cette occasion lui mérita les plus grands éloges de la part du général Burgoyne. Il devint en 1775 capitaine et aide de camp de sir Henri Clinton. Il se trouva aux batailles de Brooklyn et de White-Plains, à l'assaut donné au fort Washington, à celui de Clinton, et s'y comporta avec courage, ainsi que dans plusieurs autres affaires, ce qui lui valut un avancement extrêmement rapide; car en 1778, n'ayant pas encore vingt-quatre ans, il était adjudant général avec le rang de lieutenant. Lord Rawdon (c'était le nom qu'il portait alors), rendit de grands services à l'armée dans sa retraite à travers les Jerseys de Philadelphie à New-York et dans l'action qui eut lieu à Monmouth. Il s'embarqua ensuite avec ses troupes pour Charlestown, et assista au siége de cette place, où il montra tant d'expérience, de jugement et une valeur si extraordinaire, que, malgré sa jeunesse, il reçut le commandement d'un corps séparé dans la Caroline méridionale. Ce corps, dit des volontaires irlandais, était formé des nombreux Irlandais qui désertaient les rangs des Américains pour grossir ceux des Anglais ; mais qui étaient fort enclins à déserter de nouveau et à retourner à l'autre parti. Rawdon déploya contre cet esprit de trahison une sévérité sans miséricorde et très-expéditive. C'est pourtant avec ce corps qu'il contribua en 1780 au gain de la bataille de Camden, où moitié des siens furent mis hors de combat. Après cette affaire, lord Cornwallis le laissa dans la Caroline méridionale, pour tenir tête aux généraux américains Marion et Cumpter ; mais tout à coup il eut affaire à Green, qui, après la bataille de Guildford, ayant tourné la gauche de Cornwallis, se trouva en face de lord Rawdon, mal défendu par quelques redoutes à Camden. Lord Rawdon ne s'en tira qu'en prenant l'iniative et en tombant sur les Américains avec une intrépidité et une vigueur qui les forcèrent à la fuite devant Hobkirk-Hill (1781). Les affaires des Anglais n'en commençaient pas moins à décliner, et lord Rawdon avait été chargé de diriger la retraite de leur armée, obligée d'évacuer Camden pour revenir à Charlestown. Ce fut pendant son séjour dans cette place qu'il fit traduire devant une cour d'enquêtes le nommé Isaac Haynes, Américain, qui fut condamné à mort et exécuté, pour avoir cherché à soulever des milices à la solde de l'Angleterre. Les attaques les plus virulents furent lancées contre lui à cette occasion; on l'accusa presque d'avoir commis un assassinat ; et le duc de Richmond en parla avec beau-

coup d'aigreur à la chambre des pairs. A son retour en Angleterre, lord Rawdon eut une vive explication avec lui, et il l'obligea de se justifier de ce qu'il avait imprudemment avancé. Avant de quitter l'Amérique, lord Rawdon, quoique malade, dirigea de sa voiture la retraite des troupes qui étaient sous ses ordres. Mais, son mal empirant, il fut forcé de s'embarquer pour l'Angleterre. Le vaisseau qu'il montait ayant été pris par la frégate française *la Glorieuse*, il fut conduit à Brest. Il recouvra bientôt sa liberté et arriva en Angleterre, où le roi le créa pair de la Grande-Bretagne et le nomma son aide de camp (1783). Il avait été promu au grade de colonel en 1782. A la mort de son oncle, le comte d'Huntingdon, il hérita de tous ses biens et obtint du roi la permission de prendre le nom et les armes de cette illustre maison. Son père étant mort le 20 juin 1793, il lui succéda dans le titre de comte de Moira. Vers la fin de cette même année, il fut chargé de commander un corps composé en partie d'émigrés fançais, destiné à secourir les Vendéens. Il partit le 1er décembre de Portsmouth et se dirigea vers les côtes de France; mais les royalistes ayant manqué leur attaque sur Granville, et ses premières communications avec eux étant tombées entre les mains des républicains, il ne put débarquer, tint encore quelque temps la mer et rentra à Portsmouth, lorsqu'il apprit que l'entreprise des Vendéens avait complétement échoué. Il quitta ensuite le commandement de cette armée, au grand regret des royalistes émigrés, auxquels il montra toujours beaucoup de zèle et d'intérêt. Le 14 février 1794, il parut à la chambre des pairs et, dans un discours très-noble, justifia la conduite qu'il avait tenue, et réfuta plusieurs incuipations qu'on s'était permises contre lui. Dans le mois de juin, il reçut un commandement dans les Pays-Bas, sous les ordres du duc d'York, mais il ne le conversa pas longtemps, ayant été remplacé par le général Abercrombie. Il retourna en Angleterre et resta sans activité, quoique pourvu du commandement de Southampton, jusqu'au milieu de 1795, qu'il fut chargé de soutenir l'expédition entreprise par un corps d'émigrés français, sous la conduite du comte de Puisaye, expédition qui se termina si malheureusement à Quiberon. L'avis de lord Moira était entièrement opposé à cette entreprise, mais ses avis malheureusement ne furent point accueillis. Il parla ensuite très-vivement contre la réunion de l'Irlande et de l'Angleterre, proposée en 1799, et se montra constamment opposé au ministère. Dans la séance de la chambre des pairs du 20 juin 1803, il s'éleva contre le plan de défense adopté par les ministres, et proposa de le changer dans toutes ses parties. Il fut cependant nommé à cette époque commandant en chef des forces anglaises en Ecosse, et constable de la Tour. En 1805, il obtint l'emploi de lord-lieutenant d'Irlande, à la suite de la réconciliation du roi avec le prince de Galles, à laquelle il avait beaucoup contribué. Après la mort de Pitt, il eut en 1806 sous le ministère de Fox la place de grand maître de l'artillerie. Le 11 juillet de la même année, il parla en faveur du bill d'exercice, dit qu'on en avait mal interprété le sens, fit valoir les avantages de cette mesure et en vota l'adoption. L'année suivante, il éleva la voix en faveur de l'abolition de la traite des noirs et de l'émancipation des catholiques. Le 11 avril 1808, il exprima de nouveau sa conviction de la justice des demandes de ces derniers, en observant qu'il croyait convenable d'ajourner la discussion de cet objet; néanmoins, le 27 mai suivant, il proposa de renvoyer à un comité d'examen la pétition des catholiques d'Irlande, dont il appuya les conclusions. Le 7 avril 1810, il prit, comme gouverneur de la Tour, les mesures nécessaires pour protéger cet édifice contre la fureur de la populace, irritée des ordres donnés pour l'arrestation de sir Francis Burdett. Dans le mois de février 1811, il censura vivement la conduite de Wellesley Pole dans ses fonctions de secrétaire du gouvernement d'Irlande. Il lui reprocha des actes arbitraires, et le 21 avril 1812, la question de l'émancipation des catholiques ayant encore été présentée, il défendit leurs droits avec chaleur. Le comte de Moira était du nombre des favoris du prince de Galles; il avait été le second du prince dans son duel avec le lieutenant-colonel Lennox, et il avait pris une part très-vive à la discussion du premier bill sur la régence (1789). Devenu enfin régent, ce prince lui en témoigna sa reconnaissance, en le nommant gouverneur général des possessions anglaises dans les Indes orientales (janvier 1814). Ce poste était très-désiré de lord Moira, qui y déploya en même temps son goût pour le faste et ses talents militaires. Il commença à faire célébrer à Calcutta en juin 1815, l'anniversaire de la naissance du roi, avec des fêtes plus magnifiques qu'on n'en avait vu dans l'Inde depuis les temps du grand Mogol, prétendant que, pour maintenir la considération du nom anglais parmi ces innombrables nations, gouvernées par une poignée d'Européens, il convient de frapper leurs yeux de toute la pompe d'une cour royale. Aussi ne paraissait-il en public que précédé d'un chambellan, d'un capitaine de ses gardes, de plusieurs aides de camp, écuyers, etc. Les dépenses de sa maison étaient immenses. Ayant entrepris en 1815 un voyage à travers l'Hindoustan jusqu'à la rivière de Setledje, pour s'assurer des dispositions des habitants de ces vastes provinces, il ne tarda pas à reconnaître qu'elles étaient généralement hostiles. En effet, les peuples du Népaul se soulevèrent bientôt; mais les talents militaires du gouverneur britannique, joints à la discipline de ses troupes, triomphèrent des indigènes après une vigoureuse résistance. Cette guerre fut suivie de celle qu'il fallut soutenir contre plusieurs princes de la con-

fédération mahratte. Lord Moira fit avec son activité ordinaire les préparatifs nécessaires et déclara dans une proclamation, « que l'épée ne « rentrerait point dans son fourreau que la com- « pagnie n'eût été indemnisée des frais de la « guerre, » promesse qui fut plus qu'accomplie, comme on va le voir plus loin. Dans le mois de décembre, par un ordre du jour daté du fort William, lord Moira proclama le major général William Grant-Heir, commandant des forces britanniques à l'île de Java et dépendances. On sait que depuis cette colonie a été remise entre les mains du gouvernement hollandais. En juillet 1816, lord Moira fit connaître aux ministres dans ses dépêches, que Sindiah était à Gwalior avec son armée; que le radjah du Bérar y était aussi avec la sienne; que l'armée de Madras, forte de 30,000 hommes, était à Elichpour dans le Decan, et que les troupes auxiliaires du Nizam et du Peishwa se trouvaient à Jaulna. Il annonçait en même temps que l'armée de Bombay était près d'agir, et que la famille captive du roi de Candi, venant de Colombo, avait été débarquée à Madras et envoyée à Vellor. La guerre contre les Mahrattes peu d'accord entre eux, et dont les forces considérables étaient paralysées par les secrètes jalousies de leurs princes, eut le même résultat que celle du Népaul, c'est-à-dire qu'elle ajouta aux immenses possessions de l'Angleterre dans cette partie du monde. Lord Moira avait épousé, pendant son séjour en Ecosse, Flora Campbell, fille unique du feu comte de Loudoun. Ses services furent récompensés dès 1816 par les titres de vicomte de Loudoun, comte de Rawdon, et marquis d'Hastings. Ayant demandé sa retraite, vu l'affaiblissement de sa santé en ce climat si chaud, il fut remplacé par lord Amberst, et revint à Londres en 1822, d'où en 1824 il fut envoyé comme gouverneur général à Malte. Il n'y fit parler de lui que comme déployant toujours un faste de prince et souvent aux prises avec des embarras pécuniaires. Une chute de cheval, qu'il fit en 1829, lui causa une hernie dont il souffrit beaucoup, et le 28 novembre, il expira sur un vaisseau anglais dans la baie de Naples. On a de lui en anglais : 1° *Discours sur l'état terrible et alarmant de l'Irlande,* 1797, in-8°; 2° *Lettres au colonel Mac-Mahon sur le changement du ministère*, 1798, in-8°. D—z—s.

MOISANT DE BRIEUX (Jacques), l'un des bons poëtes latins de son temps, était né en 1614 à Caen, de parents nobles, attachés à la réforme. Il fit ses premières études à l'académie de Sedan, avec le duc de Montausier, qui devint bientôt son ami et qui resta son protecteur; il se rendit ensuite à Leyde, où il suivit deux ans les leçons du célèbre Vossius, dont il reçut des preuves multipliées de bienveillance : au bout de ce temps, le désir qu'il avait de s'instruire le détermina de passer en Angleterre, et il y demeura trois ans, qu'il employa à fréquenter les cours des plus habiles professeurs et à visiter les bibliothèques. De retour dans sa patrie, il se fit recevoir avocat, et fut peu après pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Metz. Des raisons de santé l'obligèrent de donner sa démission; et il se hâta de revenir dans sa ville natale, pour laquelle il avait beaucoup d'affection. Il trouva une distraction à ses douleurs dans la culture des lettres et contribua à en ranimer le goût parmi ses compatriotes, en fondant une académie, dont les assemblées se tinrent d'abord dans sa maison et ensuite dans celle de Segrais (*voy.* ce nom). Les dernières années de sa vie furent troublées par la mort d'un de ses fils, jeune homme de belle espérance, qui fut tué à la première bataille à laquelle il prit part. (*Voy.* sa Lettre à Halley, *Rec.* de 1670, p. 100). Il était tourmenté de la pierre depuis longtemps; il se décida à se faire tailler et mourut quelques jours après l'opération en 1674, à l'âge d'environ 60 ans. Moisant était non-seulement bon poëte, mais encore savant littérateur; il avait pour amis les hommes les plus célèbres : Chapelain, Tannegui Lefèvre, Bochart, Huet, Heinsius, Vossius, etc. On a de lui : 1° trois différents *Recueils de poésies latines,* Caen, 1658, in-4°; ibid., 1663, in-8°; et ibid., 1669, in-16. Bayle et d'autres critiques parlent des vers de Moisant avec les plus grands éloges : cependant Huet pense qu'ils n'ont pas toute la vivacité ni toute cette richesse d'invention qui font les grands poëtes. La pièce qu'il composa sur son *Coq* passe pour la meilleure. A la suite du Recueil de 1669, on trouve quatre lettres latines : la première sur l'académie de Caen et son origine en 1652; la seconde sur Malherbe; la troisième sur les antiquités de Caen; et la quatrième sur les littérateurs qu'a produits cette ville. 2° *Epistolæ*, ibid., 1670, in-8°; elles sont pleines d'érudition et le style en est très-agréable. Oudendorp en a extrait des *Remarques* sur Lucain, qu'il a insérées dans la belle édition de ce poëte, Leyde, 1729, in-4°. 3° Les *Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales,* ibid., 1672, in-12; ouvrage rare et curieux. Il a publié à la suite, d'après un manuscrit que madame de Matignon lui avait confié, un poëme intitulé *Cy est l'ordre des bannerets de Bretagne et leur origine*, translaté sur le latin et depuis mis en rimes françaises. 4° Les *Divertissements de M. D. B.*, ibid., 1673, in-12; rare. C'est un recueil de lettres et de vers français et latins. On y trouve quelques vers heureux et quelques réflexions judicieuses. Moisant a laissé en manuscrit la traduction latine d'une partie des épigrammes de l'*Anthologie* et un volume de *Méditations* chrétiennes, morales et politiques, dont Segrais avait eu sans doute communication, car il dit « que ces Méditations ne sont pas seule- « ment propres pour les calvinistes, mais encore « pour nous, puisqu'il n'y a rien qui regarde les « points de controverse. » (*Œuvres* de Segrais, t. 2, p. 18.) W—s.

MOISE, législateur des Hébreux, né dans la terre de Gessen ou Gosen l'an 1571 avant J.-C., était fils d'Amram et de Jocabed, de la tribu de Lévi, et frère puîné de Marie et d'Aaron. Le roi d'Egypte Pharaon avait ordonné aux sages-femmes de ses Etats d'étouffer tous les enfants mâles qui naîtraient parmi les Hébreux. Jocabed ne put se résoudre à faire périr son fils; elle le cacha pendant trois mois. Au bout de ce terme, voyant qu'il n'était plus possible de garder le secret, elle mit l'enfant dans une de ces petites nacelles de jonc qui étaient en usage dans l'Egypte, après l'avoir enduite de poix et de bitume, et l'exposa parmi des roseaux sur le bord du fleuve. Marie, sœur de l'enfant, se tenait à une distance convenable pour voir ce qui arriverait. La fille de Pharaon vint au fleuve pour se baigner ou pour se purifier à la manière du pays. Voyant la nacelle, elle envoya une de ses filles, qui la lui apporta; elle l'ouvrit, et y trouvant cet enfant, qui était d'une beauté extraordinaire, elle fut touchée de ses cris et pensa bien que c'était un des enfants des Hébreux. Alors la sœur de l'enfant s'étant approchée, dit à la fille de Pharaon : « Vous plaît-il que je vous aille querir « une femme des Hébreux qui soit en état d'al- « laiter cet enfant? » Elle lui répondit : « Allez. » Marie alla promptement avertir sa mère, qui vint, et la princesse lui donna l'enfant à nourrir. Quand il put se passer de nourrice, Jocabed le mena à la fille de Pharaon, qui l'adopta pour son fils et le nomma Moïse, « car, dit-elle, je « l'ai tiré de l'eau. » Si l'on en croit Josèphe, Philon, Clément d'Alexandrie, le P. Kircher, Hottinger, J. Leclerc, dom Calmet et quelques autres savants, Moïse est un composé de deux mots égyptiens, *moi* ou *moy*, qui signifie eau, et *hyses*, sauvé. Isaac Abarbanel pense que le nom de *Mosche* (sauvé, retiré) lui fut imposé par Jocabed lorsqu'elle le remit entre les mains de la princesse. Aben-Ezra, au contraire, croit que le vrai nom de l'enfant fut *Monios* en égyptien, et que *Mosche* n'en est que la traduction dans la langue hébraïque. Nous apprenons du discours du martyr St-Etienne, dans le livre des *Actes*, chapitre 7, que Moïse fut élevé dans la sagesse, c'est-à-dire dans les sciences des Égyptiens, par la fille de Pharaon, qui est appelée *Thermutis* par Josèphe, *Merris* par Artapan et par la Chronique d'Alexandrie. Philon et Clément Alexandrin vont jusqu'à faire le dénombrement des sciences que l'on apprit à Moïse; et ils ne se bornent pas à celles qui étaient alors cultivées en Egypte. L'auteur de l'ancienne *Vie de Moïse*, en trente-six parties, raconte, après plusieurs autres fables, qu'il fut rendu à la fille de Pharaon à l'âge de trois ans. Vers ce temps, le roi se maria et donna un grand festin. Sa femme était à sa droite, et sa fille avec le petit Moïse à sa gauche; cet enfant, en se jouant, prit la couronne du roi et se la mit sur la tête. Le mage Balaam, eunuque du roi, lui dit : « Seigneur, souviens- « toi de ton rêve; certainement l'esprit de Dieu « est dans cet enfant. Si tu veux que l'Egypte ne « soit pas détruite, il faut le faire mourir. » Cet avis plut beaucoup au roi, qui avait vu en songe un vieillard tenant en main une balance dans le bassin de laquelle étaient tous les habitants de l'Egypte, et dans l'autre un enfant dont le poids égalait celui de tous les habitants. On était près de tuer le petit Moïse, lorsque Dieu envoya l'ange Gabriel, qui prit la figure d'un des princes de la cour de Pharaon, et dit au roi : « Je ne « crois pas qu'on doive faire mourir un enfant « qui n'a pas encore de jugement, mais il faut « l'éprouver : présentons-lui à choisir d'une « perle ou d'un charbon ardent : s'il choisit le « charbon, ce sera une preuve qu'il est sans « raison, et qu'il n'a pas eu mauvaise intention « en prenant la couronne royale; mais s'il choi- « sit la perle, ce sera une preuve qu'il a du « jugement, et alors on pourra le tuer. » Aussitôt on met devant Moïse un charbon ardent et une perle. Moïse allait prendre la perle; mais l'ange lui arrêta la main subitement et lui fit prendre le charbon, qu'il porta lui-même à sa langue. L'enfant se brûla la langue et la main; et c'est ce qui le rendit bègue pour le reste de sa vie. Josèphe ne s'éloigne pas essentiellement de ce récit : « Pharaon, dit-il, ayant pris l'enfant dans son sein pour le caresser, et lui ayant mis en jouant son diadème sur la tête, Moïse l'arracha, le laissa tomber à terre et le foula même aux pieds. » Les devins, et surtout celui qui avait inspiré au roi le dessein de faire périr tous les enfants mâles qui naîtraient des Hébreux, commencèrent à crier qu'assurément c'était là cet enfant dont les dieux avaient annoncé la naissance pour la ruine de la nation, et qu'il fallait le faire périr. Mais Thermutis l'enleva d'entre les mains du roi, et le déroba à la mort qui le menaçait. Artapan, la Chronique d'Alexandrie et les anciens rabbins racontent encore d'autres particularités de l'enfance de Moïse. Voltaire, qui en avait connaissance et qui cite même le trait de l'ancien historien et celui de Josèphe, conclut hardiment qu'il en a été de l'histoire sacrée de Moïse comme de l'histoire profane d'Hercule; que chaque auteur qui en a parlé y a mis beaucoup du sien, et qu'enfin Moïse pourrait bien être un personnage fabuleux! Josèphe raconte ensuite comment Moïse, parvenu à l'adolescence, fut chargé du commandement des armées égyptiennes contre les Ethiopiens, comment il assiégea le roi d'Ethiopie dans Saba, et le força de lui livrer cette forteresse; comment enfin il épousa Tharbis, fille de ce prince, et retourna victorieux en Egypte. Ce n'est pas contre les Ethiopiens que les rabbins font marcher Moïse à la tête des Egyptiens, mais au secours du roi d'Ethiopie, contre lequel les magiciens Balaam, Jannès et Membrès s'étaient

révoltés et employaient toutes les ressources de leur art. Mais laissons là toutes ces rêveries. Lorsque Moïse eut atteint sa quarantième année, « il renonça à la pompe et aux richesses de la « cour de Pharaon, pour partager l'ignominie « de ses frères. » Témoin de leur affliction, il en fut profondément ému. Il rencontra un Hébreu qui était maltraité par un Egyptien; et ne voyant personne autour de lui, il tua l'Egyptien et ensevelit son corps dans le sable. Le lendemain, il rencontra deux Hébreux qui se querellaient, et dit au plus fort : « Pourquoi frappez-vous votre « frère? » Cet homme lui répondit : « Qui vous « a établi sur nous pour prince et pour juge? « Est-ce que vous voulez me tuer comme vous « tuâtes hier un Egyptien? » Moïse eut peur, ne pouvant comprendre comment son action était connue. Cependant Pharaon en fut informé, et chercha réellement à faire mourir Moïse. Les rabbins ajoutent même que le roi ordonna qu'on lui tranchât la tête, mais que son cou devint dur comme une colonne de marbre, et que l'épée ne put rien contre lui. Moïse sortit alors d'Egypte et se retira dans le pays de Madian, au delà de la mer Rouge, sur le bord oriental, dans l'Arabie Pétrée, vers le mont Sina. Il y avait à Madian un prêtre nommé Raguel ou Jéthro, qui, selon quelques anciens, était également roi de la contrée. Jéthro avait sept filles qui, étant sorties de la ville pour puiser de l'eau, et ayant rempli les canaux, voulaient faire boire le troupeau de leur père. Des bergers qui étaient survenus les chassèrent. Alors Moïse, qui était présent, prit la défense de ces filles, et fit boire leurs brebis. De retour à la maison de leur père, Jéthro leur demanda pourquoi elles étaient revenues plus tôt qu'à l'ordinaire; elles répondirent : « Un Egyptien « nous a délivrées de la violence des bergers; il « nous a même tiré de l'eau en abondance et a « donné à boire à nos brebis. — Où est-il? dit « Jéthro; pourquoi avez-vous laissé aller cet « homme? Appelez-le, afin qu'il mange ici. » Moïse consentit à demeurer avec lui; et Jéthro lui donna sa fille Séphora. On sent bien que ce récit est trop simple pour les rabbins, et qu'ils ont dû l'accompagner de tout ce que l'imagination orientale enfante de bizarre. Ceux qui seront curieux de savoir les amours de Moïse et de Séphora n'ont qu'à lire la *Vie de Moïse*, par Gaulmin, Paris, 1629, in-8°, ou même l'*Histoire de l'Ancien Testament*, par dom Calmet, livre 1er. Séphora mit au monde Gerzam et ensuite Eliézer. Longtemps après, le roi d'Egypte mourut : les enfants d'Israël, gémissant sous le poids des travaux qui les accablaient, crièrent vers le ciel. Dieu entendit leurs plaintes, et se souvint de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob. Un jour que Moïse menait paître les brebis de son beau-père, et qu'il avait conduit son troupeau bien avant dans le désert, jusqu'au mont Horeb, il aperçut de loin un buisson qui paraissait tout en feu sans que le feu le consumât. Frappé d'étonnement, il dit en lui-même : « Il faut que j'aille voir cette grande merveille, « et que je sache pourquoi ce buisson brûle sans « se consumer. » Mais le Seigneur, ou plutôt l'ange qui parlait en son nom, lui dit du milieu du buisson : « N'approchez pas d'ici; ôtez les « souliers de vos pieds, parce que le lieu où « vous êtes est saint. Je suis le Dieu de vos « pères. » Alors Moïse se cacha le visage, parce qu'il n'osait regarder Dieu. L'ange lui dit : « J'ai « considéré l'affliction de mon peuple; je suis « descendu pour le délivrer de l'esclavage des « Egyptiens, et pour le faire entrer dans un « pays excellent; je vous ai choisi pour exécuter « ce grand ouvrage; je veux vous envoyer vers « Pharaon. » Moïse objecte sa faiblesse; mais l'ange lui promet d'être avec lui. Moïse insiste et demande le nom de celui qui lui parle. « *Je* « *suis celui qui suis* (Jéhovah) (1), lui répond l'ange. « — Ils ne me croiront pas, reprend Moïse; ils ne « voudront pas me croire. » — Jetez par terre « la verge que vous tenez à la main. » Moïse obéit, et la verge est changée en serpent. — « Prenez ce serpent par la queue. » Moïse le prend, et le serpent redevient verge. — « J'ai « fait ceci, ajouta l'ange, afin qu'ils croient « que le Seigneur vous a apparu. » Pour surabondance de preuve, l'ange fit un second miracle, afin de convaincre ceux qui n'écouteraient point la voix du premier, et s'engagea à lui en faire opérer d'autres jusqu'à la conviction la plus entière. (*Voy.* l'*Histoire des apparitions divines faites à Moïse*, par Monceaux, 1592, in-12.) Moïse opposa une nouvelle difficulté : il représenta le peu de facilité qu'il avait de parler. « Quoi donc! dit l'ange, qui a fait la bouche de « l'homme? N'est-ce pas moi qui suis le Sei- « gneur? Allez donc, je vous apprendrai ce que « vous aurez à dire. » Moïse ne se rendit pas encore : « Envoyez, dit-il, celui que vous devez « envoyer. » L'ange alors se fâcha contre Moïse. Il lui révéla que son frère Aaron viendrait au-devant de lui et serait son interprète. Moïse prit congé de Jéthro, et partit avec sa femme et ses enfants. Aaron, suivant la parole du Seigneur, alla à sa rencontre sur la montagne d'Horeb, et l'embrassa tendrement. Moïse lui communiqua la mission dont il était chargé, et ils continuèrent ensemble leur route. Séphora était retournée à Madian avec ses deux fils. A leur arrivée dans la terre de Gessen, ils assemblèrent le peuple, lui annoncèrent les ordres du Seigneur et lui prouvèrent par des miracles que c'était lui qui les envoyait. De là, ils se rendirent à la cour de Pharaon, et le supplièrent d'accorder aux Israélites la permission d'aller sacrifier dans le désert. Loin de se rendre à cette prière, Pharaon appesantit encore son joug sur les Hébreux, et exigea

(1) *Voy.*, sur ce mot, la *Dissertation* de Drusius, celle du P. Souciet, etc.

d'eux de nouveaux travaux. Ces persécutions les forcèrent de porter leurs plaintes au pied du trône; mais elles furent sans succès. Le roi leur répondit que s'ils n'avaient pas tant de loisir, ils ne penseraient point à aller sacrifier dans le désert. Les Israélites s'en prirent à Moïse, qu'ils accusèrent d'avoir aggravé le poids de leur servitude. Celui-ci s'adressa au Seigneur, et lui transmit les plaintes de son peuple. Le Seigneur lui répondit : « C'est à présent que vous allez voir « ce que je ferai à Pharaon; je le contraindrai « par la force de mon bras à laisser sortir les « Israélites. Je suis celui qui suis. Dites, de ma « part, aux enfants d'Israël : Je vous prendrai « pour mon peuple, et je serai votre Dieu; je « vous déchargerai des fardeaux dont les Egyp- « tiens vous accablent; je vous mettrai en pos- « session de la terre que j'ai juré de donner à « vos pères. » Moïse rapporta cette réponse aux Hébreux; mais ils ne l'écoutèrent pas, à cause de la dureté de leur servitude et de l'excès de leur affliction. Le Seigneur commanda pour lors à Moïse de paraître en la présence de Pharaon, et d'exercer sur ses Etats un empire divin. Moïse fut chargé d'agir au nom du Seigneur, et Aaron d'expliquer ses ordres. Ils reviennent tous les deux à la cour, et là commencent les dix miracles appelés les *dix plaies d'Egypte*. Clément Alexandrin, livre 1er des Stromates, rapporte, d'après Artapan, que Moïse prononça le nom de *Jhaho*, ou *Jehovah*, d'une manière si efficace à l'oreille de Phara-Nekefr, que ce roi tomba sans connaissance. Le livre de l'Exode nous apprend que Moïse changea sa verge en serpent devant Pharaon, et que les magiciens du roi imitèrent ce prodige, mais que la verge de Moïse dévora les leurs. Le lendemain il changea l'eau du Nil en sang, de sorte que les poissons moururent et que les Egyptiens furent obligés de creuser la terre le long du fleuve afin d'avoir de l'eau pour boire. Les magiciens de Pharaon imitèrent encore ce second prodige. Sept jours après, Moïse couvrit tout le pays d'une multitude de grenouilles, qui entraient dans les maisons et y portaient la plus grande incommodité : même imitation de ce troisième prodige par les magiciens. Il changea la poussière en moucherons, qui attaquèrent les hommes et les bêtes : ce fut la quatrième plaie; elle ne put être imitée. Les magiciens reconnurent hautement que le doigt de Dieu était là; mais le cœur de Pharaon s'endurcit de plus en plus. Pour cinquième prodige, Moïse fit paraître une grande quantité de mouches qui dévoraient tout en Egypte, excepté dans la terre de Gessen. Pour sixième plaie, il étendit la mortalité sur tous les animaux qui étaient dans les champs. Pour septième plaie, il répandit de la cendre vers le ciel, et en même temps il se forma des ulcères enflammés et des tumeurs sur les hommes et sur les animaux. Pour huitième plaie, il fit tomber une grêle horrible qui écrasa les hommes et les animaux, et qui ravagea les plantes et même les arbres. Pour neuvième plaie, il fit souffler un vent brûlant qui amena des sauterelles en telle quantité, qu'elles couvrirent la surface de la terre et causèrent beaucoup de dégât. Pour dixième plaie enfin, il forma des ténèbres si épaisses, qu'elles étaient palpables et qu'on ne se voyait pas l'un l'autre. Tous les genres de fléaux semblaient être épuisés sans que Pharaon eût pu se résoudre à laisser partir les Israélites. Pour le déterminer, Moïse lui annonça que le Seigneur exterminerait pendant la nuit tous les premiers-nés des Egyptiens, depuis l'héritier présomptif du trône jusqu'au fils de l'esclave. L'exécution suivit de près la menace. Alors les cris du peuple forcèrent le roi à permettre aux Hébreux de sortir de l'Egypte. Des contradictions apparentes entre ces prodiges, tels qu'ils sont racontés dans l'Exode, celles qui semblent aussi résulter du récit de Moïse et de celui de David dans ses Psaumes, ont été relevées avec emphase par Voltaire (*Bible enfin expliquée*). Les commentateurs n'ont rien laissé à désirer sur ce point. (On peut consulter principalement dom Calmet et la Bible de Vence, *Dissertation sur les faux miracles;* l'abbé Guénée et l'abbé du Contant, *Exode expliquée.*) Avant de quitter la terre de Gessen, Moïse ordonna aux Hébreux, de la part du Seigneur, de demander aux Egyptiens des vases d'argent, des vases d'or et des habits, afin de se les approprier. Cette conduite du chef du peuple de Dieu a été violemment attaquée par les incrédules, et victorieusement défendue par les apologistes de la religion, à la tête desquels on doit mettre le savant auteur des *Lettres de quelques juifs portugais*, etc., Grotius et Puffendorf. Les enfants de Jacob, sous la conduite de Moïse, sortirent de l'Egypte quatre cent trente ans après que leurs pères y avaient fixé leur demeure. Leur premier campement, en quittant Ramessès, fut à Socoth, près de la mer Rouge, le second à Etham, à l'extrémité du désert; le troisième à Phihahiroth, sur les bords de la mer. C'est dans cette dernière station qu'ils aperçurent Pharaon et son armée qui venaient à leur poursuite. Moïse étendit sa verge miraculeuse, et aussitôt les eaux de la mer se partagèrent : le peuple juif en traversa les abîmes à pied sec. Moïse étendit encore sa verge, et les eaux se rejoignirent pour engloutir Pharaon et toute son armée, qui suivaient de près les Hébreux. Après cet événement, Moïse fit chanter par le peuple un cantique de louanges, qui est un des plus beaux poëmes que l'on connaisse. Lowth en a fait remarquer les beautés dans son livre *De sacra poesi Hebræorum*. Hersan, cité par Rollin, *Traité des études*, en a également donné un commentaire, que l'abbé Guillon, professeur d'éloquence sacrée, a adopté et perfectionné. Leydecker, *lib.* IV *De repub. Hebræorum*, rapporte

une traduction en vers latins de ce sublime cantique, faite par un de ses amis, Corneille Laurimann. Dans le campement de Mara, Moïse adoucit l'amertume des eaux en y jetant un morceau de bois que le Seigneur lui avait indiqué. Dans le désert de Sin, il obtint de Dieu, par ses prières, un grand nombre de cailles pour la nourriture du peuple, et cette rosée du matin, qui fut appelée *manne*, des mots hébreux *man-hou* (qu'est-ce que cela?) A Raphidim, il fit jaillir des eaux vives du sein d'un rocher en le frappant de sa verge. Il y triompha aussi des Amalécites, par la valeur de Josué, et y érigea un monument de sa victoire. Jéthro, son beau-père, alla le trouver et lui ramena sa femme et ses deux fils. Ce sage vieillard lui conseilla de choisir, entre tout le peuple, des hommes fermes et courageux, de leur partager le commandement des tribus, et de leur confier la distribution de la justice. De Raphidim, Moïse arriva à Sinaï, où Dieu donna la loi à son peuple, au milieu des éclairs, du tonnerre et du plus terrible appareil. Moïse descendit de la montagne, où il était demeuré quarante jours; il portait dans ses mains deux tables de pierre, sur lesquelles étaient gravés les dix commandements de la loi; mais il les brisa dans son indignation, à la vue du veau d'or qu'Aaron avait érigé pendant son absence, à la demande du peuple : il fut obligé d'en tailler de nouvelles; et il retourna sur la montagne, où il passa de nouveau quarante jours. Dans les divers entretiens qu'il eut avec l'Éternel, il reçut de sa bouche les ordonnances morales, civiles et religieuses qu'il promulgua solennellement, et, suivant les rabbins, les traditions, qui se transmirent comme de main en main jusqu'aux auteurs de la Mischna qui les ont recueillies. C'est à l'occasion du veau d'or, fondu en si peu de temps par Aaron, et réduit en poudre par Moïse, suivi de la punition d'environ vingt-trois mille hommes, que Voltaire n'a rien épargné pour rendre odieux le nom de ce législateur. (*Voy.* l'explication de tous ces faits dans les *Lettres* de l'abbé Guénée, et dans l'*Exode* de l'abbé du Contant.) Moïse étant de retour de la montagne, son visage parut tout resplendissant d'un éclat divin, dont il porta toujours l'empreinte. Moïse ne quitta pas la station de Sinaï qu'il n'eût achevé le tabernacle, l'arche d'alliance et tout ce qui servait au culte du Seigneur; qu'il n'eût consacré le grand prêtre, la race sacerdotale et les lévites. Il y fit aussi le dénombrement des tribus d'Israël, assignant à chaque famille le rang qu'elle devait occuper à jamais dans la Palestine. A Hazeroth, le Seigneur glorifia son serviteur en couvrant d'une lèpre honteuse Marie et Aaron, qui s'étaient livrés à des murmures. Du désert de Pharan, Moïse fit partir un des principaux de chaque tribu pour reconnaître la terre promise, et lui en faire un rapport exact. Les envoyés, à l'exception de Caleb et de Josué, exagérèrent tellement les dangers dont ils avaient été frappés, que le peuple tomba dans le désespoir et se plaignit amèrement d'avoir été séduit par Moïse. Il se serait peut-être porté à des excès contre lui, si le Seigneur ne l'avait protégé visiblement, et n'avait frappé les séditieux de mort subite. Israël était encore dans ce campement lorsque Coré, Dathan et Abiron, jaloux de la prééminence d'Aaron, se révoltèrent contre l'autorité de Moïse. Cette révolte fut étouffée d'une manière miraculeuse : à la voix de cet homme de Dieu, la terre se fendit sous les pieds des rebelles, et les engloutit dans son sein, eux, leurs familles et toutes leurs richesses. Ce châtiment, loin d'intimider le peuple, l'irrita contre son chef, et le lendemain il se ligua pour le perdre. Le Seigneur fit mourir quatorze mille sept cents des plus coupables; et il en aurait puni un plus grand nombre si Moïse n'avait fléchi sa colère. Dans le désert de Sin, près de Cadès, les Israélites, ne trouvant point d'eau pour se désaltérer, murmurèrent, selon leur coutume, et renouvelèrent contre leur chef le reproche de les avoir tirés de l'Egypte pour les faire périr dans ces lieux arides. Moïse frappa deux fois (1) le rocher de sa verge, et il en sortit des eaux abondantes. De là, il adressa des ambassadeurs au roi d'Edom pour lui demander un passage à travers son pays, ce qui lui fut refusé. Aaron étant mort sur la montagne de Hor, Moïse revêtit Éléazar des habits pontificaux, et le reconnut pour grand prêtre. Vers le même temps, il vainquit le roi d'Arad, qui avait réduit en captivité quelques espions israélites. Dans le circuit qu'on fut obligé de faire pour ne point entrer dans le pays d'Edom, les Hébreux méritèrent, par leur indocilité, que le Seigneur leur envoyât des serpents de feu pour les dévorer; et ils n'en furent préservés que par l'inauguration d'un serpent d'airain qui fut exposé à tous les regards au milieu du camp. Moïse composa vers cette époque un cantique qui commence par ces mots : *Chantons ce que le Seigneur a fait dans la mer Rouge et ce qui regarde les eaux du torrent d'Arnon;* et un autre à Beer, qui commence ainsi : *O puits, répandez vos eaux!* Ces poëmes n'existent plus. (*Voy.* Buddæus, *Historia ecclesiastica Veteris Testamenti*, t. 1er.) De Pharga, il fit demander à Sehon, roi des Amorrhéens, un passage par son pays. Sehon ne l'accorda point : on entra de vive force, et son pays fut livré au pillage. Og, roi de Basan, ayant levé une armée contre Moïse, le Seigneur le lui livra, et il fut taillé en pièces. Tandis qu'Israël était campé à Settim, le peuple s'abandonnna au péché avec les filles de Moab et de Madian. En exécution des ordres du Seigneur, Moïse ordonna la peine de mort contre tous ceux qui furent convaincus de *fornication*. Il ne tarda pas à se porter sur les terres des Madianites; le

(1) Ce fut pour le punir de cette espèce d'hésitation que Dieu le condamna à ne pas entrer lui-même dans la terre promise.

ravage fut horrible et le butin considérable. Moïse paraît n'avoir eu aucune part dans la division qui s'en fit. Peu de temps après, il annonça aux enfants d'Israël que ceux qui étaient sortis d'Egypte depuis l'âge de vingt ans et au-dessus n'entreraient point dans la terre promise, excepté Josué et Caleb. Bientôt, d'après des demandes réitérées, il mit en possession de Galaad les tribus de Gad et de Ruben, et la moitié de la tribu de Manassé. Le premier jour du onzième mois de la quarantième année depuis la sortie d'Egypte, dans une plaine du désert, entre Pharan, Thophel, Laban et Haseroth, il rappela aux Hébreux tout ce que le Seigneur avait fait pour eux, tous les événements qui leur étaient arrivés, et finit par leur annoncer que le Seigneur l'avait averti qu'il serait privé de la satisfaction de les conduire dans l'héritage promis à leurs pères. (*Voy.* les trois premiers chapitres du *Deutéronome.*) Il fit ensuite une seconde promulgation de la loi, qu'il accompagna de bénédictions pour ceux qui s'y conformeraient, et de grandes malédictions pour les infracteurs. (*Deutéronome*, chap. 4-30.) Il ne se contenta pas de publier la loi de vive voix; il la fit écrire dans un livre, composa un cantique qu'il fit apprendre par cœur, et qui commence par ces mots : *Cieux, prêtez l'oreille*, etc. (*Deutéronome*, chap. 32.) Outre les commentateurs du Pentateuque, qui l'ont expliqué, on peut distinguer le gros ouvrage du jésuite Balthazar Paëz, dans lequel il y a beaucoup d'érudition. Moïse se voyant près de sa fin, donna ses dernières instructions à chacune des tribus. Il monta sur la montagne de Nébo, d'où il pouvait distinguer tout le pays de Galaad jusqu'à Dan, et il s'endormit dans le Seigneur à l'âge de *six-vingts* ans. Il n'avait éprouvé aucune des incommodités de la vieillesse. Les Hébreux le pleurèrent pendant trente jours. Josué fut son successeur. On lit dans le *Deutéronome*, qu'il « ne s'éleva plus dans Israël de pro-« phète semblable à Moïse, à qui le Seigneur « parlât comme à lui face à face, ni qui ait agi « avec un bras si puissant et qui ait fait des « œuvres aussi grandes et aussi merveilleuses »; et dans le livre des *Nombres*, chap. 12, « que « c'était l'homme le plus doux qui fût sur la « terre. » « Moïse, dit l'*Ecclésiastique*, chap. 45, « versets 1-6, a été aimé de Dieu et des hommes, « et sa mémoire est en bénédiction. Le Seigneur « l'a environné d'une gloire égale à celle des « saints; il l'a rendu grand et redoutable à ses « ennemis; et, à sa parole, il a fait cesser les « plaies les plus étonnantes. Il l'a élevé en hon-« neur devant les rois; il lui a prescrit ses or-« donnances pour son peuple, et lui a fait voir « sa gloire. Il l'a sanctifié par la foi et par la « douceur qu'il lui a inspirée, et l'a choisi d'en-« tre tous les hommes. Il lui a fait entendre sa « voix, et l'a introduit dans la nuée. Il lui a « parlé face à face pour lui donner ses préceptes « qui contenaient la loi de vie et de science. » L'apôtre St-Paul (Epître aux Hébreux, chap. 11, versets 23-28), lui paye également son tribut d'éloges. St-Jude rapporte que le diable se querella avec l'archange Michel au sujet du corps de Moïse; mais on ne trouve rien de semblable dans le canon judaïque. Cette dispute de Michel avec le diable n'est que dans un livre apocryphe intitulé *Analyse de Moïse*, cité par Origène, livre 3 des *Principes*. Voltaire, qui a montré une si violente animosité contre les écrivains sacrés, s'est particulièrement déchaîné contre Moïse. Il a commencé par nier son existence (*Dictionnaire philosophique*, article *Moïse; Philosophie de l'histoire; Pyrrhonisme de l'histoire*). Cette opinion a trouvé peu de partisans; elle ne doit point en avoir chez les juifs et chez les chrétiens, qui voient à chaque page, dans leurs livres sacrés, que Moïse est un personnage réel et véritable (1). Voltaire n'a pas eu plus de raison d'attaquer la certitude des miracles opérés en Egypte par Moïse, sous prétexte que d'anciens écrivains n'ent ont point parlé. Parce que ni Sanchoniathon le Phénicien, ni Manéthon, ni Chérémon, auteurs égyptiens, ni Eratosthène, ni Hérodote, ni Diodore de Sicile, qui ont tant écrit sur l'Egypte, n'ont dit un seul mot de ces terribles miracles qui durent laisser d'eux une mémoire durable, et effrayer les hommes de siècle en siècle, s'ensuit-il que ces miracles n'aient point été opérés? Que prouve le silence de quelques écrivains sur des faits, quand ils sont rapportés par tant d'autres, bien instruits et dignes de foi? Voltaire suit pas à pas Moïse dans ses quarante-deux campements depuis la sortie d'Egypte; et à chaque instant il relève avec malignité, ou la prétendue dureté du législateur des Hébreux, ou sa mystérieuse conduite. (*Voy.* sur ce point l'abbé Guenée et l'abbé du Contant de la Molette.) Le philosophe de Ferney n'a pas le même tort en tournant en ridicule le système du docte Huet, qui a prétendu que Moïse était Bacchus; celui de l'abbé Guérin du Rocher (*Histoire véritable des temps fabuleux*) lui donnait encore plus de prise. Quant aux attaques qu'il a dirigées contre la législation de Moïse, elles sont anéanties par quelques-uns des auteurs que nous avons indiqués et par Selden, Louis de Dieu, Spencer, Cuneus, Basnage, Ménochius, Leydecker, Constantin Lempereur, par M. de Pastoret (*Moïse considéré comme législateur*, Paris, 1788, in-8°; *Histoire de la législation*, 1816, in-8°), et surtout par le savant J.-D. Michaëlis, qui tous ont approfondi la matière. Il n'est pas sans intérêt de voir ici ce qu'en pensait J.-J. Rous-

(1) Il paraît que Voltaire n'était pas bien convaincu de la non-existence de Moïse, ou que, ramené par les objections de ses adversaires, il revint à l'opinion générale; car, dans un écrit posthume (*Dictionnaire philosophique*, art. Moïse, sect. 3), il dit positivement « qu'on ne peut douter qu'il y ait eu un Moïse lé-« gislateur du peuple juif; » rétractation précieuse de la part d'un homme qui n'était guère dans l'usage d'en faire. T—D.

seau : « La loi judaïque, toujours subsistante, « annonce encore aujourd'hui le grand homme « qui l'a dictée ; et tandis que l'orgueilleuse phi- « losophie ou l'aveugle esprit de parti ne voit « en lui qu'un heureux imposteur, le vrai poli- « tique admire, dans ses institutions, ce grand « et puissant génie qui préside aux établisse- « ments durables. » (*Contrat social*, liv. 2, chap. 7). Moïse a-t-il écrit le Pentateuque tel qu'il est aujourd'hui, ou bien des écrivains postérieurs l'ont-ils composé d'après ses Mémoires? Aben-Ezra, Maïmonide, Spinosa, Hobbes, La Peyreire, Richard Simon, Jean Leclerc, Newton, Middleton, Voltaire, etc., ont cru que Moïse n'était pas l'auteur du Pentateuque; mais ils ne se sont pas accordés sur l'écrivain auquel il fallait l'attribuer. Il était facile de prouver que le Pentateuque est l'ouvrage de celui dont il porte le nom; et c'est là ce qu'ont fait avec avantage plusieurs savants du premier ordre dans toutes les communions chrétiennes, les Bossuet, les Clémence, les Dupin, les Jahn, les Michaëlis, les Rosenmuller, les Duvoisin, etc. Voyons de quelle manière l'illustre Bossuet expose les motifs qu'allèguent les adversaires, pour ôter à Moïse la gloire d'avoir écrit le Pentateuque : « Puisque de nos jours on a bien osé publier en « toutes sortes de langues des livres contre l'É- « criture, il ne faut point dissimuler ce qu'on « dit pour décrier ses antiquités. Que dit-on « donc pour autoriser la supposition du Penta- « teuque? et que peut-on objecter à une tradi- « tion de trois mille ans, soutenue par ses pro- « pres forces et par la suite des choses? Rien de « suivi, rien de positif, rien d'important; des « chicanes sur des nombres, sur des lieux ou sur « des noms; et de telles observations qui, dans « toute autre matière, ne passeraient tout au « plus que pour de vaines curiosités incapables « de donner atteinte au fond des choses, nous « sont ici alléguées comme faisant la décision de « l'affaire la plus sérieuse qui fut jamais! » Et il discute les allégations des adversaires avec cette force de raison et d'éloquence qui le caractérise. (Voy. *Discours sur l'histoire universelle*, seconde partie, n° 13.) Après avoir essayé d'enlever le Pentateuque à Moïse, on a chicané sur chacune de ses parties. Il n'est point d'événement sur lequel ne se soit exercé l'esprit de critique. Le plan de cette Biographie ne nous permet pas d'entrer dans l'énumération des traités qui ont été composés au sujet de chaque ligne du Pentateuque, si l'on peut parler ainsi. Ce recueil a eu des commentateurs généraux et particuliers. Parmi les juifs et parmi les chrétiens, on peut remarquer Aben-Ezra, Maïmonide, Iarchi, Abarbanel, Aaron Ariscon, Cornelius a Lapide, Menochius, Bonfrère, St-Jérôme, dom Calmet, Sacy, la Bible de Vence, Rosenmuller, Ainsworth et autres, cités par Rosenmuller en tête de son Commentaire; le P. Mersenne (*Quæstiones celeberrimæ in Genesim*), Duguet, Alix, Aretin, sur le même livre; Astruc (*Conjectures sur la Genèse*), etc. Les objections physiques et géologiques par lesquelles on a prétendu attaquer le récit de Moïse ont, de nos jours, été victorieusement réfutées par de Luc et le P. Chrysologue de Gy (*voy.* leurs articles). On a attribué à Moïse le livre de Job, ou du moins sa traduction en hébreu (*voy.* Job). On lui a aussi attribué quelques psaumes et particulièrement celui qui porte son nom (le 90e). Bossuet, d'après St-Jérôme, ne trouve point d'inconvénient à le lui accorder. (*Voy.* sa *Première dissertation sur les Psaumes*.) Il n'en est pas de même de quelques autres ouvrages : il serait ridicule de dire qu'ils sont de lui. (*Voy.* J.-A. Fabricius, *Codex pseudo-epigraphus Veteris Testamenti*, t. 1er, où l'on trouvera des choses fort curieuses sur Moïse; et Buddæus, *Historia ecclesiastica Veteris Testamenti*, t. 1er.) Les Orientaux, amateurs du merveilleux, racontent, entre beaucoup d'autres fables, que Moïse, après avoir longtemps prêché au roi Pharaon, qui était athée et tyran, l'existence d'un Dieu éternel et la création du monde, voyant qu'il ne gagnait rien sur son esprit ni sur celui de sa cour, fit bâtir en secret un beau palais dans un endroit désert, à deux journées d'une maison de campagne où le monarque passait tous les étés; et, quelques années après, il fit en sorte que Pharaon, étant à la chasse, allât de lui-même de ce côté-là. Le prince, apercevant de loin un grand édifice dans ce lieu désert, voulut voir ce que c'était, et demanda qui l'avait fait bâtir. Personne de la suite n'en savait rien; Moïse à la fin s'avança, et dit au roi qu'il fallait que ce palais se fût bâti de lui-même : le roi se mit à rire et lui dit que, pour un homme qui se disait prophète, c'était une belle chose à dire qu'un tel palais se fût fait de lui-même au milieu du désert. Moïse arrêta Pharaon là-dessus, et lui dit : « Vous trouvez extravagant qu'on dise que cette « maison s'est faite d'elle-même, comme étant « une chose impossible; et cependant vous « croyez bien que ce monde s'est fait de lui- « même. Si ce beau palais, qui n'est qu'un « atome en comparaison, ne peut être venu « de soi-même en ce désert, comme en effet « cela est impossible, combien plus est-il im- « possible que ce monde, aussi solide, aussi « grand et aussi admirable qu'il l'est dans toutes « ses parties, se soit fait de lui-même, et ne « soit pas au contraire l'ouvrage d'un architecte « très-sage et très-puissant! » Le roi fut convaincu par ce raisonnement et adora Dieu comme Moïse lui enseigna de faire. (J. Chardin, *Description de la Perse*, t. 10, p. 46.) D'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, rapporte plusieurs anecdotes sur Moïse, d'après les musulmans (art. *Moussa ben Amram*, qui est très-curieux; *Feraoun*, Pharaon; *Caroun*, Coré; *Saoum*, *Amal*, etc.). Outre les auteurs que nous avons

indiqués, on peut consulter : *J. Thom. Fregii Mosaicus*, Bâle, 1583, in-8°; — *De vita et morte Mosis libri tres*, traduit de l'hébreu par Gaulmin, Paris, 1629; Hambourg, avec une préface de Fabricius, 1714, in-8°; — Philon, *Vita Mosis*; — le *Targum*, le *Zoar*, le *Schialceth hakkabala*; — Josèphe, *Antiquités judaïques*; — Spon, *Recherches curieuses d'antiquités*; — *The divine legation of Moses demonstrated*, par Guillaume Warburton, évêque de Glocester, imprimée plusieurs fois, 5 vol. in-8°, et les réfutations qui en ont été faites par Lowth, etc. L—B—E.

MOÏSE (François-Xavier), savant théologien, né le 12 décembre 1742, aux Gras, village de Franche-Comté, achéva ses études d'une manière brillante, et concourut, à l'âge de vingt-sept ans, pour une des chaires de théologie de l'université de Besançon. Présenté le premier par les juges du concours, il eut le chagrin de se voir préférer un de ses rivaux : le cardinal de Choiseul, afin de le consoler, le fit nommer professeur au collége royal de Dole. Moïse se mit une seconde fois sur les rangs, pour une chaire à l'université, après la mort du savant abbé Bullet, et ne fut pas plus heureux; mais il fut dédommagé de cette nouvelle mortification par le plaisir de voir les élèves déserter les bancs de l'université, pour aller l'entendre à Dole, où sa réputation attirait une foule d'auditeurs de toutes les provinces voisines. Ce furent peut-être les injustices qu'il croyait avoir essuyées qui le jetèrent en 1790, dans le parti du clergé favorable à la révolution. Il prêta le serment de la constitution civile, fut nommé évêque du Jura par l'assemblée électorale de ce département, et sacré à Paris le 10 avril 1791. Pendant la terreur, il fut enfermé ou obligé de se cacher dans les montagnes. Ce traitement ne refroidit point son zèle pour la cause qu'il avait embrassée. Il adhéra aux deux encycliques publiées par les évêques constitutionnels en 1795, et parut aux conciles tenus par eux en 1797 et en 1801. On trouve, dans les *Annales* de ce parti, un discours de lui, sous le titre de *Considérations sur le saint-siége* (t. 7, p. 130). Il avait essayé en 1798 de tenir un synode dans son département; mais l'administration l'en empêcha, et une semblable tentative, qu'il fit en 1800, ne fut pas plus heureuse. Les Actes du concile de 1801 renferment (t. 3, p. 122) un long rapport qu'il fit sur les démissions demandées aux évêques; rapport où, entre autres choses assez étranges, il disait que les sièges des constitutionnels étaient remplis plus canoniquement que le saint-siége même. Le chagrin d'être obligé de se démettre paraît avoir dicté cet écrit assez peu modéré, ainsi qu'une lettre que Moïse et Grégoire adressèrent de concert au pape, le 12 octobre 1801, pour annoncer leur démission. Ces deux prélats étaient fort liés, et Moïse eut même la complaisance de publier en 1801, pour la défense de son ami, un petit écrit intitulé *De l'opinion de M. Grégoire dans le procès de Louis XVI*, où il dit ingénument qu'à la vérité Grégoire a condamné Louis XVI, mais qu'il l'avait *condamné à vivre*; ce qui parut un peu ridicule. Moïse quitta Paris peu après, fut fait chanoine honoraire de Besançon par Lecoz, et se retira dans une petite ferme qu'il possédait à Morteau. Il partagea dès lors son temps entre l'étude et les travaux agricoles. Le costume qu'il avait adopté ne différait point de celui des autres *montagnons*; et il a joui plusieurs fois de la surprise des étrangers, étonnés de trouver un paysan qui parlait avec une facilité et un choix d'expressions que ne donne pas toujours l'éducation la plus cultivée. Il était versé dans l'histoire civile et ecclésiastique, dans le droit canon et les langues orientales; et sa bibliothèque, qu'il avait formée lui-même, était riche en ouvrages de son état. Moïse mourut dans cette retraite, le 7 février 1813. On a de lui : *Réponses critiques aux incrédules sur plusieurs endroits des livres saints*, Paris, 1783, in-12. Ce livre forme le tome 4e de l'ouvrage de l'abbé Bullet (*voy.* ce nom); mais on a fait disparaître le nom de Moïse dans les réimpressions publiées récemment. Il a laissé en manuscrit deux volumes, qui terminent cet important ouvrage; on peut présumer que, s'ils paraissent jamais, ce ne sera pas sous le nom de leur auteur. Outre plusieurs lettres pastorales, des mandements, etc., on a de Moïse plusieurs petits écrits insérés dans les *Annales de la religion* par Desbois de Rochefort; et il a laissé, entre les mains d'un de ses amis, une *Défense des libertés de l'Eglise gallicane*, dont on promettait la publication. On trouve dans la *Chronique religieuse*, t. 5, p. 385, une *Dissertation sur l'origine des fausses décrétales*, qui est attribuée à cet évêque et forme 40 pages. P-c-t et W-s.

MOISE ALSCHECH, fils de rabbi Chajim, florissait vers le milieu du 16e siècle à Saphet, ville de la haute Galilée, dont il était grand rabbin. Il jouissait d'une réputation distinguée parmi ses coreligionnaires, comme prédicateur et comme interprète des livres saints. Il a laissé sur tous les livres de l'Ancien Testament des Commentaires également estimés des juifs et des chrétiens qui s'appliquent à l'étude des rabbins. Richard Simon le range parmi les meilleurs commentateurs de l'Ecriture. Constantin Lempereur en fait aussi un grand éloge. Ses *Commentaires sur l'Ecclésiaste, les Lamentations, Ruth et Esther*, ont été imprimés ensemble, Venise, 1601, in-4°; Prague, 1610, in-fol.; Amsterdam, 1698, in-12; ses *Commentaires sur les grands prophètes*, Venise, 1620, Francfort-sur-Mein, 1719, in-fol.; ses *Commentaires sur les petits prophètes*, Iéna, 1720; *sur les Psaumes*, Venise, 1605, in-4°; Iéna, 1721, in-fol.; *sur le Pentateuque*, Venise, 1601, in-fol.; Prague, 1616, in-fol. (*Voy.* Wolf, *Bibl. hebr.*, t. 1er et 3.) L—B—E.

MOISE BEN NACHMAN, célèbre rabbin espagnol du 13e siècle, naquit à Girone en 1194. Les juifs l'appellent *Ramban*, nom formé des initiales des

quatre mots : *Rabbi Mosé ben Nachman*. Il étudia et pratiqua la médecine avec succès, et ne fit pas moins de progrès dans les sciences qui conduisent à l'intelligence de la loi et du Talmud. L'éloquence ne lui fut pas étrangère, et un discours qu'il prononça devant le roi de Castille (Prague, 1597, in-4°), lui mérita la dénomination de *Père de l'éloquence*, qu'il ajouta aux titres de *Père de la sagesse*, de *Luminaire*, de *Fleur de la couronne de sainteté*, que lui avaient valu ses vastes connaissances. Aussi philosophe que Maïmonide, presque son contemporain, il adopta ses opinions, qu'il défendit avec chaleur, et qui lui attirèrent des ennemis, entre autres le rabbin Méir. Il avait d'abord méprisé la cabale; mais il en goûta insensiblement les subtilités, et y devint fort habile. Il ne se borna pas à la *spéculative;* il se jeta dans la *pratique* ou l'*opérante*. Il trouvait tout ce qu'il voulait dans le *Cantique de Moïse* (Deutéronome, ch. 32). On raconte qu'un de ses disciples l'ayant défié d'y trouver son nom d'*Abner*, Ramban lui cita aussitôt le verset 26 : *J'ai dit... j'abolirai leur mémoire d'entre les hommes*. La troisième lettre de chaque mot, dans la langue hébraïque, compose celui d'*Abner*. Le disciple, effrayé, demanda *s'il n'y avait point de pardon pour lui*. — *Vous avez entendu les paroles de l'Ecriture*, répondit Ramban. Abner, au désespoir, se jeta dans un vaisseau sans voiles et sans rames, et on ne le revit jamais. En 1263, Jacques, roi d'Aragon, voulut que ce rabbin entrât en conférence, à Barcelone, avec les docteurs catholiques. Ramban disputa plusieurs jours en présence du roi, de sa cour et d'une foule immense, contre frère Paul Christiani, religieux dominicain, et un seul jour contre Raimond Martin, religieux du même ordre, auteur du *Pugio fidei*. Chacun s'attribua la victoire, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de disputes. François Bosquet, évêque de Lodève, dans une lettre à Joseph Duvoisin, qui se trouve en tête du *Pugio fidei*, assure que le rabbin Moïse Nachmanide fut réduit au silence par ses adversaires, notamment par Raimond Martin; mais cette dernière circonstance prouverait que le récit des catholiques n'est pas authentique, puisque Martin parla très-peu, et que frère Paul soutint seul tout le choc, suivant l'édit du roi, qui parut après la conférence, et qu'on trouve dans Wagenseil (*Tela ignea Satanæ*, t. 2), mais non dans le *Codex legum antiquarum* de Lindenbroch, comme le prétendent mal à propos Wagenseil et Basnage. Au reste, le savant évêque de Lodève n'a fait que suivre ce qui est rapporté dans le *Candor lilii*, et dans la Bibliothèque des frères prêcheurs de Venise. Ramban publia de son côté les actes de la conférence, dans lesquels il insulte à la faiblesse de ses adversaires, et paraît s'arroger tout l'honneur du combat. Le fond de la dispute était de savoir si le Messie était déjà venu, et s'il faut le regarder comme Dieu; sur le premier point, rabbi Moïse semble convenir, avec Maïmonide, que le Messie est né à l'époque de la destruction de Jérusalem par Titus, et avec rabbi Josué Ben Levi, qu'il s'est montré à Rome; mais il assure que sa manifestation solennelle n'aura lieu qu'à la fin du monde. Sur le second, il nie formellement que le Messie soit Dieu. Nous avouons franchement que, malgré son excessive arrogance et ses grossièretés, Ramban s'y montre très-subtil et très-captieux. Wagenseil a inséré les actes de cette conférence dans le second tome du *Tela ignea Satanæ*, p. 24-60. Cet habile critique reconnaît qu'on y a fait des interpolations et des mutilations; d'où Basnage (*Histoire des Juifs*), et Wolf (*Bibliotheca hebræa*), concluent assez lestement qu'ils sont supposés. Si l'on en en croit Ramban, le roi Jacques lui donna trois cents écus d'or pour ses frais de voyage, comme une marque de sa bienveillance. Après être resté quelque temps à Girone, environné de considération et d'honneurs, il se retira, par dévotion, à Jérusalem, où il bâtit une synagogue. Il mourut en 1300, suivant Ghédalia (*Schialal el hhakkabala*). Il a composé un grand nombre d'ouvrages, la plupart inédits. On peut en voir le catalogue dans Wolf (*Bibl. heb.*), t. 1er et 3. Voici les plus connus : 1° *Ighereth hakkodesch* (Lettres de sainteté), Rome, 1546, in-8°; Cracovie, 1594, in-12; 2° *Sepher Jeziva*, avec un commentaire de sa façon, et des commentaires de quatre autres rabbins, Mantoue, 1562, in-8°; 3° *Milmoth Jehovah* (Guerres du Seigneur), Venise, 1552, in-fol. Il y défend le rabbin Alphès. 4° *Ighereth Rambam* (Apologie de Maïmonide); 5° *Thorah Adam* (Loi de l'homme), Venise, 1595, in-4°; 6° *Tephilah* (Prière sur la ruine du temple), dans le *Machasor* de Rome; Venise, 1626, in-8°; 7° *Saar hamonah* (Porte de la foi), Venise, 1601, et Cracovie, 1648. L—B—E.

MOISE BEN TIBBON, célèbre rabbin, fils de Samuel Aben Tibbon, florissait à Grenade dans le 13e siècle, du temps d'Alphonse X, roi de Castille : 1° Il a traduit de l'arabe en hébreu les *Eléments d'Euclide*, dont le manuscrit se conserve à Rome; 2° la *Logique de Maïmonide*, qui parut à Bâle avec la version latine, 1528; 3° les *Tables astronomiques d'Alfergany*, imprimées à Venise; 4° des *Commentaires d'Averrhoès* sur Aristote; 5° le livre des *Préceptes usuels*, par Maïmonide; 6° le *Livre de l'angle*, où sont enseignées l'arithmétique et la géométrie. Il a composé quelques ouvrages assez estimés dont on peut voir le catalogue dans Bartolocci, *Biblioth. rab.*, et dans Wolf, *Biblioth. heb.*, t. 1er et 3. L—B—E.

MOISE DE KHOREN, le plus célèbre des historiens arméniens, fut surnommé *Kherthogh* ou *Kerthoghahair*, c'est-à-dire *le Poëte*. L'élégance, la pureté de diction, la concision et un choix admirable d'expressions sont ce qui le fait distinguer entre tous les écrivains de sa nation. Ces qualités lui ont valu le premier rang parmi les auteurs classiques de l'Arménie. Il naquit à Kho-

ren ou Khorni, bourg du canton de Daron, dans la province de Dourouperan, vers l'an 370. Dès sa jeunesse, il s'attacha au célèbre Sahag, descendant de St-Grégoire, et patriarche de l'Arménie, qui, de concert avec Mesrob, autre personnage éminent, s'occupait de faire fleurir dans son pays l'étude des lettres, et s'efforçait d'y propager la connaissance de la langue et des ouvrages des Grecs, pour y affermir la foi chrétienne. Sahag et Mesrob formèrent donc une école nombreuse de jeunes gens zélés, qui pussent les seconder dans leur projet, et les aider à traduire en langue arménienne toute l'Ecriture sainte et les principaux ouvrages des Pères. Jusqu'alors les Arméniens n'avaient pu lire les livres saints que dans la langue syriaque, fort peu connue dans leur pays. Pour exécuter leur entreprise, ils résolurent d'envoyer leurs jeunes disciples dans l'empire romain, afin d'y étudier avec soin la langue et la littérature grecques, et d'en rapporter des manuscrits. Moïse visita d'abord Edesse, Antioche et Alexandrie, où il demeura longtemps. Il se rendit ensuite à Rome; et, en revenant, il séjourna quelque temps dans Athènes, puis à Constantinople, d'où il revint dans sa patrie, riche de connaissances utiles et de manuscrits qu'il avait rassemblés. Il fut alors nommé garde des archives patriarcales, et remplit les fonctions de juge auprès de Sahag et de Mesrob, qui ne survécut au premier que de six mois, et mourut en l'an 441. Moïse de Khoren les seconda dans toutes leurs entreprises littéraires, et s'occupa constamment de traduire en langue arménienne les ouvrages grecs qu'il s'était procurés dans ses voyages. Il jouit aussi de la confiance de Joseph Ier, successeur de Mesrob, et fut ensuite archevêque des provinces de Pakrévant et d'Arscharouni. Il prolongea son existence jusqu'à un âge très-avancé : selon Thomas Ardzrouni, il vécut jusqu'à 120 ans, et Samuel d'Ani place sa mort en l'an 489 de J.-C., ce qui équivaut à l'an 487, selon notre manière de compter. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en l'an 450 son disciple Eznig était archevêque de Pakrévant, et que ce ne fut que plusieurs années après que Moïse de Khoren lui succéda. On voit par ce témoignage d'Asolnig que Moïse vivait encore sous Kioud, qui occupa le trône patriarcal depuis l'an 465 jusqu'en 475. Le principal ouvrage de Moïse de Khoren est son *Histoire d'Arménie*, composée vers l'an 442, à la prière de Sahag, prince pagratide, qui fut en 481 marzban d'Arménie, et mourut en combattant les Persans. Cette Histoire est divisée en trois livres. Le premier traite de tout ce qui concerne l'Arménie, depuis Haïk, qui en est regardé comme le premier roi, jusqu'à l'établissement de la race des Arsacides. Maribas Kathina, d'anciennes poésies, et des écrits chaldéens et persans, en ont fourni les matériaux. Le deuxième livre contient le récit de tous les événements arrivés depuis Vagharschag, premier roi arsacide en Arménie, jusqu'à la mort de Tiridate, qui le premier professa la religion chrétienne. Les principaux auteurs dont Moïse de Khoren s'est servi pour composer cette partie de son ouvrage sont : Maribas Kathina; Leroubna, fils d'Apschatar d'Edesse; Olyp, prêtre d'Ani; le fameux hérésiarque Bardesane, auteur d'une Histoire en syriaque; Khouroutoud qui avait écrit celle de Perse, et d'autres historiens dont les ouvrages sont également perdus. Le troisième livre s'étend depuis le règne de Khosrou II jusqu'à la mort de Sahag et de Mesrob. A ces trois livres, Moïse de Khoren en ajouta dans la suite un quatrième, qui contenait le récit de tout ce qui s'était passé en Arménie depuis la destruction de la monarchie arsacide jusqu'au temps de l'empereur Zénon. Cette continuation est perdue. Les trois premiers livres, qui forment un ouvrage complet, ont été imprimés pour la première fois, en arménien seulement, à Amsterdam, 1695, in-12. Cette édition fort jolie contient un grand nombre de fautes; l'éditeur, Thomas de Vanant, n'avait à sa disposition qu'un seul manuscrit, qui n'était ni bon ni ancien. En l'an 1736, les frères Whiston donnèrent à Londres une nouvelle édition de cette Histoire, et ils y joignirent une version latine, accompagnée de notes en trop petite quantité pour pouvoir lever les nombreuses difficultés littéraires et historiques que présente le texte de Moïse de Khoren. Un manuscrit que les frères Whiston s'étaient procuré leur servit à corriger quelques-unes des fautes de l'édition d'Amsterdam. Quoiqu'il y en existe encore beaucoup, et que les frères Whiston se soient trompés plus d'une fois dans leur interprétation, il est étonnant qu'avec le peu de moyens qui étaient à leur disposition, ils aient pu entreprendre et exécuter un pareil travail, qui, malgré ses imperfections, doit toujours être regardé comme très-recommandable. Quelques années après, un évêque arménien, nommé Sergius, donna à Venise une nouvelle édition de l'Histoire de Moïse de Khoren, mais en se bornant à reproduire le texte des frères Whiston. Il serait fort important de posséder une bonne édition de cet ouvrage, mais la rareté des manuscrits rend cette entreprise fort difficile. M. Zohrab, de Constantinople, célèbre par la découverte de la version arménienne de la Chronique d'Eusèbe, en préparait une; il avait revu le texte de Moïse de Khoren sur trois manuscrits, dont deux fort anciens; la profonde connaissance que M. Zohrab a de la littérature classique de sa nation et sa grande sagacité faisaient vivement désirer la publication de cet important ouvrage. Moïse de Khoren est aussi l'auteur d'un *Traité de rhétorique* dédié à l'un de ses disciples nommé Théodore, et divisé en dix livres. Cet ouvrage, écrit dans le goût des rhéteurs grecs, contient un grand nombre de discours composés par Moïse de Khoren lui-même, pour mieux inculquer dans l'esprit de ses

élèves les préceptes qu'il enseigne. Ce livre, fort difficile à entendre, est un trésor inépuisable pour ceux qui veulent pénétrer dans toutes les délicatesses de la langue arménienne. Moïse de Khoren y cite souvent des auteurs et des ouvrages grecs, parmi lesquels on remarque les *Péliades*, tragédie perdue d'Euripide, dont il donne une courte analyse. M. Zohrab a donné en 1796, à Venise, en un volume in-8°, une fort bonne édition de ce livre, avec un ample commentaire, le tout en arménien; pour faire cette édition il a eu à sa disposition cinq manuscrits, dont un de l'an 547 de l'ère arménienne (1098 de J.-C.). Il existe en arménien une Géographie qui porte le nom de Moïse de Khoren ; un traité de Pappus d'Alexandrie forme la principale partie de cet ouvrage; on y a joint quelques détails qui ne pouvaient être donnés que par un Arménien, sur la Perse, l'Arménie et sur les pays caucasiens ; on y a aussi joint des prolégomènes tirés de la partie mathématique de la Géographie de Ptolémée. Si cet ouvrage appartient à Moïse de Khoren, ce dont on a de fortes raisons de douter, comme on peut le voir dans un travail composé par l'auteur de cet article (*Mémoires historiques et géographique sur l'Arménie*, t. 2, p. 301-317), on ne peut au moins disconvenir qu'on y a fait un grand nombre d'interpolations, qui, pour la plupart, paraissent dater du 10e siècle. Cette Géographie a été imprimée quatre fois. La première édition est de Marseille, 1683, in-8° de 320 pages, dont 60 pour la géographie ; le reste est un recueil de fables et d'historiettes. Cette édition, tout arménienne, fourmille de fautes. En 1736, les frères Whiston ont ajouté cette géographie à leur édition de l'Histoire de Moïse de Khoren. Ils n'ont corrigé aucune des fautes de l'édition de Marseille, et se sont contentés de joindre au texte une version latine. Le même texte, toujours fautif, a été reproduit dans l'édition faite à Venise par l'évêque Sergius. Enfin, en 1819, l'auteur de cet article a donné une nouvelle édition dans le second volume, p. 318-394, de l'ouvrage déjà cité. On y a corrigé, autant qu'on l'a pu, les nombreuses fautes qui existent dans le texte de cet ouvrage, et l'on y a joint une traduction française et des notes. Moïse de Khoren est aussi l'auteur d'un grand nombre de pièces de vers et d'hymnes qui se chantent encore dans les offices de l'Eglise d'Arménie, et qui ne sont pas moins estimés que ses autres productions sous le rapport du style. On en trouve un grand nombre dans le *Scharagnots*, ou recueil d'hymnes et de cantiques imprimé en arménien, à Amsterdam, 1702, 1 vol. in-8°. Le témoignage unanime des auteurs arméniens, et ce qu'il dit lui-même dans plusieurs passages de son Histoire, suffisent pour qu'on croie que Moïse de Khoren traduisit un grand nombre d'ouvrages grecs en langue arménienne. Nous ne connaissons aucune de ces traductions : il en existe probablement plusieurs dans nos bibliothèques et dans celles des Arméniens, mais l'absence de son nom empêche peut-être d'en connaître le véritable interprète. Il a fait une version arménienne de la Chronique d'Eusèbe. Dans son Histoire d'Arménie, Moïse de Khoren cite trop fréquemment ce livre pour qu'on puisse douter qu'il fît partie des manuscrits grecs qu'il rapporta dans sa patrie. Bien plus, les morceaux d'Eusèbe insérés dans l'Histoire d'Arménie, présentent quelques contre-sens et une disposition de mots qui se retrouvent précisément dans le texte de la version arménienne. Enfin l'on y remarque un style pur, élevé et un choix d'expressions qui ne peuvent appartenir qu'au beau siècle de la littérature arménienne, et qui rappellent toutes les qualités exclusivement propres à Moïse de Khoren. Cette traduction était perdue depuis longtemps, lorsqu'en l'an 1784, le docteur Zohrab en découvrit à Constantinople un manuscrit sur parchemin qui avait appartenu autrefois au patriarche Grégoire IV (1173-1193), et qui était alors en la possession d'un savant arménien qui le tenait d'un prêtre de sa nation, attaché au patriarche de Jérusalem. Une copie de cet important ouvrage fut apportée à Venise par le docteur Zohrab et déposée dans la bibliothèque des Mékhitharistes, qui songeaient dès lors à en donner une édition. Les révolutions de l'Italie empêchèrent ce projet d'être mis à exécution; il était abandonné, lorsqu'en l'an 1816, Mai annonça que, de concert avec le docteur Zohrab, il se proposait de donner une édition latine de la Chronique d'Eusèbe; elle parut effectivement bientôt après sous ce titre : *Eusebii Pamphili Chronicorum canonum libri duo, Opus ex Haicano codice, a doctore J. Zohrabo, diligenter expressum et castigatum. Ang. Maius et J. Zohrabus nunc primum conjunctis curis latinitate donatum notisque illustratum, additis græcis reliquiis ediderunt*, Milan, 1818, 1 vol. grand in-4°. Peu après, dans la même année, on publia à Venise, le texte arménien avec une nouvelle version latine : *Eusebii Pamphili, Cæsariensis episcopi, Chronicon bipartitum, nunc primum ex armeniaco textu in latinum conversum, adnotationibus auctum, græcis fragmentis exornatum, opera P. J. B. Aucher*, Venise, 1818, 2 vol. in-4°. On peut voir dans le *Journal des savants*, février 1820, le jugement qu'on a cru devoir porter de cette seconde édition, qui, à l'exception du texte arménien qu'elle contient, est de beaucoup inférieure à celle de Milan pour la fidélité de la traduction. S. M-N.

MOISSON (Henri-Félix-Antoine), né à Caen, le 14 janvier 1784, entra comme novice dans la marine, le 3 fructidor an 7. Parvenu au grade d'aspirant, il servit en cette qualité sur la frégate *la Sémillante*, faisant partie de la division de l'amiral Linois. Pendant les cinq années que la *Sémillante*, commandée par le brave Motard, sillonna les mers de l'Inde, elle parcourut un espace de trente-deux mille lieues, n'entrant

dans un port ou ne relâchant sur une rade que quand elle était obligée de se réparer. Cinq combats qu'elle soutint avec avantage contre des forces constamment supérieures, la destruction de divers établissements et de nombreuses captures firent éprouver aux Anglais des pertes évaluées à vingt-huit millions de francs. Moisson participa à tous les faits d'armes qui signalèrent les importantes croisières de la *Sémillante*, croisières dont le récit sommaire est consigné dans le *Moniteur* du 26 février 1809. En 1810, Moisson embarqué sur la corvette *le Victor*, attachée à la division aux ordres du commandant Duperré, se distingua dans les deux combats que cette divisien soutint, au mois de juillet de cette année, contre trois vaisseaux de la Compagnie qui portaient chacun 500 hommes. Dans le premier combat, un seul de ces vaisseaux parvint à s'échapper; les deux autres restèrent au pouvoir des Français. Dans le second, sur quatre frégates anglaises de 44 canons, deux furent forcées de s'incendier et les deux autres de se rendre. Moisson, grièvement blessé dans ce dernier combat, reçut pour récompense de son courage les brevets de lieutenant de vaisseau et de chevalier de la Légion d'honneur qui lui furent adressés le 10 décembre suivant. Il servit ensuite sur le cartel anglais *the Castelreagh*, puis sur la frégate *l'Andromaque*, qui se perdit le 22 mai 1812 en combattant un vaisseau de 80. Moisson, qui avait encore été blessé dans ce combat, passa le 19 décembre 1812 sur la frégate *l'Atalante*. Il y était encore embarqué au mois de mai 1815, époque où il fut nommé capitaine de frégate provisoire. Sa promotion n'ayant pas été confirmée à la seconde restauration, il ne fut compris dans l'organisation du 1er janvier 1816 que comme lieutenant de vaisseau. Rétabli dans son grade le 10 juillet de cette année, et promu à celui de capitaine de vaisseau le 4 août 1824, il fut chargé, dans ces deux grades, de plusieurs commandements dont il s'acquitta avec honneur. Lorsqu'il est mort à Brest, le 3 décembre 1832, il remplissait les fonctions de major de la marine, et on le regardait comme destiné à devenir bientôt contre-amiral. Il était chevalier de St-Louis et officier de la Légion d'honneur. P. L—T.

MOISSON-DEVAUX (Gabriel-Pierre-François), naturaliste, né en 1742, à Caen, d'une ancienne famille de robe, fut envoyé de bonne heure à Paris, où il fit ses études avec beaucoup de distinction. Il obtint à seize ans un brevet de lieutenant, dans le régiment du Dauphin, cavalerie, et fit toutes les campagnes de la guerre de 1758. La paix l'ayant ramené en France, il offrit la démission de son emploi, et s'appliqua dès lors à l'étude de l'histoire naturelle, et en particulier de la botanique. Moins occupé de la nomenclature des plantes que de leur utilité, il fit beaucoup d'essais intéressants, et réussit à acclimater dans la Normandie le *sassafras* d'Amérique et le grand *magnolia*. Appelé pendant la révolution par le suffrage de ses concitoyens dans nos assemblées délibérantes, il n'ambitionna point les succès de la tribune, et n'y parla guère que pour demander la reprise des travaux du port de Caen et l'achèvement du canal de l'Orne. Après avoir rempli pendant plusieurs années des fonctions publiques avec zèle et désintéressement, il s'empressa de revenir à l'étude de la botanique. Il lut différents mémoires à la société d'agriculture de Caen, entre autres un sur la nécessité d'établir des pépinières dans le département du Calvados. Cet homme estimable mourut le 8 septembre 1802. Il a laissé beaucoup d'ouvrages manuscrits, parmi lesquels on distingue un traité complet sur les *fucus*, que l'abbé Rozier se proposait de donner au public; mais sa modestie était si grande, qu'il n'a jamais rien imprimé. (*Voy.* son *Eloge*, par M. P. A. Lair, dans le *Recueil de la société d'agriculture;* et dans le *Magasin encyclopédique*, ann. 1803, t. 3. W—s.

MOISSY (Alexandre-Guillaume Mouslier de), auteur dramatique, naquit à Paris, en 1712. Il vivait heureux dans une honnête aisance, lorsqu'il fit représenter, en 1750, une comédie (le *Provincial à Paris*), qui réussit au delà de son attente. Ce succès l'introduisit chez les grands. Il s'y livra au jeu, perdit d'abord son patrimoine et ensuite son talent : un héritage le remit dans son premier état, mais il le perdit encore au jeu et fut obligé d'aller remplir en Russie les fonctions d'instituteur. Revenu à Paris, il dissipa bientôt le fruit de plusieurs années de labeur. Ruiné trois fois, il mourut, victime de sa passion et de ses chagrins, en novembre 1777. On a de lui : 1° le *Provincial à Paris*, comédie en trois actes et en vers, 1750, in-12; 2° les *Fausses Inconstances*, comédie en un acte, 1750, in-12; 3° le *Valet maître*, comédie en trois actes, en vers, 1752, in-8°; 4° *Lettres galantes et morales du marquis de*** au comte de****, la Haye, 1757, in-12, sans nom d'auteur; 5° *Nouvelle Ecole des femmes*, comédie en trois actes, 1758, in-8°; seconde édition, avec des ariettes et un divertissement, 1770, in-8°; 6° l'*Impromptu de l'Amour*, en un acte, 1759, in-12; 7° l'*Education*, poème en cinq chants, 1760, in-8°; 8° les *Deux Frères*, comédie en cinq actes et en vers, 1768, in-8°; 9° les *Amis éprouvés*, comédie en trois actes et en vers, 1768, in-8°; 10° l'*Ennuyé*, comédie en trois actes, in-8°; 11° *Bélisaire*, comédie héroïque en cinq actes, 1769, in-12; 12° un *Recueil de Proverbes*, en 3 volumes. Moissy, n'étant pas content de ses essais sur les théâtres publics, crut devoir travailler pour les troupes de société, et voulut partager les triomphes de salon de Carmontelle (*voy.* ce nom). Dans ses *Proverbes*, il conduit l'homme d'âge en âge depuis le berceau, et ne l'abandonne qu'au moment de lui faire rendre le dernier soupir. Le premier volume est intitulé *les Jeux de la petite Thalie, ou Nouveaux*

Petits Drames dialogués sur des proverbes propres à former les mœurs des enfants et des jeunes personnes, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à vingt, 1769, in-8°. Les deux autres volumes parurent sous ce titre : *Ecole dramatique de l'homme*, suite des *Jeux de la petite Thalie*. — *Age viril depuis vingt ans jusqu'à cinquante*; — *Dernier âge*, 1770, in-8°. 13° *Vérités philosophiques tirées des Nuits d'Young et mises en vers libres*, Rouen et Paris, 1770, in-8°, sans nom d'auteur; 14° la *Vraie Mère*, drame didacti-comique en trois actes, 1771. A l'occasion de cette pièce, Grimm traite Moissy avec beaucoup de sévérité comme auteur dramatique. 15° *Petit Recueil de physique et de morale à l'usage des dames*, Amsterdam et Paris, 1771, in-8°, sans nom d'auteur; 16° *la Nature philosophe, ou Dictionnaire des comparaisons et similitudes*, la Haye, 1775, in-8°. L—P—E.

MOITHEY (Maurille-Antoine), ingénieur-géographe du roi, professeur de mathématiques des pages du prince de Conti, né à Paris, le 24 mars 1732, mourut dans cette ville vers 1810. On a de lui : 1° *Recherches historiques sur la ville d'Orléans, avec le plan assujetti à ses accroissements et embellissements*, Paris, 1774, in-4°, carte; 2° *Recherches historiques sur la ville de Reims, avec le plan assujetti à ses nouveaux embellissements, accroissements et projets*, Paris, 1775, in-4°, carte; 3° *Recherches historiques sur la ville d'Angers, avec le plan assujetti à ses accroissements, embellissements et projets, auxquels on a joint une carte du nouveau canal ouvert en Anjou sous la protection de Monsieur, frère du roi*, Paris, 1776, cartes et figures. Le titre de ces ouvrages, dont le dernier et le plus considérable n'a que quarante-quatre pages, trompe l'attente des lecteurs. Une notice succincte sur leur origine et leur histoire; une description abrégée des églises, des communautés religieuses, des établissements publics, le tableau de l'état actuel de ces villes, sont suivis d'une nomenclature des hommes célèbres nés dans leur sein et dans leur territoire. L'auteur a soin de citer les sources où il a puisé. Il déclare que, pour la construction et la division de son plan d'Orléans, il a eu recours à une savante description de cette cité et de ses environs par Polluche l'aîné. Le livre qui concerne Angers offre plus de développements que les deux autres. Les hommes illustres de cette ville et de l'Anjou sont jugés et appréciés avec des détails qui ne manquent pas d'un certain intérêt. Moithey conseille à ceux qui se proposeraient de publier un travail plus étendu sur cette matière, de consulter le *Peplus Andegavensis illustrium Andegavensium* de Claude Ménard. C'est sans doute celui dont il est question à l'article de ce littérateur et dont Ménage et le P. Lecointe désiraient la publication. Moithey s'abstient de parler des vivants, suivant en cela le précepte du Sage, qui défend de louer quelqu'un avant sa mort. Le canal dont il s'agit dans le titre était destiné à faciliter la navigation du Cayon, petite rivière du bas Anjou qui se jette dans la Loire, au-dessus d'Ingrande. Des ouvrages du même genre devaient être publiés sur les principales villes de France, ce projet ne fut pas exécuté. 4° *Dictionnaire hydrographique de la France, ou Nomenclature des fleuves, rivières, ruisseaux et canaux; le lieu où ils prennent leurs sources, leurs embouchures et confluents, leur étendue eu égard à leurs sinuosités; leur commerce flottable ou navigable, avec les villes qu'ils arrosent; suivi d'une division hydrographique et d'une description de ses ports*, etc., *enrichi d'une carte de la France relative à l'objet*, Paris, 1787, in-8°; ibid., 1803, in-8°. La préface de ce livre, dédié à Louis XVI, rappelle à ce prince que son aïeul avait tracé une carte hydrographique. Moithey dit : « Elle « m'a servi de guide, et mon Dictionnaire man- « quait à cette partie de la géographie. » La carte qui accompagne son livre est conçue d'après le système des bassins qui renferment les cours d'eau; elle est mal raisonnée et représente parfois des chaînes de coteaux sur des espaces qui n'offrent que des plateaux. La description des divers cours d'eau est d'ailleurs faite avec assez d'exactitude. Elle est suivie de la division hydrographique de la France; le livre est terminé par la notice des ports du royaume; la carte de la seconde édition montre le territoire français tel qu'il était en 1803. La nouvelle division du pays en départements remplace l'ancienne par provinces, mais les noms de celles-ci sont conservés. L'ouvrage a reçu beaucoup d'additions nécessaires : toutefois l'auteur n'a rien changé à la notice des ports; c'est une négligence fâcheuse. Il n'était que laborieux; probablement il n'avait pas eu les traités des rivières de France donnés par Papire Masson (*voy.* ce nom), et par Louis Coulon (*voy.* ce nom); du moins il ne les cite jamais. 5° Les *Actions des hommes de toutes les nations représentées en gravures, avec une notice sur chacun d'eux, par Sylvain Maréchal*, Paris, 1786, 1788, in-4°; 6° *Histoire nationale, ou Annales de l'empire français depuis Clovis jusqu'à nos jours*, Paris, 1791, 5 vol, in-12, figures; 7° *Abrégé de l'histoire de France, depuis Clovis jusques et y compris le règne de Louis XVI, orné de 186 sujets historiques et portraits gravés en taille-douce*, dessinés et gravés par de Sève et Moithey, Paris, 1810, 3 vol. in-12. Vraisemblablement ce dernier a principalement coopéré à ces ouvrages par son burin. 8° *Plan historique de la ville de Paris et de ses faubourgs, avec ses accroissements, depuis Philippe-Auguste jusqu'au règne de Louis XV*, Paris, 1775; 9° *Atlas national portatif de la France, suivant la nouvelle division*, revu et corrigé en 1792, in-4° oblong; 10° *Parallèle de la division ancienne de la France à la nouvelle, ou la France comparative*, Paris, 1792. Moithey a publié aussi d'autres cartes géographiques, tant générales que particulières, qui n'annoncent qu'un graveur soigneux. E—S.

MOITTE (Pierre-Étienne), graveur à la pointe et au burin, naquit à Paris le 1er janvier 1722. Elève de Beaumont, il cultiva également le genre du portrait et celui de l'histoire. L'ouvrage qui a le plus contribué à le faire connaître consiste en deux gravures qu'il a exécutées pour la galerie de Dresde, d'après Hutin, à laquelle il a fourni deux planches, et neuf pour celle du comte de Bruhl. Il a gravé en outre six tableaux, d'après Greuze, ainsi que quelques portraits, parmi lesquels Diderot cite avec éloge celui de *Duhamel du Monceau,* exposé au salon en 1767. Il fut reçu à l'Académie le 22 juin 1771, sur la gravure du *Portrait de Restout,* d'après Delatour (calcographie du Louvre). Il obtint quelques années après le titre de graveur du roi. Il mourut le 4 septembre 1780, laissant six enfants de son mariage avec Marie-Anne Vitray, morte le 3 août 1788 (paroisse St-Benoît); tous ont suivi la carrière des arts; et l'on cite ses deux filles : Angélique-Rose, qui a gravé le paysage, et Élisabeth-Mélanie, la cadette, qui a reproduit avec talent, d'après Greuze, notamment la *Jeune Nourrice* et la *Petite Mère.* — *François-Auguste* Moitte, fils du précédent, naquit à Paris en 1748, et s'adonna, comme ses sœurs, à la gravure. Elève de son père, il se fit distinguer par la propreté de son burin et la finesse de son exécution. Il a gravé d'après différents maîtres, mais Greuze était celui qu'il affectionnait le plus. On connaît de lui trente pièces exécutées d'après ce maître, parmi lesquelles on doit particulièrement citer une suite de vingt-quatre feuilles, sous le titre de *Divers habillements, suivant le costume d'Italie, dessinés d'après nature, par J.-B. Greuze, ornés de fonds par J.-B. Lallemand, et gravés par A. Moitte d'après les dessins tirés du cabinet de l'abbé Gougenot.* Cette suite, piquante par la variété des objets, est très-estimée. Cependant, la *Récréation de table* qu'il a gravée d'après Jac. Jordaens passe pour son chef-d'œuvre. — *Jean-Baptiste-Philibert* Moitte, né à Paris en 1754, ancien pensionnaire de France à Rome, cultiva l'architecture, et mourut en 1808 à Dijon, professeur de l'école de cette ville. Il s'était fait remarquer par un projet de cathédrale et par un arc de triomphe, qui obtinrent un prix en 1792. — *Jean-Guillaume* Moitte, frère du précédent et l'un des plus habiles sculpteurs de ce siècle, naquit à Paris en 1747. Son goût pour le dessin se manifesta presque au sortir de l'enfance; et son père, charmé des dispositions qu'il annonçait, s'empressa de les seconder en dirigeant lui-même ses études. Les nombreux artistes qui fréquentaient sa maison, étonnés eux-mêmes des progrès du jeune Moitte, lui prodiguaient des encouragements, et Pigalle, que l'on regardait alors comme le premier sculpteur, sollicita lui-même la faveur de l'avoir pour élève. La pratique de son art, dans laquelle il devint habile de bonne heure, ne l'empêcha pas d'étudier assidûment la nature. Convaincu que le dessin est la seule base d'une instruction solide, il employait tous les loisirs qui lui restaient à copier le modèle vivant. Après la mort de Pigalle, il passa dans l'atelier de Jean-Baptiste Lemoyne. Dans les différents concours de l'Académie, il remporta presque toutes les médailles, et en 1768, ayant obtenu le grand prix de sculpture, sur une figure de *David portant en triomphe la tête de Goliath,* il partit pour l'Italie. La vue des chefs-d'œuvre que renferme la capitale du monde chrétien frappa le jeune artiste et vint donner un autre cours à ses idées. Il s'aperçut que la route qu'il avait suivie jusqu'alors laissait presque tout à désirer : il se mit donc à étudier l'antique, non-seulement dans les belles statues dues au ciseau des Grecs, mais dans les monuments de l'architecture qui subsistent encore à Rome. Les usages, les mœurs, les costumes, les formes les plus belles du corps humain, rien n'échappait à ses recherches assidues. C'est ainsi qu'il acquit le goût exquis et la correction de dessin, l'élégance des formes, la beauté des proportions, l'heureux choix des draperies et la variété d'expression qu'il a su répandre dans ses ouvrages. Il aurait prolongé son séjour en Italie, si le dérangement de sa santé ne l'eût forcé, en 1773, de revenir en France, où sa réputation l'avait devancé depuis longtemps. Il reçut à Paris, des artistes et des amateurs, l'accueil le plus distingué. Ce fut dans le calme qu'il retrouva après son retour que Moitte dessina à la plume plusieurs grandes frises d'un beau style, et qui excitèrent l'admiration des artistes. M. Auguste, orfévre du roi, se l'attacha; Moitte fit pour lui des dessins qui servirent de modèles à ses plus beaux ouvrages et qui lui donnèrent une grande supériorité sur tous les autres orfévres. Moitte a produit peut-être plus de mille dessins de ce genre, et il a sous ce rapport éminemment contribué à rendre à un genre de luxe que les plus grands maîtres n'ont pas refusé d'illustrer un degré de mérite qui n'existait plus en France depuis plus d'un siècle. Agréé à l'Académie en 1783, sur une figure représentant un *Sacrificateur,* il fut chargé de plusieurs travaux importants, dans le nombre desquels on remarque une *Vestale faisant l'aspersion de l'eau lustrale,* exécutée pour M. de Joubert, trésorier des états de Languedoc; une *Ariane* pour M. Brackford, Anglais; les *bas-reliefs* de plusieurs des barrières de Paris; les figures colossales représentant les *Provinces de Bretagne* et *de Normandie,* placées à la barrière des Bons-Hommes, et plusieurs *Bas-reliefs* et *Sphinx* au château de l'Isle-Adam. Louis XVI lui avait commandé la *Statue de Cassini.* La révolution l'empêcha d'abord de la terminer; et ce ne fut que plus tard qu'il put mettre la dernière main à cet ouvrage, qui est un de ses plus beaux titres de gloire. Des artistes ont rendu justice au rare mérite des parties nues, mais ils ont critiqué la pose et la draperie : ils ont pensé

qu'en voulant s'affranchir du costume moderne, Moitte avait trop ou trop peu fait, et que le costume ne doit être ni suivi ni observé à demi. Au milieu de nos troubles civils, il fut choisi pour exécuter le bas-relief du fronton de la nouvelle église de Ste-Geneviève, alors nommée le Panthéon. Il y représenta *la Patrie couronnant les Vertus civiques et guerrières* (1). En 1794, on établit un concours pour une *Statue de J.-J. Rousseau*, qui devait être exécutée en grand et coulée en bronze pour être placée aux Champs-Élysées. Le modèle de Moitte représentait *le citoyen de Genève méditant le plan de son* Emile *et examinant les premiers pas de l'enfance*. Il obtint le prix, mais le projet ne reçut point son exécution. Quelque temps après, il fut l'un des deux artistes désignés par le gouvernement, lors de la création de l'Institut, pour former le noyau de la classe des beaux-arts. Après la bataille de Marengo, il fut chargé de l'exécution du *Mausolée en bas-relief du général Desaix*, pour l'église de l'hospice du Mont-St-Bernard. Il représente *le général Desaix, frappé du coup mortel, expirant entre les bras du colonel Lebrun, son aide de camp*. On vanta dans le temps la grâce de la composition, l'élégance des figures et le fini de l'exécution; mais on reprocha justement à l'artiste de n'avoir pas su donner à ses personnages le caractère sévère et héroïque qui convenait à son sujet (le *Magasin pittoresque*, t. 12, 1844, l'a reproduit par la gravure). Le bas-relief d'un des avant-corps de l'intérieur de la cour du Louvre, à la droite du pavillon de l'Horloge, dans lequel il a représenté la *Muse de l'histoire*, ainsi que les deux figures de *Moïse* et de *Numa* qui l'accompagnent, sont d'un style plus grandiose et rappellent davantage les compositions du même genre que Jean Goujon a exécutées de l'autre côté. On a vu, à l'exposition du Louvre, une *Statue équestre en bronze de Bonaparte*, de moyenne proportion; elle lui mérita d'être choisi pour exécuter la *Statue équestre du général d'Hautpoul* dont il n'a fait que le modèle. Il reçut alors la décoration de la Légion d'honneur; et on lui confia l'exécution des bas-reliefs en bronze destinés à décorer la *Colonne du camp de Boulogne*, ainsi que le *Tombeau du général Leclerc*, qui devait être érigé dans l'église de Ste-Geneviève. Quoique d'un tempérament robuste, qu'avait encore affermi l'habitude du travail, la mort de sa femme, Adélaïde-Marie-Anne Castillas, distinguée elle-même par ses talents dans les arts, l'affecta profondément. Sa santé s'en ressentit, elle s'affaiblit progressivement, et il ne put se livrer avec la même vigueur et la même assiduité au travail de son atelier. Il mourut le 2 mai 1810, regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier la bonté de son cœur, à travers l'austérité de ses principes et la sévérité de son caractère. Quatremère de Quincy prononça sur sa tombe un discours dans lequel il sut dignement apprécier ses talents (1); (Joachim Lebreton a lu dans la séance publique de l'Institut du 3 octobre 1812 son *Eloge* qu'a reproduit le *Magasin encyclopédique* de Millin, 1812, t. 6). Cet habile artiste s'était aussi fait connaître de la manière la plus avantageuse par une foule de beaux dessins. Outre les ouvrages dont on a parlé, la mort l'empêcha d'achever un bas-relief pour le péristyle du palais du Sénat et les statues du *Destin*, de la *Force*, du *Rétablissement des cultes* et du *Traité d'Amiens*, dont il n'a laissé que les modèles. Celui du bas-relief représentant des *Guerriers se dévouant pour le salut de la patrie*, se voit dans la salle d'entrée de la galerie des tableaux de la chambre du Sénat. Parmi les élèves sortis de son école et qui font honneur à ses leçons, on peut citer MM. Gatteaux, Gérard, Taunay jeune, etc. P—s.

(1) L'église de Ste-Geneviève ayant été rendue au culte, on crut devoir détruire le vaste bas-relief de Moitte. Il existait en France peu de monuments de ce genre, dont il avait été pour ainsi dire le premier exemple et le modèle.

MOITTE (Alexandre), frère du précédent, né à Paris le 15 septembre 1750, et mort dans la même ville le 15 février 1828. D'abord peintre, il embrassa plus tard l'honorable carrière de l'enseignement; il professa le dessin pendant vingt ans à l'école gratuite de Paris, puis à l'école centrale de Fontainebleau (1799), enfin à l'école spéciale de cavalerie de St-Germain en Laye (1812). Il était membre correspondant de l'Institut. On lui doit un *Cours de topographie..., ouvrage de la plus grande utilité à toutes les personnes qui désirent suivre avec distinction la carrière militaire*, Paris, Théoph. Barrois père; Magimel, Treuttel et Würtz, 1806, in-4° obl., avec planches. Il n'a malheureusement été publié que cinq livraisons de ce *Cours*, et il est à regretter que l'âge et la fatigue n'aient pas permis à l'auteur d'achever son ouvrage, car il est encore apprécié de nos jours, si incomplet qu'il soit. B. de C.

MOIVRE (Abraham), géomètre, né en 1667 à Vitri, en Champagne, où son père exerçait la chirurgie, fut envoyé à l'académie de Sedan pour y faire ses études. La lecture d'un traité de Legendre lui inspira le goût des mathématiques; mais il ne s'y livra qu'en secret, par ménagement pour son professeur, qui regardait comme mal employé tout le temps qu'il dérobait à la langue grecque. Moivre passa ensuite à Saumur, puis à Paris, pour y achever ses cours de philosophie : mais il avait sans cesse entre les mains les ouvrages des meilleurs mathématiciens; et sa pénétration naturelle lui aplanissait la plus grande partie des difficultés qu'il y rencontrait. Son père, cédant enfin à ses instances, consentit à lui donner un maître des mathématiques, et son choix tomba sur Ozanam. A la révocation de l'édit de Nantes, Moivre, élevé dans la religion protestante, se retira en Angleterre, où il se fit appeler

(1) *Voy.* le *Moniteur* du 6 mai 1810.

de Moivre. Il n'apportait d'autres ressources pour y subsister que l'enseignement des mathématiques, dont il croyait avoir atteint le sommet : la lecture des *Principes* de Newton le désabusa; étonné de ne point entendre un ouvrage dont la simplicité apparente l'avait séduit, il n'hésita pas à le prendre pour l'unique objet de ses études, et il en portait toujours sur lui quelques feuillets, qu'il relisait dans ses moments de loisir. La rapidité de ses progrès et son application le firent connaître en 1692 de l'astronome Halley, qui se chargea de communiquer ses premiers écrits à la société royale, et l'y fit admettre en 1697. Le grand Newton, dont il s'honorait d'être le disciple, voulait qu'il le regardât comme un ami; et une discussion assez vive qu'il eut à soutenir contre le médecin Cheyne acheva d'étendre sa réputation (*voy.* G. Cheyne). Leibniz fit d'inutiles démarches pour lui procurer une chaire dans quelque université d'Allemagne; on tenta avec aussi peu de succès de l'attacher à l'académie de Cambridge. Moivre fut l'un des commissaires désignés pour prononcer sur la contestation qui s'éleva entre Leibniz et Newton, au sujet de l'invention du calcul intégral (*voy.* Leibniz et Newton); et peu après, il communiqua à la société royale un petit traité : *De mensura sortis*, qui ajouta encore à l'opinion qu'on avait de son talent. Montmort s'était occupé avant lui du calcul des jeux de hasard; mais il avait pris une route si différente, qu'il reconnut lui-même qu'on ne pouvait accuser Moivre de plagiat. Ce dernier perfectionna ce travail et en fit d'ingénieuses applications aux usages de la vie. Il se délassait de l'étude des mathématiques par la lecture des meilleurs auteurs, anciens et modernes; il possédait parfaitement les classiques, et on le consultait souvent sur des passages difficiles ou contestés : il savait par cœur Rabelais et Molière, et, si l'on en croit son panégyriste, il aurait mieux aimé être ce célèbre comique que Newton. Dans sa vieillesse il fut privé de la vue et de l'ouïe, sans rien perdre de ses facultés intellectuelles : sur la fin de sa vie, il éprouvait un besoin de sommeil tel, qu'il dormait vingt-trois heures par jour; enfin il cessa de se réveiller le 27 novembre 1754, à l'âge de 87 ans. Moivre, religieux par conviction, ne connut jamais l'envie ni les passions basses dont les savants eux-mêmes ne sont pas toujours exempts. Il évitait la société plus qu'il ne la recherchait; et il ne savait pas déguiser son aversion pour le manége et la fausseté. Il avait été reçu membre de l'Académie des sciences de Paris quelques mois avant sa mort, et il était depuis longtemps de celle de Berlin. Outre des Mémoires nombreux dans les Transactions philosophiques, on a de lui : 1° *the Doctrine of chances*, Londres, 1716; ibid., 1738; ibid., 1756, in-4°. C'est la traduction anglaise qu'il publia de son traité des probabilités, avec des additions; l'édition de 1756 est plus complète que les précédentes. On trouve l'analyse de la méthode de Moivre dans l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, t. 3, p. 396 et suiv. Lagrange avait le projet de traduire cet ouvrage en français; c'est dire assez combien il est intéressant. 2° *Miscellanea analytica de seriebus et quadraturis*, Londres, 1730, in-4°. Cet excellent ouvrage, divisé en huit livres, contient les plus savantes recherches d'analyse : c'est le recueil des découvertes de Moivre et des méthodes qu'il avait employées pour y parvenir. 3° *Annuities on lives* (des rentes à vie), ibid., 1724, 1742, 1750, in-8° (1) : trad. en italien par le P. Fontana, Milan, 1776, in-8°. C'est Moivre qui a revu et publié la traduction latine de l'Optique de Newton. Voyez le *Mémoire sur la vie de M. Abraham de Moivre*, par Maty, la Haye, in-12, et son *Eloge* par Grandjean de Fouchy, dans le Recueil de l'Académie des sciences. W—s.

MOJON (Joseph), chimiste auquel on doit de nombreuses et importantes découvertes, naquit le 27 août 1776, à Gênes, où son père était pharmacien et professeur de chimie. Déjà riche d'une éducation toute scientifique, Joseph suivit la carrière paternelle. Il se fit recevoir docteur en médecine et publia, peu de temps après, un livre intitulé *Lois de physique et de mathématiques*, dans lequel il exposait, en style aphoristique, les axiomes fondamentaux de la géométrie, de l'hydrostatique, de la mécanique, de l'électricité, etc. Cet ouvrage fut la base de sa réputation, et lui valut d'être nommé, en 1800, professeur de chimie à la place de son père, admis à la retraite. Depuis, il publia une longue série d'observations et de découvertes, qui le placèrent au premier rang des chimistes contemporains. L'une d'elles surtout mérite de fixer l'attention, soit par son importance, soit par l'anachronisme que commit en 1820, l'Académie des sciences de Paris, anachronisme que M. Libri a relevé dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 mars 1832. Sur la proposition de M. de Humboldt, l'Académie décerna à M. Oërsted, de Copenhague, le prix Montyon de 10,000 francs pour avoir découvert la propriété qu'a un courant électrique d'aimanter les aiguilles d'acier. Or J. Mojon avait, dès 1804, annoncé cette propriété dans l'*Essai théorique et expérimental sur le galvanisme*, par le professeur Aldini (Paris, in-4°). Izarn, dans son *Manuel sur le galvanisme* (Paris, 1805, in-8°), faisait aussi hommage de cette découverte au chimiste génois : « D'après les « observations de J. Mojon, dit-il, les aiguilles « non aimantées, soumises à un courant galva- « nique, acquièrent une sorte de polarité. » Ainsi, l'on ne peut douter, malgré l'imposante autorité de l'Académie des sciences, que la priorité n'appartienne au chimiste génois. Si celui-ci

(1) La 2e édition renferme quelques expressions désobligeantes contre Simpson qui venait de publier sur le même sujet un traité, où Moivre était mentionné honorablement; Simpson répliqua, en 1743, avec décence dans un Appendix; et Moivre, dans l'édition de 1750, montra la politesse convenable.

n'a pas réclamé contre une décision qui l'en dépouillait, c'est qu'une protestation répugnait à sa modestie, et qu'il cultivait la science par amour de la science, sans songer à la gloire qui devait lui en revenir. D'ailleurs, il ne se croyait aucun droit à un prix institué plusieurs années après la publication de la découverte, et le prix une fois décerné était irrévocable. En 1806, il publia son *Cours analytique de chimie*, vrai chef-d'œuvre par la conception du plan, la clarté et la précision; aussi, dès 1808, le gouvernement du royaume d'Italie ordonna que cet ouvrage servît de guide dans toutes les écoles. Après plusieurs mémoires, entre autres, sur le sulfate de magnésie que l'on prépare à Sestri et sur la source de pétrole découverte à Amiano, dont il fit servir le bitume liquide à l'éclairage de la ville et à conserver le potassium et le sodium dans leur état de pureté, il donna une excellente analyse des eaux thermales de Voltri et d'Acqui. A la même époque, il parvint à extraire de fruits sauvages, jusqu'alors inutiles, une eau-de-vie excellente. Les procédés qu'il mit en usage, et qu'on trouve décrits dans la *Bibliothèque médicale de Paris* (t. 39, p. 124), furent bientôt employés non-seulement dans le duché de Gênes, mais encore en Toscane et surtout en Corse et en Sardaigne. Lorsque Davy passa par Gênes, en 1826, il l'associa à ses curieuses expériences sur l'air marécageux et sur la torpille électrique. Après avoir professé à l'université, pendant trente-six ans, J. Mojon demanda et obtint sa retraite, avec l'intégralité de son traitement; il fut alors nommé président de la faculté des sciences physiques et lettres, mais il ne jouit pas longtemps de cet honorable repos, car il mourut des suites de la grippe, le 21 mars 1837. J. Mojon n'avait pas voulu se marier, afin d'être tout entier à ses travaux; il était à la fois professeur de chimie, directeur d'une vaste manufacture de produits chimiques, conseiller du magistrat de santé, et membre d'un grand nombre d'académies. Il appartenait, depuis 1832, comme membre honoraire, à la société des sciences physiques et chimiques de France, à laquelle Julia de Fontenelle, secrétaire perpétuel, lut, quelques mois après la mort de l'illustre chimiste, une intéressante notice biographique. Voici la liste complète de ses ouvrages : 1° *Leggi di fisica e matematica*, Gênes 1799, in-12; 2° *Memoria sopra un nuovo instrumento per misurare la densità e combustibilità de' fluidi*, Gênes, 1801, in-8°; 3° *Descrizione mineralogica della Liguria*, Gênes, 1802, in-8°; 4° *Osservazioni sopra la tavola delle espressioni numeriche di affinità*, ibid; 5° *Memoria sopra il solfato di magnesia che si prepara al monte della Guardia*, Gênes, 1805, in-8°; 6° *Osservazioni sopra una nuova sorgente di petroleo*, ibid.; 7° *Analisi delle acque termali di Voltri*, ibid; 8° *Corso analitico di chimica*, Gênes, 1806, 2 vol. in-8°. Cet excellent ouvrage a été réimprimé à Gênes, en 1811 et 1818; à Milan, en 1815; à Livourne, en 1815 et 1816, etc.; il a été traduit en français par M. Bompois, pharmacien en chef de l'armée d'Italie, Gênes et Paris, 1808, 2 vol. in-8°; et en espagnol, par M. Carbonell, Barcelone, 1818. 9° *Analyse des eaux sulfureuses d'Acqui*, Gênes, 1808, in-8°; 10° *Sopra l'acqua vita di corbezzoli e del roco*, Gênes, 1810, in-4°; 11° *Memoria sopra la natura del borace brutto o thinkal e sull' etere acetico*, ibid.; 12° *Analisi del giallo indiano ossia cromato di piombo, proveniente dalle isole Manilie*, dans les Mémoires de l'académie des sciences de Turin, t. 28. A—Y.

MOJON (Benoît), médecin, frère du précédent, né à Gênes en 1784, étudia successivement à Pavie et dans sa ville natale, et fut reçu docteur en 1806. Attaché d'abord au service de l'armée, il assista à la bataille de Marengo, où il fut remarqué par Napoléon. La guerre terminée, il vint passer trois années à Paris, puis se rendit à Montpellier et ensuite en Angleterre, à Berlin, à Vienne. Il se lia d'amitié dans cette dernière ville avec Prockaska, et se livra avec lui à de sérieuses investigations d'anatomie, notamment sur le système des vaisseaux absorbants. Il prit part ensuite, de concert avec plusieurs autres médecins distingués, aux études ordonnées par le premier consul, sur le supplice de la décapitation, et dont les résultats scientifiques se trouvent consignés dans un volume tiré à un petit nombre d'exemplaires par l'imprimerie impériale. De retour en Italie, Benoît Mojon fut nommé professeur d'anatomie et de physiologie à l'université alors impériale de Gênes et presque en même temps médecin en chef de l'hôpital militaire de la même ville, secrétaire général du comité central de vaccine pour les départements au delà des Alpes, médecin juré de la cour criminelle, etc. En 1820, Mojon, bien que jeune encore, prit sa retraite avec le titre de professeur honoraire. En 1832, s'étant rendu à Paris au moment où le choléra y faisait ses plus forts ravages, pour étudier les effets de cette maladie si peu connue à ce moment, il y fixa bientôt sa résidence et y habita jusqu'à sa mort, arrivée le 8 juin 1849. On doit à Benoît Mojon : 1° *Mémoire sur l'utilité de la musique dans les maladies*, Gênes, 1802, in-8°, en italien; traduit en français par M. Muggetti, Paris, 1803, in-8°; 2° *Sur l'épidémie catarrhale qui a dominé à Paris l'an* 1803, Paris, 1804, in-8°; 3° *Mémoire sur les effets de la castration dans le corps humain*, Montpellier, 1804, in-8°; 3e édition, Gênes, 1813, in-4°; bonne et complète monographie, utile à consulter au point de vue de l'étude physique aussi bien qu'au point de vue de l'étude morale de l'homme. 4° *Leggi fisiologiche*, Gênes, 1810, 1 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage, le plus important de Benoît Mojon, fut adopté par le gouvernement pour les universités du royaume d'Italie. Il a été traduit en es-

pagnol et en anglais. Le baron Michel de Trétaigne en a donné une bonne traduction française, Paris, 1834, in-8°; 2e édition, 1842, augmentée par l'auteur, avec des additions et des notes du traducteur. Les *Lois physiologiques* renferment tout ce qu'il y a de précis dans l'économie vivante; l'édition française a été mise au niveau des progrès faits par la science de la vie dans ces derniers temps. 5° *De l'utilité de la douleur physique et morale*, Gênes, 1810, 1 vol. in-4°, plusieurs fois réimprimé et traduit en français par le baron Michel de Trétaigne, Paris, 1817, in-8°; 6° *Eloge historique de Guillaume de Batt*, Gênes, 1812, brochure in-4°; 7° *Observations anatomo-physiologiques sur l'épiderme*, Pavie, 1814, in-4°; Gênes, 1814, 1815, in-4°; traduites en allemand par Prockaska et publiées dans le *Journal universel des sciences médicales*, Paris, 1816, 2e vol.; 8° *Mémoire sur l'irritabilité de la fibre animale*, Genève, 1814, in-4°; 9° *Sull' injessione del placenta*, Livourne, 1826, traduit en français par le docteur Calderoni sous le titre: *Considérations sur un nouveau moyen proposé par le docteur Mojon pour l'extraction du placenta*, Paris, 1827, in-8°. Le nouveau moyen imaginé par Mojon pour extraire le placenta dans les cas d'hémorrhagies dangereuses, a été couronné par le grand prix que lui a décerné en 1832 la société des sciences physiques et chimiques de Paris. En 1840, M. Capuron, dans un rapport lu à l'Académie de médecine, constatait les nombreux succès de l'ingénieuse et nouvelle méthode de B. Mojon. 10° *Conjectures sur la nature du miasme producteur du choléra asiatique*, Paris, 1832, in-8°, traduit en anglais et en allemand. Mojon émet l'opinion que le choléra est dû à une foule d'atomes vivants répandus dans l'atmosphère, transportés à de grandes distances par les vents et dont l'action est délétère sur notre organisme. 11° Divers mémoires, notamment: *Sur la structure des vaisseaux lymphatiques* (*Journal des sciences physiques et chimiques*, 1833), dans lequel il cherche à démontrer que l'action absorbante de ce système de vaisseaux se fait par une espèce d'imbibition à travers la porosité de leurs rameaux les plus déliés, et que ces vaisseaux n'ont aucun orifice béant; — *Sur l'emploi du gaz acide carbonique dans le vagin pour combattre l'aménorrhée et les douleurs utérines qui précèdent et accompagnent l'évacuation menstruelle* (*Revue médicale*, 1836); — *Sur l'application de l'électricité dans la chlorose*, mémoire lu en 1835 à la société médicale d'émulation, etc.; 12° Plusieurs *Biographies* de savants italiens dans les *Vies des illustres Liguriens*, Gênes, 1830, grand in-fol. et d'assez nombreux articles dans la *Bibliothèque médicale* de Pavie, le *Mercure des sciences médicales* de Livourne, les *Annales universelles de médecine* de Milan, le *Journal des sciences* de Pise, la *Bibliothèque italienne*, etc. Z.

MOKHTAR, fameux capitaine arabe, né dans la 1re année de l'hégire (622 de J.-C.), était fils d'Abou-Obéid, qui avait commandé les musulmans à la journée de Cosson-Natef, près de Koufah, et qui, ayant tué l'éléphant sur lequel était monté le général persan, avait été écrasé par la chute de l'animal. Un des frères de Mokhtar périt dans le même combat, et sa sœur épousa Abdallah, fils du calife Omar. Mokhtar, qui devait être le plus grand fléau des ennemis de la famille du prophète, montra cependant peu de zèle pour le service du calife Haçan, fils d'Ali. Mais lorsque Houceïn, frère de Haçan, eut envoyé son cousin Moslem à Koufah, l'an 60 de l'hégire (679), pour attirer à son parti les habitants de cette ville, Mokhtar accueillit dans sa maison le prince alide, l'aida de son crédit, et se rendit tellement suspect à Obéid-Allah, gouverneur de l'Irak pour le calife Yézid Ier, qu'il en reçut un coup de bâton dont il perdit un œil. Mokhtar fut même envoyé en prison et y demeura jusqu'à la mort de Houceïn, l'année suivante (*voy.* Houceïn). Il obtint alors sa liberté par ordre de Yézid, et se retira dans le Hedjaz en jurant de se venger d'Obéid-Allah et de tous les meurtriers de Houceïn. Lorsqu'il arriva à la Mecque, Abdallah, fils de Zobéir, venait d'y être proclamé calife et disputait à Yézid l'empire musulman. Mokhtar lui offrit ses services, en retour desquels il exigea une confiance illimitée, et il combattit vaillamment pour la défense de la Mecque, jusqu'à ce que la mort de Yézid obligea l'armée syrienne à lever le siége (*voy.* Abdallah-ibn-Zobéïr et Yézibi). Voyant qu'Abdallah le consultait peu et ne le chargeait d'aucun emploi important, il se rendit à Koufah, où les partisans de ce calife étaient moins nombreux que ceux de la maison d'Ali: il convoqua ces derniers; mais, quoiqu'il s'annonçât comme lieutenant de Mohammed-ibn-Hanefiah, chef de cette illustre famille, il s'efforça vainement d'affaiblir leur confiance et leur considération pour Soléiman, fils de Sorad, leur général, et il ne put en séduire d'abord qu'un petit nombre. Ses démarches et ses intrigues inspirèrent même des soupçons au gouverneur de Koufah, qui le fit mettre en prison. Sur ces entrefaites, Soléiman, à la tête d'une troupe de fanatiques qui s'appelaient *pénitents*, partit pour venger la mort de Houceïn, sans attendre le secours que voulait lui donner le gouverneur de Koufah, lequel, dans l'intérêt du calife Abdallah, se servait des partisans d'Ali pour faire la guerre au calife ommayade de Syrie. Vaincu en Mésopotamie par Obéid-Allah-ibn-Zeïâd, général de ce dernier, Soléiman périt avec tous les siens. Cet événement rendit la liberté à Mokhtar et rallia autour de lui à Koufah tous les sectateurs d'Ali. Il sut même attirer dans son parti Ibrahim-ibn-al-Aschtar, homme brave et puissant, jusque-là dévoué au calife de la Mecque. Mokhtar commença dès lors sa guerre d'extermination contre les meurtriers de Houceïn: presque tous furent arrêtés et expirèrent dans divers supplices. Ne reconnaissant aucun des deux ca-

lifes qui se disputaient le trône de l'islamisme, il feignit cependant de ménager Abdallah, qui ne fut point sa dupe et qui fit tailler en pièces un corps de 3,000 hommes que Mokhtar lui envoyait en apparence comme auxiliaires, mais en effet pour l'assiéger dans la Mecque. Mokhtar aurait eu l'occasion de prendre sa revanche, sans la modération de Mohammed-ibn-Hanefiah (*voy.* ce nom). L'an 67 (687), il dirigea une armée sous les ordres d'Ibrahim-al-Aschtar contre les troupes syriaques commandées par Obéid-Allah, qui venait assiéger Koufah. Pour animer le courage de ses soldats, Mokhtar fit construire une espèce de trône que l'on portait devant eux sur une mule, et il leur persuada que ce trône leur serait aussi utile que l'arche d'alliance l'avait été aux Israélites. Il se prétendait inspiré de Dieu, et il assurait que l'ange Gabriel lui apparaissait sous la forme d'une colombe. Afin d'appuyer cette imposture, il donna des colombes blanches à quelques officiers qui lui étaient dévoués, et auxquels il recommanda de les retenir si la victoire se déclarait pour eux, mais de les lâcher si elle penchait du côté de l'ennemi, et de publier alors que les anges, sous la forme de ces colombes, venaient combattre pour la bonne cause. En congédiant ses troupes, il leur promit aussi le secours des anges, et les harangua en vers, suivant son habitude. Elles remportèrent une victoire complète : Obéid-Allah fut tué, et presque toute la Mésopotamie se soumit à Mokhtar. Mais la tyrannie de cet ambitieux devint si insupportable, que les Koufiens implorèrent la protection de Mosab, qui gouvernait Bassorah au nom du calife Abdallah, son frère. Mokhtar, attaqué et vaincu par Mosab, se réfugia dans le château de Koufah ; il y fut pris, et on lui trancha la tête en ramadhan 67 (687), à l'âge de 67 ans. Ainsi périt ce capitaine dont les cruautés souillèrent les talents, et qui avait immolé cinquante mille victimes aux mânes de Houceïn, sans compter celles qui étaient restées sur les champs de bataille. A—T.

MOKRONOWSKI (Stanislas-Costka Bogoria), patriote polonais, né le 10 novembre 1761 dans le village de Bogucice, fut élevé par son oncle, homme très-distingué et très-instruit, le patriote André Mokronowski. Il avait perdu de bonne heure ses parents. Il fut envoyé à l'école des jésuites, puis à celle des cadets, à Varsovie, sous le commandement et la surveillance du prince Adam-Casimir Czartoryski, et enfin à l'école militaire de Paris pour y terminer ses études. Il en sortit avec le rang d'officier. De retour dans sa patrie, il entra dans la garde à cheval, dite *la garde de Mirowski*, et y obtint le grade de lieutenant après deux années de service. Mais il était tourmenté du désir de revoir la France. Il s'y rendit en effet et s'engagea dans le régiment de Royal-Allemand, où il resta dix ans sous le prince de Nassau et sous le duc de Lorraine, et obtint le grade de chef d'escadron. En 1784, il fit un voyage à Constantinople à la suite du prince de Nassau, chargé d'une mission militaire près de l'empire turc. Quand le Royal-Allemand quitta la France en 1788, Mokronowski revint en Pologne. Nommé presque aussitôt député du cercle de Wyzzogrod, il appuya à la diète constituante le projet de porter l'armée nationale à 100,000 hommes. Il organisa ensuite dans l'Ukraine une brigade dont il eut le commandement en 1792, et avec laquelle il obtint à Zielencé (17 juin) un avantage marqué. La conclusion d'un armistice lui permit de rentrer dans ses terres. Il fut ensuite envoyé avec Michel Wielhorski près de Stanislas-Auguste, pour engager ce roi à se mettre à la tête de l'armée ; mais on sait que ce prince, loin de suivre les vœux qu'on lui exprimait, adhéra au complot de Targowiça. C'est alors que Mokronowski épousa la princesse Marie Sanguszko. Il se trouvait à Varsovie quand arrivèrent les événements de 1794 ; il contribua beaucoup à l'expulsion des Russes. Nommé bientôt commandant de la ville, il parvint à éloigner par ses négociations le général prince Walki et rendit d'importants services ; il eut le malheur de tomber grièvement malade et d'être dans l'impossibilité d'agir ; ce qui était d'autant plus fâcheux que des troubles étaient sur le point d'éclater dans la capitale. Mokronowski eut pourtant assez de force et d'empire sur lui-même pour aller apaiser les plus exaltés, contenir les mutins et déjouer les intrigues du parti contraire à l'indépendance polonaise. C'est ainsi qu'il put maintenir la capitale et la conserver en haleine jusqu'à l'arrivée de Kockiusko. Celui-ci le confirma d'abord dans la place de commandant de la force armée de la ville, puis il lui donna Orlowski pour successeur, et enfin l'envoya avec un corps d'armée contre les Prussiens, qu'il battit le 6 juillet à Blonie. Mokronowski partit ensuite pour la Lithuanie avec le commandement général ; mais les affaires y étaient en si mauvais état qu'il ne put obtenir aucun résultat favorable. Cependant il y déploya beaucoup de talent et d'habileté, et résista jusqu'au moment où il fut forcé de céder devant les nombreux renforts reçus par les Moscovites. Il eut alors le malheur de perdre une partie de son armée, le commandant de l'arrière-garde, le général Byszewski, n'ayant pas exécuté ses ordres. Il tomba au pouvoir des Russes avec le prince Joseph Poniatowski. Mais sa santé était extrêmement altérée. Après le troisième partage de la Pologne, il fut atteint de paralysie et sa vie ne fut plus dès lors qu'une longue souffrance. Il entreprit un voyage en Italie ; mais en 1809, il rentra à Cracovie avec les troupes polonaises. Quand le grand-duché de Pologne fut formé, il revint à Varsovie, où il fut très-bien reçu et traité par l'empereur Alexandre. Il mourut dans cette ville le 18 octobre 1821, laissant une grande réputation de courage et d'intégrité,

et ayant fait de sa maison le rendez-vous de tous les patriotes polonais. Z.

MOKTADY BIAMR-ALLAH (Aboul-Cacem-Abdallah VI al), vingt-septième calife abbasside, né six mois après la mort de son père, était l'unique héritier mâle et la seule consolation de son aïeul Caïm Biamr Allah, qui le fit reconnaître pour son successeur avant de mourir (*voy.* Caïm). Moktady fut inauguré calife le 13e chaban 467 (3 avril 1074) par Mowaïed-el-Molouk, lieutenant à Bagdad du sultan Melik-Schah Ier (*voy.* ce nom). Il fut traité par ce prince avec plus d'égards que ses prédécesseurs ne l'avaient été pendant deux cent cinquante-six ans par leurs *Emirs al Omrah*. Depuis plus d'un siècle, l'Arabie s'était soumise à la domination des califes fathimides d'Egypte et ne reconnaissaient plus ceux de Bagdad. La puissance de Melik-Schah ayant accru l'influence religieuse de Moktady, on recommença l'an 468 (1076), à la Mecque et à Médine, de réciter la khothbah au nom de ce dernier, ce qui eut lieu pour lui et ses successeurs jusqu'à l'extinction du califat. Ami des sciences et des lettres, il favorisa les opérations astronomiques qui furent faites pour la réforme du calendrier, quoique toute la gloire en ait été attribuée au sultan. L'an 480, ce calife épousa la fille de Melik-Schah, qui lui imposa l'obligation de n'avoir point d'autres femmes ni de concubines. Les noces furent célébrées à Bagdad avec une magnificence inouïe; mais ce mariage, qui devait resserrer l'union des deux princes, occasionna une rupture. La nouvelle épouse, d'humeur acariâtre, vécut en si mauvaise intelligence avec Moktady qu'au bout de deux ans il fut obligé de la renvoyer à son père. Celui-ci conçut tant de haine contre son gendre que, non-seulement il le força de déshériter son fils Ahmeh, qui fut depuis calife sous le nom de Mostadher, et d'appeler au trône pontifical Djafar, qu'il avait eu de la princesse seldjoukide, mais encore il voulut contraindre Moktady d'abandonner Bagdad et d'aller résider à Basrah. Le calife, ayant obtenu de son beau-père un délai de dix jours pour faire ses préparatifs de voyage et de translation, passa tout ce temps à prier, à jeûner, assis sur la cendre, et implorant la vengeance divine contre son persécuteur, qui mourut en effet peu de jours après. Moktady ne lui survécut que de quinze mois. Il venait de signer le diplôme qui confirmait le sultanat à Barkiorok, fils de Melik-Schah, le 15 moharrem 487 (4 février 1094), lorsque, au sortir de table, il fut frappé d'apoplexie auprès de deux de ses femmes, dans la 39e année de son âge et la vingtième de son règne. Ce calife était affable, bienfaisant, pieux et très-versé dans les rites et les pratiques de la religion. Il aima la justice et corrigea une infinité d'abus. On trouve dans Elmacin quelques vers de sa façon. Il eut pour mère une Arménienne, qui survécut non-seulement aux califats de son fils et de son petit-fils Mosthader, mais qui vit aussi celui de son arrière-petit-fils Mostarsched. A—T.

MOKTAFY-BILLAH (Abou-Mohammed Aly II, al), ou plus correctement *Moctafy*, dix-septième calife abbasside, se trouvait à Rakka lorsqu'il apprit la mort de son père, Motadhed, l'an 286 de l'hégire (902 de J.-C.) : il se rendit aussitôt à Bagdad, où le vizir Cacem l'avait fait proclamer calife. Ce ministre avait eu néanmoins l'intention de le priver du trône, et avait confié ce projet à Bader, l'un des courtisans de Moctafy. Mais, craignant ensuite qu'il n'abusât de son secret, il profita de l'absence de Bader pour le rendre suspect à ce prince, qui marcha contre lui, corrompit ses troupes et le força de se renfermer dans Waseth. Alors Bader se soumit, licencia ses troupes et partit pour Bagdad; mais le vizir, qui l'avait porté à cette démarche, le fit assassiner en chemin. Les Carmathes exercèrent de grands ravages en Syrie sous le règne de Moctafy : en 290, ils taillèrent en pièces une armée de ce prince, dont le général, poursuivi jusqu'à Alep, les empêcha néanmoins de prendre cette ville. Le calife marcha contre eux l'année suivante à la tête de 100,000 hommes, et, s'étant arrêté à Rakka, il envoya un de ses lieutenants, qui remporta une grande victoire sur ces barbares sectaires. Moctafy, rentré dans Bagdad, fit couper les pieds, les mains et ensuite la tête à tous les prisonniers carmathes, ainsi qu'à Houceïn, leur général. L'an 292 (905), le calife détruisit la dynastie des Thoulounides, et réunit l'Egypte et la Syrie sous sa domination immédiate (*voy.* Khomarouyah). Les Carmathes continuèrent leurs dévastations les deux années suivantes; ils remportèrent quelques avantages sur les troupes de Moctafy, pillèrent la caravane de la Mecque et massacrèrent 20,000 pèlerins. Mais un des généraux de ce prince, les ayant attaqués tandis qu'ils étaient chargés et embarrassés de leur butin, gagna sur eux une bataille décisive, dans laquelle Zakrouïah, leur général, fut blessé mortellement et fait prisonnier; il envoya la famille de ce rebelle avec un grand nombre de captifs à Bagdad, où le calife les fit expirer dans les supplices. Les Carmathes furent si affaiblis par cette défaite qu'ils laissèrent respirer quelque temps l'empire (*voy.* Abou-Thaher). Moctafy mourut à la fin de l'an 295 (908), âgé de 31 ou 33 ans, après un règne court, mais fortuné, de six ans et demi. Quoique sévère jusqu'à la cruauté à l'égard des rebelles et des grands coupables, il était humain et généreux. Il maintint ses finances et ses armées sur un pied respectable, et il aurait relevé la gloire et la puissance du califat si la mort n'eût arrêté ses projets. Il eut pour successeur son frère, le faible et voluptueux Moctader. A—T.

MOKTAFY-LEAMR-ALLAH (Abou-Abdallah Mohammed IX al), trente et unième calife abbasside, fils de Mostadher et petit-fils de Moktady, fut

installé sur la chaire de Mahomet après la fuite et la déposition de son neveu Rasched, le 12 dzoulhadjah 530 de l'hégire (1136 de J.-C.), par le sultan seldjoukide Mas'oud, auquel il témoigna sa gratitude par une entière condescendance (*voy.* Mas'oud). L'an 535, il recouvra le manteau et le bâton du prophète, qui lui furent renvoyés par le sultan Sandjar, entre les mains duquel ces dépouilles sacrées étaient tombées après la mort tragique du calife Mostarsched (*voy.* ce nom et Sandjar). L'an 540, il fit renfermer étroitement son frère Abou-Taleb et plusieurs autres princes de sa famille. La mort de Mas'oud en 547 et la captivité de son oncle Sandjar ayant hâté la décadence des Seldjoukides, qui depuis cent ans étaient les véritables maîtres de l'empire musulman, Moktafy profita des guerres qui eurent lieu entre leurs successeurs pour affranchir le califat du joug humiliant qu'il avait subi pendant plus de deux siècles sous la tyrannie des *Emirs al Omrah*, et il fit tous ses efforts pour rétablir l'antique puissance de ses ancêtres. Il s'empara d'abord du palais que les sultans avaient à Bagdad; mais il assiégea vainement Tekrit en 549, et ne réussit pas mieux l'année suivante devant Dacuca, dont les troupes du roi de Moussoul le forcèrent de lever le siége. Il parvint néanmoins à gouverner par lui-même et avec un pouvoir absolu Bagdad et l'Irak-Araby, faible et unique reste de l'empire musulman, et à obtenir une certaine prépondérance politique, qu'il transmit à ses descendants. Ce calife entretenait à grands frais des agents secrets qui l'instruisaient exactement de tout ce qui se passait dans les diverses cours de l'Orient. Il mourut le 2 raby i 555 (14 mars 1160), à l'âge de 66 ans, après un règne heureux de vingt-quatre ans. Moktafy avait fait enlever les portes de la Caabah à la Mecque, et, les ayant remplacées par d'autres, qui furent recouvertes de lames de vermeil, il ordonna que le bois des anciennes fût employé à faire son cercueil. Il eut pour successeur son fils Mostandjed. A—T.

MOLA (Pierre-François), peintre et graveur, né à Coldré, diocèse de Côme, dans le Milanais, en 1612, suivant Passeri, son contemporain, apprit d'abord les éléments du dessin chez Prospero Orsi, dit *delle Grotesche*, et suivit ensuite les leçons de Joseph d'Arpino. Il peignit d'abord dans la manière du Bassan, et ses tableaux obtinrent du succès; mais, après un séjour à Bologne, où il se lia d'amitié avec l'Albane, il chercha à imiter ce dernier. Les papes Innocent X et Alexandre VII lui accordèrent leur protection. Mola est mort à Rome en 1668. Ses tableaux se font remarquer par la richesse des couleurs et le velouté de l'exécution. Le musée du Louvre possède de ce maître : *Agar dans le désert*, un *Repos de la sainte Famille*, *St-Jean-Baptiste prêchant dans le désert*, la *Vision de St-Bruno dans le désert*, *Herminie gardant les troupeaux*, *Tancrède secouru par Herminie*. On l'a souvent confondu avec Jean-Baptiste Mola di Francia, né à Besançon en 1616, mort en 1661, dont les ouvrages ont d'assez grandes analogies avec ceux de l'Albane. Z.

MOLAC (Sébastien de Rosmadec, baron de), d'une famille distinguée de Bretagne, embrassa le parti de Henri IV, du temps de la ligue. Il commandait, au mois de mars 1589, la ville et le château de Josselin où il s'était fortifié. Etant venu dans la ville pour y faire ses dévotions du vendredi saint, il y fut presque surpris par St-Laurent, maréchal de camp du duc de Mercœur, et il n'eut que le temps de rentrer au château, qui fut immédiatement investi. Molac s'y défendit jusqu'au mois de juillet suivant, que le manque de vivres le força de capituler. Deux ans après, St-Laurent mit le siége devant le château de Moncontour, dont la prise lui semblait d'autant plus facile que la Tremblaye, gouverneur de place, en était sorti pour faire une entreprise sur Concarneau. A la nouvelle du siége, le marquis de Coëtquen, beau-père de St-Laurent, mais du parti opposé, marcha au secours de la place et s'avança jusqu'à Loudéac. St-Laurent alla à sa rencontre à la tête de 1,500 hommes de pied et de 300 chevaux, laissant seulement 500 hommes devant le château de Moncontour, où la Tremblaye, revenu de son expédition, avait réussi à se jeter. Lorsque St-Laurent parut, à la pointe du jour, devant Loudéac, Molac, qui commandait l'infanterie qu'il avait reçue l'année précédente de Henri IV, le repoussa vigoureusement; et pendant qu'il lui tenait tête, Coëtquen fit sortir sa cavalerie et tomba sur l'ennemi assez à temps pour dégager Molac menacé, malgré sa bravoure, de succomber sous le nombre. Ceux qui étaient restés devant Moncontour n'eurent pas plutôt appris la défaite et la fuite de leur chef, qu'ils abandonnèrent précipitamment leurs positions. La vaillance que Molac avait déployée au combat de Loudéac détermina le prince de Dombes à l'emmener avec lui devant Plimeu, qui ne tarda pas à être pris. Au siége de cette ville, comme à celui de Guingamp où il fut blessé en montant à l'assaut, Molac fit des prodiges de valeur. Lorsqu'au mois d'octobre 1594, le maréchal d'Aumont vint attaquer le fort de Crozon, construit par les Espagnols sur un rocher escarpé, à l'entrée du goulet de Brest, Molac y commanda un corps de 3,000 Français. Dans l'assaut qui fut livré le 2 novembre il attaqua les Espagnols avec une vivacité qui eût procuré la prise immédiate du fort si l'on eût employé toutes les troupes de l'armée. A la mort de Liscoët, (*voy.* ce nom), les ennemis pénétrèrent dans le camp du maréchal, comblèrent la tranchée et s'y seraient maintenus sans la vigueur déployée par Molac, qui parvint à les en chasser. Le 15 novembre, deux brèches ayant été faites au fort après un feu de six heures, Molac montra

le premier à l'assaut. Repoussé une première fois, il revint à la charge et contribua en grande partie à la prise du fort. Au mois de janvier 1596, il fut l'un des commissaires chargés de conclure avec le duc de Mercœur, au nom de Henri IV, une trêve de quatre mois, prolongée successivement jusqu'à la fin du mois de mars 1597. La même année, cette trêve étant mal observée, le maréchal de Brissac, lieutenant général en Bretagne, rassembla tout ce qu'il avait de troupes pour réprimer les courses qu'y faisaient les ligueurs. Il marcha vers Moncontour avec son armée dont Molac et Montbarot, autre capitaine breton, commandaient l'arrière-garde, et rencontra l'ennemi près de Plancoët. Après un léger engagement où Molac se distingua, les royalistes s'éloignèrent. Le brigand La Fontenelle s'étant retiré à Douarnenez comme une bête fauve dans son antre, on résolut de l'y assiéger une seconde fois. Mais, le siége traînant en longeur, Sourdéac, gouverneur de Brest et commandant de l'expédition, quitta le camp sous prétexte d'affaires qui l'appelaient à Morlaix, et laissa le commandement à Molac, en lui promettant de revenir bientôt avec de nouvelles forces. Toutefois, au lieu d'envoyer du renfort, il écrivit à quelque temps de là, qu'il était d'avis qu'on levât le siége. Lorsque ces lettres arrivèrent au camp, on y recevait la nouvelle que Quinipily, gouverneur de Hennebond, envoyait des secours aux assiégés sous la conduite de La Grandville, le plus jeune de ses frères. Cette circonstance entraîna les capitaines à adopter l'avis de Sourdéac. En conséquence, Molac leva le siége, et ramena ses troupes et son artillerie à Quimper. Informé que La Granville était près de Quimperlé, il marcha, dès le lendemain, à sa rencontre. Mais La Granville n'était déjà plus à Quimperlé, et il se dirigeait vers le Faoüet. Molac le suivit et l'atteignit près de Kimerch, dont le seigneur, malgré son penchant secret pour les ligueurs, se borna à être, du haut de son donjon, simple spectateur du combat. La Granville rangea ses troupes dans une grande garenne entre le chemin et le château. Il avait choisi ce poste dans l'espérance de tirer quelques secours du château et même au besoin, d'y trouver une retraite. Molac, à la tête de ses troupes et des Suisses commandés par le colonel d'Erlach, fit une charge terrible contre les ligueurs qui la soutinrent avec intrépidité. On se mêla de part et d'autre, et l'on se battit avec tant d'opiniâtreté qu'après six heures d'un combat sanglant et tel, dit le chanoine Moreau, qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis la bataille des Trente, la victoire ne s'était encore déclarée d'aucun des deux côtés. Molac, qui remplissait les fonctions de capitaine et de soldat, combattit avec sa bravoure ordinaire. Il fut parfaitement secondé par le colonel d'Erlach; mais les Suisses ne témoignèrent pas la même ardeur que leur commandant. Molac ne pouvant, quoique blessé, se résoudre à laisser la victoire indécise, se saisit de la cornette suisse aux approches de la nuit, et se tournant vers les soldats de cette nation : « Souffrirez-vous, s'écria-« t-il, qu'on puisse vous reprocher d'avoir aban-« donné votre enseigne ? » A ces mots, les Suisses, honteux de ce reproche, reprennent la cornette des mains de Molac, et le combat recommence avec une nouvelle fureur. La Granville, voulant s'opposer à la charge des Suisses, fut renversé de cheval et tué. La nuit mit fin au combat dont l'avantage resta à Molac. En 1598, le roi le nomma gouverneur de Dinan pour le récompenser d'avoir secondé Monmartin dans la prise de cette ville. La même année, la Bretagne étant pacifiée, il se rendit aux états de Rennes où il présida l'ordre de la noblesse jusqu'à l'arrivée du baron d'Avaugour. Il continua de servir fidèlement Henri IV, puis Louis XIII, et mourut en 1629, au moment où il allait recevoir le bâton de maréchal de France. — Molac (Sébastien de Rosmadec, marquis de), fils du précédent, succéda au duc de Mazarin dans le gouvernement de la ville de Nantes, auquel il fut nommé à la fin de 1665. Louis XIV, qui méditait la révocation de l'édit de Nantes, venait d'y préluder en suspendant l'exercice de la religion réformée au Croisic, à la Roche-Bernard, à Guérande et dans quelques autres lieux de la Bretagne, où les temples protestants devaient être détruits de fond en comble. Son caractère modéré triompha des difficultés de sa position. Toutefois, une sédition ayant été occasionnée en 1673, par la création de deux impôts sur le tabac et sur le timbre, Molac céda au peuple qui lui demandait, à grands cris, la liberté d'une des deux femmes qui avaient provoqué l'émeute. Louis XIV le punit de sa faiblesse en lui retirant son gouvernement, dans lequel il fut remplacé par Lavardin. Sa disgrâce dura peu. Réintégré l'année suivante, il eut de nouveau à faire tête à l'émeute. Les Hollandais ayant débarqué à Belle-Ile, il prescrivit de mobiliser une partie de la milice bourgeoise, afin d'assurer la défense des côtes et d'arrêter, au besoin, la marche de l'ennemi. La ville de Nantes essaya de se soustraire à l'exécution de cet ordre, en alléguant que la plupart des habitants étaient au dépourvu d'armes ou occupés à la garde intérieure de la ville. Molac, qui ne voulait pas encourir une seconde disgrâce, tint bon, déjoua toutes les tentatives de troubles et sut depuis faire respecter son autorité. Il mourut en 1693. P. L-T.

MOLAI (Jacques de), dernier grand maître des Templiers, était de la famille des sires de Longwic et de Raon. Vers l'an 1265, il fut admis, encore très-jeune, dans l'ordre des Templiers et reçu par Imbert de Peraudo, visiteur de France et de Poitou, dans la chapelle du Temple, à Beaune. A peine arrivé en Palestine, il se distingua contre les infidèles. A la mort de Guillaume de Beaujeu, quoique Molai ne fût pas dans l'Orient, une élection unanime le nomma grand maître. Il se

trouva en 1299 à la reprise de Jérusalem par les chrétiens. Forcé ensuite de se retirer dans l'île d'Arad et de là dans l'île de Cypre, il allait rassembler de nouvelles forces pour venger les revers des armes chrétiennes, lorsque le pape l'appela en France (1305). Arrivé avec 60 chevaliers et un trésor très-considérable, il fut reçu avec distinction par Philippe le Bel, qui le choisit pour parrain de l'un des enfants de France. En rappelant le grand maître, la politique, qui préparait la destruction de l'ordre, avait donné pour prétexte le projet de réunir l'ordre du Temple et celui de l'Hôpital. Le plan de cette destruction, concerté par le roi et ses agents, fut caché avec tant d'adresse, que, le 13 octobre 1307, tous les Templiers furent arrêtés à la même heure dans toute la France. Le veille de l'arrestation, le grand maître avait porté le poêle à la cérémonie de l'enterrement de la princesse Catherine, héritière de l'empire de Constantinople, épouse du comte de Valois. Depuis l'arrestation des chevaliers et du grand maître, les destinées de cet illustre chef furent liées à celles de l'ordre entier. On sait que cet ordre avait été institué par des croisés français, dans l'unique but de protéger et de défendre les pèlerins qui se rendaient aux saints lieux. La noblesse et la bravoure des chevaliers, l'utilité et la gloire de leur institution, la rendirent recommandable dès son origine. Les statuts furent dressés dans un concile; et, pendant deux siècles, les priviléges accordés par les papes, la reconnaissance des rois, des grands et du peuple, l'autorité et le crédit qu'augmentaient chaque jour les exploits et les grandes richesses des Templiers, en firent l'ordre le plus puissant de la chrétienté. Il dut exciter la jalousie, même des rois, parce que, dans le haut rang où il s'était élevé, il était difficile que tous les chefs et tous les chevaliers se maintinssent toujours et partout dans cette sage modération qui aurait pu seule prévenir ou désarmer l'envie et la haine. Malheureusement pour l'ordre, le roi de France eut plusieurs motifs de le perdre, et le principal peut-être, ce fut la pénurie du trésor royal, laquelle le rendit moins difficile sur les moyens de s'approprier une partie des biens de l'ordre, et de jouir de tous pendant longtemps. A l'instant où furent arrêtés le grand maître et tous les chevaliers qui étaient avec lui dans le palais du Temple à Paris, le roi occupa ce palais et s'empara de leurs possessions et de leurs richesses. En arrêtant les autres chevaliers dans les diverses parties de la France, on saisit aussi leurs biens. Des inquisiteurs procédèrent aussitôt contre tous, les interrogèrent en les livrant aux tortures, ou en les menaçant de les y livrer. Partout, ou presque partout, ils arrachèrent au plus grand nombre des chevaliers l'aveu de quelques-uns des crimes honteux dont on les accusait et qui offensaient à la fois la nature, la religion et les mœurs : aux menaces on joignait des moyens de séduction pour obtenir les aveux qui devaient justifier les rigueurs des mesures employées. Le procès contre les Templiers existe en original à la bibliothèque de Paris. Au commencement des procédures, trente-six chevaliers étaient morts à Paris dans les tortures. Philippe le Bel mit en usage tous les moyens qui pouvaient perdre l'ordre et les chevaliers dans l'opinion publique. Le pape, croyant sa propre autorité blessée par les agents du roi, avait d'abord réclamé en faveur des chevaliers. Philippe sut bientôt calmer les scrupules du pontife. La faculté de théologie applaudit aux mesures du roi, et une assemblée convoquée à Tours, s'expliquant au nom du peuple français, demanda la punition des accusés, et déclara au roi qu'il n'avait pas besoin de l'intervention du pape pour punir des hérétiques notoirement coupables. Jacques Molai avait été envoyé avec d'autres chefs de l'ordre auprès du pape, pour s'expliquer devant lui, mais sa marche fut arrêtée à Chinon, où des cardinaux vinrent l'interroger. Des historiens ont cru que Philippe le Bel avait procuré la tiare à Clément V, en lui imposant diverses conditions, l'une desquelles était l'abolition de l'ordre. Dans les premières informations, un très-grand nombre de chevaliers firent les aveux exigés; et l'on croit généralement que le grand maître lui-même céda, comme ceux-ci, ou à la crainte des tourments et de la mort, ou à l'espérance qu'il obtiendrait quelques conditions favorables pour l'ordre, s'il ne résistait pas aux projets de la politique du roi. Cependant le pape, obligé de donner une apparence juridique aux moyens violents qui devaient amener la destruction de l'ordre, convoqua un concile œcuménique à Vienne, et nomma une commission qui se rendit à Paris, afin de prendre contre l'ordre en général une information nécessaire et même indispensable pour motiver la décision du concile. La bulle porte que l'ordre comparaîtra devant le concile, par le ministère de ses défenseurs. Jacques Molai fut amené en présence de ces commissaires du pape, et on lui lut, en langue vulgaire, les pièces de la procédure. Quand il entendit des lettres apostoliques qui supposaient qu'il avait fait à Chinon certains aveux, il manifesta son étonnement et son indignation contre une telle assertion. Un grand nombre de Templiers comparurent après leur chef. L'affaire prit alors un caractère imposant et extraordinaire; les chevaliers se montrèrent dignes et de l'ordre et d'eux-mêmes, et des grandes familles auxquelles ils avaient l'honneur d'appartenir. La plupart de ceux qui, forcés par les tourments ou la crainte, avaient fait des aveux devant les inquisiteurs, les révoquèrent devant les commissaires du pape. Ils se plaignirent hautement des cruautés qu'on avait exercées envers eux, et déclarèrent en termes énergiques vouloir défendre l'ordre jusqu'à la mort, de corps et d'âme, devant et contre tous, contre tout homme vivant, excepté le pape et le

roi, etc., etc. Le grand maître demandait sans cesse qu'on le conduisît en présence du pape, qui devait le juger. 546 Templiers, soit de ceux qui avaient fait des aveux, soit de ceux qui avaient toujours résisté aux moyens des oppresseurs, se déclarèrent et se constituèrent défenseurs de l'ordre. Bientôt d'autres chevaliers, détenus dans les diverses prisons de la France, demandèrent à partager cet honorable péril, et ils furent traduits à cet effet dans les prisons de la capitale. Alors le nombre des défenseurs fut d'environ 900. Il était facile de justifier l'ordre; et, comme ils commençaient à le faire avec un succès qui déconcertait le roi et ses agents, on imagina un moyen aussi cruel que prompt : ce fut de livrer au jugement des inquisiteurs les chevaliers qui, ayant rétracté les aveux précédents, soutenaient l'innocence de l'ordre. Tous ceux qui persistèrent dans leurs rétractations furent déclarés *hérétiques relaps,* livrés à la justice séculière et condamnés au feu. Ceux qui n'avaient jamais fait d'aveux et qui ne voulurent pas en faire furent condamnés à la détention perpétuelle, comme chevaliers *non réconciliés*. Quant à ceux qui ne rétractèrent pas les aveux des impiétés et des turpitudes imputées à l'ordre, ils furent mis en liberté, reçurent l'absolution et furent nommés *Templiers réconciliés*. Pour accuser, interroger, juger les prétendus relaps, les condamner aux flammes et faire exécuter le jugement, il suffit du temps qui s'écoula du lundi 11 mai au lendemain matin. 54 chevaliers périrent à Paris ce jour-là. La procédure indique nominativement quelques-uns des chevaliers qui subirent cet honorable supplice. Il est du devoir de l'histoire de transmettre leurs noms à la postérité. En voici huit sur lesquels il ne peut y avoir aucun doute : Gaucerand de Buris, Guido de Nici, Martin de Nici, Gaultier de Bullens, Jacques de Sansy, Henry d'Anglesi, Laurent de Beaune, Raoul de Frémi. Tous les historiens qui ont parlé du supplice des chevaliers du Temple ont attesté la noble intrépidité qu'ils montrèrent jusqu'à la mort : entonnant les saints cantiques et bravant les tourments avec un courage chevaleresque et une résignation religieuse, ils se montrèrent dignes de la pitié de leurs contemporains et de l'admiration de la postérité. Les commissaires du pape crurent qu'il n'était plus possible de continuer la procédure, quand la franchise, dont la religion et la loi faisaient aux accusés un droit et un devoir pour éclairer le concile qui devait juger l'ordre, devenait un prétexte pour les conduire au bûcher : ils se retirèrent. D'autres exécutions eurent lieu en France et par les mêmes motifs. Dans les pays étrangers, les Templiers, poursuivis à l'instigation du pape et de Philippe le Bel, résistèrent avec succès, parce que l'on n'avait point recours contre eux aux terribles moyens employés en France. En Portugal, ils furent conservés sous un autre nom (*voy.* DENIS). Le 13 octobre 1311, jour anniversaire de celui où, quatre ans auparavant, ils avaient été arrêtés dans toute la France, le pape ouvrit le concile œcuménique de Vienne : on y lisait les procédures faites contre l'ordre, quand tout à coup 9 chevaliers se présentent, comme délégués de 1,500 à 2,000, et offrent de prendre la défense de l'ordre accusé. Le pape les fit mettre aux fers, et l'ordre ne fut point défendu par ces dignes mandataires, quoique les membres du concile fussent d'avis de les entendre. Pour imposer aux pères du concile, Philippe le Bel arriva dans Vienne, accompagné de ses trois fils et d'une suite nombreuse de gens de guerre. Bientôt, dans une séance, le pape, sans consulter le concile, publia le décret d'abolition de l'ordre du Temple par voie de provision. Les actes du concile de Vienne ont été soustraits dans le temps, et la bulle même du 2 mai 1312, qui supprime ainsi par voie de provision l'ordre du Temple, n'a été imprimée pour la première fois qu'en 1606. Dans sa bulle *Considerantes*, publiée quatre jours seulement après la bulle d'abolition, le pape déclare que l'ensemble des informations faites contre l'ordre et les chevaliers n'offre pas des preuves suffisantes pour les croire coupables, mais qu'il en résulte une grande suspicion. C'est de cette forme employée par Clément V contre les Templiers, que Clément XIV se prévalut quand il abolit l'ordre des Jésuites; dans le bref du 21 juillet 1773, on lit : « Le pape Clément V a supprimé et totale-
« ment éteint l'ordre militaire des Templiers, à
« cause de la mauvaise réputation où il était
« alors, quoique cet ordre eût été légitimement
« confirmé, quoiqu'il eût rendu à la république
« chrétienne des services si éclatants que le saint-
« siége apostolique l'avait comblé de biens, de
« priviléges, de pouvoirs, d'exemptions et de per-
« missions, et *quoique enfin le concile de Vienne, que*
« *ce pontife avait chargé de l'examen de l'affaire,*
« *eût été d'avis de s'abstenir de porter un jugement*
« *formel et définitif.* » Il paraît qu'après l'abolition de l'ordre, la persécution contre les chevaliers cessa : cependant Molai était encore en prison à Paris. Il avait toujours réclamé son jugement, que le pape s'était réservé personnellement; mais le pontife, craignant la présence du grand maître, nomma trois commissaires pour le juger à Paris, ainsi que trois autres chefs de l'ordre. Ces commissaires, ayant appelé les accusés sur un échafaud dressé dans le parvis de Notre-Dame, leur lurent une sentence qui les condamnait à la reclusion perpétuelle. Aussitôt Jacques de Molai, rendant hommage à l'innocence de l'ordre, déclara qu'il savait qu'en parlant ainsi, il se dévouait à la mort, mais qu'il aimait mieux renoncer à la vie que de faire des aveux mensongers qui terniraient la gloire de l'ordre. L'un des trois chevaliers parla de même : le conseil du roi, assemblé à l'instant, les condamna tous deux à la mort, sans réformer la sentence des commissaires du pape, sans faire prononcer aucun tri-

bunal ecclésiastique. Le bûcher fut dressé à la pointe de la petite île de la Seine, à l'endroit même où est la statue de Henri IV. Les deux chevaliers montèrent sur le bûcher, que l'on alluma lentement, et ils furent brûlés à petit feu (18 mars 1314) : jusqu'au dernier soupir, ils protestèrent de leur innocence et de celle de l'ordre. On a dit que leurs cendres furent recueillies pendant la nuit. On a ajouté que le grand maître, avant de mourir, avait cité le pape et le roi au tribunal de Dieu. Si ces sortes de traditions ne sont pas toujours véritables, elles permettent du moins de croire que l'opinion publique, qui les accueillit, jugeait que les condamnés étaient innocents. Toute l'affaire s'explique par ce mot profond de Bossuet : *Ils avouèrent dans les tortures, mais ils nièrent dans les supplices.* Les documents nombreux apportés de Rome il y a quelques années, la publication de la procédure faite contre l'ordre, les débats auxquels a donné lieu la tragédie des *Templiers*, publiées par Raynouard en 1813, ont permis de jeter un grand jour sur ce grand et terrible événement ; et l'opinion publique paraît désormais fixée sur l'injustice de l'accusation et sur l'innocence de cet ordre célèbre. (*Voy.* l'*Histoire de la condamnation des Templiers* par Dupuy, Bruxelles, 1751, in-4°; *Histoire apologétique des Templiers*, par le P. Lejeune, Paris, 1789, 2 vol. in-4°; Moldenhawer, *Process gegen den Orden der Tempelherren*, Hambourg, 1792, in-8°; *Mémoires historiques sur les Templiers*, par Grouvelle, Paris, 1805, in-8°; *Monuments historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple et à l'abolition de leur ordre*, par Raynouard, Paris, 1813, in-8°). M. de Hammer a tenté depuis d'établir par de nombreux monuments la réalité des crimes imputés aux Templiers, mais il a été victorieusement réfuté dans le *Journal des savants*, mars et avril 1819, et dans la *Bibliothèque universelle*, même année. Z.

MOLANS (Philibert de), gentilhomme franc-comtois, né au 14e siècle, fut un très-vaillant chevalier et se signala dans maintes occasions. Il était écuyer du duc de Bourgogne et maître visiteur des arsenaux et artillerie des rois de France et d'Angleterre. Il entreprit deux fois le voyage de la Palestine, pour satisfaire sa dévotion en visitant les lieux où se sont accomplis les augustes mystères de notre foi, et en rapporta une partie des reliques de St-Georges, dont il fit présent à l'église de Rougemont, où il institua, l'an 1390, une confrérie sous l'invocation de ce glorieux martyr. Les confrères doivent être nés ou domiciliés dans le comté de Bourgogne, prouver seize quartiers de noblesse, huit paternels et autant de maternels. Lors de leur admission, ils prêtent serment d'employer leur fortune et leur vie au maintien de la religion catholique et à la défense des faibles, spécialement des vierges et des orphelins. Leur décoration est un St-Georges en or suspendu à un ruban bleu. Les confrères prennent le titre de chevaliers, mais le parlement de Besançon leur a toujours contesté ce droit; et l'on trouve dans la Bibliothèque historique de France, t. 4, p. 514, les motifs des deux derniers arrêts du parlement rendus sur cette matière. Thom. Varin a publié, en 1663, l'*Etat de l'illustre confrérie de St-Georges en ladite année*, avec les armoiries gravées par P. de Loisy. M. de Poutier de Gouhelans est l'éditeur des *Statuts de l'ordre de St-Georges, avec la liste des chevaliers, depuis* 1390, Besançon, 1768, in-8°. Malgré l'indication du frontispice, la liste ne commence qu'en 1431. On trouve dans le *Journal encyclopédique*, année 1773, t. 7, p. 334, un *Mémoire* très-court sur l'ordre de St-Georges. W—s.

MOLANUS (Jean Ver-Meulen), plus connu sous le nom latin de), savant théologien, était né en 1553, à Lille, de parents originaires de Louvain, et qui y retournèrent peu après. Il fit ses études à l'université de cette ville, à cette époque la plus célèbre des Pays-Bas. Après y avoir pris ses degrés, il obtint la chaire de théologie et fut pourvu d'un canonicat de l'église St-Pierre. Le roi d'Espagne Philippe II lui accorda sa bienveillance et lui prouva, dans différentes occasions, l'estime particulière qu'il faisait de ses talents. Nommé doyen de la faculté de théologie et censeur royal, il partageait son temps entre ses devoirs et la recherche des antiquités ecclésiastiques : comme il était très-laborieux, il aurait publié un grand nombre d'ouvrages, s'il n'eût été enlevé par une mort prématurée le 18 septembre 1585. Ses restes furent déposés dans la collégiale de St-Pierre, sous une tombe décorée d'une épitaphe honorable, rapportée par différents auteurs. Molanus a donné une bonne édition du *Martyrologe* d'Usuard, avec des notes, des additions, et une curieuse préface, dans laquelle il démontre la supposition de différents écrits attribués à des Pères de l'Eglise et la fausseté de quelques légendes. La première édition (Louvain, 1568, in-8°) est la plus recherchée, parce qu'on a retranché des suivantes plusieurs passages importants (*voy.* Usuard). On trouvera la liste des ouvrages de Molanus dans les *Mémoires* de Niceron, t. 27, et plus complétement dans la *Bibl. belgica* de Foppens. On doit se borner à citer ici les principaux : 1° *Annales urbis Lovaniensis*, Louvain, 1572, in-4°; 2° *De historia sacrarum imaginum et picturarum pro vero earum usu contra abusus lib.* 4, ibid., 1570, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé trois fois à Anvers, dans le 17e siècle; et Paquot en a donné une édition enrichie de notes et de suppléments, Liége, 1771, in-4°. La partie qui traite des erreurs commises par les artistes dans la représentation des sujets religieux est intéressante et a fourni à l'abbé Méry l'idée de sa *Théologie des peintres, sculpteurs et dessinateurs*. 3° *Natales S. S. Belgii et eorum chronologica recapitulatio*, Louvain, 1595, in-8°; avec un supplément d'Arnold de Raisse, Douai, 1626, in-8°; 4° *Medicorum ecclesias-*

ticum diarium, Louvain, 1595, in-8°. Cet ouvrage, publié par H. Cuyck, qui l'a fait précéder d'un court éloge de l'auteur, est ordinairement réuni au précédent. 5° *De fide hæreticis servanda, libri tres; de fide rebellibus servanda, liber unus; et de fide ac juramento quæ a tyrannis exiguntur,* Cologne, 1584, in-8°; 6° *De piis testamentis, et quacumque alia pia ultimæ voluntatis dispositione,* ibid., 1584; réimprimé en 1661, in-8°; 7° *De canonicis, libri tres,* ibid., 1587, in-8°; 8° *Militia sacra ducum ac principum Brabantiæ, cum annotationibus,* Anvers, 1592, in-8°. Ce livre, rare et curieux, contient l'histoire des guerres entreprises par les ducs de Brabant pour cause de religion. 9° *Bibliotheca materiarum theologica quæ a quibus auctoribus cum antiquis, tum recentioribus sint pertractatæ,* Cologne, 1618, in-4°. Cette première partie est la seule qui ait été publiée : la seconde se trouvait entre les mains d'Aub. Lemire, et l'on ignore les motifs qui l'ont empêché de la mettre au jour. W—s.

MOLANUS (Gérard-Walter), dont le nom de famille était originairement *Van der Muelen,* abbé de Lokkum, né à Hameln en 1633, fut professeur de mathématiques et ensuite de théologie à Rinteln, et obtint en 1677 l'abbaye de Lokkum, avec la direction générale de toutes les églises protestantes du duché de Lunebourg. Il passait pour le plus habile et le plus conciliant des docteurs luthériens de son temps. L'évêque de Neustadt (Christophe de Spinola), qui désirait avec ardeur la réunion des communions chrétiennes, s'adressa pour cet objet à Molanus, alors surintendant des églises de Hanovre. Après être convenus que le moyen d'abréger les discusssions était de rédiger une exposition simple et claire des points de foi communs aux catholiques et aux luthériens, ils commencèrent des conférences dont le résultat fut un écrit, attribué généralement à Molanus, et qui est intitulé *Regulæ circa christianorum omnium ecclesiasticam reunionem.* Cet opuscule fut adressé à Bossuet par la duchesse de Hanovre, qui réclamait ses lumières et son intervention. Le prélat déclara, dans sa réponse, que le projet de conciliation présenté par Molanus ne lui paraissait pas suffisant, qu'il avouait qu'on pourrait accorder aux luthériens certaines choses qu'ils désirent beaucoup, mais que l'Eglise n'accéderait jamais à aucune capitulation sur le fond des dogmes définis. Cette noble franchise de Bossuet ne fit qu'ajouter à l'estime que Molanus avait pour le caractère de l'évêque de Meaux; et, en lui faisant passer une nouvelle copie de son opuscule, il en joignit un second sous le titre de *Cogitationes privatæ de methodo reunionis ecclesiæ protestantium,* etc. (Ces deux écrits sont imprimés dans le tome 25 des *OEuvres* de Bossuet.) Ce second opuscule, dit le cardinal de Bausset, est conforme à beaucoup d'égards au premier; il est surtout remarquable par un ton de candeur et de bonne foi qui honore le caractère de Molanus : cet abbé alla plus loin, puisqu'il composa un troisième écrit (dont on n'a que des fragments), dans lequel il était parvenu à concilier cinquante articles controversés entre les luthériens et les catholiques. Après cela, on ne peut guère douter que, si l'abbé de Lokkum fût resté seul chargé de cette négociation avec Bossuet, ils auraient fini par se trouver d'accord sur tous les points de doctrine; quant à la discipline, il demandait des concessions que Bossuet ne se montra pas éloigné d'accueillir; mais, par une contradiction manifeste avec les principes qu'il avait lui-même établis, Molanus refusait de reconnaître la légitimité du concile de Trente et voulait que les luthériens fussent admis à la communion de l'Eglise romaine, jusqu'à ce qu'un nouveau concile, convoqué et présidé par le pape, eût définitivement prononcé sur les points controversés. Bossuet employa plus de quatre mois de l'année 1692 à l'examen des propositions de l'abbé de Lokkum, et il lui montra dans sa réponse, avec la dernière évidence, que les décrets du concile de Trente offraient aux luthériens tous les éclaircissements qu'ils pouvaient raisonnablement désirer, et que la proposition de les laisser en suspens ne tenait qu'à un vain point d'honneur. La discussion en était là, lorsque Leibniz y intervint; et le premier résultat de ses démarches fut d'écarter de la négociation le sage abbé de Lokkum, qui y avait apporté un si excellent esprit et des intentions si estimables (*voy.* Leibniz). Il paraît qu'on fit craindre à Molanus d'avoir déplu aux princes de Hanovre, en s'avançant plus qu'il ne convenait aux intérêts de leur politique. En effet, il semble revenir sur ses premiers aveux dans un dernier écrit qu'il adressait à Bossuet, le 1er août 1693, intitulé *Nouvelle explication de la méthode qu'on doit suivre pour parvenir à la réunion des Eglises.* Il ne se mêla plus de cette importante négociation, qui n'échoua probablement que par la crainte qu'eut l'électeur de Hanovre de se fermer l'accès au trône d'Angleterre. Molanus vécut toujours célibataire; il possédait une riche collection de médailles dont parle Leibniz. Les devoirs de sa charge et l'étude remplirent le reste de sa vie, qui se termina le 7 septembre 1722. On lira avec intérêt les détails que le cardinal de Bausset a donnés sur Molanus dans le livre 12 de l'*Histoire de Bossuet :* c'est la source où l'on a principalement puisé pour la rédaction de cet article; et on s'est attaché, autant qu'on l'a pu, à conserver les propres expressions de l'illustre historien. On peut voir dans Strider (*Hist. litt. de la Hesse*) et dans la *Vie de Molanus,* par J. Just. Von Einem (Magdebourg, 1734, in-8°, en allemand), la confession de foi de ce prélat, son testament et la liste de ses ouvrages. Rotermund en compte trente-quatre, tant en latin qu'en allemand, outre plusieurs manuscrits, W—s.

MOLARD (Claude-Pierre), ingénieur-mécani-

cien, naquit le 6 juin 1758, aux Cernoises, village situé près de St-Claude, dans le Jura. D'abord dessinateur et directeur de la collection des machines léguées par Vaucanson au gouvernement, il fut un des fondateurs du Conservatoire des arts et métiers, dont il devint, en 1801, l'administrateur en chef. Il a inventé un grand nombre de machines ou procédés industriels, parmi lesquels on remarque le *métier à tisser* le linge damassé; la *machine à forer* plusieurs canons de fusil à la fois; des *pétrins tournants* pour former la pâte sans les levains ordinaires; le *moulin à meules plates* pour concasser le grain; la *machine à faire les plans parallèles*, qui a servi à Malus pour confectionner les glaces parallèles qu'il a employées dans ses belles expériences sur la réfraction de la lumière. C.-P. Molard était membre de l'Académie des sciences, section de mécanique. Il mourut à Paris, le 13 février 1837. On a de lui : 1° *Description des machines et des procédés spécifiés dans les brevets d'invention*, etc., Paris, 1812-1827, 13 vol. in-4° avec 390 planches. Molard n'a écrit que le premier volume; les autres sont de M. Christian. 2° *Notices sur les diverses inventions de feu Jean-Pierre Droz, relatives à l'art du monnayage*, Versailles, 1823, in-4°. Les Mémoires de la société centrale d'agriculture et le Bulletin de la société d'encouragement contiennent beaucoup de rapports et de travaux dus à Molard. M—D j.

MOLARD (François-Emmanuel), frère du précédent, né comme lui aux Cernoises, en 1774, entra en 1793, dans un bataillon de volontaires avec le grade de lieutenant. Il quitta ce bataillon en 1795, pour venir occuper à l'école des aérostiers de Meudon l'emploi de commandant des élèves, auquel Conté l'avait fait nommer. La suppression de cette école le détermina à concourir pour être admis à l'école polytechnique. Après en avoir suivi les leçons avec un grand succès, il obtint un grade d'officier dans l'arme de l'artillerie, et fit en cette qualité toutes les campagnes jusqu'à la paix d'Amiens. Rendu à la vie civile, Molard fut employé comme directeur des travaux de l'école d'arts et métiers de Compiègne. Dans cet emploi, qui exigeait une application continuelle des sciences à des ouvrages mécaniques, il eut à lutter contre les idées propagées par la routine et les préjugés au sujet de l'éducation publique. Quelques personnes n'avaient pas manqué de trouver étrange qu'au lieu de continuer à donner, comme par le passé, aux enfants une instruction entièrement littéraire et scientifique, on eût eu la pensée de combiner cette instruction de manière qu'ils apprissent à la fois un métier, le dessin, le lavis, la grammaire et les principes d'arithmétique et de géométrie. Molard prouva bientôt que les difficultés dont on annonçait l'existence n'étaient pas insurmontables, en établissant des ateliers où les élèves furent occupés suivant leur âge et d'après les forces qu'ils avaient reçues de la nature. Ceux de ses élèves qui ont fait leur éducation sous sa direction savent qu'aux exhortations et aux conseils il joignait l'exemple; qu'il prenait souvent lui-même le marteau, le rabot, la lime, le ciseau, et qu'en faisant de ses mains un travail, il démontrait qu'il était un ouvrier habile et un excellent professeur. Lors de la translation de l'école de Compiègne à Châlons-sur-Marne, il fut chargé d'une foule de détails que cette opération nécessitait. Après avoir fait creuser un canal, disposer l'emplacement qui devait recevoir les ateliers, préparer des magasins et une infirmerie, il ordonna la construction d'une scie, mue par l'eau, afin de débiter les arbres en planches, ou en bois de charronnage, et, chose à peine incroyable, ces différents travaux, il en conçut le projet et les fit exécuter dans un intervalle de quelques mois. Le gouvernement ayant fondé à Beaupréau, département de Maine-et-Loire, une seconde école d'arts et métiers, Molard fut chargé de la former. Il la dirigeait en 1815, lorsque éclata un soulèvement dans le département de la Vendée et dans quelques-uns des cantons qui l'avoisinent. La crainte qu'elle ne fût détruite, par suite des troubles qui agitaient particulièrement l'arrondissement de Beaupréau, détermina le gouvernement à en ordonner la translation à Angers. Molard fut encore chargé de cette translation. Après avoir réfléchi sur les moyens de l'opérer sans danger pour ses élèves et sans de grands dommages pour l'établissement, il s'arrêta au parti de s'entendre avec le comte d'Autichamp, qui était à la tête des insurgés. Il n'eut qu'à se louer de cette résolution, ayant obtenu toute la protection dont il avait besoin de ce militaire, trop éclairé pour ne pas sentir que les hommes livrés à l'exercice des arts doivent être à l'abri des maux qu'enfantent les guerres civiles. Molard aimait à rappeler ce trait louable de M. d'Autichamp. Appelé en 1817 à Paris pour être directeur adjoint du Conservatoire des arts et métiers, il fut depuis nommé membre honoraire du comité consultatif des arts et manufactures, attaché au ministère du commerce, place dont les fonctions sont gratuites. En 1819, il fut chargé d'aller en Angleterre pour recueillir des observations comparatives sur l'industrie de ce pays et l'industrie française. Ses talents et son caractère furent appréciés par les hommes les plus instruits des trois royaumes; il dut à l'estime qu'il sut leur inspirer l'accès facile des manufactures, qui cachent avec le plus de soin aux regards des étrangers le dépôt de leurs découvertes et de leurs procédés. Revenu en France, Molard fut chargé de surveiller la construction des machines à filer et à carder le coton données à des villes manufacturières pour leur servir de modèle. Le nombre des machines et des procédés qu'il a lui-même imaginés ou perfectionnés est considérable; nous n'indiquerons que les principaux :

vis à bois, pour lesquelles il lui fut décerné une médaille et un prix de 1,500 francs par la société d'encouragement; mécanisme au moyen duquel, sans rien changer à une scierie ordinaire, on fait débiter des courbes, des jantes de roue, etc.; freins à vis ou à leviers, substitués aujourd'hui par des rouliers aux perches, aux sabots traînants, avec lesquels ils enrayaient autrefois leurs voitures dans les descentes; construction régulière en fonte, en fer, d'un grand nombre de machines et d'instruments à l'usage de l'agriculture, tels que charrues, machines à battre, à vanner et à nettoyer les grains, à couper la paille et les racines pour la nourriture du bétail, à râper la betterave, etc. L'atelier qu'il avait formé à ce sujet fut jugé si utile par le jury de l'exposition de 1819, qu'il lui accorda une médaille d'argent. Ce fut Molard qui introduisit en France pour l'exploitation des mines l'usage des câbles plats, et qui fit dans les mines de Mont-Jean et de Decize le premier essai de câbles agissant avec des vis propres à les assembler. Il a encore établi les premières grues à engrenage et pivotant sur elles-mêmes dans toute l'étendue du cercle, qu'on voit montées sur le bassin de la Villette et à la voirie de Bondy, grues qui procurent les plus grandes facilités pour le chargement et le déchargement des bateaux. Molard mourut à Paris, le 12 mars 1829, des suites d'un catarrhe pulmonaire. On a de lui : 1° *Système d'agriculture suivi par M. Coke dans sa propriété d'Holkham*, traduit de l'anglais, avec des additions, des dessins et des descriptions des intruments extraordinaires dont on fait usage dans cette grande exploitation, Paris, 1820, in-8°. Ce travail obtint une médaille de la société d'agriculture. 2° *Les divers systèmes de filature en usage aux Indes, en Angleterre et en France*, Paris, 1826, in-8°; 3° *Système complet de filature de coton, usité en Angleterre et importé en France par la compagnie établie à Ourscamp près Compiègne*, Paris, 1828, in-4°, et un atlas de 30 planches par M. Leblanc. Molard était un des principaux rédacteurs du *Dictionnaire technologique* et des *Annales de l'industrie française*. — Molard (Étienne), né à Lyon vers 1764, fut, en l'an 13 (1805), directeur de l'école secondaire communale du Midi et consacra toute sa vie à l'éducation de la jeunesse. Il mourut à Lyon le 6 mai 1825. On a de lui : 1° *Lyonnoisismes* ou *Recueil d'expressions vicieuses usitées à Lyon*, 1792, in-8°. Cet ouvrage a obtenu plusieurs éditions; la quatrième (Lyon, 1810, in-12) a pour titre : *Le mauvais langage corrigé*, et la cinquième celui de *Dictionnaire du mauvais langage*, Lyon, 1813, in-8°. 2° *Discours sur les devoirs des instituteurs*, prononcé à l'ouverture de l'école secondaire du Midi, in-8°; 3° *Epître en vers à ma fille à l'époque de son mariage*, lue à l'académie de Lyon, 1808, in-8°; 4° *La rose et le buisson*, fable imitée de Pignotti; 5° *Notice sur Pierre Morel le grammairien*, insérée peu de jours après la mort de l'auteur dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*. Z.

MOLARD. *Voyez* Guerre (du).

MOLAY (Jacques de). *Voyez* Molai.

MOLBECH (Christian), savant danois, né à Soroë le 8 octobre 1783. Son père, Johan-Christian Molbech, était originaire de Norvége; il professa les mathématiques à la célèbre académie de Soroë de 1787 à 1822. Johan-Christian destinait son fils à la marine; dès l'âge de sept ans, il le fit inscrire sur la liste des cadets, et lui donna lui-même l'instruction nécessaire dans les mathématiques, l'astronomie, la navigation et les langues. En novembre 1796, il était sur le point de l'embarquer pour les Indes orientales; mais une grave maladie qui survint retint l'enfant à la maison, et changea sa carrière. Christian fréquenta l'université de Copenhague et commença des études de droit; mais, après avoir passé son examen préliminaire, il fut en 1804 nommé, sur la recommandation du professeur Nyerup, attaché à la bibliothèque royale, où il put dès lors se livrer tout à fait à son goût pour les lettres. Il aida beaucoup, dans ces nouvelles fonctions, le savant bibliothécaire en chef, Daniel Moldenhawer. Molbech avait déjà publié, dès 1802, une étude sur Ovide, et en 1803, une biographie de Charles-Edouard Stuart, accompagnée d'une dissertation sur les destinées de la couronne d'Angleterre. L'année suivante, il donnait un essai sur la vie et le caractère de Jean-Jacques Rousseau. Son activité littéraire n'était encore qu'au début; et depuis lors il ne cessa de publier une quantité de travaux qui embrassent un champ bien vaste et des sujets bien divers: la biographie, l'histoire, la bibliographie, l'histoire littéraire, la linguistique, la philologie comparée, la critique, etc. M. Erslew, dans son excellent *Dictionnaire des auteurs danois* (*Almindeligt-Forfatter-Lexicon, for Kongeriget Danmarck, med til hörende Bilande fra* 1814 *til* 1840, Copenhague, 3 vol. in-8°, et dont le supplément est en cours de publication), a donné l'énumération des ouvrages originaux, traductions, éditions ou articles de Molbech; et cette liste, qui ne s'étend que jusqu'à 1840, ne tient pas moins de douze pages imprimées en petit texte. La libéralité du gouvernement danois permit à Molbech d'entreprendre plusieurs voyages à l'étranger dans le but d'étudier l'art et les antiquités : c'est ainsi qu'il visita la Suède (1812), le Danemarck (1811 et 1813), l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Italie (1819 et 1820). Il a décrit ces voyages dans ses *Lettres de Suède en* 1812, (Copenhague, 1814-1817, 3 part.); dans ses *Fragments d'un journal écrit pendant une tournée en Danemarck en* 1813, *ou Promenades de jeunesse dans mon pays natal* (ibid., 1815); et enfin dans son *Voyage à travers une partie de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre et de l'Italie en* 1819 *et* 1820,

(ibid., 1821-1822, 3 vol. in-8°). Dans cette dernière exploration, il paraît avoir eu spécialement pour mission d'examiner l'état des bibliothèques publiques. Il fut très-satisfait de l'Angleterre sous ce rapport. Au retour, il fut nommé premier secrétaire de la bibliothèque royale, et c'est alors qu'il publia son traité : *De la science des bibliothèques ou Organisation et administration des bibliothèques publiques*, ainsi que la *Vie de Moldenhawer*, dont il a été question ci-dessus. Molbech avait été choisi pour faire partie de la commission du Dictionnaire danois publié sous les auspices de l'académie des sciences. Le premier volume avait paru en 1793 ; en 1853 on en était à la lettre T ; nous ignorons si cette publication est aujourd'hui terminée. Molbech est un des éditeurs du 6e volume, comprenant la lettre S, et qui demanda dix-neuf ans de préparation. Pendant que la *Commission du Dictionnaire* (il s'agit ici de Copenhague) marchait si lentement, Molbech publia seul, en un an, un dictionnaire complet de la langue danoise, qui est un de ses meilleurs travaux : *Dictionnaire danois, contenant les racines de la langue danoise, les mots dérivés et composés, expliqués d'après l'usage actuel et éclaircis par des idiotismes et des exemples, avec un court aperçu sur l'histoire de la langue danoise* (Copenhague, 1833, 2 vol. ; 2e édit., 1857). Nous rapprocherons de cette publication d'autres ouvrages du même touchant la linguistique : *Dictionnaire portatif danois* (ibid., 1813) ; *De l'orthographe suédoise qu'on a établie dans la langue danoise* (ibid., 1825, in-8°) ; un remarquable *Dictionnaire des dialectes danois* (ibid., 1841), qui a fait époque et peut servir non-seulement pour l'étude des langues scandinaves, mais aussi de celles qui appartiennent à la souche germanique ; *Collection de proverbes danois*, etc. (Ordsprog, Tankesprog og Riimsprog ; ibid., 1839). Il s'occupait en même temps de ce qui touche à l'histoire du Danemarck et du Nord en général ; il publia : *Histoire de la guerre des Dithmarses dans le 15e siècle, et conquêtes de leur pays sous le règne de Frédéric II, avec un essai historique sur la condition et la destinée de ce peuple dans les temps anciens* (ibid., 1813) ; *Histoire du roi Eric Plogpenning*. Essai d'un récit de l'histoire danoise (ibid., 1821) ; *Extraits du Journal historico-biographique de l'évêque Jens Bircherod*, 1658-1708, etc. (ibid., 1838), en collaboration avec Petersen ; *Choix de chartes et de lettres inédites des 14e, 15e et 16e siècles* (avec le même), ibid., 1842-1843 ; *Leçons faites à l'université de Copenhague sur la philosophie de l'histoire* (ibid., 1840-1841, 2 vol.) ; *Annuaire historique pour l'instruction dans le Nord, et particulièrement en Danemarck* (ibid., 1845-1848). Là ne s'arrêtait pas le labeur incessant de Molbech ; il veillait à la publication des anciens monuments de la langue danoise, qu'il enrichissait de notes critiques et de glossaires : *Chronique rimée d'après une édition de* 1495, avec les variantes (ibid., 1825) ; le *Livre de médecine du Danois Henri Harpestreng*, du 13e siècle, publié pour la première fois d'après un manuscrit sur vélin de la bibliothèque royale de Copenhague (ibid., 1826) ; *La plus ancienne traduction danoise de la Bible, ou les huit premiers livres de l'Ancien Testament*, mis en danois d'après la Vulgate (ibid. 1828) ; *Trois ouvrages rimés de Michaels, prêtre d'Odensée*, d'après l'édition de 1516 à Copenhague (ibid., 1836). Molbech avait été nommé professeur d'histoire littéraire à l'université de Copenhague, et nul n'était plus apte que lui à bien remplir ces fonctions ; on lui doit en ce genre : *Introduction à un cours sur l'histoire de la langue et de la littérature danoises* (ibid., 1822, in-8°) ; *Leçons sur la nouvelle poésie danoise, particulièrement d'après les œuvres poétiques d'Ewald, de Baggesen et d'Oehlenschläger* (ibid., 1831-1832) ; *Vie d'Ewald, avec l'histoire et la critique de ses œuvres* (ibid., 1831) ; *Etude sur les œuvres d'Oehlenschläger* (1850), etc. Il a donné, en outre, une édition des *Comédies d'Holberg*, pour la société qui s'est fondée en mémoire de ce célèbre auteur comique (ibid., 1844), avec des remarques sous le texte, une introduction et des notes pour chaque pièce ; une *Anthologie poétique danoise, ou choix de poésies lyriques danoises et norvégiennes, d'après l'ordre chronologique* (ibid., 1830-1840, 4 part.), avec des notices biographiques sur les poëtes du Danemarck, qui comptent parmi ses productions les mieux réussies ; *Livre de lecture danoise en prose* (ibid., 1832 ; 3e édit., 1842) ; *Contes et récits* (ibid., 1843), qui ont joui d'une grande popularité, dans le genre des *Contes d'un grand-père*, de Walter Scott ; *Petits écrits mêlés*, sur l'histoire, la critique et l'esthétique ; un recueil de vers, qui date, il est vrai, de sa jeunesse : *Primevères et fleurs de bruyère* (ibid., 1810), etc., etc. On voit combien la carrière de Molbech a été féconde, et dans quelle variété de genres il s'est exercé. Nous ne devons pas oublier qu'il fut aussi de 1830 à 1842 attaché à la direction du théâtre royal, et qu'en cette qualité il défendit hautement la cause de l'art, disant qu'un théâtre national doit tendre à un but plus noble et plus élevé que ne ferait une scène dirigée par des particuliers en vue d'intérêts mercantiles. Molbech fut le collaborateur de plusieurs journaux politiques : *Nyt Aftenblad, Flygende Post, Danske Folkeblad ;* il a donné quelques écrits polémiques : *De la société pour l'usage légitime de la liberté de la presse* (ibid., 1837, in-8°) ; *Le duché de Slesvig dans ses rapports historiques avec le Danemarck et le Holstein, esquisse historique*, Copenhague, 1846 (traduction française, Paris, J. Renouard, 1847, in-8°), et une brochure sur l'*Unité scandinave*, à la suite de *Lund, Upsal et Stockholm pendant l'été de* 1842 ; *ou quelques feuilles d'un journal* (ibid., 1844, traduction allemande par L. Clarus, Mayence, 1846). Mais des travaux plus importants, ce sont ses

contributions à plusieurs recueils littéraires qu'il dirigea : *Athénê* (1816-1817), 9 vol.; la *Revue mensuelle de littérature* (1830-1838), 30 vol.; la *Revue septentrionale d'histoire* (1826-1836), 4 vol.; la *Revue historique*, publiée par la société d'histoire du Danemarck. Molbech engagea vivement cette assemblée à entreprendre un dictionnaire biographique des Danois, ouvrage qui manque en effet à la science. Cet infatigable travailleur avait été décoré des ordres du Danebrog et de l'Etoile polaire; il était membre d'un grand nombre de sociétés : de l'académie des sciences de Danemarck, dont il a retracé l'histoire : *Un siècle de l'histoire de l'Académie*, 1742-1842, *d'après les sources* (ibid., 1843); de l'académie des belles-lettres et sciences de Stockholm, de la société des antiquaires, de celle de philologie de Londres, etc. Molbech est mort au mois de juin 1857. Son fils, Christian-Knud-Fredrik, né en 1821, a suivi la carrière paternelle. Attaché à la bibliothèque de Copenhague, il s'est fait connaître comme poëte lyrique et a publié un ouvrage piquant sur l'Espagne : *En Maaned i Spanien*. G. D—G.

MOLDENHAWER (Daniel-Gotthilf) naquit à Kœnigsberg, en Prusse, le 11 décembre 1751. Après avoir étudié à Gœttingue et dans d'autres universités de l'Allemagne, il fut appelé en 1777 à celle de Kiel en qualité de professeur extraordinaire de philosophie. En 1779, il fut nommé professeur de théologie à la même université, où il reçut les honneurs du doctorat en 1782. Cette même année il parcourut la Hollande, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, et fut à son retour nommé professeur de théologie à l'université de Copenhague. Plus tard il fit, avec l'orientaliste Tychsen, un second voyage en Espagne et rapporta un grand nombre d'ouvrages rares et des manuscrits précieux, qui furent déposés à la bibliothèque royale de Copenhague. Moldenhawer fut, en 1788, nommé administrateur en chef de cet établissement, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 21 novembre 1823. Ses principaux ouvrages sont une *Histoire des Templiers*, en allemand, et un *Eloge du comte A.-P. de Bernstoff*, écrit en latin très-élégant. B—H—D.

MOLDOVANDGI, grand vizir sous Mustapha III et successeur de Méhémet-Emin, sembla promettre aux Ottomans un vengeur, et aux Russes un ennemi digne d'eux. D'abord bostandgi ou jardinier dans le sérail, puis simple soldat dans la garde du Grand Seigneur, il mérita, par son intrépidité dans les fonctions de police auxquelles son corps est consacré à Constantinople, les regards de son maître, le titre de chef des bostandgis et ensuite le gouvernement d'une petite province. Tel était son rang, assez obscur, lorsque Méhémet-Emin le tira de la foule des officiers de l'armée pour l'envoyer avec quatre mille hommes d'élite défendre la Moldavie et la Valachie contre les ravages des Ottomans eux-mêmes. A la nouvelle de l'investissement de Choczim par les Russes, Moldovandgi marcha de lui-même au secours de la place. Renforcé sur la route par tous les soldats qui avaient quitté le grand vizir, et qui suivaient avec plus de confiance un homme dont la bravoure et la réputation leur étaient connues, ce corps devint une armée considérable, qui fut en état de contraindre les Russes à débloquer Choczim et à se retirer. Le même ordre qui demanda la tête de Méhémet-Emin éleva Moldovandgi à la dignité de grand vizir. Il se montra plus brave, mais non moins ignorant que son prédécesseur. Dans la même campagne, en l'année 1769, si peu glorieuse pour les armes ottomanes, Mustapha III ôta à Moldovandgi le commandement et le viziriat. Sa disgrâce n'alla pas jusqu'à la spoliation de sa fortune ou à la perte de sa tête. Il fut puni d'avoir été battu : le sultan mitigea sa peine et lui donna le gouvernement subalterne des châteaux du Canal, sous le nom de défenseur des Dardanelles. Le baron de Tott confirme, dans ses Mémoires, tout ce qu'on doit penser de l'ignorance, du courage et des vicissitudes de fortune de Moldovandgi pacha, commandant une armée ottomane et ne sachant pas même comment une bombe se tirait; élevant des murs de dix-huit pouces d'épaisseur et les faisant peindre à l'eau de chaux, de peur de masquer trop ses batteries; devenu pour une seule année général et grand vizir, et de grand vizir retombé en un jour au grade obscur de concierge de l'Hellespont. S—Y.

MOLE (La). *Voyez* Coconas.

MOLÉ (Guillaume). En 1429, le roi Charles VII, d'après les conseils de Jeanne d'Arc et prenant foi en sa mission divine, marchait vers Reims, où il devait être sacré. Il se présenta devant la ville de Troyes. Elle était occupée par une faible garnison de Bourguignons; les sommations, faites au nom du roi, eurent un refus pour réponse. L'armée royale n'était pas nombreuse; elle manquait de vivres, de munitions et d'artillerie; toutefois, la Pucelle fut d'avis de tenter l'assaut et promit, au nom de Dieu, que, par amour ou par puissance, le roi entrerait à Troyes avant deux jours. La garnison n'était guère en mesure de repousser l'attaque. Le peuple de la ville était épouvanté des merveilles qu'on racontait de la Pucelle. D'ailleurs, il y avait à Troyes, comme dans toutes les villes, un parti contraire aux Anglais et aux Bourguignons, qui désirait rentrer sous l'autorité du roi. A la tête de ce parti étaient Guillaume Molé, un des principaux habitants de la ville, et ses beaux-frères, Jean Léguisé, évêque de Troyes, et Gilles Léguisé, chancelier des foires de Champagne. Ils persuadèrent facilement au peuple et même à la garnison de traiter avec les assiégeants. On commença à parlementer. La menace d'un assaut hâta la négociation; l'évêque et les principaux de la ville se rendirent au camp du roi, et il fut réglé que la garnison sortirait li-

brement avec ses armes. Une complète absolution fut accordée aux bourgeois pour fait de rébellion. C'est la première fois que le nom de Molé, destiné à une bien plus grande illustration, paraît dans l'histoire de France. A.

MOLÉ (Edouard). La postérité de Guillaume Molé vit accroître son importance dans les générations suivantes, par de nobles et considérables alliances dans la noblesse de Champagne. Son arrière-petit-fils, Nicolas Molé, s'établit à Paris, où il fut d'abord conseiller à la cour des aides et, en 1617, conseiller au parlement. Son fils Edouard Molé, né vers 1550, après avoir acquis beaucoup de réputation dans le barreau, entra au parlement en 1567. Après le meurtre du duc de Guise à Blois et l'alliance de Henri III avec le roi de Navarre, au mois de janvier 1589, la Ligue demeurait maîtresse de Paris. Bussy-Leclerc, alors gouverneur de la Bastille et tout-puissant dans la ville, entra, armé et le pistolet à la main, dans la grand'chambre et commanda à plusieurs membres du parlement, dont il donna la liste, de le suivre à l'hôtel de ville. Lorsque le premier président lui demanda par quelle autorité il agissait ainsi, il répondit que, si on ne lui obéissait pas, quelques-uns d'entre eux pourraient s'en mal trouver. Le premier président de Harlay, les présidents de Thou, Potier et Brisson, suivis de cinquante ou soixante conseillers, qui pour la plupart n'étaient point sur la liste, furent conduits à la Bastille à travers une populace qui les insultait et les menaçait. Dès le lendemain Brisson et plusieurs autres furent mis en liberté; successivement tous sortirent de prison, hormis le premier président de Harlay. Brisson fut chargé par le parlement de remplir les fonctions de premier président. Un arrêt, conçu dans les termes suivants, porta qu'Edouard Molé, conseiller, « est « nommé pour l'exercice de l'état de procureur « général du roi pour l'absence de Jacques de « la Guesle (1). » Ce choix était dicté par les clameurs d'une populace échauffée et menaçante, qui criait : Molé! Molé! Ce n'est pas qu'il eût jamais montré le moindre assentiment à la sédition; il avait été la veille conduit à la Bastille; mais il avait une grande réputation d'intégrité. Brisson, en acceptant les fonctions qui lui étaient conférées par la suggestion des chefs de la Ligue, déposa secrètement chez deux notaires une protestation, où il alléguait la force et la contrainte que la licence populaire exerçait contre lui : il ajoutait que des gens de bien et d'honneur, bons et fidèles serviteurs du roi, lui avaient conseillé de temporiser et de s'accommoder au vouloir du peuple, quoiqu'il fût injuste et déraisonnable. Cette apologie de la conduite de Brisson pouvait s'appliquer à presque tous les magistrats qui continuèrent à siéger au parlement, au lieu de se rendre à Tours, où le roi les convoquait, en déclarant d'avance que tous les actes du parlement resté à Paris seraient nuls. Ils suivirent la ligne de conduite indiquée dans la protestation de Brisson et conservèrent l'espoir qu'avec le temps ils pourraient « profiter en quelque chose « pour la réduction et la réconciliation du peuple « avec le roi. » Brisson, qui était ambitieux et que ses succès dans les lettres et au barreau, ainsi que la confiance dont l'avait honoré Henri III, avaient rendu présomptueux, s'était, plus qu'aucun autre, flatté de manier l'esprit du peuple. Habile à conduire les affaires dans un état régulier, il vit bientôt qu'en temps de sédition il n'en était pas de même, et qu'il avait conçu une vaine espérance; mais il avait du courage, et, tout en sachant le danger, il le brava. Le grand et formidable parti de la Ligue ne tarda point à se diviser en deux factions : — la ligue française, qui voulait un roi catholique, mais de lignée royale : c'est-à-dire reconnaître le roi de Navarre pour roi de France, quand il se ferait catholique; — la ligue espagnole, qui voulait un roi catholique, mais étranger, pourvu qu'il eût assez de puissance pour protéger et maintenir la fortune des chefs et principaux de leur faction. Le premier président et la compagnie presque entière étaient de la ligue française et s'opposèrent constamment à la ligue espagnole, ainsi qu'aux prétentions du duc de Mayenne et de la maison de Lorraine; le parlement, par ses arrêts, et selon ses formes légales, entrava sans cesse cette double cabale. Molé était par sa charge plus en évidence que tout autre dans cette conduite. Un nommé Brigard, agent dévoué du duc de Guise, et qui avait joué un rôle actif dans les barricades de 1588, avait écrit furtivement à un de ses parents, qui se trouvait dans l'armée du roi. Cette lettre fut saisie, les ligueurs crièrent à la trahison. Brigard fut traduit en justice. Soit que la lettre n'eût pas une signification criminelle, soit qu'il ne convînt pas au parlement de punir comme crime les communications avec le parti royal, Brigard ne fut pas déclaré coupable. Les ligueurs devinrent furieux contre le parlement, et cherchèrent à soulever la populace. A cet effet des écrits, destinés à être publiés et affichés pour émouvoir la ville, furent remis à un imprimeur. Le procureur général requit qu'il fût fait défense, sous peine de la vie, à toutes personnes d'imprimer, faire imprimer et afficher aucun libelle ou billet tendant à division ou faction populaire; il envoya, pour saisir les délinquants, des huissiers qui furent repoussés et maltraités. Dès lors les Seize résolurent de sévir contre le parlement et de créer une chambre composée de leurs partisans pour que la justice fût rendue à leur gré. Après beaucoup de conciliabules, Bussy-Leclerc fit saisir dans la rue le président Brisson, et l'on arrêta aussi Larcher, conseiller, et Tardif, membre de la cour des aides. Ils furent traînés en prison, où on les étrangla; puis on suspendit leurs ca-

(1) Registres du parlement.

davres à des potences avec un écriteau qui les nommait traîtres, hérétiques et politiques : c'était ainsi qu'on nommait ceux qu'on soupçonnait de traiter avec le roi. Le peuple fut plus ému de pitié que de sédition. En vain Bussy-Leclerc essaya d'exciter les esprits ; la bourgeoisie était indignée et effrayée ; elle envoya les députés au duc de Mayenne, qui était absent, pour le conjurer de venir punir et réprimer ces brigands. Ainsi le mauvais succès de ce crime en prévint les suites. Il n'y eut pas d'autres victimes. Une liste avait désigné un certain nombre de parlementaires qui devaient être massacrés. Le nom de Molé s'y trouvait, et son successeur était déjà désigné. — Comme Bussy et ses amis étaient soudoyés par les Espagnols et travaillaient pour donner la couronne à Philippe II, le duc de Mayenne n'avait pas de ménagements à garder. Il arriva à Paris. Bussy et les principaux ligueurs prirent la fuite ; quatre autres furent arrêtés et exécutés, sans forme de justice, par ordre du duc de Mayenne. Dès lors le calme fut rétabli à Paris. — Mais le roi soumettait les provinces l'une après l'autre ; puis, se rapprochant de la capitale, il en essayait le siége. Ainsi elle était condamnée à la misère et à la famine, tandis que les factions, étant, les unes comme les autres, impuissantes à obtenir un plein succès, se bornaient à s'entraver mutuellement. Le 11 octobre 1592, Molé et Séguier furent députés par le parlement au duc de Mayenne pour lui exposer la déplorable situation de Paris et pour le conjurer de traiter avec le roi, du moins pour obtenir une trêve. Une telle négociation devait évidemment amener la reconnaissance de la royauté de Henri IV. Déjà la noblesse et la bourgeoisie commençaient à la désirer ; mais la plus grande partie du clergé, la Sorbonne et les amis de l'Espagne y étaient opposés plus vivement que jamais. Le duc de Mayenne répondit donc au parlement : — « Je pourvoirai aux affaires avec « vous et par vos amis, en attendant l'assemblée « des Etats, qui sera sans remise à la fin du mois « prochain, pour y prendre quelque bonne et « finale résolution qui soit au contentement des « gens de bien. » C'est qu'en effet Mayenne, le parti espagnol et le légat du Pape avaient résolu de déléguer aux Etats généraux l'élection d'un roi de France. L'opinion du parlement et de la bourgeoisie parisienne s'était hautement déclarée contre cette mesure ; elle fut encore plus décriée, lorsqu'on vit arriver des députés élus par un petit nombre de partisans de la Ligue, la plupart « factieux, nécessiteux, ennemis du repos public, « affamés du bien d'autrui, venus exprès pour « favoriser les Espagnols ». Plusieurs provinces n'avaient pas envoyé de députés ; l'assemblée était incomplète, et lors de l'ouverture des Etats, on n'y comptait que quarante-cinq députés. Successivement le nombre s'éleva à cent vingt-huit. Le clergé était dévoué à la cour de Rome et obéissait au légat. Le tiers état appartenait en majorité aux Espagnols, qui y achetaient des partisans ; mais la minorité, composée des députés des grandes villes, voulait la paix. La noblesse était vivement opposée à l'Espagne ; quelques députés de cet ordre étaient dévoués au duc de Mayenne. Le plus grand nombre, sans être encore favorables à Henri IV, voulaient un roi français et catholique. Mayenne institua deux nouvelles chambres, l'une composée des princes lorrains, des maréchaux de France et des officiers de la couronne ; l'autre des délégués des parlements et des divers corps de magistrature. Le parlement de Paris, sur les conclusions du procureur général Molé, se réserva expressément la prérogative de vérifier et d'autoriser les résolutions prises par les Etats généraux. C'était contrarier le duc de Mayenne, qui aurait voulu que l'élection d'un roi ne fût pas soumise à la vérification du parlement. Cette réserve étant faite, la compagnie délégua pour assister aux Etats généraux le premier président, le procureur général et huit conseillers ou présidents. — Cependant la cause royale faisait de jour en jour des progrès. La résolution prise par Henri IV de rentrer dans la religion catholique était connue, et le duc de Mayenne, sans renoncer à ses espérances, était dans la nécessité de ne pas entrer en lutte ouverte avec les Espagnols. Le 28 mai 1593, le duc de Mayenne annonça que les Etats seraient informés des propositions du roi d'Espagne, qui promettait des secours d'argent et des troupes pour sauver la religion catholique, si l'infante sa fille était reconnue comme héritière de la couronne de France. A peine la lecture de cette proposition fut-elle achevée, que Molé se leva et dit que, selon le devoir de sa charge, il y mettait opposition et qu'il invitait les membres du parlement à la combattre avec lui, comme contraire aux lois en vigueur dans le royaume depuis douze cents ans. On voulut contester au procureur général le droit de former une opposition à la face des Etats : alors tous les délégués du parlement se levèrent et sortirent de la salle, annonçant qu'ils ne paraîtraient plus à l'assemblée. Aussitôt le parlement s'assembla, prit connaissance des propositions et députa le premier président, le procureur général et quelques conseillers, pour aller faire des remontrances au duc de Mayenne. L'avocat du roi, Hotman, donna lecture de la formule solennelle : — « Nous ne pouvons, ni ne devons, » — chacun des délégués s'exprima librement et résolûment. Molé parla avec plus d'énergie encore, disant « qu'il était vrai Français, qu'il mourrait « Français et perdrait ses biens et sa vie plutôt « que de cesser de l'être. » Cependant la dissension qui annulait, l'une par l'autre, la cabale espagnole et la cabale du duc de Mayenne empêchait les Etats généraux de procéder à l'élection d'un roi. La guerre devenait de jour en jour plus favorable à Henri IV. Il offrait une trêve que refusait le conseil d'Etat de Mayenne. La popula-

tion de Paris, menacée d'un nouveau blocus, impatiente de voir la fin de tant de misère, s'irritait jusqu'à la sédition et demandait la trêve; le légat était insulté publiquement, le duc de Féria menacé, ce qui restait des Seize contraint à se dérober à la colère du peuple. Il fallut céder, et une trêve de dix jours fut conclue. Telle était la situation, lorsque, le 23 juin 1593, Michel de Marillac, conseiller aux enquêtes, représenta à la seconde chambre qu'en ce moment des choses de grande conséquence étaient traitées dans l'assemblée des Etats, et que le parlement semblait obligé d'ouvrir les yeux pour aviser à ce qu'il serait à propos de faire. — « On se propose, di-« sait-il, de faire un roi, et la compagnie doit s'y « opposer. » Sur sa proposition, la chambre, non sans quelque hésitation et craignant de s'engager dans une si importante affaire, prit courage et envoya sur-le-champ à l'autre chambre des enquêtes Marillac et un autre conseiller pour y proposer de demander à la grand'chambre une assemblée générale du parlement. Cette proposition étonna d'abord les esprits qui étaient timides, encore qu'elle fût conforme à leurs sentiments. L'assemblée des chambres fut indiquée pour le 25 juin. Comme on commençait à délibérer, M. de Mayenne envoya prier la compagnie de ne point passer outre; il promettait de prolonger la trêve qui allait finir; puis il trouverait bon que le parlement s'assemblât et proposât ce qui lui semblerait sage. Le 28, le parlement, n'ayant reçu aucun autre message du duc de Mayenne, s'assembla et entra en délibération : mais au lieu de parler de la trêve et de ses conditions, on en vint hardiment à traiter de cette élection ou nomination d'un roi, qu'il était question de déférer aux Etats généraux. Les gens du roi furent mandés, et après que le premier président Lemaître eut résumé le sujet de la délibération, « M. Molé, comme procureur général, « présenta de convenables et généreuses conclu-« sions (1). » Il ne s'agissait plus seulement de faire des remontrances, mais de casser tout ce qui se faisait aux Etats contre la loi salique et les lois fondamentales du royaume. L'arrêt fut rendu et se terminait ainsi : — « Dès à présent ladite cour « a déclaré et déclare tous traités faits ou à faire « ci-après pour l'établissement de prince ou prin-« cesse étrangers nuls, et de nul effet, comme « faits au préjudice de la loi salique et autres lois « fondamentales du royaume. » Puis il fut proposé d'envoyer à l'heure même demander audience à M. de Mayenne; il l'accorda : ensuite il fit savoir par un nouveau message qu'il ne pourrait recevoir le parlement que dans l'après-dînée. Cela déplut à la compagnie, qui supposait que le duc de Mayenne cherchait quelque moyen d'éluder l'arrêt; mais les courages ne furent pas ébranlés. Lorsque M. Lemaître et la députation

(1) *Mémoires de Marillac.*

furent admis, il commença par exposer en peu de paroles les motifs qui avaient déterminé la cour à envoyer une députation à M. le duc (1) : — l'obligation qu'avait le parlement de conserver et maintenir les lois fondamentales du royaume : — la crainte que ressentaient tous les Français de subir le joug et la domination de la nation espagnole, nation très-contraire en mœurs et façons de vivre à la nation française : la juste plainte et importunité des habitants de la ville de Paris et la pitié due au pauvre peuple : — l'obligation imposée tout autant à monseigneur le duc de Mayenne d'entretenir les lois, ainsi qu'il l'avait promis et juré solennellement en ladite cour, s'engageant en conscience à garder les lois de ce royaume et principalement la loi par laquelle, depuis douze cents ans, la grandeur de la couronne a été conservée en son entier, et par laquelle les femmes sont perpétuellement exclues du droit à la couronne, encore qu'elles soient originaires de France et plus proches parentes du roi décédé; cette loi ayant été introduite et pratiquée depuis le roi Clovis. — « A ces causes, « monsieur, ajouta le premier président, la cour « m'a chargé de vous dire qu'elle a cassé tout « ce qui est fait et se ferait en l'assemblée des « Etats contre la loi salique et les lois fondamen-« tales du royaume. » Ce langage et cette fermeté troublèrent le duc de Mayenne. — Vous vous fussiez bien passé de donner un arrêt de si grande conséquence sans m'en communiquer (2). — Telle fut à peu près la seule réponse qu'il fit à la députation; mais lorsqu'elle se retirait, il retint le président Lemaître et quelques conseillers, et tenta de les amener à un accommodement ou de les intimider. De vives paroles furent dites de part et d'autre, et lorsqu'il s'emporta au point de dire qu'il casserait l'arrêt, le premier président répliqua froidement : — « J'en ferai rapport à la « cour. » Le duc de Mayenne avait en effet la pensée de déférer l'arrêt du parlement aux Etats généraux. Le lendemain il eut une nouvelle conférence avec le premier président, chez l'archevêque de Lyon, qui se chargea d'expliquer les motifs de mécontentement du prince. Il s'exprima en des termes si peu convenables, que M. Lemaître l'interrompit : — « La compagnie « respectable que je représente est blessée par « vos injurieuses paroles; je dois en être offensé « et je ne le puis souffrir. Sachez que le parle-« ment ne trompe personne et rend à chacun ce « qui lui est dû. Il n'a jamais eu d'autre inten-« tion que de remplir ses obligations et de con-« server sa dignité et l'autorité des lois. Quant à « moi, j'aimerais mieux mourir que de m'engager « avec la faction espagnole. » Lorsque le premier président rendit compte de ce qui s'était passé, tous les membres du parlement donnèrent de grands applaudissements à sa fermeté et pro-

(1) Registres du parlement.
(2) De Thou, *Mémoires de Marillac.*

mirent de sacrifier leur vie plutôt que de permettre qu'on changeât quelque chose à l'arrêt. Cette courageuse volonté du parlement, dont les sentiments étaient hautement partagés par un grand nombre de seigneurs et de gentilshommes, changea la résolution de M. de Mayenne. Il pouvait prévoir que, même dans les Etats généraux, il trouverait une vive résistance. Molé avait déjà écrit le discours qu'il devait y prononcer, et qui devint inutile lorsque le duc eut renoncé à la cassation de l'arrêt. Ce discours a été conservé et présente un caractère d'assurance et d'énergie. La trêve fut donc prolongée de trois mois, puis encore de deux mois. Les plus grandes villes du royaume et presque toutes les provinces reconnaissaient l'autorité royale; les grands seigneurs et les personnages importants de la noblesse quittaient Mayenne et traitaient avec le roi. Il avait abjuré solennellement le calvinisme le 25 juillet 1593; il avait été sacré à Chartres le 27 février 1594. Mayenne et le parti espagnol usaient leurs dernières forces dans leurs discordes. Le parlement rendit un arrêt qui ordonnait aux troupes étrangères de sortir de Paris, et interpella le duc de Mayenne de reconnaître le roi que Dieu et les lois avaient donné au royaume. Enfin toutes les autorités de Paris se concertèrent pour livrer au roi sa capitale. L'hôtel de ville, représentant de la haute bourgeoisie, les corps de la magistrature, le parlement s'unirent pour une entreprise qui n'était pas sans danger, car il y avait à Paris dix-huit mille Espagnols, et les derniers ligueurs pouvaient encore soulever une populace toujours disposée au désordre. Lemaître et Molé étaient actifs dans cette honorable conspiration. Le succès en devint assuré lorsque le gouverneur de Paris, Brissac, eut traité avec le roi, qui était contraint d'acheter à prix d'argent tous les seigneurs de la Ligue. Le roi fit son entrée à Paris le 22 mars 1594. L'édit par lequel il promettait qu'aucune poursuite ni recherche ne serait faite contre ceux qui, à Paris, auraient tenu un parti contraire au sien, fut d'abord vérifié par le conseil du roi siégeant dans la grand'-chambre. C'était considérer le parlement qui avait siégé à Paris comme n'ayant aucune existence légale; or ce parlement s'était opposé à toute usurpation de la couronne; il avait donné l'exemple aux bons citoyens, résisté aux ligueurs, aux Espagnols, au légat et au duc de Mayenne. Henri IV comprit bientôt que flétrir ainsi de dignes magistrats, à qui la France et lui avaient de si grandes obligations, qui avaient, au nom des lois, défendu ses droits et proclamé son légitime avénement, c'était une faute et une injustice. Les membres du parlement, qui étaient restés à Paris et ne s'étaient point rendus à Tours, où siégeait le parlement royal, furent maintenus; ceux qui siégeaient avec des provisions délivrées par le duc de Mayenne durent en recevoir d'autres données par le roi. Molé redevint simple conseiller. — Le retour des magistrats qui avaient siégé au parlement de Tours n'établit aucune distinction, n'entretint aucune division dans cette sage compagnie (1). Les uns ne se targuèrent pas de leur fidélité; les autres n'eurent pas besoin de rappeler combien ils avaient rendu de services à la cause royale. Molé conserva la haute considération qu'il avait acquise. En 1602, il fut nommé président au parlement. Son fils, Mathieu Molé, fut conseiller en 1606, président aux requêtes en 1610, procureur en 1614 (2). — Avant qu'il se fît connaître par son mérite, l'importance que son père avait acquise lui valut, jeune encore, un prompt avancement dans la magistrature. La gloire qu'il attacha au nom de Molé vint ajouter à celle que lui avait déjà donnée son père. — Edouard Molé mourut en 1616. A.

MOLÉ (Mathieu), fils du précédent, naquit en 1584. Il avait dix ans lorsque le roi Henri IV rentra à Paris. Sa première enfance s'était passée au milieu des troubles de la Ligue. Les dangers qui avaient menacé son père et le ferme courage dont souvent il l'avait vu faire preuve restèrent gravés dans les souvenirs du fils; il contracta des habitudes graves et le sentiment du devoir. En 1606, il fut reçu conseiller au parlement, quoiqu'il n'eût que vingt-deux ans : « la dispense « lui avait été accordée tant par le crédit de son « père qu'en considération de je ne sais quoi de « grand et de bon qu'il portait imprimé sur son « visage. » Ainsi s'exprime le *Journal de l'Etoile*. Quatre ans après, il devint président d'une chambre des enquêtes, puis, en 1612, il fut nommé procureur général. C'était au moment où finissait la régence de Marie de Médicis; mais elle continuait à gouverner le royaume et à donner toute sa confiance à Concini, maréchal d'Ancre. Les Etats généraux venaient de terminer leur assemblée; la discorde, qui avait régné entre les Ordres, avait rendu leurs délibérations vaines et impuissantes. Un arrêt du conseil leur avait interdit de prendre connaissance des affaires d'Etat; la même interdiction avait été prononcée contre le parlement. Il refusa l'enregistrement et présenta des remontrances. Tel fut le premier acte auquel Mathieu Molé prit part comme procureur général. — Pendant le voyage que fit Louis XIII pour aller conclure son mariage avec Anne d'Autriche, il fut en correspondance habituelle avec le procureur général, lui témoignant son estime et sa confiance, le tenant au courant de la négociation du mariage et des faits relatifs

(1) Pasquier.

(2) On trouve dans le *Journal de l'Etoile* (18 août 1604) un arrêt prononcé par Molé, dont la sévérité étonnerait un peu nos mœurs actuelles; il fut rendu contre un maître des comptes de Rennes qui refusait d'épouser une veuve à laquelle il avait promis foi de mariage, et dont il avait eu un enfant. L'arrêt portait qu'il épouserait sur-le-champ, ou serait pendu à deux heures après midi. Ce qu'il y eut de singulier, c'est la manière dont Molé annonça cette nouvelle au délinquant : « Ou mourez, « ou épousez, lui dit-il; telle est la volonté et décision de la « cour. » On devine sans peine que le mariage s'ensuivit. D-s.

à la guerre civile suscitée par le prince de Condé. Après l'assassinat du maréchal d'Ancre et pendant la faveur du connétable de Luynes, une assemblée de notables fut convoquée à Rouen. Les magistrats supérieurs du parlement en faisaient partie ; Molé, spécialement, s'occupa à reviser les vœux qu'avaient présentés les Etats généraux ; il s'agissait d'une réforme des pouvoirs publics, de garanties à donner contre les abus. Cette tâche fut accomplie avec sagesse et connaissance pratique des affaires. Plusieurs années après, ce travail fut mis à profit pour une grande ordonnance de réforme. — Deux ans après la mort de M. de Luynes, le cardinal de Richelieu entra au conseil du roi, et bientôt après gagna toute sa confiance ; dès lors il dirigea le gouvernement avec un pouvoir absolu. Molé était depuis dix ans procureur général et avait acquis une grande influence sur le parlement ; l'avénement du tout-puissant cardinal ne changea pas sa situation. Le roi continua à lui montrer beaucoup de considération. Le ministre, qui, sans laisser au parlement aucune part active aux affaires d'Etat, ne manquait pas aux égards dus à ce grand corps de justice, témoignait une haute estime pour le procureur général et faisait grand cas de ses avis. Il le consultait souvent dans les affaires importantes et difficiles ; aussi ses relations étaient bonnes et faciles avec le cardinal, qui lui rendait parfois de bons offices. Molé, de son côté, avait une grande idée de l'habileté du cardinal, de la supériorité de son esprit, de ses combinaisons politiques ; mais il ne recherchait point sa faveur ni son intimité, s'excusant de la rareté de ses visites sur son respect, et sur la crainte d'être importun. Le parlement n'intervenait plus dans les affaires d'Etat, mais il était fréquemment en contradiction avec l'autorité royale. La création des charges nouvelles, que le roi instituait pour se procurer de l'argent, changeait la composition des cours de justice et diminuait la valeur des charges existantes, qui étaient devenues une propriété. L'esprit de corps et les intérêts privés des magistrats donnaient en ces occasions une grande vivacité à l'opposition du parlement. Dans ces occasions, Molé montrait une courageuse fermeté, il défendait sans faiblesse les droits et les prérogatives du parlement, et encore plus la liberté de ses délibérations. Lors même que le roi se trouvait offensé par des paroles prononcées dans les assemblées des chambres, Molé, bien qu'il blâmât la vivacité de Messieurs des enquêtes, s'empressait toujours de prendre leur défense, de justifier leurs intentions et de maintenir l'indépendance des opinions, comme une attribution ou même un devoir des magistrats. Lorsque, ce qui arrivait souvent, le cardinal était porté à une transaction, c'est-à-dire à diminuer le nombre des charges qu'on voulait créer et vendre, c'était avec Molé qu'il traitait. Dans une lutte d'attributions, qui s'éleva entre le parlement et le grand conseil, le roi se montrait favorable à son conseil et contraire à l'avis que soutenait le procureur général. Toutefois, en partant pour le siége de la Rochelle, il témoigna toute la confiance qu'il lui accordait, en l'appelant à faire partie d'un conseil qui devait assister la reine mère, chargée en son absence des soins du gouvernement. En l'absence du roi, de nouveaux conflits entre le parlement et le grand conseil s'élevèrent encore ; l'enregistrement de quelques actes de l'autorité royale fut refusé. Le roi s'en irrita ; il écrivit de sa main une lettre sévère au procureur général : « Je sais, disait-il, les menées de ceux « qui excitent ces dissensions et en importunent « ma cour ; j'en ferai si bonne justice que cela « servira d'exemple aux autres. » Un arrêt du conseil cassa l'arrêt du parlement ; il y était ordonné que les conseillers qui l'avaient proposé seraient suspendus de leurs fonctions. Le procureur général alla trouver la reine, et, d'après ses conseils, elle se décida à surseoir l'exécution des ordres du roi. Les explications que Molé présenta au roi ne le satisfirent point ; toutefois, après une correspondance entre le garde des sceaux Marillac, le roi, ou, pour parler plus exactement, le cardinal de Richelieu, il fut convenu que les édits seraient modifiés selon les observations de Molé. — Parmi les attributions du parlement, il n'en était aucune que le procureur général eût plus à cœur de maintenir que les formes légales de la justice. Il n'admettait aucune juridiction extraordinaire, aucune commission instituée pour juger extraordinairement ; mais il fit sans cesse de vains efforts : l'autorité royale continua à exercer la prérogative de déférer les causes d'intérêt public à des commissions. Les condamnations éclatantes que provoqua Richelieu furent prononcées par des commissaires spéciaux ; il ne cessa jamais de maintenir que telle était la loi du royaume. Aucune remontrance du parlement, aucune requête des accusés ne saisirent le parlement de la poursuite des crimes d'Etat. Dans une seule occasion, Molé eut à intervenir dans une telle procédure ; ce fut une des circonstances les plus considérables de sa vie. Richelieu venait de triompher, à la journée des Dupes, de la cabale ourdie contre lui par la reine mère. Si on eût réussi à le renverser, le garde des sceaux Marillac et son frère le maréchal étaient destinés à lui succéder dans le gouvernement. Ils furent arrêtés, et le cardinal fit instruire contre le maréchal par une commission qui siégeait sous ses yeux en son château de Rueil. — Molé était l'ami de MM. de Marillac, et l'on disait qu'au moment où cette intrigue semblait assurée du succès, il avait témoigné par quelques railleries le contentement que lui donnait la disgrâce du cardinal. Le maréchal avait présenté requête au parlement contre l'illégalité de la procédure. Molé prit des conclusions favorables à la requête, elle fut ad-

mise. Le roi fit défense au parlement de prendre connaissance de l'affaire; Molé requit que de très-humbles remontrances seraient présentées. Un arrêt du conseil délibéré en présence du roi cassa l'arrêt du parlement et interdit au procureur général l'exercice de sa charge, en l'ajournant à comparaître en personne. Molé se rendit à Fontainebleau. « Sa présence et sa gravité na- « turelle, dont il ne rabattit rien, lui firent ob- « tenir un arrêt de décharge. » Ainsi s'exprime Omer Talon, qui était alors avocat général, en rapports journaliers avec Molé, et qui en général parle de lui sans bienveillance dans ses Mémoires. Un tout autre récit se trouve dans un mémoire manuscrit de Claude Lepelletier, qui n'était point contemporain de Mathieu Molé, et qui place cette scène dans un autre lieu et à une autre date. Ce qui est certain, c'est que Molé eut une explication avec le roi et le cardinal, et qu'il n'y eut aucune diminution dans la confiance qui lui était accordée, non plus que dans la haute considération dont il jouissait. Talon ajoute à son récit que le maréchal de la Meilleraye, parent du cardinal et ami de Molé, prit cette occasion pour lui conseiller d'être désormais moins absolu et moins persistant dans l'opposition qu'il témoignait parfois aux résolutions du cardinal et aux volontés du roi. « Après avoir, disait-il, fait entendre « ses raisons et résisté honorablement, il faut « obéir. » — Molé n'avait aucun besoin d'un semblable conseil; il avait toujours professé qu'après avoir accompli avec fermeté le devoir de dire la vérité au roi, il fallait, sauf protestation, obéir respectueusement au roi. En effet, il fut impossible de remarquer une différence quelconque dans la conduite et le langage de Molé avant ou après le procès du maréchal Marillac. En effet, peu de temps après le procureur général réclama contre la création d'une commission extraordinaire instituée pour juger les prévenus de malversation et de concussion. Le parlement ordonna à cette commission de surseoir à ses procédures, le roi défendit au parlement de passer outre et interdit les assemblées extraordinaires des chambres. Le procureur général, par malentendu, tarda à remettre les lettres patentes au parlement; le roi, ne trouvant point sa justification suffisante, lui écrivit sévèrement que sa conduite semblait bien étrange. On a retrouvé dans les notes de Molé l'expression des sentiments que lui inspiraient ces actes de pouvoir absolu. Il aurait voulu défendre devant le roi les magistrats qui avaient été interdits de leurs fonctions; on lui représenta qu'il nuisait à ceux qu'il voulait justifier. Le mécontentement du roi se calma, et les relations du gouvernement avec le parlement redevinrent telles qu'auparavant, c'est-à-dire variables et incertaines. Le cardinal continua à témoigner beaucoup de confiance à Molé. On a conservé un long mémoire sur les affaires générales de la chrétienté, ou plutôt une sorte de consultation sur tous les points litigieux et les griefs réciproques des diverses souverainetés de l'Europe. Cette pièce avait été remise à Richelieu. Il prit une part plus active à l'importante affaire du mariage de Monsieur avec Madame Marguerite de Lorraine. Cette union avait été contractée sans le consentement du roi, pendant que son frère, par suite d'une des conspirations auxquelles il participait imprudemment, s'était réfugié chez le duc de Lorraine, impliqué aussi dans ces criminels projets. Une grave question faisait le fond de cette affaire : il s'agissait d'éviter un conflit avec l'autorité pontificale. Le concile de Trente avait reconnu au mariage un caractère essentiellement religieux; mais ce canon n'avait pas été reçu en France, où le mariage est défini « un contrat consacré par l'au- « torité religieuse. » D'après la doctrine du saint-siége, toute question relative au mariage était soumise à la juridiction ecclésiastique; selon le parlement, si le contrat était nul, la consécration n'était pas réelle. Or le mariage avait été contracté en omettant les conditions les plus essentielles. Le roi et le cardinal ne voulaient pas entrer en lutte avec le saint-siége. Alors on imagina d'accuser le duc de Lorraine d'avoir contraint Monsieur à ce mariage. La nullité du mariage eût été ainsi prononcée d'une manière accessoire et incidente. En même temps la Lorraine était envahie, et Monsieur vint humblement implorer son pardon. Mais il insistait pour que son mariage fût reconnu, et le roi s'y refusait absolument. Molé insista pour que, sans écouter les réclamations du nonce, l'arrêt du parlement ne fût pas désavoué. Le cardinal trouva moyen de faire prononcer l'assemblée générale du clergé de France sur la question de compétence, de manière à écarter les réclamations de la cour de Rome. — En 1636, le roi, en partant pour l'armée, délégua des pouvoirs à la reine Anne d'Autriche et forma un conseil dont elle devait prendre les avis; il y plaça encore Molé. « Je sais, lui écri- « vait-il, que vous y pouvez servir aussi utile- « ment que nul autre, dans la grande expérience « que vous vous êtes acquise des plus impor- « tantes affaires de l'Etat. » Au commencement de 1640, Molé, quelle que fût son opposition aux procédures extraordinaires, fut contraint à s'acquitter de ses fonctions de procureur général dans un conseil présidé par le roi en personne, où avaient été appelés des présidents du parlement, des maréchaux de France et des conseillers d'Etat. Il s'agissait de juger le duc de la Valette, qui avait par capitulation rendu aux Espagnols la place de Fontarabie. On imputait sa conduite à la trahison. Le rapport fut fait en ce sens. L'accusé était absent et fut jugé par contumace. Les membres du parlement opinèrent selon les conclusions du rapport, sous la réserve que, si l'accusé se présentait, il aurait à faire valoir son droit d'être jugé en parlement. Ainsi

le duc de la Valette fut condamné à la peine de mort pour crime de lèse-majesté, trahison et désobéissance. Le roi avait pris plus d'une fois la parole, et il avait motivé son avis de condamnation. Ce fut moins un arrêt qu'un acte émané d'un pouvoir personnel et direct. Molé refusa d'assister à l'accomplissement de l'exécution par contumace, comme sa charge lui en faisait l'obligation. — Vers la fin de 1641, Mathieu Molé fut nommé premier président du parlement, en remplacement du président Lejay, qui était mort quelques mois auparavant. Ce n'était point par espoir de le trouver docile et complaisant que le roi et le cardinal de Richelieu le plaçaient à la tête de la magistrature; ils savaient par expérience que Molé ne sacrifierait jamais les prérogatives du parlement, mais ils étaient assurés de le trouver toujours contraire à l'esprit de sédition. Toutefois Richelieu voulut prendre ses sûretés; il exigea de Molé une promesse écrite de ne point permettre l'assemblée générale des chambres sans un ordre exprès du roi. Bien qu'on n'eût jamais contesté au roi le pouvoir d'interdire l'assemblée des chambres, s'engager d'avance était un acte de faiblesse dont Molé conserva un amer regret, ainsi qu'il le témoigna longtemps après. — Quelle que fût la disposition favorable du cardinal, il ne tint aucun compte des instances de Molé pour obtenir la liberté de l'abbé de St-Cyran, qui avait été enfermé à Vincennes et dont on avait même voulu faire le procès. Molé était l'ami intime de ce respectable et saint homme; il s'inquiétait de le voir exposé aux procédés de la justice illégale dont usait toujours le cardinal. Il faisait dire au prisonnier d'avoir soin de parafer chaque page de ses interrogatoires; « car il a, disait-il, affaire « à d'étranges gens. » Il continua pendant trois ans ses sollicitations auprès du cardinal, qui finit par lui dire avec impatience : « Monsieur Molé « est un honnête homme, mais il est un peu « entier. » L'abbé de St-Cyran ne sortit de Vincennes qu'après la mort de Richelieu. — Louis XIII ne survécut à son ministre que de quelques mois. Avant de mourir, il voulut régler la régence de manière à restreindre beaucoup le pouvoir de la reine régente. Le parlement fut mandé à St-Germain, et le roi ordonna que cette déclaration fût vérifiée et enregistrée dès le lendemain. Il survécut encore trois semaines à ce dernier acte de sa volonté. Pendant ce délai, la reine et les princes, par de secrètes négociations, préparaient le parlement à changer les dispositions relatives à la régence, que le roi avait solennellement déclarées. La voix publique, les serviteurs et les courtisans de la reine réclamaient hautement contre les dernières volontés du feu roi. Il avait assujetti la régence aux avis d'un conseil, dont il avait désigné les membres; de sorte que les ministres, créatures de Richelieu, semblaient destinés à continuer le règne despotique qui avait suscité la haine publique. Le roi Louis XIV, alors âgé de moins de cinq ans, vint tenir son lit de justice, et la plénitude du pouvoir royal fut conférée à la régente. Le conseil qu'avait institué le feu roi n'eut pas les mêmes attributions et ne fut pas composé des mêmes personnages. Le premier président n'en faisait plus partie. Le cardinal Mazarin tarda peu à obtenir la confiance et l'affection de la reine. Mais son caractère, sa position, son titre d'étranger devaient donner au pouvoir absolu qu'il allait exercer une autre apparence, une autre conduite; son attitude ne pouvait pas être aussi imposante, son autorité aussi redoutable; il lui était impossible de tenir en crainte et en respect les princes, les grands seigneurs et le parlement. Ainsi les premiers moments de la régence répandirent partout un sentiment de satisfaction et de délivrance. Les rigueurs cessèrent; les exilés étaient rappelés; les portes des prisons furent ouvertes; les rapports de Mazarin avec le parlement ne présentèrent aucune difficulté. Lorsque le duc de Beaufort, chef de la cabale des Importants, fut emprisonné à Vincennes, le parlement, à qui fut communiqué cet acte d'autorité arbitraire, n'en parut pas mécontent et n'eut point la pensée d'une remontrance. Toutefois, le premier président s'aperçut, sans en prendre nulle inquiétude, que Mazarin voulait l'écarter des affaires de gouvernement. Il avait retranché son nom de la liste du conseil; il ne l'avait aucunement consulté sur l'arrestation de M. de Beaufort. On disait même que, pour l'écarter complétement des affaires, le cardinal pensait à lui donner l'archevêché d'Auch, avec promesse du chapeau de cardinal; mais il n'en fut pas réellement question. Le contentement général qui s'était d'abord manifesté eut peu de durée; les intrigues et les discordes qui divisaient la cour, les exigences des princes, les prétentions des grands seigneurs, les prodigalités de la reine, le désordre de l'administation rendirent bientôt la situation critique. Ce fut surtout la détresse des finances qui créa des difficultés pour le gouvernement et troubla les esprits. Parmi les moyens qui furent tentés pour se procurer de l'argent, il y en eut un qui suscita de graves embarras. Une ordonnance qui avait cent ans de date avait interdit de bâtir aucune nouvelle maison dans les faubourgs de Paris sous peine de confiscation et d'amende. Renouvelée plusieurs fois, cette ordonnance n'avait jamais été observée. Les faubourgs St-Germain et St-Antoine étaient devenus des quartiers de la ville. Un arrêt du conseil ordonna le toisé et l'aliénation des constructions qui contrevenaient à cette règle oubliée. Les propriétaires se pourvurent au parlement. Leur requête fut admise; de là résultèrent un conflit entre le conseil du roi et le parlement, des remontrances, des rébellions, des exécutions militaires, des alternatives de concessions et de

mesures de rigueur. — Pendant ces préliminaires de la Fronde, le rôle de Molé fut considérable. Dès lors commença cette conduite qui fit sa grandeur et sa gloire; dès lors il opposa une fermeté respectueuse aux volontés injustes ou déraisonnables de la reine et du cardinal, et une résistance courageuse aux menaces de la sédition et aux exigences des factieux. Cette affaire du toisé dura longtemps, et se termina par une sorte de transaction entre le fisc et les propriétaires des maisons. D'autres difficultés s'élevèrent : c'était une sorte de guerre ouverte entre l'autorité royale et le parlement. Des présidents et des conseillers furent exilés ou emprisonnés; le cours de la justice fut parfois interrompu. Enfin l'ordre public fut complétement troublé par un arrêt du conseil qui avait établi un impôt sur les denrées introduites dans la ville de Paris. Assuré qu'il ne serait pas enregistré par le parlement, le conseil le fit vérifier par la cour des aides. Après beaucoup de conférences tenues chez le chancelier, où le premier président maintint avec fermeté l'ordre des juridictions, la reine ordonna qu'une nouvelle conférence fût tenue en sa présence. Elle y manifesta sa volonté; mais le premier président resta inflexible. Un nouveau projet de finance fut proposé par le surintendant; il comprenait, entre autres dispositions, un emprunt forcé sur les gens aisés de la ville de Paris, et la création d'une multitude d'agents de l'administration, qui achèteraient leurs charges. Le parlement se refusa à ces deux expédients. Le conseil du roi cassa l'arrêt du parlement. — Cependant tous ces projets avaient échauffé les esprits parmi la population de Paris. Les contribuables se refusaient à payer. La reine envoya les gardes françaises et suisses pour occuper les places publiques et les ponts. L'irritation du peuple croissait de moment en moment. Les remontrances du parlement, prononcées par le premier président, sans cesser d'être respectueuses, témoignaient une ferme résistance. La création et la vente de nouveaux offices avaient ému non-seulement le parlement, mais les autres corps de magistrature. Chacune des compagnies choisit des députés pour défendre leurs communs intérêts. Ainsi se forma une assemblée autorisée par un arrêt du parlement. Elle se réunit au palais, dans la salle St-Louis. Une lettre de cachet défendit au parlement d'accomplir cette jonction. Plusieurs magistrats furent arrêtés et enfermés dans une forteresse. Le premier président avait d'abord semblé en disposition de modérer l'esprit de sa compagnie et de la rappeler à un plus grand respect de l'autorité royale; mais quand il s'agissait de l'honneur du parlement et de l'intérêt évident du peuple, son courage et sa fermeté étaient invincibles. Plus d'une fois il parla au nom du parlement avec énergie et presque sans ménagement. La reine finit par céder et par autoriser l'assemblée de la salle St-Louis. — On avait d'abord pensé qu'il y serait question seulement des intérêts des compagnies souveraines et de leurs réclamations contre les édits : il en fut tout autrement; elle se comporta comme si elle eût été les Etats généraux; elle voulut procéder à la réforme de l'administration du royaume, et délibéra vingt-sept articles, qui devaient être soumis à l'assemblée des chambres du parlement. Mazarin, pour prévenir une telle usurpation de pouvoir, concéda par lettres patentes la plupart des articles de la salle St-Louis; mais le parlement n'en résolut pas moins de délibérer sur les vingt-sept articles. Molé n'avait point donné son assentiment à tous les articles; mais il pensait que les édits qui les avaient approuvés devaient être vérifiés et enregistrés en parlement. La reine amena le roi au parlement. Après un discours respectueux, qui exprimait la reconnaissance pour le roi, le premier président insista sur la nécessité de soulager la misère des peuples et de mettre un meilleur ordre dans l'administration des finances. Une déclaration du roi donna satisfaction presque complète sur les articles de la salle St-Louis; mais en même temps fut prononcée la défense absolue de continuer cette assemblée. Il régnait un tel désordre dans les esprits que les chambres des enquêtes demandèrent une assemblée générale pour délibérer sur la déclaration, attendu que la cour avait manqué de liberté à cause de la présence du roi. — La reine perdit enfin patience; encouragée par la grande victoire que le prince de Condé venait de remporter à Lens, elle donna ordre d'arrêter le président de Blancmenil et le conseiller Broussel. Broussel était un vieillard de soixante-treize ans, aimé et respecté pour sa charité et ses aumônes; la bourgeoisie le regardait comme le plus fidèle défenseur des intérêts du peuple. Sur la nouvelle de son arrestation, tout le quartier de la Cité se souleva et le tumulte commença dans les rues. La gloire qui s'est attachée au nom de Mathieu Molé se rattache surtout à ces fameuses journées de sédition et de barricades du 26 et du 27 août 1648. Son ferme et calme courage devant les séditieux qui menaçaient sa vie est raconté par le cardinal de Retz dans des termes demeurés célèbres : « L'unique premier président, le plus « intrépide homme, à mon sens, qui ait paru « dans ce siècle, demeura ferme et inébranlable; « il conserva dans son maintien et dans son lan- « gage la dignité de la magistrature. » Omer Talon, témoin oculaire, rapporte ainsi cette scène : « Rien ne troubla le premier président : « il menaçait les mutins du châtiment qu'ils mé- « ritaient, d'un aussi grand sang-froid que s'il « eût été assis sur les fleurs de lis de la grand'- « chambre. » La respectueuse, mais sévère fermeté avec laquelle il conjura la reine de rendre la liberté aux magistrats qu'on avait arrêtés, sa franchise à lui faire connaître les dangers qui la

menaçaient témoignèrent aussi d'une autre sorte de courage, plus rare peut-être que la résistance à la sédition. La condescendance forcée de la reine ne calma ni l'opinion du peuple ni l'irritation du parlement. Le premier président n'imposait plus aucun respect aux jeunes magistrats; il était sans autorité ni influence. La reine emmena le roi à Rueil; des membres du conseil du roi furent emprisonnés ou exilés. Le parlement délibéra qu'une députation se rendrait par devers la reine pour la supplier de ramener le roi à Paris. Le premier président, qui n'avait pas été de cet avis, proposa de tenir une conférence où les princes et les députés du parlement traiteraient des affaires en question; elle siégea à St-Germain. Molé y insista surtout pour qu'une garantie fût donnée contre les arrestations et les exils arbitraires. Le résultat de cette négociation fut heureux : une déclaration du roi promit au parlement et à son peuple que toutes les garanties de justice, de sûreté personnelle et de bonne gestion des intérêts publics seraient accordées conformément aux propositions de la salle St-Louis. La satisfaction publique ne dura pas longtemps; la rivalité des princes et leurs exigences, la haine publique suscitée contre Mazarin, l'esprit factieux des chambres des requêtes ranimèrent bientôt l'agitation. Toutefois, Molé espérait que le parlement pourrait maintenir le bon ordre. Mais le cardinal, cédant aux conseils aveugles de quelques courtisans, se persuada qu'en emmenant le roi et bloquant la ville de Paris, il la soumettrait par famine sans avoir recours au parlement. « Malheureux et funeste conseil ! » comme dit Molé dans ses Mémoires. Les échevins firent prendre les armes à la garde bourgeoise et garder les portes. Il n'y avait plus à Paris d'autre autorité que celle du parlement; ce fut à lui que l'hôtel de ville rendit compte des mesures qui avaient semblé nécessaires. Le lendemain, une lettre de cachet annonça au parlement qu'il était, par la volonté du roi, transféré à Montargis. Le premier président, dont les conseils n'avaient pas été écoutés, à qui on n'avait pas même communiqué d'avance le départ du roi, pensa que son devoir était « de ne pas abandonner sa place pendant « l'orage ; qu'il devait empêcher le désordre dans « la ville, assurer l'approvisionnement du peu- « ple, et que cette défense de la vie était permise « par toutes les lois; mais il conservait la pen- « sée de vaincre la colère du prince et de rame- « ner le peuple à la soumission. » Ainsi commença la guerre civile. La reine, conseillée par le prince de Condé, se refusa aux supplications des échevins et aux remontrances du parlement. Le mal s'aggrava par l'accession des princes, des grands seigneurs et du coadjuteur, qui, par ambition ou rivalité, se présentèrent comme auxiliaires du parlement et le poussèrent dans une voie d'où le premier président ne pouvait plus réussir à l'écarter. Ce fut de cette funeste alliance que dériva une négociation avec l'archiduc Léopold : il fut mis en question si l'on traiterait avec les ennemis en guerre avec la France, et si on accepterait leur intervention armée. Un envoyé de l'archiduc se présenta au parlement sous les auspices du prince de Conti. Le premier président proposa de ne point prendre connaissance des lettres de créance et d'aller prendre les ordres de la reine. Cet avis fut adopté. La députation se rendit à St-Germain, et Molé, dans son discours, traita beaucoup plus des malheurs de la guerre civile que du message de l'archiduc; il excusa le soulèvement du peuple et la conduite du parlement. Imputant cette déplorable guerre aux funestes conseils qui avaient été écoutés, « les sou- « verains, disait-il, n'ont point le droit de saccager « les villes et de ruiner leurs habitants sans une « juste cause légitimement reconnue ». — La reine, encore irritée et conseillée par les princes et Mazarin, donna d'abord une réponse écrite, vrai manifeste contre le parlement. De nouvelles instances de Molé persuadèrent enfin le prince de Condé, et la reine consentit à une conférence où seraient admis des députés du parlement munis de pleins pouvoirs. Le prince de Conti, le coadjuteur et les grands seigneurs de la Fronde ameutèrent la populace, qui entoura le palais, menaçant de tuer le premier président. On réussit à calmer les séditieux, et la conférence fut adoptée par un arrêt. Les conférences de Rueil sont la plus belle époque de la vie de Molé. Il ne lui fut pas facile de parvenir à une heureuse conclusion; les exigences de la reine et de Mazarin, les intrigues des frondeurs dans le parlement, la fermentation du peuple s'opposèrent pendant longtemps aux efforts de Molé; il eut encore à braver les menaces et les violences d'une populace furieuse : « L'intrépidité du premier prési- « dent ne fut jamais plus complète qu'en cette « occasion; il se voyait l'objet de l'exécration et « de la fureur du peuple; il entendait les cris de « de mort qui le menaçaient; il pouvait voir « brandir les poignards et les armes dont cette « foule était hérissée. Je l'observais et je l'admi- « rais : je ne lui vis jamais un mouvement dans « le visage qui marquât la frayeur; elle marquait « au contraire une fermeté inébranlable et une « présence d'esprit presque surnaturelle (1). » — La paix ne fut pas rétablie pour longtemps; la reine était mécontente des concessions qui lui avaient été imposées; le cardinal Mazarin était en butte à la haine publique; les princes étaient jaloux les uns des autres et voulaient prendre part au gouvernement; les chefs de

(1) Lorsque la négociation fut terminée et acceptée par le parlement, le roi, la reine, le prince de Condé écrivirent à Molé, en lui témoignant leur satisfaction et leur reconnaissance. Le peuple de Paris manifesta une joie plus vraie que les fureurs de quelques mutins suscités par les chefs des frondeurs. Molé fut chargé de veiller à l'exécution des articles de la pacification. Il était consulté sur toutes les difficultés et sur les mesures à prendre.

la Fronde continuaient à être les maîtres de la populace; des pamphlets et des chansons appelaient la sédition; la perception des impôts était difficile; les finances étaient en désordre. Les rentiers, ne recevant plus l'intérêt qui leur était dû, adressèrent leurs plaintes au parlement. Le premier président ne voulut point que cette affaire fût traitée par une assemblée générale des sections et par les syndics qu'elle avait choisis; il ne leur refusait pas justice, mais eux la voulaient prompte et s'irritaient de la lenteur des formalités. Ils suscitèrent la populace contre Molé. Plusieurs tentatives furent faites contre lui et ne troublèrent pas son courage. Un homme s'était introduit dans sa maison; il était armé d'un poignard; ses gens le saisirent: « Laissez-« le aller, dit-il; il faut reconnaître la miséri-« corde de Dieu qui m'a préservé. » — Le coadjuteur et le duc de Beaufort étaient accusés d'avoir concerté avec Joly, syndic des rentiers, un prétendu assassinat, dont on avait reconnu la fausseté. De vifs débats s'élevèrent dans le parlement, où s'était formé un parti contre le premier président. Il ordonna au coadjuteur, au duc de Beaufort et au conseiller Broussel de quitter leurs places, puisqu'ils avaient à répondre aux imputations du procureur général. Alors Broussel répondit: « Tout le monde sait que M. le pre-« mier président est notre partie adverse; il doit « sortir si nous sortons. » Le lendemain, l'assemblée fut orageuse et la cohue des enquêtes adressa d'indignes injures au premier président, qui les écouta avec un calme imperturbable. Les inculpés le récusèrent, prétendant qu'il était partie, puisque quelques-uns des séditieux avaient voulu attenter à sa personne. Molé remontra « qu'il ne portait plainte contre personne; qu'on « manquait à sa dignité par haine et par envie, « et que rien dans sa conscience ne l'empêchait « d'être juge. » Toutefois, il se retira. Un arrêt rejeta la récusation à la majorité de quatre-vingt dix-huit voix contre soixante-deux. Peu de jours après, une discussion s'éleva sur la légalité de quelques arrestations; le premier président expliqua comment elles n'étaient point arbitraires; un conseiller des enquêtes nommé Daurat, s'adressant à Molé: « Il est étonnant, dit-il, qu'un « homme pour l'exclusion duquel il y a eu « soixante-deux voix se soit résolu à violer les « formes de la justice. » Molé se leva tout en colère, disant qu'il n'y avait plus aucune discipline et qu'il laissait sa place à qui on témoignerait plus de considération qu'à lui. Dès le jour même, Daurat fut conduit par plusieurs de ses confrères chez le premier président pour lui faire des excuses. Il en fut reçu avec douceur et générosité. Pendant que la procédure continuait, la reine se décida à faire arrêter le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville. Elle n'avait nullement consulté Molé; mais après l'exécution de ses ordres, elle le manda. « Ah! madame, s'écria-t-il, qu'avez-vous fait? « ce sont des enfants de la maison royale. » Et il lui représenta les suites qu'allait avoir cette funeste détermination. Pour les prévenir autant qu'il était en son pouvoir, il calma le parlement; les princes n'étaient point aimés de la bourgeoisie, et pour quelque temps ce coup d'autorité sembla apaiser le trouble des esprits. Molé était fort attaché au prince de Condé, qui lui avait toujours témoigné une grande confiance. La princesse douairière était venue à Paris et s'y tenait cachée. Par le conseil de Molé, elle résolut de présenter une requête au parlement. La reine était alors absente. Il ne convenait pas de traiter cette affaire avant son retour. En attendant, le parlement ordonna que la princesse serait logée dans la cour du palais, puis elle se retira à Berny. Lorsque la reine fut de retour, elle envoya au parlement des lettres patentes qui déclaraient criminels de lèse-majesté la duchesse de Longueville, le duc de Bouillon et le duc de la Rochefoucauld, qui avaient levé à Bordeaux l'étendard de la guerre civile. Le cardinal Mazarin jugea qu'il n'y avait rien de plus pressant que de réprimer cette révolte: il emmena le roi et la régente en Guyenne, laissant Paris sous l'autorité du duc d'Orléans et du parlement. C'était livrer la capitale à un prince qui ne méritait aucune confiance et toujours livré aux influences de son entourage. On ne pouvait pas non plus compter sur le parlement, divisé en trois fractions différentes, les amis de M. le prince, les anciens frondeurs dirigés par le coadjuteur, enfin les modérés, qui formaient un groupe peu nombreux autour du premier président. Le parlement de Bordeaux avait envoyé des députés pour se mettre en rapport avec le parlement de Paris. Ils furent admis, quoique ce ne fût pas l'avis des modérés. En même temps, l'archiduc avait envoyé un plénipotentiaire. Molé pensa qu'il valait mieux occuper les esprits et diriger l'attention du parlement sur la politique extérieure que sur la critique du gouvernement. D'après ses conseils, la reine envoya les pouvoirs nécessaires au duc d'Orléans, et lui adjoignit comme conseillers le garde des sceaux Châteauneuf, le premier président d'Avaux et Servien. La pacification de Bordeaux réussit encore mieux à calmer les esprits. La cour revint à Paris, mécontente de la conduite qu'avaient tenue le parlement et les anciens frondeurs. Mazarin pensa dès lors à délivrer les princes et à s'appuyer sur leur parti. Le premier président, toujours affectionné au prince de Condé, était de cet avis; il voulait, non pas contraindre la reine à cet acte de justice, mais l'y déterminer par voie de conseils et de remontrances. Une requête de madame la princesse, concertée avec lui, fut présentée au parlement, et les gens du roi conclurent à n'en point prendre connaissance. Ce ne fut pas sans peine que Molé réussit à obtenir du parlement

qu'on se bornerait à présenter des remontrances, en suppliant le roi d'ordonner la liberté des princes. Mais cette question se compliquait du déchaînement de la Fronde et du parlement contre le cardinal Mazarin; on voulait la liberté des princes, mais en même temps le renvoi du ministre. Lui-même pensa que la reine ne pouvait refuser cette satisfaction à l'opinion générale; il sortit de Paris déguisé et pendant la nuit, se rendit au Havre, où les princes avaient été transférés et les mit en liberté par ordre de la reine. Pendant ce temps-là, les frondeurs répandirent le bruit que la reine allait encore sortir de Paris et emmener le roi. Le peuple s'anima par cette crainte; on mit sur pied la garde bourgeoise; on parla même d'élever des barricades. Lorsque le duc d'Orléans vint annoncer que la reine avait signé la liberté des princes, il trouva le premier président siégeant comme chaque jour dans la grand'chambre, jugeant les affaires ordinaires : « Il montrait, dit le cardinal de Retz, par son « visage et ses manières, qu'il avait de plus « grandes pensées dans l'esprit. La tristesse pa- « raissait dans ses yeux; mais cette tristesse qui « touche et qui émeut, parce qu'elle n'a rien de « l'abattement. » Lorsque le duc d'Orléans raconta ce que la reine avait accordé, Molé répondit avec un profond soupir : « M. le prince est « en liberté, et le roi, le roi, notre maître, « est prisonnier. » — Les princes étaient délivrés, le Mazarin était chassé, mais le calme n'était nullement rétabli. Pendant que M. le prince était encore en prison, ses amis avaient imaginé de former une assemblée de la noblesse dont les délibérations intimideraient la cour. Cette réunion était devenue nombreuse, les esprit s'y animèrent au point qu'il fut question de demander la convocation des Etats généraux. La reine s'effraya et promit de les assembler aussitôt après la majorité du roi. L'assemblée des gentilshommes insista pour qu'ils fussent réunis au moment même. Le premier président, qui n'avait vu nul inconvénient à cette assemblée tant qu'elle ne demandait que la liberté des princes, retrouva toute sa sévérité lorsqu'elle tendait à intervenir dans le gouvernement de l'Etat. M. le duc d'Orléans fit savoir à la reine que, si le parlement donnait arrêt contre l'assemblée des gentilshommes, elle refuserait d'obéir; qu'elle avait pour elle l'opinion populaire, qu'on ferait des barricades, que la sédition serait sanglante, que le premier président serait jeté à la rivière, que même le palais royal ne serait pas en sûreté. La reine fit avertir Molé. Il porta plainte à l'assemblée des chambres, et, sans rien dire de ce qui le concernait, il parla du danger d'une sédition sanglante. M. le prince et M. le duc d'Orléans prirent cette occasion pour se plaindre des intrigues qu'ils attribuaient aux amis et aux créatures de Mazarin, dont la reine était entourée et qui cherchaient à diviser les princes. Le premier président répondit : « Si « MM. les princes cessaient d'être en bonne in- « telligence, ce serait un grand malheur; mais à « quoi sert leur union s'ils sont divisés d'avec la « reine? L'autorité royale ne se trouve plus nulle « part; elle est diminuée et affaiblie au Palais- « Royal; elle n'existe pas au palais d'Orléans; « elle est difficile à rencontrer dans le parlement, « où elle avait toujours résidé. Quant aux con- « seillers de la reine, c'est à elle qu'il appartient « de choisir ceux qui sont le plus capables de « servir le roi. » Les princes continuèrent à travailler au renvoi des ministres; la reine persistait à les conserver. Mais il y en avait un qu'elle voulait éloigner précisément parce qu'il prétendait à devenir chef du conseil et successeur de Mazarin. Le parlement avait demandé à la reine de consentir à une déclaration qui prononçait que les cardinaux seraient exclus du conseil du roi. Le garde des sceaux Châteauneuf avait alors l'ambition de devenir cardinal et premier ministre; il conseillait à la reine de ne point signer cette déclaration. Elle résolut de satisfaire le parlement afin d'y trouver un appui contre les cabales des princes, et de saisir en même temps l'occasion de renvoyer Châteauneuf. Le premier président avait apporté la déclaration : Châteauneuf conseilla encore de ne la point signer; Molé lui répondit, et la reine se leva en disant : « Monsieur « le garde des sceaux, scellez ce que le parle- « ment demande; » puis elle sortit. Châteauneuf ne lui obéit point; quelques moments après, on vint lui redemander les sceaux, et par ordre de la reine, ils furent remis à Molé. Les princes et les chefs de la Fronde s'assemblèrent; mais, après délibération, ils n'osèrent pas risquer de susciter une sédition populaire, dont le premier président eût été la première victime. Toutefois, la reine s'effraya et accorda aux princes que les sceaux seraient retirés à Molé. Elle lui expliqua quels étaient les dangers de sa situation et les exigences des princes. Il n'hésita pas un instant et remit les sceaux. La reine lui proposa de le faire nommer cardinal, il refusa; de donner une charge à son fils Champlâtreux, il répondit que son fils n'avait pas assez servi pour mériter cet honneur; elle lui offrit cent mille écus, il ne voulut pas les recevoir. L'accord ne dura pas longtemps entre les princes : chacun ne songeait qu'à ses intérêts ou à son ambition; chacun essayait secrètement de traiter avec la reine. Le parlement était aussi divisé et sans autorité. M. le prince, ne se croyant pas en sûreté, quitta Paris et s'établit à St-Maur; le prince de Conti rendit compte au parlement des motifs de cette retraite de son frère; en même temps, une lettre du prince de Condé fut remise par un de ses gentilshommes. Le premier président proposa qu'elle fût apportée à la reine, qui se montra satisfaite du respect et de la modération du parlement. Le prince de Conti et le duc d'Orléans insistèrent sur les

craintes que pouvait donner la confiance que la reine accordait à des ministres créatures de Mazarin et qui conseillaient d'emprisonner de nouveau le prince de Condé. Le premier président répondit qu'une affaire si importante devait être traitée avec circonspection : « S'il arrivait, « dit-il, que la retraite de M. le prince fût le « signal d'une guerre civile.... » A ce mot, le prince de Conti interrompit Molé : « C'est une « injure à mon frère; M. le premier président « n'aurait pas dû la prononcer. » Le premier président s'offensa d'être ainsi interrompu : « Per- « sonne ici, dit-il, n'a le droit de m'imposer si- « lence. » Pas un mot, pas un murmure ne furent entendus pendant les paroles du premier président. Le prince de Conti, n'étant soutenu par personne, fit des excuses. « Je n'ai « nullement accusé M. le prince, ajouta Molé; « mais il est trop vrai que les retraites des « princes du sang sont bien souvent le signal des « guerres civiles, et qu'il y en a eu plus d'un « exemple dans la maison de Condé. » Les princes continuèrent à dénoncer le projet de rappeler Mazarin et à demander le renvoi des ministres. La reine finit par céder, et M. le prince reparut au parlement. Le premier président le pressa de retourner près du roi et de la reine, et de donner ainsi une preuve de la générosité de son caractère. M. le prince n'écouta point ce sage conseil, et semblait braver l'autorité et la majesté du roi; il se promenait souvent dans la ville, entouré de ses serviteurs et passant même avec son cortége devant le Palais-Royal. Il lui arriva de se rencontrer avec le roi sur le Cours sans lui présenter ses hommages. Le roi fut offensé de ce manque de respect. Le parlement fut mandé au Palais-Royal; la reine voulait qu'on fît entendre à M. le prince qu'il devait se ranger à son devoir, et rendre au roi l'obéissance et le respect que lui imposait sa naissance. Lorsque M. le prince revint siéger au parlement, le premier président lui dit qu'il le voyait à regret à cette place, lorsqu'il n'avait pas encore rendu ses respects au roi. M. le prince, en cherchant à se justifier, ajouta que ceux qui parlaient contre lui agissaient pour leur intérêt particulier. Molé, avec un accent de fierté, repartit qu'il ne devait compte de sa conduite qu'au roi. Puis il ajouta avec émotion : « Est-il possible, monsieur, que « vous n'ayez pas frémi vous-même d'une sainte « horreur en faisant réflexion sur ce qui s'est « passé au Cours? » M. le prince s'excusa avec tant de convenance et en si bons termes qu'il fut très-applaudi. Molé avait toujours eu un fond d'attachement pour le prince de Condé et profita de la disposition favorable du parlement pour faire rendre un arrêt qui exprimait le désir qu'il rendît ses devoirs au roi. Cette réconciliation ne fut qu'apparente. La reine envoya au parlement un mémoire où était exposé tout ce que la conduite de M. le prince avait eu de coupable et de dangereux. Cette démarche de la reine avait été suggérée par le coadjuteur; car la vieille Fronde était maintenant en hostilité avec la Fronde du prince de Condé. Le jour où il devait venir au parlement pour entendre le mémoire et y répondre, chacun des deux partis s'était préparé à user de violence; les amis de M. le prince et les partisans du coadjuteur étaient en armes, prêts à attaquer ou à se défendre. La querelle s'engagea dans le parlement même; le prince de Condé et le coadjuteur se dirent des paroles injurieuses et se menacèrent. Dans la crainte de voir commencer une bataille sanglante, on les supplia de s'interposer entre les deux armées. Le coadjuteur et M. de la Rochefoucauld, pour le prince de Condé, sortirent afin de calmer les deux partis. En cette occasion, M. de Champlâtreux préserva le coadjuteur, que M. de la Rochefoucauld livrait à ses partisans. En rentrant dans la grand'chambre, il s'adressa au premier président et lui dit : « M. votre fils vient « de me sauver la vie. » Il en garda un souvenir qui ne s'effaça jamais. — La reine, pour prévenir de telles scènes, voulait ordonner au prince de Condé ainsi qu'au coadjuteur de ne point se trouver au parlement le jour où il serait statué sur le mémoire en question : Molé lui représenta qu'il ne convenait pas de traiter également le premier prince du sang et le coadjuteur. La reine adopta cet avis. Puis il se rendit chez le coadjuteur, qui lui avait fait une visite après le tumulte où M. de Champlâtreux était venu à son secours. Il lui raconta le conseil qu'il avait donné à la reine : « Vous avez « eu pleinement raison, répondit le coadjuteur; « c'est un motif pour avoir encore plus d'estime « pour votre caractère. En outre, vous me tirez « d'un très-méchant pas. — Il est très-sage de « le penser et encore plus honnête de le dire, » répliqua Molé. Ils s'embrassèrent et se jurèrent amitié. L'innocence de M. le prince fut reconnue par le parlement; mais sa position restait la même; son ambition n'était pas satisfaite; il n'avait ni l'autorité ni l'importance qu'il prétendait obtenir. La récente majorité du roi laissait encore le gouvernement aux mains de la reine. Elle appela de nouveaux ministres sans consulter les princes : Châteauneuf fut à la tête du conseil, Molé fut garde des sceaux en conservant la première présidence. M. le prince partit pour le Berry, où madame la princesse et les partisans du prince préparaient depuis quelque temps la guerre civile. La reine, dégagée de l'influence des princes, guidée par les conseils de Mazarin, qui n'avait jamais cessé de correspondre avec elle, emmena d'abord le roi à Fontainebleau, puis à Bourges; elle voulait se rendre indépendante de Paris et du parlement, qui paraissait en ce moment calme et guéri de l'esprit de faction. Mais on ne pouvait espérer de le faire concourir au retour de Mazarin, désiré et espéré

par la reine. Molé ne s'y serait point prêté; son autorité sur le parlement n'eût pas été assez forte pour tenter une tel projet. Mazarin pensa qu'il valait mieux livrer le parlement à lui-même, et le laisser se perdre dans la déraison et le désordre. Déjà on soupçonnait Molé de ne pas être fort opposé au retour de Mazarin, et on suscitait la populace contre lui. Un jour une foule séditieuse se porta à son hôtel; il fit ouvrir les portes; il était alors avec le maréchal de Schomberg, qui lui offrit de faire disperser cette canaille par les officiers dont il était accompagné. « La « maison d'un premier président doit toujours être « ouverte à tout le monde. » Il demanda sa robe pour descendre dans la cour. L'abbé de Chanvallon voulut lui représenter à quel danger il s'exposait : « Jeune homme, dit-il, il y a plus « loin que vous ne pensez du poignard d'un sé- « ditieux au cœur d'un honnête homme. » Il descendit. Ces bandits lui crièrent des injures, l'appelant Mazarin et menaçant de le tuer. Sans s'émouvoir, il leur commanda de se retirer ou qu'il les ferait pendre; ils sortirent. — Peu de jours après, il reçut l'ordre de se rendre à Poitiers, où était la cour. Il écrivit au roi une lettre pour lui exposer le danger de laisser la capitale sans une seule autorité exercée en son nom; mais c'était précisément ce que calculait Mazarin; il prévoyait que, lorsque Paris serait en désordre, le retour du roi serait souhaité et deviendrait facile. Une lettre de cachet enjoignit à Molé de venir à Poitiers. Ce fut pour lui un triste devoir : il laissait Paris en proie aux séditions et le parlement divisé; il n'avait pas l'espoir de réussir à empêcher les désordres et les malheurs qu'il prévoyait; mais il était consterné d'être mandé à la cour, où ses conseils ne seraient pas écoutés. « J'irai à Poitiers, disait-il, avec le même esprit « que j'ai toujours porté à la grand'chambre; je « m'efforcerai de dissuader le roi du retour du « cardinal Mazarin. » Puis il ajoutait : « Je di- « rai la vérité, après quoi il faudra obéir au roi. » Son rôle politique était fini; il perdait l'autorité et la grandeur qu'il avait sur son siége au parlement; il était un ministre qu'on ne consultait même pas, loin de ses amis, hors de ses habitudes, transporté dans un pays étranger. Mazarin venait d'être rappelé : le parlement rendit un arrêt contre le cardinal et mit sa tête à prix. Une députation fut envoyée au roi pour remontrer que le rappel du cardinal était contraire aux vœux de son peuple. Ce fut Molé qui eut à répondre à cette remontrance; ce fut lui qui scella l'arrêt du conseil cassant l'arrêt du parlement. Ainsi se perdait le pouvoir qu'il avait sur le corps dont il était encore le chef. La guerre civile était engagée; le prince de Condé avait quitté la Guyenne pour venir à la défense de Paris; l'armée du roi s'en était rapprochée; le désordre devenait de jour en jour plus grand; les princes soulevaient la populace contre le parlement, qui essayait de garder encore quelque mesure; les magistrats furent assaillis, maltraités, blessés. Après le combat de la porte St-Antoine, où l'armée du roi aurait pénétré dans la ville si le canon de la Bastille n'avait point protégé la retraite de M. le prince, une assemblée de magistrats et des principaux citoyens fut assiégée dans l'hôtel de ville, et plusieurs furent victimes des brigands que les princes avaient enrôlés. Ils voulurent recomposer le parlement. Le garde des sceaux, qui se trouvait auprès du roi, à St-Denis, avait écrit aux magistrats de ne point se rendre au palais. Aucun président n'y parut; mais on parvint à y assembler quatre-vingt-six conseillers. Quinze jours auparavant, une députation avait été envoyée au roi. Il consentit enfin à donner une réponse. Mazarin, voyant combien les princes devenaient odieux à la population de Paris, pensa que les portes de la ville seraient bientôt ouvertes au roi si, pour donner satisfaction à la ville, on accordait son renvoi; car il était très-assuré d'être rappelé dès que l'ordre et l'autorité royale seraient rétablis. Le garde des sceaux répondit donc aux députés que, sur les instances du cardinal, le roi consentirait à son départ; mais qu'il fallait savoir auparavant les intentions des princes. Le désordre était tel que ni les princes ni le parlement ne s'accordaient sur les conditions qui devaient être demandées. Le roi transféra le parlement à Pontoise; un fort petit nombre de magistrats se rendirent à cette convocation. Il avait été convenu que ce semblant de parlement demanderait au roi le départ de Mazarin. Il y eut donc deux parlements : celui de Paris était tellement irrité qu'il fut arrêté que les magistrats qui avaient siégé à Pontoise seraient rayés du tableau. — Cependant le cardinal était parti; alors les princes et leur parlement proposèrent des conditions qui auraient été acceptables si la situation n'avait pas été changée. Le roi pouvait maintenant régler toute chose par son autorité souveraine; il fit vérifier et enregistrer une déclaration d'amnistie par son parlement de Pontoise. Les princes recoururent au parlement de Paris; mais l'opinion de la ville était devenue si dominante et si empressée pour la pacification, que l'arrêt fut à peu près semblable à la déclaration royale. Peu de jours après, ce parlement envoya une députation au roi, qui était à Compiègne, pour demander la paix sans condition. Le roi fit savoir qu'il ne reconnaissait d'autre parlement que celui qui siégeait à Pontoise et que les magistrats restés à Paris n'étaient que des rebelles. Les princes se retirèrent; les corporations et les colonels de la garde bourgeoise vinrent à St-Germain présenter leurs hommages au roi. Il leur promit de rentrer à Paris. Le 22 octobre 1652, la plupart des magistrats du parlement furent convoqués au Louvre par lettres de cachet adressées personnellement à chacun

d'eux. Les présidents et les conseillers qui avaient persisté dans les cabales de la Fronde n'y furent point appelés; ils n'étaient point compris dans l'amnistie; quelques-uns étaient exilés. La sévérité de ces conditions décida d'abord la majorité de cette assemblée à donner avis contre les conclusions du procureur général, qui requérait l'enregistrement de la déclaration royale. Le garde des sceaux et le chancelier s'efforcèrent de ramener la compagnie à une disposition plus sage; ils promettaient de parler au roi, afin d'obtenir pleine et entière grâce pour messieurs du parlement. La déclaration fut vérifiée. Le roi entra dans la salle pour tenir son lit de justice. Après un discours du chancelier, le garde des sceaux parla en termes simples mais sévères de la misère des peuples qui s'écartent du devoir, des calamités qu'avait endurées la ville de Paris, de l'aveuglement qui avait égaré le parlement et de l'oppression qui avait ensuite pesé sur lui. Le parlement se trouva ainsi ramené à l'observation entière de l'édit de 1641, qui lui interdisait de délibérer sur les affaires d'Etat. Les garanties obtenues après les assemblées de la salle St-Louis furent annulées. Ce fut vainement que Molé, à la fois garde des sceaux et premier président, implora, au nom de sa compagnie, la clémence du roi en faveur des magistrats exilés. Cette supplique ne fut pas accueillie. — Cette double position de Molé devint de jour en jour plus embarrassante; il n'avait pas assez de crédit auprès du roi pour préserver le parlement des coups d'autorité qui frappaient les magistrats trop peu soumis dont les paroles exprimaient quelque opposition. Après la mort du surintendant des finances, il fut chargé un moment de remplir cet office, de sorte qu'il se présenta telle occasion où les réclamations contre des actes du département des finances étaient portées devant le premier président du parlement. Molé reconnut qu'il ne pouvait pas conserver une telle position. Il fut autorisé à quitter sa charge de premier président. Le président de Bellièvre lui succéda, en laissant sa charge à M. de Champlâtreux. Mathieu Molé avait quitté la première présidence au mois d'avril 1653. Dès lors son nom ne paraît plus dans l'histoire. Il mourut le 3 janvier 1656. — La vie politique de Molé a tellement absorbé toute son existence qu'on ne pense pas beaucoup à sa vie privée; elle était le seul délassement de ses devoirs. Il aimait à se reposer au milieu de sa nombreuse famille; il avait pour amis des hommes graves et pieux, le cardinal de Bérulle, St-Vincent de Paul, l'abbé de St-Cyran, l'avocat Lemaître, Antoine Arnauld et ses frères. C'était un commerce de confiance et de conformité, plutôt qu'une intimité. Il ne cherchait pas à briller dans la conversation, et ne se départait pas de son imposante gravité, même lorsqu'il se permettait quelque raillerie fine et spirituelle. Sa figure était mâle et son expression sévère : il portait la longue barbe des magistrats de la génération précédente, et son geste habituel était d'y porter la main quand une pensée le préoccupait. Le peuple de Paris l'avait surnommé la Grande-Barbe, et même dans le tumulte des séditions, cette physionomie austère imposait le respect à la foule. Il n'était point riche, mais sa charité n'était pas restreinte par l'exiguïté de son revenu. Son caractère était doux et affable, et il avait beaucoup de politesse. Sa maison était ouverte à quiconque avait affaire à lui : cela lui semblait un devoir. Son seul luxe était une très-belle bibliothèque, qu'il prenait plaisir à montrer. Il se complaisait au séjour que les vacances lui permettaient de faire à Champlâtreux, qui était alors un vieux et modeste manoir. Là, il occupait son loisir à terminer les procès des paysans du voisinage et souvent il donnait quelque argent pour accommoder le différend. Il y vivait en famille, et on voit par ses lettres qu'il n'y invitait guère que son ami le plus intime, le savant Pierre Dupuy. La garde du trésor des chartes lui ayant été attribuée comme procureur général, il avait chargé Dupuy de la longue et difficile besogne d'en faire l'inventaire. Souvent il le priait de venir passer quelques jours au désert, comme il appelait Champlâtreux. Pendant les dernières années de sa vie, il sembla de plus en plus préoccupé de sentiments religieux. Comme aucun valet n'assistait ni à son lever ni à son coucher, on croyait qu'il pratiquait de grandes austérités. Vers la fin de 1655, il tomba malade et se disposa à la mort avec une fermeté toute chrétienne. Il n'occupa point son esprit d'affaires domestiques : « Point de testament, disait-il; la « coutume fera la distribution de mes biens. » Ils étaient médiocres. Il fit appeler un des directeurs de l'hôtel-Dieu, lui remit une cassette et dit qu'elle contenait six mille pistoles : c'était l'argent que, pendant sa vie, il avait économisé pour les pauvres; il le regardait comme leur appartenant déjà. Il reçut les sacrements, répondit à toutes les prières, leva les yeux au ciel et les referma pour toujours (1). A.

MOLÉ DE CHAMPLATREUX (Jean-Édouard). Mathieu Molé avait épousé, en 1608, Renée de Nicolaï, qui mourut en 1641. Il avait eu dix enfants, six filles et quatre fils. L'aîné de ses fils, Édouard Molé, évêque de Bayeux, mourut en 1652. Le second, connu sous le nom de monsieur de Champlâtreux, fut reçu conseiller au parlement en 1637, maître des requêtes en 1643, puis conseiller d'État et intendant des armées du roi, et président à mortier lorsque son père quitta la première présidence. Il fut homme d'esprit,

(1) Voyez sur Mathieu Molé : *le Parlement et la Fronde, vie de Mathieu Molé*, par l'auteur de cet article, Paris, 1859, in-8°; *Vie de Mathieu Molé*, par M. le comte Molé (*voy.* son article), à la suite de la 2e édition de ses *Essais de morale et de politique*, Paris, 1809, in-8°; les *Mémoires de Mathieu Molé*, publiés par la société de l'histoire de France, sous les auspices du comte Molé, par M. Aimé Champollion-Figeac, Paris, 1855, vol. in-8°.

d'un caractère actif, fort mêlé aux cabales de la Fronde et du parlement, très-dévoué au prince de Condé, qui avait eu de bons rapports avec lui lorsqu'il était intendant de son armée. Il passait pour avoir de l'influence sur son père, sans qu'on ait pu jamais supposer qu'il le détournât de sa ligne de conduite et de ses devoirs envers le roi et le parlement. Sa vie était loin d'avoir l'austère gravité de Mathieu Molé; il était fastueux et dépensier; quoiqu'il fût d'une laideur célèbre, il passait pour homme à bonnes fortunes. Si l'on accordait confiance aux commérages de Tallemant des Réaux, il semblerait que ses aventures étaient parfois scandaleuses. Il mourut subitement en 1682. A.

MOLÉ (Mathieu), quatrième fils du premier président, fut chevalier de Malte, chef d'escadre et mourut en 1658. Peu de temps avant sa mort, il avait acheté de madame d'Ornano, belle-fille du maréchal, l'île de Porquerolles. Cette île avait été, jusqu'à l'époque de la concession royale, déserte et exposée aux incursions des corsaires barbaresques. Ils y trouvaient refuge et pouvaient ainsi exercer leurs pirateries sur les bâtiments de commerce qui naviguaient près des côtes de Provence. C'était pour la rendre habitable, la fortifier et la défricher, que la concession avait été accordée; les lettres patentes qui autorisaient Mathieu Molé à l'acquérir rappelaient les services considérables qu'il avait rendus dans les armées navales, et spécialement les voyages et les descentes sur les côtes d'Espagne, ainsi que la prise de la ville et du château de Castellamare. En considération de ces services, l'île de Porquerolles était érigée en marquisat, pour que le chevalier Molé et ses héritiers eussent la jouissance des honneurs, droits et prérogatives attachés à ce titre. Mathieu Molé mourut en 1688, avant l'expédition des lettres patentes. François Molé, abbé de Ste-Croix, hérita des avantages que le roi avait voulu accorder à son frère. Il mourut en 1612. A.

MOLÉ (Louis-Mathieu, comte), né en 1781. Cinq générations séparent ce dernier héritier du nom de Molé de son illustre aïeul le premier président. Tous ses descendants siégèrent sur le grand banc du parlement. Mathieu-François, né en 1705, épousa en 1733 une fille de Samuel Bernard, qui lui apporta une grande fortune. Il fut premier président du parlement et se démit de cette dignité en 1763. En 1781, le roi, en érigeant en comté la terre de Champlâtreux, rappela, dans le préambule des lettres patentes, tous les services que, depuis Guillaume-Molé, cette famille avait rendus à la patrie et à la monarchie. Il mourut en 1793, âgé de 88 ans. Son fils unique, Édouard-François, était président à mortier lorsque le parlement fut aboli par les décrets de l'assemblée constituante. Il avait émigré, mais rentra en France en écrivant au roi qu'il croyait lui montrer plus de dévouement et mieux servir sa cause qu'en restant à l'étranger. Cette lettre fut trouvée dans l'armoire de fer lorsque le palais des Tuileries fut envahi, le 10 août. Molé fut emprisonné et aurait péri dans les massacres de septembre sans le dévouement d'un de ses domestiques, qui trouva moyen de le sauver. Quelques mois après, lorsque les massacres révolutionnaires eurent pris la forme juridique, le président Molé, ainsi que l'élite de la magistrature, fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné. Il monta sur l'échafaud avec vingt-quatre magistrats des parlements de Paris et de Toulouse, le 20 avril 1794. Il avait 34 ans et laissait un fils âgé de treize ans. — Tels étaient les souvenirs d'enfance de Molé: la tyrannie révolutionnaire le faisait orphelin; les biens de sa famille étaient confisqués; sa mère, ainsi dépouillée et le cœur brisé par la douleur, cherchait dans une ardente piété la résignation chrétienne. Quand furent passés les plus mauvais jours du règne de la convention, Molé, dont les études classiques avaient été interrompues par ces circonstances funestes qui toutefois mûrissaient son esprit et développaient sa raison, se fit un devoir vis-à-vis de lui-même d'acquérir l'instruction et les connaissances qui ne pouvaient plus être demandées à l'éducation publique. Un vieil ami de sa famille l'aida dans ses études littéraires, et il suivit les cours de la première école polytechnique. Il se maria fort jeune, en 1798, mais n'en continua pas moins le train d'études et de lectures conforme à son goût et à ses habitudes. Il se plaisait au commerce des gens d'esprit; la société de madame de la Briche, sa belle-mère, s'était avant la révolution composée en grande partie d'hommes de lettres; les persécutions révolutionnaires les avaient dispersés, mais les temps étaient devenus meilleurs; le gouvernement consulaire rappelait les bannis, accordait protection et faveur aux proscrits. Alors revinrent en France M. de Fontanes, M. de Bonald, M. de Chateaubriand, encore ignoré. Molé eut la satisfaction et l'avantage de vivre, bien jeune encore, au milieu d'hommes distingués non-seulement par un esprit littéraire, mais par la raison, les opinions morales et politiques ou les méditations profondes. Molé se faisait dès lors remarquer par la sagesse de ses opinions, la clarté de son esprit et le charme de sa conversation; il n'aimait ni la contradiction ni la controverse; il s'associait aux impressions des autres, se plaçait à leur point de vue, et cherchait à se mettre en contact avec leur opinion, exerçant ainsi un pouvoir de séduisante persuasion; il avait une gravité mêlée de finesse et de douceur, qui laissait entrevoir des impressions vives et des sentiments contenus. En ce temps-là les succès de société comptaient encore pour beaucoup et donnaient une supériorité qui, loin d'exciter l'envie, conquérait la bienveillance. Molé ne songeait point encore à la vie politique, il faisait provision

de pensées sérieuses et observait, en les appréciant, les événements et les hommes. Il voyagea en Angleterre pendant la paix d'Amiens ; il fut accueilli avec empressement dans la société anglaise et y forma des liaisons qui furent durables. Peu de temps après il commença à écrire les *Essais de morale et de politique*, qui parurent au commencement de 1806. Ce livre fut très-remarqué et apprécié diversement, non point quant au talent, que personne ne contesta, mais quant aux opinions. Beaucoup de lecteurs s'étonnèrent, ou, pour parler plus exactement, se scandalisèrent de voir un jeune homme de vingt-cinq ans professer une morale si austère et la présenter comme un devoir plutôt que comme un sentiment : cela semblait très-nouveau au lendemain du 18e siècle. Dans l'ordre politique, on était encore plus surpris de tant d'insistance sur le principe d'autorité. Les critiques ne réfléchissaient pas que récemment l'anarchie, cette autre tyrannie, n'avait cédé qu'à une volonté souveraine; c'était méconnaître le véritable esprit de cet ouvrage. Molé avait pris goût aux formes tranchantes et aux assertions impérieuses du style de M. de Bonald, dont il n'avait adopté ni reproduit les systèmes et les déductions excessives. Tout en parlant avec dédain des institutions destinées à contre-balancer le pouvoir souverain et à donner des garanties contre le despotisme, il veut, comme Bossuet, qu'il soit soumis aux lois et qu'il soit permis de le rappeler à leur observation. La véritable pensée du livre, c'est que la seule garantie efficace contre la tyrannie, c'est une composition hiérarchique de la société, c'est l'existence de classes dont l'indépendance protége et préserve les droits et les libertés de tous : « Une autorité absolue ne saurait devenir arbitraire ou despotique dans une société bien constitutée... ; le « despotisme s'établit en supprimant les intermédiaires. » De sorte que l'auteur, après avoir décrié les lois constitutionnelles de l'Angleterre, admire et envie l'ordre hiérarchique qui y règne. Les *Essais de morale et de politique* avaient mis Molé en évidence; peu après cette publication il fut nommé auditeur au conseil d'État; l'empereur voulait introduire dans les fonctions civiles la génération nouvelle. Molé fit partie d'une promotion nombreuse qui eut lieu au commencement de 1806. Son nom, sa fortune, sa position dans la société aristocratique, le succès de son livre le plaçaient pour ainsi dire à part et au-dessus de ses contemporains, auditeurs comme lui. On savait que l'empereur était prévenu en sa faveur et semblait lui destiner un avancement rapide et une haute position. Une circonstance qui suivit de près sa nomination le mit bientôt en lumière. L'empereur avait proposé à la discussion du conseil d'État une question relative aux juifs d'Alsace et à l'habitude du prêt usuraire qui leur était imputée. Molé fut chargé de faire à la section de l'intérieur, à laquelle il était attaché, un rapport préliminaire; il pensa que la tolérance légale des cultes, que l'unité de la législation, que l'égalité des droits civils ne pouvaient empêcher de reconnaître que la situation et le caractère des juifs devaient motiver une exception à l'uniformité de la législation. La section d'abord, puis le conseil d'État, pensèrent unanimement le contraire et insistèrent sur le maintien du droit commun. Cette opinion, quoiqu'elle n'eût pas suscité une seule contradiction, s'était manifestée dans le conseil avec une certaine vivacité; l'attention du public était portée sur la question, c'était presque une affaire de parti; le conseil voyait dans une mesure d'exception prise contre les juifs un commencement de réaction contre la liberté des cultes et l'égalité devant la loi. L'empereur ordonna que la question fût de nouveau soumise au conseil, cette fois présidé par lui; il n'entendit point patiemment le rapport, où un conseiller d'État rendit compte des motifs qui avaient déterminé la première délibération; elle lui parut théorique, trop absolue et aveugle à la réalité, précisément parce qu'on avait rattaché cette question à des principes généraux; il réfuta le rapport avec un ton d'irritation : « Je sais, dit-il, que l'auditeur « qui a fait le premier rapport a conclu dans « un sens opposé; » et il dit à Molé de donner lecture de son rapport. En conclusion, une enquête générale sur l'état des juifs en France fut ordonnée, et Molé, qui venait d'être nommé maître des requêtes, fut membre de la commission chargée de ce travail. A la fin de 1807, Molé fut nommé préfet de Dijon; l'empereur avait voulu lui donner la connaissance pratique et détaillée de l'administration. Ce fut pendant les loisirs que lui laissait la préfecture qu'il écrivit la vie de son illustre aïeul Mathieu Molé, qui fut ajoutée à une seconde édition des *Essais de morale et de politique*. Au commencement de 1809, Molé fut nommé conseiller d'État peu de mois après par un décret daté de Schœnbrunn. Il fut appelé à la direction générale des ponts et chaussées : c'était alors un emploi d'une haute importance. L'empereur s'occupait beaucoup de cette branche d'administration; il aimait les grandes entreprises, les travaux gigantesques, les routes qui traversent les montagnes, les vastes ports de mer; il en calculait la dépense, il en suivait les progrès; sa mémoire retenait avec exactitude les distances, les obstacles à surmonter, les détails d'exécution. Le directeur des ponts et chaussées avait donc des rapports directs et habituels avec l'empereur. Ce n'était pas seulement des travaux publics qu'il s'entretenait avec Molé; il aimait beaucoup à converser avec les gens d'esprit; il se plaisait à être compris par eux, à leur faire dire ce qu'il voulait savoir; il parlait à chacun selon le caractère et la nature d'esprit qu'il lui connaissait, exerçant ainsi une séduction facile à un interlocuteur placé

si haut par la gloire, la puissance et l'habileté. Molé n'était point insensible à des entretiens si intéressants; ces communications confiantes avaient pour lui un charme de curiosité et d'observation; en même temps le goût que l'empereur avait pour lui semblait s'accroître et pouvait lui présager un progrès rapide dans sa carrière politique. En 1813, après le désastre de Leipsick et avant de commencer la glorieuse, mais fatale campagne de France, l'empereur nomma Molé grand juge, ministre de la justice. On savait que, si le prince Cambacérès se retirait des affaires, ainsi qu'il l'annonçait, Molé lui succéderait et deviendrait un des grands dignitaires de l'empire. Mais en ce moment la faveur impériale n'était plus une chance heureuse, elle ne distribuait plus des récompenses, elle demandait le dévouement. Au moment où l'empereur allait quitter les Tuileries pour se mettre à la tête de son armée, il s'entretint longuement et en toute confiance avec Molé, qui fut frappé de lui voir en un tel moment cette justesse et cette sûreté de coup d'œil qui ne l'abandonnait pas plus que sa fermeté d'âme ; il était sans illusion ; sachant tout le danger de sa situation, il en calculait les chances et l'eût regardée comme désespérée s'il n'avait eu confiance dans son génie, si habile à reconnaître les fautes de son ennemi et à en tirer un avantage complet et décisif. Molé conduisit l'empereur jusqu'à sa voiture. Il siégea dans le conseil de l'impératrice régente. Chaque jour il écrivait à l'empereur pour lui rendre compte des alarmes qui troublaient Paris, du découragement de l'esprit public et de tous les symptômes d'une ruine prochaine. Il se rendit à Blois avec la régente et les ministres. Lorsqu'il revint à Paris, l'empire avait cessé d'exister. Molé se trouva éloigné de la région politique et rendu pour un moment à la vie privée ; il n'était pas étonné que l'esprit de réaction prît tant d'influence sur le gouvernement et que les hommes qui avaient l'expérience des affaires ou dont le mérite avait été reconnu et employé par l'empereur ne fussent pas appelés au service de l'État. Sans aucun retour sur lui-même, il regrettait que le roi et les hommes honorés de sa confiance eussent des idées si peu justes de l'opinion du pays et s'affligeait des conséquences que devaient avoir de telles erreurs. Le retour de Napoléon réalisa bientôt les craintes que Molé avait conçues. Dès le soir de son arrivée, Napoléon le fit avertir, il se rendit aux Tuileries. Peut-être Napoléon s'attendait-il à le trouver mécontent et malveillant pour le gouvernement royal, qui l'avait laissé à l'écart; cette négligence, disait-il, lui avait paru un symptôme du mauvais système qu'avait pratiqué la restauration. Il proposa à Molé le portefeuille de l'intérieur ou des affaires étrangères, sachant bien qu'il préférait ces deux départements au ministère de la justice. Il parla de l'éclat de la France, du réveil de l'esprit révolutionnaire, de la nécessité de réprimer le parti anarchique, lui offrant ainsi une tâche qu'il savait conforme à ses opinions. Mais le temps des séductions était passé; Molé prévoyait avec douleur les calamités où le retour de l'île d'Elbe allait jeter la France. Il refusa les offres de Napoléon, qui lui dit d'un ton plus sévère : « Vous retournerez à vos ponts et chaussées. » Lorsque le conseil d'État fut appelé à rédiger un acte qui prononçait l'expulsion de la maison de Bourbon, et opposait au droit héréditaire la souveraineté du peuple et le suffrage universel, Molé ne donna point sa signature à cette délibération; il n'en fut pas moins placé sur la liste de la chambre des pairs, instituée par l'acte additionnel; il n'y siéga point et quitta Paris pour aller aux eaux de Plombières. A la seconde restauration, le roi Louis XVIII rentra dans sa capitale, résolu à ne point laisser retomber son gouvernement dans les fautes de l'année précédente, et à mettre sincèrement en pratique la charte qu'il avait donnée. Son ministère avait été composé dans cet esprit : M. de Talleyrand, M. Pasquier, M. le maréchal St-Cyr, M. Louis, étaient de sûrs garants d'un système de modération et d'impartialité. Molé fit partie d'une nombreuse promotion de pairs, où l'ancienne aristocratie avait la plus grande part, sans exclusion des hommes distingués qui avaient eu des positions éminentes sous le gouvernement impérial. — Le ministère de M. de Talleyrand ne put subsister en face des difficultés que présentait la négociation d'un traité de paix qui devait être si funeste à la France. Les élections rendaient son maintien encore plus impossible. Le roi était revenu convaincu de la nécessité d'une politique modérée et conciliante. Les royalistes, qui avaient voulu pendant la première restauration un retour à l'ancien régime, attribuaient le retour de Napoléon à la condescendance qu'on avait eue pour les opinions libérales; ils étaient animés d'un esprit de réaction et voulaient des vengeances et une contre-révolution complète; les opinions moyennes et modérées gardaient rancune contre les factions impériales et révolutionnaires qui avaient applaudi au renversement du gouvernement royal et attiré tant de calamités sur la France. De cette disposition des esprits résultèrent des élections qui entraînèrent un changement de ministère. — Le duc de Richelieu était loin de rapporter de l'émigration un esprit de réaction; il était royaliste, et la révolution avait fait sur lui des impressions ineffaçables, mais il savait mieux que personne combien le parti qui ne voulait pas accepter la France telle qu'elle s'était faite, et qui prétendait changer ses lois et ses mœurs, était déraisonnable, excessif et dangereux pour la monarchie; il voulait que son administration fût modérée. Ce ministère se trouva dans une situation difficile : la majorité de la chambre des députés, l'entou-

rage de Monsieur frère du roi, beaucoup de courtisans et même quelques-uns des ministres, s'irritaient de la modération de M. de Richelieu et de la confiance que le roi accordait à M. Decazes. La session de 1815 se passa dans une alternative de concessions et de résistance, dans un continuel effort pour arrêter la réaction contre les personnes et pour défendre les lois et l'administration contre de continuelles attaques. Dans cette époque critique et périlleuse, Molé acquit une grande importance. M. de Richelieu prit goût à ses conseils et lui accorda une entière confiance; c'était par lui surtout qu'il apprenait à connaître la France, dont il avait été exilé pendant vingt-cinq ans d'émigration. En même temps Molé avait gagné beaucoup d'influence dans la chambre des pairs; ses formes douces, son langage conciliant et persuasif, sa gravité naturelle qui ne l'empêchait point de se montrer confiant et sympathique à tous ceux avec lesquels il avait des relations, lui donnèrent un crédit qui contribua au rôle de la chambre des pairs pendant cette session; elle arrêta ou du moins tempéra par quelques *veto* le mouvement passionné de l'autre chambre. Lorsque la chambre de 1815 fut dissoute par l'ordonnance du 5 septembre, de nouvelles élections donnèrent au ministère la possibilité de suivre une politique sage et modérée. M. de Richelieu changea successivement la composition de son cabinet. M. Lainé était devenu ministre de l'intérieur même avant la dissolution de la chambre, M. Pasquier fut garde des sceaux, le maréchal St-Cyr ministre de la marine; quelques mois après il fut chargé du département de la guerre, et Molé le remplaça à la marine. L'année 1817 se passa heureusement; une majorité libérale, mais raisonnable, vivait en bon accord avec les ministres; le roi avait pleine confiance dans son ministère; l'union régnait entre les hommes honorables qui le composaient. L'année 1818 se termina par les traités d'Aix-la-Chapelle, qui délivrèrent la France de la triste présence des armées étrangères. Au moment où toutes les circonstances devaient répandre dans les esprits le contentement et la sécurité, les élections témoignèrent que les opinions révolutionnaires avaient encore une force et une activité menaçantes. Un parti qui tendait évidemment à détruire ou à avilir l'autorité royale acquérait une action déplorable sur les élections. Bien que la majorité fût encore assurée aux opinions modérées et royalistes, on pouvait prévoir le moment où la chambre des députés, alors renouvelée par cinquièmes, serait envahie par les ennemis de la monarchie. M. de Richelieu fut vivement préoccupé de cette crainte, M. Lainé partageait ses alarmes, Molé s'y associait, M. Decazes et les autres ministres étaient moins alarmés; le péril ne leur semblait pas imminent, ils croyaient qu'une bonne et sage conduite pourrait ramener l'opinion publique et la préserver de l'influence des révolutionnaires. La majorité de la chambre des députés semblait persuadée qu'il ne fallait point s'abandonner à des inquiétudes exagérées. Ainsi divisé, le cabinet ne pouvait plus subsister tel qu'il était. M. de Richelieu et M. Decazes, qui jusqu'alors avaient vécu en intime intelligence, différaient d'opinion sur ce point essentiel. M. de Richelieu essaya de former un nouveau cabinet et ne réussit point à décider les hommes honorables qu'il aurait voulu avoir pour collègues à accepter une position qui leur semblait fausse. Molé et M. de Richelieu donnèrent leur démission et furent bientôt imités par M. Pasquier et M. Decazes. Le cabinet était dissous, sans qu'on pût en former un autre. M. Decazes, cédant aux ordres du roi, consentit à entrer dans un nouveau ministère qui n'aurait pu subsister sans lui; il fut ministre de l'intérieur; le ministère de la police fut supprimé; le général Dessoles fut président du conseil, M. de Serre garde des sceaux, M. Louis ministre des finances; le maréchal St-Cyr conserva le département de la guerre. La chambre des pairs, ou du moins une grande majorité, vit avec peine la retraite de M. de Richelieu, et s'inquiétait comme lui des prochaines élections; une proposition tendant à modifier la loi électorale fut adoptée. Molé, qui était de cet avis, exerça sur ce vote l'influence qu'il avait acquise. Le ministère, craignant de ne plus avoir la majorité dans la chambre des pairs, se décida à faire une nombreuse promotion de pairs choisis pour la plupart parmi les notabilités du règne impérial. La chambre des députés rejeta la proposition présentée par la chambre des pairs. La session de 1818 se passa sans que le cabinet éprouvât de nouveaux échecs, et son maintien ne fut pas mis en péril. Les élections de 1819 réalisèrent les craintes qui s'étaient manifestées. Sans donner la majorité aux ennemis de la monarchie, elles augmentèrent leur nombre dans la chambre des députés; l'élection de l'abbé Grégoire fut surtout un scandale qui non-seulement exaspéra l'opinion royaliste, mais une grande partie des modérés. Evidemment, pour conserver la confiance du roi, il fallait modifier la loi des élections. Le général Dessoles, le maréchal St-Cyr et M. Louis se retirèrent. M. Decazes pensa à rappeler M. de Richelieu et à composer sous sa présidence un cabinet où seraient entrés le duc de Broglie, M. Royer-Collard, M. Mollien, M. Daru. Le duc était absent; après quelque hésitation il refusa, malgré les instances du roi. M. Decazes fut donc président du conseil, M. Pasquier ministre des affaires étrangères, M. Roy des finances, M. Portal de la marine, M. de la Tour Maubourg de la guerre; c'était se donner pour appui les libéraux royalistes et modérés qu'on appelait le centre droit. Mais plus que jamais les royalistes, dont l'ordonnance du 5 septembre avait détruit la domination, étaient inconciliables et ne voulaient entendre à aucune

transaction tant que M. Decazes resterait ministre. Telle était la situation, lorsque l'assassinat de M. le duc de Berry vint jeter le trouble dans les esprits. Ce crime isolé était, au dire des royalistes exaltés, une œuvre de l'opinion libérale, une conséquence de la politique que le roi avait adoptée depuis trois ans; ils s'empressèrent de saisir une circonstance qui pouvait leur être favorable. Ce qu'ils voulaient avant tout, c'était de renverser le ministre auquel ils avaient voué une injuste et implacable haine; ils y réussirent, mais ne parvinrent pas à s'emparer du gouvernement. Le duc de Richelieu redevint chef du cabinet et président du conseil, M. Siméon fut ministre de l'intérieur et M. Pasquier garda le portefeuille des affaires étrangères. Molé, dès le premier instant où il avait appris la déplorable mort du duc de Berry, avait prévu le réveil et l'ardeur de l'opinion royaliste exagérée; il tenait pour certain qu'elle s'emparerait du gouvernement. M. de Richelieu, en se réconciliant avec ce parti, en comptant sur son appui pour avoir la majorité, n'apercevait pas que bientôt après il faudrait ou obéir à ses dangereuses exigences ou lui céder la place. Molé n'eut pas un moment la pensée de courir cette chance; il avait toujours pensé que livrer le pouvoir à la politique de l'émigration, c'était amener la ruine de la dynastie. M. de Richelieu ne réussit pas à obtenir une fidélité docile des auxiliaires auxquels il avait eu recours; il fut contraint de se retirer à la fin de 1821. Alors commença un ministère qui eut une durée de six années, et dont la conduite fut plus prudente et plus habile que ne l'avaient pensé les partis opposants. La naissance de M. le duc de Bordeaux et le succès de la guerre d'Espagne furent d'heureuses circonstances pour le cabinet de M. de Villèle. La nouvelle loi électorale, et bien plus encore le découragement des opinions vaincues, lui procurèrent une majorité assurée. Molé se trouva dans une constante opposition; cette opposition ne pouvait avoir dans la chambre des pairs qu'un caractère de modération et de gravité; elle était inspirée par de louables intentions et par un dévouement éclairé à un gouvernement qu'elle aurait voulu voir stable et assuré de l'avenir. Molé prit une part active aux grandes discussions qui honorèrent la chambre des pairs; ses discours sur la guerre d'Espagne, sur les lois du sacrilége et du droit d'aînesse furent remarqués. On y trouve les qualités distinctives de son esprit : la mesure, la clarté, la dignité du langage. — Après la chute du ministère de M. de Villèle, Molé, ainsi que ses amis, se félicita de la direction que prenait le gouvernement du roi Charles X. Plus qu'à aucun moment il voyait la possibilité de faire subsister ensemble la royauté et la pratique sincère de la charte; les passions révolutionnaires se décourageaient; les rivalités d'ambition n'entraient pas encore en jeu; tous les hommes du parti royaliste que l'expérience avait éclairés et apaisés, s'applaudissaient de ce moment de calme et de la popularité que semblait acquérir le gouvernement du roi. L'appel de M. de Polignac au ministère répandit partout la conviction que la France touchait à un moment fatal et qu'elle allait être jetée dans les terribles hasards d'une révolution; elle éclata plus rapide, plus décisive, plus complète qu'on n'avait pu le prévoir. A peine resta-t-il aux hommes sensés qui avaient de l'influence dans les chambres quelques heures pour se décider au seul moyen qui pouvait sauver la France de l'anarchie, déjà proclamée par les républicains de l'hôtel de ville. Molé, reconnaissant l'empire de la nécessité, et toujours guidé par la pensée de maintenir l'ordre social, la monarchie et les garanties données à la nation par la charte, pensa qu'il accomplissait un devoir en se rendant à l'appel du prince qui consentait à accepter cette difficile tâche. Le conseil du nouveau roi fut d'abord composé des hommes principaux qui, sans avoir les mêmes opinions, s'étaient sincèrement accordés dans la grande détermination que sanctionna la délibération des chambres. Molé fut ministre des affaires étrangères. L'occasion se présenta bientôt où il eut à se prononcer sur une grande question. Toutes les puissances européennes n'avaient point tardé à reconnaître la royauté du souverain que la France venait de se donner. La pensée d'intervenir dans les affaires intérieures d'une puissance indépendante et de retomber dans la faute qui en 1792 avait suscité une guerre de vingt-cinq ans ne s'était présentée ni aux souverains, ni à leurs cabinets. Sans proclamer le principe de non-intervention, ils l'avaient pratiqué. Lors donc que la Belgique se souleva contre le roi des Pays-Bas et se proclama indépendante, Molé ne fit pas autre chose que de réclamer une nouvelle application de la règle de conduite adoptée par l'Europe entière. Le roi de Prusse avait d'abord voulu envoyer une armée au secours du roi des Pays-Bas, afin de remettre la Belgique sous son autorité; Molé déclara expressément que, si un soldat prussien mettait le pied en Hollande, une armée française occuperait la Belgique. « Votre « intervention c'est la guerre, » dit-il au ministre de Prusse. Une levée de 100,000 hommes fut proposée aux chambres. « La France, disait « le ministre des affaires étrangères, ne demande « rien que ce qui est juste; elle se lèverait tout en- « tière pour la défense du moindre de ses droits. » Alors commencèrent les négociations qui devaient se terminer par la création du royaume de Belgique, dont la neutralité assurait notre frontière, tandis que l'existence du royaume des Pays-Bas tel que l'avaient établi les traités de 1815 était une menace continuelle contre la France. Lorsque l'expédition d'Alger avait été entreprise, le gouvernement du roi Charles X n'avait voulu contracter aucun engagement relatif aux dispo-

sitions qu'il prendrait après la conquête. L'Angleterre avait vu avec une injuste méfiance la prise de possession d'Alger. Les termes du refus que M. de Polignac avait opposé aux questions adressées par le ministère anglais n'étaient pas absolus, et pouvaient laisser supposer que la France ne résoudrait pas sans le concours des puissances européennes une question qui impliquait l'abolition de la piraterie et une colonisation française sur un territoire vassal de l'empire ottoman. Molé voyait combien la moindre concession pourrait irriter l'orgueil national, quel blâme encourrait le gouvernement nouveau, et enfin quels avantages la France aurait après de grands sacrifices à retirer de cette possession. Il répondit que le moment n'était pas opportun pour traiter cette question; elle fut indéfiniment ajournée. — Le premier ministère que le roi Louis-Philippe avait formé à la hâte ne pouvait se maintenir longtemps; il était composé d'éléments discordants. Parmi les hommes politiques qui avaient regardé cet avénement comme le salut de la France, les uns avaient pensé que la forme monarchique était compatible avec le triomphe complet de l'opinion démocratique et comportait des institutions républicaines; les autres avaient vu dans la royauté du duc d'Orléans le seul moyen de résister aux passions et aux chimères révolutionnaires. Après trois mois de luttes intestines, le cabinet se trouva en dissolution; la majorité de la chambre des députés était douteuse; la faction républicaine était ardente et semblait avoir encore la puissance de soulever les masses populaires. Le ministère de M. Laffitte se forma dans la pensée de ne point résister de front à cette dangereuse impulsion et de ne pas se dépopulariser en refusant toute concession. Molé et les ministres appartenant à la politique de conservation ne pouvaient garder place dans un cabinet qui leur paraissait non pas complice, mais trop complaisant pour la faction anarchique. Leur pronostic ne tarda point à se réaliser. Après le procès des ministres, où le concert de tous les hommes raisonnables parvint à faire triompher le bon sens et l'humanité, on vit le désordre se développer de jour en jour, les émeutes reparurent sans être réprimées; la guerre semblait inévitable; le crédit public décroissait rapidement. Le ministère de Casimir Périer sauva la France des malheurs qui la menaçaient; sa fermeté et son courage rallièrent à lui tous les partisans de l'ordre et de la paix. En 1832, Molé fut atteint au cœur par une perte cruelle. Sa fille, madame de Champlâtreux, succomba en quelques heures à une attaque de choléra; il n'eut plus d'autres pensées que sa douleur et la crainte de voir le fléau faire de nouvelles victimes parmi ses plus chères affections. Il partit pour la Suisse et y passa plusieurs mois. Après la mort de Périer le gouvernement eut encore à se défendre contre des émeutes et des conspirations; le désordre fut difficilement réprimé. Le 11 octobre un nouveau ministère fut appelé aux affaires. M. de Broglie, M. Guizot, M. Thiers en firent partie. Le gouvernement prit dès lors sa force et sa direction dans la majorité de la chambre des députés et dans les triomphes de la tribune. Ainsi se passèrent trois années difficiles, mais honorables. En 1836, M. Thiers fut président du conseil; à cette époque commença la funeste dislocation du parti conservateur et les rivalités des hommes éminents qui jusqu'alors avaient vécu en bonne intelligence. Ce ministère dura peu, et le roi appela Molé et M. Guizot pour former un nouveau cabinet; il eût mieux valu donner cette mission à un seul, qui se serait trouvé ministre dirigeant. A toutes les époques où la France a fait l'essai du gouvernement parlementaire, les partis n'ont été ni disciplinés ni formés par une loyale union des volontés; la rivalité des amours-propres, la passion d'égalité, qui est devenue le mal français, s'opposent à toute hiérarchie. Reconnaître la supériorité de situation, de talent ou d'habileté semble chose impossible. C'est ainsi qu'on a vu des partis honorables, qui comptaient des hommes supérieurs par le mérite et le caractère, se subdiviser en coteries qui se combattaient et détruisaient leur force. C'est ce qui advint au parti conservateur. La formation d'un ministère devint de plus en plus difficile, la discorde succéda à l'union, les nuances d'opinion devinrent des motifs de rupture, on se fit moins de concessions entre amis qu'on n'en accordait à ses ennemis; les questions de personnes furent plus fâcheuses que les questions de principes; le ministère de Molé et de M. Guizot eut une courte durée, sa retraite fut suivie d'un interrègne, où l'on reconnut qu'aucune fraction du parti conservateur ne pouvait espérer une majorité, tant qu'elle voudrait rester exclusive et dominante. Molé fut rappelé; dans la situation où se trouvait la chambre des députés, il lui était impossible d'avoir pour collègues les orateurs qui ne voulaient pas le suivre sur la route dont il déterminerait la direction. Il s'associa donc des hommes honorés de l'estime publique, dont le mérite et la capacité étaient reconnus, encore qu'ils n'eussent pas l'éclat des succès de tribune. Toutefois ce ministère eut la sanction de l'opinion publique; contre l'attente de ceux à qui il déplaisait, il sembla s'établir et avoir des chances de durée. Molé n'était pas membre de la chambre et n'avait point avec les députés ces rapports d'habitude et de familiarité qui sont un moyen d'influence; il ne prétendait point subjuguer une majorité par la puissance de sa parole; lorsqu'il avait à donner des explications ou à défendre les projets du ministère, il parlait avec clarté et méthode, donnant l'idée d'une complète bonne foi et de la parfaite connaissance du sujet qu'il avait à traiter; par ses conversations il plaisait aux députés et se conciliait leur suffrage; ils

aimaient sa politesse bienveillante ; il savait écouter les contradictions, il les comprenait, et avant d'y répondre, il les répétait avec une lucidité qui charmait l'interlocuteur et lui donnait confiance ; il réunissait une majorité composée de tous les députés qui n'étaient enrôlés sous aucune bannière. Le succès ne manqua point à ce ministère ; il se décida à une amnistie, mais elle donna plus de satisfaction que de reconnaissance à la faction démocratique, qui avait sympathisé avec les séditions. La prise de Constantine vengea l'échec de l'année précédente et la conquête devint non plus seulement Alger, mais l'Algérie. Le mariage de M. le duc d'Orléans fut aussi négocié par Molé. Mais l'inconvénient et le danger de ne pas prendre son point d'appui dans la chambre des députés ne disparaissaient pas ; on pouvait toujours dire qu'un des grands pouvoirs de l'État semblait ne plus être qu'un corps consultatif. Pour parler plus réellement, le ministère ne pouvait espérer le concours des hommes qui, ayant siégé dans le conseil du roi comme chefs ou membres des divers cabinets, ne se croyaient pas à la place qui leur était due. Molé le savait bien ; il se serait retiré s'il n'eût pas été manifeste que chacun des hommes de talent et de mérite qui lui étaient opposés ne consentirait pas à accepter la primauté d'un autre et à modifier ses opinions afin d'établir l'accord indispensable à la formation d'un cabinet. L'union leur était plus facile tant qu'il s'agissait de rendre impossible le ministère de Molé ; le mot d'ordre qui pouvait les réunir pour une attaque concertée, c'était une plainte ardente contre le gouvernement personnel du roi, contre la situation subalterne où la chambre des députés était placée, disaient-ils. Pour donner plus de valeur à ces arguments théoriques, il était nécessaire de démontrer l'incapacité et la mauvaise conduite du ministère. La lutte fut longue et acharnée ; tous les grands orateurs de la chambre, quels que fussent leur opinion et leur parti, s'étaient entendus pour harceler le président du conseil sur chaque paragraphe de l'adresse qui devait répondre au discours prononcé par le roi à l'ouverture de la session. Tous les actes du ministère étaient attaqués avec un blâme si âcre, qu'il semblait que ce fût une accusation. Dès le début de la discussion, il y avait évidence que renverser Molé était le but avoué du long combat qui allait être livré ; lui-même le dit à ses adversaires dès le commencement du débat : « On a beau affecter de superbes dédains, il n'en est pas « moins vrai qu'on croit de grands efforts nécessaires pour remporter cette victoire. Quel « cabinet a vu coalisées contre lui tant de puissances parlementaires ? je ne suis pas, je ne « me donne pas pour un des princes de la parole ; je ne suis qu'un vieux serviteur du pays, « qui lui ai dévoué, dès mes plus jeunes ans, mes « facultés et ma vie. Lorsque je vois, disait-il « encore, des hommes qui se sont combattus avec « tant de véhémence se donner la main pour « amener un changement d'administration, je « leur demande au nom du pays : Quel système « prétendez-vous faire prévaloir ? faites abstraction des noms propres et dites nettement ce « que vous voulez. » Pendant huit séances consécutives, tous les griefs articulés contre le ministère furent discutés avec la même malveillance, ce fut surtout la politique extérieure qui donna lieu aux attaques les plus vives. Molé expliqua avec évidence, et en produisant les pièces, que ces diverses affaires avaient été traitées et suivies auparavant par les ministères précédents dans le même esprit, et résolues avec succès pas le ministère actuel. L'honneur du combat resta à Molé. Mais quand on en vint au vote, le ministère obtint seulement une majorité de douze voix ; ce n'était pas assez pour donner force et durée au cabinet ; il donna sa démission au roi, qui voulut tenter l'épreuve des élections ; la chambre fut dissoute et les élections n'amenèrent pas une majorité plus nombreuse. Molé se retira et quitta le pouvoir, emportant pour récompense de sa conduite et de son courage un accroissement à sa renommée politique, à la considération due à son caractère, et une juste appréciation de son talent d'orateur. Cette lutte est restée la plus honorable circonstance de sa vie politique. Son présage ne fut point trompé : aucun accord ne fut possible à établir entre les adversaires unis pour le renverser. Un ministère semblait impossible à composer, il fallut l'urgence d'une émeute, qui témoignait des progrès du désordre, pour former un cabinet. Ainsi que celui de Molé, il ne représentait aucun des partis. Un mois après sa démission, Molé fut élu à l'Académie française ; le scrutin lui donna vingt-neuf voix sur trente. La lutte qu'il venait de soutenir, avant de quitter le ministère, était pour beaucoup dans l'empressement de l'Académie à le nommer. C'est ce que dit expressément M. Dupin, qui présidait à sa réception. Après avoir dignement parlé du premier président Molé, il s'adressait au récipiendaire : « Vous aussi vous « avez éprouvé tout ce que peut le conflit des « ambitions, la violence des partis, l'injustice « de leurs procédés, l'amertume de leur langage... Loin de faiblir, vous avez grandi dans « l'opinion de ceux qui sont restés juges impartiaux de la lutte. » Le discours de réception de Molé avait eu un plein succès. Il succédait à de Quélen, archevêque de Paris ; c'était avec discernement que l'Académie l'avait choisi pour le remplacer. On était assuré qu'il parlerait de son prédécesseur avec justice et convenance, et qu'il louerait du fond du cœur ses vertus chrétiennes et son courage dans la persécution. Molé fut donc accueilli à l'Académie avec bienveillance et considération. Il était assidu aux séances ; il prenait intérêt aux travaux de l'Aca-

démie; son opinion, toujours exprimée avec mesure et clarté, était fort écoutée. Au mois d'avril 1842, il eut, comme directeur, à répondre au discours de réception de M. de Tocqueville, qui succédait au comte de Cessac. Le récipiendaire parla de la vie politique de son prédécesseur; son discours devint ainsi l'examen de l'esprit, des mœurs du 18e siècle, de leur influence sur la révolution, puis du rétablissement de l'ordre par le pouvoir absolu de Napoléon. Le génie philosophique et la fermeté de langage qui avaient valu à M. de Tocqueville le grand succès de son livre sur l'Amérique se retrouvaient dans son discours. Molé, sans prendre la thèse opposée, sans combattre les opinions de M. de Tocqueville, envisagea ce vaste sujet sous un autre point de vue. Ce qui lui importait, c'était de ne pas accepter la condamnation d'un gouvernement auquel la France avait dû l'ordre intérieur, la renaissance d'une société régulière et une gloire. Telle fut cette noble et grave controverse entre le descendant de Mathieu Molé et le petit-fils de M. de Malesherbes. Trois ans après Molé présida la séance où fut reçu M. le comte de Vigny. Encore cette fois, au lieu d'un échange de compliments entre le récipiendaire et le directeur, il y eut entre eux une sorte de discussion. Étienne, à qui succédait M. de Vigny, avait été sous le gouvernement impérial attaché au département de la police. Ce fut une occasion de parler du pouvoir absolu et des rigueurs qu'il avait exercées. Molé remarqua qu'il n'y avait pas assez d'exactitude dans les récits et que le récipiendaire en déduisait des conclusions trop générales et trop absolues. Le public ne regretta point cette dérogation aux usages, il trouva les deux discours spirituels et les applaudit. Deux mois après Molé eut à répondre au discours de M. Vitet. Le sentiment si vrai des beautés de l'art et des productions de l'esprit qu'on retrouve dans tous les écrits de M. Vitet ne comportaient pas de contradiction. Molé se complut à donner de justes éloges à son nouveau confrère. Son penchant naturel le portait à approuver plus qu'à blâmer; l'admiration était pour lui une jouissance, mais elle n'était ni aveugle ni banale. Quelques jours après son élection à l'Académie, il avait prononcé à la chambre des pairs un éloge du général Bernard, qui avait été ministre de la guerre pendant sa présidence. Cet hommage rendu à une vie si utile, à une vertu si modeste, fut écouté avec un vif intérêt et avec émotion. En 1847, s'acquittant d'un semblable devoir, il honora la mémoire du maréchal Valée. Après avoir raconté les travaux, le mérite, les faits d'armes, le désintéressement, la sagesse et la modestie qui avaient illustré sa longue carrière, il termina par quelques tristes paroles inspirées par les ravages de la mort parmi la génération qui avait assisté et pris part à de si grands événements. « Encore un peu de temps, et ces hommes chargés d'expérience plus que d'années, « héritiers de tant de leçons, acteurs, témoins « ou victimes durant cette période de soixante « années, les plus dramatiques et les plus rem- « plies de la civilisation moderne, auront cessé « d'exister... J'appartiens à ce passé, dont le « souvenir s'efface et dont chaque jour dénature « l'histoire. Tout attaché que je suis au présent, « il m'est permis d'interroger l'avenir et d'éten- « dre vers lui un mélancolique regard, et je « n'aperçois que des nuages impénétrables; je « trouverais téméraire de hasarder une prédic- « tion. Je me borne à appeler la protection de la « Providence sur cette patrie que j'aime avec « ardeur dans ma vieillesse, comme je l'ai servie « avec dévouement depuis ma jeunesse. » Huit années s'étaient écoulées, deux ministères s'étaient succédé en 1839 et 1840. Le ministère de M. Guizot avait eu une durée plus longue qu'aucun autre cabinet. Molé, sans renoncer à la vie politique, siégeait assidûment à la chambre des pairs et ne se mêlait à aucune combinaison formée pour attaquer les ministres; seulement, lorsque parfois il prenait part aux discussions, il rappelait, non sans quelque amertume, que lui aussi avait pratiqué et professé une politique de sagesse et de modération. Le mercredi 23 février 1848, au milieu de la journée, le roi apprenait qu'un détachement de la garde nationale avait refusé de combattre les séditieux. Espérant qu'il serait possible de les calmer et de reconquérir quelque popularité en changeant de ministère, il fit appeler Molé, qui, sans lui montrer aucune espérance, ne refusa point son dévouement. Il demanda un délai pour choisir des collègues et pour s'assurer qu'il trouverait une majorité et un appui dans la chambre des députés; il n'avait pas encore réuni les hommes fermes et courageux qu'il voulait associer à cette périlleuse tâche, que l'émeute avait pris un caractère de fureur. Dès le 24 au matin, tout ministère, tout gouvernement, toute monarchie était devenue impossible. — Après trois mois de désordres, après les sanglantes journées de juin, qui sauvèrent la France des horreurs de l'anarchie et du brigandage, lorsque l'assemblée qu'on appela constituante eut la possibilité de délibérer librement, la ville de Bordeaux choisit le comte Molé pour représentant. Dès qu'il eut pris place dans cette assemblée, il y obtint une grande considération et une heureuse influence. Les dangers de la situation, l'état incertain et troublé de l'opinion publique ne lui causèrent aucun découragement. Il forma le projet de réunir les amis de l'ordre dans un seul et même parti, en effaçant le souvenir des dissentiments qui les avaient divisés en factions opposées; il fallait les rallier pour défendre la société encore menacée par des doctrines et des passions qui ne l'attaquaient plus à main armée, mais qui cherchaient à la détruire et à la désorganiser par des lois. Nul

n'était mieux destiné à cette œuvre patriotique, il s'y dévoua tout entier. Jamais l'esprit de conciliation, le ménagement des amours-propres, le silence sur le passé ne furent plus soigneusement pratiqués. La position de Molé devint ainsi grande et honorable; il était le centre de la ligue des gens de bien; son nom, les grandes positions qu'il avait occupées, sa fortune, lui donnaient une importance incontestée. Tel fut son rôle à l'assemblée constituante et aussi dans les premiers temps de l'assemblée législative; mais alors d'autres difficultés et des circonstances différentes ne comportaient pas le même succès; il ne suffisait plus d'exercer de l'influence sur le pouvoir délibératif; l'accord et la fusion des opinions diverses étaient plus difficiles à obtenir lorsqu'elles n'étaient plus actuellement menacées par un même danger. Les souhaits et les espérances pour l'avenir n'étaient plus amenés par une nécessité pressante de s'entendre et de se comprendre. Jusqu'à son dernier jour, Molé n'abandonna point cette tâche difficile. Ce n'était pas un travail souterrain pour miner le pouvoir régnant; il craignait, comme toujours, les révolutions et les bouleversements, mais il avait la conscience de rendre un grand service à son pays en préparant un avenir qu'il ne croyait pas impossible, en unissant par une mutuelle confiance les amis de l'ordre légal et des garanties libérales aux partisans du droit monarchique. Dans un voyage qui précéda sa mort de quelques semaines, il avait présenté l'assurance de son respectueux dévouement au comte de Chambord, et avait été admis à lui rendre compte de l'état des opinions en France et de ce qui serait nécessaire pour les rallier et leur donner confiance. Molé, qui n'avait jamais goûté le repos de la vie privée, dont l'activité d'esprit avait toujours eu les affaires publiques pour principal emploi, se trouva, sans regret et sans éprouver aucun vide, ramené au foyer de la famille et au commerce intime de l'amitié. Il était jeune encore par l'âme et par l'esprit; son caractère seul avait quelque peu changé; sous une gravité apparente, il avait toujours caché une disposition passionnée et irritable; maintenant ses opinions et ses sentiments avaient conservé leur même vivacité, mais le calme régnait dans son âme : tout en lui était bienveillant, les vieilles animosités avaient cessé. Son commerce, toujours si aimable dans l'intimité, ne l'était pas moins pour la société dont il s'entourait; les jouissances de l'esprit et de la conversation lui étaient précieuses; il y avait plaisir à le voir dans cette noble demeure de Champlâtreux, qu'il avait embellie et qu'il aimait tant, au milieu de sa famille et de ses amis, se plaisant à leur entretien et jouissant de leur plaire. C'est là que la mort vint le surprendre, le 25 novembre 1855, ne lui laissant que peu d'instants pour dire adieu à ses enfants. Pendant toute sa vie, il avait professé un respect sincère pour la religion. Plus tard de longues méditations et un retour sur lui-même lui avaient fait trouver dans son cœur une foi plus entière et plus pratique. Il était en correspondance et en confiance intime avec le père de Ravignan et Mgr l'évêque d'Orléans, qui venait de le quitter deux jours avant sa mort. Cet accomplissement des devoirs religieux contribua à la sérénité de son âme et lui donna une fin tranquille; elle fut imprévue, mais il s'y était pieusement préparé (1). A.

MOLÉ (François-René), célèbre comédien, dont le véritable nom était Molet (2), naquit à Paris en 1734. Son père était un graveur pauvre et obscur. Le jeune Molé, après avoir été successivement clerc de notaire et commis d'un intendant des finances, sentit qu'il avait plus de vocation pour le théâtre que pour les affaires : il trouva moyen de débuter à la Comédie-Française (le 7 octobre 1754), quoiqu'il eût à peine vingt ans, et qu'il ne se fût encore exercé que sur des théâtres d'amateurs. Ses premiers essais furent encouragés : il joua avec chaleur et intelligence le rôle de Britannicus et celui d'Olinde (dans la comédie intitulée *Zénéide*), et continua ses débuts par ceux de Nérestan, Séide, etc. Les femmes surtout furent enchantées de ses grâces naturelles et du charme particulier qu'il savait donner à l'expression de l'amour : néanmoins les comédiens jugèrent qu'il avait besoin de parcourir la province pour acquérir l'usage de la scène; et ce fut seulement en 1760 (le 28 janvier) qu'il obtint la permission de recommencer à Paris ses débuts : ils furent heureux et même brillants. Reçu en 1761 pour les jeunes premiers et les amoureux, il ne tarda pas à mériter la confiance des auteurs dramatiques, qui s'empressèrent de lui donner dans presque toutes leurs pièces nouvelles des rôles importants. La comédie d'*Heureusement*, où il remplit le personnage d'un jeune officier avec la légèreté la plus piquante, fut une des premières qui lui valurent un succès de vogue. Ce fut environ à la même époque qu'il représenta le marquis du *Cercle*, rôle de fat, dont son jeu brillant et original fit presque tout le mérite, et dans lequel plusieurs petits-maîtres de la cour et de la ville voulurent bientôt le prendre pour modèle. Il serait trop long de citer ici tous les autres ouvrages dramatiques qui lui fournirent des occa-

(1) Les *Essais de morale et de politique* de Molé, dont il a été question dans le cours de cet article, ont été publiés pour la première fois en 1806, anonyme; la 2e édition de Paris, 1809, in-8°, porte le nom de l'auteur. Elle est suivie de l'*Eloge de Mathieu Molé*. On ne doit aucun autre ouvrage à Molé; il a seulement fait imprimer isolément ses discours académiques et quelques-uns de ses rapports ou discours politiques. Les discours prononcés pendant les sessions 1837 à 1839 ont été réunis, Paris, imprimerie royale, 1839, in-8°. L'auteur de cet article a donné une *Vie* plus détaillée de Molé à la suite de sa *Vie de Mathieu Molé, le Parlement et la Fronde*, Paris, 1859, in-8°. Z.

(2) M. Lemazurier prétend que les affiches et les journaux le nommèrent d'abord *Molet*. Cependant l'almanach de 1755, imprimé à la fin de 1754, l'appelle *Molé;* l'auteur de sa *Vie* le fait descendre de la famille du président de ce nom.

sions plus ou moins favorables de développer son talent; nous nous bornerons à dire que l'espèce d'engouement dont il se vit l'objet tint longtemps de l'idolâtrie; un seul fait en donnera l'idée. Dans le courant de 1766, cet acteur est atteint d'une fluxion de poitrine; à peine en sait-on la nouvelle, que l'alarme se répand dans toutes les classes de la société; chaque soir le public demande aux acteurs des nouvelles de Molé; des bulletins de sa santé circulent à toute heure dans Paris : l'idée d'une calamité publique n'aurait pas inspiré de plus vives inquiétudes. Tous les sujets de crainte sont-ils passés, chacun veut contribuer pour quelque chose à la convalescence du malade. Les vins les plus exquis, les analeptiques les plus recherchés, lui sont envoyés de toutes parts. La cour et le roi lui-même lui prodiguent de riches présents. Quelque intéressants que fussent les jours de Molé, on ne peut nier qu'il n'y eût dans cet enthousiasme général une exagération un peu ridicule. Plusieurs beaux esprits du temps en firent l'objet de piquantes railleries. Le chevalier de Bouflers, entre autres, composa des couplets, qui commençaient ainsi : *Quel est ce gentil animal*, et dont nous ne rapporterons que ce passage :

L'animal, un peu libertin,
Tombe malade un beau matin,
Voilà tout Paris dans la peine;
On crut voir la mort de Turenne:
Ce n'était pourtant que *Molet*,
Ou le singe de *Nicolet* (1).

(*Voyez* les *Mémoires secrets* de Bachaumont, où la chanson est entièrement rapportée.) Molé est malade, disait-on au marquis de Bièvre. — Quelle fatalité (quel fat alité !) répondit ce fameux faiseur de calembours. Toutes ces malignes facéties n'empêchèrent point l'acteur chéri de recevoir encore de nouvelles marques de la munificence publique. Une représentation fut donnée à son bénéfice, sur un petit théâtre construit exprès à la barrière de Vaugirard; et, quoique la salle pût à peine contenir 600 personnes, la recette s'éleva à plus de vingt-quatre mille francs. Il est inutile d'ajouter que la rentrée de Molé à la Comédie-Française lui valut un nouveau triomphe. Nous sacrifions ici une foule de détails et de petites anecdotes de coulisses, qui ont peu d'intérêt pour l'histoire, et dont la véritable place n'est d'ailleurs que dans les chroniques scandaleuses. L'année 1778 fut marquée par des événements qui procurèrent à Molé le moyen d'agrandir son répertoire : Lekain et Bellecour moururent. Jusque-là Molé n'avait encore joué dans les pièces anciennes des deux genres que des rôles du second ordre, dont il avait su, à la vérité, faire des premiers rôles : il crut devoir alors profiter de son droit d'ancienneté pour remplacer à la fois ces deux acteurs. Ses efforts ne furent pas sans succès dans le grand emploi de la tragédie. Cependant, comme il y restait très-évidemment au-dessous de son prédécesseur, et qu'il se fatiguait extraordinairement, il prit le parti de résigner en faveur de ses doubles. Larive, dont l'extérieur, la voix et toutes les habitudes théâtrales étaient héroïques, n'eut pas de peine à l'y faire oublier. Mais Molé fut beaucoup plus heureux dans les premiers rôles de la comédie, où, du moins, il ne trouva pas de rivaux. S'il n'y reproduisit pas tout à fait la noblesse et les grandes manières de Bellecour, il l'emporta de beaucoup sur ce comédien pour la chaleur de l'action, la finesse et la variété des intentions et le brillant prestige du débit. Ce fut aussi dans l'année 1778 que Molé, chargé de prononcer au théâtre le discours de clôture, adressa publiquement des louanges à Voltaire, qui assistait ce jour-là au spectacle, et qu'il jeta en même temps des fleurs sur la tombe de Lekain. Ce discours, médiocrement écrit, mais non dépourvu d'idées, fut applaudi avec transport. Molé avait eu le tort de le faire lui-même, sans vouloir consulter personne. Cet acteur n'était pas sans esprit : il parlait même de son art d'une manière fort intéressante; mais ni ses dispositions naturelles, ni le grand usage du monde, n'avaient pu lui tenir entièrement lieu des premiers éléments de l'instruction classique. Arrivé à l'époque de la révolution, il en embrassa d'abord les principes, sans toutefois afficher l'exagération. Sa réputation de civisme le préserva du sort de ses camarades, les comédiens français, qui furent tous incarcérés en 1793, et il s'attacha au théâtre de mademoiselle Montansier. A l'époque où le gouvernement rassembla tous les éléments de l'ancienne Comédie-Française, Molé, qui s'était successivement attaché aux théâtres de Feydeau et de Louvois, se réunit enfin à ses anciens camarades le 3 mai 1799, et quoiqu'il fût déjà d'un âge avancé, il y fit encore, jusqu'à l'époque de sa mort, c'est-à-dire pendant trois ans et demi, le service le plus pénible. Ce qu'il y eut alors de très-remarquable, c'est que jamais, aux plus belles époques de sa vie théâtrale, il n'avait montré plus de vivacité et de talent. C'était une admirable réunion de toute la chaleur brillante qui accompagne la jeunesse, avec toute la sûreté de goût et de jugement qu'on n'acquiert que par l'expérience. Une représentation que la Comédie-Française donna à son bénéfice en 1802, et dans laquelle il joua le rôle de l'*amant bourru*, lui valut au moins trente mille francs. On assure que ce fut une des causes de sa mort. Cette somme, mal employée, lui servit presque entièrement à payer des plaisirs qui ne devaient plus être ceux d'un vieillard; et, après une maladie d'épuisement, dont la durée ne fut que trop prolongée, il mourut dans d'horribles souffrances le 11 décembre 1802. Toute la Comédie-Française, tous les acteurs des théâtres de la capitale, une députation de l'Institut (dont

(1) Il y avait alors au théâtre de Nicolet un singe qui, par ses tours merveilleux, attirait la foule.

il était membre (1) depuis l'origine), et une foule d'hommes de lettres, assistèrent à ses obsèques. Molé peut, à juste titre, être considéré comme un des plus habiles comédiens que nous ayons eus depuis Baron. Il avait contracté dans la tragédie certaines habitudes qui s'accordaient quelquefois mal avec la sévérité du genre. « Plein d'esprit et « d'âme, dit Laharpe, il a dénaturé la déclama- « tion tragique, en y portant les tons tâtonnés, « la vivacité bavarde, les nuances familières, « qui appartiennent à la comédie; sa réputation « et ses succès ont égaré tous les jeunes acteurs « qui vont s'exercer en province, et qui, ne pou- « vant imiter sa sensibilité et ses grâces, ne savent « plus que trépigner et bégayer comme lui. » Toutefois, malgré ses imperfections, Molé n'a pas laissé de *créer*, avec un succès mérité, des rôles de tragédie très-difficiles et très-fatigants, notamment celui de Hamlet. En admettant, au surplus, que Molé ne fût pas toujours au niveau de sa réputation lorsqu'il chaussait le cothurne, par quelle supériorité incontestable ne nous en dédommageait-il pas dans la comédie! Que d'aisance, que de feu, que de vérité, et quelle variété inépuisable d'intentions dramatiques! S'il faut s'en rapporter aux personnes qui ont vu sa jeunesse, nul ne jouait mieux que lui la fatuité vive et légère; nul, dans le genre lugubre du drame, ne portait plus loin l'effet pathétique. On en cite pour exemple, d'une part, les applaudissements qu'il était sûr d'obtenir dans le *marquis* du *Dissipateur*, dans le *Chevalier à la mode*, dans le *marquis* de *Turcaret*, et, d'une autre part, les pleurs qu'il faisait répandre, la terreur dont il remplissait la scène lorsqu'il jouait ou le Beverley de Saurin, ou le Saint-Albin du *Père de famille*. Son talent, disait l'auteur de cet article dans une critique de théâtre, est si naturel, si varié, si chaud, si brillant; son intelligence est si étendue, que, « quel que soit le caractère de « son rôle, sombre ou comique, flegmatique ou « impétueux, ouvert ou concentré, galant ou « bourru; il sait alternativement, sans charge, « sans charlatanerie, y faire rire ou pleurer, sui- « vant les intentions de l'auteur. Jamais il ne cesse « de parler au cœur ou à l'esprit, et le plus sou- « vent, il parle à tous deux à la fois ». Molé était d'une taille moyenne et d'une figure agréable; sa corpulence, dans les derniers temps, était devenue un peu épaisse, sans pourtant nuire à la vivacité de ses mouvements. Sa voix, qui avait plus de timbre que de corps, laissait désirer dans la tragédie plus de gravité de sons et plus de mordant. Il était tellement comédien, et il avait une présence d'esprit si extraordinaire, qu'il lui arrivait fréquemment de jouer tout un rôle qu'il ne savait point, et d'être par conséquent en rapport continuel avec le souffleur, sans que le public pût s'en apercevoir. Des critiques un peu vétilleux ont remarqué que Molé avait souvent un balancement de bras trop précipité; qu'il portait sans cesse la main à sa bouche; qu'il disait presque toujours *Ma-ame*, au lieu de *Madame*, et enfin qu'il lui arrivait de négliger quelques détails de diction. Mais, en faisant ces observations, il eût été juste de ne pas nous donner pour des défauts réels ce qui n'était en lui qu'un abus de talent, une légère imperfection née de l'habitude. Cette imperfection même pouvait être jusqu'à un certain point justifiée par la nécessité de copier avec exactitude les petits maîtres du temps. Ainsi que nous l'avons déjà dit, Molé n'était pas écrivain. Cependant, outre les discours d'ouverture et de clôture qu'il fit à diverses époques, il prononça en séance publique, au Lycée des Arts, le 11 août 1793, un éloge de Préville; et le 6 septembre 1794 celui de mademoiselle Dangeville; de plus, il donna sous son nom une petite comédie intitulée *le Quiproquo*, laquelle ne fut pas favorablement accueillie. Il a aussi composé un éloge de mademoiselle Clairon. Il y a de lui quelques lettres dans le *Journal de Paris*, et quelques poésies dans divers recueils. Enfin, l'on trouve dans un supplément aux *Mémoires de Lekain* une assez bonne notice de Molé sur le talent de ce grand tragédien. Ces divers écrits ont été rassemblés sous le titre de *Mémoires de Molé*, précédés d'une notice par Etienne, Paris, 1825, in-8°, faisant partie de la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*. Molé avait épousé en 1769 une actrice du Théâtre-Français, mademoiselle Dépinay, qui joignait alors aux grâces de la figure un talent assez agréable. Cette actrice, connue depuis sous le nom de madame Molé, doublait madame Préville dans les rôles de grandes coquettes. Elle avait de l'intelligence, mais un grasseyement assez prononcé nuisait à sa diction. Elle mourut en 1783 à la suite d'une maladie longue et douloureuse. *Voyez* la *Vie de Fr.-R. Molé, comédien français et membre de l'Institut national de France*, Paris, an 11 (1803), in-12 de 223 pages, devenu très-rare. Sur le frontispice même est gravé le buste de Molé (de profil). Les auteurs sont MM. Étienne et Nanteuil. F. P—T.

MOLÉ-GENTILHOMME (Paul-Henri-Joseph), romancier français, né à Paris le 9 décembre 1814, s'adonna de bonne heure à la littérature et, à peine sorti du collége, débuta par des nouvelles qui furent insérées dans le *Siècle*. Rédacteur habituel des feuilletons dans divers journaux ou revues, on lui doit un certain nombre de romans, dont quelques-uns en collaboration avec d'autres auteurs, qui furent dans le moment assez bien reçus du public, mais dont nous ne dirons ni bien ni mal; œuvres du moment, elles ont vécu ce qu'elles devaient vivre, et ne seront vraisemblablement pas réimprimées. Molé-Gentilhomme est mort à Paris au mois d'août 1856. On a de

(1) La loi du 3 brumaire an 4 autorisa le directoire exécutif de la république française à nommer « quarante-huit membres de « l'Institut, qui éliront les quatre-vingt-seize autres ». Molé fut du nombre des quarante-huit. A B—S.

lui : 1° *Manon la Dragonne*, Paris, 1837, 2 vol. in-8°; 2° le *Rêve d'une mariée*, Paris, 1838, 2 vol. in-8°; 3° *Romans du cœur : la marquise d'Alpujar*, Paris, 1842, in-8°; 4° l'*Héritière d'Oveda*, Paris, 1842, in-8°; 5° *Une femme compromise*, Paris, 1842, in-8°; et en 1843, sous le même titre, un drame en deux actes, représenté au théâtre du Vaudeville, en collaboration avec M. A. Lefranc; 6° le *Fils du délateur, épisode de la restauration de Charles II*, Paris, 1843, in-8°; 7° *Marie d'Anjou*, Paris, 1845, 2 vol. in-8°; 8° le *Château de St-James*, Paris, 1847, 2 vol. in-8°; 9° *Jeanne de Naples, ou les Crimes d'une reine*, Paris, 1849, in-4°; 10° l'*Epée du roi*, Paris, in-4°; 11° les *Demoiselles de Nesle*, Coulommiers, 1852, 3 vol. in-8°; 12° le *Comte de Carmagnola*, Sceaux, 1851-1855, 3 vol. in-8°. En collaboration avec M. Emmanuel Gonzalès : 13° la *Luciole*, Paris, 1837, in-8°; 14° le *Roi des rossignols*, Paris, 1837, in-8°. Avec M. Constant Guéroult : 15° *Roquevert l'arquebusier*, Paris, 1853, 4 vol. in-8°; 16° *Laurence de Montméglian*, Fontainebleau, 1854, 6 vol. in-8°; 17° *Blanche de Savenières*, Fontainebleau, 1854, 4 vol. in-8°; 18° *Robert le ressuscité*, Fontainebleau, 1855, 4 vol. in-8°; 19° la *Roche sanglante*, Fontainebleau, 1855, 5 vol. in-8°. Avec M. St-Germain-Leduc : 20° *Catherine II, ou la Russie au 18e siècle, scènes historiques*, Poissy, 1854, in-8°; 21° plusieurs pièces de théâtre, dont aucune n'a eu un véritable succès. Avec M. Pierre Labou : la *Sœur de la reine*, drame en cinq actes et en prose, Paris, 1842, in-8°. Avec M. Constant Guéroult, *Pomponnette et Pompadour*, comédie-vaudeville en un acte, Paris, 1850, in-18; avec le même : *Berthe la Flamande*, drame en cinq actes, Paris, 1852, in-18. Enfin quelques autres romans et nouvelles insérés dans les journaux, revues ou recueils. Z.

MOLENAER (Corneille), peintre de paysages, surnommé *Corneille le Louche* d'un défaut qu'il avait dans le regard, naquit à Anvers en 1540, et fut élève de son père et de son beau-père, peintres médiocres. Doué des dispositions les plus heureuses, il surpassa bientôt ses maîtres, et devint un des plus habiles paysagistes de son temps. Cependant, plongé dans la débauche la plus effrénée, il avait peine à gagner de quoi vivre, et il était contraint de faire pour trente sous par jour les fonds des tableaux des peintres qui consentaient à l'employer. Comme sa facilité était telle qu'il pouvait peindre un grand paysage en un seul jour, ce n'était point le travail qui lui manquait. Aussi presque tous les peintres d'Anvers se servirent-ils de lui pour peindre les fonds de leurs tableaux. Ses besoins étaient quelquefois si pressants, qu'il consentait à peindre pour six ou sept sous. Ses ouvrages dénotent néanmoins beaucoup de talent, et les artistes en faisaient le plus grand cas. Il mourut à Anvers des suites de sa vie déréglée. P—s.

MOLESWORTH (Robert), diplomate irlandais, naquit à Dublin en décembre 1656. Le zèle qu'il montra en faveur du prince d'Orange, en 1688, lui attira des persécutions du parti opposé; mais dès que ce prince fut monté sur le trône d'Angleterre, il le nomma conseiller d'Etat; et Molesworth passa, en 1692, comme envoyé extraordinaire à la cour de Danemarck, où il demeura trois ans. Ayant, dit-on, au bout de ce temps, manifesté des prétentions injustes et ridicules, comme de chasser le gibier du roi, il lui fut défendu de reparaître à la cour. Prétextant des affaires indispensables, il partit sans audience de congé et revint en Angleterre. Il publia, quelque temps après, un ouvrage intitulé *Relation du Danemarck*, où il s'attache à représenter le gouvernement de ce royaume comme arbitraire et tyrannique. Le succès qu'eut cet ouvrage attira l'attention de la cour de Danemarck, qui y fit répondre par le docteur Guil. King. La liberté avec laquelle Molesworth parle dans son livre de la religion, qu'il semble regarder comme une imposture, mais comme une *machine politique* utile, lui valut l'amitié du comte de Shaftesbury, auteur des *Caractères*, et pour la lui prouver, celui-ci voulut épouser une parente de son ami; ce qui cependant n'eut pas lieu. Elu membre de la chambre des communes, tant en Angleterre qu'en Irlande, Molesworth y montra beaucoup de fermeté, de talent et de fidélité à ses principes politiques. Il fut conseiller privé de la reine Anne jusqu'en 1713; fut nommé en 1714 conseiller privé de George Ier en Irlande, commissaire du commerce et des plantations, et élevé à la pairie en 1716, avec le titre de baron de Philipstown et vicomte Molesworth de Swordes, en Irlande. Il était membre de la société royale. Il mourut dans sa terre de Breedenstown le 22 mai 1725, laissant onze enfants, dont une fille nommée Marie, d'un caractère peu commun, qui épousa George Monk, et de laquelle on a des poésies estimées. On connaît encore de lord Molesworth une *Adresse à la chambre des communes* pour l'encouragement de l'agriculture, et la traduction de l'ouvrage latin du jurisconsulte Hotman intitulé *Franco-Gallia*. Cette traduction fut réimprimée en 1721, in-8°, avec des additions et une nouvelle préface par le traducteur. L.

MOLESWORTH (sir William), homme d'Etat anglais, célèbre par ses tentatives pour la réforme du système colonial, sixième baronnet de ce nom, d'une ancienne et riche famille d'origine irlandaise, né en 1810 à Camberwell, dans le comté de Surrey. Le premier des Molesworth qui fut créé baronnet était gouverneur de la Jamaïque, sous le règne de Charles II. Le père de celui qui nous occupe mourut en 1823. Sir William passa quelque temps à Cambridge pour son éducation, puis à Edimbourg, où il reçut les leçons d'un réfugié italien; après quoi

il fut envoyé dans une des universités d'Allemagne. Ce fut là que son esprit contracta l'habitude de la réflexion et des méditations sérieuses ; il se familiarisa avec la langue allemande, et comme il avait apporté d'Angleterre un fonds de connaissances générales et classiques, il se livra de préférence sur le sol germanique à l'étude de la philologie et de l'histoire. Mais bientôt il se dégoûta du mysticisme des écoles d'outre-Rhin, et les abandonna pour faire son tour d'Europe. Lorsqu'il revint en Angleterre (1831), il était encore dans sa minorité. Sa première apparition en public eut lieu lors d'un meeting convoqué dans le Surrey pour la réforme parlementaire ; le discours qu'il prononça dans cette occasion fit bien augurer de sa future carrière politique. Il avait à peine dépassé l'âge nécessaire pour siéger au parlement, quand il y fut envoyé, en décembre 1832, par les électeurs de la Cornouailles (East-Cornwall). Aux nouvelles élections, deux ans après, il fut encore choisi par eux. Dans la chambre des communes, il se joignit au parti formé par Bentham des *philosophes radicaux*, qui ne voulaient pas s'en tenir à la réforme électorale qu'on venait d'obtenir, et qui considéraient cette première victoire comme un acheminement vers d'autres libertés parlementaires et sociales. Molesworth ne tarda pas à devenir le chef de ce parti. Pour répandre ses idées, il fonda, dans l'année 1835, la *London-Review*, qui se fusionna quelque temps après avec la *Westminster-Review*. Il dirigea ce recueil, soit seul, soit avec l'aide de son ami, l'habile économiste John Stuart Mill ; il y inséra des articles très-spirituels ; il collaborait en même temps à d'autres revues et journaux politiques. Ce fut sans doute dans ce temps-là qu'il conçut l'idée d'une édition complète des œuvres de Hobbes ; ce qu'il exécuta en 1842-1845 ; l'ouvrage, publié à ses frais, et qui ne lui coûta pas moins de six mille livres sterling, comprend seize volumes et fait honneur au zèle ainsi qu'aux connaissances de Molesworth. En 1837, il abandonna les électeurs de Cornouailles, car ses idées libre-échangistes ne s'accordaient pas avec celles des grands propriétaires fonciers de ce pays ; mais les électeurs de Leeds (comté d'York) le nommèrent leur représentant à la chambre. Le parlement ayant été dissous en 1841, Molesworth ne se présenta point de nouveau et resta pendant quatre ans en dehors des affaires publiques. Il employa ce temps à étudier à fond les matières d'économie politique et sociale, et à se préparer sérieusement à la carrière parlementaire. La députation du bourg de Southwark (comté de Surrey) étant vacante, il brigua les suffrages et l'emporta, malgré l'opposition que lui firent ses compétiteurs, qui l'accusaient d'athéisme, à cause de la publication des œuvres de Hobbes. Il continua jusqu'à sa mort à représenter le bourg de Southwark. Comme orateur, Molesworth ne brilla pas au premier rang. Ses discours, en petit nombre, mais toujours recommandables, n'étaient pas des improvisations : on y sentait l'étude, la réflexion, la lecture ; les idées philosophiques qui les remplissaient n'étaient d'ailleurs pas de nature à les rendre populaires. Nous citerons entre autres les discours sur les colonies en 1838 ; en 1840 sur l'état du pays et la condition du peuple ; puis sur la transportation et sur d'autres questions sociales et économiques, où l'on reconnaît un mérite incontestable d'utilité pratique. Molesworth avait porté toute son attention sur la question coloniale, et c'est par là surtout qu'il s'est distingué. Il soutint énergiquement ce principe que les colonies, dans l'intérêt même de leur prospérité, devaient jouir d'une certaine indépendance, du droit de *self-government*, et qu'elles ne devaient plus être, comme par le passé, le réceptacle des *convicts*, de ces criminels qu'on leur envoyait de la métropole. Il fut un des premiers à signaler publiquement les effets désastreux de ce double système pour l'administration des colonies britanniques, et, ce qui ne semblait d'abord qu'un paradoxe, il en fit, grâce à ses persévérants et généreux efforts, un axiome aujourd'hui généralement reconnu. Dans cette tâche, Molesworth eut à surmonter bien des résistances, à vaincre bien des préjugés. En effet, depuis la fin de la guerre de l'indépendance américaine jusqu'à l'apaisement de la révolte du Canada, en 1837, l'empire colonial de la Grande-Bretagne avait été régi d'après un système de politique égoïste, dure et bornée. L'insurrection de l'Amérique avait éveillé mille craintes, on regardait alors le colon comme un rebelle ou comme un traître ; plus tard, on le considéra comme un criminel. Nommé président d'un comité de la chambre des communes pour la question de la déportation, Molesworth dévoila les abus de ce mode de gouvernement, à la grande stupéfaction de ceux qui s'imaginaient que tout allait pour le mieux dans les colonies anglaises. Dès cette époque (1837), date une ère de rénovation pour les possessions d'outre-mer. L'union des pays canadiens avec la métropole fut maintenue, grâce à des concessions intelligentes (1840) ; des avantages analogues furent concédés, sous l'administration de lord Grey, aux autres colonies d'Amérique, qui eurent ainsi le droit de se gouverner elles-mêmes, dans la mesure compatible avec leur dépendance de la mère patrie. Le Cap, la Nouvelle-Zélande et l'Australie obtinrent bientôt les mêmes priviléges. Cette politique plus éclairée, Molesworth eut la gloire de la faire triompher, d'abord comme simple *debater* à la tribune de la chambre basse, puis comme ministre, avec une plus grande autorité. Après la chute du parti conservateur en 1852, une coalition s'étant formée entre les whigs et les peelites, on sentit le besoin de faire quelques avances aux radicaux ; une place fut offerte à Molesworth dans le nouveau ministère.

Il l'accepta, à condition qu'il aurait un siége dans le cabinet, afin de pouvoir surveiller la conduite de ses collègues; et, le 1er janvier 1853, il fut nommé commissaire général des travaux publics, des bois et forêts. Dans ses attributions figurait aussi l'administration des domaines de la couronne; il s'attira la reconnaissance de tous en ouvrant au public, sans la rétribution ordinaire qu'il fit supprimer, les jardins royaux de Kew. A la retraite de lord John Russell, Molesworth fut nommé, au mois de juillet 1855, ministre des colonies, poste auquel il était naturellement désigné; mais, par malheur, il ne put l'occuper longtemps. Une attaque d'apoplexie l'enleva, le 22 octobre de la même année. Il ne put ainsi recueillir les fruits du système qu'il avait inauguré. Mais, a dit le *Times*, son nom vivra, mêlé aux destinées de chacune de ces colonies anglaises répandues sur la surface du globe. Le plus digne monument qu'on pourrait lui élever, ajoutait le même journal, serait la collection complète de ses discours à la tribune; la plus noble épitaphe pour Molesworth serait celle-ci : *Liberator and regenerator of the colonial empire of Great-Britain.* G. D—G.

MOLEVILLE (Antoine-François de Bertrand). *Voyez* Bertrand.

MOLIÈRE (François de), sieur de Molière et d'Essertines, était qualifié gentilhomme du Brionnais (probablement au diocèse d'Autun). Il vivait à la cour, et fut assassiné (1) assez jeune, en 1623 au plus tard, puisque Anne Picardet prend le titre de sa veuve à la tête du volume dont elle est l'auteur, et qui est intitulé *Odes spirituelles sur l'air des chansons de ce temps*, seconde édition, Lyon, 1623, in-8°. On avait de son mari : 1° la *Semaine amoureuse*, 1620, in-8°; c'est un roman; 2° le *Mépris de la cour, imité de l'espagnol de Guevara*, 1621, in-8°; 3° la *Polixène, avec la suite et conclusion*, par Pomeray, 1632, 2 vol. in-8°. On voit que ce roman est un ouvrage posthume, et qu'il avait été laissé imparfait. Sorel dit que la *Polixène* n'est qu'une imitation de l'histoire de Daphnide dans l'*Astrée*. Depuis on a imprimé la *Vraie suite de Polixène, suivie et conclue sur ses Mémoires*, 1634, in-8°. 4° *Lettres* (au nombre de sept), dans le recueil de Faret, 1627, in-8° (*voy.* Faret). La table du *Catalogue de la bibliothèque du roi* (belles-lettres) attribue ces lettres à Poquelin de Molière. C'est une transposition évidente, puisque, lorsque ces lettres parurent pour la première fois, l'auteur de *Tartuffe* n'avait que sept ans. 5° Quelques pièces de vers dans les *Délices de la poésie française* (édition de 1620, publiée par Baudouin, page 481-512). Le seul dictionnaire historique qui parle de François de Molière est celui de Moréri, qui lui a consacré deux lignes et demie, et qui lui attribue des pièces de théâtre. C'est une erreur conservée même dans le *Moréri* de 1759; cependant elle avait été relevée par La Monnoye dans une de ses notes sur les *Jugements des savants*, par Baillet, in-4°, t. 3, p. 124; ou in-12, t. 2, 3e partie, p. 462. Non-seulement François de Molière n'a fait aucune pièce de théâtre, mais il est douteux qu'une tragédie de *Polixène*, attribuée par Léris à un Molière qu'il dit avoir été comédien, et surnommé le tragique, ait jamais existé. Voltaire, dans sa *Vie de Molière*, parle en effet d'un comédien nommé Molière, auteur d'une tragédie de *Polixène*. La *Bibliothèque du théâtre français* ne mentionne sous ce titre que les pièces de Behourt, Billiard, Lafosse et d'Aigueberre; et la pièce attribuée à Molière le tragique n'existant ni dans la collection de Pont de Vesle, ni dans celle de La Vallière, ni dans celle de M. de Soleines, on peut presque assurer qu'elle n'a jamais été imprimée, et même présumer que du titre d'un roman on a fait celui d'une tragédie. La *Bibliothèque des théâtres*, par Maupoint, que paraît avoir copiée Leris, et que Voltaire n'a suivie que trop souvent, s'autorise d'une épigramme de Racan qui s'applique très-bien au roman. La Monnoye, dans ses notes sur Baillet, n° 946, parle d'un autre Molière, auteur d'un *Dictionnaire français historique*. Cet auteur n'est autre que Juigné, sieur de la Broissinière et sieur de Molière (*voy.* Juigné). A. B—T.

(1) D'après un passage du *Berger extravagant*, de Sorel (Remarques sur le livre 13, t. 3, p. 708 de l'édition de 1728), il paraîtrait qu'il fut assassiné par *ceux qu'il tenait pour ses amis.*

MOLIÈRE (Jean-Baptiste Poquelin, qui a rendu si fameux le nom de) naquit à Paris le 15 janvier 1622 (1), de Jean Poquelin, marchand tapissier, et de Marie Cressé, dont le père exerçait la même profession. Destiné par ses parents à les remplacer dans leur commerce, après les y avoir aidés, il ne savait encore à quatorze ans qu'un peu lire, écrire et compter. Heureusement il avait un grand-père qui aimait fort la comédie, et qui le menait quelquefois avec lui à l'hôtel de Bourgogne. Il n'en fallut pas davantage pour lui inspirer le dégoût de son état, et l'envie d'acquérir l'instruction dont il se sentait privé. Il obtint de ses parents, non sans beaucoup de peine, qu'ils le fissent étudier; et il fut envoyé comme externe au collége de Clermont. Les circonstances les plus favorables à sa fortune et à son génie l'attendaient dans cette maison. Il y eut pour camarade de classes Armand de Bourbon, prince de Conti, dont la protection affectueuse devait lui être utile plus d'une fois dans la suite. Chapelle suivait les mêmes cours, Chapelle, fils naturel de Lhuillier, riche magistrat, qui lui avait donné pour précepteur le célèbre Gassendi, et pour compagnon d'études Bernier, alors enfant pauvre, et depuis homme fameux par ses voyages dans l'Inde. Gassendi, frappé des

(1) Nous nous sommes conformé, pour la date de la naissance de Molière, à la dissertation de M. Beffara (*Dissertation sur Molière*, Paris, 1821, in-8°), qui nous semble avoir établi ce point de notre histoire littéraire sur des preuves irrécusables.

heureuses dispositions du jeune Poquelin, l'admit aux leçons particulières qu'il donnait à ses deux élèves : faveur dont jouit également Cyrano de Bergerac, qui n'en profita pas tout à fait aussi bien. Dans les entretiens du sage qui avait combattu, et souvent avec succès, Aristote et Descartes, les deux grandes puissances rivales de la philosophie antique et moderne, Poquelin contracta l'habitude de ne soumettre sa raison à aucune autorité qu'à celle de la vérité démontrée. La morale d'Epicure, presque également calomniée par ses adversaires et par ses sectateurs, mais vengée des uns et des autres par les écrits et surtout par les mœurs du vertueux prêtre de Digne, cette morale fut celle que Poquelin adopta dès lors, et qu'il professa toujours. Quant à la physique des atomes, pour être plus ancienne que celle des tourbillons, elle ne dut pas lui en paraître moins chimérique; et tout porte à croire que sur ce point il ne demeura pas fidèle aux enseignements de son maître. Il lui en resta toutefois une certaine prédilection pour le poëme de Lucrèce, qu'il entreprit plus tard de traduire en vers. Un valet ayant par mégarde déchiré quelques feuillets de cette traduction, il jeta de dépit tout l'ouvrage au feu. Sa mémoire en conserva seulement quelques vers qu'il plaça dans une scène du *Misanthrope*. Poquelin le père avait une charge de valet de chambre tapissier du roi, que son grand âge ou sa mauvaise santé l'empêchait de remplir. Le fils, qui en avait obtenu la survivance et en exerçait les fonctions, fut obligé de suivre Louis XIII dans le voyage que ce prince fit à Narbonne en 1641. Revenu à Paris avec la cour, son goût pour la comédie se réveilla plus vif que jamais. La passion du cardinal de Richelieu pour les amusements dramatiques s'était communiquée à la nation; et de toutes parts, dans la capitale, s'ouvraient des théâtres particuliers où l'on allait applaudir indistinctement Rotrou et Desmarets, Corneille et Scudéry. Poquelin réunit plusieurs jeunes gens, qui avaient ou croyaient avoir du talent pour la déclamation. Cette société, qui éclipsa bientôt toutes les autres, fut appelée l'*illustre théâtre*. Ce fut alors que Poquelin, déterminé à suivre sa vocation, prit le nom de Molière, afin sans doute que ses parents n'eussent pas à lui reprocher de traîner et de prostituer leur nom sur des tréteaux. Si nous sourions aujourd'hui de cette délicatesse bourgeoise, c'est par une espèce d'anachronisme, c'est en déplaçant les époques et en confondant les idées. Molière, à son début, n'était qu'un comédien sans renom et peut-être sans talent, légitime sujet d'inquiétude et de chagrin pour sa famille, dont l'honnête obscurité ne pouvait prévoir quelle glorieuse illustration elle recevrait un jour de son génie comme poëte. Les troubles de la Fronde vinrent interrompre les jeux du théâtre. Molière disparaît dans cette ridicule tempête et ne doit plus se remontrer qu'à l'époque où l'autorité royale aura reconquis ses droits par des transactions plus victorieuses que ses armes. Ce moment arrivé, Molière, à la tête d'une petite troupe qu'il avait formée, se mit à parcourir la province pacifiée, préludant aux merveilles de son art par de petites pièces bouffonnes, composées à la hâte et jouées à l'*improvisade*, comme les farces italiennes, dont elles n'étaient souvent qu'une imitation. Sa première pièce régulière fut l'*Etourdi*, représenté à Lyon en 1653. A son arrivée dans cette ville il y avait trouvé une autre troupe de comédiens que le public abandonna promptement pour la sienne, et dont les principaux sujets s'attachèrent dès lors à sa fortune pour ne plus s'en séparer. Avec ce renfort il se rendit à Béziers, où son ancien condisciple, le prince de Conti, tenait les états de Languedoc. Spécialement chargé d'amuser la ville, l'assemblée et le prince, il fit passer en revue devant eux toutes les pièces de son petit répertoire, qui venait de s'enrichir du *Dépit amoureux*. Le prince, charmé de son esprit et de son zèle, lui offrit de le prendre pour son secrétaire : il refusa. Qui put lui faire préférer à ce poste tranquille, avantageux et honorable, la vie errante, nécessiteuse et presque humiliante de comédien de campagne? Son génie sans doute qui le retenait invinciblement dans la carrière où il devait s'illustrer; sa passion pour la gloire qui venait de lui faire goûter ses premières faveurs; le scrupule, a-t-on dit, qu'il se faisait de laisser là de pauvres comédiens amenés de loin, qui s'étaient liés à son sort, dont le leur semblait entièrement dépendre; peut-être aussi d'autres motifs moins nobles, tels que l'empire de certaines liaisons et un peu de goût pour cette existence vagabonde et agitée, mêlée de loisir et de travail, de peine et de plaisir, d'abondance et de détresse, qui, malgré son asservissement réel, offre à la folle jeunesse la séduisante image de l'indépendance. Molière, après avoir continué quelque temps ses courses dans le Midi de la France, se rapprocha de la capitale, où l'attirait en secret l'espoir d'une meilleure fortune et d'une plus grande renommée : il y rentra en 1658, y retrouva la protection de son auguste camarade de collége, et par elle, acquit des protections plus élevées encore : celles de Monsieur, frère du roi, et du roi lui-même. C'est sous leurs auspices et en leur présence que, le 3 novembre 1658, il fit l'ouverture d'un théâtre qu'il devait enrichir, en moins de quinze années, de plus de trente ouvrages, dont la moitié sont des chefs-d'œuvre. Paris, pris à son tour pour juge de l'*Etourdi* et du *Dépit amoureux*, confirma le jugement de la province. On admira dans la première de ces pièces, malgré les vices du plan et les incorrections du style, le comique franc de plusieurs situations, cette fécondité d'imagination qui renouvelle tant de fois des stratagèmes si souvent déconcertés, surtout ce dialogue gai, rapide, naturel, qui anime constamment la scène,

et dans lequel chaque personnage se peint lui-même des couleurs qui lui sont propres. Dans le *Dépit amoureux* on applaudit avec transport cette admirable scène de brouillerie et de raccommodement, délicieuse image d'une nature charmante, que Molière a reproduite plusieurs fois sans la surpasser, et qu'on a mille fois répétée d'après lui sans l'égaler jamais. Dans ces deux ouvrages, Molière a suivi, avec la foule de ses devanciers et de ses contemporains, la route tracée par les comiques italiens et espagnols. Il va s'ouvrir une carrière nouvelle où il n'aura d'autre guide que son génie. Les *Précieuses ridicules* (1659) paraissent; et les ruelles, ces orgueilleuses coteries où l'affectation dénaturait à la fois l'esprit et le sentiment, dont le jargon infestait la littérature comme la société, sont tout à coup frappées de consternation. Ménage, qui avait longtemps sacrifié à ces fausses idoles, prévoyant que sur les ruines de leur culte aboli allait s'élever celui du véritable esprit, dit à Chapelain, comme autrefois St-Remi à Clovis : « Il nous faudra brû- « ler ce que nous avons adoré, et adorer ce que « nous avons brûlé. » Un vieillard s'écria du milieu du parterre : « Courage, courage, Molière, « voilà la bonne comédie ! » et ce cri du vieillard a été répété par la prostérité. Aux *Précieuses ridicules* succéda le *Cocu imaginaire* (1660), petite pièce dans laquelle Molière, peut-être importuné des scandaleux succès de Scarron, semble avoir emprunté ses armes pour le vaincre, et l'emporte en effet sur lui par des mœurs plus vraies, une gaieté plus naturelle, une bouffonnerie de meilleur goût. Il avait déjà montré assez de mérite et acquis assez de célébrité pour avoir des envieux. Ceux-ci prétendirent qu'il n'avait de talent que pour la farce, et qu'il était incapable de s'élever jusqu'au genre noble et sérieux. Cette espèce de défi avait tout le danger d'un piége, s'il n'en avait la perfidie. Molière, en l'acceptant, voulut donner un démenti à ses détracteurs; et ce fut un triomphe qu'il leur procura. *Don Garcie de Navarre*, comédie héroïque, imitée de l'espagnol, fut plus que froidement accueillie, et disparut promptement du théâtre. L'auteur fut bientôt vengé de ce premier échec par le succès de l'*Ecole des maris* (1661), comédie à la fois de mœurs, de caractère et d'intrigue. Les *Adelphes* de Térence lui avaient fourni l'idée fondamentale de la pièce, le contraste des deux vieillards en qui se trouve personnifiée l'opposition des deux systèmes d'éducation, l'un sagement indulgent et l'autre follement sévère. Mais il ne devait qu'à lui-même son intrigue intéressante et comique; son Sganarelle, si plaisant dans son humeur chagrine et bourrue; son Isabelle, si ingénieuse parce qu'elle est dans l'esclavage; sa Léonor, si prudente et si sage parce qu'il dépendrait d'elle de ne pas l'être; son dénoûment, dont la spirituelle adresse ne permet pas d'apercevoir ou de blâmer l'invraisemblance, et son style aussi vif, aussi gai que celui de Plaute, aussi élégant, aussi pur que celui de Térence. C'est de l'*Ecole des maris* que date véritablement ce qu'on pourrait appeler la seconde manière de Molière, celle où, cessant d'imiter avec talent, il invente avec génie; où, renonçant à copier les tableaux fantastiques d'une nature de convention, il prend pour uniques modèles l'homme de tous les temps et la société du sien. Les *Fâcheux* (1661) lui furent demandés par ce riche et généreux Fouquet, à qui mademoiselle de la Vallière eut seule quelque chose à refuser. La pièce fut jouée à Vaux, en présence de Louis XIV, peu de jours avant que le monarque à qui la fête était donnée fît arrêter et emprisonner pour le reste de sa vie le fastueux ministre qui la lui donnait. Le roi goûta si fort l'ouvrage, qu'il voulut y contribuer en indiquant à l'auteur un original dont la manie avait échappé à ses crayons. Cet original était un grand seigneur de la cour, chasseur déterminé et narrateur impitoyable de ses prouesses en ce genre. Molière, ignorant les termes de vénerie, imagina de s'adresser à lui-même pour les savoir; et il écrivit, pour ainsi dire, le rôle sous la dictée du personnage. Les *Fâcheux*, premier modèle, dans l'ordre du temps et dans celui du mérite, des comédies à scènes détachées, autrement appelées comédies à tiroir, sont aussi la première pièce où la danse ait été liée à l'action de manière à en remplir les intervalles sans en rompre le fil. L'*Ecole des femmes* (1662) eut un de ces succès que la contradiction anime et prolonge par les efforts mêmes qu'elle fait pour en amortir l'éclat et en abréger la durée. La pièce fut déchirée avec rage et applaudie avec fureur : excellente suivant les uns, détestable selon les autres, elle n'était ennuyeuse au jugement de personne. Beaucoup la trouvaient indécente; et l'on crut remarquer que cette manière de la décrier ne faisait qu'augmenter l'affluence. Tout Paris la vit, la voulut revoir; et les plus ardents à en dire du mal ne furent pas les moins empressés à y retourner. Pièce singulière et digne de sa singulière destinée ! Un double nom porté par un des personnages, voilà tout le nœud; ce nom, révélé par hasard à un autre personnage qui l'ignorait, voilà tout le dénoûment; une suite de récits, faits au même personnage, sur le même sujet, par le même narrateur, voilà toute l'intrigue. On parle, on écoute, et il semble qu'on agisse; de simples confidences deviennent des situations dramatiques; il n'y a aucun mouvement sur la scène, et tout y paraît animé. Les envieux, les sots et les prudes s'étaient ligués contre ce chef-d'œuvre : Molière voulut les en punir, et il fit la *Critique de l'Ecole des femmes* (1663), monument ingénieux d'une juste vengeance; image piquante et fidèle d'une conversation où la raison et la folie, l'esprit et la sottise, l'instruction polie et le savoir pédantesque, semblent étaler à l'envi leurs grâces et leurs ridicules,

pour se faire valoir mutuellement par le contraste. L'*Impromptu de Versailles* (1663) fut une représaille plus légitime encore. Boursault, qu'on regrette de rencontrer parmi les ennemis de Molière, avait fait contre lui une pièce impudemment satirique, intitulée le *Portrait du peintre;* et les comédiens de l'hôtel de Bourgogne avaient saisi avec empressement cette occasion de diffamer en plein théâtre le chef d'une troupe rivale et heureuse. Les comédiens et le poëte furent à leur tour immolés à la risée publique. Le *Mariage forcé* (1664) est tiré de Rabelais, dont Molière, ainsi que la Fontaine, faisait ses délices et son profit. La scène où Sganarelle demande à Géronimo son avis sur le mariage qu'il est décidé d'avance à contracter; celle où le même personnage fait sortir à coups de bâton Marphurius de son scepticisme obstiné, et le force au moins à reconnaître la certitude de la douleur; celle enfin où Pancrace, furieux qu'on ait osé, à propos de chapeau, prendre la forme pour la figure, fait innocemment la satire des inintelligibles absurdités du moderne péripatétisme : ces trois scènes d'une petite comédie qu'on néglige, et qu'à peine on connaît, sont des chefs-d'œuvre de vérité comique ou d'ingénieuse bouffonnerie. Ce fut pour plaire à Louis XIV, et pour embellir une de ses plus belles fêtes, que Molière composa la *Princesse d'Elide* (1664), dont le sujet appartient au théâtre espagnol. Pressé par le temps, il ne put écrire en vers que le premier acte et la première scène du second. « Il semblait, » a dit spirituellement Marigny, le fameux chansonnier de la Fronde, « que la comédie n'avait eu le « temps que de prendre un de ses brodequins, et « qu'elle était venue donner des marques de son « obéissance, un pied chaussé et l'autre nu ». Le roi ayant applaudi l'ouvrage, la cour crut l'avoir admiré, et la ville elle-même ne l'accueillit pas défavorablement. Transporté d'Espagne en Italie, et d'Italie en France, le bizarre et monstrueux spectacle d'une statue qui marche et qui parle avait déjà attiré la foule à deux théâtres de la capitale. Molière, cédant aux instances de sa troupe, fit aussi son *Festin de Pierre* (1665). Deux scènes, qu'on peut au moins dire hardies, excitèrent un tel déchaînement, qu'il fut obligé de les retrancher dès la seconde représentation. Le courroux des rigoristes, faux ou vrais, n'en fut point désarmé : ils continuèrent de peindre Molière comme un impie, un athée, un scélérat pire que son héros, et plus que lui digne de tous les châtiments de la vengeance céleste. Il n'avait pu entièrement soumettre aux rigoureuses lois de notre théâtre un sujet essentiellement irrégulier; mais si les unités dramatiques sont violées dans l'ouvrage, l'unité de caractère y est du moins respectée au point de devenir un mérite supérieur et une source de beautés du premier ordre. Don Juan, armé contre la société de mille qualités brillantes dont il s'est fait des instruments de vices, capable de tout subjuguer par l'énergie du caractère, de tout séduire par le charme des manières et du langage, Don Juan est, si l'on ose s'exprimer ainsi, un monstre sublime et le beau idéal de la scélératesse. L'*Amour médecin* (1665) fut, a dit Molière lui-même, « proposé, fait, ap- « pris et représenté en cinq jours ». Ce n'est, a-t-il dit encore, « qu'un petit impromptu, un « simple crayon »; mais il commence par une scène de génie, celle où Sganarelle, demandant des conseils pour ne pas les suivre, en reçoit qui ne pourraient profiter qu'aux bons amis qui les lui donnent. Ici, Molière, dès longtemps malade, et sans foi aux promesses d'un art dont il n'avait pu obtenir l'adoucissement de ses maux, déclare à ceux qui l'exercent une guerre qui ne doit finir qu'avec sa vie, puisque nous le verrons mourir au champ d'honneur en combattant contre eux. Quatre médecins de la cour furent joués dans sa pièce, sous des noms qui désignaient leurs personnes, et, s'il en faut croire la tradition, sous des masques qui représentaient leurs visages. Depuis quatre ans, Molière avait peu fait pour son art et pour sa gloire. Son génie, paraissant tout à coup s'élever au-dessus de lui-même, atteignit à une hauteur qu'il ne devait plus pouvoir surpasser : il créa le *Misanthrope* (1666). L'action, simple et peu animée, les beautés fines, délicates et quelquefois un peu sérieuses de ce chef-d'œuvre, n'étaient pas de nature à frapper, à saisir, à enlever des spectateurs qu'il avait accoutumés lui-même à des intrigues plus vives et à un comique plus populaire. La pièce n'eut donc pas d'abord tout le succès qu'elle méritait et qu'elle a obtenu depuis. Il fallut du temps pour reconnaître par quelle profonde et heureuse conception le poëte, voulant ouvrir un champ vaste et fertile à la satire des vices et des ridicules, avait, pour ainsi dire, élargi la scène comique, jusque-là resserrée de manière à ne permettre que le développement de quelque travers particulier; et, transportant sur le théâtre, non plus une coterie, mais la société presque entière, avait placé au milieu de cette foule de personnages un censeur de leurs défauts, atteint lui-même d'une manie sauvage, qui l'expose justement à la risée de ceux dont il condamne légitimement la conduite et les discours. Tandis qu'Alceste, vertueux et inflexible, gourmande éloquemment les vices qui sont seuls dignes de sa colère, Célimène, vicieuse et médisante, fronde gaiement les ridicules qui sont seuls à la portée de sa malignité : ainsi, ces deux personnes se partagent entre elles la satire de tout ce qui existe, et nul ne peut échapper aux traits lancés par l'un ou par l'autre. Le *Médecin malgré lui* (1666), dont un de nos vieux fabliaux a fourni le sujet, n'eut pas, comme on le croit communément, l'honneur de soutenir le *Misanthrope;* mais, ce qui est plus vrai, sans être moins singulier, en le remplaçant sur la scène, il l'y éclipsa, puisqu'il obtint

une plus longue suite de représentations, et attira un plus nombreux concours de spectateurs. Jamais pièce uniquement faite pour exciter le rire n'a mieux atteint son but. C'est le modèle du genre burlesque, de ce genre désigné par le nom de farce, qui, peignant une nature triviale, en renforce les traits au lieu de les affaiblir, substitue la caricature à l'imitation, la bouffonnerie au comique, les joyeux quolibets aux mots fins et piquants, les bévues de l'ignorance ou de la sottise aux saillies de la passion ou du caractère. Qui pourrait ne pas reconnaître dans Sganarelle l'image vivante d'une espèce d'hommes assez commune dans les derniers rangs de la société, de ces hommes possédant un fond naturel d'esprit et de gaieté, fertiles en rébus et en reparties grivoises, fiers de quelques grands mots mal appris et plus mal employés, qui les font admirer de leurs égaux; docteurs au cabaret et sur la voie publique; aimant leurs femmes, et leur donnant des coups; chérissant leurs enfants, et ne leur donnant pas de pain; travaillant pour boire, et buvant pour oublier leurs peines; n'ayant ni regret du passé, ni soin du présent, ni souci de l'avenir; véritables épicuriens populaires, à qui peut-être l'éducation seule a manqué pour figurer, sur une plus digne scène, parmi les beaux-esprits et les hommes aimables? Le *Sicilien* ou l'*Amour peintre* (1667), succédant au *Fagotier*, se distingue par un mérite différent et tout à fait opposé, celui de la grâce et de la galanterie. La singularité des mœurs siciliennes, l'amour ombrageux et tyrannique d'un noble messinois ou palermitain aux prises avec l'amour tendre et respectueux d'un gentilhomme français, des scènes de nuit, des sérénades galantes, tout cela formait un spectacle animé, varié, pittoresque, que la danse et la musique venaient naturellement embellir. L'idée de mettre l'hypocrisie sur la scène, dans un siècle tout religieux, était le projet le plus hardi qu'un poëte pût former : Molière le conçut, et l'exécuta dans le *Tartuffe*. Les faux dévots en furent frappés de terreur; des hommes vraiment pieux en conçurent de vives alarmes : ils ne voyaient pas sans horreur le profane théâtre s'arroger, pour ainsi dire, un droit de juridiction en matière sacrée; et, dans ce zèle ardent d'un comédien contre un vice dont l'Eglise gémissait en secret, ils n'apercevaient qu'une envie mal déguisée d'insulter à la vertu même dont ce vice empruntait les dehors. Quand on songe au nombre, à la puissance des personnes que les calculs d'un odieux intérêt ou les erreurs d'un zèle respectable avaient liguées contre le *Tartuffe*, on ne peut être surpris des difficultés qu'éprouva la représentation de ce chef-d'œuvre : on doit l'être seulement que Molière soit parvenu à les surmonter. L'honneur toutefois n'en appartient pas à lui seul. Sa persévérance n'eût rien produit, si Louis XIV, par la rectitude et la force de son jugement, ne se fût élevé au-dessus des scrupules qu'on avait réussi à lui inspirer. Après trois ans de refus ou d'indécision, il avait permis verbalement à Molière de faire jouer sa pièce. Le lendemain de la représentation (1667), arriva un ordre du premier président, qui défendait aux comédiens d'en donner une seconde. Attirés par le succès de la première, d'innombrables spectateurs étaient déjà rassemblés dans la salle pour jouir à leur tour du chef-d'œuvre nouveau. Molière, dit-on, leur fit part de la défense en ces termes : « Messieurs, nous allions vous donner le *Tartuffe;* « mais monsieur le premier président ne veut pas « qu'on le joue. » On peut douter qu'il ait osé se permettre une si injurieuse équivoque. Louis XIV était alors devant Lille. Molière lui dépêcha deux comédiens porteurs d'un placet fort pressant; ils revinrent sans réponse. Deux années environ s'écoulèrent encore avant que Molière obtînt du roi la permission par écrit de remettre sa pièce au théâtre. En accueillant les préventions dont le *Tartuffe* était l'objet, et en y cédant, Louis XIV ne s'en était jamais dissimulé tout à fait l'injustice. Sortant un jour avec le prince de Condé de la représentation d'une farce impie et obscène, intitulée *Scaramouche ermite :* — « Je voudrais « bien savoir, » dit-il au prince, « pourquoi les « gens qui se scandalisent si fort de la comédie « de Molière ne disent mot de celle de *Scara-* « *mouche.* — La raison de cela, » répondit le prince, « c'est que la comédie de *Scaramouche* « joue le ciel et la religion dont ces messieurs-là « ne se soucient point, et que celle de Molière les « joue eux-mêmes, ce qu'ils ne peuvent souffrir. » Que dire de *Tartuffe*, considéré sous le rapport de l'art? Un tel ouvrage est sans doute une matière inépuisable d'éloges; mais combien de fois et sous combien de formes cette matière n'a-t-elle pas été traitée? Deux siècles d'un succès que le temps n'a pu affaiblir; l'affluence toujours croissante du public à chaque représentation nouvelle de ce chef-d'œuvre sans cesse représenté; le rire, l'indignation et l'attendrissement du spectateur, toutes ces émotions si diverses, si contraires, et pourtant si naturellement unies et confondues, grâce à l'art infini du poëte : voilà, sans contredit, un genre de louanges plus expressif, plus éloquent que tous les discours, et qui semble les rendre tous superflus. Molière, dans *Amphitryon* (1668), imite le chef-d'œuvre de Plaute, et il le surpasse. Dans l'*Avare* (1668), il emprunte au même comique latin, avec l'idée d'un caractère qu'il rend plus dramatique et plus moral, celle d'une intrigue qu'il rend plus vive et plus attachante. L'avarice de l'indigent Euclion, occasionnée par la découverte d'un trésor qui l'éblouit et l'embarrasse, n'est qu'une folie digne de pitié. Celle d'Harpagon, né au sein des richesses, et contrarié par les convenances d'un état honorable, est une manie odieuse et risible à la fois. Harpagon a réduit son

fils, par les plus injustes privations, à la ressource des plus onéreux emprunts ; et c'est lui-même qui exerce envers ce fils la plus impitoyable usure. Celui-ci, découvrant l'infamie de son père, le méprise et l'outrage. Quel exemple! quelle leçon! De graves philosophes en ont grondé. Pensent-ils donc qu'un père comme Harpagon ne mérite pas un fils comme Cléante? Ne voient-ils pas que le vice impuni de l'un serait une infraction aux lois de la justice naturelle et que la vertu impraticable de l'autre serait une faute contre les règles de la vérité dramatique? Enfin ne se plaignent-ils pas au nom de la morale de ce que la moralité d'une pièce de théâtre est trop énergique et trop efficace? Leur censure a été plus juste et plus éclairée lorsqu'elle a attaqué la comédie de *Georges Dandin* (1668). On peut penser avec eux que la sottise d'un paysan qui a pris pour femme une demoiselle est trop punie par les déportements de sa noble épouse, et que l'avantage de préserver les petits du ridicule de s'allier à plus grand que soi n'est pas proportionné à l'inconvénient de montrer sur la scène le triomphe d'une coquette, pour le moins, qui trompe impudemment son mari et qui donne des rendez-vous nocturnes à son galant. *Pourceaugnac* (1669) n'est qu'une farce, mais dans cette farce il y a des scènes du meilleur comique. C'est le moule d'où sont sorties, d'où sortent tous les jours, sans qu'il paraisse encore usé, ces petites pièces sans nombre destinées à faire rire le parterre de la capitale des ridicules d'un homme de province qui vient par le coche à Paris pour y épouser une jolie fille, et qui s'en retourne bafoué, tourmenté, excédé par des valets malins, qu'un rival préféré a mis dans ses intérêts. Louis XIV avait fourni lui-même le sujet des *Amants magnifiques* (1669). Molière, à défaut de comique, sut y mettre quelque philosophie en se moquant des chimères de l'astrologie, dont plusieurs esprits étaient encore infatués. La pièce, faite pour la cour, ne pouvait réussir que là, et c'est là seulement qu'elle fut jouée. C'était un de ces ouvrages de commande, entrepris par nécessité et exécutés avec précipitation, dont tout le mérite devait être dans la prompte obéissance du poëte, tout le succès dans une parole flatteuse du monarque. Ce monarque, doué d'un esprit juste et d'un goût sûr, fut le premier à sentir et à proclamer l'excellence comique du *Bourgeois gentilhomme* (1670). Il en avait vu la première représentation sans donner aucun signe de satisfaction : les courtisans en conclurent qu'il était mécontent de la pièce, et se mirent à la déchirer. Leur délicatesse affectait d'être révoltée de la bouffonnerie des deux derniers actes, et peut-être quelques consciences étaient-elles en secret blessées du rôle élégamment vil et odieux de Dorante. Molière était consterné; le roi, ayant assisté à une seconde représentation, lui dit : « Vous « n'avez encore rien fait qui m'ait tant diverti, « et votre pièce est excellente. — Votre pièce « est excellente, » lui redirent aussitôt tous les échos de Versailles. Le ridicule que cette pièce attaque était alors dans toute sa force. Il s'est affaibli depuis à mesure que la noblesse perdait de son prix. Les *Fourberies de Scapin* (1671) ont attiré à Molière, de la part du sévère Boileau, le reproche d'avoir allié « Tabarin à Térence ». On dirait en effet qu'il a pris quelques scènes au farceur populaire; mais tout le reste, il l'a emprunté au plus délicat des comiques latins, et en l'empruntant, il l'a perfectionné. Le roi lui avait demandé une pièce dont le spectacle prêtât au jeu des plus savantes machines que l'on connût alors, et qui pût inaugurer dignement une salle magnifique qu'il venait de faire construire. Molière choisit le sujet de *Psyché* (1671), ce sujet qui, comme a dit Lamotte, eût pu lui seul faire inventer l'opéra. Pour que les désirs du monarque fussent plus promptement satisfaits, il crut devoir associer à son travail le vieux Corneille et le jeune Quinault. Corneille s'assujettit modestement au plan tracé par un autre, et Quinault eut l'heureuse occasion de pratiquer sous deux grands maîtres l'art qu'il devait illustrer en créant *Alceste*, *Roland* et *Armide*. Molière avait peint dans *Pourceaugnac* les ridicules naturels que les gens de province apportent à Paris : il peignit dans la *Comtesse d'Escarbagnas* (1671) les ridicules empruntés qu'ils en rapportent. La libéralité grossière et la galanterie brutale des traitants sont effleurées en passant, dans un rôle de cette pièce : c'est un sujet de comédie que Molière semble avoir légué au talent satirique de Lesage; M. Harpin, plus riche et plus insolent à proportion, deviendra M. Turcaret. La comédie des *Femmes savantes* (1672) fut condamnée avant d'être entendue. Sur le titre seul, on jugea que le fond était trop stérile pour qu'il pût en sortir autre chose qu'une pièce languissante et froide, où le défaut d'action entraînerait l'abus du dialogue et où quelques portraits satiriques tiendraient lieu de caractères. La prévention avait fasciné les yeux à ce point qu'on vit l'ouvrage, non pas tel qu'il était, mais tel qu'on se l'était figuré d'avance. Le succès fut différé et même compromis. Il fallut que la voix tardive des hommes de goût s'élevât contre cette injuste froideur qui accueillait un chef-d'œuvre et ramenât le public à la vérité de ses propres impressions. Jamais sur la scène la raison n'avait encore eu plus d'interprètes et mieux vu défendre ses droits. C'est la raison qui domine dans cette pièce et qui en fait le principal charme; c'est elle qui, se montrant dans tous les états, prenant tous les tons et parlant tous les langages, inspire et passionne les discours fins et délicats du courtisan Clitandre, les boutades familières du bourgeois Chrisale et les saillies incorrectes de la villageoise Martine. Le *Malade imaginaire* (1673)

termina la carrière dramatique de Molière. C'est une excellente comédie qui dégénère en une farce : les deux premiers actes sont un tableau de la vie humaine, le dernier est une mascarade invraisemblable. Il fallait amuser le roi, à qui l'excès de l'ennui dans les vains exercices de sa représentation rendait peut-être quelquefois l'excès de la gaieté nécessaire. Il fallait fournir un canevas aux pas des danseurs, aux chants des musiciens, aux notes et aux lazzis bouffons de Lulli. M. Argan est reçu médecin par la même raison que M. Jourdain a été fait mamamouchi. On doit donc considérer chacune des deux cérémonies comme la machine obligée d'une comédie faite pour la cour, et absoudre le poëte d'un reproche qu'il n'eût sans doute pas mérité si le chef de troupe n'eût été forcé de se conformer à des programmes de fêtes. Le jour de la quatrième représentation du *Malade imaginaire,* Molière souffrait de la poitrine plus qu'à l'ordinaire. On voulut lui persuader de ne pas jouer. « Eh! « que feront, dit-il, tant de pauvres ouvriers qui « n'ont que leur journée pour vivre? Je me re- « procherais d'avoir négligé de leur donner du « pain un seul jour, le pouvant faire absolu- « ment. » Il joua, et dans le divertissement de la pièce, au moment où il prononçait le mot *Juro,* il lui prit une convulsion, qu'il essaya vainement de cacher sous un ris forcé. On le transporta chez lui. Deux de ces religieuses qui venaient quêter à Paris pendant le carême étaient alors dans sa maison, où il leur avait donné un asile. Ces charitables filles lui prodiguèrent inutilement les soins les plus empressés; il mourut bientôt, étouffé par le sang qui sortait de sa bouche en abondance. Ce fut le vendredi 17 février 1673, à dix heures du soir, qu'il rendit le dernier soupir, âgé seulement de 51 ans 1 mois et 2 ou 3 jours. Comme il était mort en état d'excommunication, le curé de St-Eustache, sa paroisse, lui refusa la sépulture ecclésiastique : « Quoi! s'écriait sa veuve, on lui refuse ici la « sépulture! en Grèce on lui eût élevé des au- « tels. » Le roi engagea, dit-on, l'archevêque de Paris à faire cesser ce pieux scandale, et Molière fut enterré au cimetière St-Joseph. Le jour de ses obsèques (21 février), le peuple se rassembla en tumulte devant sa maison. Sa femme, effrayée, jeta de l'argent par les fenêtres, et la multitude, qui était peut-être venue pour insulter son cadavre, se dissipa en faisant des prières pour son âme. Les pieux empressements de l'amitié suppléèrent aux pompes religieuses : deux cents personnes ayant des flambeaux à la main suivirent le corps, que deux prêtres seulement conduisaient en silence. Les libelles satiriques avaient poursuivi Molière pendant sa vie : les épitaphes louangeuses furent entassées sur sa tombe (1). L'auteur d'une de ces pièces, et d'une des plus mauvaises, eut la malencontreuse idée d'aller l'offrir au grand Condé. « Plût à Dieu, lui dit un « peu durement le héros, que celui dont tu me « présentes l'épitaphe fût en état de me présen- « ter la tienne! » Ce prince, d'un esprit encore plus élevé que son rang, n'avait pas pour Molière cette espèce d'affection sans estime que les grands prodiguent trop facilement à ceux qui les amusent : s'il aimait l'auteur et son talent, il considérait l'homme et son caractère. Il exigeait qu'il le vînt voir souvent, et disait qu'il trouvait toujours à apprendre dans sa conversation. Molière eut pour amis tous les grands écrivains de son temps. Il en faut excepter Racine, qui, après avoir reçu de lui cent louis et un plan de tragédie, enleva du même coup à son théâtre une pièce et une actrice qui, toutes deux, y attiraient la foule. On doit regretter que deux hommes de génie, dont l'un avait été le bienfaiteur de l'autre, ne soient pas restés unis; mais du moins leur mésintelligence ne fut marquée par aucune perfidie, par aucun mauvais procédé, et ils rendaient mutuellement justice à leur talent. Molière avait beaucoup d'autres ennemis; mais c'étaient de ceux dont la haine est honorable. Il y en avait de la ville et de la cour. Ceux-ci étaient des sots qui ne pouvaient lui pardonner de les avoir immolés sur la scène; ceux-là des envieux qui lui pardonnaient encore moins de les y avoir éclipsés. D'odieux libelles décrièrent ses sentiments et ses mœurs. Plus d'une fois, pour le mieux diffamer, on imagina de publier sous son nom les plus condamnables écrits. Mais la constante faveur du roi le soutint contre tant d'attaques furieuses ou perfides; cette faveur assura le repos de sa personne, comme elle protégea la gloire de ses ouvrages. L'âme de Molière semblait être au niveau de son génie; il n'y en avait pas une plus droite, une plus élevée, une plus généreuse. La contemplation habituelle des vices et des travers de l'humanité ne lui avait fait ni haïr ni mépriser les hommes; il croyait à leurs vertus, voyait avec indulgence leurs faiblesses, avec joie leur bonheur, avec compassion leur misère. Un pauvre comédien nommé Mondorge, qui avait été son camarade en province, vint un jour chez lui pour solliciter quelques secours. Comme, dans son piteux accoutrement, il n'osait se présenter lui-même, Baron se chargea de sa supplique. « Il est vrai, dit Molière, que nous avons joué « la comédie ensemble : c'est un fort honnête « homme, et je suis fâché que ses petites affaires « soient en si mauvais état. Que croyez-vous « que je doive lui donner? — Quatre pis- « toles, répondit en hésitant Baron. — Je vais « lui donner quatre pistoles pour moi, ré- « pliqua Molière; en voilà vingt que vous lui « donnerez pour vous. » Il se fait présenter Mondorge, l'accueille affectueusement, et joint au don de l'argent celui d'un magnifique habit de théâtre dont il prétend n'avoir plus besoin. Un

(1) Celle que fit la Fontaine, son plus digne ami, est la seule qui soit restée.

autre jour il avait fait l'aumône à un pauvre. Un instant après, le pauvre court après lui et lui dit : « Monsieur, vous n'aviez peut-être pas des- « sein de me donner un louis d'or ; je viens vous « le rendre. — Tiens, mon ami, lui dit Molière, « en voilà un autre ; » et il s'écrie : « Où la vertu « va-t-elle se nicher ? » Cette exclamation fameuse n'est pas celle d'un riche insolemment surpris et presque irrité de rencontrer quelque délicatesse sous les haillons de la misère ; c'est celle d'un philosophe humain, qui sent profondément combien la probité, devoir facile pour l'homme opulent, quand elle ne lui commande pas de trop grands sacrifices, est une vertu pénible et méritoire dans l'homme indigent, qui toujours lui immole ses propres besoins et ceux de sa famille. Molière était justement chéri et honoré des comédiens qui composaient sa troupe. Aucun sacrifice ne lui coûtait pour assurer leur existence et servir leurs intérêts. Nous l'avons vu au commencement de sa carrière refuser de s'attacher à un prince du sang en partie pour ne pas se séparer d'eux. Plus d'une fois, subordonnant son goût et le soin de sa gloire à l'avantage de son théâtre, il descendit à traiter des sujets plus populaires pour lui procurer de plus abondantes recettes. Parvenu au faîte de la célébrité et comblé des biens de la fortune, ses amis le pressaient de renoncer à l'action théâtrale, si contraire à l'état de sa poitrine. « Il y a, leur répondait-il, un « point d'honneur pour moi à ne point quit- « ter (1). » Ce point d'honneur, bien différent du préjugé cruel qu'on invoque sous ce nom, lui commandait d'achever la ruine de sa santé et d'avancer le terme de ses jours pour soutenir des comédiens et des gagistes. Sa fin, nous l'avons vu, fut, sinon causée, du moins précipitée par la crainte de les frustrer du produit d'une représentation. Ainsi, il est presque vrai de dire qu'il vécut et qu'il mourut victime de son dévouement pour eux. L'homme qui pénétrait si avant dans le secret des faiblesses humaines, qui savait si bien démêler et vaincre l'artifice de leurs innombrables métamorphoses, pour les forcer à venir se trahir et s'accuser elles-mêmes sur la scène, cet homme qu'on pouvait croire exempt des infirmités morales de son espèce, en avait pourtant sa part, et le ridicule même dont il s'était le plus souvent moqué était précisément celui dont il avait le moins su se préserver. En 1662, il avait épousé la fille d'une comédienne, nommée Béjart, avec laquelle il avait eu une longue et étroite liaison (2). Ses ennemis répandirent le bruit qu'il avait épousé sa propre fille, et l'un d'eux, Montfleury, eut la hardiesse de l'en accuser auprès du roi. Cette calomnie fut aisément détruite. Mais si Molière n'était pas le père de sa femme, il aurait au moins pu l'être, et cette disproportion d'âge, jointe à son état valétudinaire et à ses habitudes sérieuses, était un désavantage que tout son génie et toute sa gloire ne pouvaient racheter auprès d'une jeune et jolie comédienne, fort encline à la coquetterie et entourée de mille dangers qu'elle craignait trop peu pour s'en garantir beaucoup. Molière, né tendre et mélancolique, avait donné tout son cœur et voulait en retour un cœur tout entier. Il eut tous les tourments, il eut presque tous les ridicules d'un mari jaloux. Avait-il raison de l'être ? on ne peut le savoir ; mais qu'importe ? La jalousie pour n'être pas fondée en est-elle moins un mal réel ? et ne sait-on pas qu'ordinairement elle nous fait moins souffrir de ce qui est que de ce qu'elle invente ? Mari trompé ou non trompé, Molière ne pouvait manquer d'être malheureux, et il le fut beaucoup. La femme du comédien Poisson, comédienne elle-même, qui avait connu Molière et joué d'original dans une de ses pièces, nous a laissé de lui ce portrait : « Il n'était ni trop gras ni trop maigre. Il avait « la taille plus grande que petite, le port noble, « la jambe belle. Il marchait gravement, avait « l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, « les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils « noirs et forts, et les divers mouvements qu'il « leur donnait lui rendaient la physionomie ex- « trêmement comique. » A ces détails sur sa personne, la tradition ajoute quelques particularités qu'il est de notre devoir de recueillir. Une espèce de hoquet, qu'il avait contracté en voulant modérer l'excessive volubilité de sa voix, rendait son jeu dans la comédie plus plaisant, mais aussi le rendait ridicule dans la tragédie que malheureusement il aimait à jouer. Cette prédilection pour le genre où il réussissait le moins fut cause que Mignard, son ami, le peignit plusieurs fois sous l'habit romain dans les rôles de César et d'Auguste. Il se plaisait également à haranguer ; il en recherchait ou en faisait naître volontiers les occasions, et il y réussissait. Excellent maître, il était pourtant maître assez difficile. Il voulait qu'on sût interpréter son geste et comprendre son silence. Il voulait qu'autour de lui tout offrît l'exemple de l'ordre et de l'exactitude, et la bonne Laforest elle-même, cette servante à laquelle il lisait ses farces pour en essayer l'effet, n'était pas à l'abri des marques de son impatience, quand quelque meuble, quelque livre, quelque papier ne se trouvait pas à sa place. En tout, ses habitudes se ressentaient d'un certain goût pour l'apparat et pour le commandement. Les soucis, les dégoûts attachés aux fonctions de chef d'une troupe de comédiens semblaient être compensés pour lui par le plaisir

(1) Ce fut à cette occasion que Boileau dit un jour : « Bel hon- « neur que de se noircir les moustaches et de recevoir des coups « de bâton sur des planches ! » Z.

(2) Nous avons suivi la tradition commune, qui fait de la femme de Molière une fille naturelle de la Béjart et d'un gentilhomme avignonnais, nommé M. de Modène. M. Beffara est d'une autre opinion ; ses raisonnements sont spécieux, mais ils ne nous ont pas tout à fait convaincu. Nous prenons la liberté de renvoyer ceux que pourrait intéresser cette question à l'article MODÈNE, dont l'auteur s'est rangé à l'avis de M. Beffara.

d'avoir dans sa dépendance et de gouverner à son gré un certain nombre de personnes. Peu de paroles doivent suffire pour assigner à Molière la place qui lui appartient parmi les hommes de génie qui ont instruit ou charmé l'univers. En tous les genres de littérature, nos prosateurs et nos poëtes ont été les disciples des écrivains de l'antiquité : quelques-uns les ont égalés, peu les ont surpassés ; il a suffi à la gloire du plus grand nombre de ne pas rester trop au-dessous d'eux. En tous les genres encore, nos auteurs trouvent dans ceux des autres nations modernes des rivaux, à qui tantôt ils disputent, tantôt ils enlèvent, tantôt ils cèdent la supériorité. Par la plus glorieuse exception, Molière ne rencontre en aucun temps, en aucun lieu, ni émule ni vainqueur, et l'on ne peut pas dire qu'il soit vainqueur lui-même, puisque où il n'y a pas de combat il n'y a pas de victoire. La Grèce et Rome n'ont rien qui lui puisse être comparé : leurs plus fanatiques adorateurs en conviennent. Les peuples nouveaux n'ont rien qu'ils lui puissent opposer : eux-mêmes le reconnaissent sans peine. Pour lui seul, on s'est dépouillé de tout préjugé littéraire, de toute prévention nationale, et tous les pays, comme tous les siècles, semblent unir leurs voix pour le proclamer l'auteur unique, le poëte comique par excellence. L'Académie française, qui n'avait pu admettre Molière au nombre de ses membres, à cause de sa profession de comédien, voulut du moins rendre à sa mémoire les honneurs qu'elle s'était crue obligée de refuser à sa personne. En 1778, elle décida que, dans la salle où étaient rangés les portraits des académiciens, serait placé le buste de Molière, portant pour inscription ce monostique heureux, proposé par Saurin :

Rien ne manque à sa gloire : il manquait à la nôtre.

Non contente de cet hommage, elle mit l'éloge de Molière au concours. Le prix fut remporté par Chamfort, qui mit beaucoup d'esprit à juger et à louer les œuvres du génie. Cet éloge a été imprimé, Paris, 1769, in-8°. Les œuvres de Molière ont été réimprimées un grand nombre de fois. Laissant de côté toutes les impressions partielles, nous indiquerons seulement les meilleures éditions, savoir : 1° l'édition publiée par la Grange et par Vinot en 8 volumes in-12, dont deux d'œuvres posthumes, Paris, 1682 ; 2° celles d'Amsterdam, Jacques Lejeune, 1675 et 1679, en 5 volumes petit in-12, et celle du même, 1684, 6 vol., même format ; 3° celle d'Amsterdam, Wetstein, 1691, 6 vol. petit in-12 ; 4° celle dont Joly est l'éditeur, et qui est précédée de *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par de la Serre, Paris, 1734, 6 vol. in-4° ; 5° une réimpression de la précédente, Paris, 1739, 8 vol. in-12 ; 6° celle d'Amsterdam, 1741 ou 1749, 4 vol. petit in-12, avec figures de Punt ; 7° celle que Bret a donnée, avec des remarques grammaticales, des observations, etc., Paris, 1773, 6 vol. in-8°, figures gravées d'après les dessins de Moreau jeune ; 8° celle de P. Didot l'aîné, 1792, 6 vol. grand in-4°, papier vélin ; 9° celle du même, faisant partie de la collection des meilleurs ouvrages de la langue française, 1817, 7 vol. in-8° ; 10° celle qui est accompagnée d'une Vie de Molière, d'un discours préliminaire et de réflexions sur chaque pièce, par M. Petitot, Paris, 1813, 6 vol. in-8° ; 11° celle que l'auteur de cet article a publiée en 9 volumes in-8°, 1819-1825. Cette édition, ornée de gravures faites d'après des tableaux d'Horace Vernet, est accompagnée d'une Vie de Molière, d'un discours préliminaire et d'un Commentaire ; autre édition, 1838, grand in-8°. 12° Celle de F. Didot, avec les notes des commentateurs, 1823, 8 vol. in-8°, publiée par M. Jules Taschereau, à qui l'on doit aussi une *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, 1825, 1 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimée ; 13° celle donnée par Auguis, 1823-1824, 8 vol. in-18, faisant partie d'une collection des classiques français ; 14° celle de Aimé Martin (*voy.* ce nom), avec les notes de tous les commentateurs, 1823-1826, 8 vol. in-8° ; 1825-1831, 1 vol. in-8° ; 1836-1837, 4 vol. in-8° ; 1845, 4 vol. in-12 ; 15° celle de J. Didot aîné, 1826-1827, un vol. in-8° ; 16° celle de 1835-1842, 2 vol. in-8°, avec vignettes et gravures sur bois par Tony Johannot (*voy.* ce nom), et précédée d'une notice sur la vie et les écrits de Molière, par M. Ste-Beuve ; autre édition, 1842, grand in-8° ; 17° celle de M. Charles Louandre, accompagnée de notices historiques et littéraires, 1852, 3 vol. in-8°, etc. Outre les écrits sur Molière et ses ouvrages déjà signalés dans cet article, nous indiquerons comme à consulter la *Vie de Molière, avec des jugements sur ses ouvrages*, par Voltaire, Amsterdam, 1759, in-8° ; et les *Notes historiques sur la vie de Molière*, par Bazin, 1851, in-8°. A—G—R.

✓ MOLIÈRES (Joseph Privat de), physicien, né à Tarascon en 1677, avait reçu de la nature une constitution fort délicate. Ses parents le laissèrent le maître de s'amuser ou d'étudier, par la crainte que l'application ne nuisît au développement de ses forces. Il apprit cependant, par la méthode ordinaire, le latin, les humanités, la philosophie et les éléments des mathématiques, science qui lui inspira bientôt le dégoût de toutes les autres. Son frère aîné ayant été tué à l'armée en 1695, on le pressa de songer à un établissement ; mais il résista à toutes les instances de ses parents ; et voulant s'assurer une vie paisible et studieuse, il embrassa l'état ecclésiastique. Il entra, quelque temps après, dans la congrégation de l'Oratoire, et enseigna dans différents colléges. Conduit à Paris par le désir de voir Malebranche, il parvint à l'intéresser, et vécut plusieurs années dans sa société la plus intime. Après la mort de cet illustre philosophe, il reprit

l'étude des mathématiques, qu'il avait négligées pour la métaphysique, et rédigea des mémoires qui lui ouvrirent, en 1721, les portes de l'Académie des sciences. Deux ans après, il remplaça Varignon dans la chaire de philosophie au collége de France. Il partagea le reste de sa vie entre ses devoirs et les soins qu'exigeait la publication de plusieurs ouvrages oubliés maintenant, ainsi que le système des tourbillons, dont il fut l'un des derniers, mais des plus zélés défenseurs. L'abbé de Molières, d'un caractère vif, supportait difficilement la contradiction : ayant eu à soutenir une discussion pénible à l'Académie, il rentra chez lui avec une fièvre violente, et mourut au bout de cinq jours, le 12 mai 1742, à l'âge de 65 ans. C'était un véritable philosophe, obligeant, serviable et d'un désintéressement sans égal; il était quelquefois si absorbé par ses méditations, qu'il ne voyait pas ce qui se passait autour de lui. Saverien rapporte qu'un jour un décrotteur lui ôta ses boucles d'argent, et y en substitua de fer, sans qu'il s'en aperçût. Dans le temps qu'il logeait au collége de France, il travaillait toute la matinée dans son lit pendant l'hiver pour se garantir du froid, par économie. Un voleur entra un matin dans sa chambre, et le trouva à demi couché, occupé à chercher la solution de quelque problème ; l'abbé, s'apercevant de l'objet de cette visite, lui indique du doigt, sans se déranger, l'endroit où il serrait son argent, le priant de ne pas toucher à ses papiers. Outre des Mémoires dans le Recueil de l'Académie des sciences, ou dans le *Journal de Trévoux*, dont on trouvera les titres à la suite de son *Eloge* par Mairan, on a de l'abbé de Molières : 1° *Leçons de mathématiques, nécessaires pour l'intelligence des principes de physique qui s'enseignent actuellement au collége royal*, Paris, 1726, in-12, traduit en anglais par Huselden. C'est, dit Mairan, un traité de la grandeur en général, où les principes d'algèbre et le calcul arithmétique sont exposés avec ordre, et les opérations bien expliquées et bien démontrées. 2° *Leçons de physique, contenant les éléments de la physique déterminés par les seules lois des mécaniques*, ibid., 1733-1739, 4 vol. in-12; traduit en italien, Venise, 1743, 3 vol. in-8°. Des ouvrages de l'abbé de Molières, c'est celui qui lui a fait le plus d'honneur; c'était son ouvrage favori, auquel il rapportait tous les autres, et où il a refondu la plus grande partie des mémoires qu'il avait lus à l'Académie. Il y cherche à faire prévaloir le système des tourbillons; mais ce ne sont ni les tourbillons de Descartes, ni ceux de Malebranche; il modifie les principes de ses maîtres quand ils se sont écartés de la nature. En conservant ce qu'il y a de plus vrai dans le système de Descartes, il le fortifie des calculs de Newton, et s'efforce de démontrer que les découvertes de ce grand géomètre ne sont que des applications des principes du philosophe français. (*Voy.* l'analyse de l'ouvrage, par Mairan.) 3° *Eléments de géométrie dans l'ordre de leur génération*, Paris, 1741, in-12. Cet ouvrage, qu'il destinait à servir d'introduction à ses leçons de physique, n'a point été terminé. 4° Plusieurs *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des sciences et dans le *Journal des savants*. L'abbé le Corgne de Launay, son élève, a publié en 1743, in-8° : *Principes du système des petits tourbillons, ou Abrégé de la physique de l'abbé de Molières, avec une dissertation posthume* (*voy.* SIGORGNE). On peut consulter, pour plus de détails, outre l'*Eloge* de notre auteur par Mairan, l'*Histoire du collége de France*, par Goujet, t. 2, édition in-12, et les *Vies des philosophes modernes*, par Saverien, t. 6, p. 217-248. On trouvera dans ce dernier ouvrage quelques particularités curieuses échappées aux autres biographes. W—s.

MOLIN (LAURENT), professeur et archidiacre à Upsal, né en 1657, mort le 19 septembre 1729, était un théologien estimable, un philologue très-savant, et en même temps un homme d'Etat souvent consulté. On a de lui : 1° *Disputatio de clavibus veterum*, 1684; dissertation pleine de recherches savantes, insérée dans le *Thesaurus antiquitatum* de Sallengre, 3e partie, p. 789-844; 2° *Disput. de origine lucorum*, 1688; 3° *Disput. de pietate heroïca*, 1692; 4° *Poëme* en grec, adressé à l'archevêque Benzelius, 1678; 5° une édition portative de la Bible en suédois, qu'on appelle en Suède la *Bible de Molin*, et qu'il fit imprimer à ses frais, à l'usage des voyageurs et des étudiants, Stockholm, 1720, in-12. On trouve l'Eloge de Molin dans les *Acta litter. Sueciæ* de 1724. C—AU.

MOLIN (JACQUES), plus connu sous le nom de DUMOULIN, célèbre médecin de Paris, fut l'un des plus grands praticiens de son temps. Il était né à Marvége, petite ville du Gévaudan, le 29 avril 1666. Après une enfance qui n'annonçait pas ce qu'il devait être un jour, son esprit se développa tout à coup, et il fit de rapides progrès dans les lettres grecques et latines. La médecine ayant fixé son choix, il partit pour Montpellier, où tous ses moments furent consacrés aux études qu'exigeait la profession qu'il avait embrassée. Il y reçut le bonnet de docteur, et se rendit à Paris, où tous les cours publics devinrent l'objet de ses soins assidus. Il fut nommé professeur d'anatomie au Jardin du roi, et il n'était âgé que de vingt-six ans lorsque le maréchal de Noailles le désigna pour être médecin en chef de l'armée de Catalogne. En 1692, le duc de Vendôme lui fit expédier des lettres de premier médecin pour toute cette province. Après avoir suivi ce prince en qualité de médecin en chef des armées du roi, il revint dans la capitale en 1706, et y augmenta encore sa réputation en guérissant le prince de Condé; et bientôt il fut l'Esculape de la cour et de la ville. Louis XIV l'appela dans les dernières années de sa vie, et

voulut qu'il fût consulté dans toutes ses maladies. En 1721, il contribua au rétablissement de la santé de Louis XV, et fut gratifié d'une pension de quinze cents livres sur le trésor royal. Le roi lui accorda, en 1728, un nouveau brevet de médecin consultant. Lors de la maladie de ce prince, en 1744, Molin, âgé de soixante-dix-huit ans, vole à Metz, et, par ses soins, rend le monarque aux vœux de la France. Cependant la crainte d'une rechute fit qu'il s'opposa au départ de Louis pour l'armée; il ne fut point écouté; et quand il reparut devant le monarque après la prise de Fribourg : « Eh bien, lui dit ce prince, « si je vous avais cru, je n'aurais pas pris Fri- « bourg. — Sire, répondit Molin, j'étais plus « occupé de votre santé que de votre gloire. » Neuf mille livres d'appointements furent ajoutées à son brevet de médecin consultant; il les conserva jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 21 mars 1755. Il était alors âgé de près de 89 ans, et il ne laissa point d'enfants. A la faveur de la cour, Molin joignait l'estime et la confiance du public; il soignait tous les malades, sans distinction de rang et de fortune. Sa théorie était solide, fondée sur l'observation et l'expérience; sans système et sans verbiage, il constatait les maladies par leurs signes et leurs symptômes. Peu curieux d'en rechercher les causes, il fixait le régime le plus convenable, et se bornait aux remèdes les plus sûrs et les plus éprouvés. Personne n'a mieux connu, avant lui, l'art difficile d'employer convenablement dans chaque maladie les différentes eaux minérales. Partisan de la saignée, sans en être prodigue, il était hardi dans l'emploi des moyens héroïques lorsqu'ils étaient indiqués, et il était habile à saisir le moment. Le lait pour toute nourriture était un des remèdes qu'il exaltait au-dessus des autres; et il avait l'art d'y préparer ses malades. Souvent il n'ordonnait aucun remède; un régime plus régulier, l'application des préceptes d'une hygiène éclairée lui suffisaient pour faire cesser des maladies très-graves. On croit que c'est ce médecin que Lesage a désigné sous le nom du docteur *Sangrado* (1), parce que Molin saignait fréquemment, prescrivait la diète et l'eau, et que lui-même s'abstenait de vin pour éviter la goutte, à laquelle il était sujet. Lesage, peut-être, avait eu à s'en plaindre. Toutefois, Molin fut le plus habile praticien de son temps : son coup d'œil était sûr et ne le trompait jamais sur le diagnostic le plus difficile. On rapporte qu'étant âgé, quelques jeunes médecins qui venaient s'instruire dans sa conversation le pressant, un jour, de désigner celui de leurs confrères qu'il jugeait digne de le remplacer, Molin leur répondit : « Je « laisse après moi trois grands médecins. » Nouvelle instance de la part des interlocuteurs pour savoir le nom de ces trois favoris d'Esculape : « Ce sont, répliqua Molin, la diète, l'eau et « l'exercice. » S'il n'a rien écrit sur la médecine (1), on peut assurer qu'il a beaucoup contribué à établir la meilleure manière de la pratiquer. Molin avait acquis une fortune considérable (on la portait à seize cent mille francs). On raconte de lui des traits d'avarice dignes de figurer avec ceux de l'Harpagon de Molière; mais ce qui ne doit pas être oublié, c'est que trente-deux neveux ou petits-neveux lui durent leur éducation et leur établissement; qu'il donnait gratuitement ses soins aux pauvres, et leur fournissait de l'argent pour se procurer du bouillon et les choses nécessaires : quelquefois même il distribua des sommes assez fortes, en cherchant toujours à ménager l'amour-propre et la délicatesse de ceux qui auraient pu rougir de leurs besoins. Jean-Baptiste Chomel a publié un *Eloge historique de Molin,* Paris, 1761, in-8°. Cet article en est un extrait. F—R.

(1) On l'a dit aussi d'un autre médecin contemporain (*voy.* Hecquet).

(1) A l'exception d'un *Recueil d'observations sur les rhumatisme*, in-12; ouvrage assez médiocre.

MOLINA (Marie de), l'une des plus grandes reines qui aient occupé le trône de Castille et de Léon, était fille d'Alphonse de Molina, du sang royal. Elle fut mariée en 1282 à l'ambitieux Sanche IV, son cousin germain, qui, après avoir détrôné son propre père, s'était fait déférer le titre de roi par les états (*voy.* Alphonse X). Leur parenté était un obstacle à leur union : le pape ordonna aux évêques de Burgos et d'Astorga d'en prononcer la nullité, et d'excommunier les deux époux dans le cas où ils refuseraient de se séparer. Tandis que Sanche était occupé à affermir son autorité, Marie travailla avec succès à le réconcilier avec son père; et Alphonse mourant révoqua l'acte par lequel il l'excluait du trône. Marie se rendit aussitôt avec son époux à Tolède, pour y recevoir le serment des grands du royaume; et elle réussit, par sa sagesse et sa prudence, à en ramener plusieurs à des sentiments pacifiques. Sanche mourut en 1295, et Ferdinand, son fils aîné, âgé de dix ans, fut déclaré son successeur, sous la tutelle de la reine Marie; mais don Juan, oncle de Ferdinand, refusa de le reconnaître, sous le prétexte qu'il n'était pas né d'un mariage légitime; et, appuyé par une foule de mécontents, il essaya de lui ravir la couronne. Marie n'avait cessé de faire des démarches pour obtenir de la cour de Rome la confirmation de son mariage. Ce ne fut pourtant qu'en 1301 qu'elle obtint du pape Boniface VIII une bulle qui légitima ses enfants. Dès qu'elle eut été reconnue régente du royaume, elle chercha à gagner l'affection des peuples en adoucissant leur sort; elle diminua les impôts, et supprima entièrement ceux que le malheur des temps avait fait établir sur les denrées nécessaires à la vie; elle convoqua ensuite les états à Valladolid pour les consulter sur les moyens à prendre dans les circonstances, et en

obtint des sommes considérables, dont elle employa une partie à payer la fidélité des grands restés attachés à son fils, ou à en acheter d'autres. Elle abandonna à dom Denis, roi de Portugal, quelques villes qui étaient un sujet de guerre, et lui demanda pour Ferdinand la main de l'infante Constance. Dès l'année suivante (1296), les grands envoyèrent dire à la régente qu'elle ne devait plus compter sur leur fidélité, et élurent don Alphonse de Cerda roi de Castille. Aidés du roi de Grenade, les rebelles entrèrent aussitôt dans l'Andalousie, où ils commirent beaucoup d'excès; mais arrêtés devant Mayorga, une maladie contagieuse se déclara dans le camp, et ils furent obligés de se retirer. Le roi de Portugal, oubliant les sacrifices dont Marie avait acheté son alliance, avait pénétré en même temps dans la Castille. Informé de la levée du siége de Mayorga, et abandonné par les seigneurs castillans qui servaient sous ses drapeaux, il se hâta de reprendre le chemin de ses Etats. Marie profita habilement du mécontentement du roi de Portugal pour lui faire de nouvelles propositions; et, avec les secours qu'elle en reçut, elle acheva de pacifier le royaume. Cependant comme l'expérience lui avait appris à ne point compter sur les promesses des grands, elle voulut avoir des troupes constamment prêtes à marcher; et les états lui accordèrent les sommes nécessaires à leur entretien. C'était au courage et à la sagesse de sa mère que Ferdinand devait le trône; mais ce fils ingrat, séduit par ses courtisans, ne tarda pas à se lasser de l'influence salutaire qu'elle exerçait sur l'administration du royaume; il lui signifia qu'il voulait régner par lui-même. Marie quitta sans se plaindre les rênes du gouvernement, et sut néanmoins conserver sur Ferdinand une autorité qu'elle n'employa qu'à le garantir des fautes où l'entraînait un caractère cruel et emporté (*voy.* Ferdinand IV). Ce prince mourut en 1312, laissant au berceau un fils qui fut reconnu son successeur sous le nom d'Alphonse XI. Marie fut aussitôt nommée régente; mais une partie des états se déclara en faveur de Constance, mère du jeune prince. Cette double élection occasionna des troubles qui déterminèrent Marie à remettre l'autorité aux infants, oncles du roi; elle garda toutefois la surveillance de son petit-fils, qui fut élevé sous ses yeux. Cette princesse mourut à Valladolid le 1er juin 1322, regrettée de ses sujets, dont elle s'était montrée la mère plutôt que la reine. Elle fut inhumée dans le couvent de *las Huelgas* (du Repos) qu'elle avait fondé. Ses vertus et ses grandes qualités lui ont mérité les éloges des historiens espagnols et la reconnaissance de la postérité. W—s.

MOLINA (Alphonse de), missionnaire espagnol, naquit en 1496 à Escalona, petite ville de la Castille-Nouvelle. Ayant embrassé la règle de St-François dans l'ordre des Frères mineurs ou Cordeliers, il prit, suivant l'usage, le nom de sa ville natale, et dès lors fut indifféremment appelé Alphonse de Molina ou d'Escalona (1). Envoyé par ses supérieurs, en 1526, dans les missions de l'Amérique, il y travailla cinquante ans à répandre les lumières de l'Evangile par ses prédications et par ses ouvrages. Il mourut en 1584 à Mexico, pleuré de ses confrères, qui lui ont consacré un bel éloge dans la *Seraphica historia provinciæ S. Evangelii*. Outre ses *Sermons*, une *Vie de St-François*, et divers *Opuscules ascétiques*, on a de ce missionnaire : 1° *Catecismo mayor y menor*, Mexico, 1546. C'est la date de l'impression de cet ouvrage, suivant Nicolas Antonio, *Bibl. hispana*, t. 1er, p. 36. A moins d'en contester l'exactitude, il faut conclure qu'on s'est trompé jusqu'ici sur l'époque de l'introduction de l'imprimerie en Amérique, que tous les bibliographes placent à l'année 1571. 2° *Confessionario mayor y menor*, ibid., 1565; 3° *Arte de la langua mexicana y castillana*, ibid., 1571, in-8°. C'est la première grammaire mexicaine; elle est très-rare. 4° *Vocabulario en langua castellana y mexicana*, ibid., 1571, in-fol. Les bibliographes citent ce lexique comme le premier ouvrage imprimé en Amérique. Mais suivant Antonio, il avait déjà paru, dans la même ville, en 1555, in-4°, et l'édition de 1571 renferme de nombreuses additions. W—s.

MOLINA (Gonzalve Argote de), généalogiste espagnol, naquit, non à Baeza, comme le dit Nicolas Antonio, mais à Séville; c'est du moins l'opinion de don Jean-Lucas Cortès dans sa *Bibliotheca hispanica, historico-genealogico-heraldica*, publiée sous le pseudonyme de Gérard-Ernest de Franckenau. Molina s'adonna dès sa jeunesse aux lettres et aux armes. Il se signala non-seulement dans la guerre de Grenade en 1568, mais encore dans une expédition aux Canaries contre les pirates qui infestaient ces parages. De retour dans sa patrie, il y fut nommé échevin, commandant de la Ste-Hermandad et *alferez mayor* (premier enseigne) d'Andalousie. Ces fonctions lui attirèrent quelques procès avec le chapitre de Séville. Il avait épousé la fille naturelle et unique d'Augustin de Herrera et Rajas, marquis de Lanzarote; et dans l'espoir d'en hériter, il avait déjà pris le titre de son beau-père. Mais le marquis s'étant remarié, et ayant eu des enfants mâles, Molina dut se contenter du titre de seigneur de la Tour de Gilde-Olid. Il avait eu lui-même des enfants de son mariage, mais il les perdit de bonne heure. Il tomba dans le besoin pendant ses dernières années; tous ces chagrins avaient altéré sa raison, lorsqu'il mourut en 1590 environ. Les ouvrages généalogiques de Molina sont tellement estimés qu'il font autorité, dit Antonio. Cortès en donne une liste, dans laquelle il a compris même les manuscrits. Les ouvrages imprimés

(1) Le P. Wadding, faute de renseignements exacts, lui a donné deux articles dans la *Biblioth. Fratrum minorum*, l'un sous le nom d'*Escalona*, et l'autre sous celui de *Molina*.

de Molina sont : 1° *Nobleza del Andaluzia*, Séville, 1588, in-fol.; 2° *Historia del gran Tamerlan*, 1582, in-fol., imprimé dans le tome 3 du *Cronicas de los reyes de Castilla*, Madrid, 1782, in-4° (*voy.* Clavijo). C'est à Molina que l'on doit la 1re édition du *Comte de Lucanor* (*voy.* Manuel) et l'édition du *Libro de la Monteria* (Traité de vénerie, composé au 14e siècle par ordre d'Alphonse XI), Séville, 1582, in-fol. Argote de Molina ajouta à la fin un discours ou notice historique sur cet ouvrage très-rare, dit la Serna Santander, et en même temps très-utile pour la connaissance de la géographie du bas âge de l'Espagne. A. B—t.

MOLINA (Louis), théologien espagnol, né en 1535 à Cuença, dans la Nouvelle-Castille, entra chez les jésuites à dix-huit ans, fit ses études à Coïmbre, et enseigna pendant vingt ans la théologie dans l'université d'Evora. Il quitta ensuite le Portugal et mourut à Madrid le 12 octobre 1601. En travaillant à un commentaire *Sur la somme de St-Thomas* (publié en 1593, 2 vol. in-fol.), il fut conduit à chercher les moyens de concilier le libre arbitre de l'homme avec la prescience divine et avec la prédestination, matières qui sont traitées dans la première partie de la *Somme* du saint docteur. S'étant beaucoup occupé de cet objet, il fit un ouvrage séparé de son commentaire et le publia, in-4°, à Lisbonne, en 1588, sous ce titre : *De liberi arbitrii cum gratiæ donis..... concordia*, avec un *Appendix* publié en 1589; ce livre parut avec l'approbation du censeur; il était dédié à l'archiduc d'Autriche, inquisiteur général du royaume. Il a été depuis imprimé à Lyon en 1593, à Venise en 1594, et à Anvers en 1595; mais l'édition originale est la plus recherchée. C'est dans ce livre que Molina expose le système qui depuis a été si fort agité dans les écoles. Ce théologien n'admet point de grâces efficaces par elles-mêmes et paraît accorder beaucoup au libre arbitre; il suppose en Dieu une science qu'il appelle *moyenne*, relativement aux actes *conditionnels*, et croit que la prédestination est postérieure à la prévision des mérites. Une analyse de ce système passerait les bornes qui nous sont tracées; on en trouvera une dans l'*Histoire ecclésiastique du 17e siècle*, par Dupin, t. 1er. L'auteur reconnaît que Molina procède avec beaucoup de clarté, de méthode et de subtilité. Suarez, confrère de Molina, modifia un peu son système et imagina celui qu'on a appelé le *Congruisme*. L'un et l'autre sont abandonnés aujourd'hui, mais ils ont dans l'origine donné lieu à de vives disputes. Les dominicains, qui avaient tout mis en œuvre pour empêcher le livre de Molina de paraître, le poursuivirent dès qu'il eut été publié. Les jésuites prirent parti pour leur confrère. On s'attaqua dans des thèses, dans des sermons, dans une foule d'écrits. Le livre de la *Concorde* fut déféré à l'inquisition d'Espagne, ensuite à Rome, où Clément VIII nomma en 1597 une congrégation pour prononcer à ce sujet : c'est ce qu'on appela la congrégation *de auxiliis*, parce qu'il s'agissait d'y examiner la nature des secours de la grâce et la manière dont elle opère (*voy.* Lémos). Cette congrégation tint un grand nombre de séances où les dominicains et les jésuites furent entendus. Clément VIII ne vit pas la fin de cette affaire, et elle se renouvela sous Paul V; on prétend savoir que la plupart des consulteurs furent d'avis de censurer la doctrine de Molina. Mais Paul V ne publia aucune censure, et, en congédiant les contendants, il leur défendit, en 1607, de se censurer mutuellement. Le même pontife prescrivit depuis de ne rien publier sur ces matières, et plusieurs de ses successeurs ont renouvelé cette recommandation, qui n'a pas été religieusement observée; chaque parti a fait paraître des histoires des congrégations *de auxiliis*, et les adversaires de Molina, entre autres, ont présenté son système comme monstrueux en lui-même et horrible dans ses conséquences. C'est le jugement qu'on en porte dans un grand nombre d'écrits dictés par l'exagération. Mais en même temps il faut convenir que ce système paraît invraisemblable et peu conforme à l'esprit et à la lettre de l'Ecriture, ainsi qu'à la tradition : aussi n'est-il depuis longtemps ni enseigné ni suivi. Les théologiens de nos jours s'abstiennent de sonder ces questions profondes, qu'il n'est peut-être pas donné à l'homme d'éclaircir. C'est donc à tort que quelques-uns continuent d'appeler *Molinistes* ceux qui sont opposés à un certain parti, comme s'il n'y avait aucun milieu, et que l'on fût nécessairement Moliniste parce qu'on rejette les opinions de ce parti. On peut assurer, au contraire, que les théologiens les plus déclarés contre ces opinions ne sont pas pour cela plus favorables au molinisme. Il y a seulement cette différence, qu'ils rejettent ces opinions comme condamnées, tandis que le molinisme, quelque peu vraisemblable qu'il paraisse, n'a subi aucune flétrissure. Les autres ouvrages du P. Molina étaient à peu près oubliés; en fouillant dans son traité *De justitia et jure* (Mayence, 1659, 6 vol. in-fol.), on y a trouvé quelques propositions de morale relâchée au sujet des compensations occultes, etc. Elles ont servi à grossir l'*Extrait des assertions*, etc., qui a servi de prétexte à la suppression des jésuites. P—c—t.

MOLINA (Jean-Ignace), né à Talca, au Chili, le 24 juin 1740, entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus, et fit de si rapides progrès dans les sciences que dès l'âge de vingt ans il était bibliothécaire de son ordre à Sant-Yago. Après la suppression des jésuites dans les possessions espagnoles, Molina passa en Europe et alla se fixer à Bologne, où il s'adonna à l'éducation de la jeunesse. Ayant hérité en 1815 d'une fortune considérable, par la mort d'un de ses neveux, il en consacra une grande partie à la

fondation d'une bibliothèque dans sa ville natale. Molina mourut, à Bologne, le 12 septembre 1829. On a de lui : 1° *Saggio sulla storia naturale del Chili*, Bologne, 1782, in-8°, carte; trad. en allemand par Brandis, Leipsick, 1786, in-8°, carte; en français : *Essai sur l'histoire naturelle du Chili*, avec des notes, par Gruvel, Paris, 1788, in-8°. Indépendamment de la description des productions de la nature, l'auteur traite de la géographie physique du Chili; il donne aussi des détails intéressants sur les habitants et un vocabulaire chilien relativement à l'histoire naturelle. Il s'est conformé au système de Linné. Parmi les animaux nouveaux dont il parle, on fut surpris de voir figurer le guemul ou huemul (*equus bisulcus*), qu'il regarde comme devant établir la transition entre les ruminants et les chevaux, parce que, d'une part, il a les pieds fourchus et que de l'autre il a les dents et la physionomie générale de l'âne. Cet animal habite les sommets les plus élevés des Andes. Des compilateurs placèrent le guemul dans le genre cheval; les vrais naturalistes furent embarrassés et jugèrent que Molina, ayant simplement aperçu cet animal, ne l'avait décrit que très-imparfaitement; enfin notre compatriote M. Gay, qui a fait un long séjour au Chili, a pensé que le guemul était du genre des chevrotains. 2° *Saggio della storia del Chili* (Essai sur l'histoire du Chili), Bologne, 1787, in-8°, carte; 2e édit., augmentée, ibid., 1810, in-4°, carte et portrait; traduit en espagnol par Domingo-Jos. de Arquello da Mendoza, Madrid, 1788, 2 vol. in-4°; en allemand, 1791, in-8°; en anglais, sous le titre d'*Histoire géographique, naturelle et civile du Chili*, Londres, 1809, 2 vol. in-8°; Middtown (Connecticut), 1 vol. in-8°. Cet ouvrage, justement estimé, traite des indigènes du Chili, raconte l'invasion de ce pays par les Espagnols, les guerres de ceux-ci contre les Araucaniens qui ont jusqu'à nos jours conservé leur indépendance, et expose l'état de ces contrées jusqu'en 1787. On regrette que ce livre n'ait pas été traduit en notre langue. Le tableau des mœurs et des usages des Araucaniens est du plus vif intérêt. Molina nous apprend qu'il a eu recours à divers documents imprimés et à l'*Histoire du Chili* de l'abbé Olivarès. Elle était en manuscrit et il en possédait la première partie. Ayant laissé au Pérou la seconde partie, qui contenait les événements arrivés jusqu'en 1787, et perdant l'espoir de l'obtenir, il consulta plusieurs de ses compatriotes qui, ainsi que lui, demeuraient en Italie; et avec leur aide il acheva son entreprise. « Cela me fut d'autant moins difficile, dit-il, « que les guerres faites dans le Chili donnent « seules de l'importance à son histoire et que « depuis 1655 il n'en a éclaté que deux : l'une « en 1722, l'autre en 1767. Or, les principaux « événements étaient encore très-présents à la « mémoire des hommes qui sont maintenant avec « moi. » Un supplément offre une notice succincte de la langue chilienne. Molina profita pour le composer de plusieurs livres tant imprimés que manuscrits, entre autres des *Grammatica y Diccionario de la lengua de Chili*, par l'abbé Antoine-André Fébrès, Lima, 1765, in-4°. Cette notice est suivie de la nomenclature des ouvrages qui ont servi à Molina; elle est curieuse parce qu'elle donne les titres de plusieurs qui ne sont guère connus en Europe. — Molina (Alonso de) a publié en espagnol : *Description du royaume de Galice et des choses remarquables qui s'y trouvent*, Mondonedo, 1550, in-4° gothique, volume de 6 et 62 feuillets. C'est un ouvrage en vers avec un commentaire en prose. Boucher de la Richarderie en cite une édition de Valladolid, même année et même format. E—s.

MOLINE (Pierre-Louis), littérateur, naquit à Montpellier vers 1740. Ses études, commencées dans sa ville natale, furent continuées à l'université d'Avignon, où il prit le grade de maître ès arts. Il vint ensuite faire son droit à Paris et fut reçu avocat au parlement. Il paraît cependant qu'il s'occupait beaucoup moins de plaidoiries que de travaux littéraires, à en juger par l'abondance de ses productions poétiques et dramatiques, dont aucune, du reste, ne s'élève au-dessus du médiocre. Comme la plus grande partie de ses confrères, il embrassa avec beaucoup de zèle la cause de la révolution et devint, en 1793, secrétaire-greffier de la convention nationale, et présenta à cette assemblée, le 27 février 1794, une épitaphe de sa composition pour le tombeau de Marat. Après la session conventionnelle, il cessa d'être employé et ne travailla plus que pour le théâtre. Il mourut à Paris le 19 février 1820. Ses principaux ouvrages sont : 1° *la Louisiade, ou le Voyage de St-Louis en terre sainte*, poëme héroïque, Paris, 1763, in-8°; 2° les *Amours champêtres*, contes, Amsterdam, 1764, in-8°; 3° les *Législatrices*, comédie en un acte et en vers libres, Paris, 1765, in-8°; 4° *Eloge historique de J. de Gassion, maréchal de France*, Pau, 1766, in-8°; 5° *Recueil d'ariettes et de romances*, ibid., 1766, in-8°; 6° *Thémistocle*, tragédie en cinq actes, Paris, 1766, in-8°; 7° le *Concert interrompu*, comédie en un acte et en prose, Paris, 1768, in-8°; 8° *Anne de Boulen à Henri VIII, roi d'Angleterre*, héroïde, in-8°; 9° le *Débordement du Tarn*, poëme, in-8°; 10° *Orphée et Eurydice*, opéra en trois actes et en vers, traduit de l'italien de Calsabigi, Paris, 1774, in-4°. Cet opéra, mis en musique par Gluck, fut représenté pour la première fois le 2 août 1774; 11° *Roger-Bontemps et Javotte*, pièce en un acte et en vers (en société avec Dorvigny), Paris, 1775, in-8°. C'est la parodie de l'opéra d'*Orphée*. 12° L'*Arbre enchanté*, opéra comique, musique de Gluck, représenté à Versailles devant la cour en 1775; 13° le *Duel comique*, opéra-bouffon en deux actes, imité de l'italien, musique de Paisiello et de Méreaux, Paris, 1776, in-8°, représenté pour la première fois à Fontainebleau devant la cour, en

1777 ; 14° l'*Inconnue persécutée,* comédie en deux actes, Paris, 1776, in-8°, et en trois actes, Paris, 1781, in-8°; 15° *Histoire du grand Pompée,* Londres et Paris, 1777, 2 vol. in-12; 16° l'*Ombre de Voltaire aux Champs-Elysées,* comédie-ballet en prose et en vers, en un acte, Paris, 1779, in-8°; 17° *Laure et Pétrarque,* pastorale lyrique en un acte et en vers libres, Paris, 1778, in-8°, représentée pour la première fois à l'Opéra, le 2 juillet 1780, avec la musique de Candeille; 18° l'*Amour enchaîné par Diane,* mélodrame-pantomime et ballet-héroïque en un acte et en vers libres, Paris, 1779, in-8°; 19° *Ariane dans l'île de Naxos,* drame lyrique, Paris, 1782, in-8°; 20° la *Discipline militaire du Nord,* drame en quatre actes et en vers libres, Paris, 1782, in-8°; 21° le *Roi Théodore à Venise,* opéra héroï-comique en trois actes, Paris, 1787, in-4°; 22° l'*Amour anglais,* comédie en trois actes, Paris, 1788, in-8°; 23° *Michelin, ou l'humanité récompensée,* mélodrame en un acte, Paris, 1790, in-8°; 24° *la Réunion du 10 août, ou l'Inauguration de la République française,* sans-culottide en cinq actes et en vers, Paris, 1793, in-8°; en société avec Gabriel Bouquier (*voy.* ce nom); 25° le *Tombeau des imposteurs et l'inauguration du Temple de la Vérité,* sans-culottide dramatique en trois actes et en prose, mêlée de musique, Paris, 1794, in-8°. Cette pièce, composée en société avec Léonard Bourdon (*voy.* ce nom), Valcour et Foignet, ne fut pas représentée. 26° Le *Naufrage héroïque du vaisseau* le Vengeur, opéra en trois actes, Paris, 1795, in-8°; 27° *la Caverne infernale, ou la manie du suicide,* opéra-bouffon en deux actes, Paris, 1801, in-8°; 28° *Diane et l'Amour,* opéra anacréontique en un acte et en vers, Paris, 1802, in-8°; 29° le *Mariage secret,* opéra-comique en deux actes, musique de Cimarosa, Paris, 1802, in-8°; 30° le *Triomphe d'Alcide à Athènes,* drame héroïque en deux actes et en vers libres (en société avec Pillon), Paris, 1806, in-8°; 31° *les Alchimistes, ou Folie et sagesse,* opéra-bouffon en un acte et en prose, Paris, 1806, in-8°; 32° les *Amours de Vénus et de Mars,* opéra-comique en trois actes, Paris, 1806, in-8°; 33° *Roméo et Juliette,* tragédie lyrique en trois actes, Paris, 1805, in-8°; 34° *Amour et Psyché*, comédie en un acte, Paris, 1807, in-8°. Ces trois dernières pièces ont été composées en société avec Cubières de Palmezeaux. 35° Le *Premier navigateur,* comédie en un acte et en vers libres, Paris, 1807, in-8°. Moline avait fait représenter plusieurs autres pièces qui n'ont pas été imprimées. Il avait un talent particulier pour faire des vers sous un beau chant, comme dans l'*Orphée* de Gluck, l'*Ariane* d'Haydn et le *Roi Théodore* de Paisiello. Une *Notice nécrologique* très-étendue lui a été consacrée dans l'*Annuaire dramatique* de 1821 et 1822. F—LE.

MOLINELLI (JEAN-BAPTISTE), prêtre de la congrégation des Écoles-Pies, né à Gênes en 1730, enseigna d'abord la philosophie à Oneille, et ensuite la théologie à Gênes. En 1769, il fut appelé à Rome pour y remplacer le Père Natali, qui venait d'être nommé professeur à Pavie. Molinelli occupa pendant huit ans la chaire de théologie dans le collége Nazaréen, dirigé par sa congrégation à Rome. On loua beaucoup une thèse qu'il y fit soutenir en 1777 sur les sources de l'incrédulité et sur la vérité de la religion chrétienne; cette thèse, qui fut imprimée (89 pages in-4°), était rédigée suivant les principes du système augustinien. L'auteur quitta Rome peu après et retourna dans sa patrie, où il professa de nouveau la théologie. Il publia cependant à Rome, en 1788, un *Traité de la primauté du pape.* Il joignit des remarques et des notes à l'édition de la Théologie de Lyon faite à Gênes, par Olzati, en 1788. Ce soin montre assez à quelle école appartenait Molinelli : il eut, sur ses opinions, des démêlés avec le savant et pieux Lambruschini, barnabite, alors professeur de théologie au séminaire de Gênes et depuis archevêque de cette ville. Il se montra favorable à la révolution de son pays, et il faisait partie d'une espèce d'académie ecclésiastique formée à Gênes dans ce sens : les principaux membres étaient l'évêque Solari, Palmieri, Degola et autres patriotes; ils donnaient des ouvrages en faveur du système démocratique. Molinelli publia pour sa part (en italien) le *Préservatif contre la séduction,* et *Du droit de propriété sur les biens des Eglises ecclésiastiques.* Le sénat de Gênes l'avait nommé un de ses trois théologiens, et il rédigea, en cette qualité, des mémoires et des consultations sur différentes matières. Il mourut à Gênes, au commencement de 1799, laissant beaucoup de manuscrits. P-C-T.

MOLINERI (JEAN-ANTOINE), peintre et architecte surnommé *le Carraccino,* c'est-à-dire le petit Carrache, naquit de parents nobles, à Savigliano, en Piémont, le 10 octobre 1577, et fit ses études au collége des Bénédictins noirs du monastère de St-Pierre, l'un des plus riches de l'ordre. Molineri était destiné par sa naissance à courir une brillante carrière; mais son goût pour les arts l'emporta sur l'ambition et sur les desseins de ses parents, qui consentirent avec regret à le laisser partir pour Rome. Après quelques études préliminaires, le jeune Molineri entra à l'école des frères Carrache, une des plus célèbres du 16e siècle. L'abbé Lanzi et le comte Villa-Durandi ont mis en doute que Louis Carrache ait été son maître, se fondant sur ce que l'historien Malvasia, dans son ouvrage *la Felsina pittrice,* n'a pas mis le peintre piémontais au nombre de ses élèves. Mais peu importe; nous avons vu les tableaux de Molineri, notamment la célèbre *Déposition de croix,* dans l'église de St-Dalmace à Turin, et nous pouvons, avec l'abbé Bartoli et le comte Napione, dire que ce tableau, comme plusieurs autres de Molineri, rappelle la manière d'Antoine Carrache, soit par la pureté du dessin, soit par la pose des figures,

soit par le coloris. Le P. Delavalle était du même avis dans sa préface de la nouvelle édition de Vasari imprimée à Sienne. Les premiers ouvrages de Molineri furent des portraits, et l'on s'aperçoit aisément, à leur peu de perfection, que l'artiste travaillait pour de l'argent. Mais il mit ensuite beaucoup plus de conscience dans son travail, lorsqu'il aborda la grande peinture. Revenu dans sa ville natale, il fit pour différentes églises plusieurs tableaux, parmi lesquels nous citerons une *Cène*, le *Martyre de St-Pierre et de St-Paul*. Molineri était aussi architecte, et il fut chargé, en 1585, d'élever à Savigliano un arc de triomphe pour l'entrée de Catherine d'Autriche, femme de Charles-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne. Il mourut à Savigliano en 1640. M. Novellis a donné sur ce peintre une notice détaillée, dans sa *Biografia di illustri Saviglianesi*, Turin, 1830, in-8°. G—G—Y.

MOLINET (Jean), poëte français, naquit au 15e siècle, dans un village du Boulonais (1). Il fit ses études à l'université de Paris et retourna en Flandre, où il se maria (2). Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat de la collégiale de Valenciennes. Il était l'ami et le disciple de George Châtelain, et il lui succéda dans la place d'indiciaire et historiographe de la maison de Bourgogne. Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, le nomma son bibliothécaire. Il mourut en 1507 (3) à Valenciennes, dans un âge avancé et fut enterré dans l'église de la Sale-le-Comte, à côté de Châtelain. C'était lui qui avait pris soin de l'éducation de Lemaire de Belges, son parent, qui lui succéda dans la place d'indiciaire (*voy.* Lemaire). Il était fort lié avec le poëte Guillaume Cretin, comme on le voit par deux épîtres que celui-ci adressa à Molinet. La plupart des beaux esprits de son temps le regardaient comme leur maître et leur modèle; mais, après avoir lu ses ouvrages, on est bien étonné qu'il ait jamais pu obtenir une si grande réputation. Dépourvu de goût, d'imagination et de sensibilité, il n'avait d'autre mérite qu'une facilité malheureuse à écrire sur toutes sortes de sujets; son style est défiguré par de pitoyables jeux de mots, de froides allusions, et par une attention puérile à ramener sans cesse les mêmes rimes, défaut que Rabelais a tourné en ridicule dans le chapitre 54 de son *Gargantua*. Outre la traduction du *Roman de la Rose*, dont on a parlé à l'article Jean de Meung, on a de Molinet : 1° Les *Faits et Dits, contenant plusieurs beaux traictés, oraisons et chants royaux*, etc., Paris, 1531, in-fol.; ibid., 1537, in-8°, et 1540, même format; ces trois éditions sont rares et recherchées. C'est de ce recueil qu'on a extrait les poésies diverses de Molinet, imprimées à la suite de la *Légende de maître Pierre Faifeu* (*voy.* Bourdigné). L'abbé Goujet a donné une bonne analyse des ouvrages de cet écrivain dans la *Bibliothèque française*, t. 10, p. 1-17. De toutes ses productions, la plus curieuse est sans contredit la *Recollection des merveilles advenues en notre temps*, commencée par Châtelain et continuée par son disciple (*voy.* Chatelain). 2° Le *Temple de Mars, dieu des batailles*, Paris, Petit-Laurent, s. d., in-8°, goth.; sans nom de ville et sans date, in-16, goth., de 16 pages. Cette pièce a été réimprimée dans les *Faits et Dits*, etc. La dernière stance nous apprend que Molinet avait éprouvé de grandes pertes par les guerres qui désolèrent les Pays-Bas vers la fin du 15e siècle, et qu'il ne put recouvrer les sommes importantes qu'on lui avait enlevées. 3° Le *Calendrier mis par petits vers*, s. d., in-8°, inséré dans les *Faits et Dits*. C'est une facétie, dans laquelle on trouve quelques traits assez plaisants. 4° *Moralité* intitulée *Vigile des morts*, mise en rimes françoises et par personaiges, Paris, Jean Jehannot, s. d., in-16, goth.; pièce très-rare. 5° *Histoire du rond et du quarré*, à cinq personaiges, assavoir : le rond, le quarré, honneur, vertu et bonne renommée, où sont contenues plusieurs choses singulières touchant le saint sacrement de l'autel; plus la Plainte de Constantinople, le tout en rimes, imprimé par Ant. Blanchard, sans nom de lieu et sans date. Cette pièce, citée par Duverdier, ne peut être que de la plus grande rareté, puisqu'elle a été inconnue à tous les autres bibliographes. Molinet a laissé en manuscrit : L'*Art de rimer*, conservé à la bibliothèque de Paris, sous le

(1) Son épitaphe porte qu'il naquit à *Divernia*, que l'abbé Goujet rend par Desvres, Prosper Marchand par Desvrennes, et la *Bibliothèque historique de France* par Disvernes. M. Chevalier (*Hist. de Poligni*, t. 2, p. 422 et suiv.) a voulu prouver que Molinet était né à Poligni, ou du moins qu'il était originaire de cette ville; et c'est dans son épitaphe même qu'il a cherché les preuves d'une opinion aussi singulière. Voici cette épitaphe, rapportée par Foppens dans la *Bibl. belgica* :

Me Molinet peperit *Divernia Boloniensis;*
Parisiis docuit, aluit quoque *Vallis asmorum;*
Et quamvis magna fuerit mea fama per orbem,
Hæc mihi pro cunctis fructibus aula fuit.

Divernia, dit M. Chevalier, est le nom de la mère de Molinet, qui était de la maison du Vernois de Poligni; *Boloniensis*, le graveur s'est trompé en substituant un *B* au *P*, il faut lire *Poloniensis*, de Poligni; *Vallis amorum*, c'est le Val-d'Amour, canton près de Poligni, où Molinet fut nourri dans son enfance. Cependant il est évident que *Divernia* n'est pas le nom de la mère de Molinet, mais bien celui du lieu de sa naissance, que tous les biographes s'accordent à placer dans le Boulonais; quant à la signification de *Vallis amorum*, elle est expliquée par l'épitaphe française du même Molinet, rapportée par Jules Chifflet, à la tête de l'histoire de Jacques de Lalain, p. 12 :

Valenciennes, val doux, val insigne et floury.

Il n'est pas permis de supposer que l'auteur de l'épitaphe latine ait voulu parler du lieu où Molinet avait été en nourrice, et qu'il ait oublié de faire mention de la ville où cet écrivain, de l'aveu de tous les biographes, a passé la plus grande partie de sa vie. Molinet, à la prière de Jean Bertrand, de Poligni, a composé une *Hymne* en l'honneur de St-Hippolyte, patron de cette ville; et le silence qu'il garde dans cette pièce, d'une assez longue étendue, sur les liens qui devaient l'attacher à cette ville, est une nouvelle preuve qu'on ne doit point y placer sa naissance.

(2) Cette circonstance du mariage de Molinet n'a été rapportée jusqu'ici par aucun biographe; mais on ne peut la révoquer en doute d'après le témoignage de J. Godefroy, qui assure que le 2e volume et le supplément de son exemplaire de la *Chronique de Molinet* ont été copiés sous les yeux de son fils, Augustin Molinet, chanoine de Condé. (*Voy.* la *Bibl. historique de France*, n° 39292.)

(3) Jules Chifflet, à la suite de l'*épitaphe* déjà citée, dit que l'an du décès de Molinet n'y est pas marqué, mais qu'il trouve qu'il mourut l'an M. DVIII.

n° 1188, et une *Chronique* de l'an 1474 à 1504, dont on connaissait plusieurs copies dans les Pays-Bas. Jean Godefroy, archiviste de la chambre des comptes de Lille, en possédait un exemplaire en 2 volumes in-fol., avec un supplément jusqu'en 1506, et il se proposait de publier cet ouvrage, qu'il regardait comme une bonne suite aux *Mémoires* de Comines, mais sa mort l'empêcha de publier ce travail. Dès 1610, Aubert-Lemire avait eu l'intention de faire imprimer un *Extrait de la Chronique* de Molinet; son manuscrit autographe, revêtu de l'approbation du censeur, est indiqué dans le *Catalogue* de La Serna Santander, sous le n° 3653. La *Chronique* fut enfin publiée en 1827-1828, pour la première fois, Paris, 5 vol. in-8°, par Buchon (*voy.* ce nom), d'après les manuscrits de la bibliothèque de Paris. — *Voy.* de Reiffenberg, *Mémoire sur J. Molinet, historien et poëte*, Cambrai, 1835, in-8°, et P. Hédouin, *Notice biographique et littéraire sur J. Molinet*, Valence, 1850, in-8°. W—s.

MOLINET (Claude du). *Voyez* Dumolinet.

MOLINET (François du) naquit au commencement du 17e siècle à Langres, où son père était premier président. Il embrassa la carrière de la magistrature et fut successivement procureur du roi, premier président au présidial, lieutenant général au bailliage de Langres et conseiller du roi en ses conseils. Il fut aussi appelé deux fois aux fonctions de maire de Langres. Du Molinet remplit avec talent et de la manière la plus honorable les diverses fonctions dont il fut chargé, et il écrivit, sous le titre de *Réflexions morales pour les juges*, un recueil de maximes très-remarquables, qui prouvent que leur auteur était bien pénétré des devoirs d'un magistrat. Il s'occupa aussi beaucoup de l'étude de l'histoire du pays de Langres, et est auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus important a pour titre : *Traité de la situation du pays de Langres, de ses grands chemins, fontaines, rivières, qui y naissent ou qui y passent, des fiefs, seigneuries et anciennes familles nobles du détroit du présidial de Langres avec les armoiries*. On ignore ce qu'est devenu le manuscrit de cet ouvrage, qui formait un volume in-folio; mais il en existe deux copies incomplètes, dont l'une appartient à l'auteur de cet article, et qui font regretter la perte du manuscrit original. Dans ce traité, qu'on pourrait appeler un voyage, du Molinet suit le cours des rivières et donne la description du pays qu'il parcourt, l'histoire des localités qu'il rencontre, la biographie des hommes distingués qui les habitent, et trace ainsi un tableau très-intéressant du pays de Langres sous Louis XIV. Cet ouvrage est écrit d'un style assez lourd et quelquefois prétentieux; mais on voit que du Molinet avait des connaissances très-étendues et qu'il avait fait de longues et consciencieuses recherches. Du Molinet mourut en 1695; il est encore auteur des ouvrages suivants, qui sont restés manuscrits : 1° *Traité historique des droits féodaux dus aux évêques de Langres sur le comté de Tonnerre et ses dépendances;* 2° *Traité des saints du diocèse de Langres;* 3° *Lettres historiques contenant plusieurs questions qui regardent la souveraineté du roi sur les châtellenies du Barrois et autres, usurpées sur la Champagne et dépendances du présidial de Langres;* 4° *Lettres touchant la mouvance, l'hommage lige et l'entière dépendance du Barrois du parlement de Paris et des bailliages de Sens et de Chaumont, tant pour le chef que pour les membres;* 5° *Mémoires sur les manufactures de la ville et du pays de Langres.* T-P. F.

MOLINEUX. *Voyez* Molyneux.

MOLINIER (Guillaume), poëte languedocien du 14e siècle, né probablement à Toulouse. En 1323, sept troubadours de cette ville (*voy.* Camo), distingués par *la sagesse et la finesse de leur esprit*, se réunirent dans un verger, auprès d'un laurier, et décidèrent d'offrir une violette d'or au plus habile poëte de l'Occitanie. Ils rédigèrent une lettre-circulaire en vers romano-languedociens qu'ils adressèrent à tous les troubadours, aux honorables seigneurs, amis et compagnons, auxquels sont donnés *le savoir, le bon sens, la valeur* et *la courtoisie*. Ils les exhortaient à *fuir la tristesse* et à faire de beaux vers, afin que tout le monde fût *plus disposé à la joie* et *à la vertu*. La réunion des sept poëtes dont il s'agit prit le nom de *collége du gai savoir* ou de *gai consistoire* (*consistori del gay saber*) et devint l'origine de l'académie des Jeux floraux (*voy.* Clémence Isaure). Chacun des membres de la compagnie portait le titre de *mainteneur* (*mantenedor*). Le gai consistoire affectait les formes des universités, dissertait périodiquement sur les belles-lettres, avait des séances publiques et se recrutait de bacheliers et de docteurs, après avoir fait subir aux candidats un examen sur la grammaire romane, sur l'art de composer (*de trobar*) et sur les règles de la poésie. Les mainteneurs apportaient une loyauté scrupuleuse dans le jugement des poésies offertes au concours; ils avaient soin d'écarter tous les *sentiments de haine* ou *de faveur, de considération* ou *de crainte*. On ne devait adjuger aucun prix à une femme, présente ou absente, si elle n'était d'une *grande honnêteté de mœurs, constituée en grande dignité*, et à l'abri du soupçon d'avoir composé son ouvrage avec le secours d'une main plus exercée. Mais, ajoute très-naïvement un des registres de la compagnie : *où pourrait-on trouver une pareille femme?* Les juifs, les Sarrasins et les excommuniés étaient naturellement exclus du concours. Guillaume Molinier exerça pendant longtemps les fonctions de chancelier dans le collége du gai savoir. En 1348, cette compagnie, désirant propager les traditions du goût qui dirigeaient ses membres, chargea son chancelier de composer une poétique pour servir de règle et d'exemple *a totz los trobadors*. Guillaume Molinier, par l'étendue de ses connaissances, par la sa-

gacité de son esprit et par sa vieille habitude, était digne d'une mission aussi délicate. Il se mit aussitôt à l'œuvre ; il communiquait les points épineux à l'assemblée des mainteneurs, et fondait dans sa rédaction les observations du gai consistoire. Pour perfectionner son travail, il recueillit les conseils de deux commissions, l'une de cinq membres, l'autre de onze, dans lesquelles se trouvaient encore les mainteneurs. Enfin cet important ouvrage, médité avec lenteur et rédigé à deux reprises, fut en état de voir le jour en 1356. Les sept poëtes l'approuvèrent. Plusieurs copies furent envoyées aux lettrés, aux grands seigneurs, et même aux princes des divers pays où la langue romane était cultivée. Cet effort pour multiplier l'instruction, un siècle avant la découverte de l'imprimerie, ne demeura pas infructueux. En 1388, Jean, roi d'Aragon, voulut fonder aussi dans ses Etats une école de gaie science. Pour y parvenir, il demanda des poëtes de la langue d'oc au roi de France, Charles VI ; deux mainteneurs de Toulouse portèrent leurs talents à Barcelone, d'où ils envoyèrent une colonie littéraire à Tortose. Le premier de ces établissements commençant à déchoir, Ferdinand le Catholique en confia la direction au marquis de Villena, lequel, pour ranimer les bonnes études, fit paraître son livre de la *Gaie science,* dont Grégoire de Mayans a publié quelques lambeaux. La poétique de Molinier est un monument précieux pour constater l'état de la littérature romane au 14e siècle. On s'aperçoit facilement en lisant cet ouvrage remarquable que la langue d'oc n'a plus l'originalité, la grâce, la souplesse qui en faisaient le charme pendant le 12e siècle et au commencement du 13e. L'académie des Jeux floraux possède deux exemplaires de cette poétique : ce sont deux registres ou volumes in-folio, sur parchemin, en caractères gothiques un peu gras. L'un représente la première ébauche de l'ouvrage, l'autre sa rédaction définitive. Le premier est intitulé *las Leys d'amors,* et le second, *las Flors del gay saber*. On les désigne aussi collectivement sous ce titre : *las Flors del gay saber estiers dichas las Leys d'amors*. On a regardé pendant longtemps le manuscrit *las Flors* comme rédigé avant le manuscrit *las Leys*. On se fondait sur ce que ce volume commence par la circulaire des sept troubadours, laquelle ne se trouve pas dans l'autre manuscrit. Cette opinion est erronée. Les *Leys d'amors* sont antérieures aux *Flors del gay saber*. Le premier registre présente une écriture peu soignée ; il est chargé de ratures et d'additions nombreuses dans le texte et sur les marges ; ces additions paraissent avoir été revues et commentées plusieurs fois. Tout cela prouve que c'est l'ouvrage original. Les *Flors del gay saber* offrent une écriture plus égale, plus correcte et plus soignée ; toutes les rectifications et additions dont nous venons de parler sont dans le texte même. On remarque dans les *Leys d'amors* un mot impossible à lire. Ce mot est *laissé en blanc* dans les *Flors du gay saber*. Le dernier manuscrit est donc postérieur à l'autre. Le copiste a placé au commencement, comme introduction, la circulaire des troubadours, et à la fin les règles qui doivent présider aux jugements. On conçoit facilement comment les mainteneurs, après avoir rédigé pour les concurrents un ouvrage sur l'art de composer, ont dû avoir l'idée de faire pour la compagnie un code relatif aux jugements. Les *Flors del gay saber* sont ornées, en tête de la première page, d'une vignette représentant la Vierge avec l'enfant Jésus qui donne une fleur d'or à un troubadour lauréat agenouillé. La poétique de Molinier renferme les lois générales de la versification et les règles particulières aux petits poëmes en honneur à cette époque. L'ouvrage est en prose, mais chaque règle est ordinairement suivie d'un exemple puisé dans les poésies les plus connues. Il y a de l'érudition, de l'ordre et de la netteté. Peut-être les comparaisons et les métaphores sont quelquefois trop prodiguées. L'auteur se déclare hautement contre l'hiatus (*que fay trop la gola badar*). On sait que bien longtemps après Molinier Marot et ses contemporains ne se montraient pas aussi scrupuleux. Le volume est terminé par une grammaire et un traité de rhétorique. Des détails qui décèlent un homme versé dans la connaissance du droit font reconnaître le concours d'un jurisconsulte de profession, le plus éclairé des collaborateurs de Molinier, qui en a malheureusement enveloppé le nom dans une *Equivoque latine* devenue inintelligible. MM. d'Aguilar et d'Escouloubre, membres des Jeux floraux, avaient fait chacun une traduction française de la poétique de Guillaume Molinier. En 1842, l'académie florale désigna une commission pour mettre en ordre et publier ses manuscrits. M. Gatien Arnoult, professeur à la faculté des lettres, fut nommé président de cette commission. On décida d'imprimer d'abord les *Leys d'amors*, avec la traduction en regard du texte. La commission s'adjoignit MM. Moquin-Tandon et Galaup ; le premier se chargea de transcrire l'œuvre de Molinier, de corriger les épreuves du texte et de les collationner sur l'original, et le second de fondre ensemble et de revoir les traductions de d'Aguilar et d'Escouloubre. L'ouvrage a été publié en 3 volumes grand-jésus, Toulouse, 1841, 1842 et 1843. Il y a en tête du 1er volume un *fac-simile* du commencement du manuscrit et une introduction par M. Gatien Arnoult. Un 4e volume devait renfermer des notes sur le texte et sur la traduction, ainsi qu'un *Essai* de traduction en vers français des poésies qui s'y trouvent rapportées, par M. Tirel de la Martinière. Ce volume n'a pas paru. M. du Mège s'était chargé de publier les *Flors du gay saber;* ce projet n'a eu aucune suite. F—T et A. M.

MOLINIER (Étienne), prédicateur, né à Tou-

louse, vers la fin du 16e siècle, y exerça quelque temps la profession d'avocat, puis entra dans l'état ecclésiastique, et se fit un nom dans la chaire; ce fut lui qui porta la parole au sacre de Louis XIII le 17 octobre 1610 : son discours, imprimé sous le nom de *Panégyrique,* est noyé dans de longs détails sur l'origine de la cérémonie qui y avait donné lieu. Molinier cultiva aussi la poésie, et il était particulièrement lié avec mademoiselle de Gournay, la fille d'alliance de Montaigne. Il mourut en 1650, pourvu d'une cure dans sa province. Parmi ses ouvrages, nous mentionnerons : 1° des *Sermons* pour tous les *dimanches* de l'année, Toulouse, 1631, 2 vol. in-8°; 2° idem, pour le *Carême,* Lyon, 1650, 2 vol. in-8°; 3° pour les *Fêtes des saints,* Douai, 1652, 3 vol. in-8°; 4° pour l'*Octave du St-Sacrement,* Toulouse, 1640, in-8°; 5° sur le mystère de la *Croix,* ibid., 1643, in-8°. On y trouve à la fin une *Oraison funèbre* du garde des sceaux Duvair. 6° *Panégyrique de St-Louis,* Paris, 1618, in-12; 7° *Panégyrique de St-Thomas,* archevêque de Canterbury; 8° *OEuvres mêlées,* Toulouse, 1651, in-8°. Ce volume se compose, en grande partie, du panégyrique de Louis XIII, d'un plaidoyer pour la préséance des avocats sur les médecins, et de quatre discours académiques. F—T.

MOLINIER (Jean-Baptiste), prédicateur comme le précédent, né à Arles en 1675, d'un valet de chambre de l'archevêque François de Grignan, étudia chez les oratoriens de Pézénas, et, en 1700, entra dans cette congrégation, après avoir porté quelque temps l'habit militaire. Il passa des travaux de l'enseignement à ceux de la chaire, et prêcha avec succès à Grenoble, à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans et à Paris. Massillon, frappé de l'éclat et de l'inégalité de son talent, lui exprima son étonnement : « Il ne tient qu'à « vous, lui dit-il, d'être le prédicateur du peuple « ou celui des grands. » Molinier quitta l'Oratoire en 1720 et se retira au diocèse de Sens; mais il fut ramené à Paris par le désir de reparaître dans la chaire. L'archevêque de Paris, Vintimille, lui ayant interdit la prédication, il ne s'occupa plus que de la révision des sermons qu'il avait prononcés. Il mourut à Paris le 15 mars 1745. On a de lui : 1° des *Sermons,* 1730 et années suivantes, 14 vol. in-12, dont 3 de panégyriques et 2 de discours sur la vérité de la religion chrétienne. Un style vif, mais peu correct, un ton véhément, de riches images, attestent le génie oratoire de Molinier : malheureusement il tombe à chaque instant dans les répétitions et dans un langage prolixe, bas et parfois bizarre. Son sermon sur le Ciel passe pour son chef-d'œuvre; on peut le comparer avec la composition d'un autre orateur méridional, l'abbé Poulle, qui a traité le même sujet. 2° Une traduction des *Psaumes,* avec le latin et des notes littérales et morales, in-12; 3° une traduction de l'*Imitation de J.-C.,* 1725, in-12, et 1730, in-18; 4° *Extraits de l'Histoire ecclésiastique de Fleury sur l'arianisme,* avec une préface théologique, 1718, in-4°. Cette préface ayant essuyé des critiques très-vives, l'auteur en retira les exemplaires. 5° *Instructions et prières,* pour soutenir les âmes dans les voies de la pénitence, 1724, in-12; 6° *Exercice du pénitent,* avec l'Office de la pénitence, in-18; 7° *Prières* et *Pensées chrétiennes; Cantiques spirituels,* etc. F—T.

MOLINOS (Michel), théologien espagnol, né dans le diocèse de Saragosse en 1627, alla se fixer à Rome, et s'y fit une réputation de piété et de talent pour diriger les consciences. Il publia dans cette ville en 1675, avec l'approbation de cinq docteurs, un livre qu'il intitula *la Guide spirituelle,* et dans lequel il prétendait diriger les âmes dans le chemin de la perfection. Cet ouvrage parut d'abord en espagnol, et fut ensuite imprimé en italien et enfin en latin, avec l'approbation de l'archevêque de Palerme. Si l'on jugeait de sa doctrine par l'analyse qu'en donne Dupin dans son *Histoire ecclésiastique,* il ne paraîtrait point offrir les principes monstrueux attribués à l'auteur; on y voit seulement des idées de mysticité fort bizarres et qui pouvaient donner lieu à des conséquences fâcheuses. Ce furent ces conséquences, et ce que l'on rapportait des entretiens particuliers de Molinos, qui donnèrent l'éveil sur son livre. Le Père Segneri, jésuite italien, célèbre par sa piété et ses travaux, écrivit contre lui; d'un autre côté, le P. Petrucci et Fr. Malaval soutinrent la doctrine de *la Guida.* En 1685, Molinos fut arrêté et conduit dans les prisons de l'inquisition romaine; l'inquisition d'Espagne condamna son livre la même année. L'instruction de son procès, à Rome, fit connaître, dit-on, des erreurs plus graves qu'il avait enseignées dans ses entretiens particuliers, et des écarts dans sa conduite; plusieurs personnes furent arrêtées à ce sujet. Le 15 février 1686, le cardinal Cibo, secrétaire d'Etat du pape Innocent XI, écrivit une circulaire aux évêques d'Italie pour les avertir de se défier des nouvelles méthodes d'oraison avec lesquelles on cherchait à tromper les simples : on signalait dans cette lettre les propositions tirées des livres des Quiétistes, et à chacune desquelles on avait joint une courte réfutation. Le 28 août 1687, l'inquisition donna un décret pour condamner 68 propositions de Molinos, qui y est qualifié d'*enfant de perdition.* On obligea Molinos à faire une abjuration publique; ce qui eut lieu le 3 septembre suivant. Le 19 novembre de la même année, Innocent XI confirma par une bulle le jugement de l'inquisition, et censura, *in globo,* les 68 propositions. Molinos mourut en prison le 29 décembre 1696, étant âgé de 69 ans (1).

(1) Dupin et d'Avrigny mettent la date de la mort de Molinos au 28 novembre 1692; nous avons suivi la date marquée dans Moréri et les autres dictionnaires historiques, et qui a été adoptée par le dernier éditeur de Fénelon, d'après les *Actes de la condamnation des Quiétistes.*

Outre la *Guide spirituelle*, il avait publié un petit traité de la *Communion quotidienne*, où on l'accuse d'autoriser le relâchement. On trouve dans l'édition des *OEuvres de Fénelon*, chez Lebel, à Versailles, t. 4, une analyse judicieuse de la doctrine de Molinos; et la différence de cette doctrine avec le quiétisme mitigé de madame Guyon, et le système plus adouci encore de Fénelon, y est exposée avec autant de précision que de clarté. Le même volume renferme une *Réfutation* des soixante-huit propositions de Molinos par l'archevêque de Cambrai. *Voyez* aussi les *Actes de la condamnation des Quiétistes*, dans les *OEuvres de Bossuet*, édition de Versailles, t. 27. P—c—t.

MOLITERNO (Le prince de), fils du prince de Marsico-Nuovo, ambassadeur de Naples à Turin, où il fut élevé, fit la campagne de Piémont, en 1794, contre les Français, et y déploya une rare valeur. Il était alors capitaine de cavalerie. Chargé de couvrir la retraite des Autrichiens, il se jeta avec tant d'ardeur à travers les bataillons ennemis qu'il reçut plusieurs blessures et perdit un œil. De retour auprès de son souverain, il fut récompensé par la charge de gentilhomme de sa chambre. Lorsque les Français sous les ordres de Championnet envahirent le royaume de Naples, en 1798, Moliterno leva à ses frais deux régiments de cavalerie, qu'il commanda en personne. Il se distingua surtout devant Capoue, où il fit pour éloigner l'ennemi plusieurs charges, avec un courage d'autant plus remarquable qu'il avait peu d'imitateurs dans une armée mécontente et travaillée par des sociétés secrètes. Celles-ci cherchaient depuis longtemps à gagner Moliterno, dont la popularité était connue, sans avoir encore pu y réussir. Après le départ de Ferdinand IV pour la Sicile, les révolutionnaires renouvelèrent leurs tentatives; Moliterno, découragé par la faiblesse que le gouvernement royal avait montrée, et entraîné peut-être par des vues ambitieuses, prêta l'oreille aux propositions qui lui furent faites, et accepta secrètement le titre de général en chef des troupes napolitaines, à la tête desquelles se trouvait encore le général autrichien Mack (*voy.* ce nom). Celui-ci, averti des intrigues de Moliterno, le fit arrêter; mais, obligé peu après de le mettre en liberté, de peur d'une émeute, il se borna à l'éloigner en l'envoyant avec ses deux régiments tenir garnison dans la forteresse de Ste-Marie, située à plusieurs milles de Naples. Au commencement de 1799, Mack s'étant réfugié au camp français, afin de se soustraire à la fureur des lazzaroni qui venaient de se soulever, le peuple nomma des députés pour former une espèce de parlement sous le nom de sénat. Alors Moliterno rentra à Naples au milieu des démonstrations de la joie la plus vive, et prit ouvertement le titre de *général du peuple*. Ce fut en cette qualité qu'il publia un édit par lequel il ordonna de préparer la guerre contre les Français, de rapporter les armes dans les dépôts afin de les distribuer avec plus de discernement aux défenseurs de la patrie et de la foi. Il finit par ces mots : « Ceux qui désobéi-« ront à ces lois, ennemis et rebelles à l'autorité « du peuple, seront sur-le-champ mis en juge-« ment et exécutés.... A cet effet, on élèvera des « échafauds sur les places de la ville. » Pendant que Moliterno prenait ces mesures violentes, l'armée française s'avançait vers Naples, et déjà elle n'en était plus séparée que par une courte distance. Le Sénat effrayé envoya secrètement au quartier général des ennemis Moliterno avec deux députés du peuple et des pouvoirs illimités, pour conclure la paix *au nom de la nation*. Moliterno exposa à Championnet l'objet de sa mission dans un discours préparé à l'avance : « Depuis « la fuite du roi et de son lieutenant général « (Pignatelli), dit-il, le gouvernement du royaume « est entre les mains du Sénat de la ville. Donc, « en traitant en son nom, nous ferons un acte « légitime et durable... Général, vous qui, vain-« queur d'une nombreuse armée, êtes arrivé en « courant des plaines de Fermo jusqu'aux rives « du Lagni, vous pourriez croire que les dix « milles qui vous séparent de la capitale ne sont « qu'un bien petit espace; mais vous le regar-« deriez comme bien long et comme infranchis-« sable peut-être, si vous pensiez que vous avez « autour de vous des peuples armés et coura-« geux; que 60,000 citoyens, avec des armes, « des forts et des vaisseaux, animés par le zèle « de la religion et par la passion de l'indépen-« dance, défendent une ville de 500,000 habi-« tants; que les provinces sont soulevées contre « vous, nombreuses et acharnées, et que, quand « même il vous serait possible de vaincre, il vous « serait impossible de garder votre conquête. « Ainsi, tout vous conseille la paix avec nous. » (*Histoire de Naples de* 1734 *à* 1825, par le général Colletta.) Il offrit ensuite au général français une indemnité en argent et tous les moyens nécessaires pour effectuer sa retraite. Championnet, indigné qu'on osât lui faire des conditions aussi orgueilleuses, comme s'il avait été vaincu, se contenta de répondre : « La trêve est rompue, « demain nous marcherons contre la ville; » et il congédia les députés. Cependant les lazzaroni, qui voulaient se battre et non traiter, ayant appris que Moliterno s'était rendu au camp français, crièrent à la trahison, et ils élurent *chefs du peuple*, à sa place, un marchand de farines, nommé Paggio, et Michel le Fou (*voy.* ce nom). Sous de tels guides, l'effervescence populaire ne fit que s'accroître; les plus grands excès furent commis, et l'on craignit un bouleversement général. Au milieu de ces pénibles conjonctures, Moliterno alla trouver le cardinal Zurlo, archevêque de Naples, et le pria de faire porter solennellement dans les principales rues de la ville les reliques de saint Janvier, si révérées par le peuple napolitain. Au moment où la procession

se mit en marche, disent les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, Moliterno arriva les cheveux épars, couvert d'habits de deuil, les pieds nus, et accompagna en cet état l'archevêque. Quand la procession fut rentrée à l'église, dans un discours pathétique, interrompu par des sanglots, il engagea le peuple à tout espérer de la protection de saint Janvier, qui ne permettra pas, dit-il, que la ville tombe au pouvoir des ennemis; puis il invita la foule à réparer ses forces dans le sommeil, et à se trouver le lendemain au point du jour sur la place de St-Laurent, pour aller, tous ensemble, livrer bataille aux ennemis de la religion et de la patrie. Le langage et l'extérieur de Moliterno, joints à la sainteté de la cérémonie, impressionnèrent vivement la multitude. Chacun se retira chez soi, et Moliterno put faire les préparatifs d'un coup de main qu'il projetait. Le lendemain matin il rassembla 5 à 600 jeunes gens, bien armés, décidés à le suivre, et leur communiqua le dessein de s'emparer du fort St-Elme, et de se mettre ainsi à l'abri de la fureur des lazzaroni, en même temps qu'il favoriserait l'entrée des Français, seuls capables de délivrer la ville d'une affreuse anarchie. Ce plan fut ponctuellement exécuté : les portes de Naples s'ouvrirent devant Championnet, et la république fut proclamée. Moliterno devint alors membre du gouvernement provisoire et fut confirmé dans son grade de général. Cependant, comme son influence faisait ombrage, on l'exila d'une manière honorable, en le nommant ambassadeur de la nouvelle république auprès du directoire exécutif, à Paris. Cette circonstance lui sauva la vie, qu'il eût sans doute perdue après la reprise de Naples par le cardinal Rufo. Lorsque les Français conquirent une seconde fois le royaume, il se rendit en Angleterre, afin de proposer au gouvernement anglais de déclarer l'union et l'indépendance de l'Italie, assurant que c'était le moyen le plus sûr d'en expulser les Français. Ce projet n'ayant pas été accueilli, Moliterno, qui avant tout désirait l'indépendance de son pays, se rapprocha du parti royaliste et rentra dans le royaume de Naples en 1808. Il rallia les anciennes bandes du cardinal Rufo, et souleva toute la Calabre contre Murat. Le nombre de ses partisans s'accrut encore des carbonari, auxquels Joachim Murat faisait une rude guerre, et qui se rallièrent à Moliterno, séduits par les promesses d'une constitution libérale au retour du roi. Mais les mesures de Joachim Murat comprimèrent la révolte, et Moliterno fut contraint de s'enfuir : il était à Rome en 1814. Les événements ayant replacé les Bourbons sur les trônes de France et d'Espagne, il eut l'espoir que celui de Naples serait aussi rendu à cette famille. A cet effet, il chercha à fomenter une insurrection parmi les troupes napolitaines qui occupaient une partie des Etats de l'Eglise; mais Murat en fut instruit et demanda l'éloignement de Moliterno au pape, qui n'osa le refuser. Depuis lors il cessa d'être mêlé aux événements politiques; seulement, lorsque la constitution fut proclamée à Naples, en 1820, il lui donna des marques de sa sympathie en s'offrant à servir comme simple soldat. Moliterno est mort dans la retraite vers 1840. A—y.

MOLITOR (Ulric), démonographe, était né dans le 15e siècle à Constance. Après avoir achevé ses études à l'université de Pavie, où il reçut le laurier doctoral dans la faculté de droit canonique, il revint dans sa ville natale exercer la profession d'avocat. Sigismond, archiduc d'Autriche, désirant savoir à quoi s'en tenir sur la réalité des sortiléges et des enchantements pour lesquels les tribunaux envoyaient chaque jour au bûcher de nouvelles victimes, engagea Molitor à l'éclairer à cet égard. Il ne pouvait guère choisir quelqu'un de moins propre à remplir ses vues. A la prière de ce prince, Molitor composa donc un dialogue : *De lamiis et pythonicis mulieribus*, qui fut imprimé plusieurs fois dans les dernières années du 15e siècle. La seule édition qui soit encore un peu recherchée des curieux est celle de *Cologne, Corneille de Zyrichzée*, in-4° goth., fig. en bois. Elle est sans date, mais l'épître dédicatoire souscrite de Constance, 1485, fait connaître à peu près l'année de sa publication (1). Cet opuscule se retrouve dans le *Malleus maleficarum*, recueil dont il existe plusieurs éditions, du 16e et même du 17e siècle. Ainsi que la plupart de ses contemporains, Molitor admet, comme autant de vérités incontestables, tout ce qu'on débitait alors des sorciers et de leur commerce avec les démons, de leurs assemblées en plein air, de leur pouvoir sur les hommes et sur les animaux domestiques, de la faculté qu'on leur attribuait de faire tomber la foudre et la grêle, de revêtir à leur gré les formes les plus séduisantes comme les plus horribles, etc. A l'appui de ses assertions, il cite la Bible, les poëtes et les romanciers. Un abrégé de ce livre en français pourrait être très-amusant. Molitor mourut en 1492. W—s.

MOLITOR (Gabriel-Jean-Joseph), maréchal de France, est un des officiers généraux les plus brillants du premier Empire. Son nom ne rappelle que des souvenirs glorieux; c'est un des beaux caractères dont l'ancienne armée peut et doit à juste titre être fière. Valeur, talent, vertus militaires, vertus privées, rien ne manque à sa réputation sans tache. Molitor naquit au petit bourg de Haynange, près d'Huningue, dans la fertile et riante vallée de la Moselle, le 7 mars 1770. Son père, ancien et brave militaire, était devenu un bon et honnête fermier. Sans être riche, il avait une certaine aisance; sans avoir une in-

(1) Ce *Dialogue* a été réimprimé, Paris, 1561, et Cologne, 1595, in-8°. Dans son *Catalogue* des ouvrages de démonographie, Lenglet-Dufresnoy dit que cette dernière édition est la meilleure. Mais d'un pareil ouvrage la meilleure édition ne peut être que celle qui a été publiée par l'auteur, c'est-à-dire la plus ancienne, qui, du moins, à défaut d'autre mérite, conserve celui de la plus grande rareté.

struction étendue, il comprenait l'importance de l'instruction; aussi fit-il donner dans les écoles une éducation solide à son fils. Le jeune Molitor suivit les leçons de ses maîtres avec une assiduité si exemplaire et montra un caractère si doux, qu'on le crut appelé par vocation à entrer dans les ordres. On lui fit faire rapidement quelques études de théologie; il fut même tonsuré, et on allait le vouer au sacerdoce, lorsque, la France menacée faisant un appel à tous ses enfants, le futur ecclésiastique se jeta tout à coup, le 15 août 1791, dans les rangs des volontaires, au 4e bataillon de la Moselle. Grande fut la stupéfaction de sa famille; mais comme il était assez vigoureux pour porter le sac et le fusil, assez âgé pour comprendre ce qu'il faisait, on le laissa agir à sa guise. Le 25 août, dix jours après son enrôlement, il quitta le toit paternel pour se rendre à Metz. Sa figure, sa taille, son instruction bien supérieure à celle de ses compagnons, ayant attiré les regards, il fut choisi par les jeunes volontaires pour être un de leurs capitaines. A cette époque de révolution pour les uns, d'émigration pour les autres, de danger pour tous, la fortune était pour beaucoup dans les premiers grades militaires. Le 4e bataillon de la Moselle, dont le futur maréchal faisait partie, fut appelé à l'armée du Nord. Il fit à cette armée la rude campagne de 1792 dans les Ardennes. Le 10 septembre 1793, ayant été promu chef de bataillon adjudant général à la suite d'un concours, au camp de Forbach, on l'envoya à l'armée de la Moselle, sous Custine. Il prit part aux affaires de Worms, de Spire, de Mayence. Ces brillants succès sont bientôt suivis de revers : les troupes se replient; dans un engagement, Molitor reçoit sa première blessure. A peine rétabli, il est désigné pour l'armée de Jourdan, sur le Rhin. Le général en chef ne tarde pas à connaître, à apprécier et à prendre en véritable affection le jeune officier supérieur; il lui confie des missions assez importantes et n'a pas à s'en repentir, car Molitor est aussi intelligent que brave et dévoué à son pays. Les batailles de Wattignies, de Fleurus, le beau succès d'Aldenhoven permirent aux troupes françaises de passer le Rhin. Molitor fut mis sous les ordres du brillant général en chef Hoche, qui devint son guide et son modèle. Il acquit assez d'expérience de la guerre pour qu'on pût lui confier le commandement d'une brigade, avec laquelle il rendit de beaux et bons services. Avec cette brigade il enlève, à la bataille de Kayserslautern, la position d'Erleberg, à la droite des Prussiens; il combat à la bataille de Werd le 22 janvier 1794; il force le lendemain la position de Lampersloch, tuant 600 hommes à l'ennemi; il contribue au succès de la bataille de Weissembourg, à la suite de laquelle Landau est débloqué. L'année suivante, en 1795, il est grièvement blessé dans une attaque sur Mayence. Nommé chef de brigade le 13 juin 1795, Molitor fut employé pendant les quatre années suivantes soit en qualité de commandant de brigade, soit en qualité de chef d'état-major aux armées d'Allemagne, sous les généraux Pichegru, Kleber, Moreau et Jourdan. Ce ne fut que le 30 juillet 1799, après la belle défense de l'île d'Ehrlenrheim, au siége de Kehl, qu'il obtint le grade de général de brigade. Dans l'intervalle il s'était marié (en 1795). Lorsqu'à la suite des désastres de la campagne de 1799 en Italie, le Directoire confia presque une dernière armée française à Masséna, Molitor reçut l'ordre de se rendre en Suisse, près du futur vainqueur de Zurich. Placé avec sa brigade sur la gauche de Masséna, il remplit de la manière la plus brillante la tâche difficile qui lui était imposée. Chargé d'occuper le canton de Glaris et de couvrir la position de Soult, il attaque avec 1,500 hommes deux régiments autrichiens sur les sommets du mont Bragel; il les déloge, les culbute, et quelques jours après il se trouve tout à coup en face de cinq bataillons autrichiens soutenus par 1,200 Suisses. La position est critique : Molitor est établi avec peu de monde sur un plateau élevé dont la surface est peu considérable, et il commence à manquer de munitions. Il ne se décourage pas cependant; par ses ordres, ses soldats réunissent autour d'eux une grande quantité de pierres, de rochers, et quand l'ennemi se présente, ils se servent de cette nouvelle artillerie, dont les projectiles, en roulant sur les colonnes d'attaque, jettent le désordre dans leurs rangs. Profitant d'un moment favorable, le général fait battre la charge et culbute ses adversaires. Jellachich veut alors le chasser du canton de Glaris, rendez-vous des forces russes et autrichiennes. L'ennemi descend des montagnes sur la rive droite de la Linch, et voyant le jeune officier français à la tête de trois faibles bataillons de la 84e demi-brigade, il l'attaque à Kerensen; il est repoussé. Le vieux Souwaroff paraît à son tour, après avoir franchi le St-Gothard et après avoir tenté vainement de passer par Zurich; il se dirige sur Glaris avec 20,000 hommes. Le 28 septembre, Molitor se précipite sur l'avant-garde de Linken, la repousse jusqu'à l'Oberland et revient à la hâte sur les bords du lac de Klon-Thal. Souwaroff lui envoie un parlementaire pour lui dire qu'il est enveloppé de toutes parts et qu'il le somme de se rendre. « Ce n'est pas moi « qui me rendrai, ce sera vous, » répond fièrement Molitor, et avec ses trois bataillons il tient tête à des forces imposantes, empêche la jonction de ce corps, dix fois plus nombreux, et chasse enfin les Russes de la vallée, après leur avoir fait subir une perte de 4,000 combattants. Masséna, plein d'admiration pour d'aussi brillants faits d'armes, envoie un rapport spécial sur Molitor au Directoire, et il écrit au jeune général de brigade : « Je me suis empressé de faire con- « naître la part active que vous avez eue dans

« ces mémorables événements. On n'oubliera « pas qu'avec votre seule brigade vous avez ré- « sisté plusieurs jours aux Austro-Russes, que « vous les avez battus, que vous avez défendu « avec acharnement et sang-froid des positions « importantes pour l'armée, et que vous avez « de cette manière préparé la défaite de Souwa- « roff. Recevez donc aujourd'hui le témoignage « de la vive satisfaction du gouvernement pour « vos travaux, qu'il ne pouvait ignorer et qu'il « a justement appréciés. » C'est de cette époque que date l'amitié de Molitor et de Masséna. A la fin d'avril 1800, Molitor fut envoyé à l'armée du Rhin, sous Moreau. Deux jours après son arrivée, il se signale par la tentative la plus audacieuse. A la tête de trente carabiniers, il traverse le fleuve sous le feu de l'ennemi. Le surlendemain, 3 mai, il aide à culbuter les Autrichiens à Stockach; il contribue puissamment, le 5 mai, au gain de la bataille de Mœskirch; le 14 juillet, à celui de la bataille de Feldkirch. Cette dernière, avec celles de Marengo et de Hohenlinden, assure la paix de Lunéville. Les services rendus par Molitor avaient attiré sur lui les yeux du premier consul, qui cependant préférait les hommes des armées d'Italie à ceux ayant combattu en Allemagne. Le 6 octobre, il reçut le grade de général de division, et, à la paix, sa nomination au commandement de la 7e division militaire, à Grenoble. Il y resta jusqu'à la campagne de 1805. A cette époque, il fut envoyé à l'armée d'Italie, sous Masséna, pour être à la tête de la division d'avant-garde. Il se montra très-brillant aux combats de Veronette et de Vago le 29 octobre, et enleva même deux bouches à feu aux Autrichiens. Le 30 du même mois eut lieu la bataille de Caldiero; Molitor y combattit avec sa valeur accoutumée, et, après des efforts inouïs, il parvint à repousser complétement les Autrichiens. Le 3 novembre, il fait 800 prisonniers dans une marche offensive sur Vicence; le 4, il enlève la position de San-Pietro, culbutant ses adversaires et leur prenant 900 hommes. A la campagne si glorieuse de 1805 succéda la paix non moins glorieuse pour nous de Presbourg. Molitor fut envoyé par l'empereur en Dalmatie avec le titre de gouverneur civil et militaire et avec des pouvoirs très-étendus. Le général d'avant-garde de Masséna s'était voué à Napoléon, dont il était un des admirateurs les plus passionnés, et Napoléon, ayant reconnu en lui les qualités les plus essentielles, s'empressa de mettre son zèle et ses talents à l'épreuve en lui confiant une tâche des plus honorables et des plus difficiles. Les Autrichiens, malgré le traité de Presbourg, favorisaient en dessous les marines russe et anglaise dans les mers d'Illyrie; bien plus, le 4 mars 1806, cette puissance, au mépris des traités, livre les bouches de Cattaro. Aussitôt le nouveau gouverneur général se jette sur Zara, dont il s'empare; en peu de temps il fait la conquête de la province; puis, apprenant que le général Lauriston est cerné dans Raguse par les Russes et par les Anglais, il ne prend conseil que de son dévouement, et avant que les ordres lui parviennent, il court délivrer son frère d'armes. Les populations le reçoivent avec un enthousiasme qui tient du délire; c'est au point qu'il entend ajouter à la prière du *Domine salvum fac* ces mots : *et liberatorem nostrum Molitorem*. En récompense de sa belle conduite, Napoléon le créa grand officier de la Légion d'honneur et bientôt après chevalier de la Couronne de fer. Pendant cette campagne de 1806, Molitor avait repoussé par mer une partie de l'escadre russe bloquant l'île de Lesina, repris l'île de Cursola, battu les Monténégrins unis aux Russes, débloqué Lauriston dans Raguse; et certes il avait agi dans ces diverses opérations avec une grande habileté, puisque Marmont, qui épargne bien peu de ses collègues dans ses *Mémoires posthumes*, rend pleine et entière justice à Molitor. Ce dernier quitta ces parages en 1807, avec sa division, pour se rendre dans la Baltique. Après avoir aidé puissamment Brune à châtier la Suède et avoir soumis la Poméranie aux journées de Damgasten (13 juillet), de Lobnitz et de Rudebas, après avoir poursuivi les Suédois jusque sous les murs de Stralsund, il reçut le gouvernement de la province. Là comme en Dalmatie il déploya les talents de l'administrateur habile et intègre, et resta dans ce poste jusqu'à la fin de 1808. Les services qu'il rendit parurent tels que Napoléon lui donna le titre de comte avec un majorat de trente mille francs de rente. En 1809, Molitor fut placé à la tête d'une des divisions du corps de Masséna. Détaché après la bataille d'Eckmuhl sur Neumark, il arrêta la marche d'un corps autrichien, puis dégagea les Bavarois fortement compromis. Le 19 mai, il effectua le passage du Danube à Ebersdorff et s'empara de l'île de Lobau, d'où il chassa les Autrichiens. Le 21 du même mois, à Essling, vigoureusement engagé vers Aspern avec les premières troupes de l'armée ennemie, il soutint le choc de forces considérables, et on peut dire qu'il partagea avec Masséna la gloire de cette journée comme il en avait partagé les périls. Le 6 juillet 1809, sur le champ de bataille de Wagram, il fut chargé de l'attaque du village d'Aderkaa. A la tête de sa brave division, il contint pendant une partie de l'action les tentatives désespérées du centre de l'archiduc Charles. L'année suivante, Molitor fut choisi de nouveau par l'empereur pour exercer les importantes fonctions de gouverneur des villes anséatiques. En 1811, il passa en Hollande, reçut le grand cordon de l'ordre de la Réunion et conserva son commandement jusqu'à la campagne de 1813, ne prenant part ni aux luttes du Midi en Espagne et en Portugal, ni à celles du Nord en Russie et en Allemagne. Pendant les campagnes de Lutzen, de Bautzen et de Leipsick, en Saxe,

en 1813, Molitor eut ordre d'approvisionner les places du Nord, de veiller à leur armement; puis, avec le peu de troupes qui lui restait, lorsqu'il eut mis les garnisons nécessaires partout, il tint la campagne, empêchant l'insurrection de prendre un caractère national dans les provinces confiées à son gouvernement, et sachant conserver à la France les vieux soldats qu'il avait près de lui. Avec eux il lutta aux combats de l'île de Bommel et de Bois-le-Duc. Cependant le jour des revers était venu, Molitor, auquel la victoire avait toujours été fidèle, se trouve tout à coup, après vingt ans de luttes, revenu sur les bords de la Moselle pour disputer à l'étranger le sol de la patrie. Placé au corps de Macdonald, il prend la part la plus glorieuse aux affaires de la Chaussée, de Châlons-sur-Marne et de la Ferté-sous-Jouarre, puis il reçoit le commandement du 11e corps, avec lequel il combat pendant le reste de la campagne et jusqu'au dernier moment. Louis XVIII sut apprécier le beau caractère de Molitor, qui, loin de faire défection à l'empereur, ainsi que beaucoup de ses anciens compagnons de gloire, avait eu le courage et le bon goût de se tenir à l'écart, évitant de se montrer et exagérant peut-être ainsi le devoir. Le roi voulut s'attacher un officier général dont le caractère lui présentait le type des anciens et féaux chevaliers. Il le nomma inspecteur général d'infanterie le 1er juin 1814, chevalier de St-Louis le 27 du même mois et grand-croix de la Légion d'honneur le 21 janvier 1815. Aux Cent-Jours, Napoléon, qui aimait et estimait Molitor, lui confia le soin d'organiser les gardes nationales de la 5e division et l'éleva à la dignité de pair de France. Le gouvernement de la seconde Restauration ne lui pardonna pas facilement la position qu'il avait acceptée de celui que l'on nommait alors l'usurpateur. Louis XVIII eût voulu que Molitor se fût tenu à l'écart, rejetant une ancienne amitié et ne se laissant pas émouvoir à la vue de son premier drapeau. Le général fut donc abandonné dans l'inaction. On l'éloigna et il ne fut replacé qu'en 1818 en qualité d'inspecteur d'infanterie. Enfin, le 29 janvier 1823, on lui donna le commandement du 2e corps de l'armée destinée à entrer en Espagne sous le duc d'Angoulême. Molitor franchit la Bidassoa et se dirige sur Tudela pour se porter sur Saragosse, où il entre le 26 avril. Avec ses troupes, il court à Ballesteros qui pressait Sagonte, débloque cette place, ravitaille Mequinenza, bat l'ennemi partout où il le rencontre, le rejette à Daroca, affranchit la vallée de l'Ebre et enfin s'empare de Valence le 13 juin. De Valence il marche sur Murcie, tenant toujours la gauche de l'armée française, puis sur Grenade. Avant de pénétrer dans Grenade, il fallait s'emparer de Lorca. C'était un poste assez important, ayant de bonnes fortifications, une vingtaine de pièces de gros calibre en batterie et 600 hommes d'élite pour sa défense. Molitor le fait enlever par un coup hardi qu'exécute avec habileté un de ses généraux, Bonnemains; il se rend maître non moins heureusement de Guadalhuctuna et des positions formidables de Campillo le 28 juillet. Après une série de combats des plus brillants contre l'infanterie de Ballesteros, les Espagnols sont poussés dans les montagnes, le corps de Riego est détruit, Alicante est soumis et les guérillas de cette partie de l'Espagne, contenues, ne peuvent rallier autour de Cadix l'armée principale des cortès. Les succès de Molitor lui valurent d'être chargé de conclure une convention qui fit cesser les hostilités, l'honneur d'être cité en première ligne dans l'ordre du jour d'Andujar en date du 9 août, la faveur d'être fait commandeur de l'ordre militaire de St-Louis le 5 août 1823 et élevé à la dignité de maréchal de France le 9 octobre 1823. Du 17 février 1828 au 1er août 1830, Molitor siégea au conseil supérieur de la guerre. Lorsque la révolution de juillet éclata, le maréchal en embrassa les principes et accepta avec empressement en 1831 (le 26 novembre) le commandement supérieur des 8e et 9e divisions militaires. Il remplit cette mission assez délicate avec sa fermeté, sa justice et sa bonté accoutumées. Nommé pair de France, mêlé dès lors à la carrière parlementaire, il apporta dans les discussions de la chambre haute un esprit juste, une parole nette, sobre, persuasive et pleine de bienveillance. En 1847, lors de la mort du duc de Reggio, le gouvernement de l'hôtel royal des Invalides étant devenu vacant, le roi Louis-Philippe le donna au maréchal Molitor, qui sut se faire aimer des vieux soldats de la France, comme il s'était fait apprécier par eux sur les champs de bataille. Molitor conserva ces hautes fonctions jusqu'au 23 décembre 1848, traversant les premiers moments de la révolution de février, et les terribles journées de juin; mais après l'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence de la république, le 10 décembre, il céda volontairement les Invalides au dernier des frères de l'empereur, désigné par l'opinion publique comme le gardien naturel des cendres de Napoléon. Molitor accepta, en compensation, la grande chancellerie de la Légion d'honneur, poste dans lequel il mourut tout à coup, le 28 juillet 1849, à l'âge de 79 ans. Quelques notices ont été publiées sur la vie du comte Molitor; une entre autres insérée dans le *Spectateur militaire* et due à la plume de M. Nicot, secrétaire perpétuel de l'académie du Gard, a été couronnée par l'académie de Metz. D. C.

MOLLENDORF. *Voyez* Moellendorf.

MOLLER ou MOELLER (Henri), théologien luthérien, était né, vers 1528, à Hambourg. Sa réputation le fit appeler à l'académie de Wittemberg, où il professa les langues anciennes et l'hébreu avec beaucoup de succès. Ayant refusé de signer les articles de foi dressés par le synode de Torgau, il perdit son emploi et revint dans sa ville natale, où il mourut le 26 novembre 1589.

C'était un homme très-savant dans les langues; et Mélanchthon en faisait un cas particulier. On a de lui : des *Commentaires* en latin sur Isaïe, Malachie, Osée, et sur les *Psaumes* de David : son *Commentaire* sur les Psaumes a été imprimé au moins deux fois, Wittemberg, 1573, 3 vol. in-8°, et Genève, 1603, in-fol.; il y a ajouté une traduction dont Bèze s'est servi pour faire sa paraphrase en vers. Suivant Richard Simon, les Commentaires de Moller sont diffus, mais écrits d'un style net et clair. On cite encore de lui : 1° *Dissertatio in Cœna Domini;* 2° *Scholia in omnes prophetas;* 3° *Adhortatio in cognoscendam linguam hebræam,* insérée dans le tome 5 des *Declamationes selectæ* de Mélanchthon, Wittemberg, 1590, in-8°; 4° des vers latins dans le tome 4 des *Deliciæ poëtar. germanor.* W—s.

MOLLER (Daniel-Guillaume), l'un des plus savants et des plus laborieux philologues allemands, aurait mérité une place parmi les érudits précoces. Né en 1642 à Presbourg, de parents protestants, il acheva son cours de philosophie à dix-huit ans, et visita les principales villes d'Allemagne, dans l'unique but d'acquérir de nouvelles connaissances. S'étant arrêté à Wittemberg, il y suivit les leçons de théologie et de médecine, et s'appliqua en même temps à l'étude des langues orientales, dans lesquelles il fit de rapides progrès. Il parcourut ensuite la Prusse, la Pologne, l'Angleterre, la Hollande, et, remontant les bords du Rhin, arriva à Strasbourg, où il acheva son cours de théologie. S'étant chargé de surveiller l'éducation des fils du gouverneur de Colmar, il employa ses loisirs à étudier l'alchimie, science qui comptait alors de nombreux partisans, et profita du voisinage de la Suisse pour voir un pays qui lui offrait tant de sujets d'observation. Il abandonna son emploi, dans la vue de satisfaire plus librement sa curiosité, visita à pied les diverses provinces de France, séjourna quelque temps à Paris, et de là se rendit à Rome afin d'assister au couronnement du pape Alexandre VII. Il était de retour à Presbourg en 1670, et il fut nommé, l'année suivante, sous-recteur du collége de cette ville. Ayant été député vers l'empereur pour demander la conservation des priviléges dont jouissaient les protestants de Hongrie, la liberté avec laquelle il réclama les droits de ses coreligionnaires déplut aux ministres; et il reçut l'avis de s'éloigner au plus tôt, s'il ne voulait être arrêté. Il revint promptement à Presbourg régler ses affaires, et choisit pour asile Nuremberg, où il fut accueilli avec distinction. Il fut nommé, en 1674, à la chaire de métaphysique et d'histoire de l'université d'Altdorf, et l'on joignit bientôt à cette place celle de bibliothécaire. Il remplit ces différentes fonctions avec beaucoup de zèle, et mourut le 25 février 1712. Il était membre des académies de l'Histoire de l'empire, des Curieux de la nature et des *Ricovrati.* On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, mais peu volumineux; la plupart ne sont que des thèses, des programmes et des dissertations. Niceron rapporte les titres de 164 dans le tome 12 de ses *Mémoires.* Nous nous bornerons à indiquer les principaux : 1° *Oratio de confusione linguarum Babylonica,* Wittemberg, 1662, in-4°. Il n'avait que vingt ans quand il prononça cette harangue, qui est fort savante. 2° *Meditatio de insectis quibusdam Hungaricis prodigiosis ex aëre una cum nive in agros delapsis,* Francfort, 1673, in-12; 3° *Curriculum poëticum*, Altdorf, 1674; *Mensa poëtica*, ibid., 1678, in-12, deux recueils des poésies que l'auteur avait composées dans sa jeunesse; 4° *Promulsis artis heraldicæ,* ibid., 1681, in-4°. Cette dissertation contient des recherches sur les principaux écrivains qui se sont occupés de l'art héraldique. 5° *Indiculus medicorum philologorum ex Germania oriundorum,* ibid., 1691, in-4°; 6° *De typographia,* ibid., 1692, in-4°. Cette courte dissertation a été réimprimée à la suite de la *Vie* de Jean Luft, en allem., par Zeltner, Nuremberg, 1727, et dans les *Monumenta typographica*, par J. Chr. Wolf, t. 2, p. 607-614. 7° *Dissertatio de opsimathia,* ibid., 1694, in-4°. Elle traite de l'utilité des bibliothèques et des services qu'on en peut retirer. 8° *De scytala Lacedæmoniorum,* ibid., 1695, in-4°. Ce sont des recherches sur les moyens employés par les anciens pour communiquer secrètement. 9° *De techno-physiotamis,* ibid., 1704, in-4°. Cette dissertation, très-intéressante, contient des recherches sur les cabinets d'histoire naturelle et de curiosités, et leur utilité, avec des observations sur les devoirs de ceux qui sont chargés de leur conservation; elle a été réimprimée par Koeller dans le *Sylloge aliq. script. de bene ordinanda et ornanda biblioth.* (*voy.* Koeller). 10° Cinquante *Dissertations* sur Quinte-Curce, Cornelius-Nepos, Salluste, Florus, Justin, Suétone, Tacite, etc., et les principaux historiens du moyen âge. Dan. Czvittinger a rassemblé une foule de détails pleins d'intérêt sur la vie et les ouvrages de Moller dans le *Specimen Hungariæ litterar.*, p. 256-275. On peut consulter aussi Horanyi, *Mem. Hungar.*, t. 2, p. 628-646; Will, *Dictionnaire des Nurembergeois,* t. 2, p. 640-649, et Klein, *Notice des pasteurs hongrois.* W-s.

MOLLER (Jean), célèbre philologue, né en 1661 à Flensbourg, dans le duché de Sleswig, était fils d'Olaüs Moller, pasteur de cette ville. Il fréquenta successivement les universités de Kiel, d'Iéna et de Leipsick, et fit de grands progrès dans la théologie, la philosophie et la littérature. Ses études terminées, il alla visiter les bibliothèques de Hambourg et de Copenhague, et en tira un grand nombre de pièces inédites et de notes relatives à l'histoire littéraire des pays du Nord. Ayant reçu une vocation pour l'Eglise de Flensbourg, il la refusa, préférant suivre la carrière de l'enseignement, à laquelle il se croyait plus d'aptitude. Il fut nommé en 1685 régent au collége de sa ville natale; il en devint corecteur

en 1690, et recteur en 1701. C'était le dernier terme de son ambition; car il ne voulut accepter ni les chaires éminentes qu'on lui offrit dans les principales universités d'Allemagne, ni la place de conservateur de la bibliothèque d'Oxford, avec quatre cents livres sterling d'appointements. Son modique revenu suffisait à ses besoins; et il n'avait d'autre plaisir que de rassembler et de mettre en ordre des matériaux pour le grand monument qu'il se proposait d'élever à la gloire de son pays. Il supporta avec résignation les infirmités, suite de sa vie sédentaire et trop occupée, et mourut le 20 octobre 1725. On a de lui : 1° *Prodromus Cimbriæ litteratæ*, Sleswig, 1687, in-4°. C'est le plan de l'ouvrage auquel il travailla pendant cinquante ans, et qu'il n'eut pas la consolation de terminer. 2° *Isagoge ad historiam Chersonesi cimbricæ*, Hambourg, 1691, in-8°. On y trouve l'indication de tous les ouvrages qui avaient paru sur l'histoire du Danemarck et des pays voisins. 3° *Homonymoscopia historico-philologico-critica*, ibid., 1697, in-8°. La ressemblance des noms est la principale source des erreurs qui se glissent dans l'histoire littéraire : Moller en a relevé un grand nombre dans cet ouvrage vraiment utile. (*Voy.* le *Dictionnaire* de Bayle, article Démétrius, note B.) 4° *Bibliotheca septentrionis eruditi*, ibid., 1699, in-8°, 2 parties. Il a réuni sous ce titre l'ouvrage d'Alb. Bartholin : *De scriptis Danorum* (*voy.* Bartholin); celui de J. Scheffer : *Suecia litterata*, et l'*Isagoge ad historiam* citée plus haut, avec des notes et des additions importantes. 5° *Diatribe de Helmoldo presbytero, historico sæculi* XII *inedito*, Lubeck, 1702, in-4°; 6° une bonne édition du *Polyhistor* (*voy.* Morhof). Mais l'ouvrage le plus considérable de Moller, et celui qui a mis le sceau à sa réputation, est le suivant : 7° *Cimbria litterata seu historia scriptorum ducatus utriusque Sleswicensis et Holsatici, quibus Lubecenses et Hamburgenses accensentur*, Copenhague, 1744, 3 vol. in-fol. La première partie comprend les vies de plus de deux mille écrivains nés dans le Danemarck ou dans les pays voisins; la seconde, celle des auteurs étrangers qui s'y sont établis ou qui y ont fait un long séjour; et la troisième, les vies que Moller n'a pas cru devoir faire entrer dans les deux premières classes, à raison de leur étendue. Cet ouvrage n'est pas exempt d'erreurs; mais, tel qu'il est, il prouve une immense érudition et une patience infatigable. Les deux fils de Moller, Bernard et Olaüs-Henri, ont publié sa Vie en latin, Sleswig, 1734, in-4°. — *Olaüs-Henri* Moller, né à Flensbourg en 1715, fut nommé en 1774 professeur honoraire d'histoire littéraire à Copenhague, et devint en 1740 recteur dans sa ville natale, où il mourut le 5 avril 1796. Outre la vie de Jean, on a de lui un grand nombre de tables généalogiques, et des notices historiques sur Flensbourg et sur d'autres villes, etc., du duché de Sleswig et sur divers points de l'histoire de Danemarck. Il fut le rédacteur de la *Bibliothèque danoise* (en allemand), depuis le quatrième cahier jusqu'au neuvième (Copenhague, 1743-1749, in-8°). Les trois premiers sont dus à L. Harboe et à Jacques Langebek. W—s.

MOLLER (Georges), architecte allemand, né le 22 janvier 1784 à Diepholz, dans le Hanovre, d'un père avocat. Il étudia l'architecture d'abord à Carlsruhe (1802-1807) sous la direction de Weinbrenner; ce fut pendant ce temps qu'il visita Strasbourg et Fribourg et leurs célèbres cathédrales. On commençait en Allemagne à s'intéresser à l'étude des monuments du moyen âge, dont Moller était un admirateur enthousiaste. Dans un voyage qu'il fit en Italie (1807-1810), il prêta moins d'attention aux temples antiques, qui lui paraissaient de faibles copies de l'art grec, qu'aux édifices du moyen âge à Florence, Pise et Sienne. Tout en admirant pourtant les ouvrages grandioses des Romains, tels que ponts, aqueducs, amphithéâtres, il pensait aux belles cathédrales que nous avons citées tout à l'heure; le souvenir des vieux restes de l'art allemand le poursuivait, et ce fut à Rome qu'il exécuta de grands dessins des monuments qu'il avait visités en Allemagne. Quand Moller revint dans le pays qui l'avait envoyé comme pensionnaire en Italie, il le trouva compris dans le nouveau royaume de Westphalie; ne voulant pas servir l'étranger, il quitta le Hanovre et accepta du service à la cour grand-ducale de Hesse. Il fixa donc sa résidence à Darmstadt, qu'il ne quitta plus. Il fut bientôt nommé architecte de la cour (*Hofbaumeister*), et, comme le prince Louis Ier avait beaucoup de goût pour les arts, comme il était dignement secondé par le secrétaire de son cabinet, conseiller intime Schleiermacher, Georges Moller put diriger le mouvement artistique qui se produisait alors à Darmstadt. La nouvelle ville était en voie d'agrandissement; le style des constructions particulières se ressentit de l'impulsion donnée par Moller. En même temps, ce dernier construisait de plus grands édifices et des monuments publics, le Casino (1817), l'Opéra (1819), l'Église catholique (1824), la nouvelle Chancellerie (1826). L'église que nous venons de nommer est un beau bâtiment circulaire de cinquante-sept mètres de diamètre, surmonté d'un magnifique dôme de quarante et un mètres d'élévation, qui est supporté par vingt-huit grandes colonnes de seize mètres de hauteur. Quoique très-simple, l'effet en est imposant. On y a beaucoup blâmé cependant la répercussion des sons; mais ces échos ne sont pas la faute de Moller, qui voulait la forme ordinaire en croix; on lui avait imposé la condition de faire à peu de frais un édifice le plus spacieux possible. Un heureux hasard avait mis Moller en possession du plan géométrique original de la cathédrale de Cologne, retrouvé sur un vieux parchemin dans un grenier; il le publia vers 1818, appelant le premier

l'attention sur ce monument, sur son achèvement possible et sur son importance au point de vue national et religieux. Un second dessin fut retrouvé quelque temps après par Moller: il représente les deux tours dans la forme qu'on voulait primitivement leur donner; Moller l'a inséré dans ses *Monuments de l'architecture allemande* (Denkmæhler der deutschen Baukunst), première publication de ce genre en Allemagne; il a rendu ainsi possible la construction des deux tours de la cathédrale d'après le projet original. En 1827, Moller construisit l'église catholique de Bensheim, et l'année suivante il acheva la coupole de la cathédrale et éleva le théâtre, à Mayence. Citons encore de lui : les restaurations au château du prince de Metternich à Johannisberg, le palais ducal à Wiesbaden (1837-1840), et le viaduc de la vallée de Gœls, près d'Aix-la-Chapelle; œuvres qui, au point de vue de la construction, appartiennent aux meilleurs travaux exécutés en Allemagne dans les temps modernes. Moller, comme il le dit dans ses ouvrages, a essayé de faire revivre, non pas les formes extérieures de cette architecture gothique qu'il avait profondément étudiée, mais ses formes intimes et organiques, en les rendant applicables à nos constructions modernes en pierre, en bois et en fer. Il prétendait avoir retrouvé le secret des architectes de ce temps-là, ce qu'il a défini lui-même, *Das Netz-toder Knotensystem,* et qu'il a pratiqué plusieurs fois, surtout pour la construction des toits et couvertures d'édifices. Moller passait pour un habile maître en ce genre. Ainsi sa coupole à la cathédrale de Mayence, en fer et en zinc, est remarquable de hardiesse et de simplicité; nous en dirons autant du couronnement de la salle de spectacle dans la même ville, qui se distingue en outre par cette heureuse disposition; c'est que Moller a donné à l'extérieur du théâtre la forme semi-circulaire de l'intérieur. Ce procédé, comme on sait, a été depuis imité par M. Semper, avec plus de bonheur encore, pour le théâtre de Dresde. Moller avait été nommé, en 1844, directeur général des bâtiments de Hesse-Darmstadt. Sa passion pour le moyen âge lui avait procuré la connaissance et l'amitié de Gœthe, de Humboldt, de Boisserée, de Rauch. Moller, qui avait pendant toute sa vie été d'une santé faible, mourut le 13 mars 1852. Il a formé de nombreux élèves, dont quelques-uns sont devenus des architectes distingués, Lerch, Hessemer, André, etc. Un monument lui a été élevé par eux dans le cimetière de Darmstadt. Moller avait, chose singulière! exprimé le vœu d'être enterré dans un cercueil sans couvercle; son corps fut donc descendu dans la fosse à découvert et la terre simplement jetée dessus. Moller est l'auteur, outre les *Monuments* dont nous avons parlé (1815-1845, 3 vol.; 2e édit., 1836, avec un texte en français et en anglais), des publications suivantes : 1° la *Cathédrale de Limbourg et l'église St-Paul à Worms,* Darmstadt, 1824; 2° la *Cathédrale de Fribourg en Brisgau,* ibid., 1826; 3° la *Cathédrale de Cologne, et remarques sur son achèvement,* ibid., 1818; et enfin d'un ouvrage fort important, 4° *Matériaux pour la science de bâtir* (Beitræge zur Constructionslehre), ibid., 1835-1842, 3 part., où il expose savamment les lois de l'architecture du moyen âge en Allemagne. G. D—G.

MOLLERUS (Jean-Henri), homme d'Etat hollandais, naquit vers 1753 à la Haye, où son père était président de la haute cour de justice. En 1784, il fut nommé greffier du conseil d'Etat, qui alors était chargé particulièrement de diriger les affaires de la guerre. Il fit ensuite partie de la commission qui, en 1787, fut envoyée à Bois-le-Duc pour y prendre des informations sur les désordres et le pillage commis dans cette ville par des militaires. Revenu à la Haye, il continua d'exercer les fonctions de greffier du conseil d'Etat jusqu'à l'invasion française en 1793. On lui offrit à cette époque la place de secrétaire du comité qui avait remplacé le conseil d'Etat; mais, peu partisan du nouveau gouvernement, Mollerus refusa. En 1799, il se rendit, avec Van Stralen, au Helder, où se trouvait le quartier général anglo-russe, afin de solliciter une intervention qui pût ramener l'ancien ordre de choses. Mais leurs efforts ayant été impuissants, Mollerus crut devoir se rallier au pouvoir établi, et il accepta, en 1802, la place de secrétaire des Etats provinciaux de la Hollande. Nommé en 1804 membre du conseil des possessions de la république en Asie, il fut confirmé dans cet emploi sous le gouvernement de Schimmelpeninck (*voy.* ce nom), à qui l'on conféra en 1805 la dignité de grand pensionnaire. Ce pouvoir ayant cessé en 1806, par l'élévation de Louis Bonaparte au trône de Hollande, Mollerus devint membre du conseil d'Etat, peu après ministre de l'intérieur, et enfin ministre des cultes. Il fit ensuite partie de la commission que Napoléon manda à Paris pour délibérer sur le projet qu'il avait formé d'incorporer la Hollande à son empire. D'abord assez mal accueilli parce que Bonaparte connaissait son attachement à l'ancien gouvernement, il fut néanmoins appelé en 1811 au Corps législatif, par le département des Bouches-de-la-Meuse. Chargé de présenter le budget de cette année, il prononça un discours fort étendu, où il fit un tableau séduisant de l'état des finances de l'empire. Son rapport, qui fut aussitôt converti en loi, essuya de vives critiques en Angleterre, où le journal *The Day* se fit remarquer par une sortie violente contre ce budget et contre celui qui l'avait présenté. Mollerus eut ensuite la direction des ponts et chaussées dans les départements hollandais, quoique cette partie lui fût étrangère. Lors du retour de la maison de Nassau, en 1814, il fut appelé au ministère de la guerre avec le titre de commissaire général, la direction suprême étant confiée

au prince héréditaire d'Orange. Il se démit peu après de ces fonctions pour entrer au conseil d'Etat, dont il devint vice-président en 1816. Mollerus mourut à la Haye vers 1830. M—D j.

MOLLET (Claude), premier jardinier de Henri IV et de Louis XIII, se distingua par son goût et ses connaissances dans son art. On ignore l'époque de sa naissance et le genre d'éducation qu'il reçut; mais les travaux qu'il a exécutés pendant sa vie, les découvertes qu'il a faites et les principes qu'il a consignés dans son ouvrage lui assignent dans la culture des jardins le même rang qu'Olivier de Serres occupe parmi nous dans la culture des champs. Henri IV, l'ayant nommé son premier jardinier, sut apprécier son mérite. Ce prince suivait avec intérêt les travaux et les embellissements que Mollet exécutait dans ses différentes maisons. Il s'entretenait familièrement avec lui. Ce fut par ses ordres que plusieurs milliers d'arbres fruitiers furent plantés à cette époque dans les jardins de Fontainebleau. Mollet introduisit dans ce lieu et dans d'autres maisons royales bien des plantes qui y étaient inconnues auparavant, telles que les pins, les pois sans parchemin, etc. Il s'appliqua aussi à tracer des jardins à grands compartiments et à dessins figurés, genre d'ornement que nous avions emprunté aux Italiens, et qu'un goût plus simple et plus réfléchi a heureusement proscrit dans ces derniers temps. C'est d'après ces principes qu'il traça, en 1595, les jardins de St-Germain, et qu'il tailla les cyprès qu'il avait plantés, en les soumettant aux formes de l'architecture. Ces arbres ayant péri par le froid rigoureux de 1608, il les remplaça par le buis. Mollet recueillait avec soin toutes les plantes nouvelles qu'il pouvait se procurer, soit comme ornement, soit comme objet d'utilité. Il cultivait une grande quantité d'herbes médicinales. Il allait visiter les jardins les plus célèbres de cette époque, et il obtenait par des échanges les plantes les plus remarquables. Après avoir été le créateur des parterres à compartiments vers l'année 1582, et avoir ordonné un assez grand nombre de jardins d'après ce système, il fut chargé, en 1608, de faire des plantations dans le jardin des Tuileries. Mollet vécut encore quelques années, recherché et considéré par les personnes de distinction. Ses deux fils, André et Noël Mollet, firent paraître après sa mort son ouvrage intitulé *Théâtre des plans et jardinages, contenant des secrets et inventions incognus à tous ceux qui jusqu'à présent se sont meslés d'écrire sur cette matière*, avec un *Traité d'astrologie propre pour toutes sortes de personnes, et particulièrement pour ceux qui s'occupent de la culture des jardins*, par Claude Mollet, Paris, chez Charles de Sercy, in-4°, avec 22 planches de dessins inventés par André-Jacques et Noël, fils de l'auteur, 1652. Cet ouvrage, où l'on trouve la météorologie appliquée pour la première fois aux travaux du jardinage, a eu plusieurs éditions. La seconde, publiée en 1660 sous le titre de *Théâtre du jardinage, contenant une méthode facile*, etc.; celle de 1676, ainsi que les suivantes, sont inférieures à la première sous tous les rapports. L—ie.

MOLLET (Joseph), né à Aix en Provence, le 5 novembre 1758, fut d'abord professeur de physique au collége de l'Oratoire dans cette ville, et passa ensuite, avec la même qualité, à l'école centrale de Lyon, où il enseigna longtemps. Il était rentré dans sa patrie depuis quelques années lorsqu'il mourut, le 30 janvier 1829. On a de lui : 1° *Etude du ciel, ou Connaissance des phénomènes astronomiques mise à la portée de tout le monde*, Paris, 1803, in-8°; 2° *Discours sur l'influence des sciences sur le commerce et les arts*, Lyon, 1812, in-8°; 3° *Eloge historique de Jean-Emmanuel Gilibert*, Lyon, 1816, in-8°; 4° *Mécanique physique, ou Traité expérimental et raisonné du mouvement et de l'équilibre dans les corps solides*, Avignon, 1818, in-8°; 5° *Hydraulique physique, ou Connaissance des phénomènes que présentent les fluides, soit dans l'état de repos, soit dans celui de mouvement*, Lyon, in-8°; 6° *Cours élémentaire de physique expérimentale*, Lyon et Paris, 1822, in-8°; 7° *Mémoire sur la composition et sur l'action de la pile voltaïque*, Lyon, 1823, in-8°; 8° *Gnomonique graphique, ou Méthode simple et facile pour tracer les cadrans solaires sur toute sorte de plans, en ne faisant usage que de la règle et du compas*, suivie de la *Gnomonique analytique*, Paris, 1827, in-8°. — Mollet (Jean-Louis), négociant de Genève et commis à la chambre de cette ville, né en 1728, et mort en 1779, est auteur de deux ouvrages publiés sous le voile de l'anonyme : 1° *Lettre à M. Jean-Jacques Rousseau sur la fête donnée en* 1761, *à l'occasion de l'exercice prussien introduit à Genève dans la milice bourgeoise*, Genève, 1761, in-8°; 2° *Lettres de Sophie à une de ses amies*, Genève, 1779, 2 vol. in-8°. — Mollet, député à la convention nationale pour le département de l'Ain, vota dans le procès de Louis XVI l'appel au peuple, la détention jusqu'à la paix et le sursis à l'exécution. Après la session conventionnelle, il se retira à Belley, sa patrie, où il mourut en mars 1834. M—D j.

MOLLEVAUT (Etienne), né à Jouy en 1745, avocat distingué du parlement de Nancy, fut maire de cette ville en 1790, après les troubles suscités par la révolte de la garnison qui voulait forcer ses chefs à quitter le commandement. Peu de temps après, il fut élu membre du directoire du département de la Meurthe. Le marquis de Bouillé, dans son rapport, rendit justice aux efforts qu'il avait faits pour maintenir l'ordre. Mollevaut fut appelé au tribunal de cassation, au mois de mars 1791, et nommé par le département de la Meurthe, en septembre 1792, député à la convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, Mollevaut vota pour la détention pen-

dant la guerre et le bannissement à la paix. Il fut ensuite d'avis de l'appel au peuple. Il était, au mois de mars 1793, membre de la commission des Douze chargée de l'examen des arrêtés de la commune de Paris ; il en devint bientôt le président. Cette commission ayant été supprimée sur le rapport de Barrère, Mollevaut fut décrété d'arrestation le 2 juin. Il parvint à s'échapper ; mais il fut mis hors de loi le 28 juillet. Caché pendant vingt-deux mois en Bretagne, chez de la Haye, son collègue, au milieu de tant de fidèles royalistes, il ne sortit de cette prison volontaire qu'après le 9 thermidor. Au mois de mars 1795, il obtint sa réintégration à la convention, et peu de temps après, en fut nommé secrétaire. Par suite de la réélection des deux tiers conventionnels, il passa au conseil des Anciens où il fut successivement élu secrétaire et président ; sorti en 1798, il fut réélu au conseil des Cinq-Cents. Par suite de la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), il devint membre du nouveau corps législatif, dont il cessa de faire partie en 1807. Des fonctions législatives il passa aux fonctions universitaires, plus pacifiques et alors plus avantageuses, et il remplit, à la satisfaction générale, la place de proviseur au lycée de Nancy, où ses compatriotes lui firent un accueil honorable. Il fut ensuite nommé professeur d'histoire à la faculté des lettres. Au moment des événements de 1814, chargé de complimenter le comte d'Artois, il accepta cette mission avec un plaisir qui annonçait quels avaient été ses véritables sentiments pendant toute sa vie. L'année suivante, quoiqu'il n'y eût plus au barreau aucun de ceux qui avaient été les émules de ses premiers succès, il ne reçut pas moins de ses nouveaux confrères un témoignage d'estime dû à sa haute réputation. Ils l'élurent unanimement pour bâtonnier de l'ordre ; mais il ne jouit pas longtemps de cet honneur, étant mort en 1815, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il était président du bureau gratuit de consultation pour les pauvres. Outre un grand nombre de rapports et d'opinions dans nos assemblées législatives et de mémoires judiciaires qui ont été imprimés, on a de Mollevaut un *Discours sur les récompenses, prononcé à la distribution des prix du lycée impérial de Nancy*, 1804, in-8°. Le recueil des mémoires de Mollevaut, que nous avons sous les yeux, montre en lui un jurisconsulte instruit, doué d'un esprit juste et d'un talent ferme. On vit aussi avec un vif intérêt le discours qu'il prononça aux funérailles de son frère, l'abbé Mollevaut, ancien curé de St-Vincent et St-Fiacre à Nancy, Paris, 1803. On remarque dans ce discours la joie profonde que la conclusion du concordat de 1801 avait produite en Lorraine. C.-L. Mollevaut, son fils (*voy.* l'article suivant), lui a consacré une notice biographique à la tête de sa traduction de la *Vie d'Agricola*, Paris, 1822, in-18. A—D.

MOLLEVAUT (Charles-Louis), littérateur français, fils du précédent, naquit à Nancy le 26 septembre 1776. Il fit de brillantes études, et songea à se vouer à la carrière de l'enseignement. En 1805, il était professeur de la première classe des langues anciennes au lycée de Nancy, dont son père était proviseur, quand il débuta dans les lettres par une traduction libre des *Amours d'Héro et Léandre*, poëme de Musée le grammairien : cette traduction fut bien reçue du public, et il la fit suivre de plusieurs autres soit en prose, soit en vers, qui n'eurent pas moins de succès : Salluste, en prose (1809) ; les *Elégies* de Tibulle, en vers (1806) ; Tibulle, en vers (1814) ; Catulle, en vers (1812) ; Virgile, en prose (1814-1818) et en vers (1822-1830) ; les *Elégies* de Properce, en vers (1816) ; les *Amours* d'Ovide, en vers (1821) ; la *Vie d'Agricola* de Tacite (1822) ; Anacréon, en vers (1825) ; l'*Art poétique* d'Horace, en vers (1835). (*Voy.* Tibulle, Salluste, etc.). Presque toutes ces traductions se font remarquer par une grande précision et par une exactitude rigoureuse, parfois même trop rigoureuse, car Mollevaut, en s'appliquant surtout à traduire vers pour vers, a souvent été amené à des tournures de phrases vicieuses, ou tout au moins sans élégance. Sa traduction des Géorgiques est accompagnée de notes dans lesquelles est critiquée la traduction de Delille. Ses traductions d'Ovide, de Tibulle, de Catulle, de Properce, sont de beaucoup supérieures aux autres, et elles ont été plusieurs fois réimprimées. Mollevaut était plus connu comme traducteur que comme auteur original ; on lui doit cependant quelques poésies où l'on trouve plus de douceur et de grâce que de force et de verve. Nous signalerons seulement : 1° *Eloge de Goffin, ou les Mines de Beaujon*, Paris, 1812, in-4°, couronné par l'Institut ; 2° *Poésies*, Paris, 1813, in-12 ; réimprimées en 1821, sous le titre de *Poésies diverses*, Paris, 1821, in-8° ; 3° la *Paix*, élégie adressée à la duchesse d'Angoulême, Paris, 1814, in-4° ; 4° *Ode sur le mariage de S. A. R. Monseigneur le duc de Berri*, Paris, 1816, in-8° ; 5° *Elégies*, Paris, 1816, in-12 ; 2e édit., corrigée et augmentée, 1821, in-18 ; 6° les *Fleurs*, poëme en quatre chants, Paris, 1818, in-18 ; 7° *Restauration de la statue de Henri IV*, ode, Paris, 1818, in-8° ; 8° *Cent Fables de quatre vers chacune*, Paris, 1820, in-18 ; 9° *Louis XVIII refuse d'abdiquer la couronne, ou la Légitimité*, ode, Paris, 1820, in-8° ; 10° *Chants sacrés*, Paris, 1824, in-18 ; 2e édit., 1832, in-18 ; 11° *Pensées en vers*, Paris, 1829, in-18 ; 2e édit., 1833, in-18 ; 12° la *Postérité*, ode, 1835, in-8°, plusieurs fois réimprimée ; pièce de vers qui se distingue sous le rapport de l'harmonie, de l'élégance et de la pureté du style. La 5e édition, Paris, 1839, in-12, est augmentée de cent Epigrammes de Martial, toutes traduites vers pour vers, avec le portrait du traducteur. 13° *Soixante Fables nouvelles*, en quatrains, 1838, in-18 ; 14° *Cin-*

quante Sonnets dédiés aux cinquante membres titulaires et honoraires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1843, in-8°; 15° divers mémoires ou notices insérées dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ou autres recueils. Mollevaut avait été nommé membre correspondant de l'Institut en 1811, et membre titulaire en 1816. Il est mort à Paris le 13 novembre 1844. Z.

MOLLIEN (le comte Nicolas-François), ancien ministre du trésor public sous l'empire, pair de France sous la restauration et le gouvernement de juillet, naquit à Rouen le 28 février 1758. Son père, manufacturier habile et considéré, avait été conduit par la nature même de ses occupations à étudier les problèmes financiers et économiques qui agitaient alors les esprits. Le jeune Mollien entrait dans la vie au moment où la science et l'industrie commençaient cette féconde alliance qui devait être un des caractères particuliers de notre temps. L'ouvrage d'*Adam Smith*, sur la richesse des nations, venait de paraître. Nous avons tous lu, dans notre première enfance, un livre qui a contribué à nous faire ce que nous avons été, une fois hommes. L'ouvrage d'Adam Smith fut, pour M. Mollien, ce livre des livres; il décida de la vocation du jeune homme; sa curiosité se tourna dès lors vers les études économiques. Il adopta la plupart des idées libérales du créateur de la nouvelle science; nous le verrons dans toute sa vie publique fidèle à ces principes, occupé à les faire prévaloir, autant du moins que la liberté lui en était laissée par le maître jaloux qu'il servait. Les études du jeune Mollien se terminèrent à Paris; il montrait déjà des facultés distinguées, le goût du travail et de la règle. Il obtint à la fin de ses études un prix au concours général des colléges; ce premier succès lui valut son admission parmi les aspirants du contrôle général. D'ailleurs, ses idées sur la carrière qu'il choisirait étaient loin d'être arrêtées. Il revint à Rouen, et s'y livra à l'étude du droit sous la direction d'un habile avocat. Parmi les affaires dont celui-ci chargea son jeune élève, s'en trouvait une où les questions de commerce et de banque tenaient le premier rang. Il s'agissait d'un compte de société et de la liquidation d'un armement fait pour les Indes vingt ans auparavant. Un vieil officier général dont la fortune se trouvait engagée dans ce procès, le marquis de Verdière, se prit d'amitié pour son jeune défenseur. Il voulut l'amener avec lui à Paris. Le célèbre avocat Gerbier, chez lequel on le conduisit, lui fit un accueil paternel. Le grave jurisconsulte n'hésita pas à mettre sa signature au bas du mémoire rédigé par ce légiste de dix-huit ans. Un début si flatteur semblait devoir fixer les incertitudes de M. Mollien, et le vouer au barreau. Ce fut le contraire qui arriva. Gerbier en applaudissant à des dispositions si précoces, avait été séduit par l'heureux extérieur, par l'expression intelligente et modeste de ce jeune homme. Il l'interrogea sur ses projets d'avenir. « Laissez là le droit et nos vieilles lois, « lui dit-il résolûment; une révolution est à nos « portes, qui va changer et renouveler toute « notre législation; n'apprenez point ce qu'il « vous faudrait sitôt oublier. » Quatre jours après ces paroles prophétiques, le marquis de Verdière présentait son jeune défenseur au maréchal de Richelieu; celui-ci le recommandait à son tour aux amis puissants qu'il avait dans les administrations des finances; et M. Mollien obtenait son admission définitive au ministère. Ainsi deux hommes supérieurs, que l'inégalité des conditions séparait alors profondément, Gerbier et le maréchal de Richelieu, avaient, par un même instinct, pressenti la carrière dans laquelle M. Mollien devait trouver l'emploi de ses facultés et l'illustration de son nom. On aime à découvrir, dans la jeunesse des hommes devenus célèbres, les auxiliaires que le hasard leur envoie; le vieux maréchal de Richelieu, ouvrant la porte des emplois au futur ministre de l'empereur Napoléon, n'est pas une des moindres singularités que cette recherche puisse offrir. — Nos esprits, habitués aujourd'hui aux règles fixes de la comptabilité publique, à l'uniformité inflexible de l'impôt, surtout à la publicité donnée incessamment à la situation bonne ou mauvaise de la fortune de l'Etat, se figurent difficilement le chaos, les priviléges sans raison, les expédients ruineux auxquels étaient livrées à cette époque les finances de la France; un mystère impénétrable, décoré du nom de raison d'Etat, enveloppait tous les abus et les misères de ce système. M. Mollien a tracé lui-même un tableau animé des premières impressions que son esprit droit et judicieux reçut d'un tel spectacle. Il y avait pour l'Etat, comme pour les gens en train de se ruiner, des intermédiaires qui vendaient cher leur secours; la plupart des branches du revenu public étaient ou affermées ou mises en régie intéressée. La compagnie des fermiers généraux donnait à chacun de ses membres quatre à cinq cent mille francs de profit chaque année. Le mot célèbre : « Ils sont chargés de recouvrer les « revenus publics, à condition d'en rendre quel- « que chose à l'Etat, » n'était que l'exagération de la vérité (1). — Les faiseurs de projets ne man-

(1) Pour maintenir un tel système il fallait toutes les rigueurs fiscales et l'arbitraire de tribunaux spéciaux; l'impôt odieux de la gabelle n'était perçu qu'au moyen de lois draconiennes, qui érigeaient en crimes de simples délits et frappaient sans pitié des paysans trop misérables pour acquitter le montant des taxes. — Toutes nos idées du juste et de l'injuste sont bouleversées quand nous apprenons, par les témoignages mêmes de Mollien, que le seul impôt du sel avait amené dans l'année 1783 quatre mille visites domiciliaires et l'arrestation de onze mille individus, dont deux cents étaient envoyés aux galères. — Sur six mille forçats qui se trouvaient aux bagnes, deux mille étaient de simples contrebandiers!... On comprend la terreur et la haine que la gabelle avait inspirées à nos pères, et l'on partage l'indignation des économistes et des philosophes du 18e siècle. « Ainsi, dit M. Mollien, des juges, affranchis pour leur pro-

quaient pas plus alors dans le monde financier que dans le monde politique. Chacun avait un merveilleux secret pour la régénération des finances. L'*Homme aux quarante écus* n'avait corrigé personne : tous les jours se produisaient les inventions les plus singulières. M. Mollien, qui eut toute sa vie l'horreur du désordre et des expédients ruineux, craignait encore plus le charlatanisme et l'esprit d'aventure en matière de finances; par une faculté rare chez les meilleurs esprits, il était aussi ennemi de la routine que des théories radicales; dès sa jeunesse, il avait le goût du possible, qui n'arrive d'ordinaire qu'avec la maturité de l'âge. Dans la position encore modeste qu'il occupait, il avait étudié avec un soin particulier le mécanisme compliqué de la ferme générale; le bail de cette compagnie allait expirer, il fut chargé d'en préparer le renouvellement pour l'année 1786. Le jeune financier n'eut pas trop de peine à amener les directeurs de la compagnie à fixer le prix du nouveau bail, non d'après la moyenne des dernières années, comme on l'avait fait auparavant, mais d'après une moyenne accrue de la plus-value que chaque année devait apporter dans les revenus publics. Cette progression, que Necker avait entrevue, que M. Mollien appliquait le premier, est devenue depuis la règle invariable de l'appréciation de nos budgets; ni la guerre d'Amérique avant la révolution, ni les deux dernières guerres auxquelles nous venons d'assister n'ont démenti cette confiance hardie dans les forces et la fécondité de notre pays. Le renouvellement du bail de la ferme générale fut un événement dans le ministère passager de M. de Calonne; il assurait au trésor une recette annuelle de quatorze millions au delà du prix qu'avaient obtenu ses prédécesseurs. — Le roi accorda au jeune commis auquel on devait un tel service une pension de 3,000 livres. Cette pension, bientôt supprimée par les lois révolutionnaires, est, pour le dire en passant, la seule qu'ait jamais reçue M. Mollien. Un succès de ce genre, constaté par une telle récompense, assurait à l'habile administrateur un rapide avancement : nous le voyons en effet, quelques années après, arrivé au poste de premier commis des finances. — M. Mollien n'avait que vingt-six ans; à l'âge où tant d'autres cherchent péniblement leur carrière, il avait non-seulement trouvé sa place, mais ses talents étaient reconnus par tous ceux qui s'occupaient de finances et d'administration publique. Ses premières relations avec le maréchal de Richelieu et les fermiers généraux lui avaient ouvert les salons influents, et l'avaient mis en rapport avec les hommes les plus distingués de cette époque; il s'était lié particulièrement avec le chevalier de Coigny et le frère du comte de Vergennes; il avait contracté avec le duc de la Rochefoucauld, malgré la différence des âges, une de ces amitiés solides qui durent toute la vie et honorent ceux qui en sont capables; il était un des habitués du cercle de madame de Durfort, un des salons de l'ancien régime qui accueillaient avec le plus d'empressement les idées nouvelles et leurs représentants; il suivait avec intérêt, et jusqu'à ce moment sans frayeur, le mouvement rapide et varié des esprits. — Ces dernières années de la monarchie étaient, sans doute, une des époques les plus animées et les plus généreuses de notre histoire. La conversation, devenue sérieuse en conservant sa bonne grâce et sa légèreté, abordait les problèmes les plus divers et se croyait appelée à les résoudre tous; hommes de lettres, grands seigneurs, femmes distinguées de la cour ou de la ville, tous se mêlaient, sans confusion et encore sans envie, par le seul désir de se connaître, de se pénétrer et de se plaire; quelles nouvelles et glorieuses destinées on se promettait ensemble pour le genre humain! Il n'y avait que l'état des finances qui troublât les rêves dorés de l'avenir. Aussi les questions de ce genre revenaient sans cesse et sous toutes les formes; les chiffres étaient à la mode, comme la philosophie trente ans auparavant. Les peintures brillantes de madame de Staël ont appris à la génération actuelle ce qu'était le salon de M. Necker, un des foyers les plus puissants du nouvel esprit. — Là s'élaboraient les projets du contrôleur général des finances; et cette discussion, plus universelle chaque jour, de matières regardées jusqu'alors comme les arcanes de la science, devait amener bientôt cet appel hardi à la publicité qui s'appela *le compte rendu*, et mit enfin la nation dans le secret de ses affaires. A côté de ce salon s'en étaient formés d'autres, moins célèbres surtout aujourd'hui : quelques-uns étaient en opposition de doctrine, en rivalité d'influence avec celui de M. Necker; parmi ces derniers un des plus fréquentés était celui du banquier Penchaud de Genève. — M. de Calonne, alors le favori de la cour, y cherchait un point d'appui et des moyens de résistance contre la popularité de Necker. Penchaud avait longtemps habité l'Angleterre et la Hollande; il avait étudié les divers établissements de banque et de crédit de ces deux pays. Il tenait à Paris une sorte d'école et avait des disciples. Il comptait parmi eux Mirabeau, M. de Talleyrand et l'abbé Jouis. M. Mollien, sans approuver tout ce qu'il entendait là, s'instruisait chaque jour davantage, et prenait rang parmi ceux qui se faisaient écouter. Un jour que Penchaud critiquait vivement le système des emprunts de Necker et les intérêts élevés qu'il imposait à l'Etat, M. Mollien, s'emparant de quelques-unes de ses idées, et les portant

« pre compte de l'impôt du sel, devaient envoyer aux galères « ceux qui voituraient quelques pintes d'eau salée puisée à la « mer. » — Ces mots simples et énergiques de l'homme de bien semblent avoir été l'origine de la célèbre déclamation de l'abbé Lamennais : « Pouvez-vous tremper votre doigt dans l'eau de « la mer et en laisser tomber une goutte dans le vase de terre « où cuisent vos aliments, sans être traînés en prison? » (*Paroles d'un croyant*, chap. 20.)

au delà d'une stérile critique : « Il conviendrait, « dit-il, que le gouvernement prît exemple sur « ce que font quelques-uns de ses prêteurs; ils « n'emploient chaque année à leurs dépenses « que la moitié des intérêts qu'ils reçoivent, et « placent l'autre moitié dans de nouveaux em- « prunts. Ils recomposent ainsi un nouveau ca- « pital; si le ministre profitait de cet exemple, « s'il empruntait à 5 ou 6 pour cent, affectant, « chaque année, sur les revenus publics une « somme égale au montant des intérêts pour « racheter le capital même de l'emprunt, il « ne lui serait pas plus difficile d'éteindre en « quelques années la totalité de sa dette qu'aux « prêteurs de reconstituer leur capital. » Dans ces simples paroles, Mollien ne proposait rien moins que le système d'amortissement que Pitt appliquait en 1786 à l'Angleterre. De ces entretiens entre le banquier genevois et le jeune économiste sortit un projet qui ressemblait dans tous ses traits principaux au système d'amortissement tel que nous l'avons vu fonctionner de nos jours; mais les temps n'étaient pas mûrs en France pour des institutions de ce genre : leur vertu est d'exiger des peuples quelques sacrifices dans le présent, pour libérer l'avenir. Ce n'est point dans les temps de révolution, quand les esprits rompent violemment avec toutes les traditions du passé, qu'ils peuvent accepter cette solidarité morale qui relie les générations humaines. Au lieu de l'amortissement, les assemblées révolutionnaires devaient adopter bientôt les assignats et conduire fatalement la France à la banqueroute. — Cependant, la révolution précipitait son cours; M. de Calonne n'était plus ministre; le ministère passager de M. de Brienne avait tout laissé dans l'anarchie : avec le second ministère de Necker commença la révolution. Rien n'arrêtait plus son triomphe; le trouble et le désordre augmentaient chaque jour; M. Mollien, auquel le spectacle de Paris était devenu odieux, accepta l'emploi modeste de directeur des domaines à Evreux. Il se hâta de se rendre à son poste, mais bientôt survinrent les tristes scènes du 20 juin 1792 et les attentats du 10 août. M. Mollien, dénoncé comme suspect, reçut sa démission. En vain cherchait-il à s'isoler, à se faire oublier, il ne devait pas échapper à la destinée. Dénoncé comme rédacteur d'une adresse que la ville d'Evreux avait votée au roi après les événements de juin, il fut arrêté une première fois, puis relâché. Mais une visite domiciliaire fit découvrir chez lui le brevet de la pension que le roi lui avait accordée lors du renouvellement du bail de la ferme; il n'en fallait pas davantage pour le perdre; il se vit impliqué dans le procès qu'on venait d'intenter aux fermiers généraux, le 6 mai 1794. La convention le renvoya devant le tribunal révolutionnaire. « Ils étaient accusés « d'avoir mis la république en péril, pour avoir « vendu en 1787 des tabacs *trop humides*. » (*Mémoires de Mollien*, vol. 1er, p. 196.) Il y a dans les actes de cette triste époque un ridicule que la terreur et l'indignation ont trop laissé oublier. — M. Mollien, dont le nom était resté attaché au dernier bail de la ferme, fut jeté dans la même prison que les 32 fermiers généraux. La municipalité de Paris s'empara des prisonniers. On faisait l'appel par l'ordre des écrous, et chacun montait à son tour dans la charrette qui devait le conduire au tribunal. M. Mollien était inscrit sur les registres de la geôle après tous les fermiers généraux; lorsqu'il ne resta plus que cinq ou six de ses compagnons, le gardien, qui s'aperçut de sa présence, le repoussa dans l'intérieur de la prison. « Est-ce que vous êtes fermier général? « lui dit-il avec une sorte de violence; vous « n'avez rien à faire ici. » Cette rudesse était-elle naturelle, ou cet homme voulait-il lui sauver la vie? M. Mollien ne l'a jamais su! — Le 9 thermidor (27 juillet) rendit la liberté à Mollien. Il venait de perdre son père; il recueillit son patrimoine tel que la révolution l'avait fait pour le petit nombre de ceux qui n'avaient eu ni pillage ni confiscation à subir : un dixième à peine de la modeste fortune de sa famille! Les rentes foncières avaient été abolies, les prêts de commerce anéantis par la loi du maximum, les créances hypothécaires remboursées en assignats; mais la fortune tenait peu de place dans les préoccupations de ceux qui avaient échappé à la tourmente révolutionnaire. On vivait, c'était beaucoup; on en était surpris et reconnaissant. Vouloir plus eût paru de l'exigence. D'ailleurs le sol tremblait encore sous les pas; nulle confiance dans les esprits, nulle sécurité pour le lendemain, aucun gouvernement régulier n'avait remplacé le despotisme sanglant de la terreur : la Vendée était en armes, l'insurrection éclatait en Provence, les Anglais occupaient Toulon. — M. Mollien ne pouvait songer à servir aucun des gouvernements éphémères de cette époque sans nom; il n'avait jusque-là vérifié les principes de la science économique qu'en observant le désordre qu'enfante leur violation; il voulut avoir la preuve contraire et examiner dans la patrie d'Adam Smith la valeur de ses doctrines et la prospérité qui suit leur juste application; il se procura un passe-port et partit pour l'Angleterre. Il y arriva dans des circonstances uniques pour un observateur de sa trempe (1798). La banque de Londres avait été contrainte à suspendre ses payements en argent et le remboursement de ses billets. Jamais les publicistes qui annonçaient sans cesse la ruine de l'Angleterre n'avaient pu croire aussi prochaine la réalisation de leurs prophéties. En deux jours cependant, grâce à l'énergique confiance de la nation, la crise s'était terminée, et, tandis que nos assignats avaient perdu en France, dès les premiers jours, 20 pour cent de leur valeur et bientôt 80, les billets de la banque d'Angleterre continuaient à

être acceptés au pair par toutes les classes de la société (1). — Le 18 brumaire donna enfin à la France un gouvernement fort et réparateur. La volonté chaque jour plus obéie du premier consul rétablissait partout l'ordre et la régularité. Les finances appelèrent bientôt son attention. Malgré les ressources que la république s'était créées par la violence et la banqueroute, le trésor était aux abois. Le compte rendu de Necker accusait un déficit annuel de cinquante millions. La république, après avoir confisqué les biens du clergé et de la noblesse, créé la planche aux assignats et fait banqueroute des deux tiers de la dette publique, n'avait pas d'argent pour acheter des souliers aux vainqueurs de l'Italie et du Rhin! — Il fallait sortir d'un tel abîme et rétablir avec la confiance les finances de la France. Le premier consul s'y appliquait énergiquement. Il accueillit l'idée d'une institution fondée sur les principes que Mollien et le banquier Penchaud avaient entrevus avant 1789. Une caisse spéciale était chargée de racheter au cours du jour les titres de rente et les effets du trésor. Mollien en avait été nommé directeur. « Tant vaut « l'homme, tant vaut la place, » disent les Anglais. La vérité de cet adage devait se vérifier ici. La nouvelle institution devint, sous le nom de caisse d'amortissement, le pivot du système entier des finances. On peut lire dans les *Mémoires* de M. Mollien le détail des ingénieuses combinaisons qui permirent à cette institution, à peine créée, de rendre les services les plus importants. Le cadre de cette notice ne permet pas de les analyser; mais il faut signaler le principe fondamental qu'il y fit partout prévaloir. Ce principe, appliqué depuis à toutes les opérations du trésor, a établi l'ordre admirable qui préside aujourd'hui à la comptabilité. — C'est en finances surtout que les choses les plus simples sont les plus grandes; l'idée qui devait régénérer l'administration économique de la France n'était autre chose que l'application à la comptabilité de l'Etat de la méthode des écritures en partie double, telle que le commerce la pratique depuis longtemps; une fois que le système est adopté, on s'étonne qu'il ne l'ait pas été plus tôt; c'est toujours l'œuf de Christophe Colomb. — L'ancienne comptabilité de la monarchie ne connaissait d'autre nomenclature que la recette et la dépense. Elle fut remplacée par la méthode analytique : enregistrer chaque opération dès le début, suivre pas à pas les mutations de chaque valeur, les décomposer et les recomposer en autant de comptes nouveaux chaque fois que des modifications nouvelles se produisent : tel est le mécanisme très-simple de cette méthode. Sa vertu est de rendre cette multitude de comptes solidaires entre eux, de donner à chacun, par le double caractère de créancier et de débiteur qu'ils ont vis-à-vis les uns des autres, la garantie qui naît de l'opposition des intérêts. Une simple balance entre le solde débiteur et le solde créditeur résume, contrôle et garantit des milliers d'opérations. — Le temps va si vite, que le public jouit aujourd'hui des bienfaits de cet ordre merveilleux sans trop se rappeler à qui nous le devons. Le premier consul en saisit rapidement les avantages. Les désordres et les malversations dont il avait été entouré au début de sa carrière l'avaient rendu défiant. Par une rencontre singulière, pendant que M. Mollien demandait aux théories de la science le contrôle nécessaire à toute bonne administration, Bonaparte le cherchait dans l'antagonisme et la jalousie des individus. Il partageait l'administration financière en deux ministères, celui des finances et celui du trésor public. Cette organisation paraissait vicieuse à Mollien, qui fut consulté plus tard sur ce système; il représentait que les recettes et les dépenses ont besoin de s'équilibrer dans la même tête. « Vous n'êtes pas appelé à « juger cette question d'organisation, lui répon- « dait le premier consul; j'ai besoin d'une ga- « rantie, je ne la trouve pas dans un seul minis- « tre. Il me faut un contradicteur qui revoie les « écritures. » Ce contradicteur que demandait le premier consul, la méthode des écritures en partie double le donne pour chaque opération. — La caisse d'amortissement rendait des services, elle ne pouvait faire des miracles. Dans l'espace de deux années, le 5 pour cent était monté de 10 francs à 40 francs. Ces rapides progrès du crédit public ne satisfaisaient pas encore l'impatience du premier consul. Il s'indignait surtout qu'il y eût des joueurs à la baisse : il voyait en eux de véritables conspirateurs, ennemis de la fortune publique et de la sienne. Il s'étonnait de ne pouvoir décréter un cours fixe pour la rente avec la facilité qu'il trouvait à rétablir le calendrier, à relever les églises en France, ou à organiser ses armées. Il chargea le consul Lebrun d'amener à la Malmaison le directeur du nouveau service. M. Mollien a reproduit dans ses *Mémoires* le premier entretien qu'il eut avec le général Bonaparte. Ce fut le point de départ des rapports journaliers qui s'établirent entre eux. « Mon intention, lui dit le premier consul, a été « de faire de la caisse d'amortissement l'arbitre « des cours des effets publics, et je vois avec « peine que mon but n'est pas atteint. — Géné- « ral, » lui répondit M. Mollien, en commençant par une remarque où il y avait autant de justice que de flatterie, et qui devait faire accepter ses habiles et respectueuses leçons, « si les « rentes, qui étaient avant le 18 brumaire à « 10 francs, se balancent aujourd'hui entre « 40 et 50, croyez-vous que ce soit à la caisse « d'amortissement qu'un tel succès soit dû? » — Passant de là à l'exposition des doctrines

(1) Mollien a consigné les réflexions que lui a inspirées ce voyage dans un écrit qu'il publia à son retour sous le titre de *Résultats de la doctrine française et anglaise en finances.*

sur lesquelles s'appuient les marchés à terme, il fit voir comment toutes les grandes opérations de commerce se résolvent en des marchés à terme; que tout spéculateur est alternativement joueur à la hausse et à la baisse, selon qu'il achète ou qu'il vend; que les uns supposent les autres; qu'en usant de prévoyance, pour essayer de deviner les résultats et les chances de l'avenir, ils n'agissent pas autrement que chacun de nous pour la conduite de sa fortune; enfin que les paris n'ont pas plus d'influence sur les résultats de la politique que ceux des joueurs ordinaires pariant pour la rouge ou pour la noire. — Ce premier entretien fut suivi de beaucoup d'autres. Le général Bonaparte ne donnait plus son approbation à aucune mesure financière sans avoir consulté Mollien. Cette faveur subite valut bien des jaloux à celui qui en était l'objet. M. de Talleyrand, dont les mots avaient déjà de l'autorité, disait tout haut : « Le premier consul est bien « jeune : il a pris un précepteur en finances. » Ces propos n'altérèrent point la confiance accordée à Mollien; l'auteur du système continental devait d'ailleurs être un écolier assez rebelle aux doctrines de l'économie politique : quelques mois après, au moment de la rupture avec l'Angleterre, on le voit, malgré la résistance et les prédictions de Mollien, jeter et perdre douze millions sur la place de Paris pour maintenir le 5 pour cent à 80 francs, ce qui était, suivant lui, le taux normal de nos fonds. — De grandes promotions marquèrent l'avénement de Napoléon à l'empire. Mollien fut nommé conseiller d'Etat. Bientôt après éclata la guerre avec l'Autriche. L'occupation de Vienne et la bataille d'Austerlitz vinrent couvrir de leur éclat l'abandon de l'expédition de Boulogne. Le crédit public avait besoin de ces triomphes pour renaître; pendant l'absence de Napoléon, une panique générale avait forcé la banque à suspendre le payement de ses billets, et le trésor, épuisé par les dépenses croissantes de la guerre, s'était livré comme autrefois aux faiseurs d'affaires et aux traitants. — Par suite d'opérations, trop longues à expliquer ici (1), le trésor se trouvait avoir fourni à une compagnie des délégations sur les receveurs généraux; il n'avait reçu en échange, sauf quelques avances en espèces, que des traites du trésor espagnol sur la Havane et le Mexique pour une valeur de cent millions. Ces valeurs étaient bonnes, mais la guerre les rendait impossibles à réaliser, et l'empereur se trouvait privé de ressources précieuses, sur lesquelles il avait compté. De l'ensemble de ces combinaisons résultait dans les comptes du trésor un déficit de soixante-dix millions avoué par le ministre Barbé-Marbois, déficit qui se trouva plus tard être réellement de cent quarante-deux millions. — Napoléon, de retour à Paris dans la nuit du 25 au 26 janvier 1806, convoqua pour le matin, à huit heures, un conseil de finances. Il y fit appeler Mollien. Les deux ministres du trésor et des finances, Barbé-Marbois et Gaudin, deux conseillers d'Etat, MM. de Fermon et Cretet, y assistaient. L'empereur interrompit le rapport que M. de Marbois avait préparé sur l'état du trésor par une de ces violentes explosions qui étaient un de ses moyens de gouvernement : « Vous vous êtes laissé trom- « per, s'écria-t-il; je n'accuse pas votre droiture, « mais c'est vous qui avez payé un subside à « l'Espagne, au lieu d'exiger d'elle ce qu'elle « me doit. Je veux interroger moi-même les « coupables. » On fit entrer deux des faiseurs de services, MM. Desprez et Ouvrard, et le premier commis du trésor, chargé du service des négociations. La colère de l'empereur était sans bornes. « La foudre tombant du haut du ciel « n'aurait ni grondé ni frappé plus fort. Nous « étions tous atterrés. M. Ouvrard seul restait im- « mobile comme un roc (1). » A l'issue de cette scène, l'empereur retint Mollien, encore ému de ce qu'il venait de voir et d'entendre, et lui dit : « Je vous nomme ministre du trésor. » Et comme celui-ci, au lieu d'exprimer sa reconnaissance, hasardait quelques objections : « Je crois bien, « continua l'empereur, que, dans l'état où est « le trésor, vous aurez quelques difficultés à « vaincre; mais je vous aiderai. » — La tâche du nouveau ministre était vaste et le devenait chaque jour davantage. La France comptait cent quarante départements, dont un tiers avait été successivement réuni à l'empire : il fallait abolir dans ces pays divers, éloignés, ennemis la veille, toutes les anciennes habitudes d'administration et d'impôt, pour y introduire les nôtres. Des armées chaque jour plus nombreuses étaient échelonnées de Hambourg à Rome, de l'Escaut aux Pyrénées, jusqu'au moment où elles partaient de ces frontières reculées pour pénétrer à Vienne, à Berlin, à Madrid et à Moscou. Tantôt il fallait que la vigilance et les calculs du ministre assurassent, à ces immenses distances, les sommes nécessaires pour faire subsister l'armée; tantôt, au lendemain d'une victoire, qui mettait l'entretien de nos troupes à la charge du vaincu, il devait arrêter inopinément tous les rouages de cette administration improvisée. On ne saurait se faire une idée de la complication de cette vaste machine, de l'habileté et des ressources qu'elle exigeait, qu'en lisant les *Mémoires* de M. Mollien. L'admiration qu'inspire le puissant génie qui embrasse d'un coup d'œil l'Europe, fait mouvoir six armées, et demande compte de quelques mille francs oubliés dans la caisse d'un régiment, cette admiration, dis-je, s'étend bien vite au ministre qui a pu s'associer dix ans à une œuvre si grande, la rendre possible, la simplifier cha-

(1) On peut en voir le détail dans les *Mémoires* de M. Mollien. Il faut aussi lire le récit très-curieux et très-habile des *Mémoires* de M. Ouvrard.

(1) *Mémoires*, t. Ier.

que jour et mériter du maître le plus difficile cet éloge si complet en quelques mots : « Mollien, « avec sa perspicacité et sa promptitude merveil- « leuses, avait ramené le trésor à une simple « maison de banque, si bien que, dans un seul « tout petit cahier, j'avais constamment sous les « yeux l'état complet de mes affaires, la recette, « les dépenses et les ressources (1). » — Au milieu de ces prodigieux travaux, qui semblaient devoir absorber toute l'activité de son esprit, Mollien ne perdait pas de vue le déficit des faiseurs de services : des opérations de change habilement combinées firent arriver en Europe les piastres de la Havane sur des bâtiments anglais. L'Espagne et les fournisseurs acquittèrent le reste. Les cent quarante-deux millions rentrèrent successivement au trésor public. Un tel résultat eût pu suffire à la gloire d'un ministre : Mollien voulut plus, il chercha à créer un système de comptabilité qui rendît à jamais impossible de pareils désordres. Dans ce but, il prit l'initiative de trois grandes mesures qui sont devenues des lois même de notre administration financière. — La première, nous l'avons déjà indiquée plus haut, fut d'appliquer à toutes les branches du revenu public le système de comptabilité en partie double, tel qu'il l'avait introduit dans la caisse d'amortissement. Il trouva des préjugés à vaincre, des routines obstinées à surmonter, et jusqu'à l'orgueil bureaucratique, qui se refusait à adopter des méthodes mercantiles, disant fièrement que « Colbert et Sully n'avaient pas fait « un comptoir de leur ministère ». — La seconde fut la création au trésor de la caisse de service. Par une anomalie bizarre, les receveurs généraux n'avaient à verser au trésor que par dix-huitièmes les revenus qu'ils percevaient par douzièmes. Les résultats de cette organisation étaient désastreux; c'était en grande partie à ce vice radical de nos budgets qu'il fallait attribuer les erreurs qui avaient amené le fameux débet de M. de Marbois. La nouvelle caisse remit toutes choses dans la vérité; les impôts, perçus aux époques où se présentaient les dépenses auxquelles ils devaient faire face, furent appliqués immédiatement et sur place. On ouvrit à chaque comptable un compte particulier. Il profitait de l'intérêt de toutes les sommes versées avant l'époque légale de recouvrement, et réciproquement, l'intérêt était mis à sa charge pour chaque somme en retard. Cette combinaison si simple amena pour le trésor une facilité et une aisance d'allures dont il avait depuis longtemps perdu le secret. — De ce jour, le trésor fut affranchi des faiseurs d'affaires. Ce joug était plus odieux encore à l'impatience de Napoléon qu'au bon sens et à l'intelligence de son ministre. Après avoir exposé sommairement à l'empereur le plan qu'il avait conçu et les avantages que nous avons indiqués, il avait demandé huit jours pour la rédaction des décrets. L'empereur exigea qu'ils fussent prêts dans les vingt-quatre heures, et, les signant sans les lire, contre toutes ses habitudes : « Je ne veux pas, dit-il, retarder « d'une minute l'émancipation du trésor. » — Par la réforme opérée dans la comptabilité financière, le nouveau ministre avait garanti le trésor contre l'infidélité de ses agents; par la création de la caisse de service, il l'avait délivré de la tutelle onéreuse des traitants. Il fallait compléter ce système par une institution qui assurât au pays deux choses : 1° que ces garanties seraient rigoureusement observées, et au besoin contre le ministre lui-même; 2° qu'elles seraient une vérité, c'est-à-dire que des écritures régulières ne couvriraient pas des opérations irrégulières. Un contrôle de ce genre avait existé dans l'ancienne monarchie, mais partiellement et avec des juridictions séparées, selon la nature des recettes; Mollien s'entendit avec son collègue, le ministre des finances, pour la création d'une cour des comptes investie des plus hautes prérogatives. La révision entière de toutes les pièces comptables du nouvel empire lui fut confiée. Elle fut chargée de rendre chaque année, en la forme solennelle des cours de justice, un arrêt souverain sur toutes les opérations effectuées par les agents du trésor; elle eut même le droit de présenter des observations sur l'administration des finances, prérogative considérable, que l'inamovibilité attachée à ses fonctions rendait sérieuse et redoutable. — C'est à ces créations utiles et durables que Mollien consacrait ce que l'activité inquiète du maître de la France lui laissait de loisir. Les intérêts qui lui étaient confiés étaient l'objet constant de ses méditations; jamais homme ne fut plus entièrement voué à ce que les anciens appelaient la *chose publique;* il négligeait entièrement le soin de sa propre fortune pour mieux veiller sur celle de l'Etat. On aurait honte de parler ici de son intégrité et de son désintéressement : il se serait tenu pour offensé d'un tel éloge : ces vertus étaient le fonds même de sa nature. Le désintéressement de M. Mollien était devenu proverbial, il fallut que l'empereur s'avisât de lui-même que la fortune de son ministre était loin de suivre la marche ascensionnelle qu'il imprimait aux finances publiques. C'était un trop bon exemple pour le laisser sans récompense : Mollien reçut à diverses époques, avec le titre de comte de l'empire, des dotations sur les domaines en Illyrie et en Allemagne. Telle fut la source de la modeste aisance dont il a pu jouir dans sa vieillesse. — Cependant les événements se précipitaient; la guerre d'Espagne, le blocus continental, l'expédition de Russie marquaient les progrès d'un système de violences qui ne pouvait prévaloir longtemps contre la force des choses. Rien n'était plus antipathique à Mollien que les fraudes et les odieuses

(1) *Mémorial de Ste-Hélène*, t. 2.

contraintes employées à Bayonne. Rien ne choquait plus ses principes libéraux que cette gigantesque inquisition commerciale, aussi odieuse aux intérêts du commerce que l'inquisition du moyen âge aux opinions religieuses. Rien n'était plus contraire à la modération de son caractère que ces immigrations d'armées immenses appelées à conquérir et à dominer l'Europe de Cadix à St-Pétersbourg. Il eut plusieurs fois l'occasion de manifester ses sentiments à l'empereur ; il parlait alors avec les ménagements qui pouvaient seuls faire accepter les paroles vraies par un tel interlocuteur, insistant particulièrement sur ce qui touchait à son ministère. — Quelle amertume pour lui de voir le trésor retomber dans les expédients dont il l'avait affranchi au début de sa carrière! Le blocus continental amenait des fraudes aussi nombreuses et des répressions aussi dures qu'autrefois les gabelles de l'ancien régime. Chaque jour cependant des dépêches de l'empereur venaient apporter à son ministre des ordres absolus, souvent inexécutables en raison du temps et des distances. « Quand l'empereur « se plaignait alors, dit Mollien, de l'inexécution « de ses commandements, je me présentais à lui « son ordre à la main, je lui opposais avec sim- « plicité l'autorité des chiffres ou des dates, « j'évitais la discussion, je me bornais aux « preuves arithmétiques. C'était la première fois « qu'il rencontrait dans les choses une résis- « tance supérieure aux efforts de ceux qui le « servaient : elle l'étonnait sans l'éclairer. » (*Mémoires*, t. 1er, p. 36.) — L'abdication de l'empereur déchargea Mollien du lourd fardeau qui pesait sur lui. — Ce repos devait être de courte durée ; à peine de retour de l'île d'Elbe, Napoléon envoya chercher son ancien ministre. Celui-ci était resté à la campagne. Il n'arriva aux Tuileries que fort avant dans la nuit du 20 mars. Un esprit tel que le sien ne pouvait se méprendre sur les événements qui devaient suivre ; le miracle du retour était grand, il n'eût été rien à côté du miracle de la durée ; l'empereur n'y croyait pas. Il savait bien que ceux qui revenaient à lui dans un tel moment faisaient preuve de plus de fidélité que d'ambition. C'est au premier de ces sentiments qu'il s'adressa. Il était seul quand Mollien entra, et l'embrassant d'abord : « Dans ce moment de « crise, dit-il, vous ne refuserez pas de repren- « dre votre place au ministère. » A quelques phrases de M. Mollien sur l'étonnant retour de fortune qui le ramenait aux Tuileries : « Mon cher, « répondit-il, le temps des compliments est passé ; « ils m'ont laissé revenir comme ils les ont laissés « partir. » Hélas! combien de fois depuis soixante ans cette parole a-t-elle été répétée par les maîtres passagers que la France a tour à tour laissés arriver et partir! — Mollien s'était rendu aux Tuileries décidé à ne pas reprendre ses anciennes fonctions ; les instances affectueuses de son ancien maître changèrent ses résolutions ; il crut qu'il y aurait lâcheté et ingratitude à l'abandonner dans l'infortune. Et aujourd'hui que cinq ou six gouvernements, tombés depuis cette époque, ont éclairé pour nous tous ces problèmes de la conscience, qui pourrait ne pas le louer de ce généreux dévouement? Il retrouva d'ailleurs l'activité de sa jeunesse pour faire face aux difficultés de tout genre que les événements des cent-jours faisaient peser sur la France ; il fallait créer des armées, improviser le matériel de guerre, amasser des approvisionnements. La confiance personnelle qu'inspirait le ministre servit plus d'une fois à assurer les opérations du trésor, en même temps que l'autorité de ses principes l'aidait à écarter les expédients ruineux ou violents qu'on suggérait à l'empereur. — Les cent-jours passés, M. Mollien rentra dans la retraite ; il sentait qu'après son nouveau ministère, la restauration devait se montrer plus froide à son égard et lui-même peu empressé. Il se tint à l'écart sans hostilité : son caractère répugnait à tout ce qui ressemblait à une opposition factieuse. La considération qui entourait son nom, le mouvement rapide des partis devaient bientôt lui donner occasion de rentrer sur la scène politique. Dès 1818, le duc de Richelieu lui fit offrir le ministère des finances. M. de Villèle devait avoir le ministère de la marine. L'année suivante, le duc Decazes renouvela les mêmes offres avec plus d'instances. M. Mollien, sans être insensible à ce que ces propositions avaient de flatteur, ne s'y laissa point entraîner : il jouissait du bonheur domestique et de la considération universelle, il ne voulut point échanger ce tranquille repos contre le bruit et l'ardeur que les partis politiques avaient ramenés dans le gouvernement. On ne se méprit point sur les motifs de son refus ; ils n'avaient rien d'hostile. D'ailleurs les souvenirs de Napoléon ne semblaient pas alors menaçants pour la dynastie des Bourbons. Il fut compris avec un assez grand nombre d'anciens personnages du régime impérial dans la promotion à la pairie de mars 1819. Il obtint vite parmi ses nouveaux collègues la place que ses talents et son caractère devaient lui assurer. Cette activité tempérée suffisait à ses goûts ; elle animait son esprit sans le fatiguer. Le peu d'empressement qu'il montrait pour rentrer au pouvoir ajoutait encore à la considération qu'on lui témoignait. Il inspirait cette estime mêlée d'étonnement que les hommes ressentent pour ceux qui renoncent à tout ce qui les tente le plus. — Ces années furent certainement les plus heureuses de la vie du comte Mollien. Sa jeunesse, d'abord facile et encouragée par le succès, avait été assombrie par le spectacle et les dangers de la révolution ; ce qu'il appelle lui-même « les « prospérités apparentes de son âge mûr » avait été rudement payé par le sacrifice de sa liberté, un labeur de tous les moments, une responsabilité que la délicate et inquiète susceptibilité de

son caractère rendait souvent très-pénible. Il reprenait possession de lui-même alors qu'il était encore dans la force et la maturité de l'âge. Il goûtait sans partage ce contentement intérieur, le plus grand et le plus rare des biens que l'homme puisse obtenir. A toutes ces raisons d'être heureux s'en ajoutait d'ailleurs une autre, plus profonde, plus intime, que ses *Mémoires* nous révèlent avec un accent de tendresse et de respect qui touche le cœur. Le comte Mollien avait épousé en 1802 mademoiselle Dutilleul, fille d'un de ses anciens collègues au contrôle général. Elle était beaucoup plus jeune que lui; sa jeunesse ne servit qu'à donner à son attachement et à ses vertus une dignité plus aimable. C'est grâce à cette union pleine de sérieux et de charme, où la raison se confondait avec la tendresse, que M. Mollien supporta d'un esprit libre et serein ces deux grandes épreuves, la retraite et la vieillesse. Comment chercher d'ailleurs, en parlant de sentiments aussi intimes, d'autres expressions que celles dont l'illustre et heureux vieillard s'est servi lui-même pour parler de son bonheur : « Je dus au ciel une compagne, l'honneur et le charme de ma vie, uniquement « occupée de mes sollicitudes au milieu de mes « prospérités apparentes, et à qui la retraite n'a « apporté aucune privation, parce que son caractère la met au-dessus de toutes les fortunes. » — Quelques anciens amis qui lui restaient inviolablement fidèles, quelques hommes plus jeunes que sa bonté attirait, sans leur faire oublier la dignité de son âge et de sa vie passée, venaient souvent partager et animer cette retraite. C'est là que cet homme excellent montrait toutes les qualités de son cœur, cherchant à faire profiter tous ceux qui l'entouraient, ceux-ci de son expérience, ceux-là de son crédit, tous de l'aimable autorité de ses leçons. Il serait doux à l'auteur de cette notice de parler des encouragements paternels que lui dut sa jeunesse, s'il ne craignait qu'on n'attribuât à la reconnaissance le témoignage impartial qu'il recueille pour l'histoire. — En sentant profondément ce bonheur, qu'un récit fidèle de sa vie ne pouvait passer sous silence, M. Mollien ne s'y laissait pas absorber; ses facultés étendues, exercées par le labeur opiniâtre de son âge mûr, ne lui auraient pas permis d'accepter l'oisiveté, même digne et heureuse. Ses collègues de la chambre des pairs, les hommes d'Etat de l'empire et de la monarchie, qui tous recherchaient son approbation ou ses conseils, venaient incessamment provoquer l'activité de son esprit. A la chambre, il présidait la plupart des commissions de finances; il était rapporteur du budget, et ses observations, toujours pratiques et mesurées, sont un modèle de ce qu'on pourrait appeler la critique financière. On y sent une autorité douce et magistrale, un esprit plein de ressources, et jaloux du progrès, mais invinciblement attaché à la réalité. On le retrouve là, comme aux jours de ses entretiens avec le premier consul, précis, clair, sans pitié pour la routine, implacable contre le charlatanisme. Jamais ces qualités ne s'exercèrent plus utilement que dans le contrôle vigilant et, si nous pouvions dire, paternel qu'il exerçait sur la caisse d'amortissement. Elu trois fois président de la commission de surveillance, il apportait tous ses soins à ne point laisser dégénérer cet instrument fécond du crédit public. Il suggéra plusieurs réformes heureuses. Il s'inquiétait lorsque les dépenses toujours croissantes de l'Etat venaient élever le niveau de la dette lentement abaissé, mais il ne concevait aucune crainte pour l'avenir de cette grande conception. Il se flattait que la création de sa jeunesse resterait à jamais le fondement de tout système de crédit public. — La révolution de juillet changea peu de chose aux habitudes et à la vie de l'ancien ministre. Ses rapports avec le pouvoir furent seulement plus faciles et plus intimes. Aux occupations utiles et variées qui se partageaient ses journées, venait se joindre le mouvement que donnent de nombreuses relations sociales. Le goût de la conversation avait toujours occupé une large part dans son esprit. Né dans un temps où la société et les salons exerçaient un empire que la presse remplace à peine de nos jours, le comte Mollien aimait cette controverse vive et polie qui ose aborder tous les sujets et n'en dédaigne aucun; universelle comme l'esprit humain, rapide comme la parole qui lui sert d'organe, souple et hardie, ingénieuse ou éloquente, toujours soudaine. M. Mollien, qui avait vu dans sa jeunesse les plus beaux temps de cette littérature improvisée; qui avait entendu parler le duc de Richelieu, madame de Staël, M. de Narbonne, M. de Talleyrand, et parlé avec eux, avait retenu de cette époque des habitudes d'une élégance et d'une politesse recherchées. Avec des opinions modérées mais arrêtées sur la plupart des questions du jour, son langage avait de la vivacité, jamais d'amertume. Il ne se serait point pardonné un mot piquant qui pût blesser son interlocuteur. Sur ce point il désapprouvait quelquefois les allures un peu démocratiques de l'esprit moderne; il pensait que la politesse, les formes mêmes de la politesse, sont les gardiennes de la dignité personnelle; qu'il y a plus de dédain de nos semblables dans le sans-gêne familier qui ne tient point compte des autres, que dans un cérémonial même affecté qui témoigne au moins du prix qu'on attache à leur opinion. Enfin, pour emprunter l'expression d'un excellent juge, « la « politesse avait à ses yeux l'importance d'une « institution sociale, presque d'une vertu. » Le salon de M. Mollien avait donc gardé, à l'image de son maître, la trace, aujourd'hui presque effacée, des traditions et des formes de l'ancienne société française; mais, sous ces formes, on sentait vivre l'esprit sérieux et les préoccupations graves que

soixante ans de révolutions ont donnés à notre siècle. — De ces habitudes de caractère et d'esprit, qui étaient un des grands attraits de l'homme privé, dérivaient pour l'homme public quelques inconvénients. Il se sentait lui-même moins propre aux luttes de la politique qu'aux délibérations sages et mesurées de la haute administration. Il préférait une discussion calme, autour de la table du conseil, à cette arène plus large et plus haute de la tribune parlementaire. Sa parole élégante et facile, heureusement animée, empruntait à son expérience une autorité décisive et semblait lui assurer des succès certains dans les discussions des chambres. Il résista toujours à la tentation de s'ouvrir cette voie brillante et périlleuse où d'autres cherchaient et trouvaient la gloire; il sentait ce qu'il valait, mais son ambition était plus modérée. Il tenait à être utile; un conseil habile et sage donné tout bas, et par cela même plus facilement accepté, satisfaisait plus sa conscience et presque son amour-propre que les succès de l'orateur; ami d'une sage liberté, professant sur tout ce qui touchait aux matières de l'économie politique les doctrines les plus libérales, il avait, sur l'organisation même du pouvoir et les droits de l'autorité, des principes plus absolus. Pour tout dire, l'ancien ministre du trésor public était moins libéral en matière de gouvernement qu'en économie politique; le droit de tout homme à exercer librement son industrie, à échanger librement les objets de son commerce, lui paraissait plus précieux que celui d'élire son maître, et même d'en changer après quelques années d'essai. En un mot, et pour nous servir d'une expression fort en usage de son temps, il était, en économie et en finances, du *centre gauche;* en politique, il était du *centre droit.* — Ainsi se passaient pour le comte Mollien, au milieu d'occupations élevées et du bonheur domestique, ces années dont l'écrivain sacré, parlant de la destinée commune des hommes, a dit : « Je n'y prends plus « de plaisir. » Il avait quatre-vingt-dix ans lorsque éclata la révolution de 1848. Avec les sentiments politiques que nous avons expliqués tout à l'heure, on comprend quelle impression ces événements firent sur son esprit; il crut un moment qu'il allait revoir les épreuves de sa jeunesse et repasser, vieux et fatigué, à travers ces rudes et sanglants chemins. Quand la France, revenue de sa première stupeur, eut repris possession d'elle-même, M. Mollien put contempler avec une inquiétude moins amère les destinées de ce pays qu'il aimait et auquel il avait, dans des fortunes diverses, consacré soixante années de travaux. Sa fin approchait, mais il mourait du moins en un moment plus favorable : il n'y avait plus en France qu'un grand parti, celui de l'ordre, combattant des anarchistes furieux. La politique ainsi définie était celle à laquelle il avait été attaché toute sa vie. C'est dans cette disposition calme et plus sereine qu'on lui annonça la visite que le prince-président de la république voulait faire au dernier ministre survivant de l'époque impériale. — L'illustre vieillard reçut cet honneur avec simplicité; il raconta depuis que sa mémoire s'était souvent reportée, durant cet entretien, sur la journée décisive de sa vie, où le premier consul l'avait reçu à la Malmaison; c'était encore le nom de Napoléon et un autre empire qui se fondait; il pouvait croire que les cinquante années qui séparaient ces deux entretiens n'étaient qu'un rêve. — Il n'était point appelé, d'ailleurs, à revoir le spectacle auquel il avait assisté une fois. Quelques jours après cette visite, le vieillard, comblé de jours, s'éteignait doucement, tenant dans sa main la main chérie de sa femme : c'était le 20 avril 1850. Il avait alors 92 ans; il ne laissait point d'enfants. — M. Mollien avait employé les loisirs de sa retraite à écrire ses *Mémoires.* Il y rend un compte fidèle et animé des événements dont il a été le témoin, mais surtout des conceptions financières auxquelles il a attaché son nom. Cet ouvrage, en consacrant le souvenir des services qu'il a rendus à son pays, lui donnera un autre genre de succès qu'il n'avait pas cherché, le mérite littéraire. C'est un témoignage de plus de cette faculté particulière aux hommes d'Etat de notre pays, d'être naturellement, comme écrivains, au niveau des grandes affaires qu'ils ont traitées. Ces *Mémoires* renferment le tableau le plus fidèle des finances de l'empire, à l'époque où tout dut être créé et retiré du chaos révolutionnaire. Le récit des événements de la vie particulière de l'auteur y tient la moindre place; mais si restreinte que l'ait faite sa modestie, ce n'est point sur ces détails personnels que se portera le moins volontiers l'intérêt du lecteur. L'aspect de Paris sous la terreur, la société et la cour de l'empire se dégageant peu à peu de la cohue du directoire, mais surtout les entretiens particuliers du ministre du trésor avec l'empereur, l'exposé des rigueurs et des misères du blocus continental, sont des morceaux achevés où le talent de l'écrivain se montre digne de ces curieux sujets. Au milieu du détail infini de cette vaste organisation financière qui s'étendait sur la moitié de l'Europe, quelques maximes d'une sagesse calme et éprouvée, quelques esquisses fines et doucement ironiques des travers de son temps, çà et là des mots où se révèlent un cœur et une imagination que l'aridité des chiffres et de la politique n'éteignit jamais, viennent peindre l'homme et le font aimer. Ce mélange sobre et discret de la vie personnelle aux événements publics, cette crainte d'occuper trop le lecteur de soi-même, avec la juste confiance de l'homme d'Etat, qui sait que ce qu'il a fait entrera dans l'histoire de son siècle, donnent à un ouvrage qui semblait s'adresser par son titre à une classe spéciale de lecteurs un attrait vif et universel; les économistes l'étudieront, et tout le monde le lira. — D'insignes honneurs ont été décernés à

M. Mollien avant et depuis sa mort. Napoléon l'avait nommé comte de l'empire, grand-croix de la Légion d'honneur; la restauration lui avait conféré la pairie; l'empereur Napoléon III a choisi son nom avec ceux de Colbert et de Turgot pour le donner à un des pavillons du nouveau Louvre. Son buste a été placé au ministère des finances, à Versailles, enfin à l'hôtel de ville de Rouen, sa ville natale; des hommes éminents se sont partagé le soin de rendre les derniers hommages à sa mémoire (1). Ce sont là des titres et des récompenses dont la grandeur doit satisfaire toute ambition légitime. Nous osons dire que les *Mémoires* de M. Mollien, lorsqu'ils auront reçu une publicité plus complète (2), ajouteront encore à sa gloire; ils la rendront populaire et la feront entrer dans notre histoire. Il a été vraiment un esprit puissant et organisateur; il a créé la nouvelle constitution financière de la France, et, en racontant simplement ce qu'il a fait, il a exposé les origines et les lois des institutions de finances dans les temps modernes. E. DE L.

MOLLIER (LOUIS DE) était officier de la musique de la chambre de Louis XIV, et beau-père de Léonard Itier, officier comme lui de la même musique. Madame de Sévigné en fait mention dans une lettre à madame de Grignan, en date du 5 février 1674; mais elle défigure son nom, en l'écrivant comme celui de l'illustre *Molière*. Ce Louis de Mollier était poëte, musicien et danseur dans les ballets du roi. Il avait marié sa fille Marie-Blanche de Mollier avec Léonard Itier; on voit sa *signature* écrite *de Mollier* dans des actes publics à la paroisse St-Eustache, à Paris. On doit conclure de cette signature que c'est par erreur que madame de Sévigné et plusieurs autres l'ont nommé tantôt Molière, tantôt Maullier, etc. On trouve ce Louis de *Mollier* employé au nombre des danseurs dans quelques-uns des ballets qui furent exécutés depuis 1648 jusqu'à 1665, sous les noms de *Mollier* et de *Molière* écrits de la sorte par erreur. Sa fille Marie-Blanche est nommée comme danseuse dans plusieurs des ballets : dans celui du *Temps*, en 1654; dans celui de la *Raillerie*, en 1659, etc. Louis de Mollier composa la musique des ballets ci-après, dans quelques-uns desquels Louis XIV dansa : les airs du ballet du *Temps*, 1654, avec Boesset; des airs chantés dans la fête donnée à la reine Christine de Suède, dans la maison de M. Hesselin, à Essonne, septembre 1656; les *Plaisirs troublés*, ballet, 1657; les airs du ballet d'*Alcidiane*, 1658, avec Boesset et Lully; *Bergers et Bergères*, mascarade, 1660; les airs de la tragédie des *Amours de Jupiter et de Sémélé*, de Boyer, représentée au théâtre du Marais, en 1666; la musique d'*Andromède* attachée au rocher, et délivrée par Persée, espèce de petit opéra chanté chez lui en concert, tous les lundis. Sa fille, qui était femme de Léonard Itier, y chanta le rôle d'Andromède. Il fut aussi chanté au Louvre, par madame de Thianges, paroles de l'abbé Tallemant. Louis de Mollier mourut le 18 avril 1688, et fut inhumé dans l'église St-Eustache. Z.

MOLNAR (ALBERT), philologue, naquit en 1574, à Szentz, dans la Hongrie, de parents protestants. Il fit ses premières études à Goritz, sous la direction du pasteur de cette ville, Gaspar Caroli, qui l'employait à revoir les épreuves de sa version de la *Bible*, en hongrois. Cette occupation accrut encore son goût pour les travaux philologiques, et, ayant résolu de se perfectionner dans la connaissance des langues, il alla en Allemagne et fréquenta successivement les académies de Wittemberg, Altdorf, Strasbourg et Heidelberg. Ses cours terminés, il fut admis au ministère évangélique et obtint une vocation pour Oppenheim, où il remplit en même temps les fonctions de recteur du gymnase. A la demande de quelques-uns de ses compatriotes, il se chargea de donner une nouvelle édition de la *Bible* hongroise, qu'il augmenta de la traduction des *Psaumes*, en vers mesurés sur ceux de Marot et de Th. de Bèze, afin qu'ils pussent être chantés sur les airs de Goudimel (*voy.* ce nom); de la traduction du *Catéchisme* de Heidelberg et des prières en usage dans les églises de Hongrie. Cette édition fut imprimée à Hanau, en 1608, in-4°; tous les exemplaires ayant été transportés en Hongrie, ils sont très-rares dans les autres parties de l'Europe, et même en Allemagne. Molnar en donna une seconde édition, Oppenheim, 1612, in-8°. Parmi ses autres ouvrages on distingue : 1° *Novæ grammaticæ ungaricæ libri duo*, Hanau, 1610, in-8°, rare; 2° *Syllecta scholastica*, Heidelberg, 1621, in-8°. C'est un recueil, devenu très-rare, d'opuscules sur l'éducation des enfants. Freytag a donné la description détaillée de ce volume dans les *Analecta litteraria*, p. 606. 3° *Dictionnarium ungarico-latinum*, Francfort, 1644, in-8°. Ce lexique a été réimprimé plusieurs fois. L'édition la plus recherchée est celle de Nuremberg, 1708, 2 vol. in-8°, qui contient de plus que les précédentes, le grec et l'allemand, ajoutés par l'éditeur J. Beer; elle est intitulée *Dictionnarium quadrilingue latino-hungarico-græco-germanicum*. On ignore la date de la mort de Molnar; il avait épousé la petite-fille du savant Georges Kruger, ou *Cruciger*. W—s.

MOLYN (PIERRE DE), surnommé *le Vieux*, peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Harlem vers 1600. Il cultiva le paysage avec beaucoup de succès, et se fit en ce genre une grande réputation. Ce qui distingue ses ouvrages, c'est la transparence des ciels, la légèreté et le vaporeux de ses lointains : les devants, touchés avec vigueur et fermeté, ajoutent à l'effet de l'ensemble

(1) *Voyez* les Notices de MM. de Barante et de Salvandy, et aussi un article de M. P. Clément de l'Institut.

(2) *Mémoires d'un ministre du trésor public*, 1780-1815, Paris, Fournier, 1845, 4 vol. in-8°. Ces *Mémoires*, tirés à un petit nombre d'exemplaires, n'ont pas été mis en vente.

et donnent du piquant à ses compositions. Ses figures d'animaux sont exécutées avec esprit et finesse et approchent de la perfection de Van den Velde, qu'il avait pris pour modèle dans sa manière de graver. Les eaux-fortes qu'il a exécutées dans le goût de ce maître sont très-recherchées et se font remarquer par de beaux effets de clair-obscur. Ce sont *deux suites de quatre beaux Paysages, ornés de jolies figures et de fabriques,* l'une in-folio, en travers, et l'autre grand in-4°. Van den Velde a gravé d'après lui l'*Etoile des rois,* bel effet de nuit, in-folio, et le même sujet avec des enfants qui dansent, également in-fol. Les bonnes épreuves en sont très-rares. Le musée du Louvre possède de ce peintre un tableau représentant un *Choc de cavalerie.* — Molyn (Pierre), surnommé *Tempesta* ou *Tempête,* peintre de Harlem, fils du précédent, naquit en 1637. Son père fut son maître, et lui fit faire de si rapides progrès que le jeune Molyn était regardé comme un prodige. Le genre de Sneyders le séduisit d'abord, et ses *Chasses au sanglier,* de grandeur naturelle, étaient recherchées à l'égal de celles de cet habile artiste. Il l'aurait même remplacé dans l'estime des amateurs, mais il abandonna cette manière pour peindre des orages, des tempêtes sur mer, des scènes de bergers; et il ornait ses sujets de tout ce qu'il croyait propre à inspirer la terreur ou la pitié. Le désir de voir l'Italie lui fit abandonner sa ville natale; il traversa d'abord la Hollande et la Flandre, observant les ouvrages des meilleurs peintres; il passa ensuite en Italie. Arrivé à Rome, il résolut d'abandonner la religion réformée pour obtenir des travaux. Sa conversion, jointe à son mérite réel, lui attira en effet la protection du duc de Bracciano; il acquit, en peu de temps, une fortune considérable et il reçut même du pape le titre de chevalier. Il se maria, et, après un séjour de plusieurs années, il se détermina à se rendre à Gênes, où sa réputation lui obtint l'accueil le plus honorable. Il aurait pu jouir du sort le plus heureux, s'il n'était devenu éperdument amoureux d'une dame génoise : il tenta tous les moyens de la séduire; ne pouvant y parvenir, il lui proposa enfin de l'épouser, quoiqu'on n'ignorât pas qu'il fût marié et que sa femme vécût à Rome. Lorsque la dame lui eut représenté l'obstacle qui s'opposait à leur union, il résolut de le surmonter à quelque prix que ce fût. Ayant trouvé un homme pour le seconder, il écrivit à sa femme de venir le rejoindre et de suivre, avec confiance, la personne qui lui remettrait sa lettre. Cette femme, qui aimait son mari, s'empressa d'obéir à ses ordres, mais elle fut assassinée pendant le voyage. Malgré le secret qui avait couvert ce crime, le soupçon se fixa sur Molyn; il fut arrêté, mis en prison, et, après la conviction de son forfait, condamné à être pendu. Mais l'intérêt qu'inspirait son talent, les instances de la noblesse de Gênes et les pressantes démarches du comte de Melia, gouverneur de Milan, engagèrent les juges à adoucir leur sentence. Il fut seulement condamné à une prison perpétuelle. Le hasard vint l'en délivrer au bout de seize ans. Lors du bombardement de Gênes par Louis XIV, le doge, craignant l'incendie de la ville, fit ouvrir les prisons ; Molyn en profita pour se réfugier à Plaisance. Corrigé par cette sévère leçon, il se livra désormais à la pratique de son art, sans se laisser détourner par les passions qui avaient si cruellement agité sa jeunesse. L'affaire pour laquelle il avait été condamné lui fit donner le nom de *Pierre de Mulieribus,* sous lequel il est également connu. On a remarqué que les tableaux qu'il exécuta dans sa prison, où il ne cessa de se livrer assidument à la culture de son art, l'emportent pour le goût, la composition et le coloris, sur tous ceux qu'il avait peints précédemment. Il surpassa tous les Italiens dans les scènes de bergeries. Pour parvenir à cette vérité d'imitation qui fait le charme de ses ouvrages, il étudiait constamment tous les phénomènes de la nature. Si un orage se déclarait, il se rendait en pleine campagne pour en copier tous les accidents. Il s'attachait à rendre les masses sombres des nuages éclairés par un dernier rayon du soleil, tandis que de vastes ombres se projettent dans la campagne et ne laissent dans la lumière que les points nécessaires pour donner du relief et de la vigueur aux fabriques, aux différents plans du terrain. C'est à son talent particulier pour rendre ces scènes difficiles qu'il doit le surnom de *Tempesta* que lui ont donné les Italiens. Il ne négligeait jamais la perspective, et les animaux, qu'il peignait très-bien, étaient toujours disposés convenablement au point de vue. Alexis de' Marchis, Locatelli et Zuccharelli paraissent avoir imité son procédé d'éclairer les objets d'une manière piquante. Molyn, sur la fin de ses jours, s'était établi à Milan, où le comte de Melia, qui l'avait si bien servi lors de son procès, le prit de nouveau sous sa protection. Il mourut dans cette ville en 1701. P—s.

MOLYNEUX (Guillaume), mathématicien irlandais, né à Dublin en 1656, étudia à l'université de cette ville, et entra en 1675 dans la société de Middle-Temple, à Londres, non dans la vue de s'attacher au barreau, mais pour ajouter à ses connaissances celles des lois de son pays. Les mathématiques, et ce qu'on appelait alors la nouvelle philosophie, mise en vogue par la société royale, avaient captivé tous ses goûts. Il épousa en 1678 la fille du procureur général du roi, en Irlande. Cette femme lui apporta de la fortune; mais elle n'en jouit pas longtemps elle-même. Une maladie lui ravit l'usage de ses yeux d'abord après son mariage, et elle mourut au bout de douze ans en donnant le jour à un fils. En 1683, Molyneux fonda à Dublin, sur le modèle de la société royale de Londres, une société littéraire dont il fut le premier secrétaire. Le duc d'Ormond, lord-lieute-

nant en Irlande, le nomma en 1684, conjointement avec sir W. Robinson, ingénieur en chef et intendant général des bâtiments de Sa Majesté; la société royale l'admit dans son sein en 1685. Il publia en 1686, à Dublin, un ouvrage intitulé *Sciothericum telescopium,* contenant la description de la structure et l'usage d'un cadran solaire à lunette de son invention. Il en parut une autre édition à Londres en 1700, in-4°. La société de Dublin fut dissoute et ses membres dispersés en 1688, par l'effet des désordres civils. En 1689, Molyneux se vit contraint, ainsi qu'un grand nombre d'autres protestants, d'aller chercher un refuge en Angleterre. Il vint se fixer à Chester, où, aidé par Flamsteed, il mit la dernière main à son traité de Dioptrique. Ce traité, après avoir été revu par Halley, parut à Londres en 1692, sous le titre suivant : *Dioptrica nova;* traité de Dioptrique en deux parties, où sont expliqués les divers effets et apparences de verres sphériques tant convexes que concaves, simples et combinés, dans les télescopes et les microscopes, avec leur usage dans les différentes circonstances de la vie. C'est le premier ouvrage qui ait été imprimé sur ce sujet dans la langue anglaise; et il a été longtemps le manuel des opticiens. On y voit le théorème célèbre de Halley pour trouver les foyers des verres d'optique. La tranquillité étant rétablie en Irlande, et un nouveau parlement s'y étant formé en 1692, Molyneux y devint un des représentants de la ville de Dublin : il représenta l'université dans le parlement de 1695 et jusqu'à sa mort. A la même époque, il refusa la place lucrative, mais peu tranquille, de commissaire pour les biens confisqués, qui lui fut offerte par le lord-lieutenant. L'oppression dont le gourvernement anglais accablait les manufactures de laine de l'Irlande lui inspira le désir de prouver l'indépendance de ce royaume; ce qu'il fit avec beaucoup de talent dans un ouvrage qui parut en 1698 sous ce titre : *La cause de l'Irlande établie relativement à l'opinion qu'elle est liée par des actes de parlement faits en Angleterre.* Cet ouvrage fut réimprimé en 1720, in-8°, avec des additions. Grand admirateur de Locke, Molyneux, quoique infirme et souffrant, fit encore une fois en 1698 le voyage d'Angleterre exprès pour le voir. Mais ce voyage abrégea ses jours; et à peine fut-il de retour dans ses foyers, qu'il y mourut, le 11 octobre de la même année, âgé de 42 ans. On trouve, dans les *Transactions philosophiques,* plusieurs Mémoires de Molyneux. — Son fils, *Samuel* Molyneux, né à Chester en 1689, et qui fut élevé d'après la méthode recommandée par Locke, hérita du goût de son père pour les études astronomiques, et contribua comme lui aux progrès de l'optique. Il fut secrétaire du prince de Galles (George II) et ensuite commissaire de l'amirauté. Ses premiers travaux se trouvèrent interrompus par ses occupations obligées, mais ne furent pas perdus pour la science : il en communiqua le résultat au docteur Robert Smith, qui en fit usage dans son *Traité complet d'optique.* — *Thomas* Molyneux, médecin, frère de Guillaume, a aussi laissé plusieurs Mémoires dans les *Transactions philosophiques.* Il mourut le 19 octobre 1733. L.

MOLZA (François-Marie), l'un des meilleurs poëtes de son siècle, était né à Modène le 18 juin 1489, d'une famille noble. Il avait reçu de la nature les plus heureuses dispositions; et rien ne fut négligé pour les développer. Après avoir terminé ses études classiques, il alla suivre à Bologne les leçons de Jas. Mayno, célèbre jurisconsulte; et de là, il se rendit à Rome pour se perfectionner dans la connaissance des langues par la fréquentation des savants. Quelques pièces de vers, pleines d'élégance et de facilité, lui méritèrent bientôt des protecteurs dans une cour où tous les talents étaient accueillis avec empressement; mais son goût excessif pour les plaisirs alarma son père, qui se hâta de le rappeler à Modène. Molza joignait aux dons de l'esprit une belle figure : sa naissance et sa fortune lui permettaient de prétendre aux meilleurs partis. Son père se flatta de le ramener à une conduite plus régulière en lui choisissant une épouse dont les grâces et la douceur sauraient le captiver. Il fut marié en 1512; et les premières années de son union furent assez heureuses : lassé enfin d'une vie tranquille et uniforme, il revint à Rome sous le prétexte de hâter la conclusion de quelques procès, et s'y livra de nouveau à son goût effréné pour les plaisirs. Quelques-unes de ses intrigues eurent un éclat scandaleux; dans une querelle avec un de ses rivaux, il fut provoqué en duel et reçut un coup d'épée qu'on crut mortel : son père indigné cessa de lui envoyer de l'argent, et finit par le déshériter. Molza trouva une compensation aux chagrins qu'il s'était attirés dans les succès qu'eurent ses poésies et dans l'amitié dont les plus illustres personnages lui donnaient chaque jour de nouvelles preuves; mais l'argent qu'il recevait de ses Mécènes était aussitôt dissipé, et il se voyait souvent obligé de recourir à des emprunts. Il suivit une de ses maîtresses à Bologne, et elle l'y retint près de trois ans. Il était de retour à Rome en 1525; il fut témoin de la prise et du sac de cette ville en 1527; et l'année suivante, il fit un voyage à Modène dans l'espoir d'obtenir des secours de sa famille. Ses parents refusèrent de le recevoir; et il dut chercher un asile dans une campagne voisine où il resta une année entière, occupé uniquement de la culture des lettres. Ce fut à cette époque qu'il composa ses élégies latines qui, suivant Tiraboschi, le placent au rang des plus heureux imitateurs de Tibulle. Il fut rappelé à Rome en 1529 par le cardinal de Médicis; et, après la mort de cet illustre protecteur, il passa au service du cardinal Farnèse; mais les bienfaits dont ils le comblèrent l'un et l'autre ne purent le retirer

de l'état misérable où il avait presque constamment langui. On voit, par une de ses lettres à sa femme, qu'il manquait de linge et des vêtements les plus indispensables; et il supplie cette même femme, qu'il avait si indignement abandonnée, de lui envoyer quelques légers secours. Aux embarras de la pauvreté se joignit bientôt une maladie, suite honteuse de ses débauches. Il se fit transporter à Modène au printemps de l'année 1543, pour respirer l'air natal dont les médecins attendaient sa guérison; mais le mal n'en continua pas moins ses ravages, et il mourut le 28 février 1544, âgé de 45 ans. Alors on oublia ses vices pour ne se rappeler que ses qualités aimables et ses talents; la mort de Molza mit en deuil tout le Parnasse italien. Une médaille fut frappée en son honneur par les soins de Léonard Arétin, et des recueils de vers furent publiés à sa louange. Tous ses contemporains l'ont comblé d'éloges. Annibal Caro, Pirro Ligorio, le comparent à Homère, à Virgile, à Platon; et d'autres ont osé dire qu'il était supérieur à ces trois grands hommes. Les poésies de Molza sont pleines de douceur et d'agrément; tour à tour sérieux et badin, il réussit également dans tous les genres, et il joint à l'élégance du style la noblesse des pensées et la vivacité des images. Ses *OEuvres* ont été recueillies par Pier. Ant. Serassi, Bergame, 1747-1754, 3 vol. in-8°; et l'estimable éditeur les a fait précéder d'une *Vie* de Molza, remplie de détails intéressants. Cette édition renferme des *rime*, des *capitoli*, dans le genre auquel Fr. Berni a donné son nom (*voy*. Fr. Berni), des *nouvelles*, des *vers latins* et des *lettres*. La plupart des pièces rassemblées par Serassi avaient déjà paru séparément, ou dans des recueils de poésies italiennes dont les éditions originales sont très-recherchées des curieux. Mais on conserve dans les bibliothèques d'Italie beaucoup de morceaux encore inédits de Molza, et qui figureraient avec avantage dans une réimpression de ses œuvres. Son *Capitolo in lode de' fichi* a été publié à la suite des *Dialogues* de l'Arétin : cela suffit pour faire juger de la nature de l'ouvrage; il a été imprimé pour la première fois en 1539, in-4°, avec un commentaire d'Annibal Caro, caché sous le nom d'Agresto : *Comento di ser Agresto da ficaruolo sopra la prima ficata del P. Siceo*. Ce dernier nom est celui qu'avait pris Molza dans l'académie *della Virtu*. Bayle lui a consacré un article curieux. Voyez aussi la *Bibliot. modenese*. W-s.

MOLZA (Tarquinia), petite-fille du précédent, lui fut supérieure, non par ses poésies, mais par l'étendue et la variété de ses connaissances. Née à Modène le 1er novembre 1542, elle annonça dès sa plus tendre enfance des dispositions dont son père favorisa le développement, en confiant son éducation aux meilleurs maîtres. Elle apprit d'abord le grec, le latin et l'hébreu, et se rendit familiers les ouvrages des anciens; elle étudia aussi la philosophie, les mathématiques et l'astronomie, et cultiva en même temps les arts d'agrément. Tarquinia épousa en 1560 Paul Perrino, gentilhomme de Modène, avec qui elle vécut près de vingt ans dans une parfaite union. Restée veuve sans enfants, elle fut recherchée par différents partis honorables; mais elle refusa de contracter de nouveaux engagements afin de se livrer à sa passion pour l'étude. Des procès que lui suscitèrent les parents de son mari troublèrent sa retraite, et elle se vit obligée de recourir à la protection du duc de Ferrare pour obtenir justice. L'accueil qu'elle reçut de ce prince et les bontés de la duchesse la retinrent à la cour de Ferrare, dont elle fut pendant six ans le principal ornement. Sa douceur, sa modestie et la pureté de sa conduite ne purent la mettre à l'abri des attaques de la calomnie. Elle revint à Modène en 1589, désabusée des grandeurs et des vanités du monde. La réputation dont elle jouissait lui mérita un honneur jusqu'alors sans exemple. Un décret du sénat (du 8 décembre 1600) lui conféra le titre de citoyenne romaine, transmissible à perpétuité aux personnes de sa famille. Le pape et les plus illustres prélats la pressèrent de venir se fixer à Rome, mais elle s'excusa sur son âge et ses infirmités, et ne voulut point sortir de Modène, où elle mourut le 8 août 1617, à 75 ans. Les ouvrages de Tarquinia ne justifient guère les éloges dont elle a été comblée par le Tasse, Guarini et les plus illustres écrivains de son temps. Fr. Patrizi, qui avait enseigné à cette dame les éléments de la philosophie platonicienne, lui a dédié ses *Dissertationes peripateticæ*, et d'autres auteurs ont suivi cet exemple. On a d'elle la traduction de deux dialogues de Platon (le *Carnéade* et le *Criton*), des sonnets, des madrigaux et des épigrammes en latin et en italien, etc. Toutes ces pièces ont été publiées dans les tomes 2 et 3 du recueil des *OEuvres* de Fr. Molza, son aïeul (*voy*. l'article précédent). On trouve, dans le tome 2, la *Vie* de cette dame, par Dan. Vandelli. Son *Eloge*, par Pierre-Paul de Ribera, chanoine de Latran, inséré dans les *Glorie immortali*, a été traduit en français par le P. Hilarion de Coste, et Bayle en a rapporté de longs fragments à l'article de cette dame. On peut encore consulter la *Bibliot. modenese* de Tiraboschi. W—s.

MOMBRITIUS ou MOMBRIZIO (Bonino), poëte et philologue distingué du 15e siècle, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, naquit en 1424 à Milan d'une famille patricienne. Il acheva ses études à l'académie de Ferrare, où il donna des preuves de ses heureuses dispositions pour les lettres. D'après un passage de la Grammaire grecque de Lascaris, on conjecture qu'en 1461 Mombritius était revêtu de quelque dignité; mais Baillet se trompe en le faisant conseiller au sénat de Milan (*Voy*. les *Jugements des savants*.) L'auteur anonyme d'une lettre insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1763, dit qu'il professa les

belles-lettres à Ferrare et à Pavie. Mombritius, forcé de chercher dans ses talents des ressources pour subsister, y donna peut-être quelques leçons de rhétorique ; mais son nom ne se trouve pas dans la liste des professeurs de ces deux villes. D'après ce que nous savons de ses travaux, il est probable qu'il s'occupa d'abord de la révision des manuscrits et que plus tard il devint correcteur dans une imprimerie. En 1481, suivant Sassi (*Hist. typogr. Mediolan.*, p. 146), Mombritius fut nommé professeur d'éloquence à l'académie de Milan, où il succédait à Fr. Philelphe ; mais Philelphe, comme on le sait (*voy.* ce nom), avait quitté cette ville dès 1474 pour aller à Rome remplir une chaire de philosophie, et il n'est pas probable qu'on ait attendu sept ans avant de lui donner un successeur. Georges Merula remplaça Mombritius en 1482. On présume que cette date est celle de sa mort. Quelques fragments de lettres de Decembrio (*voy.* ce nom), publiés par Sassi, montrent l'estime qu'il faisait des talents de Mombritius. On lui doit des éditions des *Summulæ* de Paul de Venise, Milan, 1474 ; de l'ouvrage de Solin, *De mirabilibus mundi*, Ferrare (1474) ; des *Scriptores Historiæ Augustæ*, Milan (1475) ; de la *Chronique* d'Eusèbe, ibid. (même année), et enfin du *Glossaire* de Papias. Toutes ces éditions sont rares et recherchées. Les autres ouvrages imprimés de Mombritius sont : 1° *Hesiodi Theogonia latinis hexametris reddita*, Ferrare, 1474, in-4°, 1re édit., très-rare. Elle n'a point été connue de Sassi, qui en cite une sans date, in-4°. Cette version a été réimprimée plusieurs fois à Bâle dans le 16e siècle, avec les poëmes d'Hésiode. 2° *De dominica passione libri V* (Milan, vers 1475), petit in-4°. Ce poëme est en six livres, quoique le frontispice n'en annonce que cinq ; il a été réimprimé, Leipsick, 1499, in-4°. Freytag, dans ses *Analecta litteraria*, p. 607, témoigne le désir d'en voir publier une nouvelle édition ; on ignore si ce vœu a été rempli. 3° *Sanctuarium, sive Vitæ sanctorum* (Milan, vers 1479), 2 vol. in-fol., ouvrage très-rare. On en trouve la description dans la lettre anonyme citée plus haut, ainsi que le passage de la *Légende* de St-Nicaise, dont l'omission, qui ne peut être attribuée qu'à l'imprimeur, rend défectueux la plupart des exemplaires. Le cardinal Bellarmin a beaucoup profité du travail de Mombritius pour la rédaction du *Martyrologe romain*. Les Bollandistes, dom Ruinart, Baillet, Lenglet-Dufresnoy s'accordent à louer l'exactitude qu'il a mise dans son recueil. 4° *Thrænodiæ in funere illustris quondam Domini Galeaz Mariæ Sfortiæ*, Milan, 1504, in-4°. Parmi ses manuscrits conservés à la bibliothèque Ambroisienne, on se contentera de citer une traduction latine de la Grammaire de Lascaris, deux épithalames, et un poëme en douze livres intitulé *Momidos*, etc., parce que Momus en est le principal personnage. Dans ce poëme, l'auteur passe en revue les défauts des femmes ; mais on peut présumer qu'il a conservé quelques ménagements, puisqu'il a dédié son ouvrage à Bonne Sforce, épouse de Galéaz, duc de Milan. Il croyait être le premier qui eût osé traiter un sujet si délicat, et il s'applaudit de son courage dans ce vers du prologue publié par Sassi :

Primus ego *haut metuens*, indico nocentibus arma.

Outre les auteurs indiqués dans le cours de cet article, on peut consulter pour plus de détails Argellati, *Scriptor. Mediolan.*, t. 1, p. 939, et t. 2, p. 2007. W—s.

MOMORO (Antoine-François), imprimeur, né à Besançon en 1756, d'une famille obscure, alla jeune à Paris, et fut admis au mois de décembre 1787 dans la communauté des libraires de cette ville. Il épousa la petite-nièce de Fournier, artiste très-distingué dans la gravure des caractères, et montra l'intention de marcher sur ses traces ; mais, ayant embrassé avec ardeur les principes de la révolution, il abandonna son atelier pour suivre les séances de la société des Cordeliers, à laquelle il se fit agréger l'un des premiers. Il fut arrêté au mois d'août 1791 comme l'un des chefs des attroupements qui avaient eu lieu au Champ de Mars, pour forcer l'assemblée nationale à prononcer la déchéance du roi ; mais cette affaire n'eut aucune suite. Après la chute du trône, il fut nommé membre de la commission administrative qui remplaça le département de Paris, et envoyé en Normandie pour presser les levées des nouveaux bataillons. Arrêté à Lisieux, il fut mis en liberté par un décret de la convention et se hâta de revenir à Paris. Il fut envoyé deux fois en 1793 dans la Vendée pour surveiller les opérations des généraux. A son retour, il se lia plus particulièrement avec Hébert, Chaumette, etc. ; il déclama hautement contre les prêtres, qu'il accusait des malheurs de la France, et provoqua contre eux les mesures les plus violentes. Danton et Robespierre, dont il s'était séparé, le firent comprendre dans le décret d'accusation lancé contre Hébert et ses partisans, et il fut condamné à mort le 4 germinal an 2 (24 mars 1794), à l'âge de 38 ans (*voy.* Hébert). Momoro s'intitulait le *premier imprimeur de la liberté*. C'était un homme d'une exaltation extraordinaire. La loi agraire eut en lui un prédicateur forcené : il accusait le retard des poëtes à propager par l'influence du théâtre ce principe d'une rigoureuse égalité. Sa femme, qu'il traitait assez durement, était bien prise dans sa taille et avait de la fraîcheur. Dans les fêtes décadaires, il la fit monter sur le piédestal où, pendant quelques mois, la Raison personnifiée fut offerte aux hommages d'une superstition nouvelle. On a de Momoro : 1° *Epreuve d'une partie des caractères de sa fonderie*, 1787, in-16 ; 2° *Manuel des impositions typographiques*, 1789, in-12 de 24 pages, avec 23 planches représentant 72 impositions pour toutes sortes de formats ; 2e édit., 1792, aug-

mentée d'un supplément de 4 planches offrant 25 impositions; 3e édit., Bruxelles, 1819, in-8°, avec 33 planches et une page d'anglaise. Ce n'est qu'un extrait, sauf les augmentations, de son *Traité de l'imprimerie*. 3° Le *Traité élémentaire de l'imprimerie*, 1793, in-8°, avec 36 planches, ouvrage estimé et que l'on peut consulter avec fruit; 4° *Rapport sur les événements de la guerre de la Vendée, et le plan d'oppression dirigé contre les chauds républicains, suivi de plusieurs pièces intéressantes, fait à la société des Cordeliers* (le 14 nivôse an 2), in-8° en trois parties, la 1re de 6 pages, la 2e de 24, la 3e de 50. On lui attribue encore : *Réflexions d'un citoyen sur la liberté des cultes religieux, pour servir de réponse à l'opinion de M. l'abbé Sieyès*, in-8°, et le *Journal des Cordeliers*, dont il a paru dix numéros, format in-8°, du 28 juin au 4 août 1791. W—s.

MOMPER (Joseph de), surnommé *Cervrugt*, peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Anvers en 1580. Il devint un des bons paysagistes de son temps. Ses premiers ouvrages sont d'autant plus précieux que Jean Breughel et David Teniers le père les ornaient ordinairement de petites figures touchées avec esprit. Il avait d'abord adopté la manière finie de peindre de ses compatriotes; mais, croyant que ce style manquait d'effet, il adopta une exécution plus large, plus expéditive, et, quoique ses ouvrages faits dans cette manière soient à une certaine distance du plus bel effet, ils furent moins goûtés cependant de ses contemporains que ses premiers ouvrages. On lui reproche avec justice d'avoir employé trop souvent les jaunes et d'avoir la touche monotone. Malgré ces défauts, il n'en est pas moins considéré comme un habile paysagiste. Il était heureux dans le choix de ses sites, riche par l'étendue qu'il donnait à ses compositions, intelligent dans la distribution des lumières et plein de science dans l'art de dégrader les tons. On connaît de lui les *Quatre Saisons* et les *Douze Mois de l'année*. Ces derniers ont été gravés par Ad. Collaert, et Jacques Callot les a également reproduits. Momper lui-même a gravé avec esprit plusieurs eaux-fortes, parmi lesquelles on estime surtout un grand Paysage entouré de rochers énormes et orné de figures. Cette pièce grand in-fol., gravée à gros traits, est fort rare. P-s.

MONACI (Laurent de'), chroniqueur, né à Venise, florissait au commencement du 15e siècle. Il remplit quelque temps les fonctions de secrétaire du sénat, et fut nommé grand chancelier du royaume de Candie, où il mourut en 1429. On a de lui une chronique de Venise en seize livres, intitulé *De rebus Venetis ab urbe condita ad annum* 1354; le savant Fl. Cornaro l'a publiée avec une préface et des notes, Venise, 1758, in-4° (*voy.* Cornaro). Félix Osio en avait extrait le 13e livre, qui contient la Vie d'Ezzelin, tyran de Padoue (*voy.* Romano), et l'avait publié avec des notes dans les pièces préliminaires de l'*Historia augusta* d'Albert Mussato, Venise, 1636, in-fol. Ce morceau, l'un des plus intéressants de l'ouvrage, a été inséré dans le *Thesaur. ital.* de Burmann, t. 6, et dans les *Scriptor. ital.* de Muratori, t. 8. On conserve dans les manuscrits de la bibliothèque de Trévise l'*Oraison funèbre* de Vital Landi, prononcée par Laurent de' Monaci en présence du doge de Venise. On cite encore de lui deux pièces en vers : *Carmen metricum de Caroli parvi regis Hungariæ lugubri exitio*, et *Pia descriptio miserabilis casus illustrissimæ reginæ Hungariæ*. W—s.

MONACO DELL' ISOLE D'ORO (Il), de l'illustre famille des Cibi ou Cybo (*voy.* ce nom), de Gênes, naquit dans cette ville en 1326, et se fit religieux au monastère de St-Honoré, dans les îles d'Hyères, d'où lui est venu son surnom de *Moine des îles d'or*. Dans cette retraite, il se livra sans distraction à l'étude des lettres et des arts, et se rendit célèbre comme religieux, poëte, historien et peintre. Le Giotto, à qui l'on doit la renaissance de l'art, avait peint d'une manière supérieure les vignettes dont il était d'usage à cette époque d'orner les manuscrits. Notre religieux s'adonna à ce genre de peinture et y réussit au suprême degré; il cultiva d'autant plus volontiers cet art qu'il était un fort habile calligraphe. Dans les moments qu'il ne consacrait pas à la prière, il se retirait dans une des petites îles voisines avec quelques compagnons choisis, et s'occupait à dessiner et à peindre les points de vue les plus remarquables, ainsi que les plantes, les fleurs, les fruits, les oiseaux, les insectes, les coquillages et les poissons qu'il rencontrait, et se servait ensuite de ces dessins pour orner les manuscrits qui lui ont mérité sa réputation. Le monastère de St-Honoré possédait alors une bibliothèque qui passait pour être une des plus riches et des plus vastes de l'Europe ; elle avait été enrichie d'ouvrages précieux dans toutes les sciences et dans toutes les langues par les comtes de Provence et les rois de Naples. La garde en fut confiée à Cybo. En la mettant en ordre, il y trouva un livre contenant les généalogies, les alliances et les armes de toutes les plus illustres familles de France, d'Aragon, d'Italie et de Provence, ainsi qu'un recueil de vers de plusieurs poëtes provençaux, réunis par Ermete, noble provençal qui avait été religieux dans le même couvent et son prédécesseur dans la conservation de la bibliothèque. Il joignit à ce recueil la vie et les ouvrages de quelques autres poëtes de la même contrée, en fit une copie magnifique sur parchemin, qu'il orna d'excellentes miniatures, et l'offrit à Louis II, père du roi René. Les copies de ce livre se sont multipliées par la suite. Son travail ne se borna pas à rassembler ces ouvrages écrits dans des dialectes différents; versé dans la connaissance de chacun d'eux, il corrigea les erreurs des premiers copistes et parvint à restituer la véritable leçon de chaque auteur. Nostradamus, dans son

Histoire des poëtes provençaux, dit que l'on doit au *Moine des îles d'or* l'intelligence des auteurs dont il a recueilli les œuvres. Il composa en outre une histoire des hauts faits des rois d'Aragon, comtes de Provence, ainsi qu'un livre de l'office de la Vierge, orné de peintures excellentes. Il en fit don au roi de Naples, Louis II, et à la reine Yolande, son épouse. Ces deux souverains, charmés de ses talents et pleins d'estime pour ses vertus, cherchèrent à l'attirer auprès d'eux; mais il ne voulut jamais quitter sa retraite. Il y mourut en 1408. P—s.

MONACO (Michel), littérateur, était né à Capoue vers la fin du 16e siècle. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat dans sa ville natale, et partagea sa vie entre ses devoirs et la culture des lettres. Admis à l'académie des *Rapiti* dans un voyage qu'il fit à Naples, il y lut un panégyrique de sa patrie. Cette pièce ne fut imprimée qu'après sa mort, Naples, 1665, in-8°, avec quelques épigrammes et diverses poésies, où l'on trouve de l'imagination et qui sont écrites avec élégance. Mais l'ouvrage qui fait le plus d'honneur à Monaco, c'est son histoire ecclésiastique de Capoue, intitulée *Sanctuarium capuanum, in quo sacræ res Capuæ, et per occasionem plura ad diversas civitates regni pertinentia et per se curiosa continentur,* Naples, 1630, in-4°, fig. Ce volume est rare et recherché des amateurs; il faut y joindre un supplément que l'auteur publia en 1657 sous ce titre : *Recognitio Sanctuarii capuani, in qua multa in priori editione desiderata videntur*. W—s.

MONACO (Pierre), habile graveur, naquit en 1720 à Bellimo. Après avoir visité Rome et les principales villes de l'Italie, il s'établit à Venise, où ses talents le firent bientôt connaître d'une manière avantageuse. Il était inspecteur des mosaïques de St-Marc, lorsqu'il mourut vers 1804, dans un âge très-avancé. Outre un assez grand nombre de portraits, on a de cet artiste : *Raccolta di stampe copiate da gli originali*, in-fol. Cette suite des meilleurs tableaux des cabinets de Venise est assez rare : les exemplaires avec la date de 1743 ne contiennent que 55 planches; ceux de 1763 en contiennent 112. Le même recueil reparut en 1772 avec un nouveau frontispice. Toutes les publications de cet artiste ne sont pas d'un égal mérite. W—s.

MONACO (T.-F. de Choiseul-Stainville, princesse de Grimaldi), fille du maréchal de Stainville, nièce du duc de Choiseul, ministre, naquit à Paris en octobre 1767. Douée de beaucoup d'avantages extérieurs et de qualités attachantes, elle fut mariée très-jeune au prince Joseph de Monaco, qui était le second fils du possesseur d'une petite souveraineté d'Italie (*voy.* Grimaldi). Elle avait émigré; mais elle rentra de bonne heure en France, où étaient restés ses enfants. On vint l'arrêter en vertu de la loi des suspects du 17 septembre 1793 : le motif allégué était qu'elle portait sur elle une somme très-considérable. Le comité révolutionnaire de sa section lui promit de la laisser chez elle avec des gardes, et n'en envoya pas moins la chercher peu de temps après pour la mener dans une maison d'arrêt. Elle parvint à s'évader, mais ne tarda pas à être saisie et constituée prisonnière. Ayant été condamnée à mort le 8 thermidor an 2, elle écouta sa sentence avec calme et sérénité. Une heure avant que la princesse de Monaco parût devant ses juges, on lui avait fait entendre qu'en se déclarant grosse, elle pourrait se sauver. Ne pensant qu'à ses deux filles, qui restaient sans soutien, elle se prêta un instant à cette ruse; mais, comme il y avait longtemps qu'elle était éloignée de son mari, elle ne voulut pas devoir la vie à un mensonge qui l'aurait dégradée à ses propres yeux. Une lettre qu'elle écrivit à Fouquier-Tinville décida sa perte. Au moment d'aller à l'échafaud, elle demanda du rouge de peur que la nature ne l'emportât et qu'un instant de faiblesse ne fît douter du courage dont son âme était remplie. En même temps, elle brisa avec vivacité un carreau de vitre, hacha par morceaux ses beaux cheveux blonds, les adressa à ses enfants et marcha ensuite à la mort avec dignité. On prétend que, dans la fatale charrette, elle dit au peuple qui accourait : « Vous venez nous voir « mourir; il fallait venir nous voir juger. » La feinte qu'on lui avait conseillé d'employer au tribunal révolutionnaire eût été probablement inutile. Cependant trente heures plus tard une révolution nouvelle survint, et elle aurait pu être sauvée. L—p—e.

MONACO (Honoré-Gabriel Grimaldi-Matignon, prince de), duc de Valentinois et pair de France, naquit à Paris en 1773, du prince Honoré-Charles et de Louise d'Aumont. Ayant perdu son père de bonne heure, il lui succéda dans sa petite souveraineté, que les événements de la révolution française vinrent bientôt lui enlever. Après avoir mené une vie errante et obscure pendant toute la période de la république et de l'empire, il dut au prince de Talleyrand et probablement à des concessions obligées d'être réintégré dans ses droits. Ce diplomate demanda positivement au congrès de Vienne, en 1815, que Monaco, Roquebrune et Menton fussent rendus à leurs anciens seigneurs, sous la protection du roi de Sardaigne, qui depuis lors y entretient une garnison (*voy.* Grimaldi). On raconte que le prince de Monaco, retournant dans ses Etats, se trouva à Fréjus le jour même du débarquement de l'empereur. Interrogé par celui-ci où il allait, Honoré répondit : « Dans ma principauté. — Et moi « dans mon empire, » répliqua Napoléon. Le prince de Monaco, créé pair de France par Louis XVIII dès le 4 juin 1814, fut, quelques années après, élevé par Ferdinand VII à la dignité de grand d'Espagne de première classe. Quoique célibataire, il trouva ses revenus trop

exigus. Pour les augmenter, il mit un impôt sur l'exportation des principaux produits agricoles; céda au roi de Sardaigne la manufacture des tabacs moyennant une rente de quarante mille francs, et accorda le monopole des blés à un négociant de Marseille qui consentit à le lui payer cinquante mille francs. En outre, il fit exiger pour le visa des passe-ports une rétribution de deux francs, véritable impôt sur les voyageurs qui entrent et sortent de ses Etats en moins d'une heure. La qualité de souverain lui donnait le droit de battre monnaie. Malheureusement les sous à son effigie, sous le nom d'Honoré V, ayant traversé les frontières de ses Etats, se répandirent en France et arrivèrent à Paris, où l'on ne tarda pas à découvrir que leur valeur n'était pas légale. Depuis lors, poursuivis à outrance, ils sont rentrés dans le pays qui les avait fabriqués et où la défiance de ses voisins les tient parqués. Au reste, le prince de Monaco fit un usage louable de sa fortune. L'établissement qu'il fonda en Normandie pour l'extirpation de la mendicité et l'ouvrage qu'il publia à ce sujet en 1840 lui assignent un rang honorable parmi les philanthropes de notre époque. Il mourut à Paris le 2 octobre 1841. Son frère lui a succédé sous le nom de Florestan Ier. A—y.

MONACO (Tancrède - Florestan - Roger - Louis Grimaldi, prince de), naquit le 10 octobre 1785. Il succéda à son frère Honoré V (*voy.* l'article précédent) sous le nom de Florestan Ier, le 2 octobre 1841. Il avait passé la plus grande partie de sa jeunesse à Paris, et l'on assure qu'il avait monté sur les planches en qualité de figurant au théâtre de l'Ambigu-Comique. Quoi qu'il en soit de ces bruits, répandus et imprimés partout, et jamais démentis, Florestan Ier vit encore diminuer sous son gouvernement l'importance déjà si restreinte de son petit royaume. Sous Honoré V, la principauté de Monaco se composait des trois communes de Monaco, de Menton et de Roquebrune : le 2 mars 1848, Menton et Roquebrune se détachèrent de la principauté en se déclarant villes libres sous le protectorat de la Sardaigne. Charles-Albert, de concert avec les habitants, les fit occuper. Un décret du 18 septembre 1848 décida qu'elles seraient réunies à la Sardaigne, et une loi, proposée au parlement sarde pour sanctionner cette réunion, fut adoptée le 10 novembre 1849. Cependant Florestan Ier ayant adressé ses protestations aux puissances signataires des traités de 1815, des représentations furent faites au gouvernement de Sardaigne, et le projet de loi, déjà accepté par la chambre des députés, fut en fin de cause rejeté par le sénat au mois de janvier 1850. Menton et Roquebrune ne rentrèrent point pour cela sous le gouvernement du prince de Monaco, et ces deux villes s'administrent elles-mêmes municipalement. En 1853, des troubles éclatèrent à Menton. Le fils et successeur de Florestan Ier, le prince Charles-Henri, prince de Monaco à la mort de son père sous le nom de Charles III, avait tenté de faire rentrer Menton sous la puissance paternelle; mais reconnu par le peuple, irrité de cette tentative, il ne dut son salut qu'à l'intervention des carabiniers sardes, qui le protégèrent contre la populace et le firent embarquer pour Nice. Rendu à la liberté, le prince Charles succéda à la principauté de Monaco à la mort de Florestan Ier, arrivée à Paris le 20 juin 1856. Florestan Ier avait épousé le 27 novembre 1810 la princesse Marie-Louise-Caroline Gibert de Lametz. Il fut peu aimé. Il frappa ses sujets d'impôts exorbitants par rapport à l'importance de ses Etats. Il ne se préoccupa point d'améliorations publiques, et habitant Paris pendant six mois de l'année, il se souciait peu du bien-être de sa principauté. Cependant la révolte de Menton et Roquebrune lui avait fait comprendre la nécessité d'être moins oppressif, et si l'insurrection ne gagna pas la ville même de Monaco, ce ne fut qu'au prix de réformes financières qui diminuèrent considérablement le budget des recettes. Z.

MONALDESCHI (Benoît), seigneur d'Orviète, conçut, en 1351, le projet de s'emparer du pouvoir suprême dans sa ville natale, qui était alors gouvernée en république, sous la protection du pape. Il s'assura d'abord les secours de Jean Visconti, archevêque de Milan et l'allié de tous les usurpateurs d'Italie. Réunissant ses satellites dans sa maison, il leur distribua des armes; il les avertit du signal auquel ils devaient paraître sur la place : puis il se rendit au conseil, où il rencontra deux de ses parents, les Monaldi de' Monaldeschi, dont il connaissait trop l'intégrité pour espérer qu'ils consentissent à son usurpation. Il les prit à part dès que le conseil fut terminé, et les conduisant devant sa maison, il les fit poignarder sous ses yeux. C'était le signal qu'attendaient les brigands rassemblés chez lui : ils remplirent aussitôt la place, prirent d'assaut le palais du gouvernement, pillèrent les maisons et les magasins des marchands, massacrèrent tous ceux qui firent résistance et proclamèrent le nouveau prince Benoît, fils de Bermonte Monaldeschi. L'alliance de ce tyran avec l'archevêque de Milan fut publiée peu de jours après. Monaldeschi conserva son pouvoir jusqu'en 1355, que le légat Egidio Albornoz s'empara d'Orviète. Les habitants, reconnaissants de ce qu'il les avait délivrés de la tyrannie, donnèrent la seigneurie de leur ville à ce prélat. S. S—i.

MONALDESCHI (Louis-Bonconte de), chroniqueur, né à Orviète en 1327, fut élevé à Rome, où il passa toute sa vie, n'en étant jamais sorti que pour aller rendre visite à ses parents. Il poussa sa carrière jusqu'à l'âge de 115 ans, sans avoir éprouvé aucune maladie, et mourut, ou plutôt s'éteignit comme une lampe qui reste privée d'aliment, en 1442. Ces détails sont tirés du prologue de sa *Chronique;* et ce qui est très-plaisant

c'est que, comme il y parle à la première personne, c'est lui-même qui affirme qu'il est mort sans douleur, de décrépitude. On conjecture que ces particularités avaient été mises par un contemporain, à la marge de son ouvrage, d'où elles ont passé dans le texte par l'inadvertance de quelque copiste. La *Chronique* de Monaldeschi devait comprendre l'histoire générale de son temps. Muratori en a publié un fragment assez court dans les *Scriptor. rer. ital.*, t. 12, p. 527-542, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne; il finit à l'an 1340. La bibliothèque de Paris en possède un beaucoup plus complet. Cette Chronique est écrite dans le dialecte alors en usage à Rome et qui a des rapports frappants avec l'idiome napolitain. L'examen qu'on en ferait pourrait fournir des observations intéressantes aux savants qui s'occupent de la critique verbale. L'ouvrage de Monaldeschi paraît plus important sous ce rapport que sous celui des faits qu'il contient, lesquels se retrouvent dans la plupart des chroniques du même temps. W—s.

MONALDESCHI (Jean). *Voyez* Christine.

MONANTHEUIL (Henri de), mathématicien, né à Reims vers 1536 d'une famille noble, fit ses études à l'université de cette ville, nouvellement fondée par le cardinal Charles de Lorraine, et y enseigna lui-même les humanités pendant quatre ans. Il vint ensuite à Paris, où il suivit le cours de philosophie du célèbre Ramus et étudia en même temps les mathématiques et la médecine. Après avoir terminé ses cours, il reçut le doctorat, devint régent à la faculté de médecine et joignit la pratique à l'enseignement. Sur la recommandation de P. Brulart, secrétaire d'Etat, dont le fils était l'élève de Monantheuil, il fut nommé professeur de mathématiques au Collége royal; il prit possession de sa chaire, au commencement de l'année 1574, par un discours : *Pro mathematicis artibus*, qui fut imprimé. Amyot s'était opposé à sa nomination, comme contraire à l'usage qui ne permettait pas qu'une même personne cumulât deux emplois, et il vint à bout de faire rayer Monantheuil du tableau des professeurs. Celui-ci réclama contre une décision qu'il regardait comme injurieuse à son honneur, et ses collègues se réunirent pour présenter à Henri III une requête favorable à ses prétentions et que P. Brulart appuya de tout son crédit. Il fut réintégré dans ses fonctions en 1577 et rouvrit son cours par une harangue : *Pro suo in cathedram regiam reditu*. Monantheuil resta constamment attaché à Henri IV; et il contribua, du moins par ses vœux et ses démarches, à hâter la soumission de Paris. Son zèle l'avait rendu suspect aux ligueurs, comme on en peut juger par divers passages du *Dialogue entre le Maheustre et le Manant*. (*Voy.* cette pièce à la suite de la *Satire Ménippée*, édit. in-8°, t. 3); et il est probable que s'ils fussent restés plus longtemps les maîtres, ils lui auraient fait un mauvais parti. Il mourut presque subitement en 1606, à l'âge de 70 ans, et fut inhumé dans l'église St-Benoît, où l'on voyait son épitaphe. La douceur de ses mœurs et son obligeance lui avaient mérité l'estime de tous les gens de lettres. Guill. Duvair l'a désigné sous le nom de *Musée* dans son livre *De la constance :* il a eu la gloire de former un grand nombre d'élèves distingués, entre autres le savant Pierre de Lamoignon et de Thou l'historien. Outre des *Harangues* et une traduction latine du livre des *Mécaniques*, avec un commentaire, Paris, 1599, in-4° (1), on cite de lui : 1° *Ludus iatro-mathematicus musis factus*, ibid., 1597, in-8°. C'est un discours dans lequel il s'efforce de prouver qu'il est indispensable à un médecin de posséder les mathématiques. 2° *De puncto, primo geometriæ principio, liber*, Leyde, 1600, in-4°; 3° *Problematis, omnium quæ a duodecentis annis inventa sunt, nobilissimi démonstratio*, Paris, 1600. 4° Il a laissé en manuscrit un *Commentaire* latin sur le *Serment* d'Hippocrate, dont Jacques Mentel promettait la publication, et un grand ouvrage intitulé *Heptatechnon*, auquel il travaillait depuis longtemps et qu'il n'eut pas la satisfaction de terminer. On peut consulter, pour plus de détails, son *Eloge* par Nicolas Goulu, son petit-fils (*voy.* Goulu); les *Mémoires* de Niceron, t. 15; mais surtout le *Mémoire* de Goujet *sur le Collége royal*, t. 2, édit. in-12, p. 83-95. W—s.

MONARDÈS (Nicolas), médecin, né à Séville, au commencement du 16e siècle, prit ses degrés à l'université d'Alcala, et, de retour dans sa patrie, y pratiqua son art avec une réputation qui bientôt s'étendit au loin. Il s'attacha à l'étude de la botanique et publia, sur les propriétés des plantes employées en médecine, plusieurs ouvrages estimables, qui furent traduits en latin, en français et en italien. Il mourut à Séville en 1578, dans un âge avancé. On cite de lui : 1° *De secanda vena in pleuritide inter Græcos et Arabes concordia*, Séville, 1539, in-4°; Anvers, 1564, in-8°; 2° *De rosa et partibus ejus; de succi rosarum temperatura; di rosis persicis seu alexandrinis; de malis, citris, aurantiis et limoniis*, Anvers, 1565, in-8°; 3° *Libro de dos medicinas eccelentissimas contro todo veneno*, Séville, 1569 et 1580, in-8°. Les deux contre-poisons dont Monardès exalte l'importance sont la pierre de bézoard et la scorsonère. 4° *Libro que trata de la nieve*, ibid., 1571, in-8°. C'est un traité sur les effets des boissons rafraîchissantes et en particulier sur l'usage de la glace, dont il dit que les Espagnols ne sont jamais incommodés. 5° *De las cosas que si traen de las Indias occidentales, que sirven al uso de medicina*. Cet ouvrage est divisé en trois parties. Les deux premières furent d'abord imprimées séparément. L'auteur les réunit

(1) Cette édition contient le texte grec. Dans la préface, Monantheuil revendique cet ouvrage pour Aristote, à qui Fr. Patrizi et Jos. Cardon l'avaient ôté; et son opinion a prévalu parmi les savants.

toutes les trois dans l'édition de Séville, 1574, in-4°, qu'il dédia au pape Grégoire XIII, et les fit suivre de ses dialogues sur la pierre de bézoard, etc., sur la neige, et d'un troisième traité encore inédit : *De la grandeza del hierro*, touchant les propriétés du fer dans les maladies causées par les obstructions. Tous ces différents ouvrages ont été traduits en latin par Ch. Lécluse (*voy.* Lécluse). Linné cite un Jean Monardès dans sa *Biblioth. botanica*, et lui attribue quelques lettres (*Epistolæ medicinales*) et des *Notes* insérées dans l'édition des *OEuvres* de Mesué, Leyde, 1556, in-fol.; mais ce médecin n'est point connu et il est probable qu'il ne faut pas le distinguer de notre auteur. W—s.

MONBODDO (Jacques Burnett, lord), écrivain écossais, naquit en 1714 à Monboddo, dans le comté de Kinkardine, résidence de sa famille, qui descendait des anciens Burnett de Leys. Il fit ses études au collége d'Aberdeen, et étudia le droit à l'université de Groningue. Il revint, en 1738, dans sa patrie, et commença de plaider au barreau écossais. Il y obtint une clientèle très-considérable et se distingua par plusieurs plaidoiries, entre autres dans la cause de la famille Douglas, qui fit beaucoup de bruit, et qu'il gagna complétement. La rébellion qui éclata en Ecosse en 1745 l'ayant déterminé à se retirer à Londres, et le goût des lettres balançant en lui celui de son état, il rechercha la connaissance des écrivains fameux du temps. Celui qui influa le plus sur l'esprit de Monboddo fut Harris, dont il devint l'ami et partagea l'enthousiasme pour le génie des anciens Grecs. En 1767, après la mort de lord Milton, son parent, il fut nommé juge à la cour de session à Edimbourg, et prit le titre de lord Monboddo. Il conserva cette place toute sa vie, n'ayant jamais voulu en accepter de plus élevées, et il en exerça les fonctions avec une intégrité qui lui a valu les éloges de ses contemporains. Dans les intervalles des sessions de la cour, il se retirait dans un domaine qui lui rapportait trois cents livres sterling par an, et y vivait presque en paysan parmi ses fermiers, pour lesquels il avait l'affection d'un père, ne haussant jamais le bail, quelques propositions qui lui fussent faites. Son esprit méditatif s'appliqua de bonne heure à l'étude de la littérature, des arts et des lettres des anciens, surtout des Grecs. Plus il s'enfonça dans cette étude, plus son âme, concentrée dans ses affections, y trouva de sujets d'admiration, et plus il conçut de mépris pour les petitesses qui trop souvent occupent toute l'attention des modernes. Il se fit un projet d'histoire du savoir humain, en commençant par celle de notre langage; et à force de rattacher à sa vaste esquisse tous les faits que lui offrait l'histoire générale, il vint à créer un système, grand et étonnant par sa conception, mais faux et paradoxal dans sa base. Les Grecs furent pour lui l'idéal des peuples; et pour les élever encore plus haut, il abaissa devant eux les modernes, au point de leur refuser même la faculté d'égaler en force physique et en longévité les anciens habitants de la Grèce, et de ne les représenter que comme une race abâtardie successivement depuis l'antiquité. S'il n'avait développé que ce paradoxe, Monboddo se serait rendu ridicule et aurait été oublié; mais les méditations que lui fit faire le génie des Grecs le conduisirent à de grandes idées sur l'origine des langues; et c'est ce beau travail, publié sous le titre de *On the Origin and progress of language*, 1773-1792, 6 vol. in-8°, qui a illustré son nom. Il ne faut pas en juger par les clameurs que cet ouvrage excita parmi les littérateurs anglais, que l'auteur avait trop peu ménagés pour qu'il pût en espérer de la modération : d'ailleurs son enthousiasme pour les anciens l'avait rendu injuste envers les modernes. Son mépris pour les idées rétrécies du vulgaire des écrivains lui avait même inspiré des préventions contre des hommes tels que Newton et Locke. L'ouvrage de Monboddo a fait peu de sensation en France, où l'on en voit à peine des exemplaires, mais il a trouvé un appréciateur et même un admirateur en Allemagne. Herder, qui avait aussi approfondi l'histoire des facultés intellectuelles de l'homme, a exprimé sur l'ouvrage de l'écrivain anglais, dans le discours préliminaire de la traduction allemande, une opinion motivée dont voici la substance. Le premier mérite de Monboddo est, selon Herder, son jugement profond et solide, exprimé dans un langage mâle et nerveux; on voit que, nourri de l'antiquité, il dédaigne le clinquant des modernes. Quelquefois sa philosophie tombe dans les subtilités d'Aristote; mais en général elle est profonde, éclairée et élevée : il ne s'attache pas d'ailleurs uniquement au maître de Stagyre; il suit aussi Platon et les pythagoriciens, et il les commente même avec succès en quelques endroits. Cet esprit, vraiment philosophique, règne surtout dans la première partie de son ouvrage. Les recherches sur l'origine et les progrès du langage sont extrêmement ingénieuses : ce n'est pas de la grammaire spéculative; c'est l'histoire philosophique de l'homme même. Herder, qui assure avoir lu à peu près tout ce qui a été écrit sur cette matière, et qui s'en est occupé lui-même dans ses ouvrages, avoue que Monboddo mérite la palme. Hume rassemble beaucoup de faits et envisage le genre humain sous bien des rapports; mais ses principes sont vacillants, et la partie de son ouvrage à laquelle il a donné le plus d'importance en est précisément la plus faible, tandis que Monboddo a presque épuisé son sujet, et qu'il n'y a qu'à suivre la route frayée par un écrivain aussi judicieux pour développer la nature de l'homme dans ses divers états. La comparaison qu'il fait des langues est encore un coup de maître : rien de plus ingénieux que l'idée de comparer les langues de peuples arrivés à des degrés di-

vers de la civilisation. Pour continuer ce travail, on pourra mettre en parallèle les langues des peuples barbares, mieux observés depuis Monboddo; et, par cet examen des langues, on arrivera enfin à composer la philosophie de l'esprit humain. Mais il faut dire aussi, et Herder l'avoue, quoique avec ménagement, que l'auteur de l'ouvrage sur l'Origine des langues a été conduit à des idées bizarres et même absurdes. Tirant parti de quelques récits fabuleux des anciens sur de prétendus peuples dépourvus de toute sensibilité, et comptant sur les assertions hasardées de quelques voyageurs qui ont pris de gros singes pour des hommes sauvages, Monboddo s'appuie de ces témoignages fragiles pour placer sur le dernier échelon des êtres humains des peuples qui, selon lui, n'ont point de langage, et pour tirer de là cette conclusion, que la faculté des langues est non pas naturelle, mais acquise à force de travail et de raisonnement. Monboddo insinue que c'est dans les contrées regardées comme le berceau du genre humain, c'est-à-dire en Asie, que la première invention du langage a eu lieu, ainsi que l'emploi des autres facultés humaines : cependant, pour ne pas trop s'écarter de son peuple favori, les Grecs, il attribue aux Egyptiens l'honneur d'avoir enseigné le langage aux peuples d'Europe. Les Egyptiens ont, selon lui, possédé le véritable savoir humain; et il cherche à démontrer comment les événements ont produit la décadence de ce prétendu grand savoir. Après avoir recherché l'origine et examiné le génie des langues, l'auteur développe dans les derniers volumes leurs progrès chez les peuples les plus civilisés, surtout chez les Grecs et les Romains; il passe en revue tous les genres de style dans lesquels ils se sont exercés, et analyse et juge les chefs-d'œuvre produits dans chaque genre : il les compare aux chefs-d'œuvre modernes, surtout à ceux de l'Angleterre. Mais il ne se contente pas d'examiner la forme des ouvrages classiques, il en approfondit encore le sujet. Ses jugements ne sont pas exprimés d'une manière aussi concise et aussi nerveuse que le dit Herder. Monboddo est au contraire un peu verbeux, et son style manque d'éclat; mais il y a dans ces analyses des vues très-judicieuses et une grande érudition. A l'occasion du style didactique, il est amené à s'occuper de la philosophie des anciens; et là, il va jusqu'à prétendre que les modernes n'ont point traité de la véritable philosophie; que le système de Newton, par les attributions qu'il accorde à la matière, détruit l'idée de la Divinité; qu'aucun moderne ne définit le mouvement, ni ne distingue Dieu d'avec la nature, ni la nature d'avec l'homme. Monboddo assure que ce n'est qu'après avoir étudié Aristote et Platon qu'il a été en état de faire ces distinctions. Il accorde un si grand avantage à ces deux philosophes, qu'il les recommande même pour l'explication des mystères de la religion chrétienne, qui, selon lui, s'y trouvent développés tous, sans en excepter l'incarnation Monboddo est en général très-pieux; il fait observer que ce qui distingue éminemment les historiens classiques, et ce qui manque un peu aux modernes, c'est la piété ou la foi en un régulateur suprême de toutes choses. Dans un ouvrage plus volumineux encore, auquel il consacra le reste de sa vie et dont la publication n'a été terminée qu'après sa mort, dans l'*Ancient metaphysics, or the Science of the universals*, Edimbourg, 1779-1799, 6 vol. in-4°, il renchérit encore, s'il est possible, sur les opinions systématiques et paradoxales qu'il avait exposées avec tant de savoir dans son premier ouvrage. Il se propose particulièrement dans le second de développer la Philosophie d'Aristote, et de réfuter Newton et Locke. Il y expose habilement les systèmes des philosophes anciens, et, sous ce rapport, son ouvrage est utile; il est fâcheux que cet exposé soit entremêlé de ses paradoxes, qui prouvent, entre autres choses, une crédulité surprenante dans un homme aussi instruit : il y regarde l'orang-outang comme un être humain abâtardi; il admet l'existence des sirènes et d'autres prétendus animaux participant des qualités de l'espèce humaine. Par ses ouvrages, Monboddo s'était attiré des ennemis, et avait donné beau jeu à la raillerie. Johnson fut du nombre de ses antagonistes. Monboddo ayant soutenu que tous les objets imaginables se trouvaient réellement dans la nature, quelque bizarres que l'imagination les créât, le savant critique dit, dans une société, qu'il était persuadé de ce principe depuis qu'il avait vu la nature produire un Monboddo. Le comédien Foote, connu par ses bons mots, comparait souvent les deux antagonistes, et appelait Monboddo, probablement à cause de sa taille, une édition elzévirienne de Johnson. Celui-ci, néanmoins, dans son voyage en Ecosse, reçut l'hospitalité chez le lord écossais, et le quitta, à ce qu'il assure dans la relation de ce voyage, avec des sentiments d'estime. On prétend que Boswell avait engagé Johnson à cette visite pour mettre aux prises les deux antagonistes. La conversation de Monboddo se ressentait, suivant l'assertion d'un de ses amis, de l'étude profonde qu'il avait faite des auteurs anciens : elle était nerveuse, concise et pleine d'un esprit original. Ses soupers, auxquels il invitait un petit nombre d'amis, ressemblaient, par les sujets des entretiens, aux banquets des anciens sages. Monboddo y frappait d'admiration ses convives, par la forme sentencieuse et classique de ses maximes, ou par l'éloquence avec laquelle il soutenait ses théories et ses paradoxes. Il paraissait vouloir imiter les anciens jusque dans leur endurcissement aux fatigues du corps. Il prenait des bains froids pendant toute l'année, même dans le cœur de l'hiver et dans ses indispositions. Il dédaignait les voitures, comme un usage trop efféminé, et faisait toujours à cheval le voyage de Londres. Mais

vers l'âge de quatre-vingts ans, voulant aller de cette manière prendre congé de ses amis dans la capitale, il faillit mourir en route. Il survécut à sa femme, à un fils et à une fille : la perte de la dernière lui causa un chagrin violent et hâta sa fin. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, à Edimbourg, le 26 mai 1799, dans sa 85e année. Aucun de ses ouvrages n'a, jusqu'ici, été traduit en entier dans d'autres idiomes. La traduction allemande de l'ouvrage sur l'Origine des langues, par Schmidt, Riga, 1784-1786, 2 vol. in-8°, n'en contient que la moitié : encore est-elle abrégée dans les deux dernières parties. Plusieurs recueils littéraires anglais, tels que l'*Annual Register,* 1799, pag. 22 et 363; le *Monthly Magazine,* août 1799; le *Gentleman's Magazine,* juin et décembre 1799, ont donné des notices sur la vie de Monboddo. On le trouve peint aussi dans les *Public Characters,* années 1798-1799. D—G.

MONBRON (Fougeret de), né à Péronne, servit quelque temps dans les gardes du corps. Son caractère inquiet le fit renoncer à cette carrière pour le métier d'écrivain. Humoriste et frondeur, il communiqua l'empreinte de cette disposition d'esprit à la plupart de ses productions; mais la gaieté qui règne dans quelques-unes contraste singulièrement avec l'attitude morne et la taciturnité qu'il gardait dans la société. Il mourut en septembre 1761. On a de lui : 1° la *Henriade travestie,* 1745, in-12. On cherche en vain dans cette parodie la franchise d'expressions burlesques de Scarron, et ce gros sel qui rachète un peu la pauvreté du genre. Monbron ne fait aucuns frais d'imagination; il suit Voltaire pas à pas, et transforme en style trivial la substance de chaque chant avec une facilité sans mérite. Il est assez remarquable que la parodie n'ait paru que vingt-deux ans après la *Henriade;* cependant elle a eu beaucoup d'éditions; la dernière est de 1817. 2° *Préservatif contre l'anglomanie,* 1787, in-8°; 3° *le Cosmopolite, ou le Citoyen du monde,* 1750, in-12. Ce sont deux diatribes pleines d'âcreté. 4° *Margot la ravaudeuse, Thérèse philosophe,* et quelques autres romans licencieux. (*Voy.* le *Dictionnaire des anonymes* au mot Fougeret). F—T.

MONCABRIÉ DE PEYTES (le comte Joseph-Saturnin), contre-amiral, naquit à Toulouse le 9 août 1741, d'une famille distinguée du Languedoc. A l'âge de quinze ans, il fut fait garde de la marine : embarqué sur le *Vaillant,* il assista au combat que soutinrent, dans le détroit de Gibraltar, quatre vaisseaux français contre cinq anglais. En 1759, comme il montait le *Souverain,* le comte de Panat, qui le commandait, le chargea de coopérer à la défense de deux frégates françaises qui, mouillées aux Sablettes (rade de Toulon), avaient été attaquées par l'amiral Boscawen; et Moncabrié donna dans cette circonstance des preuves d'une bravoure peu commune. Il assista, sur le même vaisseau, au combat que livra M. Delaclue à ce même amiral. Dans celui que soutint le *Souverain* contre l'*Hercule,* il fut blessé aux deux jambes par un éclat de canon. Nommé enseigne de vaisseau en 1764, lieutenant et chevalier de St-Louis en 1777, il servit successivement sur divers bâtiments sous les ordres des amiraux d'Estaing, Guichen et de Grasse. Il fit, sous ce dernier amiral, la guerre d'Amérique; il eut part à la prise de St-Christophe et aux combats des 9 et 12 avril, sur le *Triomphant :* Dupavillon, qui commandait ce vaisseau, ayant été tué dans la dernière action, le marquis de Vaudreuil désigna Moncabrié pour le remplacer; et quoiqu'il ne fût que lieutenant, la cour le confirma dans ce commandement. Peu de temps après, le roi le nomma capitaine de vaisseau et lui accorda une pension. La paix ayant été faite, il ramena en France le *Souverain,* dont il garda le commandement. En 1786, il prit celui de la corvette *la Poulette,* qui faisait partie de l'escadre d'évolution aux ordres du comte d'Albert de Rioms. En 1788, nommé au commandement de la frégate *la Vestale,* il fit partie de la division de St-Domingue. L'année suivante, il protégea efficacement la pêche de Terre-Neuve et rendit les plus grands services au commerce. A son retour à St-Domingue, il trouva cette colonie en proie aux dissensions politiques. Après le départ de la Galissonnière, il prit le commandement de la station, qu'il conserva seize mois pendant les temps les plus critiques; et il sut par sa fermeté maintenir le plus grand ordre. En 1791, il fut appelé au commandement du vaisseau *le Lys,* et, peu de temps après, destitué comme noble. Le séquestre fut mis sur ses biens, et il subit une longue détention. Après le 18 brumaire (8 novembre 1799), il fut nommé membre du conseil général du département de la Haute-Garonne; et il reçut en 1803 une marque flatteuse de l'estime de ses concitoyens, lorsque son département, ayant voté un million pour la construction d'un vaisseau de ligne, demanda que le commandement lui en fût confié. En 1814, le roi le nomma comte, commandeur de St-Louis et contre-amiral en retraite avec une pension; mais une maladie longue et cruelle l'enleva à sa famille et à ses amis le 20 septembre 1819. Le comte de Moncabrié fut l'un des officiers de notre marine les plus distingués, et il jouissait dans ce corps de la plus grande estime. Deux de ses enfants ont suivi cette carrière : l'aîné était contre-amiral, et le troisième trésorier général des invalides de la marine. — Le chevalier de Peytes-Moncabrié (Pierre-Elisabeth), second fils du comte, né à Toulouse en 1771, entra fort jeune à l'école militaire, et fut nommé élève d'artillerie des colonies en 1790. Il était, en 1806, chef d'état-major au quatrième corps de la grande armée, commandé par le maréchal Soult, lorsqu'il fut tué par un biscaïen sous les murs de Lubeck. H—Q—N.

MONCADE (Hugues de), vaillant capitaine espa-

gnol, descendait d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de Catalogne. Dans sa jeunesse, il vint offrir ses services à Charles VIII, et le suivit à sa brillante et malheureuse expédition d'Italie. Après la retraite des Français, il s'attacha au service de César Borgia, et il accepta enfin un commandement dans les bandes espagnoles stationnées au delà des Alpes, sous les ordres de Gonzalve de Cordoue. Il jouissait déjà d'une grande réputation, due au courage et au sang-froid dont il avait donné des preuves dans les occasions les plus périlleuses. Il profita d'une trêve pour aller à la poursuite des pirates qui infestaient les côtes de l'Italie, et les purgea pour quelque temps de ces dangereux ennemis. Il reçut en 1516 l'ordre de ramasser les milices napolitaines pour les conduire au secours du pape, pressé par le duc d'Urbin que les Français appuyaient secrètement. Quelques mois après la funeste bataille de Pavie, il fut fait prisonnier sur la côte de Gênes par André Doria, qui tenait alors pour les Français. La régente le retira des mains de Doria, et le renvoya à Charles-Quint sans condition, espérant que cette marque de générosité déterminerait l'empereur à user de plus de ménagement envers François Ier. Moncade, de retour en Italie, embrassa le parti des Colonne contre le pape Clément VII, et désola ses Etats par des courses continuelles. Il signa en 1527, avec le pape, un traité de neutralité, bien décidé à ne le point tenir. Informé que le pontife venait de congédier ses soldats, il pénétra dans Rome à la faveur de la nuit, et s'étant emparé du Vatican, en abandonna le pillage à ses troupes. Le pape n'eut que le temps de se réfugier au château St-Ange, d'où il fit savoir à Moncade qu'il était prêt à signer toutes les conditions que celui-ci voudrait lui imposer, pourvu qu'il se retirât. Moncade, nommé vice-roi de Naples, eut bientôt à défendre cette ville contre les Français. Lautrec, chargé de cette expédition, voulant ménager ses troupes, se contenta de bloquer Naples par terre, tandis que Philippe Doria en fermait le port avec quelques galères. Moncade, résolu d'éloigner Doria, vint l'attaquer avec des forces inférieures. « Il combattit pendant l'action, dit Brantôme, avec « une rondelle d'une main et l'épée en l'autre, « tout ce que pouvait faire le plus vaillant « homme du monde. » Il tomba percé de coups au moment où la galère qu'il montait coulait à fond, de sorte que son corps ne put être retrouvé. Ce combat eut lieu dans les premiers jours de juin 1528. Philibert de Châlons, prince d'Orange, lui succéda dans la vice-royauté de Naples, qu'il n'avait exercée que six mois. « Il se « lit, dit encore Brantôme, que le pape Clément « fut fort joyeux de sa mort, parce que ce fut lui « qui prit le Vatican et pilla la sacristie de la « Ste-Eglise. » (*Voy.* Brantôme, *Vies des grands capitaines étrangers*, t. 4, p. 223.) W—s.

MONCADE (François de), comte d'Ossone et marquis d'Aytona, de la même famille que le précédent, naquit à Valence le 29 décembre 1586. Après avoir fait ses études avec le plus grand succès, il obtint un régiment, qu'il ne quitta que pour le commandement de la flotte de Dunkerque destinée à appuyer les opérations de l'armée de terre. Il joignait aux talents d'un général beaucoup d'esprit et d'instruction, et la connaissance des intérêts des différents Etats de l'Europe. Envoyé par Philippe IV en ambassade à la cour de Vienne, il y mérita bientôt la confiance des diplomates les plus éclairés, et aplanit les difficultés qui s'opposaient au rétablissement de la paix en Allemagne. Nommé en 1663 généralissime des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, sous les ordres de l'infante Isabelle, il réussit à calmer les esprits disposés à la révolte, fortifia plusieurs places, et, par d'habiles manœuvres, fit échouer toutes les tentatives du prince d'Orange sur la Meuse. Il mourut au milieu de ses succès, en 1635, au camp de Glock dans le duché de Clèves, emportant les regrets du peuple et des soldats. Le comte de Moncade a publié, en espagnol, l'*Histoire de l'expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs, sous le règne de l'empereur Andronic Paléologue*, Barcelone, 1623, in-4°, traduit en français par le comte de Champfeu, Paris, 1824, in-8°. On cite encore de lui une *Vie de Manlius Torquatus*, Francfort, 1642, et une *Histoire du célèbre monastère de Montserrat*. Ces deux derniers ouvrages sont écrits en latin. Le *portrait de Moncade*, par Van Dyck, qui l'a représenté à cheval, a fait partie quelques années du musée du Louvre, et a été repris en 1815 par les puissances alliées : il a été gravé par Morghen. (*Voy.* sur Moncade un article de M. de Lavergne, dans la *Revue des Deux-Mondes*, numéro du 15 octobre 1842.) W—s.

MONCADE (Louis-Antoine de Belluga de), cardinal, né le 30 novembre 1662 à Motril, dans le royaume de Grenade, descendait d'une famille illustre de la Catalogne. Il fit ses études à Motril, et les acheva tant à Grenade qu'à Séville, où il prit en 1686 le bonnet de docteur en théologie. Devenu, l'année suivante, chanoine de Zamora, puis de Cordoue, il se livrait jeune encore à la pratique des bonnes œuvres et aux fonctions du ministère ecclésiastique. Il établit à Cordoue les prêtres de l'Oratoire de St-Philippe de Néri, et il observait lui-même leur règle, vivant avec eux et donnant l'exemple des vertus de son état. Il montra beaucoup de zèle pour la cause de Philippe V quand ce prince vint prendre possession de la couronne d'Espagne. Aussi fut-il nommé à l'évêché de Carthagène. Sa modestie s'effraya d'abord d'une dignité dont il connaissait les devoirs; et il n'accepta que par déférence pour les conseils des hommes les plus recommandables. Il fut sacré le 19 avril 1705, et se rendit dans

son diocèse où il ne se fit pas moins estimer qu'à Cordoue. Les impériaux étant entrés en Espagne, le prélat publia un mémoire pour la défense des droits de Philippe V, et maintint son diocèse sous l'obéissance de ce prince, qui, par reconnaissance, le nomma en 1706 vice-roi de Valence et capitaine général de Murcie. Ces titres parurent à l'évêque incompatibles avec ses fonctions pastorales; il ne les accepta que sur un ordre exprès du nonce du pape, et il ne tarda pas à s'en démettre. Il refusa le riche évêché de Cordoue pour rester au milieu d'un troupeau qu'il affectionnait. Charitable, zélé, il fit beaucoup de fondations pieuses et utiles : deux colléges, un séminaire, deux maisons de refuge, deux hôpitaux, deux églises bâties, sont des monuments de sa libéralité. Sa vie retraçait la sainteté des évêques des premiers siècles, et son gouvernement était réglé sur les canons de l'Eglise et sur les principes de la plus exacte discipline. En même temps qu'il soutenait avec vigueur les droits du souverain, il défendait aussi ceux de l'épiscopat, et il s'opposa aux empiétements de quelques agents de l'autorité civile. On a de lui plusieurs mémoires en faveur des immunités ecclésiastiques et des prérogatives de son siége. La réputation de doctrine et de vertu du pieux évêque engagea Clément XI à le nommer cardinal de son propre mouvement le 29 novembre 1719. M. de Belluga refusa d'abord, ayant fait vœu de n'accepter aucune dignité qui pût le détourner du devoir de la résidence. Mais le pape, voulant honorer un sujet si distingué, le dispensa de son vœu, et lui ordonna formellement en 1720 d'accepter le chapeau. Le prélat souhaitait du moins de se démettre de son évêché, et il ne le conserva que jusqu'en 1724, qu'étant allé à Rome pour la deuxième fois à l'occasion du conclave, il se fixa dans cette ville, partageant son temps entre l'étude et la prière. Il refusa l'archevêché de Tolède, le siége le plus riche de la chrétienté. Il avait à Rome le titre de protecteur d'Espagne, et fut quelque temps chargé des affaires de cette couronne auprès du saint-siége. Le cardinal Belluga mourut à Rome le 22 février 1743, Il était fort instruit dans la théologie et le droit canon; et les papes Clément XI et Benoît XIV le citent avec honneur dans leurs ouvrages. Outre les mémoires sur les immunités et la juridiction dont nous avons parlé, ce cardinal a publié un *Mémoire dogmatique sur la conception de la Ste-Vierge,* in-4°; — *Epistola dogmatica ad Armenos,* in-fol.; — *Explication de la doctrine chrétienne à l'usage des missionnaires chez les infidèles,* in-8°; — des *Lettres pastorales,* in-4°, et quelques écrits sur des causes de canonisation. Il avait de plus laissé en manuscrit une défense des droits du saint-siége, une apologie de la constitution *Unigenitus* et quelques traités de théologie. Benoît XIV lui fit ériger un mausolée, et en composa lui-même l'épitaphe, qui est conçue dans les termes les plus honorables pour ce cardinal, et qui se trouve dans Moréri, édition de 1759. P—C—T.

MONCALVO (Guillaume Caccia, surnommé il), peintre et sculpteur, né à Montabone en 1568, doit son surnom au long séjour qu'il fit à Moncalvo, dans le Montferrat. Il reçut les premiers principes de son père, peintre peu connu. Doué d'un talent abondant, facile et gracieux, il ne voulut jamais traiter aucun sujet profane. Personne n'a jamais approché davantage du style d'André Sacchi, sur lequel il l'emporte même par la vivacité. Les mouvements de ses figures sont pleins de variété, et, quoiqu'il n'élude aucune des difficultés de son art, il est toujours naturel et gracieux; il se fait remarquer par la puissance du clair-obscur, et peu de teintes lui suffisent pour donner le relief et la vie à tout ce qu'il représente. Parmi les nombreux ouvrages dans lesquels brillent ces diverses qualités et qui font demander pourquoi cet habile artiste n'est pas plus connu, on peut citer la peinture des chapelles formant les stations du calvaire de Crea, à trois milles de Moncalvo. Il y fit ses premiers essais de la peinture à fresque, genre qui exige tant d'expérience et de promptitude dans l'exécution. En effet, dans la première chapelle, où il représente la *Vierge encore dans l'enfance, consacrée dans le temple du Seigneur,* on aperçoit une main inexpérimentée qui ne sait point encore assortir les teintes, et la chaux, en se séchant, a dévoré les couleurs. Dans la seconde chapelle, où il a peint les *Épousailles de la Vierge,* on voit qu'il a évité sa première erreur : il se perfectionne ainsi de chapelle en chapelle, et dans les dernières, qui figurent *le Paradis,* il atteint le comble de son art. La seule chose que ce bel ouvrage laisse à regretter, c'est que le temps ne l'ait point épargné. Moncalvo y a fait preuve du plus grand talent comme peintre, mais celui qu'il y montre comme sculpteur n'est pas moins frappant. L'édifice est un temple rond, où il a représenté le *Paradis.* Les murs sont couverts de figures peintes mêlées à des statues de saints également peintes, mais avec tant d'art et une dégradation de lumière et de perspective si parfaite, qu'au premier coup d'œil tout paraît peint ou tout semble de relief. La perfection de tout l'édifice prouve également que Moncalvo était un architecte distingué, talent qui, du reste, était à peu près commun à tous les bons artistes de cette époque. La quantité de tableaux qu'il exécuta dans la Lombardie et le Piémont est vraiment incroyable. Les plus beaux sont ceux qu'il fit pour l'église St-Dominique à Chiari, et qui représentent le *Miracle de la multiplication des pains* et la *Résurrection de Lazare.* Tout dans ces deux tableaux semble sorti de la main du Parmesan, et l'on y voit même un degré de plus de morbidesse. La disposition des groupes, le paysage, l'expression des figures, tout y est parfait. Mais

c'est dans l'église des Mineurs conventuels de Moncalvo qu'il a laissé les preuves les plus insignes de son talent. On y admire surtout un *St-Georges prêt à combattre le dragon*, et une *Conception de la Vierge*, remarquable par la douceur du coloris et par la beauté de la figure principale. Il ne pas oublier non plus une *Résurrection de Jésus-Christ*, qu'il fit pour la cathédrale d'Asti, où il a imité de la manière la plus heureuse le faire d'André del Sarto, ce qui prouve sans réplique qu'il n'était pas seulement habile dans les sujets gracieux. L'effroi des gardes à l'aspect du prodige qui s'opère devant eux, le désordre où les jette la vue de l'ange, sont rendus avec la plus grande énergie. Bien que la manière de ce peintre tienne tantôt de Léonard de Vinci, tantôt du Corrége, tantôt du Parmesan, quelquefois d'André del Sarto, son style lui est tellement propre qu'on le reconnaît sur-le-champ. Il excellait surtout à peindre les figures d'anges; leurs attitudes sont toujours variées, toujours remplies de grâce. Son coloris est vif sans être rouge; il entend bien le nu, rien n'y sent l'affectation, et ses compositions toujours simples invitent, comme malgré lui, le spectateur à les regarder. Cet artiste trop peu connu eut deux fils et six filles, dont quatre se firent religieuses dans le couvent des Ursulines de Moncalvo, qu'il avait fondé. Il mourut au mois de décembre 1625. Ses deux fils se livrèrent à la peinture, mais avec beaucoup moins de succès. Deux de ses filles, Ursule-Madeleine et Françoise, cultivèrent cet art avec honneur, et leurs ouvrages sont peu inférieurs à ceux de leur père. Elles l'aidèrent dans plusieurs de ses travaux, et, pour distinguer leurs tableaux des siens, Ursule peignait une fleur aux pieds de ses personnages, et Françoise un oiseau. Un peu plus de faiblesse dans le dessin, moins de vigueur dans le coloris, une touche un peu plus molle sont des signes auxquels on les reconnaît. Les tableaux que l'on doit à elles seules, et qui ornent l'église de St-François et celle des Ursulines de Moncalvo, suffisent pour les placer au premier rang des femmes qui ont cultivé la peinture. P—s.

MONCE (Ferdinand de la), peintre et architecte, naquit à Munich en 1678. Son père, Paul de la Monce, Dijonnais d'origine, mort en 1708 premier peintre et premier architecte de l'électeur de Bavière, lui donna les premières leçons et l'envoya bientôt à Paris pour s'y perfectionner. La Monce visita Rome et les principales villes d'Italie, et revint en France par Marseille. Pendant son séjour à Rome, le duc d'Orléans, régent, le chargea d'acquérir le célèbre cabinet de la reine Christine que possédait le duc de Bracciano; et la Monce en dirigea l'envoi à Paris. A son retour en France, s'étant arrêté à Grenoble, il s'y fit connaître par quelques ouvrages, s'y maria, et en 1731 alla se fixer à Lyon. Sur sa réputation, on lui confia plusieurs travaux importants. Il fit construire l'*église des Chartreux*, qui passe pour une des plus belles de cette ville. Il donna ensuite les dessins du *portail de St-Just*, dont les connaisseurs font un cas particulier; le style en est simple et noble tout à la fois, mais cet édifice le cède au *grand Hôtel-Dieu*, dont le vestibule terminé par une coupole, les ailes et la façade qui répond au préau, forment un des plus beaux ornements de Lyon. Il avait donné pour tout l'édifice un beau plan, qu'il ne put exécuter lui-même, mais qui fut entrepris dans la suite et terminé par Soufflot. C'est encore la Monce qui construisit le *quai du Rhône*, depuis la chapelle du St-Esprit jusqu'au *port du Tibre* (aujourd'hui port de l'Hôpital), qu'il fit à l'imitation de celui de *Ripetta*, à Rome. Enfin il est l'auteur de la magnifique *chaire* en marbre et en bronze doré que l'on voit dans l'église du collége de la Trinité, et dont la composition ingénieuse est également remarquable par la hardiesse et par l'élégance. Accablé de bonne heure d'infirmités incurables, il fut obligé d'abandonner l'architecture; mais la culture des arts fut toujours un besoin pour lui. Dans les moments de relâche que lui laissaient ses souffrances, il composait des dessins pour la gravure. C'est d'après lui que furent exécutées les planches de la belle édition de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, publiée à Lausanne. C'est encore d'après lui qu'on a gravé les planches qui font partie de la *Description de la chapelle des Invalides, à Paris*. La Monce mourut à Lyon, d'une hydropisie, le 30 septembre 1753. P—s.

MONCEY, duc DE CONEGLIANO (Bon-Adrien-Jeannot), maréchal de France, naquit à Besançon le 31 juillet 1754, fils d'un avocat au parlement de cette ville, qui prit grand soin de son éducation, mais ne put dompter son caractère ardent et indocile. Après avoir terminé des études incomplètes, le jeune Moncey, bravant les préventions alors attachées aux jeunes gens qui s'enrôlaient comme simples soldats, s'engagea dans le régiment de Conti-Infanterie. La tendresse paternelle ne le laissa pas longtemps dans cette position, et il fut dégagé au bout de six mois par un sacrifice d'argent; mais il eut à peine passé un an dans sa famille, qu'un nouveau coup de tête lui fit reprendre le chemin de la caserne. Il s'engagea cette fois dans le régiment de Champagne où sa belle taille le fit aussitôt admettre au nombre des grenadiers. Ce fut en cette qualité qu'il fit, en 1773, ce qu'on nomma la campagne des côtes de Bretagne. Tous ses goûts l'entraînaient irrésistiblement vers les armes, mais cette carrière ne pouvait mener à rien un simple roturier, et Moncey fut encore une fois racheté. Revenu à Besançon, il parut enfin vouloir se conformer aux vues de son père, et se livra pendant quelques mois à l'étude du droit. Mais ce zèle dura peu. Dès la fin de l'année 1774 il était entré dans la gendarmerie de Lunéville, troupe d'élite où l'on sait que les simples soldats avaient

rang de sous-lieutenant après quatre ans de service. Il passa avec le même grade dans les volontaires de Nassau-Siegen. La révolution étant survenue, il en embrassa la cause, et fut nommé, en 1791, capitaine dans un bataillon d'infanterie légère qui, dès la fin de l'année 1792, fut envoyé à l'armée des Pyrénées. Il devint bientôt chef de bataillon, et s'étant distingué à St-Jean-Pied-de-Port, à la prise de la montagne de Louis XIV, puis à la défense du camp d'Andaye, il fut promu au grade de maréchal de camp et enfin à celui de général de division. Il commanda en cette qualité l'aile gauche de l'armée française, sous Muller, qu'il remplaça au mois d'août 1794 d'après un décret de la convention nationale. Dès le 17 octobre suivant, il battit les Espagnols à la Villa-Nova, où il fit 2,000 prisonniers et s'empara de 50 pièces de canon. Cette victoire le rendit maître de toute la Navarre, à l'exception de Pampelune. Dans la campagne suivante, il obtint des succès non moins importants, à Castellane, à Villaréal, à Mondragon, et signa à St-Sébastien une trêve qui fut bientôt suivie du traité de Bâle. Nommé commandant de la division militaire de Bayonne, il y jouit de quelque repos jusqu'à la révolution du 18 brumaire. Alors, s'étant trouvé dans la capitale, il seconda de tout son pouvoir Bonaparte, qui lui donna le commandement de la division militaire de Lyon. Il l'envoya ensuite commander à l'aile droite de l'armée du Rhin, sur la frontière de Suisse, un corps d'armée qui, débouchant, dans le mois de mai 1800, par les vallées du Tyrol, était destiné à prendre part à l'invasion de la Lombardie, mais ne put arriver qu'après la bataille de Marengo et le traité de paix qui en fut la suite. Il occupa alors la Valteline, et à l'époque de la reprise des hostilités, en 1802, il obtint de nouveaux succès à Mozambano et à Roveredo. Après la paix de Lunéville, il eut encore pendant quelque temps un commandement en Lombardie et fut nommé inspecteur général de la gendarmerie. Ce nouvel emploi l'ayant amené dans la capitale, son crédit auprès du premier consul augmenta beaucoup. Dès lors il fut chargé de diriger une de ses nombreuses polices, ce qui lui était très-facile par le moyen de la gendarmerie. Il l'accompagna dans son voyage des Pays-Bas, en 1803, et fut nommé, l'année suivante, maréchal d'empire, grand officier de la Légion d'honneur et duc de Conegliano. Employé en Catalogne, dans la première invasion de l'Espagne, en 1808, il pénétra jusque sous les murs de Valence, où il éprouva un échec et fut forcé de se retirer sur Almanza. Il ne fut pas plus heureux dans son attaque contre Saragosse, défendue par le brave Palafox, et fut bientôt rappelé en France, où Napoléon ne lui confia plus que des commandements de réserve, avec la direction de la gendarmerie, ce qui fut toujours considéré comme l'un des plus grands moyens de son gouvernement. Moncey avait pour cela des pouvoirs très-étendus; il disposait de sommes considérables et il ne rendait compte qu'à l'empereur lui-même. C'était en quelque façon le contrôleur, le surveillant de la police de Fouché et de celle de tous les départements, de tous les préfets, qui le surveillaient à leur tour. Il fut ainsi initié dans les secrets les plus importants, et la confiance que le maître eut en lui dut être absolue. Il le nomma en 1813 commandant général de la garde nationale parisienne, et lui dit, en partant pour sa campagne d'hiver : « C'est à vous et au courage de la garde « nationale que je confie l'impératrice et le roi « de Rome... » Moncey répondit à ce témoignage de confiance par des promesses et des protestations de dévouement auxquelles on ne peut nier qu'il ne soit resté fidèle autant que les événements le lui ont permis. Il organisa avec beaucoup de zèle la garde nationale de Paris, et quand le jour décisif fut arrivé, au 30 mars 1814, on le vit à la tête des plus braves sur les hauteurs de Belleville, de Montmartre, dans la plaine de Clichy, donner l'exemple du courage et ne cesser de combattre que quand la capitulation, qui fut préparée et signée par le duc de Raguse, eut forcé tout le monde à déposer les armes. Mais le maréchal Moncey rassembla aux Champs-Elysées les débris de tous les corps, et il se chargea de les conduire lui-même à Fontainebleau pour les mettre sous les ordres de l'empereur. On sait quelles furent bientôt les conséquences de la défection de Marmont, puis la déchéance et l'abdication de Napoléon. Moncey adressa alors (11 avril 1814) au gouvernement provisoire l'adhésion du corps de la gendarmerie et la sienne. Trois jours après il revint à Paris, se présenta à Monsieur, comte d'Artois, et fut bientôt nommé par le gouvernement royal chevalier de St-Louis, pair de France, et continué dans les fonctions d'inspecteur général de la gendarmerie. Il alla, ainsi que les autres maréchaux qui se trouvaient à Paris, au-devant de Louis XVIII, dans les premiers jours du mois de mai, et fut particulièrement distingué par ce prince, qui lui dit les choses les plus flatteuses. Moncey parut dès lors s'être soumis aux Bourbons avec autant de franchise que de loyauté; mais lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe, en 1815, il accepta de lui sa nomination à la pairie. Eliminé pour cela de la chambre haute après le second retour du roi, il n'y rentra qu'à la grande promotion, dite *fournée* des soixante, le 5 mars 1819, par suite de la proposition Barthélemy (*voy.* ce nom). Lors du procès de Ney, en 1815, Moncey, nommé président de la commission qui devait juger son confrère, crut devoir résister, et, comme les autres maréchaux, refuser une mission où il pouvait sauver le maréchal en le jugeant et en l'acquittant. La lettre qu'il écrivit au roi à cette occasion est fort remarquable : « J'ai cru, lui dit-il, que la même voix qui avait

« blâmé les guerres d'Espagne et de Russie pou-« vait parler le langage de la vérité au meilleur « des rois. » Mais ce refus ne put empêcher l'issue d'un procès que voulait, qu'exigeait une puissance supérieure à celle de Louis XVIII (*voy.* ce nom). Le duc de Conegliano fut suspendu de ses fonctions de maréchal de France, et il expia pendant plusieurs mois à la prison de Ham sa noble résistance. Ce qui prouve que la volonté royale n'avait eu aucune part à la condamnation du malheureux Ney, c'est qu'aussitôt que le mouvement de réaction et d'orage fut passé, le roi se hâta de rendre toute sa faveur à Moncey, et qu'en 1823 il lui confia un des postes les plus importants dans la guerre d'Espagne, celui de commandant du 4e corps destiné à l'invasion de la Catalogne. Malgré son grand âge, le duc de Conegliano fit encore avec beaucoup d'activité et d'énergie cette mémorable campagne. Revenu dans la capitale, il reçut du roi la grand'croix de l'ordre de St-Louis, et continua à jouir d'une faveur qui ne fit qu'augmenter sous le règne de Charles X. Il se rallia néanmoins sans hésitation au gouvernement créé par la révolution de 1830. Se trouvant, à l'époque de la mort de Jourdan (janvier 1834), doyen des maréchaux de France, il le remplaça dans le gouvernement des Invalides. C'était un emploi qui convenait parfaitement à son esprit d'ordre et de discipline ; mais ce fut en vain qu'il essaya d'y réformer quelques abus dans l'administration. Le ministre de la guerre Maison étant intervenu, le vieux maréchal lui répondit avec une force et une énergie dont on ne le croyait plus capable. Il fallut pour le calmer recourir à l'intervention la plus puissante et la plus élevée. Lors de la solennité funéraire de Napoléon, qui eut lieu dans l'église des Invalides le 15 décembre 1840, Moncey, quoique malade, pouvant à peine se mouvoir, et malgré la rigueur d'un froid excessif, voulut rendre un dernier hommage à son bienfaiteur, à celui qu'il avait servi avec tant de zèle, de loyauté, et il se fit porter dans le chœur auprès du catafalque. Il vécut encore quelque temps après ce jour solennel, et mourut à l'hôtel des Invalides le 20 avril 1842. Le maréchal Oudinot lui succéda. Moncey était un militaire courageux, d'une grande expérience, mais de peu d'instruction et de savoir. Dans ses conversations de Ste-Hélène, Napoléon a dit « que c'était un hon-« nête homme ». Par une disposition testamentaire, le maréchal Moncey a laissé à la commune de Moncey, où il possédait un château, la somme de douze mille francs dont il affecta le revenu aux frais de l'instruction primaire. Voy. *Notice historique sur le maréchal Moncey*, par M. J. Ambert, Paris, 1842, in-8°, et l'*Eloge historique du maréchal Moncey*, par M. Chenier, Paris, 1848, in-8°, Eloge couronné par l'académie de Besançon. M—D j.

MONCHAUX. *Voyez* DUMONCHAUX.

MONCHESNAY (JACQUES DE LOSME DE), littérateur, né à Paris le 4 mars 1666, était fils d'un procureur au parlement. Il montra dès son enfance un goût très-vif pour les lettres : à quinze ans il avait déjà publié dans le *Mercure* quelques imitations en vers des plus belles épigrammes de Martial ; elles lui méritèrent, de la part de l'illustre Bayle, des éloges et des encouragements (1). Après avoir terminé ses cours, il se fit recevoir avocat (2) ; mais la fortune dont il jouissait le dispensait d'exercer aucune profession, et il ne parut point au barreau. Il fit jouer par les comédiens italiens quelques pièces dont le succès ne fut point contesté : cependant il se repentit bientôt d'avoir travaillé pour le théâtre ; et à l'exemple de certains moralistes rigides, il en vint à condamner sans exception toute espèce de représentations dramatiques. Boileau, moins scrupuleux, prit contre Monchesnay la défense de la comédie ; mais celui-ci ne se rendit point, et soutint dans sa *réponse* (3) que Molière avait beaucoup contribué à corrompre les mœurs en France ; opinion embrassée et défendue par le philosophe de Genève avec une rare éloquence, et combattue avec beaucoup d'adresse par d'Alembert et Marmontel. (*Voy.* la *Lettre de d'Alembert sur les spectacles*, et les réponses de ses deux adversaires.) Monchesnay, l'un des plus grands admirateurs de Boileau, lui rendait de fréquentes visites, dont le satirique l'aurait volontiers dispersé : « Il « semble, disait-il, que cet homme-là soit embar-« rassé de son mérite et du mien ». J.-B. Rousseau le jugeait « plus né avec les talents du « cabinet qu'avec ceux du monde. » Les suites du *système* si fatal à la France dérangèrent la fortune de Monchesnay : des motifs d'économie le déterminèrent à se retirer à Chartres, pays de sa femme, où il passa les dernières années de sa vie dans la retraite et dans la pratique des vertus chrétiennes : il y mourut le 16 juin 1740. Un littérateur de cette ville a publié son *Eloge* dans le *Mercure* (septembre, même année). On a de lui : 1° cinq comédies : la *Cause des femmes;* la *Critique de la Cause des femmes; Mezetin, grand sofi de Perse;* le *Phénix, ou la Femme fidèle*, et les *Souhaits*. Ces pièces, représentées de 1687 à 1693, ont été imprimées dans le *Théâtre italien* de Gherardi ; et elles ne sont ni les meilleures ni les plus mauvaises du recueil. 2° *Satires nouvelles* sur l'esclavage des passions et sur l'éducation des enfants, Paris, 1698, in-4° ; 3° *Bolœana, ou Entretiens avec Despréaux*. Il rédigea cette com-

(1) La *Lettre* de Bayle à Monchesnay ne se trouve point dans le recueil de ses œuvres ; mais elle est imprimée dans le *Mercure* de septembre 1740.

(2) Le panégyriste anonyme de Monchesnay dit qu'il fit imprimer, en 1692 ou 1693, une traduction du *Plaidoyer de Cicéron pour Milon ;* qu'il y mit son *nom* et y prit la qualité d'*avocat*. C'est une erreur qui s'est glissée dans le *Dictionnaire* de Moréri. En 1693, il a paru une traduction de la *Milonienne:* mais elle est de *Cl. Delaistre, avocat*.

(3) Elle est imprimée à la suite de la lettre de Boileau, dans le 7e tome de la *Continuat. des Mémoires de littérature* (*voy.* DESMOLETS), et dans l'édition de Boileau par St-Marc, t. 3, p. 521-553.

pilation peu de temps avant sa mort, à la prière de l'abbé Souchay, qui l'inséra dans les pièces préliminaires de son édition des *Œuvres* de Boileau (Paris, 1740, in-4°). Le *Bolæana* a été réimprimé avec les *Poésies* de Sanlecque, Amsterdam, 1742, in-12, et dans le tome 5 du *Boileau* de St-Marc, avec des additions et des corrections de l'éditeur, nécessitées en général par les erreurs que Monchesnay avait commises, sans qu'il soit permis d'en rien conclure contre sa bonne foi (*Voy.* le *Dictionnaire universel*, au mot *Monchesnay*, t. 12, p. 67). 4° Il a laissé en manuscrit des *Epîtres*, des *Satires* et des *Epigrammes*, traduites de Martial, qu'il avait eu l'intention de publier : « Je ne sais, » dit Rousseau dans une lettre à Brossette, « si ses épigrammes au« ront un fort grand succès : la naïveté ne lasse ja« mais, et les pointes d'esprit lassent bientôt... Au « reste, M. Monchesnay est plus capable de bien « choisir qu'un autre, et je ne connais que lui « présentement (1716) qui sache faire des vers « marqués *au bon coin*. J'ai entendu quelques« unes de ses satires, où j'ai trouvé des endroits « parfaitement bien touchés, etc. » (*Lettres* de Rousseau, t. 2, p. 115.) Cet éloge est évidemment dicté par la complaisance : c'est un des exemples que l'on pourrait citer pour prouver combien notre grand lyrique écoutait quelquefois, dans ses jugements, non son excellent goût, mais ses affections particulières. W—s.

MONCHRÉTIEN. *Voyez* MONTCHRESTIEN.

MONCHY. *Voyez* HOCQUINCOURT.

MONCIEL (TERRIER DE), né en 1757, d'une famille distinguée de la Franche-Comté, devint en 1790 président du département du Jura, et ensuite ministre plénipotentiaire près l'électeur de Mayence. Monciel succéda à Roland, en qualité de ministre, le 18 juin 1792. Il était à peine installé lors de la catastrophe du 20 juin, qu'il n'avait pu prévoir et qu'il lui fut impossible d'empêcher; il fit au moins tout ce qui était en son pouvoir pour rétablir l'ordre. Le lendemain de l'événement, il se présenta avec ses collègues à l'assemblée législative, rendit un compte sommaire de ce qui s'était passé, et termina ainsi : « Le roi a été mis en sûreté par quelques ci« toyens et gardes nationales, contre les attentats « qu'auraient pu commettre quelques misérables *qui auraient fait porter un deuil éternel à la « France....* » A ces mots, le ministre fut interrompu par de violents murmures qui ne laissèrent aucun doute sur les intentions des meneurs. Monciel reprit sur-le-champ avec chaleur : « Je « pense assez bien de mon pays pour croire que « chacun de ses habitants doit prendre le deuil « quand il se commet un grand crime. » Il fit ensuite répandre dans tout le royaume des proclamations et une infinité d'écrits, dans lesquels cet événement et les suites qu'il devait avoir furent retracés avec leurs véritables couleurs. Enfin il fit un appel à tous les vrais Français ; plusieurs grandes villes y répondirent : mais les députés constitutionnels fléchirent. Ils rendirent aux ennemis du roi le maire et le procureur de la commune, convaincus d'avoir favorisé l'émeute du 20 juin, et qu'on avait seulement suspendus de leurs fonctions. Continuellement attaqué dans l'assemblée, accablé d'outrages, assailli par d'horribles vociférations quand il était forcé d'y paraître, Monciel fut obligé de sortir du ministère. Il était encore dans la capitale à l'époque de la révolution du 10 août ; poursuivi le lendemain par les proscripteurs, il crut devoir se réfugier au jardin des Plantes où, pendant son ministère, il avait fait nommer directeur Bernardin de St-Pierre ; mais il en fut accueilli très-froidement et se vit contraint de chercher un autre asile. Il se rendit dans son département, où il eut le bonheur d'échapper aux proscriptions de 1793. Il ne se fit point remarquer jusqu'à l'invasion des alliés en 1814. A cette époque il fut envoyé par le conseil général de son département pour obtenir des sauvegardes des souverains alliés. Admis à une audience de l'empereur de Russie, qui était à Troyes, il profita de cette occasion pour faire entendre à ce monarque quelques mots en faveur des Bourbons. L'accueil qu'il reçut fut d'un augure favorable, et Monciel en ayant informé le comte d'Artois, qui se trouvait dans cette contrée, ce prince l'emmena avec lui à Paris, où il l'employa, dans ces premiers moments, avec beaucoup de succès. Mais l'arrivée de M. de Blacas, qui ne voulait, comme on sait, partager avec personne le pouvoir et la faveur, obligea bientôt Terrier de Monciel à se retirer. Depuis cette époque, il vécut dans sa terre, près de Besançon, et il y mourut dans le mois de septembre 1831. M—DJ.

MONCK (GEORGE). *Voyez* MONK.

MONCLAR (JEAN-PIERRE-FRANÇOIS DE RIPERT, marquis DE), procureur général au parlement d'Aix, né dans cette ville le 1er octobre 1711, se distingua parmi les magistrats qui, dans le 18e siècle, répandirent, par leurs lumières et leur éloquence, sur les cours souveraines de province un éclat jusque-là réservé au seul parlement de Paris. Profondément versé dans le droit public, il déposa la preuve de ses connaissances dans une foule de mémoires et de réquisitoires sur des objets d'une haute importance. Les secours à dispenser aux véritables indigents, l'administration des maisons de dépôt, la police des colléges, l'intérêt de l'argent, la marine, la maréchaussée, la liberté du commerce des grains, occupèrent successivement sa plume. D'Aguesseau se plaisait à nommer l'*Ami du bien* ce magistrat infatigable. Chargé de rédiger des remontrances au nom de sa compagnie, Monclar, sans faire fléchir la dignité du langage et la fermeté de ses réclamations, sut conserver le respect dû au souverain, et se préserver de cette dureté un peu républicaine que Voltaire reprochait à Malesherbes.

Genève rendit un public hommage à son intégrité en le choisissant pour arbitre entre les deux partis qui la divisaient. Louis XV ayant, par suite d'une mésintelligence avec la cour de Rome, fait occuper Avignon et le Comtat en 1768, Monclar, de concert avec le comte de Rochechouart, commandant de l'expédition, prit possession de ce territoire autrefois démembré de la Provence. L'année suivante il publia un mémoire pour établir les droits du roi sur cette enclave (1). Cet exposé fut d'un grand secours aux orateurs qui reproduisirent, depuis, la même question à la tribune de l'assemblée constituante. Monclar eut à soutenir de longues luttes avec le clergé ; il multiplia les réquisitoires contre les brefs du pape et les mandements des évêques. Mais ce fut surtout contre les jésuites qu'il déploya toute l'énergie de son caractère et toute l'activité de son zèle. Son compte rendu des constitutions de cette société, les réquisitoires où il l'attaquait, plus substantiels que les philippiques de la Chalotais, ne leur sont point inférieurs en force. On les a imprimés dans le format in-12. Monclar montra la même chaleur au sujet des refus de sacrements et des autres actes de l'assemblée du clergé en 1765. Cet inflexible exercice de son ministère, l'indépendance d'opinion qu'il professait, les traits que l'on remarque dans ses écrits contre les papes et les évêques, et les éloges que lui donnèrent ceux qui régnaient alors dans la littérature, le firent regarder comme un adepte de la secte philosophique, et, par suite, indisposèrent contre lui un certain nombre de parlementaires. On lui reprocha, entre autres, la sévérité de ses procédés envers le président d'Aguilles, poursuivi si rigoureusement pour avoir opiné suivant sa conscience dans un procès fameux. Son confesseur, par l'ordre de l'évêque d'Apt, exigea de lui, dans ses derniers moments, qu'il rétractât ce qu'il avait avancé de défavorable au clergé. Il se résigna, dit-on, à cet acte de repentir et de soumission. Il mourut à l'âge de 63 ans, dans sa terre de St-Savournin, le 12 février 1773, pendant la disgrâce des parlements. Son *Mémoire pour le procureur général de Provence, servant à établir la souveraineté du roi sur Avignon et le comtat Venaissin*, 1769, in-4°, est devenu extrêmement rare, le dépôt des affaires étrangères ayant absorbé le fonds de l'édition. Il est aussi très-difficile de se procurer son *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestants en France*, 1755, in-8° (2). F—T.

(1) *Mémoire pour le procureur général au parlement de Provence, servant à établir la souveraineté du roi de France sur Avignon et le comtat Venaissin*, Paris, imprimerie du Louvre, 1769, 2 vol. in-4° et in-8°.

(2) Il y prouve, par l'Ecriture et la tradition, qu'en fait de croyance, la violence est tout à fait contraire à la religion; il propose que, conformément à l'arrêt du conseil du 15 septembre 1685, on permette aux protestants de se marier devant le principal officier de justice du lieu de leur résidence, et que les bans soient publiés au siége le plus prochain. On y trouve la force qu'on reconnaît dans tout ce qui est sorti de sa plume; il fait monter le nombre des protestants à trois millions. Tous ses réquisitoires annoncent une imagination vive; mais elle l'égare quelquefois, comme dans son réquisitoire du 30 mai 1767 contre un recueil apologétique de l'assemblée du clergé de 1765, où il réduit l'autorité ecclésiastique presque à néant. La rareté du *Mémoire* relatif aux droits de la France sur Avignon vient, dit-on, de ce que les Anglais ayant menacé de se déclarer en faveur du pape, la cour crut devoir les apaiser; cet écrit fut brûlé par arrêt du parlement du Paris, et les exemplaires en furent enlevés: c'était un ouvrage de commande, et Monclar avouait franchement que s'il l'eût composé à Naples, il eût parlé tout autrement. T—D.

MONCONYS (Balthasar), voyageur français, était né en 1611 à Lyon, où son père exerçait les fonctions de lieutenant criminel, auxquelles il succéda. Monconys venait d'achever ses études, quand, sous prétexte d'éviter la peste qui commençait à se manifester en 1628, il obtint de son père d'aller prendre ses degrés à l'université de Salamanque. Il parcourut une partie de l'Espagne, et il songeait à passer aux Indes ou à la Chine : son père le fit revenir, et espéra le fixer par une charge de conseiller; ce fut impossible. Monconys, n'écoutant que son penchant, partit en 1645 pour le Portugal avec le dessein d'aller aux Indes orientales; mais il ne poussa pas ses courses aussi loin. Il visita successivement la Provence, l'Italie, l'Egypte, la Palestine, la Syrie, l'Anatolie, Constantinople, et fut de retour au mois de janvier 1649. Un des buts de son voyage avait été d'apprendre des savants de ces pays s'il restait quelques traces de la philosophie de Trismégiste et de Zoroastre : car il cultivait assidûment les sciences occultes; et l'auteur de sa *Vie* dit qu'en Portugal il fit admirer sa facilité à dresser des horoscopes. Cependant ses connaissances lui avaient acquis l'estime et l'attachement des personnages les plus illustres et les plus doctes de son temps. Le duc de Luynes, ayant eu à traiter une négociation importante avec la cour de Rome, en chargea Monconys, qui dans deux audiences amena le pape à tout ce qu'il désirait. La satisfaction que le duc de Luynes en éprouva fut si vive, qu'il pria Monconys d'accompagner son fils, le duc de Chevreuse, dans les pays étrangers. Monconys ne put refuser cette proposition qui s'accordait si bien avec ses anciens goûts, et il parcourut successivement, de 1663 au mois de juillet 1664, l'Angleterre, les Provinces-Unies et l'Allemagne, et revint par le Milanais et la Savoie. Une maladie dont il fut attaqué peu de temps après son retour dans sa ville natale le mit au tombeau le 28 avril 1665. Son fils (le sieur de Liergues) publia les *Voyages de M. de Monconys*, etc., Lyon, 1665, 3 vol. in-4°, avec fig.; Paris, 1667, 2 vol. in-4°; ibid., 1695, 5 vol. in-12, avec fig.; traduit en allemand, par Chr. Juncker, Leipsick, 1697, in-4°, avec fig. Monconys était un homme estimable et sans doute très-instruit pour son temps; mais la relation de ses voyages ne répond pas à la haute réputation dont il a joui de son vivant. On n'y trouve, le plus souvent, qu'un journal fort sec.

ou rempli de particularités très-insignifiantes, et entremêlé d'une prodigieuse quantité de recettes et de formules médicales et chimiques, toutes plus bizarres les unes que les autres. Les observations utiles y sont extrêmement rares. E—s.

MONCOUSU (Pierre-Augustin), né à Baugé, près d'Angers, le 26 août 1756, annonça dès ses premières années une raison développée par de solides études et unie à une rare bonté. Ces qualités ne lui firent jamais défaut. Entré comme simple matelot dans la marine à l'âge de dix-sept ans, il était parvenu trois ans après au grade de premier pilote, et fut embarqué en cette qualité sur le lougre *le Coureur,* commandé par M. de Rosily cadet, alors lieutenant de vaisseau. Le *Coureur* accompagnait la *Belle-Poule,* près de laquelle il combattit, le 17 juin 1778, contre un cutter anglais infiniment plus fort que lui. Rosily, voyant qu'il ne pouvait entamer l'ennemi, se décida à un abordage que Moncousu exécuta le premier. En 1779, après avoir recouvré la liberté qu'il avait perdue dans ce combat, il passa sur le cutter *l'Expédition,* commandé par M. de Roquefeuil, dont il fut le second dans le combat que soutint ce cutter, le 6 octobre 1779, contre le cutter anglais *the Rambler*, en même temps que la *Surveillante,* commandée par du Couédic, combattait la frégate anglaise *the Quebec*. Mécontent de n'avoir pas reçu, à la suite de cette brillante affaire, la récompense que ses compagnons appelaient de leurs vœux, Moncousu quitta la marine militaire pour entrer dans la marine marchande, où il se fit recevoir capitaine le 18 décembre 1781. Jusqu'en 1793, il commanda constamment des bâtiments du port de Nantes, et il était recherché comme capitaine par tous les négociants et armateurs de cette ville. La même année, il se trouvait à la Pointe-à-Pître lorsque le drapeau tricolore y remplaça le drapeau blanc. Le général Darrot ayant été forcé d'abandonner son commandement, Moncousu prit une part active et intelligente aux mesures arrêtées, dans cette circonstance difficile, pour le maintien de l'ordre, et se concilia l'estime générale de la colonie. Il y était encore quand il reçut, avec la nouvelle de la déclaration de guerre de l'Angleterre, le brevet d'enseigne de vaisseau, signé de Monge. L'intrépidité de Moncousu fixa sur lui l'attention du nouveau gouvernement, et son grade d'enseigne tarda peu à être remplacé par un grade plus élevé. De retour en France en octobre 1793, il reçut, le 1er juillet 1794, des lettres de nomination provisoire au commandement du vaisseau *le Redoutable,* nomination dans laquelle il fut confirmé le 23 septembre suivant. Villaret, qui le connaissait, lui accorda une confiance sans bornes. Après quelques sorties partielles et insignifiantes, toute l'escadre appareilla dans les derniers jours de 1794. Contraint par les représentants de sortir avec toutes les forces disponibles, Villaret remontra inutilement que les vents régnants présageaient plus d'un malheur; les représentants crurent que la tempête céderait à leurs ordres, et force fut à l'amiral d'obéir. Mais de graves sinistres justifièrent ses prévisions, et, si le *Redoutable* fut moins maltraité que la plupart des autres vaisseaux, il le dut au sang-froid et à l'habileté de Moncousu. Il commandait encore le *Redoutable* dans le combat de Groix, livré le 5 messidor an 3 (23 juin 1795). Les ordres de l'amiral Villaret furent mal exécutés et la flotte française, ayant à lutter contre des forces supérieures (12 vaisseaux contre 17), fut obligée à la retraite. Si l'amiral Villaret dut faire comparaître devant un conseil de guerre les officiers qui avaient nui au succès du combat de la Groix, il n'en reconnut que mieux les efforts de ceux qui l'avaient secondé, et particulièrement ceux du capitaine Moncousu, qui, pendant quelques instants, avait seul résisté à toute la flotte ennemie. Voici ce que l'amiral Villaret lui écrivit à cette occasion : « Je suis chargé « par la commission de la marine d'un devoir « qu'il m'est bien doux de remplir. J'ai à vous « féliciter, mon cher Moncousu, de la conduite « que vous avez tenue dans l'affaire du 5 messi- « dor, ainsi que votre équipage. Je serais déjà « allé à bord du *Redoutable* annoncer la satisfac- « tion du gouvernement, sans ma jambe qui me « retient (un malheureux abordage m'a causé une « inflammation à la jambe). Vous jugez aisément « du plaisir que j'éprouve à rendre justice aux « braves. Il me serait bien agréable de n'avoir à « me livrer qu'à ce sentiment, mais malheureuse- « ment l'armée navale n'est pas toute composée « d'hommes comme vous. » A la suite de cette affaire, le bruit courut que Moncousu venait d'être nommé contre-amiral et commandant des armes au port de Lorient; le gouvernement ne sanctionna pas la nomination désirée et demandée par l'opinion publique. Moncousu resta chef de division. Il fit ensuite partie de l'expédition d'Irlande, et, malgré le temps affreux qui dispersa la flotte française, il se rendit au premier mouillage indiqué dans le fond de la baie de Bantry, et se mit en position d'effectuer son débarquement dès qu'il en recevrait l'ordre; mais, ne voyant venir aucun autre vaisseau et se trouvant sans ordres, il rentra à Brest le 5 janvier 1797. « Nous « allons avoir à débrouiller avec les jurys mili- « taires, écrivait-il le lendemain. Quant à moi, « j'ai fait mon devoir : il n'est pas entré un vais- « seau à Brest en plus mauvais état que le mien, « et je me suis trouvé seul à faire le don Qui- « chotte. » Bruix ayant quitté le ministère pour prendre le commandement de l'armée navale à Brest, Moncousu fut appelé par lui à en faire partie, et passa, le 12 mars 1800, avec son grade de chef de division, sur le vaisseau à trois ponts *le Républicain,* dont il ne prit le commandement qu'après avoir obtenu de Bruix l'assurance qu'il n'aurait pas de général à son bord, ce qui lui laissait alors le commandement d'une

division. Le 28 octobre de la même année, il fut placé sous les ordres de l'amiral Ganteaume, et monta l'*Indomptable*, vaisseau de 90 canons. Au moment où l'amiral transmettait à Moncousu l'avis du départ, ce dernier perdait sa femme, et ses quatre enfants en bas âge se trouvaient sans appui; mais le devoir était là, il obéit sans réclamer. Lorsque l'amiral apprit ce dévouement, il sollicita spontanément, pour un des fils du capitaine, l'entrée au prytanée militaire, et termina ainsi sa lettre au ministre : « La marine sera « flattée de cet acte de justice, par l'estime et « l'amitié que tout le corps porte à ce brave com- « mandant. » Un arrêté du 9 thermidor an 8 (28 juillet 1800) accueillit la demande de Ganteaume. A la sortie de Brest, les amiraux ayant fait des avaries qui ralentirent leur marche, Moncousu rallia la division sous son commandement, et la conduisit au second point de ralliement, où il rencontra les deux vaisseaux amiraux : sa conduite dans cette circonstance lui valut une lettre de Bonaparte. Le dévouement de Moncousu, en abandonnant sa famille, méritait d'autant plus d'éloges qu'il était dominé par de funestes pressentiments. Une épidémie qui avait réduit son équipage de deux cent cinquante hommes, le délabrement de son vaisseau, tout se réunissait contre lui. Aussi, quand il appareilla le 9 juin 1801, était-il persuadé que l'expédition lui serait fatale. L'événement qu'il prévoyait s'accomplit le 6 juillet 1801, au combat d'Algésiras. Nous ne reproduirons pas tous les détails de ce combat mémorable, où une division française de trois vaisseaux et une frégate, commandés par Linois, lutta avec avantage contre une division anglaise de 6 vaisseaux, 1 frégate et 1 lougre, sous les ordres de l'amiral Saumaretz. Nous nous bornerons à dire que Moncousu commença le feu, et qu'après un combat acharné qui dura plus de six heures, pendant lesquelles chaque vaisseau français eut à tenir tête successivement à 3 et 4 vaisseaux anglais, le commandant de l'*Indomptable* perdit la vie. Le rapport de Linois au premier consul rendit pleine justice au brave et malheureux Moncousu, mort glorieusement sur son banc de quart, emporté par un boulet de canon, à l'âge de 44 ans. Il laissait quatre enfants, dont le plus âgé (celui qui avait été admis au prytanée) n'avait que six ans. Un arrêté du gouvernement consulaire, du 17 août 1801, accorda à chacun d'eux une pension de deux cents francs, qui ne devait être payée au premier que jusqu'au jour de son entrée au prytanée, et aux trois autres jusqu'à l'âge de quatorze ans. Sous l'empire, Monge appela les bienfaits de Napoléon sur les enfants de Moncousu, et ils furent successivement placés dans les colléges, aux frais de l'Etat. — L'aîné (*Pierre-Augustin*) entra au lycée Napoléon. Un jour l'empereur, sur le point de partir pour l'Espagne, passait une revue des élèves de ce lycée; il s'arrêta devant l'un d'eux, lequel, avec un sang-froid et un air décidé, commandait à ses petits camarades de se tenir immobiles et alignés. Frappé de l'air martial du jeune commandant, il lui demande comment il s'appelle. Au nom de Moncousu, l'empereur se découvre, et dans quelques phrases brèves, mais dont chacune impressionne vivement l'auditoire, il lui fait une allocution qu'il termine par ces mots : *Enfant, n'oubliez jamais la journée d'Algésiras!* Electrisé par les paroles de Napoléon, qui le nomma immédiatement caporal d'une des compagnies du lycée, Moncousu puisa dans cette circonstance le germe du dévouement dont il fit preuve plus tard envers son bienfaiteur. Du lycée Napoléon, il passa à celui de Rennes, et ensuite, sur la demande de sa famille, au lycée de Nantes, dont il fut un des élèves les plus distingués, et d'où il sortit, en 1811, pour entrer à l'école de marine. Il était enseigne quand, en 1815, à la suite de la bataille de Waterloo, Napoléon s'embarqua à Rochefort. Moncousu, avec quelques jeunes officiers dévoués comme lui, résolut de le sauver. Voici comment il rendit lui-même compte à sa famille de cette périlleuse entreprise : « Six offi- « ciers du 14e régiment de marine ont essayé de « sauver Napoléon et de le conduire aux Etats- « Unis. Je me suis trouvé du nombre : la recon- « naissance et l'honneur me le proscrivaient. Le « licenciement de ces six officiers, dont fait partie « Pelletier (de Nantes), est ordonné. » Ainsi se termina la carrière du jeune enseigne; ainsi s'évanouit l'avenir qu'il avait rêvé quand l'empereur lui avait raconté la mort glorieuse de son père. Il partit pour la Guadeloupe où il mourut. Mellinet a publié sur Moncousu une notice qui a paru sous ce titre : *Moncousu* (*Extrait inédit de la commune et de la milice de Nantes*), 1841, in-8°. P. L—T.

MONCRIF (François-Augustin Paradis de) naquit à Paris en 1687. Il perdit bien jeune encore son père, qui était procureur. Sa mère, femme d'esprit, d'origine anglaise, ne négligea rien pour l'éducation des deux fils dont elle restait chargée. Un peu plus tard, elle mit un vif intérêt à introduire dans le grand monde l'aîné, dont il s'agit ici, et auquel elle fit prendre le nom de Moncrief, son aïeul, en le francisant un peu. On a prétendu que cet aîné, ayant très-bien réussi dans l'art de l'escrime, voulut être reçu maître d'armes. Il est à peu près démontré que cette circonstance s'applique au frère cadet; madame Paradis ne reconnaissait pas en lui d'autre moyen d'arriver à la fortune que celui-là; mais, grâce au crédit de Moncrif, il finit par être commandant d'une petite place. Le plus âgé des frères, dont la figure était prévenante, l'esprit fin, l'humeur douce et égale, dut surtout aux talents agréables qu'il cultivait l'avantage d'être accueilli dans des sociétés brillantes, où il fit connaissance avec la jeunesse la plus distinguée du royaume. Poëte, musicien, acteur, il était l'âme

des divertissements à la mode. Le grand prieur d'Orléans et le comte de Maurepas aimaient extrêmement les parodies et les parades. Ce fut pour eux qu'il travailla dans ce dernier genre, souvent beaucoup trop gai, et que depuis longtemps le bon goût a relégué chez nous sur les tréteaux, qui n'attirent guère que le peuple (1). Moncrif trouva des dispositions particulièrement bienveillantes dans la maison de MM. d'Argenson, qui depuis furent ministres. Celui qui portait le titre de comte commença par s'attacher à lui en raison de la complaisante facilité de caractère qu'il remarquait dans ce compagnon de quelques-uns de ses plaisirs; il le prit ensuite pour secrétaire. Moncrif ne se borna pas à rechercher, un peu plus tard, la protection d'un prince du sang, ami des sciences, des lettres et des arts, le comte de Clermont: il prétendit à sa faveur. Ce prince-abbé le fit secrétaire de ses commandements, et de plus, ayant été chargé par Louis XV de la feuille des bénéfices, il en laissa pour ainsi dire la disposition à son protégé. On ajoute que les propositions des sujets ecclésiastiques ne furent pas toujours dirigées d'après les conseils des hommes les plus moraux que fréquentait le secrétaire. Il se brouilla dans cette petite cour en 1734, mais il fut dédommagé de ce qu'il perdait par la place de lecteur de la reine Marie Leczinska; et il eut ainsi ses entrées chez le roi. Cette princesse l'honora de sa confiance, et le traita même avec une bonté toute particulière qui lui donna dès lors une sorte de crédit à la cour. Il avait eu l'obligation de sa nouvelle place au comte d'Argenson, devenu ministre de la guerre, et qui, ayant aussi la surintendance des postes, lui assura dans cette dernière administration l'emploi de secrétaire général. Moncrif avait été reçu à l'Académie française en 1733, avant que ses titres littéraires fussent très-nombreux. Il y succédait à M. de Caumartin, évêque de Blois, et oncle des deux d'Argenson qui s'étaient si efficacement intéressés à lui. Le cours de sa vie n'offrit plus d'événements remarquables jusqu'au moment où il apprit que le comte d'Argenson était exilé à sa terre des Ormes (1757). Aussitôt il manifesta sa douleur par des témoignages très-marqués, en paraissant braver madame de Pompadour, qui avait provoqué la disgrâce de ce ministre, et il sollicita la permission de le suivre dans sa retraite. On laissa seulement Moncrif maître d'y aller passer six semaines, et il retourna tous les ans donner la même preuve de reconnaissance et d'attachement à l'un des premiers auteurs de sa fortune, qui ne voulait plus être son protecteur, mais son ami. Indépendamment de ce qu'il mettait d'agrément dans le commerce du monde par ses talents aimables, on appréciait en lui une âme sensible et une grande aménité de mœurs. Mais Marmontel, dans ses *Mémoires*, et Grimm, dans sa *Correspondance*, semblent s'être accordés à le peindre comme *minutieux et susceptible*. Voltaire lui écrivait assez souvent, et tout en se permettant en secret quelques plaisanteries sur son compte, il ménageait le secrétaire des commandements du comte de Clermont, et surtout le lecteur de la reine, dont il avait besoin dans la capitale pour les ouvrages qu'il y envoyait successivement, et en général pour ses intérêts littéraires. Du reste, il ne pardonna pas sans peine à son confrère de l'Académie française d'avoir, par obéissance pour la princesse qu'il avait l'honneur d'approcher souvent, mis en vers quelques cantiques pieux, que d'Alembert a cependant loués en disant que c'étaient des poésies *spirituelles* dans tous les sens possibles de ce mot. On a prétendu que, si Moncrif se montrait dévot à la cour, il était toujours à Paris homme de plaisir. Il mourut âgé de 83 ans (1), le 13 novembre 1770, au palais des Tuileries, où il avait un logement. On trouve sur les derniers jours de sa vie des particularités singulières dans le 8e volume des *Pièces intéressantes et peu connues*, de la Place, qui d'ailleurs atteste que la fin de son ami fut chrétienne. Tous les emplois que Moncrif réunissait lui avaient formé le fonds d'une fortune assez considérable qui fut recueillie par ses héritiers (2). Il avait toujours fait le plus généreux et le plus noble usage de cette sorte d'opulence dans le cours de sa longue carrière. Il faut ajouter aux détails de ses titres ou places, qu'il fut lecteur de madame la Dauphine, secrétaire du duc d'Orléans, enfin académicien de Berlin et de Nancy. Ses ouvrages les plus connus sont : 1° *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire*, 1738, in-12, production où il y a de la raison et des maximes sages, qui est de plus écrite avec agrément, mais avec un peu de diffusion. On pourrait reprocher à l'auteur de ces *Essais*, comme l'observe d'Alembert, d'avoir cherché à réduire en préceptes un art dont il n'appartient qu'à la nature de donner des leçons. Il le connaisssait parfaitement, cet art, et il savait le mettre en pratique; mais c'était un tort de vouloir le révéler aux autres et le leur enseigner théoriquement. Moncrif fit imprimer à la suite quatre contes de fées, genre de composition dont lui-même se moqua plus tard. On disait, dans le temps où ils parurent, qu'ils étaient trop sérieux pour des enfants et pas assez amusants pour ceux qui ne le sont plus. 2° Plu-

(1) Collé nous apprend que l'*Amant cauchemar*, parade en vers, imprimée dans le *Théâtre des boulevards*, 1756, 3 vol. in-12, est de Moncrif.

(1) Louis XV, qui aimait à s'entretenir d'âge, dit un jour à Moncrif qu'on lui donnait quatre-vingt-dix ans : « Oui, Sire, répondit-il, mais je ne les prends pas. »

(2) Voltaire, dans une lettre de 1765, parle d'un bâtard de Moncrif, dont l'âge très-avancé se serait mal accordé avec celui de son père, qui avait alors soixante-dix-huit ans. Deux de ses parents, le père et le fils, qui étaient probablement ses héritiers, périrent à Paris sur l'échafaud, en 1794, avec plusieurs illustres victimes. Ils furent exécutés le jour même du 9 thermidor an 2; le premier, septuagénaire, marcha à l'échafaud avec toute la fermeté d'un jeune homme qui va recueillir une palme méritée. Le second était âgé de 47 ans.

sieurs petits romans, parmi lesquels on distingue les *Ames rivales* (1738). La chimère indienne de la transmigration des âmes lui en avait donné l'idée. On remarque dans cet opuscule des traits de critique assez fins, qui portent visiblement sur nos mœurs et nos ridicules. L'auteur en avait donné un exemplaire à un de ses amis qui partait pour le Mogol. Un brahmane, instruit de notre langue, crut voir dans ce roman un développement merveilleux du système de la métempsycose : « en sorte, dit Moncrif, que je passai « dans le *Port-Royal du Gange* pour un génie « transcendant. Je reçus même, ajoute-t-il, un « présent du brahmane avec mille assurances d'es- « time et de vénération. » C'est un petit in-folio représentant les principaux dieux de l'Inde, avec des notes mystiques; Moncrif en fit hommage à la bibliothèque de Paris. 3° *Histoire des chats, ou Dissertation sur la prééminence des chats, dans la société, sur les autres animaux d'Egypte; sur les distinctions et priviléges dont ils ont joui personnellement; sur le traitement honorable qu'on leur faisait pendant leur vie, et des monuments et autels qu'on leur dressait après leur mort, avec plusieurs pièces qui y ont rapport*, Paris, Quillau, 1727-1748, et réimprimé à Amsterdam, en 1767, in-8°. Moncrif avait prodigué dans cette production, *gravement frivole*, ainsi qu'il la qualifiait lui-même, une érudition pédantesque dont il ne voulait que s'égayer. Le principal mérite était dans les gravures faites par le comte de Caylus, d'après les dessins de Coypel; mais le ridicule s'y attacha, et il en résulta pour l'historien des chats, pendant toute la durée de sa vie, beaucoup de critiques et de sarcasmes. Ceux du poëte Roy excitèrent sa colère. Un jour que, pour le châtier, il avait pris un bâton : *Patte de velours, minet, patte de velours*, lui dit Roy en tendant le dos. Moncrif retrancha ses lettres sur les chats du Recueil de ses œuvres publiées par lui-même en 1751, et il motiva cet acte de justice sévère. Comme il cherchait, après le départ de Voltaire pour la Prusse, à intéresser le comte d'Argenson pour qu'il lui fît obtenir la place d'historiographe : « Tu veux dire *historiogriffe*, » lui répondit le ministre. 4° Quelques Dissertations, dont une, lue à l'Académie française, fixe avec justesse et équité la différence entre l'esprit de *critique* et l'esprit *critique*. Dans une autre dissertation non moins digne d'éloges, il met à leur place ces prétendus romans connus sous le nom de *Féeries*, et qui ne méritent pas même, selon lui, le nom d'*ouvrages d'imagination*. 5° L'*Oracle de Delphes*, comédie en trois actes et en vers, jouée au Théâtre-Français en 1722, sans nom d'auteur. Le public la reçut très-bien, mais le gouvernement la défendit à la quatrième représentation, parce qu'il s'y trouvait quelques plaisanteries sur la religion païenne, dont on faisait des applications dangereuses. 6° Les *Abdérites*, autre comédie en un acte et en vers libres, composée pour madame la duchesse douairière mère du comte de Clermont; elle fut représentée à Fontainebleau dans le mois de novembre 1732, mais ne parut jamais sur la scène française; 7° divers petits opéras-ballets, dont le succès ne s'est pas soutenu longtemps. Presque tous sont des modèles de cette galanterie fade que nous ne pourrions supporter aujourd'hui. L'acte de *Zelindor* fit plus de plaisir que tous les autres. 8° *Poésies chrétiennes*, composées par ordre de la reine, Paris, 1747, petit in-8°; 9° des poésies fugitives, à la tête desquelles il faut placer le *Rajeunissement inutile*, petite pièce charmante, qui suffirait pour transmettre avec honneur à la postérité le nom de son auteur; 10° des chansons dont on ne peut assez vanter le sel et la grâce. Moncrif remit en vogue parmi nous un genre dans lequel il n'a pas de rivaux; quelques-unes de ses romances sont vraiment dignes du bon vieux temps, dont il a imité le langage avec beaucoup d'art et de talent; on y trouve autant de finesse que de sentiment, de délicatesse et de naïveté. Il fut éditeur d'un *Choix de chansons, à commencer par celles du comte de Champagne jusques et compris celles de quelques poëtes vivants*, 1757, in-12. Moncrif travailla, de 1739 à 1743, au *Journal des savants*. Il composa l'épître dédicatoire et la préface du *Recueil des pièces choisies, rassemblées par les soins du Cosmopolite*, Ancône, 1735; Recueil que l'on attribue à la princesse de Conti, ou bien au duc d'Aiguillon. Il prit part aussi à la rédaction des *Etrennes de la St-Jean*. En 1743, il pensait à donner une édition de J.-B. Rousseau; nous ne croyons pas que ce projet ait eu son exécution. L'auteur des *Mélanges d'une grande bibliothèque* (t. 2) lui attribue les *Mille et une faveurs*, contes indiens, 1 vol. in-12 (1716), qui est fort rare. Cet ouvrage avait paru en 1714, sous le titre d'*Aventures de Zéloïdes et d'Amanzarifdine*. Les *Œuvres* de Moncrif ont été imprimées à Paris en 1751, 3 vol. in-16. Il en existe une édition de 1768, en 4 volumes in-12, avec figures; une autre, augmentée de l'*Histoire des chats*, et publiée à Paris en 1791, 2 vol. in-8°; enfin une nouvelle édition a paru en 1801, 2 vol. in-18. L—P—E.

MONDE. *Voyez* VANDERMONDE.

MONDEVILLE. *Voyez* HERMONDAVILLE.

MONDINO (abréviation de *Rimondino*), en latin *Mundinus*, médecin et anatomiste italien du 14e siècle, naquit à Milan suivant quelques-uns, et suivant d'autres à Florence. On sait avec plus de certitude qu'il mourut à Bologne en 1326, après avoir enseigné longtemps avec beaucoup d'éclat dans l'université de cette ville. On regarde généralement Mondino comme le restaurateur de l'anatomie, dans laquelle il prit Galien pour son principal guide. Il eut plus de facilités que le médecin de Pergame pour disséquer les cadavres humains; et il sut en tirer un grand avantage pour confirmer ou corriger les descriptions des

anciens et en donner de nouvelles. Les ouvrages de Mondino ont été longtemps classiques en Italie, où ils servaient de texte dans les universités pour les leçons d'anatomie. Mondino a laissé l'ouvrage suivant : *Anatome omnium humani corporis interiorum membrorum*, Paris, 1478, in-fol.; ibid., 1512, in-4° et in-8° avec les Commentaires de Matthieu Curtius; Bologne, 1481, in-fol.; ibid., 1521, belle édition, avec ce titre : *Carpi commentaria cum amplissimis annotationibus super anatomiam Mundini una cum textu ejusdem in pristinum et verum nitorem redacto*, avec des figures; Padoue, avec les Commentaires de Berenger de Carpi, 1484, in-4°; ibid., publié par André Merlianus, en 1523, in-fol.; par Jean de Katam, en 1638, avec des notes; Leipsick, 1505, in-4°, avec des Commentaires de Martin Polich; Venise, 1507, in-fol., publiée par Jérôme de Maffei; Strasbourg, 1509, de l'imprimerie de Martin Flach, caractères gothiques; ibid., en 1513, avec ce titre particulier : *Mundinus, De omnibus humani corporis interioribus membris anatomia;* Lyon, 1528, in-8°; Marbourg, 1541, in-4°, publié par Dryander. D—G—S.

MONDONVILLE (Jeanne de Juliard, dame de), fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, devint veuve au bout de cinq ou six ans de mariage et résolut de se consacrer à l'instruction et au soulagement des pauvres. Elle ouvrit des écoles gratuites et institua une congrégation de filles qui devaient s'appliquer aux œuvres de charité. Alexandre VII approuva cette congrégation en 1662, et plusieurs évêques l'autorisèrent dans leurs diocèses. Madame de Mondonville obtint aussi un arrêt du parlement de Toulouse en faveur du nouvel institut, qui prit le nom des *Filles de l'enfance de Notre-Seigneur*. Outre la maison de Toulouse, il s'en forma d'autres à Pézénas, à St-Félix, à Montesquieu, à Aix. Toutefois madame de Mondonville éprouva des contrariétés : des liaisons qu'elle avait formées déplurent; on l'accusa d'intrigues, soit dans l'affaire du jansénisme, soit dans celle de la régale. En 1685, elle eut défense de recevoir aucune fille, puis de prendre des pensionnaires, et un arrêté du conseil du 12 mai 1686 supprima la congrégation. L'autorité ecclésiastique appuya cette mesure : les maisons furent détruites, et madame de Mondonville, exilée à Coutances, y mourut le 3 janvier 1703 (1). Antoine Arnauld prit la défense des Filles de l'enfance, dans son livre intitulé l'*Innocence opprimée*, 1688, in-12, où il présente leur destruction comme l'ouvrage d'une horrible cabale. On essaya en 1717 de rétablir la congrégation, et il parut, l'année suivante, un *Recueil de pièces concernant les Filles de l'enfance*, in-12, 2 part. : d'un autre côté, Reboulet, d'Avignon, publia une *Histoire de la congrégation des Filles de l'enfance*, 1734, 2 vol. in-12, où il donne une idée peu avantageuse de cet institut et de la fondatrice, qu'il présente comme livrée à un parti. L'abbé Juliard, prévôt de l'église de Toulouse et neveu de madame de Mondonville, obtint du parlement de Toulouse, en 1735, un arrêt qui condamnait cette *Histoire*, et fit imprimer un *Mémoire* in-folio pour la réfuter. Reboulet soutint sa relation par une *Réponse au Mémoire de M. Juliard*, 1737, in-12 de 348 pages, écrit contre lequel le parlement de Toulouse sévit aussi, en 1738, à l'instigation des parents de madame de Mondonville. P—C—T.

(1) Moréri dit le 4 janvier 1704 : nous avons suivi l'abbé Racine dans son *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*.

MONDONVILLE (Jean-Joseph-Cassanea de), maître de musique de la chapelle du roi, poëte languedocien, né à Narbonne, d'une famille noble, mais pauvre, le 24 décembre 1715, se fit remarquer par un talent précoce sur le violon. Après avoir voyagé et composé trois grands motets à Lille en Flandre, il vint, en 1737, les faire entendre à Paris, au concert spirituel, où ils furent fort applaudis. Ce succès, dans le genre qui a le plus contribué à la réputation de Mondonville, lui valut une place dans la musique du roi, et plus tard celle de maître de chapelle à Versailles. Il publia d'abord des *sonates* et des *trios* de violon, des *concertos* d'orgue et des *sonates* de clavecin, avec accompagnement de violon. Sa pastorale historique d'*Isbé*, jouée en 1742 sur le théâtre de l'Opéra, n'y réussit point. Plus heureux en 1749, son *Carnaval du Parnasse* y eut trente-cinq représentations et fut repris en 1759 et 1767. Cependant la vogue de Mondonville, pendant quelques années, tenait moins à ses talents qu'à sa souplesse et à quelques circonstances particulières. Il s'était fait à la cour de puissants protecteurs qui voulurent l'opposer au célèbre Rameau, dont ils n'aimaient pas la rude franchise, et procurer à Mondonville une sorte de triomphe sur le compositeur bourguignon. La guerre était alors déclarée entre les partisans de la musique française et ceux de la musique italienne. Une troupe de bouffons avait fait tomber plusieurs opéras nationaux, et le champ de bataille allait rester aux chefs-d'œuvre de Pergolèse et des autres grands maîtres de l'Italie, lorsque Mondonville, en 1753, donna *Titon et l'Aurore*. Madame de Pompadour prit hautement la défense de la musique française. Le jour de la première représentation, le parterre de l'Opéra fut occupé par les gendarmes de la maison du roi, les mousquetaires et les chevau-légers. Les messieurs du *coin de la reine*, c'est-à-dire les partisans de la musique italienne, ne purent trouver place que dans les corridors. Grâce à une cabale si formidable, la pièce *réussit* complétement; et l'on expédia un courrier à Choisy pour porter au roi la nouvelle de cette victoire. Les bouffons furent renvoyés en Italie, et l'on continua de brailler à l'Opéra jusqu'au temps des Gluck et des Piccini. En 1754, Mon-

donville obtint un double triomphe, comme auteur et compositeur, par sa charmante pastorale intitulée *Daphnis et Alcimadure*. Cette pastorale est en trois actes et en vers languedociens. Le prologue de la pièce, en vers français (trois scènes), est attribué à l'abbé de Voisenon. Les ballets sont de Laval, maître des ballets du roi. La pièce fut représentée à Fontainebleau, devant Sa Majesté, le 20 octobre. Le brillant succès de Mondonville réveilla la jalousie de ses adversaires. On lui contesta la double paternité de son œuvre; on prétendit que la pièce était connue depuis longtemps en Languedoc, sous le titre d'*Opéra de Frontignan*, que la musique était un plagiat d'intermèdes italiens et de chansons languedociennes. Au surplus, cette innovation dut une partie de son succès aux talents de Jéliotte, de Latour et de mademoiselle Fel, qui, nés tous les trois dans les provinces méridionales, rendirent l'illusion complète (*voy.* l'art. JÉLIOTTE). La première édition de *Daphnis et Alcimadure* est de 1754 (*Daphnis et Alcimadure*, pastorale languedocienne, avec la traduction française interlinéaire, Paris, 1754, in-4°, rare). Il y en a deux autres éditions, sans traduction : 1° Paris, sans date, in-8°, 35 p., frontispice encadré (chez Ballard, seul imprimeur de la musique du roi, *par commandement exprès de Sa Majesté*); 2° Paris, 1755, 30 p. (chez la veuve Delormel et fils). On a réimprimé cette pièce à Montpellier et à Toulouse : 1° *Daphnis et Alcimadure, pastourâlo toulouzéno, acoumoudâdo à noste patois dé Mountpellié, et dédiado à las damos et doumaisellos d'aquesto villo*, Montpellier, 1758, in-8°, chez Augustin-François Rochard; 2° *Daphnis et Alcimaduro*, Toulouse, 1785, in-4. En 1768, Mondonville remit au théâtre cette même pastorale, traduite par lui-même en français presque littéralement. On trouva que la traduction avait souvent changé en niaiserie la naïveté languedocienne; que la musique y avait perdu une partie de son charme; que le jeu froid, gauche et maniéré de Legros et de madame Larrivée faisait regretter les acteurs qui avaient créé les deux premiers rôles; qu'enfin c'étaient les ballets qui avaient le plus contribué au premier succès de la pièce. Cependant l'enthousiasme fut si grand, que les applaudissements forcèrent les acteurs et les musiciens de suspendre leur exécution. Cette pastorale fut reprise encore en 1773. Les autres opéras de Mondonville sont : *les Fêtes de Paphos*, en 1758; *Psyché*, jouée en 1762 à Fontainebleau, devant la cour, et en 1769 à Paris (c'est le troisième acte de la pièce précédente); *Thésée*, dont il refit la musique sur les paroles de Quinault, en conservant les récitatifs de Lulli, et qui ne réussit pas mieux à la cour en 1765 qu'à Paris en 1767 (après la troisième représentation, l'auteur eut même l'humiliation de voir reprendre la pièce avec la musique de Lulli); enfin les *Projets de l'amour*, ballet héroïque en trois actes, joué en 1771. A la mort de Royer, en janvier 1755, Mondonville avait été chargé de la direction du concert spirituel; il s'en acquitta avec beaucoup de zèle, et ses motets en furent longtemps le fond le plus riche; il y fit exécuter le premier en 1758, à l'imitation des *Oratorios* d'Italie, *les Israélites au mont d'Oreb;* il y donna encore *les Fureurs de Saül* et *les Titans*. Mécontent des offres de Dauvergne, qui l'avait remplacé en 1762, mais qui ne le fit point oublier, Mondonville lui retira d'abord la musique, passa depuis un bail de neuf ans, et s'obligea, moyennant vingt-sept mille francs, à fournir ses motets et à en diriger l'exécution; mais il exigea qu'on le laissât reposer deux années afin de ne pas en fatiguer le public. Ce compositeur avait beaucoup d'amour-propre; il tenait singulièrement à la réputation d'homme de lettres, et la plupart des poëmes de ses opéras furent affichés et imprimés sous son nom, quoique l'abbé de Voisenon en fût le véritable auteur. C'est probablement là une des raisons qui portèrent ses ennemis à croire qu'il n'avait pas composé le livret de *Daphnis et Alcimadure*. En 1768, Mondonville obtint une pension de mille francs sur l'Opéra. Contre l'ordinaire des musiciens, il était très-avare. Il avait amassé une fortune assez considérable, et mourut néanmoins sans médecin et sans secours, dans sa maison de campagne à Belleville, près de Paris, le 8 octobre 1772. Il s'occupait, dit-on, de traduire le *Thémistocle* de Métastase. L'ardeur qu'il mettait à ce travail causa sa mort. La réputation de Mondonville, contestée de son vivant, est bien déchue depuis longtemps. Il excellait dans les motets, dans les chœurs, dans les symphonies; mais ses compositions étaient sans verve, sans génie, et ses chants aussi traînants, aussi monotones que ses récitatifs. Grimm, partisan outré de la musique italienne, l'appelle un *musicien de guinguette*. Doué d'un caractère original et même bizarre, Mondonville avait mis en musique le *Privilége de la librairie* qui précédait une de ses partitions : *Louis, par la grâce de Dieu*, etc...; et, satisfait de cette puérilité comme d'un chef-d'œuvre, il se vantait de faire chanter la *Gazette de Hollande* comme une scène d'opéra. — La femme de Mondonville cultivait la musique et la peinture. Leur fils, né en 1748, publia des *sonates* de violon en 1767; il est mort vers 1808. A—T et A. M.

MONDRAINVILLE. *Voyez* DUVAL.

MONDRAN (DE). *Voyez* DUPUY DU GREZ.

MONDORY, né à Orléans vers la fin du 17e siècle, fut un des plus grands comédiens de son temps. Il acquit une telle réputation dans le rôle d'Hérode, que le cardinal de Richelieu voulut en juger par lui-même et ne put s'empêcher de verser des larmes. Mais l'abbé de Bois-Robert, qui était présent, s'étant vanté de faire mieux encore, déclama en effet avec tant de véhémence, qu'il fit pleurer Mondory lui-même (*voy.* Bois-

Robert). Ce comédien fut frappé d'apoplexie en jouant le rôle d'Hérode. Il ne mourut pas sur la scène, mais, paralysé longtemps de la langue et d'une partie du corps, il ne put y reparaître et se retira dans une maison qu'il avait près d'Orléans. Le cardinal le fit revenir pour jouer dans l'*Aveugle de Smyrne,* tragi-comédie à laquelle l'éminence avait eu part. Mondory ne put achever que deux actes et retourna dans sa retraite, où il mourut vers 1646, riche de huit à dix mille francs de rente que lui faisaient le ministre et quelques grands seigneurs. Il était l'orateur de sa troupe et composait les discours d'annonces et les compliments d'ouverture et de clôture, dont l'usage, aboli par la révolution, avait au moins l'utilité de maintenir les acteurs dans la dépendance du public et dans le respect qu'ils lui doivent. Mondory joignait au talent de la parole l'art de faire des vers, comme on peut en juger par deux pièces qu'il adressa à Scudéry. Il laissa de vifs regrets et de longs souvenirs que Baron seul put effacer. Le père Rapin, l'abbé de Marolles, Scudéry, le grand Corneille lui ont donné des éloges, et Tristan, dans sa préface de la tragédie de *Penthée,* où il attribue le peu de succès de cette pièce à l'absence de Mondory, donne une juste idée du talent de cet acteur, qui n'exprimait pas moins les sentiments de l'âme par le jeu de sa physionomie que par son geste et sa déclamation. A-T.

MONESTIER (Benoît), conventionnel, était chanoine de St-Pierre, à Clermont en Auvergne, à l'époque de la révolution. Il en adopta les principes sans réserve; et la faction des jacobins n'eut pas de partisan plus déterminé. Nommé député à la convention par les clubistes du Puy-de-Dôme, il y garda le silence jusqu'au jugement de Louis XVI, dans lequel il vota pour la mort et contre le sursis. Lors de la question de l'appel au peuple, il s'exprima ainsi : « Comme une « grande partie de mes commettants ont fait « passer à la convention nationale plusieurs « adresses, par lesquelles ils vous expriment « qu'ils désirent que vous jugiez sans appeler au « peuple, je dis *non.* » Après ce procès, Monestier attaqua avec force les girondins. A l'époque du 31 mai 1793, il s'opposa à ce qu'on lût la réclamation de Vergniaud contre le parti qui venait de le proscrire. Peu de temps après, il fut envoyé avec Pinet aîné en qualité de représentant du peuple à l'armée des Pyrénées occidentales. Il remplit obscurément sa mission et revint bientôt à Paris. La révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794) ne changea point son système, et il continua de faire cause commune avec les terroristes, s'opposant à la mise en liberté des détenus pour opinions politiques. Assez timide dans la convention, il parlait souvent au club des jacobins, où il avait une grande influence. Le 8 septembre 1794, il appuya, renouvela même, la motion qui avait été faite de remettre en activité la loi des suspects et de réincarcérer ceux qu'on avait mis en liberté. Monestier présidait ce club lorsque, à l'époque du procès de Carrier, on prit des mesures pour le fermer et disperser les sociétaires. L'alarme était dans le camp; le président, la tête coiffée d'un bonnet rouge, s'agitait sur son fauteuil, disant qu'il était en insurrection, et il invitait ses frères à en faire autant, à agir en conséquence. Après avoir vainement défendu Collot-d'Herbois, Monestier fut lui-même décrété d'arrestation, le 1er juin 1795, « comme « accusé de s'être entendu avec un agent des « fourrages de l'armée pour dilapider en com- « mun, pour avoir fait verser le sang des citoyens, « de concert avec Pinet aîné, enfin pour avoir « pris part à la révolte des 1er et 2 prairial contre « la convention. » Il fut compris dans l'amnistie lors de l'établissement de la constitution de 1795 et nommé président du tribunal criminel du Puy-de-Dôme, à Clermont, puis président du tribunal de première instance à Issoire, place qu'il occupait encore en 1815. En 1816, il dut sortir de France comme régicide et mourut peu après dans l'exil. — Monestier (Pierre-Laurent), né à Séverac, le 25 septembre 1755, était homme de loi à Moissac lorsqu'il fut député par le département de la Lozère à l'assemblée législative. Dans la séance du 8 juillet 1792, il dénonça Mallet-Dupan (*voy.* ce nom) comme prêchant, dans le *Mercure de France*, l'avilissement du pouvoir législatif et sollicita contre lui un décret d'accusation. Réélu à la convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI, mais en demandant que cette peine ne fût appliquée qu'à la paix. Après la session, il fut employé dans son département en qualité de commissaire du directoire. B—u.

MONET (Philibert), jésuite savoisien, né en 1566 à Bonneville, entra dans la société à l'âge de vingt-quatre ans, et ne tarda pas à se faire remarquer par ses connaissances approfondies dans la langue latine. Il fonda le collége de Thonon en 1597, et fut très-utile à St-François de Sales dans la mission du Chablais. Il enseigna les humanités pendant cinq ans dans le collége de la Trinité à Lyon, où il fut vingt-deux ans préfet des études; il professa aussi la théologie morale dans la même ville, et y mourut en 1643. Quelques-uns de ses nombreux écrits, très-estimés dans le temps, méritent encore d'être cités. Son *Delectus latinitatis* a fait dire au P. de Colonia (*Hist. littér. de Lyon*) que personne ne connut mieux que le P. Monet la propriété et la force des mots latins, sans excepter même les Alde-Manuce, les Maffei, les Scioppius, etc. Voici le catalogue le plus complet des œuvres de ce savant jésuite : 1° *Veterum nummorum ad recentes francicos proportio,* une feuille in-fol., Lyon, 1617 ; 2° *Abacus Romanorum rationum, h. e. de nummariis, de mensurarum ponderumque notis,* etc., ibid., 1618, in-8° ; 3° *Annuæ litteræ Indiarum,* années 1612-1614, ibid., 1618, in-8°. Ce fut le P. Monet qui traduisit ces lettres en latin.

4° *Delectus latinitatis*, Douai, 1625, in-12. Cette édition était déjà la septième, et il s'en fit un grand nombre d'autres depuis; l'auteur en publia en 1642 une nouvelle édition in-8°, avec des augmentations considérables. 5° *Ligatures des langues française et latine*, 1629, in-12, Lyon; 6° *Parallèle des langues latine et française*, ibid., 1630, 1632 et 1636, in-4°; 7° *Rupecula capta, Cracina* (Rhé) *servata à Ludovico XIII, Carmen*, ibid., 1630, in-12; 8° *Origine et pratique des armoiries à la gauloise*, Lyon, 1631, in-4°. La seconde édition de cet ouvrage, dont Menestrier parle avec éloge, parut en 1659. 9° *Geographia Galliæ veteris recentisque* (Lyon), 1634, in-12; 10° *Inventaire des deux langues latine et française*, Lyon, 1636, in-fol. Il veut que l'on écrive le français comme on le prononce, et c'est ainsi qu'il orthographie; la préface qu'il a faite à ce sujet est savante. 11° *Abrégé du Parallèle des langues française et latine*, Rouen, 1637, in-4°; 12° *Nomenclatura geographica Galliarum*, Lyon, 1643, in-12; 13° *Vilbonius Gymnasiarcha, in Despauterii grammaticam*, ibid., 1654, in-8°. Quoique cet ouvrage porte un titre pseudonyme, on ne peut douter qu'il ne soit du P. Monet. Ce fécond écrivain a encore laissé plusieurs ouvrages manuscrits, parmi lesquels le P. Lelong cite des Mémoires sur la Bourgogne, sous le titre *Burgundionica*, que l'on possédait à Dijon; et la Bibliothèque des jésuites, un autre écrit sous ce titre : *Formularium artium completum ex scutariis symbolis*, qui devait contenir d'immenses détails. G. M. R.

MONET, lieutenant général au service de Pologne, associé de l'académie de Nancy et de celle des Arcadiens de Rome, sous le nom d'*Anazarco-Leuconiense*, de la même famille que le précédent, naquit en 1703 de François Monet, contrôleur de la chambre des comptes de Savoie. Il entra d'abord dans la société des jésuites, d'où sa faible santé l'obligea de se retirer; il étudia le droit à Turin, et fut fait ensuite capitaine d'infanterie. Il passa, avec l'agrément de son souverain, en Pologne, auprès du prince Czartoryski pour diriger les études de son fils. Pendant les voyages qu'il fit avec son élève, il reçut dans plusieurs cours des marques d'une estime distinguée : l'électeur de Bavière le décora de son ordre; Auguste III, roi de Pologne, lui confia plusieurs négociations secrètes; Louis XV l'appela à Versailles; enfin il reçut de Louis XVI et du roi de Sardaigne le titre de comte. Ayant épousé une noble suédoise, il en eut deux fils. A l'occasion du mariage de madame Marie-Clotilde-Xavière de France, sœur de Louis XVI, avec le prince de Piémont, depuis roi de Sardaigne sous le nom de Charles-Emmanuel IV, le comte Monet, qui était alors au service de France, publia un petit ouvrage anonyme intitulé *Essai historique sur la maison de Savoie*, Paris, 1779. Cet *Essai*, un peu superficiel, contient quelques détails inexacts. L'abbé de Martilly, auteur d'un *Abrégé chronologique de l'histoire de la maison de Savoie*, en vers techniques, publié en 1780, se plaint amèrement, dans son avertissement, de l'auteur de l'*Essai historique*, qu'il accuse d'avoir copié presque mot à mot quelques-uns des écrits où il a puisé ses matériaux, et d'avoir ensuite voulu faire entendre que lui, Martilly, avait profité de son Essai, et n'était qu'un plagiaire. G. M. R.

MONET (Jean). *Voyez* Monnet.

MONFORT. *Voyez* Montfort.

MONFRABEUF (Louis de), né le 30 avril 1724 à Thénorgues, près Buzancy, servit d'abord dans les gardes du corps, et se trouva en 1745 à la bataille de Fontenoy. Après dix-huit ans de services, il prit sa retraite et voulut devenir auteur; mais, n'ayant point fait d'études préliminaires, dépourvu d'ailleurs du génie propre à y suppléer, il dut nécessairement échouer dans son entreprise. Tourmenté du désir d'acquérir de la célébrité, il se forma une bibliothèque, et lia une correspondance avec d'Alembert et plusieurs autres hommes de lettres. Abusant de sa crédulité, ceux-ci lui adressèrent des éloges qui n'étaient au fond que de véritables mystifications, et qui, malgré les conseils de ses amis, le firent persister à publier les fruits de son imagination désordonnée. Morale, religion, philosophie, éducation, économie publique et rurale, il embrassa tout, il disserta sur tout, employant jour et nuit un copiste à écrire sous sa dictée tout ce qui lui passait par la tête. Seigneur des Petites-Armoises avant 1789, il renonça paisiblement à son fief lors de l'abolition des titres et priviléges, et vécut sur le pied de l'égalité avec ses anciens vassaux, qui lui en surent bon gré et ne diminuèrent rien du respect qu'ils lui portaient. Il existe deux de ses portraits, au bas desquels on voit les initiales R. D. R. D. J. signifiant : *Représentant du roi des Juifs*. Il prenait ce titre singulier, paraissait très-flatté qu'on le lui décernât; et, lorsqu'on l'interpellait de prouver sa mission par des miracles, il répondait : « Par « mes définitions, je fais entendre et comprendre « tous les mystères de la vraie religion, ainsi « que les merveilles de la nature sans les secours « ni les leçons d'aucun homme; c'est donc Dieu « qui parle par ma bouche : quelle différence y « a-t-il donc entre mes définitions et le miracle « que Jésus-Christ opéra sur les apôtres, en leur « accordant la faculté d'entendre et de parler « toutes sortes de langues? A raison de quoi et « comme son fidèle écho, je me suis nommé « *Monfrabeuf de Thénorgues, le représentant du* « *roi des Juifs, en tant qu'homme.* » Cet original était au reste fort doux, plein de candeur, de droiture, et facile dans le commerce ordinaire de la vie. Il mourut à la Motte-Guéry, près Chesne-le-Populeux, le 14 juillet 1792. Voici la liste de quelques-unes de ses élucubrations : 1° les *Lois du sage, par celui qui n'adore que lui, avec le catéchisme*, Bouillon, 1783, in-8°; 2° l'*Homme*

réintégré dans le bon esprit, Bouillon, 1784, in-12 ; 3° *Dialogue entre Pierre le Noir et Marie Leblanc,* Bouillon, 1785, in-12 ; 4° *Réponse à la critique d'une lettre anonyme,* Bouillon, 1786, in-12 ; 5° les *Phases de la fortune,* Bouillon, 1786 ; 6° *Catéchisme historique,* Bouillon, 1787, in-12 ; 7° le *Chemin du ciel par la fortune,* Bouillon, 1788, in-12 ; 8° *Coup d'œil de mes ouvrages bien clair, en voyant les trois conversations suivantes,* Bouillon, 1788, in-12, 3e édition. Ces conversations sont avec une marquise, un homme de lettres et un prêtre. Suivent : 1° *Mémoire afin d'obtenir justice à la cour souveraine ;* 2° *Réflexions sur l'éducation ;* 3° *Sur le discours préliminaire du Journal général de France du mardi* 3 *janvier* 1766 ; 4° l'*Homme de bonne foi,* 3e édition ; 5° l'*Homme qui influe sur tous par l'impression de Dieu ;* 6° *Définition de l'homme ;* 7° *Education des ordres splendides,* et divers autres ouvrages frappés de mort en naissant. P. L—T.

MONGAULT (Nicolas-Hubert), excellent traducteur, né à Paris en 1674, était fils naturel de Colbert-Pouanges. Il fit ses études au collége Duplessis, et mérita, par son esprit et par son application, l'estime de Rollin (1). A seize ans il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut envoyé au Mans faire son cours de philosophie. On n'enseignait encore que la philosophie ancienne ; il étudia seule celle de Descartes, et se trouva en état, à la fin de ses cours, d'en prendre la défense dans des thèses qui furent très-applaudies. Il professa ensuite les humanités à Vendôme ; mais la faiblesse de sa poitrine ne lui permit pas de soutenir longtemps les fatigues de cet emploi, et il quitta la congrégation en 1699 pour se retirer au collége de Bourgogne. Colbert, archevêque de Toulouse, qui prenait un vif intérêt à l'abbé Mongault, l'appela près de lui, et le combla de témoignages solides de son affection ; cependant il regrettait le séjour de Paris, si utile à un homme de lettres : il y revint dès qu'il en eut obtenu la liberté, et peu de temps après il fut admis à l'Académie des inscriptions. Chargé en 1710 de l'éducation du fils aîné du duc d'Orléans, régent du royaume, il s'acquitta de ses importantes fonctions de manière à se concilier l'estime et la bienveillance de son élève. Il s'attacha surtout à lui inspirer les principes religieux, capables de le préserver de la corruption générale. Mongault fut récompensé de ses soins par plusieurs bénéfices et par la place de secrétaire général de l'infanterie dont le duc de Chartres était colonel. L'abbé Dubois, devenu premier ministre, aurait voulu que le prince vînt travailler avec lui, et il pria Mongault de l'y engager : « Je « n'abuserai jamais, lui répondit celui-ci, de la « confiance du prince pour l'engager à s'avilir. » On voit que, si Mongault avait de l'ambition comme on le lui a reproché, il était du moins bien étranger aux moyens de réussir. Le succès de sa traduction des *Lettres de Cicéron à Atticus* lui ouvrit en 1718 les portes de l'Académie française. Rendu à la vie privée, il se proposait d'entreprendre quelques ouvrages importants ; mais sa santé chancelante ne le lui permit pas. Pendant les vingt dernières années de sa vie, il fut continuellement tourmenté par des douleurs de gravelle ou par les vapeurs qui leur succédaient. Un jour on lui demandait ce que c'étaient que les vapeurs dont il se plaignait : « C'est, répondit-il, « une terrible maladie ; elle fait voir les choses « telles qu'elles sont. » Il conserva jusqu'au dernier moment la fermeté d'un philosophe chrétien, et mourut le 15 août 1746 (1), emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Duclos fut son successeur à l'Académie française. C'était un homme d'un caractère franc, vrai, bon ami ; joignant à la sagacité qui saisit le ridicule l'indulgence qui le fait pardonner ; au talent encore plus rare, celui d'en connaître les bornes (*voy.* le *Discours de réception* de Duclos). On a de l'abbé Mongault la traduction de l'*Histoire d'Hérodien,* Paris, 1700, in-12, et celle des *Lettres de Cicéron à Atticus,* ibid., 1714, 4 vol. in-12. Elles jouissent toutes deux de l'estime générale ; le style en est pur et élégant, et les notes dont est accompagnée la traduction des *Lettres* à Atticus offrent une érudition choisie ; elles ont été fort utiles à Middleton pour la vie de Cicéron (*voy.* Middleton). On a encore de l'abbé Mongault deux *Dissertations,* l'une sur les *honneurs divins* rendus aux gouverneurs des provinces du temps de la république romaine, et l'autre sur le *fanum* (ou temple) de Tullia ; elles font vivement regretter que sa santé ne lui ait pas permis d'en rédiger quelques autres, comme il en avait le projet. W-s.

MONGE (Gaspard), créateur de la géométrie descriptive et l'un des fondateurs de l'école polytechnique, naquit à Beaune en 1746. Son père était marchand établi dans cette ville ; il soutenait assez facilement sa famille pour avoir pu diriger l'éducation de ses trois enfants vers les sciences et se priver de leur concours. Cet homme de bien, à qui un sens droit faisait sentir l'importance de l'instruction, ne négligea rien pour leur en procurer le bienfait. Tous les trois se dirigèrent vers les fonctions de l'enseignement : les deux plus jeunes suivirent d'abord les traces de leur aîné, qui fait l'objet de cet article (2) ;

(1) Rollin a inséré dans son *Traité des études* deux lettres de Cicéron, traduites par Mongault, dont il compare la version avec celle de St-Réal ; toutes deux lui semblent laisser encore quelque chose à désirer, et ses observations sont pleines de goût et de justesse. Mais son attachement pour Mongault perce au travers de ses critiques, et il en convient lui-même avec une admirable candeur. *Voy.* le chapitre de la *Traduction*, t. 1er.

(1) Voltaire prétend que l'abbé Mongault mourut de chagrin de n'avoir pu faire auprès de son élève la même fortune que l'abbé Dubois : mais rien n'est moins vraisemblable. Est-il donc si étonnant qu'un homme d'une santé délicate, accablé d'infirmités avant l'âge, meure à 72 ans ? Si l'on doit être surpris, c'est qu'il ait résisté plus de vingt ans à des douleurs continuelles.

(2) L'un succéda depuis à son aîné dans la place d'examinateur de la marine ; l'autre est mort professeur d'hydrographie à Anvers.

mais une célébrité assez rapide l'eut bientôt mis à part. Les oratoriens, qui dirigeaient le collége de sa ville natale, après l'avoir initié dans les premières notions des mathématiques, l'adressèrent à leurs confrères de Lyon comme à une école supérieure, où ses talents précoces achevèrent de se développer. Il fut jugé à seize ans digne de s'asseoir à côté de ses nouveaux maîtres et de professer la physique. Les vacances l'ayant ramené au sein de sa famille, il entreprit de lever le plan de Beaune sur de larges dimensions. Les instruments nécessaires lui manquaient : il sut en créer, et fit présent de son ouvrage à l'administration municipale (1). Un lieutenant-colonel du génie, frappé de l'élégante précision de ce travail, recommanda Monge au commandant de l'école fondée depuis quelques années à Mézières pour les officiers de cette arme. Mais cet établissement ne s'ouvrait qu'à des élèves privilégiés, au nombre de vingt, qui se renouvelaient par moitié tous les ans ; il fallait, pour en faire partie, appartenir à une condition élevée, et l'humble fortune de Monge était un titre d'exclusion. Il ne trouva place que dans la classe des appareilleurs et conducteurs des travaux des fortifications, en qualité d'élève et de dessinateur. Isolé au milieu d'obscures pratiques, où la dextérité de la main prévalait sur l'intelligence, on méconnut d'abord la portée de la sienne ; on ne voyait en lui qu'un dessinateur exercé, et il brûlait d'échapper à cette estime exclusive dont s'irritait son amour-propre. Cependant le commandant de l'école jeta les yeux sur lui pour faire les calculs pratiques d'une opération de défilement. Monge, rebuté des longs tâtonnements par lesquels on arrivait à la solution du problème et inspiré par l'importance de son début dans la carrière, chercha ses moyens de plus haut, et imagina une voie plus expéditive et non moins sûre ; ce fut la première méthode géométrique et générale essayée pour atteindre au résultat désiré. Sa solution lui fut contestée, attendu, lui dit le commandant, qu'il n'avait pas même pris le temps rigoureusement nécessaire pour épuiser la série de calculs obligés. Force fut néanmoins d'examiner le procédé de l'élève, et sa capacité fut relevée avec éclat. Il avait dix-neuf ans alors. Bossut, qui professait les mathématiques à Mézières, l'adopta pour son suppléant, et Monge fut attaché au même titre à l'abbé Nollet, pour la chaire de physique. Bientôt il remplaça tout à fait ce dernier dans ses fonctions : ce fut pour lui l'occasion d'une foule d'expériences curieuses sur le gaz, l'attraction moléculaire, les effets d'optique et l'électricité, de déductions fines sur la météorologie, et de la découverte importante de la production de l'eau par la combustion de l'air inflammable. Prévenu, mais sans le savoir, par Cavendish, il poursuivit avec une attention scrupuleuse ce phénomène, dans lequel il assigna la part du calorique et de la lumière (*voy.* Lavoisier). L'ingénieux expérimentateur ne se bornait pas à ses leçons journalières : il aimait à mettre ses élèves en présence des phénomènes de la nature, à leur faire prendre sur le fait les créations des arts et à les pénétrer de leurs détails. Le territoire de Mézières, par la variété de ses sites, par son aspect géologique et le rapprochement des fabriques qui le couvrent, prêtait un intérêt très-vif aux excursions du professeur avec ses élèves, et leur offrait un champ fécond d'instructions. Dans le même temps, Monge étendait et généralisait toujours ses premiers essais mathématiques, et partant du principe qui rapporte à trois coordonnées rectangulaires la position d'un point quelconque pris dans l'espace, il en fit le fondement d'une doctrine neuve et féconde, indispensable à tous les arts de construction, et qui, complétée par des développements successifs, a reçu le nom de *géométrie descriptive*. Cet ensemble de méthodes simples et uniformes se trouvait en conflit avec des pratiques incohérentes, mais consacrées par la tradition : de là l'opposition opiniâtre qu'il eut à surmonter pour faire passer dans l'enseignement de l'école ses heureuses innovations. Ses efforts furent même inutiles pendant plus de vingt ans pour obtenir l'application de sa géométrie aux tracés de la charpente. Un charpentier, chargé d'expliquer un certain nombre de tracés, tint ferme pour l'intégrité de ses routines, et, pour prix du caractère vigoureux qu'il déploya contre la raison, il fut autorisé à enseigner toute sa vie ses pratiques particulières, en dépit de toute théorie générale. Monge éprouva moins de difficultés pour la coupe des pierres, et il lui fut permis de perfectionner dans cette partie les procédés accrédités. Mais ces améliorations demeurèrent renfermées dans l'enceinte qui les avait vues naître ; le corps du génie, aveuglé par un esprit peu noble de supériorité, se réservait des connaissances exclusives, dont il interdisait la publicité. Monge, en subissant cette règle, se dédommagea par des recherches d'analyse et de géométrie combinées, bien propres à répandre sa réputation au dehors. On a remarqué que les géomètres lisaient peu les ouvrages les uns des autres : Monge surtout éprouvait une extrême répugnance à suivre dans les livres la marche de la science. Il lui paraissait moins pénible de s'inculquer, d'après ses propres errements, les vérités déjà connues. Son imagination se pliait aussi difficilement au soin de fixer par une rédaction définitive les résultats de ses méditations. Cette première disposition d'esprit ralentissait l'essor de son génie, en lui faisant négliger les travaux de ses devanciers ; la seconde l'exposa plus d'une fois à se voir enlever la priorité des vérités qu'il avait recueillies. Le besoin de se classer dans le monde savant lui arracha enfin

(1) Ce plan réduit est gravé à la tête de l'histoire de Beaune par Gandelot.

quelques mémoires sur le calcul intégral. Monge venait passer tous les ans le temps des vacances à Paris, au milieu des hommes qui tenaient le premier rang dans les sciences. Déjà correspondant de l'Académie, aux honneurs de laquelle il devait prétendre, il trouva des patrons actifs dans Lavoisier, Condorcet, le vertueux la Rochefoucauld et le président Bochart de Saron. D'Alembert, qui avait encore présents les obstacles qui entravent le mérite sans appui, mit surtout un empressement très-vif à faire valoir un savant qui paraissait s'ignorer lui-même, et il lui procura le titre de membre de l'Académie des sciences en 1780. La même année, Monge fut adjoint à Bossut, nommé professeur du cours d'hydrodynamique établi au Louvre par Turgot. Les intervalles de ses leçons furent consacrés à initier dans les hautes mathématiques des élèves d'élite, entre autres Lacroix et Gay de Vernon, auteur d'un Traité de géométrie descriptive appliquée à l'art militaire. Cette géométrie, Monge leur en dérobait alors les théories avec regret. « Tout ce que je fais ici par le calcul, leur disait-« il, je pourrais l'exécuter avec la règle et le « compas ; mais il ne m'est pas permis de vous « révéler ces secrets. » Pour satisfaire à ses doubles fonctions, il fut obligé d'alterner entre Paris et Mézières. La place d'examinateur de la marine, à laquelle il fut nommé après la mort de Bezout, l'enleva en 1783 à cette dernière école, où il avait préparé pour les sciences les Meusnier, les Tinseau, les Carnot, les Coulomb, et où il réussit enfin à faire adopter par son influence récente les théories indiquées par M. Ferry, son élève, pour le perfectionnement des tracés de charpente. Le maréchal de Castries le pressa de refaire les Eléments de Bezout, longtemps recommandés par leur clarté, mais prolixes, peu rigoureux et en arrière des nouvelles acquisitions de la science. Monge refusa de dépouiller ces écrits de leur caractère classique, et de frustrer ainsi la veuve de Bezout du seul moyen de subsistance qu'elle eût conservé. Il consentit seulement à composer pour les élèves de la marine un traité de statique. Borda en avait prescrit le cadre, et, pour se conformer à ses instructions, Monge procéda par la synthèse et écarta les équations. Par là son livre rendit les principes plus accessibles, en se relâchant de la rigueur des démonstrations, et le mérite d'une exposition simple et facile l'a fait comprendre parmi les ouvrages destinés aux aspirants de l'école polytechnique. La conception de ce traité guida Monge vers des idées mères sur les machines, idées qu'il a négligé de développer, mais qui fructifièrent dans la tête du jeune Prony, dont il cultiva par des soins assidus les heureuses dispositions. Le lycée de Paris, fondation qui avait pour objet de déguiser l'instruction sous des formes agréables pour une centaine d'amateurs oisifs, venait d'accueillir les sciences dans son sein. La chaire de physique fut confiée à Monge. A des auditeurs aussi frivoles il eût fallu un Fontenelle : si Monge ne le rappela pas, du moins il sut donner de l'attrait à ses leçons par des aperçus piquants, par des rapprochements ingénieux, indépendants des grâces du langage. Des détails tirés de la vie commune, des observations sur les objets qui nous frappent à tous les instants et qui par là même échappent à l'attention ordinaire, des opérations surprises dans les ateliers et développées avec une admiration réfléchie, prenaient un intérêt varié dans la bouche d'un homme accoutumé à passer continuellement de la sphère des abstractions à la contemplation des objets sensibles, et que les plus légères particularités ne trouvaient point indifférent. Il ne le fut point aux promesses de la révolution française. Adoptant les espérances de perfectibilité qui étaient dans toutes les têtes, il crut surtout voir tomber les barrières qui arrêtaient l'émulation, et les talents prendre sans effort le rang qui leur était dû. Les terribles épreuves qui se succédèrent sous ses yeux dissipèrent imparfaitement ses illusions. Porté au ministère de la marine après la journée du 10 août 1792, dans laquelle s'écroula le trône, il accepta ces fonctions, déterminé, disait-il, par la présence des Prussiens sur le sol français ; il fit ainsi partie du gouvernement que formèrent alors les ministres sous la dénomination de conseil exécutif, et ce fut en cette qualité qu'il concourut avec ses collègues à faire exécuter le jugement qui condamnait Louis XVI à mort. C'était une des obligations de sa place, et l'on sait qu'il a vivement regretté dans la suite cette participation à ce funeste événement. Si l'on recherche ses actes personnels, on le voit communiquer aux ports une nouvelle activité, sauver son prédécesseur Dubouchage en lui conférant un grade, et vaincre par ses instances la résistance de Borda, qui se refusait à continuer ses services. Monge chercha à retenir au service, en faisant appel à leur patriotisme, les employés et les officiers qui refusaient de se soumettre aux lois de la convention. Sa tâche fut d'autant plus difficile que presque tous les employés supérieurs du ministère quittèrent l'administration centrale en même temps que le ministre auquel il succédait. Il donna à tous les services une vive impulsion, arrêta la désorganisation qui menaçait la marine, composa un nouveau corps d'officiers, poussa activement les armements, augmenta les approvisionnements et sut rendre efficace le concours de la marine contre les ennemis intérieurs et extérieurs du pays. Toutefois il ne tarda pas à reconnaître que la partie n'était plus tenable au milieu de l'acharnement des factions, et il donna sa démission au mois d'avril 1793. Le comité de salut public fit quelque temps après un appel au savant pour concourir à la défense du territoire. 900,000 hommes étaient prêts pour repousser la croisade eu-

ropéenne qui menaçait la république ; mais les fabriques existantes ne pouvaient produire la dixième partie du matériel nécessaire à de si grands préparatifs. Il fallait multiplier les manufactures, décrire et simplifier les procédés, diriger les opérations des ateliers, décomposer d'innombrables alliages métalliques pour le besoin de l'artillerie, extraire le cuivre, créer l'acier qui manquait et tirer des seules ressources du sol une quantité prodigieuse de poudre. Les progrès de l'ennemi commandaient une célérité extraordinaire. Monge se livra tout entier à ces opérations. Mêlé aux savants qui dans un coin du comité de salut public concertaient leurs combinaisons, il se distinguait d'eux tous par une infatigable activité. Les manufactures d'armes, les fonderies, les poudrières l'appelaient tour à tour ; il surveillait leurs travaux intérieurs, en simplifiait l'exécution, passait les jours à donner des instructions sur la préparation du salpêtre, et il écrivait pendant les nuits son *Art de fabriquer les canons*, où, bien qu'il fût commandé par le temps, il consigna des détails extrêmement précieux pour les directeurs d'usines et les artistes, et où il jeta sur les différents états du fer des considérations générales qui ne sont pas indignes de l'attention des savants. Dans un *Avis aux ouvriers en fer sur la fabrication de l'acier*, rédigé en 1794, in-4°, avec Vandermonde et Berthollet, il exposa les moyens d'obtenir l'acier en combinant le fer et un peu de charbon, et, grâce encore aux soins de ces trois physiciens, s'accomplit cette promesse qui paraissait téméraire : « On montrera la terre salpêtrée, et en trois « jours on en chargera le canon. » Des services aussi éclatants ayant mis en honneur les savants sur lesquels se levait naguère la hache de la proscription, ils obtinrent après la chute de Robespierre une tardive protection pour l'instruction publique. L'école normale fut créée, et une lumière pure s'étendit sur l'exposition des vérités scientifiques. Monge eut enfin le bonheur de mettre au jour sa *Géométrie descriptive*, si longtemps tenue secrète. En exposant cet ensemble ingénieux de méthodes, où les modifications de l'étendue sont développées et combinées à l'aide du dessin, cette langue imitative d'où se déduisent, par une description exacte, les vérités qui résultent des formes des corps et de leurs positions respectives, il s'étendit avec prédilection sur les avantages qu'il serait facile de retirer de sa doctrine pour la rectitude du jugement, pour le perfectionnement de la main-d'œuvre dans les arts, les jouissances de la société et la simplification des machines. De toutes les applications dont sa géométrie était susceptible, il n'a embrassé que cinq chefs d'opérations : la charpente, la coupe des pierres, le défilement, la perspective linéaire et aérienne, et la distribution de la lumière et des ombres. Il a laissé dans ses papiers, sur ces deux derniers objets, trois leçons intéressantes, qui n'ont été recueillies dans aucune édition de ses cours. Les méthodes qu'il n'a pas indiquées avec assez de détails ont été reprises et complétées par plusieurs de ses élèves, et d'autres ont abordé les questions importantes pour les arts, qu'il avait écartées comme trop compliquées pour l'enseignement. Ces élèves, qui se sont trouvés en grand nombre dignes de continuer l'œuvre de leur maître, ont fait partie de cette école polytechnique qui lui dut plus particulièrement son existence. Si Carnot, Prieur et Fourcroy, en qualité de membres de la convention nationale, prirent l'initiative des mesures législatives dont émana cette institution, s'il convient d'associer à leurs noms ceux de Berthollet et de Guyton-Morveau, à qui plus qu'à Monge appartint le système d'études qui fut adopté et dont le succès défia la mobilité rapide des créations révolutionnaires ? L'école polytechnique, véritablement digne de ce nom dans l'origine, n'était pas seulement une école centrale où les aspirants allaient puiser les principes généraux qui lient toutes les branches des services publics, et établissent une communication fraternelle, une transmission de pensées uniformes entre des classes que divisait la rivalité, elle s'ouvrait encore à tous ceux qui tendaient à éclairer par les conceptions de la science les arts manufacturiers exercés par une libre industrie. On a reproché quelquefois à cette institution de dépasser le but par la profondeur et l'étendue de son enseignement : on ne voulait pas voir que les élèves arrivaient munis d'une instruction préalable assez forte, qu'on avait tout arrangé pour les forcer à se former par leur propre travail, que la variété des études et les exercices manuels exigés d'eux concouraient à détendre leur pensée, à reposer leur imagination. Pour s'assurer que les professeurs s'étaient fait entendre à tous, que les conceptions avaient été généralement saisies, Monge donna l'idée de répartir les élèves en brigades, à la tête desquelles seraient préposés des sujets d'élite, destinés à servir d'intermédiaires entre les maîtres et la masse de leurs disciples, et faire descendre à la portée de ceux-ci les propositions qui leur auraient échappé. La première promotion de ces instructeurs secondaires fut fixée au nombre de vingt, choisis sur quatre cents élèves. Monge se chargea de les préparer à leur nouvelle destination, dont dépendait la mise en activité de l'école. Il les exerça sans relâche sur l'analyse et la géométrie, enflammant leur zèle, les suivant dans leurs laboratoires et guidant toutes leurs tentatives. Il ne se séparait d'eux qu'à la fin du jour, pour écrire les feuilles d'analyse qui devaient servir de texte à ses prochaines leçons, et, après quelques heures de sommeil, il reparaissait au milieu de ses enfants adoptifs. En trois mois ils furent en état de réaliser les plus belles espérances. Monge s'éloigna de ce berceau florissant des travaux publics pour re-

cueillir en Italie, avec le sculpteur Moitte, le peintre Barthélemy, et MM. Berthollet, Thouin et Labillardière, ses collègues de l'Institut, les chefs-d'œuvre des arts dont la cession avait été stipulée par Bonaparte victorieux. Cette mission dura plus d'une année. Monge, par son expérience des procédés mécaniques, seconda singulièrement le zèle qui animait ses collègues pour la conservation et le déplacement des monuments conquis. Tandis qu'on accordait au souverain dépouillé la faculté de prendre des copies des originaux réservés pour la France, des moyens délicats furent employés pour restaurer des chefs-d'œuvre qui dépérissaient, négligés sous le ciel qui les avait vus éclore : on arracha aux injures des hommes et du temps, on rendit à leur fraîcheur première la *Vierge de Foligno* de Raphaël et son immortelle *Transfiguration*. Des échantillons des trois règnes de la nature, des manuscrits tirés du Vatican accompagnèrent les tributs levés sur les arts de l'Italie. Monge y ajouta la statue de Notre-Dame de Lorette et quelques autres dépouilles de la *Santa Casa*. Lorsque Paris célébra par une fête brillante l'apothéose des monuments qu'il recevait en dépôt, Monge était encore occupé à visiter l'Italie, et se rendait à l'invitation de Bonaparte, qui l'appelait auprès de lui. Ce général le chargea ensuite d'apporter au directoire, avec le général Berthier, le traité de Campo-Formio. Dans l'audience de réception, Monge prononça un discours auquel Bonaparte répondit de Milan une lettre de félicitations et de remercîments. Cependant, quelque étranger qu'il fût à la connaissance des affaires et des hommes, on le porta deux fois comme candidat au directoire. Comme il ne fut point élu, on l'envoya à Rome avec Daunou pour organiser une république. L'ouvrage de ces deux législateurs ne dura pas longtemps ; et il était à peine achevé que Bonaparte, qui faisait voile vers l'Egypte, emmenant une élite de savants et d'artistes dévoués à sa fortune, écrivit à Monge de mettre en mouvement les bâtiments de transport qui se trouvaient à Cività-Vecchia et de partir sans délai. Monge s'embarqua avec Desaix, et rejoignit l'armée à Malte (juin 1798). Il assista avec Berthollet et quelques autres savants à la victoire remportée par la flottille française sur celle des Mameluks, dont les troupes de terre étaient en même temps mises en fuite au village de Chebreisse. Pendant le trajet d'Alexandrie au Caire par le désert, il observa le phénomène d'optique connu sous le nom de mirage et qui ne se renouvelle nulle part avec un caractère aussi frappant que sous le climat brûlant de l'Egypte : à une heure avancée du jour, lorsque les soldats étaient dévorés par la soif, la plaine qui se déployait devant eux leur offrait l'apparence d'un lac peu éloigné. Ils couraient vers ces eaux salutaires ; mais là commençait le supplice de Tantale : l'image qui les avait séduits disparaissait et les laissait au milieu d'un espace aride. Monge, privé d'instruments, distrait par les embarras d'une marche pénible, décrivit le mirage, et lui assigna pour cause l'altération des densités de l'atmosphère, produite de bas en haut par la terre saturée de chaleur, de manière que les objets saillants, vus près de l'horizon, envoient parfois une double image, l'une directe, l'autre renversée, suivant que les courbes trajectoires présentées par la réfraction des rayons solaires se croiseront ou ne se croiseront pas. Monge porta deux fois son admiration au pied des pyramides ; il visita l'obélisque et les murailles d'Héliopolis, et tous les restes d'antiquités dispersés autour du Caire et d'Alexandrie. Il décrivit l'état du Mékias, puits construit dans l'île de Raoudah par le calife Al-Mamoun, pour mesurer les eaux du Nil. Ses souvenirs demeurèrent tellement empreints du grandiose de ces monuments que longtemps après il en parlait avec cette inspiration qui semble n'appartenir qu'à la présence des objets. L'école polytechnique avait fourni quarante et un de ses élèves à la colonie savante embarquée pour l'Egypte. Sous sa direction et celle de Berthollet et Fourier, ils exécutèrent la description géodésique et monumentale de cette merveilleuse contrée. Le général en chef ayant formé au Caire un institut sur le modèle de celui de France, Monge en accepta la présidence. La défaite navale d'Aboukir isola l'armée de toutes communications avec l'Europe. Les savants réunis au Caire eurent à faire face à des besoins bien plus multipliés que ceux dont la France avait présenté le spectacle en 1793 : là, en effet, il fallut créer, indépendamment des approvisionnements militaires, les ustensiles propres aux usages de la vie et aux opérations des arts. Les membres de l'Institut se partagèrent ces travaux, et l'examen de commissions tirées du même corps éclaira et facilita les tentatives individuelles. Le général Berthier écrivait au ministre de la guerre : « On ne parle pas des citoyens « Monge et Berthollet ; ils sont partout, s'occu- « pent de tout et sont les premiers moteurs de « tout ce qui peut propager les sciences. » Le Caire s'étant révolté, l'Institut, qui contenait tous les résultats des travaux de l'expédition, se trouva quelque temps menacé, réduit qu'il était à une poignée de savants pour tous défenseurs. Monge et Berthollet (il devient difficile de les séparer) retinrent ceux qui voulaient se faire jour l'épée à la main jusqu'au quartier général ; tous restèrent fidèles à leur poste, et l'Egypte ne vit point un second exemple d'une perte déplorable pour l'esprit humain. Dans un voyage à Suez, entrepris avec Bonaparte, Monge reconnut les vestiges du canal qui communiquait de la mer Rouge par le Nil à la Méditerranée ; il visita les ruines de Péluse, et à deux lieues et demie de Suez, au débouché de la vallée de l'Egarement, par où l'on présume que les Hébreux se dirigèrent vers le mont Sinaï, il observa la fontaine de Moïse. Il

suivit encore Bonaparte en Syrie, et les soldats murmurèrent plus d'une fois, dans leur langage énergique, contre *le vieux savant* qu'ils croyaient l'auteur de l'expédition. Mais à ces explosions d'une humeur grossière succédait un sentiment d'affection pour l'homme distingué qui fraternisait avec eux, les encourageait et entrait en partage de leurs privations et de leurs fatigues. Monge fut atteint devant St-Jean-d'Acre d'une maladie dangereuse ; il eut la douleur de recueillir de sa tente les derniers soupirs de son élève, le général Caffarelli (*voy.* Caffarelli). De retour en Europe avec Bonaparte, il présida la commission des sciences et des arts d'Egypte, revenue plus tard en France, et, sous ses auspices, furent coordonnés les Mémoires où se déroule en grande partie le tableau de l'Egypte, telle que ses antiquités témoignent qu'elle fut sous ses Pharaons et ses Ptolémées, et telle que l'a faite l'influence du mahométisme : magnifique entreprise où les souvenirs poétiques, les recherches et les conjectures de l'érudition et les connaissances positives empruntent un nouveau lustre des arts, leurs inséparables auxiliaires. Monge redevint le père de l'école polytechnique en reprenant sa place parmi les professeurs. Il défendit souvent contre les préventions de Bonaparte une jeunesse généreuse qui importunait l'instinct despotique du souverain ; mais il ne put empêcher que l'école ne fût assujettie au casernement et à la discipline militaire, ni qu'elle ne fût fermée à la capacité sans fortune. Cinq fois il revint à la charge auprès de l'inflexible empereur pour écarter une résolution funeste ; vainement il représenta avec force combien l'ancienne monarchie se montrait plus libérale pour ses institutions : il ne fut point écouté. Du moins il chercha des consolations en abandonnant son traitement de professeur, et ensuite sa pension de retraite, aux élèves que la fortune n'avait point favorisés. Bonaparte, attentif à réveiller les souvenirs d'une ancienne amitié qui dans Monge s'était transformée en engouement invincible pour son héros, avait réussi à triompher de la longue abnégation de ce savant et l'avait comblé d'honneurs. Nommé membre du sénat dès la première formation de ce corps, Monge fut pourvu de la sénatorerie de Liége avec le titre de comte de Péluse, reçut le grade de grand officier de la Légion d'honneur et de la Réunion, et, sur la fin de sa carrière, un don de deux cent mille francs. Le désastre de Moscou lui causa une affliction profonde : son imagination, accoutumée à s'exalter aux récits de notre gloire militaire, se sentit affaissée. Envoyé dans sa sénatorerie pour prendre des mesures extraordinaires, il y accueillit la division Macdonald qui revenait dans un état de dénûment absolu, et il fit en sa faveur le sacrifice d'une somme de douze mille francs qu'il venait de recevoir. L'amertume que lui laissa la chute de Bonaparte s'augmenta par la dislocation de l'école polytechnique, et par le bannissement des conventionnels qui avaient envoyé Louis XVI à la mort, mesure qui frappait M. Eschasseriaux, l'un de ses gendres. Sa radiation de l'Institut, par suite des épurations de 1816 (*voy.* Maury), porta le dernier coup à sa sensibilité. Des attaques répétées d'apoplexie avaient ébranlé, à chacune de ces secousses, son tempérament encore robuste. L'oblitération de ses idées et tous les symptômes d'un déclin rapide annoncèrent à ses amis que sa mort anticipée avait commencé. Il cessa de vivre le 28 juillet 1818. Berthollet fit entendre sur sa tombe les regrets d'une amitié de cinquante ans. M. Dupin a publié un *Essai historique sur les services et les travaux scientifiques de Monge,* Paris, 1819, in-4° et in-8°, et il a prononcé son *Eloge* le 2 septembre 1849, imprimé la même année, in-4°. F. Arago a donné de son côté une *Biographie* de Monge, Paris, 1853, in-4°. Il avait, la même année, prononcé son éloge à l'Académie des sciences. Il existe encore des notices sur Monge par M. J. Paulet, 1838, in-8°; et par Walckenaer, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Monge,* Paris, 1849, in-8°. Voyez enfin *Souvenirs de G. Monge et ses rapports avec Napoléon,* suivi d'un appendice relatif au monument qui lui a été élevé par sa ville natale (Beaune), ainsi qu'à l'expédition d'Egypte et à l'école polytechnique, Paris, 1854, in-12. — Monge a élevé, à côté de sa *Géométrie descriptive,* un monument à la géométrie analytique où l'on reconnaît un digne continuateur des travaux de Clairaut, d'Euler et de d'Alembert. « Son *Ana-* « *lyse appliquée à la géométrie,* dit Delambre, « présente les équations des lignes, des plans, « des courbes du deuxième degré, la théorie des « plans tangents, enfin les principales circon- « stances de la génération des surfaces courbes, « exprimées par des équations aux différences « partielles, dont il se sert pour intégrer d'une « manière élégante un grand nombre d'équa- « tions, en suivant pas à pas les détails de la « description géométrique. Dès 1772, il avait « montré la liaison qui existe entre les courbes à « double courbure et les surfaces développées. » Quelques parties de ce que Monge a écrit sur la physique peuvent paraître aujourd'hui surannées. Par exemple, des erreurs se sont glissées dans ses explications des phénomènes de la météorologie : prenant pour point de départ les principes posés par le docteur Leroy relativement aux variations de l'atmosphère, il a fait fausse route, par sa facilité à substituer des inductions ingénieuses aux moyens sûrs de l'observation. Monge effleura quelques côtés de la théorie des phénomènes capillaires, si complétement analysés depuis par de Laplace. On avait remarqué que deux corps nageant dans un fluide qui s'élève ou s'abaisse autour d'eux s'approchent l'un de l'autre et se réunissent par un

mouvement accéléré; mais ils se repoussent le plus souvent, si le fluide qui s'élève autour de l'un s'abaisse autour de l'autre; et alors, si l'on diminue convenablement la distance, on voit l'attraction succéder à la répulsion. Amontons, l'un des plus estimables savants sauvés de l'oubli par Fontenelle, avait tenté d'expliquer ce phénomène. Monge, en 1787, démontra l'insuffisance et même l'inexactitude des principes d'Amontons dans un mémoire où l'on trouve des aperçus heureux, des vues fines et des expériences curieuses. (Delambre, *Mémoires de l'Institut*, 1806.) Les essais de Monge en chimie prouvent encore qu'il eût mérité la gloire d'un expérimentateur habile si celle de géomètre ne l'eût pas si impérieusement attiré. Cependant il travailla moins pour la gloire que pour les jouissances intimes et profondes que les sciences lui présentaient en elles-mêmes. Le plaisir le plus vif qu'elles lui procurèrent fut peut-être d'avoir été applaudi un jour par Lagrange pour une leçon d'éclat donnée à l'école polytechnique. Quand sa réputation fut assurée, il parut se reposer dans la carrière laborieuse de l'enseignement. Presque bègue et accoutumé à une prosodie vicieuse, il suppléait aux difficultés de son articulation par une pantomime très-animée. Une bonté naïve, combinée avec un penchant prononcé à l'enthousiasme, était le trait distinctif de son caractère. Sa seule bonhomie apparaissait dans ses habitudes privées; mais l'on s'étonne que, prenant sa gaucherie dans la société pour l'indice d'un esprit borné, madame Roland ait fait une caricature de cet homme célèbre, à qui des appréciateurs plus justes appliquaient ce jugement de Buffon sur d'Aubenton, *qu'il n'avait jamais ni plus ni moins d'esprit que n'en exigeait le sujet de sa pensée*. Madame Roland, tout en rendant un témoignage remarquable à la probité de Monge, insinue encore qu'il fut ingrat envers Bossut : la vérité est que celui-ci s'éloigna le premier de Monge, qui lui avait été préféré dans la place d'examinateur de la marine. Monge a inséré quatre Mémoires d'analyse pure dans la *Collection des savants étrangers de l'Académie des sciences de Paris*, t. 7, 9 et 10. Pour marquer la progression de ses travaux scientifiques, nous désignerons par leurs titres ceux qu'il a consignés dans les Mémoires de la même académie : 1781, *Mémoire sur la théorie des déblais et des remblais;* — 1783, *Sur le résultat de l'inflammation du gaz inflammable et de l'air déphlogistiqué dans des vaisseaux clos; Sur une méthode d'intégrer les équations aux différences finies non linéaires;* — 1784, *Sur l'expression analytique de la génération des surfaces courbes; Sur le calcul intégral des équations aux différences partielles;* Mémoires supplémentaires (les deux premiers morceaux avaient déjà été publiés dans les Mémoires de l'académie de Turin); — 1786 (avec Vandermonde et Berthollet), *Du feu, considéré dans ses différents états métalliques; Sur l'effet des étincelles électriques excitées dans l'air fixe;* — 1787, *Sur quelques effets d'attraction ou de répulsion apparente entre les molécules de matière;* — 1789, *Rapport sur le système général des poids et mesures* (avec Borda et Lagrange). Monge a enrichi le premier volume du Journal de l'école polytechnique d'un cours de stéréotomie, et a répandu divers Mémoires dans les tomes 4, 6 et 8 de ce Journal. Il a rempli d'un bien plus grand nombre de morceaux la *Correspondance polytechnique*, rédigée par Hachette. Son nom figure parmi ceux des collaborateurs du *Dictionnaire de physique*, de l'*Encyclopédie méthodique;* et les *Annales de chimie* contiennent de lui un *Mémoire sur quelques phénomènes de la vision;* un autre *Sur les causes des principaux phénomènes de la météorologie;* des *Observations sur le mécanisme du feutrage*, et des *Notes sur la fabrication du fromage de Lodésan*, t. 3, 5, 6 et 17. Il faut ajouter à cette énumération des *Observations sur la fontaine de Moïse*, dans le 1er volume de la *Description de l'Egypte*, in-fol.; l'*Explication du mirage*, dans le 1er volume de la *Décade égyptienne*. Monge a publié séparément : 1° *Traité élémentaire de statique*, Paris, 1786, in-8°; ibid., 1813, 5e édition; 8e édition revue par Hachette, et suivie d'une note contenant une nouvelle démonstration du parallélogramme des forces, par M. Aug. Cauchy, Paris, 1845, in-8°; 2° *Description de l'art de fabriquer les canons*, Paris, an 2, in-4°, ornée de 60 planches. On la joint quelquefois à la *Collection des arts et métiers* d'Yverdun, dont elle forme alors le 21e volume; 3° *Leçons de géométrie descriptive*, publiées d'abord dans le Journal des séances de l'école normale, Paris, an 3; ibid., 1813, in-8°, 3e édition, avec un supplément par Hachette; nouvelle édition, augmentée d'une *Théorie des ombres et de la perspective*, extraite des papiers de l'auteur, par M. Brisson, Paris, 1819, 1827, 1846, in-4°, avec 28 planches; 4° *Application de l'analyse à la géométrie des surfaces du pemier et du deuxième degré*, 4e édition, Paris, 1809, in-4° : la 1re édition, in-fol., avait paru dans l'an 3 sous le titre de *Feuilles d'analyse appliquée à la géométrie;* la 5e édition, Paris, 1849, in-4°, a été revue, corrigée et annotée par M. Liouville. Z.

MONGELLAZ (madame Fanny), née à Chambéry en 1798, était nièce de l'abbé Burnier-Fontanel, doyen de la faculté de théologie de Paris, ainsi que du célèbre Berthollet, dont elle fut l'héritière. Dès son enfance, mademoiselle Burnier se fit remarquer par un grand amour pour l'étude, par une exaltation d'idées et de sentiments qui contrastait avec son organisation délicate. Placée fort jeune dans la meilleure pension de Genève, elle attesta par de brillants succès la rare précocité de son esprit. Vivement attachée à un frère dont elle recevait à son tour les plus tendres soins, elle eût voulu lui consacrer son

existence tout entière. Cependant mademoiselle Burnier épousa le docteur Mongellaz, et elle fit avec lui le voyage de Paris, dans le but d'y soigner sa santé et d'y recueillir la succession de son oncle. Ce fut pendant son séjour dans cette capitale qu'elle fit imprimer son *Influence des femmes,* ouvrage fort remarquable et surtout empreint des meilleurs sentiments. Madame Mongellaz ne fut pas une mère ordinaire, mais exaltée, qui eut l'art de multiplier et de savourer à la fois toutes les délices et toutes les peines de la maternité. Ces peines, dont elle ne put modérer l'amertume pendant une cruelle maladie de sa fille unique, la conduisirent rapidement à sa fin. Retournée dans son pays, elle y mourut le 30 juin 1830. On a de madame Mongellaz : 1° *Louis XVIII et Napoléon dans les Champs-Elysées,* Paris, 1825, in-8°; 2° *De l'influence des femmes sur les mœurs et les destinées des nations, etc., et de l'influence des mœurs sur le bonheur de la vie,* Paris, 1828, 2 vol. in-8°. Charles Nodier a fait un grand éloge de cet ouvrage dans le *Journal des Débats* du 19 octobre 1830. Madame Mongellaz a laissé inédits : 1° une *Vie de St-François de Sales;* 2° un roman intitulé *Pierre, comte de Savoie,* dans lequel elle se proposait de peindre à la manière de Walter Scott les mœurs et les coutumes de son pays. M—D j.

MONGEZ (Antoine), archéologue, dit l'*Aîné,* afin de le distinguer de son frère *Jean-André* (*voy.* l'article suivant), qui périt avec la Pérouse, naquit à Lyon en 1747. Entré fort jeune dans la congrégation de Ste-Geneviève à Paris, il se distingua par de rapides progrès et obtint la garde du cabinet d'antiques possédé par les religieux de son ordre. Ce fut là qu'il prit du goût pour la science archéologique, à laquelle il a consacré presque toute sa vie. Plusieurs *Mémoires* qu'il publia successivement lui firent beaucoup d'honneur et lui valurent d'être nommé, en 1785, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres. Lorsque la révolution éclata, Mongez s'en montra un des plus dévoués partisans; il se lia d'abord avec les Girondins, notamment avec Clavière, puis avec David, Monge et Marat. Il renonça alors à ses fonctions ecclésiastiques et épousa mademoiselle Angélique Levol, peintre d'un talent distingué. Clavière, ayant été appelé au ministère des finances en décembre 1791, renouvela la commission administrative des monnaies, et y fit entrer en mai 1792 le chimiste Berthollet, le géomètre Lagrange et Mongez. Il s'occupa d'un projet de refonte des monnaies; mais, ayant été révoqué le 12 juin 1792, ce ne fut qu'après son retour au ministère, le 11 août suivant, qu'il y donna suite. Quelques membres du comité des finances de l'assemblée consultèrent sur ce projet Angot des Rotours (père de l'amiral de ce nom), qui, en sa qualité d'ancien premier commis des finances chargé spécialement des monnaies, avait une longue et profonde expérience dans cette partie. Angot des Rotours démontra que le projet de Clavière serait très-nuisible aux finances et ne tendait qu'à enrichir ceux qui seraient chargés de le mettre à exécution. Le projet fut donc ajourné; mais le côté dit *de la Montagne* s'empara des arguments d'Angot lors de ses attaques contre la Gironde et de la mise en accusation de Clavière. Il paraît que, dans la commission des monnaies, Mongez s'était déclaré pour le plan de refonte formé par ce ministre. Aussi, quand les Girondins succombèrent, il se rapprocha de David, même de Marat. Après la mort de ce tribun, il fit faire par sa femme des copies du tableau de David, et en fit hommage au comité révolutionnaire de sa section et à d'autres établissements publics. On lui a reproché d'ailleurs ses procédés vexatoires envers d'anciens membres de la commission des monnaies ou d'anciens employés de cette administration. Il publia dans le *Moniteur* plusieurs articles, dans lesquels il démontrait l'utilité des réformes adoptées pour les poids, les mesures et les monnaies. En 1799, il rentra au Tribunat, mais il n'y resta que peu de temps. En 1804, il remplaça Dibarrat dans l'administration des monnaies. Après la restauration, Mongez, qui appartenait à l'Institut depuis sa formation, fut éliminé lors du remaniement de ce corps sous le ministère Vaublanc; mais il fut en 1818 réélu à l'unanimité en remplacement de Dupont de Nemours. Destitué en 1827 de l'emploi d'administrateur des monnaies, il ne fut réintégré qu'après la révolution de 1830. Mongez mourut à Paris le 30 juillet 1835. On a de lui : 1° *Histoire de la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV,* Paris, 1777, in-8°; 2° *Mémoires sur différents sujets de littérature,* Paris, 1780, in-8°; 3° *Mémoires sur les cygnes qui chantent,* Paris, 1783, in-8°; 4° *Dissertation sur les noms et attributs des divinités infernales,* couronnée par l'Académie des inscriptions en 1783; 5° *Dictionnaire d'antiquités, mythologie, diplomatique des chartes et chronologie,* Paris, 1786-1794, 5 vol. in-4°. Les planches avec leurs explications n'ont été publiées qu'en 1824, Paris, 3 vol. in-4°. Ce dictionnaire fait partie de l'*Encyclopédie méthodique.* 6° *Algèbre,* Paris, 1789, 3 vol. in-18; 7° *Arithmétique,* Paris, 1789, 2 vol. in-18. Ces deux derniers ouvrages font partie d'une *Bibliothèque choisie des dames.* 8° *Vie privée du cardinal Dubois,* sans nom d'auteur, Londres, 1789, in-8°; 9° *Considérations générales sur les monnaies,* Paris, an 4 (1796), in-8°; 10° *Réflexions sur l'abus de quelques figures allégoriques employées en peinture et en sculpture,* Paris, 1800, in-8°; 11° *Iconographie romaine,* Paris, 1812-1829, 3 vol. in-4°, avec un atlas et des planches. Le premier volume est de Visconti, dont Mongez fut le continuateur. Il fut aidé dans ce travail par le garde des archives des affaires étrangères d'Hauterive, qui était son ami. Outre les ouvrages que nous venons de citer, il est auteur des explications de la *Galerie de Florence,* et d'un grand nombre de dissertations in-

sérées dans différents journaux ou recueils. La plupart sont relatives à l'archéologie et se trouvent dans les *Mémoires de l'Institut*. Une *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Mongez* a été lue par Walckenaer à la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 17 août 1849, imprimée la même année, in-4°. G—R—D.

MONGEZ (Jean-André), né à Lyon en 1751, entra chez les chanoines réguliers de Ste-Geneviève, et s'adonna à l'étude des sciences. Ses connaissances en physique l'avaient fait agréger à plusieurs sociétés savantes, et déjà il avait obtenu quelques voix pour entrer à l'Académie des sciences, lorsqu'il partit en 1785 avec la Pérouse en qualité de physicien et avec les fonctions d'aumônier. Les dernières nouvelles qu'on ait reçues de la Pérouse étaient datées de Botany-Bay, où l'expédition avait relâché dans l'espoir, qui fut trompé, de rafraîchir ses provisions. Il est donc à croire que Mongez a partagé le sort de l'infortuné voyageur qu'il accompagnait (*voy.* Pérouse). On a de lui : 1° *Description, usages et avantages de la machine pour la fracture des jambes d'Albert Pieropan*, 1782, in-8°; 2° *Manuel du minéralogiste*, etc., traduit de Bergmann et augmenté de *Notes* (*voy.* Bergmann). Il avait eu une grande part aux premiers volumes du *Cours d'agriculture* de l'abbé Rozier, et avait, depuis 1779, rédigé le *Journal de physique*, commencé par cet abbé. Il y avait précédemment fait insérer plusieurs morceaux, et, entre autres, un sur les *Ombres colorées du matin*, et (mars 1777) un sur les *Causes principales qui font fumer les cheminées*, sujet proposé quelques années auparavant par l'académie de Bordeaux. On a presque toujours confondu J.-A. Mongez le jeune avec son frère Antoine Mongez, membre de l'Institut (*voy.* l'art. précédent). A. B—T.

MONGIN (Athanase de), pieux et savant bénédictin, né en 1589 à Gray, ville de Franche-Comté, d'une famille noble, fit profession à l'abbaye de Luxeuil, et fut envoyé à Paris pour y terminer ses études et prendre ses grades. Il sollicita, l'un des premiers, la réforme des abus qui s'étaient glissés dans les principales maisons de l'ordre, et, s'étant rendu à St-Vannes, y prit l'habit des mains de D. Didier de Lacour. Il fut ensuite chargé d'enseigner la philosophie et la théologie à Cluny, et fut élu, au bout de quelques années, supérieur de cette maison. Il acquit bientôt la réputation d'un des plus habiles maîtres dans la vie spirituelle, et, malgré sa modestie, se vit obligé de répondre aux questions que lui adressait la Sorbonne dans les cas difficiles. Il fut nommé en 1624 prieur de Corbie, d'où il passa avec le même titre à St-Remi de Reims, pour y introduire la réforme. Elu en 1630 visiteur de la province de France, il fut appelé, en quittant cette charge, à la direction de St-Germain des Prés, et chargé par le chapitre général de revoir les constitutions de l'ordre, et d'y proposer les changements que le temps aurait rendus nécessaires. Il était occupé de ce travail, lorsqu'il mourut presque subitement, le 17 octobre 1633, à l'âge de 44 ans, avec la réputation d'un savant théologien, et laissant à ses confrères l'exemple d'une vie irréprochable. D. Mongin a laissé en manuscrit un grand nombre d'ouvrages, la plupart ascétiques. On en trouvera la liste à la suite de sa *Vie*, dans la *Biblioth. de la congrégat. de St-Maur*, pag. 17 et 793. — L'un de ses frères, jésuite, distingué dans son ordre par sa science et sa piété, a publié un des ouvrages du bénédictin, intitulé *les Flammes eucharistiques*, Paris, 1634, in-8°; ibid., 1639, in-12. W—S.

MONGIN (Edme), né à Baroville, dans le diocèse de Langres, en 1668, se consacra de bonne heure à la chaire chrétienne. Suivant un usage qui était alors nouvellement institué, l'académie française lui décerna successivement trois prix d'éloquence. Il prononça devant elle le panégyrique de St-Louis. Ce fut à ses succès réitérés comme orateur qu'il dut le choix que fit de lui la maison de Condé pour l'éducation de deux de ses princes, le duc de Bourbon et le comte de Charolais. Il dut à ces mêmes succès (en 1708) le titre d'académicien; et en cette qualité il se chargea de l'oraison funèbre de Louis XIV, qu'il fit entendre dans la chapelle du Louvre. Il donna ensuite un grand nombre d'autres discours qui, presque tous, avaient la religion pour objet, et qu'il a lui-même publiés, une année avant sa mort, dans le recueil très-bien imprimé de ses œuvres (1745, in-4°). On loue surtout son Sermon sur la messe, et son Oraison funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé. Nommé, en 1724, à l'évêché de Bazas, il s'y fit respecter en même temps que chérir, et entretint la paix au milieu des querelles religieuses qui troublaient l'Eglise de France. Mongin mourut à Bazas en 1746. On trouve son Eloge dans le recueil de d'Alembert. L—P—E.

MONGINOT (François), né à Langres le 16 mars 1569, étudia la médecine et vint se fixer à Paris, où il acquit une grande réputation. Il devint médecin du prince de Condé, en 1616, et fut aussi médecin consultant du roi. Ayant embrassé le protestantisme, Monginot voulut engager ses compatriotes à suivre son exemple, et dédia au maire et aux échevins de Langres l'ouvrage suivant, qu'il fit imprimer en 1617 : *Résolution sommaire et décision de François Monginot, médecin, sur les doutes et controverses entre l'Eglise romaine et la prétendue réformée*. Cet ouvrage, qui, dit-on, était dû en grande partie au ministre du Moulin, fut aussitôt réfuté par Antoine Piétrequin, archidiacre de Langres; il a été réimprimé à Charenton, en 1641, in-8°. On a encore de Monginot : 1° un traité sur la peste intitulé *Secrets polydædales*, Paris, 1606; 2° *Traité sur la conservation de la vie*, 1631, 1633 et 1635. — Monginot (François), fils du précédent, fut aussi

un médecin très-distingué. Il habitait Paris, mais, étant protestant comme son père, il se retira en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, et devint médecin du roi d'Angleterre. Il est auteur d'un *Traité sur le quinquina*, Paris, 1686. T.-P. F.

MONGITORE (Antonin), antiquaire et biographe laborieux, né à Palerme en 1663, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale : il devint dans la suite l'un des juges du tribunal diocésain, consulteur du St-Office, et mourut le 6 juin 1743 (1). Sa longue vie fut consacrée à la recherche des antiquités historiques et littéraires de son pays; aussi a-t-il publié un grand nombre d'ouvrages. Le plus connu de tous est la *Bibliotheca Sicula sive de scriptoribus Siculis notitiæ locupletissimæ*, Palerme, 1708-1714, 2 vol. in-fol. L'auteur l'a fait précéder d'une courte description de la Sicile, avec des remarques sur ses différents noms, des observations sur le caractère des Siciliens, etc. : cette introduction a été insérée sous ce titre : *Regni Siciliæ delineatio*, dans le *Thesaur. antiquitat. Italiæ.*, etc., t. 10. Les écrivains sont rangés dans l'ouvrage suivant l'ordre alphabétique de leurs prénoms, d'après l'usage assez généralement suivi au 17e siècle; mais on trouve à la fin du second volume des tables qui facilitent les recherches. Ce livre n'est pas exempt d'erreurs; Tiraboschi en a relevé un assez grand nombre : cependant il y a beaucoup d'érudition, et quelques notices sont fort intéressantes. L'article qui concerne l'auteur lui-même est le dernier de tous; il y donne la liste des ouvrages qu'il avait déjà publiés, et de ceux qu'il se proposait de mettre incessamment sous presse. Parmi les derniers on remarque : *Degli scrittori mascherati centurie cinque*, qui n'a point paru, ou qui du moins a échappé à Struvius et aux autres auteurs de l'*Histoire littéraire*. On citera encore de Mongitore : 1° *Divertimenti geniali;* ce sont des remarques et des observations qu'il avait faites sur la *Sicilia inventrice* de Vinc. Auria, à mesure qu'on l'imprimait : elles ont été réunies à l'ouvrage dont elle est le complément nécessaire, Palerme, 1704, petit in-4°. Mongitore prononça, dans la suite, l'*Eloge* d'Auria; il fait partie du t. 3 des *Vitæ illustrium Arcadum*. 2° *Breve compendio della vita di S. Francesco di Sales*, Palerme, 1695, in-12; 3° *Palermo santificato dalla vita de' suoi santi cittadini*, ibid., 1708, in-8°. Il a réuni sous ce titre plusieurs vies qu'il avait données séparément. 4° *Memorie istoriche della fundazione del monastero di S. Maria di tutte le grazie*, ibid., 1710, in-4°; 5° *Dissertazione sopra un antico sepolcro e simulacro ritrovato nella campagna di Palermo, l'ann.* 1695, dans la *Raccolta Calogerana*, t. 10; 6° *Palermo divoto di Maria Vergine; e Maria Vergine protettrice di Palermo*, ibid., 1719, 2t omes in-4°; 7° *Sacræ domus mansionis SS. Trinitatis militaris ordinis Teutonicorum urbis Panormi, et magni ejus præceptoris, monumenta historica*, ibid., 1721, in-fol., et dans le tome 14 du *Thes. antiquit. Italiæ;* 8° *Bullæ, privilegia et instrumenta Panormitanæ metropolitanæ ecclesiæ regni Siciliæ primariæ, collecta notisque illustrata*, ibid., 1734, in-fol.; 9° *Discorso storico su l'antico titolo di regno, concesso all' isola di Sicilia*, ibid., 1735, in-4°; 10° *Parlamenti generali di Sicilia dall' anno* 1446 *sino all'* 1748, *con le cerimonie istoriche dell' antico e moderno uso del parlamento appresso varie nazioni*, etc., ibid., 1749, in-fol., publié par le docteur François-Senio Mongitore, prêtre de Palerme, qui l'a enrichi de notes et d'additions. On doit à Mongitore une nouvelle édition augmentée de la *Sicilia sacra*, de Roch Pirrho. W—s.

(1) Cette date est tirée du *Gelehrten-Lexicon* de Joecher. Le *Dictionnaire historique* imprimé à Bassano dit seulement que Mongitore mourut *circa il* 1730. C. M. P.

MONGLAT. *Voyez* Montglat.

MONGOMERI. *Voyez* Montgommery.

MONÉGARIO (Dominique), doge de Venise, fut substitué en 756, par le peuple, à l'usurpateur Gallo, qui avait été déposé et privé de la vue dans une insurrection. Mais Monégario, après avoir gouverné huit ans les Vénitiens, éprouva le même sort. Des factieux se saisirent de sa personne en 764, lui arrachèrent les yeux, et lui donnèrent pour successeur Maurice d'Héraclée. S. S—i.

MONI (Dominique), peintre, naquit à Ferrare en 1550, d'une famille illustre qui s'est éteinte à la fin du 17e siècle, dans la personne d'un médecin. D'un esprit indépendant et d'une imagination ardente, signes ordinaires d'une grande capacité, mais dévot jusqu'au scrupule, il crut ne pouvoir trouver de salut que dans la vie religieuse, et il se fit chartreux. Ayant réfléchi dans la solitude à la démarche précipitée qu'il venait de faire, il quitta l'habit avant d'avoir prononcé ses vœux, et retourna dans le monde, où il prit l'habit ecclésiastique. Il se repentit encore de cette résolution, et, devenu éperdument amoureux d'une jeune personne, il renonça entièrement à l'église et se maria. Il résolut alors d'étudier la philosophie comme un moyen de subvenir à ses besoins; mais, trompé dans son attente, il l'abandonna pour la médecine. Cette science ne remplit point encore ses espérances, et, comme il le disait lui-même, il s'aperçut qu'il avait passé de l'étude d'une vérité nue et pauvre à celle d'une imposture riche et partiale, où le hasard a plus de part que l'étude et le travail; il reconnut la vérité de cet axiome d'Hippocrate : « Il faut qu'un médecin soit riche. » Il se tourna donc vers l'étude des lois; mais toujours destiné à voir ses espérances s'évanouir à mesure qu'il les embrassait, il ne put réussir dans cette nouvelle carrière. Etant entré un jour dans l'atelier de Joseph Mazzuoli, surnommé *il Bastarolo*, la vue de ses ouvrages lui inspira le désir de cultiver la peinture, et s'abandonnant à l'étude de cet art avec le feu

et la vivacité qui le guidaient dans tous ses projets, il profita tellement des leçons de son maître, qu'en peu de temps il devint un peintre dont la manière franche et hardie rivalisait avec celle du Tintoret. Il entreprit alors un nombre infini d'ouvrages importants, et ne craignit pas de les mettre en regard avec ceux des artistes les plus renommés. On les admira comme un prodige de l'art. Ils brillaient par la beauté et la vigueur du coloris. Ses fresques, ainsi que ses tableaux à l'huile, se distinguent par les teintes les plus difficiles; le dessin en est plein de franchise, et l'invention de richesse. On y reconnaît un artiste instruit qui s'est toujours rendu compte du sujet qu'il veut traiter et qui sait l'expliquer clairement au spectateur. Moni acquit une telle réputation que jamais peintre ne fut chargé de travaux plus considérables. Il serait trop long de mentionner tous les tableaux qu'il a laissés dans les églises de Ferrare, des Etats romains et dans le reste de l'Italie. Son exécution était si rapide et si sûre, que peu de jours lui suffisaient pour concevoir, disposer et terminer un tableau, quelque vaste et compliqué qu'en fût le sujet. Il avait cinquante ans lorsque son épouse mourut : il en conçut un tel chagrin, que pendant plusieurs jours il resta enfermé dans sa chambre, ne voulant voir personne et plongé dans une espèce de stupidité qui peu à peu se changea en fureur. Il sortit de chez lui armé d'une épée, et en tournant le coin d'une rue, il fut heurté par un abbé de la suite du cardinal Aldobrandini, premier légat du pape à Ferrare. Cette ville venait d'être réunie aux Etats de l'Eglise, et le peuple souffrait impatiemment le joug de son nouveau maître. Moni s'arrête au choc de l'abbé, et, d'une voix altérée par la colère : « Homme incivil et sans « égards, lui dit-il, ne sais-tu pas que tu es dans « Ferrare, où les rues sont assez larges pour que « les bergers puissent y conduire leurs trou- « peaux, sans gêner les passants ? » L'abbé, piqué de ce propos, le menace d'un soufflet; Moni, hors de lui, tire son épée et la plonge dans le sein de l'abbé, qui tombe expirant. Il se sauva aussitôt à Modène, où le duc César, son protecteur, lui accorda un asile. Il se remit alors à ses travaux de peinture et se rendit ensuite à Parme, où le prince l'avait appelé ; il y exécuta un grand nombre d'ouvrages, et y mourut en 1602. Pendant son séjour à Ferrare, Moni avait formé une école d'où sont sortis des artistes renommés, tels que Jacques Bambini, Jules Cromer, etc. César Citadella, dans son *Catalogue des peintres et sculpteurs ferrarais,* publié à Ferrare en 1782, 4 vol. in-8°, a inséré une vie de Moni, à laquelle il joint la liste de tous les ouvrages de cet artiste. P—s.

MONICART (Jean-Baptiste de), trésorier de France à Metz, fut mis à la Bastille en 1710 sur le soupçon qu'il entretenait une correspondance avec les généraux allemands, et n'en sortit qu'en 1714, à la paix générale. Son innocence ayant été reconnue, on le réintégra dans ses fonctions, et, en 1717, il fut nommé l'un des directeurs de la banque de Law (*voy.* ce nom). Pour adoucir l'ennui de sa captivité, Monicart avait décrit en vers, ou plutôt, comme il en convient lui-même, en prose rimée, les tableaux, les statues et les autres objets d'art qui décorent le château et les jardins de Versailles; et sa mémoire l'avait si bien servi que, sans autre secours, il avait rempli de descriptions douze cahiers, qui contenaient environ six mille vers chacun. Ne pouvant pas faire à lui seul les frais de l'impression de cet ouvrage et des estampes en grand nombre dont il se proposait de l'enrichir, il eut recours à la voie, alors toute nouvelle, des souscriptions, et prit l'engagement de le livrer en 9 volumes in-8°, avec 450 planches. Mais réfléchissant que ce format n'était pas commode, à raison des estampes, il adopta l'in-4° ; au lieu de 450 planches, il en promit 500, dont les 50 dernières représenteraient les morceaux que Louis XIV n'avait jamais voulu permettre de dessiner. Il annonça que, pour rendre l'ouvrage d'une utilité plus générale, le texte serait accompagné d'une version latine par l'abbé Romain Letestu, de Rouen, maître ès arts à l'Université de Paris. Le premier volume parut enfin sous ce titre un peu fastueux : *Versailles immortalisé par les merveilles parlantes des bâtiments, jardins, bosquets*, etc., 1720, in-8°. Le second, dont la publication fut retardée par les graveurs, ne parut que l'année suivante. Monicart mourut en 1722, pendant l'impression du troisième volume, qui n'a jamais été terminée, bien que Struvius en parle (*Biblioth. histor.*, p. 996) comme s'il l'avait sous les yeux. Les souscripteurs poursuivirent la veuve de Monicart pour l'obliger à tenir les engagements de son mari, ou leur restituer les sommes avancées. Mais on ignore si les tribunaux furent réellement saisis de l'affaire et par conséquent s'il est intervenu quelque décision à cet égard. *Voy.* le *Journal de Verdun,* juillet 1724. Les deux volumes de *Versailles immortalisé* sont encore recherchés des curieux, parce que les estampes sont, en général, très-bien exécutées. Il y en a plusieurs du fameux Audran. W—s.

MONIER (Jean-Humbert), né à Belley, en mai 1786, embrassa la carrière du barreau et se fit recevoir avocat. Après avoir passé par tous les degrés de la hiérarchie judiciaire, il était avocat général à la cour royale de Lyon à l'époque de sa mort, le 11 avril 1826. Outre quelques mémoires pour des causes dont il avait été chargé étant avocat, et quelques articles de politique et de littérature, insérés dans la *Quotidienne* ou dans les journaux de Lyon, on doit à Monier : 1° *Considérations sur les bases fondamentales du nouveau projet de constitution,* Lyon, 1814, in-8° ; 2° *Discours prononcé à la rentrée de la cour royale de Lyon, le 14 novembre* 1821, Lyon, 1821, in-8° ;

3° *Essai sur Blaise Pascal,* Paris, 1822, in-8°. On lui attribue la rédaction d'un *Mémoire pour la ville de Belley, où sont exposés les droits de cette ville à la résidence de l'évêque de Belley, et où sont combattus les prétextes mis en avant par les habitants de Bourg-en-Bresse pour faire transférer cette résidence dans leur ville,* Lyon, in-8°. Monier avait lu au cercle littéraire de Lyon, dont il était membre, des *Réflexions sur la mélancolie;* — un *Mémoire sur le poëte Ausone;* — un *Dialogue* (entre l'auteur et un membre de la chambre des députés) *sur les embellissements faits à la capitale sous Napoléon.* Sa traduction en vers du *Pervigilium Veneris* a été insérée au tome 3, p. 498, des *Archives historiques et statistiques du département du Rhône.* Ses écrits ont été réunis sous le titre de *Mélanges politiques et littéraires,* précédés d'une notice sur sa vie et ses écrits, Paris, 1838, in-8°. M—dj.

MONIGLIA (Jean-André), médecin et littérateur, était né vers 1640 à Florence, d'une noble et ancienne famille originaire de Sarzane, dans l'Etat de Gênes. Ses talents comme médecin lui méritèrent la confiance des plus illustres personnages, et le grand-duc de Toscane l'honora du titre de son premier archiâtre. Il fut nommé en 1682 à l'une des chaires de l'université de Pise ; mais les devoirs de sa place ne l'empêchèrent pas de suivre son goût pour les lettres. Il composait des intermèdes et des pièces de théâtre, que ses protecteurs faisaient représenter avec une magnificence dont ils étaient peu dignes; car on n'y trouve ni régularité, ni vraisemblance, et le style en est défiguré par les pointes et les *concetti* qui déparent tous les ouvrages du même temps. Ce fut lui qui eut avec le docteur Ramazzini cette violente querelle dont on a parlé à l'article Cinelli, et dont le détail se trouve à la tête du tome 2 de la *Biblioteca volante,* dont cette dispute pensa causer la suppression. Moniglia était membre de l'académie de la Crusca et de celle des Arcadiens. Il mourut en 1700 à l'âge de 60 ans. On a de lui : 1° *De viribus arcani aurei antipodagrici epistola,* Florence, 1666, in-4°; 2° *De aquæ usu in febribus,* ibid., 1682; 3° *Opere dramatiche,* ibid., 1689, 3 tomes in-4°. Il fait entrer dans ce recueil des pièces qui ne sont pas de lui, mais dont il avait composé le prologue et les divertissements. W—s.

MONIGLIA (le P. Thomas-Vincent), savant théologien de l'ordre de St-Dominique, né à Florence le 18 août 1686, alla faire ses premières études à Pise, où son oncle professait la médecine (*voy.* l'article précédent). Il revint à Florence après la mort de son protecteur et embrassa la vie religieuse avant de s'être bien assuré de sa vocation. La liberté que lui laissèrent ses supérieurs de fréquenter les écoles publiques lui donna le moyen de faire connaître ses talents pour la discussion. Henri Newton, ambassadeur d'Angleterre près le grand-duc de Toscane, ayant eu l'occasion d'entendre le jeune religieux, rechercha sa confiance et vint à bout de lui persuader de passer à Londres, où il jouirait d'une considération qu'il ne pouvait pas espérer en Italie. Séduit par les avantages que le ministre lui faisait entrevoir, Moniglia s'échappa de son couvent, et, ayant gagné Livourne, il s'embarqua sur un vaisseau qui allait mettre à la voile pour l'Angleterre. Arrivé à Londres, il visita les bibliothèques, rechercha la société des savants et acquit dans leur commerce des connaissances très-étendues. Cependant les promesses de Newton ne se réalisaient point : toutes les ressources du religieux fugitif étaient épuisées, et il se vit forcé d'accepter l'emploi de précepteur chez un lord auquel il avait inspiré quelque intérêt. Plein d'inquiétude pour l'avenir, il prit le parti de s'adresser au grand-duc, qui, touché de l'état d'abandon où se trouvait un jeune homme intéressant, obtint de l'ordre le pardon de ses erreurs. Il revit l'Italie après trois ans d'absence et fut accueilli de ses anciens confrères avec une bonté qui augmenta le regret qu'il éprouvait de les avoir quittés. Il se dévoua dès lors à la prédication avec un zèle infatigable et qui fut couronné de succès. On le donna quelque temps pour adjoint au P. Minorelli, préfet de la bibliothèque Casanata; mais ses supérieurs jugèrent plus utile de tirer parti de son rare talent pour l'enseignement : il professa successivement la théologie à Florence et à Pise et mourut dans cette dernière ville, le 15 février 1767, à 81 ans. On a de lui : 1° *De origine sacrarum precum rosarii B. M. Virginis Dissertatio,* Rome, 1725, in-8°. C'est la réfutation du sentiment des Bollandistes, qui ne croient point que St-Dominique soit l'auteur de ces prières. 2° *De annis Christi Salvatoris, et de religione utriusque Philippi Augusti, Dissertationes duæ,* ibid., 1741, in-4°. Il y a de l'érudition dans ces dissertations. 3° *Dissertazione contro i fatalisti,* Lucques, 1744, 2 part. in-8°; 4° *Diss. contro i materialisti e altri increduli,* Padoue, 1750, 2 tomes in-8°; 5° *Osservazioni critico-filosofiche contro i materialisti,* Lucques, 1760, 2 tomes in-8°; 6° *La mente umana, spirito immortale, non materia pensante,* Padoue, 1766, 2 tomes in-8°. (*Voy.* Fabroni, *Vitæ Italorum,* t. 2, p. 148.) W-s

MONIME. *Voyez* Mithridate.

MONIN (du). *Voyez* Dumonin.

MONIQUE (Sainte), mère de l'illustre évêque d'Hippone, née en 332 de parents pieux, fut confiée aux soins d'une sage gouvernante, qui sut lui inspirer de bonne heure l'amour de ses devoirs. La surveillance qu'on exerçait sur ses moindres actions ne l'empêcha pas de contracter insensiblement l'habitude de boire du vin en secret; mais une servante lui ayant reproché ce défaut dans un moment de mauvaise humeur, elle s'en corrigea et veilla de plus près sur sa conduite. Quoique chrétienne, elle fut mariée à un bourgeois de Tagaste, nommé Patrice, qui

continuait de professer le culte des idoles. La douceur et la patience de Monique triomphèrent à la fin de l'obstination de son époux, et, quelques années avant de mourir, il embrassa le christianisme. Restée veuve avec trois enfants, Augustin et Navigius et une fille dont on ignore le nom, Monique se dévoua tout entière à leur éducation. Augustin, âgé de dix-sept ans, se distinguait dans les écoles de Carthage par des talents qui promettaient alors non un défenseur à l'Eglise, mais au monde un orateur éloquent. Séduit par les discours des Manichéens, il partageait déjà leurs erreurs, et ni les prières, ni les larmes de sa mère ne purent le déterminer à renoncer à des principes qu'entretenait sa raison égarée par la passion. Il partit pour l'Italie, dans le dessein d'y établir une école de rhétorique ; et cette tendre mère, informée qu'il était à Milan, se hâta de l'y rejoindre, malgré la longueur du voyage et les dangers de la navigation. A son arrivée, elle eut le bonheur d'apprendre de la bouche d'Augustin que, grâce à ses conférences avec St-Ambroise, il n'était plus manichéen, et ayant demeuré quelque temps avec lui, dans une campagne où il s'était retiré pour vaquer plus tranquillement à l'étude et à la prière, elle le décida à repasser en Afrique. Arrivée à Ostie, où ils devaient s'embarquer, elle tomba malade et y mourut à l'âge de 56 ans, en 387, le 4 mai, jour où l'Eglise célèbre sa fête. Le corps de Ste-Monique fut transporté à Rome en 1430, sous le pontificat de Martin V, qui a rédigé lui-même l'histoire de cette translation. Cependant les chanoines réguliers d'Arouaise, près de Bapaume, avaient la prétention de le posséder. (*Voy.* la *Vie de Ste-Monique*, par Godescard.) C'est dans les *Confessions* de St-Augustin qu'on trouvera les détails les plus vrais et les plus touchants sur la vie et les vertus de sa mère. W—s.

MONK (George), un des personnages les plus célèbres de l'Angleterre dans le 17e siècle, naquit le 6 décembre 1608 dans le Devonshire. Son père était d'une noblesse ancienne, mais sans fortune : le jeune Monk dut son éducation aux soins de son aïeul maternel, sir George Smith. Une action hardie décida de bonne heure de sa vocation. Un officier du shérif arrêta son père en sa présence ; le jeune homme, pour venger l'auteur de ses jours, assomma l'agent à coups de bâton. Il fallut fuir, et l'état militaire était sa seule ressource : il entra comme volontaire, à l'âge de dix-sept ans, dans le régiment de sir Richard Grenville, allié à sa famille, et fit ses premières armes dans une expédition maritime contre les Espagnols. A peine revenu dans sa patrie, il fut employé en qualité d'enseigne sur l'escadre chargée de l'attaque des îles de Ré et d'Oléron ; et son corps étant passé en Flandre, il y prit part à dix campagnes successives. C'est là qu'il acquit des connaissances militaires qui le firent distinguer de ses chefs. Il retourna en Angleterre à l'époque même où les mécontents d'Ecosse y allumèrent la guerre civile. Lord Newport lui offrit la place de lieutenant-colonel de son régiment, qui faisait partie de l'armée que Charles Ier rassemblait sur les frontières d'Ecosse. Cette campagne fut peu active : Monk accepta avec empressement la proposition de passer en Irlande, comme colonel du régiment de Leicester. Il y fit une guerre très-vive aux rebelles, jusqu'à ce que le vice-roi comte d'Ormond eût conclu une trêve avec eux (1643), afin de pouvoir disposer de ses troupes en faveur de Charles Ier, qui était alors en hostilité ouverte avec le parlement. Monk fut soupçonné de pencher pour ce parti : à peine de retour en Angleterre, il fut arrêté et on lui ôta le commandement de son corps. Peu de temps après, cependant, on lui permit de se rendre à Oxford sur sa parole ; et de là il parvint à se justifier si complétement auprès du roi, qu'il fut rappelé sous ses drapeaux et élevé au grade de major général de la brigade irlandaise, qui était alors employée au siége de Nantwich sous le commandement de lord Byron. Monk ne prit possession de ce nouveau poste que pour tomber avec tout son corps au pouvoir de Fairfax dans une surprise nocturne (1644). Envoyé sur-le-champ à la Tour de Londres, il y resta jusqu'au mois de novembre 1646. Pour charmer les ennuis de sa captivité, il écrivit ses *Observations sur des sujets militaires et politiques*. Il envoya son manuscrit à lord Lisle, qui ne le publia qu'après sa mort (Londres, 1671, in-fol.). Ce fut ce même lord, fils aîné du comte de Leicester, alors en grande faveur auprès du parlement, qui obtint la liberté de Monk, mais sous la condition expresse qu'il adhérerait au *covenant* et qu'il accompagnerait en Irlande le comte qui, s'y rendait avec des pleins pouvoirs du parlement. Monk, servant une cause contre laquelle il avait toujours combattu jusqu'à ce moment, reçut le commandement en chef du nord de l'Irlande. Il marcha au secours de Londonderry, attaqué par les royalistes, et leur fit lever le siége. Bientôt cependant la supériorité du nombre le contraignit à traiter avec lord Inchiquin, commandant pour le roi, à lui remettre la place de Dunbalk, et finalement à repasser en Angleterre. Le parlement, très-mécontent de ce résultat, refusa de ratifier le traité, mais déclara que Monk ne serait pas poursuivi pour sa conduite. On a prétendu, néanmoins, qu'il fut si sensible au blâme de ses opérations militaires, qu'il en conserva un ressentiment éternel. Ce fut à cette époque qu'il vit Cromwell pour la première fois : le protecteur lui conféra le grade de lieutenant-général d'artillerie, et l'emmena avec lui en Ecosse. Monk se distingua particulièrement à la bataille de Dunbar. Cromwell le laissa en Ecosse avec un corps d'armée lorsqu'il repassa en Angleterre pour y combattre Charles II. Monk déploya la plus grande vigueur : il prit le château de Stir-

ling, et fit transporter à Londres les archives qui s'y trouvaient. Il prit Dundee d'assaut; et voulant imiter l'inflexible sévérité de Cromwell, il livra au fil de l'épée le gouverneur et toute la garnison. Il avait soumis l'Ecosse, à l'exception de la partie inaccessible des montagnes, lorsqu'une maladie grave l'obligea de se rendre aux eaux de Bath en 1652. Il retourna l'année suivante en Ecosse comme membre de la commission qui négociait alors la réunion de ce royaume avec la république d'Angleterre. Une carrière toute nouvelle s'ouvrit tout à coup pour Monk : général de terre, il se vit transporter sur un vaisseau pour faire la guerre aux Hollandais. On ne croyait pas dans ce temps que le service de la marine exigeât des études et un exercice préliminaires. Monk se trouva commander une division sous l'amiral Blake. Il soutint, avec cette division seule, un combat très-vif contre le fameux amiral Tromp. L'action dura deux jours; enfin Blake vint le dégager. Deux mois après (juillet 1653), Monk, commandant en chef la flotte anglaise, livra bataille à l'amiral Tromp, qui fut tué dans le combat. La victoire de Monk était attestée par la prise ou la destruction de trente vaisseaux hollandais. Elle fut célébrée à Londres par une fête extraordinaire; et Cromwell, de sa propre main, passa une chaîne d'or au cou du vainqueur. La paix maritime le rendit à sa première destination, et il prit le commandement en chef de l'Ecosse, où venaient d'éclater de nouveaux troubles. Il fit proclamer le protecteur à Edimbourg, et parvint à désarmer les montagnards. Débarrassé alors de tout soin militaire, il se retira dans les terres de la comtesse de Buccleugh, à Dalkeith, et passa cinq ans dans ce séjour, plus occupé d'agriculture que de son gouvernement. Les peuples avaient su apprécier sa justice et ils lui obéissaient sans contrainte. On prétend que c'est dans la paix de cette retraite que se réveillèrent ses anciens sentiments royalistes. Ce qui semble plus sûr, c'est qu'il n'échappa point aux soupçons de l'ombrageux protecteur. Monk ne négligeait rien cependant pour les écarter : non content de rompre ouvertement avec quiconque avait la réputation d'être attaché aux Stuarts, il dénonçait au protecteur toutes les menées des *cavaliers;* il lui envoya enfin une lettre qu'il avait reçue du roi par une voie secrète. Toutes ces précautions, à ce qu'il paraît, ne rassurèrent point Cromwell : on peut en juger par ce *post-scriptum* d'une lettre qu'il adressait à Monk peu de temps avant de mourir. Le ton de plaisanterie qui y règne n'empêche point de pénétrer la pensée du tyran : « J'entends dire qu'il y a en Ecosse un certain « drôle fort rusé, que l'on appelle George Monk, « qui n'attend que le moment d'ouvrir la porte « à Charles Stuart : je vous prie de faire tous « vos efforts pour mettre la main sur cet indi- « vidu et de me l'envoyer aussitôt. » Lorsque Monk apprit qu'Olivier Cromwell était mort, et que son fils Richard lui avait succédé dans le protectorat, il ne fit aucun mouvement, et ne parut occupé que du soin de se maintenir dans son commandement. Richard tomba; et Monk se soumit au parlement avec la même docilité; il fit plus : il protesta contre la violence de l'armée qui avait chassé cette assemblée usurpatrice. Quels étaient dès lors ses desseins? Chaque historien s'est fait à ce sujet des opinions particulières. Les panégyristes de Monk n'ont pas manqué d'affirmer que, constamment fidèle au sang de ses rois, tout le temps qu'il passa sous les drapeaux du protecteur et de la république ne fut pour lui qu'une longue dissimulation. Un examen réfléchi de sa conduite permet de penser que c'est lui faire trop d'honneur : la suite de sa vie le prouvera. Son frère, ecclésiastique respectable, étant allé le trouver en Ecosse pour lui remettre une lettre du roi, il le reçut assez bien; mais non-seulement il ne voulut point répondre à la lettre, il refusa même opiniâtrément d'entrer dans la plus légère explication avec son frère. Lambert, son rival, qui commandait alors dans le nord de l'Angleterre, marcha sur les frontières d'Ecosse pour faire la loi à Monk. Celui-ci négocia pour temporiser, et envoya des agents secrets à Londres chargés de plaider sa cause auprès du parlement. Lambert fut arrêté; et Monk, devenu le seul chef militaire redoutable, entra en Angleterre (1660); il y recevait à chaque pas des adresses où il était conjuré d'établir un gouvernement légal et régulier. En approchant de Londres, il envoya un message au parlement pour demander l'éloignement immédiat des régiments qui avaient commis les dernières violences. Ses désirs furent remplis non sans difficulté; il vint alors occuper Westminster. Rien n'annonçait que son extrême déférence pour les ordres du parlement fût changée. Pour lui complaire, il ne craignit point d'irriter les habitants de Londres en s'emparant des portes de la cité; il ne lui fallut ensuite qu'un signe du parlement pour abattre ces portes et les herses qui les défendaient. Les murmures qui s'élevèrent alors de toutes parts contre lui firent quelque impression sur son esprit; il se rendit l'organe de la nation auprès du *long* parlement (ou *rump*) : il le pressa de se dissoudre et d'abandonner la place à des députés librement élus. Cet infâme *rump* disparut enfin. Tout semblait tendre vers la restauration de la monarchie; rien ne s'opposait plus à ce que Monk ouvrît des communications directes entre le roi et lui. On n'observe cependant à cette époque dans toute sa conduite et dans tous ses discours qu'un redoublement de réserve et d'impassibilité. Un instant de plus, et la contre-révolution allait se faire sans son intervention. Il prêta enfin l'oreille pour la première fois à l'un de ses parents, nommé Morice, qui le détermina à s'aboucher avec sir John Gren-

ville, principal agent de Charles II. Il lui donna des instructions verbales pour ce prince, qui, d'après ses conseils, quitta l'Espagne et vint établir sa résidence à Breda. Tout paraissait prêt pour lui ouvrir les portes de l'Angleterre, lorsque Lambert s'échappa de la prison où il était détenu, et rallia aussitôt autour de lui un assez grand nombre de vieux républicains; mais il fut promptement repris, et les alarmes qu'il avait causées cessèrent entièrement. Monk, libre d'agir, consentit à faire proclamer le souverain légitime dans Londres le 8 mai 1660. Il fut le premier qui parut devant Charles II lorsque ce prince descendit à Douvres. Monk tomba aux pieds du monarque, qui le releva et l'embrassa. Charles lui sut un gré particulier de ce que, non content de relever le trône, il avait rejeté toutes les conditions et les réserves que le parti républicain voulait mettre à l'exercice du pouvoir royal. Le premier soin du monarque fut de récompenser d'une manière digne de lui l'auteur d'un si grand service. Monk fut nommé chevalier de la Jarretière, membre du conseil privé, grand écuyer, gentilhomme de la chambre, premier commissaire de la trésorerie et enfin duc d'Albemarle. Ce titre fut attaché à des biens d'un revenu considérable, indépendamment de plusieurs pensions. Les gouvernements du Devonshire et du Middlesex achevèrent de compléter son élévation : il la supporta avec une modestie trop peu commune. Peut-être aussi se rendait-il intérieurement justice : il devait, mieux que personne, savoir si c'était réellement à lui, plus qu'au cours fortuit des événements, que l'Angleterre était redevable du rétablissement de cette monarchie. Cette question a été souvent débattue; mais elle est devenue beaucoup moins compliquée depuis la révolution française. Plusieurs fois cette révolution fut sur le point d'être comprimée, ou du moins de recevoir une autre direction; et ce bienfait eût été dû à des hommes que les circonstances eussent mieux servis que leur génie ou leur courage. Quant à Monk, on peut, sans se rendre coupable d'injustice envers sa mémoire, attribuer à la mort de Cromwell la principale part dans les événements dont il recueillit ensuite toute la gloire. L'anarchie s'établit dès le jour où le protecteur disparut : ceux mêmes qui avaient le plus contribué à renverser le trône, les presbytériens, sentirent qu'il était temps de le relever; et si Monk ne l'eût fait, plus d'un autre allait le faire. Il se montra extrêmement modéré dans le procès des régicides dont il fut un des juges. Cette constante indulgence envers ceux dont il avait partagé les erreurs ne l'abandonna qu'une fois. Lorsque le comte d'Argyle fut arrêté et mis en jugement comme coupable de haute trahison, Monk produisit contre lui des lettres confidentielles qu'il en avait reçues, lettres qui témoignaient du dévouement pour l'usurpateur à l'époque où le général lui-même commandait en Ecosse au nom de Cromwell. Le nouveau duc d'Albemarle trouva bientôt l'occasion de justifier les bienfaits de son souverain. Il fut adjoint au duc d'York dans la direction et le commandement des armées navales, lorsque la guerre éclata contre la Hollande en 1664. L'armement d'une flotte redoutable fut dû presque entièrement à ses soins. Les matelots l'avaient pris en une telle affection, qu'ils l'appelaient familièrement *le brave George*. Il commandait en commun avec le prince Rupert, lorsqu'ils rencontrèrent la flotte hollandaise, sous les ordres du célèbre Ruyter et du jeune Tromp, qui avait succédé à son père (1666). Le prince, par le conseil d'Albemarle, s'étant porté au-devant de l'escadre française qui arrivait au secours des Hollandais, le duc soutint seul les efforts de ceux-ci. Trop inférieur en forces, après un combat de trois jours il se vit obligé de faire retraite, mais toujours couvrant l'arrière-garde, et déterminé à se faire sauter plutôt que de se rendre. Il prit une revanche éclatante dans la même campagne, et signala encore son courage l'année suivante lorsque la flotte hollandaise remonta la Tamise et vint brûler les vaisseaux anglais à Chatam. Ce fut le terme de sa carrière : il ressentit les premières attaques d'une hydropisie qui causa sa mort le 3 janvier 1670. Il laissa une fortune immense à son fils unique, qui n'est guère connu que pour avoir été une des principales causes de la défaite totale des alliés à Denain, par le maréchal de Villars. Charles voulut que le duc d'Albemarle et son frère Nicolas Monk, évêque d'Hereford, fussent enterrés avec une pompe presque royale dans la chapelle de Henri VII, à Westminster; mais, par une singularité remarquable, aucun monument ne fut érigé à leur mémoire que plus d'un demi-siècle après (1). La simplicité et un flegme imperturbable firent le fond du caractère de Monk. Ces deux qualités le servirent mieux que la politique la plus déliée, dans les circonstances épineuses où il se trouva. Mais sa grande renommée ne doit point en imposer : c'était au total un homme médiocre. Il existe en anglais une *Vie* du général Monk, écrite par son aumônier Thomas Gumble; elle a été traduite en français par Gui Miége; mais cette traduction, publiée en 1672, a vieilli. M. Desvaulx, baron d'Oinville, maréchal de camp, et l'un des otages de Louis XVI, lui a rendu en 1816 le service de la rajeunir. Un travail des plus importants sur Monk a été publié par M. Guizot sous le titre : *Mémoires de G. Monk, duc d'Albemarle,* Paris, 1838, in-8°; traduit en anglais par J. Stuart Wortley, Londres, 1838, in-8°. Il faut compléter ce travail par un autre ouvrage de M. Guizot : *Monk; chute de la république et rétablissement de la monarchie*

(1) Ce monument leur fut érigé en 1725 seulement, dans la chapelle de St-Erasme à Westminster. (*Voy.* le *Journal de Verdun*, de novembre 1725, p. 369.)

en Angleterre en 1660; *étude historique*, Paris, 1850, in-8°. S—v—s.

MONK (Marie), Irlandaise, fille du lord Molesworth et femme de George Monk, morte à Bath en 1715, joignait à la connaissance des langues latine, italienne et espagnole, un talent assez distingué pour la poésie. Ses productions en ce genre ont été imprimées en 1716, 1 vol. in-8°, sous le titre de *Marinda, Poésies et traductions sur différents sujets*. On trouve aussi quelques-uns de ses vers dans les *Poems of eminent Ladies*, et dans les *Vies* des poëtes anglais, par Cibber. L.

MONK (James-Henry), ecclésiastique anglais, né en 1783 à Buntingford (comté de Herts), fut nommé professeur de grec en 1808 et en 1815 répétiteur au collége de la Trinité, où il avait fait ses études. Doyen de Peterborough en 1822, puis prébendier de Westminster, il fut élevé à l'épiscopat en 1830. Il est mort le 6 juin 1856, titulaire du siége de Gloucester, auquel le diocèse de Bristol avait été réuni en 1836, ce qui lui donnait droit à la pairie. On lui doit conjointement avec C.-J. Blomfield la publication des ouvrages de Porson sous le titre de *Ricardi Porsoni adversaria*, Cambridge, 1812, in-8°; des éditions de l'*Hippolyte* d'Euripide, 1811, de l'*Alceste*, 1816, qu'il a enrichies de notes, une *Vie du docteur Richard Bentley*, Londres, 1830, in-4°; deux volumes de *Sermons;* diverses brochures sur des questions d'éducation, etc. Monk a de plus inséré plusieurs articles importants dans la *Quarterly review*, et commencé en 1813 avec Blomfield la publication du *Museum criticum or Cambridge classical researches*. Z.

MONLUC. *Voyez* Montluc.

MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas Desrochais), conseiller à la cour d'appel de Paris, membre libre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, était né à Paris le 6 décembre 1780, d'une famille honorablement connue dans l'administration des finances. Un de ses ancêtres, ayant eu l'occasion de venir au secours du gouvernement dans une crise pécuniaire, avait reçu de Louis XIV l'autorisation d'ajouter à ses armes une couronne de comte, honneur dont ses descendants ne paraissent pas s'être jamais prévalus. Monmerqué fit ses études à Paris avec l'intention d'entrer dans le génie civil; mais son goût personnel, d'accord avec l'aptitude spéciale de son esprit, le porta bientôt vers la carrière de la magistrature. Il fut nommé le 4 mai 1809 juge auditeur au tribunal de la Seine, le 10 décembre 1810 conseiller auditeur à la cour impériale de Paris, et, moins de trois ans plus tard, le 5 novembre 1813, conseiller titulaire dans la même compagnie. Monmerqué remplit ces fonctions sans interruption jusqu'au jour où vint l'atteindre, en 1852, dans la plénitude de ses facultés, l'inexorable décret sur la limite d'âge. Cet exercice de quarante-deux ans, sans attirer sur lui la même notoriété que ses travaux littéraires, est resté recommandable par l'esprit de consciencieuse exactitude que Monmerqué ne cessa d'y porter, et par un sentiment éclairé de la justice, qui le firent distinguer même au sein d'une compagnie renommée pour ses lumières et son intégrité. Doué d'un jugement sûr, lucide et que ne troublait aucune passion, profondément versé dans la pratique des matières criminelles, il dut à ces qualités précieuses l'honneur d'être souvent désigné sous la restauration pour présider les assises du ressort de la cour royale de Paris. Parmi les causes célèbres dont il eut à diriger les débats, il en est deux surtout qui présentèrent une importance hors ligne : l'une fut le complot des quatre sergents de la Rochelle; l'autre, le procès de l'abbé Contrafatto, dont le monstrueux attentat offrait un si douloureux contraste avec le caractère sacré dont il était revêtu. Le complot de la Rochelle, né parmi les perturbations politiques qu'avait suscitées l'avénement du ministère de 1821, était moins grave par sa portée réelle et par la qualité des accusés, que par la valeur des lumières qu'il avait procurées touchant les associations mystérieuses qui menaçaient incessamment l'existence du gouvernement et de l'ordre public européen. Le carbonarisme, cette lèpre des sociétés modernes, était parvenu à s'infiltrer dans les rangs de l'armée, et, parmi les régiments gangrenés, le 45e de ligne, récemment envoyé de Paris à la Rochelle, était un de ceux où la contagion avait fait le plus de progrès. De nombreuses arrestations eurent lieu tant à Paris qu'à la Rochelle, et vingt-cinq prévenus furent renvoyés devant la cour d'assises de la Seine. Les débats s'ouvrirent le 21 août 1822 au milieu d'une préoccupation universelle. Les quatre sous-officiers toutefois excitaient un intérêt marqué par leur jeunesse, la franchise de leurs manières et la simplicité de leur langage. Ils convinrent de leur affiliation à la secte des carbonari; mais ils nièrent énergiquement toute résolution concertée d'agir et conséquemment tout complot légalement punissable. Ce système de défense, protégé plutôt que repoussé par le président, fut combattu avec chaleur par l'avocat général Marchangy dans un réquisitoire demeuré mémorable, et ne put trouver grâce devant la sévérité du jury. Bories, Pommier, Raoulx, Goubin furent condamnés à mort le 5 septembre, et, quelques jours plus tard, la cour de cassation rejeta leur pourvoi. Monmerqué, qui, comme on l'a vu, avait conduit ces longs débats avec une indépendance presque bienveillante, s'était défendu moins que tout autre de la commisération qu'inspiraient ces quatre militaires, victimes des excitations de coupables plus puissants et mieux avisés, et il entreprit d'attirer sur eux les effets de la clémence royale. Il les visita plusieurs fois dans leur cachot, et, dans une dernière entrevue, il s'efforça d'obtenir de Bories, le principal condamné, quelques déclarations profitables à leur salut : « Monsieur le président, lui répondit Bo-

« ries, il ne dépend pas de vous de nous accor-
« der la vie; laissez-nous la perdre noblement
« pour ce que nous considérons comme un acte
« de dévouement à notre pays; si nous l'ache-
« tions au prix d'une lâche révélation, elle nous
« serait ôtée par les membres mêmes de notre affi-
« liation; car ce sont nos serments. » Vivement impressionné d'un tel langage, le magistrat courut dans la nuit même qui précédait le jour fixé pour le supplice chez le garde des sceaux, auquel il fit part de ces communications; il le conjura de dérober au glaive des lois la tête de jeunes gens moins criminels qu'égarés par d'insidieuses séductions, dont leur inexpérience leur avait déguisé la véritable portée. Mais le ministre, qui, sur l'annonce de cette visite inopinée, avait espéré d'importantes révélations, se montra inflexible et répondit qu'il fallait que la justice eût son cours. Monmerqué se retira pénétré de douleur, et ce n'est pas sans émotion qu'il racontait bien des années après les péripéties de cette nuit fatale. Le lendemain, au moment même où les condamnés se disposaient à monter dans la charrette qui devait les conduire à l'échafaud, il se présenta pour renouveler ses instances. « Nous n'avons rien à révéler, » s'écrièrent-ils, et tout fut dit! — La mise en jugement de Contrafatto, en 1827, présentait une épreuve délicate à une époque où les imprudences d'une partie du clergé tenaient en éveil toutes les susceptibilités de l'opinion publique. On rendit généralement hommage à l'impartialité pleine de mesure dont Monmerqué fit preuve en cette circonstance, et qui ne fut pas étrangère sans doute à la condamnation unanime portée contre l'accusé. « C'est un grand malheur, dit-il en terminant
« son résumé, de voir celui que la religion a
« revêtu de pouvoir pour diriger les autres
« accusé d'un crime épouvantable. Nous le sa-
« vons tous, il faut que la religion soit respectée,
« que ses ministres soient entourés de respect;
« mais il faut que leur conduite, en harmonie
« avec leurs fonctions, les en rende dignes. Loin
« de nous la pensée de porter un jugement sur
« cette déplorable affaire. Nous devons seule-
« ment, messieurs, vous faire sentir combien la
« décision que vous allez rendre est importante
« et quel soin vous devez apporter dans votre
« délibération. » On a vu par les exemples qui précèdent combien ce magistrat savait allier les inspirations de l'humanité à l'accomplissement des plus sévères devoirs. Sa sollicitude s'étendait souvent sur les familles de ceux dont ses arrêts avaient brisé ou enchaîné l'existence; il pourvoyait secrètement aux besoins et à l'éducation de leurs enfants, et adoucissait par des bienfaits distribués avec intelligence les rigueurs de la loi dont il avait été le ministre. La famille de Monmerqué a recueilli de nombreuses traces de la correspondance qu'il entretenait dans cet objet avec divers détenus des maisons centrales; on ne saurait la parcourir sans un vif et profond intérêt. Les longs services de Monmerqué ne lui procurèrent aucune promotion hiérarchique. Décoré depuis longtemps de la croix d'honneur, il reçut en 1846 le grade d'officier du même ordre; mais, soit que sa conduite dans certains débats criminels, et notamment dans le procès des sergents de la Rochelle, eût paru empreinte d'un excès d'indulgence, soit qu'il eût encouru dès cette époque le reproche d'une prédilection marquée pour des études étrangères à sa profession, le gouvernement de la restauration, auquel il était sincèrement dévoué, se montra sobre d'encouragements à son égard, et son caractère, naturellement froid, circonspect, dénué d'ambition, n'était guère propre, il faut le dire, à mettre en relief ses titres à l'avancement. — Monmerqué fut du nombre des magistrats qui surent concilier une pratique éclairée et persévérante de la littérature et de l'histoire avec l'exercice le plus assidu des fonctions de la vie judiciaire. Ses premiers essais littéraires, préparés par de bonnes études classiques, datent de 1816. Ils eurent pour principe d'attraction cette renommée si originale et si pure qui devait être la préoccupation constante et l'on peut dire le culte de sa vie entière. Dévoué à l'idée d'élever à madame de Sévigné le monument le plus digne d'elle, dans une édition complète de ses œuvres, Monmerqué s'adonna sans relâche à la poursuite des documents originaux qui devaient entrer dans cette grande collection et à l'étude des notions historiques propres à en féconder la valeur; on le vit fouiller avec le zèle le plus curieux et le plus infatigable les réduits les plus secrets du grand siècle, et s'assimiler, par cette intelligente investigation, les enseignements précieux qu'il savait faire jaillir de ses recherches. Tous les personnages de la cour de Louis XIV, ceux de la ville, de l'Eglise, de l'hôtel de Rambouillet devinrent en quelque sorte ses contemporains, et jamais peut-être ne fut mieux vérifiée la maxime antique qui fait une puissance de la faculté d'assimilation concentrée dans un seul livre. Ce fut en effet pour et par madame de Sévigné que Monmerqué recueillit ce fonds de connaissances spéciales dont la direction, éclairée par un goût sûr, a constitué sa renommée littéraire, et l'on a remarqué que les deux plus longues excursions qu'il ait faites dans le cours de sa studieuse vie eurent pour objet cette féconde inspiratrice : l'une en 1850, aux Rochers, lieu consacré par son séjour (1); l'autre à Grignan, si célèbre par sa correspondance, en 1857, lors de l'inauguration de sa statue. Il prononça un discours à l'occasion de cette solennité, dont il rendit à l'Institut un compte circonstancié. Pour apprécier l'importance du service dont la littérature et l'histoire sont rede-

(1) Madame de Monmerqué, seconde femme de l'auteur, a donné dans des *Tablettes de voyage*, imprimées en 1851, une très-attachante relation de ce pèlerinage littéraire.

vables à Monmerqué, il convient de rappeler qu'avant 1818, époque où parut sa première édition des Lettres de madame de Sévigné (Paris, H. Blaise, 11 vol. in-8° et 13 vol. in-12), il n'existait que des publications informes et partielles de ses écrits, dont aucune critique n'avait suffisamment fixé les dates, comblé les lacunes et éclairci les incertitudes. « Monmerqué fit con« naître, dit M. Desnoyers, près de cent lettres « inédites, restitua des passages omis dans près « de trois cents autres, et mit au jour depuis, « par plusieurs publications isolées, les nom« breuses lettres qui lui furent communiquées de « toutes parts, mais qui émanaient plutôt des « parents de madame de Sévigné que d'elle« même ou de sa fille (1). » Cette publication, à laquelle avait utilement concouru M. de St-Surin, fut précédée d'une Notice biographique sur madame de Sévigné, due à la plume de cet auteur d'éditions estimées de Boileau, de Marmontel et de Thomas, et l'un des collaborateurs les plus éclairés de la *Biographie universelle*. Quelque sollicitude que Monmerqué eût apportée à cette édition de l'éminente épistolographe, il n'avait cessé, presque depuis son apparition, d'en préparer une autre, destinée à recueillir une multitude de fragments curieux et inédits et d'intéressantes annotations. Cette nouvelle édition allait, au bout de quarante-deux ans de recherches, être livrée à l'impression, lorsque la mort vint mettre obstacle à l'un des projets qu'il avait caressés avec le plus de prédilection (2). Cependant d'autres labeurs non moins recommandables s'étaient, dans ce long intervalle, partagé son attention. Initié par ses travaux sur madame de Sévigné à la pénétration la plus approfondie du 17e siècle, Monmerqué prêta bientôt un concours efficace à la *Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, dont un philologue estimable, Claude-Bernard Petitot, avait conçu la première idée. On distingua ses savantes notices sur plusieurs mémorialistes de ce siècle, et notamment sur Gillot, Groulard, de Marillac, le marquis de Fontenay-Marcial, Conrart, de Choisy, le marquis de la Fare, madame de Caylus, etc. Enfin, sa plume infatigable enrichit les œuvres de Brantôme, publiées en 1822, d'une excellente notice sur ce singulier personnage, et la *Biographie universelle* d'un grand nombre d'articles, parmi lesquels nous citerons *madame de Maintenon, Tallemant des Réaux, l'abbé de Firmont, Féletz, le Pul, Pompone, de la Porte, Scudéry, madame Cornuel, Petitot, Pigeau, madame Pilou, la marquise de Rambouillet, le cardinal de Rambouillet, de la Rivière, Armand Séguier, la marquise de Sablé*, etc. Monmerqué contribua puissamment aussi à éclairer les origines de l'art dramatique en France et en particulier les débuts de l'histoire du théâtre français par la publication de petits poëmes dialogués du trouvère artésien Adam de la Halle, sous les titres de *Di Gieus de Robin et de Marion*, et de *Lis Jus Adam ou de La Feuillie*. Ces opuscules, imprimés d'abord pour la société des bibliophiles français, dont Monmerqué avait été un des fondateurs, furent reproduits dans l'*Histoire du théâtre français au moyen âge*, que l'érudit écrivain publia en 1839 en communauté avec M. Francisque Michel. Il mit aussi en lumière avec de savantes annotations plusieurs *Lais* du 12e et du 13e siècle. Enfin Monmerqué lut en 1844 à l'Académie des inscriptions une dissertation fort curieuse sur la prétendue existence du petit roi Jean Ier, fils posthume de Louis le Hutin et de la reine Clémence de Hongrie, dont la mort prématurée avait été souvent révoquée en doute et assez mal établie pour encourager les prétentions de quelques faussaires. Dans cette dissertation, motivée par la découverte récente d'une charte latine du 14e siècle, Monmerqué démontra le défaut absolu de fondement de ces suppositions, accréditées dans l'unique objet de brouiller le pape, alors résidant à Avignon, avec le roi Jean II, usurpateur présumé de la couronne de France. Monmerqué prit une part active à la publication plus importante encore et beaucoup plus populaire des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, dont le manuscrit, provenant de la bibliothèque Trudaine, vendue en 1803, fut édité en 1833 avec le concours de MM. de Châteaugiron et Taschereau, en 6 volumes in-8°. Monmerqué en publia seul une deuxième édition en 1848, et plus tard (1854-1860) une troisième en société avec M. Paulin Pâris, son confrère à l'Institut, qui a introduit des changements notables dans la disposition du texte autographe et d'intéressantes additions. Né à la Rochelle vers 1619, dans une condition inférieure, Gédéon Tallemant avait côtoyé à l'hôtel de Rambouillet les personnages les plus célèbres et les plus éclairés du 17e siècle, et son esprit fin, indépendant et railleur s'était complu à saisir le côté satirique de la société brillante et dissolue au milieu de laquelle les circonstances l'avaient appelé à figurer. De là, la liberté piquante et souvent effrénée de ses portraits, d'autant moins réservés qu'il n'écrivait point pour le public et que ces croquis malicieux n'étaient, comme il le dit lui-même, destinés qu'à « quelques amis qui « l'en avaient prié ». Le succès des *Historiettes* fut grand, comme on devait s'y attendre; mais il ne fut pas exempt d'un certain scandale. Quelques esprits graves reprochèrent à l'austère magistrat la part qu'il avait prise à la propagation de ces pages licencieuses, où le libertinage de l'esprit semblait à peine racheté par l'intérêt historique d'une peinture plus circonstanciée, plus intime des mœurs d'une époque incomplétement connue. La moralité personnelle du savant éditeur

(1) *Notice biographique sur M. de Monmerqué*, p. 7.

(2) Nous apprenons que cette nouvelle édition doit paraître prochainement à la librairie Hachette, sous les auspices de M. Régnier, membre de l'Institut.

atténue puissamment, à notre avis, cette inculpation, plus sérieuse si elle se fût adressée à un esprit moins passionné pour tout ce qui avait trait à la France du 17e siècle. Il convient de constater d'ailleurs que Monmerqué avait fait subir un grand nombre de retranchements au texte primitif de l'ouvrage. Monmerqué appartenait dès l'origine à la société de l'histoire de France et faisait partie depuis 1833 du comité des fondateurs. Parmi les publications dues à cette société, plusieurs furent entreprises sous sa direction ou enrichies de ses commentaires. Nous mentionnerons les Mémoires du comte de Coligny-Saligny, ceux du marquis de Villette, ceux encore du marquis de Beauvais-Nangis, les Lettres du cardinal Mazarin à la reine, la Chronique de Villehardouin, le *Journal inédit d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, etc. — Monmerqué avait été élu en 1833 membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en remplacement de M. Cousinery. Il se fit remarquer par son assiduité constante aux séances hebdomadaires de cette compagnie, où la modestie de son caractère, l'aménité de ses formes et son obligeance sincère sans affectation lui avaient concilié presque autant d'amis qu'il y comptait de confrères. Il ne cessa jusqu'à sa mort de prendre activement part à ses travaux. Il avait appartenu également à la plupart des comités créés par les divers ministres de l'instruction publique dans l'intérêt des recherches historiques. Frappé l'un des premiers par le décret limitatif de 1852, Monmerqué n'était pas demeuré insensible à la brusque interruption de sa carrière judiciaire. Mais il avait su combler par ses habitudes laborieuses le vide de cette transition de la vie officielle à la vie désoccupée, dont l'épreuve a souvent été fatale aux plus fortes constitutions. Sa retraite excita de vifs et unanimes regrets au sein de la cour d'appel de Paris. Une députation nombreuse de la compagnie vint témoigner à son vénérable doyen les sympathies de ses collègues, qui, durant ce laps de tant d'années, ne l'avaient jamais rencontré dans les avenues de l'intrigue ou de la faveur, et auxquels ses modestes prétentions n'avaient jamais causé d'ombrage. Vers la fin de 1859, le déclin de sa santé se manifesta par quelques défaillances, qui se rapprochèrent insensiblement, mais sans rien retrancher à son goût pour le travail ni à l'intégrité de ses facultés. Quelques semaines avant sa mort, il mettait la dernière main à sa Notice biographique sur Tallemant des Réaux et confiait au futur éditeur des Lettres de madame de Sévigné le manuscrit destiné à compléter cette importante collection. Ce savant et spirituel homme de bien s'éteignit le 1er mars 1860, entouré des débris d'une famille que la mort avait cruellement décimée, dans les sentiments religieux que lui avait inspirés une admirable mère et auxquels il était demeuré fidèle dans tout le cours de sa vie. M. Vergès, président à la cour impériale de Paris, et M. Berger de Xivrey, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, prononcèrent l'un et l'autre, au nom de ces compagnies, un discours sur sa tombe. M. Desnoyers, secrétaire de la société de l'histoire de France, y lut quelques mois plus tard (mai 1860) une notice étendue sur sa personne et ses ouvrages, et c'est à elle que nous avons emprunté la plupart des notions bibliographiques dont cet article se compose. — Veuf en premières noces de mademoiselle de Malinguehen, Monmerqué avait épousé en 1849 la spirituelle veuve de M. de St-Surin, sur laquelle il a laissé une notice pleine d'intérêt et de sentiment (1848), et dont l'ingénieuse sollicitude répandit une douceur sans mélange sur ses dernières années. « Sa « bibliothèque, riche en manuscrits et en édi- « tions remarquables, était devenue, dit M. Ber- « ger de Xivrey, l'une des meilleures qu'un « homme de goût et de science ait jamais for- « mées. Il avait commencé à la composer dès sa « première jeunesse; il ne cessa de l'enrichir des « livres les plus utiles et les plus beaux, de ra- « retés très-estimées, enviées même des connais- « seurs les plus fins, » et, quoique diminuée en 1851 par une vente qui ne produisit pas moins de quarante mille francs, elle avait conservé la plus grande partie de sa valeur et de son importance. Mais ce qu'on ne saurait trop louer, c'est l'obligeante facilité avec laquelle Monmerqué était toujours prêt à seconder, par la communication de ses trésors littéraires ou par l'expansion de ses connaissances personnelles, les travaux de ses amis. Cette facilité s'étendait même bien au delà du cercle de son intimité. « Son « cabinet, dit un de ses confrères bien digne à « tous égards d'apprécier un tel mérite, était « une sorte de rendez-vous pour tous les gens « de lettres qui songeaient à quelque travail « sérieux sur un point de littérature et d'his- « toire. Quelque occupé qu'il fût, il les accueil- « lait toujours, comme s'il n'avait rien eu de « mieux à faire.... » « Peu d'écrivains, ajoute « M. Paulin Pâris, ont aimé les lettres d'une façon « plus désintéressée et se sont moins préoccupés « de garder l'honneur de leurs découvertes (1). » Son commerce, plein de naturel et de solidité, n'avait aucune de ces habitudes excentriques que les hommes de lettres de nos jours mêlent trop communément aux qualités de l'esprit. Dans son urbanité, à la fois digne et affectueuse, on reconnaissait la salutaire empreinte de cette civilisation du grand siècle à laquelle ses études favorites l'avaient si heureusement initié. La défiance de lui-même et l'inépuisable tolérance qui formaient le fond du caractère de Monmerqué n'en excluaient ni l'indépendance ni la résolution, et sa jeunesse s'était signalée par plusieurs

(1) Préface de la nouvelle édition des *Historiettes de Tallemant des Réaux*, par M. Paulin Pâris, membre de l'Institut.

traits de ce courage civil si pur et si estimable que nos révolutions semblent avoir effacé de la société moderne. Durant le lugubre hiver de 1814, alors que la France, comme l'a dit un historien célèbre, « pour conquérir le monde était demeurée sans défense », Monmerqué commandait une compagnie de la 8e légion de la garde nationale, et occupait un poste dans le faubourg St-Antoine. Un militaire à cheval, enveloppé d'une capote et suivi d'un grand nombre de jeunes gens, demande à parler au capitaine, et, découvrant un uniforme d'officier général chargé de décorations, il intime à Monmerqué l'ordre de le suivre avec sa compagnie : « Général, lui « répond avec calme, mais avec fermeté, le mo- « deste milicien, je n'ai point d'ordres à recevoir « de vous ; soldats citoyens, nous devons nous « borner à défendre nos foyers : nous sommes à « notre poste. — Monsieur, lui répond le géné- « néral en s'éloignant rapidement, je rendrai « compte. » Ces paroles menaçantes épouvantèrent les compagnons d'armes du capitaine, à qui l'on fit craindre les sévérités du gouvernement impérial. « Messieurs, leur dit le magistrat ci- « toyen, il valait mieux que je m'exposasse seul « que de compromettre la vie de tant de pères « de famille qui composent notre légion. » Quelques mois après la révolution de 1848, Monmerqué fut secrètement averti que le nom du loyal président de l'affaire de la Rochelle figurait sur une liste de proscription dressée par les membres du parti anarchique, et quelques jours plus tard des délégués d'une prétendue commission chargée de désarmer les citoyens suspects se présentent au domicile du magistrat et demandent à lui parler. Monmerqué descend aussitôt, s'informe du motif qui les amène, répond avec beaucoup de sang-froid qu'il n'a jamais eu que deux épées, l'une en qualité d'officier de la garde nationale, l'autre comme membre de l'Institut. Cette dignité dénuée d'appareil, mais non de précision, impose aux visiteurs, qui s'éloignent sans objection, et peu d'instants après on lisait sur la porte de l'hôtel ces mots significatifs : *Bon citoyen ; armes rendues.* — Les opuscules littéraires et historiques de Monmerqué n'ont jamais été réunis en corps d'ouvrage. Espérons que cette lacune sera comblée tôt ou tard, et que le savant collecteur des œuvres de madame de Sévigné et de Tallemant des Réaux recevra de quelque intelligent éditeur le même service qu'il a rendu à tant d'autres écrivains. A. B—ée.

MONMOUTH (Jacques, duc de) passe communément pour le fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre. Il est certain du moins que Lucy Walters, sa mère, fut une des maîtresses de ce prince ; mais il n'est pas moins certain que les personnes qui avaient connu le plus intimement cette Lucy doutèrent toujours que Charles fût le père de l'enfant auquel elle avait donné le jour. Le roi Jacques II lui-même donne, dans ses Mémoires, des détails qui ne peuvent que fortifier les soupçons à cet égard. Lucy Walters se trouvait en Hollande avec le colonel Robert Sidney (frère du fameux Algernon Sidney), qui l'entretenait publiquement. Charles II vint à la Haye à cette époque. Frappé de l'extrême beauté de la jeune Anglaise, il mit tout en œuvre pour l'enlever au colonel, qui s'y montra peu sensible, et dit hautement : « La prenne qui veut ; son affaire est « faite. » A peine avait-elle passé dans les bras du roi, qu'elle déclara sa grossesse. Elle accoucha à Rotterdam, un peu avant terme (1649) ; et ce qui fut bien plus remarqué encore, c'est que l'enfant qu'elle mit au monde, indépendamment d'une ressemblance frappante avec le colonel Sidney, avait, comme lui, un signe fort apparent sur la joue. Pendant l'expédition de Charles en Ecosse, Lucy mena une vie si dissolue, que ce prince, à son retour, refusa de la voir. Le roi Jacques ajoute que Charles II, pressé un jour de reconnaître le duc de Monmouth, s'écria qu'il aimerait mieux le voir pendre à Tyburn. Il prit, au reste, le plus grand soin de son éducation, et l'envoya en France, à l'âge de neuf ans, pour y être instruit dans la religion catholique. Après la restauration, il le fit venir à sa cour, et le créa successivement comte d'Orkney, duc de Monmouth, chevalier de la Jarretière et capitaine de ses gardes. Il saisit l'occasion de lui faire faire ses premières armes sous le prince d'Orange, dans les Pays-Bas. Le jeune duc commandait un corps d'Anglais et d'Ecossais à la bataille de St-Denis, que ce prince livra au maréchal de Luxembourg, en 1678. Il fut employé l'année suivante avec plus d'éclat et d'utilité contre les rebelles d'Ecosse, qu'il défit complétement. La faveur et le crédit dont il jouissait semblaient s'accroître chaque jour, lorsqu'une violente maladie dont fut attaqué Charles II fit craindre pour ses jours. Alarmé lui-même, le monarque voulut revoir le duc d'York, son frère, éloigné de la cour par les cris du parti protestant. Le premier effet de ce rapprochement fut l'exil du duc de Monmouth en Hollande. Depuis ce moment, il fut accusé plusieurs fois, et non sans motif peut-être, d'être entré dans des conspirations d'Etat. Son nom figura dans celle qui est encore désignée sous le titre de conspiration du *Tonneau de farine* (*Meal-tub*). Peu de temps après, les artifices du comte de Shaftsbury, qui, comme lui, avait juré une guerre à mort au duc d'York, le déterminèrent à répandre le bruit qu'il était le fruit légitime de l'union du roi avec miss Walters. Il alla jusqu'à soutenir que leur contrat de mariage était renfermé dans une cassette appartenant à un nommé Gilbert Gérard. Cet homme, cité devant un conseil extraordinaire, fit serment que jamais il n'avait ouï parler de l'existence de ce contrat. Charles II se sentit d'autant plus irrité contre le duc de Monmouth, qu'au mépris de ses ordres,

ce dernier avait quitté la Hollande pour repasser en Angleterre, où il travaillait avec audace à grossir son parti. S'il n'est point prouvé qu'il connût toute l'atrocité du complot de *Rye-hause*, dont le but direct était l'assassinat du roi, il résulte du moins de ses propres aveux qu'il était intimement lié avec les chefs des conjurés. Dès qu'il apprit qu'ils étaient découverts, il se cacha; mais le monarque ayant rendu une proclamation qui le sommait de comparaître, il fut forcé, pour sa sûreté, de faire une démarche à laquelle, dit le roi Jacques, son cœur ne l'eût point porté. Il écrivit à Charles II, implorant humblement le pardon de ses fautes, protestant que la mort serait moins pénible pour lui que les tourments de sa conscience. Par une seconde lettre, il supplia ce prince de lui accorder une entrevue, dans laquelle il promettait de faire les plus importantes révélations. En effet, il indiqua les conspirateurs les plus dangereux, et dévoila tout ce qu'il savait de leur plan. Mais à peine le roi eut-il accordé un généreux pardon, qu'il renoua toutes ses anciennes liaisons. Charles, au reste, ne s'était pas contenté d'une confession verbale; il avait exigé que le coupable, qu'il traitait encore en fils, lui écrivît une lettre qui pût lui servir de garantie. Le duc traça cette lettre dans les termes les plus humbles et les plus soumis. Mais bientôt, comme effrayé de se voir compromettre envers un parti qu'il affectionnait toujours, il osa presser le roi de lui rendre cet écrit. Charles, justement irrité, lui renvoya sa lettre et lui fit signifier en même temps la défense de paraître à la cour. Monmouth se retira une seconde fois en Hollande, où le prince d'Orange le reçut avec une affectation de tendresse qui était trop éloignée de son caractère pour n'être point attribuée à une politique artificieuse. On a prétendu que Charles II n'avait point entièrement banni Monmouth de son cœur, et qu'il lui faisait passer des secours par une voie secrète. Il ne devait plus le revoir : Charles cessa bientôt de vivre (1685). Le prince d'Orange, en apprenant sa mort, craignit que Jacques II, son successeur, trop autorisé à regarder le duc de Monmouth comme son ennemi, ne sommât les Etats généraux de le lui livrer. Il lui conseilla de se réfugier à Bruxelles : mais Monmouth se crut moins en sûreté encore sous le gouvernement espagnol, et il retourna secrètement en Hollande. Le comte d'Argyle y faisait déjà les apprêts de son expédition. Il pressa le jeune duc de s'unir à lui; mais, dit un écrivain célèbre, qui s'est cependant rendu son panégyriste, Monmouth ne montrait plus qu'une répugnance extrême pour tout ce qui portait l'empreinte de la témérité (1). Il avait résolu d'ajourner toute tentative contre le gouvernement de Jacques, jusqu'à ce qu'une occasion plus favorable se présentât d'elle-même. Mais ce que Monmouth voulait différer, l'impatient Argyle voulait le brusquer : il désirait qu'une descente en Angleterre pût se combiner avec celle qu'il méditait en Ecosse. Il mit donc le premier à la voile (*voy.* Jacques). Peu de temps après, Monmouth part du Texel, avec 3 petits bâtiments et 80 hommes. Il débarque à Lyme, sur la côté du Dorsetshire, le 11 juin 1685. Sa première opération fut de publier une proclamation, dans laquelle, n'appelant Jacques II que le duc d'York et l'usurpateur, il poussait la fureur contre ce prince jusqu'à l'accuser d'être l'auteur de l'incendie de Londres, et d'avoir empoisonné le roi Charles II son frère. Les protestants se rallièrent avec d'autant plus d'empressement à Monmouth, que depuis longtemps il avait apostasié, pour grossir son parti de tous les ennemis du duc d'York. Il se vit bientôt à la tête de 2 ou 3,000 hommes, et marcha sur Axminster. Mais déjà le roi avait obtenu du parlement un bill d'*attainder* contre lui, et la promesse de cinq mille livres sterling à qui le livrerait mort ou vif. Déjà aussi Argyle, pris en Ecosse, avait payé de sa tête la hardiesse de son entreprise. Monmouth n'avait plus de ressources qu'en lui-même; et c'est alors que l'on put voir combien étaient médiocres toutes ses facultés. Parvenu jusqu'à Taunton, il y fit une seconde proclamation dans laquelle, se disant fils légitime du feu roi, il se déclarait son successeur et prenait le titre de Jacques II. Mais bientôt l'armée royale parut : elle était commandée par le jeune duc d'Albemarle, fils du fameux Monk. Monmouth avait besoin d'un coup d'éclat pour inspirer la confiance : au lieu de chercher une action générale, il mit tous ses soins à l'éviter. Il tenta, mais vainement, de se faire ouvrir les portes de Bath et de Bristol. Ses partisans appartenaient presque tous à la classe du peuple, et ils étaient sans influence. Fox, qui a recueilli tous les détails de cette expédition, fait à ce sujet une réflexion très-digne de remarque, et surtout sous sa plume : « La faveur populaire, dit-il, a ses « douceurs; mais Monmouth savait bien que, « s'il ne parvenait pas à gagner les premières « classes, il lui était difficile de se flatter du « succès. Il est impossible qu'il n'eût point ob- « servé que les habitudes et les préjugés du peu- « ple anglais sont éminemment aristocratiques. « L'histoire ne lui fournissait pas un seul exem- « ple d'une révolution qui eût réussi sans le « concours des anciennes familles et des grands « propriétaires. » Cependant l'armée royale s'approchait. Monmouth, après avoir témoigné de l'hésitation et de l'abattement, prit tout à coup la résolution désespérée d'aller surprendre l'ennemi à Sedgemore, près de Bridgewater. Mais sa marche fut découverte : sa cavalerie, commandée par lord Grey, compagnon de son exil, lâcha pied honteusement. L'infanterie parut vouloir tenir; mais Monmouth, en se retirant trop tôt pour sa

(1) Fox, *A history of the early part of the reign of James the second.*

gloire, dit Fox lui-même, donna le signal d'une déroute complète (6 juillet 1685). Abandonné bientôt par sa petite escorte, réduit à errer à pied dans la campagne, il tomba de lassitude, et se coucha dans un fossé, à demi recouvert par des orties et de la fougère. Il n'avait sur lui que quelques pois verts, cueillis dans sa fuite à travers champs. C'est là qu'il fut pris le lendemain de la bataille. Il fut conduit aussitôt à Londres. Son découragement et sa faiblesse étaient extrêmes. En arrivant à la Tour, son premier soin fut d'écrire au roi une lettre excessivement humble, où, après avoir protesté de son sincère repentir, il suppliait le monarque de daigner l'admettre en sa présence, protestant qu'*un seul mot* suffirait pour désarmer son courroux. Fox, qu'il faut toujours citer de préférence, parce qu'étant l'apologiste de Monmouth et l'ennemi de Jacques II, son témoignage contre le premier ne peut être suspect, Fox avoue naïvement que, si le duc écrivit cette lettre humiliante, c'est qu'il tenait fortement à la vie. On s'accorde généralement à penser que le *seul mot* auquel Monmouth attachait tant d'importance était la révélation de ses intelligences secrètes avec le perfide comte de Sunderland, premier ministre et favori de Jacques II. Il est certain du moins que le duc en fit part à Ralph Sheldon, qui avait été envoyé au-devant de lui pour l'amener à Londres. Le roi Jacques lui-même a consigné ce fait dans ses Mémoires. C'est là aussi qu'il rapporte les détails de son entrevue avec le prisonnier. « Monmouth, « dit-il, se jeta à genoux en entrant, et rampa « sur le plancher pour embrasser les pieds du « roi : oubliant qu'il avait voulu jusque-là se « faire passer pour un héros, il se conduisit avec « bassesse et abjection. » Après avoir déduit toutes les raisons d'Etat qui ne lui permettaient pas de faire grâce, Jacques II ajoute : « Monmouth « alla jusqu'à faire entendre qu'il désirait revenir « à la religion catholique. Le roi ayant envoyé « quelques personnes pour l'entretenir à ce sujet, « on n'eut pas de peine à découvrir qu'il songeait « plutôt à sauver son corps que son âme. Quand « il vit qu'il ne réussirait pas par ce moyen, il « se déclara meilleur protestant que jamais; ce « que les ministres anglicans qui l'assistèrent « ne voulurent point reconnaître. — Il prétendit « ensuite que lady Henriette Wentworth, sa maî- « tresse, était sa femme légitime, à la face du « ciel, tandis que, d'un autre côté, il recomman- « dait aux bontés du roi les enfants qu'il avait « eus de la duchesse de Monmouth, laquelle vi- « vait encore. » La duchesse, qui appartenait à l'ancienne famille écossaise de Buccleugh, demanda elle-même à voir son époux dans la prison : quelques écrivains ont prétendu qu'il s'y refusa; mais il est certain que l'entrevue eut lieu, et qu'elle fut extrêmement froide. Les mêmes écrivains se sont également trompés quand ils ont dit que la reine, présente à l'audience que Jacques accorda au duc, l'accabla elle-même des plus sanglants outrages. Fox fait observer que Burnet, si passionné contre les Stuarts, n'eût point manqué de rapporter cette circonstance, si elle eût été conforme à la vérité. Le 15 juillet, jour fixé pour l'exécution, Monmouth fut conduit à Towerhill. Deux évêques anglicans l'accompagnèrent jusque sur l'échafaud; ils le pressaient de manifester hautement des principes plus orthodoxes sur la doctrine de *non-résistance*, et de demander publiquement pardon de sa révolte qu'il affectait de n'appeler qu'une *invasion*. Il se contenta de dire : « Je meurs bien repentant, » et de s'en référer à la déclaration qu'il avait signée le matin même : il reconnaissait par cet acte que c'était contre son gré qu'il avait pris le titre de roi, et que Charles II lui avait affirmé n'avoir jamais été marié avec sa mère. Monmouth alors n'adressa plus la parole qu'à l'exécuteur : il le pria de ne point lui bander les yeux, et de ne point le manquer comme il avait manqué lord Russell. L'exécuteur, troublé par ce souvenir, n'en devint que plus malhabile; et ce ne fut qu'au cinquième coup que la tête de Monmouth fut séparée du corps. Il n'avait que 36 ans. On a prétendu que le fameux Masque de fer (*voy.* Masque de fer) n'était autre que le duc de Monmouth. De toutes les conjectures qui ont été faites à ce sujet, c'est peut-être une des moins déraisonnables. *Voyez* G. Roberts, *Life progresses and rebellion of J. Duke of Monmouth, to his capture and execution*, Londres, 1844, 2 vol. in-8°. S—v—s.

MONNEL (Simon-Edme), conventionnel, né à Weissembourg en 1748, était à l'époque de la révolution curé de Valdelancourt, dans le diocèse de Langres. Nommé en 1789 député aux états généraux par le clergé du bailliage de Chaumont en Bassigny, il vota constamment avec le côté gauche, et prêta serment à la constitution civile du clergé. Ayant été ensuite élu par le département de la Haute-Marne à la convention nationale, il vota la mort de Louis XVI, avec appel, mais sans sursis. Monnel ne parut que rarement à la tribune, et pour des objets d'intérêt secondaire. Le 22 août 1794, il éleva la voix au sujet de la pétition d'un individu qui prétendait avoir été arrêté sur de fausses dénonciations : « Beaucoup de détenus, dit-il, injuste- « ment persécutés, réclament des indemnités; la « justice veut que vous en accordiez à quelques- « uns. Ainsi je demande que le comité de secours « propose des mesures générales. Il en est une « que je vous propose, c'est de décréter que les « dénonciateurs et les comités révolutionnaires « soient tenus de payer ces indemnités. » Ces paroles, qui, prononcées quelques mois plus tôt, auraient pu attirer sur l'orateur un orage terrible, furent vivement applaudies, et l'Assemblée chargea le comité de secours de faire promptement un rapport sur la demande du pétitionnaire. Dans la séance du 2 fructidor an 3 (19 août

1795), il fit décréter que les cinq députés détenus en Autriche seraient de droit membres du corps législatif. « Ils ont été pris, dit-il, par les ennemis comme représentants du peuple; ils doivent sortir de leurs fers revêtus du même caractère. » Après la session conventionnelle, Monnel devint commissaire du directoire exécutif près d'une administration départementale, mais il cessa d'être employé en 1800. Il vivait dans la retraite, lorsqu'il fut atteint par la loi du 12 janvier 1816, qui bannit les régicides. Il se retira alors à Constance, où il reprit ses fonctions ecclésiastiques, et passa les dernières années de sa vie à pleurer amèrement sa conduite passée. Il dépensait en bonnes œuvres la pension que madame la duchesse d'Angoulême, touchée de ses nouveaux sentiments, lui faisait remettre chaque année. Monnel mourut dans les premiers jours de novembre 1822, après avoir fait la rétractation suivante : « Le soussigné S.-E. Monnel, « prêtre et ci-devant curé de Valdelancourt, diocèse de Langres, actuellement à Constance, « déclare qu'il rétracte tout ce qu'il peut avoir « fait et manifesté, soit d'une manière publique « ou particulière, de contraire à la religion catholique, apostolique et romaine, dans le sein « de laquelle il veut mourir; priant surtout ses « anciens paroissiens de lui pardonner les scandales dont il peut s'être rendu coupable; qu'il « témoigne, en outre, la plus vive douleur et le « plus sincère repentir d'avoir voté la mort de « son roi Louis XVI; qu'il prie humblement le « Dieu qui est plein de bonté de le traiter non « selon sa justice, mais selon ses miséricordes, « qui sont infinies, en qui il met tout sa confiance. La présente rétractation faite et remise « entre les mains de M. Wichl, préfet du collége « de Constance, ce jour 29 octobre 1822. » A-Y.

MONNERON (Augustin), député de Paris à l'assemblée législative, prit part, le 22 octobre 1791, à la discussion relative aux prêtres *perturbateurs*, réclama leur punition individuelle, et demanda la prompte organisation des écoles primaires. En janvier 1792, il proposa de déclarer qu'il n'y avait lieu à délibérer sur les moyens d'empêcher les accaparements de sucre. Ayant donné sa démission au mois de mars de la même année, il fut remplacé par Kersaint. Devenu, en 1798, directeur général de la caisse des comptes courants, il disparut tout à coup en laissant un grand nombre de ses billets en circulation. Cette affaire ayant été portée au tribunal criminel de la Seine, Monneron y fut acquitté dans le courant de mai. On s'épuisa en conjectures sur les causes de cet événement; et quelques personnes crurent les trouver dans la liaison de Monneron avec le directeur Barras. Pendant l'assemblée constituante, les frères Monneron obtinrent la permission de frapper sous leur nom des pièces de deux sous et de cinq sous en cuivre. Ils en firent une émission considérable; mais cette monnaie donna lieu à beaucoup de friponneries, à cause de son volume, et l'on jeta dans le public une grande quantité de pièces fausses, qui n'étaient que recouvertes d'une feuille de cuivre. Il mourut vers 1801. — Monneron (Louis), frère du précédent, député des colonies françaises des Indes orientales, fut admis en 1790 à l'assemblée constituante en cette qualité, et publia en 1791 un mémoire intitulé *Opinion sur le projet d'établissement d'un acte de navigation en France*, in-8°. Monneron y démontrait la nécessité de maintenir nos établissements dans l'Inde. Le 11 mai, il demanda le rejet du projet qui donnait aux colons l'initiative des lois sur le régime intérieur des colonies, et consacrait la dépendance des hommes de couleur; et il présenta l'opinion des colonies orientales comme contraire à ce projet. Dans le courant de juillet, il publia des observations sur la législation coloniale. En 1798, ayant été soupçonné de complicité avec son frère Augustin, lors de sa disparition, il fut arrêté et mis en liberté peu de temps après. Il mourut dans les premières années de ce siècle. M—dj.

MONNET (Jean), né à Condrieux, près de Lyon, fut orphelin à l'âge de huit ans, et resta jusqu'à l'âge de quinze ans chez un oncle qu'on appelait le Rabelais du canton, mais qui, tout à ses plaisirs, négligea l'éducation de son pupille. Le jeune Monnet savait à peine lire, lorsqu'un de ses compatriotes le conduisit à Paris, et le plaça auprès de la duchesse de Berry (fille du régent). Cette princesse, charmée du talent qu'il montrait pour exécuter et contrefaire la voix et les gestes de toutes les personnes qu'il voyait, le prit en affection, et lui fit donner plusieurs maîtres d'agrément. Déjà Monnet se livrait aux plus douces espérances, lorsque tout à coup il perdit sa bienfaitrice, le 20 juillet 1719. Il était sans ressource : la veuve d'un vieux militaire le reçut chez elle. Ce n'était pas une existence honorable; cependant elle lui offrait quelques agréments : mais les parents de la dame la firent enfermer. Monnet alla demander asile à un cousin qu'il avait à Mortagne. Il ne tarda pas à ressentir une vive passion pour une jeune personne d'une bonne famille; et, payé de retour, il se disposait à l'enlever. Le projet fut découvert, et manqua. Dans son désespoir, Monnet se retira à la Trappe; mais, le neuvième jour, il quitta le couvent et reprit le chemin de Paris. Pendant dix ou douze ans, il exerça plusieurs métiers. « Je fus, dit-il, « bibliothécaire, éditeur, même auteur de plusieurs ouvrages. » Après une jeunesse dissipée et orageuse, il obtint en 1743 la direction de l'Opéra-Comique, dont on le priva bientôt, quoiqu'il eût revivifié ce spectacle. Il était en 1745 directeur du théâtre de Lyon, et en 1748, d'une troupe française à Londres. Il se lia dans cette ville avec le fameux Théodore, roi de Corse. De retour à Paris, il y reprit en 1752 la direction de l'Opéra-Comique, qu'il conserva jusqu'en

1757 : ce fut l'époque la plus brillante de ce spectacle. Monnet fit en 1766 un nouveau voyage à Londres, puis revint à Paris, où il est mort obscurément vers 1785. De nombreuses recherches sur les premiers ouvrages que Monnet lui-même, ainsi qu'on l'a vu, dit avoir publiés de 1720 à 1730 environ, n'ont amené aucun résultat. Mais il a fait imprimer plus tard : 1° *Anthologie française, ou Chansons choisies depuis le 13e siècle jusqu'à présent*, Paris, Barbou, 1765, 3 vol. in-8°; la Préface, ou *Mémoire historique sur la chanson*, est de Meusnier de Querlon. Ce recueil est estimé et mérite de l'être. 2° *Choix de chansons joyeuses, supplément à l'Anthologie*, in-8° de 110 pages, à la suite desquelles on trouve ordinairement les *Chansons gaillardes*, en 80 pages, et un cahier d'airs notés en 16 pages; mais ces *Chansons gaillardes* et la musique ne sont autre chose que le recueil de Collé, intitulé *Chansons joyeuses mises au jour par un âne onyme onissime*, 1765, in-8°. Le *choix* seulement est donc de Monnet. 3° *Supplément au Roman comique, ou Mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet, écrits par lui-même*, 1772, 2 vol. in-12, ornés du portrait de l'auteur, au bas duquel on lit ces mots : *Mulcet, Movet, Monet;* il avait déjà pris pour inscription de son théâtre à Lyon cette divise, où il fait allusion à son nom. Les *Mystifications de Poinsinet* se trouvent à la suite des *Mémoires de Jean Monnet*, qui ont fourni à MM. Barré, Radet et Desfontaines, le sujet d'un vaudeville intitulé *Jean Monnet*, joué pour la première fois le 4 thermidor an 7 (22 août 1799), et imprimé in-8°. A. B—T.

MONNET (Mariette Moreau, femme), née à la Rochelle, d'une famille pauvre, reçut une éducation très-bornée; mais, la vivacité de son esprit suppléant au défaut d'instruction, elle avait à l'âge de seize ans obtenu déjà plus d'un succès littéraire. Voltaire lui-même lui écrivit une lettre très-flatteuse à l'occasion de ses poésies. Peu de temps après elle fit paraître sa charmante *Idylle sur les fleurs;* mais toutes les ressources de son imagination brillante et de son esprit philosophique se déployèrent surtout dans les *Contes orientaux*, qu'elle publia, Paris, 1779, in-12, et dans l'*Histoire d'Abd-Almazour, ou suite des Contes orientaux*, 1784, in-12. Nous avons encore d'elle : *Lettres de Jenny Bleinmore*, 1787, 2 vol. in-12, et quelques pièces de théâtre. Madame Monnet parlait avec beaucoup d'agrément et de facilité; elle eut pour amis d'Alembert, Diderot, et principalement Thomas, qui entretenait avec elle une correspondance suivie. Elle mourut dans un âge peu avancé, le 12 novembre 1798. Une opération intempestive au sein fut la cause de sa mort. G—T—R.

MONNET (Antoine-Grimoald), chimiste distingué, naquit en 1734 à Champeix, en Auvergne, de parents peu favorisés de la fortune. Porté par son goût naturel à l'étude des sciences physiques, il s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur et établit une pharmacie à Rouen. Ses succès l'ayant fait connaître, il vint à Paris et mérita la protection de Malesherbes, qui lui procura en 1774 la place d'inspecteur général des mines. Il remporta la même année un prix à l'académie de Berlin, par un *Mémoire sur l'arsenic*, et l'année suivante, il fut encore couronné par l'académie de Manheim. Guettard associa Monnet à ses travaux, et lui confia la publication de l'Atlas minéralogique de la France (*voy.* Guettard). Monnet eut le tort de s'aveugler au point de ne pas reconnaître les progrès que la chimie dut aux découvertes des Lavoisier, des Fourcroy, des Berthollet, etc., et le tort plus grand de combattre les résultats évidents de l'expérience. Son entêtement à cet égard le brouilla avec presque tous les savants et nuisit beaucoup à sa célébrité. Privé de sa place par la révolution, il passa sa vieillesse dans une retraite profonde, et mourut à Paris le 23 mai 1817, dans un âge très-avancé. Il était membre des académies de Stockholm, de Rouen et de Turin. Il a traduit plusieurs ouvrages de l'allemand : *Expositions des mines et Dissertation sur les mines de cuivre*, Londres (Paris), 1772, in-12; — *Traité de l'exploitation des mines*, avec des notes, 1773, in-4°, traduction très-estimée; — *Voyage minéralogique*, fait en Hongrie et en Transsylvanie, par de Born, Paris, 1780, in-8°. On a en outre de Monnet : 1° *Traité des eaux minérales*, Paris, 1768, in-12; 2° *Traité de la vitriolisatioa et de l'alunation*, ibid., 1769, in-12; 3° *Catalogue raisonné minéralogique, ou Introduction à la minéralogie*, ibid., 1772, in-12; 4° *Nouvelle hydrologie, ou Exposition de la nature et de la qualité des eaux*, ibid., 1772, in-12; 5° *Traité de la dissolution des métaux*, ibid., 1775, in-12, ouvrage estimé; 6° *Nouveau système de minéralogie*, Bouillon, 1779, in-12; 7° *Dissertation et expériences relatives aux principes de la chimie pneumatique*, Turin, 1789, in-4°; 8° *Mémoire historique et politique sur les mines de France*, Paris, 1790, in-8°; 9° *Démonstration de la fausseté des principes des nouveaux chimistes*, ibid., 1798, in-8°; 10° un grand nombre d'Analyses et de Mémoires dans le *Journal de physique*, etc. W—S.

MONNET (le baron Louis-Claude), général français, né à Mougon, près Niort (département des Deux-Sèvres), le 1er février 1766, entra au service dans l'infanterie en 1793, et fit ses premières armes dans la Vendée en qualité de capitaine d'une compagnie franche des Deux-Sèvres. Il se distingua en l'an 4 (1795) au combat de Hugue, et arrêta Charette dans la forêt de Grallard. Employé à l'armée du Rhin en qualité de commandant de la 31e demi-brigade, il fit la campagne de l'an 6 (1797), et prit d'assaut la ville de Sion, dans le haut Valais. A la bataille de Bussolingo, livrée le 26 mars 1799, il coupa la retraite à l'ennemi et lui enleva 3,000 hommes. Le sang-froid et l'intelligence qu'il montra dans

cette journée, où il combattit presque toujours sous le feu de l'ennemi, lui valurent le grade de général de brigade sur le champ de bataille. Commandant de la citadelle de Mantoue, il se fit remarquer par sa défense pendant le siége de cette place. Rappelé à Paris, il fut employé à l'armée de Hollande. Il y obtint en 1800 le commandement supérieur de l'île de Walcheren et de Flessingue, fut nommé général de division le 19 août 1803, commandant de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, et chargé au commencement de 1806 de mettre Flessingue à l'abri de toute entreprise de la part de l'Angleterre, qui faisait à cette époque les préparatifs d'un armement considérable, qu'on prévoyait être destiné contre la Hollande. En effet, le 30 juillet, 18,000 Anglais effectuèrent un débarquement entre le fort de Haak et le Polder, et prirent aussitôt position devant Flessingue. Le général Monnet s'y défendit quelque temps avec un succès balancé; mais, ayant à lutter contre des forces quadruples des siennes, il capitula le 15 août et se rendit prisonnier avec sa garnison. Bonaparte, furieux, ordonna la réunion d'un conseil de guerre, qui condamna à mort par contumace le général Monnet, comme coupable de lâcheté et de trahison. L'opinion publique apprécia avec plus de justice la conduite du condamné, qui, rentré en France après la première restauration, en 1814, fut réintégré par le roi dans son honneur et dans son grade, et créé chevalier de St-Louis le 13 août 1814. Pendant les cent-jours, Bonaparte le fit rayer du tableau de l'armée. Rétabli par ordonnance du roi du mois d'août 1815, il fut maintenu au nombre des lieutenants généraux en activité jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 8 juin 1819. — Un autre Monnet, aussi général, né dans le midi de la France vers 1740, était entré fort jeune comme simple soldat dans le régiment de Bretagne. Aussi distingué par ses talents que par son courage, il était devenu adjudant sous-officier, ce qui était autrefois la preuve d'un vrai mérite. Nommé capitaine, puis chef de bataillon, dans les premières années de la révolution, il fut chef de brigade ou colonel en 1794. Il fit en cette qualité avec une grande distinction les premières campagnes aux armées de la Moselle et de Sambre-et-Meuse. Nommé général de brigade en 1795, il fut employé dans la Vendée sous le général Hoche, puis à Amiens. Ayant obtenu sa retraite un peu plus tard, il se retira dans son pays natal, où il est mort dans un âge très-avancé. M—D j.

MONNIER (dom Hilarion), savant controversiste, naquit en 1646 à Toulouse, bailliage de Poligny, d'une famille noble. Resté orphelin en bas âge, il fut élevé par les soins d'un oncle, pieux ecclésiastique, qui lui inspira l'amour de l'étude et de la retraite. Ses cours terminés, il prit l'habit de St-Benoît à Besançon, et bientôt après fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la philosophie et la théologie. Tandis qu'il professait à l'abbaye de St-Mihiel, le cardinal de Retz, exilé à Commercy, entendit parler des talents de dom Monnier, et l'invita à assister aux conférences qu'il avait le projet d'ouvrir sur la philosophie de Descartes. Le modeste religieux fit briller dans ces assemblées une telle pénétration d'esprit, une si grande facilité d'élocution, qu'il en devint le modérateur et le chef, sans avoir pensé à briguer cet honneur. Envoyé à Paris en 1677, il y fut accueilli par Mabillon, Nicole, Duguet et d'autres savants hommes avec lesquels il resta en correspondance. Ce fut par leurs conseils qu'il se voua à la carrière de la chaire. Après la révocation de l'édit de Nantes, il fut chargé de prêcher la controverse à Metz en 1686, et il s'en acquitta avec beaucoup de succès. Dom Monnier remplit successivement les premiers emplois de sa congrégation. Nommé en 1706 prieur de Morey, il y tomba malade et mourut dans de grands sentiments de piété le 17 mai 1707. On a de lui : *Eclaircissement des droits de la congrégation de St-Vannes sur les monastères qu'elle possède en Franche-Comté*, 1688, in-4°, utile pour l'histoire monastique de cette province; — sept Lettres, contenant la réfutation du système de Nicole sur la grâce; elles ont été publiées par Duguet, à qui elles sont adressées, dans l'ouvrage intitulé *Réflexions sur le Traité de la grâce générale*, 1716, in-12; — deux Lettres à Mabillon sur les études monastiques, dans les Œuvres posthumes de Mabillon; — Lettre à un docteur de Sorbonne sur la vocation de la vie religieuse. Il a laissé en manuscrit des sermons, des traités de morale et de controverse, conservés dans sa famille. L'abbé Monnier, chanoine de Troyes, l'un de ses petits-neveux, a publié : *Abrégé de la vie de dom Hilar. Monnier*, Dôle, 1786, in-12 de 12 pages. W-s.

MONNIER (Louis-Gabriel), graveur, né à Besançon le 11 octobre 1733, fut placé jeune dans l'atelier de Durand, graveur de la monnaie à Dijon, et vint ensuite à Paris se perfectionner dans les principes de son art. De retour à Dijon, il se lia d'une étroite amitié avec Devosges, qui venait de créer dans la capitale de la Bourgogne une école de dessin justement célèbre par le grand nombre de bons élèves qui en sont sortis (*voy.* Devosges). Ce fut par ses conseils que Monnier s'appliqua à l'étude de l'antique, à laquelle il dut cette pureté de dessin qui distingue ses productions de celles des artistes de la même époque. Les états de Bourgogne, désirant le fixer dans cette province, lui confièrent l'exécution de divers ouvrages considérables, qu'il termina avec le plus grand succès. Cet artiste, d'un caractère doux et modeste, sortait rarement de son atelier, où il se plaisait à recevoir les savants et les curieux qui s'empressaient de le visiter. Il conserva jusqu'au terme de sa carrière la même égalité d'humeur, la même assiduité au travail, et mourut à Dijon le 28 février 1804, universel-

lement regretté. Il était membre de l'académie de cette ville. Parmi les plus belles productions de Monnier, on cite la *Carte topographique de la Bourgogne,* par Paucher, sous-ingénieur de la province, 3 feuilles; la *Carte des chaînes de montagnes et des canaux de la France,* par le même; la grande *Carte synoptique* qui accompagne les *Notions élémentaires de botanique* (*voy.* DURANDE); les vignettes et les estampes du 4e volume de l'*Histoire de Bourgogne,* par dom Plancher; celles du Salluste, traduit par le président de Brosses; des *Antiquités de Dijon,* par Legoux de Gerland; le beau frontispice des Mémoires de l'académie de Dijon, etc. Il a gravé en creux et en relief un très-grand nombre de sceaux, de cachets, de jetons et de médailles recherchées des curieux. « Les médailles de Monnier, dit M. Paillet, ne « représentent pas des figures isolées sur des « fonds unis; elles y sont placées sur des fonds « d'architecture et accompagnées d'accessoires « qui rendent l'effet des bas-reliefs. Le nu y est « correctement et savamment exprimé; les têtes « et les extrémités, toutes gravées dans le creux, « ont les perfections qu'on pourrait désirer dans « de grandes statues. » On peut consulter pour plus de détails l'Eloge de Monnier dans le *Panthéon dijonnais*, p. 80-85. W—s.

MONNIER (JEAN-CHARLES), général français, né à Cavailhon, dans le comtat d'Avignon, le 22 mars 1758, habitait Paris depuis plusieurs années lorsque la révolution éclata. Il en embrassa la cause avec ardeur, prit les armes le 14 juillet 1789, et servit comme volontaire dans la garde nationale parisienne jusqu'en 1792, qu'il fut nommé sous-lieutenant au 7e régiment d'infanterie, et ensuite adjoint à l'état-major, puis employé au camp sous Paris. En février 1793, il partit pour l'armée d'Italie, où, dès sa première campagne, il fut promu à des grades supérieurs. S'étant signalé à Saorgio et à la prise de la redoute de Feldi, il combattit d'une manière non moins brillante à Lodi, à Arcole, puis le 15 mars à la bataille de Rivoli, où il chassa l'ennemi des hauteurs sur lesquelles il tenait l'armée française en échec. Nommé général de brigade en 1797, il entra deux fois dans le Tyrol, la première sous Masséna, la deuxième sous Joubert. Après le traité de Campo-Formio, il reçut le commandement d'Ancône et des départements du Trento, du Musone et du Metauro. En 1798, il se distingua dans la campagne de Naples par la surprise de la forteresse de Civitella, qui se rendit le 8 décembre, et par celle de Pescara, le 24 du même mois. Il défit ensuite un corps nombreux de Napolitains à Kernia et à Koméliam; mais, en prenant le faubourg de la Madeleine de Naples, il fut blessé sur le pont d'un coup de feu qui lui traversa le corps de l'épaule droite à la mâchoire gauche. Il était à peine rétabli qu'il reprit le commandement d'Ancône et des trois départements romains adriatiques. La défaite des Français, la conquête de toute l'Italie par les alliés, isola bientôt la place d'Ancône. Aux approches de l'escadre turco-russe, les habitants des pays adjacents s'insurgèrent. Monnier marcha d'abord sur Fano, qu'il soumit en peu de temps; se porta ensuite sur Ascoli, qu'il prit d'assaut; força Yesi, marcha sur la gauche des insurgés, leur prit Lorette et Castel-Finardo, tomba sur Fossombrone, Fabriano, et traversa les gorges de la Roussa, d'où il rentra à Ancône par Yesi. Ainsi, dans vingt jours, les troupes du général Monnier firent une marche de quatre cents milles, prirent sept villes d'assaut et défirent plusieurs fois des armées insurgées constamment renaissantes. Obligé enfin de resserrer sa ligne de défense, de s'enfermer dans la place et les forts d'Ancône, attaqué par mer et par terre, d'abord par des nuées d'insurgés, ensuite par les Autrichiens, bombardé, sommé cinq fois, Monnier capitula le 16 novembre 1799, après cent cinq jours de siége régulier. Sa garnison, réduite à 1,600 hommes, reçut les honneurs de la guerre et rentra en France. Arrivé à Paris après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), Monnier fut nommé par le premier consul général de division, le 6 mars 1800, et reçut encore de lui une armure complète. Après avoir été échangé avec le général Lusignan, fait prisonnier en Italie, il fut appelé à l'armée de réserve et commanda une division d'avant-garde. Il passa la Sesia et le Tesin le 31 mai, prit de vive force, deux jours après, le village de Turbigo, où l'ennemi était retranché avec 7,000 hommes, et se porta ensuite sur Milan. Envoyé auprès de Desaix comme son lieutenant, il vint le 14 juin prendre part à la bataille de Marengo; sa division emporta Castel-Ceriolo, et s'y maintint jusqu'à ce que la retraite du reste de la ligne le forçât d'effectuer lui-même la sienne, en résistant aux charges de la cavalerie autrichienne; mais à quatre heures du soir l'armée française ralliée reçut l'ordre de se porter de nouveau en avant sur toute la ligne, et le général Monnier reprit Castel-Ceriolo, enleva deux canons, poursuivit le corps qu'il avait mis en déroute et le força en partie à se précipiter dans la Bormida. A la suite de cette victoire, il alla rétablir la république cisalpine. L'expédition de la Toscane ayant été résolue, il fut choisi pour soumettre les Arétins insurgés, prit Arezzo d'assaut, donna lui-même l'exemple de l'escalade, et soutint dans la ville un combat furieux, où 1,500 insurgés périrent; il fit ensuite démolir la citadelle et les remparts. Après la rupture de l'armistice, il rejoignit l'armée du général Brune sur le Mincio, fut chargé de l'attaque du village de Pozzolo, qu'il prit et reprit quatre fois, et qu'il conserva enfin malgré les efforts inouïs de l'ennemi. Dans cette affaire il avait eu un cheval tué sous lui. Il marcha ensuite sur Vérone, dont le siége lui fut confié, commença l'attaque le 12 janvier 1801, et, au bout de cinq jours d'un

feu terrible, fit la garnison autrichienne prisonnière de guerre. Depuis lors, Monnier cessa d'être employé jusqu'à la restauration, sans que l'on sache la cause d'un pareil oubli. Rappelé au service le 12 juin 1814, Louis XVIII le nomma chevalier de St-Louis et grand officier de la Légion d'honneur. Pendant la campagne de 1815, Monnier commanda l'avant-garde de l'armée royale du Midi, sous les ordres du duc d'Angoulême. Créé pair de France le 13 août 1818, il mourut le 29 janvier de l'année suivante des suites d'une attaque d'apoplexie. M—D j.

MONNIER (Sophie de Ruffey, marquise de), célèbre par ses liaisons avec Mirabeau, était née à Pontarlier vers 1760, d'une famille riche et noble. Quoique mariée presque au sortir de l'enfance à un ancien président de la chambre des comptes de Dôle, le marquis de Monnier, vieillard qui aurait pu être son grand-père, il est probable que Sophie, grâce à une éducation éminemment religieuse, aurait passé des jours tranquilles, sinon heureux, si le hasard n'avait jeté sur sa route un homme dont l'ascendant était irrésistible. Nous ne raconterons pas ici l'histoire de ses amours avec le comte de Mirabeau ; tous les détails qui s'y rattachent appartiennent à la biographie de cet homme extraordinaire, et nous y renvoyons. Nous nous bornerons par conséquent aux événements qui suivirent leur séparation. On a reproché à Mirabeau d'avoir délaissé madame de Monnier, et d'avoir été ainsi la cause de la catastrophe qui mit fin à son existence. Cependant il est bien vrai que des deux amants, dont le double adultère et les scandaleuses amours avaient eu une déplorable célébrité, si l'un abandonna l'autre, ce fut madame de Monnier, qui, la première, cessa d'aimer Mirabeau, et longtemps même avant qu'il eût obtenu sa liberté. Dès 1779, Sophie, autorisée dans le couvent de St-Clair, de Gien, où elle avait été reléguée, à recevoir des visites, accordait à M. de Raucourt, mort seulement en 1832, une préférence assez publique pour que, du donjon de Vincennes, Mirabeau ait laissé échapper à ce sujet des plaintes d'une jalousie irritée, auxquelles madame de Monnier ne répondait qu'avec une froideur étudiée ; mais ce n'est pas tout. Ayant, après la mort de son mari, obtenu sa complète liberté, elle ne voulut pas retourner dans sa famille, et contracta à Gien, avec M. Lécuyer, officier de la maréchaussée, une nouvelle et intime liaison, qui finit bientôt sans lui avoir donné le bonheur qu'elle avait cherché. Elle s'engagea de nouveau avec M. de Poterat, qu'elle aimait tendrement et qu'elle devait épouser, lorsque la mort de ce jeune homme vint déranger ce projet. Le lendemain même du jour où M. de Poterat expira des suites d'une maladie de poitrine, Sophie, qui, dans la prévision de cet événement, avait préparé depuis longtemps tous les moyens de n'y pas survivre, s'asphyxia dans un cabinet contigu à sa chambre. C'était le 9 septembre 1789, neuf ans après la fin de la captivité de Mirabeau, qui, comme on le voit, resta bien étranger à cette fatale catastrophe. On doit remarquer que la pauvre Sophie expirait au moment où son premier amant devenait par la révolution, dont il était le principal auteur, un des hommes les plus célèbres de ce siècle. M—D j.

MONNIER (Le). *Voyez* Lemonnier.

MONNIOTTE (Dom Jean-François), habile mathématicien, né en 1723 à Besançon, entra fort jeune dans la congrégation de St-Maur, et fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la philosophie et les mathématiques à l'abbaye de St-Germain des Prés. Religieux simple et modeste, attaché à sa règle, il partageait son temps entre l'étude et les devoirs de son état. Après la suppression de son ordre, il se retira à Tigery, près de Corbeil, et y mourut le 29 avril 1797. Il avait eu la douleur de voir périr sur l'échafaud son frère, magistrat respectable, qui s'était élevé avec courage contre les décrets sanguinaires de la convention. Dom Monniotte est l'éditeur des *Institutiones philosophiæ* de Rivard, Paris, 1778-1780, 4 vol. in-12 (*voy.* Rivard) ; et il est le véritable auteur de l'*Art du facteur d'orgues*, publié sous le nom de dom Bedos de Celles dans la *Description des arts et métiers* (*voy.* Bedos). On trouve dans le *Magasin encyclopédique* (3e ann., t. 1er, p. 267) une pièce de vers latins, à la louange de dom Monniotte, par M. Guiot, ci-devant prieur de St-Guerrant, à Corbeil. W—s.

MONNOIE (Bernard de la), né à Dijon en 1641, étudia sous les jésuites, et, dans son cours d'humanités, commença de se faire un nom par des épigrammes latines que suivirent des compositions françaises doublement remarquables par la jeunesse de l'auteur et par une élégance alors peu commune en province. Pour répondre aux vœux de son père, qui lui marquait sa place au barreau, il alla faire son droit à Orléans ; là, cédant à son insu à l'ascendant de ses goûts littéraires, il s'appliqua surtout à recueillir parmi les épines de la jurisprudence des particularités curieuses sur les auteurs et les livres qui en avaient traité. Il débuta au parlement de Dijon en 1662, mais l'incompatibilité de sa nouvelle profession avec les besoins de son esprit se fit bientôt sentir ; et colorant sa répugnance du prétexte de l'affaiblissement de sa santé, il échappa au labyrinthe des lois et se livra tout entier aux lettres. Dijon possédait à cette époque une réunion d'hommes qui justifiaient les éloges donnés par Voltaire à l'esprit cultivé de ses habitants : c'était un noyau d'académie, dans lequel on distinguait le président Bouhier, Lamare, Dumay, Lantin, Legouz, Moreau de Mautour, le P. Oudin et l'abbé Nicaise. La Monnoie se partagea entre ses livres et de tels amis ; il leur offrait les primeurs de son talent poétique, et l'approbation d'un cercle pai-

sible suffisait à son ambition. Il allait jusqu'à gourmander ses amis, s'il leur arrivait de le trahir par la publicité de leurs éloges. Un succès sur lequel il avait peu compté fit réfléchir sur lui l'éclat qu'il redoutait si fort. L'Académie française proposa, en 1671, pour sujet du prix de poésie qu'elle décernait pour la première fois, l'*abolition du duel*. La Monnoie se mit sur les rangs, et la pièce qu'il envoya fut couronnée. Avant que l'auteur fût connu, Charles Perrault la vantait avec chaleur. « Mais, lui dit quelqu'un, « si elle était de Despréaux? — Fût-elle du dia- « ble, répondit l'équitable académicien, elle « mérite le prix et l'aura. » Le texte des compositions que l'Académie demandait pour ses concours roulait éternellement sur les louanges de Louis XIV; ce fonds uniforme offrait pourtant encore des inspirations au talent. Si l'on excepte *la Gloire acquise par le roi en se condamnant dans sa propre cause*, les autres sujets traités par la Monnoie, *la Gloire des armes et des lettres sous Louis XIV, l'Education du Dauphin, les Grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*, pouvaient soutenir sa muse; il triompha cinq fois, et le bruit courut que ses juges l'avaient fait prier de s'abstenir désormais du concours, dont sa supériorité écartait trop de rivaux. En célébrant le zèle de Louis pour la cause de la religion, la Monnoie eut pour concurrents Fontenelle et cet abbé Dujarry qui depuis, dans une autre joute académique, l'emporta sur Voltaire adolescent. C'est à Santeul que la Monnoie fut redevable de son dernier succès. Le victorin avait chanté en vers latins le succès des mesures prises par le roi pour extirper l'hérésie; mais sa pièce ne pouvant disputer le prix, il envoya au concours la traduction en vers français qu'en avait faite la Monnoie, et sans en prévenir celui-ci. La Monnoie ayant obtenu la médaille, Santeul la réclama comme premier auteur : un acte par-devant notaire termina le différend; le religieux fut nanti de la médaille, moyennant quoi il déclara que la Monnoie en avait toute la gloire. Le désintéressement du poëte dijonnais lui aurait fait oublier le soin de sa fortune sans la sollicitude de sa famille. Pour la satisfaire et pour ne point demeurer sans état, il acheta en 1672 une charge de conseiller correcteur en la chambre des comptes, qu'il garda pendant huit ans. Quelque temps après il se laissa marier, et n'eut point à s'en repentir. Ses amis le pressaient depuis longtemps de se fixer à Paris; il leur répondait qu'il n'y serait considéré que comme un bel esprit, rôle dont il se souciait fort peu. « Toute petite qu'est « ma fortune, ajoutait-il, j'en suis content; je « n'ai aucune ambition, je n'ai jamais rien de- « mandé, et ne veux rien demander encore aux « puissances. » Il répétait la même chose en vers :

A te nil unquam petii, Lodoïce, petamve;
A me nil unquam sic, Lodoïce, petas.

Ce qui le faisait insister sur ces paroles, c'était la mauvaise humeur que lui causaient certaines mesures fiscales; il s'en prenait aux instruments des exactions dont il avait à se plaindre. *Publicanus*, disait-il, équivaut à *publicus canis*. Du sein de son indépendance philosophique, il laissait couler des vers, dédaignés aujourd'hui, mais qui servirent alors à augmenter sa réputation. Santeul, aux productions duquel Corneille prêtait quelquefois le secours de son talent, préférait la manière de la Monnoie, traducteur plus souple et plus fidèle. Celui-ci, en se mettant en veine pour le lyrique latin, entreprit le même travail sur un grand nombre d'hymnes, et rendit en français, vers pour vers, la *Glose de Ste-Thérèse*, composition espagnole en stances qui expriment les transports de l'âme unie à Dieu par la communion (1). Il voulut dédier cette traduction à mademoiselle de la Vallière, alors carmélite, mais elle refusa par humilité. On raconte que Racine, invité à traduire de nouveau cette pièce ascétique, répondit « qu'on ne pouvait mieux faire « que M. de la Monnoie » ; paroles évasives qui ne prouvaient que le sentiment des difficultés d'une telle entreprise. La Monnoie, par la tournure de son esprit, était peu propre à la poésie noble; dominé par l'enjouement de son caractère, il se montait difficilement au ton de son sujet; cédant à sa facilité, il rencontrait le plus souvent des expressions vulgaires et tombait dans le prosaïsme, *sermone pedestri*. Voltaire, fidèle aux admirations de sa jeunesse, a loué exorbitamment le *Duel aboli;* c'est dans cette pièce, et dans celle que la Monnoie composa sur l'éducation du Dauphin, qu'il a semé ses meilleurs vers : il y a de la force et du mouvement; mais les négligences et les inversions vicieuses y forment de trop fréquentes disparates. Le poëte a mieux réussi dans ses épigrammes et ses contes, imités pour la plupart, et qui ne demandaient que du naturel et de la vivacité (2). Il fit surtout une heureuse application de son talent en écrivant des *Noëls* dans le patois de son pays. Aimé Piron, père de l'auteur de la *Métromanie* et apothicaire à Dijon, s'était déjà essayé dans ce genre; et ses petites pièces, adaptées aux circonstances, avaient joui d'une vogue extraordinaire. La Monnoie lui reprocha un jour sa manière ex-

(1) Cette pièce, qui se retrouve dans la *Vie de Ste-Thérèse*, par Villefore (1712), et dans l'*Esprit de Ste-Thérèse* (*voy.* EMERY), parut pour la première fois dans les *Mémoires* de Trévoux (de septembre 1702, p. 85-97), avec le texte espagnol.

(2) Parmi les bons morceaux de la Monnoie, on peut encore ranger une quinzaine d'énigmes en forme de sonnets, dont quelques-unes sont supérieures à tout ce qu'on avait alors de mieux en ce genre, et les trois pièces qu'il a traduites sur le vin de Bourgogne, le vin de Champagne et le cidre. Grenan, professeur au collége d'Harcourt, avait célébré en vers saphiques la préférence donnée au bourgogne par Fagon, premier médecin de Louis XIV. Coffin (*voy.* ce nom) défendit le champagne dans une ode alcaïque, et il gagna sa cause au Parnasse, tandis que son adversaire la gagnait à la faculté de médecine de Paris. Coffin ayant traité le cidre de *limon de la Neustrie*, un poëte normand, Charles Ybert, releva cette provocation par une pièce en vers latins.

péditive qui l'empêchait de mettre dans ses compositions tout l'art et toute la finesse dont elles étaient susceptibles. L'apothicaire le défia de faire mieux, et il répondit en publiant treize *Noëls*, sous le nom de Gui *Barozai*, dénomination par laquelle on désignait les riches vignerons de la Côte, porteurs de bas à coins de couleur rose. Seize autres *Noëls* parurent la même année (1700), et l'on put dire que la Monnoie avait tué son devancier. Ces chants populaires, où des grâces toutes nouvelles ornaient un dialecte naïf, mais pauvre et borné dans ses moyens, et où le sel de la satire remplaçait quelquefois une gaiet toujours ingénieuse, furent bientôt dans toutes les bouches; ils pénétrèrent à la cour et y furent chantés. Des voix discordantes troublèrent ce concert de louanges; une piété méticuleuse crut apercevoir dans des couplets, tout au plus malins, le dessein formel de tourner la Bible en ridicule. Un nommé Magnien, vicaire à Dijon, déjà plusieurs fois repris pour les écarts de son zèle, fit en chaire une violente sortie contre l'élégant badinage dont les mondains se laissaient charmer. Vers ce temps-là, un missionnaire qui avait opéré beaucoup de conversions à Dijon fit, dit-on, brûler entre autres livres, sur la place publique, le *Josèphe* d'Arnauld d'Andilly, attendu que tout ce qui venait d'un janséniste était suspect. La Monnoie n'était donc pas rassuré par son orthodoxie et par la régularité de ses mœurs. Ses *Noëls* furent déférés à la censure de la Sorbonne; mais, quoi qu'en ait dit Voltaire, elle évita contre l'avis de neuf de ses docteurs le ridicule de fulminer en pareille occasion. La Monnoie se vengea de ses détracteurs par le sarcasme, et voulant multiplier ses lecteurs et donner un démenti à Dumay, qui, très-versé dans le patois bourguignon, trouvait dans les *Noëls* la preuve d'une connaissance imparfaite de ce dialecte, il composa un *Glossaire* des mots bourguignons les plus difficiles à entendre. Ce fut pour lui un cadre où il fit entrer une érudition agréable et où il sut glisser de piquantes anecdotes; de ce nombre est l'extrait d'un sermon de St-Vincent Ferrier, *sur le devoir conjugal*, morceau qui a beaucoup d'affinité avec le *Calendrier des vieillards* de la Fontaine, et qui est un monument précieux de l'innocence de l'orateur, ainsi que de la simplicité du temps. La Monnoie passait de ces débauches d'esprit à l'étude réfléchie des écrivains de l'antiquité; quoiqu'il ne se fût appliqué au grec que vers l'âge de quarante ans, si nous en croyons d'Olivet, il était aussi versé dans la littérature grecque que dans celle de Rome. Il avait un goût particulier pour faire des vers dans l'une et l'autre langue. C'est ainsi qu'il traduisit en latin son poëme du *Duel*, que, dans cette forme, il préférait à l'original, et qu'il mit en grec plusieurs odes d'Horace et la sixième satire de Boileau. La langue espagnole et la littérature italienne lui étaient aussi très-familières, et les *Ricovrati* de Padoue lui envoyèrent des lettres d'académicien en 1687. Ses correspondances avec les savants avaient répandu dans toute l'Europe sa réputation de philologue consommé. Nicaise, qui se faisait un plaisir d'épargner quelques lettres à la paresse de son ami, le plaça très-haut dans l'estime de Bayle. Ce philosophe, reconnaissant des utiles matériaux et des nombreuses observations que la Monnoie lui avait fait passer pour améliorer la première édition de son *Dictionnaire*, rendit un hommage solennel à l'érudition saine, étendue et ornée de son bienveillant auxiliaire. En 1707, la Monnoie consentit enfin à venir à Paris avec ses livres. Sa modestie put seule, pendant plusieurs années, l'écarter de l'Académie française; il y fut reçu à l'unanimité, en 1713, à la place de Régnier-Desmarais. On a imprimé sans fondement qu'il fut dispensé des visites d'usage. Son élection offrit une particularité plus intéressante. Trois cardinaux, membres de l'Académie, l'y portaient avec vivacité, mais comme dans les assemblées le directeur, le chancelier et le secrétaire avaient seuls des fauteuils, l'étiquette, faisant à leurs éminences une loi de ne point se confondre avec la foule sur des siéges inférieurs, les empêchait d'assister aux séances et de donner leurs voix à leur protégé. Louis XIV leva cette difficulté, en faveur de l'égalité académique, en accordant quarante fauteuils à la compagnie. En 1715, la Monnoie se vit compromis dans de nouvelles tracasseries par la publication du *Menagiana*. En corrigeant les erreurs de Ménage, en éclaircissant certains articles, il céda à la tentation d'y intercaler une partie des remarques curieuses dispersées dans son portefeuille. Des esprits scrupuleux trouvèrent mauvais qu'il eût levé le voile sur certaines personnes, et qu'il eût mêlé à ses citations des traits un peu libres. Le livre fut arrêté et soumis à des censeurs, avec lesquels il fallut composer. La Monnoie eut assez bon marché d'eux, servi qu'il fut par leur impéritie et par le crédit du cardinal de Rohan. Après les avoir comparés au Bridoie de Rabelais, il s'applaudissait de leur « bonté à laisser par-ci par-là des « articles plus licencieux que ceux qu'ils avaient « supprimés. » Il prépara lentement les corrections exigées, et l'édition eut le temps de s'écouler sans cartons. Tandis qu'il jouissait paisiblement de la considération due à ses travaux, le système de Law le dépouilla de toute sa fortune convertie en rentes sur l'Etat, et le força de vendre jusqu'à ses médailles académiques. A ces pertes se joignit celle d'une compagne qu'il chérissait; sa sérénité n'en fut point altérée. Les consolations de l'amitié, le produit de sa bibliothèque, dont l'acquéreur lui laissa l'usage pendant sa vie, une pension de six cents francs qu'il dut à la générosité du duc de Villeroi, une autre d'égale valeur que lui firent des libraires, pour prix de ses remarques sur Baillet et sur l'Anti-

Baillet, le conduisirent sans regrets au terme de sa vieillesse, arrivé le 15 octobre 1728. De ses quatre enfants, trois embrassèrent la vie religieuse. L'aîné, marié à Paris, fut le père d'un célèbre avocat au parlement. Ce dernier, dit Lacretelle, était un homme plein de finesse dans les idées comme dans la figure; il portait au barreau le ton d'une conversation agréable et facile; et ses qualités aimables lui avaient concilié l'attachement et le respect. La douceur, la modestie et l'urbanité de Bernard la Monnoie lui avaient fait de nombreux amis. Sa gaieté, quelquefois grivoise, perce dans ses contes et ses épigrammes; mais on se tromperait si l'on en tirait quelque induction contre ses mœurs : elles étaient irréprochables de tout point; et naturellement insouciant, il ne paraît pas qu'il ait jamais pensé à justifier son anagramme : *Io amo le donne.* C'est uniquement comme critique et philologue que la Monnoie a conservé sa célébrité; encore est-on un peu fondé à lui reprocher la frivolité de ses recherches. Burman s'en exprimait durement en l'appelant *indefessus nugarum indagator*. La Monnoie avait pourtant trouvé grâce en Allemagne; et dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, dirigés par Leibniz, il était qualifié de *vir omnis elegantiæ peritissimus et studiosissimus*. Personne parmi ses contemporains ne possédait mieux l'histoire littéraire et ne le lui disputait en connaissances bibliographiques. Il est néanmoins remarquable qu'il n'eut que des notions superficielles sur nos trouvères, sur leurs fabliaux et sur toutes ces vieilles ébauches de notre langue encore grossière, qui ont été si complétement exploitées dans ces derniers temps. La Monnoie était encore un homme de goût. Il abjura toute superstition dans son culte pour les anciens, et se prononça franchement en faveur de l'*OEdipe* de Voltaire. Il avouait hautement la préférence que lui paraissait mériter la culture de notre langue; et il se bornait à féliciter Santeul de s'être emparé par ses hymnes du seul coin de réserve qui restât aux vers latins. Les siens ont été insérés, ainsi que ses vers grecs, dans le recueil des *Recentiores poëtæ selecti*, par d'Olivet. Ses poésies françaises, entremêlées, sans discernement, de morceaux qui n'étaient pas de lui, furent publiées d'abord par Sallengre sur des copies incorrectes et tronquées, la Haye, 1716, in-8°; l'abbé Joly rassembla de nouvelles poésies pour faire suite au volume précédent, Dijon, 1743, in-8°. Rigoley de Juvigny, dans ses *OEuvres choisies de la Monnoie*, la Haye (Dijon), 1770, 2 vol. in-4°, ou 3 vol. in-8°, divisés en 9 livres, ne fit guère que reproduire le fond de ces trois éditions; il entassa, sans méthode comme sans goût, tous les matériaux qui se trouvèrent sous sa main, et il ne jugea pas à propos de comprendre les *Noëls* dans sa compilation. Ses additions consistent principalement dans le discours de la Monnoie à l'Académie et en rognures de ses lettres (1). Mercier de St-Léger, et après lui Chardon de la Rochette, avaient promis de suppléer à l'ineptie de Rigoley, en élaguant considérablement son recueil et en publiant, avec un choix de mélanges philologiques de la Monnoie, d'élégantes pièces de vers que le pauvre éditeur avait oubliées. Ce projet n'a point reçu d'exécution (2). Voici la liste des productions de la Monnoie qui complètent la collection de Rigoley : 1° *Noei borguignons de Gui Barozai, ai Dioni* (Dijon), 1720, pet. in-8°, avec le glossaire et la musique. M. Louis Dubois, ancien bibliothécaire à Lisieux, a donné le texte plus épuré, plus complet des *Noëls* et autres poésies bourguignonnes de la Monnoie, Châtillon, 1817, in-12. Ce n'était que l'annonce d'un travail plus considérable pour lequel il a été gagné de vitesse par Peignot, qui a donné un *Essai historique et bibliographique sur les ouvrages publiés en patois bourguignon, particulièrement sur les Noëls de la Monnoie, et le Virgile Virai en vers* (3). 2° *Menagiana*, Paris, 1715, 4 vol. in-12 (*voy.* MÉNAGE). La Monnoie a rassemblé à la fin du 4e volume quelques pièces qui méritent plus particulièrement l'attention des curieux : 1. *Lettre au président Bouhier sur le prétendu livre des Trois imposteurs*. Il y démontre, par une suite de raisonnements sans réplique, qu'aucun de ceux qui ont cité cet ouvrage ne l'avait vu, et que, comme il est impossible, quelque rare qu'on le suppose, qu'il ait échappé aux recherches de tant d'érudits, on en doit conclure qu'il n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques impies. Cependant un téméraire, qui spéculait sur la crédulité des amateurs, a publié un ouvrage sous le titre fameux : *De tribus impostoribus, anno* MDIIC (1598), pet. in-8° de 48 pages. Un exemplaire de cette édition, tirée certainement à un très-petit nombre, est annoncé dans le catalogue de Crevenna; un second, acheté au

(1) Voyez d'autres fragments de Lettres de la Monnoie, *Magasin encyclopédique*, 1807, t. 3.

(2) On a fait un nouveau choix des poésies de la Monnoie, Paris, 1780, in-12; et quelques-uns de ses contes ont été insérés par Nougaret à la suite de ceux de Vergier, ibid., 1801, 2 vol. in-12.

(3) Voici la série des diverses éditions de Noëls: 1re, *Noei tô nôvea* (au nombre de 13), *composai en lai rue du Tillo*, Dijon, 1700, in-12; — 2e, ibid., même année, in-12, avec 16 nouveaux noëls *composai an lai rue de la Roulotte;* — 3e, 1701, in-12; — 4e, *Pleumeire* (Dijon), sans date, in-12; — 5e (avec l'*Epôlôgie dé Noei*, qui avait paru à part en 1706), Lucsambor (Dijon), 1717, in-12; — 6e (cotée 4e), bonne édition, donnée par le président Bouhier, Dijon, 1720, in-8° de 416 pages, avec le Glossaire; elle a servi de type aux éditions suivantes, qui en ont scrupuleusement reproduit toutes les fautes, et n'ont pas manqué d'y en ajouter : il y eut deux réimpressions des noëls dans la même année. — 7e, Dijon, 1724, in-12; — 8e (cotée 5e), avec les pièces d'un autre auteur, 1737, in-12; — 9e, Dijon, Defay, 1738, avec la musique à la fin; — 10e, de 1748, in-12; — 11e (cotée 5e), de 1772 ou environ, in-8° de 416 pages; — 12e, Dijon, 1776, in-8°; — 13e, vers 1780, in-12, sans le Glossaire; — 14e, vers 1782, in-12, id.; — 15e (cotée 7e), in-24 de 170 pages, Dijon, 1792, avec un abrégé du Glossaire; — 16e édition de 1817, procurée par l'auteur de cette note. Un amateur s'est donné la peine de mettre les noëls en vers français; cette pitoyable traduction se trouve dans un livre très-rare, *Recueil des pièces choisies, rassemblées par les soins du Cosmopolite*, 1735, in-4° (*voy.* les articles D'AIGUILLON, GRECOURT et MONCRIF). Cette traduction a été reproduite par P.-S. Carron, sous la même date, in-8° de 24 pages, non compris le titre. D—B—S

prix exorbitant de quatre cent soixante-quatorze francs à la vente du duc de la Vallière, est conservé à la bibliothèque de Paris, et M. Renouard en possédait un troisième, dont il a donné une notice assez détaillée dans son *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* (t. 1er, p. 118). L'examen que M. Brunet a fait de ce livre l'a mis à même de décider qu'il a été imprimé en Allemagne, ou tout au moins à l'imitation des éditions de ce pays, dans le courant du 18e siècle. La note, avec la date manuscrite de 1762 que porte cet l'exemplaire, semble à Renouard une preuve décisive que l'abbé Mercier de St-Léger n'a eu aucune part à cette édition. (*Voy.* le *Man. du libraire*, t. 3, p. 355; les *Questions de littérature légale*, de Nodier, p. 83, et le *Dictionnaire des anonymes*, t. 3, p. 560.) Quant à la prétendue traduction française de ce livre, elle est évidemment de l'invention de quelqu'un de nos esprits forts de ces derniers temps. On trouvera dans le *Dictionnaire* de Prosper Marchand (t. 1er, p. 312) la notice de tous les écrits qui ont paru pour repousser ou pour soutenir l'existence du traité *De tribus impostoribus*. 2. *Dissertation sur le Moyen de parvenir*. La Monnoie prouve que Beroalde de Verville en est l'auteur. 3. Autre *Dissertation sur le Songe de Poliphile* (*voy.* F. Colonna). 4. Enfin, *Dissertation sur la célèbre Epigramme latine de Pulci sur un hermaphrodite* (*voy.* Pulci). 3° *Remarques sur les Jugements des savants de Baillet* (*voy.* Baillet). Elles sont intéressantes et supposent une immense lecture. La Monnoie se refusa aux instances vindicatives du président Cousin, qui voulait qu'il les publiât du vivant de Ménage. 4° Des *Observations sur le Cymbalum mundi* et *sur les Contes de Bonaventure Desperriers*, publiées par P. Marchand dans les éditions qu'il a données de ces deux ouvrages; 5° *Remarques sur le Poggiana* (de Lenfant), Paris, 1722, in-12; 6° une *Préface* et des *Notes* sur les *Nuits* de Straparole. La Monnoie méprisait beaucoup ces contes italiens; il n'en exceptait que deux ou trois, qu'il a imités. 7° Deux *Préfaces* pour la *Pancharis* de Bonnefons; 8° des *Notes sur la Bibliothèque choisie et sur les Opuscules de Colomiès;* 9° une *Dissertation sur le Passavant* de Th. de Bèze; la *Vie* du poëte Sarrazin, dans le tome 1er des *Mémoires* de Sallengre; 10° une *Lettre à l'abbé Conti sur les principaux auteurs français*, dans le tome 7 de la *Bibliothèque française*. Elle ne va que jusqu'à 1725. Rigoley a cru sérieusement que Voltaire en avait eu besoin pour son *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV*. 11° La *Vie* de Pyrrhon, traduite du grec de Diogène-Laërce, et quelques autres morceaux, dans la continuation des *Mémoires de littérature* (par Desmolets), t. 3 et 6; 12° *Lettre à Maittaire, contenant diverses remarques sur les Annales de l'imprimerie et sur la vie des Estienne*, Dresde, 1712, in-8°, et insérée dans la *Bibliothèque anglaise* (*voy.* Maittaire); 13° *Remarques sur les Bibliothèques de Lacroix-Dumaine et Duverdier*, Paris, 1772, 6 vol. in-4° (*voy.* Rigoley de Juvigny). La Monnoie fut encore l'éditeur du *Recueil des pièces choisies, tant en prose qu'en vers*, la Haye (Paris), 1714, 2 vol. in-12. Leduchat pour son Rabelais, Coste pour son Montaigne, Brossette pour son commentaire de Boileau, Gibert pour ses Jugements sur les rhéteurs, Sallengre pour l'Histoire de Montmaur, durent beaucoup à ses communications; il ne fut pas moins utilement consulté par l'abbé d'Olivet pour l'édition des lettres de Pogge, par Morabin et d'Olivet pour plusieurs de leurs traductions. Il laissa en manuscrit des *Observations sur l'Anacréon* de Régnier-Desmarais, et des *Remarques sur les vies des jurisconsultes*, de Taisand. Le fils de celui-ci n'eut pas l'esprit de profiter de ces *Remarques* pour rendre moins fautive et moins pauvre la compilation de son père. La Monnoie avait commencé un travail sur la farce de *Patelin;* mais le déplacement d'un directeur de la librairie, sur la tolérance duquel il comptait, lui fit poser la plume. La même considération l'empêcha de tirer de son portefeuille un *Commentaire sur Melin de St-Gelais*. On lui a faussement attribué une part à l'édition des *Anciens poëtes français*, imprimée chez Coustellier, et une *Vie* de Bayle, qui parut à la tête du *Dictionnaire*, édition de 1715, et séparément à Amsterdam, 1716, et dont l'auteur était un abbé Du Revest. D'Alembert regrettait la perte des *Recherches*, de la Monnoie, *sur les livres proscrits ou condamnés au feu*. Peignot nous en a dédommagés par son *Dictionnaire* sur le même objet, Vesoul, 1806, 2 vol. in-8°. F—t et W—s.

MONNOT (Pierre-Étienne), sculpteur distingué, né à Besançon vers 1660, alla jeune en Italie, où il se perfectionna dans la pratique de son art, par les leçons des plus habiles maîtres et par l'étude réfléchie de l'antique. On lui confia en 1690 l'exécution du tombeau en marbre élevé au pape Innocent XI, dans une des chapelles latérales de la basilique de St-Pierre. Le talent qu'il montra dans cette grande composition, lui mérita des protecteurs; et il fut chargé successivement de différents travaux, entre autres de deux statues colossales des apôtres St-Pierre et St-Paul, qui décorent l'église de St-Jean de Latran. Il fut aussi employé par l'empereur Léopold (1) et par l'électeur de Hesse, qui lui commanda les copies des plus belles statues antiques, qu'on voit encore dans le palais et les jardins de Cassel. Monnot fut anobli par le souverain pontife et décoré du titre de chevalier; il était l'un des directeurs de l'académie de St-Luc. Il mourut à Rome vers 1730, dans un âge avancé. W-s.

MONNOT (Antoine), anatomiste, né en 1765 à Besançon, fut reçu en 1788 membre du collége

(1) M. Grappin (*Histoire du comté de Bourgogne*) dit que Monnot fut attiré à Vienne par l'empereur Léopold, et qu'il y mourut au commencement du 18e siècle; c'est une erreur : cet artiste n'a jamais quitté l'Italie.

de chirurgie de cette ville et nommé, l'année suivante, démonstrateur d'anatomie à l'université, dont la suppression le laissa sans emploi. Il ne tarda pas d'être attaché au service des hôpitaux militaires et fut rappelé, en 1794, à Besançon, pour remplir la place de professeur d'accouchements, vacante par la mort de Nedey (*voy.* ce nom). Il ouvrit, à la même époque, un cours gratuit d'anatomie pour les élèves de l'école de dessin, et fut enfin désigné en 1807 l'un des professeurs de chirurgie de l'école secondaire de médecine, place qu'il a remplie avec beaucoup de zèle. Il est mort le 4 juillet 1820, emportant les regrets des pauvres qu'il soignait dans leurs maladies avec un désintéressement extraordinaire. Monnot a publié différents opuscules : *Description d'une nouvelle machine* pour obtenir l'extension continuée dans les fractures des extrémités inférieures, 1791, in-8°; — *Introduction à l'étude de l'anatomie,* 1791; — *Observations* sur une grossesse de trompe, communiquée à l'académie royale de chirurgie, 1791; — sur le déchirement du col de la matrice dans l'accouchement, 1792; — sur une fistule biliaire et sur les succès obtenus par l'emploi du cautère dans les maladies cancéreuses, 1793; — *Précis d'anatomie* à l'usage des élèves de l'école de dessin, 1799, — *Observations* sur l'hydrophobie, 1799; — sur une perte de sang et l'emploi du galvanisme, comme dernier moyen curatif dans ces sortes d'accidents, 1818. Il a laissé imparfait un *Manuel pratique des accouchements.* W—s.

MONNOT (Jacques-François-Charles), conventionnel, né vers 1743, était homme de loi avant la révolution. Il devint, en 1790, vice-président de l'administration départementale du Doubs, et fut député en 1791 à l'assemblée législative, puis à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI en ces termes : « Louis, conspirateur, « a mérité la mort; et, comme il est évident pour « moi que les prétendants ont toujours eu plus « d'obstacles à surmonter que ceux qui sont en « titre, je pense que l'intérêt du peuple est ici « d'accord avec la justice, et en conséquence, je « vote pour la peine de mort. Point de sursis. » Monnot travailla ensuite beaucoup dans le comité des finances. En avril 1794, il fut secrétaire de la convention; en novembre, il combattit un projet de décret tendant à saisir les biens des étrangers, tant en France que dans les pays conquis. A la fin de 1795, il passa au conseil des cinq-cents, continua de s'y occuper de finances et présenta sur cet objet plusieurs rapports en 1796 et 1797, notamment sur les mandats, sur le rétablissement d'une loterie nationale et sur le timbre. Il sortit du corps législatif en mai 1798, et fut l'un des candidats pour la place de commissaire de la trésorerie. Il obtint ensuite la recette générale du département du Doubs qu'il céda à son fils en 1812. Compris en 1816 dans la loi de bannissement contre les régicides, Monnot se réfugia en Suisse. L'année suivante, il fut accusé d'avoir enfreint son ban, d'être rentré dans le département du Doubs et d'avoir disparu au moment où l'autorité allait se saisir de lui. Cette infraction entraînait la peine de la déportation. Au jour fixé pour l'audience de la cour d'assises, le fils de l'accusé se présenta pour plaider l'excuse d'absence légitime et pour demander la nullité de la procédure. Le substitut du procureur général avait conclu à ce qu'elle fût déclarée valable; mais la cour, ayant été d'avis qu'il s'agissait d'une question d'identité, laquelle ne pouvait s'établir que dans le cas où la personne de l'accusé aurait été saisie, rendit un arrêt contraire. Monnot mourut pendant son exil. M—d j.

MONNOYE (Anselme-François-Marie de la), littérateur, naquit à Paris vers 1770. On lui doit une édition des *Œuvres* de Charles-Albert Demoustier, Paris, 1803, 2 vol. in-8°, ou 5 vol. in-18, et une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée,* 1818, in-8°. C'est un ouvrage médiocre et qui ne peut pas même être comparé à celui de Baour de Lormian. La Monnoye mourut à Paris le 19 juillet 1829. Z.

MONNOYER. *Voyez* Monoyer.

MONOD (Pierre), jésuite et confesseur de Madame Royale Christine de France, fille de Henri IV, femme de Victor-Amé Ier, duc de Savoie, naquit en 1586 à Bonneville, d'un père sénateur à Chambéry; ce qui a fait dire à Moréri qu'il était né dans cette dernière ville. Entré chez les jésuites à l'âge de dix-sept ans, Monod fut d'abord destiné à enseigner les humanités au collége de la Roche, petite ville de sa province; il professa ensuite la rhétorique, la philosophie et devint recteur du collége de Turin. Ses connaissances, son habileté dans les affaires et ses qualités personnelles lui acquirent l'affection et l'estime du duc Charles-Emmanuel Ier, de son fils Victor-Amé et de la princesse Christine : celle-ci, dont il fut le confesseur, lui accorda beaucoup de confiance et ne le sacrifia, dans la suite, qu'avec peine, en faveur des intérêts du pays qu'elle gouvernait, au ressentiment du cardinal de Richelieu, comme on le verra plus bas. Quatre ans après la paix de Ratisbonne du 3 octobre 1630, l'Espagne ayant pris la ville de Trèves et fait enlever l'électeur, qui s'était mis sous la protection de la France, celle-ci ménagea contre Philippe IV une ligue dans laquelle entrèrent la Hollande, le duc de Parme et le duc de Savoie. Victor-Amé, qui n'avait pris que par force le parti de la France, fut cependant le plus utile de ses alliés dans la guerre d'Italie, par sa valeur et par son activité, particulièrement au combat de Tornavento (22 juin 1636). Aussi le cardinal de Richelieu, qui ne tarissait pas lorsqu'il faisait l'éloge de ce prince, lui donna-t-il, tant de la part de Louis XIII que de la sienne, toutes sortes de marques de satisfaction. Ces dispositions favorables que Victor-

Amé trouvait à la cour de France, lui firent juger le moment opportun pour une négociation qu'il avait en vue. Le pape Urbain VIII avait changé en 1630 le titre d'*illustrissime* que portaient les cardinaux, en celui d'*éminentissime*, ne leur permettant de recevoir désormais le premier titre que de la part des empereurs et des rois. La république de Venise, par suite de ses prétentions au royaume de Chypre voulut conserver à cet égard la prérogative des rois, et le doge prit la couronne fermée. Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, ordonna à son ambassadeur à Rome de maintenir la même prérogative. Ce prince étant mort peu après, Victor-Amé, son fils, soutint ses droits au royaume de Chypre, fit aussi fermer sa couronne et prit le titre d'*Altesse Royale*. A l'époque dont nous avons parlé plus haut, voulant affermir ce titre royal dans sa maison, il chargea le P. Monod d'une mission à la cour de France pour cet objet. Le jésuite eut ordre de faire valoir les droits de la maison de Savoie au royaume de Chypre, ses grandes alliances, ses prérogatives, les services rendus à la France, la qualité particulière de Victor-Amé, beau-frère de Louis XIII, les promesses faites à son père Charles-Emmanuel, etc.; et, en conséquence, de demander que le régiment des gardes prît les armes lorsque l'ambassadeur de Savoie irait à l'audience, comme il le faisait pour les ambassadeurs des rois; enfin d'obtenir que, par la médiation du roi de France, le pape accordât, à Rome, aux ministres de Savoie les mêmes honneurs qu'à ceux des cours royales. Le P. Monod devait, avant tout, s'entendre avec le marquis de St-Maurice, ambassadeur du duc de Savoie à la cour de France : mais ayant négligé de consulter ce ministre, il agit seul, et se livrant à la pente naturelle d'un caractère impétueux et remuant, il prétendit obtenir sur-le-champ, et comme par force, ce qu'on ne voulait accorder qu'avec le temps. Ses ardentes sollicitations importunèrent le cardinal de Richelieu, qui s'opposa à ses demandes. Le jésuite, piqué de cette résistance, voulut, dit-on, se venger du cardinal et se flatta de l'espoir de le perdre à la cour. Dans ce dessein, il s'adressa au P. Caussin, confesseur du roi, et à mademoiselle de La Fayette, l'une des filles d'honneur de la reine. Le cardinal, qui découvrit tout, fit enfermer mademoiselle de La Fayette dans un monastère, éloigna le P. Caussin et obligea le P. Monod de se retirer. Victor-Amé désavoua la conduite de son envoyé. Après la mort de ce prince, le cardinal de Richelieu poursuivit sa vengeance contre le P. Monod auprès de la duchesse régente. Cette princesse ayant d'abord refusé de lui livrer le jésuite comme il l'exigeait, et même ensuite de le faire sortir des Etats de Savoie, se vit enfin dans la nécessité d'exiler son confesseur à Coni, pour donner quelque satisfaction au cardinal. Le P. Monod, irrité de cette condescendance de sa souveraine, se concerta secrètement avec le marquis de Léganez, gouverneur de Milan pour le roi d'Espagne : Léganez résolut de faire enlever le jésuite à main armée, dans la première promenade qu'il ferait hors de Coni, et de le faire conduire à Madrid, où la cour ne pouvait manquer de le voir avec un grand intérêt, eu égard à ses connaissances dans les affaires de Savoie et à l'utilité qu'on aurait cru pouvoir retirer de la possession d'un tel personnage. Le projet d'évasion ayant transpiré la veille de son exécution, Madame Royale Christine fit enfermer le P. Monod dans le fort de Montmélian, le 8 janvier 1639, et écrivit au cardinal de Richelieu « qu'il n'y aurait plus de sujets de re-« proches de part ni d'autre; qu'elle avait assuré « la personne du P. Monod et lié sa langue à « Montmélian. » Mais le prisonnier ayant encore intrigué, du fond de sa retraite, la régente le fit transférer au fort de Miolans. Le pape Urbain le réclama par l'entremise de D. Juste Guérin, évêque de Genève, comme uniquement justiciable du Saint-Siége. La mort du jésuite, qui arriva peu après, mit fin à toutes ces contestations, et toutes les agitations cessèrent avec la vie d'un homme qui, relégué dans une prison au pied des Alpes, occupait à la fois les cours de Paris, de Madrid, de Rome et de Turin, et troublait le repos d'un ministre-roi qui remuait l'Europe à son gré. Le P. Monod mourut à Miolans, le 31 mars 1644. On prétend qu'il avait refusé l'archevêché de Turin et celui de Tarentaise. Ce religieux avait des talents et de grandes connaissances : « Per-« sonnage, dit Guichenon, d'un esprit excellent, « des mieux versés de son siècle en l'histoire et « qui eut moins de fortune que de mérite. » Il était habile, éclairé, fier et entreprenant. Le P. Monod a composé les ouvrages suivants : 1° *Hermes Christianus*, Lyon, 1619, in-12, traduction d'un ouvrage français du P. Jacquinot, jésuite, ayant pour titre : *Adresse pour vivre selon Dieu dans le monde;* 2° *Recherches historiques sur les alliances royales de France et de Savoie*, Lyon, 1621, in-4°; 3° *Amedeus pacificus, seu de Eugenii IV et Amedei Sabaudiæ ducis, in suâ obedientiâ Felicis V nuncupati, controversiis commentarius*, etc., Turin, 1624, in-4°, et Paris, 1626, in-8°. Cet ouvrage, l'un des meilleurs écrits du P. Monod, a été inséré dans le 17e volume des *Annales ecclésiastiques* de Baronius. 4° *Apologie française pour la Sérénissime Maison de Savoie, contre les scandaleuses invectives intitulées Première et Seconde Savoisiennes*, Chambéry, 1631, in-4°. La première Savoisienne était d'Antoine Arnauld, avocat au parlement de Paris, et la seconde, de Bernard de Rechignevoisin, seigneur de Guron. 5° *Apologia seconda per la Casa di Savoja, tradotta dal francese*, Turin, 1632, in-4°; la traduction est de l'auteur lui-même. 6° *Trattato del titolo regio dovuto alla Serenissima Casa di Savoja, con un ristretto delle rivoluzioni del Reame di Ciprie ragioni della Casa di Savoja sopra di esso*, Turin, 1633,

in-fol. Cet ouvrage, qui parut en même temps en latin, brouilla la cour de Turin avec le sénat de Venise; il fut durement réfuté par un jurisconsulte allemand (*voy.* GRASWINCKEL). 7° *Il Capricorno, ossia l'oroscopo d'Augusto Cesare, ragguaglio dell' Academico S. L.*, Turin, 1633, in-8°; ouvrage pseudonyme, attribué sans contestation au P. Monod. 8° *L'Extirpation de la rébellion, ou Déclaration des motifs que le roi de France a d'abandonner la protection de Genève*, 2 vol., dont le premier seulement a été imprimé. On trouva dans la chambre du P. Monod, à Miolans, quelques manuscrits qui furent déposés dans la bibliothèque de l'université de Turin : 1° *Annales ecclesiastici et civiles Sabaudiæ;* — 2° *Eloge de Charles-Emmanuel Ier;* — 3° *Vie de Marguerite de Savoie, marquise de Montferrat;* — 4° *Traité de la faveur des princes;* — 5° Dictionnaire des rites religieux, sous le titre de *Hierologium alphabeticum.* (Voy. le *Moréri* de 1759.) G. M. R.

MONOD (GASPARD-JOEL), ministre de l'Eglise réformée, né à Genève en 1717, mort en 1782, cultiva les sciences pour lui-même et a laissé un nom plus cher à sa famille que célèbre dans la postérité. On n'a de lui que quelques traductions d'ouvrages anglais, parmi lesquelles nous remarquerons celles des *Lettres, Mémoires et négociations du chevalier Dudley Carleton*, 1759, 3 vol. in-12. Ce ne sont pas les Mémoires de ce dernier que Monod a traduits. Ses autres traductions principales sont celles de *Grandisson*, Leyde, 1757, 7 vol. in-12, réimprimée à Leipsick; — d'*Henriette Courteney*, 1 vol. in-12; — du *Monde*, par Adam (Moore), *ou Suite du Spectateur*, 1758, 2 vol. in-12 (*Voy.* le *Dict. des anonymes*); — de la *Philosophie morale*, d'Hutcheson, qu'il ne publia pas, parce qu'il en parut une autre malheureusement peu digne de l'ouvrage. Sa traduction de Grandisson est bien moins élégante que celle de Prévost, mais infiniment plus exacte et plus complète, en sorte que ceux qui ne pourront lire l'original et qui voudront le connaître, feront bien de lire la version de Monod. L'abbé Prévost a presque défiguré l'ouvrage de Richardson au moyen de ses suppressions, en sorte qu'il a fait mal juger l'auteur anglais. Monod n'a point mis son nom à ces traductions, non plus qu'à plusieurs bons articles qu'il a fournis aux journaux de Hollande *Bibliothèque raisonnée* et *Bibliothèque des sciences*. En 1759, la Guadeloupe ayant été occupée par les Anglais, Monod y fut envoyé comme chapelain du gouverneur et pasteur des protestants français, assez nombreux dans cette colonie. Il faisait le service dans les deux langues. Il comptait cette époque comme une des plus heureuses de sa vie et il parlait souvent avec le plus vif intérêt de l'accueil qu'il avait reçu de ces honnêtes colons, qui jouissaient pour la première fois du libre exercice de leur religion, et de la douleur qu'ils éprouvèrent quand, au bout de trois ans et demi, l'île ayant été rendue à la France, ils se virent privés à la fois de leur pasteur et de leur culte. M—N—D.

MONOD (JEAN), fils du précédent, naquit à Genève le 5 septembre 1765, et après avoir fait ses études théologiques, fut d'abord pasteur à Copenhague. Venu à Paris en 1808, il y exerça les mêmes fonctions, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, et plus tard président du consistoire de l'Eglise réformée. Il mourut le 23 avril 1836. Outre plusieurs articles insérés dans la *Biographie universelle*, on a de lui : 1° *Discours prononcé sur la tombe de Frédéric-Jacques Bast*, Paris, 1812, in-8°; 2° *Sermon d'actions de grâces pour la paix et de commémoration de la mort de Louis XVI*, Paris, 1814, in-8°; 3° *Lettres de F.-V. Reinhard sur ses études et sa carrière de prédicateur*, traduites de l'allemand, avec une notice raisonnée sur les écrits de l'auteur, par Ph.-Alb. Stapfer, Genève et Paris, 1816, in-8° (*voy.* REINHARD). P—OT.

MONOD (ADOLPHE-FRÉDÉRIC-THÉODORE), fils du précédent, célèbre pasteur protestant, né à Copenhague le 21 janvier 1802, étudia la théologie à la faculté de Genève et fut en 1826 et 1827 chapelain de l'ambassade prussienne à Naples. Appelé en 1827 à Lyon, il y exerça les fonctions de pasteur dans l'Eglise nationale jusqu'en 1831. Se conformant à la *discipline* de l'Eglise, il refusa de donner la communion à des personnes qui menaient notoirement une vie scandaleuse, et, pour ce fait, fut destitué par le consistoire dont il était président. Cette destitution fut confirmée par le ministre des cultes en 1832. Il resta à Lyon, de 1831 à 1836, pasteur d'une église indépendante. Appelé à Montauban comme professeur dans une faculté de l'Eglise nationale, il y resta professeur de 1836 à 1847. Appelé à Paris comme pasteur suffragant, il y servit en cette qualité de 1847 à 1849. A la retraite de M. Frédéric Monod, son frère, il fut nommé pasteur à sa place, et exerça ces fonctions de 1849 à 1856; mais les deux dernières années de son ministère furent troublées par une cruelle maladie qui l'emporta, à Paris, le 6 avril 1856, à l'âge de 54 ans. Adolphe Monod fut le prédicateur le plus éloquent, en même temps que le défenseur le plus habile du protestantisme. Ses livres de controverse réunissent ces deux qualités à un degré distingué. Plus porté à faire luire aux yeux de ses auditeurs les espérances du salut, il sut aussi les faire trembler en leur rappelant les effrayantes menaces de Dieu contre les incrédules. C'est du sermon intitulé *Compassions de Dieu pour les chrétiens inconvertis*, que M. Michelet disait : « Ceux qui l'ont entendu en tremblent « encore. » Les ouvrages qu'il a laissés sont : 1° ses *Sermons*, publiés par brochures détaillées à Lyon, à Montauban et à Paris, recueillis par lui pour une réimpression et partagés en trois séries : 1. Sermons de Lyon, 1827-1836, 1 vol.;

2. Sermons de Montauban, 1836-1847, 1 vol.; 3. Sermons de Paris, 1847-1856, 2 vol. La première série parut de son vivant en 1855; les autres ont été publiées par sa famille, qui y a ajouté quelques sermons inédits, Paris, Ch. Meyrueis et Cie, in-8°. 2° *Lucile ou la lecture de la Bible,* ouvrage de controverse composé pour un concours, et couronné. Il fut publié pour la première fois à Montauban en 1841, in-8°, fut depuis réimprimé souvent et traduit en plusieurs langues. 3° Une brochure de circonstance : *Pourquoi je demeure dans l'Eglise établie,* à l'occasion de la retraite de son frère, M. Frédéric Monod, et de quelques autres pasteurs, Paris, 1849, in-8°; 4° les *Adieux d'Adolphe Monod*, ou recueil d'allocutions prononcées pendant les six derniers mois de sa vie, recueillies par sa famille et publiées après sa mort. Cet ouvrage a été aussi traduit en plusieurs langues et souvent édité. La première édition est de Paris, 1856, Ch. Meyrueis et Cie, in-8°. 5° Quelques *Discours* de circonstance, en particulier des Discours prononcés à Montauban devant la faculté de théologie; deux brochures : 1. *Appel aux chrétiens de France et de l'étranger en faveur de l'Eglise évangélique de Lyon,* 1833; 2. *Récit des conférences entre quelques catholiques romains et l'auteur*, Lyon, 1835; réimprimé à Paris, 1860. Enfin plusieurs articles insérés dans des journaux religieux. H. M.

MONOD (Henri), cousin germain de Jean Monod, magistrat et littérateur, naquit en 1753 à Morges, dans le canton de Vaud. Après avoir fait en Suisse ses premières études, il alla étudier le droit à l'université de Tubingue, où il se lia avec son compatriote la Harpe, devenu ensuite général et précepteur de l'empereur Alexandre, mais qui alors était proscrit pour avoir pris part à des intrigues politiques tendant à soustraire le pays de Vaud à la domination du canton de Berne. La Harpe réussit à faire partager ses opinions par son ami, qui, étant retourné dans son pays, où il fut investi d'une charge importante, contribua puissamment à détacher du canton de Berne le pays de Vaud, qu'on éleva enfin au rang de canton. Monod eut beaucoup de part aux mouvements politiques de la Suisse à cette époque (*voy.* la Harpe), et il fut ensuite l'un des dix députés qui allèrent discuter à Paris l'acte de médiation par lequel la paix fut rétablie et maintenue pendant onze ans. La tranquillité de la Suisse ayant été assurée en 1803 par son traité d'alliance avec la France, Monod renonça à toute fonction publique et ne quitta sa famille que pour remplir quelques missions. En 1811, il se détermina à rentrer au petit conseil, dont il avait déjà été président. Lorsque les événements de 1814 remirent presque au hasard le sort de la Suisse, Monod se présenta avec des lettres de la Harpe à l'empereur Alexandre, et il en reçut la promesse que l'intégrité du territoire suisse serait respectée. Envoyé à la fin de 1814 à la diète de Zurich, il fut chargé par elle d'aller complimenter Louis XVIII. Après le débarquement de Napoléon sur les côtes de Provence, Monod eut la commission de protéger avec la milice les frontières du canton de Vaud. Enfin, quand la nouvelle constitution helvétique eut été garantie par les huit principales puissances de l'Europe, il fut nommé un des landammans de son canton et siégea au conseil d'Etat. Monod mourut le 13 septembre 1833. On a de lui : 1° *Coup d'œil sur les principales bases à suivre dans la législation de l'Helvétie, d'après un système social,* Lausanne, 1799, in-8°; 2° *Correspondance entre le colonel Desportes de Crassier et le citoyen Henri Monod,* Berne, 1805, in-8°; 3° *Observations de Henri Monod sur la partie de sa correspondance avec le colonel G. Desportes;* 4° des *Mémoires*, Francfort et Paris, 1805, 2 vol. in-8°; 5° le *Censeur, ou Lettres d'un patriote vaudois à ses concitoyens*, sans nom d'auteur, Lausanne, 1808, in-8°; 6° la *Folie du jour, ou Conversation entre quelques membres du cercle des Gobe-Mouches,* sans nom d'auteur; 7° *Lettres écrites de Lausanne à S. Ex. M. le comte d'A..., ministre de...; auprès de...,* 1814, in-8°. P—ot.

MONOYER (Jean-Baptiste), nommé communément *Baptiste*, peintre de fleurs, naquit à Lille en Flandre, en 1634. Il vint fort jeune à Paris, et s'y fit bientôt distinguer. L'Académie l'admit dans son sein en 1665, et son tableau de réception fit longtemps l'ornement des salles de cette compagnie. Le genre de son talent ne lui permettant pas d'être professeur, l'Académie par une distinction honorable le nomma conseiller en 1679. Lord Montagu le choisit pour orner de fleurs et de fruits le grand salon, l'escalier et une partie des appartements de son hôtel à Londres; Lafosse et Rousseau, si fameux dans la perspective, travaillèrent avec lui à la décoration de cet hôtel. Monoyer s'y surpassa, et ses peintures charmèrent tellement lord Montagu, qu'il combla l'auteur de bienfaits, et le décida même à se fixer à Londres. Kneller tenait alors en Angleterre le premier rang comme peintre de portraits : pour donner à ses ouvrages une nouvelle valeur, il composa des fonds dans lesquels il faisait entrer des fleurs; et c'est à Baptiste qu'il en confiait l'exécution. Cet artiste mourut à Londres en 1699. Ses desseins sont peu communs en France : l'Angleterre en possède davantage, mais comme il ne peignait jamais que d'après nature, il dessinait rarement. On voit cependant au musée du Louvre huit de ses tableaux représentant des *Vases* avec des fleurs. Ceux de ses dessins que l'on connaît sont remarquables par la légèreté de la main, la finesse de la touche et le moelleux des tons. L'hôtel de Bretonvilliers fut décoré par lui. On voit dans la chapelle du Grand-Trianon une *Annonciation* de Lafosse, entourée d'une guirlande de fleurs peinte par Monoyer : c'est un de ses plus beaux ouvrages. Il eut un fils, *An-*

toine Monoyer, qui cultiva la peinture, fut nommé à l'Académie en 1704, mais qui n'a point acquis la réputation de son père. P—s.

MONPERLIER (J.-A.-M.), auteur dramatique, naquit à Lyon le 13 juin 1788. Son père combattit avec courage pour la défense de cette ville, lors du siége de 1793, et il eut beaucoup à souffrir pour se soustraire à la fureur des conventionnels victorieux. Le jeune Monperlier fut voué à l'état de dessinateur de fabrique; mais, en étudiant cet art, il se livrait à son goût pour les lettres, et ce qui n'était d'abord qu'un délassement, devint pour lui une ressource plus prompte que la profession de dessinateur. Quelques pièces qu'il fit représenter sur le théâtre de Lyon furent accueillies favorablement. Le public se montra d'autant plus bienveillant, qu'il savait que l'auteur consacrait le produit de ses travaux à l'entretien d'une nombreuse famille, dont il était l'unique soutien. En 1814, il publia une ode intitulée *l'Ombre de Henri IV*, dans laquelle il célébra avec enthousiasme le retour des Bourbons. Cette pièce se faisait surtout remarquer par les sentiments qui l'avaient inspirée, et il n'en fallut pas davantage pour que l'auteur fût vivement persécuté par les partisans de Napoléon, pendant les cent-jours de 1815. Ces persécutions ayant cessé au second retour des Bourbons, Monperlier signala encore son attachement à leur cause dans une pièce de poésie qui remporta le prix extraordinaire proposé par l'académie de Lyon. Cette pièce, intitulée *le Retour des Bourbons*, Lyon, 1815, et Paris, 1816, in-8°, fut couronnée le 21 décembre 1815. Dans l'intervalle l'auteur était venu à Paris. Il fit représenter, sur les théâtres secondaires, plusieurs ouvrages, qui joints à des poésies fugitives et à des chansons, lui acquirent un rang distingué parmi les littérateurs de l'époque. Monperlier mourut vers 1820. Outre les deux poëmes dont nous avons parlé, il a publié : 1° Le *Cimetière*, suivi de la *Mort d'Oscar*, d'un *Voyage au Mont-Cindre*, poëmes, et de quelques autres pièces fugitives, Lyon, 1811, in-18; 2° *le Château de Pierre-Scize, ou l'Héroïsme*, mélodrame en trois actes et en prose, Lyon, 1812, in-8°; 3° *les Femmes infidèles, ou l'Anneau de la reine Berthe*, opéra-vaudeville en trois actes et en prose, Lyon, 1812; Paris, 1818, in-8°; 4° *Mon oncle Tobie, ou Plus de cloison*, comédie-vaudeville en un acte, Lyon, 1812, in-8°; 5° *Poëmes et poésies fugitives*, Lyon, 1812, in-18; 6° le *Siége de Tolède, ou Don Sanche de Castille*, mélodrame en trois actes et en prose, Lyon, 1813, in-8°; 7° *les Voisins brouillés, ou les Petits propos*, tableau villageois en un acte, Lyon et Paris, 1813, in-8°; 8° *le Joueur de flûte, ou les Effets de l'harmonie*, opéra-comique en un acte, Lyon, 1813, in-8°; 9° *Charles de Blois, ou le Château de Becherel*, mélodrame historique en trois actes et en prose. Lyon, 1813, in-8°; 10° *Almanza, ou la Prise de Grenade*, mélodrame héroïque en trois actes et en prose, Paris, 1814, in-8°; 11° *le Prince et le Soldat*, mélodrame en trois actes et en prose, Paris, 1814, in-8°; 12° *le Gouverneur, ou une nouvelle éducation*, Paris, 1815, in-8°; 13° le *Héros du Midi*, ode qui a obtenu l'accessit du prix de poésie décerné par l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon, le 4 septembre 1816, Lyon et Paris, in-8°; 14° *le Berceau de Henri IV à Lyon, ou la Nymphe de Parthénope*, allégorie mêlée de chants et de danses, composée à l'occasion du passage de la duchesse de Berry, qui assista à la représentation, Lyon et Paris, 1816, in-8°. Cette pièce a été faite en société avec MM. Hapdé et Albertin. M—g—r.

MONPLAISIR. *Voyez* Caillavet et Montplaisir.

MONPOU (Hippolyte), l'un des élèves les plus distingués de l'école musicale de Choron, naquit à Paris en 1804. Admis dès l'âge le plus tendre, comme enfant de chœur, à la maîtrise de Notre-Dame, il eut pour premier maître M. Desvignes, digne élève de Lesueur, dans la musique d'église. Après avoir reçu, en même temps que Duprez, des leçons de musique à l'école récemment fondée par Choron, il fut nommé organiste de la cathédrale de Tours. Mais il vint bientôt à Paris, où Choron l'attacha de nouveau à son école, en qualité de répétiteur-accompagnateur. Dans les beaux concerts de l'*institution de musique religieuse*, c'était lui qui tenait le piano pour l'exécution des oratorios de Hændel, de Mozart, d'Haydn, etc. Ces concerts ont eu surtout le plus grand succès depuis 1828 jusqu'en 1832, où ils ont cessé, Choron ne recevant plus la subvention du gouvernement (*voy.* Choron). Monpou avait fait une étude approfondie des partitions des anciens maîtres, Palestrina, A. Scarlatti, Léo, Clari, Séb. Bach et Hændel. C'est à cela qu'il faut attribuer son goût prononcé pour les mélodies naïves et même parfois gothiques dans leur forme. En 1834, il se fit connaître par des romances et des ballades, qu'il chantait lui-même avec beaucoup d'expression. Malheureusement il avait choisi pour texte de ses compositions les pièces de vers les plus bizarres des poëtes romantiques. Depuis longtemps il cherchait un livret d'opéra. Il fit enfin jouer à l'Opéra-Comique les *Deux reines*, en un acte, par MM. Arnould et Soulié. L'air *Adieu, mon beau navire*, devint populaire. On remarqua aussi des chœurs bien écrits pour les voix. En 1836, il donna à l'opéra-comique le *Luthier de Vienne*, où madame Damoreau chantait d'une manière ravissante la ballade du *Vieux chasseur*. Cette pièce fut suivi de *Piquillo*, et, bientôt après, de la *Reine Jeanne*, et de la *Chaste Susanne*. Mais tous ces livrets n'étaient pas en harmonie avec son talent. Il avait désiré un poëme de M. Scribe, et l'avait obtenu. La partition des deux premiers actes de cet opéra abrégea sa vie par un travail forcé. M. Crosnier lui avait fait souscrire un dédit de vingt mille francs, afin de s'assurer la remise du manuscrit pour la

fin du mois d'août 1841. Un troisième acte restait à finir; mais épuisé de fatigue, l'auteur mourut le 10 de ce mois, âgé de 37 ans. F—LE.

MONRO (ALEXANDRE), théologien écossais, né en 1648, dans le comté de Ross, fut nommé professeur de philosophie à l'université d'Aberdeen, et en 1686 principal de l'université d'Edimbourg. Il perdit cette place par son opposition à la révolution de 1688, et devint prédicateur d'une congrégation épiscopale. En 1692, il écrivit quelques pamphlets contre les presbytériens, notamment des *Recherches sur les nouvelles opinions,* qui attirèrent sur lui le ressentiment de l'assemblée générale d'Ecosse. Après avoir vécu caché pendant quelques années, il reparut à Edimbourg, lorsque la fureur des persécutions fut passée; et il reprit ses fonctions de pasteur d'une congrégation épiscopale, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1713. L.

MONRO (ALEXANDRE), professeur d'anatomie à l'université d'Edimbourg, et regardé comme le père de la célèbre école médicale de cette ville, naquit en 1697 à Londres, où son père, chirurgien des armées du roi Guillaume en Flandre, passait une partie de l'année. Après avoir terminé ses études à Edimbourg, et à Londres sous Cheselden, il voyagea en France et en Hollande, et suivit à Leyde les leçons de Boerhaave. Il revint ensuite se fixer à Edimbourg, où il fut nommé (en 1719) démonstrateur aux écoles de chirurgie. Ses leçons et celles de botanique et de matière médicale que donnait en même temps le docteur Alston, son ami (*voy.* ALSTON), commencèrent la réputation de cette université, devenue l'une des premières de l'Europe, depuis qu'elle fut complétée en 1748 par les cours de clinique médicale du docteur Rutherford. Monro fut longtemps secrétaire de la société royale d'Edimbourg; et il publia six volumes des *Medical essays and Observations* de cette compagnie, dont le premier parut en 1732. Il fut un des meilleurs anatomistes de son siècle, et ne se distingua pas moins dans la pratique de la chirurgie. Il essaya le premier d'opérer la cure radicale de l'hydrocèle par les injections avec le vin et l'alcool, et se montra l'un des plus grands antagonistes de l'ablation des seins cancéreux. Il résigna en 1759 sa chaire d'anatomie à son fils Alexandre; mais il continua de donner ses leçons de clinique à l'infirmerie annexée à l'école. Il consacrait le reste de son temps aux divers emplois dont on l'avait honoré dans la direction de la banque d'Ecosse, la justice de paix, la commission des grandes routes, etc. Il était membre de la société royale de Londres, honoraire de l'Académie de chirurgie de Paris, etc. Il s'énonçait avec facilité et avec grâce, et fit toujours ses leçons sans préparation. Il était sujet au crachement de sang et aux fluxions, et dès son enfance, il l'avait été aux fièvres inflammatoires. Il attribuait ces maladies aux trop grands soins que ses parents avaient pris de lui pendant sa jeunesse, et à l'abus des saignées : on lui en avait fait régulièrement deux par an; car, selon le préjugé du temps, rien n'était plus propre à conserver la santé. Il mourut le 10 juillet 1767. Nous avons de cet auteur les ouvrages suivants : 1° *Anatomie du corps humain,* en anglais, Edimbourg, 1726, in-8°; huit éditions parurent du vivant de l'auteur : celle de 1785 est grand in-fol. La partie qui traite du système nerveux a été publiée en latin, sous le titre suivant : *Anatome nervorum contracta*, Franeker, 1759, in-8°, avec des notes par Coopmann; 2e édition, Harlingen, 1763, in-8°; en allemand, Leipsick, 1785, in-4°; traduit en français par Lebègue de Presle, avec le traité des maladies nerveuses de White, Paris, 1767, in-12; la partie qui traite de l'Ostéologie a été traduite en français par Sue, Paris, 1759, 2 vol. in-fol., avec un grand nombre de planches; 2° *Essai sur les injections anatomiques* traduit en latin (par J.-Ch.-Fréd. Bonnegarde) sur le mémoire anglais inséré dans les Essais de la société d'Edimbourg, Leyde, 1741, in-8°; 3° *Examen des remarques de Winslow, Ferrein et Walthers, sur les muscles,* en anglais, Edimbourg, 1752, in-8°; 1783, in-fol.; 4° *De testibus et de semine in variis animalibus*, ibid., 1755, in-8°, avec figures; 5° *Du succès de l'inoculation en Ecosse,* ibid., 1765, in-8°; traduit en français, Paris, 1766, in-8°. C'est une réponse aux questions qui lui avaient été adressées de la part de la faculté de Paris. Le résultat de ses recherches fut que la petite vérole naturelle, qui, suivant les listes mortuaires de Londres, depuis plus d'un siècle, détruit la quatorzième partie du genre humain, levait en Ecosse un tribut annuel d'un dixième sur l'humanité. Monro fut l'un des plus chauds partisans de l'inoculation, et il rapporte que les montagnards écossais avaient depuis longtemps l'habitude de s'inoculer la variole, en s'attachant autour du poignet des fils de laine qu'ils trempaient dans le pus des boutons. Il pensait aussi qu'on pourrait inoculer la rougeole avec succès, en employant à cet effet la salive, les larmes et d'autres humeurs prises sur les individus attaqués de cette éruption. On trouve dans le Recueil de la société d'Edimbourg plusieurs morceaux fort intéressants sur divers sujets d'anatomie et de chirurgie, publiés par Monro, à diverses époques, et dans le nombre desquels on distingue surtout un Mémoire *sur la nutrition du fœtus.* L'un de ses fils (1) a réuni tous les ouvrages que nous venons de citer, sous le titre suivant : *Œuvres d'Alexandre Monro,*

(1) *Donald* MONRO, médecin des armées et membre du collége de médecine à Londres, né en 1731, mort en 1802, après avoir publié des *Observations sur les moyens de conserver la santé des soldats*, traduites en français sous le titre de *Médecine d'armée*, par Lebègue de Presle, Paris, 1769, in-8°, un *Essai sur l'hydropisie*, un *Rapport* (Account) *sur les hôpitaux anglais en Allemagne*, un *Traité des eaux minérales*, un *Traité de chimie médicale et pharmaceutique, et de matière médicale*, 1788, 4 vol. in-8°, trad. en allemand, par Sam. Hahnemann, Leipsick, 1791, 2 vol. in-8°.

Londres, 1781, in-4°, en anglais. *Voyez* la *Notice* (Account) *sur la vie et les ouvrages de feu Al. Monro* (par André Duncan), Edimbourg, 1780. — Monro (Jean), médecin anglais, naquit à Greenwich, dans le comté de Kent, le 16 novembre 1715 (1). Après avoir étudié la médecine à Edimbourg, il se rendit à Leyde pour y entendre les leçons du célèbre Boerhaave; il parcourut ensuite les principales villes de l'Europe et revint en Angleterre en 1751. Nommé à cette époque adjoint de Jacques Monro, son père, pour les hôpitaux de Bridewel et de Bethlem, il en devint le médecin titulaire en 1752. Il s'occupa presque exclusivement du traitement de la manie, et réfuta l'ouvrage publié sur cette maladie par le docteur Beattie, dans lequel cet auteur avait attaqué les médecins de l'hôpital de Bethlem. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, en janvier 1783. P. et L.

MONROE (Ulysse), noble écossais d'une bravoure et d'une probité reconnues, se signala par son dévouement aux intérêts de Charles Ier en Ecosse et en Irlande. En 1648, le parlement d'Ecosse, désirant arracher le roi des mains de Cromwell, ordonna l'armement de 40,000 hommes et le rappel de Monroe, qui s'était déjà réuni avec un corps considérable d'Ecossais à Eugène O'Neile, général du parti royaliste en Irlande. Le commandement de l'armée écossaise fut confié au duc d'Hamilton. Arrivé sur les frontières de l'Angleterre, Hamilton ordonna à Monroe de s'arrêter dans le Westmorland, et se porta dans le comté de Lancastre avec les troupes dont il s'était réservé le commandement, imprudence qui eut pour la cause royale les résultats les plus funestes. Attaqué à l'improviste par Cromwell, près de la ville de Preston, le duc fut réduit à se livrer, lui et son armée, à la discrétion du vainqueur. Par suite de cette honteuse défaite, Monroe et les troupes sous ses ordres furent rappelés en Ecosse, et le comte de Lanerik, malgré les doutes déjà élevés sur la sincérité de son dévouement, succéda au duc d'Hamilton, son frère, dans le commandement de l'armée. Ses magnifiques promesses ayant dissipé les préventions qui existaient contre lui, la plupart des chefs de clan ou tribu et d'autres seigneurs royalistes se réunirent à son armée, qui s'avança sur Edimbourg, où le duc d'Argyle, chef des rebelles, avait rassemblé ses partisans. Monroe, à la tête de l'avant-garde composée de vieilles troupes irlandaises, attaqua l'ennemi à Musselburg, lui tua beaucoup de monde et mit le reste en fuite. Encouragés par ce premier succès, les Ecossais demandèrent à grands cris à poursuivre leurs avantages; mais Lanerik ordonna de marcher sur Stirling. Monroe résolut dès lors de déjouer les intrigues mal déguisées de son général, ou du moins de les exposer clairement à tous les yeux. L'avant-garde écossaise touchait à peine à la tour de Wallace, que, sans attendre le reste de l'armée, l'intrépide Monroe se porte avec une poignée de soldats vers Stirling, où le duc d'Argyle venait de se jeter avec un renfort de 700 hommes. Il se rend maître de la place par le coup de main le plus hardi : toute la garnison est tuée ou faite prisonnière, et Argyle lui-même n'échappe qu'avec peine à la poursuite de Monroe. Dès cet instant il n'y eut plus de doute sur les intentions de Lanerik; celui-ci ne songea plus qu'à faire sa paix. Cette brave armée, la dernière espérance du parti royaliste, fut licenciée, et l'on stipula que Monroe et ses Irlandais seraient obligés, sous peine de mort, de quitter l'Ecosse. Monroe se retira donc de nouveau en Irlande, où ses efforts, ceux du marquis d'Ormond et les tentatives de Montrose sur l'Ecosse retardèrent quelque temps encore la chute du parti royaliste, déjà affaibli par la mort du général O'Neile. Mais la faction de Cromwell ayant enfin entièrement prévalu, Monroe fut proscrit, dégradé de son nom et de ses titres, et dépouillé de ses biens. La révolution de 1660, qui replaça Charles II sur le trône de ses ancêtres, ayant été opérée par ceux mêmes qui avaient suivi le parti de Cromwell, n'apporta que peu de changements dans la situation des royalistes catholiques. Ulysse Monroe avait épousé Marie Bradie, d'une maison d'Ultonie; son fils aîné, qui ne s'appelait plus qu'Eugène Roë, épousa Catherine O'Rely dont il eut deux fils, Edmond et Charles. Edmond fut garde du corps du roi Jacques II. Lors de la révolution de 1688, qui précipita de nouveau les Stuarts du trône d'Angleterre, Edmond fit déclarer sa compagnie en faveur du malheureux monarque; mais surpris par les partisans du prince d'Orange, il fut enfermé dans la tour de Londres où il resta longtemps. Parvenu à s'échapper de sa prison, il erra pendant plusieurs années dans les trois royaumes, et finit par se réfugier en Lorraine, où son frère Charles lui céda sa place d'officier dans les gardes du corps du duc Léopold. — *Charles,* le plus jeune des deux frères, naquit en 1674 au château d'Old-Castel, que ses parents possédaient dans le comté de Meath en Irlande. Très-jeune encore, il suivit la fortune de Jacques II, qu'il accompagna en France. Lorsque la paix de Ryswick eut amené en 1698 le licenciement des régiments irlandais, Charles Roë fut appelé en Lorraine par le comte de Carlingfort, son compatriote, qui venait de prendre possession du duché, et qui y commandait au nom du duc Léopold. — Deux de ses petits-fils, après avoir servi avec distinction dans les troupes impériales, parvinrent au grade de général-major et moururent en 1801 et 1816. A. D—r.

MONROE (James), cinquième président des

(1) Quelques biographes l'ont supposé petit-fils de Monro l'anatomiste : l'anachronisme est évident. Jean était petit-fils d'un autre *Alexandre* Monro, principal de l'université d'Edimbourg, nommé par Jacques II, en 1688, évêque des Orcades, et retiré à Londres bientôt après, lorsque l'avénement du roi Guillaume l'eut forcé de quitter ce siége.

Etats-Unis d'Amérique, naquit le 28 avril 1758 à Monroe's Creek, propriété appartenant à son père, qui exerçait la profession de maçon ou de charpentier dans le comté de Westmoreland en Virginie. Il venait à peine de terminer son éducation littéraire au collége de Williamsburg, lorsqu'il entra (1776) comme cadet dans un régiment commandé par le colonel Mercer. Nommé peu après lieutenant, le jeune Monroe joignit l'armée de Washington, et prit part aux combats de Harlem Heights et de White Plains. Le 26 décembre il fut blessé à l'attaque de Trenton; cette circonstance et la bravoure qu'il avait montrée lui firent obtenir le grade de capitaine d'infanterie. Devenu aide de camp de lord Stirling, il servit en 1777 et 1778, et figura d'une manière active aux batailles de Brandywine, de Germantown et de Monmouth. Il essaya pendant cette dernière année de lever un régiment dans la Virginie; mais n'ayant pas réussi, il abandonna momentanément la carrière militaire pour se livrer à l'étude des lois sous la direction de Jefferson. En 1780, il fut nommé commissaire militaire pour la Virginie, et visita l'armée du Midi sous le baron de Kalb. Deux ans après il fut élu à l'assemblée par le comté de King George; et en 1783, il devint membre du congrès, n'étant âgé que de vingt-quatre ans. Monroe fit en 1786 la proposition, qui ne fut pas adoptée, d'investir cette assemblée du pouvoir de régler le commerce avec les différentes nations. Ayant alors siégé trois ans dans le congrès, il se retira à la campagne où il épousa une fille de Lawrence Kortwright, jeune personne aussi belle que spirituelle. Membre de la convention de Virginie en 1788, il était sénateur des Etats-Unis depuis 1790, lorsque en 1794 Washington l'envoya auprès de la république française en qualité de ministre plénipotentiaire. Arrivé à Paris après la chute de Robespierre, il fut admis le 15 août à la convention, et reçut du président l'accolade fraternelle. Il venait en France dans des circonstances extrêmement délicates : non-seulement l'Amérique était en froid avec l'Angleterre, mais ses relations avec la France étaient sur le point de cesser. On doit surtout attribuer le peu de succès des négociations qu'il dirigea à l'injustice et à la rapacité des chefs de la république française, et à leurs fréquentes mutations. La rupture devint complète sous la présidence de John Adams, dévoué aux Anglais; Monroe, qui s'était lié surtout avec le parti révolutionnaire le plus exalté, fut accusé de trop de complaisance pour le directoire et rappelé. Ce gouvernement, tout en lui montrant les plus grands égards, refusa de recevoir sir Pinckney, envoyé pour le remplacer. Monroe avait été censuré dans une lettre (13 juin 1796) de M. Pickering, secrétaire d'Etat, pour n'avoir pas suffisamment expliqué et défendu le nouveau traité que les Etats-Unis venaient de conclure avec l'Angleterre. A son retour en Amérique, il publia toute sa correspondance en la faisant précéder de 100 pages d'observations préliminaires, qui, dirigées principalement contre les fédéralistes dont Monroe était l'adversaire très-prononcé, eurent un grand retentissement et influèrent beaucoup sur la non-réélection de John Adams. Jefferson ayant été élu président, appela aux emplois ses amis du parti républicain, parmi lesquels Monroe figurait en première ligne. Nommé gouverneur de la Virginie en 1799, il en exerça les fonctions jusqu'en 1802, qu'il se rendit en France comme envoyé extraordinaire pour traiter de l'achat de la Louisiane; M. Livingston était ministre résident des Etats-Unis à Paris. Cette négociation ayant été heureusement terminée, Monroe alla remplacer à Londres en 1803 M. King, ministre américain auprès de la cour de St-James. Il fut adjoint en 1805 à M. Charles Pinckney pour les négociations avec l'Espagne, et retourna ensuite à Londres où il resta encore deux ou trois ans, occupé d'importants travaux. Après avoir fait d'énergiques protestations contre les saisies de navires américains effectuées en vertu des ordres du conseil, il négocia de concert avec M. William Pinckey un traité de commerce avec la Grande-Bretagne, qui ne fut pas ratifié par Jefferson parce qu'il ne contenait pas d'article séparé contre la presse des matelots. Monroe était absent des Etats-Unis depuis cinq années, lorsqu'en 1808 il retourna en Amérique, où il passa deux ans comme simple particulier dans sa ferme du comté d'Albemarle. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis que, pour la seconde fois, il avait été élu gouverneur de la Virginie, quand Madison le nomma (25 novembre 1811) secrétaire d'Etat en remplacement de M. R. Smith. Il conserva cet emploi (qu'il cumula depuis le 27 septembre 1814 jusqu'au 2 mars 1815 avec celui de secrétaire de la guerre) jusqu'au 4 mars 1817. Il fut alors élu président des Etats-Unis, pour remplacer Madison, à une majorité de cent soixante-dix contre quarante. Peu après, il prit la résolution, d'après un acte du congrès, de visiter les côtes maritimes, et se rendit successivement à Baltimore, Philadelphie, New-York, etc. Dans son inspection, il portait le même chapeau qu'il avait en combattant sous Washington. Il était monté sur un cheval blanc, avec un habit bleu fort simple, des culottes de peau et des bottes. Il employa dans sa tournée tous les moyens possibles pour ranimer l'esprit patriotique et faire cesser les querelles de parti. Il déclara expressément à Hartford « qu'il entendait être, non le chef d'une secte ou « d'une faction, mais le président des Etats-« Unis. » Le 3 décembre 1817, il transmit au congrès un message pour faire connaître la situation intérieure et extérieure de l'Union, qui, à aucune époque, n'avait été aussi satisfaisante. Le président terminait ce message en félicitant

sa nation d'avoir atteint la quarantième année de son existence politique, et de ce que l'expérience d'une génération entière avait consacré une constitution libre, et consolidé un gouvernement dont la seule ambition est de favoriser les progrès des lumières, le maintien d'une paix universelle et le bien-être de l'humanité. Dans le mois de mars 1818, il mit sous les yeux de la chambre un tableau des relations des Etats-Unis avec l'Espagne. Réélu à la présidence le 4 mars 1821, il fut remplacé en 1825 par John Adams. Pendant les huit ans que durèrent ses fonctions de premier magistrat de la république, il se conduisit avec sagesse dans tout ce qui concerne le gouvernement intérieur de l'Union. Quant à la politique extérieure, il se laissa gouverner par le secrétaire d'Etat John Adams qui lui succéda, c'est-à-dire qu'elle ne fut pas toujours conforme aux principes de la modération et de la justice. Il ne paraît pas que Monroe soit depuis 1825 sorti de la vie privée, quoiqu'on assure qu'il exerçait, peu d'années avant sa mort, l'humble office de juge de paix du canton de London. Il cessa d'exister le 4 juillet (1) 1831, à l'âge de 72 ans, ne laissant que deux filles. Comme militaire, Monroe a montré du talent et de la bravoure; comme administrateur et comme homme d'Etat, il s'est distingué par la suite et l'énergie des mesures qu'il a fait adopter. Ce fut à ses négociations, secondées par l'extrême désir du premier consul d'empêcher que la Louisiane ne tombât au pouvoir de l'Angleterre, que les Etats-Unis durent la cession de cette belle et importante province. C'est encore à lui qu'ils doivent l'acquisition de la Floride. Pendant sa présidence, l'état de l'armée de terre et de la marine fut amélioré; plusieurs établissements, parmi lesquels on peut citer les chantiers de construction, les fabriques d'armes, les routes, etc., reçurent aussi de notables améliorations, et l'on s'occupa sérieusement des fortifications dont Monroe avait eu le bon esprit de confier la direction au général français Bernard. Il fit enfin voter des pensions aux soldats qui avaient servi dans la guerre de la révolution et accorder à Lafayette la récompense des services qu'il avait rendus aux Etat-Unis. Monroe a montré beaucoup de désintéressement, car après avoir exercé durant un grand nombre d'années les plus hautes fonctions, et reçu du trésor public plus de trois cent cinquante mille dollars (2,000,000 de francs environ), il n'avait que des dettes quand il quitta la présidence. On doit reconnaître que le congrès lui accorda depuis de justes dédommagements pour les avances qu'il avait faites pendant la guerre. D—z—s.

MONROSE (Louis-Séraphin Barizain, dit), acteur comique, né à Besançon le 6 décembre 1783, s'attacha d'abord au théâtre des Jeunes-Artistes, parcourut ensuite les départements, et débuta au Théâtre-Français le 11 mai 1815. C'était l'époque des Cent-Jours. Quoique les événements politiques dussent alors jeter du trouble dans tous les esprits, et qu'on semblât devoir ne s'occuper que médiocrement de l'art théâtral, le talent que ce nouvel acteur déploya dans les rôles de valets ne laissa pas de faire sensation. Le public, ou du moins cette partie du public que rien n'empêche de fréquenter les spectacles, épousa chaudement la cause de Monrose contre deux acteurs qui, étant depuis longtemps en possession de l'emploi des comiques, voulaient, disait-on, en conserver la propriété exclusive. Cette circonstance fut très-favorable aux intérêts du débutant, qu'on supposait victime d'une intrigue de coulisses. L'usage voulait qu'avant d'être reçu membre de la société, il fît, comme simple pensionnaire, un assez long surnumérariat; mais, cédant aux exigences du parterre, les comédiens dérogèrent à la coutume, et Monrose fut admis parmi eux en qualité de sociétaire pour l'année 1816. Cette faveur anticipée n'eut pas, néanmoins, son effet. A la seconde restauration, les gentilshommes de la chambre, reprenant leurs fonctions, refusèrent de reconnaître la validité d'une réception prononcée durant leur absence; ils assujettirent Monrose à faire de nouveaux débuts, et ce fut seulement le 1er avril 1817 que le titre de sociétaire lui fut définitivement accordé. Quel que fût le talent des deux acteurs comiques qui se prévalaient de leur ancienneté pour ne lui abandonner que les rôles ingrats, il s'y montra avec tant d'avantage, et le public continua de l'applaudir avec tant de chaleur, que ses anciens finirent par rabattre de leurs prétentions exclusives. Ils se prêtèrent à un arrangement d'après lequel Monrose fut libre de jouer, à son tour, les rôles où il avait débuté avec le plus de succès, savoir les valets fourbes et fripons, tels que le *Crispin* du *Légataire universel*, celui des *Folies amoureuses*, le *Scapin* des *Fourberies*, le *Labranche* du *Crispin rival*, le *Cliton* du *Menteur*, le *Sganarelle* du *Festin de Pierre*, le *Figaro* du *Barbier de Séville*, et autres personnages comiques, dont le nombre s'accrut en peu de temps, par l'empressement que mirent les auteurs à employer le talent d'un acteur si généralement aimé. Ce talent ne se démentit pas une seule fois dans l'espace de vingt-huit ans environ que Monrose demeura au théâtre; et même quand sa santé chancelante paraissait devoir lui interdire toute espèce de fatigue, il recouvrait, par intervalles, assez de force pour jouer avec une supériorité incontestable les rôles les plus longs et les plus difficiles. Ce fut ainsi qu'à une de ses dernières rentrées, lorsqu'on avait sujet de craindre que sa mémoire ne l'abandonnât, il remplit le rôle de *Figaro* dans la *Folle journée*, de manière à exciter les plus vifs applaudissements.

(1) On a remarqué que deux autres présidents, Adams et Jefferson, sont morts aussi le 4 juillet.

Mais, autant il montrait de gaieté sur la scène, autant il était triste dans son intérieur. Des vapeurs hypocondriaques, compliquées d'obstructions mésentériques, bien qu'elles eussent été combattues avec quelque succès pendant près de vingt ans, par les bons soins de son ami le docteur Louyer-Villermay, finirent par une incurable mélancolie. Ses facultés intellectuelles se dérangèrent; et il mourut à Montmartre, dans la maison de santé du docteur Blanche, le 20 avril 1843. Monrose était petit de taille et maigre de complexion. Les traits de son visage auraient même paru disgracieux s'il n'avait pas su les animer par un jeu plein d'esprit et de verve. Quoiqu'il sût, à force d'art, jouer la naïveté et même la bonhomie, il était facile de sentir que ces deux qualités n'étaient pas les attributs naturels de son talent. C'était par une intelligence vive et prompte, par une succession rapide d'intentions comiques, par une foule de traits saillants, incisifs et inattendus, qu'il étonnait et charmait ses auditeurs. Du reste, connaissant le public et tous les moyens de s'en faire applaudir, il était au théâtre leste, souple, adroit, audacieux, imperturbable; aussi les vieux amateurs le comparaient-ils à Auger (*voy.* ce nom), qui, de leur aveu, pourtant, avait moins de ressources dans l'esprit. Monrose a laissé un fils de son nom, qui joue aussi la comédie et y rappelle souvent son père. F. P—T.

MONS (Jean de). *Voyez* Demons.

MONS (Jean-Baptiste van), savant chimiste et horticulteur, naquit le 11 novembre 1765, à Bruxelles, où son père était receveur du grand béguinage. Il avait appris un peu de latin dans un collége de la Campine, et il entra de bonne heure comme élève dans une pharmacie. A l'âge de vingt ans, il avait déjà publié un ouvrage sous le titre d'*Essai sur les principes de la chimie antiphlogistique*. Deux ans plus tard, il se présenta aux examens de la maîtrise. Il paraissait encore si jeune, que le chef de la corporation des pharmaciens, étonné qu'il osât se soumettre aux épreuves, lui fit observer qu'au lieu d'une inscription pour les examens, c'était probablement son entrée en apprentissage qu'il venait solliciter. La vivacité du tempérament et de l'esprit du jeune chimiste devait l'amener à prendre une part active au mouvement révolutionnaire qui se préparait. Van Mons se jeta dans le parti vonkiste avec une ardeur qui faillit lui devenir fatale. Il fut incarcéré comme fauteur de sociétés secrètes et coupable du crime de lèse-nation. Le procureur général insistait pour réduire l'affaire aux formes les plus simples et les plus expéditives. L'accusé demandait une défense qu'on persistait à lui refuser. Cependant sa jeunesse parlait en sa faveur, et, malgré l'irritation de l'autorité contre son parti, il échappa à ce premier danger. La bataille de Jemmapes ayant ouvert la Belgique aux armées françaises, on organisa une assemblée de représentants du peuple, dont van Mons, à peine âgé de vingt-sept ans, fut appelé à faire partie; mais, tout en subissant l'influence de la fièvre révolutionnaire, il ne s'associa en aucune façon aux excès de cette époque. Sa correspondance prouve, au contraire, qu'il n'usa de son crédit qu'en faveur de ses compatriotes persécutés, et plusieurs traits honorables témoignent de la bonté de son cœur, comme de la générosité de ses sentiments. La Belgique ayant été réunie à la France, les relations de van Mons avec les savants de Paris s'étendirent et se multiplièrent. Le représentant Roberjot, envoyé à Bruxelles, le prit en affection et l'engagea à faire des recherches sur les mines de la Belgique. Peu de mois après, il le chargeait de préparer la réorganisation de l'enseignement dans les départements réunis. Van Mons était récompensé de cette honorable mission par le titre d'associé de l'Institut. Au mois d'avril 1797, il fut nommé professeur de chimie et de physique expérimentale à l'école centrale de Bruxelles, alors chef-lieu du département de la Dyle. Ce fut à la même époque que, sur l'invitation pressante de Fourcroy, Pelletier, Guyton-Morveau, Vauquelin et Prieur, il commença à prendre part à la rédaction des *Annales de Chimie*. Van Mons était pour la société des Annales une acquisition précieuse, parce que, très-versé dans les langues étrangères, il pouvait servir d'intermédiaire scientifique entre l'Angleterre, l'Allemagne, la France et l'Italie. Il fournissait à ce savant recueil les mémoires qu'il traduisait des *Annales de Crel*, des journaux anglais, italiens et hollandais. L'abondance des matériaux qu'il recueillait ainsi devint telle, que, n'ayant pu décider les rédacteurs des Annales à publier chaque mois un cahier supplémentaire, il résolut de fonder lui-même un journal scientifique à Bruxelles, recueil qu'il continua pendant plusieurs années, sous le titre de *Journal de Chimie et de Physique*, et qui fut longtemps comme le dépôt central des progrès de la science dans les diverses contrées de l'Europe. C'est dans un des numéros de ce recueil que l'on trouve ce passage d'une lettre de Brugnatelli à van Mons, remarquable en ce qu'il précède de bien des années la fondation du nouvel art de dorer par la voie humide : « J'ai der« nièrement doré d'une manière parfaite, écrivait « Brugnatelli, deux grandes médailles d'argent, « en les faisant communiquer, à l'aide d'un fil « d'acier, avec le pôle négatif d'une pile de Volta « et en les tenant l'une après l'autre plongées « dans de l'ammoniure d'or nouvellement pré« paré et bien saturé. » La multiplicité de ses occupations força bientôt van Mons à renoncer à l'exercice de la pharmacie. En 1807, il s'était fait recevoir docteur en médecine à la faculté de Paris. Presque en même temps l'université de Helmstadt lui offrait spontanément le même titre. Il avait été l'un des fondateurs de la société de

médecine, chirurgie et pharmacie de Bruxelles, dont il fut longtemps le secrétaire général, et dont les actes contiennent plusieurs des mémoires qu'il publia isolément. Van Mons avait manifesté, dès ses plus jeunes années, le goût le plus vif pour l'agronomie, et notamment pour la culture des fruits. A l'âge de quinze ans, il semait dans le jardin de son père des plantes et des arbrisseaux, dans le dessein d'en observer le développement et d'étudier leurs générations successives. Il avait, dès lors, jeté les bases d'une théorie, et arrêté le plan d'expériences qu'il devait suivre et qu'il suivit en effet pendant tout le cours de sa vie, pour en constater la réalité. Plus tard, il plantait de ses mains une vaste pépinière, qui fut pour lui la source d'immenses jouissances, mais aussi, comme nous l'allons voir, de bien cruels chagrins. Après les événements de 1815, le roi Guillaume ayant rétabli l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, van Mons fut compris dans la première nomination. L'organisation des universités suivit de près celle de l'académie royale des sciences, et l'on confia à l'illustre ami de Lavoisier, de Volta, de Brugnatelli, de Berthollet, la chaire de chimie et d'agronomie à l'université de Louvain. Ce fut à cette époque qu'il perdit presque en même temps son épouse et le plus jeune de ses quatre fils. Quelques années après, un édit royal venait le priver de cette magnifique pépinière, objet de ses constantes études et qui renfermait alors plus de quatre-vingt mille pieds d'arbres fruitiers, sous prétexte que le terrain en avait été jugé propre à des constructions. Obligé d'enlever ses plantations dans l'espace de deux mois et au fort de l'hiver, il put à peine en sauver la vingtième partie, à l'aide de greffes qu'il se hâta de cueillir ; le reste fut vendu ou donné. Cette catastrophe affligea vivement le savant agronome, mais sans le décourager ; il résolut de transporter à Louvain les débris de sa pépinière et d'y continuer ses semis et ses expériences. Mais il n'était pas au bout de ses tribulations. Là encore, l'utilité publique fut le prétexte d'une nouvelle dévastation de ses jardins. Au moment des préparatifs du siége d'Anvers, l'autorité militaire fit détruire sa pépinière pour faire place à des fours et à des magasins de vivres. La philosophie de van Mons ne fut point encore abattue de ce second coup. Il loua un nouveau terrain et recommença ses expériences ; mais, par un déplorable concours de circonstances, il fut encore une fois obligé de céder la place à une fabrique de gaz d'éclairage. Décidément l'industrie et le bien public ne pouvaient s'accommoder avec les recherches agronomiques de l'illustre vieillard ; mais déjà il avait recueilli des données assez nombreuses pour appuyer sa théorie pomologique, et pour la développer dans une série d'articles qui parurent dans les *Annales générales des sciences physiques*, recueil qu'il avait fondé avec le concours de MM. Drapiez et Bory de St-Vincent. Cette théorie peut se résumer dans les termes suivants : « En semant les premières graines « d'une nouvelle variété d'arbres fruitiers, on « doit en obtenir des arbres nécessairement va- « riables dans leurs graines, car ils ne peuvent « plus échapper à cette condition, mais moins « disposés à retourner à l'état sauvage que ceux « provenus de grains d'une ancienne variété ; et « comme ce qui tend vers l'état sauvage a moins « de chance de se trouver parfait, selon nos « goûts, que ce qui reste dans le plein champ de « la variation, c'est dans les semis des premières « graines des plus nouvelles variétés d'arbres « fruitiers que l'on doit espérer de trouver les « plus parfaits selon nos goûts. » Cette théorie était formulée dans la tête de van Mons dès l'âge de vingt ans, et c'est pour en confirmer la valeur qu'il fonda ses diverses pépinières et qu'il suivit pendant tout le cours de sa vie les expériences qu'il avait primitivement imaginées. Ces expériences d'ailleurs le confirmèrent pleinement dans ses prévisions. A l'époque où van Mons entra dans la carrière des sciences, la chimie préludait à la réforme célèbre à laquelle Lavoisier imposa son nom. Le jeune chimiste belge entreprit de la propager dans son pays, et apporta à cette mission le zèle le plus ardent. Les retardataires de toutes les nations cherchaient encore à combattre les théories si lumineuses du savant chimiste français. Van Mons crut de son devoir de les défendre, et choisit son poste dans les rangs les plus avancés. Il s'attacha particulièrement à repousser les attaques de deux chimistes allemands, Gren et Westrumb, qui, en s'appuyant sur des faits mal observés, niaient l'exactitude d'une expérience fondamentale de Lavoisier. Ce fut alors que van Mons publia ses *Observations nouvelles sur la prétendue propriété du gaz azote, d'entretenir la combustion*. C'est à cette circonstance et à l'ardeur qu'il mit à propager les doctrines de la chimie moderne qu'il dut ses relations avec les plus célèbres chimistes de l'époque, le titre d'associé de l'Institut de France et son admission à la plupart des sociétés savantes de l'Europe. Mais, comme il arrive trop souvent aux hommes qui dans leur jeunesse ont déployé le plus de zèle pour la propagation des théories nouvelles, van Mons se refusa plus tard à reconnaître les faits qui portaient quelque atteinte à la doctrine de Lavoisier ; c'est ainsi qu'il ne voulut jamais admettre l'explication du développement de la chaleur par l'action des forces électrochimiques, et que plusieurs de ses derniers écrits eurent pour objet de protester contre des théories admises aujourd'hui sans contestation par tous les chimistes. En physique, van Mons s'attacha à la théorie de Franklin et à l'hypothèse d'un seul fluide électrique. Il développa cette opinion dans l'ouvrage auquel il donna le titre de *Principes d'électricité ;* il se déclara aussi le

partisan du système de la nature hétérogène des divers rayons du spectre solaire. On trouve dans le 3e volume des Actes de la société de médecine de Bruxelles, ses mémoires sur les orages et les effets qu'ils produisent sur l'homme et sur les animaux. La météorologie devait en effet l'intéresser à la fois comme médecin et comme horticulteur : aussi, est-ce la branche de la physique à laquelle il s'appliqua avec le plus de succès et de persévérance. Il est le premier, par exemple, qui ait attribué aux brouillards une cause de nature électrique, opinion reproduite et soutenue depuis par quelques physiciens, avec de véritables chances de probabilité. Malgré les succès qu'il avait obtenus dans la carrière des hautes sciences, van Mons n'avait point oublié que la pharmacie était son premier point de départ. Dès l'année 1800, il avait cherché à mettre plus d'ordre et de simplicité dans la masse de formules qui composaient l'arsenal pharmaceutique du siècle qui venait de finir, et qui appartenaient aux dispensaires de tous les âges et de toutes les nations. Sa *Pharmacopée manuelle* fut le premier résultat de ce travail; il s'attacha surtout à y introduire les théories chimiques modernes, à faire concorder la nouvelle nomenclature de cette science avec les dénominations vieillies de l'école précédente. Cet ouvrage eut un véritable succès. La traduction allemande en fut réimprimée jusqu'à trois fois. On y remarque la distinction toute nouvelle entre les baumes, ou substances résineuses qui contiennent de l'acide benzoïque, et les résines proprement dites qui n'en contiennent pas. Il donna (en 1817) une nouvelle édition de la *Pharmacopée de Swédiaur,* enrichie de notes et d'additions. A la même époque, il fut l'un des huit commissaires chargés de la rédaction de la pharmacopée belge; mais n'ayant pas toujours réussi à faire adopter les améliorations qu'il avait proposées, il se résolut à publier une deuxième édition de sa *Pharmacopée manuelle,* dans laquelle il inséra toute les modifications qu'il n'avait pu faire admettre dans le code pharmaceutique de 1816, ainsi que les meilleures formules des pharmacopées des autres nations. Vers 1827, van Mons publia en latin son *Conspectus mixtionum chemicarum,* et deux ans plus tard le *Materiei medico-pharmaceuticæ compendium;* enfin il concourut à la rédaction de la pharmacopée nationale de Belgique, et l'enrichit des fruits de sa longue et habile expérience. L'université de Louvain ayant été supprimée en 1830, van Mons fut nommé professeur à Gand; mais son âge avancé, ses habitudes et l'impossibilité de transporter encore une fois ses riches pépinières, ne lui permirent pas d'accepter ces nouvelles fonctions. Le roi Léopold, appréciant tous les titres de ce vétéran de la science, le nomma professeur émérite, lui accorda le maximum de la pension de retraite, et la décoration de son ordre. Mais, dès lors, van Mons s'était résigné à vivre dans un isolement presque absolu. Un mois avant sa mort il voulut revenir à Bruxelles pour se rapprocher des deux fils qui lui restaient; mais il retourna subitement à Louvain, où il mourut le 6 septembre 1842. La plupart des sociétés savantes auxquelles van Mons appartenait s'empressèrent de rendre hommage à sa mémoire. L'Annuaire de l'académie royale des sciences de Bruxelles, 9e année, contient sur ce savant une notice biographique de Quételet, à laquelle nous avons emprunté les principaux détails de cet article. Son éloge fut prononcé en 1843, dans une séance solennelle de l'académie royale de médecine de la même ville. Voici la liste des ouvrages publiés par van Mons : 1° *Essais sur les principes de la chimie antiphlogistique,* Bruxelles, 1785, in-8°; 2° *Pharmacopée manuelle,* Bruxelles, an 9 (1800); 3° *Censura commentarii a Wieglebo nuper editi de vaporis in aerem conversione,* Bruxelles, an 9, in-4°; 4° *Journal de Chimie et de Physique,* Bruxelles, ans 9, 10 et 11 (1800 à 1802); 5° *Principes d'électricité, ou Confirmation de la théorie électrique de Franklin,* Bruxelles, an 11 (1802); 6° *Synonymie des nomenclatures chimiques modernes,* traduite de l'italien de Brugnatelli, 1802, in-8°; 7° *Théorie de la combustion,* Bruxelles, 1802, in-8°; 8° *Lettre à Bucholz, sur la formation des métaux en général, et en particulier de ceux de Davy, ou Essai de réforme générale de la théorie chimique,* Bruxelles, 1810, in-8°; 9° *Principes élémentaires de chimie philosophique, avec des applications générales de la doctrine des proportions déterminées,* Bruxelles, 1818, 1 vol. in-12; 10° *Annales générales des sciences physiques,* par MM. Bory de St-Vincent, Drapiez et van Mons, Bruxelles, 1819; 11° *Pharmacopée usuelle, théorique et pratique,* Louvain, 1821-1822, 2 vol. in-8°; 12° *Conspectus mixtionum chemicarum,* Louvain, 1827, 1 vol. in-12; 13° *Materiei medico-pharmaceuticæ compendium,* Louvain, 1829, 1 vol. in-8°; 14° *Abrégé de chimie à l'usage des leçons,* Louvain, 1831 à 1835, 5 vol. in-12; 15° *Arbres fruitiers et leur culture,* Louvain, 1835, 1836, 2 vol. in-12; 16° la *Chimie des éthers,* Louvain, 1837, 1 vol. (il devait y en avoir trois); 17° *Sur les trois nouveaux corps chimiques, les métallo-fluores, l'iodine et l'huile détonante de Dulong;* 18° *Philosophie chimique, ou Vérités fondamentales de la chimie moderne,* par Fourcroy, nouvelle édition, augmentée de notes et d'axiomes, Bruxelles, an 3 (1794), 1 vol. in-8°; 19° *Préface et additions aux Eléments de philosophie chimique de Davy,* Bruxelles, 1813-1816, 2 vol. in-8°; 20° *Pharmacopœa medici practici universalis,* etc., par Swediaur, avec notes et additions, Bruxelles, 1817, 3 vol. in-18; 21° *Faits et vues détachés, en rapport avec le différend sur certains points de théorie chimique,* etc., 2 vol. in-8°, inachevés. On trouve dans les Mémoires de l'académie de Bruxelles : 1° *Mémoire sur la réduction des alcalis en métal,* t. 3, mai 1823; 2° *Mémoire sur quelques*

erreurs concernant la nature du chlore, et sur plusieurs nouvelles propriétés de l'acide muriatique, t. 3, novembre 1823 ; 3° *Quelques particularités concernant les brouillards de différentes natures*, t. 4, avril 1827 ; 4° *Mémoire sur une particularité dans la manière dont se font les combinaisons par le pyrophore*, t. 11, juillet 1835 ; 5° *Mémoire sur l'efficacité des métaux compactes et polis dans la construction des pyrophores*, tome 11, juillet 1835. C—P.

MONSELICE (Monte et Avaldo), gentilshommes de Padoue qui, conduits à Vérone en 1253, devant le féroce Eccelin da Romano (*voy.* Romano), pour y être mis à mort, s'arrachèrent des mains de leurs gardes, et s'élancèrent sur le tyran, qu'ils renversèrent. Comme ils s'efforçaient de déchirer Eccelino avec leurs dents ou de l'étouffer entre leurs bras, ils furent tués sur son corps sans jamais lâcher prise, quelques blessures qu'on leur fît. S. S—I.

MONSIAU (Nicolas-André), peintre d'histoire, né à Paris en 1754, fut élève de Peyrou, qui l'affectionnait beaucoup. Agréé à l'ancienne académie en 1787, il exposa au salon de la même année : *Alexandre domptant Bucéphale, Mort de Caton d'Utique, Mort de Phocion*, et quatre dessins sur le *Triomphe de Paul-Emile*. Il est écrit dans les registres de l'ancienne académie que Monsiau n'y fut admis qu'en 1789 ; c'est une erreur, puisque le livret de 1787 indique les tableaux qu'on vient de citer, et qu'il était alors impossible d'être reçu à l'exposition si l'on n'était agréé ou officier de l'académie. Ses principaux tableaux ont figuré aux expositions du musée. En 1789, il envoya la *Mort d'Agis;* en 1793, *l'Amour et la Folie;* en 1798, *Zeuxis cherchant des modèles, Socrate et Alcibiade chez Aspasie*. Il exposa au salon de 1800 *Adonis partant pour la chasse*, tableau agréable, dont le dessin n'est pas très-correct, mais qui se distingue des autres ouvrages de Monsiau par un assez bon ton de couleur. Il exposa en 1801 : *Trait sublime de maternité du siècle dernier arrivé à Florence* (le lion de Florence), gravé par Cazenave ; *Un jeune homme couronnant sa maîtresse des fleurs que vend la célèbre Glycère, bouquetière d'Athènes;* en 1802, *Molière lisant le* Tartuffe *chez Ninon de Lenclos*, gravé par Anselin ; en 1804, la *Mort de Raphaël*, l'*Education de l'Amour, Eponine et Sabinus*. Ce dernier tableau, dont l'esquisse avait été déjà exposée en 1800, lui mérita un prix d'encouragement ; il est à Trianon. En 1806, *Aspasie s'entretenant avec les hommes les plus célèbres d'Athènes, le Poussin reconduisant le cardinal de Massini*. En 1808, les *Comices de Lyon*, que lui avait commandés Napoléon. En 1810, *Philoctète dans l'île de Lemnos, Trait inouï de la valeur d'Alexandre* (à l'assaut de la ville des Oxydraques), *Centaure jouant avec des enfants*, l'*Extase de Ste-Thérèse*. « C'est à tort que M. Monsiau s'est cru obligé de « faire passer sur la toile toute une description « de poëte tragique, écrivait M. Guizot dans le « *Journal des Débats* de 1810, en parlant du ta- « bleau de *Philoctète*, comme s'il n'y avait au- « cune différence entre un art qui montre et un « art qui raconte et qui arrive par l'oreille, ne « s'inquiétant nullement de l'effet pittoresque « qui ne s'adresse qu'aux yeux. Que de choses à « mettre dans cette figure de Philoctète ! La dou- « leur morale et la douleur physique, et tout « cela sur le front d'un héros ami d'Hercule ! « M. Monsiau n'en a presque rien offert, et ce- « pendant il y a de l'exagération dans son *Phi-* « *loctète* et encore plus dans son *Néoptolème*. Le « dessin en est faible. On peut appliquer les « mêmes défauts à un autre tableau, *Un trait de* « *valeur d'Alexandre;* cette composition est pleine « de mouvement ; elle est d'ailleurs d'un style « qui rappelle les bas-reliefs antiques, mais « Alexandre et beaucoup d'autres guerriers ont « le torse d'une longueur démesurée. Du reste, « ce défaut paraît à la mode aujourd'hui. » Il exposa encore en 1814 : *Prédication de St-Denis*, à présent dans l'église de St-Denis ; *Couronnement de Marie de Médicis*, placé dans la sacristie de la même église ; *St-François de Sales; Entrée de madame de la Vallière aux Carmélites*. En 1817, une scène du quatrième acte d'*Iphigénie en Aulide*, celle où Clytemnestre, serrant sa fille dans ses bras, dit à Agamemnon :

> Aussi barbare époux qu'impitoyable père,
> Venez, si vous l'osez, la ravir à sa mère ;

Louis XVI donnant des instructions à M. de la Pérouse pour son voyage; St-Vincent de Paul, gravé par Baquoi. En 1819, *Alexandre et Diogène*, aujourd'hui au château de Versailles ; *Admirable dévouement de monseigneur de Belzunce, évêque de Marseille, durant la peste de Marseille* (à la galerie du Luxembourg) ; *Ste-Cécile, entourée de chérubins, chantant les louanges du Seigneur*. En 1822, *Fulvie découvrant à Cicéron la conspiration de Catilina ;* la *Mollesse*, d'après ces vers du *Lutrin :*

> L'un pétrit dans un coin l'embonpoint des chanoines ;
> L'autre broie, en riant, le vermillon des moines ;
> La volupté la sert avec des yeux dévots,
> Et toujours le sommeil lui verse des pavots.

En 1824, *Aria et Pætus; Etablissement de St-Bruno à Paris* (à Trianon) ; *Athénodore, philosophe stoïcien*. En 1827, *Ajax et Ulysse se disputant les armes d'Achille;* l'*Education du duc de Bourgogne*. En 1833, il exposa pour la dernière fois une *Allégorie :*

> Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

— Ce ne sont pas là tous les tableaux de Monsiau, mais seulement les principaux ; il a fait en outre un grand nombre de dessins pour la librairie, notamment pour les œuvres de Delille. Quoique faibles à beaucoup d'égards, ses ouvrages ont eu l'avantage de plaire à la multitude. S'il

laissait souvent à désirer un dessin plus ferme, plus large, plus correct, un ton de couleur plus franc et plus pur, il se faisait souvent pardonner ces défauts par des compositions bien ordonnées, où le mouvement dramatique du sujet était rendu avec intelligence. Trop peu avancé dans la science du dessin pour s'élever avec un plein succès au genre de l'histoire, il traitait plus heureusement ceux des sujets modernes qui n'exigent pas toute la sévérité et toute la noblesse du grand style. Aussi son tableau de *St-Vincent de Paul* et celui de la *Lecture du* Tartuffe *chez Ninon* sont-ils ceux de ses ouvrages qui ont le plus contribué à sa réputation. Ce peintre est mort à Paris, au pavillon des Quatre-Nations, où il était logé gratuitement, en juillet 1837. F. P—T.

MONSIGNY (Pierre-Alexandre), un des plus célèbres musiciens français, naquit le 17 octobre 1729 à Fauquemberg, en Artois, d'une famille noble. Il vint très-jeune à Paris : à l'âge de dix-neuf ans, il obtint un emploi dans les bureaux de la comptabilité du clergé. C'est en assistant à une représentation de la *Servante maîtresse*, de Pergolèse, qu'il sentit se développer en lui un goût inné pour la musique. Il reçut les premières leçons de composition de Gianotti, contre-basse de l'Opéra et assez bon harmoniste. Devenu en peu de mois aussi savant que son maître, Monsigny essaya ses forces dans un petit opéra intitulé *les Aveux indiscrets*, représenté en 1759 sur le théâtre de la Foire-St-Laurent. Ce début, qui eut quelque succès, place Monsigny au rang des créateurs de l'opéra-comique à ariettes, qui date de 1753. Peu de personnes aujourd'hui même encore daignent considérer que c'est principalement à lui que nous sommes redevables de notre second théâtre lyrique et qu'il a précédé Grétry. A l'exception de Dauvergne et de Laborde, dont la musique est aujourd'hui oubliée, il n'avait pour rivaux à l'époque où il entra dans la carrière que Duni et Philidor, dont presque tous les opéras ont disparu de la scène, tandis que ceux de Monsigny y occupent encore un rang distingué. Monsigny donna aussi à ce spectacle avec Lemonnier le *Maître en droit*, en 1760, et le *Cadi dupé* en 1761. Ce fut de ce moment qu'il attira l'attention du public. L'anonyme qu'il garda toujours en publiant ses ouvrages contribua peut-être autant à la réussite de ses premiers essais que leur mérite intrinsèque. Les spectateurs d'alors, dont les oreilles et le goût peu exercés avaient pris pour de la musique italienne celle que Dauvergne avait composée sur les *Troqueurs* de Vadé, firent avec bien plus de raison le même honneur à celle de Monsigny : son nom, que souvent dans ce temps-là on prononçait et on imprimait *Moncini*, rendait même l'erreur plus excusable. Son *Cadi dupé* frappa tellement Sedaine qu'il s'écria : « Voilà « mon homme ! » et dès le lendemain il s'empressa de faire connaissance avec Monsigny. Leur amitié l'un pour l'autre devint fort vive dès le premier instant, et l'alliance de leurs talents produisit plusieurs ouvrages qui sont encore présents à la mémoire de tous les amateurs ; savoir : en 1761, *On ne s'avise jamais de tout ;* c'est la dernière pièce de ce genre jouée à l'Opéra-Comique, qui fut supprimé au commencement de l'année suivante : les succès de Monsigny avaient excité la jalousie de la Comédie italienne, et ils furent la principale cause de la réunion des deux théâtres ; — en 1762, *le Roi et le Fermier*, qui eut plus de deux cents représentations et qui valut au moins vingt mille francs aux auteurs ; — en 1764, *Rose et Colas ;* — le *Déserteur* en 1769, — et *Félix ou l'Enfant trouvé*, en 1777. Il avait donné aussi en 1768 l'*Ile sonnante*, avec Collé ; — en 1774, le *Rendez-vous bien employé*, avec Anseaume, — et en 1775, la *Belle Arsène*, avec Favart. Il a composé trois grands opéras, dont les paroles sont de Sedaine : *Aline, reine de Golconde*, joué en 1766, repris en 1782 ; et deux autres non représentés : *Pagamin de Monègue* et *Philémon et Baucis*. Il craignait alors de se risquer sur la scène lyrique où brillaient les chefs-d'œuvre de Gluck et de Piccini. On y a mis depuis en ballet-pantomime son opéra du *Déserteur*. Le caractère dominant de la musique de Monsigny est le naturel et la vérité : sans aucun effort, sans aucune recherche, il lui arrive souvent d'atteindre à un degré d'expression et de pathétique qui le rendrait digne du surnom de Gluck de l'opéra-comique. Sa modestie était néanmoins si grande qu'il ne voulait se ranger que parmi les simples amateurs. La concurrence qui s'établit entre lui et Grétry, sans nuire à la réussite de ses ouvrages, a empêché le public de lui rendre en tout point une exacte justice. Grétry, généralement accusé de jalousie, a cependant cité plusieurs fois son illustre rival dans ses *Essais sur la musique*, et toujours dans des termes honorables : « Monsigny, dit-il, le plus chan- « tant des musiciens, Monsigny qui chante d'in- « stinct.... » Cette expression est d'une justesse rigoureuse : les personnes qui ont connu l'auteur de la *Belle Arsène* et de *Félix* savent qu'il lui a suffi souvent de se pénétrer des paroles, et, prenant son violon, il jouait aussitôt d'inspiration les airs qui ont encore tant de charme pour les cœurs sensibles. Le sien l'était au suprême degré ; on peut s'en faire une idée d'après une anecdote que rapportent les auteurs du *Dictionnaire des musiciens :* « En nous expliquant, di- « sent-ils, la manière dont il avait voulu rendre « la situation de Louise dans le *Déserteur*, quand « elle revient par degrés de son évanouissement, « ce vieillard, déjà plus qu'octogénaire, pleurait « à chaudes larmes, et tomba lui-même dans « l'accablement qu'il peignait avec tant d'ex- « pression. » Les premiers succès de Monsigny lui avaient valu la protection de l'avant-dernier duc d'Orléans et une place de maître d'hôtel dans

la maison de ce prince vers 1765. Il la perdit à l'époque de la révolution, qui lui enleva aussi une partie de sa fortune. En 1798, les artistes du théâtre Favart lui décernèrent une pension de deux mille quatre cents francs, et acquittèrent ainsi l'ancienne dette de la Comédie italienne. La place supplémentaire d'inspecteur de l'enseignement au Conservatoire de musique, vacante par la mort de Piccini en 1800, fut maintenue par le ministre de l'intérieur en faveur de Monsigny, qui s'en démit au bout de deux ans et fut remplacé par Martini, Successeur de Grétry à l'Institut (4e classe), en 1813, il fut nommé membre de la Légion d'honneur en 1815, et de l'académie des beaux-arts en 1816. Il jouit fort peu de temps de ces honorables mais trop tardives récompenses. Retiré dans une petite maison du faubourg St-Martin, il y mourut doyen des musiciens le 14 janvier 1817, âgé de 88 ans. Ses obsèques furent célébrées dans l'église St-Laurent, sa paroisse, quartier de cette fameuse Foire-St-Laurent, qui fut le berceau de l'Opéra-Comique et le théâtre des premiers triomphes de Monsigny. Cet excellent compositeur n'était pas moins recommandable par ses mœurs, son esprit et ses qualités sociales, que par la supériorité de son talent. On regrettera toujours qu'un excès de modestie et de désintéressement ait borné à quarante-huit ans sa carrière lyrique, lorsque, s'arrêtant à *Félix*, il pouvait encore enrichir la scène de plus d'un ouvrage qui n'aurait pas été indigne de ce chef-d'œuvre, si l'on en juge par les progrès continuels du génie de l'auteur. L'éloge de Monsigny a été lu par Quatremère de Quincy dans la séance publique de l'Académie des beaux-arts, en octobre 1818, et imprimé la même année, Paris, in-4°. Voyez encore un *Eloge historique de Monsigny*, par M. Alexandre, Arras, 1819, in-8°, et une Notice historique sur lui, par M. P. Hédouin, Paris, 1821, in-8°. A-T et S-Y-S.

MONSON (Guillaume), amiral anglais, né à South-Carlton, dans le comté de Lincoln, d'une famille assez distinguée, entra de bonne heure dans la marine. Ce fut au commencement de la guerre d'Elisabeth avec l'Espagne qu'il s'embarqua à bord d'un vaisseau à l'insu de ses parents. Il eut en 1587 le commandement d'un petit bâtiment, et fut, deux ans après, vice-amiral du comte de Cumberland dans son expédition aux îles Açores, où il assista au siége de Fayal. Dans la traversée pour revenir en Angleterre, son vaisseau éprouva de grands désastres et surtout un manque d'eau qui fit périr une grande partie de l'équipage : lui-même en tomba malade et fut obligé de rester en repos pendant une année. En 1591, il servit pour la seconde fois sous le duc de Cumberland contre les Espagnols, auxquels ils prirent plusieurs vaisseaux. Monson, chargé d'en convoyer un en Angleterre, fut entouré et pris par six galères espagnoles, après un combat long et sanglant. Il fut retenu comme otage et conduit en Portugal, où il resta prisonnier pendant deux ans, à Cascaès et à Lisbonne. Mis en liberté, sa mauvaise fortune ne le découragea pas; il reprit du service en 1593, et se comporta comme dans les autres expéditions en marin plein de bravoure et d'habileté. En 1594, il fut créé maître ès arts à Oxford, et servit en 1596 dans l'expédition de Cadix, sous Walter Devereux, comte d'Essex, auquel il rendit de grands services par ses conseils sages et modérés; sa récompense fut d'être nommé chevalier. Il fut encore employé dans d'autres expéditions sous le règne d'Elisabeth. Jacques, successeur de la reine, n'aimait pas les militaires : aussi, depuis la mort d'Elisabeth, Monson ne reçut ni récompense ni encouragement. Il fut cependant nommé en 1604 amiral de la Manche, et conserva ce poste jusqu'en 1616. Pendant ces douze années, il soutint l'honneur du pavillon anglais contre les entreprises de la république naissante de Hollande, dont il se plaint souvent dans ses traités sur la marine, et il protégea le commerce contre les Français. Malgré ses longs et fidèles services, ayant encouru la haine de quelques courtisans puissants, il tomba dans la disgrâce et fut même enfermé à la Tour en 1616; mais, ayant été examiné par le grand juge Coke et le secrétaire Winwood, il fut déchargé de l'accusation qu'on faisait peser sur lui. Il écrivit une apologie de sa conduite, ayant pour titre : *Sur les insolences des Hollandais, et Justification du chevalier W. Monson*, et il l'adressa au chancelier Ellesmère et à F. Bacon, procureur général et conseiller. Son zèle contre les Hollandais et la demande qu'il avait faite d'une enquête sur l'état de la marine, que le comte de Nottingham, alors grand amiral, n'approuvait pas, semblent avoir été les motifs des désagréments qu'on lui fit éprouver. Il avait eu aussi le malheur de s'attirer la haine universelle en arrêtant lady Arabella Stewart, après sa fuite hors d'Angleterre en juin 1611, quoiqu'il n'eût agi que conformément aux ordres qu'il avait reçus et à son devoir. Cette dame fut renfermée, dit-on, à la Tour, à cause de son mariage avec Guillaume Seymour; mais le vrai motif de sa détention provenait de ce que, par ses alliances, elle avait des prétentions à la couronne d'Angleterre. Le chevalier Monson recouvra cependant son crédit à la cour; car on le voit appelé au conseil en 1617 pour donner son opinion sur les moyens de détruire les pirates d'Alger et d'attaquer leur ville. Il démontra l'impossibilité de s'emparer d'Alger, et parla fortement contre cette expédition, qui fut néanmoins témérairement entreprise par Buckingham. Le chevalier Monson fut également opposé en 1625 et 1628 à deux autres projets des ministres tout aussi mal combinés, l'un sur Cadix et l'autre sur l'île de Ré : aussi ne fut-il pas employé dans ces expéditions. En 1635, le gouvernement ayant jugé nécessaire d'équiper une

grande flotte pour s'opposer à la confédération des Français et des Hollandais, Monson fut nommé vice-amiral de cet armement, et s'acquitta de son emploi avec autant de bravoure que de talent. Retiré ensuite dans sa terre de Kinnersley, il y mourut en février 1643, après avoir terminé ses *Essais* ou *Traités sur la marine* (Naval tracts), publiés dans la Collection de voyages de Churchill. D—z—s.

MONSTIER (Du). *Voyez* Mérinville.

MONSTIER (Arthur de), compilateur, né dans le diocèse de Rouen au commencement du 17e siècle, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Récollets, et s'appliqua particulièrement à rassembler les titres et chartes relatifs à l'histoire de sa province. Il mourut en 1662, laissant en manuscrit une compilation en 5 volumes in-folio. Les deux premiers, intitulés *Neustria christiana*, contiennent l'histoire chronologique des archevêques et évêques de Normandie, depuis l'établissement du christianisme; le troisième, *Neustria pia*, imprimé en 1663, traite de l'origine et de la fondation des abbayes et prieurés de la province; le quatrième, *Neustria sancta*, renferme les vies des saints du pays, et le cinquième, *Miscellanea Neustria*, les titres et chartes dont l'auteur n'avait pu faire usage dans les premières parties. Dom Toussaint Duplessis a relevé quelques inexactitudes de du Monstier dans la *Description de la haute Normandie*. On a encore de ce bon religieux : 1° la *Piété françoise envers la sainte Vierge Marie, Notre-Dame de Liesse*, Paris, 1637, in-8°. On trouve dans cet ouvrage quelques pièces intéressantes pour l'histoire de Picardie. 2° *De la sainteté de la monarchie françoise, des rois très-chrétiens et des enfants de France*, ibid., 1638, in-8°; 3° *Martyrologium franciscanum*, Paris, 1653, in-fol.; 4° *Fortissimi martyris Christi D. Lauriani archiep. Hispaliensis agon, bravium et elogium, cum annotationibus*, ibid., 1656, in-12; 5° *Martyrologium amplissimum sanctarum et beatarum mulierum*, Paris, 1657, in-fol. Les Bollandistes ont consacré le 6e chapitre de leur tome 1er de février à la critique de cet ouvrage. L'abbé Saas a lu à l'académie de Rouen un Eloge du P. du Monstier, conservé dans les registres de cette compagnie. W—s.

MONSTRELET (Enguerrand de). On ignore en quelle année naquit cet historien. La plupart des biographes indiquent l'an 1390, prétendant qu'il avait trente ans lorsqu'il commença à écrire ses Chroniques, en 1420. Aucun détail sur sa vie privée n'est parvenu jusqu'à nous; seulement on sait qu'il fut prévôt de Cambrai et bailli de Walincourt. Un acte capitulaire de la métropole de Cambrai, daté de 1437, prouve qu'il était à cette époque bailli de ce chapitre; mais il avait perdu cette qualité au moment de sa mort, arrivée en 1453. Les Mémoriaux de Jean le Robert, abbé de St-Aubert, contemporain de Monstrelet, relatent ainsi qu'il suit les obsèques du prévôt de Cambrai : « Le xx jour de juillet, l'an xiiii c. « Liii, honorable homs, et noble Engherans de « Monstrelet, escuyers, prevost de Cambray, et « baillis de Walincourt, trepassa et eslisit se « sepulture aux Cordelois de Cambray, et fu la « porté en i portatoire envelopez dune natte « vestus en habit de Cordelois, le visage au « nud, et y heult vi flambiaux et iiij chirons de « iij quarte chacun autour de le biere, ou il y « avoit un linceul estendu.... un habit de Corde- « lois, et heult loffice de tresorie, le quart de « ledite chire, et li curez de cheens le quart des « offrandes, et ny heult nient de drap. Il fut né « de bas, et fu uns biens honnestes homs et « paisibles, et croniqua de son tems des gherres « de France, d'Artois, de Picardie et de Engle- « terre, et de Fland. de ceulx de Gand contre « Mons. le ducs Phelippe, et trespassa xv ou « xvj jours avant que la pais fust faicte qui se « fist en le fin de jullet l'an xiiij c. Liij. Louez en « soit Dieux et benis. » Cet article de nécrologie a fait penser que Monstrelet était bâtard, à cause de ces mots « né de bas », qu'il est impossible de concilier avec les titres de noble et d'écuyer donnés à Monstrelet, qui d'ailleurs commence sa chronique par ces mots : « Je Enguerrand, issu « de noble génération. » Si Monstrelet fût né de basse extraction, suivant la signification que l'Académie attache aux mots : « né de bas, » il n'eût point été à la tête du corps échevinal d'une ville impériale, alors composé presque entièrement de nobles. Les historiographes contemporains s'accordent à le qualifier de *nobilis scutifer, armiger*. A l'appui de ces preuves, on peut ajouter celle qu'un fils de Monstrelet, reçu chevalier de Malte, prit vêture en cette qualité le 19 juillet 1444, dans la cathédrale de Cambrai. A cette époque, la qualification de bâtard n'avait rien d'injurieux : ce ne fut que sous le règne de Henri IV que les enfants naturels des nobles d'extraction furent privés de la noblesse. M. Farez, secrétaire perpétuel de la société d'émulation de Cambrai, dans un rapport fait à cette société en 1808, insinue qu'au lieu de « né de bas « lieu », il devait y avoir « né de Ponthieu », contrée où se trouve la terre de Monstrelet. Quoi qu'il en soit de cette qualité, Monstrelet est jugé favorablement comme historien : l'hommage le plus flatteur qu'il ait pu recevoir est d'avoir été consulté et suivi par le président Hénault. Bayle, Moréri, le P. Lelong, Foppens, Duverdier, Duchêne, Sorel, Lenglet-Dufresnoy s'accordent à louer la fidélité des dates, la naïveté du style et la clarté des faits de ses Chroniques. Monstrelet ne dissimule pas son attachement pour les ducs de Bourgogne, qu'il suivit au siége de Compiègne en 1430. Il se contente de dire que la mémoire lui manque lorsqu'il pourrait aggraver les torts de son maître en rapportant exactement ses paroles. Les Chroniques de

Monstrelet embrassent les années de 1400 à 1453 : elles commencent précisément où finit Froissart, quoique le premier chapitre de Monstrelet remonte à 1380 et présente un abrégé de l'histoire de Charles VI depuis son couronnement. On a reproché à notre historien d'être diffus, parce qu'en trois gros volumes in-folio il ne donne que l'histoire de cinquante-trois ans; mais ses Chroniques réunissent une immense quantité de pièces justificatives très-précieuses : il y a inséré textuellement des édits, des harangues, des plaidoyers, des défis et des traités. C'est une mine féconde à exploiter pour les savants qui veulent discuter les faits et en approfondir les causes. Monstrelet a écrit avec cette naïveté, cette simplicité qui faisait le principal caractère des écrivains du 15e siècle : il se distingue des autres historiens en appuyant sa narration sur les pièces mêmes, qu'il rapporte en entier, ce qui la rend diffuse et languissante. Rabelais, dans son *Pantagruel*, l. 3, ch. 24, maltraite singulièrement Monstrelet, et, avec ses expressions originales de malice et de méchanceté, il lui reproche « d'être baveux comme un pot à mou- « tarde, » et lui assigne « un chaperon vert et « jaune à oreilles de lièvre. » On sent que le jugement du satirique curé de Meudon, contredit par des témoignages infiniment moins légers que le sien, ne peut être d'aucun poids, le graveleux docteur ayant souvent exercé la licence de ses plaisanteries sur des choses qui méritaient tout son respect. La Chronique d'Enguerrand de Monstrelet, commençant à l'année 1400, devrait finir à 1453, époque de sa mort. Son continuateur (que M. Dacier soupçonne être Jacques Duclerq) l'a portée jusqu'en 1467, et différents éditeurs, par d'autres continuations, l'ont prolongée jusqu'en 1516. La première addition n'est autre chose que la *Chronique de Louis XI*, connue sous le nom de *Chronique scandaleuse*, attribuée à Jean de Troyes, greffier de l'hôtel de ville de Paris. Toutefois il se trouve des différences au commencement de ces deux ouvrages, qui ne deviennent une même chose qu'au débordement de la Seine et de la Marne, arrivé en 1460. La seconde continuation comprend tout le règne de Charles VIII; elle est de Pierre Desrey : on la trouve littéralement reproduite à la suite de la traduction de Gaguin, par le même Desrey; à la fin de la *Chronique de Bretagne*, par Alain Bouchard, et dans le *Charles VIII* de Godefroy. Il y a différentes éditions des Chroniques de Monstrelet. Antoine Verard, de Paris, en a donné sans date deux différentes, chacune en 3 volumes in-folio, qui ne vont que jusqu'à 1467, et sur lesquelles on peut consulter le *Manuel du libraire*. Les plus anciennes éditions avec date sont celles de J. Petit et Lenoir, 1512, et de Fr. Regnault, 1518, publiées aussi à Paris, chacune en 3 volumes in-folio. Voici le titre de celle de Pierre L'Huilier, Paris, 1572; c'est presque une analyse de l'ouvrage : « Volume premier des « Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet, gen- « tilhomme, jadis demeurant à Cambray en Cam- « bresis, contenant les cruelles guerres civilles « entre les maisons d'Orléans et de Bourgongne, « l'occupation de Paris et Normandie par les « Anglois, l'expulsion d'iceulx, et autres choses « mémorables advenues de son tems en ce « royaume, et pays étranges. Histoire de bel « exemple et grand fruit aux François, com- « mençant en l'an MCCCC, où finist celle de Jean « Froissart, et finissant en l'an MCCCC. LXVII, peu « outre le commencement de celle de messire « Philippe de Comines; revue et corrigée sur « l'exemplaire de la librairie du roy, et enrichie « d'abbregez pour l'introduction d'icelles, et de « tables fort copieuses. » La bibliothèque de Paris possède un exemplaire de cette dernière édition, provenant du savant Huet, évêque d'Avranches : il contient plusieurs notes manuscrites très-précieuses, et une table chronologique faite aussi de sa main, présentant les diverses branches issues de Charles VI, de Charles VII et de Louis XI, aux règnes desquels ces chroniques se rapportent. L'édition que Denis Sauvage a donnée de ces Chroniques (Paris, Chaudière, 1572, 3 vol. in-fol.), quoique plus belle que les précédentes, est des moins estimées, parce que cet historiographe a changé beaucoup de mots et de phrases, dont même il n'a pas toujours rendu le sens. La traduction anglaise, par Thomas Johnes, imprimée en 1809, Hafod, 4 vol. in-4°, pour faire suite à l'édition de Froissart, sortie des mêmes presses, a aussi été tirée in-folio, et a reparu à Londres, 1810, en 12 volumes in-8°. La meilleure édition des Chroniques de Monstrelet est celle qu'en a donnée Buchon, Paris, 1826-1827, 15 vol. in-8°, entièrement refondue sur les manuscrits de la bibliothèque de Paris, avec des notes et éclaircissements. En tête du 1er volume se trouve un mémoire sur Monstrelet. Bullart, dans son *Académie des sciences et des arts*, Amsterdam, Elzevir, 1680, 2 vol. in-fol., et Foppens, t. 1er, p. 263, de sa *Bibliothèque belgique*, nous ont donné le portrait de Monstrelet. La bibliothèque de Paris possède trois beaux manuscrits de ses Chroniques, et de Bure a détaillé les beautés d'un exemplaire manuscrit qui se trouvait dans la bibliothèque du duc de la Vallière. D—OS.

FIN DU VINGT-HUITIÈME VOLUME

SIGNATURES DES AUTEURS

DU VINGT-HUITIÈME VOLUME.

	MM.
A.	Barante (de).
A. B—ée.	A. Boullée.
A. B—rt.	A. Brongniart.
A. B—t.	Beuchot.
A—d.	Artaud.
A. D—r.	Amar-Durivier.
A—g—r.	Auger.
A. M.	A. Moquin-Tandon.
A. M—y.	Alfred Maury.
A—t.	Audiffret (H.).
A—y.	Alby (René).
B—d—e.	Badiche.
B. de C.	Bellier de la Chavignerie.
B. de L.	Bellier de la Chavignerie.
B—f—e.	Belinfante.
B—h—d.	Bernhard.
B—p.	Beauchamp.
B—rs.	Boinvilliers.
B—t.	Biot.
B—u.	Beaulieu.
B—v—e.	Blosseville (de).
C—au.	Catteau-Calleville.
C—f—e.	Capefigue.
C—l.	Choiseul d'Aillecourt.
C—l—b.	De Combette Labourellie
C. M. P.	Pillet.
C—p.	Cap.
C—t. B.	Clot-Bey.
C. T—y.	Coquebert de Taizy.
C—v—r.	Cuvier.
C—z—n.	Cuzon.
D—b—s.	Dubois (Louis).
D. C.	Du Casse.
D—g.	Depping.
D—g—s.	Desgenettes.
D—is.	Duplessis (Adolphe).
D—l—e.	Delambre.
D—os.	Debos.
D—r—r.	Durozoir.
D—s.	Desportes-Boscheron.
D—u.	Duvau.
D—z.	Desprez (Hippolyte).
D—z—s.	Dezos de la Roquette.
E—c D—d.	Emeric David.
E. de L.	E. de Langsdorff.
E. D—s.	Ernest Desplaces.
E—s.	Eyriès.
F—a.	Fortia d'Urban.
F—d—r.	Friedlander.
F. H.	Faustin Hélie.
F—le.	Fayolle.
F. P—t.	Fabien Pillet.
F—r.	Fournier.
F—t.	Foisset.
F—t—e.	Fontenelle (de la).
G—ce.	Gence.
G. D—g.	G. Depping.
G—e.	Gille (de).
G—et.	Genet.
G—g—y.	Grégory (de).
G. M. R.	Geor. Mar. Raymond.
G—n.	Guillon (Aimé).
G—r—d.	Guérard.
G—ry.	Grégory (J.-C.).
G—t—r.	Gauttier.
G—y.	Gley.

	MM.
H—F.	HITTORF.
H. M.	H. MONOD.
H—Q—N.	HENNEQUIN.
J.-A. DE L.	J.-A. DE LAFAGE.
J—N.	JOURDAIN.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
L—B—E.	LABOUDERIE.
L—C—J.	LACATTE-JOLTROIS.
L—IE.	LASTEYRIE.
L. M.	LUCAS MONTIGNY.
L—M—X.	LAMOUREUX (J.).
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOLYTE DE).
L—S—D.	LESOURD (LOUIS).
L—S—E.	LA SALLE.
L—T—L.	LALLY-TOLLENDAL.
L—U.	LEDRU.
M—A.	MELDOLA.
M—D j.	MICHAUD junior.
M—É.	MONMERQUÉ.
M—G—R.	MIGER.
M—L—T.	MONTALEMBERT (DE).
M—N—D.	MONOD.
M—ON.	MARRON.
M—R—T.	MÉRAT (J.-V.).
N—H.	NAUCHE.
P. et L.	PERCY ET LAURENT.
P—C—T.	PICOT.
P—E.	PONCE.
P—EN.	PAYEN.
P.-L.	PRÉVOT-LUTKENS.

	MM.
P. L—T.	PROSPER LEVOT.
P. L—X.	PAUL LACROIX.
P—OT.	PARISOT.
P—RT.	PHILBERT.
P—S.	PÉRIÈS.
Q. Q.	QUATREMÈRE DE QUINCY.
R—D.	REINAUD.
R—D—N.	RENAULDIN.
R—M—D.	RAYMOND (G.-M.).
S—D.	SUARD.
S. D. S—Y.	SILVESTRE DE SACY.
S. M—N.	SAINT-MARTIN.
S—R.	STAPFER.
S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
S—V—S.	SEVELINGES (DE).
S—Y.	SALABERRY (DE).
T—D.	TABARAUD.
T.-P. F.	T.-P. DE ST-FERJEUX.
U—I.	USTÉRI.
V. A—E.	VICTOR ADVIELLE.
V—N.	VILLEMAIN.
V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
V—VE.	VILLENAVE.
W—S.	WEISS.
Z.	ANONYME.
Z—D.	Revu par Ern. DESPLACES.
Z—M.	Revu par Alfr. MAURY.

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
000440389 05